Digitized by Google

Jur 585

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DE LA FRANCE.

TOME TROISIEME.

I—O

Digitized by Google

Cet ouvrage se trouve aussi *à Paris*,

Chez les Libraires
- Prudhomme fils et Compagnie, rue des Marais, faubourg Saint-Germain, n° 20.
- Treuttel et Würtz, *quai Voltaire.*
- Arthus-Bertrand, *quai des Augustins.*

A Strasbourg,
- Treuttel et Würtz.

A Bordeaux,
- Melon, et Compagnie.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL,

GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE,

HISTORIQUE ET POLITIQUE

DE LA FRANCE,

CONTENANT sa Description, sa Population, sa Minéralogie, son Hydrographie, son Commerce, ses Produits naturels et industriels; une Généalogie de tous ceux qui l'ont gouvernée depuis plus de quatre cents ans avant Jésus-Christ jusqu'à ce jour, avec les principaux événemens qui se sont passés sous les différens règnes et gouvernemens; les coutumes, les institutions civiles, militaires et ecclésiastiques; des Tableaux comparatifs de la France monarchique avec la France en République; tous les grands hommes célèbres ou fameux depuis plusieurs siècles, avec une notice des ouvrages qu'ils ont publiés; les Siéges, les Batailles, le lieu où elles se sont données, le nom des Généraux qui y ont commandé; l'Histoire de tous les pays conquis et réunis à la France; la Constitution française, le Sénatus-Consulte organique de la Constitution, le Sénatus-Consulte qui nomme NAPOLÉON BONAPARTE Empereur des Français; toutes les institutions sous ce dernier gouvernement; les Traités de paix conclus jusqu'à ce jour avec toutes les Puissances étrangères; un Dictionnaire des Colonies; avec une carte générale, etc. etc.

TOME TROISIÈME.

I—O

A PARIS,

De l'Imprimerie de BAUDOUIN, Imprimeur du Corps législatif, du Tribunat et de l'Institut national.

Et *se vend* chez LAPORTE, Libraire, rue de Savoie, n° 19.

AN XIII.—(1804.)

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL,

GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE,

HISTORIQUE ET POLITIQUE

DE LA FRANCE,

CONTENANT sa Description, sa Population, sa Minéralogie, son Hydrographie, son Commerce, ses Produits naturels et industriels, etc., etc.

Nota. On cherchera par un Y les noms qu'on ne trouvera pas par un I, plusieurs personnes se servant indistinctement de l'Y ou de l'I au commencement des noms de communes.

I B I

IABACH, village (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 1 k. (¼ de l.) de Lebach, 4 m. (10 l.) de Trèves. *P.* 31. *Bur. de p.* de Sarre-Libre, département de la Moselle.

IATZOU, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* JATXOU.

IBAROLLE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton d'Iholdy, près du Olhapare, à 14 k. (3 l. ⅕) de St.-Palais, 16 kil. (3 l. ⅗) de Pau. *P.* 241. *B. de p.* de St.-Palais.

IBARRE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. d'Iholdy, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Palais, 6 m. (13 l. ⅛) de Pau. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de St.-Palais.

IBEM *ou* IBEN, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Mayence, cant. de Wolfstein, dépendant de la comm. de Furfel, à 4 k. (1 l.) S. O. de Wolfstein, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Creutznach, 34 k. (7 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Furfel et de Biedenthalerhof, 599.

IBIE, v. (*Ardèche*). *Voyez* ST.-MAURICE-D'IBIE.

IBIE (L'), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Villeneuve-de-Berg. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Villeneuve, coule à l'O, puis au S. S. O., et va se rendre dans l'Ardèche, à 1 k. (¼ de l.) O. du pont d'Arc, 3 kil. (⅖ de l.) S. E. de Vallon.

IBIGNY, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Réchicourt, sur le ruisseau du Richoval, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Blamont, 5 m. (12 l.) de Nancy. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Blamont.

IBOS, bourg (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. nord de Tarbes, sur la Sardaine, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Tarbes, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Pontac, 31 k. (7 l.) E. de Pau. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Tarbes.

ICHE, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de la Marche, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de la Marche, 5 m. (11 l.) S. O. d'Epinal, 8 k. (2 l.) N. E. de Bourbonne. *Pop.* 725. *Bur. de poste* de la Marche.

ICHERT, rivière (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Andolsheim. Sa source, près d'Artzenheim et du Rhin, coule le long de ce fleuve, où elle se jette, à 36 k. (8 l.) S. de Strasbourg.

ICHOUX, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, cant. de Parentis-de-Born, à 6 m. (12 l. ⅗) de Tartas, 6 m. (12 l. ⅗) de Mont-de-Marsan. *P.* 533. *Bur. de poste* de Lispothey.

ICHTERGHEM, v. (*Lys*), arr. de Bruges, cant. de Thourout, à 7 kil. (1 l. ¾) O. p. N. de Thourout, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Dixmude, 20 kil. (4 l. ½) S. O. de Bruges. *P.* 2065. *Bur. de poste* de Bruges.

ICHTRATZHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Geispoltzheim, au confluent du Scheer, dans l'Ill, à 11 k. (2 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 170. *B. de p.* de Strasbourg.

ICHY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, à 13 k. (3 l.) de Nemours. 38 k. (8 l. ½) de Melun. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Nemours.

IDAR, forêt (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, canton d'Herstein, à 8 k. (2 l.) N. O. duquel elle est située, sur des montagnes, bornée à l'O. par un ruisseau qui fait tourner plusieurs moulins, ainsi qu'au N. et au S. par la forêt de Hohe. Elle a, de l'E. à l'O., 6 kilom. (1 l. ½), et autant du N. au S.

IDAR, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Herstein, sur l'Idarbach, à 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Herstein, 2 k. (½ l.) N. p. O. d'Oberstein, 5 m.

Digitized by Google

(11 l. ¼) E. de Trèves. *Pop.* 518. *Bur. de poste* de Trèves.

IDARBACH (L'), rivière (*Sarre*), arr. et cant. de Birckenfeld, à 8 kil. (2 l.) N. duquel elle prend sa source, coule au N. E., puis à l'E., descend au S. E., arrose Idar, et se rend dans la Nache, au S. O. d'Oberstein, après 24 k. (5 l. ½) de cours.

IDAUX, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. et cant. de Mauléon, sur le Gaison, à 4 k. (1 l.) de Mauléon, 4 m. (10 l. ½) de Pau. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Mauléon.

IDENHEIM, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 18 kilom. (4 l.) N. de Pfalzel, 2 k. (½ l.) S. O. de Dudeldorf, 20 k. (4 l. ½) N. de Trèves. *Pop.* compris le moulin de Welkill, 190. *B. de p.* de Trèves.

IDERGHEM, v. (*Escaut*), arrond. d'Oudenarde, canton de Ninove, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. d'Aspelaer, 7 k. (1 l. ¾) S. d'Alost, 31 k. (7 l.) S. E. de Gand. *Popul.* 693. *Bur. de poste* d'Alost.

IDERNE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 4 k. (1 l.) S. E. de Conchez, 32 k. (7 l. ½) N. E. de Pau, 8 k. (2 l.) N. de Lembège. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Pau.

IDES, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Saignes, sur la Sumène, à 15 k. (3 l. ½) de Mauriac, 4 myr. (10 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 879. *Bur. de poste* de Bort, dép. de la Corrèze.

IDES, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Sully, à 28 k. (6 l. ¼) de Gien, 37 k. (8 l. ¼) d'Orléans. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Gien.

IDESHEIM, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 19 kilom. (4 l. ½) N. p. O. de cet endroit, 4 k. (1 l.) O. de Dudeldorf, 21 kilom. (4 l. ¾) N. p. O. de Trèves. *P.* 100.

IDRAC, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, sur la Baise de Devant, à 4 k. (1 l.) de Mirande, 18 k. (4 l.) d'Auch. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Mirande.

IDREM, v. (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, cant de Castillon, commune de Bordes, à 13 k. (3 l.) de St.-Girons, 2 k. (½ l.) de Castillon. *P.* compr. celle de Bordes et dépendances, 865. *B. de p.* de St.-Girons.

IDRON, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. est de Pau, sur la Lausse, à 4 k. (1 l.) de Pau. *Popul.* 380. *Bur. de poste* de Pau.

IDS, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Montmarault, à 9 k. (2 l. ¼) de Montmarault, 5 myr. (11 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 714. *Bur. de poste* de Montmarault.

IDS-ST.-ROCH, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. du Châtelet, à 16 k. (31. ¾) de Château-Meillant, 43 k. (9 l. ¾) de Bourges. *P.* 915. *Bur. de poste* de Lignières.

IEDEGHEM, v. (*Escaut*), arrond. d'Oudenarde, cant. de Grammont, près de la Dinder, rivière, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. E. de Grammont, 6 kil. (1 l. ½) S. S. O. d'Aspelaer, 36 k. (8 l.) S. p. E. de Gand. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Grammont.

IENT (LE), rivière (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Grand-Lemps. Sa source, à 1 k. (½ de l.) O. de Bizonne, coule au N. E., puis au N. O., et se rend dans la Bourbre, à 5 k. (1 l. ⅓) O. de la Tour-du-Pin.

IETTENBACH, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Wolfstein, à 18 k. (4 l.) de Kaiserslautern, 6 k. (1 l. ½) de Wolfstein. *P.* 117. *B. de p.* de Kaiserslautern.

IF, château et île (*Bouches-du-Rhône*), arrond. de Marseille, dans une petite île, à 4 k. (1 l.) S. O. de Marseille, à l'E. de l'île de Pomègue: c'est un fort qui tient toute l'île. Elle a environ 486 mèt. (250 t.) de long, sur 389 mèt. (200 t.) de large. Ses fortifications consistent en un donjon de figure carrée, flanqué de quatre tours. Le pourtour de l'île n'est qu'un rocher vif; il est fortifié d'angles saillans et rentrans. C'est un des meilleurs forts de la Méditerranée. Ce château dépend de la 8e division militaire.

IF (L'), v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* MONT-DE-L'IF.

IFFENDIC, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Montfort, à 23 kilom. (5 l. ¼) de cette ville, 27 k. (6 l.) O. de Rennes, 27 k. (6 l.) S. E. de Broons. *Pop.* 3968. *Bur. de poste* de Montfort-sur-Meu.

IFFINIAC, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* YFFINIAC.

IFS, v. (*Calvados*), arr. et cant. N. de Caen, à 4 k. (1 l.) de cette ville. C'est la patrie de Pierre *le Coq*, général des Eudistes, et moraliste, né en 1728, mort à Caen en 1777, âgé de 51 ans. Il a publié: *Dissertation théologique sur l'usure du prêt de commerce, et sur les trois contrats*, Rouen 1769; *Traité de l'état des personnes selon les principes du droit français*, 2 vol. *in*-12, 1778. —Jacques *Crevel*, avocat et professeur de belles-lettres, né en 1682, mort le 23 décembre 1764. Ses talens et sa probité lui gagnèrent la confiance générale. Il a laissé quelques *odes*, des *poésies* latines et françaises, et plusieurs mémoires curieux. *Pop.* 719. *Bur. de poste* de Caen.

IFS (LES), v. (*Eure*). *Voyez* ST.-PIERRE-DES-IFS.

IFS (LES), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Bécherel, à 19 k. (4 l. ¼) de Montfort, 24 k. (5 l. ½) de Rennes. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Bécherel.

IFS (LES), v. (*Orne*). *Voyez* ST.-DENIS-DES-IFS.

IFS (LES), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, à 23 k. (5 l. ¼) de Dieppe, 5 myr. (12 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Dieppe.

IFS (LES), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Ducler, à 10 k. (2 l. ½) de Caudebec, 20 kil. (4 l. ½) de Rouen. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Barentin.

IFS-SUR-LAIZON, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de St.-Silvain, à 16 k. (3 l. ¾) de Falaise, 24 kil. (5 l. ½) de Caen. Il y a une source d'eau minérale qui fume en hiver; elle est assez bonne pour la vue. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Falaise.

IGAAS, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. et comm. de Peyrehorade, près du gave de Pau, à 19 k. (4 l. ¼) de Dax, 6 m. (14 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* compr. celle de Peyrehorade, 1786. *B. de p.* de Dax.

IGAU (L'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 4 k. (1 l.) S. de cette ville. Elle a du N. au S. 2 k. (½ l.) de long.

IGÉ, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Bellesme, près la Même, à 6 kil. (1 l. ½) de Bellesme, 34 k. (7 l. ¾) d'Alençon. Il y a des carrières de grès que l'on coupe et que l'on taille en pierres de grand appareil. *Pop.* 1147. *Bur. de p.* de Bellesme.

IGÉ, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, à 11 kil. (2 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Domange, 987. *Bur. de poste* de Cluny.

IGEL, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, près la Moselle, à 8 k. (2 l.) E. S. E. de Grevenmacheren, 7 kil. (1 l. ¾) O. S. O. de Trèves, 31 k. (7 l.) E. N. E. de Luxembourg. Les voyageurs curieux y vont voir une pyramide quadrangulaire de 20 m. (64 pieds) de hauteur, ornée de diverses figures allégoriques et d'hiéroglyphes: l'inscription qui est au bas atteste que ce fut un mausolée élevé par deux

Digitized by Google

frères nommés *Secundini* à la mémémoire de leurs père et mère. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Igelbach, censo (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt, près et dépendant de la commune d'Elmstein, à 14 kil. (3 l. ¼) de Neustadt, 8 k. (2 l.) d'Annweiler, 9 m. (20 l. ¼) de Mayence. *Pop.*... *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Igelheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Mutterstadt, sur la Spirbach, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Mutterstadt, 10 k. (2 l. ½) E. p. N. de Neustadt, 7 m. (16 l. ¼) S. de Mayence. *Pop.* 1078. *B. de p.* de Spire.

Igelmont, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 8 k. (2 l.) de Schoenberg, 8 m. (16 l. ¾) N. N. O. de Trèves. *Pop.* 21.

Igendorf, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Bergheim, à 3 kil. (¾ de l.) E. S. E. de Bergheim, 8 k. (2 l.) N. N. E. de Bedburg, 40 kil. (9 l.) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Cologne.

Iger, v. (*Seine-et-Marne*). *Voyez* Chapelle-Iger (la).

Iges, v. (*Ardennes*), arr. et cant. nord de Sedan, sur la Meuse, à 4 k. (1 l.) de Sedan, 14 k. (3 l. ¼) de Charleville. *P.* 153. *B. de p.* de Sedan.

Igliano, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, cant. de Muzzano, sur la pente d'une montagne, près d'un torrent qui tombe dans le Tanaro, à 22 k. (5 l.) N. E. de Mondovi. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Mondovi.

Ignac, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, cant. d'Audenge, comm. de Leige, à 33 k. (7 l. ½) de la Tête-de-Buch, 16 k. (3 l. ¾) d'Audenge, 4 myr. (10 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* comprise celle de Leige, 271. *B. de poste* de la Tête-de-Buch.

Ignaucourt, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Moreuil, près du ruisseau de Luce, à 20 k. (4 l. ½) de Montdidier, 21 kilom. (4 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 197. *B. de p.*

Ignauville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Fécamp, à 23 kil. (5 l. ¼) de Montivilliers, 6 m. (13 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 162. *Bureau de poste* de Fécamp.

Ignaux, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. d'Ax, à 23 kil. (5 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Tarascon.

Igneraude, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Semur-en-Brionnois, à 8 kilom. (2 l.) de Marcigny, 5 k. (1 l. ¼) de Semur, 30 kil. (6 l. ¾) de Charolles. *Pop.* 1241. *Bur. de poste* de Marcigny.

Igneray (l'), rivière (*Indre*), arr. et cant. de la Châtre, à 13 kil. (3 l.) S. E. duquel elle prend sa source, coule au N. O. et se rend dans l'Indre, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de la Châtre.

Igney, v. (*Meurthe*), arrond. de Sarrebourg, cant. de Réchicourt, à la source du ruisseau d'Igney, à 5 k. (1 l. ¼) de Blamont, 4 m. (10 l. ½) de Nancy. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Blamont.

Igney, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Châtel-sur-Moselle, près la Moselle, à 19 k. (4 l. ¼) de Ramberviller, 11 k. (2 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Charmes. *Rel. de poste aux chev.*

Ignol, v. (*Cher*). *Voyez* Ygnol.

Ignon (l'), riv. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de St.-Seine, à 2 k. (½ l.) S. duquel elle prend sa source, coule au N. ensuite à l'E., passe à Is-sur-Tille, et se jette dans le Tille à 4 k. (1 l.) E. d'Is-sur-Tille.

Igny, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, à 13 k. (3 l.) de cette ville, 33 k. (7 l. ½) de Vésoul. Il y a un fourneau. *P.* comprise celle de l'Etang-des-Maisons, 422. *Bur. de poste* de Gray.

Igny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, près la Bièvre, à 9 k. (2 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Palaiseau.

Igny-le-Jard, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Dormans, à 8 kil. (2 l.) de ce bourg, 19 kil. (4 l. ¼) d'Epernay. Il y avoit une abbaye commendataire, ordre de Cîteaux, fondée en 1126 par Renaud, archevêque de Reims. *Popul.* 444. *Bur. de poste* de Dormans.

Igon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, près le gave de Pau, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Pau. *Pop.* 569. *Bur. de poste* de Pau.

Igornay, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. d'Autun, cant. de Lucenay-l'Evêque, dans une île formée par l'Arroux, à 11 k. (2 l. ¾) d'Autun, 9 m. (20 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 558. *Bur. de poste* d'Autun.

Igos, v. (*Landes*). *Voyez* Yoos.

Igous-Tareguy (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Espelette, au sommet des Pyrénées, à 14 kilom. (3 l. ½) S. d'Ustaritz. Elle est à pic.

Igoville, v. (*Eure*), arrond. de Louviers, cant. de Pont-de-l'Arche, près la Seine, à 11 k. (2 l. ¾) de Louviers, 33 k. (7 l. ½) d'Evreux. *P.* 350. *B. de p.* de Pont-de-l'Arche.

Igrande, bourg (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Bourbon-l'Archambaud, à 13 kil. (3 l.) S. E. de Cérilly, 29 k. (6 l. ½) O. de Moulins, 8 k. (2 l.) O. S. O. de Bourbon-l'Archambaud. Ce bourg est très-grand et agréable : outre l'église paroissiale, on y voyoit un petit prieuré. On y fait commerce de bestiaux ; il y a aux environs des étangs dont la pêche est très-abondante. *Pop.* 1611. *B. de p.* de Bourbon-l'Archambaud.

Iholdy, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) O. p. S. de St.-Palais, 7 myr. (15 l.) O. de Pau, 14 kil. (3 l. ¼) N. p. E. de St.-Jean-Pied-de-Port. *Pop.* 839. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Ihren, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant de Schoenberg, à 8 k. (2 l.) de Schoenberg, 6 myr. (13 l. ¾) N. N. O. de Trèves. *Pop.* 37.

Ilay, v. (*Jura*), arrond. de St.-Claude, cant. des Petites-Chiettes, à 23 kil. (5 l. ¼) d'Orgelet, 27 kil. (6 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 141. *Bur. de poste* de Morey.

Ilbersheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, à 5 kilom. (1 l. ⅓) N. O. de Billigheim, 18 kilom. (4 l.) N. de Weissembourg, 3 k. (¾ l.) S. O. de Landau. *Pop.* 742. *Bur. de poste* de Landau.

Ilbersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, dans la plaine, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de Kirchheim-Boland, 5 k. (1 l. ¼) S. d'Alzey, 37 k. (8 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 498. *Bur. de poste* de Mayence.

Ilbesheim, v. (*Mont-Tonnerre*), *Voy.* Nider et Ober-Hilbersheim.

Ilgesheim, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, à 8 k. (2 l.) de Grumbach, 6 m. (14 l.) E. de Trèves. *P.* compr. celle de Zichlenhof, 97. *B. de p.* de Creutznach.

Ilhan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 23 k. (5 l. ¼) de la Barthe, 5 m. (11 l.) de Tarbes. *Pop.*..... *B. de p.* d'Arreau.

Ilharre, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Palais, 6 m. (12 l. ¼) de Pau. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Ilhes-Cabardes (les), v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Mas-

Digitized by Google

Cabardes, à 16 k. (3 l. ⅔) de Carcassonne. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Ilhet, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, près la Neste, à 11 k. (2 l. ¾) de la Barthe, 40 k. (9 l.) de Tarbes. On trouve dans le territoire une fonderie que l'on nomme *fonderie de Portaillet* : elle est située sur la rive droite de la rivière de la Neste, près de Sarrancolin. Près de cette fonderie, il y a des bancs de schiste plus ou moins feuilleté : on en trouve aussi qu'il seroit difficile de diviser par feuillets. *Pop.* 522. *Bur. de poste* d'Arreau.

Ilheu, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Mauléon-en-Barousse, à 19 k. (4 l. ⅓) de la Barthe, 5 myr. (11 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Montrejean, départ. de la Haute-Garonne.

Ill, rivière (*Haut-Rhin*), arrond. d'Altkirch, canton de Ferrette. Sa source, près Vinckel, village, à 18 k. (4 l.) S. d'Altkirch, 6 m. (15 l. ½) S. de Colmar, passe à Altkirch, Mulhausen, Ensisheim, Schelestat, Benfelden, Erstein, Strasbourg et se jette dans le Rhin, à 6 k. (1 l. ½) N. de Strasbourg.

Illac, village (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Pessac, près la source de la Jalle, à 18 k. (4 l.) de Bordeaux. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Illange, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, près la Moselle, à 3 k. (¾ de l.) de Thionville, 23 k. (5 l. ¼) de Metz. *Pop.* 392. *B. de p.* de Thionville.

Illartin, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, sur l'Aubouigane, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Girons, 5 m. (12 l.) de Tarascon. *Pop.* 265. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Illas (les) *ou* Las-Illes, village (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Céret, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Perpignan. On y fait commerce de vins. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Céret.

Illat, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lavelanet, près le Douctoure, à 19 k. (4 l. ⅓) de Tarascon. *P.* 393. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Illburgerstaden, village (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Geispoltheim, comm. d'Illkirch. *Pop.* compr. celle d'Illkirch et dépendances, 1530. *B. dep.* de Strasbourg.

Ille (l'), riv. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. d'Antrain. Sa source, à 6 kilom. (1 l. ½) S. O. de Bazouges, coule au S. O. puis au S. en serpentant dans la plaine, et se rend dans la Vilaine, à l'O. de Rennes. Elle a donné son nom au département avec la Vilaine.

Ille, ville (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Vinça, au pied des Pyrénées, à la droite du Tet, 23 k. (5 l. ¼) O. de Perpignan, 18 k. (4 l.) E. N. E. de Prades, 6 kilom. (1 l. ½) O. n. S. de Millas. Long. 21. 20. lat. 42. 25. Cette ville est ainsi appelée, de sa situation en forme d'île entre la petite rivière du Boulés et celle du Tet. La ville d'Ille est riche, fort jolie, et sur-tout bien bâtie, dans un terrain très-fertile; elle est environnée de jardins qui produisent les meilleurs fruits de tout ce département. Ses murailles étoient autrefois bordées de belles plantations d'orangers, qui périrent par le grand froid de 1709 : on en a replanté une grande partie qui sont aujourd'hui très-beaux. Cette ville, ceinte de murailles avec des tours de distance en distance, a soutenu plusieurs siéges : elle fut prise en 1598 par 3000 Français, qui firent sauter une porte et y entrèrent; mais ils furent repoussés par les habitans, après deux heures de combat. Il y avoit trois églises et un hospice. On fait dans cette commune un commerce assez considérable de pêches et de haricots. On voyoit à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, un couvent de Cordeliers, dont le jardin étoit traversé par deux grands canaux qui prennent l'eau de la rivière de Tet, qui sert à l'arrosement de toute la plaine du ci-dev. Roussillon. Ille est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1094. *Bur. de poste* de Perpignan.

ILLE-ET-VILAINE.

Ce département a pris son nom de sa principale rivière, et d'une autre petite rivière qu'elle reçoit à sa gauche.

C'est un des cinq départemens qui partagent aujourd'hui l'ancienne province de Bretagne; et ce n'est pas un des moindres avantages de la révolution française d'avoir mis ce pays au niveau de tous les autres, parce qu'en effet il avoit été incorporé à la France sous des conditions particulières.

La Bretagne, l'une des provinces armoriques, avoit été soumise par les rois de la première race : elle se rendit indépendante sous les fils de Louis le Débonnaire; le pays fut ensuite partagé en plusieurs comtés; après les comtes il eut des ducs qui possédèrent presque tout le pays. Anne de Bretagne, fille et héritière de François II, dernier duc, après avoir épousé Charles VIII, qui mourut sans enfans, fut mariée en secondes noces à Louis XII, et, par le mariage de Claude leur fille avec François Ier en 1532, la Bretagne fut pour toujours réunie à la France.

Les bornes de ce département sont, au N. la mer, à l'E. le département de la Mayenne, au S. celui de Loire-Inférieure, à l'O. ceux du Morbihan et des Côtes-du-Nord.

La superficie de ce département est d'environ 1,336,205 arpens carrés ou 681,977 hectares; sa population est de 488,605. Il est composé de trois cent cinquante communes, et divisé en six arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en quarante-trois cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à Rennes. *Saint-Malo*, *Fougères*, *Vitré*, *Rédon* et *Montfort*, sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de *Rennes*, dépend de la 13e division militaire, dont le commandant réside à Rennes, et est du ressort du tribunal d'appel séant dans cette même ville : il est dans la 5e conservation forestière.

Les pricipales rivières, sont :

La *Vilaine*, qui commence à l'E., passe à Vitré, à Rennes, à Rédon, à la Roche-Bernard, et peu après se rend dans la mer;

L'*Ille*, qui prend sa source au N. près de St.-Aubin, et se rend à Rennes, dans la Vilaine.

Les villes principales, sont : *Rennes*, *St.-Malo*, *Vitré*, *Dol*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont : Ardennes, Arraise, Berne, Beuvron, Bied, Binic, Caulache, Cardequint, Chanoen, Corsne, Ille, Linon, Loisance, Maigresée, Minelle, Oust, Perouse, Rocher, Seiche, Tronson, Verzée, branche de la Vilaine, Vouvre.

Isles. Agot, Bé, Césembre, Clévre, Conchée, Fort national, Harbourg, Herpin, Landes, Pierre, Vimains.

Forêts. Bois national, Fougères, Guerche, Haute-Sève, Paimpont, Perrue, Rennes, Sevalle, Ville-Cartier.

Pointes. Cancale, Décolé, Menga, Warde.

Port et *Rade*. Cancale.

Havre. Roteneuf.

Hanse ou *baie*. Verger.

Productions. Ce pays est fertile en grains, fruits, légumes, lin et chanvre. Il y a beaucoup de pâturages, et on y élève une grande quantité de moutons. Le beurre de la Prévalais est sans contredit le meilleur de la France. Presque tous les beurres de ce pays sont expédiés salés, et les meilleurs se vendent en petits pots. On y élève des mouches à miel qui don-

Digitized by Google

nent beaucoup de cire. Il y a quelques forges et des mines de plomb très-abondantes ; carrières de pierre et de marbre de différentes couleurs, cailloux précieux, terre argileuse, porphyre, pyrites, tripoli, etc., sources minérales.

Industrie. On peut la répartir de cette manière. A Rennes, fabriques de toiles de plusieurs sortes, telles que toiles appelées autrefois *royales* ; des rondelettes fines, des rondelettes fortes ; des courtes fines, des courtes de vingt-un pouces, connues sous le nom de *toiles réformées* ; d'autres sous celui de *cargaison*, de *St.-George*, première et seconde espèce ; de *Cambourgues* ; de trois quarts de lé : de *Halle*, de *Forgères*, de *haut-brin de Bretagne*, et toiles à voiles : fabriques de fils, de chapeaux fins et communs, de faïence, de couvertures de laine. A St.-Malo, toiles, et pêche abondante en poisson que l'on vend partie frais, partie salé : on le débite dans les dép. voisins, où il s'en fait une grande consommation. La pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve apporte beaucoup d'argent à St.-Malo, à qui ce genre d'industrie convient mieux qu'à tout autre port de mer, parce que la situation de cette ville ne présente aucune rivière navigable propre à étendre son commerce ; ce qui l'oblige à traiter directement avec les nations étrangères, d'en tirer tous les objets dont elle peut avoir besoin en échange de ses marchandises, dont les plus considérables sont les toiles qui, pour le seul port de Cadix, forment un objet de plus de 15 à 16 mille balles que les Espagnols font ensuite passer aux colonies dans l'Amérique méridionale. A Vitré, ce sont des fabriques de toiles à voiles, d'emballage, de flanelle, de tiretaine, de bas, de chaussons, et de gants de fil au tricot, très-estimés à cause de leur solidité, leur finesse et leur blancheur. A Dol, le voisinage de St.-Malo, lui procure la facilité de se défaire de quelques-unes de ses productions abondantes dans son territoire, telles que le chanvre, dont une partie est convertie en toiles ; le blé, et enfin les fruits dont on fait d'assez bon cidre.

Valeurs en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

L'*Aune* et la *Toise* de Paris. *Voyez* Paris.
La *Perche*, de 22 pieds, 7.1465.
La *Corde*, de 24 pieds, 11.6932.

Nota. Il y a en outre plusieurs aunes et verges locales, dont la grandeur est peu variée ; leur rapport au pied de Paris étant connu, il est facile d'en connoître la valeur en nouvelles mesures.

Mesures agraires ; valeur en ares.

L'*Arpent* de 100 perches, à 22 pieds, 51.072.
La *Corde* carrée, 0.6077.90.
Le *Journal* de 80 cordes, 38.634.
Le *Sillon* de 4 cordes, 2.432
Le *Jour* de 120 cordes, 72.,36.
Le *Jour* de 100 cordes, 60.780.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Exupère-Joseph *Bertin*, médecin à Paris, associé vétéran de l'Académie des sciences ; né au Tremblay près d'Antrain le 21 septembre 1712, mort au mois de février 1781. — Jean-Philippe René de *la Bleterie*, né à Rennes le 26 février 1696, mort à Paris en 1772. On a de lui ; *Histoire intéressante de l'empereur Julien ; Vie de l'empereur Jovien*, 1748 2 vol. *in-12 ; Vie de Tacite, Tibère*, ou les six premiers livres des *Annales de Tacite*, traduits en françois ; Paris, 1768, 3 vol. *in* 12 ; les *Mœurs des Germains*, et la *Vie d'Agricola*, etc. — Bernard-François Mahé de *la Bourdonnaye*, négociant et guerrier, vainqueur des Anglais à Madras ; né à St.-Malo en 1699, mort en 1754 d'une maladie cruelle, que le chagrin et sa longue détention lui avoient causée. — Jacques *Cartier* ou *Quartier*, voyageur et chorographe ; on lui doit la connoissance et la possession du Canada : né à St.-Malo, il vivoit en 1554. — *Chapelier*, avocat ; né à Rennes, député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée constituante, décapité à Paris le 3 floréal an 2 (23 avril 1795). — Jean-Baptiste-Renée Poupiée *Desportes*, médecin, voyageur et auteur ; né à Vitré en 1704. Il mourut au quartier Morin, île et côte St.-Domingue, en 1748. On a de lui : *Histoire des maladies de St.-Domingue ; Paris*, 1771, 3 vol. *in-12 ; Traité des plantes usuelles de l'Amérique*, etc. — Olympe de *Gouges*, veuve *Aubry*, auteur dramatique ; née à Montauban en 1755, et décapitée à Paris le 16 brum. an 2 (4 nov. 1793). Elle a donné : *Mariage de Cherubin*, comédie ; *L'Homme généreux*, drame : ses Œuvres font, 3 vol. — René du *Guay-Trouin*, fameux capitaine, un de nos meilleurs marins : né à St.-Malo en 1673, mort à Paris en 1736. On a de lui : *Mémoires*, 1740, Paris, 1 vol. *in-4o.* — Jean-Baptiste Budes, comte de *Guébriant*, grand et brave capitaine, maréchal de France : né au château du Plessis-Budes en 1602, mort au siége de Rotweil en 1643. — Bertrand du *Guesclin*, connétable de France, vertueux et grand guerrier : né en Bretagne en 1311, mort à Châteauneuf-Randon en 1380. Il fut enterré à St.-Denis. — Pierre *Hévin*, jurisconsulte et littérateur : né à Rennes en 1621, mort en 1692. On a de lui : *Consultations* et *Observations sur la coutume de Bretagne*, in-4° ; Rennes, 1713 ; *Questions* et *Observations concernant les matières féodales*, etc. — Pierre *Landais* ; né à Vitré vers 1450, garçon tailleur, puis maître de la garde-robe de François II, ensuite grand trésorier de ce prince : enfin, convaincu de concussions et d'oppressions, il fut pendu en 1485 par arrêt du chancelier Christian. — Gilles de *Laval*, seigneur *de Retz*, d'abord juste et courageux, ensuite libertin et meurtrier : brûlé vif en 1440 dans la prairie de Nantes, avec un italien son complice, pour s'être rendu coupable envers le duc de Bretagne. — Pierre-Louis de *Maupertuis*, mathématicien, astronome, auteur et voyageur : né à St.-Malo en 1698, mort à Bâle dans les bras de MM. *Bernoulli*, en 1759. Il étoit membre de diverses académies. Ses principaux ouvrages sont : *La Figure de la terre déterminée : La Mesure d'un degré du méridien ; Discours sur la figure des astres ; Élémens de géographie ; Astronomie nautique ; Élémens d'astronomie ; Dissertations physiques à l'occasion d'un nègre blanc ; Vénus physique.* — Simon, comte de *Montfort*, brave guerrier. Il s'étoit signalé dans un voyage d'outre-mer, et depuis contre les Albigeois, auxquels il prit Béziers et Carcassonne ; il battit ensuite Pierre, roi d'Arragon ; Raymond, comte de Toulouse, et leurs alliés. Pour l'en récompenser, le pape Innocent III et le concile de Latran lui donnèrent l'investiture du comté de Toulouse ; mais il fut tué en 1218, d'un coup de pierre lancée par une femme lorsqu'il assiégeoit cette ville. — Paul *Pezron*, bernardin, né à Hennebon en 1639, mort en 1706 : la nature l'avoit doué d'une mémoire prodigieuse et d'une ardeur infatigable. On a de lui : *L'Antiquité des temps rétablie*, 1687, *in-4°* ; *Défense de l'antiquité des temps*, etc. — Jean-François-René *Pommereul*, né à Fougères en 1745 : littérateur, général de division, préfet du département d'Indre-et-Loire. On a de lui : *Histoire de l'île de Corse*, 2 vol. ; *Recherches sur l'origine de l'esclavage religieux et politique du peuple en France*, in-8°, 1781 ; *Manuel d'Épictète ; De l'art de voir dans les beaux-arts ; Campagnes de Bonaparte en Italie*, 5 vol. *in-8°*, etc. — Sébastien *le Prestre*, seigneur *de Vauban*, maréchal de France, ingénieur et auteur : né en 1633, mort en 1707 d'une fluxion de poitrine, après avoir conduit cinquante-trois siéges et quarante actions de vigueur. On a de lui : *Manière de fortifier ; Essais sur la fortification ; Projet d'une Dîme royale*, etc. — Jean-Baptiste *Robinet*, né à Rennes en 1728, censeur royal, un des écrivains les plus laborieux. Il a publié : *Dictionnaire universel des sciences morales, économiques, politiques et diplomatiques*, ou *Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen*, 30 vol. *in-4o* ; *Lettres sur les débats de l'Assemblée nationale, relativement à la constitution*, 1789, 3 vol. *in* 8°, etc. — Alain-René *le Sage*, excellent romancier, auteur dramatique et comique ; né à Ruys en 1677, mort à Boulogne-sur-mer en 1747. On a de lui : *Traductions, Paraphrases des lettres d'Aristénette*, auteur grec, son premier ouvrage, 2 vol. *in* 12 ; *Guzman d'Alfarache*, 2 vol. *in-12* ; *Le Bachelier de Salamanque*, 2 vol. *in-12* ; *Gilblas de Santillane*, 4 vol. *in-12* ; *Nouvelles aventures de Don Quichotte*, 2 v. *in-12* ; *Le Diable boiteux*, 2 vol. *in-12* ; *Crispin rival de son maître*, et *Turcaret*, comédies en prose, etc. — Germain-François Poullain de *Saint-Foix*, connu pour bon auteur, et brave ; né à Rennes en 1698, mort à Paris en 1776. On a de lui : *Lettres turques ; Essais historiques sur Paris*, 7 vol. *in-12*, *Histoire de l'Ordre du St.-Esprit ; Comédies*, 4 vol. — René-Joseph de *Tournemine*, jésuite, philologue très-savant ; né à Rennes en 1661, mort à Paris en 1739. Il travailla long-temps au *Journal de Trévoux*. Il a laissé un grand nombre de dissertations répandues dans ce journal ; *Histoire des Juifs*, de *Prideaux*, 6 vol. *in-12* ; un *Traité* manuscrit contre les rêveries du père Hardouin, etc. — Nicolas-Charles-Joseph *Trublet*, littérateur ; mort à Paris au mois de mars 1770. On a de lui : *Mémoires sur les vies et ouvrages de MM. de Fontenelle et de la Motte ; Essais sur divers sujets de littérature.*

Illerich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Coblentz, canton de Kaiserseseh, à 4 kilom. (1 l.) S. de Kaiserseseh, 8 k. (2 l.) S. E. d'Ulmen, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. de Coblentz. *Pop.* 200. *Bur. de p.* d'Andernach.

Digitized by Google

Illes (les), v. (*Pyrénées-Orientales*). *Voyez* Illas (les).

Illette (l'), fort (*Manche*), arrond. de Valognes, cant. de Quettehou, près la mer, à 2 k. (½ l.) de St.-Vaast, 18 k. (4 l.) de Valognes. *Pop...* *Bur. de poste* de St.-Vaast.

Illeu, rivière (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et cant. d'Argelès. Sa source, à 16 k. (3 l. ⅔) S. S. O. de St.-Savin, coule au N. E., traverse le lac de Mence-Nom, et se rend dans le gave de Cauteras, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. E. de sa source. C'est un des gaves qui forment le gave de Pau.

Illeu, pic (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et canton d'Argelès, à 16 kil. (3 l. ⅔) S. de cette ville.

Illeville-sur-Montfort, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, canton de Montfort, attenant à la forêt de Montfort, à 15 k. (3 l. ½) de Pont-Audemer, 4 myr. (10 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 1004. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Illfurth, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. d'Altkirch, au confluent de la Largue et de l'Ill, à 5 k. (1 l. ¼) d'Altkirch, 4 myriam. (10 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 682. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Illhæusern, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Ribeauville, à 6 k. (1 l. ½) de Schelestat. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Schelestat.

Illiat, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, canton de Toissey, à 30 k. (6 l. ⅔) de Trévoux, 30 kil. (6 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 444. *Bur. de poste* de Thoissey.

Illier, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. de Vic-de-Sos, à 13 k. (3 l.) de Tarascon. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Tarascon.

Illiers *ou* Illiers-l'Evêque, bourg (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Nonancourt, sur la Coudane, à 25 k. (5 l. ¾) de Verneuil, 24 kil. (5 l. ½) d'Evreux. Illiers avoit titre de *baronnie* : il y avoit deux églises paroissiales. C'étoit le siége d'une sergenterie. Le territoire fournit d'excellens vins. *Popul.* 794. *Bur. de poste* de Nonancourt.

Illiers, ville (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, ch.-l. de canton, sur le Loir, à 24 k. (5 l. ½) S. O. de Chartres, 31 kilom. (7 l.) E. de Nogent-le-Rotrou, 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de Brou. Il y a des tanneries pour les cuirs. *Pop.* 2200. *Bur. de p.*

Illies, v. (*Nord*). *Voyez* Yllies.

Illifaut, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, canton de Merdrignac, à 21 k. (4 l. ¾) de Broons, 5 myr. (11 l. ⅔) de St.-Brieux. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Broons.

Illingen, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, canton d'Ottweiler, à 8 kil. (2 l.) O. S. O. d'Ottweiler, 13 k. (3 l.) S. de Tholey, 5 myr. (12 l. ½) S. E. de Trèves. Il y a des mines de houille exploitées. *Pop.* comprise celle de Gennweiller, 299. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Illkirch, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton de Geispoltzheim, près l'Ill, à 5 k. (1 l. ⅓) de Strasbourg. C'étoit le chef-lieu d'un des bailliages qui appartenoient à la ville de Strasbourg. *Pop.* comp. celle de Graffenstaden, 1530. *Bur. de p.* de Strasbourg.

Illois, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Aumale, à 15 k. (3 l. ½) de Neufchâtel, 5 m. (12 l.) de Rouen. *Pop.* 250. *B. de p.* d'Aumale.

Illwikersheim, (*Bas-Rhin*). *Voyez* Osvaeld.

Illy, v. (*Ardennes*), arrond. et cant. nord de Sedan, à 3 k. (¼ de l.) de cette ville, 18 k. (4 l.) de Charleville. On trouve aux environs, de l'ardoise, de l'argile et du sable. *Popul.* 502. *Bur. de poste* de Sedan.

Illzach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, canton d'Habsheim, à 4 k. (1 l.) de Mulhausen, 20 kilom. (4 l. ½) d'Altkirch, 7 k. (1 l. ¾) d'Habsheim. *Pop...* *Bur. de poste* de Mulhausen.

Illoud, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 32 kil. (7 l. ⅓) de Chaumont. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Bourmont.

Ilons, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Puget-de-Théniers, cant. de Beuil, à 20 k. (4 l. ½) de Puget, 41 k. (9 l. ⅓) de Nice. Il y a un moulin à farine. *Pop.* 434. *B. de p.* de Nice.

Ilsbach, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Berncastel, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Kleinnig, dont il dépend, 8 kil. (2 l.) S. E. de Berncastel, 32 kilom. (7 l. ¼) N. E. de Trèves. *P.* 15. *B. de p.* de Trèves.

Iltats, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Podensac, à 5 k. (1 l. ⅓) de Cadillac, 31 k. (7 l.) de Bordeaux. *Pop.* 1460. *Bur. de p.* de Cadillac.

Ilure, île (*Morbihan*), arrond. de Vannes, canton de Sarzeau, dans le Morbihan, à 10 k. (2 l. ¼) de Vannes.

Ilverich, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. d'Urdingen. *P.* 187. *Bur. de poste* de Creveldt.

Imberts (les), v. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, canton et commune de Gordes, à 29 k. (6 l. ½) d'Avignon, 19 k. (4 l. ½) d'Apt. *Pop.* comprise celle de Gordes et dép. 2812. *B. de poste* d'Avignon.

Imbleville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton de Tôtes, sur la Saanne, à 24 kil. (5 l. ½) de Dieppe, 33 k. (7 l. ½) de Rouen. *Pop.* 581. *Bur. de poste* de Tôtes.

Imbrechies, ham. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, commune de Monceau, à 1 kilom. (¼ de l.) O. de Monceau, 8 kil. (2 l.) O. de Chimay. Il y a un fourneau. *Pop.* comp. celle de Monceau, 250. *Bur. de poste* de Chimay.

Imbrechy, v. (*Nord*). Il y a des forges. *Pop...* *Bur. de p.* d'Avesnes.

Imbrecourt, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Chatenois, commune de Vouxeif, près du Vair, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Neufchâteau. 5 myriam. (11 l.) d'Epinal. *Popul.* comprise celle de Vouxeif, 447. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Imbschbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, à 2 k. (½ l.) N. E. de Winweiler, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Goelheim, 5 m. (11 l. ¾) S. S. O. de Mayence. Il y a plusieurs mines de cuivre dans les environs de Reichinesbribe et de Hect. *Popul.* 509. *Bureau de poste* de Kaiserslautern.

Imbsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, canton de Bouxwiller, près la source du Lienbach, ruisseau, à 23 k. (5 l. ⅓) d'Haguenau, 32 k. (7 l. ¼) de Strasbourg. *Popul.* 493. *Bur. de poste* de Saverne.

Imbsweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, canton de Winweiler, à 7 kil. (1 l. ¾) N. N. O. de Winweiler, 2 k. (½ l.) S. de Rockenhausen, 32 k. (7 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Imécourt, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, canton de Buzancy, près l'Egrond, à 7 kil. (1 l. ¾) de Grand-Pré, 5 m. (10 l. ½) de Charleville. Il s'y fabrique des boulets et du fer. *P.* 215. *B. de p.* de Buzancy.

Imeldange, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, commune de Belle-Tanche, près de la Moselle, à 5 k. (1 l. ¼) de Thion-

Digitized by Google

ville, 21 k. (4 l. ¾) de Metz. *Pop.* comp. celle de Belle-Tanche, 317. *Bur. de poste* de Thionville.

Imgenbruch, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Monjoie. *Pop.* 655.

Imling, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, sur la Sarre, à 2 k. (½ l.) de Sarrebourg, 6 myriam. (14 l.) de Nancy. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Immendorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bruhl, à 3 kil. (¾ de l.) N. p. E. de Bruhl, 4 k. (1 l.) S. p. O. de Cologne, 5 myr. (12 l. ½) E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 94. *Bur. de poste* de Cologne.

Immendorf, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, à 4 kilom. (1 l.) E. de ce canton, 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de Linnich, 20 kilom. (4 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 121. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Immenthal, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Wolfstein, près et dépendant de la commune de Rossbach, à 1 kilom. (¼ de l.) de Wolfstein, 6 m. (13 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Rossbach, 236. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Immerath, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, canton d'Erkelens, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Erkelens, 4 kil. (1 l.) N. p. E. de Titz, 33 kilom. (7 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 495. *Bur. de p.* de Juliers.

Immerath, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, à 13 k. (3 l.) de Manderscheid, 4 m. (10 l. ½) N. p. E. de Trèves. *P.* 114. *Bur. de poste* de Trèves.

Immercourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et canton nord d'Arras, comm. de St.-Laurent, près de la Scarpe, à 3 k. (¾ de l.) d'Arras. *Pop.* comp. celle de St.-Laurent, 750. *Bur. de poste* d'Arras.

Immerhoff, cense (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Cattenom, commune de Soestrich, à 7 kilom. (1 l. ½) de Thionville, 34 k. (7 l. ½) de Metz. *Pop.* comp. celle de Soestrich, 284. *Bur. de p.* de Thionville.

Immersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Goelheim, près de la Primm, à 5 kil. (1 l. ¼) N. N. E. de Goelheim, 4 kilom. (1 l.) E. p. S. de Kirchheim-Boland, 40 k. (9 l.) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 99. *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

Immert, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 16 k. (3 l. ¾) N. N. E. de cet endroit, 18 k. (4 l.) N. de Birckenfeld, 27 kil. (6 l.) E. N. E. de Trèves. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Trèves.

Immonville, v. (*Moselle*), arr. et canton de Briey, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 28 k. (6 l. ¼) de Metz. *Popul.* 168. *Bur. de poste* de Briey.

Imont, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Veselise, commune de Vaudemont, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Veselise, 38 kilom. (8 l. ½) de Lunéville. *Pop.* compr. celle de Vaudemont, 433. *Bur. de poste* de Veselise.

Imonville, v. (*Eure-et-Loir*). *Voyez* Ymonville.

Impe, v. (*Escaut*), arrond. de Termonde, canton sud d'Alost, à 4 k. (1 l.) E. d'Oordeghem, 7 kil. (1 l. ¾) O. N. O. d'Alost, 19 kil. (4 l. ¼) S. E. de Gand. *Pop.* 601. *Bur. de poste* d'Alost.

Impflingen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Annweiler, à 8 k. (2 l.) E. S. E. d'Annweiler, 4 k. (1 l.) S. de Landau. *Pop.* 417. *B. de p.* de Deux-Ponts.

Impny, v. (*Nièvre*), arrond. et canton de Nevers, près de la Loire, à 9 k. (2 l. ⅓) de Nevers. Il y a deux forges, et une fenderie dans laquelle il se fabrique du fer marchand : on y réduit le fer en barres de tout échantillon. Le territoire est un pays vignoble; il y a aussi des pâturages et des bois. *Pop.* 409. *Bur. de poste* de Nevers.

Improven, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn. *Pop.* 178.

Impôts. Sous la monarchie, ils s'élevoient en totalité à 585 millions. Les plus fortes parties étoient les droits sur le sel et le tabac; les droits de traite et autres, donnés à bail ou en régie à la ferme générale, estimés à environ 186 millions; la taille, 91 millions; les deux vingtièmes, 55 millions; la capitation, 41 millions 500 mille liv.; les droits d'aides sur les boissons, les droits sur les ouvrages d'or et d'argent, sur la fabrication des fers, des cuirs, des cartes, du papier et de l'amidon, 51 millions 500 mille liv. Les frais de recouvrement de toutes les impositions du royaume se montoient à 58 millions.

Imprimerie royale, actuellement *nationale de la République*. François Ier l'avoit établie en 1531. C'étoit la plus riche et la plus belle qu'il y eût. On y imprimoit les papiers publics émanés du ministère, les mémoires des académies, et les ouvrages des auteurs qu'il plaisoit au roi d'honorer spécialement. Cette faveur n'étoit pas toujours une preuve de mérite : elle fut accordée à Crébillon pour sa tragédie de *Catilina*. Des interprètes de toutes les langues savantes et étrangères faisoient partie de cet établissement. L'imprimerie royale coûtoit annuellement à l'état 200,000 liv. Cette imprimerie, anciennement au Louvre, actuellement hôtel ci-devant Penthièvre, est beaucoup plus considérable que du temps de la monarchie. Toutes les lois, les actes du gouvernement, des ministres, et de quelques administrations particulières, y sont imprimés, ainsi que les ouvrages jugés dignes d'être imprimés aux frais du gouvernement. Cette imprimerie est sous la dépendance du ministère du grand-juge : elle est dirigée par un directeur.

Imvonst, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Borcette, commune de St.-Cornelis-Munster, à 4 k. (1 l.) d'Aix-la-Chapelle. *Popul.* comprise celle de Saint-Cornelis-Munster et dép. 531. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Inaumont, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, canton de Château-Porcien, à 6 kilom. (1 l. ½) de Réthel, 38 k. (8 l. ½) de Charleville. *P.* 373. *Bur. de poste* de Réthel.

Inaye, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, canton de Balleroy, sur l'Aure, à 6 k. (1 l. ½) S. de Bayeux, 24 k. (5 l. ½) O. de Caen, 31 kil. (7 l.) E. N. E. de St.-Lô. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Bayeux.

Incarville, v. (*Eure*), arr. et canton de Louviers, près de l'Eure, à 2 k. (½ l.) de Louviers, 23 kil. (5 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Louviers.

Inchelin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de St.-Illiers-la-Ville, à 13 k. (3 l.) de Mantes. *Pop.* compr. celle de St.-Illiers-la-Ville, 223. *Bur. de poste* de Mantes.

Incheville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton d'Eu, entre la forêt d'Eu et la Bresle, à 31 kil. (7 l.) de Dieppe, 7 myr. (16 l.) de Rouen. *Pop.* 212. *Bur. de poste* d'Eu.

Inchy, v. (*Nord*), arrond. de Cambrai, canton de Cateau-Cambresis, à 18 k. (4 l.) de Cambrai, 38 k. (8 l. ½) de Douay. *Pop.* 791.

Bur. de poste de Cateau-Cambresis, dép. du Nord.

Inchy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Marquion, près de la Gache, à 18 kilom. (4 l.) de Bapaume, 24 k. (5 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 825. *Bur. de poste* de Cambrai, dép. du Nord.

Incisa, bourg (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, sur la rive droite du Belbo, à sa jonction avec un ruisseau, à 22 k. (5 l.) S. O. d'Alexandrie. *Pop.* 1942.

Incourt, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton de Jodoigne, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Jodoigne, 14 kil. (3 l. ¼) E. de Wavre, 38 kilom. (8 l. ½) E. S. E. de Bruxelles. On y récolte des grains de toute espèce, pâturages, et peu de bois. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Incourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton de Wail, à 29 k. (6 l. ½) de Montreuil, 4 m. (10 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 224. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Indelbroux, cense (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Sarre-Libre, commune de Bisten, à 8 kil. (2 l.) de Sarre-Libre, 4 myr. (10 l.) de Thionville. *Pop.* comprise celle de Bisten, 157. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Inden, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich, près la Dente, à 13 k. (3 l.) S. p. E. de Linnich, 5 kil. (1 l. ¼) S. p. E. de Juliers, 18 k. (4 l.) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Juliers.

Indevillers, v. (*Doubs*), arr. et canton de St.-Hippolyte, à 9 kil. (2 l. ½) E. de cette ville, 7 myr. (16 l.) E. p. N. de Besançon, 14 k. (3 l. ½) S. O. de Porentruy. *P.* 590. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Indoleils, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, canton de Thônes, commune du Grand-Bornand, à 18 kil. (4 l.) d'Annecy, 8 kilom. (2 l.) de Thônes. *Popul.* comprise celle du Grand-Bornand, 1922. *Bur. de poste* d'Annecy.

INDRE.

Ce département a pris son nom de la rivière qui le traverse du S. E. au N. E.

Il est formé de la partie occidentale de la ci-devant province de Berri.

Le Berri passa au pouvoir des Français sous le règne de Clovis : il fit ensuite partie des Etats des ducs d'Aquitaine. Charlemagne y établit des comtes, qui bientôt se rendirent indépendans, se regardant seulement comme vassaux. Eudes Arpin, ou Herpin, vendit ce comté à Philippe Ier, en 1100, pour se procurer les moyens de faire un voyage à la Terre-Sainte. Le roi Jean l'érigea de nouveau en duché, l'an 1360, en faveur de Jean de France, son troisième fils. A la mort de ce prince, comme il ne laissa pas d'enfans, le duché fut réuni à la couronne en 1416. En 1460, Charles de France, second fils de Charles VII, eut en partage le Berri, qu'il échangea en 1465 contre la Normandie. Le Berri fut en ce moment et pour toujours réuni à la couronne.

Les bornes du départ. de l'Indre sont au N. celui de Loir-et-Cher à l'E. celui du Cher, au S. celui de la Creuse, à l'O. celui de la Vienne.

La superficie de ce département est d'environ 1,347,536 arpens carrés ou 687,760 hectares ; sa population est de 209,911. Il est composé de deux cent soixante-treize communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-trois cantons et vingt-quatre justices de paix. La préfecture de ce département est à Châteauroux. *Issoudun*, *la Châtre* et *Leblanc* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'archevêché de *Bourges*, et dépend de la 21e division militaire, dont la résidence du commandant est à Bourges : il est du ressort du tribunal d'appel séant à Bourges, département du Cher, et dans la 8e conservation forestière.

Les principales rivières sont l'*Indre*, dont la source se trouve dans le département de la Creuse, et la *Creuse*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont : Almet, Bordelonte, Bouzanne, Bouzanteuil, Claise, Clec, Créancet, Egronne, Fouzon, Gargillesse, Gourdon, Igueray, Lyoson, Magny, Modon, Nahon, Ozance, Portefeuille, Sausine, Sosne, Suin, Théol, Vauvre.

Forêts. Berger, Boisseaux, Brosses, Brouard, Châteauroux, Garsenland, Gatine, Montpège, Mouère, Murat, Paul, Thimaut, Tonne, Vatan, Vernusse.

Bois national, un.

Productions. Le territoire de ce département n'est point généralement bon. Il y a beaucoup de mauvais vignobles ; mais il est fertile en blé, dans quantité d'endroits, et en foin sur les bords de l'Indre : dans l'intérieur, il y a beaucoup de bois. Une assez grande étendue de terres incultes qui ne servent qu'à nourrir des moutons d'une foible espèce, mais dont la laine est très-bonne et soyeuse, forme, avec les mines de fer et les bestiaux que l'on vend aux foires du pays, la principale richesse de ce département. La culture du chanvre n'est pas un objet moins important, et son produit s'élève à plus de quinze cent mille fr. par an.

Industrie. Les manufactures du ci-dev. Berri consistent principalement en étoffes de laine, et en diverses espèces de toiles. Les unes et les autres ont perdu de leur activité depuis la guerre. Les fabricans ne font guère que de ces gros draps appelés *draps de Berri*, excellens, à la vérité, mais qui ne peuvent servir qu'aux habits de soldats, ou des habitans de la campagne. Les autres étoffes sont des serges grossières, des droguets, des tiretaines, quelques pinchinats, mais toutes assez médiocres, et pour la beauté et pour la bonté. Outre les laines qui se consomment dans ce département pour la fabrication des étoffes, il s'en emploie aussi une grande partie en ouvrages de bonneterie, sur-tout en bas, et quelque peu de tapisseries de Bergame. Les laines pour la bonneterie sont partie fines et partie moyennes ; celles pour la tapisserie sont grossières. A l'égard des toiles, les ouvriers ne travaillent guère pour leur compte : leurs metiers ne sont ordinairement occupés que pour les particuliers qui les font travailler. Les villes où la fabrication des étoffes de laine est la plus estimée, sont : Bourges, Issoudun, Châteauroux, Selles, Aubigny et Romorantin. On fabrique aussi dans ce département beaucoup d'huiles de noix qui se consomment en partie dans le pays, et le surplus dans les départemens voisins. En général celui-ci, riche de ses productions, pourroit le devenir davantage si l'on vouloit entreprendre un canal qui, en traversant une partie du Berri, aboutiroit au Cher d'un côté, et de l'autre à l'Allier. Par-là, cette ci-devant province communiqueroit avec l'Auvergne, le Bourbonnois, etc., et les marchandises se répandroient à peu de frais par la Loire et la Seine jusqu'aux ports de Nantes, Rouen, etc. Indépendamment des denrées de consommation pour l'usage de Paris et autres villes qui se trouvent sur la route, ce canal serviroit encore à voiturer les bois de marine qui manquent dans plusieurs ports, et qui sont si communs dans les forêts nationales de Troussays, Cérilly, etc., et encore plus dans les héritages des particuliers du Bourbonnois, dont l'Etat ne peut profiter, et qui pourrissent sur les lieux, faute d'eau pour les transporter. On est souvent obligé de donner pour 20,000 fr. des bois qui se roient vendus 60,000 fr. au moins, s'il y avoit un canal, au moyen duquel on conserveroit l'argent qu'on porte chez l'étranger pour les bois de construction. Ces observations ont été faites infructueusement sous la monarchie par M. Marcandier; mais ce plan sera sûrement exécuté sous le gouvernement actuel.

Valeurs en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur. *Voyez* Paris.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Arpent de 100 perches, à 18 pieds, 34.18).

Arpent

Digitized by Google

Arpent de 100 perches à 20 pieds, 42.208.
— *id.*, à 22 pieds, 51.072.
— *id.*, à 24 pieds, 60.780.
— *id.*, à 25 pieds, 65.950.
— *id.*, à 30 pieds, 94.969.
Boisselée de 165 toises carrées, 6.268.
— de 176 *id.*, 6.686.

Nota. L'arpent est la mesure générale; il se divise en journaux, boisselées, ou hommées, suivant les usages des lieux et la nature des terres. La valeur de l'unité principale étant connue, il est facile d'en déduire celle des divisions.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Michel *Baron*, célèbre acteur; né à Issoudun en 1652, mort en 1729. *Baron* joua d'abord dans la troupe de la Raisin, et ensuite dans celle de Molière : on l'appela le *Roscius* de son siècle. Il a paru en 1760, 3 vol. *in*-12, de pièces de théâtre sous le nom de ce comédien; mais on ne les croit pas toutes de lui. — Guillaume *Berthier*, homme de lettres distingué; né à Issoudun en 1705. — Antoine *Dorsane*, official de Paris, journaliste; né à Issoudun, mort en 1728. On a de lui : *La Constitution* Unigenitus, 2 vol. *in*-4°, ou 6 vol. *in*-12, etc.

Indre (l'), rivière (*Creuse*), où elle prend sa source près Bussière-St.-George, à 8 k. (2 l.) N. O. de Boussac, coule au N. p. O., passe près St.-Sever, arrose la Châtre, reçoit l'Igneray, le Vanvre, passe entre Saint-Vincent et Saint-Martin et à Châteauroux; et, allant au N. O., arrose Busançois, passe près Palluau et Chatillon-sur-Indre, à Loches, Beaulieu et Cormery; et coulant à l'O., arrose Montbazon et Azay-le-Rideau, se jette dans la Loire, à 8 k. (2 l.) N. de Château-Chinon, après 22 myr. (50 l.) de cours.

Indre (Basse-) v. (*Loire-Infér.*) *Voyez* Basse-Indre.

INDRE-ET-LOIRE.

Ce département tire son nom de deux de ses rivières les plus considérables.

Il comprend à peu près l'ancienne province de Touraine.

Cette province fut subjuguée par les Romains en 480; elle fut prise par les Visigoths, passa ensuite aux comtes de Blois, après aux comtes d'Anjou, et enfin aux rois d'Angleterre. Elle fut confisquée avec le Maine et l'Anjou par Philippe-Auguste. Henri III, roi d'Angleterre, renonça absolument à ses prétentions sur cette province par un traité fait avec saint Louis en 1255. Le roi Jean l'érigea en duché, l'an 1356, en faveur de Philippe son fils, depuis duc de Bourgogne. Mais à la mort de François, duc d'Alençon et frère de Henri III, la Touraine est revenue au domaine, et n'en a plus été séparée.

Les bornes du département d'Indre-et-Loire sont au N. celui de la Sarthe, au N. O. celui de Loir-et-Cher, au S. E. celui de l'Indre, au S. O. celui de la Vienne, à l'O. celui de Maine-et-Loire.

La superficie de ce département est d'environ 1,220,799 arpens carrés ou 623,076 hect.; sa population est de 278,758 individus; il est composé de 298 communes, et divisé en trois arrondiss. communaux ou sous-préfectures, en 24 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à Tours. *Loches* et *Chinon* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'archevêché de Tours, et dépend de la 22e division militaire, dont le commandant réside à Tours : il est du ressort du tribunal d'appel séant à Orléans, département du Loiret, et dans la 7e conservation forestière.

Ses principales rivières sont :

La *Loire* (voyez le département de l'Ardèche); la *Vienne* (voyez le département de la Creuse); la *Creuse*.

L'*Indre* commence dans le département de la Creuse, entre dans celui de l'Indre, passe à la Châtre, à Châteauroux, à Châtillon-sur-Indre, à Loches, à Montbazon, à Azay-le-Rideau, et se rend dans la Loire par sa gauche.

Le *Cher* a sa source dans le département de la Creuse.

Les principales villes sont les trois chefs-lieux d'arrondissemens : *Tours*, *Loches* et *Chinon*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont : Authion, Bignon, Bourouse, Cotais, Dême, Doit, Echandon, Évre, Lane, Latan, Lestrigneuil, Long, Lyonson, Manse, Ramberge.

Forêts, Amboise, Beaumont, Château-Regnault, Château-la-Vallière, Chinon, Crissay, Ferrière, Loches, Preuilly, Villandry.

Productions. Elles consistent en bons vins blancs et rouges, blé, seigle, orge, avoine, fèves, haricots, fourrages, réglisse, fruits, anis, coriandre, mil, millet, maïs, gomme arabique, huile de noix, noix, châtaignes, lin, chanvre, cire, miel, confitures, soie, fer, acier, cuirs préparés, et eaux-de-vie. On peut mettre aussi au nombre de ses productions commerciales et territoriales les meules de moulins que l'on tire de plusieurs carrières qui se trouvent dans les villages de Parcenay, d'Ambillon, de St.-Mars, et de Mettray.

Industrie. Elle tient un rang distingué dans le commerce par le grand nombre de ses manufactures. On fabrique dans ce département beaucoup d'étoffes en soie, telles que damas façon de Gênes, moires, gros-de-Tours, raz de St.-Maur, croisés de toutes couleurs, raz de veuve, raz de St.-Cyr, rubans, ceintures de soie, draps de soie, serges de Florence, et autres étoffes de soie à fleurs, unies et brochées. On y fabrique de la petite et grosse draperie, des toiles communes et de ménage, des serges, des étamines et des pinchinats. Il y a des moulins à papier à Corbery, près Loches, sur la rivière d'Indre; à Rignac, à Coursay, près Rignac; à Truyes et à Neuvy, et le travail annuel de ces différens moulins peut fournir environ 7,000 rames de papier qu'on envoie à Tours, au Mans, à Angers, et dans les départemens voisins. Les fruits secs, comme les pruneaux, les poires et les pommes; ceux confits, liquides et autres, comme les gelées, les abricots, les prunes, les fleurs d'orange, ou enfin frais, comme les poires de bon chrétien, les prunes et abricots, se débitent à Paris et dans toute la France : les étrangers mêmes en font une grande consommation. Enfin le département d'Indre-et-Loire réunit deux avantages précieux, celui de ses nombreuses productions presque toutes utiles au commerce intérieur et extérieur de la France, et celui d'un grand nombre de manufactures, qui font fleurir l'un et l'autre, par la quantité d'objets en crédit qu'on en tire journellement, et qui pourront, à la paix, balancer l'industrie d'une foule de départemens, qui avec plus de ressources n'ont peut-être pas les mêmes moyens de s'enrichir. Ce département possède plusieurs sources minérales, des mines de fer, de cuivre tenant or et argent, plusieurs forges que ces mines alimentent. Un objet digne de curiosité, ce sont des grottes qui offrent à l'œil une foule de cristallisations, congélations, pétrifications. On y trouve aussi des ossemens monstrueux.

Valeur en mètres des mesures de longueur, en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur : valeur en mètres.

Toise de Paris, 1.949.
Pied idem, 0.3248.
Aune, 1.1904.
Chaîne, ou Perche linéaire, de 25 pieds, 8.1207.
Perche linéaire de 22 pieds, 7.1464.

Mesures agraires; valeur en ares.

Chaînée, ou chaîne carrée, de 25 pieds de côté, faisant 625 pieds carrés, 0.6595.
Arpent de 100 chaînées ou 1736 ½ toises carrées, 65.950.
Arpent des eaux et forêts, 51.072.

Les grands hommes célèbres ou fameux nés dans ce département, sont : Aimery d'*Amboise*, grand-maître de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem, brave marin, et heureux dans ses entreprises; né en 1434, mort en 1512. — George d'*Amboise*, aumônier de Louis XI, cardinal et premier ministre de Louis XII; homme sage et vertueux : il travailloit à réformer les abus qui existoient alors dans l'administration de la justice. Né en 1434, mort en 1510. — François-Huguet *Armand*, né à Richelieu en 1699, et mort le 26 décembre 1765. Il a joué avec succès sur le théâtre des comédiens français. Il a fait avec Dérosée *L'Heureux événement*, divertissement. Son fils a donné *Le Cri de la Nature*; *Les Effets de la vengeance*; *Le Secret de famille*, et plusieurs autres pièces. — Jean *Baudoin*, de Pradelle, de

Digitized by Google

l'Académie française, mort en 1650. On a de lui, *Histoire de Malte, du Pérou*; et nombre de traductions. — Abraham *Bosse*, graveur et auteur, né à Tours, mort en 1660. On a de lui : *Traités sur la manière de dessiner les ordres d'architecture*, 1684, in-fol.; *sur la Gravure*, 1645, in-8°; *sur la Perspective*, 1652, in-8°; *Représentation de diverses figures humaines, avec leurs mesures, prises sur des antiques qui sont de présent à Rome*, Paris, 1656. — François *Bretonneau*, jésuite, prédicateur, né à Tours en 1660, mort à Paris en 1741. Il fut réviseur et éditeur des sermons de ses confrères Bourdaloue, Cheminais, Giroust. On a de lui : *Réflexions chrétiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde*, in-12; et *Abrégé de la vie de Jacques II*, in-12. — Jean *Brodeau*, mathématicien et auteur, né à Tours, chanoine de cette ville; mort en 1563. On a de lui : *Recueil d'observations et de corrections, publié sous le titre de* Miscellanea, 1609, in-8°. — André du *Chesne*, historien et généalogiste; né à l'Isle-Bouchard en 1584, écrasé en 1640 par une charrette, en allant de Paris à sa maison de campagne, à Verrières. On a de lui : *Histoire des papes*, Paris 1653, 2 vol. *in-fol.*; *Histoire d'Angleterre*, 2 v. *in-fol.*, Paris 1634; *Histoire des ducs de Bourgogne*, etc., etc. — René *Descartes*, philosophe très-savant, fondateur du cartésianisme; né à la Haye-Descartes, en 1596, mort en 1630. Ce philosophe laissa un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : ses *Principes*, in-12; ses *Méditations*, 2 vol. *in-12*; sa *Méthode*; *Traité de la géométrie*; *Traité de l'homme*, etc., etc., etc. — Philippe *Néricault-Destouches*, auteur comique et moral; né à Tours en 1680, mort dans sa terre, près Melun, en 1754; membre de l'Académie française. C'est Destouches qui a dirigé l'édition des œuvres de son père, faite au Louvre, en 5 v. *in* 4°, imprimée par ordre de Louis XV en 1757; elle a été réimprimée en 10 v. *in*-12. Les chefs-d'œuvres de Destouches, sont : *Le Glorieux*, *Le Philosophe marié*, *Le Dissipateur*, *Le Curieux impertinent*. — Jean-Baptiste-Joseph Villart de *Grécourt*, poëte français; né à Tours en 1683, mort à Paris en 1743. Grécourt étoit un des meilleurs lecteurs de son temps. Ses poésies ont été publiées en 1747, en 2 vol., et réimprimées à Luxembourg en 1761. On a de lui : *Fables*, *Contes*, *Epigrammes*, *Chansons*; *Philotanus*, poëme. — Jacques *Hardion*, professeur d'histoire, et auteur de quelques bons ouvrages; né à Tours en 1686, mort à Paris en 1766. On a de lui : *Histoire antique*, *Nouvelle histoire poétique*, *Histoire universelle*, etc. — Jean *Juste*, célèbre sculpteur; né à Tours. — J. C. *Lamblardie*, inspecteur-général, directeur de l'école des ponts et chaussées, et instituteur de l'école polytechnique; né en 1737 à Louhes, et mort à Paris le 6 frimaire an 6 (26 nov. 1797). On a de lui : *Cours d'architecture hydraulique*. Il est regretté par tous les savans. — Claude de *Marolles*, gentilhomme de la province de Touraine, lieutenant des Cent-suisses, et maréchal de camp, mort en 1633 à 69 ans, regardé comme un héros qui mêloit la rodomontade à la bravoure. Marolles signala son courage en France, en Italie, en Hongrie et ailleurs. — Michel de *Marolles*, fils du précédent; né à Tours, et mort à Paris en 1681. Il a donné grand nombre de traductions, où il réussit souvent assez mal, et d'autres ouvrages, tels que *Mémoires historiques*. Il recueillit un nombre très-considérable d'estampes qui ont été déposées à la bibliothèque du roi. — Pierre *Menard*, avocat, auteur de l'*Accord de tous les chronologues*, et de quelques autres ouvrages; né à Tours en 1626, mort en 1701. — Antoine *Mornac*, avocat, jurisconsulte et poëte; né à Tours, mort en 1629. On a de lui : *Feriæ solenses*, in-8°. — Stanislas-Louis de *la Nove*, comte de *Vair*, bon capitaine, et auteur; né au château de Nazelles, près Chinon, en 1709, tué à l'affaire de Saxenhausen en 1760. On a de lui : *Nouvelles Constitutions militaires, avec une tactique adaptée à leurs principes*, grand *in*-8°, 1760. — René *Ouvrard*, philosophe, mathématicien et musicien; né à Tours, où il mourut en 1694. — Christophe *Plantin*, né en Touraine, célèbre imprimeur à Anvers, où il porta au plus haut degré de perfection l'art de l'imprimerie; mort en 1598. Les savantes préfaces qui se trouvent dans plusieurs de ses éditions, étoient de *Juste Lipse*. — François *Rabelais*, auteur, cordelier, puis bénédictin, ensuite docteur en médecine à Montpellier, où tous les nouveaux médecins endossoient sa robe lors de leur réception; enfin curé de Meudon; né dans une métairie, près de Chinon, mort en 1553. Il a laissé des Lettres, in-8°, *Gargantua*, *Pantagruel*, etc. — René *Rapin*, jésuite, poëte latin; né à Tours en 1621, mort à Paris en 1687. On a de lui : *Réflexions*, *Comparaisons de Virgile et d'Homère*, de *Démosthènes et de Cicéron*, de *Platon et d'Aristote*, de *Thucydide et de Tite-Live*, etc. — Julien *le Roy*, fameux horloger; né à Tours en 1686, mort à Paris en 1759. On trouve dans les *Etrennes chronométriques pour l'année* 1760, ses inventions et ses découvertes en horlogerie.

Indret, v. (*Loire-Inférieure*), à 9 kil. (2 l. ¼) de Nantes. Il y a une fonderie de canons. *Pop.*.... *B. de p.* de Nantes.

Indult. Sous la monarchie, c'étoit le droit accordé par le pape de requérir un bénéfice pour le posséder soi-même, ou en gratifier un autre avec l'agrément du roi. L'indult s'étendoit à tous les bénéfices réguliers ou séculiers, à l'exception de ceux qui étoient au patronage du roi et des cardinaux. Pour le remplir, il falloit que le bénéfice fût de 600 liv. de revenu, toutes charges déduites.

Le parlement de Paris avoit un *indult*. Présidens, conseillers, maîtres des requêtes, gens du roi, greffiers civil et criminel en chef, premier huissier, receveurs, payeurs des gages de la cour, tous jouissoient de ce droit, auquel participoient le chancelier et le garde des sceaux. Mais chaque officier ne pouvoit le faire valoir qu'une fois, et chaque collateur ne pouvoit également en être chargé plus d'une fois pendant sa vie, ou pendant celle du roi, si c'étoit un chapitre ou une communauté.

Iré, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr., cant. et comm. de Fougères, à 2 kil. (¼ l.) de cette ville. *Pop.*-réunie à celle de Fougères. . . *Bur. de poste* de Fougères.

Inerville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton d'Envermeu, près la rivière d'Eaulne et la forêt d'Arques, à 9 k. (2 l. ¼) de Dieppe, 5 m. (12 l.) de Rouen. *Popul.* 13. *Bur. de poste* de Dieppe.

Ineuil, v. (*Cher*). *V.* Yneuil.

Infame. Sous la monarchie, les galères, le bannissement, l'amende honorable, le fouet, la marque, le blâme, l'amende pécuniaire en matière criminelle, l'aumône en matière civile emportoient *infamie*. Les *infames* étoient incapables de toute fonction publique, et ne pouvoient posséder aucun bénéfice, à moins qu'ils n'eussent été réhabilités par lettres du prince. Leur témoignage étoit nul devant les tribunaux.

Infanterie. Sous la République, l'arme de l'Infanterie se compose de cent-douze demi-brigades d'infanterie de bataille, et de trente-une demi-brigades d'infanterie légère. Les inspecteurs généraux sont au nombre de douze, tous généraux de division. *Voy.* Armées, art. France.

Infanticide. Sous la monarchie, toute femme non mariée qui n'avoit point déclaré sa grossesse au magistrat du lieu qu'elle habitoit, et dont l'enfant ne parvenoit point à terme, ou naissoit mort, ou mouroit peu de temps après sa naissance, étoit regardée comme *infanticide*, et traduite devant les tribunaux. Les lois portoient peine de mort; mais leur sévérité empêchoit qu'on ne les exécutât.

Infarnon (l'), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, canton de Grimaud. Sa source à 2 k. (½ l.) N. O. de Grimaud, coule au S., et se rend dans la Gute, à 2 k. (½ l.) de sa source.

Infornats (les), v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Pampelonne, comm. de Jouqueviel, à 19 kil. (4 l. ¼) de Cordes, 13 k. (3 l.) de Pampelonne, 30 k. (6 l. ¼) d'Alby. *Pop.* comprise celle de Jouqueviel, 560 *Bur. de p.* de Cordes.

Infournas (les), v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, à 18 kilom. (4 l.) de Gap. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Gap.

Infré, v. (*Calvados*). *Voyez* Chapelle-Infray (la).

Infreville, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Bourgthéroude, à 25 k. (5 l. ¼) de Pont-

Digitized by Google

Audemer, 38 k. (81. ¼) d'Evreux. *P.* 771. *B. de p.* de Bourgthéroude.

Ingaono (l'), petit torrent du dép. de la Sésia, qui, coulant de l'O. à l'E., tombe dans l'Elvo, vis-à-vis Ochiepo supérieur. Il a 6 k. (1 l. ¼) de cours.

Ingelheim, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Ober-Ingelheim.

Ingelheimeraue, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Ober-Ingelheim, près et dép. de la comm. de Monbach, à 11 k. (2 l. ¾) d'Ober-Ingelheim, 13 k. (3 l.) de Niederholm, 3 k. (¾ de l.) de Mayence. *P.* comprise celle de Monbach et dép. 551. *Bur. de poste* de Mayence.

Ingelmunster, v. bourg (*Lys*), arr. de Courtrai, ch.-l. de canton, près le Mandel-Beke, rivière, à 8 kil. (2 l.) E. S. E. de Rousselaere, 13 k. (3 l.) N. de Courtrai, 32 k. (7 l. ¼) S. de Bruges. Le château de ce bourg étoit autrefois bien fortifié. François de la Roue, surnommé *Bras de fer*, calviniste français, l'un des plus fameux partisans des rebelles, l'avoit assiégé par ordre du prince d'Orange en 1580; mais il fut battu et fait prisonnier. On l'appeloit *bras de fer*, parce qu'ayant eu le bras gauche cassé d'un coup de mousquet au siége de Fontenay en Poitou en 1570, il fut obligé d'en porter un en fer. Les 21, 22 et 23 flor. an 2, (11, 12 et 13 mai 1794), les commandans Souham et Daendels de l'armée du Nord, défont les Autrichiens à Tournai, les poursuivent vers Courtrai et les taillent en pièces à Layelmunster; douze cents hommes sont tués, cinquante-neuf faits prisonniers. *Popul.* 4873. *B. de poste* de Courtrai.

Ingendorf, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Weyden, dépendant de la commune de Mansteden. *Popul.* réunie à Mansteden, 91. *Bur. de poste* de Cologne.

Ingenfeld, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen. *P.* 16.

Ingenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Landau, à 14 k. (3 l. ½) de Weissembourg, 7 m. (15 l.) de Strasbourg. *P.* 789. *Bur. de poste* de Landau.

Ingenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. d'Hochfelden, près du Zorn, à 21 k. (4 l. ¾) d'Haguenau, 23 k. (5 l. ¼) de Strasbourg. *P.* 476. *Bur. de poste* de Saverne.

Ingénieurs. Sous la monarchie, ce corps étoit composé de 329 officiers, dont 13 directeurs, tous maréchaux-de-camp. Les autres étoient distribués en 21 brigades. Chaque brigade avoit un colonel, un lieutenant-colonel, un major, 4 capitaines en 1er, 5 capitaines en 2e, et 3 lieutenans en 1er. Les appointemens des ingénieurs et la dépense ordinaire de tous les ouvrages d'art relatifs aux ponts et chaussées, aux ports marchands, au desséchement des marais, et aux canaux de navigation, s'élevoient à 8 millions. Sous la République, *voyez* France.

Ingersheim, bourg (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, canton de Kayserberg, près le Weybach, ruisseau, à 4 k. (1 l.) de Colmar. *Popul.* 1268. *Bur. de poste* de Colmar.

Inghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. d'Aire, à 8 kil. (2 l.) de St.-Omer, 6 m. (12 l. ¾) d'Arras. *Popul.* 220. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Inghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Marquise, comm. de Tardinghem, à 15 k. (3 l. ½) de Boulogne, 10 m. (23 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Tardinghem, 211. *B. de p.* de Marquise.

Inglange *ou* Ingling, village (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Metzerwise, sur le Kamer, à 10 k. (2 l. ½) E. de Thionville, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Metz, 31 k. (7 l.) O. de Sarre-Libre. *Pop.* comp. celle d'Hastroff, 327. *Bur. de poste* de Thionville.

Ingnard (l'), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, canton de Bourg-d'Oisans. Sa source au col d'Ornon, coule au N., puis au N. E., et se rend dans le Vencon, à 1 k. (¼ de l.) de Bourg-d'Oisans.

Ingolsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêts, à 6 k. (1 l. ½) de Weissembourg, 4 m. (10 l. ½) de Strasbourg. *Popul.* 222. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Ingouville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, ch.-l. de cant., à 7 k. (1 l. ¾) de Montivilliers, 7 myriam. (16 l.) de Rouen. Ce village est un faubourg du Havre; on s'y rend par une avenue qui conduit à l'hôpital général du Havre, dans lequel on occupe les enfans à différens métiers. En quittant l'avenue, on voit de belles auberges, de jolies maisons à droite et à gauche, où il y a des fabriques de dentelles, d'indiennes, de bas au métier, et de teinture. Dans l'endroit appelé *Percanville*, est une manufacture de faïence. Il y a encore deux savonneries, une raffinerie, deux fabriques d'amidon, deux filatures de coton, cinq corderies, cinq tuileries, une brasserie et une briqueterie. *Pop.* 4536. *Bur. de poste* du Havre.

Ingouville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de St.-Valery-en-Caux, à 6 k. (1 l. ½) de Cany, 5 m. (11 l. ½) de Rouen. *Pop.* 988. *Bur. de poste* de St.-Valery-en-Caux.

Ingoyhem, v. (*Lys*), arr. et cant. de Courtrai, à 5 k. (1 l. ¼) N. d'Avelghem, 11 k. (2 l. ¾) E. de Courtrai, 4 myr. (10 l. ½) S. p. O. de Bruges. *Pop.* 1719. *Bur. de poste* de Courtrai.

Ingrande, v. (*Indre*), arrond. et cant. de le Blanc, près l'Angelin, à 7 kil. (1 l. ¾) de le Blanc, 6 myr. (13 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de le Blanc.

Ingrande, v. (*Vienne*), arrond. de Châtellerault, canton de Dangé, près la Vienne, à 6 kil. (1 l. ½) de Châtellerault, 37 kilom. (81. ¼) de Poitiers. *Pop.* 832. *Bur. de poste* de Châtellerault. *Rel. de p. aux chev.*

Ingrandes, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Langeais, à 11 k. (2 l. ⅔) de Langeais, 34 kil. (7 l. ⅔) de Tours. *Pop.* 730. *Bur. de poste* de Bourgueil.

Ingrande, ville (*Maine-et-Loire*), arrond. d'Angers, cant. de St.-George, sur la Loire, à 29 kil. (6 l. ½) O. p. S. d'Angers, 8 kil. (2 l.) E. N. E. de Saint-Florent-le-Vieil, 20 kilom. (4 l. ½) S. p. E. de Candé. C'étoit le siége d'un grenier à sel et d'un bureau pour les traites foraines. On voyoit dans cette ville une pierre qui séparoit l'Anjou de la Bretagne. Il y a une verrerie à bouteilles. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval, et le chef-lieu d'un quartier de syndicat de l'inscription maritime du quatrième arrondissement. *Popul.* 1185. *Bur. de poste.*

Ingranne, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, canton de Chécy, dans la forêt d'Orléans, à 13 kil. (3 l.) de Bois-Commun, 24 kil. (5 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 492. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Ingraviés, v. (*Arriège*). *Voyez* Engraviés.

Ingré, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, ch.-l. de cant., à 5 kil. (1 l. ½) O. d'Orléans, 22 k. (5 l.) N. E. de Beaugency, 18 kil. (4 l.) S. E. de Patay. Il y a des vins excellens sur un mont dont on s'est servi pour faire la carte du pays orléanois. *Pop.* 2800. *Bur. de poste* d'Orléans.

Inguiniel, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Plouay, à 19 k.

Digitized by Google

(4 l. ⅓) d'Hennebon, 5 m. (12 l.) de Vannes. *Pop.* 2027. *Bur. de poste* d'Hennebon.

Ingweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, canton de Contwig, près et dép. de la comm. d'Einoth, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Contwig, 15 kil. (3 l. ½) de Neuhornbach, 8 m. (19 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Einoth et dép. 397. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Ingweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Wolfstein, comm. de Berzweiler, à 20 kil. (4 l. ½) de Kaiserslautern, 6 k. (1 l. ½) de Wolfstein. *Popul.* comp. celle de Berzweiler, 54. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Ingweiller, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Bouxweiller, sur la Motter, à 40 kil. (9 l.) S. O. de Weissembourg, 18 kil. (4 l.) N. N. E. de Saverne, 38 k. (8 l. ½) N. O. de Strasbourg. Cette ville, fermée d'une simple muraille, est environnée d'un fossé et de plusieurs hauteurs qui la commandent. Son territoire au midi est assez fertile; mais dans les autres parties il est rempli de montagnes couvertes de bois. Néanmoins, il y a des vallons qui fournissent d'excellens pâturages. Cette ville a trois manufactures de garance, quatre blanchisseries en toile, sept bonneteries, un moulin à foulon pour draps, deux fabriques d'amidon, un atelier pour la fabrication et réparation des armes, trois fabriques de bas au tricot, douze brasseries, une draperie, une fabrique de potasse et salin, une savonnerie, quatre manufactures de tabac, quatre teintureries, six tuileries et briqueteries, treize corderies. Les environs d'Ingweiller fournissent d'excellente argile à potier, propre à la fabrication de toutes sortes de vases de terre, poêles, terrines, vaisselle, etc., dont Ingweiller a quatre manufactures en activité. *P.* 1264. *B. de p.* de Saverne.

Injoux, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Billiat, près une grande montagne, à 16 k. (3 l. ¼) de Nantua, 4 m. (10 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 310. *B. de p.* de Chatillon-de-Michaille.

Innemond, v. (*Ain*). *Voyez* Ynnimond.

Innenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton d'Obernai, à 14 kil. (3 l. ¼) de Benfelden, 15 k. (3 l ½) de Strasbourg. *Pop.* 510. *Bur. de p.* de Molsheim.

Innocens (les), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton de Bellencombre, à 18 kilom. (4 l.) de Neufchâtel, 30 k. (6 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 220. *Bur. de p.* de St.-Saëns.

Inous (l'), riv (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de Pont-de-Camarès. Sa source près Saint-Paul-de-Fons, coule au S. O., et se rend dans la Sorgues, à 2 kil. (½ l.) O. p. S. de St.-Félix-de-Sorgues.

Inor, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, canton de Stenay, près la Meuse, à 8 k. (2 l.) N. de Stenay, 8 m. (19 l. ½) N. de Barr, 8 kilom. (2 l.) S. de Carignan. *Popul.* 531. *Bur. de poste* de Stenay.

Inos, v. (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de St.-George-de-Levesac, à à 24 k. (5 l. ½) de Meyruéis, 36 k. (8 l.) de Mende. *Pop.* 232 *Bur. de poste* de Séverac, dép. de l'Aveyron.

Inquesent, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. d'Etables, à 24 k. (5 l. ½) de Boulogne, 8 m. (17 l.) d'Arras. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Montreuil.

Insborn, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Wiltz, comm. de Neunhausen, à 4 k. (1 l.) O. p. S. d'Esch-sur-Sur, 18 k. (4 l.) E. S. E. de Bastogne, 38 kil. (8 l. ½) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* comp. celle de Neunhausen, 319. *Bur. de poste* de Bastogne.

Inscription maritime: Sous la République, il y a une inscription particulière des citoyens français qui se destinent à la navigation. Sont compris dans l'inscription maritime, 1°. les marins de tout grade et de toute profession, naviguant dans l'armée navale ou sur les bâtimens de commerce; 2°. ceux qui font la navigation ou la pêche de mer sur les côtes ou dans les rivières jusqu'où remonte la marée; et pour celles où il n'y a pas de marée, jusqu'à l'endroit où les bâtimens de mer peuvent remonter; 3°. ceux qui naviguent sur les pataches, allèges, bâteaux et chaloupes, dans les rades et dans les rivières, jusqu'aux limites ci-dessus indiquées. Sont aussi compris dans l'inscription maritime tous citoyens âgés de 18 ans révolus, qui, ayant rempli une des conditions suivantes, voudront continuer la navigation ou la pêche: 1°. d'avoir fait deux voyages au long cours; 2°. d'avoir fait la navigation pendant dix-huit mois; 3°. d'avoir fait la petite pêche pendant deux ans; 4°. d'avoir servi pendant deux ans en qualité d'apprentis-marins. Tout citoyen français compris dans l'inscription maritime est dispensé de tout service public, autre que celui de l'armée navale et des arsenaux de la marine. Les arrondissemens maritimes sont divisés en quartiers composés de syndicats dans les quartiers maritimes; l'inscription des gens de mer est confiée à des commissaires ou sous-commissaires d'administration de la marine: ceux-ci ont sous leurs ordres des syndics choisis par le Gouvernement, et de préférence parmi les anciens marins. Les uns et les autres sont subordonnés à l'ordonnateur ou commissaire principal de l'arrondissement, et celui-ci au chef de l'administration de la marine. Chaque syndic tient, pour son syndicat, un extrait de la matricule de l'administrateur du quartier, sur lequel il suit les mouvemens des gens de mer. Tout marin inscrit est tenu de servir sur les bâtimens et dans les arsenaux de la République, toutes les fois qu'il en est requis. Le premier Consul désigne chaque année un ou plusieurs officiers de vaisseaux par arrondissement pour faire le recensement des hommes de mer, pour connoître de leur destination sur les bâtimens de la République et du commerce, ou dans les ports; pour connoître enfin de leur congé et de leur invalidité. (Voyez *le Tableau des arrondissemens maritimes, des quartiers et des syndicats de l'inscription maritime*, pag. suiv.).

Digitized by Google

Tableau de la division de l'Inscription maritime en quartiers et syndicats, avec le nom du chef-lieu de chaque quartier où réside un sous-commissaire de la marine, chargé des fonctions de l'Inscription maritime, et celui du chef-lieu de chaque syndicat où réside un syndic des marins, chargé des mêmes fonctions sous les ordres du sous-commissaire du quartier.

Arrondissements maritimes.	QUARTIERS.	SYNDICATS.
1er Arrond. 1re Division Dunkerque, chef-lieu.	Dunkerque	Dunkerque.
		Gravelines.
	Calais	Calais.
		Marck-en-Oye.
	Boulogne	Boulogne.
		Audresselles.
		Le Portel.
		Etaples.
	St.-Valery-sur-Somme	Saint-Valery-sur-Somme.
		Berck-sur-mer.
		Le Crotoy.
		Abbeville.
		Cayeux.
	Ostende	Ostende.
	Nieuport	Nieuport.
		Dixmude.
		Courtrai.
	Bruges	Bruges.
		Blanckenberghe.
1er Arrond. 2e Division Anvers, chef-lieu.	Anvers	Anvers.
	Malines	Malines.
		Boom.
		Louvain.
	Bruxelles	Bruxelles.
		Alost.
		Termonde.
	Gand	Gand.
		Lokeren.
		Tamise.
		Rupelmonde.
	Sas-de-Gand	Sas-de-Gand.
		Hulst.
		Axel.
		Ysendick.
		Oostbourg.
	L'Ecluse	L'Ecluse.
2e Arrond. Le Havre, chef-lieu.	Dieppe	Dieppe.
		Tréport.
		Criel.
		Berneval.
	Rouen	Rouen.
		Caudebec.
		Duclair.
		Canteleu.
		La Bouille.
		Anneville.
		Caumont.
		Aizier.
	Fécamp	Fécamp.
		St.-Valery-en-Caux.
		St.-Pierre-en-Port.
		Criquebeuf.
	Le Havre	Le Havre.
	Honfleur	Honfleur.
		Quillebeuf.
		Touques.
	Caen	Caen.
		Sallenelles.
		Oystreham.
		Bernières.
		Port-en-Bessin.
	La Hougue	La Hougue.
		Isigny.
		Barfleur.
	Cherbourg	Cherbourg.
		Permanville.
		Omonville-le-Grand.
		Les Pieux.
		Carteret.

Arrondissements maritimes.	QUARTIERS.	SYNDICATS.
3e Arrondissement. Brest, chef-lieu.	Granville	Granville.
		Yquelon.
		Briqueville.
		Lingreville.
		Créances.
		Regneville.
		Orval.
		Agon.
		Blainville.
		La Vendelée.
		Coutances.
		Gouffosses.
		Lessay.
		St.-Pair.
		Genest.
		Carolles.
		St.-Pierre-Langé.
		Mesnil-Rogue.
		Avranches.
		Courtils.
		Brecey.
		Ducé.
	Saint-Malo	Saint-Malo.
		Cancale.
		St.-Servan.
		St.-Suliac.
		Dol.
	Dinant	Dinant.
		Plemalhen.
		Plouer.
		Pleurtuit.
		St.-Enogat.
		St.-Briac.
		St.-Jacut.
	Saint-Brieux	St.-Brieux.
		Etables.
		Erquy.
		Pleuvenon.
	Paimpol	Paimpol.
		Pontrieux.
		Tréguier.
	Morlaix	Morlaix.
		Pleuganou.
		Taulé.
		Roscoff.
		Plounéourtrein.
		Plougoumeau.
		Perros.
		Pleumeur-Boudon.
		Lesneven.
		Lannion.
	Brest	Brest.
		Landerneau.
		Camaret.
		Crozon.
		Port-Launay.
	Le Conquet	Le Conquet.
		Rosporden.
		Ouessant.
	Quimper	Quimper.
		Pont-l'Abbé.
		Douarnenez.
		Audierne.
		Concarneau.
4e Arrond. Lorient, chef-lieu.	Lorient	Lorient.
		Ploëmeur.
		Pont-Scorff.
		Hennebon.
		Riantec.
		Groix.
		Quimperlé.
	Vannes	Vannes.
		Isle-aux-Moines.
		Isle-d'Arz.
		Penneff.
		Port-Navalo.
		Sarzeau.
		Auray.
		Lomariaquer.
		Carnac.
		Quiberon.
	Belle-Isle-en-Mer	Le Palais.
		Sauzon.
		Bangor.

Arrondissements maritimes.	QUARTIERS.	SYNDICATS.
Suite du 4e Arrondissement. Lorient, chef-lieu.	Le Croisic	Le Croisic.
		St.-Nazaire.
		Montoire.
		Mesquer.
		Rédon.
	Pimbeuf	Pimbeuf.
	Nantes	Nantes.
		Reaé.
		Vertou.
		Couëron.
		Indre-Basse.
		Pellerin.
		Bourgneuf.
		Pornic.
	Ingrande	Ingrande.
		Ancenis.
		Chantocé.
		Champtoceaux.
		Montglone (St.-Florent).
		Montjean.
		Chalonne.
	Angers	Angers.
		Lion-d'Angers.
		Morannes.
		Chefs-a.
		Savenières.
		Pont-Libre (Pont-de-Cé).
		Port-la-Vallée.
	Chouzé	Saumur.
		Les Rosiers.
		St.-Clément.
		Chenehutte.
		Chouzé.
		La Chapelle-Blanche.
		Chinon.
		Isle-Bouchard.
		Châtellerault.
	Tours	Tours
		Amboise.
		Lançais.
		Vereu.
		St.-Cyr.
		Vierzon.
		Selles.
		St.-Aignan.
		Montrichard.
		St.-George.
	Orléans	Orléans.
		Blois.
		Beaugency.
		Châteauneuf.
		Sully.
		Briare.
	Nevers	Nevers.
		Moulins.
		Vichy.
		Roanne.
		Digoin.
		Gilly-sur-Loire.
		Dun.
		Decize.
		Cusy.
		La Charité.
		Cosne.
		Le Veurdre.
5e Arrond. Rochefort, chef-lieu.	Noirmoutiers	Noirmoutiers.
		Bouin (île de).
		Beauvoir.
	Sables-d'Olonne	Sables-d'Olonne.
		Croix-de-Vie.
		Pont-Breton.
	La Rochelle	La Rochelle.
		Esnandre.
		Marans.
	Isle-de-Ré	St.-Martin (Isle-de-Ré).
		La Flotte.
		Ars.
	Isle d'Oleron	St.-Trojean.
		Le Château.
		St.-Pierre.

Digitized by Google

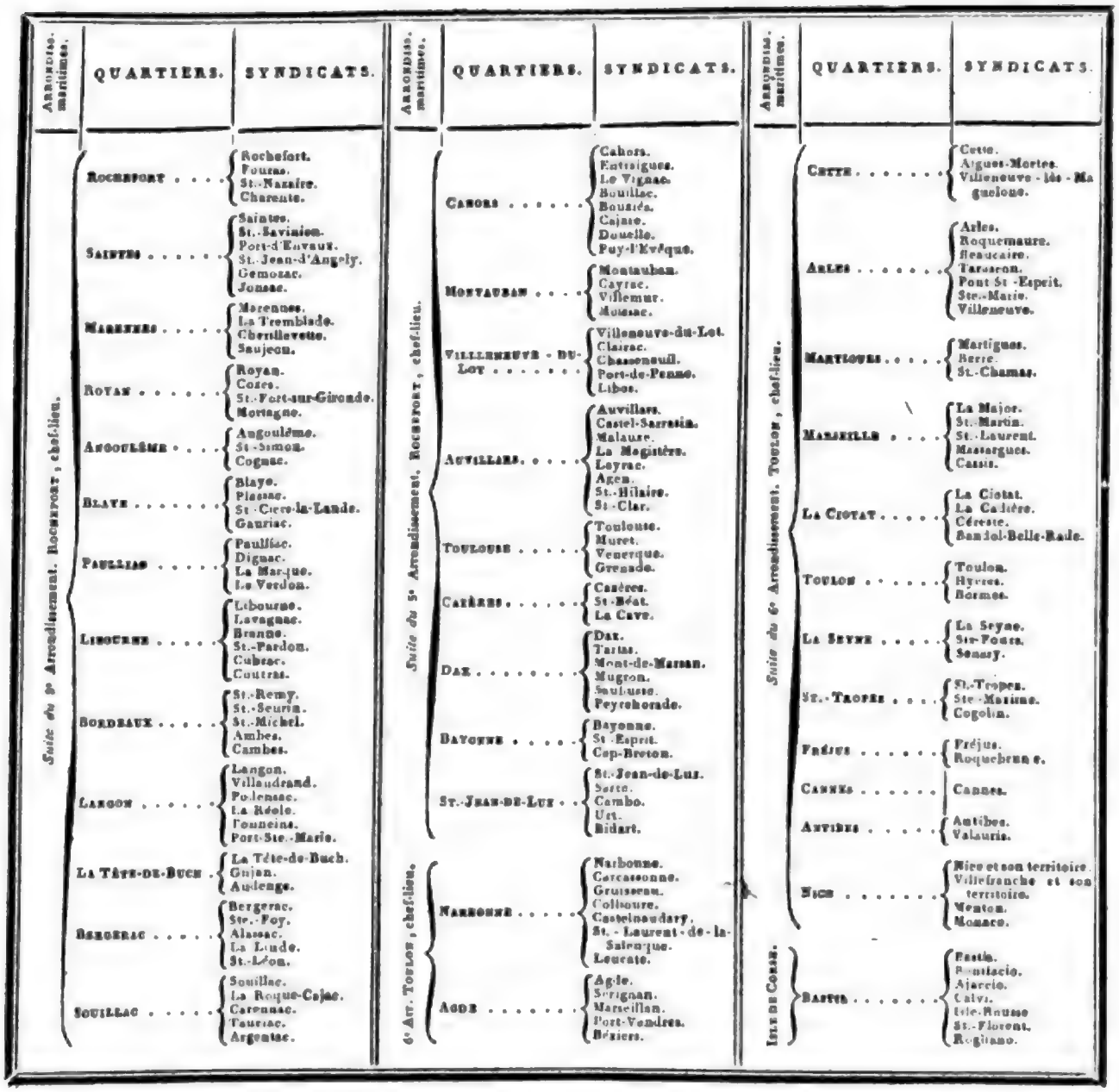

Arrondiss. maritimes.	QUARTIERS.	SYNDICATS.
Suite du 3e Arrondissement. Rochefort, chef-lieu.	Rochefort	Rochefort. Fouras. St.-Nazaire. Charente.
	Saintes	Saintes. St.-Savinien. Port-d'Envaux. St.-Jean-d'Angely. Gemozac. Jonzac.
	Marennes	Marennes. La Tremblade. Chenillevette. Saujeon.
	Royan	Royan. Cozes. St.-Vivien-sur-Gironde. Meschers.
	Angoulême	Angoulême. St.-Simon. Cognac.
	Blaye	Blaye. Plassac. St.-Ciers-la-Lande. Gauriac.
	Pauillac	Pauillac. Dignac. La Marque. Le Verdon.
	Libourne	Libourne. Lavagnac. Branne. St.-Pardon. Cubzac. Coutras.
	Bordeaux	St.-Remy. St.-Seurin. St.-Michel. Ambes. Cambes.
	Langon	Langon. Villandrand. Podensac. La Réole. Founeins. Port-Ste.-Marie.
	La Tête-de-Buch	La Tête-de-Buch. Gujan. Audenge.
	Bergerac	Bergerac. Ste.-Foy. Alassac. La Linde. St.-Léon.
	Souillac	Souillac. La Roque-Cajac. Carennac. Tauriac. Argentac.
Suite du 5e Arrondissement. Rochefort, chef-lieu.	Cahors	Cahors. Entraigues. Le Vignac. Bouillac. Bouziés. Cajare. Douelle. Puy-l'Evêque.
	Montauban	Montauban. Cayrac. Villemur. Moissac.
	Villeneuve-du-Lot	Villeneuve-du-Lot. Clairac. Chassenueuil. Port-de-Penne. Libos.
	Auvillars	Auvillars. Castel-Sarrasin. Malause. La Magistère. Leyrac. Agen. St.-Hilaire. St.-Clar.
	Toulouse	Toulouse. Muret. Venerque. Grenade.
	Castres	Castres. St.-Béat. La Cave.
	Dax	Dax. Tarus. Mont-de-Marsan. Mugron. Soubuse. Peyrehorade.
	Bayonne	Bayonne. St.-Esprit. Cap-Breton.
	St.-Jean-de-Luz	St.-Jean-de-Luz. Sette. Cambo. Ustz. Bidart.
6e Arr. Toulon, chef-lieu.	Narbonne	Narbonne. Carcassonne. Gruissenn. Collioure. Castelnaudary. St.-Laurent-de-la-Salenque. Leucate.
	Agde	Agde. Serignan. Marseillan. Port-Vendres. Béziers.
Suite du 6e Arrondissement. Toulon, chef-lieu.	Cette	Cette. Aigues-Mortes. Villeneuve-lès-Maguelone.
	Arles	Arles. Roquemaure. Beaucaire. Tarascon. Pont St.-Esprit. Ste.-Marie. Villeneuve.
	Martigues	Martigues. Berre. St.-Chamas.
	Marseille	La Major. St.-Martin. St.-Laurent. Mazargues. Cassis.
	La Ciotat	La Ciotat. La Calière. Céreste. Bandol-Belle-Rade.
	Toulon	Toulon. Hyères. Bormes.
	La Seyne	La Seyne. Ste-Foutz. Sanary.
	St.-Tropez	St.-Tropez. Ste.-Maxime. Cogolin.
	Fréjus	Fréjus. Roquebrune.
	Cannes	Cannes.
	Antibes	Antibes. Valauris.
	Nice	Nice et son territoire. Villefranche et son territoire. Menton. Monaco.
Isle de Corse.	Bastia	Bastia. Bonifacio. Ajaccio. Calvi. Isle-Rousse. St.-Florent. Reggiano.

INS

INS

INS

Insdorf, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich, *P.* 38.

Insel, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Aldenau. *Pop.* 290.

Inserey, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Fauvillers, comm. d'Ebly, à 8 k. (2 l.) E. N. E. de Neufchâteau, 22 k. (5 l.) S. E. de St.-Hubert, 5 myr. (12 l.) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Ebly et dépendances, 310. *Bur. de poste* de Bastogne.

Insheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Edenkoben, à 14 k. (3 l. ¼) S. E. d'Edenkoben, 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Landau, 9 m. (21 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 618. *Bur. de poste* de Worms.

Insino, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Bouzonville, comm. de Férange, à 11 k. (2 l. ¾) de Bouzonville, 20 k. (4 l. ½) de Thionville. *Pop.* comprise celle de Férange, 352. *B. de p.* de Bouzonville.

Insino, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Saralbe, comm. d'Helving, à 6 k. (1 l. ½) de Puttelange, 8 k. (2 l.) de Saralbe, 18 k. (4 l.) de Sarguemine. *Pop.* comp. celle d'Helving et dépendances, 830. *Bur. de poste* de Puttelange.

Insling, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, comm. de Billigheim, à 4 k. (1 l.) de Landau, 10 k. (2 l. ½) de Bergzabern, 19 k. (4 l. ¼) de Weissembourg. *Pop.* comprise celle de Billigheim, 942. *Bur. de p.* de Landau.

Insming, b. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Albestroff, près l'Ame, à 20 kil. (4 l. ½) de Dieuze, 6 myr. (13 l. ¼) de Nancy. Il y a une fabrique de tiretaine, et de gros drap d'assez bonne qualité. *Populat.* 686. *Bureau de poste* de Dieuze.

Insos, v. (*Gironde*), arrond. de Bazas, cant. de Préchac, comm. de

Digitized by Google

Lucmeau, à 11 k. (2 l. ¾) de Bazas, 5 k. (1 l. ¼) de Préchac. *Pop.* comp. celle de Lucmeau, 845. *B. de poste* de Bazas.

Inspach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, à 2 kil. (½ l.) N. de Theley dont il dépend, 10 kilom. (2 l. ½) de St.-Wendel, 15 k. (3 l. ½) d'Ottweiler, 42 kilom. (9 l. ½) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Theley, 214. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Inspecteurs. Sous la monarchie, il y avoit des inspecteurs généraux des troupes; des inspecteurs des monnoies de France; des inspecteurs généraux du domaine de la couronne; des inspecteurs des manufactures du royaume; des inspecteurs de police de la ville de Paris; des inspecteurs des ponts et chaussées de France; un inspecteur général des bâtimens du roi.

Sous la République il y a des inspecteurs généraux du trésor public, des différentes armées, aux revues, des ponts et chaussées, pour l'instruction publique, des forêts, des loteries de Paris et des départemens, des contributions, etc. etc.

Inspecteurs aux revues. Sous la République, l'inspection aux revues est divisée en six arrondissemens, qui ont chacun un inspecteur en chef: ces six inspecteurs en chef, résident à Paris et forment le comité central des revues et d'administration des troupes.

Le 1^er^ arrondissement comprend les 16, 24, 25 et 26^me^ divisions militaires, est subdivisé en quatre inspections particulières; à la 1^ère^, il y a un inspecteur et un sous-inspecteur, résidans à Lille, et cinq autres sous-inspecteurs à St.-Omer, à Arras, à Douay, à Bruges, et à Paris, près le comité. A la 2^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Bruxelles, et deux autres sous-inspecteurs à Mons et à Gand. A la 3^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Liége, et un autre sous-inspecteur à Maëstricht. A la 4^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Mayence, et six autres sous-inspecteurs à Coblentz, à Trèves, à Aix-la-Chapelle, à la Haye en Batavie, et deux à l'armée d'Hanovre.

Le 2^e^ arrondissement comprend les 2, 3, 4, 5, 6 et 7^me^ divisions militaires, il est subdivisé en sept inspections particulières. A la 1^ère^, il y a un inspecteur et un sous-inspecteur à Mézières, et deux autres sous-inspecteurs à Verdun et à Châlons-sur-Marne. A la 2^e^, un inspecteur et deux sous-inspecteurs à Metz, et deux autres sous-inspecteurs à Thionville et à Sarre-Libre. A la 3^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Nancy, et deux autres sous-inspecteurs à Lunéville et à Epinal. A la 4^e^, un inspecteur et deux sous-inspecteurs à Strasbourg, et deux autres à Colmar et à Landau. A la 5^e^, un inspecteur et deux sous-inspecteurs à Besançon, et un autre sous-inspecteur à Lons-le-Saunier. A la 6^e^, un inspecteur et deux sous-inspecteurs à Grenoble, et un autre sous-inspecteur à Genève; et à la 7^e^, un inspecteur à Berne, et un sous-inspecteur à Zurich en Helvétie.

Le 3^e^ arrondissement comprend la 27^e^ division militaire; il est subdivisé en deux inspections particulières. A la 1^ère^, un inspecteur et deux sous-inspecteurs à Turin, un autre sous-inspecteur à Alexandrie. A la 2^e^, un inspecteur à Milan, cinq sous-inspecteurs dans la République italienne, et trois autres dans la République ligurienne à Gênes.

Le 4^e^ arrondissement comprend les 8, 9, 10, 11, 20 et 23^me^ divisions militaires; il est subdivisé en six inspections particulières. A la 1^ère^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Marseille, et trois autres sous-inspecteurs à Toulon, à Avignon, et à Nice. A la 2^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Montpellier, et deux autres sous-inspecteurs à Nîmes et à Alby. A la 3^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Toulouse, et deux autres sous-inspecteurs à Auch et à Perpignan. A la 4^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Bordeaux, un autre sous-inspecteur à Pau. A la 5^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Périgueux, et un autre sous-inspecteur a Montauban; et à la 6^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Ajaccio, et deux autres à Bastia et à l'Isle-d'Elbe.

Le 5^e^ arrondissement comprend les 12, 13, 14, 21 et 22^me^ divisions militaires, et est subdivisé en quatre inspections particulières. A la 1^ère^, un inspecteur à la Rochelle, et huit sous-inspecteurs à Rochefort, à Poitiers, à Nantes, à Vannes, à St.-Brieux, à Brest, et deux à Rennes. A la 2^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Caen, et deux autres sous-inspecteurs à St.-Lô et à Alençon. A la 3^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Bourges, et un autre sous-inspecteur à Limoges. A la 4^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Tours, et deux autres sous-inspecteurs à Blois et à Angers.

Le 6^e^ arrondissement comprend les 1^ère^, 15, 18 et 19^me^ divisions militaires; il est subdivisé en cinq inspections particulières. A la 1^ère^, un inspecteur et cinq sous-inspecteurs résidans à Paris, et trois autres sous-inspecteurs à Melun, à Versailles et à la Fère. A la 2^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Rouen, et deux autres à Evreux et à Amiens. A la 3^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Dijon, deux autres sous-inspecteurs à Langres et à Mâcon. A la 4^e^, un inspecteur et un sous-inspecteur à Lyon, un autre sous-inspecteur à Clermont-Ferrand, et trois autres à St.-Domingue. A la 5^e^, un inspecteur et deux sous-inspecteurs à Paris.

Institut national *des sciences et des arts, en remplacement des Académies; les différentes lois ou arrêtes des Gouvernemens, relatifs à son organisation; les noms des membres et ceux des correspondans; la liste des ci-devant académies, et l'époque de leur création.*

Un décret de la Convention nationale, du 3 brumaire an 4 (26 octobre 1796), porte:

Art. I^er^. L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris: il est destiné, 1°. à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2°. à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II. Il est composé de membres résidans à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savans étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III. Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant:

SECTIONS. PREMIÈRE CLASSE. Sciences physiques et mathématiques.	Membres à Paris.	Associés dans les Départemens.
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et minéralogie	6	6
7 Botanique et physique végétale	6	6
8 Anatomie et zoologie	6	6
9 Médecine et chirurgie	6	6
10 Economie rurale et art vétérinaire	6	6
	60	60

Digitized by Google

SECTIONS.	Membres à Paris.	Associés dans les Départemens.
Deuxième classe. Sciences morales et politiques.		
1 Analyse des sensations et des idées	6	6
2 Morale	6	6
3 Science sociale et législation	6	6
4 Economie politique	6	6
5 Histoire	6	6
6 Géographie	6	6
	36	36
Troisième classe. *Littérature et Beaux-Arts.*		
1 Grammaire	6	6
2 Langues anciennes	6	6
3 Poésie	6	6
4 Antiquités et monumens	6	6
5 Peinture	6	6
6 Sculpture	6	6
7 Architecture	6	6
8 Musique et déclamation	6	6
	48	48

IV. Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V. Chaque classe de l'Institut publiera, tous les ans, ses découvertes et ses travaux.

VI. L'Institut national aura quatre séances publiques par an : les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII. L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII. Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX. Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X. L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI. Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII. Les règlemens relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut, seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

Encouragemens, récompenses et honneurs publics.

Art. Ier. L'Institut national nommera, tous les ans au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départemens de la République, que dans les pays étrangers.

II. Ne pourront être admis au concours mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1°. Etre âgé de vingt-cinq ans au moins ;

2°. Etre propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier, ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins ;

3°. Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture ;

4°. Avoir des connoissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III. Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départemens de la République.

IV. L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connoissances humaines autres que l'agriculture.

V. Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI. Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII. Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé : ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

VIII. La nation accorde à vingt élèves, dans chacune des écoles mentionnées dans les titres II et III de la présente loi, des pensions temporaires, dont le *maximum* sera déterminé chaque année par le Corps législatif.

Les élèves auxquels ces pensions devront être appliquées seront nommés par le Directoire exécutif, sur la présentation des professeurs et des administrations de département.

IX. Les instituteurs et professeurs publics établis par la présente loi qui auront rempli leurs fonctions durant vingt-cinq années, recevront une pension de retraite égale à leur traitement fixe.

X. L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

XI. Il sera, dans les fêtes publiques, décerné des récompenses aux élèves qui se seront distingués dans les écoles nationales.

XII. Des récompenses seront également décernées, dans les mêmes fêtes, aux inventions et découvertes utiles, aux succès distingués dans les arts, aux belles actions, et à la pratique constante des vertus domestiques et sociales.

XIII. Le Corps législatif décerne les honneurs du Panthéon aux grands hommes dix ans après leur mort.

Fêtes nationales.

Art. Ier. Dans chaque canton de la République, il sera célébré, chaque année sept fêtes nationales ; savoir,

Celle de la fondation de la République, le 1er vendémiaire ;

Celle de la jeunesse, le 10 germinal ;

Celle des époux, le 10 floréal ;

Celle de la reconnoissance, le 10 prairial ;

Celle de l'agriculture, le 10 messidor ;

Celle de la liberté, les 9 et 10 thermidor ;

Celle des vieillards, le 10 fructidor.

II. La célébration des fêtes nationales de canton consiste,

En chants patriotiques ;

En discours sur la morale du citoyen ;

En banquets fraternels ;

En divers jeux publics propres à chaque localité,

Et dans la distribution des récompenses.

III. L'ordonnance des fêtes nationales en chaque canton est arrêtée et annoncée à l'avance par les administrations municipales.

IV. Le Corps législatif décrète chaque année, deux mois à l'avance, l'ordre et le mode suivant lesquels la fête du 1er vendémiaire doit être célébrée dans la commune où il réside.

Sous le Gouvernement Consulaire, l'Institut national a été organisé ainsi qu'il suit :

Du 3 pluviose an 11 de la République française, une et indivisible (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'intérieur ; le Conseil d'Etat entendu, arrête ce qui suit :

Art. Ier. L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre ; savoir,

Ire *classe*. Classe des sciences physiques et mathématiques.

IIe *classe*. Classe de la langue et de la littérature françaises.

IIIe *classe*. Classe d'histoire et de littérature ancienne.

IVe *classe*. Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommés par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II. La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie	6 membres.
Mécanique	6 *idem.*
Astronomie	6 *idem.*
Géographie et navigation	3 *idem.*
Physique générale	6 *idem.*

Sciences

Digitized by Google

Sciences physiques.

Chimie . . . . . 6 membres.
Minéralogie . . . . . 6 *idem.*
Botanique . . . . . 6 *idem.*
Economie rurale et art vétérinaire . . . . . 6 *idem.*
Anatomie et zoologie . . . . . 6 *idem.*
Médecine et chirurgie . . . . 6 *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondans pris parmi les savans nationaux et étrangers.

III. La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV. La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française, des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondans nationaux ou étrangers.

V. La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers;

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit:

Peinture . . . . . 10 membres.
Sculpture . . . . . 6 *idem.*
Architecture . . . . . 6 *idem.*
Gravure . . . . . 3 *idem.*
Musique (*composition*) . 3 *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondans pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI. Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII. Les associés républicolas actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondans attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondans ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils prendront celui de correspondant, lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII. Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer. Les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX. Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et le sous-bibliothécaire de l'Institut, ainsi que les agens qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et réglemens particuliers de sa police intérieure.

X. Chaque classe tiendra tous les ans une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI. L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun des secrétaires perpétuels, et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans sur la demande de l'Institut, et comprise dans le *budget* du ministre de l'intérieur.

XII. Il y aura, pour l'Institut, une commission administrative composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'art. IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que tout ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII. Tous les ans, chaque classe distribuera des prix, dont le nombre et la valeur seront réglés ainsi qu'il suit:

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs,

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome, et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,
Signé, BONAPARTE.

Par le premier Consul:
Le Secrétaire d'Etat,
Signé, HUGUES-B. MARET.

Le Ministre de l'intérieur,
Signé, CHAPTAL.

Paris, le 8 pluviose an 11 de la République.

LE Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'intérieur arrête ce qui suit:

ART. 1er. Les quatre classes formant l'Institut, conformément à l'arrêté du 3 pluviose an 11, seront composées comme suit:

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

1re. Section. — *Géométrie.*

Lagrange (Joseph-Louis).
Laplace (Pierre-Simon).
Bossut (Charles).
Legendre (Adrien-Marie).
Lacroix (Sylvestre-François).
. . . . . .

2e. Section. — *Mécanique.*

Monge (Gaspard).
Prony (Riche).
Périer (Jacques-Constantin).
Bonaparte (Napoléon).
Berthoud (Ferdinand).
Carnot (Lazare).

3e. Section. — *Astronomie.*

Lalande (Jérôme).
Méchain (Pierre-François-André).
Messier (Charles).
Jeaurat (Edme-Sébastien).
Cassini (Jean-Dominique).
Lefrançais-Lalande (Michel).

4e. Section. — *Géographie et Navigation.*

Bougainville (Louis-Antoine).
Flenieu (Claret (Charles-Pierre).
Buache (Jean-Nicolas).

5e. Section. — *Physique générale.*

Charles (Jacques-Alexandre-César).
Brisson (Mathurin-Jacques).
Coulomb (Charles-Augustin).
Rochon (Alexis-Marie).
Lefèvre-Gineau (Louis).
Levêque (Pierre).

SCIENCES PHYSIQUES.

6e. Section. — *Chimie.*

Berthollet (Claude-Louis).
Guyton (Louis-Bernard).
Fourcroy (Antoine-François).
Vauquelin (Nicolas).
Deyeux (Nicolas).
Chaptal (Jean-Antoine).

7e. Section. — *Minéralogie.*

Haüy (René-Just).
Desmarest (Nicolas).

Digitized by Google

Duhamel (Guillot).
Lelièvre (Claude-Hugues).
Sage (Balthazar-George).
Ramond ( ).

8°. Section. — *Botanique.*

Lamarck (Jean-Baptiste).
Desfontaines (René).
Adanson (Michel).
Jussieu (Antoine-Laurent).
Ventenat (Etienne-Pierre).
Labillardière (Jacques-Julien).

9°. Section. — *Economie rurale et Art vétérinaire.*

Thouin (André).
Tessier (Henri-Alexandre).
Cels (Jacques-Martin).
Parmentier (Antoine-Augustin).
Huzard (Jean-Baptiste).

10°. Section. — *Anatomie et Zoologie.*

Lacépède (Bernard-Germain-Etienne).
Tenon (Jacques).
Broussonet (Pierre-Auguste).
Richard (Louis-Claude).
Olivier (Guillaume-Antoine).
. . . . . .

11°. Section — *Médecine et Chirurgie.*

Desessarts (Jean-Charles).
Sabatier (Raphaël-Bienvenu).
Portal (Antoine).
Hallé (Jean-Noël).
Pelletan (Philippe-Jean).
Lassus (Pierre).

Secrétaires perpétuels.

Delambre (Jean-Baptiste-Joseph), pour les sciences mathématiques.
Cuvier (George), pour les sciences physiques.

Les associés étrangers de la première classe de l'Institut, sont :

Banks, à Londres.
Maskelyne, à Londres.
Priestley, en Amérique.
Herschell, à Londres.
Rumford, à Munich.
Pallas, en Russie.
Cavendisch, à Londres.

Les correspondans de la première classe, sont :

1°. *Pour la Géométrie.*

Arbogast, à Strasbourg.
Duval-Leroy, à Brest.
Lallemand, à Reims.
Tedenat, à St.-Geniez.
Biot, à Beauvais.

2°. *Pour la Mécanique.*

Sané, à Brest.
Marescot, à
Fortait, au Havre.
Niewport, à Bruxelles.

3°. *Pour l'Astronomie.*

Dangos, à Tarbes.
Duc-Lachapelle, à Montauban.
Flaugergues, à Viviers.
Thulis, à Marseille.
Sepmanville, à Evreux.
Vidal, à Toulouse.

4°. *Pour la Géographie et la Navigation.*

Bourgoing, à Nevers.
Verdun, à Versailles.
Grandchain, à Bernay.
Escalier, à la Guadeloupe.
Romme, à Rochefort.
Coquebert, à Londres.

5°. *Pour la Physique générale.*

Loisel, à Maëstricht.
Derate, à Montpellier.
Sigaud-Lafond, à Bourges.
Pictet, à Genève.

6°. *Pour la Chimie.*

Baumé, aux Carrières.
Seguin, à Sèvres.
Van Mons, à Bruxelles.
Nicolas, à Nancy.
Chaussier, à Dijon.
Welter, à Valenciennes.

7°. *Pour la Minéralogie.*

Valmont-Bomare, à Chantilly.
Schreiber, à Pezay.
Patrin, à Lyon.
Gillet-Laumont, à Daumont.

8°. *Pour la Botanique.*

Villars, à Grenoble.
Gouan, à Montpellier.
Gérard, à Cotignac.
Picot-Lapeyrouse, à Toulouse.
Palissot-Beauvois, à l'Eglantier.
Boucher, à Abbeville.

9°. *Pour l'Economie rurale et l'Art vétérinaire.*

Rougier-la-Bergerie, à Auxerre.
Hourtaut-Lamerville, à Dun-sur-Auron.
Michaux, à
Lafosse, à Montaterre.
Chabert, à Alfort.
Chanorier, à Croissy.

10°. *Pour l'Anatomie et la Zoologie.*

Laumonier, à Rouen.
Geoffroy, à Chartreuve.
Latreille, à Tulle.
Jurine, à Genève.
Dumas, à Montpellier.

11°. *Pour la Médecine et la Chirurgie.*

Percy, à
Bonté, à Coutances.
Saucerotte, à Lunéville.
Lombard, à Strasbourg.
Barailon, à Evaux.
Barthès, à Narbonne.

DEUXIÈME CLASSE.

Classe de la Langue et de la Littérature françaises.

Volney (Chassebœuf (Constantin - François).
Garat (Dominique-Joseph).
Cambacérès (Jean-Jacques-Régis).
Cabanis (Pierre-Jean-George).
Saint-Pierre (Jacques-Bernardin-Henri).
Najgeon (Jacques-André).
Merlin (Philippe-Antoine).
Bigot-Préameneu (Félix-Julien-Jean).
Sieyes (Emmanuel-Joseph).
Lacuée (Jean-Gérard).
Roederer (Pierre-Louis).
Andrieux (François - Guillaume - Jean-Stanislas).
Villar (Gabriel).
Domergue (Urbain).
François (de Neufchâteau) (Nicolas).
Caillhava (Jean-François).
Sicard (Roch-Ambroise).
Chénier (Marie-Joseph).
Lebrun (Ecouchard (Ponce-Denis).
Ducis (Jean-François).
Collin-Harleville (Jean-François).
Le Gouvé (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste).
Arnault (Antoine-Vincent).
Fontanes (Louis).
Delille (Jacques).
Suard (Jean-Baptiste-Antoine).
Target (Guy-Jean-Baptiste).
Morellet (André).
Boufflers (Stanislas-Jean).
Bissy ( ).
Roquefeuure ( ).
Boisgelin ( ).
D'Aguesseau ( ).
Bonaparte (Lucien).
Devaines (Jean).
Ségur (Louis-Philippe).
Portalis (Jean-Etienne-Marie).
Regnaud (de St.-Jean-d'Angely) (Michel-Louis-Etienne).

Secrétaire perpétuel.

Suard (Jean-Baptiste-Antoine).

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'Histoire et de Littérature ancienne.

Dacier (Bon-Joseph).
Lebrun (Charles-François).
Anquetil (Louis-Pierre).
Bouchaud (Matthieu-Antoine).
Lévesque (Pierre-Charles).
Dupont (Pierre-Samuel).
Daunou (Pierre-Claude-François).
Mentelle (Edme).
Reinhard (Charles).
Talleyrand (Charles-Maurice).
Gosselin (Pascal-François-Joseph).
Ginguené (Pierre-Louis).
De Lisle de Sales (Jean).
Garran (Jean-Philippe).
Champagne (Jean-François).
Lakanal (Joseph).
Toulongeon (François-Emmanuel).
Le Breton (Joachim).
Grégoire (Henri).
Revellière-Lépaux (Louis-Marie).
Bitaubé (Paul-Jérémie).
La Porte du Theil (Franç.-Jean-Gabriel).
Langlès (Louis-Matthieu).
Larcher (Pierre-Henri).
Pongens (Marie-Charles-Joseph).
Villoison (Jean-Baptiste-Gaspard).
Mongez (Antoine).
Dupuis (Charles-François).
Le Blond (Gaspard-Michel).
Ameilhon (Hubert-Pascal).
Camus (Armand-Gaston).
Mercier (Louis-Sebastien).
Garnier (Jean-Jacques).
Anquetil Duperron ( ).
Silvestre de Sacy (Antoine-Isaac).
Sainte-Croix (Guillaume - Emmanuel-Joseph-Guilhem).
Pastoret (Claude-Emmanuel).
Gaillard ( ).
Choiseul-Gouffier.

Secrétaire perpétuel.

Dacier (Bon-Joseph).

Digitized by Google

Les associés étrangers de la troisième classe, sont :

Jefferson, à Philadelphie.
Rennell, à Londres.
Heyne, à Gottingue.
Niebuhr, en Danemarck.
Klopstock, à Hambourg.
Fox, à Londres.
Wildfort, à Calcutta.
Wieland, à Saxe-Weimar.

Les correspondans de la troisième classe, sont :

Destutt-Tracy, à Auteuil.
Deseze, à Bordeaux.
Laromiguière, à Toulouse.
Jacquemont, à Hesdin.
Dégerando, à Lyon.
Prevost, à Genève.
Labene, à Agen.
Villeterque, à Ligny.
Saint-Jean-Crevecœur, à Rouen.
Perlus, à Sorreze.
Gaudin, à la Rochelle.
Legrand-Laleu, à Laon.
Grouvelle, à
Massa, à Nice.
Gallois, à Auteuil.
Ronme, à
Garnier (Germain), à Versailles.
Duvillard, à Passy.
Koch, à Strasbourg.
Gudin, à Avalon.
Senebier, à Genève.
Dotteville, à Versailles.
Laurencin, à Lyon.
Leclerc, à
Crouzet, à St.-Cyr.
Morel, à Lyon.
Boinvilliers, à Beauvais.
Brunck, à Strasbourg.
Sabatier, à Châlons-sur-Marne.
Rufin, à Versailles.
Schweighauser, à Strasbourg.
Belin-Ballu, à Garencière.
Pievre, à Nimes.
Berenger, à Lyon.
Palissot, à Mantes.
Masson, à Coblentz.
Oberlin, à Strasbourg.
Fauvel, à Athènes.
Gibelin, à Versailles.
Ribaud, à Bourg.
Traullé, à Abbeville.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des Beaux-Arts.

1re. Section. — Peinture.

David (Jacques-Louis).
Van Spaendonck (Gerard).
Vien (Joseph-Marie).
Vincent (François-André).
Regnault (Jean-Baptiste).
Taunay (Nicolas-Antoine).
Denon (Vivant).
Visconti (Ennius-Quirinus).

2e. Section. — Sculpture.

Pajou (Augustin).
Houdon (Jean-Antoine).
Julien (Pierre).
Moitte (Jean-Guillaume).
Roland (Philippe-Laurent).
Dejoux (Claude).

3e. Section. — Architecture.

Gondoin (Jacques).
Peyre (Antoine-François).
Raymond (Jean-Arnaud).
Dufourny (Léon).
Chalgrin (Jean-François-Thérèse).
Heurtier (Jean-François).

4e. Section. — Gravure.

Bervic (Jean-Guillaume-Barvez).
Dumarest (Rambert).
Jeuffroy (Romain-Vincent).

5e. Section. — Musique (Composition).

Méhul (Étienne).
Gossec (François-Joseph).
Grétry (André-Ernest).
Mouvel (Boutet (Jacques-Marie).
Grandmenil (Fauchard (Jean-Baptiste).

Secrétaire perpétuel.

Lebreton (Joachim).

Les associés étrangers de la quatrième classe, sont :

Haydn, à Vienne.
Canova, à Rome.
Calderari, à Vicence.

Les correspondans de la quatrième classe, sont :

1e. Pour la Peinture.

Lacour, à Bordeaux.
Lens aîné, à Bruxelles.
Bardin, à Orléans.
Prudhon, à Dijon.
Giroust, à Luneville.

2e. Pour la Sculpture.

Boichot, à Autun.
Van Poucke, à Gand.
Chinard, à Lyon.
Blaise, à Poissy.
Renaud, à Marseille.

3e. Pour l'Architecture.

Paris, au Havre.
Combes, à Bordeaux.
Crucy, à Nantes.
Foucherot, à Tonnerre.

4e. Pour la Musique (Composition).

Beck, à Bordeaux.
Moreau, à Liege.
Caillot, à St.-Germain.
Blaze, à Cavaillon.
Mauduit-Larive, à Montlignon.
Bonnet-Beauval, à Bordeaux.

II. La première classe de l'Institut tiendra ses seances le lundi de chaque semaine.

La seconde, le mercredi.
La troisième, le vendredi.
La quatrième, le samedi.

Ces seances auront lieu dans le même local, et dureront depuis trois heures jusqu'à cinq.

III. La première classe rendra publique sa première seance du mois de vendémiaire.

La deuxième, sa première de nivose.
La troisième, sa première de germinal.
La quatrième, sa première de messidor.

IV. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le premier Consul,

Signé, BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé, Hugues-B. MARET.

Pour ampliation,

Le ministre de l'intérieur,

Signé, CHAPTAL.

L'Institut national a remplacé les ci-devant académies : il tient ses séances dans une salle du vieux Louvre, où s'assembloit l'Académie des sciences.

Les académies qui existoient en France avant la révolution de 1789, étoient l'*Académie Française*, la première et la plus ancienne de toutes. Les lettres-patentes de son établissement étoient de 1635, vérifiées au parlement en 1637. Le cardinal de Richelieu en avoit jeté les fondemens, et fut son premier protecteur ; le chancelier Séguier lui succéda ; et après sa mort arrivée le 28 janvier 1672, Louis XIV en devint le protecteur. Elle étoit composée de quarante académiciens, qui s'appliquoient à mettre la langue française dans toute sa pureté ; ils s'assembloient dans une salle du vieux Louvre, le lundi, le jeudi et le samedi. L'Académie française distribuoit annuellement, le jour de la saint Louis, un prix de la valeur de 600 l., fondé en cette académie.

L'*Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres* étoit établie pour l'accroissement des belles-lettres, pour expliquer les anciens monumens, et consacrer les événemens et l'histoire de la monarchie, par des inscriptions, des médailles, etc. Son érection étoit de 1663. Cette académie avoit deux prix à distribuer. Le premier, fondé en 1733 par M. Durey de Noinville, maître des requêtes honoraire, et président honoraire au grand conseil, étoit de la valeur de 500 liv. ; il étoit distribué à la rentrée après les fêtes de Pâques. Le second étoit celui que le comte de Caylus avoit fondé en 1753 ; c'étoit une médaille d'or de 500 liv. L'objet de ce dernier étoit l'éclaircissement des antiquités, et les questions relatives aux arts et usages des anciens ; il se distribuoit le premier mardi ou viendroit après la Saint-Martin. Elle s'assembloit le mardi et le vendredi dans une salle du Louvre.

L'*Académie royale des Sciences* fut établie en 1666 par les ordres du roi, mais sans aucun acte émané de l'autorité royale. Le roi lui donna une nouvelle forme par le réglement du 26 janvier 1699, registré en parlement, avec des lettres-patentes, le 18 juin 1701. Le second réglement du 3 janvier 1716 changea quelques articles au premier, et en interpréta quelques autres. Un troisième réglement du 26 avril 1785 avoit supprimé l'ordre des adjoints et créé deux nouvelles classes, l'une de physique générale, et l'autre d'histoire naturelle et de minéralogie. En vertu de ces réglemens, l'Académie étoit composée de douze honoraires, vingt-six pensionnaires, douze associés libres, vingt-cinq associés ordinaires, et huit associés étrangers. Les pensionnaires et les associés ordinaires étoient établis à Paris. Les assemblées se tenoient au Louvre les mercredis et samedis après midi, depuis trois heures et demie jusqu'à cinq, depuis la

Saint-Martin jusqu'au 1er mars, et jusqu'à cinq heures et demie depuis le 1er mars jusqu'aux vacances.

L'*Académie royale de Peinture et Sculpture* avoit été établie en 1648, et confirmée par lettres-patentes registrées en 1663. Le roi en étoit le protecteur. Elle s'assembloit au Louvre, les premiers et derniers samedis de chaque mois. Elle tenoit tous les jours école publique de dessin.

L'*Académie royale d'Architecture* avoit été établie en 1671, et confirmée par lettres-patentes de sa majesté, registrées en parlement le 18 juin 1717. Le roi en étoit le protecteur. Cette académie s'assembloit le lundi de chaque semaine dans une salle qui lui étoit destinée au Louvre.

Les motifs de l'établissement de cette académie étoient de perpétuer, et même d'augmenter les règles et le bon goût de l'architecture ancienne et moderne, de perfectionner la distribution, la décoration et la solidité des édifices, et de former des élèves dans cet art.

L'*Académie royale de Chirurgie* avoit été établie en 1731, et confirmée par lettres-patentes de sa majesté du 8 juillet 1748, sous la direction du secrétaire d'Etat de la maison du roi.

Le premier chirurgien de sa majesté y présidoit : les assemblées se tenoient le jeudi, dans la grande salle du college de chirurgie. Le jeudi d'après la Quasimodo il y avoit une assemblée publique, dans laquelle l'académie déclaroit le mémoire auquel elle avoit adjugé le prix fondé par feu M. de la Peyronnie, premier chirurgien du roi. Ce prix, de la valeur de 500 liv., consistoit en une médaille d'or qui devoit représenter, dans quelque temps que la distribution s'en fît, le buste de Louis *le Bien-Aimé*.

La même académie avoit fondé, pour un prix d'émulation, une médaille d'or de 200 liv. qu'elle adjugeoit à un mémoire intéressant, et trois médailles d'or de 100 liv. chacune, pour trois observations.

M. de Vermont, conseiller d'Etat, accoucheur de la reine, avoit fondé à perpétuité une médaille d'or à l'effigie de sa majesté, de la valeur de 300 liv. pour le meilleur mémoire ou observations utiles qui seroient envoyés sur la partie des accouchemens.

La Société royale de Médecine, établie par arrêt du conseil du 29 avril 1776, et confirmée par lettres-patentes du 1er sept. 1778, étoit destinée à entretenir, sur tous les objets de médecine-pratique, une correspondance suivie avec les médecins les plus habiles du royaume, et même des pays étrangers, et à porter, dans les cas d'épidémies et épizooties, des secours dans les endroits où elles regneroient. Ses assemblées se tenoient tous les mardis et vendredis, sans aucune vacance ; elle distribuoit des prix dans ses séances publiques, qui avoient lieu le premier mardi de carême, et le premier mardi après la St.-Louis. Les membres qui composoient cette société étoient divisés en cinq classes. La première étoit composée de trente associés ordinaires ; la deuxième, de douze associés libres ; la troisième, de soixante associés régnicoles ; la quatrième d'un pareil nombre d'associés étrangers ; et la cinquième, d'un nombre indéterminé de correspondans.

Les lettres-patentes ci-dessus énoncées attribuoient à cette compagnie, dont le roi étoit le protecteur, l'examen des remèdes pour lesquels on demandoit des permissions ou brevets, et l'administration des eaux minérales et médicinales, dont la surintendance avoit été rendue au premier médecin.

Autres Académies françaises et des Sciences, qui étoient établies dans les Provinces.

L'Académie royale de Soissons, érigée en 1674.

En 1689, le roi établit à Arles une académie royale de vingt gentilshommes originaires et habitans de cette ville, avec pareils privilèges que l'Académie française de Paris. Elle avoit été augmentée de six autres personnes peu de temps après.

Celle de Villefranche en Beaujolois avoit été établie en 1679, et confirmée par lettres-patentes du mois de décembre 1695 ; elle étoit sous la protection du duc d'Orléans.

Celle de Nîmes fut ouverte en 1682.

En 1685 avoit été établie celle d'Angers.

Le roi, par lettres-patentes du mois de septembre 1694, érigea les *Jeux floraux de Toulouse* en académie ; le nombre, quoique fixé à trente-six, fut augmenté de six par d'autres lettres-patentes : le chancelier en étoit le protecteur. Le 3 mai il s'y distribuoit cinq prix : le premier étoit une amarante d'or de la valeur de 400 liv., qui s'adjugeoit à une ode ; le second étoit une violette d'argent, de la valeur de 250 liv., qui étoit destinée à un poëme de soixante vers au moins, et de cent vers au plus, tous alexandrins suivis, dont le sujet devoit être héroïque ; le troisième étoit une églantine d'argent de 200 liv., qui s'accordoit à une pièce de prose d'un quart-d'heure ou d'une petite demi-heure de lecture ; le quatrième un souci d'argent de la valeur de 200 liv. : on le donnoit à une élégie, à une églogue, ou à une idylle. M. de Malpeire en avoit fondé un cinquième, qui étoit un lis d'argent de la valeur de 60 liv., destiné à un sonnet fait en l'honneur de la Vierge. Les sujets des pièces de vers étoient libres aux auteurs ; mais celui de prose étoit annoncé par un programme. Les réglemens de cette compagnie ne permettoient pas au secrétaire de présenter à l'Académie les ouvrages qu'on lui adressoit par la poste : les auteurs chargeoient de leurs productions des personnes domiciliées à Toulouse, à qui le secrétaire donnoit des reconnoissances. Il y avoit dans la même ville une académie royale de peinture, sculpture et architecture, établie par lettres-patentes de 1750, composée de soixante-douze sujets ; elle distribuoit chaque année dix prix de la valeur de 550 liv. à ses élèves, le second dimanche de juillet, pour les différens ouvrages des trois arts ; l'instruction y étoit gratuite. Il y avoit nombre de professeurs qui dirigeoient tour à tour chaque école séparée. Le corps-de-ville et la province avoient fondé les revenus nécessaires pour cet établissement. Il y avoit encore dans la même ville de Toulouse une académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres, qui entretenoit un très-grand jardin de botanique ; et une école royale de chirurgie, où il y avoit sept professeurs.

Par lettres-patentes du mois de janvier 1706, il avoit été établi à Caen une académie des arts et belles-lettres. Dans la séance publique qui se tenoit le premier jeudi de décembre, on distribuoit une médaille d'or de la valeur de 300 liv. Ce prix, qui avoit pour objet le progrès des sciences utiles, et la perfection des arts les plus importans et les plus nécessaires, avoit été fondé en 1765 par M. d'Orceau de Fontette, intendant à Caen, et chancelier de *Monsieur*.

Il en fut aussi établi une à Montpellier par lettres-patentes du mois de février 1706, sous le nom de *Société royale des Sciences*. Le roi l'avoit mise pour toujours sous sa protection, et avoit voulu qu'elle ne fît qu'un seul et même corps avec l'Académie des sciences de Paris. Ces deux académies avoient à peu près les mêmes statuts. Celle de Montpellier étoit composée de six honoraires et quinze autres académiciens ; savoir, trois astronomes, trois mathématiciens, trois chimistes, trois botanistes, et trois physiciens pour la physique expérimentale ; chacun de ces académiciens pouvoit avoir un élève. Elle s'assembloit une fois la semaine ; et tous les ans, après la Saint-Martin, elle faisoit une assemblée publique.

Plusieurs citoyens de la ville de Lyon formèrent en cette ville, dès 1700, une société littéraire, sous le nom d'*Académie des Sciences et Belles-Lettres* ; elle fut autorisée en 1724 par lettres-patentes, et confirmée par d'autres en 1752, enregistrées en 1755. Le goût des beaux-arts inspira à d'autres personnes le dessein de les cultiver sous la même autorité, mais avec la dénomination d'*Académie des Beaux-Arts* : par d'autres lettres de 1758, enregistrées en 1756, ces deux compagnies furent réunies. Cette académie étoit composée de quarante académiciens ordinaires établis à Lyon, et d'un nombre illimité d'associés résidans en d'autres lieux. L'académie s'assembloit le mardi de chaque semaine ; elle avoit trois assemblées publiques dans l'année. Ses exercices étoient divisés en deux classes ; ils avoient pour objet les sciences, les belles-lettres et les arts. Cette académie distribuoit chaque année une médaille d'or de la valeur de 300 liv., fondée par M. Christin en faveur de l'auteur qui traiteroit le mieux le sujet donné, et qui se proposoit alternativement sur les mathématiques, la physique et les arts.

Elle distribuoit aussi, tous les deux ans, un prix sur des sujets relatifs à l'histoire naturelle ; il avoit été fondé par M. P. Adamoli, qui avoit légué en même temps à l'académie une très-belle et très-considérable bibliothèque, par le nombre et le choix des livres, concernant principalement les arts, les antiquités et l'histoire naturelle : elle étoit ouverte les mercredis non fêtés.

L'Académie des belles-lettres, sciences et arts établie à Bordeaux : le duc de la Force, en 1713, avoit fondé pour prix une médaille d'or de la valeur de 300 liv.

L'Académie des belles-lettres de Marseille, établie en 1726 par lettres patentes du roi, adoptée par l'Académie française, s'assembloit le mercredi. Le maréchal de Villars, son fondateur et son premier protecteur, y avoit fondé pour prix une médaille d'or de la valeur de 300 liv. ; elle portoit d'un côté le buste de M. de Villars, et au revers cette légende : *Præmium Academiæ Massiliensis*. Ce prix s'adjugeoit alternativement à un ouvrage en prose et en vers, dans la seule assemblée publique, qui se tenoit le jour de Saint-Louis. Cette compagnie étoit composée de vingt académiciens domiciliés à Marseille, et de vingt associés externes. Les associés externes étoient obligés d'envoyer tous les ans un ouvrage, et il leur étoit

Digitized by Google

permis de concourir au prix, ce que ne pouvoient ceux qui en devenoient membres ou qui étoient domiciliés à Marseille. La devise de cette académie étoit un phénix renaissant de sa cendre sur un bûcher aux rayons d'un soleil naissant, avec ces mots, *primis renascor radius*, par allusion à l'ancienne académie de Marseille, qui étoit ressuscitée au commencement du règne de Louis XIV, dont le soleil étoit l'emblème.

Celle de la Rochelle, établie en juillet 1731, étoit sous la protection du prince de Conti.

M. Pouffier, doyen du parlement de Bourgogne, avoit établi une académie des sciences à Dijon; ses lettres-patentes du roi étoient de juin 1739. Elle avoit pour objet la physique, la morale et la médecine. Elle distribuoit tous les ans, au mois d'août, une médaille d'or de 300 liv., qui s'adjugeoit à celui qui avoit le mieux traité le sujet donné alternativement sur l'une de ces sciences. Les académiciens ne pouvoient concourir.

Il y avoit aussi une académie des sciences et beaux-arts à Pau en Bearn, établie par lettres-patentes du 20 août 1721. Elle donnoit tous les ans en février, une médaille d'or, qu'elle accordoit au meilleur ouvrage qu'on lui envoyoit sur le sujet qu'elle avoit proposé.

L'Académie royale des sciences et belles-lettres établie à Béziers, au mois d'août 1723, comme *Société royale*, et confirmée par lettres-patentes de 1766, comme académie. Elle étoit composée d'un président, de huit académiciens honoraires, de vingt ordinaires, et de vingt associés.

L'Académie des belles-lettres à Montauban, établie par lettres-patentes datées de Dunkerque, du mois de juillet 1744, étoit composée de trente académiciens ordinaires, et de dix associés étrangers. Elle avoit tous les ans à distribuer un prix d'éloquence qu'elle convertissoit en prix de poésie lorsqu'elle étoit obligée de le réserver.

Par lettres-patentes de 1750, il avoit été établi à Amiens une académie des sciences, belles-lettres et arts: elle comprenoit vingt-cinq académiciens honoraires, trente-six résidens. Elle étoit sous la protection du comte de Périgord, gouverneur général de la province.

Il en avoit été établi une à Besançon par lettres-patentes de juin 1752, sous le titre d'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*. Le duc de Tallard, premier protecteur et bienfaiteur, y avoit fondé deux prix: le premier, de la valeur de 350 liv., pour un discours d'éloquence: le second, de la valeur de 250 liv., pour une dissertation historique ou critique.

Une Société des sciences et des arts avoit été établie à Metz par lettres-patentes. Son objet étoit l'agriculture et les arts utiles à l'économie rustique et au commerce. Le maréchal duc de Belle-Isle, fondateur, l'avoit dotée de 3,000 liv. de revenu: elle distribuoit annuellement pour prix une médaille d'or de la valeur de 400 liv., portant l'effigie de son protecteur. Elle a tenu sa première assemblée publique à la fin de l'année 1762.

Les Etats de Bretagne avoient aussi formé, pour cette province, une Société d'agriculture, de commerce et des arts. Cette société avoit été autorisée par un brevet du roi.

Par lettres-patentes données à Lille en juin 1744, il avoit été établi à Rouen une académie royale des sciences, belles-lettres et arts. Elle distribuoit aussi plusieurs prix, par la générosité du duc d'Harcourt, gouverneur de la ci-devant province de Normandie.

La Société littéraire d'Arras, autorisée depuis 1738, étoit érigée en académie royale des belles-lettres depuis juillet 1773.

Il existoit à Chalons-sur-Marne une société littéraire. Le roi, par des lettres-patentes du 18 mars 1775, avoit érigé cette société en académie des sciences, arts et belles-lettres.

Par édit du 2e décembre 1750, le roi Stanislas avoit créé à Nancy une académie sous le nom d'*Académie des Sciences et Belles-Lettres*. Elle tenoit deux séances, l'une le jour de Saint-Stanislas, et l'autre le jour de Saint-Louis. Elle distribuoit deux prix à la séance du 8 de mai, l'un pour les belles-lettres, l'autre pour les sciences.

Académie royale des sciences et belles-lettres d'Orléans, érigée par lettres-patentes du mois d'octobre 1780, registrées en parlement le 20 décembre suivant. Elle tenoit, dans le mois de janvier, une séance publique, dans laquelle elle distribuoit annuellement un prix de 400 liv.

Institution nationale des sourds-muets de naissance. *Voyez* PARIS et BORDEAUX.

Instruction publique. Un Conseiller d'Etat est chargé de la direction et de la surveillance de toutes les parties de l'instruction publique. L'instruction est donnée, 1°. dans des écoles primaires établies par les communes, 2°. dans des écoles secondaires établies par les communes ou tenues par des maîtres particuliers; 3°. dans des lycées et des écoles spéciales entretenues aux frais du trésor public. Trois inspecteurs généraux des études, nommés par le premier Consul, sont chargés de visiter, au moins une fois l'année, les lycées, d'en examiner toutes les parties de l'enseignement et de l'administration, d'en arrêter la comptabilité, et d'en rendre compte au Gouvernement.

Ces trois inspecteurs, réunis à trois membres de l'Institut national, commissaires pour l'organisation des études, désignés par le premier Consul, parcourent les départemens, examinent les citoyens qui se présentent pour occuper les différentes places de professeurs: ils indiquent au Gouvernement, pour chaque place, deux sujets dont l'un est nommé par le premier Consul. Voyez *Ecoles primaires*, *secondaires*, *Lycées*, *Ecoles spéciales*, *Prytanée*.

Intendans, sous la monarchie. C'étoient des magistrats chargés de veiller dans les provinces à tout ce qui pouvoit intéresser l'administration de la justice, de la police et des finances. Ils étoient presque toujours choisis parmi les maîtres des requêtes. Leurs attributions étoient très-étendues. Ils décidoient de la répartition des impôts, des nouveaux établissemens de commerce, de la distribution des troupes, du prix des fourrages accordés aux gens de guerre, des travaux nécessaires pour l'entretien des chemins, des ponts, et édifices publics. C'étoit par leurs ordres que se faisoient les achats des denrées qui devoient remplir les magasins du roi. Ils présidoient à la levée des milices. Les communautés ne pouvoient intenter aucune action, sans y être autorisées par leurs ordonnances. Quelquefois ils étoient commis par le roi pour faire des procédures, et rendre des jugemens, même en dernier ressort. Il y avoit trente-trois intendans. Voyez *Généralités* et l'article FRANCE.

Intendans de différentes administrations. *Voyez* FRANCE.

Interdiction. Sous la monarchie, il y en avoit de deux espèces: l'une, absolue, étoit fondée sur la démence, les fureurs ou l'imbécillité; elle privoit de tout exercice des droits civils. L'autre étoit relative, et avoit pour cause la prodigalité ou la foiblesse d'esprit; elle obligeoit de s'environner d'un conseil pour tous actes d'aliénation. L'interdiction relative étoit souvent provoquée par la cupidité ou par la haine, et ne servoit qu'à enchaîner la volonté des riches.

Intérêt de l'argent. Il étoit en 1789 à cinq pour cent. Une des causes qui le maintenoient à ce prix plus élevé que chez les Anglais et les Hollandais, étoit la mobilité de nos 50 à 60 mille charges vénales qui changeoient sans cesse de propriétaires, et qu'on ne pouvoit guères acquérir qu'à l'aide de gros emprunts: ce qui faisoit tenir en réserve par les capitalistes une masse considérable de numéraire, perdue pour la circulation du détail.

Interprètes. Sous la monarchie il y avoit des interprètes du roi pour les langues étrangères. Il y a maintenant un interprète assermenté de la préfecture de police.

INTRAVILLE, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, à 14 k. (3 l. ¼) de Dieppe, 6 m. (13 l.) de Rouen. *P.* 311. *B. de p.* de Dieppe.

INTREVILLE, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, à 11 k. (2 l. ⅔) de ce lieu, 37 kil. (8 l. ⅓) de Chartres. On y trouve quatre manufactures de bas, bonnets,

Digitized by Google

chaussons et gants. *P.* 310. *B. de p.* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Introd, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, dans une île du torrent de Reme, à sa jonction avec un autre, à 10 kilom. (2 l. ¼) S. O. d'Aoste. *Pop.* 772. *Bur. de poste* d'Aoste.

Introducteurs des ambassadeurs. Il y avoit sous la monarchie des introducteurs des ambassadeurs.

Inval, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Oisemont, 5 kil. (1 l. ⅓) N. O. de Liomer, 40 k. (9 l.) O. d'Amiens, 7 kil. (1 l. ¾) S. d'Oisemont. *P.* comprise celle de Boiron, 328. *Bur. de poste* d'Aumale, dép. de la Seine-Inférieure.

Invalides. *Voyez* Paris.

Invention (*Brevets d'*). Sous la monarchie l'Assemblée nationale a décrété le 7 janvier 1791 que toute découverte ou nouvelle invention dans tous les genres d'industrie étoit la propriété de son auteur; que la loi lui en garantissoit la pleine et entière jouissance pour le temps qui seroit déterminé, et qu'il lui seroit délivré un brevet d'invention. Cette loi reçoit son exécution sous le Gouvernement républicain.

Inverso-Pinasca, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de Pérouse, dans le val Perosa sur la droite du Clusone, à 15 k. (3 l. ¼) N. O. de Pignerol. *Pop.* 606. *Bur. de p.* de Pignerol.

Inverso-Porte di Prarostino, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de Pérouse, au nord et près de Prarostino, à 4 k. (1 l.) S. O. de Pignerol, *Pop.* 480. *Bur. de p.* de Pignerol.

Inville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Brus, à 5 k. (1 l. ¼) de Limours, 19 k. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Brus, 705. *Bur. de poste* de Limours.

Inville-la-Guiard, v. (*Loiret*), arrond. de Pithiviers, canton de Malesherbes, à 9 kil. (2 l. ¼) de Pithiviers, 4 m. (10 l. ¼) d'Orléans. *Pop.* 151. *B. de p.* de Pithiviers.

Inxen, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Inquesent.

Inzinzac, v. (*Morbihan*) arr. de Lorient, canton d'Hennebon, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 43 k. (9 l. ¼) de Vannes. *Pop.* 2466. *Bur. de poste* d'Hennebon.

Inzweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), *Voyez* Hinzweiler.

Iperler, ruisseau (*Lys*), arr. de Bruges, cant. de Ghistel. Il tire ses eaux du canal de Nieuport à Ostende, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Ghistel, coule au N, puis à l'O. et va se rendre dans la mer, à 6 k. (1 l. ¼) S. S. O. d'Ostende, après environ 6 k. (1 l. ¼) de cours.

Ipling, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Sarguemine, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 6 m. (14 l. ¼) de Metz. *Pop.* 215. *B. de p.* de Sarguemine.

Ippecourt, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triaucourt, près de la Couzance, à 11 k. (2 l. ¼) de Clermont, 30 k. (6 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de Clermont.

Ippendorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn, à 11 k. (2 l. ¼) O. S. O. de cette ville, 3 kilom. (¾ de l.) O. p. S. de Meckenheim, 5 m. (11 l.) N. O. de Coblentz. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Bonn.

Ippenscheid, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Sobernheim, à 11 k. (2 l. ¾) N. par O. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Stromberg, 6 m. (14 l. ¼) S. de Coblentz. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Creutznach.

Ippesheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Wolfstein, près de la Nawe, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de Wolfstein, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Creutznach, 24 k. (5 l. ¼) O. S. O. de Mayence. *Pop.* 69. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. art. de Rhin-et-Moselle.

Iquelon, v. (*Manche*). *Voyez* Yquelon.

Iran, forêt (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, sur les limites de ce département et de l'Espagne, à 22 k. (5 l.) de St.-Jean-Pied-de-Port, 34 k. (7 l. ¾) de Mauléon.

Irancy, bourg (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, canton de Coulange-la-Vineuse, à 11 k. (2 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 1122. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Iray, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de l'Aigle, près l'Avre, à 11 k. (2 l. ¼) de l'Aigle, et 5 m. (11 l. ¼) d'Alençon. Il y a un fourneau dit de *Gaillon*. *Pop.* 764. *Bur. de poste* de St.-Maurice.

Iray, v. (*Deux-Sèvres*). *Voyez* Yrais.

Irazein, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 15 k. (3 l. ¼) de St.-Girons. *P.* 125. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Irconvelz, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Chièvres, sur la Bender, à 2 k. (½ l.) S. O. d'Ath, 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. de Leuze, 23 k. (5 l. ¼) N. N. O. de Mons. Il y a une brasserie à bière, une à genièvre, onze blanchisseries. *P.* 681. *B. de p.* d'Ath.

Ire (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Aramits, à 16 k. (3 l. ¾) S. O. d'Oléron. Elle a du N. O. au S. E. 2 k. (½ l.) de long.

Iré-le-Sec, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Montmédy, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 8 m. (18 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Montmédy.

Irey-les-Prés, v. (*Meuse*) arr. cant. et comm. de Montmédy, à 1 k. (⅓ de l.) de cette ville. *Pop.* comprise celle de Montmédy et dépendances, 1667. *B. de p.* de Montmédy.

Irhausen, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton et comm. d'Artzfeld, à 11 kil. (2 l. ¾) S. O. de cet endroit, 33 k. (7 l. ½) N. O. de Bitbourg, 34 k. (7 l. ¾) N. de Diekirch. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de Bitbourg.

Iribarry, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, comm. de Butince, à 21 k. (4 l. ⅔) de St.-Palais, 7 m. (15 l. ⅓) de Pau. *Pop.* comprise celle de Butince, 268. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Irigny, v. (*Rhône*) arr. de Lyon, canton de St.-Genis-Laval, sur la côte près du Rhône, à 9 k. (2 l. ⅓) de Lyon, 37 k. (8 l. ¼), de Villefranche. *P.* 1148. *B. de p.* de Lyon.

Irinay, v. (*Yonne*), *Voyez* Junay.

Irissary. C'étoit un petit pays de la ci-dev. Basse-Navarre en Gascogne, à environ 8 k. (2 l.) de la rive droite de la Nive, à 18 k. (4 l.) de St.-Palais, et à 13 k. (3 l.) de St.-Jean-Pied-de-Port. Ce pays avoit pour capitale le bourg du même nom. Il fait actuellement partie du département des Basses-Pyrénées où l'on trouve tout ce qui concerne les productions, l'industrie, le commerce, etc.

Irissary, bourg (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, cant. d'Hosday, à 18 k. (4 l.) de St.-Palais, 7 m. (16 l.) de Pau. Ce bourg étoit le chef-lieu du petit pays du même nom. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Irlandais et Ecossais (*Bureau des colléges*). Le bureau des colléges Irlandais et Ecossais a été établi à Paris par un arrêté des Consuls, du 19 fructidor an 9 (6 septembre 1801), qui rend à ces colléges leurs biens non aliénés. Par un second arrêté des Consuls du 24 vendémiaire an 11

(16 octobre 1803), tous les colléges irlandais et écossais qui se trouvent sur le territoire de la république ne forment qu'un seul et même établissement, auquel les colléges anglais ont été réunis ultérieurement par un nouvel arrêté du 3 messidor an 11 (22 juin 1803). Les attributions du bureau sont de surveiller l'administration de ces biens, de faire rendre des comptes aux anciens administrateurs, d'arrêter des règlemens pour le régime intérieur, et de présenter au ministre de l'intérieur les candidats qu'il jugera dignes d'occuper les places de professeurs et d'administrateurs. Ce bureau a pour membres le préfet du département de la Seine, le président du tribunal d'appel, le commissaire du Gouvernement près le tribunal d'appel, un proviseur du collége des Irlandais, un notaire, un administrateur du Prytanée, et un secrétaire du bureau.

Iries, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. d'Albret, à 22 kil. (5 l.) de Péronne, et 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Bapaume, dép. du Pas-de-Calais.

Irlide (*Ain*). *Voy.* St.-Olives.

Irmenach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Trarbach, à 6 kil. (1 l. ½) E. S. E. de Trarbach, 8 k. (2 l.) E. de Berncastel, 6 m. (14 l. ½) S. O. de Coblentz. A 1 kilom. (¼ de l.) il y a une mine de cuivre dite *de kirchswald*. *P.* 317. *Bur. de poste* de Trarbach.

Irmistelle, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Wasselonne, près du Messig, à 19 k. (4 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Molsheim.

Irodver, v. (*Ille-et-Vilaine*). *Voyez* Yrodouer.

Iron, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, à 22 kil. (5 l.) de Vervins, 43 k. (9 l. ⅔) de Laon. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Guise.

Iron, village (*Calvados*). *Voyez* Chapelle-Yron.

Ironde, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* Yronde.

Iropil, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 13 kil. (3 l.) de cette comm. Elle a du N. au S. 3 k. (¾ de l.) de long.

Irouer, v. (*Yonne*). *Voyez* Yrouer.

Irresheim, v. (*Roër*) arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren. *P.* 139.

Irreville, v. (*Eure*), arr. et cant. nord d'Evreux, à 8 k. (2 l.) de cette comm. *Pop.* 204. *Bur. de poste* d'Evreux.

Irroulegny, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de St.-Palais, cant. de St.-Etienne-de-Baigorry, à 27 kil. (6 l.) de St.-Palais, 8 m. (17 l. ⅓) de Pau. Il y a une mine de cuivre dans les montagnes de Jara, situées dans le territoire de ce village. Ces montagnes sont calcaires, et leur rocher est de toutes parts abondamment garni de mine de cuivre jaune qui donne jusqu'à 40 pour 100 de cuivre très-doux. On voit aussi quelques filets de blende courir dans les rochers calcaires de Jara, et on y rencontre même de la mine de fer spathique qui y est disséminée. *Populat.* comprise celle de Sorhouelte, 440. *B. de p.* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Insch, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Contz, à 5 k. (1 l. ¼) E. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Ruver, 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *P.* 92. *B. de p.* de cette ville.

Insch, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de ce lieu, 10 k. (2 l. ½) S. p. E. de Contz, 14 k. (3 l. ¼) S. de Trèves. *Pop.* 509. *Bur. de poste* de Trèves.

Insch, ferme (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Contz, près et dépendant de la comm. de Mathias, à 3 k. (¼ de l.) N. de Contz, 2 kil. (½ l.) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Mathias et dépend. 515. *Bur. de poste* de Trèves.

Irsfeld, ferme (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, près et dépendant de la comm. de Schœnecken, à 7 kil. (1 l. ¾) de Prumm, 13 k. (3 l.) de Gérolstein, 5 m. (11 l.) de Trèves. *P.* comp. celle de Schœnecken, 613. *Bur. de p.* de Trèves.

Irtel, village (*Sarre*). *Voyez* Hirthel.

Irtz (l'), rivière (*Morbihan*), arr. de Vannes. Sa source, à 13 k. (3 l.) N. de Vannes, coule à l'E. p. S., passe au N. de Rochefort, et se rend dans l'Oust, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de Rédon, 5 m. (10 l. ¼) E. p. S. de sa source.

Irvillac, v. (*Finistère*). *Voyez* Yrvillac.

Is, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. ouest de Dinant, commune de Brusvilly, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Dinant. *Populat.* comprise celle de Brusvilly, 555. *B. de p.* de Dinant.

Is, v. (*Hautes-Pyrénées*) arr. de Bagnères, cant. de Campan, comm. de Gerde, sur l'Hérastio, à 20 kil. (4 l. ½) de la Barthe-de-Neste, 4 myr. (10 l. ½) de Tarbes. *Pop.* comprise celle de Gedre et de Pouy... *Bur. de poste* d'Arreau.

Is-Bonnecombe, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez. *Pop.* 244. *Bur. de p.* de Rhodez.

Is-en-Bassigny, v. (*Hte.-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Nogent-Haute-Marne, près de la source du Rognon, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Bourmont, 24 kilom. (5 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 720. *B. de poste* de Montigny-sur-Meuse.

Is-sur-Tille, ville (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, ch.-l. de cant. sur l'Ignon, près la Tille, qui fournit d'excellentes truites, à 42 kilom. (9 l. ½) S. de Langres, 23 kilom. (5 l. ¼) N. p. E. de Dijon, 29 myriam. (65 l.) S. E. de Paris. Cette ville est jolie et bien peuplée. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Capucins et un hôpital. On y fabrique des draguets et des chapeaux; on y trouve beaucoup de mines de fer avec une forge pour sa fabrication, et des carrières de pierres blanches à l'épreuve de la gelée. Cette ville est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1561. *Bureau de poste.*

Isaac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, canton de Lauzun, comm. de Miramont, à 22 k. (5 l.) de Marmande, 6 kil. (1 l. ½) de Lauzun. *Populat.* comprise celle de Miramont, 1019. *Bur. de poste* de Marmande.

Isabelle-Vaert, rivière (*Lys*), arr. et canton est de Bruges. Elle prend sa source près Suwenkercke, coule au N., et retourne à l'E. jusqu'à 4 k. (1 l.) O. de l'Ecluse, redescend au S., retourne à l'E., et se rend dans le canal de Bruges à l'Ecluse, à 2 k. (½ l.) S. O. de l'Ecluse, après 28 k. (6 l. ¼) de cours.

Isac (l'), rivière (*Loire-Infér.*), arr. de Château-Briant, cant. de Moisdon-la-Rivière. Sa source, à 21 k. (4 l. ¾) S. S. O. de Château-Briant, coule à l'O., passe à 1 k. (¼ de l.) de Blain, remonte au N. O. et se jette dans la Vilaine, à 2 k. (½ l.) S. de Rieux, 28 k. (6 l. ¼) N. de Savenay.

Isangy, v. (*Yonne*), arrond. d'Avallon, cant. de Lucy-le-Bois, près la Serain, à 14 kil. (3 l. ⅓) d'Avallon, 38 k. (8 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 261. *B. de p.* de Lucy-le-Bois.

Isasca, v. (*Stura*), arr. de Saluces,

cant. de Venasca, entre deux collines, sur un ruisseau qui tombe dans la Vraita, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de Saluces. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Saluces.

Isbach (l') *ou* Ufs, rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Aldenau, à 10 k. (2 l. ½) S. duquel elle prend sa source, coule au S. pendant 27 à 31 k. (6 à 7 l.), puis tourne au S. E., et se réunit à l'Alffe, et se rend dans la Moselle au S. d'Alffe après 5 m. (11 l.) de cours.

Isbergues, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 4 k. (1 l.) d'Aire, 20 kil. (4 l. ½) de Saint-Omer, 29 kilom. (6 l. ½) de Saint-Pol, 40 kilom. (9 l.) d'Hesdin, 18 kilom. (4 l.) de Béthune. *Pop.* 715. *Bur. de poste* d'Aire.

Isghem, bourg (*Lys*), arr. de Courtrai, canton d'Ingel, à 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Rousselaere, 13 kil. (3 l.) N. de Courtrai, 32 kil. (7 l. ¼) S. de Bruges. *Pop.* 6847. *Bur. de poste* de Courtrai.

Isenberghe, v. (*Lys*) arr. de Furnes, cant. de Loo, à 6 k. (1 l. ½) O. de ce lieu, 9 k. (2 l. ¼) S. de Furnes, 5 m. (10 l. ¾) S. O. de Bruges. *Pop.* 763. *Bur. de poste* de Furnes.

Isenach (l'), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt. Sa source, à 20 k. (4 l. ½) S. p. O. de Grunstadt, coule au N., puis à l'E., baigne les murs de Durkeim, et va se rendre dans des canaux à Franckenthal, et de là dans le vieux Rhin, après 33 k. (7 l. ½) de cours.

Isenhausen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. d'Holchfelden, à 18 k. (4 l.) d'Haguenau, 5 kilom. (1 l. ¼) d'Hochfelden, 14 kilom. (3 l. ¼) de Saverne, 49 k. (9 l.) de Weissembourg, 4 kil. (1 l.) de Bouxweiller, 29 kilom. (6 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Saverne.

Iserau (Mont-), haute montagne dans les Alpes cottiennes, entre le fort Saint-Bernard et le mont Cénis: l'Isère, l'Arc, la Soana et le Rème y prennent leur source; elle sépare le département de la Dora de celui du Mont-Blanc.

Iserand, v. (*Ardèche*) arr. et canton de Tournon, commune de Secheras, près du Rhône, à 6 kil. (1 l. ½) de Tournon, 4 m. (10 l. ½) de Privas. *Popul.* comprise celle de Secheras, 352. *B. de p.* de Tournon.

ISÈRE.

Ce département tire son nom de la rivière qui l'arrose de l'E. à l'O. Il a au N. le Rhône qui le sépare du département de l'Ain, à l'E. les Alpes, au S. les départemens des Hautes-Alpes et de la Drôme, à l'O. le Rhône. Il est fort montagneux dans sa partie orientale. Il comprend quelques-unes des divisions de l'ancienne province du Dauphiné, et touche au N. E. à la Savoie, dont les principales routes passent, l'une par le pont de Beauvoisin, l'autre par le fort Barraux.

La superficie de ce département est d'environ 1,648,230 arpens carrés ou 841,230 hectares; sa population est de 441,208. Il est composé de 561 communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en quarante-quatre cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à Grenoble. *Vienne*, la *Tour-du-Pin* et *St.-Marcellin* sont les siéges des sous-préfectures. Ce dép. est dans l'évêché de *Grenoble*, et dépend de la 7e division militaire, dont le commandant réside à Grenoble: il est du ressort du tribunal d'appel séant à Grenoble, et dans la 17e conservation forestière.

Les principales rivières sont: le *Rhône*, dont il a été parlé au dép. du Rhône; l'*Isère*, qui prend sa source dans la ci-devant Savoie, coule dans ce département, et y passe entre deux chaines de montagnes qui forment d'abord son lit: au sortir de Grenoble, elle reçoit à la gauche le *Drac*, et remonte vers le N. toujours dirigée par la direction des montagnes. (*Voy.* le département du Mont-Blanc.)

Les principales villes sont: *Grenoble*, *Vienne*, *St.-Marcellin* et la *Tour-du-Pin*.

Les rivières, tant navigables que non navigables, qui prennent leur source dans ce département, sont: Aguy, Aiguenoire, Alliat, Alloy, Arche, Ardret, Balon, Bassin, Bège, Berenger, Besson, Bièvre, Blonière, Bonne, Bonne-Pierre, Bourbre, Breda, St.-Breda, Bruant, Combe-de-Madame, Contemberg, Corbonne, Crapponau, Deregry, Deroy, Dolon, Domaine, Dorbonne, Ebron, Edoches, Faye, Peran, Fontaines, Fouron, Furand, Fure, Furet, Furon, Galaiveizon, Galaure, Gère, Girand, Glandon (il y en a deux de ce nom), Gorges, Grand-Misseau, Grave, Grease, Gue, Guiers-Vif, Guiers-Mort, Herbetan, Herbetan-Mort, Herbetan-le-Vif, Héritau, Huer, Ieut, Inguard, Isse, Jouche, Lairn, Lambre, Lancey, Laval, Lavette, Maillande, Malatière, Marsane, Menbaret, Merlan, Morge, Nivolon, Ozon, Peyrouse, Pirate, Pisse, Pizarde, Plenouse, Pont-du-Vers, Pomponieu, Pont-du-Moulin, Rignon, Risatier, Rive-Jalat, Rivet, Rivetort, Roise, Roisenne, Roissalin, Salle, Salse, Sarennes, Sizon, Sonne, Suze, Suzon, Tancon, Thenaison, Tirecul, Toron, Touvière, Trery, Vaillet, Valaize, Valloure, Vanne, Varaite, Vareze, Vaudaine, Vaux, *idem* Vaux, Vega, Vence, Vencon, Veronne, Verson, Vezy, Vizille, Vors, Vouluisse.

Ruisseaux. Ayes, Bion, Bonc, Bordel, Bucdins, Chaluand, Coche, Combe-Noire, Cousan, Diable, Enfert, Envers, Frederic, Glezin, Hermitages, Jedun, Lagnellin, Merdaret, Ournière, Pirens, Petit-Ruisseau, Ronlevaux, Revoulet, Save, Tinien, Toile-du-Loup.

Canal. Villard-Reculas.

Lacs. Anvitte, Barre, Blan, le Colapin, Cos, Crots, Fayolle, Gaya, Grand-Lac, Jeplan, Lemps, Lutel, Mort, Motte, Orion, Paladru, Pierre, Petit-Lac, Quarre, Sagne, Sechenent.

Isle. Delaissée.

Montagnes. Abime, Aiguille, Arpette, Balme, Bellefond, Bernard-du-Crest, Chamazade, Chaurecond, Clairet, Cocq-du-Col, Colon, Conest, Crots, Freydone, Giel-de-Col, Gelin, Glacier, Guier, Lanse, Milentrat, Muzelle, Pet-la-Roche, Pisse, Prancloe, Rochail, Rousse-la-Petite, Rousses, Sangle-du-Bœuf, Septs-Lacs, Serre, Souffle, Suel, Suyse, Turbat, Vorse.

Forêts. Blache, Clay, Serverin, Thivolé, Tiberge, Uriage.

Productions. Elles consistent en blé, vin, olives, chanvre, soie et safran: les vins les plus estimés et qui méritent de l'être, sont les vins rouges de Côte-Rotie, et de l'Hermitage, les vins blancs de Seysuel et de-Chateau-Grillet; en mûriers pour la nourriture des vers à soie; beaucoup de bois, et des mines de fer, de cuivre et de plomb; des mines d'or et d'argent, mais en très-petite quantité; de charbon de terre, de vitriol, de couperose, et des carrieres de jacis. On voit de belles marcassites et pyrites de cuivre sur la roche de Vol-Gaude-Mare. Ce département est un de ceux qui renferment le plus de sources d'eaux minérales: les plus renommées et les plus salutaires sont celles de la montagne d'Orel, où est une fontaine dont les eaux sont spécifiques contre la fièvre tierce; celles de Gap guérissent la fièvre quarte. Il en est une autre, meilleure encore, qui paroît sortir de dessous la rivière de Drac, dans ce qu'on appeloit autrefois le *Grand-Gaudan*, au pied d'un précipice, à 20 k. (61.) au midi de Grenoble: ses eaux plus chaudes que celles d'Aix en Savoie, sont fort estimées pour les maladies d'estomac, les rhumatismes, les paralysies, etc. On y trouve aussi beaucoup de faisans, d'aigles, d'autours, des lièvres blancs et des perdrix blanches. Il y a d'excellens pâturages, tant dans les plaines que sur les montagnes, sur-tout pour la nourriture du gros bétail; et une infinité de plantes médicinales.

Industrie. Les riches et abondantes productions de ce département contribuent beaucoup à étendre son industrie, d'où il résulte un commerce considérable. On y fabrique des toiles très-estimées, dont la majeure partie passe en Provence, en Languedoc, en Espagne, et beaucoup en Amérique; des gants qui doivent leur réputation à la beauté et à l'apprêt des peaux. Cette fabrication fait vivre plus d'un tiers des habitans de Grenoble. Paris et les principales villes de France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, et les grandes villes commerçantes de l'Europe en consomment prodigieusement

prodigieusement ; des ratines de trois espèces, superfines, dauphines et croisées frisées, pressées, et en poil, depuis huit jusqu'à dix-huit francs l'aune : les unes ont une aune, et les autres cinq quarts de large ; des toiles communes, des toiles à voiles. On en fait une grande quantité dans les environs de Vienne : elles sont toutes destinées pour Marseille et Toulon, qui reçoivent aussi par l'Isère et le Rhône, beaucoup de fers et de bois de construction ; des étoffes de laine, des indiennes et des chapeaux ; ouvrages d'ébénisterie et de tour, tanneries, papeteries, verreries, nitrerie, acieries, et martinets pour le cuivre où l'on fabrique toutes sortes d'ustensiles de cuisine, de chaudières, et des planches à doubler les vaisseaux.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

L'*Aune* et la *Toise* de Paris. *Voyez* le dép. de la Seine.
La *Toise delphinale*, 2.04607.
— de mandement, 1.90393.

Nota. Il y a plusieurs variétés d'aunes, dites de *marchand* ou de *tisserand* ; leur rapport avec l'aune de Paris, ou le pied, étant connu, il est facile d'en réduire leur valeur en mètres.

Mesures agraires ; valeur en ares.

La *toise delphinale* carrée, 0.041863.
— de mandement, *id.* 0.036249.
Mesure * de 50 toises delphinales, 2.093.
— 75 *id.*, 3.140.
— 90 *id.*, 3.768.
— 100 *id.*, 4.186.
— 225 *id.*, 9.419.
— 300 *id.*, 12.559.
— 400 *id.*, 16.746.
— 450 *id.*, 18.839.
— 600 *id.*, 25.118.
— 800 *id.*, 33.491.
— 900 *id.*, 37.677.
— 1000 *id.*, 41.863.
— 1200 *id.*, 50.237.
— 2400 *id.*, 100.471.
— de 900 toises de mandement, carrées, 32.624.
— 675 *id.*, 24.468.
— 50 id., 1.813.
— de 100 toises de Paris, carrées, 3.799.
— 133 *id.*, 5.052.
— 150 *id.*, 5.698.
— 400 *id.*, 15.196.
— 500 *id.*, 18.994.
— 600 *id.*, 22.792.
— 900 *id.*, 34.887.
— 1344 *id.*, 51.055.

* Plusieurs des mesures de ce département, quoique de même grandeur, portent des noms différens ; d'autres portent les mêmes noms, et sont de grandeurs différentes. Ce qu'il importe de connoître, c'est leur grandeur et leur valeur en nouvelles mesures ; c'est en conséquence à quoi se borne ce tableau. On dira toutefois ici que les noms de ces mesures sont le journal, la sétérée, la fosserée, la bicherée, le faucheur, l'hommée, le quartelée, la coupe, la couperée, la puguère, l'éminée, la civerée.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : François de Beaumont, baron des *Adrets*, chef sanguinaire du parti huguenot ; il vivoit en 1560. Il fut à l'égard des catholiques ce qu'avoit été Néron à l'égard des premiers chrétiens ; il inventoit les supplices les plus bizarres, et goûtoit la barbare satisfaction de les faire souffrir à ceux qui tomboient entre ses mains. A Montbrison et à Mornay, les soldats qu'on fit prisonniers furent obligés de se jeter du haut des tours sur les piques de ses soldats. — Louis-Augustin *Aleman*, avocat à Grenoble ; né dans cette ville en 1653. On a de lui : *Journal historique de l'Europe*, sur le plan du *Mercure*, et du *Journal des Savans*. — Antoine Gachet d'*Artigny*, né à Vienne, le 29 mars 1704, mort en 1768 chanoine de l'église primatiale. On a de lui des *Mémoires d'histoire, de critique et de littérature* ; il a encore donné *Relation d'une assemblée tenue au bas du Parnasse*. — Antoine-Jean-Marie *Barnave*, avocat ; né à Grenoble ; député à l'Assemblée constituante, décapité à Paris le 8 frimaire an 2 (24 sept. 1793), âgé de 32 ans : il fut l'un de ceux qui allèrent chercher Louis XVI à Varennes : Barnave étoit bon orateur. — Pierre du Terrail de *Bayard*, dit *le Chevalier sans peur et sans reproche* ; aussi célèbre par ses vertus que par son courage : il soutint seul sur un pont étroit l'effort de 200 chevaliers qui l'attaquoient. Né à Grenoble en 1475, mort âgé de 48 ans. — Claude de *Bectoz*, abbesse de St.-Honoré de Tarascon, femme savante et auteur ; elle mourut en 1547. On a d'elle plusieurs ouvrages français et latins, en vers et en prose. — Pierre-Joseph *Bernard*, poëte et bon capitaine ; né à Grenoble en 1710, mort en 1775. On a de lui : *Castor et Pollux ; Les Surprises de l'Amour ; Poésies fugitives ; Phrosine et Mélidore ; Hero et Léandre*. Il fut surnommé *le gentil Bernard*. — Pierre de *Boisat*, né à Vienne, de l'Académie française, mort en 1662. On a de lui divers ouvrages en prose et en vers latins. — Jean-Antonin *Borrel*, mathématicien ; né à Charpey en Dauphiné en 1592, mort à Cénar, près Romans, en 1672. Il a donné un recueil de ses ouvrages géométriques. — Jean-Pierre *Bourchenu* de Valbonais, antiquaire et historien ; né à Grenoble en 1651, mort en 1730, regretté de tous les savans et gens de bien : il étoit aveugle depuis long-temps. On a de lui : *Histoire du Dauphiné*, 2 vol. *in-folio*, 1712 ; *Dissertations et Mémoires* ; un *Nobiliaire du Dauphiné*. — Soffrey de *Calignon*, historien et jurisconsulte ; né à Saint-Jean, près Voiron, en 1550, mort en 1606, emportant les regrets des savans et des citoyens. On a de lui : *Histoire des choses les plus remarquables arrivées en France dans les années* 1587—88 et 89. — Nicolas *Chorier*, de Vienne, mort en 1692. On a de lui : *Histoire du Dauphiné*, 2 vol. *in-folio*, et autres ouvrages. — Etienne Bonnot de *Condillac*, grand philosophe ; né à Grenoble, mort en 1780 dans sa terre de Flux, près Beaugency. On a de lui : *Cours d'étude*, 16 vol. in-8°, 1776 ; *Essai sur l'origine des connoissances humaines ; Traité des sensations et des systèmes ; Le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre* : il étoit frère de l'abbé de Mably. — Claude d'*Expilli*, président au parlement de Grenoble, jurisconsulte, orateur, historien et poëte ; né à Voiron en 1561, mort à Grenoble en 1636. C'étoit un homme estimable, ami et protecteur des gens de lettres. On a de lui : *Poésies ; Vie de Bayard ; Traité de l'orthographe*, etc. — Jean-Elie Lériget de *la Faye*, d'abord mousquetaire, ensuite capitaine aux gardes ; enfin membre de l'Académie des sciences, habile mathématicien ; né à Vienne en 1671, mort en 1718. — François de Bonne, duc de *Lesdiguières*, brave capitaine, maréchal de France et généralissime ; enfin connétable, pour avoir toujours été vainqueur, et jamais vaincu ; né à St.-Bonnet-de-Champsaur en 1543, mort en 1626. — Bonnot de *Mably*, savant littérateur, grand politique et moraliste ; né à Grenoble en 1709, mort en 1785. Les ouvrages aussi profonds que lumineux qu'il nous a laissés assurent à jamais sa célébrité. Il étoit frère de l'abbé de Condillac. — Louis *Mandrin*, contrebandier, et chef d'une troupe de voleurs et d'assassins ; né à St.-Etienne de St.-Geoirs. Il fut découvert et saisi caché sous un amas de fagots, dans un vieux château dépendant du roi de Sardaigne ; il fut amené à Valence, et condamné à la roue le 24 mai 1755. — *Murinais*, général, d'abord suppléant et ensuite député du Dauphiné ; condamné à la déportation le 19 fruct. an 5 (5 sept. 1797) ; mort à Cayenne. — Louise-Anastasie *Serment*, demoiselle de Grenoble, célèbre par son érudition, membre de l'Académie des Ricovrati de Padoue ; morte à Paris en 1692. On a d'elle : *Poésies françaises* et quelques autres en latin. — Alexandre de *Vse*, auteur d'une *Proposition pour la réunion des deux religions catholique et protestante en France* : né à Die, vers le milieu du 17e siècle, mort en Piémont.

Isère (l'), rivière (*Mont-Blanc*). Elle prend sa source au mont Islran, dans un étang ; coule à l'O., puis au N. O. ; va à l'O. S. O., arrose Moutiers, Aigle-Blanche, en montant au N. O. jusqu'à Conflans, puis descend au S. O., passe à l'E. du fort Barraux, et allant au S., passe à l'O. de Goncelin, et va se rendre à Grenoble qu'elle traverse, reçoit le Drac, remonte au N. O., à 4 kilom. (1 l.) S. de Moirans, et retournant au S., passe près de Beauvoir, puis tournant vers l'O. passe à Romans et au péage de Pizançon, et va se rendre dans le Rhône, à 6 kilom. (1 l. ½) N. de Valence, après 27 m. (60 l.) de cours.

Iserbach, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, canton de Pfalzel, à 3 kil. (¾ de l.) S. E. de Pfalzel, 5 kilom. (1 l. ¼) S. p. O. de Schweich, 6 k. (1 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* comprise la métairie de Duisbourg, 110. *Bur. de poste* de Trèves.

Isières, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, canton d'Ath, à 6 kilom. (1 l. ½) S. de Lessinnes, 5 kilom. (1 l. ¼) N. N. E. d'Ath, 27 kilom. (6 l.) N. N. O. de Mons. *Populat.* 624. *Bur. de poste* d'Ath.

Isigny, bourg (*Calvados*), arr. de Bayeux, et ch.-l. de canton, sur

Digitized by Google

l'Esques, à 16 myr. (36 l.) O. de Rouen, 4 m. (10 l. ½) O. de Caen, 9 k. (2 l. ⅓) E. de Carentan. Cette ville a un port qui, quoique étroit, est très-commode. Sa rade est éloignée d'environ 13 kilom. (3 l.) Il entre dans ce port chaque année au moins deux cents navires, dont quelques-uns sont de quatre-ving-dix à cent tonneaux. Isigny est renommé pour son cidre, ses bons beurres et son sel blanc. Ses environs consistent en prairies et en terres labourables, plantées de pommiers. Les pâturages y sont excellens; et, pour les préserver des inondations, on a construit en 1731 huit portes que la mer ferme elle-même à son reflux, et que la rivière d'Aure ouvre à son flux. Le territoire est favorable à la nourriture des bestiaux. Le commerce d'Isigny consiste en bœufs, moutons, viandes salées, cire jaune et plume de lit. Il s'y fait une exportation considérable d'eau-de-vie. A 22 kilom. (5 l.) d'Isigny, au lieu dit *Livry*, on exploite une mine d'excellent charbon de terre. *Populat.* 2048. *Bur. de poste.*

Isigny, v. (*Manche*), arrond. de Mortain, et ch.-l. de canton, à 16 k. (3 l. ¾) d'Avranches, 18 k. (4 l.) O. de Mortain, 27 k. (6 l.) de Villedieu. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de St.-Hilaire.

Isigny St.-Lubin, v. (*Eure-et-Loir*). *Voyez* St.-Lubin-d'Isigny.

Islate (l'), village (*Charente-Inférieure*), arrond. et canton de Marennes, commune de Gua, à 20 k. (4 l. ½) de Marennes, 24 k. (5 l. ½) de Saintes, 2 k. (½ l.) de Saujon. *Populat.* comprise celle de Marennes et dépendances, 1532. *B. de poste* de Saujon.

Islaud, v. (*Yonne*), arrond. et canton d'Avallon, à 4 kilom. (1 l.) de cette ville, 41 kilom. (9 l. ⅓) d'Auxerre. *Pop.* 429. *Bur. de poste* d'Avallon.

Isle, v. (*Marne*), arrond. de Reims, canton de Bourgogne, près de la Suippe, à 16 kil. (3 l. ¾) de Reims, 4 m. (10 l. ½) de Châlons. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Reims. *Rel. de poste aux chev.*

Isle, v. (*Haute-Vienne*), arr. et cant. nord de Limoges, à 3 kilom. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* 1150. *Bur. de poste* de Limoges.

Isle (l'), v. (*Charente*), arrond. et canton d'Angoulême, à 3 kilom. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* 498. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Isle (l'), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Matignon, commune de St.-Cast, à 13 k. (3 l.) de Plancoët, 5 kil. (1 l. ¼) de Matignon, 25 k. (5 l. ¾) de Dinant. *Pop.* comprise celle de Saint-Cast, 1038. *Bur. de poste* de Plancoët.

Isle (l'), ville (*Tarn*), arrond. de Gaillac, et ch.-l. de canton, sur le Tarn, à 29 kil. (6 l. ½) E. S. E. d'Alby, 8 k. (2 l.) S. O. de Gaillac, 18 kil. (4 l.) N. de Lavaur. On y fabrique des toiles et des rubans de fil. C'est la patrie de Raimond *Delafaye*, dessinateur excellent; né en 1648, mort en 1690. Il dessinoit à la plume et au lavis: son atelier étoit un cabaret. *Pop.* 4170. *B. de p.* de Rabasteins.

Isle (l'), v. (*Vaucluse*). *V.* Lisle.

Isle (l'), rivière (*Vienne*). Sa source au pied des montagnes, par une infinité de ruisseaux, à 22 kil. (5 l.) S. p. O. de Limoges, coule au S. p. O., traverse le département de la Dordogne, reçoit le haut et bas la Loue, passe à Savignac-les-Eglises, reçoit plus bas le haut Vezer, va à l'O. arroser Périgueux, puis allant au S. O. baigne Astier, Mussidan, Montpont, reçoit la Dronne à l'O. de Coutras, passe au S. de Guitre, et descendant au S. va se rendre dans la Dordogne à Libourne, après 22 m. (50 l.) de cours.

Isle-Adam (l'), bourg (*Seine-et-Oise*), arrond. de Pontoise, et ch.-l. de canton, sur l'Oise, à 5 k. (1 l. ⅓) S. O. de Beaumont, 36 k. (8 l.) N. de Versailles, 10 kilom. (2 l. ½) N. E. de Pontoise, 36 k. (8 l.) N. de Paris. Long. 19. 48. lat. 49. 7. Ce lieu n'est remarquable que par un magnifique château qui appartenoit au prince de Conti. Il y avoit aussi un prieuré de l'Ordre de saint Benoît. L'église paroissiale étoit desservie par une communauté de prêtres établie par Armand de Bourbon, prince de Conti. Ce prince faisant en 1735 construire un puits à l'Isle-Adam, dans sa faisanderie, on trouva un lit d'une terre qui brûle, et qui, par sa distillation, donne la même liqueur inflammable que le charbon de terre. Au milieu de ce lit, on trouve aussi des amas de coquilles pyriteuses, et de petits morceaux d'ambre jaune ou succin. Il y a des eaux minérales ferrugineuses près ce bourg, et des carrières de grès pour le pavé. *Pop.* 1309. *Bur. de p.* de Beaumont-sur-Oise.

Isle-Adam (l'), forêt (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Pontoise. Elle a du N. O. au S. E. 4,867 mèt. (2,500 t.) de long, et du N. E. au S. O. 3,511 mètres (1,800 t.) de large.

Isle-Aumont, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Bouilly, près du confluent de la Moque et du Lozain, à 8 k. (2 l.) S. de Troyes, 22 kil. (5 l.) N. E. de Bar-sur-Seine, 22 k. (5 l.) N. E. d'Eure. Ce village avoit titre de duché-pairie, dans la ci-dev. Champagne. Cette seigneurie fut érigée en duché-pairie par Louis XIV, en 1665, en faveur du maréchal d'Aumont, qui l'avoit achetée de Charles de Gonzague, duc de Mantoue. Outre les églises paroissiales, il y avoit un prieuré occupé par des moines. On voyoit dans cette ville les ruines d'un château bâti par les Romains. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Troyes.

Isle-aux-Moines (l'), village (*Morbihan*), arr. et canton ouest de Vannes, dans le Morbihan, à 9 kil. (2 l. ¼) de Vannes. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Vannes, 4e arrondissement maritime. *Pop.* 992. *Bur. de poste* de Vannes.

Isle-Baize (l'), bourg (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Montesquiou, sur la Baize, à 8 k. (2 l.) N. de Mirande, 15 kil. (3 l. ½) S. O. d'Auch, 21 kil. (4 l. ¼) S. E. de Vic-Fezensac. *Pop.* 710. *Bureau de poste* de Mirande.

Isle-Barbe (l'), (*Rhône*), arr. de Lyon, canton de Limonest, à 4 kil. (1 l.) de Lyon, formée par la Saone, à 2 k. (½ l.) de Lyon. Il y a eu anciennement une abbaye de Bénédictins, qui fut sécularisée en 1551, et unie au chapitre des comtes de Lyon. On y voyoit un séminaire de St.-Pothin, fondé par M. de Rochebonne, archevêque de Lyon; il fut d'abord établi à l'extrémité du faubourg de la Croix-Rousse. Cet établissement servoit aux curés infirmes; les places étoient à la nomination de l'archevêque. *Pop.*.... *B. de p.* de Lyon.

Isle-Bascons, v. (*Gers*). *Voyez* Lisle.

Isle-Belle, v. (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Bignon.

Isle-Bouchard, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, et ch.-l. de canton, dans une île formée par la Vienne, à 36 k. (8 l.) S. O. de Tours, 15 k. (3 l. ½) E. S. E. de Chinon,

Digitized by Google

13 k. (3 l.) N. N. E. de Richelieu. Cette ville a pris le nom d'*Isle*, de sa situation au milieu de la rivière de Vienne, où elle est placée, et son nom de *Bouchard* de ce que son château fut bâti vers le dixième siècle par Bouchard, seigneur de cette ville. Les faubourgs sont beaucoup plus grands que la ville elle-même. Outre ses deux églises paroissiales, il y avoit des Franciscains, des Ursulines, une commanderie de l'Ordre de Malte, deux chapelles et trois prieurés. L'industrie des habitans se borne à quelques pressoirs qui servent à faire de l'huile de noix. Il y a une halle très-spacieuse. On y fait un grand commerce de pruneaux. C'est la patrie d'André *du Chesne*, historien et généalogiste; né en 1584, écrasé en 1640 par une charette, en allant de Paris à sa maison de campagne à Verrières. On a de lui : *Histoire des Papes*; Paris, 1653, 2 vol. *in-fol.*; *Histoire des ducs de Bourgogne*, 1619 et 1628, 2 vol. *in*-4°. etc. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Chouzé, 4e arrondissement maritime. *Pop.* 2136. *Bur. de poste.*

Isle-Bouzon, v. (*Gers*), arr. de Lectour, canton de Saint-Clar-de-Lomagne, à 8 k. (2 l.) de Lectour, 34 kil. (7 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 858. *Bur. de poste* de Montarrax.

Isle-d'Abeau (l'), v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de la Verpillière, près de la Bourbre, à 30 k. (6 l. ⅔) de Vienne, 6 myr. (14 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 627. *Bur. de poste* de la Verpillière.

Isle-d'Aix, village (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Aix (Isle d').

Isle d'Ars, (*Morbihan*), arr. de Vannes, dans le golfe appelé le *Morbihan*, à 6 k. (1 l. ½) de Vannes. Il y a dans cette île un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Vannes, quatrième arrondissement maritime.

Isle-de-Bas, (*Finistère*). *Voyez* Bas (Isle de).

Isle-de-Belle-Isle-le-Palais, (*Morbihan*). *Voyez* Belle-Isle.

Isle-de-Bouin (l'), bourg (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Beauvoir, à 5 k. (1 l. ⅓) N. de Beauvoir, 18 kilom. (4 l.) N. N. O. de Challans, 11 m. (24 l.) N. O. de Fontenay-le-Peuple. L'Isle-de-Bouin, sur la mer océane, vis-à-vis la côte et les anciennes limites des ci-devant provinces de la Bretagne et du Poitou, n'est séparée de la côte du pays de Retz que par un bras de mer. Elle est remplie de marais salans. Ce bourg est le seul dans cette île. L'historien Dubouchet prétend que les Normands y firent leur première descente en France en 820, et que leur flotte étoit composée de treize navires. *Pop.* 2000. *Bur. de p.* de Beauvoir.

Isle-de-Bréhat, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* Bréhat (Isle de).

Isle-de-France. C'étoit une des principales provinces de France, et ainsi appelée de l'Isle-de-France proprement dite qui en faisoit partie. Cette province, bornée au septentrion par la Picardie, au levant par la Champagne, au midi par l'Orléanois, et au couchant par la Normandie, étoit située sous le 20 degré de longitude et le 49 de latitude. On lui donnoit environ 13 myr. (30 l.) de longueur du levant au couchant, depuis Donnemarie jusqu'à Dreux, et 8 à 9 m. (18 à 20 l.) de largeur du septentrion au midi, depuis Royaumont jusqu'à la Ferté-Alais. *Paris* en étoit la capitale : c'est ce qui rendoit cette province la plus riche de la France, attendu que les richesses seules de la ville de Paris équivalent au moins à un tiers de la France.

La ci-devant province de l'Isle-de-France renfermoit six petits pays : savoir, l'*Isle-de-France* proprement dite, avec laquelle étoient confondus trois autres petits pays, la *Goelle*, la *France* et le *Parisis*, la *Brie française*, le *Gâtinois français*, le *Hurepoix*, le *Mantois* et le *Vexin français*. Ses principales rivières sont la Seine, la Marne, l'Oise et l'Aisne : elles portent bateaux toutes les quatre. Les autres rivières moins considérables qui l'arrosent, sont : l'Escole, la Juine, la rivière d'Essone, l'Orge, l'Yvette, la Bréche, la Nonette, le Loing, l'Yerre, l'Eure, la Vègre, la Vêle, la Vieille-Mère, le Crould et l'Epte, auxquelles il faut ajouter beaucoup de ruisseaux.

Les villes les plus considérables de cette province, après la capitale, étoient : Versailles, St.-Denis, St.-Germain-en-Laye, Lagny, Dammartin, Montmorenci, Beaumont, Château-Landon, Dourdan, Montlhéry, Arpajon, Itteville, la Ferté-Alais, Chevreuse, Brie-sur-Hières ci-devant Comte-Robert, Mantes, Fontainebleau, Marly, Passy, Meulan, Dreux, Houdan, Melun, Milly, Pontoise, Magny, Chamont.

Cette ci-dev. province fait actuellement partie des départemens de la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, et, pour quelques communes, des départemens d'Eure-et-Loir et de l'Yonne. L'air y est sain, et le climat est assez tempéré, mais plus froid que chaud. Il y a de très-belles plaines; quantité de collines, et peu de montagnes. La qualité du sol n'est pas à beaucoup près également bonne partout. L'Isle-de-France propre, et la Brie française produisent en abondance de très-bon blé; on y recueille aussi quantité de vin, mais d'une médiocre qualité. Il y a de très-bons pâturages le long des rivières de Seine et de Marne. On cultive des légumes et des arbres fruitiers dans les terres légères et sablonneuses, sur-tout dans les environs de Paris. Le Mantois et le Vexin français produisent de l'avoine et des seigles, mais peu de froment; on y recueille aussi des vins de qualité très-médiocre. Le territoire de Montfort est mieux cultivé; il produit assez de blé et beaucoup de mauvais vins. On recueille d'excellens fruits dans la ci-devant élection de Dreux, et il y a de bons pâturages. Le vin que l'on y fait est fort dur. Dans le Hurepoix, les terres sont bonnes; elles abondent en pâturages, et on y recueille de bon froment en quantité. Le territoire de Melun, dans le ci-devant Gâtinois français, est encore plus fertile; mais du côté de Nemours, dans le même pays, les terres sont sablonneuses et remplies de rochers; cependant on y trouve quelques pâturages, et on y recueille aussi du vin. Enfin la province de l'Isle-de-France abonde en général en grains et en fruits de toutes espèces. Ce qui fait que les vins n'y ont pas par-tout autant de qualité qu'ils en pourroient avoir, c'est que les raisins ne parviennent pas ordinairement à une parfaite maturité sur le cep; et le vin qui en provient est alors acerbe, peu spiritueux et en général assez foible. C'est un inconvénient auquel on est souvent exposé dans les vignobles septentrionaux de la France, moins favorisés pour le sol et le climat que ceux des ci-devant provinces méridionales.

Les plaines de cette ci-devant province sont remplies de gibier, sur-tout dans le voisinage de Paris. On y élève beaucoup de chevaux et quantité de menu bétail, particulièrement des moutons. Il se fait de très-bons fromages dans les cantons du levant, et on tire de très-bon beurre de ses pays du

Digitized by Google

midi et du couchant. Le poisson est très-abondant dans toute la province, et les bois n'y manquent pas. On voit, en lisant la description de la plupart des lieux de cette ci-devant province, qu'il y a des fossiles de toutes espèces, sur-tout dans les environs de Paris, et dans Paris même; des eaux minérales, (voy. *Abbecourt*, *Passy*, etc.) plusieurs congélations et stalactites formées par les eaux qui suintent des rochers dans différens souterrains; par exemple, dans celui de l'Observatoire. En plusieurs endroits, et au milieu des masses de sable jaune et rougeâtre, on trouve des veines horizontales de fer imparfaites qui tiennent or et argent. Enfin il y a dans cette province plusieurs indices de mines de fer, de cuivre, d'or et d'argent. On trouve quantité de tourbières dans la vallée où roule la rivière d'Essone, près de Villeroi. On y a aussi plusieurs indices de mines de charbon de terre. Les carrières de pierres et de plâtre qui se trouvent pour ainsi dire aux portes de Paris doivent être mises au nombre des richesses souterraines de la France.

Aucune partie du monde ne renferme un si grand nombre de différentes manufactures, et toutes portées au plus haut point de perfection. Les modes seules sont un objet immense de commerce; Paris en fournit à toutes les nations. En général le Français est le premier des peuples pour les ouvrages de goût. Les environs de cette grande ville sont embellis par les maisons ci-devant royales, les maisons de plaisance d'un grand nombre de riches particuliers, dont les jardins sont autant de chefs-d'œuvres de l'art et du goût.

Pour ce qui est du gouvernement ecclésiastique, cette province comprenoit le diocèse de Paris tout entier, et partie des diocèses de Meaux, de Sens, de Chartres et de Rouen. Elle étoit, comme nous venons de le dire, le centre de la justice et de la police de France. Outre un grand nombre de bailliages et d'autres juridictions, elle comprenoit tous les premiers tribunaux de la nation. Enfin elle étoit le séjour de la cour, d'où émanoient toutes les juridictions. L'administration politique, ecclésiastique, civile, militaire, de police et de finance, en émanoit. *Voyez* Paris.

Quant au gouvernement des finances, cette province renfermoit, outre l'élection de Paris, plusieurs autres élections; savoir, celles de Pontoise, de Mantes, de Dreux, de Montfort-l'Amaury, de Melun, de Nemours et de Rozoy. Le district de plusieurs de ces élections s'étendoit en partie dans les provinces voisines.

L'Isle-de-France, considérée comme gouvernement général militaire, étoit beaucoup plus étendue que ne l'étoit la province: outre toute l'étendue de l'Isle-de-France, il comprenoit une grande partie de la haute Picardie; savoir, le Beauvoisis, le Valois, le Soissonnois, le Noyonnois et le Laonnois, le Sénonois en Champagne, et le Thimerais dans l'Orléanois. Comme la ville de Paris formoit elle seule un gouvernement général, distingué de celui de l'Isle-de-France, Soissons étoit le chef-lieu de ce dernier. Les gouvernemens particuliers qui en dépendoient, étoient: Beauvais, Clermont, Vervins, Senlis, Pont-Sainte Maxence, Crespy en Valois, Compiegne, Soissons et son château, Laon, Coucy-le-Château, Noyon, Chauny, Saint-Denis, St.-Germain-en-Laye, Beaumont, Versailles, Brie-sur-Hières, Crécy, Melun, Fontainebleau, Nemours, Cosne, Sens et pays sénonois, Dourdan, Limours, Etampes, Montlhéry, la Ferté-Alais, Châteauneuf, Dreux, Houdan, Montfort-l'Amaury, Mantes et Mantois, Meulan. Il y avoit ordinairement, outre le gouverneur, quatre lieutenans généraux pour le roi, et un lieutenant de roi de la province, pour le gouvernement général de l'Isle-de-France. On y comptoit 15 lieutenans des maréchaux de France; savoir, un dans chacune des villes qui suivent: Paris, Meaux et Bondy, Vernouillet, Etampes, Provins, Meaux, Senlis, Clermont en Beauvoisis, Soissons et Noyon, Château-Thierry, Dreux, Laon, Montfort, Beauvais, la Ferté-Milon. Le roi fournissoit au gouverneur général de l'Isle-de-France les fonds nécessaires pour l'entretien d'une garde de trente cavaliers, commandés par un capitaine, un lieutenant et un cornette.

Isle-de-France proprement dite. C'étoit un pays particulier du gouvernement général de l'Isle-de-France, qui en avoit pris son nom. Il est borné au couchant par l'Oise, depuis son confluent avec la Seine jusqu'au-dessus de Beaumont; au nord, par le duché de Valois et le territoire de Meaux; au levant, par la Marne ou la Brie française, et au midi, par la rivière de Seine, ou par le Hurepoix. Anciennement ce pays renfermoit exactement tout le territoire qu'environnent les rivières de Marne, de Seine, d'Oise, d'Aisne et d'Ourcq, et c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*Ile*, qui lui est resté, quoiqu'il ait été un peu resserré du côté des rivières d'Aisne et d'Ourcq, qui ne le bornent plus vers le nord: de sorte qu'aujourd'hui il pourroit avoir 40 k. (9 l.) de long sur autant de large, et former un carré assez exact. Ses principales villes étoient Paris, St.-Denis, Montmorenci, Beaumont, Louvres. Les rivières qui l'arrosent, sont, sans compter celles dont nous avons parlé plus haut, la Vieille-Mer, le Rouillon, le Crould, qui, à proprement parler, ne sont que des ruisseaux.

On remarquera seulement que le principal produit des villages les plus voisins de Paris sont les fruits et les légumes. On trouvera tout ce qui concerne les productions, l'industrie, le commerce, etc. de ce pays, dans les départemens de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Isle-de-la-Barthelasse (l'), (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. et commune de Villeneuve-les-Avignon, à 36 k. (8 l.) E. de Nîmes, 24 kil. (5 l. ⅞) N. E. de Beaucaire. Cette île est plantée d'une grande quantité de mûriers qui servent à la nourriture des vers à soie, que l'on y élève dans la saison. On y recueille aussi de très-bon froment. *Pop.* 240. *Bur. de p.* de Villeneuve-lès-Avignon.

Isle de la Délaissée, (*Isère*), arr. et canton sud-est de Grenoble. Elle est située à 3 k. (⅞ de l.) E. de Grenoble, et formée par l'Isère: elle a, du N. au S., 2 k. (½ l.) de long, et est fort étroite.

Isle d'Emmerich, (*Roër*), arr. de Clèves, canton de Calcar, sur le Rhin, en face d'Emmerich, à 10 k. (2 l. ½) N. de Calcar. Elle a près de 5 kilom. (1 l. ¼) de long, et environ 1 k. (¼ de l.) de large.

Isle de Molène, v. (*Finistère*). *Voyez* Molène (Isle de).

Isle-d'Erle (l'), v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de Chaillé-les-Marais, près du confluent de la Sèvre niortoise et de la Vendée, à 19 k. (4 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1198. *Bur. de poste* de Fontenay.

Isle-de-Noé, v. (*Gers*). *Voyez* Baise.

Isle de Ré, (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Ré (Isle de).

Digitized by Google

Isle-de-Seine (l'), (*Finistère*), arr. de Quimper, canton de Pont-Croix, à 42 k. (9 l. ½) S. S. O. de Brest, 8 k. (2 l.) E. de Cléden. Son territoire n'est composé que d'un banc de sable; sa stérilité et l'extrême misère de ses habitans l'ont toujours affranchie d'impôts. *P.* 288. *Bur. de p.* de Pont-Croix.

Isle-de-St.-Pierre, (*Bouches-du-Rhône*). *Voyez* Mont-Major.

Isle-de-St.-Pierre, (*Haut-Rhin*), arr. cant. et dépend. de la ville de Bienne, appelée à Neufchâtel, *l'Isle de la Motte*, située au milieu du lac de Bienne. Elle a environ 2 k. (½ l.) de tour; mais, dans ce petit espace, elle a des champs, des prés, des vergers, des bois, des vignes; et le tout, à la faveur d'un terrain varié et montueux, forme une distribution d'autant plus agréable, que ses parties ne se découvrant pas toutes ensemble, se font valoir mutuellement, et font juger l'île plus grande qu'elle ne l'est en effet. Une terrasse fort élevée en forme la partie occidentale, qui regarde Gleresse et Neuveville. On a planté cette terrasse d'une longue allée, qu'on a coupée dans son milieu par un grand sallon, où pendant les vendanges on se rassemble le dimanche de tous les rivages voisins pour danser et se réjouir. Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais qui est vaste et commode, et où loge le receveur; elle est située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents.

Isle-devant-Louppy (l'), v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Vaubécourt, à 14 k. (3 l. ¼) de Bar. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Isle-Dieu (l'), bourg (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, ch.-l. de canton, à 4 myr. (10 l.) N. O. des Sables-d'Olonne, 12 m. (26 l.) O. N. O. de Fontenay-le-Peuple, 18 k. (4 l.) en mer. L'Isle-Dieu a un port, et tous les habitans y vivent de la pêche. Ce bourg est seul dans cette île, qu'on nommoit autrefois *l'Isle des Oies*, à cause de la quantité d'oies sauvages qui la fréquentoient. Insensiblement le jargon poitevin ayant corrompu ce nom, on l'appela *l'Isle-d'Yeux*, pour *oies*; enfin la consonnance la fit nommer par nombre de gens *l'Isle-Dieu*. Il y a deux compagnies de canonniers gardes-côtes sédentaires. *Pop.* 2243. *Bur. de poste* de Luçon.

Isle d'Oleron, (*Charente-Inférr.*) *Voyez* Oleron.

Isle-d'Olonne (l'), v. (*Vendée*), arr. et cant. des Sables-d'Olonne, à 7 k. (1 l. ⅔) des Sables, 8 myriam. (16 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 704. *Bur. de poste* des Sables-d'Olonne.

Isle d'Ouessant, v. (*Finistère*). *Voyez* Ouessan.

Isle-du-Carney (l'), v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Fronsac, sur la Dordogne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Libourne, 19 k. (4 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 106. *Bur. de p.* de Libourne.

Isle-du-Corbi, (*Orne*). *Voyez* St.-Germain.

Isle-en-Barrois (l'), (*Meuse*). *Voyez* Isle-devant-Louppy.

Isle-en-Donon (l'), ville (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, ch.-l. de canton, à 5 m. (12 l. ½) S. O. de Toulouse, 32 k. (7 l. ¼) N. p. E. de St.-Gaudens, 10 kilom. (2 l. ½) S. p. O. de Lombez. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1060. *Bur. de poste.*

Isle-en-Rigault, v. (*Meuse*), arrond. de Bar-sur-Ornain, canton d'Ancerville, dans une île sur la Saux, à 9 k. (2 l. ¼) de Bar. Il y a une papeterie, un fourneau, deux forges et trois martinets. *Pop.* comprise celle de Jandeuses, 394. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Isle-Jourdain (l'), ville (*Gers*), arr. de Lombez, ch.-l. de canton, sur la Save, à 29 k. (6 l. ½) O. de Toulouse, 40 kilom. (9 l.) E. p. S. d'Auch, 71 m. (160 l.) S. S. O. de Paris. Cette ville étoit autrefois fortifiée, et avoit un bon château; mais tout a été démantelé, et le château rasé. La maison de Jourdain la posséda long-temps, et elle eut de fréquens débats entre ses comtes et ceux de Toulouse. On y voyoit une collégiale, dont le chapitre étoit composé de douze chanoines, de trois hebdomadaires, et de vingt-quatre prébendes. Il y a une tannerie, une tuilerie et quatre briqueteries. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3689. *B. de p. Rel. de poste aux chev.*

Isle-Jourdain (l'), ville (*Vienne*), arr. de Montmorillon, ch.-l. de cant., sur la Vienne, à 24 k. (5 l. ½) N. de Confolens, 27 k. (6 l.) S. O. de Montmorillon, 4 m. (10 l. ½) S. E. de Poitiers. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 478. *Bur. de poste.*

Isle-la-Forêt, v. (*Charente*), arr. et cant. de Barbezieux. *P.* 236. *Bur. de poste* de Barbezieux.

Isle-le-Prez, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton et commune de Bastogne, à 2 k. (½ l.) S. O. de Bastogne, 6 k. (1 l. ½) E. de Chenogne, 5 myriam. (12 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Bastogne et dép. 2314. *Bur. de poste* de Bastogne.

Isle-Notre-Dame (l'), v. (*Eure*). *Voyez* Lisle (Notre-Dame de).

Isle-Pelée, (*Manche*). *Voyez* Fort-National de l'île Pelée.

Isle-Rousse (l'), ville (*Golo*), arrond. de Calvi, à 4 m. (10 l.) O. de Bastia, 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de Calvi, 40 k. (9 l.) N. N. O. de Corté. Cette ville est une place de guerre de la 23e division militaire; la résidence d'un adjudant de place et d'un syndic des marins. *Pop.* 311. *Bur. de poste.*

Isle-Rousse, île (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, près l'île et le château de Bandol, à 10 kilom. (2 l. ½) du Beausset, 15 k. (3 l. ½) de Toulon.

Isle-sous-Ramerup, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, canton de Ramerup, près l'Aube, à 8 k. (2 l.) d'Arcis, 29 k. (6 l. ½) de Troyes. *Pop.* 321. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Isle-sur-Imonde (l'), (*Gers*). *Voyez* Lilette-Saurimonde.

Isle-sur-le-Doubs (l'), bourg (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, ch.-l. de canton, à 31 kil. (7 l.) de Béfort, 22 kil. (5 l.) N. E. de Baume, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Villersexel, 5 m. (11 l. ½) S. E. de Besançon. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 620. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Isle-sur-Marmande, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Cérilly, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 4 myr. (10 l.) de Moulins. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Cérilly.

Isle-sur-Serein (l'), bourg (*Yonne*), arr. d'Avallon, ch.-l. de canton, sur la Serein, à 13 k. (3 l.) N. E. d'Avallon, 40 k. (9 l.) S. E. d'Auxerre, 30 kilom. (6 l. ¾) S. de Tonnerre. *Pop.* 801. *Bur. de poste* de Lucy-le-Bois.

Isle-St.-Denis, v. (*Seine*). *Voy.* St.-Remy.

Isle-St.-George (l'), v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de la Brède, à 15 k. (3 l. ½) S. S. E. de Bordeaux, 2 k. (½ l.) N. de Castres, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Libourne. *P.* 369. *B. de p.* de Bordeaux.

Digitized by Google

Isle-St.-Pierre, (*Mont-Tonnerre*), arr., canton et commune de Mayence, dans le Rhin, à 2 kilom. (½ l.) N. de Mayence. Elle a environ 1,556 mèt. (800 t.). *Pop.* comprise celle de cette ville.... *Bur. de poste* de Mayence.

Isle-Tatihou, (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Quettehou, dans la Manche, au N. O. des îles de St.-Marcouf, près de la côte et du port de la Hogue, à 19 kilom. (4 l. ¼) N. E. de Valognes. Cette île est une place de guerre de 4e classe de la 14e division militaire, et la résidence d'un commandant de place. Il y a un lazaret.

Isle-Tudy (l'), v. (*Finistère*), arr. de Quimper, canton de Pont-l'Abbé, dans les terres, à 1 kilom. (⅓ de l.) O. de la mer, 18 k. (4 l.) de Quimper. *Pop.* 185. *Bur. de p.* de Pont-l'Abbé.

Isles-Bardel (les), v. (*Calvados*), arr. et cant. de Falaise, près de la Baize, à 11 k. (2 l. ⅔) de Falaise, 38 k. (8 l. ½) de Caen. *Popul.* 350. *Bur. de poste* de Falaise.

Isles d'Houat et d'Hédic (les), (*Morbihan*). *Voy.* Houat et Hoédic (les Isles d').

Isles-les-Meldeuses, (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Lisy-sur-Ourcq, commune d'Armentières, à 4 k. (1 l.) N. de Lisy-sur-Ourcq. *Pop.* comprise celle d'Armentières, 454. *Bur. de poste* de Lisy.

Isles-les-Villenoy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Claye, sur la Marne, à 6 kilom. (1 l. ½) de Meaux, 43 k. (9 l. ¾) de Melun. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Meaux.

Isles-sur-Marne, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, canton de Thiéblemont, près de la Marne, à 13 k. (3 l.) de Vitry, 43 k. (9 l. ¾) de Châlons. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 157. *Bur. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Isles-Ste.-Marguerite, (*Var*), arr. de Grasse, canton d'Antibes, dans la mer Méditerranée, à 8 kil. (2 l.) d'Antibes, vers le midi. Il y a une bonne citadelle, où il y avoit autrefois un gouverneur, et une garnison d'invalides pour garder les prisonniers d'Etat. Elle a environ 6 k. (1 l. ½) de long, sur 4 k. (1 l.) de large. Sa plus grande élévation est du côté du nord, où se trouve la citadelle, environ à 3 k. (¾ de l.) de laquelle il y a une longue pointe basse, où est une tour de garde, et deux maisons auprès. Les Espagnols prirent cette île en 1635; mais les Français les en chassèrent en 1638. Les Anglais s'en rendirent maîtres en 1646, et les Français la reprirent en mai 1747. Elle est presque inculte, mais abondante en perdrix et en lapins. Les côtes ne sont fréquentées que par des bateaux de pêcheurs. Cette île dépend de la 8e division militaire.

Islettes (les Grandes), village (*Meuse*), arr. de Verdun, canton de Clermont, sur le Hautebas, ruisseau, à 6 k. (1 l. ½) O. de Clermont, 40 k. (9 l.) N. N. O. de Bar, 8 k. (2 l.) E. de Ste.-Menéhould. Il y a dans ce village, une verrerie et une manufacture de faïence. *P.* 946. *B. de poste* de Clermont.

Islins, v. (*Isère*), arr. et cant. nord de Vienne, près de la Vaux, à 8 k. (2 l.) de Vienne, 8 myriam. (17 l. ¼) de Grenoble. *P.* compr. celle de Luzinai, 697. *B. de p.* de Vienne.

Isneauville, v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Rouen, canton de Darnetal, à 7 k. (1 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 1007. *Bur. de poste* de Rouen.

Isnes (les), v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, à 3 k. (⅔ de l.) N. p. E. de Spy, 7 k. (1 l. ½) O. d'Emines, 8 k. (2 l.) N. O. de Namur. *Pop.* 144. *Bur. de p.* de Namur.

Isoard (Col d'), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Ville-Vieille. Elle a, de l'E. à l'O., 7 k. (1 l. ¾) de long, et, du N. au S., 7 k. (1 l. ¼) tout en rochers.

Isola (l'), v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Puget-de-Théniers, canton de St.-Etienne, à 31 kil. (7 l.) de Puget, 6 myr. (13 l. ½) de Nice. *Pop.* 639. *Bur. de p.* de St.-Sauveur.

Isola, bourg (*Tanaro*), arr. d'Asti, canton de Castiglione, sur le chemin d'Asti à Albe, sur une montagne, à 2 k. (½ l.) du Tanaro, 8 k. (2 l.) S. d'Asti. *Popul.* 2319. *Bur. de poste* d'Asti.

Isolabella, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, du ci-devant duché de Milan, sur un ruisseau qui tombe dans la Bonna, à 31 k. (7 l.) O. d'Asti. *Pop.* 500.

Isola Buona, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Monaco, canton de Périnaldo, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Menton, 40 k. (9 l.) de Nice. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Menton.

Isolaccio, v. (*Golo*), arr. de Corté, canton de Curta, à 31 kil. (7 l.) S. E. de Corté, 10 kilom. (2 l. ½) S. E. de Guisoni, 7 myr. (15 l. ¼) S. de Bastia. *Popul.* 952.

Isolaccio, ville (*Golo*), arr. de Bastia, canton de Tavagna, comm. de Taglio, près la source de l'Albalesca, à 25 k. (5 l. ½) de Corté, 27 k. (6 l.) de Bastia. *Popul.* comp. celle de Taglio, 439.

Isola Rossa, v. (*Golo*), arr. de Calvi, à 10 kil. (2 l. ¼) S. de cette ville, 22 k. (5 l.) O. de Corté. Ce n'est qu'un petit havre, mais très-profond, et à présent un des ports les plus importans pour le commerce. Théodore y aborda en 1742 avec deux vaisseaux anglais: le ministère britannique l'avoit envoyé sous main pour y susciter des troubles. *P.* 311.

Isolle (l'), riv. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de Colmars. Sa source, à 8 kilom. (2 l.) N. de Thorame, coule au S., reçoit le ruiss. l'Estelle, le Rioul-d'Encure, et se rend dans le Verdon, à 14 k. (3 l. ½) S. p. E. de Thorame, 23 k. (5 l. ¼) S. de sa source.

Isomes, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton de Prauthoy, à 20 k. (4 l. ½) de Langres, 5 myr. (12 l.) de Chaumont. Il y a un fourneau dit *la Folie*. *Pop.* 387. *Bur. de poste* de Langres.

Ispagnac, v. (*Lozère*). *Voyez* Hispagnac.

Ispéguy, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton et commune de St.-Etienne-de-Baigorry, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Jean-Pied-de-Port, 3 k. (¾ de l.) de St.-Etienne, 40 k. (9 l.) de Mauléon. *Pop.* comprise celle de St.-Etienne, 3496. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Ispéguy (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne, à 4 k. (1 l.) O. de St.-Etienne. Elle a, du N. au S., 3 kilom. (¾ de l.) de long. Les 23 nivose, 2 pluviose et 15 prairial an 2 (12 et 21 janvier et 6 juin 1794), furent emportés successivement les postes, près Ispéguy, la montagne de Louis XIV, le col d'Arriette, et le col d'Ispéguy, par l'armée des Pyrénées-Occidentales, où commandoient les généraux de brigade la Roche, Lefranc, la Victoire, et Harispe. Il y a une mine de cuivre dans cette montagne.

Ispey (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de St.-Palais, aux limites de la France et de l'Espagne. Elle a, du N. au S., 1 k. (¼ de l.) de long.

Digitized by Google

Isfoure, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Palais, 7 m. (16 l. ¼) de Pau. A la montagne d'Arradoy, située près de ce village, on trouve du schiste sauvage qui renferme de la mine de cuivre noir, et de la malachite sans gangue. *Pop.* 343. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Isque, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Samer, près la Lianne, à 7 myr. (16 l. ½) de Boulogne, 9 m. (20 l. ¼) d'Arras. *P.* 167. *B. de p.* de Boulogne-sur-mer.

Issac-de-Montréal, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, canton de Montagnac, à 6 k. (1 l. ¼) de Mussidan, 28 k. (6 l. ½) de Périgueux. Dans les caves du château de cette commune, on voit du cristal de roche : les rochers sont couverts de congélations et de stalactites. *P.* 1030. *Bur. de poste* de Mussidan.

Issac-la-Tourette, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton de Combroude, à 4 k. (1 l.) de Riom, 18 k. (4 l.) de Clermont. *Pop.* 482. *Bur. de poste* de Riom.

Issambres (Roc des), montagne (*Var*), arr. de Toulon, canton de Cuers, à 10 k. (2 l. ½) N. d'Hyères. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Issamoulène, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, canton de St.-Pierreville, à 11 k. (2 l. ¾) de Privas. *Pop.* 682. *Bur. de poste* de Privas.

Issan, île (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de Castelnau-de-Médoc, formée par la Gironde, près du bec d'Ambès, à 7 k. (1 l. ¼) de Bourg, 23 k. (5 l. ¼) de Bordeaux.

Issancourt, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Mézières, à 7 k. (1 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Sedan.

Issans, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, canton de Montbéliard, à 3 k. (¼ de l.) de Desandans, 4 k. (1 l.) de Montbéliard. *Pop.* 105. *B. de p.* de Montbéliard.

Issard, v. (*Allier*). *Voyez* Autry-Issards.

Issarles, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, canton de Coucouron, sur la côte, près la Loire, à 4 myr. (10 l.) de Joyeuse, 4 m. (10 l. ⅓) de Privas. *Pop.* 1303. *Bur. de poste* de Langogne, dép. de la Lozère.

Issarles, lac (*Ardèche*), arrond. de l'Argentière, canton de Montpezat, à 16 k. (3 l. ⅔) N. O. de Montpezat, près la Loire. Il a, de l'E. à O., 972 mètres (500 t.), et 1,167 mèt. (600 t.) du N. au S.

Issards (les), v. (*Arriège*), arr. et canton de Pamiers, à 10 kilom. (2 l. ½) de Mirepoix, 28 k. (6 l. ⅓) de Tarascon. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Pamiers.

Issaudon, v. (*Corrèze*), arr. de Brives, canton d'Ayen. Il y a une mine de plomb non exploitée. *Pop.*... *Bur. de poste* de Brives.

Isse (l'), rivière (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, canton de Tullins. Sa source, à 10 k. (2 l. ¼) N. de St.-Marcellin, coule au S., passe à l'E., tout près de St.-Marcellin, et va se rendre dans l'Isère, à 3 k. (¾ de l.) S. de St.-Marcellin.

Issé, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Château-Briant, cant. de Moisdon-la-Rivière, près la Don, à 11 k. (2 l. ¾) S. S. O. de Château-Briant, 5 m. (10 l.) N. p. E. de Nantes, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Blain. *Pop.* 1225. *Bur. de p.* de Château-Briant.

Isse, v. (*Marne*). *Voyez* Ysse.

Isseaux, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Accous. Il y a une forêt dans le territoire de ce village; avant laquelle, dans l'endroit qu'on appelle *le Puy*, il y a de la molybdène. On tire dans ce même territoire d'assez jolies brèches, et quelque marbres veinés. A 2,528 mèt. (1300 t.) S. O. d'Isseaux, il y a une mine de cuivre, située sur la montagne de Bérète. On voit une mine de plomb, sur un petit plateau nommé le *Tosset de la mine*, quartier de Tosse, limite d'Isseaux et d'Arrête. Avant d'arriver au pas d'Azun, il y a des couches de schiste qui se divise facilement par feuillets. Des masses énormes de marbre gris, s'élèvent comme deux remparts inaccessibles sur les côtés du passage : le désordre affreux qu'on y voit permet à peine de distinguer quelques bancs. On aperçoit dans ces pierres calcaires des couches d'ardoise argileuse. Au pas d'Azun, on rencontre des bancs de marbre gris; ces bancs, à une certaine distance O., présentent une surface ondoyante. Au sud de ce col, on trouve des couches de schiste; avant le *Pic d'Anie*, des bancs de marbre gris, et des couches d'ardoise argileuse : le sommet de cette montagne est composé de bancs calcaires. *Pop.*... *Bur. de p.* d'Oléron.

Isseaux, forêt à mâture (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Aramits, à 22 kil. (5 l.) S. S. O. d'Oléron. Elle a, de l'E. à l'O., 7,402 mèt. (3,800 t.), et du N. au S. 3,695 met. (2,000 t.).

Issel, v. (*Aude*), arr. et cant. nord de Castelnaudary, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de cette ville, 33 kilom. (7 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 660. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Issel, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, canton de Schweich, sur la Moselle, à 2 k. (½ l.) O. de Schweich, 5 k. (1 l. ¼) N. de Pfalzel, 8 k. (2 l.) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 152.

Issendolus, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de la Capelle-Marival, à 25 k. (5 l. ⅔) de Figeac, 43 k. (9 l. ⅔) de Cahors. *Popul.* comprise celle de l'Hôpital, 1001. *Bur. de poste* de Figeac.

Issengeaux, ville (*Haute-Loire*), *Voyez* Yssengeaux.

Issengraven, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, canton d'Erkelens. *Pop.* 254.

Issenheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, canton de Soultz, sur la Lauch, à 21 kilom. (4 l. ⅔) de Colmar. *Pop.* 931. *Bur. de poste* de Rouffach.

Issepst, v. (*Lot*), arr. de Figeac, canton de Livernon, à 10 k. (2 l. ½) de Figeac, 4 m. (10 l. ½) de Cahors. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Figeac.

Isserpant, v. (*Allier*), arr. et cant. de la Palisse, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *Pop.* 743. *B. de poste* de la Palisse.

Issertaux, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Vic-sur-Allier, à 8 kil. (2 l.) de Billom, 28 k. (6 l. ¼) de Clermont. *P.* 1205. *Bur. de poste* de Billom.

Issey, (*Meuse*). *Voyez* Ville-Issey.

Issigeac, ville (*Dordogne*), arr. de Bergerac, ch.-l. de canton, sur la Banège, à 18 kilom. (4 l.) S. E. de Bergerac, 5 m. (12 l.) S. de Périgueux, 8 k. (2 l.) N. de Castillonnes. Il y a des tanneries et des chapelleries. *Pop.* 921. *Bur. de poste* de Bergerac.

Issiglio, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, à la gauche d'une branche de la Chiussella, à 15 k. (3 l. ½) N. O. d'Ivrée. *Pop.* 377. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Issima, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, sur la rive droite de l'Eylez, à sa jonction avec un ruisseau, à 5 m. (11 l.) S. E. d'Aoste. *Pop.* 1430. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Issirac, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. du Pont-St.-Esprit, à 13 kilom. (3 l.) de cet endroit, 5 m. (11 l. ¼) de Nîmes. *Pop.* 321. *Bur. de poste* du Pont-St.-Esprit.

Digitized by Google

Issogne, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, sur la droite de la Dora Baltea, vis-à-vis l'embouchure du Lovinson, à 36 kilom. (8 l.) S. E. d'Aoste. *Pop.* 650. *B. de p.* d'Ivrée.

Issoire, ville (*Puy-de-Dôme*), ch.-l. d'arr. et de canton, sur la Couse, à 6 m. (13 l.) N. de Saint-Flour, 31 k. (7 l.) S. de Clermont-Ferrand, 42 m. (95 l.) S. de Paris. Long. 20. 55. lat. 45. 33. Cette ville fut désolée pendant les guerres des Romains, saccagée par les Vendales, tourmentée tour à tour par les armes des dauphins d'Auvergne et des rois français; il ne lui manquoit plus que d'être l'objet des fureurs de la Ligue. Rien n'égale l'horreur du siége qu'elle eut à soutenir contre le frère de Henri III; le duc de Guise commandoit sous lui: après une vigoureuse et honorable résistance elle demanda à capituler. Les habitans ne prétendoient à d'autres conditions que l'assurance de leur vie et de leurs propriétés; ce barbare prince les refusa: il fallut recommencer à combattre. Enfin, réduite à la dernière extrémité, elle fut obligée de se soumettre. Le frère du roi ordonna à tous les habitans de s'assembler dans la principale église. Alors l'armée entra dans la ville par la brèche, et, livrée à la fureur du soldat, le pillage, le massacre et l'incendie, devinrent généraux; elle fut détruite de fond en comble. Quelques années se passèrent, et une nouvelle Issoire étoit sortie des décombres de l'ancienne. Henri IV régnoit: les choses étoient changées; et c'étoit le moment où deux la Rochefoucauld-Randan, l'un évêque, l'autre guerrier, alimentoient en Auvergne le feu des guerres intestines. Issoire s'étoit déclarée pour Henri IV; Randan s'en approcha: ce second siége ne fut ni moins long, ni moins meurtrier; Issoire fut encore forcée. Ce succès des ligueurs enflamma le dépit et le courage des habitans de Clermont, qui, comme ceux d'Issoire, tenoient pour Henri IV: et tel est le fléau de la guerre, que la bienveillance des amis est aussi funeste que les triomphes des ennemis. Deux braves de Clermont, les capitaines la Salle et Basset, s'approchèrent des remparts d'Issoire, la nuit, avec quelques troupes, y appliquèrent des échelles, surprirent la ville, massacrèrent tous les ligueurs qui se présentèrent, et forcèrent ceux qui ne tombèrent pas sous leurs coups, à s'enfermer dans la citadelle, dont les nouveaux vainqueurs commencèrent aussitôt le siége. Randan, informé de ce coup de main, s'approcha bientôt avec son armée, et assiégea lui-même dans la ville ceux qui assiégeoient les siens dans la citadelle. La position de la Salle et de Basset devint alors infiniment périlleuse. Pressés des deux côtés, au-dehors et au-dedans, privés de toute communication avec Clermont, ils rassemblèrent tout leur sang-froid et toute leur constance, et tinrent tête, avec une poignée de monde, aux efforts redoublés de leurs adversaires, infiniment supérieurs en nombre. Enfin au bout d'un mois, les capitaines Chasseron, Rastignac et Messilhat, à la tête d'un corps nombreux, vinrent les délivrer: les ligueurs décampèrent pour marcher à la rencontre de cette armée, et lui livrer bataille. Tandis qu'elle s'engageoit, les assiégés firent une sortie utile, et prenant les ligueurs en queue pendant que Chasseron les attaquoit de front, leur déroute fut bientôt entière: la plupart de leurs chefs y laissèrent la vie, et Randan lui-même y fut tué. Issoire, après tant de maux, eût respiré, si Henri IV, pour reconnoître tant d'attachement, ne lui eût point donné un gouverneur dont l'oppression ne fut pas moins cruelle à supporter que la guerre: c'étoit d'Alègre. Les Issoriens ne pouvant plus supporter son despotisme, le massacrèrent. Outre l'église paroissiale, il y avoit à Issoire une abbaye commendataire de la Congrégation de saint Maur, sous l'invocation de saint Austremoine, son fondateur, premier apôtre et premier évêque de l'Auvergne: elle rapportoit 3000 livres à son prélat. Quoique la culture du sol y soit difficile, le pays en général est assez fertile. Les noyers y sont fort communs, et il se fait un grand débit des huiles que l'on en tire. On y fabrique quelques grosses étoffes, particulièrement dans les environs de la ville, où l'on trouve une carrière de grès rouge exploitée. Issoire est la patrie d'Antoine *Duprat*, né en 1646, avocat, lieutenant-général au bailliage de Montferrand, avocat général au parlement de Toulouse, ensuite premier président de celui de Paris; enfin, chancelier de France, archevêque de Sens, et légat du pape Léon X. C'est lui qui, le premier, suggéra de vendre les charges de judicature; persuada à François Ier d'abolir la pragmatique-sanction, et de faire le concordat par lequel le pape remit au roi le droit de nommer aux bénéfices de France, et le roi accorda au pape les annates des grands bénéfices sur le pied du revenu courant. Lorsqu'il fut nommé légat en France par le pape, il arriva tant d'événemens, et il se mêla de tant de choses, qu'il a donné lieu au proverbe: *Il a autant d'affaires que le légat.* Cette ville a un sous-préfet, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 4951. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Isson, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, canton de St.-Remy, à 13 kil. (3 l.) de Vitry, 4 m. (10 l.) de Châlons. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Isson (l'), rivière (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Heiltz-le-Maurupt. Sa source à Bassu, à 14 k. (31. ¼) N. E. de Vitry, coule au S. S. O., puis à l'O. N. O., et se rend dans la Marne, à l'O. de la Chaussée, à 13 k. (3 l.) N. p. O. de Vitry.

Issoncourt, v. (*Meuse*), arrond. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triaucourt, à 22 kil. (5 l.) de Verdun, 24 k. (5 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 173. *B. de p.* de Verdun-sur-Meuse.

Isson, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Aramits, près du Lourduis, à 10 k. (2 l. ½) d'Oléron, 32 k. (7 l. ⅓) de Pau. Près de ce village, il y a des couches de schiste jaunâtre dur et feuilleté. *Pop.* 734. *Bur. de poste* d'Oléron.

Issou, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Limay, à 5 kil. (1 l. ¼) de Mantes, 32 k. (7 l. ¼) de Versailles. Il y a trois pressoirs pour les vins et cidres que l'on y récolte. *Popul.* 433. *Bur. de poste* de Mantes.

Issotte (l'), rivière (*Finistère*), arr. de Quimperlé, cant. de Scaër. Sa source à 10 kil. (2 l. ½) N. de Scaër, coule au S. p. E., et se rend dans l'Elle ou Laita, à Quimperlé qu'elle arrose, après 31 k. (7 l.) de cours.

Issoudun, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, cant. de Chenérailles, à 11 k. (2 l. ½) d'Aubusson, 6 kil. (1 l. ½) de Chenérailles, 24 kil. (5 l. ½) de Guéret. *Pop.* 1172. *Bur. de poste* de Chenérailles.

Issoudux, ville (*Indre*), ch.-l. d'arr. et de canton, à 33 k. (7 l. ½) O. de Bourges, 29 k. (6 l. ¾) N. E. de Châteauroux, 24 m. (54 l.) S. p. O. de Paris. Long. 19. 39. lat. 46. 59. Cette ville du ci-devant Berri est située sur la petite riviere de *Théols*, qui la divise en ville haute et en ville basse, en partie sur le penchant d'une colline et au milieu d'une plaine charmante. Elle passoit jadis pour une forteresse; elle étoit entourée de murailles épaisses, flanquées de tours, environnées de fossés profonds; et le château, bâti par les anciens princes d'Issoudun, se trouvoit renfermé dans l'enceinte de la ville haute. Ce château a été brûlé, et laisse voir encore les restes d'une tour dont la forme colossale et bizarre représentoit un cœur. Un pays plat, mais riant, entoure Issoudun; il est abondant en grains, sur-tout en pâturages; et les bestiaux qui les couvrent font la principale richesse et la base du commerce de cette ville. Issoudun a eu dès le douzième siècle des seigneurs d'un grand nom, cadets de la maison de Déols, et vassaux des comtes de Poitiers. Les Anglais furent maîtres de cette ville assez long-temps. Elle tient à l'histoire plus par ses fléaux que par ses faits d'armes. Peu de villes ont été plus souvent détruites par les incendies. Indépendamment de ce sort funeste, qu'elle partagea avec les autres villes du Berri lorsque les Gaulois voulurent arrêter les conquêtes des Romains, elle se vit encore depuis ruinée trois fois par le feu. En 1135 il consuma le château, l'abbaye de Notre-Dame, et presque toute la ville haute; en 1504 il prit dans les magasins d'un négociant nommé Marc-Avignon, et deux cents maisons furent la proie des flammes. Mais en 1651, l'incendie fut accompagné de circonstances plus douloureuses: c'étoit à l'époque de la guerre des princes. Lorsque le feu parut, les habitans crurent que c'étoit l'effet de quelque ruse, ou de quelque surprise de guerre, et, sans s'inquiéter s'ils laissoient derrière eux leurs femmes, leurs enfans, et leurs propriétés, ils se portèrent en foule sur leurs murailles, et laissèrent à l'incendie le temps de faire des progrès qui devinrent indomtables: douze cents maisons s'écroulèrent, et plus de six cents personnes furent ensevelies dans les flammes et sous les décombres. Louis XIV, qui y passa peu de temps après, vit encore les débris fumans de cette ville infortunée. Il crut consoler les habitans en accordant la noblesse au maire d'Issoudun. En 1589, le 14 juillet, cette ville soutint un siége contre M. de la Châtre, qui commandoit le parti de la ligue contre le roi Henri IV. De la Châtre surprit la ville par des intelligences secrètes. Elle secoua le joug des ligueurs par une pareille surprise, et les en chassa de vive force. C'étoit en mémoire de cette glorieuse action que, tous les ans, le 14 juillet, les habitans faisoient une réjouissance publique qui commençoit par un *Te Deum*, chanté dans l'église St.-Cyr, après lequel on faisoit un feu de joie dans une place hors de la ville. Outre quatre églises paroissiales et deux hôpitaux, il y avoit plusieurs maisons religieuses. Issoudun renferme une manufacture de fusils, des manufactures de draps, de serges drapées, de bonnets, de bas au tricot et à l'aiguille, de chapeaux d'un excellent usage pour la troupe. Ses fabriques de parchemin, ses blanchisseries, ses forges, et sur-tout sa filature de coton, sont très-estimées; mais le commerce du bois et celui des bestiaux sont les plus considérables. La ville d'Issoudun est la patrie de Michel *Baron*, célèbre acteur, né en 1652; mort en 1729. Baron joua d'abord dans la troupe de la Raisin, et ensuite dans celle de Molière; on l'appela le *Roscius* de son siècle. Il a paru en 1760, 3 vol. *in*-12 de *Pièces de théâtre*, sous le nom de ce comédien; mais on ne les croit pas toutes de lui. — Guillaume *Berthier*, homme de lettres distingué, né en 1704. — Antoine *Dorsane*, official de Paris, journaliste, mort en 1728: il a donné la *Constitution* Unigenitus, 2 vol. *in*-4°, ou 6 volumes *in*-12. Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, et de commerce: c'est aussi la résidence d'un conservateur des hypothèques, d'un sous-inspecteur des forêts, d'un receveur particulier, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 13,480. *Bur. de poste.*

Issum, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, canton de Gueldres, à 6 k. (1 l. ½) E. de Gueldres, 6 k. (1 l. ½) S. S. E. d'Alpen, 8 m. (18 l. ¼) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1979. *Bur. de poste* de Gueldres.

Issus, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, canton de Montgiscard, à 18 kilom. (4 l.) de Villefranche, 21 k. (4 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauraguais.

Issy, v. (*Seine*), arr. et canton de Sceaux, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Paris, 3 kilom. (¾ de l.) N. E. de Meudon, 5 kil. (1 l. ¼) N. O. du bourg l'Egalité. Ce nom lui vient d'un temple que les Gaulois, alors idolâtres, élevèrent à la déesse Isis. Ce village intéresse par une foule de maisons de plaisance plus agréables les unes que les autres, notamment le château, dont l'architecture de la façade, les pilastres, et les trophées qui décorent l'intérieur, décèlent un goût savant. L'emplacement du jardin, d'où l'on découvre la plus belle campagne, arrosée par la rivière de Seine, est très-avantageux. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye de Bénédictines. Le séminaire Saint-Sulpice de Paris y avoit aussi une vaste maison, dont la chapelle avoit été bâtie sur le modèle de celle de Notre-Dame de Lorette. L'abbaye Saint-Germain-des-Prés de Paris en étoit seigneur. On trouve dans ses carrières différens fossiles; et les étudians en médecine peuvent herboriser dans les plaines de ce village. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Paris.

Issy-l'Evêque, bourg (*Saone-et-Loire*), arrond. d'Autun, ch.-l. de canton, sur la Somme, à 19 kilom. (4 l. ½) N. E. de Bourbon-Lancy, 8 m. (18 l.) N. O. de Mâcon, 8 kil. (2 l.) S. de Luzy. *Populat.* 1707. *B. de p.* de Luzy, dép. de la Nièvre.

Istres, bourg (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, ch.-l. de canton, à 16 k. (3 l. ¾) S. S. O. de Salon, 38 k. (8 l. ½) O. d'Aix, 34 kilom. (7 l. ¾) E. S. E. d'Arles. *Pop.* 2081. *Bur. de poste* de Salon.

Istres (les), v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Avize, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Epernay, 19 k. (4 l. ½) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Bury, 123. *Bur. de poste* d'Epernay.

Istria, v. (*Liamone*), arr. de Sartène, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de cette ville, 13 k. (3 l.) O. de Tallano.

Isturits, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, canton de la Bastide-de-Clérence, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Palais, 7 myr. (15 l. ½) de Pau. Il y a près de ce village des grottes assez vastes dans des rochers calcaires: on croit qu'il y a une mine d'or. *Pop.* 795. *Bur. de p.* de St.-Palais.

Isweiler, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, canton de Duren. *Pop.* 30. *Bur. de poste* de Duren.

Digitized by Google

Itancourt, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, canton de Moy, à 5 k. (1 l. ¾) de St.-Quentin, 33 kilom. (7 l. ¼) de Laon. On y exploite des terres végétales pyriteuses et vitrioliques. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Ieghem, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. d'Heyst-op-den-Berg, près de la Grosse-Nèthe, à 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de Berlaer, 10 kil. (2 l. ¼) E. S. E. de Lierre, 25 k. (5 l. ¾) S. E. d'Anvers. Il y a deux distilleries de genièvre. *Pop.* 903. *Bur. de poste* de Lierre.

Iteuil, v. (*Vienne*), arrond. de Poitiers, canton de Vivronne, près du Clain, à 10 kilom. (2 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 673. *Bur. de poste* de Poitiers.

Itrac, v. (*Cantal*). *Voyez* Ytrac.

Itres (les), v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Bertincourt, commune de l'Echelle. *Pop.* compr. celle de cette commune, 229. *Bur. de poste* de Bapaume.

Ites, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, canton de Combles, à 16 k. (3 l. ¾) de Péronne, 5 myr. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* 1009. *Bur. de poste* de Bapaume, départ. du Pas-de-Calais.

Itsatrou, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Espelette, près de la Nive, à 8 kilom. (2 l.) d'Ustaritz, 8 myr. (19 l.) de Pau. *Pop.* 1649. *Bur. de p.* de Bayonne.

Ittel, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, canton de Pfalzel, sur la Kill, à 13 kil. (3 l.) N. p. O. de Pfalzel, 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Dudeldorf, 15 k. (3 l. ½) N. de Trèves. *P.* 90. *B. de p.* de Trèves.

Ittenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton d'Oberhausbergen, à 10 kilom. (2 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 570. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Itter-Voordt, v. (*Meuse-Inf.*), arrond. de Ruremonde, canton de Maëseyck, près de la Néer-Itteren, à 10 k. (2 l. ½) S. S. E. de Weerdt, 2 k. (½ l.) O. de Thorn, 37 kil. (8 l. ¼) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 486 *Bur. de poste* de Maëseyck.

Itterbeke, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, canton d'Anderlecht, à 4 k. (1 l.) O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) S. S. E. d'Assche, 7 kilom. (1 l. ¼) O. de Bruxelles. Il y a une brasserie et une genièvrerie. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Itteren, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Maëstricht, canton de Meersen, près de la Meuse, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Terbley, 2 kilom. (½ l.) S. de Recken, 4 k. (1 l.) N. de Maëstricht. *Pop.* 343. *Bur. de p.* de Maëstricht.

Itterstroff, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Bouzonville, à 7 k. (1 l. ¾) de Sarre-Libre, 40 k. (9 l.) de Metz. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Ittersviller, v. (*Bas-Rhin*), arrondiss. de Saverne, canton de Marmoutier, à 31 kil. (7 l.) d'Haguenau, 25 kil. (9 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 264. *Bur. de p.* de Barr.

Ittersweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. et canton de Barr, près de la Schernetz, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Benfelden, 33 kilom. (7 l. ½) de Strasbourg. *P.* 386. *B. de p.* de Barr.

Itteville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Alais, à 15 k. (3 l. ½) d'Etampes, 37 kil. (8 l. ¼) de Versailles. Il y a une filature de coton, qui emploie un grand nombre d'individus. *P.* 666. *Bur. de poste* de la Ferté-Alais.

Ittlenheim, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Strasbourg, canton de Truchtersheim, à la source du Weschbach, à 25 k. (5 l. ½) d'Haguenau, 16 k. (3 l. ¾) de Strasbourg. *P.* 144. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Ittorolz, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de Saint-Palais, à 11 k. (2 l. ¾) de Mauléon, 5 m. (10 l. ¼) de Pau. *Pop.* compr. celle d'Olybiali, 399. *Bur. de poste* de Mauléon.

Itxe-Haut, v. (*Dyle*), arr. et canton de Nivelle, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Tubize, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Nivelle, 23 k. (5 l. ¼) S. p. O. de Bruxelles. Cette commune a trois brasseries et deux genièvreries : il y a un château à Baudemont et un à Fauquié, dépendances de ce village. *Pop.* 1212. *Bur. de poste* de Nivelle.

Iturourdineta (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant de Tardets, aux limites de la France, à 30 kil. (6 l. ½) S. de Mauléon. Elle a, du N. au S., 1 k. (¼ de l.) de long.

Itzac, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, canton de Vaours, à 16 k. (3 l. ¾) de Gaillac, 6 m. (13 l. ¼) de Castres. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Cordes.

Itzbach, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Relling, à 7 kilom. (1 l. ¼) de Sarre-Libre, 4 m. (10 l. ¼) de Metz. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Itzig, v. (*Forêts*), arr. et cant. sud de Luxembourg, comm. d'Hesperange, à 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Roedt, 2 kilom. (½ l.) N. E. d'Hesperange, 4 kil. (1 l.) S. E. de Luxembourg. *Pop.* 358. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Iveldino, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, commune d'Amel, à 31 kil. (7 l.) de Verviers, 10 k. (2 l. ½) de Malmédy. *Pop.* comprise celle d'Amel, 1415. *Bur. de poste* de Verviers.

Ivelines (les), forêt (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, près et attenant Rochefort, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Dourdan. Elle a du N. O. au S. E. 11,287 mètres (5,800 toises) de long, sur 7,596 m. (3,900 toises) dans sa plus grande largeur.

Ivernaumont, v. (*Ardennes*). *Voyez* Yvernaumont.

Iverny, v. (*Seine-et-Marne*). *Voyez* Yverny.

Iversay, v. (*Vienne*). *Voyez* Yversays.

Ives, v. (*Sambre-et-Meuse*). *Voyez* Yves.

Iviers, village (*Aisne*). *Voyez* Yviers.

Iville, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Neubourg, à 18 k. (4 l.) de Louviers, 23 k. (5 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 577. *Bur. de poste* de Neubourg.

Iville, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Yville-sur-Seine.

Ivoi, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. sud de Namur, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Wierde, 18 kil. (4 l.) S. O. d'Andenne, 11 kil. (2 l. ⅔) S. E. de Namur. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Namur.

Ivoir, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, sur la Meuse, au confluent de la petite rivière de Boucq, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Wierde, 15 k. (3 l. ½) E. S. E. de Fosse, 15 kil. (3 l. ½) S. de Namur. Il y a l'établissement Wilmet ; huit forges, deux marteaux, une usine et deux fenderies. *P.* 331. *Bur. de poste* de Namur.

Ivoire, v. (*Léman*), arr. de Genève, à 2 k. (¼ l.) de cette ville. *Popul.* . . . *Bur. de poste* de Genève.

Ivoiry, v. (*Meuse*), arr. de de Montmédy, cant. de Montfaucon, commune d'Epinonville, à 7 kil. (1 l. ¾) de Varennes, 3 k. (¾ de l.) de Montfaucon, 33 k. (7 l. ½) de

Digitized by Google

de Montmédy. *Pop.* comprise celle d'Epinonville, 320. *Bur. de poste* de Varennes.

Ivory, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Betz, à 9 k. (2 l. ⅓) de Crespy, 7 m. (16 l.) de Beauvais. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de la Ferté-Milon, département de l'Aisne.

Ivoy-Carignan, ville (*Ardennes*). *Voyez* Carignan.

Ivoy-le-Pré, v. (*Cher*). *Voyez* Yvoy-le-Pré.

Ivrée, ville (*Doire*), ch.-l. de département, d'arrond. et de canton, sur la Doria, entre deux collines, à 5 m. (11 l.) N. E. de Turin, 9 myr. (20 l.) E. p. N. de Suse, 4 myr. (10 l.) O. p. S. de Verceil. Long. 25. 23. lat. 45. 12. Cette ancienne ville du ci-devant Piémont, qui fut fondée cent ans avant Jésus-Christ, étoit la capitale du Canavès, avec titre de marquisat. Les Français la prirent en 1704 après une vigoureuse résistance, ce qui détruisit presque toute l'armée; mais en 1076, après la bataille de Turin, le duc de Savoie la reprit. Il se fait dans cette ville un grand commerce de bons fromages. La ville d'Ivrée est le siége d'un évêché suffragant de Turin, de la préfecture, d'un tribunal criminel, de première instance, d'un directeur des contributions directes, d'un bureau d'enregistrement, d'un conservateur des hypothèques, et d'un receveur-général. *Pop.* 7020. *Bur. de poste.*

Ivregny, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Pol, 10 k. (2 l. ½) de Doulens, 28 k. (6 l. ½) d'Arras. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Doulens, dép. de la Somme.

Ivrencheux, v. (*Somme*). *Voyez* Yvrencheux.

Ivry, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Beaune, cant. de Nolay, à 14 k. (3 l. ½) O. de Beaune, 9 kilom. (2 l. ¼) de Nolay, 4 myr. (10 l.) S. O. de Dijon, 15 k. (3 l. ½) S. E. d'Arnay. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Nolay.

Ivry, bourg (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, sur l'Eure, à 28 k. (6 l. ⅓) S. E. d'Evreux, 42 k. (9 l. ½) N. E. de Verneuil, 22 k. (5 l.) S. O. de Mantes. C'est dans la plaine voisine de ce bourg qu'Henri IV défit l'armée de la Ligue en 1590. Il y avoit, avant la révolution, une abbaye commendataire de Bénédictins, fondée par Roger d'Ivry en 1077. *Populat.* 800. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Ivry, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Villejuif, à 5 k. (1 l. ⅓) de Bourg-Égalité, 5 k. (1 l. ¼) de Paris. Ce village est situé partie dans le bas d'un coteau, et partie à mi-côte. Les vignes sont sur les coteaux et sur le chemin de Villejuif, et les terres labourables sont dans la plaine, vers la rivière, en allant à Vitry ou à Choisy. L'église est sous le titre de St.-Pierre; on y monte par un grand nombre de degrés. Il y a un château, détruit en grande partie, et beaucoup de maisons de plaisance. C'est la patrie de Pierre *Contant*, né en 1698, mort à Paris en 1777. Il fut disciple de Watteau pour le dessin, et de Dulin pour l'architecture; il fit de si grands progrès dans ce dernier art, qu'il fut reçu à l'académie à vingt-huit ans. Les maisons de M. Crozat de Thiers et de M. Crozat de Tugni, les écuries de Bussy, l'église de Panthemont, celle de Condé en Flandre, celle de la Madelène à Paris, et plusieurs autres monumens ont été élevés par lui ou sur ses dessins. On a de lui un vol. *in*-f°. gravé, de ses *procédés d'architecture*. *Pop.* 1400. *B. de p.* de Paris.

Ivry-le-Temple, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, près de la source du Troesne, à 10 kil. (2 l. ½) de Chaumont, 23 kil. (5 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Méru.

Ivuy, v. (*Nord*), arr. et canton est de Cambrai, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Douay. *Popul.* 2045. *Bur. de p.* de Cambrai.

Ix, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Belpech, à 10 k. (2 l. ½) de Castelnaudary, 40 kil. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de St.-Amand et dépend. 326. *Bur. de p.* de Castelnaudary.

Ixelles, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. d'Uccle, à 4 kil. (1 l.) N. N. E. d'Uccle, 5 kil. (1 l. ¼) O. p. S. d'Anderlecht, 2 k. (½ l.) S. E. de Bruxelles. Il y a quatre brasseries. *Popul.* 1645. *B. de p.* de Bruxelles.

Ixheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Contwig, près de l'Horne, à 4 k. (1 l.) O. S. O. de Contwig, 2 k. (½ l.) S. de Deux-Ponts, 10 m. (22 l.) S. O. de Mayence. *P.* 391. *B. de p.* de Deux-Ponts.

Izaile, hameau (*Basses-Pyrénées*), dans la vallée d'Ossau. Il y a une forge.

Izaourt, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Mauléon-en-Barousse, sur Lourse, à 19 kil. (4 l. ⅓) de la Barthe, 5 myriam. (11 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 286. *B. de poste* de Montrejean, dép. de la Haute-Garonne.

Izard (l'), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 16 k. (3 l. ⅔) O. S. O. de Castillon. Elle a du N. O. au S. E. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Izaute, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Nogaro, à 5 k. (1 l. ¼) de Nogaro. *Pop.* . . . . *Bur. de p.* de Nogaro.

Izaut, v. (*Haute-Garonne*). *Voyez* Yzaut-de-l'Hôtel.

Izaux, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe, près de la Nèthe, à 2 k. (½ l.) de la Barthe, 31 k. (7 l.) de Tarbes. Il y a près d'Izaux des collines composées d'argile. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Tarbes.

Izé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Vitré, à 8 k. (2 l.) N. O. de cette ville, 29 k. (6 l. ½) E. de Rennes, 10 k. (2 l. ½) S. E. de St.-Aubin. *P.* 2356. *B. de p.* de Vitré.

Izé, bourg (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Bays, à 24 kil. (5 l. ½) O. de Frenay, 13 kilom. (3 l.) N. E. d'Evron, 24 k. (5 l. ½) E. S. E. de Mayenne. *Pop.* 1775. *Bur. de poste* d'Evron.

Izeaux (Saint-Benoît d'), v. (*Isère*). *Voyez* Saint-Benoît-d'Izeaux.

Izel, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Florenville, à 3 kil. (¾ de l.) de Florenville, 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Chiny, 6 myr. (13 l.) O. p. N. de Luxembourg. Il y a un moulin et une scierie. *Pop.* comprise celle de Pin, 763. *Bur. de poste* d'Arlon.

Izel-les-Equerchin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 9 k. (2 l. ¼) de Douay, 15 k. (3 l. ½) d'Arras. *Pop.* 532. *Bur. de p.* de Douay, dép. du Nord.

Izel-les-Hameaux, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Aubigny, à 15 kil. (3 l. ½) de St.-Pol, 18 k. (4 l.) d'Arras. *Pop.* et dépendances, 507. *Bur. de poste* d'Arras.

Izernave, v. (*Ain*), arr. de Nantua, canton de Blénod, près de la Borrey, ruisseau, à 14 k. (3 l. ¼) de Nantua, 30 k. (6 l. ¾) de Bourg. Il y a une usine à scier le bois, sur un ruisseau. *Pop.* 537. *Bur. de poste* de Cerdon.

Digitized by Google

Izernore, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Mornay, à 8 kil. (2 l.) de Nantua, 25 k. (5 l. ⅔) de Bourg. Il y a une usine à scier le bois. *Pop.* 941. *Bur. de poste* de Nantua.

Izeron, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Pont-en-Royans, à 4 k. (1 l.) E. de St.-Marcellin, 29 k. (6 l. ¼) O. p. S. de Grenoble, 7 kil. (1 l. ¾) S. de Vinay. Il y a trois moulins, un pressoir à huile, et une baloire le long de l'Isère. *P.* 770. *B. de p.* de St.-Marcellin.

Izeron, v. (*Rhône*). *Voy.* Yzeron.

Izert (l'), montagne (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, à 3 k. (⅔ de l.) S. p. O. de Bagnères. Elle a du S. O. au N. E. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Izeste, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, près du gave d'Ossau, à 21 k. (4 l. ¼) d'Oléron, 24 kil. (5 l. ½) de Pau. Au-dessus de ce village on voit des montagnes de marbre, où s'ouvre une grotte fort spacieuse et remarquable par ses cristallisations; elle est calcaire. *Pop.* 431. *Bur. de poste* d'Oléron.

Izeure, v. (*Allier*). *Voy.* Yseure.

Izeure, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Jean-de-Lône, 18 k. (4 l.) de Dijon. *P.* 274. *B. de p.* de Genlis.

Izève (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 13 k. (3 l.) S. S. O. de Bielle. Elle a de l'O. S. O. au N. N. E. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Izier, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Ferrière, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Ferrière, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Durbuy, 3 k. (¾ de l.) S. de Liége. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Marche, dép. de Sambre-et-Meuse.

Izieus, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Genlis.

Izieux, v. (*Ain*), arr. et cant. de Belley, à 11 k. (2 l. ⅔) de cette ville, 7 myr. (15 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Belley.

Izieux, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de St.-Chamond, près du Ban, à 8 k. (2 l.) de St.-Etienne, 38 k. (8 l. ¼) de Feurs. *Pop.* 1670. *Bur. de poste* de St.-Chamond.

Isoad, hameau (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, commune de Six-Fours, à 9 k. (2 l. ¼) de Toulon, 5 k. (1 l. ¼) d'Olioulles. *Pop.* comprise celle de Six-Fours et dépend. 2478. *B. de p.* de Toulon.

Izon, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Fronsac, à 9 k. (2 l.) de Libourne, 19 k. (4 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 1360. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Izons, v. (*Drôme*), arrond. de Nions, cant. de Séderon, près de la pointe de la montagne de Chamouse, à 37 k. (8 l. ⅓) de Nions, 9 myr. (21 l. ¼) de Valence. *P.* 170. *Bur. de poste* du Buis.

Izosse-de-Saint-Pie-de-Vic, v. (*Landes*), arr. et cant. de Dax, à 3 k. (¼ de l.) de cette ville, 4 m. (10 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Dax.

Izotges, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Plaisance, entre le Ladour et l'Arros, à 11 k. (2 l. ¾) de Nogaro, 5 myr. (11 l.) d'Auch. *Pop.* 176. *Bur. de p.* de Plaisance.

Izy, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Bazoches-lès-Gallerandes, à 6 kil. (1 l. ½) de Neuville, 30 k. (6 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 1305. *Bur. de poste* de Neuville-aux-Loges.

J

Nota. Il faudra chercher à cette lettre J les noms de quelques communes qu'on ne trouvera pas à la lettre G, et à la lettre G les noms qu'on ne trouvera pas par un J.

Jabach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 1 kilom. (¼ de l.) O. S. O. de Lebach, 13 k. (3 l.) N. E. de Sarre-libre, 4 m. (10 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 31. *B. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Jabbeke, v. (*Lys*), arr. et cant. de Bruges, sur le Bokedyck, rivière, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. d'Houtave, 13 kil. (3 l.) E. S. E. d'Ostende, 9 kil. (2 l. ¼) O. p. S. de Bruges. *Pop.* 677. *B. de p.* de Bruges.

Jabeck, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. d'Oirsbeck, près la Worm, à 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de Sittar, 4 kil. (1 l.) S. de Tudder, 23 kil. (5 l. ¼) N. E. de Maëstricht. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Maëstricht.

Jablines, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, près la Marne, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Meaux, 41 k. (9 l. ¼) de Melun. *Pop.* 266. *Bur. de p.* de Lagny.

Jabreilles, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Laurière, à 37 kil. (8 l. ½) de Bellac, 30 kil. (6 l. ⅔) de Limoges. *Pop.* 1307. *Bur. de poste* de Chanteloube.

Jabron (le), riv. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Castellane. Sa source, à 13 k. (3 l.) E. de Castellane, coule à l'E., puis au S. O., remonte au N. O. et se rend dans le Verdon, à 18 k. (4 l.) O. de sa source.

Jabron (le), rivière (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Dieulefit. Sa source, près la montagne de Vente, à 5 kilom. (1 l. ¼) E. de Dieulefit, coule à l'O., passe au S. de Dieulefit, et va se rendre dans le Roubion au S. de Montelimar.

Jabron, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. et comm. de Comps, à 23 k. (5 l. ¼) de Draguignan, 3 k. (¾ de l.) de Comps. *P.* compr. celle de Comps, 755. *B. de p.* de Draguignan.

Jabron (le), rivière (*Vaucluse*), arr. et cant. d'Apt. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. d'Apt, coule à l'O. puis au S., se rend dans la Durance, à 14 k. (3 l. ⅓) S. S. O. de sa source.

Jabrun, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, canton de Chaudes-Aigues, à 27 k. (6 l.) de St.-Flour, 42 kil. (9 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Jackerath, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen. *Pop.* 405.

Jacob, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Chambéry, à 2 kilom. (¼ l.) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Belle-Combette, 331. *Bur. de poste* de Chambéry.

Jacob-Wullesheim, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim, à 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Nideggen, 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Norvenich, 32 kil. (7 l. ¼) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 211. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Jacobsweiler, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Kirchheim-Boland, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Goelheim, 4 m. (10 l.) S. p. O. de Mayence. *P.* 220. *B. de poste* de Worms.

Jaconas, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Pradelles, à 27 k. (6 l.) du Puy. *Pop.* 114. *B. de p.* du Puy.

Digitized by Google

Jacou, v. (*Hérault*), arrond. de Montpellier, cant. de Castries, à 5 k. (1 l. ⅓) de Montpellier. *Pop.* 81. *Bur. de poste* de Montpellier.

Jacque, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Aubarede, à 14 k. (3 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 72. *Bur. de poste* de Tarbes.

Jacques, v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. et comm. d'Hyères, à 3 k. (¾ de l.) d'Hyères, 19 k. (4 l. ¼) de Toulon. *Popul.* réunie à celle d'Hyères.... *Bur. de poste* d'Hyères.

Jacqueville, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de la Chapelle, à 13 kil. (3 l.) de Nemours, 29 kil. (6 l. ½) de Melun. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Malesherbes, départ. du Loiret.

Jægersbourg, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, près l'Ersbach, rivière, à 2 k. (½ l.) S. de Waldemohr, 6 kil. (1 l. ½) N. d'Hombourg, 7 m. (15 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* compris les villages qui en dépendent, 402. *Bur. de p.* de Sarrebruck.

Jægersbourgerhof, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, près et dépendant de la comm. de Jægersbourg. *Pop.* comprise celle de Jægersbourg, 402. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Jaonet (le), montagne (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, à 5 k. (1 l. ⅓) S. O. de Bagnères. Elle a du N. au S. 3 k. (¾ de l.) de long.

Jagny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. de St.-Forget, à 1 k. (¼ de l.) de Chevreuse, 13 k. (3 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Forget, 360. *B. de p.* de Chevreuse.

Jagny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarche, à 9 k. (2 l. ⅓) de Gonesse, 39 kil. (8 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 293. *B. de p.* de Luzarche.

Jagou, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Orthez, cant. d'Arzacq, comm. de Garos, à 24 k. (5 l. ¼) de Pau, 6 kil. (1 l. ½) d'Arzacq, 23 k. (5 l. ¼) d'Orthez. *Pop.* comprise celle de Garos, 820. *Bur. de poste* de Pau.

Jaignes, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lisy-sur-Ourcq, à 13 kil. (3 l.) de Meaux, 6 myr. (13 l. ¼) de Melun. *Pop.* 356. *Bur. de p.* de Lisy-sur-Ourcq.

Jailhans-St.-André, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, cant. de la Ciotat, comm. de Roquefort, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Aubagne, 8 k. (2 l.) de la Ciotat, 22 k. (5 l.) de Marseille. *Pop.* comprise celle de Roquefort, 430. *B. de p.* d'Aubagne.

Jaillans, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Bourg-de-Péage, comm. de Beauregard. *Pop.* compr. celle de Beauregard et de Meymans, 1402. *Bur. de poste* de Romans.

Jaille (Tour du), v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hyères, près la mer et l'étang du Pesquier, à 5 k. (1 l. ¼) d'Hyères, 19 k. (4 l. ¼) de Toulon. *P.... B. de p.* d'Hyères.

Jaillevvox (la), v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Segré, cant. du Lion-d'Angers, à 14 k. (3 l. ⅕) de Segré, 30 kil. (6 l. ⅘) d'Angers. Il y a des carrières d'ardoise. *Pop.* 525. *B. de p.* du Lion-d'Angers.

Jaillette, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. et cant. de Segré, comm. de Louvaine, à 8 kil. (2 l.) de Segré. *Pop.* comprise celle de Louvaine, 809. *Bur. de poste* de Segré.

Jaillieu, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, cant. et comm. de Montluel, à 2 kil. (½ l.) de Montluel, 23 kilom. (5 l. ¼) de Trévoux. *Pop.* comprise celle de Montluel et dép. 4152. *Bur. de poste* de Montluel.

Jaillieu, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Bourgoin, près la Bourbre, à 13 k. (3 l.) de la Tour-du-Pin, 6 myr. (13 l.) de Grenoble. Il y a une manufacture d'indiennes. On y fait le commerce de chanvres et on y fabrique des toiles. *Pop.* 1620. *B. de p.* de Bourgoin.

Jaillon-les-Saizerais, village (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, à 9 k. (2 l. ¼) de Toul, 18 k. (4 l.) de Nancy, 18 k. (4 l.) de Pont-à-Mousson, 7 myr. (15 l.) de Blamont. *P.* 245. *B. de p.* de Toul.

Jaillons, v. (*Pô*), arr. de Suse, sur la rive gauche de la Dora Riparia, à 2 k. (½ l.) O. de Suse. *Pop.* 1309.

Jailly (la), rivière (*Ardennes*), arrond. de Vouziers, cant. de Monthois. Sa source, à 1 k. (⅓ de l.) de Lîry, coule au N. E. puis à l'E. et se rend dans l'Aisne, à 7 kil. (1 l. ⅔) S. p. E. de Vouziers.

Jailly, forêt (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, à 22 k. (5 l.) S. O. de Chatillon. Elle a environ 13,626 mèt. (7000 toises) de long, sur environ 6,818 mèt. (3,500 t.) de large.

Jailly, v. (*Nièvre*), arrond. de Nevers, cant. de St.-Saulge, à 27 k. (6 l.) de Nevers. *Pop.* 339. *B. de p.* de Nevers.

Jailly, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Nouvion, dans le bois de Cantates, à 6 k. (1 l. ½) d'Abbeville, 4 myr. (10 l. ½) d'Amiens. *P.* 547. *B. de p.* d'Abbeville.

Jailly-les-Moulins, v. (*Côtes-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Flavigny, sur la Lozerain, à 19 kilom. (4 l. ⅓) de Semur, 36 kilom. (8 l.) de Dijon. *Pop.* 464. *Bur. de poste* de Flavigny.

Jainvillatie *ou* Sainvillatie, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 6 myr. (12 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 355. *B. de p.* de Neufchâteau.

Jalatte (la), rivière (*Drôme*), arr. et cant. nord de Crest. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅘) N. p. O. de Crest, coule au N. N. O., tourne au S. O., passe à la Vache et se rend dans la Vivre, à 1 k. (⅕ de l.) O. d'Etoile.

Jalbertiz (la), village (*Haute-Garonne*), arrond. de Villefranche, cant. de St.-Félix, à 4 k. (1 l.) de Revel, 4 myr. (10 l.) de Toulouse. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Revel.

Jale (la), rivière (*Gironde*), arr. et cant. de Bordeaux. Sa source près Illac, à 18 k. (4 l.) O. de Bordeaux, coule au N. puis à l'E. et se rend dans la Garonne, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Bordeaux, 22 k. (5 l.) N. E. de sa source.

Jaleche, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chatellux, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Boussac, 22 kil. (5 l.) de Guéret. *Pop.* 457. *Bur. de poste* de Boussac.

Jalenques, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Naucelle, à 3 k. (¾ de l.) de Sauveterre, 23 kilom. (5 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 603. *Bur. de poste* de Rhodez.

Jalet, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Havelange, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de cet endroit 6 k. (1 l. ½) S. E. d'Andenne, 28 k. (6 l. ¼) N. p. O. de Marche. *Pop.* 106. *Bur. de poste* d'Huy, départ. de l'Ourthe.

Jalez, hameau (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Joyeuse, comm. de Beaulieu, à 13 k. (3 l.) de Joyeuse, 21 k. (4 l. ¾) de l'Argentière. Vingt mille gardes-nationales formèrent un camp près de ce hameau pour la fédération du 14 juillet de 1790. La noblesse et l'état-major se réunirent au château de Jalez pour protester contre la nouvelle constitution. *Pop.* comp. celle de Beaulieu, 520. *Bur. de poste* de Joyeuse.

Jalhay, v. (*Ourthe*), arr. de

Digitized by Google

Malmédy, cant. de Limbourg, à 6 k. (1 l. ½) S. de Limbourg, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Verviers, 29 kil. (6 l. ½) E. p. S. de Liége. *P.* 1587. *Bur. de poste* de Verviers.

Jaligny, ville (*Allier*), arrond. de la Palisse, ch.-l. de cant., sur la Besbre, à 29 k. (6 l. ½) S. E. de Moulins, 15 kil. (3 l. ½) N. de la Palisse, 15 kilom. (3 l. ½) O. du Donjon. Cette ville est sans commerce; on y trouve du marbre blanc et noir et de l'argile. *Pop.* 597. *Bur. de poste* de la Palisse.

Jallais, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Beaupréau, à 40 k. (9 l.) S. O. d'Angers, 15 k. (3 l. ½) N. de Chollet, 9 k. (2 l. ¼) E. de Beaupréau. On y fabrique des toiles, laine et fil. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1735. *B. de p.* de Chemillé.

Jallanges, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Seurre, à 14 k. (3 l. ½) de Saint-Jean-de-Lône, 38 k. (8 l. ½) de Dijon. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Seurre.

Jallant, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Château-Dun, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville, 42 kilom. (9 l. ½) de Chartres. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Château-Dun.

Jallaucourt, v. (*Meurthe*), arrond. de Château-Salins, cant. de Delme, à 8 kil. (2 l.) de Château-Salins, 22 kilom. (5 l.) de Nancy. *Populat.* 413. *Bureau de poste* de Château-Salins.

Jallerange, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 23 k. (5 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de Marnay, départ. de la Haute-Saone.

Jalleyrac, v. (*Cantal*), arr. et cant. de Mauriac, à 5 k. (1 l. ½) de cette ville, 38 k. (8 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 1124. *B. de p.* de Mauriac.

Jallognes, v. (*Cher*), arr. et cant. de Sancerre, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 34 kilom. (7 l. ½) de Bourges. *Pop.* 548. *Bur. de poste* de Sancerre.

Jalmoutier, v. (*Dordogne*). *Voy.* St.-Vincent-de-Jalmoutier.

Jalogny, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, à 20 k. (4 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 755. *Bur. de poste* de Cluny.

Jalons, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Coole, sur la Somme-Soude, à 14 k. (3 l. ¼) O. N. O. de Châlons, 29 k. (6 l. ½) S. S. E. de Reims, 18 k. (4 l.) E. d'Epernay. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne. *Rel. de poste aux chevaux.*

Jalots (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune des Granges, à 2 k. (½ l.) de Dourdan, 13 kilom. (3 l.) d'Etampes. *Pop.* comprise celle des Granges, 457. *B. de p.* de Dourdan.

Jamaigne, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Philippeville, à 32 kilom. (7 l. ¼) de Rocroy, 5 myr. (11 l. ¼) de Charleville. Ce fut dans le bois de Jamaigne que les Autrichiens furent battus le 27 frimaire an 2 (18 décembre 1793), et repoussés avec perte par une partie de la garnison de Givet sous les ordres du général Hardi. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Philippeville.

Jamar, ham. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Melun, cant. de Tournans, com. d'Ozouer-la-Vougis, à 4 kilom. (1 l.) de Guignes. *Pop.* compr. celle d'Ozouer-la-Vougis, 750. *Bur. de poste* de Guignes.

Jamaye (la), v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Ste.-Aulaye, à 10 kil. (2 l. ½) de Riberac, 38 kil. (8 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Riberac.

Jambeline, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Rochefort, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. de Rochefort, 8 kilom. (2 l.) N. de Wellin, 38 kil. (8 l. ½) S. S. E. de Namur. *Pop.* 65. *Bur. de p.* de Marche.

Jamberoute (la), montagne, (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, à 9 kil. (2 l. ½) O. de Ville-Vieille. Elle a du N. au S. 3 kil. (¾ de l.) de long.

Jambes, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. et canton. sud de Namur, à 6 kil. (1 l. ½) N. O. de Wierde, 13 kil. (3 l.) N. E. de Fosse, 1 kil. (¼ de l.) S. de Namur. *Pop.* 666. *Bur. de poste* de Namur.

Jambet (le), v. (*Sarthe*). *Voyez* St.-Christophe-du-Jambert.

Jambles, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Givry, à 11 kil. (2 l. ¾) de Châlons, 5 myr. (12 l.) de Mâcon. *Pop.* 672. *Bur. de poste* de Buxy.

Jamblusse, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Limougne, comm. de Saillac, à 27 kil. (6 l.) de Cahors. *P.* 243. *Bur. de poste* de Caylus.

Jambville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, à 10 kil. (2 l. ½) de Mantes, 33 kil. (7 l. ½) de Versailles. Il y a une tuilerie. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Meulan.

Jamezieu, v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, cant. de Crémieu, sur la Bourbre, à 29 k. (6 l. ½) de la Tour-du-Pin, 8 m. (16 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Crémieu.

Jamets, ville (*Meuse*), arrond. et cant. de Montmédy, sur le Loison, à 8 k. (2 l.) S. de Montmédy, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Stenay, 8 myriam. (17 l.) N. N. E. de Bar-sur-Ornain. Cette petite ville étoit la capitale d'une seigneurie enclavée dans le ci-devant Verdunois. Le duc de Lorraine la céda à Louis XIII par le traité de 1641; Louis XIV la donna à la maison de Condé. Jamets a été autrefois ville forte; mais ses fortifications ont été rasées. *Pop.* 776. *Bur. de poste* de Stenay.

Jaminioulx, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Thuin, sur l'Eau-d'Heure, rivière, à 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. de Thuin, 5 kil. (1 l. ½) N. p. E. d'Ham-sur-Heure, 36 kil. (8 l.) E. p. S. de Mons. On y trouve une clouterie. *P.* 341. *Bur. de poste* de Charleroy.

Jamiolles, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Philippeville, à 4 kil. (1 l.) N. N. E. de Senzeilles, 3 k. (¾ de l.) O. p. N. de Philippeville, 5 myr. (12 l.), N. p. O. de Mézières. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de Philippeville.

Jammericourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 20 kil. (4 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 143. *B. de poste* de Chaumont.

Jamoignes, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Florenville, sur la Semoy, à 6 kil. (1 l. ½) E. de Florenville, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Cliny, 5 m. (12 l. ½) O. p. N. de Luxembourg. Il y a un fourneau dit *de la Hayeulle*. *P.* compr. celle de Valensart, 809. *Bur. de p.* d'Arlon.

Jamaillac, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Pontarion, à 11 kil. (2 l. ½) de Bourganeuf, 15 k. (3 l. ½) de Guéret. On y fait beaucoup de sabots et de charrettes. On trouve dans le territoire beaucoup de châtaigniers. *Pop.* 1075. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Janaillac, v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yrieix, cant. de Nexon, à 13 kil. (3 l.) de Pierre-Buffière, 6 kil. (1 l. ½) de Nexon, 13 kilom. (3 l.) de St.-Yrieix. *Pop.* 795. *Bur. de poste* de Pierre-Buffière.

Jandelincourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à

Digitized by Google

15 k. (3 l. ½) de Pont-à-Mousson, 18 kil. (4 l.) de Nancy. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Jandeures, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. d'Ancerville, comm. de l'Isle-en-Rigaut, dans une île sur la Saux, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bar. Il y a plusieurs forges et fourneaux. *Pop.* comprise celle de l'Isle-en-Rigaut, 394. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Jandraen, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton de Jodoigne, à 2 k. (½ l.) E. S. E. de Jauche, 11 kil. (2 l. ¾) S. O. de Landen, 5 m. (11 l.) E. S. E. de Bruxelles. Ses productions principales sont le froment, le seigle, l'orge, l'avoine et le colza. Il y a une brasserie. *Popul.* 472. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Jandrenouille, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, à 3 kil. (¾ de l.) S. E. de Jauche, 13 kil. (3 l.) S. O. de Landen, 5 m. (10 l. ¾) E. S. E. de Bruxelles. On y récolte beaucoup de froment, orge, avoine et colza. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Jandun, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Signy-le-Grand, à 16 kil. (3 l. ⅔) S. O. de Charleville, 14 kil. (3 l. ⅓) S. de Mézières, près Launoy. *Popul.* 600. *Bur. de poste* de Launoy.

Janet (Cap de), (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. de Marseille, à 2 kil. (½ l.) S. de Séon, 4 kilom. (1 l.) N. N. O. de Marseille.

Jannans, h. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Rorbach, commune de Benning, à 14 kil. (3 l. ½) de Bitche, 15 kil. (3 l. ½) de Sarguemine. *Popul.* comprise celle de Benning, 869. *Bur. de p.* de Bitche.

Jansenias, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de Meyrieu, à 31 k. (7 l.) de Vienne, 8 m. (18 l.) de Grenoble. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Crémieu.

Jans, v. (*Lys*). *Voy.* St.-Jans-Hoogesieken.

Jant (Rochers du), (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, à la côte O. p. S. de l'île d'Oleron, tenant au Platin de Groanlans, où il y a un mouillage.

Jantes, v. (*Aisne*) arrond. de Vervins, cant. d'Aubenton, à 10 k. (2 l. ½) de Vervins, 42 k. (9 l. ½) de Laon. On trouve dans cette commune des indices de pyrites qui peuvent servir à produire du vitriol, et à extraire la soude du sel commun. *Pop.* 800. *Bur. de poste* d'Aubenton.

Janville, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Troarn, près le confluent de la Muancé dans la Dive, à 14 kil. (3 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 240. *Bureau de poste* de Troarn.

Janville, ville (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, et ch.-l. de cant., à 27 kil. (6 l.) O. de Pithiviers, 40 kil. (9 l.) S. E. de Chartres, 8 myr. (19 l.) S. S. O. de Paris. Cette commune renferme deux manufactures de bonneterie, où l'on fait des bas, chaussons, bonnets et gants de toutes sortes de couleurs. C'est la patrie de Charles-Pierre *Colardeau*, poëte épique et dramatique, né en 1735, mort en 1776. Ses OEuvres ont été recueillies en 2 vol. *in*-8°, 1779. *P.* 1056. *Bur. de poste* de Toury.

Janville, v. (*Oise*) arr. et cant. de Compiegne, près l'Oise, à 4 kil. (1 l.) de Compiegne, 5 m. (12 l. ½) de Beauvais. *P.* 208. *Bur. de poste* de Compiegne.

Janville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Alais, comm. de Lardy, à 6 kil. (1 l. ½) d'Etréchy, 7 kil. (1 l. ¾) de la Ferté-Alais, 10 kil. (2 l. ½) d'Etampes. *Popul.* comprise celle de Lardy et dép. 670. *Bur. de poste* d'Etréchy.

Janvilliers, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmirail, à 20 kil. (4 l. ½) de Sezanne, 5 m. (12 l.) de Châlons. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Montmirail.

Janvry, v. (*Marne*), arrond. de Reims, canton de Ville-en-Tardenois, à 10 k. (2 l. ½) de Reims, 5 m. (10 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 405, réunie à celle de Germigny. *Bur. de poste* de Reims.

Janvry, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, à 18 kil. (4 l.) de Versailles, 8 kil. (2 l.) de Montlhéry. *Popul.* 335. *Bur. de poste* de Limours.

Janzat, v. (*Allier*), arr. et cant. de Gannat, près la Sioule, à 5 kil. (1 l. ⅓) de Gannat, 4 m. (10 l. ½) de Moulins. Il y a un marais appelé *Vauvernier*, dont la terre, extrêmement noire, a une odeur de soufre et de salpêtre, d'une nature propre à former de la tourbe. *Popul.* 1070. *Bur. de p.* de Gannat.

Jaouen, île (*Côtes-du-Nord*), arrond. de Lannion, dans les sables de la mer, à 11 kilom. (2 l. ½) N. O. de Lannion. Elle a, du N. O. au S. E., 486 mèt. (250 t.) de long, sur 291 mèt. (150 t.) de large. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Lannion.

Jaoul (le), riv. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Rieupeyroux. Sa source, à 13 kil. (3 l.) O. de Villefranche, coule au S. et rend dans la Viaur, à 13 kil. (3 l.) O. p. S. de Sauveterre.

Jarcien, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de Beaurepaire, à 22 kil. (5 l.) de Vienne, 6 m. (14 l. ½) de Grenoble. *Popul.* 704. *Bur. de poste* de Beaurepaire.

Jarcy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton de Boissy-St.-Léger, comm. de Périgny, à 5 k. (1 l. ¼) de Brie-sur-Hières, 7 kil. (1 l. ½) de Boissy, 8 kil. (2 l.) de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Périgny, 220. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières, dép. de Seine-et-Marne.

Jard (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. nord de Melun, comm. de Voisenon, à 4 kilom. (1 l.) de Melun. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes, de St.-Augustin, fondée dans le 12e siècle par des seigneurs de Melun. *Pop.* comprise celle de Voisenon et dép. 330. *Bur. de poste* de Melun.

Jard, v. (*Vendée*), arrond. des Sables-d'Olonne, cant. de Talmont, à 19 kil. (4 l. ¼) des Sables, 6 m. (14 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. Il y avoit dans cette paroisse une abbaye commendataire de Prémontrés, sous le titre de *Lieu-Dieu en Jard. Pop.* 756. *Bur. de poste* de Luçon.

Jardin (le), v. (*Corrèze*), arrond. de Tulle, cant. d'Egletons, à 22 k. (5 l.) de Tulle. *Populat.* 201. *Bur. de poste* de Tulle.

Jardin, v. (*Isère*), arr. et cant. sud de Vienne, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 7 myr. (16 l. ⅔) de Grenoble. *P.* 295. *B. de p.* de Vienne.

Jardin (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et comm. de Limours, à 1 kil. (¼ de l.) de cet endroit, 18 k. (4 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Limours et dép. 750. *B. de poste* de Limours.

Jardin-Fontaine, v. (*Meuse*), arr. de Verdun-sur-Meuse, canton de Charny, comm. de Thierville, à 1 k. (¼ de l.) de Verdun, 5 k. (11 l. ¼) de Charny. *Pop.* comprise celle de Thierville, 361. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Jardres, v. (*Vienne*), arrond. de Poitiers, cant. de St.-Julien, à 16 k. (3 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 393. *Bur. de poste* de Chauvigny.

Jards, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Vailly, à 13 kil. (3 l.) N. O. de Sancerre, 40 kil. (9 l.) N. E. de Bourges, 22 kilom. (5 l.) S. E.

Digitized by Google

d'Aubigny. *Pop.* comprise celle de Nancré et de Boucard, 1954. *Bur. de poste* de Sancerre.

Jardy, h. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Sèvres, commune de Vaucresson, dans le bois des Fosses-Reposes, à 3 k. (¾ de l.) de Versailles. *P.* comp. celle de Vaucresson, 254. *B. de p.* de Versailles.

Jarest (le), pet. rivière (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de St.-Chamond, coule au N. et se rend dans la Gier à St.-Chamond.

Jaret (la), rivière, (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. de Marseille. Sa source, à 9 kil. (2 l. ½) N. E. de Marseille, 8 kil. (2 l.) E. p. N. de Séon, coule au S. O., passe à l'E. de Marseille, et se rend dans la Veaune, à 13 kil. (3 l.) de sa source.

Jargeau, ville (*Loiret*), arr. d'Orléans, et ch.-l. de canton, sur la Loire, à 18 kil. (4 l.) E. d'Orléans, 13 m. (29 l.) S. de Paris. Long. 19. 45. lat. 47. 50. Les Anglais firent le siége de cette ville en 1420, et Jean, Ier du nom, duc d'Alençon, la prit d'assaut l'année suivante : le comte de Suffolck et plusieurs officiers anglais supérieurs y étoient renfermés. C'est dans cette ville qu'en 1412 Charles, duc d'Orléans, et son frère Philippe, comte de Vertus, firent une ligue pour venger la mort du duc d'Orléans leur père, assassiné à Paris par ordre du duc de Bourgogne. Il y a un pont de pierre d'une très-grande étendue. C'est la patrie des trois frères *Gaignières*, qui, quoique d'une naissance obscure, parvinrent, à force de mérite, aux premiers honneurs militaires, et, ce qui est bien plus recommandable, ne méconnurent jamais leurs parens dans l'infortune. *Pop.* 2356. *Bur. de poste* d'Orléans.

Jarieux, h. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de Sonchamp, à 9 kil. (2 l. ¼) de Rambouillet, 10 kilom. (2 l. ½) de Dourdan, 25 k. (5 l. ¾) d'Etampes. *Popul.* comprise celle de Sonchamp et dépend. 1030. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Jarjayes, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Noyers, à 9 kil. (2 l. ½) de Sisteron, 34 k. (7 l. ¼) de Digne. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Sisteron.

Jarjayes, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Tallard, à 6 kil. (1 l. ½) de Gap. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Gap.

Jarmenil, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Remiremont, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *Pop.* 208. *Bur. de p.* de Remiremont.

Jarnac-Champagne, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. d'Archiac, à 11 kil. (2 l. ½) de Pons, 28 kilom. (6 l. ½) de Saintes. *Popul.* 1032. *Bur. de poste* de Jonsac.

Jarnac-Charente, bourg, (*Charente*), arr. de Cognac, ch.-l. de cant., sur la Charente, à 29 k. (6 l. ½) O. d'Angoulême, 8 k. (2 l.) E. de Cognac, 23 k. (5 l. ¼) N. de Barbezieux. Ce bourg est célèbre par la bataille qui en a pris le nom, où le duc d'Anjou, frère de Charles IX, commandant l'armée royale, défit en 1569 le prince de Condé, chef des protestans : il fut tué, après l'action, par Montesquiou. Il y avoit anciennement un château, dont les débris actuels pourroient être utilement employés à la construction d'un pont qui joindroit la route de Jarnac. Le pont de ce bourg est intéressant par sa situation au milieu de vastes prairies qu'arrose et fertilise la Charente. Il s'y fait un grand commerce d'eau-de-vie. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1600. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Jarnac-Charente, forêt (*Charente*), arr. et cant. de Cognac, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de cette ville. Elle a 6,624 mèt. (3,400 toises) de long, sur 1,945 mèt. (1000 t.) de large.

Jarnage, petite ville (*Creuse*), arrond. de Boussac, ch.-l. de cant., à 18 kil. (4 l.) E. de Guéret, 22 k. (5 l.) S. S. O. de Boussac, 9 kil. (2 l. ¼) N. O. de Chénerailles. Cette ville est située sur une hauteur; les terres y sont assez bonnes, et on y fait un peu de commerce en bestiaux, dont on nourrit une grande quantité, par l'excellence des pâturages. *Pop.* 548. *Bur. de poste* de Gouzon.

Jarne (la), (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, canton de la Jarrie, à 6 kil. (1 l. ½) de la Rochelle, 5 m. (12 l. ½) de Saintes. On voit aux environs une masse considérable d'une seule pierre, appelée *la pierre levée*, montée sur trois pieds. *P.* 584. *Bur. de poste* de la Rochelle.

Jarnes (le), forêt (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de St.-Blain. Elle a 6,235 mètres (3,200 toises) de long, sur 3,112 mèt. (1,600 t.) de large.

Jarniost, v. (*Rhône*). *Voyez* Ville-sur-Jarnioux.

Jarnosse, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Charlieu, à 14 k. (3 l. ¼) de Roanne, 41 k. (9 l. ¼) de Feurs. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Roanne.

Jarnossin (la), rivière (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Belmont. Sa source, à 3 kil. (¾ de l.) N. E. de Jarnosse, 16 kil. (3 l. ¾) N. E. de Roanne, coule au S. O., retourne au N. O., et se rend dans la Loire à 8 kil. (2 l.) N. de Roanne.

Jarny, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 10 k. (2 l. ½) de Briey, 22 k. (5 l.) de Metz. *Popul.* comprise celle de Moncel, de Moulinet et du Kricellet, 515. *Bur. de poste* de Metz.

Jaros, île (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, à 2 k. (½ l.) de la côte, 9 kil. (2 l. ½) S. O. de Marseille. Elle a, du N. O. au S. E., 2 k. (½ l.) de long, et 1 kil. (¼ de l.) de large. *Pop.*... *Bur. de poste* de Marseille.

Jarra (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, à 5 k. (1 l. ½) N. O. de Saint-Jean-Pied-de-Port. Elle a, de l'O. N. O. à l'E. S. E., 3 kil. (¾ de l.) de long.

Jarrie (la), bourg (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de la Rochelle, 5 myria. (11 l. ½) N. O. de Saintes, 22 k. (5 l.) N. de Rochefort. *Pop.* 869. *Bur. de poste* de la Rochelle.

Jarrie, v. (*Isère*). *Voy.* Notre-Dame-de-Jarrie.

Jarrie-Audouin (la), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Loulay, à 8 k. (2 l.) de St.-Jean-d'Angely, 33 kil. (7 l. ½) de Saintes. *Popul.* 400. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Jarrie-Haute, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Vizille, à 8 kil. (2 l.) de Grenoble. *Pop.* 840. *Bur. de poste* de Vizille.

Jarrier, bourg (*Mont-Blanc*), arr. et canton sud de St.-Jean-de-Maurienne, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville, 40 k. (9 l.) de Chambéry. *Pop.* 922. *Bur. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Jarsy, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton de Chatelard, à 15 kil. (3 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 859. *Bur. de poste* de St.-Pierre-d'Albigny.

Jartoudeix, v. (*Creuse*). *Voyez* St.-Amand-Jartoudeix.

Jarville, v. (*Meurthe*), arrond. et canton ouest de Nancy, près la Meurthe,

Digitized by Google

Meurthe, à 3 kilom. (¾ de l.) de Nancy. *P.* 260. *B. de p.* de Nancy.

Jary (le), h. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. et comm. de Tournans, à 3 kil. (¾ de l.) de cet endroit, 27 k. (6 l.) de Melun. *Pop.* comprise celle de Tournans et dépend. 1568. *Bur. de poste* de Tournans.

Jarrais, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Mirebeau, au pied d'une grande montagne, à 31 k. (7 l.) de Poitiers. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Jarzé, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Seiches, à 9 kil. (2 l. ¼) O. de Baugé, 27 k. (6 l.) N. E. d'Angers, 13 k. (3 l.) S. de Durtal. Outre l'église paroissiale, il y avoit une collégiale fondée en 1500. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 1577. *Bur. de poste* de Baugé.

Jas, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Feurs, à 6 kilom. (1 l. ½) de cet endroit, 24 k. (5 l. ½) de Montbrison. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Feurs.

Jas (les), h. (*Var*), arrond. de Toulon, cant. du Beausset, commune de Signes, à 19 k. (4 l. ¼) de Brignoles, 13 kilom. (3 l.) du Beausset, 13 k. (3 l.) de Toulon. *Pop.* comprise celle de Signes et dépend. 2442. *Bur. de poste* de Brignoles.

Jas (les), v. (*Var*), arrond. de Brignoles, cant. de Ginasservis, commune de la Laverdière, à 10 kil. (2 l. ½) de Barjols, 9 k. (2 l. ¼) de Ginasservis, 27 kil. (6 l.) de Brignoles. *Pop.* comprise celle de la Laverdière, 1662. *Bur. de poste* de Barjols.

Jas-de-Jean-Long, h. (*Var*), arr. de Toulon, cant. et commune de Cuers, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Toulon. *Pop.* compr. celle de Cuers, 4077. *Bur. de poste* de Cuers.

Jas-de-Marcan, h. (*Var*), arr. de Toulon, cant. du Beausset, commune de Signes, à 8 kil. (2 l.) du Beausset, 13 kil. (3 l.) de Toulon. *P.* comp. celle de Signes et dép. 2442. *B. de p.* du Beausset.

Jas-de-Maret, h. (*Var*), arr. de Toulon, cant. du Beausset, commune de Signes, à 15 k. (3 l. ½) d'Aubagne, 9 kilom. (2 l. ¼) du Beausset, 13 k. (3 l.) de Toulon. *Pop.* comprise celle de Signes et dépend. 2442. *Bur. de poste* d'Aubagne, dépt. des Bouches-du-Rhône.

Jas-de-Sicart, h. (*Var*), arr. de Toulon, cant. du Beausset, commune de Signes, à 7 kilom. (1 l. ¾) du Beausset, 19 kil. (4 l. ¼) de Toulon. *Popul.* comprise celle de Signes et dépend. 2442. *Bureau de poste* du Beausset.

Jas-du-Groot, h. (*Var*), arrond. de Toulon, cant. du Beausset, commune de Signes, à 18 kilom. (4 l.) d'Aubagne, 6 kilom. (1 l. ½) du Beausset, 20 kilom. (4 l. ½) de Toulon. *Popul.* comprise celle de Signes et dépend. 2442. *Bur. de poste* d'Aubagne, département des Bouches-du-Rhône.

Jas-St.-Domus, h. (*Var*), arr. de Draguignan, canton de Fréjus, commune de Roquebrune, à 10 kil. (2 l. ½) de Fréjus, 19 k. (4 l. ¼) de Draguignan. *Popul.* compr. celle de Roquebrune, 1747. *Bur. de poste* de Fréjus.

Jasney, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Vauvillers, à 15 kil. (3 l. ½) de Luxeuil, 28 kil. (6 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Jassans, v. (*Ain*), arr. et cant. de Trévoux, près de la Saone, à 4 k. (1 l.) de Trévoux, 4 m. (10 l.) de Bourg. Près de ce village il y a une terre qui fournit du talc semblable à celui de Venise. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Trévoux.

Jasse (la), v. (*Aude*), arr. et cant. sud de Castelnaudary, comm. de Fonters-du-Razès, à 9 kil. (2 l. ½) de Castelnaudary, 39 kil. (8 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Fonters-du-Razès, 161. *Bur. de p.* de Castelnaudary.

Jassennes, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Chavange, sur le Meldenson, ruiss., à 19 kilom. (4 l. ¼) d'Arcis, 32 k. (7 l. ¼) de Troyes. *Populat.* comprise celle de Thuise, 385. *Bureau de poste* de Brienne.

Jasseron, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, cant. de Ceyseriat, à 7 k. (1 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 847. *Bur. de poste* de Bourg.

Jasses, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, près du gave d'Oleron, à 18 kil. (4 l.) d'Oleron, 31 k. (7 l.) de Pau. *Pop.* 337. *Bur. de poste* de Navarreins.

Jassogne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. sud de Namur, à 8 kil. (2 l.) S. p. E. de Wierde, 16 k. (3 l. ¾) S. S. O. d'Andenne, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Namur. *Pop.* 67. *Bur. de poste* de Namur.

Jatxon, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. et cant. d'Ustaritz, près de la Nive, à 2 k. (½ l.) d'Ustaritz, 9 m. (19 l. ¾) de Pau. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Bayonne.

Jau, v. (*Gironde*), arr. de Lespare, cant. de St.-Viviens, à 11 k. (2 l. ½) de Lespare, 7 m. (16 l. ½) de Bordeaux. *Popul.* 594. *Bur. de poste* de Lespare.

Jauche, v. (*Dyle*) arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, sur le ruisseau la Jauche, à 10 kil. (2 l. ½) S. p. E. d'Hougaerde, 11 k. (2 l. ¾) E. N. E. de Perwez-le-Marches, 5 myriam. (10 l. ¾) E. S. E. de Bruxelles. C'étoit une baronnie et le chef-lieu d'une mairie. Les habitans de ce canton aiment beaucoup l'agriculture; son territoire d'ailleurs abonde en froment, seigle, orge, avoine et colza; on y voit peu de prairies et de pâturages. Il y a deux brasseries et deux moulins à eau, dans l'un desquels on fabrique de l'huile. *Pop.* 562. *B. de poste* de Tirlemont.

Jauche (la), riv. (*Dyle*) arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne. Sa source à 6 k. (1 l. ½) S. S. O. de Jauche, coule au N. N. E., passe à Jauche, tourne à l'E. N. E. et se rend dans la Geette à 3 k. (¾ de l.) E. N. E. de Jauche. Elle a 8 kil. (2 l.) de cours.

Jauchelet, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, à 4 k. (1 l.) S. S. O. de Jodoigne, 18 k. (4 l.) E. p. S. de Wavre, 41 kil. (9 l. ¼) E. S. E. de Bruxelles. Cette commune a trois brasseries. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Jaucigny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, sur la côte près de la Vingeanne, à 29 kil. (6 l. ½) de Dijon. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Jaucourt, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube, près de l'Aube, à 5 k. (1 l. ¼) de Bar-sur-Aube, 40 kil. (9 l.) de Troyes. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Jaucourt, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher, à 10 k. (2 l. ½) d'Abbeville, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Popul.* 370. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Jaucy, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Sombernon.

Jaudonière (la), v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Ste.-Hermine, à 27 k. (6 l.) N. E. de Luçon, 23 k. (5 l. ¼) N. p. O. de Fontenay-le-Peuple, 18 k. (4 l.) O. de la Châ-

Digitized by Google

taigneraye. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Ste.-Hermine.

JAUDRAIS, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Senonches, à 8 k. (2 l.) de Châteauneuf, 30 k. (6 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

JAUGENAY, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Nevers, près de la Colatre, à 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Pierre-le-Moutier, 11 k. (2 l. ¾) de Nevers. *Popul.* 170. *Bur. de poste* de St.-Pierre-le-Moutier.

JAUJAC, h. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Thueys, sur l'Alignon, à 18 kilom. (4 l.) N. de Joyeuse, 9 k. (2 l. ¼) O. d'Aubenas, 29 k. (6 l. ½) O. S. O. de Privas. On y trouve des mines de houille non exploitées, et trois fabriques pour ouvrer la soie. *Populat.* 1500. *Bur. de poste* d'Aubenas.

JAULDES, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. de la Rochefoucauld, à 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de la Rochefoucauld, 18 k. (4 l.) N. N. E. d'Angoulême, 13 k. (3 l.) S. E. de Mansle. *Popul.*..... *Bureau de poste* de la Rochefoucauld.

JAULGES, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de St.-Florentin, près de l'Armançon, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Florentin, 24 kil. (5 l. ½) d'Auxerre. *Popul.* 438. *Bureau de poste* de St.-Florentin.

JAULGONNE, v. (*Aisne*), arrond. de Château-Thierry, cant. de Condé, sur la Marne, à 10 k. (2 l. ½) de Château-Thierry, 5 m. (12 l.) de Laon. *Populat.* 546. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

JAULNAIS, b. (*Vienne*), arr. de Civray, canton. de St.-George-lès-Baillargeaux, à 11 k. (2 l. ⅔) N. de Poitiers, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Châtellerault, 18 k. (4 l.) S. E. de Mirebeau. *Popul.* 1312. *Bur. de poste* de Poitiers.

JAULNE, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant de Bray-sur-Seine, à 15 k. (3 l. ½) de Provins, 4 myr. (10 l. ½) de Melun. *Popul.* 346. *Bur. de poste* de Bray-sur-Seine.

JAULNY, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Thiaucourt, sur la Madine, à 14 k. (3 l. ¼) de Pont-à-Mousson, 38 k. (8 l. ½) de Nancy. *P.* 366. *B. de p.* de Pont-à-Mousson.

JAULNY, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, canton d'Attigny, près de l'Aisne, à 16 k. (3 l. ¾) de Compiegne, 7 m. (15 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Compiegne. *Rel. de poste aux chev.*

JAUMEGARDE, v. (*Bouches-du-Rhône*). *Voyez* ST.-MARC-DE-JAUMEGARDE.

JAUNAC, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. du Chaylard, à 39 k. (8 l. ⅓) de Tournon, 25 k. (5 l. ¾) de Privas. *Pop.* 350. *Bur. de poste* du Chaylard.

JAUNAC, v. (*Hautes-Pyrénées*) arr. de Bagnères, cant. de Nestier, près de la Garonne, à 14 k. (3 l. ¼) de la Barthe, 4 m. (10 l.) de Tarbes. *Pop.* comprise celle de Tibizan, 562. *Bur. de poste* de Montrejean, dép. de la Haute-Garonne.

JAUNAY, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, sur la Vende, à 28 kilom. (6 l. ⅓) de Chinon, 5 myr. (12 l.) de Tours. *Populat.* 335. *Bureau de poste* de Richelieu.

JAUNAY (LE), riv. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de Poiré-sur-la-Roche. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de la Roche-sur-Yon, 1 kil. (¼ de l.) S. E. d'Aizenay, coule à l'O. puis au S. O., retourne à l'O. puis au N. O. se rendre dans la Vie, à l'O. de St.-Gilles, près la mer, à 31 k. (7 l.) O. de sa source.

JAUNIÈRE (LA), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. d'Adainville, à 10 kil. (2 l. ½) d'Houdan, 31 k. (7 l.) de Mantes. *Pop.* compr. celle d'Adainville et dépendances, 361. *B. de p.* d'Houdan.

JAUNIÈRE-BASSE, h. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. d'Adainville, à 9 kilom. (2 l. ¼) d'Houdan, 30 k. (6 l. ¾) de Mantes. *P.* compr. celle d'Adainville et dép. 361. *B. de p.* d'Houdan.

JAURA (LE), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Mauléon. Elle a du N. au S. 1 kil. (⅓ de l.), et de l'E. à l'O. 2 kilom. (⅔ l.)

JAURE, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Grignols, à 19 k. (4 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 429. *Bur. de poste* de la Massoulie.

JAUS, v. (*Loire-Inférr.*), arr. de Château-Briant, canton de Derval, près de la Don, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Château-Briant, 4 m. (10 l. ½) de Nantes. *Pop.* 797. *Bur. de poste* de Derval.

JAUSON (LE), ruisseau (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. p. S. d'Alby, coule au N. N. O. et se rend dans la Canteranne, à 8 k. (2 l.) de sa source.

JAUTAN, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. d'Houeillès, à 9 k. (2 l. ⅓) de Castel-Jaloux, à 41 k. (9 l. ⅓) d'Agen. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

JAUVARD, v. (*Indre*), arrond. de le Blanc, cant. de Bellabre, près de l'Anglin, à 13 k. (3 l.) de le Blanc, 5 m. (11 l.) de Châteauroux. *P.* 551. *Bur. de poste* de le Blanc.

JAUX, v. (*Oise*), arr. et cant. de Compiegne, près de l'Oise, à 4 k. (1 l.) de Compiegne, 5 m. (11 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 1210. *Bur. de p.* de Compiegne.

JAUZAC, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Paulhaguet, près de la Senouire, à 20 k. (4 l. ½) de Brioude, 28 k. (6 l. ¼) du Puy. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de Brioude.

JAUZÉ, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) O. de la Guerche, 22 k. (5 l.) S. E. de Rennes, 19 kilom. (4 l. ½) N. E. de Bain. Dans ce canton on nourrit des poulardes très-recherchées, connues sous le nom de *poulardes de Rennes*. *Pop.* 3296. *Bur. de poste* de la Guerche.

JAUZÉ, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, canton de Bonnetable, à 21 k. (4 l. ⅔), de la Ferté-Bernard, 27 k. (6 l.) du Mans. *P.* 472. *B. de poste* de Bonnetable.

JAUZIER, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Barcelonette, près de l'Ubaye, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Barcelonette, 24 k. (5 l. ½) S. E. d'Embrun, 5 m. (12 l. ½) N. E. de Digne. Il y a une manufacture de soie qu'on tire de l'étranger, et on ne fait que l'ouvrer. *Pop.* 1673. *Bur. de poste* de Barcelonette.

JAVARD (ECUEIL DE), (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, près de la côte, entre la calanque d'Aiguebonne et la plage du Brus.

JAVARZAY, v. (*Deux-Sèvres*) arr. de Melle, cant. et comm. de Chef-Boutonne, près de cet endroit, à 40 k. (9 l.) de Niort, 14 k. (3 l. ¼) de Melle. *Pop.* 65. *Bur. de poste* de Chef-Boutonne.

JAVAUGUES, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. de Brioude, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de cette ville, 42 k. (9 l. ½) du Puy. *P.* 263. *B. de p.* de Brioude.

JAVELLE, hameau (*Seine*), banlieue de Paris, arrond. et cant. de Sceaux, comm. de Vaugirard, près de la Seine. Il y a une manufacture d'acides, d'eau-forte et de vitriol. *Pop.* comprise celle de Vaugirard et dép. 2762. *Bur. de poste* de Paris.

Digitized by Google

Javené, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Fougères, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville, 41 kil. (9 l. ⅓) de Rennes. *Pop.* 1049. *B. de poste* de Fougères.

Javerdat, v. (*Haute-Vienne*), arrond. de Rochechouart, cant. de St.-Junien, à 9 k. (2 l. ⅓) de cet endroit, 25 k. (5 l. ¾) de Limoges. *Pop.* 1019. *Bur. de p.* de St.-Junien.

Javerliac, bourg (*Dordogne*), arr. et cant. de Nontron, sur le Bandiat, à 8 kilom. (2 l.) N. O. de Nontron, 4 myr. (10 l.) N. de Périgueux, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Marthon. Il y a des mines de fer et d'antimoine, deux fourneaux, et la forge, dite *de Géomélière*. *P.* 1078. *Bur. de poste* de Nontron.

Javernant, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Bouilly, à 8 kil. (2 l.) d'Ervy, 16 kil. (3 l. ¾) de Troyes. *P.* 320. *B. de p.* de Troyes.

Javie (la) v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, ch.-l. de cant., près de la Bléonne, à 14 k. (3 l. ½) de Digne. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 331. *Bur. de oste* de Digne.

Savinoue, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Beauraing, à 6 kil. (1 l. ½) de Givet, 3 kil. (½ de l.) S. O. de Beauraing, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Charlemont, 19 k. (4 l. ½) S. de Dinant. *P.* 52. *B. de poste* de Givet, dép. des Ardennes.

Javols, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. d'Aumont, à 13 k. (3 l.) de St.-Chély, 23 k. (5 l. ⅓) de Mende. Ce village étoit la ville capitale du ci-dev. Gévaudan dans le temps que ce pays étoit habité par les peuples qu'on appeloit *Gabali* ou *Gabaldi* : il fut saccagé par les barbares au 5e ou 6e siècle, et réduit à l'état d'un village tel qu'il existe aujourd'hui. On y trouve quelques ruines, des fragmens, des monumens d'inscriptions, et des médailles. Cependant la plupart des historiens croient que cette ville de Javols étoit déja épiscopale dès le 3e siècle. L'évêque qui y résidoit lors de l'invasion des Vandales étoit saint Privat. Il alla se cacher dans une grotte d'où on le tira pour le conduire dans un petit bourg nommé *Mende*, où il fut enterré après avoir souffert le martyre. Les barbares s'étant retirés de ce lieu, les chrétiens s'empressèrent de bâtir une église sur le tombeau du saint. Les miracles, dit-on, qu'opérèrent ses reliques, y attirèrent une affluence prodigieuse de peuple; et insensiblement il s'éleva tout autour une ville si considérable que celle de Javols fut tout-à-fait abandonnée. On trouve des sources d'eaux minérales et thermales près de ce village. *Pop.* 1100. *Bur. de p.* de St.-Chély.

Javon, v. (*Vaucluse*), arr. et cant. d'Apt, comm. de St.-Saturnin, à 14 k. (3 l. ¼) d'Apt. *P.* comprise celle de St.-Saturnin et dépendances, 2700. *Bur. de poste* d'Apt.

Javoun, rivière (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Paulhaguet. Sa source à 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Paulhaguet, coule au S. O. et se rend dans l'Allier, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Javrezac, v. (*Charente*), arr. et cant. de Cognac, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* 390. *Bureau de poste* de Cognac.

Javron, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Couptrain, sur la côte près de l'Aisne, à 27 k. (6 l.) S. E. de Domfront, 6 k. (1 l. ½) du Ribay, 9 kil. (2 l. ¼) N. de Vilaine, 5 m. (11 l. ¼) N. p. E. de Laval. *Pop.* 1615. *Bur. de poste* du Ribay.

Jax, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, canton de Paulhaguet, à 23 k. (5 l.) de Brioude, 25 kilom. (5 l. ¾) du Puy, 11 k. (2 l. ¾) de Langeac, 19 k. (4 l. ¼) de la Chaise-Dieu. *Pop.* 414. *Bur. de poste* de Brioude.

Jaxu, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Palais, 7 m. (15 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 418. *B. de p.* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Jayac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Salignac, à 14 kil. (3 l. ¼) de Montignac, 5 m. (11 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 584. *Bur. de p.* de Sarlat.

Jayat, v. (*Ain*), arr. de Bourg, canton de Montrevel, à 15 kilom. (3 l. ½) de Pont-de-Vaux, 21 kil. (4 l. ⅔) de Bourg. *Pop.* 1053. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Jazneuil, v. (*Vienne*) arr. de Poitiers, cant. de Lusignan, sur la Vonne, à 5 k. (1 l. ¼) de Lusignan, 24 k. (5 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 917. *Bur. de poste* de Lusignan.

Jazennes, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de Saintes, cant. de Gemozac, à 6 kil. (1 l. ½) de Pons. *Pop.* 572. *Bur. de poste* de Pons.

Jean (le), rivière (*Hérault*), arr. et canton de St.-Pons-de-Thomières. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Pons, coule à l'E., passe à l'E. de cette comm., remonte au N. E., passe au N. d'Olargues, et se rend dans l'Orbe, à 27 k. (6 l.) E. N. E. de sa source.

Jean-Dauriac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Entraigues, comm. de Golinhac. *Pop.* 16. *Bur. de poste* de Mur-de-Barres.

Jean-de-Belle, montagne (*Var*), arr. de Toulon, canton de Cuers, à 15 kilom. (3 l. ½) N. E. d'Hyères. Elle a de l'E à l'O. 3 kil. (⅔ de l.) de long.

Jean-des-Marais, (*Somme*). *Voyez* St.-Jean-des-Marais.

Jean-Fontaine, forêt (*Meurthe*). *Voyez* St.-Jean-Fontaine, forêt.

Jean-Mioux, v. (*Jemmapes*). *Voyez* Jamiroulx.

Jean-Pitiol, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Estaing, comm. de Cabrespine. *Pop.* comprise celle de Cabrespine, la Causse et Cabrespine-Eglise, 617. *B. de p.* de Rhodez.

Jeancourt, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. du Catelet, à 13 k. (3 l.) de St.-Quentin, 5 myr. (11 l. ½) de Laon. *Pop.* 616. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Jeandelize, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, sur l'Orne, à 14 k. (3 l. ½) de Briey, 36 k. (8 l.) de Thionville, 4 k. (1 l.) de Conflans, 21 k. (4 l. ¾) de Moyeuvre, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Metz.

Jeangroone, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournans, comm. de Chastres, à 7 k. (1 l. ¾) de Guignes, 22 k. (5 l.) de Melun. *Pop.* comprise celle de Chastres, 311. *B. de p.* de Guignes.

Jeanménil, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Rambervillers, à 4 k. (1 l.) de cette comm., 27 kil. (6 l.) d'Epinal. *Pop.* 584. *Bur. de poste* de Rambervillers.

Jeanne-la-Vive, (*Saone-et-Loire*). *Voy.* Chapelle-Thocle.

Jeansac, (*Drôme*). *V.* Gensac.

Jeanton (la), rivière (*Loire*), arrond. et canton de St.-Etienne. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de St.-Etienne, coule au N. E., passe à St.-Chamond où elle se rend dans le Gier.

Jeaune, port (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Douarnenez, à 1 k. (⅓ de l.) N. O. de cette comm. Il a l'île de Coulinoc au N. O. et l'anse de Gorlève.

Jeauret (la), rivière (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cadalen. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. O. de cette comm., coule au N. O., descend au S. O. en côtoyant le Tarn où elle se rend au S. de l'Ile, à 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de sa source.

Jebsheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, canton d'Andolsheim, près du canal de Neuf-Brisach, à 9 k. (2 l. ⅓) de Colmar. *Pop.* 884. *Bur. de poste* de Colmar.

Jeckenbach (la), rivière (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, à 7 k. (1 l. ¾) O. duquel elle prend sa source, coule à l'E. S. E., et se rend dans la Glan, au S. de Meissenheim, après 8 kil. (2 l.) de cours.

Jedeghem, v. (*Escaut*). *Voyez* Iedeghem.

Jeduy (le), ruisseau (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Goncelin. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. E. de cette comm., coule à l'O. et se rend dans la Grande-Coche, à 3 kilom. (⅔ de l.) de sa source.

Jeganne (la), montagne (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton de Montlibre, à la frontière sommet des Pyrénées, à 13 k. (3 l.) S. S. E. de Montlibre.

Jegendorff, v. (*Forêts*). *Voy.* Jugendorff.

Jegun, ville (*Gers*), arrond. d'Auch, ch.-l. de cant., à 16 kil. (3 l. ¾) N. O. d'Auch, 13 kilom. (3 l.) E. de Vic-Fezensac, 23 kil. (5 l. ⅓) S. O. de Lectour, sur une petite rivière qui se jette dans l'Auloux, avec laquelle elle va se perdre à Clarence. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2018. *Bur. de poste* d'Auch.

Jehay, village (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Bodegnée, à 2 kil. (½ l.) O. p. 8. de cette comm., 9 k. (2 l. ¼) N. E. d'Huy, 20 k. (4 l. ½) O. S. O. de Liége. *Pop.* 475. *Bur. de poste* d'Huy.

Jehonville, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, à 4 k. (1 l.) E. de cette comm., 15 k. (3 l. ½) N. N. E. de Bouillon, 8 m. (17 l. ½) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 608. *B. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Jemeppe, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Hollogne-aux-Pierres, sur la Meuse, à 2 k. (½ l.) N. E. de Flemalle-la-Haute, 6 k. (1 l. ½), N. E. de Ramet, 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Liége. *Pop.* 1637. *Bur. de poste* de Liége.

Jemeppe, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, sur la Wame où elle reçoit les eaux de la rivière d'Hedrée, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Marche, 7 k. (1 l. ⅔) E. N. E. de Rochefort, 4 m. (10 l.) S. E. de Namur. *P.* 146. *B. de p.* de Namur.

Jemeppe-sur-Sambre, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Namur, cant. de Gembloux, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Spy, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Châtelet, 14 k. (3 l. ¼) O. de Namur. *P.* 791. *B. de p.* de Namur.

JEMMAPES.

Ce département tire son nom du village de *Jemmapes*, devenu célèbre par la victoire importante remportée par les Français le 14 brumaire an 1er (6 novembre 1792). *Voyez* Jemmapes. Ce département faisoit autrefois partie du Hainaut autrichien.

Ses bornes sont au N. les départemens de l'Escaut et de la Dyle, à l'E. celui de Sambre-et-Meuse, au S. les départemens des Ardennes et du Nord, à l'O. le département de la Lys.

La superficie de ce département est d'environ 737,990 arpens carrés ou 376,658 hectares; sa population est de 412,129. Il est composé de quatre cent trente communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-deux cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Mons*. *Tournai* et *Charleroy* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de *Tournai*, et dépend de la 24e division militaire, dont le commandant réside à Bruxelles: il est du ressort du tribunal d'appel séant à Bruxelles, département de la Dyle, et dans la 24e conservation forestière.

Les principales rivières sont, l'*Escaut*, dont il est parlé au département de l'Aisne; la *Sambre* (voyez le département du Nord); la *Dendre*.

Les principales villes sont: *Mons*, *Charleroy* et *Tournai*, auxquelles on peut ajouter *Ath* et *Quiévrain*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont: Artois, Beaumont *ou* Hantes, Biemele, Dendre *ou* Dinder, Haine, Ligne, Marcq, Pieton, Ronne, Senne, Thure.

Ruisseau. Trazegnies.

Productions. Elles consistent en toutes sortes de grains, lins et houblons, en écorces pour le tan, en bois à brûler, en perches à houblon, et en etançons pour soutenir les digues; enfin en beurres et en fromages qui s'y font en quantité, à cause du grand nombre de vaches qu'il y a dans ce département; la houille y est aussi une production considérable: la minière d'où on la tire est ouverte en plus de cent vingt endroits, et peut avoir 31 k. (7 l.) de longueur. C'est le principal chauffage de ce pays-là; indépendamment de sa consommation qui est énorme, il en sort au moins 300 mille wagues à 15 sous la wague.

Industrie. Elle consiste en manufactures de dentelles, qu'on estime aussi bonnes que celles du Brabant et de Flandre; en toiles de plusieurs qualités, qui passent toutes à Liége; en verreries et poteries de terre: ce dernier article est assez considérable. Les départemens voisins fournis, on en envoie même jusqu'à Paris; il y a aussi des blanchisseries pour les toiles en différens endroits; des mines de plomb, et des carrières d'ardoises très-abondantes.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Pied de Hainault, 0.2934 3.
— de Tournai, 0.3227 7.
— de St.-Lambert, 0.2918.
— de Nivelle.

Mesures agraires; valeur en ares.

Noms des communes.

Le *Bonnier*. Mons, Écoliers-de-Mons, Epinlieu-lès-Mons, Aulnoy-lès-Blaregnies, Asquillies, Blaregnies, Bougules, Ciply, Frameries, Genly, Horme, Jemmapes, Noirchin, Sars, Wasmuel, Cuesmes, Hyon, Harmegnies, Nouvelles-lès-Mons, Quévy-le-Grand, Quévy-le-Petit, Spiennes, Bonssu, Fayt-le-Francq, Boisin (pour les bois), St.-Ghislain et Bettignies, 126.616.

— Thulin, Angre, Angreau, Autreppe, Audregnies, Quiévrain (en partie, l'autre comme Valenciennes), Blangies, Dour, Elonges, Erquennes, Fayt, Haynin, Montreuil, Montignies-Notre-Dame et Wiheries, 131.891.

— Binet, Angre-lès-Binet, Buvrinnes, Epinoy, Ressay, Vieillereille-lès-Brayeux, Wanarex, Anderlues, Carnières, Leval-lès-Ressay, Picton, Morlanwets et Erquelinnes, 82.734.

— Celles, Arcq, Auvaing, Forêts-lès-Fresnes, Hérinnes, Buissenal, Brissœil, Baugnies, Monstier, Chaussée-Notre-Dame, Horrues, Horruette, Manny-St.-Pierre, Thorricourt, Lens, Erbisseuil, Erbault, Herchies (pour les terres), Jurbize, Manny-St.-Jean, Montigny-lès-Lens, Marck, Petit-Enghien, Steinkerke, Ecaussines, Henripont, Roeulx, Estinne-au-Val, Feluy, Hautrage, Soignies et Saint-Sauveur, 111.533.

— Ath, Ghlin, Huissignies et Thieulain, 130.966.

— Mevergnies, Gages, Gaudregnies, Fouleng, Cambron-St.-Vincent, Cambron-Casteau, Cambron-Notre-Dame, Cambron-l'Abbaye, Bauffe, Lombize, Casteau, Chièvres, Ladeuze, Maffles, Moulbaix, Ormignies, Villers-St.-Amand, Tongre-St.-Martin, Dameries, Lignes, Houtaing, Mainvault, Cordes, Ecanaffle, Watripont, Accréens (les deux), Relaix, Everbecq, Lahamaide, Eugies, Stambruges et St.-Denys, 124.322.

— Hellebeck, Isières, Ogies, Attre, Irchonwelz, Perruwelz et Grosage, 126.964.

Digitized by Google

— Ollignies, Ostiche, Wanneberq, Tourpes, Wadelencourt, Arbre, Pottes et Ellignies, 128.284.
— Belœil, Harchies, Pomerœuil, Ville-Pommerœuil, Brugelette, Neuve-Maison, Sirault, Frasnes, Hacquignies, Tongres-Notre-Dame, 129.605.
— Grandmetz, Willanpuis et Bury, 132.287.
— Bassecles, 136.370.
— Harvengt, Givry, Bray, Gognies, Houdeng, Haine-St.-Paul, Obourg, Péronne, Thieusies, Merbes-le-Château, Bersillies, Goy-sur-Sambre, Merbes-Ste.-Marie, Croix-lès-Rouveroy, Estinne-au-Mont, Haine-St.-Pierre et Louvignies, 99.545.
— Leuze, Maulde, Blaton et Grandglise, 137.771.
— Froid-Chapelle, Grand-Rieux, Monliart, Rance et Sobre-St.-Géry, 138.792.
— Roussoit, Maussages, St.-Wast et Triviere, 96.623.
— Bassilly, Bernissart et Villers-Notre-Dame, 133.647.
— Fontaine-l'Evêque (pour les bois du Sancq), 141.573.
— Beaudour, 139.862.
— Ellezelles, Ellignies, Flobecq, Lesines et Papignies, 125.642.
— Faurœulx, Grand-Reng, Péchant, Rouvroir et Villers-St.-Ghislain, 117.192.
— Braine-le-Comte, 109.112.
— Hensies, 117.237.
— Beaumont, 141.443.
— Bois d'Haine, la Hestre, Bellecourt et Marche-lès-Ecaussines, 88.178.
— Bligny, 127.604.
— Chapelle à Watines, 132.967.
— Quevaucamps et Barry, 135.009.
— Havay, Herchies (pour les bois), Pâturages, Wasmes, Warquignies, et Quaregnon, 127.307.
— Gottignies, Ville-sur-Haine, Louvignies, Neuville et Haulchin, 105.469.
— Sobre-sur-Sambre, 85.416.
— Ghillenghien, 115.316.
— Gibecq, 123.041.
— Havré et Maisières, 120.511.
— Lisserœulx, 108.511.
— Mélin-l'Evêque, 152.300.
— Mont Ste.-Aldegonde, 77.490.
— Maignault, 103.468.
— Naust, 102.468.
— Ounezies, 132.612.
— Ramegnies, 80.093.
— Silly, 107.911.
— St.-Symphorien, 125.925.
— Thien, 93.781.
— Thumaides, 127.364.
— Vieillercille-le-Sec, 107.509.
— Tournai, Templeuve, et toutes les communes de ce canton, 137.097.
— Froidmont, le *Bonnier* de 1600 verges, 134.097; de 1400, 118.076.
— Gilly, Lodelinsart et Dampremy, au canton du Châtelet et canton de Gosselies, 92,724.
— Les autres comm. du cant. du Châtelet, verge de 16 pieds, 87.189.
— de 15 pieds, 81.384.
— Chapelle-les-Herlemont, 81.032.

Bonnier. Trasegnies, et canton de Jumet, 81.384.
— Obaix et Rosignies, 98.428.
— Marchienne-au-Pont, Mont-sur-Marchiennes, et Montigny-lès-Tigneux, 84.484.
— Forchies-la-Marche, 81.032.
— Chimay, pour les terres labourables, 123.633; pour les bois, 87.189

Huitelée. Fayt, 29.309.
— Montreuil-sur-Haine, 27.972.

Mancaudée. Villereau, 29.467.
— Marchipont par de là l'eau, vers Valenciennes, 25.108.
par de-ça, vers Mons, 27.972.
— Baisieux, 26.378.
— Roisin (pour les champs), 23.447.

Mancaud. Quartes, 22.318.

Verge. Roncourt pour les jardins, 0.26377.
pour les champs, 0.34433.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Henri *Agglée*, homme de lettres, né à Bois-le-Duc en 1533. — Jean *Cousin*, historien, né à Tournai à la fin du 17e siècle, et connu par une histoire de sa patrie. — Pierre *Denys*, ouvrier en fer, né à Mons en 1658, mort à St.-Denis en 1733. C'est à lui que l'on doit les anciens ornemens en fer de l'abbaye de St.-Denis, qui faisoient l'admiration des connoisseurs. — Abraham *Diepenbeck*, peintre; né à Bois-le-Duc en 1607, mort à Anvers en 1675. Il étudia sous Rubens: son plus grand ouvrage est le *Temple des Muses*. — Guillaume-Jacques de *Gravesande*, mathématicien, astronome et philosophe; né à Bois-le-Duc en 1688, mort en 1742, d'un excès de travail. On a de lui: *Essai sur la perspective; Physices elementa mathematica, experimentis confirmata, sive Introductio ad philosophiam newtonianam*, etc. — Roland *Losse* ou Rolando *Lasso*; né à Mons, célèbre musicien, mort à Munick en 1594. On a de lui nombre de pièces de musique en plusieurs langues. — Théodore *van Tulden*, peintre et graveur, élève de Rubens; né à Bois-le-Duc vers 1620. Il représentoit particulièrement des foires, des marchés, des fêtes de village, etc.

JEMMAPES, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. sud de Mons, près l'Escaut, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Pâturages, 5 kil. (1 l. ¼) E. de St.-Ghislain, 4 k. (1 l.) O. de Mons. La victoire remportée à Jemmapes, le 14 brum. an 1 (6 novembre 1792), sous la conduite de Dumourier, est une des plus mémorables de celles obtenues par les armées françaises.

Le général Harville, les lieutenans généraux Beurnonville, et Egalité (fils du duc d'Orléans) et l'adjudant général Thouvenot, s'y distinguèrent; le général Drouet eut la jambe cassée; le général Chaumont, le bras traversé d'une balle et son cheval tué sous lui. C'est à cette affaire que l'adjudant de la gendarmerie (la Bretèche) fut blessé de quarante-un coups de sabre, après avoir tué sept hommes.

L'armée française étoit forte d'environ 30,000 hommes, et l'armée autrichienne n'en avoit que 20,000, dont 3,500 de cavalerie; mais Clairfayt étoit sur le point d'opérer sa jonction avec cette armée, dont la position étoit d'ailleurs formidable. La droite, appuyée au village de Jemmapes, formoit une équerre avec le front et la gauche, qui tenoit à la chaussée de Valenciennes; les Autrichiens étoient placés, dans toute cette longueur, sur une montagne boisée, où s'élevoient en amphithéâtre trois étages de redoutes, garnis chacun de vingt pièces de grosse artillerie, d'autant d'obusiers au moins, et de trois pièces de campagne par bataillon, ce qui présentoit une artillerie de près de cent bouches à feu.

Si les Français eussent persisté dans l'intention de terminer cette affaire à coups de canon, l'avantage seroit infailliblement resté à l'ennemi, à cause de l'élévation de ses batteries. Trois heures de la canonnade la plus vive de part et d'autre ne préparoient aucun succès aux troupes françaises; elles témoignèrent la plus vive impatience d'approcher l'ennemi à la baïonnette.

Ce moyen fit surmonter tous les obstacles. A midi, le premier étage des redoutes fut emporté: la cavalerie du général Beurnonville ayant éprouvé un peu de désordre (pendant qu'à la tête de son infanterie il s'étoit procuré un plein succès dans l'attaque des redoutes qu'il avoit trouvées), elle fut ralliée par le général Dumourier. Dans cet intervalle, la gauche de l'armée emportoit le village de Jemmapes, et le centre enlevoit les secondes redoutes; enfin, un nouveau combat engagé sur la hauteur, mais moins vif et moins long, força, sur les deux heures après midi, les Autrichiens à faire retraite dans le plus grand désordre.

L'armée victorieuse se plaça sur la hauteur du village de Cuesmes: le général envoya sommer la ville de Mons de se rendre; les habitans, après en avoir rompu les portes, que les Autrichiens avoient fermées, vinrent l'inviter à y entrer, et les magistrats lui en remirent les clefs.

Les ennemis perdirent en cette affaire huit pièces de canon, 4,000 hommes qui au moins furent tués ou blessés; et presque autant égarés, débandés et perdus, furent successivement ramassés par les Français.

La victoire des Français fut décisive pour la conquête de la Belgique; et elle eût immortalisé le général Dumourier, s'il n'avoit pas abandonné sa patrie.

La conquête de la Belgique eut effectivement lieu, ainsi que le général Dumourier s'en étoit flatté et l'avoit annoncé dès l'instant de la première marche rétrograde des Prussiens, qui, ayant pénétré sur

Digitized by Google

le territoire français, étoient parvenus jusqu'auprès de Châlons. Il y a aux environs de Jemmapes des mines de houille non en exploitation. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2304. *Bur. de poste* de Mons.

Jeneffe, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Havelange, à 5 kil. (1 l. ¼) S. d'Havelange, 14 k. (3 l. ¼) O. de Durbuy, 30 k. (6 l. ¾) E. S. E. de Namur. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Namur.

Jenlain, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. du Quesnoy, à 6 k. (1 l. ½) du Quesnoy, 39 k. (8 l. ¾) de Douay. *Pop.* 502. *Bur. de poste* du Quesnoy. *Rel. de poste aux chev.*

Jensane (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 7 k. (1 l. ⅔) S. O. de Bielle. Elle a du N. au S. 2 k. (½ l.) de long.

Jeplan (le), lac (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Bourg-d'Oisans, à 19 k. (4 l. ⅓) de Bourg-d'Oisans. Il a 389 mèt. (200 t.) de long sur autant de large.

Jerdun, v. (*Aude*). *V.* Verdun.

Jeres *ou* Jaar (la), rivière (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Warem. Elle prend sa source près d'Omal, coule au N. E. passe au pied de Warem, arrose Tongres, redescend au S. E., puis à l'E. N. E. et remonte au N. pour se rendre dans la Meuse à Maëstricht, dont elle arrose les fossés des fortifications : elle a 5 myr. (11 l. ¾) de cours.

Jerr, (*Ourthe*). *Voyez* Gerr.

Jesonville, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Darney, à 7 k. (1 l. ⅔) de cet endroit, 24 k. (5 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 233. *Bureau de poste* de Darney.

Jespe, canal (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et cant. de Tarbes. Ce canal est un bras de l'Adour, qui en est séparé, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Tarbes, et qui allant au N. se rend dans le Lechez, à l'O. de Tarbes.

Jesse (la), v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, à 16 k. (3 l. ¾) d'Ervy, 31 k. (7 l.) de Troyes. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Chaource.

Jessein, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Aube, cant. de Vandœuvres, près l'Aube, à 11 kil. (2 l. ¾) de Bar, 36 k. (8 l.) de Troyes. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Vandœuvres.

Jesseren, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. d'Hasselt, cant. de Looz, à 3 kil. (¼ de l.) E. p. N. de Looz, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Tongres, 21 k. (4 l. ¾) O. p. S. de Maëstricht. *Pop.* 148. *Bur. de poste* d'Hasselt.

Jestel, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Pont-Scorff, à 11 k. (2 l. ¾) d'Hennebon, 5 myr. (12 l.) de Vannes. *Pop.* 431. *Bur. de poste* d'Hennebon.

Jette, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. d'Anderlecht, à 5 k. (1 l. ¼) N. d'Anderlecht, 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Vilvorde, 4 k. (1 l.) N. N. O. de Bruxelles. Il y a une brasserie et trois genièvreries. *P.* 1187. *B. de p.* de Bruxelles.

Jettenbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Wolfstein, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Wolfstein, 10 k. (2 l. ½) E. de Cousel, 6 myr. (14 l. ¼) S. O. de Mayence. *P.* 117.

Jettersweler, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Itterswheler.

Jettingen, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. d'Altkirch, à 9 k. (2 l. ⅓) de cette ville, 5 myr. (12 l.) de Colmar. *Pop.* 333. *Bureau de poste* d'Altkirch.

Jeu-les-Bois, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de St.-Vincent, sur la côte près la Gourdon, à 18 kil. (4 l.) de Châteauroux. *Pop.* 600. *Bureau de poste* de Châteauroux.

Jeufosses, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, près la Seine, à 13 kilom. (3 l.) de Mantes, 5 myr. (11 l. ¼) de Versailles. Ce village n'a que deux maisons à droite, et quelques jardins sur le bord de la Seine, qui forment un bassin agréable dans cet endroit ; l'église est à gauche, accompagnée d'environ dix-huit à vingt maisons, tenant par derrière aux roches de la montagne ; et il y en a de si considérables au sommet, que si malheureusement elles venoient à se détacher, elles écraseroient les maisons, l'église, etc. Au haut de la côte, sont plusieurs hameaux dépendant de ce village, où il y a deux pressoirs à cidre. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Bonnières.

Jeugny, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. de Bouilly, près la Mogne, à 13 k. (3 l.) d'Ervy, 19 k. (4 l. ½) de Troyes. *Pop.* 522. *Bur. de poste* d'Ervy.

Jeule (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez. Sa source, à 13 kil. (3 l.) S. E. d'Arthès, coule au N. O. puis à l'O., et se rend dans le gave de Pau, à 8 k. (2 l.) E. S. E. d'Orthez.

Jeumalochres, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. d'Ecueillé, à 16 kil. (3 l. ¾) N. du Busançois, 22 kil. (5 l.) E. de Chatillon-sur-Indre, 31 k. (7 l.) N. O. de Châteauroux. Il y avoit un petit bénéfice, appelé *le Prieuré de Narbonne*. On suivoit dans cette paroisse la coutume de Touraine pour les affaires civiles. *P.* 343. *B. de p.* de Levroux.

Jeumont, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, près la Sambre, à 23 kilom. (5 l. ¼) d'Avesnes, 7 myr. (15 l. ¼) de Douay. Il y a une fonderie où l'on fait du fer carillon. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Maubeuge.

Jeurre, village (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Moirans, près la Brenne, à 11 kil. (2 l. ¾) de St.-Claude, 37 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. Il y a des mines de houille, mais non exploitées. *P.* 270. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Jeuvenex, v. (*Léman*), arrond. et cant. de Thonon, comm. d'Allinges, à 6 k. (1 l. ½) de Thonon. *Pop.* comprise celle d'Allinges, 496. *Bur. de poste* de Thonon.

Jeux, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Semur, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 6 m. (14 l. ¼) de Dijon. *Pop.* comprise celle de Bard, 538. *Bur. de poste* de Semur.

Jeuxey, v. (*Vosges*), arr. et cant. d'Epinal, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 272. *B. de p.* d'Epinal.

Jevaincourt, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Mirecourt, à 6 k. (1 l. ¼) de cette ville, 33 k. (7 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 419. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Jevoncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, à 6 k. (1 l. ½) S. d'Haroué, 8 kil. (2 l.) E. de Vaudemont. *Pop.* 83. *Bur. de poste* de Veselise.

Jevoumont, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, canton et comm. de Theux, à 5 kil. (1 l. ¼) de Spa, 19 kil. (4 l. ½) de Malmédy. *Pop.* comprise celle de Theux, 2805. *Bur. de poste* de Spa.

Jezeau, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, sur la Berastier, à 20 kil. (4 l. ½) de la Barthe, 4 myr. (10 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 228. *Bur. de poste* d'Arreau.

Jezel, v. (*Forêts*), arrond. de Bithourg, canton d'Echternach, à 34 kilom. (7 l. ¾) de Luxembourg. *Pop.* 333. *B. de p.* de Luxembourg.

Jilispy, village (*Aude*). *Voyez* Villespy.

Digitized by Google

JINCOURT, v. (*Vosges*). *Voyez* ZINCOURT.

JO, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de St.-Gaudens, comm. de Regarde, à 7 kil. (1 l. ¾) de St.-Gaudens. *Pop.* comprise celle de Regarde, 170. *Bureau de poste* de St.-Gaudens.

JOANNAS, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de l'Argentière, à 9 k. (2 l. ¼) de Joyeuse, 33 kilom. (7 l. ½) de Privas. *Pop.* 806. *Bur. de poste* de l'Argentière.

JOB, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Ambert, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville, 5 m. (12 l. ½) de Clermont. *Pop.* compr. celle de Chassaings et de Chagnoles, 2669. *Bur. de poste* d'Ambert.

JOBEAUX (LES), v. (*Maine-et-Loire*), arrond. d'Angers, cant. de Pont-de-Cé, comm. de St.-Jean-de-la-Croix, à 9 k. (2 l. ¼) d'Angers. *Pop.* compr. celle de St.-Jean, 336. *Bur. de poste* d'Angers.

JOBOURG, v. (*Manche*), arrond. de Valognes, cant. de Beaumont, à 21 k. (4 l. ¾) de Cherbourg, 8 myr. (17 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 711. *Bur. de poste* de Cherbourg.

JOC (LE), rivière (*Haute-Garonne*), arrond. et cant. de St.-Gaudens. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. de St.-Gaudens, coule à l'E. et se rend dans la Garonne, à 18 kil. (4 l.) E. de sa source.

JOCH, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Vinça, à 7 kil. (1 l. ¾) de Prades, 32 kil. (7 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Perpignan.

JOCHE, village (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Montmort, dans les marais de St.-Gond, à 14 kil. (3 l. ½) de Sezanne, 40 k. (9 l.) de Châlons. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Sezanne.

JOCHER-MEER (LE), lac (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Coblentz et de Bonn, cant. de Mayen et de Wehr qui le partage, à 4 k. (1 l.) E. S. E. de Wehr, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Mayen. Il a du N. au S. 2 kil. (½ l.) de long, et de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.).

JOCKORIM, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Candel, à 25 k. (5 l. ¼) de Weissembourg, 7 myr. (15 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 546. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

JOCOURT, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, comm. de Bennecourt, à 1 kilom. (¼ de l.) de Bonnières, 11 kilom. (2 l. ¾) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Bennecourt, 937. *Bur. de poste* de Bonnières.

JODELLE (LA), village (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, comm. des Chapelles, à 5 k. (1 l. ¼) de Tournans, 19 kil. (4 l. ¼) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle des Chapelles, 110. *Bur. de poste* de Tournans.

JODENVILLE, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. et comm. de Sibret, à 4 k. (1 l.) S. de Chenogne, 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Bastogne, 5 myr. (12 l. ½) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Sibret, 270. *Bur. de poste* de Bastogne.

JODION, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. nord de Namur, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Spy, 6 k. (1 l. ½) N. de Fosse, 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Namur. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Namur.

JODOIGNE, ville (*Dyle*), arr. et ch.-l. de cant. de Nivelle, au bord de la Geette, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. d'Hougaerde, 11 kil. (2 l. ¾) N. p. E. de Perwez-le-Marchez, 40 kilom. (9 l.) E. S. E. de Bruxelles. On y voit les ruines d'un ancien château, où les ducs de Brabant faisoient élever anciennement leurs enfans, à cause de la bonté de l'air. Cette ville dépendoit en partie du duché de Brabant; elle avoit deux paroisses et une annexe, un couvent de Sœurs hospitalières, et une abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, appelée *la Ramée*. Toute l'étendue de ce canton abonde en blé, seigle, orge, colza, houblon et chanvre, et il y a des bois, des prairies et des pâturages. L'agriculture et tout ce qui y a rapport fait la principale occupation des habitans. On y compte quatre brasseries, trois genièvreries, trois moulins à eau, dont deux fabriquent de l'huile. C'est la résidence d'un conservateur des hypothèques et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2012. *Bureau de poste* de Tirlemont.

JODOIGNE-SOUVERAINE, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, à 3 k. (¼ de l.) S. O. de Jodoigne, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Perwez, 39 k. (8 l. ¾) E. S. E. de Bruxelles. Il y a aux environs une brasserie. *Pop.* 344. *Bur. de p.* de Tirlemont.

JOEUF, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, sur l'Orne, à 5 k. (1 l. ¼) de Briey, 18 k. (4 l.) de Metz. *Pop.* compr. celle de Moulin-de-Ravene et de Francheprés, 161. *Bur. de p.* de Briey.

JOEUF (PETIT-), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et cant. d'Etampes, comm. de Champigny, à 3 k. (¾ de l.) d'Etréchy, 5 k. (1 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Champigny et dépendances, 82.

JOEUF (GRAND-), h. (*Seine-et-Oise*), arrond. et cant. d'Etampes, comm. de Champigny, à 4 k. (1 l.) d'Etréchy, 4 kil. (1 l.) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Champigny et dépendances, 82. *B. dep.* d'Etréchy.

JOGANVILLE, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Montebourg, près du ruisseau de la Durance, à 9 k. (2 l. ¼) de Valognes, 5 m. (10 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Montebourg.

JOIE (LA), v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. et comm. d'Hennebon, sur le Blavet, à 9 k. (2 l. ¼) de Lorient, 1 kilom. (¼ de l.) d'Hennebon. Il y avoit une abbaye régulière de filles de l'Ordre de Cîteaux, dans la ci-dev. basse Bretagne. Ce monastère avoit été fondé en 1250 par Blanche, fille de Thibault, roi de Navarre, et femme de Jean Ier, duc de Bretagne. *Pop.* comprise celle d'Hennebon, 5338. *Bur. de poste* d'Hennebon.

JOIE, (*Vosges*). *Voyez* JOYE.

JOIENVAL, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, cant. de St.-Germain-en-Laye, comm. d'Egremont, près la forêt de Marly, à 5 k. (1 l. ¼) de Poissy, 11 k. (2 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Egremont, 138. *Bur. de poste.*

JOIES (LES BONNES), hameau (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, comm. de la Chapelle, à 7 k. (1 l. ¾) de Magny, 21 kil. (4 l. ¾) de Mantes. *Pop.* comprise celle de la Chapelle, 181. *Bur. de poste* de Magny.

JOIGNY, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Charleville, sur la Meuse, à 9 k. (2 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 309. *Bureau de poste* de Charleville.

JOIGNY, village (*Marne*). *Voyez* SOIGNY.

JOIGNY, ville (*Yonne*), ch.-l. d'arr. et de canton, sur l'Yonne, à 25 k. (5 l. ¾) S. de Sens, 24 kil. (5 l. ½) N. N. O. d'Auxerre, 14 m. (31 l.) S. E. de Paris. Cette petite ville avoit titre de *vicomté* dans le ci-devant Sénonois. C'étoit le siége d'un bailliage, d'une prévôté, d'un grenier à sel, d'une maréchaussée, et le chef-lieu d'une élection: les cinq grosses fermes y étoient établies.

On attribue la fondation de Joigny, à *Flavius Jovinus*, général de la cavalerie romaine. Le château de Joigny fut bâti par le cardinal de Gondy. Charles VI qualifioit le comte de Joigny du titre de *doyen des pairs de Champagne et de France*. Il y a six portes dans Joigny et deux faubourgs. La voûte de l'église St.-Jean étoit regardée comme un chef-d'œuvre d'architecture. Outre deux églises paroissiales, un hôtel-dieu et un hôpital, qui ont été fondés par la comtesse *Jeanne de Valois*, qui étoit dame de Joigny, il y avoit un couvent de Capucins. Anciennement on y voyoit une communauté de l'Ordre de saint Benoît, qui a été détruite dans le temps des guerres civiles : les religieux se dispersèrent ; il n'en étoit resté que deux manses, celle du prieur et celle du sacristain. Joigny est dominé par de hautes montagnes ; les eaux des pluies y causent quelquefois de grands ravages. On y voit un pont de pierre et un château. Le commerce y est considérable ; il consiste en vins, bois, charbon, écorces et laines. Il y a neuf tanneries pour les cuirs, et huit fabriques de gros draps ou poulangis : les tanneries sont sur le ruisseau du Thotton. La seigneurie de Joigny appartenoit à la maison de Villeroy. Cette ville a vu naître en 1653 Jacques-Philippe *Ferrand*, peintre, membre de l'Académie de peinture, mort à Paris en 1732. *Ferrand* excelloit dans la peinture en émail ; il étoit fils d'un médecin de Louis XIII. On a de lui un *Traité curieux sur la peinture en émail*, imprimé à Paris en 1723, *in*-12 ; un *Traité de miniature*.

C'est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance et de commerce ; la résidence d'un conservateur des hypothèques, d'un inspecteur des forêts, d'un receveur particulier, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 5357. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Joinville, ville (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, et ch.-l. de cant., sur la Marne, à 27 k. (6 l.) S. E. de St.-Dizier, 4 m. (10 l.) N. E. de Bar, 12 myr. (28 l.) S. p. E. de Reims, 40 k. (9 l.) N. de Chaumont, 24 myr. (54 l.) E. p. S. de Paris. Longit. 22. 45. lat. 48. 20. Cette ville, capitale du ci-devant Vallage, dans la ci-devant Champagne, étoit le chef-lieu d'une élection, le siége d'un bailliage, d'un grenier à sel, d'une maréchaussée, gouvernement de place du gouvernement général de la ci-devant Champagne. Henri II érigea Joinville en principauté en faveur des ducs de Guise : elle étoit échue depuis en partage à la maison d'Orléans. On y voit un ancien château où est né ce fameux cardinal de Lorraine qui bénit les poignards dans la nuit mémorable de la St.-Barthélemy où tous les protestans furent massacrés, et passèrent du sommeil à la mort le 24 août 1572. Outre l'église paroissiale, il y avoit à Joinville un monastère de religieuses bénédictines, un couvent d'Annonciades, un d'Ursulines, un autre de Capucins ; et à 1 k. (¼ de l.) un couvent de Cordeliers. Il y a deux hôpitaux ; une fabrique de draps, et plusieurs autres de droguets, et de serges larges, sept à huit bonneteries, six chapelleries et dix tanneries. On y fait aussi beaucoup de toiles de chanvre, et de treillis, avec des fils du pays ou de Lorraine. Les mines de fer y sont assez communes : ces mines fournissent un grand nombre de forges aux environs. Le territoire est fort montagneux et difficile pour les voitures : ce qui fait beaucoup de tort au commerce ; on y recueille beaucoup de grains et de vins. C'est la patrie de François de *l'Espingola*, sculpteur. Un sous-inspecteur des forêts y fait sa résidence, ainsi qu'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3160. *B. de p. Rel. de p. aux ch.*

Joinville, forêt (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, près Joinville. Elle a 5,846 m. (3,000 t.) de long, sur 3,306 mèt. (1,700 toises) de large.

Joiselle, v. (*Marne*), arrond. d'Épernay, cant. d'Esternay, à 15 k. (3 l. ½) de Sezanne, 7 m. (15 l.) de Châlons. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Sezanne.

Jolan (la), rivière (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Mayet-de-Montagne. Sa Source, à 18 k. (4 l.) E. S. E. de Cusset, coule au N., puis à l'O., et se rend dans l'Allier, à 3 k. (¾ de l.) O. de Cusset.

Jolimetz, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. est du Quesnoy, à 3 k. (¾ de l.) de ce lieu, 4 myr. (10 l.) de Douay. *Pop.* 669. *Bur. de poste* du Quesnoy.

Jolis, hameau (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. ouest de Pau, comm. de Gand, à 6 k. (1 l. ½) de Pau. *Pop.* compr. celle de Gand, 2552. *Bur. de poste* de Pau.

Jolivet, v. (*Meurthe*), arr., cant. et comm. de Lunéville, sur la côte, près de la Vezouze, à 2 k. (½ l.) de Lunéville, 27 k. (6 l.) de Nancy. Il y avoit une maison de plaisance pour le roi Stanislas. *Pop.* 346. *B. de p.* de Lunéville.

Jolivet, hameau (*Seine-et-Oise*), arrond. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. de Mondreville, à 15 kilom. (3 l. ½) de Mantes, 15 k. (3 l. ½) d'Houdan. *Pop.* comprise celle de Mondreville, 209. *Bur. de poste* de Mantes.

Jollain-Merlin, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Antoing, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Villemeau, 9 k. (2 l. ½) N. de St.-Amand, 39 k. (8 l. ½) O. p. N. de Mons. *Pop.* 663. *Bur. de poste* de Tournai.

Jollingen *ou* Zollingen, village (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Sarre-Union, à 3 k. (⅔ de l.) de ce lieu, 5 m. (11 l. ¾) O. d'Haguenau, 20 k. (4 l. ½) N. de Sarrebourg. *P.* 219. *Bur. de p.* de Sarre-Union.

Joly (le), v. (*Vosges*), arr. de Remiremont, cant. de Cornimont, comm. de Gerbamont, à 10 kilom. (2 l. ½) de Remiremont, 30 kilom. (6 l. ½) d'Epinal. *Pop.* compr. celle de Gerbamont, 510. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Joly-Village, v. (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Wy.

Jonage, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de Meyzieu, à 33 k. (7 l. ½) de Vienne, 8 m. (19 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 512. *Bur. de poste* de Crémieu.

Jonant (la), rivière (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Mornant. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. de Mornant, coule au S. E., et se rend dans la Mornanlet, à 3 k. (¾ de l.) E. de Mornant.

Jonat, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, comm. de Plainoiseau, à 5 k. (1 l. ¼) de Lons-le-Saunier, 6 k. (1 l. ½) de Voiteur. *Popul.* comprise celle de Plainoiseau, 446. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Joncas, v. (*Vaucluse*), arrond. d'Apt, cant. de Gordes, à 13 kilom. (3 l.) d'Apt, 36 k. (8 l.) d'Avignon. *Pop.* 301. *Bur. de poste* d'Apt.

Joncels, bourg (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Lunas, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Lodève, 6 m. (13 l.) de Montpellier. Il y avoit une abbaye commendataire sous l'invocation de *saint Jacques*. C'étoit anciennement des Bénédictins non réformés. *Pop.* 708. *Bur. de poste* de Lodève.

Joncet,

Digitized by Google

Joncet, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. d'Olette, commune de Serdinya, sur le Tel, à 9 k. (2 l. ¼) de Prades, 5 m. (11 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* comprise celle de Serdinya, 524. *B. de p.* de Prades.

Joncière (la), château (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-sur-Hières, comm. de Lésigny, à 4 k. (1 l.) de Brie-sur-Hières, 16 k. (3 l. ¾) de Melun. *Pop.* comprise celle de Lésigny.... *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Jonchère (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly, comm. de Bougival, à 4 kil. (1 l.) de Nanterre, 7 k. (1 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bougival, 1000. *Bur. de poste* de Nanterre, dép. de la Seine.

Jonchère (la), hameau (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et comm. de Montfort-l'Amaury, à 1 k. (¼ de l.) de ce lieu, 23 k. (5 l. ½) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Montfort-l'Amaury et dépendances, 2400. *B. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Jonchère (la), v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Moutiers-les-Maulaits, à 32 kilom. (7 l. ¼) des Sables, 43 k. (9 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Lucon.

Jonchère (la), v. (*Haute Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Laurière, à 36 kil. (8 l.) de Bellac, 25 kilom. (5 l. ⅔) de Limoges. *Pop.* 467. *Bur. de p.* de Chanteloube.

Jonchère-le-Grand, hameau (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, comm. de Chanteloup, à 4 k. (1 l.) de Lagny, 16 k. (3 l. ¾) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Chanteloup et dépend. 79. *Bur. de poste* de Lagny.

Jonchère-le-Petit, hameau (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, commune de Chanteloup, à 4 k. (1 l.) de Lagny, 16 k. (3 l. ¾) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Chanteloup et dépend. 79. *Bur. de poste* de Lagny.

Jonchères, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Luc, près du Béons, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Die, 6 myr. (12 l. ¾) de Valence. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Die.

Jonchères, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Pradelles, près de l'Allier, à 30 k. (6 l. ⅔) du Puy. *Pop.* 318. *Bur. de p.* du Puy.

Joncherets (les), v. (*Eure-et-Loir*). *Voyez* St.-Lubin-des-Joncherets.

Joncherey-le-Haut, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Béfort, cant. de Delle, au confluent du Cauvat et de la Laine, à 16 k. (3 l. ⅔) de Béfort, 7 m. (15 l.) de Colmar. *Pop.* comprise celle de Joncherey-le-Bas, 330. *Bur. de poste* de Delle.

Joncherey-le-Bas, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Béfort, canton de Delle, comm. de Joncherey-le-Haut, à 2 kil. (½ l.) N. de Delle, 16 kil. (3 l. ¾) S. E. de Béfort, 21 kilom. (4 l. ⅔) S. O. d'Altkirch. Il y a des tourbières. *Pop.* comprise celle de Joncherey-le-Haut, 330. *Bur. de p.* de Delle.

Joncheroy, v. (*Seine-et-Marne*). arr. de Meaux, cant. de Crécy, commune de Quincy, à 7 k. (1 l. ¾) de Meaux, 6 kilom. (1 l. ½) de Crécy. *Pop.* compr. celle de Quincy, 1751. *Bur. de poste* de Meaux.

Jonchery, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Fismes, près de la Vesle, à 15 k. (3 l. ½) de Reims, 5 m. (12 l. ⅓) de Châlons. On trouve dans le territoire de cette commune un banc de coquilles minéralisées, très-belles, et des tourbières. *Pop.* comprise celle de Vendeuil, 347. *B. de p.* de Reims. *Rel. de p. aux chev.*

Jonchery, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Chaumont, à 4 kil. (1 l.) de cette ville. *P.* 266. *Bur. de poste* de Chaumont.

Jonchery-sur-Suippe, village (*Marne*), arr. de Châlons-sur-Marne, cant. de Suippe, sur la Suippe, à 23 k. (5 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* 466. *Bur. de p.* de Châlons-sur-Marne.

Joncourt, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, canton du Catelet, à 11 kil. (2 l. ⅔) de St.-Quentin, 5 myr. (11 l.) de Laon. *Pop.* 650. *Bur. de poste* du Catelet.

Joncquières, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, canton d'Estrées-St.-Denis, à 7 kil. (1 l. ¾) de Compiegne, 4 m. (10 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 651. *Bur. de p.* de Compiegne.

Joncret, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. 2e de Charleroy, à 18 k. (4 l.) du Châtelet, 24 kil. (5 l. ½) de Charleroy. *Pop.* 247. *B. de p.* de Binch.

Joncreuil, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, canton de Chavange, à 34 k. (7 l. ⅔) d'Arcis, 41 k. (9 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de Brienne.

Joncy, bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de la Guiche, à 29 k. (6 l. ½) S. O. de Châlons-sur-Saone, 30 k. (6 l. ¾) N. E. de Charolles, 40 k. (9 l.) N. O. de Mâcon. Ce bourg étoit l'une des quatre baronnies du Charolois : il a appartenu à la maison des palatins de Diot-Montpérout, et en dernier lieu à celle de la Rochefoucauld. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 876. *Bur. de poste.*

Jônes, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Marchenoir, à 10 k. (2 l. ½) de Mer, 29 k. (6 l. ½) de Blois. *Pop.* 1240. *Bur. de poste* de Beaugency, dép. du Loiret.

Jongieux, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, à 20 k. (4 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Chambéry.

Jongrausse (grau de la), (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Sigean, à 7 k. (1 l. ⅔) de Sigean. C'est une des décharges de l'étang de la Palme dans la mer.

Jonquerest, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beauménil, à 7 k. (1 l. ¾) de Bernay, 39 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 441. *Bur. de poste* de Chambrois.

Jonquerettes, v. (*Vaucluse*), arr. d'Avignon, cant. de l'Isle, à 9 k. (2 l. ¾) d'Avignon. *Pop.* 147. *Bur. de poste* d'Avignon.

Jonquery, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Chatillon, à 22 kil. (5 l.) de Reims, 5 m. (10 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Dormans.

Jonquet (le), v. (*Calvados*). *Voyez* St.-Pierre-du-Joncquay.

Jonquet (le), calanque et pointe (*Var*), arr. de Fréjus, cant. de St.-Tropez, entre la calanque de Graffet et le cap de Camarat.

Jonquets (les), calanque (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioules, à 8 k. (2 l.) S. p. O. de Toulon, entre le cap de la Vieille-Garde et les calanques du grand et petit Beau.

Jonqueuse, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, commune de Macquigny, à 24 k. (5 l. ½) de Vervins, 34 kil. (7 l. ⅔) de Laon. *Pop.* comprise celle de Macquigny, 529. *Bur. de poste* de Guise.

Jonquier, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, canton de Ginasservis, comm. de St.-Julien-de-Montagnier, à 18 k. (4 l.) de Barjols, 7 kilom. (1 l. ¾) de Ginasservis, 34 kilom. (7 l. ¼) de Brignoles. *Pop.* compr. celle de St.-Julien, 1391. *Bur. de p.* de Barjols.

Jonquières, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Durban, à 9 kil. (2 l. ⅓) de la Grasse, 37 kilom. (8 l. ¼) de Carcassonne. On y

Digitized by Google

exploite du plâtre gris-blanc et très-blanc, en abondance, et de bonne qualité. *Pop.* 101. *B. de p.* de la Grasse.

JONQUIÈRES, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. et commune des Martigues, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 36 kil. (8 l.) d'Aix. *Pop.* compr. celle des Martigues et dépendances, 6869. *Bur. de poste* des Martigues.

JONQUIÈRES, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Beaucaire, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu, 16 k. (3 l. ⅔) de Nîmes. *Pop.* comprise celle de St.-Vincent, 700. *B. de p.* de Beaucaire.

JONQUIÈRALS, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac, à 13 k. (3 l.) de Lodève, 33 k. (7 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Gignac.

JONQUIÈRES, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Vielmur, comm. de Cuq, à 10 kil. (2 l. ½) de Castres, 5 kilom. (1 l. ¼) de Vielmur. *Pop.* comprise celle de Cuq, 711. *Bur. de poste* de Castres.

JONQUIÈRES, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de St.-Paul, comm. de Viterbe, à 6 kil. (1 l. ½) de Lavaur, 7 kilom. (1 l. ¾) de St.-Paul. *Pop.* compr. celle de Viterbe, 289. *Bur. de poste* de Lavaur.

JONQUIÈRES, ville (*Vaucluse*), arr. et cant. est d'Orange, à 7 k. (1 l. ¾) E. d'Orange, 20 k. (4 l. ½) N. p. E. d'Avignon. Long. 22. 45. lat. 43. 20. C'est une des trois petites villes maritimes qui composent les Martigues. Jonquières est pour ainsi dire un des faubourgs de celle-ci. (*Voyez* MARTIGUES). Le combat qui eut lieu le 19 prairial an 2e (8 juin 1794) entre les Espagnols et l'armée des Pyrénées-Orientales commandée par le général Pérignon, coûta aux Espagnols 4,000 hommes. Les Français, en petit nombre, poursuivirent l'ennemi au-delà de Jonquières, et s'emparèrent des retranchemens et du camp. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* d'Orange.

JONS, v. (*Isère*), arr. de Vienne, canton de Meyzieu, sur le Rhône, à 36 k. (8 l.) de Vienne, 8 myr. (19 l. ⅓) de Grenoble. *Populat.* 372. *Bur. de poste* de Crémieu.

JONSIEUX *ou* JONZIEUX, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, canton de St.-Genest-Malifaux, à 13 k. (3 l.) de Saint-Etienne, 5 myr. (11 l.) de Feurs. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

JONTE (LA), riv., (*Lozère*), arr de Florac, cant. de Meyrueis. Sa source, au pied de la montagne de Laigoual, à 10 kil. (2 l. ¼) E. p. S. de Meyrueis, coule au N. O., puis à l'E., arrose Meyrueis, et, continuant à l'E., se jette dans le Tarn, à 19 kil. (4 l. ⅓) O. de Meyrueis.

JONVAL, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, canton de Tourteron, à 20 kil. (4 l. ½) de Vouziers, 23 k. (5 l. ¼) de Charleville. On y fabrique des cloux. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Launoy.

JONVAL, v. (*Somme*), arrond. et cant. sud d'Abbeville, comm. de Cambron, près Abbeville, à 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Cambron et dépend. 728. *Bur. de poste* d'Abbeville.

JONVELLE, ville (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Jussey, sur la Saone, à 13 k. (3 l.) N. de Jussey, 40 k. (9 l.) N. O. de Vésoul, 13 k. (3 l.) E. de Bourbonne. *Pop.* 845. *Bur. de poste* de Jussey.

JONVILLE, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vigneulles-lès-Hatton-Chatel, à 27 kil. (6 l.) de St.-Mihel, 6 m. (12 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 773. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

JONVILLE, v. (*Somme*). *Voyez* YOUVILLE.

JONZAC *ou* JONSAC, ville (*Charente-Inférr.*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Seugne, à 10 m. (22 l.) S. E. de la Rochelle, 7 m. (15 l.) N. de Bordeaux, 38 k. (8 l. ½) S. p. E. de Saintes, 18 k. (4 l.) S. S. E. de Pons. Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, un syndic des marins. Jonzac est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Saintes, 5e arrond. maritime. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2256. *B. de p.* de Jonzac.

JONZIER, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Frangy. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Frangy.

JONZY, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Semur-en-Brionnois, à 7 k. (1 l. ¾) de Marcigny, 5 m. (12 l. ⅓) de Mâcon. *Pop.* 171. *B. de poste* de Marcigny.

JOPPECOURT, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 15 kil. (3 l. ½) de Longwy, 40 k. (9 l.) de Metz. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Longwy.

JORAN, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de St.-Julien, comm. de Chenex, à 15 kilom. (3 l. ¼) de Genève, 7 kilom. (1 l. ¾) de St.-Julien. *Pop.* comprise celle de Chenex, 158. *Bureau de poste* de Genève.

JORASSES (LES), nom de deux aiguilles granitiques, connues sous le nom de *grande et petite jorasse*, au N. O. et près du Géant, entre le glacier du Tacul et le val Ferret. Elles reposent sur le dép. de la Doire. La hauteur de la grande est de 3,695 mèt. (1911 t.) au-dessus de la mer; la hauteur de la petite est de 3,625 m. (1864 t.) au-dessus de la mer.

JORAT, v. (*Arriège*). *Voyez* ST.-PAUL-DE-JARAT.

JORENCE (LA), montagne, (*Haute-Loire*), arrond. du Puy, à 13 kil. (3 l.) N. E. de cette ville. Elle a, du N. au S., 3 k. (¾ de l.) de long.

JORQUENAY, v. (*Haute-Marne*), arr. et canton de Langres, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Chaumont. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de Langres.

JORRET, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Lourde, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argelès, 18 k. (4 l.) de Tarbes. *Populat.* 78. *Bur. de poste* de Lourde.

JORT, v. (*Calvados*), arrond. de Falaise, cant. de Coulibeuf, sur la Dive, à 11 kil. (2 l. ¾) de Falaise, 31 kil. (7 l.) de Caen. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Falaise.

JORXEY *ou* SORXEY, v. (*Vosges*), arrond. de Mirecourt, canton de Dompaire, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Mirecourt, 21 kil. (4 l. ⅔) d'Epinal. *Pop.* 217. *B. de poste* de Mirecourt.

JOS (LE), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Aramits. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. d'Oléron, coule au N. E., puis au N. N. O., et se rend dans le gave d'Oléron, à 8 kil. (2 l.) N. p. E. de sa source.

JOSAPHAT, ancienne abbaye, (*Eure-et-Loir*), arr., cant. et commune de Chartres, à une petite distance de cette ville. Elle fut fondée en 1117 par un évêque de Chartres et son frère, à leur retour de la Terre-Sainte. Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune lui firent des dons considérables. *P.* compr. celle de Chartres et dépendances....

JOSERAND, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Riom, canton de Combroude, à 14 kil. (3 l. ⅓) de Riom, 28 kil. (6 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* 445. *Bur. de poste* d'Aigue-Perse.

JOSSE, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de St.-Esprit, à 15 kil. (3 l. ½) de Dax, 6 m. (14 l. ½) de Mont-de-Marsan. *P.* 440. *B. de p.* de Dax.

Digitized by Google

Josse, v. (*Pas-de-Calais*). *Voy.* Saint-Josse-sur-mer.

Josse, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Herve, à 6 kil. (1 l. ½) N. p. E. de Fleron, 7 kil. (1 l. ¾) N. O. de Verviers, 14 kil. (3 l. ⅓) E. de Liége. *P.* 200. *B. de p.* de Liége.

Josselin, ville (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, ch.-l. de cant., à 37 k. (8 l. ¼) N. E. de Vannes, 10 kil. (2 l. ½) O. de Ploërmel, 32 kilom. (7 l. ⅓) N. O. de Rochefort, 42 m. (95 l.) O. p. S. de Paris. C'étoit un comté qui appartenoit au duc de Rohan Chabot, et anciennement au connétable de Clisson, qui y mourut en 407. On voyoit même dans l'église paroissiale de Josselin le tombeau de ce seigneur; et, à 2 k. (½ l.) de là, l'abbaye commendataire des Augustins, où l'on trouve une fontaine d'eau minérale excellente, disent certains médecins renommés pour les maladies chroniques; telles que la pulmonie, les humeurs dartreuses, ou enfin dans les dispositions hypocondriaques et néphrétiques. Cette ville a une fabrique de draps. C'est la résidence de deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval, l'autre à pied. *Popul.* 3112. *B. de p. Rel. de poste aux ch.*

Jossigny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Lagny, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Meaux, 34 k. (7 l. ⅓) de Melun. C'est un pays de plaines, cultivé en grains. L'église est sous l'invocation de sainte Geneviève. L'abbaye Sainte-Geneviève de Paris nommoit à la cure. Il y a une fontaine du nom de cette sainte aux environs, dont on boit l'eau par dévotion. *P.* 509. *B. de p.* de Lagny.

Jou-Saint-Fraide, ham. (*Var*), arrond. de Brignoles, canton de St.-Maximin, comm. de Nans, à 13 kil. (3 l.) de St.-Maximin, 20 k. (4 l. ½) de Brignoles. *Pop.* comprise celle de Nans, 744. *Bur. de poste* de Saint-Maximin.

Jouac, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Saint-Sulpice-les-Feuilles, sur la Benaise, à 21 k. (4 l. ¾) du Dorat, 6 m. (13 l. ⅓) de Limoges. *Pop.* 600. *Bur. de poste* d'Arnac.

Jouaignes, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braine, à 18 kil. (4 l.) de Soissons, 30 kil. (6 l. ⅔) de Laon. *P.* 374. *B. de p.* de Braine.

Jouan, golfe (*Var*), arrond. de Grasse, canton d'Antibes, à 14 kil. (3 l. ⅓) S. E. de Grasse, à l'E. de celui de la Napoule, dont il est séparé par le cap de la Croisette; il a 7 kil. (1 l. ⅔) de large. Il y a à l'entrée de ce golfe, vers le milieu, un écueil nommé *pierre fournique*.

Jouancy, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Noyers, à 20 k. (4 l. ½) de Tonnerre, 33 kilom. (7 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 150. *Bur. de p.* de Noyers.

Jouannet, h. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méreville, commune d'Araucourt, à 10 kilom. (2 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle d'Araucourt, 117. *Bur. de p.* d'Etampes.

Jouarre, v. (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. de Peyrac, commune d'Azille, à 4 k. (1 l.) d'Azille, 10 kil. (2 l. ½) de Peyrac, 30 kil. (6 l. ¾) de Carcassonne. *Populat.* comprise celle d'Azille, 1114. *Bur. de poste* d'Azille.

Jouarre, bourg (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, à 18 kilom. (4 l.) de Meaux, 6 m. (12 l. ⅔) de Melun. On y voyoit une célèbre abbaye de filles de l'Ordre de saint Benoît, fondée dans le 8e siècle par Odon, frère aîné de saint Ouen. Ce monastère étoit considérable. Il y avoit aussi une collégiale fondée dans l'église paroissiale : le chapitre étoit composé de douze chanoines; le curé tenoit la première place. L'abbaye et la collégiale relevoient du Saint-Siége. C'étoit l'abbesse qui présentoit aux places du chapitre de la collégiale. On voyoit dans un cimetière proche l'église paroissiale une petite chapelle basse, en forme de grotte ou de caverne. Les anciens chrétiens appeloient cette chapelle *crypte*. C'étoit où ils s'assembloient en secret pour entendre prêcher l'évangile. Le principal commerce de cette commune consiste en grains. On trouve plusieurs étangs dans les environs. *Pop.* 2120. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Jouars, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, à 6 kil. (1 l. ½) de Montfort, 15 k. (3 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 1286. *B. de poste* de Neauphle-le-Château.

Jouaville, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 16 k. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* 451. *B. de p.* de Metz.

Jourerar (le), ruiss. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton de l'Argentière. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Vallouise, coule au S. E. et se rend dans le Beauvoisin, à 2 kil. (¼ l.) de sa source.

Jouche (la), rivière (*Isère*), arrond. de Grenoble, canton de la Mure. Sa source, au pied de la montagne de Serre, à 8 k. (2 l.) E. de St.-Theoffrey, coule à l'O., puis au S., passe à l'O. de la Mure, et se rend dans le Drac, à 3 kilom. (½ de l.) S. de la Mure.

Jouclan (Pic de), montagne, (*Arriège*), arr. de Foix, canton d'Ax, à 13 k. (3 l.) S. O. d'Ax.

Joucon, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. de Belcaire, sur la Rébenti, à 8 kil. (2 l.) de Quillan, 5 m. (10 l. ¾) de Carcassonne. *P.* 162. *B. de p.* de Quillan.

Joudes, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Cuiseaux, à 21 kil. (4 l. ¾) de Louhans, 4 m. (10 l.) de Mâcon. *Pop.* 477. *Bur. de p.* de St.-Amour, dépt. du Jura.

Joudréville, village (*Moselle*), arrond. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 27 kilom. (6 l.) de Longwy, 34 k. (7 l. ¾) de Metz. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Briey.

Joué, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. sud de Tours, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *P.* 1520. *B. de p.* de Tours.

Joué, v. (*Loire-Inférieure*), arr. d'Ancenis, canton de Riaillé, sur l'Erdre, à 24 kil. (5 l. ½) d'Ancenis, 33 kil. (7 l. ½) de Nantes. Il y a forge et fenderie de la Vallée, et forge dite *du pas de Chevreuil*. *P.* 1943. *Bur. de poste* d'Ancenis.

Joué, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Touarcé, près Chanzeau, et à 8 kilom. (2 l.) de Vihiers. *P.* compr. celle d'Etiau, 1145. *Bur. de poste* de Vihiers.

Joué, village (*Vienne*), arrond. et cant. de Loudun, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 5 myr. (11 l.) de Poitiers. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Loudun.

Joué-du-Bois, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Carouge, à 29 kil. (6 l. ½) d'Alençon. Il y a un moulin à tan et une fabrique de cuirs. *Pop.* 1519. *B. de poste* de Carouge.

Joué-du-Plain, village (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Ecouché, près du ruisseau d'Udon, à 9 kilom. (2 l. ¼) d'Argentan, et 33 kilom. (7 l. ½) d'Alençon. *Populat.* 945. *Bur. de poste* d'Argentan.

Joué-en-Charnie, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, canton de Loué, près la Palais, à 19 k. (4 l. ¾) de Sillé, 28 kil. (6 l. ⅓) du Mans. *Pop.* 838. *Bur. de poste* de Sillé-le-Guillaume.

Joué-l'Abbé, v. (*Sarthe*), arr.

Digitized by Google

eu Mans, canton de Balon, à 10 kil. (2 l. ½) du Mans. *Popul.* 620. *Bur. de poste* du Mans.

Jouels, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Sauveterre, commune de Castelnau, à 22 kil. (5 l.) de Rhodez, 4 kil. (1 l.) de Sauveterre. *Pop.* comprise celle de Castelnau et dépend. 1197. *Bur. de poste* de Rhodez.

Jouers, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton et commune d'Accous, à 23 k. (5 l. ¼) d'Oléron, 2 k. (½ l.) d'Accous. *Pop.* compr. celle d'Accous, 1607. *Bureau de poste* d'Oléron.

Jouet, village (*Cher*), arr. de Saint-Amand, cant. de la Guerche, comm. de St.-Germain-sur-l'Aubois, à 18 kil. (4 l.) de Nevers, 10 kilom. (2 l. ½) de la Guerche, 5 m. (11 l. ¾) de St.-Amand. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comp. celle de St.-Germain, 395. *Bur. de p.* de Nevers, dépt. de la Nièvre.

Jouey, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Beaune, canton d'Arnay, à 6 kil. (1 l. ½) O. d'Arnay, 5 m. (12 l.) S. O. de Dijon, 15 kilom. (3 l. ½) S. S. O. de Pouilly. *Populat.* 463. *Bur. de poste* d'Arnay.

Jougla, village (*Tarn*), arr. de Castres, canton et commune de Murat, à 16 kil. (3 l. ¾) de la Caune, 5 m. (12 l.) de Castres. *P.* comprise celle de Murat et dépend. 1900. *Bur. de poste* de la Caune.

Jougne, bourg (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, à 15 kil. (3 l. ½) S. de Pontarlier, 27 k. (6 l.) E. de Nozeroy, 6 m. (13 l. ½) S. E. de Besançon. Il y a dans ce bourg un fourneau pour les fontes en gueuse et moulage, une cannonerie pour les canons de fusils, un martinet pour des grillages de balanciers et autres instrumens aratoires; une scierie pour des planches de toute espèce; une huilerie où se fait l'huile de lin et de faine, et beaucoup d'ateliers où l'on fabrique toutes sortes de clous. Ces différentes usines sont situées dans un vallon, sur un petit ruisseau appelé *Jougnena*, à 389 m. (200 t.) environ de la limite de la Suisse; et à 4 k. (1 l.) de ce lieu sont aussi des mines de cuivre. Jougne est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 886. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Jouhan (le), v. (*Gers*), arrond. de Condom, canton de Montréal, commune de la Barrère, à 20 kilom. (4 l. ½) de Condom, 5 k. (1 l. ¼) de Montréal. *Pop.* comprise celle de la Barrère et dépendances, 324. *Bur. de poste* de Condom.

Joube, v. (*Jura*), arrond. de Dôle, canton de Rochefort, à 5 kil. (1 l. ¼) de Dôle, 5 myr. (12 l. ¼) de Lons-le-Saunier. Dans le territoire de ce village, au haut d'un pré que l'on traverse pour aller de Sapans à Biarne, on trouve une fontaine assez profonde, qui pousse du bas en haut avec tant d'abondance, qu'elle fournit continuellement assez d'eau pour former un petit ruisseau qui ne tarit jamais. La source de cette fontaine a toujours passé pour être salée: aussi l'a-t-on appelée pour cette raison, *le puits de la Muyre*. Ces eaux sont mises en usage avec succès pour les fièvres intermittentes et autres. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Dôle.

Jouhet, v. (*Indre*). *Voyez* St.-Denis-de-Jouhé.

Jouhet, v. (*Vienne*), arrond. et cant. de Montmorillon, sur la Gardempe, à 7 kil. (1 l. ¾) de Montmorillon, 37 k. (8 l. ⅓) de Poitiers. *Pop.* 726. *B. de p.* de Montmorillon.

Jouillat, v. (*Creuse*), arrond. et canton de Guéret, à 10 k. (2 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 1346. *Bur. de p.* de Guéret.

Jouques, v. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, cant. de Peyrolle, à 19 k. (4 l. ⅓) d'Aix, 43 k. (9 l. ⅔) de Montpellier. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* d'Aix.

Jouqueviel, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Pampelonne, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Montirat, 30 kilom. (6 l. ¼) d'Alby, 7 myr. (15 l. ¼) de Castres. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Cordes.

Jouroy, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, canton de Chazelles, commune de St.-Galmier, à 10 kil. (2 l. ½) de Chazelles, 18 k. (4 l.) de Montbrison. Il y avoit une abbaye de Bernardines de l'Ordre de Fontevrault, fondée en 1130. Cette communauté étoit ordinairement composée de douze religieuses et de deux sœurs. L'élection de la prieure se faisoit tous les trois ans. *Pop.* comprise celle de Saint-Galmier, 2320. *Bur. de poste* de Chazelles.

Jourdan (la), v. (*Calvados*), arr. et cant. de Vire, commune de la Maisoncelle, à 6 k. (1 l. ½) de Vire, 5 m. (12 l. ⅓) de Caen. *Pop.* comprise celle de la Maisoncelle, 853. *Bur. de poste* de Vire.

Jourdane (la), rivière (*Lozère*), arr. et cant. de Marvejols. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. E. de Marvejols, coule au S. O., remonte au N. O., et se rend dans la Coulagnes, à 1 k. (⅔ de l.) S. de Marvejols.

Jourdanne (la), rivière (*Cantal*), arr. de Mauriac, canton de Salers. Sa source, au pied du col de Cabre, à 6 k. (1 l. ½) N. E. du Plomb du Cantal, coule au S. O., passe à Aurillac, et se rend dans le Cer, à 4 k. (1 l.) S. d'Aurillac.

Jourde, v. (*Vienne*). *Voyez* St.-Laurent-de-Jourde.

Joure (la), rivière (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Lésignan. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Lésignan, coule à l'E., et se rend dans le canal, à 8 k. (2 l.) E. de sa source.

Joure (la), rivière (*Aude*), arrond. de Carcassonne, canton de Cappendu. Sa source, à 18 k. (4 l.) E. p. S. de Treabes, coule au N. E., passe à l'E. de Lésignan, et va se rendre dans l'Aude en deux bras, dont l'un se nomme *Contre-Joure*, à 20 k. (4 l. ½) de sa source.

Journiac, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. d'Aixe, à 13 k. (3 l.) de Limoges. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Limoges.

Journai, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, à 8 k. (2 l.) S. O. de cet endroit, 11 k. (2 l. ½) E. de Nassogne, 16 kilom. (3 l. ¾) S. E. de Marche. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Marche.

Journant, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, cant. de Pont-d'Ain, à 8 kil. (2 l.) de Bourg. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Bourg.

Journant, Lion *ou* London, rivière, (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Gex, où elle prend sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Gex, arrose Gex, et coulant au S. prend le nom de Lion, puis celui de London, et se rend dans le Rhône, à 10 kilom. (2 l. ½) O. de Genève, 22 kilom. (5 l.) S. de sa source.

Journet, v. (*Vienne*). *Voyez* St.-Martin-de-Journet.

Journiac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Bugne, à 24 k. (5 l. ½) de Montignac, 28 kilom. (6 l. ½) de Périgueux. *Popul.* 650. *Bur. de poste* de Bugne.

Journy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournehem, près de la forêt de Tournehem, à 22 k. (4 l.) de Saint-Omer, 8 myr. (17 l. ½) d'Arras. *Pop.* 250. *Bur. de poste* d'Ardres.

Digitized by Google

Jourris, v. (*Var*), arr. et cant. de Toulon, commune de la Valette, à 6 kil. (1 l. ½) de Toulon. *Pop.* comprise celle de la Valette et dép. 2120. *Bur. de poste* de Toulon.

Jours, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Baigneux-les-Juifs, à 25 k. (5 l. ¾) de Semur, 5 m. (10 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 240. *Bur. de p.* de Bussy-le-Grand.

Jours-en-Vaux, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nolay, à 19 kil. (4 l. ¼) de Beaune, 5 myr. (10 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Nolay.

Joursac, v. (*Cantal*), arr. de Murat, canton d'Allanche, sur la côte, près de l'Alagnon, à 11 kilom. (2 l. ⅔) de Murat, 5 myr. (11 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 1070. *Bur. de poste* de Murat.

Jous-sous-Montjou, v. (*Cantal*), arrond. d'Aurillac, canton de Vic, à 18 k. (4 l.) d'Aurillac. *Pop.* 240. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Jousais, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, canton de Montmarault, sur la côte, près de l'OEil, à 13 kilom. (3 l.) de Montmarault, 43 kilom. (9 l. ¾) de Moulins. *Popul.* 207. *Bur. de poste* de Montmarault.

Joussé, v. (*Vienne*), arrond. de Civray, canton de Gençay, sur la Cloire, à 15 k. (3 l. ½) de Civray, 42 kilom. (9 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Civray.

Jousseau-le-Bois, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton de Bletterans, commune de Relans, à 15 k. (3 l. ½) de Lons-le-Saunier, 3 k. (¾ de l.) de Bletterans. *Pop.* comprise celle de Bletterans, 196. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Jousserots (les), v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chemin, près du Doubs, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Dole, 37 kil. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *P.* 135. *B. de p.* de Dole.

Joussoire (la), ruiss. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Turriers. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) S. de Turriers, coule au N. et se rend dans le Près bes, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Jouveaux, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Cormeilles, à 15 k. (3 l. ½) de Pont-Audemer, 5 myr. (12 l.) d'Evreux. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Lieurey.

Jouvence, ci-devant St.-Gengoux-le-Royal, ville (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, et ch.-l. de canton, 38 kil. (8 l. ¼) N. O. de Mâcon, 23 kil. (5 l. ¼) S. O. de Chalons-sur-Saone, 34 myr. (77 l.) S. E. de Paris. Long. 22. 8. lat. 46. 40. Cette petite ville est située près de la rivière de Grône, au pied d'une des trois montagnes qui l'environnent. C'étoit une chatellenie royale : il y avoit un grenier à sel, et une mairie. Son territoire produit d'excellens vins. Ce sont les meilleurs du ci-devant Mâconnois ; on en fait un grand commerce. Cette commune renferme une fontaine appelée la *fontaine de Jouvence*. *Pop.* 1392. *B. de p.* de Buxy.

Jouvençon, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Cuisery, sur la Seille, à 13 k. (3 l.) de Louhans, 36 k. (8 l.) de Mâcon. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Louhans.

Joux, v. (*Ain*). *Voyez* Saint-Germain-de-Joux.

Joux, château et v. (*Doubs*), arr. et cant. de Pontarlier, commune de la Cluse, à 4 k. (1 l.) de Pontarlier. On voit auprès de ce lieu une fontaine singulière appelée la *Fontaine ronde*, à cause de la figure de son bassin. Cette fontaine éprouve un flux et un reflux très-marqués, suivant le plus ou le moins de sécheresse de la saison. Le flux se fait sentir à mesure que le soleil monte sur l'horizon ; et le reflux dans la même proportion, quand cet astre descend vers son couchant. *Pop.* comprise celle de la Cluse et dépendances, 891. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Joux (Chateau-de-), (*Jura*). *Voyez* Chateau-de-Joux.

Joux, forêt (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, à 15 k. (3 l. ½) E. d'Arbois, 36 kil. (8 l.) N. E. de Lons-le-Saunier. Elle a 8,174 mèt. (4,200 t.) de long, sur 2,917 à 3,112 met. (1500 à 1,600 t.) de large.

Joux (Forêt du chateau de), (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Moyrans, près de la Drouenne, à 13 k. (3 l.) N. de St.-Claude, 24 k. (5 l. ½) S. E. de Lons-le-Saunier. Elle a 5,846 mèt. (3,000 t.) de long, sur 2,334 mèt. (1,200 t.) de large.

Joux (la), v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, commune de Chancy, à 13 k. (3 l.) de Genève, 6 k. (1 l. ½) de St.-Julien. *Pop.* comprise celle de Chancy, 354. *Bur. de poste* de Genève.

Joux-Lavaux, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Meiche, comm de Cernay, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Hippolyte, 5 myr. (12 l.) de Besançon. *P.* 50. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Joux-la-Ville, bourg (*Yonne*), arrond. d'Avallon, cant. de Lucy-le-Bois, à 15 k. (3 l. ½) N. d'Avallon, 30 k. (6 l. ⅔) S. E. d'Auxerre, 7 k. (1 l. ¾) N. de Lucy-le-Bois. *Pop.* 1135. *Bur. de poste* de Lucy-le-Bois.

Joux-sous-Tarare, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Tarare, à 29 k. (6 l. ½) de Villefranche, 38 k. (8 l. ½) de Lyon. Ce lieu est au pied de la montagne de Tarare, près des sources de la rivière de Tardine. La seigneurie de Joux étoit une ancienne baronnie. Il y a un château. La justice de la baronnie étoit composée d'un juge, d'un lieutenant de juge châtelain, d'un procureur et d'un huissier. A peu de distance de ce village, dans la montagne de Culas, on trouve des mines de plomb qui, d'après les essais qu'on en a faits, ne produisent que huit livres de plomb par quintal de matière, et trente grains d'argent. *Popul.* 1251. *Bur. de poste* de Tarare.

Jouxte-Boulenc, v. (*Seine-Inférieure*). *Voy.* St.-Aubin-Jouxte-Boulenc.

Jouy, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, à 4 kilom. (1 l.) de Chavignon, 15 kilom. (3 l. ½) de Soissons, 14 k. (3 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Chavignon.

Jouy, v. (*Cher*), arrond. de St.-Amand, cant. de Sancoins, à 4 kil. (1 l.) de Sancoins, 4 myr. (10 l. ½) de Bourges. *Pop.* 148. *Bureau de poste* de Sancoins.

Jouy, v. (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, à 7 k. (1 l. ¾) de Pacy-sur-Eure, 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *P.* 405. *B. de p.* de Pacy-sur-Eure.

Jouy, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. nord de Chartres, près l'Eure, à 8 k. (2 l.) de Chartres. *Pop.* 907. *Bur. de poste* de Chartres.

Jouy, v. (*Loiret*), arrond. de Pithiviers, canton de Bazoches-les-Gallerandes, à 14 kil. (3 l. ¼) de Neuville, 31 kil. (7 l.) d'Orléans. *Pop.* 325. *Bur. de p.* de Pithiviers.

Jouy, village (*Loiret*), arrond. d'Orléans, canton de la Ferté-St.-Aubin, à 13 kil. (3 l.) de Beaugency, 19 kil. (4 l. ¼) d'Orléans. Il y a près de l'église une fontaine dont l'eau est excellente, et qui ne tarit jamais. *Pop.* 510. *Bur. de p.* de Beaugency.

Jouy, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, à 8 k. (2 l.) de Reims, 43 kil. (9 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* réunie à celle de Pargny, 410. *Bur. de p.* de Reims.

Digitized by Google

Jouy, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. de Clermont, à 10 k. (2 l. ½) de Clermont, 40 k. (9 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Clermont.

Jouy, forêt (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, à 8 k. (2 l.) N. O. de Provins. Elle a du N. E. au S. O. 12,259 mèt. (6,300 t.) de long, et du N. O. au S. E. 4,867 mèt. (2,500 t.) de large.

Jouy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, comm. de Breuillet, à 7 k. (1 l. ¼) d'Arpajon, 10 kilom. (2 l. ½) de Dourdan, 14 k. (3 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Breuillet, 675. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Jouy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Alais, comm. de Dhuison, à 3 k. (¾ de l.) de la Ferté-Alais, 15 k. (3 l. ½) d'Etampes. *Popul.* comprise celle de Dhuison, 302. *Bur. de poste* de la Ferté-Alais.

Jouy, v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de St.-Valérien, à 4 k. (1 l.) de Chéroy, à 24 k. (5 l. ½) de Sens, 8 k. (2 l.) de St.-Valérien. *Pop.* 354. *Bur. de poste* de Chéroy.

Jouy-aux-Arches, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, près la Moselle, à 9 k. (2 l. ¼) de Metz. L'aquéduc du pont de Jouy mérite d'être vu. *Pop.* comprise celle de Luxerailles, 684. *Bureau de poste* de Metz.

Jouy-en-Josas, village (*Seine-et-Oise*), arrondiss. et canton sud de Versailles, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Versailles, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Chevreuse, 18 k. (4 l.) S. O. de Paris, sur la rivière de Bièvre, plus connue aujourd'hui sous le nom de *rivière des Gobelins*. Ce village est devenu très-célèbre par sa manufacture de toiles peintes établie en 1760 par Christophe-Philippe Oberkampf, et qui est une des plus considérables de France. Cette manufacture s'est accrue au point qu'elle occupe, depuis plus de quinze ans, cent soixante tables d'imprimeurs, et douze cents ouvriers des deux sexes et de tout âge, dont moitié depuis six jusqu'à seize ans. Elle imprime, année commune, cinq à six cent mille aunes de toiles, faisant trente à trente-six mille pièces : la pièce est de seize aunes. Elle ne travaille qu'en couleurs solides, ce qui la fait préférer à toutes les manufactures de France du même genre. Elle doit aussi sa réputation à la perfection qu'elle donne à ses ouvrages. Ses toiles peintes s'emploient pour habillemens d'hommes et de femmes, pour tenture et meubles. Elles se consomment presque toutes en France, et il n'est presque pas de magasin qui n'en fasse un grand débit. Cependant, depuis quelque temps, l'Espagne en reçoit beaucoup par la voie des négocians de Marseille, Toulouse et Bordeaux : à la paix ce sera un commerce universel. Cette manufacture est aujourd'hui réunie sous un même propriétaire, avec celle d'Essone, près Corbeil, qui jusqu'à ce moment a été peu importante, mais qui par sa situation et ses dépendances peut espérer de faire une grande sensation dans le commerce. Les toiles de la manufacture de Jouy sont depuis trois francs jusqu'à six francs l'aune, et dans le superfin depuis neuf jusqu'à dix-huit francs l'aune.

Cette manufacture est d'autant plus précieuse, que ses matières premières sont presque toutes de France, et qu'elle imprime les toiles blanches de toute espèce propres à l'impression. Celles qu'elle emploie le plus généralement sont, 1°. Les toiles de l'Inde, tout coton, et connues sous les dominations ci-après :

Guinées, d'après les anciennes mesures, aunant vingt-huit à vingt-neuf aunes de France, qui, partagées en deux, font des pièces de quatorze aunes, et ont $\frac{7}{8}$ d'aune de large.

Casses ¾ et $\frac{7}{8}$ de large sur seize à dix-sept aunes de long.

Baftas ¾ de large, aunant de neuf à dix aunes.

Percalles d'une aune de large, aunant sept aunes ½.

Elle se sert aussi des casses de $\frac{11}{16}$, $\frac{4}{4}$ et $\frac{1}{4}$ de large pour l'impression des fichus schalls.

2°. Les toiles, fabrique de France, dites *mi-coton* ou *siamoises*, dont la chaine est en lin ou chanvre et la trame en coton ; elles aunent de quinze à vingt-sept aunes, et ont $\frac{5}{8}$ à $\frac{7}{8}$ de large. Elles se tirent de Caudebec, Montivilliers, Eu, Neuchâtel, Aumale, Gournay, Dieppe, Rouen, Evreux, Conches, les Andelys, Gisors, Pont-de-l'Arche, Verneuil, Nonancourt, Bernay, Lyon, Ville-Franche, Montbrison, St.-Etienne, St.-Ramibert, etc.

3°. Des toiles de tout fil, fabrique de France et de Hollande.

Cette dernière consommation est moins importante. Les autres articles sont plus considérable ; mais actuellement celle des siamoises de Normandie est tout-à-fait tombée, à cause de la détérioration des largeurs et égalités, et des circonstances qui ne sont point favorables au commerce : de sorte que la demande des consommateurs porte presque toute sur les toiles de l'Inde. La manufacture de Jouy a été quelque temps la seule de ce genre, n'ayant été précédée que par une manufacture établie à Orange qui ne s'est pas soutenue, mais qui a fait donner le nom de *toiles d'Orange* aux toiles peintes de Jouy, diverses couleurs, en fil et coton.

On ne sauroit trop faire l'éloge de la bonne foi, des talens et de l'activité du citoyen Oberkampf. Il a commencé cet établissement avec peu de fortune ; mais son ardeur pour le travail, l'exactitude de ses envois, sa fidélité à remplir ses engagemens, et la perfection de ses ouvrages, lui ont donné du crédit et acquis la confiance de tous les amis des arts. Chacun s'est empressé à lui être utile, au point qu'on l'a mis à portée de l'être à son tour à tous les négocians de France. Le château de Jouy est remarquable : l'orangerie étoit des plus curieuses. La terre de Jouy fut érigée en comté en 1654 en faveur d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, chevalier des ordres du roi. *Pop.* 1720. *Bur. de poste* de Versailles.

Jouy-l'Abbaye, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, comm. de Bézolles, près la forêt de Jouy, à 13 kil. (3 l.) de Provins, 18 kil. (4 l.) de Nangis. Il y avoit dans le milieu de la forêt de Jouy, une abbaye commendataire d'hommes, de l'Ordre de Cîteaux. Elle a été fondée en 1124 par de Châtel de *Cartelle*, et Milon de *Naudé*, tous deux gentilshommes. *Pop.* compr. celle de Bézolles, 152. *Bur. de poste* de Provins.

Jouy-la-Fontaine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, comm. de Jouy-le-Moutiers, à 6 kil. (1 l. ½) de Pontoise. *Pop.* compr. celle de Jouy-le-Moutiers, 919. *Bur. de poste* de Pontoise.

Jouy-le-Chatel, ville (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, à 11 kilom. (2 l. ¾) E. de Rosoy, 18 k. (4 l.) N. O. de Provins, 37 kilom. (8 l. ½) N. E. de Melun. On y voyoit deux beaux châteaux, celui de Vigneau et celui du Petit-Paris. C'est la résidence d'une

Digitized by Google

brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 997. *Bur. de poste* de Provins.

Jouy-le-Moutiers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, sur-l'Oise, à 5 k. (1 l. ¼) de Pontoise, 24 k. (5 l. ½) de Versailles. Le chapitre de Notre-Dame de Paris en étoit seigneur et nommoit à la cure; le territoire de cette paroisse est en vignes, terres labourables et prés. *Pop.* 919. *Bur. de poste* de Pontoise.

Jouy-le-Peuple, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, près l'Oise, à 10 kil. (2 l. ½) de Pontoise, 37 k. (8 l. ⅓) de Versailles. *P.* 579. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Oise.

Jouy-Mauvoisin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Mantes, 40 k. (9 l.) de Versailles. Il y a un pressoir pour les vins que l'on y récolte. *P.* 196. *B. de p.* de Mantes.

Jouy-sous-les-Côtes, v. (*Meuse*), arrond. et cant. de Commercy, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 39 kilom. (8 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 492. *Bur. de poste* de Commercy.

Jouy-sous-Thelle, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 14 k. (3 l. ¼) de Beauvais. *P.* 714. *Bur. de poste* de Chaumont.

Jouy-sur-Morin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, sur le Morin, à 27 k. (6 l.) de Rosoy, 5 m. (12 l.) de Melun. C'étoit le siége d'une justice royale. *Pop.* 1488. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Jouy-sur-Oise, v. (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Jouy-le-Moutiers.

Jovencan, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, entre deux ruisseaux, à la jonction avec la Dora Baltea, à 4 k. (1 l.) S. O. d'Aoste. *Pop.* 342. *Bur. de poste* d'Aoste.

Jovencieux, (*Drôme*). *Voyez* St.-Donnat.

Joviliers, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. d'Ancerville, comm. de Stainville, à 13 k. (3 l.) de Ligny, 11 k. (2 l. ¾) d'Ancerville, 16 k. (3 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* comprise celle de Stainville, 944. *B. de p.* de Ligny.

Joye (la), v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. d'Attichy, comm. de Rhétondes, sur le Loing, à 9 k. (2 l. ¼) de Compiegne. Il y avoit une abbaye de filles, fondée, l'an 1181, par Gauthier, seigneur de Nemours. *Pop.* comprise celle de Rhétondes, 451. *Bur. de poste* de Compiegne.

Joye. *Voyez* Joie.

Joyeux, v. (*Ain*), arrond. de Montluel, cant. de Meximieux, à 14 k. (3 l. ⅓) de Montluel, 29 kil. (6 l. ½) de Bourg. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Meximieux.

Joyeuse, ville (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, ch.-l. de canton, au pied des Cévennes, sur la Beaune, à 36 k. (8 l.) O. de Viviers, 7 myr. (16 l.) N. de Nimes, 41 k. (9 l. ¼) S. O. de Privas, 61 myr. (138 l.) S. S. E. de Paris. Long. 21. 55. lat. 44. 26. C'étoit anciennement une baronnie, érigée en 1432 en faveur de Louis II, baron de Joyeuse, puis en duché-pairie en 1581 pour Anne, vicomte de Joyeuse: elle passa en 1714 à Louis de Melun, prince d'Epinay. Il y a dans cette ville une fabrique pour ouvrer la soie; on y file aussi de très-beaux organsins, semblables à ceux du Piémont et de Trame, dont partie est ouvrée à cette fabrique. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à chev. *P.* 1200. *Bur. de poste.*

Joyeux avénement à la couronne. Droit en vertu duquel le roi de France, à son avénement à la couronne, avant son sacre et son couronnement, pouvoit créer une nouvelle maîtrise dans chaque corps de métiers, et nommer à la première prébende qui venoit à vaquer dans chaque cathédrale.

Joze, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Maringues, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Thiers, 19 kil. (4 l. ⅓) de Clermont. Il y a deux sources d'eaux minérales: l'une s'appelle le *Petit Bouillon*, et l'autre le *Grand Bouillon*. Les eaux de ces sources sont limpides et de saveur vineuse: elles contiennent du sel nitreux. *Pop.* compr. celle de Tissonière, 967. *B. de p.* de Maringues.

Ju, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Plaisance, sur l'Adour, à 21 kil. (4 l. ⅓) de Nogaro, 5 myr. (10 l. ½) d'Auch. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Plaisance.

Jubainville, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Neufchâteau, 6 myr. (13 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Jubecourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Clermont, près la Couzance, à 7 k. (1 l. ⅔) de Clermont, 36 kilom. (8 l.) de Bar-sur-Ornain. *P.* 217. *B. de p.* de Clermont.

Jubellerie, hameau (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, comm. de Mittainville, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Epernon, 10 kil. (2 l. ½) de Rambouillet, 21 kil. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Mittainville, 500. *Bur. de poste* d'Epernon, départ. d'Eure-et-Loir.

Jubert, hameau (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Mèreville, comm. de St.-Cyr-la-Rivière, à 8 k. (2 l.) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de St.-Cyr, 340. *Bur. de poste* d'Etampes.

Jublains, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Bays, à 10 k. (2 l. ½) de Mayenne, 29 k. (6 l. ½) de Laval. Il y a un fourneau dit *Héruset*. *P.* 1265. *B. de p.* de Mayenne.

Juch-en-Ploaré, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Douarnenez, comm. de Ploaré, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Douarnenez, 38 k. (8 l. ½) S. de Brest. *Pop.* comprise celle de Ploaré, 1504. *Bur. de poste* de Quimper.

Jucken, v. (*Forêts*), arrond. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, comm. d'Olmscheid, à 5 myr. (12 l.) de Luxembourg, 5 kilom. (1 l. ¼) d'Atzfeld, 22 k. (5 l.) de Bitbourg. *Pop.* compr. celle d'Olmscheid, 244. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Juery (le), ruisseau (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Campagnac. Sa source, à 13 kil. (3 l.) N. de Séverac, coule au N. O. et se rend dans le Lot, à 1 k. (¼ de l.) E. de St.-Geniez.

Juet (Grand), v. (*Aveyron*). *Voy.* St.-Sauveur-de-Grand-Juet.

Jufray, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Gamache, comm. de Frettemeule, à 18 k. (4 l.) d'Abbeville, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Frettemeule et dépend. 408. *B. de p.* d'Abbeville.

Jugazan, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Branne, à 16 k. (3 l. ¾) de Libourne, 34 k. (7 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Castillon.

Jugeals, v. (*Corrèze*), arr. et cant. de Brives, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 27 k. (6 l.) de Tulle. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Brives.

Jugendorff, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, comm. de Dockendorff, à 6 kil. (1 l. ½) S. p. O. de Bitbourg, 13 kil. (3 l.) S. E. de Neverbourg, 4 myr. (10 l.) S. O. de Luxembourg. *Pop.* 64. *Bur. de poste* de Bitbourg.

Digitized by Google

JUGENHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Ober-Ingelheim, à 6 kil. (1 l. ½) S. p. O. d'Ober-Ingelheim, 8 k. (2 l.) O. de Niederholm, 18 kil. (4 l.) O. S. O. de Mayence. *P.* 665. *Bur. de poste* de Bingen.

Juges. Sous la monarchie, ils ne devoient paroître en public qu'en habit décent, et convenable à la gravité de leur caractère. Les ordonnances leur défendoient de boire et de manger avec les parties et d'en recevoir aucun présent. Le commerce leur étoit interdit. Ils ne pouvoient se rendre adjudicataires.

JUGES (LES), v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Aubenas, commune de Mercuer, à 4 kil. (1 l.) d'Aubenas, 24 k. (5 l. ½) de Privas. *Pop.* compr. celle de Mercuer, 735. *Bureau de poste* d'Aubenas.

JUGLIN, hameau (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. et commune de Roquefort, à 3 k. (¼ de l.) de cet endroit, 19 kil. (4 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Popul.* comprise celle de Roquefort, 1370. *Bur. de poste* de Roquefort.

JUGON, ville (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, ch.-l. de cant., sur l'Arquenon, à 32 kil. (7 l. ¾) E. S. E. de St.-Brieux, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Lamballe, 10 k. (2 l. ½) N. de Broons. Cette ville faisoit partie du duché de Penthièvre, depuis l'acquisition que le comte de Toulouse en avoit faite. Son territoire produit du blé, du lin et du chanvre en abondance. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop* 332. *Bur. de poste* de Broons. *Rel. de poste aux chevaux.*

JUGY, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, canton de Senecey-le-Grand, à 19 k. (4 l. ½) de Châlons, 33 k. (7 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 703. *Bur. de poste* de Seneceyle-Grand.

JUICQ, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de St.-Hilaire, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Jean-d'Angely, 11 k. (2 l. ⅔) de Saintes. Dans le territoire de ce village, on trouve des cailloux noirs et clairs enfoncés à (six pieds) 2 mèt. dans une terre rousse et grasse. Les habitans les font servir de pierres à fusil, et le commerce en est assez considérable. *Pop.* 348. *Bur. de p.* de Saintes.

JUIF, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Montret, à 7 k. (1 l. ⅔) de Louhans, 5 myr. (11 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 539. *Bur. de poste* de Louhans.

JUIGNAC, bourg (*Charente*), arr. de Barbézieux, cant. de Montmoreau, à 27 k. (6 l.) de Barbézieux, 31 kil. (7 l.) d'Angoulême. *Pop.* 1281. *Bur. de poste* d'Angoulême.

JUIGNÉ, forêt (*Loire-Inférieure*), arr. de Château-Briant, cant. de St.-Julien-de-Vouvantes, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Château-Briant. Elle a 9,341 mèt. (4,800 t.) de long, sur 2,917 mèt. (1,500 t.) de large.

JUIGNE-BENÉ, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et canton nord-ouest d'Angers, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville. *Pop.*... *Bur. de p.* d'Angers.

JUIGNE-DES-MOUTIERS, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Château-Briant, cant. de St.-Julien-de-Vouvantes, près de la forêt de Juigné, à 15 k. (3 l. ½) de Château-Briant, 6 m. (13 l. ½) de Nantes. *Pop.* 720. *Bur. de poste* de Château-Briant.

JUIGNÉ-SUR-LOIRE, v. (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. de Pont-de-Cé, près de la Loire, à 9 k. (2 l. ¼) d'Angers. Il y a des carrières d'ardoise qui sert à construire des marches d'escaliers et de grands carreaux. *Pop.* . . . . . *Bur. de poste* de Brissac.

JUIGNÉ-SUR-SARTHE, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Sablé, à 3 k. (¾ de l.) de Sablé, 39 kilom. (8 l. ¾) du Mans. Il y a une forge pour le fer. *P.* 859. *B. de p.* de Sablé.

JUIGNETTE, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, à 23 kil. (5 l. ¼) de Verneuil, 41 k. (9 l. ½) d'Evreux. Il y a une fabrique de clous d'épingles. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Rugles.

JUILLAC, bourg (*Corrèze*), arr. de Brives, ch.-l. de cant., à 24 kil. (5 l. ½) N. O. de Brives, 18 kilom. (4 l.) N. O. de Donzenac, 36 kil. (8 l.) O. de Tulle, 22 k. (5 l.) S. O. d'Uzerche. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2126. *Bur. de poste* de Brives.

JUILLAC, v. (*Gers*), arr. de Miraude, cant. de Marciac, à 23 k. 5 l. ½) de Mirande, 39 kilom. 8 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Mirande.

JUILLAC-LE-COQ, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Ségonzac, à 11 k. (2 l. ¾) de Cognac, 32 k. (7 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 707. *Bur. de poste* de Cognac.

JUILLACQ, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 23 k. (5 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Pau.

JUILLAGUET, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de la Valette, à 18 k. (4 l.) d'Angoulême. *Popul.* 230. *Bur. de p.* d'Angoulême.

JUILLANGES, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Chaise-Dieu, à 5 k. (1 l. ¼) de Craponne, 32 k. (7 l. ¼) de Brioude, 30 kil. (6 l. ¾) du Puy. *Pop.* 913. *Bur. de poste* de Craponne.

JUILLANGES, v. (*Lozère*). *Voyez* JULLIANGES.

JUILLÉ, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Mansle, à 10 kil. (2 l. ½) de Ruffec, 32 k. (7 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 737. *Bur. de p.* de Mansle.

JUILLÉ, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Beaumont-sur-Sarthe, près de la Sarthe, à 8 k. (2 l.) de Fresnay, 27 k. (6 l.) du Mans. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Sarthe.

JUILLÉ, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Brioux, à 13 kil. (3 l.) de Melle, 30 k. (8 l. ¼) de Niort. *Pop.* 220. *Bur. de p.* de Melle.

JUILLENAY, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Saulieu, à 14 k. (3 l. ¼) de Semur, 6 m. (12 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Saulieu.

JUILLERS, v. (*Charente-Infér.*). *Voyez* ST.-MARTIN-DE-JUILLERS, ST.-PIERRE-DE-JUILLERS.

JUILLES, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Gimont, à 20 k. (4 l. ½) d'Auch. *P.* 832. *B. de p.* de Gimont.

JUILLEY, v. (*Manche*), arrond. d'Avranches, cant. de Ducé, à 9 k. (2 l. ½) d'Avranches, 5 m. (11 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 877. *Bur. de poste* d'Avranches.

JUILLIAC (LE PETIT), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. d'Archiac, à 14 k. (3 l. ¼) de Pons, 28 k. (6 l. ¼) de Saintes. *Pop.* compr. celle de St.-Martial-de-Coculet, 636. *B. de p.* de Pons.

JUILLIAN, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Ossun, sur la Genne, à 5 k. (1 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 804. *Bur. de p.* de Tarbes.

JUILLY, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Semur, à 5 k. (1 l. ½) de cette ville, 5 m. (11 l. ½) de Dijon. *Pop.* 271. *Bur. de poste* de Semur.

JUILLY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, à 13 k. (3 l.) de Meaux, 5 m. (12 l.) de Melun. Juilly étoit fort connu par son célèbre collège, érigé en

Digitized by Google

en académie royale, et régi par des prêtres de l'Oratoire. Ce collége avoit été établi sur les ruines d'une abbaye éteinte, dont les revenus avoient été réunis à la maison de l'Oratoire de Saint-Honoré à Paris. Plusieurs professeurs y ont établi un pensionnat; ils ont su allier les changemens utiles adoptés dans la révolution aux anciens règlemens relatifs à leur institution. *Pop.* 559. *Bur. de poste* de Dammartin.

Juilly, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Buxy, sur un mont, à 15 k. (3 l. ¼) de Châlons, 4 m. (10 l.) de Mâcon. *Pop.* 522. *Bur. de p.* de Châlons.

Juis, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de St.-Trivier-sur-Moguans, commune de Savigneux, à 8 kil. (2 l.) de Trévoux, 9 k. (2 l. ¼) de St.-Trivier. *Popul.* compr. celle de Savigneux, 500. *Bur. de poste* de Trévoux.

Juivrie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, commune de Richebourg, à 4 k. (1 l.) d'Houdan, 20 k. (4 l. ½) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Richebourg, 415. *Bureau de poste* d'Houdan.

Julols, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. d'Olette, à 11 k. (2 l. ⅔) de Prades, 5 m. (11 l. ½) de Perpignan. *Pop.* comprise celle de Flassa, 189. *Bur. de poste* de Prades.

Jul, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de St.-Paul. *Pop.* 64. *Bur. de poste* de Lavaur.

Julemont, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, cant. d'Aubel, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. d'Aubel, 6 kil. (1 l. ½) d'Herve, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Vise, 15 k. (3 l. ½) E. N. E. de Liége. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Herve.

Juliac, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Pujols, à 25 k. (5 l. ⅔) de Libourne, 9 kilom. (2 l. ¼) de Castillon, 5 myriam. (11 l.) de Bordeaux. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Castillon.

Julienne, v. (*Charente*), arr. de Cognac, canton de Jarnac-Charente, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de Jarnac, 6 k. (1 l. ½) E. de Cognac. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Cognac.

Juliers, ville (*Roër*), arr. de Cologne, ch.-l. de cant., à 36 k. (8 l. ½) O. de Cologne, 4 m. (9 l.) S. E. de Ruremonde, 23 k. (5 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle, 37 myr. (83 l. ¾) N. E. de Paris. Long. 24. 10. lat. 50. 55. Cette ville est située près de la Roër. Quelques-uns en font Jules César le fondateur, à cause de la similitude des deux noms: ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est ancienne. Ammien Marcellin en fait mention comme d'une ville située entre Cologne et Reims. Elle a une grande et bonne citadelle, dont les murs épais, bâtis sur pilotis sont à l'abri de la mine. Cette place fut prise en 1610 par Maurice de Nassau; en 1622 par les Espagnols, qui la gardèrent jusqu'à la paix des Pyrénées, et s'en désistèrent ensuite en faveur du duc de Neubourg: et depuis ce temps les électeurs palatins en ont toujours joui jusqu'au moment où elle est tombée au pouvoir des Français.

C'est dans les environs de Juliers que se livra, en l'an 2 (1794), une bataille où le général autrichien Clairfayt éprouva un échec qui décida du sort de toute la rive gauche du Rhin. *Voyez* Belgique. Cette ville est une place de guerre de 3e classe de la 26e division militaire, et la résidence d'un commandant de place, d'un adjudant de 1re classe, d'un sous-directeur des fortifications, de deux capitaines et d'un lieutenant du génie, du 4e et du 5e bataillon de sapeurs, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2126. *Bur. de poste. Rel. de poste aux ch.*

Jullianges, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Malzieu, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Chély, 5 myr. (11 l.) de Mende. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de St.-Chély.

Jullié, b. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Beaujeu, à 29 kil. (6 l. ½) de Villefranche, 5 myriam. (12 l. ⅔) de Lyon, 14 k. (3 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 1026. *Bur. de p.* de Mâcon, dép. de Saone-et-Loire.

Jullienas, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Beaujeu, près de la Mauvaire, à 28 k. (6 l. ¼) de Villefranche, 11 k. (2 l. ¾) de Mâcon, 5 m. (12 l.) de Lyon. *P.* 1096. *Bur. de poste* de Mâcon, dép. de Saone-et-Loire.

Jully, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. d'Ancy-le-Franc, sur un terre, à 24 k. (5 l. ½) de Tonnerre, 5 m. (11 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 554. *Bur. de poste* d'Ancy-le-Franc.

Jully-sur-Arce, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Seine, sur la Sarce, à 4 k. (1 l.) de Bar, 27 k. (6 l.) de Troyes. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Julos, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 16 k. (3 l. ¾) d'Argelès, 13 k. (3 l.) de Tarbes. *P.* 295. *B. de p.* de Lourde.

Julvecourt, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. de Souilly, sur la Couzance, à 9 k. (2 l. ¼) de Clermont, 32 kil. (7 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *P.* 249. *B. de p.* de Clermont.

Jumancourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, à 14 k. (3 l. ⅓) de Chauny, 21 k. (4 l. ¾) de Laon. *Pop.* compr. celle de Tribécourt, 234. *Bur. de poste* de Coucy-le-Château.

Jumeauville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Montfort, 28 k. (6 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 405. *Bur. de p.* de Maulle.

Jumeaux, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, ch.-l. de cant., sur la côte près de l'Allier, à 14 k. (3 l. ¼) d'Issoire, 4 m. (10 l.) de Clermont. *Pop.* 1211. *Bur. de poste* d'Issoire.

Jumeaux (les), village, (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, canton de St.-Loup, à 22 k. (5 l.) de Parthenay, 6 m. (14 l.) de Niort. *Pop.* 400. *Bur. de poste* d'Airvault.

Juméeu (la), riv. (*Loire*), arr. de Roanne, canton de Perreux. Sa source à 8 k. (2 l.) N. E. de Roanne, coule à l'O, et se rend dans la Trambouzan, à 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Roanne.

Jumelière (la), b. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Chemillé, à 23 k. (5 l. ⅓) de St.-Florent, 25 k. (5 l. ⅔) d'Angers. *Pop.* 1163. *Bur. de p.* de Chemillé.

Jumelle, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye, près du ruiss. de Noye, à 20 kilom. (4 l. ½) de Montdidier, 15 kilom. (3 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Petit-Bosquet, 278. *Bur. de poste* d'Amiens.

Jumelles, v. (*Eure*), arrondis. d'Evreux, cant. de St.-André, à 13 k. (3 l.) d'Evreux. *Pop.* 194. *Bur. de poste* d'Evreux.

Jumelles, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Longué, à 8 k. (2 l.) E. de Beaufort, 13 kil. (3 l.) S. de Baugé, 33 kil. (7 l. ½) E. d'Angers. *Pop.* 1450. *Bur. de p.* de Beaufort.

Jumet, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Charleroy, à 2 k. (½ l.) S. de Gosselies, 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Charleroy, 36 kil. (8 l.) E. de Mons. Les fabriques de clous entretiennent la grande population de

Jumet et des environs : on les transporte dans différens ports. Il s'y trouve des mines de houille. *Pop.* compris les dépendances, 5000. *Bur. de poste* de Charleroy.

Jumet, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Bagnères, cant. d'Arreau, comm. de Beyrède, sur la côte, près de la Neste, à 9 kil. (2 l. ¼) de la Barthe, 41 k. (9 l. ¼) de Tarbes. On trouve sur le territoire de ce village des bancs de schiste dur et des masses énormes de petites pierres liées par un gluten; elles sont communément calcaires : c'est une espèce de brèche. Au sud de Jumet, il y a des bancs de schiste qui ne se lève point par feuilles; il est disposé par bancs dont l'inclinaison est contraire à celle qu'on remarque dans les bancs des matieres précédentes. *Pop.* comprise celle de Beyrède, 212. *B. de p.* d'Arreau.

Jumièges, (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Ducler, près de la forêt du Trait, à 11 k. (2 l. ¾) de Caudebec, 20 kilom. (4 l. ½) de Rouen. On y voyoit une abbaye commendataire de Bénédictins, fondée au milieu du septième siècle, sous le règne de Clovis II, par saint Philibert et sa femme sainte Balthide. L'église étoit sous l'invocation de la ste. Vierge. Elle rapportoit à son abbé 30,000 liv. La bibliothèque de cette maison étoit nombreuse et très-riche en manuscrits. On exploite de la tourbe dans les environs. *Pop.* 1694. *Bur. de poste* de Rouen.

Jumigny, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craonne, à 19 kil. (4 l. ¼) de Laon. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Fismes, dép. de la Marne.

Jumilhac-de-Colle, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Champagnac-du-Bel-Air, à 18 kil. (4 l.) de Nontron, 23 k. (5 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 267. *Bur. de p.* de Thiviers.

Jumilhac-le-Grand, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, ch.-l. de canton, à 4 myr. (10 l.) N. E. de Périgueux, 18 k. (4 l.) N. d'Exideuil, 10 k. (2 l. ½) O. de St.-Yrieix. Il y a six forges, dont cinq à haut fourneau. *Pop.* comprise celle de Chalussat, 2759. *B. de p.* de Thiviers.

Jumont, v. (*Nord*). *Voyez* Jeumont.

Junac, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. de Tarascon, sur la Vic-de-Sos, à 7 k. (1 l. ½) de Tarascon. Il y avoit une forge sur la riviere de Vic-de-Sos, mais elle a été détruite. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Tarascon.

Junac (le), ruiss. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Ste.-Croix-de-Volvestre. Sa source, à 13 kil. (3 l.) O. de Ste.-Croix, coule au S. p. O., et se rend dans la Lous, à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Junas, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Sommières, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 20 kil. (4 l. ½) de Nîmes. *Pop.* comprise celle de Gaverne, 580. *B. de p.* de Sommières.

Junay, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Tonnerre, sur la côte, près de l'Armançon, à 3 kil. (¾ de l.) de Tonnerre, 30 k. (6 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 226. *B. de p.* de Tonnerre.

Juncalas, v. (*Hautes-Pyrénées*) arr. d'Argelès, canton de Lourde, sur la Nès, à 20 kil. (4 l. ½) S. E. de Tarbes, 10 kil. (2 l. ½) E. N. E. d'Argelès, 11 kil. (2 l. ¾) O. de Bagnères. *P.* 403. *B. de p.* de Lourde.

Jungenfelden, v. (*Mont-Tonnerre*) arr. de Mayence, canton de Niederholm, près et dépendant de la comm. de Weissenau, à 8 kil. (2 l.) de Niederholm, 11 k. (2 l. ¾) d'Oppenheim, 3 k. (¾ de l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Weissenau et dépendances, 710. *Bur. de poste* de Mayence.

Jungensdorf, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Duren, 9 k. (2 l. ¼) S. de Juliers, 19 k. (4 l. ¾) E. d'Aix-la-Chapelle. *Popul.* 177.

Junghof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Grunstadt, près et dépendant de la comm. d'Altheiningen, à 6 k. (1 l. ½) de Grunstadt, 9 k. (2 l. ¼) de Goelheim, 5 m. (12 l. ½) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Altheiningen et dépend. 437. *Bur. de poste* de Worms.

Jungiensten, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Betzdorff, sur la Linsterbac, à 8 kil. (2 l.) E. N. E. de Bofferdingen, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Mensdorff, 14 kilom. (3 l. ½) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 568. *B. de p.* de Luxembourg.

Junhac, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Montsalvy, sur la côte, près de l'Osé, riv., à 24 k. (5 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 1077. *B. de poste* d'Aurillac.

Juniers (les), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Catus, à 19 kilom. (4 l. ½) de Cahors. *Pop.* 589. *Bur. de p.* de Cahors.

Junimond, v. (*Ain*). *Voyez* Ynnimond.

Juniville, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, ch.-l. de cant., sur la Retourne, à 11 kil. (2 l. ¾) S. de Réthel, 5 m. (10 l. ¾) S. O. de Mézières, 23 k. (5 l. ¼) O. de Vouziers. Il s'y fabrique des étamines, burats et buratines. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Réthel.

Junkersdorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden, à 5 kil. (1 l. ¼) O. de Cologne, 10 kilom. (2 l. ½) N. de Brühl, 5 m. (11 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 151.

Junstersdorf, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim. *Populat.* 164.

Jupille, v. (*Ourthe*), arrond. et cant. de Liége, à 4 kil. (1 l.) N. O. de Fleron, 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Daelhem, 4 kilom. (1 l.) E. de Liége. On y trouve des mines de houille. *Pop.* 1764. *Bur. de poste* de Liége.

Jupille, v. (*Sambre-et-Meuse*) arr. de Marche, cant. de la Roche, sur l'Ourthe, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de la Roche, 15 kil. (3 l. ½) E. de Marche, 5 m. (12 l. ½) E. S. E. de Namur. *P.* 244. *B. de p.* de Marche.

Jupilles, v. (*Sarthe*), arrond. de St.-Calais, cant. de Château-du-Loir, près de la forêt de Bersay, à 10 kil. (2 l.) de Château-du-Loir, 29 kil. (6 l. ½) du Mans. *Pop.* 1184. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Jupreelle, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Glons, à 10 kilom. (2 l. ½) O. d'Hermalle, 13 k. (3 l.) O. S. O. de Vise, 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Liége. *Pop.* 313. *Bur. de poste* de Liége.

JURA.

Ce département prend son nom d'une des chaines des montagnes qui sont à l'E. de la France, et qui s'étendent des Alpes de Suisse aux Vosges. Il renferme la partie du S. E. de la ci-devant Franche-Comté.

Ses bornes sont au N. le département de la Haute-Saone, au N. E. celui du Doubs, à l'E. le mont Jura, au S. le département de l'Ain, à l'O. celui de Saone-et-Loire, au N. O. celui de la Côte-d'Or.

La superficie de ce département est d'environ 986.2 j6 arpens carrés, ou 503,364 hectares; sa population est de 289,865. Il est composé de sept cent vingt-cinq communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-deux cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à Lons-le-Saunier. *Dole*, *Poligny* et *St.-Claude* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans

Digitized by Google

l'archevêché de *Besançon*, et dépend de la 6e division militaire, dont le commandant réside à Besançon : il est du ressort du tribunal d'appel séant à Besançon, département du Doubs, et dans la 19e conservation forestière.

Les principales rivières, sont :

Le *Doubs*, dont il est parlé au département du Doubs.

La *Louve*, qui commence dans le Jura, coule à l'O. et se rend dans le Doubs au S. de Dole.

L'*Ain*, dont il est parlé au département de ce nom.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont : Ain, Bienne, Brenne, Clause, Cuisance, Drouenne, Furieuse, Glantine, Grosanne, Langillon, Seille, Serpentine, Surand, Tanche, Vaille, Valouze, Valserine.

Montagnes. Foremont ou Crête de la Cèra, Leutte, Mont-Poupel.

Forêts. Arbois, Chamoys, Chasne-Morceau, Chaux, Fresse, Château-de-Joux, Joux, Lesines, Moidon, Mont, Poligny, Rasson, Serre, St.-Maurice.

Productions. Les principales sont les excellens vins d'Arbois, et les sels qui se tirent des sources que l'on exploite en différens lieux, sur-tout dans la forêt de Chaux, du côté de Salins ; on y a construit des bâtimens magnifiques pour la fabrication de ce sel. Indépendamment des montagnes du Jura, il y a des plaines fertiles en blé, chanvre, fruits, vin, laine, bois, bestiaux, mines de fer, de plomb et de houille ; carrières de plâtre et de kaolin, etc.

Industrie. Outre les produits considérables en blé, vin, chanvre, fruits, bestiaux, bois, etc., on y compte un grand nombre de manufactures où l'on fabrique du fer et toutes sortes d'armes. Il y a fabrique d'horlogerie, de clouterie et clous d'épingles, une platinerie, beaucoup de forges, tréfileries, fabrique de baïonnettes, de sulfate de cuivre, martinets, papeteries, toileries, filatures de coton, grosse draperie, teinturerie, ouvrages au tour, cuillers en bois et en buis, seaux et cuviers en sapin, boites en sapin, balles à emballages, etc. etc. (*Voyez* les principales villes énoncées ci-dessus).

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Aune de Provins, 0.8281.
— de Poligny, 1.208.
Pied ancien de Bourgogne, 0.3312.
— dit le comte, 0.3581.
Toise le comte, 2.506.
Perche courante, 3.1466.

Mesures agraires; valeur en ares.

Perche carrée, 0.0998.
Journal de 360 perches carrées, 35.64.
Ouvrée, 4.43.
Mesure, 5.93.
Arpent de 440 perches carrées (canton de Rahon), 43.54.
— de 100 perches, à 22 pieds (eaux et forêts), 51.079.

Nota. Le journal est le même pour les terres, les vignes et les prés ; dans ce dernier cas il prend le nom de *Soiture* : il se divise en 8 ouvrées et en 6 mesures.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Antoine *Brun*, jurisconsulte ; né à Dole en 1600, mort à la Haye en 1654. On a de lui diverses pièces de vers. — Gabriel *Chapuis*, romancier ; né à Nozeroy, mort vers 1611. On a de lui : *Discours politiques et militaires*, in-8°, 1593 ; *Amadis des Gaules*, 24 vol., etc. etc. — Joseph *Chevassu*, curé de Rousses, vertueux, et bon prédicateur ; né à Nozeroy, mort à St.-Claude en 1752. On a de lui : *Méditations ecclésiastiques*, 1764, 6 vol. *in*-12, etc. — Jacques *Coittier*, médecin de Louis XI ; né à Poligny. — *Darçon*, général, membre du Sénat conservateur, officier distingué dans le génie, inventeur des batteries flottantes employées à Gibraltar ; mort en l'an 8 (1799). — Jean *le Jeune*, oratorien, prédicateur célèbre ; né à Poligny en 1592, mort à Limoges le 17 août 1672. On a de lui : *Sermons* en 12 vol. ; *Traduction du Traité de la vérité et de la religion*, vol. *in*-12. — François, baron de *l'Isola*, auteur politique ; né à Salins en 1613, mort en 1677. Il entra au service de l'empereur en 1639, et lui fut utile par ses négociations et par ses écrits. On a de lui : *Le Bouclier d'Etat et de Justice ; Lettres et Mémoires*, in-12. — Joseph Thoulier d'*Olivet*, jésuite, homme de lettres, historien exact, bon grammairien et traducteur élégant ; né à Salins en 1682, mort le 8 octobre 1768. On a de lui : *Entretiens de Cicéron sur la nature des dieux*, traduits en français, 1765, 2 vol. *in*-12 ; *Histoire de l'Académie française*, in-12 ; *Remarques sur Racine*, etc. etc.

JURA, fameuse chaîne de montagnes (*Léman*), arr. de Genève. Elle tient une étendue de 10 m. (22 l.) O., finit près le fort de l'Ecluse, proche du Rhône, à 9 m. (20 l.) S. de Gex.

JURA, haute montagne qui sépare la France de la Suisse (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, à 23 k. (5 l. ¼) S. de Pontarlier, 6 m. (14 l.) S. S. E. de Besançon, la source du Doubs est au pied.

JURA (LE MONT), (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Gex et de Collonges. Il commence près le fort de l'Ecluse, et s'étend au N. jusqu'au dessus de Gex, à 4 k. (1 l.) N. ; il a 33 kil. (7 l. ½) de long du S. au N. ; il se nomme aussi le grand Credo qui est au S., et les Faucilles qui sont au N.

JURANÇON, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. ouest de Pau, près le gave de Pau, à 2 k. (½ l.) de Pau. On y récolte de bons vins, connus sous le nom de *Jurançon*, dont on fait commerce. *P.* 1647. *B. de p.* de Pau.

JURANVILLE, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, à 7 k. (1 l. ¾) de Bois-Commun, 4 m. (10 l. ½) d'Orléans. Le territoire est assez fertile en grains, vins et safran ; mais on y récolte peu de fruits. A 2 kil. (½ l.) du village est un vieux château que l'on appelle la *Motte-Bastille*. *Pop.* 649. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

JURBISE, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) O. p. N. de Roeulx, 8 k. (2 l.) N. p. O. de Mons. *P.* 464. *Bur. de poste* de Mons.

JURÉ, v. (*Loire*), arrond. de Roanne, cant. de St.-Just-en-Chevalet, près de l'Aix, ruisseau, à 22 k. (5 l.) de Roanne, 30 k. (6 l. ¾) de Feurs. *Popul.* 540. *Bur. de poste* de Roanne.

JURENS, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthès, comm. de St.-Médard, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 31 k. (7 l.) de Pau. *Pop.* comprise celle de St.-Médard et dépend. 581. *Bur. de poste* d'Orthez.

Jurés. Sous la monarchie, c'étoient des marchands ou artisans élus à la pluralité des voix pour avoir soin des affaires du corps ou de la communauté. On les choisissoit parmi les anciens. Ils présidoient aux assemblées, faisoient recevoir les apprentis et les maîtres, veilloient au maintien des statuts et règlemens ; mais ils n'avoient aucune juridiction, et ne pouvoient même faire de procès-verbal.

Juridiction. Sous la monarchie, le prince et les cours souveraines pouvoient distraire de la justice naturelle. En matière criminelle, l'appel alloit toujours au parlement. Au civil, les parties, même d'un commun accord, ne pouvoient franchir aucun des degrés établis. Dans la juridiction ecclésiastique il y avoit quatre degrés : l'official de l'évêque, l'official du métropolitain, le primat, et le pape.

Juridiction du premier chirurgien du roi. Elle consistoit dans le droit d'inspection sur les chirurgiens, sages-femmes, barbiers-perruquiers, et baigneurs-étuvistes. Il exerçoit cette juridiction par des lieutenans choisis dans les communautés mêmes. Les lieutenans étoient exempts de logement de gens de guerre, de guet et garde, collecte, tutelle, curatelle, et autres charges de ville et publiques. Le premier chirurgien avoit le titre de *conseiller d'Etat* ; son traitement étoit de 30 mille liv.

Juridictions de Prud'hommes-Pêcheurs. Sous la République, il y a dans chacun des ports de Mar-

Digitized by Google

seille, Cassis, Bage, Leucate, Martigues, St.-Laurent-de-la-Salenque, Nice, Villefranche, Menton, Collioure et Seyne, une juridiction de prud'hommes-pêcheurs. Chaque juridiction a pour arrondissement toute l'étendue du syndicat maritime dont la commune est chef-lieu. Les patrons-pêcheurs des communes dépendantes de ce syndicat concourent avec ceux du chef-lieu à la nomination et élection aux places de prud'hommes-pêcheurs, et il règne entre eux égalité de droits, de charges et d'obligations. Toutes ces juridictions sont formées et procèdent suivant les lois, statuts, règlemens, et usages de celle de Marseille. Sous la monarchie il y avoit aussi des juridictions de prud'hommes-pêcheurs.

Jurieu, v. (*Loire*), arrond. de St.-Etienne, cant. de Rive-de-Gier, commune de Pavesin, à 10 kilom. (2 l. ½) de St.-Chamond, 5 kil. (1 l. ¼) de Rive-de-Gier, 20 kil. (4 l. ½) de St.-Etienne. *Pop.* comprise celle de Pavesin, 1019. *Bur. de poste* de St.-Chamond.

Jurignac, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Blanzac, à 20 k. (4 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 497. *Bur. de poste* de Blanzac.

Jurol (la), rivière (*Cantal*), arr. et cant. sud de St.-Flour. Sa source près de Paulhac, à 15 kilom. (3 l. ½) O. de St.-Flour, coule au S. E., et se rend dans la Trueyne, à 8 k. (2 l.) S. de St.-Flour.

Jurques, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. d'Aulnay, à 22 kilom. (5 l.) de Vire, 33 k. (7 l. ½) de Caen. *P.* 880. *B. de p.* d'Aulnay.

Jurvielle, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon, sur la Sode, à 38 kil. (8 l. ½) de St.-Gaudens, 10 m. (26 l. ½) de Toulouse. *P.* 142. *Bur. de p.* de Bagnères-de-Luchon.

Jury (*Directeur du*). Le directeur du jury est constitué entre le prévenu et le substitut du commissaire du gouvernement, près le tribunal criminel. Dans les vingt-quatre heures du dépôt d'un prévenu dans la maison d'arrêt, le directeur du jury doit en être averti par le substitut, qui lui adresse en même temps les pièces de l'affaire. Il doit en prendre communication dans le plus bref délai. Il appelle les témoins indiqués et les entend séparément, et hors la présence du prévenu. Il recueille et constate tous les autres genres de preuves autorisés par la loi. Quand il le juge à propos, il peut, ou se transporter sur les lieux, ou charger les juges-de-paix, les officiers de gendarmerie de tout acte de procédure ou d'instruction pour lequel il ne croiroit pas son déplacement nécessaire. Ses actes doivent être revêtus des conclusions du substitut du commissaire. Quand il trouve l'affaire suffisamment instruite, il en ordonne la communication au substitut, qui, dans les trois jours, est tenu de donner ses réquisitions; ensuite il rend une ordonnance par laquelle, selon les cas, la nature, la gravité des preuves, il met le prévenu en liberté, ou le renvoie, soit devant le tribunal de simple police, soit devant celui de la police correctionnelle, ou devant le jury d'accusation. C'est ici le premier degré de juridiction. Il est confié au seul directeur du jury, qui juge préalablement les questions de forme et de compétence.

Cependant, quand le substitut du commissaire n'est pas de son avis, le tribunal d'arrondissement devient alors le premier juge, et si, par ce premier jugement, la contestation n'est pas terminée, le tribunal criminel, et même le tribunal de cassation statuent définitivement sur ces questions. Quand il y a lieu au renvoi devant le jury d'accusation, le directeur du jury lui présente l'affaire, lui fait lecture en présence du substitut qui a dressé l'acte d'accusation, tant de cette pièce que des autres de la procédure. Ensuite il se retire pour laisser délibérer secrètement le jury. La délibération terminée, il vient en recueillir le résultat, d'après lequel il rend l'ordonnance de mise en liberté, ou de tradition au tribunal, et charge de leur exécution le substitut du commissaire.

Jury *ou* Gery, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, près la forêt de Cunexy, à 6 k. (1 l. ½) de Metz. *P.* 141. *B. de p.* de Metz.

Jusaine, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Ferrières, près de l'Aisne, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Ferrières, 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Durbuy, 32 k. (7 l. ¼) S. de Liége. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de Marche, dép. de Sambre-et-Meuse.

Jusaux, v. (*Landes*). *V.* Bahus.

Jusclan, village (*Gard*). *Voyez* Chusclan.

Juscourt, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Heiltz-le-Maurupt, sur la Chée, à 15 kilom. (3 l. ½) de Vitry, 36 k. (8 l.) de Châlons. *Pop.* compr. celle de Gaincourt, 163. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Juseret, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Sibret, commune de Bercheux, à 29 k. (6 l. ½) d'Arlon, 8 k. (2 l.) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle de Bercheux, 203. *Bur. de poste* d'Arlon.

Juses, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Revel, à 16 kil. (3 l. ¾) de ce lieu, 33 kil. (7 l. ½) de Toulouse. *P.* 236. *Bur. de p.* de Villefranche.

Jusix, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, canton de Meilhan, sur la Garonne, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de la Réole, 2 k. (½ l.) N. E. de Meilhan, 8 k. (2 l.) N. O. de Marmande. *Pop.* .... *Bur. de poste* de la Réole, dép. de la Gironde.

Juson, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Louvie-Juson.

Jussac, v. (*Cantal*), arr. et cant. sud d'Aurillac, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville. *P.* 1252. *B. de p.* d'Aurillac.

Jussarupt, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Corcieux, à 5 kil. (1 l. ¼) de Bruyères, 23 k. (5 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 437. *Bur. de poste* de Bruyères.

Jussas, v. (*Charente-inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de Montendre, à 8 k. (2 l.) de Montlieu, 6 myr. (13 l.) de Saintes. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Montendre.

Jussat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Saint-Amant-Tallende, commune de Chanonat, à 8 k. (2 l.) de Clermont, *Pop.* compr. celle de Chanonat, 1172. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Jussat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Randan, à 22 k. (5 l.) de Riom, 32 k. (7 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 234. *Bur. de poste* d'Aigue-Perse.

Jussay, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. et comm. d'Herbault, à 14 k. (3 l. ½) de Blois. *Pop.* comprise celle d'Herbault. 569. *Bur. de poste* de Blois.

Jussecorps, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Prahecq, à 13 kilom. (3 l.) de Niort. Il y a des vignes qui fournissent de très-bons vins rouges et blancs. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Niort.

Jussèle (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Pau. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. O. de Pau, coule au N., et se rend dans les hies, à 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de sa source.

Digitized by Google

Jussey, ville (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, et ch.-l. de cant., près du confluent de l'Amance, dans la Saone, à 30 k. (6 l. ¾) N. O. de Vésoul, 18 kil. (4 l.) S. E. de Bourbonne, 36 kil. (8 l.) O. de Luxeuil, 32 myr. (73 l.) S. E. de Paris. Cette ville est située dans les montagnes, près la rivière d'Amance. Il y avoit un prieuré commendataire dépendant de l'abbaye de Luxeuil, qui étoit à la nomination du pape. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2738. *Bur. de poste.*

Jussy, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de St.-Simon, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Quentin, 33 kilom. (7 l. ½) de Laon. On y exploite quelques terres végétales pyriteuses et d'autres qui sont vitrioliques. *P.* 939. *B. de p.* de Ham, dép. de la Somme.

Jussy, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Baugy, à 22 k. (5 l.) de Bourges. *Pop.* 513. *Bur. de poste* de Dun-sur-Auron.

Jussy, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de St.-Julien, comm. de Beaumont, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. O. de cet endroit, 27 kilom. (6 l.) O. S. O. de Bonne, 20 kil. (4 l. ½) S. de Genève. Le ci-devant canton de Jussy, environné par le Chablais, renferme trois villages et quelques hameaux. Jussy est grand, dans une situation assez agréable; le sol n'y est pas également fertile: on y voit un bois fort étendu, des champs, des prairies et quelques vignes; il manque d'eau courante. Un châtelain, nommé par le petit conseil, et choisi parmi les membres du grand, étoit juge de ce district; il siégeoit trois ans: on appeloit de ses sentences aux tribunaux de la ville. *Pop.* comprise celle de Beaumont et dépend. 471. *B. de p.* de Genève.

Jussy, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Gorze, à 7 k. (1 l. ⅔) de Metz. *P.* 243. *B. de p.* de Metz.

Jussy, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Coulanges-la-Vineuse, à 8 kil. (2 l.) d'Auxerre. *Pop.* 495. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Jussy-le-Chaudrier, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Sancergues, à 23 k. (5 l. ⅔) de Saucerre, 41 k. (9 l. ⅓) de Bourges. *Pop.* 626. *Bur. de p.* de la Charité, dép. de la Nièvre.

Jussy-l'Évêque, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, à 9 k. (2 l. ¼) E. d'Annemasse, 5 kil. (1 l. ¼) N. de Bonne, 19 k. (4 l. ¼) E. p. S. de Genève. *Pop.* 997. *Bur. de poste* de Genève.

Jussy-sur-Peas, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Regnier, à 4 k. (1 l.) S. de Regnier, 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. d'Arbusigny, 20 k. (4 l. ½) S. S. E. de Genève. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de Bonneville.

Justaret, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Muret, commune de Pin, sur l'Arriège, à 6 k. (1 l. ½) de Muret, 14 k. (3 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de Pin, 247. *Bur. de poste* de Muret.

Justaus, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. d'Argelès, cant. de Lourde, comm. de St.-Créat, à 5 k. (1 l. ¼) de Lourde, 10 kil. (2 l. ½) d'Argelès. *P.* compr. celle de St.-Créat, 92. *Bur. de poste* de Lourde.

Juste (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Lus. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Lus, coule au N. N. O., traverse le lac de la Glaire, et se rend dans l'Escoubons, à 7 k. (1 l. ⅔) N. N. O. de sa source, 2 k. (½ l.) O. p. S. de Barrège.

Justemont, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Thionville, commune de Beuvange, à 13 k. (3 l.) de Briey, 18 kil. (4 l.) de Metz. *Pop.* compr. celle de Beuvange, 403. *Bur. de poste* de Thionville.

Justepie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, commune d'Orgeval, à 4 k. (1 l.) de Poissy, 16 k. (3 l. ¾) de Versailles. *Popul.* comprise celles d'Orgeval et dépend. 1375. *Bur. de p.* de Poissy.

Justian, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Valence, sur la Losse, à 18 kil. (4 l.) de Condom, 29 k. (6 l. ½) d'Auch. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Justice (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de Bréval, à 14 k. (3 l. ¼) de Mantes, 9 k. (2 l. ¼) de Bonnières. *Pop.* compr. celle de Bréval et dépend. 563. *B. de p.* de Mantes.

Justice de paix. Sous la république, il y en a une dans chaque chef-lieu de département, d'arrondissement communal et de canton. Un certain nombre de villes en ont plusieurs.

Justice royale : Châtelet. Sous la monarchie, c'étoit une justice ordinaire de la capitale du royaume, établie dans la forteresse que Jules César avoit fait construire après la conquête des Gaules. Le châtelet réunissoit plusieurs juridictions, la prévôté, la vicomté, le bailliage, et le présidial. Voici quels en étoient les officiers: le prévôt de Paris, ses lieutenans civil, général de police, criminel, deux lieutenans particuliers, soixante-quatre conseillers, dont un seul conseiller clerc, quatre avocats du roi, un procureur du roi, huit substituts, un greffier en chef, cent treize notaires, quarante-huit commissaires, deux cent trente-six procureurs, cent-vingt huissiers-priseurs, faisoient partie de cette juridiction. Les avocats au parlement, banquiers expéditionnaires en cour de Rome, les agens de change, les experts et greffiers des bâtimens prêtoient serment devant le lieutenant civil. Le prévôt de Paris assistoit aux audiences quand il le trouvoit convenable, et y tenoit la première place; mais ce n'étoit pas lui qui prononçoit les jugemens. Les bailliages de Montlhéry, Montlignon, St.-Germain-en-Laye, Corbeil, Gournay, Torcy, Brie-Comte-Robert, Poissy, Triel, Chaillot ressortissoient au châtelet. On appeloit de ses sentences au parlement. Cette compagnie avoit rang aux cérémonies et assemblées publiques immédiatement après les cours souveraines. Les lieutenans et le procureur du roi y portoient la robe rouge; ces magistrats avoient leurs entrées à tous les spectacles. Tout ce qui concernoit les arts et métiers regardoit spécialement le procureur du roi. La haute police, pendant les vacances du parlement, appartenoit au châtelet. Les officiers qui composoient ce tribunal étoient exempts de tutelle, curatelle, tailles, logemens de gens de guerre. Ils avoient la noblesse personnelle au bout de vingt ans d'exercice, et transmissible à leurs enfans par mort pendant les vingt années suivantes, ou par retraite après quarante ans révolus. Les charges de conseillers s'achetoient trente-deux mille liv. Le plus ancien étoit M. Fossoyeux; le dernier reçu, M. Boivin de Blancmur. Procureur et avocats du roi, MM. Deflandre de Brunville, le Pelletier des Forts, de Boynes, Hue de Miroménil, Dupré de St.-Maur. Voyez *Prévôt de Paris*, *Lieutenant civil*, *Lieutenant général de police*, *Lieutenant particulier*, *Lieutenant criminel.*

Justice seigneuriale. Sous la monarchie, c'étoit un droit attaché à certains fiefs, et que le possesseur exerçoit par les hommes de loi qu'il avoit commis à cet effet. Les seigneurs n'en jouissoient pas tous au même degré. On distinguoit trois justices seigneuriales, hautes, moyennes et basses.

Digitized by Google

les deux premières, en matière civile, connoissoient de toutes les causes réelles, personnelles et mixtes, et des droits et devoirs dus au seigneur, avec pouvoir de condamner les sujets en l'amende portée par la coutume. Mais il y avoit cette différence, que dans la moyenne on ne pouvoit faire d'adjudication par décret. En matière criminelle, le haut justicier pouvoit condamner à toutes peines afflictives, même à mort. Les sentences n'étoient mises à exécution qu'après avoir été confirmées par le parlement. Les attributions du moyen justicier varioient suivant les coutumes. La plupart ne lui donnoient que la connoissance des délits punissables par une amende de 60 sous parisis au plus. Ni l'une ni l'autre de ces justices n'avoient le droit de s'occuper des cas royaux; dans les matières criminelles, l'assistance de deux gradués étoit nécessaire.

Le bas-justicier connoissoit des cens et rentes, et autres droits dus au seigneur, de toutes matières personnelles entre ses sujets jusqu'à la somme de 60 sous parisis, du dégât fait par les animaux, des injures légères. Il pouvoit faire arrêter les délinquans, à la charge, aussitôt après la capture, de les traduire devant le haut-justicier, et de lui remettre l'information. Il n'étoit pas nécessaire que les juges des seigneurs fussent gradués. Ils prêtoient serment entre les mains du seigneur. Commis par lui, ils étoient révocables à sa volonté. Les seigneurs n'étoient tenus que des frais d'information. Le roi étoit chargé de toutes les autres dépenses; elles se montoient à environ deux millions 400 mille livres.

Justine, v. (*Ardennes*), arrond. de Réthel, cant. de Novion-Porcien, près de la Vaux, à 9 k. (2 l. ¼) de Réthel, 34 kil. (7 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 294. *B. de p.* de Réthel.

Justiniac, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Saverdun, à 34 k. (7 l. ¾) de Mirepoix, 42 k. (9 l. ¼) de Tarascon. *Popul.* 140. *Bur. de poste* de Saverdun.

Jutigny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, canton de Donnemarie, commune de Paroy, près de la Vouzie, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Donnemarie, 42 kilom. (9 l. ½) de Melun. *Populat.* comprise celle de Paroy, 315. *B. de p.* de Donnemarie.

Jutiningb, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, canton et commune de Taninges, à 13 kilom. (3 l.) de Cluses, 20 k. (4 l. ½) de Bonneville. *Popul.* comprise celle de Taninges, 2473. *Bur. de poste* de Cluses.

Jutos (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, canton d'Aramits. Sa source, à 10 kilom. (2 l. ½) O. p. S. d'Oléron, coule à l'E. N. E., et se rend dans le Vert, à 7 k. (1 l. ⅔) de sa source.

Jutz (Haut et Bas), v. (*Moselle*). *Voyez* Yutz.

Juvaincourt, v. (*Vosges*). *Voy.* Jevaincourt.

Juvanzé, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Vandœuvres, sur l'Aube, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Bar, 34 kil. (7 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 62. *Bur. de poste* de Brienne.

Juvardeil, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, canton de Châteauneuf, sur la Sarthe, à 3 k. (⅔ de l.) de Châteauneuf, 21 kilom. (4 l. ⅔) d'Angers. *Pop.* 1130. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Juvelise, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton de Vic, à 11 k. (2 l. ¾) de Château-Salins, 36 k. (8 l.) de Nancy. *Populat.* 322. *Bur. de poste* de Moyenvic.

Juvincourt, v. (*Aube*), arr. et canton de Bar-sur-Aube, près de l'Aube, à 14 kil. (3 l. ⅓) de Bar, 6 m. (13 l.) de Troyes. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Clairvaux.

Juvignac, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Montpellier, sur la Mosson, à 4 k. (1 l.) de Montpellier. *P.* 105. *Bur. de poste* de Montpellier.

Juvigné, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, canton de Chalans, à 27 k. (6 l.) N. O. de Laval, 9 kil. (2 l. ¼) S. O. d'Ernée, 18 k. (4 l.) N. E. de Vitré. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 2586. *Bur. de poste* d'Ernée.

Juvignies, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Nivillé, à 9 k. (2 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 371. *Bur. de poste* de Beauvais.

Juvigny, v. (*Aisne*), arrond. et cant. de Soissons, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 25 k. (5 l. ¾) de Laon. *Pop.* 314. *Bur. de poste* de Soissons.

Juvigny, v. (*Calvados*), arr. de Caen, canton de Tilly-sur-Seulles, sur la côte, près du Calichon, ruisseau, à 19 k. (4 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 119. *B. de p.* de Tilly-sur-Seulles.

Juvigny, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, à 8 k. (2 l.) E. p. S. d'Annemasse, 2 k. (½ l.) N. de Bonne, 20 kilom. (5 l. ½) E. S. E. de Genève. *P.* 287. *Bur. de poste* de Genève.

Juvigny, bourg (*Manche*), arr. de Mortain, ch.-l. de canton, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Mortain, 25 kil. (5 l. ¾) E. d'Avranches, 20 kilom. (4 l. ½) S. O. de Vire. *Pop.* 670. *Bur. de poste* de Mortain.

Juvigny, v. (*Marne*), arr. et canton de Châlons, sur la Nonc Fosse, à 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Châlons, 31 kil. (7 l.) S. S. E. de Reims, 16 kilom. (3 l. ¾) E. S. E. d'Avenay. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Juvigny, v. (*Meuse*), arrond. et canton de Montmédy, sur le Loizon, à 5 k. (1 l. ⅓) de Montmédy, 8 m. (17 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. *P.* 510. *Bur. de poste* de Stenay.

Juvigny, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. d'Ancerville, à 20 k. (4 l. ½) de Bar. *Popul.* 250. *Bur. de poste* de St.-Dizier, dép. de la Haute-Marne.

Juvigny, bourg (*Orne*), arr. de Domfront, ch.-l. de canton, à 10 k. (2 l. ½) de Domfront, 4 m. (10 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de Domfront.

Juvigny-sur-Orne, v. (*Orne*), arr. et cant. d'Argentan, à 3 kilom. (¾ de l.) de cette ville, 35 k. (7 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 168. *Bur. de poste* d'Alençon.

Juvilie, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, canton de Noméry, à 16 k. (3 l. ¾) de Château-Salins, 30 kil. (6 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Juvinas, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Antraigues, à 25 k. (5 l. ¾) de Privas. Il y a un moulin à farine. *Populat.* comprise celle de la Bastide, 1100. *Bureau de poste* d'Aubenas.

Juvincourt, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, canton de Neufchâtel, près de la Miette, à 24 kil. (5 l. ½) de Laon. *Pop.* comp. celle de Damary, 534. *Bur. de poste* de Reims, dép. de la Marne.

Juvisy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton de Longjumeau, sur l'Orge, près de la Seine, à 11 k. (2 l. ⅔) de Corbeil, 23 k. (5 l. ¼) de Versailles. Ce village a un château d'une construction ancienne : le parc, fermé par la rivière d'Orge, et planté d'après les dessins de le Nôtre, rend ce séjour très-agréable. En 1727, Juvisy étoit d'un accès difficile; mais on en a transporté le grand chemin à peu de distance, et on a construit dans la vallée, au fond de laquelle passe la rivière d'Orge, un double

Digitized by Google

pont : c'est aujourd'hui une des plus belles routes de la France. Il y avoit à Juvisy, en 1351, une riche infirmerie ; on étoit obligé d'y recevoir les malades de dix paroisses. *Populat.* 404. *Bureau de poste* de Fromenteau.

Juvrecourt, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton de Vic, à 9 k. (2 l. ¼) de Château-Salins, 29 k. (6 l. ½) de Nancy. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Moyenvic.

Juxey, v. (*Vosges*). *Voyez* Jeuxey.

Juxue, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton d'Iholdy, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Palais, 5 m. (12 l. ¼) de Pau. Il y a des couches d'ardoise marneuse dans le territoire de ce village. *P.* 793. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Juzancourt, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, canton d'Asfeld, près de l'Aisne, à 18 k. (4 l.) de Réthel, 5 m. (12 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Réthel.

Juzanvigny, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, canton de Soulaines, près de la Brévone, à 22 k. (5 l.) de Bar, 40 k. (9 l.) de Troyes. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Brienne.

Juzennecourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, ch.-l. de canton, sur la Blaise, à 13 kil. (3 l.) N. O. de Chaumont, 31 kil. (7 l.) S. de Joinville, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Clairvaux. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Chaumont. *Rel. de poste aux chev.*

Juzet-de-Luchon, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, près de la Pique, à 34 k. (7 l. ¾) de St.-Gaudens, 12 myriam. (26 l. ¼) de Toulouse. Près de ce village, sur la rive droite de la rivière de la Pique, il y a un filon de quartz, tenant de la mine de cobalt, situé au pied de la montagne nommée *Chédau*, presqu'au niveau du torrent. Cette mine de cobalt, d'une qualité supérieure, est très-propre à être employée sur les porcelaines et faïences. On ramasse aussi du quartz abondant, dans un ruisseau qui, dans les fontes de neiges, se change souvent en un petit torrent, et forme une cascade d'environ 32 mèt. (16 t.) de hauteur. *P.* 297. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Juzet-d'Izaut, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect, près de l'Op, à 14 kilom. (3 l. ¼) de St.-Gaudens, 14 kilom. (3 l. ¼) de Toulouse. Dans le bois de la Gouache, il y a une mine de fer, avec pyrite martiale, qui a été exploitée vers l'année 1726 : elle paroit avoir été abandonnée, à cause de la grande abondance de la pyrite martiale. *Pop.* 572. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Juziers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Limay, près de la Seine, à 9 k. (2 l. ¼) de Mantes, 29 kilom. (6 l. ¼) de Versailles. Il y a six pressoirs pour les vins et cidres que l'on y récolte. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Meulan.

Juzurieux, v. (*Ain*), arrond. de Belley, canton de Poncin, sur la Rie, ruisseau, à 9 k. (2 l. ¼) de S.-Rambert, 23 kilom. (5 l. ¼) de Bourg. *P.* 1263. *B. de p.* de Cerdon.

K

Kachweilerhof, (*Mont-Tonn.*) *Voyez* Nachweilerhof.

Kackert, ham. (*Forêts*), arr. et cant. sud de Luxembourg, commune de Conteren, à 8 k. (2 l.) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Conteren et dép. 702. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Kadorf, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, canton de Brühl, près de la commune d'Hemmerich, dont elle dépend. *Pop.* comp. celle d'Hemmerich, 818. *Bur. de poste* de Cologne.

Kadsant, île (*Escaut*). *Voyez* Cadsant.

Kælbersteig, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Mayence, cant. d'Oppenheim, commune de Ruddelsheim, près du Rhin, à 3 kilom. (¾ de l.) d'Oppenheim, 18 kilom. (4 l.) d'Odernheim, 20 k. (4 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Ruddelsheim et dép. 186. *Bur. de p.* de Worms.

Kaesbeeck (le), ruisseau (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Maëstricht, canton de Bilsen. Il prend sa source dans plusieurs étangs, à 3 kilom. (¾ de l.) N. de Munster-Bilsen, coule au S., puis au N. O., entre dans l'arr. d'Hasselt, va à l'O. N. O. se rendre dans l'Oude-Demer, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. d'Hasselt. Il a 8 k. (2 l.) de cours.

Kæshofen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton d'Hombourg, à 3 k. (¾ de l.) E. d'Hombourg, 7 l. (1 l. ¾) N. de Deux-Ponts, 9 myr. (20 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Kahlbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, canton d'Obermoschel, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. d'Obermoschel, 3 k. (¾ de l.) E. de Meissenheim, 5 m. (10 l. ¾) S. O. de Mayence. *Popul.* 265. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Kahlbackerhof, forge (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton de Winweiler, près et dép. de la commune d'Hochstein, à 2 k. (½ l.) de Winweiler, 16 k. (3 l. ¾) de Kaiserslautern, 5 m. (11 l. ½) de Mayence.

Kahlenberg, v. (*Mont-Tonn.*), arrond. de Deux-Ponts, canton de Medelsheim, comm. de Breitfurth, à 5 k. (1 l. ¼) de Medelsheim, 9 kil. (2 l. ¼) de Deux-Ponts, 11 kilom. (2 l. ¾) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Breitfurth et dépend. 391. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Kahlenbergerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Alzey, commune de Niederwieser, à 6 k. (1 l. ½) d'Alzey, 6 k. (1 l. ½) de Kirchheim, 34 kil. (7 l. ¾) de Mayence. *Popul.* comprise celle de Niederwieser, 337. *Bur. de poste* de Worms.

Kahler, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Bascharage, sur la Kahlerbach, à 3 k. (¾ de l.) S. de Stenford, 8 kilom. (2 l.) S. E. d'Arlon, 18 k. (4 l.) O. de Luxembourg. *Pop.*.... *Bur. de p.* d'Arlon.

Kahlerbach (la), riv. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon. Sa source, à 7 kil. (1 l. ¾) E. p. S. de Rebange, coule au N., puis à l'E. N. E., retourne au N., puis au N. O., passe à Stenford, prend le nom d'Eischen, va à l'E. N. E. en serpentant, passe à Mersch, se réunit à la Mamert et à l'Elfe, qui montant au N. vont se rendre ensemble dans l'Attert, qui prend ensuite le nom d'Alzette. Elle a 5 m. (10 l. ¾) d'un cours très-tortueux.

Kahlforst, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. et commune d'Obermoschel, à 7 k. (1 l. ¾) de Creutznach, 8 k. (2 l.) de Meissenheim, 42 k. (9 l. ½) de Mayence.

Digitized by Google

Pop. comprise celle d'Obermoschel, 670. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

KAIDENBOURG, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Lauterbourg, commune de Siégen, à 11 k. (2 l. $\frac{2}{3}$) de Weissembourg, 5 m. (10 l. $\frac{3}{4}$) de Strasbourg. *Pop.* comprise celle de Siégen, 211. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

KAIN, v. (*Jemmapes*), arr. et canton de Tournai, à 9 k. (2 l. $\frac{1}{4}$) N. N. O. d'Altoing, 3 k. ($\frac{3}{4}$ de l.) N. de Tournai, 5 m. (10 l. $\frac{1}{4}$) O. S. O. de Mons. *Pop.* 828. *Bur. de poste* de Tournai.

KAISEN, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler, commune d'Udelfangen, à 15 k. (3 l. $\frac{1}{2}$) de Sarrebruck. *Pop.* comprise celle d'Udelfangen.... *Bur. de poste* de Sarrebruck.

KAISENICK, v. (*Meuse-Infér.*), arrond. de Ruremonde, canton de Maëseyck, à 7 kilom. (1 l. $\frac{3}{4}$) N. de Maëseyck, 3 k. ($\frac{3}{4}$ de l.) N. O. de Stevenswerd, 34 k. (7 l. $\frac{1}{4}$) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 217. *Bur. de p.* de Maëseyck.

KAISERSESCH, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, ch.-l. de canton, à 7 kilom. (1 l. $\frac{3}{4}$) S. de Montréal, 13 kilom. (3 l.) O. de Munster-Mayenfeld, 36 k. (8 l.) O. p. S. de Coblentz. Il y a près de cette ville un château que les électeurs faisoient continuellement garder, le considérant comme un boulevard contre la France. Le canton est traversé par plusieurs petits ruisseaux : le territoire produit du seigle, de l'avoine, de l'épeautre, des pommes de terre, et des légumes de différentes espèces ; il y a beaucoup de prairies, dont la culture est négligée, et quelques arbres fruitiers. Le bois y suffit à la consommation des habitans. Cette ville est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 435. *Bur. de p.* d'Andernach.

KAISERSLAUTERN, ville (*Mont-Tonnerre*), ch.-l. d'arrond. et de canton, sur la Lauter, à 29 kilom. (6 l. $\frac{1}{2}$) O. N. O. de Neustadt, 40 k. (9 l.) E. N. E. de Deux-Ponts, 6 m. (14 l. $\frac{1}{2}$) S. p. E. de Mayence, 40 myr. (90 l.) E. p. N. de Paris. Long. 25. 26. lat. 49. 26. Kaiserslautern ou *Lutra Cæsarea*, fut autrefois impériale : elle est arrosée par la Lautern, à laquelle un château donna son nom. Cette ville fut évacuée en prairial an 4 (juin 1795) par les Autrichiens : le général Moreau, commandant l'armée de Rhin-et-Moselle, leur fit deux cents prisonniers. Il y a la forge de Fischerect. Kaiserslautern est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'un conservateur des hypothèques, d'un inspecteur des forêts, et d'un receveur particulier. C'est une place de guerre de la 26e division militaire, la résidence d'un adjudant de 2e classe, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2363. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

KALDENHAUSEN, v. (*Roër*) arr. de Creveldt, canton d'Urdingen, à 2 k. ($\frac{1}{2}$ l.) N. d'Urdingen, 6 kil. (1 l. $\frac{1}{2}$) S. de Meurs, 7 myr. (15 l. $\frac{1}{2}$) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 316. *B. de p.* de Creveldt.

KALDENKIRCHEN, ville (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Bracht, à 2 k. ($\frac{1}{2}$ l.) N. de Bracht, 11 k. (2 l. $\frac{3}{4}$) N. N. O. de Dulcken, 6 m. (13 l. $\frac{1}{2}$) N. d'Aix-la-Chapelle. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1784. *Bur. de poste* de Venloo, dép. de la Meuse-Infér.

KALENBOURG, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 19 kil. (4 l. $\frac{1}{4}$) de Thionville, 32 k. (7 l. $\frac{1}{4}$) de Metz. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Thionville.

KALENBERG-DER, montagne (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, à 9 k. (2 l. $\frac{1}{4}$) S. O. de Grunstadt, 13 k. (3 l.) S. E. de Winweiler, 5 m. (12 l.) S. p. O. de Mayence. Elle a 3 k. ($\frac{3}{4}$ de l.) de long de l'O. à l'E., sur 1 k. ($\frac{1}{4}$ de l.) de long.

KALHAUSEN, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Rorbach, à 21 kil. (4 l. $\frac{2}{3}$) de Bitche, 6 m. (14 l.) de Metz. *Pop.* comp. celle d'Hulling, 510. *Bur. de poste* de Sarguemine.

KALKAR, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Zülpich, à 10 k. (2 l. $\frac{1}{2}$) E. S. E. de Zülpich, 4 k. (1 l.) S. d'Enskirchen, 5 m. (11 l.) S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 57. *Bur. de poste* de Cologne.

KALKESBACH, hameau (*Forêts*). *Voyez* KASCHENBACH.

KALKOFEN, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, à 4 kil. (1 l.) E. p. N. d'Obermoschel, 2 kil. ($\frac{1}{2}$ l.) N. d'Alsenz, 39 k. (8 l. $\frac{3}{4}$) S. O. de Mayence. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

KALLENBORN, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ahrweiler, à 6 k. (1 l $\frac{1}{2}$) O. p. N. d'Ahrweiler, 4 k. (1 l.) S. de Meckenheim, 4 m. (10 l.) N. O. de Coblentz. *Pop.* 199. *Bur. de poste* de Bonn.

KALLWEILER, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Wolfstein, à 5 kil. (1 l. $\frac{1}{2}$) S. S. O. de Wolfstein, 13 k. (3 l.) E. de Cousel, 7 m. (14 l. $\frac{3}{4}$) S. O. de Mayence. *Popul.* 246. *Bureau de poste* de Kaiserslautern.

KALSTADT, v. (*Mont-Tonnerre*). arr. de Spire, cant. de Durkheim, à 3 k. ($\frac{1}{4}$ de l.) N. de Durkheim, 7 k. (1 l. $\frac{3}{4}$) S. p. E. de Grunstadt, 6 m. (13 l.) S. p. O. de Mayence. *Popul.* 652. *Bureau de poste* de Kaiserslautern.

KALT, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Munster-Mayenfeld, à 4 kilom. (1 l.) N. de Munster, 13 kilom. (3 l.) S. E. de Mayen, 22 kil. (5 l.) de Coblentz. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Coblentz.

KALTENBACH, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de la Petite-Pierre, commune de Puberg, annexe de Rostex, à 20 kil. (4 l. $\frac{1}{2}$) de Phalsbourg, 8 k. (2 l.) de la Petite-Pierre, 21 k. (4 l. $\frac{3}{4}$) de Saverne. *Pop.* comprise celle de Rostex, 292. *Bur. de poste* de Phalsbourg, dép. de la Meurthe.

KALTENBORN, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Aldenau, à 6 kil. (1 l. $\frac{1}{2}$) E. de ce lieu, 5 k. (1 l. $\frac{1}{4}$) O. p. S. de Rempenich, 40 k. (9 l.) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Bonn.

KALTENHAUSEN, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. d'Haguenau, sur la Moder, à 4 k. (1 l.) d'Haguenau, 24 kil. (5 l. $\frac{1}{2}$) de Strasbourg. *Pop.* 283. *Bureau de poste* d'Haguenau.

KALTHERBERG, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Monjoie, près de la Rucht, ruisseau, à 5 k. (1 l. $\frac{1}{4}$) S. O. de Monjoie, 18 kil. (4 l.) O. de Schleyden, 27 kilom. (6 l.) S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 978. *B. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

KALTWEILLER, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, commune de Montenach, à 16 k. (3 l. $\frac{3}{4}$) de Thionville, 37 k. (8 l. $\frac{1}{4}$) de Metz. *Pop.* comprise celle de Montenach, 413. *Bur. de poste* de Thionville.

KAMBERG, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Reifferscheid, à 5 k. S. p. O. de ce lieu, 8 k. (2 l.) N.

Digitized by Google

N. N. O. de Cronenbourg, 8 myr. (17 l. ¼) N. de Trèves. *Pop.* 44. *Bureau de poste* de Trèves.

Kamersheim, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Rhinbach, commune d'Oberdiés, à 9 k. (2 l. ¼) de Bonn, 3 kilom (¾ de l.) de Rhinbach. *Pop.* comprise celle d'Oberdiés et dép. 1260. *Bur. de poste* de Bonn.

Kampen, village (*Roër*). *Voyez* Kempen.

Kamphausen, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Odenkirchen. *Pop.* 27.

Kandel, bourg (*Bas-Rhin*). *Voyez* Candel.

Kandy, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* Kerandy.

Kanffen, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Cattenom, à 9 k. (2 l. ½) de Thionville, 37 k. (8 l. ¼) de Metz. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de Thionville.

Kanne, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. sud de Maëstricht, sur la Jaar, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Rymps, 7 k. (1 l. ¾) N. de Vise, 3 k. (¾ de l.) S. de Maëstricht. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Kanweiler, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, près et dépendant de la commune d'Oleissen. *Pop.* comp. celle d'Oleissen, 23. *Bur. de poste* de Duren.

Kapellen, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Meurs, à 4 kil. (1 l.) S. O. de ce lieu, 6 k. (1 l. ½) N. N. O. d'Urdingen, 7 m. (15 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 570. *Bur. de poste* de Meurs.

Kaperich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ulmen, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de ce lieu, 5 kilom. (1 l. ¼) S. O. de Montréal, 40 k. (9 l.) O. de Coblentz. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Bonn.

Kappelen, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 11 k. (2 l. ¾) d'Huningue, 7 k. (1 l. ¾) de Landser, 15 k. (3 l. ½) d'Altkirch. *P.* 269. *Bur. de poste* d'Huningue.

Karbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de St.-Goar, à 7 k. (1 l. ¼) N. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) S. de Boppard, 29 k. (6 l. ½) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 153. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Karcken, v. (*Roër*) arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg, près de la Worm, à 5 kil. (1 l. ¼) N. d'Heinsberg, 8 kilom. (2 l.) O. de Wassemberg, 33 kil. (7 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 828. *Bur. de poste* de Maëseyck, dép. de la Meuse-Inférieure.

Karhaix, ville (*Finistère*). *Voyez* Carhaix.

Karlick, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Rubenach, à 2 k. (½ l.) N. de ce lieu, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. d'Audernach, 5 kil. (1 l. ¼) N. O. de Coblentz. Il y a un vieux château qui fut bâti vers le quinzième siècle, par l'archevêque Jean *Bade*. Le parc est très-agréable. *Popul.* 401. *Bureau de poste* de Coblentz.

Karst, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Neuss, à 8 kil. (2 l.) N. O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) E. de Glambach, 5 m. (12 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 904. *Bur. de poste* de Neuss.

Kartauserau, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oberingelheim, près et dépendant de la commune d'Heidesheim, à 6 k. (1 l. ½) d'Oberingelheim, 8 kilom. (2 l.) de Mayence, 10 k. (2 l. ½) de Niederholm. *Pop.* comprise celle d'Heidesheim et dép. 733. *Bur. de poste* de Mayence.

Karweiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 6 kil. (1 l. ½) O. de ce lieu, 3 kil. (½ de l.) E. p. N. d'Ahrweiller, 39 k. (8 l. ¾) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Bonn.

Kaschenbach, v. (*Forêts*), arr. et canton de Bitbourg, commune d'Alsdorf, à 8 kil. (2 l.) N. d'Echternach, 10 k. (2 l. ½) S. de Bitbourg, 36 k. (8 l.) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 48. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Kaselburg, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de ce lieu, 5 k. (1 l. ¼) S. d'Hillesheim, 5 myr. (12 l. ½) N. de Trèves. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Prumm.

Kastel, v. (*Moselle*), arr. de Sarre-Libre, canton de Tholey, à 20 k. (4 l. ½) N. O. de Sarre-Libre, 4 m. (10 l.) N. E. de Metz, 8 k. (2 l.) S. O. de Mertzig. Il y a des mines de fer et de cuivre, des forges et une fenderie. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Kastel, village (*Sarre*). *Voyez* Castel.

Katefey, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zülpich, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Zülpich, 5 kil. (1 l. ¼) S. O. d'Enschirchen, 4 m. (10 l.) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 15.

Katweiler, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton et commune de Boppard, à 14 kil. (3 l. ¼) de Coblentz, 3 k. (¾ de l.) de Boppard. *Pop.* compr. celle de Boppard et dépend. 2172. *Bur. de poste* de Coblentz.

Katzem, village (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens. *Pop.* 588. *B. de poste* de Creveldt.

Katzenbach, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. de Landstuhl, 16 kil. (3 l. ¾) S. p. O. de Wolfstein, 8 myr. (18 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 205. *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

Katzenbach, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Rokenhausen, à 2 kilom. (½ l.) N. p. O. de Rokenhausen, 8 k. (2 l.) N. N. O. de Winweiler, 5 m. (10 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle de Mitweilerhof, 277. *B. de p.* de Kaiserslautern.

Katzenbach (la), riv. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Creutznach, à 8 kil. (2 l.) O. N. O. duquel elle prend sa source, coule au S. E. et se rend dans la Fischbach, près Creutznach, après 7 k. (1 l. ¾) de cours.

Katzenthal, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Kaysersberg, à 6 kil. (1 l. ½) de Colmar. *Popul.* 490. *Bur. de poste* de Colmar.

Katzweiler, vill. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Otterberg, sur la Lautern, à 7 kil. (1 l. ¾) O. d'Otterberg, 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Wolfstein, 7 m. (15 l.) S. O. de Mayence. *P.* 309. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Katzwinkel, village (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Daun, à 8 k. (2 l.) de Daun, 6 m. (13 l. ½) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 57. *Bur. de p.* de Prumm.

Kauffenheim, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Strasbourg, canton de Bischweiler, dans une île formée par l'Eberbach, à 18 k. (4 l.) d'Haguenau, 37 k. (8 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Kaulbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, canton d'Otterberg, sur la Lautern, à 10 k. (2 l. ½) O. N. O. d'Otterberg, 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Wolfstein, 6 m. (14 l. ½) S. O. de Mayence. *P.* 161. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Kaulhausen, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Creveldt.

Digitized by Google

KAUNDORF, village (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, à 3 kil. (¾ de l.) O. p. N. d'Esch-sur-Sure, 6 kil. (1 l. ½) S. S. O. de Wiltz, 39 k. (8 l. ¾) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 487. *Bur. de poste* de Bastogne.

KAUTENBACH, village (*Forêts*), arrond. de Diekirch, canton de Wiltz, comm. d'Altscheid, sur la Wiltz, à 6 kil. (1 l. ½) E. p. S. de Wiltz, 7 k. (1 l. ¾) N. E. d'Esch-sur-Sure, 39 kil. (8 l. ¾) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Altscheid, 240. *Bur. de poste* de Bastogne.

KAUTENBACH (LA), riv. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Berncastel, à 8 kil. (2 l.) E. duquel elle prend sa source, coule au N. N. O. et va se rendre dans la Moselle à l'O. de Trarbach, après 11 k. (2 l. ¾) de cours.

KAUTENBACH, ham. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Berncastel, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 33 kil. (7 l. ½) N. E. de Trèves. *Pop.* 30. *Bur. de poste* de Trèves.

KAYL, bourg (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bettembourg, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Bettenfeld, 7 kil. (1 l. ¾) N. p. E. de Dudeldorf, 6 m. (14 l. ½) N. N. E. de Luxembourg. *Popul.* 341. *Bur. de poste* de Luxembourg.

KAYL, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Bascharage, à 7 kil. (1 l. ¼) E. S. E. de Soleuvre, 4 kilom. (1 l.) E. p. S. d'Esch-sur-l'Alzette, 18 kil. (4 l.) S. S. O. de Luxembourg. *Pop.* 934. *Bur. de p.* de Luxembourg.

KAYL (LE), rivière (*Forêts*). Sa source, à 6 kilom. (1 l. ½) au N. E. de Malberg, coule au S. E. et va se rendre dans la Salm à la Hutte, après 8 k. (2 l.) de cours.

KAYMPT, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, canton de Wittlich, sur la rive gauche de la Moselle, en face de Zell, à 21 kil. (4 l. ¾) E. p. N. de Wittlich, 38 kil. (8 l. ½) N. N. E. de Trèves. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Trarbach, département de Rhin-et-Moselle.

KAYSERMUHL, moulin (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Manderscheid, près et dépendant de la commune de Nider-Keil, à 13 kilom. (3 l.) de Manderscheid, 27 kilom. (6 l.) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Nider-Keil et dépend. 130. *Bureau de poste* de Trèves.

KAYSERSBERG, ville (*Haut-Rhin*), arrond. de Colmar, ch.-l. de canton, à 9 kil. (2 l. ¼) N. O. de Colmar, 4 kilom. (1 l.) S. O. de Richenveir, 2 k. (½ l.) d'Ammerskwir. Située dans une vallée, sur la Weiss, cette ville faisoit partie de la haute Alsace. C'est une des trois villes bâties par Frédéric II, qui la fit entourer de murailles, ainsi que Schelestat et Colmar. En 1652, les troupes du duc de Lorraine pillèrent la ville; elle eut beaucoup à souffrir pendant les guerres d'Allemagne, et celles de la France contre l'Empire, notamment en 1674 et 1675. C'est dans cette contrée que l'Alsace est la plus fertile, principalement en bons vins. *Populat.* 2124. *Bur. de poste* de Colmar.

KAYSERSMUHL, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Kilbourg, près et dépendant de la commune de Binsfeld, à 10 kilom. (2 l. ½) de Kilbourg, 31 kilom. (7 l.) N. de Trèves. *Popul.* comprise celle de Binsfeld. . . *B. de p.* de Trèves.

KBOIS, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* KERBOIS.

KDANIEL, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* ST.-JEAN-KDANIEL.

KECKEN, v. (*Roër*), arrond. et cant. de Clèves, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de cette ville, 13 k. (3 l.) E. de Nimègue, 10 m. (23 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Clèves.

KEDANGE, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Metzerwise, près du Kaner, à 14 k. (3 l. ¼) de Thionville, 24 k. (5 l. ½) de Metz. *Population*, 309. *Bureau de poste* de Thionville.

KEDDART, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. et commune de Meissenheim, à 7 kil. (1 l. ¾) de Lauterecken, 6 kilom. (1 l. ½) d'Odernheim, 8 myr. (17 l. ½) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Meissenheim, 1730. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

KEER, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. et cant. nord de Maëstricht, comm. de Heer, à 3 kil. (¾ de l.) O. de Terbleyt, 7 kil. (1 l. ¾) S. de Recken, 3 k. (¾ de l.) E. de Maëstricht. *Pop.* compr. celle de Heer, 265. *B. de p.* de Maëstricht.

KEERBERGHEN, village (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Haeght, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit, 9 kil. (2 l. ¼) E. de Malines, 25 kilom. (5 l. ¾) N. E. de Bruxelles. Ce village est environné de marais et de bois; il s'y trouve une brasserie et deux geniévreries. *Pop.* 1310. *Bur. de poste* de Malines, dépt. des Deux-Nèthes.

KEFENICH, village (*Sarre*). *Voy.* KOEVENICH.

KEFFENACH, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêts, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Weissembourg, 43 kil. (9 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Veissembourg.

KEFFENDORFF, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. d'Haguenau, commune d'Ohlunghen, à 8 k. (2 l.) d'Haguenau, 24 k. (5 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* comprise celle d'Ohlunghen, 416. *Bureau de poste* d'Haguenau.

KEHLEN, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Luxembourg, à 11 kilom. (2 l. ¾) E. p. N. de Stenford, 7 k. (1 l. ¾) O. de Bofferdingen, 8 k. (2 l.) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 1095. *Bur. de p.* de Luxembourg.

KEIBOURG, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, commune de Volmerange, à 10 k. (2 l. ½) de Thionville, 10 kilom. (2 l. ½) de Cattenom. *Pop.* compr. celle de Volmerange, 118. *Bur. de poste* de Thionville.

KEIDELHEIM, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 2 k. (½ l.) O. N. O. de cette ville et de Fronhofen dont il dépend, 5 myr. (11 l.) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Fronhofen, 163. *B. de p.* de Creutznach.

KEIDENBOURG, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* KAIDENBOURG.

KEIMT, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, sur la rive gauche de la Moselle, en face de Zell, à 19 k. (4 l. ¼) E. de Wittlich, 5 m. (11 l. ¾) S. O. de Coblentz. *Pop.* 391.

KEISENOF, v. (*Moselle*), arr., cant. et commune de Thionville, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* comprise dans celle de Thionville... *Bur. de poste* de Thionville.

KEISPELT, v. (*Forêts*), arr. et cant. nord de Luxembourg, comm. de Kopstal, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Bofferdingen, 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Mersch, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Kopstal, 574. *Bur. de poste* de Luxembourg.

KEKERDOM, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Cranenbourg, près de Waahal, à 8 kil. (2 l.) N. de Cranenbourg, 8 k. (2 l.) E. p. N. de Nimègue, 21 m. (24 l. ¾) N.

Digitized by Google

p. O. d'Aix-la-Chapelle, 11 kilom. (2 l. ¾) de Trèves. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Clèves.

KELAR, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Goch, commune de Wissem, à 13 kil. (3 l.) de Gueldres, 8 k. (2 l.) de Goch, 20 kil. (4 l. ½) de Clèves. *Pop.* comprise celle de Wissem, 511. *Bur. de p.* de Gueldres.

KELBERG, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ulmen, à 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de cet endroit, 5 m. (10 l. ¾) O. p. N. de Coblentz, 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Virnebourg. *Pop.* 325.

KELDENICH, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Cologne. *Pop.* 3081. *B. de poste* de Cologne.

KELDENICH, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Brühl, à 3 kil. (¼ de l.) E. p. S. de ce lieu, 8 k. (2 l.) S. de Cologne, 6 m. (12 l. ¾) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Cologne.

KELDUNG, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, à 2 k. (½ l.) O. S. O. de Munster, 13 k. (3 l.) S. E. de Mayen, 24 kil. (5 l. ½) O. de Coblentz. *Pop.* 93. *Bur. de poste* de Coblentz.

KELPERSHEIM *ou* KEWERHEIM, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, à 9 k. (2 l. ¼) O. N. O. de Grumbach, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. d'Obertein, 6 m. (13 l. ¼) E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Wickenhof, 78. *B. de p.* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

KELL, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. d'Andernach, à 4 k. (1 l.) O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) S. p. E. de Birsch, 21 k. (4 l. ¼) O. de Coblentz. *Pop.* 191. *Bur. de poste* d'Andernach.

KELL, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton d'Hermeskeil, 27 kil. (6 l.) O. p. S. de Birckenfeld, 18 k. (4 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de la ferme Milscheid, 442. *Bur. de poste* de Trèves.

KELLENBACH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirn, sur la Simmerbach, rivière à 6 kil. (1 l. ½) N. p. E. de Kirn, 27 kilom. (6 l.) de Creutznach, 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Gemunden, 6 m. (14 l. ½) S. de Coblentz. *Pop.* 202. *Bur. de p.* de Creutznach.

KELLER, île (*Finistère*), arr. de Brest, canton de l'île d'Ouessant, à 5 myriam. (12 l.) de Brest.

KELLER, v. (*Roër*), arrond. et cant. de Clèves, à 2 k. (½ l.) E. de cette ville, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Calcar, 10 m. (22 l. ½) d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Clèves.

KELN, v. (*Sarre*). *Voy.* KOELLN.

KELSEN, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 6 k. (1 l. ½) de Sarrebourg, 24 kil. (5 l. ½) de Trèves. *Pop.* 120.

KELSTENBACH (LA), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Rubenach, à 3 k. (¾ de l.) O. duquel elle prend sa source, coule à l'O. S. O., puis au S., et tourne au S. E. pour se rendre dans la Die-Naeth, rivière à 1 k. (¼ de lieue) de la Moselle, après 15 k. (3 l. ½) de cours.

KELTERICHERHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, près et dépendant de la commune de Lemberg, à 4 k. (1 l.) de Pirmasens, 8 m. (19 l.) de Mayence. *Popul.* comprise celle de Lemberg et dépendances, 617. *B. de p.* de Deux-Ponts.

KELTZENBERG, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, à 8 k. (2 l.) N. O. d'Elsen, 19 kilom. (4 l. ¼) de Juliers, 9 k. (2 l. ¼) E. de Titz, 40 k. (9 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 28. *Bur. de poste* de Juliers.

KELZ, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim, à 3 kil. (¾ de l.) S. de Norvenich, 6 k. (1 l. ½) N. de Zülpich, 36 k. (8 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. *Popul.* 375. *Bur. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

KELZENBERG, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Odenkirchen, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de cet endroit, 8 k. (2 l.) N. O. d'Elsen, 40 kil. (9 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 206.

KEMBS-LE-GROS, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Habsheim, sur le bord du Rhin, à 21 k. (4 l. ¾) d'Altkirch, 4 m. (10 l.) de Colmar. *Pop.* 723. *Bur. de poste* d'Huningue. *Rel. de poste aux chev.*

KEMEXHE, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Hollogne-aux-Pierres, à 13 kil. (3 l.) O. N. O. de Liége, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Tongres, 9 k. (2 l. ¼) E. de Warem. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Liége.

KEMMEL, v. (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. de Messines, à 4 k. (1 l.) N. de Nieukercke, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Messines, 18 k. (4 l.) S. S. O. de Bruges. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* d'Ypres.

KEMMEL-BEKE, rivière (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. de Poperinghe, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. duquel elle prend sa source, coule au N., se sépare en deux bras, dont le second prend le nom de *Hétil-Beke*, et ensemble forment une île où est situé Elverdinghe, continue ensuite au N. et va se rendre dans l'Yser-Vaert, à 2 k. (½ l.) S. O. du fort de Cnocke, après 20 k. (4 l. ½) de cours.

KEMMEN, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, commune de Bourscheid, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. d'Esch-sur-Sure, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Diekirch, 33 k. (7 l. ½) N. p. O. de Luxembourg. *Popul.* comprise celle de Bourscheid, 859. *Bur. de poste* d'Arlon.

KEMPEN, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg, sur la Roër, à 4 k. (1 l.) N. d'Heinsberg, 6 k. (1 l. ½) O. de Wassemberg, 31 k. (7 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. On y trouve des mines de houille. *Pop.* 557. *Bur. de poste* de Maëseyck, département de la Meuse-Inférieure.

KEMPEN, ville (*Roër*), arr. de Creveldt, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) S. de Gueldres, 15 k. (3 l. ½) d'Urdingen, 6 m. (14 l.) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Populat.* 2870. *Bur. de poste* de Creveldt.

KEMPENICH, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Wehr, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Wehr, 11 k. (2 l. ¾) E. p. N. d'Aldenau, 36 k. (8 l.) O. N. O. de Coblentz. *Pop.* comprise celle d'Engel et dépendances, 387. *Bureau de poste* d'Andernach.

KEMPERHOF, ferme (*Rhin-et-Moselle*), arr., cant. et commune de Coblentz, à 5 myr. (11 l.) de Bonn, 6 myr. (14 l.) de Mayence. *Popul.* comprise celle de Coblentz... *Bur. de poste* de Coblentz.

KEMPFELD, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Herstein, à 9 kilom. (2 l. ¼) O. d'Herstein, 6 k. (1 l. ½) N. N. E. d'Allenbach, 43 k. (9 l. ¾) E. p. N. de Trèves. Il y a une forge, dite de *Katzentoch*, quatre affineries, deux marteaux et une fenderie. *Populat.* compris le vieux château et la cense de Wildemburg, 255. *Bur. de p.* de Trèves.

KEMPLICH, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 15 k. (3 l. ½) de Thionville, 27 k. (6 l.) de Metz. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Thionville.

Digitized by Google

KEMPTEN, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Bingen, à 2 k. (½ l.) S. du bord du Rhin, 4 k. (1 l.) E. de Bingen, 13 kilom. (3 l.) N. p. E. de Creutznach, 23 k. (5 l. ¼) O. de Mayence. *Pop.* 252. *Bur. de p.* de Bingen.

KEMSCKE, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. de Saint-Gillis, à 6 kil. (1 l. ½) N. N. E. de Saint-Nicolas, 3 k. (¾ de l.) E. de Stekene, 30 kil. (6 l. ¾) N. E. de Gand. *Pop.* 1480. *Bur. de poste* de Saint-Nicolas.

KENDEL (LA), riv. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Gueldres, à 8 k. (2 l.) duquel elle prend sa source; coule au N. O., et va se rendre dans la Nierse, à Hommersum, 2 kil. (½ l.) E. S. E. de Gennep, après 18 k. (4 l.) de cours.

KENGERNHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* KOEGERNHEIM.

KENN, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Schweich, à 3 kilom. (¾ de l.) S. de cet endroit, 3 kil. (¾ de l.) E. de Pfalzel, 6 kilom. (1 l. ½) N. E. de Trèves. *Popul.* 374. *Bur. de poste* de Trèves.

KENNFUS, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Luzerath, à 2 k. (½ l.) N. de ce lieu, 9 k. (2 l. ¼) S. d'Ulmen, 5 m. (10 l. ¼) O. S. O. de Coblentz. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de Trèves, dép. de la Sarre.

KENTEN, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de Cologne.

KENZICH, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Metzerwise, à 27 kil. (6 l.) de Metz. *Pop.* 216. *Bureau de poste* de Thionville.

KEPPELN, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Calcar, à 5 kil. (1 l. ¼) S. O. de Calcar, 18 kil. (4 l.) N. p. O. de Gueldres, 10 m. (22 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1075. *Bur. de poste* de Clèves.

KER (LE GRAND), ruisseau (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton de l'Argentière. Sa source, à 13 kil. (3 l.) S. O. de Vallouise, coule à l'E, et se rend dans le Beauvoisin, à 2 k. (½ l.) de sa source.

KER (LE PETIT), ruisseau (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton de l'Argentière. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. S. O. de Vallouise, coule à l'O., reçoit le Grand-Ker, et se rend dans le Beauvoisin, à 4 kil. (1 l.) de sa source.

KER-GUELIN, anse (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Port-Liberté, ci-devant Port-Louis, à 3 k. (¾ de l.) O. de Port-Liberté. Elle a à l'E. la pointe de Lune, et à l'O. la pointe longue de Kerpape et l'embouchure du Blavet.

KER-ITY, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Paimpol, près de la mer, à 11 k. (2 l. ¾) de Pontrieu, 33 k. (7 l. ½) de St.-Brieux. *P.* 1064. *B. de p.* de Paimpol.

KER-MARIA, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, canton de Perros-Guirec, à 7 k. (1 l. ½) de Lannion, 5 m. (12 l.) de St.-Brieux. *Popul.* 610. *Bur. de poste* de Lannion.

KERANDY, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de Lannion, commune de Ploumiliau, à 10 k. (2 l. ½) de Lannion. *Pop.* comprise celle de Ploumiliau et dépendances, 2193. *Bur. de poste* de Lannion.

KERBACH, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Forbach, à 11 k. (2 l. ¾) de Sarguemine, 6 m. (13 l. ¼) de Metz. *Popul.* comprise celle d'Etzeling, 390. *Bur. de poste* de Forbach.

KERBEN *ou* KERPEN, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Polch, à 4 kil. (1 l.) E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Mayen, 20 k. (4 l. ½) O. de Coblentz. *Pop.* comp. les trois métairies nommées *Minkelfeld*, 85. *Bur. de poste* de Coblentz.

KERBOIS, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, canton de Lezardieux, commune de Ploemur-Gautier, à 6 k. (1 l. ½) de Tréguier, 23 kil. (5 l. ¼) de Lannion. *Pop.* comprise celle de Ploemur, 2152. *Bur. de poste* de Tréguier.

KERCKENBUSCH, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg, à 10 kil. (2 l. ½) N. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Wassemberg, 39 kil. (8 l. ¼) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 270.

KERCKHEM, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, canton de Glabbéeck, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) E. p. S. de Louvain, 37 k. (8 l. ¼) E. p. N. de Bruxelles. Il y a une brasserie aux environs de ce village. Son territoire produit beaucoup de seigle, orge, avoine, sarrasin et chanvre, avec des pâturages et beaucoup de bois. *Pop.* 485. *Bur. de poste* de Louvain.

KERCKHEM, v. (*Escaut*), arr. et cant. d'Oudenarde, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Renaix, 6 k. (1 l. ½) S. S. E. d'Oudenarde, 29 k. (6 l. ½) S. p. O. de Gand. *Popul.* 177. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

KERCKHOVE, v. (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. d'Avelghem, sur la rive droite de l'Escaut, à 6 kilom. (1 l. ½) N. E. d'Avelghem, 18 k. (4 l.) E. de Courtrai, 5 m. (11 l.) S. S. E. de Bruges. *Pop.* 773. *Bur de poste* de Courtrai.

KERCKRODE, v. (*Meuse-Inférr.*), arr. de Maëstricht, cant. de Rolduc, à 2 k. (½ l.) O. p. S. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle, 27 k. (6 l.) E. de Maëstricht. *Pop.* 2883. *B. de p.* d'Aix-la-Chapelle, dép. de la Roër.

KERDORF, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de cet endroit, 2 k. (½ l.) O. S. O. de Bedburg, 37 k. (8 l. ¼) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Cologne.

KEREL (LA), rivière (*Forets*), arr. de Diekirch, cant. de Clervaux, à 3 kil. (¾ de l.) O. duquel elle prend sa source, coule au S., remonte au N. E. pour se rendre dans la Volz, 6 kil. (1 l. ½) N. E. de Wiltz. Elle a 7 kil. (1 l. ¾) de cours.

KERETAIN, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Délemont.

KERFOURNE, v. (*Morbihan*), arr. et cant. de Pontivy, commune de Noyal, à 10 k. (2 l. ½) de Pontivy. *Pop.* comprise celle de Noyal, 7502. *Bur. de p.* de Pontivy.

KERGLOFF *ou* KGLOF, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. de Carhaix, à 3 k. (¾ de l.) de Carhaix, 4 m. (10 l. ½) de Quimper. *Pop.* 945. *Bur. de p.* de Carhaix.

KERGRIST, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Rostrenen, à 8 k. (2 l.) de Rostrenen, 4 m. (10 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* comprise celle d'Hismoellon, 1052. *Bur. de poste* de Rostrenen.

KERGRIST, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de Lannion, commune de Ploumiliau, à 8 kil. (2 l.) de Lannion. *Populat.* comprise celle de Ploumiliau et dépendances, 2193. *Bureau de poste* de Lannion.

KERGRIST, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Paimpol, commune de Plounez, à 3 kilom. (¾ de l.) de Paimpol, 40 k. (9 l.) de St.-Brieux. *Pop.* compr. celle de Plounez, 1546. *Bur. de poste* de Paimpol.

KERGRIST *ou* KGRIST, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Cléguérec, à 8 k. (2 l.) de Pontivy,

Digitized by Google

6 m. (12 l. ¾) de Vannes. *Pop.* 1112. *Bur. de poste* de Pontivy.

Kerich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Polch, près l'Eltz, rivière, à 6 k. (1 l. ½) O. de Polch, 5 k. (1 l. ¼) S. de Mayen, 31 k. (7 l.) O. de Coblentz. *Pop.* 281. *B. de p.* d'Andernach.

Kerinon, v. (*Finistère*), arr. et cant. de Brest, commune de Lambezellec, à 4 k. (1 l.) de Brest. *Pop.* compr. de Lambezellec, 5381. *Bur. de poste* de Brest.

Kerivon, v. (*Côtes-du-Nord*), arr., cant. et comm. de Lannion, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de Lannion. . . *Bur. de poste* de Lannion.

Kerkel, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, à 14 k. (3 l. ½) S. O. de Waldemohr, 8 k. (2 l.) O. S. O. d'Hombourg, 8 m. (17 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* compris les dépendances, 271. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Kerkum, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Trond, à 3 k. (¾ de l.) N. de Buvinghem, 5 k. (1 l. ¼) S. de St.-Trond, 37 k. (8 l. ¼) O. S. O. de Maëstricht. *P.* 195. *Bur. de poste* de St.-Trond.

Kerlas, v. (*Finistère*), arr. et cant. de Château-Lin, commune de Loc-Ronan, à 16 kil. (3 l. ¾) de Quimper, 18 k. (4 l.) de Château-Lin. *Popul.* comprise celle de Loc-Ronan, 768. *Bur. de p.* de Quimper.

Kerlick, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Kaisersesch, commune d'Illerich, à 21 k. (4 l. ¼) d'Andernach, 3 k. (¾ de l.) de Kaisersesch. *P.* comp. celle d'Illerich, 136. *B. de p.* d'Andernach.

Kerling, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Relling, à 6 k. (1 l. ½) de Sarre-Libre, 41 kilom. (9 l. ¼) de Metz. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Kerling, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Metzerwise, à 14 k. (3 l. ¼) de Thionville, 34 k. (7 l. ¾) de Metz. *Popul.* comprise celle de Freikirgen, 400. *Bur. de poste* de Thionville.

Kerlouan, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Lesneven, à 8 k. (2 l.) de Lesneven, 8 m. (17 l.) de Quimper. *Pop.* 2986. *Bur. de poste* de Lesneven.

Kermaria, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Belle-Isle-en-terre, commune de Louargat, à 3 k. (¼ de l.) de Belle-Isle-en-terre, 16 k. (3 l. ¾) de Guinguamp. *P.* comprise celle de Louargat, 3464. *Bur. de poste* de Belle-Isle-en-terre.

Kermel, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de Looz, à 2 k. (½ l.) N. E. de Looz, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Tongres, 23 k. (5 l. ¼) O. p. S. de Maëstricht. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Tongres.

Kermenguy, v. (*Côtes-du-Nord*) arr. et canton. de Lannion, comm. de Ploumiliau, à 8 k. (2 l.) de Lannion. *P.* compr. celle de Ploumiliau, et dép. 2193. *B. de p.* de Lannion.

Kermpt, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. d'Herke, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Herke, 7 kilom. (1 l. ¾) O. d'Hasselt, 33 k. (7 l. ¼) O. N. O. de Maëstricht. *Pop.* 214. *Bur. de poste* d'Haselt.

Kern, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, près de la Moselle, à 6 k. (1 l. ½) S. de Munster, 13 k. (3 l.) E. de Cochem, 28 k. (6 l. ¼) S. O. de Coblentz. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Coblentz.

Kernascleden, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, canton du Faouet, commune de Berné, à 13 k. (3 l.) E. du Faouet, 6 myr. (13 l.) N. O. de Vannes, 9 k. (2 l. ⅓) S. O. de Guémené. *Pop.* comprise celle de Saint-Caradec-Trégomel, 1207. *Bur. de poste* du Faouet.

Kerneck, riv. (*Bas-Rhin*) arr. de Barr, cant. de Rosheim. Sa source dans la forêt d'Obernheim, à 18 k. (4 l.) O. de Benfelden, passe à Barr et va se réunir à l'Orteno, et prenant le nom d'*Andlaw*, va se jeter dans l'Ill, près de Fegersheim, à 10 kil. (2 l. ½) S. de Strasbourg.

Kernevel, v. (*Finistère*), arrond. de Quimperlé, cant. de Bannalec, à 20 kil. (4 l. ½) N. O. de Quimperlé, 23 k. (5 l. ⅓) E. p. S. de Quimper, 23 k. (5 l. ⅓) S. de Châteauneuf-du-Faon. Il y a une verrerie. Dans le cant. de Kernevel on donnoit des noisettes à la mariée pendant la première nuit des noces : les noix chez les Romains étoient l'emblème du mariage. *Pop.* 141. *B. de poste* de Rosporden.

Kernilis, v. (*Finistère*). *Voyez* Knilis.

Kernison, port (*Finistère*), arrond. de Quimper, cant. de Pont-Croix, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de Cléden. Il est borné à l'O. N. O. par la pointe du Croisan, et à l'E. par celle de Castelme.

Kernscheid, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Contz, à 4 k. (1 l.) N. E. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) N. N. E. de Sarrebourg, 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 151. *Bur. de poste* de Trèves.

Kerpen, ville (*Roër*), arr. de Cologne, ch.-l. de cant., sur une hauteur, près de l'Erft, à 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Lechnich, 18 k. (4 l.) E. S. E. de Juliers, 36 kilom. (8 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. Elle étoit autrefois ch.-lieu d'une seigneurie particulièrement dépendante du duché de Juliers. *Pop.* 1515. *Bur. de poste* de Cologne.

Kerpen, ville (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Lyssendorf, à 11 k. (2 l. ¼) N. O. de Lyssendorf, 11 k. (2 l. ¾) E. de Stadt-Kyll, 8 myr. (17 l.) N. de Trèves. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Trèves.

Kerpert, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Bothoa, à 21 k. (4 l. ¾) de Guinguamp, 31 k. (7 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 873. *Bur. de poste* de Guinguamp.

Kerprich *ou* Kierprich, village (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton de Dieuze, près du Spin, à 1 k. (⅓ de l.) de Dieuze, 40 kil. (9 l.) de Nancy, 14 k. (3 l. ¼) de Château-Salins. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Dieuze.

Kerprich-aux-bois, village, (*Meurthe*) arrond. et cant. de Sarrebourg, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 6 m. (13 l.) de Nancy. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Kerprich-Hemerstroff, village (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Relling, sur la côte, près la Nied française, à 9 k. (2 l. ⅓) de Sarre-Libre, 41 k. (9 l. ⅓) de Metz. *Pop.* 399. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Kerradenec, v. (île d'Ouessant) (*Finistère*). *Voyez* Isle d'Ouessant.

Kersain-Plabennec, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Plabennec, à 11 k. (2 l. ¾) de Brest, 6 m. (12 l. ¾) de Quimper. *Pop.* 672. *Bur. de poste* de Brest.

Kersbeeck, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Glabbeeck, à 4 k. (1 l.) E. N. E. de Glabbeeck, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Tirlemont, 4 m. (10 l.) E. p. N. de Bruxelles. Il se fait dans cette comm. un grand commerce de porcs ; il y a une brasserie. *Pop.* 597. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Kerschenbach, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Lyssendorff, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Lyssendorff, 3 kil. (¼ de l.) S. de Stadt-Kyll, 7 m. (16 l. ¼) N. de Trèves. *Pop.*

26. *Bureau de poste* de Trèves.

Kerscht, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 15 kil. (3 l. ½) de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) de Trèves. *Pop.* 35. *Bur. de poste* de Trèves.

Kerstang, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Lanvollon, comm. de Pléguien, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Châtelaudren, 4 kilom. (1 l.) de Lanvollon, 16 k. (3 l. ¾) de Saint-Brieux. *Pop.* comprise celle de Pléguien, 1165. *Bur. de poste* de Châtelaudren.

Kertzfeld, v. (*Bas-Rhin*) arr. de Barr, cant. de Benfelden, près de la Scheer, à 2 k. (½ l.) de Benfelden, 27 k. (6 l.) de Strasbourg. Il y a de l'argile pour poterie. *Pop.* 557. *Bur. de poste* de Benfelden.

Kervendonk, bourg (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Goch, à 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Gueldres, 9 m. (20 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise celle de Winnekendonck, 1421. *Bur. de poste* de Gueldres.

Kervenheim, bourg (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Goch, à 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Gueldres, 9 m. (20 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 250. *B. de p.* de Gueldres.

Kervignac, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Port-Liberté (ci-dev. Port-Louis), à 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Hennebon, 38 kil. (8 l. ½) O. N. O. de Vannes, 8 k. (2 l.) E. de Lorient. *Pop.* 1878. *Bur. de p.* d'Hennebon.

Kerviller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Saralbe, près du Rote, à 21 k. (4 l. ¾) de Sarguemine, 6 m. (13 l. ⅔) de Metz. *P.* compr. celle d'Azembourg, 275. *Bur. de poste* de Sarre-Union, département du Bas-Rhin.

Kervilzic, port (*Finistère*), arr. de Quimper, canton de Pont-l'Abbé, à 6 kilom. (1 l. ½) S. E. de Pont-l'Abbé, au S. de l'anse de Benaudet, au N. de la pointe de Kerafidé qui est un rocher avancé d'un k. (¼ de l.) en mer.

Kerzenheim, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Goelheim, à 3 k. (¾ de l.) S. de Goelheim, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Grunstadt, 5 m. (11 l.) S. p. O. de Mayence. *Popul.* comprise celle de Ripperlshof et Claushof, 567. *B. de poste* de Kaiserslautern.

Kerzweilerhof, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, près et dépend. de la comm. de Breinigweiler, à 6 k. (1 l. ½) de Winweiler, 11 kilom. (2 l. ¾) de Goelheim, 5 m. (11 l. ¾) de Mayence. *Pop.* compris celle de Winweiler et dépend. 272. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Kespeld, v. (*Forêts*), arrond. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, comm. d'Harspelt, à 7 m. (15 l.) de Luxembourg, 8 k. (2 l.) d'Artzfeld. *Pop.* compris celle d'Harspelt et dépend. 195. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Keshelle (la), riv. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. duquel elle prend sa source, coule au N. O. en serpentant, reçoit plusieurs ruiss., et redescend au S. O. se rendre dans l'Ourthe, après 15 k. (3 l. ½) de cours.

Keskastel, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Sarre-Union, à 4 k. (1 l.) N. de Harskirchen, 5 m. (12 l. ½) O. p. N. d'Haguenau, 22 k. (5 l.) N. de Lixheim. *P.* 804. *Bur. de poste* de Bouquenom.

Kessel, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. de Ruremonde, comm. de Neer, près de la Meuse, à 8 k. (2 l.) N. E. d'Halen, 9 k. (2 l. ¼) S. S. O. de Venloo, 5 m. (12 l. ½) N. N. E. de Maëstricht. *Pop.* compr. celle de Neer, 1113. *Bur. de poste* de Ruremonde.

Kessel, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Lierre. *Popul.* 1118. *Bur. de poste* de Lierre.

Kessel, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. d'Horst. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Venloo, dép. de la Meuse-Inférieure.

Kessel, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. de Goch, près de la Nierse, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Goch, 8 k. (2 l.) S. S. O. de Clèves, 10 m. (22 l. ¼) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 179.

Kesseldorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Seltz, sur la côte, près le Surbach, à 21 k. (4 l. ¾) de Weissembourg, 40 k. (9 l.) de Strasbourg. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

Kesselheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Rubenach, près du Rhin, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Rubenach, 4 k. (1 l.) N. p. O. de Coblentz. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Coblentz.

Kesselingen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, sur la Lech, ruisseau, à 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Sarrebourg, 10 k. (2 l. ½) E. de Remich, 29 k. (6 l. ½) S. de Trèves. *Pop.* 68. *Bur. de poste* de Luxembourg, dép. des Forêts.

Kessenich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn, à 2 k. (½ l.) S. de cette ville, 7 k. (1 l. ¾) N. d'Ahrweiller, 43 k. (9 l. ¾) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 695. *Bureau de poste* de Bonn.

Kessenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zülpich, à 13 k. (3 l.) E. de ce lieu, 3 k. (¾ de l.) E. d'Enskirchen, 5 m. (11 l.) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise celle de Wuchem . . . . . *Bur. de poste* de Cologne.

Kesslingen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Ahrweiller, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de ce lieu, 2 k. (½ l.) S. S. E. d'Altenahr, 41 kil. (9 l. ¼) O. N. O. de Coblentz. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Bonn.

Kesten, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Berncastel, près de la Moselle, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Berncastel, 14 kil. (3 l. ¼) S. S. O. de Wittlich, 24 k. (5 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Trarbach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Kesterbat, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Hall, commune de Castres, à 7 k. (1 l. ¼) de Hall, 19 kil. (4 l. ¼) de Bruxelles. *Pop.* comprise celle de Castres, 1315. *Bur. de poste* de Hall.

Kesternich, bourg (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Monjoie, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de ce lieu, 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. d'Hermbach, 23 k. (5 l. ¼) S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Kestlach, v. (*Haut-Rhin*). *Voy.* Kostlach.

Ketsin, v. (*Meurthe*), arr. d Sarrebourg, canton de Rechicourt, commune de Gondrexange, à 11 kil. (2 l. ¾) de Blamont, 4 kil. (1 l.) de Rechicourt, 13 k. (3 l.) de Sarrebourg. *Pop.* comprise celle de Gondrexange, 807. *B. de p.* de Blamont.

Kettenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Alzey, à 2 k. (½ l.) S. de ce lieu, 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Kirchheim-Boland, 33 k. (7 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Popul.* 238.

Kettenheim, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim, dépendant de la commune de Wetweis, à 5 kilom. (1 l. ¼) E. de Nideggen, 3 k. (¾ de l.) O. N. O. de Zülpich, 33 k. (7 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise

Digitized by Google

celle de Wetweis, 385. *Bur. de p.* de Duren.

Kettenis, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. d'Eupen, à 3 kil. (¾ de l.) S. de Walhorn, 2 kil. (⅞ l.) N. E. d'Eupen, 34 kilom. (7 l. ¾) E. de Liége. *Pop.* 1260. *Bur. de poste* d'Eupen.

Kettersbergerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Medelsheim, près et dépendant de la commune de Wattweiler, à 9 k. (2 l. ¼) de Medelsheim, 3 k. (¾ de l.) de Deux-Ponts, 10 myr. (22 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Wattweiler et dépendances, 267. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Kettich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Rubenach, à 3 k. (¾ de l.) N. de ce lieu, 6 k. (1 l. ½) E. S. E. d'Andernach, 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Coblentz.

Keuchino, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Launsdorff, près de la Sarre, à 24 kil. (5 l. ½) de Sarre-Libre, 5 myr. (12 l. ½) de Metz, 37 k. (8 l. ¼) de Thionville, 19 k. (4 l. ¼) de Sieret. *P.* 107. *B. de p.* de Thionville.

Kevelaer, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Gueldres, à 8 kil. (2 l.) N. O. de ce lieu, 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Carvendonck, 8 myr. (19 l. ½) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 791. *Bur. de poste* de Gueldres.

Kewerheim, v. (*Sarre*). *Voyez* Kelvershéim.

Keyenberg, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens, à 6 k. (1 l. ½) E. de ce lieu, 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. d'Elsen, 37 k. (8 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Juliers.

Keyhem, v. (*Lys*), arrond. de Furnes, cant. de Nieuport, à 6 kil. (1 l. ½) N. de Dixmude, 9 kil. (2 l. ¼) S. E. de Nieuport. *Popul.* 629. *Bur. de poste* de Bruges.

Kfanntenn, v. (*Finistère*), arr. et cant. de Quimper, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* 1700. *Bur. de poste* de Quimper.

Kfourne, v. (*Morbihan*). *Voyez* Kerfourne.

Kgloff, v. (*Finistère*). *Voyez* Kergloff.

Kgrist, v. (*Morbihan*). *Voyez* Kergrist.

Kheillerst, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, comm. d'Eschfeld, à 8 k. (2 l.) O. p. N. de Lichtenborn, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Clervaux, 6 m. (13 l. ¾) N. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Eschfeld, 501. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Kickeret, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Cattenom, commune de Puttelange, à 15 kil. (3 l. ½) de Thionville, 41 kilom. (9 l. ¼) de Metz. *Pop.* comprise celle de Puttelange et dép. 476. *Bur. de poste* de Thionville.

Kickerhausen, hameau (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, comm. d'Olmscheid, à 5 m. (12 l.) de Luxembourg, 3 k. (¾ de l.) d'Artzfeld. *Pop.* comp. celle d'Olmscheid et dépendances, 244. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Kielberg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Aldenau, commune de Mullenbach, à 29 kil. (6 l. ½) de Bonn, 7 kil. (1 l. ¾) d'Aldenau. *Pop.* comprise celle de Mullenbach, 190. *B. de p.* de Bonn.

Kielbrecht, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. de Beveren, sur la digue de son nom, à 4 kil. (1 l.) N. de Verrebroek, 13 kil. (3 l.) de St.-Nicolas, 7 k. (1 l. ¾) E. de Hulst, 39 k. (8 l. ¾) N. E. de Gand. *Pop.* 1714. *B. de poste* de Saint-Nicolas.

Kienheim, ville (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Kayserberg, sur la Weiss, à 8 kil. (2 l.) de Colmar. *P.* 972. *B. de p.* de Colmar.

Kierdorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Lechnich, à 4 k. (1 l.) N. de ce lieu, 8 kil. (2 l.) O. p. N. de Brühl, 4 myr. (10 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de Cologne.

Kierprich, v. (*Meurthe*). *Voyez* Kerprich.

Kierprich-au-Bois, village (*Meurthe*). *Voy.* Kerprich-au-Bois.

Kiesbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 4 kil. (1 l.) E. de ce lieu, 8 kil. (2 l.) E. de Kaiserslautern, 7 m. (16 l.) S. O. de Mayence. *P.* 189. *B. de p.* de Kaiserslautern.

Kiesecom, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Glabbéeck, à 4 k. (1 l.) N. N. O. de ce lieu, 14 kil. (3 l. ¼) E. p. N. de Louvain, 37 k. (8 l. ¼) E. p. N. de Bruxelles. Cette commune, où est une brasserie et un moulin à vent, récolte en abondance, froment, seigle, avoine, sarrasin et chanvre; il y a aussi une partie en bois. *P.* 183. *B. de p.* de Louvain.

Kifselbach, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Kisselbach.

Kilbourg, bourg (*Sarre*), arr. de Prumm, et ch.-l. de cant., dans une presqu'île formée par la Kyll, à 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Schœnecken, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Dudeldorf, 33 k. (7 l. ½) N. de Trèves. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Populat.* 561. *Bur. de poste* de Trèves.

Kilbourweiler, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Kilbourg, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. de Malberg, 36 kil. (8 l.) N. de Trèves. *Popul.* compr. celle de Schweckerath, 112. *Bur. de poste* de Trèves.

Kilem, v. (*Nord*), arrond. de Bergues, canton d'Hondtschoote, à 8 k. (2 l.) de Bergues, 8 m. (17 l.) de Douay. *Pop.* 1170. *Bur. de poste* de Bergues.

Kilff, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Launsdorff. *Pop.* comprise celle de Bayeren, 233. *Bur. de poste* de Thionville.

Kill, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, sur la Kill, ruisseau, à 14 k. (3 l. ¼) N. p. O. de Pfalzel, 5 kil. (1 l. ¼) S. S. O. de Dudeldorf, 16 kil. (3 l. ¾) N. de Trèves. *P.* 20. *B. de p.* de Trèves.

Killstett, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Bischweiller, près le vieux Rhin, à 11 k. (2 l. ¾) d'Haguenau, 13 kil. (3 l.) de Strasbourg. *Pop.* 418. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Kilogramme, *Kilolitre*, *Kilomètre*. Voyez *Mesures et poids*.

Kilrath, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen. *Popul.* comprise celle de Langrath, 130. *Bureau de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Kilverod, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, commune de Cappelen, à 8 k. (2 l.) de Neuss, 5 k. (1 l. ¼) d'Elsen, 36 k. (8 l.) de Cologne. *Pop.* comprise celle de Cappelen et dép. 575. *Bur. de poste* de Neuss.

Kimper, ville (*Finistère*). *Voyez* Quimper.

Kindel, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Berncastel, comm. de Lazenich, à 5 k. (1 l. ¼) de Trarbach, 6 k. (1 l. ½) de Berncastel. *Pop.* comprise celle de Lozenich, 256. *Bur. de poste* de Trarbach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Kindel, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Wittlich, commune de Kinheim, sur la rive droite de la Moselle, en face de Kinheim, dont il dépend, à 11 kil. (2 l. ¾) E. p. S. de Wittlich, 5 k. (1 l. ¼) O.

Digitized by Google

N. O. de Trarbach, 37 k. (8 l. ¼) N. N. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Kinheim, 619. *Bur. de poste* de Trarbach.

Kindenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, à 4 k. (1 l.) N. de ce lieu, 6 kilom. (1 l. ¼) O. de Pfeddersheim, 43 k. (9 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 602. *Bur. de poste* de Worms.

Kinderbeuren, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, sur l'Alf, ruisseau, à 8 k. (2 l.) E. de Wittlich, 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Manderscheid, 39 k. (8 l. ¾) N. N. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle des villages qui en dépendent, 198. *Bur. de poste* de Trèves.

Kindwiller, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, canton de Niederbronn, sur la Zintzel, à 29 k. (6 l. ½) de Weissembourg, 40 kil. (9 l.) de Strasbourg. *Pop.* 330. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Kinger-le-Bas, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Saralbe, commune de Kinger-le-Haut, sur l'Albe, à 23 k. (5 l. ¼) de Sarguemine, 5 m. (12 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Kinger-le-Haut, 254. *Bur. de poste* de Sarre-Union, dép. du Bas-Rhin.

Kinger-le-Haut, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Saralbe, près de l'Albe, à 18 k. (4 l.) de Sarguemine, 5 myr. (12 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Kinger-le-Bas, 254. *Bur. de poste* de Sarre-Union, dép. du Bas-Rhin.

Kingersheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Mulhausen, sur la petite Dolleren, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Altkirch, 32 k. (7 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de Mulhausen.

Kinheim, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, au bord de la rive gauche de la Moselle, à 11 k. (2 l. ¾) E. p. S. de Wittlich, 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Trarbach, 37 k. (8 l. ¼) N. N. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Kindel, 619. *Bur. de poste* de Trarbach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Kinon, hameau (*Finistère*). *Voy.* Kerinon.

Kinsbach, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Kiesbach.

Kintenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Brühl, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Brühl, 2 kil. (½ l.) O. S. O. de Cologne, 5 myr. (11 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 472.

Kintzheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton de Schelestat, à 20 k. (4 l. ½) de Benfelden, 4 kil. (1 l.) de Schelestat, 4 myriam. (10 l.) de Strasbourg. *Popul.* 1106. *Bur. de poste* de Schelestat.

Kintzweiler, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Eschweiler, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. O. d'Eschweiler, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Juliers, 9 k. (2 l. ¼) O. N. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 190. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Kirshoven, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. d'Erkelens. *P.* 302.

Kirbourg, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Herstein, à 6 m. (14 l.) de Trèves, *Pop.*..... *Bur. de poste* de Trèves.

Kirch-Trosdorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de Bergheim, 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Titz, 32 k. (7 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 315.

Kirchbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, canton de Neuhornbach, près et dépendant de la commune de Dietrichingen, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Neuhornbach, 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Deux-Ponts, 10 m. (23 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Dietrichingen et dépendances, 270. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Kirchberg, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, canton de Masvaux, sur la Dolleren, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Belfort, 43 kil. (9 l. ⅔) de Colmar. *Population*, 540. *Bureau de poste* de Befort.

Kirchberg, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, ch.-l. de canton, à 22 kil. (5 l.) E. de Trarbach, 38 kil. (8 l. ½) de Creutznach, 7 kilom. (1 l. ¾) O. S. O. de Simmeren, 5 m. (12 l. ¼) S. p. O. de Coblentz. Cette petite ville a un château qui eut ses comtes particuliers; elle est environnée de villages considérables: le tout étoit une portion du margraviat de Bade. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Populat.* 772. *Bur. de poste* de Creutznach. *Relais de poste aux chev.*

Kirchberg, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich, près du confluent de la Dente, dans la Roër, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Linnich, 2 kilom. (½ l.) S. O. de Juliers, 20 k. (4 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 346. *B. de p.* de Juliers.

Kirchbergerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton d'Hombourg, près et dép. de la commune de Kirsberg, à 2 kil. (½ l.) d'Hombourg, 5 k. (1 l. ¼) de Deux-Ponts, 9 myr. (21 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Kirsberg, 330. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Kirchdahn, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 4 k. (1 l.) O. de Remagen, 10 kil. (2 l. ½) S. S. E. de Bonn, 39 k. (8 l. ¾) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Bonn.

Kirche, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 11 k. (2 l. ¾) de Thionville, 20 k. (4 l. ½) de Metz. *Pop.* 61. *Bur. de poste* de Thionville.

Kirchem, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rhinbach, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de Rhinbach, 4 k. (1 l.) E. N. E. de Munsterfiel, 6 myr. (12 l. ¾) N. O. de Coblentz. *Pop.* 531.

Kirchenarmbach *ou* Kircharnbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, près et dép. de la comm. d'Obernheim, à 6 k. (1 l. ½) de Landstuhl, 11 kil. (2 l. ¾) de Kaiserslautern, 8 m. (18 l.) de Mayence. *Pop.* comp. celle d'Obernheim et dépend. 396. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Kirchesch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Mayen, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Mayen, 8 k. (2 l.) N. de Montréal, 32 k. (7 l. ¼) O. p. N. de Coblentz. *Populat.* 215. *Bur. de poste* d'Andernach.

Kirchheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Wasselonne, sur le Messig, à 18 kilom. (4 l.) de Strasbourg. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Kirchheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton de Medelsheim, près et dépend. de la comm. de Breitfurth, à 5 k. (1 l. ¼) de Medelsheim, 9 kil. (2 l. ¼) de Deux-Ponts, 10 m. (23 l.) de Mayence. *P.* comp. celle de Breitfurth et dép. 391. *Bur. de poste* de Worms.

Kirchheim-Boland, ville (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. p. O. d'Alzey, 6 kil. (1 l. ½) N. de Goelheim, 43 kil. (9 l. ¾) S. S. O. de Mayence. Cette ville, voisine d'un beau château, n'a rien de remarquable: l'Hossach l'arrose. Le territoire y est assez fertile; on y recueille peu de blé, mais beaucoup de seigle, et une petite quantité de vin, qui sert à la consommation des habitans du pays.

On

On trouve aux environs, une trappe à gros grains avec le granit. Le 18 vendémiaire an 3 (9 oct. 1794), l'armée du Rhin, sous les ordres du commandant en chef Michaud, s'empara de cette ville. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* compr. celle d'Edebornerhof dit *Altmauher*, 1872. *Bur. de poste* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

KIRCHHEIM-SUR-L'ECK, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, à 2 kilom. (½ l.) S. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Frainsheim, 5 m. (11 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Worms.

KIRCHHERTEN, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Bergheim, à 8 k. (2 l.) N. O. de Bergheim, 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Titz, 34 kilom. (7 l. ¾) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Cologne.

KIRCHHOVEN, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Heinsberg, près de la Worm, au bord d'un marais, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Maëseyck, 3 kilom. (¾ de l.) N. d'Heinsberg, 7 k. (1 l. ¾) O. de Wassemberg, 31 k. (7 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1445. *Bur. de p.* de Maëseyck, dép. de la Meuse-Inf.

KIRCHKOF, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) E. N. E. de Sarre-Libre, 5 myr. (11 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 58.

KIRCHNAUMEN, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, à 19 k. (4 l. ⅓) de Thionville, 38 k. (8 l. ½) de Metz. *Pop.* comp. celle d'Obernomen et de Bouzenaeker, 419. *Bur. de p.* de Thionville.

KIRCHSAR, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. d'Ahrweiller. *Pop.* 35.

KIRCHWEILER, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Daun, à 8 k. (2 l.) N. O. de Daun, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. d'Hillesheim, 6 m. (14 l. ½) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Trèves.

KIRF, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Sarrebourg, près et dépendant de la commune de Collesleuken, à 27 kil. (6 l.) de Luxembourg, 7 kilom. (1 l. ¾) S. de Sarrebourg, 1 kil. (¼ de l.) O. de Frendenberg, 24 k. (5 l. ½) S. de Trèves. *Populat.* comprise celle de Collesleuken, 138. *Bur. de poste* de Luxembourg, dép. des Forêts.

KIRMESSCHEID, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. d'Aldenau, à 2 k. (½ l.) N. p. E. d'Hoffeld, dont il dépend, 4 kilom. (1 l.) O. d'Aldenau, 5 m. (11 l. ½) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* compr. celle d'Hoffeld et dép. 334. *Bur. de poste* de Bonn.

KIRN, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, ch.-l. de canton, à 13 k. (3 l.) S. p. E. de Kirchberg, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Bacharach, 7 myr. (15 l.) S. de Coblentz. Près de cette ville, coule la Nah; le Hahnenbach la traverse, et des ruines sont ses fortifications: son église étoit commune aux Luthériens et aux Catholiques. Cette ville est dominée par un château élevé sur un roc; quelques tours et les murs en existent encore. Autour de lui se trouvoient d'autres châteaux, dont il ne reste plus aujourd'hui que les noms. On fabrique dans cette commune d'excellens cuirs. On y a abandonné une fabrique de sulfate, d'alumine, et de fer. On trouve aux environs, du cuivre, du charbon de terre, et un alun pur, qu'on y affine. Cette ville est une place de guerre de la 26e division militaire; la résidence d'un adjudant de place de première classe, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 1240. *Bur. de poste* de Creutznach.

KIRNSULTZBACH, v. (*Sarre*). *Voy.* SULTZBACH.

KIRRBERG, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Drulinghem, à 6 k. (1 l. ½) S. de Wolskirken, 5 m. (11 l. ¾) O. d'Haguenau, 13 kilom. (3 l.) S. de Bouquenom. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Sarrebourg, dép. de la Meurthe.

KIRRWILLER, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Bouxweiller, à 19 k. (4 l. ½) d'Haguenau, 31 kil. (7 l.) de Strasbourg. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Saverne.

KIRRWEILER, bourg (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Edenkoben, à 3 kilom. (¾ de l.) E. p. N. d'Edenkoben, 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de Neustadt, 8 m. (18 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 767. *Bur. de poste* de Neustadt.

KIRRWEILER, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Grumbach, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Cousel, 6 m. (14 l. ½) E. p. S. de Trèves. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

KIRSBERG, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Hombourg, à 2 k. (½ l.) S. de cet endroit, 5 k. (1 l. ½) N. p. O. de Deux-Ponts, 9 myr. (21 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 330. *B. de p.* de Deux-Ponts.

KIRSCH, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Schweich, près de la Moselle, à 1 kil. (¼ de l.) S. de Schweich, 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Pfalzel, 9 kilom. (2 l. ¼) N. E. de Trèves. *Pop.* 173. *B. de p.* de Trèves.

KIRSCHBACH, village (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, canton d'Aldenau, dépendant de la commune de Nurburg, à 10 k. (2 l. ½) d'Aldenau, 3 k. (¾ de l.) de Virnebourg, 39 k. (8 l. ¾) de Coblentz. *Pop.* 458.

KIRSCHE, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, à 20 k. (4 l. ½) de Thionville, 41 k. (9 l. ¼) de Metz. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Thionville.

KIRSCHHOF, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton de Lebach, à 25 k. (5 l. ¾) de Sarrebruck. *Pop.* 53. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

KIRSCHHOF, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, à 1 k. (¼ de l.) N. O. d'Altrich, dont elle dépend. *Pop.* comprise celle d'Altrich et dépendances, 225. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

KIRSCHROTH, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Meissenheim, à 8 k. (2 l.) N. O. de Meissenheim, 9 k. (2 l. ¼) O. d'Obernheim, 7 m. (16 l.) E. de Trèves. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

KIRSCHSEIFEN, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Reifferscheid, à 2 k. (2 l.) de Reifferscheid, 8 m. (19 l.) N. de Trèves. *Pop.* 42.

KIRSCHWEILER, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton d'Herstein, près de l'Iderbach, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. d'Herstein, 6 k. (1 l. ½) E. p. N. d'Allenbach, 43 k. (9 l. ¾) E. p. N. de Trèves. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Trèves.

KIRSPENICH, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Rhinbach. *Pop.* 185.

KISMUHL, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler.

KISSELBACH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et canton de Simmeren, près de la Simmerbach, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Simmeren, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Bacharach, 43 k. (9 l. ¾) S. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Steinbach, 336. *Bur. de poste* de Creutznach.

KISSELHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Goel-

Digitized by Google

heim, près et dépendant de la commune de Ramsen, à 9 k. (2 l. ¼) de Goelheim, 9 k. (2 l. ¼) de Winweiler, 5 m. (12 l. ¼) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Ramsen et dép. 472. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

KITY, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* KER-ITY.

KIVON, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* KERIVON.

KLANG, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 14 k. (3 l. ¼) de Thionville, 25 k. (5 l. ⅓) de Metz. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Thionville.

KLAS, village (*Finistère*). *Voyez* KERLAS.

KLASIERTHALERHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, près et dépendant de la commune de Frankenstein, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Kaiserslautern, 18 k. (4 l.) de Durkheim, 8 myr. (17 l.) de Mayence. *Pop.* compris celle de Frankenstein et dépendances, 324. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

KLEEF, v. (*Roër*). *Voy.* CLÈVES.

KLÉEHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Goelheim, près et dépendant de la commune de Ramsen, à 9 k. (2 l. ¼) de Goelheim, 9 k. (2 l. ¼) de Winweiler, 5 m. (12 l. ¼) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Ramsen et dépendances, 472. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

KLEIN-BLIDERSDORF, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, près de la Sarre, à 7 k. (1 l. ¾) S. d'Arneval, 18 k. (4 l.) O. S. O. de Bliescastel, 8 myr. (17 l. ¼) S. S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Wintringerhof, 444. *Bur. de p.* de Sarrebruck.

KLEIN-BUNDENHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. d'Hombourg, à 6 k. (1 l. ½) E. de cet endroit, 4 k. (1 l.) N. p. E. de Deux-Ponts, 9 myr. (20 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 192.

KLEIN-CARLENBACH, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, à 2 kilom. (½ l.) S. de Grunstadt, 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Durmstein, 5 m. (11 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 445.

KLEIN-DAL, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Boulay, commune d'Obervisse, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Avold, 9 kil. (2 l. ¼) de Boulay, 28 k. (7 l. ¼) de Metz. *Pop.* comprise celle d'Obervisse, 307. *Bur. de poste* de St.-Avold.

KLEIN-FISCHLINGEN, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, canton d'Edenkoben, à 6 kil. (1 l. ½) E. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) N. de Landau, 8 myr. (17 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 217.

KLEIN-FRANCKENHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Truchtersheim, à 18 kilom. (4 l.) d'Hagnenau, 14 kilom. (3 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 153. *Bur. de poste* de Strasbourg.

KLEIN-GELBACH (LA), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. duquel elle prend sa source, coule au S. E. et se rend dans la Simmerbach, au S. E. de Budenbach, après 4 kilom. (1 l.) de cours.

KLEIN-GELMET, village (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, canton de St.-Trond, commune de Gelinden, près de l'Herck et de la route de Bruxelles à Liége, à 2 k. (½ l.) N. O. de Vryheers, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Looz, 29 kil. (6 l. ½) O. p. S. de Maëstricht. *Pop.* comprise celle de Gelinden, 321. *B. de p.* d'Hasselt.

KLEIN-GLADBEECK, v. (*Roër*), à 8 k. (2 l.) de Neuss. *Pop.*.... *B. de poste* de Neuss.

KLEIN-GLADBACH, bourg (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens, à 13 k. (3 l.) N. p. E. d'Erkelens, 6 k. (1 l. ½) N. p. O. d'Odenkirchen, 4 myr. (10 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 668.

KLEIN-GOFFIT, village (*Bas-Rhin*). *Voyez* KLEINOOEST.

KLEIN-ICH, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Berncastel, à 8 k. (2 l.) E. p. S. de cet endroit, 8 k. (2 l.) S. E. de Trarbach, 36 kil. (8 l.) N. E. de Trèves. *Pop.* compris ses dépendances, 447. *Bur. de poste* de Trarbach, département de Rhin-et-Moselle.

KLEIN-KEMPEN, village (*Roër*), arr. de Creveldt, canton de Neersen. *Pop.* 549.

KLEIN-KOENIGSDORF, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Weyden, à 10 k. (2 l. ½) O. de Cologne, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Bergheim, 4 m. (10 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise celle de Gros-Koenigsdorf, 412. *Bur. de poste* de Cologne.

KLEIN-LANGENFELD, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. E. de cette ville, 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Gerolstein, 6 myr. (14 l.) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Trèves.

KLEIN-MACHEREN, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Remich, comm. de Besch, près de la Moselle, à 2 k. (½ l.) O. S. O. de Remich, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Roedt, 18 k. (4 l.) S. E. de Luxembourg. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Luxembourg.

KLEIN-NITTESHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Franckenthal, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Franckenthal, 4 k. (1 l.) S. p. O. de Worms, 4 m. (10 l.) S. de Mayence. *Pop.* 264.

KLEIN-OBERNHEIM, ville (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, sur la Glann, à 8 k. (2 l.) O. N. O. d'Obermoschel, 6 k. (1 l. ½) N. de Meissenheim, 4 m. (10 l. ½) O. S. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Antonius et de Leddarterhof, 670. *Bur. de poste* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

KLEIN-OTTWEILER, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de cet endroit, 4 k. (1 l.) N. N. O. d'Hombourg, 7 m. (16 l.) S. E. de Trèves. *P.* 67.

KLEIN-SPAUWEN *ou* KLEYNT-SPAUWEN, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, canton de Bilsen, à 4 k. (1 l.) S. S. O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) N. N. E. de Tongres, 9 kilom. (2 l. ¼) O. de Maëstricht. *P.* 218. *Bur. de poste* de Maëstricht.

KLEIN-STAINHAUSEN, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. de Neuhornbach, à 5 kilom. (1 l. ¼) E. de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) S. E. de Deux-Ponts, 10 m. (23 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

KLEIN-TROSDORF, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Bergheim, à 7 kil. (1 l. ¾) O. N. O. de Bergheim, 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Titz, 32 kil. (7 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 93.

KLEIN-VERNICH, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Lechnich, commune de Gros-Vernich, à 5 kilom. (1 l. ¼) O. S. O. de Lechnich, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Brühl, 5 myriam. (11 l. ¼) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comp. celle de Gros-Vernich, 649. *Bur. de poste* de Cologne.

KLEIN-WEIDELBACH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, comm. d'Ellern, à 1 k. (¼ de l.) E. p. N. de cette commune, 9 k. (2 l. ¼) E. de Simmeren, 5 myr. (11 l.) de Coblentz. *P.* comprise celle d'Ellern, 361. *Bur. de poste* de Creutznach.

Digitized by Google

KLEIN-WEISS, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Neverbourg, comm. d'Ameldingen, à 22 kilom. (5 l.) de Bitbourg, 5 m. (11 l. ¾) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Ameldingen, 380. *Bur. de poste* de Luxembourg.

KLEIN-WESLIG, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Brühl, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Gros-Weslig, dont il dépend, à 4 k. (1 l.) E. de Brühl, 6 m. (13 l. ¼) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise celle de Gros-Weslig, 409. *Bur. de poste* de Cologne.

KLEIN-WINTERHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Niederholm, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) E. p. S. d'Oberingelheim, 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 337.

KLEIN-WRANKERYCK, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, canton de Diest, comm. de Cortenacken, à 29 kilom. (6 l. ½) de Louvain, 7 k. (1 l. ¾) de Diest. *Popul.* comprise celle de Cortenacken, 592. *Bur. de poste* de Diest.

KLEINE, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Metzerwise, comm. de Buding, à 14 k. (3 l. ¼) de Thionville, 6 kilom. (1 l. ½) de Metzerwise. *Pop.* comprise celle de Buding et dép. 442. *Bur. de poste* de Thionville.

KLEISSELLEN, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, à 2 k. (½ l.) N. de Bergzabern, 9 kil. (2 l. ¼) N. p. E. de Weissembourg, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Landau. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Weissembourg.

KLENISTEINFELD, v. (*Bas-Rhin*), arrond. et canton de Weissembourg, commune de Steinberg, à 31 k. (7 l.) d'Haguenau, 6 kil. (1 l. ½) de Weissembourg, 6 m. (12 l. ¾) de Strasbourg. *P.* compr. celle de Steinfeld, 666. *B. de poste* de Weissembourg.

KLEYN-BEECK, rivière (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, canton de Brecht, à 3 k. (¾ de l.) E. duquel elle prend sa source, coule au N., reçoit le Goorken et le Groote-Beeck, sort du département, entre en Hollande, en allant au N. N. E., et va se rendre dans le canal de Turfvaart, à 2 k. (½ l.) S. O. de Breda, après 32 k. (7 l. ¼) de cours.

KLEYN-BRUEGEL, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, canton de Péer, à 4 kilom. (1 l.) N. de Péer, 26 kil. (3 l. ¾) O. p. N. de Brée, 38 kil. (8 l. ½) N. N. O. de Maëstricht, 23 k. (5 l. ¼) de Maëseyck. *Populat.* 243. *Bureau de poste* de Maëseyck.

KLEYNT-SPAUWEN, v. (*Meuse-Inférieure*). *Voy.* KLEIN-SPAUWEN.

KLIDING, v. (*Rhin-et-Moselle*), à 5 m. (12 l. ½) de Trèves. *B. de p.* de Trèves, dép. de la Sarre.

KLIMOOEST, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Marmoutier, à 29 k. (6 l. ½) d'Haguenau, 7 kil. (1 l. ¾) de Saverne, 38 k. (8 l. ½) de Benfelden, 25 kil. (5 l. ⅔) de Strasbourg. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Saverne.

KLINCK, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, canton d'Hermeskeil, près et dépendant de Waldweiler, à 9 k. (2 l. ¼) d'Hermeskeil, 8 kilom. (2 l.) de Wadern, 3 k. (¼ de l.) de Trèves. *Populat.* comprise celle de Waldweiler, 294. *Bur. de poste* de Trèves.

KLINGILBACH (LA), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, à 8 k. (2 l.) O. N. O. duquel elle prend sa source, coule au S. O., et se rend dans la Brodenbach, à 2 k. (½ l.) S. O. de sa source.

KLINGEN-MUNSTER, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit, 22 kilom. (5 l.) de Lauterbourg, 11 k. (2 l. ¾) N. de Weissembourg, 8 k. (2 l.) S. O. de Landau. Il y a de l'argile pour poterie. *Popul.* 865. *Bur. de poste* de Weissembourg.

KLINGENTHAL, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton de Rosheim, comm. de Boersch, à 28 k. (6 l. ¼) de Strasbourg, 5 k. (1 l. ¼) de Rosheim, 7 k. (1 l. ¾) de Barr. Il y a une manufacture nationale d'armes blanches et d'armes à feu, avec un chef de brigade, directeur général de cette manufacture. On fabrique dans cette commune des étoffes de laine, étroites et grossières. *Pop.* comprise celle de Boersch, 1878. *Bur. de poste* de Strasbourg.

KLINKREID, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, canton de Borcette. *Pop.* 448.

KLOPP, hameau (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, comm. de Fronhofen, à 36 k. (8 l.) de Creutznach, 3 k. (¾ de l.) de Simmeren. *Pop.* comprise celle de Fronhofen, 163. *Bur. de poste* de Creutznach.

KLOSTERCHMUD, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* CLOSTERCHMUD.

KLOSTERHOF, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, près et dépendant de la comm. de Bohlanden, à 4 k. (1 l.) de Kirchheim-Boland, 6 k. (1 l. ½) de Goelheim, 43 kil. (9 l. ¾) de Mayence. *Popul.* compris celle de Bohlanden et dép. 465. *Bur. de p.* de Worms.

KLOSTERHOF, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Kaiserslautern, canton de Goelheim, près et dépendant de la comm. de Ramsem, à 9 k. (2 l. ¼) de Goelheim, 9 k. (2 l. ¼) de Winweiler, 6 m. (12 l. ¼) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Ramsen et dép. 472. *B. de p.* de Kaiserslautern.

KMAREGH, v. (*Côtes-du-Nord*), *Voyez* KMORC'H.

KMARIA, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* KERMARIA.

KMENGUY, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* KERMENGUY.

KMOGEN, île (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Lannilis, à 22 kil. (5 l.) de Lesneven, 8 kil. (2 l.) de Lannilis.

KMORC'H, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Bégard, à 8 k. (2 l.) de Pontrieu, 34 kilom. (7 l. ¾) de St.-Brieux. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de Pontrieu.

KNACKELSHOF, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. et comm. de Bettembourg, à 13 kilom. (3 l.) de Luxembourg, 2 kil. (½ l.) de Bettembourg. *Popul.* comprise celle de Bettembourg et dép. 817. *Bur. de p.* de Luxembourg.

KNERING, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* KNŒRINGEN.

KNESSELAERE, v. (*Escaut*), arr. de Gand, canton de Sommergen, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Maldegem, 14 k. (3 l. ¼) O. de Waerschoot, 24 kilom. (5 l. ½) N. O. de Gand. *Pop.* 2597. *Bur. de poste* de Bruges, dép. de la Lys.

KNEUHOLZ, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, canton d'Arneval, près et dépendant de la commune de Wolklingen, à 10 k. (2 l. ½) O. N. O. d'Arneval, 10 k. (2 l. ½) S. S. E. de Sarre-Libre, 6 myr. (13 l. ¾) S. S. E. de Trèves. *Popul.* comprise celle de Wolklingen, 567. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

KNEVEL, v. (*Finistère*). *Voyez* KERNEVEL.

KNILIS, v. (*Finistère*), arrond. de Brest, canton de Plabennec, à 6 k. (1 l. ½) de Lesneven, 7 myr. (15 l. ⅓) de Quimper. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Lesneven.

KNITTELSHEIM, village (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant.

Digitized by Google

de Germersheim, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Germersheim, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Landau, 8 myr. (19 l. ¼) S. de Mayence. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Landau, dép. du Bas-Rhin.

KNOCKE, fort et v. (*Lys*). *Voyez* CNOCKE.

KNOERINGEN, village (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. d'Edenkoben, à 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) N. de Landau, 10 m. (19 l. ¾) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Landau, dép. du Bas-Rhin.

KNOERSHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Saverne, canton de Marmoutier, à 28 k. (6 l. ½) d'Haguenau, 28 k. (6 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Saverne.

KNOPP, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, canton de Contwig, à 13 kil. (3 l.) N. E. de Contwig, 7 kilom. (1 l. ¾) S. de Landstuhl, 8 myr. (17 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

KNORCHEID, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, canton de Lebach, près du Thel, ruisseau, à 2 kilom. (½ l.) O. p. N. de Lebach, 11 kil. (2 l. ¾) N. N E. de Sarre-Libre, 4 myr. (10 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 68.

KNORINGEN, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Huningue, à 14 k. (3 l. ¼) d'Altkirch, 6 myr. (12 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 219. *Bur. de poste* d'Huningue.

KNOUÉS, v. (*Finistère*), arrond. de Brest, cant. de Lesneven, à 3 k. (¼ de l.) de Lesneven. *Pop.* . . . . . *Bur. de poste* de Lesneven.

KNUTANGE, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, près de la Fenche, à 11 k. (2 l. ¾) de Briey, 27 k. (6 l.) de Metz. Il y a des mines de fer. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Thionville.

KOBRIEITE, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Bitche, commune de Sturzelbronn, à 13 kilom. (3 l.) de Bitche, 38 k. (8 l. ½) de Sarguemine. *Pop.* comprise celle de Sturzelbronn, 181. *Bur. de poste* de Bitche.

KOBSCHEID, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 7 m. (15 l. ¾) N. N. O. de Trèves. *Pop.* 50.

KOCHENHEIM, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Rheinbach. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de Bonn.

KOCHSHAUSEN, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton de Neverbourg, à 4 kilom. (1 l.) O. S. O. de ce lieu, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E de Vianden, 5 myr. (10 l. ¾) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Luxembourg.

KOCKELSBERG, ferme (*Sarre*), arr. et cant. de Trèves, près et dépendant de la commune de Pallien, à 1 k. (¼ de l.) N. de Trèves, 4 k. (1 l.) O. de Pfalzel. *Pop.* compris celle de Pallien et dépendances, 186. *Bur. de poste* de Trèves.

KOCKERKILING, village (*Sarre*). *Voyez* ROCKESKILL.

KOCKUM, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. d'Erkelens, à 10 kil. (2 l. ½) de Daehlem. *Pop.* 523. *Bur. de poste* de Daehlem.

KOCMALO, v. (*Morbihan*). *Voyez* LOCMALO.

KOECKING, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, près de la Moselle, à 5 k. (1 l. ¼) de Thionville, 31 k. (7 l.) de Metz. *Pop.* 278. *Bur. de p.* de Thionville.

KOELICH, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Grevenmacheren, commune de Vinckerange, à 20 kilom. (4 l. ½) de Luxembourg, 6 k. (1 l. ½) de Grevenmacheren. *Pop.* comprise celle de Vinckerange, 779. *Bur. de poste* de Luxembourg.

KOELLN, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 8 k. (2 l.) de Lebach, 5 myr. (12 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 37. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

KOELN, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, canton d'Obermoschel, près de l'Alsenz, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. d'Obermoschel, 9 k. (2 l. ¼) E. de Meissenheim, 4 myriam. (10 l.) S. O. de Mayence. *P.* 80. *B. de p.* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

KOELSDORF, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, près de la Roër, à 2 k. (½ l.) O. p. S. de Duren, 13 k. (3 l.) S. p. E. de Juliers, 22 k. (5 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 144.

KOENACKER, cense (*Moselle*), arr. et cant. de Thionville, commune de Marspich, à 6 kilom. (1 l. ½) de Thionville, 25 k. (5 l. ¾) de Metz. *Pop.* comprise celle de Marspich et dép. 194. *B. de p.* de Thionville.

KOENEN, v. (*Sarre*), à 31 kilom. (7 l.) de Luxembourg. *Pop.* . . . . *B. de p.* de Luxembourg, département des Forêts.

KOENGERNHEIM, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oppenheim, sur la Glann, à 15 k. (3 l. ½) O. p. S. d'Oppenheim, 2 k. (½ l.) S. d'Odernheim, 27 k. (6 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Worms.

KOENGERNHEIM (BOES-), v. (*Mont-Tonnerre*). *V.* BOESKOENGERNHEIM.

KOENIGREICH, ferme (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Cousel, commune de Selchenbach, dont elle dépend, à 2 k. (½ l.) S. de Selchenbach, 9 kilom. (2 l. ¼) de Cousel, 11 kil. (2 l. ¾) de Saint-Wendel, 6 myr. (13 l. ¾) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Selchenbach, 200. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

KOENIGREICHERHOOF, cense (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton de St.-Wendel, à 2 k. (½ l.) N. E. de Bubach, dont elle dépend, 9 k. (2 l. ¼) de St.-Wendel, 19 kilom. (4 l. ¼) d'Hombourg, 5 m. (12 l.) de Trèves. *Popul.* comprise celle de Bubach, 115. *B. de p.* de Sarrebruck.

KOENIGSBACH, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Neustadt, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. de Neustadt, 4 kil. (1 l.) S. p. O. de Deidesheim, 7 myr. (16 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 277. *B. de p.* de Neustadt.

KOENIGSBRUCHERHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, canton et commune d'Hombourg, à 7 k. (1 l. ¾) de Deux-Ponts, 24 k. (5 l. ½) de Sarrebruck, 10 m. (20 l.) de Mayence. *Popul.* comprise celle d'Hombourg et dépendances, 1761. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

KOENIGSDORF, v. (*Roër*). *Voyez* KLEIN-KOENIGSDORF.

KOENIGSMACKER, v. (*Moselle*). *Voyez* FREYMACKER.

KOENISBERG, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Launstroff, près de la Moselle, à 14 k. (3 l. ¼) de Thionville, 38 kil. (8 l. ½) de Metz. *Pop.* compr. celle de Réthel, 498. *Bur. de poste* de Thionville.

KOERBERICH, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Lebach, 9 kil. (2 l. ¼) N. N. O. de Sarre-Libre, 4 myr. (10 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

KOERBORN, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. de Cousel, à 3 k. (¾ de l.) N. N. O. de cet endroit, 6 kilom. (1 l. ½) S. p. E. de Baumholder, 5 myr. (12 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 143.

KOERICH, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton d'Arlon, à

Digitized by Google

4 k. (1 l.) E. p. N. de Stenford, 10 k. (2 l. ½) E. d'Arlon, 15 k. (3 l. ½) O. p. N. de Luxembourg. *Populat.* 583. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Koerich, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de cet endroit, 13 k. (3 l.) N. N. E. de Remich, 21 k. (4 l. ¾) S. p. E. de Trèves. *Pop.* 76. *B. de p.* de Luxembourg, département des Forêts.

Koethingen, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 11 k. (2 l. ¾) d'Altkirch, 5 myr. (10 l. ¾) de Colmar, 18 k. (4 l.) d'Huningue. *Pop.* 336. *Bur. de poste* d'Huningue.

Koettrichen, village (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, canton d'Ulmen. *Pop.* 57. *Bur. de poste* de Trèves.

Koeur-la-Grande, v. (*Meuse*), arrond. de Commercy, canton de Pierrefitte, sur la côte, près de la Meuse, à 5 k. (1 l. ½) de Saint-Mihel, 25 k. (5 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Koeur-la-Petite, v. (*Meuse*), arrond. de Commercy, canton de Pierrefitte, près de la Meuse, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Mihel, 25 k. (5 l. ½) de Bar-sur-Ornain. Il y a un château rebâti à la moderne. René d'Anjou y résidoit quelquefois. Marguerite d'Anjou et le prince de Galles son fils s'y étant retirés en 1464, y restèrent jusqu'en 1470. Charles de Lorraine, évêque de Verdun, y naquit en 1592. Louis XIII y résida pendant le siége de Saint-Mihel en 1635. *Pop.* 535. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Koevenich, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Wittlich, commune de Croef, près de la Moselle, à 2 k. (½ l.) E. de Croef, 16 kilom. (3 l. ¾) E. de Wittlich, 42 kilom. (9 l. ½) N. N. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Croef, 920. *Bur. de poste* de Trarbach.

Korverich, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Budelich, sur la Moselle, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. de Budelich, 3 kil. (¾ de l.) S. O. de Neumagen, 19 k. (4 l. ½) E. N. E. de Trèves. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Trèves.

Korwagt, v. (*Escaut*). *Voyez* Coeywagt.

Koffern, village (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich, à 6 k. (1 l. ½) N. de Linnich, 4 k. (1 l.) S. p. O. d'Erkelens, 29 kil. (6 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 191.

Kogenbroich, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, près de la Worm, à 4 kil. (1 l.) N. p. E. de Geylenkirchen, 8 k. (2 l.) S. E. d'Heinsberg, 23 k. (5 l. ¼) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 92. *B. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Kogenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton de Benfelden, près de l'Ill, à 5 kil. (1 l. ¼) de Benfelden, 31 kil. (7 l.) de Strasbourg. *Pop.* 871. *Bur. de poste* de Benfelden.

Kohlerhof, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen. *Pop.* 17.

Kohlhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Mutterstadt, près de la commune de Neuhofen, dont elle dépend, à 5 k. (1 l. ¼) de Mutterstadt, 8 k. (2 l.) de Manheim, 11 m. (24 l.) de Mayence. *Pop.* compris celle de Neuhofen et dépendances, 453. *B. de p.* de Spire.

Kohlhutten, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, près et dépendant de la commune d'Orbis, à 4 k. (1 l.) de Kirchheim-Boland, 6 kilom. (1 l. ½) d'Alzey, 37 kilom. (8 l. ½) de Mayence. *Pop.* compris celle d'Orbis et dépendances, 297. *Bur. de poste* de Worms.

Koisdorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 1 k. (¼ de l.) S. O. de Remagen, 5 kilom. (1 l. ¼) N. O. de Birsch, 31 k. (7 l.) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 186.

Kolbachel (la), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Neustadt, à 10 kilom. (2 l. ½) O. duquel elle prend sa source, coule à l'O., puis au N. et se rend dans la Geisbachlein, à 4 kil. (1 l.) de sa source.

Kolbsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton d'Oberhausbergen, sur la côte, près du canal de Molsheim, à 11 k. (2 l. ⅔) de Strasbourg. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Molsheim.

Kolfenbach, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Gemund, commune de Dalbenden, à 15 k. (3 l. ½) E. de Gemund, 3 k. (¾ de l.) S. O. de Munster-Eiffel, 5 myr. (11 l.) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise celle de Dalbenden et de Han, 127. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Kolhof, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, canton d'Ottweiler, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Neunkirchen, dont il dépend, 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Ottweiler, 7 myr. (15 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Neunkirchen et dépendances, 767. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Kolmar, v. (*Forêts*). *V.* Colmar.

Kolscheidt, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Borcette. *P.* 940. *B. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Kolsholz, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 8 k. (2 l.) S. de Lebach, 5 myr. (12 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 27.

Kondelerhof, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, près et dépendant de la commune d'Hontheim, à 9 k. (2 l. ¼) de Wittlich, 10 k. (2 l. ½) de Manderscheid, 43 k. (9 l. ¾) de Trèves. *Pop.* comprise celle d'Hontheim et dép. 250. *Bur. de poste* de Trèves.

Konfeld, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. de Wadern, commune de Thailen, à 27 kil. (6 l.) de Sarre-Libre, 5 k. (1 l. ¼) de Wadern. *Pop.* compr. celle de Thailen, 173. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, département de la Moselle.

Koniosau, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Kirn, sur la Simmerbach, ruisseau, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Kirn, 6 kilom. (1 l. ½) S. S. E. de Gemunden, 6 myr. (14 l. ¼) S. de Coblentz. *Pop.* 43. *Bur. de p.* de Creutznach.

Konigsberg, v. (*Sarre*), à 2 kil. (½ l.) de Trarbach. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Trarbach, département de Rhin-et-Moselle.

Konigsbruck, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton de Bischweiller, commune de Kauffenheim, à 36 k. (8 l.) de Strasbourg, 15 k. (3 l. ½) de Bischweiller. On y voyoit une abbaye de religieuses fondée en 1128, et située dans la forêt d'Haguenau. Dans les derniers temps, les religieuses de l'Ordre de Cîteaux qui l'habitoient étoient si pauvres, qu'elles n'étoient point obligées à la clôture, et qu'il leur étoit permis d'aller travailler à la campagne pour gagner leur vie. *Pop.* compr. celle de Kauffenheim, 156. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Konigsfeld, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Wehr, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Wehr, 5 kil. (1 l. ¼) S. O. de Remagen, 33 kilom. (7 l. ½) O. N. O. de Coblentz. *Populat* compris les dépendances, 492. *Bureau de poste* d'Andernach.

Digitized by Google

Konigsroven, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de Bergheim, 7 kil. (1 l. ¾) E. p. N. de Titz, 38 kilom. (8 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 478. *B. de p.* de Cologne.

Konigsstuhl, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, comm. de Jacobsweiler, à 28 k. (6 l. ¼) de Worms, 40 k. (9 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Jacobsweiler, 220. *Bur. de poste* de Worms.

Konisbach (la), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. duquel elle prend sa source, coule à l'E., reçoit le Gab, la Hein-Keisthal, et se rend dans le Rhin, après 6 k. (1 l. ½) de cours.

Konisberg, ci-devant Mont-Réal, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Sarguemine, comm. de Gœtzenbruick, à 9 k. (2 l. ¼) de Bitche, 9 myr. (19 l. ¾) de Metz. *Pop.* compr. celle de Gœtzenbruick, 216. *Bur. de poste* de Bitche.

Konismakyr, (*Moselle*). *Voyez* Freymacher.

Konissem, (*Meuse-Inférieure*). *Voyez* Conninxheim.

Konken, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. de Cousel, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Cousel, 8 k. (2 l.) N. O. de Munchweiler, 6 m. (31 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 237.

Kopp, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, à 11 kil. (2 l. ¾) de cette ville, 5 myr. (10 l. ¾) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 65.

Koppelen *ou* Kappelen, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 14 k. (3 l. ½) d'Altkirch, 5 m. (11 l. ½) de Colmar. *Popul.* 269. *Bureau de poste* d'Huningue.

Koppenstein (la), montagne (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirn, à 9 k. (2 l. ¼) N. de cet endroit, 9 kilom. (2 l. ½) S. de Simmeren, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Gemunden.

Koperscheid, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, comm. de Lichtenborn, à 6 myr. (13 l. ½) de Luxembourg, 4 k. (1 l.) d'Artzfeld. *Pop.* comprise celle de Lichtenborn, 947. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Korbach (la), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Wehr, à 6 k. (1 l. ½) N. O. duquel elle prend sa source, coule au N. puis à l'O., et va se rendre dans la Ahr, rivière, à 3 k. (¾ de l.) E. d'Aldenar. Elle a 10 kil. (2 l. ½) de cours.

Korchmohrerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, près et dépendant de la comm. de Niedermohr, à 10 k. (2 l. ½) de Landstuhl, 10 k. (2 l. ½) de Cousel, 8 myr. (18 l. ½) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Niedermohr, 217. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Korperich, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Vianden, sur la Geyen, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Freylingen, 4 kilom. (1 l.) E. p. S. de Vianden, 38 k. (8 l. ½) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Korschenbroich, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Neersen, à 4 k. (1 l.) S. de Neersen, 4 k. (1 l.) E. p. N. de Gladbach, 5 m. (11 l. ¼) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* compr. celle de Millendonck, 1666. *Bur. de poste* de Daehlem.

Kosskweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Wasselonne, à 25 kil. (5 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Kostembach, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Tholey, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de cet endroit, 6 myr. (12 l. ¾) N. E. de Thionville, 13 k. (3 l.) N. de Betting. *P.* 138. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Kostlach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferrette, à 13 k. (3 l.) d'Altkirch, 6 myr. (14 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 480. *Bur. de poste* d'Huningue.

Kottingen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Lechnich, près et dépendant de la commune de Libler, à 2 kil. (¼ l.) de Lechnich, 7 kil. (1 l. ¾) de Brühl, 5 myr. (10 l. ¾) d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* compr. celle de Libler, 525. *Bur. de poste* de Cologne.

Kottweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, près et dépendant de la commune de Schwanden, à 7 kil. (1 l. ¾) N. de Landstuhl, 11 kil. (2 l. ¾) S. de Wolfstein, 7 myr. (15 l.) S. O. de Mayence. *P.* compr. celle de Schwanden, 192. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Kovenich, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant de Zülpich, à 1 k. (¼ de l.) N. E. de Zülpich, 7 kil. (1 l. ¾) N. O. d'Enskirchen, 39 k. (8 l. ¾) S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 110.

Kper, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voy.* Kerpert.

Kradenec (Isle d'Ouessant), (*Finistère*). *Voyez* Isle d'Ouessant.

Krafft, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Graffis.

Krakelshof, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bettembourg, comm. de Frisange, à 11 k. (2 l. ¼) de Luxembourg, 6 kilom. (1 l. ½) de Bettembourg. *P.* compr. celle de Frisange, 870. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Krastatt, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Marmoutier, à 31 kil. (7 l.) d'Haguenau, 24 kil. (5 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Saverne.

Kraudorff, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen. *Pop.* 59. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Krauffthal, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de la Petite-Pierre, comm. d'Erschbourg, sur la Zantel, à 4 kil. (1 l.) de la Petite-Pierre, 36 kil. (8 l.) d'Haguenau, 42 k. (9 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* comprise celle d'Erschbourg, 544. *Bur. de poste* de Saverne.

Krautergersheim, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Barr, canton d'Obernheim, sur l'Ergers, à 11 k. (2 l. ¾) de Benfelden, 6 k. (1 l. ½) d'Obernheim, 27 k. (6 l.) de Schelestat, 16 k. (3 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 959. *B. de poste* de Strasbourg.

Krauthausen, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, près la Roër, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Duren, 4 k. (1 l.) S. p. E. de Juliers, 22 k. (5 l.) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Duren.

Krautscheid, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Artzfeld, comm. de Ringhoutscheid, à 5 myr. (12 l. ¼) de Luxembourg, 4 k. (1 l.) d'Artzfeld. *Pop.* comprise celle de Ringhoutscheid, 411. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Krautweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Brumath, sur la Zorn, à 10 k. (2 l. ½) d'Haguenau, 2 kil. (½ l.) de Brumath, 38 k. (8 l. ½) de Weissembourg, 18 kilom. (4 l.) de Strasbourg. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de Brumath.

Krazenbourg, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de Schoneck, 24 k. (5 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 54.

Krebsweiler, v. (*Sarre*), arr.

Digitized by Google

de Birckenfeld, cant. de Meissenheim, à 15 kil. (3 l. ½) N. O. de Meissenheim, 11 kil. (2 l. ¾) N. E. d'Oberstein, 6 myr. (14 l. ½) de Trèves. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Creutznach, département de Rhin-et-Moselle.

KREHENBERG, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Hombourg, à 6 k. (1 l. ½) d'Hombourg, 9 myr. (20 l.) de Mayence. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

KREHLINGEN, village (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. d'Ahrweiller. *P.* 90. *Bur. de poste* de Bonn.

KREINHOFF, cense (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 4 k. (1 l.) de Lebach, 40 k. (9 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 7.

KREKEL, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Reifferscheid, à 4 k. (1 l.) de Reifferscheid, 8 m. (19 l. ½) N. de Trèves. *Pop.* 66. *Bur. de poste* de Trèves.

KREMERSWOOG, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Lautercken, près et dépendant de la commune de Ginsweiler, à 4 k. (1 l.) de Lautercken, 11 k. (2 l. ¾) d'Obermoschel, 6 myr. (13 l. ½) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Ginsweiler et dépendances, 119. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

KREPPEN, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Volmunster, à 5 k. (1 l. ¼) de Breidemback, 8 k. (2 l.) N. E. de Bitche. *P.* 302. *Bur. de poste* de Bitche.

KRETZ, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. d'Andernach, comm. de Crust, à 6 kil. (1 l. ½) O. p. N. d'Andernach, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Birsch, 20 kil. (4 l. ½) N. O. de Coblentz. *Pop.* compr. celle de Crust, 926. *B. de p.* d'Andernach.

KRETZERHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Lautercken, près et dépendant de la comm. d'Hundheim, à 3 k. (¾ de l.) de Lautercken, 8 kilom. (2 l.) de Wolfstein, 6 myr. (14 l. ¾) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Hundheim et dépendances, 165. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

KREUTZAU, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 4 kil. (1 l.) S. p. E. de cette ville, 8 k. (2 l.) O. de Norvenich, 25 k. (5 l. ¼) E. d'Aix-la-Chapelle. Il y a une fonderie. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Duren.

KREUTZBERG, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Reifferscheid, à 4 kil. (1 l.) de Reifferscheid, 8 m. (17 l. ¼) N. de Trèves. *Pop.* 37.

KREUTZERHOF, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Mayence, cant. de Niederholm, près et dépendant de la commune d'Hechtsheim, à 4 kil. (1 l.) de Mayence, 7 kilom. (1 l. ¾) de Niederholm, 11 kilom. (2 l. ¾) d'Oppenheim. *Popul.* compris celle d'Hechtsheim et dépend. 702. *Bur. de poste* de Mayence.

KREUZBERG, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Ahrweiller, à 7 kil. (1 l. ¾) O. de ce lieu, 1 kil. (¼ de l.) N. p. O. d'Altenahr, 4 m. (10 l. ¼) N. O. de Coblentz. *Pop.* 202.

KREUZHALFE, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. et canton de Kaiserslautern, près et dépendant de la commune de Mohrlautern, à 4 kilom. (1 l.) de Kaiserslautern, 4 kil. (1 l.) d'Otterberg, 4 m. (10 l. ¼) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Mohrlautern et dépend. 245. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

KREUZHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton d'Otterberg, dépendant de la commune d'Heimkirchen, à 2 kil. (½ l.) E. p. N. d'Heimkirchen, 9 k. (2 l. ¼) d'Otterberg, 38 k. (18 l. ¼) S. O. de Mayence. *Populat.* compris celle d'Heimkirchen et dépend. 217. *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

KREUZNACH, ville (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* CREUTZNACH.

KRIEGSFELD, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. p. N. de Kirchheim-Boland, 7 k. (1 l. ¾) S. de Wonsheim, 29 k. (6 l.), de Worms, 34 k. (7 l. ¾) S. S. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Schnustenberg, 678. *Bureau de poste* de Worms.

KRIEGSHEIM, village (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. de Pfeddersheim, sur la Prymm, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Pfeddersheim, 4 k. (1 l.) S. E. de Dalsheim, 10 k. (2 l. ½) de Worms, 40 kil. (9 l.) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 512. *Bur. de poste* de Worms.

KRIEGSHEIM, (*Bas-Rhin*). *Voy.* CRIECKSHEIM.

KRIEGSHOVEN, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Rhinbach, près et dépendant de la commune d'Heimertzheim, 17 k. (1 l. ¾) de Rhinbach, 21 kilom. (3 l. ¾) de Bonn, 5 m. (12 l.) de Coblentz. *Populat.* comprise celle d'Heimertzheim et dépend. 1130. *B. de p.* de Bonn.

KRIEL, v. (*Roër*), arrond. d Cologne, canton de Weyden, près et dépendant de la commune de Melaten, à 2 kil. (½ l.) de Cologne, 10 kil. (2 l. ½) de Brühl, 5 myr. (12 l.) d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* compr. celle de Melaten, 10. *Bur. de poste* de Cologne.

KRIKENBACH ou KRICKENBACH, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et canton de Kaiserslautern, à 9 kil. (2 l. ¼) S. p. O. de Kaiserslautern, 23 kilom. (5 l. ¼) E. N. E. d'Hombourg, 7 m. (16 l. ½) S. p. E. de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Erkelshausen qui en dépend, 166. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

KRINHOF, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, canton de Wittlich, près et dépendant de la comm. d'Hontheim, à 9 kil. (2 l. ¼) de Wittlich, 10 k. (2 l. ½) de Manderscheid, 43 kil. (9 l. ¾) de Trèves. *Pop.* compris celle de Hontheim et dépend. 250. *Bur. de poste* de Trèves.

KRINKELD, v. (*Ourthe*), arr. et canton de Malmédy, commune de Bullingen, à 31 kil. (7 l.) de Spa, 20 kil. (4 l. ½) de Malmédy. *Pop.* comprise celle de Bullingen, 1455. *Bur. de poste* de Spa.

KRIPP, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Bonn.

KRONENBERG, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton de Lautercken, à 2 kilom. (½ l.) E. de Lautercken, 4 kilom. (1 l.) S. d'Odenbach, 6 m. (13 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* compris les dépendances, 129. *Bur. de poste* Kaiserslautern.

KRONENBERGERHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton de Lautercken, près et dépendant de Kronenberg, à 2 kil. (½ l.) de Lautercken, 4 k. (1 l.) d'Odenbach, 6 myria. (13 l.) de Mayence. *Popul.* compris celle de Kronenberg et dépend. 129. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

KRONWEILER, v. (*Sarre*), arr. et canton de Birckenfeld, sur la Nah, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. de Birckenfeld, 7 kil. (1 l. ¾) S. O. d'Oberstein, 4 m. (10 l.) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 97.

KROTTELBACH, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton de Cousel, à 9 kil. (2 l. ¼) S. S. O. de Cousel, 8 kil. (2 l.) O. de Munchweiler, 7 myr. (14 l. ¾) S. E. de Trèves.

Digitized by Google

Pop. comprise celle de la cense nationale de Krottelbacherhof, 156. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

KROTTELBACHERHOF, ferme (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Cousel, près et dépendant de la commune de Krottelbach, à 9 kil. (2 l. ¼) de Cousel, 8 kil. (2 l.) de Munchweiler, 7 myr. (14 l. ¾) de Trèves. *Populat.* comprise celle de Krottelbach, 156. *Bur. de poste* de Creutznach.

KRUCHETTE, cense (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, à 2 k. (½ l.) O. p. S. de Gerschweiler, dont il dépend, 7 k. (1 l. ¾) O. d'Arneval, 7 myr. (15 l. ¼) S. S. E. de Trèves. *Pop.* compr. celle de Gerschweiler et dépendances, 297. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

KRUIS-SCHANS, fort (*Deux-Nèthes*), sur la rive droite de l'Escaut, entre le fort Lillo et celui de Saint-Philippe, dans le pays ci-devant appelé *le Brabant hollandais*. Ce fort se nomme *Fort de la Croix*; il est à 3 k. (¾ de l.) de Lillo, 3 k. (¾ de l.) du fort Philippe et du village d'Ooderen.

KRUTH (*Haut-Rhin*). *V.* GRUTH.

KRUYTHAGEN, fort (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, canton d'Hulst, à 4 myr. (10 l.) de l'Ecluse, 6 kil. (1 l. ½) d'Hulst, 21 k. (4 l. ¼) de St.-Nicolas. *B. de p.* de St.-Nicolas.

KSTANG, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* KERSTANG.

KUBELBERG, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, à 3 k. (¾ de l.) E. N. E. de Waldemohr, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Munchweiler, 7 myr. (14 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Deux-Ponts, dép. du Mont-Tonnerre.

KUCKHOVEN, v. (*Roër*) arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens, à 2 kil. (½ l.) S. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Titz, 32 kil. (7 l. ¼) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 943. *Bur. de poste* de Dachlem.

KUENHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Truchtersheim, sur le Kolbsenbuch, à 21 kil. (4 l. ⅔) d'Haguenau, 16 k. (3 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Brumath.

KUENHEIM, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, canton d'Andolsheim, près du Rhin, à 14 k. (3 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Neuf-Brisach.

KUFFIS, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferrette, sur la côte près de la Lucelle, à 22 (5 l.) d'Altkirch, 7 m. (16 l.) de Colmar. *Pop.* 245. *Bur. de poste* d'Huningue.

KUHART, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Germersheim, à 8 kil. (2 l.) S. S. O. de Germersheim, 13 k. (3 l.) S. E. de Landau, 9 m. (20 l.) S. de Mayence. *P.* 419. *Bur. de poste* de Landau, départ. du Bas-Rhin.

KUHBORN, v. (*Forêts*), arr. de Dickirch, cant. de Wiltz, comm. de Neunhausen, à 24 kil. (5 l. ½) d'Arlon, 6 k. (1 l. ½) de Neunhausen. *Popul.* comprise celle de Neunhausen, 319. *Bur. de p.* d'Arlon.

KUHKOP, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Mayence, cant. d'Oppenheim, com. de Rüddelsheim, près du Rhin, à 3 k. (¼ de l.) d'Oppenheim, 18 k. (4 l.) d'Oderuheim, 20 kilom. (4 l. ½) de Mayence. *Popul.* compris celle de Rüddelsheim et dép. 186. *Bur. de p.* de Worms.

KUHLENDORFF, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêts, à 14 k. (3 l. ¼) de Weissembourg, 39 k. (8 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 84. *Bur. de poste* d'Haguenau.

KULTZ, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 2 k. (½ l.) N. de cette ville et d'Eichkultz, dont il dépend, 4 myriam. (10 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* compr. celle d'Eichkultz. 202. *Bur. de poste* de Creutznach.

KUMLING, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, près et dépendant de la comm. de Besselich, à 9 k. (2 l. ½) O. N. O. de Pfalzel, 14 k. (3 l. ½) S. de Dudeldorf, 8 k. (2 l.) N. O. de Trèves. *Pop.* compr. celle de Besselich, 35. *Bur. de poste* de Trèves.

KUNTZ (HAUTE), v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, près de la Moselle, à 15 kil. (3 l. ½) de Thionville, 39 k. (8 l. ¾) de Metz. *Pop.* 490. *Bur. de p.* de Thionville.

KUNTZ (BASSE), v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Cattenom, près de la Moselle, à 16 k. (3 l. ⅔) de Thionville, 39 kil. (8 l. ¾) de Metz. *Pop.* 418. *Bur. de poste* de Thionville.

KUNTZICH, v. (*Moselle*). *Voyez* KENZICH.

KUPPERATH, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, près et dépendant de la commune de Betzbourg, à 6 k. (1 l. ½) de Duren, 11 k. (2 l. ½) de Norvenich, 24 kil. (5 l. ½) d'Aix-la-Chapelle. *Popul.* comprise celle de Betzbourg, 186. *Bur. de poste* de Duren.

KURENS, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 3 kilom. (¾ de l.) de Trèves. *Pop.* comp. celle de la maison de plaisance de Nellenlændelsen, 260. *Bur. de poste* de Trèves.

KURTZENHAUSEN, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Brumath, à 8 k. (2 l.) d'Haguenau, 18 k. (4 l.) de Strasbourg. *Pop.* 381. *Bur. de p.* de Strasbourg.

KURTZRODE, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg, commune de St.-Jean, à 4 k. (1 l.) de Phalsbourg, 11 kil. (2 l. ¾) de Sarrebourg. *Pop.* comprise celle de St.-Jean, 99. *B. de p.* de Phalsbourg.

KUTTELBACH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ulmen. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Trèves.

KUTTENHEIM, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* COTTENHEIM.

KUTTIG, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Munster-Mayenfeld, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de Munster, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Mayen, 22 k. (5 l.) O. de Coblentz. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Coblentz.

KUTTOLSHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Strasbourg, canton de Truchtersheim, à 16 kil. (3 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 707. *Bur. de p.* de Strasbourg.

KUTTRICH, v. (*Rhin-et-Moselle*), à 25 k. (5 l. ½) d'Andernach. *Bur. de poste* d'Andernach.

KUTZENHAUSEN, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* NIDER-KUTZENHAUSEN.

KUTZINGEN, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstrof, comm. de Merschvillers, à 22 kil. (5 l.) de Thionville, 43 k. (9 l. ½) de Metz. *Populat.* comprise celle de Merschvillers, 350. *Bur. de poste* de Thionville.

KYLL (LA), rivière (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Schoenberg. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. N. E. de Schoenberg, coule au N., puis à l'E., avoisine Cronenbourg, va au S. E., passe à l'E. de Stadt-Kyll, va au S., arrose Gerolstein, Kilbourg, où elle reçoit la Nime, et, suivant un cours tortueux, va se rendre dans la Moselle, à l'E. d'Ering, après 10 m. (22 l.) de cours.

Digitized by Google

L

Laa (lz), rivière (*Basses-Pyr.*), arr. d'Oléron, cant. de Moneins. Sa source, à 7 kil. (1 l. ¼) O. de Moneins, coule au N. N. O., et se rend dans le gave de Pau, à 3 k. (⅘ de l.) O. d'Arthès.

Laa, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton de Lagor, sur le Laa, à 3 k. (¾ de l.) d'Orthez, 38 k. (8 l. ½) de Pau. *P.* comprise celle des Mondrans, 430. *B. de p.* d'Orthez.

Laach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Ahrweiller, près de l'Ahr, ruisseau, à 5 kilom. (1 l. ¼) O. p. S. d'Ahrweiller, 2 k. (½ l.) E. p. N. d'Altenahr, 43 kil. (9 l. ¾) N. O. de Coblentz. On y voyoit une abbaye de Bénédictins, fondée en 1093 par *Henri II de Laach*, comte de la *Lorraine inférieure*, et qui étoit en même temps premier comte palatin. Il y a près de ce village un beau lac, appelé le *lac de Laach*; on y pêche d'excellent poisson : près de ses bords, on trouve une source d'eau minérale. A l'occident du lac, étoit autrefois le château d'Altenbourg, appartenant à ce comte palatin. *Pop.* 106. *Bur. de p.* de Bonn.

Laach, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Elsen, comm. d'Elfegen, à 4 kil. (1 l.) E. p. S. de cet endroit, 2 k. (½ l.) S. d'Elsen, 39 k. (8 l. ¾) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* comp. celle d'Elfegen, 291.

Laak, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Ruremonde, canton de Maëseyck, commune d'Ohe, à 3 k. (⅘ de l.) S. O. d'Escht, 2 k. (½ l.) E. de Maëseyck, 13 k. (3 l.) S. O. de Ruremonde. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Ruremonde.

Laas, v. (*Gers*), arr. d'Auch, canton de Vic-sur-Losse, à 22 kil. (5 l.) d'Auch. *Pop.* 43. *Bur. de poste* de Miélan.

Laas, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Pithiviers, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 33 kilom. (7 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 359. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Laas (la), riv. (*Basses-Pyrén.*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) O. de Lagor, coule au N. O., puis au N. E., et se rend dans le Laa, à 4 k. (1 l.) N. de sa source.

Laas, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, près le gave d'Oléron, à 13 kil. (3 l.) d'Orthez, 40 k. (9 l.) de Pau. *P.* 465. *Bur. de poste* d'Orthez.

Laas, montagne (*Hautes-Pyr.*), arr. et cant. d'Argelès, à 3 kilom. (¾ de l.) E. de cette ville.

Labarau, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Plogastel, à 11 k. (2 l. ⅔) de Pontcroix, 21 k. (4 l. ⅔) de Quimper. *Popul.* 364. *Bur. de poste* de Quimper.

Labach, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 5 m. (11 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 157.

Labadée, riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Accous. Sa source, au pied des montagnes Rouges, à 16 k. (3 l. ⅔) S. p. O. d'Accous, coule au N. p. E., et se rend dans la Sanchesse, à 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de sa source.

Labarthe, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins, à 16 k. (3 l. ¾) de Tarbes. *P.* 122. *Bur. de poste* de Trie.

Labatie-Monsaléon, *ou* Batie-Monsaléon (la), v. (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, canton de Serres, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 30 k. (6 l. ¾) de Gap. L'ancien nom de ce village étoit *mons Colis* ou *mons Salenci*. C'étoit autrefois une ville assez considérable. On a trouvé, en labourant, des médailles, des morceaux de mosaïque, un doigt d'airain. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Serres.

Labatie-Neuve, village (*Hautes-Alpes*). *Voyez* Bastie-Neuve (la).

Labatut, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Saverdun. *P.* 156. *Bur. de poste* de Saverdun.

Labatut, v. (*Landes*), arr. de Dax, canton de Pouillon, près du gave de Pau, à 19 kil. (4 l. ¼) de Dax, 5 myr. (12 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *P.* 1616. *B. de p.* de Dax.

Labatut, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner, à 31 k. (7 l.) de Pau, 7 k. (1 l. ¾) de Vic-Bigorre. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Vic.

Labbeck, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. de Xanten. *Pop.* 276.

Labbeville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, sur le Sausseron, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Pontoise, 38 k. (8 l. ½) de Versailles. *Pop.* 336. *Bur. de p.* de Pontoise.

Labejan, v. (*Gers*), arrond. et cant. de Mirande, à 8 kil. (2 l.) de cette ville, 13 k. (3 l.) d'Auch. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Mirande.

Labenheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Creutznach, sur la Nah, ruisseau, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de Creutznach, 5 kil. (1 l. ¼) S. S. E. de Bingen, 6 m. (13 l. ½) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Bingen, dép. du Mont-Tonnerre.

Labernoy, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, canton de Waldfischbach, à 8 kilom. (2 l.) de cet endroit, 9 kilom. (2 l. ¼) de Kaiserslautern, 4 kilom. (1 l.) de Mayence. *Popul.* comprise celle de Schmalenberg....

Labescau, (*Gironde*). *Voyez* Bescaut (la).

Labesse, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de St.-Bauzely. *Pop.* 239. *Bur. de poste* de Milhaud.

Labets, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, sur la Bidouze, à 6 kil. (1 l. ½) de St.-Palais, 6 m. (12 l. ¾) de Pau. *Populat.* 342. *Bureau de poste* de Saint-Palais.

Labeuville, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, canton de Fresne-en-Voivre, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Etain, 10 k. (2 l. ½) de Fresne, 30 kilom. (6 l. ¾) de Verdun. *Pop.* 275. *Bur. de poste* d'Etain.

Labeyne-Izaute, v. (*Gers*), arr. de Condom, canton de Nogaro, à 4 k. (1 l.) N. O. de cette ville, 9 k. (2 l. ¼) O. de Manciet. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Nogaro.

Labine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, commune de la Boissière, à 8 kilom. (2 l.) d'Epernon, 10 kil. (2 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de la Boissière, 430. *Bur. de p.* d'Epernon, dép. d'Eure-et-Loir.

Laborde, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Longeau, commune d'Heullay-le-Grand. *Pop.* comprise celle de cet endroit, 503. *Bur. de poste* de Langres.

Labouquerie, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Beaumont, à 27 k. (6 l.) de Bergerac, 3 kilom. (¾ de l.) de Beaumont, 11 kil. (2 l. ¼) de la Linde. *Pop.* compr. celle de St.-Firmin-des-Fosses, 310. *Bur. de poste* de Bergerac.

Digitized by Google

Labour *ou* Labourd (le). Ce pays faisoit partie de la ci-dev. Gascogne, et du pays des Basques, borné au septentrion par l'Adour et par les Landes; au Levant par la Navarre française, et le Béarn; au midi par les Pyrénées, qui le séparent de la Navarre et de la Biscaye espagnole; et au couchant par l'Océan et le golfe de Gascogne. Ce petit pays pouvoit avoir 36 k. (81.) dans sa plus grande longueur du levant d'été au couchant d'hiver, et 31 k. (7 l.) dans sa largeur du couchant d'été au levant d'hiver. Le climat y est fort tempéré, excepté en été où les chaleurs y sont très-fortes. Ce canton, rempli de montagnes, est peu fertile en blé et en vin; mais il abonde en bons fruits, et on y fait d'excellent cidre. Quoique les terres y soient sablonneuses, il y a de bons pâturages sur les montagnes, et sur les bords des rivieres d'Adour, de Bidassoa, de Nive, et de Nivelette. Le gibier y est fort abondant, et de très-bonne qualité. Les montagnes y sont remplies de simples et de toutes sortes de plantes. La stérilité du pays étoit cause qu'il n'y avoit point d'impositions extraordinaires; les habitans ne payoient qu'une petite redevance à l'État. Ils parlent une langue particulière, que l'on nomme le *Basque*. Les principaux lieux du pays de Labour sont Bayonne, qui en étoit la capitale, Saint-Jean-de-Luz, Andaye, etc. Il y a beaucoup de Juifs répandus dans les environs. C'est par ces cantons que les Gascons, et après eux les Sarrasins, ont commencé à pénétrer dans l'Aquitaine. On attribue aux peuples de ce pays la découverte de la pêche de la baleine sur les côtes du Groenland, et l'art de vider et de saler le hareng sur mer, dont les Hollandois, les Hambourgeois, et autres pêcheurs de la mer Baltique, retirent aujourd'hui un si grand avantage. Ils vont aussi à la pêche de la morue. Ce pays fait partie actuellement du département des Basses-Pyrénées, où l'on trouve tout ce qui concerne le Labour.

Labourel, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Sederon, à 37 kilom. (81. ¼) de Nions, 9 m. (20 l. ½) de Valence. *Pop.* 640. *Bur. de poste* du Buis.

Laboussacq, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, canton de Pleine-Fougère, à 7 k. (1 l. ¾) de Dol, 4 m. (10 l.) de Rennes. *Pop.* 1900. *Bur. de poste* de Dol.

Labrie, v. (*Moselle*), arrond. de Briey, cant. de Conflans, sur la côte près de l'Orne, à 8 k. (2 l.) de Briey, 22 k. (5 l.) de Metz. *Populat.* 350. *Bur. de poste* de Metz.

Labrit, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, ch.-l. de canton, à 37 kil. (8 l. ½) de Tartas, 23 kil. (5 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 686. *B. de p.* de Mont-de-Marsan.

Lac, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, commune de Vors-de-Rhodez. On y fabrique des toiles et des serges. *Pop.* comprise celle de Vors-de-Rhodez, 240.

Lac (le), v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, canton et comm. d'Hérisson, annexe de St.-Pierre-de-Chateloy, près de Lomance, à 14 k. (3 l. ¼) de Cérilly, 5 m. (10 l. ¾) de Moulins. *Pop.* comprise celle de St.-Pierre-de-Chateloy, 740. *B. de p.* d'Hérisson.

Lac (le), (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. et comm. de Sigean, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) de Narbonne. *Pop.* comprise celle de Sigean, 1800. *Bur. de poste* de Sigean.

Lac (le), (*Saone-et-Loire*). *Voy.* St.-Martin-du-Lac.

Lac de Grand-Lieu, (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, canton de St.-Philbert-de-Grand-Lieu, à 9 k. (2 l. ½) N. E. de Machecoul. Il a 3306 mèt. (1700 t.) de long, sur 2334 mèt. (1200 t.) de large.

Lac des Rouges-Truites (le), v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, canton des Petites-Chiettes, à 27 k. (6 l.) de St.-Claude, 34 kilom. (7 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 853. *Bur. de poste* de Morey.

Lac de Villers (le), (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Morteau, sur la côte près du Doubs, à 30 kil. (6 l. ¾) de Pontarlier, 5 myriam. (11 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 1325. *Bur. de poste* de Morteau.

Lac-Gendre, forêt (*Dordogne*), arrond de Sarlat, canton de Montignac, à 11 kilom. (2 l. ¾) O. N. O. de cette ville. Elle a 4867 mètres (2500 t.) de long, sur autant de large.

Lacadée, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton d'Arthès, sur l'Aubin, à 9 kil. (2 l. ½) d'Orthez, 34 k. (7 l. ¼) de Pau. *Popul.* 170. *Bur. de poste* d'Orthez.

Lacam, v. (*Tarn*), *Voyez* St.-Antonin-de-Lacam.

Lacaramendy, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de Saint-Jean-Pied-de-Port, à 7 kil. (1 l. ¾) E. de Saint-Jean-Pied-de-Port. Elles, de l'O. S. O. à l'E. N. E., 2 k. (½ l.) de long.

Lacarre, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Palais, 7 m. (15 l.) de Pau. A 40 mèt. (20 t.) du château de ce nom, on trouve des masses argileuses. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Lacary, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 15 k. (3 l. ½) de Mauléon, 5 myr. (11 l. ½) de Pau. *Popul.* 393. *Bur. de poste* de Mauléon.

Lacassa, v. (*Pô*), arr. de Turin, attenant à la forêt de la Veneria, à 18 kil. (4 l.) N. O. de Turin, près d'un ruisseau. *Pop.* 600.

Lacaze, (*Gers*). *Voy.* Caze (la).

Lacenas, v. (*Rhône*), arrond. et cant. de cette ville, à 5 kil. (1 l. ¼) de Villefranche, 29 k. (6 l. ½) de Lyon. *Popul.* 581. *Bur. de poste* de Villefranche.

Lach, v. (*Sarre*), *Voyez* Looch.

Lachal, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de Roussillon, commune d'Anjou. *Pop.* comprise celle d'Anjou et de Chambello, 2541. *Bur. de p.* du Péage-de-Roussillon.

Lachal, v. (*Loire*), arrond. de St.-Etienne, cant. de St.-Chamont, à la source du Durezy, à 11 kilom. (2 l. ¾) de St.-Etienne, 32 kilom. (7 l. ¼) de Feurs. *Pop.* comp. celle de Vallieury, 772. *Bur. de poste* de Rive-de-Gier.

Lachau (le), riv. (*Puy-de-Dôme*), arrond. et canton nord de Clermont. Sa source, à 2 k. (½ l.) O. de Clermont, coule à l'E., passe au pied du mont où est situé Clermont, à Montferrand, à Aulnat, où il se réunit à l'Artier.

Lachê, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Brinon-les-Allemands, à 9 k. (2 l. ¼) de Corbigny, 40 k. (9 l.) de Nevers. *Pop.* compr. celle d'Assart, 325. *Bur. de poste* de Nevers.

Lachelle, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, canton d'Estrées-Saint-Denis, à 7 kil. (1 l. ¾) de Compiegne, 4 m. (10 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 222. *Bur. de p.* de Compiegne.

Lachen, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, canton de Kerpen, comm. de Thorr, à 29 kilom. (6 l. ½) de Cologne, 4 kil. (1 l.) de Kerpen. *Pop.* comprise celle de Thorr, 354. *Bur. de poste* de Cologne.

Lachy, v. (*Marne*), arrond.

Digitized by Google

d'Epernay, cant. de Sezanne, sur le Grand Morin, à 4 kilom. (1 l.) de Sezanne, 5 m. (11 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Sezanne.

Lack (la), riv. (*Meuse-Infér.*), arr. d'Hasselt, cant. de Béringen, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. duquel elle prend sa source dans un étang, coule à l'O. S. O. sous le nom de *Swerte-Becke*, prend ensuite le nom de Lack, et, allant à l'O., se rend dans la Grosse-Nèthe, à 2 k. (½ l.) E. N. E. de Westerloo, après 22 kil. (5 l.) de cours de l'E. à l'O.

Laclaux *ou* Del-ram-Laclaux, v. (*Aveyron*), arrond. de Milhaud, cant. de Vesins, à 9 k. (2 l. ¼) de Séverac, 32 k. (7 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Séverac.

Lacombe, (*Lozère*). *Voyez* St.-Hilaire-de-Lavit.

Laconex, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, comm. de Thairy, près de St.-Julien, à 7 k. (1 l. ¾) de Genève. *Pop.* comp. celle de Thairy, 484. *Bur. de poste* de Genève.

Lacot(le),lac(*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Luz, à 23 k. (5 l. ⅓) S. E. d'Argelès. Il a, du N. O. au S. O., 583 mèt. (300 t.), et du S. O. au N. O. 291 mètres (150 t.).

Lacq, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, à 14 kil. (3 l. ⅓) d'Orthez, 24 k. (5 l. ⅓) de Pau. *P.* 546. *Bur. de p.* d'Orthez.

Lacres, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, canton de Samer, à 18 k. (4 l.) de Boulogne, 8 m. (18 l.) d'Arras. *Populat.* 290. *Bur. de poste* de Samer.

Lacroste, v. (*Landes*), arr. et canton de St.-Sever. *Pop.*... *Bur. de poste* de St.-Sever.

Lacrot, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Tournus, commune de Préty, à 28 k. (6 l. ⅓) de Mâcon. *Popul.* comprise celle de Préty, 1323. *B. de p.* de Tournus.

Lacs, v. (*Indre*), arr. et canton de la Châtre, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 36 kil. (8 l.) de Châteauroux. *Pop.* comprise celle de Cosnay, 345. *Bur. de poste* de la Châtre.

Lacude, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Dijon, commune de Villars-sur-Ouche. *Pop.* comprise celle de Villars, 371. *B. de p.* de Messigny.

Lacurde(la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Aramits, à 25 kil (5 l. ⅓) S. O. d'Oléron. Elle a, du S. au N., 1 k. (¼ de l.) de long.

Ladaux, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Gornac, à 8 k. (2 l.) de Cadillac, 31 kil. (7 l.) de Bordeaux. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Podensac.

Lademie, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Noroy-le-Bourg, à 4 kilom. (1 l.) de Vésoul. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Vésoul.

Ladepeyre, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, canton de Sallescuran, comm. de Condols, à 21 k. (4 l. ¾) de Milhaud, 5 k. (1 l. ¼) de Sallescuran. *Populat.* comprise celle de Condols, 244. *Bur. de poste* de Milhaud.

Ladern, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, canton de St.-Hilaire, sur l'Ecarmette, à 11 kilom. (2 l. ⅔) de Limoux et de Carcassonne. *P.* 428. *Bur. de poste* de Limoux.

Ladeuze, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Chièvres, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de cette comm., 18 k. (4 l.) N. O. de Mons. Il y a deux brasseries à bierre, une à genièvre, et six blanchisseries. *Popul.* 628. *Bur. de poste* d'Ath.

Ladevèze, ville (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Marciac, sur un mont, à 25 k. (5 l. ¾) de Nogaro, 43 k. (9 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Plaisance.

Ladevèze, rivière (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Marciac, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 28 kil. (6 l. ¼) de Mirande. *Pop.* 655. *Bur. de poste* de Plaisance.

Ladignac, v. (*Corrèze*), arr. et canton sud de Tulle, à 6 kilom. (1 l. ¼) de cette ville. *P.* 436. *Bur. de poste* de Tulle.

Ladignac, v. (*Haute-Vienne*), arr. et cant. de St.-Yrieix, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 31 kil. (7 l.) de Limoges. *Pop.* 2824. *Bur. de poste* de St.-Yrieix.

Ladin, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. et comm. de l'Isle, à 6 k. (1 l. ¼) de Rabastens, 10 k. (2 l. ⅓) de Gaillac. *Pop.* comprise celle de l'Isle, 4170. *Bur. de poste* de Rabastens.

Ladinhac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez, à 5 kil. (1 l. ⅓) de cette ville, 6 m. (12 l. ⅘) de Rhodez. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Ladinhac, v. (*Cantal*), arrond. d'Aurillac, canton de Montsalvy, à 21 k. (4 l. ¾) d'Aurillac. *P.* 1039. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Ladivert, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. et comm. de St.-Béat, à 1 k. (¼ de l.) de cette commune, 22 k. (5 l.) de St.-Gaudens. *Pop.* comp. celle de St.-Béat, 910. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Ladon, (*Gironde*). *Voyez* Ludon.

Ladon, bourg (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Bellegarde, à 5 m. (10 l. ¾) d'Orléans, 15 k. (3 l. ½) O. de Montargis, 13 kilom. (3 l.) N. de Lorris, 7 m. (16 l.) S. O. de Sens, 12 myr. (26 l.) S. de Paris. Situé sur la rivière de Besonde, qui le traverse, ce bourg avoit un château. Ladon est sujet à de fréquentes inondations, occasionnées par la rivière de Besonde, qui se remplit aux moindres orages : celle du 25 novembre 1770 fut une des plus considérables. On y fabrique des serges et des bonnets. *Populat.* 974. *Bur. de poste* de Montargis.

Ladonchamp, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* comprise celle de Grande et Petite-Tape, 138. *Bur. de poste* de Metz.

Ladonguette, (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Longuette (la).

Lados, v. (*Gironde*). *Voyez* Ludos.

Ladouze, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Pierre-de-Chignac, à 18 k. (4 l.) de Périgueux, 7 kil. (1 l. ¾) de St.-Pierre-de-Chignac, 13 k. (3 l.) de Vern. *Pop.* 863. *Bur. de poste* de Périgueux.

Ladoye, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, à 7 k. (1 l. ¾) de Poligny, 14 k. (3 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Poligny.

Ladurone, rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Villeneuve-de-Berg. Sa source, à 13 k. (3 l.) N. p. E. de cette ville, coule au S. S. O., passe près de Saint-Jean-le-Centenier, et se rend dans l'Auzon, à 3 k. (¾ de l.) de Villeneuve-de-Berg.

Ladut (le), rivière (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Vertus. Sa source, près de Trécon, coule au N. N. E., et se rend dans la Somme-Soude, à 3 k. (⅔ de l.) N. N. E. de sa source.

Ladvieu, v. (*Loire*). *Voyez* Lavieux.

Lady, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormans, à 18 k. (4 l.) de Melun. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Mormans.

Laembeeck (la), riv. (*Meuse-*

Inférieure), arrond. de Maëstricht, cant. de Mechelen, à 9 k. (2 l. ¼) N. duquel elle prend sa source de plusieurs étangs, coule à l'O. S. O., reçoit plusieurs ruisseaux, et va se rendre dans la Demer, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Diest, 3 k. (¾ de l.) N. de Herck, après 28 kil. (6 l. ¼) de cours.

LAER, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Landen, à 5 kil. (1 l. ¼) N. O. de cette ville, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Tirlemont, 41 k. (9 l. ¼) O. N. O. de Liége. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Tirlemont, département de la Dyle.

LAERNE, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, canton de Wetteren, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Loochristy, 4 k. (1 l.) E. d'Heusden, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Gand. *Popul.* 2395. *Bur. de poste* de Gand.

LAETHEM, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Nazareth, près de la Lys, à 8 k. (2 l.) E. N. E. de Deynse ou Peteghem, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Nevele, 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Gand. *Pop.* 991. *Bur. de poste* de Gand.

LAFAT, v. (*Creuse*), arrond. de Guéret, cant. de Dun, à 14 kilom. (3 l. ¼) de la Souterraine, 27 kil. (6 l.) de Guéret. *Popul.* 872. *Bur. de poste* d'Argenton, département de l'Indre.

LAFAURIE, v. (*Hautes-Alpes*). *Voyez* ST.-ANDRÉ-EN BEAUCHESNE.

LAFFAUX, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, à 5 k. (1 l. ¼) de Soissons, 19 k. (4 l. ¼) de Laon. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Soissons.

LAFFERSWEILER, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Kirchberg, 15 k. (3 l. ¼) E. p. S. de Trarbach, 6 m. (14 l.) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de Creutznach.

LAFITOLE, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Maubourguet, sur l'Adour, à 6 kil. (1 l. ¼) de Vic-Bigorre, 23 kil. (5 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 812. *Bur. de poste* de Vic-Bigorre.

LAFITTE, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* FITTE (LA).

LAFITTE, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de St.-Nicolas-de-la-Grave, près de la Gimonne, à 27 k. (6 l.) de Grenade, 5 m. (11 l.) de Toulouse. *Popul.* 564. *Bur. de poste* de St.-Nicolas-de-la Grave.

LAFITE-LOUPIÈRE, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de cette ville, 27 k. (6 l.) d'Auch. *Pop.* 123. *Bur. de poste* de Mirande.

LAFITTE-TOUPIÈRE, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Martory, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de St.-Gaudens, 7 m (15 l.) de Toulouse. *Pop.* 258. *Bureau de poste* de St.-Martory.

LAFREY, v. (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. de Vizille. Il y a une mine qu'on avoit regardée comme une mine d'étain, et d'abord reconnue pour telle, mais qui n'est qu'en keisz ou pyrite sulfureuse. On y exploite des carrières de pierre dure grise, et du marbre noir. *P.* 319. *Bur. de poste* de Grenoble.

LAGAMAS, (*Hérault*). *Voyez* MAS-DAGAMAS.

LAGARDE. *Voyez* GARDE (LA).

LAGEIRAC, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. de St.-Laurent-sur-Gaure, commune de Champagnac, à 3 k. (¾ de l.) de Chalus, 20 k. (4 l. ½) de Rochechouart. *Pop.* compr. celle de Champagnac, 1443. *B. de p.* de Chalus.

LAGERY, v. (*Marne*), arr. de Reims, canton de Ville-en-Tardenois, à 22 kil. (5 l.) de Reims, 5 m. (12 l.) de Châlons, 8 kil. (2 l.) de Fimes. *Pop.* 417. *B. de poste* de Fimes.

LAGLE (LA), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et canton d'Orthez. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Arthès, coule au N. O., puis à l'O. p. S., et se rend dans le gave de Pau, à 8 k. (2 l.) de sa source.

LAGNASCO, v. (*Stura*), arr. de Saluces, cant. de Verzuolo, en plaine, près de la Straita, à 2 k. (½ l.) E. de Saluces. *Pop.* 1980. *Bur. de p.* de Saluces.

LAGNE, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Ferrières, commune de la Vieuville, à 25 k. (5 l. ¾) de Marche, 24 k. (5 l. ½) d'Huy. *Popul.* compr. celle de la Vieuville et dép. 173. *Bur. de poste* de Marche.

LAGNELLIN, ruisseau (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Bourg-d'Oisans. Sa source, à 21 k. (4 l. ⅔) N. N. E. de cette commune, coule à l'O., et se rend dans le lac du Cos, à 1 k. (½ de l.) de sa source.

LAGNÈRE (LA), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 11 k. (2 l. ⅔) S. E. de Bielle. Elle a, de l'E. à l'O., 3 kil. (¾ de l.) de long.

LAGNERO, v. (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. d'Aups, comm. de Verignon, à 11 kilom. (2 l. ¾) d'Aups, 19 k. (4 l. ¼) de Draguignan. *Pop.* comprise celle de Vérignon, 84. *B. de p.* d'Aups.

LAGNES, v. (*Vaucluse*), arrond. d'Avignon, cant. de l'Isle, à 25 k. (5 l. ⅔) E. d'Avignon, 23 kilom. (5 l. ¼) O. d'Apt. *Popul.* 739. *Bur. de p.* d'Avignon.

LAGNEY, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Toul, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 25 kil. (5 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 643. *B. de p.* de Toul.

LAGNICOURT, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Bapaume, canton de Marquion, à 10 k. (2 l. ½) de Bapaume, 20 k. (4 l. ½) d'Arras. *Pop.* 603. *B. de p.* de Bapaume.

LAGNIEUX, ville (*Ain*), arr. de Belley, ch.-l. de canton, près du Rhône, à 31 kil. (7 l.) N. O. de Belley, 36 k. (8 l.) S. de Bourg, 6 k. (1 l. ½) S. d'Ambérieux, 8 k. (2 l.) S. O. de St.-Rambert, 11 k. (2 l. ¼) d'Ambronay. Cette petite ville étoit dans le gouvernement du ci-devant duché de Bourgogne; elle faisoit partie du marquisat de Saint-Sorlin, et députoit aux assemblées du Bugey. Il y avoit une collégiale qui comptoit plus de 300 ans depuis son érection. C'étoit le siége d'un grenier à sel, d'un bureau pour les traites foraines, et d'une mairie. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2107. *Bur. de p.* d'Ambérieux.

LAGNY, (*Aisne*). *Voyez* LAIGNY.

LAGNY, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Lassigny, à 6 kil. (1 l. ½) de Noyon, 5 k. (1 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 693. *Bur. de p.* de Noyon.

LAGNY, ville (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, ch.-l. de canton, sur la Marne, à 15 k. (3 l. ½) S. O. de Meaux, 39 k. (8 l. ¾) N. de Melun, 27 k. (6 l.) E. de Paris. Long. 20. 20. lat. 48. 52. Cette petite ville de la ci-devant Brie française étoit le siége d'une châtellenie et d'un grenier à sel. Elle dut longtemps une sorte de célébrité à une abbaye de Bénédictins, fondée par saint Furcy, gentilhomme écossois. Lagny fut pillée dans le 9ᵉ siècle par les Normands. Plusieurs comtes de Champagne se plurent à la réédifier. Thibaut IV, poëte et dévot, amant de la mère de Louis IX, la combla de priviléges. Dans la suite, ravagée par les Anglais et par les

Digitized by Google

Bourguignons, elle fut tyrannisée par un nommé *la Crique*, soldat insolent et féroce, que les Anglais y mirent pour la commander. Bientôt, soumise et fidèle aux d'Armagnac qui y entrèrent en 1418, les habitans de cette ville s'acquirent l'animadversion de Paris, en venant jusqu'à ses portes s'emparer des hommes, des femmes, des enfans, des bestiaux, en haine des Bourguignons qui y étoient tout-puissans. Pour se racheter de leurs mains, il falloit payer une rançon considérable; sans quoi, ils attachoient leurs victimes deux à deux, les précipitoient dans la Marne, ou les pendoient aux arbres. Le duc de Bedfort, régent du royaume pour Henri V d'Angleterre, las de ces brigands, vint mettre le siége devant Lagny; mais le siége, aussi long que meurtrier, n'eut point de succès par la courageuse persévérance des habitans. Depuis lors ils jouirent de la paix jusqu'au règne de François Ier, qui prit indiscrètement parti dans une querelle survenue entre l'abbé et ses moines. Ce roi fut assez dénaturé pour prêter des troupes à l'abbé de Lagny afin d'égorger ceux qu'il traitoit de ses feaux et bien amés sujets. De Lorges étoit le capitaine de cette expédition, et c'est des cruautés qu'il exerça contre cette ville infortunée que la haine pour le nom de Lorges a pris naissance dans le cœur du peuple de Lagny. Aussi la ridicule question, *Combien vaut l'orge?* étoit-elle devenue un signal de proscription. Le peuple, tout-à-coup ameuté par ce seul mot, se jetoit sur l'indiscret, le traînoit vers une fontaine publique dont l'eau est très-froide en tout temps, et l'y plongeoit de force à trois reprises. La mort a plus d'une fois suivi cette odieuse plaisanterie, sans ouvrir les yeux à la multitude, qu'un usage de tradition rend vindicative chaque fois qu'on lui en offre le souvenir. Mais le peuple de Lagny, depuis quelques années, condamne l'imprudent à 30 francs d'amende et à trois jours de prison.

Outre trois églises paroissiales qui étoient à la nomination de l'abbé de Lagny, il y avoit un couvent de religieux de l'Ordre de saint Augustin, un prieuré conventuel de Bénédictins, connus sous le nom de *Laval*, et dépendant de l'abbaye du Paraclet, une commanderie de l'Ordre de Malte, de la langue et du grand prieuré de France; deux chapelles, l'une sous l'invocation de saint Laurent, et l'autre sous celle de saint Antoine: il y a aussi un hôtel-dieu. C'est la patrie de Pierre *Dorgemont*, conseiller au parlement de Paris, premier président; enfin, chancelier de France, élu par scrutin en présence du roi Charles V; mort à Paris en 1389. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1607. *B. de p.*

Lagny-le-Sec, v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Nanteuil-le-Haudouin, à 21 k. (4 l. ½) de Crespy, 6 myr. (13 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 568. *Bur. de poste* de Dammartin, départ. de Seine-et-Marne.

Lago-de-Porci, hameau (*Marengo*), arr. de Voguère, près de la droite du Pô, à 40 k. (9 l.) N. E. de Voguère. *P.* 50. *B. de p.* de Voguère.

Lago-Negro (Cima del), sommité des Alpes maritimes, entre le département de ce nom et celui de la Stura, à la source du torrent de Valdiero.

Lagohannière, (*Manche*). *Voy.* Gohannière (la).

Lagoin (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Pontac. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. O. de cette ville, coule au N. O., et se rend dans le gave de Pau, à l'O. d'Arrosy, 3 k. (¾ de l.) S. E. de Pau, 22 k. (5 l.) N. O. de sa source.

Lagon, bourg (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, ch.-l. de cant., sur la côte, près le gave de Pau, à 15 kil. (3 l. ½) S. E. d'Orthez, 25 kilom. (5 l. ¾) N. O. de Pau, 11 kilom. (2 l. ⅔) N. E. de Navarreins. *Pop.* 1564. *Bur. de poste* d'Orthez.

Lagord, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Gord (la).

Lagos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, près du Lagoin, à 14 k. (3 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 331. *Bur. de poste* de Pau.

Lagrand, (*Hautes-Alpes*). *Voy.* Grand (la).

Lagudet, v. (*Haute-Vienne*). *Voyez* Laguzet.

Laguian, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Plaisance, à 19 k. (4 l. ¼) de Nogaro, 5 m. (12 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Nogaro.

Laguian, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 15 k. (3 l. ½) de Mirande, 37 k. (8 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Miélan.

Laguilhe, v. (*Aude*), arrond. de Castelnaudary, cant. de Sales, commune de Payra, à 7 k. (1 l. ¾) de Castelnaudary, 38 k. (8 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Payra, 404. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Laguinge, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, près d'Uhuits-Handia, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Mauléon, 4 m. (10 l. ½) de Pau. On trouve près de Laguinge des couches d'ardoise marneuse et des masses de marbre gris. Le Gaison est bordé jusqu'à ce lieu de hautes collines. A une petite distance sud, il y a des bancs de pierre de la même espèce, et du marbre blanc taché de rouge. Ces bancs traversent le val de Barlanès. *Pop.* 226. *Bur. de p.* de Mauléon.

Laguzet, v. (*Haute-Vienne*), arr. et cant. de Bellac, près de la Bazine, à 5 kil. (1 l. ¼) de Bellac, 33 k. (7 l. ½) de Limoges. *Pop.* 64. *Bur. de poste* de Bellac.

Lahage, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton de Rieumes. *Pop.* 191. *B. de p.* de St.-Lys.

Lahaugarette, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Muret, canton de Rieumes. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Muret.

Lahayede, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Hagede (la).

Lahérie, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, commune de Longlier, à 32 k. (7 l. ½) d'Arlon, 4 k. (1 l.) de Neufchâteau. *P.* comp. celle de Longlier, 285. *Bur. de p.* d'Arlon.

Lahigny, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, comm. de Villers-le-Rond, à 10 k. (2 l. ½) de Longuyon, 42 kilom. (9 l. ½) de Briey. *Pop.* comprise celle de Villers-le-Rond, 123. *Bur. de poste* de Longuyon.

Lahire, v. (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 158. *B. de p.* d'Auch.

Lahubach (la), riv. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. duquel elle prend sa source, coule à l'E., et se rend dans la Nims, à 8 k. (2 l.) S. O. de Bitbourg. Elle a 5 k. (1 l. ¼) de cours.

Lahr, v. (*Forêts*), arrond. de Bithourg, cant. de Neverbourg, à 2 k. (½ l.) S. de Neverbourg, 16 k. (3 l. ¾) O., 1 k. (¼ de l.) S. de Bitbourg, 14 kilom. (3 l. ¼) N. E. de Diekirch. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Lahr, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treis, à

Digitized by Google

9 k. (2 l. ¼) S. E. de cet endroit, 13 kil. (3 l.) E. de Beilstein, 36 k. (8 l.) S. S. O. de Coblentz. *P.* 90.

Laide, forêt (*Allier*), arrond. de Moulins, canton de Neuilly, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Moulins. Elle a 8,563 mètres (4,400 t.) de long, sur 3,895 mèt. (2,000 t.) de large.

Laifour, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Monthermé, sur la Meuse, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Mézières.

Laigle. *Voyez* Aigle (l').

Laigle, bec et cap (*Bouches-du-Rhône*). *Voyez* Aigle (le bec et cap de l').

Laigné (le), ruisseau (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, canton de Durtal. Sa source, à 4 kilom. (1 l.) S. de Moranna, coule à l'O., et se rend dans la Sarthe, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Laigné, v. (*Mayenne*), arrond. et cant. de Château-Gontier, à 9 kil. (2 l. ¼) E. de Craon, 3 kil. (2 l.) O. de Château-Gontier, 25 k. (5 l. ⅔) S. O. de Laval. *Pop.* 1001. *Bur. de poste* de Château-Gontier.

Laigné-en-Blin, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, canton d'Ecomoy, à 14 k. (3 l. ¼) du Mans. *Pop.* 1101. *Bur. de poste* d'Ecomoy.

Laigné-Gérard (la), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, cant. de Surgères, à 34 kilom. (7 l. ¼) de Rochefort, 5 m. (12 l.) de Saintes. *Pop.* 469. *Bur. de poste* de Nauzé, dép. des Deux-Sèvres.

Laignelet, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Fougères, près de la forêt de Fougères, à 4 kil. (1 l.) de Fougères, 5 m. (12 l.) de Rennes. Il y a une verrerie de verres communs. *Popul.* 1107. *Bur. de poste* de Fougères.

Laignes, bourg (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, ch.-l. de canton, à la source de la Laignes, à 15 k. (3 l. ½) O. de Chatillon-sur-Seine, 8 myr. (17 l. ½) N. O. de Dijon, 24 k. (5 l. ½) N. de Montbar. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1520. *Bur. de p.*

Laignes (la), riv. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, où elle prend sa source, coule au N., et se rend dans la Seine, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de Bar-sur-Seine.

Laigneville, v. (*Oise*), arr. de Clermont, canton de Liancourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Clermont, 30 k. (6 l. ½) de Beauvais. *Populat.* 506. *B. de p.* de Creil. *Rel. de p. aux ch.*

Laigny, v. (*Aisne*), arrond. et cant. de Vervins, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Laon. *P.* 952. *Bur. de poste* de Vervins.

Laigoual, montagne (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Meyruéis, à 13 k. (3 l.) E. de cette ville. Elle est inclinée du N. O. au S. E.; elle a environ 5 kilom. (1 l. ¼) de long.

Laigonal (le), montagne (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de Valleraugues, à 14 k. (3 l. ¼) N. du Vigan. Elle forme la séparation du départ. de la Lozère, et du Gard. Elle a 8 kilom. (2 l.) de long.

Laigneric (la), v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. et comm. de Vinay, à 11 kil. (2 l. ¾) de Saint-Marcellin, 1 k. (¼ de l.) de Vinay. *Pop.* comp. celle de Vinay, 2407. *Bur. de poste* de St.-Marcellin. *Rel. de poste aux chevaux.*

Laigue, montagne (*Arriège*), arrondissem. de Foix, canton de Quérigut, à 21 k. (4 l. ¾) O. de cet endroit.

Laiguillac, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, canton de Mareuil, à 19 k. (4 l. ¼) de Nontron, 29 kil. (6 l. ½) de Périgueux. *Popul.* 1019. *Bur. de poste* de Mareuil.

Laiguillon, v. (*Vendée*). *Voyez* Aiguillon (l').

Laile-des-Hayes, (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* Penguily.

Laillé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rédon, cant. de Guichen, à 15 k. (3 l. ½) de Bain et de Rennes. *Pop.* 1426. *Bur. de poste* de Bain.

Laillery, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. et comm. de Chaumont, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 24 kil. (5 l. ½) de Beauvais. *Popul.* comprise celle de Chaumont, 1004. *Bur. de poste* de Chaumont.

Lailly, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, canton de Beaugency, à 22 k. (5 l.) S. O. d'Orléans, 4 kil. (1 l.) E. de Beaugency, 7 kilom. (1 l. ¾) S. O. de Notre-Dame-de-Cléry. *Pop.* 1550. *Bur. de poste* de Beaugency.

Lailly, v. (*Yonne*), arrond. de Sens, canton de Villeneuve-sur-Vanne, à 19 kil. (4 l. ¼) de Sens, 5 m. (11 l. ½) d'Auxerre. Ce lieu, dans une position très-agréable, est arrosé par une petite rivière, qu'on appelle *Lalain*, et qui se jette dans la Vanne. *Pop.* 425. *Bur. de p.* de Villeneuve-sur-Vanne.

Laimont, v. (*Ariège*), arrond. et cant. de Lombès, à 22 k. (5 l.) de l'Isle-Jourdain, 41 kil. (9 l. ¼) d'Auch. Il y a une mine de turquoise. *P.* 603. *B. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Laimont, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Révigny-aux-Vaches, à 10 k. (2 l. ½) de Bar. Cette commune, ci-devant seigneuriale de Gros-Termes, auprès de l'abbaye de Saint-Hoïlde, est remarquable par une source d'eau minérale, appelée les *eaux de Blanc-Chêne* : on les qualifie de ferrugineuses. *P.* comp. celle de Fontenoy, 750. *Bur. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Lain, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Courçon, à 21 kil. (4 l. ⅔) de St.-Fargeau, 26 kilom. (5 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Toucy.

Laine, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montbazon, commune de Vy-les-Filain, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 119. *Bur. de poste* de Rioz.

Laines, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de la Chapelle-de-Guinchay, à 8 kil. (2 l.) de Mâcon. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Mâcon.

Laines-aux-Bois, v. (*Aube*), arr. et cant. 3e de Troyes, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 850. *Bur. de p.* de Troyes.

Lains (les), montagnes (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 19 k. (4 l. ¼) S. d'Oust. Elles ont, du S. O. au N. E., 3 k. (¾ de l.) de long.

Lains, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien, à 18 k. (4 l.) d'Orgelet, 32 k. (7 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Popul.* comprise celle d'Evreux, 316. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Lainsecq, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de St.-Sauveur, à 18 k. (4 l.) de St.-Fargeau, 34 kil. (7 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 972. *Bur. de poste* de St.-Fargeau.

Lainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Mantes, 37 kil. (8 l. ⅓) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour les vins et cidres qu'on y récolte; une fabrique de bas et de bonnets de coton. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Meulan.

Lair (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, comm. d'Haravilliers, à 13 k. (3 l.) de Pontoise, 5 k. (1 l. ¼) de Marines. *P.* comp. celle d'Haravilliers. 351. *Bur. de poste* de Pontoise.

Laira (le), rivière (*Isère*), arr.

Digitized by Google

de Grenoble, cant. de Sassenage. Sa source, à 11 k. (2 l. ⅔) N. O. de Grenoble, coule à l'E., et se rend dans l'Isère, à 8 k. (2 l.) N. O. de Grenoble.

Lairac. *Voyez* Layrac.

Laire, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Merbes-le-Château, à 18 k. (4 l.) de Thuin, 6 m. (14 l. ½) de Charleroy. *Pop.* comp. celle de Fosteau, 275. *Bur. de poste* de Binch.

Laire, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Montbéliard, à 23 kil. (5 l. ¼) de Lure, 4 myr. (10 l.) de Vésoul, 4 kilom. (1 l.) de Montbéliard. *Pop.* 141. *Bur. de p.* de Béfort.

Lairès, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Fauquemberg, à 24 kil. (5 l. ½) de St.-Omer, 4 m. (10 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Fruges.

Lairière, v. (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. de Monthoumet, près du ruisseau le Mas, à 13 kilom. (3 l.) de la Grasse, 24 k. (5 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 400. *Bur. de p.* de la Grasse.

Lairière, (*Vendée*). *Voyez* Lerrière.

Lairoux, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Luçon, à 27 k. (6 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Luçon.

Laissac, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, ch.-l. de canton, à 20 kil. (4 l. ⅓) E. de Rhodez, 22 k. (5 l.) O. p. N. de Séverac, 20 kilom. (4 l. ½) S. d'Espalion. Il y a des mines de houille non exploitées. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1020. *Bur. de poste* de Séverac.

Laisse, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Chambéry, comm. de Barby, près de la rivière du même nom, à 4 k. (1 l.) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Barby, 202. *Bur. de poste* de Chambéry.

Laisse (la), riv. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Chambéry. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. de cette ville, coule à l'O., passe à Chambéry, et, remontant au N., traverse le lac du Bourget, et, tournant à l'O., se rend dans le Rhône à Chanaz, à 32 k. (7 l. ½) N. O. de sa source. Le lac du Bourget a 14 k. (3 l. ¼) de long du N. au S., sur 4 kil. (1 l.) de large.

Laissey, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Roulans-l'Eglise, au pied des rochers, sur le Doubs, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 110. *Bur. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Lait (le), ruisseau (*Aude*), arr. de Limoux, canton d'Argues. Sa source, à 2 k. (½ l.) S. E. d'Argues, coule à l'O., puis au N. O., et se rend dans la Braisesse, à 3 k. (⅔ de l.) de sa source.

Lait (le), ruisseau (*Loire*), arr. de St.-Etienne. Sa source, cant. du Chambon, à 2 kil. (½ l.) O. de St.-Etienne, coule au N., et se rend dans la Furend, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de St.-Etienne.

Laitay (le), riv. (*Var*), arr. de Brignoles, canton de St.-Maximin. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) S. de Rogiers, coule au S. E., passe à Signes, à Belgentiers, à Sollies-le-Pont, se sépare en deux bras, dont l'un tourne à l'E., puis au S. E., prend le nom de *Gapau*, et se rend dans la mer à l'O. des salines d'Hyères, à l'embouchure du capau et plage du même nom; l'autre branche coule au S., puis au S. E., passe au S. O. d'Hyères, et va se rendre dans l'étang du Pesquier, qui forme le passage de la presqu'île de Giens.

Laitre, v. (*Meurthe*), arr. et cant. est de Nancy, près de la Mézulle, ruisseau, à 8 kilom. (2 l.) de Nancy. *P.* 353. *B. de p.* de Nancy.

Laitre, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, canton de Sénones, comm. de St.-Jean-d'Omont, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Dié, 4 k. (1 l.) de Sénones. *Pop.* compr. celle de St.-Jean, 244. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Laives, (*Saone-et-Loire*). *Voyez* St.-Martin-de-Laives.

Laix, (*Moselle*). *Voy.* Leix.

Laiz, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Pont-de-Veyle, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Chatillon, 27 k. (6 l.) de Bourg. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Mâcon, dép. de Saone-et-Loire.

Laizé, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. nord de Mâcon, près de la Monge, à 9 k. (2 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 580. *Bur. de poste* de Mâcon.

Laize (la), rivière (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretheville-sur-Laize. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. de Falaise, coule au N. E., puis au N., passe à Bretheville-sur-Laize, et, tournant au N. N. O., se rend dans l'Orne, à 8 k. (2 l.) S. de Caen.

Laize-la-Ville *ou* Notre-Dame-de-Laize, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Bourguebus, sur la Laize, à 10 kil. (2 l. ½) de Caen. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Caen.

Laizeroy, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, comm. de Silly-sur-Nied, à 11 k. (2 l. ¾) de Metz. *Pop.* comp. celle de Silly, 366. *Bur. de poste* de Metz.

Laizy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Mesvre, sur l'Arroux, à 8 k. (2 l.) d'Autun, 8 myr. (18 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 700. *Bur. de poste* d'Autun.

Lajard, v. (*Charente-Inférr.*), arr. et canton sud de Saintes, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *P.* 399. *Bur. de p.* de Pons. *Rel. de p. aux chev.*

Lajo, v. (*Lozère*), arrond. de Marvejols, cant. de St.-Alban, comm. de Ste.-Eulalie, à 13 k. (3 l.) de St.-Chély, 7 k. (1 l. ¾) de St.-Alban, 33 k. (7 l. ½) de Marvejols. *Popul.* comprise celle de Ste.-Eulalie, 200. *Bur. de poste* de St.-Chély.

Lajoux, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, canton de Saignelégier, à 1 kil. (¼ de l.) S. de Saint-Brois, 16 k. (3 l. ¾) S. de Porentruy, 10 m. (12 l. ¾) O. de Mallevy, 7 k. (1 l. ¾) de Saignelégier. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Porentruy.

Laren, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, canton d'Anderlecht, à 6 k. (1 l. ½) N. N. E. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) S. S. E. de Vilvorde, 3 k. (¾ de l.) N. de Bruxelles. Il y a un château avec un joli parc. On voyoit dans ce village une maison d'Oratoriens, une image miraculeuse de la Vierge, qui y attiroit beaucoup de monde. *Pop.* 979. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Lalacelle, v. (*Orne*), arrond. et canton ouest d'Alençon, à 16 k. (3 l. ¾) de cette ville. *Populat.* 659. *Bur. de poste* de Prez-en-Pail, dép. de la Mayenne.

Lalande, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Beuzeville, à 11 kil. (2 l. ¾) de Pont-Audemer, 6 kil. (1 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 558. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Lalane, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac, à 27 k. (6 l.) de la Barthe, 41 k. (9 l. ½) de Tarbes. *P.* 308. *B. de p.* de Castelnau-de-Magnoac.

Lalanne, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Trie, à 23 k. (5 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 1177. *Bur. de poste* de Trie.

Lalanne-Arqué, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 27 k. (6 l. ⅓) de Mirande, 36 kil. (8 l.) d'Auch. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de Mirande.

Lalanne-Ruane, v. (*Gers*), arr.

de Mirande, cant. de Masseube, à 16 kil. (3 l. ¾) de Mirande, 24 kil. (5 l. ⅛) d'Auch. *Pop.* 53. *Bur. de poste* de Mirande.

Lalbanel, v. (*Tarn*). *Voyez* Saint-Genest-de-Lalbanel.

Lalbaret, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, canton et commune de Sainte-Geneviève, à 8 kil. (2 l.) de Mur-de-Barrez, 1 kil. (¼ de l.) de Sainte-Geneviève. *Pop.* compr. celle de cette commune, 200. *Bur. de p.* de Mur-de-Barrez.

Lalbe, étang (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. d'Ax, à la source du Mourgoulion, à 11 k. (2 l. ⅔) S. O. d'Ax.

Lalbe (Pic de), montagne (*Arriège*), arr. de Foix, cant. d'Ax, à 13 k. (3 l.) S. O. d'Ax.

Lalbenc, b. (*Isère*), arrond. de St.-Marcellin, canton de Vinay, à 13 k. (3 l.) N. E. de St.-Marcellin, 23 k. (5 l. ¼) O. de Grenoble, 4 k. (1 l.) N. E. de Vinay, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Tullins. *Pop.* 1060. *Bur. de poste* de Saint-Marcellin.

Lalée, port (*Arriège*), arrond. de Saint-Girons, canton d'Oust, à la frontière, entre deux montagnes, à 19 k. (4 l. ¼) S. d'Oust.

Lalette, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Nozeroy, à 30 kilom. (6 l. ¾) d'Arbois, 41 k. (9 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Salins.

Laleu, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de la Rochelle, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 7 m. (14 l. ¾) O. de Saintes. Il y a des salines ou marais salans. *Pop.* 793. *Bur. de p.* de la Rochelle.

Laleu, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Molliens, à 25 kil. (5. l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Picquigny.

Laleu, v. (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, commune d'Hem, sur l'Authie, à 3 k. (¾ de l.) de Doulens, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle d'Hem et dép. 430. *Bur. de p.* de Doulens.

Laleugue, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Risle, à 7 kilo. (1 l. ¾) de Nogaro, 5 m. (11 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Nogaro.

Laleyriat, v. (*Ain*), arrond. et canton de Nantua, à 8 kil. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 1055. *Bur. de poste* de Nantua.

Lalhene, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Senecey, près de la Grosne, à 15 k. (3 l. ½) de Châlons, 38 k. (8 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 610. *Bur. de poste* de Senecey.

Lalieu, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, comm. de Valpuiseaux, à 11 k. (2 l. ¾) de Milly, 10 k. (2 l. ½) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Valpuiseaux, 375. *Bur. de p.* de Milly

Lallaing, v. (*Nord*) arr. et cant. nord de Douay, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville *P.* 1104. *Bur. de p.* de Douay.

Lallay, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Barr, cant. de Villé, à 24 kilom. (5 l. ⅔) de Benfelden, 4 m. (10 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* compr. celle de Charpé, 609. *Bureau de poste* de Schelestat.

Lallbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Meissenheim, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de Meissenheim, 4 k. (1 l.) N. de Lautercken, 7 myr. (16 l.) E. de Trèves. *Pop.* 215.

Lallériat, v. (*Ain*), arr. et cant. de Bourg, comm. de Perronnas, à 6 k. (1 l. ½) de Bourg. *Pop.* compr. celle de Perronnas, 367. *Bur. de p.* de Bourg.

Lalleu, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, canton. de Montrichard, à 20 k. (4 l. ½) de Saint-Agnan, 22 k. (5 l.) de Blois. *Pop.* 92. *Bur. de p.* de Montrichard.

Lalleu, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, canton de Mêle-sur-Sarthe, à 25 k. (5 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 997. *Bur. de poste* de Mêle-sur-Sarthe.

Lallier, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, cant. et commune de Gentioux. *Popul.* comprise celle de Gentioux, 1217. *B. de p.* de Felletin.

Lalling, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Bettembourg, comm. d'Esch-sur-l'Alzette, à 18 k. (4 l.) de Luxembourg, 7 k. (1 l. ¾) de Bettembourg. *Pop.* compr. celle d'Esch et dép. 838. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Lalo, v. (*Aveyron*), arrond. de Villefranche, canton de Montbazens, comm. de Lammejols, à 13 k. (3 l.) de Villefranche, 8 k. (2 l.) de Montbazens. *Pop.* compr. celle de Lammejols, 509. *Bur. de poste* de Villefranche.

Laloeuffe, v. (*Meurthe*) arr. de Lunéville, cant. de Veselise. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Veselise.

Lalonde, v. (*Eure*), arrond. du Grand-Andelys, cant. d'Etrépagny, à 9 k. (2 l. ¼) du Grand-Andelys, 41 k. (9 l. ⅓) d'Evreux. *Popul.* 72. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Laloxgue, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Lembège, à 25 k. (5 l. ⅔) de Pau. *Pop.* comprise celle de Moncaubet, 501. *Bur. de p.* de Pau.

Laloubère, v. (*Hautes-Pyr.*), arr. et cant. sud de Tarbes, à 3 kil. (⅔ de l.) de cette ville. *P.* 615. *Bur. de poste* de Tarbes.

Laloue-de-Porcheresse, village (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de St.-Hubert, cant. de Wellin, commune de Porcheresse, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Wellin, 8 k. (2 l.) N. p. O. de Paliseul, 6 myr. (13 l.) S. S. E. de Namur. *P.* 25. *Bur. de p.* de Marche.

Lalouret, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de cette ville, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Gaudens. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Lalouvière, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, canton de Sales, à 18 k. (4 l.) de Castelnaudary, 5 m. (11 l.) de Carcassonne. *Popul.* 334. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Lalun, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, commune de Marolles, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Arpajon, 14 k. (3 l. ¼) de Corbeil. *Pop.* compr. celle de Marolles, 380. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Lama, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, cant. de Canale, à 28 kilom. (6 l. ¼) de Bastia. *Pop.* 318.

Lamadières, v. (*Aude*), arr. et cant. sud de Castelnaudary, comm. de Feudeille, à 24 kil. (6 l. ½) de Castelnaudary. *Pop.* comp. celle de Feudeille, 604. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Lamain, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Tournai, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Villemeau, 7 k. (1 l. ¾) O. de Tournai, 5 myr. (11 l.) O. N. O. de Mons. *Pop.* 420. *B. de poste* de Tournai.

Lamaize, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Vésoul, à 10 kilom. (2 l. ½) de cette ville. *Pop.* comprise celle de Bellenoy, 82. *Bur. de poste* de Vésoul.

Lamal, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Héron, commune de Basse-Oha, à 5 k. (1 l. ½) d'Huy, 5 kil. (1 l. ¼) d'Héron. *Pop.* comp. celle de Basse-Oha, 666. *B. de p.* d'Huy.

Lamalon, rivière (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton de Claret. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. S. O. de Claret, coule au S. O., puis à l'O. N. O., et se rend dans l'Hérault, à 14 k. (3 l. ½) O. de sa source.

Lamanon, v. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. de Tarascon, canton d'Eyguyères,

Digitized by Google

guières, près du canal de Craponne, à 33 kilom. (7 l. ½) des Martigues, 5 myr. (12 l.) de Marseille. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Salon.

Lamanta, v. (*Stura*), arrond. de Saluces, canton de Verzuolo, sur le penchant d'une montagne, à 4 kil. (1 l.) S. de Saluces. *Pop.* 1335. *Bur. de poste* de Saluces.

Lamaguère, v. (*Gers*) arrond. d'Auch, cant. de Saramon, sur le Rats, à 19 k. (4 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 160. *Bur. de poste* d'Auch.

Lamarque, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Tarbes, canton d'Ossun. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Lourde.

Lamarque-Rustan, v. (*Hautes-Pyrénées*). *Voyez* Marque-Rustain (la).

Lamayz, v. (*Allier*), arrond. et cant. de Mont-Luçon, à 13 k. (3 l.) de cette ville, 8 myr. (16 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de Mont-Luçon. *R. de poste aux chev.*

Lamayon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner, à 29 k. (6 l. ½) de Pau. *Pop.* compr. celle de Mongaton, de Peyraube et Sameuret, 713. *Bur. de poste* de Vic, départ. des Hautes-Pyrénées.

Lambach, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Rorbach, à 5 kil. (1 l. ¼) de Bitche, 8 myr. (19 l. ½) de Metz. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Bitche.

Lambader, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Plouzevédé, comm. de Plouvorn, à 7 k. (1 l. ¾) de Landivisiau, 5 kil. (1 l. ¼) de Plouzevédé, 15 k. (3 l. ½) de Morlaix. *Pop.* compr. celle de Plouvorn, 2750. *Bur. de poste* de Landivisiau.

Lamballe, ville (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, et ch.-l. de cant. à 8 myr. (17 l.) N. O. de Rennes, 19 kil. (4 l. ¼) E. de St.-Brieux, 41 myr. (92 l.) O. p. S. de Paris. Long. 15. 4. lat. 48. 28. C'est une assez jolie ville entourée de murailles, divisée en haute et basse, avec deux faubourgs. C'étoit le chef-lieu du ci-dev. duché de Penthièvre, dont le fils aîné de cette maison portoit le titre. On y voit encore le château. Les peuples celtiques, nommés *Ambiliates*, connus du temps de César, l'habitoient anciennement. Le fameux François de la Noue fut tué au siége de Lamballe, en 1591. On y prépare le meilleur parchemin de toute la France. On trouve près de cette commune des terres bolaires et sigillées, très-propres aux potiers de terre; son commerce consiste en bétail, toiles, fils, parchemins, grosses étoffes et tanneries; tous objets provenant de ses manufactures. C'est la résidence de deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval, l'autre à pied. *Pop.* 2807. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Lambarre (landes appelées bois de), (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon et de Domezain, à 2 k. (½ l.) O. de Mauléon, près Domezain. Elle a du N. au S. 13 k. (3 l.) de long, et de l'E. à l'O. 7 k. (1 l. ¾).

Lambaul, (île d'Ouessant) (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de l'île d'Ouessant, à 4 m. (10 l.) de Brest. *Pop.* comprise celle de l'île d'Ouessant..... *B. de p.* de Brest.

Lambau (le), rivière (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. d'Ahun. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Guéret, coule au N. E. et se rend dans la Creuse, à 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Guéret.

Lambège, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube. *Pop.* 24. *Bur. de poste* de Mirande.

Lambercourt, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, comm. de Miannay, à 8 k. (2 l.) d'Abbeville, 4 k. (1 l.) de Moyenneville. *Pop.* compr. celle de Miannay, 800. *B. de p.* d'Abbeville.

Lambercy, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Montcornet, comm. de Dagny, à 40 kil. (9 l.) de Laon. *Pop.* comprise celle de Dagny, 404. *B. de poste* de Rozoy-sur-Serre.

Lambermont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Florenville, comm. de Muno, à 9 k. (2 l. ¼) de Carignan, 22 kil. (5 l.) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle de Muno, 1030. *Bur. de poste* de Carignan, départ. des Ardennes.

Lambermont, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Spa, sur la Vesder, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Soumagne, 2 k. (½ l.) O. p. S. de Verviers, 20 k. (4 l. ½) E. p. S. de Liége. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de Verviers.

Lambersart, v. (*Nord*), arr. et cant. ouest de Lille, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 32 kilom. (7 l. ¼) de Douay. *Pop.* 783. *Bur. de poste* de Lille.

Lambert, v. (*Basses-Alpes*), arrond. et cant. de Digne, à 14 k. (3 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Digne.

Lamberts, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, comm. de Garjenville, à 7 k. (1 l. ¾) de Mantes, 5 k. (1 l. ¼) de Limay. *P.* compr. celle de Garjenville, 889. *Bur. de poste* de Mantes.

Lambertsberg, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, comm. de Waxweiler, à 6 m. (13 l.) de Luxembourg, 15 k. (3 l. ½) de Bitbourg. *Pop.* comprise celle de Waxweiler, ... *Bur. de poste* de Luxembourg.

Lamberville, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Thiberville, comm. de Boissy, à 9 k. (2 l. ¼) de Bernay, 8 k. (2 l.) de Thiberville. *Pop.* compr. celle de Boissy, 766. *Bur. de poste* de Bernay.

Lamberville, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Thorigny, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Lô, 40 kil. (9 l.) de Coutances. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Thorigny.

Lamberville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bacqueville, sur la Vieune, à 18 k. (4 l.) de Dieppe, 36 kil. (8 l.) de Rouen. *Pop.* 433. *Bur. de poste* d'Omonville.

Lambes, v. (*Gers*), arrond. de Lombez, cant. de l'Isle-en-Jourdain, comm. de Goujon, à 8 k. (2 l.) de l'Isle-en-Jourdain, 14 k. (3 l. ½) de Lombez. *Pop.* comprise celle de Goujon, 99. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Jourdain.

Lambesc, ville (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, et ch.-l. de cant., à 21 k. (4 l. ¾) N. O. d'Aix, 8 myr. (17 l.) E. de Nîmes, 13 k. (3 l.) E. de Salon, 23 k. (5 l. ½) S. E. d'Orgon. Cette ville, située sur un ruisseau et sur la route d'Avignon à Aix, avoit titre de principauté, dans la ci-devant basse Provence. Les environs en sont fort agréables, et l'air qu'on y respire y est sain et salubre. Les rues de la ville sont propres et les maisons en général bien bâties. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Mathurins et un d'Ursulines. C'est la patrie du célèbre François *Pagi*, religieux de l'ordre des Frères mineurs conventuels, un des plus savans critiques de son temps, né en 1654, mort en 1721. Le sol de Lambesc est bon; il produit d'excellent vin et beaucoup d'olives. Il y a une manufacture de savon. On y trouve du marbre. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3637. *Bur. de poste.*

Lambezellec, v. (*Finistère*), arrond. et cant. de Brest, à 3 kil.

(¾ de l.) de cette ville, 5 m. (12 l. ⅓) de Quimper. *Pop.* 5381. *Bur. de p.* de Brest.

Lamblère, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de la Ferté-les-Bois, à 24 k. (5 l. ⅛) O. de Châteauneuf, 4 m. (10 l. ½) O. N. O. de Chartres. *P.* 314. *B. de p.* de Brézolles.

Lamblore, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Dreux, cant. de la Ferté-les-Bois, à 14 kil. (3 l. ¼) de Brézolles, 2 kilom. (½ l.) de la Ferté, 36 k. (8 l.) de Dreux. *Pop.* 314. *B. de p.* de Brézolles.

Lamboing, village (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Bienne, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Neuveville, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Délemont, 22 k. (5 l.) S. de Sainte-Ursanne, 11 k. (2 l. ¾) de Bienne. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Bienne.

Lamboly, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Conflans, comm. de Venthon, à 5 k. (1 l. ¼) de Conflans, 22 k. (5 l.) de Moutiers. *Pop.* comprise celle de Venthon, 218. *Bur. de poste* de Conflans.

Lambon (le), riv. (*H.-Garonne*), arrond. de Castel-Sarrasin, cant. de Beaumont-de-Lomagne. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. de Beaumont-de-Lomagne, coule au N. E., tourne à l'E. pour se rendre dans la Garonne, à St.-Pierre-de-la-Cour, 20 k. (4 l. ½) E. N. E. de sa source.

Lambon (le), riv. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de la Mothe-Ste.-Héraye. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Melle, coule à l'O. et va se rendre dans la Sèvre niortaise, à 1 kilom. (⅓ de l.) N. de Niort.

Lambour, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. et comm. de Pont-l'Abbé, à 15 k. (3 l. ½) de Quimper, 1 k. (¼ de l.) de Pont-l'Abbé. *Pop.* comprise celle de Pont-l'Abbé, 1878. *Bur. de poste* de Quimper.

Lambre (le), riv. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Beaurepaire. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de Montseveraux, coule à l'O. S. O. et se réunit au Dolon, à 1 k. (¼ de l.) de Chanas, 23 k. (5 l. ½) S. de Vienne.

Lambres, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. sud de Crest, comm. de Divajeu, à 3 k. (¾ de l.) de Crest, 28 k. (6 l. ¼) de Valence. *Popul.* comprise celle de Divajeu, 414. *Bur. de poste* de Crest.

Lambres, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 20 k. (4 l. ½) S. O. de St.-Omer, 43 kil. (9 l. ¾) N. O. d'Arras, 6 myr. (13 l.) E. de Boulogne. *Pop.* 470. *Bur. de p.* d'Aire.

Lambres-lez-Douay, v. (*Nord*), arr. et canton ouest de Douay, près le canal de communication de la Scarpe, à la Cense, à 4 k. (1 l.) de Douay. Ce village a six moulins pour la fabrique d'huile de colsa. *P.* 700. *Bur. de poste* de Douay.

Lambrets (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Aramits, à 8 k. (2 l.) S. O. d'Oléron. Elle a de l'E. à l'O. 1 k. (½ de l.) de long.

Lambreville, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Bazoches-les-Gallerandes, comm. d'Outarville, à 6 k. (1 l. ½) de Toury, 18 k. (4 l.) de Pithiviers. *Pop.* comp. celle d'Outarville, 406. *Bur. de p.* de Toury, départ. d'Eure-et-Loir.

Lambrey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Combeau-Fontaine, à 6 k. (1 l. ½) de Jussey, 23 k. (5 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Jussey.

Lambrine, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Pamiers, comm. de Villeneuve-de-Parége, à 6 k. (1 l. ½) de Pamiers. *Pop.* compr. celle de Villeneuve, 310. *Bur. de p.* de Pamiers.

Lambroles (la), riv. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. d'Alet, coule au N. O. puis à l'O. et se rend dans le Lers, à 16 k. (3 l. ¾) N. O. de sa source.

Lambron (le), riv. (*Haute-Loire*), arrond. du Puy, cant. du Vorey. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Roche, coule au N. N. O. puis au N. N. E. et se rend dans l'Ance, à St.-Julien-d'Ance, 6 k. (1 l. ½) de sa source.

Lambruisse, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Barrême, sur l'Encure, à 16 k. (3 l. ¾) de Digne. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Digne.

Lambsbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. et comm. de Pirmasens, à 20 k. (4 l. ½) de Bitche, 20 k. (4 l. ½) de Deux-Ponts, 9 m. (20 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Pirmasens et dépend. 3205. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Lambsborn, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Hombourg, à 6 kil. (1 l. ½) N. N. E. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Landstuhl, 8 myr. (19 l. ½) S. O. de Mayence, 15 kilom. (3 l. ½) de Deux-Ponts. *Popul.* 236. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Lambsheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Franckenthal, à 5 kil. (1 l. ¼) O. de Franckenthal, 5 m. (12 l.) S. de Mayence. *Popul.* compr. celle d'Ormsheimerhof, 1187. *Bur. de poste* de Franckenthal.

Lambusart, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Charleroy, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Gosselies, 3 k. (¾ de l.) S. de Fleurus, 43 k. (9 l. ¾) E. p. N. de Mons. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Charleroy.

Lamécourt, v. (*Ardennes*), arr. et cant. sud de Sedan, comm. de Rubécourt, 4 k. (1 l.) de Sedan. Il y a une fabrique de platine. *P.* compr. celle de Rubécourt, 142. *B. de p.* de Sedan.

Lameda (Pic de), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, à 11 kil. (2 l. ⅔) O. de Vielle.

Lamejan, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, canton de Sallesceuran, comm. de Peyrebrune, à 29 k. (6 l. ½) de Milhaud, 5 k. (1 l. ¼) de Sallesceuran. *Pop.* compr. celle de Peyrebrune, 1665. *B. de p.* de Milhaud.

Lamenay, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Montmirail, 8 k. (2 l.) de la Ferté-Bernard, 39 kil. (8 l. ¾) du Mans. *Pop.* 343. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

Lamenay, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Dorne, près la Loire, à 10 kil. (2 l. ½) de Decize, 40 kil. (9 l.) de Nevers. *Popul.* 209. *Bur. de poste* de Decize.

Lamer, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Faucogney, à 16 k. (3 l. ⅔) de Lure, 40 k. (9 l.) de Vésoul. *P.* 104. *B. de p.* de Lure.

Lamerac, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Baignes, à 6 k. (1 l. ½) de Barbezieux, 38 kilom. (8 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de la Grôle.

Lamercy, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Dompaire, comm. de Madonne, à 1 kil. (¼ de l.) de Mirecourt, 16 k. (3 l. ⅔) d'Epinal. *Pop.* compr. celle de Madonne, 261. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Lamersdorf, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Eschweiler, près la Dente, à 4 k. (1 l.) N. p. E. d'Eschweiler, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Juliers, 15 k. (3 l. ½) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 358. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Lamersdorf, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Monjoie, à 8 k. (2 l.) N. O. de Monjoie, 10 k. (2 l. ½) E. d'Eupen, 16 k. (3 l. ¾) S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 206. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Lamersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt,

Digitized by Google

sur le Carlebach, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Grunstadt, 1 k. (¼ de l.) S. E. de Durmstein, 5 m. (10 l. ¾) S. de Mayence. *Pop.* 584. *Bur. de poste* de Worms.

LAMERY, village (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, près la Trouille, à 32 kil. (7 l. ¼) du Quesnoy, 7 myr. (16 l.) de Douay. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Maubeuge.

LAMESA (LA), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 3 k. (⅔ de l.) S. O. d'Oust. Elle a de l'O. à l'E. 7 k. (1 l. ⅓) de long.

LAINESCOURT, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Bailleul-le-Soc, à 6 k. (1 l. ½) de Clermont, 28 k. (6 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Clermont.

LAMETZ, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Tourteron, à 14 k. (3 l. ⅓) de Vouziers, 27 k. (6 l.) de Charleville. *Pop.* 344. *Bur. de poste* d'Attigny.

LAMIAC, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins, sur l'Arros, à 16 k. (3 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Trie.

LAMIDON, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, près du Layon, à 13 k. (3 l.) d'Oléron, 28 kil. (6 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 73. *Bur. de poste* de Navarreins.

LAMINE, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Warem, à 6 k. (1 l. ½) E. de Warem, 5 kilom. (1 l. ¼) O. p. S. de Kemexhe, 18 k. (4 l.) O. N. O. de Liége. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Liége.

LAMINSANS, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, à 13 k. (3 l.) de Villeneuve, 19 k. (4 l. ½) de Mont-de-Marsan. *P.* 186. *B. de p.* de Mont-de-Marsan.

LAMIRAULT, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Lagny, comm. de Croissy, à 6 k. (1 l. ½) de Lagny, 16 k. (3 l. ¾) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Croissy, 201. *Bur. de poste* de Lagny.

LAMIVOYE, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Nemours, comm. de Neuville, à 7 k. (1 l. ¾) de Nemours, 11 k. (2 l. ¾) de Fontainebleau. *Pop.* compr. celle de Neuville, 224. *Bur. de poste* de Nemours.

LAMMERVILLE, v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Dieppe, cant. de Bacqueville, sur la Vienne, à 15 k. (3 l. ½) de Dieppe, 41 k. (9 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 910. *Bur. de poste* d'Omonville.

LAMOLERE, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Martiens, 270. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

LAMONTAT, montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 3 k. (⅔ de l.) S. E. de Castillon. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (⅔ de l.) de long.

LAMONTZÉE, (*Ourthe*). *Voyez* MOZÉE.

LAMORTEAU, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Virton, comm. d'Harnoncourt, sur la Morteau, à 6 kil. (1 l. ½) S. S. O. de Virton, 7 kil. (2 l. ¼) E. de Montmédy, 5 kil. (1 l. ¼) O. p. S. de Luxembourg. *Popul.* 228. *Bur. de poste* d'Arlon.

LAMOTTE. *Voyez* MOTTE (LA).

LAMOTTE, h. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, comm. de Quiery. *Pop.* comprise celle de Quiery, 432. *Bur. de poste* de Douay.

LAMOTTE, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Ste.-Ursanne, comm. d'Ocourt, près du Doubs, à 13 kil. (3 l.) de Porentruy. *Popul.* compr. celle d'Ocourt. . . . *B. de p.* de Porentruy.

LAMOY (LE), riv. (*Aude*), arrond. de Carcassonne, canton de Saissac. Sa source, à 4 kilom. (1 l.) N. de Saissac, coule au S., reçoit le Tenten, prend le nom de Lampy, et se rend dans la Fresquel au S. E. d'Alzonne qu'elle arrose, à 16 k. (3 l. ⅔) S. de sa source.

LAMPADEN, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Conz, à 11 kilom. (2 l. ¾) de cet endroit, 13 k. (3 l.) de Trèves. *Pop.* compr. les dép. 216.

LAMPAUL, v. (*Finistère*), arrond. de Morlaix, canton de Landivisiau, à 16 kil. (3 l. ⅓) de Landernau, 5 m. (12 l. ½) de Quimper. *P.* 1988. *Bur. de p.* de Landivisiau.

LAMPAUL, v. (*Finistère*), arrond. de Brest, cant. de Ploudalmezeau, à 22 k. (5 l.) de Brest, 8 m. (16 l. ¾) de Quimper. *Popul.* 772. *Bur. de poste* de Brest.

LAMPAUL-PLOUARZEL, village (*Finistère*), arr. de Brest, canton de Ploudalmezeau, à 21 k. (4 l. ⅔) de Brest, 7 m. (15 l. ½) de Quimper. *Pop.* 495. *B. de p.* de Brest.

LAMPERT, v. (*Finistère*), arrond. de Brest, canton de Saint-Renan, commune de Ploumoguer, à 13 kil. (3 l.) de Brest, 6 m. (14 l. ¼) de Quimper. *P.* 275. *B. de p.* de Brest.

LAMPERTHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton d'Oberhausbergen, sur le Rolbsenbach au lieu où il se jette dans le Souffel, à 20 kil. (4 l. ½) d'Haguenau, 7 k. (1 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 666. *Bur. de poste* de Strasbourg.

LAMPERTSLOCH, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, canton de Woerth, à 13 k. (3 l.) de Weissembourg, 41 kilom. (9 l. ¼) de Strasbourg. Dans une colline située à quelque distance sud de ce village, il y a une mine de bitume, découverte par M. de la Sablonnière en 1745; et c'est de lui que vient le nom de *la Sablonnière*, que l'on donne à l'enclos de la mine. On y a fait bâtir une petite maison pour le directeur, et une grange spacieuse pour la préparation du bitume. Dans la prairie voisine de cette colline, il y a plusieurs fontaines dont l'eau est chargée de bitume. *Pop.* 362. *Bur. de poste* d'Haguenau.

LAMPERNISSE, v. (*Lys*), arr. et canton de Furnes, près le Cromme-Leirse-Vaert, canal, à 6 k. (1 l. ½) O. de Dixmude, 6 kil. (1 l. ½) N. de Loo, 38 kilom. (8 l. ½) S. O. de Bruges. *P.* 268. *B. de p.* de Furnes.

LAMPORTO, village (*Sesia*), arr. de Santhia, canton de Crescentino, sur un petit ruisseau, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de Santhia. *Pop.* 920. *Bur. de p.* de Verceil.

LAMPY (LA), rivière (*Aude*), arr. et cant. nord de Castelnaudary. Sa source, à 8 kil. (2 l.) N. E. de St.-Papoul, au S., puis au S. p. E. reçoit la Tenten, la Bernassonne, et se rend dans la Fresquel au S. E. d'Alzonne, à 16 k. (3 l. ⅔) de sa source.

LAMSCHEID, v. (*Rhin-et-Mos.*), *Voyez* LEMPSCHEID.

LAMURAZ, v. (*Léman*), arr. de Genève, canton de Reignier, au pied du mont Sion, à 6 k. (1 l. ½) O. de Reignier, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Cruseilles, 16 k. (3 l. ¼) S. p. E. de Genève. *Pop.* 810. *Bur. de poste* de Carouge.

LANAEKEN, (*Meuse-Inférieure*). *Voyez* LONAKEN.

LANANS, v. (*Doubs*), arrond. et cant. de Baume-sur-le-Doubs, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 32 k. (7 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

LANARVILY, v. (*Finistère*), arr. de Brest, canton de Plabennec, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 20 k. (4 l. ½) de Brest. *Pop.* . . *B. de p.* de Lesneven.

LANAS, v. (*Ardèche*), arrond. de Privas, canton de Villeneuve-de-Berg, comm. de St.-Maurice, près l'Ardèche, à 28 kilom. (6 l. ¼) de

Digitized by Google

Privas. *Pop.* compr. celle de Saint-Maurice, 515. *Bur. de p.* de Villeneuve-de-Berg.

Landruck, village, (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, comm. de Férange, à 11 kil. (2 l. ¾) de Bouzonville, 19 kilom. (4 l. ¼) de Thionville. *Pop.* compr. celle de Férange, 352. *B. de p.* de Bouzonville.

Lancé, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, canton de St.-Amand, à 10 kil. (2 l. ½) de Vendôme, 23 k. (5 l. ¼) de Blois. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Vendôme.

Lancette, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, canton de Saint-Julien, à 15 k. (3 l. ½) d'Orgelet, 31 k. (7 l.) de Lons-le-Saunier. *P.* 142. *Bur. de p.* de St.-Amour.

Lancey (la), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Domène. Sa source, dans le lac du Crouzet, à 18 k. (4 l.) E. de Grenoble. Ce lac a 486 m. (250 t.) de long. Il est au pied de la montagne de Colon. Cette rivière coule au N. N. O. et va se rendre dans l'Isère, à 1 kil. (¼ de l.) N. de Lancey, 13 kil. (3 l.) N. E. de Grenoble. Il y a sur cette rivière un haut fourneau.

Lancey-du-Savel, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Domène, comm. de la Combe-de-Lancey, à 15 k. (3 l. ½) de Grenoble, 4 k. (1 l.) de Domène. *Pop.* comprise celle de la Combe-de-Lancey, 500. *Bur. de poste* de Grenoble.

Lanchard, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, canton de Jouvence. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Buxy.

Lanchatra, vallée (*Drôme*), arr. de Die, canton de Crest. Elle commence à 11 kilom. (2 l. ⅔) N. E. de Crest, a 5 kilom. (1 l. ⅓) de long, et va jusqu'à la montagne de Côte-Blanche.

Lanche, v. (*Somme*), arrond. de Doulens, canton de Domart-en-Ponthieu, à 15 kilom. (3 l. ½) de Doulens, 24 kil. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de St.-Hilaire, 337. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Lanchères, (*Somme*). *Voyez* Lenchères.

Lanchy, v. (*Aisne*), arrond. de St.-Quentin, canton de Vermand, à 15 kil. (3 l. ½) de St.-Quentin, 5 m. (11 l.) de Laon. *P.* 150. *B. de poste* de Ham, dépt. de la Somme.

Lancié, village (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Belleville, à 20 k. (4 l. ½) de Villefranche, 4 m. (10 l. ½) de Lyon. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de Belleville-sur-Saone.

Lancieux, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Ploubalay, près la mer, à 13 k. (31.) de Plancoët, 19 kil. (4 l. ⅓) de Dinant, 4 myr. (10 l. ½), de Saint-Brieux. *Pop.* 704. *Bur. de poste* de Plancoët.

Lancize, v. (*Lozère*). *Voyez* St.-André-de-Lancize.

Lancôme, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, canton d'Herbault, à 16 kil. (3 l. ¾) de Blois. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Blois.

Lançon, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, canton de Grand-Pré, sur l'Aisne, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Grand-Pré, 6 m. (12 l. ¾) de Charleville. Il y a la platinerie de *Wé* au lieu dit *les Biefs*, dépendant de ce village. On y fabrique du fer en barre de toute espèce, et plates de charrues. *Pop.* 280. *Bur. de p.* de Grand-Pré.

Lançon, v. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, cant. de Salon, à 22 kil. (5 l.) des Martigues, 6 kil. (1 l. ½) de Salon, 37 k. (8 l. ¼) de Marseille. *P.* 209. *B. de p.* de Salon.

Lançon, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton d'Arreau, à 22 kil. (5 l.) de la Barthe, 2 kil. (½ l.) d'Arreau, 4 m. (10 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 73. *B. de p.* d'Arreau.

Lanconne, (*Jura*). *Voy.* Saint-Lupicin.

Lancy, v. (*Léman*), arrond. de Genève, canton de Carouge, à 2 k. (½ l.) E. de Genève, 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Carouge. *Pop.* 565. *B. de poste* de Genève.

Landais (le), village (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. d'Écueillé, commune de Ménétréol, à 10 kil. (2 l. ½) de Levroux, 24 k. (5 l. ½) de Châteauroux. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Citeaux, entre deux ruisseaux. Cette abbaye fut fondée en 1115, pour des filles, auxquelles succédèrent des religieux vers le milieu du 12e siècle. *Pop.* comprise celle de Ménétréol, 191. *Bur. de poste* de Levroux.

Landarge (la), rivière (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Saulge. Sa source, à 22 kil. (5 l.) E. de Nevers, coule au S. et se rend dans l'Aron, à 7 k. (1 l. ⅔) E. de Decize.

Landas, v. (*Nord*), arrond. de Douay, canton d'Orchies, à 19 kil. (4 l. ¼) de Douay, 4 k. (1 l.) d'Orchies. Il y a une manufacture de tabac et quatre forges où l'on fabrique des instrumens aratoires. *P.* 2140. *Bur. de poste* d'Orchies.

Landau, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, et ch.-l. de cant. sur la Queich, à 23 k. (5 l. ½) O. de Philisbourg, 15 k. (3 l. ½) S. de Neustadt, 8 m. (17 l.) N. p. E. de Strasbourg, 22 m. (50 l.) de Metz, 51 m. (115 l.) de Paris. Long. 25. 47. lat. 49. 11. Cette ville est très-ancienne, belle et l'une des fortes villes enclavées dans le ci-devant Palatinat du Rhin. C'étoit un gouvernement de place, dépendant du gouvernement général de la ci-devant Alsace; il y avoit un état-major composé d'un gouverneur qui ne résidoit point, un lieutenant de roi, un commissaire des guerres, un major, deux aides-major, et un commandant particulier pour le fort. Landau étoit l'une des dix villes jadis impériales d'Alsace, un état libre de l'empire, et se gouvernoit par ses propres lois. Elle siégeoit la quatrième dans les diètes provinciales de la province d'Alsace; mais ces assemblées n'avoient plus lieu depuis qu'elle avoit passé sous la domination de la France. Ce qu'elle avoit conservé de ses priviléges consistoit en haute, moyenne et basse justice qu'elle faisoit administrer par ses magistrats municipaux, sauf l'appel au conseil souverain d'Alsace. Ce corps de magistrature municipale administroit également la police et les revenus publics de cette ville: il étoit composé d'un commissaire que le roi y nommoit, sous le titre de *préteur royal*, et qui y présidoit de la part de sa majesté, de quatre bourgmestres et de douze conseillers. Huit de ces officiers étoient catholiques, et les huit autres luthériens: ils étoient électifs, et restoient en place pendant toute leur vie. Pour ce qui étoit du spirituel, Landau avoit une collégiale sous l'invocation de *Notre-Dame-des-Echelles*, avec un chapitre composé de douze chanoines, dont un faisoit les fonctions de curé. Cette église servoit de paroisse aux catholiques et aux luthériens, et le service des uns et des autres s'y faisoit alternativement à des heures réglées avec beaucoup d'ordre. Il y avoit encore un hospice de Capucins et un beau couvent d'Augustins. Les luthériens avoient leurs classes latines, où l'on enseignoit jusqu'à la réthorique inclusivement. Le consistoire de ceux qui professoient la religion luthérienne étoit composé du magistrat, et de deux ministres qui desservoient la cure.

On prétend que cette ville a éprouvé

Digitized by Google

le même sort que les autres villes d'Alsace, et qu'elle a été ruinée plusieurs fois ; mais un duc d'Allemagne, nommé Landsfreid, la rebâtit en 750 des ruines de trois villages contigus, dont il ne fit qu'une ville à laquelle il donna son nom. Elle n'a pas été fort grande d'abord, mais sa position et la beauté de son territoire ayant attiré un grand nombre de familles des contrées environnantes, elle s'est accrue au point qu'elle a excité l'ambition de plusieurs souverains, qui tour à tour en ont été les maîtres. Le maréchal de Turenne la prit en 1644, et depuis elle a été assiégée, prise et reprise quatre fois à partir de 1702 jusqu'en 1713. L'empereur Joseph, qui n'étoit encore que roi des Romains, s'en empara en 1702. Les Français la reprirent en 1703, les Impériaux en 1704, et enfin elle fut assurée par le traité de Bade à la France qui l'avoit reprise en 1713. Landau a été fortifié par le maréchal de Vauban qui en a fait une des plus fortes places de l'Europe. Cette ville n'est ouverte que par deux portes; celle de France et celle d'Allemagne. Les rues en général sont belles, bien percées et bien pavées. Cette ville est presque toute neuve à cause des différens siéges qu'elle a eu à soutenir. Elle se ressentira long-temps de celui qu'elle a éprouvé durant les guerres de la révolution. C'est à sa courageuse résistance pendant six mois que l'on doit l'exécution des plans de campagne qui ont acquis aux Français tant de gloire et de célébrité; et à la suite de ses efforts; après avoir échappé à tant de dangers, elle fut atteinte d'un fléau destructeur qu'aucune puissance humaine n'eut pu empêcher. Les préparatifs pour le bombardement de Manheim avoient fait déposer dans l'arsenal de Landau une quantité de poudres et d'artifices. Un événement imprévu les enflamma le 30 frimaire an 3 (21 décembre 1794) et, par l'explosion la plus terrible, renversa une grande partie des édifices voisins. De ce nombre fut la maison commune de Landau. On n'a jamais pu découvrir les auteurs de ce désastre.

La rivière du Queich qui la traverse et arrose son territoire, rend cette contrée très-fertile. On y cultive beaucoup de navette, quelque peu de chanvre et de lin; mais la plus forte culture est celle des grains de toute espèce, excepté le blé qui suffit à peine à la subsistance de l'habitant. Son principal commerce consiste dans la vente du produit de son industrie, tant au-dedans qu'au-dehors. Plusieurs manufactures qu'elle renferme fournissent à la majeure partie des citoyens une honnête aisance. On y compte des filatures de chanvre et de lin, laine et coton; deux ateliers d'armes, sept fabriques de bas au métier, vingt-cinq brasseries, deux chapelleries, une manufacture de chandelles, deux chaudronneries, deux fabriques de brosses en crin, une fonderie en cuivre et fer, six poteries de terre, une fabrique de poix noire, résine et goudron; quatre savonneries, une manufacture de tabac, deux taillanderies, cinq tuileries et briqueteries, trente-six corderies. Il y a un hôpital militaire. Landau est une place de guerre de 2e classe de la 5e division militaire, et la résidence du commandant et de deux adjudans de place, d'un directeur des fortifications, de deux capitaines et d'un lieutenant du génie, d'un directeur de l'artillerie et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 4240. *Bur. de p. rel. de poste.*

Landau (canal de), (*Bas-Rhin*). Il commence à Landau et finit à Germersheim. Ce canal tire de la rivière de Queich la plus grande partie de ses eaux. Il a environ 8 k. (2 l.), et sert pour le transport des matériaux destinés à l'entretien des maisons et des fortifications de Landau.

Landau (Petit), v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Habsheim, près du Rhin, à 24 kil. (5 l. ⅛) d'Altkirch, 40 k. (9 l.) de Colmar. *Pop.* 451. *Bur. de p.* d'Huningue.

Landauge, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Lorquin, à 9 k. (2 l. ¼) de Sarrebourg, 6 m. (13 l.) de Nancy. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Landaule, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Pluvigner, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Auray, 27 k. (6 l.) de Vannes. *P.* 820. *B. de p.* d'Auray.

Landaville (Haut et Bas-), v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 5 m. (12 l.) d'Epinal. *Pop.* 562. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Landavran, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Vitré, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 30 kil. (6 l. ⅔) de Rennes. *P.* 290. *B. de p.* de Vitré.

Landayran (la), rivière (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Murviel. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) N. p. O. de Béziers, coule au S., et se rend dans l'Orbe, à 9 k. (2 l. ¼) de sa source.

Lande (la), rivière (*Ardèche*), arrond. de l'Argentière, canton de Thueyts. Sa source, à 4 kil. (1 l.) S. E. de Jaujac, coule au S., et se rend dans la Ligne, à 7 k. (1 l. ⅔) E. p. N. de Joyeuse.

Lande (la), v. (*Charente*). *Voy.* St.-Eutrope-de-la-Lande.

Lande (la), (*Eure*), *Voyez* Lalande.

Lande (la), v. (*Gironde*), arr. et cant. de Libourne, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 32 k. (7 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 450. *B. de p.* de Bordeaux.

Lande (la), v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Caussade, comm. de Sept-Fonds, à 8 k. (2 l.) de Caussade, 30 kil. (6 l. ¾) de Montauban. *P.* comp. celle de Sept-Fonds, 1009. *B. de p.* de Caussade.

Lande (la) v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Valence, près la Bourguelone, à 4 k. (1 l.) de Valence, 27 k. (6 l.) d'Agen. *P.* 103. *Bur. de poste* de Valence.

Lande (la) *ou* Lande-de-Vercé (la) (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Doué, à 4 kil. (1 l.) de Nueil, 18 k. (4 l.) de Vihiers, 8 k. (2 l.) de Doué. Il y avoit une commanderie de l'Ordre de Malte de la langue de France et du grand prieuré d'Aquitaine. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Doué.

Lande (la), v. (*Orne*), arrond. de Mortagne, cant. de Longny, à 15 k. (3 l. ¾) de Mortagne, 6 myr. (13 l. ¼) d'Alençon. *Popul.* 559. *Bur. de p.* de Champrond, départ. d'Eure-et-Loir.

Lande (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, comm. de Villiers, à 8 kil. (2 l.) de Boissy-St.-Léger, 23 kil. (5 l. ¼) de Corbeil. *Pop.* compr. celle de Villiers, 600. *Bur. de p.* de la banlieue de Paris.

Lande (la), v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Toucy, à 19 k. (4 l. ⅓) de St.-Fargeau, 22 k. (5 l.) d'Auxerre. *P.* 425. *B. de p.* de Toucy.

Lande-Charles (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Longué. *P.* 257. *B. de p.* de Baugé.

Lande-d'Airon (la), bourg (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Villedieu, près l'Airon, à 15 k. (3 l. ¼) d'Avranches, 28 kilom. (6 l. ¼) de Coutances. Cette terre appartenoit à M. de Béthune. *Pop.* 1153. *Bur. de poste* de Villedieu.

Lande-de-Cubzac (la), v.

Digitized by Google

d*Gironde*), arr. de Libourne, cant. be Fronsac, à 13 kil. (3 l.) de Libourne, 21 k. (4 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 669. *Bur. de p.* de St-André-de-Cubzac.

Lande-de-Goult (la), v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Carouge, près la forêt d'Ecouves, à 20 kil. (4 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Carouge.

Lande-de-Lougey (la), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Briouze, près la Maire, à 18 kilom. (4 l.) d'Argentan, et 38 k. (8 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 238. *Bur. de poste* d'Argentan.

Lande-de-Vercé (la), v. (*Maine-et-Loire*). *Voy.* Lande (la).

Lande-Enson (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer, à 18 k. (4 l.) de Chaumont, 22 kilom. (5 l.) de Beauvais. *Pop.* 256. *Bur. de p.* de Gisors, dép. de l'Eure.

Lande (Grande), v. (*Vendée*). *Voyez* Grande-Lande.

Lande-Patry (la), v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Tinchebray, près la Vère, à 19 k. (4 l. ¼) de Domfront, 6 myr. (14 l. ¼) d'Alençon. Il y a des fabriques de clous. *P.* 1640. *B. de p.* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Lande-Péreuse, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, à 9 k. (2 l. ⅓) de Bernay, 37 kilom. (8 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de Chambroix.

Lande-Pourrie, forêt (*Manche*). Elle se trouve placée dans l'arr. de Mortain, et a 10 k. (2 l. ½) de large sur 5 k. (1 l. ¼) de long.

Lande-sur-Drome (la), v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Caumont, sur la côte, près de la Drôme, à 27 kil. (6 l.) de Bayeux, 39 k. (8 l. ¾) de Caen. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Balleroy.

Lande-St.-Siméon (la), v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. d'Athis, à 30 k. (6 l. ¾) de Domfront, 6 myr. (13 l.) d'Alençon. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Lande-Vieille, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de St.-Gilles-sur-Vie, à 15 k. (3 l. ½) N. des Sables-d'Olonne, 8 m. (18 l.) O. N. O. de Fontenay-le-Peuple, 29 k. (6 l. ½) O. de la Roche-sur-Yon. Il y a des marais salans. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 515. *B. de p.* de St.-Gilles-sur-Vie.

Landeau, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Fougères, près la forêt de Fougères, à 7 k. (1 l. ¾) de Fougères, 5 myr. (11 l. ¾) de Rennes. *Pop.* 1605. *Bur. de poste* de Fougères.

Landebaron, v. (*Côtes-du-N.*), arr. de Guinguamp, cant. de Bécard, à 7 k. (1 l. ¾) de Pontrieu, 36 kil. (8 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Guinguamp.

Landebia, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Plancoët, à 14 k. (3 l. ¼) de Lamballe, 32 k. (7 l. ¼) de St.-Brieux. *Popul.* 139. *Bur. de poste* de Plancoët.

Landec (la), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, canton de Plélan, à 9 k. (2 l. ¼) de Dinant, 4 m. (10 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 315. *Bur. de p.* de Dinant.

Landecourt, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, canton de Bayon, à 10 k. (2 l. ½) de Lunéville, 28 k. (6 l. ⅓) de Nancy. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Lunéville.

Landeda, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Lannilis, à 23 k. (5 l. ½) de Brest, 8 m. (16 l. ¾) de Quimper. *Pop.* 1353. *Bur. de poste* de Lesneven.

Landeghem, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Nevele, près du Nieuve-Caele, canal, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Nevele, 10 kil. (2 l. ½) S. de Waerschoot, 9 k. (2 l. ¼) O. de Gand. *Pop.* 1778. *Bur. de poste* de Gand.

Landehen, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. Lamballe, à 4 kil. (1 l.) S. p. O. de Lamballe, 19 k. (4 l. ¼) S. E. de St.-Brieux, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Moncontour. *Pop.* 780. *Bur. de p.* de Lamballe.

Landeléan, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. de Châteauneuf-du-Faon, à 9 k. (2 l. ¼) de Carhaix, 37 kil. (8 l. ¼) de Quimper. Cette commune n'avoit qu'un pont, nommé *Pont-ar-Gudon*, situé à son extrémité; mais aujourd'hui il est impraticable: les eaux y sont bourbeuses, et les chemins dans le plus mauvais état. Il y a un moulin à papier. *Pop.* 992. *B. de p.* de Carhaix.

Landelède, v. (*Lys*), arr. et cant. de Courtrai, à 4 k. (1 l.) O. p. N. d'Hulst, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Courtrai, 37 k. (8 l. ¼) S. de Bruges. *Pop.* 3065. *Bur. de poste* de Courtrai.

Landelle (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer, près de la forêt de Thell, à 14 k. (3 l. ⅓) de Chaumont, 14 k. (3 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Beauvais.

Landelle, (la) verrerie (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Gournay, comm. de Bezancourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Gournay, 37 k. (8 l. ¼) de Rouen. *P.* comp. celle de Bezancourt, 1107. *Bur. de poste* de Gournay.

Landelles, bourg (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de St.-Sever, à 9 kil. (2 l. ¼) de Vire, 6 myriam. (12 l. ¾) de Caen. Ce lieu avoit titre de baronnie. *Pop.* comp. celle de Coupegui, 1424. *B. de p.* de Vire.

Landelles, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Courville, près du canal de Maintenon et de l'Eure, à 4 k. (1 l.) de Courville, 13 kil. (3 l.) de Châteauneuf, 21 k. (4 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Courville.

Landely, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Fontaine-l'Évêque, près de la Sambre, à 15 kil. (3 l. ½) de Binch, 4 kilom. (1 l.) S. S. E. de Fontaine-l'Évêque, 5 kil. (1 l. ¼) S. O. de Charleroy, 30 k. (6 l. ¾) E. p. S. de Mons. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Binch.

Landen, ville (*Ourthe*), arr. d'Huy, ch.-l. de canton, entre Hannut et Tirlemont, sur le ruisseau de Beeke, à 10 k. (2 l. ½) E. S. E. de Tirlemont, 8 k. (2 l.) N. d'Hannut, 28 k. (6 l. ¼) O. p. S. de Tongres, 38 k. (8 l. ½) O. p. N. de Liége, 34 myriam. (77 l.) N. E. de Paris. Long. 22. 40. lat. 50. 45. Cette ville qui n'est presque qu'un village est devenue fameuse par la bataille que le maréchal de Luxembourg y donna le 29 juillet 1693, à l'armée des Alliés, commandée par le prince d'Orange, roi d'Angleterre, et par l'électeur de Bavière: le maréchal y acheta la victoire par un très-grand carnage: il y eut quinze mille hommes de tués. On appelle aussi cette journée *la bataille de Nervinde*. *Pop.* 642. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Landen (le), (*Eure*). *Voyez* Lenden (le).

Landenne, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. d'Héron, à 6 kilom. (1 l. ½) S. S. E. de Pointillas, 9 k. (2 l. ¼) O. d'Huy, 15 k. (3 l. ½) de Namur, 38 k. (8 l. ½) O. S. O. de Liége. *Pop.* 670. *Bur. de poste* de Namur, dép. de Sambre-et-Meuse.

Landernau *ou* Echoué, rivière (*Finistère*). *Voyez* Echoué.

Digitized by Google

LANDERNEAU *ou* LANDERNAU, ville (*Finistère*), arrond. de Brest, ch.-l. de canton, sur l'Elhorn, à 19 k. (4 l. ⅓) N. E. de Brest, 36 kilom. (8 l.) S. O. de Morlaix, 5 m. (12 l.) N. de Quimper, 54 myr. (122 l.) O. de Paris. La rivière d'Elhorn traverse cette ville, qui est dans un territoire assez fertile : son véritable nom breton est *Landternock*. C'étoit la capitale de cette fameuse principauté de Léon, qui a donné longtemps aux ci-devant seigneurs de la maison de Rohan la présidence de la noblesse aux états de Bretagne. Les anciens princes de Léon descendoient, dit-on, de Conan, et plus anciennement des héros de la table ronde. Après la maison de Rohan, cette principauté a appartenu à celle de Chabot. Landerneau communique avec Brest par une rivière qui traverse une partie de la rade. On trouve dans la liste des évêques qu'Isaïe, né à Landerneau, fut pourvu du siége épiscopal, du règne de saint Pol-de-Léon, en 850, par Nominoé, roi de Bretagne. En 1374, Jean IV, duc de Bretagne, la prit, et passa au fil de l'épée toute la garnison française qui la défendoit : cette place fut reprise et pillée en 1592, par Guy Eder, dit *Fontenelle*. Elle s'élève entre deux montagnes, et présente le plus charmant aspect. La plus belle maison est celle des Ursulines. Il y a un pont sur pilotis, et quatre fontaines sans décorations, dont les eaux sont bonnes. On a destiné à la botanique un angle du jardin des Ursulines. Il y a trois paroisses et trois hôpitaux à Landerneau. L'Elhorn est poissonneuse ; on y pêche des saumons et des truites. Ses productions et son commerce consistent en grains, pois, chevaux, bœufs, porcs, volaille, miel, cire, lin et chanvre. Le commerce, avec les objets précédens, se fait en vins, fer, planches, goudron, savon, épiceries, raisins, et autres fruits secs, fromages de Hollande, et poisson. Ses fabriques de toiles de fil, ses manufactures de papiers et tanneries, sont très-estimées. Les toiles font la principale branche du commerce de cette ville. C'est la patrie du célèbre professeur *Mazéas*.

Cette ville a une brigade de la gendarmerie à cheval, et un syndic des marins : elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Brest, 3e arr. maritime. *P.* 40 *i* 2. *B. de poste*. *Rel. de poste aux chev.*

LANDERONDE, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, canton de la Motte-Achard, à une des sources du Jaunay, à 24 kil. (5 l. ⅞) des Sables, 6 m. (14 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 650. *Bureau de poste* des Sables-d'Olonne.

LANDEROUET, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Montségur, à 7 kil. (1 l. ¾) de la Réole, 5 myr. (11 l.) de Bordeaux. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Montségur.

LANDEROUET, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Pellegrue, à 24 k. (5 l. ⅞) de la Réole, 6 myr. (13 l. ¾) de Bordeaux. *Popul.* 351. *Bur. de poste* de la Réole.

LANDERSHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, canton de Marmoutier, à 25 kil. (5 l. ¾) d'Haguenau, 22 k. (5 l.) de Strasbourg. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Saverne.

LANDERSHOVEN, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Remagen, 2 kil. (½ l.) N. d'Ahrweiller, 39 k. (8 l. ¾) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Bonn.

LANDES (LES). C'étoit un pays de la ci-dev. Gascogne. On comprenoit sous cette dénomination tous les pays qui bordent la mer depuis Bayonne jusqu'à Bordeaux. On lui donne le nom de *Landes*, parce que le sol y est presque par-tout ingrat, sablonneux, et couvert de bruyères. Ce pays, généralement stérile, est borné au couchant par la mer, au levant par la Chalosse et le Bazadois, au midi par le pays des Basques et la Basse-Navarre, et au septentrion par la Guienne propre, ou le territoire de Bordeaux. On lui donne dans sa totalité plus de 9 myr. (20 l.) de longueur, sur 5 myriam. (12 l.) de largeur, dans les deux extrémités ; mais vers le milieu, vis-à-vis d'Albret, il a 7 myr. (15 l.) au moins de largeur. C'est cette partie du pays que l'on nomme *petites Landes* ; c'est-à-dire, tout le pays situé entre Bazas et Mont-de-Marsan, depuis le territoire d'Albret jusqu'au Condomois. On appelle *grandes Landes* tout le reste des landes, depuis le pays de Marenne jusqu'aux landes de Bordeaux. Le pays de *Marenne* est la partie des landes renfermée entre l'Adour et la mer, jusque vis-à-vis le territoire de Dax. C'est le pays qui confine les grandes Landes au midi. Au levant, les grandes Landes sont bornées par le pays de Marsan, le territoire d'Albret, et le Bazadois ; au couchant par le pays de Born, ceux de Busch et de Marausin. Les villes chefs-lieux des pays de Busch et de Born font assez connoître la situation de ces deux pays. Celui de Marausin est situé au septentrion du pays de Marenne, presque au milieu des landes, du côté de la mer. Le pays des *Landes* proprement dit renfermoit les comtés ou territoires de *Dax*, d'*Albret*, de *Tartas*, et d'*Urt*. On nommoit *Landes sauvages* toute la partie des landes qui avoisinent la mer, parce que c'est en effet la partie du pays la moins habitée. On distinguoit donc dans le pays des landes : le *pays des Landes* proprement dit, les *grandes Landes*, les *petites Landes*, les *Landes de Bordeaux*, le pays de *Marenne*, et celui de *Marausin*, la *Chalosse* et le pays de *Marsan*. Voyez MARSAN, CHALOSSE. Le pays de Marausin est rempli de marais, et presque par-tout couvert de pins, qui nous fournissent la poix et la résine. Il y a aussi des pâturages propres à nourrir les moutons. *Majesc* est un des villages que contient ce pays. *Voyez* MARAUSIN, GUIENNE, GASCOGNE. Le pays de *Marenne*, qui règne le long de l'Adour depuis Dax, est assez bon : il est rempli de vignobles. *Voy.* MARENNE. Les *petites Landes* sont situées au septentrion de la rivière de Douze, et occupent une partie du pays de Marsan et du Bazadois. C'est un des bons terrains de la Gascogne. Nous avons expliqué assez au long ce que sont les *grandes Landes*. C'est un canton généralement ingrat et stérile, dans lequel on ne recueille guères que du petit seigle. Les pins y fournissent du goudron, et l'on y nourrit des moutons. Les quatre territoires de Dax, Albret, Tartas et Urt, qui forment les *Landes propres*, sont assez fertiles. Les Landes formoient une sénéchaussée dont *Dax* étoit le chef-lieu ; elles formoient aussi l'étendue d'une élection. Les Landes font partie du département des Landes. Les *Landes de Bordeaux*, *Ager Syrticus*, petit pays dans la ci-devant Gascogne, ont par-tout des marques évidentes d'être des terres délaissées par la mer. C'est un pays de sables, de bruyères, de bois et forêts de pins, dont on tire de la résine et de petits mâts. Il y aussi de petits chênes verts, dont l'écorce forme le liége : le tout est en plaines ; ce qui présente à la vue de grands déserts assez

Digitized by Google

tristes, quoique toujours verts. Ces Landes suivent la mer depuis Bordeaux jusqu'à Bayonne. Depuis 1789, ce pays présente une belle végétation et de la verdure où l'on ne voyoit que des sables et un désert. Les pins plantés en 1788 ont déja acquis un mètre de circonférence, et commencent à donner de la résine. Les Landes de Bordeaux forment partie du départ. de la Gironde, où l'on trouve tout ce qui concerne ce pays.

LANDES (LES).

Ce département est formé des Landes et de la ci-devant Chalosse, dépendant de la ci-devant province de la Gascogne; il est entouré de l'Océan, des départemens de la Gironde, de Lot-et-Garonne, du Gers, et des Basses-Pyrénées. Il tire son nom de la qualité de la plus grande partie des terres qu'il renferme; mais depuis 1789 on a trouvé le moyen d'en tirer parti par des plantations qui ont produit l'effet desiré. Il y a de très-grands marais salans le long de la mer.

Sa principale rivière est l'*Adour*, qui prend sa source dans le département des Hautes-Pyrénées, au S. de Bagnères, passe par ce lieu, par Tarbes, Maubourguet, jusqu'à quelque distance au S. de Nogaro, d'où il tourne au N. O. en passant à St.-Mont, Aire, Cazères, Grenade, St.-Sever, Dax, d'où il commence à redescendre vers le S. O. jusqu'à Guiche, puis tourne à l'O. et va former le port de Bayonne, ayant sur la droite le lieu appelé *Saint-Esprit*.

Les villes principales sont: *Mont-de-Marsan*, *Saint-Sever*, *Dax* et *Tartas*.

La superficie de ce département est d'environ 900,534 hect. (1,764,425 arpens carrés), et sa population est de 228,889 individus. Il est composé de 362 communes, et divisé en 3 arrond. communaux ou sous-préfectures, en 28 cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Mont-de-Marsan*. *Saint-Sever* et *Dax* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Bayonne, et dépend de la 11e division militaire, dont le commandant réside à Bordeaux; il est du ressort du tribunal d'appel séant à Pau, département des Basses-Pyrénées, et dans la 12e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts de ce départ. est de 146 mille 880 hectares 82 ares (287 mille 774 arpens).

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont: Adour, Auchen, Ardy, Arriguand, Bahus, Bas, Bassée, Bes, Gabas, Gouanère, Gouangue, Gona-Depau, Grave, Launay, Lestampon, Lestrigon, Leyre, Ouiden, Palme, Rech, Reton.

Etangs. Léon, Orx, Souston, St.-Julien-de-Biscarosse, Tosse.

Lac. Ossegore.

Productions. Le sol y est aride, sablonneux, et produit très-peu de grains et de vin. Toute la richesse territoriale consiste en bois de sapin et de chêne. On en tire de la résine, du goudron, du liége. Il n'y a guère que les environs de Mont-de-Marsan qui soient fertiles en vins, en seigle et en fruits excellens.

L'industrie est à peu près nulle dans ce département. Son principal commerce se fait en planches de pins, en pains de goudron et de résine. Il y a à Pontens un fourneau, deux forges, un martinet; à Uza, deux fourneaux, trois forges, un martinet.

Sources d'eau salée à Saint-Pandelon, l'une, fortement salée, au bas du pont d'Arzet; l'autre, sur la pente sud-est de la montagne; une *idem* à Gaujac.

Mines de houille à Dax, Lon, Saint-Martin-de-Seignans.

Tourbières à Dax, Auris, Samadet, Bargues

Carrières à plâtres, pierre calcaire à Dax.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

L'*Aune*, 1.1864.
La *Canne* de 8 pans, 1.8407.
La *Toise*, 1.9490.

Mesures agraires, valeur en ares.

L'*Arpent* de 20 lattes ou 400 escats, aux cantons de Mugron, Montfort, Hagemau et Amou, 42.207.
— de 100 carreaux, cant. de Dax, 65.950.
— de 25 lattes, 625 escats ou 2600 cannes carrées, canton de Villeneuve, 83.04.
— de 400 perches, cant. d'Arjuzaux, 2.638.
Journal de 60 règes ou 3600 carteaux, canton de Parentis, 34.715.
— de 25 lattes ou 625 escats, canton de Mont-de-Marsan, 81.856.
Journade de 32 carreaux, canton de Peyrorade, 14.891.
— de 40 *id.*, canton de Coneille, 22.802.
— de 50 *id.*, canton de Sordes, 23.267.
— de 203 *id.*, cant. de Hastingues, 41.693.
— de 288 lattes, canton de Cricq-du-Gave, 27.427.
— de 20 lattes ou 400 escats, canton de Montgaillard, 45.066.
Escat, canton de St.-Sever, 0.1052.
Pas, canton de Pissos, en *mètres carrés*, 0.65943.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département sont: Jean d'*Arcet*, né le 7 sept. 1725, à Douazit, membre du Sénat conservateur, de l'Institut national, professeur de chimie au collége de France, membre du Lycée des arts, et l'un de ses fondateurs, membre honoraire du collége de pharmacie, de l'ancienne Académie des sciences, et docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, inspecteur des manufactures nationales de Sèvre et des Gobelins, correspondant de plusieurs sociétés savantes étrangères. D'*Arcet* n'a jamais connu d'ennemis: il est mort à Paris le 24 pluviose an 9 (13 février 1801).—François *le Poulchre*, homme de guerre et courtisan, sous Charles IX, auteur de plusieurs ouvrages singuliers, qui ont cependant obtenu l'approbation de Ronsard; né à Mont-de-Marsan: il vivoit en 1562.

LANDES, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, canton de Villers-Bocage, à 20 kil. (4 l. ½) de Caen. *P.* 383. *B. de p.* de Caen.

LANDES, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et canton de St.-Jean-d'Angely, à 7 kilom. (1 l. ¾) de cette ville, 28 kil. (6 l. ⅓) de Saintes. *P.* 680. *B. de p.* de St.-Jean-d'Angely.

LANDES (LES), île (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, à 4 kilom. (1 l.) N. p. E. de Cancale, 15 kil. (3 l. ½) E. p. N. de St.-Malo. Elle est à 1 k. (¼ de l.) de la côte. *Bur. de poste* de Saint-Malo.

LANDES, village (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, canton d'Herbault, à 13 kil. (3 l.) de Blois. *Pop.* 697. *Bur. de poste* de Blois.

LANDES (LES), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, comm. de Coignières, à 8 k. (2 l.) de Trappes, 16 kil. (3 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Coignières, 259. *B. de p.* de Trappes.

LANDES (LES), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, canton de Foucarmont, près la basse forêt d'Eu, à 15 kil. (3 l. ½) de Neufchâtel, 5 m. (12 l. ½) de Rouen. *Pop.* 279. *Bur. de poste* d'Aumale.

LANDES-DE-CARROUGES (LES), (*Orne*). *Voy.* SAINT-MARTIN-DES-LANDES.

LANDES-EN-FRONSADOIS (LA), v. (*Gironde*). *Voy.* LANDE (LA).

LANDES-GENUSSON, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, canton de Mortagne, à 14 kil. (3 l. ⅓) de Montaigu, 6 m. (13 l. ⅔) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 447. *Bur. de poste* de Montaigu.

LANDESFELD, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Schoenberg, à 4 k. (1 l.) de Schoenberg, 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Trèves. *P.* 54.

LANDESSY, v. (*Léman*), arr. de Genève, canton et comm. de Saint-Julien, à 6 k. (1 l. ½) de Genève, 1 k. (¼ de l.) de St.-Julien. *Popul.* compr. celle de St.-Julien, 710. *Bur. de poste* de Genève.

LANDEVAN, village (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Ruvigner, à 11 kil. (2 l. ¾) S. E. d'Hennebon, 14 k. (3 l. ¼) N. O. d'Auray, 18 k.

Digitized by Google

(4 l.) E. de Lorient. Il y a dans cette commune, au lieu dit *Rivalan*, une mine de plomb. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1314. *Bur. de p.* d'Auray. *Rel. de poste aux chevaux.*

Landevaumont, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Vire, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 6 m. (13 l.) de Caen. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Vire.

Landève, v. (*Ardennes*), arr. et canton de Vouziers, commune de Balay, près la Fournelle, à 4 kil. (1 l.) de Vouziers, 39 k. (8 l. ¾) de Charleville, 13 k. (3 l.) d'Attigny. Il y avoit une abbaye régulière d'hommes, de l'Ordre de saint Augustin, sous l'invocation de la Vierge. C'étoit anciennement un prieuré dépendant du Val-des-Ecoliers; et, à l'époque de 1789, cette maison étoit occupée par des chanoines réguliers de la congrégation de France. *Pop.* comp. celle de Balay et Claire-Fontaine, 434. *B. de p.* de Vouziers.

Landevenec, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, canton de Crozon, sur l'embouchure du Faon dans la baie de Brest, à 18 k. (4 l.) de Château-Lin, 36 k. (8 l.) de Quimper. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, fondée par *Grollon*, comte de Cornouailles. *Pop* 497. *B. de poste* de Landernau.

Landeville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, canton de Donjeux, à 13 k. (3 l.) de Joinville, 30 kil. (6 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 95. *B. de poste* de Joinville.

Landeyrat, village (*Cantal*), arr. de Murat, cant. d'Allanche, à 15 kil. (3 l. ½) de Murat, 5 myr. (11 l.) d'Aurillac. *P.* 408. *Bur. de poste* de Murat.

Landifay, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, cant. de Sains, à 22 k. (5 l.) de Vervins, 29 kil. (6 l. ½) de Laon. *P.* 724. *B. de p.* de Guise.

Landigon, v. (*Orne*), arrond. de Domfront, canton d'Athis, à 21 k. (4 l. ¾) de Domfront, 5 myriam. (12 l. ¼) d'Alençon. *Popul.* 734. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, départ. du Calvados.

Landiras, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Podensac, à 9 k. (2 l. ½) S. S. O. de Cadillac, 33 kilom. (7 l. ½) S. S. E. de Bordeaux, 13 kil. (3 l.) O. de Langon. *Pop.* 1671. *Bur. de poste* de Cadillac.

Landisacq, v. (*Orne*), arr. de Domfront, canton de Tinchebray, à 18 k. (4 l.) de Domfront, 7 myr. (14 l. ¾) d'Alençon. Il y a des fabriques de clous. *Pop.* 958. *Bur. de p.* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Landiston (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) E. d'Arudy, coule au N. E., puis à l'O., et se rend dans la Bert après avoir arrosé Bruges.

Landivisiau, ville (*Finistère*), arr. de Morlaix, ch.-l. de canton, à 20 kil. (4 l. ½) S. O. de Saint-Pol-de-Léon, 20 kilom. (4 l. ½) O. de Morlaix, 34 kil. (7 l. ⅔) N. E. de Brest, 6 myriam. (13 l.) N. p. E. de Quimper. Cette ville est située sur la rivière d'Elhorn, à peu de distance de sa source. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2360. *B. de p. R. de p. aux chev.*

Landivy, bourg (*Mayenne*), arr. de Mayenne, ch.-l. de canton, à 36 k. (8 l.) N. O. de Mayenne, 22 k. (5 l.) N. p. O. d'Ernée, 5 m. (11 l.) N. N. O. de Laval. Ce bourg est situé dans un pays de bois et de pâturages. C'étoit le siége d'une châtellenie, avec un bureau des cinq grosses fermes. *Pop.* 1631. *Bur. de poste* de St.-Hilaire, dépt. de la Manche.

Landkern, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Coblentz, canton de Kaisersesch, à 6 kilom. (1 l. ½) S. de cet endroit, 3 kil. (¾ de l.) N. p. O. de Cocheim, 36 k. (8 l.) O. S. O. de Coblentz. *Pop.* 150.

Landoone, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton et comm. de Pont-au-Mur, à 21 kil. (4 l. ¾) d'Auzance, 2 kil. (½ l.) de Pont-au-Mur, 36 kil. (8 l.) de Riom. *Pop.* compr. celle de Pont-au-Mur, 1365. *Bur. de poste* d'Auzance, dép. de la Creuse.

Landon, ruisseau (*Somme*). Il prend sa source près Moliens, arr. d'Amiens, et se jette dans la Somme près Hangest, canton de Picquigny.

Landon (le), ruisseau, (*Calvados*), arr. de Bayeux, canton de Balleroy. Sa source, au bord de la forêt de Cerisy, coule au N. p. O., et se rend dans l'Esques, à 7 kil. (1 l. ¾) N. p. O. de sa source.

Landon (le), v. (*Jura*), arrond., canton et comm. de Dole, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Poligny, 5198. *Bureau de poste* de Dole.

Landorff, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Tenquin-Gros, près la Roue, à 5 kil. (1 l. ¼) de Morhange, 36 kil. (8 l.) de Metz. *P.* 508. *B. de p.* de Faulquemont.

Landorte, v. (*Haute-Garonne*), arr. et canton de St.-Gaudens, commune de Licoux, près la Saumés, à 5 kil. (1 l. ¼) de St.-Gaudens, 8 m. (17 l.) de Toulouse. *Pop.* 480. *B. de poste* de Saint-Gaudens.

Landos, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Pradelles, à 23 kil. (5 l. ½) du Puy. *Pop.* 809. *Bureau de poste* du Puy.

Landou, h. (*Var*), arr. de Toulon, canton de Collobrières, comm. de Bormes, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Hyères, 36 kil. (8 l.) de Toulon. *Pop.* comp. celle de Bormes, 1316. *Bur. de poste* d'Hyères.

Landouville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Châteauneuf, à 16 kil. (3 l. ¾) de Dreux, 16 kil. (3 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 68. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Landouzan, village (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Plabennec, comm. de Lanarvily, à 6 k. (1 l. ½) de Lesneven, 4 kil. (1 l.) de Plabennec. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Lesneven.

Landouzy-la-Cour, v. (*Aisne*), arr. et canton de Vervins, à 5 kil. (1 l. ½) de cette ville, 41 k. (9 l. ½) de Laon. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Vervins.

Landouzy-la-Ville, village (*Aisne*), arr. de Vervins, canton d'Aubenton, à 10 kil. (2 l. ½) de Vervins, 4 m. (10 l. ¼) de Laon. *Pop.* 803. *B. de poste* d'Aubenton.

Landovillers, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Pange, près la Nied française, à 9 kil. (2 l. ¼) de Boulay, 14 k. (3 l. ½) de Metz. *Pop.* 161. *Bur. de poste* de Metz.

Landoy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton de Provins, à 8 kilom. (2 l.) de cette ville, 37 k. (8 l. ½) de Melun. *P.* 263. *B. de p.* de Nangis.

Landrangouz (la), rivière (*Hérault*), arr. de St.-Pons, canton d'Olonzac. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. de la Livinière, coule au S. E., passe près Olonzac, et se rend dans l'Ognon près le canal, à 9 kil. (2 l. ½) de sa source.

Landray, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de Rochefort, canton d'Aigrefeuille, à 16 k. (3 l. ⅔) de Rochefort, 40 k. (9 l.) de Saintes. *P.* 458. *Bur. de poste* de Surgères.

Landrecourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, canton de Souilly, à 5 k. (1 l. ½) de Verdun, 36 kil. (8 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Digitized by Google

LANDRECY *ou* LANDRECIE, ville (*Nord*), arr. d'Avesnes, ch.-l. de cant., près des sources de la Sambre, à 27 k. (6 l.) S. O. de Maubeuge, 33 k. (7 l. ½) E. de Cambrai, 5 myr. (11 l. ½) S. O. de Douay, 6 m. (11 l.) S. O. de Mons, 20 m. (46 l.) N. p. O. de Paris. Long. 21. 18. lat. 50. 4. Cette ville forte du ci-devant Hainaut étoit le chef-lieu d'un gouvernement dépendant du gouvernement général de la ci-devant Flandre française, le siége d'une prévôté royale, et d'une recette particulière, avec un état-major composé d'un gouverneur, d'un lieutenant de roi, et d'un major. Landrecy est célèbre dans l'histoire par les siéges qu'elle a soutenus. François I^er^ s'en étant rendu maître, les troupes de l'empereur Charles V, au nombre de cinquante mille hommes, avec cinquante pièces de canon, furent obligées d'en lever le siége en 1543, après six mois d'attaque. Elle fut cédée à l'Empereur l'année suivante. Elle s'est moins bien défendue sous Louis XIII. Le cardinal de la Vallette l'attaqua en 1639 par trois endroits différens, avec huit batteries de canon, et s'empara de la ville. Les Espagnols la reprirent le 18 juillet 1647, et la conservèrent jusqu'en 1655, qu'elle fut conquise par les maréchaux de Turenne et de la Ferté en présence même de l'armée espagnole, forte de trente-cinq mille hommes, que commandoit le prince de Condé. Les alliés l'attaquèrent encore en 1712; mais ils furent obligés de lever le siége. Les Français ont cette ville en propriété depuis 1659, en vertu du traité de paix des Pyrénées. Le chevalier de Ville et le maréchal de Vauban en ont perfectionné les fortifications; et c'est aujourd'hui une des plus fortes places de tout le pays conquis. La rivière de la Sambre fait la séparation de la ville basse d'avec la ville haute. On n'entre dans Landrecy que par deux portes. Il n'y a qu'une seule paroisse et un hôpital militaire. Au dehors de la ville est une autre paroisse, et des brasseries. On y voyoit un couvent de Carmes. Les environs de cette ville consistent en de belles prairies, dans lesquelles on nourrit beaucoup de gros bétail, dont le commerce, avec celui de fromage, sont presque le seul que fassent les habitans de ce canton. On y trouve des mines de houille. Landrecy fut prise par le prince héréditaire d'Orange le 30 avril 1794. Les Français la reprirent le 29 messid. (21 juillet), de la même année: la garnison, forte de quinze cents hommes, remit à l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Schérer, quatre-vingt-douze canons. Cette ville est une place de guerre de 4^e^ classe de la 16^e^ division militaire, et la résidence d'un capitaine du génie et d'un sous-inspecteur des forêts. *P.* 3110. *Bur. de poste.*

LANDREMONT, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, canton de Pont-à-Mousson, à 8 kil. (2 l.) de cette ville, 18 kilom. (4 l.) de Nancy. *P.* 263. *B. dep.* de Pont-à-Mousson.

LANDRES, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy, à 9 k. (2 l. ¼) de Grand-Pré, 5 myriam. (11 l. ½) de Charleville. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de Buzancy.

LANDRES, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton d'Audun-le-Roman, à 23 kil. (5 l. ¼) S. de Longwy, 36 kil. (8 l.) N. O. de Metz, 27 k. (6 l.) O. p. S. de Thionville. *Pop.* comp. celle de Mont, 307. *Bur. de poste* de Briey.

LANDRES (LES), village (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. et comm. de St.-Remy-en-Bouzemont, à 18 kil. (4 l.) de Vitry, 5 myriam. (10 l. ¾) de Châlons. *Pop.* compr. celle de St.-Remy-en-Bouzemont, 540. *B. de p.* de Vitry-sur-Marne.

LANDRESSE, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Pierre-Fontaine, à 13 k. (3 l.) de Baume, 33 kil. (7 l. ½) de Besançon, 13 k. (3 l.) de Salins. *Pop.* 456. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

LANDRETHUN-LE-NORD, village (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, canton de Marquise, à 19 k. (4 l. ¾) de Boulogne, 9 m. (21 l.) d'Arras. *Pop.* 454. *Bur. de poste* de Marquise.

LANDRETHUN-LES-ARDRES, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, canton de Tournehem, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Calais, et 8 m. (18 l. ¾) d'Arras. Dans le territoire de cette commune, on tire la pierre de différentes couleurs: elle est très-utile dans le pays. *Pop.* 488. *B. de p.* d'Ardres.

LANDREVANGE, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, commune de Blettange, sur la côte, près la Moselle, à 9 k. (2 l. ¼) de Thionville, 18 k. (4 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Blettange et dép. 368. *Bur. de p.* de Thionville.

LANDREVANGE, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton d'Audun-le-Roman, comm. de Lommerange, à 9 kil. (2 l. ¼) de Briey, 28 kil. (6 l. ⅓) de Metz. *P.* comp. celle de Lommerange, 306. *B. de p.* de Briey.

LANDREVARZEC, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, canton et comm. de Briec, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Quimper, 4 kil. (1 l.) de Briec. *P.* comp. celle de Briec, 4260. *Bur. de poste* de Quimper.

LANDREVILLE, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy, commune de Chennery, à 6 kilom. (1 l. ½) de Buzancy, 22 k. (5 l.) de Vouziers. *Pop.* comp. celle de Chennery, 102. *B. de p.* de Buzancy.

LANDREVILLE, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoyes, près l'Ource, à 9 kil. (2 l. ¼) E. de Bar, 40 kilom. (9 l.) S. E. de Troyes, 23 kil. (5 l. ⅔) S. O. de Bar-sur-Aube. *Pop.* 1154. *B. de p.* de Bar-sur-Seine.

LANDREVILLE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune d'Ormoy, à 4 kil. (1 l.) d'Etampes. *Pop.* comprise celle d'Ormoy, 414. *Bur. de poste* d'Etampes.

LANDRICHAMPS, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Givet, près de l'Houille, à 27 k. (6 l.) de Rocroy, 36 k. (8 l.) de Charleville. Il y a six fourneaux et plusieurs batteries. On y emploie la calamine de Limbourg, les cuivres rosette de Suède, de Norwege, d'Angleterre, et les mitrailles de cuivre jaune. Les produits consistent en plaques, feuilles, chaudrons, etc. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Givet.

LANDRICOURT, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, à 15 k. (3 l. ¾) de Chauny, 19 k. (4 l. ¼) de Laon. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Coucy-le-Château.

LANDRICOURT, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Saint-Remy-en-Bouzemont, 21 k. (4 l. ¾) de Vitry, 5 myr. (11 l.) de Châlons. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Saint-Dizier, dép. de la Haute-Marne.

LANDRIEUX, v. (*Ille et Vilaine*), *Voyez* ROS-LANDRIEUX.

LANDRY, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Bourg-Saint-Maurice, à 13 k. (3 l.) de Moutiers, 5 myr. (12 l.) de Chambéry. *P.* 577. *Bur. de poste* de Moutiers.

LANDSCHEID, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Vianden, à 4 k. (1 l.) S. O. de Vianden, 28 kil. (6 l. ⅔) S. O. de Bitbourg, 31 k. (7 l.) N. de Luxembourg. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Luxembourg.

LANDSCRON, forteresse (*Haut-*

Digitized by Google

Rhin). C'est un château près d'Huningue, sur la croupe d'une montagne, à 13 k. (3 l.) de Bâle en Suisse, sur la frontière de ce canton et de celui de Soleuvre. Il est fort par sa situation, mais très-petit. Il n'y avoit ordinairement pour garnison que des invalides. Louis XIV n'avoit fortifié ce château que pour contenir les Suisses. Cette forteresse est une place de guerre de la 5e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place.

Landser, bourg (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) N. O. d'Huningue, 4 m. (10 l.) S. de Colmar, 13 k. (3 l.) N. E. d'Altkirch. C'étoit le siége d'un des cinq bailliages du Sundgaw, avec 47 paroisses dans son district. *Pop.* 652. *Bur. de poste* d'Huningue.

Landstuhl, bourg (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, et ch.-l. de cant., sur un rocher, à 25 k. (5 l. ¾) N. E. de Deux-Ponts, 16 k. (3 l. ¾) O. de Kaiserslautern, 8 myr. (16 l. ¾) S. O. de Mayence, 39 myr. (87 l.) E. p. N. de Paris. Long. 26. 20. lat. 49. 25. Landstuhl, et par corruption *Naustal* et *Naustul*, a un fort joli château dans le Walgow et dans les montagnes, entre Deux-Ponts et Kaiserslautern. Ce château, bâti sur un rocher très-élevé, peut servir pour la défense en cas d'attaque. Aux environs, il y a des carrières immenses de grès rougeâtre très-dur, et en exploitation. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 705. *B. de p.* de Kaiserslautern.

Landsweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 2 k. (½ l.) S. de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Sarre-Libre, 4 m. (10 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Landudec, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Plogastel, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Pontcroix, 16 k. (3 l. ¾) de Quimper. *P.* 705. *Bur. de poste* de Quimper.

Landuval, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. de Pleyben, com. d'Edern, à 13 kil. (3 l.) de Quimper, 18 k. (4 l.) de Pleyben, 16 k. (3 l. ¾) de Château-Lin. *P.* compr. celle d'Edern, 1457. *Bur. de poste* de Quimper.

Landuoen, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Callac, comm. de Duault, à 30 kil. (6 l. ¾) de Guinguamp, 4 k. (1 l.) de Callac. *Pop.* comprise celle de Duault, 2080. *Bur. de poste* de Guinguamp.

Landuise, riv. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Lurcy. Sa source, à 11 kil. (2 l. ¾) N. E. de Cérilly, coule à l'E. et se rend dans la Bieudre, à 3 kil. (¾ de l.) S. O. de la Vendres.

Landujan, v. (*Ille-et-Vilaine*), arrond. de Montfort-sur-Meu, cant. de Montauban, à 13 kil. (3 l.) de Montfort, 28 k. (6 l. ¼) de Rennes. *P.* 1225. *Bur. de poste* de Bécherel.

Landunvez, v. (*Finistère*) arr. de Brest, cant. de Ploudalmezeau, à 23 k. (5 l. ¼) de Brest, 8 m. (17 l.) de Quimper. Vis-à-vis ce village est un rocher élevé à 65 mèt. (200 pieds) du niveau de la mer. Les habitans le regardent comme le point qui sépare l'Océan de la Manche. On jouit à Landunvez de la vue d'Ouessant, et du magnifique coup-d'œil du coucher du soleil au vaste sein de l'Océan. Là sont les immenses ruines du château de Châtel dont les pierres ont servi à bâtir l'église de Saint-Louis et la comédie de Brest. Les terres de Landunvez sont travaillées par les femmes. On ne s'y chauffe qu'avec de la bouse de vache et du goémon. *Pop.* 1527. *Bur. de poste* de Brest.

Landusse (la), village (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Castillonnès, à 6 k. (1 l. ¼) de Lauzun, 5 m. (11 l. ⅔) d'Agen. *Pop.* 1200. *Bur. de p.* de Bergerac, dép. de la Dordogne.

Landuzery, v. (*Loire*), arr. de Saint-Etienne, canton du Chambon. *Pop.* comprise celle de Cizeron, 120. *Bur. de poste* de Saint-Etienne.

Landweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton d'Ottweiler, à 7 kil. (1 l. ¾) S. p. O. d'Ottweiler, 4 k. (1 l.) O. de Neunkirchen, 6 m. (11 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 138.

Landy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Nemours, com. de Neuville, à 7 k. (1 l. ¾) de Nemours, 13 kil. (3 l.) de Fontainebleau. *Pop.* comprise celle de Neuville, 224. *B. de p.* de Nemours.

Landzécourt, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Montmédy, sur le Loison, au pied d'une montagne, à 4 kil. (1 l.) de Montmédy, 8 m. (18 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Stenay.

Lane (la), v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurence, à 6 k. (1 l. ½) de Lectour, 19 k. (4 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Fleurence.

Lane (la), rivière (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, canton de Bourgueil, où elle prend sa source, à 8 kil. (2 l.) O. N. O. de Langeais, coule à l'O., et se réunit à la Doit, près Saumur.

Lane (la), riv. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de Saint-Auban. Sa source, à 13 k. (3 l.) E. p. N. de Sernon, coule à l'O., se réunit au Riou ou Riutort, prend le nom de *Jabron*, village où elle passe, et se rend dans le Verdon, à 8 kil. (2 l.) S. O. de Castellane.

Lane (le), rivière (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. E. de Bourgueil, coule à l'O. et se rend dans l'Authion, à 22 kil. (5 l.) de sa source.

Lanecaube, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, sur le Gros-Lecs, à 24 kil. (5 l. ½) de Pau. *Pop.* 389. *B. de p.* de Pau.

Lanecorbin, v. (*Hautes-Pyrénées*). *Voyez* Lannecorbin.

Lanedon (le), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, cant. de Montrejean. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) N. E. de Montrejean, coule à l'E, et se rend dans la Noue, à 7 k. (1 l. ¾) E. de sa source.

Laneffe, v. (*Sambre-et-Meuse*). *Voyez* Neef.

Lanegrasse, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 25 kil. (5 l. ¾) de Pau. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Pau.

Lanepax, ville (*Gers*), arr. de Condom, cant. d'Eause, à 33 kil. (7 l. ½) N. O. d'Auch, 21 k. (4 l. ¾) S. O. de Condom, 11 k. (2 l. ¾) S. E. d'Eause. *Pop.* 1188. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Laneran, v. (*Léman*). *Voyez* Lanezans.

Laneria, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Saint-Julien, à 23 kil. (5 l. ¼) d'Orgelet, 36 kil. (8 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Saint-Amour.

Lanes, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Saliés, com. de Montastruc, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Gaudens, 9 kil. (2 l. ¼) de Saliés. *Pop.* compr. celle de Montastruc, 1392. *Bur. de poste* de Saint-Gaudens.

Lanesdorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn. *Pop.* 233.

Lanet, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Monthoumet, près l'Orbieu, à 18 k. (4 l.) de la Grasse, 30 kil. (6 l. ¾) de Carcassonne. Il y a une fabrique pour les cuirs de veaux tannés; une mine de cuivre dont le filon avoit autrefois un pied

et demi environ. Huit quintaux de minerai fournissoient plus d'un quintal de cuivre et quatre marcs une once d'argent. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de la Grasse.

Lanezans, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Collonges, à 5 kil. (1 l. ¼) O. p. S. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de Chatillon-de-Michaille, 27 kil. (6 l.) O. S. O. de Genève. *P.* 277. *B. de p.* de Carouge.

Lanfain, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Ploeuc, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Brieux. *Pop.* 2050. *Bur. de poste* de Quintin.

Lanfroicourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, sur la Seille, à 16 k. (3 l. ¾) de Nancy. *P.* 224. *B. de p.* de Nancy.

Langadias, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* Languedias.

Langan, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort-sur-Meu, cant. de Bécherel, à 14 k. (3 l. ½) de Montfort, 19 k. (4 l. ½) de Rennes. *Pop.* 695. *Bur. de poste* de Bécherel.

Langannerie, h. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Brethevillesur-l'Aize, comm. de Grainville-la-Campagne, sur la route de Falaise à Caen, à 21 kil. (4 l. ¾) de Caen, 14 k. (3 l. ¼) de Falaise. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* compr. celle de Grainville, 184. *Bur. de poste* de Caen. *Rel. de poste aux chevaux.*

Langassons, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, comm. de Lasserre, à 8 k. (2 l.) S. E. de Coucher, 30 k. (6 l. ¾) N. E. de Pau. *Pop.* compr. celle de Lasserre et Eslits, 215. *B. de p.* de Pau.

Langast, b. (*Côtes-du-Nord*), arrond. de Loudéac, cant. de Plouguenas, à 14 k. (3 l. ½) de Loudéac, 28 k. (6 l. ¼) de St.-Brieux. *P.* 1223. *Bur. de poste* de Loudéac.

Langatte, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 6 myr. (13 l. ½) de Nancy. *Popul.* 549. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Langbruch, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg. *Pop.* 249.

Langdorp, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Aerschot, près la Demer, à 3 kilom. (¾ de l.) N. E. d'Aerschot, 7 k. (1 l. ¾) O. de Montaigu, 40 k. (9 l.) N. E. de Bruxelles. Cette commune a une brasserie. *Pop.* 1625. *Bur. de poste* de Louvain.

Langé, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Valençay, sur le Nahon, à 32 k. (7 l. ¼) de Châteauroux. *P.* 609. *B. de p.* de Valençay.

Langeac, ville (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, ch.-l. de cant., sur l'Allier, à 31 k. (7 l.) E. de St.-Flour, 8 myr. (18 l. ½) S. p. E. de Clermont, 23 k. (5 l. ¼) S. S. E. de Brioude, 31 k. (7 l.) O. du Puy. Cette petite ville, située dans la ci-devant basse Auvergne, étoit le siége d'un bailliage et d'une prévôté royale. La ville de Langeac a donné son nom à une maison, d'où elle a passé par alliance, dans une des branches de celle de la Rochefoucauld. Outre son église paroissiale, qui étoit collégiale, il y avoit un couvent de filles de la Visitation, et un célèbre monastère de filles de l'Ordre de St.-Dominique. Cette célébrité lui venoit d'Agnès de Langeac, dont le vrai nom étoit *Agnès Galande*, qui, de sœur converse, étoit parvenue, par la supériorité de son esprit, à la première dignité de cette maison. On trouve beaucoup de mines d'antimoine dans le territoire de cette ville, une carrière de pierre meulière exploitée, et quantité de terres ocreuses et de pierres à aiguiser. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1554. *Bur. de poste.*

Langeac-Plat-Pays, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. et comm. de Langeac. *Pop.* 426. *Bur. de poste* de Langeac.

Langeais, ville (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, et ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) O. S. O. de Tours, 19 k. (4 l. ¼) E. de Bourgueil, 22 k. (5 l.) N. N. E. de Chinon, 24 myr. (55 l.) S. O. de Paris. Cette ville, de la ci-devant basse Touraine, située sur la rive droite de la Loire, étoit le siége d'une justice royale et d'un grenier à sel. On y voit un château qui fut d'abord bâti à la fin du 10e siècle par Foulques Nerva, comte d'Anjou : au milieu du 13e siècle, il fut rétabli par Pierre de Labrosse. Ce dernier, né en Touraine, d'une famille obscure, fut d'abord barbier du roi saint Louis, et parvint au plus haut degré d'honneur sous Philippe-le-Hardi, dont il fut le ministre et le favori. L'ascendant que la reine Marie prenoit sur le roi, lui ayant fait craindre de perdre une partie de son autorité, Labrosse empoisonna Louis, fils aîné de Philippe, du premier lit, et en accusa la reine ; mais le vrai coupable fut bientôt découvert, et il fut pendu en 1276 : tous les seigneurs que ce traître avoit desservis auprès du roi assistèrent à son supplice. Il y avoit plusieurs églises paroissiales, dans l'une desquelles étoit un petit chapitre, composé de quatre chanoines et de cinq chapelains. Le territoire de ce canton est fameux par ses excellens melons, qui sont vineux et ont un goût exquis. La ville de Langeais a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Tours, quatrième arrondissement maritime. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2216. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Langel, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Neuss. *Pop.* 178.

Langen, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Dormagen. *P.* 225. *Bur. de poste* de Cologne.

Langen-Sulzbach ou Sultzbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Woert, à 15 k. (3 l. ½) d'Haguenau, 16 kil. (3 l. ¾) de Weissembourg. *Pop.* 608. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Langenach, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, à 1 k. (¼ de l.) O. de cet endroit, 4 k. (1 l.) N. de Norvenich, 33 kil. (7 l. ½) d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Cologne.

Langenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Cousel, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Cousel, 9 kil. (2 l. ¼) O. N. O. de Munchweiler, 6 m. (14 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Langenberoerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, canton de Pirmasens, comm. de Windsberg, à 13 k. (3 l.) de Pirmasens, 8 k. (2 l.) de Neuhornbach, 36 k. (8 l.) de Mayence. *Populat.* comprise celle de Windsberg, 178.

Langenbruck, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, comm. de Strauss. *Pop.* comp. celle de Strauss et dépendances, 245.

Langendham, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, canton d'Hulst, comm. de Grauweclooster, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. d'Hulst. *Pop.* compr. celle de Grauweclooster, 978. *Bur. de p.* de St.-Nicolas.

Langendorf, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich, à 15 k. (3 l. ½) S. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) N. O. d'Eschweiler, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 138. *B. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Langendorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zülpich. *P.* 138.

Digitized by Google

LANGENFELD, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Virnebourg, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de cette commune, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. d'Aldenau, 38 k. (8 l. ½) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 350. *Bur. de poste* d'Andernach.

LANGENFELD, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 7 k. (1 l. ¾) S. de cet endroit, 9 kilom. (2 l. ¼) O. de Prumm, 6 m. (13 l.) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Trèves.

LANGENLONSHEIM, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Creutznach, près la Nah, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Creutznach, 2 k. (½ l.) N. O. de Genzingen, 6 myr. (14 l.) S. p. E. de Coblentz. *P.* 664. *B. de p.* de Creutznach.

LANGENMEIL, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, comm. d'Alzenbruck, à 2 k. (½ l.) S. de Winweiler, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Kaiserslautern, 5 myr. (11 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Alzenbruck et dépendances, 345. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

LANGENSOHL, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. et canton de Kaiserslautern, comm. de Trippstadt, à 8 kil. (2 l.) de Kaiserslautern, 15 k. (3 l. ½) de Landstuhl, 8 myr. (19 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Trippstadt et dépend. 842.

LANGENTHAL, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Sobernheim, sur l'Hoxbach, rivière, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Sobernheim, 8 k. (2 l.) E. N. E. de Kirn, 7 myr. (15 l.) S. de Coblentz. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Creutznach.

LANGENWARTHERHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oberingelheim, comm. d'Algesheim, à 5 k. (1 l. ¼) d'Oberingelheim, 7 kil. (1 l. ¾) de Bingen, 20 k. (4 l. ½) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Algesheim et dépend. 1047. *Bur. de poste* de Bingen.

LANGERON, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Pierre-le-Moutier, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Pierre-le-Moutier, 20 k. (4 l. ½) de Nevers. *Pop.* 615. *Bur. de poste* de St.-Pierre-le-Moutier.

LANGERON (LE), v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de Mortagne, comm. de Tiffanges, à 20 k. (4 l. ½) de Montaigu, 6 myr. (14 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* réunie à Tiffanges, 210. *Bur. de poste* de Montaigu.

LANGERWERE, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Eschweiler. *Pop.* 1008.

LANGESSE, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Gien, à 7 myr. (16 l.) de Sens, 27 kil. (6 l.) S. de Montargis, 13 kil. (3 l.) S. E. de Lorris, 18 kil. (4 l.) N. de Gien, 13 k. (3 l.) O. de Chatillon-sur-Loing, 7 myr. (15 l.) d'Orléans, 13 myr. (31 l.) de Paris. On remarque dans ce village des vestiges d'anciens édifices, sur-tout dans les bois du Chesnoy, où l'on voit encore des fossés très-larges et très-profonds, qui entouroient l'ancien château. Les bois qui en couvrent actuellement l'emplacement ne permettent pas d'en reconnoître la forme, ni l'étendue; on n'y découvre plus que l'entrée des caves, dans lesquelles on n'ose pénétrer. Le nouveau château de Langesse, qui est éloigné de l'autre d'environ 1945 m. (1000 t.) paroît aussi très-ancien. C'étoit un rendez-vous de chasse lorsque la cour séjournoit à Lorris. Une partie encore subsistante des anciennes écuries, un jeu de paume, démoli de nos jours, les tours, le jardin, les eaux qui l'arrosent, tout annonce quelles étoient autrefois la beauté et l'importance de ce séjour, où St.-Louis fut élevé. Il y a dans le territoire de cette commune une tuilerie, dont la brique est très-renommée. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Vernisson.

LANGEY, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Cloye, à 10 k. (2 l. ½) de Château-Dun, 5 m. (11 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 606. *Bur. de poste* de Cloye.

LANGHE (LE) ou LES LANGUES, (*Tanaro*), nom que l'on donnoit à la partie du Monferrat entre le Belbo et le Tanaro, au S. de l'Astigiano. La ville d'Albe, dans l'arrondissement de laquelle elle est maintenant comprise, en étoit la capitale. Ce pays est très-fertile, sur-tout en noix et en châtaignes, et est très-peuplé. On y comptoit cinquante-huit petits fiefs de l'Empire, cédés au roi de Sardaigne par l'Empereur en 1735, mais comme fiefs relevant de l'Allemagne.

LANGHEEK, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, comm. d'Imbschbach, à 2 k. (½ l.) de Winweiler, 10 k. (2 l. ½) de Goelheim, 5 m. (11 l. ¾) de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Imbschbach, 509. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

LANGHELIS, ruisseau (*Lys*), arr. et cant. de Furnes. Il sort du canal de Dunkerque à Furnes, va au N., puis tourne au N. E., et va se rendre dans le même canal, à l'O. de Wulpen, après 9 k. (2 l. ¼) de Cours.

LANGHEMARCK, b. (*Lys*), arr. et cant. d'Ypres, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de cette ville, 9 k. (2 l. ½) E. S. E. du fort de Cnocke, 40 k. (9 l.) S. S. de Bruges. *P.* 4622. *B. de p.* d'Ypres.

LANGIATE (LA), torrent (*Pô*). Il a sa source à 8 kil. (2 l.) S. E. de Pignerol, et tombe dans le Pô à Carignano, après 27 k. (6 l.) de cours.

LANGILLON, rivière (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole. Elle prend sa source près le grand Nan, à 4 k. (1 l.) O. de Nozeroy, passe à Chappoy, à Vers, et va se jeter dans l'Ain, à 16 k. (3 l. ¾) O. p. S. de Nozeroy, 19 k. (4 l. ¼) S. O. d'Arbois, 22 k. (5 l.) E. p. N. de Lons-le-Saunier.

LANGIN, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaine, commune de Machilly, à 14 k. (3 l. ¼) de Genève, 5 k. (1 l. ¼) de Douvaine. *Pop.* comprise celle de Machilly, 332. *Bur. de p.* de Genève.

LANGIS (LA), rivière (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Menetou. Sa source, à 18 k. (4 l.) N. N. E. de Bourges: elle coule au S. S. O., et se rend dans l'Yvrette à Bourges.

LANGLADE, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Sommières, près du Rhosny, à 9 k. (2 l. ¼) de Nîmes. On y récolte et fait commerce de bons vins. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Calvisson.

LANGLADURE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nay, commune de Bourdettes, à 2 kil. (½ l.) de Nay, 14 k. (3 l. ¼) de Pau. *Pop.* comprise celle de Bourdettes, 263. *Bur. de poste* de Pau.

LANGLE, rivière (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Monclar. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. de Monclar, coule au N., et se rend dans la Taugé, à 10 k. (2 l. ½) N. de sa source.

LANGLÉE, v. (*Loiret*), arr. et canton de Montargis, commune de Chalette, à 3 k. (¾ de l.) de Montargis. Il y a une papeterie. *Pop.* comprise celle de Chalette, 410. *Bur. de poste* de Montargis.

LANGLEY, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Charmes, près de la Moselle, à 15 k. (3 l. ½) de Mirecourt, 22 k. (5 l.) d'Epinal. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Charmes.

LANGLIN (LE), rivière (*Creuse*),

Digitized by Google

arr. de Guéret. Sa source, à 27 k. (6 l.) S. d'Argenton, coule au N. O., passe à Bellabre et se rend dans la Gartempe, à 16 k. (3 l. ¾) O. p. N. de le Blanc.

Langlin, (*Indre*). *Voyez* Anglin (l').

Langlir, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalise, commune d'Ottré, près du ruisseau de Martin-Ronce, à 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Steinbach, 11 k. (2 l. ¾) N. p. E. d'Houffalise, 8 m. (16 l. ¾) N. N. O. de Luxembourg. *Populat.* comprise celle d'Ottré, 95. *Bur. de poste* de Bastogne.

Langoat, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, cant. de Tréguier, à 11 k. (2 l. ¾) de Lannion, 4 m. (10 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 1865. *Bur. de poste* de Tréguier.

Langoellan, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Guémené, à 21 k. (4 l. ¾) du Faouet, 6 m. (14 l. ¼) de Vannes. *Pop.* 1316. *Bur. de p.* du Faouet.

Langoone, ville (*Lozère*), arr. de Mende, ch.-l. de cant., près des sources de l'Allier, à 37 k. (8 l. ¼) N. E. de Mende, 4 m. (10 l.) O. N. O. d'Aubenas, 5 k. (1 l. ¼) S. de Pradelle, 58 m. (131 l.) S. E. de Paris. Cette ville est dans un pays élevé, plat et ras. Son sol, parsemé de bois et de prés, est fertile en grains de toutes espèces. Il y a à Langogne une manufacture de draps, une filature de laine et deux martinets pour le cuivre. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2295. *B. de p.*

Langoiran, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Cadillac, à 8 k. (2 l.) N. N. O. de cet endroit, 22 k. (5 l.) S. E. de Bordeaux, 5 k. (1 l. ¼) E. de Castres. On voit sur les côtes de ce village plusieurs grottes servant de demeures aux habitans, et trois autres, pleines de cristallisations et de congélations, dont l'une a plus de 200 pas de long. L'eau qui tombe du haut du rocher y forme de petits glaçons d'environ un demi-pied, blancs comme du cristal. La plus curieuse de ces trois grottes est celle de la tête, qui est à double étage, et la source passe au travers du rocher, qui lui sert de plancher. On découvre dans le voisinage des os, tant humains que d'animaux marins, d'une grandeur considérable. Il y a à Langoirain des courtiers de commerce. *Pop.* 1479. *Bur. de p.* de Castres.

Langolen, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Briec, à 19 k. (4 l. ¼) de Quimper, 6 k. (1 l. ½) de Brice, 18 k. (4 l.) de Château-Lin. *Populat.* 859. *Bureau de poste* de Quimper.

Langon, ville (*Gironde*), arr. de Bazas, ch.-l. de cant., à 41 k. (9 l. ¼) S. E. de Bordeaux, 14 k. (3 l. ¼) N. de Bazas, 10 kilom. (2 l. ½) S. E. de Cadillac, 2 kil. (½ l.) O. S. O. de St.-Macaire. Cette ville du ci-devant Bazadois, dans la ci-devant Guienne, située sur la rive gauche de la Garonne, vis-à-vis St.-Macaire, étoit le siége d'une justice royale et le chef-lieu d'un marquisat. Outre l'église paroissiale, il y avoit trois communautés religieuses, dont un couvent de Capucins et un d'Ursulines. Le territoire de cette ville rapporte d'excellens vins blancs, connus sous le nom de *vins de Grave* dont on fait un commerce considérable : ils se débitent dans l'intérieur de la France et s'envoient à l'étranger. Le climat de ce canton est très-tempéré. Quoique Langon soit à 8 m. (16 l.) de la mer, elle ne laisse pas d'en ressentir l'influence. La marée montante et descendante y est aussi reglée qu'à Bordeaux même. On y voit une fontaine au fond de laquelle on trouve souvent du mercure coulant. Il se fabrique dans cette ville des eaux-de-vie de première qualité, qui y sont l'objet d'un commerce considérable. Il y a à Langon des courtiers de commerce. Le port de cette ville fait partie du cinquième arrondissement maritime, dont le port de Rochefort est chef-lieu. Il y a dans ce port un sous-commissaire d'administration chargé des fonctions de l'inscription maritime. C'est la résidence d'un syndic des marins, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3267. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Langon, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Rédon, près de la Vilaine, à 19 k. (4 l. ⅓) de Rédon, 4 m. (10 l. ⅓) de Rennes. *P.* 1082. *Bur. de poste* de Rédon.

Langon, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Mennetous, à 3 k. (¾ de l.) de Romorantin, 4 myr. (11 l. ⅓) de Blois. *Pop.* 588. *B. de p.* de Romorantin.

Langon (le), bourg (*Vendée*), arr. et cant. de Fontenay-le-Peuple, à 10 kil. (2 l. ½) O. de cette ville, 16 k. (3 l. ½) E. de Luçon, 15 k. (3 l. ½) N. d'Aligre. Il y a plusieurs fabriques de toiles pour les habitans du pays. *Popul.* 1399. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Langonnet, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Gourin, à 5 m. (11 l.) E. de Quimper, 27 k. (6 l.) N. de Quimperlé, 7 k. (1 l. ¾) N. du Faouet, 7 m. (16 l. ½) N. O. de Vannes. Il y avoit une abbaye commendataire de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1137, qui rapportoit 8000 livres de rente. *Pop.* 3306. *Bur. de poste* du Faouet.

Langouedre, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Jugon, com. de Dolo, à 9 k. (2 l. ¼) de Broons, 4 k. (1 l.) de Jugon. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* compr. celle de Dolo, 708. *Bur. de p.* de Broons. *Rel. de p. aux chev.*

Langouet, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, canton d'Hédée, à 19 k. (4 l. ½) de Rennes, 6 kilom. (1 l. ½) d'Hédée. *Pop.* 502. *Bur. de poste* d'Hédée.

Langourla, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, cant. de Collinée, à 11 k. (2 l. ¾) O. de Broons, 37 k. (8 l. ¼) S. S. E. de St.-Brieux, 7 k. (1 l. ½) N. de Merdrignac. *P.* 998. *Bur. de poste* de Broons.

Langoust, v. (*Vienne*), *Voyez* Ligners-Langoust.

Langouste (la), montagne (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, au sommet des Pyrénées, à 7 kil. (1 l. ½) N. E. de Bagnères.

Langoustier-Grand, fort (*Var*), à la pointe occidentale de l'île de Porquerolles, dans une presqu'île au S. et près l'île et fort du Petit-Langoustier, à 14 k. (3 l. ¼) S. p. E. d'Hyères.

Langoustier-Petit, fort et île (*Var*), arrond. de Toulon, canton d'Hyères dans la Méditerranée, à 1 k. (¼ de l.) O. de l'île de Porquerolles. Elle a environ 778 mèt. (400 t.) de large, sur 583 mèt. (300 t.) de long; le rocher de Jaunegarde en est tout près.

Langouyrou (le), rivière (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Châteauneuf. Sa source, dans la forêt de Mercoire, coule au N., passe près St.-Flour-de-Mercoire, à Langogne, et se rend dans l'Allier au N. E. de Langogne.

Langrath, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, comm. de Kirlsrat. *P.* comp. celle de Kirlsrat, 130.

Digitized by Google

Langres, ville (*Haute-Marne*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur une montagne près la Marne, à 6 m. (14 l.) N. E. de Dijon, 11 m. (25 l.) S. E. de Troyes, 18 m. (40 l.) S. p. E. de Reims, 31 k. (7 l.) E. S. E. de Chaumont, 28 m. (63 l.) S. S. E. de Paris. Long. 22. 59. l. 47. 52. Cette ville, capitale du ci-devant Bassigni, dans la ci-devant Champagne, avec titre de duché-pairie, étoit le siége d'un évêché suffragant de Lyon; le chef-lieu d'une élection; le siége d'un bailliage, d'un présidial, d'un grenier à sel, et d'une lieutenance de maréchaussée. Il y avoit aussi une juridiction consulaire, un bureau des cinq grosses fermes, deux casernes, et une compagnie militaire exercée par les bourgeois. La ville de Langres est très-ancienne; elle a la forme d'un ovale, d'environ 3 kilomètres (¾ de l.) de circuit. Cette ville est l'une des plus élevées de la France; l'air y est pur et salubre; ses habitans sont vigoureux et de haute stature. Prise et détruite plusieurs fois par les barbares, elle tomba sous la domination des Romains, puis des Bourguignons, et fit partie du royaume de Bourgogne, jusqu'au partage entre les enfans de Louis-le-Débonnaire, où elle échut à Charles-le-Chauve. Elle eut depuis ses comtes particuliers jusqu'à ce que Hugues III, duc de Bourgogne, l'ayant acquise de Gui de Saulx, la donna à son oncle Gauthier de Bourgogne, évêque de Langres, qui l'unit au domaine de son église à perpétuité, l'an 1179. Ce fut la même année que Langres, qui n'étoit auparavant qu'un comté, fut érigée en duché-pairie par le roi Louis VII. Alberic, évêque de cette ville, y reçut en 830 l'empereur Louis-le-Débonnaire et Lothaire, son fils aîné; il y fut tenu en leur présence un concile provincial pour la réformation du clergé séculier et régulier. Les évêques de Langres avoient toujours eu, depuis le règne de Philippe-Auguste, le titre de *ducs* et *pairs* de France. Ils durent cette marque distinctive à Louis VII qui avoit un amour extraordinaire pour les gens d'église: au sacre des rois ils portoient le sceptre. L'église cathédrale est remarquable par la beauté et la singularité de son architecture. Cette église a été élevée autour d'un temple antique dédié à quelque divinité des Gaulois. Des colonnes de 75 centimètres (2 pieds) de diamètre dont les fuseaux supportent une frise en feuillage, offrent un groupe d'architecture dont la hardiesse étonne et charme tout à la fois. Son chapitre étoit composé d'un doyen, d'un trésorier, de cinq archidiacres, d'un chantre et de quarante-quatre prébendes. Il y avoit aussi dans la cathédrale, un nombre de chapelles desservies par des chapelains. Outre trois églises paroissiales, un grand séminaire, un collége et deux hôpitaux, on y comptoit sept couvens ou maisons religieuses de l'un et l'autre sexe, Capucins, Jacobins, Carmes déchaussés, Ursulines, Annonciades, filles de la Visitation, et Dominicaines. Le peuple de Langres est actif, industrieux; il a perfectionné l'art de la coutellerie, et les ciseaux y sont très-renommés. C'est une branche de commerce considérable, tant pour l'intérieur de la France que pour l'étranger. Il y a une tannerie pour l'apprêt de toutes sortes de cuirs, une manufacture de draps de 120 centimètres (une aune) de largeur, et plusieurs autres, où l'on fabrique des serges de 80 centimètres (⅔), des droguets de 60 centimèt. (⅔ aune) et des toiles de lin. Il y a une filature de coton, une manufacture de faïence, meules de cordes; trois papeteries, et plusieurs forges et fourneaux dans les environs de cette ville, qui sont fort agréables. La promenade, dite *Blanche-Fontaine*, près de la ville, est des plus fréquentées pour sa fraîcheur, à cause des fontaines dont les eaux sont spiritueuses. La source découle du rocher qui se trouve dans le milieu de la promenade. Le territoire fournit du vin, du blé; on y élève beaucoup de moutons; on en tire de l'huile de navette.

La ville de Langres a vu naître Elie *Blanchard*, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mort le 10 février 1756. Il a donné divers Mémoires parmi ceux de cette académie. — Jean *Crassot*, professeur de philosophie, mort en 1716. On a de lui *Logique* et *Physique*. — François *Desportes*, né dans les environs de Langres en 1661, habile peintre, mort à Paris en 1743; il a laissé un fils qui joint au talent de la peinture celui de la poésie. — Denis *Diderot*, philosophe et l'un des auteurs de l'*Encyclopédie*, né en 1713, mort à Paris en 1784; ses ouvrages sont très-estimés: ils forment 15 volumes *in*-8°. — Nicolas *Robert*, peintre d'histoire naturelle en miniature, né en 1610. Il étoit excellent dessinateur d'animaux et d'insectes; il fit pour Gaston de France une belle suite de miniatures en ce genre; il travailla aussi aux 319 planches de plantes de l'Académie des sciences de Paris. — Julius *Sabinus*, compétiteur de Vespasien, qui le fit mourir avec son épouse Eponine et leurs deux enfans, après qu'ils eurent séjourné long-temps dans un souterrain: né près de Langres, mort vers l'an 78.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, un octroi municipal, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 8613. *Bureau de poste. Rel. de poste aux chev.*

Langret, rocher (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, à la côte S. O. de l'île d'Oléron; il tient au rocher qui joint le Chaudoniste, et au S. E. au rocher du Jaut.

Langrolay, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Ploubalay, près la Rance, à 10 k. (2 l. ½) de Dinant, 6 m. (12 l. ⅔) de Saint-Brieux. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de Dinant.

Langrune, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Douvres, à 15 k. (3 l. ½) de Caen. C'est la patrie de Jean-Baptiste *Couture*, professeur d'éloquence, né en 1651, mort en 1728. On trouve de lui, dans les Mémoires de l'Académie, *Dissertations sur le faste et la vie privée des Romains, sur leurs vétérans*, etc. etc. *Pop.* 1848. *Bur. de poste* de Caen.

Langrune, rocher (*Calvados*), arrond. de Caen, canton de Creuilly, à 3 kil. (¾ de l.) N. de Langrune. Il forme un ancrau avec le rocher plat, où il y a communément 8 mètres (25 pieds) d'eau: le rocher plat est situé entre celui de Langrune et la côte. Ils ont 4 k. (1 l.) de long de l'E. S. E. à l'O. N. O.

Langscheid, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rhinbach. *Pop.* 77. *Bur. de poste* de Bingen, dép. du Mont-Tonnerre.

Langschid, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Bacharach, à 4 k. (1 l.) N. O. de ce lieu, 2 kil. (½ l.) S. O. d'Ober-Wesel, 40 k.

Digitized by Google

(9 l.) S. p. E. de Coblentz. *P.* 165.

Langst, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Urdingen, au bord du Rhin, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. d'Urdingen, 11 k. (2 l. ¾) N. de Neuss, 6 m. (14 l. ¼) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle, *P.* 291. *Bur. de poste* de Creveldt.

Langsur *ou* Laser, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, près la Sure, à 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de Grevenmacheren, 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Trèves, 29 k. (6 l. ½) E. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Langthal, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Pirmasens, comm. de Lemberg, à 4 kil. (1 l.) de Pirmasens, 8 m. (19 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Lemberg et dépendances, 617.

Languedias, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Plélan, à 14 k. (3 l. ⅓) de Dinant, 42 k. (9 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 157. *Bur. de p.* de Dinant.

Languedoc, ci-devant province méridionale et maritime, pays d'états. C'étoit l'un des grands gouvernemens généraux militaires de France, situé entre le 18 degré 39 minutes et le 22 degré 30 minutes de longitude, et entre le 42 degré 40 minutes et le 45 degré 12 minutes de latitude. Cette province, en comprenant les ci-dev. Cévennes et le comté de Foix, étoit bornée au levant par le Rhône, qui la séparoit du ci-dev. Dauphiné et de la Provence, terminée dans cette partie par la principauté d'Orange et le comté d'Avignon, avec de belles plaines abondantes en toutes sortes de denrées; au couchant, par la Gascogne, par le Conserans ou Couserans, suite des Hautes-Pyrénées, le Comminge et l'Armagnac, pays abondans en grains, par la Garonne et le Rouergue; au septentrion, par une partie du Quercy, par le Rouergue, l'Auvergne et le Forêt, pays rempli de montagnes, de bois, et très-propre aux pâturages, sur-tout dans les parties qui avoisinent le Languedoc et les Cévennes; au midi, par la Cerdagne, le Roussillon, et par la Méditerranée, depuis le cap de Leucate ou de Salces, jusqu'aux embouchures du Rhône: ce qui fait plus de 18 myr. (40 l.) de côtes sur la Méditerranée.

La plage que forme cette étendue de mer a plusieurs caps, tels que le cap de St.-Pierre, celui d'Agde, celui de Cette, etc. Cette plage a encore plusieurs ouvertures, par lesquelles la mer communique à un certain nombre d'étangs, dont le plus considérable est celui qui se trouve entre Agde et Aigues-Mortes. Il porte dans les différentes parties de sa longueur les noms des lieux qui l'avoisinent le plus: tels sont ceux de Thau, de Frontignan, de Maguelonne, de Pérault ou Pérols, de Mauguio, etc. Les autres étangs de la province qui ont des ouvertures sur cette partie de la Méditerranée sont ceux de Salces ou de Leucate, de la Nouvelle ou de Sigean, de Gruissan et de Vendres. Il y avoit anciennement un grand nombre de marais salans le long de cette côte, mais en 1789 il n'y avoit plus que ceux de Peccais, près du Rhône, et ceux de Mardirac, Péirac et Sigean, dans le diocèse de Narbonne, où l'on fit du sel. Les habitans du pays donnent le nom de *Gras* ou de *Grau* aux entrées des étangs et des rivières qui communiquent à cette plage. Quoique le Languedoc ait une grande étendue de côtes sur la Méditerranée, c'étoit la province maritime de France la moins fournie de ports; et de toutes les mers qui environnent les côtes de France, il ne s'en trouve point de plus mal aisée pour assurer les vaisseaux que celle du Languedoc, à cause des sables dont elle est remplie, et qui mettent en danger d'échouer tous les gros vaisseaux qui en approchent. Quelques-uns prétendent que ces sables y sont chariés par le Rhône; d'autres disent qu'ils y sont élevés du fond de la mer par les flots. Le cap de Cette est le seul de toute la côte qui ait été jugé propre à former un port, parce que la mer paroît y avoir un meilleur fond, et que la hauteur de la montagne y met les vaisseaux suffisamment à couvert. Ce port communique aux étangs par un canal de 39 mèt. (20 t.) de large. Il n'y a point d'île dans toute l'étendue de cette plage. Les forts qui défendent la côte du Languedoc sont le fort de *Peccais*, celui de *Breslou*, la *Tour charbonnière*, celui de la *Nouvelle*, etc. La nature a mis cette ci-devant province en sûreté du côté de la mer par ses étangs, qui, la bordant depuis Aigues-Mortes jusqu'à Leucate, forment une ligne de circonvallation qui met le pays à couvert. Le ci-devant Roussillon, le pays de Conflans et la Cerdagne, terminoient encore la province de Languedoc au midi, par une chaîne de montagnes qui est une suite des hautes Pyrénées, qu'on nomme dans cet espace *Basses-Pyrénées*, pays rempli de forêts, et où il y a de bons pâturages en été. Cette province a 29 myr. (65 l.) en ligne droite dans sa plus grande étendue du levant au couchant, c'est-à-dire, depuis Avignon ou Arles, jusqu'à la Garonne au-dessous de Toulouse; mais du midi au septentrion, dans la partie où sont les villes de Béziers, Agde et Pesenas, on ne lui donne que 4 à 5 m. (10 à 12 l.) de largeur, parce qu'elle s'y trouve fort resserrée par le Rouergue et par la mer ou le golfe de Lyon. La partie septentrionale de cette province a environ 13 m. (30 l.) dans sa plus grande largeur, depuis le Rhône jusqu'aux confins du Quercy, et elle pouvoit avoir 20 myr. (45 l.) depuis les confins septentrionaux des Cévennes jusqu'aux côtes du golfe de Lyon. Le haut Languedoc, considéré séparément, pouvoit avoir 13 m. (30 l.) du midi au septent., et environ la même étendue du levant au couchant. Toulouse étoit la capitale du Languedoc. Les armoiries de cette province étoient une croix *cléchée, vidée et pommetée en champ de gueules*: c'étoient encore les mêmes que portoient autrefois les comtes de Toulouse.

La ci-dev. province de Languedoc se divisoit en haut et bas Languedoc, et en pays de Cévennes: ces trois parties formoient autant de pays qui différoient entre eux par la qualité des terres, et même par le génie et le naturel des habitans. Toulouse étoit la capitale du haut Languedoc; Montpellier étoit la principale ville de la partie basse de cette province, que l'on doit regarder comme le pays le plus agréable et le plus fertile de toute la France; et les premières villes des Cévennes étoient, Alais, Mende, Viviers et le Puy.

Les pays situés dans le ci-devant haut Languedoc étoient le Tolosain *ou* Toulousain, qui renfermoit le diocèse de Toulouse avec le comté de Carmaing, le bas Montauban et partie du diocèse de Comminges; l'Albigeois, où étoient les diocèses d'Alby et celui de Castres; le pays de Lauragais, qui se divisoit en haut et bas; dans le haut étoit le diocèse de St.-Papoul, et dans le bas celui de Lavaur; le pays ou comté de Foix, qui contenoit une partie des ci-devant diocèses de Rieux et de Pamiers, auquel comté on joignoit encore le pays du Donnesan et de Sault; le pays de Mirepoix, qui

comprenoit

comprenoit le diocèse de ce nom et la vallée d'Andorre ; et le pays de Carcassonne, qui comprenoit les diocèses de Carcassonne, d'Aleth, et le territoire de Limoux, dépendant du diocèse de Narbonne : ce qui faisoit en tout onze diocèses dans la partie du haut Languedoc, en y comprenant celui de Montauban, dont une grande partie s'étendoit dans le Quercy en Guienne, et dans le pays de Lomagne en Gascogne: ce diocèse sembloit néanmoins dépendre plus particulièrement du Languedoc, attendu que son prélat avoit entrée aux états de la province.

Le haut Languedoc compose aujourd'hui en partie les départemens de la Haute-Garonne, du Tarn, de l'Arriège et de l'Aude.

Dans le bas Languedoc étoient situés le pays de Narbonne, qui renfermoit le diocèse de Narbonne et celui de St.-Pons; le pays de Béziers, qui comprenoit les diocèses de Béziers, d'Agde et de Lodève; le pays de Nîmes qui comprenoit les diocèses de Nîmes et de Montpellier, et le pays d'Uzès qui se divisoit en haut et bas. La partie basse étoit située le long du Rhône, et la partie haute touchoit aux Cévennes : ce qui faisoit huit diocèses dans le ci-devant bas Languedoc, qui fait partie aujourd'hui des départemens de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche, de la Haute-Loire et des Pyrénées-Orientales.

Le ci-devant pays de Cévennes contenoit le Vivarais, le Vélay, le Gévaudan et le diocèse d'Alais.

Le Vivarais se divisoit en haut et bas : ces deux parties séparées par la rivière de Rieu, formoient le diocèse de Viviers, et une partie de ceux de Vienne et de Valence.

Le pays de Vivarais, considéré par rapport à ses productions, se divisoit en trois cantons ; les Boutières, la Montagne et les bas pays. Les Boutières étoient composées d'un certain nombre de montagnes, petites dans leur circonférence, hautes et formées en pain de sucre. Elles sont fort stériles et ne servent qu'à nourrir des bêtes à laine ; mais ce canton produit beaucoup de châtaignes, dont il se fait un grand commerce. On y recueille aussi beaucoup de chanvre, ce qui donne occasion de fabriquer des toiles grossières qui contribuent beaucoup à faire subsister les habitans du pays. Comme ils n'ont point de blé, ils donnent des châtaignes en échange, et trafiquent ainsi avec les habitans de la montagne du ci-devant Vélay.

Le pays que l'on appeloit la *Montagne* est la partie qui touche au Vélay. Ce sont effectivement des montagnes riches, bien cultivées, remplies de châtaigners, et qui produisent toutes sortes de denrées, hors des vins, parce que le climat y est trop froid. Il y a de très-beaux pâturages, et on nourrit une grande quantité de bestiaux dans ces montagnes. On y recueille du blé plus qu'il n'en faut pour la nourriture des habitans. La partie du Vivarais qui borde les rives du Rhône est ce qu'on nommoit le *bas pays*. Ce canton est rempli de côteaux très-fertiles, et il n'y en a pas de plus abondant en toutes sortes de denrées dans toute la province. On y recueille entr'autres d'excellens vins, et beaucoup de soie dans les bonnes années ; mais les débordemens du Rhône y font souvent beaucoup de tort. Les habitans y sont tous laborieux ; par leur industrie ils rendent leurs montagnes fertiles en plusieurs endroits, en y formant des terrasses soutenues par des murailles de pierres sèches, sur lesquelles ils portent des terres, pour y semer des grains et y planter de la vigne. Le principal commerce de cette partie du ci-devant Vivarais consiste en vins, châtaignes et cuirs.

Le *Vélay* formoit le diocèse du Puy, et le *Gévaudan* celui de Mende. *Voy.* PUY et VÉLAY. Pour ce qui est du pays de *Gévaudan*, voyez son article. Avec les quatre diocèses que renfermoient les Cévennes, on en comptoit vingt-trois dans tout le ci-devant Languedoc, et on pourroit les regarder comme autant de divisions particulières de la province. Ils renfermoient environ 742,800 familles, ou environ 1,566,000 habit. Les rivières les plus considérables du ci-dev. Languedoc sont le Rhône et la Garonne : la première, quoique limitrophe entre le Languedoc et la Provence, est néanmoins toute entière de la province du Languedoc; la seconde en sépare une partie de la Gascogne au couchant.

Le canal de Languedoc commence à Cette, et se termine un peu au-dessous de Toulouse, où il aboutit à la Garonne, moyennant laquelle la jonction des deux mers se trouve établie. Le canal divise le haut Languedoc en deux parties à peu près égales. Il a environ 36 myr. (80 l.) depuis la Garonne jusqu'à Cette ; et la Garonne, depuis sa jonction avec le canal jusqu'à la tour de Cordouan, peut avoir 53 myr. (120 l.) ; ce qui fait 88 myr. (200 l.) de canal pour la jonction des deux mers.

Le projet du canal de Languedoc fut exécuté sous le règne de Louis XIV par les soins du sieur Riquet, alors directeur des fermes du Languedoc, sur le plan et les mémoires du sieur Andreossy, habile mathématicien, qui étoit employé dans les gabelles du Languedoc. Le sieur Riquet fit travailler à ce grand ouvrage depuis 1666 jusqu'en 1680, qu'il fut conduit et porté à son entière perfection, et ce fut en 1681 que ses héritiers en firent les premiers essais. Les frais de construction montèrent à 13,000,000, dont le roi paya 6,920,118 liv., et la province 6,079,182 liv., y compris les 2,000,000 qu'elle avoit donnés pour le port de Cette.

Les principaux ponts de la province sont le pont St.-Esprit sur le Rhône, et le pont de Toulouse. Il y a de l'un à l'autre de ces deux ponts une grande et belle route de 32 myr. (72 l.) ou environ. Il s'en faut de beaucoup qu'elle ne suive la ligne droite ; elle forme au contraire une espèce de parabole, de Toulouse au pont St.-Esprit. Les principaux lieux par où passe cette route sont, Villefranche, Castelnaudary, Carcassonne, Narbonne, Béziers, Pesenas, Montpellier, Lunel, Nîmes, d'où l'on compte 5 à 6 m. (11 à 12 l.) jusqu'au pont St.-Esprit. De cette grande route qui partage le Languedoc, on communique dans tout le reste de la province par d'autres chemins de traverse. La province de Languedoc a plus de montagnes que de plaines. Dans le haut Languedoc, elles sont une suite des Pyrénées, et dans le bas une suite des Alpes, desquelles elles ne sont séparées que par le Rhône. Ces dernières, appelées *Cévennes*, se répandent du Vivarais dans le Gévaudan, le Rouergue, et dans les ci-devant diocèses d'Aleth, de Lodève, de Castres et d'Alby, où elles forment la *Montagne Noire*. Delà elles vont se joindre aux Pyrénées, à travers le pays de Foix, par des côteaux peu considérables. Le reste du Languedoc est mêlé de coteaux, de vallons, et de plaines également fertiles et agréables. Dans toute la France, il n'y a pas de plus belles plaines et plus abondantes en blé, que celles qui sont depuis Toulouse jusqu'à Montauban. Ce pays est d'ailleurs coupé de plusieurs rivières qui y font des prairies.

Le ci-devant Languedoc a de belles forêts de sapins, au-dessus d'Aleth, près du ci-dev. Donnesan; elles peuvent fournir de très-beaux mâts de navire à un prix raisonnable. Il y a aussi beaucoup de forêts de chênes, sur-tout dans les Cévennes, et dans les ci-dev. diocèses de Viviers, Uzès, Nîmes, Alais, Montpellier et Béziers. Une grande partie des bois de ces dernières forêts est propre au bordage des vaisseaux, et à faire du mérain. Le climat de la province de Languedoc n'est pas égal par-tout. Il est fort chaud dans certains cantons, et il seroit difficile d'y supporter les chaleurs de l'été, sans un petit vent appelé *le Garbin*, qui vient de la mer, et qui rafraîchit beaucoup depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; dans d'autres, il est doux et tempéré, à cause des pluies fréquentes qui y tombent, et qui contribuent aux récoltes abondantes que l'on y fait de toutes sortes de fruits.

On fait des vins dans presque tous les cantons du Languedoc. Il y en a de foibles qui se consomment dans le pays: ce sont ceux que l'on recueille dans les ci-devant diocèses de Toulouse, de Lavaur, d'Alais et d'Alby; cependant les vins du canton de Gaillac, dans ce dernier diocèse, souffrent le transport, et on les fait descendre par le Tarn à Bordeaux. Les vins que l'on recueille dans les ci-devant diocèses de Narbonne, Carcassonne, Béziers, Agde, Montpellier, Nîmes et Uzès, sont très-bons, et soufrent tous le transport. On estime sur-tout les vins muscats de Béziers, ceux de Frontignan et de Lunel, dans le ci-devant diocèse de Montpellier. Ces derniers sont portés à Bordeaux, à Lyon et en Allemagne; de Bordeaux ils passent en Angleterre et en Hollande. On fait aussi beaucoup de cas des vins de Roquemaure, de Tavel, de Laudun, et de Jusclan dans le ci-dev. diocèse d'Uzès, et de ceux de Langlade et de St.-Gilles dans le ci-devant diocèse de Nîmes. Les vins rouges et blancs ordinaires du diocèse de Montpellier sont enlevés en grande partie par les Génois et les marchands de Livourne. On convertit une grande quantité de vins de Montpellier et de Nîmes en eau-de-vie qui est fort estimée en Hollande. On fait aussi grand cas des liqueurs et eaux de senteurs connues sous le nom d'*eau de la reine de Hongrie*, *eau de canelle*, etc., des diocèses de Montpellier et Nîmes, et il s'en fait un débit considérable. On cultive des mûriers pour la nourriture des vers à soie dans les ci-dev. diocèses d'Agde, de Narbonne, de Montpellier, de Nîmes, et le long du Rhône. Les oliviers sont fort communs dans les mêmes cantons, de même que les amandiers. Dans quelques-uns de ces diocèses, on fait sécher une grande quantité de prunes dont il se fait un bon commerce. C'est sur-tout dans le ci-dev. diocèse d'Alby que l'on cultive le plus de ces arbres fruitiers. Les châtaignes que l'on recueille dans les Cévennes servent à nourrir la plupart des habitans des montagnes, le superflu se débite dans les ci-devant provinces voisines, et on en apporte même à Paris.

Il y avoit deux universités en Languedoc, l'une à Toulouse, l'autre à Montpellier.

La province de Languedoc étoit divisée en trois archevêchés et vingt évêchés.

Les trois archevêchés étoient *Narbonne*, *Toulouse*, *Alby*, lesquelles provinces ecclésiastiques ne dépendoient cependant pas tout entières de la province, comme on le verra par le détail suivant; il y avoit de même en Languedoc plusieurs paroisses qui ne dépendoient d'aucune de ces trois provinces ecclésiastiques. De l'archevêché de Narbonne dépendoient les ci-dev. diocèses d'Agde, Béziers, Lodève, Montpellier, Nîmes, Alais, St.-Pons, Uzès, Carcassonne, Aleth. De celui de Toulouse dépendoient les diocèses de Lavaur, Mirepoix, Montauban, Pamiers, Rieux, St.-Papoul; et de celui d'Alby les diocèses de Mende et de Castres. Le diocèse du Puy relevoit immédiatement de Rome; celui de Viviers étoit suffragant de Vienne. Outre les vingt-trois diocèses dont nous venons de parler, l'archevêché d'Arles avoit dans le Languedoc deux paroisses; l'archevêché de Vienne 39 dans le Vivarais; l'évêché de Valence 34; celui de Couserans 218. Il n'y avoit anciennement qu'un seul archevêché en Languedoc, celui de Narbonne. Le pape Jean XXII érigea celui de Toulouse, et l'évêché d'Alby a été démembré de l'archevêché de Bourges, puis érigé en archevêché. L'archevêché de Narbonne étoit le plus ancien siége de la province; c'étoit une primatie, il avoit la présidence aux États. L'ordre de Malte possédoit des biens considérables dans le Languedoc. Il y avoit deux grands prieurés, celui de St.-Gilles et celui de Toulouse, tous les deux de la langue de Provence. Le grand prieuré de Saint-Gilles avoit sous lui 38 commanderies, dont 24 étoient situées dans le Languedoc: celle de Pesenas étoit affectée à la nomination du grand-maître. Du grand prieuré de Toulouse dépendoient 35 commanderies, dont celle de Puysembrun étoit affectée au grand-maître. Outre les commanderies dont nous venons de parler, on comptoit en Languedoc 49 abbayes d'hommes, douze abbayes de filles, et 637 prieurés, maisons de religieux de 25 ordres différens, et 105 maisons de religieuses de 24 ordres différens. Les ecclésiastiques des communautés d'hommes, sans y comprendre ceux des abbayes et prieurés, pouvoient se monter à 8,800 hommes, et le nombre des filles qui habitoient les maisons religieuses se montoit à environ 2,500.

En Languedoc la justice étoit administrée en dernier ressort par deux compagnies supérieures, le parlement de Toulouse, et la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et en première instance par les juges subalternes qui ressortissoient médiatement ou immédiatement à ces deux compagnies par rapport à leur juridiction.

C'étoit aux assemblées de notables, en usage dans la Narbonnaise, avant même qu'elle fût sous la domination des Romains, qu'on rapportoit l'origine des États de cette province. Les États de Languedoc se tenoient tous les ans à la fin de novembre à Montpellier, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, et ne se séparoient qu'au commencement de janvier de l'année suivante. Cette assemblée étoit composée des trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers-état. L'ordre du clergé étoit composé des trois archevêques et de vingt évêques, dont les rangs dans l'assemblée des États étoient réglés par leur sacre, et ceux qui ne pouvoient y assister avoient le droit d'y envoyer leurs vicaires généraux. L'archevêque et primat de Narbonne, président né de l'assemblée des États, siégeoit sous un dais et y occupoit la première place. A sa droite étoit placé l'archevêque de Toulouse, et l'archevêque d'Alby occupoit la troisième place du même côté. Les évêques d'Agde, Béziers, Lodève, Montpellier, Nîmes, Alais, St.-Pons, Uzès, Carcassonne, Aleth, Lavaur, Mirepoix, Montauban, Rieux, Saint-Papoul, Mende, Castres, le Puy,

Digitized by Google

Viviers et Comminges siégeoient à la suite des archevêques, toujours du même côté, et suivant le rang de leur sacre. L'ordre de la noblesse étoit composé d'un comte, d'un vicomte et de dix-neuf barons qui siégeoient tous suivant leur rang à la gauche du président des Etats, et du côté opposé aux évêques. C'étoit au comté d'Alais qu'étoit annexée la première voix de la noblesse, et le droit de la première place; la seconde appartenoit au vicomte de Polignac : c'est lui qui tenoit le second rang dans l'ordre de la noblesse. Le premier baron qui avoit rang immédiatement après le vicomte étoit celui des douze barons du Vivarais dont c'étoit le tour d'assister aux Etats, parce qu'ils n'y alloient qu'alternativement. Ces douze barons étoient ceux de Tournon, de la Voulte, d'Annonay, de l'Argentière, d'Aups, de Crussol, de Joyeuse, de St.-Remesy, de Brion, de Boulogne, de Privas et de Chalençon. Après le baron du Vivarais siégeoit celui des neuf barons du Gévaudan dont c'étoit le tour d'assister aux Etats, parce qu'ils n'y assistoient aussi qu'alternativement. Les neuf barons du Gévaudan étoient ceux de Mercœur, Canillac, Tournels, Châteauneuf, Deslandons, Apcher, Peyre, Florac et Cénaret. Les autres barons du Languedoc qui avoient entrée aux Etats, mais sans y avoir de rang déterminé, étoient ceux de Florensac, d'Ambres, de Calvisson, de Castries, de Mirepoix, de Villeneuve, d'Arques, de la Gardiolles, de Castelnau-de-Bonnafous, de Barjac, de Brain, de Rouayroux, de Lanta, de Castelnau-de-Stréfond, de Ganges, de Mureviel, de Rieux et de St.-Félix : en sorte que l'ordre de la noblesse se trouvoit égal en nombre à l'ordre du clergé.

Les titulaires ou leurs députés étoient tenus de faire preuve de quatre générations du côté paternel et maternel, la première fois qu'ils se présentoient aux Etats, conformément à la délibération des Etats du 5 mars 1654. Le tiers-état étoit composé des maires, consuls et députés des villes, chefs-lieux des diocèses, et de quelques autres lieux, dont les uns étoient en droit d'y envoyer tous les ans, et les autres par tour, suivant l'ordre et le rang, qui étoit différent en chaque diocèse.

La ci-dev. province de Languedoc, après avoir été possédée par les Romains, qui lui donnèrent le nom de *Gaule Narbonnaise*, fut envahie par les Goths. Clovis les défit et se rendit maître de Toulouse, capitale de leur royaume.

Les Sarrasins s'étant ensuite emparés de ce pays, Charles Martel les vainquit en 725, et Pépin son fils et son successeur acheva de les chasser, et se rendit de nouveau maître du pays, qui se nommoit alors *Gothie* et *Septimanie*. Charlemagne y établit des gouverneurs et juges auxquels il donna le nom de *ducs*, *comtes* ou *marquis*. Ces gouverneurs, devenus insensiblement indépendans, se rendirent maîtres de presque toute la province. Le Languedoc retourna sous le pouvoir des rois par un mariage que Raimond VII, dernier comte de Toulouse, fit de sa fille unique Jeanne avec Alphonse, frère de saint Louis, à condition que s'ils mouroient sans enfans, le comté de Toulouse seroit réuni à la couronne. Le cas étant arrivé en 1271, Philippe-le-Hardi prit possession de cette province; mais elle ne fut véritablement unie à la couronne qu'en 1361, par lettres-patentes du roi Jean.

Voy. pour les productions, l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne les ci-dev. haut et bas Languedoc, les départemens de la Haute-Garonne, du Tarn, de l'Arriège, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche, de la Haute-Loire et des Pyrénées-Orientales.

Languenan, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Plancoët, à 8 kil. (2 l.) de Dinant, 5 myriam. (10 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 804. *Bur. de poste* de Plancoët.

Languengar, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. et comm. de Lesneven, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 25 k. (5 l. ¼) de Brest. *Pop.* comp. celle de Lesneven, 3200. *Bur. de p.* de Lesneven.

Languerode, hameau (*Jemmapes*), arrond. de Mons, canton d'Enghien, comm. de Hoves, à 3 k. (¾ de l.) d'Enghien, 24 kilom. (5 l. ½) de Mons. *Popul.* comprise celle de Hoves..... *Bur. de poste* d'Enghien.

Langues orientales vivantes (*Ecole spéciale des*). Cette école, d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce, est établie à Paris, près de la bibliothèque nationale. On y enseigne les langues *persanne* et *malai*, dans la 1re classe; *arabe* vulgaire et littérale dans la 2e; *turque* et *tartare* de Crimée, dans la 3e; et *grecque* moderne dans la 4e.

Languetot, v. (*Seine-Infér.*), arr. du Havre, cant. de Bolbec, à 15 k. (3 l. ½) de Caudebec, 43 kil. (9 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 628. *Bur. de poste* de Bolbec.

Langueux, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de St.-Brieux, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de St.-Brieux.

Languevoisin, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Nesle, à 20 k. (4 l. ½) de Péronne, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Popul.* 197. *Bur. de poste* de Nesle.

Languidic, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. d'Hennebon, à 8 k. (2 l.) E. de cet endroit, 36 k. (8 l.) N. O. de Vannes, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Baud. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 6012. *Bur. de poste* d'Hennebon.

Languimberg, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Réchicourt, à 11 k. (2 l. ¾) de Dieuze, 5 myr. (11 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Dieuze.

Lancwaden, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, près de la Bilbach, à 4 k. (1 l.) N. N. E. d'Elsen, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Neuss, 4 m. (10 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 243.

Langweiler, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich. *Pop.* 217.

Langweiler, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, sur la Jeckerbach, ruisseau, à 2 kilom. (½ l.) N. O. de Grumbach, 10 kil. (2 l. ½) O. S. O. de Meissenheim, 7 myr. (15 l.) E. de Trèves. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Langweiler, baraque (*Sarre*), cant. de Rhaunen, à 2 k. (½ l.) N. de Wirschweiler, dont elle dépend, 20 k. (4 l. ½) de Rhaunen, 11 kil. (2 l. ¾) d'Idar, 37 kil. (8 l. ¼) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Wirschweiler, 321.

Langwieden, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 6 kilom. (1 l. ½) S. O. de Landstuhl, 14 kil. (3 l. ¼) N. E. d'Hombourg, 8 m. (18 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Langy, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Varennes, à 15 k. (3 l. ½) de Cusset, 36 kil. (8 l.) de Moulins. *Popul.* 450. *Bur. de poste* de St.-Gérand-le-Puy.

Lanhac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bozouls, à 16 k.

Digitized by Google

(3 l. ¾) de Rhodez, 8 k. (2 l.) de Bozouls. *P.*.. *Bur. de p.* de Rhodez.

Lanhellen, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Combourg, à 25 k. (5 l. ¾) de St.-Malo, 40 k. (9 l.) de Rennes. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Combourg.

Lanhère, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. d'Etain, à 5 kilom. (1 l. ¼) d'Etain, 6 myr. (14 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 148. *Bur. de poste* d'Etain.

Lanhouarneau, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Plouegat, à 7 k. (1 l. ¾) de Lesneven, 7 myr. (14 l. ¾) de Quimper. *Pop.* 1125. *Bur. de poste* de Lesneven.

Lanieurry, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Vernon, comm. de Villiers-sous-Bailleul, à 7 kil. (1 l. ¾) de Vernon, 21 k. (4 l. ¾) d'Evreux. *Popul.* comprise celle de Villiers-sous-Bailleul, 330. *Bur. de poste* de Vernon.

Lanildut, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Ploudalmezeau, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Brest, 7 myr. (16 l.) de Quimper. *Popul.* 430. *Bur. de poste* de Brest.

Laning, v. (*Moselle*), arrond. de Sarguemine, canton de Tenquin-Gros, à 25 kilom. (5 l. ¾) de Sarguemine, 43 kil. (9 l. ¾) de Metz. *Populat.* 382. *Bureau de poste* de St.-Avold.

Laniscat, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, cant. de Corlay, à 14 k. (3 l. ¼) E. de Rostrenen, 41 k. (9 l. ¼) S. O. de St.-Brieux, 9 kil. (2 l. ¼) S. S. O. de Corlay. *Pop.* 2335. *B. de p.* de Rostrenen.

Laniscourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, à 5 kil. (1 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Laon.

Lanuzan, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Nogaro, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 6 m. (13 l. ¼) d'Auch. *P.* 169. *B. de p.* de Nogaro.

Lank, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. d'Urdingen, à 4 kil. (1 l.) S. p. O. de cet endroit, 5 kil. (1 l. ¼) E. p. S. de Creveldt, 6 m. (14 l. ¼) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 406. *B. de p.* de Creveldt.

Lanken, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. d'Elsen, commune de Gustorff, à 30 kilom. (6 l. ¾) de Cologne, 2 k. (½ l.) d'Elsen. *Pop.* comp. celle de Gustorff, 512. *Bur. de poste* de Cologne.

Lanleff, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Plouha, à 8 k. (2 l.) de Pontrieu, 28 kilom. (6 l. ½) de St.-Brieux. *Popul.* 184. *Bur. de poste* de Paimpol.

Lanloup *ou* St.-Loup-Lan-Mor, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Plouha, à 10 kil. (2 l. ½) de Paimpol, 14 kilom. (3 l. ½) de Pontrieu, 28 k. (6 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 298. *Bur. de p.* de Paimpol.

Lanluet-St.-James, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Marly-la-Machine, près de la forêt de Marly, à 7 kil. (1 l. ¾) de St.-Germain-en-Laye, 11 k. (2 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Versailles.

Lanmerin, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, cant. de la Roche-de-Rien, comm. de Quemperven, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Lannion, 5 myr. (11 l. ⅓) de St.-Brieux. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Lannion.

Lanmeur, ville (*Finistère*), arr. de Morlaix, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Morlaix, 6 myr. (14 l. ½) N. E. de Brest, 22 kilom. (5 l.) O. S. O. de Lannion. L'air qu'on y respire est très-mauvais. Les habitans, malgré la malpropreté des maisons, y vivent sans maladies et sans médecins. Le commerce de ce canton est celui des bestiaux : on y cultive l'orge, le froment, le blé noir, les avoines : les pâturages en sont bons. La paroisse est sous l'invocation de saint Médard. Près de ce lieu étoit la fameuse Vierge *du Pardon*. Cette petite ville est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 2381. *Bur. de poste* de Morlaix.

Lanmodez, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, canton de Lézardrieux, à 11 k. (2 l. ¾) de Tréguier, 16 kilom. (3 l. ¾) de Pontrieu, 4 m. (10 l. ¼) de St.-Brieux. *Pop.* 462. *Bur. de poste* de Tréguier.

Lannarvily, v. (*Finistère*). *Voy.* Lanarvily.

Lannay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, comm. d'Orsay, à 4 k. (1 l.) de Palaiseau, 11 kil. (2 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comp. celle d'Orsay, 852. *Bur. de poste* de Palaiseau.

Lanne, port (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Peyrehorade, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 18 k. (4 l.) de Dax. *Pop.* 733. *B. de p.* de Dax.

Lanne, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Mexin, à 15 k. (3 l. ½) de Nérac, 4 k. (1 l.) de Mexin. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Nérac.

Lanne, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de St.-Maixent. *Pop.*... *Bureau de poste* de Saint-Maixent.

Lanne, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Aramitz, à 14 k. (3 l. ½) d'Oléron, 38 kilom. (8 l. ½) de Pau. Il y a près de ce village, des couches de schiste jaunâtre, solide, et en feuillets, qu'on peut ranger dans la classe des ardoises. *Pop.* 957. *Bur. de poste* d'Oléron.

Lanne (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arrond., cant. et comm. de Nérac, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *P.* compr. celle de Nérac... *B. de p.* de Nérac.

Lanne (la), (*Hautes-Pyrénées*). *Voyez* Lalane.

Lanne (la), v. (*Hautes-Pyrén.*), arr. de Tarbes, cant. d'Ossun, près du Léchez, à 8 k. (2 l.) de Tarbes. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de Tarbes.

Lanne-Arquier (la), v. (*Gers*). *Voyez* Lalanne-Arqué.

Lanne-Francon, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan. *P.* 93. *Bur. de poste* de Miélan.

Lanne-Maignan, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Cazaubon, à 21 kil. (4 l. ¾) de Nogaro, 7 myr. (15 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Roquefort, dép. des Landes.

Lanne-Racanné (la), v. (*Gers*). *Voyez* Lalanne-Ruane.

Lanneanon, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, canton du Ponton, à 15 k. (3 l. ½) de Morlaix, 6 myr. (14 l. ½) de Quimper. *Popul.* 672. *Bur. de poste* de Morlaix.

Lannebère, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Saramon, comm. de Pouy. *Populat.* comprise celle de Pouy, d'Atas et de Laubein, 151. *Bur. de poste* d'Auch.

Lannebert, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Lanvollon, à 13 kil. (3 l.) de Pontrieu, 24 k. (5 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 645. *Bur. de poste* de Paimpol.

Lannecorbin, v. (*Hautes-Pyr.*), arr. de Tarbes, canton de Galan, près de la Baise-Derrière, à 21 k. (4 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* comprise celle de Montastruc, 294. *Bur. de poste* de Trie.

Lannedern, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. de Pleyben, à 19 k. (4 l. ½) de Château-Lin, 38 k. (8 l. ½) de Quimper. *Popul.* 827. *Bur. de poste* de Château-Lin.

Lannemezan, ville (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, ch.-l. de canton, près de la Baise-Devant, à 21 kil. (4 l. ¾) S. S. O. de Castelnau-de-Magnoac, 28 k. (6 l. ½) E. S. E. de Tarbes, 5 k. (1 l. ½) N. de la Barthe-de-Neste. Il y a une

Digitized by Google

brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 779. *Bur. de poste* de Tarbes.

Lannen, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, cant. d'Osperen, comm. d'Ell, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de Rambruch, 13 kilom. (3 l.) N. d'Arlon, 29 kil. (6 l. ½) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comp. celle d'Ell, 266. *Bur. de poste* d'Arlon.

Lanneplaa, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. et cant. d'Orthez, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 41 k. (9 l. ¼) de Pau. *Pop.* 442. *Bur. de poste* d'Orthez.

Lanneplaa (la), ruisseau (*Basses-Pyrénées*), arr. et canton d'Orthez. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) E. de l'Hôpital-d'Orion, coule au N. E., et se rend dans la Laa, à 4 kil. (1 l.) N. E. de sa source.

Lanneray, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Château-Dun, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 4 myr. (10 l.) de Chartres. *Pop.* 731. *Bur. de p.* de Château-Dun.

Lannes, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton de Neuilly-les-Langres, à 8 k. (2 l.) de Langres, 23 k. (5 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* comp. celle de Tronchey, 500. *Bur. de poste* de Langres.

Lannesoubiran, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 5 m. (12 l. ½) d'Auch. *P.* 147. *B. de p.* de Nogaro.

Lanneuffret, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Ploudiry, à 6 kil. (1 l. ½) de Landernau, 6 m. (12 l. ½) de Quimper. *Popul.* 198. *Bur. de poste* de Landernau.

Lanneven, v. (*Côtes-du-Nord*), arrond. de Lannion, canton de la Roche-de-Rien, comm. de Cavan, à 14 kil. (3 l. ¼) de Lannion, 43 kil. (9 l. ¾) de St.-Brieux. *Popul.* 540. *Bur. de poste* de Lannion.

Lannevez, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Paimpol, à 15 k. (3 l. ½) de Pontrieu, 40 k. (9 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de Paimpol.

Lannilis, bourg (*Finistère*), arrond. de Brest, ch.-l. de canton, à 21 kil. (4 l. ½) N. de Brest, 14 kil. (3 l. ¼) O. de Lesneven, 6 kilom. (1 l. ½) S. E. de la mer. Le canton est bien cultivé; les terres y sont excellentes. Il y a un très-grand nombre de fabriques de poteries. La rivière de Lannilis sépare l'Océan de la Manche. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2812. *Bur. de p.* de Lesneven.

Lannion, ville (*Côtes-du-Nord*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur le Guer, à 18 k. (4 l.) O. S. O. de Tréguier, 6 myr. (13 l.) N. O. de St.-Brieux, 48 myr. (109 l.) O. de Paris. Cette ville, peu éloignée de la mer, bâtie à mi-côte sur la rive droite du Loquet, et commodément située pour le commerce, faisoit partie du duché de Penthièvre. C'étoit le siége d'une des dix justices royales qui ressortissoient au présidial de la sénéchaussée de Rennes. On y fait commerce de vins de Bordeaux. Celui de ces vins et des chanvres y est considérable. Au milieu d'une cour pavée, près d'un quai large et beau, paroît une veine d'eau très-abondante qui forme une fontaine d'eau minérale. Cette fontaine dénote son ancienneté : quatre grosses pierres de taille lui donnent une forme carrée d'environ deux pieds en tout sens, et l'eau a une pareille hauteur. On fait usage de ces eaux en boisson pour différentes maladies. Il y a près de cette ville une mine d'argent, une de fer, et une d'améthyste. On trouve deux autres mines d'argent dans la forêt du buisson de la Rochefoucauld. La ville de Lannion a une sous-préfecture, un tribunal de 1re instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et un syndic des marins. Cette ville est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Morlaix, troisième arrondissement maritime. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2827. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Lannoy, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, sur la Crise, à 13 kil. (3 l.) de Soissons, 37 kilom. (8 l. ¼) de Laon. *Pop.* 167. *Bur. de poste* d'Oulchy-le-Château.

Lannoy, ville (*Nord*), arr. de Lille, ch.-l. de canton, à 10 kilom. (2 l. ½) E. de Lille, 34 k. (7 l. ¾) N. de Douay, 13 k. (3 l.) N. E. de Tournai. Ce lieu ne fournit qu'un trait historique bien remarquable en l'honneur de Charles de Lannoy, chevalier de la toison-d'or, vice-roi de Naples et prince de Sulmont, qui prit François Ier à la bataille de Pavie en 1525. La possession de cette terre a passé de la maison de Lannoy dans celle d'Egmont; puis dans celle de Nassau, et de celle-ci aux princes d'Isenghien. La ville de Lannoy n'appartient à la France que depuis 1667. Il y avoit un couvent de religieuses et un de Croisiers, fondé par un Jean de Lannoy en 1490. Le commerce de Lannoy consiste en draps, en serges et meules de moulin. Cette ville a vu naître en 1529 François *Raphel*, savant littérateur et professeur d'hébreu à Leyde, mort en 1597. On a de lui plusieurs ouvrages sur les langues orientales. *P.* 1500. *B. de p.* de Lille.

Lannoy, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Songeons, commune de Thermes, à 7 k. (1 l. ¼) de Grandvilliers, 24 k. (5 l. ½) de Beauvais. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée dans le 12e siècle par Jean, seigneur de Roncherolles : on voyoit son tombeau dans la croisée de l'église. *P.* compr. celle de Thermes, 511. *B. de p.* de Grandvilliers.

Lannoy, v. (*Somme*), arrond. de Doulens, cant. de Bonneville, commune de Maizicourt, à 19 k. (4 l. ¼) de Doulens, 40 kilom. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Maizicourt, 290. *Bur de poste* d'Auxy, dép. du Pas-de-Calais.

Lano, v. (*Golo*), arrond. de Corté, cant. de Vallerustie, à 11 k. (2 l. ¾) de Corté, 41 k. (9 l. ¼) de Bastia. *Pop.* 151.

Lanoc-le-Grand, roc (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Domaine, à 18 kil. (4 l.) E. de Grenoble, incliné du N. O. au S. E., et à 3 kil. (⅔ de l.) de long : il tient à celui de Freydone.

Lanocle, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Fours, à 27 kil. (6 l.) E. de Decize, 5 m. (12 l.) S. E. de Nevers, 15 kil. (3 l. ½) O. de Luzy. *P.* 712. *B. de p.* de Decize.

Lanogue, v. (*Haute-Marne*). *Voyez* Lanque.

Lanoy-Cuillere, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Formeries, sur la Bresse, à 14 k. (3 l. ⅓) de Grandvilliers, 39 k. (8 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 150. *B. de p.* d'Aumale, dép. de la Seine-Inférieure.

Lanppe (col de), montagne (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de Senez, à 5 kil. (1 l. ⅓) E. de Senez. Elle a, du N. N. O. au S. S. E., 4 kil. (1 l.), et de l'E. à l'O. 2 kil. (½ l.), et du S. au N. 2 kil. (½ l.).

Lanquais, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, canton de la Linde, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bergerac, 41 k. (9 l. ⅓) de Périgueux, 2 kilom. (½ l.) de la rive gauche de la Dordogne. C'étoit le chef-lieu d'un petit pays de même nom renfermant quatre paroisses, qui ne payoient

Digitized by Google

point de taille en vertu d'un privilége particulier. *Pop.* 908. *Bur. de poste* de Bergerac.

Lanque, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton de Nogent-Haute-Marne, à 18 kil. (4 l.) de Chaumont. Il y a une batterie, un fourneau, et deux forges. *Popul.* comprise celle de Seuillon, 279. *Bureau de poste* de Chaumont.

Lanquesain, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Ath, près la Bender, à 7 kil. (1 l. ¾) S. p. O. de Lessines, 4 kil. (1 l.) N. p. E. d'Ath, 25 kil. (5 l. ¾) N. N. O. de Mons. *Pop.* 291. *B. de poste* d'Ath.

Lanquette (la), rivière (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. de la Grasse. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Servies, coule à l'O, et se rend dans le Lauquet, à 10 kilom. (2 l. ½) O. de sa source.

Lanrivain, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Bégard, à 25 k. (5 l. ⅔) de Guinguamp, 39 kil. (8 l. ⅔) de St.-Brieux. *Pop.* 1232. *Bur. de poste* de Guinguamp.

Lanrivoaré, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de St.-Renon, à 14 k. (3 l. ¼) de Brest, 7 myr. (15 l.) de Quimper. *P.* 392. *B. de p.* de Brest.

Lanrodec, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Plouaget, à 16 k. (3 l. ¾) de Guinguamp, 21 k. (4 l. ⅔) de St.-Brieux. *Pop.* 1043. *Bur. de poste* de Châtelaudren.

Lans, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Villard-de-Lans, sur le Furon, à 13 kil. (3 l.) S. O. de Grenoble, 22 kil. (5 l.) E. de St.-Marcellin, 6 kil. (1 l. ½) O. de Claix. *P.* 2086. *B de p.* de Grenoble.

Lans, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. sud de Châlons-sur-Saone, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 5 m. (11 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 220. *B. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Lans (le), montagne (*Basses-Alpes*), arr. et canton de Barcelonette, à 5 kil. (1 l. ½) S. p. E. de cette ville. Elle est couverte de rochers, et a, de l'E. à l'O., 13 kil. (3 l.) de long.

Lans-le-Bourg, bourg (*Mont-Blanc*), arrond. de Saint-Jean-de-Maurienne, chef-lieu de canton, au pied du mont Cénis, sur la rivière d'Arve, à 41 kilom. (9 l. ¼) E. de Saint-Jean-de-Maurienne, 36 kil. (8 l.) E. S. E. de Moutiers, 8 myr. (17 l. ¼) E. p. S. de Chambéry. Il y a dans ce bourg un bureau de sortie par terre, pour l'Est, des ouvrages d'or et d'argent pour l'étranger, et une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 557. *Bur. de p. et Relais de poste aux chev.*

Lans-le-Villard, v. (*Mont-Blanc*), arrond. de Saint-Jean-de-Maurienne, cant. de Lans-le-Bourg, à 43 k. (9 l. ¾) de Saint-Jean-de-Maurienne, 8 myr. (17 l. ⅔) de Chambéry. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Lans-le-Bourg.

Lansac, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr., cant. et comm. de Tarascon, à 4 kil. (1 l.) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Tarascon... *Bur. de poste* de Tarascon.

Lansac, v. (*Gironde*), arr. de Blaye, cant. de Bourg, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 24 kil. (5 l. ½) de Bordeaux. *P.* 740. *B. de p.* de Bourg.

Lansac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Aubarède, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Tarbes. *P.* 151. *Bur. de poste* de Tarbes.

Lansac, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de la Tour, à 29 kil. (6 l. ½) de Perpignan. *P.* 59. *Bur. de poste* de Perpignan.

Lansargues, bourg (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Mauguir, à 16 kil. (3 l. ¾) de Montpellier. *P.* 1030. *B. de p.* de Lunel.

Lanscauter, v. (*Escaut*). *Voy.* Lantscauter.

Lanscheid, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, à 13 kilom. (3 l.) de cet endroit, 29 kil. (6 l. ½) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 247.

Lansival, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, canton de Vieil-Salm, commune de Lierneux, à 33 kil. (7 l. ½) de Marche, 23 k. (5 l. ¼) de Malmédy. *Pop.* comprise celle de Lierneux, 1539. *Bur. de poste* de Marche, dép. de Sambre-et-Meuse.

Lanso, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 13 kil. (3 l.) d'Argelès, 19 kilom. (4 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 48. *B. de poste* de Lourde.

Lansonne (la), riv. (*Arriège*), arr. et cant. de Pamiers. Sa source, à 7 kil. (1 l. ⅔) N. O. de Pamiers, coule au N. E., puis au N., et se rend dans l'Arriège à Saverdun, qu'elle arrose, à 8 k. (2 l.) de sa source.

Lanspeyroux, village (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Mezin, à 19 kil. (4 l. ½) de Nérac, 41 kil. (9 l. ½) d'Agen. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Nérac.

Lanstroff *ou* Launstroff, village (*Moselle*), arr. de Thionville, ch.-l. de canton, à 22 kil. (5 l.) N. O. de Sarre-Libre, 43 kil. (9 l. ¾) N. N. E. de Metz, 27 kil. (6 l.) E. p. N. de Thionville. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Thionville.

Lansuscle, v. (*Lozère*). *Voyez* St.-Martin-de-Lansuscle.

Lanta, bourg (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, ch.-l. de cant., à 23 kil. (5 l. ¼) O. N. O. de Rével, 18 kil. (4 l.) E. S. E. de Toulouse, 13 kil. (3 l.) N. N. E. de Montgiscard. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Caraman.

Lantabat, (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. d'Iholdy, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 21 k. (4 l. ¾) de Mauléon. *Pop.*.... *Bur. de poste* de St.-Palais.

Lantabat, vallée (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon. Elle commence à 15 k. (3 l. ½) S. O. de St.-Palais, et finit avec la rivière qui coule au milieu, et se rend dans la Bidouze, à 3 kil. (⅔ de l.) N. de Saint-Palais.

Lantages, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, près du Lozein, à 13 kil. (3 l.) de Bar, 27 kil. (6 l.) de Troyes. *Pop.* 592. *Bur. de poste* de Chaource.

Lantan, village (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Dun-sur-Auron, à 22 kil. (5 l.) de Sancoins, 28 kil. (6 l. ½) de Bourges. *Pop.* 287. *Bur. de p.* de Dun-sur-Auron.

Lantay, village (*Orne*). *Voyez* Lonlay-l'Abbaye.

Lantenay, v. (*Ain*), arrond. de Nantua, cant. de Blénod, à 11 kil. (2 l. ¾) de Nantua, 30 k. (6 l. ⅔) de Bourg. *P.* 746. *B. de p.* de Cerdon.

Lantenay, v. (*Côte d'Or*), arr. et cant. de Dijon, à 13 k. (3 l.) O. de cette ville, 24 k. (5 l. ½) E. de Vitteaux, 24 kil. (5 l. ½) N. N. O. de Nuits. *P.* 315. *B. de p.* de Dijon.

Lantenne, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 19 k. (4 l. ¼) de Besançon. *Pop.* compr. celle de Vertière, 504. *Bur. de poste* de Saint-Vit.

Lantenne, riv. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Faucogney. Sa source, dans les Vosges, près d'un village nommé la *Lanterne*, à 11 k. (2 l. ¾) E. de Luxeuil, reçoit dans son cours les eaux de la Breuchin, de la Semouse et de la Plané, passe à Faverney, et se jette dans la Saone, à Conflandey, à 14 kil. (3 l. ¼) N. O. de Vésoul.

Lantenot, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Luxeuil, sur

Digitized by Google

la Lantenne, à 10 kil. (2 l. ½) de Luxeuil, 30 k. (6 l. ⅔) de Vésoul. *P.* 300. *Bur. de poste* de Lure.

Lanterne (la), village (*Haute-Saone*), arrond. de Lure, canton de Luxeuil, à 10 k. (2 l. ½) de Luxeuil, 33 kil. (7 l. ½) de Vésoul. *P.* 437. *Bur. de poste* de Lure.

Lanterne-le-Rhodez, village (*Aveyron*). *Voyez* Prade-Sainte-Maime (la).

Lanterschyan, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Dahn, à 9 kil. (2 l. ¼) de Weissembourg, 6 myr. (13 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Lanteuil, v. (*Corrèze*), arr. de Brives, cant. de Beinat, à 9 k. (2 l. ½) de Brives, 18 k. (4 l.) de Tulle. Il y a des mines de houille non exploitées. *P.* 1028. *B. de p.* de Brives.

Lanthenans, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, à 22 k. (5 l.) de Baume, 5 m. (11 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Lanthenay, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. de Romorantin, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville, 38 kilom. (8 l. ½) de Blois. Il y a trois moulins, dont deux à farine, et un à foulon à trois roues. *Pop.* 545. *Bur. de poste* de Romorantin.

Lanthes, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Seurre, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Jean-de-Losne, 39 k. (8 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Seurre.

Lantheuil, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, à 14 k. (3 l. ½) de Caen. *Pop.* 423. *Bur. de poste* de Caen.

Lantic, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Châtelaudren, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Brieux. *Pop.* 914. *Bur. de poste* de St.-Brieux.

Lantignés, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Beaujeu, à 19 k. (4 l. ½) de Villefranche, 4 m. (10 l. ½) de Lyon. *Pop.* 968. *Bur. de poste* de Beaujeu.

Lantigny, v. (*Loire*), arr. et cant. de Roanne, près de la Lourdon, à 8 k. (2 l.) de Roanne, 34 k. (7 l. ⅔) de Feurs. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Roanne.

Lantillac, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de Rohan, à 7 k. (1 l. ¾) de Josselin, 34 k. (7 l. ¾) de Vannes. *Popul.* 907. *Bureau de poste* de Josselin.

Lantille, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château, à 29 k. (6 l. ½) de Bar, 42 k. (9 l. ½) de Troyes. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Brienne.

Lantilly, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Semur, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 5 m. (12 l. ½) de Dijon. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Semur.

Lantilly, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Corbigny, sur l'Anguison, à 3 kil. (⅔ de l.) de Corbigny, 5 m. (11 l. ⅓) de Nevers. Il y a des mines de houille non exploitées. *P.* 304. *B. de p.* de Corbigny.

Lantin, (*Ourthe*). *Voy.* Longtin.

Lantiol dit St.-Amé, v. (*Vosges*). *Voyez* St.-Amé.

Lanton, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. d'Audenge, près Bassin d'Arcachon, à 40 k. (9 l.) de Bordeaux. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de la Tête-de-Buch.

Lantosca, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Nice, cant. d'Utel, à 31 kil. (7 l.) de Nice. Son commerce consiste en huile, blé, légumes, vin, châtaignes et fromages. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* d'Utel.

Lantremange, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Warem, près la Jaar, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. de Warem, 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Kemexhe, 20 k. (4 l. ½) O. N. O. de Liége. *P.* 261. *B. de p.* de Liége.

Lantriac, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de St.-Julien-de-Chapteuil, à 10 k. (2 l. ½) du Puy. *Pop.* 1153. *Bur. de poste* du Puy.

Lantscauter, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. d'Oosterzeele, à 3 k. (¾ de l.) N. d'Oosterzeele, 7 kil. (1 l. ¾) O. p. N. d'Oordeghem, 9 k. (2 l. ¼) S. de Gand. *Pop.* 346. *Bur. de poste* de Gand.

Lanty, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Ville-sur-Aujon, à 28 k. (6 l. ¼) de Chaumont. Il y a une batterie. *Pop.* 538. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Lanty, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Luzy, comm. de Rémilly, 20 kil. (4 l. ½) de Moulins, 6 myr. (12 l. ½) de Nevers. *P.* 347. *B. de p.* de Luzy.

Lanzeweiler, v. (*Sarre*). *Voyez* Landsweiler.

Lanuejols, v. (*Lozère*). *Voyez* Nuejols (la).

Lanuejouls, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Monbazens, à 11 k. (2 l. ¾) de Villefranche, 34 k. (7 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 509. *Bur. de poste* de Villefranche.

Lanusse, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Theze, à 21 k. (4 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Pau.

Lanux, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Riscle, à 19 k. (4 l. ½) de Nogaro, 6 myr. (14 l. ½) d'Auch. *Pop.* 468. *Bur. de poste* d'Aire, départ. des Landes.

Lanval (Petit), v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, comm. de Besmont, à 8 k. (2 l.) de Crespy, 30 k. (6 l. ¾) de Senlis. *Pop.* compr. celle de Besmont et dépendances, 70. *Bur. de poste* de Crespy.

Lanval (Grand), v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, comm. de Besmont, à 8 k. (2 l.) de Crespy, 30 k. (6 l. ¾) de Senlis. *Pop.* compr. celle de Besmont, 70. *B. de p.* de Crespy.

Lanvallay, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. est de Dinant, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville, 5 m. (12 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 1707. *Bur. de poste* de Dinant.

Lanvaudan, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Plouay, à 9 k. (2 l. ½) d'Hennebon, 4 myr. (10 l. ½) de Vannes. *Popul.* 965. *Bur. de poste* d'Hennebon.

Lanvaux, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Grand-Champ, près la forêt du même nom, à 15 k. (3 l. ½) d'Auray. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes, de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1138, sous l'invocation de la vierge, par Alin de Lanvaux. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Auray.

Lanvaux, forêt (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Grand-Champ, à 7 kilom. (1 l. ½) N. O. de cet endroit, près Lanvaux. Elle a du N. au S. 1,945 mèt. (1000 t.), et 1,556 mèt. (800 t.) de l'E. à l'O.

Lanvean, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. et comm. de Crozon, à 13 k. (3 l.) de Brest, 4 k. (1 l.) de Crozon. *Pop.* compr. celle de Crozon, 5200. *B. de p.* de Brest.

Lanvejols, v. (*Gard*). *Voyez* Nuejol (la).

Lanvellec, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, cant. de Plestin, à 13 k. (3 l.) O. de Lannion, 6 m. (13 l.) O. de St.-Brieux. *Pop.* 1310. *Bur. de poste* de Lannion.

Lanvenegen, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. du Faouet, à 5 kil. (1 l. ¼) S. O. du Faouet, 7 myr. (16 l.) N. O. de Vannes, 14 kil. (3 l. ½) N. de Quimperlé. *P.* 1497. *B. de p.* du Faouet.

Lanvennec, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de St.-Renan, comm.

Digitized by Google

de Lauriouaré, à 11 k. (2 l. ¾) de Brest, 3 k. (¾ de l.) de St.-Renan. *Pop.* comprise celle de Lauriouaré, 392. *Bur. de poste* de Brest.

Lanvern, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Plogastel, à 21 k. (4 l. ¾) de Pontcroix, 13 k. (3 l.) de Quimper. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Quimper.

Lanvezeac, v. (*Côtes-du-Nord*), arrond. de Lannion, canton de la Roche-de-Rien, à 22 kil. (5 l.) de Guinguamp, 7 kilom. (1 l. ¾) de Lannion, 5 m. (11 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Lannion.

Lanvigne (la), riv. (*Vienne*), arr. de Châtellerault, cant. de Lencloistre. Sa source, à 25 k. (5 l. ¾) O. de Châtellerault, coule au N. puis à l'E., passe à Lencloistre et se jette dans la Vienne près Châtellerault.

Lanvignec, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Paimpol, près la mer, à 1 kil. (¼ de l.) de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) de Pontrieu, 38 kil. (8 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Paimpol.

Lanvollon, b. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, ch.-l. de cant., à 14 kil. (3 l. ¼) de Guinguamp, 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Pontrieu, 21 k. (4 l. ¾) N. O. de St.-Brieux, 9 k. (2 l. ¼) N. de Châtelaudren, 38 kilom. (8 l. ½) de Lamballe. On y fait le commerce de fil; c'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 898. *Bur. de poste* de Châtelaudren.

Lanvoy, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Daoulas, comm. de de l'Hôpital, à 18 k. (4 l.) de Landernau, 22 kilom. (5 l.) de Brest, 36 kil. (8 l.) de Quimper, 6 kil. (1 l. ½) de Daoulas. *Pop.* comprise celle de l'Hôpital, 380. *Bureau de poste* de Landernau.

Lanzac, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Souillac, près la Dordogne, à 32 k. (7 l. ½) de St.-Céré, 5 myr. (11 l.) de Cahors. *Pop.* 493. *Bur. de poste* de Souillac.

Lanzerad, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, canton de Schoenberg, à 10 kilom. (2 l. ½) de Schoenberg, 8 myr. (17 l. ¼) N. N. O. de Trèves. *Pop.* 43.

Lanzo, ville (*Pô*), arr. de Turin, ch.-l. de cant., sur le penchant d'une colline, près de la gauche de la Stura, à 5 m. (11 l.) N. E. de Suze, 36 k. (81.) N. de Turin. Long. 25. 8. lat. 45. 18. Cette petite ville d'Italie, dans le ci-dev. Piémont, étoit un marquisat. *Pop.* 2107. *Bur. de poste* de Turin.

Laon, ville (*Aisne*), ch.-l. de départ., d'arrond. et de canton, à 5 myr. (11 l.) N. O. de Reims, 30 kil. (6 l. ½) N. E. de Soissons, 40 k. (9 l.) S. de St.-Quentin, 14 m. (31 l.) N. E. de Paris. Long. 21. 17. lat. 49. 33. Cette ville de la ci-devant haute Picardie, étoit la capitale du Laonnois, avec un château très-fort. C'étoit le siége d'un évêché suffragant de Reims, d'un bailliage et présidial, d'une prévôté en première instance pour la ville et banlieue, d'une maîtrise des eaux-et-forêts, d'une élection, d'un grenier à sel, d'une maréchaussée, d'une juridiction pour la pairie, et d'une juridiction pour la police et les traites foraines. C'étoit un gouvernement de place, avec état-major, et ce gouvernement étoit réuni au gouvernement militaire de l'Isle-de-France; les officiers de ville y commandoient en l'absence du lieutenant de roi.

La ville de Laon est située sur une haute montagne, au milieu d'une plaine très-étendue au nord et à l'orient. Cette ville est forte par sa situation, mais il n'y a aucune fortification moderne. Elle est bien bâtie, ses rues sont belles, l'air y est aussi sain qu'il est vif; son séjour est agréable, et sa vue, également variée, se trouve charmante de toutes parts; elle est, après Soissons, une des villes les plus considérables de ce département. Cette ville ne fut dans son origine qu'un château: elle tire son nom de celui que les Gaulois donnoient en général aux forteresses bâties sur des montagnes, *Laudunum*. On croit que Clovis y fit le premier construire des maisons, et qu'alors elle commença à prendre le titre de ville. Sa position est très-avantageuse pour y faire la guerre. Plusieurs rois y ont fait leur résidence, et c'est dans leur palais que les autorités tiennent leurs séances. Louis XI exempta les habitans de la taille, exemption dont ils jouissoient encore à l'époque de la révolution. C'est dans cette ville que Charles, duc de Lorraine, frère de Lothaire, et le dernier prince de la race des Carlovingiens, disputant la couronne à Hugues Capet, fut pris et conduit dans la prison d'Orléans. Laon fut occupé pendant la ligue par le duc de Mayenne, et fut assiégé et pris par Henri IV en 1594; depuis son établissement, cette ville n'a jamais été démembrée de la couronne. Il y a été tenu deux conciles en 1146 et 1231. St.-Remi, évêque de Reims, y érigea un évêché sous sa métropole, vers 497. Les évêques avoient le titre de *ducs de Laon*, *pairs de France* et *comtes d'Anisi*; leur emploi au sacre des rois étoit d'y porter la sainte ampoule.

L'église cathédrale, sous l'invocation de la Vierge, est un très-beau vaisseau; elle a été rebâtie en 1115; on en découvre les tours à une très-grande distance, il y avoit outre trois collégiales, seize églises paroissiales, une commanderie de Malte, de la langue et du grand prieuré de France; trois abbayes d'hommes; savoir, St.-Martin, ordre de Prémontré, dont la mense abbatiale avoit été réunie à l'évêché; St.-Vincent, ordre de St.-Benoît et de la congrégation de St.-Maur, et celle de St.-Jean, ordre de Cîteaux; deux abbayes de filles hors de la ville, celle du Jauvoir de Bernardines réformées, et celle des Bernardines non réformées, de Montreuil-les-Dames, où l'on conservoit une image miraculeuse, qui y attiroit un grand concours de peuple. Il y avoit encore quatre maisons de refuge; celle de Chantrud, de l'abbaye de St.-Martin-de-Tournai; celle des Chartreux du val de St.-Pierre; celle des Bernardins de Vaucluir, et celle des religieux de Foigny; des couvens de Cordeliers, Capucins et Minimes, et des Filles de la Congrégation: un séminaire dirigé par des prêtres du séminaire de St.-Nicolas du Chardonnet de Paris; un collége, gouverné par des ecclésiastiques séculiers; une maison de Frères et une de Sœurs dites des *Ecoles Chrétiennes*. Il y a un hôtel-dieu et un hôpital; en 1761, une société royale d'agriculture s'y étoit établie. Il y a plusieurs manufactures de bonneterie et chapellerie, une fabrique de coton à l'hospice des indigens, plusieurs ateliers où se font des toiles de toutes espèces, et des cuirs tannés. Près de Laon, on ramasse du sable et des cailloux cristallisés, qu'on joint avec la soude d'Alicante pour en fabriquer les glaces de miroir de St.-Gobin.

Les productions consistent en froment, seigle, lin, chanvre, vins, et une grande quantité d'artichauts qu'on transporte à Paris et dans les Pays-Bas. Il y a aussi des forêts et quelques bois. Le territoire fournit trois qualités de vins, dont la majeure partie se transporte dans la ci-devant Picardie,

Digitized by Google

Picardie, en Flandre et dans le ci-devant Hainaut; les autres descendent à Paris, où il s'en fait une grande consommation. On trouve, aux environs, des terres vitrioliques. C'est la patrie de Charles Ier, duc de Lorraine, fils puîné de Louis d'Outremer, qui mourut en prison en 953, après avoir fait hommage de ses états à l'empereur Othon II, son cousin.

Cette ville est le siége de la préfecture, des tribunaux criminel et de première instance. Il y a une direction des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un receveur général, un inspecteur des forêts, un bureau d'enregistrement, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. C'est la résidence d'un capitaine et de deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval et l'autre à pied. *Popul.* 7500. *Bureau de poste. Relais de poste aux chev.*

Laonnois (le). C'étoit un petit pays de la ci-dev. haute Picardie, dépend. du gouvernement général de l'Isle-de-France, au levant d'été de Paris. Il étoit borné au septentrion par la Thiérache, au levant par la Champagne, au midi par le Soissonnois, et au couchant par le Noyonnois. Ce pays n'avoit que 40 k. (9 l.) dans sa plus grande longueur, et 36 k. (8 l.) dans sa plus grande largeur. Son sol est fertile en blé, qui fait la principale branche du commerce de ses habitans. L'Aisne est sa principale rivière, outre laquelle on y comptoit encore la Dolette, la Fère et deux ou trois ruisseaux. Sa capitale étoit Laon. Le Laonnois fait aujourd'hui partie du département de l'Aisne, où l'on trouvera tout ce qui a rapport aux productions, à l'industrie, au commerce, etc.

Laons, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, canton de Brézolles, à 14 kil. (3 l. ¼) de Dreux, 37 kil. (8 l. ⅓) de Chartres. Il y a une fabrique de couvertures. *Pop.* 892. *Bur. de poste* de Nonancourt.

Laoverd, v. (*Basses-Alpes*), arrond. de Barcelonette, canton du Lauzet, comm. de Meollons, à 11 k. (2 l. ¾) de Barcelonette, 10 kil. (2 l. ½) du Lauzet. *Pop.* comprise celle de Meollons, 1093. *Bur. de p.* de Barcelonette.

Lapailluz, (*Charente*). *Voyez* Couronne (la).

Lapan, village (*Cher*), arr. de Bourges, canton de Levet, près du Cher, à 19 k. (4 l. ⅓) de Bourges. *P.* 280. *B. de p.* de Châteauneuf.

Lapenède, (*Haute-Loire*). *Voy.* Saint-Remy.

Lapentis, v. (*Manche*), arrond. de Mortain, canton de St.-Hilaire, à 7 kil. (1 l. ¾) de cet endroit. *P.* 1150. *B. de p.* de St.-Hilaire.

Lapeyre, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Trie, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Trie.

Lapin, fort (*Nord*), arrond. et canton de Bergues, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville.

Lapisseure, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Vauvillers, près la Semouse, à 11 kil. (2 l. ¾) de Luxeuil, 27 k. (6 l.) de Vésoul. *P.* 73. *B. de p.* de Luxeuil.

Lapiste, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de St.-Palais, sur la Bidouze, à 2 kilom. (½ l.) de St.-Palais, 5 m. (11 l. ¾) de Pau. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Saint-Palais.

Laplond, v. (*Charente*), arr. de Confolens, canton de St.-Claude, comm. de Loubert. *Pop.* comprise celle de Loubert, 595. *Bur. de poste* de Saint-Claude.

Lapperdesserhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. d'Hombourg, comm. d'Erbach, à 2 kil. (½ l.) d'Hombourg, 20 kil. (4 l. ¼) de St.-Wendel, 9 m. (20 l.) de Mayence. *P.* compr. celle d'Erbach et dépend. 419. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Lappion, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Sissonne, à 25 k. (5 l. ¾) de Laon. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Laon.

Laps, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, canton de Vic-sur-Allier, à 7 kil. (1 l. ⅗) de Billom, 19 k. (4 l. ¼) de Clermont. *P.* 633. *Bur. de poste* de Billom.

Lapscheure, v. (*Lys*), arr. et canton de Bruges, à 6 kil. (1 l. ½) S. E. de Westcapel, 5 kil. (1 l. ¼) S. O. de l'Écluse, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Bruges. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de Bruges.

Lapte, v. (*Haute-Loire*), arr. et canton d'Yssingeaux, à la source du ruisseau l'Aubéon, à 11 k. (2 l. ¾) de Monistrol, 31 kil. (7 l.) du Puy. *P.* 2155. *Bur. de p.* d'Yssingeaux.

Laquennexy, village (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Pange, près la forêt de Cunexy, à 9 k. (2 l. ¼) de Metz. *P.* 208. *B. de p.* de Metz.

Laquettes, lac (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 7 m. (15 l. ⅔) S. E. d'Argelès. Il a, du N. au S., 778 mèt. (400 t.) et de l'E. à l'O. 389 m. (200 t.)

Laquy, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, canton de Villeneuve-de-Marsan, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Villeneuve-de-Marsan, 21 kil. (4 l. ⅔) de Mont-de-Marsan. *P.* 534. *B. de p.* de Mont-de-Marsan.

Lara, v. (*Arriège*), arrond. de St.-Girons, canton de St.-Lizier, comm. de Gajan, à 6 kil. (1 l. ½) de St.-Girons, 3 kil. (¾ de l.) de Saint-Lizier. *Pop.* comprise celle de Gajan, 429. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Larachée, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton nord de Dourdan, commune de St.-Chéron, à 7 kil. (1 l. ¾) de Dourdan, 11 k. (2 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de St.-Chéron, 1050. *Bur. de poste* de Dourdan.

Laragne, bourg (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, ch.-l. de canton, à 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Serres, 34 kil. (7 l. ¾) S. S. O. de Gap, 13 kil. (3 l.) N. O. de Sisteron. Il y a une fabrique de draps communs. *Pop.* comprise celle d'Arzelliers, 648. *B. de p.* de Serres.

Larajasse, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, canton de St.-Symphorien, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit. *Pop.* 1840. *Bur. de poste* de Chazelles, départ. de la Loire.

Laran, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Bagnères, canton de Castelnau-de-Magnoac, à 19 k. (4 l. ⅓) de la Barthe, 33 kil. (7 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnoac.

Larance, riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton d'Arzac. Sa source, à 6 kil. (1 l. ½) S. S. O. d'Arzac, coule au N., puis au N. N. O., et se rend dans l'Huy-de-France, à 14 k. (3 l. ⅓) de sa source.

Larandasaquia, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de Tardets, à 19 kil. (4 l. ⅓) S. de Mauléon. Elle a du S. O. au N. E. 2 k. (½ l.) de long.

Larangue, montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, canton de Castillon, à 7 kil. (1 l. ⅔) O. p. S. de Castillon. Elle a, de l'E. à l'O., 2 k. (½ l.) de long.

Larbey, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, à 13 k.

(3 l.) de Saint-Sever, 28 kilom. (6 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 420. *Bur. de p.* de Saint-Sever.

Larbont, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de la Bastide de Seron, à 24 kilom. (5 l. ½) de Tarascon. Dans cette commune, au lieu dit les *Attids*, on voit d'anciens travaux d'une mine de cuivre, que les habitans disent avoir été exploitée par les Romains. Ces travaux étoient très-vastes, il y a des excavations très-étendues. On y travailloit encore vers l'année 1760; maintenant les ouvertures sont comblées. On a trouvé dans les déblais du vert et du bleu de montagne. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Foix.

Larboust, vallée (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon. Elle commence où finit la vallée de Lasto, et va jusqu'à celle d'Oueil: elle a 4 kil. (1 l.) de long, et est arrosée par le Go.

Larbresle, ville (*Rhône*). *Voy.* Arbresle (l').

Larbret, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, comm. de Saultry. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* compr. celle de Saultry, 729. *Rel. de poste aux chev.*

Larbuisson, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. d'Aubel, comm. de Julemont, à 5 kilom. (1 l. ¼) d'Herve, 32 kil. (7 l. ¼) de Malmédy. *P.* compr. celle de Julemont, 307. *Bur. de poste* d'Herve.

Larcan, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de St.-Gaudens, près la Louge, à 7 kil. (1 l. ¾) de Saint-Gaudens, 8 m. (17 l.) de Toulouse. *P.* 337. *B. de p.* de St.-Gaudens.

Larcat, v. (*Arriège*), arr. de Foix, canton de Cabanes. Il y a des minières dans la montagne de Larcat. Elles fournissent en partie à la consommation de la forge de Gudannes. Le bas de cette montagne renferme des masses considérables de mines de fer: les montagnes du bois de Larcat renferment des pyrites martiales. On trouve aussi une mine de fer au *combe d'Eusignan*. Quoiqu'elle soit riche, on n'en fait point usage, parce qu'elle ne pourroit servir qu'aux forges de la vallée d'Andore, dont les habitans exploitent les mêmes mines du côté de la montagne qui leur appartient. *Pop.* 354. *Bur. de poste* de Tarascon.

Larçay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. sud de Tours, sur le Cher, à 6 kil. (1 l. ½) de Tours. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Tours.

Larcebeau, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. d'Iholdy, sur la Bidouze, à 10 kil. (2 l. ½) S. S. O. de St.-Palais, 6 m. (13 l. ½) O. de Pau, 13 k. (3 l.) N. E. de St.-Jean-Pied-de-Port. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Saint-Palais.

Larchamps, v. (*Orne*), arrond. de Domfront, cant de Tinchebray, à 10 k. (2 l. ½) de Domfront, 6 m. (14 l. ½) d'Alençon, 20 k. (4 l. ½) de Condé-sur-Noireau. Il y a une mine de fer exploitée près la forêt de St.-Clair-de-Haloure. *Pop.* 950. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, départ. du Calvados.

Larchampt, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. d'Ernée, à 8 k. (2 l.) d'Ernée, 38 kil. (8 l. ½) de Laval. *P.* 2281. *Bur. de poste* d'Ernée.

Larchant, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de la Chapelle-Égalité, à 7 k. (1 l. ¾) de Nemours, 28 k. (6 l. ⅓) de Melun. Son territoire est très-fertile en blé et en légumes. On voit encore à l'Archant une enceinte de fortes murailles et de fossés avec des tourelles et des remparts. Ce village essuya en 1778 un incendie qui consuma une partie des habitations. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Nemours.

Larche, ville (*Corrèze*), arr. de Brives, ch.-l. de canton, sur la Corrèze, à 9 kil. (2 l. ¼) O. de Brives, 15 kil. (3 l. ½) N. O. de Turenne, 32 k. (7 l. ¼) S. O. de Tulle. *P.* 541. *Bur. de poste* de Brives.

Larçon, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Grancey-en-Montagne, comm. de Salives, à 9 k. (2 l. ¼) d'Aignay, 13 kil. (3 l.) de Grancey. *P.* compr. celle de Salives, 570. *Bur. de poste* d'Aignay.

Lard, montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 15 k. (3 l. ½) S. O. de Castillon.

Larderet, v. (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Champagnole, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Arbois, 9 kil. (2 l. ¼) de Campagnole, 34 kil. (7 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *P.* 172. *Bur. de poste* de Champagnole.

Lardeyrol, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Sauveterre, comm. de Boussac, à 20 k. (4 l. ½) de Rhodez, 8 kil. (2 l.) de Sauveterre. *Pop.* compr. celle de Boussac, 320. *Bur. de poste* de Rhodez.

Lardeyrol, v. (*Haute-Loire*). *Voyez* St.-Étienne-de-Lardeyrol.

Lardier, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton de Taillard, à 15 kil. (3 l. ½) de Gap. *P.* compr. celle de Valança, 525. *Bur. de p.* de Gap.

Lardière, bois (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Montrésor, à 27 k. (6 l.) de Loches, 11 k. (2 l. ¾) de Montrésor.

Lardières, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, à la source du ruisseau de Méru, à 18 k. (4 l.) de Chaumont, 20 k. (4 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Méru.

Lardiers, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Saint-Étienne-les-Orgues, à 11 k. (2 l. ¾) de Saint-Étienne, 42 k. (9 l. ½) de Digne. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Lardy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, canton de la Ferté-Alais, sur la Juisne, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Étampes, 33 kil. (7 l. ½) de Versailles. Il y a une manufacture de papiers de toutes espèces et de qualité supérieure. *P.* 670. *B. de p.* d'Etréchy.

Larzau, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. d'Availles, comm. de St.-Martin-Las, à 20 kil. (4 l. ½) de Civray, 11 kil. (2 l. ¾) d'Availles. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 716. *B. de poste* de Civray.

Larée, v. (*Gers*), arrond. de Condom, canton de Cazaubon, à 16 k. (3 l. ¾) de Nogaro, 6 myr. (13 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 439. *Bur. de poste* de Nogaro.

Larelle (la), rivière (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Limougne. Sa source, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Limougne, coule au S. O., se réunit à la Caude, à l'O. de Caussade, prend le nom de Leyre, et se rend dans l'Aveyron, à 4 kilom. (1 l.) O. de Réalville.

Larency, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, canton de Cluny, comm. de Blanot, à 4 kil. (1 l.) de Cluny, 19 kil. (4 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* compr. celle de Blanot, 542. *Bur. de poste* de Cluny.

Larène (la), rivière (*Arriège*), arr. de Pamiers, canton du Fossat. Sa source, au N. de Carla, coule au N. et va se rendre dans la Lèze, à 6 kil. (1 l. ½) de sa source.

Larens-Scheyer, ham. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Bettembourg, comm. de Rekingen, à 9 k. (2 l. ¼) de Luxembourg, 6 k. (1 l. ½) de Bettembourg. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Luxembourg.

Largeasse, v. (*Deux-Sèvres*),

arr. de Parthenay, cant. de Moncoutant, sur la Louine, à 16 k. (3 l. ⅔) de Bressuire, 41 kil. (9 l. ⅓) de Niort. On y fabrique des toiles de lin, tirtaines croisées, chaînes de fil et trame de laine, en demi-aunes, molletons croisés, droguets unis et rayés. *P.* 800. *B. de p.* de Bressuire.

Largenté, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, canton de Vic-sur-Losse, comm. de Pléhot, à 3 k. (¾ de l.) de Vic-sur-Losse, 23 k. (5 l. ¼) d'Auch. *Pop.* compr. celle de Pléhot, 135. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Largentière, village (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Moret, comm. de Champagne, à 5 kil. (1 l. ¼) de Moret, 10 kil. (2 l. ½) de Fontainebleau. *Pop.* comprise celle de Champagne, 440. *Bur. de poste* de Moret.

Largentine, ruisseau (*Ardèche*), arrond. de Tournon, cant. de Saint-Peray. Sa source, à 4 kil. (1 l.) N. p. O. de St.-Peray, coule à l'E., et se rend dans le Rhône, à 3 k. (⅔ de l.) E. de sa source.

Larget (le), rivière (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de la Bastide de Seron. Sa source, à 9 kil. (2 l. ½) S. de la Bastide, coule à l'E. N. E., puis à l'E., et remonte au N. E. pour se rendre dans l'Arriège à Foix, à 16 k. (3 l. ⅔) E. p. N. de sa source.

Largillay, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Orgelet, 15 kil. (3 l. ½) de Lons-le-Saunier. *P.* 266. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Largitzen, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Hirsingen, à 7 k. (1 l. ¾) d'Altkirch, 6 myr. (13 l. ¼) de Colmar. Il y a des tourbières. *P.* 350. *B. de p.* d'Altkirch.

Largnière, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, comm. de Tacoigné, à 8 kil. (2 l.) d'Houdan, 11 kil. (2 l. ¾) de Montfort-l'Amaury. *Pop.* compr. celle de Tacoigné, 182. *Bur. de poste* d'Houdan.

Largny, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Villers-Coterets, à 24 k. (5 l. ½) de Soissons, 5 m. (12 l.) de Laon. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Villers-Coterets.

Largue (le), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Banon. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. de Banon, coule au S. jusqu'à 4 k. (1 l.) de Reillanne, va à l'E., puis au S. E. se rendre dans l'Auzon, à 11 k. (2 l. ¼) S. E. de Forcalquier, à 31 k. (7 l.) S. E. de sa source,

Largue (la), rivière (*Haut-Rhin*), arrond. d'Altkirch, canton de Ferretto. Elle prend sa source à 18 kil. (4 l.) S. d'Altkich, 7 myr. (15 l. ½) S. de Colmar; passe près Dannemarie, et va se jeter dans l'Ill à Illfurth.

Larhune, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Espelette, au sommet des Pyrénées, à 16 k. (3 l. ⅓) S. O. d'Ustaritz. Elle a la forme d'un triangle, et a, de l'E. à l'O., 3 k. (⅔ de l.) et, du N. au S., 3 k. (¾ de l.)

Larians, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montboson, sur l'Oignon, à 24 k. (5 l. ¼) de Vésoul. Il y a un fourneau. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Rioz.

Laricamarie, v. (*Loire*) arr. cant. et comm. de St.-Etienne, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* .... *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Larie, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton de Veynes, comm. de Saix, à 8 k. (2 l.) de Serres, 7 k. (1 l. ¾) de Veynes, 25 k. (5 l. ¾) de Gap. *Pop.* comprise celle de Saix, 348. *Bur. de poste* de Serres.

Larimont, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, commune d'Herserange, à 4 k. (1 l.) de Longwy, 31 k. (7 l.) de Briey. *Pop.* compr. celle d'Herserange, 132. *Bur. de poste* de Longwy.

Laris (le), v. (*Drôme*), arr. de Valence, canton du Grand-Serre, com. de St.-Christophe, à 8 k. (2 l.), du Grand-Serre, 33 k. (7 l. ½) de Valence. *P.* compr. celle de Saint-Christophe, 132 *B. de p.* de Romans.

Larjo, rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Boulogne, coule au N. N. E. et se rend dans la Gesse, à 13 k. (3 l.) N. N. E. de sa source.

Larlacomendia, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne-de-Baigorry, à 27 kil. (6 l.) S. O. de St.-Palais. Elle a, du N. au S., 4 k. (1 l.) de long.

Larlenque, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Salés, com. de Marquin, près la Gardijol, à 20 k. (4 l. ½) de Castelnaudary, 5 m. (11 l. ¾) de Carcassonne. *P.* comp. celle de Marquin, 304. *B. de poste* de Castelnaudary.

Larmandie, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, canton de Castelnau-de-Montmirail, comm. d'Alos, à 8 kil. (2 l.) de Cordes, 8 k. (2 l.) de Castelnau, 15 kil. (3 l. ½) de Gaillac. *Popul.* comprise celle d'Alos, 211. *Bur. de poste* de Cordes.

Larmes, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Graulhet, comm. de Saint-Gauzens, à 9 k. (2 l. ¼) de Lavaur, 7 k. (1 l. ¾) de Graulhet. *P.* comprise celle de St.-Gauzens, 1020. *Bur. de poste* de Lavaur.

Larmet (le), ruisseau (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, canton de Montguyon. Elle coule au S. p. O., et se rend dans la Dronne, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Larmitane, marais (*Gard*), arr. de Nîmes, canton d'Aigues-Mortes, à 28 k. (6 l. ¼) S. de Nîmes. Il est à l'O. du marais de la Souteyrane, et a au N. celui d'Escamandre; ils ont ensemble, de l'O. à l'E., 16 k. (3 l. ¾) de long, sur 11 kilom. (2 l. ¾) du S. au N.

Larmont, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Leguevin, comm. de Pradère, à 9 k. (2 l. ¼) de l'Isle-Jourdain, 8 k. (2 l.) de Leguevin, 23 k. (5 l. ½) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Pradère, 163. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain, dép. du Gers.

Larn, v. (*Tarn*), à 15 k. (3 l. ½) de Mazamet. *P.*... *B. dep.* de Mazamet.

Larn (le), rivière (*Hérault*), arr. de St.-Pons. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de St.-Pons, coule à l'O., puis à l'O. S. O., et se rend dans la Thoré, à 1 k. (⅓ de l.) N. de Mazamet, à 29 k. (6 l. ½) O. p. S. de sa source.

Larn (le), rivière (*Hérault*), arr. de St-Pons, cant. de la Salvetat-d'Angles. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de la Salvetat, coule à l'O. et se rend dans la Thoré, à 40 k. (9 l.) O. de sa source.

Larnage, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Tain, à 20 kil. (4 l. ½) de Valence. Il y a dans son territoire des terres propres à faire des creusets, et auxquelles le préjugé attribue la propriété exclusive de rendre brillant l'argent affiné pour galons, aux affinages de Lyon. Cette même terre sert à faire des pipes. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de Tain.

Larnagol, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Cajare, sur le Lot, à 25 k. (5 l. ¾) de Figeac, 27 kil. (6 l.) de Cahors. *Pop.* 781. *Bur. de poste* de Figeac.

Larnas, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Bourg-St.-Andéol, à 32 k. (7 l. ¼) de Privas. *P.* 205. *Bur. de poste* de Bourg-St.-Andéol.

Larnat, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Cabanes, à 6 kilom.

Digitized by Google

(1 l. ⅞) de Tarascon. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Tarascon.

Larnaud, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Bletterans, à 8 k. (2 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 814. *Bureau de poste* de Lons-le-Saunier.

Larnod, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Boussière, à 5 kil. (1 l. ⅓) de Besançon. *Popul.* 174. *Bur. de poste* de Besançon.

Larns (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Moneins. Sa source, à 6 k. (1 l. ⅞) O. de Moneins, coule au N. et se rend dans le Lâa, à 3 k. (¾ de l. N. de sa source.

Laroing, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. ouest de Pau, près du gave de Pau, à 5 k. (1 l. ⅓) de Pau. *P.* comprise celle de Mauhauba. 516. *Bur. de poste* de Pau.

Laroque-Mabis, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de la Françoise, commune de St.-Marc-Dissertens. *Pop.* comprise celle de St.-Marc, 80. *Bur. de poste* de Montauban.

Larpt, v. (*Hautes-Pyrénées*). *Voyez* Sarpt.

Larrau, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, sur l'Ahoits-Haudia, à 23 k. (5 l. ⅓) de Mauléon, 6 m. (13 l.) de Pau. A environ 2,917 mèt. (1500 t.) O. N. O. de ce village, il y a une mine de cuivre en filon, située au-dessus de la bonde de Carréguide, à la montagne d'Atabarein, rive gauche et orientale du ruisseau d'Atsereca. Ce filon montre au jour de l'ocre mêlée de mine de cuivre jaune, de vert de montagne et de spath calcaire: il a été exploité en 1758 et 1759. Un pareil filon se trouve à la montagne de Pista, frontière d'Espagne. Il y a une forge dans le territoire de Larrau. Les Basques la nomment *Udolpeïa*. Elle est située près de la source du gave de Mauléon, à une heure de chemin de Larrau. On y consomme une terre schisteuse, bleuâtre et rougeâtre, qu'on tire des territoires de Haux, de Larrau et d'Etschsbar. Le travail biscayen étoit en usage à cette forge, dont le feu étoit animé par d'assez mauvais soufflets de cuir. On a depuis construit une trompe à trois arbres. Les mines de fer qu'on exploite sur ce terrain pour cette forge, sont: 1°. celle située à la montagne de *Burkegni-Cagnecoux*, aux bois de *Burkegni*, à une heure de chemin au S. de la forge, en montant. Cette mine est en masse, en bancs très-épais, et en roche bleuâtre; sa cassure est schisteuse. 2°. Celle du quartier de *Bagobude*, montagne de *Bosmandiète*: la mine est renfermée dans des rochers calcaires. 3°. Celle qui est à la même montagne sur la même pente. Cette mine schisteuse, bleue, forme une sorte de nappe sous le gazon, et n'entre point dans la montagne. 4°. Enfin, celle située au lieu nommé *Cruçaldia*, même montagne de *Bosmandiète*: elle est en filon encaissé par des rochers calcaires gris bleuâtres. On trouve, en montant à Larrau, des montagnes de galets, qui s'élèvent sur la rive gauche du torrent qui coule sous ce village. La rive droite de ce torrent présente des bancs presque horisontaux de marbre gris, appelés la *Muraille des Géans*. A une petite distance de Larrau, on trouve des masses d'ophite; au moulin de ce lieu, des pierres calcaires dont on ne distingue pas les bancs. A la jonction des ruisseaux qu'on trouve avant la forge de Larrau, il y a aussi des masses d'ophite. Plus loin les montagnes présentent des pierres calcaires. A la forge de Larrau, on voit des bancs de schiste gris, qui se divise difficilement par feuillets. A une petite distance sud de la forge, on trouve des masses de marbre gris. Malgré l'éloignement de ce lieu à la montagne d'*Orhi*, la plus élevée du pays, l'œil distingue très-bien les bancs de pierre calcaire dont le sommet est composé. *Pop.* 1013. *Bur. de poste* de Mauléon.

Larrazet, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Beaumont-de-Lomagne, sur la Gimonne, à 25 kil. (5 l. ⅔) de Grenade, 4 m. (10 l. ½) de Toulouse. On y exploite des pierres à chaux. *Pop.* 726. *Bur. de poste* de Beaumont-de-Lomagne.

Larré, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Questembert, à 13 k. (3 l.) de Rochefort, 19 kil. (4 l. ¼) de Vannes. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Vannes.

Larrebieu, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 40 k. (9 l.) de Pau. *P.* 120. *B. de p.* de Mauléon.

Larredon (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton de Bagnères. Sa source, à 5 k. (1 l. ½) N. E. de Bagnères, coule au N. E., et se rend dans le Larros, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de sa source, au N. de Tournai.

Larrée, v. (*Gers*). *Voy.* Larrée.

Larreny, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de cette ville, 39 k. (8 l. ⅔) de Pau. Il y a une forge. Les environs abondent en bois de hêtre. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Mauléon.

Larressore, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Ustaritz, sur la Nive, à 2 kil. (½ l.) d'Ustaritz, 9 m. (19 l. ¾) de Pau. *Pop.* 711. *Bur. de p.* de Bayonne.

Larrest, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Ploudalmezeau, à 22 k. (5 l.) de Brest, 7 m. (16 l. ½) de Quimper. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Brest.

Larret, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Champlitte, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 39 k. (8 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Champlitte.

Larret-Derrière (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. de Bagnères, coule au N. p. E., tourne à l'E., et se rend dans le Larros, à 18 k. (4 l.) N. N. E. de sa source.

Larret-Devant (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Bagnères, coule au N. E., et se rend dans le Larros, à 13 kil. (3 l.) N. E. de sa source, au N. de Tournai.

Larreule, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Orthez, cant. d'Arzac. *Pop.* 930. *Bur. de poste* d'Orthez.

Larreule, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Maubourguet. *P.* comprise celle de Parabère, 608. *Bur. de poste* de Tarbes.

Larrey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, à 9 k. (2 l. ¼) de Chatillon, 8 m. (17 l. ½) de Dijon. Il y a un haut fourneau. On y fait le commerce de bois. *P.* 490. *B. de p.* de Laignes.

Larrey, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Mêle-sur-Sarthe, à 8 k. (2 l.) d'Alençon. *Pop.* 340. *Bur. de poste* d'Alençon.

Larreyre, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Pellegrue, commune de Genas. *P.* comp. celle de Genas, 250. *B. de p.* de la Réole.

Larribarre, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, près la Bidouze, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Palais, 5 m. (12 l.) de Pau. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Larribous, rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Pau. Sa Source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. S. O. de Pau, coule au N. p. O. et se rend dans le gave de Pau, à 6 k. (1 l. ⅞

Digitized by Google

O. de Pau, 8 k. (2 l.) N. p. O. de sa source.

Larrie (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Arudy. Sa source, à 18 k. (4 l.) S. O. de Bielle, coule à l'O., et se rend dans la gave d'Aspe, à 4 kil. (1 l.) O. de sa source.

Larringes, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, à 3 kilom. (¾ de l.) S. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Thonon, 41 k. (9 l. ¼) E. de Genève. *Pop.* 654. *B. de p.* d'Evian.

Larromieu (la), bourg (*Gers*), arr. et cant. de Condom, à 9 kilom. (2 l. ¼) E. N. E. de cette ville, 39 k. (8 l. ⅔) N. d'Auch, 8 k. (2 l.) O. de Castera. *Pop.* 1214. *Bur. de p.* de Condom.

Larroque, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne, sur la Save, à 13 kil. (3 l.) de St.-Gaudens, 8 myr. (18 l. ⅞) de Toulouse. *P.* 869. *Bur. de poste* de Boulogne.

Larroque, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton de Castelnau-de-Magnoac, à 28 k. (6 l. ¼) de la Barthe, 34 kilom. (7 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnoac.

Larroque, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Valence, à 20 k. (4 l. ¼) de Gaillac. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Gaillac.

Larroque-en-Gallin, village (*Gers*), arr. et cant. de Lectour, à 8 kil. (2 l.) de cette ville, 39 kil. (8 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Lectour.

Larros (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton de Bagnères. Sa source, à 8 kil. (2 l.) O. de la Barthe, au pied de la montagne d'Esparros, coule au N., passe à Tournai, à St.-Sever-de-Rustan, à Plaisance, et se rend dans l'Adour, à 7 kil. (1 l. ¾) N. O. de Plaisance.

Larrouqueau, v. (*Gers*), arr. et canton de Lombez, sur la Marcasne, à 24 k. (5 l. ¼) de l'Isle-Jourdain, 23 k. (5 l. ⅓) d'Auch. *P.* 175. *Bur. de poste* de Lombez.

Larrouzet, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Muret, cant. de Rieux, comm. de Lavelanet, à 5 k. (1 l. ¼) de Rieux, 5 m. (11 l.) de Toulouse. *Pop.* comp. celle de Lavelanet, 418. *Bur. de poste* de Martres.

Larroz, riv. (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Pau, cant. de Montaner. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) S. E. de Lembège, coule au N., passe à Tournai et à St.-Sever, avoisine Beaumarchez, où elle reçoit à droite la Bouis, arrose Plaisance, et se jette dans l'Adour, à 13 k. (3 l.) au-dessous de cette ville, après 9 m. (20 l.) de cours.

Lartigau, riv. (*Hautes-Pyr.*), arr. et cant. d'Argelès. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de St.-Savin, coule à l'E., et se rend dans le gave de Cautères, à 4 k. (1 l.) E. de sa source.

Lartigolles, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan, commune de Meymes, à 16 k. (3 l. ¾) de Nogaro, 4 kil. (1 l.) d'Aignan, 32 k. (7 l. ¼) de Mirande. *Popul.* comprise celle de Meymes, 534. *Bur. de poste* de Nogaro.

Lartigue, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton d'Aignan, comm. de St.-Go, à 11 kil. (2 l. ¾) de Nogaro, 2 kil. (½ l.) d'Aignan, 33 k. (7 l. ½) de Mirande. *Popul.* comprise celle de St.-Go, 69. *Bur. de poste* de Nogaro.

Lartigue, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. et comm. de Montréal, à 11 (2 l. ¾) de Condom, 2 k. (½ l.) de Montréal. *Popul.* comprise celle de Montréal, 2750. *Bur. de poste* de Condom.

Lartigue, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Saramon, à 16 k. (3 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 197. *Bur. de poste* d'Auch.

Lartigues, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, canton de Captieux, à 21 k. (4 l. ¾) de Bazas, 8 m (17 l.) de Bordeaux. *Pop.* 300. *Bur. de p.* de Bazas.

Lartigon (le), montagne (*Ariége*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Castillon. Elle a, du S. O. au N. E., 3 k. (¾ de l.) de long.

Lartoire, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, comm. d'Auffargis, à 8 k. (2 l.) de Rambouillet, 21 k. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Auffargis, 557. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Laruns, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et canton de Mauléon, près du gave de Mauléon, à 3 kil. (¼ de l.) de Mauléon, 41 k. (9 l. ⅓) de Pau. Près de Laruns est un ruisseau nommé *Arriusé*, sur la rive droite duquel il y a des pierres calcaires assez tendres : elles sont suivies de couches d'ardoise argileuse. Immédiatement après, on voit des schistes qui ont fourni de la mine de plomb : dans ces matières schisteuses, on a percé des galeries, où les eaux empêchent aujourd'hui d'entrer. L'endroit où cette minière est située se nomme le *Turon de l'Artigue*. Après ces matières argileuses, on aperçoit du marbre gris ; viennent ensuite des schistes, où l'on trouve de la mine de fer ; mais elle est peu abondante. Ces bancs schisteux sont suivis de marbre gris, pierre dont est composée la montagne qu'on appelle *le Cap de Mourté*. Au pied de cette montagne, dans les prairies d'*Arriutorte*, il y a des bancs de schiste. Au col d'Abès, il y a des bancs de schiste qui se prolongent vers le col de Berca. Près de ce passage, on trouve du marbre gris : les montagnes arides d'Abès en sont composées. On voit dans ce quartier, sur une cabane occupée par des bergers du village d'Asson, un morceau de marbre rempli de coquilles fossiles, qui paroît avoir été détaché des montagnes voisines. Dans le territoire de Laruns, au quartier de Lagoun, à la côte méridionale d'une gorge arrosée par le gave de Labatche, que l'on nomme *le Valentin*, il y a une mine de fer appelée *le minier de Pons* : c'est le seul qui sert d'aliment à la forge de Béon. Il fournit une mine de fer brune, solide, et jaune feuilletée, mêlée de terre calcaire et d'un rocher peu dur, qui contient beaucoup de mine spathique, et forme une couche qui s'étend le long de la surface de la montagne, de l'E. S. E. à l'O. N. O. On voit une mine de cobalt, située au mont de la Grave ; et au col de la Trape, près de Laruns, à la montagne de Neufpont, située au quartier d'Héaspe, au sud de Laruns, il y a une mine de cuivre, où on a percé deux galeries l'une sur l'autre. On a découvert il y a quelques années, près de ce bourg, une mine de soufre, dont on a envoyé un échantillon au conseil des mines, à Paris. *Pop.* comprise celle de Berrogain, 171. *Bur. de poste* de Mauléon.

Laruns *ou* Laruns-Pont, bourg (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, ch.-l. de canton, à 28 kil. (6 l. ¼) d'Oléron, 36 k. (8 l.) de Pau, près du gave d'Ossau, au pied des Pyrénées, entre les Eaux-Chaudes et les Eaux-Bonnes : c'est le point central où vont aboutir ceux qui fréquentent ces sources salutaires. Cette commune est exposée à être ensevelie un

Digitized by Google

jour par les terres qui l'environnent. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1402. *B. de p.* d'Oléron.

LARY, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, commune de Liéchon, à 15 k. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* comprise celle de Liéchon, 280. *Bur. de poste* de Metz.

LARY (LE), rivière (*Charente*), arr. de Barbezieux, où elle prend sa source, coule au S., et se rend dans le Palais, à 8 kil. (2 l.) S. de Monguyon.

LARZAC, rocher (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, canton de Cornus. Ce rocher borde une grande montagne où est Cornus, et tient une grande plaine sur la montagne, qui a 10 kil. (2 l. ½) de long, sur 13 à 18 k. (3 à 4 l.) de large.

LARZAT, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Belvez, à 3 kilom. (¾ de l.) de Belvez, 5 myr. (12 l.) de Périgueux. *Pop.* 293. *Bur. de p.* de Belvez.

LARZICOURT, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, canton de Thiéblemont, sur la Marne, à 14 k. (3 l. ¼) de Vitry, 4 m. (10 l.) de Châlons. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

LAS, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 30 k. (6 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 377. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

LAS (LE), riv. (*Var*), arr. et cant. de Toulon. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de Toulon, coule au S., se divise en deux bras, dont l'un passe à Toulon où il se rend dans la mer, et l'autre prend le nom de *Rivière neuve*, et se rend dans la mer à l'E. de la poudrière de la Goubran, dans la petite rade de Toulon.

LASBALS, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de la Roque-Timbaut, comm. de Monbalen, à 13 k. (3 l.) d'Agen, 7 k. (1 l. ¾) de la Roque-Timbaut. *Pop.* comprise celle de Monbalen, 715. *B. de p.* d'Agen.

LASBORDES, v. (*Aude*), arr. et cant. sud de Castelnaudary, près de la Fresquel, à 7 kil. (1 l. ½) de Castelnaudary, 27 kil. (6 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Mezran et de la Rouquette, 598. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

LASBOUIGUES, v. (*Lot*), arr. de Cahors, canton de Moncuq, comm. de Bagot, sur la Saourne, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Moncuq, 19 k. (4 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Lauzerte.

LASCABANES, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Moncuq, sur la Bargalone, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Lauzerte et de Cahors. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Lauzerte.

LASCAUX, v. (*Corrèze*), arr. de Brives, cant. de Juillac, à 19 kil. (4 l. ¼) d'Uzerche, 32 k. (7 l. ¼) de Tulle. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Brives.

LASCAZÈRES, v. (*Hautes-Pyr.*), arr. de Tarbes, cant. de Castelnau-de-Rivière-Basse, près du Louet, à 15 k. (3 l. ¼) de Vic-Bigorre, 32 k. (7 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 548. *Bur. de poste* de Tarbes.

LASCHAMP, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. sud-ouest de Clermont-Ferrand, commune de Saint-Genest-de-Champanelle, près la source de l'Artier, à 9 k. (2 l. ¼) de Clermont. *P.* compr. celle de St.-Genest, 1950. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

LASCHEID, ferme (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton et commune d'Hermeskeil, à 3 k. (¾ de l.) O. de cet endroit, 21 kil. (4 l. ¾) O. de Birckenfeld, 20 kil. (4 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* compr. celle d'Hermeskeil, 499. *Bur. de poste* de Luxembourg.

LASCLOTTES, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, canton de Castelnau-de-Montmirail. *Pop.* 471. *Bur. de poste* de Gaillac.

LASCOUET (LE), (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* LOSCOUET (LE).

LASCOURS, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de Vezenobre, comm. de Cruviers, près de la Candolière, à 18 kil. (4 l.) d'Uzès, 23 kilom. (5 l. ½) de Nîmes. *Popul.* comprise celle de Cruviers, 247. *Bur. de poste* de Ledignan.

LASEL, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Kilbourg, à 13 kil. (3 l.) de Kilbourg, 42 k. (9 l. ½) N. de Trèves. *Pop.* 72.

LASEMICH, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Berncastel, sur la Moselle, à 7 kil. (1 l. ¾) N. p. O. de Berncastel, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Trarbach, 36 k. (8 l.) N. E. de Trèves. *Pop.* 256. *Bur. de p.* de Trarbach, dép. de Rhin-et-Moselle.

LASERRA, bourg (*Liamone*), arr. de Sartène, cant. de Scopamena, à 15 k. (3 l. ½) de Sartène, 34 kilom. (7 l. ¾) d'Ajaccio.

LASFABRIES, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Naucelles, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Albin, 23 kilom. (5 l. ½) de Rhodez. *Popul.*... *Bur. de poste* d'Albin.

LASGINESTES, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, canton de St.-Geniez, comm. de Pomeyrols. *Pop.* comprise celle de Pomeyrols, 873. *Bur. de p.* de St.-Geniez.

LASHORE, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. et canton de Prades. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Prades.

LAS-ILLES, (*Pyrénées-Orientales*). *Voyez* ILLAS (LES).

LASLADES, v. (*Hautes-Pyrén.*), arr. de Tarbes, cant. d'Aubarède, à 7 k. (1 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 230. *Bur. de p.* de Tarbes.

LASMALÉS, v. (*Aveyron*). *Voyez* MAZIÈRES (LES).

LASMORTRES, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Miradoux. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Lectour.

LASNE, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de la Hulpe, près de la Lasne, rivière, à 5 k. (1 l. ¼) S. de la Hulpe, 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Wavre, 20 kil. (4 l. ½) S. S. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *P.* 815. *Bur. de poste* de Bruxelles.

LASNE (LA), rivière (*Dyle*), arr. et cant. de Nivelle, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. duquel elle prend sa source, coule au N. E., passe à l'E. de Lasne, et, suivant son cours, va se rendre dans la Dyle, au N. de Ste.-Achtenrode, à 9 kil. (2 l. ¼) S. S. O. de Louvain.

LASONÈRE, montagne (*Sesia*), à la réunion des vallées d'Andorno, Sorba, Artogna et Vogna. Elle les sépare de la vallée de Valaise, et sert de limite entre les départemens de la Doire et de la Sesia.

LASPEYRES, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Montréal, comm. de Fources, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Condom, 5 k. (1 l. ¼) de Montréal. *Popul.* comp. celle de Fources, 1000. *Bur. de poste* de Condom.

LASQUE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, à 28 k. (6 l. ¼) de Pau. *Pop.* compr. celle de Rochefort, 221. *Bur. de poste* de Pau.

LASSAINEGO-ERRACA, rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon. Sa source, dans les montagnes des Pyrénées, à 28 k. (6 l. ¼) S. S. O. de St.-Jean-Pied-de-Port, coule au N. N. E., fait marcher la forge de fer d'Echaux, la fonderie de cuivre de la vallée de Baigorry, et se rend dans la Nive, à 8 kil. (2 l.) N. O. de St.-Jean-Pied-de-Port.

LASSALLES, v. (*Hautes-Pyrén.*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac, sur le Gers, à 18 kil. (4 l.) de la Barthe, 34 kil. (7 l. ½)

Digitized by Google

de Tarbes. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnoac.

Lassarenne (la), riv. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et cant. nord de Tarbes. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) E. de Bernac, coule au N. E., et se rend dans le Larret-Derrière, à 5 k. (1 l. ⅓) N. E. de sa source.

Lassarmiennacu *ou* Lissarmenacu (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Espelette, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. E. d'Ustaritz. Elle a, de l'E. à l'O., 3 k. (¾ de l.) de long.

Lasseay, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Selles-sur-Cher, à 8 k. (2 l.) de Romorantin, 32 k. (7 l. ¼) de Blois. *Popul.* 214. *Bur. de poste* de Romorantin.

Lassay, ville (*Mayenne*), arr. de Mayenne, ch.-l. de cant., à 18 kil. (4 l.) N. E. de Mayenne, 7 myriam. (16 l.) N. O. du Mans, 20 kilom. (4 l. ½) N. O. de Vilaine, 4 myr. (10 l. ½) N. de Laval. Cette petite ville du ci-devant haut Maine, située sur un ruisseau qui se jette dans la Mayenne, avoit titre de marquisat, avec un château. C'étoit le siége d'un grenier à sel. Son principal commerce consiste en toiles, fil, laine, plumes, boisselleries et bestiaux. Le territoire produit beaucoup de graine, de fruits, de lin, de chanvre, et il y a des pâturages qui servent à la nourriture des bêtes à laine. On y élève aussi beaucoup de volaille. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 2250. *Bur. de poste* du Ribay.

Lassé, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, canton de Noyant, à 8 k. (2 l.) E. de Baugé, 4 m. (10 l.) E. d'Angers, 15 k. (3 l. ½) S. O. du Lude. Il y avoit une abbaye de Bénédictins qui rapportoit environ 2,000 liv. à son abbé. Le territoire produit des grains, du vin; il renferme d'excellens pâturages, et de belles forêts. *Pop.* 712. *Bur. de poste* de Baugé.

Lasse, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne-de-Baigorry, à 2 kil. (½ l.) de St.-Jean-Pied-de-Port, 27 k. (6 l.) de St.-Palais, 8 m. (16 l. ¾) de Pau. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Lasselle, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Ste.-Maure, comm. de Noyers, à 10 k. (2 l. ½) de Ste.-Maure, 31 kilom. (7 l.) de Chinon. *Populat.* comprise celle de Noyers, 210. *B. de p.* de Ste.-Maure.

Lasserade, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Plaisance, à 18 kil. (4 l.) de Nogaro, 3 kilom. (¾ de l.) de Plaisance, 42 kilom. (9 l. ½) d'Auch. *Popul.* 490. *Bur. de poste* de Plaisance.

Lasseran, v. (*Gers*), arr. et cant. sud d'Auch, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville. *Pop.* 234. *Bur. de p.* d'Auch.

Lassere, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Léguevin, à 22 k. (5 l.) de Toulouse. *Pop.* 338. *Bureau de poste* de l'Isle-Jourdain, dép. du Gers.

Lassère, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, à 9 kil. (2 l. ¼) de Nérac, 3 kilom. (¾ de l.) de Francescas. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Nérac.

Lasserg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld. *Pop.* 86.

Lasserques (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 7 kil. (1 l. ⅔) S. O. de Bielle. Elle a, de l'E. à l'O., 2 k. (½ l.) de long.

Lasserre (la), v. (*Aude*), arr. de Limoux, canton d'Allaigne, à 18 k. (4 l.) de Limoux, 22 k. (5 l.) de Carcassonne. *Pop.* compr. celle de Tonneins, 443. *B. de p.* de Limoux.

Lasserre, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 33 k. (7 l. ½) de Pau. *Pop.* comp. de Langassous et Estils, 215. *Bur. de p.* de Vic, dép. des Hautes-Pyr.

Lasserre-Berdoues, v. (*Gers*), arr. et canton de Mirande, sur la Baise, à 3 k. (¾ de l.) de Mirande, 23 k. (5 l. ½) d'Auch. *Popul.* 291. *Bur. de poste* de Mirande.

Lasset (le), riv. (*Basses-Pyrén.*), arr. de Pau, canton de Lembège. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Lembège, coule au N., et se rend dans le petit Lées, à 7 kil. (1 l. ⅔) de sa source.

Lasseube, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, ch.-l. de cant., sur la Baise, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Pau, 10 k. (2 l. ½) E. d'Oléron, 13 k. (3 l.) N. d'Arudy. *Pop.* 2855. *Bur. de poste* d'Oléron.

Lasseube-Noble, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lombez, à 37 k. (8 l. ⅓) de l'Isle-Jourdain, 28 k. (6 l. ½) d'Auch. *P.* 59. *B. de p.* de Lombez.

Lasseube-Propre, v. (*Gers*), arr. et cant. sud d'Auch, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 343. *Bur. de poste* d'Auch.

Lasseubetat, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. d'Oléron, canton de Lasseube, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Oléron, 15 kil. (3 l. ½) de Pau. *Pop.* 411. *Bur. de poste* d'Oléron.

Lassicourt, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château. *Populat.* 164. *Bur. de poste* de Brienne.

Lassigny, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) O. de Noyon, 40 k. (9 l.) O. de Breteuil, 6 m. (13 l.) E. p. N. de Beauvais. *Pop.* comprise celle de la Polière, 731. *B. de p.* de Noyon.

Lasson, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, sur la Mue, à 9 k. (2 l. ¼) de Caen. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Caen.

Lasson, v. (*Marne*). *Voyez* Chapelle-Lasson (la).

Lasson, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Flogny, à 8 kil. (2 l.) de Saint-Florentin, 34 k. (7 l. ¾) d'Auxerre. *Popul.* 407. *Bureau de poste* de St.-Florentin.

Lassouts, v. (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion, à 8 k. (2 l.) de St.-Geniez, 28 k. (6 l. ⅓) de Rhodez. On y fabrique des refoulés. *Pop.* comprise celle de St.-Saby, 850. *Bur. de poste* d'Espalion.

Lassur, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. des Cabanes, sur l'Arriège, à 13 k. (3 l.) de Tarascon. On trouve directement au-dessus des bords de l'Arriège des mines de fer en masses grises métalliques, ou à grains d'acier. Dans ces mines sont des échantillons pareils à ceux que roule l'Arriège, et qui servent à reconnoître les graviers et terrains où il y a des paillettes d'or. *Pop.* 154. *B. de poste* de Tarascon.

Lassy, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Vire, à 18 kil. (4 l.) de cettte ville, 38 k. (8 l. ½) de Caen. *Pop.* 1118. *Bur. de poste* Condé-sur-Noireau.

Lassy, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rédon, canton de Fougeray, à 41 kil. (9 l. ¼) de Rédon, 20 kil. (4 l. ½) de Rennes. *Pop.* 744. *Bur. de poste* de Plélan.

Lassy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarche, à 13 kil. (3 l.) de Gonesse, 41 kil. (9 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Luzarche.

Lastansières, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Laissac, commune de Vimenet, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Severac, 30 k. (6 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 61. *Bur. de poste* de Saint-Geniez.

Lastares (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton

Digitized by Google

d'Arudy. Sa source, à 2 k. (½ l.) E. d'Arudy, coule à l'O., et se rend dans le Bées, à 9 k. (2 l. ⅓) E. de sa source.

Lastaules (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nay, à 27 k. (6 l.) S. S. E. de Pau. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Lastelle, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Périers, à 15 k. (3 l. ½) de Carentan, 25 k. (5 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Carentan.

Lastens, v. (*Tarn*), arrond. de Lavaur, cant. de Cuq-Toulza. *Pop.* 200. *Bur. de p.* de Puy-Laurens.

Lasti (le), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton d'Aiguilles, à 18 k. (4 l.) S. d'Abries, frontière du Piémont. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Lastic, v. (*Cantal*), arr. et cant. nord de St.-Flour, à 13 k. (3 l.) de cette ville, 6 m. (14 l. ⅓) d'Aurillac. *Pop.* 378. *Bur. de p.* de St.-Flour.

Lastic, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. d'Herment, commune de St.-Germain, à 41 kil. (9 l. ¼) de Clermont-Ferrand. *P.*... *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Lasto, vallée (*Haute-Garonne*), arrond. de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon. Elle commence à la source du Gô, à 13 k. (3 l.) S. p. O. de Bagnères. C'est dans cette vallée qu'est la cascade de 258 mèt. (800 pieds) sur le Gô. Cette vallée a 9 k. (2 l. ¼) de long, et rejoint celle de Larboust.

Laston, lac (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Bagnères, canton de Bordères, à 8 kilomètres (2 l.) S. de Vielle. Il a du N. au S. 486 mèt. (250 toises) de long, sur 389 mèt. (200 toises) de large.

Lastour, v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yrieix, cant. de Nexon, commune de Reilhac, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Saint-Yrieix, 23 kil. (5 l. ¼) de Limoges. *Popul.* 260. *Bur. de poste* de Chalus.

Lastours, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Mas-Cabardes, près l'Orbiel, à 13 k. (3 l.) de Carcassonne. *Pop.* 169. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Lastreilles, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Fumel, commune de Saint-Front, à 8 k. (2 l.) de Fumel, 18 k. (4 l.) de Villeneuve d'Agen. *Pop.* comprise celle de Saint-Front, 1121. *Bur. de poste* de Fumel.

Lasvals, v. (*Aveyron*), arrond. de Villefranche, cant. de Rieupeyroux, à 11 k. (2 l. ⅔) de Villefranche, 31 k. (7 l.) de Rhodez. *Pop.* 99. *B. de p.* de Villefranche.

Lasvaux, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, canton de Martel, sur le Riaunet, à 28 k. (6 l. ¼) de St.-Céré, 6 m. (14 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 293. *Bur. de p.* de Creissensac.

Latache, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Mansle, à 33 k. (7 l. ¼) N. E. d'Angoulême, 18 k. (4 l.) de la Rochefoucauld. *Pop.* 259. *B. de p.* de Mansle.

Latan (le), rivière (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Château-la-Vallière. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. de Savigné, coule à l'O, arrose Longué, et se rend dans l'Authion, à 5 m. (12 l.) O. de sa source.

Lates, v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. et commune de Saint-Auban, à 29 k. (6 l. ¼) de Grasse, 3 kil. (¾ de l.) de St.-Auban. *Pop.* comp. celle de St.-Auban, 607. *Bur. de poste* de Grasse.

Latel (le), (*Jura*). *Voyez* Latoy (le).

Lathinne, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. d'Avesnes, près de la Mehaigne, à 4 kil. (1 l.) E. p. N. de Ciplet, 6 k. (1 l. ½) N. d'Hucorgne, 29 k. (6 l. ½) O. p. S. de Liége. *Pop.* 551. *Bur. de p.* d'Huy.

Lathuy, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, à 3 kil. (¾ de l.) O. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Tirlemont, 38 k. (8 l. ¼) E. S. E. de Bruxelles. Ses productions consistent en grains, pâturages et bois. Il y a une brasserie. *Pop.* 331. *B. de poste* de Tirlemont.

Latillé, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vouillé, près de l'Auzance, à 21 k. (4 l. ¾) de Poitiers. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 980. *Bur. de poste* de Poitiers.

Latilly, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, à 13 k. (3 l.) de Château-Thierry, 5 m. (11 l. ½) de Laon. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Neuilly-Saint-Front.

Latja, montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun, à 8 k. (2 l.) O. d'Argelès. Elle a, de l'E. à l'O., 3 kilom. (½ de l.) de long.

Latou (le), rivière (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. du Fossat. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. E. du Carla, coule au N., puis au N. O., et va se rendre dans la Lèze, à 14 k. (3 l. ⅓) N. O. de sa source.

Latouche, (*Drôme*), arr. et cant. de Montelimart, 11 kil. (2 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Montelimart.

Latour, v. (*Aude*), arrond. de Castelnaudary, canton de Belpech, commune de St.-Amand, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Castelnaudary, 38 k. (8 l. ½) de Carcassonne. *P.* comp. celle de St.-Amand et dépendances, 326. *Bur. de p.* de Castelnaudary.

Latour, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Virton, près la Morteau, à 3 k. (¾ de l.) O. p. S. de Virton, 13 k. (3 l.) N. N. E. de Marville, 43 k. (9 l. ¾) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 422. *Bur. de poste* d'Arlon.

Latour, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, sur la Noue, à 8 k. (2 l.) de St.-Gaudens, 6 m. (13 l. ¼) de Toulouse. *Popul.* comprise celle de Gaviscan, 688. *Bur. de poste* de Saint-Gaudens.

Latoy (le), v. (*Jura*), arr. de Poligny, canton de Champagnole, à 15 kil. (3 l. ½) de Salins, 18 kil. (4 l.) S. E. d'Arbois. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Champagnole.

Latrecey, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton de Ville-sur-Aujon, à 24 kil. (5 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 948. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Latrille, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, canton d'Aire, à 27 kil. (6 l.) de St.-Sever, 34 k. (7 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 278. *Bur. de p.* d'Aire.

Latte, château (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Matignon, commune de Plévenon, sur la côte de la Manche, à 18 k. (4 l.) de Plancoët, 8 k. (2 l.) de Matignon. *P.* compr. celle de Plévenon, 728. *Bur. de poste* de Plancoët.

Latte (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 16 kil. (3 l. ¾) S. S. O. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 1 kil. (⅓ de l.) de long.

Lattes, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Montpellier, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. Il y a un château ancien à l'embouchure de la rivière du Lez. Le bord de la mer, qui sépare l'étang, est appelé *Plage*. Cet étang rendoit ce quartier de l'ancienne Gaule narbonnoise assuré contre les pirates. *Pop.* 345. *B. de p.* de Montpellier.

Lattac,

Lattre, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Avesnes, près le Gy, à 20 kil. (4 l. ½) de St.-Pol, 14 kilom. (3 l. ¼) d'Arras. *Pop.* compr. celle de St.-Quentin, 270. *Bur. de poste* d'Arras.

Latus, v. (*Vienne*), arrond. et cant. de Montmorillon, à 11 kilom. (2 l. ¾) de cette ville, 5 myriam. (12 l. ⅓) de Poitiers. *Pop.* 1606. *Bur. de poste* de Montmorillon.

Latxia (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, à 11 k. (2 l. ¾) S. d'Ustaritz. Elle a du S. O. au N. E. 3 kil. (⅔ de l.) de long.

Lau, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, près du confluent du gave d'Azun et de celui de Pau, attenant Argelès. *Pop.* 212. *Bur. de poste* d'Argelès.

Lau, cap et calanque (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, à 13 k. (3 l.) S. O. de Toulon, entre l'île du Gau et le cap du Mouret.

Lau (la), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy. Sa source, entre le mont Merdenson et le mont Cosse, à 9 kil. (2 l. ⅓) E. de Bielle, coule à l'O., et se rend dans le gave d'Ossau, à 1 kil. (⅓ de l.) N. N. E. de Bielle.

Lau (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et canton de Pau. Sa source, à 2 kil. (½ l.) N. E. de Pau, coule au N. O., et se rend dans le canal de l'Escar, entre l'Escar et le gave de Pau.

Lauach, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Muret, comm. du Fauga, à 5 kil. (1 l. ¼) de Noé, 7 k. (1 l. ¾) de Muret. *P.* compr. celle du Fauga, 473. *B. de p.* de Noé.

Laubach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Woerth, près la forêt d'Haguenau, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Weissembourg, 33 k. (7 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 138. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Laubach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Kaiserseesch, à 3 kil. (¾ de l.) S. O. de Kaiserseesch, 4 kilom. (1 l.) S. E. d'Ulmen, 37 kil. (8 l. ¼) O. S. O. de Coblentz. *P.* 110. *Bur. de poste* de Creutznach.

Laubach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et canton de Simmeren, à 4 k. (1 l.) N. de cette ville, 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Castellaun, 42 k. (9 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 191.

Laubardemont, v. (*Gironde*). *Voy.* Sablon.

Laube, riv. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Tarbes. Sa source, à 13 kil. (3 l.) S. O. de Tarbes, coule au N. N. O., et se rend dans le Lechez, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de sa source.

Laubecey *ou* Lobbey, village (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, canton de Ste.-Ursanne, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Porentruy. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Porentruy.

Laubenheim, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Niederholm, près du Rhin, à 8 k. (2 l.) E. de Niederholm, 8 k. (2 l.) N. d'Oppenheim, 5 k. (1 l. ¼) S. de Mayence. *Pop.* compise celle de l'île de Maarer-aue, 400. *B. de p.* de Mayence.

Laubenheim, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voy.* Labenheim.

Laubepin, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, canton de Saint-Amour, à 2 kil. (½ l.) d'Orgelet, 30 kil. (6 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 167. *B. de p.* de St.-Amour.

Laubepin, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de St.-Symphorien, à 30 kil. (6 l. ¼) de Lyon, 4 myr. (10 l. ½) de Villefranche. *P.* 300. *B. de poste* de Chapelle-sous-Lyon.

Laubergerie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, commune de l'Etang-les-Sources, à 4 kil. (1 l.) de Saint-Germain-en-Laye, 8 kil. (2 l.) de Versailles. *Pop.* compr. celle de l'Etang-les-Sources, 380. *B. de poste* de St.-Germain-en-Laye.

Laubernhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Goelheim, comm. d'Eisenberg, à 5 k. (1 l. ¼) de Goelheim, 6 k. (1 l. ½) de Grunstadt, 5 myr. (11 l. ½) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Eisenberg, 506. *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

Laubernhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, comm. de Trippstadt, à 8 kilom. (2 l.) de Kaiserslautern, 15 k. (3 l. ½) de Landstuhl, 8 myr. (19 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Trippstadt et dép. 842. *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

Laubies (les), v. (*Lozère*), arr. de Mende, canton de St.-Amans, à 20 kil. (4 l. ½) de Mende, 20 kil. (4 l. ½) de Marvejols, 18 k. (4 l.) S. E. de St.-Chély. On y fabrique des serges dites *cadisseries*, serges de Mende pour doublures et rideaux de lit, habillement d'hommes et de femmes. *P.* 755. *B. de p.* de Mende.

Laubin (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez. Sa source, à 9 kil. (2 l. ⅓) E. d'Arthès, coule au N. O., reçoit le Lech, et se rend dans l'Huy-de-Béarn, à 2 kil. (½ l.) de Sault-de-Navailles, 18 k. (4 l.) N. O. de sa source.

Laubis (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde. Sa source, à 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Lourde, coule au N. E., et se rend dans le Lechez, à 4 k. (1 l.) N. E. de sa source.

Laubour (la), rivière (*Gers*), arr. et cant. de Mirande. Sa source, à 2 kil. (½ l.) O. S. O. de Bassoues, coule au N., passe à Montréal, à l'E. de Mezin, à Vardac, à l'E. de Vianne, et va se rendre dans la Garonne, à 2 k. (½ l.) S. O. d'Aiguillon, 28 k. (6 l. ¼) N. p. E. de sa source.

Laubressel, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Lusigny, à 9 kil. (2 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 467. *Bur. de p.* de Troyes.

Laubrières, village (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, canton de Cossé-le-Vivien, à 14 kil. (3 l. ¼) de Craon, 27 k. (6 l.) de Laval. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Craon.

Laubrin, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Saramon, comm. de Pouy. *P.* compr. celle de Pouy, d'Atas et d'Henneberg, 151. *B. de p.* d'Auch.

Laucamp, v. (*Cantal*), arrond. d'Aurillac, cant. de Montsalvy, sur la côte, près la Languereau, rivière, à 19 k. (4 l. ¼) d'Aurillac. *P.* 559. *Bur. de p.* d'Aurillac.

Lauch (Ober), village (*Sarre*). *Voyez* Ober-Lauch.

Lauche-la-Garde, v. (*Basses-Alpes*). *Voyez* Chateauneuf-Miravail.

Lauchie (la), riv. (*Gers*), arr. et cant. de Lectour. Sa source près Terraube, à 7 kil. (1 l. ½) O. S. O. de Lectour, coule au N. puis au N. N. E. et se rend dans le Gers, à 7 k. (1 l. ½) N. p. O. de Lectour.

Laucourt, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roye, à 13 k. (3 l.) de Montdidier, 41 kilom. (9 l. ¼) d'Amiens. *P.* comp. celle de Chessois, 270. *B. de p.* de Roye.

Laud (la), (*Maine-et-Loire*). *Voyez* Chapelle-St.-Laud (la).

Laudeau, v. (*Ille-et-Vilaine*). *Voyez* Landeau.

Laudour, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, cant. de Martel, comm. de Greysse, à 4 kil. (1 l.) de Martel, 24 kilom. (5 l. ½) de Gourdon. *Popul.* comprise celle de Greysse,

Digitized by Google

1384. *Bureau de poste* de Martel.

Laudrefang, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Faulquemont, près la forêt de Furst, à 13 kil. (3 l.) de Boulay, 33 kil. (7 l. ¼) de Metz. *Pop.* 200. *B. de p.* de Faulquemont.

Laudun, bourg (*Gard*), arrond. d'Uzès, cant. de Roquemaure, près la Tave, à 16 kil. (3 l. ⅔) du Pont-St.-Esprit, 39 k. (8 l. ¾) de Nîmes. Le territoire est très-fertile ; il produit d'excellens vins : on y trouve des mines de houille non exploitées. La ci-devant seigneurie de Laudun appartenoit à la maison de Brancas. *Pop.* 2000. *Bur. de p.* de Bagnols.

Lauerchy, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. d'Annecy, com. d'Etercy, à 4 k. (1 l.) d'Annecy. *Pop.* compr. celle d'Etercy, 250. *Bur. de poste* d'Annecy.

Lauerthal, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. et comm. d'Otterberg, à 8 kil. (2 l.) de Kaiserslautern, 9 kilom. (2 l. ¼) de Winweiler, 6 myriam. (14 l.) de Mayence. *P.* comprise celle d'Otterberg et dépend. 1374. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Lauffelt, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Dudeldorff, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Bettenfeld, 7 kil. (1 l. ¾) N. de Wittlich, 8 myr. (17 l. ½) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 423. *B. de p.* de Luxembourg.

Lauffon, ville (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, ch.-l. de cant., à 14 kil. (3 l. ¼) E. p. N. de Délemont, 31 kil. (7 l.) E. p. S. de Porentruy, 20 kil. (4 l. ½) S. S. O. de Basle. Cette petite ville, située dans le pays et vallée de son nom, dont elle est le lieu principal, dépendoit de la ci-devant seigneurie de Zwingen. Elle est environnée d'un mur assez régulier. Lauffon n'étoit qu'un hameau en 1141 ; mais ayant été à cette époque adjugée aux évêques de Bâle, elle prit successivement de l'accroissement. Ses habitans parlent la langue allemande. On voit aux portes de Lauffon une cascade ou saut de la Birse, qui offre le plus beau coup-d'œil. A quelque distance de cette ville, du côté de Délemont, est établie une verrerie. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Populat.* 740. *Bureau de poste* de Délemont.

Lauffon, vallée, ci-dev. petite contrée de l'évêché de Basle, arrosée par la rivière de la Byrsa, et qui s'étend presque jusqu'aux portes de la ville de Basle. La ville de Lauffon en est le principal lieu. On y voit aussi le village et château de Zwingen. Elle est à présent du département du Haut-Rhin, dans l'arr. de Délemont, et forme le canton de Lauffon.

Laufroicourt, v. (*Meurthe*). *Voyez* Lanfroicourt.

Laugensulzbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Woerth, sur le Sultelhal, à 14 k. (3 l. ¼) de Weissembourg, 41 kil. (9 l. ¼) de Strasbourg. Il y a des eaux minérales. *P.* 608. *B. de poste* d'Haguenau.

Laugnac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Pressas, à 10 k. (2 l. ½) d'Agen, 7 kil. (1 l. ¾) de Pressas. *P.* 564. *B. de p.* d'Agen.

Laugy-sur-la-Landarge, village (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Benin-d'Azy, à 11 k. (2 l. ¾) de Decize, 29 kil. (6 l. ½) de Nevers. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Decize.

Laujole (la), riv. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) O. p. N. de Foix, coule à l'O., passe au Nord de la Bastide-de-Seron, et se rend dans l'Arize, à 9 kil. (2 l. ⅓) O. de sa source.

Laujureau, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Serres, com. de St.-Genis, à 11 kil. (2 l. ¾) de Serres, 28 kil. (6 l. ¼) de Gap. *Pop.* comprise celle de St.-Genis, 180. *Bur. de poste* de Serres.

Laularet, montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. de la Grave. Elle est très-haute et très-dangereuse pour les voyageurs, à cause des cols et des précipices qu'il faut traverser, de la grande quantité de neiges et de glaces qui y séjournent, et des ouragans qui y sont ordinaires pendant l'hiver. Il ne se passe pas d'année qu'il n'y périsse plusieurs personnes, malgré les signaux de 6 mèt. (3 toises) de hauteur qui guident les voyageurs.

Laulouz (la), riv. (*Gers*), arr. et cant. sud d'Auch. Sa source à 8 kil. (2 l.) S. O. d'Auch, coule au N. p. O. et va se rendre dans la Baise à Valence.

Lauloupech (la), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Pau. Sa source, à 4 kil. (1 l.) N. N. E. de Pau, coule au N. O. puis au N., et se rend dans le Bruscos, à 9 kil. (2 l. ⅓) N. O. de sa source.

Lauloun (le), rivière (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch. Sa source à 13 kil. (3 l.) E. N. E. d'Auch, coule au N. O. puis au N., et se rend dans le Gers, à 2 kil. (½ l.) N. E. de Montastruc, 4 kil. (1 l.) N. p. E. de sa source.

Laumes (les), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Flavigny, comm. de Venarey. *P.* compr. celle de Venarey, 511. *B. de p.* de Flavigny.

Laumesfeld, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Lanstroff, à 22 kil. (5 l.) de Sarre-Libre, 33 kil. (7 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Hargarten, 220. *Bur. de p.* de Bouzonville.

Laumont (la), h. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Charmes, com. de Vinçey, à 7 kil. (1 l. ¾) de Charmes, 15 kil. (3 l. ⅓) de Mirecourt. *Pop.* comprise celle de Vinçey, 700. *Bur. de p.* de Charmes.

Laumont, grande montagne (*Doubs*). Elle commence à 3 kil. (¾ de l.) E. de Besançon, s'étend le long du Doubs, jusqu'à 2 kil. (½ l.) de Baume-sur-le-Doubs, où elle est interrompue par la rivière de Cusançon ; elle traverse l'arrond. de Baume, celui de St.-Hippolyte, où elle est interrompue par le Doubs, et va se terminer dans le départ. du Haut-Rhin, à 4 kil. (1 l.) de Porentruy.

Launac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Grenade, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 27 k. (6 l.) de Toulouse. *Pop.* 804. *Bur. de poste* de Grenade-sur-Garonne.

Launac, riv. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Montesquieu-de-Volvestre. Sa source, à 7 kil. (1 l. ¾) E. de Montesquieu, coule au N. et se rend dans la Garonne, à 16 kil. (3 l. ⅔) N. de sa source, 1 kil. (⅓ de l.) S. de Noé.

Launaguet, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Toulouse.

Launay, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Blangy, sur la Calone, à 3 kil. (½ de l.) de Pont-l'Evêque, 4 myr. (10 l.) de Caen. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Pont-l'Evêque.

Launay, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, sur le Rille, à 10 k. (2 l. ½) de Bernay, 31 kil. (7 l.) d'Evreux. *Pop.* 224. *Bur. de p.* de Beaumont-le-Roger.

Launay, (*Loire-Inférieure*). *Voyez* Chapelle-Launay (la).

Launay, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. d'Anglure, comm. de Marsangis, à 16 kil. (3 l. ¾) de Sezanne, 2 kil. (½ l.) d'Anglure. *P.* comprise celle de Marsangis, 60. *Bur. de poste* de Sezanne.

Launay, v. (*Mayenne*), arr. et cant. ouest de Laval, à 19 k. (4 l. ¼) d'Ernée, 19 k. (4 l. ¼) de Laval. *Pop.* comprise celle de Villers, 537. *Bur. de poste* de Laval.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, com. de Prunay-le-Temple, à 10 kil. (2 l. ½) d'Houdan, 13 k. (3 l.) de Rambouillet. *P.* comp. celle de Prunay, 264. *B. de p.* d'Houdan.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, comm. d'Egly, à 4 kil. (1 l.) d'Arpajon, 14 kil. (3 l. ¼) de Corbeil. *Pop.* comprise celle d'Egly, 400. *B. de p.* d'Arpajon.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, comm. de la Boissière, à 9 k. (2 l. ¼) d'Epernon, 13 k. (3 l.) de Rambouillet. *P.* compr. celle de la Boissière, 430. *Bur. de p.* d'Epernon, départ. d'Eure-et-Loir.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, comm. de St.-Michel, à 2 k. (½ l.) de Linas, 14 k. (3 l. ¼) de Corbeil. *Pop.* comprise celle de St.-Michel, 461. *Bur. de poste* de Linas.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et comm. de Montfort-l'Amaury, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Versailles. *Populat.* comprise celle de Montfort-l'Amaury, 2400. *B. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. d'Herboville, à 3 k. (¾ de l.) de Maulle, 20 k. (4 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Herboville, 167. *Bur. de p.* de Maulle.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, com. de Guitrancourt, à 6 k. (1 l. ½) de Mantes, 5 kil. (1 l. ¼) de Limay. *Pop.* comprise celle de Guitrancourt, 459. *Bur. de poste* de Mantes.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, comm. de Nesles, à 11 k. (2 l. ¼) de Pontoise, 4 k. (1 l.) de l'Isle-Adam. *Pop.* comprise celle de Nesles, 779. *Bur. de poste* de Pontoise.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. de Bazinville, à 6 kil. (1 l. ½) d'Houdan, 21 k. (4 l. ¾) de Mantes. *P.* comprise celle de Bazinville, 410. *Bur. de poste* d'Houdan.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, comm. de Moigny, à 5 k. (1 l. ¼) de Milly, 20 kil. (4 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Moigny, 591. *Bur. de poste* de Milly.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. d'Elancourt, à 4 k. (1 l.) de Neauphle, 13 k. (3 l.) de Versailles. *P.* comprise celle d'Elancourt, 300. *Bur. de poste* de Neauphle.

Launay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, comm. de Gagny, à 4 kil. (1 l.) de Bondy, 11 k. (2 l. ¾) de Gonesse. *Pop.* comprise celle de Gagny, 828. *B. de p.* de Bondy, dép. de la Seine.

Launay, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Gournay, comm. d'Ernemont, à 3 kil. (¾ de l.) de Gournay, 43 k. (9 l. ¾) de Rouen. *P.* compr. celle d'Ernemont, 350. *Bur. de p.* de Gournay.

Launay, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Aulnay.

Launay (le), ruiss. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton de Roquefort. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de St.-Justin, coule au N. O., et se rend dans l'Estampon, à 11 k. (2 l. ⅔) de sa source.

Launay (Grand), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de Neauphlette, à 13 k. (3 l.) de Mantes, 11 kilom. (2 l. ¼) de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Neauphlette et dépend. 343. *Bur. de poste* de Mantes.

Launay (Petit), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, comm. de Neauphlette, à 14 k. (3 l. ¼) de Mantes, 11 k. (2 l. ¾) de Bonnières. *Pop.* compr. celle de Neauphlette et dépend. 343. *Bur. de poste* de Mantes.

Launay-Courçon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Vaugrigneuse, à 6 k. (1 l. ½) de Limours, 22 kil. (5 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Vaugrigneuse, 463. *Bur. de poste* de Limours.

Launay-Jaquet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Courson, à 6 k. (1 l. ½) d'Arpajon, 8 k. (2 l.) de Limours. *Popul.* comprise celle de Courson, 166. *Bur. de p.* d'Arpajon.

Launay-Macé, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, comm. de Bures, à 9 kil. (2 l. ¼) de Limours, 11 k. (2 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bures, 182. *B. de p.* de Limours.

Launay-Marechaux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Limours, commune de Brus, à 4 k. (1 l.) de Limours, 19 kilom. (4 l. ¼) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Brus, 705. *Bur. de p.* de Limours.

Launay-St.-Père, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, comm. de Génainville, à 5 kil. (1 l. ¼) de Magny, 14 kilom. (3 l. ¼) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Génainville, 405. *Bur. de p.* de Magny.

Laune, v. (*Manche*), arrond. de Coutances, cant. de Lessay, à 18 k. (4 l.) de Carentan, 23 k. (5 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 835. *Bur. de p.* de Périers.

Laune, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de Rosoy, comm. de Fontenay, à 8 k. (2 l.) de Rosoy, 19 kil. (4 l. ¼) de Coulommiers. *Popul.* comprise celle de Fontenay, 866. *Bur. de poste* de Rosoy.

Laune, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, comm. des Menuls, à 4 k. (1 l.) de Montfort-l'Amaury, 20 kil. (4 l. ¼) de Versailles. *Pop.* comprise celle des Menuls, 305. *B. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Laune, plage (*Var*), arrond. de Toulon, cant. d'Olioules, près de St.-Nazaire, à 8 kil. (2 l.) O. de Toulon, entre le mole de Palangras et la pointe de la Laune.

Launette (la), rivière (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer. Sa source, à la Bosse, coule au S. p. O., et se rend dans la Troesne, à 3 k. (⅘ de l.) O. de Chaumont.

Launois, bourg (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton de Signy-le-Grand, sur la Vence, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Charleville. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 500. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chevaux.*

Launoy, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, canton de Nemours, comm. de Treuzy, à 7 k. (1 l. ¾) de Nemours, 15 k. (3 l. ½) de Fontainebleau. *Pop.* compr. celle de Treuzy, 163. *Bur. de poste* de Nemours.

Launoy, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. et comm. de Rue, à 22 kil. (5 l.) d'Abbeville, 6 myr. (13 l. ⅓) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Rue, 1197. *B. de p.* de Rue.

Launt (la), riv. (*Hautes-Pyr.*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. O. d'Au-

Digitized by Google

cun, coule à l'E., et se rend dans le gave d'Azun, à 3 k. (¾ de l.) E. de sa source.

Laup (la), montagne (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, canton de Serres, à 8 kil. (2 l.) S. E. de cet endroit. Elle a, de l'E. à l'O., 4 k. (1 l.) de long.

Lauperath, hameau (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton d'Arzfeld, comm. de Waxweiler, à 6 myriam. (13 l.) de Luxembourg, 18 kilom. (4 l.) de Bitbourg. *Pop.* comprise celle de Waxweiler, 850. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Laupic (la), montagne (*Basses-Alpes*), arrond. de Sisteron, à 24 k. (5 l. ½) N. E. de cette ville. Elle a, de l'E. à l'O., 3 kilom. (¾ de l.) de long.

Laupie (la), (*Drôme*), arr. de Montelimart, canton de Marsanne, sur un tertre, près du Roubion, à 9 k. (2 l. ¼) de Montelimart, 37 k. (8 l. ¼) de Valence. *Populat.* 307. *Bur. de poste* de Montelimart.

Lauquet (le), rivière (*Aude*), arr. de Limoux, canton d'Arques. Sa source, à 1 kil. (⅓ de l.) E. de Vilardebelle, coule au N., puis à l'O., retourne au N., passe à St.-Hilaire, et se rend dans l'Aude, à 7 kil. (1 l. ¾) N. de St.-Hilaire, 19 k (4 l. ¼) N. N. O. de sa source.

Laur, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Nogaro, près de la Lizaule, à 6 kil. (1 l. ½) de Nogaro, 6 m. (13 l.) d'Auch. *P.* 148. *Bur. de poste* de Nogaro.

Laur (le), rivière (*Arriège*), arr. et cant. de Pamiers. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. O. de Pamiers, coule au N., puis au N. E., pour se rendre dans l'Arriège, à 11 k. (2 l. ⅗) N. N. E. de sa source.

Laurabuc, v. (*Aude*), arr. et cant. sud de Castelnaudary, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 31 kil. (7 l.) de Carcassonne. *Pop.* 621. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Laurac, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de l'Argentière, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Joyeuse, 40 k. (9 l.) de Privas. Il y a trois fabriques, pour ouvrer la soie et la filer. *Pop.* 907. *Bur. de poste* de l'Argentière.

Laurac, v. (*Gers*), arrond. de Lombez, cant. de Samatan, à 22 k. (5 l.) de l'Isle-Jourdain et d'Auch. *Pop.* 89. *Bur. de p.* de Lombez.

Laurac-le-Grand, b. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, canton de Fanjeaux, à 9 k. (2 l. ¼) de Castelnaudary, 31 k. (7 l.) de Carcassonne. Ce bourg, à 8 k. (2 l.) du ci-dev. canal royal, étoit anciennement une ville ch.-l. du Lauraguais, avec un château fortifié : il soutint plusieurs siéges, avant de s'être soumis au roi Louis VIII, auquel il se rendit en 1226. Quelques années après, ses fortifications furent détruites en vertu d'un traité entre le roi saint Louis et Raymond, comte de Toulouse. *Popul.* 585. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Laurade, v. (*Bouch.-du-Rhône*), arr. cant. et comm. de Tarascon, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *P.* comp. celle de Tarascon... *Bur. de poste* de Tarascon.

Lauraet, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Montréal, à 8 k. (2 l.) de Condom, 42 kil. (9 l. ½) d'Auch. *Populat.* 399. *Bur. de poste* de Condom.

Lauraguais. C'étoit un pays du ci-devant haut Languedoc, avec titre de comté. Castelnaudary en étoit le ch-l. Ce pays s'étendoit autrefois depuis le territoire de Castres jusqu'à celui de Mirepoix ; mais il s'est trouvé beaucoup plus restreint depuis, en sorte qu'aujourd'hui on n'en connoît plus les véritables limites. Ce pays étoit divisé en haut et bas Lauraguais : la partie haute étoit comprise dans le ci-devant diocèse de saint Papoul, et la partie basse dans celui de Lavaur. Ce comté appartenoit à Louis II de Brancas, duc de Villars, appelé *le duc de Lauraguais*. Ce pays est fertile en millet et en vin. Le haut Lauraguais fait aujourd'hui partie du département de l'Aude : le bas Lauraguais fait partie du département du Tarn. (*Voyez* ces départemens pour les productions, l'industrie, le commerce, etc.)

Lauraguel, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, à 6 k. (1 l. ½) de Limoux, 20 k. (4 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Limoux.

Laure, bourg (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton de Peyriac, à 14 k. (3 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 922. *Bur. de poste* d'Azille.

Laure (la), rivière (*Tarn*), arr. d'Alby, canton de Valence, à l'O. duquel elle prend sa source, coule à l'O., et se rend dans la Cérou, à 6 k. (1 l. ½) de sa source.

Laure-sur-Serein, (*Côte-d'Or*). *Voyez* Vieux-Chateau.

Laurède, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Montfort, à 8 k. (2 l.) de Tartas, 27 kilom. (6 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 773. *Bur. de poste* de Tartas.

Laurelas, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, cant. de Broons, sur la Rance, à 7 kil. (1 l. ¾) de Broons, 4 myr. (10 l. ⅓) de St.-Brieux. *Pop.* 1285. *Bur. de poste* de Broons.

Laurenan, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, canton de Merdrignac, à 16 k. (3 l. ¾) de Loudéac, 40 k. (9 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 910. *Bur. de poste* de Loudéac.

Laurenque, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Montflanquin, comm. de Montagnac, à 10 k. (2 l. ½) de Montflanquin, 9 k. (2 l. ¼) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.* comprise celle de Montagnac, 1795. *Bur. de p.* de Montflanquin.

Laurens, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Murviel, près du Libron, à 21 k. (4 l. ⅘) de Béziers, 5 m. (12 l. ½) de Montpellier. Cet endroit produit de très-bon gibier. *Pop.* 504. *Bur. de poste* de Béziers.

Laurens, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Lorenzen.

Laurent (les Bois), v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton de Cousance, commune de Maynal, à 18 kil. (4 l.) de Lons-le-Saunier, 4 k. (1 l.) de Cousance. *Pop.* comp. celle de Maynal, 664. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Laurent, v. (*Var*), arrond. de Toulon, cant. et comm. d'Yères, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 23 k. (5 l. ¼) de Toulon. *Populat.* comprise celle d'Yères. 980. *Bur. de poste* d'Yères.

Laurenzberg, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Borcette, à 4 kil. (1 l.) N. O. de cet endroit, 2 kil. (½ l.) N. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 528. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Laures, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. d'Alaigne, commune d'Escueilles, à 18 kil. (4 l.) de Limoux, 30 kil. (6 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comp. celle d'Escueilles, des Maraches, de Cautic et Baelle, 245. *Bur. de poste* de Limoux.

Laures, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, canton de Montflanquin, commune de Paulhiac, à 4 k. (1 l.) de Montflanquin, 18 k. (4 l.) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.*... *Bur. de p.* de Montflanquin.

Lauresse, v. (*Lot*), arrond. de Figeac, canton de Gorsses, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Figeac. *Pop.* 815. *Bur. de poste* de Figeac.

Lauret, v. (*Gers*), arrond. de

Digitized by Google

Lectour, canton de Mauvesin, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Lectour, 21 kil. (4 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Fleurence.

Laubet, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Claret, à 25 k. (5 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Sauve, département du Gard.

Laubet, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, à 29 k. (6 l. ½) de St.-Sever, 39 k. (8 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Popul.* 249. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Laurhibarre, vallée (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, canton de St.-Jean-Pied-de-Port. Elle commence à 16 kil. (3 l. ⅓) S. E. de St.-Jean-Pied-de-Port. Une rivière de son nom la traverse, laquelle, avec plusieurs autres, forme la Nive, où elle se réunit, à 1 kil. (⅓ de l.) N. O. de St.-Jean-Pied-de-Port.

Lauriburu, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 8 k. (2 l.) E. duquel elle est située. Elle est à pic.

Laurie, v. (*Cantal*), arrond. de St.-Flour, cant. de Massiac, à 28 k. (6 l. ¼) de St.-Flour, 6 m. (14 l. ½) d'Aurillac. Il y a une fabrique de toiles rousses et blanches. *Pop.* 500. *Bur. de p.* de Massiac.

Laurie (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Villeneuve-d'Agen, comm. de Pujols, à 5 kil. (1 l. ¼) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.* comp. celle de Pujols, 2117. *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Lauriec, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, canton de Concarneau, à 22 k. (5 l.) de Quimper. *Pop.* 830. *Bur. de poste* de Concarneau.

Laurière, bourg (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, ch.-l. de canton, à 33 k. (7 l. ½) E. p. S. de Bellac, 32 k. (7 l. ¼) N. N. E. de Limoges, 13 kil. (3 l.) O. p. S. de Benevent. *Pop.* 1571. *B. de p.* de Chanteloup.

Laurigan, v. (*Ille-et-Vilaine*), arrond. de Rennes, cant. d'Hédée, à 18 k. (4 l.) de Dol, 28 k. (6 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Combourg.

Lauris, bourg (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Cadenet, près de la Durance, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Apt, 4 myr. (10 l. ½) d'Avignon. *Pop.* 1215. *Bur. de poste* de Cadenet.

Laurois, v. (*Cher*), arrond. de Sancerre, cant. de la Chapelle-d'Angillon, commune de Méry, à 8 kil. (2 l.) d'Henrichemont, 4 k. (1 l.) de la Chapelle, 31 kilom. (7 l.) de Sancerre. *Popul.* comprise celle de Méry, 800. *B. de p.* d'Henrichemont.

Lauron, port (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, canton des Martigues, à 6 kilom. (1 l. ½) S. S. O. des Martigues, au N. du Cap de Bonieu.

Lauron (la), montagne (*Var*), arr. et cant. de Toulon, à 7 kilom. (1 l. ⅔) N. p. O. de cette ville, près du village de Revest. Elle a, de l'E. p. N. à l'O. p. S., 3 k. (⅔ de l.) de long.

Launonce (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Lasseube. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Oléron, coule au N. O., puis à l'O., retourne au N. O., se rend dans le gave d'Oléron, à Saucade, à 16 k. (3 l. ⅔) N. O. de sa source.

Lauroux, v. (*Hérault*), arrond. et cant. de Lodève, sur le Lauroux, à 5 k. (1 l. ⅓) de Lodève, 5 myr. (11 l. ⅓) de Montpellier. *Pop.* 358. *Bur. de poste* de Lodève.

Lauroux (le), rivière (*Hérault*), arr. et cant. de Lodève. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) N. O. de Soubis, coule au S. E. et se rend dans l'Ergue, à 7 k. (1 l. ⅔) de sa source.

Lauroy (Grand et Petit Fauroy), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Crécy, commune de Froyelle, à 16 k. (3 l. ¾) d'Abbeville, 4 myriam. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Froyelle, 140. *B. de p.* d'Abbeville.

Lausac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton de Tarbes. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Tarbes.

Lausanne, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, canton d'Anse, sur la côte, près de l'Azergue, à 14 kilom. (3 l. ⅔) de Villefranche, 14 kilom. (3 l. ¼) de Lyon. *Pop.* 314. *Bur. de poste* d'Anse.

Lauscheid, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Meissenheim, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Meissenheim, 6 kilom. (1 l. ½) O. S. O. d'Odernheim, 7 myr. (16 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Lausinet, rocher (*Basses-Alpes*), arrond. de Barcelonette, canton d'Allos, à 8 k. (2 l.) N. E. d'Allos. Il a, de l'E. à l'O., 2 k. (½ l.)

Lausoue (la), rivière (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. de l'Isle-en-Dodon, coule au N. N. E. et se rend dans la Save, à 29 k. (6 l. ½) de sa source.

Lausoure (la), rivière (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Montesquiou. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Bassoues, coule au N. N. O., passe à Cazaubon, prend le nom de *la Douze*, passe à St.-Justin, arr. de Mont-de-Marsan, à Roquefort-de-Marsan, descend au S. O., passe à l'O. de Tartas, à 4 k. (1 l.) S. S. O. duquel elle se rend dans l'Adour.

Laussac, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez, sur la côte, près de la Truyère, à 8 k. (2 l.) de Mur-de-Barrez, 6 m. (13 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Laussau (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Muret. Sa source, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. de l'Herm, coule au N. E. et se rend dans la Lauge, à 11 k. (2 l. ¼) de sa source, à l'O. de Muret.

Laussignan, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Lavardac, commune de Barbasse, à 29 k. (6 l. ½) O. d'Agen, 13 k. (3 l.) S. de Port-Ste.-Marie. *Popul.* comprise celle de Barbasse, 1250. *Bur. de poste* de Nérac.

Laussette (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. de Mauléon, coule au N. N. E., puis au N., ensuite au N. O., et va se rendre dans le gave d'Oléron, à 8 k. (2 l.) N. O. de Navarreins, 19 k. (4 l. ⅓), N. de sa source.

Laussonne, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Monastier, sur l'Aussonne, à 15 k. (3 l. ½) du Puy. *Pop.* 1648. *Bur. de poste* du Puy.

Laussou, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Montflanquin, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Montflanquin.

Lauta (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Galan. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) O. p. S. de Galan, coule au N. E., et se rend dans la Baisolle, à 5 kil. (1 l. ⅔) N. E. de sa source.

Laute-Fontaine, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 24 kil. (5 l. ½) de Metz. *Pop.* 106. *Bur. de p.* de Briey.

Lautenbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Guebwiller, sur la Lauch, à 21 kil. (4 l. ¾) de Colmar. *Popul.* comprise celle de Linth, 1896. *B. de p.* de Rouffach.

Lautenbach (la), rivière

Digitized by Google

(*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Baumholder. Sa source, à 6 kilom. (1 l. ½) N. de Baumholder, coule au N., et va se rendre dans la Nah, au S. d'Oberstein, à 4 kil. (1 l.) N. de sa source.

Lautenbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler, sur le ruisseau de Schœnbach, à 9 kil. (2 l. ¼) E. d'Ottweiler, 10 kil. (2 l. ½) S. E. de St.-Wendel, 7 m. (15 l. ½) S. E. de Trèves. *P.* 1260. *Bur. de poste* de Deux-Ponts, dép. du Mont-Tonnerre.

Lautenbachzell, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Guebwiller, sur la Lauch, à 22 k. (51.) de Colmar. *Pop.* 767. *B. de poste* de Rouffach.

Lauter (la), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. duquel elle prend sa source, coule au N. O., arrose Kaiserslautern, plusieurs villages, Wolfstein, et va se rendre dans la Glann, à Lautercken, après 40 k. (9 l.) de cours.

Lauter (la), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Waldfischbach, à 18 kil. (4 l.) N. N. E. de Bitche, coule au N. E., puis redescend au S. S. E. à Weissembourg, et suivant la ligne de fortification et redoute jusqu'à Lauterbourg qu'elle arrose, se jette dans le Rhin, à 8 k. (2 l.) au-dessous de cette ville, après environ 7 myr. (15 l.) de cours.

Lauterbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, à 19 k. (4 l. ¼) O. de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) S. de Sarre-Libre, 6 m. (14 l.) S. p. E. de Trèves. *Pop.* 192. *B. de p.* de Forbach, dép. de la Moselle.

Lauterborn, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, commune de Consdorff, à 27 kilom. (6 l.) de Luxembourg, 23 kilom. (5 l. ¼) de Bitbourg. *P.* comprise celle de Consdorff, 844. *B. de p.* de Luxembourg.

Lauterbourg, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg et ch.-l. de cant., sur la Lauter, à 3 k. (¾ de l.) O. du Rhin, 5 m. (12 l. ¼) N. E. de Strasbourg, 18 k. (4 l.) E. p. S. de Weissembourg, 27 k. (6 l.) S. de Landau. Long. 25. 51. lat. 48. 58. Cette ville assez commerçante, particulièrement du produit des fabriques, manufactures ou ateliers qu'elle renferme, a une blanchisserie en toile, une bonneterie, un atelier d'armes, huit brasseries, une fonderie en cuivre et en fer, trois fabriques de potasse et salin, deux manufactures de tabac, une teinturerie, quatre tuileries et briqueteries, et une corderie. Les bois sont assez communs aux environs. C'étoit le ch.-l. d'un bailliage du même nom; sa souveraineté a été contestée entre le roi de France et l'empereur. Lauterbourg est une place de guerre de 4e classe de la 5e division militaire, et la résidence du commandant de la place. Il y a un sous-inspecteur des forêts, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1490. *B. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Lautercken, ville (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, ch.-l. de cant., au confluent de la Lautern, dans la Glann, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Wolfstein, 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Meissenheim, 6 m. (13 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 627. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Lautersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Goelheim, à 4 k. (1 l.) S. E. de ce lieu, 4 k. (1 l.) N. E. de Grunstadt, 5 myriam. (10 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *P.* 240. *B. dep.* de Worms.

Lautert, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de St.-Goar, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de ce lieu, 7 k. (1 l. ¾) E. d'Oberwesel, 38 kil. (8 l. ½) S. de Coblentz. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Creutznach.

Lauthier, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de Chauvigny, à 18 k. (4 l.) de Montmorillon, 30 k. (6 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Chauvigny.

Lauthringerhaus, cense (*Mont-Tonnerre*), arr., cant. et commune de Kaiserslautern, à 29 k. (6 l. ½) de Neustadt, 40 kil. (9 l.) de Deux-Ponts, 6 m. (14 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Kaiserslautern, 2363. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Lautignac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieumes, à 23 k. (5 l. ¼) de Muret, 39 kilom. (8 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 299. *B. de p.* de Lombez, dép. du Gers.

Lautre, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, com. de Bertrix, à 14 kil. (3 l. ¼) de Bouillon, 11 k. (2 l. ¾) de Neufchâteau. *P.* comp. celle de Bertrix, 1079. *Bur. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Lautrec, ville (*Tarn*), arr. de Castres, ch.-l. de canton, sur une montagne, à 14 k. (3 l. ¼) N. O. de Castres, 25 k. (5 l. ¾) E. de Lavaur, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Réalmont. On y voit les ruines d'un vieux château. Les vins de Lautrec sont fort estimés. *Pop.* 3343. *Bur. de poste* de Castres.

Lautreppe, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Novion, comm. de Macheroménil, à 9 k. (2 l. ¼) de Réthel, 29 k. (6 l. ½) de Charleville. *Pop.* compr. celle de Macheroménil, 99. *B. de p.* de Réthel.

Lauture, v. (*Lot*), arr. et cant. de Lauzerte, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 28 kil. (6 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* comprise celle de Cazillac, 229. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Lautzkirchen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, sur la Telsbach, à 2 k. (½ l.) N. de Bliescastel, 9 kilom. (2 l. ¼) S. O. d'Hombourg, 7 m. (15 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Lauvionon (le), rivière (*Gers*), arr. et cant. de Lectour. Sa source, à 8 kil. (2 l.) O. p. N. de Lectour, coule au N. O., puis au N., passe à 2 k. (½ l.) E. de Francescas, passe à Bruch, et se rend dans la Garonne à Menaud, à 2 k. (½ l.) O. S. O. de Port-Ste.-Marie, 13 k. (3 l.) N. O. de sa source.

Lauw, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Masvaux, sur la Dolleren, à 18 k. (4 l.) de Béfort, 4 m. (10 l.) de Colmar. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Béfort.

Lauwe, village (*Lys*), arrond. de Courtrai, canton de Menin, à 1 k. (¼ de l.) E. de la Lys, 7 kil. (1 l. ¾) O. de Belleghem, 7 kil. (1 l. ¾) S. S. O. de Courtrai, 5 k. (1 l. ¼) S. de Bruges. *Pop.* 1092. *Bur. de poste* de Courtrai.

Lauwin-Planque, v. (*Nord*), arr. et cant. ouest de Douay, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Douay.

Laux (le), v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Lautrec, à 18 kil. (4 l.) de Castres. *Popul.* 225. *Bur. de poste* de Castres.

Lauzac, v. (*Lot*). *Voy.* Lanzac.

Lauzac, v. (*Morbihan*) arr. de Vannes, cant. de Questembert, à 21 k. (4 l. ¾) de la Roche-Bernard, 16 k. (3 l. ¼) de Vannes. *Pop.* 457. *B. de poste* de Mazillac.

Lauzade (la), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Lorgues, commune du Luc, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Draguignan. *Pop.* comprise celle du Luc, 3060. *Bur. de poste* du Luc.

Lauzary, v. (*Mont-Blanc*), arr.

Digitized by Google

de Chambéry, cant. de l'Hôpital, commune de St.-Sigismond, à 4 k. (1 l.) de Conflans, 27 k. (6 l.) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de St.-Sigismond, 306. *Bur. de poste* de Conflans.

Lauze (la), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. S. O. de Castillon, coule au N. O., puis au N., et se rend dans l'Aubouigane, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Lauze (la), rivière (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Loriol. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Loriol, coule à l'O., et se rend dans la Vière, à 1 k. (⅓ de l.) de son confluent dans le Rhône.

Lauze (la), rivière (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. E. de Masseube, coule au N. p. E., et se rend dans la Gimone, au N. de Saramon.

Lauze (la), rivière (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurance. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Fleurence, coule au N., et se rend dans le Gers, au S. de Lectour.

Lauze (la) petite rivière (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Mèze. Sa source, à 2 k. (½ l.) N. O. de Poussan, coule au S. S. E., passe à Poussan, et se rend dans l'étang de Thau, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Lauzeille (la), ruisseau (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. de la Grasse. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. O. de Servies, coule à l'O., et se rend dans la Lauquet, à 3 k. (⅔ de l.) de sa source.

Lauzenhauzen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de cet endroit, 13 kil. (3 l.) E. de Trarbach, 6 m. (12 l. ¾) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 141. *Bur. de p.* de Creutznach.

Lauzerte, ville (*Lot*), arr. de Montauban, ch.-l. de canton, à 32 k. (7 l. ¼) N. O. de Montauban, 33 k. (7 l. ½) S. O. de Cahors, 59 myr. (133 l.) S. p. O. de Paris. Cette ville, bâtie sur un rocher, entre deux ruisseaux, près de leur confluent, étoit le siége d'une sénéchaussée. Son territoire abonde en vins, en grains et en fruits excellens. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1681. *Bur. de poste.*

Lauzerville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Lanta, à 37 k. (8 l. ¼) de Revel, 9 k. (2 l. ⅓) de Toulouse. *P.* 166. *Bur. de poste* de Caraman.

Lauzès, v. (*Lot*), arr. de Cahors, ch.-l. de cant., à 18 kil. (4 l.) de Cahors. *P.* 440. *B. de p.* de Cahors.

Lauzet (le), v. (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, ch.-l. de cant.; à 15 k. (3 l. ¼) O. de Barcelonette, 40 k. (9 l.) N. p. E. de Digne, 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de Seyne. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 855. *Bur. de poste* de Barcelonette.

Lauzet (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Mauléon, coule au N., puis à l'E., et se rend dans la Lauzette, à 1 k. (¼ de l.) O. de l'Hôpital, 4 kil. (1 l.) N. E. de sa source.

Lauzette (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon. Sa source, à 6 kil. (1 l. ½) S. S. E. de Mauléon, coule au N. jusqu'à Mendibieu, tourne à l'E., passe à l'Hôpital, remonte au N. p. O., et va se rendre dans le gave d'Oléron, au N. d'Araujuzon, à 27 k. (6 l.) N. O. d'Oléron.

Lauziau, montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, à la frontière, sommet des Pyrénées, à 16 k. (3 l. ¾) S. d'Oust.

Lauzière (la), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton d'Aiguilles, à la frontière du Piémont, à 10 (2 l. ½) S. E. d'Abries.

Lauzières, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Lunas, commune d'Octon, à 13 k. (3 l.) de Clermont-de-Lodève, 8 kil. (2 l.) de Lunas. *Pop.* comprise celle d'Octon, 486. *B. de p.* de Clermont-de-Lodève.

Lauzon, ruisseau (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, canton de Veynes. Sa source, à 9 kil. (2 l. ¼) N. E. de Veynes, coule au S. O., puis au S., et se rend dans le Buech, à 5 k. (1 l. ⅓) S. p. O. de sa source.

Lauzon, rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. sud-ouest de Clermont. Sa source, à 8 kil. (2 l.) S. O. de Clermont, coule à l'O., et va se rendre dans l'Allier, à 11 k. (2 l. ⅔) E. S. E. de Clermont.

Lauzon (le), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Aspres-lès-Veynes. Sa source, à 25 kilom. (5 l. ⅓) N. d'Aspres, coule à l'O. S. O., et se rend dans le Buech, à 11 kil. (2 l. ¾) de sa source.

Lauzun, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, ch.-l. de canton, à 27 k. (6 l.) S. de Bergerac, 27 k. (6 l.) N. E. de Marmande, 5 m. (11 l.) N. d'Agen, 56 m. (126 l.) S. S. O. de Paris. Située à quelque distance de la rive gauche du Drot, cette ville est entourée de murailles, avec un château qui avoit titre de comté. On entre dans cette ville par trois portes; elle n'a que deux rues qui la traversent, l'une en longueur et l'autre en largeur. Outre son église paroissiale, il y avoit un couvent de Récollets, qui n'étoit occupé que par quatre religieux. On y recueille du vin, du froment et des haricots. Le vin est converti en eau-de-vie, et y fait le principal objet de commerce. Les habitans sont la plupart tisserands. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1089. *B. de p.*

Lavacourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de Moisson, à 8 k. (2 l.) de Bonnières, 8 kil. (2 l.) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Moisson, 801. *Bur. de poste* de Bonnières.

Lavade (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Nestier. Sa source, à 7 kilom. (1 l. ⅔) S. S. O. de Nestier, coule au N., passe à Gazave, et, allant au N. E., va se rendre dans la Nestes à 6 kil. (1 l. ½) N. E. de sa source.

Lavagnac, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Branne, comm. de Moulon, sur la rive gauche de la Dordogne, à 6 k. (1 l. ½) de Libourne. C'est le ch.-l. du syndicat de l'inscription maritime du quartier de Libourne dans le 5e arrondissement maritime. *Pop.* compr. celle de Moulon, 1360. *Bur. de poste* de Libourne.

Laval, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, canton d'Anizy-le-Château, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Laon. *Pop.* 381. *Bur. de poste* de Chavignon.

Laval, village (*Aude*), arr. de Limoux, cant. et comm. de Quillan, sur la Valette, à 2 kil. (½ l.) de Quillan, 40 kil. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* compr. celle de Quillan, 1200. *B. de p.* de Quillan.

Laval, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Affrique, cant. de Pont-de-Camarès, sur le Nuejouls, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Affrique, 7 myr. (15 l. ½) de Rhodez. *P.* compr. celle de Senomes, 433. *Bur. de poste* de St.-Affrique.

Laval, v. (*Corrèze*), arrond. de Tulle, canton de la Pleau, sur la Luzège, à 31 k. (7 l.) de Tulle. *Pop.* 615. *Bur. de poste* de Tulle.

Laval, v. (*Doubs*), arrond. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Russey, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Hippolyte, 5 m. (10 l. ¾) de Besançon. On trouve près de cet endroit, à Notre-Dame-de-Consolation, du charbon

Digitized by Google

de terre au milieu des montagnes. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Laval, v. (*Drôme*), arrond. de Valence, canton de Saint-Jean-en-Royans, comm. de St.-Laurent-en-Royans, à 18 kil. (4 l.) de Saint-Marcellin, 4 k. (1 l.) de St.-Jean-en-Royans, 38 kil. (8 l. ½) de Valence. *P.* compr. celle de Saint-Laurent-en-Royans, 2500. *B. de p.* de St.-Marcellin, dép. de l'Isère.

Laval, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Chaise-Dieu, à 15 kil. (3 l. ½) de Brioude, 43 k. (9 l. ½) du Puy. *Pop.* 569. *Bur. de poste* de Brioude.

Laval, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Peyrac, à 9 k. (2 l. ½) de Gourdon, 39 kil. (8 l. ¾) de Cahors. *P.* 269. *B. de p.* de Peyrac.

Laval, v. (*Lozère*), arrond. de Marvejols, canton de la Canourgue, à 22 kil. (5 l.) de Marvejols, 22 k. (5 l.) de Mende. Il y a près de cet endroit une source minérale d'eaux thermales. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Marvejols.

Laval, v. (*Marne*), arrond. et canton de Ste.-Menéhould, sur la Tourbe, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Ste.-Menéhould, 31 kil. (7 l.) de Châlons. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Laval, ville (*Mayenne*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., à 29 k. (6 l. ½) S. de Mayenne, 7 m. (16 l.) O. du Mans, 7 m. (15 l.) E. de Rennes, 28 m. (63 l.) O. S. O. de Paris. Long. 16. 53. lat. 48. 4. Cette ville située dans une vallée très-agréable, et sur l'une et l'autre rive de la Mayenne, est l'une des plus considérables du ci-devant bas Maine. C'étoit un gouvernement de place, dépendant du gouvernement général de la ci-devant province du Maine, et le chef-lieu d'une subdélégation. En 1429, Charles VII lui donna le titre de comté-pairie, dont dépendoient cent cinquante fiefs, vingt-un prieurés et soixante-cinq cures. C'étoit encore le siége d'une juridiction royale pour les cas royaux et matières bénéficiales; le siége de la seconde élection de la ci-devant province; d'une juridiction de traites foraines et domaniales; d'un grenier à sel de grand impôt, d'une maîtrise des eaux et forêts, et d'un hôtel-de-ville. La ville de Laval est grande, mais mal bâtie, les rues y sont étroites, les maisons sombres, et les places publiques peu spacieuses. Elle a néanmoins des promenades charmantes, et des dehors délicieux. On y voyoit deux châteaux qui servoient à sa défense: l'un moderne, et l'autre qu'on assuroit avoir été construit dans le 12e siècle. Le terrain qu'elle occupe aujourd'hui étoit encore au 9e siècle une immense forêt, connue sous le nom de *Forêt de Concise*, dénomination qui reste encore aujourd'hui au reste de cette forêt. On y trouve des maisons qui ont six à sept cents ans de bâtisse, et qui ne sont point dégradées. Elles étonnent les curieux et les voyageurs par des poutres, d'une grosseur et d'une longueur extraordinaires. Les couvens qu'occupoient les Jacobins et les Cordeliers méritent d'être vus: le premier, par l'espèce de gothicité religieuse qui décoroit ses bâtimens; et le second, par l'élégance de ses cloîtres entièrement formés de colonnes en marbre jaspé, par la beauté des parterres qu'ils renfermoient, et la hauteur du jet d'eau que l'on y voyoit au milieu. Le jardin des ci-devant Capucins servoit et sert encore de promenade à toute la ville. Outre deux églises paroissiales, *la Trinité*, et *St.-Vénérand*, il y avoit deux collégiales, l'une sous l'invocation de *St.-Thugdwal* ou *Tugal*; l'autre, dédiée à *St.-Michel*. Le chapitre de la collégiale de St.-Tugal fut d'abord fondé dans l'ancien château, en 1170, par Guy V, seigneur de Laval, et par Edmée d'Anjou, sa femme; mais il fut transféré ensuite dans l'église de Notre-Dame-du-Bourg-Chevreau, qu'on nommoit *Saint-Thugal*. Son chapitre étoit composé d'un doyen, d'un chantre, de quatorze prébendes et de quatre chapelains. La collégiale de St.-Michel fut fondée en 1240 par Jeanne Outrin, dame de Poligny. Il y avoit huit chanoines. Le seigneur, le marquis de Croissy, présentoit aux canonicats. Il y avoit encore un prieuré de chanoines réguliers de la congrégation de France, qu'on appeloit *Sainte-Catherine*: il fut fondé en 1224 par Avise de Craon, veuve de Guy VI. Il y avoit aussi des Jacobins, des Capucins, des Cordeliers, un couvent de Bénédictines, de filles du second ordre de Saint-François, et de religieuses ursulines. En 1242, il s'est tenu un Concile à Laval; *Vallis Quidonis* en étoit alors seigneur. Près de cette ville, on voyoit une abbaye commendataire d'hommes, Notre-Dame de Clermont, Ordre de Cîteaux, fondée en 1239 par Sedine, fille de Geoffroi-le-Bel, comte de Touraine. Tous les bénéfices étoient à la nomination du comte de Laval. Il y avoit dans cette ville trois hôpitaux. L'hôpital général a été fondé en 1678 par les ducs de la Trémoille; le collége étoit gouverné par des prêtres séculiers. La halle, ou marché aux toiles, d'une construction admirable, est due aux ducs de la Trémoille. Le commerce de Laval consiste en fabriques considérables de toiles, appelées *toiles de Laval*. Guy IX, comte de Laval, ayant épousé Béatrix de Flandres, attira des ouvriers flamands dans cette ville. Ce fut de ces ouvriers que les *Bas-Manceaux* apprirent l'art de la tisseranderie. Mais ils ne durent ensuite qu'à leur industrie le talent de blanchir les toiles. Ces toiles sont de différentes qualités, et se distinguent par *non battues*, *demi-hollandes*, *nationales* (ci-devant royales), *grand lé*, *petit lé*, et *pontives*. Presque toutes les non battues passent en Espagne. Les demi-hollandes se vendent à Paris pour des toiles de Hollande. Troyes, Senlis et Beauvais urent en écru la plus grande partie des *nationales*, des grands lés et petits lés. Les toiles grises, en général, passent dans les possessions espagnoles et portugaises, dans le Nouveau-Monde par Cadix et Lisbonne, et les négocians de Laval ont presque toujours une part considérable dans le retour des galions d'Espagne. Ce qui reste se consomme dans l'intérieur de la France, et il ne s'y fabrique des toiles fortes que pour emballer les fines. Ce commerce répand l'abondance et la richesse dans le territoire de Laval. En temps de paix, le samedi de chaque semaine, il se vendoit à la halle de cette ville pour plus d'un demi-million de toiles. Il y a aussi une manufacture de toiles peintes, sept blanchisseries de toiles, des manufactures de cotonades, d'étamines et flanelles, dix tanneries où l'on fabrique des baudriers, des peaux de veau et de mouton. Avant la révolution, on pouvoit donc considérer Laval comme une ville extrêmement commerçante, et la mettre au nombre des plus intéressantes de la France. On trouve une mine de charbon de terre près de cette ville; et dans un des faubourgs une carrière de marbre, appelée la carrière *du haut de Beauvais*. Ce marbre est fond noir veiné de blanc et jaspé de noir, blanc et bleu,

Digitized by Google

bleu. On trouve dans le Bouzin une quantité de fossiles qu'on appelle *poulettes*, vis striées et affilées, nérites et petits limaçons.

Cette ville est le lieu de naissance de Jérôme d'*Avost*, né en 1558. A l'âge de vingt ans, il entreprit de mettre en vers la *Jérusalem délivrée*, du Tasse. — Nicolas *Beaudoin*, chanoine de Saint-Michel de Laval. On a de lui plusieurs dissertations estimées sur quelques points assez délicats de la liturgie : *De l'éducation des familles, préférable à celle des colléges.* — Guillaume *Bigot*, né au commencement du 16e siècle, et devenu très-fameux par sa doctrine, sous les règnes de François Ier et de Henri II ; il étoit grand médecin pour son siècle. Jules Scaliger et Gabriel Naudé l'appeloient *le premier philosophe de son temps.* Il mourut âgé de 52 ans. On a de lui un recueil de poésies latines. — Jean *Le Frère*, principal du collége de Bayeux à Paris. Il a traduit la *Chronique* d'*Eusèbe* et l'*Histoire de Josephe.* On a encore de lui une *Histoire des troubles* de son temps. Il mourut en 1533. — Daniel *Hay*, abbé de Chambon, de l'Académie française, né le 23 octobre 1596, mort dans la même ville le 20 avril 1671. Aussi bon controversiste que grand mathématicien, il travailla beaucoup ; mais ses ouvrages n'ont point paru. — Ambroise *Paré*, protestant, chirurgien de Charles IX, mort en 1592. Son talent le fit soustraire au massacre ordonné par le roi, qui le fit enfermer dans une chambre du Louvre. Il a donné en 1561, à Paris, plusieurs Traités d'anatomie en français. Jacques *Guillemeau* les traduisit en latin, et, la même année, il les fit imprimer in-fol. avec des figures. Paré fut le premier qui donna une description de la membrane commune des muscles : il étoit cependant plus habile opérateur que profond anatomiste. — François *Pyrard*. Il s'étoit rendu fameux par son voyage aux Indes orientales et au Brésil, depuis 1601 jusqu'en 1611. Il en a donné une relation, qui a été imprimée plusieurs fois, avec un Dictionnaire des mots principaux de la langue des Isles Maldives, et une Description des animaux, arbres et fruits qu'il a observés dans l'Inde. — David *Rivault*, seigneur de Fleurence, auteur moral, artilleur traducteur d'Arphinède, né vers 1571. Il fut précepteur du roi Louis XIII. Il étoit assez bien à la cour, où il ne sut pas se maintenir. Il eut cependant l'honneur d'accompagner jusqu'à Bayonne madame Elizabeth de France, mariée au roi d'Espagne. Il a donné des *Élémens d'artillerie*, in-8°, 1608 ; une édition d'*Archimède*, in-fol. et plusieurs autres ouvrages. — Guillaume *Ruffin*, jeune étudiant, mort, sur la fin du 7e siècle, en odeur de sainteté chez les Jésuites de la Flèche. Sa mémoire est encore en vénération dans cette ville. — Dominique *Sergeant*, jacobin. Il vivoit sous Charles IX : c'étoit un homme très-profond dans la théologie scolastique et positive. — Daniel *Tauvry*, médecin célèbre, né en 1669, mort en 1701. Associé à l'Académie des sciences en 1699, il fit des progrès si rapides, que dès l'âge de 18 ans : il publia son *Anatomie raisonnée*, et à 21 ans son *Traité des médicamens*, 2 vol. *in*-12. Il s'engagea, contre Méry, dans la fameuse dispute de la circulation du sang dans le fœtus. Il composa à cette occasion son *Traité de la génération et de la nourriture du fœtus.* Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui une *Nouvelle pratique des maladies aiguës et de toutes celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs.*

Cette ville est le siége de la préfecture, des tribunaux criminel, de première instance, de commerce et spécial. Il y a une direction des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un inspecteur des forêts, une école centrale, un bureau d'enregistrement, un bureau de garantie du département, pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. Cette ville est la résidence d'un capitaine et de deux brigades de la 3e légion de la gendarmerie nationale, l'une à cheval, l'autre à pied. *Pop.* 14,822. *Bur. de poste* et *Rel. de p. aux chevaux.*

Laval, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, canton de Castelnau-de-Montmirail, comm. de Puyseley, à 18 k. (4 l.) de Gaillac, 1 k. (¼ de l.) de Castelnau-de-Montmirail. *Pop.* comprise celle de Puyseley, 1520. *Bur. de poste* de Gaillac.

Laval, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, canton de Pampelonne, comm. de Tréban, à 26 k. (6 l.) d'Alby, 5 k. (1 l. ¼) de Pampelonne. *Pop.* comprise celle de Tréban, 166. *Bur. de poste* d'Alby.

Laval, village (*Vosges*), arrond. d'Epinal, canton de Bruyères, près la Vologne, à 2 kilom. (½ l.) de Bruyères, 19 k. (4 l. ⅓) d'Epinal. Il y a une papeterie. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Bruyères.

Laval (la), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Domaine. Sa source, au pied du roc du Crest de L'homme, traverse le lac de l'Etregne, en coulant au S. O., remonte à l'O. N. O., et se rend dans l'Isère à 14 k. (3 l. ½) N. E. de Grenoble.

Laval-Atger *ou* de Tarn, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Grandrieux, sur le Grandrieux, à 15 kil. (3 l. ½) de Langogne, 36 kil. (8 l.) de Mende. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Langogne.

Laval-d'Aix, (*Drôme*). *Voyez* Val-d'Aix (la).

Laval-de-la-Roquinsière, v. (*Aveyron*), arr. de Saint-Affrique, cant. de St.-Cernin, à 28 k. (6 l. ½) de St.-Affrique, 6 myr. (14 l.) de Rhodez. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Saint-Cernin.

Laval-d'Escognats, village (*Aude*), arr. et cant. sud de Castelnaudary, comm. de la Bastide-d'Anjou, à 7 k. (1 l. ¾) de Castelnaudary, 43 kil. (9 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de la Bastide, 722. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Laval-des-Rousses, v. (*Aude*), arr. et cant. sud de Castelnaudary, comm. de Villeneuve-la-Comtat. *P.* comp. celle de Villeneuve-la-Comtat, 479. *B. de p.* de Castelnaudary.

Laval-Magnac, ville (*Haute-Vienne*). *Voy.* Magnac-Laval.

Laval-Marat, (*Eure*). *Voyez* St.-Paer.

Laval-S.-Etienne, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Domaine, près la Laval, à 18 kil. (4 l.) de Grenoble. En 1765, il a été découvert dans le territoire de cette commune, au-dessus du village de la Boutière, des filons de charbon de terre, dont l'un a environ 3 mèt. (9 pieds) de large. Ce charbon, éprouvé par les serruriers du pays, a été trouvé d'une bonne qualité. *Pop.* 1080. *Bur. de poste* de Grenoble.

Laval-St.-Romain, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Pont-St.-Esprit, à 11 kil. (2 l. ¾) de ce lieu, 5 m. (12 l.) de Nîmes. *Popul.* 170. *Bur. de poste* d'Alais.

Digitized by Google

Lavaldieu, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. et commune de Montherme, à 14 kil. (3 l. ¼) de Mézières, 1 kil. (¼ de l.) de Montherme. *Pop.* comprise celle de Montherme, 1520. *Bur. de poste* de Mézières.

Lavaldorelle, v. (*Ardèche*), arrond. de l'Argentière, cant. de St.-Etienne-de-Lucdarès, près la Borne, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Joyeuse, 5 m. (12 l. ¼) de Privas. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de Langogne.

Lavalduc, étang (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, canton d'Istres, à 4 kil. (1 l.) d'Istres. Il a du N. au S. 2 kil. (½ l.) de long, sur 1 kil (⅓ de l.) de large, et communique à celui d'Engrenier.

Lavallette, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Thueyts, commune de St.-Cirgues. *Pop.* comprise celle de St.-Cirgues, 421. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Lavalle, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Céret, cant. d'Argelès, à 22 k. (5 l.) de Céret, 23 k. (5 l. ⅓) de Perpignan. On y voit une mine de cuivre tenant argent. *Pop.* comprise celle de Sorède, 415. *B. de poste* de Collioure.

Lavanche (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Chatelard, commune de Noyer, à 13 kil. (3 l.) de Chambéry, 3 kil. (¾ de l.) de Chatelard. *Pop.* comprise celle de Noyer, 606. *Bur. de poste* de Chambéry.

Lavanciat, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, à 14 k. (3 l. ⅓) de cette ville, 40 k. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Lavangeot, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Rochefort, à 10 kil. (2 l. ⅓) de Dole, 5 m. (12 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Dole.

Lavanne, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Bourgogne, à 11 kil. (2 l. ¾) de Reims, 43 kil. (9 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 588. *Bur. de poste* de Reims.

Lavans, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. d'Ornans, à 7 kil. (1 l. ¾) de cet endroit, 23 k. (5 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 278. *Bur. de poste* d'Ornans.

Lavans, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. de Quingey, près la Loue, à 2 k. (½ l.) de Quingey, 20 kil. (4 l. ¼) de Besançon. *P.* 247. *Bur. de poste* de Quingey.

Lavans, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, 21 kil. (4 l. ¾) d'Orgelet, 38 kil. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 160. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Lavans, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Rochefort, à 11 k. (2 l. ¾) de Dole, 5 m. (12 l.) de Lons-le-Saunier. *P.* 300. *B. de p.* de Dole.

Lavans, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, à 5 kil. (1 l. ⅓) de cette ville, 37 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 536. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Lavanture, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, comm. de Menonville, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Pontoise, 10 k. (2 l. ¼) de Marines. *Pop.* comprise celle de Menonville, 87. *B. de p.* de Pontoise.

Lavardens, bourg (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Jegun, sur le Loir, à 14 k. (3 l. ¼) N. O. d'Auch, 22 k. (5 l.) S. S. E. de Lectour, 4 kilom. (1 l.) E. de Jegun. On trouve près de ce bourg une plâtrière, et des pierres à chaux. *Pop.* 1240. *B. de p.* d'Auch.

Lavardin, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, canton de Montoire, sur la côte, près du Loir, à 14 k. (3 l. ¼) de Vendôme, 37 kil. (8 l. ⅓) de Blois. Il y a une fabrique de bas de laine. *Pop.* 477. *Bur. de poste* de Montoire.

Lavardin, bourg (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Conlie, à 13 k. (3 l.) N. O. du Mans, 18 kil. (4 l.) S. de Beaumont, 31 k. (7 l.) E. de Ste.-Suzanne. Ce bourg avoit titre de marquisat; on y voit encore un château qui a appartenu à la maison de Beaumanoir, dont le dernier fut tué à la bataille de Spire en 1705. *Pop.* 419. *Bur. de poste* du Mans.

Lavardin, forêt (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Conlie, à 10 k. (2 l. ½) N. O. du Mans. Elle a 4673 mètres (2400 t.) de long, sur 1167 mèt. (600 t.) de large.

Lavarré, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de Vibraye, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Calais, 33 kilom. (7 l. ½) du Mans. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Connéré.

Lavars, v. (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. de Mens, à 39 k. (8 l. ¾) de Grenoble, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Mens. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Mens.

Lavason, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Grignols, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bazas, 6 m. (14 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 315. *Bur. de p.* de Bazas.

Lavatoggio, v. (*Golo*), arr. et cant. de Calvi, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Calvi, 5 myr. (11 l. ¾) de Bastia. *Pop.* 325.

Lavau, v. (*Aube*), arr. et cant. de Troyes, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Troyes.

Lavau, v. (*Loire-Inférieure*), arr. et cant. de Savenay, près de la Loire, à 5 k. (1 l. ¼) de Savenay, 32 k. (7 l. ¼) de Nantes. *Pop.* 804. *Bur. de poste* de Savenay.

Lavau, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-sur-Hières, comm. d'Evry-les-Châteaux, à 5 k. (1 l. ¼) de Brie-sur-Hières, 13 k. (3 l.) de Melun. *Pop.* comprise celle d'Evry-les-Châteaux, 490. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Lavaud-Huguier, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Felletin, comm. de St.-Séverin, à 10 k. (2 l. ½) de Felletin, 15 kil. (3 l. ½) d'Aubusson. *Pop.* comprise celle de St.-Séverin, 300. *B. de p.* d'Aubusson.

Lavaudheune, petite rivière (*Côte-d'Or*), arr. et cant. nord de Beaune. Sa source, près de Mavilly, à 8 k. (2 l.) N. O. de Beaune, coule au S. O., et se jette dans la Dheune, à 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Beaune.

Lavaudière (la), riv. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Rochemaure. Sa source, à 4 kilom. (1 l.) N. E. de Rochemaure, coule au S. E., et se rend dans le Rhône, à 3 k. (⅔ de l.) S. E. de sa source.

Lavaudon (le), v. (*Var*), arr. de Toulon, canton de Collobrières, commune de Bormes, à 20 k. (4 l. ½) d'Hyères, 36 k. (8 l.) de Toulon, 11 k. (2 l. ¾) de Collobrières. *Pop.* comprise celle de Bormes, 1316. *Bur. de poste* d'Hyères.

Lavaur, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Villefranche, à 19 k. (4 l. ¼) de Belvez, 7 myr. (15 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 380. *Bur. de p.* de Belvez.

Lavaur, ville (*Tarn*), ch.-l. d'arrond. et de cant., sur l'Agout, à 38 k. (8 l. ½) S. O. d'Alby, 31 k. (7 l.) E. N. E. de Toulouse, 36 k. (8 l.) O. N. O. de Castres, 69 myr. (157 l.) S. p. O. de Paris. Long. 29. 32. lat. 43. 42. Cette ville du ci-devant haut Languedoc étoit le siége d'un évêché suffragant de Toulouse, et d'une justice royale; le chef-lieu d'une recette particulière, et la résidence d'une brigade de maréchaussée. C'étoit une des plus fortes places du parti albigeois. Simon de Montfort l'assiégea en 1211. Le château appartenoit alors à une

veuve nommée *Guirande* : Aimery, son frère, seigneur de Montréal, s'étoit retiré auprès d'elle avec quatre-vingts chevaliers, tous également braves, et résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ainsi qu'un grand nombre d'Albigeois qui s'étoient réfugiés dans cette place. Les assiégés firent en effet une très-longue et très-vigoureuse résistance; mais, obligés de céder à la force, les ennemis entrèrent dans Lavaur le 3 mai 1211 et y firent un massacre horrible, sans distinction ni d'âge ni de sexe. Aimery, fait prisonnier, fut conduit avec les quatre-vingts chevaliers de la garnison chez le général des Croisés, qui ordonna qu'on les pendit tous à des gibets qu'il avoit fait préparer exprès. Aimery fut exécuté le premier à une potence plus élevée que les autres; mais, comme elle n'étoit pas bien assurée, elle tomba. Simon de Montfort, voyant qu'on employoit trop de temps à affermir les autres, ordonna qu'on passât au fil de l'épée tous ceux qui restoient : ce qui fut exécuté sur-le-champ. Quant à la veuve *Guirande*, il la fit jeter toute vivante dans un puits, qu'il fit ensuite combler de grosses pierres. Cette épouvantable scène fut terminée par quatre cents bûchers, où périrent dans les flammes quatre cents des principaux sectaires albigeois qui s'étoient trouvés dans Lavaur. L'année suivante, il se tint dans cette ville un concile contre ce qui restoit de ces malheureux. Mais le comte de Raimond, leur protecteur, la reprit sur Amaury de Montfort, fils de Simon, et quelque temps après la remit au roi. En 1318, le pape Jean XXII y érigea un évêché, auquel il donna une partie des biens de celui de Toulouse, faisant au total 35 mille liv. de rente; et Louis XI en fit un comté en faveur de Foix-Candale. Mais en 1483, ce comté fut réuni définitivement à la couronne. Le chapitre de la cathédrale étoit composé de trois dignitaires, d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un sacristain, et de douze chanoines. Il n'y avoit dans tout le diocèse qu'une seule abbaye, celle de *Sorèse*; un couvent de filles de sainte Claire; un autre de filles de la Croix; un couvent de Dominicains; un de Cordeliers; un de Capucins; deux de Dominicains réformés, et deux maisons de Doctrinaires. Ce pays est abondant en toutes sortes de blés : on y recueille du vin, mais en très-petite quantité, et qui se consomme sur les lieux. On trouve aux environs quelques mûriers. Il y a à Lavaur une manufacture ci-devant royale, très-intéressante; on y fabrique des étoffes de soie pour meubles. Ces étoffes consistent en damas, façon de Gênes, de la largeur ordinaire; en impériales de trois couleurs; en africaines, soie et fil, soie et fleuret; en brocatelles, supérieures en qualité à celles de Turin; en satinades, moires, et serges. Le choix et la variété des dessins, la bonne fabrication, et le prix modéré de ces étoffes, donnent lieu de croire que cette manufacture se soutiendra.

La ville de Lavaur a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 5500. *Bur. de poste.*

Lavaux, v. (*Allier*), arrond. et cant. de Mont-Luçon, près du Cher, à 3 kil. (¾ de l.) de Mont-Luçon, 6 m. (14 l.) de Moulins. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Mont-Luçon.

Lavaux, v. (*Doubs*). *Voyez* Joux-Lavaux.

Lavaux, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Wellin, sur la Wimbe, à 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de Rochefort, 5 kil. (1 l. ¼) N. N. O. de Wellin, 4 m. (10 l.) S. S. E. de Namur. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Marche.

Laveau, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, canton de St.-Fargeau, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 5 m. (11 l.) d'Auxerrre. *Pop.* 1070. *Bur. de poste* de St.-Fargeau.

Laveaux, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, comm. des Fossés, à 27 k. (6 l.) d'Arlon, 7 k. (1 l. ¾) de Neufchâteau. *Populat.* comprise celle des Fossés, 287. *Bur. de poste* d'Arlon.

Lavedan (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères. Sa source, à 8 kilom. (2 l.) N. O. de Vielle, coule au S. E., puis à l'E., et se rend dans la Neste d'Aure, au S. d'Anaizan, à 8 k. (2 l.) E. p. S. de sa source.

Lavelanet, bourg (*Arriège*), arrond. de Foix, ch.-l. de canton, sur le Lectouire, à 22 kil. (5 l.) N. E. de Tarascon, 6 k. (1 l. ½) S. O. de la Roque-d'Olmes, 7 kil. (1 l. ¾) O. p. N. de Belesta. Près de Lavelanet, est une mine de jais. On y trouve du grès dur et gris. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1191. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Laveline, v. (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 4 myr. (10 l.) E. d'Epinal, 8 kilom. (2 l.) O. de Ste.-Marie-aux-Mines. Ce village est situé sur la rivière de Nenny. Ses anciens habitans se distinguèrent par leur bravoure et leur valeur, en reprenant aux ennemis la ville de Bruyères, dont ils s'étoient emparés. (*Voyez* l'article Bruyères.) On trouve aux environs de Laveline des mines d'argent, de cuivre et de plomb, dont la gangue est du sulfate de manganèse. Il y avoit autrefois un château. Ce village étoit chef-lieu d'un banc du duché de Lorraine. *Pop.* 1358. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Laveline-de-Houx, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Bruyères, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 19 kil. (4 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Bruyères.

Laveline-devant-Bruyères, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, canton de Bruyères, près de la Vologne, à 4 k. (1 l.) de Bruyères, 23 k. (5 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Bruyères.

Lavellanet, village (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieux, à 6 kil. (1 l. ½) de Rieux, 4 m. (10 l. ½) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Larrouzat, 418. *Bur. de poste* de Martres.

Lavenay, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, canton de la Châtre, sur la Tusson, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Calais, 43 k. (9 l. ¾) du Mans. *P.* 600. *Bur. de poste* de Montoire, dép. de Loir-et-Cher.

Lavenjoel, (*Dyle*). *Voyez* Lovenjoul.

Lavercantière, bourg (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Salviac, à 11 k. (2 l. ¾) de Gourdon, 23 k. (5 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 591. *Bur. de poste* de Gourdon.

Laverdière, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de Ginasservis, à 9 k. (2 l. ½) N. p. O. de Barjols, 6 myr. (131.) N. de Toulon, 23 k. (5 l. ¼) O. d'Aups. *P...* *B. de p.* de Barjols.

Lavère, montagne (*Var*), arr. de Draguignan, canton de St.-Tropez, près de la mer, à 13 kil. (3 l.) S. de St.-Tropez. Elle a, du N. au S., 3 k. (½ de l.) de long.

Lavergne-Tayrac, v. (*Aveyron*). *Voyez* Taverone-Tayrac.

Digitized by Google

LAVERGNY, château (*Aisne*), arr. et canton de Laon, commune de Parfondru, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Laon. *Populat.* comprise celle de Parfondru, 371. *Bur. de p.* de Laon.

LAVERNATS, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, canton de Mayet, à 7 kil. (1 l. ¾) de Château-du-Loir, 33 k. (7 l. ½) du Mans. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

LAVERNAY, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, canton d'Audeux, à 16 k. (3 l. ⅔) de Besançon. *P.* 478. *Bur. de poste* de Besançon.

LAVERNET, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Marciac, à 14 k. (3 l. ⅓) de Mirande, 32 k. (7 l. ⅓) d'Auch. *P.* 380. *B. de p.* de Mirande.

LAVERNHE, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, canton de Séverac-le-Château, à 5 kil. (1 l. ¼) de Séverac, 32 k. (7 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 712. *Bur. de poste* de Séverac.

LAVERNOIS, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton de Varennes, à 13 k. (3 l.) de Bourbonne, 39 kil. (8 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 251. *B. de p.* de Montigny-sources-Meuse.

LAVERS, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. de Cordes, à 20 k. (4 l. ½) de Gaillac, 5 m. (12 l. ¼) de Castres. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Cordes.

LAVERUNE, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Montpellier, à 7 kilom. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 493. *Bur. de poste* de Montpellier.

LAVET (LE), riv. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagneres. Sa source, à 2 kil. (½ l.) N. de Saint-Paul de Neste, coule à l'E. et se rend dans la Garonne à 13 kil. (3 l.) E. de sa source.

LAVETTE (LA), riv. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues. Sa source au glacier du Lavet, près du col du Turbat, à 20 kil. (4 l. ½) E. d'Entraigues, coule au N. et se rend dans le Vençon, à 7 kil. (1 l. ¾) N. de sa source.

LAVEYRON, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St-Vallier. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de St.-Vallier.

LAVEZON (LE), riv. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Rochemaure. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Rochemaure, coule au S. O., reçoit le Rieutort et le Lieau, et se rend dans le Rhône à 2 kil. (½ l.) N. E. de Rochemaure.

LAVIC, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Veynes. *Pop.* 198. *B. de p.* de Veynes.

LAVIER (GRAND-), v. (*Somme*), arr. et cant. nord d'Abbeville, près la Somme, à 4 kil. (1 l.) d'Abbeville, 4 myr. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle du petit Lavier, 245. *Bur. de poste* d'Abbeville.

LAVIER (PETIT-), v. (*Somme*), arr. et cant. nord d'Abbeville, comm. du grand Lavier, à 9 kil. (2 l. ¼) S. de Nouron, 3 kil. (¾ de l.) N. O. d'Abbeville, 11 k. (2 l. ⅔) S. E. de la Ferté. *Pop.* comp. celle du grand Lavier, 245. *Bur. de p.* d'Abbeville.

LAVIEUVILLE, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Ferrière, à 3 kil. (¾ de l.) O. S. O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) N. E. de Durbuy, 29 k. (6 l. ¼) S. de Liége. *Pop.* 154. *Bur. de poste* d'Huy.

LAVIEUX, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymieux, sur un tertre, à 7 kil. (1 l. ¾) de Montbrison, 27 kil. (6 l.) de Feurs. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Montbrison.

LAVIGNAC, v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yrieix, cant. de Chalus, à 24 kil. (5 l. ¼) de St.-Yrieix, 16 k. (3 l. ⅔) de Limoges. *P.* 416. *Bur. de poste* de Chalus.

LAVIGNY, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, à 5 kil. (1 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 581. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

LAVINCOURT, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. d'Ancerville, près la Saux, à 11 k. (2 l. ¾) de Bar. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

LAVINOUSE, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Villebrumier, comm. de Puilauron, près la Tescounet, à 36 k. (8 l.) de Castel-Sarrasin, 40 k. (9 l.) de Toulouse. *Pop.* comp. celle de Puilauron, 350. *Bur. de poste* de Montauban.

LAVIOZ, (*Ardennes*). *V.* LEVIOZ.

LAVIRON, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Pierre-Fontaine, sur un mont, à 18 kil. (4 l.) de Baume, 40 kil. (9 l.) de Besançon. *Pop.* 650. *B. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

LAVIT-DE-LOMAGNE, ville (*Gers*), arr. de Lectour, ch.-l. de cant., à 4 myr. (10 l.) N. E. d'Auch, 24 kil. (5 l. ½) E. de Lectour, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Beaumont-de-Lomagne. C'étoit le siége d'une justice royale. *Pop.* 609. *B. de p.* de St.-Clar-de-Lomagne.

LAVOIR, (*Ourthe*). *Voy.* LAVOYE.

LAVONCOURT, (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Dampierre, à 27 kil. (6 l.) N. E. de Gray, 20 k. (4 l. ½) E. de Champlitte, 28 k. (6 l. ¼) O. de Vésoul. *Pop.* 323. *Bur. de p.* de Cintrey.

LAVON, v. (*Haute-Loire*), arr. d'Yssingeaux, canton et comm. de Bas-en-Basset, à 7 k. (1 l. ¾) de Monistrol, 30 kil. (6 l. ⅔) du Puy, 4 k. (1 l.) de Bas-en-Basset, 25 k. (5 l. ¼) d'Yssingeaux. *Pop.* 97. *B. de p.* de Monistrol.

LAVOURS, v. (*Ain*), arr. et cant. de Belley, près du Rhône, à 7 kil. (1 l. ¾) de Belley, 6 m. (14 l.) de Bourg. *P.* 305. *B. de p.* de Belley.

LAVOUX, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de St.-Julien, à 14 k. (3 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 288. *Bur. de poste* de Chauvigny.

LAVOYE, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. d'Héron, à 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Hucorgne, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. d'Huy, 33 kil. (7 l. ½) O. S. O. de Liége. *P.* 144. *B. de p.* d'Huy.

LAVRIANO, village (*Pô*), arr. de Turin, près de la rive gauche du Pô, en plaine, à 13 kil. (3 l.) S. de Turin. *P.* 860. *B. de p.* de Turin.

LAWACHERIE, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de St.-Hubert, près l'Ourthe, à 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Nassogne, 10 kil. (2 l. ½) E. p. N. de St.-Hubert, 6 m. (14 l. ¼) S. E. de Namur. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Marche.

LAX, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *P.* 200. *B. de p.* de Rhodez.

LAXERNET, v. (*Gers*). *Voyez* LAVERNET.

LAXOU, v. (*Meurthe*), arrond. et cant. nord de Nancy, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville. *Pop.* 843. *Bur. de p.* de Nancy.

LAY, v. (*Loire*), arrond. de Roanne, canton et commune de St.-Symphorien-de-Lay, à 14 kilom. (3 l. ½) de Roanne, 23 k. (5 l. ⅓) de Feurs. C'étoit la quatrième prévôté de la province. La justice se rendoit au nom du duc d'Orléans. L'église n'étoit qu'une annexe de Saint-Symphorien. Il y avoit une maison de filles de Sainte-Geneviève, fondée par le duc d'Orléans. *Popul.* compr. celle de St.-Symphorien-de-Lay, 3250. *Bur. de poste* de St.-Symphorien-de-Lay.

LAY, v. (*Meurthe*), arrond. de Château-Salins, cant. de Vic, à 14 k. (3 l. ½) de Château-Salins, 36 kil. (8 l.) de Nancy. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Moyenvic.

Digitized by Google

LAY, (*Mont-Blanc*). *Voy.* LEY.

LAY, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, près du Layon, à 14 k. (3 l. ¼) d'Oléron, 29 k. (6 l. ½) de Pau. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Navarreins.

LAY, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Rubenach, près de la Moselle, à 3 k. (¾ de l.) S. de Rubenach, 3 k. (¾ de l.) E. de Vienningen, 4 kil. (1 l.) O. de Coblentz. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Coblentz.

LAY, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Villejuif, près de la Bièvre, ou rivière des Gobelins, à 1 kilom. (¼ de l.) de Bourg-Egalité, 8 kil. (2 l.) de Paris. *Pop.* 331. *Bur. de poste* de Bourg-l'Egalité.

LAY (LE), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, comm. d'Hédouville, à 4 k. (1 l.) de Chambly, 14 k. (3 l. ¼) de Pontoise. *Populat.* comprise celle d'Hédouville, 174. *Bureau de poste* de Chambly, dép. de l'Oise.

LAY (LE GRAND), riv. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de la Chataigneraye. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. de la Chataigneraye, près de St.-Pierre-du-Chemin, coule au N. O., redescend au S. O., reçoit le petit Lay, passe à Mareuil, reçoit la Smagne, et va au S., au S. O., puis au S. E., pour se rendre dans l'Océan, à 7 myr. (14 l.) S. O. de sa source, ayant 11 myr. (22 l.) de cours.

LAY (LE PETIT), riv. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Pouzauge-la-Ville. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. O. de la Floulière, coule au S. S. O., passe à Monchamp, descend au S., puis au S. E., pour se réunir au Grand-Lay, à 31 k. (7 l.) S. p. O. de sa source.

LAY-ST.-CRISTOPHE, v. (*Meurthe*), arr. et cant. est de Nancy, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville. Ce village est situé sur l'Amance, à droite de la Meurthe. La comtesse Eve en donna le château en 950 à l'abbaye de St.-Arnould de Metz, qui y fonda un prieuré de sa dépendance. Le roi de Pologne l'unit en 1746 au séminaire des Missions de Nancy, alors possédé par les Jésuites : ils étoient seigneurs du lieu, et collateurs de la cure. L'église paroissiale est dans la partie basse. *Pop.* 830. *Bur. de poste* de Nancy.

LAYAT (LE), riv. (*Rhône*), arr. de Lyon. Sa source, près de Saint-André, cant. de Mornant, coule à l'O., et se rend dans la Coize, à 5 k. (1 l. ⅓) de sa source.

LAYE (LA), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Banon, à 6 kil. (1 l. ½) N. E. duquel elle prend sa source, coule au S. p. E., et se rend dans la Durance, après avoir reçu la Largue, à 30 k. (6 l. ⅔) S. E. de sa source.

LAYE, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton de Saint-Bonnet, à 9 k. (2 l. ¼) de Gap. *Popul.* 394. *Bur. de poste* de Gap.

LAYE-ST.-REMY, v. (*Meurthe*), arrond. et canton nord de Toul, à 8 kil. (2 l.) de Toul, 31 kilom. (7 l.) de Nancy. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Toul.

LAYENS (LA), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Accous, à 19 kilom. (4 l. ⅔) S. d'Oléron. Elle a, de l'E. à l'O., 5 k. (1 l. ¼) de long, et est couverte de rochers.

LAYER-LE-FRANC, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Dijon, cant. de Gevret, à 11 k. (2 l. ⅔) de Dijon. *Popul.* 106. *Bur. de poste* de Dijon.

LAYER-SUR-ROCHE, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Montigny, commune de Bissey-la-Côte, à 10 k. (2 l. ½) de Chatillon-sur-Seine, 8 k. (2 l.) de Montigny. *Pop.* comprise celle de Bissey-la-Côte, 400. *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Seine.

LAYET, plage (*Var*), arrond. de Toulon, à la côte S. E. de l'Isle-du-Levant ou Titan, entre la calanque et pointe de la Barque, et la pointe de Lisserot.

LAYET, pointe et plage (*Var*), arr. de Toulon, à 3 k. (¾ de l.) N. de l'île et roc de la Fournigue, entre la plage de la Fossette et la pointe de Cavalière.

LAYGUILLAC-DE-LAUCH, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Grignols, à 13 kil. (3 l.) de Périgueux. *Pop.* 699. *Bur. de p.* de Périgueux.

LAYNHAC, v. (*Cantal*), arrond. d'Aurillac, cant. de Maurs. *Popul.* 1500. *Bur. de poste* de Maurs.

LAYON, canal (*Maine-et-Loire*). Il commence en tirant ses eaux de la rivière de Layon, près de Martigné, côtoye la rivière jusqu'à Thouarcé, dans la direction du N. O., retourne à l'O. N. O., en tirant ses eaux de la même rivière, et finit à Chalonne, en rendant ses eaux dans la Loire. Il a 28 k. (6 l. ¼) de long.

LAYON (LE), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et canton d'Oléron. Sa source, à 5 kilom. (1 l. ⅓) N. d'Oléron, coule au N., puis à l'E., et va se rendre en deux branches dans le gave d'Oléron : l'une à 2 k. (½ l.) S. E. de Navarreins, et l'autre à 4 k. (1 l.) de Navarreins, 9 kil. (2 l. ⅓) O. p. N. de sa source.

LAYON (LE), riv. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. d'Argenton-le-Château. Sa source, à 3 kilom. (¾ de l.) N. E. d'Argenton, coule au N. E., puis au N. O., passe à Thouarcé, à St.-Aubin-de-Luigné, à Chalonne, en côtoyant la Loire, où elle se rend à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. d'Ingrande.

LAYRAC, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, commune de Bandigoux, à 28 kil. (6 l. ¼) de Toulouse. *Popul.* 430. *Bur. de poste* de Grézolles.

LAYRAC, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, ch.-l. de canton, près du Gers, à 8 kil. (2 l.) S. d'Agen, 19 k. (4 l. ¼) O. de Valence, 7 k. (1 l. ¾) N. d'Estafort. Il y avoit un prieuré commendataire de Bénédictins, de la congrégation de Cluny. Il se fait dans cet endroit, un bon commerce de blé et de vin. Cette ville a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Auvillars, 5e arrondissement maritime. *Pop.* 2336. *B. de p.* d'Agen. *Rel. de p. aux chev.*

LAYRIS, (*Lot-et-Garonne*). *Voy.* LEYRITS.

LAYRISSE, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Ossun, près du Lechez, à 10 kil. (2 l. ½) de Tarbes. *P.* 167. *B. de p.* de Tarbes.

LAYS, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Pierre, près du Doubs, à 32 k. (7 l. ¼) de Louhans, 8 m. (17 l.) de Mâcon. *Pop.* 1726. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Saone.

LAYS (LES), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, à 22 k. (5 l.) de Dourdan, 18 k. (4 l.) de Versailles. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Rambouillet.

LAZ, v. (*Finistère*), arrond. de Château-Lin, cant. de Châteauneuf-du-Faon, à 24 kilom. (5 l. ½) de Carhaix et de Quimper. Près de Laz est la forêt de ce nom, qui nourrit beaucoup de loups et de sangliers, désespoir des cultivateurs. Les malfaiteurs ont de tout temps choisi cette retraite, pour se mettre à l'abri des poursuites de la justice. *P.* 1280. *Bur. de poste* de Château-Lin.

Digitized by Google

Lazagual, rivière (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Lésignan. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. de Lésignan, coule à l'O., et se rend dans l'Aude, à 6 k. (1 l. ½) O. de sa source.

Lazant, v. (*Vienne*). *Voyez* Lizant.

Lazaret, plage (*Var*), arr. de Toulon, canton d'Olioules, au passage de la presqu'île où est situé le Lazaret. Ce passage a environ 194 mètres (100 t.) de large dans la grande rade de Toulon.

Lazaret (le), (*Var*), infirmerie où ordinairement les vaisseaux arrivant au port de Toulon mouillent pour faire quarantaine. Ce Lazaret est situé dans des basses terres, bordées de grandes plages de sable, à 2 k. (½ l.) S. de la Tour-de-Balaguyer, 9 k. (2 l. ¼) S. de Toulon. L'hôpital Saint-Manderies est à l'Est au-delà du Creux-St.-Georges. *Bur. de poste* de Toulon.

Lazarets. Sous la République, deux lazarets sont établis pour recevoir les individus des vaisseaux qui entrent dans les ports de la Méditerrannée, attaqués de maladies contagieuses; l'un à Toulon, et l'autre à Marseille. Le lazaret établi à Toulon est sous l'autorité du ministre de la marine; la surveillance en est confiée au préfet maritime de ce port. La police et l'administration de cet établissement appartiennent aux conservateurs de Toulon: ces conservateurs correspondent avec ceux du lazaret de Marseille sur ce qui intéresse la santé publique, et ils se conforment aux décisions que ces derniers leur transmettent. Le préfet maritime de Toulon, ou, en cas d'absence, celui qui dans l'ordre du service le remplace, est membre nécessaire du bureau de santé; il est convoqué à toutes les séances; il préside le conseil quand il y assiste; et, quand il n'y est point présent, les délibérations ne reçoivent leur exécution qu'après lui avoir été communiquées. Le lazaret de Marseille fait partie des attributions du ministre de l'intérieur; il est sous la surveillance du préfet du département. La police et l'administration sont confiées aux conservateurs de santé de Marseille. Les règlemens nécessaires pour déterminer le régime sanitaire, et les précautions générales à prendre dans chaque lazaret, sont faits par les ministres réunis de l'intérieur et de la marine. Jusque-là, les règlemens en vigueur ont leur exécution; et le préfet du département des Bouches-du-Rhône et le préfet maritime de Toulon y veillent.

Lazarine, pointe de montagne (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. d'Orcière, à 8 k. (2 l.) N. p. E. d'Orcière.

Lazau (le), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton de Montesquieu. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de Montesquieu, coule au N. N. O., puis au N. N. E., et se rend dans l'Arize, à 5 k. (1 l. ⅓) de sa source, au N. O. de Montesquieu.

Lazay, (*Charente-Inférieure.*) *Voyez* Lozay.

Laze (la), pic (*Hautes-Pyrén.*), arr. d'Argelès, cant. de Luz, à 18 k. (4 l.) S. p. E. d'Argelès.

Lazenay, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, cant. de Luzy, à 16 kil. (3 l. ¼) de Vierzon, 25 k. (5 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 806. *Bur. de poste* de Vierzon.

Lazer (le), v. (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, canton de Laragne, à 13 kil. (3 l.) de Serres, 31 kil. (7 l.) de Gap. Il y a une mine de plomb non exploitée. *B.* 377. *Bur. de poste* de Serres.

Laziers, v. (*Lot*). *Voy.* Luziers.

Lazoney, mont (*Pô*), haute sommité de la chaîne des Alpes pennines, qui s'avance entre les rivières d'Eyles et Lovinson, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Brussan.

Lazonza, v. (*Liamone*), arr. de Sartène, cant. de Carbini, à 22 kil. (5 l.) de Sartène, 41 kilom. (9 l. ¼) d'Ajaccio.

Lazzarone, v. (*Marengo*), arr. de Casal, à l'entrée d'une petite plaine, près d'un ruisseau qui se jette dans le Pô, à 20 kil. (4 l. ½) S. S. E. de Casal. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de Valence.

Lealvillers, v. (*Somme*), arr. de Doulens, canton d'Acheux, à 16 kil. (3 l. ¾) de Doulens, 24 kil. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 375. *Bur. de poste* d'Albert.

Leau, ville (*Dyle*), arrond. de Louvain, ch.-l. de canton, sur la petite Gette, à 7 k. (1 l. ¾) O. de St.-Trond, 29 kil. (6 l. ½) E. de Louvain, 5 m. (12 l.) E. de Bruxelles. Cette petite ville, qui dépendoit du duché de Brabant, et qui est connue en flamand sous le nom de *Sout-Leeuw*, est située au milieu des marais. La rivière de Gette, ou Geete, passe dans ses maisons. En 1721, on l'a élargie et approfondie pour qu'elle pût porter bateaux: elle entre ensuite dans le Denner, de là dans la Dyle, pour le transport des marchandises du ci-devant pays de Liége jusqu'à Malines. C'étoit autrefois l'endroit où les souverains envoyoient en exil les personnes qu'ils vouloient punir. L'air y est si malsain, que personne n'y reste long-temps sans devenir malade. La garnison étoit considérable, à cause de l'importance de la place, qui est forte, autant par sa situation que par plusieurs ouvrages qu'on y a faits. Il y avoit une collégiale, un prieuré de chanoines réguliers, un couvent de Cordeliers, une prévôté de religieuses de l'Ordre de Prémoutré, un béguinage et un chapitre de chanoines qui pouvoient être mariés. L'abbaye de religieuses nobles, de l'Ordre de Cîteaux, se trouvoit sur la paroisse de Rummen. Cette ville fut prise par les Français en 1678, et rendue par le traité de paix de Nimègue. En 1705, les Alliés, ayant forcé les lignes des Français au-de-là de Louvain, la firent assiéger par le général Dedun: il y avoit trois cents hommes qui furent faits prisonniers. Près de Leau est un lac d'une grande étendue, environné de marais et de montagnes; il est d'une extrême profondeur et très-poissonneux. Son territoire abonde en grains de toutes espèces: il produit des prairies, des pâturages et des bois; il y a dans cette commune un moulin à eau, et deux brasseries. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 715. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Leau (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, commune d'Us, à 13 kil. (3 l.) de Pontoise, 4 k. (1 l.) de Marines. *Pop.* comp. celle d'Us, 425. *Bur. de poste* de Pontoise.

Leause, v. (*Var*), arrond. de Toulon, canton de Collobrières, comm. de Bormes, à 13 k. (3 l.) d'Hyères, 29 k. (6 l. ½) de Toulon, 11 k. (2 l. ¾) de Collobrières. *Pop.* comp. celle de Bormes, 1316. *Bur. de poste* d'Hyères.

Leause, île, calanque, cap, et ancienne batterie (*Var*), dans la rade d'Hyères, à 13 kilom. (3 l.) E. d'Hyères, entre la calanque de St.-George et la calanque et l'île des Nouvettes.

Leaune (la), riv. (*Hautes-Pyr.*), arr. de Bagnères. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. N. O. de Bagnères-de-

Digitized by Google

Luchon, coule au S. E., puis au S.. et se rend dans le Go, à 9 k. (2 l. ⅓) S. E. de sa source, 3 k. (¾ de l.) O. p. N. de Bagnères.

Leauparties, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer, sur le ruisseau la Botte, à 14 k. (3 l. ⅓) de Pont-l'Évêque, 30 k. (6 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 162. *Bur. de p.* de Bonnebosc.

Leaux, v. (*Drôme*), arr ond. de Nions, cant. de Rémousat, près de l'Armaloze, à 32 k. (7 l. ⅓) de Nions, 8 m. (19 l. ⅓) de Valence, *Pop.* 79. *Bur. de p.* du Buis.

Leaynètes (la), rivière (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de St.-Hilaire. Sa source, à 11 k. (2 l. ⅔) E. de St.-Hilaire, coule à l'O., et se rend dans la Lanquete, à 7 k. (1 l. ⅘) O. de sa source.

Léaz, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Collonges, près du Rhône, à 2 k. (½ l.) S. de l'Ecluse, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Chatillon-de-Michaille, 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Genève. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Collonges.

Lebach, ville (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, ch.-l. de canton, sur la Thel, à 14 k. (3 l. ½) N. E. de Sarrebruck, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Tholey, 4 m. (10 l.) S. E. de Trèves. Le 27 brum. an 2 (19 nov. 1793), le commandant Ambert, à la tête d'un détachement de l'armée de la Moselle, près Lebach, mit les Autrichiens en déroute, fit un grand nombre de prisonniers, et prit cent chevaux. Le sol de ce chef-lieu de canton est généralement sablonneux et couvert de forêts; il offre néanmoins çà et là des terres fertiles en grains et en pâturages. On y trouve beaucoup de mines de fer, et de charbon de terre. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, départ. de la Moselle.

Lebbeke, ville (*Escaut*), arr. et cant. de Termonde, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de cette ville, 7 kilom. (1 l. ¾) S. O. de St.-Amans, 29 k. (6 l. ½) E. p. S. de Gand. Le territoire est fertile; il produit toutes sortes de blé, du chanvre, beaucoup de lin et de beaux pâturages: on y élève de fort beaux chevaux. Il y a des moulins à huile, des tanneries, brasseries de bière, genevrières et autres liquides; plusieurs autres manufactures. *Pop.* 2649. *Bur. de poste* de Termonde.

Leberon, forêt (*Vaucluse*), arr. d'Apt et d'Avignon qui la divisent, à 20 k. (4 l. ½) S. O. d'Apt, 28 k. (6 l. ⅓) S. E. d'Avignon. Elle a, de l'O. N. O., à l'E. S. E., 10,110 mèt. (5,200 t.) de long, sur 3,500 mèt. (1,800 t.) dans sa plus grande largeur, étant irrégulière.

Leberon, montagne (*Vaucluse*), arr. d'Apt et d'Avignon, en deux parties, à 6 k. (1 l. ¼) d'intervalle, l'une à 30 k. (6 l. ¾) E. S. E. d'Avignon; et l'autre à 7 k. (1 l. ¾) S. d'Apt. Elle a, y compris son interruption, 34 k. (7 l. ⅔) de long de l'E. à l'O.

Lebeuville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, à 14 k. (3 l. ¼) de Veselise, 31 kil. (7 l.) de Nancy. *Pop.* 274. *B. de poste* de Charmes, dép. des Vosges.

Leboulin, v. (*Gers*), arrond. et cant. nord d'Auch, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *Popul.* 233. *Bur. de poste* d'Auch.

Leca, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, cant. d'Arles, comm. de Corsavi, à 7 k. (1 l. ¾) d'Arles, 16 k. (3 l. ¾) de Céret. *P.* compr. celle de Corsavi, 583. *Bur. de poste* d'Arles.

Lecelle, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de St.-Amand, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 25 kilom. (5 l. ¾) de Douay, 27 kil. (6 l.) de Sarre-Libre. *Pop.* 1670. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Lecci, v. (*Liamone*), arrond. de Sartène, canton de Porto-Vecchio, à 31 k. (7 l.) de Sartène, 6 m. (13 l.) d'Ajaccio. *Pop.* 185.

Leccy, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Chaumont. *P.* 300. *B. de p.* de Langres.

Lech, rivière (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launsdorff. Sa source, près la commune de Oeiffi, va se jeter dans la Sarre, hors du territoire.

Lech (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthès. Sa source, à 6 kilom. (1 l. ½) d'Orthez, coule au N. O., et se rend dans le Laubin, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de sa source.

Lechan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe, commune d'Heches, près la Neste, à 7 k. (1 l. ¾) de la Barthe, 37 k. (8 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* comprise celle de Heches et Hechettes, 1009. *Bur. de poste* d'Arreau.

Lechaux, v. (*Mont-Blanc*), *Voyez* Leschaux.

Leche (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 30 k. (6 l. ¾) S. p. O. de Mauléon. Elle a environ 389 m. (200 t.) de diamètre à son sommet.

Lécherelle, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Montmirail, à 22 kil. (5 l.) de Sezanne, 6 myr. (13 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Montmirail.

Lechen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de cette ville, 6 k. (1 l. ½) N. E. d'Edenkoben, 8 m. (17 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Speyerdorf, 1391. *Bur. de p.* de Neustadt.

Lechen, v. (*Roër*), arr. de Crevelt, cant. de Neuss, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. de Neuss, 3 k. (1 l. ¼) E. d'Odenkirchen, 5 m. (10 l. ¾) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 43. *Bur. de poste* de Neuss.

Lechenich *ou* Lechnich, ville (*Roër*), arr. de Cologne, ch.-l. de cant., sur la Nassel, rivière, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de Brühl, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Zülpich, 4 myr. (10 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 1053. *Bur. de poste* de Cologne.

Lecherène, (*Mont-Blanc*). *Voyez* Leschéraines.

Lechenet, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Fauvillers, à 8 k. (2 l.) O. p. N. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Neufchâteau, 5 m. (11 l. ½) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Malmaison.

Lecherolles, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de la Ferté-Gaucher, à 30 k. (6 l. ¾) de Rosoy, 6 m. (12 l. ½) de Melun. On y trouve des carrières magnifiques de pierre blanche, propre à bâtir et à faire de la chaux, des grès, cailloux, sable et terre glaise. On y recueille beaucoup de froment et de chanvre. *Pop.* 228 *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Leches, v. (*Drôme*), arrond. de Die, cant. de Luc-en-Diois, à 21 k. (4 l. ¾) de Die, 6 m. (14 l. ¼) de Valence. *P.* 331. *B. de p.* de Die.

Lèches (les), v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de la Force, à 18 k. (4 l.) N. de Bergerac, 5 k. (1 l. ¼) S. de Mussidan, 34 kil. (7 l. ¼) S. O. de Périgueux. *P.* 550. *Bur. de poste* de Mussidan.

Lechez (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de

Lourde. Sa source, à 8 k. (2 l.) E. S. E. de Lourde, coule au N. O., puis au N. E., va au N., rejoint le canal de Jespe, près Tarbes; reçoit plus bas le Soin, la Guline, et va se rendre dans l'Adour à Maubourguet.

Lechsich, ville (*Roër*). *Voyez* Lechenich.

Leck (le), rivière (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 18 k. (4 l.) S. O. duquel elle prend sa source, coule au N. E., et remontant au N. va se rendre dans la Sarre à Sarrebourg, après 18 kilom. (4 l.) de cours.

Lécourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Montigny-source-Meuse, à 15 k. (3 l. ¼) de Bourbonne, 33 k. (7 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Montigny-source-Meuse.

Lecousse, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Fougères, à 2 kil. (½ l.) de cette ville, 4 m. (10 l.) de Rennes. Il y a une papeterie où se fabrique du papier commun. *P.* 1260. *Bur. de poste* de Fougères.

Lecquéraye (la), v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de St.-George-du-Vièvre, commune de St.-George-du-Mesnil, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Lieurey, 16 k. (3 l. ¾) de Pont-Audemer. *P.* comprise celle de St.-George-du-Mesnil, 500. *Bur. de poste* de Lieurey.

Lect, v. (*Jura*), arr. de Saint-Claude, cant. de Moyrans, à 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Claude, 33 kilom. (7 l. ¼) de Lons-le-Saulnier. *P.* 362. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Lectoire (le), rivière (*Arriège*), arr. et cant. de Foix. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de St.-Paul, coule au N. E., arrose Lavelanet, la Roque-d'Olmes, et va en serpentant se rendre dans le Lers, à 28 kilom. (6 l. ⅓) N. E. de sa source.

Lectour *ou* Lectourre, ville, (*Gers*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 20 k. (4 l. ½) E. de Condom, 31 kil. (7 l. ½) S. d'Agen, 32 k. (7 l. ½) N. d'Auch, 68 myr. (153 l.) S. S. O. de Paris. Long. 18. 16. lat. 43. 56. Cette ville du ci-devant bas Armagnac, dans la ci-devant Gascogne, située sur une montagne au bas de laquelle passe le Gers, étoit la capitale de la ci-dev. Lomagne, le siége d'un évêché suffragant d'Auch, d'un présidial-sénéchaussée, d'une justice royale, le chef-lieu de l'élection de Lomagne. C'étoit un gouvernement de place, et la résidence de deux lieutenans des maréchaux de France. La ville de Lectour est ancienne, et on y trouve beaucoup d'inscriptions en l'honneur des empereurs romains, dont l'une sur-tout, fait mention d'un sacrifice solennel appelé *taurobolium*, qui fut célébré dans cette ville pour la santé de l'empereur Gordien. Cette ville entourée d'une triple muraille, et défendue par un bon château, étoit très-forte avant l'invention du canon : du flanc de ses remparts sortent des sources fécondes de l'eau la plus limpide. Au commencement du 14e siècle, Philippe-le-Bel en acquit le domaine du comte de Talleyrand-Périgord. Les comtes d'Armagnac l'ont possédée en toute souveraineté et en ont fait leur séjour. Ce fut au château de Lectour que fut conduit en 1632 une des grandes victimes du cardinal de Richelieu, cet infortuné duc de Montmorenci, pris au combat de Castelnaudary, et dont l'échafaud termina les jours. Roquelaure commandoit à Lectour lorsque Montmorenci y fut conduit : on posta autour du château huit compagnies de cavalerie pour garder cet intéressant prisonnier. Les habitans de Lectour cherchèrent à lui procurer les moyens de s'évader; mais les femmes, plus enthousiastes, disputèrent aux hommes la gloire de cette entreprise, et voulurent en avoir tout l'honneur. Elles adressèrent donc au prisonnier un présent composé de rafraîchissemens de tout genre, dans lequel se trouvoit un magnifique pâté. Ce pâté renfermoit une échelle de soie. Le duc sentit à merveille le conseil qu'on lui donnoit, et voulut en profiter le même soir. La nuit venue, il attacha cette échelle à sa fenêtre. Un sentiment de générosité le perdit. Il avoit avec lui un domestique dont le tendre attachement l'avoit déterminé à s'unir au sort de son maître. Il craignit qu'en l'abandonnant dans cette prison, ses ennemis ne fissent tomber sur ce malheureux les premiers mouvemens de la rage que leur occasionneroit son évasion. Il le contraignit à descendre le premier. Soit effroi, soit maladresse, ce domestique se laissa tomber, et dans sa chute se brisa la cuisse. Ses cris, arrachés par les douleurs, attirèrent les gardes qui veilloient dans les environs; ils accoururent et arrivèrent au moment où le duc de Montmorenci alloit être au bas de l'échelle. Ils l'arrêtèrent, et cette occasion ne se représenta plus à cause de la rigueur avec laquelle on le garda jusqu'au moment où on le sacrifia à la passion du cardinal.

L'évêché de Lectour fut érigé dans le 10e siècle; l'évêque étoit seigneur de la ville avec le roi. L'église cathédrale est dédiée à St.-Gervais et à St.-Protais; son chapitre étoit composé de cinq archidiacres, de douze chanoines et de quatorze semi-prébendés; les chanoines étoient alternativement à la nomination de l'évêque et du chapitre. Outre l'église paroissiale et un hôpital, il y avoit quatre maisons religieuses d'hommes, et deux de filles. C'est dans cette ville que fut tué Jean V, comte d'Armagnac, en 1473, lorsqu'il sortit du château pour conférer avec le cardinal Jean Joffredi, évêque d'Alby, qui commandoit l'armée et qui en faisoit le siége sous le règne de Louis XI.

Le commerce de Lectour est peu considérable : trois tanneries sont les seuls établissemens dont il peut se glorifier. On y compte quelques fabriques de bure, ras, serges, gros draps. C'est la patrie de *Roquelaure*, maréchal de France, aussi brave guerrier qu'adroit courtisan, né en 1543, mort en cette ville le 9 juin 1625. Le roi de Navarre, devenu roi de France sous le nom de *Henri IV*, récompensa ses services et sa fidélité par la place de grand-maître de sa garde-robe en 1589; par le collier du St.-Esprit en 1595, et par divers gouvernemens dont le plus considérable étoit celui de la Guienne. Louis XIII ajouta à ces bienfaits le bâton de maréchal de France en 1614. Il y a dans cette ville un sous-préfet, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à chev. *P.* 6165. *Bur. de poste.*

Lecumberry, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Palais, 6 m. (14 l. ¾) de Pau. Ce fut entre Lecumbery, et Villanova, que l'armée des Pyrénées-Occidentales, sous le commandement en chef du général Moncey, remporta, le 26 vendémiaire an 3 (17 octobre 1794), une victoire signalée sur les Espagnols, et s'empara de la belle mâture d'Yraty, et des superbes fonderies d'Eguy et d'Orbaycette, évaluées 32,000,000. Il y eut dans cette expédition 2,500 ennemis tués, et autant de fait prisonniers. L'ennemi perdit encore 50 canons, 2 drapeaux

Digitized by Google

peaux et plusieurs magasins. Les 13, 14 et 15 prairial an 3 (1er, 2 et 3 juin 1795), le même général enleva toutes les positions ennemies, jusqu'à Lecumbery, et fit sa retraite sur Yrursum. On trouve du plâtre près de ce village. *Pop.* 469. *Bur. de p.* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Lecussan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Montrejean, à 19 k. (4 l. ⅓) de St.-Gaudens, 9 m. (20 l. ⅔) de Toulouse. *P.* 327. *Bur. de poste* de Montrejean.

Ledain, v. (*Jemmapes*). *Voy.* Lesdain.

Ledar, v. (*Arriège*), arr., cant. et commune de St.-Girons, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* comprise celle de St.-Girons.... *Bur. de poste* de St.-Girons.

Ledas, v. (*Tarn*). *Voy.* Leydas.

Ledat (le), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Villeneuve-d'Agen, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *P.*..... *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Leddarterhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, à 2 k. (½ l.) E. de Klein-Odernheim dont il dépend, 8 k. (2 l.) d'Obermoschel, 6 kilom. (1 l. ½) de Meissenheim, 4 myr. (10 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Klein-Odernheim et Antonius, 670. *B. de p.* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Lede, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. d'Alost, à 6 kilom. (1 l. ½) E. d'Oordeghem, 6 kil. (1 l. ½) N. O. d'Alost, 20 kilom. (4 l. ½) S. E. de Gand. *P.* 3120. *Bur. de poste* d'Alost.

Lede, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Cruyshautem, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. de Nazareth, 6 k. (1 l. ½) N. p. O. d'Oudenarde, 21 kilom. (4 l. ¾) S. S. O. de Gand. *P.* 442. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Ledeberg, v. (*Escaut*), arr. et cant. E. de Gand, à 8 kil. (2 l.) N. p. O. d'Oosterzeel, 13 k. (3 l.) N. E. de Nazareth, 2 k. (½ l.) S. p. E. de Gand. *Pop.* 729. *Bur. de poste* de Gand.

Ledeghem, v. (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. de Menin, près du ruisseau Laheule-Beke, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. p. E. de Menin, 7 kil. (1 l. ¾) O. p. N. de Courtrai, 42 k. (9 l. ½) S. de Bruges. *Pop.* 2857. *Bur. de p.* de Menin.

Ledenbachof, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Mersch, commune de Feltz, à 21 k. (4 l. ¾) de Luxembourg, 8 kil. (2 l.) de Mersch. *P.* comprise celle de Feltz, 800. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Ledenon, v. (*Gard*), arrond. de Nimes, cant. de Marguerittes, à 16 k. (3 l. ⅔) de Beaucaire, 14 k. (3 l. ¼) de Nimes. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de la Foux.

Lederbac, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Bonn, cant. de Wehr, comm. de Leimbach, à 8 k. (2 l.) de Wehr, 3 k. (¾ de l.) de Kempenich, 38 k. (8 l. ½) de Coblentz, 22 k. (5 l.) d'Andernach. *Pop.* comprise celle de Leimbach, 166. *Bureau de poste* d'Andernach.

Lederzèle, v. (*Nord*). *Voyez* Dezeel (le).

Ledignac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, à 8 k. (2 l.) de Fumel, 9 k. (2 l. ¼) de Penne, 15 k. (3 l. ½) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Fumel.

Ledignan, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) N. O. de Nimes, 15 k. (3 l. ½) S. d'Alais, 11 k. (2 l. ¾) S. E. d'Anduze. On y file du coton. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 622. *Bur. de poste* et *Rel. de poste aux chevaux.*

Ledino, v. (*Moselle*). *Voyez* Leidino.

Ledinghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lumbres, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Omer, 7 m. (15 l. ½) d'Arras. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Ledringhem, v. (*Nord*), arr. de Bergues, cant. de Wormhout, près la Peine, à 13 k. (3 l.) de Bergues, 7 m. (16 l.) de Douay. *Pop.* 710. *Bur. de poste* de Wormhout.

Leduis, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Oléron, près du gave d'Oléron, à 3 k. (½ de l.) de cet endroit, 23 kil. (5 l. ¼) de Pau. Dans le territoire de Leduis, sous le bois de la métairie de Labaig, on voit des bancs de schiste jaunâtre, un peu grenu, et qui n'a point une grande dureté. Ces bancs sont couverts de pierres roulées de marbre, de schiste et de granit : ce dernier se pulvérise aisément sous les doigts. *Pop.* 663. *Bur. de poste* d'Oléron.

Lée, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. est de Pau, sur la Lausse, à 6 k. (1 l. ½) de Pau. Il y a des carrières de marbre veiné. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Pau.

Leefdael, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Louvain, sur la rivière de Voer, à 7 kil. (1 l. ¾) O. S. O. de Louvain, 15 kil. (3 l. ½) N. de Wavre, 16 kilom. (3 l. ¾) E. de Bruxelles. C'étoit une baronnie avec un château et une paroisse du ressort de la mairie de Vilvorde au duché de Brabant. Son territoire abonde en grains de toutes espèces, prairies, pâturages et bois. Il y a un moulin à eau et deux brasseries. *Pop.* 988. *Bur. de poste* de Louvain.

Leeg-Beek (le), ruis. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Nazareth, à 5 kil. (1 l. ¼) S. O. duquel il prend sa source, coule au N. E. puis à l'E. N. O. remonte au N. E. et se rend dans l'Escaut, à 1 k. (½ de l.) S. d'Eeke, après 7 k. (1 l. ¾) de cours.

Leens, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Warem, sur la Jaar, à 4 k. (1 l.) N. O. de Kemexhe, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Warem, 20 kil. (4 l. ½) N. O. de Liége. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Liége.

Leerne, v. (*Escaut*). *Voyez* Martens-Leerne, Maria-Leerne.

Leernes, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Fontaine-l'Evêque, à 1 kil. (¼ de l.) S. de Fontaine-l'Evêque, 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Charleroy, 28 k. (6 l. ¼) E. p. S. de Mons, 13 k. (3 l.) E. de Binch. Un avantage important a été remporté près de ce village, le 8 messidor, an 2e (29 juin 1794). L'ennemi prit la fuite après avoir fait une perte considérable. Il y a un fourneau. *Pop.* 726. *Bur. de poste* de Binch.

Leers, (*Nord*). *Voyez* Lers.

Lees, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, près du gave d'Aspe, à 24 kilom. (5 l. ½) d'Oléron, 42 kil. (9 l. ½) de Pau. Il y a dans le territoire de ce village d'assez jolies breches, et quelques marbres veinés au quartier d'Anichos de Hayat. La montagne de Menchicot, à 1945 m. (1000 t.) au S. de Lées, renferme une mine de cuivre. Il y a une autre mine de même métal, au bas de cette montagne et près du gave, qui porte le nom de mine de *Tapis*. *Pop.* comprise celle d'Atas, 882. *Bur. de poste* d'Oléron.

Lees (le), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Morlaas, coule au N. au N. O. puis retourne au N. en se réunissant au gros Lees, et se rend dans l'Adour, par un petit canal qui va à l'E., à 4 k. (1 l.) N. O. de St.-Mont.

Lees (le gros), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner. Sa source, à 22 k. (5 l.) E. de Pau, coule au N., se réunit au

Lees, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Barcelonne, 20 k. (41. ¼) N. de sa source.

Leest, v. (*Deux-Nèthes*), arr. et cant. sud de Malines, près la Senne, rivière, à 6 k. (1 l. ¼) S. E. de Villebroeck, 4 k. (1 l.) O. de Malines, 21 k. (4 l. ¾) S. d'Anvers. *Pop.* 1066. *Bur. de poste* de Malines.

Leeton (le), rivière (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Villefranche. Sa source, à 1 k. (⅓ de l.) E. de Villefranche, coule au S. O. et se rend dans la Lidoire, à 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Chatillon.

Leewuerghem, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Sotteghem, à 20 k. (4 l. ¼) N. N. E. de Sotteghem, 5 k. (1 l. ¼) O. d'Herzele, 20 k. (4 l. ¼) S. p. E. de Gand. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Gand.

Lefaux, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. d'Etaples, à 20 k. (4 l. ¼) de Boulogne, 8 myr. (18 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Lefve, ancienne abbaye (*Sambre-et-Meuse*), arr., cant. et comm. de Dinant. *Populat.* comprise celle de Dinant, 2264. *Bur. de poste.*

Leffiac, (*Gironde*). *Voyez* Lestiac.

Leffincourt, v. (*Ardennes*). *Voyez* Elpincourt (l').

Leffinghe, bourg (*Lys*), arr. de Bruges, cant. de Ghistel, près du canal de Nieuport à Ostende, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Ghistel, 8 k. (2 l.) N. E. de Nieuport, 25 kilom. (5 l. ¾) O. de Bruges. *Pop.* 1143. *Bur. de poste* d'Ostende.

Leffond, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Arc-en-Barrois, à 15 k. (3 l. ¼) de Chaumont. Il y a fourneau et une forge dits de *Ravillien*. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Chaumont.

Leffond, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Champlitte, près la Saolon, à 5 k. (1 l. ⅓) de Champlitte, 5 myr. (11 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 755. *Bur. de p.* de Champlitte.

Leffrynchoucke, v. (*Nord*), arr. de Bergues, cant. de Dunkerque, à 7 k. (1 l. ¾) de Bergues, 8 myr. (19 l. ¼) de Douay. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Dunkerque.

Lefousset, v. (*Haute-Garonne*). *Voy.* St.-Pierre-de-Combes.

Legarel (le), ruis. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) N. de St.-André, coule au S. p. E. et se rend dans l'Hérault, à 3 kilom. (½ de l.) de sa source.

Légat à latere. Ambassadeur extraordinaire du pape, sous la monarchie. Les légats avoient le pas sur les princes du sang dans les lits de justice; mais ils s'engageoient par serment à n'user de leurs priviléges qu'autant qu'il plairoit à sa Majesté. Par arrêt du parlement de Paris, du 15 août 1483, il fut défendu au cardinal *Balue*, légat du pape, de faire porter la croix devant lui. Le lendemain, le cardinal supplia le roi de lui permettre d'user de *son droit*. Le monarque envoya son chancelier en demander avis au parlement, qui fit une réponse négative, et l'arrêt fut maintenu.

Lege, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, sur l'Aune, à 27 k. (6 l.) de St.-Gaudens, 11 myr. (24 l.) de Toulouse. Près de cette commune il y a des mines de plomb tenant argent. Autour de ce village, les montagnes sont composées de bancs de marbre gris. Plus loin elles présentent des bancs de schiste dur. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Lege, v. (*Gironde*). *Voy.* Leioe.

Leger, bourg (*Loire-Inférieure*), arrond. de Nantes, ch.-l. de cant., sur la Logne, à 21 kil. (4 l. ⅔) S. E. de Machecoul, 38 kil. (8 l. ¼) S. de Nantes, 22 kil. (5 l.) S. E. de Challans. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1149. *Bur. de poste* de Machecoul.

Legerie (la), montagne (*Basses-Alpes*), arrond. de Castellane, cant. de St.-André, à 3 kil. (⅔ de l.) N. O. de St.-André. Elle a du N. N. O. au S. S. E. 5 k. (1 l. ¼) de long.

Legeville, v. (*Vosges*), arrond. de Mirecourt, cant. de Dompaire, à 13 kil. (3 l.) de Mirecourt, 22 k. (5 l.) d'Epinal. *Pop.* comprise celle de Bonfait, 108. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Léginiac, (*Corrèze*). *Voyez* Liginiac.

Légion d'honneur, créée par la loi du 29 floréal an 10 de la République française, dont la teneur suit :

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,

Bonaparte, premier Consul, proclame loi de la République, le décret suivant, rendu par le Corps législatif le 29 floréal an 10, conformément à la proposition faite par le Gouvernement, le 25 dudit mois, communiquée au Tribunat le 27 suivant.

DÉCRET.

Titre premier.

Création et organisation de la Légion d'honneur.

Art. I^er^. En exécution de l'article 87 de la Constitution, concernant les récompenses militaires, et pour récompenser aussi les services et les vertus civiles, il sera formé une légion d'honneur.

II. Cette légion sera composée d'un grand conseil d'administration, et de quinze cohortes, dont chacune aura son chef-lieu particulier.

III. Il sera affecté à chaque cohorte des biens nationaux portant deux cent mille francs de rente.

IV. Le grand conseil d'administration sera composé de sept grands officiers; savoir, des trois Consuls, et de quatre autres membres, dont un sera nommé entre les Sénateurs, par le Sénat; un autre entre les membres du Corps législatif, par le Corps législatif; un autre entre les membres du Tribunat, par le Tribunat; et un enfin entre les Conseillers d'Etat, par le Conseil d'Etat. Les membres du grand conseil d'administration conserveront pendant leur vie le titre de grand officier lors même qu'ils seroient remplacés par l'effet de nouvelles élections.

V. Le premier Consul est, de droit, chef de la légion, et président du grand conseil d'administration.

VI. Chaque cohorte sera composée,
De sept grands officiers,
De vingt commandans,
De trente officiers,
Et de trois cent cinquante légionnaires.

Les membres de la légion sont à vie.

VII. Il sera affecté à chaque grand officier cinq mille fr.

A chaque commandant deux mille fr.

A chaque officier mille fr.

Et à chaque légionnaire deux cent cinquante fr.

Ces traitemens sont pris sur les biens affectés à chaque cohorte.

VIII. Chaque individu admis dans la légion jurera, sur son honneur, de se dévouer au service de la République, à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de son Gouvernement, de ses lois, et des propriétés qu'elles ont consacrées, de combattre par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendante à rétablir le régime

Digitized by Google

féodal, à reproduire les titres et qualités qui en étoient l'attribut; enfin, de concourir de tout son pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité.

IX. Il sera établi dans chaque chef-lieu de cohorte un hospice et des logemens pour recueillir soit les membres de la légion que leur vieillesse, leurs infirmités ou leurs blessures auroient mis dans l'impossibilité de servir l'Etat, soit les militaires qui, après avoir été blessés dans la guerre de la liberté, se trouveroient dans le besoin.

Titre II.

Composition.

Art. Ier. Sont membres de la légion tous les militaires qui ont reçu des armes d'honneur.

Pourront y être nommés les militaires qui ont rendu des services majeurs à l'Etat dans la guerre de la liberté.

Les citoyens qui, par leur savoir, leurs talens, leurs vertus, ont contribué à établir ou à défendre les principes de la République, ou fait aimer et respecter la justice ou l'administration publique.

II. Le grand conseil d'administration nommera les membres de la légion.

III. Durant les dix années de paix qui pourront suivre la première formation, les places qui viendront à vaquer demeureront vacantes jusqu'à concurrence du dixième de la légion, et, par la suite, jusqu'à concurrence du cinquième. Ces places ne seront remplies qu'à la fin de la première campagne.

IV. En temps de guerre, il ne sera nommé aux places vacantes qu'à la fin de chaque campagne.

V. En temps de guerre, les actions d'éclat feront titre pour tous les grades.

VI. En temps de paix, il faudra avoir vingt-cinq années de service militaire pour pouvoir être nommé membre de la légion; les années de service en temps de guerre compteront double, et chaque campagne de la guerre dernière comptera pour quatre années.

VII. Les grands services rendus à l'Etat dans les fonctions législatives, la diplomatie, l'administration, la justice ou les sciences, seront aussi des titres d'admission, pourvu que la personne qui les aura rendus ait fait partie de la garde nationale du lieu de son domicile.

VIII. La première organisation faite, nul ne sera admis dans la légion qu'il n'ait exercé pendant vingt-cinq ans ses fonctions avec la distinction requise.

IX. La première organisation faite, nul ne pourra parvenir à un grade supérieur qu'après avoir passé par le plus simple grade.

X. Les détails de l'organisation seront déterminés par des règlemens d'administration publique : elle devra être faite au 1er vendémiaire an 12, et, passé ce temps, il ne pourra y être rien changé que par des lois.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires du Corps législatif. A Paris, le 29 floréal an 10 de la République française. *Signé* Ranaut le jeune, *président*; Thiry, Tupinier, Bergier, Rigal, *secrétaires*.

Soit la présente loi revêtue du sceau de l'Etat, insérée au bulletin des lois, inscrite dans les registres des autorités judiciaires et administratives, et le ministre de la justice chargé d'en surveiller la publication. A Paris, le 9 prairial an 10 de la République.

Signé Bonaparte, *premier Consul*.
Contre-signé,
Le secrétaire d'Etat, H.-B. Maret.

Et scellé du sceau de l'Etat.

Vu, *le ministre de la justice*,
Signé Abrial.

Du 13 messidor an 10 de la République française, une et indivisible.

Les Consuls de la République, le conseil d'Etat entendu, arrêtent ce qui suit :

Titre premier.

De la division du territoire de la République, relativement à l'établissement des cohortes de la Légion d'honneur.

Art. Ier. La division du territoire de la République pour la circonscription des seize cohortes, en y comprenant la vingt-septième division militaire, qui formera la seizième cohorte, est fixée conformément au tableau annexé au présent arrêté.

II. Les chefs-lieux des seize cohortes seront établis dans des palais ou autres édifices nationaux.

III. La résidence du grand officier, chef de la cohorte, le lieu des séances du conseil d'administration, et l'hospice, seront dans le même établissement, dans le même édifice ou la même enceinte.

Titre II.

Du grand Conseil d'administration.

IV. Le grand conseil s'assemblera une fois par mois.

V. Une séance extraordinaire, dans le semestre d'été, sera destinée à proclamer les nouvelles promotions, et recevoir solennellement le serment des nouveaux légionnaires : cette séance se tiendra au chef-lieu de la première cohorte, et, autant qu'il sera possible, alternativement dans chaque chef-lieu.

VI. Dans cette séance extraordinaire, l'un des membres du conseil prononcera l'éloge, en forme de notice historique, des membres de la légion qui seront morts dans le courant de l'année.

VII. Le grand conseil nommera un grand chancelier de la légion d'honneur et un trésorier général, qui seront grands officiers.

VIII. Le grand chancelier aura séance au grand conseil : il sera dépositaire du sceau.

IX. Le grand chancelier veillera à ce que les noms des individus formant la cohorte soient inscrits sur des tables de marbre placées dans le chef-lieu de chaque cohorte, et que les noms de tous les individus composant la légion soient inscrits sur des tables de marbre placées dans le dôme des Invalides.

X. Le grand chancelier sera chargé de la tenue du registre des délibérations du grand conseil, de la rédaction des procès-verbaux, et de l'expédition de la correspondance.

XI. Le grand conseil dirige et surveille l'administration des biens nationaux affectés à la légion.

Il en réglera et proportionnera la répartition d'après celle du territoire, et d'après la nature et la valeur des biens qui se trouveront dans l'arrondissement de la cohorte; il confiera aux conseils d'administration telle ou telle portion de revenu à percevoir, ordonnera les versemens d'un arrondissement de cohorte sur un autre, approuvera les divers modes de gestion qui lui seront proposés, recevra, vérifiera et arrêtera la comptabilité des cohortes.

XII. A chaque séance de trimestre, le grand chancelier remettra au grand conseil un état de situation des seize cohortes au premier du mois

Digitized by Google

commençant ledit trimestre, et un résumé des comptes rendus et arrêtés par les conseils d'administration des cohortes dont il sera parlé ci-après, pour le trimestre précédent, de manière qu'à la séance de nivose, toute la comptabilité de l'année précédente puisse être apurée.

XIII. Les quatre grands officiers, membres du grand conseil d'administration nommés par les grandes autorités, n'auront d'autre rang que celui que leur donnera, parmi les grands officiers, autres que les chefs de cohorte, la date de leur promotion.

TITRE III.

Des Conseils d'administration des Cohortes.

XIV. Il sera établi dans chacun des chefs-lieux de cohorte, un conseil particulier d'administration, qui sera chargé de la gestion des biens affectés à la cohorte, ainsi que de la direction de l'hospice qui y sera établi conformément à l'article IX du titre Ier de la loi du 29 floréal.

XV. Le conseil sera composé de neuf membres désignés par le chef de la légion, parmi les membres de la légion; savoir,

Un grand officier, chef de la cohorte, président.

Deux commandans.

Trois officiers, y compris un chancelier de la cohorte et un trésorier.

Ces deux derniers n'auront point voix délibérative.

Trois légionnaires.

XVI. Les conseils d'administration de cohortes s'assembleront deux fois par mois, le 1er et le 15, au chef-lieu de la cohorte.

Le procès-verbal de chaque séance sera immédiatement adressé au conseil général de la légion.

XVII. Outre ces séances, il en sera tenu chaque année une extraordinaire, au jour indiqué par le chef de la légion, pour distribuer les diplômes envoyés par le grand conseil, et recevoir le serment des nouveaux légionnaires: cette séance se tiendra au chef-lieu de la cohorte.

XVIII. Dans cette séance extraordinaire, on prononcera l'éloge, en forme de notice historique, des membres de la cohorte décédés pendant le courant de l'année.

XIX. Le chancelier de la cohorte veillera à ce que les noms des individus formant la cohorte soient inscrits sur des tables de marbre placées dans le chef-lieu de chaque cohorte.

XX. Les chanceliers des cohortes rempliront les fonctions de secrétaires des conseils d'administration. Ils seront chargés de la tenue du registre des délibérations, de la rédaction des procès-verbaux, et de l'expédition de la correspondance avec le grand conseil.

XXI. Le trésorier de la cohorte est chargé de recevoir les revenus et de payer les traitemens des officiers de tout rang et des légionnaires, conformément aux états qui en auront été arrêtés par le grand conseil de la légion. Il établira, d'après les dispositions ci-après, la comptabilité de l'hospice.

XXII. Les trésoriers remettront, le premier de chaque mois, aux conseils d'administration des cohortes un état de situation de la cohorte, et un état des recettes et dépenses faites pendant le mois précédent.

XXIII. A chaque première séance de trimestre, le trésorier soumettra au conseil de la cohorte tout ce qui aura rapport à la comptabilité du trimestre précédent: chaque partie de cette comptabilité ayant été successivement examinée et arrêtée par le conseil dans les séances précédentes, elle sera entièrement consommée et close dans celle-ci, et le résultat devra être immédiatement transmis au grand conseil dans les trois premiers jours du mois. Enfin les comptes du trésorier seront vérifiés et arrêtés tous les ans par le conseil de la cohorte, et présentés au grand conseil.

TITRE IV.

De l'établissement et de l'Administration des Hospices.

XXIV. La destination des édifices et propriétés nationales qui seront jugés convenables pour l'établissement des hospices et de la résidence des chefs-lieux des cohortes, sera déterminée par des arrêtés particuliers.

XXV. Ces hospices seront formés à l'instar des succursales de l'hôtel national des invalides: leur organisation sera la même, avec cette seule différence, que les hospices de la légion d'honneur seront régis et administrés par les conseils d'administration des cohortes.

XXVI. Aucun militaire autre que les légionnaires ne sera admis dans les hospices des légions que sur l'autorisation du grand conseil.

XXVII. Les militaires reçus à l'hospice de la cohorte en vertu de l'autorisation du grand conseil y seront logés, nourris et habillés aux frais de l'hospice, au moyen du paiement qui sera fait à la caisse de la cohorte du montant des pensions auxquelles ces militaires qui y seront reçus auroient eu droit, s'ils n'avoient pas préféré l'hôtel des invalides.

XXVIII. Les légionnaires et les autres militaires admis dans les hospices des cohortes auront la liberté d'en sortir quand ils le jugeront convenable: ils jouiront alors des pensions qui leur auront été précédemment accordées; mais pendant leur séjour à l'hospice ils ne toucheront que le traitement qui a été affecté à chaque grade par le règlement concernant l'hôtel national des invalides.

XXIX. Les détails de l'administration de chaque hospice seront confiés à un économe, qui sera nommé par le grand conseil de la légion, sur la présentation du conseil d'administration de la cohorte.

XXX. L'économe rendra compte de sa gestion, tous les mois, au conseil d'administration de la cohorte, qui fera surveiller le service par un de ses membres.

XXXI. La fourniture des lits, ustensiles, linge et effets, alimens, boissons, bois et lumière, pourra être donnée au rabais par le conseil d'administration, à la charge de l'approbation du grand conseil de la légion.

XXXII. Les conseils d'administration des cohortes ne pourront faire aucun marché, ni approuver aucune espèce de dépense sans l'autorisation spéciale du grand conseil de la légion.

XXXIII. Le trésorier arrêtera tous les mois, en présence de l'officier chargé de la surveillance de l'hospice, le compte de l'économe.

A la fin de chaque trimestre, la comptabilité du trimestre sera arrêtée par le conseil d'administration, conformément à ce qui a été prescrit ci-dessus, à l'art. XXII, tit. III.

XXXIV. Le compte général de la dépense de l'hospice sera arrêté tous les ans par le conseil d'administration de la cohorte. Ce compte, expédié en double, servira de pièce justificative à celui des recettes et dépenses du trésorier, et entrera dans le résultat de la comptabilité annuelle de chaque cohorte, qui, aux termes de l'art. XII, tit. II ci-dessus, doit être présenté au grand conseil.

Digitized by Google

Division des Arrondissemens des seize Cohortes de la Légion d'honneur.

Noms des départemens.	Leur populat.	Total de la populat par Cohorte.	Chef-lieu de la Cohorte.	Observations.
1re Cohorte.				
Aube	233,456			
Marne	304,661			
Oise	350,834	2,241,246	Fontainebleau.	
Seine	631,585			
Seine-et-Oise	421,335			
Seine-et-Marne	299,160			
2e Cohorte.				
Aisne	425,981			
Ardennes	259,925			
Jemmapes	422,760	2,677,104	L'abbaye de St.-Waast d'Arras.	
Nord	763,001			
Pas-de-Calais	354,184			
Somme	459,253			
3e Cohorte.				
Lys	439,497			
Escaut	594,619			
Dyle	363,068	2,141,325	Le chapitre de St.-Martin à Ypres.	
Deux-Nèthes	244,669			
Ourthe	317,121			
Sambre-et-Meuse	134,869			
4e Cohorte.				
Meuse-Inférieure	232,661			
Forêts	202,431			
Roër	1,600,000	2,035 093	Le château de Brühl	On évalue la population des quatre départemens du Rhin à 1,600,000.
Sarre				
Rhin-et-Moselle				
Mont-Tonnerre				
5e Cohorte.				
Bas-Rhin	448,487			
Haut-Rhin	318,940			
Meurthe	318,115			
Vosges	308,920	2,248,776	L'ancien évêché de Toul.	
Moselle	348,141			
Meuse	269,322			
Haute-Marne	226,845			
6e Cohorte.				
Doubs	216,226			
Jura	288,251			
Haute-Saone	264,093		L'ancien palais des Etats de Bourgogne.	
Nièvre	234,590	2,306,809		
Côte-d'Or	330,981			
Saone-et-Loire	452,877			
Léman	201,558			
Yonne	320 596			
7e Cohorte.				
Rhône	299,656			
Loire	297,903			
Haute-Loire	234,756			
Isère	436,888	2,582,754	L'ancien archevêché de Vienne.	
Mont-Blanc	272,981			
Ain	297,071			
Puy-de-Dôme	499,665			
Allier	248,864			
8e Cohorte.				
Basses-Alpes	140,093			
Hautes-Alpes	118,110			
Bouch.-du-Rhône	285,012			
Var	272,763	1 493,063	L'ancien archevêché d'Aix.	
Drôme	235,150			
Vaucluse	191,422			
Alpes-Maritimes	87,061			
Gulo	103,148			
Liamone	60,444			

Noms des départemens.	Leur populat	Total de la populat. par Cohorte.	Chef-lieu de la Cohorte.	Observations.
9e Cohorte.				
Ardèche	266,656			
Cantal	220,300			
Gard	300,244		Le ci-devant évêché de Béziers.	
Lozère	126,503	1,785,767		
Hérault	275,413			
Tarn	270,408			
Aveyron	326,339			
10e Cohorte.				
Aude	225,118			
Haute-Garonne	406,574			
Hautes-Pyrénées	174,754			
Basses-Pyrénées	355,173	1,738,921	L'ancien hôtel de l'Ordre de Malte à Toulouse.	
Pyrénées-Orient.	110,732			
Arriège	196 434			
Gers	270,009			
11e Cohorte.				
Landes	284,342			
Gironde	497,239			
Lot-et-Garonne	328,940	2,062,940	L'abbaye de la Réole.	
Lot	300,100			
Dordogne	402,365			
Corrèze	233,313			
12e Cohorte.				
Deux-Sèvres	241,916			
Vendée	243,426			
Vienne	240,994	1,806,802	L'abbaye de St.-Maixent.	
Charente	312,903			
Charente-Inférieure	399,163			
Loire-Inférieure	369,305			
13e Cohorte.				
Morbihan	407,215			
Finistère	439,046			
Côtes-du-Nord	502,727	2,513,032	L'abbaye de Rédon.	
Ille-et-Vilaine	480,846			
Mayenne	303,654			
Maine-et-Loire	375,544			
14e Cohorte.				
Manche	535,617			
Calvados	450,047			
Orne	397,566	2,642,458	L'abbaye du Bec près Bernay.	
Eure	422,776			
Seine-Inférieure	604,174			
Eure-et-Loir	257,793			
15e Cohorte.				
Indre-et-Loire	268,934			
Loir-et-Cher	249,957			
Cher	287,785			
Indre	295,628	2,039,490	Le château de Chambord.	
Loiret	286,252			
Sarthe	388,124			
Creuse	218,041			
Haute-Vienne	244,905			
16e Cohorte.				
Doire	234,211			
Eridan	392,193			
Marengo	323,930	1,853,250	Le château de la Venerie.	
Sesia	270,443			
Stura	393,074			
Tanaro	300,469			

Le premier Consul, signé BONAPARTE.

Par le premier Consul : *le secrétaire d'État*, signé Hugues-B. Maret.

Digitized by Google

Du 23 messidor an 10 de la République française, une et indivisible.

Les Consuls de la République, sur le rapport du ministre de la guerre; le Conseil d'Etat entendu, arrêtent:

Art. Ier. Les grands officiers chefs de cohorte de la légion d'honneur, administreront avec les conseils d'administration de leur cohorte, la totalité des biens affectés à la légion, qui se trouveront situés dans les départemens de l'arrondissement de la cohorte, de quelque nature que soient ces biens.

II. Tous les membres de la cohorte seront payés tous les trois mois par le trésorier de la cohorte, sur les extraits de revue délivrés par les inspecteurs aux revues, et sur des certificats de vie visés par le chancelier de la cohorte.

Les trésoriers des cohortes feront connoître tous les dix jours, au trésorier général l'état de leurs caisses, et celui des besoins de la cohorte d'après les états de revue.

III. Le trésorier général de la légion fera connoître tous les trois mois, d'après les états de situation, les besoins de chaque cohorte, proposera les moyens d'y pourvoir, et rendra compte des mouvemens de fonds occasionnés par l'excédent ou l'insuffisance des recettes de chaque cohorte.

IV. Pour l'exécution des articles ci-dessus, le directeur général de la régie des domaines nationaux fera dresser un état détaillé de circonstance de tous les biens nationaux affectés à la légion d'honneur, par département et par arrondissement de cohorte. Cet état sera remis au grand conseil de la légion, le 1er vendémiaire an 11.

V. On ne comprendra point la valeur estimative des édifices destinés aux établissemens des chefs-lieux, dans l'évaluation des revenus des biens affectés aux cohortes.

VI. Tous les biens affectés à la cohorte seront affermés.

VII. Les baux actuels seront exécutés jusqu'à leur expiration; mais le prix en sera versé à la caisse du trésorier de la cohorte, à compter du 1er vendémiaire an 11.

VIII. Les baux seront renouvelés, dans les campagnes, au moins un an avant leur expiration; et dans les villes, six mois avant cette époque.

IX. Les baux seront annoncés un mois d'avance par des affiches dans les lieux accoutumés; le lieu, le jour et l'heure de l'adjudication y seront indiqués. Il y sera procédé publiquement devant le conseil d'administration de la cohorte et les préposés de la régie des domaines et de l'enregistrement, à la chaleur des enchères, sauf à la remettre à un autre jour, s'il y a lieu.

X. L'acte sera passé par un notaire, dans la forme ordinaire, devant le conseil d'administration; les frais de double expédition seront supportés par le fermier.

XI. Le conseil d'administration imposera aux adjudicataires, autant qu'il sera possible, les conditions qu'il croira les plus avantageuses.

Il exigera une caution solvable.

Il divisera les baux pour le plus grand avantage de sa gestion.

XII. Quand les réparations à faire, soit aux bâtimens du chef-lieu et de l'hospice, soit aux divers bâtimens servant à l'exploitation des biens ruraux et autres appartenant à la cohorte, excéderont la valeur de 300 francs, il en sera dressé un devis estimatif, et il sera procédé à une adjudication au rabais, dans la forme ordinaire; ces réparations devront toujours être autorisées par le grand conseil. Le chancelier de légion en fera le rapport.

XIII. Le trésorier qui aura payé le montant des réparations sera tenu de rapporter, à l'appui de cette dépense, les devis estimatifs et les quittances des ouvriers, lorsqu'il s'agira de réparations faites par économie. A l'égard de celles faites sur adjudication, il rapportera, outre la quittance de l'adjudicataire, une expédition du procès-verbal d'adjudication, et une autre du procès-verbal de réception des ouvrages.

XIV. Le trésorier de la cohorte fera payer exactement, à chaque échéance, le prix des baux.

XV. Toutes les poursuites judiciaires devront être autorisées par le grand conseil, et faites au nom du grand officier chef de la cohorte, et suivies par le chancelier de la cohorte.

XVI. Les préposés de l'administration des domaines remettront au chancelier, pour être déposés dans les archives de l'administration de la cohorte, les baux courans, ainsi que tous les titres qu'ils pourront avoir concernant les biens qui seront affectés à la cohorte: il leur en sera donné une reconnoissance au pied d'un état contenant la date et la nature de ces différens titres.

XVII. Les ministres sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,
Signé BONAPARTE.

Par le premier Consul,
Le secrétaire d'État,
Signé H.-B. MARET.

Le ministre de la guerre,
Signé ALEX. BERTHIER.

Par un Sénatus-consulte du 28 frimaire an 12, il a été arrêté ce qui suit:
Le grand-conseil de la Légion d'honneur ne sera complété qu'à la paix.
Les membres du grand conseil de la Légion d'honneur seront nommés par le premier Consul.

Digitized by Google

État des biens attribués aux seize Cohortes de la Légion d'honneur, avec indication du chef-lieu de chacune d'elles, et de celui de la résidence.

Cohortes.	Chefs-lieux.	Départemens formant l'arrondissement des Cohortes.	Désignation des Biens.	Nombre des articles.	Revenus bruts. Total par département.	Revenus bruts. Total par arrondiss. de Cohorte.
1re.	Fontainebleau	Aube	Terres, etc	120	6,000 fr.	300,000 fr.
		Marne	*idem*	330	24,000	
		Oise	*idem*	620	40,000	
		Seine			"	
		Seine-et-Oise	Terres, etc	840	200,000	
		Seine-et-Marne	*idem*	322	30,000	
2e.	L'abbaye de St.-Waast, à Arras	Aisne	Terres, bois, etc.	580	20,000	300,000
		Ardennes	*idem*	220	20,000	
		Jemmapes	*id.* à prendre dans	6,000	120,000	
		Nord	*idem*	750	100,000	
		Pas-de-Calais	*idem*	300	40,000	
		Somme	*id.* à prendre dans	2,000	20,000	
3e.	Le chapitre de Saint-Martin, à Ypres	Lys	Terres, etc	A prendre dans 2,500	50,000	300,000
		Escaut	*idem*	1,136	80,000	
		Dyle	*id.* à prendre dans	8,000	120,000	
		Deux-Nèthes	*idem*	300	30,000	
		Ourthe	*idem*	400	30,000	
		Sambre-et-Meuse	*idem*	130	20,000	
4e.	Le château de Brühl	Meuse-Inférieure	Terres, etc		"	529,851
		Forêts	*idem*		"	
		Roer	*idem*	24	262,362	
		Sarre	*idem*	44	54,813	
		Rhin-et-Moselle	*idem*	37	51,816	
		Mont-Tonnerre	*idem*	68	160,860	
5e.	L'ancien évêché de Toul	Bas-Rhin	Terres, etc	55	30,368	263,093
		Haut-Rhin	*idem*	215	62,293	
		Meurthe	*idem*	128	80,972	
		Vosges	*idem*		"	
		Moselle	*idem*	63	64,358	
		Meuse	*idem*		"	
		Haute-Marne	*idem*		"	
6e.	L'ancien palais des États de Bourgogne	Doubs	Terres, etc		"	268,322
		Jura	*idem*	69	20,493	
		Haute-Saône	*idem*	51	58,924	
		Nièvre	*idem*	131	103,656	
		Côte-d'Or	*idem*	46	39,026	
		Saone-et-Loire	*idem*	35	20,729	
		Léman	*idem*		"	
		Yonne	*idem*	38	19,464	
7e.	L'ancien archevêché de Vienne	Rhône	Terres, etc	52	27,769	462,146
		Loire	*idem*	46	73,052	
		Haute-Loire	*idem*	35	22,673	
		Isère	*idem*	107	110,316	
		Mont-Blanc	*idem*	32	56,080	
		Ain	*idem*	83	73,618	
		Puy-de-Dôme	*idem*	86	98,638	
		Allier			"	
8e.	L'anc. archevêché d'Aix	Basses-Alpes	Terres, etc	10	6,560	632,500
		Hautes-Alpes	*idem*	7	4,480	
		Bouches-du-Rhône	*idem*	66	74,024	
		Var	*idem*	68	70,696	
		Drôme	*idem*	16	21,100	
		Vaucluse	*idem*	9	18,100	
		Alpes-Maritimes	*idem*	3	10,500	
		Gênes	*idem*	7	9,320	
		Piémont	*idem*	6	10,500	
		Isle-d'Elbe	Les mines	1	400,000	
						3,960,912 fr

Cohortes.	Chefs-lieux.	Départemens formant l'arrondissement des Cohortes.	Désignation des Biens.	Nombre des articles.	Revenus bruts. Total par département.	Revenus bruts. Total par arrondiss. de Cohorte.
			De l'autre part . .	. . . . .	. . . .	3,055,912 fr.
9e.	Le ci-devant évêché de Béziers	Ardèche	Terres, etc	24	17,456	177,837
		Cantal	*idem*	22	11,325	
		Gard	*idem*	46	82,942	
		Lozère	*idem*	25	29,221	
		Hérault	*idem*	4	1,570	
		Tarn	*idem*	36	30,324	
		Aveyron	*idem*	15	4,999	
10e.	L'ancien archevêché de Narbonne, et le séminaire attenant . . .	Aude	Terres, etc	2	30,600	111,133
		Haute-Garonne	*idem*	24	18,518	
		Hautes-Pyrénées	*idem*	3	1,145	
		Basses-Pyrénées	*idem*	4	6,380	
		Pyrénées-Orientales . . .	*idem*	24	10,701	
		Arriège	*idem*	24	8,459	
		Gers	*idem*	17	35,330	
11e.	L'abbaye de la Réole .	Landes	Terres, etc	26	9,624	174,749
		Gironde	*idem*	80	100,000	
		Lot-et-Garonne	*idem*	8	6,425	
		Lot	*idem*	21	6,484	
		Dordogne	*idem*	24	37,819	
		Corrèze	*idem*	42	14,337	
12e.	L'abbaye de Saint-Maixent	Deux-Sèvres	Terres, etc	85	106,928	414,049
		Vendée	*idem*	54	67,416	
		Vienne	*idem*	50	75,400	
		Charente	*idem*	15	10,000	
		Charente-Inférieure . . .	*idem*	36	58,250	
		Loire-Inférieure	*idem*	27	96,055	
13e.	L'abbaye de Rédon . .	Morbihan	Biens ruraux	. . . . .	10,000	250,000
		Finistère	*idem*	. . . . .	17,090	
		Côtes-du-Nord	*idem*	. . . . .	117,403	
		Ille-et-Vilaine	*idem*	. . . . .	13,750	
		Mayenne	*idem*	. . . . .	58,289	
		Maine-et-Loire	*idem*	. . . . .	33,468	
14e.	L'abbaye du Bec, près Bernay	Manche	Biens ruraux	. . . . .	30,000	251,677
		Calvados	*idem*	. . . . .	60,000	
		Orne	*idem*	. . . . .	12,000	
		Eure	*idem*	. . . . .	24,000	
		Seine-Inférieure	*idem*	. . . . .	86,677	
		Eure-et-Loir	*idem*	. . . . .	39,000	
15e.	Le château de Chambord	Indre-et-Loire	Dom., terres, etc .	28	37,800	329,900
		Loir-et-Cher	*idem*	31	84,700	
		Cher	*idem*	26	31,650	
		Indre	*idem*	26	33,050	
		Loiret	*idem*	4	4,000	
		Sarthe	*idem*	70	98,850	
		Creuse	*idem*	12	12,500	
		Haute-Vienne	*idem*	30	27,350	
16e.	Le château de la Vénerie	Doire	. . . . .	. . . . .	"	500,000
		Éridan	. . . . .	. . . . .	"	
		Marengo	. . . . .	. . . . .	"	
		Sesia	Dom., terres, etc .	. . . . .	500,000	
		Sturs	. . . . .	. . . . .	"	
		Tanaro	. . . . .	. . . . .	"	
			Total . . .	. . . . .	. . . . .	5,265,257 fr.

Certifié conforme : *le secrétaire d'Etat*, signé Hugues-B. Maret.

Le ministre de la guerre, signé Alex. Berthier.

Légions

Digitized by Google

Légions de gendarmerie. Sous la République, chaque légion comprend quatre départemens, dans l'un desquels résident les chefs de ces légions. La légion d'élite est spécialement chargée du maintien de la sûreté publique et de la police dans le lieu où réside le Gouvernement.

Législatif (Corps). Le Corps législatif est une des premières autorités de la République. Ses fonctions sont désignées par la constitution (*Voyez* le titre 3 de la constitution, art. 34, et le titre 7 du sénatus-consulte organique de la constitution). Le nombre des membres du Corps législatif est porté à 301 par l'effet de la réunion de l'île d'Elbe au territoire de la République.

Extrait d'un sénatus-consulte organique du 23 frimaire an 12, qui dit :

Art. 1er. Le premier Consul fera l'ouverture de chaque session du Corps législatif.

II. Il désignera douze membres du Sénat pour l'accompagner.

III. Il sera reçu à la porte du palais du Corps législatif par le président, à la tête d'une députation de vingt-quatre membres.

IV. Les membres du Conseil d'état se placeront dans la partie de la salle assignée aux orateurs du Gouvernement.

V. Lorsque les Consuls auront pris place, les membres du Tribunat seront introduits et placés dans la partie de la salle assignée aux orateurs de ce corps.

VI. Le premier Consul, après avoir ouvert la séance, recevra le serment encore prêté; les Conseillers d'état feront ensuite les communications que le Gouvernement aura arrêtées, et la séance sera levée.

VII. Pendant le jour de l'ouverture de la session du Corps législatif, la police de son palais sera remise au gouverneur du palais du Gouvernement, et à la garde consulaire.

VIII. Le premier Consul nommera le président du Corps législatif, sur une présentation de candidats qui sera faite par le Corps législatif, au scrutin secret et à la majorité absolue.

XII. Les fonctions du président commenceront avec la session annuelle, s'il est nommé avant l'ouverture de cette session, ou le jour de sa nomination, si elle n'a lieu qu'après que la session sera ouverte.

Il pourra, sans intervalle, être présenté comme candidat et élu de nouveau.

XIII. Le sceau du Corps législatif sera déposé chez le président. Les expéditions des lois décrétées par le Corps législatif ne seront scellées qu'en présence de son président.

XIV. Le président logera au palais du Corps législatif.

La garde d'honneur sera sous ses ordres.

Les messages du Gouvernement lui seront remis.

XV. Le président aura, en cas de vacance, la nomination aux emplois du Corps législatif.

XVII. Ils seront renouvelés tous les mois. Ils remplaceront le président en cas d'absence ou d'empêchement, et dans l'ordre de leur nomination.

XVIII. Le Corps législatif choisira, au scrutin secret et à la majorité absolue, douze candidats, parmi lesquels le premier Consul nommera quatre questeurs, dont deux seront renouvelés chaque année sur une désignation de six membres, faite de la même manière.

XIX. Les fonds votés dans le budget annuel pour les dépenses du Corps législatif seront mis par douzième, de mois en mois, à la disposition des questeurs, sur l'ordonnance du ministre des finances.

XX. Tous les mandats de dépenses seront délivrés par l'un des questeurs, qui en sera spécialement chargé.

XXI. L'emploi des fonds affectés aux dépenses du Corps législatif, excepté ceux nécessaires au paiement des indemnités de ses membres, sera arrêté dans un conseil d'administration composé du président, des vice-présidens et des questeurs.

XXII. Un des questeurs fera les fonctions de secrétaire de ce conseil.

Législative (Assemblée) à Paris sous la monarchie, commencée le 1er octobre 1791 et finie le 20 septembre 1792, au nombre de 368 députés. *Constitution de* 1791. *Voy.* FRANCE.

Légitimation. Sous la monarchie il y avoit deux manières de légitimer les *bâtards*, l'une de droit, par mariage subséquent, l'autre de grace, par lettres du prince. Dans le premier cas, les bâtards devenoient habiles à succéder à tous leurs parens indistinctement, ainsi que les autres enfans légitimes. Ils jouissoient même du droit d'aînesse, mais seulement à l'exclusion de leurs frères et sœurs nés depuis qu'ils faisoient partie intégrante de la famille. Les bâtards légitimés par lettres du prince ne pouvoient hériter que des parens qui avoient consenti à leur enregistrement. Ils acquéroient le droit de porter le nom et les armes de leur père; mais ces armes devoient être barrées. La légitimation ne donnoit aux bâtards des rois aucun droit à la couronne.

LEGLANTIER, v. (*Oise*). *Voyez* LESGLANTIER.

LEGNAT, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, à 9 k. (2 l. ¼) d'Orgelet, 28 kilom. (6 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 211. *Bur. de poste* d'Orgelet.

LEGNI, bourg (*Pô*), arrond. de Turin, canton de Caselle, sur le chemin de Turin à Aglie, dans les bois sur la rive droite du Sangal, à 10 k. (2 l. ¼) N. de Turin. *Pop.* 2600. *Bur. de poste* de Turin.

LEGORA (LA), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, canton d'Aramits, dans une forêt de sapins, à 22 k. (5 l.) S. O. d'Oléron. Elle a, du S. O. au N. O., 3 k. (¾ de l.) de long.

LEGROS-TORREAU *ou* TOUREAU, montagne (*Doubs*), arr. et canton de Pontarlier, à 2 kil. (½ l.) E. de cette ville, 5 myr. (10 l. ¾) S. E. de Besançon. Elle s'étend jusque dans la Suisse.

LEGUÉ (LE), port (*Côtes-du-Nord*), arrond., cant. et comm. de St.-Brieux, sur la côte de la Manche, à 1 k. (¼ de l.) de St.-Brieux.

LEGUEVIN, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, ch.-l. de canton, sur le Courbet, à 11 k. (2 l. ¼) E. de l'Isle-Jourdain, 18 k. (4 l.) O. de Toulouse, 20 k. (4 l. ½) S. p. O. de Grenade. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de Toulouse.

LEGUIGNON, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Ste-Marie-d'Oléron, sur le gave de ce nom, à 1 kil. (¼ de l.) d'Oléron, 23 kil. (5 l. ¼) de Pau. *Pop.* 182. *Bur. de poste* d'Oléron.

LEGUILLAC, v. (*Dordogne*). *Voyez* LAIGUILLAC.

LEHAULME, v. (*Seine-et-Oise*). *Voyez* HEAUME (LE).

LEHBACH (LA), rivière (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Saint-Wendel, à 6 kilom. (1 l. ½) N. O. duquel elle prend sa source, coule au S. O., puis à l'O., et se réunit à la Thelbach, après 16 k. (3 l. ¾) de cours.

LEHEN-STRASER, forêt (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Simmeren, canton de Stromberg, à 3 kil. (¾ de l.) O. duquel elle est située. Elle a, du N. O. au S. E., 6 k. (1 l. ½) de long, et du N. E. au S. O., 3 k. (¾ de l.) de large.

LEHINTEHAGARRATIA (LE), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 20 k. (4 l. ½) S. p. O. de Mauléon. Elle a, du S. O. au N. E., 1 kilom. (⅓ de l.) de long.

LEHMEN, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* LIMEN.

LEHMEN, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, près de la Moselle, à 5 k. (1 l. ½) E. p. N. de Munster, 15 k. (3 l. ½) O. p. S. de Coblentz. *Populat.* 316. *Bureau de poste* de Coblentz.

LEHNRATERHOF, village (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Lyssendorff, commune de Basberg, à 4 k. (1 l.) de Lyssendorff, 6 myr. (14 l.) de Trèves. *Populat.* comprise celle de Basberg, 30.

LEHON, village (*Côtes-du-Nord*), arr. et canton est de Dinant, sur la Rance, à 1 kil. (¼ de l.) de Dinant, 5 myr. (12 l. ½) de Saint-Brieux. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de Dinant.

LEIDEN, v. (*Sarre*). *Voy.* LAUDEN.

Digitized by Google

Leichelbingen, village (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, canton de Neuhornbach, commune de Dietrichingen, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Neuhornbach, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Deux-Ponts, 10 myriam. (22 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle de Dietrichingen, 270. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Leicherque, ruisseau (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Prades, canton de Sallagousse. Sa source, à 16 k. (3 l. ⅓) N. O. d'Ur, coule à l'O. et se rend dans l'Arriège, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Leichert, v. (*Arriège*), arr. de Foix, canton de Lavelanet, à 14 k. (3 l. ⅓) de Tarascon, 10 k. (2 l. ½) de Foix. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Foix.

Leideneck, v. (*Rhin-et-Moselle*), *Voyez* Leydeneck.

Leidersheim, village (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. de Grunstadt, commune d'Hettenheim, à 9 k. (2 l. ¼) de Grunstadt, 8 kil. (2 l.) de Goelheim, 5 myr. (12 l. ¼) de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Hettenheim, 401.

Leidesborn, v. (*Forêts*), arr. de Bithourg, canton d'Artzfeld, à 7 k. (1 l. ⅔) N. p. O. de cet endroit, 18 kil. (4 l.) N. E. de Clervaux, 6 myr. (13 l. ½) de Luxembourg, 29 k. (6 l. ½) N. O. de Bithourg. *Pop.* 95. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Leidhorf, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, commune d'Orbis, à 6 kil. (1 l. ½) de Kirchheim-Boland, 6 k. (1 l. ½) d'Alzey, 37 k. (8 l. ¼) de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Orbis et dépendances, 297. *Bur. de poste* de Worms.

Leiding, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Bouzonville, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Sarre-Libre, 38 k. (8 l. ½) de Metz, 5 k. (1 l. ¼) de Bouzonville. *Pop.* 171. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Leige, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, cant. d'Audenge, à 34 k. (7 l. ¾) de la Tête-de-Buch, 4 m. (10 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 271. *Bureau de poste* de la Tête-de-Buch.

Leignac, v. (*Cantal*), arrond. d'Aurillac, canton de Maurs, commune de Boisset, à 8 kil. (2 l.) de Maurs, 24 kil. (5 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* comprise celle de Boisset, 1893. *Bur. de poste* de Maurs.

Leigné-les-Bois, v. (*Vienne*), arrond. de Chatellerault, canton de Pleumartin, à 14 kil. (3 l. ¼) de Chatellerault, 34 kilom. (7 l. ⅓) de Poitiers. Les terres labourables y sont d'un foible rapport. On y trouve des bois taillis et quelques arbres épars. *Popul.* 599. *Bur. de poste* de Chatellerault.

Leigne-sur-Fontaine, village (*Vienne*), arr. de Montmorillon, canton de Chauvigny, à 10 kilom. (2 l. ½) de Montmorillon, 34 kil. (7 l. ⅓) de Poitiers. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Montmorillon.

Leigné-sur-Usseau, village (*Vienne*), arrond. de Chatellerault, ch.-l. de canton, à 11 k. (2 l. ¾) N. de Chatellerault, 39 k. (8 l. ¾) N. N. E. de Poitiers, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Richelieu. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Chatellerault.

Leigneux, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, canton de Boen, près de Lignon, à 2 kilom. (½ l.) de Montbrison. Il y avoit un chapitre célèbre de chanoinesses régulières de l'Ordre de saint Benoît. Ce chapitre fut confirmé en 1748 dans l'usage de ne recevoir que des demoiselles nobles de cinq degrés du côté paternel. Elles portoient une médaille d'or émaillée, attachée en écharpe à un ruban blanc liseré de bleu. Ce chapitre dépendant de l'abbaye de Javigny, étoit composé de trente-six chanoinesses. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Montbrison.

Leignon, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, canton de Ciney, sur l'Hagoux; à 3 k. (¾ de l.) S. de Ciney, 14 kil. (3 l. ¼) E. de Dinant, 29 kil. (6 l. ½) S. E. de Namur. *P.* 705. *B. de p.* de Marche.

Leimbach, v. (*Forêts*), arr. de Bithourg, canton de Neverbourg, commune de Carlshausen, à 5 m. (11 l. ½) de Luxembourg, 18 kil. (4 l.) de Bithourg. *Pop.* comprise celle de Carlshausen, 326. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Leimbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Thann, à 24 k. (5 l. ½) de Béfort, 38 k. (8 l. ½) de Colmar. *P.* 373. *B. de p.* de Cernay.

Leimbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Aldenau, à 8 k. (2 l.) E. d'Aldenau, 3 kilom. (¾ de l.) O. p. S. de Kempenich, 38 k. (8 l. ½) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Gilgemb, 275. *Bur. de poste* d'Andernach.

Leimbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. de Wehr, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Wehr, 3 kil. (¾ de l.) O. p. S. de Kempenich, 38 k. (8 l. ½) O. N. O. de Coblentz. *Pop.* comp. celle de Leberbach, 166.

Leimbach, ferme (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton et commune de Rhaunen, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Kyrn, 5 myr. (12 l. ½) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Rhaunen et dép. *Bur. de poste* de Trèves.

Leimbrassac, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 28 kil. (6 l. ½) de Tarascon. *Popul.* 272. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Leimersdorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Remagen, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Remagen, 2 kilom. (½ l.) N. E. d'Ahrweiller, 41 k. (9 l. ¼) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 26.

Leimersheim, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Spire, canton de Germersheim, à 8 kil. (2 l.) S. p. O. de Germersheim, 15 k. (3 l. ½) S. S. O. de Philipsbourg, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Landau, 8 m. (19 l.) S. de Mayence. *Populat.* 1017. *Bureau de poste* de Landau, dép. du Bas-Rhin.

Leimmen, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, canton de Waldfischbach, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Waldfischbach, 15 k. (3 l. ½) S. de Kaiserslautern, 8 m. (17 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Leindorf, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Loendorn.

Leining, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Neuleiningen.

Leiningen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Saint-Goar, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de St.-Goar, 8 kilom. (2 l.) O. N. O. d'Oberwesel, 36 kil. (8 l.) S. de Coblentz. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Coblentz.

Leisel, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Birckenfeld, à 9 k. (2 l. ¼) N. de cette ville, 9 k. (2 l. ¼) O. d'Oberstein, 37 (8 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 178. *Bureau de poste* de Trèves.

Leiselheim, v. (*Mont Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Pfeddersheim, près de la Prymm, à 2 kil. (½ l.) E. de Pfeddersheim, 5 kil. (1 l. ¼) O. de Worms, 39 kilom. (8 l. ¾) S. de Mayence. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de Worms.

Leisperg, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Louffon, sur la Byrs, à 3 kilom. (¾ de l.) de Délemont, 29 kilom. (6 l. ½) de Porentruy. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Délemont.

Leistadt, v. (*Mont-Tonnerre*),

Digitized by Google

arr. de Spire, cant. de Durkheim, à 3 k. (¾ de l.) N. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) S. de Grunstadt, 6 m. (12 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 454. *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

Leitersweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Saint-Wendel, 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de Cousel, 5 myriam. (11 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Leiterwiler, v. (*Bas-Rhin*). *Voy.* Littersweiller.

Leix, v. (*Moselle*), arrond de Briey, cant. de Longwy, à 8 kilom. (2 l.) de cet endroit, 4 m. (10 l. ½) de Metz. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Longwy.

Leix (le), riv. (*Hautes-Pyr.*), arr. et cant. de Tarbes, à 5 kilom. (1 l. ¼) E. p. N. de cette ville, coule au N., et porte ses eaux dans le canal d'Alaric, à 7 k. (1 l. ¾) N. de sa source.

Lejos, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, canton de Réalmont, commune de Dénat, à 10 kil. (2 l. ½) d'Alby, 7 k. (1 l. ¾) de Réalmont. *Popul.* comp. celle de Dénat, 334. *Bur. de poste* d'Alby.

Lexe, v. (*Lys*), arrond. de Bruges, cant. de Ghistel, à 8 k. (2 l.) S. p. O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Nieuport, 28 k. (6 l. ¼) S. O. de Bruges. *Pop.* 851. *Bur. de poste* de Nieuport.

Leleslay (*Côtes-du-Nord*). *Voy.* Lezlay.

Lelion, v. (*Basses-Pyrénées*). *Voyez* Lion.

Lellbach, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. de Meissenheim, à 24 k. (5 l. ½) de Creutznach. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Lellig, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Grevenmacheren, comm. de Mandernach, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Grevenmacheren, 10 kil. (2 l. ½) S. d'Echternach, 24 k. (5 l. ½) N. E. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Mandernach, 328. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Lelling, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Tenquin-Gros, à 29 kil. (6 l. ½) de Sarguemine, 40 k. (9 l.) de Metz. *Popul.* 378. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Lellingen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, comm. de Wilwerwilz, sur la Wolz, à 6 kil. (1 l. ½) E. N. E. de Wiltz, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. d'Esch-sur-Sure, 43 kil. (9 l. ¾) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Wilwerwilz, 434. *Bur. de poste* de Bastogne.

Lemainville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, à 9 k. (2 l. ¼) de Veselise, 4 kil. (1 l.) d'Haroué. *Pop.* 285. *Bur. de p.* de Veselise.

LÉMAN.

Ce département, formé du pays de Gex, du pays génevois et de la partie septentrionale de la Savoie, a pour chef-lieu *Genève*, et tire son nom du lac nommé par les Romains *Lemanus* ou Léman, et depuis lac de Genève. *Voyez* Genève (Lac de).

Les limites de ce département sont, au nord et à l'est, la République helvétique, au sud le département du Mont-Blanc, et à l'ouest celui de l'Ain.

Les *principales rivières* sont : le Rhône, l'Arve, le Griffe, la Drance, la Loudon, la Valserine. Excepté le Rhône dont il est parlé ailleurs, toutes ces rivières, qui ne sont à proprement parler que des torrens, n'ont point de lits fixes, à cause de leurs débordemens, occasionnés par la fonte des neiges.

Les villes principales de ce département sont : Genève, Thonon, Carouge, Cluse et Bonneville.

La superficie de ce département est d'environ 550,000 arpens carrés ou 280,000 hectares ; sa population est de 215,884. Il est composé de deux cent quatre-vingts communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-trois cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Genève*. *Thonon* et *Bonneville* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de *Chambéry*, et dépend de la 7e division militaire, dont le commandant réside à Grenoble : il est du ressort du tribunal d'appel séant à Lyon, département du Rhône, et dans la 17e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts de ce département est de 761 hectares, 56 ares (46 mille 558 arp. 75 perch.).

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont : Cleirieu, Drance (Grande), Drance (Petite), Foron ou Favon, Giffre, Journant, Lion ou London, Morges, Riche, Uraine, Usses, Usses (Pointe), Valentine, Valsevine, Versoix.

Lac. Léman ou de Genève.

Montagnes. Balme, Bournaud (Petit), Chaumont, Cluse, Faussigny, Jura, Maudite, Maule, Roche, Salève, Samouen, Sion, St.-Joire, Taninge, Thie, Vach.

Le sol de ce département est entrecoupé de hautes montagnes, de vallons et de plaines : il produit des grains, des légumes, des fruits et du vin. Les chevaux et les mulets y sont une branche essentielle de l'agriculture et du commerce. Les mines y sont assez abondantes.

L'industrie de ce départ. est remarquable ; il y a des fabriques de toiles peintes, de draps, d'horlogerie, de bijouterie, de joaillerie, de galons de toutes qualités, de dentelles d'or et d'argent, ouvragées et brodées en soie de diverses couleurs. L'imprimerie et la librairie y sont en grande activité ; il y a beaucoup d'instrumens pour les sciences et les arts.

Valeurs en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

Aune, toise et *pied* de Paris. *Voy.* Paris.
Aune de Genève, 1.1313.
Toise de 8 pieds de roi, 2.599.
— de 8 pieds de chambre, 2.745.
Pied de chambre, 0.34211.
— de Bonneville, 0.34011.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Pose de Genève, de 400 toises carrées, à 8 pieds de roi la toise linéaire, 27.013.

Journal de 400 toises carrées, à 8 pieds de chambre par toise linéaire, 29.960.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Théophile *Bonnet*, médecin ; né à Genève en 1620, mort en 1689. Ses principaux ouvrages sont : *Thesaurus medecinæ practicæ*, 3 vol. *in-folio*, 1691 : c'est une bibliothèque complète de médecine ; *Medicina septentrionalis*, 1684 et 1686, 2 vol. *in-folio* ; *Mercurius compitalitius*, Genève, 1682, *in-folio* ; *Sepulchretum*, ou *Anatomia practica*, Genève, 1679, 3 vol. *in-folio*, et à Lyon en 1700, avec des additions ; par *Manget*, etc. — David *Bouchard*, d'abord protestant, puis catholique, gouverneur du Périgord, qu'il défendit vaillamment contre Montpezat, général ligueur ; né à Genève, mort d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat en 1598. — L'abbé *Bourdelot*, ou plutôt Pierre *Michon*, médecin ; né à Genève en 1610, mort à Paris en 1685. Il a donné plusieurs traités : *De la Vipère*, 1651, *in-12* ; *Du mont Etna*, etc. Il étoit médecin du Grand-Condé, et de Christine, reine de Suède. — Isaac *Casaubon*, bibliographe et professeur de belles-lettres ; né à Genève en 1559, mort à Westminster en 1614. Il étoit garde de la bibliothèque de Henri IV en 1603. Jacques Ier, roi d'Angleterre, l'appela après la mort de ce prince. Il est auteur de *Commentaires* sur plusieurs auteurs, tels que *Théophraste*, *Athénée*, *Strabon*, *Polybe*, *Pollux*, etc., etc. ; *De libertate ecclesiastica*, 1607, *in-8°* ; *Des Exercitations sur les Annales de Baronius* ; *Casauboniana*, 1710, *in-4°*. — Méric *Casaubon*, fils du précédent, né à Genève en 1599, chanoine de Cantorbéry refusa une pension d'Olivier Cromwel pour écrire l'histoire de son temps. Il mourut en 1671. On a de lui des *Commen-*

Digitized by Google

toires sur Optat, sur Diogène Laërce, sur Hiérocle, sur Épictète, etc. — Samuel *Chapuzeau*, auteur dramatique ; né à Genève : précepteur de Guillaume III, roi d'Angleterre, ensuite gouverneur des pages du duc de Brunswick-Lunebourg ; mort en 1701, vieux, aveugle et pauvre. On a de lui : *Les voyages de Tavernier*, qu'il mit en ordre, et qu'il publia en 1675, *in*-4°; *Le Théâtre français*, en 3 livres. Il a encore donné la *Muse enjouée*, ou *le Théâtre comique*, comédies. — Jean-Robert *Chouet*, historien et jurisconsulte ; né à Genève en 1642, mort en 1731. Il fut le premier qui enseigna la philosophie de *Descartes*, à Saumur ; il devint conseiller et secrétaire d'État. On a de lui : l'*Histoire de la république de Genève*, etc. — Etienne *Clavières*, né à Genève. Il fut porté au ministère des finances en 1763, par le parti qu'on nommoit *Girondin*. Ce Génovois étoit très-instruit mais systématique ; il fut destitué et envoyé à la Conciergerie, où il se donna la mort. — Pierre *Clément*, traducteur, journaliste et auteur tragique ; né à Genève en 1707, mort en 1767. Il demeura long-temps en Angleterre, où il publia en 1751 et 1752, des feuilles périodiques sous le titre de *Nouvelles littéraires de France*, qu'on a recueillies en 1755, 4 vol. *in* 8°. Il a encore donné trois pièces de théâtre : *Les Francs-Maçons*, une *Mérope*, *Le Marchand de Londres*. — Daniel *Leclerc*, médecin ; né à Genève en 1652, mort en 1728. Il s'acquit une grande réputation par l'*Histoire de la médecine*, poussée jusqu'au temps de Gallien inclusivement, Amsterdam, 1729, *in*-4°; *Historia naturalis latorum lumbricorum*, Genève, 1715, *in*-4°. Il a aussi publié, avec Manget, *La Bibliothèque anatomique* — David *Leclerc*, ministre et professeur d'hébreu, né à Genève ; mort dans cette ville en 1635, à 64 ans. Ses *Quæstiones sacræ* ont été publiées avec les ouvrages d'Etienne *Leclerc* son frère, en 1685 et 1687, 2 vol. *in*-8°. — Jean *Leclerc*, frère de Daniel *Leclerc*; né à Genève en 1657, mort en 1736. On a de lui, la *Bibliothèque universelle et historique*, journal commencé en 1686, et fini en 1693, 26 vol. *in*-12 ; *Bibliothèque choisie* pour servir de suite à la *Bibliothèque universelle*, en 28 vol. ; *Traité de l'incrédulité*, 1714 et 1743, *in*-8° ; des Commentaires latins sur la plupart des livres de l'Ecriture-Sainte, Amsterdam, 1710 et 1731, 5 vol. *in-f.* ; *Harmonia evangelica*, en grec et en latin, 1700, *in-f. Histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas*, depuis 1560 jusqu'en 1728, 2 vol. *in-f.* ; *Histoire du cardinal de Richelieu*, 2 vol. *in*-12 ; sa *Vie* en latin, par lui-même, etc. etc. — Gabriel *Cramer*, professeur de mathématiques ; né à Genève en 1704, mort en 1752, à Bagnols ; auteur d'une *Introduction à la théorie des lignes courbes*, 1750, *in*-4° ; d'une édition des OEuvres de Jacques et Jean Bernoulli, 6 vol. *in*-4°, 1743. — Jean-Daniel-Abraham *Davel*, né à Culli sur le lac de Genève, brave officier ; il devint visionnaire, et fut décapité à Berne en 1723, à 5[illegible] ans. — Horace-Benedict *Dessaussure*, naturaliste très-instruit en géologie, membre de presque toutes les sociétés savantes et littéraires de l'Europe ; né à Genève en 1740, mort en l'an 7 (1798). Il faisoit chaque année un voyage sur les glaciers de Chamonix, dont il publioit ensuite les résultats dans le *Journal de physique* ou dans des mémoires séparés. — Paul *Etienne*, fils de Henri, savant imprimeur à Genève, où il mourut en 1627. Il a fait plusieurs traductions, etc. — Henri *Etienne*, digne fils de Robert, savant imprimeur, établi à Genève ; mort à Lyon en 1598. Il a donné un grand nombre de bonnes éditions : on a encore de lui : *Thesaurus linguæ latinæ*, 4 vol. *in-fol.*, en 1572 ; *Conformité de la langue française avec le grec ; Apologie d'Hérodote*, et autres ouvrages. — Théodore *Godefroy*, de Genève, historien et écrivain politique ; mort en 1649 à Munster. On a de lui : *Généalogies des rois de Portugal, des ducs de Lorraine, des comtes et ducs de Bar ; Origine de la maison d'Autriche ; Histoire des rois Charles VI et VIII, et de Louis XII ; Vie de Bayard et de Boucicault*, etc. ; *Cérémonial de France*, en 1649, et autres ouvrages. — Jacques *Mallet du Pan*, homme de lettres ; né à Genève en 1750, mort à Londres au mois de prairial an 8 (mai 1800). On a de lui : *De l'Influence de la philosophie sur les lettres ; Doutes sur l'éloquence et les systèmes politiques*, etc. — Jean-Jacques *Manget*, habile médecin, de Genève ; mort en 1742. On a de lui nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Bibliothèque anatomique, chimique, chirurgique*, 3 vol. *in-fol.* — Jean-Paul *Marat*, protestant, et médecin des écuries du comte d'Artois, né à Baudry, comté de Neufchâtel ; député à la Convention nationale, assassiné par Charlotte *Corday*. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur la physique ; pendant la révolution il rédigeoit un journal sous le titre de l'*Ami du peuple*. — Théodore-Turquet *Mayerne*, calviniste, médecin et auteur ; né à Genève en 1573, mort à Chelsey près Londres en 1655. Ses *OEuvres* ont été imprimées à Londres en 1700, 1 vol. *in-fol.* Il fut l'un des médecins de Henri IV, roi de France. — Jacques *Necker*, né à Genève en 1732, mort à Copet en l'an 12 (1804) ; deux fois ministre des finances sous Louis XVI ; l'un des auteurs de la révolution française. On a de lui : *Éloge de Colbert*, 1773 ; *De la législation et du commerce des grains ; Compte rendu au roi, au mois de janvier 1781*, *in*-4° ; *Mémoires sur les administrations provinciales ; De l'administration des finances de la France*, 1785, 3 vol. *in*-8° ; *Du pouvoir exécutif des grands États*, 1792 ; *De la révolution française*, 3 vol. *in*-8°, etc. — Jean *Petitot*, peintre en émail ; né à Genève en 1607, mort à Veyvey, canton de Berne, en 1691. — Benoît *Pictet*, ministre, né à Genève en 1655, mort en 1724. Il a donné une *Théologie chrétienne* en latin, 3 vol. *in*-4°, dont la meilleure édition est de 1721 ; *Morale chrétienne*, Genève, 1710, 8 vol. *in*-12 ; l'*Histoire des 11e et 12e siècles ; Traité de controverse ; Traité de l'indifférence des religions*, Genève, 1716, *in*-12 ; un grand nombre d'écrits ascétiques, des lettres, des sermons, etc. — Jean-Louis *Pictet*, avocat, conseiller d'État et syndic, né à Genève en 1739 ; a laissé manuscrit son *Journal d'un voyage en Russie et en Sibérie, fait en 1768 et 1769 pour l'observation du passage de Vénus sur le disque du soleil*. — J.-J. *Rousseau*, fils d'un horloger, né à Genève en 1712 ; d'abord maître de musique, ensuite secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, enfin homme de lettres, auteur d'*Émile*, de la *Nouvelle Héloïse*, etc. Ce philosophe s'étoit retiré à Ermenonville, où il est mort en 1778 ; il y a été inhumé dans l'île des peupliers, d'où l'on a enlevé ses cendres pour les déposer au Panthéon. — Ezéchiel *Spanheim*, né à Genève, antiquaire et littérateur ; mort à Londres en 1710. On a de lui : *De præstantia et usu numismatum*, 2 vol. *in-folio ; Lettres* et *Dissertations sur diverses médailles* ; une édition des *OEuvres de l'empereur Julien*, et autres ouvrages. Frédéric, son frère, a été un des plus savans théologiens que les calvinistes aient produits. Il fut professeur à Leyde, où il mourut en 1701. — Théodore *Tronchin*, médecin et membre de plusieurs académies ; né à Genève en 1709, mort à Paris en 1781. Il mit en France l'inoculation à la mode par celle du duc de Chartres. Il fut auteur d'un traité *De colica pictonum*, Amsterdam, 1757, *in*-8° ; une édition en 1762, des *OEuvres de Baillon*, et de beaucoup de manuscrits sur différens objets, ainsi que sur les maux vénériens, etc.

Lembach (la), riv. (*Mont-Tonnerre*), arr. et canton de Kaiserslautern, à 8 kil. (2 l.) S. E. duquel elle prend sa source, coule à l'E. N. E., et va se rendre dans la Hochapeyerbach, à 10 k. (2 l. ½) E. de sa source.

Lembach, v. (*Bas-Rhin*), arr. et canton de Weissembourg, sur le Firchbach, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Weissembourg, 5 m. (10 l. ¼) de Strasbourg. *Populat.* 1186. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Lembars, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Bergerac, sur le Caudon, à 5 k. (1 l. ¼) de Bergerac, 37 kil. (8 l. ⅔) de Périgueux. *Popul.* 596. *Bur. de poste* de Bergerac.

Lembeeck, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, canton de Hall, sur la Senne, à 2 kil. (½ l.) S. de Hall, 14 k. (3 l. ¼) E. N. E. d'Enghein, 18 k. (4 l.) S. O. de Bruxelles. Il y a une raffinerie de sel aux environs de ce village. *Pop.* 1310. *Bur. de poste* de Hall.

Lembège, ville (*Basses-Pyrén.*), arr. de Pau, ch.-l. de canton, sur une montagne, à 27 k. (6 l.) N. E. de Pau, 11 k. (2 l. ⅔) O. de Maubourguet, 18 kilom. (4 l.) S. E. de Garlin. La situation de cette ville est agréable. Le climat est tempéré. Il y avoit, outre l'église paroissiale, un couvent de Récollets. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Popul.* compr. celle d'Heuga, 942. *Bur. de poste* de Pau.

Lembeke, v. (*Escaut*), arr. de l'Écluse, cant. de Capricke, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Sas-de-Gand, 16 kil. (3 l. ¾) N. p. O. de Gand. *Pop.* 2665. *Bur. de poste* de Sas-de-Gand.

Lemberg, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, canton de Pirmasens, à 4 kil. (1 l.) de cet en-

Digitized by Google

droit, 8 m. (19 l.) de Mayence. *Pop.* comprises les dép. 617.

Lemberg, bourg (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Bitche, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de cet endroit 9 m. (20 l.) E. de Metz, 18 kil. (4 l.) N. de la Petite-Pierre. Il y a une faïencerie où l'on fabrique des faïences communes et en terre de pipe. *P.* 1429. *B. de p.* de Bitche.

Lemberchem, v. (*Escaut*), arr. de Gand, canton d'Oosterzeele, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. p. O. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) O. N. O. d'Oordeghem, 7 kil. (1 l. ¾) S. p. E. de Gand. *Pop.* 393. *Bur. de poste* de Gand.

Lemboula, rivière (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Lalbenque. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) S. de Lalbenque, coule au S. O., passe à Saux, à St.-Faul, à 1 k. (¼ de l.) O. de Molières, reçoit la Laite, et se rend dans la Garonne, au S. O. de Ste.-Livrade, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Moissac.

Lembous (la), rivière (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Lauzerte, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. duquel elle prend sa source, coule au S. S. O., passe à Cauhac, à St.-Denis-de-Fustin, et se rend dans le Lemboula, à 5 kil. (1 l. ¼) O. de la Françoise.

Lembrèche (la), riv. (*Ardèche*), arrond. de l'Argentière, canton de Joyeuse. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) O. de Joyeuse, coule au S. E., puis à l'E. N. E., et se rend dans la Beaume, au N. de Joyeuse.

Lemé, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, cant. de Sains, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Vervins, 32 k. (7 l. ¼) de Laon. *P.* 1275. *B. de p.* de Marle.

Leme, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, à 22 k. (5 l.) de Pau. *P.* 245. *B. de p.* de Pau.

Lemeré, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, à 11 k. (2 l. ¾) de Chinon, 43 k. (9 l. ¾) de Tours. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Richelieu.

Lemestroff, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 13 k. (3 l.) de Thionville, 31 kil. (7 l.) de Metz. *Popul.* 285. *Bur. de poste* de Thionville.

Lemie, v. (*Pô*), arr. de Turin, canton de Vici, à la jonction d'un ruisseau et de la Chiara, à 4 m. (10 l.) N. O. de Turin. *Pop.* 1380. *Bur. de poste* de Turin.

Lemiers, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Maëstricht, canton de Galoppe, comm. de Vaels, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Wittem, 6 k. (1 l. ½) O. d'Aix-la-Chapelle, 23 k. (5 l. ¼) E. S. E. de Maëstricht. *Pop.* compr. celle de Vaels, 2207. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle, dép. de la Roër.

Lemma, (*Pô*), torrent qui a sa source dans une montagne, à Falu, passe sous Pinerol, et tombe dans le Pô, un peu au-dessous du Clusone; il a 40 k. (9 l.) de cours.

Lemme, (*Marengo*), torrent d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, près du col de la Bocchetta (Ligurie), passe à Gavi, et tombe dans l'Orba, un peu au-dessous de Predos. Son cours est de 5 m. (12 l.)

Lemmecourt, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de cette ville, 5 myr. (12 l.) d'Epinal. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Lemmers, v. (*Meuse-Inférieure*). *Voyez* Lemiers.

Lemmes, v. (*Meuse*), arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. de Souilly, à 11 k. (2 l. ⅔) de Verdun, 34 k. (7 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Lemoncourt, (*Meurthe*). *Voyez* Moncourt (le).

Lemont, (*Aube*). *Voy.* Lesmont.

Lempde, b. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. d'Auzon, sur l'Allagnon, à 13 k. (3 l.) N. O. de Brioude, 6 m. (13 l. ¾) N. O. du Puy, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Blesle. Il y a une mine de charbon de terre, près de ce bourg. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1138. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Lempde, b. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. d'Herment, à 8 k. (2 l.) de Clermont. *Pop.* 1772. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

Lempeaut, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Puy-Laurens, près de la Sor, à 28 kilom. (6 l. ¼) de Lavaur, 16 k. (3 l. ¾) de Castres. *P.* 814. *B. de p.* de Puy-Laurens.

Lempire, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. du Castelet. *Pop.* 395. *Bur. de poste* du Castelet.

Lempire, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Souilly, à 7 kil. (1 l. ¾) de Verdun, 38 k. (8 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Lemps, v. (*Ardèche*), arrond. et canton de Tournon, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 43 kil. (9 l. ⅓) de Privas. *P.* 322. *B. de p.* de Tournon.

Lemps (le Grand), b. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, ch.-l. de cant., à 19 k. (4 l. ¼) S. de la Tour-du-Pin, 33 kil. (7 l. ½) N. O. de Grenoble, 13 k. (3 l.) O. de Voiron. *Pop.* 1781. *Bur. de p.* de la Frète.

Lemps, lac (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, canton du Grand-Lemps, à 15 k. (3 l. ¼) S. p. O. de la Tour-du-Pin. Ce lac a 1 k. (⅓ de l.) de long, et est à 1 k. (⅓ de l.) du Grand Lemps.

Lempscheid, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de St.-Goar, comm. de Lenningen, à 25 k. (5 l. ¾) de Coblentz, 10 k. (2 l. ¼) de St.-Goar. *Pop.* comp. celle de Lenningen et dépend. 120. *Bur. de poste* de Coblentz.

Lempty, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Lezoux, à 25 k. (5 l. ¾) de Thiers, 20 k. (4 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 432. *Bur. de p.* de Lezoux.

Lempzours, (*Dordogne*). *Voy.* Empzours (l').

Lems, v. (*Drôme*), arrond. de Nions, cant. de Remusat, à 22 k. (5 l.) de Nions, 8 m. (17 l. ⅓) de Valence. *P.* 331. *B. de p.* du Buis.

Lemungt, v. (*Charente-Infér.*), arr. de Saintes, cant. de St.-Porchaire, près de la Charente, à 15 k. (3 l. ½) de Saintes. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Saintes.

Lenault, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Condé-sur-Noireau, à 22 k. (3 l.) de Vire, 34 k. (7 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau.

Lenax, v. (*Allier*), arrond. de la Palisse, cant. du Donjon, à 5 k. (1 l. ⅓) du Donjon, 5 m. (10 l. ⅔) de Moulins. *Popul.* 913. *Bur. de p.* du Donjon.

Lenay, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. et comm. de Montreuil, à 18 k. (4 l.) de Saumur, 1 k. (¼ de l.) de Montreuil. *Popul.* comprise celle de Montreuil, 1614. *Bur. de poste* de Saumur.

Lenchères, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de St.-Valery-sur-Somme, à 20 k. (4 l. ½) d'Abbeville, 6 m. (13 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comp. celle d'Halen, 625. *B. de p.* de St.-Valery-sur-Somme.

Lenchet, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. de Nandrin, à 4 kil. (1 l.) S. de Strée, 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Huy, 28 kilom. (6 l. ⅓) S. O. de Liége. *Pop.* 40. *Bur. de poste* d'Huy.

Lencloistre, bourg (*Vienne*), arr. de Chatellerault, ch.-l. de cant.

Digitized by Google

l. encloistre, sur la Lauvigne, à 16 k. (3 l. ⅔) de Chatellerault, 25 kil. (5 l. ⅓) de Poitiers. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Chatellerault.

Lencou, v. (*Aveyron*). *Voyez* Lincou.

Lencouacq, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Roquefort, à 23 k. (5 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *P.* 1120. *Bur. de poste* de Roquefort.

Lendin (le), v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Routot, près de la Seine, à 21 k. (4 l. ¾) de Pont-Audemer, 5 myriam. (11 l.) d'Evreux. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Bourg-Achard.

Lendresse, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, sur le gave de Pau, à 10 kil. (2 l. ½) d'Orthez, 28 kil. (6 l. ⅓) de Pau. *Popul.* 192. *Bur. de poste* d'Orthez.

Lene (la), riv. (*Hautes-Pyrén.*), arr. de Bagnères, canton de Lannemezan. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) O. p. S. de Lannemezan, coule au N., puis à l'O, et se rend dans le Larros, à 8 k. (2 l.) N. N. O. de sa source.

Lenez (le), ruisseau (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Bédarrieux. Sa source, à 11 k. (2 l. ⅔) E. p. S. de Bédarrieux, coule au S., et se rend dans la Tongue, à 5 k. (1 l. ⅓) de sa source.

Lenganiole (la), riv. (*Ardèche*), arrond. de l'Argentière, canton de Montpezat. Sa source, à 13 kilom. (3 l.) O. p. N. de Montpezat, coule au N. O., et se rend dans la Loire, à 2 kil. (2 l. ½) N. O. de sa source.

Lengeler, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, commune de Thommen, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Reuland, 11 k. (2 l. ¾) E. N. E. de Steinbach, 6 m. (14 l. ¼) S. E. de Liége. *Pop.* comprise celle de Thommen et dép. 1592. *Bur. de poste* de Spa.

Lenglas, montagne (*Gard*), arrond. du Vigan, cant. de Trèves et du Vigan, 4 kilom. (1 l.) O. N. O. du Vigan. Elle a, de l'O. N. O. à l'E. S. E., 6 kil. (1 l. ½) de long.

Lengouste, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Lésignan, commune de Tourouzelle, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Lésignan, 23 k. (5 l. ¼) de Narbonne. *Pop.* compr. celle de Tourouzelle, 420. *Bur. de poste* de Lésignan.

Lengronne, v. (*Manche*), arr. de Coutances, canton de Gavray, à 13 k. (3 l.) de Coutances. *Pop.* 1052. *Bur. de poste* de Coutances.

Lengros, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, canton de Plaisance, près de l'Asté, ruisseau, à 22 kilom. (5 l.) de Nogaro, 24 k. (5 l. ½) d'Auch. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de Plaisance.

Lengsdorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn. *Pop.* 333.

Lenguelsheim, v. (*Moselle*), arrond. de Sarguemine, canton de Wolmunster, à 6 kil. (1 l. ½) de Bitche, 9 m. (20 l.) de Metz. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Bitche.

Lenharé, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de la Fère-Champenoise, près de la Somme-Soude, à 30 kil. (6 l. ¾) de Sézanne, 27 k. (6 l.) de Châlons. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de la Fère-Champenoise.

Lenhart, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. et commune de Lyssendorf, à 5 m. (12 l. ¾) de Trèves, 2 kil. (½ l.) de Lyssendorf. *Popul.* comprise celle de Lyssendorf, 117. *Bur. de poste* de Trèves.

Lenholt, v. (*Roër*), arr. de Crevelt, cant. d'Erkelens. *Pop.* 179.

Leniecq, (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Bonnet-le-Château, commune de Merle, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Montbrison, 41 kilom. (9 l. ¼) de Feurs. *Pop.* comprise celle de Merle, 1120. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Lenières-en-Thiérache, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Berlaimont, commune de Noyelles, à 10 k. (2 l. ½) de Landrecie, 6 k. (1 l. ½) de Berlaimont. *Pop.* comprise celle de Noyelles, 700. *Bur. de poste* de Landrecie.

Léning, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Albestroff, près l'Ame, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Dieuze, 5 m. (12 l. ⅓) de Nancy. Il y a un moulin à foulon qui sert à apprêter les gros draps et autres étoffes que l'on fabrique dans les communes voisines. *P.* 325. *B. de p.* de Dieuze.

Lénisrul, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clermont, à 15 k. (3 l. ½) de Bourmont, 31 k. (7 l.) de Chaumont. *Pop.* 254. *B. de p.* de Montigny-source-Meuse.

Lennach, (*Bas-Rhin*). *Voyez* Lembach.

Lenne, v. (*Aveyron*), arrond. de Milhaud, canton de Champagnat, comm. de St.-Martin-d'Enne, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Genies, 9 kilom. (2 l. ¼) de Champagnat, 38 kilom. (8 l. ½) de Milhaud. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 480. *Bur. de poste* de St.-Genies.

Lennersdorf, (*Roër*). Il y a un haut-fourneau, deux affineries et un marteau.

Lennick-St.-Martin, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, ch.-l. de cant., à 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Hall, 18 k. (4 l.) S. S. E. d'Alost, 14 k. (3 l. ¼) O. p. S. de Bruxelles. Ce village avoit une église paroissiale et une annexe. Son territoire, l'un des plus fertiles de ce dép., produit considérablement de blé, de sarrasin, de seigle; de l'orge, de l'avoine, du colzat, du houblon, du chanvre et du lin. Il y a aussi beaucoup de bois, des prairies et pâturages. On fabrique de la toile avec le lin et le chanvre qu'on y cultive. Il y a un moulin à huile, huit brasseries et deux genièvreries. Il s'y fait commerce de miel et de cire. *Pop.* 1569. *B. de p.* de Bruxelles.

Lennick-St.-Quentin, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Lennick-St.-Martin, à 2 k. (½ l.) S. O. de ce lieu, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Hall, 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de Bruxelles. Cette commune a un moulin à eau, trois brasseries et deux genièvreries. *P.* 1555. *B. de p.* de Bruxelles.

Lenningen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Remich, à 7 kil. (1 l. ¾) E. N. E. de Roedt, 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Mensdorf, 16 k. (3 l. ¾) E. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Lenningen, v. (*Forêts*). *Voyez* Lingen.

Lennon, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant de Pleyben, à 14 k. (3 l. ¼) de Château-Lin, 27 k. (6 l.) de Quimper. *Popul.* 1204. *Bur. de poste* de Château-Lin.

Lenoncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de St.-Nicolas, à 8 k. (2 l.) E. de Nancy, 15 kilom. (3 l. ½) N. E. de Lunéville, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Vic. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Lens, bourg (*Jemmapes*), arr. de Mons, ch.-l. de cant., à 7 kil. (1 l. ¾) E. S. E. de Chièvres, 18 k. (4 l.) S. p. O. d'Enghien, 11 kil. (2 l. ¾) N. p. O. de Mons. Outre son église collégiale et paroissiale, et l'hôpital, il y avoit un couvent de Récollets. *P.* 1229. *B. de p.* de Mons.

Lens, canal (*Nord*). Il commence à Leus, reçoit les eaux d'un petit ruisseau, et se rend dans le canal de Douay à Lille. Il a 8 kil. (2 l.) de long.

Digitized by Google

Lens, ville (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, ch.-l. de cant., sur le ruisseau de Souchets, à 16 kil. (3 l. ¼) N. N. E. d'Arras, 19 kil. (4 l. ¼) N. O. de Douay, 21 myr. (48 l.) N. de Paris. Long. 20. 29. lat. 50. 27. Cette ville du ci-devant comté d'Artois, étoit le chef-lieu d'un bailliage royal et d'une recette. C'étoit anciennement une place forte, plusieurs fois prise et reprise pendant les guerres de Flandre. Le maréchal de Gassion l'assiégea en 1647, et y fut blessé à mort d'un coup de mousquet, en voulant arracher un pieu d'une palissade. La ville de Lens se rendit le 3 octobre de la même année. C'est dans la plaine de ce nom que le prince de Condé livra, le 20 août 1648, à l'archiduc Léopold, gouverneur général des Pays-Bas, cette fameuse bataille où ce dernier fut battu complétement, son armée mise en déroute, et le général Beck, pris et blessé d'une plaie mortelle. Outre l'église collégiale et paroissiale, et un hôpital, il y avoit encore la paroisse de St.-Léger, un couvent de Récollets, un de Récollettes, et un de Sœurs grises. Cette ville a deux tanneries pour la fabrication des cuirs. On y trouve des mines de houille. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comprise celle de St.-Laurent, 2081. *B. de p.* et *rel. de p. aux chev.*

Lens-Lestano, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. du Grand-Serre, à 28 k. (6 l. ⅓) de Romans, 41 kil. (9 l. ⅓) de Valence. *P.* 1055. *B. de p.* de Baurepaire, dép. de l'Isère.

Lens-sur-Geer, (*Ourthe*). *Voy.* Leens.

Lens-St.-Gervais, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Avene, sur la Jaar, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. d'Hannut, 8 k. (2 l.) S. O. de Warem, 29 k. (6 l. ½) O. de Liége. *P.* 100. *Bur. de poste* d'Huy.

Lens-St.-Remy, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Avene, à la source de la Jaar, à 4 k. (1 l.) S. E. d'Hannut, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Warem, 30 k. (6 l. ¾) O. de Liége. *Pop.* 350. *B. de p.* d'Huy.

Lensels, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Lauterecken, comm. de Ginsweiler, à 3 k. (1 l.) de Lauterecken, 11 k. (2 l. ¾) d'Obermoschel, 6 myr. (13 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Ginsweiler et dépend. 219. *B. de p.* de Kaiserslautern.

Lensenthal, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton de Winweiler, commune de Neuheinsbach, à 6 k. (1 l. ½) S. de Winweiler, 8 kil. (2 l.) d'Otterberg, 6 m. (13 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *P.* comprise celle de Neuheinsbach et dépendances, 334. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Lent-en-Dombes, bourg (*Ain*), arr. et cant. de Bourg, près la Veyle, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bourg. C'étoit anciennement une ville très-florissante que les guerres ont ruinée. On voit encore quelques débris de son ancien château. *Pop.* 830. *Bur. de poste* de Bourg.

Lent, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, à 23 k. (5 l. ¼) de Poligny, 33 k. (7 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Champagnole.

Lenta, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Gattinara, à la droite et près de la Sesia, sur le chemin de Verceil à Gattinara, à 24 k. (5 l. ½) N. de Verceil. *Populat.* 1308. *Bur. de poste* de Verceil.

Lentilhac, v. (*Lot*), arr. et cant. ouest de Figeac, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 6 m. (12 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Figeac.

Lentilhac, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de St-Ceré, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de ce lieu, 6 m. (14 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 964. *Bur. de poste* de St.-Ceré.

Lentilhac, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Lauzès, à 20 kil. (4 l. ½) de Cahors. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Cahors.

Lentilla (la), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Vinça. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) S. p. O. de Vinça, coule à l'E. N. E., puis au N., et se rend dans le Tet, à 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. de sa source.

Lentillières, v. (*Ardèche*), arr. Privas, cant. d'Aubenas. *Pop.* 306. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Lentilly, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de l'Arbresle, à 14 kil. (3 l. ½) de Lyon, 20 k. (4 l. ½) de Villefranche. *Pop.* 950. *Bur. de poste* de l'Arbresle.

Lentin, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de la Selve, à 15 kil. (3 l. ½) de Sauveterre, 31 kilom. (7 l.) de Rhodez. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de Rhodez.

Lentin, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, canton de Castelnau-de-Montmirail, commune d'Andilhac, à 6 k. (1 l. ½) de Cordes, 8 k. (2 l.) de Castelnau, 13 k. (3 l.) de Gaillac. *Pop.* comprise celle d'Andilhac, 224. *Bureau de poste* de Cordes.

Lentiot, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Roybon, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Marcellin, 5 myr. (11 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Beaurepaire.

Lento, v. (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Mariana, à 27 k. (6 l.) de Bastia. Le poste de la croix de Lento fut emporté en 1739 sur les rebelles, par Maillebois. Ce poste étant mieux fortifié et défendu que les autres, l'attaque en fut long-temps suspendue; mais peu après Lento fut forcé de capituler. *Pop.* 471.

Lentz, v. (*Landes*), arrond. de St.-Sever, cant. de Tartas, à 8 kil. (2 l.) de St.-Sever, 14 k. (3 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Lenzeux, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 10 kil. (2 l. ½) de cette ville, 40 k. (9 l.) d'Arras. *P.* 365. *B. de p.* de Frévent.

Lenzweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton d'Annweiler, à 4 k. (1 l.) S. E. de ce lieu, 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Landau, 8 m. (19 l.) S. de Mayence. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Landau, dép. du Bas-Rhin.

Leobard, v. (*Lot*). *Voyez* Liobard.

Léognats, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Langon, à 15 kilom. (3 l. ½) de Bazas, 41 k. (9 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 1023. *Bur. de poste* de Langon.

Léognan, v. (*Gironde*). *Voyez* Loignan.

Léojac, v. (*Lot*), arr. et cant. ouest de Montauban, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 5 m. (11 l.) de Cahors. *Pop.* comprise celle de Fage, 5309. *Bur. de poste* de Montauban.

Léoménil, v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, comm. de Corny, à 5 k. (1 l. ¼) d'Ecouis, 5 k. (1 l. ¼) de Corny. *Pop.* comprise celle de Corny, 238. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Léomont, v. (*Meurthe*), arr. et cant. nord de Lunéville, commune de Vitrimont, à 5 kil. (1 l. ¼) de Lunéville. *Pop.* comprise celle de Vitrimont, 286. *Bur. de poste* de Lunéville.

Léon, (*Finistère*). *Voy.* St.-Pol-de-Léon.

Léon, v. (*Gers*). *Voy.* Saint-Jaymet.

Léon, v. (*Landes*), arr. de Dax,

cant. de Castets, près de l'étang de Léon, à 28 kil. (6 l. ⅓) de Dax, 6 m. (14 l. ½) de Mont-de-Marsan. On y trouve des mines de houille non exploitées. *Pop.* 1044. *Bur. de p.* de Castets.

Léon, étang (*Landes*), arrond. de Dax, cant. de Castets, au N. O. de Léon, 11 kil. (2 l. ⅔) O. de Castets. Il a, du N. au S., 4 k. (1 l.) de long sur 3 k. (¾ de l.) de large.

Léoncel, v. (*Drôme*), arr. de Valence, canton de St.-Jean-en-Royans, commune de Bouvente, à 18 k. (4 l.) de Romans, 13 k. (3 l.) de St.-Jean-en-Royans. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée au commencement du 12e siècle, et dotée par plusieurs évêques de Valence. *Pop.* compr. celle de Bouvente, 886. *Bur. de poste* de Romans.

Léonville, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, canton de Bazoches-les-Gallerandes, à 18 k. (4 l.) de Neuville, 38 k. (8 l. ½) d'Orléans. Ce village est dans la plus belle situation; l'air y est très-sain et le territoire assez fertile. C'est une grande plaine qui produit du blé de bonne qualité, du sainfoin et toutes sortes de menus grains. On a trouvé, et l'on découvre encore tous les jours, en labourant la terre, des caves, des fourneaux, et autres débris, qui prouvent que Léonville a été plus considérable autrefois. Les habitans de cette commune ont une grande vénération pour Ste.-Mesme, qui est la seconde patrone de l'église, et que l'on invoque dans tout le canton pour les fièvres. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Toury, dép. d'Eure-et-Loir.

Léopoldsthalerhof, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler, commune de Schiffweiler, à 7 kil. (1 l. ¾) S. S. O. d'Ottweiler, 5 k. (1 l. ¼) O. de Neunkirchen, 6 m. (14 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Schiffweiler, et dépendances, 258. *Bureau de poste* de Sarrebruck.

Léopolsthal, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler, commune de Schiffweiler, à 1 kilom. (¼ de l.) S. O. de ce lieu, dont il dépend, 6 k. (1 l. ½) S. E. d'Ottweiler, 6 myr. (13 l. ¾) S. E. de Trèves. *Popul.* comprise celle de Schiffweiler, 258. *Bur. de p.* de Sarrebruck.

Léotoing, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Bresle, à 14 k. (3 l. ½) de Brioude, 6 m. (14 l. ¼) du Puy. *Pop.* 761. *Bur. de poste* de Pont-de-Lempde.

Léoton, montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton d'Aiguilles, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Ville-Vieille. Elle a, de l'E. à l'O., 2 k. (½ l.) de long.

Léoville, v. (*Charente-Inférr.*), arr. et canton de Jonsac, près la Seugne, à 15 kil. (3 l. ½) N. p. O. de Montlieu, 5 m. (10 l. ¾) S. S. E. de Saintes. On y fabrique des basanes. *Pop.* 673. *B. de p.* de Jonsac.

Léozun, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de St.-Amand, comm. d'Olloix. *Pop.* comp. celle d'Olloix et Tournel, 999. *Bur. de poste* de Clermont.

Léparon, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de St.-Aulaye, à 24 k. (5 l. ½) de Riberac, 5 myr. (11 l. ¾) de Périgueux. *Popul.* 377. *Bur. de poste* de Coutras.

Lepau, (*Nièvre*). Il y a des Forges. *Bur. de poste* de Cosne.

Leperou, v. (*Gard*), arrond. du Vigan, cant. et commune de Valleraugue, à 14 k. (3 l. ¼) du Vigan, 6 k. (1 l. ½) de Valleraugue. *Pop.* comprise celle de Valleraugue, 3913. *Bur. de poste* du Vigan.

Lepesse, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 15 kil. (3 l. ½) de Béthune, 39 k. (8 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 231. *Bur. de poste* de Lillers.

Lépine, v. (*Aube*), arr. et cant. de Troyes, comm. de St.-Germain, à 7 k. (1 l. ¾) de Troyes. *Pop.* comprise celle de St.-Germain, 565. *Bur. de poste* de Troyes.

Lépine-aux-Bois, v. (*Aisne*). *Voyez* Epine-aux-Bois (l').

Lépinoy, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Dommart, commune de St.-Léger, à 18 k. (4 l.) de Doulens, 21 k. (4 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de St.-Léger et dépendances, 368. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Leppo, forêt (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Montrevault, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de cet endroit. Elle a, du N. O. au S. E., 2,722 mèt. (1,400 t.) de long, et du S. O. au N. E. 1750 mèt. (900 t.) de large.

Leques (les), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, cant. de la Ciotat, commune de Céreste, à 4 k. (1 l.) de la Ciotat, 24 k. (5 l. ½) de Marseille. *Pop.* compr. celle de Céreste, 660. *B. de poste* de la Ciotat.

Leques, golfe (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, cant. de la Ciotat, entre Tarente et la Ciotat, à 27 k. (6 l.) S. E. de Marseille. Il a 5 k. (1 l. ⅓) de large.

Leques, v. (*Gard*), arrond. de Nîmes, cant. de Sommières, sur la Vidourle, à 6 k. (1 l. ½) de Sommières, 23 k. (5 l. ⅓) de Nîmes. *P.* 160. *Bur. de poste* de Sommières.

Lequiettes, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, à 23 k. (5 l. ½) de Vervins, 41 k. (9 l. ¼) de Laon. *Pop.* comprise celle de St.-Germain, 1000. *B. de p.* de Guise.

Lequio, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, cant. de Carru, sur le Tanaro, vis-à-vis de l'embouchure de la Rea, à 33 k. (7 l. ½) N. de Mondovi. *Pop.* 1172. *Bur. de poste* de Cherasco.

Lequio-d'Alba, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, cant. de Bossolasco, sur une montagne, à 13 k. (3 l.) S. E. d'Albe. *Pop.* 738. *B. de p.* d'Albe.

Leran, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. de Mirepoix, à 11 k. (2 l. ¾) de Mirepoix. *Pop.* 860. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Léranville, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Commercy, près de la Meuse, à 7 k. (1 l. ¾) de Commercy, 24 k. (5 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Commercy.

Leranze, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Thionville, commune de Marspich, à 6 kilom. (1 l. ½) de Thionville, 25 k. (5 l. ¾) de Metz. *Pop.* comprise celle de Marspich et Kocnacker, 194. *Bur. de poste* de Thionville.

Leray, b. (*Cher*), arr. de Sancerre, ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) N. de Sancerre, 8 k. (2 l.) N. N. O. de Cosne, 5 m. (12 l.) N. E. de Bourges. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comprise celle de Sury, 1608. *Bur. de poste* de Cosne, dép. de la Nièvre.

Leray, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, cant. de Theux, à 5 kil. (1 l. ½) O. de Spa, 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Theux, 23 k. (5 l. ½) S. E. de Liége. *Pop.* 1709. *Bur. de p.* de Malmédy.

Lerbeek (*Dyle*). *Voy.* Lubbeeck.

Lerbeeck, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Hall, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. S. E. de Lennick-St.-Martin, 8 kil. (2 l.) O. N. O. de Hall, 20 k. (4 l. ½) O. de Bruxelles. Il y a un moulin à huile, une brasserie, et une genièvrerie. *Pop.* 399. *Bur. de poste* de Hall.

Lerchenhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr.

Digitized by Google

arr. de Mayence, cant. d'Oppenheim, comm. de Guntersblum, à 4 k. (1 l.) d'Oppenheim, 15 k. (3 l. ¼) d'Oderaheim, 22 k. (5 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Guntersblum, ... *Bur. de poste* de Worms.

Lerchert, v. (*Arriège*). *Voyez* Leichert.

Lercoul, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Vic-de-Sos, à 9 k. (2 l. ¼) de Tarascon. *Pop.*... *Bur. de poste* de Tarascon.

Lère (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, comm. d'Hédouville, à 6 k. (1 l. ½) de Chambly, 9 kilom. (2 l. ¼) de l'Isle-Adam. *Popul.* comprise celle d'Hédouville, 174. *Bur. de poste* de Chambly, dép. de l'Oise.

Leren, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sallies, sur le gave d'Oléron, à 22 kil. (5 l.) d'Orthez, 6 m. (13 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 374. *Bur. de p.* d'Orthez.

Leret, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 9 kil. (2 l. ⅓) d'Argelès, 20 kil. (4 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 30. *Bur. de poste* de Lourde.

Leribox, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de la Françoise, comm. de Piquecos, à 13 k. (3 l.) de Montauban, 8 kil. (2 l.) de la Françoise. *Pop.* comp. celle de Piquecos, 687. *Bur. de p.* de Montauban.

Lerigneux, v. (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 399. *Bur. de p.* de Montbrison.

Lerins, îles (*Var*), arr. de Grasse, à la pointe du cap et redoute de la Croisette, entre Grasse et Cannes. Il y en a deux principales, qui sont, 1°. l'île Ste.-Marguerite, qui a de l'E. à l'O. 3 k. (¾ de l.) de long, et 1 k. (¼ de l.) de large : le fort de Monterey est situé au N., en face de la redoute de la Croisette, à 1 k. (¼ de l.) S.; 2°. l'île St.-Honorat, qui est située à 778 myr. (400 t.) au S. de la première, et a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long, sur 583 m. (300 t.) de large. Suivant Strabon, elles ont pris ce nom d'un nommé *Léron* qui y avoit été enseveli : elles n'ont été peuplées que par la piété des chrétiens. Celle de *Lero*, qui est la moins grande, l'a été la première. On l'appelle aujourd'hui *St.-Honorat*, du nom du fondateur de l'abbaye qu'elle renfermoit. Ce saint, né en Hongrie, étoit venu, au commencement du 5e siècle, prêcher la foi sur les côtes de Provence. Les habitans, encore païens, le chassèrent et l'envoyèrent dans l'île de *Lero* pour y être dévoré par les serpens énormes dont elle étoit remplie. Pour vivre et se loger dans cette île, il parvint à dompter la fureur de ces animaux; et en 410 il y fonda le premier monastère de cénobites qui ait existé dans les Gaules. Ces îles n'étoient pas encore fortifiées. Aussi les Sarrasins, les Normands, et des pirates de toutes nations, les ravagèrent, pillèrent le monastère, et y massacrèrent une partie des moines : ce qui détermina les autres à abandonner le monastère de l'île Ste.-Marguerite, et à fortifier celui de l'île St.-Honorat. Ils l'entourèrent de murailles, y firent élever en 1088 une grosse tour carrée, et y placèrent du canon, après l'invention de cette arme. Cependant un corsaire génois les prit et les pilla en 1400; mais elles furent reprises par la noblesse de Provence.

Les Espagnols s'emparèrent de ces deux îles en 1635, et bâtirent un fort dans l'île Ste.-Marguerite. On les reprit sur eux en 1638. Il y a une bonne citadelle dans l'île Ste.-Marguerite, dans laquelle le sieur de St.-Marc qui en étoit gouverneur avant de l'être de la Bastille, obtint la permission d'y faire construire des prisons pour les criminels d'état. C'est là que, du château de Pignerol en Piémont, fut transféré, vers la fin du 17e siècle, le fameux prisonnier au *masque de fer*. Rien n'est si dangereux que l'approche des côtes vers ces îles : elles sont entourées de toutes parts de rochers et d'écueils, tant sur l'eau qu'en dessous. Ses côtes ne sont guère fréquentées que par des bateaux de pêcheurs. On y voit une quantité prodigieuse de perdrix et de lapins. *Pop.*... *B. de p.* de Cannes.

Lerm, v. (*Gironde*), arrond. de Bazas, cant. de Captieux, à 11 kil. (2 l. ¾) de Bazas, 7 m. (15 l.) de Bordeaux. *Pop.* 763. *Bur. de poste* de Bazas.

Lerma, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, cant. de Castelletto d'Orba, sur le chemin d'Acqui à Genova, sur la rive droite de la Piotta, à 23 kil. (5 l. ¼) d'Acqui. *Pop.* 1008. *Bur. de poste* d'Acqui.

Lerné, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Chinon, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 5 m. (11 l. ¼) de Tours. *P.* 692. *Bur. de poste* de Chinon.

Lernes, v. (*Jemmapes*). *Voy.* Leernes.

Lerroux ou Roux, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosse, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de cet endroit, 7 kilom. (1 l. ¾) de Châtelet, 19 kil. (4 l. ¼) O. S. O. de Namur. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Namur.

Lerpe, v. (*Loire*). *Voyez* St.-Genest-Lerpe.

Lerrac, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. et comm. de la Rochefoucauld, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 20 kil. (4 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* comprise celle de la Rochefoucauld, 2375. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Lerrein, v. (*Vosges*), arrond. de Mirecourt, cant. de Darney, près du Madon, à 9 k. (2 l. ⅓) de Darney, 22 k. (5 l.) d'Epinal. *Popul.* 741. *Bur. de poste* de Darney.

Lerrière, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. des Essarts, à 11 k. (2 l. ⅔) de la Roche-sur-Yon, 5 m. (11 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *P.* 345. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Lers, v. (*Aveyron*). *Voyez* St.-Geniez.

Lers, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Lannoy, à 14 k. (3 l. ¼) de Lille, 37 k. (8 l. ¼) de Douay. *Pop.* 1060. *Bur. de poste* de Lille.

Lers (le), rivière (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lavelanet. Sa source, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Montferrier, coule au N. E., puis à l'E., passe à Belesta, va à l'O. au N., retourne à l'E., monte au N., passe à Chalabre, remonte au N. O., puis à l'E., passe au N. de Mirepoix, va au N., reçoit la Douctouire, et allant au N. O. passe à Mazères, à Calmont, et se rend dans l'Arriège à 2 k. (½ l.) E. de Cintegabelle, après 11 m. (25 l.) de cours.

Lers (le), rivière (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Sales, à l'E. duquel elle prend sa source, coule au N. N. E., traverse le canal à 1 k. (⅓ de l.) S. O. de Villefranche, passe entre Baziège et le canal qu'elle côtoie, sous le nom d'*Ers-Morte*, remonte au N., passe à 3 k. (¾ de l.) E. de Toulouse, reçoit plusieurs rivières, et allant au N. p. O. se rend dans la Garonne, après avoir reçu le Giron, à 7 m. (15 l.) N. N. E. de sa source, 22 k. (5 l.) N. p. O. de Toulouse.

Lers (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 4 k. (1 l.) E. S. E. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 1 kil. (½ l.) de long.

Digitized by Google

Leruel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Marines, comm. d'Haravilliers, à 4 k. (1 l.) de Marines, 14 k. (3 l. ¼) de Pontoise. *Pop.* comprise celle d'Haravilliers, 351. *B. de p.* de Pontoise.

Léry, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de St.-Seine, à 21 k. (4 l. ¾) d'Is-sur-Tille, 31 k. (7 l.) de Dijon. *P.* 300. *B. de p.* de St.-Seine.

Léry, village (*Eure*), arrond. de Louviers, canton de Pont-de-l'Arche, près de la forêt de Pont-de-l'Arche, à 8 k. (2 l.) de Louviers, 30 k. (6 l. ⅔) d'Evreux. *Pop.* 917. *Bur. de poste* de Pont-de-l'Arche.

Lerzweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oppenheim, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Niederholm, 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Popul.* 380. *Bur. de poste* de Mayence.

Lesay, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, cant. de la Capelle, à 11 k. (2 l. ¾) de Vervins, 4 m. (10 l. ¼) de Laon. *Popul.* 661. *Bur. de poste* de la Capelle.

Lès (le), rivière (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Claret. Sa source, à 7 kil. (1 l. ⅔) S. O. de cet endroit, coule au S., passe à l'E. de Montpellier, reçoit la Mosson, et se rend dans la Méditerranée après avoir traversé le Canal des étangs au gros de Palavas, entre l'étang de Maguelonne et celui de Pérols.

Lesart, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, cant. de Theux, à 6 kil. (1 l. ½) N. E. de Spa, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Theux, 29 k. (6 l. ½) E. S. E. de Liége. *Pop.* 1615. *Bur. de poste* de Spa.

Lesart-Custine, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Gédine, à 3 kil. (¾ de l.) N. O. de ce lieu, 15 kil. (3 l. ½) E. de Fumay, 5 m. (12 l. ½) S. p. E. de Namur. *P.* 144. *B. de p.* de Marche.

Lesbein, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. et comm. de Pontscorf-Lesbein, à 11 k. (2 l. ¾) d'Hennebon, 1 k. (¼ de l.) de Pontscorf. *Pop.* comprise celle de Pontscorf-Lesbein, 1744. *Bur. de poste* d'Hennebon.

Lesbois, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Goron, près de la Colmont, à 19 k. (4 l. ¼) d'Ernée, 40 kil. (9 l.) de Laval. *Pop.* 302. *Bur. de poste* d'Ernée.

Lescale, (*Aude*). *Voyez* Blau *dit* Lescale (le).

Lescalle, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Volonne, près de la Durance, à 14 k. (3 l. ¼) de Sisteron, 16 k. (3 l. ¾) de Digne. *Pop.* 633. *Bur. de poste* de Sisteron. *Rel. de poste aux chev.*

Lescar, ville (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Pau, ch.-l. de canton, sur le canal de Lescar, à 6 kilom. (1 l. ½) de Pau. Cette ville a été détruite par les Normands l'an 845; il n'en fut plus question l'an 980. Guillaume Sanchès, duc de Gascogne, bâtit la ville de Lescar, sur une colline, au milieu d'un bois. Le nom qu'elle porte lui fut donné à cause de plusieurs ruisseaux qui suivoient leur cours en serpentant. L'évêché de cette ville étoit très-ancien; c'étoit le même siége épiscopal de l'ancienne ville de Lescar, sous le nom de *Bencarnum*, dans le cinquième siècle. Cette ville fut encore ravagée en 1569 par les calvinistes. Le comte de Montgommery y dépouilla les églises. L'évêque ne fut rétabli que sous le règne de Henri IV, lorsqu'il eut embrassé la religion catholique. La cathédrale étoit dédiée à Notre-Dame. Son chapitre étoit composé de quatorze chanoines, d'un théologal et de huit prébendiers. Il falloit être noble pour avoir un canonicat. Outre l'église paroissiale et un hôpital, il y avoit un collége régi par les Barnabites et un séminaire dirigé par les Lazaristes. On y trouve des manufactures de mouchoirs de coton et de mouchoirs dits *de Béarn*. Dans le bâtiment de la communauté des Barnabites on a établi une manufacture de toile de coton, façon anglaise. *Pop.* 1848. *Bur. de poste* de Pau.

Lescar, canal (*Basses-Pyrénées*), arrond. et canton de Pau. Il tire ses eaux de la Lousse et de l'étang de Lons, il va au N. O., retourne au S. O., passe à Lescar, et se rend dans le gave de Pau, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Pau.

Lescate (Roc de), montagne (*Pyrénées-Orientales*), arrond. et cant. de Prades, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Mosset. Il a de l'E. à l'O. 5 k. (1 l. ⅓) de long.

Lescattes, montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 14 k. (3 l. ½) S. S. O. de Vielle. Elle a, du N. au S., 1 k. (⅓ de l.) de pente.

Leschaux, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud d'Annecy, à 14 k. (3 l. ¼) de cette ville, 20 k. (4 l. ½) de Chambéry. *P.* 397. *B. de p.* d'Annecy.

Lescheraines, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Chatelard, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Chambéry, 19 k. (4 l. ½) S. d'Annecy, 6 k. (1 l. ½) E. p. N. d'Aix. *Pop.* 480. *Bur. de p.* de Chambéry.

Lescheres, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Doulevant, sur le Blairon, à 13 k. (3 l.) S. O. de Joinville, 27 kilom. (6 l.) N. de Chaumont, 8 k. (2 l.) E. de Doulevant. *P.* 500. *B. de p.* de Vignory.

Lescheroux, v. (*Ain*), arr. de Bourg, canton de Saint-Trivier-de-Courtoux, sur la Sanevive, à 15 k. (3 l. ½) de Pont-de-Vaux, 23 kil. (5 l. ½) de Bourg. *Pop.* 1054. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Lesches, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, à 8 k. (2 l.) de Meaux, 42 k. (9 l. ½) de Melun. Il y a des tourbières près de cet endroit. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Lagny.

Lesclanedes, rivière (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Châteauneuf-de-Randon. Sa source, au pied de la montagne la Margueride, à 11 kil. (2 l. ⅔) N. E. de Mende, coule au S. et se rend dans le Lot, à 8 kilom. (2 l.) E. de Mende.

Lescoudrons (la), rivière (*Tarn*), arr. et cant. de Gaillac. Sa source, à 2 kil. (½ l.) E. N. E. de Cestayrols, coule au S. O. et se rend dans le Tarn, à 9 k. (2 l. ⅓) de sa source.

Lescouet, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, cant. de Gouarec, à 9 k. (2 l. ¼) de Rostrenen, 5 m. (12 l.) de Saint-Brieux. *Pop.* 878. *Bur. de poste* de Rostrenen.

Lescouet, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinant, canton de Jugon, à 20 kil. (4 l. ½) de Dinant, 36 kil. (8 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 572. *Bur. de poste* de Broons.

Lescousse, v. (*Arriége*), arr. et cant. de Pamiers, à 31 k. (7 l.) de Mirepoix, 36 k. (8 l.) de Tarascon. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Pamiers.

Lescout, v. (*Tarn*), arrond. de Lavaur, cant. de Puy-Laurens, sur la Sor, à 30 k. (6 l. ½) de Lavaur, 13 k. (3 l.) de Castres. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

Lescudelle, rivière (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Naucelle. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) E. de Naucelle, coule au S. O., remonte au N. O. et se rend dans le Lézert, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Sauveterre.

Lescun, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Accous, à 30 kil. (6 l. ½) d'Oléron, 4 myr.

Digitized by Google

(10 l. ⅓) de Pau. Sous ce village il y a des bancs de marbre gris foncé et traversé de veines spathiques. Entre Lescun et, le Pic-d'Anie, il y a des couches de schistes différemment colorés, rouges ou noirâtres. A la pene d'Esquit, il y a des bancs de pierre calcaire d'un gris bleuâtre susceptible de prendre le poli. Il y en a aussi au nord du pont de Lescun, parmi lesquels on trouve du marbre vert, et, à peu de distance du même pont, sont des couches d'ardoise grise argileuse. A l'E. S. O. de Lescun est la montagne de Lashergues, au quartier de Pourti-Barrét. Cette montagne renferme une mine de cuivre noir; il s'y trouve du vert de montagne de la plus belle apparence. *Populat.* 1178. *Bur. de poste* d'Oléron.

Lescuns, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton de Cazères, à 14 k. (3 l. ½) de Rieux, 5 myr. (12 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Martres.

Lescure, v. (*Arriège*), arrond. et cant. de St.-Girons, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 34 kil. (7 l. ⅔) de Tarascon. *Pop.* 1443. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Lescure, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. de Rouen, canton de Boos, commune de Blosseville, à 4 k. (1 l.) de Rouen, 6 k. (1 l. ½) de Boos. *Pop.* comprise celle de Blosseville, 755. *Bureau de poste* de Rouen.

Lescure, bourg (*Tarn*), arr. et canton d'Alby, sur le Tarn, à 3 k. (¼ de l.) d'Alby, 40 k. (9 l.) de Castres. La seigneurie de Lescure donnoit droit d'entrée à l'assiette du diocèse, en vertu d'un ancien titre de baronnie. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* d'Alby.

Lescure-Calles, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de la Salvetat-Peyrales, à 13 k. (3 l.) de Sauveterre, 37 kil. (8 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 408. *Bur. de p.* de Rhodez.

Lescurry, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins, à 9 kil. (2 l. ¼) de Vic-Bigorre, 13 kil. (3 l.) de Tarbes. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Vic.

Lesdain, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Antoing, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Villemeau, 8 k. (2 l.) N. N. O. de St.-Amand, 40 k. (9 l.) O. p. N. de Mons. *Pop.* 487. *Bur. de poste* de Tournai.

Lesdains, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Marcoing, à 8 k. (2 l.) de Cambrai, 33 k. (7 l. ¼) de Douay. *Pop.* 791. *Bur. de poste* de Cambrai.

Lesdins, v. (*Aisne*), arrond. et cant. de St.-Quentin, sur la Somme, à 2 k. (½ l.) de St.-Quentin, 42 k. (9 l. ½) de Laon. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Lesecote, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton d'Etampes, commune de Boissy, à 6 k. (1 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Boissy, 659. *Bur. de poste* d'Etampes.

Leseu, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, canton de Labrit, à 41 k. (9 l. ⅓) de Tartas, 27 k. (6 l.) de Mont-de-Marsan. *Popul.* 540. *Bur. de poste* de Tartas.

Leses, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Michel, comm. de Valoires, à 15 k. (3 l. ½) de Saint-Jean-de-Maurienne, 8 k. (2 l.) de St.-Michel. *Pop.* compr. celle de Valoires..... *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Lesera (la), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, canton d'Aldenau, où elle prend sa source, à 9 k. (2 l. ½) S., dans deux étangs, coule au S., arrose plusieurs villages, Daun, Manderscheid, et tournant au S. E., traverse Wittlich, et va se rendre dans la Moselle au S. O. de Lyser, à 6 k. (1 l. ½) O. de Berncastel, après 7 myr. (16 l.) de cours.

Leseres, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. de Braine, à 15 kil. (3 l. ½) de Soissons, 30 k. (6 l. ¾) de Laon. *P.* 151. *B. de p.* de Braine.

Lesolantier, v. (*Oise*), arr. de Clermont, canton de Maignelay, à 9 k. (2 l. ¼) E. de St.-Just, 36 k. (8 l.) E. N. E. de Beauvais, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Clermont. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de St.-Just.

Lesoor, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Tartas, à 7 k. (1 l. ⅔) de Tartas, 32 k. (7 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *P.* 377. *B. de p.* de Tartas.

Lesgouttes, v. (*Haute-Marne*), arrond. de Chaumont, cant. de Clermont, commune de Vaudinvilliers, à 8 k. (2 l.) de Bourmont, 34 kil. (7 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* comprise celle de Vaudinvilliers et dép. 225. *Bur. de poste* de Bourmont.

Lésignan, bourg (*Aude*), arr. de Narbonne, ch.-l. de canton, près de la Joure, à 20 k. (4 l. ½) O. de Narbonne, 33 kil. (7 l. ½) E. de Carcassonne, 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Axille. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1410. *Bur. de poste.*

Lesignan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 14 k. (3 l. ¼) d'Argelès, 16 kilom. (3 l. ⅔) de Tarbes. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Lourde.

Lesignan-la-Cebe, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Montagnac, à 25 k. (5 l. ⅔) de Béziers, 38 kil. (8 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 424. *Bureau de poste* de Pesenas.

Lesigne, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Baugé, cant. de Seiches, près du Loir, à 18 kilom. (4 l.) de Beaugé, 27 k. (6 l.) d'Angers. *Pop.* 423. *Bur. de poste* de Durtal.

Lesigny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Brie-sur-Hières, près du Réveillon, à 23 k. (5 l. ½) de Melun. *Pop.* 439. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Lesigny-sur-Creuse, v. (*Vienne*), arrond. de Châtellerault, canton de Plumartin, à 18 kilom. (4 l.) E. de Châtellerault, 4 myr. (10 l.) N. E. de Poitiers, 4 kilom. (1 l.) S. de la Guerche. *Pop.* 645. *Bur. de poste* de Châtellerault.

Lesines, forêt (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Champagnole, à 19 k. (4 l. ¼) E. d'Arbois, 37 k. (8 l. ¼) E. N. E. de Lons-le-Saunier. Elle a 6,429 mèt. (3,600 t.) de long, sur 2,334 à 2,917 mèt. (12 à 1,500 t.) de large.

Lesines, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* St.-Etienne-de-Lesines.

Lesme, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Bourbon-Lancy, cant. de Bellevue-les-Bains, sur la côte, près de la Loire, à 5 k. (1 l. ⅓) de Bourbon, 9 myr. (21 l. ⅓) de Mâcon. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de Bellevue-les-Bains.

Lesmont, bourg (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château, près de l'Aube, à 31 k. (7 l.) N. O. de Bar, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Troyes, 23 k. (5 l. ⅓) S. E. d'Arcis-sur-Aube. *P.* 465. *B. de poste* de Brienne.

Lesné (Pont de), v. (*Jura*), arr. de Poligny, canton de Villersfarlay, sur la Louve, à 8 kil. (2 l.) N. O. de Salins, 10 k. (2 l. ½) N. d'Arbois, 42 kil. (9 l. ½) N. N. E. de Lons-le-Saunier. *Pop.* 740. *Bur. de poste* de Salins.

Lesneven, ville (*Finistère*), arr. de Brest, et ch.-l. de canton, à 28 k. (6 l. ¼) S. S. O. de St.-Pol-de-Léon, 14 k. (3 l. ¼) N. de Landernau, 7 myriam. (15 l.) N. de Quimper, 55 myr. (125 l.) O. p. S. de Paris. Cette petite ville de la ci-

Digitized by Google

devant Basse-Bretagne, étoit le siége d'une sénéchaussée. Ce fut Even, comte de Léon, qui la fonda en 1096. Il environna la ville d'une forte muraille : elle étoit défendue par un château. Il battit les Normands à l'aide de saint Goulven, qui, pendant le combat tenoit, comme un autre Moïse, les mains levées vers le ciel. Le comte, pour récompenser le saint, lui baisa la main, et lui fit don d'une forêt, où des moines prièrent le ciel pour sa prospérité. Lesneven est petit; on n'y voit pas un bâtiment remarquable, excepté l'hospice de la marine, dénué d'architecture, mais assez vaste, où cinq cent malades peuvent être soignés. On ne peut s'y procurer d'eau qu'à l'aide de cinq mauvais puits. La halle est belle, et la ci-dev. maison commune bien placée. On voit sur la partie la plus élevée de la ville des débris d'une ancienne église; un pilier qui subsiste encore est enduit d'un mastic que l'air n'a pu détruire. Le commerce de Lesneven est presque nul; mais les marchés sont surchargés de blés : c'est un des greniers de la Bretagne.

Cette ville a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Morlaix, troisième arrondissement maritime. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3200. *Bur. de poste.*

Lesnoes, v. (*Aube*), arr. et cant. de Troyes, à 2 kil. (¼ l.) de cette ville. *P.* 256. *B. de p.* de Troyes.

Lesparre, ville (*Gironde*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 18 k. (4 l.) E. de la mer, 6 m. (13 l. ½) N. O. de Bordeaux, 53 m. (121 l.), S. O. de Paris. Cette petite ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 818. *Bur. de poste.*

Lesparre et Port de Hollande, marais (*Gironde*), arrond. de Lesparre, 1 kil. (⅓ de l.) N. de ce lieu. Il a 3 k. (¾ de l.) de long, allant au N., et celui de Hollande qui y tient a 9 kil. (2 l. ⅓) de long, allant au N. E., et se termine à la Gironde.

Lespare, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Montpezat, sur le Lemboulot, à 25 k. (5 l. ⅓) de Montauban, 23 kil. (5 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Montratier.

Lespars, (*Orne*). *Voyez* Saint-Léonard.

Lespaun, bourg (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chambon, à 6 kil. (1 l. ½) de ce lieu. On y fait le commerce de bestiaux. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Chambon.

Lespères, v. (*Haute-Garonne*), arrond. et cant. de Muret, à 3 kil. (¾ de l.) de Rieumes, 15 k. (3 l. ½) de Muret. *P.* 53. *B. de p.* de Muret.

Lesperon, montagne (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de Valleraugue, à 7 kil. (1 l. ⅔) N. du Vigan. Elle a 8 kil. (2 l.) de long de l'O. à l'E., et une partie qui s'étend au S., qui a environ 4 kil. (1 l.).

Lesperon, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. d'Arjuzan, à 27 kil. (6 l.) de Tartas, 5 myr. (10 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 722. *Bur. de poste* de Castets.

Lespielles, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. de Pau, cant. de Lembège, près du Lees, à 28 k. (6 l. ½) de Pau. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Pau.

Lespignan, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Béziers, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 7 m. (15 l. ½) de Montpellier. *P.* 885. *B. de p.* de Béziers.

Lespinasse. *Voyez* Espinasse.

Lespinasse, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, à 14 kil. (3 l. ½) de ce lieu, 13 kil. (3 l.) de Toulouse. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Toulouse.

Lespinassière, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Peyrac, près l'Argent-Double, à 27 kil. (6 l.) de Carcassonne. *Pop.* 734. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Lespins, v. (*Charente*). *Voyez* Epins.

Lespitalet, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan, commune de Meymes, à 10 k. (2 l. ½) de Vic-sur-Losse, 7 k. (1 l. ¾) d'Aignan, 31 k. (7 l.) de Mirande. *Pop.* comprise celle de Meymes, 534. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Lespitau-des-Oms, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect, comm. de Soueich, sur le Ger, à 5 kil. (1 l. ¼) de St.-Gaudens, 8 m. (18 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 87. *B. de p.* de St.-Gaudens.

Lesponey ou Lespontuex, village (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournay, à 7 kil. (1 l. ¾) de Tarbes. *P.* 189. *B. de p.* de Tarbes.

Lesponne, hameau (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères, sur l'Adour-de-Beaudeau, à 6 kil. (1 l. ½) de Bagnères, 27 k. (6 l.) de Tarbes. Le territoire de Lesponne renferme une mine de zinc située à la montagne de Congères au quartier appelé *la Goussette*; son extrême abondance l'avoit fait regarder par les habitans du pays comme une mine de fer. A la montagne d'Areilhous, au-dessus de Lesponne, il y a trois ou quatre trous dont on ignore la profondeur, dans des bois de hêtres et de sapins. On dit, dans le pays, qu'il y a eu des travaux il y a environ cent ans. *Pop.* 586. *B. de p.* de Bagnères-de-Bigorre.

Lespourcy, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Pau.

Lespugne, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne, près la Save, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Gaudens, 8 m. (17 l.) de Toulouse. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Boulogne.

Lespuiols, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Pamiers, à 11 kil. (2 l. ¾) de Mirepoix, 29 kil. (6 l. ½) de Tarascon. *Pop.* 487. *Bur. de poste* de Pamiers.

Lesquerdu (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Campan. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. de ce lieu, coule au N. puis au N. E., et se rend dans le Larros, au S. de Bonnemaison, à 8 kil. (2 l.) N. p. E. de sa source.

Lesquerde, v. (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Perpignan, cant. de St.-Paul-de-Fenouilhet, à 32 kil. (7 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Quillan, dép. de l'Aude.

Lesquielles, v. (*Aisne*). *Voy.* Lequiettes.

Lesquins, v. (*Nord*), arrond. de Lille, cant. de Seclin, à 5 k. (1 l. ¼) de Lille, 24 kil. (5 l. ½) de Douay. *Pop.* 888. *Bur. de poste* de Lille.

Lesquinson (la), riv. (*Gers*), arr. et cant. de Lombez. Sa source, à 5 k. (1 l. ½) O. S. O. de Lombez, coule au N. E. puis à l'E., et se rend dans la Save, à 2 k. (½ l.) N. E. de Samatan.

Lesquipée, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Moreuil, commune de Wiencourt, à 22 k. (5 l.) de Montdidier, 20 k. (4 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Roye.

Lessac, v. (*Charente*), arr. et cant. nord de Confolens, sur la côte, près de la Vienne, à 6 kil. (1 l. ½) de Confolens, 6 m. (14 l.) d'Angoulême. *P.* 976. *B. de p.* de Confolens.

Lessar, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan,

Digitized by Google

commune de Claire-Fontaine, à 8 k. (2 l.) de Rambouillet, 27 k. (6 l.) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Claire-Fontaine, 470. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Lessard, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Falaise, à la source de la Laize, à 7 kil. (1 l. ¾) de Falaise, 30 kil. (6 l. ¾) de Caen. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Falaise.

Lessard, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, près du Tacon, à 1 k. (¼ de l.) de St.-Claude, 41 kil. (9 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Lessard, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Saint-Germain-du-Plain, à 19 kil. (4 l. ¼) E. de Châlons-sur-Saone, 5 m. (12 l.) N. N. E. de Mâcon, 15 kil. (3 l. ½) N. N. O. de Louhans. *Popul.* 443. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Lessard-le-National, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Châlons-sur-Saone, cant. de Chagny, près la forêt de Beauregard, à 9 kil. (2 l. ¼) de Châlons, 6 m. (14 l. ¼) de Mâcon. *P.* 188. *B. de p.* de Chagny.

Lessart, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Lisieux, à 10 k. (2 l. ½), de cette ville, 37 k. (8 l. ¼) de Caen. *P.* comprise celle du Chêne, 349. *Bur. de poste* de Lisieux.

Lessaud, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montmélian, *Pop.* 298. *B. de p.* de Montmélian.

Lessay, bourg (*Manche*), arr. de Coutances, ch.-l. de canton, à 20 kilom. (4 l. ½) N. de Coutances, 24 k. (5 l. ¼) S. O. de Carentan, 9 k. (2 l. ¼) O. de Périers. Outre son église paroissiale, il y avoit une abbaye commendataire d'hommes, de l'Ordre de saint Benoît, qui rapportoit à l'abbé 15,000 livres : elle fut fondée l'an 1064 par Cutellin et par un nommé Eudes. Ce bourg a des salines très-importantes, où le sel se fait par ébullition. C'est un objet de commerce fort étendu : il occupe et fait vivre un grand nombre d'individus. Lessay est la résidence d'un syndic des marins ; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, 3e arrond. maritime. *P.* 1709. *B. de p.* de Périers.

Lesse, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à 16 kil. (3 l. ¾) de Château-Salins, 38 kil. (8 l. ½) de Nancy. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Lesse, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton de St.-Hubert, comm. de Redu, à 22 k. (5 l.) de Bouillon, 15 k. (3 l. ½) de St.-Hubert. *Pop.* comprise celle de Redu, 338. *Bur. de poste* de Bouillon, département des Ardennes.

Lesse (la), rivière (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Wellin, à 22 k. (5 l.) O. duquel elle prend sa source, coule au N. O., puis à l'O., remonte au N., puis au N. O., serpente beaucoup, reçoit la rivière de l'Homme, puis la Wimbe, la Vachot, la Biron, la Béotte, l'Hilan, et va se rendre dans la Meuse, à 2 kilom. (½ l.) S. de Dinant. Elle a 8 m. (18 l.) de cours très-tortueux.

Lessenich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. et canton de Bonn, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Bonn, 6 k. (1 l. ½) E. d'Heytmertsen, 5 myr. (11 l. ¼) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 1441. *Bur. de poste* de Bonn.

Lessenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Zülpich, à 8 k. (2 l.) S. E. de Zülpich, 3 k. (¾ de l.) S. p. O. d'Enskirchen, 4 myriam. (10 l. ½) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comp. celle de Cologne. . . .

Lessenich, v. (*Sarre*). *Voyez* Lasenich.

Lesserateca, montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Jean-Pied-de-Port. Elle est près du point de réunion de la France et de l'Espagne : elle a, du N. O. au S. E., 1 kil. (¼ de l.) de long.

Lessert (la), rivière (*Tarn*), arr. d'Alby, canton de Villefranche. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de Villefranche, coule au S. O., et se rend dans l'Adou, à 13 k. (3 l.) S. O. de sa source.

Lesseux, v. (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, à 8 kil. (2 l.) de cette ville, 5 myr. (10 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Lesseville, v. (*Eure-et-Loir*). *Voyez* Autels-Lesseville (les).

Lesseville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, comm. d'Aincourt, à 10 k. (2 l. ½) de Mantes, 8 k. (2 l.) de Magny. *Pop.* comp. celle d'Aincourt, 354. *Bur. de poste* de Mantes.

Lessines, ville (*Jemmapes*), arr. de Tournai, ch.-l. de cant., sur la Dender, à 10 k. (2 l. ½) N. p. E. d'Ath, 16 k. (3 l. ½) O. d'Enghien, 30 k. (6 l. ¾) N. p. O. de Mons. Cette ville assez jolie n'a qu'une paroisse. Il y avoit un vicariat de Dominicains et deux couvens. L'hospice est administré par des ci-dev. religieuses. Le principal commerce consiste en toiles. Cette ville est fameuse par ses manufactures de lin. Il y a quatre tordoirs à huile, trois brasseries à genièvre, quatre tanneries, quatre salines, une poterie, vingt-trois blanchisseries de toiles, un moulin à tan, trois brasseries à bière, une savonnerie et quatre tuileries. Lessines est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 3037. *Bur. de p.* d'Ath.

Lessinge, v. (*Lys*). *Voyez* Leysinghe.

Lessive, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Rochefort, sur la Lesse, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Rochefort, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Wellin, 41 k. (9 l. ¼) S. S. E. de Namur. *P.* 151. *B. de p.* de Marche.

Lesson, v. (*Vendée*), arrond. de Fontenay-le-Peuple, canton de Maillezay. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Lessona, v. (*Sesia*), arrond. de Bielle, canton de Cossato, sur une colline, près de Masserano, à 13 k. (3 l.) E. de Bielle. On y récolte de bons vins. *Pop.* 1033. *Bur. de poste* de Bielle.

Lessy, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, canton de Gorze, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Metz. *Pop.* 389. *Bur. de poste* de Metz.

Lestagnol, v. (*Aude*), arr. et cant. de Narbonne, comm. de Montrédon, à 5 k. (1 l. ¼) de Narbonne. *Pop.* comprise celle de Montrédon, 280. *Bur. de poste* de Narbonne.

Lestagnols, v. (*Var*). *Voyez* Prat-Lestagnols.

Lestaig, lac (*Hautes-Pyr.*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, sur le gave de Brun, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. d'Argelès. Il a, du N. au S., 778 mèt. (400 t.) de long, et 583 m. (300 t.) de large.

Lestaigne, montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 6 k. (1 l. ½) S. de cette ville. Elle a, du N. au S., 1 k. (¼ de l.) de long.

Lestampon, riv. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton de Gabaret. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Gabaret, coule au N., puis à l'O., redescend au S. p. O. pour se rendre dans la Douze, à Roquefort, qu'elle arrose.

Lestang, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Montagnac, commune d'Adissan, à 13 k. (3 l.) de Pesenas, 9 kil. (2 l. ¼) de Montagnac. *Pop.* comprise celle d'Adissan, 401. *Bur. de poste* de Pesenas.

Digitized by Google

LESTANVILLE, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Dieppe, cant. de Basqueville, à 22 kil. (5 l.) de Dieppe, 38 kil. (8 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 196. *Bur. de poste* d'Omonville.

LESTAP, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. de Dourgne, à 10 kil. (2 l. ½) de Castres, 8 kil. (2 l.) de Dourgne. *Popul.* 86. *Bur. de poste* de Castres.

LESTAQUE, pêcherie, madrague de câbles et de cordages, pour la pêche du thon, et autres poissons, (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, à 23 k. (5 l. ¼) S. O. d'Aix, 5 k. (1 l. ¼) S. de la côte, 7 k. (1 l. ⅓) N. O. de Marseille.

LESTARDS, v. (*Corrèze*), arrond. d'Ussel, cant. de Bugeat, à 34 kil. (7 l. ¾) d'Ussel, 30 kil. (6 l. ⅓) de Tulle. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Tulle.

LESTAUT (LE), riv. (*Arriège*), arr. et cant. de Pamiers. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) E. de Pamiers, coule au N. p. E., et va se rendre dans le Lers, à 11 k. (2 l. ¾) N. p. E. de sa source.

LESTELLE, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Saint-Martory, près de la Garonne, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l. ½) de Toulouse. *Popul.* 637. *Bur. de poste* de St.-Martory.

LESTELLE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, sur le gave de Pau, à 23 k. (5 l. ¼) de ce lieu. *Pop.* 870. *Bur. de poste* de Pau. *Rel. de poste aux chev.*

LESTELLE (LA), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de Colmars. Sa source, à 8 kilom. (2 l.) N. O. de Thorame, coule au S., et se rend dans l'Isolle, à 7 kil. (1 l. ¾) S. de sa source.

LESTERNE, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond d'Agen, canton de Pressas, à 18 kil. (4 l.) de Tonneins, 14 kil. (3 l. ½) d'Agen. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* d'Agen.

LESTERNES, v. (*Cantal*), arr. et cant. sud de St.-Flour, à 7 kilom. (1 l. ½) de cette ville, 4 m. (10 l.) d'Aurillac. *Pop.* 1107. *Bur. de poste* de St.-Flour.

LESTERNY, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Nassogne, à 5 kil. (1 l. ¼) O. p. S. de Nassogne, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Rochefort, 6 kilom. (1 l. ½) S. E. de Namur. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Marche.

LESTERPE, (*Charente*). *Voyez* ETERPE.

LESTHUINS, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 19 kil. (4 l. ½) de Janville, 30 kil. (6 l. ½) de Chartres. *Popul.* 261. *Bur. de poste* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

LESTIAC, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Cadillac, à 7 k. (1 l. ¾) de ce lieu, 23 k. (5 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 715. *Bur. de p.* de Podensac.

LESTIBE, montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 5 k. (1 l. ⅓) S. p. E. d'Argelès. Elle a, de l'E. à l'O., 1 k. (¼ de l.) de long.

LESTIONAC, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, canton de Cunège, à 11 k. (2 l. ¾) de Bergerac, 5 myr. (12 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Bergerac.

LESTION, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Mer, près de la Loire, à 7 k. (1 l. ⅔) de Mer, 25 k. (5 l. ⅔) de Blois. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Beaugency, dép. du Loiret.

LESTOMAC, étang (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, canton d'Istres. Il est partagé entre l'arrond. des Martigues et celui d'Arles, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. d'Istres. Il a, du N. N. O. au S. S. E., 3 k. (⅔ de l.) de long, sur 1 kilom. (¼ de l.) de large.

LESTRA, (*Loire*). *Voy.* ST.-BARTHÉLEMY-DE-LESTRA.

LESTRA, v. (*Rhône*). *Voyez* LETRA.

LESTRADE, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, canton et comm. de St.-Amand-des-Cops, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 20 kilom. (4 l. ½) d'Espalion. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

LESTRE, v. (*Manche*), arrond. de Valognes, cant. de Montebourg, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Valognes, 25 k. (5 l. ¾) N. de Carentan, 4 k. (1 l.) N. de Montebourg. On y trouve du marbre à grain fin. *Pop.* 520. *Bur. de p.* de Montebourg.

LESTRELLES, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus, commune de Bagnols, à 14 k. (3 l. ¼) de Fréjus, 31 k. (7 l.) de Draguignan. On y trouve du jaspe brun foncé. *Pop.* comp. celle de Bagnols, 852. *Bureau de poste* de Fréjus. *Rel. de poste aux chev.*

LESTREM, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de la Ventie, à 10 k. (2 l. ½) de Béthune, 38 k. (8 l. ½) d'Arras. *Pop.* 3039. *Bur. de poste* d'Estaires, dép. du Nord.

LESTRIGNEUIL, rivière (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Loches. Sa source, à 8 kilom. (2 l.) S. de Loches, coule à l'O., passe à Ligueil, et se jette dans l'Evre, à Marcé, 8 k. (2 l.) S. de Sainte-Maure.

LESTRIGON, rivière (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Sabres. Sa source, à 22 kil. (5 l.) E. de Sabres, coule au S., arrose plusieurs villages, et se rend dans le Midou, à 5 kil. (1 l. ¼) O. de Mont-de-Marsan, 27 k. (6 l.) S. de sa source.

LESTRIQUE (LE), riv. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Varilhes. Sa source, à 4 kil. (1 l.) N. O. de Varilhes, coule au N., puis au N. E. pour se rendre dans l'Arriège, à 8 k. (2 l.) N. p. E. de sa source.

LESVES, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosse, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de cet endroit, 14 kil. (3 l. ¼) S. O. de Wierde, 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Namur. Le territoire produit des marbres de moyenne qualité. *Pop.* 927. *Bur. de poste* de Namur.

LETANNE, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Mouzon, près de la Meuse, à 20 k. (4 l. ½) de Sedan, 36 k. (8 l.) de Charleville. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Mouzon.

LETHEGUIVES, v. (*Eure*). *Voyez* LETTEGUIVES.

LETHILE, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, canton de Sains, comm. de Saleux-Salouet. *Popul.* comprise celle de Saleux-Salouet, 832. *Bur. de poste* d'Amiens.

LETIA, v. (*Liamone*), arr. de Vico, cant. de Sorro-Insu, à 5 k. (1 l. ⅓) de Vico, 34 kil. (7 l. ¼) d'Ajaccio. *Pop.* 469.

LETRA, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. et comm. de St.-Michel, à 11 kilom. (2 l. ¾) de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comprise celle de St.-Michel, 1222. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

LETRA, v. (*Rhône*), arrond. de Villefranche, cant. de Bois-d'Oingt, à 15 kil. (3 l. ½) de Villefranche. *Pop.* 740. *Bur. de p.* de Villefranche.

LETRET, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton de Tallard, sur la Durance, à 9 k. (2 l. ⅓) de Gap. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Gap.

LÉTRICOURT, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, canton de Nomény, à 18 kil. (4 l.) de Pont-à-Mousson, 22 k. (5 l.) de Nancy. *Popul.* 301. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Lette (la), rivière (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craone. Sa source, à Ste.-Croix, 14 k. (3 l. ⅓) S. E. de Laon, coule à l'O., passe à Anisy-le-Château, au S. de Coucy, remonte à l'O. N. O., et se rend dans l'Oise, à 5 kil. (1 l. ¼) S. S. O. de Chauny.

Letteguives, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Grainville, à 21 k. (4 l. ¾) du Grand-Andelys, 4 m. (10 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Lions.

Lettem, v. (*Roër*). *Voyez* Lottum.

Letterhautem, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. d'Herzele, à 5 k. (1 l. ¼) N. d'Herzele, 6 kil. (1 l. ½) S. E. d'Oosterzeele, 18 kil. (4 l.) S. S. E. de Gand. *Popul.* 722. *Bur. de poste* d'Alost.

Lettersheim, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton de Cousel, à 1 kil. (¼ de l.) S. d'Hershweiler, dont il dépend, 6 kil. (1 l. ½) de Cousel, 8 k. (2 l.) de Munchweiler, 6 myr. (14 l. ¼) de Trèves. *Pop.* comprise celle d'Hershweiler et dépendances, 282.

Lettres de cachet. Sous la monarchie, elles étoient émanées du souverain, signées de lui, et contresignées d'un secrétaire d'état, écrites sur un simple papier, et pliées de manière qu'on ne pouvoit les lire sans rompre le *cachet*, dont elles étoient fermées. Leur objet étoit de faire connoître la volonté du roi, et d'en commander l'exécution. Elles finissoient par ces mots : *si n'y faites faute. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et divine garde.* Souvent, en vertu de ces lettres, il falloit s'exiler, ou se constituer prisonnier; souvent aussi on étoit enlevé de force. Le roi en adressoit quelquefois à des corps politiques pour leur enjoindre ou leur défendre de s'assembler, de délibérer sur certaines matières. Dans ce cas, c'étoit presque toujours un abus du pouvoir. Il n'y avoit aucun recours contre les lettres de cachet. L'autorité dont elles émanoient pouvoit seule les annuller et les révoquer, de quelque délit que fussent coupables les personnes auxquelles ces lettres étoient adressées.

Lettres de jussion. Sous la monarchie, les cours souveraines avoient le droit de faire des remontrances au roi avant d'enregistrer les ordonnances, édits, ou déclarations. Quand le roi ne jugeoit pas à propos d'y déférer, il ordonnoit l'enregistrement. Les cours alors obtempéroient; mais elles ajoutoient dans leur arrêt que c'étoit du *très-exprès commandement de sa majesté.*

Lettres de réhabilitation. Sous la monarchie, elles s'obtenoient en la grande chancellerie pour remettre le condamné en sa bonne renommée, et biens non d'ailleurs confisqués.

Lettres patentes. Sous la monarchie, lettres émanées du roi, scellées du grand sceau, contre-signées par un secrétaire d'état. On les appeloit *patentes*, parce qu'elles étoient toutes ouvertes, et n'avoient qu'un simple repli au bas. On comprenoit sous ce terme les ordonnances, édits, et déclarations, qui formoient des lois générales, et les lettres par lesquelles il étoit accordé une grace, un privilége, un droit quelconque, à une province, ville, communauté, ou à quelque particulier. *Les lettres patentes* commençoient par ces mots : *A tous présens et à venir*, parce qu'elles devoient être irrévocables; elles étoient signées du roi. Pour avoir leur effet il falloit qu'elles eussent été enregistrées au parlement.

Lettweiler, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. d'Obermoschel, 3 k. (¾ de l.) S. E. d'Odernheim, 4 m. (10 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle de Neudorff, 306. *Bureau de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Mos.

Leu, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, comm. d'Oras, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 5 m. (11 l. ½) de Pau. *Pop.* comp. celle d'Oras et de Bris, 425. *Bur. de p.* d'Orthez.

Leubecourt, v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, comm. de Guiseniers, à 7 k. (1 l. ¾) du Grand-Andelys. *P.* compr. celle de Guiseniers, 626. *B. de p.* du Grand-Andelys.

Leubringen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Marquise, à 16 k. (3 l. ¾) de Boulogne, 10 m. (22 l.) d'Arras. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Marquise.

Leuc, v. (*Aude*), arr. et cant. est de Carcassonne, sur le Lauguet, à 7 k. (1 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* 511. *Bur. de p.* de Carcassonne.

Leucate, bourg (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Sijean, près de l'étang de Leucate, à 31 k. (7 l.) de Narbonne, 7 m. (14 l. ¾) de Carcassonne. C'étoit une ancienne ville du ci-dev. bas Languedoc. Philippe le Bel en acquit le château en 1309, de Raymond d'Urban : ce n'étoit alors qu'un village, commandé par un petit fort. Cette place se rendit célèbre par le siége qu'elle soutint en 1637 contre les Espagnols, qui furent défaits par le maréchal Schomberg, pour l'ex-gouverneur du Languedoc. Louis XIV fit raser ce fort. Ce bourg a un syndic des marins : il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Narbonne, 6me arrond. maritime. C'est la résidence d'une juridiction de prud'hommes pêcheurs. *Popul.* 647. *Bur. de pote* de Sijean.

Leucate, étang (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. ouest de Perpignan, à 13 k. (3 l.) N. N. E. de cette ville. Il y en a environ la moitié dans le département de l'Aude, sur le bord de la mer. Il a, du N. au S., 15 k. (3 l. ½), et de l'E. à l'O. 8 kil. (2 l.) dans son plus large. Il communique à la mer.

Leuchey, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Prautoy, à 16 k. (3 l. ¾) de Langres, 43 kil. (9 l. ¾) de Chaumont. *Popul.* 192. *Bur. de poste* de Langres.

Leudelange, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Bettembourg, à 7 kil. (1 l. ¾) O. d'Hesperange, 10 kilom. (2 l. ½) N. N. E. d'Esch-sur-l'Alzette, 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Luxembourg. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Leuden, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, canton de Büdelich, sur la Moselle, à 4 k. (1 l.) N. de Budelich, 3 kil. (¾ de l.) S. S. O. de Neumagen, 21 k. (4 l. ¾) E. p. N. de Trèves. *P.* 784. *B. de p.* de Trèves.

Leudersdorf, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, près de la Roër, à 2 k. (½ l.) S. p. O. de Duren, 10 k. (2 l. ½) O. de Norvenich, 23 k. (5 l. ¼) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 303.

Leudersdorf, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Lyssendorf, à 14 k. (3 l. ½) N. E. de Lyssendorf, 5 k. (1 l. ¼) N. de Kerpen, 8 myr. (18 l.) N. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Flesten, 126. *Bur. de poste* de Trèves.

Leudeville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, à 11 kil. (2 l. ¾) de Corbeil, 31 kil. (7 l.) de Versailles. *Pop.* 349. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Leudon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Provins, comm. de Landoy, à 9 k. (2 l. ¼) de Nangis,

Digitized by Google

10 k. (2 l. ½) de Provins. *Popul.* comp. celle de Landoy, 263. *Bur. de poste* de Nangis.

Leudon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de la Ferté-Gaucher, à 23 k. (5 l. ⅓) de Rosoy, 5 m. (11 l. ¼) de Melun. *Popul.* 194. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Leudlay, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, canton de Recey, sur la côte, près de l'Ource, à 18 k. (4 l.) de Chatillon, 6 myr. (13 l. ¼) de Dijon. Il y a des étangs, une forge, un fourneau, et un martinet, pour fonte et fer. *Pop.* 425. *Bur. de poste* d'Aignay.

Leugney, (*Doubs*), arrond. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Vercel, comm. de Brémondans, sur la Creuse, à 13 kil. (3 l.) de Baume, 28 kil. (6 l. ½) de Besançon. Il y a près de ce village une glacière dont on tire de la glace en été : elle est remplie de belles congélations et stalactites, qui tombent en culs-de-lampe de la voûte. On voit dans le fond de la caverne des pierres imitant l'écorce de citron confit. La voûte élevée de 12 mèt. (6 t.) est large de 10 mèt. (5 t.), et longue de 12 m. (6 t.) *Pop.* comprise celle d'Amance et de Brémondans, 5181. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Leugnies, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Beaumont, à 3 k. (¾ de l.) O. S. O. de Beaumont, 16 kil. (3 l. ¾) E. p. S. de Maubeuge, 30 k. (6 l. ¾) S. E. de Mons. Il y a une scierie pour le marbre qu'on y trouve. *Popul.* 216. *Bur. de poste* de Beaumont.

Leugny, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, canton de Toucy, sur l'Ouanne, à 19 k. (4 l. ⅓) d'Auxerre. *Pop.* 613. *Bur. de p.* de Toucy.

Leugny-sur-Creuse, v. (*Vienne*), arrond. de Chatellerault, canton de Dangé, près de la Creuse, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Chatellerault, 4 myriam. (10 l. ¾) de Poitiers. *Popul.* 590. *Bur. de poste* de Chatellerault.

Leugue (la), v. (*Gers*). *Voyez* Laleugue.

Leuhan, v. (*Finistère*), arr. de Chateau-Dun, cant. de Chateauneuf-du-Faou, à 24 k. (5 l. ½) de Carhaix, 29 k. (6 l.) de Quimper. *Pop.* 1236. *Bureau de poste* de Carhaix.

Leuken *ou* Leucken (Nider), (*Sarre*). *Voyez* Niderleucken.

Leuilly, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Conty, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comprise celle du prieuré de Lucien, 607. *Bur. de p.* de Breteuil, dép. de l'Oise.

Leulinghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Marquise, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Boulogne, 9 m. (21 l. ½) d'Arras. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Marquise.

Leulinghem-lès-Etrichem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. sud de St.-Omer, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Omer, 7 m. (15 l.) d'Arras. *P.* 231. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Leulinghem-lès-Tournehem, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Nord-leulenghen.

Leully, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, canton d'Anisy-le-Château, comm. de Mons-en-Laonnois, à 9 k. (2 l. ¼) d'Anisy-le-Château, 3 kil. (¾ de l.) de Laon. *Pop.* comprise celle de Mons, 456. *Bur. de poste* de Laon.

Leumade, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, canton et commune de St.-Maximin, à 3 k. (¾ de l.) de ce lieu, 16 kilom. (3 l. ¼) de Brignoles. *Popul.* comprise celle de St.-Maximin, 3300. *Bur. de poste* de St.-Maximin.

Leup (le), riv. (*Hautes-Pyrén.*), arr. de Tarbes, cant. de Galand. Sa source, à 3 kilom. (⅔ de l.) O. de Galand, coule au N. E., et se rend dans la Baïssole, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de sa source.

Leupe, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, comm. de Sevenans, à 4 kil. (1 l.) S. p. E. de Béfort, 28 k. (6 l. ¼) d'Altkirch. *Popul.* comprise celle de Sevenans, 105. *Bur. de poste* de Béfort.

Leupeghem, v. (*Escaut*), arr. et cant. d'Oudenarde, à 1 k. (¼ de l.) S. de cette ville, 9 k. (2 l. ¼) N. de Renaix, 27 kil. (6 l.) S. p. O. de Gand. *Pop.* 663. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Leuqueue (la), v. (*Seine-Inférr.*), arrond. de Neufchâtel, cant. de Londinières, à 14 k. (3 l. ¼) de Neufchâtel, 5 m. (12 l. ½) de Rouen. *Pop.* 68. *Bur. de p.* de Neufchâtel.

Leures-Muhl, h. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Clervaux, comm. d'Hachiville, à 18 kil. (4 l.) de Bastogne, 31 kil. (7 l.) de Diekirch. *Populat.* comprise celle d'Hachiville, 382. *Bureau de poste* de Bastogne.

Leuriou (le), rocher (*Finist.*), arr. de Quimper, à 29 k. (6 l. ½) S. de ce lieu, 10 kil. (2 l. ½) S. de la pointe et pavillon de Monsterlin, 3 k. (⅔ de l.) N. des îles de Glénan. Il a au N. O. le Rocher-les-Pourceaux. C'est sur ce rocher que s'est perdue la frégate française *la Vénus*.

Leurville, v. (*Haute-Marne*), arrond. de Chaumont, cant. de St.-Blain, à 21 k. (4 l. ¾) de Bourmont, 31 kil. (7 l.) de Chaumont. *Pop.* 310. *Bur. de p.* de Joinville.

Leury, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Soissons, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville, 24 k. (5 l. ½) de Laon. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Soissons.

Leuse, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Durbuy, comm. de Grande-Somme, à 1 kil. (¼ de l.) S. O. de Grande-Somme, 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Durbuy. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comprise celle de Grande-Somme, 184. *Bur. de poste* de Marche.

Leusenthal, v. (*Mont-Tonn.*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, comm. de Neuhemsbach, à 13 kil. (3 l.) de Kaiserslautern. *Pop.* comprise celle de Neuhemsbach et dépend. 334. *B. de p.* de Kaiserslautern.

Leutenantsgefeldt, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de St.-Avold, comm. de l'Hôpital, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Avold, 28 kil. (6 l. ¼) de Sarguemine. *Pop.* comprise celle de l'Hôpital, 809. *B. de p.* de St.-Avold.

Leutenheim, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Strasbourg, cant. de Bischweiller, sur l'Eberbach, à 18 kil. (4 l.) d'Haguenau, 36 k. (8 l.) de Strasbourg. *Pop.* 496. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Leuth, (*Meuse-Inférr.*). *Voyez* Loedt.

Leuth, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. de Wanckum, à 4 kil. (1 l.) S. de ce lieu, 7 k. (1 l. ¾) E. de Venlo, 7 myr. (14 l. ¾) N. d'Aix-la-Chapelle. *Popul.* 596. *Bur. de poste* de Gueldres.

Leuth, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. de Cronenbourg, à 6 k. (1 l. ½) N. de ce lieu, 7 k. (1 l. ¾) E. de Nimègue, 11 myr. (24 l.) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 69. *Bur. de poste* de Trèves.

Leuthor, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, comm. de Potzbach, à 6 kil. (1 l. ½) de Winweiler, 4 kil. (1 l.) d'Otterberg, 6 myr. (13 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Potzbach, 372. *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

Leutte, montagne (*Jura*), arr. de

Digitized by Google

de Poligny, canton des Planches. Inclinée du S. O. au N. E., elle commence près Montrond, à 9 kil. (2 l. ¼) E. de Poligny, et finit près Mirbel, à 13 k. (3 l.) E. de Lons-le-Saunier. Elle a 13 k. (3 l.) de long.

Leuwembourg, v. (*Haut-Rhin*), arrond. et cant. de Délemont, sur le Lutzel, à 13 k. (3 l.) de Délemont, 16 k. (3 l. ¾) de Porentruy. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Délemont.

Leuvigny, v. (*Vosges*), arrond. de St.-Dié, cant. de Schirmeck, à 4 k. (1 l.) N. E. d'Allarmont, 14 k. (3 l. ¼) S. de Sénones. *Pop.* 348. *Bureau de poste* de Raon-l'Etape.

Leuville, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, cant. d'Arpajon, à 15 kil. (3 l. ½) de Corbeil, 23 k. (5 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 1002. *Bureau de poste* de Linas.

Leuvrigny, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Dormans, à 14 kil. (3 l. ¼) d'Epernay, 4 my. (10 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Dormans.

Leuy, (*Landes*). *Voyez* Lenye.

Leuze, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Aubenton, sur le Ton, à 19 k. (4 l. ¼) de Vervins, 5 m. (11 l. ½) de Laon. *Pop.* 230. *Bur. de p.* d'Aubenton.

Leuze, ville (*Jemmapes*), arr. de Tournai, ch.-l. de cant., sur la Dender, à 16 k. (3 l. ¾) N. de Condé, 15 k. (3 l. ¼) E. de Tournai, 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Mons, 21 m. (48 l. ¼) N. p. E. de Paris. Long. 21. 18. lat. 50. 23. Près de cette ville, située dans la ci-dev. province du Hainaut, le 19 septembre 1691, il y eut un combat entre l'armée des alliés, commandée par le prince de Waldeck, et celle de France, par le maréchal de Luxembourg. Le prince de Waldeck, y fut battu. Il y avoit un chapitre de vingt chanoines, qui portoit anciennement le titre d'*abbaye*. L'empereur Charlemagne l'y établit en l'an 800 pour l'abbé saint Lutger, premier évêque de Munster. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3528. *B. de p.* de Tournai.

Leuze, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Namur, cant. d'Huy, à 4 kil. (1 l.) S. d'Eghezée, 9 kil. (2 l. ¼) E. de Perwez-le-Marchez, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Namur. *P.* 399. *Bur. de poste* de Namur.

Leuze, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, comm. de la Villette, à 8 k. (2 l.) de Mantes. *Pop.* comprise celle de la Villette, 454. *Bur. de poste* de Mantes.

Levaim, île (*Loire-Inférieure*), arrond. de Savenay, cant. de Guérande, à 3 kil. (¾ de l.) de la côte, 10 k. (2 l. ½) de Guérande.

Leval, v. (*Jemmapes*) arr. de Charleroy, cant. de Binch, à 7 kil. (1 l. ¾) O. de Fontaine-l'Evêque, 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Binch, 19 k. (4 l. ¼) E. de Mons. *Pop.* comprise celle de Trahegnies, 555. *Bur. de p.* de Binch.

Leval, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Lorquin, sur la Vezouze, à 9 kil. (2 l. ¼) de Blamont, 6 m. (13 l. ½) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Chatillon, 555. *Bur. de poste* de Blamont.

Leval, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Masvaux, à 13 kil. (3 l.) de Béfort, 5 myr. (10 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Béfort.

Leval, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, sur un mont, près du Rahain, à 6 k. (1 l. ½) de Lure, 24 k. (5 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 77. *Bur. de poste* de Lure.

Leval, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Saulx, comm. de Cothaine, à 13 k. (3 l.) de Luxeuil, 18 k. (4 l.) de Vésoul. On y trouve des tourbières. *Pop.* 210. *Bur. de p.* de Luxeuil.

Leval-Chaudeville, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Beaumont, sur la riv. de Hantes ou Beaumont, à 2 kil. (½ l.) O. de Beaumont, 18 k. (4 l.) E. de Maubeuge, 30 kil. (6 l. ¾) S. E. de Mons. Il y a deux scieries pour le marbre, un tordoir et deux fouloirs. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de Charleroy.

Levant *ou* Titan, île (*Var*), arr. de Toulon, à 1 k. (¼ de l.) S. E. de l'île de Porterros, 28 kil. (6 l. ¼) E. S. E. d'Hyères, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de de Bormes.

Levaré, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Goron, à 13 kil. (3 l.) d'Ernée, 40 k. (9 l.) de Laval. *Pop.* 812. *Bur. de poste* d'Ernée.

Levas, v. (*Hérault*), arrond. de Béziers, cant. de Bédarrieux, commune de Carlincas, à 31 kil. (7 l.) de Béziers, 5 myr. (11 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Bédarrieux.

Levaux, v. (*Haute-Garonne*). *Voyez* Veaux *ou* Vaux.

Levaville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Châteauneuf, commune de Saint-Sauveur, à 5 kil. (1 l. ¼) de Châteauneuf, 24 kilom. (5 l. ½) de Chartres. *Pop.* comprise celle de St.-Sauveur, 376. *Bureau de poste* de Châteauneuf.

Leveau, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. et comm. de Mèreville, à 7 k. (1 l.) d'Angerville, 1 k. (¼ de l.) de Mèreville, 13 k. (3 l.) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Mèreville, 1400. *Bur. de poste* d'Angerville.

Levecourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, près de la Meuse, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de Bourmont, 31 k. (7 l.) de Chaumont. *Pop.* 426. *Bureau de poste* de Bourmont.

Levelingen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton d'Arlon, commune de Guirsch, à 8 k. (2 l.) N. E. d'Arlon, 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Stenford, 25 k. (5 l. ¾) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 45. *Bur. de poste* d'Arlon.

Levemont, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, canton de Chaumont, à 6 k. (1 l. ½) de Magny, 8 k. (2 l.) de Chaumont, 31 k. (7 l.) de Beauvais. *Pop.* 180. *Bureau de poste* de Magny, départ. de Seine-et-Oise.

Levens, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, canton de Moustiers, à 24 k. (5 l. ¼) de Digne. *Pop.* 131. *Bureau de poste* de Riez.

Levens, v. (*Alpes-Maritimes*), arrond. de Nice, cant. d'Aspremont, à 15 k. (3 l. ½) N. de Nice, 14 k. (3 l. ½) O. de Scarena, 22 k. (5 l.) E. S. E. de Puget-de-Théniers. On y commerce en blé, légumes, huile, vin, pommes de terre, et soie. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1175. *Bur. de poste* de Nice.

Levermont, v. (*Vosges*). *Voyez* Raon.

Levernois, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Montbéliard, à 2 kil. (½ l.) de cette ville. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Leves (les), v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Sainte-Foy-la-Grande, à 36 k. (8 l.) de Libourne, 6 myr. (13 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* compr. celle d'Appelle et de Thommeyrargues, 1380. *Bureau de poste* de Sainte-Foy.

Lévescault, v. (*Deux-Sèvres*). *Voyez* Mairé-l'Évescault.

Levesou, montagne (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de St.-Beauzely. Elle est inclinée du N. E. au S. E. Elle a 13 k. (3 l.) de long.

Lévesquault, village (*Vienne*). *Voyez* Celle-Lévesquault.

Levet, v. (*Cher*), arr. de Bourges, et ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) S. de Bourges, 24 k. (5 l. ¼) N. de Saint-Amand-Montrond. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Bourges.

Leveville-l'Achenard, village (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, à 11 kil. (2 l. ⅔) de cet endroit, 30 kil. (6 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 389. *Bur. de poste* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Levezac, v. (*Aveyron*). *Voyez* St.-Bauzely-de-Levezac.

Levèze, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Nérac, cant. de Mexin, à 16 k. (3 l. ⅔) de Nérac, 39 kil. (8 l. ⅔) d'Agen. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Nérac.

Leviac, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, commune de Pléhot, à 4 kil. (1 l.) de Vic-sur-Losse, 23 k. (5 l. ¼) d'Auch. *Pop.* comprise celle de Pléhot, 135. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Levice, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, canton de Salicetto, à la cime d'une montagne assez haute, à 36 kil. (8 l.) S. E. de Mondovi. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Cève.

Levier, v. (*Doubs*), arrond. de Pontarlier, ch.-l. de canton, à 19 k. (4 l. ¼) de Pontarlier, 32 k. (7 l. ¼) de Besançon, 18 k. (4 l.) de Salins. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1048. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Levie, bourg (*Liamone*), arrond. de Sartène, canton de Carbini, à 14 k. (3 l. ¼) de Sartène, 40 k. (9 l.) d'Ajaccio. *Pop.* compr. celle de Carbini et de Figavi, 753.

Levignac, v. (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion, commune de St.-Côme, à 3 k. (¾ de l.) d'Espalion. *Pop.* comprise celle de St.-Côme, 1787. *Bur. de poste* d'Espalion.

Levignac, bourg (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Léguevin, à 22 k. (5 l.) O. p. N. de Toulouse, 14 k. (3 l. ½) S. S. O. de Grenade, 10 k. (2 l. ½) E. N. E. de l'Isle-Jourdain. *Populat.* 670. *Bureau de poste* de l'Isle-Jourdain, département du Gers.

Levignac-le-Bas, v. (*Aveyron*). *Voyez* Livignac-le-Bas.

Levignac-le-Haut, v. (*Aveyron*). *Voyez* Livignac-le-Haut.

Levignen, v. (*Oise*), arrond. de Senlis, cant. de Betz, à 5 k. (1 l. ¼) de Crespy, 7 myr. (14 l. ⅔) de Beauvais. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Crespy-en-Valois. *Rel. de p. aux ch.*

Levigny, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Aube, cant. de Soulaines, à 7 k. (1 l. ¾) de Bar, 4 m. (10 l. ½) de Troyes. *Pop.* 515. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Lévinière (la), v. (*Hérault*), arrond. de St.-Pons-de-Thomières, cant d'Olonzac, à 22 k. (5 l.) S. S. O. de Saint-Pons-de-Thomières, 11 myr. (24 l. ¼) O. S. O. de Montpellier, 4 k. (1 l.) N. d'Azille. Le territoire de Lévinière renferme cinq abîmes d'eau d'une profondeur inconnue. *Pop.* 842. *Bur. de p.* d'Azille.

Leviot, v. (*Ardennes*), arrond. de Sédan, cant. de Bouillon, sur la Semoy, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Bouillon, 7 k. (1 l. ¾) S. O. d'Orchimont, 21 kil. (4 l. ¾) N. E. de Mézières. Ce village dépendoit du duché de Bouillon. *Pop.* 30. *Bur. de poste* de Bouillon.

Levis, v. (*Tarn*). *Voyez* Castelnau-de-Bonnafoux.

Levis, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Toucy, à 24 k. (5 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Toucy.

Leviste, pic (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 11 k. (2 l. ⅔) E. S. E. de cette ville.

Levoncourt, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Pierrefitte, à 19 kilom. (4 l. ⅘) de Commercy, 15 k. (3 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *P.* 239. *B. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Levoncourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, canton de Ferrette, sur la Largue, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Altkirch, 7 m. (16 l.) de Colmar. *Pop.* 288. *Bur. de p.* de Porentruy.

Levone, v. (*Doire*), arrond. de Chivas, à la gauche du Malone, à 27 kil. (6 l.) N. O. de Chivas. *Pop.* 842. *Bur. de poste* de Courgné.

Levrecey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, à 10 k. (2 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Vésoul.

Levrezy, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Monthermé, près de la Meuse, à 14 kil. (3 l. ⅕) de Charleville. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Charleville.

Levrière (la), rivière (*Eure*), arrond. du Grand-Andelys, cant. de Gisors. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅕) N. O. de Mainville, coule au S. E., passe à Mainville, puis va au S. se rendre dans l'Ept, à 3 k. (⅘ de l.) O. de Gisors.

Levrière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton et commune de Marines, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Pontoise, 1 k. (¼ de l.) de Marines. *Pop.* comprise celle de Marines, 1212. *Bureau de poste* de Pontoise.

Levroux, ville (*Indre*), arr. de Châteauroux, ch.-l. de cant., à 29 k. (6 l. ½) O. d'Issoudun, 6 myr. (14 l.) O. de Bourges, 20 k. (4 l. ½) N. de Châteauroux. Long. 19. 15. lat. 47. Levroux faisoit partie du ci-devant bas Berri. L'antiquité de cette ville est prouvée par les vestiges de la grandeur romaine qu'on y remarque encore aujourd'hui, tels que la place des arènes, l'amphithéâtre, et des médailles et monnoies romaines qu'on a trouvées souvent en fouillant la terre. Elle a été beaucoup plus considérable du temps des Romains. Elle est fermée de murailles flanquées de tours, environnées de fossés. On voit au milieu du château une tour d'une grosseur énorme. L'église ci-devant collégiale a été fondée dans le 12e siècle par Eudes de Déols, seigneur de Châteauroux et de Levroux : il y a un hôpital. Le commerce de Levroux consiste en grains de toute espèce, et sur-tout en froment et en vins d'une très-bonne qualité, et en laines qui sont fort estimées : elles sont les plus fines du ci-devant Berri. Les tanneries et corroiries fournissent des cuirs pour Tours et Marseille. Levroux a aussi des fabriques de draps. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Populat.* 2800. *Bur. de poste.*

Levy, v. *Voyez* Levis.

Levy, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Trèves, commune de Ste.-Croix, à 3 k. (¾ de l.) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Ste.-Croix, 181. *Bur. de poste* de Trèves.

Levy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, près l'Yvette, à 22 k. (5 l.) de Dourdan, 15 k. (3 l. ½) de Versailles. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Trappes.

Lewarde, v. (*Nord*), arr. et cant. sud de Douay, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 13 k. (3 l.) N. O. de Bouchain, 18 k. (4 l.) S. O. de Valenciennes. Il y a trois brasseries, et trois forges où l'on fabrique des instrumens de labour. *Pop.* 839. *Bur. de p.* de Douay.

Lexin, v. (*Moselle*). *Voyez* Lixing.

Lexiora, v. (*Aude*), arr. et cant. sud de Castelnaudary, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 27 kil. (6 l.) de Carcassonne. *Pop.* 1113. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Digitized by Google

Lexon, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Fresne-St.-Mamets, commune de Séreux, à 21 k. (4 l. ¾) de Gray, 4 k. (1 l.) de Fresne-St.-Mamets. *Pop.* comprise celle de Séreux, 735. *B. dep.* de Gray.

Lexos, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin. *Pop.* 96. *B. de p.* de St.-Antonin.

Lexy, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, à 3 kilom. (¾ de l.) de cette ville, 5 m. (12 l.) de Metz. *P.* 342. *B. de p.* de Longwy.

Ley (*Meurthe*). *Voyez* Lay.

Ley, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Saint-Genix, à 18 k. (4 l.) de Chambéry. *Pop.* comprise celle d'Aicressieux, 656. *Bur. de p.* de Pont-de-Beauvoisin, dép. de l'Isère.

Leydas, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, canton de Valence, à 27 k. (6 l.) d'Alby, 6 m. (12 l. ¾) de Castres. *P.* comprise celle de Perthuis, 564. *Bur. de poste* d'Alby.

Leyen, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Lay.

Leyenberg, métairie (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Niederholm, comm. de Pintheim. *Pop.* compr. celle de Pintheim, 768. *Bur. de poste* de Mayence.

Leyffart, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, sur la Worm, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Geylenkirchen, 8 k. (2 l.) N. O. de Linnich, 22 k. (5 l.) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise celle de Lunsdorf, 290.

Leyony, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. d'Yenne, près l'Azeigne, à 13 k. (3 l.) de Villefranche, 24 k. (5 l. ½) de Lyon. *Pop.* 201. *B. de p.* de l'Arbresle.

Leyme, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de la Capelle-Marival, à 22 k. (5 l.) de Figeac, 5 m. (11 l. ¾) de Cahors. Il y avoit une abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux qui jouissoit de 5,000 livres de revenu. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Figeac.

Leymen, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Huningue, près la Busich, à 23 k. (5 l. ¼) d'Altkirch, 6 m. (14 l. ⅓) de Colmar. *Pop.* 846. *Bur. de p.* d'Huningue.

Leyment, v. (*Ain*), arrond. de Belley, cant. de Lagnieux, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Rambert, 32 kil. (7 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 450. *Bur. de poste* d'Ambérieux.

Leynnées, rivière (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Buis. Sa source, à 22 k. (5 l.) de Nions, coule à l'O. puis au N. passe à Ste.-Jalle, et se rend dans l'Aigues, à Curnier, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Nions.

Leyr, v. (*Meurthe*), arrond. de Nancy, cant. de Nomény, à 13 kil. (3 l.) de Nancy. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Nancy.

Leyrac, (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Layrac.

Leyrat, v. (*Creuse*), arrond. et cant. de Boussac, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 39 k. (81. ¾) de Guéret. *Pop.* 365. *Bur. de p.* de Boussac.

Leyre (la), rivière (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Captieux. Sa source, à 9 kil. (2 l. ¼) O. de Captieux, coule au N. O., traverse une partie des Landes, et se rend dans le bassin d'Arcachon, à 10 k. (2 l. ½) E. de la Tête-de-Buch, à 7 myr. (15 l.) de sa source.

Leyre (la), rivière (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Sabres. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. de Sabres, coule au N. et se réunit à l'autre branche de la Leyre, qui prend sa source dans l'arr. de Bazas, cant. de Puchacq, à 33 k. (7 l. ½) de sa source.

Leyrenne (la), rivière (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Pontarion. Sa source, à 13 k. (3 l.) N. E. de Bourganeuf, coule au N. O. puis au S. S. O. et se rend dans le Thorion, à 6 kilom. (1 l. ½) N. O. de Bourganeuf.

Leyrieu, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Crémieu, à 27 k. (6 l.) de la Tour-du-Pin, 8 m. (16 l. ⅔) de Grenoble. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Crémieu.

Leyrits, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castel-Jaloux, à 13 k. (3 l.) de Tonneins, 7 k. (1 l. ¾) de Castel-Jaloux, 19 k. (4 l. ¼) de Marmande. *Popul.*..... *Bur. de poste* de Tonneins.

Leyselle, v. (*Lys*), arr. et cant. de Furnes, à 8 k. (2 l.) O. de Loo, 10 k. (2 l. ½) S. de Furnes, 5 myr. (11 l. ¼) S. O. de Bruges. *Pop.* 1696. *Bur. de poste* de Furnes.

Leyson (la), v. (*Gironde*), arr. et cant. de Bazas, comm. de Bernos, à 7 k. (1 l. ¾) de Bazas, 5 m. (12 l.) de Bordeaux. *Pop.* comprise celle de Bernos, 1394. *B. de p.* de Bazas.

Leyssard, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Mornay, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Nantua, 20 k. (4 l. ½) E. de Bourg, 11 k. (2 l. ¾) N. de Poncin. *Pop.* comprise celle de Leuvillon, 971. *B. de poste* de Nantua.

Leyveaux, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Massiac, à 31 k. (7 l.) de St.-Flour, 6 m. (14 l. ¼) d'Aurillac. Il y a une fabrique de toiles rousses et blanchies, et dans les environs une mine d'antimoine non exploitée. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Massiac.

Leyviller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Tenquin-Gros, à 21 k. (4 l. ¾) de Sarguemine, 5 myr. (11 l.) de Metz. *Pop.* 389. *Bur. de poste* de Puttelange.

Leyweiler, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Baumholder, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Birckenfeld, 4 myr. (10 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Populat.* 60.

Lez, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez, à 3 k. (⅔ de l.) de cet endroit, 5 myr. (12 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Lez, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat, à 10 kil. (2 l. ½) de cet endroit. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Lez (le), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon. Sa source, au pied des Pyrénées, à 16 k. (3 l. ⅓) S. O. de Castillon, coule à l'E. N. E., puis au N., passe à l'O. de Castillon, et retourne à l'E. N. E. se rendre dans le Salat à l'O. de St.-Girons, à 23 k. (5 l. ½) N. E. de sa source.

Lez (le), rivière (*Drôme*), arr. de Montelimart. Elle tire ses eaux de plusieurs ruisseaux dans le cant. de Dieulefit, coule à l'O., puis au S. O., passe à Suze-la-Rousse, à Bollène, à Mont-Dragon, où il se rend dans le Rhône, à 3 kilom. (¾ de l.) au S.

Lez (petit), village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, comm. de Grand-Lez, à 13 k. (3 l.) de Namur, 5 k. (1 l. ¼) de Gembloux. *Pop.* comprise celle de Grand-Lez, 700. *Bur. de poste* de Namur.

Lézat, b. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chenay, sur la Dive, à 22 k. (5 l.) S. O. de Lusignan, 10 k. (2 l. ½) E. de Melle, 36 k. (8 l.) E. S. E. de Niort. Il y a un haras de baudets, dont le commerce est avantageux pour tout le département. *Pop.* 1681. *Bur. de poste* de Melle.

Lezan, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Ledignan, à 11 k. (2 l. ¾) d'Alais, 32 k. (7 l. ¼) de Nimes. *Pop.* 762. *Bur. de p.* de Ledignan.

Digitized by Google

Lezarde, petite rivière (*Seine-Inférieure*). Elle prend sa source près Montivilliers et se jette dans la Seine, à 2 k. (¼ l.) du Havre.

Lezardrieux, bourg (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, et ch.-l. de cant., près le Trieu, à 9 kil. (2 l. ⅓) N. p. E. de Pontrieu, 40 k. (9 l.) N. O. de St.-Brieux, 8 k. (2 l.) E. de Tréguier. *Pop.* 1895. *Bur. de poste* de Paimpol.

Lezat, ville (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. du Fossat, près la Leze, à 4 m. (10 l. ¼) de Mirepoix, 5 myr. (12 l.) de Tarascon. Cette ville dépendoit du comté de Foix, et avoit une abbaye commendataire de Bénédictins de la congrégation de Cluni, fondée sous l'invocation de saint Pierre, l'an 840, par Ahon, vicomte de Béziers, qui s'y fit moine. Elle valoit 14,000 liv. de revenu. *Pop.* 2524. *Bur. de poste* de Noé, dép. de la Haute-Garonne.

Lezat, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Morez, à 13 kil. (3 l.) de St.-Claude, 34 k. (7 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 316. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Lezat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Randans, comm. de Bas, à 8 k. (2 l.) d'Aigueperse. *Pop.* comprise celle de Bas, 503. *Bur. de poste* d'Aigueperse.

Lezay, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Vic, près le canal de Moyenvic, à 12 kilom. (2 l. ⅔) de Château-Salins, 33 kil. (7 l. ½) de Nancy. On voit quelques sources d'eau salée dans ce village. *Pop.* 234. *Bur. de p.* de Moyenvic.

Leze (la), rivière (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de la Bastide-de-Seron. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) N. de la Bastide, coule au N. E., va au N. O. arroser Pailhes, et allant au N. N. O. passe à Fossat, à l'O. de St.-Ibars, à l'E. de Lezat, à l'E. de St.-Sulpice de Lezat, puis tournant au N. E., se rend dans l'Arriège, à 13 kil. (3 l.) au-dessus de Toulouse, à 5. m. (11 l.) de sa source.

Lèze-Majesté : crime. On distinguoit, par rapport à ce crime, deux chefs ou degrés. Le premier étoit la conspiration contre la personne du roi ou contre l'état ; le second, les libelles, et placards diffamatoires et séditieux. Les coupables dans l'un et l'autre cas étoient punis de mort. Le supplice étoit horrible pour ceux qui avoient attenté à la vie du roi. Après leur avoir brûlé la main dans un feu de soufre qui avoit porté le coup, on les étendoit sur un lit de charpente, sur lequel ils étoient fixés par des liens de fer vissés en dessous, tandis que des chevaux attachés aux quatre parties de leur corps les tiroient et démembroient : le tronc étoit jeté au feu avec les bras et les cuisses. Toutes personnes, gens notés d'infamie, ennemis déclarés de l'accusé, même ses fils et son père, étoient reçus à dénoncer et à poursuivre le crime de lèze-majesté.

Lezegno, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, cant. de St.-Michel, à la jonction de la Corsaglia et de la Mouza, près du Tanaro, à 10 kil. (2 l. ½) E. de Mondovi. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Cève.

Lezennes, v. (*Nord*), arr. et cant. sud-est de Lille, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 28 kil. (6 l. ¼) de Douay. Il y a des carrières de pierre. *Pop.* 844. *Bur. de poste* de Lille.

Lezères (le), ruisseau (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. de Mas-d'Azil. Sa source, à 6 kil. (1 l. ½) O. de cet endroit, coule à l'E. S. E., et se rend dans l'Arize, à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Lezert (le), rivière (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Sauveterre. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de Colombiers, coule au S., passe près de Sauveterre, tourne au S. O., et se rend dans la Viaur, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Sauveterre.

Lezeville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Sailly, près de la forêt de son nom, à 18 kil. (4 l.) de Joinville, 40 k. (9 l.) de Chaumont. *Pop.* 231. *Bur. de poste* de Joinville.

Lezeville, forêt (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Sailly. Elle a 1,750 mèt. (900 t.) de de long, sur 1,167 mèt. (600 t.) de large.

Lezian, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Jegun, comm. d'Antras, à 4 k. (1 l.) de Jegun, 18 k. (4 l.) d'Auch. *Pop.* compr. celle d'Antras, 168. *Bur. de poste* d'Auch.

Lezignac-Durand, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Chabanois, à 22 k. (5 l.) de Confolens, 41 k. (9 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 919. *B. de p.* de la Rochefoucauld.

Lezignac-sur-Goire, village (*Charente*), arr. et cant. de Confolens, comm. de St.-Maurice, à 7 k. (1 l. ¾) de Confolens, 6 m. (12 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* comprise celle de St.-Maurice, 1457. *Bur. de poste* de Chabanois.

Lezigneux, v. (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 1048. *B. de p.* de Montbrison.

Lezinnes, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. d'Ancy-le-Franc, sur la côte, près de l'Armançon, à 9 kil. (2 l. ¼) de Tonnerre, 2 kil. (½ l.) d'Auxerre. *Pop.* 498. *Bur. de poste* d'Ancy-le-Franc.

Lezlay, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Quintin, à 18 k. (4 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Quintin.

Lezone (le), ruisseau (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion. Sa source, à 4 kil. (1 l.) O. S. O. d'Etain, coule au N. à l'E. et au N. E. pour se rendre dans le Lot à 2 k. (½ l.) N. O. d'Etain.

Lezous, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. ouest de Pau, près le gave de ce lieu, à 2 k. (½ l.) de Pau. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Pau.

Lezoux, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, ch.-l. de canton, à 5 k. (1 l. ¼) E. de l'Allier, 22 k. (5 l. ⅓) E. de Clermont-Ferrand, 13 kil. (3 l.) O. de Thiers, 13 kil. (3 l.) N. de Billom. Outre l'église paroissiale et un hôpital, il y avoit une collégiale, et un couvent d'Augustins. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 3093. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Lezzola, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur la pente d'une colline, près de la droite de la Dora-Baltea, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. d'Ivrée. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Lhemeré, v. (*Indre-et-Loire*). *Voyez* Lémeré.

Lhéraulle, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Coudray-St.-Germer, comm. de Hodenc-en-Bray, à 13 kil. (3 l.) de Beauvais, 10 kil. (2 l. ½) de Coudray-St.-Germer. *P.* comp. celle de Hodenc-en-Bray, 541. *B. de p.* de Beauvais.

Lherm, v. (*Arriège*), arrond. et cant. de Foix, à 15 kil. (3 l. ½) de Tarascon. *P.* 485. *B. de p.* de Foix.

Lherm, b. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Catus, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Cahors. *P.* 637. *B. de p.* de Cahors.

Lherm, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, comm. d'Aydie, à 38 k. (8 l. ¼) de Pau. *Pop.* comprise celle d'Aydie et Pocy, 118. *Bur. de poste* d'Orthez.

Lhéry, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, à 20 kil. (4 l. ½) de Reims, 21 kil.

Digitized by Google

(4 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Fismes.

Lhés, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournai, à 9 k. (2 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Tarbes.

Lhispotey, ville (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. et comm. de Pissos, sur la route de Bordeaux à Bayonne, à 5 myr. (12 l. ¼) de Tartas, 5 m. (12 l. ¼) de Mont-de-Marsan. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comp. celle de Pissos, 1539. *B. de p.*

Lhoos, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lens, à 13 k. (3 l.) de Béthune, 19 k. (4 l. ¼) d'Arras, 5 k. (1 l. ¼) de Lens. Il y avoit une abbaye régulière d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée vers le douzième siècle. *Pop.* 642. *Bur. de poste* de Lens.

Lhoot, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton de Clefmont. *P. . . Bur. de poste* de Bourmont.

Lhor, v. (*Meurthe*), arrond. de Château-Salins, cant. d'Albestroff, à 13 kil. (3 l.) de Dieuze, 5 myr. (12 l.) de Nancy. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Dieuze.

Lhorroy, v. (*Somme*). *Voyez* Lorthois.

Lhoumeau, v. (*Charente-Infér.*), arr. et cant. ouest de la Rochelle, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 7 myr. (15 l.) de Saintes. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de la Rochelle.

Lhoumois, (*Deux-Sèvres*). *Voy.* Houmois.

Lhuis, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. de Braine, à 20 k. (4 l. ¼) de Soissons, 6 k. (1 l. ½) de Braine, 29 k. (6 l. ½) de Château-Thierry, 31 k. (7 l.) de Laon. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Braine.

Lhuisserie, (*Mayenne*). *Voyez* Huisserie (l').

Lhuitre, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, canton de Ramerup, sur l'Uistrelle, ruisseau, à 28 k. (6 l. ¼) de Méry-sur-Seine, 5 m. (11 l. ½) de Bar-sur-Aube, 8 k. (2 l.) d'Arcis, 32 kilom. (7 l. ⅓) de Troyes. *P.* 700. *B. de p.* d'Arcis-sur-Aube.

Liac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins, à 4 k. (1 l.) de Vic-Bigorre, 20 k. (4 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Tarbes.

Liaigues, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Mirebeau, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 21 kilom. (4 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Lialores, b. (*Gers*), arrond. et cant. de Condom, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville, 43 k. (9 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 200. *B. de p.* de Condom.

LIAMONE.

Ce département, formé de la partie méridionale de l'île de Corse, tire son nom de la rivière de Liamone qui le traverse, au N., de l'E. à l'O. Le chef-lieu est *Ajaccio*.

Les limites de ce département sont: au N. celui du Golo, et à l'E. S. O. la Méditerranée.

La superficie de ce département est d'environ 903,651 arpens carrés, ou 461,209 hectares; sa population est de 63,347 individus. Il est composé de cent cinquante-six communes, et divisé en trois arrond. communaux ou sous-préfectures, en vingt-un cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Ajaccio*. *Vico* et *Sartène* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché d'*Ajaccio*, et dépend de la 23e division militaire, dont le commandant réside à Bastia: il est du ressort du tribunal d'appel séant à Ajaccio, et dans la 28e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 39,411 hectares 17 ares (78,000 arpens).

Les principales villes, sont: *Ajaccio*, *Bonifacio*, *Sartène*, *Vecchio* et *Vico*.

Les principales rivières qui prennent leur source dans ce département sont: la Liamone, qui est très-rapide, et qui roule parmi des rochers qui la rendent inutile et même dangereuse pour la navigation; on y pêche d'excellentes truites; Campo-di-Loro, Del-Pranelli, Tavaro, Tavaria, Porto et Solenzaria.

Golfes. Ajaccio, Porto, Porto-Vecchio, Santa-Manza, Sagone, Valinco, Vintilegne.

Iles. Gibricaglie, Madelène, Pinarello, Sanguinaires.

Pointes. Senetoso, Sperone.

Productions. Le sol est montueux comme celui du Golo. Quant à la fertilité le territoire produit également dans les vallées et sur les montagnes: on y recueille du froment, de l'orge, du millet, des châtaignes. Les cantons situés sur les montagnes ont de bons pâturages, où on laisse les bestiaux pendant près de neuf mois de l'année. Le terrain est presque par-tout propre à la culture des vignes, qui, en plusieurs endroits, donnent d'excellent vin: le meilleur se fait dans l'arrondissement d'Ajaccio, où l'on prépare aussi beaucoup de raisins secs: on y trouve des mûriers pour la nourriture des vers à soie, des amandiers, des oliviers, des citronniers de diverses espèces, des orangers et des figuiers. Le commerce de ce département consiste principalement en huiles, vins, châtaignes, soie, bestiaux, bois de charpente et de construction, etc.

La ville d'Ajaccio est l'une des plus jolies de ce département; elle est commerçante; son port est assez sûr. La ville de Bonifacio est à l'extrémité méridionale de l'île de Corse, sur le détroit qui la sépare de la Sardaigne. Les mers qui environnent cette ville sont très-poissonneuses: les sardines et les thons qu'on y pêche, forment une branche importante de commerce. La pêche du corail y est en grande activité.

Voyez l'île de Corse et le département du Golo pour les grands hommes, célèbres ou fameux.

Liamone (la), riv. (*Liamone*), arr. de Vico, canton de Sorroinsu, à 20 k. (4 l. ½) E. de Vico, coule à l'O., puis au S. p. O., et se rend dans la mer au golfe de Sagone, à 29 k. (6 l. ½) O. S. O. de sa source.

Liancourt, bourg (*Oise*), arr. de Clermont-Oise, ch.-l. de canton, près la Brèche, à 6 kil. (1 l. ½) S. de Clermont, 27 kil. (6 l.) S. E. de Beauvais, 7 kil. (1 l. ½) N. de Creil. Le hameau de Papillon, et celui de Mognevillette en partie, dépendent de ce bourg. Il y a dans Liancourt quatre grandes rues qui aboutissent à une place spacieuse, où se tiennent les marchés. Le château, le parc et les jardins ont éprouvé les mêmes ravages que ceux de Chantilly. C'étoit également un lieu de délices où rien de ce qui est beau et magnifique n'avoit été épargné pour charmer les yeux. Il ne reste de ce château que l'aile du côté du nord; les fossés sont comblés, les eaux anéanties; les tuyaux et les machines qui les faisoient jouer ont été enlevés. On y voit encore un beau bâtiment en forme de fer-à-cheval, composé de deux pavillons aux deux extrémités, dont le pourtour forme des remises, et au centre sont les belles écuries, dans lesquelles on entre par un beau dôme: ces écuries s'étendent des deux côtés de ce dôme, et chacun de ces côtés peut contenir vingt-cinq à trente chevaux. Elles étoient, après celles de Chantilly, les plus remarquables par la beauté de leur construction. Le parc est actuellement un vaste champ de labour que M. de Liancourt exploite par lui-même et par de nouveaux procédés qui lui ont réussi et procuré des récoltes très-abondantes. Il a donné un traité sur cette manière de cultiver le blé.

Au bas du château et sur le bord du chemin qui mène à la route de Paris à Clermont, le ci-devant duc a

Digitized by Google

fait construire en 1791 une belle manufacture de filature de coton par mécanique: une roue qui tourne dans l'eau que fournit la petite rivière de Béronnelle, la fait mouvoir tant pour filer que pour carder. L'atelier pour les toiles de coton est en face de cet établissement, de l'autre côté du chemin. Cette manufacture occupe plus de cent personnes, tant enfans que vieillards. On fait dans ce bourg des bas au métier et des sabots. La rue de la montagne est bâtie depuis peu d'années; elle conduit à une ferme située sur la montagne, qui avoit été convertie en logement pour l'école militaire qui a été transférée à Compiegne. Il y a, au haut et à droite de cette rue, un superbe jardin anglois que le duc fait entretenir et qui sert de promenade aux habitans; on y jouit d'une vue très-agréable sur le bourg et les environs. L'église, sous l'invocation de saint Martin, est assez belle; auprès est une maison qui servoit autrefois de logement aux prêtres habitués de la paroisse: le curé actuel l'habite depuis que le presbytère a été vendu. On voit aussi derrière l'église un hôpital, dans lequel sont reçus les malades et les septuagénaires des deux sexes, domiciliés dans le canton, qui sont dans l'indigence et hors d'état de travailler. C'est une fondation des anciens seigneurs, M. de Liancourt en est encore aujourd'hui un des administrateurs. Il y a dans ce bourg un receveur de l'enregistrement et du domaine. *Pop.* 1074. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Liancourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, près la Troesne, à 3 kil. (¾ de l.) de Chaumont, 24 kilom. (5 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Chaumont-Oise.

Liancourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesne-sur-Canche, 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Pol, 24 kil. (5 l. ⅓) d'Arras. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Liancourt, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roye, à 22 kil. (5 l.) de Montdidier, 7 kil. (1 l. ¾) de Roye, 41 kil. (9 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 521. *Bur. de poste* de Roye.

Liancoux, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Peyreleau. *P.* 287. *Bur. de poste* de Milhaud.

Liannes (la), rivière (*Pas-de-Calais*). Elle prend sa source près de Waast, arr. de Boulogne, et se perd dans la Manche au-dessus de Boulogne.

Liannes, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Desvres, comm. d'Alinetun, à 13 k. (3 l.) de Boulogne, 8 m. (19 l.) d'Arras. *Pop.* compr. celle d'Alinetun, 243. *B. de p.* de Samer.

Liard, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, à 22 k. (5 l.) S. O. de Rocroy, 27 k. (6 l.) O. de Mézières, 6 kil. (1 l. ½) S. E. de Rumigny. *Pop.* 517. *Bur. de poste* de Maubert-Fontaine.

Liard, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voy.* Eglise-Neuve-de-Liard.

Lias, v. (*Ardèche*). *Voy.* Lyas.

Lias, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de l'Isle-Jourdain, à 7 kilom. (1 l. ⅔), de ce lieu, 4 m. (10 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

Lias, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Cazaubon, à 13 kil. (3 l.) de Nogaro, 6 m. (13 l. ¼) d'Auch, *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Nogaro.

Lias, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 6 kil. (1 l. ½) d'Argelès, 24 k. (5 l. ½) de Tarbes. *P.* 125. *B. de p.* de Lourde.

Liau (le), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, canton de Viviers. Sa source, à 14 kil. (3 l. ¼) N. p. O. de Viviers, coule au S. et se rend dans l'Escoutay, au S. E. d'Aps, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de sa source.

Liaud, v. (*Léman*). *Voy.* Lyaud.

Liaudonne (la), riv. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieumes. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. de Rieux, coule au N. et se rend dans la Garonne, à 8 kil. (2 l.) N. de sa source.

Liaumont (le), village (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de St.-Loup, à 14 k. (3 l. ½) de Luxeuil, 37 kil. (8 l. ½) de Vésoul. *P.* 301. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Liausson, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. du Caylar, à 10 kil. (2 l. ½) de Lodève, 41 kil. (9 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 129. *B. de p.* de Clermont-de-Lodève.

Liauzaube (Tour de), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 36 kil. (8 l.) S. S. E. d'Argelès. Elle a, du N. O. au S. E., 2 kil. (½ l.) de long.

Liauzun, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Lauzès, comm. d'Ornhac, sur la Selle, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Cahors. *P.* 63. *B. de p.* de Cahors.

Libarde (la), v. (*Gironde*), arr. de Blaye, canton de Bourg, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 23 k. (5 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Bourg.

Libaros, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Galan, près le Loup, à 27 k. (6 l.) de Tarbes. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Trie.

Libarrens, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. et cant. de Mauléon, sur le Gaison, à 3 kil. (⅔ de l.) de Mauléon, 4 m. (10 l. ¼) de Pau. Près de Libarrens, les bords du Gaison présentent des couches de schiste noir et friable, parmi lesquelles on remarque des pierres rougeâtres, dures, mais fort douces au toucher, et dont l'intérieur est feuilleté. On voit sur la rive droite du gave des couches de schiste pyriteux: ces couches sont parallèles; on les trouve en montant la colline du nord au sud, dans une étendue considérable. Les premières de ces couches sont des argiles et des ocres diversement colorées, auxquelles succèdent des schistes noirs très-pyriteux, entre des couches de pierre à chaux. Les habitans de Libarrens en ont extrait des charretées de pyrites, persuadés que c'étoit de l'or. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Mauléon.

Libaville, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, commune de Cheuby, à 11 kil. (2 l. ¾) E. de Metz, 3 kil. (¾ de l.) de Vry. *Pop.* comprise celle de Cheuby, 230. *Bur. de poste* de Metz.

Liberchies, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Gosselies, à 5 kil. (1 l. ¼) N. p. O. de ce lieu, 9 kil. (2 l. ¼) O. p. N. de Fleurus, 37 kil. (8 l. ¼) E. p. N. de Mons. *Pop.* 418. *B. de poste* de Charleroy.

Libercourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Carvin, commune d'Oignies, à 28 k. (6 l. ¼) de Béthune, 29 kil. (6 l. ½) d'Arras. *Pop.* comprise celle d'Oignies, 1126. *Bur. de poste* de Carvin.

Libercy, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. et commune de Signy, à 13 kil. (3 l.) de Launoy, 2 kil. (½ l.) de Signy, 22 k. (5 l.) de Mézières. *Pop.* comprise celle de Signy, 2118. *B. de poste* de Launoy.

Liberoade (la), riv. (*Tarn*), arr. d'Alby, canton de Valence. Sa source, à 4 kil. (1 l.) E. p. N. de Valence, coule au N., puis à l'O., descend au S. S. O. se rendre dans le Cérou, à 9 k. (2 l. ¼) de sa source.

Libermont, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. d'Estrées-Saint-Denis, près la forêt de Bouvresse, à

Digitized by Google

21 kil. (2 l. ¾) de Noyon, 7 m. (15 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 356. *B. de p.* de Roye, dép. de la Somme.

Libermon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Crécy, commune de la Chapelle, à 1 k. (¼ de l.) de Crécy, 10 kilom. (2 l. ½) de Meaux. *Popul.* comprise celle de la Chapelle, 1141. *B. de p.* de Crécy.

Libermon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Palaiseau, commune d'Orsay, à 3 kilom. (¾ de l.) de Palaiseau, 10 kilom. (2 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Orsay, 852. *B. de p.* de Palaiseau.

Libersart. *Voy.* Sart-a-Walhain.

Liberté-sur-Orne, (*Orne*). *Voy.* Condé-le-Buton.

Libessart, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, commune de Pierremont, à 4 k. (1 l.) de St.-Pol. *Pop.* comprise celle de Pierremont, 484. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Libin-Bas, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de St.-Hubert, à 16 kil. (3 l. ¾) S. E. de Wellin, 11 kil. (2 l. ¾) N. E. de Paliseul, 6 kil. (1 l. ½) S. S. E. de Namur. *P.* 242. *Bur. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Libin-Haut, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de St.-Hubert, à 2 kil. (½ l.) N. E. de Villance, 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Wellin, 9 kilom. (2 l. ¼) S. O. de Saint-Hubert. *P.* 277. *B. de p.* de Namur.

Liblair, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Lechnich, à 2 kil. (½ l.) E. de cet endroit, 7 kilom. (1 l. ¾) O. S. O. de Brühl, 4 m. (10 l. ¾) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comprise celle de Kottingen, 525. *Bur. de poste* de Cologne.

Libois, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Marche, canton d'Havelange, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) S. d'Huy, 24 kil. (5 l. ½) E. p. S. de Namur. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Namur.

Libomont, v. (*Ourthe*), arr. et canton de Malmédy, commune de Weisme, à 18 kil. (4 l.) de Spa, 5 kil. (1 l. ¼) de Malmédy. *Pop.* compr. celle de Weisme et dépend. 2058. *Bur. de poste* de Spa.

Libons, ville (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Chaulnes, à 16 k. (3 l. ¾) de Péronne, 34 kilom. (7 l. ¾) d'Amiens. *P.* 1354. *B. de p.*

Libos, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Fumel, commune de Monsenpron, à 3 kil. (¾ de l.) de Fumel, 15 kil. (3 l. ½) de Villeneuve-d'Agen. Cette commune a un syndic des marins : elle est dans le syndicat de l'inspection maritime du quartier de Villeneuve-du-Lot, 5e arrond. maritime. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comprise celle de Monsenpron, 791. *Bur. de poste* de Fumel.

Libou, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Saramon, à 21 kil. (4 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 98. *B. de p.* d'Auch.

Libourne. C'étoit un petit pays dans la ci-dev. Guienne propre, dit le *Bordelois*, qui fait aujourd'hui partie du dép. de la Gironde. Libourne en étoit la capitale ; les autres principaux lieux étoient *St.-Emilion*, *Castillon*, *Lussac*, *Coutras*, *St.-Georges-de-Puy-Normand*, *Guître*, *Eglisotte*.

Libourne, ville (*Gironde*), ch.-l. d'arrond. et de canton, à 28 kilom. (6 l. ¼) E. N. E. de Bordeaux, 33 kilom. (7 l. ½) O. de Montpont, 54 myriam. (1231.) S. O. de Paris. Long. 17. 24. lat. 44. 55. Cette ville, ancienne et jolie, située sur la Dordogne, au confluent de l'Isle, avec un petit port de mer, faisoit partie de la ci-devant province de Guienne. C'étoit le siége d'une sénéchaussée et d'un présidial ; la résidence d'un lieutenant des maréchaux de France, et d'un subdélégué de la généralité de Guienne. Les maisons y sont presque toutes couvertes en ardoises. Cette ville fut bâtie en 1286, par Edouard I, roi d'Angleterre, sur les ruines de *Condales portus*, dont le poëte Ausone parle si souvent dans ses épîtres. Elle est close de bonnes murailles avec sept portes, trois du côté de la terre, et les quatre autres du côté des rivières. Le parlement de Bordeaux y fut transféré dans un certain temps à cause de la peste. Outre les églises paroissiales, il y avoit plusieurs maisons religieuses. Son principal commerce est le sel qu'on expédie par la Dordogne pour les ci-devant Périgord et Quercy. Cette ville, fort marchande, est l'entrepôt des négocians de Bordeaux. Il y a plusieurs tanneries dont on exporte les cuirs à Tours et à Marseille, et une manufacture de porcelaine d'où il sort des ouvrages précieux. On fabrique dans cette ville de petites étoffes et des cordes. Il y a une verrerie à bouteilles dont les fours sont alimentés par le charbon de terre. Les productions du territoire consistent en vins, sels, grains et merrains.

La ville de Libourne a une sous-préfecture, un tribunal de première instance et de commerce, une école secondaire de navigation, un conservateur des hypothèques, des courtiers de commerce, un receveur particulier et une brigade de la gendarmerie à cheval. Le port de cette ville fait partie du 5e arrondissement maritime, dont le port de Rochefort est ch.-l. Il y a dans ce port un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime. C'est aussi la résidence d'un syndic des marins et d'un sous-commissaire des relations commerciales de la République Batave. *P.* 8349. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Libramont, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, commune de St.-Pierre, à 8 k. (2 l.) N. N. O. de Neufchâteau, 18 k. (4 l.) E. p. N. de Paliseul, 7 m. (15 l. ¼) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de St.-Pierre, Pressens, Librancourt et Stobimont, 482. *Bur. de poste* d'Arlon.

Libre-sur-Sambre (*Jemmapes*). *Voyez* Charleroy.

Libron (le), rivière (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Bédarrieux. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de Bédarrieux, coule au S., reçoit l'Albine, tourne au S. E., passe sous le canal, et va se perdre dans la Méditerranée, à 36 k. (8 l.) S. p. E. de sa source.

Libus-le-Grand, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Marseille, à 18 k. (4 l.) de Beauvais. Il y a une verrerie. *P.* comprise celle de Libus-le-Petit, 1068. *B. de p.* de Crevecœur.

Libus-le-Petit, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Marseille, commune de Libus-le-Grand, à 18 k. (4 l.) de Beauvais. *P.* comprise celle de Libus-le-Grand, 1068. *B. de p.* de Grandvilliers.

Licau (le), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Rochemaure. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Rochemaure, coule à l'E., et se rend dans le Lavezon, à 3 k. (¾ de l.) E. de sa source.

Licence. Sous la monarchie, c'étoit le troisième degré dans les facultés de théologie, de droit et de médecine. Le licencié étoit ainsi appelé, parce qu'il étoit exempt de prendre des leçons publiques. A Paris, le bachelier en théologie qui

vouloit entrer en licence soutenoit deux examens, le premier sur tous les traités de scolastique, le second sur les sacremens, l'écriture sainte, et l'histoire ecclésiastique. Il argumentoit aux thèses pendant deux ans; ensuite il en soutenoit lui-même trois, nommées *majeure*, *mineure* et *sorbonique*, qui avoient pour matière, la première, la religion, l'église, l'histoire ecclésiastique, et les conciles; la seconde, les sacremens; la troisième, l'incarnation, la grâce et la morale. La *majeure* duroit dix heures, la *mineure*, cinq; la *sorbonique*, douze. Les actes probatoires se terminoient par ces thèses. A la fin de chaque cours, on donnoit les places. La liste en étoit imprimée. Les ecclésiastiques grands-seigneurs se faisoient mettre presque toujours hors de rang. Les premiers de licence devenoient ordinairement grands-vicaires.

Licey-sur-Vingeanne, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Fontaine-Française, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 31 kil. (7 l.) de Dijon. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Mirebeau.

Lich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treès, comm. de Domershausen, à 21 k. (4 l. ¾) de Coblentz, 8 k. (2 l.) de Treès. *Pop.* comprise celle de Domershausen et dépendances, 349. *Bur. de poste* de Coblentz.

Lich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Juliers. *Pop.* 762.

Lichans, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, sur l'Uhaitshaudia, à 14 k. (3 l. ¼) de Mauléon, 5 m. (10 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Mauléon.

Licharre, b. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, sur le Gaison ou le gave de Mauléon, attenant cette commune, à 43 k. (9 l. ¾) de Pau. *P.* 348. *B. de p.* de Mauléon.

Licheres, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Mansle, sur la Charente, à 14 k. (3 l. ¼) de Ruffec, 5 kil. (1 l. ¼) de Mansle, 29 kil. (6 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Mansle.

Licheres, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Chablis, à 22 k. (5 l.) d'Auxerre, 11 kil. (2 l. ¾) de Noyers. *Pop.* 356. *Bur. de poste* de Noyers.

Licheres, v. (*Yonne*), arrond. d'Avallon, cant. de Vezelay, à 23 k. (5 l. ¼) d'Avallon, 34 k. (7 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Coulanges-sur-Yonne.

Lichien (le), rivière (*Nièvre*), arr. de Nevers, dont la source est à 2 k. (½ l.) N. E., coule au N. E., et se rend dans la Colatre, à 13 k. (3 l.) N. de St.-Pierre-le-Moutier.

Lichon *ou* Lixon, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, à 14 k. (3 l. ¼) de Metz. *Pop.* comprise celle de Lary, 280. *B. de p.* de Metz.

Lichos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, sur le gave de Mauléon, à 22 kil. (5 l.) d'Orthez, 41 k. (9 l. ¼) de Pau. *Pop.* 152. *B. de p.* de Mauléon.

Licht, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Büdelich, commune de Berg, à 2 k. (½ l.) O. p. N. de cette ville, dont il dépend. *Pop.* comprise celle de Berg, 185. *B. de p.* de Trèves.

Lichtaert, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hérenthals, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) N. N. O. de Geel, 36 kil. (8 l.) E. p. N. d'Anvers. *P.* 1416. *B. de p.* de Turnhout.

Lichtemberg, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de la Petite-Pierre, à 36 k. (8 l.) de Weissembourg, 42 k. (9 l. ½) de Strasbourg. Ce village de la ci-devant basse Alsace, est situé sur une montagne fort escarpée, près de la rive gauche de la Motorn. C'étoit le chef-lieu d'une seigneurie du même nom, avec un gouvernement de place, dépendant du gouvernement général militaire de l'Alsace. Il y avoit dans le château une garnison avec un petit état-major, composé d'un commandant et d'un major. Ce lieu est une place de guerre de la 5e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Saverne.

Lichtenborn, v. (*Forêts*), arr. de Bithourg, cant. d'Artzfeld, à la source du ruisseau de Mautelbach, à 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Schoneck, 11 kil. (2 l. ¾) N. de Neverbourg, 6 m. (13 l. ¾) N. de Luxembourg. Ce village dépendoit du duché de Luxembourg ou Luxembourg allemand. *P.* 88. *B. de p.* de Luxembourg.

Lichtenbruch, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. cant. et commune de Kaiserslautern, à 29 k. (6 l. ¼) de Neustadt, 40 k. (9 l.) de Deux-Ponts, 6 m. (14 l. ½) de Mayence. *P.* compr. celle de Kaiserslautern.....

Lichtervelde, v. (*Lys*), arr. de Bruges, cant. de Thorout, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de ce lieu, 13 kil. (3 l.) O. de Thielt, 19 k. (4 l. ¼) S. p. O. de Bruges. *Pop.* 4612. *Bur. de poste* de Bruges.

Lichy, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Benin-d'Azy, à la source du Lyaeur, à 22 k. (5 l.) de Nevers. *Pop.* comprise celle de Bona, Huée et Cigogne, 808. *Bur. de poste* de Nevers.

Liconnas, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien, sur la Surand, à 21 kil. (4 l. ¾) d'Orgelet, 34 k. (7 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Licourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Nesle, à 10 kil. (2 l. ½) de Péronne, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *P.* 530. *B. de p.* de Nesle.

Licq, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, sur l'Uhaithshaudia, à 16 k. (3 l. ¾) de Mauléon, 5 m. (11 l.) de Pau. On trouve dans le territoire de ce village des masses d'ophite et des bancs de schiste qui ne se divise point par feuilles. On rencontre pareillement dans le Barlanès des schistes dont la couleur est rougeâtre. A un kilom. (¼ de l.) sud de Licq, il y a des pierres calcaires susceptibles de prendre le poli. Le col de Laccurde, passage au sud-est de Licq, est composé de marbre gris. Au sud de Licq les montagnes sont composées de schistes. A une petite distance de là, on trouve des bancs de marbre gris. Avant la jonction des ruisseaux qui descendent des montagnes de Saint-Engrand et de Larrau, on voit des bancs de schiste noirâtre, qui se divise en partie par feuillets. A la jonction de ces torrens, où commencent les montagnes moyennes, on trouve des masses d'ophite, et différentes pierres qui forment une espèce de brèche. Non loin de là du marbre gris, ensuite des couches d'ardoise argileuse, après lesquelles sont des montagnes considérables, composées de galets unis les uns aux autres par un gluten. *Pop.* 347. *Bur. de p.* de Mauléon.

Licques, bourg (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Guines, à 8 k. (2 l.) S. d'Ardres, 20 k. (4 l. ½) S. de Calais, 8 myr. (18 l. ¼) N. O. d'Arras, 23 kil. (5 l. ¼) N. E. de Boulogne. Ce bourg avoit une abbaye commendataire de Prémontrés, fondée par Robert, comte de Boulogne. Elle ne rapportoit à l'abbé que 5000 livres de revenu. La seigneurie de Licques étoit une baronnie du comté de Guines. *Pop.* 1310. *Bur. de poste* d'Ardres.

Licques, forêt (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur mer, cant.

Digitized by Google

cant. de Guines. Elle a 5 k. (1 l. ¼) de long, sur 1 k. (¼ de l.) de large.

Licy, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, près du Clignon, à 11 kil. (2 l. ½) de Château-Thierry, 6 m. (13 l.) de Laon. *Pop.* comprise celle de Clignon, 117. *Bur. de poste* de Gandelu.

Lidene (la), riv. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Paulhaguet. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Paulhaguet, coule à l'O. puis au N. O., et se rend dans la Senouire, à 11 k. (2 l. ½) N. O. de sa source.

Lidivilliers, (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Livilliers.

Lidoire (la), rivière (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de la Force. Sa source, à Bosset, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Mussidan, coule à l'O., puis au S. O., et se rend dans la Dordogne, près Chatillon.

Lidon, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* St.-André-de-Lidon.

Lidrequin, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Dieuze, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Dieuze. *P.* 68. *Bur. de poste* de Dieuze.

Lidrezing, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Dieuze, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 5 myr. (10 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Dieuze.

Lié, v. (*Vendée*). *Voyez* Notre-Dame-de-Lié.

Liebesenaverhof, (*Mont-Tonnerre*) arr. de Spire, cant. de Pfeddersheim, comm. d'Hochheim, à 5 k. (1 l. ¼) de Pfeddersheim, 3 k. (¾ de l.) de Worms, 38 k. (8 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Hochheim, 514. *Bur. de poste* de Worms.

Liebstal, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. de Cousel, à 6 k. (1 l. ½) S. de cet endroit, 4 kil. (1 l.) N. O. de Munchweiler, 6 m. (14 l. ½) S. E. de Trèves. On y trouve des mines de houille. *Popul.* comprise celle de Liebstalerhof, 66. *B. de p.* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Liebstalerhof, ferme nationale (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Cousel, comm. de Liebstal, à 6 kil. (1 l. ½) de Cousel, 6 k. (1 l. ½) de Trèves. *P.* comp. celle de Liebstal, 66.

Liebstorff, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferrette, à 10 k. (2 l. ½) d'Altkirch, 7 myr. (15 l. ½) de Colmar. *Pop.* 308. *Bureau de poste* d'Altkirch.

Liebvillers, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, 6 m. (13 l. ½) de Besançon. *P.* 110. *Bureau de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Liecourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, commune d'Esches, à 3 k. (¾ de l.) de Méru, 23 k. (5 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* comprise celle d'Esches, 250. *Bur. de poste* de Méru.

Liedberg, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Neersen, à 10 kil. (2 l. ½) S. p. E. de ce lieu, 8 kil. (2 l.) O. p. S. de Neuss, 4 myr. (10 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 591. *B. de p.* de Neuss.

Liedekerke, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Assche, près la Dinder, rivière, à 8 k. (2 l.) N. O. de Lennick-St.-Martin, 6 k. (1 l. ½) N. N. E. de Ninove, 8 k. (2 l.) d'Alost, 19 kil. (4 l. ¼) O. p. N. de Bruxelles. Il y a une brasserie et une genièvrerie. On voyoit dans cette paroisse, au milieu des bois, un couvent de Carmes mitigés, ou Grands Carmes. *Pop.* 1389. *Bur. de poste* d'Alost, département de l'Escaut.

Liedersheid, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Volmunster, à 8 k. (2 l.) de Bitche, 9 myr. (21 l. ½) de Metz. *P.* 388. *Bur. de poste* de Bitche.

Liedersheimer *ou* Nonnenhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Franckenthal, commune de Bobenheim, à 3 k. (¾ de l.) N. de ce lieu, 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Franckenthal, 41 k. (9 l. ¼) S. de Mayence. *P.* compr. celle de Bobenheim, 347. *B. de p.* de Franckenthal.

Liedgen (Gros), v. (*Sarre*), *Voyez* Grossliedgen.

Lieffering hen, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Ninove, commune de Denderwindeke, à 6 k. (1 l. ½) S. de Ninove, 8 k. (2 l.) S. E. d'Aspelaër, 38 k. (8 l. ½) S. E. de Gand. *P.* 133. *B. de p.* d'Alost.

Lieffrans (Grand), v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, à 16 k. (3 l. ¾) de Vésoul. *P.* comprise celle de Petit-Leiffrans, 160. *B. de p.* de Rioz.

Liefnans, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. des Petites-Chiettes, à 14 k. (3 l. ¼) d'Orgelet, 14 kilom. (3 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *P.* 106. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Lieg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treis, à 6 k. (1 l. ½) E. S. E. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) E. de Beilstein, 33 kil. (7 l. ½) S. S. O. de Coblentz. *P.* 260.

Liége, pays. Le pays de Liége étoit autrefois une principauté dont l'évêque de Liége étoit prince souverain. Environné de dix-sept provinces, il est enclavé dans les Pays-Bas, avec lesquels il a un commerce considérable. Ce pays faisant partie de la basse Allemagne, étoit du cercle de Westphalie; il avoit pour limites au levant les ci-devant province et duché de Limbourg, et le ci-devant duché de Juliers, au couchant les ci-devant provinces de Brabant et de Namur, au nord les ci-devant provinces de Brabant et de la Gueldre, et au midi la ci-devant province ou duché de Luxembourg et les Ardennes. Le pays de Liége étoit anciennement habité par les Eburons et les Condrosiens, dont il est fait mention dans les *Commentaires de César*. La ville de Ciney étoit la capitale du pays de Condroz, qui est renfermé dans le pays de Liége, comme Liége l'est pour tout le pays de son nom.

Le pays de Liége renfermoit sept petits pays ou contrées qui étoient: 1°. le *pays* ou ci-devant *comté de Hornes*; 2°. le *pays* ou ci-devant *comté de Looz*; 3°. la *Campine Liégeoise*; 4°. la *Hazbaye*; 5°. le *pays de Franchimont*; 6°. le *pays de Stavelot*; et 7°. le *pays du Condroz*.

Les principales villes du pays de Liége étoient, outre *Liége* qui en étoit la capitale, *Hornes*, *Weert* et *Vessen*, dans le petit pays de Hornes; *Peer*, *Hamont*, *Brey*, *Beringen*, *Reckem*, *Maseyck* et *Stockem*, dans la Campine Liégeoise; *Looz*, *Hasselt*, *Herck* et *Bilsen*, dans le pays de Looz; *Tongres*, *St.-Trond* et *Warem*, dans le pays de la Hazbaye; *Viset*, *Franchimont*, *Verviers* et *Spa*, dans le pays de Franchimont; *Stavelot* et *Malmédy*, dans le pays de Stavelot; *Ciney*, *Dinant* et *Huy*, dans le pays du Condroz.

L'air de ce pays est bon et tempéré, et la terre fertile en grains, vins, et fruits. La rivière de Meuse, qui l'arrose d'un bout à l'autre, contribue beaucoup à sa fertilité. On y trouve des mines de fer, de cuivre et de plomb, des carrières de marbre et de houille ou charbon de terre, dont on tire une si grande quantité, qu'outre les besoins du pays on en transporte tous les ans pour plus de 200,000 écus dans les pays voisins, quoique cette matière soit d'un prix

assez médiocre. On en tire même une grande quantité jusque sous la ville de Liége. L'usage de brûler de la houille n'a été trouvé que vers l'an 1198.

Pour les productions, l'industrie, le commerce et tout ce qui concerne ce pays, *voyez* les départemens de la *Meuse-Inférieure*, de l'*Ourthe* et de *Sambre-et-Meuse*, dont ce pays fait actuellement partie.

Liége, ville (*Ourthe*), ch.-l. de départ., d'arr. et de cant., sur la Meuse qui la traverse et y forme une île, à 29 k. (6 l. ½) N. E. d'Huy, 25 k. (5 l. ¾) S. p. O. de Maëstricht, 5 m. (12 l. ½) E. N. E. de Namur, 9 m. (21 l. ¼) O. S. O. de Cologne, 12 m. (28 l.) N. p. O. de Luxembourg, 12 m. (26 l. ½) E. N. E. de Mons, 32 m. (70 l. ¾) N. E. de Paris. Long. 25. 15. lat. 50. 39.

La ville de Liége, en latin *Leodium Ebuonum*, *Leodicum*, et *Legio*, en flamand *Luyck*, et en allemand *Luttich*, est une des plus célèbres de la haute et de la basse Allemagne. On croit que c'est *Ambiorix*, prince gaulois, qui en fut le fondateur, et qu'elle a pris son nom du mot latin *legio*, à cause d'une légion romaine qui y fut défaite entièrement par les Eburons, habitans du pays, avec cinq autres cohortes commandées par *Sabinus* et *Cotta*. Liége est une grande et magnifique ville, située dans une vallée très-agréable et très-abondante en tout, environnée de grandes montagnes partagées en d'agréables prairies, par où coulent les petites rivières de Weze, d'Ourthe et d'Ambleve, qui vont se décharger dans la Meuse. Cette ville a dix grands faubourgs, appelés St.-Léonard, Bayard, Vegnis, Ste.-Walburge, Hoche-Porte, Ste.-Marguerite, St.-Martin, les Bégards, le pont d'Amercœur, qui est triple; savoir, Saint-Remacle, Brissoux, Long-Dos; et le faubourg sur Avroy, qui en comprend deux autres petits, qui sont Chaussée-Saint-Gilles, et Sur-la-Fontaine.

La ville de Liége souffrit beaucoup, au 9e siècle, par les incursions des Normands. *Henri*, duc de Brabant, la prit le 3 mai 1212, et la pilla pendant six jours. L'élection des évêques y causa de grands désordres au 15e siècle. Jean de Bavière y gouvernoit depuis long-temps l'évêché, quoiqu'il ne fût pas dans les ordres: les Liégeois lui déclarèrent la guerre, le chassèrent de sa ville épiscopale et l'assiégèrent même dans Maëstricht. Jean, duc de Bourgogne, son beau-frère, le dégagea en 1409. Après avoir battu l'armée liégeoise à l'affaire d'Ethée, il obligea les révoltés à se soumettre; et, après être entré dans la ville, il fit précipiter dans la Meuse les plus coupables, liés deux à deux. Charles le Hardi, duc de Bourgogne, vint assiéger Liége avec le secours des troupes de Louis XI, roi de France, qui s'y trouva en personne. Ils prirent la ville d'assaut, et saccagèrent tout, le 30 octobre 1468. L'évêque Ernest de Bavière transporta en 1603 le droit d'élection à la bourgeoisie; mais le prince Ferdinand, successeur d'Ernest, étant soutenu par l'empereur, remit ce droit en son premier état. En 1629, le peuple se révolta, et mit, de son chef, de nouveaux bourgmestres, contre le gré du prince. Sur les plaintes de ce prince, l'empereur envoya en 1636 le général Jean de Weert et le comte de Nassau-Hadamar pour prendre des quartiers d'hiver au pays de Liége; le marquis de Lède s'y rendit de la part du roi d'Espagne pour ramener les bourgeois à leur devoir. En 1637, les troubles augmentèrent. Le comte de Warfuzée, chef des finances du roi d'Espagne à Bruxelles, avoit été condamné, par sentence du grand-conseil à Malines, à être pendu en effigie pour crime de malversation; mais il se sauva à Liége, et y trama une noire conspiration, croyant par-là obtenir sa grace du roi. Il fit assassiner Sébastien de la Ruelle, bourgmestre de Liége, sous prétexte qu'il tenoit le parti de la France. Il le pria, le 16 avril, à venir dîner chez lui avec quelques autres personnes de distinction. Pendant le repas, il fit entrer dans sa maison, par la Meuse, une troupe de soldats qui se saisirent d'abord du bourgmestre et de ses domestiques, et le comte fit venir un prêtre pour le confesser; il ordonna ensuite aux soldats de le tuer, et il fut poignardé sur-le-champ: mais, dès que le peuple en eut connoissance, il courut aussitôt vers la maison du comte de Warfuzée, et le massacra. Son corps fut traîné dans les rues et pendu par les pieds à une potence; on le brûla ensuite, et ses cendres furent jetées dans la Meuse. Ses domestiques et plus de soixante soldats, complices, n'échappèrent pas à la fureur du peuple, qui, sans autre forme de procès, massacra l'échevin Théodore Fléron qui étoit complice de Warfuzée: on enterra, au contraire, avec une grande pompe, le corps du bourgmestre de la Ruelle. En 1648, le 16 octobre, le prince-évêque Ferdinand entra par force dans Liége. En 1650, le prince Maximilien-Henri ayant succédé à son oncle Ferdinand, fit bâtir une citadelle très-régulière sur le mont Ste.-Walburge. En 1675, le 28 mars, le baron de Vierset, gouverneur de la citadelle de Liége, y introduisit un détachement de 1,500 hommes de la garnison française de Maëstricht; mais ils l'abandonnèrent, et firent sauter tous les ouvrages au mois de mars suivant. En 1684, l'évêque Maximilien-Henri demanda du secours au roi de France, qui envoya des troupes sous les ordres du maréchal de Choiseul; mais les bourgeois ouvrirent leurs portes le 25 juillet, sans attendre qu'ils fussent assiégés. En 1691, le prince Jean-Louis d'Elderen déclara la guerre à la France, étant soutenu par l'Empereur, l'Espagne, l'Angleterre, etc. Louis XIV envoya d'abord vers Liége le marquis de Boufflers, maréchal de France, qui bombarda cette ville pendant cinq jours, et y causa un grand dommage. Le prince Joseph-Clément de Bavière, évêque de Liége, se déclara, l'an 1701, en faveur de son neveu Philippe V; et le comte de Berlo, gouverneur de la citadelle, y reçut des troupes françaises. L'armée des alliés, sous les ordres de milord Marlborough, s'empara ensuite de Liége le 14 octobre 1702, et de suite de la citadelle. En 1705, les Français, après avoir pris Huy, entrèrent dans Liége et formèrent le dessein d'attaquer la citadelle; mais ils abandonnèrent leur entreprise. Les Hollandais ont tenu depuis ce temps garnison de leurs troupes dans la citadelle jusqu'en l'an 1718, que, pour satisfaire aux articles de la paix d'Utrecht, ils la remirent, le 4 avril, aux troupes du prince de Liége, après en avoir démoli toutes les fortifications extérieures.

Les Français entrèrent dans Liége le 9 thermidor an 2 (28 juillet 1793), sous les commandans Hatry et Jourdan; tous les avant-postes des ennemis devant Liége furent défaits: il y eut trois cents prisonniers.

L'église cathédrale de St.-Lambert, fondée en 712 par saint Hubert, est un bâtiment très-vaste, mais très-massif. Le chapitre avoit pour dignités l'évêque et prince, le grand-prévôt

Digitized by Google

et archidiacre de la cité, le grand-doyen et chef du chapitre, etc., etc. Les chanoines, qu'on nommoit communément *tréfonciers*, devoient être nobles, ou docteurs, ou licenciés en théologie ou en droit; ils avoient le droit d'élire l'évêque, qui étoit suffragant de l'archevêque de Cologne. Le premier des évêques fut saint Materen, qui mourut en 128, âgé de 115 ans; et le quatre-vingt-dix-septième et dernier fut César-Constantin-François des comtes de Hoensbroech d'Oest, né le 27 août 1724, élu le 21 juillet 1784. On a vu autrefois en même temps, dans le chapitre de Liége, sept fils de rois. Outre l'église cathédrale, il y avoit sept collégiales, qui étoient St.-Pierre, bâtie par saint Hubert; St.-Martin, fondée en 970 par Eracle, évêque; St.-Paul, bâtie en 966 par le même; Ste.-Croix, fondée l'an 979, par l'évêque Notger; St.-Jean-l'Evangéliste, bâtie par le même évêque en 980; St.-Denis, fondée en 987 par Nithard; et St.-Barthélemi, bâtie l'an 1015 par Godeschalt Morianie. Liége et ses faubourgs renfermoient trente-deux paroisses; savoir, Notre-Dame-aux-Fonds, bâtie en 972 par Notger; Saint-Adalber de Prague, fondée en 1000; Ste.-Aldégonde, bâtie en 1125; St.-André, fondée en 951; Ste.-Catherine, dans le même temps; St.-Trond et St.-Clément, bâties l'an 1125, consumée par un incendie en 1185: elle a été rebâtie; St.-Christophe, bâtie en 1179 par Lambert-le-Begue; St.-Etienne, bâtie en 947; Ste.-Foy, St.-Folien, St.-Jean-Baptiste, bâties l'an 1203; Sainte-Gertrude, bâtie en 1044 par Etienne; St.-Hubert, St.-George, bâties en 951; Ste.-Marie-Madelène, bâtie l'an 968; St.-Gandulfe, St.-Martin-en-l'île, bâties en 963; St.-Michel, bâtie l'an 980; St.-Nicolas-de-l'île, St.-Nicolas-aux-mouches, Saint-Nicolas-d'outre-Meuse, bâties l'an 1080; St.-Remacle, bâtie l'an 1071; St.-Remacle-en-Mont, bâtie en 976; St.-Servais, St.-Remi, bâties l'an 1040; St.-Severin, bâtie l'an 966; St.-Thomas, bâtie l'an 1040; Ste.-Véronique, Ste.-Ursule, bâties l'an 1247, consumée le 23 mars 1734; S.-Vincent de la Boverie.

Il y avoit encore à Liége et dans ses faubourgs un très-grand nombre d'abbayes et de couvens tant d'hommes que de filles: l'abbaye de St.-Laurent, commencée vers l'an 970, par l'évêque Eracle, et achevée l'an 104 par l'évêque Réginard; l'abbaye de Saint-Jacques, commencée en 1014 par l'évêque Balderic, et achevée par son successeur Wolbole; l'abbaye de Beau-Repart, fondée l'an 1180; l'abbaye du Val-Notre-Dame-des-Ecoliers, fondée en 1236 par Othon; l'abbaye du Val-Saint-Lambert, fondée en 1201; l'abbaye de Saint-Gilles, bâtie en 1124 par Albéron; l'abbaye des Dames de Ste.-Claire. Le prieuré de St.-Léonard fut fondé en 1489; le prieuré des Croisiers, en 1272; le prieuré des Guillelmins, fut bâti en 1280 par Grisel de Biersex; les Dominicains, furent fondés en 1229 par l'évêque Hugues Pierrepont: cette église est très-belle; les Carmes-Chaussés, en 1250. Les Frères Mineurs-Conventuels furent établis à Liége en 1131 et les Jésuites en 1581 par l'évêque Ernest de Bavière; les Jésuites anglais furent reçus à Liége l'an 1616, ayant premièrement demeuré au château de César à Louvain; on y établit les Capucins en 1598, et un autre cloître des mêmes religieux l'an 1667; les Minimes y furent fondés en 1624 par Laurent de Butbach, les Carmes-Déchaussés en 1618, les Augustins l'an 1488, les Chartreux en 1357 par l'évêque Engelbert de la Marck: ce couvent fut entièrement détruit au siége de 1702; enfin les Cellites ou Lollarts. Les couvens de religieuses étoient: l'abbaye du Val-Benoît, fondée en 1214 par l'évêque Jean d'Appe; l'abbaye de Notre-Dame-de-Robertmont, fondée en 1215 par Godefroy d'Estamer; les Bons-Enfans; les Sœurs de Hasque, ou le Val-de-Sainte-Catherine; les Sœurs Carmélites ou Blanches-Dames, admises en 1460; les Carmélites-Déchaussées, établies en 1627; les sœurs de Ste.-Claire-en-l'île, venues de Middelbourg en 1607; les Religieuses de Ste.-Claire, en 1490; les Sœurs-Hospitalières, en 1706; les Sœurs-Grises, en 1513; les Ursulines, fondées en 1622 par Etienne Strecheus, évêque de Dionisie et suffragant de Liége; les Sœurs-Régulières, établies en 1620; un cloître de Conceptionistes; deux autres de Célestines; les Sœurs du St.-Sépulcre, l'an 1622; les Dominicaines; les Bénédictines-Réformées, établies en 1627; les Religieuses de Sainte-Agathe; les Religieuses anglaises; les Religieuses de Hocheporte; et enfin deux cloîtres de Récollectines.

Le palais du prince-évêque de Liége est ancien, mais magnifique: on y voit deux grandes cours carrées, entourées de galeries, sous lesquelles il y a de beaux logemens; au milieu de la seconde cour on voit une belle fontaine, et une autre dans le jardin. Ce palais avoit été bâti en 1506 par Erard de la Marck, évêque et cardinal; mais en 1734, le 23 mars, le feu prit à ce palais, dont une très-grande partie fut consumée. Le Prince-évêque et les États du pays le firent rebâtir peu de temps après, mais plus magnifiquement encore qu'auparavant.

La maison commune, les fontaines publiques, les quais le long de la Meuse, plantés de plusieurs rangées d'arbres, sont d'une grande beauté. On y compte dix-sept ponts, parmi lesquels on remarque celui des Arches, dont les appuis sont de fer façonné.

L'industrie commerciale de cette ville consiste en faïencerie, horlogerie, clouterie, fonderies de fer, papeteries, dentelles noires, gaze, draperies, tanneries, manufactures de tabacs, alun, savon, eau-forte, calamine, vert-de-gris. Il y a plusieurs hauts fourneaux, fourneaux à réverbères où l'on fabrique des poteries et des mouleries; cinq cents clouteries, douze forges pour les armes et autres objets. On trouve, aux environs, de l'argile jaune, que l'on exploite pour la poterie. Son commerce d'importation consiste en vins, eaux-de-vie, huiles, bière et draps de France, étoffes de soie de Lyon; draps et petites draperies d'Angleterre et de Hollande, toiles de coton, mousselines, épiceries, toutes sortes de drogues pour la médecine et la teinture, et cuirs en poil des îles espagnoles. Les objets d'exportation consistent dans les productions de son sol, comme marbre, chaux, soufre, alun, charbon de terre, tabacs, fer, grains, vins, fruits, gibier, et dans tous les ouvrages qui sortent de ses manufactures.

C'est la patrie de Jean *Chapeauville*, chanoine et grand pénitencier de Liége, auteur d'une Histoire ecclésiastique de cette ville: il y naquit en 1551, et mourut en 1617. — *Corneille de Lapserre*, *Celsan Cornelius à Lapide*, jésuite, commentateur, mêlant à ses recherches des légendes mal controuvées: né en 1666. Après avoir professé avec succès à Louvain et à Rome, il mourut dans cette dernière ville en 1737, âgé de 71 ans.

Digitized by Google

Nous avons de lui 10 vol. *de Commentaires sur l'Ecriture-Sainte.* — Henri *Dumont*, compositeur et musicien de la chapelle du roi, abbé de Silly, né en 1610, diocèse de Liége, mort à Paris en 1684. Il touchoit supérieurement de l'orgue. L'abbé Dumont est le premier musicien français qui ait employé dans ses ouvrages la basse continue. Il nous reste de lui cinq *grand'messes* dans un très-beau plain-chant, appelées *Messes royales*, et des *motets* estimés. — André *Fabrice*, professeur en droit et en théologie, et prévôt d'Ottingen, homme pieux et érudit, né dans un village près Liége, mort en 1581. Il a laissé *Harmonia confessionis augustinæ*, Cologne, 1587, *in-folio*, etc. — Antoine *Gresnik*, fameux compositeur de musique. — Arnold *de Ville*, constructeur de la machine de Marly, dont on attribue l'invention à *Rendequin Sualem*. Cette machine fut exécutée en 1687. — Jean du *Vivier*, mort à Paris en 1761; excellent graveur du roi, en médailles, de l'Académie de peinture et sculpture. Ce fut lui qui trouva le mieux la ressemblance de Louis XV. La douceur et la force brillent dans ses gravures. Son fils aîné lui a succédé. — Jean *Wamese*, habile jurisconsulte, et professeur à Louvain, mort en 1590. On a de lui, *Remarques curieuses sur l'un et l'autre Droit.* — Jean *Warin*, célèbre graveur, et conducteur général des monnoies de France, mort en 1672 lorsqu'il travailloit à l'histoire métallique de Louis XIV.

La ville de Liége est le siége de la préfecture, des tribunaux d'appel, criminel, de première instance, et de commerce. Il y a un lycée, une direction des contributions directes, un receveur-général, un conservateur des hypothèques, un conservateur des forêts, un hôpital militaire, un chef de brigade, directeur général; deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval, l'autre à pied; un directeur de la manufacture d'armes à feu et blanches; un commissaire à réunion d'entrepôt des poudres et salpêtres, un bureau d'enregistrement, une manufacture d'armes à feu et d'armes blanches, un bureau de garantie du département, pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger.

Cette ville étoit une place de guerre, supprimée par un arrêté des Consuls du 1^er^ vendémiaire an 12 (24 septembre 1803), qui a ordonné en même temps la vente des terrains et fortifications. Par une convention du 26 messidor an 9 (15 juillet 1800), passée entre le pape Pie VII et le gouvernement français, cette ville est le siége d'un évêché qui relève de Malines. *Pop.* 60,000. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Liget (le), v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Montrésor, à 14 k. (3 l. ¼) de Loches, 36 kil. (8 l.) de Tours. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Loches.

Liegois, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Crécy, comm. de Bailly, à 9 kil. (2 l. ¼) de Lagny, 13 k. (3 l.) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Bailly, 319. *Bur. de poste* de Lagny.

Liegue (la), v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, comm. de St.-Julien-de-la-Liègue, à 5 kil. (1 l. ¼) de Gaillon, 14 k. (3 l. ¼) de Louviers. *Pop.* comprise celle de St.-Julien-de-la-Liègue, 252. *Bur. de poste* de Gaillon.

Lieler, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, cant. de Clervaux, comm. d'Heinerscheid, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Clervaux, 15 k. (3 l. ½) E. de Steinbach, 6 m. (13 l. ½) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Heinerscheid, 611. *Bur. de poste* de Bastogne.

Lienbentzwiller, v. (*Haut-Rhin*), arrond. d'Altkirch, canton d'Huningue, à 21 k. (4 l. ¾) d'Altkirch, 6 m. (14 l. ½) de Colmar. *Pop.* 175. *B. de p.* d'Huningue.

Lienne (la), rivière (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, à 14 k. (3 l. ¼) N. duquel elle prend sa source en plusieurs endroits, coule au N., puis au N. O., remonte au N., puis au N. p. E., et va se rendre dans l'Amblève, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Basse-Bodeux. Elle a 27 k. (6 l.) de cours.

Liens (la), riv. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Luz. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de cet endroit, coule au N., traverse le lac de la Glaire, et se rend dans l'Escoubous à 6 kil. (1 l. ½) N. de sa source, 1 k. (¼ de l.) E. de Barège.

Lieoux, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de St.-Gaudens, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 8 m. (16 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Liepvre, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Ste.-Marie-aux-Mines, sur la Leburc, rivière, à 23 k. (5 l. ¼) de Colmar. Il y a dans la vallée plusieurs mines d'argent, de cuivre et de plomb, une mine d'arsenic, et une autre d'antimoine. *P.* 1338. *Bur. de poste* de Ste.-Marie-aux-Mines.

Lier, v. (*Landes*). *Voyez* St.-Pierre-de-Lier.

Liénamont, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Roisel, à 8 k. (2 l.) de Péronne, 5 m. (12 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Péronne.

Lierres, pic (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Dax, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de cet endroit.

Liercourt, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, canton d'Hallencourt, à 8 kil. (2 l.) d'Abbeville, 31 kil. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Dunck, 254. *B. de p.* d'Abbeville.

Lierfeld, h. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Arzfeld, comm. de Bronsfeld, à 6 myr. (14 l. ¼) de Luxembourg, 21 kil. (4 l. ¾) de Bitbourg. *Pop.* comprise celle de Bronsfeld et dép., 588. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Lierrois, v. (*Rhône*). *Voyez* Lyerrois.

Lier-l'Adour, v. (*Landes*). *Voy.* St.-Jean-de-Lier.

Lierne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Huy, à 6 kil. (1 l. ½) O. d'Eghezée, 4 k. (1 l.) S. p. E. de Perwez-le-Marchez, 14 k. (3 l. ¼) N. p. O. de Namur. *Pop.* 393. *Bur. de poste* de Namur.

Liernais, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, et ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) O. N. O. d'Arnay, 6 m. (13 l.) O. S. O. de Dijon, 8 kilom. (2 l.) S. S. E. de Saulieu. *Pop.* 723. *Bur. de poste* de Saulieu.

Lierne (la), rivière (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Chabeuil. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) E. de ce lieu, coule à l'O, passe à Chabeuil, et se rend dans la Vivre, à 3 kil. (⅔ de l.) S. O. de Chabeuil.

Lierneux, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Vieil-Salm, à 8 kil. (2 l.) O. p. S. de ce lieu, 9 kilom. (2 l. ¼) S. de Basse-Bodeux, 4 m. (10 l. ½) S. S. E. de Liége. *Pop.* 1549. *Bur. de poste* de Verviers.

Liernolles, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Jaligny, à 5 kil. (1 l. ½) du Donjon, 38 k. (81. ½) de Moulins. *Pop.* 729. *Bur. de poste* du Donjon.

Lierre, ville (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, et ch.-l. de cant., au confluent des deux Nèthes, à 13 k. (3 l.) N. p. E. de Malines, 19 kil. (4 l. ¼) O. S. O. d'Hérenthals, 16 k. (3 l. ¾) S. E. d'Anvers, 30 m. (68 l.) N. N. E. de Paris. Long. 22. 11. lat. 51. 9. Lierre étoit du nombre des villes du Brabant en 1212. Henri Ier et Jean Ier, souverains de ce pays, lui accordèrent de grands priviléges. La grande église est très-belle, sa tour fut foudroyée en 1702. Cette ville fut surprise par le colonel Charles de Hérangières, qui voulut, avec quelques soldats, tenter l'escalade; mais le gouverneur espagnol, dom Alonze de Lusa, ayant obtenu des secours de la garnison d'Anvers et de Malines, repoussa les Hollandais, qui perdirent 600 hommes, dont plusieurs furent noyés en sautant les remparts pour se sauver à la nage. Lierre renfermoit plusieurs couvens ou maisons religieuses des deux sexes, Capucins, Carmes, Frères Alexiens, religieuses de l'Ordre de saint Augustin, dites *Vredenberg*, Carmélites déchaussées, religieuses de Lyon, et un Béguinage, dont l'église a été bâtie en 1669: sa nouvelle église, bâtie en 1735, est très-belle. Il y a dans cette ville d'excellentes brasseries, et douze fabriques de colza, onze de genièvre, une de sel, trois imprimeries de coton ou indiennes.

Cette ville étoit une place de guerre; elle a été supprimée par un arrêté des Consuls du 1er vendém. an 12 (24 septembre 1803), qui a ordonné en même temps la vente des terrains et fortifications. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 9581. *Bur. de poste.*

Lierre, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Fontes, à 15 k. (3 l. ½) de Béthune, 39 k. (8 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Lillers.

Lierre, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Longjumeau, comm. de Fleury, à 7 k. (1 l. ¾) de Fromenteau, 10 k. (2 l. ½) de Corbeil. *Pop.* comp. celle de Fleury, 137. *Bur. de poste* de Fromenteau.

Lierre (la), rivière (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton de Monthermé. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. E. de ce lieu, coule au S. p. O., et se rend dans la Meuse à la Valdieu, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de sa source.

Lierru, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, commune de Ste.-Marguerite, à 8 kilom. (2 l.) de Conches, 10 k. (2 l. ½) de Breteuil, 24 k. (5 l. ½) d'Evreux. *P.* compr. celle de Ste.-Marguerite, 1318. *Bur. de poste* de Conches.

Liers, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Glons, à 8 k. (2 l.) O. p. S. d'Hermalle, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Visé, 6 k. (1 l. ½) N. de Liége. *P.* 214. *Bur. de poste* de Liége.

Liers, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ahrweiller. *P.* 75.

Liersdorf, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, canton de Linnich, à 8 kil. (2 l.) S. p. O. de ce lieu, 3 kil. (¾ de l.) O. d'Aldenhoven, 14 kilom. (3 l. ¼) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 722. *Bur. de poste* de Juliers.

Lierstall, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Virnebourg. *Popul.* 118.

Lierval, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Craonne, à 8 kilom. (2 l.) de Laon. *Pop.* 314. *Bur. de poste* de Laon.

Lierville, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Beauvais. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Chaumont.

Lies, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Liesele, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Puers, à 2 kil. (¼ l.) S. de ce lieu, 5 k. (1 l. ¼) O. de Villebroeck, 20 k. (4 l. ½) S. p. O. d'Anvers. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Malines.

Liesenfeld, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Treis. *P.* 154. *B. de p.* de Coblentz.

Lieser (la), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, canton d'Aldenau, à 8 kil. (2 l.) S. duquel elle prend sa source, coule au S., passe à Daun, Avoisine, Manderscheid, et, tournant au S. E. près de Wittlich, va se rendre dans la Moselle à Lieser, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de Berncastel, après 7 myr. (16 l.) de cours.

Lieskenkoeck, fort (*Escaut*), arrond. de Gand, cant. de Waerschot, vis-à-vis de Lillo, sur le bord occidental de l'Escaut: c'étoit la meilleure forteresse des Hollandais dans cet arrondissement. Il a 4 bastions et 2 ravelins; il est entouré d'un bon fossé et d'une contrescarpe. On y entre par la porte qui est du côté de la rivière; et du côté de la campagne on peut l'inonder moyennant l'écluse qui est dans la contrescarpe. Les habitans d'Anvers construisirent ce fort en 1583 pour couvrir le passage de l'Escaut. Le duc de Parme y envoya, l'année d'après, le marquis de Romby, qui prit le fort d'assaut, et qui maltraita la garnison. Le comte de Holendo le reprit quelques mois après pour les Etats-Généraux, qui l'ont gardé jusqu'à l'époque où ce pays a été conquis par l'armée française, et cédé à la France par le traité de paix conclu à la Haye le 27 floréal an 3 (16 mai 1795), ratifié par la loi du 8 prairial (27 mai) suivant. Il n'y a dans cette place que deux maisons bourgeoises, le reste n'est composé que de casernes. Les Etats et l'amirauté de Zélande y tenoient leurs officiers pour la perception des droits. *Pop.* . . . . . *Bur. de poste* d'Anvers, dép. des Deux-Nèthes.

Liesle, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. de Quingey, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de cet endroit, 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Besançon, 14 k. (3 l. ¼) N. N. O. de Salins. *Pop.* 1006. *Bur. de poste* de Quingey.

Liesma, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Conliège, à 4 k. (1 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 74. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Liesperg, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Lauffon, sur la Birse, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. La situation et les alentours de ce village, enclavé dans les montagnes, sont très-pittoresques. *Popul.* 455. *Bur. de poste* de Délemont.

Liesse, (*Aisne*). *Voyez* Notre-Dame-de-Liesse.

Liessem, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn. *Pop.* 142.

Liesser, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Berncastel, sur la Moselle, à 4 kil. (1 l.) O. p. S. de Berncastel, 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Weldenz, 28 k. (6 l. ¼) N. E. de Trèves. *Pop.* 799.

Liessies, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, canton de Solre-Libre, près de la Grande-Helpe, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Avesnes, 8 m. (17 l. ¼) de Douay. Il y avoit une abbaye régulière de Bénédictins, sous l'invocation de la Vierge: elle fut fondée sous le règne de Pépin, fils de Charles Martel, par le comte Wibert Poitevin. Le revenu de cette maison se montoit à plus de 30,000 l. *P.* 759. *B. de p.* de Solre-Libre.

Digitized by Google

Liest (la), riv. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Quintin, à 4 k. (1 l.) N. O. duquel elle prend sa source, coule au N. p. O., et va se rendre dans le Trieu, à 4 k. (1 l.) N. de Pontrieu, 38 k. (8 l. ½) de sa source.

Liesville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Ste.-Mère-Eglise, près de la Douve, à 8 kil. (2 l.) de Carentan, 36 k. (8 l.) de Coutances. *Pop.* 404. *Bur. de p.* de Carentan.

Lievyre, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 18 k. (4 l.) S. de St.-Omer, 4 m. (10 l. ¼) N. O. d'Arras, 5 k. (1 l. ¼) S. O. d'Aire. *Popul.* 202. *Bur. de poste* d'Aire.

Lieu (le), v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. de Romorantin, comm. de Lanthenay, à 4 kil. (1 l.) de Romorantin. *Pop.* comp. celle de Lanthenay, 545. *B. de p.* de Romorantin.

Lieu-St.-Amand, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de Bouchain, à 2 k. (½ l.) de Valenciennes, 21 k. (4 l. ¾) de Douay. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Bouchain.

Lieu-Dieu, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nuits, comm. de Villers-la-Faye, à 6 k. (1 l. ¼) de Nuits, 10 k. (2 l. ½) de Beaune. *Pop.* comprise celle de Villers, 206. *Bur. de poste* de Nuits.

Lieu-Dieu, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Boussière, comm. d'Albans-Dessus, à 4 kil. (1 l.) de Quingey, 21 k. (4 l. ¾) de Besançon. *Pop.* compr. celle d'Albans-Dessus, 204. *Bur. de poste* de Quingey.

Lieu-Dieu, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Chatonnay, à 23 k. (5 l. ½) de Vienne, 5 myr. (12 l.) de Grenoble. *Pop.* 313. *Bur. de p.* de Bourgoin.

Lieu-Dieu (le), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches, commune de Beauchamp, près de la Bresle, à 24 k. (5 l. ½) d'Abbeville, 5 m. (12 l. ½) d'Amiens. Près de ce village, il y avoit une abbaye commendataire de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1191 par Bernard IV, seigneur de St.-Valori, et par AEnor, sa femme. *Popul.* comprise celle de Beauchamp et dép. 269. *Bur. de p.* d'Abbeville.

Lieu-Dieu-en-Jard, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, canton de Talmont, comm. du Jard, à 33 kil. (7 l. ½) de Luçon, 15 k. (3 l. ½) des Sables-d'Olonne. *Pop.* comprise celle du Jard, 756. *Bur. de poste* de Luçon.

Lieu-Restauré, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, comm. de Bonneuil, sur l'Authonne, à 7 k. (1 l. ¾) de Crespy, 7 m. (15 l.) de Beauvais. *Popul.* comprise celle de Bonneuil, 570. *B. de p.* de Crespy.

Lieucamp, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. d'Asprières, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Albin, 43 kilom. (9 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de Rignac.

Lieucia, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Puget-de-Théniers, cant. de Beuil, à 10 k. (2 l. ½) de Puget, 38 k. (8 l. ½) de Nice. Il y a un moulin à farine. *Pop.* 231. *Bur. de p.* de St.-Sauveur.

Lieue (la), v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, comm. d'Argueney, à 4 k. (1 l.) du Grand-Andelys. *P.* comp. celle d'Argueney, 177. *B. de p.* du Grand-Andelys.

Lieucourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Pesmes, à 10 k. (2 l. ½) de Gray, 5 myriam. (11 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Gray.

Lieurac, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lavelanet, près de la Douctoure, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Lieuran-la-Labrières, village (*Hérault*), arr. de Béziers, canton de Montagnac, à 32 k. (7 l. ¼) de Béziers, 37 kilom. (8 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 150. *Bur. de p.* de Pesenas.

Lieuran-les-Béziers, village (*Hérault*), arr. et cant. de Béziers, sur le Libron, à 8 kilom. (2 l.) de Béziers, 5 myr. (12 l. ½) de Montpellier. *Pop.* comp. celle de Ribaute, 5190. *Bur. de poste* de Béziers.

Lieure (la), rivière (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton de Lions. Sa source, à 1 k. (⅖ de l.) E. N. E. de Lions, coule au S. O., puis à l'O., et se rend dans l'Andelle, à l'O. de Charleval.

Lieurey, bourg (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Saint-George-du-Vièvre, à 13 k. (3 l.) S. de Pont-Audemer, 5 m. (11 l. ¾) O. N. O. d'Evreux, 18 k. (4 l.) N. p. O. de Bernay. Ses productions et son commerce consistent en blés, lins et cidres. On y compte plusieurs fabriques de sangles à l'anglaise, et de romaines ou pesons à ressort. Lieurey et les environs sont remplis de fabriques de coutils, façon de Bruxelles; de rubans de fil blanc, bis, et jaune; de toiles de coton, et toiles blanches qui s'exportent par le canal de Rouen. *P.* 2388. *B. de p.*

Lieuron, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rédon, cant. de Pipriac, à 25 kil. (5 l. ¾) de Rédon, 36 kil. (8 l.) de Rennes. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Bains.

Lieury, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, canton de St.-Pierre-sur-Dive, à 25 k. (5 l. ⅔) de Lisieux, 32 k. (7 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Croissanville.

Lieusaint, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Melun, cant. de Brie-sur-Hières, à 13 k. (3 l.) de Melun. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 500. *Bureau de poste. Rel. de poste aux chev.*

Lieutades, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Chaudes-Aigues, 27 kil. (6 l.) de St.-Flour, 37 kil. (8 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 1190. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Lieutel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, comm. de Galluis, à 2 k. (½ l.) de Montfort-l'Amaury, 24 k. (5 l. ½) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Galluis, 858. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Lieutenans des maréchaux de France. Sous la monarchie, c'étoient des officiers nobles et militaires, établis dans les bailliages et sénéchaussées du royaume pour connoître des différens entre gentilshommes, et autres, faisant profession des armes. Ils faisoient corps avec l'état-major des gouvernemens généraux des provinces, et ils avoient rang immédiatement après les gouverneurs, les lieutenans généraux, les commandans des provinces et des villes; les lieutenans de roi des provinces, et avant les sénéchaux, baillis, et autres officiers royaux et militaires.

Lieutenans de vaisseau et de frégate. Il y avoit sous la monarchie, des lieutenans de vaisseau et de frégate. Sous le gouvernement actuel, il y a seulement des lieutenans de vaisseau.

Lieutenans généraux des provinces. Sous la monarchie, c'étoient des officiers militaires qui commandoient sous les ordres du gouverneur général, dans le district de la province qui leur étoit confié. Ils commandoient en chef en l'absence du gouverneur, et prêtoient serment entre les mains du roi ou de son ministre. Le nombre de ces officiers étoit ordinairement de cinquante. Pour leurs fonctions, voyez *Gouverneur général.*

Lieutenant civil. Sous la monar-

Digitized by Google

chie, ce magistrat étoit le second officier de la juridiction du Châtelet de Paris. Il présidoit à l'audience du parc civil, recueilloit les opinions, et prononçoit les jugemens, lors même que le prévôt de Paris y venoit prendre place. Les contestations élevées à l'occasion des scellés et des inventaires se régloient en son hôtel. C'étoit là aussi que se dressoient les procès-verbaux des assemblées de parens pour les affaires de mineurs, ou de ceux qu'on faisoit interdire, et les procès-verbaux tendans au jugement des demandes en séparation. On portoit également en son hôtel les testamens trouvés cachetés après la mort des testateurs, à l'effet d'être ouverts en sa présence, et devant les parties intéressées. La finance de cette charge étoit de 500,000 livres. Elle étoit possédée en 1789 par Denis-François Angran d'Alleray, l'un des plus respectables magistrats de son temps.

Lieutenant criminel. Sous la monarchie, un magistrat avoit été établi sous ce nom dans tous les siéges royaux pour connoître des affaires criminelles. On ne parlera que de celui du *Châtelet*. Il étoit le juge de tous les crimes et délits qui se commettoient dans la ville, faubourgs, prévôté et vicomté de Paris. Deux fois la semaine, il donnoit audience dans la chambre criminelle. Il n'y étoit assisté d'aucun conseiller, mais seulement d'un des avocats du roi. On y plaidoit les causes qui ne méritoient pas d'instruction, telles que les injures et les rixes. Le lieutenant criminel avoit toujours auprès de lui, dans l'intérieur de la juridiction, un exempt de la compagnie de robe courte, avec dix archers en habit d'ordonnance, pour exécuter sur-le-champ ses ordres. La finance de cet office avoit été fixée en 1699 à 250,000 livres. Louis XV l'avoit réduite en 1754 à 100,000 livres pour en faciliter l'acquisition à M. de Sartine, depuis lieutenant général de police. Charles-Simon Bachois de Villefort l'occupoit en 1789.

Lieutenant-de-roi d'une province. Sous la monarchie, c'étoit l'officier militaire préposé au district d'un gouvernement général pour y commander sous les ordres du gouverneur, et y avoir le commandement en chef pour tout ce qui concernoit le militaire et la police en l'absence du gouverneur et du lieutenant général; mais ces officiers commandoient très-rarement, attendu que leur place s'achetoit, et n'étoit pour eux qu'un titre honorable, qui leur rapportoit la rente de la somme qu'ils avoient financée. Au reste, aucun ne pouvoit commander sans des lettres particulières de commandement. Il y avoit ordinairement plusieurs lieutenans-de-roi pour un gouvernement général, selon l'étendue de la province. Leur nombre étoit de soixante à quatre-vingt pour tout le royaume.

Lieutenant-de-roi. Sous la monarchie, c'étoit le second officier d'une place de guerre, qui joignoit ses soins à ceux du gouverneur, pour ce qui concernoit le militaire : il commandoit en chef en l'absence du gouverneur.

Lieutenant des armées du roi. On appeloit ainsi un officier immédiatement subordonné au maréchal de France. Cette charge fut créée en 1633 par Louis XIII.

Lieutenant général. Sous la monarchie, (jurisprudence), premier officier de judicature dans les bailliages et sénéchaussées. Les ordonnances requéroient pour cette charge l'âge de trente ans, et la qualité de licencié en droit dans une des universités du royaume. On appeloit ces magistrats *lieutenans*, parce que dans l'origine ils tenoient la place des baillis et des sénéchaux, gens nullement instruits des lois, et qui ne savoient que se battre. Ils avoient été institués en 1438, sous le règne de Charles VII. Ce prince laissa d'abord aux baillis et sénéchaux le pouvoir de commettre eux-mêmes leurs lieutenans; mais son chancelier, Régnaud de Chartres, archevêque de Reims, lui en fit sentir l'abus; et ces emplois furent érigés en titre d'offices.

Lieutenant général de police. Sous la monarchie, il y en avoit dans les principales ville de France. Celui de Paris connoissoit de tous les objets relatifs au bon ordre et à la sûreté de Paris; de toutes les provisions nécessaires pour la subsistance de cette ville; des prix, taux, qualités, poids et mesures des différentes marchandises : il régloit les étaux des bouchers et leur adjudication; il avoit la visite des halles, foires, marchés, hôtelleries, tripots, jeux de hasard, salles de billard, tabagies, lieux malfamés, maisons en péril imminent; prononçoit sur les différens survenus entre les arts et métiers; faisoit exécuter leurs statuts et règlemens. Les manufactures, l'élection des maîtres et gardes des marchands; les communautés d'artisans, les brevets d'apprentissage du fait de l'imprimerie; les libelles et livres défendus; les recommandaresses, nourrices; meneurs et meneuses; le port d'armes, le racolage, les engagemens forcés; le nettoiement et l'éclairage des rues; les ordres nécessaires en cas d'incendies et d'inondations; l'exécution des ordonnances, arrêts et règlemens, étoient de sa compétence. Enfin clarté, propreté, sûreté, voilà ce que le gouvernement exigeoit de ce magistrat. On pouvoit appeler de ses sentences au parlement; mais elles s'exécutoient provisoirement, nonobstant toute opposition. La police dans toutes ses branches, l'illumination jusqu'à Versailles, les précautions contre les incendies, l'entretien de la propreté des rues, le guet et la garde de Paris, coûtoient environ deux millions 100 mille liv.

Lieutenant général des armées navales. Sous la monarchie cet officier commandoit immédiatement après le vice-amiral. Il y avoit en 1789 cinquante-huit lieutenans généraux des armées navales.

Lieuvillers, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, à 5 k. (1 l. 1/3) S. E. de cet endroit, 30 k. (6 l. 3/4) E. de Beauvais, 10 k. (2 l. 1/2) N. E. de Clermont. Les environs de cette commune renferment une grande quantité de bois taillis. On a trouvé dans les ruines d'un ancien bâtiment de ce village une idole de Cérès. *Pop.* 457. *Bur. de poste* de Saint-Just.

Lieuvin (le). C'étoit un pays de la ci-dev. haute Normandie, borné au couchant par la Touques, au midi par le commencement de la Rille, au levant par la rivière de Carentonne jusqu'à son confluent avec la Rille, puis par cette dernière jusqu'à son confluent avec l'embouchure de la Seine, et au nord par la Manche. A l'égard des autres pays de la province, il étoit entre le pays d'Ouche, le Roumois, l'embouchure de la Seine et le pays d'Auge. Il avoit 8 m. (16 l.) de long, sur 31 k. (7 l.) dans sa plus grande largeur. Il étoit arrosé par la Touques, la Carentonne, le Charenton, la Guiel, la Rille et la Calone. Lisieux en étoit la capitale; ses autres villes plus considérables étoient Bernay, Pont-l'Evêque et Pont-Audemer. Ce pays

Digitized by Google

abondant en grains et sur-tout en pâturages. Il y a aussi beaucoup de bruyères, dont on nourrit les bestiaux. Les plus considérables de ses forêts sont celle d'Evroult et celle de Touques. Ce pays a plusieurs mines et forges de fer; il fait aujourd'hui partie des départemens du Calvados, de l'Eure et de l'Orne, où l'on trouvera tout ce qui concerne les productions, l'industrie et le commerce de ce pays.

Lieux, ruiss. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Naucelle. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) de Sauveterre, coule au S. O., et se rend dans la Viaur, à 1 k. (¼ de l.) de Pampelonne.

Lieux, v. (*Seine-et-Oise*). *Voy.* Vaunéal.

Lieux (le), rivière (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Sauveterre. Sa source, près Combrouse, coule au S., reçoit le ruisseau de Franchelieu, et se rend dans le Lezert, à 4 k. (1 l.) S. O. de Sauveterre.

Lieuxaint, v. (*Manche*), arr. et cant. de Valognes, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 5 m. (10 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Valognes.

Lieuxé, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Castets, à 29 kil. (6 l. ½) de Dax, 6 m. (13 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 774. *Bur. de poste* de Castets.

Liéval, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, commune d'Ambries, à 9 k. (2 l. ¼) de Soissons, 10 k. (2 l. ¼) d'Oulchy-le-Château. *Pop.* comprise celle d'Ambries, 113. *B. de p.* de Soissons.

Liévans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Noroy, à 14 k. (3 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 250. *B. de p.* de Lure.

Liéven, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, canton de Lens, près du canal de Lens, à 15 kil. (3 l. ½) de Béthune, 14 k. (3 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 953. *Bur. de poste* de Lens.

Lièvre, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. de Maullette, à 3 kil. (¾ de l.) d'Houdan, 22 k. (5 l.) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Maullette, 218. *Bureau de poste* d'Houdan.

Liévremont, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Montbenoît, à 9 k. (2 l. ¼) de Pontarlier, 42 k. (9 l. ½) de Besançon. *Pop.* 468. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Liexem, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Wittlich, à 2 k. (½ l.) de Wittlich, 36 k. (8 l.) N. N. E. de Trèves. *Pop.* 139.

Liez, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de la Fère, comm. de Saint-Gobain, à 9 k. (2 l. ¼) de Chauny, 28 kilomèt. (6 l. ¼) de Laon, 6 k. (1 l. ½) de la Fère. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de la Fère.

Liez, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de l'Isle-Bouchard, sur la Bourouse, à 19 k. (4 l. ¼) de Chinon, 40 kilom. (9 l.) de Tours. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de l'Isle-Bouchard.

Liffelnbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, sur la Dié-Hahnenbach, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de Simmeren, 10 k. (2 l. ½) E. de Kirchberg, 5 m. (12 l.) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 234.

Liffol-le-Grand, bourg (*Vosges*). *Voyez* Morvillers.

Liffré, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) N. E. de Rennes, 8 k. (2 l.) S. O. de St.-Aubin, 23 kil. (5 l. ¼) E. S. E. d'Hédée. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 2100. *Bur. de p.* de St.-Aubin-du-Cormier.

Liffré, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de Liffré, à 14 k. (3 l. ¼) de Vitré, 28 kil. (6 l. ¼) de Rennes, 10 k. (2 l. ½) de Liffré. *P.* 1483. *B. de p.* de Vitré.

Livol-le-Petit, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de St.-Blain, à 11 k. (2 l. ¾) de Bourmont, 36 kil. (8 l.) de Chaumont. *Popul.* 380. *Bur. de poste* de Bourmont.

Lifring, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, comm. de Kaunsdorff, à 15 k. (3 l. ½) de Bastogne, 20 k. (4 l. ½) de Diekirch. *Pop.* comprise celle de Kaunsdorff, 487. *Bur. de p.* de Bastogne.

Ligagnau, étang (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. d'Istre, à 8 k. (2 l.) N. O. de Fos. Il a du N. O. au S. E. 10 k. (2 l. ½) de long, sur 2 k. (½ l.) de large; il communique à celui du Galejou par le S., et au N. il reçoit les eaux du canal de Vegueyral.

Ligardes, bourg (*Gers*), arr. et cant. de Lectour, à 15 kilom. (3 l. ½) de cette ville, 4 myr. (10 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 652. *Bur. de poste* de Lectour.

Ligaudry, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Bonneval, commune de Neuvy, à 13 k. (3 l.) de Bonneval, 2 k. (½ l.) de Sancheville, 22 k. (5 l.) de Château-Dun. *Pop.* comprise celle de Neuvy, 754. *Bur. de poste* de Bonneval.

Ligescourt, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Crécy, à 21 kilom. (4 l. ¾) d'Abbeville, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* 343. *B. de p.* de Montreuil-sur-mer, dép. du Pas-de-Calais.

Ligiriac, v. (*Corrèze*), arrond. d'Ussel, cant. de Neuvic, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Ussel, 5 m. (10 l. ⅔) de Tulle. *P.* 1150. *B. de p.* d'Ussel.

Ligley, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, canton de la Trimouille, à 18 k. (4 l.) de Montmorillon, 6 m. (12 l. ¾) de Poitiers. *P.* 961. *B. de p.* de Montmorillon.

Lignac, v. (*Indre*), arr. de Leblanc, cant. de Bellabre, près de l'Almet, à 13 k. (3 l.) O. de Saint-Benoît-du-Sault, 22 k. (5 l.) S. E. de Leblanc, 5 m. (12 l.) S. O. de Châteauroux. *Pop.* 1117. *Bur. de poste* de St.-Benoît-du-Sault.

Lignac, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthès, commune de Casteide-de-Cami, à 21 k. (4 l. ¾) d'Orthez, 8 k. (2 l.) d'Arthès. *Pop.* compr. celle de Casteide-de-Cami, 291. *B. de p.* d'Orthez.

Lignairolles, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. et commune de Caraman, à 2 kil. (½ l.) de cet endroit, 13 k. (3 l.) de Villefranche. *Pop.* compr. celle de Caraman, 2296. *B. de p.* de ce lieu.

Lignan, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Créon, à 11 k. (2 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Lignan, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Bazas, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 5 m. (11 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* 452. *Bur. de poste* de Bazas.

Lignan, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Béziers, près l'Orbe, à 5 k. (1 l. ¼) de Béziers, 6 m. (14 l.) de Montpellier. Ce village a un beau château et un jardin fort agréable; c'étoit la maison de campagne de l'évêque de Béziers. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Béziers.

Lignana, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Trino, plaine au milieu des bois, à 8 k. (2 l.) O. de Verceil. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Verceil.

Lignareix, v. (*Corrèze*), arr. et cant. d'Ussel, près de la Sarsonne, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Ussel, 6 myr. (12 l. ¾) de Tulle. *Pop.* 290. *Bur. de poste* d'Ussel.

Lignat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de

de Clermont-Ferrand, cant. de Pont-sur-Allier, comm. de Lussat, sur le Lachau, à 11 k. (2 l. ⅝) de Clermont. *Pop.* compr. celle de Lussat, 450. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

Lignayrolles, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, à 19 k. (4 l. ¼) de Limoux, 31 k. (7 l.) de Carcassonne. *Pop.* 249. *Bur. de poste* de Mirepoix, départ. de l'Arriège.

Ligné, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. d'Aigre, à 13 kil. (3 l.) de Ruffec, 31 k. (7 l.) d'Angoulême. *Pop.* 693. *B. de p.* d'Aigre.

Ligne, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Leuze, sur la Bender, à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Leuze, 5 k. (1 l. ¼) O. d'Ath, 27 k. (6 l.) N. N. O. de Mons. *Pop.* 266. *Bur. de poste* d'Ath.

Ligné, v. (*Loire-Inférieure*), arr. d'Ancenis, ch.-l. de canton, à 15 kil. (3 l. ½) N. O. d'Ancenis, 27 k. (6 l.) N. E. de Nantes, 9 kil. (2 l. ¼) S. E. de Nort. *Pop.* 1501. *Bur. de poste* d'Ancenis.

Ligne (la), rivière (*Ardèche*), arr. et cant. de l'Argentière. Sa source, à 3 k. (⅘ de l.) S. de cette ville, coule au S. E. puis à l'E., reçoit le Roubrau et la Lande, et va au S. se rendre dans l'Ardèche, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de l'Argentière.

Ligne (la), rivière (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Gosselies, à 7 k. (1 l. ¾) E. duquel elle prend sa source, coule au N. E., à 7 k. (1 l. ¾) en serpentant beaucoup pour se rendre dans l'Orneau, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. p. O. de Gembloux: elle a 18 k. (4 l.) de cours.

Lignerac, v. (*Corrèze*), arrond. de Brive, cant. de Meyssac, à 8 k. (2 l.) de Brive, 27 kil. (6 l.) de Tulle. *Pop.* 735. *Bur. de poste* de Creissenssac, départ. du Lot.

Lignereulle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, à 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Pol, 21 kil. (4 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Frévent.

Ligneries (les), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, à 18 k. (4 l.) d'Argentan, 5 myr. (11 l. ¼) d'Alençon. C'est la patrie de Gilles de *Caux de Montlebar*, contrôleur des fermes, auteur de *Marius* et de *Lysimachus*, tragédies, et de quelques autres poésies; né vers 1683, mort à Bayeux en 1733. Il étoit parent de Corneille; il eut, comme lui, beaucoup de goût pour la poésie dramatique. *Pop.* 247. *Bur. de poste* d'Argentan.

Ligneroles, v. (*Allier*), arr. et cant. de Mont-Luçon, à 6 kilom. (1 l. ½) S. de cette ville, 7 m. (15 l.) S. O. de Moulins, 13 k. (3 l.) N. d'Evaux. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Mont-Luçon.

Ligneroles, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Montigny, près du lieu où l'Aubette se jette dans l'Aube, à 24 k. (5 l. ½) de Chatillon, 7 myr. (15 l.) de Dijon. Il y a une forge sur un étang. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon, dép. de la Haute-Marne.

Ligneroles, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de St.-Denis, à 13 k. (3 l.) de Verneuil, 3 k. (¾ de l.) de Breteuil. *Pop.* compr. celle de St.-Denis, 225. *Bur. de poste* de Verneuil.

Ligneroles, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, à 21 k. (4 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 243. *Bur. de poste* d'Evreux.

Ligneroles, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. de St.-Sever, sur la Tessonnes, à 14 k. (3 l. ⅓) de la Châtre, 5 myr. (11 l. ¼) de Châteauroux. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de la Châtre.

Ligneroles, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Tourouvre, près la forêt de Perche, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Mortagne, 41 k. (9 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Mortagne.

Ligneron (le), v. (*Vendée*). *Voy.* St.-Christophe-du-Ligneron.

Ligneron (le), ruiss. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Palluau. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Palluau, coule au S. puis à l'O. p. S., retourne au S. se rendre dans la Vie, à 18 k. (4 l.) S. O. de sa source.

Lignert-Langoust, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Monts, à 19 k. (4 l. ⅔) de Loudun, 33 k. (7 l. ½) de Poitiers. *Popul.* 129. *Bur. de poste* de Loudun.

Lignes (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) O. S. O. de St.-Béat, coule à l'E. et se rend dans la Pique, à 2 k. (¼ l.) de sa source.

Ligneux, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, canton de Ste.-Foy-la-Grande. *Pop.* comprise celle de Ste.-Foy-la-Grande et dépendances, 6350. *Bur. de p.* de Ste.-Foy-la-Grande.

Ligneville, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Vittel, à 22 k. (5 l.) S. O. de Mirecourt, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Darney, 18 k. (4 l.) N. E. de la Marche. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 588. *Bur. de poste* de Darney. *Rel. de p. aux chev.*

Ligney, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Warem, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. O. de ce lieu, 7 kilom. (1 l. ¾) E. p. S. d'Hannut, 28 kil. (6 l. ¼) O. de Liége. *Pop.* 216. *Bur. de poste* d'Huy.

Lignière, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, près la rivière d'Hédrée, à 7 kil. (1 l. ¾) E. S. E. de Marche, 10 k. (2 l. ½) O. de la Roche, 5 myr. (11 l. ½) S. O. de Namur. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Marche.

Lignière-la-Doucelle, village (*Mayenne*), arrond. de Mayenne, cant. de Couptrin, à 7 myr. (15 l.) N. E. de Laval, 22 k. (5 l.) N. de Villaine, 25 kil. (5 l. ⅔) N. O. d'Alençon. Il y a dans son territoire des eaux minérales ferrugineuses, et les environs sont remplis de bois. *P.* 2656. *Bur. de p.* de Prez-en-Pail.

Lignières, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, à 10 k. (2 l. ½) d'Ervy, 40 k. (9 l.) de Troyes. *P.* 705. *B. de p.* d'Ervy.

Lignières, ville (*Cher*), arr. de St.-Amand, ch.-l. de canton, à 27 k. (6 l.) S. d'Issoudun, 40 k. (9 l.) S. S. O. de Bourges, 22 k. (5 l.) N. de Château-Meillant, dans la partie basse du ci-devant Berri, sur la rive gauche de l'Arnon. Outre l'église paroissiale qui étoit collégiale, il y avoit un prieuré dans le faubourg. La terre de Lignières étoit une des plus belles du ci-dev. Berri. Dans le 17e siècle on y bâtit un beau château, qui fut vendu au ministre Colbert, dont les héritiers l'avoient toujours possédé: ils prenoient la qualité de *sires*, *princes* et *barons de Lignières*. Non loin de cette ville, de l'autre côté de l'Arnon, est un étang considérable entre cette rivière et celle du Cher: on le nomme l'étang de *Villiers*. Cet étang, fort poissonneux, et d'environ 31 kil. (7 l.) de tour, dégorge dans les deux rivières de l'Arnon et du Cher. Il y a dans cette ville une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 978. *Bur. de poste.*

Lignières, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. d'Azay-le-Rideau, près du Cher, à 20 kil. (4 l. ½) de Chinon, 22 k. (5 l.) de Tours. *Pop.* 645. *Bur. de poste* d'Azay-le-Rideau.

Digitized by Google

Lignières, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Morée, à 11 k. (2 l. ¾) de Vendôme, 32 k. (7 l. ⅕) de Blois. Il y a des forges dites de *Courcelles*. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Vendôme.

Lignières, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Pierrefitte, à 20 k. (4 l. ⅛) de Commercy, 18 k. (4 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Commercy.

Lignières, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de Merlerault, près la Touque, à 23 k. (5 l. ¼) de l'Aigle, 38 k. (8 l. ⅛) d'Alençon. *Pop.* 103. *Bur. de poste* de Nonant.

Lignières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile, ci-devant Montmorency, comm. de Taverny, à 6 k. (1 l. ½) de Franconville, 8 kil. (2 l.) de Pontoise. *Pop.* compr. celle de Taverny, 1375. *Bur. de poste* de Franconville.

Lignières, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 34 kilom. (7 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Montdidier.

Lignières-Chatelain, bourg (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 8 k. (2 l.) E. d'Aumale, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. d'Amiens, 8 k. (2 l.) O. de Poix. *Pop.* 558. *Bur. de poste* de Poix.

Lignières-Hors-Foucancourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Oisemont, à 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* 246. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Lignières-la-Carelle, village (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Fresnaye, à 11 kil. (2 l. ¾) de Mamers, 5 m. (10 l. ¾) du Mans. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Mamers.

Lignieres, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de St.-Julien, à 14 k. (3 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 343. *Bur. de poste* de Chauvigny.

Lignol, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube, à 7 k. (1 l. ⅗) de cette ville, 5 m. (12 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Lignol, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Guémené, à 16 k. (3 l. ⅗) du Faouet, 6 m. (12 l. ¾) de Vannes. *P.* 1736. *Bur. de poste* du Faouet.

Lignon, v. (*Eure*), arrond. de Louviers, cant. de Neubourg, commune de Venon, à 10 k. (2 l. ½) de Louviers, 11 kilom. (2 l. ¾) de Neubourg. *Popul.* comprise celle de Venon, 238. *Bur. de p.* de Louviers.

Lignon, v. (*Marne*), arrond. de Vitry-sur-Marne, cant. de St.-Remy-en-Bouzemont, à 16 kil. (3 l. ¾) S. de Vitry-sur-Marne, 43 kilom. (9 l. ⅗) S. de Châlons, 29 kilom. (6 l. ½) E. d'Arcis-sur-Aube. *Pop.* 235. *Bur. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Lignon, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Briouze, à 25 kil. (5 l. ¾) d'Argentan, 41 k. (9 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 464. *Bur. de poste* d'Argentan.

Lignon (le), rivière (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. du Mas-Cabardes. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) N. E. du Mas, coule au S. S. E., tourne au S. O., reçoit le Lignon, et se rend dans la Rougeanne, au S. O. de Montaulieu, à 19 kil. (4 l. ¼) S. p. O. de sa source.

Lignon (le), riv. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Georges-sur-Couzans. Sa source, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Montbrison, coule au N. E., puis à l'E., passe à Boen, et se rend dans la Loire, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Feurs.

Lignon (le), riv. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Fay-le-Froid. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. O. de Fay, coule au N. E., puis au N., passe à Tence, va au N. O., puis au N., se rendre dans la Dunière, à 36 kilom. (8 l.) N. de sa source.

Lignorolles, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Ligny-le-Chatel, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Florentin, 13 kil. (3 l.) d'Auxerre. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Chablis.

Ligny, ville (*Meuse*), arrond. de Bar, ch.-l. de cant., sur l'Ornain, à 15 k. (3 l. ½) S. E. de Bar, 5 myr. (12 l. ½) O. de Toul, 26 m. (66 l.) S. E. de Paris. Long. 23. 2. lat. 48. 39. Cette ville du ci-devant Barrois mouvant, dans les ci-devant états de Lorraine, étoit le chef-lieu d'une terre considérable, érigée en comté par le roi Charles V en 1367; le siége d'une prévôté royale, avec un hôtel-de-ville. Ligny a encore ses quatre portes, et une partie de ses anciens murs. Cette ville est assez jolie, tant à cause de sa situation et de ses rues, que par son extrême propreté. La grande et belle rue a été formée des débris du château, dont la démolition avoit été ordonnée en 1746; mais le parc fut conservé pour servir de promenade aux habitans. Outre son église paroissiale et trois chapelles, il y avoit des Cordeliers, des Capucins, des filles de la Congrégation, des Annonciades, des Ursulines, un collége, une maison de charité, desservie par trois sœurs hospitalières, et une collégiale fondée en 1179, dont le chapitre étoit composé de douze chanoines. Le corps du maréchal de Luxembourg, mort à Paris en 1695, et celui de son épouse, ont été inhumés dans cette église. C'est le lieu de naissance de Pierre *de Luxembourg*, cardinal, évêque de Metz, né le 20 juillet 1369, et mort à Villeneuve-lès-Avignon. — De *Nuisement*, auteur de plusieurs traités de *Chimie*.

Il y a aux environs de cette ville une carrière de pierres de taille exploitée. Ligny est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3100. *B. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Ligny, forêt (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, canton de Ligny. Elle a 8,563 mèt. (4,400 t.) de long, sur 3,500 mèt. (1,800 t.) de large.

Ligny, v. (*Nord*), arrond. de Lille, cant. d'Haubourdin, à 9 kil. (2 l. ¼) de Lille, 28 kil. (6 l. ¼) de Douay. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Lille.

Ligny, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, canton de Clary, à 13 kilom. (3 l.) de Cambrai, 37 k. (8 l. ¼) de Douay. *Pop.* 1290. *Bur. de p.* de Cambrai.

Ligny, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Fontes, à 22 k. (5 l.) de St.-Omer, 42 kil. (9 l. ½) d'Arras. *Pop.* 655. *Bur. de poste* d'Aire.

Ligny, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bapaume, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 23 k. (5 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comp. celle de Barque, 550. *Bur. de poste* de Bapaume.

Ligny, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, sur la Ligne, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Gembloux, 13 kil. (3 l.) N. de Chatelet, 21 k. (4 l. ¾) O. N. O. de Namur. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Namur.

Ligny, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Semur-en-Brionnois, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Marcigny, 5 m. (11 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de St.-Rigaud, 1100. *Bur. de poste* de la Clayette.

Ligny-devant-Dun, v. (*Meuse*). *Voyez* Liny-devant-Dun.

Ligny-le-Chateau, bourg (*Yonne*), arr. d'Auxerre, ch.-l. de cant., sur la Serain, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. de Chablis, 16 kil.

Digitized by Google

(3 l. ¾) N. O. de Tonnerre, 18 k. (4 l.) N. E. d'Auxerre. Ce lieu qui avoit titre de vicomté, appartenoit au marquis de Seignelay. *Popul.* 1149. *Bur. de poste* de Chablis.

Ligny-le-Ribaud, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, canton de la Ferté-St.-Aubin, à 15 kilom. (3 l. ½) de Beaugency, 27 k. (6 l.) d'Orléans. *Pop.* 780. *Bur. de p.* de Beaugency.

Ligny-lès-Charnaux, village (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Saulge, comm. de St.-Benin-des-Bois, à 24 kilom. (5 l. ½) de Nevers, 8 k. (2 l.) de St.-Saulge. *Pop.* comp. celle de St.-Benin, 777. *Bur. de poste* de Nevers.

Ligny-sur-Canche, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Auxy, près de la Canche, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Pol, 37 k. (8 l. ¼) d'Arras. *Popul.* 405. *Bur. de poste* de Frévent.

Ligny-St.-Flocrel, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 25 k. (5 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Ligots, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, canton de Valderiés, commune de Saussenac, à 16 k. (3 l. ¾) d'Alby, 5 k. (1 l. ¼) de Valderiés. *Popul.* comprise celle de Saussenac, 424. *Bur. de poste* d'Alby.

Ligné, v. (*Indre-et-Loire*),, arr. de Chinon, canton de Richelieu, à 6 k. (1 l. ½) de Chinon, 43 kil. (9 l. ¾) de Tours. *Pop.* 1004. *Bur. de poste* de Chinon.

Lignon, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Malicorne, près de la forêt de Vadre, à 9 k. (2 l. ¼) de la Flèche, 28 kil. (6 l. ¼) du Mans. Il y a une tuilerie ou briqueterie. *Pop.* 915. *Bur. de poste* de la Flèche.

Ligstorff, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferrette, sur l'Ill, à 18 kil. (4 l.) d'Altkirch, 6 m. (14 l. ½) de Colmar. *Pop.* 408. *Bur. de poste* d'Huningue.

Ligueil, ville (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, ch.-l. de canton, à 24 kil. (5 l. ½) S. O. de Loches, 40 k. (9 l.) S. de Tours, 13 k. (3 l.) N. E. de la Haye-Descartes. Cette ville, située sur la rivière d'Indre, avoit titre de baronnie. Outre l'église paroissiale, il y avoit une chapelle de Notre-Dame-des-Anges, très-fréquentée par les gens du pays. Il y a une tannerie, où se font des cuirs forts, baudriers, et veaux à l'huile. Près de Ligueil est un étang, dont l'eau forme une incrustation pierreuse autour des objets qu'on y laisse quelques jours de suite. La plaine voisine de Ligueil est remplie d'une infinité de coquillages qui, réduits en poudre, servent particulièrement à fumer les terres. Cette ville est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1660. *Bur. de poste* de Loches.

Ligueuil, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Lonlay, à 11 kil. (2 l. ¾) de St.-Jean-d'Angely, 32 k. (7 l. ½) de Saintes. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Ligueux, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Savigny-les-Eglises, à 15 kil. (3 l. ½) de Périgueux, 18 k. (4 l.) d'Exideuil, 27 k. (6 l.) de Nontron. Il y avoit une abbaye fondée en 1100, pour les deux sexes. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Périgueux.

Liguré, v. (*Vienne*), arr. et canton sud de Poitiers, près de la Clain, à 6 k. (1 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 346. *Bur. de p.* de Poitiers.

Lihus, bois (*Oise*), arrond. et cant. de Clermont, commune de Bailleul-le-Soc, à 13 kil. (3 l.) de Pont-Ste.-Maxence, 15 k. (3 l. ½) de Clermont. *Pop.* comprise celle de Bailleul-le-Soc, 728. *Bur. de poste* de Pont-Ste.-Maxence. *Rel. de poste aux chev.*

Lilette-Saurimonde, village (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Gimont, près du Rats, à 8 kilom. (2 l.) de Gimont, 15 kil. (3 l. ½) d'Auch. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Gimont.

Lilhac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, à 22 k. (5 l.) de St.-Gaudens, 11 k. (2 l. ¾) de l'Isle-en-Dodon (14 l. ¼) de Toulouse. *P.* 269. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Liliane, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, sur la rive gauche de l'Eyles, à sa jonction avec un ruisseau, à 4 k. (1 l.) d'Ivrée, 5 myr. (12 l.) S. E. d'Aoste. *P.* 822. *B. de p.* d'Ivrée.

Lilignot, village (*Ain*). *Voyez* Silignod.

Lille, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hérenthals, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Gierle, 14 k. (3 l. ¼) de Turnhout, 10 kilom. (2 l. ½) E. p. N. de Santhoven, 28 k. (6 l. ¼) E. p. N. d'Anvers. Il y a une distillerie de genièvre. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Turnhout.

Lille, ville (*Nord*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., entre la Lys et la Deule, à 30 k. (6 l. ¾) N. de Douay, 27 kil. (6 l.) O. de Tournai, 6 myr. (14 l. ½) S. E. de Dunkerque, 7 m. (15 l.) N. O. de Mons, 7 m. (15 l.) S. O. de Gand, 5 myr. (10 l. ¼) N. O. de Valenciennes, 26 m. (55 l.) N. p. E. de Paris. Long. 20. 44. lat. 50. 37.

Cette ville étoit la capitale du gouvernement général militaire de la ci-devant Flandre française, et en particulier de la Flandre wallone. La citadelle est une des plus belles qu'il y ait en France : elle a cinq bastions ; sa figure est pentagone : c'est la première que le maréchal de Vauban ait fait construire. Au midi de la ville est le fort St.-Sauveur, qui étoit gardé par un détachement de la garnison de la ville, ordinairement composée, en temps de paix, de six mille hommes. Son état-major consistoit en un commandant, un major et un aumônier. L'état-major de la ville de Lille étoit composé d'un gouverneur, d'un commandant, d'un lieutenant de roi, d'un major, de trois aides-major, de quatre sous-aides-major, et d'un greffier militaire. Il y avoit aussi un trésorier des troupes, et plusieurs commissaires des guerres. La citadelle avoit un gouverneur indépendant de celui de la ville, un lieutenant de roi, un major, et un aide-major. L'arsenal de la citadelle et celui de la ville sont assez beaux. Outre ces arsenaux, il y avoit encore nombre de beaux magasins à poudre. Le soin de l'artillerie étoit confié à un colonel directeur, qui avoit sous lui un lieutenant-colonel, et un commissaire : on y comptoit de plus pour ce service trois gardes et un trésorier ; et pour les fortifications, plusieurs ingénieurs, et un trésorier. La place d'armes de la ville est un carré long assez grand : la façade du corps-de-garde est d'une belle construction ; elle contribue à embellir cette place. La place d'armes de la citadelle est grande ; les bâtimens sont distribués tout autour, dans le meilleur ordre. Ces deux places, et une troisième attenant la place d'armes de la ville, sont les seules qui méritent quelque attention ; toutes les autres sont peu remarquables. Lille est une ville moderne, qui tient le premier rang. Sa fondation ne remonte qu'au 11e siècle. Ce n'étoit alors qu'un château, que les comtes de Flandres

Digitized by Google

firent bâtir entre la *Lys* et la *Deule*, position dont elle a tiré son nom. Tous ses bâtimens modernes sont du meilleur goût : plusieurs de ses rues, entr'autres celle qu'on appeloit autrefois *Royale*, sont dignes des cités les plus majestueuses. Elle doit sa première splendeur à Baudoin V le Débonnaire, mort en 1067, qui fut à ce sujet nommé Baudoin de Lille. Elle fut prise par Philippe le Bel en 1296, après un siége de trois mois; six ans après, Guy, comte de Flandre, en fit le siége, et s'en remit en possession. Elle fut donnée ensuite en ôtage au roi Philippe, qui se l'assura par un traité du 11 juillet 1312. Ses successeurs la conservèrent jusqu'en 1269; elle passa successivement par les femmes dans la maison de Bourgogne et d'Autriche, et revint ensuite à la France. Les Protestans, sous le règne de Philippe II, roi d'Espagne, tentèrent de la surprendre en 1581, mais inutilement, et les bourgeois qui les avoient favorisés furent écartelés. Les Français eurent le même désavantage en 1645. Louis XIV la prit sur les Espagnols le 27 avril 1667; les Alliés s'en rendirent maîtres en 1708, après un siége fort long, très-opiniâtre, et malgré la belle et vigoureuse résistance qu'y firent les Français, commandés par le maréchal de Boufflers. Elle fut rendue au roi par le traité fait à Utrecht le 11 août 1713.

Outre l'église collégiale, composée de quarante chanoines au nombre desquels étoient compris les évêques de Tournai et de Térouane, il y avoit six autres églises paroissiales, et un grand nombre de couvens de l'un et de l'autre sexe : Augustins, Dominicains, Carmes chaussés et déchaussés, Minimes, Récollets, Capucins, Frères hospitaliers, dits *les Bons Fieux*, et plusieurs colléges. Les maisons des filles religieuses y étoient au nombre de treize : Capucines, Ursulines, Annonciades, Célestines, Récollettes, Sœurs noires, grises, et bleuettes, Religieuses de la Visitation, de l'Hôpital, Comtesses très-magnifiques, de saint Dominique, de l'abbaye de Marquette, et Brigitines; il y avoit encore deux colléges, un mont-de-piété sans intérêt, et beaucoup d'hôpitaux, dont plusieurs sont administrés avec un soin extrême. Il y avoit aussi plusieurs fondations particulières : celle des *Enfans de la grange*, fondée l'an 1499; celle de *Bapaume*, fondée par Walerand Bapaume en 1613 : l'une et l'autre de ces maisons étoient pour des enfans mâles orphelins. La maison des *Vieux hommes*, pour des vieillards au moins de soixante ans; celle des *Bonnes filles*, pour des filles orphelines; celle des *Vieillettes*, pour des femmes paralytiques; celle de *saint Jacques*, pour des femmes en couche; celle de la *Noble famille*, fondée par demoiselle *Sémeries*, étoit destinée pour des filles nobles des provinces de Flandres, d'Artois et de Hainaut : on les y élevoit jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

Les édifices publics les plus remarquables à Lille sont l'hôpital général, le magasin à blé, l'hôtel-de-ville, bâti par Philippe-le-Bon, en 1430 pour être son palais : le magistrat l'acheta de Philippe IV, en 1664; il fut brûlé en partie en 1700 et en 1756 : le dommage causé par le premier incendie a été réparé. La salle de spectacle est d'un bon goût. Le corps municipal avoit été établi par Jeanne, comtesse de Flandre, l'an 1235 : ce corps étoit composé de trente-trois officiers, électifs par quatre commissaires dénommés par le roi. On comptoit aussi plusieurs juridictions subalternes : 1°. celle des gardes des orphelins, pour veiller aux droits des pupilles; 2°. celle des appariteurs, qui connoissoient des injures verbales; 3°. celle des siéges de la jagatterie et bourgetterie, draperie et teinturerie, où se jugeoient en première instance, les contraventions aux règlemens concernant les manufactures, et les contestations entre les maîtres et leurs ouvriers; 4°. celle du collége de médecine, et du siége des apothicaires, érigée pour décider tous les cas relatifs à la médecine, et veiller à la qualité des drogues qui se vendoient dans la ville : un bureau des finances; une chambre des comptes; une maîtrise des eaux et forêts de Phalempin; un hôtel des monnoies, érigé en 1685; une chambre de commerce; une juridiction consulaire; une chambre syndicale de la librairie et imprimerie, et une douane.

Les maréchaux de France avoient à Lille un prévôt, qui connoissoit des cas prévôtaux. Le corps étoit composé d'un prévôt, de plusieurs lieutenans, brigadiers et exempts, et des cavaliers; il avoit son trésorier particulier, ses officiers de justice, un assesseur, un procureur du roi et un greffier. Les procès se jugeoient à la gouvernance. La ville, avec sa banlieue, avoit une coutume particulière, confirmée et approuvée par lettres-patentes de l'empereur Charles-Quint, du 1 décemb. 1533 : les cas et matières qui n'étoient pas réglés par la coutume étoient jugés conformément au droit écrit. Lille, sans être une ville maritime, fait un commerce considérable. Ses fabriques jouissent depuis long-temps de la plus haute réputation; elles fournissent les articles suivans : draps, serges, pinchinats, ratines, étamines, et autres étoffes du même genre; couvertures de lit; calmandes larges et étroites, unies, rayées, et à fleurs de toutes couleurs; camelots larges, étroits, unis, rayés, ondés et gauffrés de toute espèce; velours façon d'Utrecht, fils, toiles de ménage de toute qualité; toiles unies, ouvrées de tous dessins, et de toutes couleurs, propres à faire des robes, des meubles, et des garnitures de lit; coutils damassés à fleurs, et unis; linge de table de toute espèce; huiles, papiers propres à l'écriture et à l'impression : verreries et faïence, sucres raffinés, savon, amidon, et dentelles dans le genre de celles de Malines et de Valenciennes; fabriques d'acides sulfurique et nitrique. Les Lillois ne se bornent point à leur industrie particulière; ils se livrent, avec autant d'activité que s'ils jouissoient de l'avantage d'un bon port, aux spéculations qu'offrent les mers à ceux qui peuvent les parcourir. Plusieurs négocians sont armateurs, ou s'associent aux armemens qui se font dans les ports de Dunkerque, de Calais, et d'Ostende : en sorte que le commerce de Lille s'étend non seulement dans toute la France, la Hollande, les Pays-Bas, et l'Allemagne, mais encore dans toute l'Espagne, l'Italie, la ci-dev. Savoie, le Portugal, l'Angleterre, l'Irlande, les différens États du Nord, les îles françaises, espagnoles, et aux Échelles du Levant. Lille fournit à ces différens pays les productions de son sol, qui consistent en laines grasses de toutes espèces, bois, bestiaux, beurre, lin, tabac et garance, et toutes les marchandises qui sortent de ses fabriques. Il y a une raffinerie de poudre, et dans les environs plus de deux cents moulins à vent, occupés à préparer les huiles.

Les Autrichiens, sous les ordres de Clairfayt, tentèrent de s'emparer de la ville de Lille, en la bombardant,

Digitized by Google

depuis le 6 jusqu'au 11 vendémiaire an 1er (29 septembre jusqu'au 7 octobre 1792). Le courage et la constance des habitans firent échouer ce projet. On vit jusqu'aux femmes le disputer aux soldats en bravoure ; faire rougir les boulets, courir au-devant de la bombe, et en arracher la mèche. Les ennemis se sont retirés n'ayant pas osé en faire le siége en règle.

Cette ville a vu naître *Alain*, grand théologien, mort en 1294. — Gautier de *Chatillon*, poëte en réputation. — George *Deghwiel*, avocat, auteur des Institutions du droit de la Belgique, imprimées en 1736. — Jean-Baptiste *Monnoyer*, peintre en fleurs, et graveur, né en 1635, mort en 1699 à Londres où il fut emmené par milord *Montaigu*, qui l'employa à décorer son hôtel. Antoine *Monnoyer*, son fils, fut son élève, et membre de l'académie. — André-Joseph *Panckouke*, libraire, mort en 1762, âgé de cinquante-trois ans, auteur des ouvrages suivans : *Elémens d'Astronomie ; Géographie à l'usage des négocians ; Essais sur les Philosophes ; l'Art de désopiler la Rate ; Dictionnaire des Proverbes français ; Etudes convenables aux jeunes demoiselles ; Amusemens mathématiques ; Manuel philosophique*, ou *Précis universel des Sciences*.

La ville de Lille est le siége de la préfecture, et d'un tribunal de commerce. Il y a un musée des arts, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, un hôpital militaire, un octroi municipal, un inspecteur des forêts, une chambre de commerce, des agens de change, et des courtiers de commerce, une école centrale, un bureau de garantie, pour faire l'essai, et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières, qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. Cette ville a un hôtel des monnoies, pour la fabrication des espèces marquées W. Cette ville est une place de guerre de première classe de la 16e division militaire, et la résidence d'un général commandant, et du commissaire ordonnateur de la division qui comprend les départemens du *Nord*, du *Pas-de-Calais*, et de la *Lys*. C'est aussi la résidence d'un directeur des fortifications, de deux capitaines du génie, d'un chef de brigade, directeur de l'artillerie, de deux brigades de la gendarmerie à cheval, et de deux compagnies de gardes-côtes. *P.* 66,761. *B. de p.*

Lille a Douay (Canal de), (*Nord*). Il reçoit ses eaux vers la citadelle de Lille, et va au S. O., passe à Haubourdin, tourne vers le S. O., reçoit les eaux du canal de la Bassée et va au S., à l'E., reçoit les eaux de celui de Lens, et descendant au S. E., se rend à Douay dans la Scarpe. Il a 50,000 mètres (26,704 t.) de long.

Lille-St.-Hubert, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Ruremonde, cant. d'Achel, à 3 kil. (¾ de l.) S. de ce lieu, 6 kil. (1 l. ½) O. N. O. d'Hammont, 42 k. (9 l. ½) N. p. O. de Maëstricht. *Pop.* 523. *Bur. de p.* de Maseyck.

Lillebonne, bourg (*Seine-Inférieure*) arr. du Havre, ch.-l. de cant., à 13 kil. (3 l.) O. de Caudebec, 29 kil. (6 l. ½) S. E. de Fécamp, 41 k. (9 l. ¼) O. de Rouen. Ce bourg, situé sur la rivière de Bolbec, avoit autrefois le nom de ville. On y tint un concile provincial en 1080. Son ancien château est abandonné. Il y avoit deux églises paroissiales. Cet endroit renferme beaucoup de tanneries. *Pop.* 554. *B. de p.*

Lillemer, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Châteauneuf, sur un tertre près du Bied, à 7 kilom. (1 l. ½) de Dol, 5 myr. (11 l. ¾) de Rennes. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Dol.

Lillers, ville (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, ch.-l. de cant., sur la Navez, à 37 kil. (8 l. ¼) N. O. d'Arras, 10 kil. (2 l. ½) d'Aire, 10 kil. (2 l. ½) O. N. O. de Béthune. Cette ville a été cédée à la France par le traité des Pyrénées. Ses fortifications sont démolies depuis long-temps. Il n'y avoit de remarquable dans cette commune qu'une collégiale, fondée en 1043. On trouve dans cette ville deux tanneries, trois brasseries, deux manufactures de poteries et cinq moulins à huiles et à farine. On y trouve des tourbières. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 4111. *Bur. de p.* de Béthune. *Rel. de poste aux chev.*

Lillo, fort (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. d'Eeckeren, sur le bord de l'Escaut, à 5 kil. (1 l. ¼) O. de Stabroex, 3 kilom. (¾ de l.) S. p. O. de Santvliet, 15 k. (3 l. ½) N. N. O. d'Anvers, 18 kil. (4 l.) de Berg-op-Zoom. Long. 21. 47. latit. 51. 18. Ce n'étoit autrefois qu'un canal creusé l'an 980, par l'ordre de l'empereur Othon II. Il déborda en 1377, engloutit plusieurs villages, et devint une espèce de golfe par où la plus grande partie des eaux de l'Escaut se décharge dans la mer. Ce furent les bourgeois d'Anvers qui firent bâtir la forteresse de Lillo en 1584. Le 3 juillet 1584, le duc de Parme envoya le colonel Mondragon, avec cinq mille hommes et dix pièces de canon pour assiéger les forts de Lillo et de Liefkenskoeck. Le duc de Parme, après une longue résistance, voyant que tous ses travaux étoient infructueux, fit lever le siége, après avoir perdu deux mille hommes. Les Espagnols l'assiégèrent et furent obligés de lever le siége en 1688. Les fortifications de Lillo sont très-régulières. Il y avoit sur ses remparts de belles allées d'arbres qui ont été déracinés en 1784 pour en faire des casemates. Les remparts étoient toujours bordés de plusieurs pièces de canon pour arrêter les bateaux qui montoient vers Anvers et pour empêcher qu'ils n'y prissent de gros vaisseaux, suivant la fâcheuse convention faite en 1648, à la paix de Munster, entre la couronne d'Espagne et les puissances des Provinces-Unies. Lillo ayant été ruiné et pris par les Français en 1748, les Etats des Provinces-Unies le firent rebâtir après qu'il leur eût été cédé par le traité d'Aix-la-Chapelle. Il passa à l'Empereur par le traité de Fontainebleau, du 8 octobre 1785. Au-dessous de la forteresse de Lillo, l'Escaut se partage en deux branches, dont l'une est le Hond, ainsi nommé parce que le bruit qu'il fait ressemble à celui de l'aboi d'un chien. Il y a une distillerie de genièvre et une fabrique de tabac.

Ce fort est une place de guerre de la 24e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place. *Pop.* 1101. *Bur. de poste* d'Anvers.

Lillois, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Nivelle, à 4 kil. (1 l.) S. de Braine-la-Leude, 6 kil. (1 l. ½) N. p. E. de Nivelle, 23 k. (5 l. ¼) S. de Bruxelles. Il y a une brasserie dans ce village. *Pop.* 415. *B. de p.* de Nivelle.

Lilly, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Lions, à 21 kil. (4 l. ¾) du Grand-Andelys, 5 m. (11 l. ¾) d'Evreux. *Popul.* 380. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt.

Digitized by Google

Lilly, v. (*Léman*). *Voy.* Lully.

Limagne (la). C'étoit un pays de la ci-devant basse Auvergne, dont il occupe la meilleure partie, des deux côtés de l'Allier; mais la Limagne propre ne comprenoit que le pays renfermé entre la Dore et l'Allier. C'est une plaine extrêmement fertile et abondante en toutes choses, et sans contredit un des plus beaux pays de France; aussi est-il considérablement peuplé. Billom en étoit la capitale. Il fait actuellement partie du département du Puy-de-Dôme. *Voyez* ce département, pour tout ce qui concerne ce pays.

Limale, v. (*Dyle*), arrond. de Nivelle, cant. de Wavre, près la Dyle, à 4 kil. (1 l.) S. S. O. de Wavre, 9 kil. (2 l. ¼) S. O. de Gres, 24 kilom. (5 l. ⅓) S. S. E. de Bruxelles. On y récolte peu de grains, le sol étant sablonneux. Il y a beaucoup de prairies, de pâturages et de bois. Il y a une brasserie. *Pop.* 592. *Bur. de poste* de Génappe.

Limalonges, v. (*Deux-Sèvres*), arrond. de Melle, canton de Sauzé, à 27 kil. (6 l.) de Melle, 5 m. (12 l.) de Niort. On y recueille beaucoup de châtaignes. Au défaut de vignobles, on y voit des treilles plantées autour des bâtimens; on les fait monter à plusieurs étages; mais les vins qu'on recueille sont médiocres. *Pop.* 1316. *Bur. de poste* de Sauzé.

Limaniot (la), riv. (*Lozère*), arrond. de Marvejols, cant. de St.-Alban. Sa source, à 15 kil. (3 l. ⅓) E. N. E. de St.-Chély-d'Apcher, coule au S. O., passe au S. de St.-Alban, et se rend dans la Truyère, à 6 kil. (1 l. ½) E. S. E. de Saint-Chély.

Limans, v. (*Basses-Alpes*), arr. et canton de Forcalquier, près la Laye, à 4 kil. (1 l.) de Forcalquier, 42 kil. (9 l. ⅓) de Digne. *Popul.* comprise celle des Ybourgues, 381. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Limanton, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Chatillon, à 5 kil. (1 l. ¼) de Moulins, 4 m. (10 l.) de Nevers. *Pop.* 668. *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Limares, v. (*Eure*), arrond. de Louviers, cant. de Tourville, comm. de Limbeuf, à 8 k. (2 l.) d'Elbeuf, 5 kil. (1 l. ¼) de Tourville, 13 kil. (3 l.) de Louviers. *Pop.* compr. celle de Limbeuf, 200. *B. de p.* d'Elbeuf, dép. de la Seine-Inférieure.

Limaute, monts (*Var*), arr. de Toulon, canton du Beausset, à 4 kil. (1 l.) S. E. de Signes. Ils ont, du N. O. au S. E., 3 k. (⅔ de l.) de long.

Limay, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Thiaucourt, à 13 k. (3 l.) de Pont-à-Mousson, 30 kil. 6 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Limay, bourg (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes et ch.-l. de canton, sur la Seine, à 2 kil. (½ l.) de Mantes, 36 kilom. (8 l.) N. O. de Versailles, 13 kilom. (3 l.) O. de Meulan. Ce bourg, du ci-devant Vexin-Français, sous le gouvernement général de l'Isle-de-France, doit être considéré comme un des faubourgs de la ville de Mantes. Près de l'ancien pont est une porte et un fort. Il y a des îles dans la Seine qui servent de promenades. On voit ensuite le nouveau pont qui n'a que trois arches, dont celle du milieu est très-hardie; ce pont qui fait honneur à l'architecte, mérite d'être vu. On voyoit près de ce bourg sur une hauteur et sur le chemin de Magny un couvent de Célestins, fondé en 1376 par Charles V, roi de France, dont le clos est renommé pour le bon vin. Ce monastère renferme une très-belle fontaine. Ce bourg où l'on fait commerce de vin a trois pressoirs pour les vendanges. *Pop.* 1269. *Bur. de poste* de Mantes.

Limbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de ce lieu, 9 kil. (2 l. ¼) S. p. O. de Wolfstein, 7 m. (15 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 126. *B. de poste* de Kaiserslautern.

Limbach, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Tholey, à 14 k. (3 l. ¼) N. de Betting, 5 m. (12 l.) N. E. de Thionville, 11 k. (2 l. ¾) O. de Tholey. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Limbach, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. de Meissenheim, à 9 kil. (2 l. ¼) O. N. O. de ce lieu, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Kyrn, 7 m. (15 l. ¼) E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Welchrodter, 213. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Limbach, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, près la Blies, ruiss., à 9 k. (2 l. ¼) S. S. O. de Waldemohr, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Neunkirchen, 7 myr. (16 l. ⅓) S. E. de Trèves. *Popul.* comprise celle d'Eschweilerhof, 401. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Limberg (bas), v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Relling, à 6 k. (1 l. ½) de Sarre-Libre, 43 k. (9 l. ¾) de Metz. *Pop.* comprise celle de Vaudevange, 515. *B. de p.* de Sarre-Libre.

Limberg (haut), v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Relling, à 6 k. (1 l. ½) de Sarre-Libre, 43 k. (9 l. ¾) de Metz. *Pop.* comprise celle de Ste.-Barbe, 127. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Limbeuf, v. (*Eure*), arrond. de Louviers, cant. de Tourville, à 13 k. (3 l.) de Louviers, 23 kil. (5 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 200. *Bur. de poste* d'Elbeuf, dép. de la Seine-Inférieure.

Limbourg, ci-devant pays et duché, situé entre les pays de Liége et de Juliers. C'étoit une des dix-sept provinces des Pays-Bas. Cette province comprenoit les cinq bans de Baelen, de Herve, de Montzen, de Walhorn et de Sprimont. Le pays d'Outre-Meuse y étoit aussi compris, mais ne faisoit pas partie du duché. Le ci-devant duché de Limbourg appartenoit à l'impératrice-reine; mais la moitié des pays de Fauquemont Daelhem et de Rolden en ont été séparés et cédés aux États-Généraux des Provinces-Unies, en vertu d'un traité fait à la Haye le 29 décembre 1661. Ce duché et le pays d'Outre-Meuse ont été unis au duché de Brabant, et cette union s'est faite après la fameuse bataille de Woeringhe. On croit que ce pays a été la demeure des anciens Punices et des Eburons; il a été possédé long-temps par des seigneurs particuliers. Quelques historiens disent qu'il a porté le titre de *duché* avant l'empereur Wenceslas; d'autres, que cet empereur l'érigea en duché, en reconnoissance des grands services des comtes de Limbourg, et de la constante fidélité de ses peuples.

Henri, dernier duc de Limbourg, étant mort, Adolphe, comte de Berg et de Meurs, qui en avoit hérité, le vendit en 1280 à Jean I, duc de Brabant, surnommé *le Victorieux*. Reinold I, comte de Gueldres, qui avoit épousé Hermengarde, fille de Wallerand, aussi duc de Limbourg, et sœur de Henri, protesta contre cette vente, comme étant faite à son préjudice; ce qui donna occasion à une cruelle guerre, et à la fameuse bataille de Woeringhe. Ces deux rivaux ne se sentant pas assez forts pour maintenir leurs droits, le comte de Gueldres vendit les siens à Henri,

Digitized by Google

comte de Luxembourg, et le comte de Berg les vendit au duc de Brabant. Cette transaction fut cause que les acheteurs marchèrent à la guerre en chefs, et que les vendeurs n'y vinrent que comme alliés : mais comme ils souhaitoient de mériter le prix de leur vente, ils furent les principaux auteurs de la guerre de Limbourg, qui dura cinq ans. Chacun se fit des amis, et tâcha d'attirer à son parti le plus de princes qu'il put. Le duc de Brabant eut de son côté Wautier Berthaut, seigneur de Malines; Gui, comte de St.-Pol; son frère Godefroy de Brabant, et quantité d'autres seigneurs. Adolphe, comte de Berg, qui avoit plus d'intérêt que personne dans cette affaire, représenta au duc de Brabant qu'il falloit châtier Sigefroy de Westerbourg, archevêque de Cologne, le plus passionné de tous les ligués. Il lui remontra que la forteresse de Woeringhe, près de Cologne, étoit une réunion de voleurs qui portoient la désolation par-tout, et nuisoient au commerce par leurs brigandages; que lui et ceux de Cologne même s'en étoient plaints très-souvent à l'archevêque, sans que le prélat eût voulu réprimer les désordres. Le duc de Brabant, avec ses alliés, se mit à la tête de six mille hommes, au mois de mai 1288, et commença la guerre par le siége de la forteresse de Woeringhe. Les assiégés se défendirent si courageusement qu'ils donnèrent le temps à leur parti d'assembler une armée pour les secourir. Le comte de Luxembourg, avec ses adhérens, se mit en campagne à la tête de vingt mille combattans, pour obliger le duc de Brabant à lever le siége ou à accepter la bataille. L'archevêque de Cologne commença par fulminer l'excommunication contre le duc de Brabant; et il se tenoit déja si assuré de la victoire, qu'il avoit fait charger plusieurs chariots de chaînes destinées à attacher les vaincus. La bataille se donna entre Nuys et Cologne le 5 juin 1288. L'archevêque de Cologne se mit à la tête de son armée, et forma l'avant-garde avec ses Westphaliens. Le comte de Luxembourg et le comte de Gueldres eurent les deux ailes, et Waleraud, seigneur de Fauquemont, fut à l'arrière-garde. Le duc de Brabant mit aussi sa petite armée en bataille; il prit lui-même l'avant-garde avec ses Brabançons : il donna l'aile droite à Adolphe, comte de Berg, et la gauche à Arnould, comte de Loos; le corps de réserve fut commandé par son frère Godefroy de Brabant. La victoire se déclara enfin en faveur des Brabançons : les vaincus laissèrent sur le champ de bataille cent douze chevaliers et quatre mille hommes. Les vainqueurs ne perdirent que quarante personnes de marque. Godefroy de Brabant, frère du duc, fit prisonnier, de sa propre main, Sigefroy, archevêque de Cologne, principal auteur de cette guerre; et le comte de St.-Pol prit le comte de Gueldres, qu'il présenta au duc de Brabant. Il ne fut mis en liberté qu'en renonçant pour toujours aux prétentions qu'il avoit sur le duché de Limbourg; et il fut obligé de céder encore les villes de Duisbourg et de Wassembourg, et le château d'Aspremont. Les duchés de Brabant et de Limbourg ont été réunis sous le même souverain.

L'Eglise de Notre-Dame de Victoire, sur le sablon à Bruxelles, fut un effet de la reconnoissance du duc victorieux : il y institua aussi, en mémoire de cette signalée victoire, une fête qu'on célèbroit de temps en temps lorsque le pays n'étoit pas en guerre : ceux de Bruxelles l'ont nommée *l'Ommegang*.

Les villes principales de ce pays sont Limbourg, qui en est la capitale, Daelhem, Fauquemont, Rolduc, Herve, Kerpen et le bourg de Neau. Les villages y sont si peuplés que les moindres ont plus de mille habitans, tous laborieux, industrieux et faisant fleurir leurs manufactures.

En 1715 il y eut quelques négociations entre l'empereur Charles VI et Jean Guillaume, électeur palatin, pour la cession du duché de Limbourg à cet électeur, pour le dédommager de ce que, par le traité de Rastadt, il avoit été obligé de restituer à l'électeur de Bavière le Haut-Palatinat, avec la dignité de premier électeur séculier; mais cette aliénation n'eut pas lieu à cause des représentations et oppositions des provinces des Pays-Bas.

La ci-devant province et duché de Limbourg a été conquise par les armées françaises, et a été réunie au territoire français par le décret du 9 vendémiaire an 4 (1er octobre 1795). Avant cette réunion, elle appartenoit à l'Empereur, qui en a fait l'abandon à la République française, par le traité de paix signé à Campo-Formio, près d'Udine, le 26 vendémiaire an 6 (17 octobre 1797), excepté les villes de Fauquemont et de Dalem ou Daelhem, avec leurs dépendances, qui étoient possédées par les Hollandais, lesquels en ont également fait l'abandon à la France par le traité de paix conclu à la Haye le 27 floréal an 3 (16 mai 1795). Maintenant les villes qui composoient la province et le duché de Limbourg font partie du département de l'Ourthe, excepté celles de Fauquemont et de Rolduc, qui sont de celui de la Meuse-Inférieure.

Limbourg, ville (*Ourthe*), arr. de Malmédy, ch.-l. de cant., sur une montagne, près de la petite rivière de Weze, à 18 k. (4 l.) S. S. O. d'Aix-la-Chapelle, 22 kil. (5 l.) de Liége, 31 k. (7 l.) de Maëstricht, 21 kil. (4 l. ¾) N. de Malmédy, 33 myr. (75 l.) N. E. de Paris. Long. 23. 43. lat. 50. 40. Cette ville étoit la capitale du duché et province de son nom. Les Hollandais l'ayant prise en 1633, les Espagnols la reprirent peu de temps après. En 1675, les Français l'assiégèrent sous le commandement du prince de Condé. L'autre armée, commandée par Louis XIV en personne, empêcha le prince d'Orange de la secourir : de sorte qu'après onze jours de tranchée ouverte, le prince de Nassau-Siegen, son gouverneur, fut obligé de la rendre. En 1677, les Français prévoyant qu'elle devoit être rendue à la paix, firent sauter le château et ruinèrent entièrement les fortifications; ils mirent aussi le feu à toutes les maisons, excepté à l'église et à la maison du curé. L'année d'après, cette ville et la province furent rendues à l'Espagne, en vertu du traité de Nimègue.

Après la mort de Charles II, roi d'Espagne, en 1701, les troupes françaises et espagnoles se saisirent de Limbourg, ainsi que des autres villes du pays. Les Français la firent fortifier de nouveau, et le comte de Regnac, lieutenant-général en France, y fut mis pour commandant; mais le duc de Marlborough, à la tête de l'armée des alliés, la fit investir le 8 septembre 1702. Le prince de Hesse-Cassel commanda les troupes du siége, et le baron de Trognée eut la direction des attaques. Les batteries commencèrent à tirer le 26, et le lendemain la garnison fut faite prisonnière de guerre. Peu de temps après, le roi Charles III y fut inauguré duc de Limbourg, et dom Bernardo de Quiros, ci-devant ambassadeur d'Espagne à la Haye, fut nommé administrateur.

Digitized by Google

Le gouverneur de la province résidoit en cette ville, où il y avoit aussi un commandant, un état-major et quelque garnison. Il y a encore quelques fortifications, deux portes, une grande rue et environ cent maisons; mais le faubourg nommé *Daelhem* ou *Dolhem* en contient davantage. Outre l'église paroissiale, dédiée à saint George, il y avoit des religieuses récollettes: leur couvent fut bâti autrefois près des remparts, par dame françoise de Gavre, marquise de Malesprie, leur fondatrice: elles sont demeurées ensuite dans la basse ville. Il y a dans les environs de Luxembourg des manufactures de drap fin très-estimé.

D'après la victoire remportée devant cette ville, le 19 messidor an 4 (8 juillet 1796), par Bernadotte et Championnet, généraux de l'armée de Sambre-et-Meuse, l'ennemi fut poursuivi jusque dans la ville; il y en eut grand nombre de tués et quatre-vingts faits prisonniers. Cette ville a été réunie à la France par décret du 9 vendémiaire an 4 (1er octobre 1795). Avant sa réunion, elle appartenoit à l'Empereur, qui en a fait l'abandon à la République française, par le traité de paix conclu à Campo-Formio, près d'Udine, le 26 vendémaire an 6 (17 octobre 1797.) Il y a un sous-inspecteur des forêts. *Popul.* 1484. *Bur. de poste* de Verviers.

Limbourg, château (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, canton de Durkheim, dépendant de la commune de Gretten, à 2 k. (½ l.) O. de Durkheim, 10 k. (2 l. ½) S. de Grunstadt, 6 m. (14 l.) S. p. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Gretton et dépendances, 787.

Limbrassac, v. (*Arriège*). *Voy.* Lzimbrassac.

Limbricht, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Sittard, près la Geleen, à 2 k. (½ l.) N. de Sittard, 8 k. (2 l.) E. de Stockem, 29 k. (6 l. ¼) N. N. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 762. *Bur. de p.* de Maësyck, département de la Meuse-Inférieure.

Limé, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braine, à 18 k. (4 l.) de Soissons, 27 k. (6 l.) de Laon. *Pop.* 334. *B. de p.* de Braine.

Limeil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton de Boissy-St.-Léger, à 14 k. (3 l. ⅓) de Corbeil, 27 k. (6 l.) de Versailles. Il y a une filature de coton. *Pop.* 295. *Bureau de poste* de Villeneuve-St.-George.

Limejouls, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Carlus. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Sarlat.

Limeletre, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton de Wavre, sur la Dyle, à 4 k. (1 l.) S. O. de Wavre, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Grez, 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Bruxelles. Cette commune a une brasserie. *Pop.* 371. *Bur. de poste* de Génappe.

Limen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Cocheim, commune d'Ediger, à 15 k. (3 l. ½) de Trarbach. *P.* comp. celle d'Ediger, 509. *B. de p.* de Trarbach.

Limendoux, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Pontac, à 15 k. (3 l. ½) de Pau. *Pop.* 287. *B. de p.* de Pau.

Limeray, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, canton d'Amboise, près la Cize, à 6 k. (1 l. ½) d'Amboise, 29 k. (6 l. ½) de Tours. Il y a une papeterie. *Pop.* 1062. *Bur. de poste* d'Amboise.

Limergues, rivière (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Gordes. Sa source, en deux ruisseaux, au N. E. de Gordes, coule au S. et se rend dans le Calavon, à 9 k. (2 l. ⅔) de sa source.

Limerlé, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalise, à 11 k. (2 l. ⅔) N. E. de ce lieu, 23 k. (5 l. ¼) N. p. E. de Bastogne, 5 m. (12 l.) N. E. de Neufchâteau. *Pop.* 339. *Bur. de p.* de Bastogne.

Limersheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. d'Erstein, près la Scheer, à 10 k. (2 l. ½) de Benfelden, 15 k. (3 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 339. *B. de p.* de Benfelden.

Limery, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, comm. de Dannemois, à 7 kil. (1 l. ¾) de Milly, 24 k. (5 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Dannemois, 409. *Bur. de poste* de Milly.

Limersel, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Rochefort, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 30 k. (6 l. ¾) de Vannes. *P.* 1700. *Bur. de poste* de Rédon, dép. d'Ille-et-Vilaine.

Limes, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Virton, commune de Girouville, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. O. de Virton, 10 k. (2 l. ½) N. de Montmédy, 5 m. (12 l. ¼) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 175. *Bur. de poste* d'Arlon.

Limesy, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Pavilly, à 18 k. (4 l.) de Caudebec, 22 kilom. (5 l.) de Rouen. *Pop.* 1473. *Bur. de poste* de Barentin.

Limet. *Voy.* Limay et Limeil.

Limets, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, près l'Epte, à 14 k. (3 l. ¼) de Mantes, 5 m. (11 l. ⅓) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour les vins qu'on y récolte. *P.* 808. *B. de p.* de Bonnières.

Limeuil, bourg (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de St.-Alvère, sur la Dordogne, à 36 k. (8 l.) S. de Périgueux, 15 k. (3 l. ½) N. N. O. de Belvez, 32 k. (7 l. ⅓) E. de Bergerac. *Popul.* 823. *Bur. de poste* du Bugne.

Limeux, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, cant. de Lury, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Vierzon, 22 kil. (5 l.) de Bourges. *P.* 341. *Bur. de poste* de Vierzon.

Limeux, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. du Chesne, à 10 k. (2 l. ½) de Conches, 4 kil. (1 l.) de Breteuil. *P.* comp. celle du Chesne, 700. *B. de p.* de Conches.

Limeux, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Hallencourt, à 9 k. (2 l. ¼) d'Abbeville, 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de la ferme de Chauvriex, 326. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Limeyrac, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Thenon, à 18 k. (4 l.) de Montignac, 21 kil. (4 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de Périgueux.

Limich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. et commune d'Aldenau, à 21 k. (4 l. ¾) de Bonn, 2 k. (½ l.) d'Aldenau. *P.* compr. celle d'Aldenau et dépend. 1350. *Bur. de poste* de Bonn.

Limiers, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, à 9 k. (2 l. ¼) de Pithiviers, 33 kilom. (7 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Limodin (le), v. (*Seine-et-Marne*), à 8 k. (2 l.) de Tournans. *Pop.*... *Bur. de poste* de Tournans.

Limoges, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-la-ville, à 9 k. (2 l. ⅓) de Melun. *Pop.* comprise celle de Fourches, 185. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Limoges, ville (*Haute-Vienne*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., sur une hauteur, près la Vienne, à 9 m. (20 l.) N. E. de Périgueux, 9 myr. (20 l.) S. E. de Poitiers, 20 myr. (44 l.) N. E. de Bordeaux, 39 m. (88 l.) S. S. O. de Paris. Long. 18. 55. lat. 45. 48.

Cette

Cette ville très-ancienne, située sur Vienne, en partie sur une colline, et en partie dans un vallon, étoit la capitale du ci-devant Limosin, le siége d'un évêché suffragant de Bourges, de l'officialité générale de l'évêché, et d'une chambre ecclésiastique, d'un présidial et d'une sénéchaussée, d'un hôtel des monnoies qui a été conservé, d'une juridiction consulaire, de la juridiction de la cité, d'un hôtel-de-ville, d'une maîtrise particulière des eaux et forêts, d'une prévôté générale de la maréchaussée avec la résidence de deux brigades; c'étoit aussi le chef-lieu d'une généralité et d'une élection de même nom. Il y avoit en outre un bureau pour les affaires du roi, un pour les ponts et chaussées, et une direction pour les vingtièmes. La ville de Limoges est justement comptée au nombre des plus anciennes villes des Gaules. César en parle dans les 7e et 8e livres de ses *Commentaires*, comme d'une ville importante. Il paroît qu'à cette époque elle étoit gouvernée par un certain *Duratius* que César lui-même y avoit établi comme proconsul. Ce *Duratius* et l'un de ses descendans, Lucius Capreolus, embellirent Limoges de monumens dont on voit encore quelques vestiges, tels que deux palais magnifiques, deux temples consacrés à Jupiter, un cirque dont l'emplacement retient encore le nom d'*arène*, un prétoire, des murailles, des tours, des forteresses, etc. Le temps, la guerre plus destructive que lui, et la barbare ignorance des hommes, ont effacé tous ces souvenirs de la grandeur romaine. Cette ville dut tous les désastres qu'elle éprouva à Euric, conquérant féroce, qui, après avoir massacré les habitans de l'Auvergne, s'empara de Limoges, jusqu'à ce qu'un fils de Chilpéric, à la tête d'une horde de Francs, vint la lui ravir et la saccager. Le malheureux Gaifre ou Waifre, dernier duc d'Aquitaine, accablé par l'usurpateur Pepin, eut la fausse politique de la faire démanteler, et ce fut alors que disparurent les remparts élevés à grands frais par Lucius Capreolus; Remistan, oncle perfide de Waifre, la ravagea à son tour lorsqu'il voulut arracher à Pepin les dépouilles de cet infortuné neveu qu'il avoit si lâchement trahi. Depuis, les Normands, les Anglais, les guerres intestines et les incendies fréquens, semblèrent se disputer la destruction de cette cité fameuse. S. Martial fut l'apôtre des Limousins et le premier qui les éclaira du flambeau de la foi chrétienne. De toutes les villes de France, Limoges étoit celle qui renfermoit le plus de religieux connus sous le nom de *pénitens*: il y en avoit de toutes les couleurs, gris, noirs, blancs, bleus, rouges, feuille-morte, etc. Il n'y avoit point de pays en France où les reliques fussent plus nombreuses. Les vicomtes de Limoges, les plus superstitieux seigneurs dont l'histoire ait gardé le souvenir, et dont plusieurs visitèrent le grand pontife à Rome, en avoient peuplé le Limosin. Ces reliques tenoient un rang distingué parmi le peuple limousin: tous les sept ans, on exposoit sous ses yeux les corps saints. Cette fête, que l'on appeloit l'*Ostension*, se célébroit avec une pompe extraordinaire, et duroit 60 jours. Le peuple y accouroit de 9 m. (20 l.) à la ronde. Outre ces fêtes rares et solennelles, Limoges en chômoit d'autres encore, mais à des époques plus rapprochées. De ce nombre étoit la cérémonie des *Brandons*, que l'on célébroit tous les ans dans l'église St.-Martial, le premier dimanche de carême. Là se rassembloit le peuple; on y introduisoit des instrumens, on y dressoit des tables couvertes de bonne chère, on y construisoit des théâtres où se représentoient les mystères. La journée s'y consommoit entièrement à boire, à manger, à danser et à chanter. L'ivresse, la déraison et la folie y présidoient; et, pour comble de ridicule et d'impiété, au milieu même de ces débauches, les prêtres chantoient l'office dans le chœur, et le peuple, à la fin de chaque psaume, au lieu du *gloria patri*, chantoit en patois: *san Marceau pregat per nous, et nous épingarem per bous*: S. Martial priez pour nous, et nous, nous danserons pour vous. Cette folie étoit encore en usage sous le règne de Louis XIV. Ajoutez à cela deux conciles pour reconnoître, après 700 ans d'oubli, la sainteté et l'apostolat de S. Martial dans le Limosin, et sur-tout ses miracles, dont la croyance fut ordonnée à tous les fidèles.

La ville de Limoges peut avoir 6 k. (1 l. ½) de circonférence avec ses faubourgs. Elle se divise en deux parties, la partie basse, qui étoit la cité romaine, et qui porte encore le nom de *cité*; et la partie haute où étoit bâti le château des vicomtes, qui porte le nom de *ville*. Plusieurs de ses rues sont très-rapides à cause de sa situation. Les maisons sont en général mal bâties, et beaucoup sont construites en bois. Les places publiques n'ont rien de remarquable étant en général petites. Plusieurs fontaines fournissent l'eau nécessaire aux habitans: celle dite d'*Eigouleine* est la plus précieuse; sa source est si abondante qu'elle fournit de l'eau par treize tuyaux; l'eau qui découle de ces tuyaux forme encore deux étangs. L'évêché de Limoges a été érigé dans le troisième siècle. Son chapitre étoit composé d'un doyen, d'un grand chantre, d'un archidiacre, d'un sous-chantre, et de vingt-cinq chanoines: le bas-chœur étoit composé de douze vicaires, d'un maître de psalmodie, et de quatre choristes. Il y avoit dans l'église cathédrale une cure sous le titre de St.-Jean. Les enfans qui naissoient à Limoges durant les octaves de Pâques et de la Pentecôte devoient être baptisés dans cette paroisse. Il y avoit en outre douze paroisses, deux séminaires, celui des prêtres de la mission établi en 1662, et celui de St.-Sulpice, pour les ordinans, établi en 1666; deux colléges pour l'instruction de la jeunesse: le premier étoit anciennement dirigé par les jésuites, et le fut depuis par des ecclésiastiques séculiers; le second étoit dirigé par des Dominicains. L'église de la collégiale royale de St.-Martial fut d'abord occupée par des chanoines auxquels succédèrent des religieux de l'Ordre de saint Benoît, vers l'an 848. Elle fut mise alors sous le titre de *St.-Sauveur*, puis on lui donna celui de *St.-Martial*. Cette abbaye existoit dès l'an 804; elle fut sécularisée en 1537, et érigée en église collégiale. L'abbaye de St.-Augustin, la première de France qui fut dédiée à saint Augustin; l'abbaye de St.-Martin de l'Ordre de saint Benoît, qui en 1624 fut unie à la congrégation des Feuillans; l'abbaye de Notre-Dame de la Règle, encore de l'Ordre de saint Benoît, mais pour des filles; et le monastère des Allois, abbaye régulière de filles de l'Ordre de saint Benoît, fondée en 1131. Il y avoit encore neuf communautés d'hommes; savoir, des Jacobins, établis en 1219; des Cordeliers, établis en 1221; des grands Carmes, en 1660; des Augustins, en 1269; des Récollets de Ste.-Valérie, en 1597; des Récollets de

Digitized by Google

St.-François, en 1614; des Bénédictins, en 1617; des prêtres de l'Oratoire en 1624 : la communauté de St.-Gérard, qui y étoit connue dès 1087, fut unie aux chanoines réguliers de St.-Augustin en 1637. Les communautés de filles étoient les Carmélites, établies à Limoges en 1618; les Ursulines, en 1620; les filles de Notre-Dame, en 1634; la Visitation, en 1643; les hospitalières de St.-Alexis, en 1659; les Filles de la croix, en 1687; et la communauté des Allois, dont nous avons parlé plus haut.

Il y a dans cette ville un hôpital général. Le présidial et sénéchaussée de Limoges fut créé en 1553. L'hôtel-de-ville n'a rien de remarquable.

Le commerce de la ville de Limoges consiste dans le produit de ses manufactures, et dans le débit des marchandises dont elle est l'entrepôt. Les objets manufacturés sont des étoffes de laine appelées *revêches*, du cuivre jaune, des épingles, du fil de fer très-doux, des émaux sur cuivre, qui auroient plus de succès si les ouvriers entendoient mieux le dessin et l'art de préparer les couleurs; de la faïence, des boutons de soie, fil et crin. Il y a en outre des tanneries dont les cuirs sont estimés; une clouterie pour la ferrure des chevaux : les clous qui sortent de cette fabrique passent pour les meilleurs de la France. On y fait aussi le commerce de bœufs : en sorte que l'on pourroit faire de Limoges une des villes les plus commerçantes, en rendant la rivière de Vienne navigable, et en faisant communiquer cette rivière avec la Charente aux environs de Confolens, en joignant ensuite la Vienne à la Dordogne et à la Garonne par les rivières de Vézère, d'Ille et de Drôme. On trouve aux environs de cette ville du porphyre et de l'argile.

Limoges est le lieu de naissance de Jean *Adam*, jésuite, professeur de philosophie et prédicateur enthousiaste, auteur d'une *Vie de saint François de Borgia*, et de quelques autres ouvrages; mort supérieur de la maison professe de Bordeaux en 1684. — *Clément VI*, pape, nommé auparavant Pierre *Roger*, d'abord docteur, puis bénédictin à la Chaise-Dieu, ensuite archevêque de Rouen et cardinal, enfin souverain pontife le 13 mai 1342. Il fit publier une bulle qui promettoit des graces à tous les pauvres clercs qui, sous deux mois, seroient rendus à Avignon : ce qui en attira plus de cent mille, pour lesquels il fit des réserves de prélatures et d'abbayes, sans nul égard aux élections des chapitres et communautés, disant que si ses prédécesseurs en avoient agi autrement, c'est qu'ils ne savoient pas être papes. Il voulut donner un successeur à Louis de Bavière, quoique cet empereur ne fût pas mort; il reprit à cet effet les procédures de Jean XXII contre ce prince, qu'il excommunia de nouveau. Clément VI étoit un prélat savant et un souverain magnifique; il mourut à Avignon le 6 décembre 1352. Sous son règne on compta à Rome, en 1350, douze cent mille pélerins. — Henri-François *d'Aguesseau*, avocat général au parlement de Paris, puis procureur général en la même cour. Il refusa de donner ses conclusions pour une déclaration en faveur de la bulle *Unigenitus*, et fit rejeter le pernicieux système de Law. Le chancelier Voisin étant mort, le régent ne trouva que d'Aguesseau digne de le remplacer. Les courtisans qui favorisoient Law, et ne pouvoient le faire réussir tant que d'Aguesseau seroit en place, se réunirent tous contre le chancelier et parvinrent à tromper le régent. Ce prince lui reprit les sceaux et l'exila dans sa terre de Fresne, d'où il le rappela deux ans après en lui rendant les sceaux sans qu'il l'eût demandé : les lui ayant ôtés une seconde fois, il retourna à Fresne, d'où il fut rappelé au bout de cinq ans, mais sans qu'on lui rendît les sceaux, Chauvelin les ayant obtenus. Lors de la nomination de ce dernier, le parlement députa vers d'Aguesseau au sujet de l'enregistrement des lettres du nouveau garde-des-sceaux; il remercia les députés en leur témoignant sa sensibilité pour les procédés du parlement, et leur dit en même temps qu'il vouloit donner l'exemple de la soumission. Ses œuvres imprimées, forment 9 vol. *in*-4°, et prouvent qu'il pensoit en philosophe et parloit en orateur. Il étoit né en 1668, et mourut à Auteuil le 1er décembre 1735. — Jean *de Cordes*, chanoine de Limoges et bibliographe, éditeur des ouvrages de George Cassander, et traducteur de quelques autres auteurs, né en 1570, mort en 1642. *De Cordes* étoit amateur de bons livres; il en forma une collection choisie, qui fut vendue après sa mort au cardinal Mazarin. — Jacques *Merlin*, grand-vicaire de Paris et curé de la Madelène, prédicateur violent, et compilateur des plus anciens conciles, éditeur d'Origène et de plusieurs pères. François Ier le fit mettre en prison dans le château du Louvre en 1527, et l'envoya en exil à Nantes deux ans après. Il lui fut permis de revenir à Paris en 1530; il y mourut le 26 septembre 1541 : il étoit né dans le diocèse de Limoges. — François-Philippe de St.-Laurent de *Reyrac*, chanoine de Chancelade, prieur-curé de Saint-Maclou d'Orléans, associé correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur d'une *Hymne au Soleil*, et de quelques autres ouvrages : né en 1734, mort à Orléans le 21 décembre 1782. — Pierre-Victorin *Vergniaud*, homme de loi, âgé de 31 ans, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 9 brumaire an 2, (1er octobre 1793.)

La ville de Limoges est le siége de la préfecture et des cours d'appel et criminelle, des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a un lycée, une direction des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement, des agens de change et des courtiers de commerce, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, un hôtel des monnoies pour la fabrication des espèces marquées I; mais il n'est point en activité. Limoges est la résidence d'un chef, d'un capitaine et de deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied, de la 8e légion de la gendarmerie nationale. Par une convention passée entre le pape Pie VII et le Gouvernement français, le 26 messidor an 9 (15 juillet 1800), cette ville est le siége d'un évêché qui relève de Bourges. *Pop.* 20864. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Limoise, v. (*Allier*), arrond. de Moulins, cant. de Lurcy, à 19 kil. (4 l. ¼) de Cérilly, 24 kilom. (5 l. ½) de Moulins. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de St.-Pierre-le-Moutier, dép. de la Nièvre.

Limon, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, canton. de Lavardac, à 8 k. (2 l.) de Nérac, 4 k. (1 l.) de Lavardac. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Nérac.

Limon, v. (*Seine-et-Marne*),

Digitized by Google

arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sur-Marne, commune de Nanteuil, à 8 kil. (2 l.) de la Ferté-sur-Marne, 24 kil. (5 l. ½) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Nanteuil, 414. *Bur. de poste* de la Ferté-sur-Marne.

Limon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, commune de Vauhallan, à 3 kilom. (¾ de l.) de Palaiseau, 9 kilom. (2 l. ¼) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Vauhallan, 226. *B. de p.* de Palaiseau.

Limone, bourg (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Roccavione, sur la Germagnana, au pied du Col de Tende, à 29 k. (6 l. ½) S. de Cuneo. *Pop.* 3100. *B. de p.* de Coni. *Rel. de poste aux chev.*

Limonest, v. (*Rhône*), arrond. de Lyon, ch.-l. de cant., à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 18 kil. (4 l.) de Villefranche. *Pop.* comprise celle de Saint-André, 551. *Bur. de poste* de Lyon. *Rel. de poste aux chev.*

Limonne, v. (*Lot*). *Voyez* Limougne.

Limons, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Maringues, près l'Allier, à 15 kilom. (3 l. ½) de Thiers, 36 kil. (8 l.) de Clermont. *Pop.* 941. *Bur. de poste* de Maringues.

Limons-Couronnés (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, commune de Chauffry, à 4 kil. (1 l.) de Rebais, 9 kil. (2 l. ¼) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Chauffry, 442. *Bur. de poste* de Rebais.

Limont, v. (*Nièvre*), arrond. de Nevers, cant. de St.-Benin-d'Azy, près du ruisseau le Limon, à 18 kil. (4 l.) de Nevers. Il y a une mine de fer et une petite forge où se fabrique du fer marchand. *Pop.* 362. *Bur. de poste* de Nevers.

Limont, v. (*Nord*). *Voyez* Lismont.

Limont, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Warem, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de ce lieu, 8 kil. (2 l.) S. O. de Kemexhe, 18 kilom. (4 l.) O. de Liége. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de Liége.

Limony, v. (*Ardèche*), arrond. de Tournon, canton de Serrières, près du Rhône, à 33 kil. (7 l. ½) de Tournon, 7 myr. (16 l.) de Privas. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Péage-de-Roussillon, dép. de l'Isère.

Limon, bois (*Manche*). Il se trouve placé dans l'arr. de Coutances, cant. de la Haye-du-Puits: il a 5 kilom. (1 l. ¼) de longueur, sur 3 kil. (¾ de l.) de largeur.

Limosin *ou* Limousin. C'étoit une province qui formoit un des grands gouvernemens généraux militaires de la France, située entre le 18e degré 36 minutes, et le 20e degré 12 minutes de longitude, et entre le 44e degré 58 minutes et le 45e degré 58 minutes de latitude. Cette province étoit bornée au septentrion par la Marche, au levant par l'Auvergne, au midi par le Quercy, et au couchant par le Périgord et l'Angoumois. On lui donnoit environ 11 m. (25 l.) dans sa plus grande longueur du levant au couchant, et 9 myr. (20 l.) dans sa plus grande largeur du septentrion au midi. *Limoges* en étoit la capitale. Les principales rivières qui l'arrosent sont la Vienne, la Vézère, la Corrèze, la Dordogne, la Briance, la Grane, la Gartempe, l'Ille, la Modhe, la Combade, le Taurion, etc.

La Vézère divisoit cette province en haute et en basse. La partie haute étoit au septentrion, la partie basse au midi, et comprenoit tout le levant. *Limoges* étoit la capitale de la première partie, et les deux principales villes de la seconde étoient *Brive* et *Tulle*.

Quoique cette province fût assez petite, le climat n'y est pas le même par-tout: il est en général plus froid que tempéré dans le haut Limosin, où les montagnes, sans être considérables, le rendent aussi froid qu'à Paris. Dans la partie basse, qui étoit plus considérable, le climat est assez tempéré; il est même chaud dans quelques cantons, entr'autres dans les environs de Brive.

Les châtaigniers sont l'espèce d'arbres qui abonde le plus dans certains cantons du ci-dev. Limosin, et les habitans trouvent dans le fruit de cet arbre une ressource pour suppléer en partie à la stérilité du sol.

Le ci-dev. haut Limosin produit peu de vin, encore est-il fort médiocre; celui qui vient dans le bas Limosin, et sur-tout aux environs de Brive, est très-bon. Ceux du pays d'Arnat, à 18 ou 22 k. (4 ou 5 l.) de Brive, et ceux d'Allezat, passent pour approcher de la bonté du vin de Bourgogne.

Pour ce qui est des productions intérieures du sol, outre les carrières de pierres ordinaires, il se trouve dans le ci-dev. Limosin, d'autres pierres qui ne sont pas communes, des bols et des talcs. On y trouve aussi des mines de différens métaux et minéraux: les plus communes dans le pays sont celles de fer, d'acier, de plomb, d'étain, de cuivre et d'antimoine.

Le ci-dev. Limosin éprouve plus souvent des pluies que des sécheresses. Les personnes du pays ont observé que les pluies y étoient sur-tout devenues plus fréquentes depuis la construction du canal dit de Languedoc. Le sol est en général plus mauvais que bon: il est maigre ou argileux dans certains cantons; dans d'autres il est sablonneux ou pierreux: les prairies y sont abondantes et elles y sont la propriété la meilleure. On y recueille d'excellent foin, et on y nourrit beaucoup de gros bétail, sur-tout des bœufs, des chevaux et des mulets, qui y forment la principale branche de commerce. Comme le ci-devant Limosin est bien arrosé, presque tous les vallons sont en prairies. Depuis peu d'années quelques particuliers y ont introduit le sain-foin, la luzerne et le trèfle, et l'on espère que ces plantes pourront y réussir.

Les hauteurs du ci-devant Limosin sont couvertes de bois; savoir, de hêtres, de chênes, de charmes et d'ormes. Comme on n'a point de moyens de transporter des arbres entiers, il ne sort du ci-dev. Limosin pour les provinces, que des bois coupés en merrains, propres à faire des tonneaux, etc.

Quant au gouvernement ecclésiastique du Limosin, cette province étoit divisée en deux diocèses; celui de Limoges et celui de Tulle: l'un et l'autre étoient de la province ecclésiastique de Bourges. Ces deux diocèses renfermoient environ cinq cents paroisses, plusieurs chapitres, prieurés et commanderies, un grand nombre de communautés d'hommes et de filles, et quelques hôpitaux. Il n'y avoit point d'université ni d'académie dans la province; il y avoit seulement trois colléges établis à Limoges, Brive et Tulle. Celui de Tulle étoit régenté et dirigé par les PP. de la Doctrine Chrétienne; les deux autres étoient régis par des prêtres séculiers. Outre ces trois colléges, il y avoit des bourses fondées dans deux colléges à Toulouse et à Paris pour de pauvres étudians de Limoges ou du diocèse.

Il avoit aussi été établi dans cette ci-dev. province une société royale

Digitized by Google

d'agriculture, par arrêt du Conseil d'état, du 12 mai 1761.

Le diocèse de Limoges comprenoit, outre le haut Limosin tout entier, la partie du bas Limosin où est Brive, et plusieurs paroisses des provinces voisines. Celui de Tulle étoit peu considérable, et ne renfermoit que quarante-quatre paroisses. Il y avoit des chambres diocésaines et des bureaux diocésains à Limoges et à Tulle.

Quant à l'administration de la justice, tout le ci-dev. Limosin étoit régi par le Droit romain ou Droit écrit: il étoit du ressort du parlement de Bordeaux, et n'avoit point de coutume particulière. Il y avoit un sénéchal d'épée pour toute la province, qui avoit trois présidiaux dans l'étendue de son ressort; savoir, Limoges, Brive et Tulle, et quatre sénéchaussées, qui étoient Limoges, Brives, Tulle et Uzerche.

Le roi ne jouissoit dans le Limosin d'aucun domaine en fonds de terre, parce que tout ce qui appartenoit aux vicomtes de Limoges avoit été aliéné par Henri IV, soit avant, soit après son avénement au trône.

Ce pays avoit pris son nom du peuple *Lemovices*, peuple également nombreux et plein de courage, et gouverné par des officiers particuliers, dont l'un, *Sergius Galba*, fut ensuite empereur.

De la domination des Romains, le Limosin passa sous celle des Wisigohts, qui en furent chassés par Clovis. Cette province devint ensuite le partage de Thierry, roi d'Austrasie, et appartint à la couronne jusqu'à ce que les ducs et comtes se rendirent souverains des provinces qu'ils avoient à gouverner. Le Limosin, après être rentré sous la domination de la couronne, fit ensuite partie du royaume d'Aquitaine, et en 1152 cette province passa à Henri II roi d'Angleterre, à cause de son mariage avec Eléonor, fille de Guillaume IX, dernier duc d'Aquitaine.

Mais en 1205, Philippe-Auguste, qui avoit conquis sur Jean sans terre plusieurs provinces de France dont les rois d'Angleterre étoient maîtres, prit la ville de Limoges. Cette ville retourna à l'Angleterre en 1259, par la paix perpétuelle que saint Louis fit avec Henri III, roi d'Angleterre, en vertu de laquelle le roi de France céda à ce prince les villes de Saintes, de Périgueux, de Limoges, de Cahors et d'Agen, avec toutes leurs dépendances, à la charge que le roi d'Angleterre lui en feroit hommage, comme de tout le reste de l'Aquitaine.

Enfin par le traité de Brétigny, conclu en 1360, la France céda à l'Angleterre non seulement la propriété, mais même la souveraineté de Limoges et de tous les pays voisins entre la Loire et les Pyrénées. Mais les Anglais n'en jouirent pas long-temps, et ils perdirent en particulier le Limosin sous le règne de Charles V. Ainsi cette province étoit réunie à la couronne depuis environ quatre cent trente ans.

Le haut Limosin fait actuellement partie des départemens de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse. Le bas Limosin fait partie de celui de la Creuse. On trouvera, aux articles de ces départemens, tout ce qui concerne le haut et le bas Limosin, en productions, industrie, commerce, etc.

Limosin, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de Rosoy, comm. des Chapelles-Union, à 5 k. (1 l. ¼) de Tournans, 19 k. (4 l. ¼) de Coulommiers. *Popul.* comprise celle des Chapelles, 101. *Bur. de poste* de Tournans.

Limosin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. de Flins-Neuve-Église, à 13 k. (3 l.) d'Houdan, 15 k. (3 l. ⅝) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Flins-Neuve-Église, 104. *Bur. de poste* d'Houdan.

Limougne, v. (*Lot*), arr. de Cahors, ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) N. de Caylus, 27 k. (6 l.) E. de Cahors, 10 k. (2 l. ½) S. E. de St.-Cirq. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 951. *Bur. de poste* de Cahors.

Limouras, pic (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, entre la Basse-Gave et le gave de Lectour, à 19 k. (4 l. ¼) S. d'Argelès. Il a de l'E. à l'O. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Limours, b. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, ch.-l. de canton, à 7 k. (1 l. ⅔) de Chevreuse, 14 k. (3 l. ¼) N. de Dourdan, 18 kil. (4 l.) S. de Versailles, 31 k. (7 l.) S. O. de Paris. Ce bourg étoit le siége d'un bailliage, avec un bureau des cinq grosses fermes. C'étoit un ancien titre de comté, avec un mauvais château. On trouve aux environs de la pierre propre à faire des meules. *Pop.* 750. *Bur. de poste.*

Limousin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Lorrés, comm. de Diant, à 11 k. (2 l. ¾) de Montereau, 23 kil. (5 l. ¼) de Fontainebleau. *Pop.* comp. celle de Diant, 334. *B. de p.* de Montereau.

Limousinière (la), v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de St.-Philibert, près la Logne, à 18 k. (4 l.) E. de Machecoul, 24 k. (5 l. ½) S. de Nantes, 14 k. (3 l. ¼) N. de Leger. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 907. *Bur. de poste* de Machecoul.

Limousis, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Conques, à 14 k. (3 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Marmorères, 343. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Limoux, ville (*Aude*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur l'Aude, à 7 k. (1 l. ⅔) N. p. O. d'Aleth, 7 myr. (15 l.) O. S. O. de Narbonne, 5 m. (12 l.) S. E. de Toulouse, 21 kil. (4 l. ⅔) S. S. O. de Carcassonne, 81 m. (183 l.) S. de Paris. Long. 19. 56. lat. 43. 5. La ville de Limoux étoit capitale du ci-dev. comté de Razès, le siége d'une sénéchaussée, composée de deux bailliages royaux, l'un à Sault et l'autre à Esperaza. Les habitans de Limoux furent excommuniés dans le concile de Narbonne en 1226, *au son des cloches et à l'extinction des cierges*, pour avoir pris le parti des Albigeois contre lesquels ils s'étoient déjà déclarés. Outre les églises paroissiales, l'archevêque de Narbonne y tenoit un official. Sa situation est charmante, et ses environs abondent en vins blancs. C'est l'entrepôt du fer provenant de toutes les forges d'alentour; on y fabrique pos draps et des ratines, du cuir, du savon noir et de l'huile d'olive.

Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, et de commerce, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Populat.* 5100. *Bur. de poste.*

Limouze-la-Prade, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 7 kil. (1 l. ⅔) de cette ville. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Rhodez.

Limouze-St.-Jean. *Voyez* Limouze-la-Prade.

Limouzinière (la), v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-sur-Yon, comm. de la Chaize, près du Marilles, ruiss. à 9 k. (2 l. ¼) de la Roche-sur-Yon, 43 k. (9 l. ⅔) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 189.

Digitized by Google

Bur. de poste de la Roche-sur-Yon.

Limpach, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bettembourg, à 13 k. (3 l.) O. p. S. d'Hesperange, 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Soleuvre, 13 k. (3 l.) S. O. de Luxembourg. *Pop.* . . . *Bur. de p.* de Luxembourg.

Limpiville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Valmont, à 14 kil. (3 l. ¼) de Cany, 5 myr. (11 l. ½) de Rouen. *Pop.* 605. *Bur. de poste* de Fauville.

Lin (le), (*Gers*). *Voyez* Loulin.

Linac, (*Landes*). *Voyez* Lizuxé.

Linac, (*Lot*). *Voyez* Linars.

Linage (le), v. (*Léman*), arr. de Thonon, canton de St.-Jean d'Aulph, comm. de la Vernaz, à 11 kil. (2 l. ¾) de Thonon, 8 kil. (2 l.) de St.-Jean d'Aulph. *Pop.* comprise celle de la Vernaz, 263. *Bur. de poste* de Thonon.

Linard, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. d'Hiersac, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 628. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Linars, v. (*Creuze*), arr. de Guéret, cant. de Bonat, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Guéret. *Pop.* 540. *Bur. de p.* de la Châtre, dép. de l'Indre.

Linards, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de Châteauneuf, à 15 kil. (3 l. ½) de Saint-Léonard, 25 k. (5 l. ¾) de Limoges. *P.* 1719. *B. de p.* de Pierre-Buffière.

Linars, v. (*Lot*), arr. et cant. de Figeac, 8 k. (2 l.) de cette ville, 6 myr. (13 l. ½) de Cahors. *Pop.* 924. *Bur. de poste* de Figeac.

Linars, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de St.-Germain-du-Bel-Air, à 6 k. (1 l. ½) de Gourdon, 27 k. (6 l.) de Cahors. *Popul.* 352. *Bureau de poste* de Gourdon.

Linas, v. (*Rhône*), arr. et cant. de Villefranche, à 1 k. (⅓ de l.) de cette ville, 25 kil. (5 l. ½) de Lyon. *Pop.* 353. *Bur. de poste* de Villefranche-sur-Saone.

Linas, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, à 15 k. (3 l. ½) de Corbeil, 22 k. (5 l.) de Versailles, 27 kilom. (6 l.) de Paris. L'église paroissiale étoit en même temps collégiale. Le chapitre étoit composé de deux dignitaires, d'un prévôt, d'un chantre et de neuf chanoines; ils étoient curés primitifs. L'un d'entre eux desservoit la cure en qualité de vicaire perpétuel. *Pop.* 372. *Bur. de poste.*

Linas, v. (*Somme*). *Voyez* Rialet.

Linay, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, près de la Chiers, à 22 k. (5 l.) de Sedan, 40 k. (9 l.) de Charleville. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Carignan.

Linazay, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Civray, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 5 myr. (11 l.) de Poitiers. *P.* 339. *Bur. de poste* de Chaunay.

Linde (la), rivière (*Aude*), arr. et cant. N. de Castelnaudary. Sa source, à 5 kil. (1 l. ¼) N. de St.-Papoul, coule au S., arrose Saint-Papoul, et se rend dans la Fresquel, à 4 k. (1 l.) S. de sa source.

Lincarque, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Gaillac, commune de Cestayrols, à 13 k. (3 l.) de Gaillac. *Pop.* comprise celle de Cestayrols, 1034. *Bur. de poste* de Gaillac.

Lince (*Landes*). *Voyez* Lieuxe.

Lincel, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Reillanne, à 8 k. (2 l.) de Forcalquier, 5 myr. (10 l. ¾) de Digne. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Manosque.

Lincelles, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Turcoing, à 10 kil. (2 l. ½) de Lille, 41 k. (9 l. ¼) de Douay. Il y a une fabrique de tabac. *Pop.* 3440. *B. de p.* de Lille.

Lincent, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. de Landen, à 6 kilom. (1 l. ½) S. p. O. de ce canton, 11 k. (2 l. ¾) E. S. E. d'Hougaerde, 38 k. (8 l. ½) O. p. N. de Liége. *P.* 659. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Linchet (*Ourthe*). *Voyez* Lenchet.

Lincheux, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Hornoy, comm. d'Hallivilliers, à 24 kil. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* compr. celle d'Hallivilliers, 436. *Bur. de p.* de Poix.

Linck, v. (*Nord*), arr. de Bergues, cant. de Bourbourg, comm. de Cappelbroug, à 7 k. (1 l. ¾) de Bourbourg, 15 k. (3 l. ½) de Bergues. *Pop.* comp. celle de Cappelbroug, 695. *Bur. de p.* de Bourbourg.

Linckhout, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. d'Herck, près de la Demer, à 3 k. (¾ de l.) N. O. d'Herck, 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Diest, 41 k. (9 l. ¼) O. p. N. de Maëstricht. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de Diest, dép. de la Dyle.

Lincon, v. (*Aube*). *Voyez* St.-Germain.

Lincon, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de la Selve, sur le Tarn, à 32 k. (7 l. ¼) de Sauveterre, 40 k. (9 l.) de Rhodez. *Pop.* 271. *B. de p.* de Sauveterre.

Lind, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Virnebourg, à 2 k. (½ l.) S. p. O. de ce lieu, 4 k. (1 l.) O. N. O. de Montréal, 37 k. (8 l. ¼) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 14. *Bur. de poste* d'Andernach.

Linde (la), ville (*Dordogne*), arr. de Bergerac, ch.-l. de canton, sur la Dordogne, à 20 k. (4 l. ½) E. de Bergerac, 40 k. (9 l.) S. de Périgueux, 8 k. (2 l.) N. de Beaumont. Cette ville est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval et d'un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Bergerac, 5e arrondissement maritime. *Pop.* 1593. *Bur. de poste* de Bergerac.

Lindebœuf, bourg (*Seine-Inf.*), arr. d'Yvetot, canton d'Yerville, à 21 kil. (3 l. ¾) de Cany, 32 kil. (7 l. ¼) de Rouen. *Populat.* 658. *Bur. de poste* de Doudeville.

Linden, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Louvain, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. d'Hérent, 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Louvain, 29 k. (6 l. ½) E. N. E. de Bruxelles. Ses productions consistent en froment, seigle, orge, avoine, sarrasin, et peu de bois. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Louvain.

Linden, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et canton de Kaiserslautern, commune de Krikenbach, à 13 kil. (3 l.) de Kaiserslautern. *Pop.* compris celle de Krikenbach et dép. 166. *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

Linden, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. de Baumholder, commune de Foren, à 13 k. (3 l.) de Birckenfeld, 5 m. (12 l.) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Foren, 107. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Lindenberg, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. de Neustadt, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Neustadt, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Durkheim, 7 m. (16 l.) S. S. E. de Mayence. *Popul.* 190. *Bur. de poste* de Neustadt.

Lindenbrunnerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Annweiller, comm. de Vorderweidenthal, à 10 k. (2 l. ½) d'Annweiller, 18 k. (4 l.) de Landau, 9 m. (21 l.) de Mayence. *P.* comp. celle de Vorderweidenthal, 377.

Lindeneck, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de ce lieu, 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Kirchberg, 4 m. (10 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Popul.* 161.

Lindenschmeid, v. (*Rhin-et-*

Digitized by Google

Moselle), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 4 k. (1 l.) S. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) O. de Gemünden, 6 myr. (13 l. ¼) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Creutznach.

LINDERN, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, à 6 kilom. (1 l. ½) N. E. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Linnich, 23 kil. (5 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 56. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

LINDFORT, v. (*Roër*), arr. de Crevelt, cant. de Rhinberg. *Pop.* 190.

LINDOIA, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Montambœuf, à 15 k. (3 l. ½) de la Rochefoucauld, 36 k. (8 l.) d'Angoulême. *P.* 920. *Bur. de p.* de la Rochefoucauld.

LINDRE, (*Meurthe*), étang près de la ville de Dieuze, arr. de Château-Salins, et qui forme plusieurs presqu'îles dans les villages d'Albestroff, Tarquinpol, Assenoncourt, Quermange et Lindre-Basse.

LINDRE-BASSE, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton de Dieuze, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 4 m. (10 l.) de Nancy. *Pop.* 311. *Bur. de poste* de Dieuze.

LINDRE-HAUTE, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton de Dieuze, près de la Chaussée de l'étang de Lindre, à 2 k. (½ l.) de Dieuze, 43 k. (9 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de Dieuze.

LINDRY, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, canton de Toucy, à 10 kil. (2 l. ½) d'Auxerre. *Popul.* 948. *Bur. de poste* d'Auxerre.

LINDT, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ahrweiller, à 10 k. (2 l. ½) O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) S. de Rhinbach, 5 m. (11 l.) N. p. O. de Coblentz. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Cologne.

LINDT, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden, à 8 kil. (2 l.) O. de Cologne, 10 kilom. (2 l. ½) N. p. O. de Brühl, 5 m. (11 l.) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 52.

LINDWEILER, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Blanckenheim, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Blanckenheim, 7 k. (1 l. ¾) S. de Munstereefferd, 8 m. (18 l. ¼) N. de Trèves. *Pop.* 55.

LINERIEUX, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Limay, commune d'Oinville, à 5 k. (1 l. ¼) de Meulan, 7 k. (1 l. ¾) de Limay, 8 k. (2 l.) de Mantes. *Pop.* compr. celle d'Oinville, 587. *Bur. de poste* de Meulan.

LINEXERT, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Luxeuil, sur la Lantène, à 10 kilom. (2 l. ½) de Luxeuil, 28 k. (6 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Lure.

LINGAS (LE), rivière (*Gard*), arr. et cant. du Vigan. Sa source, au pied de la montagne de Langlas, à 7 k. (1 l. ⅔) N. O. du Vigan, coule au N. O., et se rend dans la Dourbie, à 4 k. (1 l.) N. O. de sa source.

LINGÉ, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, canton de Saint-Martin-de-Tournon, à 14 k. (3 l. ¼) de le Blanc, 4 m. (10 l. ½) de Châteauroux. *P.* 1725. *B. de p.* de le Blanc.

LINGRAND, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de Pois, à 11 k. (2 l. ¾) de Mortain, 4 m. (10 l. ½) de Coutances. Il y a une carrière de granit gris ou jaunâtre exploitée. *Pop.* 280. *Bur. de p.* de Sourdeval.

LINGELBERG, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. et commune de Guebwiller, à 7 k. (1 l. ¾) de Rouffach, 2 k. (½ l.) de Guebwiller, 9 k. (2 l. ¼) de Colmar. *Pop.* compr. celle de Guebwiller, 1731. *Bur. de poste* de Rouffach.

LINGEN, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Remich, près de la Chiers, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Soleuvre, 8 k. (2 l.) N. E. de Longwy, 21 k. (4 l. ¾) O. S. O. de Luxembourg. *Pop.* 969. *Bur. de poste* de Luxembourg.

LINGENFELD, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Spire, cant. de Germersheim, au bord du Rhin, à 5 kil. (1 l. ¼) N. de Germersheim, 9 k. (2 l. ¼) S. S. O. de Spire, 8 myr. (18 l. ½) S. de Mayence. *Pop.* 719. *Bur. de poste* de Spire.

LINGENHEIM, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Neuhornbach, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Neuhornbach, 14 k. (3 l. ¼) N. p. O. de Bitche, 10 myr. (22 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

LINGREBES, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, canton de Balleroy, à 10 k. (2 l. ½) de Bayeux, 22 kil. (5 l.) de Caen. *Pop.* 836. *Bur. de poste* de Tilly-sur-Seulles.

LINGERHAHN, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de St.-Goar, à 7 kil. (1 l. ¾) O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Oberwesel, 33 k. (7 l. ½) S. de Coblentz. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de Coblentz.

LINGEY, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Seine, canton des Riceys, commune d'Avirey, sur la Sarce, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bar, 34 kilom. (7 l. ¾) de Troyes. *Pop.* comprise celle d'Avirey. . . . . *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

LINGHEM, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Fontes, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Omer, 4 m. (10 k.) d'Arras. *Pop.* 155. *B. de p.* d'Aire.

LINGO, mont (*Piémont*), sommité de l'Apennin, entre Garesio et Bardinello. Il y a un col praticable pour les chevaux.

LINGOLSHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Strasbourg, cant. de Geispoltzheim, à 5 k. (1 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Strasbourg.

LINGREVILLE, bourg (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Martinvast-mer, à 11 k. (2 l. ¾) de Coutances. Ce bourg a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, 3e arrond. marit. *Pop.* 1627. *Bur. de poste* de Coutances.

LINGSTLERHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, comm. de Sembach, à 9 k. (2 l. ¼) de Winweiler, 5 k. (1 l. ¼) d'Otterberg, 6 m. (14 l. ¼) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Sembach, 512.

LINGUIZETTA, v. (*Golo*), arr. de Corté, cant. de Verde, à 29 kil. (6 l. ½) de Corté, 5 m. (11 l. ½) de Bastia. *Pop.* 668.

LINIÈRES, b. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Segonzac, à 19 k. (4 l. ¼) S. E. de Cognac, 28 k. (6 l. ½) O. S. O. d'Angoulême, 9 k. (2 l. ¼) N. de Barbezieux. *Pop.* 517. *Bur. de poste* de Barbezieux.

LINIÈRES, (*Cher*). *V.* LIGNIÈRES.

LINIÈRES-BOUTON, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Baugé, cant. de Noyant, près du Latan, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Baugé, 5 m. (10 l. ⅔) d'Angers. *P.* 231. *B. de p.* de Baugé.

LINIETS, v. (*Indre*), arr. d'Issoudun, cant. de Vatan, à 20 kil. (4 l. ½) d'Issoudun, 24 k. (5 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 781. *B. de p.* de Vatan.

LINIEUHAUSSEN, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Niederbronn, comm. de Winthein. *Pop.* comp. celle de Winthein, 333. *Bur. de poste* d'Haguenau.

LINKENBEECK ou LINKEBEKE, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant.

Digitized by Google

d'Uccle, à 4 k. (1 l.) N. E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Hal, 7 k. (1 l. ¾) de Bruxelles. Il y a deux papeteries : le commerce de bois occupe la majeure partie des habitans de ce village. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Linn, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 8 k. (2 l.) de ce lieu. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Creveldt.

Linn, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Urdingen, près d'un canal qui se rend dans le Rhin, et qui tire ses eaux de la Niers, à 2 k. (½ l.) S. E. d'Urdingen, 10 k. (2 l. ½) S. de Meurs, 6 myr. (14 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Popul.* comprise celle d'Oppum, 1041.

Linne, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. de Ruremonde, près la Meuse, à 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de Stevenswerd, 6 k. (1 l. ½) S. S. O. de Ruremonde, 36 k. (8 l.) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 426. *Bur. de p.* de Ruremonde.

Linnenthalerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Lautercken, com. de Nussbach, à 8 k. (2 l.) de Lautercken, 7 kil. (1 l. ¾) de Wolfstein, 5 m. (12 l. ½) de Mayence. *P.* comprise celle de Nussbach, 263. *B. de p.* de Kaiserslautern.

Linnich, ville (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) N. E. de Juliers, 10 kil. (2 l. ½) E. de Geylenkirchen, 23 k. (5 l. ¼) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. Cette ville, qui dépend du ci-devant duché de Juliers, au bord de la Roër, est fameuse par la bataille qui se donna auprès en 1444; et qui fut l'époque de l'institution des chevaliers de Saint-Hubert. *P.* 2086. *B. de p.* de Juliers.

Linoheu, v. (*Somme*). *Voyez* Lincheux.

Linois, (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Linas.

Linon (le), riv. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Combourg, à 4 k. (1 l.) E. duquel elle prend sa source; passe à Combourg en coulant à l'O., et va se rendre dans la Rance, à 8 kil. (2 l.) S. de Dinant, 22 k. (5 l.) O. de sa source.

Linotière (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de Bourth, à 10 kil. (2 l. ½) de Verneuil, 38 k. (8 l. ½) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Bourth, 1640. *Bur. de poste* de Verneuil.

Linsdorff, v. (*Haut-Rhin*). arr. d'Altkirch, cant. de Ferrette, près l'Ill, à 18 kil. (4 l.) d'Altkirch, 6 m. (14 l. ⅓) de Colmar. *Pop.* 216. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Linsel, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Sarre-Libre, comm. de Bisten, à 7 k. (1 l. ¾) de Sarre-Libre, 43 kil. (9 l. ¾) de Thionville. *Pop.* comprise celle de Bisten, 157. *B. de p.* de Sarre-Libre.

Linsmeau, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. de Tirlemont, près la Gette, à 8 kilom. (2 l.) E. S. E. d'Hougaerde, 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Tirlemont, 5 m. (10 l. ¾) E. p. S. de Bruxelles. Son territoire fournit des grains de toute espèce, prairies, pâturages, et peu de bois. *P.* 293. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Linsterbach (la), riv. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bettembourg, à 6 k. (1 l. ½) O. duquel elle prend sa source, coule à l'E., puis au N., arrose plusieurs villages, et allant au N. p. E., va se rendre dans la Sure, à Michels-Hirch, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. d'Echtermach: elle a 28 k. (6 l. ¼) de cours.

Linstroff, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Tenquin-Gros, à 9 k. (2 l. ¼) de Morhange, 4 myr. (10 l.) de Metz. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Linsweiler, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de St.-Avold, comm. de Macheren, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Avold, 24 k. (5 l. ½) de Sarguemine. *Pop.* comprise celle de Macheren, 481. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Lintgen, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Mersch, à 4 k. (1 l.) N. de Bofferdingen, 4 k. (1 l.) S. p. E. de Mersch, 11 k. (2 l. ¾) N. de Luxembourg. *P.* 1446. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Linthal, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Guebwiller. *P.* comp. celle de Lautenbach, 1896. *Bur. de poste* de Rouffach.

Linthe, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Sezanne, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 4 m. (10 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 141. *B. de poste* de Sezanne.

Linthelles, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Sezanne, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 5 m. (10 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 152. *Bur. de p.* de Sezanne.

Lintiguat, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cançon, comm. de Montbahus, à 15 k. (3 l. ½) de Sainte-Livrade, 3 k. (¾ de l.) de Cançon. *Popul.* comprise celle de Montbahus, 1370. *Bur. de poste* de Ste.-Livrade.

Lintot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Bolbec, à 11 k. (2 l. ¾) de Caudebec, 40 k. (9 l.) de Rouen. *Pop.* 630. *B. de p.* de Lillebonne.

Lintot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, à 14 k. (3 l. ¼) de Dieppe, 41 kil. (9 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 197. *Bur. de poste* d'Omonville.

Lintrey, v. (*Meurthe*), arrond. de Lunéville, cant. de Blamont, à 8 kil. (2 l.) O. de ce lieu, 42 kil. (9 l. ½) E. de Nancy, 22 k. (5 l.) S. de Dieuze. *Pop.* 518. *Bur. de poste* de Blamont.

Lintz, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zülpich. *Pop.* compr. celle de Lovenich, 206.

Linverville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St.-Malo-de-la-Lande, à 10 k. (2 l. ½) de Coutances. *Pop.* 339. *B. de p.* de Coutances.

Liny-devant-Dun *ou* Lini-dit-Dun, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Dun, près la Meuse, à 22 k. (5 l.) de Montmédy, 6 m. (14 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. Il y a une brasserie de bière ambrée. On trouve, dans les environs, des carrières de très-bonnes pierres de taille, qui sont en exploitation. *P.* 411. *B. de p.* de Dun-sur-Meuse.

Linzenbourg, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, canton de Contz, près et dépend. de la comm. de Gusterath, à 9 kil. (2 l. ¼) de Contz, 9 kil. (2 l. ¼) de Trèves. *Popul.* comprise celle de Gusterath, 128.

Linzenich, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich, près la Roër, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de Linnich, 1 kil. (¼ de l.) de Juliers, 20 k. (4 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 35.

Liobard, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, cant. de Salviac, à 5 kil. (1 l. ¼) de Gourdon, 32 k. (7 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 439. *Bur. de poste* de Gourdon.

Liocourt, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Delme, à 15 k. (3 l. ½) de Château-Salins, 27 k. (6 l.) de Nancy. *Popul.* 230. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Liomer, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. d'Hornoy, à 29 kil. (6 l. ¼) S. d'Abbeville, 33 kilom. (7 l. ½) O. d'Amiens, 13 kil. (3 l.) N. O. de Poix. *Pop.* compr. celle de Rossignol, 1130. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Digitized by Google

Lion *ou* Lions. *Voyez* Lyon *ou* Lyons.

Lion (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Douvres, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu, 13 k. (3 l.) de Caen. *P.* 960. *Bur. de poste* de Caen.

Lion, rocher (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, à 2 k. (½ l.) N. de Lyon-sur-Mer; il s'étend du S. E. au N. O. l'espace de 4 k. (1 l.), et tient au raz ou rocher de Langrune.

Lion, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Neuville-aux-Bois, à 10 k. (2 l. ½) de cet endroit, 25 k. (5 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 260. *Bur. de poste* d'Artenay.

Lion, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 24 k. (5 l. ½) de Pau. *Popul.* 64. *Bur. de poste* de Pau.

Lion-d'Angers (le), b. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, ch.-l. de canton, sur l'Oudon, à 13 k. (3 l.) S. E. de Segré, 21 k. (4 l. ½) N. O. d'Angers, 18 k. (4 l.) O. S. O. de Châteauneuf. On y vend toute espèce de bestiaux, merceries et provisions de ménage. Ce bourg a deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval, l'autre à pied, et un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Angers, 4e arr. marit. *Pop.* 1728. *Bur. de poste.*

Lion-devant-Dun *ou* Lion-dit-Dun, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Dun, à 15 k. (3 l. ½) de Montmédy, 7 m. (16 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 624. *B. de p.* de Dun-sur-Meuse.

Lion-sur-Ronce, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Sully, près la Loire, à 10 kil. (2 l. ½) de Gien, 5 m. (10 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Gien.

Lionjas, v. (*Aveyron*). *Voyez* Loujas.

Lionne, v. (*Drôme*). *Voyez* St.-Jean-en-Royans.

Lionne (la), riv. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Bourg-de-Péage. Prend sa source au N. de la montagne d'Ambel, à 30 k. (6 l. ½) E. de Valence, coule au N., passe près St.-Martin-le-Colonel, à Saint-Jean-en-Royans, et se rend dans la Bourne, à 10 kil. (2 l. ½) S. de St.-Marcellin, 4 kil. (1 l.) O. de Pont-en-Royans.

Lionnières, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, cant. de Treffort, comm. de St.-Etienne-du-Bois, à 9 k. (2 l. ¼) de Bourg. *Pop.* comp. celle de St.-Etienne-du-Bois, 1629. *B. de poste* de Bourg.

Lions *ou* Lions-la-Forêt, ville (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, ch.-l. de cant., sur le ruiss. de Lieure, à 10 k. (2 l. ½) N. d'Ecouis, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Gournay, 5 m. (11 l.) N. E. d'Evreux. Long. 19. 10. lat. 49. 25. Cette petite ville du ci-devant Vexin Normand, dans la ci-devant haute Normandie, étoit le chef-lieu d'une élection et d'une sergenterie, le siége d'une vicomté, d'une justice royale, et d'une maîtrise particulière des eaux et forêts. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Bénédictins et un de Cordeliers. Lions est environnée d'une forêt qui porte le même nom. C'est au milieu de cette forêt que Henri Ier, duc de Normandie, roi d'Angleterre, fit bâtir le château de St.-Denis où il mourut en 1135. Son commerce industriel consiste en imprimerie d'indienne et ouvrages de mégisserie, tels que vaches, veaux, moutons et chèvres. C'est la patrie du poëte *Benserade*, né en 1612; mort en 1691, membre de de l'Académie française. Un inspecteur des forêts y fait sa résidence. *P.* 1800. *B. de p.*

Lions, forêt (*Eure*), arrond. du Grand-Andelys, cant. de Grainville, à 3 k. (¾ de l.) O. de Lions. Elle a 9341 mèt. (4800 t.) de long du N. au S., sur 4284 m. (2200 t.) de large.

Lionac, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de la Linde, près la Louire, à 13 k. (3 l.) E. N. E. de Bergerac, 33 k. (7 l. ½) S. de Périgueux, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de la Linde. *Pop.* 671. *Bur. de poste* de Bergerac.

Liort (le), rivière (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Rieupeyroux. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) de Rieupeyroux, coule au S. et se rend dans le Lezert, à 8 k. (2 l.) S. O. de Sauveterre.

Liouc, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de Quissac, près la Vidourle, à 15 k. (3 l. ½) de Sommières, 30 k. (6 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Sauve.

Lioupan (le), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Aubenas. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. de Vessaux, coule au S. O. et se rend dans le Luol, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Vessaux.

Liourde, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Beaulieu, sur la Dordogne, à 33 k. (7 l. ½) de Brive, 38 k. (8 l. ¼) de Tulle. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de Tulle.

Liouville, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihel, à 7 k. (1 l. ¼) de St.-Mihel, 34 k. (7 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Lioux, v. (*Vaucluse*), arrond. d'Apt, cant. de Gordes, à 10 kil. (2 l. ½) d'Apt, 8 myr. (18 l. ¾) d'Avignon. *P.* 371. *B. de p.* d'Apt.

Lioux, (*Aveyron*). *Voyez* Castelnau-de-Peyralès.

Lioux-les-Monges-les-Frimas, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. d'Auzance, à 25 kil. (5 l. ½) d'Evaux, 5 myr. (11 l. ½) de Guéret. *Pop.* 222. *Bur. de poste* d'Auzance.

Liphard, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes cant. et comm. de Dourdan, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 15 kilom. (3 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Dourdan, 2880. *Bur. de poste* de Dourdan.

Lippeloo, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Puers, à 3 k. (¾ de l.) S. de ce lieu, 6 kil. (1 l. ½) O. p. S. de Villebroeck, 21 kil. (4 l. ¾) S. p. O. d'Anvers. *Pop.* 420. *Bur. de p.* de Termonde.

Lippertscheid, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, comm. de Boursheil, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Vianden, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Diekirch, 36 k. (8 l.) N. p. O. de Luxembourg. *P.* réunie à Boursheil, 1122. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Lipshausen, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Bacharach, à 8 k. (2 l.) O. de cette ville, 9 kil. (2 l. ¼) E. p. N. de Simmeren, 43 kil. (9 l. ¾) S. de Coblentz. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Bingen, départ. du Mont-Tonnerre.

Lipsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Geispoltzheim, près l'Andlaun, à 11 kil. (2 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Liquemarc, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinières, à 15 k. (3 l. ½) de Neufchâtel, 5 myr. (12 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 105. *Bur. de p.* de Neufchâtel.

Liquidation générale de la dette publique (*Direction de la*). Cette direction, à Paris, est composée d'un conseiller d'état directeur général, de cinq directeurs particuliers, formant le conseil général de la liquidation, et d'un secrétaire général. Les travaux sont répartis en cinq divisions, dont quatre sont établies rue de Grenelle, dans la maison

Digitized by Google

maison de Panthemont. Chaque division est dirigée par un directeur particulier, un premier commis et deux chefs.

Liquisse-Basse(la), v.(*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. et comm. de Nant, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 16 k. (3 l. ¾) de Milhaud. *Pop.* compr. celle de Nant et dépendances, 814. *Bur. de poste* de Nant.

Liquisse-Haute(la), v.(*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. et comm. de Nant, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 15 kil. (3 l. ⅞) de Milhaud. *Pop.* comprise celle de Nant et dépendances, 814. *Bur. de poste* de Nant.

Lirac, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Roquemaure, à 27 k. (6 l.) de Beaucaire, 36 k. (8 l.) de Nimes. On y récolte de bons vins dont on fait commerce. *Pop.* 314. *Bur. de p.* de Roquemaure.

Liré, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Champtoceaux, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Florent-le-Vieil, 5 myr. (10 l. ¾) d'Angers. C'est la patrie de Joachim du *Bellay*, chanoine, poëte latin et français, né vers 1524. Orphelin de bonne heure, il fut confié à la tutelle de son frère aîné, qui négligea de cultiver les talens dont il montroit le germe : il enfanta plusieurs pièces qui lui donnèrent accès à la cour. François Ier, Henri II, Marguerite de Navarre, goûtoient beaucoup la douceur, la facilité, et l'abondance de sa muse : on l'appela d'une commune voix l'*Ovide français*. Il mourut en 1560. Il a donné, *Poësies françaises* imprimées à Paris en 1561, *in*-4° ; *Poësies latines*, etc. *Pop.* 1463. *Bur. de p.* d'Ancenis, dép. de la Loire-Inférieure.

Lirio, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur la gauche du torrent de Schiepazzo, à 29 k. (6 l. ¼) E. de Voguère. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Voguère.

Liron (la), rivière (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières, cant. de St.-Chinian. Sa source, à 3 kil. (⅔ de l.) N. de Cruzy, coule à l'E., puis à l'E. S. E., et se rend dans l'Orbe, à l'O. de Béziers, et 24 k. (5 l. ⅞) de sa source.

Lironcourt, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de la Marche, sur la Saone, à 13 k. (3 l.) de la Marche, 4 m. (10 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Bourbonne, départ. de la Haute-Marne.

Lironville, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Thiaucourt, à 31 kilom. (2 l. ¾) de Pont-à-Mousson, 28 kilom. (6 l. ⅓) de Nancy. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Lirose, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Troarn, à 8 k. (2 l.) de Caen. *Pop.* 29. *B. de p.* de Troarn.

Lirouse, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, à 2 k. (½ l.) N. E. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) S. O. d'Eghézée, 14 k. (3 l. ¼) N. O. de Namur. *Pop.* 44. *Bur. de poste* de Namur.

Lirschberg, v. (*Forêts*). *Voy.* Lurberg.

Liry, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, sur le Sailly, à 10 k. (2 l. ½) de Vouziers, 5 myr. (11 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Vouziers.

Lis, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. sud de Melun, comm. de Dammemarie, près la Seine, à 2 kil. (½ l.) de Melun. *Pop.* compr. celle de Dammemarie, 601. *Bur. de poste* de Melun.

Lis. *Voyez* Lys.

Lis-lès-Lannoy, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Lannoy, à 11 k. (2 l. ¾) de Lille, 36 k. (8 l.) de Douay. *P.* 750. *B. de. p.* de Lille.

Lisac, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. et comm. de la Françoise, près du Tarn, à 10 k. (2 l. ½) E. de Moissac, 4 kil. (1 l.) de la Françoise, 16 k. (3 l. ¾) de Montauban. *Popul.* 750. *Bur. de poste* de Moissac.

Lisan, (*Calvados*). *Voyez* Lison.

Lisbourg, b. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Pol, 4 myr. (10 l. ¼) d'Arras. Ce lieu fut érigé en titre de *marquisat* pour la maison de Noyelles en 1629. *Pop.* 1005. *Bur. de poste* de Fruges.

Lischer, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, comm. de Thiaumons, à 7 k. (1 l. ¾) E. d'Habay-la-Neuve, 6 k. (1 l. ½) N. O. d'Arlon, 30 k. (6 l. ¾) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 156. *Bur. de poste* d'Arlon.

Lisclé, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. d'Annot, comm. de Vergons, à 13 k. (3 l.) de Castellane, 4 kil. (1 l.) d'Annot. *Pop.* compr. celle de Vergons, 453. *Bur. de poste* de Castellane.

Lise (la), riv. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus. Sa source, au pied de la montagne du Bugaret, coule au N. O., passe à Lus, et se rend dans le gave de Barrège, à l'O. de Lus, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de sa source.

Lisert (la), rivière (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Valence. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de Valence, coule au S. O., puis au S., et se rend dans le Tarn, à 8 k. (2 l.) de sa source.

Lisery (le), rivière (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. de Castelnau, coule au S. O. et se rend dans le Tarn, à l'E. de la Courtade, à 9 kil. (2 l. ¼) de sa source.

Lisette (la), riv. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. de cette ville, coule au N. et se rend dans la Losse, à 11 k. (2 l. ⅔) N. de sa source.

Lisières, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, canton de Grand-Bourg, à 7 k. (1 l. ⅔) de la Souterraine, 23 k. (5 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de la Souterraine.

Lisieux, ville (*Calvados*), ch.-l. d'arr. et de cant., au confluent de la Touques et de l'Orbec ; à 43 kil. (9 l. ⅔) E. de Caen, 27 k. (6 l.) de la mer, 7 myr. (16 l.) S. O. de Rouen, 18 m. (40 l.) O. p. N. de Paris. Long. 17. 55. lat. 49. 11.

Cette ville très-ancienne a pris son nom de ses peuples, appelés *Lexovii* ou *Lexobii*, dont Jules César fait mention dans ses *Commentaires*. C'étoit la capitale du Lieuvin, dans la ci-devant haute Normandie, le siége d'un évêché suffragant de Rouen, avec un gouvernement de place ; le chef-lieu d'une élection ; le siége d'un grenier à sel, avec une haute justice et une maison de ville. Lisieux, entourée de murailles flanquées de bonnes tours, et environnée de fossés, a quatre portes et autant de faubourgs. On y voit un grand nombre de beaux édifices. Le palais épiscopal mérite surtout l'attention du voyageur : l'escalier en est vraiment curieux ; son jardin a des jets d'eau, des cascades, et la vue en est superbe. Le chapitre de la cathédrale étoit composé de vingt-deux chanoines, de onze dignitaires ; et le bas-chœur, de six chanoines prébendaires, de trente-un chapelains et de quatorze officiers. Outre trois églises paroissiales, il y avoit un couvent de Mathurins, un de Capucins, un de Dominicains, un d'Ursulines, un de Filles de la Providence, une maison d'Eudistes, un collége, un séminaire, et une abbaye sous le titre d'*Abbaye*

Digitized by Google

des Dames, fondée par Henri, duc de Normandie et roi d'Angleterre; son neveu fit bâtir cette abbaye, et la dota de grands biens. Les religieuses de cette maison étoient Bénédictines mitigées. Madame de Matignon en étant abbesse, fit rebâtir tout le monastère, et élever une superbe église avec un beau dôme. Le bâtiment de l'hôpital général est très-vaste. Cette jolie ville renferme quantité de fontaines, qui forment dans chaque rue des ruisseaux qui les nettoyent sans cesse. Le commerce de Lisieux est considérable, et consiste dans les productions du territoire, qui sont principalement les blés, fruits, cidre, chanvre, lin, bois de construction et de chauffage, bestiaux, etc., qui se transportent par eau à Honfleur et au Havre : il y a encore six genres de fabriques; savoir, frocs et flanelle, toiles de lin, couvertures, ruban de fil et laine, papier et chapellerie, plusieurs tanneries, corroieries, mégisseries, passementeries, filatures de coton, fabriques de savon blanc. Le commerce le plus considérable est celui des frocs et des toiles. Il y a pour l'apprêt des frocs des teintures en haut et bas teint, des moulins à frises, des presses, et enfin tous les établissemens nécessaires pour les apprêter en tout genre. Les toiles reçoivent aussi leur apprêt dans les environs : on y trouve des blanchisseries où elles prennent le plus beau blanc possible. Lisieux alimente en partie la ville de Rouen de fils ourdis en chaînes, et qui sont employés à la fabrique des toiles connues sous le nom de *rouenneries*. Les frocs qui se fabriquent à Lisieux sont presque tous expédiés pour la ci-devant Bretagne et le ci-devant Maine. L'emploi particulier des femmes est la filature du fil et de la laine. On voit dans les environs de cette ville quantité de belles maisons de plaisance. Lisieux est la patrie de Gabriel *Dumoulin*, curé de Maneval, historien, qui vivoit dans le 17ᵉ siècle. Il a donné *Histoire générale de Normandie sous les Ducs*, Rouen, 1631, *in*-fº. L'*Historien des conquêtes des Normands dans le royaume de Naples et de Sicile*, in-fº. — *Zacharie*, capucin, mort en 1661. Il a donné *Sæculi genius*, *Gyges Gallus*, 1658, *in*-4°. *Somnia Sapientis*, en 1739. *Relation du pays de Jansénie*. Paris, 1660, *in*-8°, etc. Les écrits de Zacharie prouvent que la plupart des auteurs latins lui étoient très-familiers.

La ville de Lisieux a une sous-préfecture, un tribunal de première instance et un de commerce, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 10118. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Lisine, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Amancey, à 9 kil. (2 l. ¼) de ce lieu, 20 k. (4 l. ½) de Besançon. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Quingey.

Lisio, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Torre, à la gauche de la Mouza, à 18 k. (4 l.) S. E. de Mondovi. *Popul.* 495. *Bur. de poste* de Ceve.

Lislatte, v. (*Charente-Inférr.*), arr. et cant. de Marennes, commune du Gua, à 2 k. (½ l.) de Saujon, 19 k. (4 l. ¼) de Marennes. *Pop.* compr. celle du Gua, 1552. *Bur. de poste* de Saujon.

Lisle, bourg (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Brantôme, près de la Dronne, à 18 k. (4 l.) N. O. de Périgueux, 5 k. (1 l. ¼) S. de Bourdeilles, 18 k. (4 l.) E. de Riberac. *Pop.* 1221. *Bur. de poste* de Bourdeilles.

Lisle, (*Eure*). *Voyez* Notre-Dame-de-Lisle.

Lisle, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. d'Eauze, à 22 k. (5 l.) de cet endroit, 36 k. (8 l.) d'Auch. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Condom.

Lisle, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Morée, sur le Loir, à 7 k. (1 l. ⅔) de Vendôme, 34 k. (7 l. ⅔) de Blois. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Vendôme.

Lisle, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamache, comm. de Bouvaincourt, près de la Bresle, à 27 kil. (6 l.) d'Abbeville, 6 myr. (13 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Bouvaincourt, 278. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Lisle, ville (*Vaucluse*), arr. d'Avignon, ch.-l. de cant., sur la Sorgues, à 20 k. (4 l. ½) E. d'Avignon, 28 k. (6 l. ⅔) O. d'Apt, 14 k. (3 l. ⅓) S. de Carpentras. Cette ville est ainsi nommée, parce qu'elle est dans une île que forme la rivière de Sorgues. Le lieu où elle est située n'étoit autrefois qu'un marécage, habité par quelques pêcheurs qui y avoient construit leurs cabanes. Il s'y forma insensiblement un bourg, qui porta le nom de *St.-Laurent*, et qu'on nomma la *Ville vieille*. Bientôt on dessécha les marais, en creusant des canaux à la Sorgues. Le nombre des habitans devint dès lors plus considérable. De nouvelles maisons furent bâties et entourées de murailles, le long desquelles on fit passer un nouveau canal tiré de la même rivière. Les grandes compagnies ou Malandrins désoloient alors tout ce canton. Les habitans des bourgs de Lélorgnes et de St.-Antoine ne se voyant pas en état de leur résister, se retirèrent dans l'île, qui étoit hors d'insulte. C'est alors que ce bourg prit le nom *des Isles*, *insulæ*. Dans la suite on lui donna celui de *Lisle*, soit par abréviation, soit parce que les deux ou trois îles dont ce bourg étoit composé se trouvoient réunies en une seule, au moyen des communications qui avoient été établies. Il n'y a qu'une église paroissiale. On y trouvoit cinq maisons religieuses. Le pape étoit seigneur de la ville; elle jouissoit du droit de commune immédiate à ses souverains. Les rois de France, les comtes de Provence et les souverains pontifes en avoient reconnu et confirmé les droits, les usages et les lois municipales. On y fabrique des étoffes de laine, des couvertures de lit. Le commerce de la soie et celui des cuirs tannés sont les deux articles principaux qui favorisent le plus l'industrie des habitans. Le territoire est riche et bien cultivé. Les vins, les grains, l'huile, et les fruits y viennent en abondance. La plupart des terres sont plantées, ou du moins bordées de mûriers. On y voit de belles plantations d'ormes avec des ruisseaux délicieux, coulant des deux côtés sur de petites pierres. Les environs sont superbes: de belles routes bien plantées sortent de la ville dans différentes directions; elles sont assez ombragées pour former des promenades, et la rivière se divise en tant de branches si bien dirigées, qu'elle a un effet délicieux, principalement pour ceux qui connoissent la fertilité des arrosemens. Le climat est tempéré et très-sain. Il est sur-tout excellent pour les personnes attaquées de la poitrine. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 5200. *Bur. de poste.*

Lislemen, v. (*Ille-et-Vilaine*). *Voyez* Lilemer.

Lislet, v. (*Aisne*), arrond. de

Digitized by Google

Laon, canton de Montcornet, près l'Hurtant, à 32 kil. (7 l. ⅓) de Laon. *P.* 162. *B. de p.* de Montcornet.

Lismont, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Avesnes, 6 myr. (14 l.) de Douay. *Pop.* comp. celle de Fontaine, 324. *B. de p.* d'Avesnes.

Lisoigne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. et cant. de Dinant, à 6 kil. (1 l. ½) N. E. de cette ville, 8 k. (2 l.) E. de Ciney, 22 kil. (5 l.) S. S. E. de Namur. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Dinant.

Lisoir, v. (*Sambre-et-Meuse*), à 10 k. (2 l. ½) de Dinant. *Bur. de poste* de Dinant.

Lison, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 25 kil. (5 l. ⅔) de Bayeux, 5 m. (11 l. ¼) de Caen. *P.* 454. *B. de p.* d'Isigny.

Lisonne (la), riv. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Champagne-Mouton. Sa source près du Bouchage, à 22 k. (5 l.) O. p. N. de Confolens, coule à l'O., passe à Montardon, à Bleussac, remonte au N. O., et se rend dans la Charente, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Ruffec.

Lisores, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Lisieux, 5 m. (10 l. ¾) de Caen. *Popul.* 583. *Bur. de poste* de Vimoutier, dép. de l'Orne.

Lisors, v. (*Eure*), arrond. du Grand-Andelys, cant. de Lions, à 11 k. (2 l. ¾) du Grand-Andelys, 43 k. (9 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 525. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt.

Lisos (la), riv. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, à 8 kil. (2 l.) N. O. duquel elle prend sa source, coule au N. O., puis au N. p. E., et se rend dans la Garonne, à 22 kil. (5 l.) N. de sa source.

Liss (la), riv. (*Mont-Tonn.*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Goelheim, à 11 k. (2 l. ¾)) S. O. duquel elle prend sa source, coule à l'E. N. E., arrose plusieurs villages, passe au N. de Grunstadt, entoure Ostein, et va se rendre dans le Rhin à Worms qu'elle traverse, après 36 k. (8 l.) de cours.

Lissac, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. de Saverdun, près la Sade, à 37 kil. (8 l. ¼) de Mirepoix, 5 myr. (11 l.) de Tarascon. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Saverdun.

Lissac, v. (*Corrèze*), arrond. de Brive, canton de l'Arche, à 8 kil. (2 l.) de Brive, 80 kil. (6 l. ¾) de Tulle. *P.* 624. *Bur. de p.* de Brive.

Lissac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche-de-Lauraguais, cant. de Montgiscard, comm. d'Espanes, à 18 k. (4 l.) de Villefranche, 5 k. (1 l. ¼) de Montgiscard. *Pop.* comprise celle d'Espanes, 259. *Bur. de p.* de Villefranche-de-Lauraguais.

Lissac, v. (*Lot*), arr. et cant. ouest de Figeac, sur le Droussu, à 4 kil. (1 l.) de Figeac, 5 m. (10 l. ¾) de Cahors. *P.* 1242. *B. de p.* de Figeac.

Lissandre, cap (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de Fréjus, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Fréjus, entre le cap de la Croisette et la redoute de la Gaillarde.

Lissay, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, cant. de Levet, à 11 k. (2 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Bourges.

Lisse, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Mezin, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Nérac, 31 kil. (7 l.) d'Agen. Il y a un moulin à papier. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Nérac.

Lisse, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, à 9 k. (2 l. ⅓) de cet endroit, 34 kil. (7 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Lisserot, pointe (*Var*), arr. de Toulon, à la côte S. E. de l'île du Levant ou Titan, entre la plage du Layet et le port du Titan.

Lisses, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, à 4 kil. (1 l.) de ce lieu, 32 kil. (7 l. ¼) de Versailles. Il y a des tourbières. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Corbeil.

Lisseuille, v. (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Riom, cant. de Menat, sur la Sioule, à 15 kil. (3 l. ½) de Montaigu, 34 kilom. (7 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Montaigu.

Lisseweghe, v. (*Lys*), arrond. et cant. de Bruges, près du canal de Lisseweghe, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Damme, 14 k. (3 l. ¼) O. p. S. de l'Ecluse, 9 k. (2 l. ¼) N. de Bruges. *Pop.* 943. *Bur. de poste* de Bruges.

Lissey, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Licey-sur-Vengeanne.

Lissey, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, canton de Damvillers, à 16 k. (3 l. ½) de Montmédy, 7 m. (15 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 377. *Bur. de poste* de Damvillers.

Lissieux, v. (*Rhône*), arrond. de Lyon, cant. de Limonest, à 13 kil. (3 l.) de Lyon, 13 k. (3 l.) de Villefranche. *P.* 274. *B. de p.* de Lyon.

Lissingen, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 6 myr. (13 l.) N. de Trèves. *Pop.* 151.

Lissy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, à 9 k. (2 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Listrac, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, à 29 k. (6 l. ½) de Lesparre, 31 k. (7 l.) de Bordeaux. *Pop.* 1816. *Bur. de p.* de Castelnau-de-Médoc.

Listrac, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Pellegrue, à 21 kil. (4 l. ¾) de la Réole, 5 myriam. (11 l. ⅔) de Bordeaux. *Popul.* 306. *Bur. de poste* de Monségur.

Listroff, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Sarre-Libre, près la Sarre, à 2 kil. (½ l.) de Sarre-Libre, 5 myr. (10 l. ⅔) de Metz. *Pop.* 952. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Lizy-sur-Ourcq, b. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, ch.-l. de cant., à 11 kil. (2 l. ¾) N. E. de Meaux, 6 myr. (13 l. ¾) N. E. de Melun, 19 k. (4 l. ¼), S. p. O. de la Ferté-Milon, sur la rive droite de l'Ourcq, vis-à-vis une île qu'elle forme, et près de son confluent avec la Marne. Ce bourg a une fabrique de boutons, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1198. *Bur. de poste.*

Lit, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Castets, à 40 k. (9 l.) de Dax, 6 m. (14 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 708. *Bur. de poste* de Castets.

Lit de justice. Sous la monarchie, on entendoit par lit de justice une séance solennelle du roi au parlement pour y déclarer sa volonté souveraine. Les princes du sang, les pairs, et toutes les chambres y assistoient. Le monarque y étaloit tout l'appareil de sa puissance. Les maréchaux de France, les quatre capitaines des gardes-du-corps, le chancelier, le grand chambellan, le grand écuyer, le prévôt de Paris, entouroient le trône royal, couronné d'un magnifique dais, et formé de cinq coussins, dont un servoit de dossier, deux de bras, un autre de siége, et le cinquième de marche-pied. Le roi, assis et couvert, disoit quelques mots. Ensuite le chancelier, ou, à son défaut, le garde des sceaux, faisoit un discours sur l'objet de la séance. Le premier président, tous les présidens et les conseillers, un genou en terre, demandoient par cette posture la permission de parler; et après l'avoir obtenue, ils faisoient connoître leur pensée par l'organe

du premier président, tous debout et découverts. Les mêmes formalités étoient observées par les gens du roi. Puis le chancelier recueilloit les opinions que chacun, suivant le rang qu'il occupoit, lui communiquoit à voix basse; et, de retour à sa place, assis et découvert, il prononçoit : *le roi, en son lit de justice, a ordonné et ordonne qu'il sera procédé à l'enregistrement des lettres sur lesquelles on a délibéré.* Le dernier lit de justice fut tenu à Versailles en 1788: il avoit pour objet la création d'une cour des pairs, l'impôt territorial, et celui du timbre. On sait avec quelle chaleur le parlement protesta contre ces innovations. La convocation des Etats-généraux en fut la suite, etc. etc.

Lithaire, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Gavray, à 19 k. (4 l. ¼) de Carentan, 27 kil. (6 l.) de Coutances. *Pop.* 770. *Bur. de poste* de Carentan.

Litière (la), v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, canton de Lusignan, comm. de St.-Sauvant, à 6 kilom. (1 l. ½) de Lusignan, 29 k. (6 l. ½) de Poitiers. *Pop.* comprise celle de St.-Sauvant, 2190. *Bur. de poste* de Lusignan.

Litre. Voyez *Mesures et poids.*

Litschen, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. et comm. d'Echternach, à 29 k. (6 l. ½) de Luxembourg, 22 kil. (5 l.) de Bitbourg. *Popul.* comprise celle d'Echternach et dépend. 2887. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Littdorf, v. (*Forêts*). *Voyez* Littoff.

Litteau, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, à 20 k. (4 l. ½) de Bayeux, 40 k. (9 l.) de Caen. *P.* 708. *B. de p.* de Balleroy.

Littetot, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Quillebœuf, à 6 k. (1 l. ½) de Pont-Audemer, 6 m. (13 l.) d'Evreux. *Popul.* 122. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Littenheim, (*Bas-Rhin*). *Voyez* Luttenheim.

Littersweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Soultz-sous-Forêts, sur le Selzbach, à 13 kil. (3 l.) de Weissembourg, 40 k. (9 l.) de Strasbourg. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Littoff, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Grevenmacheren. *Pop...* *Bur. de poste* de Luxembourg.

Littry, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, à 14 k. (3 l. ¼) de Bayeux, 38 k. (8 l. ½) de Caen. Il y a une mine de charbon. Les eaux qui en sortent sont minérales, et fortement vitrioliques: elles contiennent de la sélénite, du sel de glauber, et l'union de l'acide vitriolique avec le fer, dans l'état qu'on appelle *eau-mère.* Près de cette mine on en trouve une autre de fer aigre, au rapport des maréchaux de Caen. *Popul.* 1552. *Bur. de poste* de Bayeux.

Litz, v. (*Oise*), arr. et cant. de Clermont, sur la Brèche, à 7 kil. (1 l. ¾) de Clermont, 16 k. (3 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Liu (le), v. (*Léman*), arr. et canton de Thonon, commune de Perrignier, à 11 kil. (2 l. ¾) de Thonon. *Popul.* comprise celle de Perriguier, 489. *B. de p.* de Thonon.

Livange, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. et commune de Bettembourg, sur l'Alzette, à 6 kil. (1 l. ½) S. p. O. d'Hesperange, 10 kilom. (2 l. ½) N. E. d'Esch-sur-l'Alzette, 9 k. (2 l. ¼) S. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Bettembourg, 817. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Livarchamps, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Sibret, comm. de Villiers-la-bonne-Eau, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Bastogne, 15 k. (3 l. ½) O. d'Esch-sur-Sure, 4 m. (10 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Villiers-la-bonne-Eau et dép. 347. *Bur. de poste* de Bastogne.

Livarot, bourg (*Calvados*), arr. de Lisieux, ch.-l. de cant., sur la Vie, à 18 kilom. (4 l.) S. p. O. de Lisieux, 42 k. (9 l. ½) S. E. de Caen, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Falaise. On y fait commerce de bons fromages, appelés *angelots.* On trouve aussi des tanneries. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1033. *Bur. de poste* de Lisieux.

Livat, montagne (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Lunas, à 10 kil. (2 l. ½) O. de Lunas. Elle a, du N. au S., 1 kil. (⅓ de l.) de long.

Livaye, v. (*Orne*), arrond. d'Alençon, cant. de Carouge, à 13 k. (3 l.) d'Alençon. *Pop.* 520. *Bur. de poste* d'Alençon.

Live (la), rivière (*Lys*), arr. et canton de Bruges, qu'elle traverse en sortant du canal de Bruges à Daun, coule à l'E., redescend au S., puis retourne à l'E., et retourne au S. se rendre dans le canal de Bruges, à Gand. Elle a 37 k. (8 l. ¼) de cours.

Liverdun, bourg (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, sur la Moselle, à 15 k. (3 l. ½) de Toul, 10 k. (2 l. ½) de Nancy. L'évêque de Toul étoit seigneur de ce lieu, qui a été forteresse de l'évêché, et la résidence ordinaire des évêques. Il y avoit autrefois une collégiale, fondée en 1188, qui fut réunie au séminaire de Toul. Ce bourg a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Pauillac, 5e arrond. maritime. *Pop.* 1007. *Bur. de poste* de Nancy.

Livernon, v. (*Lot*), arrond. de Figeac, ch.-l. de cant., à 15 kilom. (3 l. ½) O. N. O. de Figeac, 40 k. (9 l.) N. E. de Cahors, 23 kilom. (5 l. ¼) E. de Montfaucon. On y trouve des pierres de taille et de l'albâtre blanc. *Pop.* 692. *Bur. de poste* de Figeac.

Liverdis, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournans, à 20 k. (4 l. ½) de Melun. *P.* 390. *Bur. de poste* de Tournans.

Livers, village (*Tarn*). *Voyez* Lavers.

Lives, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. sud de Namur, sur la Meuse, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Wierde, 11 kilom. (2 l. ¾) O. p. S. d'Andenne, 4 k. (1 l.) E. de Namur. *Pop.* comprise celle de Brumayne, 126. *Bur. de poste* de Namur.

Livet, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, à 9 kil. (2 l. ¼) de Lisieux, 5 m. (11 l. ¾) de Caen. *Pop.* 67. *Bur. de poste* de Lisieux.

Livet, v. (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. de Bourg-d'Oisans, près de la Romanche, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Grenoble. *Pop...* *Bur. de poste* de Bourg-d'Oisans.

Livet, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, canton d'Evron, à 6 kilom. (1 l. ½) de cet endroit, 23 k. (5 l. ¼) de Laval. *P.* 292. *B. de p.* d'Evron.

Livet, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de l'Aigle, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 180. *Bur. de p.* de l'Aigle.

Livet, v. (*Sarthe*), arrond. de Mamers, canton de St.-Paterne, à 11 k. (2 l. ¾) de Mamers, 40 k. (9 l.) du Mans. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Mamers.

Livet-en-Ouche, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, à 8 k.

Digitized by Google

(2 l.) de Bernay, 38 kil. (8 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Chambrois.

Livet-sur-Authou, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Brionne, à 15 k. (3 l. ½) de Bernay, 42 kilom. (9 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Brionne.

Livia, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, comm. d'Estavar, à 13 k. (3 l.) de Mont-Libre, 4 kil. (1 l.) de Sallagousse. *Pop.* compr. celle d'Estavar, 249. *Bur. de poste* de Mont-Libre.

Livionac-le-Haut, b. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Albin, sur la côte, près du Lot, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Albin, 34 k. (8 l. ¾) de Rhodez. Il y a des mines de houille exploitées. *Pop.* 1449. *Bur. de poste* de Rignac.

Livionac, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. d'Asprières, sur la côte, près du Lot, à 16 kil. (3 l. ⅔) de St.-Albin, 5 m. (11 l.) de Rhodez. *Pop.* 545. *Bur. de poste* de Rignac.

Livilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, à 5 k. (1 l. ¼) de Pontoise, 32 k. (7 l. ⅓) de Versailles. *P.* 246. *Bur. de poste* de Pontoise.

Livinière (la), v. (*Hérault*). *Voy.* Lévinière (la).

Livorne, gros bourg (*Sesia*), arr. de Santia, ch.-l. de canton, en plaine, près d'un bois, à 10 kilom. (2 l. ½) S. O. de Santia. *Pop.* 3588. *B. de p.* de Chivas, dép. de la Doire.

Livossart, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Omer, cant. de Fauquemberg, comm. de Boncourt, à 25 k. (5 l. ¾) de Saint-Omer, 43 k. (9 l. ¾) d'Arras. *Pop.* compr. celle de Boncourt, 104. *Bur. de poste* de Fruges.

Livradois (le). C'étoit un petit pays dans la ci-dev. basse Auvergne, aux environs d'Ambert qui en étoit le chef-lieu. On croit que le nom de *Livradois* lui venoit de ce qu'il avoit été délivré des eaux qui en couvroient les campagnes avant que l'on eût coupé un rocher qui en arrêtoit le cours; les principaux lieux étoient, *Ambert*, *Olliergues*, *St.-Antheme*, *Viverols*, *Arlant*. Ce pays fait actuellement partie du département du Puy-de-Dôme.

Livré *ou* Livray, v. (*Mayenne*), arr. de Châteauneuf, cant. de Craon, sur la côte près la Mée, à 4 k. (1 l.) de Craon, 25 k. (5 l. ¾) de Laval. *Pop.* 1824. *Bur. de poste* de Craon.

Livre (*la*). *Voyez* Mesures et Poids.

Livrée, sous la monarchie, galon uni, façonné, ou à figures, dont le roi, les princes, et les grands seigneurs faisoient border les paremens, poches et coutures des habits de leurs officiers et domestiques. Cette marque de distinction étoit devenue si commune dans les derniers temps, que les princes même ne faisoient porter la *livrée* par leurs gens que lorsqu'ils alloient à la cour, et dans les cérémonies. La *livrée* de la maison du roi étoit, habit bleu, bordé en galon de soie : bleu rouge, etc. La petite livrée un galon d'argent. *Les domestiques.* Ceux qui servoient chez les officiers de la maison du roi ne pouvoient quitter leurs maîtres sans avoir leur congé par écrit. Il leur étoit défendu, même quand ils sortoient du service avec congé, de rester plus de huit jours à la suite de la cour.

Sous le gouvernement républicain, la maison domestique des trois Consuls étoit en habit vert, galon d'or sur toutes les coutures. Pour la livrée de la maison de l'Empereur des Français, des Grands Dignitaires de l'empire, du Corps législatif, du Tribunat : *Voyez* le supplément à la fin du dernier volume pour les changemens survenus pendant l'impression.

Livron, bourg (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Loriol, près la Drôme, sur une colline que la Drôme côtoie, à 21 k. (4 l. ⅔) de Valence. *Pop.* 2100. *Bur. de poste* de Loriol.

Livron, v. (*Lot*). *Voy.* Capelle-Livron (la).

Livron, v. (*Lot*). *Voyez* Notre-Dame-de-Livron.

Livron, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Pontac, près la Lousse, à 21 k. (4 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de Pau.

Livron (le), montagne (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de la Salle, à 8 k. (2 l.) N. O. de St.-Hippolyte. Elle a, du N. O. au S. E., 5 k. (1 l. ⅔) de long.

Livry, v. (*Ardennes*). *Voyez* Liry.

Livry, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Vouziers, comm. de la Croix, à 6 k. (1 l. ½) de Vouziers. *Pop.* compr. celle de la Croix, 354. *Bur. de poste* de Vouziers.

Livry, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Caumont, à 19 k. (4 l. ¼) de Bayeux, 30 k. (6 l. ¾) de Caen. *Pop.* 1403. *Bur. de poste* de Balleroy.

Livry, v. (*Marne*), arrond. de Châlons, cant. de Suippe, sur la Vesle, à 11 kil. (2 l. ¾) N. de Suvigny, 19 k. (4 l. ¼) N. de Châlons. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Livry, v. (*Nièvre*), arrond. de Nevers, cant. de St.-Pierre-le-Moutier, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 24 k. (5 l. ½) de Nevers. *Pop.* 1144. *Bur. de p.* de St.-Pierre-le-Moutier.

Livry, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. nord de Melun, sur la côte près la Seine, à 3 k. (¾ de l.) de Melun. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Melun.

Livry, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Châtelet, à 6 k. (1 l. ½) de Melun. *Pop.* 325. *Bur. de poste* du Châtelet.

Livry, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) O. de Claye, 13 k. (3 l.) E. de Paris. Ce village est sur la route de Paris à Meaux; on voit à son entrée une belle maison de plaisance. Le château de Livry, qui avoit titre de marquisat, est situé dans le milieu de la forêt de Bondi; il appartenoit au prince de Condé : l'architecture et la sculpture qui décorent ses trois pavillons sont dans le dernier goût. Il y avoit près de ce château un prieuré conventuel de l'Ordre de saint Augustin, de la congrégation de France, que l'on appeloit *Notre-Dame-des-Anges*. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 912. *Bur. de poste.*

Liwange, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. et comm. de Bettembourg, à 10 k. (2 l. ½) de Luxembourg, 2 k. (½ l.) de Bettembourg. *Pop.* compr. celle de Bettembourg, 817. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Lixarra (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 15 k. (3 l. ½) S. S. O. de Mauléon. Elle a, de l'E. à l'O., 1 k. (¼ de l.) de long.

Lixhausen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. d'Holchfelden, à 18 kil. (4 l.) d'Haguenau, 28 kil. (6 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Saverne.

Lixhe, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Glons, près la Meuse, à 5 k. (1 l. ¼) N. d'Hermalle, 2 k. (½ l.) N. p. O. de Visé, 15 kil.

(3 l. ¼) N. N. E. de Liége. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Liége.

Lixheim, ville (*Meurthe*), arrond. de Sarrebourg, canton de Phalsbourg, à 15 k. (3 l. ¼) E. de cette ville, 8 kil. (2 l.) N. E. de Sarrebourg, 7 myr. (16 l.) E. N. E. de Nancy. Cette ville a encore une partie de ses anciens murs et deux de ses portes. Les Luthériens y avoient un temple que Louis XIV fit démolir. A quelque distance de la ville étoit le couvent des Religieux Tiercelins, qui desservoient la seule église paroissiale que renfermoit cette ville, dont les productions territoriales consistent en quelques seigles et menus grains. Le pays est trop froid et trop près des montagnes pour être fertile. Sur le chemin de Lixheim à Sarrebourg, il y a une source d'eau minérale, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville : elle se trouve dans le tronc d'un arbre. *Pop.* 964. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Lixier, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à 11 k. (2 l. ⅔) de Pont-à-Mousson, 18 k. (4 l.) de Nancy. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Lixières, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton de Conflans, à 7 k. (1 l. ¾) de Briey, 30 k. (6 l. ⅔) de Metz. *Pop.* compr. celle de Fléville et d'Hagny, 404. *B. de p.* de Briey.

Lixing, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Tenquin-Gros, à 25 k. (5 l. ¾) de Sarguemine, 43 k. (9 l. ⅔) de Metz. *Popul.* comp. celle d'Ebersing, 339. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Lixing, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Sarguemine, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Sarguemine.

Lixingen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, à 10 k. (2 l. ½) d'Arneval, 7 m. (17 l. ½) de Trèves. *Pop.* 220.

Lixy, v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de Pont-sur-Yonne, à 15 k. (3 l. ½) de Sens, 6 m. (13 l. ¾) d'Auxerre. Ce village est situé sur le penchant d'une colline, dans une position avantageuse et salubre. Le territoire, peu fertile, n'est propre qu'à la culture du méteil et du seigle. On y a aussi planté quelques vignes, qui ont assez bien réussi. Au bas du village, est une prairie arrosée par un ruisseau, qui se jette à 4 k. (1 l.) de là, dans la petite rivière d'Orvanne. Lixy fut pillé en 1428 par les Anglais, et en 1567 par un détachement des troupes de Coligny, pendant qu'il faisoit le siége de Bray-sur-Seine : mais en 1652, au milieu des débats ridicules de la Fronde, ce malheureux village fut presque entièrement ruiné. *Pop.* 380. *Bur. de p.* de Villeneuve-la-Guyard.

Lizac, v. (*Lot*). *Voyez* Lisac.

Lizant, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Civray, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 5 myriam. (10 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 816. *Bur. de poste* de Civray.

Lizeray, v. (*Indre*), arrond. et cant. nord-ouest d'Issoudun, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 24 k. (5 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 450. *Bur. de poste* d'Issoudun.

Lizerolles, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, canton de St.-Simon, commune de Montescourt, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Quentin, 5 k. (1 l. ¼) de St.-Simon. *Pop.*.... *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Lizeron (le), ruisseau (*Loire*), arrrond. de St.-Etienne, canton du Chambon. Sa source, à 2 k. (½ l.) O. de St.-Etienne, coule à l'O., et se rend dans la Loire, à St.-Victor, 9 k. (2 l. ¼) O. de St.-Etienne.

Lizertet, v. (*Aveyron*). *Voyez* St.-Amand-de-Lizertet.

Lizey, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. de Bouilly, près de la Mogne, à 16 kil. (3 l. ⅔) d'Ervy, 15 k. (3 l. ½) de Troyes. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Troyes.

Lizey (le), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Lus, à 13 kil. (3 l.) S. p. E. d'Argelès. Elle a, du N. au S., 1 k. (¼ de l.), et de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.).

Lizieux, ville (*Calvados*). *Voy.* Lisieux.

Lizines, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, canton de Donnemarie, à 8 kilom. (2 l.) de Provins, 38 k. (8 l. ½) de Melun. *Pop.* comp. celle de Sognolles, 736. *Bur. de poste* de Donnemarie.

Lizio, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de Malestroit, à 11 k. (2 l. ¾) de Ploërmel, 28 k. (6 l. ½) de Vannes. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Lizolles, v. (*Allier*), arr. de Gannat, canton d'Ebreuil, à 16 k. (3 l. ¾) de Gannat, 5 m. (11 l. ½) de Moulins. *Pop.* 596. *Bur. de poste* de Gannat.

Lizon (le), riv. (*Hautes-Pyr.*), arr. de Tarbes, cant. de Tournai. Sa source, à 5 kilom. (1 l. ½) E. p. N. de Tournai, coule au N. p. E., tourne à l'E., et se rend dans la Baise-Derrière, à 11 k. (2 l. ½) E. N. de sa source.

Lizos, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Tarbes, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de Tarbes.

Lizy. *Voyez* Lisy.

Lizy, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, à 22 k. (5 l.) de Chauny, 10 kilom. (2 l. ½) de Laon. On y exploite des terres végétales pyriteuses. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Chavignon.

Llagonne (la), v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Mont-Libre, à 27 k. (6 l.) de Prades, 7 m. (15 l.) de Perpignan. *P.* 295. *Bur. de p.* de Mont-Libre.

Llau, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton d'Olette, à 20 k. (4 l. ½) de Prades, 6 myr. (13 l. ⅔) de Perpignan. *Popul.* 61. *Bur. de poste* de Villefranche.

Llauro, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Perpignan, cant. de Thuir, à 6 k. (1 l. ½) de Céret, 21 kilom. (4 l. ¾) de Perpignan. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Céret.

Llo-zt-Rohet, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, à 34 k. (7 l. ¾) de Prades, 8 m. (16 l. ⅔) de Perpignan. *Pop.* comprise celle de Rohet, 351. *Bur. de poste* de Mont-Libre.

Llupia, v. (*Pyrénées-Orient.*) *Voyez* Lupia.

Llus, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, commune d'Err, à 11 k. (2 l. ¾) de Mont-Libre, 3 k. (¾ de l.) de Sallagousse. *Popul.* comprise celle d'Err, 600. *B. de p.* de Mont-Libre.

Loaville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, canton de Voves, comm. de Villeneuve-St.-Nicolas, à 18 k. (4 l.) de Chartres, 4 k. (1 l.) de Voves. *Popul.* comprise celle de Villeneuve, 192. *Bur. de poste* de Chartres.

Loazzolo, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, canton de Cortemiglia, sur une colline, entre le Belbo et la Bormida, à 36 k. (8 l.) E. d'Albe. *Pop.* 733. *Bur. de p.* d'Albe.

Lobbe (la), v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Chaumont, sur la Vaux, à 18 k. (4 l.) de Réthel, 28 k. (6 l. ¼) de Charleville. Les généraux *Charbonnier* et *Desjardins* défirent l'ennemi près de ce village, le 1er prairial an 2 (21 mai 1794), et lui tuèrent quinze cents hommes. *Pop.* 734. *Bur. de poste* de Réthel.

Digitized by Google

Lobberich, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Wanckum, à 13 k. (3 l.) S. p. O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de Kempen, 6 m. (13 l. ¼) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1220.

Lobbes, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, canton de Thuin, sur la Sambre, à 2 k. (½ l.) O. de Thuin, 8 kilom. (2 l.) N. E. de Merbes-le-Château, 27 k. (6 l.) E. p. S. de Mons. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye dédiée à saint Pierre, où, dès son commencement, il y eut des Bénédictins. L'église, bâtie en 1568, par un abbé qui avoit été Dominicain, et lecteur dans l'abbaye, est un des plus beaux morceaux qu'on puisse voir : les bas-côtés sont aussi élevés que la nef ; la voûte est soutenue par des piliers si délicats et si minces, que l'archiduc Albert, souverain des Pays-Bas, n'osant entrer dans l'église, s'écria : *Hic erit sepulchrum monachorum. Popul.* 1645. *Bur. de poste* de Charleroy.

Lobe (la), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, comm. d'Ary, à 18 k. (4 l.) S. O. de Metz, 9 k. (2 l. ¼) S. O. d'Ogny. *P.* comp. celle d'Ary et Voisage, 451. *Bur. de poste* de Metz.

Lobinet, v. (*Cantal*), arrond. et cant. nord de St.-Flour, comm. de Vieillepesse, à 13 k. (3 l.) de Saint-Flour. *P.* comp. celle de Vieillepesse, 826. *Bur. de poste* de St.-Flour. *Rel. de poste aux chev.*

Lobloch, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Neustadt, comm. de Gimmeldingen, à 4 kil. (1 l.) N. p. E. de Neustadt, 5 kil. (1 l. ¼) S. de Diedesheim, 7 myr. (16 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Pop.* compris celle de Gimmeldingen et dépend. 986. *B. de p.* de Neustadt.

Lobsey, (*Haut-Rhin*). *Voyez* Laubecey.

Lobsen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêts, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Weissembourg, 2 k. (½ l.) de Soultz-sous-Forêts. Il y a des mines de houille. *Pop.* 314. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Loc-Dieu, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Villefranche, comm. de Memer, à 8 k. (2 l.) de Memer. *Pop.* compr. celle de Memer, 345. *Bur. de poste* de Villefranche.

Loc-Eguiner, v. (*Finistère*), arrond. de Brest, cant. de Ploudiry, à 11 k. (2 l. ⅔), de Landernau, 5 m. (12 l.) de Quimper. *Pop.* 647. *Bur. de poste* de Landivisiau.

Loc-Ronan, bourg (*Finistère*), arrond. et canton de Château-Lin, à 13 k. (3 l.) S. O. de cette ville, 39 k. (8 l. ¾) S. de Brest, 13 k. (3 l.) N. O. de Quimper. En 393, ce bourg n'étoit qu'un hermitage habité par saint Renan, en l'honneur duquel on célébroit une fête tous les cinq ans. Quand il fut mort, on promena son corps par tous les endroits où, pour s'exercer, il se promenoit pendant sa vie. Il y a à Loc-Ronan une manufacture de toile ci-devant royale, et pour les voiles des vaisseaux ; on en fournit l'arsenal de Brest. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 768. *Bur. de poste* de Quimper.

Locamand, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. et commune de Fouesnant, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Concarneau, 3 k. (¾ de l.) de Fouesnant, 11 k. (2 l. ¾) de Quimper. *Pop.* comprise celle de Fouesnant, 2573. *Bur. de p.* de Concarneau.

Locana, petite ville (*Doire*), arrond. d'Ivrée, ch.-l. de canton, dans la vallée d'Orca, sur la rive gauche de cette rivière, au pied d'une colline, à 42 kilom. (9 l. ½) S. O. d'Ivrée. *Pop.* 5000. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Locarne, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Mael-le-Carhaix, à 11 k. (2 l. ¾) de Rostrenen, 6 m. (13 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 1165. *B. de p.* de Rostrenen.

Locbrevalaire, v. (*Finistère*), arr. de Brest, canton de Plabennec, sur l'Abervrac, à 20 kil. (4 l. ½) de Brest, 7 m. (15 l.) de Quimper. *Pop.* 225. *Bur. de p.* de Lesneven.

Locconville, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Beauvais. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Chaumont.

Locgueltas, v. (*Morbihan*), arrond. de Vannes, cant. de Grand-Champ, comm. de Plandrin, à 11 k. (2 l. ¾), de Vannes, 5 k. (1 l. ¼) de Grand-Champ. *Pop.* comp. celle de Plandrin, 2104. *Bur. de poste* de Vannes.

Loch, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Callac, comm. de Maël-Pestiven, à 24 k. (5 l. ½) de Guinguamp, 8 k. (2 l.) de Callac. *Pop.* comp. celle de Maël-Pestiven, 1060. *Bur. de poste* de Guinguamp.

Loch, île (*Finistère*), dans l'Océan, arr. de Quimper, à 19 k. (4 l. ¼) de Concarneau.

Loché, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. sud de Chartres, comm. de Vert, à 7 k. (1 l. ¾) de Chartres. *Pop.* compr. celle de Vert, 513. *Bur. de poste* de Chartres.

Loché, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Montrésor, sur l'Indroye, à 15 kil. (3 l. ½) de Loches, 5 myr. (11 l.) de Tours. *Pop.* 1105. *Bur. de poste* de Loches.

Loché, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. sud de Mâcon, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Mâcon.

Locheres, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. de Clermont, comm. d'Aubreville, à 5 kil. (1 l. ¼) de Clermont, 23 k. (5 l. ¼) de Verdun. Il y a une verrerie. *Popul.* comprise celle d'Aubreville, 867. *Bur. de p.* de Clermont.

Loches, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoyes, près l'Ource, à 11 k. (2 l. ⅔) de Bar, 41 k. (9 l. ⅔) de Troyes. On y récolte du vin dont on fait commerce. *Pop.* 824. *B. de p.* de Bar-sur-Seine.

Loches, ville (*Indre-et-Loire*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 32 kil. (7 l. ¼) S. d'Amboise, 38 kilom. (8 l. ¼) S. E. de Tours, 24 myr. (55 l.) S. O. de Paris. Long. 18. 39. lat. 47. 7. Cette ville de la ci-devant Touraine, située sur la rivière de l'Indre, étoit chef-lieu d'une élection, d'un bailliage, d'une maîtrise des eaux et forêts, d'un grenier à sel, avec un hôtel-de-ville et une maréchaussée. Il y a un château fort très-vaste, entouré, comme la ville, de prairies, de vallées fertiles et de coteaux chargés de vignes. Ce château a été fortifié au 11e siècle ; les rois l'ont toujours regardé comme une place importante : Charles VII le conserva en dépit des Anglais, dans le temps qu'ils étoient maîtres de la France. Louis XI en fit une prison d'état, et y fit construire les fameuses cages de fer dans lesquelles fut renfermé le cardinal Milan : il y mourut. On prétend que Louis XI avoit placé dans des salles basses de ce château ce qu'on appelle des *oubliettes*. Outre l'église paroissiale, il y avoit dans cette ville six couvens. L'enceinte du château renfermoit l'église collégiale de N.-D. de Loches. On voyoit au milieu du chœur un magnifique tombeau en marbre noir, élevé d'un mèt. (3 pieds) de terre ; au-dessus

Digitized by Google

étoit une figure en marbre blanc, représentant Agnès de Sorel, née aux environs de Loches et qui sauva la France sous Charles VII. L'hôpital de Loches, fondé en 1629 par Bouray, prêtre, étoit desservi par une communauté de religieuses de l'Ordre de saint Augustin. Dans un des faubourgs de cette ville, on voyoit un couvent d'Ursulines, fondé en 1627 par M. de la Jullière, lieutenant de roi. De dessus le pont on voit, du côté du nord, trois ci-devant maisons religieuses d'hommes : la première est celle qui étoit habitée par des Cordeliers, et fondée du vivant de saint François ; les deux autres, habitées par des Barnabites et des Capucins, furent fondées en 1665 par les chapitres de Loches et de Beaulieu. Le domaine de ce lieu étoit engagé à un gentilhomme, du nom de *Bracque*, qui prenoit le titre de *comte de Loches*. La ville est séparée de celle de Beaulieu par la rivière de l'Indre, et par un pont qui en fait la communication. On voyoit au milieu de la forêt de Loches, qui est près de cette ville, une chartreuse nommée *le Liget*, fondée par Henri, comte d'Anjou.

Il y a dans cette ville beaucoup de fabriques de draps belges et calmou : les unes sont à portée de la rivière ; les autres, près d'un petit ruisseau. On trouve aux environs de la terre à poterie.

C'est la patrie de *Lamblardie*, inspecteur général, directeur de l'école des ponts et chaussées, et instituteur de l'école polytechnique, né en 1747, mort à Paris, le 6 frimaire an 6 (26 novembre 1798), regretté par tous les savans. On a de lui : *Cours d'architecture hydraulique.*

La ville de Loches est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 4400. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Loches, forêt (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Loches, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de cette ville. Elle a 3,626 mèt. (7,000 toises) de long, sur 4,847 m. (2,500 toises) de large.

Loches, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de la Biolle, comm. de St.-Ours, à 7 k. (1 l. ¾) d'Aix, 19 k. (4 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* comp. celle de St.-Ours, 333. *Bur. de poste* d'Aix.

Lochian (le), v. (*Calvados*), arrond. de Caen, cant. de Villers-le-Bocage, à 7 kil. (1 l. ¾) E. de ce lieu, 16 k. (3 l. ⅔) S. O. de Caen, 14 k. (3 l. ¼) N. N. E. d'Harcourt. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Caen.

Lochguiliau, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de St.-Thégonec, comm. de Proumour, à 10 k. (2 l. ½) de Landivisiau, 6 k. (1 l. ½) de St.-Thégonec. *Pop.* comp. celle de Proumour, 3300. *B. de p.* de Landivisiau.

Lochieu, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Champagne, à 19 k. (4 l. ⅓) de Belley, 5 m. (11 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Belley.

Lochmuhl, ferme (*Sarre*), arr. et cant. de Trèves, comm. de Pallien, à 1 k. (¼ de l.) N. de Trèves, 4 kilom. (1 l.) O. de Pfalzel. *Pop.* comprise celle de Pallien et dépend. 86. *Bur. de poste* de Trèves.

Lochrist, (*Finistère*), arrond. de Brest, cant. de Saint-Renan, comm. de Plongouvelin, à 20 kil. (4 l. ⅛) de Brest, 11 k. (2 l. ¾) de St.-Renan. *Pop.* comprise celle de Plongouvelin, 1369. *Bur. de poste* de Brest.

Lochrist, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, canton de Plouescat, comm. de Treflez, à 10 k. (2 l. ½) de Lesneven, 5 kil. (1 l. ½) de Plouescat, 30 k. (6 l. ¾) de Morlaix. *Pop.* comprise celle de Treflez, 1002. *Bur. de poste* de Lesneven.

Lochsmuhl, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Pfalzel. *Pop.* . .

Lochweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Marmoutier, à 30 k. (6 l. ¾) d'Haguenau, 27 kil. (6 l.) de Strasbourg. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Saverne.

Lochy, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Levet, à 14 kil. (3 l. ¼) de Bourges. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Bourges.

Lockweiler, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, près la Brems, riv., à 3 k. (⅔ de l.) S. E. de Wadern, 9 kil. (2 l. ¼) O. N. O. de Tholey, 33 k. (7 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* compr. les dépendances, 262. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Locmalo, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Guémené, à 15 k. (3 l. ½) de Pontivy, 6 myr. (12 l. ⅔) de Vannes. *Popul.* 1261. *Bur. de poste* de Pontivy.

Locmaria, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de St.-Renan, à 9 k. (2 l. ⅓) de Brest, 6 m. (13 l.) de Quimper. *Pop.* 1191. *Bur. de poste* de Hostrenen.

Locmaria, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. de Huelgoët, à 11 k. (2 l. ¾) de Carhaix, 5 m. (11 l.) de Quimper. Les habitans de cette commune sont souvent attaqués du plomb et de coliques d'entrailles, causées par l'écoulement des eaux minérales. On devroit imaginer des canaux qui pussent remédier à de si cruels inconvéniens. *Pop.* 1385. *Bur. de poste* de Carhaix.

Locmaria, v. (*Finistère*), arr. cant. et comm. de Quimper, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de Quimper. . . . . *Bur. de p.* de Quimper.

Locmaria, (*Finistère*), arrond. de Brest, cant. de Plabennec, comm. du Drence, à 8 kil. (1 l.) de Lesneven, 3 kil. (¼ de l.) de Plabennec, 16 kil. (3 l. ¾) de Brest. *Popul.* comp. celle du Drence, 893. *Bur. de poste* de Lesneven.

Locmaria, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, canton et comm. de Rosporden, à 6 k (1 l.) ½ de ce lieu, 15 kil. (3 l. ⅔) de Quimper. *Pop.* comprise celle de Rosporden, 730. *Bur. de poste* de Rosporden.

Locmaria, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. et comm. de Grand-Champ, à 11 k. (2 l. ¾) de Vannes, 4 kil. (1 l.) de Grand-Champ. *Pop.* compr. celle de cet endroit. . . . . *Bur. de poste* de Vannes.

Locmaria, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Belle-Isle-sur-mer, dans l'île, à 42 k. (9 l. ½) d'Auray, 4 m. (10 l. ½) de Vannes, *P.* 997. *B. de p.* de Belle-Isle-sur-mer.

Locmariaquer, b. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. d'Auray, près du Morbihan, à 10 kil. (2 l. ½) S. d'Auray, 18 kilom. (4 l.) S. O. de Vannes. Ce bourg a un syndic des marins ; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Vannes, 4e arrond. maritime. *Pop.* 1979. *Bur. de poste* d'Auray.

Locmelar, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Sizun, à 13 k. (3 l.) de Landernau, 5 m. (11 l. ½) de Quimper. *Pop.* 883. *Bur. de p.* de Landivisiau.

Locminé, ville (*Morbihan*), arr. de Pontivy, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) S. p. E. de cette ville, 27 k. (6 l.) N. de Vannes, 22 k. (5 l.) O. S. O. de Josselin. Il y a deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval, l'autre à pied. *Popul.* 1785. *Bur. de poste.*

Locoal, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Belz, à 13 k. (3 l.) d'Auray,

d'Auray, 31 kil. (7 l.) de Vannes. *Pop.* 427. *Bur. de poste* d'Auray.

Locon, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Béthune, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 32 k. (7 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 1457. *Bur. de poste* de Béthune.

Locquenay, v. (*Sarthe*). *Voyez* St.-Aubin-de-Locquenay.

Locquenole, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Taule, sur la rivière de Morlaix, à 5 k. (1 l. ⅓) de Morlaix, 7 myr. (16 l. ¼) de Quimper. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Morlaix.

Locquenvel, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Belle-Isle-en-terre, à 21 k. (4 l. ⅔) de Guinguamp, 5 myr. (11 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Belle-Isle-en-terre.

Locre, v. (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. de Messines, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Nieukerke, 8 k. (2 l.) O. de Messines, 6 myr. (13 l. ¾) S. S. O. de Bruges. *Pop.* 562. *Bur. de poste* d'Ypres.

Loctudy, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pont-l'Abbé, à 19 k. (4 l. ⅔) de Quimper. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Quimper.

Locuon, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Guémené, comm. de Langoellan, à 19 k. (4 l. ¼) du Faouet, 10 k. (2 l. ½) de Guémené. *Pop.* comprise celle de Langoellan, 1316. *B. de p.* du Faouet.

Lod, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, sur la Loue, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Ornans, 28 k. (6 l. ¼) de Besançon. Il y a une manufacture de fil de fer, broches à tricoter et clous d'épingles, dits *de Paris*, fers de fenderie, baguettes de fusils, lames à canons de fusils, clous pour les caissons et garnitures de casques pour l'infanterie. *Pop.* 716. *Bur. de p.* d'Ornans.

Lodes, v. (*Allier*), arrond. de la Palisse, cant. du Donjon, à la source de l'Ouzance, à 7 k. (1 l. ⅔) du Donjon, 4 myr. (10 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 552. *Bur. de poste* du Donjon.

Lodec, port (*Finistère*), arr. de Quimper, canton de Pont-croix, à 3 kil. (¾ de l.) N. E. de cette ville. Il est borné à l'O. par la pointe de Trouverenec, et à l'E. par celles de Carechir et de Kerveredic.

Lodelinsart, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Charleroy, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Châtelet, 2 k. (½ l.) N. de Charleroy, 38 kilom. (8 l. ½) E. p. N. de Mons. Il y a deux fours à verre; on y extrait beaucoup de houille. *Pop.* 986. *Bur. de poste* de Charleroy.

Lodes, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de St.-Gaudens, près la Louge, à 8 k. (2 l.) de St.-Gaudens, 8 myr. (18 l.) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de Guittet, 501. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Lodève, ville (*Hérault*), ch.-l. d'arrond. et de canton, au pied des Cévennes, sur l'Ergue, à 7 myr. (15 l.) N. N. E. de Narbonne, 4 myr. (10 l. ½) O. N. O. de Montpellier, 78 myr. (177 l.) S. p. E. de Paris. Long. 21. lat. 43. 47. Cette ville, du ci-devant bas Languedoc, étoit le siége d'un évêché suffragant de Narbonne, le ch.-l. d'un bailliage et d'une recette. Lodève a passé des Romains aux Goths qui la saccagèrent, et de ceux-ci aux Français; elle eut ses vicomtes. Lors de la guerre des Albigeois, les évêques s'étant fortement opposés à ces hérétiques, furent déclarés seigneurs uniques de leur ville et de leur diocèse, au préjudice des vicomtes de Lodève et des comtes de Toulouse: ils avoient même le droit de battre monnoie. Saint Louis les y confirma; et ils conservèrent jusqu'en 1789 tous les droits compatibles avec la souveraineté des rois français. Ils ne frappoient plus monnoie; mais ils ont été les derniers des évêques du Languedoc qui en aient frappé à leur coin. Ce sont eux qui ont fait entourer la ville de bonnes murailles, et qui l'ont fait fortifier à l'antique. Cette précaution n'a pas empêché les hérétiques de maltraiter Lodève dans leurs incursions.

Les Albigeois y causèrent de grands désordres, et les Huguenots, en 1573, y firent les plus horribles ravages; ils pillèrent la cathédrale. Les habitans de cette ville prétendent que leur premier évêque fut saint Flour, l'un des soixante-douze disciples de J. C.

Le chapitre de la cathédrale étoit composé d'un chantre, d'un archiprêtre, de neuf autres chanoines. Le bas-chœur étoit composé de onze prébendiers, de trois hebdomadaires, et de dix-sept autres bénéficiers. Il y avoit aussi deux abbayes d'hommes, de l'Ordre de saint Benoit, qui étoient celle de St.-Sauveur de Lodève, fondée en 980 par saint Fulcran, pour lors évêque de Lodève; et celle de St.-Guillaume-le-Désert, fondée en 804 par saint Guillaume, comte de Toulouse, et en outre une abbaye de filles bénédictines, appelée *Gorian*, fondée en 1350. Lodève a un grand nombre de fabriques de draps, qui ont été la principale ressource du gouvernement pour l'habillement des troupes pendant la révolution. On y compte plus de cent établissemens de ce genre, dont les travaux répandent le mouvement et la vie dans les contrées environnantes, et fournissent des moyens de subsistance à plus de huit mille ouvriers. Ces manufactures cependant sont bien tombées depuis les premières années de la révolution française. On y fabrique aussi une très-grande quantité de chapeaux. On trouve, aux environs, des carrières de plâtre gris et blanc: elles sont en exploitation.

Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 7906. *Bur. de poste.*

Lodisio, village (*Stura*), arr. de Mondovi, à la droite du Torrent, à 20 kil. (4 l. ½) S. O. de Mondovi. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Cève.

Lods et ventes. Sous la monarchie, c'étoit un droit que l'on payoit au seigneur féodal censier pour mutation par vente, échange, ou contrat, d'un héritage de sa mouvance. Dans le pays de droit écrit, il étoit exigible pour les fiefs comme pour les rotures. Dans la plupart des coutumes, les biens en roture y étoient seuls soumis. La quotité des *lods et ventes* varioit suivant les localités. C'étoit communément le sixième dans le pays de droit écrit. A Paris les lods et ventes se payoient douze deniers pour livre. Le mot *lods* est teutonique: il signifie *sujet* et *vassal*.

Lodt, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Mechelen, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Stockem, 7 kil. (1 l. ¾) N. p. E. de Recken, 15 k. (3 l. ½) N. p. E. de Maëstricht. *Pop.* 577. *Bur. de p.* de Maëstricht.

Loer, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, sur la Moselle, à 4 k. (1 l.) E. de Munster, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Coblentz. *Pop.* compris celles de Kergerhof et dépend. 268. *Bur. de poste* de Coblentz.

Loeppelscheid, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, près la Nederenbach, à 13 k. (3 l.) E. S. E. de Zell, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Castellaun, 5 m. (12 l.) S.

S. O. de Coblentz. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Trarbach.

Loehas, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Schweich, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 13 k. (3 l.) de Trèves. *P.* 48. *B. de p. de* Trèves.

Loenhout, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Brecht, près du Klein-Beeck, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Brecht, 7 k. (1 l. ¾) O. d'Hooghstraeten, 27 k. (6 l.) N. p. E. d'Anvers. Il y a deux fabriques de draps et deux de chapeaux. C'est la patrie de Jean *Studius*, astrologue judiciaire, né en 1527, mort à Paris en 1560. Il a donné : *Ephémérides*, Cologne, 1560, *in*-4°; les *Fastes des Romains*, et plusieurs ouvrages sur l'astrologie judiciaire. *Pop.* 1260. *Bur. de poste* d'Anvers.

Loetzbeuren, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant de Trarbach, à 15 k. (3 l. ½) de Trarbach, 23 kil. (5 l. ¼) de Simmeren. *Pop.* 326. *Bur. de p.* de Trarbach.

Loeuillet, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Marcillat. *P.*.. *Bur. de poste* de Mont-Luçon.

Loeuilley, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. d'Autrey, à 20 k. (4 l. ½) de Champlitte, 6 m. (13 l. ½) de Vésoul. Il y a deux Forges. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Mirebeau, départ. de la Côte-d'Or.

Loeuilly, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, près la Lette, à 18 kil. (4 l.) de Chauny, 21 kil. (4 l. ¾) de Laon. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Coucy.

Loeuilly, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tôtes, à 33 k. (7 l. ½) de Dieppe, 22 k. (5 l.) de Rouen. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Tôtes.

Loevenbruck, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Trèves, près et dépendant de cette ville, à 1 kilom. (¼ de l.) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Fausenbourg, 87.

Loeverval, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Charleroy, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Châtelet, 4 k. (1 l.) S. S. E. de Charleroy, 40 k. (9 l.) E. de Mons. *P.* 179. *B. de p.* de Charleroy.

Loewertbach (la), riv. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Cronenbourg, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. duquel elle prend sa source, coule au S. puis à l'E., retourne au S. se rendre dans le Kyll, à 2 k. (½ l.) O. de Cronenbourg. Elle a 7 k. (1 l. ¾) de cours.

Loex, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, à 3 kil. (¼ de l.) S. de Bonne, 15 kil. (3 l. ½) N. de Bonneville, 23 kil. (5 l. ¼) E. S. E. de Genève. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Genève.

Loffre, v. (*Nord*), arr. et cant. sud de Douay, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Bouchain.

Loga (Tuc de), mont. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. d'Oust.

Loge (la), v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Salbris, comm. de Thiellay-le-Pailleux, à 9 k. (2 l. ¼) de Salbris, 23 k. (5 l. ¼) de Romorantin. *Pop.* compr. celle de Theillay-le-Pailleux, 1200. *Bur. de poste* de Salbris. *Rel. de poste aux chev.*

Loge (la), v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Nevers, comm. de St.-Quaize, à 33 k. (7 l. ½) de Decise, 10 kilom. (2 l. ½) de Nevers. Il y a des forges. *Pop.* comprise celle de St.-Quaize, 950. *Bur. de p.* de St.-Pierre-le-Moutier.

Loge (la), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. d'Hesdin, près la forêt d'Hesdin, à 20 k. (4 l. ½) de Montreuil, 5 m. (12 l. ¼) d'Arras. *P.* 297. *B. de p.* d'Hesdin.

Loge (la), v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, commune de Germigney, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Gray. *Pop.* comprise celle de Germigney, 515. *B. de p.* de Gray.

Loge (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, commune de Villers-Adam, à 9 k. (2 l. ¼) de Pontoise, 6 k. (1 l. ½) de l'Isle-Adam. *Popul.* compr. celle de Villers-Adam, 355. *Bur. de poste* de Pontoise.

Loge (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, commune de Louveciennes, à 3 k. (¾ de l.) de Saint-Germain-en-Laye, 8 kil. (2 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Louveciennes, 1018. *Bur. de poste* de Saint-Germain-en-Laye.

Loge-aux-Chèvres. *Voy.* Loge-Mégrigny.

Loge-Fougereuse, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de la Châtaigneraye, à 5 k. (1 l. ¼) S. de cet endroit, 19 kilom. (4 l. ½) N. E. de Fontenay-le-Peuple, 33 kil. (7 l. ½) O. de Parthenay. Les vignobles des environs sont bien exposés, et donnent des vins qui ne manquent ni de force ni de qualité : ces vins sont très-agréables pour la plupart, et susceptibles d'être conservés. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de la Châtaigneraye.

Loge-Mégrigny, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Vandœuvres, à 18 kil. (4 l.) de Bar, 25 k. (5 l. ½) de Troyes. *Pop.* 166. *Bur. de p.* de Vandœuvres.

Loge-Pomblain (la), v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Seine, canton de Chaource, sur l'Armance, à 8 kil. (2 l.) d'Ervy, 28 k. (6 l. ½) de Troyes. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de Chaource.

Logelsheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Neufbourg, près de l'Ill, à 7 k. (1 l. ½) de Colmar. *P.* 220. *B. de p.* de Colmar.

Loges (les), v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. d'Aunay, à 23 k. (5 l. ¼) de Vire, 36 k. (8 l.) de Caen. *Pop.* 454. *B. de p.* de Lisieux.

Loges (les Grandes), village (*Marne*), arr. et cant. de Châlons, à 13 k. (3 l.) de cette ville. *P.* 146. *Bur. de p.* de Châlons-sur-Marne. *Relais de poste aux chev.*

Loges (les Petites), v. (*Marne*), arr. de Reims, canton de Verzy, à 19 k. (4 l. ½) de Reims, 23 kil. (5 l. ¼) de Châlons. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comprise celle de Sept-Saulx. 362. *Bur. de poste* de Reims.

Loges (les), v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Fay-Billot, à 14 k. (3 l. ¼) de Langres, 4 m. (10 l.) de Chaumont. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Loges (les), v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de Boulloire, à la source du ruisseau des Loges, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Calais, 30 k. (6 l. ¼) du Mans. *Pop.* 442. *Bur. de poste* de Conneré.

Loges (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. sud de Versailles, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Versailles.

Loges (les), v. (*Seine-Infér.*), arr. du Havre, cant. de Fécamp, à 19 kil. (4 l. ¼) de Montivilliers, 6 m. (14 l. ½) de Rouen. *Pop.* 1865. *Bur. de poste* de Fécamp.

Loges (les), v. (*Vendée*). *Voyez* St.-Etienne-des-Loges.

Loges-de-Germigney (les), v. (*Haute-Saone*), arrond. et cant. de Gray, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 5 m. (12 l.) de Vésoul. *Pop.* 515. *Bur. de poste* de Gray.

Loges-Graves (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Conches, commune de Ste.-Marthe, à 4 kil. (1 l.) de Conches, 20 k. (4 l. ½)

Digitized by Google

d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Ste.-Marthe, 656. *B. de p.* de Conches.

Loges-Marchis (les), village (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de St.-Hilaire-de-Harcouet, à 15 k. (3 l. ¾) de Mortain, 6 m. (14 l.) de Coutances. *Pop.* 1600. *B. de p.* de Saint-Hilaire.

Loges-Margueron (les), v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, attenant la forêt de Chaource, à 16 kil. (3 l. ⅔) d'Ervy, 23 k. (5 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 414. *B. de p.* de Chaource.

Loges-Saulles (les), v. (*Calvados*), arr. et cant. de Falaise, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Caen. *P.* 292. *B. de p.* de Falaise.

Loges-sur-Brécey (les), village (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Brécey, à 22 k. (5 l.) de Mortain, 38 k. (8 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 450. *Bur. de p.* de Villedieu.

Logis-de-Rey, v. (*Lozère*), arr. et cant. de Florac, commune de St.-Laurent-de-Trèves, à 8 k. (2 l.) de Florac. *Pop.* compr. celle de Saint-Laurent-de-Trèves, 444. *Bur. de poste* de Florac. *Rel. de p. aux ch.*

Logisneuf (le), v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Châtillon-sur-Chalaronne, commune de Mézériat, à 14 k. (3 l. ¼) de Bourg, 16 k. (3 l. ¾) de Châtillon. *Pop.* compr. celle de Mézériat, 701. *Bur. de poste* de Bourg. *Rel. de p. aux ch.*

Logisneuf (le), v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. et commune de Mormant, à 19 k. (4 l. ¼) de Lyon, 2 kil. (¼ l.) de Mormant. *Pop.* comprise celle de Mormant, 2004. *B. de p.* de Lyon. *Rel. de p. aux ch.*

Logisneuf (le), v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. et commune de St.-Vallier, à 11 k. (2 l. ¾) de Grasse, 5 k. (1 l. ¼) de St.-Vallier. *Pop.* comprise celle de cet endroit, 538. *Bur. de poste* de Grasse.

Logne, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Metzerwise, sur la côte, près de la Moselle, à 10 k. (2 l. ½) de Thionville, 16 k. (3 l. ⅔) de Metz. *Popul.* 36. *Bur. de poste* de Thionville.

Logne (la), rivière (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de Léger, à 4 k. (1 l.) S. duquel elle prend sa source, coule au nord, et se jette dans la Boulogne, à 18 kil. (4 l.) E. de Machecoul, 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. du lac de Grand-Lieu.

Lognes, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, à 22 k. (5 l.) de Meaux, 34 kilom. (7 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Lagny.

Lognes, village (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Longnes.

Lognon, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, à 8 k. (2 l.) de Sarre-Libre, 40 k. (9 l.) de Metz. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Logny, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Aubenton, près du Ton, à 22 kil. (5 l.) de Vervins, 5 myr. (11 l. ¾) de Laon. *Pop.* 186. *Bur. de poste* d'Aubenton.

Logny-Bogny, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, sur l'Audry, à 19 k. (4 l. ¼) de Rocroy, 23 k. (5 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Maubert-Fontaine.

Logny-lès-Chaumonts, village (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Chaumont, à 18 kil. (4 l.) de Réthel, 39 k. (8 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 151. *B. de p.* de Réthel.

Logonna-Quimerch, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. du Faon, à 24 k. (5 l. ½) de Landernau, 28 k. (6 l. ⅓) de Quimper. *Pop.* 226. *B. de p.* de Landernau.

Logouna, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant de Daoulas, près de la rade de Brest, à 14 k. (3 l. ⅓) de Landernau, 37 kil. (8 l. ⅓) de Quimper. *Popul.* 954. *Bur. de poste* de Landernau.

Logrian, v. (*Gard*), arrond. de St.-Hippolyte, cant. de Sauve, à 13 k. (3 l.) de St.-Hippolyte, 29 k. (6 l. ½) de Nîmes. *P.* 202. *B. de p.* de Sauve.

Lognon, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Château-Dun, à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 37 k. (8 l. ⅓) de Chartres. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de Château-Dun.

Loguivy-lès-Lannion, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de Lannion, sur le Guer, à 2 kilom. (½ l.) de Lannion, 6 m. (13 l. ¼) de Saint-Brieux. *Pop.* 905. *Bur. de poste* de Belle-Isle-en-terre.

Loguivy-Plougras, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, cant. de Plouaret, à 23 k. (5 l. ¼) S. de Lannion, 5 m. (12 l.) O. de Saint-Brieux, 24 k. (5 l. ½) E. de Morlaix. *Popul.* 1790. *Bur. de poste* de Belle-Isle-en-terre.

Lohe, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Rhinberg, commune d'Alpen, à 13 kilom. (3 l.) de Gueldres, 9 k. (2 l. ¼) de Rhinberg. *Pop.* comprise celle d'Alpen, 382. *Bur. de poste* de Gueldres.

Lohe (la), v. (*Moselle*). *Voyez* Lohe (la).

Lohéac, bourg (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. de Pipriac, à 29 k. (6 l. ½) de Redon, 31 kilom. (7 l.) de Rennes. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Bain.

Lohitzun, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. de Mauléon, canton de Saint-Palais, à 9 k. (2 l. ¼) de Mauléon, 5 myr. (11 l. ¼) de Pau. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de Mauléon.

Lohn, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Eschweiler, à 5 k. (1 l. ¼) N. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Juliers, 14 kilom. (3 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 208. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Lohnsfeld, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de cette ville, 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Otterberg, 5 m. (13 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 411. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Lohnsheim, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Mayence, cant. d'Alzey, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. p. O. d'Alzey, 7 k. (1 l. ¾) O. d'Odernheim, 30 k. (6 l. ¾) S. S. E. de Mayence. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Worms.

Lohnweiler, v. (*Mont-Tonn.*), arrond. de Kaiserslautern, canton de Lautercken, près de la Lautern, à 2 k. (½ l.) S. de Lautercken, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Wolfstein, 6 m. (13 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Lohr, (*Meurthe*). *Voyez* Lhon.

Lohr, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de la Petite-Pierre, à 5 m. (12 l. ¼) de Weissembourg, 4 m. (10 l.) de Strasbourg. *P.* 373. *Bur. de poste* de Phalsbourg, dép. de la Meurthe.

Lohuec, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Caillac, à 30 k. (6 l. ⅔) de Guinguamp, 6 m. (12 l. ¾) de St.-Brieux. *Pop.* 699. *Bur. de poste* de Belle-Isle-en-terre.

Loignan, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de la Brède, à 13 k. (3 l.) de Bordeaux. *Pop.* 1660 *Bur. de poste* de Bordeaux.

Loigné, v. (*Mayenne*), arr. et cant. de Château-Gontier, à 5 kil. (1 l. ½) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Laval. *Pop.* 990. *Bur. de poste* de Château-Gontier.

Loing, rivière (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de St.-Sauveur, à 3 k. (¾ de l.) duquel elle prend sa

source, coule au N. O., passe à St.-Fargeau, à Blenau, près duquel est un canal qui reçoit ses eaux, et se joint au canal de Briare, à 6 kil. (1 l. ½) N. E. de Briare, et elle continue son cours le long du canal, passe à Montargis, à Nemours, et se jette dans la Seine, à environ 8 k. (2 l.) O. de Moret.

Loing (le), rivière (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de la Châtaigneraye. Sa source, au N. de la Châtaigneraye, coule à l'O., remonte à l'O. N. O., et se rend dans le Grand-Lay, à 19 k. (4 l. ⅓) de sa source.

Loingt, village (*Lys*). *Voyez* Lingne.

Loinville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, comm. de Champseru, à 5 k. (1 l. ¼) de Gallardon, 11 kil. (2 l. ¾) de Chartres. *Popul.* comprise celle de Champseru, 251. *Bur. de poste* de Gallardon.

Loir (le), riv. (*Eure-et-Loir*). Il prend sa source, à 20 kilomèt. (4 l. ½) O. p. S. de Chartres, coule au S., puis au S. E., reçoit l'Ozane, arrose Bonneval, Château-Dun, Cloye, Fréteval; allant au S. O., traverse Vendôme, et allant à l'O. passe au N. de la Châtre, arrose le Lude, la Flèche-Durtal, et en serpentant va se rendre dans la Mayenne, à 8 k. (2 l.) N. d'Angers. Elle a 27 myr. (60 l.) de cours.

LOIR-ET-CHER.

Ce département, formé du Blésois, de la Sologne, et du ci-devant Orléanois, tire son nom de deux de ses rivières: le Loir, qui arrose sa partie septentrionale; le Cher, qui arrose sa partie méridionale, et dont il est parlé au département de ce nom: la Loire la sépare en deux parties à peu près égales, en coulant du N. E. au S. O. *Voyez* le département de l'Ardèche.

La superficie de ce département est d'environ 1,181,691 arpens carrés ou 603,116 hectares; sa population est de 211,152. Il est composé de trois cent neuf communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-quatre cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Blois*. *Vendôme* et *Romorantin* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché d'Orléans, et dépend de la 22e division militaire, dont le commandant réside à Tours: il est du ressort de la cour d'appel séante à Orléans, département du Loiret, et dans la 7e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 73 mille 635 hectares 39 ares (144 mille 270 arpens).

Les principales rivières, sont: la *Loire*, le *Beuvron*, la *Sandré*.

Les principales villes, sont: *Blois*, *Vendôme*, *Montrichard*, *Romorantin*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont: Averdon, Bièvre, Bray, Brenne, Cisc, Cosson, Graisne, Masse, Onzée, Grande Sandre, Petite Sandre.

Ruisseau. Réveillon.

Lac. Soing.

Forêts. Blois, Boulogne, Bruadan, Choussy, Fréteval, Grosbois, Marchenoir, Montrichard, Russy, St.-Arnoult, Vendôme.

Productions. Elles consistent en blé, vin, fruits, légumes; les pâturages y sont très-bons, et on y élève beaucoup de vaches; le gibier, la volaille et le poisson y abondent. On trouve dans les environs une terre propre au dégraissement, et qui contribue beaucoup à la perfection de ces mêmes draps. A St.-Denis-lès-Bois, on trouve une source d'eau minérale assez estimée. Il y a des mines de fer.

Industrie. On peut ainsi la répartir. A Blois, il y a des fabriques de bonneterie, ganterie, tannerie, serges tramières et drapées, étamines, crépons, chapeaux, coutellerie et jus de réglisse. A Vendôme, fabrique d'étoffes de laine qui fournit des serges à deux envers; des fabriques de cotonnades, ganterie, chapellerie, et une tannerie où l'on prépare les cuirs qui viennent des ci-devant provinces de Poitou et Saintonge. A Montmirail, est l'une des plus belles verreries de France. Il y en a aussi une à Rougemont, avec une tannerie et une ganterie. A Romorantin, une manufacture considérable de draperies, et entr'autres de draps bleus et verts de ¾ de large pour l'habillement des troupes et autres étoffes, comme serges blanches et grises, d'une aune de large, qu'on envoie à Orléans et à Paris. On fait aussi dans ce département le commerce d'eau-de-vie, bois, bétail, crême, etc.

Valeurs en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur. Voyez le dép. de la Seine.

Mesures agraires; valeur en ares.

Perche de 18 pieds, 0.34189.
— de 20 pieds, 0.42208.
— de 22 pieds, 0.51072.
— de 24 pieds, 0.60780.
— de 25 pieds, 0.65950.
— de 28 pieds, 0.82728.

Ménetous-sur-Cher se sert des perches de 18, 22 et 24 pieds. L'arpent de 100 perches, à 22 pieds par perche, est en usage dans tout le département pour les bois; il est particulièrement en usage dans le canton d'Ouques.

A Blois, l'arpent est de 100 perches; il se divise en 12 boisselées. Au canton d'Herbault on se sert des perches de 22, 24, 25 et 28 pieds: quelques communes divisent l'arpent en 9, d'autres en 12 boisselées.

A St.-Aignan et Ménetous, la sétérée est de 12 boisselées, l'arpent de 100 perches ou 8 boisselées.

A Vendôme, l'arpent est de 100 perches à 28 pieds; il se divise en 16 boisselées: 12 de ces boisselées font une sétérée de terre.

Nota. On aura la valeur d'un arpent de 100 perches, en multipliant par 100 le nombre qui exprime la valeur de la perche; ce qui se fait en rapprochant le point décimal de deux places vers la droite: ainsi un arpent de 100 perches à 24 pieds vaut $\overset{ares.}{60.780}$.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Jacques *Adam*, de l'Académie française; né à Vendôme en 1663, mort le 12 nov. 1735. Il fut reçu membre de l'Académie des sciences en 1723: il entreprit et acheva une traduction d'*Athénée*.—Nicolas *Baudot de Juilly*, historien et romancier; né à Vendôme en 1678, mort en 1759. On a de lui: *Histoire de Catherine de France, reine d'Angleterre*, 1696; *Germaine de Foix*, 1701; *Histoire secrète du connétable de Bourbon*, 1706; *Relation historique et galante de l'invasion d'Espagne par les Maures*, 1722, 4 vol. *in*-12; *Histoire des hommes illustres*; *Histoire des révolutions de Naples*, etc. — Florimont de *Besune*, célèbre mathématicien; mort en 1652: célèbre par un problème qui porte son nom.—Jean *Bernier*, médecin et auteur; né à Blois, mort en 1668. On a de lui: *Histoire de Blois*; Paris, 1782, *in*-4°; *Essais de médecine*, 1689, *in*-4°; *Anti-menagiana*, 1693, *in*-12; *Jugement des œuvres de Rabelais*; Paris, 1697, *in*-12. — Louis *Bourgeois* alias *Burgensis*, médecin et politique; né à Blois vers 1494: premier médecin de François Ier et de Henri II. — Joseph-Nicolas *Charenton*, jésuite, traducteur et continuateur de *Mariana*; né à Blois en 1649, mort à Paris en 1735. On a de lui: *Histoire générale d'Espagne*, du P. Mariana, jésuite, traduite en français, augmentée du sommaire du même auteur, et des fastes jusqu'à nos jours; avec des notes historiques, géographiques et critiques, des médailles et des cartes géographiques; Paris, 1725, en 5 vol. *in*-4°. — Pierre *Collet*, biographe et moraliste; né à Ternay en 1693, mort en 1770. On a de lui: *Vie de St.-Vincent de Paul*, 2 vol. *in*-4°, 1748; *Histoire abrégée* du même, 1 vol. *in*-12, 1764; *Vie de M. Bourdon*, etc., etc. — Jean *Dampierre*, cordelier, poëte latin; né à Blois, mort avant 1550: il s'acquit beaucoup de réputation par ses poésies latines.—Thomas-Mahy de *Favras*; né à Blois, pendu à Paris le 19 février 1790, après avoir fait amende honorable devant l'église de Notre-Dame, accusé d'un projet de contre-révolution, et d'avoir eu l'intention d'attenter à la vie de la Fayette, Bailly et Necker, et d'enlever le roi et la famille royale. On a de lui: *Le déficit des finances de France vaincu par un mode de reconstitutions annuitaires qui opérera en trente ans la libération de la dette nationale*; *Testament de mort*, etc. — Louis XII, surnommé le *Juste et le père du peuple*, grand guerrier, protégeant les sciences et les arts; né à Blois en 1462. — Pierre de *Ronsard*, surnommé le *Prince des poëtes*

Digitized by Google

de son temps ; né au château de la Poissonnière, l'an 1524, mort en décembre 1585 : Henri II, François II, Charles IX et Henri III le comblèrent de bienfaits et de faveurs. On a de lui : *Hymnes ; Odes ; la Franciade ; Eglogues ; Epigrammes ; Sonnets*, etc. — Jean-Bapt. *Souchay*, de St.-Amand près de Vendôme ; mort à Paris en 1746 membre de l'Académie des inscriptions. Il a donné des *dissertations* dans les Mémoires de cette Académie ; une édition d'*Ausone* ; des *OEuvres diverses* de Pélisson, de Boileau, 2 vol. *in*-4° ; une édition de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé ; *Essais sur les erreurs populaires ; Remarques sur la Traduction de Joseph* par Arnault d'Andilly, en 6 vol. *in*-12.

Loirac, v. (*Gironde*), arrond. de Lespare, cant. de St.-Viviens, à 9 k. (2 l. ¼) de Lespare, 7 myr. (15 l. ⅔) de Bordeaux. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Lespare.

Loiras, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Lodève, comm. du Bosc, à 7 k. (1 l. ¾) de Lodève, 40 kil. (9 l.) de Montpellier. *Pop.* comprise celle du Bosc, 714. *Bur. de poste* de Lodève.

LOIRE (la).

Ce département, formé du Forez, dépendant de la ci-devant province du Lyonnois, tire son nom de la Loire, qui le traverse du S. au N.

Les limites de ce département sont : au N. celui de Saone-et-Loire, à l'E. celui du Rhône, au S. ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire, à l'O. ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

La superficie de ce département est d'environ 964,083 arpens carrés, ou 270,423 hectares ; sa population est de 292,588. Il est composé de trois cent vingt-huit communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-huit cantons ou justices de paix. La préfecture de ce département est à *Montbrison*. *Roanne* et *St.-Etienne* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'archevêché de Lyon, et dépend de la 19e division militaire, dont le commandant réside à Lyon : il est du ressort de la cour d'appel séante à Lyon, département du Rhône, et dans la 17e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 37 mille 26 hectares 16 ares (72 mille 759 arpens).

Les principales rivières, sont :

La *Loire*, qui prend sa source dans le département de l'Ardèche.

Le *Lignon*, qui se jette dans la Loire, l'*Aax*, la *Semène*, le *Furend*, etc.

Les principales villes, sont : *Roanne*, *St.-Etienne* et *Montbrison*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont : Acolastre, Aax, Andrable, Anzieux, Argental, Artioul, Ban, Bebre, Bernand, Berneton, Bonson, Bozançon, Brevenne, Conse, Chambut, Chanasson, Chandieu, Chandonet, Coretet, Gouzon, Curaize, Dianne ou Diaune, Dourley, Dunière, Echapre, Ecorron, Ecotayet, Ecoutaise, Foillet, Furend ou Furet, Gampille, Gand, Garollet, Gier, Jamossin, Jarest, Jeanton, Jumecu, Lignon, Lourdon, Malecot, Malval, Mar, Marly, Oson, Oudan, Onlieu, Ouzion, Ozion, *id.* Ozon, Paire, Palouse, Pellerin, Renaison, Rhodon, Riolet, Rutère, Semène, St.-Alban, Ternoire, Tessonne, Tranton, Triambouzan, Vayen, Verin, Viresy, Ysable.

Ruisseaux. Bouchain, Danguis, Gollimbert, Lait, Lizeron, Merdret, Pontet, Remur, Villat.

Montagnes. Mont-Uzore, Côte des Perouse.

Forêts. Bas, etc., etc.

Productions. Ce département renferme beaucoup plus de plaines que de montagnes ; le sol produit des grains, des vignes et des pâturages : les bois abondent en sapins qui fournissent beaucoup de térébenthine claire, liquide, très-belle et très-odoriférante. On y trouve aussi des mines de fer, de plomb et de houille. C'est de ce département qu'on tire le meilleur charbon de terre. Les mines les plus abondantes sont celles de St.-Chaumont et de St.-Etienne. Il y a plusieurs sources d'eaux minérales.

Industrie. Elle est divisée selon la nature du sol ; à St.-Etienne, il y a manufactures d'armes à feu et d'armes blanches, et clincailleries de toute espèce. Le commerce de la ville de Roanne consiste en vins très-renommés qui se transportent à Paris, et dans les produits des fabriques de toiles et toileries en fil, coton, fil de coton, et manufactures de boutons de métal. La proximité des mines de charbon de terre pour la forge, des carrières de pierres douces et dures pour les meules à aiguiser, la coutellerie et les canons ; le ruisseau de Furan qui traverse la ville et fait mouvoir, dans un cours de 13 k. (3 l.), plus de cent martinets, usines ou fonderies pour le fer et l'acier, y ont fait établir toutes ces différentes manufactures. Il en est une autre non moins considérable, c'est celle de rubans ; on comprend sous cette dénomination toute espèce de rubans de soie, de padous et de fleurets. On fait un assez bon commerce de chanvres, vins, bétail, fromage connu sous le nom de fromage de *roche* ; d'ouvrages en fer et en acier, marrons et châtaignes, planches de sapin, clincailleries, clous, etc. A Montbrison ce sont des manufactures dans le même genre, mais moins anciennes, et qui obtiennent cependant les mêmes succès.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

Aune, *Toise* et *Pied* de Paris. *Voyez* le département de la Seine.

Toise de St.-Etienne, Bourg-d'Argental, le Chambon, Firminy, la Fouillouse, et St.-Genest-Malifaux, 5 pieds, 6 pouces de Paris, 1.7866.

— de Maclas et Bœuf, 5 pieds, 9 pouces, *idem*, 1.8576.

— de Rive-de-Gier, St.-Paul-en-Jarret, et St.-Romain-en-Jarret, 2.5628.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Cantons de Montbrison, St.-Germain et Moingt.

Cartonnée de terre, 9.497.
Journalée de vignes, 7.123.
Hommée de prés, 33.239.

Canton de Boën.

Cartonnée de terre, 4.494.
Journalée de vignes, 7.123.
Hommée de prés, 33.239.

Canton de Cervières.

Cartonnée, 7.255.

Canton de Chazelles.

Bicherée, 7.914.

Canton de Feurs.

Arpent, 23.743.
Métérée, 4.719.

Canton de St.-Bonnet.

Cartonnée ou *Bicherée*, 8.548.

Canton de St.-George-en-Couzan.

Cartonnée, 9.497.

Cantons de St.-Jean-Soleymieux, et Sury.

Métérée, 7.914.

Canton de St.-Marcellin.

Cartonnée de Chambons (fonds de première qualité), 4.494.
— de Varennes (fonds ordinaire), 14.245.
Journalée de vignes, 6.325.
Hommée de prés, 33.239.

Canton de St.-Galmier.

Cartonnée de terres, 10.552.
Journalée de vignes, 5.577.
Petite métérée de St.-Médard, 9.497.
Grande. — *idem*, 11.39.

Cantons de St.-Etienne, St.-Chamond, Valbenoite, Firminy, et la Fouillouse.

Métérée, 9.576.

Canton de Bourg-Argental.

Quartelée, 7.977.

Cantons du Chambon et de Maclas.

Métérée ou *Bicherée*, 9.975.

Canton de Marlhes.

Métanchée, 10.719.

Canton de Pélussin.

Bicherée pour prés, terres et bois, 11.172.
Fosserée de vignes, 5.585.

Canton de Rive-de-Gier.

Bicherée, 12.875.
Hommée pour les vignes, 5.149.

Canton de St.-Genest-Malifaux.

Métanchée, 10.736.

Cantons de St.-Paul, et St.-Romain-en-Jarret.

Bicherée lyonnoise, 12.874.
— de St.-Chamond, 9.576.

Digitized by Google

Canton de Bœuf.

Bicherée, 9.075.
— de Chavanay, 11.970.

Cantons de Roanne, des env. de Roanne, la Pacaudière, Perreux, Regny, St.-Symphorien-de-Lay, Villemontois, St.-Haon et Ambierle.

Métérée ou *Bicherée*, pour les terres, 10.552.
Ouvrée pour les vignes, 5.277.

Commune de St.-Bonnet-des-Quarts, au canton d'Ambierle.

Ouvrée pour les vignes, 5.698.
Mesure pour les bois, terres et prés, 11.397.

Canton de Bellemont.

Mesure, 9.893.

Canton de Charlieux.

Mesure pour les bois, terres et prés, 11.397.
Ouvrée pour les vignes, 3.799.

Cantons de Néronde, et St.-Just-Lapendue.

Mesure, 9.497.

Canton de St.-Just-en-Chevalet.

Mesure, 10 552.

Canton de St.-Polgues.

Cartonnée de terres, 9.497.
Hommée de prés, 33.249.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : François *de la Chaize*, jésuite, professeur de belles-lettres et de philosophie, membre de l'Académie des inscriptions ; né à Aix en 1624, mort le 20 janvier 1709. Il étoit provincial de la province de Lyon lorsque Louis XIV le choisit en 1675 pour son confesseur, à la place du P. Ferrier. Le P. de la Chaize reçut de toutes parts les plus beaux morceaux d'antiquités, et les communiqua toujours à l'académie, qui lui doit beaucoup à cet égard. — Pierre *Cotton*, jésuite, confesseur de Henri IV et de Louis XIII, prédicateur et auteur ; né à Néronde-sur-Loire en 1564, dont son père étoit gouverneur : mort le 19 mars 1626. On a de lui : *Traité du sacrifice de la messe ; Ouvrages de controverse ; Sermons ; Lettre déclaratoire de la doctrine des PP. jésuites, conforme à la doctrine du concile de Trente*, in-8°, etc., etc. — Joseph-François-Edouard de la Corsembleu *Desmahys*, auteur dramatique ; né à Sualy-sur-Loire en 1721, mort le 25 février 1761. On a de lui : *l'Impatient*, comédie ; *Œuvres diverses*, etc., 2 vol. *in*-12. — Jacques-Joseph *Duguet*, oratorien, professeur de théologie et de philosophie, et auteur pieux : né à Montbrison en 1649, mort en 1733. La plupart des ouvrages qu'on a de lui sont écrits avec pureté, avec noblesse et avec élégance. Son style seroit parfait s'il étoit un peu moins coupé, plus varié et plus précis. Ses ouvrages les plus recherchés, sont : *la conduite d'une ame chrétienne*, in-12 ; *Traité de la prière publique et des saints mystères*, in-12 ; *Commentaires sur l'ouvrage de six jours et sur la Genèse*. Le premier volume fut imprimé séparément sous le titre de *Explication du livre de Job*, etc., etc. — Jean *Papon*, de Montbrison, jurisconsulte ; mort en 1590. On a de lui : *Recueil d'arrêts*, et autres ouvrages. — Antoine-Joseph *Pernety*, bénédictin ; né à Roanne, le 13 février 1716. On a de lui pour principaux ouvrages : *Dictionnaire de peinture, sculpture et gravure*, 1757 ; les *Fables égyptiennes et grecques*, 2 vol. *in*-8° ; *Dictionnaire mythohermétique*, 1758 : *Discours sur la physionomie*, etc. — Pierre *Philippeaux*, né à Fenêtre, député à la Convention nationale, décapité le 15 germinal an 2 (avril 1794), âgé de 35 ans. On a publié, après sa mort, ses œuvres, contenant des *Mémoires historiques sur la guerre de la Vendée*, 1795. — Jacques *Soleisel*, gentilhomme ; né en 1617, dans une de ses terres nommée le *Clapier*, proche St.-Etienne : mort en 1680. Il forma une célèbre académie de manège, et publia le *Traité du parfait maréchal*, 1754, *in*-4°. — Joseph-Marie *Terray*, abbé, né à Boën, mort en 1778 dans sa terre de Lamotte près Paris ; contrôleur général des finances : il a donné des *Mémoires sur les finances*. — Antoine *Verdier*, né à Montbrison, mort en 1600. Il a donné : *Bibliothèque des auteurs français*, et autres ouvrages. — Guichard-Joseph du *Verney*, né à Feurs en 1648, mort le 10 septembre 1730 ; membre de l'Académie des sciences. Il fut l'anatomiste de la cour, et professeur d'anatomie au Jardin du roi.

Loire (la), rivière (*Ardèche*), arrond. de l'Argentière, canton de Burzet. Elle prend sa source à une ferme nommée Loire, à 18 k. (4 l.) O. S. O. de Chaylard, coule au S., puis au N., passe à l'E. du Puy, reçoit la Boine, traverse le département de la Haute-Loire, celui de la Loire, arrose Aure, passe près de Feurs, ensuite à Roanne, entre dans le département de Saone-et-Loire, en servant de bornes à celui de l'Allier, entre dans le départem. de la Nièvre, passe à Decize, à Nevers, limite celui du Cher, et de Nièvre passe à la Charité, à Cosne, à Gien, en allant au N. O., à Sully, à Châteauneuf, à Orléans ; après avoir reçu la bouche du canal d'Orléans, redescend au S. O., passe à Meun, à Beaugency, à St.-Dié, à Blois, à Amboise, et tournant à l'O. passe à Tours, à Saumur, à Rosiers, à Chalonne, à St.-Florent-le-Vieil, à Ancenis, à Nantes, à Pimbœuf, à St.-Nazaire, et se rend dans la mer, à 5 m. (11 l.) O. de Nantes, après un cours tortueux de 106 myriam. (240 l.) : elle reçoit à gauche vingt-trois rivières, et à droite vingt. Cette rivière, dont le cours n'est pas assez déterminé par un bassin profond, et qui prend sa source dans des montagnes, où la fonte des neiges et les pluies sont quelquefois très-abondantes, est sujette à des débordemens, qui changent un peu son lit, et causent de grands ravages. Pour assurer sur une partie de sa rive une route praticable, on a construit le long de cette rivière, depuis Orléans jusqu'à Tours, une haute chaussée que les efforts de l'eau ont quelquefois rompue.

Loire, ham. et ferme (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant de Burzet, comm. de Ste.-Eulalie, à 30 kilom. (6 l. ¾) d'Aubenas, 10 k. (2 l. ½) de Burzet. C'est près de cette ferme que la Loire prend sa source. *Pop.* compr. celle de Ste.-Eulalie, 809. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Loire, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de Rochefort, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 37 k. (8 l. ½) de Saintes. *Pop.* 222. *Bur. de p.* de Rochefort.

Loiré, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, canton d'Aulnay, sur la Nie, à 19 kilom. (4 l. ¾) de St.-Jean-d'Angely, 36 k. (8 l.) de Saintes. *Pop.* 513. *Bur. de poste* d'Aulnay.

Loiré, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, canton de Candé, à 10 k. (2 l. ½) de Segré, 36 kilom. (8 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 1209. *Bur. de poste* de Candé.

Loire, v. (*Rhône*), arrond. de Lyon, cant. de Ste.-Colombe, près du Rhône, à 22 kil. (5 l.) de Lyon, 5 m. (11 l.) de Villefranche. Il y a, près de ce lieu, la mine de plomb de Masplatière. *Pop.* 1300. *Bur. de p.* de Vienne, dép. de l'Isère.

LOIRE (Haute-).

Ce département, formé du Vélay et des Cévennes, dépendant du ci-devant gouvernement du Languedoc, porte un nom qui indique en même temps sa situation physique, et la riv. de Loire qui l'arrose du S. au N. dans la partie orientale ; il l'est aussi par l'Allier dans la partie occidentale.

Ses bornes sont : au N. les départemens du Puy-de-Dôme et de la Loire, à l'E. celui de l'Ardèche, au S. O. celui de la Lozère, à l'O. celui du Cantal.

La superficie de ce département est d'environ 985,246 arpens carrés ou 502,854 hectares ; sa population est de 237,901. Il est composé de deux cent vingt-huit communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-huit cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est au *Puy*. *Brioude* et *Issengeaux* sont les sièges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de St.-Flour, et dépend de la 19e division

militaire ; il est du ressort de la cour d'appel séante à Riom, département du Puy-de-Dôme, et dans la 10e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 22 mille 911 hectares 79 ares (44 mille 694 arpens).

Les principales rivières, sont : la *Loire*, la *Lagnon* et l'*Arcueil*.

Les villes principales, sont : le *Puy*, *Issengeaux*, *Brioude* et *Monistrol*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont : Arday, Aunac, Aussonne, Auzé, Auzon, Beaulieu, Bethe, Boissière, Borne, Bourg, Bruère, Chalon, Chamaillère, Chamberon, Chels, Dège, Dolezon, Gagne, Gazeille, Gournier, Javoux, Lambron, Lichène, Lignon, Maupas, Moulins, Naive, Oubeon, Piat, Prades, Ramel, Ramet, Rancou, Senouire, Suejols, Sumène, Ternivolle, Terrasse, Tison, Vendage.

Montagnes. Gerberon, Horses, Jorence, Mianne.

Productions. Ce pays est élevé, montagneux, et par conséquent assez froid. Il y a de très-bons pâturages ; on y élève beaucoup de bestiaux : ses abricots, ses marrons et ses fruits se vendent à Lyon; les marrons que l'on vend à Paris sous le nom de *marrons de Lyon*, viennent des environs du Puy. Il y a des fabriques de blondes et de dentelles, de couvertures, d'étoffes de laine, d'étoffes de soie, de toiles, d'épingles, d'outres pour mettre du vin, des tanneries considérables et faïenceries. Le territoire abonde en mines de plomb, dont quelques-unes donnent de l'antimoine : il y en a de sulfureuses. On y trouve aussi quantité d'ardoises cuivreuses, des carrières de pierre, et des mines de charbon de terre.

Valeur en ares des mesures agraires de ce département.

Journal de 676 toises carrées, Le Puy, St.-Paulien et Cayres, 25.679.
— de 800, Solignac, 30.390.

Nota. Le journal se divise en 4 cartonnées, et la cartonnée en 6 boisseaux.

Septerée de 1.800 *idem*, Brioude, — Langeac, — Auzon, — La Chaise-Dieu, — Graponne, — St.-Ilpize, — Roche, — Allègre, — Lavoute, 68.377.
— de 1600 *idem*, — Saugues, Lampdes, St.-Front et Blesle, 60.776.
— de 2000 toises carrées, Blesle, 75.975.

Nota. La septerée se divise en 8 cartonnées.

Cartonnée de 900 toises carrées, St.-Pal, 34.189.
— de 180, Loude, 6.838.
Oeuvre de vigne, de 225 toises carrées, Le Puy, 8.547.
— de 180 *idem*, Lavoute, 6.838.
Cartade de 600 *idem*, Arlempes et Pradelle, 22.792.

Se divise en 4 cartelières ou 16 boisseaux.

Metanchée de 300 toises carrées, — Monistrol et Bas, 11.396.

Se divise en 2 cartes ou 8 coupes.

Metanchée de 168 toises, 0 pieds, 3 pouces carrés, Tencoet Fay, 6.382.

Se divise en 8 boisseaux.

Cartonnade de 200 toises carrées, Rosières, — Goudet, — St.-Julien et St.-Privat, 7.597.

Contient 8 boisselades.

Arpent des eaux et forêts, 51.872.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Guillaume-Alexandre de *Mehegan*, né à la Salle, dans les Cévennes en 1721, mort en 1766 ; auteur de l'*Origine des Guèbres*, ou *La Religion naturelle mise en actions* ; d'un *Tableau de l'histoire moderne* ; des *Considérations sur les révolutions des arts*, et de plusieurs autres ouvrages. — Mathieu de *Meurgues de St.-Germain*, jésuite ; né en Vélay, mort à Paris en 1670, âgé de 88 ans. On a de lui divers ouvrages sur les *affaires de France, du temps du cardinal de Richelieu* ; *Défense de la reine mère*, 2 vol. *in-fol.* ; des Sermons, 1665, *in-4°*. — Melchior de *Polignac*, cardinal, archevêque d'Auch, négociateur habile, et auteur de l'*Anti-Lucrèce*, poëme latin ; né au Puy en 1661, mort en 1741. — Guillaume *Tardif*, professeur de belles-lettres et d'éloquence ; né au Puy, au commencement du 15e siècle. On a de lui : l'*Art de Fauconnerie et dé-duyts des chiens de chasse*, réimprimé en 1567, avec celui de Jean de Framières.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ce dép. a pris son nom de la rivière qui le traverse, et au bas de laquelle il se trouve ; il est formé d'une partie de la ci-dev. haute Bretagne.

Il a pour bornes : au N. le département d'Ille-et-Vilaine, à l'E. celui de Maine-et-Loire, au S. celui de la Vendée, à l'O. la mer, et au N. O. celui du Morbihan.

La superficie de ce département est d'environ 383,831 arpens carrés ou 706,285 hectares ; sa population est de 368,506. Il est composé de deux cent seize communes, et divisé en cinq arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en quarante cantons, et quarante-cinq justices de paix. La préfecture de ce département est à *Nantes*. *Savenay*, *Châteaubriant*, *Ancenis* et *Pimbeuf*, sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Nantes, et dépend de la 12e division militaire, dont le commandant réside à Nantes : il est du ressort de la cour d'appel séante à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, et dans la 5e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 40 mille 485 hectares 93 ares (79 mille 322 arpens).

Ses rivières principales, sont :

La *Loire*, qui prend sa source dans le département de l'Ardèche.

La *Sèvre nantaise*, dont on parlera au départ. des Deux-Sèvres.

Les principales villes, sont : *Nantes*, *Guérande*, *Château-Briant*, *Savenay*, *Ancenis* et *Pimbeuf*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont : Achenau, Chère, Corne, Don, Havre, Isac, Logne, Tenu, Versée.

Lac. Grandlieu.

Forêts. Arnise, Bretèche, Gavre, Juigné, Machecoul, Teillé, etc.

Productions. Le sol de ce dép. produit du froment, du seigle, du blé noir, du chanvre, du lin, des fruits, des mines de fer, d'antimoine, de charbon de terre, de houille, des carrières de marbre ; on y trouve aussi de la pierre d'aimant ou charbon fossile, des carrières de marbre, d'aimant : à Clion et à la Plaine sont des sources d'eaux minérales. On y fait aussi du sel sur les côtes ; les marais salans, le long de la côte, sont d'un grand rapport.

Industrie. Elle consiste en manufactures d'indiennes, fabriques de cotonnades, basin à poil, coutil, serge, couvertures, toiles, cuirs à la Gizay, cordages pour les navires, ferremens pour les colonies, liqueurs, faïence, raffineries de sucre, blanchisseries pour la cire, verreries à bouteilles, filatures de coton, etc. Quoique ce commerce soit considérable, il n'approche pas de celui qui se fait par exportation et importation avec les nations étrangères, et dont ce dép. n'est que l'entrepôt. Il consiste dans les productions de toutes les îles d'Amérique, et l'exportation de toutes les marchandises destinées pour la côte de Guinée, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, les pays du Nord, etc., qui lui importent en échange le produit de leur sol et de leur industrie. C'est à Nantes que se concentre tout le commerce de ce département, qu'on peut envisager sous deux points de vue : en productions du sol, et en fabriques qui y sont établies.

Valeur en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Journal de 80 cordes, de 576 pieds carrés chaque, en usage à Nantes, — Arthon, — Blain, — Bonaye, Bourgneuf, — St.-Julien-de-Vouvantes, — Issé, — Chantenay, — Chapelle-sur-Erdre, — Derval, — Guemené, — Ligné, — Moisdon, — Nort, — Nozay, — St.-Philbert, — Château-Briant, — Pontchâteau, — Rixillé, — Rougé, — Sion, — Soudan, — Frossay, — Ste.-Pazanne, — Le Pellerin, — Thouaré et Verton, 48.624.
— de 45 cordes, de 506 ½ pieds carrés, en usage à Coucron, 24.039.
— de 50 cordes, de 576 *id.*, à St.-Etienne-Cordemais, 30.390.
— de 30 sillons, de 768 *id.*, à Herbignac, 24.312.
— de 720 gaules ou perches, à 64 *id.*, à Cambon, Guenrouet et Herbignac, 48.624.
— de 80 cordes, à 900 *id.*, à Machecoul, 75.976.
— de 400 gaules, à 132 ½ *id.*, à la Limouzinière, 55.820.
— de 820 *id.*, à 55 ½ *id*, à St.-Sébastien, 48.671.
— de 48 sillons, de 960 *id.*, à Savenay, 48.624.
— de 480 gaules, à 64 pieds carrés, à Portnazaire, 32.416.

— de 60 gaulées ; à 100 pieds carrés, à Lahaye, Pallet et Monzillon, 6.331.
Petit Journal de 450 gaules, de 56 ½ pieds carrés, Nantes et Nonguenais, 26.710.
— de 45 cordes, à 576 pieds carrés, Le Pellerin, 27.360.
— de 30 sillons, à 960 *id.*, Savenay. 30.390.
— de 40 cordes, de 576 *id.*, Thouaré, 24.322.
Journée de 576 gaules, à 64 *id.*, Guérande, 38.899.
— *id.*, à 768 *id.*, Mesquier, 466.789.
Hommée de 75 *id.*, à 56 ½ *id.*, Bouaye et Bouguenais, 4.452.
— de 48 cordes, à 576 *id.*, Frossay, 29.174.
— de 960 perches, à 64 *id.*, Montoir, 64.832.
Boisselée de 24 cordes, à 576 *id.*, Frossay, 14.588.
— de 20 *id.*, La Rouxière et Varades, 12.156.
— de 60 gaules, à 100 *id.*, Clisson et Monnière, 6.331.
— de 80 *id.*, à Vallet et Lahaye, 8.442.
— de 60 cordes, à 56 ½ *id.*, Verton, 3.561.
— de 100 gaules, à 132 ¼, Vieillevigne, 13.955.
Charis de 300 *id.*, La Limouzinière et Vieillevigne, 41.865.
Quartier de 3 boisselées ou 60 cordes, à 576 pieds carrés, Varades, 36.468.
Arpent de 100 perches, à 22 pieds par perche linéaire, Arthon, Frossay, Ste.-Pazanne, 51.072.
— de 756 gaulées, de 768 pieds carrés, Mesquer, 612.644.

Nota. Ces mesures sont en usage non seulement dans les communes indiquées dans cette table, mais encore dans les communes environnantes. Le pied dont il s'agit est le pied de roi.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Pierre *Abailard* ou *Abélard*, dialecticien, et connu par son attachement pour Eloïse ; né à Palet, près Nantes en 1079, mort au monastère de St.-Marcel, près Châlons-sur-Saone en 1142. Le recueil de ses ouvrages fut publié à Paris en 1616, un gros vol. *in*-4°. — Germain *Boffrand*, architecte, fils d'un sculpteur ; né à Nantes en 1667, mort à Paris en 1755. Il a laissé un livre d'architecture, et fait exécuter le palais de Nancy, de Lunéville, de la Malgrange en Lorraine ; les hôtels de Craon, de Montmorenci, d'Argenson ; les décorations intérieures de l'hôtel de Soubise, à Paris ; les portes du petit Luxembourg, etc. — Pierre *Bouguer*, astronome et navigateur ; né au Croisic en 1698, mort en 1758. On a de lui : *La construction du navire*, 1746, *in*-4° ; *La figure de la terre*, 1749, *in*-4° ; *Traité d'optique*, 1760, *in*-4° ; *La manœuvre des vaisseaux*, 1757, *in*-4° ; *Traité de la navigation*, 1753, *in*-4°. — Jacques *Cassard*, navigateur et corsaire ; né à Nantes en 1672, mort au château de Ham en 1740. — Mathurin Veyssière de la *Croze*, bénédictin, puis protestant, voyageur et bibliographe ; né à Nantes en 1661, mort à Berlin en 1739. Il alla apostasier à Bâle, d'où il passa à Berlin ; il y fut nommé bibliothécaire du roi de Prusse. On a de lui : *Dissertations historiques sur différens sujets*, in-8° ; *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature, de religion et de critique*, 1707, *in*-12 ; *Dictionnaire arménien*, in-4°, 2 vol. ; *Histoire du christianisme des Indes*, 1724, la Haye, 2 vol. *in*-12 ; *Dictionnaire égyptien*, 1735, *in*-4°, etc. — Paul *Desforges*-*Maillard*, né au Croisic en 1699, mort en 1772. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : son *éloge* a été fait par Formery, secrétaire de l'académie de Berlin. Malgré ses efforts pour acquérir de la réputation dans la poésie, il ne put y réussir ; il s'avisa d'écrire des lettres moitié en prose et moitié en vers, sous le nom de *Mlle Malcrais de la Vigne*. Tous les poëtes de son temps applaudirent à ces lettres : Desforges quitta le masque, et fut sifflé. — François-Joseph *Hunauld*, de Château-Briant, médecin, savant anatomiste, de l'Académie des sciences, et de la Société royale de Londres ; mort en 1742. On a de lui : *Dissertations sur les maladies des os*, et divers mémoires parmi ceux de l'Académie. — Jean de *la Noë Menard*, homme vertueux, avocat, ensuite prêtre ; né à Nantes en 1650, mort en 1761. Il a laissé des *Poëmes*. — Anne-Gabriel *Meusnier de Querlon*, littérateur ; né à Nantes en avril 1702, mort en 1780. Ses travaux littéraires sont nombreux ; il fit pendant cinq ans la *Gazette de France*, et pendant 22 ans les *Affiches littéraires*. — René *le Pays*, sieur de *Villeneuve*, né à Nantes en 1636, mort en 1690. Son esprit facile, plein de vivacité et d'agrément, plut beaucoup à Despréaux, ainsi qu'à la plupart des gens de lettres qui le connurent. Le duc de Savoie le fit chevalier de St.-Maurice, et il fut membre de l'académie d'Arles. Il publia en 1685 ses *Amitiés, amours et amourettes*, ouvrage d'un style enjoué ; *Zélotide, histoire galante* ; un recueil de *Poésies*, *Eglogues*, *Sonnets*, *Stances*, etc.

LOIRET.

Ce département, formé du ci-devant Orléanois, tire son nom d'une petite rivière, qui coule à peu près dans le sens de la Loire, et qui s'y rend à sa gauche, au S. d'Orléans : il a ceci de particulier, qu'il est aussi large à sa source qu'à son embouchure.

Les bornes de ce département sont, au N. ceux de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, à l'E. celui d'Yonne, au S. O. celui de Loir-et-Cher, au N. O. celui d'Eure-et-Loir.

La superficie de ce département est d'environ 1,322,909 arpens carrés ou 675,191 hectares ; sa population est de 289,728. Il est composé de trois cent soixante-huit communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-neuf cantons, et trente-une justices de paix. La préfecture de ce département est à *Orléans*. *Pithiviers*, *Montargis* et *Gien* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché d'Orléans, et dépend de la 1re division militaire, dont le commandant réside à Paris : il est du ressort de la cour d'appel séante à Orléans, et dans la 7e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 93 mille 186 hectares 45 ares (182 mille 595 arpens 84 perches).

Les principales rivières, sont :

La *Loire*, qui le traverse au sud-est et au nord-ouest.

Le *Loiret*, qui prend sa source près de Tigy, et se jette dans la Loire au-dessous d'Orléans. Cette petite rivière, aussi large à sa source qu'à son embouchure, coule à peu près dans le même lit que la Loire, et a la propriété de ne jamais geler.

Le *Loing*, qui prend sa source dans le département de l'Yonne, du côté de St.-Fargeau, remonte au N. passe à Montargis, porte ses eaux au canal, et continue, tantôt avec ce canal, et tantôt à côté, jusqu'à Nemours ; il va ensuite se rendre dans la Seine.

Les villes principales, sont : *Orléans*, *Montargis*, *Pithiviers* et *Gien*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont : Bez, Hui, Loiret, Œuf, Rimarde, Sussain.

Canaux. Orléans, Montargis. Le canal de Montargis et de Briare établissent une communication facile pour le transport des marchandises entre la Loire et la Seine.

Forêts. Orléans, Montargis, etc.

Productions. C'est un pays de plaines et fertile en blés, vin blanc et vin rouge, fruits, légumes, chanvre et pâturages. Le gibier et le poisson y sont également abondans, et de très-bonne qualité. Les vins de ce département ne sont pas aussi fins que ceux connus sous les noms de *Bourgogne* et de *Champagne* ; néanmoins ils sont fort recherchés, sur-tout ceux de la Chapelle, de St.-Denis-en-Val, de Fourneaux, de St.-Ay, en rouge ; de Marigny, de Rebrechien, et de St.-Mesmin, en blanc. Orléans est le centre de ce commerce. Il s'en exporte dans l'intérieur de la France, année commune, y compris les vins de passage, tels que ceux de la ci-dev. Guienne et du ci-devant Languedoc, plus de cent mille tonneaux. Le coignassier y croît abondamment : aussi y fait-on beaucoup de confitures de coins, qui, avec le débit des arbres fruitiers et d'agrément, ne laissent pas de faire une branche de commerce assez considérable, non seulement avec Paris et l'intérieur de la France, mais encore avec les pays étrangers. Le vinaigre et les eaux-de-vie, les laines, le safran, et les bois de construction, de charpente et à brûler, sont aussi des branches de commerce d'un grand produit. Orléans est l'entrepôt de toutes les marchandises du midi de la France : c'est de là qu'elles se répandent dans les départemens qui ne peuvent se les procurer de la première main. Le territoire renferme quelques sources minérales.

Industrie. La facilité qu'a ce département de se procurer toutes les matières premières

Digitized by Google

premières propres à toute espèce de fabrication, y a fait établir un grand nombre de manufactures. On y fabrique toutes sortes de draps, serges et étamines; des tiretaines et des frocs, de la bonneterie, des toiles peintes, des couvertures de laine, bas, et autres ouvrages de tricot, à l'aiguille et au métier; des toiles de coton, et de fil et coton de toutes qualités pour robes et pour meubles; des mouchoirs d'indiennes de toutes qualités, des mouchoirs de fil, façon des Indes, superfins, et d'autres mouchoirs qui imitent ceux de Masulipatan; des bonnets, façon de Tunis; filatures de coton, tanneries, mégisseries, chamoiseries, blanchisserie de cire, manufactures de faïence, de poterie, d'épingles, d'amidon, de cendres gravelées, raffineries de sucre et papiers pour tenture. Il y a à Montargis une superbe manufacture de papier pour l'impression et pour l'écriture.

Valeur en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur. *Voyez* Paris.

Mesures agraires; valeur en ares.

Arpent des eaux et forêts, 51.072.
— de 100 perches carrées, à 20 pieds, 42.208.
— de 100 perches, à 18 pieds, 34.189.
Le *grand Muid* de 16 arpens de 100 perches, à 20 pieds, 675.333.
Le *petit Muid* de 5 arpens ½ *idem*, 221.593.
Setier en usage à Sermaise et autres communes environnantes, 40.836.
Mine, à St.-Péravi, Bricy, Huètre, Coinces et Songy, 18.571.
— à Neuville et communes voisines, Nids, Huisseau, Epieds, Villamblain, Tournoisis, Coulmiers, Charsonville et Bacon, 28.130.
— à Rozières, Gemigny et St.-Sigismond, 18.782.
— à Patay, Villeneuve-sur-Conny, Chapelle-Onzerain, et Rouvray-Ste.-Croix (pour les vignes), 27.857.
Journée, à St.-Benoît sur-Loire (pour les vignes), 7.035.

Nota. L'arpent se divise communément en 2 minées, 3 terciers, 4 quartes; la mine en 2 minots, 4 boisseaux, 16 mesures.

Dans quelques endroits l'arpent prend le nom de corde; il se divise aussi en setiers et en journées.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: *Abbon de Fleury*, grammairien, mathématicien, poëte, rhéteur, théologien, astronome et musicien, abbé du monastère de Fleury, dont il étoit moine; réformateur de l'abbaye de la Réole en Gascogne, où il fut tué en 1004: né près Orléans. Le *Recueil de ses lettres* fut publié en 1687, *in-fol.*, sur les manuscrits de Pierre Pithou. — Jacques *Alexandre*, bénédictin, auteur d'un *Traité sur les horloges élémentaires*; né à Orléans en 1654. — Abraham-Nicolas *Amelot de la Houssaye*, traducteur, commentateur, et auteur de différens ouvrages: né à Orléans en 1634, mort à Paris en 1706. On a de lui: *Traduction de l'Histoire du Concile de Trente*, 1686, *in-4°*; *Version de l'homme de cour*, de Balth. Gratian, *in-12*; celle des *Annales* de Tacite; *Histoire du gouvernement de Venise*. — Nicolas *Bérauld*, mathématicien et professeur de belles-lettres; né à Orléans, mort vers 1539. On a de lui une édition des *OEuvres de Guillaume*, évêque de Paris, 1516, *in-fol.*; une de l'*Histoire naturelle de Pline*, et d'autres ouvrages. — Jacques *Bongars*, calviniste, conseiller de Henri IV, épistolaire latin, et éditeur; né à Orléans en 1554, mort à Paris en 1612. On a de lui une édition de *Justin*, un *Recueil de lettres latines*, un *Recueil des historiens des croisades*, sous le titre de *Gesta Dei*, par Francos, 2 vol. *in-fol.*, 1611. — Jacques de *Cailly*, épigrammatiste; né à Orléans, mort vers 1674. On a de lui: *Recueil d'épigrammes*. — Pierre-Jacques *Changeux*; né à Orléans en 1740. On a de lui: *Traité des extrêmes; Description de nouveaux baromètres à appendice*. — Florent *Chrétien*, auteur tragique et philologue; né à Orléans en 1541, mort en 1596. Il a donné: *Tragédies; traduction d'Oppien*, in-4°; des *Epigrammes grecques; Satyres*, etc. Il fut précepteur de Henri IV. — Jean *Clopinel*, continuateur du célèbre roman de *La Rose*; né à Meun en 1280, mort en 1364. On a de lui: *Traduction du livre de la Consultation de la philosophie*, une des *Lettres d'Abailard*, un petit ouvrage sur les *Réponses des Sibylles*, etc. — Gaspard de *Coligny*, deuxième du nom; né à Chatillon-sur-Loing en 1516: il fut, par ses exploits, colonel d'infanterie et amiral de France; il soutint avec intrépidité le parti calviniste. Un projet horrible éclata: Maurevert, qui s'étoit chargé d'assassiner Coligny, lui tira un coup d'arquebuse d'une maison, cloître St.-Germain-l'Auxerrois, qui blessa dangereusement Coligny. La veille de St.-Barthélemi, en 1572, le duc de Guise marcha bien escorté à la maison de Coligny: une troupe d'assassins entra chez lui; Besme, qui étoit à leur tête, le poignarda de nombre de coups, le jeta par la fenêtre de sa cour, où le duc de Guise attendoit. Son cadavre fut exposé à la fureur du peuple, et enfin pendu par les pieds à Montfaucon. — François de *Coligny*, né à Chatillon-sur-Loing en 1521. Il signala sa valeur en faveur des protestans; mourut à Saintes, en 1569, d'une fièvre contagieuse, selon les uns, et d'un poison, selon les autres. — Gaspard de *Coligny*, troisième du nom, maréchal de France, et guerrier intrépide, né à Chatillon-sur-Loing en 1646, mort en 1684. Il gagna la bataille d'Avenes, avec le maréchal de Brezé. — Pierre *Daniel*, bibliographe et littérateur; né à Orléans, mort à Paris en 1603. On a de lui: *Aulularia de Plaute*, des *Commentaires de Servius sur Virgile*. Sa bibliothèque fut portée partie à Stockholm, et partie au Vatican. — Etienne *Dolet*, imprimeur, poëte et orateur, outré en tout, né à Orléans en 1509; il fut brûlé à Paris en 1546, comme athée. Il a laissé: *Commentarii linguæ latinæ; Carminum libri IV de officio legati, de re navali*, etc. — Les frères *Gaignières*, nés à Gergeau dans le 18e siècle: ils étoient trois, et ils s'élevèrent par leur seul mérite aux premiers honneurs de la guerre. — Nicolas *Gedoyn*, jésuite, homme de lettres, membre des académies de belles-lettres; né à Orléans en 1661, mort au Château de Font-Pertuis en 1744. Il a donné: *Quintilien*, une traduction de *Pausanias; OEuvres diverses*, etc. — Jeanne-Marie Bouvières de la Mothe *Guyon*, fameuse quiétiste, auteur de sa vie et de plusieurs autres ouvrages; née à Montargis en 1648, morte à Blois en 1717. Elle a laissé: *Discours chrétiens; l'Ancien et le Nouveau Testament*, avec des explications et des réflexions; *Lettres spirituelles*, en 4 vol. *in-8°*; des *Cantiques spirituels* et des *Vers mystiques*, dont plusieurs sont parodiés des opéras, en 5 vol. — Nicolas *Habicot*, de Bonny-sur-Loire, célèbre chirurgien; mort en 1624. On a de lui: *Traité de la peste*, et autres ouvrages intéressans. — Germain *Haudebert*, d'Orléans, poëte latin; mort en 1598. On a de lui: *Poëmes de Venise*, de *Rome*, et de *Naples*, etc. — Daniel Jousse, jurisconsulte éclairé, auteur et commentateur; né à Orléans en 1704, mort en 1781: digne émule et contemporain de Pothier, aussi simple dans ses mœurs, bon parent, ami fidèle, chrétien éclairé, magistrat intègre. Ses principaux ouvrages, sont: *Coutume d'Orléans; Commentaire sur l'Ordonnance criminelle*, in-4°, et 2 vol. *in-12*; *Commentaire sur l'Ordonnance civile; Traité de l'administration de la justice*, 2 vol. *in-4°*, etc., etc. — Jacques de *Lalande*, professeur en droit, commentateur et auteur latin; né à Orléans en 1622, mort en 1703. Son savoir, son zèle, et son inclination bienfaisante le firent surnommer le *Père du peuple*. On a de lui: *Commentaire sur la coutume d'Orléans*, in-fol., 1677; *Traité du ban et de l'arrière ban*, in-4°, 1674, et différens ouvrages de droit, en latin. — Pierre *Manuel*, né à Montargis, procureur de la commune de Paris à l'époque des massacres des 2 et 3 septembre, puis député à la Convention nationale; décapité à Paris le 24 brumaire an 2 (14 nov. 1793), âgé de 42 ans. — Antoine *Masson*, peintre et graveur; né à Loury près Orléans en 1636, mort à Paris en 1702: il étoit membre de l'Académie de peinture. Ses meilleurs ouvrages sont: les *Disciples d'Emmaüs*; le *Portrait du vicomte de Turenne*; ceux du duc d'*Harcourt*; du *lieutenant criminel de Lyon*, etc. — Gabriel, comte de *Montgommery*, célèbre par sa valeur, l'un des plus grands capitaines, décapité en place de Grève le 26 juin 1574. Il avoit eu le malheur, dans une joute, de crever un œil à Henri II, qui en mourut au bout de onze jours. Ce prince défendit en mourant d'inquiéter Montgommery pour ce fait en aucune manière. Il voyagea ensuite en Italie et ailleurs jusqu'au temps des premières guerres civiles, qu'il revint en France, défendit Rouen en 1562: en 1573 il se joignit à la noblesse protestante de Normandie. Catherine de Médicis avoit mis tout en œuvre pour se saisir de sa personne. — Siméon de *Muis*, archidiacre de Soissons, et professeur d'hébreu, célèbre commentateur des psaumes; né à Orléans, mort en 1644. On a de lui un *Commentaire* en latin *sur les psaumes*, Paris, 1650. — Joseph Robert *Pothier*, savant jurisconsulte; né à Orléans en 1699, mort dans la même ville le 2 mars 1772. On a de lui nombre de traités de jurisprudence, in-12: *Pandectæ Justinianeæ, in novum ordinem digestæ*, in-fol., 3 vol., et 30 vol. sur la jurisprudence. Pothier étoit conseiller au présidial d'Orléans. — François *Salerne*, médecin à Orléans; mort en 1760. On a de lui: *OEdologie* ou *Traité du rossignol*. Il a travaillé avec M. Arnault, aussi médecin à Orléans, et auteur du *Manuel des dames de charité*, à la continuation de *La matière médicale*, de M. Geoffroy; et il a laissé en mourant une *Histoire naturelle des oiseaux*, avec

Digitized by Google

figures, imprimée à Paris, *in*-4°.—Charles de la *Saussaye*, auteur des *Annales ecclésiastiques d'Orléans*, en latin; né dans la même ville en 1565, mort en 1621. — Charles *Simonneau*, graveur excellent; né à Orléans vers 1639, mort à Paris en 1728. Il fut élève de Noël Coypel, qui le perfectionna dans le dessin, et lui apprit même à manier le pinceau : il grava en grand et en petit avec un égal succès le portrait, les figures, et les sujets d'histoire : plusieurs vignettes de son invention peuvent aussi le mettre au rang des habiles compositeurs. — Frère-Jean *Thibault*, sculpteur; né à Orléans. — Nicolas *Theynard* ou *Toinard*, savant médailliste, auteur d'une *Concorde des évangélistes*; né à Orléans en 1629, mort à Paris en 1706. Les savans le consultèrent comme leur oracle, et il satisfaisoit à leurs questions avec autant de plaisir que de sagacité. Le cardinal de Noris tira de lui de grandes lumières pour son ouvrage des *Époques Syro-Macédoniennes*. — Geoffroy *Vallée*, auteur des *Béatitudes des Chrétiens*, ou *Le fléau de la foi*; né à Orléans au commencement du seizième siècle, brûlé vif à Paris. Geoffroy Vallée étoit grand-oncle du fameux des Barreaux.

Loiret (le), rivière (*Loiret*). Sa source, à 6 k. (1 l. ½) O. de Sully, coule à l'O., en deux branches qui se réunissent après 13 k. (3 l.), et coulant à l'O. p. N., passe au N. d'Olivet, et se rend dans la Loire, près de St.-Memin, après 38 kilom. (8 l. ½) de cours.

Loireux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de Clairefontaine, à 9 kil. (2 l. ¼) de Rambouillet, 25 kilom. (5 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* comp. celle de Clairefontaine, 470. *Bur. de p.* de Rambouillet.

Loiron, bourg (*Mayenne*), arr. de Laval, ch.-l. de cant., à 10 kil. (2 l. ½) O. de Laval, 22 kil. (5 l.) E. de Vitré, 24 k. (5 l. ½) N. de Craon. On y fabrique beaucoup de toiles. *Popul.* 1293. *Bur. de poste* de Laval.

Lois de bannissement. Sous la monarchie, c'étoit l'expulsion d'une ville, d'une province du royaume, ordonnée par un jugement en matière criminelle. Il étoit perpétuel ou temporaire. Dans le premier cas seulement, il emportoit la mort civile. Les lois condamnoient aux galères tout *banni* qui rentroit avant le temps prescrit. Le *banni*, quand il avoit été fouetté et marqué, étoit conduit hors de la ville par le bourreau, qui lui donnoit un coup de pied en signe d'expulsion. On *bannit*, a dit Voltaire, du ressort de la juridiction un petit voleur, un petit faussaire, un coupable de voies de fait. Le *banni* devient presque toujours grand voleur, grand faussaire, meurtrier, dans une autre juridiction. C'est comme si nous jettions dans les champs de nos voisins les pierres qui nous incommoderoient dans les nôtres.

Lois contre les adultères. Sous la monarchie, les lois reléguoient dans un monastère la femme qui en étoit convaincue, et la privoient de sa dot et de toutes ses conventions matrimoniales. Elle ne cessoit pas pour cela d'être sous la puissance de son mari. Il étoit permis aux héritiers de faire preuve de l'impudicité de la veuve, pendant l'année de deuil, à l'effet de la priver de son douaire. Les bâtards adultérins étoient incapables de posséder des bénéfices. Le mariage subséquent, s'il devenoit possible par la dissolution de celui du père, ou de la mère de l'enfant *adultérin*, ou de tous les deux, n'opéroit point la légitimation.

Lois sur le concubinage. Sous la monarchie, les lois réprouvoient toutes reconnoissances et toutes donations faites au profit des concubinaires. Seulement on pouvoit donner des alimens à une concubine; encore falloit-il qu'elle ne fût ni mariée, ni livrée à une débauche publique. Ce que le mari donnoit se prenoit sur sa part de la communauté, ou sur ses autres biens, et jamais sur la masse.

Loisail, v. (*Orne*), arrond. et cant. de Mortagne, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 38 k. (8 l. ½) d'Alençon. Il y a des carrières de nature marneuse, avec quoi l'on peut bâtir proprement. *Popul.* 466. *Bur. de poste* de Mortagne.

Loisance (la), rivière (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. de Louvigné-du-Désert. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. de St.-George, coule à l'O., reçoit le rocher, et va au N. O. se rendre dans le Coësnon, à 20 kilomètres (4 l. ½) de sa source.

Loisé, v. (*Orne*), arr. cant. et commune de Mortagne, à 1 kilom. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de Mortagne... *Bur. de poste* de Mortagne.

Loisey, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Ligny, près de la forêt de Ste.-Geneviève, à 10 k. (2 l. ½) E. de Bar, 22 k. (5 l.) S. O. de St.-Mihel, 33 kil. (7 l. ½) N. N. O. de Gondrecourt. *P.* 798. *B. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Loisherim, v. (*Sarre*). *Voyez* Losheim.

Loisi, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, comm. de Besny, à 2 k. (½ l.) de Laon. *Pop.* comp. celle de Besny, 106. *Bur. de poste* de Laon.

Loisieux, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne. *P.* 504. *Bur. de poste* de Chambéry.

Loisin, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. de Douvaine, à 1 k. (¼ de l.) O. p. S. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Bonne, 18 kilom. (4 l.) E. de Genève. *Pop.* 398. *Bur. de poste* de Genève.

Loison, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, cant. de Spincourt, à la source du Loison, près de la forêt de Mangienne, à 10 k. (2 l. ½) d'Etain, 7 m. (15 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 250. *B. de p.* d'Etain.

Loison, rivière (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Spincourt. Sa source est près du village de Loison, qui lui donne son nom.

Loison, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lens, près du canal de Lens, à 18 kilom. (4 l.) d'Arras. *Pop.* 340. *Bur. de p.* de Lens.

Loison, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. de Campagne, à 10 k. (2 l. ½) de Montreuil, 6 m. (14 l.) d'Arras. *P.* 413. *Bur. de p.* d'Hesdin.

Loisy, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Vouziers, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville, 40 kilom. (9 l.) de Charleville. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Vouziers.

Loisy, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Vertus, à 34 k. (7 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 569. *Bur. de poste* de Vertus.

Loisy, v. (*Oise*), arr. et canton de Senlis, comm. de Mortefontaine, à 13 kil. (3 l.) de Louvres, 10 kil. (2 l. ½) de Senlis. *Pop.* comprise celle de Mortefontaine, 378. *Bur. de poste* de Louvres, départ. de Seine-et-Oise.

Loisy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, canton de Cuisery, sur la côte, près de la Seille, à 15 kil. (3 l. ½) de Louhans, 34 k. (7 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 887. *Bur. de poste* de Louhans.

Loisy-sur-Marne, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, à 15 kil. (3 l. ½) S. de cette ville, 25 kil. (5 l. ¾) S. E. de Châlons, 42 k. (9 l. ½) E. S. E. de Vertus. *Pop.* 713. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Loiville, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, comm. de

Sillegny, à 13 k. (3 l.) S. de Metz. 7 k. (1 l. ¾) d'Ogny. *Pop.* comprise celle de Sillegny, 411. *Bur. de p.* de Metz.

Loix, v. (*Charente-Inf.*), arr. de la Rochelle, cant. de St-Martin-Isle-de-Ré, dans l'île de Ré, à 23 k. (5 l. ⅓) de la Rochelle, 8 myr. (18 l. ⅔) de Saintes. Il y a des salines ou marais salans. *Pop.* 997. *Bur. de p.* de St.-Martin-Isle-de-Ré.

Loire (la), riv. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pont-au-Mur-Landogne. Sa source, à 19 kilom. (4 l. ¼) S. O. de Montaigu, coule au S. E., et se rend dans la Chalamont, à 8 k. (2 l.) N. O. de la Sioule, 21 k. (4 l. ¾) S. de Montaigu.

Loisy, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Pont-à-Mousson, près de la Moselle, à 4 k. (1 l.) de Pont-à-Mousson, 21 k. (4 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Lokeren, bourg (*Escaut*), arr. de Termonde ch.-l. de canton, sur la Durme, à 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Termonde, 19 kil. (4 l. ¼) S. E. de Sas-de-Gand, 19 k. (4 l. ¼) E. p. N. de Gand. Ce pays, qui faisoit autrefois partie de la Flandre autrichienne, a dans son enceinte onze hameaux, cinq moulins à tabac, et quinze à huile; il y a plusieurs fabriques de chapeaux. Ce bourg est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval, et d'un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Gand, 1er arr. maritime. *Pop.* 11941. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Lokerr, v. (*Lys*). *Voy.* Locre.

Lolainville, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, commune d'Engenville, à 6 kilom. (1 l. ½) de Pithiviers, 14 kilom. (3 l. ¼) de Malesherbes. *Pop.* comprise celle d'Engenville, 503. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Lolanderie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, commune de Prunay-le-Temple, à 9 k. (2 l. ¼) d'Houdan, 15 kil. (3 l. ½) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Prunay-le-Temple, 264. *Bur. de poste* d'Houdan.

Lolif, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Sartilly, près de la Broise, à 5 k. (1 l. ¼) d'Avranches, 34 k. (7 l. ¾) de Coutances. *P.* 1028. *B. de p.* d'Avranches.

Lolm, v. (*Gard*) *Voyez* Saint-Etienne-de-Lolm.

Lolme, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Monpazier, à 15 kil. (3 l. ½) de Belvez, 5 m. (12 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Monpazier.

Lolme, v. (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, commune d'Ecotay, près du ruisseau de ce nom, à 3 k. (¾ de l.) de Montbrison. *Popul.* comprise celle d'Ecotay, 255. *Bur. de poste* de Montbrison.

Lolmie, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Moncuq, commune de St.-Laurent, à 8 k. (2 l.) de Lauzerte, 24 k. (5 l. ½) de Cahors. *Pop.* 298. *B. de poste* de Lauzerte.

Lolon, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Bonneval, à 13 k. (3 l.) de Château-Dun, 31 k. (7 l.) de Chartres. *Pop.* compris celle de Bonneval et de St.-Martin-du-Prau, 2171. *Bur. de poste* de Bonneval.

Lom, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Wanckum, commune de Welden, à 7 k. (1 l. ¾) de Venlo, 9 k. (2 l. ¼) de Wanckum. *Popul.* comprise celle de Welden, 371. *Bur. de poste* de Venlo, dép. de la Meuse-Inférieure.

Lomagne *ou* Laumagne (la). C'étoit un pays de Gascogne, faisant partie du bas Armagnac. Il étoit environné des territoires de Verdun, de Gaure, et de l'Armagnac propre. Ce pays étoit autrefois une vicomté qui relevoit des ducs de Gascogne: Lectour en étoit la capitale, et Vic de Lomagne, la résidence des Vicomtes. Mais la maison de ces vicomtes étant détruite, la Lomagne tomba en partage aux comtes d'Armagnac. La Lomagne formoit une élection, dont le siége étoit à Fleurence: ses lieux principaux étoient Vic de Lomagne, et Beaumont. Le commerce y étoit peu considérable, et ne consistoit que dans le transport du blé et du vin, que l'on faisoit par la Garonne à Bordeaux et dans les montagnes du ci-devant Comminges. Ce pays fait actuellement partie des départemens de la Haute-Garonne et du Gers, où l'on trouve tout ce qui concerne les productions, l'industrie, le commerce de la Lomagne, etc.

Lombard, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, sur la côte, près de la Loue, à 3 kilom. (¾ de l.) de Quingey, 22 k. (5 l.) de Besançon. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Quingey.

Lombard, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Sellières, à 15 k. (3 l. ½) de Poligny, 11 k. (2 l. ¾) de Lons-le-Saunier *P.* 378. *Bur. de poste* de Poligny.

Lombardie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de Bennecourt, à 1 kilom. (¼ de l.) de Bonnières, 11 kilom. (2 l. ¾) de Mantes. *Popul.* compr. celle de Bennecourt, 937. *Bur. de p.* de Bonnières.

Lombardo, col (*Stura*), passage de la vallée de Stura par le val St.-Anna dans celui de St.-Étienne. Il y a de Roviera à Baracon, 18 k. (4 l.)

Lombardore, v. (*Pô*), arr. de Turin, sur le chemin d'Aglié à Turin, sur la rive droite du Malone, à 20 kilom. (4 l. ½) N. de Turin. *P.* 874. *B. de p.* de Chivas.

Lombartsyde, v. (*Lys*), arr. de Furnes, cant. de Nieuport, à 2 k. (½ l.) N. de cet endroit, 2 k. (½ l.) E. de la côte, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. de Bruges. *Pop.* 423. *Bur. de poste* de Nieuport.

Lombaud, v. (*Gironde*). *Voyez* St.-Génès-de-Lombaut.

Lombeek, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Louvain, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Terweren, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Grez, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Louvain. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Louvain.

Lombeke, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Lennick-Saint-Martin, près de la Belle-Beeck, riv. à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Lennick-St.-Martin, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Ninove, 15 kil. (3 l. ½) O. de Bruxelles. Il y a un moulin à huile, deux brasseries, et une genièvrerie. *Pop.* 412. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Lombers, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Réalmont, à 13 k. (3 l.) S. d'Alby, 23 k. (5 l. ½) N. p. O. de Castres, 4 k. (1 l.) N. p. O. de Réalmont. *Pop.* 516. *Bur. de p.* d'Alby.

Lombez *ou* Lombès, ville (*Gers*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 36 k. (8 l.) N. O. de Rieux, 4 m. (10 l.) O. S. O. de Toulouse, 33 kilom. (7 l. ½) S. E. d'Auch, 21 kilom. (4 l. ⅔) S. O. de l'Isle-Jourdain, 72 m. (164 l.) S. p. O. de Paris. Longit. 18. 34. lat. 43. 28. Cette petite ville du ci-devant comté de Comminges, située sur la rivière de Save, dans une plaine de la plus grande fertilité, est très-sujette aux dévastations qu'occasionnent trop fréquemment les débordemens de cette rivière. La ville de Lombez n'é-

Digitized by Google

toit anciennement qu'une abbaye de l'Ordre de saint Augustin, érigée en évêché en 1317 par le pape Jean XII, qui la démembra du diocèse de Toulouse, dont le nouvel évêché devint suffragant. Son chapitre étoit composé de trois dignitaires, de douze chanoines pour le bas-chœur, et de vingt-quatre chapelains. Lombez est la patrie d'Ambroise *de Lombez*, capucin, professeur de théologie et de philosophie, né en 1708, mort à St.-Sauveur en 1778. On a de lui un *Traité de la Paix intérieure*; et des lettres spirituelles. Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1305. *Bur. de poste.*

Lombia, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de Pau.

Lombize, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, canton de Leus, à 8 kil. (2 l.) O. p. N. de Soignies, 5 kil. (1 l. ¼) N. N. E. de Leus, 16 k. (3 l. ¾) N. de Mons. *Popul.* 463. *Bur. de poste* de Soignies.

Lombray, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château. *Pop.* 48. *Bur. de poste* de Chauny.

Lombres, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Nestier, sur le Nistos, à 9 k. (2 l. ¼) de la Barthe, 41 k. (9 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 150. *B. de p.* de Montrejean, dép. de la Haute-Garonne.

Lombreuil, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Montargis, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 5 m. (12 l.) d'Orléans, 5 m. (12 l.) de Sens. Ce village est entouré de bois; le sol en est peu fertile: on n'y récolte que du seigle, et du vin d'une mauvaise qualité. *Pop.* 170. *Bur. de p.* de Lorris.

Lombriasco, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, canton de Villafranca, sur le chemin de Turin à Cuneo, sur le bord gauche du Pô, à 31 kil. (7 l.) E. de Pignerol. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Carmagnole.

Lomeron, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Montfort, à 18 k. (4 l.) du Mans. *Pop.* 1344. *Bur. de poste* de Connerré.

Lomsut, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant de Mouzon, à 13 kil. (3 l.) de Sedan, 30 k. (6 l. ¾) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Cernay, 98. *Bur. de p.* de Carignan.

Lomdieu-de-Fabas, v. (*Haute-Garonne*), arrond de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, comm. de Fabas, à 8 k. (2 l.) de l'Isle-en-Dodon, 27 k. (6 l.) O. de St.-Gaudens. *Popul.* comprise celle de Fabas et dépend. 804. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Lominé, ville (*Morbihan*). *Voy.* Locminé.

Lommerange, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 9 k. (2 l. ¼) de Briey, 28 k. (6 l. ⅓) de Metz. *Popul.* comprise celle de Landrevange, 306. *Bur. de poste* de Briey.

Lommersdorf, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Blanckenheim, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de ce lieu, 10 k. (2 l. ½) O. N. O. d'Aldenau, 8 m. (18 l.) N. de Trèves. *Populat.* compris les dépendances, 267.

Lommersum, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Lechnich, près de l'Erfft, ruisseau, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Lechnich, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. d'Heimerzheim, 5 myriam. (11 l.) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 926. *Bur. de poste* de Cologne.

Lommersweiller, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Saint-Vith, à 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de ce lieu, 16 kil. (3 l. ¾) O. p. N. de Pruym, 6 myriam. (13 l. ¾) S. E. de Liége. *Pop.* 567. *Bur. de p.* de Spa.

Lommes, v. (*Nord*), arrond. de Lille, cant. d'Haubourdin, à 5 k. (1 l. ¼) de Lille, 32 kil. (7 l. ¼) de Douay. *P.* 1782. *B. de p.* de Lille.

Lommoy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, à 14 k. (3 l. ⅓) de Mantes, 5 myr. (11 l.) de Versailles. Il y a deux pressoirs à cidre, et une tuilerie. *P.* 453. *Bur. de poste* de Bonnières.

Lomné, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe, près l'Aiguette, à 11 k. (2 l. ¾) de Bagnères, 28 k. (6 l. ⅓) de Tarbes. *Populat.* 218. *Bureau de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Lomont, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Baume-sur-le-Doubs, à 5 kil. (1 l. ¼) de ce lieu, 32 k. (7 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 329. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Lomont, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. d'Héricourt, à 10 kil. (2 l. ½) de Lure, 34 kil. (7 l. ¾) de Vésoul. On trouve de la tourbe aux environs. *Pop.* 429. *Bur. de poste* de Lure.

Lomontot *ou* Lomont, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villerssexel, à 8 kil. (2 l.) de Lure, 32 k. (7 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Lure.

Lompnaz, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. d'Huis, à 13 kilom. (3 l.) de Belley, 5 myr. (11 l. ½) de Bourg. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Belley.

Lompnieux, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Champagne, à 23 k. (5 l. ¼) de Belley, 43 k. (9 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Belley.

Lompre-lès-Amiens, v. (*Somme*), arrond., cant. et comm. d'Amiens, à 4 k. (1 l.) N. O. de cette ville. *P.* comprise celle d'Amiens, 40,000 *Bur. de poste* d'Amiens.

Lompret, v. (*Nord*), arrond. de Lille, cant. du Quesnoy-sur-Deule, à 5 k. (1 l. ¼) de Lille, 34 k. (7 l. ¾) de Douay. *P.* 696. *B. de p.* de Lille.

Lomprez, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, sur l'Eau-Blanche, rivière, à 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Chimay, 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Marienbourg, 5 m. (12 l.) S. E. de Mons. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Chimay.

Lomprez, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Wellin, à 1 k. (⅓ de l.) S. O. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Gédine, 21 k. (4 l. ⅔) O. p. N. de St.-Hubert. *Pop.* 280. *B. de p.* de Marche.

Lompuel, v. (*Ain*), arrond. de Belley, cant. d'Hauteville, près l'Albarine, à 27 k. (6 l.) de Belley, 39 k. (8 l. ⅔) de Bourg. *Pop.* 492. *Bur. de poste* de St.-Rambert.

Lomré, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalise, comm. de Montleban, à 30 k. (6 l. ¾) de Bastogne, 5 m. (11 l. ½) de Neufchâteau. *Pop.* comp. celle de Montleban, 501. *B. de p.* de Bastogne.

Lon, v. (*Landes*). *Voyez* Léon.

Lonaken, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Mechelen, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Recken, 9 k. (2 l. ¼) E. de Bilsen, 4 k. (1 l.) N. N. O. de Maëstricht. *Pop.*... *Bur. de poste* de Maëstricht.

Londressac, bourg (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de St.-Ceré, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu, 5 myr. (12 l. ½) de Cahors. Il y a une carrière de marbre très-varié en couleur: elle est en exploitation. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de St.-Ceré.

Longeint, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Hollogne-aux-Pierres,

Digitized by Google

à 6 kil. (1 l. ½) N. de Flemalle, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Kemexhe, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Liége. *P.* 215. *Bur. de poste* de Liége.

Longeulx, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, comm. d'Umpeaux, à 6 k. (1 l. ½) Gallardon, 11 kilom. (2 l. ¾) de Chartres. *Populat.* comprise celle d'Umpeaux, 400. *Bur. de poste* de Gallardon.

Lancochon, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Nozeroy, à 27 k. (6 l.) d'Arbois, 41 k. (9 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de Champagnole.

Loncrens, v. (*Léman*). *Voyez* Lanezans.

Londe (la), v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Rouen, cant. d'Elbeuf, dans la forêt de la Londe, à 18 k. (4 l.) de Rouen. *Popul.* 1800. *Bureau de poste* d'Elbeuf.

Londe (la), forêt (*Seine-Inférr.*), arr. de Rouen, cant. d'Elbeuf. Elle a 8 k. (2 l.) de long, sur 4 k. (1 l.) de large.

Londeau, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Pantin, comm. de Noisy-le-Sec, à 2 k. (½ l.) de Bondy, 4 k. (1 l.) de Pantin, 9 k. (2 l. ¼) de St.-Denis. *Pop.* compr. celle de Noisy-le-Sec, 1272. *Bur. de poste* de Bondy.

Londerzeel, bourg (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Wolverthem, à 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Malines, 14 k. (3 l. ¼) E. p. S. de Termonde, 18 k. (4 l.) N. p. O. de Bruxelles. Ce bourg est situé dans un pays plat, couvert en partie de toute sorte d'arbres où l'on recueille assez abondamment du blé, du seigle, du sarrasin, de l'orge, du colzat, du houblon et du lin. Son commerce industriel consiste en six tanneries, cinq brasseries, neuf genièvreries et trois moulins à huile. *Pop.* 2138. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Londig, v. (*Rhin-et-Moselle*), *Voyez* Lonnig.

Londigny, v. (*Charente*), arr. et cant. de Ruffec, sur la côte près du Lien, à 7 k. (1 l. ¾) de Ruffec, 5 myr. (11 l.) d'Angoulême. *P.* 532. *Bur. de poste* de Ruffec.

Londinières, b. (*Seine-Inférr.*), arr. de Neufchâtel, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) N. de cette ville, 5 myr. (11 l.) N. E. de Rouen, 22 kil. (5 l.) S. d'Eu. *Pop.* 739. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Londorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 2 k. (½ l.) O. S. O. de Remagen, 1 k. (¼ de l.) E. p. S. de Kripp, 34 k. (7 l. ¾) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Bonn.

Londre (la), rivière (*Cantal*), arr. et cant. de Murat. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) N. du Plomb-du-Cantal, coule au N., puis au N. O., et se rend dans la Rue, à 4 k. (1 l.) N. de Riom-les-Montagnes.

Londres, v. (*Gard*), arrond. de Nîmes, cant. de Sommières, comm. de Ville-Vieille. *Pop.* comprise celle de Ville-Vielle, 482. *Bur. de poste* de Sommières.

Londres *ou* Mas-de-Londres (Château de), v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de St.-Martin-de-Londres. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Montpellier.

Londres, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Seiches. *P.* 217. *B. de p.* de Marmande.

Londron, v. (*Dordogne*). Il y a des forges.

Londvipsvinkel, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Volmunster. *Populat.*.... *Bur. de poste* de Bitche.

Lone (la), île (*Gard*), arrond. d'Uzès, canton de Roquemaure. Cette île, formée par un ruisseau qui sort du Rhône à l'E. de Roquemaure, et qui rentre dans le Rhône, à 2 kil. (½ l.) S. E. du même endroit, a 1 k. (⅓ de l.) de long, sur environ 778 mèt. (400 t.) de large.

Lone (la), rivière (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de Grand-Lucé. Sa source, près la forêt de Bersay, à 14 kil. (3 l. ¼) N. de Château-du-Loir, coule au S. O., passe près Pont-Vallain, et se jette dans le Loir, à 11 kil. (2 l. ¾) E. de la Flèche.

Long (Col), Piémont, passage dans les Alpes maritimes de la vallée d'Ubayes (*Basses-Alpes*), dans celle de Vraita, de Chianale à Maurin 22 kil. (5 l.).

Long, pic (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 30 k. (6 l. ⅔) S. E. d'Argelès.

Long, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher, près la Somme, à 13 k. (3 l.) d'Abbeville, 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Catelet, 1248. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Long (la), riv. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Vouvray, où elle prend sa source, à 23 kil. (5 l. ¼), O. p. S. de Château-Regnault; coule au N. O. et se jette dans le Loir, à 3 k. (¾ de l.) E. de Château-du-Loir.

Long-des-Bois (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, comm. de Gambaiseul, à 5 k. (1 l. ¼) de Montfort-l'Amaury, 29 k. (6 l. ½) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Gambaiseul, 104. *Bureau de poste* de Montfort-l'Amaury.

Long-la-Ville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, près la Chiers, à 2 k. (½ l.) de Longwy, 5 myr. (12 l. ¼) de Metz. *Pop.* 200. *B. de p.* de Longwy.

Longages, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Charbonne, sur la Rabe, à 31 k. (3 l.) de Muret, 31 k. (7 l.) de Toulouse. *Pop.* 791. *Bur. de poste* de Noé.

Longaine, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, à 2 kil. (½ l.) d'Ecouis. *Pop.*.... *B. de p.* d'Ecouis.

Longarele (la), rivière (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, cant. de Roquevaire. Sa source, à 6 kil. (1 l. ½) N. E. d'Auriol, coule au N., passe à l'O. de Trets, et se rend dans l'Arc, à 5 kilom. (1 l. ¼) de sa source.

Longastre, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Croisilles, comm. d'Ecoust-St.-Main, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bapaume, 15 k. (3 l. ½) d'Arras. *Pop.* 834. *Bur. de poste* de Bapaume.

Longaulnay, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Tinteniac, à 38 k. (8 l. ½) de St.-Malo, 29 k. (6 l. ½) de Rennes. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Bécherel.

Longavêne, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Roiselle, à 9 kil. (2 l. ¼) de Péronne, 5 myr. (12 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Péronne.

Longavoine, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Villers-Coterets, comm. de Viviers, à 7 k. (1 l. ¾) de Villers-Coterets, 19 k. (4 l. ¼) de Soissons. *Pop.* comprise celle de Viviers, 514. *Bur. de poste* de Villers-Coterets.

Longboil, forêt (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Pont-de-l'Arche et de Pont-St.-Pierre, à 4 k. (1 l.) N. E. de Pont-de-l'Arche, 1 kil. (⅓ de l.) N. de Pont-St.-Pierre. Elle a 12,843 m. (6,600 t.) de long, de l'O. à l'E., et 4,673 mèt. (2,400 t.) dans son plus large.

Longbord, (*Cher*). *Voyez* St.-Maur.

Longcamp, v. (*Sarre*), arr. de

Trèves, cant. de Berncastel, à 4 k. (1 l.) S. E. de cette ville, 6 kil. (1 l. ½) E. de Weldenz, 27 k. (6 l.) N. E. de Trèves. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Trarbach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Longchamp, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, près l'Oise, à 27 k. (6 l.) de Vervins, 39 kil. (8 l. ¾) de Laon. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Guise.

Longchamp, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis, sur l'Arnison, à 18 k. (4 l.) de St.-Jean-de-Losne, 20 k. (4 l. ½) de Dijon. *Pop.* 426. *Bur. de poste* de Genlis.

Longchamp, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Meiche, commune de Friolois, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Hippolyte, 5 k. (1 l. ¾) de Meiche. *Pop.* comprise celle de Friolois, 57. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Longchamp, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Etrépagny, à 19 k. (4 l. ½) du Grand-Andelys, 5 m. (11 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 767. *Bur. de poste* de Gisors.

Longchamp, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, à 13 kil. (3 l.) S. O. de Bourmont, 22 k. (5 l.) E. de Chaumont, 18 k. (4 l.) S. E. d'Andelot. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Chaumont.

Longchamp, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de St.-Dizier, comm. de Perthes, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Dizier, 7 myr. (14 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 22. *Bur. de poste* de St.-Dizier.

Longchamp, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Pierrefitte, sur l'Aire, à 18 k. (4 l.) de St.-Mihel, 19 k. (4 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 454. *Bur. de p.* de St.-Mihel.

Longchamp, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-l'Embron, comm. de Marieuge, à 8 k. (2 l.) d'Issoire, 33 k. (7 l. ½) de Clermont. *Pop.* comprise celle de Marieuge, 709. *Bur. de p.* d'Issoire.

Longchamp, abbaye (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Neuilly, comm. de Boulogne, à 4 k. (1 l.) de Neuilly, 10 k. (2 l. ½) de St.-Denis. *Pop.* comprise celle de Boulogne, 3600. *Bur. de p.* de Neuilly.

Longchamp, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Chatel, à 22 kil. (5 l.) N. de Remiremont, 8 k. (2 l.) N. E. d'Epinal, 15 k. (3 l. ½) O. de Bruyères. *Pop.* 211. *Bur. de p.* d'Epinal.

Longchamp-sous-Chatenoy, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Chatenoy, à 11 k. (2 l. ¾) de Neufchâteau, 4 myriam. (10 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Longchamps, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Aube, sur l'Augeon, à 13 k. (3 l.) S. E. de Bar, 5 myr. (12 l.) E. p. S. de Troyes, 34 kil. (7 l. ¼) E. p. N. de Bar-sur-Seine. *Pop.* 565. *Bur. de p.* de Clairvaux.

Longchamps, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, à 8 k. (2 l.) N. E. de Chenogne, 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Bastogne, 6 myr. (13 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *P.* 134. *B. de p.* de Bastogne.

Longchamps, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, canton de D'Huy, à 1 k. (¼ de l.) S. d'Eghézée, 8 k. (2 l.) N. d'Emines, 13 k. (3 l.) N. de Namur. *Pop.* 403. *Bur. de p.* de Namur.

Longchamps (les), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et cant. de Mantes, comm. de Flacourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Flacourt, 130. *B. de p.* de Mantes.

Longchampt, v. (*Ain*), arr. et cant. de Bourg, comm. de Lent, près de la Veyle, à 7 k. (1 l. ¾) de Bourg. *P.* 165. *Bur. de p.* de ce lieu.

Longchaumois, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Morez, à 8 k. (2 l.) N. E. de St.-Claude, 37 kil. (8 l. ⅓) S. E. de Lons-le-Saunier, 19 k. (4 l. ¼) S. E. de Clairvaux. Il y a des tourbières. *Pop.* 2090. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Longchêne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Étampes, cant. nord de Dourdan, comm. de Bullion, à 6 kilom. (1 l. ½) de Limours, 11 k. (2 l. ¾) de Dourdan. *Popul.* comprise celle de Bullion, 750. *Bur. de poste* de Limours.

Longé, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Brionze, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Argentan, 4 kil. (1 l.) d'Ecouché.

Longeau, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, ch.-l. de cant., près de la Vingeanne, à 8 k. (2 l.) S. de Langres, 40 kilom. (9 l.) S. de Chaumont, 22 kilom. (5 l.) O. de Fay-Billot. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Langres.

Longeau, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, comm. de Rozerieules, à 2 kil. (½ l.) E. de ce lieu, 6 k. (1 l. ½) O. de Metz. *Pop.* compr. celle de Chatel-Saint-Germain et dépend. 117. *Bur. de p.* de Metz.

Longeau, v. (*Somme*). *Voyez* Longueau.

Longeault, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis, près du Tille, à 13 k. (3 l.) de St.-Jean-de-Losne, 20 k. (4 l. ½) de Dijon. *Pop.* 258. *Bur. de p.* de Genlis.

Longeaux, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Ligny, à 20 k. (4 l. ½) de Bar. *Popul.* 312. *Bur. de poste* de Ligny.

Longeaux-Dessous (les), village (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux, comm. d'Amagney, près de la côte d'Amagney, à 9 kil. (2 l. ¼) de Besançon. *Pop.* comprise celle d'Amagney, 559. *Bur. de poste* de Besançon.

Longechanal, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Lemps-le-Grand, à 19 kil. (4 l. ¼) de la Tour-du-Pin, 39 kilom. (8 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de la Frête.

Longechaux, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Vercel, à 22 k. (5 l.) d'Ornans, 31 k. (7 l.) de Besançon. *P.* 132. *B. de p.* d'Ornans.

Longecombe, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. d'Hauteville, à 24 k. (5 l. ½) de Belley, 38 k. (8 l. ½) de Bourg. *Pop.* 579. *Bur. de poste* de St.-Rambert.

Longecourt, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton d'Arnay-sur-Arroux, à 5 k. (1 l. ⅓) de ce lieu, 40 k. (9 l.) de Dijon. *Popul.* 195. *Bur. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

Longecourt, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis, à 15 kil. (3 l. ½) de Dijon. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Genlis.

Longée, banc de sable (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, à 3 k. (⅔ de l.) N. E. de la côte de l'île d'Oléron. Il a, de l'O. N. O. à l'E. S. E., 7 k. (1 l. ¾) de long, et 1 k. (⅓ de l.) de large.

Longefond, v. (*Indre*), arr. du Blanc, canton de St.-Gautier, comm. d'Oulches, à 19 k. (4 l. ¼) du Blanc, 8 k. (2 l.) de St.-Gautier. *Popul.* comp. celle d'Oulches, 385. *Bur. de poste* du Blanc.

Longefoy-sur-Ayme, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers, à 21 kil. (4 l. ¾) de ce lieu, 6 m. (13 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 410. *Bur de poste* de Moutiers.

Longegoutte, forêt (*Vosges*), arr. et cant. de Remiremont. Elle a 5845 mètres (3000 t.) de long, sur 2917 mèt. (1500 t.) de large.

Longemaison, v. (*Doubs*), arr. de

Digitized by Google

Baume-sur-le-Doubs, cant. de Vercel. *P.* 205. *B. de p.* de Morteau.

Longen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Schweich, sur la Moselle, à 2 k. (¼ de l.) E. de Schweich, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Neumagen, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Trèves. *Pop.* 56. *Bur. de poste* de Trèves.

Longenal, (*Isère*). *Voyez* Longechanal.

Longenich, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Neuss. *P.* 334.

Longepierre, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Verdun-sur-le-Doubs, près du Doubs, à 8 kilom. (2 l.) S. E. de Seurre, 33 kilom. (7 l. ½) N. E. de Châlons-sur-Saone, 8 m. (17 l.) N. E. de Mâcon. *Pop.* 740. *Bur. de p.* de Seurre, dép. de la Côte-d'Or.

Longepré, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. et comm. de Neuilly-le-Réal, près de la source de la Sonante, à 18 k. (4 l.) de Moulins. *P.* 130. *Bur. de poste* de Moulins.

Longerich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Wieden. *Pop.* 149.

Longeron, forêt (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Montfaucon, à 3 k. (⅔ de l.) N. E. de Longeron. Elle a, de l'E. à l'O., 3306 mèt. (1700 t.) de long, et du N. au S. 2,334 mèt. (1,200 t.) de large.

Longeron (le), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Montfaucon, à 14 k. (3 l. ½) de Cholet, 6 m. (14 l. ½) d'Angers. *Popul.* 751. *Bur. de p.* de Cholet.

Longeron (Grand), v. (*Yonne*), arr. et cant. de Joigny, commune de Champlay, à 4 kilom. (1 l.) de Joigny. *Pop.* compr. celle de Champlay et dépend. 679. *Bur. de poste* de Joigny.

Longeron (Petit), v. (*Yonne*), arr. et cant. de Joigny, comm. de Champlay, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Joigny. *Pop.* compr. celle de Champlay et dépend. 679. *Bur. de poste* de Joigny.

Longes, v. (*Rhône*), arrond. de Lyon, cant. de Sainte-Colombe, à 31 kil. (7 l.) de Lyon, 5 myriam. (12 l. ¼) de Villefranche. *P.* comp. celle de Trèves, 1081. *Bur. de poste* de Condrieu.

Longessaigne, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de St.-Laurent-de-Chamousset, à 31 kilom. (7 l.) de Lyon, 32 kilom. (7 l. ¼) de Villefranche. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de l'Arbresle.

Longessard, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, commune d'Epinay, à 13 kil. (3 l.) de Bernay, 34 k. (7 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 156. *Bur. de p.* de Conches.

Longeterre, île (*Loire-Inférieure*), arrond. de Pimbeuf, cant. de Bourgneuf, dans la baye de Bourgneuf, à 1 k. (¼ de l.) de la côte, 4 k. (1 l.) de Bourgneuf-en-Retz, 29 k. (6 l. ½) de Pimbeuf.

Longevelle, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. du Russey, à 15 kil. (3 l. ¼) de St.-Hippolyte, 4 m. (10 l. ¾) de Besançon. *Pop.*.... *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Longevelle, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, canton de l'Isle-sur-le-Doubs, à 24 kilom. (5 l. ½) de Baume, 5 myriam. (12 l.) de Besançon. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Longevelle, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, cant. de Gy, à 18 kilom. (4 l.) de Gray, 28 kil. (6 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 60. *Bur. de poste* de Gy.

Longevelle, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villersexel, près de l'Oignon, à 10 k. (2 l. ½) de Lure, 22 k. (5 l.) de Vésoul. *P.* 305. *B. de poste* de Vésoul.

Longèves, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de Marans, à 14 k. (3 l. ¼) de la Rochelle, 6 m. (13 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Marans.

Longeves, v. (*Vendée*), arr. et cant. de Fontenay-le-Peuple, sur la Longeves, à 3 k. (¾ de l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 628. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Longeves (la), riv. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de l'Hermenault. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de cet endroit, coule au S. O., puis au S. S. E., et se rend dans la Vendée, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Fontenay-le-Peuple, 11 k. (2 l. ⅔) S. p. E. de sa source.

Longeville (la), v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Montbenoît, sur la côte, près du Doubs, à 14 k. (3 l. ¼) de Pontarlier, 43 k. (9 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 870. *Bur. de p.* de Pontarlier.

Longeville, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, à 9 kil. (2 l. ⅓) de cet endroit, 28 k. (6 l. ⅓) de Besançon. Il y a des tourbières en exploitation. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Ornans.

Longeville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Montierender, près de l'Ene, ruisseau, à 27 k. (6 l.) S. O. de St.-Dizier, 20 kilom. (4 l. ½) de Vassy, 5 m. (11 l. ½) N. O. de Chaumont. *Populat.* 620. *Bur. de poste* de Montierender.

Longeville, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Bar-sur-Ornain, sur l'Ornain, à 5 k. (1 l. ¼) de Bar. Il y a des forges. *Pop.* 1313. *Bur. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Longeville, forêt (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Verny, à 8 k. (2 l.) E. de Boulay, 33 k. (7 l. ½) E. de Metz. Elle a 5846 m. (3000 t.) de long, sur 2528 m. (1300 t.) de large.

Longeville, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Talmont, à 23 k. (5 l. ¼) des Sables, 5 myriam. (11 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 990. *Bur. de poste* de Luçon.

Longeville-lès-Cheminot, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, sur la Seille, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Metz. *Pop.* comprise celle de Lavanoue, 215. *Bur. de p.* de Metz.

Longeville-lès-Metz, village (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, sur la Moselle, à 3 kil. (¾ de l.) de Metz. *Pop.* 477. *Bur. de p.* de Metz.

Longeville-St.-Avold, village (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Faulquemont, à 8 k. (2 l.) E. S. E. de Boulay, 31 k. (7 l.) E. de Metz, 10 k. (2 l. ½) N. de Faulquemont. Il y avoit une superbe abbaye régulière de Bénédictins de la réforme, dont l'abbé étoit électif. On trouve aux environs une fontaine remplie de congélations très-curieuses. *P.* 1448. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Longevilles (les), v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, près de la Rouge-Bief, ruisseau, à 16 k. (3 l. ¾) de Pontarlier, 6 m. (13 l. ¼) de Besançon. *Popul.* 626. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Longrossé, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Sèvres, à 15 k. (3 l. ¼) de Boulogne, 8 m. (18 l.) d'Arras. *P.* comp celle de Ste.-Gertrude, 364. *Bur. de p.* de Samer.

Longheim, v. (*Sarre*). *Voyez* Longcamp.

Longine, (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Faucogney, sur la Breuchin, à 18 k. (4 l.) de Luxeuil, 43 k. (9 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Digitized by Google

Longiné, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez, comm. d'Albinhac, à 5 k. (1 l. ⅓) de Mur-de-Barrez, 6 m. (14 l.) de Rhodez. *Populat.* comprise celle d'Albinhac, 465. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Longitudes (*Bureau des*). Le bureau des longitudes, à Paris, à l'Observatoire, a dans son attribution l'Observatoire national de Paris, et celui de la ci-devant école militaire; les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent à la nation. Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers. Il est chargé de rédiger le livre de la *Connoissance des Temps*, à l'usage des astronomes et des navigateurs; de perfectionner les tables astronomiques, et les méthodes des longitudes; de la publication des observations astronomiques et météorologiques, et de l'Annuaire. Le bureau est composé de deux géomètres, de quatre astronomes, de deux anciens navigateurs, d'un géographe, d'un artiste, de deux membres surnuméraires, et de trois adjoints astronomes.

Longlet, fort (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Cherbourg, sur le bord de la Manche, à 1 kilom. (¼ de l.) de Cherbourg.

Longlier, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 2 k. (½ l.) N. E. de cette ville, 20 k. (4 l. ½) S. p. E. de St.-Hubert, 6 m. (13 l.) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 285. *Bur. de poste* d'Arlon.

Longmesnil, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, canton de Forges, près de l'Epte, à 16 k. (3 l. ¾) de Gournay, 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Forges.

Longmont, v. (*Oise*). *Voyez* St.-Vaast.

Longnes, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, à 23 k. (5 l. ¼) de Montfort, 41 k. (9 l. ¼) de Versailles. *Popul.* 705. *Bur. de p.* de Mantes.

Longny, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. d'Orgères, à 24 k. (3 l. ¼) de Janville, 40 kil. (9 l.) de Chartres. Il y a des forges et une papeterie. *Pop.* 342. *Bur. de poste* de Toury.

Longny, bourg (*Orne*), arr. de Mortagne, ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) E. de Mortagne, 5 myr. (11 l. ¼) E. d'Alençon, 24 kilom. (5 l. ½) S. E. de Moulins. Il y a une manufacture de serges, à l'usage des habitans. On y trouve aussi fourneau et forge de *Beaumont*, fourneau et forge de *Rainville*, où l'on fabrique du fer pour l'agriculture et les armées. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 2707. *Bur. de poste.*

Longonne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de Ponthevrard, à 9 k. (2 l. ¼) de Dourdan, 23 k. (5 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Ponthévrard, 200. *Bur. de poste* de Dourdan.

Longperrié, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, à 19 k. (4 l. ¼) de Meaux, 6 myr. (13 l.) de Melun. *Pop.* 497. *Bur. de poste* de Dammartin.

Longperrier, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, commune de Mantelon, à 5 k. (1 l. ¼) de Damville, 14 kilom. (3 l. ¼) d'Evreux. *Popul.* comprise celle de Mantelon, 526. *Bur. de poste* de Damville.

Longpont, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Villers-Cotterets, sur la Sivière, près de la forêt de Villers-Cotterets, à 14 k. (3 l. ¼) de Soissons, 43 k. (9 l. ¾) de Laon. Il y avoit une abbaye commendataire de Bernardins, de la réforme et de la filiation de Clairvaux, fondée par Gosselin, évêque de Soissons, en 1131. On y trouve une tuilerie, un four à chaux, et une salpêtrière. *P.* 152. *B. de p.* de Villers-Cotterets.

Longpont, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, canton de Bazoches-sur-Hoesme, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. de Mortagne, 28 k. (6 l. ¼) E. N. E. d'Alençon, 14 kilom. (3 l. ¼) de Moulins. *Pop.* comprise celle de la Mesnière, 926. *Bur. de poste* de Mortagne.

Longpont, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, près de l'Orge, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Corbeil, 22 kil. (5 l.) de Versailles. *Pop.* 608. *Bur. de p.* de Linas.

Longpré, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Villers-Cotterets, comm. de Largny, à 4 k. (1 l.) de Villers-Cotterets, 24 k. (5 l. ½) de Soissons. *Pop.* comp. celle de Largny, 330. *Bur. de poste* de Villers-Cotterets.

Longpré, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoyes, à 14 k. (3 l. ¼) de Bar, 36 kil. (8 l.) de Troyes. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Vandœuvres.

Longpré, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de St.-Amand, à 16 k. (3 l. ¾) de Vendôme, 30 k. (6 l. ⅓) de Blois. *Pop.* 119. *Bur. de poste* de Château-Regnault, dép. d'Indre-et-Loire.

Longpré-les-Corps-Saints, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton d'Hallencourt, à 15 kil. (5 l. ¾) d'Abbeville, 25 k. (5 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 1138. *B. de p.* de Flixecourt.

Longprés, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, canton d'Héron, comm. de Moha, à 7 k. (1 l. ¾) d'Huy, 3 k. (¾ de l.) d'Héron. *Pop.* comp. celle de Moha et dépend. 617. *Bur. de poste* d'Huy.

Longrais, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Damville, commune de Granvilliers, à 5 k. (1 l. ¼) de Damville, 22 k. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Granvilliers, 295. *Bur. de poste* de Damville.

Longratie, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Castillonnès, à 14 kil. (3 l. ¼) de Lauzun, 43 kil. (9 l. ⅔) d'Agen. *Pop.* 882. *Bur. de poste* de Bergerac, dép. de la Dordogne.

Longré, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Villefagnan, à 16 k. (9 l. ¾) de Ruffec, 41 kil. (9 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 482. *Bur. de p.* de Ruffec.

Longroy, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Eu, près de la Bresle, à 33 k. (7 l. ½) de Dieppe, 7 m. (15 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 290. *Bur. de poste* d'Eu.

Longsdorf, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, canton de Vianden, comm. de Foubren, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Diekirch, 18 k. (4 l.) N. O. d'Echternach, 34 k. (7 l. ¾) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* comp. celle de Foubren, 334. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Longsolls, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Ramerup, sur le Longsols, ruisseau, à 15 k. (3 l. ½) d'Arcis, 21 k. (4 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 200. *Bur. de p.* d'Arcis-sur-Aube.

Longtin, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Glons, à 7 kilom. (1 l. ¾) E. p. S. de Kemexhe, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Tongres, 6 k. (1 l. ½) N. N. E. de Liége. *P.* 196. *Bur. de poste* de Liége.

Longue, île (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant de Crozon, dans la rade de Brest, à 14 kil. (3 l. ¼) de Brest,

Brest, 5 kilom. (1 l. ¼) de Crozon.

Longue, ville (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, ch.-l. de canton, à 6 kilom. (1 l. ½) du confluent des rivières de Latan et d'Authion, 13 k. (3 l.) N. de Saumur, 19 k. (4 l. ¼) S. de Baugé, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Beaufort. Son commerce consiste en grains et en bestiaux. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 3452. *Bur. de p.* de Beaufort.

Longue, île (*Morbihan*), arr. et canton de Vannes, dans le Morbihan, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Vannes.

Longue (la), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Hornoy, comm. de Montmarquet, à 40 kil. (9 l.) d'Amiens. *Populat.* compris celle de Montmarquet et dép. 100. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Longue, îles (*Var*), arrondiss. de Toulon, à la pointe O. de la presqu'île de Giens. Ces îles, au nombre de douze, tiennent environ 1 k. (¼ de l.) de long, du N. au S.

Longueau, v. (*Somme*), arr. et cant. d'Amiens, près de la Somme, à 4 k. (1 l.) d'Amiens. *Pop.* 442. *Bur. de poste* d'Amiens.

Longuefuye, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, canton de Bierné, à 11 k. (2 l. ⅔) de Château-Gontier, 25 kil. (5 l. ¾) de Laval. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Château-Gontier.

Longueil, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Noailles, comm. de Berthecourt, à 14 k. (3 l. ¼) de Beauvais, 2 k. (½ l.) de Noailles. *P.* comp. celle de Berthecourt, 407. *Bur. de poste* de Beauvais.

Longueil, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, près de la Saanne, à 8 k. (2 l.) de Dieppe, 5 m. (11 l. ¾) de Rouen. C'est la patrie d'Henri *Richer*, né en 1605, mort en 1748. Ses parens l'avoient d'abord destiné au barreau; mais étant né poëte, il se livra à son goût, et se distingua par les célèbres tragédies de *Sabinus* et de *Coriolan*. Il a traduit Virgile, et composé quelques jolies fables. *Pop.* 836. *Bur. de poste* de Dieppe.

Longueil-sous-Thourotte *ou* sur-Oise, v. (*Oise*), arrond. de Compiegne, canton de Ribecourt, près de l'Oise, à 5 k. (1 l. ¼) de Compiegne, 5 myr. (12 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Compiegne.

Longuelune, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 31 kilom. (7 l.) d'Evreux. *Pop.* 105. *Bur. de p.* de Thillières.

Longuemare, v. (*Eure*), arr. de Louviers, canton de Pont-de-Larche, comm. de Notre-Dame-du-Vaudreuil, à 1 kil. (¼ de l.) de cet endroit, 6 kil. (1 l. ½) de Pont-de-Larche. *Pop.* comp. celle de Notre-Dame-de-Vaudreuil, 723. *Bur. de p.* de Vaudreuil.

Longuemare, v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, comm. de Corny, à 4 k. (1 l.) du Grand-Andelys. *P.* comp. celle de Corny, 238. *Bur. de poste* du Grand-Andelys.

Longuemare, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de Cravent, à 8 k. (2 l.) de Bonnières, 16 kilom. (3 l. ¾) de Mantes. *Pop.* comp. celle de Cravent, 321. *Bur. de p.* de Bonnières.

Longuemort, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyennetille, comm. de Tours, à 13 kilom. (3 l.) d'Abbeville, 4 myr. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Tours, 1004. *Bur. de p.* d'Abbeville.

Longuenée, forêt (*Maine-et-Loire*), arrond. de Segré, et partie dans celui d'Angers, à 14 k. (3 l. ¼) N. O. de cette ville. Elle a, de l'O. N. O. à l'E. S. E., 7,013 mètres (3,600 t.) de long, sur 1,556 mètres (800 t.) de large.

Longuenesse, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. sud de St.-Omer, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 6 m. (14 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Longuenoé, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Carouge, à 14 k. (3 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Carouge.

Longuepie, v. (*Aveyron*). Il y a près de ce lieu des mines de cuivre rouge. *P... B. de p.* de Villefranche.

Longueraye, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Caumont, à 13 kil. (3 l.) de Bayeux, 24 kilom. (5 l. ½) de Caen. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Tilly-sur-Seulles.

Longuerre (la), rivière (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de Vibraye. Sa source, dans la forêt de Vibraye, à 4 k. (1 l.) S. O. de cette ville, coule au N. E., et se réunit à la Tortue, à 3 k. (¾ de l.) de Connerré, 24 kil. (5 l. ½) E. du Mans.

Longuerue, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Rouen, canton de Buchy, à 32 k. (7 l. ¼) de Gournay, 19 kil. (4 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Buchy.

Longues, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Ryes, à 6 kilom. (1 l. ½) de Bayeux, 30 k. (6 l. ⅔) de Caen. Près de ce village, il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, sous l'invocation de Notre-Dame, fondée au douzième siècle par Huges Wart. On remarque près de cette abbaye une grotte curieuse par ses congélations. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Bayeux.

Longues, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Loue, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Sillé, 21 k. (4 l. ⅔) du Mans. *Pop.* 381. *Bur. de poste* de Sillé-le-Guillaume.

Longuesaignes (la), riv. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Négrepelisse, à 5 kil. (1 l. ¼) S. duquel elle prend sa source, coule au N., et se rend dans l'Aveyron, au N. E. de Négrepelisse.

Longuesse, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, sur la Viourne, à 11 k. (2 l. ¾) de Pontoise, 32 kilom. (7 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 249. *Bur. de poste* de Meulan.

Longuet, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Arc, commune d'Aubepierre, dans une île, sur l'Aube, à 27 kilom. (6 l.) de Chaumont. *Pop.* compr. celle d'Aubepierre... *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Longuet, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher, comm. de Coquerel. *Popul.* comp. celle de ce lieu, 473. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Longuetoise, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, comm. de St.-Hilaire, à 5 kilom. (1 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Saint-Hilaire, 233. *Bur. de poste* d'Etampes.

Longueuil-Ste-Marie, village (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. d'Estrées-St.-Denis, à 9 k. (2 l. ¼) de Compiegne, 5 myr. (10 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Verberie.

Longueval, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braisne, à 23 k. (5 l. ⅓) de Soissons, 23 k. (5 l. ¼) de Laon. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Fismes, dép. de la Marne.

Longueval, v. (*Somme*), arr. de Péronne, canton de Combles, à 15 k. (3 l. ¾) de Péronne, 40 kil. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* 560. *Bur. de p.* d'Albert.

Digitized by Google

Longueve (la), (*Sarthe*), arr. du Mans, canton de Sillé-le-Guillaume. Sa source, près de la forêt de Sillé, à 2 k. (½ l.) de la Ville, coule au S. E., puis à l'E., et se jette dans la Sarthe, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Beaumont.

Longueville, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Méry-sur-Seine, à 16 kilom. (3 l. ¾) d'Arcis, 31 k. (7 l.) de Troyes. *Pop.* 204. *B. de p.* de Méry-sur-Seine.

Longueville, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Bouilly, sur la Mogne, à 15 kil. (3 l. ½) d'Ervy, 16 k. (3 l. ⅔) de Troyes. *Pop.* 204. *Bur. de poste* d'Ervy.

Longueville, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, canton d'Isigny, à 20 kil. (4 l. ½) de Bayeux, 4 myr. (10 l. ¼) de Caen. *Popul.* 650. *Bur. de poste* d'Isigny.

Longueville, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Grez, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de ce lieu, 20 kilom. (4 l. ½) S. p. E. de Louvain, 33 k. (7 l. ½) E. S. E. de Bruxelles. Il y a deux brasseries dans cette comm. *Pop.* 494. *Bur. de poste* de Louvain.

Longueville, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et canton de Marmande, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 43 k. (9 l. ¾) d'Agen. *Popul.* 292. *Bur. de poste* de Marmande.

Longueville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Bréhal, près du ruisseau du Bosc, à 23 k. (5 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 526. *Bur. de p.* de Granville.

Longueville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, canton de Desvres, à 19 k. (4 l. ¼) de Boulogne, 8 m. (18 l.) d'Arras. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de Samer.

Longueville, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Durbuy, comm. de Tohogne, à 22 k. (5 l.) de Marche, 4 kil. (1 l.) de Durbuy. *Popul.* comprise celle de Tohogne, 731. *Bureau de poste* de Marche.

Longueville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Aleps, comm. d'Huison, à 3 kilom. (¼ de l.) de la Ferté-Aleps, 11 kil. (2 l. ⅔) d'Etampes. *Pop.* comprise celle d'Huison, 302. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Longueville, bourg (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, ch.-l. de cant., à 15 kil. (3 l. ½) S. de Dieppe, 4 kil. (1 l.) d'Omonville, 40 k. (9 l.) N. de Rouen. C'étoit le siége d'une vicomté et d'une gruerie, avec un château. Il y avoit outre son église paroissiale, un prieuré de l'Ordre de saint Benoît, de la congrégation de Cluny, fondé en 1084, et qui valoit 12,000 liv. de revenu. *Pop.* 362. *Bur. de poste* de Bellemare.

Longueville, v. (*Somme*), arr. de Doulens, canton de Bernaville, comm. de Franqueville, à 8 kilom. (2 l.) de Doulens, 24 k. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Franqueville, 1003. *Bur. de poste* de Doulens.

Longueville (la), v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, canton de Bavay, près du bois de la Lanière, à 16 k. (3 l. ¾) du Quesnoy, 5 m. (12 l. ½) de Douay. *Pop.* 945. *Bur. de poste* de Maubeuge.

Longuevillette, v. (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, à 5 kil. (1 l. ½) S. O. de ce lieu, 31 k. (7 l.) N. O. d'Albert. *Pop.* 195. *Bur. de p.* de Doulens.

Longueyrau (le), riv. (*Cantal*), arr. et cant. d'Aurillac. Sa source, à 10 kil. (2 l. ½) S. E. de ce lieu, coule au S., et se rend dans le Goul, à 8 k. (2 l.) S. de sa source.

Longuich, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Schweich, près de la Moselle, à 1 k. (¼ de l.) S. E. de Schweich, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Neumagen, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Trèves. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Trèves.

Longuyon, ville (*Moselle*), arr. de Briey, ch.-l. de cant., sur la Chiers, près la Crune, à 14 k. (3 l. ¼) de Longwy, 5 m. (12 l. ½) N. O. de Metz, 18 k. (4 l.) S. S. E. de Montmédy. C'étoit le siége d'un bailliage royal. L'église paroissiale étoit collégiale: son chapitre étoit composé de six chanoines, l'un desquels étoit curé. On y trouve beaucoup de mines de fer, deux forges considérables, un fourneau, et un martinet sur la Crune, où l'on fait d'excellens canons de fusil. Il y a aussi des manufactures de platineries. Le pays est fertile en grains. Longuyon est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* compris celle de Nours et dép. 1789. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Longvic, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Dijon, près de l'Ouche, à 4 k. (1 l.) de Dijon. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Dijon.

Longvilliers, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Crécy, à 18 k. (4 l.) d'Abbeville, 31 kilom. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 409. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Longvilliers, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. et comm. de Noailles, à 13 k. (3 l.) S. E. de Beauvais, 7 k. (1 l. ¾) O. de Mouy, 9 k. (2 l. ⅓) N. p. E. de Méru. *Pop.* compr. celle de Noailles, 568. *Bur. de poste* de Beauvais.

Longvilliers, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Villers-le-Bocage, près l'Audon, à 25 kilom. (5 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 1121. *Bur. de poste* de Villers-le-Bocage.

Longvilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, sur la Remarde, à 5 k. (1 l. ¼) de Dourdan, 28 k. (6 l. ¼) de Versailles. *P.* 577. *B. de p.* de Dourdan.

Longvilliers, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. d'Etaples, près du ruiss. de la Dordone, à 21 k. (4 l. ¾) de Boulogne, 8 m. (18 l.) d'Arras. Il y avoit, outre l'église paroissiale, une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1135 par Etienne, comte de Boulogne. *Pop.* 499. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Longwé, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Chêne-le-Populeux, comm. de Montgout, à 14 k. (3 l. ⅓) de Vouziers, 27 k. (6 l.) de Charleville. *Pop.* compr. celle de Montgout, 268. *Bureau de poste* d'Attigny.

Longwé, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Vouziers, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville, 42 k. (9 l. ½) de Charleville. *P.* 407. *B. de p.* de Vouziers.

Longwely, v. (*Forêts*), arr. de Neufchateau, cant. de Bastogne, à 8 k. (2 l.) E. N. E. de cette ville, 14 k. (3 l. ¼) O. S. O. de Clervaux, 5 myr. (11 l. ¾) N. O. de Luxembourg. *P.* 112. *B. de p.* de Bastogne.

Longwi, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chemin, sur le Doubs, à 18 k. (4 l.) S. S. O. de Dole, 34 k. (7 l. ¾) N. de Lons-le-Saunier, 3 k. (¼ de l.) de Chaussin. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Dole.

Longwic, v. (*Sarre*). *Voyez* Longuich.

Longwy, ville (*Moselle*), arr. de Briey, ch.-l. de cant., aux frontières du Luxembourg, sur une côte près la Chiers, à 27 k. (6 l.) E. de Montmédy, 36 k. (8 l.) N. O. de Thionville, 31 kil. (7 l.) S. O. de Luxembourg, 5 myr. (12 l. ¼) N. O. de Metz, 30 myr. (67 l.) E. N. E. de Paris. Long. 23. 26. lat. 49. 31. Cette ville du ci-dev. Barrois, dans

Digitized by Google

le gouvernement du ci-devant Pays messin, étoit un gouvernement particulier du gouvernement militaire, avec état-major, casernes, arsenal, magasin, artillerie, hôpital militaire et hôtel-de-ville. C'est une ville moderne, bâtie par Louis XIV après la paix de Nimègue. L'ancienne ville étoit dans un vallon; il ne reste plus de ses anciennes fortifications qu'une grosse tour ronde fort élevée. La nouvelle ville est sur un rocher escarpé; ses rues sont vastes et tirées au cordeau, et la place publique est formée de bâtimens d'une égale symétrie. Le génie de Vauban s'est épuisé pour rendre cette ville imprenable, et la nature a joint toutes ses ressources à l'habileté de l'ingénieur. La garnison consistoit en trois bataillons. On aperçoit la ville de Longwy, de 36 kil. (8 l.). Outre l'église paroissiale, il y avoit dans la ville basse trois communautés, Carmes, Récollets, et des Filles de la Visitation; on y fabrique des étoffes croisées de laine, des chapeaux et de la bonneterie. Le lard et les jambons de Longwy sont fort recherchés. On y a une manière de mayencer qui égale celle de Westphalie, et il se fait des envois très-considérables de cette marchandise tant à Paris que dans les autres villes de la France.

C'est la patrie de François de *Mercy*, général de l'armée du duc de Bavière, opposée au duc d'Enghien et au vicomte de Turenne. Ce vaillant et habile général mourut en 1645, de ses blessures, sur le champ de bataille : il y fut enterré.

Cette ville est une place de guerre de 4e classe de la 3e division militaire; c'est la résidence du commandant et de l'adjudant de la place, d'un sous-inspecteur des forêts, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2328. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Longrée, v. (*Sambre-et-Meuse*). *Voyez* Louvrée.

Lonjumeau, b. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, ch.-l. de canton, sur l'Ivette, à 18 k. (4 l.) S. E. de Versailles, 5 k. (1 l. ⅓) de Montlhéry, 18 k. (4 l.) S. de Paris. Outre l'église paroissiale, il y avoit un prieuré commendataire de Génovéfains, sous le titre de St.-Eloi. On trouve dans les environs plusieurs fabriques de cuirs, de tuiles et de briques. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2030. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Lonlay-l'Abbaye, b. (*Orne*), arr. et cant. de Domfront, à 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de Domfront, 6 m. (14 l. ¼) N. O. d'Alençon, 13 k. (3 l.) S. de Tinchebray. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, fondée en 1020 par Guillaume *Talvast*, comte de Bellême. Cette abbaye rapportoit 4,500 liv. *Pop.* 3332. *Bur. de poste* de Domfront.

Lonlay-le-Tesson, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de la Ferté-Macé, à 22 k. (5 l.) de Domfront, 40 k. (9 l.) d'Alençon. *Pop.* 710. *Bur. de poste* d'Argentan.

Lonné, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Mansle, à 9 k. (2 l. ¼) de Ruffec, 32 k. (7 l. ⅓) d'Angoulême. *Pop.* 488. *Bur. de poste* de Ruffec.

Lonnig, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Polch, à 7 k (1 l. ¾) E. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) O. de Winningen, 16 k. (3 l. ¾) O. de Coblentz. *P.* compr. celle de Lonmgermuk, 135. *Bur. de poste* de Coblentz.

Lonnois, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Paliseul, comm. d'Offagne, à 2 k. (½ l.) S. de Paliseul, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Bouillon, 8 m. (17 l. ¾) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle d'Offagne, 983. *Bur. de poste* de Bouillon, départ. des Ardennes.

Lonny, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Renvez, à 10 k. (2 l. ½) de Charleville. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Mézières. *Rel. de poste aux chev.*

Lonque (le), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Hornoy, comm. de Guemicourt, à 4 k. (1 l.) d'Aumale, 11 kil. (2 l. ¾) d'Hornoy, 42 kil. (9 l. ½) d'Amiens. *Popul.* comprise celle de Guemicourt, 73. *Bur. de poste* d'Aumale, département de la Seine-Inférieure.

Lonque (Cap de), lac (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 15 k. (3 l. ½) O. de Vielle. Il a de l'O. à l'E. 1750 mèt. (900 toises) de long, sur 291 mèt. (150 t.) de large.

Lonquère, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembege, comm. de Maspic, à 22 k. (5 l.) de Pau. *P.* 103. *B. de p.* de Pau.

Lonquette (la), v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, à 22 k. (5 l.) de Pau. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Pau.

Lonray, v. (*Orne*), arr. et cant. ouest d'Alençon, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 535. *Bur. de poste* d'Alençon.

Lons, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lescar, à 4 k. (1 l.) de Pau. *Pop.* 778. *B. de p.* de Pau.

Lons (la), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Ste.-Croix de Volvestre. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. p. O. de Ste.-Croix, coule au N. O., puis à l'O., remonte au N. O. et se rend dans le Salat, à 16 k. (3 l. ⅔) O. N. O. de sa source.

Lons-le-Saunier, ville (*Jura*), ch.-l. de départ., d'arr. et de cant., sur la Vaille, à 4 myr. (10 l. ¼) S. de Dole, 5 myr. (12 l.) de Châlons, 7 myr. (16 l. ½) S. O. de Besançon, 13 myr. (29 l.) N. E. de Lyon, 39 myr. (88 l.) S. E. de Paris. Long. 23. 15. lat. 46. 36. Cette ville de la ci-devant Franche-Comté étoit le siége d'un bailliage, relevant de celui d'Aval, et le ch.-l. d'une recette. C'étoit aussi une place de guerre, avec état-major, garnison, arsenal, magasin et artillerie. Lons-le-Saunier passe pour être une ville ancienne. Les bienfaits de la nature ont rendu cette ville célèbre. C'est à ses salines qu'elle doit le rang qu'elle tient dans l'histoire, et ces mêmes salines rappellent le souvenir des crimes des princes bourguignons. En 1291, ils les détruisirent pour forcer les habitans à prendre du sel dans un lieu plus convenable à leurs intérêts, et par conséquent plus onéreux pour le peuple. Elles ont été rétablies dans le dernier siècle pour l'avantage des fermiers généraux, qui, avant la révolution, avoient à bail tous les revenus de l'état. Ces salines méritent d'être vues : par le mécanisme le plus ingénieux, on est parvenu non seulement à réunir les eaux de trois sources salées, mais encore à les faire monter à plus de 10 mèt. (30 pieds) de haut, d'où elles se répandent sous trois ailes de bâtimens de plus de 389 mèt. (200 t.) de façade chacune. C'est de là qu'elles filtrent pour ainsi dire goutte à goutte à travers des épines amoncelées avec art, et que se dépouillant par cette filtration de leurs parties hétérogènes, elles parviennent à la longue dans des canaux souterrains, d'où elles coulent dans de vastes chaudières, sous lesquelles un feu toujours égal les cristallise et les reduit en sel.

En 1395, un certain baron d'Ossonville s'empara de cette ville par surprise; mais en 1500 elle secoua le joug des Français pour retourner

sous celui de l'empereur Maximilien ; et en 1572 elle soutint encore un siége meurtrier pour la même cause. Enfin en 1637 elle fut prise d'assaut par les Français, et souffrit toutes les horreurs qu'entraîne après lui un pareil fléau. Outre l'église paroissiale, il y avoit quatre couvens d'hommes, un d'Ursulines, et un d'Urbanistes, dont la supérieure étoit nommée à vie par le roi : elle prenoit la qualité d'abbesse. St.-Desiré, évêque de Besançon, étoit né dans cette ville : il y a été enterré. Cette ville est l'entrepôt du commerce du Jura pour Lyon et l'intérieur de la France. Elle commerce beaucoup en bois, fromages, vins, fers et cuirs : elle renferme trente-cinq tanneries; on ne tire point de sel en mines du Jura : il est certain pourtant qu'elles existent, puisque l'eau ne peut se charger de ce sel qu'en lavant de pareilles mines. Près de Lons-le-Saunier, dans le lieu dit *le Louverot*, il y a des eaux minérales, sur lesquelles il a été publié un traité imprimé à Besançon en 1677. Il y a aussi des mines d'argent, de cuivre, de plomb et de fer.

Cette ville est le lieu de naissance de Louis-Claude de *Vezou*, mort en 1782, savant ingénieur ; habile historiographe et bon généalogiste, membre de l'académie de Rouen. On a de lui *le Tableau généalogique des trois races des rois de France*, 1772 ; *Tableau généalogique de la maison de Bourbon*.

La ville de Lons-le-Saunier est le siége de la préfecture, d'une cour criminelle, et d'un tribunal de première instance ; il y a une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, et un receveur général, un bureau de garantie du département, pour faire l'essai et constater les titres de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. Cette ville est la résidence d'un chef d'escadron, d'un capitaine et d'une brigade de la gendarmerie à pied de la 20e légion. *Pop.* 6740. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Lonseaux, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. et cant. nord de Chartres, commune de St.-Lazare-de-Lèves, à 3 kilom. (¾ de l.) de Chartres. *Pop.* compr. celle de St.-Lazare-de-Lèves, 1036. *Bur. de p.* de Chartres.

Lonson, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, sur le Ruy-Majour, à 29 kilom. (6 l. ½) d'Orthez, 21 kil. (4 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Pau.

Lonspeyroux, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Louspeyroux.

Lontaine-Frais, v. (*Haut-Rhin*). *Voyez* Frais.

Lontremange, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Sibret, commune de Villiers-la-Bonne-Eau, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. p. O. de Bastogne, 14 kil. (3 l. ¼) O. p. N. d'Esch-sur-Sure, 4 myr. (10 l. ½) N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Villiers-la-Bonne-Eau et dépend. 347. *B. de p.* de Bastogne.

Lontville v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune de Champceuil, à 13 kilom. (3 l.) de Corbeil. *Pop.* compr. celle de Champceuil, 550. *Bur. de poste* de Corbeil.

Lontzen, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, canton d'Eupen, à 3 kil. (¾ de l.) O. p. N. de Walhorn, 6 kil. (1 l. ½) N. d'Eupen, 32 kil. (7 l. ¼) E. p. N. de Liége. *Pop.* 617. *Bur. de poste* d'Hervé.

Lonwald, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Büdelich, commune de Beuren, à 20 kil. (4 l. ½) de Trèves, 8 kil. (2 l.) de Büdelich. *Pop.* comprise celle de Beuren, 333. *Bur. de poste* de Trèves.

Lonzac (le), enclave et paroisse, bourg (*Corrèze*), arrond. de Tulle, cant. de Treignac, à 13 kil. (3 l.) d'Uzerche, 22 kil. (5 l.) de Tulle. *Pop.* comprise celle de son enclave et paroisse, 2011. *B. de p.* d'Uzerche.

Lonzat, v. (*Allier*), arrond. de Gannat, cant. de St.-Pourçain, près la forêt de Marsenac, à 22 k. (5 l.) de Gannat, 37 kil. (8 l. ¼) de Moulins. *Popul.* 163. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Loo, bourg (*Lys*), arr. de Furnes, cant. d'Haeringhe, à 18 kil. (4 l.) N. N. O. d'Ypres, 3 kil. (¾ de l.) O. du fort de Cnocke, 4 m. (10 l.) S. O. de Bruges. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1213. *Bur. de poste* de Furnes.

Loo, fort (*Escaut*), arrond. de l'Ecluse, cant. d'Oosbourg, dans l'île de Cadsant, près du port de l'Ecluse, à 36 k. (8 l.) de Gand, 4 k. (1 l.) de l'Ecluse. *Pop....*, *B. de p.* de Gand.

Loo-Vaert, canal (*Lys*), arr. de Furnes, cant. d'Haeringhe, à 3 k. (¾ de l.) S. duquel il tire ses eaux de l'Yser, va au N., puis au N. O. jusqu'à Furnes, en passant pardessus la rivière de Cromme. Il a 14 kilom. (3 l. ¼) de long, tirant vers le N. O.

Loobergue, v. (*Nord*), arrond. de Bergues, canton de Bourbourg, près du canal de Bergues, à 11 kil. (2 l. ¾) de Bergues, 8 m. (18 l. ¼) de Douay. *Pop.* 1117. *Bur. de poste* de Bourbourg.

Loosos, h. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Diest, commune de Montaigu, à 9 k. (2 l. ¼) de Diest, 20 kil. (4 l. ½) de Louvain. *Pop.* comprise celle de Montaigu, 1579. *Bur. de poste* de Diest.

Looch, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 6 m. (14 l.) N. de Trèves. *Pop.* 27. *Bur. de poste* de Trèves.

Loochristy, v. (*Escaut*), arr. de Gand, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) O. de Lokeren, 15 kilom. (3 l. ½) S. de Sas-de-Gand, 8 kil. (2 l.) N. E. de Gand. Ce lieu dépendoit de la Flandre autrichienne, pays de Gand. On y fabrique des toiles, des siamoises, rouenneries, gingas pour l'habillement des nègres. *Pop.* 3056. *Bur. de poste* de Gand.

Loogres, v. (*Haut-Rhin*). *Voy.* Lougres.

Loon (Gnoot), v. (*Meuse-Inf.*), arr. d'Hasselt, cant. et commune de Looz, à 7 kil. (1 l. ¾) de Tongres, 1 kil. (¼ de l.) de Looz, 15 kilom. (3 l. ½) d'Hasselt. *Pop.* comprise celle de Looz, 801. *Bur. de poste* de Tongres.

Loon, v. (*Nord*), arr. de Bergues, cant. de Gravelines, à 15 kil. (3 l. ½) de Bergues, 9 myr. (20 l. ¾) de Douay. *Popul.* 1000. *Bur. de poste* de Gravelines.

Loos, (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Lhoos.

Loos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lescar, à 14 kil. (3 l. ½) de Pau. *Pop.* 131. *Bur. de poste* de Pau.

Lootenhulle, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Nevele, à 7 kil. (1 l. ¾) O. p. N. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Waerschoot, 18 kil. (4 l.) O. de Gand. *Popul.* 1984. *Bur. de poste* de Gand.

Looz, ville (*Meuse-Inférieure*), arrond. d'Hasselt, ch.-l. de cant., à 9 kil. (2 l. ¼) E. de St.-Tron, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Tongres, 25 k. (5 l. ¾) O. S. O. de Maëstricht. On ne peut citer que le château de cette ville, qui est magnifique. Guillaume III, roi d'Angleterre en a fait ses délices; il s'y plaisoit tellement qu'il n'a cessé, pendant qu'il l'habita,

Digitized by Google

d'y faire toutes sortes d'embellissemens. C'étoit, dans ces derniers temps, une propriété du prince d'Orange, stadhouder de Frise, que le roi de Prusse lui avoit cédée par accommodement en 1732. Le 25 germinal an 6 (14 avril 1797), vingt-sept maisons ont été la proie des flammes. Aucun secours, aucune activité n'ont pu en arrêter les ravages; quarante chefs de familles, chargés d'enfans en bas âge, ont été réduits à la plus affreuse misère. *Pop.* 801. *Bur. de poste* de Tongres.

Looz, pays et comté dans le ci-devant pays de Liége. Les principaux lieux étoient Looz, qui en étoit la capitale, Hasselt, Hert et Bilsen. Ce pays fait partie aujourd'hui du départ. de la Meuse-Inférieure.

Looze, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Joigny, près la forêt d'Othe, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Joigny, 23 kil. (5 l. ⅛) d'Auxerre. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Joigny.

Loperec, v. (*Finistère*), arrond. de Château-Lin, cant. du Faon, à 9 k. (2 l. ¼) de Château-Lin, 32 kil. (2 l. ¼) de Quimper. *Pop.* 2118. *Bur. de poste* de Château-Lin.

Loperhet, v. (*Finistère*), arr. de Brest, canton de Plougastel, à 8 kil. (2 l.) de Landernau, 4 myr. (10 l. ¼) de Quimper. *Pop.* 1119. *Bur. de poste* de Landernau.

Lopigna, v. (*Liamone*), arrond. d'Ajaccio, à 24 kilom. (5 l. ½) de cet endroit, 8 kil. (2 l.) de Vico. *Pop.* 289.

Lopigueu, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, à 6 kilom. (1 l. ½) de Longuyon. Il y a une forge et un fourneau. *Pop.* . . . . . *Bur. de poste* de Longuyon, dép. de la Moselle.

Loppem, v. (*Lys*), arr. et cant. de Bruges, à 3 kilom. (¾ de l.) O. d'Oostcamp, 6 kil. (1 l. ½) S. S. O. de Bruges, 11 kil. (2 l. ¾) N. E. de Thorout. *Pop.* 710. *Bur. de poste* de Bruges.

Loqueffret, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. de Pleyben, à 22 k. (5 l.) de Château-Lin, 40 k. (9 l.) de Quimper. Il y a une mine de plomb près de ce village. *Pop.* 1554. *Bur. de poste* de Château-Lin.

Loquembau, village (*Côtes-du-Nord*) arr. de Lannion, canton de Plestin, commune de Tredrez, à 8 k. (2 l.) de Lannion, 8 kil. (2 l.) de Plestin. *P.* compr. celle de Tredrez, 728. *Bur. de poste* de Lannion.

Loquenoté, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. du Faouet, à 9 k. (2 l. ¼) de cet endroit, 6 m. (14 l.) de Vannes. *Pop.* 432. *Bur. de poste* du Faouet.

Loquère (Pic de), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 7 kilom. (1 l. ½) N. O. de cet endroit.

Loquignol, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. est du Quesnoy, dans la forêt de Mormal, à 6 kil. (1 l. ½) du Quesnoy, 5 m. (10 l. ¾) de Douay. *Pop.* 589. *Bur. de poste* du Quesnoy.

Loquirec, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Lanmeur, près la mer et la pointe de son nom, à 18 k. (4 l.) de Morlaix, 8 myr. (19 l.) de Quimper. *Pop.* 833. *Bur. de poste* de Morlaix.

Loquirel, pointe (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Lanmeur, à 7 kil. (1 l. ¾) N. O. de Lanmeur, 1 kil. (¼ de l.) de Loquirec. Elle a au N. le roc Gouilliat.

Loquivy, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* Loguivy-lès-Lannion.

Lor, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Neufchâtel, à 32 kilom. (7 l. ¼) de Laon. *Pop.* 213. *Bur. de p.* de Reims, dép. de la Marne.

Loransanne (la), riv. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, canton de Montendre. Sa source, à 3 kil. (¾ de l.) N. p. E. de cet endroit, coule au N., puis au N. E., et se rend dans la Seugne, à 7 k. (1 l. ⅘) N. p. E. de sa source.

Loranze, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, près d'un ruisseau qui tombe dans la Chiusella, à 5 kil. (1 l. ¼) O. d'Ivrée. *Pop.* 550. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Loray, v. (*Doubs*), arrond. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Pierre-Fontaine, à 27 k. (6 l.) d'Ornans, 37 k. (8 l. ½) de Besançon. *Pop.* compr. celle de Martinvaux, 442. *Bur. de poste* de Morteau.

Lorbach, v. (*Roër*), arrondiss. d'Aix-la-Chapelle, canton de Gemund. *Pop.* 74.

Lorbehaye, v. (*Manche*), arr. de Coutances, canton de Gavray, commune de Montaigu-les-Bois, à 22 kil. (5 l.) de Coutances. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Coutances.

Lorbrie, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Fontaine, à 3 kil. (⅔ de l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 496. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Lorchieu, village (*Ain*). *Voyez* Lochieu.

Lorcières, v. (*Cantal*), arrond. de St.-Flour, cant. de Ruines, sur la Chaleire, à 16 kil. (3 l. ¾) de St.-Flour, 7 myr. (14 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 701. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Lorcy, v. (*Loiret*), arrond. de Pithiviers, cant. de Beaune, près la Suzain, à 10 kil. (2 l. ½) de Bois-Commun, 5 myr. (11 l.) d'Orléans. *Pop.* 574. *Bureau de poste* de Bois-Commun.

Lorcy, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. et cant. de St.-Hubert, à 1 kilom. (¼ de l.) O. p. N. de St.-Hubert, 8 kil. (2 l.) S. E. de Bure, 6 myr. (13 l. ¼) S. E. de Namur. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Marche.

Lordat, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. des Cabanes, à 14 kil. (3 l. ¼) de Tarascon. A 2 kilom. (½ l.) environ sont une mine d'or, une mine d'argent et une mine de cuivre tenant or. On y travailla vers l'année 1760; mais le ci-devant seigneur fit cesser les ouvriers et combler les travaux. Il y a dans ce village et aux environs des matières calcaires qui continuent le long de la rive droite de l'Arriège. Le château est bâti sur cette espèce de pierre. *Pop.* 131. *Bur. de p.* de Tarascon.

Loré, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Juvigny, à 11 kil. (2 l. ¾) de Domfront, 5 myr. (11 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 693. *Bur. de poste* de Domfront.

Loreau (le), v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Maintenon, commune d'Epernon, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville, 21 kilom. (4 l. ¾) de Chartres. *P.* compr. celle d'Epernon, 1379. *B. de p.* d'Epernon.

Loren, (*Cantal*). *Voyez* Coren.

Lorensart, (*Dyle*). *Voyez* Colinsart.

Lorentzweiller, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Mersch, à 2 k. (½ l.) N. p. E. de Bofferdingen, 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Mersch, 8 kil. (2 l.) N. de Luxembourg. *Populat.* 410. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Lorenzberg, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Eschweiler, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de ce lieu, 10 kil. (2 l. ½) O. S. O. de Juliers, 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 91.

Lorenzberger, hameau (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oberingelheim, comm. d'Algesheim, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Oberingelheim, 7 k. (1 l. ¼) de Bingen, s

20 k. (4 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Algesheim . . . . . *Bur. de poste* de Bingen.

Lorenzen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Sarre-Union, à 2 kil. (½ l.) N. p. O. de Dimmeringen, 4 myr. (10 l. ½) O. p. N. d'Haguenau, 18 kil. (4 l.) S. p. O. de Fénestrange. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Sarre-Union.

Loreto, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, cant. de Casinca, à 27 kil. (6 l.) de Bastia. *Pop.* 598.

Loreto, v. (*Liamone*), arr. de Sartène, cant. de Tallano, à 10 k. (2 l. ½) de Sartène, 32 k. (7 l. ¼) d'Ajaccio. *Pop.* 123.

Loreux, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. de Romorantin, à 7 kilom. (1 l. ¾) de cette ville, 42 kilom. (9 l. ½) de Blois. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Romorantin.

Lorey, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy-sur-Eure, à 21 kil. (4 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Lorey (le), v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St.-Sauveur-Landelin, près du Lozon, à 10 kil. (2 l. ½) de Coutances. *Pop.* 1550. *Bur. de poste* de Coutances.

Lorge, forêt (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux et de Loudéac, qui la partagent, à 13 k. (3 l.) S. de St.-Brieux, 11 k. (2 l. ¾) N. de Loudéac. La partie de St.-Brieux a du S. O. au N. E. 11,676 m. (6,000 t.) de long, sur 1,167 à 1,556 mèt. (6 à 800 t.) de large. La partie de l'arr. de Loudéac a du N. N. O. au S. S. E. 7,013 m. (3,600 t.) de long, sur 1,361 à 1,556 mèt. (7 à 800 t.) de large.

Lorges, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Marchenoir, près et attenant la forêt de ce nom, à 13 k. (3 l.) de Mer, 29 k. (6 l. ½) de Blois. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Beaugency, dép. du Loiret.

Lorgies, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de la Ventie, à 11 k. (2 l. ¾) de Béthune, 30 k. (6 l. ¾) d'Arras. *Pop.* comprise celle du hameau de Sauril, 1023. *Bur. de poste* de la Bassée.

Lorgues, ville (*Var*), arr. de Draguignan, ch.-l. de cant. à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de cette ville, 31 k. (7 l.) O. de Fréjus, 7 m. (16 l. ¼) E. d'Aix, 5 myr. (12 l.) N. E. de Toulon, 85 m. (192 l.) de Paris. Long. 24. 2. lat. 43. 29. Outre les églises paroissiales, il y avoit une collégiale du titre de St.-Martin, fondée en 1421; son chapitre étoit composé de six chanoines. Cette ville avoit le droit de députer aux assemblées de la province. Il y a douze moulins à huile, et trois à blé. *Pop.* 4871. *Bur. de poste* de Draguignan.

Loria (le), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Vielle: c'est un rocher.

Lorieau, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournans, comm. de la Châtre, à 4 k. (1 l.) de Tournans, 24 kilom. (5 l. ½) de Melun. *P.* compr. celle de la Châtre, 311. *Bur. de poste* de Tournans.

Lorich, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 8 kil. (2 l.) N. O. de ce lieu, 11 kilom. (2 l. ¾) O. de Schweich, 8 k. (2 l.) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 45. *Bur. de poste* de Trèves.

Lorient, ville (*Morbihan*), arr. d'Hennebon, ch.-l. de cant., au fond de la baie du Port-Liberté, ci-devant Port-Louis, à l'embouchure du Scorf, à 8 k. (2 l.) S. O. d'Hennebon, 14 m. (32 l.) O. S. O. de Rennes, 17 m. (38 l.) N. O. de Nantes, 16 m. (37 l.) S. O. de St.-Malo, 45 m. (110 l.) O. de Paris. Long. 14. 12. lat. 47. 45. Lorient est une ville moderne et charmante, qui n'est formée que depuis 1720: toutes les maisons y sont d'une architecture qui plaît par ses formes et son ensemble; les rues, longues, larges et bien pavées, sont tirées au cordeau; les places sont jolies et les promenades on ne peut plus agréables; chose rare dans la ci-devant Bretagne. Le port de Lorient est non seulement superbe par sa nature, mais encore par tout ce que l'art peut imaginer d'utile à la marine. Ses magasins sont immenses et magnifiques; les cales pour la construction sont commodes et nombreuses; les plus gros vaisseaux mouillent et se chargent à bord même de ses quais. Sa rade est grande et sûre, et peut contenir les plus fortes escadres; on n'y peut entrer et en sortir que par un canal ou goulet fort étroit, entièrement défendu par le canon de la citadelle d'une petite ville appelée jadis le *Port-Louis*, et maintenant *Port-Libre*. Un autre avantage de ce port, c'est qu'à 13 kil. (31.) en mer au-delà de Port-Libre, on trouve l'île de Groix où les vaisseaux peuvent mouiller en sûreté au moment de leur atterrage, si les vents leur étoient contraires pour entrer. Les Anglais ont tenté en vain de s'emparer de Lorient et de son port en 1746. Il y a un hôpital de marine isolé de la ville, et un bagne.

Le commerce avec les îles de France, de Bourbon, et les Indes, y est considérable; il seroit difficile en temps de paix d'en calculer les avantages. Les objets qu'on y porte consistent en vins, eaux-de-vie, huiles, liqueurs, farines, et autres provisions de bouche; fer, cuivre ouvré et non ouvré, plomb, chapeaux, draps londrins, étoffes de laine, assortimens de toute espèce, camelots, petites étoffes de soie et coton, et fil et coton; bas de fil et de soie, souliers, toutes sortes de clincaillerie et de bijouterie, modes, ouvrages d'horlogerie, faïence, cordes, clouterie, ustensiles de ménage et pour la culture des terres. On croit devoir ici donner, pour l'utilité des armateurs et des négocians, la nomenclature des articles que les vaisseaux rapportent en échange des nôtres; savoir, café de Moka et de Bourbon, thé de toute nature, confitures, aloës, bois d'ébène, bois rouge, d'acajou, teck, de rose, du Brésil, de Fernambouc, de Campêche, de canelle; en madriers de sassafras et autres; en sel ammoniac, séné, salsepareille, borax, toutenague, noix vomiques, tamarin, coquillages, cachou, cardamum, amomum, musc, civette, essence de rose, sagou, myrrhe, casse, rhubarbe, gingembre, muscade, girofle, poivres de toutes espèces, épipotte, canelle, cassia lignea, miel vert, salpêtre, soie torse et écrue, de Canton et de Nankin, camphre, encens, benjoin, gomme gutte, laque arabique, ammoniac, élémi, et toutes sortes d'épiceries et drogueries; nacre de perle, rotins, joncs, bambous, ivoires, écailles ou carrets; coton et laine filés, cuirs en poils et tannés, magots, éventails, écrans, papiers peints, encre de la Chine, peintures, tableaux, vernis, glaces peintes, galenga, assa fœtida, cimarouba, colle de peau d'âne, porcelaine de la Chine et du Japon, théières de terre rouge, broderies, toiles peintes, serges de coton, Nankins blancs, jaunes et roses, lustrines, pékins, velours, satins, lampas, gourgourans, damas, et toutes sortes de soieries; gazes peintes, mousselines de toutes espèces; mouchoirs de Masulipatan, toiles de coton blanches écrues, bleues, rouges, et pour la traite des nègres.

Près du port de Lorient on trouve un granit assez beau, fond gris-de-lin, avec des taches blanchâtres, de

Digitized by Google

forme de carré long ; il reçoit assez bien le poli. Aux environs de cette ville est une pierre talqueuse, de même nature que les pierres de croix qu'on trouve à Bains, laquelle contient beaucoup de grenats de grosseur médiocre.

La ville de Lorient a une sous-préfecture, un tribunal de première instance et un de commerce ; une direction des douanes, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, un payeur du trésor public, un octroi municipal, des agens de change, et des courtiers de commerce. Cette ville est une place de guerre de la 13e division militaire, et la résidence d'un commandant, d'un adjudant de place, et d'un sous-directeur des fortifications. Il y a des gardes-chiourmes-canonniers ; deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval, l'autre à pied ; douze maîtres-canonniers-maritimes, dont un de 1re classe, un de 2e, cinq de 3e et cinq de 4e. L'état-major du port de Lorient est composé d'un chef militaire capitaine de vaisseau, d'un adjudant capitaine de frégate ou lieutenant de vaisseau, et d'un sous-adjudant enseigne de vaisseau.

Lorient est le chef-lieu du 4e arrondissement maritime, qui comprend les ports et côtes de l'Océan, depuis Quimper exclusivement jusqu'à la rive gauche de la Loire. C'est la résidence du préfet maritime, de cinq commissaires, dont deux de 1re classe, deux de 2e classe, et un de 3e classe ; d'un chef des constructions navales, d'un chef des mouvemens du port, et d'un chef d'administration du port. Il y a un conseil de salubrité navale ; des commissaires des relations commerciales de la république batave et du royaume de Dannemarck. *Pop.* 22,318. *B. de p.*

Lorige, v. (*Allier*), arr. de Gannat, ca nt. de St.-Pourçain, près de la forêt de Marsenac, à 22 k. (5 l.) de Gannat, 31 kil. (7 l.) de Moulins. *Pop.* 288. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Loriggia (la), torrent du dép. de la Stura, qui a sa source au N. O. et près de Bastello, passe à Villanova et tombe dans le Pesio, à 4 k. (1 l.) au-dessus de son confluent avec le Tanaro. Cours 36 k. (8 l.)

Lorignac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. de St.-Genis, à 18 kil. (4 l.) de Pons, 32 kilom. (7 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 1171. *Bur. de poste* de St.-Genis.

Lorigne, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Sauzé, sur la Morette, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Melle, 5 m. (10 l. ⅔) de Niort. On y fait une abondante récolte de châtaignes. *P.* 647. *B. de p.* de Sauzé.

Loriol, b. (*Drôme*), arrond. de Valence, ch.-l. de cant., à 1 kil. (¼ de l.) S. de la Drôme, 4 k. (1 l.) du Rhône, 20 k. (4 l. ½) S. de Valence, 15 k. (3 l. ½) O. de Crest. On y trouve des tourbières. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2400. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Loriol, v. (*Vaucluse*), arr. et cant. nord de Carpentras, près de la Mède, à 22 k. (1 l.) de Carpentras, 22 k. (5 l.) d'Avignon. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Carpentras.

Loriolerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de St.-Lambert-des-Bois, à 3 k. (¾ de l.) de Chevreuse, 10 k. (2 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Lambert-des-Bois, 99. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Lorlanges, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Bresle, à 9 k. (2 l. ¼) de Brioude, 6 myr. (13 l.) du Puy. *Pop.* 681. *Bur. de poste* de Lempde.

Lorleau, v. (*Eure*), arrond. du Grand-Andelys, cant. de Lions, à 19 k. (4 l. ⅓) du Grand-Andelys, 5 m. (11 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 634. *B. de p.* de Lions-la-Forêt.

Lormais, v. (*Eure*), arrond. de Louviers, cant. de Gaillon, comm. de Venables, à 6 kil. (1 l. ½) de Gaillon, 8 kil. (2 l.) de Louviers. *Pop.* comprise celle de Venables, 880. *Bur. de poste* de Gaillon.

Lormaison, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, à 15 kil. (3 l. ½) de Chaumont, 19 kilom. (4 l. ⅓) de Beauvais. *Popul.* 350. *Bur. de poste* de Méru.

Lormaye, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Dreux, cant. de Nogent-Roulebois, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) de Dreux. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Nogent-Roulebois.

Lorme. *Voyez* Horm (l').

Lorme, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, comm. de Boisville, à 19 k. (4 l. ¼) de Chartres, 10 k. (2 l. ½) de Voves. *Pop.* comprise celle de Boisville, 754. *Bur. de poste* de Chartres.

Lorme, ville (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, ch.-l. de cant., à 21 kil. (4 l. ¾) S. de Vézelay, 10 kilom. (2 l. ½) E. N. E. de Corbigny, 6 m. (13 l. ½) N. E. de Nevers. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2200. *Bur. de poste.*

Lormerie, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. des Baux-de-Breteuil, à 14 kilom. (3 l. ¾) de Conches, 8 k. (2 l.) de Breteuil. *Pop.* comp. celle des Baux-de-Breteuil, 1600. *Bur. de poste* de Conches.

Lormont, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Carbonblanc, à 4 k. (1 l.) de Bordeaux. *Pop.* 1888. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Lormoy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton d'Arpajon, commune de Montlhéry, à 2 kil. (½ l.) de Linas, 14 k. (3 l. ¼) de Corbeil. *Pop.* comp. celle de Montlhéry, 1400. *B. de p.* de Linas.

Lornan, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* Lournan.

Lornay, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, à 16 k. (3 l. ¾) d'Annecy, 33 k. (7 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 329. *Bur. de poste* de Rumilly.

Loro, v. (*Meurthe*), arrond. de Lunéville, cant. de Bayon, près du Loro, à 19 k. (4 l. ½) de Lunéville, 32 k. (7 l. ¼) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Montzey, 316. *Bur. de poste* de Charmes, département des Vosges.

Lorouer. *Voyez* Louroüer.

Loroux (le), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et canton de Fougères, sur la Bignette, à 10 k. (2 l. ½) de Fougères, 5 myr. (12 l. ½) de Rennes. *Pop.* 1196. *B. de p.* de Fougères.

Loroux (le), v. (*Maine-et-Loire*), arrond. d'Angers, ch.-l. de cant., près de la source du ruisseau Mouceron, à 25 kilom. (5 l. [illegible] O. N. O. d'Angers, 18 k. (4 l.) S. de Segré, 11 kil. (2 l. ¾) E. S. E. de Candé. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1121 par Foulques V, comte d'Anjou. *Pop.* 2122. *Bur. de poste* de Beaugé.

Loroux-Bottereau (le), bourg (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, ch.-lieu de canton, à 18 kil. (4 l.) N. de Clisson, 15 k. (3 l. ½) E. de Nantes, 10 kil. (2 l. ½) N. N. O. de Valet. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 3500. *Bur. de poste* de Nantes.

Lorquin, b. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, ch.-l. de cant., près de la Sarre, à 8 kilom. (2 l.) S. de Sarrebourg, 13 kil. (3 l.) N. E. de

Digitized by Google

Blamont, 6 myr. (13 l. ½) E. de Nancy. Il y a une tannerie. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 1012. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Lorquin-Bas, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lumbres, commune de Lorquin-Haut, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Omer. *Pop.* compr. celle de Lorquin-Haut, 223. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Lorquin-Haut, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lumbres, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Omer 8 myr. (17 l. ¼) d'Arras. *Popul.* compr. celle de Lorquin-Bas, 223. *Bur. de poste* d'Ardres.

Lorrain, rivière (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Marcilly-le-Hayer. Sa source, près de Somme-Fontaine, à 21 k. (4 l. ¾) de Nogent, se jette dans la Seine, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Nogent.

Lorraine. C'étoit un Etat composé des ci-dev. duchés de Lorraine et de Bar, et de plusieurs terres qui y avoient été réunies en différens temps. Cet état étoit borné au septentrion par le ci-devant électorat de Trèves et le ci-devant duché de Luxembourg; au midi par le pays de Langres et par la ci-devant Franche-Comté; au levant par l'Alsace, par le ci-devant duché de Deux-Ponts, et par le Palatinat du Rhin; et au couchant par le ci-devant comté de Clermont, et par la ci-devant Champagne. Son étendue étoit de 18 m. (40 l.) du septentrion au midi, sur 16 m. (36 l.) dans sa plus grande largeur. Les pays entiers qui y étoient enclavés, tels que les ci-devant Messin, Toulois, Verdunois, comté de Créhange, etc., en diminuoient de beaucoup la grandeur. Cet Etat étoit distingué en duché de Lorraine et en duché de Bar. Ils avoient pour capitales; le premier, la ville de Nancy, et l'autre celle de Bar-le-Duc. On a déjà parlé du ci-devant duché de Bar. *Voy.* cet article au mot Bar. Le duché de Lorraine étoit en particulier divisé en Lorraine propre, Lorraine allemande, et pays de Vosges.

La ci-dev. Lorraine propre avoit la Vosges au levant et au midi, au couchant la Meuse et l'évêché de Toul, et le Pays messin au nord. Ses principaux lieux étoient Nancy, Lunéville, Veselise, Badonviller, Neufchâteau, Rosières-aux-Salines, Château-Salins, Nomény, Blamont, St.-Nicolas-de-Port. La Meurthe et la Moselle traversent cette partie de la ci-dev. Lorraine.

La ci-dev. Lorraine allemande, traversée par la Sarre qui y reçoit la Blise et la Nied, touchoit à l'orient la basse Alsace et le duché de Deux-Ponts, au nord le Palatinat et l'électorat de Trèves; le Pays messin la bornoit à l'occident et au midi. L'idiôme de cette partie de la Lorraine est l'allemand, mais tel qu'il ne seroit peut-être pas entendu dans une des villes d'Allemagne. Il étoit ordinaire d'y rédiger les actes et procédures en cette langue jusqu'en 1748. Depuis ce temps on n'y employoit plus que la langue française. Les lieux les plus remarquables de la ci-dev. Lorraine allemande étoient: Sarguemine, Dieuze, Boulay, Bouzonville, Bitche, Lixheim, Schambourg, Saralbe, Fénestrange et Bouquenom.

La province de Vosges, pays de montagnes et de pâturages, s'étendoit le long de la haute Alsace à l'orient, et de la Franche-Comté à l'occident; elle avoit la Lorraine propre au nord, et le duché de Bar à l'occident. Ses montagnes abondent en simples excellens, et ses sapins produisent la térébenthine, connue sous le nom de *térébenthine de Strasbourg*. Entre les rivières qui prennent leur source dans la Vosges, les principales sont: la Meurthe et la Moselle. On y remarquoit les lieux suivans: St.-Dié, Epinal, Mirecourt, Darney, Charmes, Remiremont, Bruyères, Dompaire, Chaté, Ste.-Marie-aux-Mines, St.-Hippolyte. Au reste, les différentes dépendances des ci-devant duchés de Lorraine et de Bar étoient tellement mêlées et confuses depuis si long-temps, qu'on ne pouvoit les distinguer bien sûrement que sur les seuls rôles qui étoient dressés pour la répartition de la subvention, par la chambre des comptes de Nancy pour la Lorraine, et par celle de Bar pour le Barrois.

Les Vosges, couvertes de neige la plus grande partie de l'année, portent leur influence dans tout le pays, qui est plus ou moins froid et humide, à proportion de sa proximité ou de son éloignement de ces montagnes: d'où vient en partie la différence des productions de la terre. Les accensemens et les défrichemens faits depuis une cinquantaine d'années ont beaucoup diminué la quantité des bois dans la Lorraine. Il s'en fait d'ailleurs une si grande consommation dans les salines, les forges, les fonderies, et verreries du pays, que son prix a pour ainsi dire triplé. Il y a aussi de belles prairies, plusieurs belles salines, des eaux minérales fort renommées, des mines de fer, de cuivre, de plomb, d'argent et de cobalt, quelques marbres, une pêche de perles, plusieurs sortes de pierres précieuses, des fossiles de toutes espèces, etc. On a découvert en 1767 une carrière considérable de marbre dans les environs de Metz, entre St.-Avold et cette ville. On tire de la Lorraine beaucoup de salpêtre que l'on transporte à Metz. Les meilleurs fromages faits dans les montagnes de Lorraine passent pour être de Gruyères, tant ils en imitent la qualité. La ci-dev. Lorraine n'ayant point de rivières navigables, ne sauroit avoir un grand commerce avec l'étranger: il se borne en effet presque entièrement à l'intérieur de la ci-dev. province et aux environs. Il consiste principalement en grains, vins, toiles, planches de sapin, grosses étoffes de laine, etc.

Les ducs de Lorraine descendoient d'Aldalbert, duc d'Alsace, mort en 723, et de Gérard d'Alsace, oncle de l'empereur Conrard. L'empereur Henri-le-Noir donna à Gérard la Lorraine à titre de duché en 1048, et ses descendans en ont joui jusqu'au traité de Vienne, conclu préliminairement en 1735, et définitivement en 1736, qu'elle fut cédée au roi de Pologne, Stanislas Ier, pour être réunie à la France après sa mort, en 1767, en échange de la Toscane. La ci-dev. Lorraine forme et fait partie des départ. de la Meuse, des Vosges, de la Moselle, de la Meurthe et du Haut-Rhin. *Voyez* ces départemens pour tout ce qui concerne la Lorraine.

Lorrès-le-Bocage, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) de Nemours, 37 k. (8 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 750. *B. de p.* de Nemours.

Lorreur (le), v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Bréhal, à 20 kil. (4 l. ½) de Coutances. *Pop.* 228. *B. de p.* de Coutances.

Lorrey, v. (*Eure*). *Voy.* Lorey.

Lorrey, v. (*Manche*). *Voyez* Lorey (le).

Lorrey, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bayon, près de la Moselle, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Lunéville, 23 k. (5 l. ¼) de Nancy. *Populat.* 155. *Bureau de poste* de Lunéville.

Lorrin (le), rivière (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine. Sa source, à 1 k. (⅓ de l.) B. de Traisnel, coule à l'E. puis au N., et se rend dans la Seine à l'E. de Villiers-sur-Seine.

Lorris,

Lorris, ville (*Loiret*), arr. de Montargis, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) S. O. de Montargis, 4 m. (10 l.) E. d'Orléans, 24 k. (5 l. ½) N. de Gien. Cette ville du ci-devant Gatinois orléanois, située près du canal qui est entre Montargis et Orléans, étoit le siége d'un bailliage et d'une justice royale non ressortissante. La ville de Lorris est moins famense par ses avantages actuels, que par son ancienne coutume, à cause du proverbe qui dit que *les battus paient l'amende*. En effet, suivant les anciens usages de ce pays, les créanciers qui n'avoient, pour établir leur créance, ni billets, ni témoins, pouvoient proposer le combat ou le duel, à l'épée pour les gentilshommes, et à coup de poing pour les roturiers. Si le débiteur ou son champion étoit vaincu, il acquittoit sa dette; mais si c'étoit le créancier, non seulement il perdoit son dû, mais encore il payoit cent sous d'amende. Une si ridicule disposition a été abrogée dans la nouvelle coutume, qui a été réformée ensuite. Cette ville est entourée de marécages: elle fut totalement brûlée en 1197. Philippe-Auguste, pour dédommager les habitans, leur accorda plusieurs privilèges, qui cependant ne leur donnèrent pas tous les moyens de la rétablir en entier. On y fait le commerce de bois. Cette ville est la patrie de Guillaume *de Lorris*, mort en 1260, l'un des meilleurs poètes de son temps, et auteur du roman de *La Rose*. Il y a un sous-inspecteur des forêts, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1473. *Bur. de poste.*

Lorris, v. (*Vaucluse*). *Voyez* Lauris.

Lorry, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Verny, commune d'Ogny, à 14 k. (3 l. ¼) de Metz, 6 k. (1 l. ½) d'Ogny. *Pop.* comprise celle d'Ogny, Brabam, Fristot, etc. 719. *Bur. de poste* de Metz.

Lorry-devant-le-Pont, village (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, à 15 k. (3 l. ½) de Metz. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Metz.

Lorry-lès-Metz, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, à 4 k. (1 l.) N. O. de cette ville, 18 k. (4 l.) S. E. de Briey, 23 k. (5 l. ⅓) S. de Thionville. *Pop.* 564. *Bur. de poste* de Metz.

Lorscheid, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 11 k. (2 l. ¼) N. O. de cet endroit, 14 k. (3 l. ½) S. O. de Neumagen, 11 k. (2 l. ¾) E. de Trèves. *P.* 177. *Bur. de poste* de Trèves.

Lorsdorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, près de l'Har, ruisseau, à 5 kilom. (1 l. ¼) O. de Remagen, 3 kilom. (¾ de l.) E. d'Arhweiller, 38 kilom. (8 l. ½) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 109.

Lorsfeld, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, à 2 kil. (½ l.) N. p. E. de cet endroit, 8 k. (2 l.) S. de Bergheim, 36 k. (8 l.) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 17. *Bur. de poste* de Cologne.

Lorteil, v. (*Oise*), arrond. et cant. de Clermont, comm. d'Estouy, à 9 k. (2 l. ¼) de Clermont. *Popul.* comprise celle d'Estouy, 747. *Bur. de poste* de Clermont.

Lortet, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Neste, sur la Neste, à 4 kil. (1 l.) de la Barthe, 32 k. (7 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de Tarbes.

Lorthois, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye, à 13 k. (3 l.) de Montdidier, 22 k. (5 l.) d'Amiens. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Breteuil, dép. de l'Oise.

Lorties, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Masseube, à 13 k. (3 l.) de Mirande, 22 kil. (5 l.) d'Auch. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Mirande.

Lortigier, v. (*Corrèze*). *Voyez* St.-Pardoux.

Los, v. (*Nord*), arr. de Lille, canton d'Haubourdin, près de la Deule, à 4 k. (1 l.) de Lille, 28 k. (6 l. ¼) de Douay. *Pop.* 1040. *Bur. de poste* de Lille.

Losange, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Sibrot, commune de Villers-la-Bonne-Eau, à 7 k. (1 l. ¾) de Bastogne, 23 kil. (5 l. ¼) de Neufchâteau. *Pop.* comprise celle de Villers-la-Bonne-Eau, 347. *Bur. de poste* de Bastogne.

Losbann, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêts, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Weissembourg, 42 k. (9 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 314. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Loscouet (le), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, cant. de Merdrignac, à 15 kil. (3 l. ½) de Broons, 5 myr. (12 l. ¼) de St.-Brieux. *P.* 880. *B. de p.* de Broons.

Losé, v. (*Léman*), arrond. de Genève, canton de Chêne-Thonex, commune de Lucinge, à 10 kilom. (2 l. ½) de Genève, 6 k. (1 l. ½) de Chêne-Thonex. *Pop.* comprise celle de Lucinge, 329. *Bur. de poste* de Genève.

Losheim, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 11 k. (2 l. ¾) N. N. O. de cet endroit, 6 kil. (1 l. ½) O. de Cronenbourg, 8 m. (17 l. ½) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 45.

Losheim (Mittel-), v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, commune d'Ober-Losheim, à 27 k. (6 l.) de Sarre-Libre, 4 m. (10 l. ¼) de Sarrebruck. *Pop.* comprise celle d'Ober-Losheim et dépend. 1062. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Losina (la), torrent (*Stura*). Il a sa source à 2 k. (½ l.) E. de Boves, et tombe dans le Pesio à St.-Biaggio. Son cours est de 27 k. (6 l.).

Losme-Chamondot, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, canton de Tourouvre, à 14 k. (3 l. ¼) de Mortagne, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Longny.

Losne, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de St.-Jean-de-Losne, sur la Saone, à 30 k. (6 l. ¾) de Dijon, près de St.-Jean-de-Losne. *Pop.* comprise celle de Chaugey et Maison-Dieu, 1028. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Losne.

Loson, rivière (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Rambert. Sa source, à 9 kil. (2 l. ¼) S. de Montbrison, coule à l'E. puis au N. E., et se rend dans la Mar à Sury-le-Comtal.

Losquet, île (*Côtes-du-Nord*), arrondiss. de Lannion, dans les sables de la mer, entre l'île d'Agaton et la mer, à 13 k. (3 l.) N. O. de Lannion. Elle a du N. au S. 1 kil. (¼ de l.) de long, sur moitié de large. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Lannion.

Losse, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabaret, à 40 kil. (9 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Lussolle, de Grauloux, d'Estampon et St.-Jouannet, 1078. *B. de p.* de Roquefort.

Losse (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins. Sa source, à 5 kil. (1 l. ⅓) S. p. O. de St.-Sever, coule au N. passe à l'O. de Trie, à l'E. de Miélan, à l'O. de Montesquion, à Vic-Fezensac, se réunit à la Baise, à 6 k. (1 l. ½) N. de Nérac, et vont se rendre ensemble dans la Garonne, à 20 k. (4 l. ½) N. N. E. de Nérac.

Digitized by Google

Lostanges, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Meissac, à 21 kil. (4 l. ¾) de Brive, 23 k. (5 l. ¼) de Tulle. *P.* 383. *B. de p.* de Brive.

Lostroff, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Albestorff, à 10 k. (2 l. ½) de Dieuze, 5 myr. (11 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Dieuze.

LOT.

Ce département prend son nom de la rivière considérable du Lot, qui l'arrose de l'E. à l'O, et le sépare en deux parties, l'une septentrionale, l'autre méridionale. Il comprend la petite province du ci-devant Quercy, qui dépendoit de la ci-dev. province de Guienne.

Les bornes de ce département sont, au N., celui de la Corrèze, à l'E. ceux du Cantal, de l'Aveyron et du Tarn; au S. celui de la Haute-Garonne, et à l'O. ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

La superficie de ce département est d'environ 1,400,160 arpens carrés ou 714,619 hectares; sa population est de 383,683 individus. Il est composé de quatre cent quarante-cinq communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfect., en quarante-un cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à Cahors. *Montauban*, *Figeac* et *Gourdon* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Cahors, et dépend de la 20e division militaire, dont le commandant réside à Périgueux: il est du ressort de la cour d'appel séante à Agen, département de Lot-et-Garonne, et dans la 11e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 37,000 306 hectares (73,000 93 arpens).

Ses principales rivières sont:

La *Dordogne*, dont il sera parlé au département du Puy-de-Dôme.

Le *Lot*, dont il sera parlé au département de la Lozère.

L'*Aveyron*, dont il a été parlé au département de son nom.

Les principales villes, sont: *Cahors*, *Figeac*, *Gourdon*, *Martel*, *Lauzerte* et *Montauban*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont: Alzou, Bargalonne, Bave, Blaugour, Bleu, Bonduzon, Bonnette, Caude, Caudebal, Cayla, Ceou *ou* Ciou, Denazac, Douce, Drouson, Fenolle, Fressal, Langle, Larelle, Lemboula, Lembons, Lonquesaignes, Louysse, Lute, Merlet, Riaunet, Saoune, Tange, Vert.

Forêts. Breton, Garrigue, Marsilliaguet, Vaur, Vergne, etc.

Productions. Ce pays est fertile en blés, en vins et en fruits. On distingue les pruneaux, dont on fait un grand commerce. Les laines y sont fort estimées; il produit aussi des menus grains en quantité, des chanvres, des truffes et d'excellent gibier; la volaille et le poisson y abondent; on y nourrit quantité de cochons et d'autres bestiaux. Les vins de la côte du Lot, connus sous le nom de vins de *Cahors*, sont fort recherchés. La culture des mûriers blancs y est très-soignée, et la soie qu'on y recueille forme un objet de commerce assez important.

Industrie. Elle tient un rang distingué dans le commerce, et peu de départemens l'ont portée plus loin que celui-ci. Le nombre de ses manufactures est considérable. On y fabrique toutes sortes d'étoffes en laine et en soie, telles que ratines fines façon d'Angleterre et de Hollande; ratines croisées larges, façon de France; drapés superfins de ⅞; cadis étroits fins, et de plusieurs autres qualités progressives, mais inférieures à la première; droguets ou petits draps; serges façon de Gênes, rases; bayettes fortes pour l'Amérique, bayettes larges à deux marches; drapés fins de ⅞; drapés forts de ⅝ aune; draps superfins de ⅝ de large, façon d'Angleterre; draps appelés *seizains*, petits draps de deux tiers; rases drapées de ⅝ aune; tricots, impériales; serges façon de Mende; sempiternes; futaine fil et coton; molleton, cordelats ou drapés superfins; cadis larges et fins; cadis ordinaires; croisé double broché de ¼, *idem* de ⅜, *idem* superfin de ½. Les étoffes de soie sont des raz de St.-Cyr, des satins unis et des serges croisées: celles en laines sont fabriquées avec des laines du pays, et celles de Castille, d'Arragon et de Navarre. Outre les fabriques de bas de laine et de bas de soie, il y a des teintureries, et beaucoup de tanneries où l'on prépare très-bien les cuirs; plusieurs manufactures de carton pour passer les étoffes lorsqu'on les presse; des minoteries où l'on prépare les farines pour l'Amérique. En temps de paix il en sort au moins 800 mille barrils ou minots, qu'on peut évaluer à plus de 8 millions. On y occupe plus de quinze cents ouvriers, tonneliers ou manœuvres. Pendant la guerre ce travail diminue beaucoup, parce que les armateurs craignent de se livrer à ce genre de commerce. La fabrication de la poudre à poudrer et de l'amidon est encore un objet d'industrie remarquable. Montauban est le centre du commerce de ce département; la consommation des marchandises qui s'y entreposent ou qui s'y fabriquent s'étend dans toute la France, en Espagne, en Italie et en Piémont. Les négocians se chargent des envois et des commissions; en sorte que les étrangers ne sont pas obligés de venir se fournir sur les lieux. L'exportation des vins et des eaux-de-vie est immense. On évalue le produit de ces deux articles à plus d'un million. Enfin le département du Lot, par son industrie, peut prétendre à l'utilité publique, et contribuer au bonheur de la France. On y fait un grand commerce en blés, farine, vins, eaux-de-vie, fruits, truffes, huile de noix, chanvres, lins et bestiaux; ainsi que des produits des diverses manufactures et fabriques qui y sont établies.

Valeurs en mètres des mesures de longueur, et valeurs en ares des mesures agraires de ce département.

Valeur en mètres des mesures de longueur:

La *Canne* est la mesure générale dans tout le département; elle se divise en 8 ou 9 pans; sa grandeur varie comme on le voit ci-après.

Cahors, Figeac et Laurès, *mètr.* 2,0032; Montauban, Realville, Caylus, Puycornet et Auty, Castelnau-de-Montratier, Caussade, Moissac et Montpezat, 1.8407. La Française, — 1.8126. Molières, — 1.8767. Moncuq, 1.7816. Puy-Laroque, — 2.0707. Gramat, — 2.0573.

Valeur en ares des mesures agraires.

La *Quarterée* de 4 cartonnées, 16 boisseaux ou 256 onces, en usage à Cahors, Montfaucon, l'Albenque, *ares* 51.072. Molières, — 73.849. Puycornet, — 71.725. Auty, — 45.621. Castelnau-de-Montratier, — 30.015. Moncuq, — 48.565. Puy-Laroque et communes du canton, — 68.018. Puy-l'Evêque, — 31.656. Bergantie et St.-Cirq, canton de St.-Géry, — 41.094.

Quarterée de 4 cartonnats, 16 boisselats, 64 picotins ou 256 lopins, en usage à Caussade, *ares* 54.214. Moissac, — 368 95.9.

Quarterée de 4 cartonnats, 16 boisselats ou 256 onces, à Montpezat, — 33.884; à Duravel, — 23.742.

Sétérée de 8 quarterées divisées comme à l'article premier, en usage à Montauban, — 89.454. Caylus, 57.328. Figeac, — 50.669. Molville, 218.125. St.-Marc, Montastruc et Laroque-Marès, canton de la Française, — 115.214.

Sétérée de 4 quarterées ou 20 poignerées, en usage à Martel, *ares* 42.208. Souillac, 34.189. Roque-Madon, — 46.534. St.-Cère, — 33.182.

Cartonnée de 6 boisseaux, à Gourdon, — 18.994. Montfaucon, Vaillac et Souirac, — 18.393. Toutes les communes du canton de Montfaucon, — 13.907.

L'*Eminée*, de 4 cartons ou 20 pugnères, en usage à Gramat et Carlucet, — 38.762.

Nota. Les mesures portées dans ce tableau ne sont pas en usage seulement dans les communes indiquées, mais encore dans les communes environnantes.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Charles *Bellet*, littérateur distingué; né à Montauban, de l'académie de cette ville, mort en 1771. On a de lui: l'*Adoration chrétienne dans la dévotion du Rosaire*; quelques pièces d'éloquence; les *Droits de la religion sur le cœur de l'homme*. — Pierre du *Belloi*, jurisconsulte, avocat général au parlement de Toulouse; né à Montauban, mort vers 1600. On a de lui divers ouvrages de droit. Il étoit du parti royaliste dans le temps de la Ligue. — François de *Boutaric*, jurisconsulte et auteur; né à Figeac en 1672, mort à Toulouse en 1733. On a de lui: les *Institutes de Justinien*, *conférées avec le droit français*, 1740, 1 vol. *in*-4°, avec une excellente préface; *Traité des droits seigneuriaux et des matières féodales*, in-8°; *Explications des ordonnances sur les matières civiles*, *criminelles et de commerce*, 2 volumes *in*-4°, etc., et réimprimées en 1751, avec des augmentations et des corrections. — Louis de *Cahusac*, auteur dramatique; né à Montauban, mort à Paris en 1759. On a de lui: *Grigri*

in-12; *Histoire de la danse ancienne et moderne*, 3 petits vol. *in*-12; *Pharamond*, et *Le comte de Warwick*, tragédies; *Zénéïde* et *L'Algérien*, comédies; les *Fêtes de Polymnie*, les *Fêtes de l'Hymen*, *Zaïs*, *Naïs*, *Zoroastre*; *La Naissance d'Osiris*, et *Anacréon*, tous opéras; outre celui des *Amours de Tempe*, qu'on lui attribue aussi. — Gautier de *Costes*, seigneur de *la Calprenède*, auteur tragique et romancier; né à Cahors, mort aux Andelys-sur-Seine en 1663. Il est auteur de plusieurs romans; *Sylvandre*, *Cassandre*, *Cléopâtre*, *Pharamond*, et de plusieurs tragédies; *Le Comte d'Essex*; *La Mort de Mithridate*; *La Mort des enfans d'Hérode*; *Edouard*, etc. — François de Salignac de la Motte *Fénélon*, archevêque de Cambrai, philosophe et auteur célèbre par d'excellens ouvrages; né au château de Fénélon en 1651. Un soir que son carrosse traversoit un pont, une vache qui passoit dans un ravin effraya les chevaux; la voiture versa, fut fracassée, et Fénélon reçut un coup très-violent, qui fut la cause de sa mort, arrivée, le 7 janvier 1715, à 63 ans. Les différens écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, sortis de la plume de Fénélon, lui ont fait un nom immortel. On y voit un homme nourri de la fleur de la littérature ancienne et moderne; son style est coulant, gracieux et harmonieux. Ses principaux ouvrages, sont: les *Aventures de Télémaque*, composées, selon les uns, à la cour, et fruit, selon d'autres, de sa retraite dans son diocèse; *Dialogue des morts*, 2 vol. *in*-12; *Dialogues sur l'éloquence en général*, et *sur celle de la chaire en particulier*, avec une lettre sur la rhétorique et la poésie, 1718, *in*-12; *Direction pour la conscience d'un roi*, composée pour le duc de Bourgogne, brochure *in*-12, estimée; *Abrégé des vies des anciens philosophes*, in-12; *Traité de l'éducation des filles*, in-12; *Œuvres philosophiques*, ou *démonstrations de l'existence de Dieu, par les preuves de la nature*. — *Jean XXII*, pape, nommé auparavant Jacques d'*Euse*, auteur des *Taxes de la chancellerie romaine*; né à Cahors en 1244, mort le 4 décembre 1334; laissant des lettres et des bulles bien écrites, et plusieurs ouvrages sur-tout sur la médecine, science qu'il possédoit assez bien pour son temps. On a de lui: *Thesaurus Pauperum*; *Traité de la maladie des yeux*; un autre sur la *Formation du fœtus*; des *Conseils pour conserver la santé*. — Guillaume de *Lavaur*, de St.-Clère; mort en 1730. Il fut l'oracle de son pays par ses connoissances; il joignoit à un cœur bon et généreux une mémoire prodigieuse et une vaste littérature. On a de lui: *Histoire secrète de Néron*; *Conférence de la Fable avec l'Histoire Sainte*, 2 vol. *in*-12, etc. — Clément *Marot*, fils de *Jean*, valet-de-chambre de François I^er^, et du pays de Marguerite de France, femme du duc d'Alençon; né à Cahors en 1495. Il suivit ce prince à la bataille de Pavie, y fut blessé et fait prisonnier. Il s'appliqua avec ardeur à la poésie, et s'y rendit supérieur à son père. Il fut enfermé au châtelet, ensuite dans les prisons de Chartres, où il écrivit son *Enfer*, satyre sanglante contre les gens de justice, et il retoucha le roman de *La Rose*. Ce poëte avoit un esprit enjoué et plein de saillies, sous un extérieur grave et philosophique; il a sur-tout réussi dans le genre épigrammatique. Il a laissé des Épîtres, des Élégies, des Rondeaux, des Ballades, des Sonnets, des Épigrammes, une traduction en vers des psaumes, chantés à la cour de François I^er^. — Anne-Claude-Philippe de *Tubières*, élève de Caylus, honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mort à Paris le 5 septembre 1764. On a de lui divers *Mémoires* et *Recueil d'antiquités*, in-4°, 7 vol. — Pierre *Yvon*, ministre protestant, chef des Labadistes, né à Montauban au commencement du dix-septième siècle: il s'établit à Wielvert en Frise. Il y prêcha à son petit troupeau, et devint sur la fin de ses jours seigneur du village. Il laissa plusieurs ouvrages remplis de son fanatisme.

Lot (le), rivière (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Blaymard. Sa source, à 22 k. (5 l.) E. de Mende, dans les montagnes de la Lozère, coule assez directement à l'O, en passant par Mende, St.-Geniez, Espalion, Etain, Entraigues, Villeneuve-St.-Cirq, Cahors, Fumel, Libos, Villeneuve-d'Agenois, Ste.-Livrade, Clairac, et se rend dans la Garonne à Aiguillon.

LOT-ET-GARONNE.

Ce département, formé du ci-dev. Agenois, dépendant de la ci-dev. province de Guienne, a pris son nom de deux rivières qui l'arrosent.

Ses bornes sont au N. le département de la Dordogne, à l'E. celui du Lot, au S. celui du Gers, au S. O. celui des Landes, à l'O. celui de la Gironde.

La superficie de ce département est d'environ 1,116,225 arpens carrés ou 569,703 hectares; sa population est de 352,908. Il est composé de quatre cent soixante-onze communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-huit cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à Agen. *Marmande*, *Nérac*, et *Villeneuve-d'Agen*, sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché d'Agen, et dépend de la 20^e^ division militaire, dont le commandant réside à Agen: il est du ressort de la cour d'appel séante à Agen, et dans la 11^e^ conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 25 mille 281 hectares 21 ares (49 mille 532 arpens).

Ses rivières principales, sont:

La *Baise* qui coule du sud au nord.

La *Garonne*, dont il est parlé au département de la Haute-Garonne.

Ces deux rivières sont navigables dans toute l'étendue qu'elles parcourent dans le département auquel elles donnent leur nom.

Les villes principales, sont: *Agen*, *Marmande*, *Nérac* et *Villeneuve-d'Agen*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont: Barbie, Bartos, Ciron, Ecorneboeuf, Isos, Semne.

Productions. Elles sont à peu près les mêmes que celles du département du Lot. Il est très-fertile en blé, vins, chanvre, seigle, orge, avoine, pois, fèves, vesces, haricots, fruits, et notamment en prunes fort recherchées à cause de leur vertu antiscorbutique: les Hollandais en enlèvent une grande partie. On y élève aussi beaucoup de bestiaux. Le gibier y est excellent. Les grains, convertis en farines, s'enlèvent pour les îles françaises. Les Hollandais achètent aussi beaucoup de vin; le reste sert à faire de l'eau-de-vie. Ces divers objets forment une branche de commerce assez étendue.

Industrie. Elle consiste en manufactures de serges et de razes, de toiles à voiles, d'indiennes, de molletons, et couvertures de coton; fabrique d'amidon, de chandelle, moulins à foulon, teintureries, tanneries, chaudronneries, faïenceries, papeteries, quelques fonderies et plusieurs martinets. Dans le nombre de ces fabriques, on distingue celles de molletons, et couvertures de coton, portées à leur perfection par les soins de M. *Daribeau* aîné. Les objets qui en sortent jouissent de la plus haute réputation. On fabrique encore dans cette manufacture, des toiles de coton et fil de ¾ de large, semblables aux negrepelisses nommées *cotonnades*, et autres de même espèce et de la même largeur, rayées et à carreaux bleus et blancs, dont la chaine est en fil et la trame en coton. Il se fabrique, comme nous l'avons dit, dans ce département des toiles à voiles, nous ajouterons *prodigieusement*. Il y a eu pendant la dernière guerre plus de quatre cents métiers occupés pour le service de la marine; et, dans les temps ordinaires, plus de cent métiers sont toujours en activité. Ce départ. a beaucoup de moyens de faire fleurir le commerce. Le territoire renferme des mines de fer et des carrières à plâtre. On y cultive du lin et du tabac: cette dernière culture, qui ne s'y est introduite que depuis 1789, s'est considérablement accrue.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur.

Les mesures de longueur de ce département sont l'aune, la brasse, la canne, et le pan; mais comme on connoît leur rapport avec le pied de roi, qui est la base des mesures agraires, on n'en surchargera pas ce tableau. *Voyez*, pour la toise et le pied, le département de la Seine.

Mesures agraires.

Nota. Les mesures agraires de ce département, sont: le *Journal*, la *Sexterée*, la *Concade*, la *Carteléde* et la *Carterée*; elles se divisent en *Cartonnats*, *Picotins*, *Bois clats*, *Livrelats* ou *Poignerées*. Les élémens de ces mesures sont la *Latte* ou

l'*Escat*, dont la grandeur varie, comme on le verra ci-après par cette table, à chaque article de laquelle on supposera appliqué le nom d'une des grandes mesures indiquées au-dessus.

Nom de la Mesure.	Nomb. de Lat. ou Esc.	Grandeur de la Latte ou Escat.	Valeur en Ares.
—	1872 .. 6	pds. 6 p. 0 l. ..	83.453
—	150 .. 7	0 4 ..	45.892
—	400 .. 9	6 0 ..	38.034
—	400 .. 9	7 0 ..	38.764
—	400 .. 7	7 3 ..	39.157
—	400 .. 9	8 0 ..	39.441
—	20 .. 9	8 4 ..	1.9198
—	400 .. 9	8 4 ..	39.648
—	400 .. 9	8 6 ..	39.782

Noms des Mesur.	Nomb. de Lattes ou Esc.	Grandeur des Lattes ou Escats.	Valeur en Mètres.
—	224 .. 12	pds. 0 p. 0 l. ..	34.037
—	432 .. 12	0 0 ..	65.642
—	576 .. 12	0 0 ..	87.523
—	672 .. 12	0 0 ..	98.108
—	960 .. 12	0 0 ..	145.872
—	576 .. 12	3 0 ..	91.209
—	216 .. 12	4 0 ..	34.670
—	512 .. 12	4 0 ..	82.180
—	576 .. 12	4 0 ..	92.453
—	672 .. 12	4 0 ..	107.862
—	576 .. 12	7 6 ..	96 8-8
—	216 .. 12	7 9 ..	36.349
—	288 .. 12	7 9 ..	48.600
—	400 .. 12	7 9 ..	67.498
—	432 .. 12	7 9 ..	72.858
—	500 .. 12	7 9 ..	84.373
—	512 .. 12	7 9 ..	86.398
—	576 .. 12	7 9 ..	97.197
—	648 .. 12	7 9 ..	109.347
—	672 .. 12	7 9 ..	113.397
—	576 .. 12	7 9 4320/1585 .	97.216
—	576 .. 12	8 0 ..	97.518
—	672 .. 12	8 0 ..	113.771
—	810 .. 12	8 0 ..	137.135
—	432 .. 12	9 0 ..	74.104
—	512 .. 12	9 0 ..	88.827
—	216 .. 12	9 10 ..	37.455
—	216 .. 12	9 10 2/24 ..	37.467
—	512 .. 12	10 0 ..	88.979
—	450 .. 12	10 6 ..	78.212
—	216 .. 13	2 0 ..	39 513
—	216 .. 13	4 6 1/6 ..	40.612
—	144 .. 14	8 0 ..	32.686
—	144 .. 15	4 0 ..	35.725
—	144 .. 15	7 0 ..	36.899
—	160 .. 15	7 0 ..	40.999
—	144 .. 15	8 6 ..	37.194
—	150 .. 16	0 0 ..	40.520
—	150 .. 16	6 0 ..	43.092
—	160 .. 16	6 4 ..	44.985
—	150 .. 17	9 6 3 ..	50.136

— de 64 boisseaux ou coupes, à 38 pieds, 4 pouces de côté chaque, 98.805.
Carterée de 1921 ¼ toises carrées, 72.986.
— de 576 escats, ou 2327 ½ toises carrées, 88.416.
— de 512 escats, ou 2758.17 toises carrées, 104.775.
— de 32 boisselats, à 36 toises carrées chaque, 43.762.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Jean-Jacques *Boileau*, chanoine de l'église St.-Honoré, à Paris, biographe et épistolaire ; né à Agen, mort en 1735. On a de lui : *Lettre sur différens sujets de morale et de piété*, 2 vol. in-12 ; *La vie de madame la duchesse de Liancourt*, et celle de *madame Combe*. — Jean *Claude*, fameux ministre protestant ; né en 1619. C'étoit un homme aussi savant qu'érudit ; mort à la Haye le 15 janvier 1687. — François *Combefis*, dominicain, traducteur et bibliographe ; né à Marmande en 1605, mort à Paris en 1679. Il a donné : *Œuvres de St.-Amphiloque*, de *St.-Methodius*, de *St.-André de Crète*, et plusieurs *Opuscules des pères grecs* ; une *Addition à la bibliothèque des pères*, en grec et en latin, 3 vol. *in-folio* ; *Une bibliothèque des pères pour les prédicateurs*, 8 vol. *in folio*, une édition des cinq *Historiens grecs* qui ont écrit depuis *Théophane*, pour servir de suite à l'Histoire byzantine, 1 vol. *in-fol*, Paris, 1685. — Bernard-Germain-Etienne *Lacépède*, né à Agen le 26 décembre 1756 ; membre du Sénat conservateur et de l'Institut national, grand chancelier de la légion d'honneur, professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de toutes les sociétés savantes ; il étoit le collaborateur de Buffon, dont il a continué les ouvrages avec succès. Lacépède a publié des ouvrages sur l'*Electricité*, sur la *Musique* ; l'*Histoire des serpens*, *des poissons*, *des quadrupèdes*, *des ovipares*. — Pierre-Sylvain *Regis*, philosophe cartésien ; né à la Salvetat de Blanquefort en 1632, mort à Paris en 1707. Auteur d'un *Système de philosophie* concernant la *logique*, la *métaphysique* et la *morale*, en 1690, 3 vol. *in-4°* ; *L'usage de la raison et de la foi*, in-4° ; une *Réponse* au livre de M. Huet, intitulé : *Censura philosophiæ cartesianæ*, *in-12* ; une autre *Réponse* aux *Réflexions critiques* de Duhamel, 1691, *in-12* ; une dissertation sur cette question : *Si le plaisir nous rend actuellement heureux !* 1694, *in-4°*. — Bernard de *la Sauvetat*, ayant quitté l'épée, embrassa la règle de St.-Benoît à Auch, et fut envoyé en Espagne par Hugues, abbé de Cluny : le roi Alphonse surnommé *le Vaillant*, lui donna l'archevêché de Tolède en 1085. — Joseph Juste *Scaliger* ou *de l'Escale*, d'Agen ; savant critique et littérateur fameux ; mort en 1609 à Leyde, où il fut professeur : il mit le premier en règle la chronologie, *de emendatione temporum* ; *Chronique d'Eusèbe*, etc. *Notes* sur divers auteurs anciens, et autres ouvrages. — *Théophile* ou *Viaud*, poète français ; né à Boussières-Ste.-Radegonde, en 1590, mort à Paris en 1626. On a de lui : *Elégies*, *Odes*, *Sonnets* ; il fut un des premiers qui donnèrent des ouvrages mêlés de prose et de vers. Théophile avoit des mœurs peu réglées : il fut accusé d'être l'auteur d'un recueil sali par la lubricité la plus dégoûtante : l'ouvrage fut brûlé, et l'auteur banni.

Loterie. Sous la monarchie, il y avoit la loterie royale de France, et celle du Mont-de-piété : le tirage se faisoit seulement à Paris, le 15 de chaque mois. Le produit de ces deux loteries étoit d'environ onze à douze millions.

Loterie nationale. Sous la République, l'administration de la loterie nationale, composée de trois administrateurs, est à Paris. Il se fait un tirage dans chacune des villes de Paris, Bruxelles, Lyon, Strasbourg, Bordeaux et Turin, trois fois par mois : les tirages de Paris se font les 5, 15 et 25 de chaque mois ; ceux de Bruxelles, les 7, 17 et 27 ; ceux de Lyon, les 9, 19 et 29 ; ceux de Strasbourg, les 2, 12 et 22 ; ceux de Bordeaux, les 3, 13 et 23 ; et ceux de Turin, les 4, 14 et 24. Il y a, pour la loterie de Paris, sept inspecteurs résidans à *Paris*, et onze résidans dans les villes de *Troyes*, *Chartres*, *Rouen*, *Orléans*, *Amiens*, *Reims*, *Caen*, *Tours*, *Rennes*, *Nantes* et *Brest*. Ceux de la loterie de Bruxelles sont au nombre de cinq, dont trois ; savoir, un inspecteur en chef et deux inspecteurs, résident à *Bruxelles* ; le 4e à *Lille*, et le 5e à *Liége*. Les inspecteurs de la loterie de Lyon sont au nombre de huit, dont trois, savoir un inspecteur en chef et deux inspecteurs, résident à *Lyon* ; le 4e à *Châlons-sur-Saone*, le 5e à *Avignon*, le 6e à *Montpellier*, le 7e et le 8e à *Marseille*. Ceux de la loterie de Strasbourg sont au nombre de six, dont trois ; savoir, un inspecteur en chef et 2 inspecteurs résident à Strasbourg ; le 4e à *Metz* ; le 5e à *Nancy*, et le 6e à *Besançon*. Ceux de la loterie de Bordeaux sont au nombre de cinq, dont trois ; savoir, un inspecteur en chef et deux inspecteurs, résident à *Bordeaux* ; le 4e à *Angoulême*, et le 5e à *Toulouse*. Et pour celle de Turin, il y a trois inspecteurs résidans dans la ville, dont un en chef.

Lothéa, v. (*Finistère*), arrond. cant. et comm. de Quimperlé, à 2 k. (¼ l.) de ce lieu. *Pop.* compr. celle de Quimperlé .... *Bur. de poste* de ce lieu.

Lothey, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. de Pleyben, près de l'Auzon, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Château-Lin, 23 kil. (5 l. ¼) de Quimper. *Pop.* 604. *Bur. de poste* de Château-Lin.

Lotte, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. d'Uccle, comm. de Ruysbroeck, à 6 k. (1 l. ½) de Hall, 10 k. (2 l. ½) de Bruxelles. *Pop.* comprise celle de Ruysbroeck, 324. *Bur. de poste* de Hall.

Lottenback, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, canton de Lorquin, comm. de St.-Quirin, à 8 kil. (2 l.) S. E. de Lorquin. *Pop.* comp. celle de St.-Quirin, 1097. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Lottert, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, comm. de Thiaumont, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. d'Habay-la-Neuve, 7 kilom. (1 l. ¾) O. p. N. d'Arlon, 33 kil

(7 l. ½) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 95. *Bureau de poste* d'Arlon.

Lottier, v. (*Indre*), arr. et cant. de Chateauroux, comm. de Luant, à 15 kilom. (3 l. ¼) de Châteauroux. *Pop.* compr. celle de Luant, 458. *Bur. de poste* de Châteauroux. *Rel. de poste aux chev.*

Lottinghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Desvres, à 23 k. (5 l. ¼) de Boulogne, 8 m. (16 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 493. *Bur. de poste* de Samer.

Lottulo, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de S.-Damiano, sur la gauche de la Maira, à 24 kil. (5 l. ½) O. de Cuneo. *Pop.* 287. *Bur. de p.* de Saluces.

Lottum, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, canton de Horst, près de la Meuse, à 4 kilom. (1 l.) E. N. E. de Horst, 8 k. (2 l.) O. N. O. de Stralen, 8 m. (17 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Venlo, dép. de la Meuse-Infér.

Lotzbeuren, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Loetzbeuren.

Louaillé, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Sablé, à 7 kil. (1 l. ¾) de ce lieu, 41 k. (9 l. ¼) du Mans. *P.* 302. *B. de p.* de Sablé.

Louan, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-St.-George, à 15 kilom. (3 l. ½) de Provins, 6 m. (13 l. ¾) de Melun. *Pop.* 209. *Bur. de p.* de Villenauxe, départ. de l'Aube.

Louanec, v. (*Côtes-du-Nord*), arrond. de Lannion, cant. de Perros-Guirec, près de la mer, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Lannion, 6 m. (13 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 1040. *Bur. de poste* de Lannion.

Louans, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Ligueil, à 20 kil. (4 l. ¾) de Loches, 23 kil. (5 l. ½) de Tours. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Montbazon.

Louargat, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, cant. de Belle-Isle-en-terre, à 13 kilom. (3 l.) de Guingamp, 43 k. (9 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 3464. *Bur. de poste* de Belle-Isle-en-terre.

Louastre, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Villers-Cotterets, à 15 k. (3 l. ½) de Soissons, 43 kil. (9 l. ¾) de Laon. *Pop.* compr. celle de Violaine, 316. *Bur. de poste* de Villers-Cotterets.

Louatier (la), riv. (*Cher*), arr. de Bourges. Sa source, canton des Aix-d'Angillon, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Bourges, coule au S. S. O. et se rend dans l'Yevrette, à 6 kil. (1 l. ½) E. de Bourges.

Loubajac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 15 k. (3 l. ½) d'Argelès, 16 kilom. (3 l. ⅔) de Tarbes. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Lourde.

Loubaresses, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Montpezat, à 20 k. (4 l. ½) de Joyeuse, 4 myr. (10 l. ¼) de Privas. *Populat.* 300. *Bureau de poste* de l'Argentière.

Loubassou, lac (*Hautes-Pyrénées*), arrond. d'Argelès, cant. de Lus, au pied du Pic-Blanc, source du gave de Holle, à 33 k. (7 l. ½) S. d'Argelès. Il a de l'E. à l'O. 583 m. (300 t.) de long, sur 194 m. (100 t.) de large.

Loubaut, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, canton de Mas-d'Azil, à 5 myr. (11 l.) de Mirepoix, 4 myr. (10 l. ⅔) de Tarascon. *Populat.* 84. *Bur. de poste* de Rieux, dép. de la Haute-Garonne.

Loubé, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, comm. de Sévignac, à 6 kilom. (1 l. ½) de Thèze, 20 k. (4 l. ½) de Pau. *Pop.* comp. celle de Sévignac et dépend. 678. *Bur. de poste* de Pau.

Loubedat, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Nogaro, à 5 kil. (1 l. ¼) de ce lieu, 4 m. (10 l. ½) d'Auch. *P.* 250. *B. de p.* de Nogaro.

Loubejac, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de l'Albenque, à 18 k. (4 l.) de Cahors. *Pop.* 99. *Bur. de p.* de Belvez.

Loubejat, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Villefranche, à 22 k. (5 l.) de Belvez, 7 m. (16 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 674. *Bur. de p.* de Fumel, dép. de Lot-et-Garonne.

Loubens, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Varilles, à 28 k. (6 l. ½) de Mirepoix, 22 k. (5 l.) de Tarascon. *Pop.* 358. *Bur. de poste* de Pamiers.

Loubens, bourg (*Haute-Garonne*), arrond. de Villefranche, canton de Caraman, à 22 k. (5 l.) de Rével, 28 k. (6 l. ½) de Toulouse. *P.* 543. *Bur. de poste* de Caraman.

Loubens, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, canton de Grignols, comm. de Cauvignac, à 18 kilom. (4 l.) de Bazas, 4 kil. (1 l.) de Grignols. *Pop.* comp. celle de Cauvignac, 387. *Bur. de poste* de Bazas.

Loubens, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton de Villeneuve-de-Marsan, comm. de Hontan, à 9 k. (2 l. ¼) de Villeneuve, 23 k. (5 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comp. celle de Hontan, 1132. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Loubers, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. de Cordes, à 16 kil. (3 l. ¾) de Gaillac, 6 myr. (13 l.) de Castres. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Cordes.

Loubersan, v. (*Gers*), arrond. et cant. de Mirande, à 7 k. (1 l. ¾) de ce lieu, 19 kil. (4 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Mirande.

Loubert, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de St.-Claude, sur la côte, près de la Charente, à 13 k. (3 l.) de Confolens, 4 myr. (10 l.) d'Angoulême. *Pop.* 595. *Bur. de p.* de St.-Claude.

Louberville, v. (*Gers*), arr. de Lombez, canton de l'Isle-Jourdain. *Pop.* 37. *B. de p.* de l'Isle-Jourdain.

Loubès, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Duras, à 18 kil. (4 l.) de Lauzun, 7 myr. (14 l. ⅔) d'Agen. *Pop.* 1095. *B. de poste* de Sainte-Foy, départ. de la Gironde.

Loubet (le), v. (*Var*), à 9 k. (2 l. ¼) d'Antibes. *Pop.*... *Bur. de poste* de ce lieu.

Loubeyrat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton de Manzat, à 8 k. (2 l.) de Riom, 19 k. (4 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* 848. *Bur. de poste* de Riom.

Loubie, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Valence, comm. de Roques, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Condom, 7 k. (1 l. ¾) de Valence. *Pop.* compr. celle de Roques, 201. *Bur. de poste* de Condom.

Loubie (Col de), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 8 k. (2 l.) E. S. E. de Bielle. Elle est hérissée de Rochers. Il y a de la mine de fer.

Loubie-Soubiron, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Laruns. A une petite distance N. E. de ce village, il y a des bancs de marbre gris et blanc; il s'en trouve aussi de blanc, à grandes écailles, dur et transparent: on pourroit l'employer comme marbre statuaire; mais il est difficile de trouver des blocs parfaitement blancs; sa couleur est presque toujours altérée par une légère teinte grise. Les statues qui ornoient la façade de la chapelle de Notre-Dame de Bétharram, lieu célèbre par le concours de monde que la dévotion y attiroit de toutes les parties du départ. étoient de marbre blanc de Loubie. Le beau marbre blanc de

Digitized by Google

Loubie est transparent comme celui de Carrare. Le marbre blanc à petites écailles, de la même montagne de Loubie, peut être comparé à celui de Serravezza, avec cette différence, que celui-ci paroît plus dur. Sous le village de Loubie, on trouve des couches d'ardoise argileuse. La mine de fer dans laquelle on travaille depuis long-temps est située à l'extrémité orientale des montagnes d'Ossan. Les montagnes de Loubie, au quartier d'Houant, offrent aussi de la mine de fer en chaux; elle est transportée à la forge de Béon, pour y être convertie en fer. A une petite distance sud de cette mine, on voit entre des bancs calcaires une couche fort mince de bleu et de vert de montagne. Il y a encore de la mine de fer en chaux, au pied de la montagne de Loubie, sur la rive droite du ruisseau qui traverse Hourat. La mine de fer en chaux brune et solide, que l'on convertit en fer dans les forges de Nogarot et de Saint-Paul, est située près d'Hougaron. On trouve quelquefois avec cette mine de fer de la mine de cuivre jaune, et de la mine de cuivre soyeuse. Près du col de Loubie, sur la rive gauche du ruisseau qui y prend sa source, on rencontre de la mine de fer qui est attirée par l'aimant. *Populat.* 311. *Bur. de p.* d'Oléron.

Loubieng, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton de Lagor, à 5 kil. (1 l. ⅓) d'Orthez, 36 kil. (8 l.) de Pau. *Pop.* 1140. *Bur. de poste* d'Orthez.

Loubière (la), riv. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Vallon. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit, coule au S. O. et se rend dans l'Ardèche, à 4 k. (1 l.) S. O. de sa source.

Loubière (la), v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bozouls, sur l'Aveyron, à 7 k. (1 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Rhodez.

Loubières, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* . . . *Bur. de p.* de Foix.

Loubigne, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chef-Boutonne, à 16 k. (3 l. ⅔) de Melle, 40 k. (9 l.) de Niort. Il y a des haras de baudets, principale richesse du département. Les prairies artificielles y ont beaucoup de succès. *P.* 303. *B. de p.* de Chef-Boutonne.

Loubillé, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chef-Boutonne, à 20 k. (4 l. ½) de Melle, 43 k. (9 l. ¾) de Niort. La pousse des bois y réussit: une augmentation de culture et des soins lui seroient favorables. *Pop.* 599. *Bur. de poste* de Chef-Boutonne.

Loubins, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, sur la Drot, à 5 k. (1 l. ¼) de la Réole, 5 myr. (11 l.) de Bordeaux. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de la Réole.

Loubion, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Nogaro. *Pop.* 25. *Bur. de poste* de Nogaro.

Loubix, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, comm. de Sévignac, à 20 k. (4 l. ½) de Pau. *Pop.* comprise celle de Sévignac et de Baziel, 678. *Bur. de p.* de Vic, dép. des Hautes-Pyrénées.

Loubix, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner, près du Louet, à 30 k. (6 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 49. *Bur. de poste* de Pau.

Loublande, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Chatillon-sur-Sèvre, commune de la Chapelle-Largault, à 9 k. (2 l. ¼) de Chatillon-sur-Sèvre, 5 m. (11 l. ¼) de Thouars. *Pop.* comprise celle de Largault, 500. *Bureau de poste* de Chatillon-sur-Sèvre.

Loubleyssol, (*Aveyron*). *Voy.* Bleyssol.

Loubouey, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. est de Pau, commune d'Artigues-Létan, sur la Lausse, à 9 k. (2 l. ¼) de Pau. *Pop.* comp. celle d'Artigues-Létan, 403. *Bur. de poste* de Pau.

Loubous, v. (*Aveyron*), à 3 kil. (¾ de l.) de Rhodez. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Rhodez.

Loubouité, v. (*Gers*). *Voyez* Bouité (le).

Loubrouilh, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Jegun, près de la Baise, à 15 k. (3 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 258. *Bur. de poste* d'Auch.

Loucamp, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. d'Aignan. *Pop.* 38. *Bur. de poste* de Nogaro.

Loucaseau-Seillan, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 18 kil. (4 l.) de Mirande, 34 kil. (7 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Boulogne, dép. de la Haute-Garonne.

Loucastagnet, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 5 myr. (12 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Nogaro.

Loucayla, (*Aveyron*). *Voyez* Cayla (le).

Loucelles, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 16 k. (3 l. ¾) de Caen. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Tilly-sur-Seulles.

Loucey, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Ecouché, près de la Cance, à 7 k. (1 l. ¾) d'Argentan, 33 k. (7 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 319. *Bur. de poste* d'Argentan.

Loucey, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Ossun, sur le Léchez, à 7 k. (1 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Tarbes.

Loucuse, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournehem, à 18 k. (4 l.) de Calais, 8 m. (18 l. ½) d'Arras. *Pop.* 788. *Bur. de poste* d'Ardres.

Louchert, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, comm. de Nobresart, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Habay-la-Neuve, 7 k. (1 l. ¾) N. O. d'Arlon, 32 k. (7 l. ½) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 30. *Bur. de poste* d'Arlon.

Louchy, v. (*Allier*), arrond. de Gannat, cant. de St.-Pourçain, à 22 k. (5 l.) de Montmarault, 30 k. (6 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Loucourneau, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan. *Pop.* 8. *Bur. de poste* de Nogaro.

Loucrup, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton d'Ossun, à 11 k. (2 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Tarbes.

Loucuzoul, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin, à 16 kil. (3 l. ½) de Villefranche, 6 m. (12 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Villefranche.

Loudéac, ville (*Côtes-du-Nord*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 8 m. (18 l.) O. de Rennes, 38 k. (8 l. ½) S. de St.-Brieux. Il y a une forge considérable dans cette commune, et on y fait le commerce de fer et de fil. Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, un inspecteur des forêts, et deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval et l'autre à pied. *Pop.* 1289. *Bur. de poste.*

Loudéac, forêt (*Côtes-du-Nord*), arrond et canton de Loudéac, à 3 k. (⅔ de l.) N. E. de cette ville. Elle a du S. O. au N. E. 7,785 mèt. (4,000 t.) de long, et du N. O. au S. E. 4,284 m. (2,200 t.) de large.

Loudersend, v. (*Var*), arr. de

Brignoles, canton de St.-Maximin, commune de Nans, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Maximin, 20 k. (4 l. ⅛) de Brignoles. *Populat.* comprise celle de Nans, 744. *Bureau de poste* de St.-Maximin.

Loudenvielle, village (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, sur la Neste-de-Louron, à 32 k. (7 l. ¼) de la Barthe-de-Neste, 6 m. (12 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Arreau.

Louderviellе, village (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 31 k. (7 l.) de la Barthe, 5 myr. (12 l. ⅛) de Tarbes. Il y a des couches d'ardoise argileuse. On trouve encore à Artiguelongue, près ce village, des ardoisières et des couches de schiste qui se durcit par feuilles. Il y a aussi des bancs de marbre gris, et on a établi des fours à chaux près de ces bancs calcaires : ensuite sont des masses de granit, et quelques bancs de cette espèce de pierre, mêlée avec des matières argileuses. Depuis Artiguelongue, les masses de granit s'étendent sans interruption jusqu'à 1 k. (¼ de l.) N. de l'hôpital de la Pés. Dans le territoire de ce village, on voit un ancien travail qui paroît avoir été fait sur une mine de plomb, à en juger par les fragmens de cette mine qu'on trouve dans les anciens déblais. Ce travail consiste en un percement d'environ 3 à 4 mèt. (10 à 12 pieds) de profondeur, sur 2 à 3 mèt. (6 à 7 pieds) de largeur, à la gauche duquel on a construit un puits d'environ 3 à 4 mèt. (9 à 10 p.), qui est plein d'eau. A la pente méridionale de la montagne nommée *Belzayet*, est une veine de mine de plomb, renfermant de la galène à gros grains, du spath, du quartz et un peu d'ocre. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Arreau.

Loudes, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, ch.-l. de cant., à 11 kil. (2 l. ⅔) O. de cette ville, 13 kil. (3 l.) S. d'Alègre, 20 k. (4 l. ⅛) E. de Langeac. *Pop.* 1168. *Bur. de poste* du Puy.

Loudet, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Montrejeau, sur la Louge, à 13 k. (3 l.) de St.-Gaudens, 9 myr. (19 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Montrejeau.

Loudrefing, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Albestorff, à 8 k. (2 l.) de Dieuze, 5 m. (12 l. ⅛) de Nancy. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de Dieuze. *Rel. de poste aux chevaux.*

Loudun, ville (*Vienne*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 7 m. (15 l.) S. O. de Tours, 5 m. (12 l.) N. N. O. de Poitiers, 30 myr. (68 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 42. lat. 47. 2. Cette ville sit. sur une montagne, capitale d'un petit pays ci-dev. appelé le *Loudunois*, étoit le siége d'un bailliage, d'une maréchaussé et le chef-lieu d'une élection. Le Loudunois ayant été donné aux comtes d'Anjou en l'an 1000, la ville de Loudun dût rendre hommage aux comtes de Poitou, qui la cédèrent à Louis XI. Cette ville fut érigée en duché en faveur de Françoise de Rohan de la Garnache, à la mort de laquelle ce duché s'éteignit. Le plus grand nombre de ses habitans étoient Huguenots ; mais par les persécutions des évêques de Poitiers, il n'en resta presque plus. Outre le chapitre de Ste.-Croix, et deux églises paroissiales dédiées à saint Pierre, il y avoit des Carmes, des Cordeliers, des Capucins, des Ursulines, des Visitandines, des religieuses du Calvaire : l'hôtel-dieu étoit desservi par des Filles de saint Thomas, des Filles de l'Union chrétienne : deux sociétés, l'une composée d'ecclésiastiques qui terminoient les procès sans les porter en justice réglée, et l'autre de Dames de la Miséricorde. La ville de Loudun est connue par les synodes des protestans en 1611 et 1612, et par le procès d'Urbain Grandier, brûlé vif pour prétendue sorcellerie exercée sur une jeune fille. Cette ville avoit une coutume particulière. Le commerce principal consiste en eaux-de-vies, bons vins blancs, huile, noix, etc. Il y a des fabriques de draps, serges, étamines, dentelles, pelleteries, tanneries. On nourrit aux environs d'excellens moutons, dont la majeure partie se consomme dans l'intérieur du département.

C'est la patrie d'Ismaël *Bouillaud*, d'abord protestant, ensuite prêtre catholique et voyageur ; mort à l'abbaye St.-Victor en 1694, où il s'étoit retiré après avoir cultivé tour-à-tour les belles-lettres, l'histoire, les mathématiques, le droit et la théologie ; il étoit né en 1505. On a de lui : *Opus novum ad arithmeticam infinitorum*, en six livres, 1782, un vol. in-folio ; *Discours sur la réformation des quatre Ordres mendians, et la réduction de leurs couvens à un nombre déterminé*, ouvrage rare ; *Histoire de Ducan*, en grec, avec une version latine, et des notes savantes ; imprimé au Louvre, 1649, *in-folio*. — Jules-César *Boullenger*, philosophe et historien ; mort en 1628. On a de lui divers ouvrages d'antiquités et autres ; *Historia sui temporis, ad ann.* 1560, *ad ann.* 1610. — Urbain *Chevreau*, secrétaire de Christine, reine de Suède, et conseiller de l'électeur palatin, ensuite précepteur du duc du Maine, historien et compilateur ; né en 1613, mort à Paris le 15 février 1701. On a de lui les *Tableaux de la fortune*, 1651, *in-8°* ; *Histoire du monde*, en 1686 : la meilleure édition est celle de Paris, 1717, en 8 vol. *in-12* ; *OEuvres mêlées*, deux parties *in-12*, la Haye, 1697 ; *Chevreana*, Paris, 2 vol., 1697, 1700. — Claude *Mauget*, né en 1551, mort à Paris en 1587, protégé du maréchal d'Ancre, qui le fit parvenir en moins de dix-huit mois à être successivement premier président au parlement de Bordeaux, secrétaire d'Etat, et garde des sceaux : au premier bruit du massacre de son protecteur, il courut se cacher dans les écuries de la reine ; ensuite, voulant à tout hasard savoir son sort, il s'en fut au Louvre, et prenoit le chemin de cette princesse, lorsque Vitri, capitaine des Gardes-du-Corps, lui dit : Où allez-vous, monsieur, avec votre robe de satin ? le roi n'a plus besoin de vous. Il fallut, en effet, qu'il remît les sceaux. — Théophraste *Renaudot*, premier auteur de la *Gazette de France*. — Gaucher et Louis de *Ste.-Marthe*, frères jumeaux, historiographes de France, morts à Paris ; le premier en 1652, et le second en 1656 : On a d'eux : *Histoire de la maison de France*, 2 vol. *in-folio*, etc. ; *Gallia christiana*, et autres ouvrages. *Gaucher* ou *Scévole* a fait de bonnes poésies latines.

Cette ville est la résidence d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'un conservateur des hypothèques, d'un sous-inspecteur des forêts, d'un receveur particulier et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 5000. *Bur. de poste.*

Loudunois (le) : Loudun en étoit la capitale. C'étoit un petit pays du ci-devant Poitou, qui en fut détaché et donné aux comtes d'Anjou par Guillaume, duc d'Aquitaine, vers l'an 1000 ; depuis il a suivi le sort de l'Anjou, sous l'hommage des comtes de Poitou ; Louis XI le réunit à la couronne. Ce pays fait actuelle-

ment partie du dép. de la Vienne, où l'on trouve tout ce qui concerne les productions, l'industrie et le commerce du Loudunois.

Loudeveiller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Volmunster, à 10 kilom. (2 l. ½) de Bitche, 8 myr. (19 l. ½) de Metz. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Bitche.

Loue, v. (*Landes*), arrond. de Dax, cant. de Montfort, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Tartas, 34 k. (7 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Tartas.

Loué, bourg (*Sarthe*), arr. du Mans, ch.-l. de cant., à 25 kil. (5 l. ¾) O. de cet endroit, 21 k. (4 l. ¼) S. de Sillé, 18 k. (4 l.) S. E. de Ste.-Suzanne. *Pop.* 1116. *Bur. de poste* du Mans.

Loue (la Haute), riv. (*Haute-Vienne*), arrond. de St.-Yrieix. Sa source, à 4 kil. (1 l.) S. de cet endroit, coule au S. O., se réunit à la Basse-Loue, à 4 k. (1 l.) N. E. d'Exideuil, où elle passe, et se rend dans l'île, à 6 kil. (1 l. ½) O. S. O. d'Exideuil.

Loue (la Basse), riv. (*Haute-Vienne*) arrond. de St.-Yrieix. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de cet endroit, coule au S. S. O., et se réunit à la Haute-Loue, à 4 kil. (1 l.) N. N. E. d'Exideuil.

Louème, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, canton de Montigny, à 14 kil. (3 l. ¼) de Chatillon, 7 myr. (15 l. ¼) de Dijon. *Popul.* 212. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Louème, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Bleneau, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Fargeau, 32 kil. (7 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de St.-Fargeau.

Louere (la), rivière (*Maine-et-Loire*) arr. de Saumur. Sa source, à 8 kil. (2 l.) N. E. de Maulevrier, coule à l'E., puis au S. E., et se rend dans l'Argenton, à l'E. d'Argenton.

Louerre, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Genne, à 19 kil. (4 l. ¼) de Saumur, 27 kil. (6 l.) d'Angers. *Pop.* 714. *Bur. de poste* des Rosiers.

Louesque (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 15 kil. (3 l. ½) S. O. de Bielle. Elle a, de l'E. à l'O., 2 kil. (½ l.) de long.

Louestault, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de St.-Christophe, à 19 kil. (4 l. ½) de Château-Regnault, 25 kil. (5 l. ¾) de Tours. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de Neuvy-la-Loi.

Louette-St.-Denis, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de St.-Hubert, canton de Gédine, à 7 kil. (1 l. ¾) N. p. E. d'Orchimont, 13 kilom. (3 l. ⅓) O. N. O. de Paliseul, 6 myr. (13 l. ¼) S. p. E. de Namur. *Pop.* 231. *Bur. de p.* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Louette-St.-Pierre, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Gédine, à 7 kil. (1 l. ¾) N. d'Orchimont, 18 kil. (4 l.) E. p. N. de Fumay, 6 myr. (13 l. ¼) S. p. E. de Namur. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Loueuse, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, canton de Songeons, à 10 kil. (2 l. ½) de Grandvilliers, 27 kil. (6 l.) de Beauvais. Ce village occupe une grande quantité d'ouvriers en bas au métier. *Popul.* 457. *Bur. de poste* de Songeons.

Louey, v. (*Hautes-Pyrénées*). *Voy.* Loucey.

Loupplaimont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton d'Etalle, commune d'Anlier, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. d'Habay-la-Neuve, 18 kil. (4 l.) E. S. E. de Neufchâteau, 42 k. (9 l. ½) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Anlier, 802. *Bur. de poste* d'Arlon.

Loufour-de-Sauvensa, village (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, à 6 kil. (1 l. ½) de Villefranche. *Pop.* 206. *B. de p.* de Villefranche.

Lougarrané, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 11 k. (2 l. ⅔) de cette ville, 15 kil. (3 l. ½) d'Auch. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Mirande.

Louge (la), rivière (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de Montrejean. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Montrejean, coule à l'E. p. N., et reçoit la Nère, remonte au N. E., et va se rendre dans la Garonne à Muret.

Louget, lac (*Basses-Alpes*), arrondiss. de Barcelonette, canton de Saint-Paul, près les sources de l'Ubaye, à 20 kilom. (4 l. ½) N. E. de St.-Paul.

Lougnac, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. d'Ayen, à 21 kilom. (4 l. ½) de Brive, 30 k. (8 l. ⅔) de Tulle. *P.* 677. *B. de p.* de Brive.

Lougre, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Montbéliard, sur la côte, près du Doubs, à 28 k. (6 l. ⅓) de Baume-sur-le-Doubs, 6 m. (12 l. ¾) de Besançon, 6 k. (1 l. ½) de Desandans. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Lougrillon, v. (*Gers*). *Voy.* Grillon (le).

Lougy, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Briouze, près du Maire, à 16 k. (3 l. ¾) d'Argentan, 38 kil. (8 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 800. *Bur. de poste* d'Argentan.

Louhaget, v. (*Gers*). *Voyez* Lous-Faguets.

Louhans, ville (*Saone-et-Loire*), ch.-l. d'arr. et de cant., dans une presqu'île formée par la Seille, la Vallière et la Solman, à 33 k. (7 l. ½) S. E. de Châlons-sur-Saone, 8 myr. (18 l.) N. E. de Dijon, 10 myr. (23 l.) N. de Lyon, 4 m. (10 l. ½) N. E. de Mâcon, 38 m. (85 l.) S. E. de Paris. Dans cette ville longue et étroite, on y est à couvert dans les rues par l'extrême saillie des toits; mais cette commodité nuit à la clarté du jour, qui perce difficilement dans les maisons. Outre l'église paroissiale, qui étoit collégiale, et un hôpital, il y avoit un couvent de Cordeliers et un collége. On y trouve des manufactures d'étoffes et de toiles, et un dépôt pour les marchandises que l'on fait passer de Lyon en Suisse, en Allemagne et autres pays étrangers: ses environs sont fertiles en grains. Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de commerce et de première instance; il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3375. *Bur. de poste.*

Louhossoa, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Espelette, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Ustaritz, 8 myr. (18 l.) de Pau. *Pop.* 453. *Bur. de poste* de Bayonne.

Louies (le), v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. et commune de Chamonix, à 18 kil. (4 l.) de Sallanches, 42 kil. (9 l. ½) de Bonneville. *Pop.* . . . . *B. de p.* de Sallanches.

Louifer, v. (*Loire-Inférieure*), arrond. de Château-Briant, cant. de Moisdon-la-Rivière, à 5 k. (1 l. ½) de Château-Briant, 5 m. (12 l.) de Nantes. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Château-Briant.

Louignac, v. (*Corrèze*). *Voyez* Lougnac.

Louin, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de

Digitized by Google

de Parthenay, cant. de St.-Loup, sur la Thoue, à 19 kil. (4 l. ¼) de Parthenay, 6 myr. (13 l.) de Niort. *Pop.* 945. *B. de p.* d'Airvault.

Louin (la), riv. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Cérisay. Sa source, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Châtillon-sur-Sèvre, coule au N. E., passe près Chatillon, et se rend dans la Sèvre nantaise, à 4 kil. (1 l.) S. E. de Mortagne.

Louine (la), rivière (*Deux-Sèvres*) arr. de Parthenay, cant. de Moncoutant. Sa source, à 11 kil. (2 l. ¾) S. de Bressuire, coule à l'O. S. O., et se rend dans la Sèvre nantaise, à 3 kilom. (¾ de l.) de Moncoutant.

Louire (la), riv. (*Dordogne*), arrond. de Bergerac, cant. de St.-Alvère. Sa source, à 10 kil. (2 l. ½) N. p. E. de Lineuil, coule à l'O. S. O., reçoit le Candou, et se rend dans la Dordogne, à l'O. de Bergerac.

Louis (*Ordre de Saint-*). Institué en 1693 par Louis XIV pour récompenser les officiers qui s'étoient distingués. Le roi en étoit le grand-maître. Le dauphin et tous les héritiers présomptifs de la couronne portoient la croix de cet Ordre. Cette croix étoit à huit pointes; on y voyoit d'un côté l'image de saint Louis, avec ces mots : *Ludovicus magnus instituit*; et de l'autre une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, et cette devise : *bellicæ virtutis præmium*. Les grands-croix et les commandeurs la portoient suspendue à un large ruban rouge mis en écharpe; les simples chevaliers l'attachoient à la boutonnière de leur habit, avec un petit ruban couleur de feu. Nul militaire ne pouvoit être admis dans l'Ordre, s'il n'étoit catholique. Les règlemens exigeoient vingt-cinq ans de service, mais ils n'étoient pas rigoureusement observés. En temps de guerre, une action d'éclat en dispensoit. Souvent même pendant la paix la faveur tenoit lieu d'années et de mérite. Louis XV avoit avili cette récompense en la prodiguant. Sous lui, des exempts de police, des valets-de-chambre l'avoient obtenue. L'Ordre militaire de St.-Louis étoit possesseur de 250,000 liv. de rentes, provenant des bienfaits du roi. Cette somme étoit distribuée en pensions et en gratifications. Un nombre de chevaliers recevoient, avec la croix, une pension de 600 liv.

Louis (Col. de St.-), montagne (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. d'Arques, à 5 k. (1 l. ¾) S. de Bugarach. Elle a, de l'E. à l'O., 3 kil. (¼ de l.)

Louis (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, canton d'Arudy, à 9 kil. (2 l. ⅓) S. E. de Bielle. Elle a, de l'E. à l'O., 7 kil. (1 l. ¾) de long.

Louis (Pauvre-), cap (*Var*), arr. de Toulon, à la pointe E. de l'île du Levant ou Titan, près la petite île de l'Esquillade, entre la pointe du Trésor et l'île de l'Esquillade.

Louisenhof, cense ou ferme (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. et comm. d'Hombourg, à 7 kil. (1 l. ¾) de Deux-Ponts, 24 kilom. (5 l. ½) de Sarrebruck, 9 myr. (20 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Hombourg et dépend. 1761. *Bur. de p.* de Deux-Ponts.

Louisenthal, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Sarrebruck, commune de Bourbach, à 6 k. (1 l. ½) de Sarrebruck. *Pop.* comprise celle de Bourbach, 217. *B. de p.* de Sarrebruck.

Louit, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Aubarède, à 10 kil. (2 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Tarbes.

Loujas, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bozouls, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Rhodez.

Loulans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montbozon, sur la Linotte, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Vésoul. Il y a une forge, un fourneau et un martinet. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de Rioz.

Loulay, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, ch.-l. de cant., à 11 kil. (2 l. ⅔) N. de cet endroit, 36 kil. (8 l.) N. de Saintes, 18 kilom. (4 l.) N. E. de Tonnay-Boutonne. *Pop.* 316. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Loulin, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Riscle, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Nogaro, 6 m. (13 l. ⅓) d'Auch. *Popul.* 261. *Bur. de poste* d'Aire, dép. des Landes.

Loulle, village (*Jura*). *Voyez* Marche (la).

Loumas-de-la-Badie, village (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Antonin, commune de Parisot, à 18 kil. (4 l.) de Villefranche, 6 myr. (13 l.) de Rhodez. *Pop.* 55. *B. de p.* de Villefranche.

Loumas-del-Causse, village (*Aveyron*), arrond. de Villefranche, cant. d'Aspières, à 22 kil. (5 l.) de Villefranche, 5 myr. (11 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 179. *B. de p.* de Villefranche.

Loumas-de-Hom, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, à 3 kil. (¾ de l.) de cet endroit, 13 kil. (3 l.) de Villefranche. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de Villefranche.

Loumas-de-Trépalon, village (*Aveyron*) arr. et canton d'Albin, commune de Viviers, à 4 kil. (1 l.) d'Albin, 37 kil. (8 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* compr. celle de Viviers, 3516. *Bur. de poste* d'Albin.

Loumassez, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, près du Rats, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Mirande, 32 kilom. (7 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Mirande.

Loumerac, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, commune de Coubluc, à 31 k. (7 l.) d'Orthez, 24 kil. (5 l. ½) de Pau. *Pop.* 504. *Bur. de poste* de Pau.

Loup (Col du), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. d'Orcières, à 8 k. (2 l.) N. de ce lieu. Elle a, du N. au S., 2 kilom. (½ l.) de long.

Loup, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. d'Auberive, près l'Aujon, à 19 kil. (4 l. ¼) de Langres, 25 kil. (5 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* compr. celles de Courcelles et d'Erizeul, etc. 434. *Bur. de poste* de Langres.

Loup, port (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton de Ruffieux, commune de Chanaz, à 13 k. (3 l.) de Rumilly, 24 k. (5 l. ½) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Chanaz, 488. *B. de p.* de Rumilly.

Loup (le), riv. (*Var*), arrond. de Grasse, cant. de St.-Auban. Sa source, à 5 kilom. (1 l. ⅓) E. de Sernon, entre la montagne de Lubac et celle d'Audibergue, coule à l'E. p. N., tourne au S., puis au S. E., et se rend dans la mer, à 7 kilom. (1 l. ⅔) N. d'Antibes.

Loup-du-Lac (le), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Montauban, à 8 k. (2 l.) de Montfort, 25 k. (5 l. ⅔) de Rennes. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Montauban.

Loup-en-Vallée, (*Eure-et-Loir*). *Voyez* St-Loup.

Loupeigne, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, à 21 k. (4 l. ⅔) de Soissons, 36 k. (8 l.) de Laon. *Pop.* comprise celle de Vaux, 300. *Bureau de poste* de Fère-en-Tardenois.

Loupendu (Grand), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-St.-George, commune de Courtaçon, à 15 k. (3 l. ½) de Provins, 10 k. (2 l. ½) de Villiers-St.-George. *Pop.* comprise celle de Courtaçon, 223. *Bur. de poste* de Provins.

Loupershausen, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Sarguemine, à 13 k. (3 l.) de cette ville, 5 m. (12 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle d'Ellviller, 322. *B. de p.* de Puttelange.

Loupes, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Créon, à 14 k. (3 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Loupet (Côte de), montagne (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Barcelonette, à 5 kil. (1 l. ¼) N. de cette ville. Elle a de l'E. à l'O. 6 k. (1 l. ½) de long.

Louppougères, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Vilaine, à 21 k. (4 l. ⅔) de Mayenne, 43 k. (9 l. ⅔) de Laval. *Pop.* 927. *Bur. de poste* de Vilaine.

Loupia, v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Limoux.

Loupiac, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. d'Aspières, à 21 kil. (4 l. ¾) de Villefranche, 5 m. (11 l.) de Rhodez. *Pop.* 661. *Bur. de poste* de Villefranche.

Loupiac, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Pleaux, à 10 k. (2 l. ½) de Mauriac, 22 k. (5 l.) d'Aurillac. *Pop.* 486. *Bur. de poste* de St.-Martin-de-Valmeroux.

Loupiac, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 5 m. (12 l.) de Bordeaux. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de de la Réole.

Loupiac, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, cant. de Cadillac, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 33 kil. (7 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 1015. *Bur. de poste* de Cadillac.

Loupiac, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, cant. de Payrac, à 10 k. (2 l. ½) de Gourdon, 42 kilom. (9 l. ½) de Cahors. *Pop.* 564. *Bur. de poste* de Payrac.

Loupiac, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Puy-l'Evêque, à 24 k. (5 l. ½) de Cahors. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Cahors.

Loupiac, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, cant. de l'Isle, près du Tarn, à 13 kil. (3 l.) de Gaillac, 4 myr. (10 l.) de Castres. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Rabastens.

Loupian, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Mèze, à 34 k. (7 l. ¾) de Béziers, 28 k. (6 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 864. *Bur. de poste* de Montpellier.

Loupian, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Damazan, commune de Puch, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Tonneins, 2 k. (½ l.) de Damazan, 23 kilom. (5 l. ¼) de Marmande. *Pop.* comprise celle de Puch, 1359. *B. de p.* de Tonneins.

Loupietas (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Ste.-Marie. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. de cet endroit, coule au N. E. et se rend dans le gave d'Oléron, à 4 k. (1 l.) N. E. de sa source.

Loupignat, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cancon, commune de Montbahus, à 14 kil. (3 l. ¼) de Ste.-Livrade, 7 k. (1 l. ¾) de Cancon. *Pop.* comprise celle de Montbahus, 1370. *Bur. de poste* de Ste.-Livrade.

Louplande, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de la Suze, à 16 kil. (3 l. ¾) du Mans. *Pop.* 723. *Bur. de poste* de Fouilletourte.

Loupmont, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihel; à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 39 kil. (8 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Loupoigne, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Génappe, sur le Thy, rivière, à 2 k. (½ l.) S. de Génappe, 7 k. (1 l. ¾) E. de Nivelle, 30 k. (6 l. ¾) S. p. E. de Bruxelles. Le rapport du territoire est médiocre en froment, seigle, orge et avoine: il y a quelques prairies, pâturages et bois. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Génappe.

Loupouiet, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Villeneuve, à 11 k. (2 l. ½) de Villefranche, 42 k. (9 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 138. *Bur. de poste* de Villefranche.

Loupourret, h. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Riscle. *Pop.* 14. *Bur. de poste* de Nogaro.

Loupre (la), bourg (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, ch.-l. de cant., à 36 kil. (8 l.) O. de Chartres, 21 k. (4 l. ¾) S. O. de Châteauneuf, 22 k. (5 l.) N. E. de Nogent-le-Rotrou. Il y a des tourbières dans un vallon où coule l'Eure. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1050. *B. de poste* de Champrond. *Rel. de poste aux chevaux.*

Louppy, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, cant. de Jametz, sur le Loison, à 7 k. (1 l. ¾) de Montmédy, 8 m. (17 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. Il y a une foulerie. On trouve, aux environs, de l'argile bleuâtre et rougeâtre, propre pour poterie. *Pop.* 354. *Bur. de poste* de Stenay.

Louptière (la), v. (*Aube*), arr. et cant. de Nogent-sur-Seine, à 13 k. (3 l.) de cet endroit, 5 myr. (11 l.) de Troyes. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Louptière (la), (*Yonne*). *Voyez* Ferté-Louptière (la).

Loupville, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Sibret, comm. de Rechrival, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de Chenogne, 16 k. (3 l. ¾) E. de St.-Hubert, 6 m. (13 l. ¾) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Rechrival, 108. *Bureau de poste* de Bastogne.

Loupy-le-Grand, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, canton de Vaubecourt, à 11 k. (2 l. ¾) de Bar. *Popul.* 585. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Loupy-le-Petit, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, canton de Chardogne, sur le Ché, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Bar. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Louraol, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Routot, commune de Barneville-sur-Seine, à 4 k. (1 l.) de Bourgachard, 23 k. (5 l. ¼) de Pont-Audemer. *Pop.* comprise celle de Barneville, 840. *Bur. de poste* de Bourgachard.

Lourches, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant. de Bouchain, près de l'Escaut, à 11 k. (2 l. ¾) de Valenciennes, 21 k. (4 l. ¾) de Douay. *P.* 145. *Bur. de poste* de Bouchain.

Lourco (Serre de), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Guillestre, à 4 k. (1 l.) S. S. E. de cet endroit. Elle a du N. O. au S. E. 2 k. (½ l.) de long.

Lourd (la), rivière (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. d'Hautefort. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de cet endroit, coule au N. O., reçoit la Bauze, et se rend dans le haut Vezère, près de St.-Martial, à 6 k. (1 l. ½) S. E. d'Exideuil.

Lourde, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Gaudens, 9 m. (21 l. ½) de Toulouse. Il y a une fabrique de toiles de toutes qualités et grandeurs, qui est très-renommée, ainsi qu'une autre où l'on fabrique des sacs ou crépons,

Digitized by Google

doubles ou simples, et rases rayées, dont on fait un grand commerce. Les chevaux sur-tout et les bestiaux y sont d'un produit considérable. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Montrejean.

Lourde *ou* Lourdes, ville (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, ch.-l. de cant., sur le gave de Pau, dans une gorge des Pyrénées, à 15 k. (3 l. ¾) O. de Bagnères, 18 k. (4 l.) S. p. O. de Tarbes, 11 kil. (2 l. ¾) N. N. E. d'Argelès. Cette ville étoit la capitale du ci-devant Lavedan en Bigorre; elle s'appeloit anciennement *Miranbel*, qui signifie *bellevue*, en patois du pays. Ce n'étoit originairement qu'un village situé au pied d'un rocher au haut duquel on bâtit un fort qui subsiste encore aujourd'hui; mais ses parapets sont démantelés et ruinés, et ce n'est plus qu'une espèce de bastion auquel on a donné le nom de château. Ce château résista aux forces combinées de Charles V, commandées par le duc d'Anjou en 1373; il servoit, sous la monarchie française, à renfermer les prisonniers que la cour y envoyoit par lettres-de-cachet.

On fabrique à Lourde des mouchoirs pareils à ceux dits de Béarn, et différentes qualités de toiles de lin, provenant de son territoire. Celles de la première qualité sont ourdies en chaîne de 1,800 fils de lin, et ont ⅔ de mèt. ($\frac{2}{3}$ d'aune) de largeur; la seconde est de 1,500 fils, même largeur; la troisième, qui est destinée pour l'Espagne, a 1152 fils, et ⅞ mèt. ($\frac{1}{1}$ aune et $\frac{1}{10}$) de largeur. Les toiles d'étoupes fines de lin, qu'on appelle dans le pays d'*Arcole*, ont en chaîne 768 fils et ⅞ mèt. ($\frac{1}{1}$ aune $\frac{1}{10}$) de largeur. Celles d'étoupes grossières de lin ne diffèrent que dans la largeur et la finesse; elles ont ¾ de mèt. ($\frac{3}{4}$ d'aune) de large. Outre ces toiles et mouchoirs, les particuliers de Lourde font fabriquer des pièces de sacs ou crépons, des burats doubles et simples, des rases rayées, presque tout pour leur usage, excepté les burats, qu'ils vendent en grande partie. On comptoit à Lourde, avant la révolution, plus de 140 fabricans, et plus de 300 métiers; ce qui occupoit au moins 3,500 ouvriers, tant dans la ville que dans les environs. Les mouchoirs se débitent à Bordeaux, à Toulouse, à Bayonne, à Perpignan et à Agen, et de ces différentes villes dans toutes celles de l'intérieur de la France. Au nord de Lourde, du côté de Saux, il y a des couches d'ardoise argileuse, ainsi qu'à l'extrémité orientale du lac. A 1 k. (¼ de l.) nord de Lourde, la grande route de Tarbes fut interceptée par un affaissement assez considérable: on voit aujourd'hui un petit lac dans l'endroit où le terrain s'abîme. On trouve dans les environs de Lourde des pierres calcaires fossiles et des bancs de marbre gris. A une petite distance sud, sur la rive droite du gave, on trouve encore des masses d'ophite, servant de base à des pierres calcaires. On tire du marbre près du lac situé au nord. Cette ville est une place de guerre de 4e classe, de la 10e division militaire, et la résidence d'un commandant de place, d'un sous-directeur des fortifications, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 2700. *B. de p. Rel. de p. aux ch.*

Lourde, luc (*Hautes-Pyrénées*), arrond. d'Argelès, cant. de Lourde, à 4 k. (1 l.) E. de St.-Pé, 3 k. (¾ de l.) O. p. N. de Lourde. Il a de l'E. à l'O. 1,361 mèt. (700 t.), et du N. au S. 680 mèt. (350 t.)

Lourdemaix, v. (*Indre*). *Voy.* Lourdoué-St.-Michel.

Lourdios, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, comm. d'Osse, près du Lourdios, à 16 kil. (3 l. ⅔) d'Oléron, 37 k. (8 l. ¼) de Pau. Sur la limite de la vallée d'Aspe et de celle de Barétouse, qui sont séparées par le gave de Lourdios, en face de la Borde de la Drusca, située en Barétouse, sur la rive droite et au bord du gave, côté d'Aspe, il y a plusieurs veines de spath calcaire blanc, qui se prolongent sous le gave de l'E. à l'O. au S. E., et au-dessus de ces veines on voit un ancien travail sur des veines semblables. Les rochers qui les environnent renferment quelques fragmens de galène. *Pop.* comp. celle d'Osse, 541. *Bureau de poste* d'Oléron.

Lourdios (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Accous. Sa source, dans la forêt d'Isseaux-Mâture, à 8 k. (2 l.) O. d'Accous, coule au N. jusqu'à Issor, tourne à l'E. N. E. et se réunit au gave d'Aspe près de Lurbe, à 15 k. (3 l. ¾) N. N. E. de sa source.

Lourdon (la), rivière (*Loire*), arr. et cant. de Roanne. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. S. O. de Roanne, coule à l'E. et se rend dans la Loire, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Roanne.

Lourdoué-St.-Michel, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Aigurande, à 25 k. (5 l. ¾) de la Châtre, 43 k. (9 l. ¼) de Châteauroux. *Popul.* 1028. *Bur. de poste* de la Châtre.

Lourdoue-St.-Pierre, village (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de Bonat, à 23 k. (5 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 1730. *Bur. de poste* de la Châtre, dép. de l'Indre.

Loures, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand, commune de Barbazan, à 8 k. (2 l.) de Montrejean, 2 kil. (¼ l.) de St.-Bertrand. *Pop.* comp. celle de Barbazan, 425. *Bur. de poste* de Montrejean.

Loures, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Mauléon-en-Barousse, à 19 k. (4 l. ½) de la Barthe, 5 m. (11 l. ⅓) de Tarbes. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 354. *Bur. de poste* de Mauléon-en-Barousse.

Loureuse, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Doué, à 18 k. (4 l.) de Saumur, 32 kilom. (7 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Doué.

Loureux (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. p. O. de St.-Sever, coule au N. et se rend dans le Larros, à 9 kilom. (2 l. ⅓) N. de sa source.

Lourey, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Montbazens. *P.* 65. *Bur. de p.* de Villefranche.

Lourey, montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 5 k. (1 l. ⅓) E. de cet endroit. Elle a de l'E. à l'O. 3 kilom. (¾ de l.) de long. Il y a une mine de fer.

Lourmais, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Combourg, à 10 k. (2 l. ½) de Dol, 38 kilom. (8 l. ½) de Rennes. *Pop.* comprise celle de Trémeheuc, 725. *Bur. de poste* de Combourg.

Lourmarin, bourg (*Vaucluse*), arr. d'Apt, canton de Cadenet, à 3 kilom. (⅔ de l.) de ce lieu. Ce bourg étoit fameux dans le seizième siècle par son attachement aux erreurs de Calvin; c'étoit une place assez forte dont les protestans avoient fait le centre de leurs mouvemens, et où les catholiques envoyoient de temps en temps des espions. L'un d'eux qui y avoit été envoyé par les procureurs du pays, fut pris, conduit à Lauris, bourg voisin, et pendu à une croisée. Mais l'exécution ne fut pas consommée: heureusement pour le patient la corde se rompit, et il eut assez de sang-froid, de force et d'agilité pour se sauver à travers les spectateurs. L'assemblée des Etats se tenoit alors

il y courut, s'y précipita, ayant encore au col l'instrument de son supplice, et demanda une indemnité. Les États lui accordèrent une somme de 10 francs. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1320. *Bur. de poste* de Cadenet.

Lourmière, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Sales, commune de Marqueis, à 20 k. (4 l. ½) de Castelnaudary. *Pop.* comp. celle de Marqueis, 304. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Lournan, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, à 22 k. (5 l.) de Mâcon. *Pop.* compr. celle de Côtes et Collonges, 677. *Bur. de poste* de Cluny.

Louroux (le), bourg (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Ligueil, à 15 k. (3 l. ½) de Loches, 27 k. (6 l.) de Tours. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de Loches.

Louron (le), rivière (*Basses-Pyrénées*) arrond. de Pau, cant. de Pontac. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Pontac, coule au N., et se rend dans le Sausset, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de sa source.

Louron, vallée (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Bagnères, cant. d'Arreau. Elle commence au pied du sommet des Pyrénées, au port de Clarbide; elle est arrosée par la Neste, et va jusqu'à Arreau : elle a 27 k. (6 l.) de long.

Lourouer, v. (*Indre*) arrond. et cant. de la Châtre, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 32 k. (7 l. ⅕) de Châteauroux. Il y a une forge dite de *Lisle*. *Pop.* 500. *B. de p.* de la Châtre.

Lourouer-les-Bois, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Saint-Vincent, dans la forêt de Châteauroux, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *P.... Bur. de poste* de Châteauroux.

Louroux-Beconnois (le), ville (*Maine-et-Loire*). *V.* Loroux (le).

Louroux-Bourbonnois-sur-Courzel, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Hérisson, à 9 kil. (2 l. ¼) de Cérilly, 38 k. (8 l. ½) de Moulins. *Popul.* 630. *Bur. de poste* de Hérisson.

Louroux-de-Beaume, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Montmarault, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 5 m. (10 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 380. *B. de p.* de Montmarault.

Louroux-de-Bouble, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. d'Ebreuil, à 9 k. (2 l. ¼) de Montmarault, 4 m. (10 l. ½) de Moulins. *Pop.* 532. *Bur. de poste* de Montmarault.

Louroux-Haudement, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Hérisson, à 19 k. (4 l. ½) de Cérilly, 5 m. (11 l.) de Moulins. *Pop.* 587. *Bur. de poste* de Hérisson.

Lourps, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Provins, près de la Vouize, à 7 k. (1 l. ⅔) de Provins, 41 k. (9 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Provins.

Lourquen, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Montfort, à 11 kil. (2 l. ¾) de Tartas, 30 k. (6 l. ⅘) de Mont-de-Marsan. *Popul.* 360. *Bur. de poste* de Tartas.

Lourtau (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Oléron. Sa source, à 15 k. (3 l. ½) S. E. d'Oléron, coule au N. O., puis au N., et se rend dans le gave d'Aspe, à 9 k. (2 l. ¼) de sa source.

Lourtau (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau. Sa source, à 16 k. (3 l. ⅘) S. E. d'Arreau, coule au N. O., et se rend dans la Neste, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de sa source.

Lourtils, v. (*Gers*). *Voyez* Lorties.

Loury, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Neuville-aux-Bois, dans l'intérieur de la forêt d'Orléans, à 7 k. (1 l. ¾) de Neuville, 18 kil. (4 l.) d'Orléans. *Pop.* 1816. *Bur. de poste* de Neuville-les-Loges. *Rel. de p. aux chev.*

Lourze, forêt (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Pouancé, à 7 kil. (1 l. ⅘) N. E. de Pouancé. Elle a de l'E. à l'O. 4,284 mèt. (2,200 t.) de long sur 972 à 1,167 mèt. (5 à 600 t.) de large.

Lourzeil, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Champeix, commune de Rouzières, à 8 k. (2 l.) d'Issoire, 30 k. (6 l. ⅘) de Clermont. *Pop.* comp. celle de Rouzières et dépend. 736. *B. de p.* d'Issoire.

Lous-Lanonges, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de l'Albenque, comm. de Veylats, à 8 kil. (2 l.) E. d'Albenque. *Pop.* comp. celle de Veylats. 662. *Bur. de poste* de Cahors.

Lous-Clauzel, v. (*Lot*). *Voyez* Claussels (les).

Lous-Faguets, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro. *Pop.* 25. *Bur. de poste* de Nogaro.

Lousangles, (*Hautes-Pyrénées*). *Voyez* Angles (les).

Lousersou, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Riscle. *Pop.* 72. *Bur. de poste* de Nogaro.

Lousignac, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, à 25 k. (5 l. ¾) de St.-Jean-d'Angely, 32 k. (7 l. ½) de Saintes. *P.* 266. *B. dep.* de St.-Jean-d'Angely.

Lousouer, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Courtenay, à 11 k. (2 l. ¾) de Montargis, 7 m. (16 l. ½) d'Orléans. *Popul.* 274. *Bur. de poste* de Montargis.

Louspeyroux, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Nérac, canton de Mexin, à 19 k. (4 l. ¼) de Nérac, 7 k. (1 l. ¾) de Mexin. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Nérac.

Loussous-de-Bat, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Marciac. *P.... Bur. de poste* de Mirande.

Lousse (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) E. de St.-Pé, coule au N. N. O., passe à Pontac, arrose plusieurs villages et va se rendre dans le gave à l'O. de Pau, à 27 k. (6 l.) N. O. de sa source.

Loussouet (le), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Juncalas. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Juncalas, coule au N., puis au N. E., et se rend dans l'Adour, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Bagnères, 11 k. (2 l. ¾) N. N. E. de sa source.

Louste (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 11 kil. (2 l. ¾) S. E. de cet endroit.

Loustere (la), rivière (*Gers*), arr. d'Auch, canton de Jegun. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Jegun, coule au N. N. O., et se rend dans l'Auloue, à 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de sa source.

Loustiloes, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Montesquiou, sur le Midou, à 21 k. (4 l. ¾) de Mirande, 34 kilom. (7 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Mirande.

Loutchel, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rédon, cant. de Maure, à 32 k. (7 l. ⅕) de Rédon, 38 kilom. (8 l.) de Rennes. *Pop.* 349. *B. de p.* de Plélan.

Loutelet, v. (*Doubs*), arr. et canton de Pontarlier, commune de Touillon, à 11 k. (2 l. ¾) de Pontarlier, 5 myr. (12 l. ½) de Besançon. Il y a des tourbières. *Pop.* comp. celle de Touillon, 167. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Loutrange, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voy.* Gouts-de-Loutrange.

Loutre, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Sarre-Libre, près de la Sarre, à 1 k. (⅔ de l.) de Sarre-Libre, 5 m. (11 l.) de Metz. Il

Digitized by Google

y avoit une ci-devant abbaye noble et un chapitre régulier de chanoinesses; l'abbesse et les chanoinesses portoient en écharpe, de droite à gauche, un large ruban noir, liséré d'or. *P.* 469. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Loutrebois, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Sibret, comm. de Villers-la-Bonne-Eau, à 5 kil. (1 l. ¼) S. p. E. de Bastogne, 16 k. (3 l. ¾) O. p. N. d'Esch-sur-Sure, 5 m. (11 l.) N. O. de Luxembourg. *P.* comp. celle de Villers-la-Bonne-Eau et dépendances, 347. *Bur. de poste* de Bastogne.

Loutremange, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, près de la Nied, à 5 k. (1 l. ¼) de Boulay, 19 k. (4 l. ½) de Metz. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Boulay.

Louts (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze. Sa source, à l'E. près de Thèze, coule au N. p. O., puis au N. O., et va se rendre dans l'Adour, à 5 kil. (1 l. ¼) S. O. de Tartas.

Louts (le), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Arzac, coule au N. O., puis à l'O., passe au S. d'Hagetmau, remonte au N. O., et va à l'O. se rendre dans l'Adour, à 5 m. (12 l.) O. N. O. de sa source.

Louvagny, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibœuf, à 13 k. (3 l.) de Falaise, 34 k. (7 l. ¾) de Caen. *P.* 171. *B. de p.* de Falaise.

Louvain, ville (*Dyle*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Dyle, à 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Tirlemont, 24 k. (5 l. ½) E. p. N. de Bruxelles, 23 k. (5 l. ¼) S. E. de Malines, 4 m. (10 l. ¾) N. p. O. de Namur, 7 m. (16 l.) O. de Maëstricht, 28 m. (64 l.) N. E. de Paris. Long. 22. 17. lat. 50. 53. La ville de Louvain est très-ancienne; selon quelques auteurs, Jules César en est le fondateur: ce qu'il y a cependant de certain, c'est que cette ville étoit déja connue l'an 885, lorsque Godefroy, duc des Normands, ayant ravagé une grande partie du pays, vint camper sur la Dyle, dans la plaine de Louvain, où ils se retranchèrent et bâtirent des cabanes pour mettre leur pillage à couvert. L'empereur Arnould y fit bâtir un château pour garantir le pays des insultes des Normands; et c'est celui qu'on nommoit *château de César*. Telle est, selon l'opinion de Juste Lipse, l'origine du bourg de Louvain: en 1165 il fut entouré de murailles. Les ducs de Brabant ont fait leur demeure dans ce château pendant longtemps. Henri I y fut assassiné en 1038. Thierri, comte de Hollande, y fut prisonnier, et c'est dans ce même château, que fut élevé l'empereur Charles-Quint avec ses sœurs en 1510. Les assemblées des Etats se sont souvent tenues dans ce château: il est actuellement démoli. Les habitans de Louvain se glorifient de n'avoir jamais été pris par les armes. Martin de Rossem, général des Gueldrois, attaqua Louvain en 1542, mais ce fut inutilement. En 1572, Guillaume, prince d'Orange, fut obligé d'en lever le siége par la vigoureuse résistance des bourgeois secondés des étudians. On y célébroit tous les ans, le premier dimanche de juillet, la fête de sa délivrance. En 1635, les Hollandais et les Français y mirent le siége qu'ils furent obligés de lever peu de temps après, à cause de la famine qui détruisoit leur armée. Le 5 août 1710, les Français y entrèrent par surprise; mais ils furent repoussés par les bourgeois, et obligés de se retirer avec perte. Louvain étoit anciennement la ville la plus grande, la plus riche et la plus marchande de tout le pays; son principal commerce consistoit en draps et en laines, et étoit si florissant qu'il y avoit, au commencement du quatorzième siècle, sous Jean III, duc de Brabant, plus de 4000 maisons de drapiers, et plus de 150,000 ouvriers. En 1383, les gens de métiers se révoltèrent contre Wenceslas, duc de Brabant, et jettèrent par les fenêtres de l'hôtel-de-ville dix-sept personnes tant échevins que conseillers et magistrats. Ils prirent ensuite les armes contre leur prince, et désolèrent le Brabant. Etant enfin assiégés et pressés, ils implorèrent sa clémence, et obtinrent leur pardon aux instances d'Arnould de Hornes, évêque de Liége. Les plus coupables furent néanmoins punis, et les tisserands, premiers auteurs de la révolte, furent exilés. Ils se retirèrent pour la plupart en Angleterre où ils ont introduit les fabriques de draps. Louvain étant ainsi presque dépeuplé faute de commerce et d'habitans, Jean IV, duc de Brabant, y fonda, l'an 1426, une université qui est devenue très-célèbre dans la suite.

Cette ville appartient maintenant à la France, et est infiniment intéressante par tous les objets qu'elle renferme. Celui sur-tout qui mérite nos respects et l'attention du sage, est l'instruction publique, qui la rendit célèbre chez toutes les nations. Elle renfermoit quarante colléges. Tous ceux qui ont vu Louvain ne se rappelleront point celui du Pape, du Faucon d'Arras, de Luxembourg, de Craendonck, des Bacheliers, le grand et le nouveau collége, celui de Hollande, de Vandale, de Viglius, les trois Pédagogies, sans être pénétrés de la plus vive admiration. Il n'est point d'étranger sans doute qui n'ait été frappé d'étonnement à l'aspect de l'immense édifice de Halles; qui n'ait parcouru avec intérêt les vastes et superbes salles où s'enseignoient, sous l'ancienne université, la médecine, le droit civil, le droit canonique et la théologie; qui n'ait considéré avec un sentiment de vénération pour les fondateurs d'un aussi bel établissement cette fameuse bibliothèque, où l'art semble avoir voulu réunir tout ce qui étoit capable de charmer les yeux; un local de la plus vaste étendue, par-tout des ornemens riches, mais simples, et une précieuse collection; son jardin botanique, son théâtre d'anatomie, sa célèbre imprimerie et son cabinet d'histoire naturelle et de physique expérimentale. Outre cinq paroisses, deux grandes collégiales, une abbaye de chanoines réguliers, appelée *Ste.-Gertrude*, et un prieuré du même nom, cette ville renfermoit un grand nombre de couvens ou maisons religieuses de l'un ou de l'autre sexe: Augustins, Cordeliers, Capucins, Carmes chaussés, déchaussés, Chartreux, Dominicains, Dominicains anglais et irlandais, Minimes, Oratoriens, Récollets, Récollets irlandais et Frères Célites ou Alexiens, le prieuré des Dames blanches, celui de Ste.-Ursule, et l'abbaye des religieuses de Vignette; tous trois de l'Ordre de saint Augustin; les Annonciades, les Carmélites chaussées, déchaussées, les Dominicaines, les Riches-Claires, les Sœurs grises, les Hospitalières, les Sœurs noires, et les Ursulines.

Le superbe bâtiment qui servoit aux séances du conseil privé, sous le Gouvernement autrichien, et qui ensuite servit à l'administration centrale de ce département, est consacré pour les invalides, qui y sont au nombre de 2,500, et il paroit avoir été préparé pour en contenir 3000.

Le peuple de Louvain est très-poli; ce qui annonce que ceux qui tiennent le premier rang ont été les premiers à en donner l'exemple.

Digitized by Google

L'idiôme belgique qu'on y parle, approche du hollandois ; et les mœurs, l'ameublement, la tenue des maisons ont une affinité remarquable avec les manières hollandoises ; mais, pour tout ce qui concerne la vie domestique, on suit plus volontiers l'usage des Français. Cependant on y boit moins de vin que de bière. Celle de Louvain s'exporte en Hollande, et jouit d'une grande réputation. Il existe dans cette ville plus de quarante brasseries dont l'exportation annuelle s'élève à 150,000 tonneaux, non compris ce qui est réservé pour la consommation des habitans. On y fait également de l'eau-de-vie de grains, dite de *genièvre*, et de l'huile de navette et de colza. Il y a fabriques de poteries de terre, des raffineries de sel et de sucre, des imprimeries, des amidonneries, verreries à bouteilles et à vitres, plusieurs moulins à différens usages. Toutes ces différentes parties industrielles de commerce, jointes à quelques fabriques d'étoffes de laine et de basins, donnent encore à cette ville l'extérieur de l'aisance, et soutiennent les restes chancelans de son activité et de son opulence première. Le commerce de plumes y est considérable.

Le commandant Kléber emporta de vive force, le 27 messidor an 2 (15 juillet 1794), le poste de la montagne de Fer, près Louvain, chassa l'ennemi et prit la ville après une vigoureuse résistance. La ville de Louvain est la patrie de Philippe *Verheyen*, savant anatomiste et professeur, mort en 1710. On a de lui *De corporis humani anatomia*, in-8°, et *De Febribus*, et autres traités.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, et d'un de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. Louvain étoit une place de guerre ; elle a été supprimée par un arrêté du 1er vendémiaire an 12 (24 septembre 1803), qui a ordonné en même temps la vente des terrains et fortifications. Cette ville a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Malines, 1er arrondissement maritime. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 18,587. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Louvain, canal de Louvain à Malines (*Dyle*), arr. et cant. de Louvain, dans l'intérieur duquel il commence, monte au N. en côtoyant la Dyle, tourne ensuite au N. O., traverse la route de Louvain à Malines, et continuant au N. O. passe à l'O. de Malines, et va réunir ses eaux au confluent de la Dyle et de la Senne. Il a 28 k. (6 l. ¼) de long.

Louvaines, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Segré, sur la Sasée, à 5 k. (1 l. ¼) de Segré, 30 kilom. (6 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 809. *Bur. de poste* de Segré.

Louvante, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Pierrefitte, commune de Fresnes-au-Mont, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Mihel, 6 k. (1 l. ½) de Pierrefitte. *Pop.* comp. celle de Fresnes-au-Mont, 238. *Bur. de p.* de St.-Mihel.

Louve (la), rivière (*Doubs*). Elle prend sa source à 13 k. (31.) N. p. O. de Pontarlier, coule au N. O., arrose Villafans, Ornans, coule en serpentant du N. au S., baigne les murs de Quingey, passe à Lesney, remonte au-dessus de Buffard, et prenant son cours à l'O. passe au S. de Parrecey, et se jette dans le Doubs, à 8 k. (2 l.) S. de Dole, après 12 m. (26 l.) de cours.

Louvaucourt, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, comm. de Bailleval, à 5 k. (1 l. ¼) de Clermont, 2 k. (½ l.) de Liancourt. *Pop.* comp. celle de Bailleval, 280. *B. de p.* de Clermont.

Louvecienne, (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Lucienne.

Louvedal, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, comm. d'Hendreville, à 10 k. (2 l. ½) de Gaillon, 7 k. (1 l. ¾) de Louviers. *Pop.* comp. celle d'Hendreville, 675. *Bur. de poste* de Gaillon.

Louveigne, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, ch.-l. de cant., à 18 kilom. (4 l.) S. O. de Limbourg, 13 kil. (3 l.) O. N. O. de Malmédy, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Liége. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1090. *Bur. de poste* de Liége.

Louvemont, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Vassy, sur la Blaise, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Dizier, 5 m. (11 l. ½) de Chaumont. Il y a un fourneau, trois forges dites *de Buisson*, deux fourneaux et deux forges dites *de Chatalités*. *P... B. de p.* de Vassy.

Louvemont, v. (*Meuse*), arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. de Charny, à 8 k. (2 l.) de Verdun, 5 m. (12 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Louvencourt, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. d'Acheux, à 13 k. (3 l.) de Doulens, 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* 570. *Bur. de poste* d'Albert.

Louvenne, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien, à 15 k. (3 l. ½) d'Orgelet, 29 k. (6 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 352. *B. de poste* de St.-Amour.

Louvercey, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Conches.

Louvercy, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. de Suippe, sur la Vesle, à 18 k. (4 l.) de Châlons. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Louveresse, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Delemont, cant. de Moutiers, à 8 k. (2 l.) de Moutiers. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de St.-Imier.

Louvernè, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. d'Argentré, à 7 k. (1 l. ⅔) de Laval. Il y a trois fours à chaux. *Popul.* 1076. *Bureau de poste* de Laval.

Louverny, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Chêne-le-Populeux, à 18 k. (4 l.) de Vouziers, 24 k. (5 l. ½) de Charleville. *Pop.* 348. *Bur. de poste* d'Attigny.

Louverot, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, à 6 k. (1 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Louvesq (la), v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Satillieu, à 23 k. (5 l. ⅔) de Tournon, 43 kil. (9 l. ¾) de Privas. *Pop.* 429. *Bur. de poste* d'Annonay.

Louvetier (Grand). Sous la monarchie, cet officier commandoit l'équipage du roi pour la chasse du loup. Il portoit dans ses armes deux têtes de loup au-dessus de l'écu. Tous les officiers de la louveterie prêtoient serment entre ses mains, et lui-même le prêtoit entre les mains du roi.

Louvetot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Caudebec, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 31 k. (7 l.) de Rouen. *Pop.* 947. *Bur. de poste* de Caudebec.

Louvetot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bellencom-

Digitized by Google

bre, à 20 k. (41. ½) de Neufchâtel, 27 k. (6 l.) de Rouen. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Tôtes.

Louvicamp, v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Neufchâtel, cant. de Forges-les-Eaux, à 10 k. (2 l. ½) de Neufchâtel, 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Pop.* 115. *B. de poste* de Neufchâtel.

Louvie-Juson, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, près du gave d'Ossau, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Oléron, 24 k. (5 l. ½) de Pau. On trouve au nord-est près de ce village du marbre blanc salin à grandes et petites écailles. *P.* 1397. *Bureau de poste* d'Oléron.

Louvier, h. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Roeulx, comm. d'Haudeng-Gœgnies, à 7 k. (1 l. ¾) de Binch, 15 k. (3 l. ½) de Mons. On y exploite de la houille. *Pop.* comprise celle d'Haudeng, 1380. *Bur. de poste* de Binch.

Louvière, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Nogent-Haute-Marne, à 13 kil. (3 l.) de Chaumont. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Chaumont.

Louvière, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, comm. de Bièvre, à 6 kilom. (1 l. ½) de Palaiseau, 8 k. (2 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bièvre, 1000. *B. de p.* de Palaiseau.

Louvière (la), v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, comm. de Jussy, à 8 kil. (2 l.) de Genève, 6 k. (1 l. ½) de Chêne. *Pop.* . . . . . *Bur. de poste* de Genève.

Louvière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et commune de Rambouillet, à 1 kil. (¼ de l.) de ce lieu, 27 kilom. (6 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Rambouillet, 3173. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Louvières, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Trévières, à 18 k. (4 l.) de Bayeux, 4 m. (10 l.) de Caen. *Pop.* 249. *B. de p.* de Bayeux.

Louvières, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, à 14 kilom. (3 l. ¼) d'Argentan, 5 m. (11 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 216. *Bur. de poste* d'Argentan.

Louviers, ville (*Eure*), ch.-l. d'arr. et de cant., dans une belle plaine, sur l'Eure, à 9 k. (2 l. ⅓) S. de Pont-de-l'Arche, 27 k. (6 l.) S. de Rouen, 21 k. (4 l. ¾) N. d'Evreux, 11 m. (25 l.) N. O. de Paris. Long. 18. 50. lat. 49. 10. Cette ville du ci-devant pays d'Ouche, étoit un gouvernement de place et le siége d'un grenier à sel; elle est ceinte de murailles et entourée de fossés. Outre les églises paroissiales il y avoit un couvent de Pénitens, et un de filles de l'Ordre de St.-François. La ville de Louviers est célèbre à cause de 50 manufactures de draps fins qui occupent plus de 6800 ouvriers tant dans la ville que dans les campagnes, pour la filature de la laine, travail qui sert à les alimenter. Ces fabriques sont intéressantes pour la finesse des draps qu'elles produisent. L'établissement de la célèbre manufacture de draps a commencé le 20 octobre 1681, en faveur de *Picard Langlois* et *compagnie*. Il ne se fabrique à Louviers qu'une sorte de draps, connus sous le nom de *draps fins* de premières qualités, à l'instar de Hollande et d'Angleterre. Il y a aussi une usine située dans un faubourg, entre deux bras de la rivière. C'est une superbe filature de coton sous la dénomination de *mécanique anglaise*. Cette filature occupe près de 200 ouvriers, la majeure partie enfans de 10, 12 à 14 ans. Elle est étonnante pour sa composition et son invention; elle donne un fil de coton de la plus grande finesse. Sa consommation journalière en laine est considérable: et les fils sont en grande partie employés à fabriquer des mousselinettes, nankins, siamoises, toiles de coton et casimirs, qui joints, à quelques tanneries que cette ville renferme, forment au total un commerce qui la rend aisée et extrêmement vivante. Cette ville appartenoit à l'archevêque de Rouen, et avoit le titre de comté. C'est le lieu de naissance de Michel *Finaut;* il remporta plusieurs prix à l'Académie française: il étoit grand ami de Voltaire: né en 1709, mort en 1749. Il a donné une tragédie d'*Alzaïde* en 1745; *Venda*, *reine de Pologne*, en 1747; des odes et des épîtres, etc. La ville de Louviers a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 8000. *Bur. de poste. Relais de p. aux chev.*

Louviers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, comm. d'Omerville, à 4 k. (1 l.) de Magny, 18 k. (4 l.) de Mantes. *Pop.* comprise celle d'Omerville, 347. *Bur. de poste* de Magny.

Louvigné, v. (*Moyenne*), arr. de Laval, cant. d'Argentré, à 9 kil. (2 l. ¼) de Laval. *Pop.* 485. *Bur. de poste* de Laval.

Louvigné-du-Désert, b. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, ch.-l. de canton, à 15 k. (3 l. ½) N. de cette ville, 22 k. (5 l.) S. S. O. de Mortain, 28 k. (6 l. ¼) E. d'Antrain. Il y a des tanneries pour cuirs d'empeigne. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 3200. *Bur. de poste* de Fougères. *Rel. de poste aux chevaux.*

Louvigné-en-Bain, bourg (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, canton de Châteaubourg, à 13 k. (3 l.) S. O. de Vitré, 27 k. (6 l.) E. N. E. de Rennes, 13 k. (3 l.) N. N. O. de la Guerche. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Vitré.

Louvignies, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens, à 6 k. (1 l. ½) O. de Soignies, 13 k. (3 l.) N. N. O. de Roeulx, 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. de Mons. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Soignies.

Louvignies, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. est du Quesnoy, près l'Ecaillon, à 2 k. (½ l.) du Quesnoy, 42 k. (9 l. ½) de Douay. *Pop.* 706. *B. de p.* du Quesnoy.

Louvigny, v. (*Calvados*), arr. et cant. sud de Caen, entre l'Audon et l'Orne, à 3 kil. (⅔ de l.) de Caen. *Pop.* 455. *B. de p.* de Caen.

Louvigny, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, près de la Seille, à 18 k. (4 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Neufmoulin, la Hatonerie et Moina, 834. *Bur. de poste* de Metz.

Louvigny, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, à 25 k. (5 l. ¾) d'Orthez, 25 k. (5 l. ½) de Pau. *Pop.* comp. celle de Beyrie, 303. *Bur. de poste* de Pau.

Louvigny, v. (*Sarthe*), arr. et canton de Mamers, à 11 kilom. (2 l. ¾) de cette ville, 38 kilom. (8 l. ½) du Mans. *Pop.* 510. *Bur. de poste* de Mamers.

Louvigny-lès-Bavay, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Bavay, à 11 k. (2 l. ¾) du Quesnoy, 5 m. (11 l. ½) de Douay. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Bavay.

Louvil, v. (*Nord*), arrond. de Lille, canton de Templeuve, à 11 k. (2 l. ¾) de Lille, 22 k. (5 l.) de Douay. *P.* 480. *B. de p.* de Lille.

Louville, v. (*Eure-et-Loir*), a

arr. de Chartres, cant. de Voves, à 15 k. (3 l. ¼) de Janville, 25 kil. (5 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 633. *Bur. de poste* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Louvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et canton de Dreux, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Chartres. *P.* 161. *B. de p.* de Dreux.

Louvilliers-lès-le-Perche, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Senonches, près la Blaise, à 13 k. (3 l.) de Châteauneuf, 36 k. (8 l.) de Chartres. *Pop.* 293. *Bur. de p.* de Châteauneuf.

Louvis (Grand), v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, comm. de Crussay, à 3 kil. (¾ de l.) de Brézolles, 20 kilom. (4 l. ¼) de Dreux. *Pop.* comprise celle de Crussay et dépendances, 494. *Bur. de poste* de Brézolles.

Louvis (Petit), v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, comm. de Crussay, à 2 kil. (½ l.) de Brézolles, 21 k. (4 l. ¾) de Dreux. *Pop.* comprise celle de Crussay et dépend. 494. *Bur. de p.* de Brézolles.

Louvois, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Ay, à 18 k. (4 l.) S. de Reims, 13 k. (3 l.) N. E. d'Epernay, 24 k. (5 l. ½) N. O. de Châlons. Les côtes de Louvois fournissent des cailloux qu'on appelle *blocailles*; la forêt de Louvois renferme des hêtres très-antiques, que l'on a toujours respectés dans les coupes. *Pop.* 422 *Bur. de poste* d'Epernay.

Louvot, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, comm. de Jouy-sur-Morin, à 5 k. (1 l. ¼) de la Ferté-Gaucher, 13 k. (3 l.) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Jouy-sur-Morin, 1488. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Louvotange, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Gendrey, à 20 k. (4 l. ½) de Dole, 6 m. (13 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de St.-Vit, dép. du Doubs.

Louvrechies, v. (*Somme*). *Voy.* Lowerchy.

Louvres, b. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarche, à 8 k. (2 l.) N. E. de Gonesse, 15 k. (3 l. ½) N. E. de St.-Denis, 27 k. (6 l.) N. E. de Versailles, 27 k. (6 l.) N. E. de Paris. Ce bourg est très-ancien. On prétend que Saint-Rieul, évêque de Senlis, s'y arrêta, et que par sa présence ayant fait tomber les idoles qu'on y adoroit, l'une des deux églises paroissiales, construite sur les débris d'un temple païen, lui fut dédiée. Le château n'a rien de remarquable; mais il y a dans la basse-cour un puits dont l'eau est plus salutaire que n'ont coutume de l'être la plupart des eaux de puits. Il résulte de l'analyse qui en a été faite que cette eau est salée, nitreuse, qu'elle contient de la terre calcaire et un peu d'acide marin: elle peut être bonne néanmoins pour tous usages, même pour le blanchissage; elle dissout le savon, ce que ne font pas les eaux de puits de Paris. Il y a plusieurs fabriques de blondes et de dentelles. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1050. *Bur. de poste. Rel. de poste.*

Louvroil, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, à 15 kil. (3 l. ½) d'Avesnes, 6 myr. (14 l. ¼) de Douay. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Maubeuge.

Louweiler, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Lohnweiler.

Loux, forêt (*Jura*), arrond. de Poligny, dans les cantons de Champagnole et de Nozeroy, à 10 k. (2 l. ½) de Champagnole, 22 k. (5 l.) de Poligny.

Louye, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Nonancourt, près de la Coudane, à 30 k. (6 l. ¾) de Verneuil, 29 k. (6 l. ½) d'Evreux. Il y a un four à chaux, et une briqueterie, où il se fait des tuiles, briques et carreaux. *Pop.* 313. *Bur. de p.* de Dreux, dép. d'Eure-et-Loir.

Louyse (la), rivière (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Gramat. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. de Carlucet, coule à l'O., puis au N., et se rend dans l'Alzou, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de sa source.

Louzac, v. (*Charente*), arr. et cant. de Cognac, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 4 m. (10 l.) d'Angoulême. *Pop.* 493. *Bur. de poste* de Cognac.

Louzac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. d'Archiac, à 11 k. (2 l. ¾) de Pons, 25 k. (5 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de Pons.

Louze, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Montierender, près de l'Ene, ruisseau, à 28 kilom. (6 l. ⅓) de Saint.-Dizier, 4 myriam. (10 l. ½) de Chaumont, *P.* 660. *poste* de Montierender.

Louze (Col de la), montagne (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers, à 4 kilom. (1 l.) N. p. O. d'Ayme. Elle a, du S. S. O. au N. N. E., 10 k. (2 l. ½) de long.

Louzée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, à 3 k. (⅔ de l.) E. de ce lieu, 11 k. (2 l. ¾) S. O. d'Eghezée, 13 k. (3 l.) N. O. de Namur. *Pop.* 735. *Bur. de poste* de Namur.

Louzes, v. (*Sarthe*), arrond. de Mamers, cant. de la Fresnaye, près la forêt de Perseigne, à 9 k. (2 l. ¼) de Mamers, 5 myriam. (10 l. ¾) du Mans. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Mamers.

Louzet (Puy de), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de Briançon, à 2 k. (½ l.) E. des Prés.

Louzon (le), rivière (*Drôme*), arr. de Montelimart, cant. de Pierre-Latte. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Suze-la-Rousse, coule au S. O., reçoit la Roubine, l'Echarvette et le Réalet, et se rend dans le Rhône, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. O. de Montdragon.

Louzon (le), riv. (*Hautes-Pyr.*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun. Sa source, à 4 kil. (1 l.) O. d'Arrens, coule au N., et va se rendre dans le gave de Pau, à 2 kil. (½ l.) S. E. de Nay, 25 kilom. (5 l. ¾) N. de sa source.

Louzoun, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 10 kil. (2 l. ½) d'Argelès, 14 kil. (3 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 40. *Bur. de poste* de Lourde.

Louzy (la), v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Nouvion, commune de Barzy, à 18 kil. (4 l.) de Guise, 2 k. (½ l.) de Nouvion, 24 k. (5 l. ½) de Vervins. *Pop.* comprise celle de Barzy, 560. *Bur. de poste* de Guise.

Louzy, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 8 m. (18 l.) de Niort. *Pop.* 721. *Bur. de p.* de Thouars.

Lovagny, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud d'Annecy, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu, 34 kilom. (7 l. ⅔) de Chambéry. *Pop.* 254. *Bur. de poste* d'Annecy.

Lovallier, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, comm. de Colombey, à 6 k. (1 l. ½) de Metz. *Pop.* comp. celle de Colombey, 89. *Bur. de poste* de Metz.

Lovée, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. de Ferrières, à 8 kil. (2 l.) N. E. de cet endroit, 8 k. (2 l.) N. O. de Basse-Bodeux, 37 k. (8 l. ¼) S. E. d'Huy. *Popul.* 548. *Bur. de p.* de Spa.

Lovenbourg, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Neuss, à 7 kil. (1 l. ¼)

(1 l. ¾) N. O. de ce lieu, 11 kil. (2 l. ¾) E. de Gladbach, 5 myr. (12 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Neuss.

Lovendeghem, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Sommergem, près du canal de Bruges à Gand, à 6 kil. (1 l. ½) S. de Waerschoot, 7 kil. (1 l. ¾) N. p. E. de Nevèle, 8 k. (2 l.) N. O. de Gand. *Pop.* 3882. *Bur. de poste* de Gand.

Lovenich, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Zülpich, comm. de Lintz. *Popul.* comprise celle de Lintz, 206. *Bur. de p.* de Cologne.

Lovenich, v. (*Roër*), arr. de Créveldt, cant. d'Erkelens, à 8 kil. (2 l.) S. S. E. de ce lieu, 8 kil. (2 l.) N. N. E. de Juliers, 31 k. (7 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1307. *Bur. de poste* de Juliers.

Lovenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden, à 8 kil. (2 l.) O. p. N. de Cologne, 13 k. (3 l.) N. p. O. de Bruhl, 5 m. (11 l.) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 258. *Bur. de poste* de Juliers.

Lovensoul, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Louvain, à 4 kil. (1 l.) N. O. de Bautersem, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Louvain, 29 k. (6 l. ½) E. de Bruxelles. Ses productions principales consistent en froment, seigle, avoine, sarrasin, pâturages, et peu de bois. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Louvain.

Loveresse, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, canton de Moutiers. *Pop.* 352. *Bur. de p.* de Délemont.

Loverich, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, à 3 k. (¾ de l.) E. S. E. de cet endroit, 8 kilom. (2 l.) N. O. d'Aldenhoven, 18 k. (4 l.) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 191. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Loverval, v. (*Jemmapes*). *Voyez* Loeverval.

Lovinson (le), petite rivière (*Doire*). Elle commence à l'extrémité de la val Verra, au mont Cervino-Piccolo, et se jette dans la Dora-Baltea, un peu au-dessous de Verres. Elle arrose la vallée de Chattant. Cours, 42 k. (9 l. ½).

Lowerchy, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye, à 15 k. (3 l. ½) de Montdidier, 19 k. (4 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Druelle, 244. *B. de p.* d'Amiens.

Loxeville, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Commercy, à 14 k. (3 l. ½) de cette ville, 18 k. (4 l.) de Bar-sur-Ornain. *P.* 185. *B. de p.* de Ligny.

Loyat, v. (*Morbihan*), arr. et cant. de Ploermel, à 6 k. (1 l. ½) N. de ce lieu, 4 m. (10 l. ⅔) N. O. de Vannes, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Mouron. *Pop.* 2000. *Bur. de poste* de Ploermel.

Loye, v. (*Cher*), arrondiss. de St.-Amand-Mont-Rond, canton de Sauzais-le-Potier, à 11 k (2 l. ¾) de St.-Amand, 5 m. (10 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 594. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Loye-la-Grande, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montbarey, à 8 k. (2 l.) de Dole, 39 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 770. *Bur. de poste* de Dole.

Loye-la-Vieille, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montbarey, sur la Clause, ruiss., dans la forêt de Chaux, à 11 k. (2 l. ¾) de Dole, 41 k. (9 l. ¼) de Lons-le-Saunier. Il y a une verrerie. *Pop.* 558. *Bur. de p.* de Dole.

Loyère (la), v. (*Saone-et-Loire*), arr. et canton nord de Châlons-sur-Saone, sur le canal qui communique de la Loire à la Saone, à 7 kil. (1 l. ¾) de Châlons, 6 m. (13 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Loyers, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Andenne, à 4 k. (1 l.) N. de Wierde, 9 kil. (2 l. ¼) O. p. S. d'Andenne, 6 kil. (1 l. ½) E. de Namur. *Popul.* 156. *Bur. de poste* de Namur.

Loyes, ville (*Ain*), arrond. de Trévoux, cant. de Meximieux, sur une montagne, près du Rhône, à 16 k. (3 l. ⅔) de Montluel, 31 k. (7 l.) de Bourg. *Pop.* 961. *Bur. de poste* de Meximieux.

Loyettes, v. (*Ain*), arrond. de Belley, cant. de Lagnieu, sur le Rhône, à 27 kil. (6 l.) de Saint-Rambert, 5 m. (11 l.) de Bourg. *Pop* 613. *Bur. de poste* de Cremieux, dép. de l'Isère.

Loyonna (*Finistère*). *Voyez* Logonna.

Loyre, rivière (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Lubersac. Sa source, au pied d'une grande montagne, à 6 k. (1 l. ½) O. d'Uzerche, coule au S., et va se rendre dans la Vézère à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Brive.

Loyre (la), rivière (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de l'Arbresle, Sa source, près de Montrolier, coule au S. O., et se rend dans la Salemieux, à 3 kilom. (¾ de l.) S. de Panissière.

Loysia, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, canton de Saint-Amour, à 11 k. (2 l. ¾) d'Orgelet, 22 kil. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 492. *B. de p.* de St.-Amour.

Loyvre, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Bourgogne, à 9 k. (2 l. ½) de Reims, 5 m. (11 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Berméricourt, 580. *Bur. de poste* de Reims.

Loyzé, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chef-Boutonne, à 13 k. (3 l.) de Melle, 40 k. (9 l.) de Niort. *Pop.* 472. *Bur. de poste* de Chef-Boutonne.

Lozay, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Loulay, à la source de la Tournay, à 11 k. (2 l. ⅔) N. de Saint-Jean-d'Angely, 34 kil. (7 l. ⅔) N. de Saintes, 32 kilom. (7 l. ⅓) S. de Niort. *Pop.* 406. *Bur. de p.* de St.-Jean-d'Angely.

Lozbeuren, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Trarbach, à 7 k. (1 l. ¾) E. de ce lieu, 10 k. (2 l. ½) E. p. N. de Berncastel, 6 m. (13 l. ½) S. O. de Coblentz. *Pop.* 326.

Loze, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Caylus, sur la Bonnette, à 4 myriam. (10 l. ½) de Caylus, 33 kilom. (7 l. ½) de Cahors. *P.* 525. *B. de p.* de Caylus.

Loze (la), riv. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon. Sa source, à 2 kil. (½ l.) N. de ce lieu, coule au N. O., tourne à l'O., et se jette dans la Brenne, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. E. de Semur.

Lozerain (la), riv. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, à 4 k. (1 l.) N. O. duquel elle prend sa source, coule au N. O., passe près de Flavigny, et se jette dans la Brenne, à 8 kilom. (2 l.) N. E. de Semur.

LOZÈRE (la).

Ce département a pris son nom d'une petite chaine de montagnes qui fait partie de celles comprises autrefois sous le nom de *montagnes du Gévaudan*, et qui s'étend du S. au N. à partir d'Ispanhac sur le Tarn, à quelque distance, et par l'O. de l'Allier jusque vers Langogne. Ce département est formé du ci-devant pays de Gévaudan et d'une partie des Cévennes, dépendant de la ci-dev. province du Languedoc.

La superficie de ce département est d'environ 997,961 arpens carrés, ou 509,543 hectares; sa population est

Digitized by Google

de 155,936. Il est composé de cent quatre-vingt-treize communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-quatre cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à Mende. *Marvejols* et *Florac* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Mende, et dépend de la 9e division militaire, dont le commandant réside à Montpellier : il est du ressort du tribunal d'appel séant à Nimes, département du Gard, et dans la 15e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 26 mille 208 hectares (42 mille 348 arpens).

Les principales rivières sont, le *Lot* et le *Tarn*, dont il est parlé ailleurs.

Les principales villes sont, *Langogne*, *Marvejols*, *Florac*, *Mende*, *Villefort* et *St.-Chély*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont, Alleuiet, Allier, Ance, Avignon, Barthe, Bes, Bremont, Brezé, Brianson, Bouissot, Caldairac, Cèze, Chapeauroux, Chassezac, Clamouze, Combeaourde, Coulagnes, Coulagnet, Doulon, Felgeirettes, Fressinet, Gaboutaresse, Galastre, Galeizon, Galeison (*bis*), Garadigon, Garde, Gardon-d'Anduze, Gardonfleuve, Gardonnet, Ginest, Grandrieu, Guitart, Homol, Jonte, Jourdane, Langouyrou, Lesclanèdes, Limaniol, Lot, Luech, Malzac, Martine, Mezeri, Mimente, Montasset, Mize, Panis, Pascalet, Peirade, Pelgères, Piou, Plèches, Ramponcel, Rieucros, Rieumalet, Riouben, Rioulane, Rieutort, Salelles, Tarn, Tarnon, Thoras, Travet, Trepols, Truyères, Urugne, Vallebrières, Villeret, Viouriègres.

Lacs. Born, Sallians, Souverols, St.-Andéol, Verdiange.

Montagnes. Aigoual, Bougès, Faltre, Magueride, Lozère, Peyrou, Ramponenche, Mont-Redorte, etc.

Forêts. Mercoire, etc.

Productions. Elles consistent en grains, vin médiocre, fruits de toutes espèces, excellens pâturages. Ce pays, peu fertile et froid à cause de l'élévation du sol et de l'abondance des eaux, offre au naturaliste une suite curieuse d'observations sur la formation des montagnes. On trouve dans la forêt de Mercoire de superbes sapins d'une hauteur prodigieuse. Le territoire renferme plusieurs mines de plomb tenant argent, des mines d'étain, de cuivre et de soufre : on y trouve du jayet et des pyrites cuivreuses, arsénicales et sulfureuses. On y voit aussi une grotte remplie de congélations d'animaux, arbres, colonnes, statues, et autres curiosités naturelles.

Industrie. On peut ainsi la répartir : à Mende, chef-lieu de ce département, elle consiste en fabrique de serges, camelots, et autres petites étoffes de laine, en linge de table et toiles à voiles. Cette dernière manufacture occupe beaucoup de monde : celle des serges et camelots est aussi très-importante. A Marvejols, fabriques d'étoffes de laine connues sous le nom de *serges de Marvejols* et d'*Escols*. On y a construit, au moyen de la rivière de Coulange, un petit canal pour l'usage des teinturiers. Son commerce comprend également les étoffes qui se fabriquent à Mende, et dans ce qu'on appeloit autrefois le *Gévaudan*. La fabrication des étoffes de Mende est en laine ; ce sont des serges très-estimées, des canourgues à l'usage de la troupe, des cadis et des impériales ; toutes ces étoffes se débitent à Nimes, Montpellier, Montauban, St.-Hippolyte, Lyon, Bordeaux, et même à l'etranger. En général ce département se ressent de la pauvreté et de la stérilité du sol, et son commerce n'est pas à beaucoup près aussi brillant que celui des départemens voisins. On ne connoît qu'une source d'eau minerale située à Bagnols.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

L'*Aune*, la *Toise*, le *Pied* de Paris. *Voyez* le département de la Seine.
Le *Pan*, c.24908.
L'*Aune* locale, c.99633.
La *Canne*, 1.99260.

Mesures agraires ; valeur en ares.

La *Dextre*, pour tout le département, 0.15911.
L'*Arpent* des eaux et forêts, *id.*, 51.072.
La *Sextée* de 8 cartes, à 25 dextres chaque, au *vallon de Mende*, et environs, 31.128.
— de 8 cartes, à 40 dextres, les *Causses*, canton de *Mende*, et environs, 50.914.
— de 4 cartes, 16 cartelières ou 64 boisseaux, à 9 dextres $\frac{1}{2}$ chaque aux cantons de Langogne, Châteauneuf, Gandrieu et Auroux, 95.455.
— de 8 cartons, à 50 dextres chaque, terre de Peyre, 63.642.
— de 8 cartades ou 64 boisseaux, à 5 dextres chaque, cantons de Marvejols, Chirac, la Canourgue, St.-Germain-du-Teil, Nasbinals et Prinsevejols, 50.914.
— de 8 cartonnées, St.-Alban, 68.373.
Journal pour les prés, *ibidem*, 34.187.
Cartade, Florac et environs, 3.773.
Sétérée de 8 cartons ou 48 boisseaux, à 8 dextres chaque, cantons de St.-Sauveur, le Buisson et Ste.-Colombe, 61.096.

Ce département est la patrie de Pierre *Daudé*, traducteur et biographe ; né à Marvejols en 1680, mort le 11 mai 1754 : auteur de la traduction des *Réflexions de Gordon sur Tacite*, Amsterdam, 1751, 1 vol. *in*-12, et de la *Vie de Michel Cervantes*, 1740, *in*-12.

Lozère (la), haute montagne, dont le département a pris son nom ; elle est inclinée de l'O. à l'E. ; elle est située à 8 k. (2 l.) S. E. de Mende, et son extrémité à 8 k. (2 l.) O. de Villefort ; elle a 18 kil. (4 l.) de long, et fait partie des montagnes connues sous le nom de *montagnes du Gévaudan*.

Lozerodt, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Rhaunen, commune d'Elzerath, à 36 k. (8 l.) de Trèves, 16 k. (3 l. ¾) de Rhaunen. *Pop.* comprise celle d'Elzerath, 76. *Bur. de poste* de Trèves.

Lozeron, montagne (*Drôme*), arr. de Die, cant. nord de Crest, à 11 k. (2 l. $\frac{2}{3}$) N. N. E. de cet endroit. Elle a 13 k. (3 l.) de long du S. au N.

Lozi, v. (*Liamone*), arr. de Vico, à 30 k. (6 l. $\frac{2}{3}$) de cet endroit, 6 m. (13 l. ¼) d'Ajaccio. *Pop.* 563.

Lozinghem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 9 k. (2 l. ¼) de Béthune, 32 kil. (7 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Lillers.

Lozolo, gros bourg (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Gattinara, à 31 k. (7 l.) N. O. de Verceil. Ce bourg est formé de la réunion de plusieurs villages ; ce qui fait qu'il occupe une grande étendue sur la Loesenda et plusieurs collines. *Pop.* 6190. *Bur. de poste* de Verceil.

Lozon (le), ruisseau (*Manche*). Il prend sa source dans le canton de Cérisy-la-Salle, arr. de Coutances, et se jette dans la Tante, arrond. de St.-Lô.

Lu, bourg (*Marengo*), arr. de Casal, à la droite et près du torrent de Grana, à 19 k. (4 l. ¼) S. E. de Casal. *P.* 2772. *B. de p.* de Casal.

Lu, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, commune de Bray, sur l'Epte, à 18 kilom. (4 l.) de Mantes, 5 m. (11 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bray, 136. *Bur. de poste* de Magny.

Luant, v. (*Indre*), arrond. et cant. de Châteauroux, à 13 kilom. (3 l.) de cette ville. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de Châteauroux.

Luart (le), v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Tuffé, à 14 k. (3 l. ¼) de la Ferté-Bernard, 29 k. (6 l. ¼) du Mans. *Pop.* 787. *Bur. de poste* de Conneré.

Luat (le), v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Courville, commune de Verigny, à 13 k. (3 l.) de Chartres, 13 k. (3 l.) de Courville. *Pop.* compr. celle de Verigny, 409. *Bur. de poste* de Chartres.

Luat (le), v. (*Moyenne*). *Voy.* St.-Cristophe-du-Luat.

Luat (le), v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin, à 7 k. (1 l. ¾) de Crespy, 5 m. (12 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 87. *Bur. de poste* de Nanteuil-le-Haudouin.

Luat (le), v. (*Seine-et-Marne*),

Digitized by Google

arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Planoy, à 7 k. (1 l. ¾) de Rosoy, 14 k. (3 l. ¼) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Planoy, 60. *B. de p.* de Rosoy.

Luat (le), (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de Nemours, commune de Neuville, à 8 k. (2 l.) de Nemours, 11 kilom. (2 l. ¾) de Fontainebleau. *Pop.* comprise celle de Neuville, 224. *Bur. de poste* de Nemours.

Luat (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton d'Ecouen, commune de Piscop, à 2 k. (¼ l.) d'Ecouen, 18 k. (4 l.) de Pontoise. Il y a une filature de coton. *Populat.* comprise celle de Piscop, 247. *Bur. de poste* d'Ecouen.

Luat-sur-l'Estrée (le), village (*Eure-et-Loir*), arr. et canton de Dreux, commune de Vert, à 5 k. (1 l. ¼) de Dreux. *Pop.* comp. celle de Vert, 462. *B. de p.* de Dreux.

Lubac, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus, commune de Bagnols, à 14 kil. (3 l. ¼) de Fréjus, 28 k. (6 l. ¼) de Draguignan. *Pop.* comp. celle de Bagnols, 852. *Bur. de poste* de Fréjus.

Lubac, montagne (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Auban, à 3 k. (⅘ de l.) E. de Sernon. Elle a de l'E. à l'O. 5 k. (1 l. ⅓) de long.

Lubac, col *ou* montagne (*Var*), arr. de Toulon, cant. du Beausset, à 3 kilom. (⅘ de l.) S. de Signes. Elle a de l'E. à l'O. 1 k. (⅓ de l.) de long.

Lubainville (*Vosges*). *Voyez* Jubainville.

Lubans, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. d'Houeillés, à 19 k. (4 l. ⅓) de Castel-Jaloux, 6 m. (13 l. ¼) d'Agen. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

Lubbéeck, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, canton de Glabbéeck, à 7 k. (1 l. ¾) O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) E. de Louvain, 34 k. (7 l. ¾) E. p. N. de Bruxelles. *Pop.* 1176. *Bur. de poste* de Louvain.

Lube, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 22 kil. (5 l.) de Pau. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Pau.

Lubécourt, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, à 2 kil. (½ l.) de cette ville, 30 k. (6 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Lubersac, ville (*Corrèze*), arr. de Brive, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) O. d'Uzerche, 36 kil. (8 l.) N. O. de Tulle, 18 k. (4 l.) E. S. E. de St.-Yriex. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 3428. *Bur. de poste* d'Uzerche.

Lubersac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Duras, à 23 k. (5 l. ⅓) de Marmande, 7 m. (14 l. ¾) d'Agen. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Marmande.

Lubey, v. (*Moselle*), arrond. de Briey, cant. de Conflans, à 5 kil. (1 l. ¼) de Briey, 27 k. (6 l.) de Metz. *P.* 219. *B. de p.* de Briey.

Lubier, v. (*Allier*), arr., cant. et commune de la Palisse, près de la Bèbre, à 19 k. (4 l. ⅓) de Cusset, 41 kil. (9 l. ¼) de Moulins. *Pop.* comprise celle de la Palisse, 2999. *Bur. de poste* de la Palisse.

Lubillac, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de Privas, commune de Coux, à 3 kil. (⅔ de l.) de Privas. *Pop.* comprise celle de Coux, 935. *Bur. de poste* de Privas.

Lubillac, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Blesle, à 11 k. (2 l. ⅔) de Brioude, 5 myr. (12 l. ½) du Puy. Il y avoit un filon de plomb qui donnoit de bon antimoine, mais il est épuisé. *Pop.* 796. *Bureau de poste* de Massiac, dép. du Cantal.

Lubine, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Saales, sur la Meurthe, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Dié, 5 m. (12 l. ⅓) d'Epinal. Le territoire renferme une mine qui contient de l'argent et du cuivre. Le filon de cette mine a plus de 64 centim. (2 pieds) d'épaisseur. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Lublé, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, canton de Château-la-Vallière, à 25 k. (5 l. ⅘) de Langeais, 36 k. (8 l.) de Tours. *Pop.* 355. *Bur. de poste* du Lude, dép. de la Sarthe.

Lubon, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabaret, à 4 m. (10 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* compr. celle de Losse, Lussonne, Grauloux, Estampon et St.-Jouennet, 1078. *Bur. de poste* de Roquefort.

Lubret, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Trie, près de la Boués, à 23 k. (5 l. ⅓) de Tarbes. *P.* 130. *B. de p.* de Trie.

Lubstein, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Saverne, à 23 k. (5 l. ¼) d'Haguenau, 25 kil. (5 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 487. *Bur. de poste* de Saverne.

Luby, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Trie, à 19 k. (4 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Trie.

Luc, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Lésignan, près de l'Orbieu, à 18 k. (4 l.) de Narbonne, 36 k. (8 l.) de Carcassonne. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Lésignan.

Luc, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Arques, à 10 k. (2 l. ¼) de Limoux, 30 k. (6 l. ⅘) de Carcassonne. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Limoux.

Luc, v. (*Aveyron*), arrond. et cant. de Rhodez, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de Rhodez.

Luc, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, cant. de Douvres, à 14 kil. (3 l. ¼) de Caen, 3 k. (¾ de l.) de Douvres. *Pop.* 960. *Bur. de poste* de Caen.

Luc, bourg (*Drôme*), arrond. de Die, ch.-l. de cant., sur la Drôme, à 16 k. (3 l. ⅘) S. E. de Die, 29 k. (6 l. ¼) N. O. de Serres, 36 kil. (8 l.) E. S. E. de Crest. Ce bourg a été bâti à la place de l'ancienne ville de Luc, connue du temps des Romains, ayant été submergée par la Drôme; son cours a été bouché par la chute d'un rocher: il s'est formé deux petits lacs, au-dessous desquels on a bâti le nouveau bourg. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 468. *B. de p.* de Die.

Luc, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. d'Alzon, à 19 k. (4 l. ⅓) du Vigan, 8 m. (17 l. ¾) de Nîmes. *P.* 40. *B. de p.* du Vigan.

Luc, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Béziers, commune de Colombiers, à 4 kil. (1 l.) de Béziers, 7 myr. (14 l. ¾) de Montpellier. *Popul.* comprise celle de Colombiers, 221. *Bur. de poste* de Béziers.

Luc, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Langogne, près de l'Allier, à 8 k. (2 l.) de Langogne, 34 kil. (7 l. ¾) de Mende. *Pop.* 834. *Bur. de poste* de Langogne.

Luc, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, commune de Hayes, à 13 k. (3 l.) N. E. de Metz. *P.* comprise celle de Hayes et dép., 353. *Bur. de poste* de Metz.

Luc, bourg (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Monein, sur le Loyon, à 10 k. (2 l. ¼) d'Oléron, 23 k. (5 l. ¼) de Pau. *Pop.* 2567. *Bur. de poste* de Vic, département des Hautes-Pyrénées.

Luc, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournai, à 11 k.

Digitized by Google

(2 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 288. *Bur. de poste* de Tarbes.

Luc (la), v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Tartas, à 14 k. (3 l. ½) de cette ville, 40 k. (9 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Tartas.

Luc (le), ruisseau (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Douvres. Sa source, près de Luc, coule au N., et se rend dans la mer près le rocher plat, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Luc (le), bourg (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Lorgues, sur le Ritor, à 10 kil. (2 l. ½) S. de Lorgues, 20 k. (4 l. ½) E. de Brignoles, 20 kilom. (4 l. ½) S. O. de Draguignan, 43 k. (9 l. ¾) N. E. de Toulon. Il y a six moulins à huile, deux à blé, et quatre tanneries. On trouve dans le territoire du Luc une mine d'argent et une mine de plomb. Cette commune est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3051. *Bur. de poste.*

Luc (Grand et Petit), village (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. du Poiré-sous-la-Roche-sur-Yon, à 19 k. (4 l. ¼) de cette ville, 7 m. (5 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. Les carrières de ce village fournissent des pierres blanches tendres, et des pierres propres à faire des meules de moulin. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Luc-Garien, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. du Pontac, entre la Saussset et la Baniba, à 15 kilom. (3 l. ½) de Pau. *Pop.* 429. *Bur. de poste* de Pau.

Lucarré, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, sur le Lées, à 27 k. (6 l.) de Pau. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Pau.

Luçay-le-Libre, v. (*Indre*), arr. d'Issoudun, cant. de Vatan, à 16 k. (3 l. ¾) d'Issoudun, 34 k. (7 l. ¾) de Châteauroux. *Popul.* 393. *Bur. de poste* de Vatan.

Luçay-le-Male, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Valençay, à 25 kil. (5 l. ¼) de Chatillon, 40 k. (9 l.) de Châteauroux. Il y a une forge dans laquelle il se fait de la moulerie, très-peu de fer. *P.* 1389. *B. de p.* de Valençay.

Lucbardes, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, à 9 kil. (2 l. ½) de cette ville. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Lucbon, v. (*Landes*). *Voyez* Luron.

Lucciana, v. (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Mariana, à 18 kil. (4 l.) de Bastia. *Pop.* 331.

Lucé, v. (*Charente*), arrond. de Ruffec, canton d'Aigre, près de la Charente, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Ruffec, 28 k. (6 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 983. *Bur. de poste* d'Aigre.

Lucé, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. nord de Chartres, à 1 kilom. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de Mainvilliers et Serevillé, 750. *Bur. de poste* de Chartres.

Lucé, v. (*Orne*), arr. et cant. de Domfront, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville, 5 m. (11 l. ¾) d'Alençon. *P.* 466. *B. de p.* de Domfront.

Lucé (le Grand), b. (*Sarthe*). *Voyez* Grand-Lucé (le).

Lucé (le), ruisseau, qui prend sa source près de Cayeux, arr. de Montdidier, et se jette dans l'Avre près de Hailles, arr. d'Amiens.

Lucé-sous-Ballon, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Marolles, à 16 k. (3 l. ⅔) de Frenay-sur-Sarthe, 7 k. (1 l. ¾) de Lucé-sous-Ballon, 22 k. (5 l.) du Mans. *Pop.* 431. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Sarthe.

Luceau, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de Château-du-Loir, près de la Prélambert, à 2 kilom. (½ l.) de Château-du-Loir, 36 kil. (8 l.) du Mans. *Pop.* 1313. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Lucedio *ou* Luceda, v. (*Sesia*), arr. de Santhia, situé en plaine sur deux ruisseaux, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Santhia. Il y avoit une célèbre abbaye. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Chivas, dép. de la Doire.

Lucelans, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Pont-de-Roide, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Hippolyte, 6 m. (13 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 38. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Lucelle, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferette, sur la Lucelle, à 22 k. (51.) d'Altkirch, 7 m. (16 l. ½) de Colmar. *Pop.* 142. *Bur. de poste* d'Huningue.

Lucemont, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, sur la rivière d'Or *ou* Oleomte, à 5 kil. (1 l. ¼) de Vitry, 36 k. (8 l.) de Chaumont. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Lucenay, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Montbard, à 18 k. (4 l.) de Semur, 3 k. (¼ de l.) de Bussy, 5 myriam. (11 l. ¼) de Dijon. *Populat.* 432. *Bur. de poste* de Bussy.

Lucenay, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. d'Anse, près de l'Azergue, à 8 k. (2 l.) de Villefranche, 19 k. (4 l. ¼) de Lyon. On trouve en abondance dans le territoire de ce village, de la pierre à bâtir, propre pour les grands édifices. *Pop.* 715. *Bur. de poste* d'Anse.

Lucenay, b. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, ch.-l. de cant., sur la Creuseveaux, à 15 k. (3 l. ½) N. d'Autun, 10 m. (22 l.) N. O. de Mâcon, 19 k. (4 l. ¼) O. d'Arnay. *Pop.* 687. *Bur. de poste* d'Autun.

Lucenay-en-Vallée, v. (*Allier*), arr. et cant. est de Moulins, près de la forêt de Maulnay, à 7 k. (1 l. ½) de Moulins. *Pop.* 74. *Bur. de poste* de Moulins.

Lucenay-lès-Aix, b. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Dorne, à 13 kil. (3 l.) S. de Decize, 40 kil. (9 l.) S. E. de Nevers, 18 k. (4 l.) N. E. de Moulins. *Pop.* 1191. *Bur. de poste* de Decize.

Lucéram, b. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Nice, canton de Scarena, à 20 k. (4 l. ½) de Nice. On y fait commerce de blé, soie, huile, vin, légumes et châtaignes. *Pop.* 724. *Bur. de poste* de Nice.

Lucerna (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de Torre, village et petit hameau qui en dépend, sur le Félice, dans la vallée de Lucerna, au pied d'une colline, à 15 k. (3 l. ½) S. O. de Pignerol. *Pop.* 1195. *Bur. de poste* de Pignerol.

Lucerna, vallée (*Pô*), arrosée par le Félice, et habitée par les Vaudois. Elle a 31 k. (7 l.) de long. Lucerna en étoit le chef-lieu.

Lucerne-d'Outremer (la), v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de la Haye-Paynel, à 11 k. (2 l. ¾) d'Avranches, 29 kilom. (6 l. ½) de Coutances. *Pop.* 863. *Bur. de poste* de la Haye-Paynel.

Lucey, v. (*Meurthe*), arrond. et cant. nord de Toul, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de cette ville, 24 k. (5 l. ½) N. O. de Nancy, 20 k. (4 l. ½) E. de Commercy. *Pop.* 732. *Bur. de poste* de Toul.

Lucey, bourg (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, sur le Rhône, à 22 kil. (5 l.) de Chambéry. *Pop.* 418. *Bur. de poste* de Chambéry.

Lucey-lès-Faverolles, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Recey, sur le ruisseau de Lucey, à 22 k. (5 l.) de Chatillon, 6 m. (13 l. ¾) de Dijon. Il y a des forges pour la fonte du minerai de

Digitized by Google

fer, et une forge attenante. *Pop.* 322. *Bur. de poste* d'Aignay.

Luchat, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Saujon, à 9 k. (2 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 231. *Bur. de poste* de Saujon.

Luchat, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de l'Isle-Jourdain, près de la grande Blourds, à 29 kil. (6 l. ¼) de Montmorillon, 6 m. (12 l. ⅔) de Poitiers. On trouve des mines de fer et une forge dans le territoire de ce village. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

Luché, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. du Lude, sur le Loir, à 10 k. (2 l. ½) de la Flèche, 34 k. (7 l. ¾) du Mans. *Pop.* 2400. *Bur. de poste* du Lude.

Luché, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Briou, à 9 kil. (2 l. ¼) de Melle, 32 k. (7 l. ¼) de Niort. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Chef-Boutonne.

Luché, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de St.-Varent, à 11 k. (2 l. ¼) de Thouars, 7 myr. (14 l. ⅔) de Niort. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Thouars.

Luchem, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, près de la Bridolsbuch, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Duren, 8 kil. (2 l.) S. de Juliers, 18 kil. (4 l.) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Duren.

Luchenbroich, v. (*Roër*). *Voy.* Luckerberg.

Luchezé (le), v. (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, commune de Neuville, à 7 k. (1 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de Neuville, 170. *Bur. de poste* d'Evreux.

Lucheux, bourg (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, sur le ruisseau de Grouches, à 6 kil. (1 l. ½) E. de Doulens, 36 kilom. (8 l.) N. d'Amiens, 27 kilom. (6 l.) S. O. d'Arras. *Pop.* 1060. *Bur. de poste* de Doulens.

Luchon, vallée (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens. Cette vallée, qui commence au pied des Pyrénées, à la source de la rivière de la Pique, renferme la ville de Bagnères, arrond. de Luchon, après lequel est la vallée de Laurisse, où la Pique prend le nom de l'Aune jusqu'à la Garonne. On y trouve plusieurs indications de mines de cuivre.

Lucks-Muhl, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. et commune de Trarbach, à 11 kil. (2 l. ¾) de Bitche, 16 kil. (3 l. ¾) de Sarguemine. *Populat.* comprise celle de Trarbach, 634. *Bureau de poste* de Bitche.

Luchuel, v. (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, sur le ruisseau de Grouches, à 4 kil. (1 l.) de Doulens, 33 kil. (7 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Warluzel, 242. *Bur. de poste* de Doulens.

Luchy, v. (*Oise*), arr. et cant. de Clermont, commune d'Epineuse, à 8 kil. (2 l.) de Clermont. *Pop.* comprise celle d'Epineuse, 207. *B. de p.* de Clermont.

Luchy, bourg (*Oise*), arr. de Clermont, canton de Crevecœur, à 13 kil. (3 l.) N. de Beauvais, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Breteuil, 6 kil. (1 l. ½) de Crevecœur, 29 kilom. (6 l. ½) E. N. E. de Gournay. *Pop.* 604. *Bur. de poste* de Crevecœur.

Lucie (Isle de Sir.-), (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Sigean. Elle est située entre la mer et l'étang de Sigean et celui de Gruissan, à 5 kil. (1 l. ¼) E. p. N. de Sigean.

Lucienne ou Louvecienne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly, à 6 kil. (1 l. ½) de Versailles. La célébrité de ce village tient à une de ces causes qui font naître le merveilleux. Louis XV y fit bâtir un magnifique château pour la comtesse Dubarri, sa sultane favorite, décapitée à Paris le 17 frimaire an 2 (9 décembre 1793). Il n'épargna rien pour rendre ce séjour digne de sa présence; et tout ce que les arts purent inventer pour plaire aux yeux et satisfaire les goûts de ces deux amans, y fut prodigué. *Pop.* 1018. *Bur. de poste* de St.-Germain-en-Laye.

Lucinge, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, au N. et attenant Bonne, à 21 kil. (4 l. ¼) E. S. E. de Genève. *Popul.* 329. *Bur. de poste* de Genève.

Lucion, v. (*Indre*), arrond. de Châteauroux, cant. de Valençay, à 37 kil. (8 l. ¼) de Chatillon, 4 myr. (10 l. ⅔) de Châteauroux, 6 k. (1 l. ½) de Valençay. *Pop.* 236. *B. de p.* de Valençay.

Lucivel, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Damville, commune de Lhosme, à 5 kil. (1 l. ¼) de Thillières, 10 kilom. (2 l. ½) d'Evreux. *P.* comp. celle de Lhosme, 202. *Bureau de poste* de Thillières.

Luckenbach, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Aldenau, commune de Niederadenau, à 2 kil. (½ l.) d'Aldenau, 2 kil. (½ l.) d'Honningen, 4 m. (10 l.) de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Niederadenau et dépendances, 238. *Bur. de poste* de Bonn.

Luckenbourg, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, canton de Budelich, à 13 kil. (3 l.) de cet endroit, 27 k. (6 l.) E. de Trèves. *Pop.* 72.

Luckerat, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, *Popul.* 172.

Luckerberg, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 6 kil. (1 l. ½) O. N. O. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) S. de Juliers, 19 kil. (4 l. ¼) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 149. *B. de p.* de Duren.

Luciergue, montagne (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de la Tour, à 13 kil. (3 l.) E. de Tauves, 38 kil. (8 l. ½) O. d'Issoire.

Luchau, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Prechac, à 11 kil. (2 l. ¾) de Bazas, 33 k. (7 l. ½) de Cadillac, 34 k. (7 l. ¾) de la Réole, 6 m. (13 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 845. *B. de p.* de Bazas.

Luçon, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, commune d'Ermenonville-la-Grande, à 13 kil. (3 l.) de Chartres, 11 kil. (2 l. ¾) d'Illiers. *Pop.* compr. celle d'Ermenonville, 352. *B. de p.* de Chartres.

Luçon, ville (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, ch.-l. de cant., à 27 kilom. (6 l.) E. de Fontenay, 22 k. (5 l.) O. N. N. d'Aligre, 32 k. (7 l. ¼) S. E. de la Roche-sur-Yon. Cette ville du ci-devant Bas-Poitou, avec titre de baronnie, étoit le siége d'un évêché suffragant de Bordeaux, d'une justice royale, d'une maréchaussée, avec un bureau des cinq grosses fermes. Luçon située à 8 kil. (2 l.) de la mer, dans une plaine marécageuse qui en rend l'air malsain, étoit anciennement une abbaye dont les vieilles légendes rapportent la fondation à un prétendu *Lucius*, frère de l'empereur Constantin, et qui fut érigée en évêché, en 1317, par le pape Jean XXII. Cette ville, comme toutes les autres de ce département, a beaucoup souffert des guerres de religion. En 1568 un chanoine, nommé *Chantecler*, y soutint un siége dans la cathédrale. Il s'y étoit retiré avec quelques soldats, et s'y défendit long-temps. Pendant ce siége, ce chanoine eut le bras droit emporté; mais cette blessure ne le découragea point: il essaya sur le

Digitized by Google

champ de faire feu avec son bras gauche, et s'en servit aussi utilement et avec autant d'adresse que de l'autre. Enfin les portes de la cathédrale furent enfoncées à coups de canon. Les protestans entrèrent dans l'église, la pillèrent, la saccagèrent, et après avoir massacré tous ceux qu'ils y trouvèrent renfermés, ils pendirent le chanoine Chantecler. Dans la suite, un certain *Puit-Gaillard* reprit Luçon sur les protestans, et fortifia cette ville d'un fossé de cinquante pieds de profondeur et de quatre espèces de bastions ou éperons. Il en fit ensuite inonder tous les environs, et, de cette manière, il parvint à en faire une place forte dont le voisinage incommodoit extrêmement la Rochelle. Malgré cela, *Lanoue*, *Bras-de-Fer* et *Pluviaut* n'hésitèrent pas à venir l'assiéger. *Puit-Gaillard*, qui en étoit sorti, courut à son secours, mais inutilement; il fut taillé en pièces et Luçon se rendit.

Cette ville est mal bâtie, plus mal percée; les rues sont sales et bourbeuses en hiver, et couvertes de poussière en été. Elle est cependant pavée, mais sans pente. La cathédrale est belle, vaste, d'une architecture élégante dans sa gothicité, et digne de fixer les regards. Une flèche d'une hauteur prodigieuse s'élevoit sur cette cathédrale; mais ayant été renversée par le tonnerre, elle ne fut point rétablie depuis. Le chapitre de la cathédrale étoit composé d'un doyen, de onze dignitaires et de vingt-neuf chanoines. Le cardinal de Richelieu, premier ministre sous Louis XIII, étoit évêque de Luçon. Il y avoit encore, outre l'église paroissiale et un séminaire, un couvent de Capucins et un d'Ursulines. La ville de Luçon a un port, et un canal qui conduit à la mer les riches productions de sa plaine. On y fabrique des toiles.

C'est le lieu de naissance de Philippe *Collot*, chirurgien, très-fameux pour la taille de la pierre, mort à Luçon en 1656. — Charles-Eléonore *Dufriche-Valazé*, député à la Convention nationale, condamné à être décapité à Paris le 8 brumaire an 2 (31 oct. 1793), âgé de 42 ans; mais il s'est poignardé après avoir entendu prononcer son jugement.

Il y a dans cette ville une école primaire; c'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2180. *Bur. de poste.*

Lucq, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 28 kil. (6 l. ½) de Pau. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Navarreins.

Lucquy, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Novion-Porcien, à 1 k. (2 l.) de Réthel, 31 k. (7 l.) de Charleville. *Pop.* 158. *B. de p.* de Réthel.

Lucvielle, v. (*Gers*). *Voyez* Lupielle.

Lucy, village (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Montmaur, sur le Melin, à 16 kil. (3 l. ⅔) d'Epinay, 41 kil. (9 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 97. *Bur. de poste* d'Epernay.

Lucy, v. (*Meurthe*), arrond. de Nancy, cant. de Nomeny, sur une côte, près du Nied, à 13 k. (3 l.) de Château-Salins, 34 kil. (7 l. ¾) de Nancy, 31 kil. (7 l.) de Pont-à-Mousson. *Pop.* 395. *B. de poste* de Château-Salins.

Lucy, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. de Neufchâtel, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cette ville, 4 myr. (10 l. ½) de Rouen. *Popul.* 373. *Bureau de poste* de Neufchâtel.

Lucy-le-Bocage, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Charly-sur-Marne, à 8 k. (2 l.) de Château-Thierry, 6 m. (13 l. ¾) de Laon. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Charly-sur-Marne.

Lucy-le-Bois, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, chef-lieu de cant., à 7 kil. (1 l. ¾) d'Avallon, 37 kil. (8 l. ¼) d'Auxerre. On trouve aux environs des bancs horizontaux de pierre calcaire sans mélange de silex, et qui ne sont pas assez dures pour recevoir le poli. *Pop.* 737. *B. de p. Rel. de poste aux chev.*

Lucy-sur-Cure, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Vermanton, à 22 k. (5 l.) d'Auxerre. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Vermanton.

Lucy-sur-Yonne, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Coulange-sur-Yonne, près de l'Yonne, à 30 k. (6 l. ¾) d'Auxerre. *Populat.* 505. *B. de p.* de Coulange-sur-Yonne.

Lud (Grand), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton de Coulommiers, commune de Guérard, à 4 k. (1 l.) de Crécy, 10 kil. (2 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Guérard et dépendances, 1653. *Bur. de poste* de Crécy.

Lud (Petit), village (*Seine-et-Marne*) arr. et canton de Coulommiers, commune de Guérard, à 4 kil. (1 l.) de Crécy, 10 kil. (2 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Guérard et dépendances, 1653. *Bur. de poste* de Crécy.

Lude (le), ville (*Sarthe*), arr. de la Flèche, ch.-l. de cant., sur le Loir, à 40 kil. (9 l.) S. du Mans, 20 k. (4 l. ½) E. S. E. de la Flèche, 18 kil. (4 l.) N. E. de Baugé, 6 m. (13 l.) N. E. d'Angers. Cette ville, qui est dans une position agréable, a été prise et reprise plusieurs fois pendant les guerres de l'Angleterre contre la France en 1419. Au 17e siècle elle fut érigée en duché-pairie, pour Henri de Daillon, grand-maître de l'artillerie; mais ce duché a été éteint dès le commencement du 18e siècle. Son château n'a rien de remarquable. Il se fait dans le Lude un commerce considérable de cuirs. Il y a une église paroissiale et un hôpital. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 2985. *B. de p. Rel. de poste aux chev.*

Ludelange, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, commune de Bar, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Longwy, 36 kil. (8 l.) de Metz, 15 kil. (3 l. ½) de Thionville. *Pop.* comprise celle de Bar, 290. *Bur. de poste* de Thionville.

Ludendorf, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach, près l'Erff, à 4 kilom. (1 l.) E. p. N. de Rheinbach, 1 kil. (¼ de l.) N. O. de Meckenheim, 5 myr. (10 l. ¾) N. O. de Coblentz. *Popul.* 85.

Ludes, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Verzy, sur la montagne de Reims, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Reims, 30 kil. (6 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 650. *B. de p.* de Reims.

Ludesse, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Champeix, à 13 kil. (3 l.) d'Issoire, 19 kilom. (4 l. ½) de Clermont. *Pop.* comprise celle de Cheinat, 923. *Bur. de poste* d'Issoire.

Ludevios-Vinckel, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Bitche. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Bitche.

Ludies, v. (*Ariège*), arrond. et cant. de Pamiers. *Pop.* 51. *B. de p.* de Pamiers.

Ludon, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, cant. de Blanquefort, à 15 kil. (3 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 1008. *Bur. de p.* de Bordeaux.

Ludon (le), riv. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, à 1 k. (½ de l.) O. N. O. du Houga, coule au N. O., passe au N. E. d'Houtans, et se rend dans le Midou, à Bougue, à 20 kil. (4 l. ½) de sa source.

Ludos, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. d'Auros, à 6 k. (1 l. ½)

Digitized by Google

de Bazas, 5 myriam. (12 l. ¼) de Bordeaux. *Popul.* 246. *Bur. de p.* de Bazas.

Ludre, v. (*Meurthe*), arr. et cant. ouest de Nancy, à 7 kilom. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 342. *Bur. de poste* de Nancy.

Ludweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, sur le ruisseau de Rossel, à 13 kil. (3 l.) O. d'Arneval, 10 kil. (2 l. ½) S. E. de Sarre-Libre, 6 myr. (14 l. ¼) S. S. E. de Trèves. *P.* 501. *B. de p.* de Forbach, départ. de la Moselle.

Lue, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, cant. de Sabres, à 4 myr. (10 l. ⅓) de Tartas, 5 m. (12 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 539. *Bur. de p.* de Lhispothey.

Lué, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Seiche, à 13 k. (3 l.) de Baugé, 21 kil. (4 l. ¾) d'Angers. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 312. *Bur. de poste* de Baugé.

Luech (le), riviere (*Lozère*), arr. de Mende. Sa source, à 5 kil. (1 l. ¼) S. p. O. de Villefort, coule au S., puis à l'E., passe au N. de Chamberigaud, et se rend dans la Cèze, à l'O. de Pierremalle, à 11 k. (2 l. ⅔) O. p. N. de St.-Ambroix.

Luef, village (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Loef.

Luemschwiller, village (*Haut-Rhin*), arr. et cant. d'Altkirch, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 5 m. (10 l. ¼) de Colmar. *Popul.* 634. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Luenen, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, canton d'Horst, commune d'Oirlo, à 16 kil. (3 l. ¾) de Venlo, 4 kil. (1 l.) d'Horst. *Popul.* compr. celle d'Oirlo, 271. *Bur. de poste* de Venlo, dép. de la Meuse-Inférieure.

Luersheim, village (*Rhin-et-Moselle*) arrond. de Bonn, cant. de Rheinbach, commune de Munster-Eiffelt, à 19 k. (4 l. ¼) de Bonn, 7 k. (1 l. ¾) de Rheinbach, *Pop.* comprise celle de Munster-Eiffelt et dépendances, 2171. *Bur. de poste* de Bonn.

Luet, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, commune de Béville, à 9 kil. (2 l. ¼) de Gallardon, 14 kil. (3 l. ¼) de Chartres. *Popul.* comprise celle de Béville, 614. *B. de p.* de Gallardon.

Luftelberg, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Rheinbach, à 6 kil. (1 l. ½) E. de cet endroit, 1 kil. (¼ de l.) N. de Meckenheim, 4 myr. (10 ½) N. O. de Coblentz. *Pop.* 487. *B. de poste* de Bonn.

Lug, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton d'Annweiler, commune de Schwanheim, à 6 kil. (1 l. ½) O. S. O. d'Annweiler, 15 kil. (3 l. ¾) de Weissembourg, 8 myr. (19 l. ¼) S. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Schwanheim, 599. *Bur. de p.* de Weissembourg, départ. du Bas-Rhin.

Lugagnac, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Milhaud, commune de Compeyre, à 11 kil. (2 l. ¾) de Milhaud. *Popul.* comprise celle de Compeyre, 1018. *Bur. de poste* de Milhaud.

Lugagnac, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Branne, 11 k. (2 l. ⅔) de Libourne, 31 kilom. (7 l.) de Bordeaux. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Libourne.

Lugagnac, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Limougne, à 22 k. (5 l.) de Cahors. *Pop.* 349. *Bur. de poste* de Cahors.

Lugagnac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, canton de Villeréal, commune de Montaud, à 8 kilom. (2 l.) de Montflanquin, 9 kil. (2 l. ¼) de Villeréal. *Pop.* comprise celle de Montaud, 1277. *Bur. de poste* de Montflanquin.

Lugagnan, v. (*Hautes-Pyrén.*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, près le confluent de la Nis et du gave de l'au, à 8 kilom. (2 l.) d'Argelès, 21 kil. (4 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Lourde.

Lugan, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Monbazens, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Albin, 30 kil. (6 l. ¾) de Rhodez. *Popul.* 577. *Bur. de poste* de Rignac.

Lugan, v. (*Tarn*), arrond. et cant. de Lavaur, à 8 kilom. (2 l.) de cette ville, 4 myr. (10 l.) de Castres. *Popul.* 317. *Bur. de poste* de Lavaur.

Lugarde, v. (*Cantal*), arr. de Murat, cant. de Marcenat, près la Santoire ou Pradines, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Murat, 4 m. (10 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 686. *Bur. de poste* de Murat.

Lugasson, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Gornac, à 18 k. (4 l.) de Cadillac, 34 kil. (7 l. ¾) de Bordeaux. *Popul.* 438. *Bur. de poste* de Podensac.

Lugaut, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Roquefort, à 30 kil. (6 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Bouriol, Relgeons et Bergonce, 1668. *Bur. de poste* de Roquefort.

Lugazan, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton de Roquefort, commune de Vielle-Soubiran, à 34 kil. (7 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 354. *Bur. de p.* de Roquefort.

Lugdarès, v. (*Ardèche*), *Voy.* St.-Etienne-de-Lugdarès.

Lugeac, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. de Brioude, à 6 k. (1 l. ¼) de cette ville, 41 kil. (9 l. ¼) du Puy. *Populat.* 75. *Bur. de poste* de Brioude.

Lugeras, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de Jonzac, cant. de Montlieu, commune de Bussac, à 13 k. (3 l.) de Montlieu, 31 k. (7 l.) de Jonzac. *Pop.* comprise celle de Bussac, 460. *Bur. de poste* de Montlieu.

Lugion, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton de Sabres, à 29 k. (6 l. ½) de Tartas, 28 k. (6 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 714. *Bur. de poste* de Lhispothey.

Lugnaco, village (*Doire*), arr. d'Ivrée, sur un ruiss. qui se jette dans la Chiusella, à l'entrée d'une petite vallée, à 10 kil. (2 l. ½) O. d'Ivrée. *Pop.* 600. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Lugnez, v. (*Haut-Rhin*), arr. et canton de Porentruy, à 6 kilom. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Porentruy.

Lugny, v. (*Aisne*), arrond. et cant. de Vervins, près du Vilpion, à 8 kil. (2 l.) de Vervins, 28 kil. (6 l. ½) de Laon. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Vervins.

Lugny, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Nérondes, à 20 k. (4 l. ½) de Sancoins, 29 k. (6 l. ½) de Bourges. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de Dun-sur-Auron.

Lugny, hameau (*Côte-d'Or*). Il y avoit une chartreuse située sur les confins de la ci-dev. Champagne, sur la petite rivière d'Ouche; elle fut fondée en 1172 par Gautier de Bourgogne, évêque de Langres, fils du duc Hugues II. Ce prince y mourut sous l'habit de saint Bruno en 1179. *Pop.* 140.

Lugny, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de Laloupe, à 18 k. (4 l.) de Nogent, 41 k. (9 l. ¼) de Chartres. *P.* 466. *Bur. de poste* de Brou.

Lugny, bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, ch.-l. de cant., sur la Bourbon petite, ruisseau, à 19 k. (4 l. ¼) N. de Mâcon, 36 k. (8 l.) S. de Châlons-sur-Saone, 10 kil. (2 l. ½) O. N. O. de Pont-de-Vaux.

Digitized by Google

Il y a quelques vignes. *Pop.* 965. *Bur. de poste* de Tournus.

Luony, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et canton de Charolles, sur la côte, près de l'Arconce, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Charolles, 5 m. (11 l.) de Mâcon. Ce village étoit la quatrième baronnie du Charolois, qui a anciennement appartenu à la maison de Damas; et depuis le 15e. siècle il a passé dans la maison de Levis, qui y possédoit un beau château. *P.* 507. *B. de p.* de Charolles.

Luony-Champagne, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Sancergues, à 15 k. (3 l. ¾) de Sancerre, 34 kil. (7 l. ½) de Bourges. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de Villequiers.

Lugo, v. (*Golo*), arr. de Corté, à 8 k. (2 l.) de ce lieu, 6 m. (13 l. ½) de Bastia. *Pop.* 222.

Lugo-Dinaza, v. (*Golo*), arr. de Corté, à 30 kil. (6 l. ¾) de cet endroit, 8 myr. (17 l.) de Bastia. *Pop.* 420.

Lugon, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Fronsac, à 8 k. (2 l.) de Libourne, 22 k. (5 l.) de Bordeaux. *Pop.* 808. *Bur. de poste* de Libourne.

Lugos, v. (*Gironde*), arrond. de Bordeaux, cant. de Belin, à 43 k. (9 l. ⅔) de Bordeaux. *Popul.* 292. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Lugrand, v. (*Aube*). *Voy.* Chapelle-St.-Nicolas (la).

Lugrin, (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. d'Evian, à 9 kilom. (2 l. ¼) E. de ce lieu, 13 k. (3 l.) N. de Notre-Dame-d'Abondance, 5 m. (11 l. ¼) E. de Genève. *P.* 1060. *Bur. de poste* d'Evian.

Lugun, v. (*Tarn*). *Voy.* Lugan.

Luguené, anse (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pontcroix, à 6 k. (1 l. ½) N. d'Audierne. Elle est bornée à l'O. par la pointe du même nom, et à l'E. par l'anse du château de Beusec et celle de Kérouren.

Lugy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. de Fruges, près de la Traxène, à 30 k. (6 l. ¾) de Montreuil, 5 myriam. (11 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Fruges.

Luhier, v. (*Doubs*), arrond. de St.-Hippolyte, cant. de Russey, à 21 k. (4 l. ⅘) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l.) de Besançon. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Morteau.

Luie (la), riv. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton de la Bastide-Neuve. Sa source, à 1 k. (⅕ de l.) O. de ce lieu, coule à l'O., descend au S. O., arrose Gap, et, allant au S., se rend dans la Durance, à 13 k. (3 l.) S. O. de sa source.

Luigne, v. (*Lys*), arr. et cant. de Courtrai, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Belleghem, 11 k. (2 l. ¾) S. de Courtrai, 6 myr. (13 l.) S. de Bruges. *Pop.* 756. *Bur. de poste* de Courtrai.

Luigne, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Touarcé, à 8 kilom. (2 l.) de Brissac. Il y a des mines de charbon de terre de 2e qualité. *Pop.* 415. *Bur. de p.* de Brissac.

Luigny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Brie-sur-Hières, comm. de Moissy, à 3 k. (¾ de l.) de Lieusaint, 10 kilom. (2 l. ½) de Melun. *Pop.* comp. celle de Moissy, 600. *Bur. de poste* de Lieusaint.

Luings, ville (*Indre-et-Loire*). Luynes.

Luire, rivière (*Vienne*), arr. de Chatellerault, cant. de Pleumartin, près duquel est sa principale source, coule au N. p. E., et se jette dans la Creuse, à Lésigny-sur-Creuse, à 18 k. (4 l.) E. de Chatellerault.

Luirieux, v. (*Ain*), arrond. de Belley, cant. de Champagne, commune de Béon. *Pop.* comprise celle de cet endroit, 492. *Bur. de poste* de Belley.

Luis, v. (*Ain*), arr. de Belley, ch.-l. de cant, à 10 k. (2 l. ½) O. de Belley, 6 m. (12 l. ¾) S. E. de Bourg, 20 k. (4 l. ½) S. E. de St.-Sorlin. *Popul.* comp. celle de Rix, 1147. *Bur. de p.* de Belley.

Luisans, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Pierrefontaine, à 30 k. (6 l. ¼) d'Ornans, 42 kil. (9 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 291. *Bur. de p.* de Morteau.

Luisant, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. sud de Chartres, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de Chartres.

Luiset (le), v. (*Léman*), arr. de Genève, canton de St.-Julien, comm. de Viry, à 13 k. (3 l.) de Genève, 5 kil. (1 l. ¼) de Saint-Julien. *Pop.* comp. celle de Viry et dép., 1065. *Bur. de poste* de Genève. *Rel. de p. aux chev.*

Luistaines, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Donnemarie, à 13 kil. (3 l.) de Provins, 39 k. (8 l. ¾) de Melun. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Donnemarie.

Luitré, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Fougères, à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 4 m. (10 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 1693. *Bur. de p.* de Fougères.

Lullange, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Clervaux, comm. de Bevange, à 6 k. (1 l. ½) O. de Clervaux, 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Steinbach, 5 m. (12 l.) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Bevange et dép., 640. *Bur. de poste* de Bastogne.

Lullin, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, ch.-l. de canton, à 4 kil. (1 l.) O. N. O. du Biot, 11 kil. (2 l. ¾) S. p. E. de Thonon, 39 k. (8 l. ¾) E. p. S. de Genève. *P.* 503. *Bur. de poste* de Thonon.

Lully, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Carouge, comm. de Berney, à 6 kilom. (1 l. ½) de Genève, 4 kil. (1 l.) de Carouge. *Pop.* comprise celle de Berney-Ouex et Consignon, 1030. *Bur. de poste* de Genève.

Lully, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, près et dép. de la comm. de Jussy, à 8 k. (2 l.) de Genève, 5 k. (1 l. ¼) de Chêne. *Popul.* comprise celle de Jussy et dépend...

Lully, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, à 5 k. (1 l. ¾) E. de Bons, 11 k. (2 l. ¼) E. N. E. de Bonne, 24 k. (5 l. ½) E. p. S. de Genève. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Thonon.

Lultzhausen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, commune de Neunhausen, sur la Sure, à 3 k. (¾ de l.) O. d'Esch-sur-Sure, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Wiltz, 39 kilom. (8 l. ¾) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Neunhausen, 319. *Bur. de poste* de Diekirch.

Lumbin, v. (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. du Touvet, près de l'Isère, à 20 k. (4 l. ½) de Grenoble. Il y a une fabrique de cuirs forts. *P.* 513. *B. de p.* de Grenoble. *Rel. de p. aux chevaux.*

Lumbres, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, ch.-l. de cant., près de l'Aas, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Omer, 7 m. (14 l. ¾) d'Arras. *Pop...* *Bur. de poste* de St.-Omer.

Lumeau, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. d'Orgères, à 11 k. (2 l. ¼) de Janville, 42 kil. (9 l. ½) de Chartres. *Popul.* 424. *Bur. de poste* d'Arthenay, départ. du Loiret.

Lumel, v. (*Meuse-Inférieure*), arr.

arr. de Maëstricht, cant. de Meersen, comm. d'Amby, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de Terbley, 6 k. (1 l. ½) S. de Recken, 2 k. (½ l.) E. N. E. de Maëstricht. *Populat.* comprise celle d'Amby, 441. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Lumerscheid, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton de Lebach, à 8 k. (2 l.) S. E. de Lebach, 13 k. (3 l.) S. O. d'Ottweiler, 5 myriam. (12 l.) S. E. de Trèves. *Popul.* 38. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Lumes, v. (*Ardennes*), arrond. et canton de Mézières, près de la Meuse, à 5 kilom. (1 l. ½) de Charleville. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Mézières.

Lumiéville, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, canton de Gondrecourt, près du ruisseau de Lumiéville, à 7 kil. (1 l. ½) de Gondrecourt, 36 kil. (8 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 252. *Bur. de p.* de Gondrecourt.

Lumghe, (*Lys*). *Voyez* Luigne.

Lumigny, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, canton de Rosoy, près de la forêt de Crécy, à 5 k. (1 l. ¼) de Rosoy, 31 k. (7 l.) de Melun. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Rosoy.

Lumio, bourg (*Golo*), arr. de Calvi, à 6 kil. (1 l. ½) de ce lieu, 5 m. (12 l.) de Bastia. *Pop.* 718.

Lumnen, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. d'Herck, à 5 k. (1 l. ¼) N. de ce lieu, 9 k. (2 l. ½) E. de Diest, 39 k. (8 l. ¼) O. N. O. de Maëstricht. *Pop.* 2152. *Bur. de poste* de Diest, dép. de la Dyle.

Lunac, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, canton de Najac, à 14 kilom. (3 l. ½) de Villefranche, 40 k. (9 l.) de Rhodez. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Villefranche.

Lunaguet, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. et comm. de Pampelonne, à 20 kil. (4 l. ½) d'Alby, 3 k. (¾ de l.) de Pampelonne. *Pop.* compr. celle de Pampelonne, 1740. *Bur. de poste* d'Alby.

Lunain (le), riv. (*Yonne*), arr. de Sens. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) O. de Sens, coule à l'O. N. O., puis au N., et se rend dans le Loing, à Episy, à 8 kil. (2 l.) N. E. de Nemours.

Lunan, v. (*Lot*), arr. et cant. est de Figeac, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 5 m. (12 l. ½) de Cahors. *Pop.* 574. *Bur. de poste* de Figeac.

Lunas, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, canton de la Force, sur l'Eyraud, à 9 k. (2 l. ¼) de Bergerac, 39 k. (8 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de Bergerac.

Lunas, v. (*Hérault*), arrond. de Lodève, ch.-l. de canton, sur la Gaveson, à 41 k. (9 l. ⅓) N. de Béziers, 9 k. (2 l. ¼) O. de Lodève, 5 m. (12 l. ½) O. de Montpellier. Il y a des mines de cuivre et de plomb riches en argent. *Pop.* 938. *Bur. de poste* de Lodève.

Lunax, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne, près de la Gimone, à 27 kil. (6 l.) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 228. *Bur. de p.* de Boulogne.

Lunay, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Savigny, à 9 k. (2 l. ½) de Vendôme, 40 k. (9 l.) de Blois. On y exploite de la pierre calcaire tendre. *Pop.* 1350. *Bur. de poste* de Montoire.

Luneau, v. (*Allier*), arrond. de la Palisse, cant. du Donjon, près de la Vouzance, à 11 k. (2 l. ¾) du Donjon, 5 m. (12 l.) E. p. S. de Moulins, 13 k. (3 l.) S. de Digoin. *Pop.* 752. *B. de p.* du Donjon.

Lunebach, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de ce lieu, 22 kilom. (5 l.) N. O. de Bitbourg, 36 kilom. (8 l.) N. E. de Diekirch. *Pop.* 592. *B. de p.* de Luxembourg.

Lunebach (la), rivière (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, à 9 kil. (2 l. ¼) N. E. duquel elle prend sa source, coule au S. O., et va se rendre dans la Prumm, à 5 k. (1 l. ½) S. O. de sa source.

Lunegarde, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de la Bastide, sur un tertre, à 24 kil. (5 l. ½) de Gourdon, 33 k. (7 l. ½) de Cahors. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Peyrac.

Lunel (la), riv. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Chatillon. Sa source au pied de la montagne d'Avert, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Lus, coule au S., passe à l'O. de Lus, et dans l'arrond. de Serres, département des Hautes-Alpes, pour se rendre dans le Buech, à 2 kilom. (½ l.) N. de Serres.

Lunel, canal (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton de Lunel-la-Ville, partagé en deux branches, l'une à l'E. et l'autre à l'O. de Lunel; il va au S. S. O. se rendre à l'étang de Manguio.

Lunel, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Lauzerte, commune de St.-Amans, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Moissac, 13 k. (3 l.) de Lauzerte. *Pop.* comprise celle de St.-Amans, 366. *Bur. de poste* de Moissac.

Lunel-la-Ville, ville (*Hérault*), arr. de Montpellier, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) E. p. N. de Montpellier, 27 kilom. (6 l.) S. O. de Nîmes, 11 k. (2 l. ¾) S. de Sommières. Cette petite ville du ci-devant bas Languedoc est située près de la rivière de Vidourle, qu'on passe sur un pont appelé le *pont de Lunel*. Son territoire est fertile et agréable. La ville de Lunel est remarquable par les excellens vins muscats qu'on y recueille, et qui sont très-estimés, et par ses raisins secs; ils ont un goût exquis: on les met dans des boîtes de sapin, qui pèsent depuis cinq jusqu'à quinze livres. On assure que dans le sixième siècle cette ville étoit presque entièrement habitée par des Juifs, et qu'il y avoit une fameuse synagogue qui s'occupoit nuit et jour de l'étude de la loi. Les Protestans s'étoient emparés de Lunel depuis, et l'avoient fortifiée: elle fut prise sur eux par Louis XIII. Cette ville a eu anciennement des seigneurs particuliers, et fut unie au domaine avant le roi Philippe *le Bel*, qui la donna à Alphonse, père de Charles de la Cerda, connétable de France, dont la fille la porta dans la maison d'Estampes, d'où elle passa par contrat de vente à Louis de France, qui la céda en 1385 à son frère Jean, duc de Berri, lequel, par traité de 1400, consentit qu'elle fût unie à la couronne. François Ier voulut encore démembrer cette ville en 1517 pour la donner à Marguerite de Foix: le procureur général du parlement de Toulouse s'y opposa, refusant de vérifier le don. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 4170. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Lunel-St.-Félix, v. (*Aveyron*). *Voyez* St.-Félix-de-Lunel.

Lunel-Vieil, bourg (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Lunel-la-Ville, près du Dardaillon, à 4 k. (1 l.) de Lunel-la-Ville, 19 k. (4 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 561. *Bur. de p.* de Lunel-la-Ville.

Lunerave, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bacqueville, à 15 k. (3 l. ¼) de Dieppe, 4 myr. (10 l. ¼) de Rouen. *P.* 1040. *Bur. de poste* d'Omonville.

Lunery, v. (*Cher*), arrond. de

Digitized by Google

Bourges, cant. de Charost, près du Cher, à 19 k. (4 l. ¼) de Bourges. *Pop.* 668. *B. de poste* de Bourges.

Lunest, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, comm. de Nozay, à 5 k. (1 l. ¼) de Linas, 5 k. (1 l. ¼) de Palaiseau. *P.* comp. celle de Nozay, 268. *Bur. de poste* de Linas.

Lunet, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de St.-Geniés, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 15 kil. (3 l. ¾) d'Espalion. *Pop.*... *Bur. de poste* de St.-Geniés.

Lunéville, ville (*Meurthe*), ch.-l. d'arrond. et de canton, sur la Vezouze et la Meurthe, à 13 myr. (29 l.) O. de Strasbourg, 31 kil. (7 l.) S. O. de Dieuze, 27 m. (60 l.) de Blamont, 27 kilom. (6 l.) S. E. de Nancy, 35 m. (78 l.) E. de Paris. Long. 24. 10. lat. 48. 34.

Cette ville qui dépendoit du ci-dev. duché de Lorraine, cour souveraine de Nancy, diocèse de Toul, étoit anciennement le siége des conseils d'état, des finances et du commerce, ainsi que de la chancellerie. Lunéville étoit le chef-lieu d'un bailliage royal, d'une maîtrise des eaux et forêts, d'un hôtel-de-ville, d'un lieutenant général de police de la ville, cour et suite; le chef-lieu des recettes des finances, domaines et bois et d'une subdélégation; la résidence d'une brigade de maréchaussée. C'étoit aussi le séjour ordinaire du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, de sa cour et de beaucoup de noblesse. On y vit, à la fin de septembre et au commencement d'octobre 1744, toute la cour de France. Sa situation est dans une plaine agréable qui s'étend fort loin du côté de Blamont, à droite de la Meurthe, et au bord gauche de la Vezouze, qui font leur jonction un peu au-dessous, à 5 k. (1 l. ¼) d'Einville. La plupart des rues de cette ville et ses places publiques sont vastes, commodes et régulières; les maisons construites avec goût. Le château que le roi de Pologne habitoit est des plus magnifiques, et toutes ses dépendances offrent des chefs-d'œuvres de l'art: ce château a été construit sur les dessins de Boffrand. Ce fut le duc Léopold qui le fit construire avec beaucoup plus de magnificence que l'ancien château qui est détruit. La chapelle est bâtie en petit sur le modèle de celle de Versailles. Une partie du château fut consumée dans l'incendie du 3 janvier 1720; mais elle fut promptement réparée. Un pareil accident détruisit totalement une de ses principales ailes au commencement du mois de février 1755. On distingue parmi les édifices qui font l'ornement de Lunéville le ci-devant hôtel du prince Charles, ceux des pages, des gardes-du-corps, et de Craon. Il n'y avoit pour la ville et les faubourgs de Lunéville qu'une seule paroisse; mais il n'y manquoit pas de maisons religieuses; il y avoit couvens de Capucins, Carmes, Minimes, Bénédictins; une commanderie de l'ordre de Malte, des filles de la Congrégation, des Sœurs grises; une maison de charité, et des Lazaristes. Le roi de Pologne y établit en 1746 et 1748 plusieurs écoles gratuites, entr'autres celle des cadets gentilshommes au nombre de quarante-huit, qui y faisoient pendant trois ans le service et les exercices militaires sous des maîtres de tactique, de mathématiques, de langues, d'histoire, de géographie, etc. Il y a un bel hôpital. Le 20 pluviose an 9 (9 février 1801) il a été signé dans cette ville un traité de paix entre l'empereur et le premier Consul Bonaparte, au nom du peuple français. Ce traité de paix fut négocié pour l'empereur par le comte de Cobenzel, et Joseph Bonaparte pour la République française. Lunéville a trois faïenceries ordinaires, blanche et brune; réverbères, terre de pipe blanche, peinte et dorée; deux fabriques de draps du pays, ratines, estamets croisés, molleton ou berge croisé et non croisé. On y fait de la bonneterie, et ses liqueurs ont une grande réputation. Elle fait aussi un commerce en grains, vins et garance. Il y a des tanneries et des brasseries. On trouve aux environs de Lunéville de l'argile de bonne qualité, exploitée par les mêmes fossiles qu'à Nancy et à St.-Nicolas.

Cette ville est la patrie de Charles-Alexandre *de Lorraine*, gouverneur des Pays-Bas, général des armées autrichiennes, habile et sage guerrier, né en 1712. En 1744 il passa le Rhin à la tête d'une armée, s'empara des lignes de Spire, de Germuthein, de Lauterbourg et de Haguenau; il s'établit au milieu de l'Alsace. Personne ne sut mieux que lui choisir un camp, le fortifier, faire une retraite sûre et honorable. Il mourut le 4 juillet 1780.

La ville de Lunéville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 11691. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Lunghignano, v. (*Golo*), arr. de Calvi, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 5 m. (11 l. ¾) de Bastia. *Pop.* 173.

Lunion, (*Corrèze*). *Voyez* St.-Pantaléon.

Luno, étang (*Hérault*), arrond. de Béziers, cant. d'Agde, au bord de la mer, à 4 k. (1 l.) S. E. d'Agde. Il a, de l'E. à l'O., 2 k. (½ l.) de long, et du N. au S. 1 k. (¼ de l.).

Lunsdorf, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, commune de Leiffart, à 4 k. (1 l.) N. N. E. de Geylenkirchen, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Linnich, 23 k. (5 l. ¼) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comp. celle de Leiffart, 290.

Luol (le) rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Aubenas. Sa source, à 7 kil. (1 l. ⅔) N. N. E. de Vessaux, coule au S. O., reçoit le Renthiol, tourne au S., reçoit la Oyses, et le Lioupau, et se rend dans l'Ardèche, à St.-Privat, à 6 k. (1 l. ½) E. ¼ N. d'Aubenas.

Luot (le), (*Manche*), arrond. d'Avranches, cant. de la Haye-Pesnel, près du Louis, à 8 k. (2 l.) d'Avranches, 33 kil. (7 l. ½) de Coutances. *Popul.* 538. *Bur. de poste* d'Avranches.

Lupach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferrette, commune de Bouxviller, à 21 kil. (4 l. ¾) d'Huningue, 2 k. (½ l.) de Ferrette, 14 k. (3 l. ¼) d'Altkirch. *Pop.* comprise celle de Bouxviller, 320. *B. de p.* d'Huningue.

Lurcourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de St.-Nicolas, à 9 k. (2 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Lupersac, bourg (*Creuse*), arr. d'Aubusson, canton de Bellegarde, sur le ruisseau de Tarde, entre des montagnes, à 14 k. (3 l. ¼) d'Aubusson, 43 k. (9 l. ⅔) de Guéret. Le plus grand nombre des habitans sont pauvres; ils sont maçons, ou peigneurs de chanvre, ou cardeurs de laine, et vont gagner leur vie dans les provinces voisines. Ce lieu apparte-

Digitized by Google

noit au duc d'Orléans. *Pop.* 1740. *Bur. de poste* d'Auxance.

Lupia, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Thuir, à 14 k. (3 l. ⅓) de Céret, 14 kil. (3 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Perpignan.

Lupiac, b. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan, à 20 k. (4 l. ½) S. E. de Nogaro, 32 k. (7 l. ⅓) O. d'Auch, 13 k. (3 l.) N. E. de Plaisance. *Pop.* 1058. *Bur. de p.* de Vic-sur-Losse.

Lupiac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castel-Jaloux, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 21 k. (4 l. ¾) de Marmande. *P.*.... *Bur. de p.* de Castel-Jaloux.

Lupielle *ou* Lucvielle, village (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Gimont, à 18 k. (4 l.) d'Auch. *Pop.* 209. *Bur. de p.* de Gimont.

Lupigny, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, comm. de Baussy, à 5 k. (1 l. ¼) de Rumilly, 8 k. (2 l.) d'Annecy. *Pop.* compr. celle de Baussy..... *B. de p.* de Rumilly.

Lupin, fort (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, cant. de Saint-Aignan, à 8 k. (2 l.) de Rochefort, 10 kil. (2 l. ¼) de Saint-Aignan, 16 k. (3 l. ¾) de Marennes.

Luplanté, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, à 18 k. (4 l.) de Chartres. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Chartres.

Luponaz-sur-Veyle, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Chatillon-sur-Chalaronne, comm. de Vonnas, à 11 k. (2 l. ¾) de Chatillon, 19 k. (4 l. ½) de Bourg. *Pop.* 151. *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Luppé, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cet endroit, 6 m. (13 l. ¼) d'Auch. *P.* 190. *B. de p.* de Nogaro.

Luppé, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Pélussin, à 25 kil. (5 l. ¾) de St.-Etienne, 6 m. (12 l. ¾) de Feurs. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Condrieux, dép. du Rhône.

Lupsault, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. d'Aigre, à 23 kil. (5 l. ¼) de Ruffec, 37 k. (8 l. ½) d'Angoulême. *Popul.* 281. *Bur. de poste* d'Aigre.

Lupy, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Pange, à 22 k. (5 l.) de Morhange, 19 k. (4 l. ½) de Metz. *Pop.* 715. *B. de p.* de Metz.

Luque (la), v. (*Landes*). *Voy.* Luc (la).

Luquet, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Ossun, à 16 k. (3 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Tarbes.

Lurais, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, cant. de St.-Martin-de-Tournon, sur la Creuse, à 10 k. (2 l. ½) de le Blanc, 6 m. (13 l.) de Châteauroux. *Pop.* 1455. *Bur. de poste* d'Angle, dép. de la Vienne.

Luray, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, près de l'Eure, à 4 k. (1 l.) de Dreux, 31 k. (7 l.) de Chartres. *Popul.* 310. *Bur. de poste* de Dreux.

Lurbe, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Oléron, sur le gave d'Aspe, à 8 k. (2 l.) d'Oléron, 29 k. (6 l. ½) de Pau. Ce village est dominé du côté de l'est par une montagne calcaire, qu'on appelle *Binet*. Au rapport de quelques-uns, elle présage les changemens de temps, selon qu'elle est plus ou moins couverte de nuées ou de brouillards. On trouve des eaux minérales chaudes, des bancs de pierre calcaire grise de la nature du marbre. A 2 kil. (une demi-lieue) S. de Lurbe, on voit des couches de schiste friable et noirâtre; plus loin vers le sud, on rencontre des couches de pierre calcaire qui se sépare facilement par lames. On a ouvert plusieurs ardoisières dans les montagnes qui dominent la rive gauche du gave, au lieu dit *Aspe*. Celle qui domine la rive droite à l'est, appelée *Binet*, est composée de bancs de pierre calcaire. *Pop.* 638. *Bur. de poste* d'Oléron.

Lurcy, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de St.-Trivier-sur-Moignans, à 13 k. (3 l.) de Trévoux, 38 k. (8 l. ½) de Bourg. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Montmerle.

Lurcy, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Donjon, comm. de Luneau, à 14 k. (3 l. ¼) du Donjon, 29 k. (6 l. ½) de la Palisse. *Pop.* comprise celle de Luneau, 752. *Bur. de poste* du Donjon.

Lurcy-le-Bourg, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Prémery, près de la Nièvre, à 27 k. (6 l.) de Nevers. Il y a deux petites forges l'une dite *du Marest*, et l'autre *de Vilaine*, dans lesquelles il se fabrique du fer marchand. *Pop.* comp. celle de Lurcy-le-Châtel, 953. *B. de p.* de Nevers.

Lurcy-le-Chatel, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Prémery, comm. de Lurcy-le-Bourg, à 25 k. (5 l. ½) de Nevers. *Pop.* comprise celle de Lurcy-le-Bourg, 953. *Bur. de poste* de Nevers.

Lurcy-Lévy, bourg (*Allier*), arr. de Moulins, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) N. N. E. de Cérilly, 36 k. (8 l.) N. O. de Moulins, 10 k. (2 l. ¼) S. de Sancoins, 6 k. (1 l. ½) de Veurdre, entre Nevers et Moulins. Il s'y fait un commerce considérable de bois et de bestiaux dans les foires et marchés qui s'y tiennent régulièrement dans l'année. Les coquetiers de Nevers, Moulins, et villes voisines, viennent s'y approvisionner de toutes sortes de denrées et comestibles qui y abondent et y rendent la vie et la main-d'œuvre à bon compte. On trouve beaucoup d'étangs de bois, et quelques vignes, de bons pacages et pâturages pour élever des bestiaux de toutes espèces. Les foins y sont abondans et propres à l'engrais. Le pays est susceptible de grandes améliorations, sur-tout d'après l'éloge que fait le célèbre agriculteur Arthur Young du départ. de l'Allier, en tirant parti des jachères pour y élever des moutons. Il y a une manufacture de porcelaine, à 6 k. (1 l. ½) de la forêt de Tronçais, contenant 10,200 hect. (20,000 arp.): elle commença en 1791, et fut suspendue en 1795 pendant la guerre. Cette manufacture offre les spéculations les plus avantageuses, tant par les richesses immenses des bois, leur prix médiocre, celui de la main-d'œuvre, et les bâtimens énormes qui la rendent susceptible de la plus grande étendue, que par sa position au centre de la France, et la facilité du transport par eau de ses marchandises aux deux mers, à très-bon compte: par l'Allier, la Loire et la Seine, à l'Océan et à la Manche; et par la Loire, le canal du centre, la Saone et le Rhône à la Méditerranée, et la communication à toutes les communes situées sur les bords de ces rivières, fleuves, canaux et ports. Ce canton riche en bois et charbon de terre, argiles et sables de toutes espèces, est favorable aux fabriques de terres de pipes et faïences dites *anglaises*, par la multiplicité des cours d'eaux provenant des étangs et ruisseaux qui y abondent. *P.* 2950. *B. de p.* de St.-Pierre-le-Moutier, dép. de la Nièvre.

Lurcy-sur-Arron, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Dorne, à 23 kil. (5 l. ¼) de St.-Pierre-le-Moutier, 33 k. (7 l. ½) de Nevers. *Pop.* 289. *Bur. de p.* de Decize.

Lurde (la), montagne (*Basses-*

Pyrénées), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 4 m. (10 l.) S. de Bielle. Son sommet a environ 3 k. (⅔ de l.) S. de diamètre.

Lure (Rif de), ruisseau (*Hautes-Alpes*), arr. et canton de Gap. Sa source, à 3 kil. (⅔ de l.) N. de la Roche, coule au S. et se rend dans le Buech, à 3 k. (⅔ de l.) de sa source.

Lure, bourg (*Haute-Saone*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 18 k. (4 l.) S. E. de Luxeuil, 29 k. (6 l. ¼) O. de Béfort, 9 m. (20 l.) E. de Langres, 27 k. (6 l.) E. de Vésoul, 42 myr. (85 l.) S. E. de Paris. Il y avoit dans ce bourg une abbaye, fondée au 17e siècle par saint Déicole *ou* Déile, compagnon de saint Colomban; l'abbé devoit porter le titre de prince de l'Empire: jusqu'à l'époque de la révolution, cette abbaye fut unie à celle de Murbach en Alsace. On trouve dans son territoire deux mines de charbon de terre; le charbon s'y trouve sous une épaisseur de 58 met. (30 t.) de roches feuilletées. Cette ville est la résidence d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'un conservateur des hypothèques, d'un inspecteur des forêts, d'un receveur particulier, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1800 *Bur. de poste Rel. de p. aux chev.*

Luré, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Germain-Laval, près de la Palouze, à 20 k. (4 l. ½) de Roanne, 27 k. (6 l.) de Feurs. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Roanne.

Lureuil, v. (*Indre*), arrond. de le Blanc, cant. de St.-Martin-de-Tournon, à 13 k. (3 l.) de le Blanc, 5 m. (11 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de le Blanc.

Lurey, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Anglure, à 6 myr. (13 l. ½) d'Epernay, 10 k. (2 l. ½) d'Anglure. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Pont-sur-Seine.

Luri, bourg (*Golo*), arrond. de Bastia, à 27 k. (6 l.) N. de cette ville, 6 k. (1 l. ½) S. de Rogliano, 9 k. (2 l. ½) N. E. de Canari. *P.* 1141.

Lurieco, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymieux, à 18 k. (4 l.) de Montbrison, 34 kil. (7 l. ½) de Feurs. *Pop.* comp. celle de Charbonnière, 1100. *Bur. de poste* de Montbrison.

Lurs, bourg (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Peyrius, à 8 kil. (2 l.) E. p. N. de Forcalquier, 31 k. (7 l.) S. O. de Digne, 8 kil. (2 l.) S. O. des Mées. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye dont les abbés se qualifioient de *princes de Lurs*. Le 17 août 1770, sur les six heures du matin, une grande partie des habitans s'étant retirée dans l'église pendant un orage violent, le tonnerre y tomba, tua le curé et renversa six autres personnes; l'église parut un instant après toute en feu, et on entendit un autre coup de tonnerre qui renversa 80 personnes. *Pop.* 965. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Lurseberg, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, à 13 k. (3 l.) S. E. d'Echternach, 7 kil. (1 l. ¾) O. p. S. de Trèves, 31 k. (7 l.) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 131. *B. de p.* de Luxembourg.

Lury, ville (*Cher*), arrond. de Bourges, ch.-l. de cant., sur l'Arnon, à 27 kil. (6 l.) N. O. de Bourges, 8 k. (2 l.) S. E. de Vierzon, 27 k. (6 l.) O. S. O. d'Henrichemont. Cette ville est close de murailles, on y entre par deux portes. Il y avoit un ancien château qui fut détruit l'an 1196 pendant la guerre que Richard, roi d'Angleterre, fit au seigneur de Vierzon, qui l'étoit aussi de Lury. Cette petite ville passa, depuis l'an 1361, dans plusieurs autres maisons, et parvint ensuite à Jean, duc de Berri, qui la donna au chapitre de l'église de Bourges, ainsi que son domaine. *Pop.* 466. *Bur. de poste* de Vierzon.

Lus, ville (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, ch.-l. de cant., sur la Lise, à 42 k. (9 l. ½) S. de Tarbes, 18 k. (4 l.) S. S. E. d'Argelès, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Barrège. On trouve aux environs, au lieu dit *St.-Sauveur*, des sources d'eaux minérales qui ont la même vertu de guérir les blessés et les malades, que celles de Barrège. Ces eaux ne diffèrent que par le degré de chaleur. On les emploie fréquemment avec succès lorsque le tempérament du blessé lui rend l'usage des bains tempérés plus favorable que celui des bains très-chauds. Ce lieu est dans une position très-heureuse. Il y a peu d'hiver, ce qui donne aux blessés et aux malades la facilité de s'y rendre de très-bonne heure. Près de cette ville, on trouve des pierres calcaires. Sous la chapelle St.-Pierre, bâtie à une petite distance sud, on voit des couches d'ardoise grise argileuse, et des couches de pierre calcaire au pont de Saint-Sauveur, voisin de cette chapelle. Il y a aussi une carrière de marbre non exploitée. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1824. *Bur. de poste* d'Argelès.

Lus-la-Croix-Haute, village (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Chatillon, près de Lunel, à 29 k. (6 l. ½) E. S. E. de Die, 31 k. (7 l.) O. S. O. de Gap, 7 m. (16 l.) E. S. E. de Valence. *Pop.* 1518. *Bur. de poste* de Die.

Lusancy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, sur la Marne, à 22 k. (5 l.) de Meaux, 6 m. (14 l.) de Melun. *Pop.* 522. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Lusans, v. (*Doubs*), arrond. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Roulans, à 19 k. (4 l. ½) de Besançon. Il y a du charbon de terre dans les montagnes près de ce village. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Lusard (le), v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Lagny, commune de Champs, à 8 k. (2 l.) de Lagny, 23 k. (5 l. ¼) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Champs, 333. *Bur. de poste* de Lagny.

Luscan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertraud-de-Comminges, à 4 kil. (1 l.) de St.-Bertrand, 10 kilom. (2 l. ½) de St.-Gaudens. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Montrejeau.

Lusian, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagneres, cant. de Mauléon-en-Barousse. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Mauléon-en-Barousse.

Luseglie, v. (*Doire*), arr. de Chivas, sur le chemin d'Aglie à Chivas, à 13 kil. (3 l.) N. O. de cet endroit. *Pop.* 646. *Bur. de poste* de Chivas.

Luseilade (Tuc de), montagne (*Ariège*), arr. de St.-Girons, cant. de Massat, à 3 kil. (¼ de l.) S. E. de cet endroit.

Lusenac, v. (*Ariège*), arr. de Foix, canton de Cabanes, près de l'Arriège, à 16 k. (3 l. ⅔) de Tarascon. A une petite distance sud de ce village, on trouve des couches verticales d'ardoise argileuse. *Pop.* comprise celle de Garanou de Norac, 773. *Bur. de poste* de Tarascon.

Lusencon, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Milhaud, commune de St.-George-de-Lusençon, à 10 kilom. (2 l. ½) de Milhaud. *Pop.* comprise celle de St.-George, 1038. *Bur. de poste* de Milhaud.

Digitized by Google

Lusery, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. et commune de Bastogne, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 15 k. (3 l. ½) de Neufchâteau. *Pop.* comprise celle de Bastogne, 2314. *Bur. de poste* de Bastogne.

Lusignac, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Verteillac, à 9 kil. (2 l. ¼) de Riberac, 36 kil. (8 l.) de Périgueux. *Pop.* 572. *Bur. de poste* de Riberac.

Lusignan, v. (*Charente-Inférr.*) *Voy.* St.-Germain-de-Lusignan.

Lusignan, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Bouglon, commune de la Bastide, à 6 kilom. (1 l. ½) de Castel-Jaloux, 4 kil. (1 l.) de Bouglon. *Pop.* comprise celle de la Bastide, 1214. *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

Lusignan (le Petit), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Port-Ste.-Marie, à 8 kilom. (2 l.) d'Agen, 8 kil. (2 l.) de Port-St.-Marie. *P.*.... *B. de p.* d'Agen.

Lusignan (le Grand), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Pressas, à 8 kil. (2 l.) d'Agen. *Pop.* 1577. *Bur. de poste* d'Agen.

Lusignan, ville (*Vienne*), arr. de Poitiers, ch.-l. de cant., à 23 k. (5 l. ¼) S. O. de cette ville, 36 m. (80 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 42. lat. 46. 26. Cette ville du ci-devant haut Poitou est située sur le ruisseau de Vonne; l'ancienne ville est sur une colline. C'étoit un gouvernement de place du ci-dev. gouvernement général militaire du Poitou, le siége d'une justice royale, avec une maréchaussée, un gouverneur et un maire perpétuel. La ville de Lusignan est fameuse par les merveilles qu'on attribuoit anciennement à son château, et par la fée Mélusine qui, dit-on, le fit construire; d'autres pensent qu'il fut bâti par Geoffroi *à la grande dent*. Ils se fondent sur ce qu'on voyoit autrefois l'effigie de ce comte à la principale entrée de la grande tour; mais il paroit constant que la fondation de ce château est due à Hugues II, seigneur de Lusignan, dit *le bien aimé*. Ce château si redoutable à la plupart des généraux qui ont voulu s'en emparer, soutint à différentes époques des siéges très-meurtriers. Durant les guerres de religion, il fut pris par le duc de Montpensier en 1574, et ses fortifications furent rasées. Sur leur emplacement on a fait une promenade publique où l'on jouit d'une vue agréable, et où l'on respire un air très-pur; mais le château ne laisse aucune idée des nombreux édifices qui l'entouroient, et dont la grandeur gigantesque exerça l'esprit de nos vieux romanciers. L'empereur Charles-Quint, en traversant la France pour aller aux Pays-Bas, s'arrêta dans cette ville et y prit le divertissement de la chasse. Il y a plusieurs tanneries où l'on prépare de bon cuir; les habitans des environs élèvent quelques mules qu'ils vendent ordinairement aux Espagnols. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1493. *Bureau de poste. Relais de poste aux chev.*

Lusigny, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Chevagnes, à 11 k. (2 l. ¾) de Moulins. *Popul.* 533. *Bur. de poste* de Moulins.

Lusigny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Bligny-sur-Ouche, près de la source de l'Ouche, à 13 k. (3 l.) de Beaune, 38 kilom. (8 l. ½) de Dijon. *Pop.*... *Bur. de poste* de Beaune.

Lusinai, v. (*Isère*), arr. et cant. nord de Vienne, comm. de Mons, à 10 k. (2 l. ½) de Vienne. *Pop.* comprise celle d'Illins, 697. *Bur. de poste* de Vienne.

Lusoin, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, cant. de la Capelle, près de l'Oise, à 10 k. (2 l. ½) de Vervins, 4 m. (10 l. ½) de Laon. On y trouve des terres vitrioliques. *Pop.* 514. *Bur. de poste* d'Hirson.

Lussac, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de St.-Claude, à 14 k. (3 l. ¼) de la Rochefoucauld, 34 k. (7 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 426. *B. de p.* de la Rochefoucauld.

Lussac, bourg (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. et comm. de St.-Cyprien, à 16 k. (3 l. ½) de Sarlat, 39 k. (8 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Pergne.

Lussac, bourg (*Gironde*), arr. de Libourne, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ½) E. de cette ville, 40 kil. (9 l.) E. N. E. de Bordeaux, 11 kil. (2 l. ¾) O. de Villefranche-de-Louchapt. *Pop.* 2543. *Bur. de poste* de Libourne.

Lussac, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castel-Jaloux, commune de Villefranche, à 10 k. (2 l. ½) de Tonneins, 8 kil. (2 l.) de Castel-Jaloux, 20 kilom. (4 l. ½) de Marmande. *Pop.* comp. celle de Villefranche, 2440. *Bur. de poste* de Tonneins.

Lussac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Pressas, commune de St.-Sardos, à 9 k. (2 l. ¼) de Clairac, 6 k. (1 l. ½) de Pressas, 18 k. (4 l.) d'Agen. *Pop.* comprise celle de St.-Sardos, 464. *Bur. de poste* de Clairac.

Lussac, forêt (*Vienne*), arrond. de Montmorillon, cant. de Lussac, dont elle n'est éloignée que d'un k. (⅓ de l.). Elle a 3,506 mèt. (1,700 t.) de long, sur 2,334 mèt. (1,200 t.) de large.

Lussac-lès-Chateaux, ville (*Vienne*), arr. de Montmorillon, ch.-l. de cant., à 36 k. (8 l.) S. E. de Poitiers, 10 k. (2 l. ½) O. de Montmorillon, 20 k. (4 l. ½) S. de Chauvigny. *Pop.* 1124. *Bur. de poste* de Montmorillon.

Lussac-lès-Eglises, b. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de St.-Sulpice-lès-Feuilles, à 16 kil. (3 l. ⅔) du Dorat, 6 m. (13 l. ½) N. de Limoges, 20 k. (4 l. ½) S. O. de St.-Benoît-du-Sault. *Pop.* 1298. *Bur. de poste* du Dorat.

Lussagne, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, commune du Vigan, à 25 k. (5 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Grenade-sur-l'Adour.

Lussagnet, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, près du gros Lécq, à 21 kil. (4 l. ¾) de Pau. *Pop.* 151. *Bur. de p.* de Pau.

Lussan, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, cant. de Tonnay-Charente, à 10 kilom. (2 l. ½) de Rochefort, 26 k. (6 l. ½) de Saintes. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Tonnay-Charente.

Lussan, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) N. d'Uzès, 20 k. (4 l. ½) O. de Bagnols, 36 k. (8 l.) N. de Nîmes. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 926. *Bur. de poste* d'Uzès.

Lussan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Fousseret, à 21 k. (4 l. ¾) de Rieux, 5 myr. (12 l.) de Toulouse. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de Martres.

Lussan, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Gimont, à 11 k. (2 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 513. *Bur. de poste* de Gimont.

Lussas, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Villeneuve-de-Berg, près de la Bourdarie, à 16 k. (3 l. ½) de Privas. *Pop.* 567. *Bur. de poste* de Villeneuve-de-Berg.

Lussas, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Nontron, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 38 kil. (8 l. ½) de Pé-

Digitized by Google

rigueux. Il y a des mines de fer et d'antimoine. *Pop.* 624. *Bur. de poste* de Nontron.

Lussat, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de Jonsac, près de la Seugne, à 13 k. (3 l.) de Pons, 33 k. (7 l. ½) de Saintes. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Jonsac.

Lussat, v. (*Creuse*), arrond. de Boussac, cant. de Chambon, à 10 k. (2 l. ½) d'Evaux, 37 k. (8 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 1175. *Bur. de poste* de Chambon.

Lussat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. d'Herment, sur la Lachau, à 11 k. (2 l. ⅔) de Clermont. *Population*, comprise celle de Lignat, 450. *Bureau de poste* de Clermont.

Lussau, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. d'Amboise, près de la Loire, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Amboise, 15 k. (3 l. ½) de Tours. *Pop.* 449. *Bur. de poste* d'Amboise.

Lussaud, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Massiac, à 30 k. (6 l. ¾) de St.-Flour, 6 m. (14 l. ½) d'Aurillac. Il y a une fabrique de toiles rousses et blanches. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Massiac.

Lussay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chef-Boutonne, sur la Boutonne, à 13 k. (3 l.) de Melle, 37 k. (8 l. ¼) de Niort. *Pop.* 149. *Bur. de p.* de Chef-Boutonne.

Lussayde, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Saint-Jean-Pied-de-Port, comm. d'Arneguy, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Jean-Pied-de-Port, 37 k. (8 l. ¼) de Mauléon. *Pop.* comp. celle d'Arneguy et dépend. 225. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Lusse, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Raon-l'Etape, à 10 k. (2 l. ½) de S.-Dié, 5 myr. (11 l. ¼) d'Epinal. Il y a près de ce village des mines de cuivre tenant argent. *Pop.* 1159. *Bur. de p.* de St.-Dié.

Lusseray, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, canton de Briou, à 8 k. (2 l.) de Melle, 30 k. (6 l. ¾) de Niort. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Melle.

Lussettes, v. (*Drôme*), arr. de St.-Dié, cant. de Chatillon, commune de Lus-la-Croix-Haute, à 28 k. (6 l. ¼) de St.-Dié, 15 k. (3 l. ½) de Chatillon. *Pop.* comp. celle de Lus-la-Croix-Haute, 1513. *B. de p.* de St.-Dié.

Lussolle, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabaret, comm. de Losse, à 36 k. (8 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comp. celle de Losse, Grauloux, Estampon, et St.-Sounnet, 1078. *Bur. de poste* de Roquefort.

Lusson, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton de Villeneuve-de-Marsan, comm. de Perquie, à 3 k. (¾ de l.) de Villeneuve, 19 k. (4 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Popul.* compris celle de Perquie, Gaubi, etc. 1056. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Lusson, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Lembège, près du gros Lées, à 22 k. (5 l.) de Pau. *Populat.* 164. *Bur. de poste* de Pau.

Lussonne, v. (*Landes*). *Voyez* Lussolle.

Lustar, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Trie, à 7 k. (1 l. ¾) de Trie, 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Popul.* 245. *Bur. de poste* de Trie.

Lustin, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. sud de Namur, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Wierde, 14 k. (3 l. ¼) E. de Fosse, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Namur. *Pop.* 438. *Bur. de poste* de Namur.

Lutange, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 13 k. (3 l.) S. E. de Thionville, 22 k. (5 l.) N. E. de Metz, 18 k. (4 l.) O. de Bouzonville. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Thionville.

Lute (la), rivière (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Castelnau-de-Montratier, dont la source est à 9 k. (2 l. ⅓) N. E., coule au S. O., passe à Canié, à l'O. de Russac, à l'E. de Vasserac, et se rend dans le Lemboula, à 4 k. (1 l.) N. de la Françoise.

Lutessieu, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Champagne, près de la Serre, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Belley, 5 myr. (10 l. ⅔) de Bourg. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Belley.

Lutes, lac (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. de Vizille, à 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de ce lieu. Il en sort un ruisseau qui coule au N. O., et se rend dans le Vizille, près de Vaunavey.

Luthauzen *ou* Lutzhausen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, canton de Wiltz, comm. de Neunhausen, à 16 k. (3 l. ¾) de Bastogne, 20 k. (4 l. ½) de Diekirch. *Pop.* compr. celle de Neunhausen, 319. *Bur. de poste* de Bastogne.

Luthenay, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, canton de Saint-Pierre-le-Moutier, près de la Colatre, à 13 k. (3 l.) de St.-Pierre-le-Moutier, 18 k. (4 l.) de Nevers. *Pop.* 808. *Bur. de poste* de St.-Pierre-le-Moutier.

Lutilhons, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Bagnères, 24 kilom. (5 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Tarbes.

Lutour (Gave de), riv. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès. Sa source près des pointes de Cestude, montagne, à 21 k. (4 l. ¾) S. de St.-Savin, coule à l'O. dans les lacs d'Estom-Soubiran, tourne au N., traverse le lac d'Estom, et se réunit au gave du Marcadau, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de sa source, et forment le gave de Cautères. (Tous ces gaves réunis forment le gave de Pau).

Lutrans, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Dannemarie, sur la Loutre, petite rivière, à 14 kil. (3 l. ¼) de Béfort, 5 m. (12 l. ½) de Colmar. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Béfort.

Lutrecey, v. (*Haute-Marne*). *Voy.* Latrecey.

Luttelforst, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Bracht, près de la Valmen, à 13 k. (3 l.) S. p. E. de Bracht, 8 k. (2 l.) O. de Gladbach, 4 myr. (10 l. ¼) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 353. *Bur. de p.* de Dahlem.

Luttenbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Munster, sur la Flecht, à 18 kilom. (4 l.) de Colmar. *Pop.* 329. *Bur. de poste* de Colmar.

Luttenheim, (*Bas-Rhin*). *Voy.* Leutenheim.

Luttenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Saverne, à 23 k. (5 l. ¼) d'Haguenau, 24 k. (5 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 284. *Bur. de p.* de Saverne.

Lutter, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferrette, près de l'Ill, à 20 k. (4 l. ½) d'Altkirch, 7 m. (15 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Huningue.

Lutterbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Mulhausen, dans une île formée par la Dolleren, à 15 k. (3 l. ½) N. d'Altkirch, 36 k. (8 l.) S. de Colmar, 36 k. (8 l.) E. N. E. de Béfort. Il y a une fabrique de toiles peintes, et plusieurs tourbières. *Pop.* 1150. *Bur. de poste* de Mulhausen.

Luttich. *Voyez* Liége.

Digitized by Google

Luttingen, v. (*Roër*), arr. de Clèves, canton de Xanten, près du Rhin, à 3 k. (¾ de l.) N. de Xanten, 15 kilom. (3 l. ¼) N. p. E. de Gueldres, 9 m. (20 l. ¼) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Gueldres.

Lutz, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treis, à 6 k. (1 l. ½) E. S. E. de cet endroit, 18 k. (4 l.) O. p. S. de Boppard, 31 k. (7 l.) S. S. O. de Coblentz. *P.* 160. *Bur. de p.* de Coblentz.

Lutzel (la), riv. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy. Sa source près de Charmoile, à 7 k. (1 l. ⅔) E. de Cornot, coule à l'E., et se rend dans la Byrs, à l'O. de Lauffon, 20 k. (4 l. ½) de sa source.

Lutzelbourg, v. (*Meurthe*), ar. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg, sur la Zorn, à 14 kil. (3 l. ¼) de Sarrebourg, 8 myr. (17 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 349. *Bur. de poste* de Phalsbourg.

Lutzelhausen, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Strasbourg, canton de Molsheim. *Pop.*..... *Bur. de poste* Molsheim.

Lutzelstein, v. (*Bas-Rhin*). *Voy.* Pierre (la).

Lutzerath, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens, à 5 kil. (1 l. ¼) S. E. de ce lieu, 5 kilom. (1 l. ¼) N. N. O. de Titz, 31 k. (7 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 71. *Bur. de p.* de Juliers.

Lutzig, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant de Wittlich. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Trarbach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Lutzkampen, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Arzfeld, commune d'Harspelt, à 6 m. (14 l.) de Luxembourg, 30 kilom. (6 l. ¼) de Bitbourg. *Pop.* comp. celle d'Harspelt, 195. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Luvigny, v. (*Vosges*). *Voyez* Leuvigny.

Lux, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. d'Is-sur-Tille, sur la Tille, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Is-sur-Tille, 23 k. (5 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 647. *Bur. de poste* d'Is-sur-Tille.

Lux, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Villefranche, à 6 kilom. (1 l. ½) de cette ville, 33 k. (7 l. ½) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de St.-Jean-de-Lugardes, 677. *Bur. de poste* de Villefranche.

Lux, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. sud de Châlons-sur-Saone, près du confluent de la Corne, dans la Saone, à 3 k. (⅔ de l.) de Châlons, 5 myr. (11 l. ⅔) de Mâcon. *P.* 270. *Bureau de poste* de Châlons-sur-Saone.

Luxe, (*Charente*). *Voyez* Lucé.

Luxe, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 4 k. (1 l.) de ce lieu, 6 m. (12 l. ¼) de Pau. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Luxem, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Virnebourg, à 1 k. (¼ de l.) S. de ce lieu, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Montréal, 36 k. (8 l.) O. p. N. de Coblentz. *P.* 86.

Luxembourg, ci-devant province et duché. Une des plus étendues des dix-sept provinces qui composoient les Pays-Bas, elle est bornée au N. par le ci-dev. pays de Liége et le territoire de Stavelot; à l'orient par l'électorat de Trèves, au midi par la ci-devant province de Lorraine, et au couchant par le pays d'entre Sambre et Meuse. La nature semble l'avoir divisée en deux parties, dont l'une est montueuse, et l'autre couverte de vastes forêts.

On trouve dans les anciens édits et chartres que ce pays a été diversement nommé: *Lucelenbourg*, *Lucilimbourg*, *Lucelbourg*, *Lutzelbourg*, qui veut dire en allemand, *petit bourg*; *Lucelbourg*, qui vient du mot latin *lucus*, qui signifie *un bois épais*; *Lucebourg*, tiré du latin *leuca*, qui veut dire *une lieue*; et enfin *Luxembourg*.

Son circuit étoit d'environ 31 myr. (70 l.); sa plus grande longueur, de 12 myr. (26 l.) du N. au S.; et sa largeur, de 9 myr. (20 l.) en tirant de l'E. vers l'O., dans un bon pays, arrosé par la Moselle, par l'Els, et diverses autres rivières. L'air y est doux et tempéré. Il y a en plusieurs endroits des mines de fer, qui en fournissent à presque toute l'Allemagne. Le territoire n'est pas également fertile; car la contrée qu'on appeloit *la Famène* produit assez de grains, mais pas en abondance; au lieu que celle qu'on nomme *Ardenne* est entrecoupée de forêts et de montagnes, et ne produit que du seigle, des pois, des fèves, et autres choses semblables: mais il y a beaucoup de gibier, particulièrement des sangliers, des cerfs, des biches, des chevreuils, des lièvres, etc. La volaille et le poisson n'y sont pas moins abondans. Le Luxembourg a été anciennement habité par les Trévériens qui, ayant été chassés de leur pays, vinrent s'établir en-deçà du Rhin, dans la Gaule belgique, et reçurent des Romains de grands privilèges. Mérovée, roi de France, les subjugua, et cette ci-devant province fut comprise ensuite dans le duché de Moselle. Elle eut le titre de comté dès le temps des premiers rois de France de la seconde race. Sigefroi, comte de Curick, qui descendoit en ligne droite de Pharamond, roi de France, est le premier qu'on trouve avoir porté ce titre. En 963, il fit un échange avec Wiker, abbé de Saint-Maximin de Trèves, pour le bourg de Feulen, contre le château de Luxembourg. Il fit ratifier ce traité par Brunon, dit *le Grand*, archevêque de Cologne, qui étoit directeur de l'Empire en l'absence de l'empereur Othon II, son frère. L'empereur Charles IV érigea cette ci-devant province en duché en 1354, à la diète de l'Empire, qu'il tint à Metz, tant pour honorer le lieu de sa naissance, que pour favoriser son frère Wenceslas, qui portoit le titre de *comte de Luxembourg*.

La France s'est emparée de la ci-devant province et duché de Luxembourg sous différens prétextes; mais la plus grande partie retourna à la maison d'Autriche, par la paix de Ryswick; et les Français restèrent maîtres de plusieurs villes, par le traité des Pyrénées, en 1659. Cette contrée a été ensuite appelée *le Luxembourg français*. Le 24 prairial an 2 de la République française (15 juin 1794) la ville et le ci-dev. duché de Luxembourg furent pris par l'armée française de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Hatry: 12,396 Autrichiens furent faits prisonniers de guerre; et il leur fut pris 25 drapeaux, 819 bouches à feu, dont 467 en bronze; 16,244 fusils, 336,857 boulets, 47,801 bombes, 114,704 grenades, 1,033,153 livres de poudre. Par décret du 9 vendémiaire an 4 (1er octobre 1795) cette ci-devant province, ainsi que toute la Belgique, a été réunie et incorporée au territoire français. Le ci-devant duché de Bouillon l'a été par décret du 4 brumaire (26 octobre) suivant.

On divisoit la ci-devant province de Luxembourg en trois parties, savoir: 1°. le *Luxembourg allemand*; 2°. le *Luxembourg wallon*, et duché de *Bouillon*; 3°. le *Luxembourg français*. 1°. Le Luxembourg alle-

mand renfermoit la ville de *Luxembourg*, qui étoit la capitale de toute la province, ensuite *Arlon*, *Remich*, *Grevenmacheren*, *Echternach*, *Diekirch*, *Vianden*, *Bitbourg*, et *St.-Vith* : cette dernière est aujourd'hui du département de l'Ourthe, et les autres de celui des Forêts. 2°. Le Luxembourg wallon et le duché de Bouillon renfermoient les villes de *Virton*, *Chiny*, *Neufchâteau*, *Bastogne*, *Houffalise*, *Bouillon*, *la Roche*, *Saint-Hubert*, *Rochefort*, *Marche en Famène*, et *Durbuy*. Les cinq premières sont du département des Forêts ; Bouillon est de celui des Ardennes ; et les autres sont de celui de Sambre-et-Meuse. 3°. Le Luxembourg français renfermoit la ville de *Thionville*, qui en étoit la capitale, *Rodemach*, *Sierck*, *Carignan*, *Montmédy*, *Damvillers*, et *Marville*. Les trois premières de ces villes sont aujourd'hui du département de la Moselle ; Carignan est de celui des Ardennes ; et les trois dernières sont de celui de la Meuse. On voit dans la ci-devant province de Luxembourg, la belle forêt des Ardennes. *Voyez* ARDENNES.

LUXEMBOURG, ville (*Forêts*), ch.-l. de départ. d'arr. et de cant., à 29 kil. (6 l. ½) S. de Diekirch, 31 k. (7 l.) E. N. E. de Longwy, 30 kil. (6 l. ¾) O. de Sarrebourg, 15 myriam. (33 l. ¼) O. S. O. de Mayence, 6 m. (13 l.) N. de Metz, 29 myriam. (65 l.) E. N. E. de Paris. Long. 23. 46. lat. 49. 39. La ville de Luxembourg, l'une des plus fortes des Pays-Bas, et autrefois capitale de la province et duché auxquels elle a donné son nom, est située partie dans une plaine, et partie sur un roc, qu'on a coupé dans les endroits où l'esplanade du glacis de la contrescarpe n'étoit pas selon les règles. Au pied de ce roc passe la rivière d'Elfe, qui la sépare en haute et basse ville, et qui, après s'être jointe à la rivière de Sour, va se rendre dans la Moselle, au-dessous de Wasserbillig. La ville haute, qui est l'ancienne, est un heptagone, bâti sur un terrain élevé. La basse consiste en deux quartiers : celui qu'on nomme *Pfaffendal* est baigné par le principal canal de l'Elfe ; et l'autre, qu'on appelle le *Minister* ou *le Grundt*, l'est par un autre bras de la même rivière. Les environs de la ville sont de grandes vallées arrosées par l'Elfe, et par quelques petits ruisseaux.

Luxembourg n'étoit anciennement qu'un château bâti par les Tréviriens. Les Romains l'agrandirent, et lui donnèrent le nom d'*Augusta Romanorum* ou *Romanduorum*. Mérovée, roi de France, ayant conquis le pays, ce château fut appelé *Lucis Burgum*, parce que le soleil étoit autrefois adoré dans ce lieu, comme la lune l'étoit à Arlon, qui tire le sien d'*Ara Lunæ* ; Jupiter à Carignan, et Mars à Marche en Famène. Quoi qu'il en soit de ces étymologies, la ville de Luxembourg est petite ; mais très-forte, tant par sa situation que par ses ouvrages, qui ont été extrêmement augmentés par les soins de M. de Bauffe, gouverneur de Termonde, et premier ingénieur de l'Empereur et du roi d'Espagne aux Pays-Bas, mort à Belgrade, l'an 1735 : de manière que par ces nouvelles fortifications et par quantité de mines pratiquées sous les rochers, l'endroit qui passoit autrefois pour le plus foible est devenu maintenant le plus fort. Les fortifications du château ne le cèdent pas à celles de la ville. Sigefroi Ier, comte de Luxembourg, la fit entourer de murailles ; et quoiqu'elle ait éprouvé plusieurs fois les fureurs de la guerre, elle ne laisse pas d'être assez belle. On y entre par cinq portes. Outre quatre églises paroissiales, dont la principale est celle de Saint-Nicolas, il y avoit l'abbaye de Munster, de l'Ordre de saint Benoît, fondée l'an 1083 par Conrard Ier, comte de Luxembourg ; des Dominicains, fondés en 1292 : ils étoient curés des paroisses de Saint-Walric et de Saint-Michel. On y voyoit encore des Récollets, des Capucins et des Jésuites ; trois couvens de filles ; savoir, des Clarisses-Urbanistes, des Hospitalières, et des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, dites de *Lorraine*. On voit près de Luxembourg les restes d'un magnifique palais que Pierre Ernest, comte de Mansfeld, gouverneur de la province, y a fait bâtir vers l'an 1590 ; la chapelle de Notre-Dame de Consolation ; l'abbaye de Bonne-Voie, religieuses de l'ordre de Cîteaux, fondée l'an 1360 ; l'abbaye de Differtange, religieuses du même ordre, fondée l'an 1235 ; le prieuré de Marienthal, religieuses nobles de l'Ordre de saint Dominique, fondé l'an 1237 par Hermesinde, comtesse de Luxembourg.

La ville de Luxembourg fut prise et pillée l'an 1543, par les Français, commandés par le duc d'Orléans, second fils du roi François Ier. Mais Ferdinand de Gonzague, vice-roi de Sicile, et général des troupes de Charles-Quint, la reprit en 1544, après quinze jours d'attaque. En 1559, le duc de Guise l'ayant assiégée de nouveau, fut obligé d'en lever le siége, par la déroute de l'armée française à la bataille de St.-Quentin. Le maréchal de Biron crut la prendre d'emblée le 24 novembre 1597 ; mais il y trouva une telle résistance de la part des bourgeois, qu'il fut obligé de se retirer. Les Luxembourgeois faisoient une procession annuelle au sujet de cette délivrance. Depuis ce temps-là, aucun ennemi n'osa l'attaquer jusqu'en 1684, que les Français y mirent le siége sous les ordres du maréchal de Créqui, après qu'ils l'eurent bombardée le 22 décembre de l'année précédente. La tranchée fut ouverte le 8 mai, et la ville se rendit le 4 juin, quoique le prince Ernest Ferdinand de Croy et de Chimay, gouverneur de la province, l'eût défendue avec beaucoup de valeur. Le marquis de Boufflers, ensuite maréchal de France, obtint le gouvernement de la ville et province de Luxembourg, et il en augmenta considérablement les fortifications. Les Français en demeurèrent les maîtres par le traité de Ratisbonne, conclu la même année ; mais elle retourna sous la domination du roi d'Espagne par la paix de Ryswick en 1697, les Français étant obligés de la rendre dans l'état où elle étoit. Les Etats-Généraux y mirent garnison, comme dans les autres places fortes du pays ; mais l'an 1701 les Hollandois furent obligés d'en sortir, et de faire place aux Français. A ceux-ci succédèrent, l'an 1711, les troupes de l'électeur de Bavière. La paix ayant été conclue à Utrecht, une partie de ce duché fut cédée à la France par le traité des Pyrénées de 1659 ; cette partie comprenoit six prévôtés, Thionville autrefois la capitale du duché du Luxembourg français, Montmédy, Marville, Chevancy-le-Château, Carignan ou Yvoi, et Damvillers. Les Etats-Généraux, auxquels Luxembourg avoit été cédée pour barrière contre la France, en firent prendre possession par leurs troupes le 27 juin 1713. Mais les troupes impériales y entrèrent le 16 janvier 1716 sous les ordres du général

baron

baron de Wachtendonck, en vertu du traité des Barrières, conclu à Anvers avec les Hollandais.

Luxembourg est le siége de la préfecture, d'une cour de justice criminelle, des tribunaux de première instance, et de commerce. Il y a une école centrale, une direction des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un bureau d'enregistrement, un receveur général, un inspecteur des forêts, et un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. Luxembourg est une place de guerre de première classe de la troisième division militaire, la résidence du commandant, de quatre adjudans de place, et de deux capitaines du génie. Il y a aussi un capitaine et une brigade de la 18e légion de la gendarmerie à pied. *Pop.* 9002. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Luxeraille, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, comm. de Jouy-aux-Arches, à 4 k. (1 l.) O. d'Ogny, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Metz. *Pop.* comprise celle de Jouy-aux-Arches, 684. *B. de p.* de Metz.

Luxeuil, ville (*Haute-Saone*), arr. de Lure, ch.-l. de canton, au pied des montagnes des Vosges, à 18 k. (4 l.) N. O. de Lure, 27 k. (6 l.) N. E. de Vésoul, 36 myr. (8 l.) S. E. de Paris. Cette ville étoit connue du temps de Jules César. Au 5e siècle Attila la ruina de fond en comble. Cet endroit resta désert jusqu'au commencement du 7e siècle, époque à laquelle saint Colomban, né en Irlande, vint fonder à Luxeuil le monastère qui subsistoit encore à l'époque de la révolution française. Au 8e siècle, les Sarrasins vinrent à Luxeuil, massacrèrent les moines et les habitans; enfin, l'abbaye se rétablit sous Charlemagne, au commencement du 16e siècle: cette abbaye fut possédée par des nobles en 1630. Ce monastère avoit embrassé la réforme de la congrégation de saint Vannes. Cette abbaye étoit la plus considérable de toute la ci-devant Bourgogne: elle rapportoit 23,000 liv. Luxeuil a un hôpital pouvant contenir 1000 individus. Dans un des faubourgs de cette ville, il y a cinq bains: 1°. le *grand bain*; 2°. le *bain des pauvres*; 3°. le *bain des Bénédictins*; 4°. le *bain des dames*; 5°. le *bain des Capucins*. Le *grand bain* est un carré long de 7 mèt. (21 pieds) de longueur, sur 4 mèt. (12 pieds) de largeur: il se remplit par deux sources de chaleur, de qualité et nature différentes, qui sortent: l'une à la tête du bain, et l'autre dans le côté, à niveau du pavé du bassin; cette dernière sort de dessous un roc taillé pour asseoir le baignant dans le bassin. Le *bain des pauvres*, ou petit bain, est celui dont on use communément en boissons et lavemens, aussi bien qu'en bains: la source est fort abondante et fournit l'eau par deux robinets qui tombent dans un bassin placé à chaque côté du pilier ou de la colonne, et qui se remplissent dans une demi-heure. Chacun de ces deux bassins est fait d'une seule pierre creusée, de 3 mètres ¼ (7 pieds) de long, sur 1 mèt. ⅞ (4 p. ⅞) de largeur, et environ 1 mèt. (3 pieds) de profondeur. La source de ce petit bain est distante de celle du grand bain, de 13 mèt. (40 pieds) et vient d'une espèce de puits de 3 mèt. ¼ (10 pieds) de diamètre, et de plus de 19 mèt. (60 pieds) de profondeur. Ce puits est composé de pierres et de briques cimentées en mastic, ou ciment à l'antique. Le *bain des Capucins* n'a été construit qu'en 1686, joignant le bâtiment du petit bain, et sa source est éloignée de celui-ci d'environ 10 mèt. (30 pieds). Les bâtimens de ces trois bains sont contigus et séparés seulement par des murs de refend. Le *bain des Bénédictins* est séparé des autres par un bâtiment isolé, situé dans un pré qui appartenoit à ces religieux: il est distant du grand bain d'environ trente pas. L'eau qui remplit le bassin de ce bain y coule par un canal de pierre, situé au milieu du bassin, qui est octogone. Le *bain des dames* est situé dans un bâtiment en forme de pavillon carré, distant de celui des Bénédictins de douze pas. Le bassin de ce bain est octogone et a 4 mèt. (12 pieds) de diamètre; il se remplit par trois robinets qui coulent d'une colonne de pierre placée au milieu du bassin. Outre les sources d'eau chaude, il y a deux sources d'eaux froides minérales, et une autre d'eau martiale. Elles sont près du grand bain. On trouve, dans le territoire de Luxeuil, quatre tuffières et des carrières de grès rouge. La ville de Luxeuil fait un grand commerce de denrées; c'est de cette ville que se tire le kirschwasser ou eau de cerises, liqueur qui se distille des cerises fermentées. Le commerce de bois y est considérable en merrains, dits *bois marchands*; bois pour la marine, de toutes sortes de dimensions, dit *grand bois*. Il y a aussi plusieurs tanneries, chapelleries et clouteries. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3007. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Luxey, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Sabres, à 5 myr. (12 l.) de Tartas, 41 k. (9 l. ½) de Mont-de-Marsan. Il y a une verrerie. *Pop.* 1379. *Bur. de poste* de Lhispotey.

Luxiol, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Baume-sur-le-Doubs, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 30 kilom. (6 l. ½) de Besançon. *Pop.* 274. *Bur. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Luxurain, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, comm. de Miremont, à 13 k. (3 l.) d'Aire, 7 k. (1 l. ¾) de Geaune, 27 k. (6 l.) de St.-Sever. *Pop.* comprise celle de Miremont, 1038. *Bur. de p.* d'Aire.

Luyckebeke, riv. (*Lys*), arr. et cant. d'Ypres, à 8 k. (2 l.) S. O. duquel elle prend sa source; coule au N., puis au N. O., traverse le canal de Dixmude à Hautfaeme, et remontant au N. reprend le Zydelinch, rivière, côtoie le canal de Cnock à Nieuport, et remontant au N. va se rendre dans le canal de Nieuport à Ostende, après 29 kil. (6 l. ½) de cours.

Luyères, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. de Piney, à 11 kil. (2 l. ¾) de Troyes. *Popul.* 334. *Bur. de poste* de Troyes.

Luyksgestel, (*Meuse-Infér.*), arr. de Ruremonde, cant. d'Achel. *Pop.* 672. *B. de p.* de Ruremonde.

Luynes *ou* Roche-sur-Loire, ville (*Indre-et-Loire*), arrond. et cant. nord de Tours, à 8 k. (2 l.) O. de cette ville, 13 k. (3 l.) E. N. E. de Langeais, 19 k. (4 l. ¼) E. S. E. de Savigné. Cette ville de la ci-devant basse Touraine, située près de la rive droite de la Loire, portoit anciennement le nom de *Maillé*, et fut érigée en comté en 1572. Charles d'Albert, grand fauconnier et connétable de France, acheta la terre de Luynes; et Louis XIII, par attachement pour ce favori, en fit un duché-pairie. Ce duché-pairie étoit composé des comtés de Mailly, de Tours, et des baronnies de Roche-Courbon, de Samblançai et de St.-

Michel-sur-Loire. Outre l'église paroissiale et collégiale, il y avoit deux maisons de religieuses; l'une habitée par des chanoinesses de l'Ordre de saint Augustin, et l'autre par des hospitalières. Il y a un beau château. On fabrique dans cette ville des rubans, du padou et des galons. *Pop.* 2136. *Bur. de p.* de Tours. *Rel. de poste aux chev.*

Luyos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, commune de Cabidos, à 23 kil. (5 l. ¼) d'Orthez, 29 kil. (6 l. ½) de Pau. *Pop.* comprise celle de Cabidos, 267. *Bur. de poste* de Pau.

Luz *ou* Thuiz, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Château-Dun, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 43 kilom. (9 l. ¼) de Chartres. *Popul.* 507. *Bur. de poste* de Château-Dun.

Luz, bourg (*Hautes-Pyrénées*). *Voyez* Lus.

Luz (la), riv. (*Hautes-Pyrén.*), arr. et cant. de Bagnères. Sa source, à 4 kilom. (1 l.) S. E. de Bagnères, coule au N., au N. E., puis à l'O., et se rend dans le Larros, au N. de Bonne-Maison, à 8 kil. (2 l.) N. E. de sa source.

Luzan, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Montréal, commune de Lauract, à 9 kil. (2 l. ¼) de Condom, 4 k. (1 l.) de Montréal. *Pop.* comprise celle de Lauract, 399. *Bur. de poste* de Condom.

Luzanet, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Montréal, commune de Torrebren, à 18 k. (4 l.) de Condom, 6 k. (1 l. ½) de Montréal. *Pop.* comp. celle de Torrebren, 182. *Bur. de poste* de Condom.

Luzange, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Château-Briant, canton de Derval, à 18 kil. (4 l.) de Château-Briant, 5 myr. (12 l.) de Nantes. *Pop.* 939. *Bur. de poste* de Derval.

Luzarche *ou* Luzarches, ville (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, ch.-l. de cant, à 13 k. (3 l.) S. de Chantilly, 41 kil. (9 l. ¼) N. E. de Versailles, 14 kil. (3 l. ¼) N. de Gonesse, 31 kil. (7 l.) N. de Paris. Cette commune du ci-devant Parisis, dans l'Isle-de-France, étoit le siége d'un bailliage et d'une châtellenie. Outre son église paroissiale, elle avoit un petit chapitre qui n'étoit composé que de six chanoines, fondé en 1100 par un comte de Beaumont, fils de France. On voyoit, à quelque distance de cette ville, une superbe abbaye de Bernardins, appelée *l'abbaye de Royaumont*, fondée par saint Louis, qui la dota magnifiquement en 1227. Beaucoup de femmes à Luzarches font de la dentelle. Il y a deux moulins à huile de faine et une filature de coton située à Hérivaux. Le grès pour paver y est abondant. C'est la patrie d'Etienne de *Luzarches*, architecte, qui commença en 1220 la fameuse cathédrale d'Amiens. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1600. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Luze, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, sur la Bourouse, à 23 kil. (5 l. ¼) de Chinon, 4 myr. (10 l.) de Tours. *Populat.* 481. *Bur. de poste* de Richelieu.

Luze, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton d'Héricourt, près l'Isel, à 21 kil. (4 l. ¾) de Lure, 4 myr. (10 l.) de Vésoul. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Lure.

Luzech, ville (*Lot*), arrond. de Cahors, ch.-l. de canton, sur le Lot, à 13 kil. (3 l.) O. de Cahors, 30 kil. (6 l. ¾) N. de Lauzerte, 9 kil. (2 l. ¼) S. de Catus. *Pop.* 2430. *Bur. de poste* de Cahors.

Luzège (la), rivière (*Corrèze*), arr. et cant. d'Ussel. Sa source, à 3 kil. (⅔ de l.) S. O. de St.-Angel, coule au S., et se rend dans la Dordogne, à 29 k. (6 l. ½) E. de Tulle.

Luzenac, v. (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons, commune de Moulis, à 6 kil. (1 l. ½) de St.-Girons, 42 kil. (9 l. ½) de Foix. *Pop.* compr. celle de Moulis, 1977. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Luzenac, v. (*Arriège*). *Voyez* Lusenac.

Luzerath, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, ch.-l. de canton, à 14 kil. (3 l. ¼) O. de Cocheim, 10 kil. (2 l. ½) N. d'Ulmen, 5 m. (11 l.) O. S. O. de Coblentz. Les productions principales du canton sont le seigle, l'avoine et quelque peu d'épeautre; on y cultive soigneusement la pomme de terre et toutes les espèces de légumes. Il y a beaucoup de prairies, mais l'agriculture et l'entretien des bestiaux y sont nuls; on y voit très-peu d'arbres fruitiers. Les habitans ont du bois suffisamment pour leurs besoins. Les environs présentent çà et là des traces de volcans; on en observe principalement à Bertrich, où se trouvent ces bains chauds si renommés et déjà connus du temps des Romains: l'eau sort du pied d'un rocher sans que la température de l'air ni les saisons puissent arrêter son cours; le degré de chaleur de cette eau convient au corps humain. Ces bains sont souverains contre la goutte, les maladies de nerfs et celles occasionnées par l'âcreté des humeurs. (Nous avons dû parler ici de ces bains, n'ayant indiqué à Bertrich que des eaux minérales.) C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Trèves, dép. de la Sarre. *Rel. de p. aux chev.*

Luzeret, v. (*Indre*), arrond. de le Blanc, cant. de St.-Gautier, près la Sosne, à 9 kil. (2 l. ⅓) d'Argenton, 38 kil. (8 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de St.-Benoît-du-Sault.

Luzerne (la), (*Manche*). *Voy.* Lucerne-d'Outremer (la).

Luzerne (la), v. (*Manche*), arr. et cant. de S.-Lô, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Coutances. Il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de Prémontrés. *P.* 130. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Luzière, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, canton et commune de Conti, sur la Seille, à 18 k. (4 l.) S. O. d'Amiens, 18 kil. (4 l.) N. E. de Breteuil, 12 m. (27 l.) N. de Paris. *Pop.* comprise celle de Conti, etc., 710. *Bur. de p.* de Breteuil, dép. de l'Oise.

Luziers, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. et commune de Salviac, à 14 kil. (3 l. ¼) de Gourdon, 28 kil. (6 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Gourdon.

Luzignan, ville (*Vienne*). *Voy.* Lusignan.

Luzigny, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, ch.-l. de canton, près la Barse, à 14 kilom. (3 l. ¼) E. de Troyes, 19 kil. (4 l. ¼) N. de Bar-sur-Seine, 32 kil. (7 l. ⅓) S. p. E. d'Arcis-sur-Aube. *Pop.* 861. *Bur. de poste* de Troyes.

Luzillé, v. (*Indre-et-Loire*), arrond. de Tours, cant. de Bléré, à 18 k. (4 l.) S. E. d'Amboise, 15 k. (3 l. ½) N. de Loches, 13 k. (3 l.) S. O. de Montrichard. *Pop.* 1072. *Bur. de poste* d'Amboise.

Luzillat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Maringues, près l'Allier, à 15 k. (3 l. ½) de Thiers, 6 k. (1 l. ½) de Maringues, 30 k. (6 l. ¾) de Clermont. *P.* comp. celle de Vialle, 1877. *Bur. de p.* de Maringues.

Luzinay, v. (*Isère*). *Voyez* Lusinai.

Digitized by Google

Luzoir, v. (*Aisne*). *Voy.* Lusoir.

Luzy, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Chaumont, près la Marne, à 6 kil. (1 l. ½) de Chaumont. Il y a fourneau, forge et batterie dits de *Moiron*. *Pop.* 326. *Bur. de p.* de Chaumont.

Luzy *ou* Lury, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Stenay, près la Meuse, à 14 kil. (3 l. ¼) de Montmédy, 4 kil. (1 l.) de Stenay, 8 m. (19 l.) de Bar-sur-Ornain. On voit aux environs une carrière de pierre de taille, en exploitation. *P.* 274. *Bur. de poste* de Stenay.

Luzy, ville (*Nièvre*), arrond. de Château-Chinon, ch.-l. de cant., à 7 myr. (15 l.) E. S. E. de Nevers, 33 kil. (7 l. ½) S. O. d'Autun, 27 kil. (6 l.) S. de Moulins-en-Gilbert. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1809. *Bur. de poste.*

Luzzano, h. (*Marengo*), arrond. de Voguère, dans les collines à la droite du Bardonezzo, sur la frontière du Plaisantin, à 40 kil. (9 l.) E. de Voguère. *Pop.* 84. *Bur. de poste* de Voguère.

Luand, v. (*Léman*, arr. et cant. de Thonon, commune d'Armoy, sur la Drame, à 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Thonon, 5 kil. (1 l. ¼) S. O. d'Evian, 38 kilom. (8 l. ½) E. de Genève. *Pop.* comprise celle d'Armoy, 573. *Bur. de poste* de Thonon.

Lyas, v. (*Ardèche*) arrond. et cant. de Privas, à 3 kil. (½ de l.) de cette ville. *P.* comprise celle de Tournon, 520. *B. de p.* de Privas.

Lycées sous la République. Les Lycées sont établis pour l'enseignement des lettres et des sciences. On y enseigne les langues anciennes, la rhétorique, la logique, la morale et les élémens des sciences mathématiques et physiques. Il y a des maîtres d'études, de dessin, d'exercice militaire et d'agrément. L'instruction y est donnée, 1°. à des élèves que le gouvernement y place; 2°. aux élèves des écoles secondaires qui y sont admis par un concours; 3°. à des élèves que les parens peuvent y mettre en pension; 4°. enfin, à des élèves externes. Il y a un lycée au moins par arrond. de chaque cour d'appel. Les villes qui possèdent des lycées sont Alexandrie, Amiens, Angers, Avignon, Besançon, Bonn, Bordeaux, Bourges, Bruges, Bruxelles, Caen, Cahors, Clermont, Dijon, Douay, Gand, Grenoble, Liége, Limoges, Lyon, Marseille, Mayenne, Metz, Montpellier, Moulins, Nancy, Nantes, Nice, Nimes, Orléans, Paris (trois), Pau, Poitiers, Pontivy, Reims, Rennes, Rhodez, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Turin, Versailles.

Lyr, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Valençay, sur le Modon, à 36 kil. (8 l.) de Châtillon, 10 kilom. (2 l. ½) de Valençay, 5 myr. (11 l. ¼) de Châteauroux. *Pop.* 1027. *B. de p.* de Valençay.

Lyergue, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. d'Anse, sur la Morgon, à 4 k. (1 l.) de Villefranche, 25 kil. (5 l. ¾) de Lyon. Il y a des carrières très-abondantes et très-belles. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Villefranche-sur-Saone.

Lyfontaine, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Moy, à 11 kil. (2 l. ⅔) de St.-Quentin, 30 kilom. (6 l. ⅔) de Laon. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de la Fère.

Lymairac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Sauveterre, à 13 k. (3 l.) de cet endroit, 16 kil. (3 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Rignac.

Lyndz, v. (*Nord*), arr. et cant. nord d'Hazebrouck, 7 kil. (1 l. ¾) de cet endroit, 6 myr. (13 l. ½) de Douay. *Pop.* 953. *Bur. de poste* d'Hazebrouck.

Lyoffans *ou* Lyossans, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de cette ville, 32 kil. (7 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Lure.

Lyon, ville (*Rhône*), ch.-l. de dép., d'arr. et de canton, au confluent du Rhône et de la Saone, à 31 k. (7 l.) N. de Vienne, 12 myr. (27 l.) N. O. de Grenoble, 18 myr. (40 l.) S. de Dijon, 22 myr. (50 l.) N. d'Avignon, 14 myr. (32 l.) S. O. de Genève, 27 myr. (60 l.) N. O. de Turin, 44 myr. (100 l.) de Paris. Long. 22. 29, lat. 45. 45. Cette ville la capitale du ci-devant Lyonnois, l'une des plus anciennes villes, des plus belles, des plus considérables, des plus riches, et l'une des plus célèbres de France, par son négoce et par le grand nombre de ses manufactures, a plus de six mille maisons, dont le plus grand nombre ont quatre, cinq, et même jusqu'à sept étages, toutes bâties en pierre de taille.

La ville de Lyon étoit le siége d'une intendance, d'une cour souveraine des monnoies, dont les officiers portoient la robe rouge dans les cérémonies; d'un présidial et d'une sénéchaussée unis à la cour des monnoies, dont les espèces sont marquées à la lettre D. Il y avoit un bureau des finances et chambre du domaine; élection; grande maîtrise des eaux et forêts, qui s'étendoit sur les ci-dev. Lyonnois, Forez, Beaujolois, Mâconnois, Auvergne, Provence et Dauphiné; juridictions des gabelles, de la douane, de la cour de la conservation pour le fait du commerce, et pour décider entre les marchands et négocians, et du parquet faisant partie de la cour de la conservation; de la police; de la voierie; maîtrise des ports, ponts et passages; hôtel-de-ville, où l'échevinage procuroit la noblesse; chambre de commerce; chambre d'assurances générales, et une prévôté générale de la maréchaussée. Une académie des sciences et belles lettres, une académie des beaux arts (voyez *Institut*), une société royale d'agriculture, une académie du roi pour l'éducation des jeunes gentilshommes, qui étoit une des plus anciennes de France. Il y avoit à Lyon cinq églises collégiales, treize paroisses, quatre abbayes tant d'hommes que de filles, trois prieurés d'hommes et de filles, quatre maisons de chanoines réguliers, trois communautés séculières d'hommes, dix-neuf couvens d'hommes, douze de filles, non compris les communautés des nouvelles Catholiques, du Bon-Pasteur, des filles pénitentes, des Récluses, des filles de charité, dites *Sœurs grises*, établies sur trois paroisses, et des sœurs de St.-Charles, à qui les petites écoles de filles étoient confiées; sept confraries de Pénitens, dont la plus célèbre étoit celle de la Miséricorde; une commanderie de Malte, deux séminaires, trois colléges, trois hôpitaux, l'école vétérinaire, une bibliothèque publique, quatre compagnies de chevaliers, dont une de l'arc, et les autres de l'arquebuse, soixante-quinze communautés d'arts et métiers, outre les fabricans d'étoffes; un arsenal, trois forts, sept ponts, cinq quais, un grand nombre de places publiques, dont les principales sont celles de ci-devant Louis *le Grand*, des Terreaux, des Jacobins, des Cordeliers, du Change, de St.-Jean, du Palais, de St.-Nizier, des Spectacles, de l'hôpital, etc., 4 faubourgs, etc. La ville de Lyon fut fondée l'an 711 de Rome, par Munatius Plancus, lieutenant de J. César, ami de Cicéron et d'Horace, pour servir de retraite aux habitans de Vienne, chas-

sés par les Allobroges. Elle devint, dès son origine, la métropole de toute la Gaule celtique, le principal quartier des légions, le marché de soixante nations commerçantes, et le point de départ des quatre grandes voies ouvertes par Agrippa, d'après les ordres d'Auguste, dont l'une alloit aux Pyrénées par les Cévennes, l'Auvergne et l'Aquitaine; l'autre au Rhin; une troisième à l'Océan, par le Beauvoisis et la Picardie; une quatrième à la Méditerranée, par la Gaule narbonnoise. L'empereur Claude, qui y étoit né, la fit admettre au rang des colonies romaines. Des restes de temples, d'aquéducs, de théâtres, de cirques, de bains, d'amphithéâtres, de mosaïques, et d'autres monumens, attestent son ancienne splendeur. Consumée en une seule nuit par le feu du ciel l'an 59 de Jésus-Christ, sous le règne de Néron, elle sortit promptement de ses cendres. L'anarchie des derniers temps de l'Empire romain, la barbarie des premiers siècles de la monarchie française, l'atteignirent comme toutes les autres parties des Gaules. L'empereur Sévère la fit piller et brûler en partie l'an 198 pour se venger des Lyonnois, qui avoient donné retraite à Albert son ennemi. Il y persécuta, depuis, les Chrétiens avec tant de fureur et de cruauté, que les rivières y furent teintes de leur sang, et les places publiques remplies de leurs cadavres. Le tyran Maxence y finit sa vie par le suicide l'an 353; Gratien y fut tué par Andragathe l'an 383. Elle fut encore exposée aux courses des Allemands, des Goths, et enfin à celles des Sarrasins dans le 8e siècle. Elle fut des premières à se relever, dès que le gouvernement eut acquis quelque force et quelque régularité. Des familles opulentes et industrieuses fuyant, au 12e et au 15e siècles, les troubles qui désoloient l'Italie, lui apportèrent des capitaux et des arts. Les Pazzi, forcés de céder à la fortune des Médicis, s'y retirèrent de Florence, avec un grand nombre de maisons de leur parti; et des Génois y jetèrent, au temps de François Ier, les fondemens de ces manufactures de soie qui, depuis, sont parvenues à un si haut degré de prospérité et de célébrité. Parmi une quinzaine de conciles tenus dans la ville de Lyon, on en distingue deux généraux qui furent célèbres dans les années 1245 et 1274.

M. Verninac, préfet de ce département, dit, dans la statistique qu'il a publiée en l'an 9 (1800), « Le site de Lyon est infiniment riche et pittoresque. La présence » des deux grands affluens qui le » baignent, les coteaux couverts de » verdure et de maisons, qui le » bornent à l'ouest, les aspects variés que présentent les deux rives » de la Saone, la perspective des » Alpes, groupées à l'orient, concourent à en faire une des villes » les plus intéressantes du monde. » Ses quais sont magnifiques. Elle a » un grand nombre d'édifices publics » qui méritent d'être distingués, » comme l'hôtel-de-ville, le grand » hospice, l'abbaye de St.-Pierre, la » loge du change, la prison. Dans » quelques années, lorsque les différens ouvrages projetés et commencés seront finis, le voyageur » qui ne fera que traverser Lyon » depuis Vaise jusqu'à la Guillotière, par les quais de Bourgneuf » et de la Baleine, le pont de l'Archevêché, la place Bonaparte, » ci-devant place de Bellecour, et » le pont de la Guillotière, emportera de cette ville l'opinion la plus » imposante. Les maisons des particuliers sont généralement bien » construites; mais elles laissent » beaucoup à desirer sous les rapports de salubrité et de distribution. Les rues manquent de largeur. Resserré par les montagnes » et les deux fleuves, et obligé d'être » économe d'un terrain peu étendu, » on fit, dès le principe, des maisons trop hautes et des percées » trop étroites. Avec le temps, de » plus vastes plans furent conçus. » *Perrache*, au sud, en portant » d'une main hardie le confluent du » Rhône et de la Saone à 2334 mèt. » (1200 toises) plus loin que la nature ne l'avoit placé; *Morand*, au » nord, en liant les Broteaux à cette » région de la ville par un pont, » ménagèrent de beaux et spacieux » emplacemens; mais ce ne sera que » lentement et avec le retour de la » prospérité du commerce, que l'on » pourra recommencer à bâtir sur » ces emplacemens, et continuer à » redresser le plan sur lequel la ville » fut originairement construite. La » population de Lyon, y compris » celle des communes suburbaines de » Vaise, la Croix-Rousse et la Guillotière, est de plus de 120000 indi» vidus. Lyon présente de nom» breuses et d'affligeantes ruines. » Lyon perdit en l'an 2 (1793) » plus de deux cents maisons, qui » furent détruites par les boulets et » les bombes, ou par le marteau » révolutionnaire. La place de Bellecour, l'une des places les plus » belles et les mieux décorées de » l'Europe, est couverte de décombres. Les quais, les ponts, les » fontaines, les digues destinées à » contenir le Rhône, sont dans un » état fâcheux de dégradation. La » main de la paix fermera ces plaies, » effacera ces images. Déja les maisons se relèvent. Les quais, les » digues, les fontaines se restaurent. » Un plan et de premiers encouragemens sont arrêtés pour la reconstruction de la place de Bellecour, qui, depuis que le premier » Consul a posé la première pierre » de sa réédification, est nommée » par la reconnoissance publique la » place Bonaparte. Les travaux du » pont de pierre de l'archevêché se » font avec une grande activité. Les » quais de la rive occidentale de la » Saone seront arrangés à la même » époque. De nouvelles promenades » sont projetées, et toutes ces restaurations, tous ces embellissemens, » seront le résultat, non de tributs » onéreux aux citoyens, mais d'une » saine économie des revenus que » l'administration a créés à la commune par le rétablissement d'un » octroi municipal, dont l'influence » sur le prix des denrées a été infiniment légère. »

La ville de Lyon a éprouvé de grands désastres par suite des événemens qui eurent lieu à Paris dans la journée du 11 prairial an 1er (31 mai 1793): les Lyonnois, trompés sur les causes de cette journée, firent des dispositions militaires. La Convention nationale en ordonna le siége; Lyon fut bombardé le 22 vendémiaire an 2 (9 octobre suivant), et le 12 du même mois, la Convention rendit un décret qui portoit que la ville de Lyon seroit détruite et son nom effacé du tableau des villes de la République; et, par une contradiction surprenante, le même décret portoit que la réunion des maisons qui seroient conservées porteroit le nom de *Ville affranchie*, et qu'on élèveroit sur les ruines des autres une colonne portant l'inscription suivante: *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus.* Cette ville a porté le nom de *Commune affranchie* jusqu'à l'époque du 16 vendé-

Digitized by Google

miaire an 3 (7 octobre 1794), qu'un décret lui rendit son ancien nom. Dans le grand nombre des démolitions qui ont été faites à Lyon à cette époque, celle du faubourg de Vaise rend l'entrée de cette ville de ce côté beaucoup plus agréable. Ce quartier très-ancien prévenoit mal les étrangers sur les beautés que renferme Lyon.

Pour l'exactitude de l'histoire, nous devons consigner dans cet ouvrage le mode suivi relativement à la destruction de la superbe place dite autrefois de *Bellecour*, actuellement *place Bonaparte*. Un arrêté des représentans du peuple ordonna sa démolition : le jour indiqué, *Couthon*, l'un d'eux étant perclus de ses membres, se fit porter sur la place, et donna le premier coup de marteau en disant : « *Je te condamne à être démolie au nom de la loi* ». Les ouvriers arrêtés pour cette expédition se mirent sur-le-champ à l'ouvrage : aussitôt chaque locataire s'empresse de sortir ses meubles. Cependant les ouvriers en possession du faîte des maisons, en renversoient les débris au milieu des effets que leurs habitans en avoient déjà extraits. Cette confusion ne pouvoit s'éviter, n'ayant donné que deux heures pour déménager à près de mille locataires ; on voyoit des femmes, des enfans, des vieillards portant un paquet ou le traînant. Les proconsuls ayant promis une récompense à ceux qui travailleroient à cette démolition, près de quarante mille individus des deux sexes se présentèrent ; ce grand nombre effraya les proconsuls, qui ne pouvoient assurer la nourriture à une foule aussi considérable, et qui pour la calmer lui promirent les dépouilles des riches.

C'est dans cette ville que le 10 nivose an 10 (31 décembre 1801), il y eut une convocation de la Consulta extraordinaire de la Cisalpine, qui étoit composée de quatre cent cinquante députés : le premier consul Bonaparte, qui s'étoit rendu à Lyon, présida cette assemblée. C'est en sa présence et sous ses auspices qu'on a posé les bases de la République cisalpine : un comité de trente membres, fut chargé par la consulta réunie de former des listes doubles du nombre des places à remplir, pour indiquer au premier Consul les hommes dignes de les occuper. Dans la séance du 11, Bonaparte fut nommé président de la République italienne, au lieu de République cisalpine ; la vice-présidence fut déférée au citoyen Melzi Dévil.

Les habitans de Lyon pour manifester au premier consul Bonaparte leur satisfaction de l'avoir parmi eux, ont formé un corps de cavalerie richement équipé, qui lui a servi de garde d'honneur.

Lyon étoit la seule place fortifiée dans la ci-dev. province, comme ville frontière avant l'échange de la Bresse, encore n'a-t-elle aucuns dehors. C'étoit le chef-lieu du gouvernement général du Lyonnois. Il y avoit une garnison composée d'une compagnie franche de soixante hommes du régiment Lyonnois, qui servoit à la garde des portes pendant le jour, et qui étoit entretenue aux dépens de la ville, parce que les bourgeois devoient y vaquer, comme ils le faisoient pendant la nuit, ayant la garde de la ville par forme d'inféodation, dont le consulat faisoit hommage, à chaque renouvellement de règne, entre les mains du chancelier de France. Le château de *Pierre-Cize*, où l'on mettoit depuis longtemps les prisonniers d'état, commandoit à toute la ville, et avoit aussi une garnison d'une compagnie de trente hommes. La compagnie du Guet, de cinquante hommes, commandée par un chevalier pourvu par le roi à la nomination du consulat, étoit celle qui veilloit à la sûreté des habitans dans l'intérieur de la ville : les bourgeois n'avoient que deux corps-de-garde, l'un en-deçà, et l'autre au-delà de la Saone, et ne faisoient la patrouille que dans les rues fort voisines. Il y avoit encore une compagnie de cent archers, ayant à leur tête un capitaine à la nomination du consulat ou du corps-de-ville.

Dans le nombre des magnifiques ouvrages dont les Romains avoient décoré cette ville, on voit encore le théâtre où le peuple s'assembloit pour voir les spectacles, sur la montagne de St.-Just, dans le terrain qui étoit occupé par le couvent et par les vignes des Minimes. Il ne reste de ce monument que quelques arcades presque ruinées, et un amas de pierres. On y avoit fait construire des aquéducs pour conduire de l'eau du Rhône dans la ville, et même pour y faire venir celle de la rivière de Furand en Forez. Ces derniers aquéducs avoient 31 k. (7 l.) d'étendue, et venoient aboutir au même quartier de St.-Just. On en voyoit encore plusieurs arcades près de Fourvières, et dans les villages de Ste.-Foy et de Chaponost. Les réservoirs pour recevoir ces eaux se remarquoient en plusieurs quartiers de la ville, mais principalement dans le jardin du monastère de la Déserte, et dans une vigne des ci-devant Ursulines, sur la montagne de St.-Just. On y trouvoit un de ces réservoirs tout entier ; on le nommoit la *Grotte Berelle*. Le palais des gouverneurs et des empereurs, lorsqu'ils étoient à Lyon, étoit sur le penchant de la même montagne, dans le terrain qu'occupoit le second monastère de la Visitation, qui à cause de cela étoit nommé le *Couvent de l'Antiquaille*.

Le consulat de Lyon fit démolir en 1707 un ancien et célèbre monument appelé le *tombeau des deux amans*, et situé dans le faubourg de Vaise.

L'archevêché de Lyon le plus ancien des Gaules remontoit au second siècle. Les évêchés d'Autun, de Langres, de Châlons-sur-Saone, de Mâcon et de Dijon étoient ses suffragans.

Lorsque cet archevêché venoit à vaquer, l'administration et la régale appartenoient de droit au chapitre ; mais il étoit obligé de remettre l'un et l'autre à l'évêque d'Autun lorsqu'il lui en faisoit la demande, et sa possession ne commençoit que de ce jour-là, comme elle ne cessoit à l'égard du spirituel que du jour que le nouvel archevêque étoit sacré ; et à l'égard du temporel, que du jour qu'il prenoit possession. Son diocèse comprenoit huit cent quarante-une paroisses et annexes sous vingt archiprêtrés. L'archevêque avoit le titre de comte de Lyon, depuis l'an 1307, et de primat des Gaules : sa primatie s'étendoit sur la province et sur les archevêchés de Tours, de Sens et de Paris. C'est ce qui faisoit que la juridiction ecclésiastique avoit trois bureaux différens dans ce diocèse ; savoir, l'officialité ordinaire, la métropolitaine et la primatiale. L'archevêque de Lyon jouissoit de 100,000 liv. de rente, toutes charges payées : il avoit l'administration de l'évêché d'Autun pendant la vacance ; mais il ne jouissoit pas de la régale, qui appartenoit au roi.

Le chapitre de l'église primatiale avoit le roi pour premier chanoine. Il étoit composé de trente-deux autres chanoines, qui avoient la qualité de comtes de Lyon, et étoient tenus de faire preuve de noblesse de seize quartiers, tant du côté paternel que maternel. Dans le nombre des chanoines-comtes étoient compris huit dignités et un personnat, qui étoient le doyen, l'archidiacre, le précenteur, le chantre, le camérier, le grand sacristain, le grand custode, le prévôt et le maître du chœur. Il y avoit aussi quatre custodes, huit chevaliers, le dernier desquels étoit théologal ; vingt perpétuels, trente

Digitized by Google

habitués, six diacres, dix-huit clercs et vingt-quatre enfans de chœur. Ceux-ci parvenoient par degrés aux places de perpétuels. Le chapitre avoit sur tout le clergé de son église une juridiction indépendante de celle de l'archevêque, et elle étoit exercée par un official et un promoteur. Ce chapitre a vu parmi ses membres des fils de rois, des papes, beaucoup de cardinaux, des légats apostoliques, des ministres d'état, de grands aumôniers de France, des lieutenans de roi, des ambassadeurs, etc. Plusieurs historiens disent que, dans le 13e siècle, le chapitre de Lyon étoit composé de soixante-quatorze chanoines, dont l'un étoit fils de l'Empereur, neuf fils de rois, quatorze fils de ducs, trente fils de comtes, et vingt fils de barons. Les chanoines comtes de Lyon portoient une croix en or, attachée à un ruban en sautoir de la couleur bleue et rouge.

L'église primatiale de Lyon avoit des usages dont elle ne s'étoit jamais écartée. Il n'y avoit jamais eu ni musique, ni orgue, ni livres pendant la célébration des offices.

On divisoit la ville de Lyon en vingt-huit quartiers ou *pennonages*, qui avoient chacun leurs officiers et leur compagnie bourgeoise. Ces quartiers étoient la place Confort, le Change, le Griffon, la rue Thomassin, la rue Belle-Cordière, la Juiverie, St.-George, la rue Neuve, la Croisette, St.-Vincent, la Grande-Côte, le port St.-Paul, Bon-rencontre, la Place neuve, la rue Buisson, le port du Temple, la Porte, la Pêcherie, la place St.-Pierre, la rue Tupin, la rue de l'Hôpital, le Gourguillon, la place Louis-le-Grand, le Plâtre, les Terreaux, Pierre-cize, le Plat d'argent, St.-Nizier. On remarque dans un de ces quartiers l'église cathédrale, sous le titre de *St.-Jean*: elle est grande, mais obscure, parce que les peintures des vitraux empêchent la lumière d'y pénétrer. C'est un bâtiment gothique, flanqué de quatre tours, dont l'une sert de clocher. Le grand autel est au milieu du chœur qui étoit en marbre. On voit à côté la fameuse horloge faite par Nicolas Lippius, de Bâle, en 1598, et rétablie en 1660 par un horloger de Lyon, nommé *Guillaume Nourrisson*, natif d'Ambert. La paroisse de St.-Nizier est une belle église. Son portail est d'ordre dorique, et du dessin de Philibert de Lorme. On y conservoit les reliques de St.-Pothin, premier évêque de Lyon, et des quarante martyrs de cette ville. St.-Just est bâti avec beaucoup de goût et de régularité.

Le premier collége dit de la *Trinité*, ci-devant possédé par les Jésuites, et par suite par la congrégation de l'Oratoire, est un des plus magnifiques de France. Son église, revêtue de marbre de plusieurs couleurs, passoit pour une des plus belles de la ville par sa richesse et par sa propreté. On y voyoit un des plus beaux vaisseaux de bibliothèque qu'il y eût en France. La maison des ci-devant Oratoriens étoit belle et bien bâtie. Le chœur de l'église des Jacobins étoit enrichi de très-belles pièces de marbre. Il y avoit un tableau représentant St.-Thomas à la vue de Jésus-Christ ressuscité, qui étoit de la main de Salviati.

On vantoit beaucoup la voûte hardie qui soutenoit la maison des Récollets. Ce morceau d'architecture fut fait en 1648 par le frère Valérien, religieux du même ordre. La maison des Chartreux étoit une des plus belles de l'Ordre. Leur cloître étoit fort étendu: leur église étoit superbe et de fort bon goût. On voyoit à la place de Confort une pyramide érigée en l'honneur du roi Henri IV, et sur laquelle le nom de Dieu étoit gravé en vingt-quatre langues. Elle étoit placée sur un piédestal triangulaire, et surmontée d'une croix dorée et enrichie de plusieurs ornemens de même goût.

La place dite autrefois *Bellecour*, et qui avoit pris le nom de *place de Louis-le-Grand* depuis 1713, actuellement *place Bonaparte*, est un carré de 450 pas de longueur, sur environ moitié de largeur, entouré de banquettes de pierre. Elle étoit terminée à l'orient et à l'occident par deux façades, chacune de cinq grandes maisons symétriques; et du côté du midi, dans sa longueur, par plusieurs rangs d'arbres plantés en quinconce. Au centre de la place étoit la statue équestre de Louis XIV, élevée sur un piédestal en marbre blanc, d'un beau dessin, enrichi d'ornemens de bronze, au-dessous duquel étoient placées, dans les endroits les plus larges, deux grandes statues de bronze couchées, représentant le Rhône et la Saone, faites par Coustou. Le tout étoit entouré d'une balustrade de fer. Dans l'espace qui étoit entre ces statues et les maisons, il y avoit deux grandes fontaines jaillissantes, avec leurs bassins. Tous ces ornemens, réunis à l'heureuse disposition de la place, en faisoient l'une des plus belles de l'Europe.

Celle des Terreaux a aussi sa beauté. Ses principaux ornemens viennent de la ci-devant abbaye de St.-Pierre et de l'hôtel-de-ville. Ce dernier édifice, l'un des plus beaux morceaux de l'Europe en ce genre, est un grand bâtiment carré-long, composé de la façade qui se trouve sur la place des Terreaux, et de deux ailes en retour, chacune de 137 m. (70t.) de longueur. Le milieu de la façade est décoré d'une tour carrée terminée en coupole, et dans les angles sont deux gros pavillons en avant-corps. La grande porte est ornée de deux colonnes ioniques; elle conduit à un grand vestibule voûté, où l'on remarquoit les bustes des rois Philippe *le Bel*, Charles VIII et Henri *le Grand*. Dans ce même vestibule on voyoit une table antique de bronze, partagée en deux, et sur laquelle étoit gravée la harangue que l'empereur Claude, n'étant encore que censeur, fit au sénat de Rome en faveur des Lyonnois. La place des Terreaux est remarquable par le concours des marchands qui s'y assembloient tous les jours.

Les commerçans s'assembloient dans la place du Change, tous les dix ou quinze jours qui précédoient les quatre paiemens de l'année, pour y simplifier les transports d'argent, et ils y faisoient en paroles et en papiers presque tout le commerce de France et des pays étrangers. La loge, ou le change, n'est pas un édifice bien vaste.

Le bâtiment de l'arsenal est fort beau et très-bien fourni. Sa situation sur le bord de la Saone est très-commode pour les embarquemens; mais ses magasins sont trop petits et trop exposés aux accidens qui peuvent survenir par les maisons voisines. La raffinerie de salpêtre qui y est établie en rendoit 140 milliers par an.

Des sept ponts de Lyon, il y en a cinq sur la Saone, dont un seulement est bâti en pierre; les deux autres sont sur le Rhône: un est bâti en pierre, et composé de vingt arches. On en doit la construction aux soins du pape Innocent IV. Outre que son plan n'est pas en droite ligne, et qu'il fait un angle ou espèce de courbure dont la convexité s'oppose au courant des eaux, deux choses fort singulières sont encore à remarquer dans sa construc-

Digitized by Google

tion ; la première, c'est qu'ayant été d'abord fait si étroit, qu'il n'y avoit de passage que pour une voiture, on a été obligé d'en bâtir un autre à côté ; et pour les attacher l'un à l'autre et en faire une masse solide, on a fait passer dans toutes les arcades de grosses barres de fer qui ont des clefs à chaque extrémité, par le moyen desquelles, ces deux ponts sont serrés l'un contre l'autre : la seconde singularité est que les arches n'étant pas assez larges, le sable que le Rhône roule avec ses eaux s'amassoit au passage, et bouchoit très-souvent les arches principales. Pour remédier à cet inconvénient, un architecte a eu la hardiesse de couper l'un des piliers du milieu, et de deux arches n'en a fait qu'une, en grossissant les appuis qui la soutiennent. L'autre, appelé le *Pont-Morant*, est bâti en bois et en fer.

Les quais sont encore un des grands ornemens de la ville, et sans contredit les plus beaux sont sur-tout celui qui règne depuis l'île Perrache jusqu'au fort St.-Clair ; et celui qui s'étend le long de la Saone depuis les greniers d'abondance jusqu'à la boucherie des Terreaux.

La salle de spectacle, bâtie sur le le terrain qu'occupoit auparavant l'hôtel-de-ville, est un édifice du dessin de Soufflot, digne de la réputation de cet architecte. Il y a une autre salle de spectacle dans l'ancien couvent des Célestins, quai de la Saone.

La salle du concert étoit un bâtiment isolé comme la salle de spectacle. Les fonds qui servoient au paiement des musiciens provenoient des abonnemens de différentes maisons. Il y avoit concert tous les mercredis. Les étrangers qui n'étoient pas à demeure dans la ville y étoient reçus *gratis*.

Les boucheries de Lyon, au nombre de quatre, sont des bâtimens vastes et commodes, situés auprès des rivières pour faciliter l'exportation des immondices ; tous les bouchers sont obligés d'y demeurer. Cet ordre contribue beaucoup à la propreté de la ville.

Les curieux ne manquoient pas de visiter dans cette ville le célèbre cabinet de feu Nicolas Groslier de Servières, où l'on trouvoit toutes sortes de pièces de mécanique, de tour et d'horlogerie, toutes de la main et de l'invention de son propriétaire.

L'hôpital général ci-devant grand hôtel-dieu sous le nom de *Notre-Dame de pitié*, actuellement hospice des malades, renferme 1272 lits de fer ; un lit ne contient qu'un individu. Cet hospice est du plus grand luxe, les secours de l'art, et particulièrement ceux de la chirurgie, et les soins de toute espèce, y sont distribués au plus haut degré de zèle et de lumière : fondé au milieu du 6e siècle par le roi Childebert, il étoit régi par un bureau composé de quatorze recteurs qui servoient chacun deux ans. C'étoit toujours un des présidens ou conseillers à la cour des monnoies qui y présidoit. L'archevêque y devoit présider ; mais il n'y venoit jamais, parce qu'on n'étoit pas d'accord sur le cérémonial.

L'hôpital a fait élever un bâtiment magnifique sur le quai du Rhône, d'après les dessins de Soufflot. Le portail est orné de colonnes, de statues, d'un dôme immense et de sculptures intérieures, qui sont admirables.

L'hôpital général ci-devant de la charité, présentement hospice des vieillards, orphelins et enfans abandonnés, est administré avec le même zèle que celui des malades. Les revenus des deux hospices étoient considérables avant la révolution. Il y a encore à Lyon un dépôt de mendicité entretenu par le gouvernement, où l'on renferme les mendians, les indigens, les insensés, les pauvres atteints de maladies vénériennes, et les filles de mauvaise vie condamnées à un temps de réclusion. Il est composé de neuf basses-cours, autour desquelles on a pratiqué de grands corps de bâtimens destinés au logement des pauvres, qui sont séparés suivant leur âge et leur sexe.

Le clocher de la charité, construit sur les dessins du chevalier Bernin, est remarquable par sa hardiesse et sa légèreté.

Lyon possède l'une des deux écoles rurales vétérinaires qui existent en France, et la première fondée, qui a servi de type à l'autre ; établie en 1762, elle fut ouverte aux élèves le 16 février 1762. Sur la proposition du célèbre Bourgelat, écuyer du roi, chef de l'académie de Lyon, on y a joint un hôpital pour les animaux malades : ils y sont traités de toutes les maladies tant externes qu'internes, et on les nourrit pendant le traitement, moyennant le prix fixé par jour pour animal de chaque espèce. Toutes les instructions que les élèves y reçoivent sont gratuites. Cette école fut réorganisée en l'an 3 (1794) sur des principes plus étendus que ceux de son institution. Elle connoît de toutes les parties de l'économie rurale. L'école a cent élèves, dont soixante-cinq au compte du Gouvernement. Cet établissement est dans le faubourg de la Guillotière. Il y a aussi dans ce faubourg une manufacture de vitriol, qui en produit trois quintaux par jour. Il existoit, avant la révolution, dans le même faubourg une manufacture où l'on fabriquoit aussi le vitriol et les eaux-fortes, la couperose, l'alun, le sel ammoniac, le sel de saturne, le blanc de plomb et de céruse, la fleur de soufre, et généralement toutes les compositions chimiques et pharmaceutiques ; on y fondoit le plomb en tables ; on y préparoit les couleurs en pâte ; mais le siége de Lyon amena sa ruine. Il existe dans cette ville trois établissemens auxiliaires de l'instruction publique, une bibliothèque composée de 60,000 volumes, un jardin botanique qui nourrit plus de 2000 plantes exotiques ; et un cabinet d'histoire naturelle qui possède de chacun des trois règnes, mais principalement du règne végétal, tout ce qui est nécessaire pour la démonstration. Le premier Consul, dans son voyage à Lyon, ordonna qu'il seroit formé un muséum de tableaux à Lyon.

Les plus belles et les plus nombreuses manufactures se trouvoient à Lyon ; celles de draps d'or et de draps d'argent, d'étoffes de soie en or et argent, trait et filé, de velours, de taffetas, de damas, satins unis, rayés, brochés, à fleurs d'or et d'argent, par la variété des dessins, l'éclat des couleurs et la perfection de la main-d'œuvre, étoient bien capables d'exciter le goût du riche consommateur.

Les pays étrangers contribuoient à l'entretien des fabriques de Lyon, à l'exploitation desquelles on employoit pour plus de 12 millions de matière par an. L'Italie lui fournissoit ses soies les plus précieuses ; l'Espagne lui envoyoit aussi des soies, des drogues pour la teinture, des piastres et des lingots d'or et d'argent. Ces deux pays pouvoient bien employer leurs matières premières à aussi bon marché que la ville de Lyon ; mais cette main-d'œuvre qui assure la bonté de l'étoffe, cette élégance et cette variété dans le choix des dessins, ces nuances fines et délicates qui don-

Digitized by Google

noient à ces mêmes dessins leur plus grand prix, appartiennent entièrement aux Lyonnois. C'est donc principalement au génie industrieux de ses fabricans, et à l'habileté de ses dessinateurs, que la ville de Lyon doit cette réputation qui l'éleve en quelque sorte au-dessus des autres villes commerçantes. Ses étoffes étoient répandues dans toutes les cours d'Europe et au Levant. Les princes allemands, si magnifiques dans leurs vêtemens, ne portoient d'autres étoffes que celles de Lyon; l'Angleterre en tiroit des taffetas lustrés, la plupart noirs, des brocards d'or et d'argent; l'Espagne en recevoit des draperies des moindres qualités, des toiles, des futaines, du safran, du papier, des étoffes d'or. La plus grande partie de ces envois se faisoit par l'entremise des Italiens, principalement des Génois; mais aujourd'hui ce commerce se fait par Marseille en droiture, et par cette voie le commerce des Lyonnois s'étend jusqu'aux Indes espagnoles. Celui qu'elle entretenoit avec les Suisses se faisoit principalement par la voie de Zurich, de St.-Gall, de Berne et de Bâle; ces villes reçoivent des draperies grossières, des chapeaux, du safran, des vins, des huiles, du savon et de la mercerie. Néanmoins ces marchandises ne paient pas à beaucoup près celles que l'on tire de Suisse, et qui consistent principalement en soies et fleurettes fabriquées à Zurich, en toiles et en fromages.

Le commerce de la ville de Lyon est trop important pour que nous n'entrions pas dans les plus petits détails; nous avons cru pour cet effet devoir raporter toutes les réflexions de M. Verninac; il dit :

« En 1788 il fut dressé, d'après les ordres des consuls de Lyon, un état général des métiers travaillant ou vacant dans Lyon à cette époque pour les étoffes de soie, et du nombre des individus employés sur ces métiers. Dans cet état, les ouvriers de tout genre sont portés à 58,500; les métiers à 14,777.

Les tires occupoient . . .	1052 métiers.
Les velours, ...	463
Les façonnés	240
Les pleins	5583
Les gazes et crêpes	2007
	9335
Métiers vacans à cette époq.	5442
Total	14777 métiers.

Il y a aujourd'hui à peu près en activité dans Lyon; savoir,	7000 métiers.
Tires, ...	300 métiers.
Velours, ...	500
Façonnés, ...	2800
Pleins, ...	3100
Gazes et crêpes, ...	300
Total	7000 métiers.

» C'est 7777 de moins qu'en 1788, époque du recensement dont il est parlé plus haut.

» La révolution et l'état de guerre ne sont pas les seules causes de la décadence des manufactures de soie de Lyon. On voit, d'après le recensement de 1788, que sur 14777 métiers existans dans Lyon à cette époque, il y en avoit 5442 qui n'étoient pas employés. Le goût des femmes s'étant tourné dès long-temps vers les mousselines, les linons et les basins, ce changement important avoit frappé d'un coup funeste les manufactures de soie, et notamment celles d'étoffes brochées. La mode anglaise adoptée par les hommes, de porter du drap dans toutes les saisons de l'année, et du basin au lieu de velours, de satin, de taffetas, et d'autres soieries qui furent long-temps préférées, avoit fortement concouru aussi à cette décadence. Les manufactures avoient fait encore des pertes assez sensibles dans le domaine de l'ameublement, soit par l'introduction et l'usage immense des papiers, soit par les progrès des manufactures de tapisserie pour meubles. Telle étoit la pente de la décadence des manufactures de soie, qu'en supposant la continuité d'action de ces causes différentes durant l'espace de temps qui s'est écoulé depuis 1788, époque du dernier recensement, il est à croire que les métiers se trouveroient réduits au même nombre à peu près existant, quand même la révolution n'auroit pas eu lieu.

» Le rétablissement de la paix et des communications libres avec les puissances étrangères, notamment avec le Levant, l'Amérique méridionale et la Russie, donneront de l'aliment à une partie des métiers qui se trouvent sans activité. Mais les relèvera-t-il tous? reportera-t-il les manufactures au point de prospérité où elles furent autrefois? On n'obtiendra ce succès que lorsque les hommes et les femmes voudront admettre la soierie dans leur habillement. Le Gouvernement a senti la nécessité de relever aux yeux par un costume les différentes autorités. Le principe qui l'a déterminé est susceptible de développemens avantageux. On pourroit contester l'importance de relever les manufactures de soieries, si l'on ne se proposoit que la consommation intérieure; mais ne doit-on pas porter ses vues au-delà? Les Français tiennent depuis long-temps le sceptre du goût et de la mode. Leurs usages, leurs fantaisies mêmes sur l'habillement, sur l'ameublement, sur tout ce qui tient aux agrémens de la vie, sont des lois que l'Europe n'a pas encore cessé d'attendre et de recevoir avec confiance. Si la France reprend les soieries, les broderies, les galons; l'orgueil des autres peuples s'empressera de l'imiter, et nous aurons rouvert une source abondante de fortune publique et privée.

» Mais il est des mesures sans lesquelles cette révolution importante ne sauroit s'effectuer entièrement. Autrefois, la confiance étoit tellement acquise aux produits des manufactures de Lyon, que l'étranger n'ouvroit pas même les ballots qui lui étoient adressés, et les recevoit aveuglément. Cette honorable confiance étoit le résultat des règlemens sévères de 1744, qui présentant le tableau de toutes les étoffes qui se fabriquoient à Lyon, déterminoient invariablement la quantité de brins nécessaires à chacune d'elles, et établissoit sa qualité élémentaire. On ne souffroit point alors la fabrication des étoffes en dorure demi-fines; étoffes équivoques, dans lesquelles l'œil le plus exercé ne sauroit démêler la qualité. Cette dérogation aux règlemens de 1744 a eu la funeste conséquence de faciliter jusqu'au dernier point la dégradation des étoffes, et il en est résulté le discrédit le plus fâcheux chez l'étranger. Quelque respect que l'on doive porter à la liberté de l'industrie et des manufactures, il conviendra néanmoins de revenir à des principes conservateurs de l'art, qui puissent reconquérir la confiance des peuples. Les meilleurs esprits dans Lyon sont d'accord sur ce point, et ils y attachent l'espoir du retour de l'ancienne prospérité des manufactures. On doit donc le présenter comme un moyen de restauration et d'encouragement.

» *Gazes et crêpes.* A l'époque du recensement de 1788, il existoit dans Lyon 2007 métiers de gazes et crêpes. Ces métiers occupoient chacun deux hommes. Parmi les maisons livrées

vrées à ce genre de manufacture et de commerce, il y en avoit dix principales, dont quelques-unes faisoient de 6 à 800,000 francs d'affaires. Le résultat général s'élevoit à 5 millions de fabrication. Le nombre des métiers se trouve réduit aujourd'hui à 400, qui ne travaillent que pour la France, l'exportation étant très-médiocre. Parmi les causes qui ont concouru, avec la révolution et l'état de guerre, à diminuer les manufactures de gazes et de crêpes, il faut distinguer le progrès qu'a fait parmi les femmes de toutes les fortunes, l'usage de la mousseline, du linon et de l'organdis, à l'égard de la gaze : il faut remarquer également les progrès de l'usage du crêpe.

» En parlant du crêpe, il ne faut entendre, du moins jusqu'à l'époque de 1792, que le crêpe noir. Ce fut en effet cette année que la maison Bagnon inventa une machine pour crêper, laquelle a procuré aux fabriques de Lyon une économie sur celles de Bologne de dix-huit heures sur vingt-quatre.

» Le crêpe de Lyon est aussi beau que celui de Bologne; mais celui-ci jouit encore de sa vieille réputation de supériorité, par une suite de ces préventions qu'il est difficile de détruire. Il s'ensuit qu'à mérite égal la pièce de crêpe de Bologne se vend 50 fr. à Paris, et celle de Lyon 45. Pour donner de la faveur aux crêpes, et même aux gazes, il faudroit,

» 1°. Que les crêpes étrangers fussent imposés à vingt-cinq pour cent de leur valeur.

» 2°. Que les femmes qui, par leur position dans le monde, font autorité dans les choses de goût, portassent de préférence les crêpes de Lyon, et voulussent les vanter. Les crêpes de Lyon commencent à être avantageusement connus, et les fabriques de ce genre prennent une grande activité depuis quelque temps.

» 3°. Qu'il fût accordé des primes d'encouragement pour les filures de France qui produiroient les soies les plus blanches et du meilleur brin.

» 4°. Que le Gouvernement obtînt de la cour d'Espagne une diminution des droits successivement établis sur les crêpes et les gazes, lesquels sont tels (ils s'élèvent aux deux tiers de la valeur), qu'on ne peut introduire ces marchandises qu'en fraude.

» *Passementerie.* Avant la révolution, le commerce de passementerie faisoit prospérer vingt-cinq à trente maisons dont les opérations s'élevoient à 20 millions; il n'occupe aujourd'hui que 5 à 6 comptoirs. Le nombre des métiers qu'ils mettent en mouvement n'est pas de 300; il s'élevoit autrefois à 2,700.

» Sous la dénomination de *passementerie*, on classe les galons, les points d'Espagne, les dentelles d'or, et les rubans.

» La concurrence de St.-Chamont et de St.-Etienne a dès long-temps altéré la prospérité de cette partie de l'industrie lyonnoise, en ce qui concerne les rubans. Elle a souffert aussi par l'établissement des manufactures qui se sont élevées en Italie, et qui suffisent à la consommation de cette contrée. Elle a souffert encore de la désuétude où sont tombés les rubans façonnés, à l'égard desquels Lyon n'avoit pas à craindre la rivalité de St.-Etienne et de St.-Chamont.

» A ces causes de la décadence des manufactures de rubans à Lyon, s'est jointe la cause momentanée de la guerre, qui leur a fermé plusieurs débouchés, tels que le Levant, l'Espagne, l'Allemagne, la Russie, et notamment l'Amérique méridionale, où se consommoit une grande quantité de rubans en dorure, partie la plus intéressante du commerce en rubanerie.

» Les causes qui ont presque détruit les manufactures de rubans à Lyon sont les mêmes en grande partie que celles qui ont fait tomber celles de galons. La consommation intérieure leur a manqué, les caprices de la mode ayant fait disparoître tout-à-fait ce genre d'ornement de l'habillement des hommes, et la révolution leur ayant enlevé le riche domaine de la livrée. D'un autre côté, le Levant, l'Espagne, l'Amérique méridionale, la Russie, ont discontinué leurs demandes.

» En 1780, il y avoit à Lyon trente maisons occupées du commerce des galons; elles faisoient pour dix millions d'affaires : ces maisons sont réduites à dix, qui en font à peine pour deux millions, quoique quelques-unes exploitent tout à la fois le commerce des galons et le tirage d'or.

» La paix relèvera un peu le commerce des rubans et des galons, en rouvrant les canaux par lesquels ces objets de luxe peuvent s'écouler; mais pour lui rendre son premier état, il seroit nécessaire que les rubans façonnés ou en dorure reparussent dans la parure des femmes qui peuvent donner le ton à leur sexe, et que les galons fussent repris par les hommes, comme les broderies ne manqueront vraisemblablement pas de l'être.

» Il seroit nécessaire aussi que des règlemens sévères prohibassent la confection des galons en matières moitié fines, moitié fausses, qui s'est introduite depuis vingt années, et qui a altéré, chez l'étranger, la confiance qui étoit acquise à nos manufactures en ce genre.

» *Broderie.* La broderie occupoit dans Lyon, au moment de la révolution, six mille individus. Depuis 1782 jusqu'à 1791, cette partie du commerce de cette ville avoit baissé de près de moitié. Elle occupe aujourd'hui six cents personnes. Aucune autre branche de l'industrie lyonnoise n'a autant souffert de la révolution. Le luxe des cérémonies religieuses, le faste de la cour, l'orgueil des grandes fortunes, tout lui a manqué à la fois. L'interruption de nos rapports avec l'étranger, suite de la guerre, a achevé sa ruine. Rien ne seroit plus convenable que de lui rendre la vie. En ouvrage de broderie, presque tout est bénéfice; c'est le triomphe de l'industrie. Elle offre aux femmes, pour lesquelles il existe si peu de ressources, un travail parfaitement relatif à leur foiblesse, à leur goût et à leur sexe.

» Le moyen de relever le commerce de broderie étant de rétablir la consommation, c'est aux premiers cercles de l'Empire français à donner le mouvement. Il faut observer cependant que Lyon trouvera dans la ville de Paris une concurrence très-dangereuse en ce qui concerne la broderie en métal. L'art, sur ce point, est très-parfait dans la capitale, qui d'ailleurs emploie des matières fort brillantes.

» *Tirage d'or.* Le tirage d'or alimentoit en 1780 vingt maisons, qui faisoient annuellement, tant en France que dans l'étranger, pour dix millions d'affaires.

» Il ne reste plus que cinq à six maisons occupées de ce commerce, et leurs affaires s'élèvent à peine à un million.

» Si les broderies, les galons, les étoffes brochées en métaux, rentroient avec avantage dans le domaine de la mode, le commerce du tirage d'or reprendroit par là même sa prospérité.

» La *chapellerie* étoit devenue une des branches les plus considérables

Digitized by Google

de l'industrie et du commerce de Lyon, depuis qu'au commencement du siècle, *Mazard*, qui a laissé une mémoire respectable, eut amené des ouvriers qu'il étoit allé chercher en Angleterre, et des procédés nouveaux dans cette partie. L'insurrection de l'Amérique septentrionale, en lui ouvrant, en 1774, de nouveaux débouchés, lui avoit donné le plus grand développement. Elle occupoit dès-lors 8,000 ouvriers des deux sexes; cette prospérité se soutint jusqu'en 1792.

» La *chapellerie* occupe à peine aujourd'hui quinze cents ouvriers.

» Les causes de cette décadence sont, 1°. dans l'augmentation du prix des poils de lapin, qui, avant la révolution, étoit de 8 fr., et qui est aujourd'hui de 14.

» 2°. Dans l'élévation de la main-d'œuvre, qui a augmenté d'un quart.

» 3°. Dans l'interruption de la consommation que faisoient les Indes espagnoles, interruption occasionnée par la guerre; dans les prohibitions que l'Espagne a établies à l'égard d'une portion de son territoire, et dans les droits excessifs qu'elle exige à l'égard d'une autre; dans le développement des manufactures de ce genre que cette puissance a obtenu, en attirant et en encourageant nos ouvriers; dans la diminution des demandes de l'Italie, occasionnée par les embarras de la navigation; dans la cessation de nos rapports avec l'Amérique septentrionale, où les Anglais ont pris, dans cette partie, les avantages que nous leur avions enlevés en 1774.

» Nos chapeaux sont prohibés à Madrid et à 9 m. (20 l.) à la ronde. Aux termes du traité fait avec cette puissance, il y a près de vingt ans, cette prohibition ne devoit avoir lieu que pendant huit ans. Une prohibition semblable s'étend aux Indes, sans néanmoins atteindre les castors, lesquels sont admis en payant 4 fr. 50 cent. de droit à leur entrée en Espagne, et autant à leur arrivée dans l'Inde. Nos chapeaux sont reçus dans le reste de l'Espagne. Mais le gouvernement espagnol a successivement élevé le droit auquel ils étoient originairement assujettis, à un tel degré, qu'il devient presque impossible d'en expédier. Le chapeau commun, qui payoit autrefois 1 fr. 50 cent., paie aujourd'hui 3 fr. Le fin, qui payoit 2 fr. 75 cent., paie 5 fr. 25 cent. On a même lieu de croire que cette taxe, déjà excessive, s'est encore accrue vers la fin de l'an 8 (1800); le gouvernement espagnol ayant, à cette époque, frappé d'un droit d'internation de 33 pour cent toutes les marchandises étrangères.

» L'un des moyens de relever les manufactures de chapellerie de Lyon seroit donc une diminution de ce haut tarif des douanes espagnoles. Ce ne seroit point une innovation : la République, en l'obtenant, ne seroit traitée que comme l'étoit la monarchie; car l'augmentation des droits n'a eu lieu principalement que depuis la révolution de France.

» Le rétablissement de nos rapports avec l'Amérique septentrionale, lequel sera la suite de la paix maritime, redonnera aussi de l'activité à ces manufactures. Il est probable que notre chapellerie soutiendra, dans cette partie du monde, la concurrence avec celle des Anglais, parce qu'elle s'y présentera avec l'avantage de l'infériorité du prix.

» Il seroit également avantageux aux manufactures de chapellerie de Lyon, que les droits auxquels leur produit est assujetti dans les états d'Italie fussent modérés. Le tarif, en Piémont et dans les états de terre ferme de Venise, est de 1 fr. 50 c. par chapeau. Il est de 1 fr. 50 à 75 cent. dans les deux Siciles. Ce haut droit ne permet presque point de spéculation et de vente. Venise n'admet point notre chapellerie; il seroit utile de lui ouvrir cet important débouché. Il seroit utile aussi d'obtenir leur introduction dans le nord de l'Allemagne et en Suisse.

» Enfin il conviendroit d'obtenir des puissances du nord, et particulièrement de l'Autriche et du Wurtemberg, que les peaux de lièvre pussent être importées de leurs états sous des droits modérés.

» Les *bas de soie* de Lyon font aussi une branche de commerce considérable. Dans cette ville, il y a encore des manufactures d'*indiennes*, où l'on fait de très-belles toiles à l'instar de celles de Jouy; elles occupent beaucoup d'ouvriers. Depuis vingt ans il a été établi quatre manufactures de *papiers peints* : deux de ces manufactures ont émis des dessins qui ont paru dignes d'être demandés par Paris. L'*orfévrerie*, la *bijouterie*, la *clincaillerie*, et les *fleurs artificielles*, sont des branches de commerce importantes. Lyon est un dépôt considérable de laines nationales et étrangères, qui servent à alimenter les fabriques de draperie en France, et principalement celles qui se trouvent dans les ci-devant provinces qui composent aujourd'hui les départemens du Rhône, de la Saone, et de la Côte-d'Or, etc. Il y a une verrerie à Ainan, et une à Perrache; Lyon a des fabriques de sulfate de cuivre, d'acétite de plomb, d'acide nitrique et sulfurique.

» *Commerce de fers.* La ville de Lyon, par sa position au confluent de la Saone, recevant à peu de frais les fers des départemens les plus riches dans ce genre de production, tels que le Jura, le Doubs, la Haute-Saone, la Côte-d'Or, les deux Marnes, et les expédiant ensuite économiquement par le Rhône dans le midi de la France, est à même de faire un grand commerce de fers.

» Sa proximité des manufactures innombrables qui sont répandues dans le département de la Loire lui procure une immense consommation.

» Le nombre des maisons occupées à Lyon au commerce des fers est plus considérable qu'avant la révolution; mais ce commerce n'en est que plus divisé; il est moins important. Marseille, qui en temps de paix tire des quantités immenses de fer de Suède et de Russie, dont elle approvisionne tous les environs à une grande distance, et dont elle exporte aussi beaucoup en Italie, en Turquie, en Espagne et dans l'Inde, a tiré des fers de l'intérieur depuis la guerre, quoique ses débouchés pour la vente fussent infiniment obstrués; mais cette consommation accidentelle n'a pu remplir, à l'égard de Lyon, le vide que les circonstances ont causé dans celle des manufactures du département de la Loire.

» Le prix des premières qualités de fer des départemens du Doubs et du Jura étoit, en 1789, de 215 à 220 fr. le millier, pris au port de Gray, d'où les frais jusqu'à Lyon s'élevoient (droits compris) à 26 fr. par millier. Le prix de ces mêmes qualités est aujourd'hui de 230 à 235 fr.; mais les frais sont réduits à 10 fr. depuis la suppression des droits. Dans tous les temps, les fers de la Côte-d'Or et des deux Marnes ont été de 5 à 10 fr. par millier moins chers que ceux du Doubs, du Jura et de la Haute-Saone.

» Avant la révolution, la *corroirie* occupoit dans Lyon environ cinquante maisons dont les affaires s'élevoient à huit ou dix millions annuellement.

Digitized by Google

» L'état de guerre avec l'Allemagne et la Suisse a réduit à vingt les maisons qui prospéroient dans cette partie. Leurs affaires ne s'élèvent pas à 160,000 fr. par an.

» L'Angleterre tire par Genève et la Suisse nos peaux en vert ou brutes. Des achats considérables ont lieu dans le Mont-Blanc, dans l'Isère, et même à Lyon.

» On desire, à l'égard de cette partie d'industrie, ce que l'on desire pour presque toutes les autres, le rétablissement des anciens règlemens, afin de mettre un terme à la mauvaise fabrication des peaux, de réhabiliter l'art, et de reconquérir la confiance de l'étranger.

» Le commerce d'*imprimerie-librairie* en gros étoit fort considérable à Lyon avant la révolution. Il occupoit sept à huit maisons, et rouloit sur environ deux millions d'affaires. Il embrassoit la France et l'étranger. L'Allemagne y échangeoit ses livres de médecine, de botanique et de sciences en langue latine, contre nos bons ouvrages de littérature française.

» Le commerce actuel de librairie n'est pas de 500,000 fr.

» Les causes de la décadence de ce commerce sont inhérentes à la révolution, qui a fait tomber les ouvrages de théologie et d'église, et les livres de jurisprudence, de l'impression desquels la librairie de Lyon étoit particulièrement occupée.

» Le commerce d'imprimerie-librairie pourra reprendre quelque activité dans Lyon, lorsque les bases de l'instruction publique seront définitivement fixées, lorsque les institutions auront pris une grande stabilité.

» Alors il paroîtra des ouvrages élémentaires, des livres que l'imprimeur ne craindra pas de voir reléguer au fond de ses magasins par des variations dans le corps politique et dans la législation, et dont il se déterminera à faire les frais, dans l'espoir d'une vente probable.

» Avant la révolution, huit à dix maisons étoient occupées du commerce d'*épicerie en gros*. Leurs affaires s'élevoient à près de douze millions. Lyon et les provinces environnantes, dans un rayon de 9 myr. (20 l.), étoient le principal théâtre de la consommation; quelques maisons travailloient avec la Suisse et le nord de la France.

» Le commerce d'épicerie s'élève aujourd'hui à vingt ou vingt-cinq millions : c'est la seule partie du commerce de Lyon, qui, au lieu de dépérir sensiblement, ait pris un accroissement considérable.

» Ce succès est provenu de l'état de guerre maritime, qui rendant les transports par mer dispendieux et dangereux, a fait prendre la voie de terre; il est aussi provenu de l'état de langueur du commerce de soierie, qui a forcé les négocians à tourner leurs spéculations et leurs capitaux vers d'autres objets.

» La guerre, comme on voit, a favorisé le commerce d'épicerie. La paix semble devoir le réduire. Il seroit un moyen de fonder solidement les succès que Lyon a obtenus dans cette partie, et même de les augmenter; ce seroit de constituer la ville de Lyon en état de franchise, comme le sont les villes maritimes, en sorte que les marchandises pussent y arriver sous acquit à caution, et en être expédiées de même.

» Il se fait aussi à Lyon un grand commerce de marrons, que les Lyonnois tirent des ci-devant Dauphiné, Forez, et Vivarais. La plus grande partie de cette denrée est pour Paris.

» Les productions du territoire sont des grains de toutes espèces, des vins excellens, seigle, orge, maïs, sarrasin, raves, pommes de terre, châtaignes, lin, chanvres, toutes les espèces potagères, le colza, la garance, le safran, etc. Le commerce de blé qui se fait dans cette ville est considérable, ainsi que le commerce de la draperie. Le génie des Lyonnois est naturellement porté au commerce; ils ont de tout temps profité des avantages de l'heureuse situation de leur ville. Rome ne comptoit point encore la ville de Lyon au nombre de ses alliés, que ses habitans étoient déja célèbres, dans les Gaules, par leur commerce. L'alliance des Romains l'augmenta, et on a long-temps regardé la ville de Lyon comme l'étape la plus célèbre et le marché le plus fameux de l'empire romain, et où les marchandises de toutes espèces et les marchands se trouvoient en plus grande quantité. Les Lyonnois, malgré la décadence d'une partie de leur commerce, entretiennent des relations dans tous les endroits commerçans du monde.

» Le fleuve du Rhône donne des anguilles d'une grosseur extraordinaire, des brochets supérieurs, des barbeaux, et des carpes renommés; la Saone donne des truites, etc.

» Il y avoit dans cette ville quatre fameuses foires par année, que l'on nommoit *Foires des Rois*, *de Pâques*, *d'Août* et *des Saints*. Elles duroient chacune quinze jours, non compris les fêtes et les dimanches. Le privilége de ces foires, la situation même de la ville, qui se trouve au milieu de la France, et environnée de fleuves qui facilitent le transport des marchandises, avoit rendu Lyon comme l'entrepôt public ou le magasin de diverses provinces de France. Les soies tiennent parmi ces marchandises le premier rang et le plus considérable. Comme il y avoit quatre foires à Lyon, il y avoit aussi quatre paiemens qui portoient les noms des foires qui les précédoient.

» La *conservation de Lyon* étoit une juridiction qui avoit été principalement établie pour la conservation des priviléges de ses foires, et généralement pour tout ce qui regardoit le commerce qui se fait dans cette ville. Cette juridiction étoit, par rapport à l'étendue de sa compétence, la première des juridictions de commerce établies dans le royaume. Elle étoit d'ailleurs revêtue des plus belles prérogatives. Toutes les matières qui lui étoient attribuées par l'édit de 1669 étoient jugées en dernier ressort jusqu'à la somme de 500 liv.; et pour les sommes qui excédoient, les sentences étoient exécutées par provision. Ces sentences, soit provisionnelles, soit définitives, étoient mises à exécution dans toute l'étendue du royaume, sans *visâ* ni *pareatis*, comme si elles étoient scellées du grand sceau. C'étoit le prévôt des marchands de la ville de Lyon qui présidoit à cette juridiction. Toutes les contestations des marchands ou négocians qui avoient été contractées sous le scel des foires de Lyon, ressortissoient immédiatement à ce tribunal. Son pouvoir s'étendoit par tout le royaume, et même l'on pouvoit y attirer tous les étrangers qui trafiquoient aux foires.

» La *douane de Lyon* étoit un droit d'entrée qui se levoit sur toutes les marchandises qui entroient dans l'étendue de cette douane, et sur les marchandises sorties des ci-dev. provinces de Languedoc, de Provence et du Dauphiné, qui étoient conduites tant dans la ville de Lyon, que dans les pays de Piémont, de Savoie, de Genève, de Suisse, de Franche-Comté et d'Allemagne, comme aussi sur les autres marchandises originaires des diffé-

rentes provinces du royaume, qui étoient conduites à Lyon, soit pour y être consommées, soit pour être portées ailleurs. On ne sait pas quelle est l'origine et le temps du premier établissement de la douane de Lyon : le plus ancien édit qui se trouve dans le recueil des ordonnances faites sur cette matière, est celui de François Ier, de l'année 1540, dans lequel il mentionne d'autres ordonnances rendues par ses prédécesseurs et par lui, sans les dater ni en exprimer la teneur; mais ce qui paroît par cet édit, est que ce droit n'avoit été établi originairement que sur les draps d'or, d'argent et de soie, et qu'on y a joint par ce même édit toutes les autres espèces de tissures et ouvrages de fil d'or, d'argent et de soie, même les soies cuites et teintes venant de l'Italie, d'Avignon, du Comtat Venaissin et d'Espagne.

» Pour ce qui concernoit l'administration de la ville de Lyon, les lettres-patentes, données à Versailles le 31 août 1764, y avoient apporté un grand changement. Suivant le règlement qu'elles contenoient, le corps de ville de Lyon étoit composé d'un prévôt des marchands, de quatre échevins, de douze conseillers, d'un procureur du roi, d'un secrétaire et d'un receveur. Ces trois derniers n'avoient pas voix délibérative dans les assemblées.

» Le prévôt des marchands étoit nommé par le roi, et choisi entre trois sujets élus dans une assemblée par la voie du scrutin; il ne demeuroit que deux ans en place, et ne pouvoit être continué plus de deux fois.

» Les quatre échevins ne demeuroient aussi en place que deux ans, de manière que les deux plus anciens étoient remplacés tous les ans par deux nouveaux, élus par la voix du scrutin dans une assemblée de notables, convoquée le dimanche avant la St.-Thomas; ils ne pouvoient jamais être continués. Ces officiers devoient toujours être tirés du corps des conseillers de ville. Ces derniers étoient aussi élus par la voie du scrutin dans une assemblée de notables, et ils demeuroient six ans en place. Chaque année, deux d'entre eux sortoient de charge et étoient remplacés, l'un par celui des trésoriers des hôpitaux qui avoit achevé le temps de son administration, et l'autre par le nouvel élu. L'élection des conseillers de ville se faisoit le lendemain de celle des échevins dans une assemblée convoquée exprès. Un ancien conseiller ne pouvoit rentrer en place que six ans après être sorti d'exercice.

» Le secrétaire et le receveur de la ville demeuroient en place six ans, et ne pouvoient être continués.

» Les assemblées de notables étoient composées du prévôt des marchands, des quatre échevins, des douze conseillers de ville, de deux officiers de la cour des monnoies et sénéchaussée, et de dix-sept habitans, dont un devoit être choisi dans le chapitre de Lyon, un dans l'ordre ecclésiastique, un dans la noblesse, un parmi les trésoriers de France, un dans l'élection, un dans l'ordre des avocats, un parmi les notaires, un d'entre les procureurs, cinq parmi les commerçans, et quatre dans les communautés d'arts et métiers.

» L'état des gages et appointemens des gouverneur, lieutenant général, prévôt des marchands et échevins, et autres officiers, fonctionnaires publics, avoit été fixé par Louis XV, le 28 août 1764, à la somme de 271,113 liv. 12 s. 9 d. »

On trouve aux environs de Lyon, des carrières inépuisables de pierres de taille très-dures, creuses et cristallisées, des pierres plates appelées *graptolithes*, représentant des ramifications séparées, et de la terre couleur de paille, propre à faire de la faïence. Le long de la Saone, à environ 6 kil. (1 l. ½), dans un souterrain appelé *Fontaine*, on trouve une source pétrifiante. En 1690, *Rhodes* a publié un ouvrage sur les eaux minérales qui se trouvent dans les environs de Lyon.

Des savans, des littérateurs et des artistes, forment à Lyon une société libre des sciences, lettres et arts, sous le nom d'*Athénée*. Des agriculteurs, des naturalistes, des négocians, y ont établi une société d'agriculture. Des médecins y ont établi une société de médecine.

La ville de Lyon a vu naître Jean *Andier des Rochers*, célèbre graveur, mort en 1741. Il a gravé quelques sujets de la fable. L'empereur Charles VI gratifia *des Rochers* d'une belle médaille d'or, pour quelques estampes du portrait de sa majesté impériale que ce graveur lui avoit envoyées. — Pierre *Aubert*, mort en 1733, avocat, et l'un des premiers de l'académie établie en cette ville, en 1724. On a de lui : *Recueil de factums et mémoires*; plusieurs dissertations; nouvelle édition du *Dictionnaire* de *Richelet*, avec des additions. — Girard des *Argues*, géomètre, né en 1597, mort en 1661. Il étoit ami de Descartes. On a de lui : *Traité de la coupe des pierres*; *Traité de perspective*, in-fol.; *Traité des sections coniques*, in-8°; *Pratique du trait*, in-8°. — Girard *Audran*, habile graveur, né en 1640, mort à Paris en 1703. Le Brun le choisit pour graver les batailles d'Alexandre, ouvrage digne de ce héros, qui immortalise également le Brun et Audran. Il fut regardé, sur la fin de sa carrière, comme le plus célèbre graveur qui ait jamais existé dans le genre de l'histoire. — Claude *Audran*, parent du précédent, mort à Paris en 1684, professeur de l'académie de peinture. Il fut aussi employé par le Brun dans plusieurs ouvrages, et sur-tout dans les quatre grands tableaux des batailles d'Alexandre. — Charles *Bordes*, de l'académie de Lyon, poëte tragique et philosophe, mort en 1781. Il réfuta dans deux discours justement applaudis, celui que Jean-Jacques Rousseau avoit publié contre les sciences. On a de lui des Epîtres et des Odes; il a paru un recueil de ses œuvres en 4 vol. *in*-8°, *Lyon*, 1783. — Claude *Brossette*, d'abord jésuite, puis avocat, bibliothécaire de la ville de Lyon et membre de son académie, historien, jurisconsulte et commentateur, né en 1671, mort en 1743. On a de lui : *Procès-verbal de l'ordonnance criminelle*, 1700; *Titres du droit civil et canonique*, 1703; *Histoire abrégée de la ville de Lyon*; *Eclaircissemens historiques sur les satires et autres œuvres de Boileau-Despréaux*, 2 volum. *in*-4°; 1716; *Commentaire sur les satires et autres œuvres de Regnier*, in-8°, 1729, etc. — Marc-Aurèle-Antonin *Caracalla*, empereur romain après son père Septime Sévère. Né le 4 avril 188 de l'ère chrétienne, il fut proclamé empereur le 4 février 211, près de Vini. A son arrivée à Rome, il fit mourir les médecins, parce qu'ils n'avoient pas abrégé la vie de son père, tua son frère Géta entre les bras de sa mère, et fit mourir le célèbre jurisconsulte Papinien, parce qu'il n'avoit voulu ni défendre ni excuser son fratricide. *Caracalla* alla ensuite en Orient, remplit Alexandrie de meurtres et de carnage, trompa indignement ses alliés, et fut cruel envers ses sujets; mais ses crimes ne demeu-

Digitized by Google

rèrent pas impunis; car étant devenu l'exécration de l'univers, il fut assassiné le 8 avril 217 par ordre de Macrin qui lui succéda. Cet empereur avoit pris le nom de *Caracalla* d'une sorte d'habit qu'il avoit porté dans les Gaules. Quoiqu'il n'eût rien fait que d'infâme, il prenoit les noms de *Germanique*, de *Parthique* et d'*Arabique*: ce qui fit dire à Helvius Pertinax, fils de l'empereur de ce nom, qu'il falloit encore ajouter celui de *Gétique*. Cette allusion lui coûta la vie. Caracalla fut un prince dissimulé, fourbe, adonné aux vices et aux femmes, superstitieux, et si cruel que plus de vingt mille personnes innocentes furent massacrées par son ordre. — Pierre de *Carcavis*, conseiller au parlement de Toulouse, mathématicien et épistolaire, mort en 1684. Il fut ami de Fermat, de Pascal et de Roberval. On trouve plusieurs de ses lettres dans le recueil de celles de Descartes, avec lequel il s'étoit brouillé après une liaison fort étroite. — Marie-Joseph *Châlier*, ex-précepteur, marchand de galons et négociant à Lyon, natif du Piémont, décapité à Lyon en juillet 1793 (messidor an 1er), âgé de 42 ans, accusé d'avoir provoqué l'égorgement d'un grand nombre de citoyens renfermés dans les caves de la maison commune. — Symphorien *Champier*, premier médecin d'Antoine, duc de Lorraine, à côté duquel il combattit; mort vers 1540. Il a donné: *Les grandes Chroniques des ducs et princes de Savoie*; Paris, 1516, *in-fol.*; *Vie du chevalier Bayard*; *Recueil des histoires d'Austrasie*; *Le Triomphe de Louis XII*; *Castigationes pharmacopolarum*, 1532, 4 vol. *in-8°*. Il avoit été consul de Lyon en 1520 ou 1523. — Jean-Jacques du *Chatelard*, jésuite, professeur de belles-lettres, de mathématiques et d'hydrographie, né en 1693, mort en 1756. On a de lui des *Elémens de mathématiques à l'usage des ingénieurs*, 3 vol. *in-12*, qui sont estimés. — Jean-Mathieu *Chazelle*, de l'Académie des sciences de Paris, astronome, géographe et navigateur, né en 1657, mort à Marseille en 1710. Il avoit voyagé dans la Grèce et dans l'Egypte, et en avoit rapporté des observations importantes qui sont insérées dans les Mémoires de l'Académie. Il y mesura les pyramides et trouva que les quatre côtés de la plus grande sont exposés aux quatre régions du monde, à l'orient, à l'occident, au midi et au septentrion; on lui doit la plupart des cartes qui composent les deux volumes du *Neptune français*. — Noël *Chomel*, curé de St.-Vincent à Lyon, mort en 1712. Il a publié un *Dictionnaire économique, contenant l'art de faire valoir les terres, et généralement tout ce qui concerne l'agriculture et l'économie*, 3 vol. *in-folio*. — Guillaume du *Choul*, habile antiquaire et voyageur. Il vivoit en 1556. Il fit le voyage d'Italie pour se perfectionner dans la connoissance de l'antiquité. Il est connu par un *Traité*, excellent et rare, *de la religion et castramétation des anciens Romains*. Nous devons à un autre Jean du *Choul* un petit traité latin peu commun intitulé: *Varia quercûs historia*; Lyon, 1555, *in-8°*. — *Claude* I, empereur romain, fils de Drusus, et digne oncle de Caligula, né dix ans avant l'ère vulgaire. Il fut le seul de sa famille que son neveu laissa vivre. Au commencement de son règne il s'annonça assez bien; mais il se démentit bientôt, et ce ne fut qu'un enfant sur le trône. Trente sénateurs et plus de trois cents chevaliers romains furent mis à mort sous son règne. L'imbécille tyran voyoit avec une joie calme et stupide ces exécutions sanguinaires. Il étoit tellement familiarisé avec l'idée des tortures, qu'un de ses officiers lui rendant compte du supplice d'un homme consulaire, il répondit froidement: Je ne vous avois pas dit de le faire mourir; mais qu'importe, puisque cela est fait? Il se défit de Messaline, sa troisième femme, pour ses débauches; il épousa Agrippine, sa nièce, quoiqu'il eût promis de ne plus se marier: celle-ci le subjugua encore. C'est à sa sollicitation qu'il adopta Néron au préjudice de Britannicus: elle l'empoisonna dans un ragoût de champignons; mais comme le poison le rendit simplement malade, elle envoya chercher Xénophon, son médecin, qui feignant de lui donner un de ces vomitifs dont il se servoit ordinairement après ses débauches, lui fit passer une plume empoisonnée dans la gorge; il en mourut l'an 54 de J. C. Il inventa trois lettres et composa quelques ouvrages qui sont perdus. — Antoine *Coisevox* ou *Coysevox*, sculpteur, né en 1640, mort en 1720. Il alla en Alsace, à l'âge de 27 ans, pour décorer le superbe palais du cardinal de *Furstemberg* à Saverne; de retour en France, il fut chancelier de l'Académie de peinture et sculpture. Également gracieux et élevé, naïf et noble, son ciseau prenoit le caractère des différentes figures qu'il avoit à représenter. — Guillaume *Coustou*, directeur de l'Académie de peinture et sculpture, très-habile sculpteur, né en 1677, mort en 1746. On a de lui: le mausolée du cardinal *Dubois*, qui est maintenant au Muséum des monumens français. Les figures de *la Seine* et de la fontaine d'*Arcueil*; celles d'*Hercule* et de *Pallas*, de *Mars* et de *Minerve*, aux Invalides; le bas-relief qui étoit au-dessus de la porte de l'hôtel-de-ville de Paris, représentant Louis XIV à cheval, etc., sont autant de monumens qui consacrent son nom à la postérité. — Nicolas *Coustou*, sculpteur de l'Académie, après avoir été en Italie, comme pensionnaire du roi; né en 1658, mort à Paris en 1633. C'est en Italie qu'il fit sa belle statue de l'empereur *Commode*, représenté en Hercule: c'étoit un des ornemens des jardins de Versailles. De retour en France, il décora Paris, Versailles, et Marly, de plusieurs morceaux excellens. Le magnifique groupe qui est derrière le maître-autel de Notre-Dame de Paris, est de lui. — Claude *Dupré*, conseiller en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, charge qu'il exerçoit avec tant d'honneur, qu'on lui accorda des lettres-patentes qui lui permettoient de vendre son office, et d'en conserver le titre et les prérogatives. Il étoit jurisconsulte et auteur latin: il naquit en 1643. Ses ouvrages sont: *Compendium veræ originis et genealogiæ Franco-Gallorum*, et un recueil intitulé: *Pratum Claudii Prati*, Parisiis, 1614, *in-8°*. Il étoit neveu d'Antoine de Sicy, avocat au parlement de Paris, dont la famille est connue à Lyon; et frère de Nicolas Dupré, homme de lettres, mort en 1571. — Camille *Falconet*, membre de l'Académie des belles-lettres, médecin célèbre, et auteur de divers ouvrages; il naquit en 1671, et mourut en 1762. Ce savant possédoit une bibliothèque de quarante-cinq mille volumes. Nous avons de lui une *Traduction du nouveau Système des Planètes*, composée en latin par Villemont, publiée en 1707, *in-12*; plusieurs Thèses de médecine, des Dissertations, etc. Falconet avoit l'humeur gaie, l'esprit vif. Il prêtoit ses livres

Digitized by Google

non seulement avec plaisir, mais même avec empressement.—Thomas *Fantet*, sieur de Lagny, professeur d'hydrographie, membre de l'Académie des sciences, célèbre mathématicien et physicien, né en 1660. Il fut chargé de l'éducation du duc de Noailles; en 1695, Louis XIV lui donna la chaire d'hydrographie à Rochefort. Il mourut le 12 avril 1734, regretté des gens de lettres dont il étoit l'ami et l'appui, et des pauvres dont il étoit le père. Dans les derniers momens, où il ne connoissoit plus aucun de ceux qui étoient autour de lui, un mathématicien s'avisa de lui demander *quel étoit le carré de douze?* Il répondit dans l'instant, et apparemment sans savoir à qui il répondoit, *cent quarante-quatre*. Ses ouvrages les plus connus sont: *Méthodes nouvelles et abrégées pour l'extraction et l'approximation des racines*. Paris, 1692, et 1697, in-4°; *Elémens d'Arithmétique et d'Algèbre: Cubature de la Sphère*, 1702, la Rochelle, *in*-12, etc., etc. — Gabriel *de Glatigny*, avocat général de la cour des monnoies, et membre de l'académie de Lyon, jurisconsulte et littérateur, né en 1690, mort en 1755. Sa principale occupation fut l'étude des lois; mais elle ne l'empêcha point de cultiver les belles-lettres. On a publié en 1577 un recueil de ses œuvres, *in*-12, qui renferme ses *Harangues* au palais, et ses Discours académiques. Il règne dans les uns et dans les autres de l'éloquence et de l'érudition. — Claude *Gros de Boze*, antiquaire, né en 1680, mort en 1753, membre de l'Académie française, ensuite secrétaire perpétuel de cette même académie. Plusieurs savans le chérirent comme un homme profond et aimable. Il eut l'inspection de la librairie en 1745; il a donné une édition des 15 premiers vol. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Les *Eloges historiques* qui ornent ces mémoires ont été réimprimés séparément en deux volumes *in*-12. La seconde édition de l'*Histoire métallique de Louis XIV*, continuée jusqu'à la mort de ce prince, 1723, *in-fol.*; *Histoire de l'empereur Tétricus*, éclaircie par les médailles. Il publia aussi le catalogue de sa bibliothèque, en 1745; elle étoit bien choisie, et pleine de livres rares et curieux. — François *Henri*, professeur de mathématiques, d'astronomie et de physique, éditeur des œuvres de *Gassendi*, né en 1615, mort en 1686. — Antoine *de Jussieu*, professeur de botanique, docteur en médecine, à Paris et à Montpellier; membre de l'Académie des sciences, et bienfaiteur des pauvres malades, que non seulement il soignoit *gratis*, mais qu'il assistoit encore de son argent. Né en 1686, il mourut en 1758. La passion d'herboriser fut très-vive en lui dès sa jeunesse, et lui mérita une place à l'Académie des sciences en 1712. Il parcourut une partie des provinces de France, les îles d'Hyères, la vallée de Nice, les montagnes d'Espagne, et il rapporta de ses savantes courses, une nombreuse collection de plantes.—Bernard *de Jussieu*, héritier des vertus et de la science de son frère, professeur de botanique, et membre de l'Académie des sciences; né en 1699, mort en 1777. On lui doit l'édition de l'*Histoire des Plantes qui naissent aux environs de Paris*. Jussieu fut appelé par Louis XV pour former l'arrangement d'un jardin des plantes à Trianon. Les élèves de Jussieu, voulant éprouver la sagacité de leur maître, lui présentèrent souvent des plantes qu'ils avoient mutilées exprès pour déguiser leur caractère, et Jussieu ne manquoit jamais de reconnoître l'artifice, nommoit la plante, le lieu où elle croissoit naturellement, et ce qu'on en avoit effacé ou déguisé. — Joseph *de Jussieu*, de l'Académie des sciences, médecin de la Faculté de Paris, né le 3 septembre 1704, mort à Paris, le 11 avril 1779. Il fut choisi comme botaniste pour accompagner les astronomes de l'académie. Il étoit ami des lettres et des sciences. Après de longs voyages, il revint à Paris, au bout de trente-six ans d'absence.—Jean-Marie *Leclair*, musicien, compositeur de sonates pour le violon, né en 1697, assassiné à Paris, la nuit du 22 au 23 octobre 1764. Ce célèbre musicien laissoit admirer dans ses mœurs une sensibilité noble. Le duc de Grammont son élève lui fit une pension. Les principaux ouvrages de Leclair sont: quatre livres de *Sonates*; deux livres de *Duo*; deux de *Trio*; deux de *Concerto*, sous le titre de *Récréations*; et l'opéra de *Scylla et Glaucus*, où l'on a trouvé des morceaux d'harmonie du premier genre. — Benoît *Lecourt*, chanoine de Lyon, fut homme d'esprit, et habile jurisconsulte. On a de lui un *Commentaire sur les Arrêts d'Amour de Martial d'Auvergne*, ouvrage imprimé à Lyon en 1533, format *in*-4°. *Enchyridion juris utriusque terminorum*, 1543, etc. On croit qu'il est né à Lyon. — Philibert *de Lorme*, architecte des rois Henri II, François II, Charles IX, et Henri III; aumônier, conseiller du roi, abbé de Saint-Eloi et de Saint-Serge d'Angers. Il fit élever le palais des Tuileries, le château de Meudon, celui d'Anet, et plusieurs autres édifices. On a de lui un *Traité sur la manière de bien bâtir à peu de frais*; et dix livres d'*architecture*. C'est d'après une méthode de son invention que l'ancienne coupole de la Halle aux blés avoit été construite. Il mourut en 1577. — Jean-Louis *Marchand*, fameux organiste, né en 1669, mort à Paris en 1732. Il partagea avec le célèbre Daquin la gloire d'avoir porté l'art de l'organiste au plus haut degré de perfection. Il vint fort jeune à Paris; et s'étant trouvé comme par hasard dans la chapelle du collége de Louis le Grand au moment où l'on attendoit l'organiste pour commencer l'office divin, il s'offrit pour le remplacer; et son jeu fit le plus grand plaisir à toute l'assemblée. — Jacques *Mathon de Lacour*, né en 1712. Il a publié un *Mémoire sur la manière la plus avantageuse de suppléer à l'action du vent sur les grands vaisseaux*, 1753; *Nouveaux élémens de Dynamique*, 3 volum. *in*-12, etc.— Etienne *Mayet*, né en 1751, membre de plusieurs académies. On a de lui plusieurs *Mémoires sur la Culture et le Commerce*, etc. — Claude-Franç. *Menestrier*, jésuite, mort à Paris en 1705. Il est auteur de divers ouvrages de Littérature, d'Histoire et de Blason: il a écrit aussi sur les *médailles* et les *inscriptions*.—Antoine *Milien*, jésuite, professeur de réthorique et de philosophie, poëte latin, né en 1573, mort à Rome, le 14 février 1646. Le père Milien avoit du talent pour la littérature, et sur-tout pour la poésie. Il avoit enfanté, dans ses momens de loisirs, plus de deux cent mille vers, qu'il brûla dans une maladie dont il ne croyoit pas revenir; il n'en réchappa que son *Moyses victor*. Le cardinal Alphonse de Richelieu, son archevêque, voulut qu'il achevât ce poëme: il en publia la

Digitized by Google

première partie à Lyon en 1636. — Antoine *Mongez*, né en 1747, cidevant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, actuellement membre du Tribunat et de l'Institut national. Il a donné l'*Histoire de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV*; un *Mémoire sur des cygnes qui chantent*, découverts à Chantilly; et beaucoup d'autres ouvrages. — Jean-André *Mongez*, frère du précédent, embarqué comme naturaliste, et mort avec la Peyrouse; il naquit en 1751. On a de lui la *Sciographie du règne minéral* de *Bergmann*. — Philippe-Auguste-Marie *Muyer*, né en 1772. On a de lui *Poésies diverses*, 2 v.; *Chants de Zelma*, poëme imité d'Ossian, avec des notes. — Antoine-François *Prost de Royer*, savant jurisconsulte, né en 1729, mort à Lyon en 1784, lieutenant général de police. On a de lui: *Mémoire sur la conservation des enfans*; *Dictionnaire de jurisprudence et des arrêts* ou *Jurisprudence universelle*, par feu Brillon, nouvelle édition, augmentée des matières *du droit naturel et du droit des gens*, *du droit médico-légal*, *d'administration de police*, *d'agriculture, de commerce*: ouvrage continué par Riol, 1780. — Louis *Prudhomme*, né le 11 février 1753, imprimeur libraire à Paris, auteur et éditeur de nombre d'ouvrages sur la révolution; auteur du *Journal des Révolutions de Paris*, 17 vol. *in*-8°, à partir du 14 juillet 1789: cet ouvrage est rempli de réflexions sur la liberté des opinions et de la presse, et contre toute espèce d'acte arbitraire. Prudhomme a indistinctement poursuivi tous les hommes en place, toutes les factions; il a souvent prédit les événemens, et ne s'est jamais laissé intimider par le pouvoir. On a encore de lui: *Géographie de la République française en cent-vingt départemens*, 2 vol. *in*-8°, an 7 (1799), avec des cartes géographiques; *Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution française*, à dater de 1787, 6 vol. *in*-8°, ornés de gravures, avec des tableaux chronologiques sur les factions, et un Dictionnaire de tous les individus condamnés à mort pendant la révolution, avec les motifs de leur jugement. C'est un des ouvrages sur la révolution qui soit écrit avec autant de hardiesse, et peut-être même de témérité. Il a pour épigraphe: *De l'insouciance des gouvernés naît la tyrannie des gouvernans*. On peut reprocher à cet ouvrage quelques négligences de style. — Caius *Sollius*, *Sidonius Apollinaris*, préfet de Rome et patrice, puis évêque d'Auvergne, poëte et orateur, né vers l'an 430, mort en 488. Il étoit fils d'Apollinaire qui avoit eu les premières charges de l'empire des Gaules: ses écrits en vers et en prose font voir la beauté de son esprit. Il fut élevé malgré lui sur le siége de la ville d'Auvergne, qui a pris dans la suite le nom de Clermont. Il nous reste de lui neuf livres d'*Epîtres* et 24 pièces de *Poésies*. Son *Panégyrique de l'empereur Majorius*, en vers, est fort intéressant, parce qu'il y décrit la manière de combattre et de s'habiller des Français de son temps. — Charles *Spon*, poëte et savant médecin, né en 1609, mort en 1684, après avoir publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue la *Pharmacopée de Lyon*. — Jacob *Spon*, fils de Charles, voyageur et médecin, né en 1647, mort en 1685. Le célèbre Vaillant étant allé à Lyon pour se rendre en Italie, le jeune Spon se joignit à lui; il voyagea en Suisse, en Dalmatie, en Grèce, dans le Levant. On a de lui *Recherches curieuses d'antiquités*, in-4°, Lyon, 1683; *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, Lyon, 1685, in-fol.; *Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grèce* et *du Levant*, imprimés à Lyon en 1677, 3 vol. *in*-12; *Histoire de la ville et de l'état de Genève*, 2 v. *in*-12. *Recherches des antiquités de Lyon*, etc. — Jacques *Stella*, premier peintre du roi, né en 1596, mort à Paris en 1657. Il entreprit le voyage d'Italie: le grand-duc Côme de Médicis l'arrêta à Florence, l'employa dans les fêtes occasionnées par le mariage de Ferdinand II, son fils. Il alla à Rome et se lia avec le Poussin qui l'aida de ses conseils. Il a parfaitement rendu les jeux d'enfans, les pastorales, etc. — Jean *Terrasson*, oratorien, puis membre de l'Académie des sciences, auteur de *Sethos*, roman moral; né en 1670. Il mourut à Paris le 15 septembre 1750. On a de lui: *Dissertations critiques sur l'Iliade d'Homère* en 2 v. *in*-12; *Traduction de Diodore de Sicile*, en 7 vol. *in*-12; *Réflexions en faveur du système de Law*, etc. — Gaspard *Terrasson*, oratorien, professeur de philosophie et prédicateur, né en 1680, frère du précédent, mort à Paris en 1752. Il prêcha pendant cinq années avec succès à Paris. On a de lui des *Sermons* en 4 volum. *in*-12, publiés en 1749. — Matthieu *Terrasson*, avocat au parlement de Paris, censeur, et l'un des auteurs du *Journal des Savans*, fameux jurisconsulte, né en 1669, mort à Paris en 1734. Il plaida quelques causes d'éclat qui furent le premier fondement de sa grande réputation: profondément versé dans l'étude du droit écrit, il devint en quelque sorte l'orateur du Lyonnois. On a de lui un recueil de ses discours, plaidoyers, mémoires et consultations, sous le titre d'*Œuvres de Matthieu Terrasson*, in-4°. — Antoine-Louis *Tourette*, mort à Lyon en 1793, âgé de plus de 50 ans, membre de plusieurs académies. Il a donné: *Démonstrations élémentaires de Botanique, à l'usage de l'école vétérinaire de Lyon*, publiée par Rozier, 2 vol. *in*-4°; *Voyage au mont Pilat*; *Dissertation botanique sur le fucus helmintocorton*, 1795, *in*-8°. — Jean-Sébastien *Trucket*, carme, très-habile mécanicien, inventeur de la machine à transporter les gros arbres dans leur entier, né en 1657, mort en 1729. Charles II, roi d'Angleterre, ayant envoyé à Louis XIV, deux montres à répétition, les premières qu'on eût vues en France, ces montres se dérangèrent; il n'y eut que le père Truchet qui pût les racommoder: ses tableaux mouvans ont encore été un des ornemens de Marly. — Jacques *Vergier*, président du conseil de commerce à Dunkerque, assassiné le 23 août 1720, d'un coup de pistolet, rue du Bout-du-Monde, à Paris, par le chevalier le Craqueur, scélérat de la bande de Cartouche. Vergier, né en 1657, étoit poëte et romancier. Rousseau dit de ce poëte qu'il avoit fort connu: « Nous n'avons » peut-être rien dans notre langue » où il y ait plus de naïveté, de no» blesse et d'élégance que ses chan» sons de table, qui pourroient le » faire passer pour l'Anacréon fran» çais ». Il a fait des Odes, des Sonnets, des Madrigaux, des Epithalames, des Epigrammes, des Fables, des Contes, des Epîtres, des Cantates, des Parodies. La meilleure édition de ces différens ouvrages est celle de 1750, en 2 vol. *in*-12. — George *Vionnet*, jésuite, littérateur, et poëte latin et français, né en 1712, mort en 1754, auteur d'une tragédie de *Xercès*. On a encore de lui quelques poésies latines sur différens su-

Digitized by Google

jets. — Joseph *Vivien*, peintre au pastel et à l'huile, né en 1657, mort en 1735 à Bonn, départ. de Rhin-et-Moselle. Il a peint au pastel des portraits en pied. L'on voit quelques tableaux de lui, où l'histoire, l'allégorie et la fable concourent à embellir sa composition. Les électeurs de Bavière et de Cologne le nommèrent leur premier peintre. On a plusieurs portraits gravés d'après lui.

La ville de Lyon est le siége d'un archevêché d'où dépendent les évêchés de Mende, Grenoble, Valence et de Chambéry; de la préfecture, des cours d'appel, de justice criminelle, des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a un commissaire général et douze commissaires de police, un lycée formant ci-devant une division du Prytanée français, un musée, un conservatoire des arts, une direction des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un receveur général, une chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers; une autre chambre de commerce, un athénée, (ci-devant académie), une société libre d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles, un jardin botanique, une pépinière nationale, une bibliothèque publique, une société de médecine, une bourse, des agens de change et des courtiers de commerce, un octroi municipal, un séminaire, un hôtel des monnoies pour la fabrication des espèces marquées *D*, et un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. Il y a à Lyon une loterie nationale dont les tirages se font les 9, 19 et 29 de chaque mois; une école vétérinaire et une raffinerie de poudre. Cette ville est une place de guerre de 2e classe, de la 19e division militaire, la résidence du général commandant et du commissaire ordonnateur de la division, qui comprend les dép. du Rhône, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire et de la Loire. C'est aussi la résidence de deux adjudans de place, d'un sous-directeur des fortifications, d'un sous-directeur de l'artillerie, d'un capitaine et de quatre brigades, deux à cheval, deux à pied, de la 12e légion de la gendarmerie nationale. Un inspecteur général et un ingénieur en chef des ponts et chaussées. Il y a dans cette ville un commissaire des relations commerciales de la république ligurienne. La *populat.* de Lyon avant 1791 étoit de 145,000 individus; après 1793, 102,000; aujourd'hui elle est, y compris celle des communes suburbaines, Vaise, la Croix-Rousse et la Guillotière, de 120,000. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Lyon. *Voyez* Lion, Lions.

Lyon-sur-mer, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Douvres, sur la côte près des Dunes, à 13 k. (3 l.) de Caen. *Pop.* 960. *B. de* de Caen.

Lyonnois *ou* Lionnois (le) étoit l'un des grands gouvernemens militaires du royaume; il comprenoit les ci-dev. provinces du Lyonnois, Forez et Beaujolois. Son étendue étoit de 12 myr. (25 l.) du septentrion au midi, et de 7 myr. (16 l.) de l'orient à l'occident. Il étoit borné au septentrion par le Bourbonnois et la Bourgogne, au midi par le Vélay et le Vivarais, à l'orient par le Dauphiné, la Bresse et la principauté de Dombes, et à l'occident par l'Auvergne. Toute l'étendue de ce gouvernement étoit soumise au droit écrit.

La province de Lyonnois étoit la première des trois qui composoient ce gouvernement. On la divisoit en Lyonnois propre et en franc Lyonnois. Le Lyonnois propre avoit 4 m. (10 l.) de longueur, sur 27 kilom. (6 l.) de largeur. Le climat y est tempéré, et la terre assez fertile; elle produit du blé, du vin, des fruits, et d'excellens marrons. Le ci-dev. franc Lyonnois n'est qu'une langue de terre qui a environ 10 k. (2 l. ½) de longueur, sur 4 kilom. (1 l.) de largeur réduite. Cette petite contrée étoit composée de treize paroisses où l'on payoit le droit de traites foraines; mais les habitans étoient affranchis de toutes tailles, subsides et impositions quelconques, au moyen d'une somme de 3000 l. qu'ils fournissoient par forme de don gratuit. Ce petit pays étoit régi, dans les matières civiles et féodales, par les statuts de Bresse, sa loi primitive. La connoissance des causes, tant pour la conservation et la maintention de ses privilèges et franchises, que pour le fait de la justice, police et finances, étoit expressément attribuée en première instance au sénéchal de Lyon, et en instance d'appel au parlement de Paris. C'étoit le sénéchal de Lyon qui ordonnoit et régloit la levée du don gratuit. Il y avoit pour le pays un syndic général et un procureur-syndic. Quelques paroisses avoient des syndics particuliers.

Les principaux endroits du ci-dev. Lyonnois étoient Lyon, capitale de tout le ci-dev. gouvernement, Charlieu, Condrieu, St.-Chamond, Anse, l'Arbresle, Tarare, Regny, St.-Symphorien-le-Château, Rive de Gier, St.-Génis-Laval, Oingt, Mornant.

Tout le pays est arrosé par les rivières de Mornantel, Souanman, Yzeron, du Gier, du Rhône, de la Saone.

Les montagnes les plus renommées sont le Mont-d'Or, le Pilon et Montcindre.

Pour le *Forez* et le *Beaujolois*, voyez chacun de ces articles.

Le ci-dev. Lyonnois propre et le franc Lyonnois font actuellement partie des dép. de l'Ain, du Rhône et de la Loire. *Voy.* ces départemens pour les productions, l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne le Lyonnais.

Lyons-d'Asse. *Voyez* St.-Lyons.

Lyoson, rivière (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Buzançois. Elle tire ses eaux de beaucoup d'étangs, coule au N. O. et se rend dans la Claise, à 3 k. (¾ de l.) E. de Mezier.

L Y S (la).

Ce département, formé d'une partie de la Flandre autrichienne, tire son nom de la Lys, rivière qui prend sa source à Lisbourg, entre dans le département à Menin, en sort pour se rendre à Gand, dans l'Escaut.

Ses bornes sont, au N., la mer, à l'E. le départ. de l'Escaut, au S. et à l'O. celui du Nord. (*Voyez* le département des Forêts.)

La superficie de ce département est d'environ 718,892 arpens carrés ou 366,911 hectares; sa population est de 470,707. Il est composé de deux cent cinquante-quatre communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-six cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à Bruges. *Furnes*, *Ypres* et *Courtrai* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Gand, et dépend de la 16e division militaire, dont le commandant réside à Lille: il est du ressort de la cour d'appel séante à Bruxelles, département de la Dyle, et dans la 24e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 27 mille 196 hectares 33 ares (53 mille 284 arpens 37 perches).

Les

Les principales rivières, sont : la *Lys*, dont il est parlé au département du Pas-de-Calais, la *Mandère*, l'*Yperlée* et la *Lièvre*, etc.

Les principales villes, sont : *Bruges*, *Courtrai*, *Furnes*, *Nieuport* et *Ostende*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont : Blankenberghe-vaert, Bourgogne-vaert, Casselveybecke, Cramendyck, Cromme-Graghde-Creche, Deeve-becke, Douve-becke, Dry-becke, Haene-becke, Heule-becke, Isabelle-vaert, Kemmel-becke, Live, Luycke-becke, Mandel-becke, Nederbecke, Stippe, Swyne-Brugghe-vaert, Veldt-becke, Vulsdam-becke-Midelbecke.

Ruisseaux. Babille, Boesynghe-Graght, Brugge-becke, Crom-becke, Groote-Wacteringe, Iperlet, Langhelits, Moerleyte, Nort-Hée, Pieton-becke, Palinkeput-becke, Schipvaert, Vyver-becke, Walbrugge-becke, Zidelinck-becke.

Canaux. De Bruges à l'Ecluse, de Furnes à Nieuport, de Dunkerque à Furnes, de Nieuport à Ostende, d'Ostende à Bruges, de Damme, de Dixmude à Hautefaeme, de Furnes, de Loovaert.

Bancs de sable. Camps, Broers.

Marais. Grande Moer.

Productions. Ce pays est fertile en grains, houblon, lin, chanvre, fruits, navets, patates, fèves, vesces et bestiaux : on y cultive du tabac; il y a des tourbières : les plus considerables sont dans les environs de Bruges et d'Ostende. On trouve aussi des prairies artificielles fort étendues. On y fait un très-grand commerce de toutes ces productions.

Industrie. Elle consiste en toiles, dentelles et fabriques de laine; les toiles surtout forment la principale richesse de ce département; et Courtrai, à cet égard, est l'endroit ou on en fabrique le plus. Il s'en fait une consommation considérable dans presque toutes les villes commerçantes de la France. Elles sont généralement estimées; on en transporte même dans nos colonies; et les Hollandais qui les trouvent aussi belles que les leurs, en tirent une grande quantité qu'ils font passer pour des toiles fabriquéeschez eux. Ils les vendent le même prix, quoiqu'elles leur reviennent à beaucoup moins cher que celles qu'ils font fabriquer dans leurs manufactures.

Valeur en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Le *Pied* de Bruges, Ghistelles et Westcapelle, 0.27431.
— de Courtrai, Ingel-Munster, Iseghem et Wacken, 0.29770.
— d'Ypres et Warneton, 0.27388.
— de Furnes et de la ci-devant Châtellenie, 0.27808.
— d'Ostende, 0.27609.
Le *Pas* d'Ypres et Warneton, 0.68473.
La *Toise*, *idem*, 1.6435.
La *Verge* de Courtrai, 2.9774.
— d'Ypres, 3.8340.
— de Bruges, Ghistelles et Westcapelle, 3.841.
— ou *Perche* d'Ostende, 3.9654.

Mesures agraires; valeur en ares.

La *Verge* carrée de Courtrai, 0.08863.
— de Bruges, 0.14755.
— d'Ypres, 0.14709.
La *Ligne* de Furnes, 15.158.
— d'Ypres, 14.709.
— de Bruges, 14.755.
Le *Cent* de terre, de Courtrai, 8.863.
La *Mesure* de Furnes, 45.474.
— de Bruges, 44.266.
— d'Ypres, 45.016.
Le *Bonnier*, 141.798.

Les grands hommes, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Auger Gissen *Busbeq*, de Comines, célèbre par sa science et ses ambassades à Constantinople; mort en Normandie en 1592. On a de lui : *Relations de ses voyages en forme de lettres*. — Olivier le *Dain*, dit *le diable* ou *le mauvais*, premier ministre de Louis XI, dont il avoit été barbier; né à Thielt; pendu sous Charles VIII en 1484 pour avoir abusé d'une femme, sous promesse de sauver la vie à son mari, qu'il fit ensuite étrangler. — Josse de *Damhoudère*, célèbre jurisconsulte; né à Bruges en 1507. — Charles *Ferdinand*, bénédictin, poète, musicien, philosophe et orateur, quoiqu'aveugle dès l'enfance, professeur de belles lettres; né à Bruges, mort en 1494. Il a laissé quelques ouvrages, entre autres : *Traité de la tranquillité de l'ame*. — Chrétien *Lupus*, augustin, professeur de philosophie et de théologie, auteur latin; né à Ypres en 1611, mort à Louvain en 1681. Le pape Clément IX voulut lui donner un évêché, avec l'intendance de sa sacristie; mais le P. Lupus préférant le repos à l'esclavage brillant des dignités, refusa constamment l'un et l'autre. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin : *Commentaires sur l'histoire* et *sur les canons des conciles*, 5 vol. *in*-4°; *Recueil de lettres* et *de monumens concernant les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine*, 2 vol. *in*-4°; beaucoup de *dissertations*, etc. Tous ces ouvrages sont en latin et remplis d'érudition : ils ont été réunis à Venise, en 4 vol. *in-fol.*, 1724. — Adolphe *Matkerke*, protestant, traducteur, jurisconsulte et philologue, auteur de poésies latines, et d'autres ouvrages; né à Bruges, mort en 1591. — Pierre *Pontanus* ou *du Pont*, dit l'*aveugle*, grammairien, rhéteur et professeur de belles lettres à Paris, quoique privé de la vue depuis l'âge de trois ans; né à Bruges vers le commencement du seizième siècle. On a de lui : *Rhétorique* et *Traité de l'art de faire des vers*. Il y attaqua Despautère en quelques endroits. Pontanus étoit un philosophe tranquille, ennemi de la bassesse et de la flatterie, ami de la vertu et de la vérité. — *Rupert*, bénédictin, commentateur et auteur pieux; né dans le territoire d'Ypres en 1091. Son savoir et sa piété lui acquirent une réputation si grande que Frédéric, archevêque de Cologne, le tira de son cloître pour le faire abbé de Deutach : il mourut le 11 février 1135. Tous ses ouvrages ont été imprimés à Paris en 1638, en 2 vol. *in-folio*, et à Venise, en 4 vol. *in-fol.* On a de lui : *Commentaires sur l'Ecriture-Sainte*; *Traité des offices divins*, ouvrage curieux et utile; *Traité de la Trinité*, et plusieurs autres. — Grégoire de *St.-Vincent*, de Bruges, jésuite; mort en 1667. Il a donné trois ouvrages savans sur les *Mathématiques*. — Corneille *Sas*, chanoine, né à Ypres au 17e siècle, auteur d'un *Traité latin contre l'habitude des ecclésiastiques d'avoir des femmes dans leurs maisons*; Bruxelles, 1634, *in*-4°. — Roland *Savery*, peintre; né à Courtrai en 1576, mort à Utrecht en 1639. Il fut élève de Jacques Savery son frère, et travailla dans son genre et dans sa manière de peinture. Roland a excellé à peindre le paysage; et comme il étoit patient et laborieux, il mettoit beaucoup de propreté dans ses tableaux. L'empereur Rodolphe II, bon connoisseur, occupa long-temps cet artiste, et l'engagea à étudier les vues riches et variées que les montagnes du Tirol offrent aux yeux du spectateur. Son St.-Jérôme dans le désert est superbe. — Simon *Stevin*, mathématicien et inventeur des charriots à voiles; né à Bruges, mort en 1635. Il fut maître de mathématiques du prince Maurice de Nassau, et intendant des digues de Hollande. On a de lui : *Traité de statique*, curieux et estimé; *Problèmes géométriques*; *Mémoires mathématiques*, etc., etc. — Bonaventure *Vulcanius*, professeur en grec et littérateur; né à Bruges en 1537. Il fut un assez bon littérateur pour son temps. On a de lui une version médiocre de *Callimaque*, de *Moschus* et de *Bion*, in-12; une bonne édition d'*Arrien*, qui a été ensuite augmentée et corrigée par Nicolas Blanchard: c'est celle qui est connue sous le nom de *Variorum*, etc., etc. — Jacques *Walle* (*Wallius*), de Courtrai, jésuite, habile poète latin; mort en 1680. Ses poésies avec celles d'Hosch, sont en 1 vol., Paris, 1723.

Lys (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon. Sa source au pied de la montagne de Brioules, à 11 k. (2 l. ¼) de Bagnères, coule au N. E., puis à l'E., et se rend dans la Pique, à 8 k. (2 l.) N. E. de sa source.

Lys (la), rivière. C'est elle qui a donné son nom au département de la Lys. Elle prend sa source dans le département du Pas-de-Calais, à 15 k. (3 l. ½) de Béthune, coule au N., puis tourne à l'E., arrose Aire, St.-Venant, Merville, Estaires, Armentières, remonte au N. p. E., arrose Varneton, Commines, Wervicke, baigne les murs de Menin, traverse Courtrai, et allant au N. E. toujours en serpentant, se rend dans les fossés de Gand où elle se réunit à l'Escaut. Elle a 17 myr. (38 l.) de cours.

Lys, v. (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, cant. de Tannay, à 14 k. (3 l. ¼) de Clamecy, 5 m. (11 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 969. *Bur. de poste* de Tannay.

Lys (le), v. (*Oise*), arrond. de Senlis, cant. de Neuilly-en-Thel, près de la forêt du Lys et de la Thève, à 14 k. (3 l. ¼) de Senlis, 37 kil. (8 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 57. *Bur. de poste* de Chantilly.

Lys, v. (*Saone-et-Loire*), arr.

Digitized by Google

de Mâcon, cant. de Jouvence, à 27 k. (6 l.) de Mâcon. *Pop.* 394. *Bur. de poste* de Tournus.

Lys (la), rivière (*Nord*). Elle prend sa source dans le département du Pas-de-Calais près d'Aire, côtoie le département du Nord, et se jette dans l'Escaut à Gand.

Lys, forêt (*Oise*), arrond. de Senlis, canton de Creil, à 4 kil. (1 l.) S. O. de Chantilly, 9 kil. (2 l. ¼) S. O. de Senlis. Elle a, de l'E. à l'O. 3895 m. (2000 toises) et 1,945mèt. (1,000 toises) du N. au S.

Lys-St.-George, *ou* Lys-le-Pelletier, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. de Neuvy-St.-Sépulcre, sur la côte près la Gourdon, à 14 k. (3 l. ¼) de la Châtre, 22 k. (5 l.) de Châteauroux. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de la Châtre.

Lysdonck, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. de St.-Nicolas, comm. de Sinay, à 8 k. (2 l.) de St.-Nicolas, 13 k. (3 l.) de Termonde. *Pop.* compr. celle de Sinay et dépend., 3205. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Lyssac, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de St.-Paulien, à 13 k. (3 l.) du Puy. *Pop.* 538. *Bur. de poste* du Puy.

Lyssendorf, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, ch.-l. de cant., à 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Stadt-Kyll, 3 k. (¾ de l.) O. p. N. d'Hillesheim, 7 m. (15 l.) N. de Trèves. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Trèves.

M

Maa, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Soustons, comm. de Moliets, à 27 k. (6 l.) de Dax. *Pop.* compr. celle de Moliets, 322. *Bur. de poste* de Castets.

Maa (la), petit ruis. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze. Il a 3 kilom. (¾ de l.) de cours.

Maarer-Ave, île (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Niederholm, comm. de Laubenheim, à 8 k. (2 l.) de Niederholm, 8 k. (2 l.) d'Oppenheim, 5 kil. (1 l. ¼) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Laubenheim, 401. *Bur. de poste* de Mayence.

Maasbourg, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Kaisersesch, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) S. de Montréal, 37 k. (8 l. ¼) O. S. O. de Coblentz. *P.* 250. *Bur. de poste* d'Andernach.

Maast, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, canton d'Oulchy-le-Château, à 14 k. (3 l. ¼) de Soissons, 33 k. (7 l. ½) de Laon. *Pop.* comp. celle de Violaine, 272. *Bur. de poste* d'Oulchy-le-Château.

Maast, village (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Prauthoy, à 19 k. (4 l. ¼) de Langres, 5 m. (11 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Champlitte, dép. de la Haute-Saone.

Mabille, v. (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de Comps, comm. de la Bastide-d'Esclapon, à 29 kil. (6 l. ½) de Draguignan, 15 kilom. (3 l. ½) de Comps. *Pop.* comp. celle de la Bastide, 201. *Bur. de poste* de Draguignan.

Mabilles (les), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Etrépagny, comm. de St.-Martin-du-Bosc, à 11 k. (2 l. ¼) de Gisors, 18 k. (4 l.) du Grand-Andelys. *P.* compr. celle de St.-Martin-du-Bosc, 141. *Bur. de poste* de Gisors.

Mablanc (le), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. ouest de Tarascon, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 7 m. (16 l. ½) de Marseille. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Saint-Remy.

Mably, v. (*Loire*), arr. et cant. de Roanne, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 40 k. (9 l.) de Feurs. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Roanne.

Mabonnaré, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, à 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Houffalise, 10 k. (2 l. ½) N. de Bastogne, 6 m. (14 l.) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 244. *Bur. de p.* de Bastogne.

Mabouge, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. et comm. de la Roche, à 21 k. (4 l. ¾) de Marche, 4 kilom. (1 l.) de la Roche. *Pop.* comp. celle de la Roche, 967. *Bur. de poste* de Marche.

Macagno, col (*Piémont*), chemin presque impraticable, par lequel communiquent les trois vallées de Valaise, d'Andorno et de Vogna, autour du mont Lasonère.

Macau, b. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Blanquefort, près de l'île du même nom, formée par un bras de la Garonne, à 18 k. (4 l.) N. de Bordeaux, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Bourg, 14 k. (3 l. ½) E. de Castelnau-de-Médoc. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de Bordeaux. *Rel. de poste aux chev.*

Maccabées. *Voyez* St.-Pierre-de-Maccabée.

Maccaye, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Hasparren, à 22 k. (5 l.) S. E. de Bayonne, 13 k. (3 l.) S. E. d'Ustaritz, 8 m. (17 l. ½) O. de Pau. *Pop.* 861. *Bur. de poste* de Bayonne.

Macel, village (*Pô*), arrond. de Pignerol, cant. de Bricherasco, sur la droite d'un torrent qui tombe dans le Non, à 13 k. (3 l.) N. de Pignerol. *Pop.* 182. *Bureau de poste* de Pignerol.

Macerville, village (*Eure-et-Loir*), arr. et canton de Dreux, comm. d'Aulnay, à 9 k. (2 l. ¼) de Dreux, 7 k. (1 l. ¾) du Tremblay. *Pop.* compr. celle d'Aulnay, 202. *Bur. de poste* de Dreux.

Macey, v. (*Aube*), arr. et cant. de Troyes, à 11 k. (2 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Troyes.

Macey, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Pontorson, à 15 k. (3 l. ½) d'Avranches, 5 m. (12 l. ½) de Coutances. *Pop.* 260. *Bur. de p.* de Pontorson.

Macey, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Sées, près de l'Orne, à 23 k. (5 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 650. *Bur. de p.* de Sées.

Machainville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, comm. de Santeuil, à 21 k. (4 l. ¾) de Chartres, 8 k. (2 l.) d'Auneau. *Pop.* compr. celle de Santeuil, 309. *Bur. de poste* de Chartres.

Machan, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, comm. de Présilly, à 11 k. (2 l. ¾) de Genève, 4 k. (1 l.) de St.-Julien. *Pop.* comp. celle de Présilly, 326. *Bur. de poste* de Genève.

Machault, b. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) S. E. de Réthel, 18 kil. (4 l.) S. O. de Vouziers, 5 m. (11 l.) S. p. E. de Mézières. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Vouziers.

Machault, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Châtelet, à 15 k. (3 l. ½) de Melun. *Pop.* 875. *Bur. de poste* du Châtelet.

Maché, v. (*Vendée*), arr. des

Digitized by Google

Sables-d'Olonne, cant. de Palluau, à 18 kilom. (4 l.) de Challans, 8 m. (16 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. Il y a deux moulins à foulon où l'on foule des étoffes de laine à l'usage des cultivateurs. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Challans.

Machecoul, ville (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, ch.-l. de cant. sur le Tenu, à 32 k. (7 l. ⅓) S. O. de Nantes, 18 k. (4 l.) N. de Challans, 42 m. (94 l.) O. S. O. de Paris. Long. 15. 48. lat. 47. 2. Cette commune a été le ch.-l. du ci-devant duché de Retz: ce duché appartenoit à la maison de Villeroy. En 1765 l'abbé Dubois, curé de la Trinité, avoit établi une filature de coton pour les jeunes filles du canton. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1800. *Bur. de p.*

Machecoul, forêt (*Loire-Inférieure*), arrond. de Nantes, cant. de St.-Philbert-de-Grand-Lieu, à 4 k. (1 l.) N. E. de Machecoul. Elle a 5,846 m. (3,000 t.) de long, sur 2,917 m. (1,500 t.) de large.

Machecourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Sissonne, comm. de Chivres, à 19 k. (4 l. ¼) de Laon. *Pop.* compr. celle de Chivres, 281. *Bur. de poste* de Laon.

Machecroult, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, commune d'Orsay, à 3 kilom. (¾ de l.) de Palaiseau, 11 kilom. (2 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comp. celle d'Orsay, 852. *Bur. de poste* de Palaiseau.

Machefin, v. (*Jura*), arr. de Dôle, cant. de Chaumergy, à 18 k. (4 l.) de Poligny, 14 k. (3 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 61. *Bur. de poste* de Poligny.

Machelen, v. (*Dyle*). *Voyez* Ste.-Gertrude-Machelen.

Machemont, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Ribecourt, à 11 k. (2 l. ¾) de Noyon, 6 m. (13 l.) de Beauvais. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Noyon.

Machêne, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Pons, commune de Mazerolles, à 4 k. (1 l.) de Pons, 21 k. (4 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Pons.

Macher, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, à 2 kilom. (½ l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Metz. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Boulay.

Macherel (le Grand), village (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Verneuil, comm. de Charnelle, à 5 k. (1 l. ¼) de Verneuil, 31 k. (7 l.) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de Charnelle, 220. *Bureau de poste* de Verneuil.

Macheren, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de St.-Avold, à 24 k. (5 l. ½) de Sarguemine, 42 k. (9 l. ½) de Metz. *P.* comprise celle du Petit Ebersviller, 481. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Macheren, abbaye (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Berncastel, comm. de Wehlen, près de la Moselle, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Berncastel, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Wittlich, 33 k. (7 l. ½) N. E. de Trèves. Elle est dépendante de la comm. de Wehlen. *P.* compr. celle de Wehlen, 692. *Bur. de p.* de Trarbach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Macherin, v. (*Isère*). *Voyez* St.-Nicolas-de-Macherin.

Macherin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. sud de Melun, comm. de St.-Martin, à 9 k. (2 l. ¼) de Fontainebleau, 13 k. (3 l.) de Melun. *Pop.* comp. celle de St.-Martin, 428. *Bur. de poste* de Fontainebleau.

Macheroménil, v. (*Ardennes*). *Voy.* Marcheroménil.

Macheron, hameau (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Puiseaux, comm. de la Neuville, à 10 kilom. (2 l. ½) de Pithiviers, 6 k. (1 l. ½) de Puiseaux. *Pop.* comp. celle de la Neuville, 360. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Macheron, v. (*Haute-Marne*). *Voyez* Chatenay.

Machery, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, comm. d'Angervilliers, à 10 k. (2 l. ½) de Dourdan, 20 k. (4 l. ½) d'Etampes. *Pop.* compr. celle d'Angervilliers, 279. *Bur. de poste* de Dourdan.

Macheville, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. et commune de la Mastre, sur le Doux, à 22 k. (5 l.) de Tournon, 28 k. (6 l. ⅓) de Privas. *Pop.* 712. *Bur. de poste* de Tournon.

Machezi, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, comm. de Béville, à 8 k. (2 l.) de Gallardon, 15 k. (3 l. ½) de Chartres. *Pop.* comprise celle de Béville, 614. *Bur. de poste* de Gallardon.

Machiel, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de St.-Valery-sur-Somme, près de la rivière de Maie et la forêt de Crécy, à 19 kil. (4 l. ¼) d'Abbeville, 6 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Rossignol, 192. *Bur. de poste* de Rue.

Machilly, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. de Douvaine, à 3 kil. (¾ de l.) O. de Bons, 4 kil. (1 l.) N. de Bonne, 15 k. (3 l. ½) E. de Genève. *Pop.* 332. *Bur. de p.* de Genève.

Machine (la), v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Decize, à 6 kil. (1 l. ½) de Decize, 25 kil. (5 l. ⅓) de Nevers. Il y a une forge et une usine destinée à l'extraction du charbon de terre. *Pop.* 742. *Bur. de poste* de Decize.

Macholtes (les), v. (*Var*), arr. et cant. de Brignoles, comm. de Vins, à 5 k. (1 l. ¼) de Brignoles. *Pop.* compr. celle de Vins et dépend., 482. *Bur. de poste* de Brignoles.

Machtums, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, sur la Moselle, à 2 k. (½ l.) S. de Grevenmacheren, 11 k. (2 l. ¾) O. N. O. de Sarrebourg, 20 k. (4 l. ½) E. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Machy, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. de Bouilly, à 14 kil. (3 l. ⅓) d'Ervy, 18 k. (4 l.) de Troyes. *Populat.* 192. *Bur. de poste* d'Ervy.

Machy, v. (*Somme*) arr. d'Abbeville, cant. de Crécy, sur la rivière de Maie, près la forêt de Maie, à 19 kil. (4 l. ¼) d'Abbeville, 5 m. (12 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 374. *Bur. de p.* de Rue.

Macken, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Maker.

Mackenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Marckolsheim, près l'Ichert, ruisseau, à 21 kilom. (4 l. ⅔) de Benfelden, 4 m. (10 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 566. *Bur. de p.* de Marckolsheim.

Mackenrodt, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Herstein, à 8 k. (2 l.) S. O. d'Herstein, 3 k. (¾ de l.) O. d'Idar, 4 m. (10 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 116. *Bur. de p.* de Trèves.

Macker (Klein), v. (*Forêts*). *Voy.* Klein-Macheren.

Macker, v. (*Moselle*). *Voyez* Macher.

Maclas, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Pélussin, à 24 k. (5 l. ½) E. de St.-Etienne, 4 m. (10 l. ½) S. de Lyon, 13 k. (3 l.) N. d'Annonay. *Pop.* 780. *Bureau de poste* de Condrieu.

Maclaunay, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmirail, à

19 k. (4 l. ⅓) de Sezanne, 6 m. (14 l.) de Châlons. *Pop.* 93. *Bur. de poste* de Montmirail.

Macloud-de-Folleville, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. de Dieppe, cant. de Tôtes, à la source du ruisseau de Seye, à 28 k. (6 l. ¼) de Dieppe, 27 k. (6 l.) de Rouen. *Pop.* 471. *Bur. de p.* de Tôtes.

Macon, v. (*Aube*), arr. et cant. de Nogent-sur-Seine, à 3 k. (¾ de l.) de Lieu, 4 myriam. (10 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 542. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Macon, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, à 7 k. (1 l. ¾) O.-de Chimay, 10 kilom. (2 l. ½) S. E. de Liessies, 5 m. (10 l. ¾) S. S. E. de Mons. *Pop.* 657. *Bur. de poste* de Chimay.

Macon, ville (*Saone-et-Loire*), ch.-l. de départ., d'arr. et de canton, sur le bord de la Saone, à 30 kil. (6 l. ⅔) S. de Tournus, 15 kilom. (3 l. ½) S. E. de Cluny, 6 m. (14 l.) N. de Lyon, 9 m. (21 l.) S. de Dijon, 37 m. (86 l.) S. E. de Paris. Long. 22. 23. lat. 46. 20. Cette ville capitale du ci-devant Mâconnois, dans la ci-devant province de Bourgogne, fut regardée comme un poste important par sa situation sur la Saone, dès le temps des Æduens, ou Autunois; elle le fut encore plus sous l'empire des Romains qui y établirent des dépôts de grains et de vivres, des légions et une espèce de camp retranché pour se défendre. Il y avoit dans cette ville une manufacture de flèches; elle étoit regardée comme une cité, lorsque les Bourguignons, venus du nord, s'en emparerent. Les descendans de Clovis leur succédèrent, et Mâcon fit partie du royaume de Bourgogne, que possédèrent Lothaire, Gontran et leurs successeurs. Cette ville a de commun avec toutes les villes anciennes, que ses rues sont étroites et mal percées. Dans le temps que Galas se fit tant craindre en Bourgogne, on y commença de nouvelles fortifications que l'on n'a point achevées. Il n'y a de remarquable qu'une île que forme la Saone au-dessus du pont de Mâcon qui a treize arches.

L'évêché de cette ville qui remonte aux premiers siècles de l'église étoit suffragant de Lyon. Son évêque avoit droit d'entrer aux états-généraux de la Bourgogne, il étoit président né des états particuliers du Mâconnois. Le chapitre de la cathédrale étoit composé de six dignitaires et de vingt chanoines, qui portoient la mitre à l'autel et un portant chape. La sonnerie, qui passoit pour l'une des plus harmonieuses de France, fut détruite par les Sarrasins, et rétablie par Charlemagne. Le chapitre de la collégiale des chanoines et comtes de St.-Pierre étoit composé d'un prévôt que le roi nommoit, d'un trésorier et de onze chanoines. Pour entrer dans cette collégiale, il falloit faire preuve de noblesse comme les chanoines et comtes de St.-Jean de Lyon. Cette ville étoit le siége d'un présidial, d'un bailliage, d'une maréchaussée, d'une élection, d'un grenier à sel, d'une juridiction des traites foraines, etc. Elle avoit aussi un gouverneur particulier et un lieutenant de roi. Le seul édifice qui mérite l'attention du voyageur, est le palais ci-devant épiscopal. Les états du Mâconnois s'y assemblèrent sur la fin du 6e siècle: sous le roi Gontran on y tint deux conciles, dans l'un desquels on ordonna la célébration du dimanche, qui étoit mal observé dans les Gaules. Outre cinq églises paroissiales, il y avoit neuf couvens ou maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe; Cordeliers, Capucins, Dominicains, Minimes, Oratoriens, Carmélites, Ursulines, Visitandines, et une communauté de filles qui desservoient l'hôpital Notre-Dame. On y voyoit encore un séminaire, un collége et une commanderie de l'Ordre de Malte. Il y a deux hôpitaux.

Les productions de son territoire sont les grains et les vins: ces derniers sur-tout forment pour cette ville une branche de commerce considérable. Ils ont même une très-grande réputation, et vont de pair avec les vins de la seconde classe de Bourgogne. La Flandre, la Hollande et Paris en font une grande consommation. On y fait aussi un commerce assez étendu en confitures sèches, en gelées ou marmelades. Il en est une, entr'autres, très-renommée, qu'on appelle *cotignac de Mâcon*; elle est faite avec des coings que le sol produit. Cette gelée est extrêmement recherchée. Elle s'envoie dans de petits pots de faïence ou dans des boîtes rondes de sapin. On y fabrique des chapeaux, de la bonneterie et des toiles. On trouve aux environs une mine de manganèse exploitée: cette mine peut fournir pendant des siècles.

La ville de Mâcon est la patrie d'Antoine *Bauderon* de Senecal, *ou* Senecé, savant médecin et bon littérateur, né en 1643. — Samuel *Guichenon*, mort en 1664, âgé de 74 ans. On a de lui: *Histoire de la Bresse et du Bugey; Histoire généalogique de la maison de Savoie*, 2 vol. *in-folio*, 1660. *Bibliotheca Sebusiana*, in-4°, 1660.—Philibert de *Marcilly*, seigneur de Cipières, gouverneur du duc d'Orléans, (depuis Charles IX). Brave guerrier et honnête homme: mort à Liége en 1565, en allant prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Si Charles IX eût conservé les principes de son sage gouverneur, sa mémoire ne seroit pas exécrée par le crime dont il s'est rendu coupable. — Arnaud Vincent *Montpetit*, mécanicien et peintre, né en 1713, mort à Paris le 13 floréal an 8 (3 mai 1800). — François *Perrier*, peintre et graveur, né en 1590, mort en 1650. On a de lui deux recueils gravés à l'eau-forte, l'un intitulé *Segmenta nobilium statuarum urbis Romae*, in-folio, 10 fig. L'autre: *Iconæ illustrium è marmore tabularum quæ Romae extant.* 50 planches *in-folio*, 1645.

Cette ville est le siége de la préfecture et des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un sous-inspecteur des forêts, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau de garantie du départ. pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent et des lingots de ces matières; un chef d'escadron et un capitaine de la 21e légion de la gendarmerie nationale. *Pop.* 12,000. *Bur. de poste* de Cluny.

Macon, v. (*Deux-Sèvres*). *Voy.* St.-Martin-de-Macon.

Maconcourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Donjeux, à 9 k. (2 l. ¼) de Joinville, 31 kil. (7 l.) de Chaumont. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Joinville.

Maconcourt, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, canton de Chatenois, à 16 k. (3 l. ¾) de Neufchâteau, 43 k. (9 l. ⅔) d'Epinal. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Maconge, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, près de la Vandenesse, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Arnay, 36 kilom. (8 l.) de Dijon. *Pop.* 278. *Bur. de poste* d'Arnay.

Maconnois (le). C'étoit une contrée de la ci-devant Bourgogne,

entre les ci-dev. Beaujolois, Châlonnois et Bresse. Saint Louis l'avoit acheté en 1238 ; il fut donné avec la Bourgogne au duc Philippe *le Hardi*. Louis XI le réunit à la couronne en 1476. Le Mâconnois avoit ses états particuliers qui faisoient l'imposition des charges que le pays devoit supporter. Ces états étoient composés de l'évêque de Mâcon qui y présidoit, des élus du clergé du Mâconnois, de ceux de la noblesse, du tiers-état, et des officiers de l'élection unis aux mêmes états. Les derniers n'avoient qu'une voix, qui étoit rapportée au bureau par celui qu'ils choisissoient, après s'être éloignés pour délibérer sur ce qui avoit été proposé. La convocation des états particuliers du Mâconnois se faisoit de trois ans en trois ans, et quelque temps avant que les états-généraux de Bourgogne fussent convoqués. Les députés des trois états du Mâconnois s'y rendoient. Cette contrée est fertile en bons vins; elle fait actuellement partie du département de Saone-et-Loire. *Voy.* ce département pour ce qui concerne ses productions, son industrie, et son commerce.

Maçonnerie (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Conches, commune de Fidelaire, à 10 kilom. (2 l. ½) de Conches, 27 kil. (6 l.) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Fidelaire, 1800. *Bur. de p.* de Conches.

Maconnex, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Gex, comm. de Segny, à 11 k. (2 l. ¾) de Genève, 3 k. (¼ de l.) de Gex. *Pop.* comp. celle de Segny, 421. *Bur. de poste* de Genève.

Maconnay, v. (*Jura*), arrond. et cant. de Lons-le-Saunier, à 5 myr. (11 l.) de cette ville. *Popul.* 373. *B. de poste* de Lons-le-Saunier.

Macot, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers, à 11 kil. (2 l. ¾) de ce lieu, 5 myr. (12 l.) de Chambéry. A la Tormière, commune de Macot, à 18 k. (4 l.) environ de Moutiers, il y a une bonne et très-abondante mine de houille. *Pop.* comp. celle de Sangot, 793. *B. de p.* de Moutiers.

Macqueville, v. (*Charente-Inf.*) arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, à 29 k. (6 l. ½) de St.-Jean-d'Angely, 33 k. (7 l. ½) de Saintes. *Pop.* 606. *Bur. de p.* de St.-Jean-d'Angely.

Macquigny, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, sur l'Oise, à 27 k. (6 l.) de Vervins, 36 kil. (8 l.) de Laon. *Pop.* comp. celle de Jonqueuse, 529. *B. de p.* de Guise.

Madaillan, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Fraize-Madaillant.

Madame, île (*Charente-Inférieure*), arrond. de Marennes, cant. de St.-Aignan, sur un banc de sable bordé de quelques rochers, à l'embouchure de la Charente, dans la ci-devant principauté de Soubise, et en face de la tour de Fouras, qui n'en est éloignée que de 2 k. (½ l.). Le fort Lupin, construit en 1688, est placé pour défendre l'entrée de cette rivière, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Soubise.

Madame, v. (*Dyle*), arrond. et cant. 2e de Nivelle, comm. de Witterzée, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Génappe. *Pop.* comp. celle de Witterzée et dépendances, 137. *B. de p.* de Génappe.

Madame (la), rivière (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny. Sa source, à Chelles, coule à l'O., puis au S. parallèlement au ruisseau de Chelles, et se rend dans la Marne, à 3 k. (¾ de l.) O. S. O. de sa source.

Madecourt, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Vittel, à 7 k. (1 l. ⅔) de Mirecourt, 25 kilom. (5 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Madegney, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, canton de Dompaire, près du Collou, à 11 k. (2 l. ⅔) de Mirecourt, 18 k. (4 l.) d'Epinal. *Pop.* 150. *B. de p.* de Charmes.

Madelaine (la), v. (*Ain*), arr. de Bourg, canton de Pont-d'Ain, commune de Varambon, à 3 kilom. (¾ de l.) de Pont-d'Ain, 19 k. (4 l. ¼) de Bourg. *Pop.* comp. celle de Varambon, 511. *Bur. de p.* de Pont-d'Ain.

Madelaine (la), mont. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, à 3 k. (¾ de l.) E. d'Abries. Elle a de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.) de long. Ce poste fut emporté de vive force par le commandant le Doyen, le 11 vendémiaire an 2 (28 sept. 1793). Il y eut un grand nombre d'ennemis tués et faits prisonniers.

Madelaine (Puy de la), montagne (*Hautes-Alpes*), arrond. de Briançon, cant. de Monestier, à 11 k. (2 l. ⅔) N. N. O. de cet endroit. Il tient au Col de Galaubier.

Madelaine (la) v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Peyrac, commune de la Redoste, à 2 k. (½ l.) d'Azille, 24 k. (5 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* comp. celle de la Redoste, 475. *Bur. de poste* d'Azille.

Madelaine (la), v. (*Aveyron*), arr., cant. et comm. de Villefranche, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 41 kil. (9 l.) de Rhodez. *Pop.* comp. celle de Villefranche, 10,009. *B. de p.* de Villefranche.

Madelaine (la), v. (*Dordogne*), arr., cant. et comm. de Bergerac, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 42 k. (9 l. ½) de Périgueux. *Pop.* comp. celle de Bergerac, 8569. *Bur. de p.* de Bergerac.

Madelaine (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. et comm. d'Auterive, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 18 k. (4 l.) de Muret. *Pop.* comp. celle d'Auterive et dépend. 3000. *B. de p.* d'Auterive.

Madelaine (la), v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons, cant. d'Olargues, comm. de Vieussan, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Chinian, 23 k. (5 l. ½) de St.-Pons. *Pop.* comp. celle de Vieussan, 750. *B. de p.* de St.-Chinian.

Madelaine (la), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. et comm. de St.-Laurent-du-Pons, à 9 k. (2 l. ¼) de Voiron, 22 k. (5 l.) de Grenoble. *Pop.* comp. celle de St.-Laurent, 2214. *Bur. de poste* de Voiron.

Madelaine (la) v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. et comm. de Clisson, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 27 k. (6 l.) de Nantes. *Pop.* comp. celle de Clisson, et dépendances, 2100. *B. de p.* de Clisson.

Madelaine (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Damazan, comm. de St.-Léon, à 10 k. (2 l. ½) d'Aiguillon, 24 kil. (5 l. ½) de Marmande. *Pop.*....., *Bur. de poste* d'Aiguillon.

Madelaine (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Puymyrol, comm. de Castelculier, à 11 k. (2 l. ¾) d'Agen, 4 k. (1 l.) de Puymirol. *Pop.* comp. celle de Castelculier, 780. *Bur. de poste* d'Agen.

Madelaine (la), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Montreuil-Bellay, comm. de St.-Hilaire-le-Doyen, à 14 k. (3 l. ¼) de Saumur, 6 k. (1 l. ½) de Montreuil. *P...* *B. de p.* de Saumur.

Madelaine (la), v. (*Mont-Blanc*) arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. d'Aiguebelle, comm. d'Argentine, à 5 k. (1 l. ¼) d'Aiguebelle, 20 k. (4 l. ½) de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comp.

Digitized by Google

celle d'Argentine, 903. *Bur. de p.* d'Aiguebelle.

Madelaine (la), v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de la Chambre, comm. de Montgellafray, à 13 k. (3 l.) de St.-Jean-de-Maurienne, 5 kilom. (1 l. ¼) de la Chambre. *Pop.* comp. celle de Montgellafray, 872. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Madelaine (Pont de la), village (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de St.-Jean-de-Maurienne, comm. de Pontamaffrey, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comp. celle de Pontamaffrey, 100. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Madelaine (la), v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil-sur-mer, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 8 m. (17 l. ¼) d'Arras. *P.* 115. *B. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Madelaine (la), v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, commune d'Ispoure, à 1 k. (¼ de l.) de St.-Jean-Pied-de-Port, 28 k. (6 l. ¼) de Mauléon. *Pop.* comp. celle d'Ispoure, 34. *Bur. de p.* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Madelaine (la), v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Giromagny, à 13 k. (3 l.) de Béfort, 5 m. (10 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Béfort.

Madelaine (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Nemours, 37 kilom. (8 l. ⅓ de Melun. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Tournans.

Madelaine (la), (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, comm. de St.-Yon, à 5 kilom. (1 l. ¼) d'Arpajon, 15 k. (3 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comp. celle de St.-Yon .... *Bur. de poste* d'Arpajon.

Madelaine (la), v. (*Vienne*), arr. de Chatellerault, cant. de Vouneuil, comm. de Beaumont, à 11 k. (2 l. ¾) de Chatellerault. *P.* comp. celle de Beaumont, 1240. *Bur. de poste* de Chatellerault.

Madelaine-de-Rivière (la), v. (*Lot*), arr. et cant. ouest de Figeac, comm. de Faisselle, à 5 kil. (1 l. ¾) de Figeac. *Pop.* comp. celle de Faisselle, 963. *Bur. de poste* de Figeac.

Madelaine-des-Albis (la), v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Négrepelisse, comm. de Casals, à 16 k. (3 l. ¾) de Caussade, 29 k. (6 l. ¼) de Montauban. *Pop.* comp. celle de Casals, 591. *Bur. de poste* de Caussade.

Madelaine-du-Peyroux (la), v. (*Lot*). *Voyez* Madelaine d'Aussac.

Madelaine-St.-Romain (la), v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. et comm. de Brou, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 6 kilom. (1 l. ½) de Château-Dun. *P.* comp. celle de Brou, 1845. *B. dep.* de Brou.

Madelaine (la), v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Segonzac, sur le Né, à 22 k. (5 l.) de Cognac, 30 k. (6 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 139. *B. de p.* de Barbezieux.

Madeleine (la), v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Villefagnan, à 9 k. (2 l. ¼) de Ruffec, 4 myr. (10 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 381. *Bur. de poste* de Ruffec.

Madeleine, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, comm. de Mance, sur le Wagot, à 3 k. (⅔ de l.) de Briey, 24 k. (5 l. ½) de Metz. *Pop.* comp. celle de Mance et de Malmaison, 326. *Bur. de poste* de Briey.

Madeleine-d'Aussac (la), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Castelnau-de-Montratier, comm. de Bouffie, sur le Lomboula, à 19 k. (4 l. ⅓) de Cahors, 9 k. (2 l. ¼) E. de Castelnau. *Pop.* comp. celle de Bouffie, 382. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Montratier. *Rel. de p. aux chev.*

Madeleine-de-Nonancourt (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Nonancourt, près de l'Avre, attenant Nonancourt, à 21 k. (4 l. ⅔) de Verneuil, 28 k. (6 l. ¼) d'Evreux. *P.* 1032. *B. de p.* de Nonancourt.

Madeloc, tour (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, cant. de cet endroit, à 4 k. (1 l.) de Collioure, 28 k. (6 l. ¼) de Céret. *Bur. de poste* de Collioure.

Madert, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Contz, comm. de Merlich, à 2 k. (½ l.) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Merlich, 89. *Bur. de poste* de Trèves.

Madic, v. (*Cantal*), arrond. de Mauriac, cant. de Saignes, près de la Dordogne, à 20 k. (4 l. ½) de Mauriac, 5 m. (11 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 379. *Bur. de poste* de Bort, dép. de la Corrèze.

Madières, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Pamiers, à 30 k. (6 l. ⅔) de Mirepoix, 31 k. (7 l.) de Tarascon. *Pop.* 354. *Bur. de p.* de Pamiers.

Madières, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Caillard, comm. de St.-Maurice, à 27 k. (6 l.) de Lodève, 19 k. (4 l. ¼) de Caillard. *Pop.* comp. celle de St.-Maurice, 679. *Bur. de poste* de Lodève.

Madirac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Créon, à 15 k. (3 l. ½) de Cadillac, 16 k. (3 l. ⅔) de Bordeaux. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Bordeaux.

Madiran, bourg (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Tarbes, cant. de Castelnau-de-Rivière-Basse, près de la Bergons, à 21 k. (4 l. ¾) de Vic-Bigorre, 37 k. (8 l. ⅓) de Tarbes. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 1004. *B. de p.* de Tarbes.

Madon, rivière (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Darney. Sa source est au pied du Menamont, montagne, à 10 kilom. (2 l. ½) de Darney.

Madonne, roc (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Querigut, près de l'Arriège, à 16 k. (3 l. ¾) de Querigut.

Madonne (Col de), montagne, (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Prades, cant. d'Olette, à la Frontière-Sommet des Pyrénées, à 14 k. (3 l. ¼) S. d'Olette.

Madonne, v. (*Vosges*) arr. de Mirecourt, canton de Dompaire, à 1 k. (¼ de l.) de Mirecourt, 16 k. (3 l. ⅔) d'Epinal. *P.* comp. celle de Lamery, 261. *B. de p.* de Mirecourt.

Madrague, île (*Bouches-du-Rhône*, arr. de Marseille, cant. de la Ciotat, dans la Méditerranée, à 3 kil. (¾ de l.) de Cassis, 2 kil. (½ l.) de la côte, 18 kil. (4 l.) de Marseille.

Madrague, pêcheries du thon et autres poissons (*Bouch.-du-Rhône*), arr. de Marseille, près de l'entrée du port Miou, à 3 k. (⅔ de l.) S. O. de Cassis, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Marseille.

Madré, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Couptrain, près de la Mayenne, à 18 k. (4 l.) de Villaine, 5 myr. (12 l.) de Laval. *P.* 1208. *B. de p.* de Prez-en-Pail.

Madré, v. (*Orne*), arr. de Domfront, canton de la Ferté-Macé, à 23 k. (5 l. ¼) de Domfront, 38 k. (8 l.) d'Alençon. *Pop.* 695. *B. de p.* de Prez-en-Pail, dép. de la Mayenne.

Madriat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. d'Ardes, près de la Couze, à 13 k. (3 l.) d'Issoire, 40 k. (9 l.) de Clermont. *Pop.* 183. *Bur. de poste* d'Ardes.

Madrid, château (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Neuilly, à 1 k. (½ de l.) de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾)

Digitized by Google

de Paris. Ce château a été détruit. *Voyez* Boulogne.

Madrillet, hameau (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Grand-Couronne, comm. de Saint-Etienne-de-Rouvray, à 6 k. (1 l. ½) de Rouen, 5 k. (1 l. ¼) de Grand-Couronne. *Pop.* comp. celle de St.-Etienne, 1419. *B. de p.* de Rouen.

Maechelen, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Deynse, près de la Lys, à 4 k. (1 l.) S. O. de Deynse ou Peteghem, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Nivele, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Gand. *Pop.* 1796. *Bur. de poste* de Peteghem.

Maegdendael, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, canton de Tirlemont, commune d'Op-Linter, près de la Grande-Geete, rivière, à 7 kilom. (1 l. ⅔) S. p. E. de Glabbéeck, 4 k. (1 l.) E. p. N. de Tirlemont, 5 m. (10 l. ¾) E. de Bruxelles. *P.* comp. celle d'Op-Linter, 620. *B. de poste* de Tirlemont.

Mael-le-Carhaix, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, ch.-l. de cant., à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Rostrenen, 5 m. (12 l. ½) S. O. de St.-Brieux, 10 k. (2 l. ½) E. de Carhaix. On trouve aux environs une mine de plomb. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à chev. *P.* 1632. *B. de p.* de Rostrenen.

Mael-Pestivien, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Callac, à 18 k. (4 l.) de Rostrenen, 41 k. (9 l. ⅓) de St.-Brieux. *Pop.* 1060. *B. de poste* de Guinguamp.

Maelbeeck (la), rivière (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de Peer, à 8 k. (2 l.) O. p. S. duquel elle prend sa source, coule au S. O., reçoit l'Oude-Beeck, passe à l'O. de Beringhen, prend le nom de Gestelsche, ensuite celui de Swert-Beeck, et va se rendre dans la Duner, à 2 k. (½ l.) E. de Diest.

Maelvoort (le), ruisseau (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Brecht, à 6 k. (1 l.) S. S. E. duquel il prend sa source, au village de Westmalle, coule à l'E. puis au S. p. E., et se rend dans le Pullesche-Beecke, 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Maerland, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. et cant. nord de Maëstricht, comm. d'Oost, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Terbleyt, 6 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Visé, 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de Maëstricht. *Pop.* comp. celle d'Oost, 194. *B. de p.* de Maëstricht.

Maersenhoven, v. (*Meuse-Inférieure*), arr., cant. et comm. de Maëstricht, près de la Geule, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Terbleyt, 3 k. (¾ de l.) S. de Lecken, 4 k. (1 l.) N. de Maëstricht. *Pop.* comp. celle de Maëstricht, ... *Bur. de poste* de Maëstricht.

Maesbracht, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. de Ruremonde, sur la Meuse, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. de Stevenswerd, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Ruremonde, 36 k. (8 l.) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 820. *Bur. de poste* de Maseyck.

Maesniel, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. de Ruremonde, à 9 kil. (2 l. ¼) O. d'Elmpt, 2 kil. (½ l.) E. de Ruremonde, 43 kil. (9 l. ¼) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 1062. *Bur. de poste* de Ruremonde.

Maestricht, ville (*Meuse-Inférieure*), ch.-l. de départ. d'arr. et de canton, sur la Meuse, qui y reçoit la rivière du Jaars ou Jekar, à 28 k. (6 l. ¼) O. p. N. d'Aix-la-Chapelle, 24 k. (5 l. ½) N. p. E. de Liége, 18 kil. (4 l.) N. E. de Tongres, 9 m. (21 l. ½) E. de Bruxelles, même distance de Bois-le-Duc et de Cologne, 38 m. (75 l.) N. E. de Paris. Long. 23. 23. lat. 50. 49. C'est une des plus belles, des plus anciennes et des plus fortes villes des Pays-Bas : elle étoit comprise anciennement dans l'Austrasie ; elle fut incorporée ensuite au duché de la cidevant basse Lorraine. En 1530, l'empereur Charles-Quint s'en assura la possession dans la diète d'Ausbourg, et l'unit au duché de Brabant, quoiqu'elle fût enclavée dans l'évêché de Liége, dont elle dépendoit pour le spirituel. On nomme cette ville en latin *Trajectum ad Mosam*, ou *Trajectum superius*, pour la distinguer de la ville d'Utrecht, dite *Trajectum ad Rhenum*, ou *Trajectum inferius*. Les différens siéges que cette ville a soutenus, l'ont rendue fameuse depuis plusieurs siècles. Les habitans ayant voulu secouer le joug des Espagnols, le gouverneur Montesdoca demanda du secours au duc d'Albe, par l'ordre duquel la ville fut saccagée le 20 octobre 1576. Les Espagnols se retirèrent le 21 avril 1577, et peu après les troupes des Etats y entrèrent. Alexandre Farnèse, prince de Parme, la prit le 29 juin 1579, après un siége de quatre mois : elle fut pillée, et plus de huit mille personnes furent assommées. Frédéric-Henri, prince d'Orange, y mit le siége le 10 juin 1632. Le marquis d'Aytone l'assiégea en 1634 : mais Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, la défendit si bien, qu'il donna le temps au prince d'Orange d'assiéger Breda ; ce qui obligea les Espagnols à lever le siége de Maëstricht pour secourir Bréda. En 1678, Louis XIV la prit après treize jours de tranchée ouverte. En 1676, le prince d'Orange fit le siége de Maëstricht ; mais après quarante jours de tranchée ouverte, il fut obligé de l'abandonner. Le roi d'Espagne avoit conclu un traité avec les états-généraux en 1673, par lequel ils s'engageoient à lui faire rendre Maëstricht, par la paix ou par les armes ; mais le roi de France leur ayant cédé cette place par le traité de Nimégue, ils en prirent possession le 6 novembre 1678. Les Français la reprirent en 1748, et la rendirent avec ses dépendances, la même année. Cette ville étoit de tout temps regardée comme la clef des provinces unies ; aussi du côté de la Meuse, n'avoit-on rien épargné pour la fortifier. On y admire un très-beau pont sur cette rivière : il est construit de pierres de taille de la longueur de plus de 166 mèt. (500 p.) Au bout de ce pont, est la petite ville de Wick. Maëstricht avoit deux seigneurs ; savoir, le prince évêque de Liége, et les états-généraux des Provinces-Unies ; anciennement c'étoit le duc de Brabant. Ils avoient chacun leur grand mayeur, des receveurs, et autres officiers de justice. Le magistrat étoit composé de deux bourgmestres ; l'un catholique, l'autre réformé ; et de quatorze échevins, de huit conseillers-jurés, et de deux conseillers pensionnaires ; tous moitié catholiques et moitié réformés. Ce corps se renouveloit de deux ans en deux ans, par quatre commissaires qu'on nommoit *déciseurs*, deux Liégeois et deux Hollandais. Ceux-ci venoient juger souverainement et en dernier ressort tous les procès qui avoient été jugés en première instance pardevant les bourgmestres et conseillers-jurés, qui composoient la basse justice, ou par les grands mayeurs et échevins, qui faisoient la haute, et dont on avoit à appeler. Les causes devoient préalablement être instruites pardevant quatre commissaires instructeurs, pareillement deux catholiques et deux réformés. Il y avoit dans cette ville une loi portant que celui qui étoit né d'une mère brabançonne étoit réputé Brabançon ; et celui né d'une

mère liégeoise, étoit Liégeois. Il n'est presque pas de ville en Europe aussi bien fortifiée. L'approche en est défendue par deux inondations, dont l'une se fait du côté de Liége, entre la ville et le fort St.-Pierre, et s'étend depuis la Meuse jusqu'à la porte de Tongres; l'autre part de la porte de Bois-le-Duc, et s'étend depuis le bastion d'Opf jusqu'à la Meuse. Les remparts, y compris ceux de Wick, ont 5 k. (1 l. ¼), et les fortifications à peu près 18 kil. (4 l.) de circuit. Tous les ouvrages qui servent à sa défense sont minés. La ville renferme six magasins à poudre: il y en a d'autres sous les remparts, dans les casemates, de distance en distance. Indépendamment de ces magasins il y a un arsenal. La ville de Maëstricht est grande et bien peuplée. La maison commune est un édifice rare, et le plus beau de tout ce qu'on appeloit autrefois les Pays-Bas. Les religions catholique et protestante y sont publiquement exercées. Les catholiques avoient deux collégiales, qui étoient aussi paroissiales; quatre autres églises, et vingt-une maisons religieuses, de l'un et de l'autre sexe. Les calvinistes y avoient aussi trois églises et deux colléges; et les uns et les autres, des hôpitaux et des maisons pour les orphelins. Maëstricht a été anciennement une ville épiscopale, dont tous les évêques, qui étoient au nombre de vingt-un, se sont transmis, depuis 346 jusqu'à 710, le titre de saint. On en célébroit la fête le 6 février de chaque année. Les deux principales églises étoient la collégiale, dédiée à saint Servais, et la collégiale, dédiée à Notre-Dame. Saint Monulphe, douzième évêque résidant à Maëstricht, fit bâtir la 1re en l'honneur de saint Servais, qui étoit mort et enterré dans cette ville l'an 395. C'étoit anciennement une abbaye de religieux: elle a été donnée par divers empereurs aux archevêques de Trèves, qui y ont exercé la juridiction spirituelle et temporelle jusqu'au treizième siècle. C'étoit, à l'époque de la réunion de cette ville à la France, un illustre chapitre de quarante chanoines, qui avoient pour dignitaires un prévôt, un doyen, un chantre, etc. Les PP. Jésuites de Maëstricht possédoient deux de ces prébendes. Le duc de Brabant y avoit aussi une prébende; et c'est en cette qualité que l'empereur Charles-Quint, allant à Aix-la-Chapelle pour y être couronné l'an 1520, parut dans cette église en habit de chanoine, et qu'il y prit sa place. Les Etats-Généraux conféroient au plus offrant les canonicats qui venoient à vaquer dans les six mois qui étoient ci-devant au pape, laissant la collation libre au prévôt dans ces six mois. L'autre église collégiale avoit un abbé séculier, qui devoit être tréfoncier de Liége; un doyen, et seize chanoines, outre cinq prébendes des religieux de saint Antoine, qui y ont été incorporés en 1782. Les Jésuites et les Récollets furent chassés de Maëstricht, l'an 1638, pour cause d'une conspiration, et plusieurs pères furent décapités. On comptoit dans cette ville onze couvens de religieuses, qui étoient: les Dames blanches, les Sépulchrines; les Annonciades, qui demeuroient à Wick; les religieuses de Beyant, celles de saint André, du mont Calvaire, de sainte Gertrude, les quatre de l'Ordre de saint François, les Récolletes pénitentes, les Hospitalières, les Sœurs grises, et celles du tiers-ordre de saint Augustin. On comptoit encore dix couvens de religieux; savoir, des prêtres de l'Ordre teutonique, de la commanderie de Biessen; des religieux de l'Ordre de saint Antoine du Viennois, qui furent sécularisés en 1782; des Croisiers, des Dominicains, des Augustins, des Récollets, des Beggards, ou pères du tiers-ordre, des Capucins et des Alexiens. Quoique les Catholiques-romains exerçassent publiquement leur religion à Maëstricht, ils ne pouvoient faire que deux processions par an, autour des deux églises collégiales; et il ne leur étoit pas permis de porter publiquement le viatique aux malades. Le Vrythof, ou la place d'armes, est une belle promenade, située au milieu de la ville. L'empereur Joseph II a contesté en 1784 aux Etats-généraux la possession de la ville de Maëstricht et dépendances; mais par le traité de Fontainebleau, conclu le 8 novembre 1785, l'empereur a renoncé à tous ses droits pour la somme de neuf millions et demi. Le commerce de cette ville consiste en fabriques de savon, d'eau-de-vie, d'amidon, de garance, de chicorée et de tabac. Sa prospérité dépend aussi beaucoup de son agriculture et de la nombreuse garnison que le gouvernement y entretient. On trouve dans Maëstricht, nombre de maisons de bienfaisance et de charité destinées aux vieillards infirmes, au traitement des malades, et à l'entretien des enfans orphelins, indigens et abandonnés. On distribue en outre des secours à domicile. Il y a aussi une papeterie. A 972 mètres (500 t.) S. de Maëstricht, on trouve une carrière connue sous le nom de *Souterrain de la montagne de saint Pierre*: ses vastes galleries, qui s'entrelacent et se prolongent en tout sens, forment un grand labyrinthe, entièrement inextricable, et où règnent à la fois la solitude et l'obscurité la plus profonde. La ville de Maëstricht et les communes environnantes ont été primitivement bâties de pierres tirées de ces carrières, que l'on exploite tous les jours. La ville de Maëstricht fut prise par les Français, commandés par le général Kléber, après onze jours de tranchée ouverte, le 14 brumaire an 3 (4 novembre 1794); et la garnison ennemie, de dix mille hommes, fut faite prisonnière sur parole. Les Français enlevèrent 351 bouches à feu, 20,000 fusils, et 400 milliers de poudre.

Maëstricht est le siége de la préfecture, d'une cour de justice criminelle, et du tribunal de première instance. C'est la résidence d'un directeur des contributions directes, d'un conservateur des hypothèques, d'un sous-inspecteur des forêts, et d'un receveur général. Il y a un bureau d'enregistrement, une école centrale, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. Maëstricht est une place de guerre de 2e classe de la 25e division militaire, et la résidence d'un commandant, de trois adjudans de place, d'un directeur des fortifications, d'un capitaine du génie, d'un capitaine et d'une brigade de la 17e légion de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 17,963. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Maeswick, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Maëstricht, cant. de Méchelen, à 2 kil. (½ l.) S. de Stockem, 8 kil. (2 l.) N. N. E. de Recken, 10 kilom. (2 l. ½) N. p. E. de Maëstricht. *P.* 334. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Maeter, v. (*Escaut*), arr. et canton d'Oudenarde, à 2 k. (½ l.)

O.

Digitized by Google

O. N. O. de Maria-Hoorebecke, 4 k. (1 l.) E. d'Oudenarde, 14 kil. (3 l. ¼) S. de Gand. *P.* 2904. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Maffe, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Havelange, à 6 kilom. (1 l. ½) S. E. de ce lieu, 19 k. (4 l. ¼) S. p. E. de D'Huy, 33 k. (7 l. ½) E. S. E. de Namur. *P.* 342. *B. de p.* de Namur.

Maffles, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Chièvres, à 2 k. (½ l.) S. E. d'Ath, 3 k. (¾ de l.) N. de Chièvres, 21 k. (4 l. ¾) N. N. O. de Mons. Il y a quatre carrières de pierres, six chaufours, et deux brasseries. *P.* 549. *B. de p.* d'Ath.

Maffliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Ecouen, près la forêt de l'Isle-Adam, à 14 k. (3 l. ½) de Gonesse, 34 k. (7 l. ⅔) de Versailles. *Pop.* 446. *Bur. de p.* d'Ecouen.

Maffrecourt, v. (*Marne*), arr. et cant. de Ste.-Menéhould, près la source du ruisseau Saint-Nicolas, à 5 kil. (1 l. ¼) de Ste.-Menéhould, 38 k. (8 l. ½) de Châlons. *Pop.* 69. *Bur. de p.* de Ste.-Menéhould.

Magagnose, v. (*Var*), arrond. cant. et comm. de Grasse, à 4 kilom. (1 l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de Grasse, 11,875. *Bur. de poste* de Grasse.

Magalas, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Roujan, à 15 k. (3 l. ½) N. de Béziers, 5 m. (12 l.) O. S. O. de Montpellier, 8 kilom. (2 l.) N. O. de Servian. *Pop.* 964. *B. de p.* de Béziers.

Magasins (les), v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, comm. de Vaux, à 13 k. (3 l.) de Pontarlier, 8 myriam. (17 l. ½) de Besançon. *Pop.* comp. celle de Vaux et de Chantegrue, 495. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Magazin, plage (*Var*), arrond. de Toulon, à 6 k. (1 l. ½) O. de l'île et roc de la Fourmigue. Elle tient à la pointe des Esquilliers, et à celle du Parc.

Magdalena, col (*Alpes-Maritimes*), passage, dans les Alpes-Maritimes, du val d'Ubayette dans celui de Stura; de l'arche à Argentera, 20 k. (4 l. ½).

Magdelaine *ou* Pechauriol, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Toulouse.

Magdelaine (la), v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Bascharage, comm. de Pettingen, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Soleuvre, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Longwy, 24 k. (5 l. ½) O. S. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Pettingen et dép. 874. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Magdelaine, îles (*Liamone*), à la pointe Spérone, au S. O. de l'Isle et de l'arrondissement de Sartène, à 8 kil. (2 l.) E. de Bonifacio. Elles sont au nombre de douze: les deux plus grandes ont 2 kil. (½ l.) de long; les dix autres sont très-petites.

Magdelaine (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et canton de Marmande, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville, 5 m. (11 l.) d'Agen. *P.* 289. *Bur. de p.* de Marmande.

Magdelaine (la), v. (*Nord*), arr. et cant. de Lille, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 32 kilom. (7 l. ¼) de Douay. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de Lille.

Magdelaine (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, sur le Tarn, à 25 kil. (5 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Fronton.

Magdelaine-Bouvet (la), v. (*Orne*), arr. de Mortagne, canton de Regmalard, à 28 k. (6 l. ¼) de Bellesme, 6 m. (13 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 728. *Bur. de p.* de Champron, dép. d'Eure-et-Loir.

Magdelaine-Ville-Frouin (la), v. (*Loir-et-Cher*), arrond. de Blois, cant. de Marchenoir, à 11 k. (2 l. ⅔) de Mer, 21 k. (4 l. ¾) de Blois. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Mer.

Magdeleine (la), v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Moissac, comm. de Piat, à 4 kil. (1 l.) O. de Moissac. *Pop.* comprise celle de Saint-Pierre, 140. *Bur. de poste* de Moissac.

Magdeleine (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton de Mauléon-en-Barousse, à 8 k. (2 l.) S. de cet endroit. Elle a du S. O. au N. E., 4 k. (1 l.) de long.

Magdeleine (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton et comm. de Tournans, à 22 k. (5 l. ⅓) de Melun. *Pop.* comp. de Tournans, 1568. *Bur. de poste* de Tournans.

Magdeleine-de-Bréhémont (la), v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. d'Azay-le-Rideau, sur la Loire, dans l'île de Bréhémont, à 18 k. (4 l.) de Chinon, 25 k. (5 l. ¾) de Tours. *Pop.* 1151. *Bur. de poste* d'Azay-le-Rideau.

Magdendal, v. (*Dyle*). *Voyez* Maegdendael.

Mage (le), v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Longny, à 23 k. (5 l. ¼) de Bellesme, 5 m. (12 l.) d'Alençon. *Pop.* 750. *Bur. de p.* de Regmalard.

Mageret, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Bastogne, comm. d'Harsy, à 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de Bastogne, 13 k. (3 l.) O. S. O. de Wiltz, 5 m. (11 l. ¾) N. O. de Luxembourg. *Populat.* comprise celle d'Harsy, 189. *Bur. de poste* de Bastogne.

Magerotte, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Sibret, comm. de Morhet, à 11 k. (2 l. ¾) de Bastogne, 18 kilom. (4 l.) de Neufchâteau. *Pop.* comprise celle de Morhet, 135. *Bur. de poste* de Bastogne.

Magery, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Sibret, commune d'Houmont, à 11 k. (2 l. ¾) de Bastogne, 19 kilom. (4 l. ⅓) de Neufchâteau. *Popul.* comprise celle d'Houmont, 194. *Bur. de poste* de Bastogne.

Magesc, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Soustons, à 16 kil. (3 l. ¾) de Dax, 6 m. (13 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 1044. *Bur. de poste* de Castets.

Maggano, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, canton de Cavaglia, sur la croupe d'une colline, à 10 k. (2 l. ½) S. de Bielle. *Pop.* 1545. *Bur. de p.* de Bielle.

Magieure (la), riv. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. d'Hérisson. Sa source, à 20 kil. (4 l. ½) E. de Mont-Luçon, coule à l'E. N. E., et se rend dans le Cher, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Mont-Luçon.

Magincoules, v. (*Gard*), arr. du Vigan, canton de Valleraugues, comm. de St.-André, à 7 k. (1 l. ⅔) du Vigan, 6 m. (13 l. ⅓) de Nîmes. *Pop.* comp. celle de St.-André, 1500. *Bur. de poste* du Vigan.

Magistère (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Valence, près la Garonne, à 18 kil. (4 l.) E. S. E. d'Agen, 6 k. (1 l. ½) de Valence, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Dunes. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Auvillars, 5e arr. maritime. *Pop.* 1257. *Bur. de poste.*

Magland, bourg (*Léman*), arr. de Bonneville, canton de Cluses, sur l'Arve, à 8 kil. (2 l.) E. p. S. de

Digitized by Google

Cluses, 9 k. (2 l. ¼) S. de Taninge, 5 myr. (10 l. ¾) E. S. E. de Genève. Ce village est situé au milieu de prairies charmantes. Les jolis bosquets qui occupent l'espace entre l'Arve et le chemin, abritent d'un beau vert, de petites collines au pied desquelles circulent des ruisseaux d'une eau limpide : tous ces lieux présentent des tapis frais et ombragés de jolis réduits, où l'œil aime à s'égarer; mais la montagne au pied de laquelle on passe présente un contraste frappant : c'est un mur taillé à pic, dont les ruines menacent le chemin. Magland en est si près qu'il est à craindre qu'il n'en soit un jour écrasé. *Pop.* 1498. *Bur. de p.* de Cluses.

Magliano, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, canton de Curru, dans une vallée, à 22 k. (5 l.) S. de Mondovi. *Pop.* 1650. *Bur. de poste* de Mondovi.

Magliano, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, cant. de Guarène, sur le penchant d'une colline, à 6 k. (1 l. ½) N. O. d'Albe. *Pop.* 1633. *Bur. de poste* d'Asti.

Maglione, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur la gauche de l'Oréa, entre deux montagnes, à 4 myriam. (10 l. ½) O. d'Ivrée. *Pop.* 780. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Magnac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Cassagnes, à 13 k. (3 l.) de Sauveterre, 13 kil. (3 l.) de Rhodez. *P.* 157. *Bur. de p.* de Rhodez.

Magnac, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Chaudes-Aigues, sur la Bes, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Flour, 5 m. (11 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 136. *Bur. de p.* de St.-Flour.

Magnac, v. (*Creuse*), arrond. et cant. de Bourganeuf, à 4 k. (1 l.) de ce lieu, 31 k. (7 l.) de Guéret. *Pop.* 158. *Bur. de p.* de Bourganeuf.

Magnac, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Grignols, commune de Marions, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Bazas, 4 k. (1 l.) de Grignols. *Pop.* compr. celle de Marions, 477. *Bur. de poste* de Bazas.

Magnac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, à 10 kil. (2 l. ½) de Villeneuve-d'Agen, 2 kilom. (½ l.) de Penne. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Magnac, bourg (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yrieix, canton de Saint-Germain-les-Belles-Filles, à 27 kil. (6 l.) S. S. E. de Limoges, 5 kilom. (1 l. ¼) O. de St.-Germain-les-Belles-Filles. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 597. *Bur. de p.* de St.-Pierre-Buffière. *Rel. de poste aux chev.*

Magnac, forêt (*Haute-Vienne*), arrondiss. de Saint-Yrieix, canton de St.-Germain-les-Belles-Filles, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de ce lieu. Elle a de l'E. à l'O. 3895 mèt. (2000 t.), et du N. au S. 2334 mèt. (1200 t.).

Magnac-Laval, ville (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, ch.-l. de cant., près la Bram, à 6 k. (1 l. ½) E. du Dorat, 4 myr. (10 l.) N. de Limoges, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Bellac. Il y avoit un collége. *Pop.* 2936. *B. de p.* du Dorat.

Magnac-la-Valette, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de la Valette, à 19 kilom. (4 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 616. *Bur. de p.* d'Angoulême.

Magnagues, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Vayrac, comm. de Carennac, près la Dordogne, à 13 k. (3 l.) de St.-Céré, 6 myriam. (12 l. ½) de Cahors. *Pop.* comprise celle de Carennac, 1195. *B. de p.* de Martel.

Magnan, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, canton d'Essoyes, à 7 k. (1 l. ½) de Bar, 29 k. (6 l. ½) de Troyes. *Pop.* 428. *Bur. de p.* de Bar-sur-Seine.

Magnan, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. et comm. d'Eauze, à 25 k. (5 l. ¾) de Condom, 4 kil. (1 l.) d'Eauze. *Pop.* comprise celle de ce lieu et de ses dép. 3220. *Bur. de poste* de Condom.

Magnanac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, à 30 k. (6 l. ½) de Toulouse. *P.*... *Bur. de poste* de Grisolles.

Magnanville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, à 4 kilom. (1 l.) de cette ville, 37 k. (8 l. ¼) de Versailles. Il y a un pressoir pour les vins qu'on y récolte. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Mantes.

Magnat, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, cant. de Courtine, à 13 k. (3 l.) de Felletin, 5 m. (12 l.) de Guéret. *Pop.* 1146. *Bur. de poste* de Felletin.

Magné, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Breuil-de-Magné.

Magné, b. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Niort, sur la Sèvre niortaise, à 6 k. (1 l. ½) O. de Niort, 16 kil. (3 l. ¾) N. E. de Mauzé, 27 kil. (6 l.) S. E. de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1203. *Bur. de poste* de Niort.

Magné, v. (*Vienne*), arrond. de Civray, canton de Gençay, sur la Belle, à 24 k. (5 l. ½) de Civray, 24 k. (5 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 609. *B. de poste* de Vivonne.

Magnée, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Fléron, à 2 kilom. (½ l.) S. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Louvégnée, 8 kil. (2 l.) S. E. de Liége. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Liége.

Magnenville, v. (*Vosges*), arrond. de Mirecourt, canton de Charmes, commune de Porcieux, à 7 k. (1 l. ¾) de Charmes, 20 kil. (4 l. ½) de Mirecourt. On y voit une verrerie dite *de Porcieux*. *Pop.* comp. celle de ce lieu, 925. *Bur. de p.* de Charmes.

Magnenville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Baccarat, sur la Blette, à 7 kil. (1 l. ¾) de Baccarat, 5 m. (10 l. ¾) de Nancy. Il y a une verrerie. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Blamont.

Magnet, v. (*Allier*), arrond. de la Palisse, canton de Varennes, à 9 kil. (2 l. ½) de Cusset, 41 kil. (9 l. ¼) de Moulins. *Popul.* 570. *Bur. de p.* de St.-Gérand.

Magneux, v. (*Marne*), arr. de Reims, canton de Fismes, près la Vesle, à 23 kil. (5 l. ¼) de Reims, 6 m. (13 l. ¾) de Châlons. *P.* 197. *Bur. de poste* de Fismes.

Magneux, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Vassy, à 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Dizier, 5 m. (10 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Vassy.

Magneval, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, commune de Séry, près l'Hautonne, à 3 kil. (¾ de l.) de Crespy, 6 m. (13 l.) de Beauvais. *Pop.* comp. celle de Séry, 192. *Bur. de poste* de Crespy.

Magneville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Briquebec, à 8 k. (2 l.) de Valognes, 4 m. (10 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 818. *Bur. de p.* de Valognes.

Magni-d'Anigou, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, à 3 k. (¾ de l.) de Claire-Goutte, à 6 k. (1 l. ½) de Lure. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de Lure.

Magnicourt, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Chavanges, près l'Aube, à 20 k. (4 l. ½) d'Arcis, 28 kil. (6 l. ¼) de Troyes. *Popul.* 244. *Bur. de p.* de Brienne-le-Château.

Magnicourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, à

Digitized by Google

9 k. (2 l. ¼) de St.-Pol, 24 kilom. (5 l. ½) d'Arras. *Pop.* 546. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Magnicourt-sur-Canche, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, à 9 k. (2 l. ¼) S. de St.-Pol, 27 k. (6 l.) O. d'Arras, 8 k. (2 l.) N. E. de Frévent. *Pop.* 220. *Bur. de p.* de Frévent.

Magnien, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. d'Arnay-sur-Arroux, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 5 m. (11 l. ½) de Dijon. *Populat.* 654. *Bur. de p.* d'Arnay-sur-Arroux.

Magnières, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, à 16 k. (3 l. ¾) de Lunéville, 40 k. (9 l.) de Nancy. *Pop.* 478. *Bur. de p.* de Lunéville.

Magnieu-Haute-Rive, village (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, à 9 k. (2 l. ⅓) de cette ville. *Pop.* 500. *B. de p.* de Montbrison.

Magnieux, v. (*Ain*), arrond. et cant. de Belley, près l'Ousson, à 5 k. (1 l. ¼) de Belley, 6 m. (13 l. ½) de Bourg. *Pop.* 442. *Bur. de poste* de Belley.

Magnil (le), v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de Luçon, à 32 kil. (7 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 536. *Bur. de p.* de Luçon.

Magnitot, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, comm. de la Chapelle, à 4 k. (1 l.) de Magny, 20 kilom. (4 l. ½) de Mantes. *Popul.* comprise celle de la Chapelle, 581. *B. de p.* de Magny.

Magnivacheresse, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, à 3 k. (¾ de l.) de ce lieu, 6 m. (13 l. ¾) de Besançon. *Pop.*... *Bur. de p.* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Magnivilliers, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchatel, commune de Malmaison, à 28 k. (6 l. ¼) de Reims, 9 k. (2 l. ¼) de Neufchatel. *Pop.* comprise celle de Malmaison, 416. *Bur. de p.* de Reims, dép. de la Marne.

Magnivray, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Luxeuil, à 7 kil. (1 l. ¾) de ce lieu, 30 kilom. (6 l. ⅔) de Vésoul. *P.* 325. *B. de p.* de Lure.

Magnoac. C'étoit un petit pays ou vallée qui faisoit partie du ci-devant pays d'Armagnac. Il a été possédé par des cadets des comtes d'Astarac, d'où il a passé dans la maison d'Armagnac; son chef lieu étoit Châteauneuf, ou Castelnau-de-Magnoac: c'étoit un des archidiaconés de l'archevêché d'Auch. Cette vallée, bornée au midi et au levant par le Nébouzan, au septentrion et au couchant par l'Astarac, a environ 22 kil. (5 l.) de longueur, sur 13 k. (3 l.) de largeur. C'est la première des quatre vallées. Le sol y est fertile en grains et en pâturages. Elle fait partie aujourd'hui du département des Hautes-Pyrénées. *Voyez* ce département pour les productions, l'industrie, le commerce, etc.

Magnoac, ville (*Hautes-Pyrén.*). *Voy.* Castelnau-de-Magnoac.

Magnon, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Tonneins, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 13 k. (3 l.) de Marmande. *Pop.* ... *Bur. de poste* de Tonneins.

Magnonerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, comm. de Choisel, à 4 kil. (1 l.) de Chevreuse, 16 kil. (3 l. ¾) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Choisel, 358. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Magnoncourt, ville (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de St.-Loup, près de l'Angronne, à 10 k. (2 l. ½) de Luxeuil, 32 k. (7 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Magnoray (le), v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montbozon, à 10 k. (2 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 182. *B. de p.* de Vésoul.

Magny, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Montcornet, sur la Serre, à 5 m. (12 l.) de Laon. *Pop.* compr. celle de Vincy et de Renx, 320. *Bur. de poste* de Montcornet.

Magny, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Ryes, à 4 kilom. (1 l.) de Bayeux, 25 k. (5 l. ¾) de Caen. *P.* 192. *B. de p.* de Bayeux.

Magny, village (*Côte-d'Or*). *Voyez* Maguy.

Magny, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Vercel, à 11 k. (2 l. ¾) de Baume, 23 k. (5 l. ½) de Besançon. *Pop.* compr. celle de Chatelard, 63. *Bureau de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Magny, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brezolles, comm. de Crussay, à 3 k. (¾ de l.) de Brézolles, 24 k. (5 l. ½) de Dreux. *Pop.* compr. celle de Crussay, 494. *Bur. de poste* de Brézolles.

Magny, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, à 20 k. (4 l. ½) de Chartres. *Popul.* 398. *Bur. de poste* d'Illiers.

Magny, v. (*Léman*), arr. et canton de Thonon, commune de Draillant, à 10 k. (2 l. ½) de Thonon. *Pop.* compr. celle de Draillant, 411. *Bur. de poste* de Thonon.

Magny, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, sur la Seille, à 4 k. (1 l.) de Metz. *Pop.* compr. celle de Queulaux, 569. *Bur. de p.* de Metz.

Magny, v. (*Nièvre*), arrond. et cant. de Nevers, à 10 k. (2 l. ½) N. de St.-Pierre-le-Moutier, 10 kilom. (2 l. ½) S. de Nevers, 20 kilom. (4 l. ½) N. E. de Sancoins. *Pop.* 777. *Bur. de poste* de St.-Pierre-le-Moutier. *Rel. de poste aux chev.*

Magny, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Corbigny, à 7 k. (1 l. ⅔) de Corbigny, 6 m. (13 l.) de Nevers. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Lorme.

Magny, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Dannemarie, sur la Sueysine, ruisseau, à 14 kilom. (3 l. ½) de Béfort, 6 m. (13 l.) de Colmar. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Béfort.

Magny, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Jussey, à 6 kil. (1 l. ½) de ce lieu, 30 k. (6 l. ⅔) de Vésoul. Il y a un fourneau et deux forges, *dites* de Vernois. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Jussey.

Magny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, comm. de St.-Barthélemy, à 6 k. (1 l. ½) de la Ferté-Gaucher, 22 k. (5 l.) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de St.-Barthélemy, 353. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Magny, ville (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, ch.-l. de cant., dans un terrain fertile, sur l'Aubette, à 18 k. (4 l.) N. de Mantes, 6 m. (14 l.) S. E. de Rouen, 4 m. (10 l. ½) N. O. de Versailles, 5 m. (12 l.) N. O. de Paris. C'étoit une seigneurie qui appartenoit à la maison de Neuville-Villeroi. Outre l'église paroissiale, il y avoit un Prieuré, un couvent de Cordeliers, un de Bénédictins, un d'Ursulines. Il y a un hôtel-dieu, des fabriques de cuirs, de bas, de bonnets de coton, de souliers, et quatre moulins à blé. Les carrières de pierres propres à bâtir y sont très-abondantes. C'est la patrie de Jean-Baptiste *Santerre*, peintre, né en 1657, mort à Paris en 1717. Parmi les tableaux qu'il a laissés, celui d'*Adam* et d'*Eve* est un des plus beaux morceaux qu'il y eut de son temps. C'est la résidence d'une brigade de la

Digitized by Google

gendarmerie à cheval. *Popul.* 1370. *Bur. de poste.*

MAGNY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, à 8 k. (2 l.) de Versailles. *Pop.* 506. *Bur. de poste* de Chevreuse.

MAGNY, v. (*Yonne*), arr. et cant. d'Avallon, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 4 m. (10 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 885. *Bur. de poste* d'Avallon.

MAGNY (LA), rivière (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. de Ste.-Sevère. Sa source à 15 k. (3 l. ½) S. de la Châtre, et se rend dans la Vanvre, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de la Châtre.

MAGNY (LE), v. (*Indre*), , arr. et canton de la Châtre, près de la Magny; à 2 k. (½ l.) de la Châtre, 34 k. (7 l. ¾) de Châteauroux. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de la Châtre.

MAGNY (LE), v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Bains. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Bains.

MAGNY-FOUCHARD, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, canton de Vandœuvres, à 13 kil. (3 l.) de Bar, 33 k. (7 l. ½) de Troyes, 4 k. (1 l.) de Vandœuvres. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Vandœuvres.

MAGNY-JOBERT, ville (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, sur le Rognon, à 8 k. (2 l.) de Lure, 33 k. (7 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Lure.

MAGNY-LA-CAMPAGNE, ville (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bréthevillle-sur-l'Aize, à 19 k. (4 l. ¼) de Falaise, 24 kilom. (5 l. ½) de Caen. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de Croissanville.

MAGNY-LA-FOSSE, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. du Castelet, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Quentin, 5 m. (10 l. ¾) de Laon. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

MAGNY-LAMBERT, ville (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Baigneux, à 20 k. (4 l. ½) de Chatillon, 5 m. (12 l. ¼) de Dijon. *P.* 250. *B. de p.* de Bussy.

MAGNY-LA-VILLE, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Semur, à 7 k. (1 l. ½) de cette ville, 5 m. (11 l.) de Dijon. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Semur.

MAGNY-LAVILLE, v. (*Yonne*). *Voy.* MAILLY-LA-VILLE.

MAGNY-LE-DÉSERT, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de la Ferté-Macé, à 23 k. (5 l. ¼) de Domfront, 34 kil. (7 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 2889. *Bur. de p.* d'Argentan.

MAGNY-LE-FRAILLE, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, canton de Mésidon, sur la Dève, à 28 kilom. (6 l. ¼) de Pont-l'Evêque, 23 kil. (5 l. ¼) de Caen. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de Croissanville.

MAGNY-LE-GRAND, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villersexel, à 18 k. (4 l.) de Lure, 24 kil. (5 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* compr. celle de Magny-le-Petit, 310. *Bur. de poste* de Vésoul.

MAGNY-LE-GROS, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Giromagny, à 8 k. (2 l.) de Béfort, 5 m. (12 l.) de Colmar. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Béfort.

MAGNY-LE-HONGRE, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Crécy, à 10 k. (2 l. ½) de Meaux, 39 k. (8 l. ½) de Melun. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Lagny.

MAGNY-LE-PETIT, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, canton de Giromagny, à 9 k. (2 l. ¼) de Béfort, 5 m. (11 l. ½) de Colmar. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Béfort.

MAGNY-LE-PETIT, village (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Villersexel, à 22 k. (5 l.) de Vésoul. *Pop.* comprise celle de Magny-le-Grand, 310. *Bur. de poste* de Vésoul.

MAGNY-LÈS-AUBIGNY, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de St.-Jean-de-Losne, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 25 kilom. (5 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Losne.

MAGNY-LÈS-AUXONNE, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Dijon, canton d'Auxonne. *Pop.* 196. *Bur. de poste* d'Auxonne.

MAGNY-LÈS-CIREY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Montbazon, à 23 k. (5 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 78. *B. de p.* de Rioz.

MAGNY-SUR-TILLE, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Genlis, à 8 k. (2 l.) de Dijon. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Genlis.

MAGNY-ST.-LOUP, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Crécy, comm. de Bouligny, à 7 k. (1 l. ¾) de Meaux, 5 k. (1 l. ¼) de Crécy. *Pop.* comprise celle de Bouligny, 709. *Bureau de poste* de Meaux.

MAGNY-ST.-MÉDARD, *ou* MAGNY-SUR-ALBANE, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, près de l'Albane, à 18 k. (4 l.) de Dijon. *Pop.* 1213. *Bur. de p.* de Mirebeau.

MAGNY-VERNAIS, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, près de l'Oignon, à 2 k. (½ l.) de Lure, 24 k. (5 l. ½) de Vésoul. Cet endroit a vu naître Pierre-Joseph *Desault*, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Paris, membre de l'Académie de chirurgie de la même ville, né le 6 février 1744, et mort le 12 prairial an 3 (1er juin 1795). On a de lui : *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, par MM. Choppart et Desault. Le *Journal de chirurgie* a été mis au jour en partie par Desault, et achevé par son élève Bichat. Il y a une forge et un fourneau près de ce village. *P.* 437. *Bur. de poste* de Lure.

MAGOAR, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guinguamp, cant. de Bourbriac, à 19 k. (4 l. ¼) S. de Guinguamp, 33 k. (7 l. ½) S. O. de St.-Brieux, 13 k. (3 l.) N. O. de Corlay. *Pop.* 370. *Bur. de p.* de Guinguamp.

MAGRADOUX, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, comm. de la Clastre, à 23 k. (5 l. ½) de Revel, 25 kil. (5 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de la Clastre, 49. *Bur. de poste* de Caraman.

MAGRAINS, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. d'Auterive, comm. de la Grace-Dieu, à 14 kil. (3 l. ¼) de Muret, 28 k. (6 l. ½) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de la Grace-Dieu, 272. *Bur. de poste* d'Auterive.

MAGRE, rivière (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton de Rosheim. Sa source, dans les Vosges, à 22 kil. (5 l.) O. p. N. de Benfelden, passe à Rosheim, prend le nom de Chiasbach et se jette dans l'Ill, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. de Strasbourg.

MAGRIE, v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Limoux.

MAGRIONE, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de St.-André-de-Cubzac, comm. de St.-Laurent, près du Moron, à 5 k. (1 l. ½) de Bourg, 24 k. (5 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* compr. celle de St.-Laurent, 858. *Bur. de poste* de Bourg.

MAGRIN, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagne, sur la côte près de la Viaur, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Rhodez.

MAGRIN, v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby, comm. d'Arthès, à 9 k. (2 l. ¼) d'Alby, 43 k. (9 l. ¾) de Gaillac. *Pop.* comp. celle d'Arthès, 551. *Bur. de poste* d'Alby.

MAGTAT, v. (*Moselle*). *Voyez* MAXTATE.

Digitized by Google

Maguelonne (Grau de), (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Frontignan, à la décharge de l'étang de Maguelonne, dans une île près de la Méditerranée, à 4 kilom. (1 l.) de Montpellier. Le château ou fort, qui étoit très-ancien, a été démoli. Les évêques de Montpellier y siégeoient jadis, et se disoient évêques de Maguelonne, avant la translation de leur siége. Il n'y reste aujourd'hui que l'église située entre l'étang et la mer. Il y avoit autrefois à Maguelonne, une ville et un port nommé Sarrasin, mais la ville a été ruinée et le port comblé. Maguelonne a vu naître Bernard de *Treviès*, auteur de romans, qui vivoit dans le 12e siècle : il étoit chanoine de Maguelonne. On a de lui le roman du *Chevalier Vaillant; Pierre de Provence* et *la belle Maguelonne*.

Maguelonne, étang (*Hérault*), arrondiss. de Montpellier, canton de Frontignan, au bord de la mer, à l'E. de Frontignan, 7 k. (1 l. ⅔) S. de Montpellier. Il a, du S. O. au N. E., 16 k. (3 l. ⅔) de long, et du N. O. au S. E. 4 k. (1 l.) dans sa plus grande largeur. Le village de Maguelonne est situé sur un tertre dans l'étang, ainsi que l'île d'Esclavaux.

Maguy, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nuits, à 8 k. (2 l.) de Beaune, 28 k. (6 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Beaune.

Mahalon, v. (*Finistère*), arr. de Quimper, cant. de Pont-Croix, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 24 kil. (5 l. ½) de Quimper. *Pop.* 1189. *Bur. de poste* de Pont-Croix.

Maharenne, ferme (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, canton de Fosses, comm. de Mared-Soux, à 10 kil. (2 l. ½) S. p. E. de Fosses, 8 k. (2 l.) N. O. de Bouvignes, 18 kil. (4 l.) S. de Namur. *Popul.* comprise celle de Mared-Soux, 13. *Bur. de poste* de Dinant.

Maraudrie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton d'Houdan, comm. de Boissets, à 8 k. (2 l.) de Houdan, 18 k. (4 l.) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Boissets, 331. *Bur. de poste* d'Houdan.

Maurru, v. (*Orne*), arrond. de Mortagne, canton de Moulins-la-Marche, à 19 k. (4 l. ¼) de l'Aigle, 36 k. (8 l.) d'Alençon. *Pop.* 1030. *Bur. de poste* de Moulins-la-Marche.

Mahlberg, (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rhinbach. *Pop.* 195.

Mahlheimershof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Bectheim, comm. d'Osthofen, à 2 k. (½ l.) de Bechtheim, 6 kil. (1 l. ½) de Westhofen, 32 kilom. (7 l. ¼) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Osthofen, 1654.

Mahoux, v. (*Doubs*). *Voyez* Montmahoux.

Mahoux, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Beauraing, à 6 k. (1 l. ½) N. de cet endroit, 21 k. (4 l. ¾) O. de Rochefort, 10 k. (2 l. ½) S. de Dinant. *Pop.* 62. *Bur. de poste* de Givet, départ. des Ardennes.

Mahn, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Contz, 4 k. (1 l.) O. p. N. de Trèves. *Pop.* 470.

Mahum, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Satillieu, comm. de St.-Symphorien-de-Mahum, à 11 k. (2 l. ¾) d'Annonay, 4 kil. (1 l.) de Satillieu, 29 k. (6 l. ½) de Tournon. *Pop.* compr. celle de St.-Symphorien-de-Mahum, 1215. *Bur. de poste* d'Annonay.

Maibergerhof, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Franckenthal, comm. d'Edigheim, à 2 k. (½ l.) de Franckenthal, 4 kil. (1 l.) d'Ogersheim, 5 m. (12 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Edigheim, 444. *Bureau de poste* de Franckenthal.

Maibes, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Ciney, commune de Schaltin, à 20 kilom. (4 l. ½) de Namur, 10 k. (2 l. ½) de Ciney. *Pop.* comprise celle de Schaltin, 437. *Bur. de p.* de Namur.

Maiche, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, ch.-l. de cant., à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Hippolyte, 6 m. (13 l.) E. de Besançon, 36 k. (8 l.) E. S. E. de Baume-sur-le-Doubs. *Pop.* 705. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Maidière, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Pont-à-Mousson, à 1 k. (⅓ de l.) de cette ville, 25 k. (5 l. ¾) de Nancy. On y trouve une fontaine d'eau minérale appelée *la Fontaine rouge*, parce qu'elle donne cette couleur aux parois de son bassin. Cette fontaine, située au levant de la côte St.-Pierre, est près et au-dessous de ce village, directement devant et à 10 pas d'un moulin nommé *le Moulin du milieu*. *Populat.* 210. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Maie (la), rivière (*Somme*). Elle prend sa source près Crécy, arr. d'Abbeville, et se jette dans la Somme, à l'entrée de cette rivière dans l'Océan.

Maignac-sur-Touvre, v. (*Charente*), arr. et cant. d'Angoulême, près la source du Touvre, à 6 kil. (1 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 647. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Maignan, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, à 6 kil. (1 l. ½) de cet endroit, 6 m. (13 l. ½) d'Auch. *P.* 171. *B. de p.* de Nogaro.

Maignas, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de St.-Clar-de-Lomagne, à 9 k. (2 l. ¼) de Lectour, 31 k. (7 l.) d'Auch. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de St.-Clar-de-Lomagne.

Maignaud, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Valence, à 8 kil. (2 l.) de Condom, 31 kilom. (7 l.) d'Auch. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Condom.

Maigné, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Chantenay, sur le Gray, à 22 k. (5 l.) de Sablé, 19 k. (4 l. ½) du Mans. *Pop.* 826. *Bur. de poste* de Sablé.

Maignelay, bourg (*Oise*), arr. de Clermont, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) S. de Montdidier, 18 k. (4 l.) E. S. E. de Breteuil, 34 kil. (7 l. ¾) N. E. de Beauvais. Si on en juge par les débris de tours, par les larges fossés et par les épaisses murailles qui entourent le château de Maignelay, ce château étoit fortifié. Au milieu d'une cour, on voit un bassin qui est maintenant à sec. De superbes arcades, des pilastres d'ordre corinthien, des colonnes massives, un pont-levis, rappellent l'ancienne magnificence de ce château. On remarque le portail de l'église, dans laquelle on a détruit un beau mausolée qui avoit été érigé en l'honneur de Florimond d'Hallain, par Marguerite-Claude de Gondy. On fabrique à Maignelay toutes sortes d'ustensiles et des cordes. Il y a des tanneries. *Pop.* 761. *Bur. de poste* de St.-Just.

Maigneville, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches, comm. de Frettemeule, à 18 k. (4 l.) d'Abbeville, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Frettemeule et Infray, 408. *Bur. de p.* d'Abbeville.

Maigresse (la), rivière (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. de Parcé, auprès duquel elle prend sa source, coule à l'O., remonte au N. O. pour se rendre dans le Couesnon, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Mailhac, v. (*Aude*), arr. de

Narbonne, cant. de Ginestas, sur la Repude, à 20 k. (4 l. ½) de Narbonne, 40 k. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* 405. *Bur. de p.* de Narbonne.

MAILHERES, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Labrit, à 14 kil. (3 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

MAILHOC, v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 6 m. (12 l. ¾) de Castres. *Pop.* 499. *Bur. de poste* d'Alby.

MAILHOLAS, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieux, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 43 k. (9 l. ⅗) de Toulouse. *Pop.* 83. *Bur. de poste* de Rieux.

MAILLAC, v. (*Ain*), arr. et cant. de Nantua, près l'Oignon, à 5 k. (1 l. ¼) de Nantua, 25 kilom. (5 l. ⅓) de Bourg. Il y a, sur une rivière, une usine à scier le bois *Pop.* 329. *Bur. de poste* de Nantua.

MAILLAC, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de St.-Sulpice-les-Feuilles, près la Blaise, à 23 k. (5 l. ¼) du Dorat, 6 m. (12 l. ¾) de Limoges. On y trouve un fourneau, deux forges et un martinet dit *de Moudon*. *Pop.* 772. *Bur. de poste* d'Arnac-la-Poste.

MAILLANNE, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, canton de St.-Remy, à 10 k. (2 l. ½) de Tarascon, 8 m. (17 l. ¼) de Marseille. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de St.-Remy.

MAILLARD (GRAND), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton de Coulommiers, comm. de Beauteil, à 8 k. (2 l.) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Beauteil et dépend. 500. *Bur. de poste* de Coulommiers.

MAILLARD (PETIT), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton de Coulommiers, comm. de Beauteil, à 8 kil. (2 l.) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Beauteil et dépend. 500. *Bur. de poste* de Coulommiers.

MAILLARDON, pic (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun, à 15 k. (3 l. ½) S. S. O. d'Argelès.

MAILLAS, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Captieux, comm. de Giscos, à 23 kilom. (5 l. ⅓) de Bazas, 7 k. (1 l. ¾) de Captieux. *Pop.* compr. celle de Giscos, 349. *Bur. de poste* de Bazas.

MAILLAS, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton de Roquefort. *Pop.* 690. *Bur. de poste* de Roquefort.

MAILLASSE (LA), ruisseau (*Ariège*), arr. de Foix, cant. de la Bastide de Seron, à 9 k. (2 l. ⅓) S. duquel il prend sa source, coule au N. et se rend dans le Larget, à 4 k. (1 l.) N. de sa source.

MAILLAUDE (LA), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues. Sa source, au pied du col de Turbat, à 18 k. (4 l.) E. d'Entraigues, coule au N. et se rend dans le Vencon, à 7 k. (1 l. ¾) N. de sa source.

MAILLÉ, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Ste.-Maure, à 29 kil. (6 l. ½) de Chinon, 39 k. (8 l. ¾) de Tours. Il y a plusieurs métiers de tisserands. *Pop.* compr. celle d'Argenson, 457. *Bur. de p.* de Ste.-Maure.

MAILLÉ, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Maillezay, près l'Autise, à 14 k. (3 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 702. *Bur. de p.* de Fontenay-le-Peuple.

MAILLÉ, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vouillé, à 22 k. (5 l.) de Poitiers. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Poitiers.

MAILLÉ, v. (*Vienne*). *Voyez* ST.-PIERRE-DE-MAILLÉ.

MAILLE-ROUGE (LA), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. et canton d'Oléron, à 9 kilom. (2 l. ⅓) S. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (¾ de l.) de long, et une partie de cette montagne qui va au S., a 3 k. (⅔ de l.) de long.

MAILLEBOIS, b. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Châteauneuf, sur la Blaise, à 8 k. (2 l.) de Châteauneuf, 32 k. (7 l. ¼) de Chartres. Outre l'église paroissiale, il y avoit une collégiale, et un beau château. *Pop.* 733. *Bureau de poste* de Châteauneuf.

MAILLEN, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. sud de Namur, à 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Wierdé, à 15 k. (3 l. ½) S. O. d'Andenne, 11 kil. (2 l.) ¾) S. E. de Namur. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Namur.

MAILLERAYE (LA) v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, canton de Caudebec, comm. de Guerbaville, à 7 k. (1 l. ¾) de Caudebec, 14 kil. (3 l. ¼) d'Yvetot. *Pop.* comprise celle de Guerbaville, 1456. *Bur. de poste* de Caudebec. *Rel. de poste aux chev.*

MAILLERONCOURT-CHARETTE, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Saulx, sur le Drujon, à 13 kilom. (3 l.) de Luxeuil, 14 kil. (3 l. ¼) de Vésoul. Il y a deux forges dites *de Drelon*. *Pop.* 816. *Bur. de poste* de Luxeuil.

MAILLERONCOURT-ST.-PANCRAS, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Vauvillers, à 21 k. (4 l. ¾) de Luxeuil, 32 k. (7 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Vésoul.

MAILLET, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. d'Hérisson, à 20 kil. (4 l. ½) de Cérilly, 5 myr. (11 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 580. *Bur. de poste* d'Hérisson.

MAILLET, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. de Neuvy-St.-Sépulcre, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argenton, 27 k. (6 l.) de Châteauroux. On y trouve des mines de fer qui alimentent le fourneau de Clis-dessous. *Pop.* 418. *Bur. de poste* d'Argenton.

MAILLET (L'EAU DE), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 37 k. (8 l. ⅓) S. S. E. d'Argelès. Elle a, du N. au S., 3 k. (⅔ de l.) de long.

MAILLET, v. (*Vendée*). *Voyez* MARILLET.

MAILLET (LE), rivière (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-sur-Yon. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. de la Chaize, coule au S. et se réunit avec le Marillet, à 11 k. (2 l. ⅔) S. de sa source, reçoit ensuite la Doulay, et se rend dans le Lay après avoir arrosé Mareuil.

MAILLETS (LES), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, commune de Hermes, à 13 k. (3 l.) de Clermont, 14 k. (3 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Hermes et dépend. 570. *B. de p.* de Clermont.

MAILLEVILLERS, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Vitrey, à 13 k. (3 l.) de Jussey, 30 kilom. (6 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de Cintrey.

MAILLEY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, à 11 k. (2 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 779. *Bur. de poste* de Vésoul.

MAILLEZAY, ville (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, ch.-l. de canton, dans une île formée par l'Autise, à 11 k. (2 l. ⅔) S. de Fontenay-le-Peuple, 40 k. (9 l.) N. E. de la Rochelle, 9 m. (20 l.) O. de Poitiers, 41 m. (92 l.) S. O. de Paris. Long. 16. 55. lat. 46. 22. Cette ville est bien différente de ce qu'elle étoit autrefois. Une île fermée par des marais et les rivières de Sèvre et d'Autise, avoit paru aux comtes de Poitou une situation heureuse pour y bâtir un château qui pût arrêter la fureur des Normands. Par la

Digitized by Google

suite cette île ne devint pour eux qu'un lieu de plaisance; mais ces petits souverains appeloient un lieu de plaisance ce qu'on appelleroit aujourd'hui une prison. C'étoient des tours obscures, bien crénelées, des murailles de 4 à 5 mèt. (12 à 15 pieds) d'épaisseur, de lourds ponts-levis, enfin des bastilles, car la Bastille elle-même fut une de ces maisons de plaisance des rois français. Guillaume II, dit *fier à bras*, comte de Poitou, fit de Maillezay une île enchantée dans le genre dont on vient de parler, pour y venir prendre avec ses chiens le plaisir de la chasse, et y fonda l'an 990 une abbaye de Bénédictins, en l'honneur de saint Pierre. Guillaume-le-Grand, son fils, l'acheva, fit bâtir une ville en ce lieu, et sur la fin de ses jours il se fit religieux dans cette abbaye et y fut enterré. Cette abbaye, qui étoit devenue puissante, fut érigée en évêché en 1317 par le pape Jean XXII: l'abbé en fut nommé le 1er évêque. Innocent X transféra cet évêché à la Rochelle en 1648, à la sollicitation de Louis XIV, et sécularisa les moines; l'abbaye fut entièrement supprimée. On assure que depuis cette époque cette ville est presque entièrement dépeuplée: c'est bien moins à la perte de l'abbaye que l'on doit attribuer ce décroissement de population, qu'à l'air malsain que l'on y respire, à cause de la grande quantité de marais dont cette contrée est infectée. Il y a plusieurs fabriques de toiles pour les habitans du pays. *Pop.* 1150. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Maillot, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Sens, sur la côte, près la Vanne, à 3 k. (¾ de l.) de Sens, 4 myr. (10 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Sens.

Mailly, bourg (*Aube*), arr. et cant. d'Arcis-sur-Aube, sur la Suzanne, à 6 kil. (1 l. ½) N. d'Arcis-sur-Aube, 42 kil. (9 l. ½) N. de Troyes, 36 k. (8 l.) E. de Sézanne. *Pop.* 737. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube. *Rel. de poste aux chev.*

Mailly, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Verzy, sur la montagne de Reims, à 11 k. (2 l. ¾) de Reims, 29 kil. (6 l. ½) de Châlons. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Reims.

Mailly, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, près la Seille, à 13 kil. (3 l.) de Pont-à-Mousson, 25 k. (5 l. ⅓) de Nancy. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Mailly, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Mont-Cavrel.

Mailly, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Semur-en-Brionnois, à 9 kil. (2 l. ¼) S. E. de Marcigny, 5 myr. (12 l. ½) O. de Mâcon, 10 kil. (2 l. ½) N. O. de Châteauneuf. Le territoire de Mailly produit d'assez bons vins. *Pop.* 430. *Bur. de p.* de Marcigny.

Mailly, bourg (*Somme*), arr. de Doulens, cant. d'Acheux, à 8 k. (2 l.) N. d'Albert, 30 k. (6 l. ¾) N. E. d'Amiens, 18 kil. (4 l.) O. de Bapaume. *Popul.* comprise celle de Beausart et Colincamp, 1202. *Bur. de poste* d'Albert.

Mailly, (*Somme*). *Voyez* Rainneval.

Mailly-la-Ville, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Vermanton, sur l'Yonne, à 19 (4 l. ¾) d'Auxerrre. *Pop.* 830. *Bur. de poste* de Vermanton.

Mailly-l'Eglise, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Quatre-Mailly (les).

Mailly-le-Vineux, bourg (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Coulange-sur-Yonne, sur la côte, près l'Yonne, à 22 kil. (5 l.) S. d'Auxerre, 24 kilom. (5 l.) N. O. d'Avallon, 29 kil. (6 l. ½) S. O. de Noyers. On récolte de bons vins dans ce territoire. *Population*, 891. *Bureau de poste* de Coulange-sur-Yonne.

Main-du-Prince, tuilerie (*Moselle*), arrondiss. de Sarguemine, cant. de Bitche, commune de Sturzelbronne, à 6 k. (1 l. ½) de Bitche, 31 kil. (7 l.) de Sarguemine. *Pop.* comprise celle de Sturzelbronne, 181. *B. de p.* de Bitche.

Main-Ferme (la), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, cant. de Milly, commune de Valpuiseaux, à 13 kil. (3 l.) de Milly, 10 kil. (2 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Valpuiseaux, 375. *Bur. de poste* de Milly.

Main-Libre, v. (*Jura*). *Voyez* Saint-Laurent.

Mainmorte (*Gens de*). Sous la monarchie, on comprenoit sous cette dénomination les gens d'église, chapitres, monastères, fabriques, universités, colléges, hôpitaux, corps de ville, et autres communautés dont les biens étoient inaliénables, et ne pouvoient être changés de *main*. Les gens de mainmorte ne pouvoient acquérir, recevoir, ni posséder aucun fonds de terre, maisons, droits réels, rentes foncières ou non rachetables, même des rentes constituées sur des particuliers, qu'en vertu de lettres-patentes enregistrées en la chambre des comptes. Il étoit défendu à toute personne, sous peine de 3000 liv. d'amende, de prêter leur nom à des gens de mainmorte pour l'acquisition ou la jouissance des biens susmentionnés.

Mainac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Créon, à 13 kil. (3 l.) de Bordeaux. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Mainbermont, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bayon, commune de Romain, à 13 kil. (3 l.) de Lunéville, 6 kil. (1 l. ½) de Bayon. *Pop.* comprise celle de Romain, 60. *B. de p.* de Lunéville.

Mainbervilliers, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de la Chapelle, commune de Boissy-aux-Cailles, à 4 kil. (1 l.) de Malesherbes, 20 kil. (4 l. ½) de Fontainebleau. *Popul.* comprise celle de Boissy-aux-Cailles, 368. *Bur. de poste* de Malesherbes, dép. du Loiret.

Mainéville, v. (*Oise*), arr. et cant. de Clermont, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Beauvais. *Pop.* 358. *Bur. de poste* de Clermont.

Mainbresson, v. (*Ardennes*), arr. de Rhétel, cant. de Chaumont, sur la Serre, à 27 kilom. (6 l.) de Rhétel, 37 kil. (8 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Rosoy-sur-Serre, dép. de l'Aisne.

Mainbressy, v. (*Ardennes*), arr. de Rhétel, cant. de Chaumont, à 24 kil. (5 l. ½) de Rhétel, 37 kil. (8 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 559. *Bur. de poste* de Rosoy-sur-Serre, dép. de l'Aisne.

Maincourt, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, cant. de Chevreuse, sur l'Yvette, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Versailles, 4 k. (1 l.) de Chevreuse, 36 kil. (8 l.) de Paris. *Pop.* 122. *B. de p.* de Trappe.

Maincy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. nord de Melun, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* 1077. *Bur. de poste* de Melun.

Maindreville (Grand), village (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. sud de Chartres, comm. de Fontenay-sur-Eure, à 5 k. (1 l. ¼) de Chartres. *P.* comprise celle de Fontenay et dépend. 350. *B. de p.* de Chartres.

Maindreville (Petit), village

(*Eure-et-Loir*), arr. et cant. sud de Chartres, commune de Fontenay-sur-Eure, à 4 kil. (1 l.) de Chartres. *Popul.* comprise celle de Fontenay, et dépendances, *Popul.* 350. *Bur. de poste* de Chartres.

Maine (la), rivière (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. des Herbiers. Sa source, à 3 kil. (⅔ de l.) N. E. des Herbiers, coule au S., arrose les Herbiers, va à l'O., puis au N. O., passe à l'O. de Montaigu, et se jette dans la Sèvre nantaise, à 11 kil. (2 l. ⅔) S. E. de Nantes.

Maine (le). Cette province qui, unie au Perche, formoit un des ci-dev. grands gouvernemens généraux militaires de la France, étoit située entre le 16° degré 31 minutes, et le 18° degré 37 minutes de longitude, et entre le 47° degré 38 minutes, et le 48° degré 34 minutes de latitude; bornée au septentrion par la Normandie, au midi par l'Anjou et une partie de la Touraine, au levant par le Perche et l'Orléanois, et au couchant par la Bretagne. On lui donnoit 12 à 13 myr. (26 à 30 l.) dans sa longueur du levant au couchant, et 7 myr. (15 à 16 l.) dans sa plus grande largeur. La ville du *Mans* en étoit la capitale. Cette province se divisoit en haute et en basse. La partie haute, qui étoit du côté du septentrion, et comprenoit environ la moitié de la province, fait actuellement partie des départem. de la Mayenne et de la Sarthe; la partie basse, qui étoit au midi, fait partie du département de la Sarthe. Les principales rivières qui arrosent le ci-dev. Maine sont la Mayenne, la Sarthe, l'Huigne et le Loir. Ce pays est coupé par un grand nombre de routes: outre les deux grandes routes de Paris à Angers, et d'Alençon à Tours, qui se croisent, il part trois grands chemins de la ci-dev. capitale, dont l'un conduit dans le bas Maine, l'autre en Bretagne, et le troisième dans le Vendomois. Le bas Maine est encore coupé d'ailleurs par la grande route de Paris en Bretagne. Le climat du ci-devant Maine et la nature du sol sont très-variés, ainsi que ses productions. Le climat est en général plus tempéré dans le haut Maine que dans le bas. Il y a de mauvaises et de bonnes terres, des landes et quelques terres incultes dans les deux parties. L'une et l'autre sont coupées de montagnes et de vallons. On trouve plus de prairies dans la partie haute que dans la partie basse, mais plus de jachères dans cette dernière que dans la première, attendu qu'il y a des terres que l'on est obligé de laisser reposer jusqu'à trois, quatre et cinq ans. Les pâturages de la ci-dev. province ne sont pas également bons par-tout: il y en a de bons, de mauvais et de médiocres. Quoiqu'il y ait moins de prairies dans la partie basse que dans la partie haute, on y nourrit plus de bestiaux, à cause de la grande quantité de ces terres en jachères. On élève des chevaux de la petite espèce dans le ci-devant bas Maine, des vaches qui fournissent beaucoup de beurre, des cochons, et une grande quantité de moutons, dont les laines sont renommées, et conviennent parfaitement aux manufactures d'étamines de la ci-devant province. On y élève aussi des mouches à miel, et la cire qu'on en retire est de bonne qualité. Les labours s'y font communément avec des bœufs, comme dans le haut Maine, mais d'une manière différente. Dans le ci-devant haut Maine on élève des bêtes à cornes de toutes espèces, beaucoup de chèvres, des cochons, des moutons de la petite espèce, et peu de chevaux et d'abeilles, parce que la cire qui en provient est de très-médiocre qualité. La volaille y est excellente, et il s'y en fait un commerce considérable, ainsi que d'œufs et de beurre pour la consommation de Paris. Les hauteurs des deux parties du Maine sont couvertes de bois en taillis et de haute-futaie. Les terres cultivées produisent, selon la qualité du sol, des fromens, des seigles, des avoines d'hiver et de mars, des orges, des sarrasins, maïs, pois, haricots, et autres légumes de toute espèce. On y recueille aussi des chanvres, et peu de lin. On y voit des plantations de vignes et de pommiers. Le vin blanc, quoique meilleur que le rouge, est de médiocre qualité. Les arbres à fruits qu'on élève, sur-tout dans le haut Maine, sont des noyers, châtaigniers, marronniers et pruniers, dont les fruits secs sont propres aux embarquemens. Quant aux productions intérieures du sol, cette ci-devant province a des carrières de différentes espèces de pierres de taille, tendres et dures, des grès blancs et roux, des moëllons, des cailloux, des pierres calcaires, des ardoisières, des marnes et des glaises, des carrières de marbre, des mines de sable blanc, et des mines de fer, avec des forges. Les ardoisières sont dans la forêt du Talla, près de la Ferté-Bernard. On a trouvé du granit très-brut dans cette province, lequel ne souffre pas le poli. Il y a des mines de fer à Vibrai, près de Montmirail, à Bourgon et à Saint-Dizier; une forge à Moncor, près de la ville de Sablé, et une autre à Suigné. Il y a aussi des forges à Montreuil, Coucé, Saint-James, Champeou, St.-Léonard, Chemiré, Saint-Denis, Dorgues, etc. Les principales villes du Maine étoient Mayenne, Ambrières, Beaumont-le-Vicomte, Mamers, la Fresnaye, dans la partie haute; le Mans, Laval, Sablé, Château-du-Loir, la Ferté-Bernard, dans la partie basse de cette ci-dev. province. Les manufactures du ci-dev. Maine consistent en toiles de lin et de chanvre de toute espèce, en étamines de laine, et en serges de différentes qualités. On trouve aussi beaucoup de verreries, des blanchisseries pour ses toiles et pour ses manufactures de cire. Les autres fabriques de la province sont celles des toiles imprimées, les teintureries en grand et petit teint, des fabriques de bougran, les tanneries, les mégisseries, plusieurs papeteries et chaudronneries, avec des faïenceries. Quelques-unes des forêts du pays fournissent des bois de construction pour la marine. Il y a des eaux minérales à *Baignols*, au bas Maine, ainsi qu'à *Lignières*. Elles sont ferrugineuses, et ont de la réputation. (*Voyez* leur article). La province du Maine dépendoit tout entière du ci-devant diocèse du Mans. Pour ce qui concernoit l'administration civile, cette province avoit sa coutume particulière, et faisoit partie du ressort du parlement de Paris. Ses tribunaux étoient le présidial du Mans, auquel ressortissoient les huit siéges royaux, de Château-du-Loir, Mamers, Beaumont, la Fresnaye, Ste.-Susanne, Longué, Laval et Bourg-Nouvel. Quant aux finances, le ci-dev. Maine étoit de la généralité de Tours, et il étoit divisé en quatre élections; celles du Mans, Laval, Mayenne et Château-du-Loir, outre la partie de cette province comprise dans l'élection de la Flèche. Le Maine avoit outre cela une justice royale établie à Laval, et dix-huit greniers à sel; savoir les chambres du Mans, Laval, Château-du-Loir, la Ferté-Bernard, Sillé-le-Guillaume, Bonnetable, Mamers, la Fresnaye, Beaumont, Loué, Bouloir, Sablé, Ervé, la Gravelle, Conneré, Malicorne, Montdoubleau et Ballon.

Digitized by Google

Ballon. Cinq maîtrises particulières des eaux et forêts; savoir, au Mans, à Château-du-Loir, à Mayenne, à Mamers et à Laval. Nous avons dit plus haut que le gouvernement général du Maine comprenoit aussi le Perche, outre le comté de Laval, qui formoit un gouvernement particulier: son état-major étoit composé d'un gouverneur général, d'un lieutenant général pour le roi, et de deux lieutenans-de-roi, l'un pour le Maine, et l'autre pour le Perche. Il y avoit outre cela cinq lieutenans des maréchaux de France; deux au Mans, un à Mortagne, un à Bellême, et un à Mamers. Pour les productions, l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne le Maine, *voyez* les départemens de la Mayenne et de la Sarthe.

Maine (le), ruisseau (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-sur-Yon. Sa source, à 4 kil. (1 l.) E. p. N. de Mouilleron, coule à l'O., et se rend dans le grand Lay, à 9 kil. (2 l. ⅓) de sa source.

Maine-de-Bouex (le), village (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de St.-Amand-de-Bouex, à 21 kil. (4 l. ⅔) de la Rochefoucauld, 22 k. (5 l.) d'Angoulême. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Mansle.

MAINE-ET-LOIRE.

Ce département, formé à peu près de la ci-devant province d'Anjou, a pris son nom des deux plus grandes rivières qui l'arrosent.

Ses bornes sont au N. celui de la Mayenne, à l'E. ceux de la Sarthe et d'Indre-et-Loire, au S. celui des Deux-Sèvres, à l'O. celui de la Loire-Inférieure.

La superficie de ce département est d'environ 1,408,365 arpens carrés ou 718,807 hectares; sa population est de 538,718 individus. Il est composé de trois cent quatre-vingt-neuf communes, et divisé en cinq arrondissemens communaux ou sous-préfect., en trente-quatre cantons et justices de paix. La préfecture de ce départ. est à *Angers*. *Segré*, *Baugé* et *Beaupréau* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché d'*Angers*, et dépend de la 22e division militaire, dont le commandant réside à Tours: il est du ressort du tribunal d'appel séant à Angers, et dans la 6e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 718,807 hectares (1 million 408 mille 365 arpens).

Les principales rivières sont la Sarthe (*voyez* le départ. de l'Orne), la Mayenne (*voyez* le département de la Mayenne), et la Loire, dont il est parlé au départ. de l'Ardèche.

Les principales villes sont: Angers, Saumur, Châteauneuf, Cholet.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département, sont: Ancau, Archizon, Argos, Aubence, Brionneau, Carles, Conasnon, Croisel, Erdre, Evre, Fontaine-Sursan, Gatel, Gué-Gautier, Laigné, Latan, Loucre, Marconne, Moncron, Mouline, Nimphe, Piron, Rodiveau, Rome, Sangueise, Sassée, St.-Denis, Venon, Verdun, Vraine.

Canaux. Lanthion, Layon.

Forêts. Baugé, Beaulieu-des-Marchais, Becon, Breil-Lambert, Brignon, Brossay, Chambiers, Chandelais, Chollet, Foucandière, Leppo, Longeron, Longuenée, Lourze, Monoye, Ombrée, Verzée, Vezin, Vezins.

Productions. Le territoire de ce département est très-fertile en vins, sur-tout en vins blancs, en seigle, froment, orge, avoine, fèves, pois, lins, chanvre, noix, pommes, et autres fruits excellens. Le gibier y est très-bon et abondant. On y pêche beaucoup de poisson, sur-tout du saumon et de l'alose. Il y a aussi quantité de pâturages propres à nourrir toute sorte de bétail. On y voit de très-belles forêts, la plupart plantées de chênes et de hêtres. Outre ces productions, il y a des mines de charbon de terre, de fer, de plomb, de cuivre et d'étain, et plusieurs carrières de pierre, de marbre et d'ardoise. On y trouve plusieurs sources d'eaux minérales.

Industrie. Les principales manufactures se réduisent à plusieurs verreries, deux raffineries de sucre, quelques raffineries de salpêtre, dix blanchisseries de cire, de très-belles étamines de laine sur soie, rayées d'or, des camelots fins, raz, serges, droguets, bougies, huiles de noix, miel, eaux-de-vie, vinaigre et chaux, etc. On y fabrique une grande quantité de toiles pour les pays étrangers. Celles de Cholet se transportent à la Rochelle, à Bordeaux et à Paris. Angers et Château-Gontier ont des blanchisseries de toiles très-renommées; elles occupent un grand nombre d'ouvriers. Enfin, ce département, un des meilleurs de la France, est un pays varié de collines et de plaines, plus uni que montueux, excepté sur les bords de la Loire, et dans quelques cantons des *Mauges*. On appelle *Mauges* une contrée qui s'étend à la gauche de la Loire, en tirant vers l'ancienne province du Poitou. Le commerce consiste en grains, vins blancs, chanvres, lins, légumes, fruits, pruneaux, huile de noix, miel, confitures sèches, eaux-de-vie, vinaigre, bestiaux, chaux, mercerie, ardoises, bois de charpente et de construction, indiennes, bas de fil et au métier, etc.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Toise et *Pied*. *Voyez* Paris.
Perche, *Corde* ou *Chaine* de 25 pieds, 8.1207.
— de 22 pieds, pour les domaines et bois, 7.1463.

Mesures agraires; valeur en ares.

Arpent de 100 perches carrées, à 25 pieds par perche linéaire, 65.953.
Journal de 80 perches, *idem*, 52.945.
Sétérée de ¼ d'arpent, 79.143.
Minée, moitié de la sétérée, 39.57.
Quartier, quart de l'arpent, 16.49.
Arpent de 100 perches, à 22 pieds par perche, 51.072.
Quartier de vigne, de 50 perches, 32.975.
— de 60 perches, 39.570.

Nota. Ce quartier est une mesure particulière à la Possonnière, l'Aleu et la Roullière; le précédent est en usage à Epiré et Savennières. On compte aussi dans ce département par boisselées: c'est la quantité de terre que l'on peut ensemencer avec le boisseau de chaque lieu. Cette mesure, ou plutôt ce mode d'évaluation, étant très-vague, et exigeant toujours que l'on rapporte la quantité ainsi évaluée à une mesure fixe et déterminée, on ne croit pas devoir en faire mention ici.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Pierre *Ayrault*, célèbre avocat de Paris et président à Angers, grand ennemi des ligueurs, jurisconsulte et auteur; né dans cette ville en 1536, où il mourut en 1601. On a de lui deux bons ouvrages: *Traité de l'ordre et instruction judiciaire, dont les anciens Grecs et Romains ont usé en accusation publique, conféré à l'usage de la France*, Paris, 1598; *De la puissance paternelle*, in-4°. Il fit cet ouvrage à l'occasion d'un de ses fils que les jésuites avoient enlevé pour le revêtir de leur habit. — François *Babin*, né à Angers en 1651, mort le 19 décembre 1734. C'est lui qui a rédigé 18 premiers volumes de l'édition en gros caractères des *Conférences du diocèse d'Angers*, fort estimées. Le style de Babin est tel qu'il le faut pour ces sortes d'ouvrages; net, clair, méthodique, et ne sentant point la barbarie de l'école. — Guillaume du *Bellay*, grand capitaine et négociateur habile; mort en 1543. François Ier l'ayant envoyé en Piémont en qualité de vice-roi, il reprit diverses places sur les Impériaux. Le marquis du Guast avouoit qu'il étoit le plus grand capitaine qu'il eût connu. C'étoit le premier homme de son temps pour découvrir ce qui se passoit dans les cours étrangères. Il étoit savant et bel esprit. On a de lui des Mémoires, 1757, 7 vol. *in*-12; *Epitome de l'histoire des Gaules*, imprimé avec ses *Opuscules*, in-4°. — Jean *du Bellay*, son frère, évêque de Paris et cardinal, lieutenant général sous François Ier; né en 1492, mort à Rome le 16 février 1560, avec la réputation d'un courtisan adroit, d'un négociateur habile, et d'un très-bel esprit. On a de lui *Des harangues*, *Apologie pour François Ier*, Elégies, Epigrammes, Odes, recueillies, *in*-8°. — Martin *du Bellay*, brave guerrier, bon diplomate, et protecteur des lettres, frère de Guillaume et de Jean, fut, comme ses frères, un grand capitaine, un bon négociateur, et un protecteur des lettres. François Ier l'employa. On a de lui: *Mémoires historiques, depuis 1513 jusqu'à l'an 1543*, qui sont réunis avec ceux de Guillaume son frère: cet homme, aussi sage qu'habile, mourut au Perche en 1559. — Joachim *du Bellay*, chanoine, poëte latin et français, né à Liré vers 1524. Orphelin de bonne heure, il fut confié à la tutèle de son frère aîné, qui négligea de cultiver les talens dont il montroit le germe. Il enfanta plu-

Digitized by Google

sieurs pièces qui lui donnèrent accès à la cour. François Ier, Henri II, Marguerite de Navarre, goûtoient beaucoup la douceur, la facilité et l'abondance de sa muse : on l'appela d'une commune voix l'*Ovide français ;* il mourut en 1560, auteur de Poésies françaises, imprimées à Paris en 1561, *in*-4° ; et de Poésies latines, etc. — François *Bernier*, dit le *Mogol*, habile médecin et fameux voyageur ; né à Angers, mort en 1688. Saint Evremont disoit qu'il n'avoit point connu de plus joli philosophe. On a de lui : *Mes voyages*, en 2 vol. *in*-12 ; dans le dernier siècle ses voyages le firent appeler *Bernier le Mogol. Abrégé de la philosophie de Gassendi*, son maître, en 7 vol. ; ouvrage que le système de Descartes, alors à la mode, empêcha d'être aussi bien accueilli qu'il l'auroit mérité ; *Traité du libre et du volontaire*, in-12, etc. — Jean *Bodin*, calviniste, avocat, auteur d'une *République*, d'une *Démonomanie ;* né à Angers en 1530. On a encore de lui : *Theatrum naturæ*, in-8° ; *Le Naturaliste ; Methodus ad facilem historiæ cognitionem*, in-4°. Bodin mourut de la peste à Laon en 1596. — Charles *Bourdigné*, poëte romanesque et gai, auteur de la *Légende de Pierre Faifeu ;* né à Angers, où il vivoit en 1531. Charles avoit un frère, Jean Bourdigné, chanoine d'Angers, qui mourut en 1555. On a de lui : *Histoire d'Anjou et du Maine ;* Angers, 1529, *in-folio*. — René *Chopin*, jurisconsulte et auteur célèbre ; né à Bailleul en 1537. Il plaida long-temps avec distinction au parlement de Paris : retiré ensuite dans son cabinet, il fut consulté comme un des oracles du droit, et mourut à Paris en 1606. Ses ouvrages ont été publiés en 1663, 6 vol. *in-folio*, en latin et en français : un de ses ouvrages le plus estimé est la *Coutume d'Anjou*. La ville d'Angers lui accorda en 1581 le titre et les honneurs d'échevin pour le remercier de cet ouvrage. — Anne *le Fèvre*, épouse d'André *Dacier*, connue par ses excellentes traductions de plusieurs poëtes grecs et latins ; née à Saumur en 1651. Madame Dacier étoit une des plus savantes femmes de la France, également recommandable par son caractère et par ses talens ; elle se fit autant admirer par sa vertu, sa fermeté, son égalité d'ame, sa générosité et sa modestie que par ses ouvrages. Un seigneur allemand l'ayant priée de s'inscrire sur son *album ;* elle y mit son nom avec ce vers traduit de Sophocle :

« Le silence est l'ornement d'une femme. »

On a d'elle une traduction de trois comédies de Plaute, l'*Amphitryon*, le *Rudens* et l'*Epidicus*, 3 vol. *in*-12 ; traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'Homère, en 8 vol. *in*-12, et beaucoup d'autres traductions. — Jacques *Eveillon*, grand-vicaire d'Angers, surnommé à juste titre le *Père des pauvres ;* né à Angers en 1572, mort en 1651. On lui reprochoit un jour qu'il n'avoit point de tapisserie : Quand, en hiver, j'entre dans ma maison, répondit-il, les murs ne me disent pas qu'ils ont froid ; mais les pauvres qui se trouvent à ma porte, tout tremblans, me disent qu'ils ont besoin de vêtemens. On a de lui : *De processionibus ecclesiasticis*, in-8°, Paris, 1645 ; *De recta psallendi ratione*, in-4° ; *Traité des excommunications et des monitoires*, in-4°, à Angers en 1651, etc. — Claude *Fauchet*, prêtre et prédicateur du roi, évêque constitutionnel du département du Calvados, député à la Convention nationale, décapité à Paris le 10 brumaire an 2 (2 novembre 1793), âgé de 49 ans, accusé d'avoir eu des liaisons avec Charlotte Corday. Il étoit né à Erné. — Rolland *le Fèvre*, excellent peintre en caricatures ; né dans le ci-devant Anjou, mort en Angleterre en 1677. — François *le Goux de la Boulaye*, voyageur instruit ; né à Baugé. Il parcourut une partie du monde. De retour de son premier voyage il parut si défiguré, que sa mère ne voulut pas le reconnoître : il fut obligé d'intenter un procès pour avoir son droit d'aînesse. Quelques années après il fut envoyé en qualité d'ambassadeur auprès du Grand-Seigneur et du Grand-Mogol ; mais il mourut en Perse d'une fièvre chaude en 1669. On a de lui : *Relation de mes voyages*, in-4°, 1653. — François *de Launay*, savant jurisconsulte et auteur ; né à Angers en 1612, mort le 9 juillet 1693. Il obtint en 1680 la chaire du droit français. Ducange, Bigot, Cotellier, Ménage, et plusieurs autres savans, se faisoient un plaisir de causer avec lui. On a de lui : *Commentaires sur les Institutes coutumières d'Antoine Loysel*, in-8° ; *Traité du droit de chasse*, 1681 ; *Remarques sur l'institution du droit romain et du droit français*, in-4°. — Pierre *le Loyer*, né à Huillé en 1540, mort à Angers en 1634 ; conseiller au présidial d'Angers, littérateur, l'un des plus savans hommes de son siècle dans les langues orientales. On a de lui : *Traité des spectres*, in-4°, Paris, 1605 ; *Edom ou les Colonies Iduméennes, en Europe et en Asie, avec les Phéniciennes*, Paris, 1620, *in*-8° ; des *Œuvres et mélanges poëtiques*, in-12, Paris, 1759. — Gilles *Ménage*, d'abord avocat, puis chanoine, auteur et savant littérateur : né à Angers en 1613, mort le 23 juillet 1692. C'est lui qui ouvrit un des premiers avec succès une assemblée de gens de lettres, qui dura trente ans après sa mort. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages latins et français ; mais on prétend qu'il a pillé souvent Vincent Fabricius, pour les poësies latines. — Jean *Michel*, médecin, conseiller au parlement, auteur de pièces dramatiques sur la *Nativité et la passion de Jésus ;* né à Angers, mort en 1495. Il laissa une fille, mariée à Pierre Leclerc-Dutremblay, un des aïeux du P. Joseph, capucin. Les éditions les plus rares de ses *Drames gothiques* sont celles de 1485, 1490, 1499, *in-folio*. Il étoit médecin de Charles VIII. — Zacharie-Jacob dit *Montfleury*, comédien et auteur ; mort en 1667. Après avoir fait ses études et ses exercices militaires, il fut page chez le duc de Guise. Passionné pour la comédie, il suivit une troupe de comédiens qui couroit les provinces, et prit pour se déguiser le nom de Montfleury. Il est auteur d'une tragédie intitulée : *La mort d'Asdrubal ;* il joua avec succès dans les premières représentations du *Cid* en 1637. Plusieurs attribuent sa mort aux efforts qu'il fit en jouant le rôle d'*Oreste*. La gloire de Montfleury est d'avoir été le premier maître de Baron, qui le surpassa. — René *Moreau*, professeur en médecine et en chirurgie ; né à Montreuil-Bellay en 1587, mort en 1656 ; On a de lui l'édition de l'*Ecole de Salerne*, avec de bonnes observations, Paris, 1625, *in*-8° ; *Traité du chocolat*, Paris, 1643, *in*-4°. — Gabriel *du Pineau*, avocat, puis maire et capitaine général d'Angers, jurisconsulte et auteur, né à Angers en 1573. La protection qu'il accordoit à tous, et l'encouragement qu'il donnoit aux sciences, le firent surnommer le *Père du peuple*. Il suivit le barreau dans sa patrie avec une réputation supérieure à son âge. Il vint ensuite à Paris, et plaida avec éclat au parlement et au grand conseil. Consulté de toutes les provinces voisines, il eut part à toutes les grandes affaires de son temps. On a de lui : *Commentaires, Observations* et *Consultations sur plusieurs questions importantes, tant de la coutume d'Anjou que du droit français*, avec des dissertations sur différens sujets, etc., 2 vol. *in-folio*. Il mourut le 15 octobre 1644. — Claude *Pocquet de Livonnière*, jurisconsulte, d'Angers ; mort en 1726 à Paris. On a de lui divers ouvrages sur les *Fiefs*, les *Règles du droit*, etc. Ce fut lui qui forma l'Académie d'Angers, et il en fut le premier secrétaire. — Charles-René *Reyneau*, oratorien, mathématicien célèbre ; né à Brissac en 1656. Il fut de l'Académie d'Angers, et de l'Académie des sciences de Paris. Il mourut le 24 février 1728. Ce fut un très-profond mathématicien. Il se tenoit éloigné de toute affaire, encore plus de toute intrigue. On a de lui : *Analyse démontrée*, 1736, 2 vol. *in*-4° ; *La Science du calcul*, avec une suite, 2 vol *in*-4°, 1739 ; *La Logique ou l'Art de raisonner juste*, in-12. — Gabriel-Michel *de la Roche-Maillet*, avocat, géographe, et éditeur d'un coutumier général ; né à Angers en 1562, mort en 1642. On a de lui : *Théâtre géographique de la France*, Paris, 1632, *in-folio*. — François *de Roye*, jurisconsulte, né à Angers, mort en 1586. Cette ville lui doit d'avoir contribué à faire fleurir son Université, d'où il est sorti beaucoup d'hommes célèbres. On a de lui *De jure patronatûs*, in-4° ; *De missis dominicis, eorumque officio et potestate*, 1672, *in*-4°. — Jacques *Savary*, auteur du *Parfait négociant ;* né à Douay en 1622, mort le 7 octobre 1690. Il fut nommé en 1670 pour travailler au *Code marchand* qui parut en 1673. Il fit une fortune assez considérable à Paris. — Vincent *Tagereau*, d'Angers, habile jurisconsulte. On a de lui : *Discours de l'impuissance de l'homme et de la femme ; Le vrai Praticien français*, etc. — François *Vavasseur* de Paray, jésuite, littérateur et poëte ; mort à Paris en 1681. On a de lui des poésies latines, un traité *De ludicra dictione*, et autres, recueillis *in-folio*, Amsterdam, 1709.

MAINEVILLE, bourg (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, sur la rive droite de la Levrière, à 13 k. (3 l.) E. N. E. de Gisors, 5 m. (12 l. ⅓) N. E. d'Evreux, 23 k. (5 l. ½) N. E. du Grand-Andelys. Dans ce bourg, les femmes s'occupent à faire de la dentelle. Le territoire abonde en fruits et en grains. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Gisors.

MAING, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. nord de Valenciennes, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 29 kilom. (6 l. ½) de Douay. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Valenciennes.

MAINGOURNOIS, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. et comm. de Maintenon, à 1 kil. (¼ de l.) de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) de Chartres. *Pop.* comp. celle de Maintenon, 1545. *B. de p.* de Maintenon.

Digitized by Google

Maingueriu, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. d'Ablis, à 13 k. (3 l.) de Dourdan, 32 k. (6 l.) d'Etampes. *Pop.* comp. celle d'Abli, 700. *Bur. de poste* de Dourdan.

Mainil-Trois-Fétus, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. et comm. de Moyenneville, à 4 k. (1 l.) d'Abbeville, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Moyenneville, 888. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Mainois, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, près de l'Ain, à 9 k. (2 l. ¼) d'Orgelet, 13 k. (3 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 298. *B. de p.* de Lons-le-Saunier.

Mainsac, bourg (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Bellegarde-St.-Silvain, à 15 k. (3 l. ¼) S. O. d'Evaux, 42 k. (9 l. ½) E. S. E. de Guéret, 8 k. (2 l.) O. p. N. d'Auzance. *Pop.* 1480. *B. de poste* d'Auzance.

Maintenay, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. de Campagne, près de l'Authie, à 10 k. (2 l. ½) de Montreuil, 7 myr. (15 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Maintenon, ville (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, ch.-l. de cant., sur l'Eure, à 18 kil. (4 l.) N. E. de Chartres, 20 k. (4 l. ½) O. de Rambouillet, 24 k. (5 l. ½) E. de Châteauneuf. Cette ville avoit titre de marquisat. Jean Cottereau, qui étoit baron en 1521, fit bâtir le château de Maintenon, dans les jardins duquel on voyoit plusieurs arcades destinées à former un aquéduc qui devoit conduire la rivière d'Eure à Versailles. En 1675, Louis XIV acheta cette terre pour madame de Maintenon, dont la maison de Noailles a été héritière. Louis XIV y fit bâtir en 1687 une église paroissiale, dédiée à saint Pierre. Il y avoit une collégiale dédiée à saint Nicolas, composée d'un doyen qui étoit curé du château, et de six chanoines; un prieuré commendataire, sous le titre de Sainte-Marie. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1545. *Bur. de poste Rel. de poste aux chev.*

Mainterne, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, à 16 k. (3 l. ¾) de Dreux, 36 k. (8 l.) de Chartres. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Brézolles.

Maintru, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinières, près de la Béthune, à 11 k. (2 l. ¾) de Neufchâtel, 42 kilom. (9 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Mainvault, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Ath, à 8 k. (2 l.) N. E. de Leuze, 6 kil. (1 l. ½) N. O. d'Ath, 28 k. (6 l. ¼) O. N. O. de Mons. *Pop.* 1451. *Bur. de poste* d'Ath.

Mainville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 7 k. (1 l. ¾) de Briey, 31 k. (7 l.) de Metz. *P.* 90. *B. de p.* de Briey.

Mainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, comm. de Draveil, à 5 kil. (1 l. ¼) de Villeneuve-St.-George, 8 k. (2 l.) de Corbeil. *Pop.* comp. celle de Draveil, 967. *Bur. de poste* de Villeneuve-St.-George.

Mainville (le), v. (*Meurthe*). *Voyez* Lemainville.

Mainviller, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Faulquemont. *P.* 401. *B. de p.* de Faulquemont.

Mainvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. nord de Chartres, à 1 k. (⅓ de l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de Screvillé et de Lucé, 750. *Bur. de poste* de Chartres.

Mainvilliers, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, à 14 k. (3 l. ¼) de Pithiviers, 5 m. (11 l. ¾) d'Orléans. *P.* 396. *B. de p.* de Malesherbes.

Mainxe, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Segonzac, à 10 k. (2 l. ½) de Cognac, 28 k. (6 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 549. *Bur. de p.* de Jarnac.

Mainzac, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Montbron, à 22 kil. (5 l.) de la Rochefoucauld, 28 k. (6 l. ⅓) d'Angoulême. *P.* 402. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Mainzweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler, à 3 kil. (¾ de l. N. O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Tholey, 5 m. (11 l. ½) S. E. de Trèves. *P.* 197. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Maira, vallée (*Piémont*). Cette vallée, arrosée par la rivière de ce nom, a 5 myr. (12 l.) de long de Dronero au col Maurin. Ses habitans passent pour les plus belliqueux de tous ceux des Alpes.

Maira (la), rivière (*Stura*). Elle a sa source au mont des Aiguilles, dans les Alpes maritimes, arrose la vallée de son nom, passe à Busca, sous Savigliano, à Raconigi, et se jette dans le Pô à Carmagnole. Son cours est de 13 m. (30 l.).

Maire, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Chémery, comm. de la Neuville, à 14 k. (3 l. ¼) de Sedan, 21 k. (4 l. ¾) de Charleville. *P.* comp. celle de la Neuville, 425. *Bur. de poste* de Sedan.

Maire, île (*Bouches-du-Rhône*), arrond. de Marseille, près de la côte, vis-à-vis le cap de la Croisette. Elle a du N. O. au S. E. 2 k. (½ l.) de long, sur 583 mèt. (300 t.) de large.

Maire, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de la Mure, sur la côte près du Drac, à 36 k. (8 l.) de Grenoble. *P.* 228. *B. de p.* de la Mure.

Maire, ruisseau (*Orne*). Il prend sa source dans l'arr. d'Argentan, canton de Briouze, et se jette dans l'Orne près d'Ecouché.

Maire (la), v. (*Deux-Sèvres*), arrond. de Parthenay, cant. de St.-Loup, à 15 k. (3 l. ½) de Parthenay, 5 m. (12 l. ½) de Niort, où l'on trouve une mine de fer limoneuse. *P.* 318. *B. de p.* d'Airvault.

Mairé-Levescault, v. (*Deux-Sèvres*), arrond. de Melle, cant. de Sauzé, à 19 k. (4 l. ⅔) de Melle, 4 m. (10 l. ½) de Niort. On supplée au défaut de vignobles par des treilles plantées à 4 ou 5 mèt. (12 ou 15 pieds) de distance, autour des cours et des bâtimens. Les vins en sont médiocres. Il y a un haras de baudets, richesse du pays. *P.* 946. *B. de p.* de Sauzé.

Mairegne, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, sur la Laune, à 33 kil. (7 l. ½) de St.-Gaudens, 11 m. (25 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Maires. Sous la monarchie, leur origine remonte au règne de Louis VII. Ils étoient pour la plupart électifs; mais leur nomination devoit être confirmée par le roi. Ils présidoient toutes les délibérations du corps municipal. On laissoit entre leurs mains une clef des archives. Dans les villes principales, ils jouissoient des priviléges de la noblesse; dans les pays d'états, ils avoient droit d'entrée et de séance, comme députés nés de la communauté. Il n'y avoit pas de maire à Paris, mais un prévôt des marchands.

Mairies. Sous la Républ., la mairie ou municipalité, dans les communes qui n'excèdent pas 2,500 habitans, est composée d'un maire et d'un adjoint; dans celles de 2,500 à 5,000, d'un maire et de deux adjoints; dans celles de 5,000 à 10,000, d'un maire, de deux adjoints et d'un commissaire de police; dans celles de 10,000 et au-dessus, outre un maire, deux adjoints

et un commissaire de police, il y a un adjoint par 20,000 d'excédent, et un commissaire de police par 10,000 d'excédent, et dans celles de 100,000 et au-dessus, telles que Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux, il y a un maire, un adjoint, un commissaire de police par division; il y a de plus un commissaire général de police auquel les commissaires de police sont subordonnés, et qui est lui-même subordonné au préfet; néanmoins, il exécute les ordres qu'il reçoit immédiatement du Grand-Juge ministre de la justice. Les maires et les adjoints sont chargés des fonctions administratives et municipales de la commune et de celles relatives à la police et à l'état civil. *Voyez* FRANCE.

MAIRIEUX-LA-GRISUELLE, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant de Maubeuge, à 25 k. (5 l. ¾) du Quesnoy, 20 k. (4 l. ½) de Douay. *Pop.* 266. *B. de p.* de Maubeuge.

MAIRINAC-LENTOUR, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de St.-Ceré, à 30 k. (6 l. ¾) de Figeac, 5 myr. (11 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 689. *B. de poste* de Peyrac.

MAIROL (LA), rivière (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Marsanne. Sa source, à 2 k. (½ l.) N. E. de Montelimar, coule à l'O. et se se rend dans le Rhône, à 4 k. (1 l.) O. de sa source.

MAIRY, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Mouzon, à 8 k. (2 l.) de Sedan, 4 m. (10 l. ¼) de Charleville. *P.* 260. *B. de p.* de Mouzon.

MAIRY, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, sur le Wagot, à 8 k. (2 l.) de Briey, 31 kil. (7 l.) de Metz. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Briey.

MAISDON, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. d'Aigrefeuille, à 7 k. (1 l. ¾) de Clisson, 19 kil. (4 l. ⅓) de Nantes. *Pop.* 2940. *Bur. de poste* de Clisson.

MAISICOURT, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 18 k. (4 l.) de Doulens, 37 k. (8 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Doulens.

MAISIÈRES, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. nord de Mons, à 9 kilom. (2 l. ¼) S. S. O. de Lens, 10 kil. (2 l. ½) O. p. S. de Roeulx, 3 kil. (¾ de l.) N. p. E. de Mons. *P.* comp. celle de Nimy, 1080. *B. de p.* de Mons.

MAISIÈRES, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. et commune de Voiteur, sur la Seille, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comp. celle de Voiteur, 868. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

MAISIÈRES, ferme (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Gamache, comm. de Tilloy, à 6 k. (1 l. ½) d'Abbeville, 4 myr. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Tilloy, 251. *Bur. de poste* d'Abbeville.

MAISNIÈRES, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamache, près du ruisseau de Visma, à 18 kil. (4 l.) d'Abbeville, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Vits, 602. *B. de p.* d'Abbeville.

MAISNIL (LE), v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. d'Haubourdin, à 13 k. (3 l.) de Lille, 31 k. (7 l.) de Douay. *Pop.* 600. *B. de p.* de Lille.

MAISNIL-A-SOUATRE, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 30 kil. (6 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de St.-Pol.

MAISNIL-ST.-BLAISE, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Dinant, cant. de Beauraing, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Givet-Notre-Dame, 37 k. (8 l. ¼) S. de Namur. *Pop.* 263. *B. de p.* de Givet, dép. des Ardennes.

MAISON, v. (*Jura*), arrond. de St.-Claude, cant. de Moyrans, sur la côte près de l'Ain, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Claude, 23 k. (5 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 201. *Bur. de poste* d'Orgelet.

MAISON-BLANCHE (LA), hameau (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, canton de la Chapelle-de-Guinchay, comm. de Romanèche, à 15 kilom. (3 l. ½) de Mâcon, 3 k. (¾ de l.) de la Chapelle. *P.* comp. celle de Romanèche, 1881. *B. de p.* de Mâcon.

MAISON-BLANCHE, h. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Villejuif, comm. de Gentilly, à 1 k. (¼ de l.) de Paris. Il y a un marché considérable de cochons, et il s'y fait commerce de vaches laitières. *Pop.* comp. celle de Gentilly, grand et petit, 4495. *Bur. de poste* de la Banlieue de Paris.

MAISON-BLANCHE, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, comm. de Dammart, à 4 k. (1 l.) de Lagny, 11 k. (2 l. ¾) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Dammart, 812. *Bur. de poste* de Lagny.

MAISON-BLANCHE, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-sur-Hières, comm. de Lesigny, à 7 k. (1 l. ¾) de Brie-sur-Hières, 25 kil. (5 l. ¼) de Melun. *Pop.* comp. celle de Lesigny, 439. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

MAISON-BLANCHE, hameau (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, comm. d'Ablon, sur la Seine, à 14 k. (3 l. ¼) de Corbeil. Il s'y tient un marché de vaches laitières. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* comp. celle d'Ablon, 208. *Bur. de poste* de la banlieue de Paris.

MAISON-BLANCHE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Gonesse, comm. de Gagny, à 6 kil. (1 l. ½) de Bondy, 14 k. (3 l. ¼) de Paris. *Pop.* comp. celle de Gagny, 828. *Bur. de poste* de Bondy, dép. de la Seine.

Maison de la reine. Une surintendante, une dame d'honneur, une dame d'atours, quatorze dames d'honneur, une chapelle, un chevalier d'honneur, un premier écuyer, un écuyer cavalcadour, un écuyer ordinaire, quatre écuyers de service par quartier, un premier maître-d'hôtel, un maître-d'hôtel ordinaire, un contrôleur général, un maître de la garde robe, un lecteur, une lectrice, un bibliothécaire, un secrétaire du cabinet, composoient la maison de la reine. Le comte et la comtesse d'Artois; madame Elisabeth, sœur du roi; mesdames Adélaïde et Victoire, ses tantes; le duc d'Orléans, avoient chacun leur maison.

MAISON-DES-CHAMPS (LA), v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Vandœuvres. *P.* 80. *B. de poste* de Vandœuvres.

MAISON-DE-SEINE, h. (*Seine*), arr., cant. et comm. de St.-Denis, près de ce lieu, sur la Seine, à 9 k. (2 l. ¼) de Paris. *Pop.* comp. celle de St.-Denis... *B. de P.* de St.-Denis.

MAISON-DIEU, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de St.-Jean-de-Losne, comm. de Losne, à 2 k. (½ l.) de cet endroit. *Pop.* comp. celle de Losne et de Changey, 1028. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Losne.

MAISON-DIEU (LA), v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Tannay, à 10 k. (2 l. ½) de Clamecy, 6 m. (13 l. ⅔) de Nevers. *Pop.* 242. *B. de poste* de Tannay.

MAISON-DU-BOIS, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, comm. de Brayet, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Pontarlier, 6 m. (13 l.) de Besançon. *Pop.* comp. celle de Brayet, 205. *B. de p.* de Pontarlier.

MAISON-DU-BOIS (LA), v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, près de la Saone, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Champlitte, 4 m. (10 l. ⅓) de Vé-

soul. *Pop.* 154. *Bur. de p.* de Gray.

Maison du roi. Elle étoit composée en 1789 d'une chapelle, d'un grand maître (le prince de Condé), d'un grand chambellan (le duc de Bouillon), de quatre premiers gentilshommes de la chambre, d'un grand maître de la garde-robe, de deux maîtres de la garde-robe, des quatre capitaines des Gardes-du-corps, du capitaine-colonel des Cent-Suisses, d'un grand écuyer, d'un premier écuyer, d'un premier panetier, d'un grand vénerie, d'un grand prévôt, d'un premier maître-d'hôtel, d'un maître-d'hôtel ordinaire, du colonel des Gardes-Françaises, du colonel général des Suisses et Grisons, d'un grand maître, et de quatre maîtres des cérémonies, de quatre secrétaires de la chambre et du cabinet, de deux lecteurs, de deux écrivains; enfin d'un bureau général d'administration d'état. (*Voyez* les articles qui concernent ces différens officiers.)

Maison de l'Empereur et *Maison de l'Impératrice.* *Voyez* au Supplément, à la fin du dernier volume, les changemens survenus pendant l'impression.

Maison-Duvaux, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montbozon. *P.* 87. *B. de p.* de Vésoul.

Maison-Seine, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de Dun-le-Palleteau, à 18 k. (4 l.) de la Souterraine, 24 k. (5 l. ½) de Guéret. *Pop.* 553. *Bur. de poste* d'Argenton.

Maison-Maugis, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Nocé, près de la Commeauche, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Mortagne, 4 m. (10 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Regmalard.

Maison-Neuve, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, canton de Mouthe, commune de Fourcatier, à 15 kilom. (3 l. ½) de Pontarlier, 6 m. (13 l.) de Besançon. *P.* compr. celle de Fourcatier, 116. *B. de p.* de Pontarlier.

Maison-Neuve, hameau (*Jura*), arr. de Poligny, cant. des Planches, commune de Chaux-de-Crotenay, à 4 k. (1 l.) des Planches, 27 k. (6 l.) de Poligny. *Pop.* . . . *Bur. de p.* de Champagnole. *Rel. de p. aux chev.*

Maison-Neuve, hameau (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Montbozon, comm. de Quenoche, à 6 k. (1 l. ½) de Rioz, 18 kilom. (4 l.) de Vésoul. *P.* comp. celle de Quenoche, 420. *B. de p.* de Rioz.

Maison-Neuve, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, comm. de Gaibeville, à 4 kil. (1 l.) d'Arpajon, 14 k. (3 l. ¼) de Corbeil. *Populat.* comprise celle de Gaibeville, 80. *B. de p.* d'Arpajon.

Maison-Ponthieu, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Crécy, à 19 k. (4 l. ¼) d'Abbeville, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de St.-Lan, 619. *Bureau de poste* d'Auxy, dép. du Pas-de-Calais.

Maison-Rolland, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher, à 13 k. (3 l.) d'Abbeville, 32 k. (7 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 357. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Maison-Rouge, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, commune de Montigny-lès-Metz, à 4 k. (1 l.) N. d'Ogny, 4 k. (1 l.) O. de Metz. *Pop.* compr. celle de Montigny-lès-Metz, 698. *Bur. de poste* de Metz.

Maison-Rouge (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Provins, commune de Chapelle-St.-Sulpice, à 11 k. (2 l. ¾) de Nangis, 10 kil. (2 l. ½) de Provins. *Pop.* comprise celle de Chapelle-St.-Sulpice, 148. *Bur. de poste* de Nangis.

Maison-Rouge, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, canton d'Arpajon, commune d'Avrainville, à 3 k. (¾ de l.) d'Arpajon, 19 k. (4 l. ¼) de Corbeil. Il y avoit un petit château composé de deux beaux pavillons. *Pop.* comprise celle d'Avrainville, 300. *B. de p.* d'Arpajon.

Maison-Rouge, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Milly, commune de Valpuiseaux, à 13 k. (3 l.) de Milly, 10 k. (2 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Valpuiseaux, 375. *B. de p.* de Milly.

Maisoncelle, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, à 7 kil. (1 l. ¾) de Bourmont, 29 k. (6 l. ½) de Chaumont. *P.* 215. *B. de p.* de Bourmont.

Maisoncelle, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Meslay, à 14 k. (3 l. ¼) de Laval. *Pop.* 488. *Bur. de poste* de Laval.

Maisoncelle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton de Wail, à 28 kil. (6 l. ¼) de Montreuil-sur-mer, 5 m. (10 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 199. *Bur. de poste* de Fruges.

Maisoncelle, village (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, à 9 kil. (2 l. ¼) de Nemours, 39 kilom. (8 l. ¾) de Melun. *Pop.* 222. *Bur. de poste* de Château-Landon.

Maisoncelle-St.-Lucien, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Nivillé, à 8 k. (2 l.) de Beauvais. Il y a plusieurs pressoirs à cidre. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Beauvais.

Maisoncelles, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Raucourt, à 10 k. (2 l. ½) de Sedan, 23 kilom. (5 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Sedan.

Maisoncelles, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Vire, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 5 myr. (12 l. ½) de Caen. *P.* comp. celle de la Jourdan, 853. *Bur. de poste* de Vire.

Maisoncelles, v. (*Oise*), arr. de Clermont, canton de Froissy, à 6 k. (1 l. ½) de Breteuil, 20 kilom. (4 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 369. *Bur. de poste* de Breteuil.

Maisoncelles, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, canton de Bouloire, près de la source de l'Etangsort, à 13 kil. (3 l.) de St.-Calais, 29 kil. (6 l. ½) du Mans. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de St.-Calais.

Maisoncelles, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, canton d'Augers, à 20 kilom. (4 l. ½) de Provins, 6 m. (13 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Provins.

Maisoncelles, village (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, à 20 k. (4 l. ½) de Rosoy, 4 m. (10 l.) de Melun. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Maisoncelles-Pellevés, village (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Villers-le-Bocage, près de la Sceuline, à 27 kil. (6 l.) de Caen. *Pop.* 474. *Bur. de p.* de Villers-le-Bocage.

Maisoncelles-sur-Ajon, village (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Villers-le-Bocage, près de l'Ajon, à 20 k. (4 l. ½) de Caen. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Caen.

Maisoncelles-St.-Denis, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Vassy, commune de Montchamps-le-Grand, à 16 kil. (3 l. ¾) de Vire, 9 k. (2 l. ¼) de Vassy. *Pop.* comp. celle de Montchamps-le-Grand, 1027. *Bur. de poste* de Vire.

Maisonnais, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. du Chatelet, à 8 kil. (2 l.) de Château-Meillant, 5 m. (11 l. ⅔) de Bourges. *P.* 597. *Bur. de poste* de Château-Meillant.

Maisonnais, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. de St.-Matthieu, à 25 kil. (5 l. ¾) de St.-Junien, 4 m. (10 l. ½) de Limoges. *P.* 1206. *B. de p.* Rochechouart.

Maisonnay, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Melle, à 7 kilom.

Digitized by Google

(1 l. ⅔) de cette ville, 34 k. (7 l. ¾) de Niort. *P.* 201. *B. de p.* de Melle.

Maisonnettes, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Pierre-Fontaine, à 33 k. (7 l. ½) d'Orchamps, 43 k. (9 l. ¾) de Besançon. *P.* 113. *Bur. de poste* de Morteau.

Maisonnettes (les), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer, commune de Vauxmain, à 10 k. (2 l. ½) de Gisors, 18 kil. (4 l.) de Beauvais. *P.* comp. celle de Vauxmain, 518. *B. de p.* de Gisors.

Maisonnisses, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. d'Ahun, près de la Gartempe, à 11 kil. (2 l. ¾) de Guéret. *P.* 506. *B. de p.* de Guéret.

Maisons, h. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Soulaines, à 8 k. (2 l.) de Bar-sur-Aube, 5 m. (11 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 74. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

Maisons, v. (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. de Tuchan, sur la Valette, à 18 kil. (4 l.) de la Grasse, 40 kil. (9 l.) de Carcassonne. Il y a plusieurs mines de cuivre près de cette commune. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de la Grasse.

Maisons, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Trévières, sur la Drôme, près la Fosse, où elle se perd avec l'Aure, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Bayeux, 31 kil. (7 l.) de Caen. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de Bayeux.

Maisons, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 23 k. (5 l. ¼) de Janville, 27 k. (6 l.) de Chartres. *Pop.* 295. *Bur. de poste* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Maisons, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 25 kilom. (5 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Maisons (les), v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, à 19 k. (4 l. ½) d'Ervy, 32 kilom. (7 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Chaource.

Maisons (les), v. (*Dordogne*). *Voyez* Bourg-des-Maisons.

Maisons-Blanches, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. et comm. de Lions-la-Forêt, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) du Grand-Andelys. *Pop.* comp. celle de Lions, 1800. *Bur. de p.* de Lions-la-Forêt.

Maisons-Blanches, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, canton de Sauzé-Vaussay, comm. de Limalongue, à 6 kil. (1 l. ½) de Sauzé, 25 k. (5 l. ¾) de Melle. *P.* comp. celle de Limalongue, 1316. *B. de p.* de Sauzé.

Maisons-Charenton, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Charenton, à 8 k. (2 l.) de Bourg-Egalité, 8 k. (2 l.) de Paris. *Pop.* 1077. *Bur. de poste* de Charenton.

Maisons-du-Bois, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mont-Benoit. *P.* 251. *B. de p.* de Pontarlier.

Maisons-sur-Seine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de St.-Germain, près de la Seine et de la forêt de St.-Germain, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Germain, 16 k. (3 l. ⅔) de Versailles. Le château de Maisons appartenoit au comte d'Artois, frère de Louis XVI. C'étoit l'un des plus beaux châteaux des environs de Paris; il avoit été bâti par *François Mansard*. *Pop.* 714. *Bur. de poste* de St.-Germain-en-Laye.

Maisontiers, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de St.-Loup, à 14 k. (3 l. ¼) de Parthenay, 5 m. (12 l.) de Niort. *Pop.* 133. *Bur. de poste* d'Airvault.

Maisse-le-Maréchal, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Milly, près de la Juine, à 18 kilom. (4 l.) E. d'Etampes, 6 k. (1 l. ½) O. de Milly, 5 myr. (11 l. ½) S. de Versailles. Il y a beaucoup de grès propre à faire du pavé. *Pop.* 660. *Bur. de poste* de Milly.

Maissemy, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Vermand, sur l'Overgnon, à 8 kil. (2 l.) de St.-Quentin, 5 m. (10 l. ¾) de Laon. *P.* 423. *B. de p.* de St.-Quentin.

Maissin, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de St.-Hubert, à 15 k. (3 l. ½) E. S. E. de Wellin, 7 kil. (1 l. ¾) N. p. E. de Paliseul, 6 m. (13 l. ¾) S. S. E. de Namur. *P.* 282. *Bur. de p.* de Bouillon, département des Ardennes.

Maisy-sur-Ource, (*Côte-d'Or*). *Voyez* Maisey-le-Duc.

Maîtres-canonniers maritimes. La mestrance de canonnage est composée de trois grades d'officiers mariniers; savoir, aide-canonnier, second maître, et maître-canonnier. Il y a trois classes dans chacun de ces grades. Il est entretenu, dans les différens ports de la République, cinquante-quatre maîtres-canonniers. Ils sont répartis; savoir, à Brest, vingt-un, dont un de 1re classe, deux de 2e, neuf de 3e, et neuf de 4e; — à Toulon, douze; un de 1re, un de 2e, cinq de 3e, et cinq de 4e; — à Rochefort, douze, mêmes classes que ceux de Toulon; — à Lorient, cinq, dont deux de 1re et 2e classe, cinq de 3e et cinq de 4e; — au Havre, deux de 3e et 4e classe, et à Dunkerque, deux de 3e et 4e classe. Les maîtres-canonniers entretenus sont attachés au parc d'artillerie, et y sont employés, sous l'autorité du chef du parc, aux différens détails de ce service: il est entretenu, pour l'instruction des jeunes marins, quatre compagnies d'apprentis-canonniers; savoir, deux à Brest, une à Rochefort, une à Toulon. Chaque compagnie est composée ainsi qu'il suit: un chef de compagnie, capitaine d'artillerie, un sous-chef, *idem*; lieutenant d'artillerie, quatre maîtres-canonniers entretenus, quatre maîtres-canonniers non entretenus, huit seconds-maîtres, seize apprentis chefs d'escouades, et cent quatre apprentis-canonniers: total, cent trente-huit, dont deux officiers, et quatre maîtres-canonniers entretenus; et pour les quatre compagnies, cinq cent cinquante-deux hommes, dont huit officiers, et seize maîtres-canonniers entretenus. Les compagnies d'apprentis-canonn. sont casernées, sans qu'il puisse être permis, sous aucun prétexte, à aucun des apprentis de loger hors des casernes: la moitié au moins des maîtres et seconds maîtres sont également tenus de coucher à la caserne. Ces compagnies n'ont point d'armement, et elles ne sont point tenues au service de la garde nationale. Elles sont sous l'autorité du chef du parc d'artillerie; chaque capitaine est chargé, sous ses ordres, de la police, discipline et instruction de la compagnie. Elles sont employées, concurremment avec les troupes d'artillerie, à tous les travaux et mouvemens dans les parcs et magasins à poudre, à la confection des artifices, et à celle des mitrailles; au grément du canon, à l'embarquement, débarquement et emmagasinement des armes et munitions d'artillerie, et à tout ce qui concerne ce service, etc.

Maîtres des requêtes. Sous la monarchie, la fonction de ces magistrats étoit de rapporter au conseil du roi les requêtes qu'on y avoit présentées, d'assister au sceau, d'instruire et de rapporter les affaires, dans les commissions qu'il plaisoit au roi d'établir à la suite de son conseil. Leur service se faisoit par quartier. La garde des sceaux de toutes les chancelleries de France leur appartenoit. Celui de la chancellerie de Paris étoit tenu par leur doyen. Les maîtres des requêtes étoient membres du parle-

Digitized by Google

ment de Paris, et en cette qualité ils avoient le droit d'indult, et celui de n'être jugés que par les chambres assemblées. Mais ils n'y pouvoient siéger qu'au nombre de quatre. Ils avoient séance dans les autres parlemens du royaume. Ils jouissoient de beaucoup de priviléges, et notamment de l'exemption de tous droits féodaux lorsqu'ils acquéroient des biens dans la mouvance du roi. C'étoit presque toujours des maîtres des requêtes que le roi nommoit aux intendances. Voyez *Intendans*.

Maîtres des eaux et forêts, sous la monarchie. Voy. *Eaux et forêts*.

Maîtrise-ès-arts. Sous la monarchie, c'étoit le premier degré dans les universités. Pour les obtenir il falloit avoir deux ans d'étude en philosophie, et subi deux examens sur les langues grecque et latine, et sur la logique, les mathématiques et la physique. On ne pouvoit, sans être maître-ès-arts, exercer la chirurgie à Paris, ni posséder une cure dans une ville murée.

Maîtrises. Sous la monarchie, elles avoient été établies pour constater la capacité requise dans ceux qui exerçoient le négoce et les arts, et pour entretenir parmi eux l'émulation, l'ordre et l'équité. On ne pouvoit être reçu qu'après un certain nombre d'années d'apprentissage, ou de compagnonage, à moins d'être fils de maître. L'inscription sur le registre de la communauté étoit indispensable pour tous. Les maîtrises furent abolies sous le ministère de M. Turgot. Le Gouvernement s'empara des effets et rentes des corporations, et se chargea de leurs dettes. Le successeur de ce ministre les fit rétablir. On leur rendit leurs dettes. Les fonds avoient été dévorés, on leur ordonna d'en faire de nouveaux.

Maistry, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Bayeux, 4 m. (10 l. ½) de Caen. *P.* 291. *B. de p.* d'Isigny.

Maisy, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 28 kilom. (6 l. ¾) de Bayeux, 5 m. (12 l. ¼) de Caen. *P.* 455. *B. de p.* d'Isigny.

Maixe, v. (*Meurthe*), arr. et cant. nord de Lunéville, sur le Sanon, à 6 k. (1 l. ½) de Lunéville, 20 kil. (4 l. ½) de Nancy. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Lunéville.

Maizborn, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de St.-Goar, commune de Laudert, à 2 k. (½ l.) N. de cet endroit, dont il dépend, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. p. S. de St.-Goar, 36 k. (8 l.) S. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Lautert et dépendances, 136.

Maize, v. (*Haute-Saone*). *Voy.* Lamaize.

Maiseray, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Fresne-en-Voivre, à 13 k. (3 l.) d'Etain, 5 m. (12 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 113. *Bur. de poste* d'Etain.

Maizeret, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Andenne, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Wierde, 7 kil. (1 l. ¾) O. p. S. d'Andenne, 7 kil. (1 l. ¾) E. de Namur. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Namur.

Maizeroule, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Namur, cant. d'Andenne, commune de Goyet, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. d'Andenne, 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Wierde, 10 k. (2 l. ½) E. de Namur. *Pop.* compr. celle de Goyet et Sausse, 209. *Bur. de poste* de Namur.

Maizery, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Boulay, 10 k. (2 l. ½) de Metz. *P.* 72. *B. de p.* de Metz.

Maizet, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. d'Evrecy, à 14 k. (3 l. ¼) de Caen. *P.* 349. *B. de p.* d'Evrecy.

Maizey, v. (*Meuse*), arrond. de Commercy, canton de St.-Mihel, près de la Meuse, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Mihel, 31 k. (7 l.) de Bar-sur-Ornain. *P.* 324. *B. de p.* de St.-Mihel.

Maizey-le-Duc, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Chatillon-sur-Seine, sur l'Ource, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Chatillon, 6 m. (14 l. ⅔) de Dijon. Il y a deux forges et une fonderie, à 1 k. (¼ de l.) du village. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Maizière, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, sur la Loue, à 3 kil. (¾ de l.) d'Ornans, 14 k. (3 l. ½) de Besançon. *Popul.* 136. *Bur. de poste* d'Ornans.

Maizières, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne, près de la Brevonne, à 24 kil. (5 l. ½) de Bar, 40 k. (9 l.) de Troyes. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Brienne.

Maizières, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. d'Ervy, commune de Chessy, à 3 k. (¾ de l.) S. d'Ervy, 33 k. (7 l. ¾) de Troyes. *Pop.* comp. celle de Chessy, 978. *B. de p.* d'Ervy.

Maizières, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud de Toul, à 16 k. (3 l. ⅔) de cette ville, 15 kil. (3 l. ½) de Nancy. *P.* 445. *B. de p.* de Nancy.

Maizières, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Vic, à 18 k. (4 l.) de Château-Salins, 4 m. (10 l.) de Nancy. *Pop.* 996. *Bur. de poste* de Moyenvic.

Maizières, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, à 10 k. (2 l. ½) N. de cette ville, 15 k. (3 l. ½) S. de Thionville, 15 kil. (3 l. ½) E. de Briey. *Pop.* compr. celle de Fricaumoulin et Brieux, 438. *Bur. de p.* de Metz.

Maizières, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, sur la Romaine, à 18 k. (4 l.) de Vésoul. Il y a forge et fourneau. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Rioz.

Maizières-la-grande-Paroisse, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Romilly, près de la Seine, à 21 k. (4 l. ¾) de Nogent, 31 kil. (7 l.) de Troyes. *Pop.* compr. celle des Granges, 1092. *Bur. de poste* des Granges.

Maizières-sur-Oise, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Moy, sur l'Oise, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Quentin, 29 k. (6 l. ½) de Laon. *P.* 545. *B. de p.* de St.-Quentin.

Maizilly, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Charlieu, à 18 k. (4 l.) de Roanne. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Roanne.

Maizilly, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Chauffailles, commune de St.-Martin-de-Lixy, à 14 k. (3 l. ¼) de la Clayette, 29 k. (6 l. ½) de Charolles. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 139. *Bur. de poste* de la Clayette.

Maizy, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchâtel, sur l'Aisne, à 23 kil. (5 l. ¼) de Laon. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Fismes.

Majanne, v. (*Gard*), à 24 kil. (5 l. ½) d'Uzès, 43 k. (9 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* comprise celle de Clay, 144. *Bur. de poste* de Barjac.

Majastres, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de Senez, à 19 k. (4 l. ¼) de Castellane, 20 k. (4 l. ½) de Digne. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Castellane.

Majeroth, v. (*Sarre*), à 7 myr. (16 l. ¼) de Trèves. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Trèves.

Majesté. Sous la monarchie c'étoit le titre qu'on donnoit particulièrement au roi et à la reine. Louis XI fut le premier monarque français qui le prit. Jusqu'alors l'empereur seul l'avoit porté.

Majesté. Sous le gouvernement impérial on appelle *majesté* l'empereur des Français.

Digitized by Google

Majola, village (*Stura*), arr. de Coni, sur la gauche de la Maira, à 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Cuneo. *Pop.* 891.

Major de place. Sous la monarchie, cet officier commandoit en l'absence du gouverneur et du lieutenant de roi. Ce service exigeoit des connoissances dans la fortification et la défense des places. Les appointemens des officiers majors des places frontières s'élevoient à 115000 liv.

Majorac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Estaing, comm. de St.-Geniès, à 29 k. (6 l. ½) de St.-Geniès, 23 kil. (5 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de St.-Geniès, 349. *B. de p.* d'Espalion.

Majorité. Sous la monarchie elle étoit fixée pour le roi à 14 ans, à 25 pour les particuliers; quelques coutumes cependant réputoient les personnes majeures à 20 ans, celle de Ponthieu même à 15; mais pour contracter mariage sans le consentement de ses père et mère, il falloit avoir atteint 25 ans pour les filles, et 30 ans pour les garçons.

Makenbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton de Landsthul, à 8 k. (2) N. de Landsthul, 16 k. (3 l. ¾) E. p. S. de Cousel, 7 m. (15 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 346.

Maker, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treis, à 10 k. (2 l. ½) E. de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) O. p. S. de Boppard, 27 k. (6 l.) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Coblentz.

Makveiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Drulingen, à 6 k. (1 l. ½) N. de cet endroit, 4 m. (10 l.) O. de Haguenau, 10 kilom. (2 l. ½) E. de Haskirch. *Pop.* 447. *Bur. de poste* de Sarre-Union.

Malabat, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 8 kil. (2 l.) de St.-Sever. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Miélan.

Malachere (la), v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Rioz, à 19 k. (4 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de Rioz.

Malacord, v. (*Ourthe*), à 27 k. (6 l.) de Liége. *Bur. de p.* de Liége.

Malacoste (Col de la), montagne (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. de St.-Paul, à 19 k. (4 l. ⅓) N. E. de St.-Paul. Elle a du S. O. au N. E. 2 k. (½ l.) de long. Elle est à la frontière du Piémont.

Maladerie, v. (*Eure*), arr. d'Évreux, canton de Nonancourt, comm. de la Madelaine, à 3 kilom. (¾ de l.) de Nonancourt, 25 kilom. (5 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de la Madelaine, 1032. *Bur. de poste* de Nonancourt.

Maladerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. de Mareil, à 4 kil. (1 l.) de Maulle, 20 k. (4 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Mareil, 480. *Bur. de p.* de Maulle.

Maladière (la), riv. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Touvet. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) S. O. de Barraux, coule à l'E. et se rend dans le Furet, à 1 k. (¼ de l.) S. E. de Barraux.

Maladrerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de St.-Germain-en-Laye, comm. d'Egremont, à 2 k. (½ l.) de Poissy, 15 k. (3 l. ½) de Versailles. *Pop.* compr. celle d'Egremont, 138. *Bur. de poste* de Poissy.

Maladrie, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. et comm. de Vincennes, à 8 k. (2 l.) de Paris. *Pop.* comprise celle de Vincennes. . . . *Bureau de poste* de la banlieue de Paris.

Maladrie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Luzarche, comm. de Louvres, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 21 kil. (4 l. ¾) de Pontoise. *Pop.* comprise celle de Louvres, 1050. *Bur. de poste* de Louvres.

Malafrétat, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Montrevel, sur la Reyssouse, à 14 k. (3 l. ¼) de Bourg. Il y a sur un ruisseau une usine à scier le bois. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de Bourg.

Malagnou, v. (*Léman*), à 1 k. (¼ de l.) de Genève. *Pop.* . . , *Bur. de poste de* Genève.

Malagny *ou* Marigny, village (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Annecy, 23 k. (5 l. ⅓) de Chambéry. *Pop.* 359. *Bur. de poste* d'Annecy.

Malain, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, à 18 k. (4 l.) de Dijon. *Pop.* 671. *Bur.* de *poste* de Sombernon.

Malaincourt, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 34 k. (7 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 175. *Bur. de p.* de Bourmont.

Malaincourt, village (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville, près de l'Ainger, ruisseau, 15 k. (3 l. ⅔) de Neufchâteau, 5 m. (11 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Malairede, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, comm. de Belvis, à 8 k. (2 l.) de Quillan, 22 k. (5 l.) de Limoux. *Pop.* compr. celle de Belvis, 651. *Bur. de poste* de Quillan.

Malaise, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, canton et comm. de la Hulpe, à 16 k. (3 l. ¾) de Bruxelles, 2 k. (½ l.) de la Hulpe. *Pop.* compr. celle de la Hulpe, 897. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Malaise, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Grez, commune de Nethenes, à 23 k. (5 l. ¼) de Génappe, 11 k. (2 l. ¾) de Louvain. *Pop.* compr. celle de Nethenes, 691. *Bureau de poste* de Génappe.

Malaise (la), rivière (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Barcelonette. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de Barcelonette, coule au N. O. et va au S. E. se rendre dans le Buech, à 2 k. (½ l.) N. N. E. de Serre, 40 k. (9 l.) O. de sa source.

Malan, v. (*Aveyron*), arrond. et cant. de Rhodez. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Rhodez.

Malan, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Pesme, sur l'Oignon, à 20 k. (4 l. ½) de Gray, 6 m. (13 l.) de Vésoul. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Gray.

Malancourt, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 14 kil. (3 l. ¼) de Metz. *P.* 250. *Bureau de poste* de Briey.

Malandry, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 22 k. (5 l.) de Sedan, 40 k. (9 l.) de Charleville. *Pop.* 203. *Bureau de poste* de Carignan.

Malange, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Gendrey, à 13 k. (3 l.) de Dole, 6 m. (12 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Dole.

Malansac, v. (*Morbihan*). *Voy.* Malausac-St.-Fiacre.

Malarce *ou* Valbarne, village (*Ardèche*), arrond. de l'Argentière, cant. des Vans, près la Borne, à 13 k. (3 l.) de Joyeuse, 5 m. (12 l.) de Privas. *Pop.* 358. *Bureau de poste* des Vans.

Malarede (la) v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, commune de Belvis, à 8 k. (2 l.) de Quillan, 4 m. (10 l.) de Carcassonne. *Pop.* compr. celle de Belvis et de la Peyre, 651. *B. de p.* de Quillan.

Malareix, v. (*Creuse*), arr. et cant.

Digitized by Google

cant. de Boussac, sur la Petite-Creuse, à 5 k. (1 l. ¼) de Boussac, 29 k. (6 l. ½) de Guéret. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Boussac.

Malartic, v. (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch. *Pop.* 179. *Bur. de poste* d'Auch.

Malassas (la), riv. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de St.-Paul-de-Fenouillet. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de Candiès, coule à l'E. et se rend dans la Gly, à 13 k. (3 l.) E. de sa source.

Malassis, v. (*Eure*), arrond. de Louviers, cant. de Gaillon, comm. de St.-Julien, à 3 k. (¾ de l.) de Gaillon, 11 k. (2 l. ¾) de Louviers. *Pop.* compr celle de St.-Julien, 252. *Bur. de poste* de Gaillon.

Malassis, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, canton d'Auneau, comm. d'Aunay, à 15 k. (3 l. ½) de Gallardon, 29 k. (6 l. ½) de Chartres. *Pop.* compr. celle d'Aunay, 915. *Bureau de poste* de Gallardon.

Malassis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Étampes, comm. de Morigny, à 4 k. (1 l.) d'Etréchy, 3 k. (¾ de l.) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Morigny, 800. *Bur. de poste* d'Etréchy.

Malassis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, comm. de Bruyères-le-Châtel, à 6 k. (1 l. ½) d'Arpajon, 24 k. (5 l. ½) de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Bruyères, 566. *Bur. de p.* d'Arpajon.

Malassis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, comm. des Lays, à 10 kil. (2 l. ½) de Rambouillet, 19 k. (4 l. ¼) de Versailles. *Pop.* compr. celle des Lays, 195. *B. de p.* de Rambouillet.

Malassis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, comm. de Gazeran, à 3 k. (¾ de l.) de Rambouillet, 13 k. (3 l.) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Gazeran, 682. *B. de p.* de Rambouillet.

Malassis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. des Molières, à 3 k. (¾ de l.) de Limours, 14 k. (3 l. ¼) de Versailles. *Pop.* compr. celle des Molières, 421. *Bur. de p.* de Limours.

Malassise, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. d'Auneuil, comm. de la Neuville-Garnier, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Beauvais, 6 k. (1 l. ½) d'Auneuil. *Pop.* comprise celle de la Neuville-Garnier, 351. *Bur. de poste* de Beauvais.

Malassise, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Pantin, commune de Bagnolet, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Denis, 6 k. (1 l. ½) de Paris. *Pop.* comprise celle de Bagnolet, 1043. *Bur. de poste* de la banlieue de Paris.

Malassise, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournon, commune de Courquetaine, à 5 kil. (1 l. ¼) de Guignes, 15 k. (3 l. ½) de Melun. *Pop.* compr. celle de Courquetaine, 174. *B. de p.* de Guignes.

Malassise, v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Pont-Sainte-Maxence, comm. de Verneuil, à 3 k. (¾ de l.) de Creil, 6 k. (1 l. ½) de Senlis. *Pop.* comprise celle de Verneuil, 1332. *Bur. de p.* de Creil.

Malassise, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de Rosoy, comm. de Villebert, à 6 kilom. (1 l. ½) de Rosoy, 20 k. (4 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Villebert, 272. *B. de p.* de Rosoy.

Malassise, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de Jouy, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Mantes, 7 k. (1 l. ¾) de Bonnières. *Pop.* compr. celle de Jouy, 196. *Bur. de p.* de Mantes.

Malatour, v. (*Moselle*). *Voyez* Mars-la-Tour.

Malaucenne, v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, ch.-l. de cant., sur la Grauzel, à 15 k. (3 l. ½) N. p. E. de Carpentras, 37 k. (8 l. ¼) N. E. d'Avignon. Il y a deux fabriques de papier, trois martinets à cuivre, deux moulins à foulons, une manufacture de soie, deux moulins à olives, et un à blé. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent d'Augustins réformés, établi dans cette ville dès l'an 1643; un monastère de religieuses ursulines, qui avoit été transféré de Valréas à Malaucenne, l'an 1643: il y avoit encore une confrérie de Pénitens blancs, sous le titre des *cinq plaies de Jésus-Christ*. Cette ville étoit le siége d'une viguerie. Le ruisseau de Grauzel est d'une grande ressource pour les habitans. On trouve de la tourbe aux environs. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2586. *Bur. de p.* de Carpentras.

Malaucourt, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton de Delme, à 10 k. (2 l. ½) de Château-Salins, 21 k. (4 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Malaumont, village (*Meuse*), arr. et cant. de Commercy, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville, 24 k. (5 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 80. *Bur.* de *de poste* de Commercy.

Malaunay, v. (*Seine-Inférr.*), arrond. de Rouen, canton de Marommes, à 11 k. (2 l. ¾) de Rouen. Il y a un moulin à huile, et une filature de coton. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Rouen.

Malaurie, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. et comm. de Ginasservis, à 19 k. (4 l. ¼) de Barjols, 36 k. (8 l.) de Brignoles. *Pop.* comprise celle de Ginasservis. 806. *B. de p.* de Barjols.

Malausac-St.-Fiacre, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Rochefort, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 34 k. (7 l. ½) de Vannes. *P.* 1921. *Bur. de poste* de Rochefort.

Malaussane, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, à 25 k. (5 l. ¾) d'Orthez, 31 kil. (7 l.) de Pau. *Pop.* 1024 *Bur. de p.* de Pau.

Malaussene, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Puget-de-Théniers, canton de Villars, à 14 k. (3 l. ⅓) de Puget, 24 k. (5 l. ½) de Nice. Il y a deux usines à huile et à farine. *P.* 343. *Bur. de poste* de Puget-de-Théniers.

Malause, v. (*Lot*) arrond. de Montauban, cant. de Moissac, près la Garonne, à 22 k. (5 l.) de Lauzerte, 5 m. (12 l. ¼) de Cahors. Ce village a un syndic des marins, il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Auvillars, 5e arrondissement maritime. *Pop.* 1020. *Bur. de poste* de Moissac.

Malaval, v. (*Aveyron*). *Voyez* Capelle-Malaval (la).

Malaville, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Châteauneuf-sur-Charente, à 23 k. (5 l. ⅓) de Cognac, 21 k. (4 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 629. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Malavillers, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton d'Audun-le-Roman, à 21 k. (4 l. ½) de Longwy, 34 k. (7 l. ¾) de Metz. *Pop.* 171. *Bur. de p.* de Briey.

Malay, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Mâcon, canton de Jonvence, près du confluent de la Guye dans la Grosne, à 31 k. (7 l.) de Mâcon. *Pop.* compr. celle de Cortamblin, 400. *Bur. de poste* de Buxy.

Malay, montagne (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Comps, à 9 k. (2 l. ½) E. de Comps. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Malberg, b. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, sur le Kill, à 9 k. 2 l. ¼) N. N. E. de Bitbourg, 7 k.

(1 l. ¾) O. de Kill, 6 m. (13 l. ¾) N. E. de Luxembourg. Il y a une forge. *Pop.* 842. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Malbergweich, village (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, comm. de Malberg, à 8 k. (2 l.) N. de Bitbourg, 18 k. (4 l.) N. E. de Neverbourg, 36 k. (8 l.) N. E. de Diekirch. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Malbes, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton et commune de Puymirol, à 13 k. (3 l.) d'Agen, 3 k. (¾ de l.) de Puymirol. *Pop.* compr. celle de Puymirol, 4647. *Bur. de p.* d'Agen.

Malbo, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, canton de Pierrefort, à 27 k. (6 l.) de St.-Flour, 24 kilom. (5 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 742. *Bur. de poste* de Pierrefort.

Malboisset, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, canton de St.-Pol, comm. de l'Arche, à 18 kilom. (4 l.) de Barcelonette, 10 kilom. (2 l. ½) de St.-Pol. *Pop.* comp. celle de l'Arche, 680. *Bureau de poste* de Barcelonette.

Malbonet (la), riv. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, canton de Pierrefort. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. du Plomb du Cantal, 27 k. (6 l.) O. de St.-Flour, coule au S., et se rend dans la Truyère, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Mur-de-Barrez.

Malborgne, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, comm. de St.-Remy-en-l'Eau, à 4 k. (1 l.) de Saint-Just, 10 kil. (2 l. ½) de Clermont. *Popul.* comprise celle de St.-Remy, 404. *B. de p.* de St.-Just.

Malborn, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de ce lieu, 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Birckenfeld, 24 k. (5 l. ½) E. de Trèves. *P.* 416. *Bur. de poste* de Trèves.

Malbosc, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. des Vans, à 20 k. (4 l. ½) de Joyeuse, 6 m. (13 l. ⅔) de Privas. Il y a près de ce village dans la montagne de Champerche une mine d'antimoine. *Popul.* 906. *B. de poste* des Vans.

Malbouhans, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 33 kilom. (7 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 280. *B. de p.* de Lure.

Malbouzon, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, canton de Nasbinals, à 21 k. (4 l. ¾) de Marvejols, 34 k. (7 l. ¾) de Mende. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Marvejols.

Malbrans, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 13 k. (3 l.) de Besançon. *Popul.* 200. *Bur. de p.* d'Ornans.

Malbuisson, v. (*Doubs*), arr. et canton de Pontarlier, près du lac St.-Point, à 11 k. (2 l. ⅔) de Pontarlier, 5 myriam. (12 l.) de Besançon. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Malcap, v. (*Gard*). *Voyez* St.-Victor-de-Malcapt.

Malcard, v. (*Creuse*). *Voyez* Moutier-Malcarre (le).

Malconche (*Charente-Inférr.*), arrondiss. de Marenne, à la côte N. p. E. de l'île d'Oléron, à 16 kilom. (3 l. ¾) N. O. d'Oléron, et continue jusqu'au chenal de la Pérotine, qui vient des salines qui sont au N. E. de St.-Pierre.

Maldabide, bois (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, dans la vallée de Baigorry, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Jean-Pied-de-Port, 5 myr. (11 l. ½) de Mauléon.

Maldarie (la), riv. (*Ardèche*), arr. et cant. de Privas. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Privas, coule au N. E., puis à l'E., et se rend dans la Payre, à 1 kil. (¼ de l.) E. de Chommerac.

Maldegem, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. d'Eecloo, près du ruiss. d'Eede, à 7 k. (1 l. ¾) S. d'Ardenbourg, 13 kilom. (3 l.) E. p. S. de Damme, 27 kilom. (6 l.) N. O. de Gand. Ce village faisoit partie de la Flandre hollandoise. *Popul.* 4261. *Bur. de poste* de Bruges.

Malderen, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Wolverthem, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Londerzéele, 3 k. (¾ de l.) O. de Malines, 20 k. (4 l. ½) N. p. O. de Bruxelles. Cette commune, où sont trois brasseries et deux genièvreries, récolte beaucoup de seigle et d'avoine : les pâturages y sont excellens. *Pop.* 1914. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Maldingen, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, comm. de Thommen, à 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Reuland, 15 kil. (3 l. ½) N. N. E. de Steinbach, 6 myriam. (12 l. ¾) S. E. de Liége. *Pop.* comp. celle de Thommen et dép. 1592. *Bur. de poste* de Spa.

Malecot (le), rivière (*Loire*), arrond. et cant. de Montbrison. Sa source, à 8 kil. (2 l.) O. de Montbrison, coule à l'E., passe à Chandieu, et se rend dans le Nizery, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de Montbrison.

Malegonde, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu, 40 k. (9 l.) de Tarascon. *Pop.* 123. *B. de p.* de Mirepoix.

Malemort, v. (*Corrèze*), arr. et cant. de Brive, sur la Corrèze, à 3 kil. (⅔ de l.) de Brive, 19 kil. (4 l. ⅓) de Tulle. Il y a des mines de houille non exploitées. *Pop.* 756. *Bur. de poste* de Brive.

Malemort, v. (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, cant. de Mourmoiron, à 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. de Carpentras, 30 k. (6 l. ⅔) E. N. E. d'Avignon, 27 k. (6 l.) S. p. O. de Vaison. *Pop.* 1195. *Bur. de poste* de Carpentras.

Malempre, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erezée, à 8 k. (2 l.) E. de Clerhayd, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Marche. *P.* 251. *B. de p.* de Marche.

Malène (la), v. (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Ste.-Enimie, près du Tarn, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Meyruéis, 28 k. (6 l. ¼) de Mende, 8 k. (2 l.) de Ste.-Enimie. *Pop.* 634. *Bur. de poste* de Séverac, dép. de l'Aveyron.

Malenthal, (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Woerth, près la Firchback, à 14 kil. (3 l. ¼) de Weissembourg, 41 k. (9 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 176. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Malerpina, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, canton de Fanjeaux. *Pop...* *B. de p.* de Castelnaudary.

Malescourt, v. (*Haute-Loire*). *Voyez* Saint-Victor-de-Malescours.

Malesherbes, b. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) S. O. de Fontainebleau, 18 k. (4 l.) N. E. de Pithiviers, 6 m. (13 l.) N. E. d'Orléans. Ce bourg, situé sur la rive gauche de la rivière d'Essone, étoit une seigneurie qui appartenoit à la maison de Lamoignon. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 939. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Malestroit, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, ch.-l. de canton, sur l'Ouste, à 32 k. (7 l. ¼) N. E. de Vannes, 14 k. (3 l. ¼) S. de Ploërmel, 13 kil. (3 l.) N. de Rochefort. C'étoit une baronnie qui donnoit la présidence aux états de Bretagne, et qui appartenoit aux comtes de Lannion. Cette ville a deux fabriques, l'une de gros draps, et l'autre pour les

Digitized by Google

cuirs. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1600. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Maletable, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, canton de Tourouvre, près la Commeauche, à 13 k. (3 l.) de Mortagne, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Longny.

Malevant ou l'Isle-aux-Chevaux, (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, à 36 k. (8 l.) S. d'Auray. Elle a, du N. O. au S. E., 1 kil. (¼ de l.), et est à 2 kilom. (½ l.) S. O. de celle d'Hoat, 2 k. (½ l.) O. N. O. de celle d'Hoëdic, entre lesquelles il y a beaucoup de rochers.

Malèves, v. (*Dyle*), arrond. de Nivelle, canton de Perwez, sur la Grande-Gette, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Perwez, 11 kil. (2 l. ¾) N. N. E. de Gembloux, 38 kil. (8 l. ½) S. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie dans cette commune. Le territoire est fertile en froment, seigle, avoine, et pâturages. On y trouve peu de bois. *P.* 278. *Bur. de poste* de Génappe.

Maleville, bourg (*Aveyron*), arr. de Villefranche, canton de Privazac, comm. de Lugan, sur l'Alson, à 6 k. (1 l. ½) de Villefranche, 39 kilom. (81. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 2251. *Bur. de poste* de Villefranche.

Maley, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Pesmes, comm. de Montagney, à 8 kilom. (2 l.) de Marnay, 10 k. (4 l.) de Gray. *Pop.* comprise celle de Montagney, 556. *B. de p.* de Marnay.

Malgarde, v. (*Vaucluse*). *Voy.* St.-Romain-de-Malegarde.

Malgoires, v. (*Gard*). *Voyez* St.-Geniés-de-Malgoires.

Malgrange (la), v. (*Moselle*), arr. cant. et comm. de Thionville, à 2 kil. (½ l.) N. de cette ville, 3 kil. (¾ de l.) de Nancy. Henri le Bon y fit bâtir un château royal pour Catherine de Bourbon, son épouse, qui y faisoit faire les exercices de la religion protestante, qu'elle professoit. Le duc Léopold en fit élever un autre beaucoup plus beau, très-près de l'ancien. Le roi de Pologne le fit démolir en 1738, et fit reconstruire la Malgrange moderne, où ce monarque passoit une partie des étés. *Pop.* comprise celle de Thionville, 4500. *Bur. de poste* de cette ville.

Malgue, fort (*Var*) arrondiss. et canton de Toulon, à 2 kilom. (½ l.) de cette ville. *Bur. de poste* de Toulon.

Malguénac, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Cléguérec, à 6 k. (1 l. ½) de Pontivy, 5 myriam. (11 l. ⅔) de Vannes. *P.* 1730. *Bur. de poste* de Pontivy.

Malhat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, canton de Jumeaux, comm. de la Montgic, à 8 kil. (2 l.) d'Issoire, 5 kilom. (1 l. ¼) de Jumeaux. *Popul.* comprise celle de la Montgic, 1142. *Bur. de poste* d'Issoire.

Malherbe, pointe et plage (*Var*), arrond. de Toulon, à 2 kil. (½ l.) S. E. de l'île de Brégançon, dans la rade d'Hyères. Elle tient à la pointe de la Galère, et à la plage de la Tripe.

Malhiac, v. (*Cantal*), à 9 kil. (2 l. ¼) de Bort. *Bur. de poste* de ce lieu, dép. de la Corrèze.

Malicornet, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. de Neuvy-Saint-Sépulchre, à 9 k. (2 l. ¼) d'Argenton, 27 k. (6 l.) de Châteauroux. *P.* 448. *Bur. de poste* d'Argenton.

Malicorne, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Montmarault, à 13 kil. (3 l.) de ce lieu, 5 myriam. (11 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Montmarault.

Malicorne, b. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, ch.-l. de canton, sur la Sarthe, à 31 kil. (7 l.) S. O. du Mans, 13 k. (3 l.) N. de la Flèche, 5 myr. (12 l.) N. E. d'Angers. Ce bourg étoit, dit-on, anciennement nommé *Condé*, tandis que le château portoit le nom de *Malicornaut*, de celui d'un de ses premiers seigneurs. Il y a une fabrique de faïence commune, et une tuilerie. Le moulin qui sert à broyer les couleurs est situé sur la rivière du Loir. *Popul.* 1008. *Bur. de poste.*

Malicorne, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Charny, à 28 kil. (6 l. ½) de Joigny, 34 k. (7 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Joigny.

Malièvre, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Pouzauge-la-Ville, près la Sèvre nantoise, à 31 k. (7 l.) de la Chataigneraye, 5 myr. (11 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 200. *B. de p.* de Chatillon, dép. des Deux-Sèvres.

Maligny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. d'Arnay-sur-Arroux, à 5 kilom. (1 l. ¼) de ce lieu, 5 myr. (10 l. ¾) de Dijon. *P.* 439. *B. de p.* d'Arnay-sur-Arroux.

Maligny, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Ligny-le-Chatel, près du Serain, à 14 k. (3 l. ½) de Saint-Florentin, 16 kil. (3 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 1173. *Bur. de poste* de Chablis.

Malijais, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, canton des Mées, sur la Bléone, à 18 kil. (4 l.) O. p. S. de Digne, 18 kilom. (4 l.) S. p. E. de Sistéron. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 464. *Bur. de poste* de Digne.

Malincourt, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Clary, près du bois d'Elgourdhin, à 15 kilom. (3 l. ½) de Cambrai, 40 kil. (9 l.) de Douay. *Pop.* 560. *Bur. de p.* de Cambrai.

Malines, autrefois seigneurie des Pays-Bas, qui en étoit une des dix-sept provinces, aujourd'hui dans le département des Deux-Nèthes. Cette seigneurie étoit très-ancienne, puisqu'elle a eu des comtes dès le sixième siècle. Adon étoit comte de Malines vers l'an 754, par donation de Pepin le Bref, roi de France, pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus dans les guerres contre les infidèles. Il avoit un fils unique nommé *Libert*, que Dieu lui avoit accordé par les prières de saint Rombaut, évêque, qui étoit venu prêcher l'évangile à Malines. Ce jeune seigneur ayant été submergé malheureusement, saint Rombaut redoubla ses prières, dit-on, et le fit ressusciter. S'étant fait ensuite ecclésiastique, il fut fait prévôt ou abbé du ci-devant monastère de chanoines que saint Rombaut avoit établi à Malines; mais les Normands y ayant fait une irruption, et saccagé ce monastère, saint Libert crut éviter leur fureur, en se retirant à la ci-devant abbaye de Saint-Trond, où il fut tué devant l'autel par ces barbares, environ vers l'année 790. La seigneurie de Malines vint dans la suite au pouvoir des évêques de Liége; elle leur fut confirmée l'an 910 par Charles le Chauve, roi de France; et, l'an 1006, par saint Henry, empereur, en faveur de l'évêque saint Notger, qui y avoit fondé ou rétabli le chapitre, en l'honneur de saint Rombaut. Les évêques de Liége y mirent pour avoués les seigneurs de Berthaut, afin qu'ils gouvernassent la seigneurie de Malines au nom de l'église de Liége. On fait remonter leur origine jusqu'à Berthaut de Grimberghe, qui vivoit l'an 800, du temps de l'empereur Charlemagne. Malines s'étant agrandie dans la suite au-delà de la rivière de la Dyle, par une partie de la terre de

Digitized by Google

Sempst (village contigu à Malines), qui appartenoit à ladite maison de Berthaut, ces seigneurs se qualifièrent du titre de *seigneurs de Malines*. Ils étoient alors très-puissans, possédant non seulement tout ce qui est dans les environs de Malines, mais aussi les terres de *Grimberghe*, *Duffel*, *Gheel*, *Hooghstraete*, *Westerloo*, etc. Ils déclarèrent même la guerre aux ducs de Brabant et aux évêques de Liége, et remportèrent sur eux plusieurs avantages. Enfin l'évêque Hugues de Cabillon, n'étant pas assez fort pour résister à la puissance des seigneurs de Berthaut, entra avec ces derniers en termes d'accommodement. L'accord se fit, l'an 1308, entre Thibaud de Bar, évêque de Liége, et Gilles de Berthaut de Malines, par lequel ils devoient posséder chacun la moitié de la ville. Il étoit difficile que deux seigneurs dans une même ville pussent s'accorder long-temps. Adolphe de la Mark, évêque de Liége, craignant de ne pouvoir conserver ses droits dans la ville de Malines, prit le parti d'en traiter avec Louis de Nevers, dit *de Cressy*, comte de Flandres, et les lui céda pour la somme de 100,000 livres tournois, par un traité qui fut fait entre eux, le 3 octobre 1333. Ce n'étoit pas assez pour le comte de Flandres d'avoir acquis les droits de l'évêque de Liége dans la ville de Malines, il falloit encore avoir ceux d'avoué de cette ville : ils appartenoient à Marguerite, fille de Renaud, comte de Gueldres, et femme de Guillaume, comte de Juliers. Ces deux seigneurs les cédèrent au comte de Flandres, par un traité du premier décembre 1333, moyennant la somme de 60,000 liv. tournois. Cette vente donna occasion à de cruelles guerres : Louis de Nevers ne voulut pas reconnoître Jean III, duc de Brabant, pour souverain. Ce duc prétendoit que les seigneurs précédens de Malines lui en avoient rendu hommage comme d'un fief tenu du duché de Brabant ; et cette difficulté ne fut terminée que l'an 1347 par le mariage de Louis de Male, fils du comte Louis de Nevers, avec Marguerite, fille puînée du duc de Brabant. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, sépara cette seigneurie de ses autres terres, et en fit une des dix-sept provinces. Outre la ville de Malines, elle ne comprenoit que six villages, tous enclavés dans le duché de Brabant : c'étoient, d'un côté, les villages d'*Hombeeck*, d'*Heffen*, de *Leest*, de *Muysen*, d'*Héver*, et les dépendances d'*Hanwick*, de *Neckerspoel*, de *Pennepoel*, de *Battel*, d'*Hoffstade*, de *Geerdeghem*, etc. L'autre partie, qui est séparée de la première d'environ 18 kil. (4 l.), n'a que le village de *Heyst-op-den-Berg*, avec sept hameaux, et le village de *Gestel*. Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, établit, l'an 1473, à Malines un grand conseil souverain, ou parlement, qui étoit composé de trente-quatre personnes : les présidens et les conseillers étoient en robes rouges, à l'imitation du ci-devant parlement de Paris ; mais cette disposition finit en 1476 par la mort du duc Charles ; et l'on établit un conseil d'état privé pour le gouvernement du pays, près la personne de la princesse Marie, héritière de Bourgogne. Ce conseil tint une séance solennelle à Malines, le premier mars 1484, en présence de l'archiduc Maximilien d'Autriche, depuis empereur, et de son fils, Philippe le Bel, depuis roi d'Espagne ; mais comme ce conseil devoit suivre la cour et la personne du prince, Philippe le Bel, avant de passer en Espagne pour prendre possession de ses états, la divisa en deux tribunaux, par un décret donné le 22 janvier 1504. Il en mit une partie à Bruxelles, sous le titre de *Conseil privé*, et l'autre à Malines, sous celui de *Grand-Conseil*. Charles-Quint y a présidé en personne, l'an 1516 ; le roi Philippe II, en 1559 ; et l'archiduc Albert et Isabelle, l'an 1616. Depuis cette même année, ce grand-conseil tint ses séances au même endroit, qui fut autrefois le palais de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, et gouvernante des Pays-Bas, et ensuite l'hôtel du cardinal de Granvelle. Le tribunal étoit composé d'un président et de seize conseillers dont deux ecclésiastiques, un avocat fiscal et un procureur général, outre six secrétaires et un greffier.

MALINES, ville (*Deux-Nèthes*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Dyle, à 18 k. (4 l.) N. p. O. de Bruxelles, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Louvain, 5 m. (11 l. ¾) E. de Gand, 18 k. (4 l.) S. p. E. d'Anvers, 31 m. (70 l.) N. N. E. de Paris. Long. 27. 5. lat. 51. 2. Malines, capitale de la ci-devant seigneurie de son nom, et une des dix-sept provinces des Pays-Bas, est située dans une vallée, presqu'au milieu du ci-devant Brabant. On la nomme en latin *Mechlinia*, et en flamand *Mechelen*. La rivière de Dyle la traverse, et s'enfle par la marée qui remonte jusqu'à 4 k. (1 l.) au-delà. Elle regarde en triangle les villes d'Anvers, de Bruxelles et de Louvain, vers lesquelles on va par trois belles routes. Malines est semblable par sa propreté aux villes hollandoises, et on lui attribue le nom de *propre*. Vers l'an 1300 on lui donna le nom de *belliqueuse*, à cause de la magnanimité de ses habitans ; en 1450, celui d'*heureuse*, à cause d'un jubilé qui lui fut accordé par le pape Nicolas V, et en 1373 celui de *prudente*, à cause d'un parlement qui y fut établi par Charles le Hardi, duc de Bourgogne. Cette ville s'est agrandie peu à peu : pour en garantir les habitans contre les invasions des Normands, en 930 on fut contraint de l'entourer de murailles pour la défendre contre ces barbares. Du temps de Notger, évêque de Liége, elle étoit entourée de remparts depuis la porte de Hanswyck jusqu'à celle de Neckerspoel ; de l'autre côté elle avoit un circuit de bois sans maçonnerie ; mais après qu'elle fut attaquée par les Normands, à la fin du 10e siècle, on abattit le circuit de bois pour en faire des remparts réguliers. La propreté de ses places et la magnificence de ses habitans la fit appeler *Malines la belle*. On l'appeloit encore *Malines la vierge*, parce que, jusqu'aux guerres de l'avant-dernier siècle, cette ville n'avoit jamais été prise. Cependant, selon la charte de Pepin qui donna Malines en 753 à titre de fief, il paroît que les rois de France avoient alors le domaine direct des pays, et que l'épithète de *vierge* ne lui avoit été donnée que parce qu'on ne se ressouvenoit plus de quelle manière elle étoit tombée au pouvoir de la maison d'Autriche. Elle se rendit au duc de Marlborough en 1706, après avoir été abandonnée par les Français, qui la reprirent au mois de mai 1746, et la rendirent par le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, pour la reprendre encore en novembre 1792 sur les Autrichiens, qui s'en emparèrent en 1793 ; mais les Français y rentrèrent encore en juillet 1793. Depuis ce temps elle est restée en leur pouvoir et fait partie de la république française ;

Les habitans de Malines ont été anciennement soumis pour le spiri-

Digitized by Google

tuel aux évêques de Liége, mais avant l'an 1100 ils étoient déja sous la juridiction des évêques de Cambrai, ce qui continua jusqu'en 1559, que le pape Paul IV y établit, aux instances de Philippe II, roi d'Espagne, un archevêché, avec le titre de primat des Pays-Bas. L'église métropolitaine et la tour qui en fait partie méritent l'attention des artistes. Cette tour a 113 mèt. (348 pieds) de hauteur. Louis XV ayant fait la conquête de cette ville, eut la curiosité de monter jusqu'au sommet, le 15 mai 1746, pour jouir de la vue de plusieurs villes lointaines et de la plus belle campagne du monde : le magistrat y fit placer une inscription pour perpétuer la mémoire de cet événement. Cette tour fut commencée l'an 1452 par les aumônes des pélerins qui venoient y gagner le jubilé, accordé pour cet effet par le pape Nicolas V. Le chapitre de la cathédrale fondé dès l'an 996, par saint Notger, évêque de Liége, n'étoit anciennement composé que de 14 chanoines. Depuis l'érection du siége archiépiscopal, il a été augmenté jusqu'au nombre de dix-sept chanoines. Il y avoit en outre six dignitaires, douze bénéficiers fondés l'an 1250 par Arnold de Zellaër, chanoine de la même église, et l'archevêque les érigea en chanoines l'an 1554. Philippe le Bel, duc de Bourgogne et roi d'Espagne, y a tenu, l'an 1491, un chapitre de la toison d'or, où il créa quatorze chevaliers.

Avant les troubles du 17e siècle, il n'y avoit que six couvens dans cette ville, qui s'étoient considérablement multipliés par la suite. Les Récollets furent reçus l'an 1231, les Augustins en 1254, les frères Alexiens en 1305, les Capucins en 1596, les Jésuites en 1611, leur collége étoit autrefois le palais de l'empereur Charles-Quint. Les prêtres de l'Oratoire furent fondés l'an 1630, les Carmes déchaussés en 1650, et les Dominicains y sont venus de Bois-le-Duc en 1651. Les maisons des filles étoient : la prévôté de Leliendal, de l'Ordre des Prémontrés, fondée en 1223; le prieuré de Muysen, de l'Ordre de Citeaux, en 1380; Bleyenberg, chanoinesses régulières de St.-Augustin, fondé en 1113; Béthanie, aussi chanoinesses régulières, fondée en 1459, de même que Thabor, fondé en 1459, et le prieuré dit *Ter-Sieken*, fondé pour les lépreux en 1200. Tous ces couvens ont été supprimés en 1783, excepté le prieuré de Bleyenberg. Il y avoit encore, à l'époque de 1790, des Sœurs noires, fondées en 1465; des religieuses hospitalières, fondées en 1200; des pauvres Claires, en 1654; des Ursulines, l'an 1680; deux Béguinages, une communauté de deux cents Apostolines. Le grand béguinage étoit situé près de la porte d'Anvers : il fut fondé l'an 1249. C'étoit comme une petite ville entourée de murailles, et l'on y comptoit ordinairement 800 béguines. Leur église étoit d'une structure magnifique. La commanderie de Pitsembourg méritoit d'être visitée par les étrangers, tant pour les bâtimens que pour les jardins; elle appartenoit aux chevaliers de l'Ordre Teutonique du bailliage de Coblentz : elle fut fondée en 1198, par les seigneurs de Berthault.

Du temps des païens on adoroit à Malines une idole appelée *Seigneur de la nuit*, nom qui s'étoit conservé depuis sous celui de *Neckerspoel*. Le patron de la ville est saint Rombaut, et la patrone sainte Marie-Madeleine. On célèbre la fête de saint Rombaut le 1er dimanche de juillet, et on faisoit deux processions solennelles, la première dans la ville; la seconde, le 3e dimanche de juillet, autour des remparts de la ville. Les reliques étoient dans une châsse d'argent qui passoit pour une des plus belles et des plus riches du pays. Autrefois il y en avoit une d'argent doré, enrichie de quantité de pierreries, construite l'an 1369, pesant 3,600 marcs; mais elle fut enlevée par les rebelles, l'an 1538; la dernière châsse fut achevée l'an 1631; elle étoit du poids de 4000 onces. La ville de Malines étoit divisée en six paroisses. Il y avoit un collége et un séminaire qui étoit le plus considérable des Pays-Bas.

Le magistrat consistoit en un écoutette, deux bourgmestres ou maîtres des communes, douze échevins, dont six nobles et autant de bourgeois; deux maîtres de police, deux trésoriers, deux pensionnaires, deux secrétaires et deux greffiers.

La ville de Malines a essuyé anciennement plusieurs malheurs : le 7 août 1546, la foudre étant tombée sur une tour dite *Saint-Poorte*, le feu prit à plus de 2,000 quintaux de poudre, et bouleversa une grande partie de la ville, plus de 600 personnes y périrent et plus de 700 furent estropiées. Pendant les troubles des Pays-Bas, le 20 octobre 1572, les soldats espagnols et wallons la saccagèrent pendant trois jours par ordre du duc d'Albe, sous prétexte que les bourgeois avoient refusé l'entrée aux troupes du roi, et favorisé celles du prince d'Orange; on n'épargna que les églises, et cette perte coûta aux habitans plusieurs millions de florins. Le 6 février 1578 les soldats du prince d'Orange brûlèrent et saccagèrent autour de Malines toutes les églises et les couvens, particulièrement le grand béguinage, Hanswick, Neckerspoel, etc.; toutes les cloches furent transférées à Anvers pour en fondre des canons. Le 9 février 1580, le colonel anglais Norris et le colonel Olivier de Tympel la saccagèrent plus cruellement pour la seconde fois, les églises furent profanées, et tout exercice de la religion catholique y fut aboli. Il s'est tenu deux conciles à Malines; le premier l'an 1570, le deuxième en 1607. On voyoit à 4 k. (1 l.) de cette ville la superbe abbaye de Rooseudal, religieuses de l'Ordre de Cîteaux, située sur la rivière de Nèthe, et fondée l'an 1138 par les seigneurs de Berthaut. On trouve à Malines quatorze fabriques de chapeaux, dix-huit de couvertures en laine, dix en étoffes, neuf de dentelles, huit tanneries. On y fait un grand commerce en grains, chanvre, lin et houblon, cuirs dorés pour orner les appartemens. On y trouve encore une fonderie de canons et une arquebuserie. On y fait d'excellente bière. C'est la patrie de Jean *Bol*, né en 1533, fameux peintre en miniature et en paysages.

Cette ville est le siége d'un archevêché, d'une sous-préfecture, et d'un tribunal de première instance. C'est la résidence d'un conservateur des hypothèques, d'un sous-inspecteur des forêts et d'un receveur particulier. Malines étoit une place de guerre qui a été supprimée par un arrêté du 1er vendémiaire an 12 (24 septembre 1804), qui a ordonné en même temps la vente des terrains et fortifications. La ville de Malines est le chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du 1er arrondissement. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 7466. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Malintras, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. est de Clermont-Ferrand, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *P.* 1075. *Bur. de poste* de Clermont.

Mallancourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Varennes, à 18 k. (4 l.) de Clermont, 5 myr. (11 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 776. *B. de p.* de Verdun-sur-Meuse.

Mallans, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Amancey, à 13 k. (3 l.) de Quingey, 21 k. (4 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Quingey.

Malle (la), v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. et comm. de St.-Vallier, à 6 k. (1 l. ½) de Grasse. *P.* comp. celle de St.-Vallier, 538. *Bur. de poste* de Grasse.

Maallesougasse, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de St.-Etienne-les-Orgues, à 14 k. (3 l. ⅓) de Forcalquier, 27 kilom. (6 l.) de Digne. *Pop.* 159. *B. de p.* de Forcalquier.

Malle-Scaerpenberg, village (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Tongres, sur la Jaar, à 4 k. (1 l.) E. de Tongres, 13 k. (3 l.) N. p. E. de Vise, 13 k. (3 l.) S. O. de Maëstricht. *Pop.* 171. *Bur. de poste* de Tongres.

Malleloy, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à 10 k. (2 l. ½) de Nancy. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Nancy.

Mallemort, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, canton d'Eyguières, sur la Durance, à 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Salon, 32 kilom. (7 l. ¼) N. O. d'Aix, 5 m. (11 l. ½) N. N. O. de Marseille. *Pop.* 1757. *Bur. de poste* de Lambesc.

Mallepagne, cap, écueil et calanque (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de Grimaud, entre la plage du Canadau et la pointe du Royau.

Mallerant, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de la Rochefoucauld, comm. d'Yrac, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 25 k. (5 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* comp. celle d'Yrac, 900. *Bur. de p.* de la Rochefoucauld.

Mallere, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, sur une branche de la Bormida orientale, près de sa source, dans une profonde vallée, à 6 myr. (14 l.) S. E. d'Acqui. *Pop.* 911.

Mallerest, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Courtine, cidevant St.-Denis, à 18 k. (4 l.) de Felletin, 6 m. (12 l. ¾) de Guéret. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Felletin.

Mallerey v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Cousance, à 8 k. (2 l.) de Lons-le-Saunier. *P.* 123. *B. de p.* de Lons-le-Saunier.

Mallerey, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Moutier, sur la Birse, à 2 kil. (½ l.) S. de Délemont, 25 k. (5 l. ⅔) S. E. de Porentruy, 41 k. (9 l. ½) S. d'Altkirch. *Pop.* 23. *Bur. de poste* de Délemont.

Malleroy, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, près la Moselle, à 6 k. (1 l. ½) de Metz. *P.* 266. *Bur. de poste* de Metz.

Mallet, v. *Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Chaudes-Aigues, sur la Bés, à 13 k. (3 l.) de St.-Flour, 5 m. (11 l. ¾) d'Aurillac. Il y a des mines de houille. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Malleu, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Varilhes, près du Crieu, à 14 kil. (3 l. ¼) de Mirepoix, 22 k. (5 l.) de Tarascon. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Pamiers.

Malleval, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Vinay, comm. de Cognin, à 8 k. (2 l.) E. de Beauvoir, 5 k. (1 l. ½) d'Iserow. *Pop.* comp. celle de Cognin, 960. *B. de p.* de St.-Marcellin.

Malleval, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Pélussin, à 27 k. (6 l.) de St.-Etienne, 6 m. (12 l. ⅔) de Feurs. *Pop.* 468. *Bur. de p.* de Condrieux, dép. du Rhône.

Malleville, v. (*Loire-Infér.*), arr. et cant. de Savenay, près de la source de l'Isac, à 5 k. (1 l. ⅓) de Savenay, 28 k. (6 l. ½) de Nantes. *P.* 1016. *B. de p.* de Savenay.

Malleville-les-Grais, village *Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Cany, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 5 myr. (12 l. ½) de Rouen. *P.* 258. *B. de p.* de Cany.

Malleville-sur-le-Bec, v. (*Eure*), arr. de Bernay, canton de Brionne, à 20 k. (4 l. ½) de Bernay, 38 k. (8 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 515. *Bur. de poste* de Brionne.

Malling, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Metzerwise, sur une montagne près de la Moselle, à 11 k. (2 l. ⅔) de Thionville, 36 k. (8 l.) de Metz. *Pop.* 307. *B. de p.* de Thionville.

Mallue, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Beny-Bocage, près de la Vire, à 11 k. (2 l. ¾) de cette ville, 5 m. (11 l. ½) de Caen. *P.* 117. *Bur. de poste* de Thorigny, dép. de la Manche.

Malmaison, v. (*Forêts*) arr. de Neufchâteau, cant. de Fauvillers, comm. de Strainchamps, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. de Fauvillers, 11 kil. (2 l. ¾) de Bastogne, 21 kilom. (4 l. ¾) de Neufchâteau. *Pop.* comp. celle de Strinchamps et dépendances, 165. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Malmaison, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, comm. de Mance, sur le Wagot, à 3 k. (⅔ de l.) de Briey, 24 k. (5 l. ½) de Metz. *P.* comp. celle de Mance et dépendances, 326. *B. de p.* de Briey.

Malmaison, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, commune de Varneville, à 6 k. (1 l. ½) O. de Rozerieulles, 11 k. (2 l. ¾) O. de Metz. *Pop.* comp. celle de Varneville, de Chantreine, de Baigneux, 779. *Bur. de poste* de Metz.

Malmaison, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton et comm. de Gonesse, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 27 k. (6 l.) de Pontoise. *Pop.* comp. celle de Gonesse.... *Bur. de poste* de Gonesse.

Malmaison, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune d'Ormoy, à 5 k. (1 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comp. celle d'Ormoy, 414. *Bur. de poste* d'Etampes.

Malmaison (la), v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchâtel, à 27 k. (6 l.) de Laon. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de Reims, départ. de la Marne.

Malmaison (la) v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, commune d'Allondrelle, à 14 kil. (3 l. ¼) de Longwy, 6 m. (14 l.) de Metz. *Pop.* comp. celle d'Allondrelle, 623. *Bur. de poste* de Longuyon.

Malmaison (la), v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de Rosoy, commune de Montarf, près la forêt de Crécy, à 5 k. (1 l. ¼) de Farmoutiers, 10 kil. (2 l. ½) de Coulommiers. *Popul.* comp. celle de Montarf, 539. *Bur. de poste* de Farmoutiers.

Malmaison (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, commune de Ponthévrard, à 9 k. (2 l. ¼) de Dourdan, 22 k. (5 l.) d'Etampes. *Pop.* comp. celle de Ponthévrard, 200. *Bur. de poste* de Dourdan.

Malmaison (la), château (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, comm. de Ruel, à 3 k. (¾ de l.) de Nanterre, 13 k. (3 l.) de Paris, 7 k. (1 l. ¾) de Versailles. C'étoit un fief du territoire de Ruel, connu dès le treizième siècle, c'est-à-dire en 1224. Il

Digitized by Google

tiroit sa dénomination de l'arrivée des Normands au neuvième siècle. Comme ils débarquèrent dans ces cantons-là, et que leur arrivée y fut très-fatale, les noms de *malus portus*, *mala mansio* restèrent à cet endroit : il n'étoit en 1224 qu'une simple grange appelée *mala domus*. Ce château appartenoit à M. Lecouteulx, qui l'a vendu à madame de Beauharnais, devenue l'épouse du premier consul Bonaparte, aujourd'hui empereur des Français, qui a fait de Malmaison un lieu enchanté. *Pop.* comp. celle de Ruel, 2484. *Bur. de p.* de Nanterre, dép. de la Seine.

Malmaison (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, comm. de Presles, à 13 k. (3 l.) d'Ecouen, 13 k. (3 l.) de Pontoise. *Pop.* comprise celle de Presles, 1268. *Bur. de p.* d'Ecouen.

Malmaison, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et comm. de Montfort-l'Amaury, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 25 k. (5 l. ¾) de Versailles. *P.* comp. celle de Montfort-l'Amaury. *Bur. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Malmaison (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Limay, comm. de Breuil, à 7 kil. (1 l. ¾) de Mantes, 6 k. (1 l. ½) de Limay. *P.* comp. celle de Breuil, 398. *Bur. de poste* de Mantes.

Malmédy, ville (*Ourthe*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 21 k. (4 l. ¾) S. de Limbourg, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Stavelot, 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Spa, 39 k. (8 l. ¾) S. E. de Liége, 31 m. (71 l. ¾) de Paris. Long. 23. 40. lat. 50. 28. Cette ville, située sur la rivière de Recht, se nomme en latin *Malmundarium*; elle est célèbre par deux abbayes qui devoient n'en faire qu'une par l'ordre de saint Remacle qui en étoit le fondateur, et conséquemment soumises à un seul abbé au choix des religieux. Henri III, empereur, ignorant cette sainte constitution, se permit en 1056 d'en nommer un ; mais les moines de l'abbaye de Stavelot, jaloux de conserver l'éligiblité de leur prélat, prirent la châsse de saint Remacle, et allèrent trouver l'empereur à Liége, et pendant qu'il étoit à table ils y placèrent cette châsse, et l'empereur, ému à cet aspect, cassa l'élection de celui qu'il protégeoit. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Capucins, et un de religieuses du St.-Sépulcre. Le principal commerce de cette ville consiste en cuirs et en draps. On y trouve des eaux minérales que les médecins soutiennent aussi bonnes et aussi saines que celles que l'on boit à Spa. On trouve aux environs une carrière à plâtre et une de marbre chargé de pétrifications.

La ville de Malmédy est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance. C'est la résidence d'un conservateur des hypothèques, d'un inspecteur des forêts, d'un receveur particulier et d'une brigade de la gendarmerie. *P.* 4344. *Bur. de poste* de Spa.

Malmersbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de St.-Amarin, près de la Thuren, à 28 k. (6 l. ⅓) de Béfort, 33 k. (7 l. ½) de Colmar. *Pop.* comp. celle de St.-Amarin. *B. de p.* de Cernay.

Malmoisson, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, à 9 kilom. (2 l. ½) de cette ville. *P.* 236. *B. de poste* de Digne.

Malmont, forêt (*Gard*), arr. d'Uzès et de Nîmes qui la partagent, à 15 k. (3 l. ½) E. d'Uzès, 20 k. (4 l. ½) N. de Beaucaire. Elle a 6,624 mèt. (3,400 t.) de long, sur 2,722 mèt. (1,400 t.) de large.

Malmont, v. (*Haute-Loire*), arr. d'Yssengeaux, cant. de St.-Didier, comm. de St.-Just, à 5 kilom. (1 l. ¼) de St.-Didier, 27 kilom. (6 l.) d'Yssengeaux. *Pop.* comp. celle de St.-Just, 284. *Bur. de poste* de Monistrol.

Malmourier, h. (*Var*), arr. de Toulon, cant. et comm. du Beausset, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) de Toulon. *Pop.* comp. celle du Beausset; 3060. *Bur. de p.* du Beausset.

Malmy, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. d'Omont, près de la Bar, à 21 k. (4 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 62. *B. de p.* de Sedan.

Malmy, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Ville-sur-Tourbe, à 10 k. (2 l. ½) de Ste.-Menéhould, 43 k. (9 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 1015. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Malnon, v. (*Aveyron*). *Voyez* St.-Julien-de-Malnon.

Malnoue, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, commune d'Emery, à 9 k. (2 l. ½) de Lagny, 25 k. (5 l. ¾) de Meaux. Il y avoit une abbaye de filles. *Pop.* comprise celle d'Emery, 215. *Bur. de poste* de la banlieue de Paris.

Malnoyer, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. d'Exmes, près de la Dive, à 29 k. (6 l. ½) de l'Aigle, 40 k. (9 l.) d'Alençon. *P.* 112. *Bur. de poste* de Gacé.

Malnuit, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Saignelégier, à 6 kilom. (1 l. ½) de cet endroit. *P.* 48. *Bur. de poste* de Porentruy.

Malnuit, (*Pô*), passage de Fenestrelle (val de Pragelato), dans le val de Susa.

Malnuit, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune du Val-St.-Germain, à 5 k. (1 l. ¼) de Dourdan, 16 k. (3 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* comprise celle du Val-St.-Germain, 639. *Bur. de poste* de Dourdan.

Malogne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. sud de Namur, près de la Sambre, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Fosse, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Spy, 6 kil. (1 l. ½) O. de Namur. *Pop.* 1137. *Bur. de poste* de Namur.

Malone (le), gros ruisseau qui sépare le département de la Doire de celui de l'Eridan. Il a sa source dans une montagne, à 4 kil. (1 l.) S. de Locana, et tombe dans le Pô vis-à-vis Castagnito, après un cours de 38 k. (8 l. ½).

Malonetto (le), (*Pô*), petit ruisseau qui le sépare du Malone à St.-Benigna, et tombe dans le Pô entre l'Orca et le Malone, après un cours de 8 k. (2 l.).

Malonetto (*Doire*), ruisseau qui se détache du Malone et se jette dans le Pô entre le Malone et l'Orca, après un cours de 8 k. (2 l.).

Malons, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Génolhac, près de la source de la Gagnière, à 33 kil. (7 l. ½) d'Alais, 7 m. (16 l.) de Nîmes. *Pop.* 858. *Bur. de poste* de Génolhac.

Malosna (la), petite rivière du dép. de la Doire. Elle a sa source dans les montagnes, à 3 k. (¾ de l.) N. de Castelnovo, et tombe dans l'Orca près de Foglizzo. Son cours est de 36 k. (8 l.).

Malosna (la), torrent du dép. de la Doire. Il a sa source dans les montagnes, à 10 k. (2 l. ½) N. de Ponte, et se jette dans l'Orca près de Foglizzo. Son cours est de 36 k. (8 l.).

Malosse (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de Château-Landon, comm. de Chaintreaux, à 9 k. (2 l. ½) de Soupes, 25 kil. (5 l. ¾) de Fontainebleau. *Pop.* comprise celle de Chaintreaux, 592. *Bur. de poste* de Soupes.

Malouis, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, commune de St.-

Nicolas-d'Athée, à 7 k. (2 l. ¾) de Verneuil, 30 k. (6 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de St-Nicolas, 198. *Bur. de poste* de Verneuil.

Malour (la), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, canton de Moncontour, à 7 k. (1 l. ¾) de Lamballe, 23 kilom. (5 l. ½) de St.-Brieux. *P.* 345. *B. de p.* de Lamballe.

Malourey, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, comm. de Manciet, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Nogaro, 31 k. (7 l.) de Condom. *Pop.* compr. celle de Manciet, 1575. *Bur. de poste* de Nogaro.

Malovy, v. (*Eure*), arrond. et cant. de Bernay, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 4 m. (10 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Bernay.

Malpart, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, cant. d'Aubevillers, à 6 k. (1 l. ½) de Montdidier, 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Montdidier.

Malpas-le-Grand, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Pontarlier, à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 5 myr. (11 l. ¼) de Besançon. On tire des environs de ce village du marbre assez beau, d'un grain fin et susceptible de poli : le fond en est couleur de chair, jaspé d'un rouge vif. On l'appelle *jaspe agathe*. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Malpayre, forêt (*Sarthe*), arr. de la Flèche, canton de Sablé, à 6 kil. (1 l. ½) S. E. de Sablé. Elle a 7,402 mèt. (3,800 t.) de long, sur 3,500 mèt. (1,800 t.) dans son plus large, et se termine en pointe au S.

Malplaqué, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Nivelle, commune d'Istre, à 9 k. (2 l. ¼) de Hall, 7 k. (1 l. ¾) de Nivelle. *Pop.* comp. celle d'Istre, 1212. *Bur. de poste* de Hall.

Malplaquet, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Bavay, comm. de Taisnières-sur-Hon, à 19 kilom. (4 l. ¼) du Quesnoy, 5 m. (12 l. ½) de Douay. Ce village est fameux par la bataille que le prince Eugène et le duc de Marlborough y gagnèrent sur les Français le 11 septembre 1709. *P.* compr. celle de Taisnières-sur-Hon, 1065. *Bur. de poste* de Bavay.

Malpotremo, hameau (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Cève, sur une montagne au S. de Cève, à 22 k. (5 l.) S. E. de Mondovi. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Cève.

Malpou, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Coignières, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Trappes, 18 kil. (4 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Coignières, 259. *B. de p.* de Trappes.

Malrans ou Mauvans (la), riv. (*Var*), arr. de Grasse, cant. du Bar. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Tourettes, coule au S., passe à l'E. de St.-Paul, et se rend dans la riv. de Cagne près de la mer.

Malras, v. (*Aude*), arrond. et cant. de Limoux, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Carcassonne. *Pop.* . . . *B. de p.* de Limoux.

Malromé, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Duras, commune de St.-Jean, à 27 k. (6 l.) de Marmande, 9 k. (2 l. ¼) de Duras. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Marmande.

Malroy, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton de Montigny, commune de Dammartin, à 13 kil. (3 l.) de Bourbonne, 36 k. (8 l.) de Chaumont. *Popul.* comprise celle de Dammartin, 489. *Bur. de poste* de Montigny.

Malsage, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, commune de Lommerange, à 10 kil. (2 l. ½) de Briey, 5 k. (1 l. ¼) d'Audun-le-Roman. *Pop.* comprise celle de Lommerange, 306. *Bur. de poste* de Briey.

Malscheid, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, comm. de Thommen, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Reuland, 11 k. (2 l. ¾) E. N. E. de Steinbach, 7 m. (14 l. ¾) S. E. de Liége. *P.* comp. celle de Thommen et dép. 1592. *Bur. de poste* de Spa.

Maltat, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Bellevue-lès-Bains, sur la Somme, à 7 kil. (1 l. ¾) de Bellevue-les-Bains, 9 m. (20 l.) de Mâcon. *Pop.* 735. *Bur. de poste* de Bellevue-lès-Bains.

Maltaverne, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montmeillant, commune de Hauteville, à 6 k. (1 l. ½) d'Aiguebelle, 16 kil. (3 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* compr. celle de Hauteville, 326. *Bur. de poste* d'Aiguebelle.

Maltot, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. d'Evrecy, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Caen, 27 k. (6 l.) S. E. de Bayeux, 6 kil. (1 l. ½) d'Evrecy. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Caen.

Malutra, montagne (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Jean-en-Royans, à 31 kilom. (7 l.) E. de Valence. Elle a, du S. au N., 4 k. (1 l.) de long.

Malva, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Craon, commune de Crandelain, à 13 k. (3 l.) de Laon. *Pop.* comprise celle de Crandelin, 208. *Bur. de poste* de Laon.

Malva, v. (*Léman*), à 11 kilom. (2 l. ¾) de Collonge. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Collonge.

Malval, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de Bonnat, à 20 kilom. (4 l. ½) de Guéret. *Pop.* 175. *Bur. de p.* de la Châtre, dép. de l'Indre.

Malval, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. d'Héricourt, à 14 k. (3 l. ½) de Lure, 34 k. (7 l. ¾) de Vésoul. *P.* 119. *B. de p.* de Lure.

Malval (la), rivière (*Loire*), arr. de St.-Etienne, canton de St.-Héant. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) N. de St.-Etienne, coule au S. O. et se rend dans la Furend, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. de St.-Etienne.

Malvert, v. (*Cantal*). *Voyez* St.-Cirgues-de-Malvert.

Malves, v. (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. de Conques, sur la Clamous, à 8 k. (2 l.) de Carcassonne. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Malvezié, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand, près de l'Arroussec, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Gaudens, 10 myr. (21 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Montrejean.

Malvienio, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, sur une colline, peu loin de l'Erro, à 15 kilom. (3 l. ½) S. d'Acqui, sur le chemin d'Acqui à Cève. *P.* 295.

Malvière, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Chaise-Dieu, à 28 k. (6 l. ¼) de Brioude, 36 k. (8 l.) du Puy. *Pop.* 512. *Bur. de poste* de Craponne.

Malviez, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. d'Alaigne, 7 kilom. (1 l. ¾) de Limoux, 18 k. (4 l.) de Carcassonne. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Limoux.

Malviller, (*Haute-Saone*). *Voyez* Maillevillers.

Malvino, v. (*Marengo*), arr. de Tortonne, près d'un ruisseau qui se jette dans la Serivia, à 20 k. (4 l. ½) S. de Tortonne. *Pop.* 568. *Bur. de poste* de Tortonne.

Malvoisin, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Gédine, à 4 k. (1 l.) N. N. E. de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Givet-Notre-Dame, 5 m. (12 l. ¼) S. par E. de Namur. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Malvoisine, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, commune de St.-Martin-Longeau, à 6 k. (1 l. ½)

(1 l. ¼) de Pont-Ste.-Maxence, 11 k. (2 l. ¼) de Clermont. *Pop.* comp. celle de St.-Martin-Longeau, 212. *B. de p.* de Pont-Ste.-Maxence.

Malvoisine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, commune de Senlis, à 4 kil. (1 l.) de Chevreuse, 16 k. (3 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Senlis, 498. *B. de p.* de Chevreuse.

Malvoisine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Corbeil, commune de Champceuil, à 6 kil. (1 l. ½) de la Ferté-Aleps, 11 k. (2 l. ¼) de Corbeil. *P.* comp. celle de Champceuil, 550. *B. de poste* de la Ferté-Aleps.

Malvoisine, h. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, comm. d'Aufferville, à 9 k. (2 l. ¼) de Nemours, 22 k. (51.) de Fontainebleau. *Pop.* comp. celle d'Aufferville, 515. *Bur. de poste* de Nemours.

Malvoisine, h. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Darnetal, commune d'Héron, à 9 k. (2 l. ¼) de Lions-la-Forêt, 24 k. (5 l. ½) de Rouen. *Pop.* comp. celle d'Héron, 389. *B. de poste* de Lions-la-Forêt, dép. de l'Eure.

Malzac (le), riv. (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Barré. Sa source, à 7 kil. (1 l. ¼) S. E. de Florac, coule au S. E., remonte au N. E., reçoit le Rieutort, avec lequel elle se rend dans la Mimente, à 13 kilom. (3 l.) E. S. E. de Florac.

Malzaire, h. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Marommes, commune de Pissy, à 2 k. (½ l.) de St.-Jean-du-Cardonnet, 7 kilom. (1 l. ¾) de Rouen. *P.* comp. celle de Pissy, 310. *B. de p.* de Rouen.

Malzeville, v. (*Meurthe*), arr. et canton E. de Nancy, près de la Meurthe, à 3 k. (¾ de l.) de Nancy. *Pop.* 981. *Bur. de poste* de Nancy.

Malzieu, ville (*Lozère*), arr. de Marvejols, ch.-l. de canton, sur la Truyère, à 27 k. (6 l.) S. E. de St.-Flour, 34 k. (7 l. ¾) N. de Marvejols, 40 m. (9 l.) N. N. E. de Mende, 6 k. (1 l. ½) N. E. de St.-Chély-d'Apcher. On y fabrique des cuirs et des serges. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1014. *Bur. de poste* de St.-Chély-d'Apcher.

Malzieu-Paroisse, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Malzieu, à 40 k. (9 l.) de Mende. *Pop.* 982. *Bur. de poste* de St.-Chély.

Malzy, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, canton de Guise, près de l'Oise, à 15 k. (3 l. ½) de Vervins, 39 k. (8 l. ¾) de Laon. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Guise.

Mamirouhans, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Pont-de-Roide, à la source de l'Araceu, ruisseau, à 13 k. (3 l.) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l. ½) de Besançon. *Pop.* 96. *B. de p.* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Mamer, v. (*Forêts*), arrond. et cant. nord de Luxembourg, sur la Mamer, à 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. de Steinfort, 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. d'Esch-sur-l'Alzette, 7 k. (1 l. ¾) O. de Luxembourg. *Pop.* 882. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Mamer (la), rivière (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bascharage, à 6 kil. (1 l. ½) S. p. E. duquel elle prend sa source, coule à l'E. p. N., passe à Mamer, et montant au N. N. E. va se réunir à la Kahlerbach *ou* Eischen à Mersch, après 28 k. (6 l. ½) de cours.

Mamers, ville (*Sarthe*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Dive, à 14 k. (3 l. ½) O. de Bellesme, 40 kilom. (9 l.) N. du Mans, 17 m. (39 l.) O. S. O. de Paris. C'étoit le siége d'une justice royale, d'un bailliage, et d'un grenier à sel. On juge par les débris de ses anciennes murailles dont on voit encore les vestiges, que cette ville fut autrefois fortifiée. Outre l'église paroissiale il y avoit un couvent de filles *dites* de la Visitation : on y trouve un hospice pour les malades ou infirmes. Cette ville n'est intéressante que par une manufacture considérable de toiles à voiles, et de treillis jaune pour les armées ; par différentes fabriques de bas de laine, et par la bonté de son territoire, où l'on élève d'excellens moutons ; il est également fertile en blé et en chanvre : et très-favorable aux noyers et aux pommiers.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, d'un conservateur des hypothèques, d'un inspecteur des forêts, et d'un receveur particulier. C'est la résidence de deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval et l'autre à pied. *Pop.* 4639. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Mamets, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. d'Aire, près de la Lys, à 13 k. (3 l.) de St.-Omer, 5 m. (11 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 415. *Bur. de poste* d'Aire.

Mamets, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, près du bois de Fricourt, à 16 kil. (3 l. ¾) de Péronne, 34 k. (7 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 443. *Bur. de poste* d'Albert.

Mamey, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Pont-à-Mousson, 27 k. (6 l.) de Nancy. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Mamiac, v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Paul-de-Mamiac.

Mamirole, v. (*Doubs*), arr. de Baume, cant. de Rouland, à 10 k. (2 l. ½) de Besançon. *Popul.* 452. *Bur. de poste* de Besançon.

Mamou, v. (*Cantal*). *Voyez* Gion-de-Mamou.

Man, cap (*Var*), arr. de Toulon, à la côte du N. de l'île de Porquerolles, entre la plage du Château et la plage de Bonrenaud.

Manan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, commune de Peyrissas, à 10 k. (2 l. ½) de l'Isle-en-Dodon, 25 k. (5 l. ¾) de St.-Gaudens. *Pop.* comprise celle de Peyrissas, 189. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Manancourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, canton de Combles, à 10 k. (2 l. ½) de Péronne, 5 myr. (11 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle d'Etricourt, 1024. *Bur. de poste* de Péronne.

Manas, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, canton de Marsanne, sur le Roubion, à 20 k. (4 l. ½) de Montelimar, 38 kil. (8 l. ½) de Valence. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Montelimar.

Manas, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Miélan, à 16 k. (3 l. ⅗) de Mirande, 36 kil. (8 l.) d'Auch. *P.* 123. *B. de p.* de Miélan.

Manaurie, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. du Bugne, à 18 kil. (4 l.) de Montignac, 33 k. (7 l. ½) de Périgueux. Il y a auprès de ce village, dans un endroit nommé *Lourtal*, des mines de fer et d'antimoine : et des forges et fonderies situées sur un petit ruisseau. *Pop.* 427. *Bur. de poste* du Bugne.

Manay, v. (*Nièvre*). *Voyez* Vielmanay.

Manbachel, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Baumholder, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de cet endroit, 8 k. (2 l.) S. p. E. d'Oberstein, 5 m. (10 l. ¾) E. S. E. de Trèves. Il y a une mine de plomb et celles dites de *Bandenbuhl*, *Bankenheimerdorff*. *Pop.* comprise les dépendances, 277. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Digitized by Google

Mance, v. (*Moselle*), arrond. et cant. de Briey, sur le Wagot, à 3 k. (¾ de l.) de Briey, 24 k. (5 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Malmaison et de Madeleine, 326. *Bur. de poste* de Briey.

Mance, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, à 10 kilom. (2 l. ½) de Metz. *Pop.* comp. celle d'Ars-sur-Moselle, 1171. *Bur. de poste* de Metz.

Mancelerie (la), v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Routot, commune de Bourgachard, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 20 kilom. (4 l. ½) de Pont-Audemer. *P.* comp. celle de Bourgachard, 1120. *Bur. de poste* de Bourgachard.

Mancelière (la), v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Canisy, sur la Vire, à 4 kil. (1 l.) de St.-Lô, 29 k. (6 l. ½) de Coutances. *Pop.* 548. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Mancellière (la), v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, à 21 k. (4 l. ¾) de Châteauneuf, 4 m. (10 l.) de Chartres. *Pop.* 421. *Bur. de poste* de Brézolles.

Mancellière (le), v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. d'Isigny, près de l'Oir, à 16 k. (3 l. ¾) de Mortain, 5 m. (11 l.) de Coutances. *P.* 560. *Bur. de poste* de St.-Hilaire.

Mancenans, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Meiche, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Hippolyte, 6 m. (13 l.) de Besançon. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Mancenans, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, à 18 kilom. (4 l.) de Baume, 4 m. (10 l. ½) de Besançon. *P.* 576. *B. de p.* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Mancey, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. du Grand-Sennecey, à 22 k. (5 l.) de Châlons, 31 k. (7 l.) de Mâcon. *Pop.* 822. *Bur. de poste* de Tournus.

MANCHE (l a).

Ce département, formé du Cotentin et de l'Avranchin, dépendant de la ci-devant province de Normandie, est un de ceux qui tirent leur nom de leur position: on voit qu'il s'étend du N. au S., et qu'à l'O. ainsi qu'au N. il offre une longue côte baignée par la Manche.

La superficie de ce département est d'environ 1,323,932 arpens carrés, ou 675,713 hectares; sa population est de 528,912. Il est composé de six cent soixante-neuf communes, et divisé en cinq arrond. communaux ou sous-préfectures, en quarante-huit cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *St.-Lô*. *Valognes*, *Mortain*, *Avranches* et *Coutances* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de *Coutances*, et dépend de la 14e division militaire, dont le commandant réside à Caen: il est du ressort de la cour d'appel séante à Caen, département du Calvados, et dans la 4e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 24 mille 702 hectares 93 ares (48 mille 400 arpens).

Les principales rivières, sont:

La *Vire*.

La *Soulle*, qui prend sa source à l'E. de Coutances, arrose cette ville, puis se jette à l'O. dans la mer.

Le *Beuvron*, qui commence au S. dans le départ. d'Ille-et-Vilaine, remonte au N. O., arrose St.-James, se mêle avec la Séez, et se rend dans la mer près du mont St.-Michel.

Le *Coënon*, est une très-petite rivière dont l'embouchure se confond avec celle du Beuvron, et qui n'est un peu remarquée que parce que de ce côté elle sert de limites entre les deux départemens de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Les principales villes sont: Coutances, Avranches, Mortain, Carantan, St.-Lô, Valognes et Cherbourg.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont: Airou, Ardée, Divette, Douve, Faire, Fées, Rose, Sienne, Soulle, Taute, Vire.

Ruisseaux. Ay, Brevon, Dielette, Lozon, Merderet, Sève, Thar.

Forêts. Beauquesnay, Briquebec, Cherbourg, Lande-Pourie, Sauveur.

Bois. Limor, Rabé, etc.

Productions. Le territoire de ce département est, comme celui des départemens voisins de la mer, sablonneux, marécageux, plus rempli de pâturages que de terres labourables. On y récolte cependant des grains, des légumes et des pommes, dont on fait beaucoup de cidre. On y élève des chevaux qui sont estimés; on y engraisse des bœufs, des moutons, de la volaille, des porcs; on y fait beaucoup de beurre et de la soude avec des plantes maritimes, et sur-tout avec le varech et le goëmon; elle entre dans la fabrication du verre. Il y a des mines de cuivre, de fer, de cinabre et de houille, des sources d'eaux minérales, et l'on y prépare beaucoup de sel.

Industrie. Elle consiste en un grand nombre de fabriques qui jouissent d'une assez bonne réputation, telles que draps, serges, ras, rubans, toiles et coutils. Il y a des verreries et des manufactures de glaces d'un grand volume, des filatures de laine et de coton, des tanneries où l'on prépare des cuirs d'une excellente qualité. On y fabrique aussi de la cire. Le commerce de la pêche et du cabotage n'est pas une des moindres ressources du département de la Manche, où le port de Cherbourg en présente encore de très-grandes pour le commerce qu'il peut faire extérieurement, sur-tout en temps de paix.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur: valeur en mètres.

Aune de Paris, *Toise* et *Pied*. *Voyez* le département de la Seine.
Aune de 3 pieds, 6 pouces, 1.1369,
— de 3 pieds, 6 pouces, 6 lignes, 1.1565.
— de 3 pieds, 6 pouces, 7 lignes, 1.1527.
— de 3 pieds, 7 pouces, 8 lignes, 1.1880.
— de 3 pieds, 8 pouces, 1.1911.
— de 3 pieds, 8 pouces, 6 lignes, 1.2046.
— de 4 pieds, 1.2994.
— de 4 pieds, 2 pouces, 6 lignes, 1.3671.
— de 4 pieds, 3 pouces, 1.3806.
— de 4 pieds, 4 pouces, 1.4077.
— de 4 pieds, 6 pouces, 1.6618.
La *Perche* de 22 pieds, 7.1465.

Mesures agraires; valeur en ares.

La *Perche* carrée, à 22 pieds, 0.5107.
La *Vergée*, de 40 perches, 20.429.
L'*Arpent*, de 2 vergées ½ ou 100 perches, 51.072.
L'*Acre*, de 4 vergées ou 160 perches, 81.715.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: René *Boudier de la Jousselinière*, historien et poëte; né à Treilly vers 1633, mort à Mantes-sur-Seine en 1723. A l'âge de 15 ans, il savoit le latin, le grec et l'espagnol, et faisoit des vers français, passables pour son âge. On a de lui: *Histoire romaine; Abrégé de l'histoire de France; Traité sur les médailles*, etc. — George *Brebeuf*, traducteur et émule de Lucain; né à Thorigny en 1618, mort à Venoix près de Caen en 1661. Il a laissé les *Entretiens solitaires*, in-12; *Recueil d'œuvres diverses*, 1664, 2 vol. *in*-12; *Epigrammes contre une femme fardée; Eloges poétiques*, in-12; *Défense de l'église romaine*, in-12, 1671. — François *de Callières*, diplomate et historien; né à Thorigny en 1645, mort en 1717. Il soutint avec honneur les intérêts de la France dans le congrès de Ryswick, où il étoit plénipotentiaire. Louis XIV lui donna une gratification de dix mille liv., avec une place de secrétaire du cabinet. Ses principaux ouvrages sont: *Traité de la manière de négocier avec les souverains*, 2 vol. *in*-12; *De la Science du monde; Panégyrique de Louis XIV; De la manière de parler à la cour; Du Bel-esprit; Des bons mots et des bons contes*; des Poésies, etc. — Charles-Irénée *Castel de St.-Pierre*, né à St.-Pierre-Eglise en 1658: fameux écrivain en matière politique; mort en 1743. Ses œuvres forment 18 vol. *in*-12.—Jacques Parrain, baron *des Coutures*, né à Avranches, mort en 1702: traducteur de *Lucrèce*, de la *Genèse*, 4 vol. *in*-12.— Jacques Eustache, sieur *de Danneville*, avocat et historien; né à Danneville: vivoit en 1639. On a de lui: *Inventaire de l'histoire de Normandie*, Rouen, 1646, *in*-4°. — N.-L.-M. *Desessarts*, ci-devant avocat, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Rouen, d'Arras et de Caen, de la Société académique de Cherbourg: depuis la révolution, imprimeur-libraire à Paris; se

Digitized by Google

à Coutances en 1744: il est auteur du *Journal des causes célèbres*, formant 196 vol. Depuis la révolution, il a publié l'*Histoire des grands criminels de tous les temps*, sous le titre de *Procès fameux*, 18 vol., 1796 à 1800; *La vie et les crimes de Robespierre et de ses principaux complices*, 1 vol. *in*-8°. On a encore de lui l'*Abrégé des vies des hommes illustres de Plutarque*, 3 vol. *in*-8°; *Siècles littéraires de la France*, 6 vol. *in*-8°, 1799, et beaucoup d'autres ouvrages. — Richard *Dinoth*, historien protestant; né à Coutances, mort vers 1580. On a de lui: *De bello civili gallico*. — François *Feu-Ardent*, cordelier, controversiste et ligueur outré; né à Coutances en 1541, mort à Bayeux en 1610, laissant des *Traités de controverse*, des *Commentaires sur plusieurs livres de la Bible*, et des éditions de quelques ouvrages des SS. PP. et des Scolastiques.—François *de Franquetot*, duc de Coigny, chevalier des ordres du roi et de la toison d'or, vainqueur des Impériaux à Parme et à Guastalla; né au château de Franquetot en 1670. — Gilles *Girard*, curé d'Hermanville, poëte latin; né à Campsaur en 1702, mort en 1762. On a de lui: *Poésies lyriques* très-estimées. — Jean *Loret*, né à Carentan, auteur d'une *Gazette en vers*, dont on a 3 vol. *in-folio*, et de *Poésies burlesques*: mort en 1666. — Joachim *Legrand*, de St.-Lô, mort à Paris en 1733. On a de lui: *Traité de la succession à la couronne de France; Histoire du divorce de Henri VIII; Histoire de l'île de Ceylan; Histoire d'Abissinie*, in-4°. — Pierre *Letourneur*, membre de l'académie d'Arras, censeur royal; né à Valognes en 1736, mort à Paris le 24 janvier 1788. Grand littérateur et traducteur. Il a traduit le théâtre de *Shakespear*, 20 vol. in-8°, les *Nuits* et OEuvres d'*Young*, 4 vol. in-8°, etc., etc. — Guillaume *Morel*, directeur de l'imprimerie royale, et professeur en grec; mort en 1564. On a de lui un *Dictionnaire grec-latin-français*, 1622, *in*-4°. Ce savant avoit un frère nommé *Jean*, qui, à l'âge de 20 ans mourut en prison, où il étoit detenu pour crime d'hérésie, et qui, ayant été déterré, fut brûlé en février 1565. Ils étoient nés au Tilleul, au comté de Mortain. — Charles Frey *de Neuville*, jésuite, prédicateur célèbre; né à Coutances en 1693, mort en 1774. On a de lui des Sermons. — Pierre-Claude Frey *de Neuville*, frère de Charles, jésuite, bon prédicateur; né à Granville en 1692, mort à Rennes en 1773. Il fit des Sermons moins brillans que ceux de son frère, mais peut-être plus solides.—*Robert*, abbé du Mont St.-Michel, diplomate et chroniqueur; né à Thorigny, mort en 1186. On a de lui: *Traité des abbayes de Normandie*, etc. — Charles *de St.-Denis* de St.-Évremond; né à St.-Denis-le-Guast près Coutances, mort à Londres en 1703: écrivain poli, ingénieux, dont on a nombre de petits ouvrages en différens genres. ses *OEuvres*, 12 vol. *in*-12. — Anne-Hilarion de Costentin *de Tourville*, vice-amiral et maréchal de France, bon marin et brave capitaine; né au château de Tourville en 1642, mort à Paris en 1701. Il eut un fils, tué en 1712, et une fille, mariée au comte de Brassac. — Félix *Vicq-d'Azyr*, né à Valognes en 1748, mort à Paris le 7 messidor an 4 (20 juin 1794). Il étoit docteur de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie des sciences, de l'Académie française; commissaire général pour les épizooties, secrétaire perpétuel de la Société de médecine. Il est peu d'hommes qui aient marché avec plus d'éclat dans la carrière des lettres et des sciences, et qui aient acquis plus de titre à la reconnoissance publique.

Manchecourt, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, 9 k. (2 l. ¼) de Pithiviers, 5 m. (11 l.) d'Orléans. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Malesherbes.

Manciet, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Nogaro, près de la Louzoure, à 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Nogaro, 5 m. (10 l. ⅔) O. N. O. d'Auch, 19 k. (41 l. ¼) E. S. E. de Monguillem. *Pop.* 1574. *B. de poste* de Nogaro.

Mancieul, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, sur le Wagot, à 5 k. (1 l. ¼) de Briey, 27 k. (61.) de Metz. *P.* 300. *B. de p.* de Briey.

Mancieux, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Martory, au confluent de la Noue et de la Garonne, à 20 k. (41. ⅛) de St.-Gaudens, 6 m. (14 l. ¼) de Toulouse. Il y a dans ce territoire une carrière de marbre rouge et blanc. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de St.-Martory.

Mancilly, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, comm. de Villers-St.-Sépulchre, à 11 kil. (2 l. ¾) de Beauvais, 8 k. (2 l.) de Noailles. *Pop.* comprise celle de Villers, 425. *B. de p.* de Beauvais.

Mancine (la), village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, à 10 k. (2 l. ⅛) de Chaumont. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Chaumont.

Mancourt, village (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, comm. d'Ennery, à 13 k. (31.) N. E. de Metz. *Pop.* compr. celle d'Ennery, 451. *Bur. de poste* de Metz.

Mancourt, v. (*Oise*). *Voyez* Maucourt.

Mancy, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. d'Avize, à 7 kil. (1 l. ⅔) d'Epinay, 31 k. (7 l.) de Châlons. *Pop.* 189. *Bur. de poste* d'Epernay.

Mancy, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 15 k. (3 l. ⅛) de Thionville, 15 k. (3 l. ⅛) de Metz. *Pop.* 88. *Bur. de poste* de Thionville.

Mandacou, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac, à 16 k. (3 l. ¾) de Bergerac, 5 m. (12 l. ⅞) de Périgueux. *Pop.* 479. *Bur. de poste* de Bergerac.

Mandailles, v. (*Aveyron*). *Voy.* Mendailles.

Mandailles, v. (*Cantal*), arr. et cant. nord d'Aurillac, à 22 k. (51.) de cette ville. *Pop.* 850. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Mandale (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. de St.-Jean-de-Luz, à 7 kil. (1 l. ⅔) S. de cet endroit. Elle a, du au S., 1 k. (¼ de l.) et de l'E. à l'O. 1 kil. (¼ de l.)

Mande-St.-Etienne, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, à 4 k. (1 l.) N. E. de Chenogne, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Bastogne, 6 m. (13 l.) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de Bastogne.

Mande-Ste.-Marie, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Sibret, à 2 k. (½ l.) S. O. de Chenogne, 8 kil. (2 l.) O. p. S. de Bastogne, 6 myr. (131.) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 10. *Bur. de poste* de Bastogne.

Mandegry, h. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournans, comm. de Favières, à 3 k. (¾ de l.) de Tournans, 27 k. (61.) de Melun. *Pop.* compr. celle de Favières, 245. *Bur. de poste* de Tournans.

Mandel, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Creutznach, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Creutznach, 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Stromberg, 6 m. (14 l. ¼) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Creutznach.

Mandelainville, v. (*Moselle*), à 19 k. (41. ¼) de Metz. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Metz.

Maudelbeke (la), riv. (*Lys*), arr. et cant. d'Ypres, à 9 k. (2 l. ¼) E. duquel elle prend sa source, coule au N. E. arrose Rousselaër, va à l'E. p. S., remonte à l'E. N. E., redescend au S. E., monte au N. E. et se rend dans la Lys, près Ooffelghem, à 30 k. (6 l. ¾) E. de sa source, après 34 k. (7 l. ¾) de cours.

Mandelieu, v. (*Var*), arr. et cant. de Grasse, près la Siagne, à 10 kil. (2 l. ½) de Grasse, 9 m. (21 l.) de Toulon. On trouve sur la montagne de Mandelieu des mines de plomb et du talc, dont on se sert pour mettre sur l'écriture. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de Lannes.

Mandement *ou* Sabran, village (*Gard*) arr. d'Uzès, canton de Bagnols, à 39 k. (81. ¾) de Nîmes, 8 k. (2 l.) de Pont-St.-Esprit, 19 k. (41. ¼) d'Uzès. *Pop.* 1128. *Bur. de poste* de Bagnols.

Mandement d'Aurec, village, (*Haute-Loire*). *Voyez* Aurec,

MANDER (LA), rivière (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, 4 k. (1 l.) N. O. duquel elle prend sa source, coule au S. S. O. et se rend dans la Dierishausen, à 7 kil. (1 l. ¾) O. S. O. de Lichtenborn, après 7 k. (1 l. ¾) de cours.

MANDEREN, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, comm. de Kirsch, à 23 k. (5 l. ¼) de Thionville, 4 k. (1 l.) de Launstroff. *Pop.* compr. celle de Kirsch, 298. *Bur. de poste* de Thionville.

MANDEREN, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 13 k. (3 l.) O. p. S. de cet endroit, 13 k. (3 l.) N. p. O. de Wadern, 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* compr. ses dépendances, 335. *Bur. de poste* de Trèves.

MANDERFELD, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Schoenberg, 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Cronenbourg, 7 m. (16 l.) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Trèves.

MANDERN, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Remich, à 8 k. (2 l.) E. p. S. de Remich, 27 k. (6 l.) S. E. de Luxembourg. *Pop.* 316. *B. de poste* de Luxembourg.

MANDERSCHEID, v. (*Forêts*), arr. de Bithourg, cant. d'Artzfeld, comm. de Waxweiler, à 7 m. (16 l. ½) de Luxembourg, 18 k. (4 l.) de Bitbourg. *Pop.* compr. celle de Waxweiler, 850. *B. de p.* de Luxembourg.

MANDERSCHEID, ville (*Sarre*), arr. de Prumm, ch.-l. de cant., à 9 kil. (2 l. ¼) N. p. O. de Wittlich, 25 k. (5 l. ¾) N. O. de Trarbach, 41 k. (9 l. ¼) N. p. E. de Trèves. Cette petite ville appartenoit autrefois à des comtes de ce nom, qui la vendirent à l'électeur de Trèves. Il faut distinguer *Manderscheid haut*, qui est la ville, située sur une côte assez éminente, et *Manderscheid bas*, où se trouve un château, et qui ne sont séparés que par une vallée que la Lerest arrose. Cette ville et son château n'offrent rien de bien important. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Trèves.

MANDEURE, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. d'Audincourt à 27 k. (6 l.) de Porentruy, 7 kil. (1 l. ¾) de Montbéliard, 4 m. (10 l.) de Besançon. On retrouve encore des vestiges de temples, de palais, de bains, d'amphithéâtres et d'une cité jadis célèbre, *Mandeure*, l'*Epamanduodurum* dont parle Jules César dans ses *Commentaires*. On y voit aussi les restes d'un port qui existoit sur le Doubs. A la place de cette ville romaine, sont deux villages bâtis de ses ruines, et peuplés d'environ 1000 habitans, avec un territoire de plus de 18 k. (4 l.) de tour, confiné au nord, au midi et au couchant par la rivière du Doubs qui en arrose et entoure les bords, et le sépare du département de ce nom, au septentrion par le comté de Montbéliard. Ce petit pays est connu depuis plus de quatre siècles sous le nom de *principauté de Mandeure*, dont la souveraineté étoit attachée aux titres et qualités d'archevêque de Besançon, prince du St.-Empire, etc. Cette principauté a eu pendant une longue suite de siècles ses lois particulières et un gouvernement à elle. L'archevêque de Besançon, dans les premières années de la révolution française, abandonna son siége, émigra, et se retira à Soleure en Suisse, où il mourut le 18 mars 1792. Les habitans de la principauté de Mandeure ayant appris la mort de leur ci-devant souverain, se constituèrent le 15 avril suivant en république et se saisirent, par un acte public, de la plénitude de la souveraineté qu'avoient exercée jusqu'alors les archevêques de Besançon, et ils en ont joui jusqu'à la réunion de leur pays à la France, par arrêté du représentant du peuple Bernard (de Saintes), confirmé par un décret de la Convention nationale. On y ramasse journellement des médailles. Une belle chaussée romaine, très-peu endommagée, conduit de ce lieu à l'Isle-sur-le-Doubs. *Pop.* 524. *Bur. de p.* de Montbéliard.

MANDEVILLE, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Trévières, à 11 k. (2 l. ¾) de Bayeux, 37 k. (8 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 484. *Bur. de poste* de Bayeux.

MANDEVILLE, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Tourville, à 10 k. (2 l. ½) de Louviers, 24 k. (5 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 328. *Bur. de poste* d'Elbeuf, dép. de la Seine-Inférieure.

MANDEVILLE, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longuyon, comm. d'Epiez, à 10 k. (2 l. ½) de Longuyon, 43 k. (9 l. ¾) de Briey. *Pop.* compr. celle d'Epiez, 166. *Bur. de poste* de Longuyon.

MANDINE (LA), v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. et comm. de Caylus, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 36 k. (8 l.) de Montauban. *Pop.* compr. celle de ce lieu et dépend., 5000. *Bur. de poste* de Caylus.

MANDOULN, v. (*Tarn*) arr. et cant. de Castres, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville. *P.* 184. *Bur. de poste* de Castres.

MANDRAY, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Fraize, à 7 kil. (1 l. ¾) de St.-Dié, 41 k. (9 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 781. *Bur. de poste* de St.-Dié.

MANDRE-AUX-QUATRE-TOURS, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, à 20 k. (4 l. ½) de Toul, 32 k. (7 l. ⅓) de Nancy. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Toul.

MANDRE-SUR-VAIR, v. (*Vosges*), arrond. de Neufchâteau, canton de Bulgneville, à 18 k. (4 l.) N. N. E. de la Marche, 6 m. (13 l.) O. d'Epinal, 6 k. (1 l. ½) E. de Bourmont. *Populat.* 453. *Bur. de poste* de la Marche.

MANDRES, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Nogent-Haute-Marne, à 15 k. (3 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Chaumont. *Rel. de p. aux chev.*

MANDRES, village (*Meuse*), arr. et cant. de Commercy, commune de Boncourt. *Pop.* compr. celle de Boncourt, 466. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

MANDRES, village (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Moutier-sur-Saux, à la source du ruisseau de Mandre, à 8 k. (2 l.) de Gondrecourt, 37 k. (8 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Populat.* 340. *Bureau de poste* de Gondrecourt.

MANDRES, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, à 9 k. (2 l. ⅓) de Corbeil, 32 k. (7 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 501. *B. de poste* de Brie-sur-Hières, départ. de Seine-et-Marne.

MANDREUSE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, commune de Gros-Rouvre, à 5 k. (1 l. ¼) de Montfort-l'Amaury, 28 k. (6 l. ¼) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Gros-Rouvre, 970. *B. de poste de* Montfort-l'Amaury.

MANDREUSE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, comm. d'Orcemont, à 3 k. (¾ de l.) de Rambouillet, 31 kil. (7 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Orcemont, 300. *Bureau de poste* de Rambouillet.

MANDREVILLERS, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton d'Héricourt, à 22 k. (5 l.) de Lure, 4 m.

Digitized by Google

(10 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Lure.

Mandria, village (*Doire*), arr. de Chivas, en plaine, à 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Chivas. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Chivas.

Mandria-di-Chivas, village (*Doire*), arrond. de Chivas, en plaine, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit. *Populat.* 500. *Bureau de poste* de Chivas.

Manduel, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Marguerite, à 8 k. (2 l.) E. de Nîmes, 13 k. (3 l.) O. de Beaucaire, 15 k. (3 l. ¼) S. p. O. du Pont-du-Gard. *P.* 1109. *B. de poste* de Nîmes.

Mane, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Forcalquier, à 2 kilom. (½ l.) de cette ville, 41 kilom. (9 l. ⅓) de Digne. C'est la patrie de Louis *Feuillet*, minime, associé de l'Académie des sciences, botaniste de Louis XIV. Il fit plusieurs voyages dans les différentes parties du monde. Il naquit en 1680 et mourut en 1732. On a de lui un *Journal de physique, mathématique et botanique*, 2 vol. in-4°, 1714 et 1721. *Pop.* 1357. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Mane, village (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, sur le Salat, à 19 k. (4 l. ⅓) de St.-Gaudens, 7 m. (16 l.) de Toulouse. A une petite distance S. de ce village on trouve des couches de schiste. Cette pierre se divise par feuillets, est assez friable et a la couleur grise de l'ardoise. On remarque dans le même endroit des bancs de schiste grenu, jaunâtre. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Saint-Martory.

Manebach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de cet endroit, 19 k. (4 l. ¼) O. de St.-Goar, 39 k. (8 l. ¾) S. p. O. de Coblentz. *P.* 153. *B. de poste* de Creutznach.

Manéglise, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Montivilliers, à 5 k. (1 l. ¼) de Montivilliers, 6 m. (14 l.) de Rouen. *Pop.* 616. *Bur. de Poste* de Montivilliers.

Manéhouville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, près la Seye, à 9 kil. (2 l. ¼) de Dieppe, 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Dieppe.

Manent, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 25 k. (5 l. ¾) de Mirande, 36 k. (81.) d'Auch. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Boulogne, département de la Haute-Garonne.

Manerbe, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Blangy, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-l'Evêque, 39 k. (8 l. ¾) de Caen. *Pop.* 1033. *Bur. de poste* de Lisieux.

Manere (la), v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, cant. de Prats-de-Mollo, à 23 k. (5 l. ¼) de Céret, 5 m. (11 l.) de Perpignan. *Pop.* 392. *Bur. de poste* d'Arles.

Males (les), rochers (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, à 1 k. (⅓ de l.) de la côte, 3 kilom. (⅔ de l.) E. N. E. de l'île d'Aix, 15 k. (3 l. ½) N. O. de Rochefort. Ils ont 1 k. (⅓ de l.) de diamètre.

Manet, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de St.-Nicolas-d'Athée, à 8 k. (2 l.) de Verneuil, 29 k. (6 l. ½) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de St.-Nicolas-d'Athée, 198. *Bureau de poste* de Verneuil.

Manet (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. ouest de Versailles, commune de Montigny-le-Bretonneux, à 2 k. (½ l.) de Trappes, 18 kilom. (4 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Montigny, 265. *Bur. de p.* de Trappes.

Maneville-Lapiparre, village (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Blangy, près la Touques, à 4 k. (1 l.) du Pont-l'Evêque, 43 k. (9 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 439. *Bur. de poste* de Pont-l'Evêque.

Manevillette, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Montivilliers, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 7 m. (15 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 371. *Bur. de poste* de Montivilliers.

Mangiennes, village (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Spincourt, à 18 k. (4 l.) d'Etain, 7 m. (16 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 608. *Bur. de poste* de Damvillers.

Mangiennes, forêt (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Damvillers. Elle a 10,507 mèt. (5400 t.) de long, sur 5846 à 6818 mèt. (3000 à 3500 t.) de large.

Manglieu, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Vic-sur-Allier, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Billom, 28 k. (6 l. ⅓) de Clermont. Outre l'église paroissiale il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, fondée l'an 633 par St.-Genès, évêque de Clermont. Charlemagne et Louis le Débonnaire ont contribué par la suite à son rétablissement. *Pop.* 1174. *Bur. de poste* de Billom.

Mangonville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, près un petit canal, proche la Moselle, à 15 k. (3 l. ½) de Veselise, 23 k. (5 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de Nancy.

Manhay, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erézée, commune de Grandménil, à 25 kilom. (5 l. ¾) de Marche, 9 k. (2 l. ¼) d'Erézée. *Populat.* comprise celle de Grandménil, 433. *Bur. de poste* de Marche.

Manheim, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, canton de Kerpen. *Pop.* 433.

Manheulles, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Fresne-en-Voivre, à 16 k. (3 l. ¾) de Verdun, 5 m. (11 l.) de Bar-sur-Ornain. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 518. *Bur. de p.* de Verdun. *Rel. de poste aux chev.*

Manhoué, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, près de la Seille, à 11 k. (2 l. ¾) de Château-Salins, 19 k. (4 l. ¼) de Nancy. *P.* 247. *Bur. de p.* de Château-Salins.

Manicamp, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, sur la Lette, près son confluent dans l'Oise, à 5 k. (1 l. ¼) de Chauny, 32 k. (7 l. ¼) de Laon. *Popul.* 931. *B. de p.* de Chauny.

Manicourt, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roye, à 3 k. (¾ de l.) N. de Rhetonvillier, 25 k. (5 l. ¾) N. E. de Montdidier, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Lihons. *Pop.* 66. *Bur. de poste* de Nesle.

Manières, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Marcoing, près l'Escaut, à 6 k. (1 l. ½) de Cambrai, 29 k. (6 l. ½) de Douay. *Pop.* 1011. *Bur. de poste* de Cambrai.

Maniglia, hameau (*Pô*), arr. de Pignerol, à l'O. et tout près de Chabran, val Saint-Martin. *Voyez* Perrevo pour la *population*.

Manigot, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Thones, à 18 k. (4 l.) d'Annecy, 34 kil. (7 l. ⅔) de Chambéry. *Popul.* 1402. *Bur. de p.* d'Annecy.

Manin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Pol, 19 k. (4 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 271. *Bur. de poste* d'Arras.

Manines, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Ecouen, comm. de Daumont, à 6 k. (1 l. ½) d'Emile (ci-dev. Montmorenci), 15 k. (3 l. ½) de Pontoise. *P.* comp-

Digitized by Google

celle de Daumont, 697. *Bur. de p.* d'Emile.

MANINGHEN, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Marquise, à 6 k. (1 l. ½) de Boulogne, 9 m. (21 l. ¼) d'Arras. *P.* 143. *B. de poste* de Boulogne-sur-mer.

MANINGHEN-AU-MONT, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. d'Hucqueliers, à 31 k. (7 l.) de Boulogne, 7 m. (14 l. ¾) d'Arras. *P.* 201. *B. de p.* de Samer.

MANIQUERVILLE, v. (*Seine-Inf.*), arr. du Havre, cant. de Fécamp, à 21 k. (4 l. ½) de Montivilliers, 6 m. (13 l. ½) de Rouen. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Fécamp.

MANIVAL, (*Isère*). *Voyez* SAINT-NAZAIRE.

MANLAY, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Liernais, à 9 kil. (2 l. ⅓) d'Arnay, 5 m. (12 l. ½) de Dijon, 4 m. (10 l.) de Châlons, 8 k. (2 l.) d'Arnay-sur-Arroux. On trouve aux environs une carrière abondante en meules de moulins, qui a été découverte il y a trente ans. *Popul.* 561. *Bur. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

MANNAS, v. (*Gard*), arr. d'Alais, canton de Barjac, comm. de Rochegude, près du confluent de la Claisse et de la Cèze, à 29 k. (6 l. ½) d'Uzès, 4 m. (10 l. ½) de Nîmes. *Pop.* comp. celle de Rochegude, 426. *Bur. de p.* de St.-Ambroix.

MANNEBACH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. de Virnebourg. *P.* 300. *Bur. de poste* de Creutznach.

MANNEKENSVERE, v. (*Lys*), arr. de Furnes, cant. de Nieuport, à 4 k. (1 l.) E. de ce lieu, 11 k. (2 l. ⅔) N. de Dixmude, 29 k. (6 l. ½) O. S. O. de Bruges. *Pop.* 231. *B. de p.* de Nieuport.

MANNEQUEBEURE, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, canton d'Andrieck, comm. de St.-Folquin, à 20 k. (4 l. ½) de Calais, 8 myr. (19 l.) N. N. O. d'Arras, 13 kilom. (3 l.) N. E. d'Ardres. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Gravelines, département du Nord.

MANNESARD, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méréville, comm. de Monnerville, à 4 k. (1 l.) d'Angerville, 14 kilom. (3 l. ¼) d'Etampes, 4 k. (1 l.) d'Angerville. *Popul.* comprise celle de Monnerville, 370. *Bur. de poste* d'Angerville.

MANNEVAL, v. (*Eure*), arr. et cant. de Bernay, à 2 k. (½ l.) de ce lieu, 39 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Bernay.

MANNEVILLE, v. (*Calvados*), arr. de Caen, canton de Troarn, à 8 k. (2 l.) de Caen. *Pop.* 35. *Bur. de poste* de Troarn.

MANNEVILLE, v. (*Orne*), arr. et cant. d'Argentan, comm. de Juvigny, près la Baize, à 3 k. (¾ de l.) d'Argentan, 33 k. (7 l. ½) d'Alençon. *P.* comp. celle de Juvigny. 168. *Bur. de poste* d'Argentan.

MANNEVILLE, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* MENNEVILLE.

MANNEVILLE, v. (*Seine-Infér.*). *Voy.* ST.-PIERRE-DE-MANNEVILLE.

MANNEVILLE-ES-PLAINS, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de St.-Valery, à 10 k. (2 l. ½) de Cany. 5 m. (11 l. ½) de Rouen. *Pop.* 820. *Bur. de poste* de St.-Valery.

MANNEVILLE-LA-GOUPIL, village (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, canton de Goderville, à 16 kilom. (3 l. ⅓) de Montivilliers, 5 myriam. (12 l. ½) de Rouen. *Pop.* 720. *Bur. de p.* de Bolbec.

MANNEVILLE-LARAULT, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Bouzeville, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Pont-Audemer, 7 myriam. (16 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 671. *Bur. de p.* de Pont-Audemer.

MANNEVILLE-LE-THIL, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Basqueville, à 9 k. (2 l. ¼) de Dieppe, 4 m. (10 l. ½) de Rouen. *Pop.* 790. *Bur. de poste* de Dieppe

MANNEVILLE-SUR-RILLE, village (*Eure*), arr. et cant. de Pont-Audemer, sur la côte, près du Rille, à 3 k. (¾ de l.) de Pont-Audemer, 6 myr. (12 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

MANNEVILLETTE (PETIT), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Marseille, comm. de Prévillers, à 5 k. (1 l. ¼) de Crevecœur, 21 kil. (4 l. ¾) de Beauvais. *Popul.* comprise celle de Prévillers, 495. *Bureau de poste* de Crevecœur.

MANNWEILLER, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, sur l'Alsenz, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. d'Obermoschel, 3 k. (¾ de l.) S. d'Alsenz, 43 kil. (9 l. ¾) S. O. de Mayence. *P.* 164. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

MANO, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, cant. de Pissos, à 7 m. (14 l. ¾) de Tartas, 6 myriam. (13 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 337. *B. de p.* de Lhispotey.

MANŒUVRE, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Ourcq, comm. de Vincy, à 13 k. (3 l.) de Meaux, 6 m. (14 l. ¼) de Melun. *Pop.* comp. celle de Vincy, 209. *Bur. de poste* de May.

MANOIR, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. de Rouen, cant. de Clères, comm. de St.-Nicolas-de-Vertbois, à 13 k. (3 l.) de Rouen, 10 k. (2 l. ⅓) de Clères. *Popul.* comprise celle de Saint-Nicolas, 94. *Bur. de poste* de Rouen.

MANOIR (LE), v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Ryes, près la Seule, à 7 k. (1 l. ¾) de Bayeux, 20 k. (4 l. ½) de Caen. *Popul.* 292. *Bur. de p.* de Bayeux.

MANOIR (LE), riv. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Thenon. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) O. de ce lieu, coule à l'O., puis au N. O., et se rend dans le haut Vézère, à 3 k. (¾ de l.) E. de Périgueux.

MANOIR (LE), v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Pont-de-l'Arche, près la Seine, à 10 kil. (2 l. ½) de Louviers, 32 k. (7 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Pont-de-l'Arche.

MANOIR (LE VIEUX), v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* VIEUX MANOIR (LE).

MANOIR-BOISSET, v. (*Seine-Inf.*), arr. de Rouen, cant. de Darnetal, comm. de Bois-d'Annebourg, à 13 k. (3 l.) de Rouen, 8 kilom. (2 l.) de Darnetal. *Popul.* comprise celle de Bois-d'Annebourg, 352. *Bur. de p.* de Rouen.

MANOIR-DU-BOIS (LE), v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Conches, comm. de Collandres, à 5 k. (1 l. ¼) de Conches, 18 k. (4 l.) d'Evreux. *P.* compr. celle de Collandres, 230. *Bur. de poste* de Conches.

MANOIR-DU-HOMME, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, commune d'Heudreville, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Louviers, 9 k. (2 l. ¼) de Gaillon. *Populat.* comprise celle d'Heudreville, 675. *Bur. de poste* de Louviers.

MANOIR-LANDRIN (LE), v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Vernon, comm. de Ste.-Colombe, à 10 kil. (2 l. ½) de Vernon, 16 k. (3 l. ¾) d'Evreux. *Popul.* comprise celle de Ste.-Colombe, 198. *Bur. de poste* de Vernon.

MANOIS, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de St.-Blain, sur la Manoise, à 19 kil. (4 l. ¼) de Bourmont, 24 k. (5 l. ½) de Chau-

Digitized by Google

mont. Il y a un fourneau et une forge. *Pop.* 350. *B. de p.* de Chaumont.

Manom, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Cattenom, près la Moselle, à 2 kil. (½ l.) de Thionville, 28 kilom. (6 l. ¼) de Metz. *Popul.* comprise celle de la Grange, 590. *Bureau de poste* de Thionville.

Manoncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, à 11 k. (2 l. ¾) de Toul, 21 k. (4 l. ⅔) de Nancy. *Populat.* comprise celle de Boyer, cense, 189. *Bur. de poste* de Toul.

Manoncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à 9 k. (2 l. ⅔) de Pont-à-Mousson, 21 k. (4 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Manoncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, canton de St.-Nicolas, à 11 k. (2 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Manonville, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, à 13 k. (3 l.) de Pont-à-Mousson, 25 kilom. (5 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 232. *B. de poste* de Pont-à-Mousson.

Manonviller, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud-est de Lunéville, près la Vezouze, à 11 k. (2 l. ⅔) de Lunéville, 37 k. (8 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 249. *B. de p.* de Lunéville.

Manosque, ville (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. de Forcalquier, 4 m. (10 l. ½) S. O. de Digne, 10 kilom. (2 l. ½) E. S. E. de Reillanne, 73 m. (166 l.) S. p. E. de Paris. Manosque doit son origine et son agrandissement aux comtes de Forcalquier, qui y résidoient pendant l'hiver, dans un beau palais qu'ils donnèrent, ainsi que le domaine de la ville, à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Vers la fin du 12e siècle, le comté de Forcalquier fut uni à la Provence par la comtesse Garsande, arrière-petite-fille de Guillaume, sixième comte de ce nom. Outre deux églises paroissiales, il y avoit une commanderie de l'ordre de Malte, et plusieurs couvens d'hommes et de filles; savoir, des Carmes, des Augustins, des Cordeliers, des Capucins, des Cordelières, des Bernardines et des Ursulines. Cette ville souffrit beaucoup d'un tremblement de terre en 1708. Il y a dans son territoire, des eaux minérales, des mines de houille exploitées. Le charbon de terre de cette commune est peu convenable aux forges: on s'en sert pour faire la chaux. Manosque est la patrie de Jean *Columbi*, auteur de *Mélanges*; né en 1592, mort en 1679 à Lyon. On a de lui: *Hiérarchia angelica, et humana*, in-f. Lyon, 647; *Opuscula varia*, in-fol. 1668; *In S. Scripturam.* — Pierre *Gardel*, botaniste, mort en 1737, à 78 ans. On a de lui: *Histoire des Plantes qui naissent en Provence*, 1 v. *in-fol.* avec *fig.* — Marc-Antoine *Laugier*, auteur écrivant avec facilité, né en 1713, mort en 1769. Il a donné: *Essai sur l'Architecture*, 1751, *in*-8°; *Histoire de la République de Venise*, 12 vol. *in*-12, 1758 et 68; *Voyage à la mer du Sud*, trad. de l'anglais, 1756, *in*-4°. et *in*-12; *Apologie de la Musique française*, 1754, *in*-8°. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 4726. *Bur. de poste.*

Manot, v. (*Charente*), arr. et cant. de Confolens, sur la Vienne, à 8 k. (2 l.) de Confolens, 5 myriam. (11 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 1048. *B. de p.* de Confolens.

Manou, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, canton de la Loupe, près l'Eure, à 20 k. (4 l. ½) de Châteauneuf, 38 k. (8 l. ½) de Chartres. *Pop.* 960. *Bur. de poste* de Champron.

Manou (la), hameau (*Var*), arr. de Brignoles, cant. et comm. de la Roque-Brassane, à 9 k. (2 l. ¼) de Brignoles, 3 kil. (¾ de l.) de la Roque-Brassane. *Pop.* comp. celle de ce lieu et dép. 1352. *Bur. de poste* de Brignoles.

Manouillet, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de Charnelles, à 6 kil. (1 l. ½) de Verneuil, 31 k. (7 l.) d'Evreux. *P.* comp. celle de Charnelles, 220. *Bur. de poste* de Verneuil.

Mans (le), v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* Chapelle-au-Mans.

Mans (le), ville (*Sarthe*), ch.-l. de départ., d'arr. et de cant., sur la Sarthe, à 5 m. (11 l.) S. d'Alençon, 8 m. (17 l. ½) N. N. O. de Tours, 9 m. (20 l.) N. E. d'Angers, 13 m. (30 l.) O. p. N. d'Orléans, 21 myr. (47 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 45. lat. 47. 58.

C'étoit une ville épiscopale très-ancienne, puisqu'on fait remonter l'érection de son évêché au règne de Constantin, et qu'on lui donne pour premier évêque, Liboire, ami de saint Martin. C'étoit le siége d'un bailliage, d'une élection, d'un grenier à sel, d'une maîtrise des eaux et forêts, d'une maréchaussée, d'une juridiction consulaire, avec un bureau de la Société royale d'agriculture. La ville du Mans est fort grande; elle renfermoit seize paroisses, non compris la cathédrale, remarquable seulement par une horloge, dont l'invention est un chef-d'œuvre de l'art. Le chapitre étoit composé d'un doyen, d'un chantre, d'un scolastique, d'un grand archidiacre, de cinq archidiacres, de trente-huit chanoines, et de cent chapelains et officiers. Il y avoit encore une collégiale, trois abbayes d'hommes: St.-Vincent, de la Couture, et de Beaulieu; une de filles, et dix ou douze couvens ou maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe: Capucins, Cordeliers, Minimes, Dominicains, Ursulines, Filles de la Visitation, Filles-Dieu, Dominicaines, Filles de l'Ordre de saint Augustin, etc. Ce fut en 1393 que Charles VI vint au Mans pour venger l'assassinat commis en la personne du connétable de Clisson, par Pierre Craon, que soutenoit le duc de Bretagne. Le roi se logea dans le château, d'où il sortoit souvent pour aller à la chasse. Un jour qu'il s'étoit fatigué, il fut frappé d'un coup de soleil qui lui ôta pour toujours l'usage de la raison, et ce fut le prélude des maux affreux dont la France fut accablée pendant tout le reste de son règne. Le Mans avoit cependant été bien mal traité par les Normands, dans le 9e siècle, et durant les guerres des comtes d'Anjou et des ducs de Normandie, dans le 12e siècle, ainsi que des incendies qui eurent lieu en divers temps. Cette malheureuse ville embrassa le parti de la Ligue sous les rois Henri III et Henri IV; et, dupe des ambitieux qui venoient pour la secourir, elle fut néanmoins forcée de se rendre à Henri IV, le 2 décembre 1589. Le général Marceau, commandant l'armée de l'Ouest, remporta, le 22 frimaire an 2 (13 décembre 1793), près cette ville, une victoire sur les ennemis. La ville du Mans a mille ressources dans ses productions et dans son industrie. Il ne lui manque qu'une rivière navigable pour en faire une ville marquante aux yeux des principaux commerçans de la France. On pourroit y construire un canal à l'aide des eaux de la Seine, qui feroient refluer l'Yton ou l'Eure dans la Sarthe, et rendroient cette dernière rivière susceptible des plus grands avantages pour le commerce de cette ville, dont les productions consis-

Digitized by Google

tent en grains, blé de Turquie, pois, fèves, haricots, châtaignes, marrons, noix, gomme, graines, trèfle et luzerne, réputés les meilleurs de France; bestiaux, porcs et moutons excellens; volaille, gibier, chanvre, lin, cire, pelleterie non aprêtée, sable blanc propre à faire du cristal; marbre, pierre très-estimée dite de *Bernay*; carrières d'ardoise, bois et fer. Tous ces objets, dont la majeure partie jouit de la plus grande réputation, sont autant de branches de commerce qu'on pourroit étendre par le moyen que nous venons d'indiquer. Tout le monde connoît la supériorité des bougies du Mans, et le produit que ses manufactures en retirent. Il y a quatre blanchisseries et manufactures de cire; plusieurs manufactures d'étamines à pavillon; deux manufactures de toiles peintes, où l'on fabrique des indiennes, des toiles d'Orange, et des mouchoirs; six blanchisseries de toiles, six autres manufactures de mouchoirs et de toiles cholet; deux de savon vert, propre au blanchîment des toiles, et deux enfin de papier commun, et pour l'impression. Il y a dans cette ville plusieurs hôpitaux.

Le Mans est la patrie de Pierre *Billard*, oratorien, auteur de *la Bête à sept têtes*, ouvrage contre les Jésuites, qui le firent renfermer d'abord à la Bastille, puis à St.-Lazare, ensuite à St.-Victor, enfin à Charenton, où il mourut en 1729, âgé de 73 ans. — Claude *Blondeau*, avocat au parlement de Paris, premier auteur du *Journal du Palais*, de 1672 à 1700. Il donna sous le nom de *Bibliothèque canonique*, la somme bénéficiale de Bouchet. — Charles de Cossé, dit *le Maréchal de Brissac*, maréchal de France, aussi bon capitaine qu'homme d'honneur. Landrecie étant assiégée par Charles-Quint en 1443, il la sauva de cet empereur; se trouvant ensuite en Italie opposé au duc d'Albe et à Ferdinand de Gonzague, il eut toujours l'avantage sur ces fameux généraux; enfin, des marchands ayant fait des avances sur sa parole, il retarda le mariage de sa fille, dont il leur partagea la dot. Il est né dans le Maine en 1506, et mourut de la goutte à Paris en 1563. — Artus *de Cossé*, son frère, fut fait maréchal de France, et mourut dans son palais de Gonnon, en Anjou, en 1582. — Timoléon *de Cossé*, appelé *le comte de Brissac*, fils du maréchal de Brissac, se montra digne de son père. Il fut tué au siége de Mussidan en 1569, à vingt-six ans. — Charles *de Cossé*, fils puîné de Charles de Cossé, maréchal de France, mourut à Brissac en 1621. — Julien *Brodeau*, avocat au parlement de Paris, biographe et commentateur, mort en 1653. On a de lui des *Notes sur les Arrêts de Louet; la Vie de Charles Dumoulin;* et des *Commentaires sur la Coutume de Paris*, 1669, 2 vol. *in-fol.* — Marin *Cureau de la Chambre*, médecin et moraliste, membre de l'Académie française et de celle des sciences; né en 1594, mort en 1669. Il a laissé différens ouvrages, entr'autres: les *Caractères des Passions*, 4 vol. *in-4°*; l'*Art de connoître les Hommes;* la *Connoissance des bêtes*, in-4°; *Conjectures sur la digestion;* le *Système de l'Ame.* — Pierre *de la Chambre*, mort en 1693 curé de Saint-Barthélemi, à Paris, étoit son fils. — Nicolas *Denysot*, peintre et versificateur, né en 1515, mort en 1559. Ce poëte se piquoit d'imiter *Jovel.* Il publia des cantiques en 1553, formant un vol. *in-8°*, sous le nom de *Conte d'Alsynois*, qui est l'anagramme du sien. — Bernard *Lami*, prêtre de l'Oratoire, mathématicien, philosophe, etc.; mort à Paris, en 1715. Ses principaux ouvrages sont: *Élémens de Géométrie; Traité de la Grandeur; Entretien sur les Sciences*, etc. — Louis-Elisabeth *de Lavergne*, comte de Tressan, physicien, brave militaire, orateur et romancier. — François *Louvard*, bénédictin. Il écrivoit qu'il falloit soutenir ce qu'on croyoit la vérité, contre le fer, le feu, le temps et les princes. Il est né en 1651, mort en à Skonaw, près Whecht, où il s'étoit réfugié en 1729, laissant une *Protestation*, qui fit beaucoup de bruit quand elle vit le jour. Il l'avoit composée cinq mois avant sa mort, au château de Nantes. — Louis *Morin*, médecin, botaniste, et littérateur, membre de l'Académie des sciences: né en 1635, mort en 1715. Il laissa une bibliothèque de près de 20,000 écus. — Jacques *Pelletier*, médecin et littérateur, principal des colléges du Mans et de Bayeux à Paris, auteur d'une *Description de la Savoie*, d'un *Traité de la Peste*, de plusieurs autres ouvrages, et commentateur d'*Euclide*. Il est né en 1517. — Julien *Pelletier*, frère puîné du précédent, curé de Saint-Jacques-la-Boucherie, ligueur furieux, membre du conseil des seize, et l'un des complices de la mort de Brisson, pour laquelle ayant été condamné en 1595 à être rompu vif, il se sauva dans les pays étrangers. — Germain *Pilon*, célèbre sculpteur et architecte à Paris; mort vers 1608. Plusieurs églises de Paris ont été ornées par lui de divers morceaux admirables pour le temps où ils ont été faits. Il étoit originaire du Maine. — François *Poupart*, médecin, et membre de l'Académie des sciences; mort en 1709. On a de lui des Dissertations intéressantes, et un ouvrage intitulé: *Nombres sur l'Anatomie et l'Histoire naturelle*.

La ville du Mans est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Tours; de la préfecture, de la cour de justice criminelle, des tribunaux de première instance, de commerce, et spécial. Il y a une école centrale, un directeur des contributions directes, un receveur général, un conservateur des hypothèques, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement, un inspecteur des forêts, un bureau de garantie du département, pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. C'est la résidence d'un capitaine du génie, d'un chef d'escadron, d'un capitaine et de quatre brigades, dont deux à pied et deux à cheval de la 3e légion de la gendarmerie. *P.* 21,360. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Mansac, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de l'Arche, à 10 kil. (2 l. ½) de Brive, 32 kil. (7 l. ¼) de Tulle. *Pop.* 1009. *Bur. de poste* de Brive.

Mansac, v. (*Creuse*), arrond. et cant. de Bourganeuf, à 8 k. (¾ de l.) de cettetille, 23 kilom. (5 l. ½) de Guéret. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Mansan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins, à 15 k. (3 l. ½) de Tarbes. *P.* 150. *Bur. de poste* de Tarbes.

Mansannes, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. et comm. de Treignac, à 24 k. (5 l. ½) d'Uzerche, 36 k. (8 l.) de Tulle. *Pop.* compr. celle de Treignac, 2591. *Bur. de p.* d'Uzerche.

Manse (la), v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, comm. de Roquebrune, à 6 k. (1 l. ½) de Vic-sur-Losse,

Digitized by Google

sur-Losse, 24 k. (5 l. ½) d'Auch. *Pop.* comprise celle de Roquebrune, 678. *B. de p.* de Vic-sur-Losse.

Manse (la), rivière (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Ligueil. Elle prend sa source à 20 k. (4 l. ½) O. de Loches, coule à l'O., et se jette dans la Vienne, à l'île Bouchard.

Manselle, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton et commune de Rignac, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Rhodez. *Pop.* comp. celle de Rignac, 1969. *Bur. de p.* de ce lieu.

Manselle, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, commune d'Ajou, à 18 kil. (4 l.) de Bernay, 27 k. (6 l.) d'Evreux. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Conches.

Mansempouy, v. (*Gers*), arr. de Lectour, canton de Mauvesin, à 28 k. (6 l. ¼) de Lectour, 21 kil. (4 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Gimont.

Manses, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. de Mirepoix. *P.* 480. *Bur de poste* de Mirepoix.

Manshoven, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Trond, comm. de Gelinden, à 2 k. (½ l.) O. N. O. de Vryhéers, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Looz, 28 kilom. (6 l. ¼) O. p. E. de Maëstricht. *Pop.* 44. *Bur. de poste* d'Hasselt.

Mansigny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Meaux, comm. de Chambry, à 4 k. (1 l.) de Meaux. *Pop.* comp. celle de Chambry, 719. *Bur. de poste.*

Mansle, ville (*Charente*), arr. de Ruffec, ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) N. d'Angoulême, 13 k. (3 l.) S. de Verteuil, 16 k. (3 l. ¾) S. de Ruffec. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1250. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Mansonville, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Lavit-de-Lomagne, à 20 k. (4 l. ½) de Lectour, 4 m. (10 l. ½) d'Auch. Il y a une tannerie et une fabrique de bas de laine. *Populat.* 745. *Bur. de poste* de Valence-d'Agen, dép. de Lot-et-Garonne.

Manspach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Dannemarie, près la Largue, à 18 kil. (4 l.) de Béfort, 5 m. (12 l. ¼) de Colmar. *Pop.* comp. celle de St.-Léger, 234. *Bur. de poste* de Béfort.

Manspach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, comm. d'Hoffelden, sur la Setters-bach, ruisseau, à 1 kil. (¼ de l.) S. S. O. d'Hoffelden, dont il dépend, 4 kil. (1 l.) de St.-Wendel, 19 kil. (4 l. ¼) de Cousel, 5 m. (11 l.) de Trèves. *Popul.* compr. celle d'Hoffelden, 83.

Mansteden, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden. *Popul.* comp. celle de Sugendorf, 91.

Mantes, b. (*Landes*), arr. de St.-Sever, canton d'Hagetmau, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Sever, 34 kil. (7 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 635. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Mant (le), riv. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Villeneuve. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Monsales, coule à l'O., et se rend dans le Lot, à 8 k. (2 l.) S. O. de Figeac.

Mantaille, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Valier, sur la Bancel, à 25 k. (5 l. ¾) de Romans, 34 kilom. (7 l. ¾) de Valence. *P.* 520. *Bur. de poste* de St.-Vallier.

Mantallot, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, cant. de la Roche-de-Rien, à 10 k. (2 l. ½) de Lannion, 4 m. (10 l. ¼) de St.-Brieux. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Lannion.

Mantarville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, commune de Samville, à 13 k. (3 l.) d'Angerville, 31 k. (7 l.) de Chartres. *Pop.* comp. celle de Samville, 539. *Bur. de poste* d'Angerville, département de Seine-et-Oise.

Mantau, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montmeillant, commune de Chignin, à 4 k. (1 l.) de Montmeillant, 7 k. (1 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Chignin, 769. *Bur. de poste* de Montmeillant.

Mantelbach (la), riv. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Artzfeld, où elle prend sa source, coule à l'E. p. N. et se rend dans la Prumm, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de sa source.

Mantelon, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Damville, à 22 k. (5 l.) de Verneuil, 14 k. (3 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Damville.

Mantelonière (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Verneuil, comm. de Francheville, à 8 k. (2 l.) de Verneuil, 32 k. (7 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Francheville, 1494. *Bur. de poste* de Verneuil.

Mantenay, v. (*Ain*), arr. de Bourg, canton de St.-Trivier-de-Courtoux, à 11 k. (2 l. ¾) de Pont-de-Vaux, 27 kil. (6 l.) de Bourg. *P.* 381. *B. de p.* de Pont-de-Vaux.

Manternach, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Grevenmacheren, sur la Sire, à 3 kilom. (¾ de l.) N. de Grevenmacheren, 11 k. (2 l. ½) S. d'Echternach, 23 k. (5 l. ¼) N. E. de Luxembourg. *P.* 307. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Mantes-la-Jolie, ville (*Seine-et-Oise*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Seine, à 36 k. (8 l.) N. O. de Versailles, 13 k. (3 l.) O. de Meulan, 5 m. (12 l.) O. N. O. de Paris. Long. 19. 20. lat. 48. 58. Cette ville, située sur la Seine, avec un très-beau pont de pierre, étoit le siége d'un présidial, d'un bailliage royal, d'un grenier à sel; le chef-lieu d'une élection, d'un corps-de-ville, et d'une maréchaussée. Mantes est fort ancienne : les Druides, dit-on, en sont les fondateurs. C'est à Mantes que le roi Childebert écrivit, en 512, à saint Paterne, évêque d'Avranches, de l'honorer de sa présence. Sainte Clotilde étoit mère de ce roi, et tout ce qui se rapprochoit des vertus de cette illustre sainte devoit nécessairement lui inspirer beaucoup de vénération : aussi saint Paterne fut-il plusieurs fois consulté pour savoir le chemin qu'il y avoit à prendre pour aller au ciel. Mantes a été ravagée en 1096 par Guillaume le Conquérant; Charles le Mauvais, roi de Navarre, y a porté la désolation, et après lui Charles V, en 1364, a ambitionné la conquête de cette ville. Enfin, sous le règne suivant, les Anglais, au pouvoir desquels elle étoit tombée, ont été obligés de la rendre à Charles VII. Mantes, comme presque toutes les villes de France, n'a pu échapper aux horreurs qu'entraînent après elles les guerres de religion. Les troubles de la Ligue n'y ont cessé que lorsque Henri IV a été reconnu comme roi légitime de la France, en faisant le sacrifice de sa première croyance pour embrasser le christianisme. C'est dans cette ville que ce prince assembla en 1591 le clergé de France, transféré ensuite à Chartres, à cause des préparatifs du duc de Mayenne, qui paroissoit vouloir surprendre Mantes. Les députés des Calvinistes s'y étant rendus par son ordre en 1593, le cardinal Duperron ouvrit des conférences dogmatiques, et Michel Dérault, ministre de Montauban, secondé par plusieurs autres chefs protestans, y répondit à la satisfaction du roi, qui vit dès-lors que la tranquillité alloit

se rétablir. L'année suivante, Henri IV tint encore à Mantes son premier chapitre de l'Ordre du St.-Esprit; il y reçut en grande pompe, dans le même temps, Louise de Lorraine, douairière de France, qui venoit lui demander justice : le grand conseil même y fut transféré en 1596. Il y eut encore une assemblée du clergé de France en 1641, convoquée par le cardinal de Richelieu. Enfin, cette ville, quoique très-inférieure à bien d'autres villes dont on ne parle même pas, a vu se dérouler devant elle le tableau des événemens les plus extraordinaires, et, sous ce rapport, elle doit être considérée comme une ville célèbre, où l'historien s'arrêtera avec étonnement lorsqu'il se rapellera les malheurs qu'elle a éprouvés depuis son origine. On comptoit dans cette ville une église collégiale sous la dénomination de *Notre-Dame*, que Philippe-Auguste fit bâtir pour des religieux de Saint-Denis; deux autres églises paroissiales, quatre couvens de filles, Bénédictines, Ursulines, des sœurs de l'Union chrétienne, et des religieuses hospitalières qui desservoient l'hôtel-dieu; et hors de la ville étoient les Célestins, les Capucins et les Cordeliers. L'église Notre-Dame, remarquable par la hardiesse de son architecture, est très-spacieuse, et pourroit se comparer à l'église St.-Eustache de Paris, quoiqu'un peu moins vaste. Elle présente deux tours extrêmement élevées, que l'on aperçoit à une distance d'environ 40 k. (9 l.) : de ces deux tours, l'une a été construite par les Français, et l'autre par les Anglais. On remarque autour de la ville des tours et des bastions qui ont échappé à l'injure du temps; ces tours avoient été construites pour garantir de l'invasion des Normands. La position de Mantes, qui est surnommée la *Jolie*, est une des plus pittoresques de la France; ses côtes élevées sont la plupart couvertes de forêts. Son commerce consiste en deux fabriques de draps, une de velours de coton et une pour les cuirs; il y a douze usines, tant en moulins à farine et à tan, que four à plâtre, et pressoirs pour le vin que l'on récolte dans son territoire, et dont on fait commerce, ainsi que de blé. Près de cette ville on remarque le fameux château de Rohan, bâti par Sully, et qui rappelle de mémorables souvenirs. L'air de cette ville, bâtie à mi-côte, est extrêmement salubre. Il n'est pas rare d'y voir des vieillards fort avancés en âge y jouir d'une belle santé. On récolte sur une petite côte, distante d'environ 1 k. (¼ de l.), un vin très-recherché, et connu sous le nom de *Follinville*.

La ville de Mantes a vu naître Nicolas *Bernier*, célèbre musicien, mort à Paris en 1724. On a de lui nombre de cantates, etc. — Jean-Baptiste *Carsilier*, avocat au parlement de Paris, jurisconsulte et versificateur; mort en 1760. Il se distingua dans le barreau et sur le parnasse. On a de lui quelques *Mémoires sur des affaires particulières*; des pièces de vers en latin et en français : la plus connue est sa *Requête au roi pour le curé d'Antoin, contre le curé de Fontenoi*, 1745, *in*-12; *Etrennes des auteurs*, en vers, 1744, *in*-12. — Robert *Pitron*, savant ingénieur et inspecteur général des ponts-et-chaussées de France; mort à Paris en 1750. Sa veuve a publié quelques ouvrages de lui sous ce titre: *Recueil des différens projets d'architecture, de charpente*, etc., grand *in-fol.*

C'est le siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmie à cheval. *P.* 4250. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Mantes-la-Ville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, sur la Vaucouleurs, à 2 kil. (½ l.) de Mantes, 36 k. (8 l.) de Versailles. Il y a neuf moulins à blé, et cinq pressoirs pour les vins qu'on y récolte. *Pop.* 681. *Bur. de poste* de Mantes.

Mantet, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton d'Olette, à 16 kil. (3 l. ¾) de Prades, 5 myr. (12 l.) de Perpignan. *Pop.* 43. *Bur. de poste* de Prades.

Manteville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Goderville, à 22 k. (5 l.) de Montivilliers, 6 m. (12 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Bolbec.

Manteyer, v. (*Hautes-Alpes*). *Voyez* Montieyer.

Manthelan, bourg (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Ligueil, à 15 k. (3 l. ¾) O. de Loches, 30 k. (6 l. ½) S. de Tours, 10 k. (2 l. ½) N. de Ligueil. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Loches.

Manthes, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, canton de Bellegarde, près de la Tardelle, à 16 k. (3 l. ½) d'Aubusson, 5 myr. (10 l. ½) de Guéret. *Pop.* 1009. *B. de p.* d'Aubusson.

Mantilly, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Passais, à 14 k. (3 l. ¼) de Domfront, 7 m. (15 l.) d'Alençon. *Pop.* 2298. *Bur. de poste* de Domfront.

Mantoche, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. d'Autrey, près de la Saone, à 22 kilom. (5 l.) de Champlitte, 5 m. (11 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 809. *B. de p.* de Champlitte.

Mantois (le). Ce petit pays faisoit partie du ci-dev. gouvernement général de l'Isle-de-France, au couchant de cette province. Il étoit borné au nord par le Vexin françois, au levant par l'Isle-de-France proprement dite, et par le Hurepoix; au midi par l'Orléanois et par le Perche, et au couchant par la Normandie. Ce pays formoit un gouvernement particulier dont Mantes étoit le chef-lieu. Il renfermoit toute l'étendue du territoire de cette ville. On lui donnoit 4 à 5 m. (10 à 12 l.) dans sa plus grande longueur, sur 27 à 31 k. (6 à 7 l.) dans sa plus grande largeur. Les autres principaux lieux, outre la ville de Mantes, étoient: Versailles, Clagni, St.-Cyr, St.-Germain-en-Laye, Marly, Poissy, Meulan, Anet, Dreux, Montfort-l'Amaury, Houdan.

Ses principales rivières, sont : la Seine, la Vègre et l'Eure.

Ce pays étoit presque entier du diocèse de Chartres, et, du côté de la Normandie, le dernier canton où l'on cultive des vignes. Le blé, le vin et le beurre sont ses principales branches de commerce. Le Mantois fait aujourd'hui partie du département de Seine-et-Oise, et de celui d'Eure-et-Loir. *Voyez* ces départemens, pour les productions, l'industrie, le commerce, etc.

Mantoisel, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *P.* . . . *Bur. de p.* de Beauvais.

Mantoue, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Grand-Serre, comm. de Moras, à 6 k. (1 l. ½) de Beaurepaire, 43 kil. (9 l. ¾) de Valence. *Pop.* comp. celle de Moras et dépendances, 932. *Bur. de poste* de Beaurepaire, dép. de l'Isère.

Mantry, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Sellières, à 11 k. (2 l. ¾) de Poligny, 13 k. (3 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle de Mauffrus, Chapelambert, le Boigelin, 867. *Bur. de*

Digitized by Google

poste de Poligny. *Rel. de p. aux chev.*

Manubach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Bacharach, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de cette ville, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Stromberg, 4 m. (10 l. ⅛) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 367.

Manufacture nationale d'armes à feu et blanches. Sous la République, il y a un chef de brigade directeur général des manufactures nationales d'armes à feu et blanches de Maubeuge, St.-Etienne, Versailles, Roanne, Klingenthal, Charleville et Liége. Il y a en outre un directeur dans chacune de ces manufactures.

Manufactures nationales de tapisseries et de tapis de pied. Sous la République, ces manufactures sont au nombre de trois; la première et la principale est celle des Gobelins de Paris, qui s'occupe exclusivement des grands sujets qui ont établi sa réputation en Europe : ses tapisseries sont spécialement destinées à décorer les édifices publics. La seconde est à Beauvais; la fabrication de cette manufacture consiste en objets pour ameublemens. La troisième est celle de la Savonnerie, à Paris; on y fabrique des tapis de pied; ses produits ont la même destination que ceux des Gobelins. Il y a un administrateur pour chacune de ces manufactures.

Manufactures, fabriques, arts et métiers (Chambres consultatives des). Sous la République, ces chambres sont établies à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux; elles sont composées chacune de six membres, et présidées par les maires des lieux où elles sont placées : dans les communes où il se trouve plusieurs maires, le préfet préside la chambre, ou désigne celui qui devra le remplacer. Il faut, pour être reçu membre d'une chambre consultative, être manufacturier, fabricant, directeur de fabrique, ou avoir exercé une de ces professions pendant cinq ans au moins. Les fonctions desdites chambres sont uniquement de faire connoître les besoins d'amélioration des manufactures, fabriques, arts et métiers. Les chambres de commerce remplissent ces fonctions dans les communes où il n'a point été établi de chambres consultatives de manufactures, fabriques, arts et métiers.

Manvieux, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Ryes, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Bayeux, 28 k. (6 l. ¼) de Caen. *P.* 176. *B. de p.* de Bayeux.

Manville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Grenade, commune de St.-Paul, près de la Save, à 13 kil. (3 l.) de Grenade, 22 k. (5 l.) de Toulouse. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Grenade.

Many, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Faulquemont, à 11 k. (2 l. ⅔) de Morhange, 28 kilom. (6 l. ¼) de Metz. *Pop.* 346. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Many-en-Ostrevent, v. (*Nord*), arr. et cant. sud de Douay, à 8 kil. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 573. *Bur. de poste* de Douay.

Manzac, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Grignols, près du Vern, à 14 k. (3 l. ⅓) de Périgueux. *P.* 1006. *Bur. de poste* de la Massoulie.

Manzat, bourg (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, ch.-l. de cant. à 15 k. (3 l. ¼) N. O. de Riom, 23 kil. (5 l. ⅓) N. O. de Clermont-Ferrand. *Pop.* 1472. *Bur. de poste* de Riom.

Manziat, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, cant. de Bagé-le-Châtel, à 7 k. (1 l. ¾) de Pont-de-Vaux, 31 k. (7 l.) de Bourg. *P.* 1322. *B. de poste* de Mâcon, départ. de Saone-et-Loire.

Maon (le), rivière (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de la Chapelle-d'Angillon. Sa source, à 18 k. (4 l.) S. O. d'Aubigny, coule à l'O., et se rend dans la Saudre près St.-Genoux, à 22 k. (5 l.) N. O. de Vierzon.

Maquelines, v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Betz, près de la Grinette, à 8 k. (2 l.) de Crespy, 7 m. (15 l.) de Beauvais. *Pop.* 81. *Bur. de poste* de Crespy.

Maquenom, v. (*Moselle*), arr. et canton de Thionville, près de la Moselle, à 2 kil. (½ l.) de Thionville, 28 k. (6 l. ¼) de Metz. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Thionville.

Maquens, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton de Montréal, commune de la Vallette, à 3 kilom. (¾ de l.) de Carcassonne, 13 kil. (3 l.) de Montréal. *Pop.* comprise celle de la Vallette, 335. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Mar (la), rivière (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymieu. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. O. de Montbrison, coule à l'E. jusqu'à St.-Marcellin, remonte au N., passe près de Sury-le-Cantal, et se rend dans la Loire, à 11 kilom. (2 l. ¾) E. p. N. de Montbrison.

Marac, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 11 k. (2 l. ¾) de cette ville, 21 kil. (4 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 481. *Bur. de poste* de Langres.

Maragne (le), ruiss. (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion. Sa Source, à 5 k. (1 l. ¾) S. O. d'Estaing, coule à l'E., puis au N. E., et se rend dans le Lot, à 1 k. (⅓ de l.) S. E. d'Estaing.

Marainbois, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, commune de Damvitoux, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Mars-la-Tour. *Pop.* compr. celle de Damvitoux et Soualy, 105. *Bur. de poste* de Metz.

Marainville, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, canton de Charmes, près du Madon, à 10 k. (2 l. ½) de Mirecourt, 32 k. (7 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 237. *Bur. de p.* de Mirecourt.

Marainviller, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud-est de Lunéville, près de la Vezouze, à 8 k. (2 l.) de Lunéville, 33 k. (7 l. ½) de Nancy. *P.* 466. *Bur. de poste* de Lunéville.

Marais, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Chauny, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 34 kil. (7 l. ⅓) de Laon. *Pop.* comprise celle de Dampcourt, 416. *Bur. de p.* de Chauny.

Marais, v. (*Eure*), arrond. du Grand-Andelys, cant. de Gisors, commune de Bernonville, à 6 kil. (1 l. ½) de Gisors, 20 k. (4 l. ½) de Louviers. *P.* comprise celle de Bernonville, 124. *B. de p.* de Gisors.

Marais (le), v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibœuf, à 11 kil. (2 l. ¾) de Falaise, 41 kil. (9 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Falaise.

Marais (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. d'Argenteuil, commune de Bezons, à 1 k. (¼ de l.) d'Argenteuil, 16 kilom. (3 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Bezons, 480. *Bur. de poste* d'Argenteuil.

Marais (le), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, commune de Montjavoult, à 9 k. (2 l. ½) de Chaumont, 32 kil. (7 l. ¼) de Beauvais. *Popul.* comprise celle de Montjavoult, 656. *Bur. de poste* de Chaumont.

Marais (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de Sentony, à 4 k. (1 l.) de Brie-sur-Hières, 13 k. (3 l.) de Corbeil. *Pop.* comp. celle de Sentony, 380. *Bureau de poste* de Brie-sur-Hières, dép. de Seine-et-Marne.

Marais (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de St.-Maurice, à

Digitized by Google

à 8 k. (2 l.) de Dourdan, 15 kilom. (3 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de St.-Maurice, 414. *Bur. de poste* de Dourdan.

Marais (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, commune de Villepinte, à 5 kilom. (2 l. ¼) de Livry, 18 k. (4 l.) de Paris. *Pop.* comp. celle de Villepinte, 260. *Bur. de poste* de Livry.

Marais (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, comm. de Chavenay, à 11 k. (2 l. ¾) de Versailles, 6 k. (1 l. ½) de Marly-la-Machine, *Pop.* comp. celle de Chavenay, 404. *Bur. de poste* de Versailles.

Marais (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Ducler, commune de St.-Martin-de-Bacherville, à 11 k. (2 l. ¾) de Rouen, 6 kil. (1 l. ½) de Ducler. *Popul.* comprise celle de St.-Martin, 1116. *Bur. de poste* de Rouen.

Marais (les), v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Pont-Ste.-Maxence, comm. de St.-Pierre-de-Pont-Pont, à 2 k. (½ l.) de Pont-Ste.-Maxence, 11 k. (2 l. ¾) de Senlis. *Pop.* comprise celle de Saint-Pierre-de-Pont Pont, 940. *Bur. de poste* de Pont-Ste.-Maxence.

Marais (haut), v. (*Oise*), arr. et cant. sud-ouest de Beauvais, commune de St.-Martin-du-Nœud, à 3 k. (¾ de l.) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de St.-Martin-du-Nœud, 620. *B. de p.* de Beauvais.

Marais (petit), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Eu, comm. de Harancourt près de la Bresle, à 30 k. (6 l. ¾) de Dieppe, 7 m. (16 l. ¼) de Rouen. *Pop.*... *B. de p.* d'Eu.

Marais desséchés où il y a de petits marais salans, (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de Chaillé-les-Marais, au S. O. et S. E. de Luçon, coupés par un nombre de canaux qui ont servi à leur dessèchement. Ils ont 28 k. (6 l. ¼) de large de l'E. à l'O., sur 14 kilom. (3 l. ¼) du N. au S.

Marais-la-petite-Flandre, (*Charente-Inférieure*). *Voyez* St.-Louis-de-la-petite-Flandre.

Marais salans, (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, au N. d'Olonne, et près de l'île de ce nom, les premiers attenant les Sables-d'Olonne, au N., et l'autre à l'O. de l'île d'Olonne, à 6 k. (1 l. ½) N. des Sables.

Marais salans, (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de St.-Gilles-sur-Vic, au N. de St.-Gilles, sur le bord de la rivière de Vic. Ils ont environ 4 k. (1 l.) de long.

Marais salins, (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, à 1 k. (⅓ de l.) S. O. de Guérande. Il a 8 k. (2 l.) de long, sur 4 k. (1 l.) de large.

Marais-Vernier, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Quillebœuf, à 8 k. (2 l.) de Pont-Audemer, 7 m. (15 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 617. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Maramsat, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. d'Eauze, près de la Losse, à 21 k. (4 l. ¾) de Condom, 27 k. (6 l.) d'Auch. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Marange, forêt (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. d'Hirsac, à 10 k. (2 l. ¼), O. p. N. d'Angoulême. Elle a 5062 mèt. (2600 t.) de long, sur 1945 mèt. (1000 t.) de large.

Marange, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, à 11 k. (2 l. ⅔) de cette ville. *P.* 783. *B. de p.* de Metz.

Marange, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Faulquemont, à 9 k. (2 l. ¼) de Boulay, 27 kil. (6 l.) de Metz. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Marangea, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 21 kilom. (4 l. ¾) de Lons-le-Saunier. On voit aux environs des grottes vastes et curieuses. *P.* 83. *B. de poste* d'Orgelet.

Marans, ville (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, chef-l. de cant., dans des marais salans, près de la Sèvre niortaise, à 21 k. (4 l. ⅘) N. E. de la Rochelle, 10 k. (2 l. ½) E. de la mer, 7 m. (15 l. ½) N. O. de Saintes. Long. 16. 39. lat. 46. 18. Cette petite ville extrêmement riche, entourée des eaux de plusieurs marais, est presque inaccessible dans la saison pluvieuse. Elle a soutenu plusieurs siéges. Henri IV s'en rendit maître le 24 juin 1588. Le château fut rasé en 1638. Une partie appartenoit au ci-devant seigneur et l'autre étoit occupée par un couvent de Capucins. Le territoire fournit une terre grasse et argileuse, dont on fait de la faïence très-estimée. Il y a un bon port. Il s'y fait un grand commerce de blé et de farine. Cette ville a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de la Rochelle, 5e arrondissement maritime. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 4488. *B. de p.*

Marans, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. du Lion-d'Angers, près de l'Hommée, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Segré, 29 k. (6 l. ¼) d'Angers. *P.* 705. *B. de p.* de Segré.

Maransart, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Génappe, à 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Braine-la-Leude, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Nivelle, 22 k. (5 l.) S. p. E. de Bruxelles. Le territoire produit froment, seigle, avoine, colza, sarrasin. Il y a quelques bois. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Maransin, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Guitres, à 18 k. (4 l.) de Libourne, 36 kilom. (8 l.) de Bordeaux. *Pop.* 1186. *B. de poste* de Courtras.

Marant, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. de Campagne, près du ruisseau du Brasde-Brome, à 5 k. (1 l. ¼) de Montreuil-sur-mer, 7 myr. (15 l. ½) d'Arras. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Marantins, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarche, commune de St.-Martin-du-Tertre, à 6 k. (1 l. ½) de Luzarche, 18 k. (4 l.) de Pontoise. *Pop.* comp. celle de St.-Martin-du-Tertre, 760. *B. de p.* de Luzarche.

Maranvé (la), rivière (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Signy. Sa source, à 1 k. (⅕ de l.) E. de Maranvé, 5 k. (¼ de l.) N. O. de Signy, coule au S. O. jusqu'à Reniville, et va à l'O. se rendre dans la Serre à Montcornet.

Maranville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzennecourt, sur l'Aujon, à 20 k. (4 l. ½) de Chaumont. Il y a forge et batterie. *Pop.* 483. *Bur. de poste* de Clairvaux, dép. de l'Aube.

Maranzana, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. d'Inciza, au sommet d'une colline, entre la Bormida et le Belbo, à 13 k. (3 l.) N. d'Acqui. *Pop.* 599. *Bur. de poste* d'Asti.

Marast, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Montréal, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Condom, 40 k. (9 l.) d'Auch. *P.* 145. *B. de P.* de Condom.

Marat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. d'Olliergues, à 13 k. (3 l.) d'Ambert, 5 m. (11 l.) de Clermont. *P.* 2568. *B. de p.* d'Ambert.

Marat-la-Grande, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Vavincourt, à 13 k. (3 l.) N. de Bar, 24 k. (5 l. ½) O. de Saint-Mihel, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Clermont.

Digitized by Google

P. 500. *B. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Marat-la-Petite, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Vaubecourt, commune de Marat-la-Grande, à 14 k. (3 l. ¼) de Bar-sur-Ornain, 8 k. (2 l.) de Vaubecourt. *Pop.* comprise celle de Marat-la-Grande, 500. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Marathon, v. (*Var*). *Voyez* St.-Maximin.

Maraure, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Vernon, commune de St.-Just, à 4 k. (1 l.) de Vernon, 23 kil. (5 l. ¼) d'Evreux. *Popul.* comprise celle de St.-Just, 340. *B. de poste* de Vernon.

Marau, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Notre-Dame-de-Cléry, près de la Loire, à 14 k. (3 l. ¼) de Beaugency, 9 k. (2 l. ⅓) d'Orléans. *P.* 1145. *Bur. de poste* de Cléry.

Maraucourt, v. (*Ardennes*), arr. et cant. nord de Sedan, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 10 kilom. (2 l. ½) de Charleville. *Pop.* 28. *Bur. de poste* de Sedan.

Maraussan, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Béziers, près de l'Orbe, à 4 k. (1 l.) de Béziers, 6 myriam. (14 l. ½) de Montpellier. Son territoire produit des vins muscats délicieux. *Pop.* comprise celle de Villenouvelle, 502. *B. de p.* de Béziers.

Maraux, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, à 8 k. (2 l.) de Chaumont. Il y a deux fourneaux. *Pop.* 417. *Bur. de poste* de Chaumont.

Maravals, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Montgiscard, commune de Monthaur, à 15 k. (3 l. ½) de Villefranche-de-Lauraguais, 2 k. (½ l.) de Montgiscard. *Pop.* comprise celle de Monthaur, 531. *B. de p.* de Villefranche-de Lauraguais.

Maravat, v. (*Gers*), arr. de Lectour, canton de Mauvesin, à 23 k. (5 l. ½) de Lectour, 18 k. (4 l.) d'Auch. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Fleurence.

Maravel (la), rivière (*Drôme*), arr. de St.-Dié, cant. de la Motte-Chalençon. Sa source, à 11 kilom. (2 l. ¾) N. de Valdrôme, coule à l'O., puis au S. S. O., reçoit la Chaurane, et se rend dans la Drôme, à 5 k. (1 l. ⅓) N. O. de Valdrôme.

Maray, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Mennetous, à 3 kil. (¾ de l.) de Romorantin, 6 m. (12 l. ¾) de Blois. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Romorantin.

Maray (le), v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Regnier, commune d'Arbusigny, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bonneville, 15 kilom. (3 l. ½) de Genève. *Populat.* comprise celle d'Arbusigny, 660. *Bur. de poste* de Bonneville.

Maraye, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. d'Aix-en-Othe, à 14 k. (3 l. ¼) d'Ervy, 22 kil. (5 l.) de Troyes. *Pop.* comprise celle de Laperrière, 1204. *B. de p.* d'Estissac.

Marbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Wintzenheim, commune de Vœglinsheim, à 8 kil. (2 l.) de Colmar. *Pop.* compr. celle de Vœglinsheim. . . . . *Bur. de poste* de Colmar.

Marbache, v. (*Meurthe*), arr. et cant. nord de Nancy, près de la Meurthe, à 13 kil. (3 l.) de Nancy. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Nancy.

Marbais, v. (*Dyle*), arrond. de Nivelle, cant. de Génappe, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Vilroux, 9 kil. (2 l. ¼) S. E. de Nivelle, 38 kil. (8 l. ½) S. S. E. de Bruxelles. Les environs produisent en abondance du grain, des pâturages et du bois. *Pop.* 1091. *Bur. de poste* de Génappe.

Marbais, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Thuin, à 5 k. (1 l. ¼) E. de cet endroit, 1 kil. (¼ de l.) O. de Ham-sur-Heure, 33 k. (7 l. ½) E. S. E. de Mons. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Binch.

Marbaix, v. (*Nord*), arrond. et cant. sud d'Avesnes, près de la grande Helpe, à 6 k. (1 l. ½) d'Avesnes, 6 m. (13 l. ½) de Douay. On y trouve une carrière de très-belle pierre d'un bleu noirâtre, propre pour les bâtimens; on l'employoit pour faire des tombeaux, et pour orner les grands édifices. *Pop.* 290. *Bur. de poste* d'Avesnes.

Marbay, v. (*Forêts*), arrond. et cant. de Neufchâteau, commune de Longlier, à 29 k. (6 l. ½) d'Arlon, 4 kil. (1 l.) de Neufchâteau. *Pop.* comprise celle de Longlier, 285. *Bur. de poste* d'Arlon.

Marbehaud, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton d'Etale, comm. de Rulle, près la Mellier, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. d'Etale, 16 k. (3 l. ¾) S. S. E. de Neufchâteau, 5 m. (10 l. ¾) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 136. *Bur. de poste* d'Arlon.

Marbeuf, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Grand-Couronne, commune de Sahurs, à 14 k. (3 l. ¼) de Rouen, 6 k. (1 l. ½) de Grand-Couronne. *Pop.* compr. celle de Sahurs, 736. *Bur. de poste* de Rouen.

Marbeville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, à 20 k. (4 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Vignory.

Marbijoux, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Génappe, comm. de Tilly, à 10 k. (2 l. ½) de Génappe, 16 kil. (3 l. ¾) de Nivelle. *Pop.* comprise celle de Tilly. . . . *Bureau de poste* de Génappe.

Marbœuf, v. (*Eure*), arr. de Louviers, canton de Neufbourg, à 15 k. (3 l. ½) de Louviers, 20 kil. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Neufbourg.

Marboeuf, v. (*Liamone*), arr. de Vico, à 15 kilom. (3 l. ½) O. de cet endroit, 9 m. (21 l. ½) S. O. de Bastia, 6 k. (1 l. ½) S. de Sapobosso. *Pop.* . .

Marbois, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Aleps, commune de Mondeville, à 4 k. (1 l.) de la Ferté-Aleps, 18 k. (4 l.) d'Etampes. *Pop.* comp. celle de Mondeville, 606. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Marbore (Tour de), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 36 k. (8 l.) S. S. E. d'Argelès, à l'O. du gave de Gavarnie *ou* de Pau; elle est hérissée de rochers et joint le sommet des Pyrénées.

Marbotte, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihel, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 32 kil. (7 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Popul.* comp. celle de la Commanderie, 145. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Marboue, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Château-Dun, à 36 k. (8 l.) S. de Chartres, 3 k. (¾ de l.) N. de Château-Dun. *P.* 690. *Bur. de poste* de Château-Dun.

Marboz, bourg (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Coligny, à 15 kil. (3 l. ½) de Bourg. C'étoit une baronnie de la Bresse, dans le ci-dev. gouvernement militaire de Bourgogne; il faisoit partie du comté de Montrevel. Outre l'église paroissiale il y avoit un prieuré de bénédictins: la rivière de Chevron y passe. *Pop.* 2973. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Marby, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, à 11 k. (2 l. ¾) de Rocroy, 22 k. (5 l.) de Charleville. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Maubert-Fontaine.

Marc (*le*). Voyez *Mesures et poids.*

Marc, Chats et Relanvaux (Fo-

RÊT DES), (*Haute-Marne*), arrond. de Chaumont, canton de Vignory, près de cet endroit. Elle a 5,062 mèt. (2,600t.) de long, sur autant de large.

MARCADAU (LA), port et montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 27 kil. (6 l.) S. S. O. de cette ville : elle borde la frontière au sommet des Pyrénées.

MARCADEAU (GAVE DE), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton d'Argelès. Sa source, au pied de la montagne du même nom au sommet des Pyrénées, coule au N. E., reçoit plusieurs petites rivières à sa gauche, à droite le gave de Gaube, et se réunit au gave de Lectour, lesquels forment le gave de Cautères, qui, réunissant le gave de Barrège à droite, et à gauche celui d'Azun, forment le gave de Pau.

MARCADIS, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, à 13 k. (3 l.) de Nérac, 7 k. (1 l. ¾) de Francescas. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Nérac.

MARÇAIS, v. (*Cher*), arrond. et canton de St.-Amand-Montrond, près de l'Arnon, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Amand, 43 k. (9 l. ⅔) de Bourges. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de St.-Amand.

MARCAMPS, v. (*Gironde*), arr. de Blaye, cant. de Bourg, près du Moron, à 5 k. (1 l. ¼) de Bourg, 23 k. (5 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 482. *Bur. de poste* de Bourg.

MARCAN *ou* JAS-DE-MARCAN, hameau (*Var*), arrond. de Toulon, cant. du Beausset, comm. de Signe, à 8 k. (2 l.) du Beausset, 13 k. (3 l.) de Toulon. *Pop.* comprise celle de Signe et dép., 2442. *Bur. de poste* du Beausset.

MARCAONE (LE), rivière (*Gers*), arr. et cant. de Lombez. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. de Simorre, coule au N. p. O., et se rend dans la Gimone à l'O. de Touget, 7 kilom. (1 l. ⅔) N. de Gimont.

MARCARRIE, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Tenquin-Gros, commune de Bistroff, à 9 k. (2 l. ¼) de Faulquemont, 31 kil. (7 l.) de Sarguemine. *Pop.* comprise celle de Bistroff, 297. *Bur. de poste* de Faulquemont.

MARCASSE (LA), riv. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, coule au N. O. puis au N., et se rend dans la Belmont au N. de St.-Paul, 5 kilom. (1 l. ⅓) de sa source.

MARCASSONNE (LA), riv. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche-, cant. de Caraman. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de cet endroit, coule au N. O. et se rend dans le Lers, à 13 k. (3 l.) N. O. de sa source.

MARÇAY, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, à 7 k. (1 l. ¾) de Chinon, 5 myr. (10 l. ¾) de Tours. *Pop.* 502. *Bur. de poste* de Chinon.

MARÇAY, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, canton de la Haye-Descartes, près de l'Evre, à 29 kil. (6 l. ½) de Preuilly, 40 k. (9 l.) de Tours. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de la Haye-Descartes.

MARÇAY, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vivonne, à 8 kil. (2 l.) de Lusignan, 15 k. (3 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 805. *Bur. de poste* de Vivonne.

MARCÉ, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Montoire, à 25 k. (5 l. ⅔) de Vendôme, 5 m. (11 l.) de Blois. *Pop.* 103. *Bur. de poste* de Montoire.

MARCÉ, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, canton de Seiches, à 18 kil. (4 l.) de Baugé, 21 kilom. (4 l. ½) d'Angers. *Pop.* 1006. *Bur. de poste* d'Angers.

MARCEAU, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton d'Auvillars, à 6 k. (1 l. ½) de Valence-d'Agen, 6 k. (1 l. ½) d'Auvillars, 20 kil. (4 l. ½) d'Agen. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Valence-d'Agen.

MARCEAU, fort (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Coblentz, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.*... *Bur. de poste* de Coblentz.

MARCEILLE-LÈS-AUBIGNY, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Sancergues, près du confluent de l'Aubois dans la Loire, à 31 k. (7 l.) de Sancerre, 4 m. (10 l.) de Bourges. *P.* 273. *B. de p.* de la Charité.

MARCEL, v. (*Tarn*). *Voyez* ST.-JEAN-DE-MARCEL.

MARCEL (ROC DE), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, à 14 k. (3 l. ⅓) S. p. E. de Ville-Vieille. Elle a de l'E. à l'O. 5 k. (1 l. ⅓) de long.

MARCELAZ, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Bonne, 9 k. (2 l. ¼) N. de Bonneville, 30 kil. (6 l. ¾) S. E. de Genève. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Genève.

MARCELET, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Chaulnes, comm. de Soyecourt, à 11 k. (2 l. ¾) de Péronne, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Soyecourt, 512. *Bur. de poste* de Lihons.

MARCELIEU. *Voyez* PROLIEU.

MARCELLAZ, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, à 5 k. (1 l. ¼) d'Annecy, 31 k. (7 l.) de Chambéry. *Popul.* 777. *Bur. de poste* de Rumilly.

MARCELLIN, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, commune de St.-Remy, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Nonancourt, 7 kilom. (1 l. ¾) de Dreux. *Pop.* comprise celle de St.-Remy, 534. *Bur. de p.* de Nonancourt, dép. de l'Eure.

MARCELLIN (RIF DE ST.-), ruiss. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Apres-lès-Veynes. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) de Veynes, coule au S., et se rend dans la Buech, à 3 kilom. (¾ de l.) de sa source.

MARCELLUS, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Meilhan, à 7 k. (1 l. ⅓) de Marmande, 5 m. (12 l.) d'Agen. *Pop.* 814. *Bur. de poste* de Marmande.

MARCELOIS, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux, à 25 k. (5 l. ¾) de Semur, 32 k. (7 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Vitteaux.

MARCENAC, forêt (*Allier*), arr. de Gannat, canton de St.-Pourçain et d'Escurolles, à 2 k. (½ l.) de l'Allier, à 8 kil. (2 l.) de Saint-Pourçain. Elle a 11 kil. (2 l. ¾) de long, sur 3 k. (¾ de l.) de large.

MARCENAT, bourg (*Cantal*), arr. de Murat, ch.-l. de cant., à 21 kil. (4 l. ¾) de cet endroit, 5 myr. (11 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 2050. *Bur. de poste* de Murat.

MARCENAY, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, canton de Laignes, à 4 kilom. (1 l.) de cet endroit, 11 kil. (2 l. ¾) de Chatillon, 8 m. (17 l. ⅓) de Dijon. Il y a des carrières de charbon de terre. *Population* 363. *Bureau de poste* de Laignes.

MARCENNAIS, v. (*Gironde*), arr. de Blaye, cant. de St.-Savin, à 12 k. (2 l. ¾) de St.-André-de-Cubzac, 18 k. (4 l.) de Bourg, 31 k. (7 l.) de Bordeaux. *P.* 600. *B. de poste* de St.-André-de-Cubzac.

MARCEVOL, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton de Sourniac, à 7 k. (1 l. ¾) de Prades, 33 k. (7 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 43. *Bur. de poste* de Perpignan.

MARCEY, v. (*Manche*), arr. et cant. d'Avranches, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 39 kil. (8 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 806. *Bur. de poste* d'Avranches.

Digitized by Google

Marcey, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mortrée, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Argentan, 27 kil. (6 l.) d'Alençon. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de Mortrée.

Marchadenne (la), rivière (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Nantiat, où elle prend sa source, coule à l'O., puis au N. O., et se rend dans la Vienne, à 4 kil. (1 l.) N. de Confolens.

Marchain, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Havelange, à 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. d'Andenne, 6 k. (1 l. ½) S. d'Huy, 27 k. (6 l.) E. de Namur. *Pop.* 1212. *Bur. de poste* d'Huy, dép. de l'Ourthe.

Marchainville, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Longny, à 21 k. (4 l. ¾) de Mortagne, 5 m. (12 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 606. *Bur. de poste* de Longny.

Marchais, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Sissonne, à 14 kil. (3 l. ¾) de Laon. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Laon.

Marchais, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Condé, à 19 k. (4 l. ¼) de Château-Thierry, 8 m. (17 l. ¾) de Laon. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Montmirail.

Marchais, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de la Ferté-Gaucher, comm. de la Chapelle-Verouge, à 6 k. (1 l. ½) de la Ferté-Gaucher, 23 k. (5 l. ¼) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de la Chapelle-Verouge, 424. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Marchais, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Aleps, comm. de Boutigny, à 5 k. (1 l. ¼) de la Ferté-Aleps, 18 kil. (4 l.) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Boutigny, 530. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Marchais, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton nord de Dourdan, commune de Roinville, à 3 k. (¾ de l.) de Dourdan, 11 kil. (2 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Roinville, 551. *Bur. de poste* de Dourdan.

Marchais-Breton, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Charny, à 30 k. (6 l. ¾) de Joigny, 39 kil. (8 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Joigny.

Marchais-Girault, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Lorrès, commune de St.-Ange-le-Vieil, à 13 kil. (3 l.) de Nemours, 21 k. (4 l. ¾) de Fontainebleau. *Pop.* comprise celle de St.-Ange-le-Vieil, 84. *Bur. de poste* de Nemours.

Marchal, v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Champs, à 32 k. (7 l. ¼) de Mauriac, 5 m. (12 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Bort, dép. de la Corrèze.

Marchamp, v. (*Ain*), arr. de Belley, canton de l'Huis, à 11 kil. (2 l. ¾) de Belley, 5 m. (12 l.) de Bourg. *P.* 466. *B. de p.* de Belley.

Marchamp, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Beaujeu, à 18 k. (4 l.) de Villefranche, 43 k. (9 l. ¾) de Lyon. *Pop.* 849. *Bur. de poste* de Beaujeu.

Marchandises (*Entrepôt de*). Sous la République, il y a un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères dans les ports de Marseille, Cette, Bayonne, Bordeaux, la Rochelle, Nantes, Lorient, St.-Malo, Cherbourg, le Havre, Dunkerque, Ostende, Anvers, Cologne, Rouen, Bruges et Mayence. Un entrepôt réel d'eau-de-vie de genièvre, rum, etc., au port de Cherbourg, et un entrepôt de tabacs au port de Bayonne.

Marchands. Sous la monarchie, à Paris ils formoient six corps : draperie et mercerie, épicerie, bonneterie, orfévrerie, passementerie, marchands de vin. Chacun de ces corps avoit des chefs appelés *grands-gardes*, et un bureau où il tenoit ses assemblées particulières. Les assemblées avoient lieu ordinairement dans les bureaux des drapiers qui seuls étoient en droit de les convoquer. Les six corps avoient pour devise un homme assis tenant en ses mains un faisceau de baguettes qu'il s'efforçoit de rompre ; au-dessous on lisoit cette épigraphe : *vincit concordia fratrum*. C'étoit de ces différentes compagnies que se tiroient les échevins.

Marchanval, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Coudray-St.-Germer, commune de Cérifontaine, à 10 k. (2 l. ½) de Gisors, 21 kil. (4 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Cérifontaine, 575. *Bur. de poste* de Gisors, dép. de l'Eure.

Marcharan (la), v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. et commune de Gaillon, à 1 kilom. (¼ de l.) de Gaillon, 14 k. (3 l. ¼) de Louviers. *Pop.* compr. celle de Gaillon, 1054. *Bur. de poste* de Gaillon.

Marchastel, v. (*Cantal*), arr. de Murat, cant. de Marcenat, sur la Loudre, à 21 kil. (4 l. ¾) de Murat, 4 m. (10 l.) d'Aurillac. *Pop.* 1319. *Bureau de poste* de Murat.

Marchastel, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Nasbinals, à 18 k. (4 l.) de Marvejols, 34 kil. (7 l. ⅔) de Mende. On y fabrique des serges et étoffes légères de laine. *Pop.* 370. *B. de p.* de Marvejols.

Marchaux, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ¾) de cette ville. *Popul.* 360. *Bur. de poste* de Besançon.

Marche, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Spa, commune de Theux, à 5 k. (1 l. ¼) de Spa, 18 k. (4 l.) de Malmédy. *Pop.* comprise celle de Theux, 2805. *Bur. de poste* de Spa.

Marche *ou* Marche-en-Famène, ville (*Sambre-et-Meuse*), ch.-l. d'arrond. et de canton, sur le ruisseau de Marchette, à 18 kil. (4 l.) O. p. N. de la Roche, 29 k. (6 l. ½) E. de Dinant, 43 k. (9 l. ¾) S. E. de Namur. On l'appelle *Marche-en-Famène* à cause du pays et archidiaconé de *Famène* dont elle étoit la principale ville. Dom Juan d'Autriche convoqua dans cette ville les principaux chefs des mécontens pour pacifier les troubles du pays. On y fit le 12 fév. 1577, un accommodement qu'on appela l'*Edit perpétuel*, contre lequel le prince d'Orange protesta, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs. Outre son église paroissiale qui étoit assez belle, il y avoit un couvent de Carmes, des religieuses Carmélites, et un collége où les Jésuites enseignoient les humanités. On voit dans cette commune l'établissement *de la Jaumière*, deux fourneaux, quatre affineries, un marteau, et un fourneau dit de *Daignan*. Marche a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1257. *B. de p.*

Marche (Grand), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton de Coulommiers, commune de St.-Léger, à 3 k. (¾ de l.) de Rebais, 14 kil. (3 l. ¼) de Coulommiers. *Popul.* comprise celle de St.-Léger et dép., 202. *Bur. de poste* de Rebais.

Marche (Petit), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, commune de St.-Léger, à 2 k. (½ l.) de Rebais, 13 kilom. (3 l.) de Coulommiers. *Pop.* comp. celle de St.-Léger et dép. 202. *Bur. de poste* de Rebais.

Digitized by Google

Marche (la). Cette province qui formoit un des ci-dev. grands gouvernemens généraux militaires de France, étoit bornée au septentrion par le Berri, au levant par l'Auvergne, au midi par le Limosin, et au couchant par le Poitou et l'Angoumois, ayant environ 10 m. (22 l.) de long du levant au couchant, sur 5 myr. (12 l.) de large du septentrion au midi. Sa situation est entre le 18e deg. 22 min., et le 20e degré de longitude, et entre le 45e degré 44 min., et le 46e degré 34 min. de lat. Cette province tiroit son nom de sa situation sur les confins ou *marches* des ci-dev. Poitou, Berri et Limosin. On l'appeloit souvent aussi la *Marche du Limosin*, parce qu'elle avoit fait anciennement partie de cette province, et qu'elle étoit encore avant la révolution du diocèse de Limoges. Cette province étoit tout entière du ressort du parlement de Paris. Elle avoit trois sénéchaussées: une pour la haute Marche, et deux pour la partie basse de cette province. Celle de la haute Marche siégeoit à Guéret: elle avoit dans son ressort les châtellenies royales de Guéret, de Drouilles, d'Aubusson, de Felletin, d'Ahun, de Chenerailles, de Jarnage, de Crosant et de Bellegarde. De ces châtellenies il n'y avoit que la première et la dernière qui appartinssent au roi; les autres appartenoient aux héritiers du maréchal duc de la Feuillade, et autres y ayant droit. Il dépendoit de ces châtellenies plusieurs justices seigneuriales et subalternes, entre autres celles de Dun-le-Palleteau, St.-Germain, Malleval, la Borne, St.-Julien, Château-Vert, la Feuillade, le Doignon, Chatelus, Châteaucloup, Monteil-au-Vicomte, la Farge, Genouillac, le Ponge, et quelques autres moins importantes. La justice se rendoit dans toute la sénéchaussée suivant la coutume de la Marche, qui fut rédigée en 1521. Dans la châtellenie d'Ahun il y avoit un usage particulier, en vertu duquel il n'étoit point dû de droit de lods et ventes des biens roturiers situés dans cette châtellenie, et mouvans en censive directe et justice du *Château-Rocher*, dont les masures paroissoient encore auprès d'Ahun. Bellegarde se régissoit suivant la coutume d'Auvergne. On suivoit aussi à quelques égards, dans le ressort du présidial de Guéret, la coutume du Poitou et le droit écrit.

Les deux sénéchaussées de la basse Marche siégeoient au Dorat et à Bellac. Celle du Dorat étoit la principale. Cette sénéchaussée étoit régie dans toute son étendue par la coutume du Poitou; celle de Bellac étoit régie par le droit écrit.

Pour le gouvernement des finances, la province de la Marche étoit des intendances de Moulins et de Limoges, et tout entière du ressort de la cour des aides de Clermont. Mais elle étoit du nombre de celles qui n'avoient point de gabelle, dont elle s'étoit rachetée moyennant la somme de 450,000 liv. sous Henri II. Il n'y avoit qu'une maîtrise particulière pour toute la province, et elle siégeoit à Guéret. Le gouverneur de la province n'avoit sous lui qu'un lieutenant général et deux lieutenans de roi. Quant à la maréchaussée, toute la province étoit du ressort de celle du Bourbonnois, dont un lieutenant du prévôt siégeoit à Guéret. La province de la Marche se divisoit en haute, qui étoit du côté du Limosin et de l'Auvergne; et en basse, qui étoit vers le Berri et vers le Poitou. La ville capitale étoit Guéret; les autres villes principales étoient Bellac, ci-devant capitale de la basse Marche, le Dorat, Felletin, Aubusson et Bourganeuf. La haute Marche fait aujourd'hui partie du département de la Creuse, et de celui de la haute Vienne. La basse Marche fait partie des départemens de la Charente, de la Vienne et de la haute Vienne. Les principales rivières de cette province sont la Vienne, la Creuse et la Gartempe. L'air de ce pays est pur et sain. Le sol du comté de la Marche est peu fertile en blé; mais le seigle et l'avoine y viennent assez bien, et cette province a de bons pâturages, dans lesquels on nourrit beaucoup de chevaux et de bêtes à laine, dont il s'y fait un très-grand commerce. On a établi à Aubusson des manufactures de tapisseries. Il y a aussi dans cette ci-devant province plusieurs fabriques de gros draps. *Voyez* Aubusson.

La Marche a des mines de charbon de terre et des carrières de marbre. Pour les productions, l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne la haute et basse Marche, *Voy.* les départem. de la Creuse, de la Haute-Vienne, de l'Indre et de la Charente.

Marche (la). C'étoit un petit pays de la basse Normandie, situé sur les confins des ci-dev. Maine et Perche, formant un des quatre doyennés de l'archidiaconé de Séez: ce doyenné comprenoit trente-trois paroisses, dont Moulins étoit la plus considérable. Ce petit pays faisoit partie des Marches. On appeloit ainsi toute l'étendue de pays renfermé entre le Maine, le pays d'Auge, la campagne de Caen, le Bocage et le pays d'Houlme. Le pays connu sous le nom des *Marches*, formoit une espèce de losange, et pouvoit avoir 7 m. (15 l.) d'un angle à l'autre, tant en long qu'en large. Il est arrosé par l'Orne, la Dive, l'Oudon *ou* l'Udon, la Came, la Baize, la Thouane, le Don, la Sennevière, la Rouvr, la Sarthe, l'Ure, la Quenge, la Fileine, l'Ante, et quelques autres petites rivières. Ses principales villes étoient Argentan, qui en étoit le principal lieu, Séez et Alençon. Le territoire d'Alençon devoit être regardé comme formant une petite contrée, sous le nom de *Campagne d'Alençon*, entièrement séparée du pays des Marches. (*Voyez* Campagne d'Alençon). Tout le pays est très-fertile et abondant en toutes sortes de grains et de fruits. Il y a assez de bois, et la principale de ses forêts est celle de Gouern. La Marche fait aujourd'hui partie du département de l'Orne, où l'on trouve tout ce qui concerne les productions, l'industrie, le commerce, etc.

Marche (la), bourg (*Côte-d'Or*), arrond. de Dijon, canton de Pontaillier, sur la Saone, à 27 kil. (6 l.) de Dijon. Ce bourg étoit le chef-lieu d'une terre qui a appartenu à la maison de Grandson, illustre en Bourgogne et en Franche-Comté. *P.* 1044. *B. de p.* de Pontaillier.

Marche (la), *ou* Loulle, village (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, à 22 k. (5 l.) de Poligny, 27 k. (6 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 351. *Bureau de poste* de Champagnole.

Marche (la), v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de la Charité, près la Loire, à 4 k. (1 l.) de la Charité, 21 k. (4 l. ⅔) de Nevers. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de la Charité.

Marche (la), v. (*Haute-Vienne*). *Voyez* St.-Sornin-la-Marche.

Marche (la), ville (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, ch.-l. de cant., à 33 k. (7 l. ½) S. de Neufchâteau, 7 m. (15 l.) S. de Toul, 18 kilom. (4 l.) O. de Darney, 6 myr. (13 l. ½) O. S. O. d'Epinal, 31 m. (70 l.) E. N. E. de Paris. Cette ville du ci-devant duché de Bar, dans les ci-dev. états de Lorraine est située à la droite et à la source de Mouzon,

Outre

Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Trinitaires, fondé par Henri, comte de Bar, en 530. Trois sœurs y desservoient une maison de charité fondée pour le soulagement des pauvres de cette ville, dont le commerce n'est pas très-considérable. Il y a une fabrique de cuillers et de fourchettes, une autre de baïonnettes, et plusieurs huileries, où l'on fait des huiles de faine et de chanvre, et une forge. C'étoit le siége d'un bailliage. En 1636, temps de calamité, de guerre et de peste, il n'y avoit que dix chefs de famille. On voyoit sur une montagne à 1 kilom. (¼ de l.) de la Marche, le prieuré de St.-Etienne-du-Mont, fondé dans le 12e siècle. L'établissement du collége de la Marche à Paris étoit dû à Pierre et à Guillaume, tous deux de la Marche. Il y a un sous-inspecteur des forêts, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1674. *Bur. de poste.*

Marché-a-Louarde, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roye-le-Four, à 22 k. (5 l.) de Montdidier, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Nesle.

Marche-en-Voivre (la), village (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, à 19 k. (4 l. ¼) de St-Mihel, 5 m. (11 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 62. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Marché-Godard, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. d'Auneuil, comm. de la Houssaye, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Beauvais, 3 k. (¾ de l.) d'Auneuil. *Pop.* comp. celle de la Houssaye, 304. *Bur. de poste* de Beauvais.

Marché-le-Cate, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Corbie, à 20 k. (4 l. ½) d'Amiens. Il y a une bonneterie et des métiers à bas. *Pop.* 1260. *Bur. de poste* de Corbie.

Marché-le-Pot, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Nesle, à 10 k. (2 l. ½) S. de Péronne, 22 k. (5 l.) N. E. de Ham, 40 kilom. (9 l.) E. d'Amiens. *Pop.* 583. *Bur. de poste* de Lihons. *Rel. de poste aux chev.*

Marche-les-Dames, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Héron, à 7 kil. (1 l. ¾) S. p. O. de Pointillas, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Namur, 4 m. (10 l. ½) O. S. O. de Liége. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Namur, dép. de Sambre-et-Meuse.

Marche-les-Escaussines, village (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Roeulx, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Braine-le-Comte, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Roeulx, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Mons. *Pop.* 1348. *Bur. de poste* de Braine-le-Comte.

Marché-Neuf (le), v. (*Eure*), arr. et cant. de Bernay, comm. de Plasnes, à 7 k. (1 l. ¾) de Bernay, 42 k. (9 l. ½) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de Plasnes, 1014. *Bur. de p. de* Bernay. *Rel. de p. aux chev.*

Marche-sur-Meuse, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Ferrières, commune de Marche-les-Dames, à 8 k. (2 l.) S. p. O. de Pointillas, 7 kil. (1 l. ¾) E. p. N. de Namur, 4 m. (10 l. ½) O. S. O. de Liége. Il y a deux fourneaux, deux forges, un martinet dit *de Jomen*. *Pop.* compr. celle de Marche-les-Dames, 171. *Bur. de poste* de Namur, départ. de Sambre-et-Meuse.

Marchefroy, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, comm. de St.-Ouen, près de la Vegre, à 18 k. (4 l.) de Dreux, 4 m. (10 l.) de Chartres. *Pop.* compr. celle de St.-Ouen, 454. *B. de p.* de Houdan.

Marchemaisons, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Mêle-sur-Sarthe, à 19 k. (4 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 540. *Bur. de p.* de Mêle-sur-Sarthe.

Marchemarais, v. (*Seine-et-Marne*), arr., canton et comm. de Melun, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Melun. . . . . *Bur. de poste* de Melun.

Marchemarie, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, comm. de Neufmoutier, à 6 k. (1 l. ½) de Tournans, 18 k. (4 l.) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Neufmoutier, 366. *Bur. de poste* de Tournans.

Marchémorel, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, à 11 k. (2 l. ¾) de Meaux, 6 m. (13 l.) de Melun. *Pop.* 236. *Bur. de p.* de Dammartin.

Marchenoir, bourg (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) O. de Beaugency, 15 k. (3 l. ½) N. N. O. de Mer, 27 kil. (6 l.) N. de Blois. Il y avoit une commanderie de l'ordre de St.-Lazare. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 484. *Bur. de poste* de Mer.

Marchenoir, forêt (*Loire-et-Cher*), arr. de Blois, canton de Marchenoir, à 1 k. (⅓ de l.) N. E. de cet endroit. Elle a 15360 mèt. (7800 t.) de long, sur 3,895 mèt. (2000 t.) de large.

Marchepardons, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de Prunay-sous-Ablis, à 16 k. (3 l. ¾) de Dourdan, 30 k. (6 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Prunay, 597. *Bur. de poste* de Dourdan.

Marchéroménil, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Novion, à 10 k. (2 l. ½) de Réthel, 28 kil. (6 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 99. *Bur. de poste* de Réthel.

Marcheroux, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, comm. de Fresneau, à 11 k. (2 l. ¾) de Chaumont, 14 k. (3 l. ¼) de Beauvais. Il y avoit une abbaye commendataire de l'Ordre de Prémontrés, fondée en 1260 par Mathieu Ier du nom, seigneur de Trie, et par Marsilie sa femme. *Pop.* compr. celle de Fresneau, 1609. *Bureau de poste* de Chaumont.

Marches, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Bourg-de-Péage, à 18 kil. (4 l.) de Valence. Il y a quelques fabriques d'étoffes de laine en finette. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Romans.

Marches (les), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montmeilliant, à 8 k. (2 l.) S. S. E. de Chambéry, 14 k. (3 l. ¼) O. de Montmeilliant. Le 19 septembre 1792, les Piémontais évacuèrent précipitamment le château dont les Français s'emparèrent au moyen de quelques troupes et de vingt pièces de canon, sous le commandement du général Montesquiou. *Pop.* 689. *B. de poste* de Montmeilliant.

Marcheseuil, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nolay, à 10 k. (2 l. ½) O. d'Arnay, 5 myr. (12 l. ½) S. O. de Dijon, 18 kil. (4 l.) S. E. de Saulieu, 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Chanceaux. *Pop.* 561. *Bur. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

Marcheseuil, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Liernais. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Beaune.

Marchesieux, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Periers, près de la Vanlonette, à 13 k. (3 l.) de Carentan, 20 kil. (4 l. ½) de Coutances. *Pop.* 1402. *Bur. de poste* de Periers.

Marchéville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, à 19 k. (4 l. ⅓) de Chartres. *Pop.* 492. *Bur. de poste* d'Illiers.

Marcheville, village (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Fresne-en-Voivre, à 23 k. (5 l. ¼) de Verdun,

Digitized by Google

5 m. (11 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. *P.* 287. *B. de p.* de Verdun-sur-Voivre.

Marcheville, village (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Crécy, près de la forêt de Crécy, à 3 kilom. (¾ de l.) S. p. E. de Crécy, 13 k. (3 l.) N. d'Abbeville, 32 kilom. (7 l. ⅓) O. p. N. de Doulens. *Pop.* compr. celle de la Hayette, 254. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Marchezais, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, à 16 k. (3 l. ⅔) de Dreux, 37 k. (8 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 110. *Bur. de p.* de Houdan, dép. de Seine-et-Oise.

Marchezeuil, village (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, canton d'Epinac, comm. de Change. *Pop.* comprise celle de Change, 366. *Bur. de p.* de Nolay, dép. de la Côte-d'Or.

Marchienne-au-Pont, bourg (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Fontaine-l'Evêque, sur la Sambre, à 6 k. (1 l. ½) E. de Fontaine-l'Evêque, à 4 k. (1 l.) O. de Charleroy, 33 k. (7 l. ½) E. de Mons. En 1596, le prince Ernest de Bavière, évêque de Liége, qui en étoit le souverain, fit entourer cette ville de murailles; l'ouvrage ne fut achevé qu'en 1621, sous le prince Ferdinand de Bavière, son successeur. Outre l'église paroissiale, il y avoit une maison de religieuses de l'ordre du Saint-Sépulcre, qui étoit autrefois dans la ville, et qui par suite fut établie hors de son enceinte, près d'une chapelle dite *Notre-Dame de la Miséricorde*. Il y a une forge pour le fer et une platinerie. Le 2 messidor an 2 (21 juin 1794) il y eut un avantage remporté près ce village sous les généraux Kléber, Bernadotte, Poncel et Daurier. *Pop.* 1140. *Bur. de poste* de Binch.

Marchiennes, ville (*Nord*), arr. de Douay, ch.-l. de canton, sur la Scarpe, à 14 k. (3 l. ¼) E. de Douay, 8 k. (2 l.) S. d'Orchies. Elle a sept fabriques, tant brasseries que serrureries et tanneries. Il y avoit une abbaye fondée l'an 630 par Ste-Rictrude, femme d'Adalbaud, duc ou prince de Douay. Après la mort de St.-Jouat qui en fut le premier abbé, la fondatrice y établit des religieuses auxquelles elle attribua la supériorité sur quelques religieux qui y étoient restés. Ces religieuses s'étant maintenues dans ce monastère pendant 333 ans, se relâchèrent, dissipèrent leurs biens, et furent enfin ruinées par une invasion des Normands. Baudoin, surnommé *le Barbu*, comte de Flandre, rétablit vers l'an 1029 le monastère, chassa le reste des religieuses et y remit des moines à leur place. Cette maison jouissoit de 50,000 fr. de revenu. Il y a dans cette commune un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 2500. *Bur. de poste.*

Marchiennes-Campagne, village (*Nord*), arr. de Douay, canton de Marchiennes, sur la Sambre, à 4 k. (1 l.) de Charleroy. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Marchiennes.

Marchiennes, canal (*Nord*). Il tire ses eaux de la Scarpe, à 4 kil. (1 l.) N. E. de Douay, monte au N., puis va finir à Marchiennes, dans la Scarpe. Il a 10 k. (2 l. ½) de long.

Marchipont, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Dour, à 4 k. (1 l.) S. de Quiévrain, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Valenciennes, 22 kilom. (5 l.) O. S. O. de Mons. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Mons.

Marchipont, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de Nord-Libre, à 8 k. (2 l.) de Valenciennes, 40 kil. (9 l.) de Douay. *Pop.* 20. *Bur. de poste* de Nord-Libre.

Marchmeyer, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Kandel, sur la côte près l'Erlebach, à 15 k. (3 l. ½) de Weissembourg, 7 m. (14 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

Marchovelette, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton nord de Namur, à 7 m. (15 l. ¾) E. p. N. d'Emines, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Pointillas, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Namur. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de Namur.

Marciac, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, ch.-l. de cant., dans une plaine, sur la rive de la Rosse, à 20 k. (4 l. ½) O. de Mirande, 37 kilom. (8 l. ⅓) O. S. O. d'Auch, 11 kil. (2 l. ⅔) N. E. de Maubourguet. Cette ville est bâtie en terre, à cause de la rareté de la pierre. Le sombre des murailles influe beaucoup sur le caractère des habitans. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1412. *Bur. de p.* de Mirande.

Marciana, v. (*Isle d'Elbe*), ch.-l. de cant. *Pop.* compr. celle de Paygio, 2500.

Marieu, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de la Mure, sur la côte près le Drac, à 31 k. (7 l.) S. de Grenoble, 7 k. (1 l. ¾) O. de la Mure. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de la Mure.

Marcieux, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton de Novalaise, à 10 k. (2 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 109. *Bur. de p.* de Chambéry.

Marcigny, ville (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) N. O. de Charlieu, 6 m. (14 l. ¼) O. de Mâcon, 36 m. (80 l.) S. S. E. de Paris. C'étoit le siége d'une justice, d'une mairie et d'un grenier à sel. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Récollets, et deux maisons de filles religieuses, savoir les Ursulines et les Bénédictines. Il y a un hôpital qui étoit desservi par d'autres religieuses d'un institut particulier. Elle a deux fabriques de cuirs pour souliers, gibernes et selles. On y fait aussi le commerce de blé. C'est le lieu de naissance d'André *du Ryer* de Malezair, à qui l'on doit une *Grammaire turque*; la traduction de *Gulistan ou l'empire des roses*, composé par Jadi, prince des poëtes turcs et persans; et celle de l'*Alcoran*. Ces trois ouvrages de Malezair sont très-estimés. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2217. *Bur. de poste.*

Marcigny-sur-Thil, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, canton de Précy-sous-Thil, près de l'Armançon, à 11 k. (2 l. ⅔) de Semur, 5 m. (11 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 169. *Bur. de poste* de Maison-Neuve.

Marcillac, bourg (*Aveyron*), arr. de Rhodez, ch.-l. de canton, à 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Rhodez, 10 kil. (2 l. ½) S. O. de Ville-Comtat, 18 k. (4 l.) E. S. E. d'Albin, sur un ruisseau qui se mêle avec la Sere. On y fabrique de la toile et de l'huile de noix. Les montagnes des environs indiquent plusieurs mines de cuivre. C'est la patrie de François *Roaldès*, professeur en droit, historien et géographe, mort en 1589. On a de lui: *Annotationes in notitiam utramque, tum Orientis, tum Occidentis. Discours des choses mémorables de la ville de Cahors.* *Pop.* 1318. *Bur. de poste* de Rhodez.

Marcillac, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Rouillac, à 24 k. (5 l. ½) S. O. de Ruffec, 24 k. (5 l. ½) N. O. d'Angoulême, 13 k. (3 l.) O. de Mansle. *Pop.* 1244. *Bur. de poste* de St.-Cibardeaux.

Marcillac, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de la Roche-Canillac, à 21 k. (4 l. ¾) de Tulle. *Pop.* 1472. *Bur. de poste* de Tulle.

Marcillac, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Meyssac, à 22 k. (5 l.) de Brive, 27 k. (6 l.) de Tulle.

Digitized by Google

Pop. 550. *Bur. de poste* de Brive.

Marcillac, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Sarlat, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 4 m. (10 l. ¼) de Périgueux. *P.* 120. *Bur. de poste* de Sarlat.

Marcillac, v. (*Gironde*), arr. de Blaye, cant. de St.-Ciers-de-la-Lande, à 25 k. (5 l. ¾) de Bourg, 5 m. (10 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 1700. *Bur. de poste* de Blaye.

Marcillac, bourg (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Cajare, sur la Selle, à 22 k. (5 l.) de Figeac, 29 kilom. (61. ½) de Cahors. Il y avoit une abbaye de l'Ordre de St.-Benoît, qui a été sécularisée avant la révolution, et dont on attribue la fondation au roi Pepin. St.-Namphase, solitaire, mourut dans cette abbaye vers l'an 800. Il y a près de ce bourg une grotte remplie de pétrifications et de congélations; elle présente, dès son ouverture, une salle et deux chambres soutenues par des colonnes sur lesquelles on admire plusieurs statues principalement une Vénus à qui la nature a caché soigneusement les endroits les plus dangereux : on entre de là dans cinq ou six chambres, soutenues pareillement de colonnes, où la symétrie n'est pas moins bien observée. La dernière est gâtée par la fumée qu'y a faite une troupe de voleurs auxquels elle servoit de retraite : par cette raison on n'y entre que bien accompagné et avec beaucoup de flambeaux. *Pop.* 814. *Bureau de poste* de Figeac.

Marcillé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de Retiers, à 9 k. (2 l. ¼) O. de la Guerche, 30 kil. (6 l. ¾) S. O. de Rennes, 27 kil. (6 l.) E. N. E. de Bain. *Pop.* 1363. *Bur. de poste* de la Guerche.

Marcillé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. d'Antrain, à 21 k. (4 l. ¾) de Dol, 31 kil. (7 l.) de Rennes. *Pop.* 705. *Bur. de poste* d'Antrain.

Marcillé-la-Ville, bourg (*Mayenne*), arr. et canton est de Mayenne, sur la côte près de l'Aron, à 8 k. (2 l.) de Mayenne, 33 kilom. (7 l. ½) de Laval. Il y a près de ce bourg une verrerie. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* de Mayenne.

Marcilles, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton d'Andelot, à 13 k. (3 l.) de Chaumont, 6 k. (1 l. ½) d'Andelot. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Chaumont.

Marcilliat, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, ch.-l. de canton, à 20 k. (4 l. ½) S. de Montluçon, 7 m. (16 l.) S. O. de Moulins, 13 kilom. (3 l.) O. de Montaigu. Près de cette commune est une mine de charbon de terre. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1414. *Bur. de poste* de Montluçon.

Marcilliat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Menat, à 21 k. (4 l. ¾) de Montaigu, 34 k. (7 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 546. *Bur. de poste* de Montaigu.

Marcilly, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de Sancergues, 21 k. (4 l. ¾) de Sancerre, 31 k. (7 l.) de Bourges. *Pop.* 277. *Bur. de poste de* Villequiers.

Marcilly, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. d'Is-sur-Tille, sur l'Ignon, à 2 k. (½ l.) d'Is-sur-Tille, 23 k. (5 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 171. *Bur. de poste* d'Is-sur-Tille.

Marcilly, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, près le Serain, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Arnay, 5 m. (10 l. ¼) de Dijon. On voyoit dans cette paroisse l'abbaye de Bon-Repos, fondée en 1239 par Hugues IV, duc de Bourgogne, qui y mit d'abord des religieuses, auxquelles succédèrent des moines de l'ordre des Prémontrés. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Saulieu.

Marcilly, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Langeais, cant. de Château-la-Vallière, à 29 kil. (6 l. ½) de Langeais, 36 k. (8 l.) de Tours. *Pop.* 580. *Bur. de poste* du Lude, départ. de la Sarthe.

Marcilly, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Ste.-Maure, près de la Vienne, à 27 k. (6 l.) de Chinon, 40 k. (9 l.) de Tours. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Ste.-Maure.

Marcilly, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Boen, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Montbrison. *Pop.* 606. *Bur. de poste* de Montbrison.

Marcilly, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. de Vendôme, près du ruisseau de Brisse, à 5 k. (1 l. ¼) de Vendôme, 31 k. (7 l.) de Blois. On trouve aux environs de ce village de la pierre calcaire dure. *Pop.* 193. *Bureau de poste* de Vendôme.

Marcilly, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Ducey, près du l'Oir, à 8 kil. (2 l.) d'Avranches, 4 m. (10 l. ½) de Coutances. *Pop.* 845. *Bur. de poste* d'Avranches.

Marcilly, village (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Varennes, à 14 k. (3 l. ¼) de Langres, 38 k. (8 l. ½) de Chaumont. On y exploite de la pierre sablonneuse, et de la pierre propre à faire des meules. *Pop.* 700. *Bur. de p.* de Langres.

Marcilly, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Bellesme, près de la Même, à 8 k. (2 l.) de Bellesme, 37 k. (8 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 161. *Bur. de poste* de Bellesme.

Marcilly, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Buxy, à 21 k. (4 l. ¾) de Châlons, 5 m. (11 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 787. *Bur. de poste* de Buxy.

Marcilly, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Ourcq, à 8 k. (2 l.) de Meaux, 6 m. (13 l. ¼) de Melun. *Pop.* 379. *Bur. de poste* de Meaux.

Marcilly-d'Azergues, village (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Limonest, près de la Brevenne, à 14 k. (3 l. ¼) de Lyon, 13 k. (3 l.) de Villefranche. *Pop.* 382. *B. de poste* de Lyon.

Marcilly-en-Gault, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Salbris, à 14 k. (3 l. ⅓) de Romorantin, 42 k. (9 l. ½) de Blois. *Pop.* 720. *Bur. de poste* de Salbris.

Marcilly-en-Villette, village (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de la Ferté-Senneterre, à 16 k. (3 l. ¾) d'Orléans. On trouve aux environs des fragmens de quartz panaché, des agates, des coquilles pétrifiées en silex, des cailloux blancs diaphanes, susceptibles d'un beau poli, et de jolis poudingues ovales. *Pop.* 668. *Bur. de poste* de la Ferté-Saint-Aubin.

Marcilly-la-Campagne, village (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Nonancourt, à 23 k. (5 l. ¼) de Verneuil, 22 kil. (5 l.) d'Evreux. *Populat.* 1073. *Bureau de poste* de Nonancourt.

Marcilly-la-Guerche, village (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Charolles, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 42 k. (9 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 517. *Bur. de p.* de Charolles.

Marcilly-le-Hayer, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, ch.-l. de cant., sur le Lorrain, à 19 kilom. (4 l. ⅓) de Nogent, 32 k. (7 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 487. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Marcilly-lès-Vitteaux, village (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux, à 15 k. (3 l. ½) de Semur, 42 k. (9 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 156. *Bur. de p.* de Vitteaux.

Marcilly-sur-Eure, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, sur l'Eure, à 28 k. (6 l. ¼) d'Evreux.

Digitized by Google

Pop. 800. *Bur. de poste* de Dreux, départ. d'Eure-et-Loir.

Marcinelle, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Charleroy, à 5 kilom. (1 l. ¼) O. de Chatelet, 4 k. (1 l.) E. de Marchiennes, et attenant Charleroy, 38 k. (8 l. ¼) E. de Mons. On y extrait de la houille. *Pop.* 699. *Bur. de poste* de Charleroy.

Marck, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, canton d'Enghien, près de la Marcq, à 1 k. (¼ de l.) d'Enghien, 13 k. (3 l.) S. E. de Grammont, 28 k. (6 l. ¼) N. de Mons. Il y a plusieurs usines, un moulin à papier et deux brasseries à bierre. *Pop.* 1583. *Bur. de poste* d'Enghien.

Marcke, v. (*Escaut*), arr. et canton d'Oudenarde, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Oudenarde, 3 k. (¾ de l.) S. O. de Ste.-Maria-Hoorebeke, 28 k. (6 l. ¼) S. de Gand. *Pop.* 1338. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Marcke, v. (*Lys*), arr. et cant. de Courtrai, à 4 kil. (1 l.) S. p. O. de cette ville, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Menin, 5 m. (10 l. ¼) S. de Bruges. Ce village a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Calais, deuxième arrond. maritime. *Pop.* 839. *Bur. de poste* de Courtrai.

Marckenheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treis, comm. de Lutz, à 19 kil. (4 l. ¼) de Coblentz, 5 k. (1 l. ¼) de Treis. *Pop.* comp. celle de Lutz et dépend. 193. *Bur. de poste* de Coblentz.

Marckolsheim, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Bar, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. E. de Schelestatt, 5 myr. (11 l.) S. de Strasbourg, 15 kilom. (3 l. ¼) N. E. de Colmar. Les environs produisent beaucoup de tabac et de chanvre, dont il y a plusieurs manufactures. Markolsheim a plusieurs blanchisseries pour toiles, quatre brasseries, une fabrique de chandelles, une chaudronnerie, une poterie en terre, quatre-vingt-six fabriques de tabacs, et deux tuileries et briqueteries. *Popul.* 1510. *Bur. de poste.*

Marc-la-Tour, v. (*Corrèze*), arr. et cant. sud de Tulle, à 8 kil. (2 l.) de cette ville. *P.* 180. *B. de p.* de Tulle.

Marclop, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Feurs, près de la Loire, à 11 k. (2 l. ¾) de Montbrison, 8 k. (2 l.) de Feurs. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Chazelles.

Marcoing, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, ch.-l. de cant., près de l'Escaut, à 6 kil. (1 l. ¼) de Cambrai, 29 k. (6 l. ¼) de Douay. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Cambrai.

Marcolès, bourg (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de St.-Mamet, à 18 k. (4 l.) d'Aurillac. *Pop.* 1339. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Marcollin, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Roybon, à 25 kil. (5 l. ¾) de St.-Marcellin, 5 m. (11 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 559. *Bur. de poste* de Beaurepaire.

Marcols, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de St.-Pierreville, sur la Glueyre, à 18 kil. (4 l.) de Privas. *Pop.* 1324. *Bur. de poste* de ce lieu.

Marçon, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. sud de Saumur, comm. de Rou, à 5 k. (1 l. ¼) de Saumur, 40 k. (9 l.) d'Angers. *Popul.* comp. celle de Rou, 227. *Bur. de p.* de Saumur.

Marcon, v. (*Sarthe*), arrond. de St.-Calais, cant. de la Chatre et Chatillon, près du Loir, à 6 k. (1 l. ¼) de Château-du-Loir, 40 k. (9 l.) du Mans. *Pop.* 1882. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Marconnay, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Moncontour, à 24 k. (5 l. ¼) de Loudun, 31 k. (7 l.) de Poitiers. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de Loudun.

Marconne (la), riv. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, canton de Noyant. Sa source, à Noyant, coule au N. p. E., et se rend dans le Loir, à l'E. du Lude, à 15 k. (3 l. ½) de sa source.

Marconne, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. d'Hesdin, à 23 k. (5 l. ¼) de Montreuil, 5 m. (11 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 688. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Marconnelle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. d'Hesdin, près de la Canche, à 21 k. (4 l. ¾) de Montreuil, 5 m. (12 l. ¼) d'Arras. Il y a des tourbières. *Pop.* 610. *B. de p.* d'Hesdin.

Marcorengo, v. (*Marengo*), arr. de Casale, sur une colline, à 4 kil. (1 l.) S. de Verrua. *Pop.* 436.

Marcourignan, v. (*Aude*), arr. et cant. de Narbonne, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Narbonne, 4 myriam. (10 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 343. *Bur. de poste* de Narbonne.

Marcourt, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, près l'Ourthe, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de la Roche, 14 k. (3 l. ½) E. de Marche, 5 m. (12 l. ½) E. S. E. de Namur. *Pop.* 542. *Bur. de poste* de Marche.

Marcoury (la), riv. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Pézenas. Sa source, à 5 kil. (1 l. ¼) E. de Pézenas, coule au S. O., et se rend dans l'Hérault, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Marcoussis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, à 20 k. (4 l. ½) de Versailles. Il y a un château et un parc superbes. Jean de Montagu, fils naturel de Charles VI, roi de France, et de Biette de Cassinel, maîtresse de ce roi, étoit seigneur de la terre de Marcoussis en 1391. De Montagu, aimé de Charles VI, obtint à sa cour les charges les plus éminentes pour lui et ses frères, ce qui lui suscita de puissans ennemis. La faction du duc de Bourgogne profita de la maladie du roi pour le faire arrêter; elle lui fit faire son procès par des commissaires, et il eut la tête tranchée aux halles de Paris en 1409. Son fils Charles fit réhabiliter sa mémoire; il retira le corps de son père du gibet de Montfaucon, et le fit enterrer aux Célestins de Marcoussis. L'église, commencée en 1404 et finie en 1408, fut bénie par les deux frères du fondateur, dont l'un étoit archevêque de Sens, et l'autre évêque de Paris. On lisoit cette inscription sur le tombeau de Jean de Montagu: « Qu'en haine des bons et loyaux » services par lui faits au roi et au » royaume, il fut par les ennemis du » roi injustement mis à mort à Pa» ris. » Outre l'église paroissiale, il y avoit dans ce lieu un riche couvent de Célestins. On voyoit dans un fond, au pied d'une colline, près de Marcoussis, le vieux château de Bellejambe, qui étoit de défense avant l'invention du canon. *P.* 1354. *Bur. de poste* de Linas.

Marcouville, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Bourgthéroude, à 25 kilom. (5 l. ⅔) de Pont-Audemer, 37 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Bourgthéroude.

Marcouville, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Granville, à 7 kilom. (1 l. ½) du Grand-Andelys, 36 k. (8 l.) d'Évreux. *Pop.* 110. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Marcouville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, comm. de Vitray, à 5 k. (1 l. ¼ de Brézolles, 18 k. (4 l.) de Dreux.

Digitized by Google

Popul. compr. celle de Vitray, 268. *Bur. de poste* de Brézolles.

Marcouville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. cant. et comm. de Pontoise, à 1 k. (¼ de l.) de ce lieu. *Pop.* comp. celle de Pontoise..... *Bur. de p.* de Pontoise.

Marcoux, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Digne, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville. *P.* 309. *B. de poste* de Digne.

Marcoux, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Boen, à 11 k. (2 l. ¾) de Montbrison. *Popul.* 600. *Bur. de poste* de Montbrison.

Marcoux, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton et comm. de Beauville, à 24 k. (5 l. ¼) d'Agen, 2 k. (½ l.) de Beauville. *Pop.* comp. celle de Beauville, 2500. *Bur. de p.* d'Agen.

Marcova (Roggia), petit ruiss. (*Sesia*). Il est dérivé de la Gardina, et, comme elle, il sert pour l'arrosement des rizières. Après un cours de 22 k. (5 l.), il se jette dans la Sesia, près de Caresana.

Marcq, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Grand-Pré, à 4 k. (1 l.) de Grand-Pré, 5 m. (11 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 380. *B. de p.* de Grand-Pré.

Marcq, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, à 9 k. (2 l. ½) de ce lieu, 23 k. (5 l. ¼) de Versailles. *P.* 489. *B. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Marcq (la), riv. (*Jemmapes*), arr. de Mons, canton d'Enghien, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. duquel elle prend sa source, coule au N., puis à l'O, redescend vers l'O. S. O., et se rend dans la Dendre ou Dinder, à 3 k. (¼ de l.) N. E. de Lessines. Elle a 25 k. (5 l. ¾) de cours.

Marcq-St.-Liévin, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Merc-St.-Liévin.

Marcy, v. (*Aisne*), arr. et cant. de St.-Quentin, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Laon. *P.* 282. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Marcy, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Marle, sur la Serre, à 21 k. (4 l. ¾) de Laon. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Marle.

Marcy, v. (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, cant. de Varzy, à 18 kil. (4 l.) de Clamecy, 41 kil. (9 l. ¼) de Nevers. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de Varzy.

Marcy, v. (*Rhône*), arrond. de Villefranche, cant. d'Anse, à 8 kil. (2 l.) de Villefranche, 20 k. (4 l. ½) de Lyon. *P.* 280. *B. de p.* de Lyon.

Marcy-le-Loup, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Vaugneray, commune de Ste.-Consorce, à 10 kilom. (2 l. ½) de Lyon, 25 k. (5 l. ¾) de Villefranche. *Pop.* comprise celle de Ste.-Consorce, 532. *Bur. de poste* de Lyon.

Marcy-les-Chereaux, village (*Allier*). *Voyez* Mercy.

Mardagne, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Veyre, comm. de la Roche-Blanche. *Popul.* comp. celle de la Roche-Blanche, 1417. *B. de p.* de Clermont.

Mardane (la), riv. (*Hautes-Alpes*), arrond. de Briançon, cant. d'Aiguilles. Sa source, à 14 kilom. (3 l. ¼) O. S. O. de Ville-Vieille, coule au S. O., et se rend dans la Durance, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Mardaris (la), riv. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, canton de Cadenet. Sa source, en plusieurs ruisseaux, à l'E. de Cucuron, coule au S., puis au S. O., et se rend dans la Durance, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Mardelle (la), h. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de St.-Georges, comm. de Courtacon, à 7 k. (1 l. ¾) de la Ferté-Gaucher, 16 k. (3 l. ¾) de Provins. *Pop.* comp. celle de Courtacon, 223. *Bur. de p.* de la Ferté-Gaucher.

Marderet (le), ruisseau (*Hautes-Alpes*), arrond. et cant. de Gap. Sa source, à 5 kilom. (1 l. ⅓) S. de la Roche, coule à l'E., puis au S. E., et se rend dans la Rozines, à 4 kil. (1 l.) E. de sa source.

Marderic (la), rivière (*Basses-Alpes*), arr. et canton de Digne. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) N. N. E. de cette ville, coule au S. S. O., et se rend dans le Seure, à Digne.

Mardeuil, v. (*Marne*), arr. et cant. d'Epernay, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 33 k. (7 l. ½) de Châlons. *Pop.* 400. *Bur. de poste* d'Epernay.

Mardick, fort (*Nord*), arrond. de Bergues, cant. ouest de Dunkerque, près de l'Océan, à 10 k. (2 l. ½) de Bergues, 9 m. (20 l. ½) de Douay. Ce fort a été démoli. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Dunkerque.

Mardick, v. (*Nord*), arrond. de Bergues, cant. est de Dunkerque, près du canal de Mardick, à 13 kil. (3 l.) de Bergues, 9 myr. (21 l.) de Douay. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Dunkerque.

Mardick, canal (*Nord*). Il tire une partie de ses eaux du canal de Bourbourg à Dunkerque, où il communique, et de plusieurs ruisseaux; passe à l'O. de Mardick, et se rend dans un autre canal qui borde la mer, à la laisse de la basse mer: il a 6 k. (1 l. ½) de long.

Mardié, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, cant. de Chezy, sur la côte, près du canal d'Orléans, à 10 k. (2 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 721. *Bur. de poste* d'Orléans.

Mardigny, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, à 18 kil. (4 l.) de Metz. *Pop.* 261. *Bur. de p.* de Metz.

Mardilly, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Brie-sur-Hières, comm. de Limoges, à 7 k. (1 l. ¾) de Brie-sur-Hières, 13 kil. (3 l.) de Melun. *Pop.* comp. celle de Limoges, 185. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Mardilly, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de Gacé, près de la Touque, à 25 kil. (5 l. ¼) de l'Aigle, 5 m. (10 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Gacé.

Mardon (le), riv. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de Saint-Geniez. Sa source, dans les bois d'Aubrac, à 18 k. (4 l.) N. N. E. de St.-Geniez, coule au S. S. O., et se rend dans le Lot, à 1 kilom. (¼ de l.) E. de St.-Geniez.

Mardor, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 25 kil. (5 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Langres.

Mardore, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, canton de Thizy, à 31 k. (7 l.) de Villefranche, 5 m. (11 l. ½) de Lyon. *Pop.* 1740. *Bur. de poste* de St.-Symphorien.

Mardurel (le), ruiss. (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Chorge. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. E. de Remollon, coule au S., et se rend dans la Durance, à 3 kilom. (¾ de l.) de sa source.

Maré, v. (*Nièvre*), arrond. de Nevers, cant. de St.-Saulges. *P.*... *Bur. de poste* de Nevers.

Mare (la), riv. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de St.-Gervais. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. de ce lieu, coule à l'E., puis au S., et se rend dans l'Orbe, à 27 kilom. (6 l.) de sa source.

Mare (la), v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, à 10 k. (2 l. ½) de Poligny, 11 kil. (2 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *P.* 446. *Bur. de poste* de Poligny.

Mare (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Mont-

Digitized by Google

fort-l'Amaury, comm. de Saulmarchais, à 10 k. (2 l. ½) de Trappes, 22 k. (5 l.) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Saulmarchais, 310. *Bur. de poste* de Trappes.

Mare (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, commune des Bréviaires, à 8 k. (2 l.) de Rambouillet, 25 kil. (5 l. ¾) de Versailles. *Pop.* compr. celle des Bréviaires, 387. *Bur. de p.* de Rambouillet.

Mare (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, comm. de Saulmarchais, à 5 k. (1 l. ½) de Neauphle, 21 kil. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Saulmarchais, 310. *B. de p.* de Neauphle.

Mare-aux-Bœufs (la), village (*Seine-et-Oise*), arrond. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Rolleboise, à 3 kilom. (¾ de l.) de Bonnières, 8 kil. (2 l.) de Mantes. *Pop.* comp. celle de Rolleboise, 332. *Bur. de p.* de Bonnières.

Mare-Broquet (la), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. et comm. de Lions-la-Forêt, à 3 k. (¼ de l.) de ce lieu, 16 k. (3 l. ¾) du Grand-Andelys. *P.* compr. celle de Lions, 1800. *Bur. de p.* de Lions-la-Forêt.

Mare-Carnet (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer, commune de la Bosse, à 9 k. (2 l. ½) de Chaumont, 15 kil. (3 l. ½) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de la Bosse et dép. 838. *Bur. de poste* de Chaumont.

Mare-des-Forges (la), village (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Boissy-Mauvoisin, à 8 kil. (2 l.) de Mantes, 8 kilom. (2 l.) de Bonnières. *Populat.* comprise celle de Boissy, 622. *Bur. de p.* de Mantes.

Mare-des-Plats (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de la Villeneuve-en-Chevrie, à 4 kil. (1 l.) de Bonnières, 11 kil. (2 l. ¾) de Mantes. *Pop.* comp. celle de la Villeneuve-en-Chevrie, 433. *B. de p.* de Bonnières.

Mare-Dessaut (la), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton de Lions, comm. du Tronquay, à 3 k. (¼ de l.) de Lions-la-Forêt, 20 kil. (4 l. ½) du Grand-Andelys. *Pop.* compr. celle du Tronquay, 1471. *B. de poste* de Lions-la-Forêt.

Mare-Doudieu (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de Ponthévrard, à 11 k. (2 l. ¾) de Dourdan, 24 k. (5 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comp. celle de Ponthévrard, 200. *Bur. de poste* de Dourdan.

Mare-d'Ovillers (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, comm. de Mortefontaine, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Méru, 22 k. (5 l.) de Beauvais. *P.* compr. celle de Mortefontaine, 286. *B. de p.* de Méru.

Mare-du-Houx (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, commune de la Boissière, à 6 kil. (1 l. ½) de Méru, 18 kil. (4 l.) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de la Boissière, 655. *Bur. de p.* de Méru.

Mare-Jouvenne (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de Souchamp, 9 k. (2 l. ¼) de Rambouillet, 25 k. (5 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Souchamp, 1030. *Bur. de p.* de Rambouillet.

Mare-Loisel (la), v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, canton et commune de Routot, à 5 k. (1 l. ¼) de Bourgachard, 18 kilom. (4 l.) de Pont-Audemer. *Pop.* comprise celle de Routot, 1084. *Bur. de poste* de Bourgachard.

Mare-Rouge (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer, comm. de la Bosse, à 9 k. (2 l. ¼) de Chaumont, 15 kil. (3 l. ½) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de la Bosse et dép. 838. *Bur. de poste* de Chaumont.

Mareau-aux-Bois, v. (*Loiret*), arr. et canton de Pithiviers, près de l'OEuf, à 9 k. (2 l. ¼) de Neuville, 31 k. (7 l.) d'Orléans. Le territoire est fertile en bois, blés et vignes. *P.* 587. *B. de p.* de Pithiviers.

Mareboinville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, comm. de Blaru, à 6 k. (1 l. ½) de Bonnières, 18 kil. (4 l.) de Mantes. *Popul.* comprise celle de Blaru, 669. *Bur. de p.* de Bonnières.

Marecabre, v. (*Var*), arr. de Draguignan, canton et commune de Fayence, à 19 kil. (4 l. ½) de Draguignan, 4 kilom. (1 l.) de Fayence. *Popul.* comprise celle de Fayence et dépend. 2625. *Bureau de poste* de Draguignan.

Maréchal-de-camp. Sous la monarchie, cet officier avoit rang immédiatement au-dessus du brigadier, et au-dessous du lieutenant-général. C'étoit sur lui que rouloit le détail des campemens et des fourrages. Quand il commandoit en chef dans une province, sa garde étoit de quinze hommes. Les maréchaux-de-camp avoient été créés par Henri IV en 1598.

Maréchal de France. Sous la monarchie c'étoit dans l'origine l'intendant des chevaux du roi. Sous Philippe Auguste, son office devint militaire. Depuis la suppression de la place de connétable en 1627, le maréchal de France étoit le premier officier de l'armée. Cette dignité s'obtenoit par le service de mer comme par celui de terre. Les maréchaux avoient un tribunal où ils jugeoient les querelles sur le point d'honneur, et prononçoient sur différentes matières relatives à la guerre et à la noblesse. Leurs subdélégués dans les provinces en connoissoient en première instance. Dans quelque ville qu'ils se trouvassent, même sans y être de service, ils avoient une garde de cinquante hommes. Ils portoient pour marque de leur dignité un bâton semé de fleurs de lis d'or. Il y avoit en janvier 1789 onze maréchaux de France. Le traitement des maréchaux de France avec les appointemens accordés aux états-majors de la cavalerie et des dragons, et à quelques officiers chargés de fonctions plus ou moins passagères, étoit d'environ 1,200,000 livres.

Maréchal de l'Empire. Sous le Gouvernement actuel il y a seize maréchaux de l'empire : ne sont pas compris dans ce nombre les maréchaux de l'empire qui sont sénateurs.

Maréchalerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, commune d'Antouillet, à 8 k. (2 l.) de Montfort-l'Amaury, 23 kil. (5 l. ¼) de Versailles. *Pop.* comp. celle d'Antouillet, 272. *B. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Maréchaussée. Sous la monarchie, ce corps ne faisoit point partie de l'armée ; il n'étoit destiné qu'à la sûreté des grands chemins, et au maintien de l'ordre dans le royaume ; il étoit d'environ 4300 hommes, y compris les officiers civils, et formoit six divisions, commandées chacune par un inspecteur-général, qui avoit rang de mestre-de-camp de cavalerie. On ne pouvoit y entrer qu'avec des certificats de courage et de bonne conduite dans le service militaire. Les lieutenans étoient presque tous chevaliers de St.-Louis. Chaque cavalier recevoit par an 736 livres, pour la solde, l'habillement, le fourrage et la remonte des chevaux. Les dé-

Digitized by Google

penses de la maréchaussée, en y joignant les frais de casernement et les appointemens des officiers de judicature, se montoient à environ quatre millions. *Voyez* FRANCE.

MARÉCHAUX (LES), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Senlisse, à 10 kil. (2 l. ½) de Rambouillet, 18 k. (4 l.) de Versailles. *Popul.* comp. celle de Senlisse, 498. *Bur. de poste* de Rambouillet.

MARÉCHÉ, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Beaumont-sur-Sarthe, près du ruisseau d'Arlon, à 13 k. (3 l.) de Frenay, 23 kilom. (5 l. ¼) du Mans. Il y a un four à chaux. *P.* 1061. *B. de p.* de Beaumont.

MARÈCHE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. de Tessancourt, à 2 kilom. (½ l.) de Meulan, 29 k. (6 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Tessancourt, 347. *Bur. de poste* de Meulan.

MARED-SOUS, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosse, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de cet endroit, 8 k. (2 l.) N. O. de Bouvignes, 18 k. (4 l.) S. de Namur. *P.* 13. *B. de p.* de Namur.

MARÉE, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Givet, à 2 k. (½ l.) N. E. de Treigne, 8 kilom. (2 l.) O. N. O. de Charlemont, 40 k. (9 l.) N. de Mézières. Ce village dépendoit du ci-dev. pays de Liége, *P.* 235. *B. de p.* de Marienbourg.

MAREFOSSE, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de St.-Romain, commune de la Remuée, à 3 kil. (¾ de l.) de St.-Romain, 20 kilom. (4 l. ½) du Havre. *Pop.* comprise celle de la Remuée. 699. *B. de poste* de St.-Romain.

MAREGRIMOULT, h. (*Seine-et-Oise*) arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Jeufosse, à 5 k. (1 l. ¼) de Bonnières, 16 k. (3 l. ¾) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Jeufosse, 276. *Bur. de poste* de Bonnières.

MAREIL, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Brulon, près de la Vesgre, à 20 k. (4 l. ½), de Sablé, 25 k. (5 l. ¾) du Mans. Ce pays est fertile en bons vins blancs. *P.* 434. *Bur. de poste* de Sablé.

MAREIL, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Ecouen, à 9 k. (2 l. ¼) de Gonesse, 38 k. (8 l. ½) de Versailles. Le château est très-bien bâti et dans une belle situation. Cette seigneurie appartenoit au duc de Gèvres, pair de France. Il y a une fabrique de dentelles noires. *P.* 424. *B. de p.* de Luzarches.

MAREIL *ou* MAREUIL-SOUS-MARLY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de St.-Germain, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 8 k. (2 l.) de Versailles. L'église paroissiale a été construite dans le 13e. siècle. *P.* 389. *B. de p.* de St.-Germain.

MAREIL-SUR-LE-LOIR, v. (*Sarthe*), arr. et cant. de la Flèche, à 1 kil. (⅓ de l.) du Loir, 6 k. (1 l. ½) de la Flèche, 34 kil. (7 l. ¾) du Mans. *Pop.* 905. *Bur. de poste* de la Flèche.

MAREIL-SUR-MANDRE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, sur la Mandre, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Germain, 21 k. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Maulle.

MAREILLE, v. (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, cant. de St.-Sulpice-des-Champs, à 21 k. (4 l. ⅘) d'Aubusson, 13 k. (3 l.) de Guéret. Il y a des mines de houille en activité. *Pop.* 134. *Bur. de poste* d'Ahun.

MAREILS, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 20 k. (4 l. ½) de Versailles. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

MAREMME, v. (*Landes*). *Voyez* ST.-GEOURS-DE-MAREMME.

MAREMMES, montagne, (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 5 k. (1 l. ⅓) O. N. O. de cette ville. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (⅔ de l.), et du S. au N. 1 k. (½ de l.)

MARENE, bourg (*Jura*), arr. de Savigliano, cant. de Cavalermaggiore, sur le chemin de Turin à Cossano en plaine, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Savigliano. *Pop.* 2427. *Bur. de p.* de Savigliano.

MARENOIS, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Moret, commune de Vernon, à 6 kil. (1 l. ½) de Montereau, 11 kil. (2 l. ¾) de Fontainebleau. *Pop.* comprise celle de Vernon, 603. *Bur. de poste* de Montereau.

MARENGO.

Ce département, composé du Montferrat et de la province d'Alexandrie, du Tortonèse, de la Laumelline, etc., dépendoit de la ci-devant province de Lombardie. Il tire son nom du village de *Marengo*, devenu célèbre par la victoire des Français, commandés par le premier Consul Bonaparte, remportée sur les Autrichiens le 25 prairial an 8 (14 juin 1800). Il est borné au N. par le Pô qui le sépare du département de la Sesia et de la République italienne, à l'O. par celui du Tanaro, au S. encore par le départ. du Tanaro et par la Ligurie, et à l'E. par le Piacentino, partie du duché de Parme. Il est presque au pied de l'Apennin.

L'étendue en superficie de ce département est de 358 mille 759 hect. (702 mille 900 arp.), *ou* 71 myr. carrés (160 lieues carrées). Il est composé de trois cent cinquante communes, et divisé en cinq arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-huit cantons et trente-neuf justices de paix. La préfecture de ce département est à *Alexandrie*. *Bobbio*, *Casal*, *Tortone* et *Voguère* sont les sièges des sous-préfectures. Ce département est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Turin, et dépend de la 27e division militaire, dont le commandant réside à Turin : il est du ressort de la cour d'appel séante à Turin, département du Pô. Il y a à Turin un inspecteur des forêts pour tout le département.

Les principales villes sont : *Alexandrie*, *Valence*, *Casal*, *Moncalvo*, *Tortone*, *Voguère* et *San-Salvador*.

Les principales rivières qui prennent leur source dans ce département sont : Borbera, Bormida, Belbo, Curone, Serivia, Orba, Stallora, Tanaro, Tidone, Trebbia.

Ruisseaux. Alberté, Avalto, Aversa, Bardenazza, Coriosca, Serbetto, Versa.

Torrens. Coppa, Gattola, Grana, Lemme, Martinola, Piotta, Schiepazio, Tion, Vighizzolo.

Il n'y a point de montagnes dans ce département ; la partie renfermée entre le Pô et le Tanaro est entrecoupée de collines et de vallées : c'est un pays délicieux ; les vins y sont très-abondans et excellens, mais ils ne peuvent se conserver ; les fruits y sont très-bons : la plus grande partie qui reste est une partie de la vaste plaine de la Lombardie. Le blé en est la principale production : le pays est si fertile, que l'on fait deux récoltes par an, dont une de froment.

Les hautes collines du midi qui se prolongent dans la Ligurie jusqu'à la chaîne principale de l'Apennin abondent en fruits, châtaignes, noix, et quelque peu de bois. Le bétail ne manque pas dans ce département ; il y a peu de chevaux, assez de mulets, mais sur-tout beaucoup d'ânes fort gros. Le règne minéral n'y offre rien de remarquable ; il y a peu de pierres ; aussi la plus grande partie des constructions s'y font-elles en briques.

Les habitans de ce département diffèrent entre eux et du reste des Piémontois ; ceux des collines du Tanaro, c'est-à-dire du ci-devant Montferrat, sont prompts, gais ; ceux de la plaine faisoient la contre-

bande : en général, les habitans de ce département, ainsi que ceux du Tanaro et de la Stura, vont toujours armés d'un fusil ou au moins d'un stilet. Les femmes, en général assez jolies, sont souvent armées du stilet; elles portent leurs cheveux nattés: leur costume est différent de celles des autres départemens.

Le commerce du blé et le *transit* pour la Ligurie sont tout le commerce de ce département. La principale occupation des habitans de la plaine consiste à soigner leurs vers à soie, et à conduire des mulets; ceux de l'arrondissement de Casal, plus laborieux, s'adonnent à des filatures, et fabriquent des etoffes.

MARENGO, v. (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, dans la plaine, près de la jonction de la Bormida, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Alexandrie. Il est devenu célèbre par la fameuse bataille qu'y gagnèrent le 25 prairial an 8 (14 juin 1800), les Français, commandés par Bonaparte. Ce village a donné son nom au département, dont Alexandrie est le chef-lieu. Marengo n'a qu'une rue qui forme un boyau long et étroit. *Pop.* 2209. *B. de p.* d'Alexandrie.

MARENNE, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de St.-Symphorien, à 10 k. (2 l. ½) de Vienne, 8 myr. (18 l.) de Grenoble. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de St.-Symphorien-d'Ozon.

MARENNE, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, à 6 kilom. (1 l. ½) E. p. N. de cet endroit, 24 k. (3 l. ¼) N. O. de la Roche. *P.* 411. *B. de p.* de Marche.

MARENNES, petit pays qui étoit compris dans les landes de Gascogne. Il est situé entre l'Adour et l'Océan; au septentrion il est borné par le Marensin. Le cap Breton en étoit le chef-lieu. Il fait partie aujourd'hui du département des Landes. *Voyez* ce département.

MARENNES, ville (*Charente-Inférieure*), ch.-l. d'arr. et de canton, près de la mer, à 38 k. (8 l. ½) O. N. O. de Saintes, 18 k. (4 l.) S. O. de Rochefort, 45 m. (106 l.) S. O. de Paris. Long. 16. 33. lat. 45. 49. Il y avoit, depuis la dissolution des Jésuites, un couvent de Récollets qui travailloient à la conversion des protestans de cette contrée. La paroisse est considérable. La ci-devant seigneurie étoit partagée entre le comte de Soissons et l'abbesse de Saintes. Le climat n'est pas sain quoique tempéré. On voit beaucoup de vignoble qui produisent des vins rouges, dont la plus grande partie se convertit en eau-de-vie. On vante beaucoup les pois et les fèves que l'on y recueille, et sur-tout les huitres vertes que l'on y fait parquer. On y fait aussi une grande quantité de sel blanc et gris qui sert à l'approvisionnement des départemens environnans. On trouve de la tourbe dans les marais salans de cette commune. Les vins et les eaux-de-vie sont d'une très-bonne qualité; on en fait des envois à Hambourg, Lubeck, Brême, et dans la Bretagne. Les eaux-de-vie servent principalement à approvisionner les ci-devant Picardie, Flandre, Artois.

Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un de commerce, un conservateur des hypothèques, des courtiers de commerce, et un receveur particulier. Le port de cette ville fait partie du 5e arrondissement maritime dont le port de Rochefort est le chef-lieu; il est la résidence d'un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime, d'un syndic des marins, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* comprise celle de Bourcefrand, 4931. *Bur. de poste.*

MARENSIN *ou* MORENTIN. C'étoit un pays de la ci-dev. Guyenne ou Bordelois: Château-Marensin en étoit le chef-lieu. Ce pays fait actuellement partie du département des Landes, où l'on trouve les productions, l'industrie, le commerce de ses habitans.

MARENT (PUY DE), montagne (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Prades, cant. de Saillagousse, à 14 k. (3 l. ⅓) N. N. O. d'Ur. Elle a, de l'O. p. S. au N. E., 7 k. (1 l. ¾) de long.

MARENTINO, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Riva di Chieri, sur une colline, à 13 k. (3 l.) E. de Turin. *Pop.* 490. *B. de p.* de Chieri.

MARES (LES), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, commune de Fontenay, à 6 kilom. (1 l. ½) de Mantes, 9 k. (2 l. ¼) de Bonnières. *Pop.* comprise celle de Fontenay, 195. *B. de p.* de Mantes.

MARES (LES), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, commune de Villers-en-Artie, à 10 k. (2 l. ½) de Magny, 10 k. (2 l. ½) de Mantes. *P.* comp. celle de Villers-en-Artie, 521. *B. de p.* de Magny.

MARESCHE, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. ouest du Quesnoy, près de la Ronelle, à 6 k. (1 l. ½) du Quesnoy, 36 k. (8 l.) de Douay. *Pop.* 546. *B. de p.* du Quesnoy.

MARESCHEMOREL, v. (*Seine-et-Marne*). *Voyez* MARCHEMOREL.

MARESCHET (LE), v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, comm. de Maret, près du Tacon, à 2 kil. (½ l.) de St.-Claude, 41 kilom. (9 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle de Maret, 76. *Bur. de poste* de St.-Claude.

MARESMOUTIER, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, près du ruisseau de Dom, à 4 k. (1 l.) de Montdidier, 29 kil. (6 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Montdidier.

MARESQUELLE, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-Mer, cant. de Campagne, près de la Canche, à 13 k. (3 l.) de montreuil-sur-mer, 6 m. (13 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 385. *B. de p.* de Montreuil-sur-mer.

MARESSON, v. (*Oise*), arrond. et cant. de Compiègne, commune de Jaux, à 6 k. (1 l. ½) de Compiègne. *P.* comprise celle de Jaux, 1210. *Bur. de poste* de Compiègne.

MAREST, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Ribecourt, sur la Matz, à 14 k. (3 l. ⅓) de Noyon, 5 m. (12 l.) de Beauvais. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Compiègne.

MAREST, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, près de la Clairance, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Pol, 32 k. (7 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 138. *Bur. de p.* de St.-Pol.

MAREST, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, comm. d'Aoust, à 27 k. (6 l.) d'Abbeville, 6 m. (14 l.) d'Amiens. *P.* compr. celle d'Aoust, 242. *Bur. de poste* d'Eu, dép. de la Seine-Inférieure.

MARESTAING, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de l'Isle-Jourdain, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 36 kil. (8 l.) d'Auch. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

MARESVILLE, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, canton d'Etaple, près du ruisseau de la Dordone, à 23 k. (5 l. ¼) de Boulogne, 8 m. (17 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

MARET, h. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, commune de Ramatuelle, à 13 k. (3 l.) de St.-Tropez, 42 kil. (9 l. ½) de Draguignan. *Pop.* comprise celle de Ramatuelle, 600. *Bur. de p.* de St.-Tropez.

MARET (LE), v. (*Jura*), arr. et cant. de Saint-Claude, près du Tacon, à 2 k. (½ l.) de St.-Claude, 41 k. (9 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle de Mareschel, 76. *Bur. de poste* de St.-Claude.

MARETASSEL,

Maretassel, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Tourville, comm. de Thuitsignal, à 5 k. (1 l. ¼) d'Elbeuf, 16 k. (3 l. ¾) de Louviers. *Pop.* comprise celle de Thuitsignal, 935. *Bur. de poste* d'Elbeuf, dép. de la Seine-Inférieure.

Maretay, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. et commune de Matha, sur l'Anteine, à 18 k. (4 l.) de St.-Jean-d'Angely, 29 k. (6 l. ¼) de Saintes. *P.* comprise celle de Matha.... *B. de poste* de St-Jean-d'Angely.

Marete (la), rivière (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Lunas. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. O. d'Octon, coule au S. O., passe à Octon, et va à l'est se rendre dans la Cresset, à 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de sa source.

Marets, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Clary, à 20 k. (4 l. ¼) de Cambrai, 43 kilom. (9 l. ¾) de Douay. *Pop.* 1400. *B. de poste* de Cateau-Cambresis.

Marets (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-St.-Georges, à 11 k. (2 l. ¾) de Provins, 5 m. (11 l. ¾) de Melun. *P.* 260. *B. de poste* de Provins.

Marette, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Bourgthéroude, commune de Flancourt, à 3 kilom. (¾ de l.) de Bourgachard. *Populat.* comprise celle de Flancourt, 369. *Bur. de poste* de Bourgachard.

Marette, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, commune de Neuvy, à 9 k. (2 l. ¼) de Toury, 34 k. (7 l. ¾) de Chartres. *Pop.* comprise celle de Neuvy, 377. *Bur. de poste* de Toury.

Marettes (les) v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, comm. de Sebecourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Conches, 22 k. (5 l.) d'Evreux. *P.* comprise celle de Sebecourt, 634. *Bur. de poste* de Conches.

Marettes (les), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. d'Auneuil, commune de Valdampierre, à 13 kil. (3 l.) de Chaumont, 13 k. (3 l.) de Beauvais. *P.* comp. celle de Valdampierre, 660 *B. de p.* de Chaumont.

Marettes (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, commune de Neauphle-le-Château, à 2 k. (½ l.) de Neauphle, 14 k. (3 l. ¼) de Versailles. *P.* comp. celle de Neauphle-le-Château, 925. *B. de p.* de Neauphle.

Maretto, v. (*Tanaro*), arrond. d'Asti, cant. de Montafia, sur une hauteur, près d'un ruisseau qui tombe dans le Borbo, à 22 k. (5 l.) N. O. d'Asti. *P.* 400. *B. de p.* d'Asti.

Maretz, h. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, comm. d'Orp-le-Grand, à 11 k. (2 l. ¾) de Tirlemont. *P.* comp. celle d'Orp-le-Grand, 835. *B. de p.* de Tirlemont.

Marenonéol, (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* Marieuge.

Mareuil, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, canton de Fère-en-Tardenois, près du bois de Dole, à 24 k. (5 l. ½) de Château-Thierry, 36 k. (8 l.) de Laon. Il y a dans ce village une fontaine où se forme une espèce de pierre ponce. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Fère-en-Tardenois.

Mareuil, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. de Rouillac, à 16 k. (3 l. ¾) de Cognac, 31 kil. (7 l.) d'Angoulême. *Pop.* 696. *Bur. de poste* de St.-Cibardeaux.

Mareuil, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Charost, près de l'Arnon, à 29 k. (6 l. ½) de Bourges. Le duc de Béthune et M. George de Boise en étoient seigneurs. Il y a des mines de fer et de très-belles forges, un haut fourneau et une fonderie. *Popul.* 690. *Bur. de poste* d'Issoudun, dép. de l'Indre.

Mareuil, bourg (*Dordogne*), arr. de Nontron, ch.-l. de cant, sur la Belle, à 18 kil. (4 l.) S. O. de Nontron, 37 k. (8 l. ½) N. O. de Périgueux, 8 k. (2 l.) N. de la Tour-Blanche. *Pop.* 696. *Bur. de poste.*

Mareuil, v. (*Loire-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de St.-Aignan, sur le Cher, à 4 k. (1 l.) de St.-Aignan, 32 k. (7 l. ¼) de Blois. *Pop.* 633. *Bur. de poste* de St.-Aignan.

Mareuil, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, canton de Peyrac, à 9 k. (2 l. ¼) de cet endroit, 15 k. (3 l. ¼) de Gourdon. *P...* *B. de p.* de Peyrac.

Mareuil, b. (*Marne*), arr. de Reims, cant. d'Ay, sur la Marne, à 5 kil. (1 l. ½) d'Epernay, 25 kil. (5 l. ¾) de Châlons. *Popul.* 659. *Bur. de poste* d'Epernay.

Mareuil, v. (*Marne*), arr. de Reims, canton de Chatillon, sur la Marne, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Epernay, 5 myr. (10 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Cerseuil, 571. *B. de poste* de Dormans.

Mareuil, v. (*Oise*), arrond. de Compiègne, cant. de Lassigny, sur le Mareuil, ruisseau, à 15 k. (3 l. ½) de Noyon, 5 m. (11 l. ⅔) de Beauvais. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de la Ferté-Milon, dép. de l'Aisne.

Mareuil (le), ruisseau (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Ressons. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) N. de Mareuil, coule au S., passe à Mareuil, et se rend dans le Matz, à l'O. de Vandelincourt, 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Noyon.

Mareuil, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. nord d'Arras, près de la Scarpe, à 5 k. (1 l. ¼) d'Arras. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de St.-Augustin. *Pop.* 1081. *Bur. de p.* d'Arras.

Mareuil, v. (*Somme*), arrond. et cant. sud d'Abbeville, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 39 k. (8 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Bray et de Caubert, 826. *B. de p.* d'Abbeville.

Mareuil, b. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, ch.-l. de cant, sur le Lay, à 32 k. (7 l. ⅓) N. O. de Fontenay, 9 k. (2 l. ½) N. de Luçon, 22 kil. (5 l.) S. E. de la Roche-sur-Yon. C'étoit autrefois un château qui avoit été bâti pendant les guerres des Anglais, pour mettre ce pays à l'abri de leurs incursions. C'est à Mareuil que l'on charge sur le Lay les marchandises destinées pour Nantes et la Rochelle. Cette rivière descend de ce lieu à St.-Benoît, où le flux remonte à plein. La seigneurie appartenoit à la Maréchale de Duras. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 457. *B. de p.* de Luçon.

Mareuil-la-Ferté, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Betz, sur l'Ourcq, à 18 k. (4 l.) de Crespy, 8 m. (17 l. ⅔) de Beauvais. *Pop.* 258. *B. de poste* de la Ferté-Milon.

Mareuil-lès-Meaux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Meaux, sur la Marne, à 4 k. (1 l.) de Meaux, 4 m. (10 l. ½) de Melun. *Pop.* 709. *Bur. de poste* de Meaux.

Mareuil-le-Vieux, (*Dordogne*). *Voyez* Vieux-Mareuil.

Mareuil-sur-Ay, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmaur, à 18 k. (4 l.) d'Epernay, 4 myr. (10 l.) de Châlons. On y commerce d'excellens vins qu'on y recolte. *Pop.* 295. *Bur. de poste* d'Epernay.

Mareuille, forêt (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de Chauvigny, à 18 k. (4 l.) N. E. de Montmorillon. Elle a 4673 m. (2400 t.) de long, sur 2334 mèt. (1200 t.) de large.

Mareux, v. (*Eure*), arrond. et cant. sud d'Evreux, commune de Branville, à 7 k. (1 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de Branville et dépendances, 74. *B. de p.* d'Evreux.

Mareux, v. (*Tarn*), arrond. de

Digitized by Google

Gaillac, cant. et commune de Rabastens, à 6 kil. (1 l. ½) de cet endroit, 16 kil. (3 l. ¾) de Gaillac. *Pop.* comprise celle de Rabastens. . . . *Bur. de poste* de Rabastens.

MAREY, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nuits, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Beaune, 27 k. (6 l.) de Dijon. Il y a deux forges pour le fer demi-fin. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Nuits.

MAREY, v. (*Vosges*), arrond. de Neufchâteau, cant. de la Marche, à 9 kil. (2 l. ¼) de la Marche, 41 k. (9 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de la Marche.

MAREY-SUR-TILLE, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Selongey, à 8 kilom. (2 l.) d'Is-sur-Tille, 32 kil. (7 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 587. *Bur. de p.* de Selongey.

MARFAUX, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, sur l'Ardre, à 14 kil. (3 l. ¼) de Reims, 41 kil. (9 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Reims.

MARFONTAINE, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Sains, à 13 k. (3 l.) de Vervins, 27 kil. (6 l.) de Laon. *P.* 357. *B. de p.* de Marle.

MARGALAZA, bourg (*Bas-Rhin*). *Voyez* MARCKOLSHEIM.

MARGARITA, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Rocca-di-Baldi, au sud et tout près de Morozzo, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Mondovi. *Pop.* 1150. *Bur. de p.* de Mondovi.

MARGASTAU (LA), riv. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Cadours. Sa source, à 3 kilom. (⅓ de l.) de cet endroit, coule à l'E. N. E., et se rend dans la Garonne, à Notre-Dame de Beauville, à 19 kilom. (4 l. ⅓) E. N. E. de sa source.

MARGASTEAU, village (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, canton de Puymirol, commune de St.-Caprais, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Agen, 5 kil. (1 l. ¼) de Puymirol. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* d'Agen.

MARGAUX, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de Castelnau-de-Médoc, à 23 k. (5 l. ¼) N. p. O. de Bordeaux, 8 kilom. (2 l.) O. de Bourg, 9 k. (2 l. ¼) E. de Castelnau-de-Médoc. *Pop.* 880. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Médoc.

MARGELLE (LA), v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. d'Auterive, à 28 kilom. (6 l. ¼) de Langres, 4 myr. (10 l. ⅝) de Chaumont. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Grancey, dép. de la Côte-d'Or.

MARGELLE-SOUS-LES-RIS *ou* SUR-LERY (LA), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de St.-Seine, sur l'Ignon, à 23 kil. (5 l. ¼) O. d'Is-sur-Tille, 31 kil. (7 l.) N. O. de Dijon, 21 kil. (4 l. ¾) E. de Flavigny. *Pop.* 416. *Bur. de poste* de St.-Seine.

MARGENCEL, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de cette ville, 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. du fort des Alinges, 31 kil. (7 l.) E. de Genève. *Pop.* 525. *Bur. de poste* de Thonon.

MARGENCY, v. (*Seine-et-Oise*). *Voyez* MARIENCY.

MARGÈRE, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Ham, comm. de Douilly, à 18 k. (4 l.) de Péronne, 5 myr. (12 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Douilly, 438. *Bur. de poste* de Ham.

MARGERIDES, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. de Bort, à 13 kil. (3 l.) d'Ussel, 5 m. (12 l.) de Tulle. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Bort.

MARGERIE, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Solemieux, à 8 kil. (2 l.) de Montbrison, 28 kil. (6 l. ¼) de Feurs. *Pop.* comprise celle de Chautegret, 413. *Bur. de poste* de Montbrison.

MARGERIE, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de St.-Remy-en-Bouzemont, à 19 kil. (4 l. ¼) de Vitry-sur-Marne, 4 m. (10 l. ½) de Châlons. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

MARGÉS, v. (*Drôme*), arrond. de Valence, cant. de St.-Donat, à 9 k. (2 l. ¼) de Romans, 23 kilom. (5 l. ¼) de Valence. *Pop.* compr. celle de Tournai, 258. *Bur. de p.* de Romans.

MARGICOURT, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, comm. d'Arronville, à 7 k. (1 l. ¾) de Méru, 14 kil. (3 l. ¼) de Pontoise. *Pop.* comprise celle d'Arronville, 566. *Bur. de poste* de Méru, départem. de l'Oise.

MARGILLEY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Champlitte, près de la Saolon, à 3 kil. (⅔ de l.) de Champlitte, 4 myr. (10 l. ¼) de Vésoul. Il y a un fourneau dit *de la Barbe*. *Pop.* 489. *Bur. de p.* de Champlitte.

MARGIVAL, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, à 8 kil. (2 l.) de Soissons, 21 kil. (4 l. ¾) de Laon. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Soissons.

MARGNY, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 31 k. (7 l.) de Sedan, 5 myr. (11 l.) de Charleville. *Pop.* 354. *Bur. de p.* de Montmédy.

MARGNY, village (*Oise*). *Voyez* MARIGNY.

MARGNY-AUX-CERISES, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Lassigny, près de la forêt de Bouvresse, à 14 kil. (3 l. ¼) de Noyon, 4 k. (1 l.) de Beauvais. Il y a une fabrique de drap, de camelot et de pluche. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de Roye, départem. de la Somme.

MARGNY-EN-BRIE, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmaur, à 22 kil. (5 l.) de Château-Thierry, 7 myr. (15 l. ¾) de Laon. *Pop.* 121. *Bur. de poste* d'Epernay.

MARGNY-LA-FORÊT, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, à 8 k. (2 l.) de Lions-la-Forêt. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt.

MARGON, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Roujan, à 18 kil. (4 l.) de Béziers, 5 myr. (10 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Pézenas.

MARGON, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Nogent-le-Rotrou, près de l'Huisnes, à 2 kil. (½ l.) de Nogent-le-Rotrou, 5 m. (11 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 700. *Bur. de p.* de Nogent-le-Rotrou.

MARGOUET, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. et commune d'Aignan, à 10 kil. (2 l. ½) de Nogaro, 40 kil. (9 l.) d'Auch. *Pop.* compr. celle d'Aignan, 1413. *Bur. de p.* de Nogaro.

MARGOULIERES, lac (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, canton de Bessé, à une des sources de la Crouze, à 6 k. (1 l. ½) de Bessé. Il a 224 m. (116 t.) de long, 116 mèt. (60 t.) de large.

MARGRATEN, village (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Maëstricht, cant. de Galoppe, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Wittem, 3 kil. (¾ de l.) S. de Fauquemont, 8 kil. (2 l.) E. de Maëstricht. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Maëstricht.

MARGUAGUES, v. (*Aveyron*), arrond. de St.-Afrique, canton de Cormés, commune de la Tour. *Pop.* comprise celle de la Tour, 203. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

MARGUERAY, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Percy, à 24 kil. (5 l. ½) de St.-Lô, 28 kil. (6 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 271. *Bur. de p.* de Ville-Dieu.

MARGUERIDE (LA), haute mon-

Digitized by Google

tagne (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Marvejols. Elle est inclinée du N. N. O. au S. S. E., et a 5 myr. (10 l. ¾) de long.

Marguéride, bois (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Ruines, à 13 kil. (3 l.) de St.-Flour, 6 k. (1 l. ½) de Ruines.

Margueritte, bourg (*Gard*), arr. de Nîmes, ch.-l. de canton, près de la Vistre, à 6 kil. (1 l. ½) E. p. N. de Nîmes, 16 kil. (3 l. ¾) O. p. N. de Beaucaire. *Pop.* 1600. *Bur. de poste* de Nîmes.

Marguéron, v. (*Aube*). *Voyez* Loges Marguéron (les).

Marguery, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Noailles, comm. de Hermes, à 13 kilom. (3 l.) de Clermont, 13 kil. (3 l.) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Hermes et dépendances, 570. *Bur. de poste* de Clermont.

Marguerron, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Ste-Foy-la-Grande, à 42 kil. (9 l. ½) de Libourne, 7 myr. (15 l.) de Bordeaux. *Pop.* compr. celle de la Rouquette, 498. *B. de p.* de Ste.-Foy-la-Grande.

Marguilliers. Sous la monarchie, leur fonction étoit d'administrer gratuitement les biens et les revenus des églises paroissiales. Ils étoient élus par les habitans ou par ceux qui avoient déja rempli cette commission. On les choisissoit parmi les paroissiens qui joignoient le plus d'aisance à une bonne réputation. Ces administrateurs géroient un, deux ou trois ans, suivant les localités; ils ne pouvoient faire aucune aliénation du bien de l'église, sans y être autorisés avec les formalités d'usage. Ils rendoient compte à l'évêque du diocèse ou à l'archidiacre, quand ceux-ci faisoient leur visite dans les paroisses. Les marguilliers qui empruntoient de l'argent à intérêt, ou à fonds perdu, pour bâtir ou réparer des églises, même du consentement de la communauté, étoient tenus en leur propre et privé nom de la dette qu'ils avoient contractée.

Sous le gouvernement actuel les fonctions de marguilliers sont rétablies sur de nouvelles bases.

Margut, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de Montmédy, 22 k. (5 l.) S. E. de Sedan, 43 k. (9 l. ½) S. E. de Mézières, 8 k. (2 l.) S. E. de Carignan. *Pop.* 186. *Bur. de p.* de Carignan.

Marhala, montagne (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Châtelaudren, à 5 k. (1 l. ⅓) S. p. O. de cet endroit. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (⅔ de l.) de long, et se joint à celle de Fromentel.

Marheper, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, canton de Glos-la-Ferrière, à 13 kil. (3 l.) de l'Aigle, 6 myr. (14 l.) d'Alençon. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de l'Aigle.

Marhin, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Berncastel, à 6 kil. (1 l. ½) de cet endroit, 29 kilom. (6 l. ½) N. E. de Trèves. *P.* 401.

Mari, montagne des Alpes-Pennines (*Doire*). C'est la dernière sommité de la chaîne qui borne au S. E. le Val-Polina; elle domine Aoste.

Mari (Mont du temps), (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Hyères, à 10 kil. (2 l. ½) N. E. de ce lieu. Il a, du N. au S., 5 kil. (1 l. ⅓) de long, et se réunit au N. aux Rocs-de-Gourbières.

Maria, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Nice, cant. de St.-Salvador-de-Blora, à 40 kil. (9 l.) de Nice. On y fait le commerce de bled, châtaignes, fromages, beurre et seigle. *P.* 325. *Bur. de p.* de St.-Sauveur.

Maria, port (*Morbihan*), arr. de Lorient, canton de Quiberon, au S. de cet endroit. Il a 1 kilom. (⅕ de l.) de large: il a au S., vers le milieu, le rocher les Deux-Frères; à l'E. la Guialouye, et au S. E. le Bec-Erville, la basse Elémont, le Four-les-Trépieds, le Gomivrais, et la basse de Miramont, rocs couverts d'eau.

Maria, port (*Morbihan*), arr. de Vannes, canton de Sarzeau, à 5 kil. (1 l. ⅓) O. S. O. de cet endroit. Il a au S. les rochers du Bauzec, au S. O. la basse de Saint-Gildas, rochers, et au S. E. la basse en Halein.

Maria-Hoorebeke, (*Escaut*). *Voyez* Sta.-Maria-Hoorbecke.

Maria-Laathem, (*Escaut*). *Voyez* Sta.-Maria-Lactem.

Maria-Leerne, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Deynse, à 4 kil. (1 l.) N. E. de cet endroit *ou* Peteghem, 4 kil. (2 l.) S. O. de Nevèle, 10 kil. (2 l. ½) O. S. O. de Gand. *Pop.* 690. *Bur. de poste* de Gand.

Maria-Lierde, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Nederbrakel, près du Roelantbrecke, rivière, à 5 kil. (1 l. ¼) E. de Nederbrakel, 7 kil. (1 l. ¾) S. de Sotteghem, 29 kil. (6 l. ½) S. p. E. de Gand. *Pop.* 1237. *Bur. de poste* de Grammont.

Mariac, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, canton du Chaylard, près de la Dorne, à 41 kilom. (9 l. ½) de Tournon, 25 kil. (5 l. ⅓) de Privas. *Pop.* 1150. *Bur. de poste* du Chaylard.

Mariage. Sous la monarchie, il étoit prohibé entre cousins-germains. Pour être valable, il falloit qu'avant la célébration, les bans eussent été publiés au moins une fois à la messe paroissiale, par le curé de chacune des parties contractantes; qu'il y eût eu un consentement libre des deux parties; que les parens ou tuteurs ne fissent aucune opposition; enfin, que le mariage fût contracté publiquement, en présence de quatre témoins, depuis le lever du soleil jusqu'à midi, et qu'il en fût dressé acte sur un registre dont les curés étoient dépositaires. Le parlement seul pouvoit connoître de l'appel comme d'abus de la célébration du mariage. Quand cet engagement avoit été fait conformément aux lois, il étoit indissoluble; la séparation même de corps ne le rompoit pas. Dans les coutumes de Normandie et de Ponthieu, la femme ne gagnoit son douaire qu'au coucher. La consommation du mariage ne lui étoit pas nécessaire dans les pays de droit écrit. On appeloit *bans de mariage* la proclamation solennelle des promesses de mariage faites au prône de l'église paroissiale des futurs conjoints. Le but de cette publication étoit de prévenir les mariages clandestins. Elle devoit être répétée trois fois à trois jours différens. Le curé avoit le droit de s'y refuser, lorsqu'il connoissoit dans l'un ou l'autre des contractans quelque incapacité ou quelque empêchement. Les mariages dont la célébration étoit ordonnée par des arrêts de cour souveraine, pouvoient se faire sans qu'il y eût de bans publiés.

La publication du mariage est rétablie sous le gouvernement actuel, mais sur de nouvelles bases.

Mariakerke, v. (*Escaut*), arr. et canton ouest de Gand, près du canal de Bruges à Gand, à 9 kil. (2 l. ¼) E. N. E. de Nevele, 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Waerschoot, 3 kil. (¾ l. de l.) N. O. de Gand. *Pop.* 641. *Bur. de poste* de Gand.

Mariakirch, v. (*Haut-Rhin*). *Voyez* Ste.-Marie-aux-Mines.

Digitized by Google

Mariana, bourg (*Golo*), arrond. de Bastia, ch.-l. de cant., près du Golo, à 18 kil. (4 l.) S. E. d'Oletta, 18 kil. (4 l.) S. de Bastia, 24 kil. (5 l. ½) N. E. de la Porta. C'est une petite ville ruinée. Elle avoit été fondée par une colonie romaine au-dessus de l'embouchure du Golo. Près de l'étang de Bigaglia on remarque le port de Borgo, fameux par une victoire de San-Pietro de Bastelica.

Mariand, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de la Javie, à 25 kil. (5 l. ½) de Digne. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Digne.

Mariaweiler, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Dureu, sur la Roër, à 2 kil. (½ l.) N. p. O. de Duren, 9 kil. (2 l. ¼) S. p. E. de Juliers, 22 kil. (5 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 426. *Bur. de p.* de Duren.

Maribert (le), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, commune du Chêne, à 10 kil. (2 l. ½) de Conches, 22 kil. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* comprise celle du Chêne, 700. *Bur. de poste* de Conches.

Maricourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Combles, à 11 kil. (2 l. ¾) de Péronne, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* 524. *Bur. de poste* d'Albert.

Marie (la), rivière (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. de St.-Paul. Sa source, à 8 kilom. (2 l.) N. E. de cet endroit, coule au N. p. E., puis au N. N. O., et se rend dans l'Ubaye, à 4 kil. (1 l.) de sa source.

Marie (l'Isle), v. (*Manche*). *Voyez* Homme (le).

Marie-Audenhove, v. (*Escaut*). *Voyez* Sta.-Maria-Oudenhove.

Marie-Blanque (Col de), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Accous, à 13 kil. (3 l.) N. E. de cet endroit. Elle a, de l'E. à l'O., 1 kilom. (⅓ de l.) de long.

Marie-Pénible, v. (*Haute-Loire*). *Voyez* Ste.-Marie-des-Chazes.

Mariekercke, v. (*Lys*), arr. de Bruges, cant. de Ghistel, près de la mer, à 8 kil. (2 l.) N. O. de Ghistel, 4 kil. (1 l.) S. O. d'Ostende, 27 k. (6 l.) O. de Bruges. *Pop.* 303. *Bur. de poste* d'Ostende.

Mariekerke, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Puers, au bord de l'Escaut, à 6 kil. (1 l. ½) O. de Puers, 10 kil. (2 l. ½) O. de Villebroeck, 23 kil. (5 l. ¼) S. S. O. d'Anvers. *Pop.* 578. *Bur. de poste* de Termonde, dép. de l'Escaut.

Marien, v. (*Sarre*), arrond. et cant. de Trèves, comm. de Pallien, à 1 kil. (¼ de l.) de Trèves, 4 kil. (1 l.) de Pfalzel. *Popul.* comprise celle de Pallien et dépendances, 186. *Bur. de poste* de Trèves.

Marienbaum, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Xanten, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de Calcar, 10 m. (22 l.) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Popul.* 285. *B. de p.* de Gueldres.

Marienberg, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de cet endroit, 14 kil. (3 l. ¼) O. p. N. d'Aldenhoven, 15 k. (3 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 87. *B. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Marienborn, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Niederolm, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Niederolm, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Mayence, 10 k. (2 l. ½) E. d'Oberingelheim. *Popul.* 268. *B. de p.* de Mayence.

Marienbourg, ville (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Couvin, à 18 kil. (4 l.) N. de Rocroy, 8 myr. (18 l.) S. E. de Valenciennes, 40 k. (9 l.) N. de Mézières. Cette petite ville, ci-devant gouvernement de place du pays de Liége, mais sous la domination de la France, et dépendant du gouvernement général de la ci-devant Flandre française, est située au milieu d'une plaine, entourée de bois et de montagnes, sur une petite rivière que l'on nomme *l'Eau blanche*. Cette rivière prend sa source d'une fontaine qui est proche le village de Villers-la-Tour: elle se réunit avec le ruisseau de la *Brouffe* et la petite rivière de l'*Eau noire*. Marienbourg est percée par sept rues, qui aboutissent toutes sur la place d'armes, qui est au milieu de la ville. La maison du commandant, qu'on nommoit *le Gouvernement*, est très-vaste. L'état-major de cette place étoit composé d'un commandant en chef, et d'un major. C'étoit le siége d'un corps de ville qu'on nommoit le *Magistrat*; le chef-lieu d'une subdélégation pour le spirituel. Cette ville dépendoit du diocèse de Liége. Outre l'église paroissiale, il y avoit une communauté de religieuses chanoinesses régulières du saint Sépulchre. Elles avoient été transférées en cette ville, de Huy-sur-Meuse, et établies à Marienbourg par l'autorité et sous la protection du roi d'Espagne, en 1630. En 1545, l'emplacement de cette ville étoit une campagne inhabitée. Marie-Thérèse de Houane fit bâtir un fort, et lui donna son nom (*Marienbourg* veut dire *bourg Marie*). Cette place fut commencée en 1546, et achevée en 1549: elle étoit bien régulièrement fortifiée, garnie de quatre bastions et d'un double fossé; et, afin de faciliter la population de cette place, cette princesse accorda à ses habitans et bourgeois beaucoup de priviléges. Les Espagnols n'ont conservé cette place que jusqu'en 1554: elle fut conquise par le roi de France, Henri II. En 1559, les Français la remirent aux Espagnols, en vertu du traité de Câteau-Cambresis. En 1659, elle fut cédée à la France avec toutes ses dépendances. Louis XIV en fit démolir les fortifications vers l'an 1675. En 1711, ce prince aliéna, par engagement, la grande cense de Marienbourg. En 1755, Louis XV en fit une seconde aliénation, en se réservant la forêt de Marienbourg.

Les habitans sont occupés au travail des forges, à couper du bois, à faire du charbon, et à laver les minéraux de fer. Les terres n'y sont pas d'un grand rapport: elles ne produisent qu'une espèce d'orge, et de l'avoine. Les petites rivières de Marienbourg sont très-poissonneuses: l'Eau noire fournit beaucoup de truites, et des écrevisses; l'Eau blanche fournit beaucoup de brochets, de perches et d'anguilles. On trouve dans les montagnes des environs toutes sortes de simples, et on en compose d'aussi bon faltranck qu'en Suisse. Cette ville est une place de guerre de la 2e division militaire, et la résidence de l'adjudant de place. *Pop.* 622. *Bur. de poste.*

Marienbourg, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, près de la Moselle, à 19 kil. (4 l. ¼) E. p. N. de Wittlich, 3 k. (¼ de l.) N. de Briedel, 39 k. (8 l. ¾) N. N. E. de Trèves. *Pop* .... *Bur. de poste* de Trarbach, départem. de Rhin-et-Moselle.

Mariens, v. (*Gironde*). *Voyez* St.-Marias.

Mariensberg, ferme (*Sarre*), arr. et canton de Trèves, commune de Pallien, à 1 k. (¼ de l.) de Trèves, 4 k. (1 l.) de Pfalzel. *Pop.* comprise celle de Pallien et dép. 186. *Bur. de poste* de Trèves.

Digitized by Google

MARIENTHAL, v. (*Forêts*), arr. et cant. sud de Luxembourg, commune de Kehlen, à 13 k. (3 l.) de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Kehlen, 1036. *Bureau de poste* de Luxembourg.

MARIENTHAL, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Rokenhausen, à 5 kil. (1 l. ¼) E. de ce lieu, 13 k. (3 l.) E. p. N. de Wolfstein, 4 m. (10 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 161.

MARIENTHAL, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de St.-Avold, à 22 k. (5 l.) de Sarguemine, 4 m. (10 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Dourdhal, 339. *Bur. de poste* de Saint-Avold.

MARIENTHAL, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton d'Haguenau, commune de Kaltenhausen, à 5 k. (1 l. ¼) d'Haguenau, 23 kilom. (5 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* compr. celle de Kaltenhausen, 283. *Bur. de poste* d'Haguenau.

MARIENTHAL, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ahrweiler, sur l'Ahr, ruisseau, à 2 k. (½ l.) O. d'Ahrweiler, 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. d'Aldenau, 42 k. (9 l. ½) N. O. de Coblentz. *Pop.* 49. *Bur. de poste* de Bonn.

MARIENTHAUT, bourg (*Mont-Tonnerre*), arr. et canton de Spire, sur la Spirbach, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Spire, 19 k. (4 l. ¼) E. p. S. de Neustadt, 7 m. (16 l. ¼) S. de Mayence. *Pop.*... *B. de p.* de Spire.

MARIENWATER, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Goch, commune de Weze, à 18 k. (4 l.) de Gueldres, 4 k. (1 l.) de Goch. *Pop.* comprise celle de Weze, 1410. *Bur. de poste* de Gueldres.

MARIEUGE, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lambert, à 8 kil. (2 l.) d'Issoire, 33 k. (7 l. ½) de Clermont. *Popul.* comprise celle de Longchamps, 709. *Bur. de poste* d'Issoire.

MARIEUL, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, à 13 kilom. (3 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Bury, 326. *Bur. de p.* de Metz.

MARIEUX, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Rambert, comm. de Périgneux, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Montbrison, 34 kilom. (7 l. ⅔) de Feurs. *Pop.* comp. celle de Périgneux et dép. 2308. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

MARIEUX, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. d'Acheux, à 8 k. (2 l.) de Doulens, 27 kilom. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Doulens.

MARIGNA, v. (*Ain*). *Voyez* MARIGNAT.

MARIGNA, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthod, sur une montagne, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Orgelet, 25 k. (5 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 322. *Bur. de p.* de Saint-Amour.

MARIGNAC, v. (*Charente-Infer.*), arr. de Saintes, canton de Pons, à 7 k. (1 l. ¾) de Pons, 28 k. (6 l. ⅓) de Saintes. *Popul.* 318. *Bur. de p.* de Pons.

MARIGNAC, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Die, à 5 k. (1 l. ⅓) de ce lieu, 39 k. (8 l. ⅓) de Valence. *Pop.* 349. *Bur. de poste* de Die.

MARIGNAC, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Castel-Sarrasin, cant. de Beaumont, à 32 kilom. (7 l. ¼) de Grenade, 5 myriam. (11 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Beaumont-de-Lomagne.

MARIGNAC, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton de Cazères, à 9 k. (2 l. ¼) de ce lieu, 40 kilom. (9 l.) de Muret. *Pop.* 411. *Bur. de poste* de Martres.

MARIGNAC, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, canton de St.-Béat, à 22 k. (5 l.) de St.-Gaudens 10 myriam. (23 l.) de Toulouse. On trouve dans le territoire de ce village de la mine de plomb à petites facettes. *Popul.* 553. *Bur. de poste* de Saint-Béat.

MARIGNAC (LA), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de ce lieu, coule au N. p. O., et se rend dans la Garonne, à 7 kilom. (1 l. ⅝) de sa source.

MARIGNAC-DE-LAS-CLARES, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Fousseret, près de la Gratens, à 9 k. (2 l. ¼) de Rieux, 43 kilom. (9 l. ¾) de Toulouse. *Popul.* 473. *Bur. de poste* de Martres.

MARIGNAN, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Montesquiou, comm. de Bars. *Pop.* comprise celle de ce lieu..... *Bur. de poste* de Mirande.

MARIGNAN, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaine, comm. de Massongy, à 18 kilom. (4 l.) de Genève, 8 kilom. (2 l.) de Thonon. *Pop.* comp. celle de Massongy, 511. *Bur. de poste* de Genève.

MARIGNANA, v. (*Liamone*), arr. de Vico, cant. de Sevidentro, à 5 k. (1 l. ¼) de Vico, 36 kil. (8 l.) d'Ajaccio. *Pop.* 451.

MARIGNANE, v. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, cant. des Martigues, près d'un étang de son nom, à 22 kil. (5 l.) S. E. d'Aix, 19 kil. (4 l. ¼) O. N. O. de Marseille, 27 kilom. (6 l.) S. S. E. de Salon. Ce lieu fut érigé en marquisat l'an 1650. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Minimes. On assure que Marius a campé long-temps avec son armée dans les plaines de ce village. On y fait commerce de vins. *P.* 1532. *Bur. de poste* des Martigues.

MARIGNANE et BELMONT, étangs (*Bouches-du-Rhône*), arrondiss. d'Aix, canton des Martigues, à l'ouest et près de Marignane. Ces deux étangs n'en font qu'un; ils ont ensemble du S. O. au N. E. 7 kil. (1 l. ⅔) de long, sur 2 kil. (½ l.) de large, et communiquent à l'étang de Marthe.

MARIGNAT, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, sur la Bienne, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Claude, 39 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *P.* 129. *Bur. de poste* de St.-Claude.

MARIGNÉ, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Ségré, cant. de Châteauneuf, à 9 kil. (2 l. ⅓) de ce lieu, 29 kil. (6 l. ½) d'Angers. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

MARIGNÉ, v. (*Mayenne*), arr. et cant. de Château-Gontier, à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Laval. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Château-Gontier.

MARIGNÉ, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. d'Ecomoy, sur la Lone, à 15 k. (3 l. ½) de Château-du-Loir, 23 k. (5 l. ¾) du Mans. *Pop.* 1927. *Bur. de poste* d'Ecomoy.

MARIGNIER, v. (*Léman*), arr. et cant. de Bonneville, sur la Giffre, à 7 k. (1 l. ½) S. E. de Bonneville, 33 k. (7 l. ½) S. E. de Genève. *Pop.* 1252. *Bur. de poste* de Bonneville.

MARIGNY, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, à 11 k. (2 l. ¾) de ce lieu, 6 m. (14 l. ½) de Laon. *Pop.* 537. *Bur. de p.* de Gandelu.

MARIGNY, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Souvigny, à 8 k. (2 l.) de Moulins. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Souvigny.

MARIGNY, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, canton de Marcilly-le-Hayer, sur l'Ardusson, à 20 kil. (4 l. ½) E. S. E. de Nogent-sur-Seine, 29 k. (6 l. ½) O. N. O. de Troyes, 10 kilom. (2 l. ½) des

Digitized by Google

Granges. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Marigny, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Ryes, à 6 kil. (1 l. ½) de Bayeux, 30 k. (6 l. ¾) de Caen. *Popul.* 272. *Bur. de poste* de Bayeux.

Marigny, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, canton et commune de Châteauneuf, à 2 kil. (½ l.) de ce lieu, 18 kil. (4 l.) de St.-Amand. *Pop.* comprise celle de Châteauneuf, 1576. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Marigny, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. sud de Beaune, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de cette ville, 37 kilom. (8 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 222. *B. de p.* de Beaune.

Marigny, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, canton de Brézolles, comm. de Prudmanche, à 6 kilom. (1 l. ½) de Brézolles, 16 k. (3 l. ¾) de Dreux. *Popul.* comprise celle de Prudmanche, 480. *Bur. de poste* de Brézolles.

Marigny, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, canton de Clairvaux, à 18 kilom. (4 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 381. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Marigny, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, canton de Chécy, dans l'intérieur de la forêt d'Orléans, à 11 kil. (2 l. ¾) de Neuville, 9 kil. (2 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 263. *Bur. de poste* d'Orléans.

Marigny, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, ch.-l. de canton, à 10 kil. (2 l. ½) O. de ce lieu, 15 k. (3 l. ½) E. N. E. de Coutances, 5 k. (1 l. ¼) O. de Canisy. Marigny étoit une seigneurie qui appartenoit au marquis de ce nom. Il y a une manufacture de papier commun. *P.* 1259. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Marigny, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant de la Fère-Champenoise, près de l'Anges, à 13 k. (3 l.) de Sézanne, 5 myriam. (11 l.) de Châlons. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Sézanne.

Marigny, v. (*Mont-Blanc*). *Voy.* Malagny.

Marigny, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Chatillon, comm. d'Aunay, à 16 k. (3 l. ¾) de Corbigny, 19 kil. (4 l. ¼) de Château-Chinon. *Popul.* comprise celle d'Aunay, 1005. *Bur. de poste* de Corbigny.

Marigny, v. (*Oise*), arr. et cant. de Compiegne, près de l'Oise, à 1 k. (¼ de l.) de Compiegne, 5 m. (11 l. ¼) de Beauvais. *Popul.* 448. *Bureau de poste* de Compiegne.

Marigny, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, canton et commune de Mortrée, près du ruiss. de Thouanne, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argentan, 24 k. (5 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Mortrée.

Marigny, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Mont-St.-Vincent, à 31 k. (7 l.) de Charolles, 5 m. (11 l. ¼) de Mâcon. *P.* 428. *B. de p.* de Joncy.

Marigny, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de Beauvoir, à 14 k. (3 l. ¼) de Niort. *Popul.* 960. *Bur. de poste* de Niort.

Marigny-Brizay, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Neuville, à 19 k. (4 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 512. *Bur. de poste* de Chatelleraut.

Marigny-Chemereau, village (*Vienne*), arr. de Poitiers, canton de Vivonne, près de la Vonne, à 3 k. (¾ de l.) de Lusignan, 20 k. (4 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 537. *Bur. de poste* de Vivonne.

Marigny-le-Cahouet, village (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Flavigny, à 9 k. (2 l. l. ¼) de Semur, 4 m. (10 l.) de Dijon. *Pop.* 644. *Bur. de poste* de Semur.

Marigny-l'Eglise, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de l'Orme, à 22 kil. (5 l.) de Corbigny, 7 myr. (16 l. ¼) de Nevers. *Popul.* 1500. *Bur. de poste* de l'Orme.

Marigny-sur-le-Matz, village (*Oise*), arr. de Compiegne, canton de Ressons, sur le Matz, à 16 kil. (3 l. ¾) de Noyon, 5 m. (11 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 398. *Bur. de poste* de Compiegne.

Marigny-sur-Marmande, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, à 8 k. (2 l.) O. des Ormes, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Chinon, 5 myr. (11 l.) S. p. O. de Tours. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Richelieu.

Marigny-sur-Yonne, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Corbigny, à 3 k. (¾ de l.) de Corbigny, 5 m. (11 l.) de Nevers. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Corbigny.

Marillac, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de la Rochefoucauld, à 3 k. (¾ de l.) de ce lieu, 23 k. (5 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 732. *B. de p.* de la Rochefoucauld.

Marillais, v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* Notre-Dame-de-Marillais.

Marilles, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, à 3 k. (¾ de l.) N. de Jauche, 9 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Landen, 4 m. (10 l. ½) E. S. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Pop.* 735. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Marillet, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de la Chataigneraye, à 11 k. (2 l. ¾) de ce lieu, 18 k. (4 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de la Chataigneraye.

Marillet (la), riv. (*Vendée*), arrond. de Montaigu, canton de la Roche-sur-Yon. Sa source, à 2 kil. (½ l.) N. E. de la Chaize, coule au S. O., puis au S., reçoit le ruisseau de la Crapauderie, et va au S. S. E. se rendre dans le Maillet, formé par la riv. de Doulay, à 4 k. (1 l.) N. de Mareuil, 15 kil. (3 l. ½) de sa source.

Marimbault, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Bazas, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 5 myr. (12 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 210. *B. de p.* de Bazas.

Marimont, bourg (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, canton de Binch, comm. de Morlanwelz, à 8 k. (2 l.) N. N. O. de Fontaine-l'Evêque, 9 k. (2 l. ¼) E. de Rœulx, 23 kil. (5 l. ¼) E. N. E. de Mons. Marie, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, fit bâtir à Marimont, près la rive droite de la rivière de Haine, en 1548, un superbe château. Henri II, roi de France, le fit brûler en 1554, en représailles de ce qu'elle avoit fait brûler son château de Follembray en Picardie; il fit mettre cette inscription: *Souviens-toi de Follembray, Reine insensée.* Ce roi traita de la même manière la ville de Binch, où la reine de Hongrie avoit son palais. Le château de Marimont fut rétabli ensuite par Albert et Isabelle, souverains des Pays-Bas. Maximilien Emmanuel, électeur de Bavière, le fit embellir considérablement vers l'an 1699; et ce prince y prenoit très-souvent le plaisir de la chasse. Il y a un fourneau au levant de cette commune, et de riches mines de charbon fossile. *Pop.* comprise celle de Morlanwelz, 1243. *Bur. de poste* de Binch.

Marimont-la-Basse, village (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Albestroff, près la source du Spin, à 9 kil. (2 l. ¼) de Dieuze, 5 m. (11 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Dieuze.

Marin, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Villeneuve,

Digitized by Google

à 8 k. (2 l.) de Villefranche, 5 m. (11 l. 2/3) de Rhodez. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Villefranche.

Marin, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. d'Evian, à 2 kilom. (1/2 l.) S. O. de ce lieu, 5 k. (1 l. 1/4) E. de Thonon, 39 kilom. (8 l. 3/4) E. de Genève. *Pop.* 514. *Bur. de poste* d'Evian.

Marin, v. (*Var*), arrond. de Toulon, canton d'Olioules, comm. de Bandol, à 7 kilom. (1 l. 3/4) du Beausset, 15 k. (3 l. 1/2) de Toulon. *Pop.* compr. celle du Bandol, 1217. *Bur. de poste* du Beausset.

Marine, sous la monarchie. Louis XVI l'avoit rétablie, ou plutôt il l'avoit créée. Elle consistoit, au commencement de 1789, en 74 vaisseaux de ligne et 65 frégates, sans compter 12 vaisseaux de ligne et 6 frégates prêts à mettre à l'eau, ou en construction. Le plus grand nombre des vaisseaux du premier rang portoit 74 pièces de canon, plusieurs en avoient 80, un seul 110. Les dépenses du département de la marine, les colonies comprises, se montoient à 45 millions 200 mille liv. (Voyez *Amiral*, *lieutenans-généraux*, *chefs d'escadre*, *intendans de la marine*, à l'article France).

Marine et Colonies (*Officiers de la*). Sous la République, les officiers de la marine et des colonies sont : 1°. les vice-amiraux; 2°. les contre-amiraux; 3°. les capitaines de vaisseaux; 4°. les capitaines de frégates : les 1ers. sont au nombre de 6; les 2es de 21; les 3es de 196; les 4es de 166. (Voy. *Armée*, à l'art. France).

Marine-de-Campo (la), v. (*Isle d'Elbe*), cant. de Marciana, comm. de Campo. *P.* comp. celle de Campo et de Sant-Ilario, 1700.

Marine-de-Marciana (la) v. (*Isle d'Elbe*), cant. et comm. de Marciana. *Pop.* 750.

Marine-de-Rio, v. (*Isle d'Elbe*), cant. de Porto-Longone, comm. de Rio. *P.* comprise celle de Rio, 1800.

Marines, b. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, ch.-l. de canton, à 13 kil. (3 l.) N. O. de Pontoise, 40 k. (9 l.) N. de Versailles, 22 k. (5 l.) O. de Beaumont. Il y a aux environs de ce bourg des veines de mine de fer qui donnent de l'or et de l'argent. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 124. *Bur. de p.* de Pontoise.

Maringe, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, cant. de Chazelles, à 22 k. (5 l.) de Montbrison, 4 kil. (1 l.) de Chazelles. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Chazelles.

Maringues, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, ch.-l. de cant., à 18 kil. (4 l.) E. de Riom, 19 k. (4 l. 1/4) O. N. O. de Thiers, 24 k. (5 l. 1/2) N. E. de Clermont-Ferrand. Cette ville avoit été, par l'édit de Nantes, accordée aux protestans de la province, pour y exercer librement leur religion. On y voyoit avant la suppression du clergé en France, un couvent de Récollets. Elle est très-renommée pour ses fabriques de chamoiserie et tannerie, et pour son commerce de bled, de fer et de chanvre. Ses habitans sont presque tous voituriers, chamoiseurs, tanneurs ou mariniers. Le duc de Bouillon étoit seigneur de Maringues. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3605. *Br. de p.*

Marins (les), v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de la Roque-Brassane, comm. de Forcalqueiret, à 8 k. (2 l.) de Brignoles, 8 kil. (2 l.) de la Roque-Brassane. *Pop.* compr. celle de Forcalqueiret, 240. *Bur. de poste* de Brignoles.

Mariol, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Cusset, sur le ruisseau Darot, à 13 k. (3 l.) de Cusset, 6 m. (14 l.) de Moulins. *P.* 468. *B. de p.* de Cusset.

Marion, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Grignols, à 10 kil. (2 l. 1/2) de Bazas, 6 m. (14 l. 1/2) de Bordeaux. *Pop.* 477. *Bur. de p.* de Bazas.

Marionvillers, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton de St.-Blain, à 25 k. (5 l. 3/4) de Bourmont, 36 k. (8 l.) de Chaumont. *P.* 120. *Bur. de p.* de Bourmont.

Marissel, v. (*Oise*), arr. et cant. nord-est de Beauvais, à 3 k. (3/4 de l.) de cette ville. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Beauvais.

Marisy (le Grand), v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, à 21 k. (4 l. 3/4) de Château-Thierry, 5 m. (11 l. 2/3) de Laon. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de la Ferté-Milon.

Marisy (le Petit), (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, à 19 k. (4 l. 1/3) de Château-Thierry, 5 m. (11 l. 1/2) de Laon. *Popul.* 90. *Bur. de poste* de Neuilly-St.-Front.

Marisy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de la Guiche, sur l'Arconce, à 18 k. (4 l.) de Charolles, 4 m. (10 l.) de Mâcon. *Pop.* 1122. *B. de. p.* de St.-Bonnet-de-Joux.

Marival, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne, comm. de Morte-Fontaine, à 8 kil. (2 l.) de Villers-Cotterets, 22 kil. (5 l.) de Soissons. *Pop.* comprise celle de Morte-Fontaine, 240. *Bur. de poste* de Villers-Cotterets.

Marivault, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, à 6 k. (1 l. 1/2) de cette ville. *P...* *B. de poste* de Beauvais.

Marivaux, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer, comm. d'Hodenc-en-Bray, à 13 k. (3 l.) de Beauvais, 9 k. (2 l. 1/4) de Coudray-St.-Germer. *Pop.* comprise celle d'Hodenc-en-Bray, 541. *Bur. de poste* de Beauvais.

Marivaux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Janvry, à 7 k. (1 l. 3/4) de Limours, 19 k. (4 l. 1/4) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Janvry, 335. *Bur. de poste* de Limours.

Marivaux, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, commune de Hayes, à 15 k. (3 l. 1/2) N. E. de Metz. *Pop.* compr. celle de Hayes et dépend. 353. *B. de p.* de Metz.

Marjency, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile, ci-devant Montmorency, près de la forêt d'Emile, à 10 kilom. (2 l. 1/2) de Gonesse, 25 k. (5 l. 3/4) de Versailles. Il y a une tuilerie. *P.* 215. *Bur. de poste* d'Emile.

Marck, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Calais, à 7 k. (1 l. 3/4) de Calais, 9 m. (21 l.) d'Arras. *Pop.* compr. celle de Waldam (grand et petit), 2027. *Bur. de poste* de Calais.

Marreghem, v. (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. d'Oostroosebecke, à 7 k. (1 l. 3/4) S. E. de Thielt, 21 k. (4 l. 3/4) N. N. E. de Courtrai, 29 k. (6 l. 1/2) S. S. E. de Bruges. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Courtrai.

Marlagne (Basse), forêt (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosse, à 7 k. (1 l. 3/4) E. p. N. de Fosse. Elle a, du N. au S., 7 k. (1 l. 3/4) de long, 5 k. (1 l. 1/4) de l'E. à l'O. Elle borde la Meuse.

Marlagne (Haute), forêt (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosse, près et à l'E. de cet endroit. Elle a, de l'O. S. O. à l'E. N. E., 7 k. (1 l. 3/4) de long, et du N. O. au S. E. 3 k. (3/4 de l.) de large.

Marlas, v. (*Aude*), arrond. et cant. de Limoux. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Limoux.

Digitized by Google

Marle, ville (*Aisne*), arr. de Laon, ch.-l. de cant., sur la Sèvre, à 21 kil. (4 l. ⅓) S. E. de Guise, 22 k. (5 l.) N. E. de Laon, 16 m, (36 l.) N. p. E. de Paris. Long. 21. 26. lat. 49. 44. Cette petite ville avoit titre de comté, lequel avoit été aliéné à la maison de Mazarin. C'étoit un gouvernement particulier du ci-devant gouvernement militaire de Picardie. L'ancien château de Marle n'avoit rien de remarquable. Il y a un hospice civil, un sous-inspecteur des forêts, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* compr. celle de Behaine, 1212. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Marle, v. (*Pas-de-Calais*, arr. de Béthune, cant. d'Houdain, près de la Clairance, à 9 k. (2 l. ¼) de Béthune, 30 k. (6 l. ¾) d'Arras. *P.* 406. *Bur. de poste* de Béthune.

Marlemont, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Rumigny, à 22 k. (5 l.) de Rocroy, 25 kil. (5 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 343. *Bur. de p.* de Maubert-Fontaine.

Marlene, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de Looz, à la source de l'Herck, à 4 k. (1 l.) S. O. de Vryheers, 5 k. (1 l. ¼) N. de Warem, 32 k. (7 l. ¼) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 304. *Bur. de p.* de St.-Tron.

Marlenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Wasselonne, près du Mossig, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 1508. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Marlens, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Faverges, à 22 k. (5 l.) d'Annecy, 30 kilom. (6 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 676. *Bur. de poste* d'Annecy.

Marles, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. de Campagne, près du ruisseau du Bras-de-Brône, à 33 k. (7 l. ½) de Boulogne-sur-mer, 7 m. (15 l. ¾) d'Arras. *P.* 350. *B. de p.* de Montreuil-sur-mer.

Marles, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Rosoy, à 7 k. (1 l. ⅔) de Rosoy, 27 k. (6 l.) de Melun. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Rosoy.

Marles, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 34 kilom. (7 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Poix.

Marlhes, v. (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de St.-Genest-Malifaux, à 15 k. (3 l. ½) S. de Saint-Etienne, 6 m. (14 l.) S. S. O. de Lyon, 9 k. (2 l. ⅓) E. de St.-Didier. Il y a une mine de plomb. *P.* 2800. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Marliac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cintegabelle, à 23 kil. (5 l. ¼) de Rieux, 42 k. (9 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Saverdun, dép. de l'Arriège.

Marlien, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Genlis, à 16 kilom. (3 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Genlis.

Marliet, v. montagne (*Drôme*), arr. de Die, cant. nord de Crest, à 10 k. (2 l. ¼) N. E. de cet endroit. Elle tient au col de la montagne de Verau, et a, de l'O. S. O. au N. N. E., 3 k. (⅔ de l.) de long.

Marlieux, bourg (*Ain*), arr. de Trévoux, canton de Chalamont, sur le Renon, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Châtillon, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Bourg, 13 kil. (3 l.) E. de St.-Trivier. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de Châtillon-sur-Chalaronne.

Marlioz, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, à 8 kilom. (2 l.) E. de Chaumont, 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de Cruseilles, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Genève. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Frangy.

Marlotte, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Nemours, comm. de Bouron, à 7 kil. (1 l. ¾) de Fontainebleau, 11 kil. (2 l. ¾) de Nemours. *Pop.* compr. celle de Bouron, 809. *Bur. de poste* de Fontainebleau.

Marloux, forêt (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. nord de Châlons-sur-Saone, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de cette ville. Elle a 7785 mèt. (4000 t.) de long, sur 5062 mèt. (2600 t.) de large.

Marloye, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, à 4 kil. (1 l.) S. O. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) E. N. E. de Rochefort, 43 k. (9 l. ¾) S. O. de Namur. *P.* 111. *Bur. de poste* de Marche.

Marloz, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, à 22 k. (5 l.) de Vésoul. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Rioz.

Marly, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, sur l'Oise, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Vervins, 11 k. (2 l. ¾) E. de Guise, 40 k. (9 l.) N. N. E. de Laon. On y trouve de l'argile. *Pop.* 878. *Bur. de poste* de Guise.

Marly, (la), riv. (*Loire*), arr. et cant. de Roanne. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Roanne, coule à l'E., et se rend dans la Loire, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Marly, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, sur la Seille, à 6 k. (1 l. ½) de Metz. *P.* compr. celle de Bradin, St.-Ladre-l'Hôpital, etc. 399. *Bur. de p.* de Metz.

Marly, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. est de Valenciennes, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville, 32 kil. (7 l. ¼) de Douay. *Pop.* 682. *Bur. de poste* de Valenciennes.

Marly-la-Machine, ci-devant Marly-le-Roi, b. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, ch.-l. de cant., à 6 k. (1 l. ½) N. de Versailles, 3 kil. (⅔ de l.) S. de St-Germain, 18 k. (4 l.) O. de Paris. Long. 19. 45. lat. 48. 51. Ce bourg n'est devenu célèbre que depuis la construction de son château par Louis XIV. On connoissoit cependant, dès le 11e siècle, les seigneurs de ce lieu qui en avoient pris le nom; les maisons de Montmorency, de Levis, de Fumé, de Bossuet et de Philippeaux de Pont-Chartrain, secrétaire d'état, en ont eu successivement la propriété. Ce dernier l'échangea avec le roi pour la terre de Neauphle. C'est là que Louis XIV fit un appel aux arts, et qu'il vit s'élever comme par enchantement ce château entouré des douze demeures du soleil, où le luxe et la magnificence excitoient à chaque pas l'étonnement, l'admiration et le respect pour les hommes qui avoient été capables de produire un pareil édifice. La description extérieure et intérieure qu'on pourroit en faire tient plus à la poésie qu'à la nature de cet ouvrage. C'étoit le séjour de la féerie. Le parc et les jardins multiplioient les jouissances par une foule de chefs-d'œuvres en marbre qui s'offroient aux yeux, et par tous les sites agréables et pittoresques, adroitement ménagés dans mille et mille endroits différens, pour amener la surprise et prolonger le ravissement et l'extase des hommes de goût attirés dans cet asile de la volupté. C'est sur-tout à la machine de Marly que les gens raisonnables qui préfèrent l'utile à l'agréable, s'attachoient davantage. Le nom de l'inventeur est pour ainsi dire perdu. Cet homme, digne d'une plus haute réputation (Rennequin Salem) étoit Liégeois et ne savoit pas lire. Les artistes de son art, avec des lumières acquises, n'ont jamais pu concevoir, par quel prodige, il étoit parvenu à vaincre les difficultés qu'il

qu'il a dû nécessairement rencontrer dans l'exécution d'une aussi vaste entreprise : tant il est vrai que le génie est un secret de la nature, qui épuise cinq ou six générations avant qu'on puisse le trouver. Cette machine est composée de quatorze roues, six sur le devant, sept sur le derrière et une au devant de tout : ces roues font mouvoir, par le moyen de manivelles et de tirans de fer, soixante-quatre corps de pompes aspirantes et foulantes plongeant dans la rivière, soixante-dix-neuf à mi-côte dans un puisart, et quatre-vingt-deux au puisart supérieur ; ce qui fait deux cent vingt-cinq corps de pompes qui élevent les eaux 167 mèt. (500 pieds) au-dessus du niveau de la rivière. De gros tuyaux de fer conduisent les eaux au bas d'une tour, et de-là elles montent par trois nouveaux tuyaux, à un aqueduc qui a 640 mèt. (330 t.) de long, soutenu par 36 arcades, d'où elles descendent dans les réservoirs de Marly. Lorsque les eaux de la Seine sont hautes, la machine doit donner en 24 heures 33,333 hectolitres (27,037 muids et demi) d'eau ; quand la rivière est basse, elle n'en donne que la moitié. Comme cette machine touche à son dépérissement, et que son entretien est extrêmement dispendieux, on a proposé des prix pour en composer une nouvelle.

Le Gouvernement vient d'adopter un nouveau plan et l'exécution s'en fait par entreprise. Les dégradations survenues à la machine de Marly nous ramènent douloureusement à la perte de presque toutes les beautés que nous venons de décrire. La postérité saura seulement que ce château et toutes ses riches dépendances ont existé. Le parc a été vendu à différens particuliers. Les environs de Marly fournissent beaucoup de terre pour le blanc d'Espagne. *Pop.* 1500. *B. de p.* de St.-Germain-en-Laye.

Marly-la-Machine, forêt (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly, à 2 k. (½ l.) O. de cet endroit. Elle a du N. O. au S. E. 7,785 mèt. (4,000 t.) de long, et du S. O. au N. O. 2,917 à 3,500 mèt. (15 à 1,800 t.) de large.

Marly-la-Ville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarche, à 10 k. (2 l. ½) de Gonesse, 41 k. (9 l. ⅓) de Versailles. La ci-devant seigneurie de Marly-la-ville fut érigée en comté l'an 1660. Les femmes s'y occupent à faire des dentelles. *P.* 695. *Bur. p.* de Louvres.

Marly-sous-Issy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. d'Issy, à 7 k. (1 l. ¾) de Bourbon, 9 m. (20 l.) de Mâcon. Il y a une forge au hameau de Pont-de-Vaux. *P.* 510. *B. de p.* de Luzy, dép. de la Nièvre.

Marly-sur-Arroux, v. (*Saone-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Toulon-sur-Arroux, à 23 k. (5 l. ¼) de Charolles, 6 myr. (14 l. ¼) de Mâcon. *P.* 609. *B. de p.* de Perrecy.

Marmagen, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Blanckenheim, à 3 k. (⅓ de l.) O. N. O. de Blanckenheim, 8 k. (2 l.) E. de Reifferscheid, 8 m. (18 l.) N. de Trèves. *P.* 270. *Bur. de p.* de Trèves.

Marmagen, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Reifferscheid, à 8 k. (2 l.) E. p. N. de cet endroit, 3 k. (¼ de l.) N. O. de Blanckenheim, 8 m. (18 l. ¾) N. p. E. de Trèves.

Marmagne, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Mehun, sur l'Evre, à 8 k. (2 l.) O. de Bourges, 22 k. (5 l.) S. E. de Vierzon, 18 k. (4 l.) N. E. de Charost. *P...* *B. de p.* de Bourges.

Marmagne, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Montbard, près de la Brenne, à 14 k. (3 l. ⅓) de Semur, 6 m. (13 l. ⅓ de Dijon. *Pop.* 284. *B. de p.* de Montbard.

Marmagne, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Montcenis, sur le Mesvrin, à 13 k. (3 l.) d'Autun, 7 m. (15 l. ¾) de Mâcon. *P.* 1171. *B. de p.* de Montcenis.

Marmalaise (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, commune de la Falaise, à 4 k. (1 l.) de Maulle, 9 k. (2 l. ¼) de Mantes. *Pop.* comprise celle de la Falaise, 333. *B. de p.* de Maulle.

Marmande, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. et commune de Routot, à 7 k. (1 l. ¾) de Bourgachard, 16 k. (3 l. ¾) de Pont-Audemer. *Pop.* compr. celle de Routot, 1084. *B. de p.* de Bourgachard.

Marmande, ville (*Lot-et-Garonne*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la rive droite de la Garonne, à 7 m. (16 l.) S. E. de Bordeaux, 58 m. (131 l.) S. S. O. de Paris. Long. 17. 50. lat. 44. 35. Cette ville est très-riche par le commerce qui s'y fait en blés, vins et eaux-de-vie. Le parlement de Bordeaux y fut transféré pendant quelque temps sur la fin du 17e siècle. Il y a des fabriques de toiles grossières, et coutils communs, tannerie, cordelats, petits cordages qui se fabriquent dans trois corderies, une fabrique de chapeaux et un atelier de teinture. C'est la patrie de Ramois *Combésis*, dominicain, traducteur et bibliographe, né en 1605, mort à Paris en 1679 ; il a donné : *Œuvres de saint Amphiloque, de saint Méthodius, de saint André-de-Crète*, et plusieurs *Opuscules des Pères grecs ;* une *Addition à la Bibliothèque des Pères*, en grec et en latin, 3 vol. *in-fol.*, et une *Bibliothèque des pères pour les prédicateurs*, 8 vol. *in-fol.* ; une édition des cinq *Historiens grecs* qui ont écrit depuis Théophane, pour servir de suite à l'*Histoire bysantine*, un vol. *in-fol.*, Paris, 1685. Cette ville est la résidence d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'un conservateur des hypothèques, d'un receveur particulier et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 5792. *B. de p. Rel. de p. aux ch.*

Marmande (la), rivière (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Cérilly, à 2 kil. (½ l.) duquel elle prend sa source, coule au N. O., puis à l'O., passe à Charenton, et se rend dans le Cher, à 1 k. (⅓ de l.) O. N. O. de St.-Amand-Montrond.

Marmanhac, v. (*Cantal*), arr. et cant. nord d'Aurillac, sur la rivière d'Autre, à 8 kil. (2 l.) d'Aurillac. *P.* 2050. *B. de p.* d'Aurillac.

Marmarières, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Conques, commune de Limousis, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Carcassonne. *P.* compr. celle de Limousis, 343. *B. de poste* de Carcassonne.

Marmare (le), ruisseau (*Ariège*), arr. de Foix, cant. d'Ax. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) N. d'Ax, coule à l'O., et se rend dans l'Ariège, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Marmeaux, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, cant. de l'Isle-sur-le-Serein, à 18 k. (4 l.) d'Avallon, 4 m. (10 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 330. *B. de poste* d'Avallon.

Marmery, v. (*Marne*). *Voyez* Villers-Marmery.

Marmesse, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Ville-sur-Aujon, sur l'Aujon, à 18 kil. (4 l.) de Chaumont. *Pop.* 202. *B. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Marmiesse, v. (*Cantal*). *Voyez* Sansac-de-Marmiesse.

Marmigniac, bourg (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Cazals, à 16 k. (3 l. ¾) de Gourdon, 31 k. (7 l.)

Digitized by Google

de Cahors. *Pop.* 965. *Bur. de poste* de Cahors.

MARMONT, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, sur la Serene, à 7 kil. (1 l. ¾) de Villefranche, 40 kil. (9 l.) de Rhodez. *Pop.* 191. *B. de p.* de Villefranche.

MARMONT, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Castel-Sarrasin, cant. de Beaumont, commune de la Mothe, à 5 k. (1 l. ¼) de Beaumont-de-Lomagne, 22 k. (5 l.) de Castel-Sarrasin. *Pop.* compr. celle de la Mothe et dépend., 300. *Bur. de poste* de Beaumont-de-Lomagne.

MARMONT, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, commune de Pachas, à 13 k. (3 l.) d'Agen, 13 k. (3 l.) de Francescas. *Pop.* . . *Bur. de poste* d'Agen.

MARMORA, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de St.-Damiano, sur le penchant d'une montagne, près d'un ruisseau qui tombe dans la Maira, à 37 k. (8 l. ¼) O. de Cuneo. *Pop.* 1050. *B. de p.* de Coni.

MARMORITO, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, dans des collines, à 29 kil. (6 l. ½) N. O. d'Asti. *Pop.* 635.

MARMOUILLÉ, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, canton de Mellerault, près du Don, à 19 k. (4 l. ¼) d'Argentan, 29 k. (6 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 494. *Bur. de poste* de Nonant.

MARMOULIÈRES, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Coursan, commune d'Armissan, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Narbonne, 5 kilom. (1 l. ¼) de Coursan. *Pop.* compr. celle d'Armisson, 281. *Bur. de poste* de Narbonne.

MARMOULINS, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, canton de Nogent-Roulebois, comm. de Chaudon, à 4 kil. (1 l.) de Nogent-Roulebois, 11 k. (2 l. ¾) de Dreux. *Popul.* comprise celle de Chaudon, 714. *B. de poste* de Nogent-Roulebois.

MARMOUSETS (LES), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, commune de la Queue, à 6 k. (1 l. ½) de Boissy-St.-Léger, 19 k. (4 l. ¼) de Corbeil. *Pop.* compr. celle de la Queue, 459. *B. de p.* de Boissy-St.-Léger.

MARMOUSSE, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, commune de Garnay, à 5 k. (1 l. ¼) de Dreux. *Pop.* comprise celle de Garnay, 592. *Bur. de poste* de Dreux.

MARMOUTIER, ville (*Bas-Rhin*), arrond. de Saverne, ch.-l. de cant., sur le ruisseau de Huselbach, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Saverne, 29 kilom. (6 l. ½) N. O. de Strasbourg, 33 k. (7 l. ½) S. O. d'Haguenau. Cette petite ville, entourée d'une muraille de 6 à 7 mèt. (18 à 20 pieds) de haut, est environnée d'un fossé comblé en plusieurs endroits, qui n'a de l'eau que d'un côté. On y voyoit des religieux bénédictins dans une fameuse abbaye qui occupe près des deux tiers de la ville. On compte dans la ville de Marmoutier plus de trente familles juives. Il y a deux blanchisseries pour toiles, quatre brasseries, une poterie de terre, quatre tuileries ou briqueteries, une corderie. Les environs renferment une houillère qui n'est pas encore en pleine activité, mais dont l'exploitation pourra devenir profitable. *Pop.* 1589. *Bur. de poste* de Saverne.

MARMOUTIERS, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. nord de Tours, commune de St.-Symphorien, à 1 k. (¼ de l.) de Tours. Il y avoit une fameuse abbaye qui fut fondée en 371 par saint Martin. Les Normands la détruisirent en 853; ayant été rétablie, elle avoit embrassé la règle de saint Benoit et la réforme de la congrégation de saint Maur. On conservoit dans l'église une Ste-Ampoule qui servit au sacre de Henri IV, dans la cathédrale de Chartres en 1594; la ville de Reims n'étoit pas alors soumise à ce monarque. L'église de Marmoutiers étoit superbe par sa grandeur et par la beauté des peintures de son vitrage. Durant les guerres civiles de la Vendée, on en a fait un hôpital militaire, qui fut vendu depuis comme domaine national. *P.* compr. celle de St.-Symphorien, 330. *Bur. de poste* de Tours.

MARMUNSTER, ville (*Haut-Rhin*). *Voyez* MASVAUX.

MARNAC, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, canton de St.-Cyprien, près de la Dordogne, à 16 kilom. (3 l. ½) de Sarlat, 4 m. (10 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Sarlat.

MARNACH, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. et comm. de Clairvaux, à 2 kil. (½ l.) E. p. N. de cet endroit, 18 k. (4 l.) N. O. de Vianden, 5 m. (11 l. ¾) N. p. O. de Luxembourg. *P.* compr. celle de Clervaux, 528. *B. de p.* de Bastogne.

MARNAND, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Thizy, à 31 k. (7 l.) de Villefranche, 5 m. (11 l.) de Lyon. Il y a une fabrique de basin. *Pop.* 950. *Bur. de poste* de St.-Symphorien, dép. de la Loire.

MARNANS, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Roybon, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 18 k. (4 l.) de St.-Marcellin. *Pop.* . . . . . *B. de p.* de la Côte-St.-André.

MARNAVE, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Vaours, sur la Cerou, à 23 k. (5 l. ¼) de Gaillac, 6 m. (14 l. ¼) de Castres. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Cordes.

MARNAY, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, comm. de Fay-la-Vineuse, à 25 kil. (5 l. ¾) de Chinon, 5 m. (12 l. ⅓) de Tours. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Richelieu.

MARNAY, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Nogent-haute-Marne, à 13 kil. (3 l.) de Chaumont. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de cet endroit.

MARNAY, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. sud de Châlons-sur-Saone, sur la côte, près de la Grosne, à 8 k. (2 l.) de Châlons-sur-Saone, 4 m. (10 l. ¼) de Mâcon. *P.* 578. *B. de p.* de Châlons-sur-Saone.

MARNAY-LA-VILLE, v. (*Haute-Saône*), arr. de Gray, cant. de Pesmes, commune de Marnay-le-Bourg, près de l'Oignon, à 21 kil. (4 l. ¾) de Gray, 5 m. (10 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 14. *Bur. de poste* de Marnay.

MARNAY-LE-BOURG, v. (*Haute-Saône*), arr. de Gray, cant. de Pesmes, à 22 k. (5 l.) S. E. de Gray, 21 k. (4 l. ⅔) de Besançon, 5 m. (10 l. ⅔) S. O. de Vésoul. *P.* 1000. *Bur. de poste.*

MARNAY-SUR-SEINE, v. (*Aube*), arr. et cant. de Nogent-sur-Seine, sur la Seine, à 4 k. (1 l.) de Nogent-sur-Seine, 4 m. (10 l.) de Troyes. *P.* 411. *Bur. de poste* de Pont-sur-Seine.

MARNE (LA).

Ce département, formé des ci-dev. Rémois et Perthois, et d'une partie de la ci-dev. Brie pouilleuse, dépendans du ci-devant gouvernement de la Champagne, a pour bornes, au N. le département des Ardennes, à l'E. celui de la Meuse, au S. celui de l'Aube, à l'O. ceux de l'Aisne et de Seine-et-Marne.

La superficie de ce département est d'environ 1,607,169 arpens carrés ou 820,273 hectares; sa population est de 310,493. Il est composé de six cent quatre communes, et divisé en cinq arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-deux cantons et justices de paix. La pré-

Digitized by Google

fecture de ce département est à *Châlons-sur-Marne*. *Reims*, *Ste.-Menéhould*, *Vitry-sur-Marne* et *Epernay* sont les siéges des sous-préfectures. Le département de la Marne est dans l'évêché de Meaux, et dépend de la 2e division militaire, dont le commandant réside à Mézières : il est du ressort de la cour d'appel séante à Paris, et dépend de la 2e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 84 mille 850 hectares 40 ares (166 mille 245 arpens).

Les principales rivières de ce département sont : l'Aisne, dont il est parlé au départ. de la Meuse ; la Seine (*Voyez* le département de la Côte-d'Or) ; la Marne (*Voy.* le dép. de la Haute-Marne) et la Vesle.

Les principales villes sont : *Châlons-sur-Marne*, *Vitry-sur-Marne*, *Ste.-Menéhould*, *Epernay*, *Sézanne*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont : Ardre, Aure, Biesne, Bussy *ou* Noblette, Dormoise, Isson, Ladut, Melun *ou* Melin, Morin (Grand), Morin (Petit), Or *ou* Olcomte, Pontmignard, Py, Semoigne, Somme-Soude, Soude, Suippe, St.-Nicolas, Tourbe, Vasseurs, Vesle, Yevre.

Ruisseaux. Courte, Chaussé, Epoye, Etang, Fontaine, Gibermaye, Rouilla.

Marais. St.-Gond.

Forêts. Anguein, Beaumont, Boursault, Brugny, Epernay, Gault, Traconne, Vassy.

Bois impérial, etc.

Montagne. Reims.

Productions. Les terres de ce département sont généralement crayeuses et caillouteuses, plus propres à produire de bon vin que de bon blé. Presque tous les vins qu'on y recueille sont pétillans et portent plus à la tête que ceux connus sous le nom de *vins de Bourgogne* ; ce que l'on doit attribuer à la nature des sels dont les terres sont imprégnées. Cependant on y trouve tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie. On y récolte toutes sortes de grains en abondance ; plusieurs de ses contrées ont quantité de bois. Il y a d'excellens pâturages, et en général ce département abonde en poisson, gibier et volaille : des forges dont le fer est employé à différentes munitions de guerre ; des fours à chaux, des tuileries, des briqueteries, des verreries ; des eaux minérales très-efficaces pour toutes sortes de maladies, et un grand nombre d'ardoisières, dont quelques-unes sont fort estimées, entre autres celle de St.-Barnabé et de St.-Louis. On a découvert en 1739 une mine de mercure près d'un village, à 8 k. (2 l.) de Bourbonne-les-Bains. Il y a encore des carrières de pierres propres à bâtir, de grès, des meulières, ainsi que des terres à tuiles et à briques, et de l'argile propre à faire de la poterie.

Industrie. Elle consiste en un grand nombre de verreries. On y fabrique beaucoup de menues marchandises, qui sont d'un grand débit dans le Sénégal et au royaume de Congo. Ce département fournit une grande quantité de laine, beaucoup de poterie de terre et du miel jaune ; c'est à la bonne qualité de ce miel que les pains d'épices, dont on fait un si grand débit à Reims, doivent leur réputation. Les fabriques d'étoffes de laine ou mêlées de soie, laine et coton, la bonneterie, la chapellerie, les couvertures de laine, la tannerie, la mégisserie, la coutellerie, les toiles de diverses sortes, et autres étoffes, telles que pinchinats, espagnolettes, étamines-dauphines, rases de Maroc et de Perse, droguets, serges, façon de Londres, serges rases qu'on nomme *cordelières*, draps façon de Berri, camelots, flanelles, crêpes façon de Lyon, blutaux ; toutes ces différentes marchandises sont autant de fabriques qui font la richesse de ce département, et particulièrement de la ville de Reims. Les étoffes se débitent partie en France, partie chez l'étranger, sur-tout dans la Flandre et l'Italie. Le commerce des cuirs fournit des peaux de moutons passées en mégie et des cuirs forts, aussi estimés que ceux de Namur et de Liége. Il y a des papeteries.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

L'*Aune*, la *Toise*, le *Pied* de Paris. *Voy.* le département de la Seine.

Pied de 10 pouces, 0 270699.
— de 10 pouces $\frac{1}{2}$, 0.281527.
— de 11 pouces, 0.297769.
— de 11 pouces $\frac{1}{2}$, 0.311304.
— de 11 pouces $\frac{7}{12}$, 0.315816.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Cantons de Châlons (*intrà muros*), Pogny, Cernon, Courtisols, Auve, Soudé, Loisy et St.-Amand.

Journel ou *Arpent* de 9 danrées ou 720 perches, à 10 pieds 10 pouces, ou à 8 pieds 4 pouces *, 52.761.
— de 8 danrées *idem*, 46.898.
— de 6 *idem*, 35.173.

Canton de Châlons (*extrà muros*).

Journel de 9 danrées de 80 perches, à 8 pieds 2 pouces, 50.673.

Canton de Jalons.

Journel ou *Arpent* de 10 danrées ou 800 perches, à 8 pieds, 54 027.
— de 9 danrées ou 720 perches, *idem*, 48.624.
Fauchée de prés, de 6 danrées ou 600 perches, *idem*, 32.416.
Arpent de bois et de prés, de 8 *idem*, 43.229.

Canton de Juvigny.

Arpent de 100 verges, à 20 pieds, 42.208.
Fauchée de prés, de 6 boisseaux de 80 perches, à 8 pieds 2 pouces, 33.766.
— de 6 boisseaux de 90 perches, *idem*, 37.987.
— *idem*, de 100 *idem*, 42.208.
— de 8 boisseaux de 80 perches, *idem*, 45.030.
— *idem*, de 90 *idem*, 50.793.
— *idem*, de 100 *idem*, 56.285.

* *Nota*. Toutes les fois que la longueur d'une mesure est enoncée en pieds, sans autre désignation, il faut l'entendre du pied-de-roi de 12 pouces.

Canton de Vertus.

Arpent de 8 danrées de 12 chaînes $\frac{1}{2}$, à 20 pieds, 42.208.
Journel de 10 danrées *idem*, 52.760.
Fauchée de prés, de 6 *idem*, 31.661.
Journel de 10 danrées, de 3333 pieds, 4 pouces chaque, 56.285.
Fauchée de prés, de 6 *idem*, 33.772.

Canton de Suippes.

Journel de 720 perches, à 10 pieds de 10 pouces, 52.761.

Cantons de Ste.-Menéhould et Verrières.

Arpent de 100 verges, à 22 pieds, 51 072.
— de 100 verges, à 24 pieds de 10 pouces, ou 20 pieds-de-roi, 42.208.
Fauchée de prés de 50 verges, *id.*, 21.104.
— de 60 *idem*, 25.324.

Canton de Passavant.

Arpent de 100 perches, à 20 pieds, 42 208.
Fauchée de prés, de 80 *idem*, 33.767.
Arpent de 100 verges, à 22 pieds, 51,072.

Canton de St.-Mard-sur-le-Mont.

Journel de 8 danrées de 20 verges, à 20 pieds de 10 pouces, 46.899.
Fauchée de prés, de 6 danrées, *idem*, 35.173.
— de 7 *idem*, 41.033.
Arpent de 100 chaînes, à 20 pieds, 42.208.
— *idem*, à 22 pieds, 51.072.

Canton de Laneuville-au-Pont.

Arpent idem, 51.072.
— de 100 verges, à 24 pieds de 10 pouces, 42.208.
Journel de 80 *id.*, à 22 *id.*, 28.370.
Fauchée de 80 perches, à 24 pieds de 10 pouces, 33.783.

Canton de Vienne-le-Château.

Arpent de 100 verges, à 22 pieds de 10 pouces, 35.473.
Journel de 87 *idem*, 30.862.

Canton de Ville-sur-Tourbe.

Journel de 87 $\frac{1}{2}$ verges, à 22 pieds de 10 pouces, 31.040.
— et *Fauchée* de prés de 80 *id.*, 28 371.
Fauchée de prés, de 100 *id.*, 35.473.
Arpent de 100 perches, à 22 pieds, 51.072.

Canton de Sommepy.

Septier ou *Journel* de 80 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 34.334.

Cantons de Reims et St.-Brice.

Hommée de 10 verges, à 20 pieds de 10 pouces $\frac{1}{2}$, 3.170.
Jour de 16 hommées, 50.724.
Arpent de 109 verges, *id.*, 31.703.

Cantons de Vitry-lès-Reims et Bourgogne.

Septier ou *Arpent* de 4 quartels ou 106 $\frac{1}{2}$ verges, *id.*, 37.806.

Cantons de St.-Thierry et Fismes.

Arpent de 100 verges, à 22 pieds, 51.072.
— *id.*, à 22 pieds $\frac{1}{2}$ de 11 pouces, 44.887.
— de 108, à 20 pieds de 10 pouces $\frac{1}{2}$, 34 239.
— de 100 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 42.914.
— de 84 *id.*, 36.049.

Digitized by Google

Canton de Cornicy.

Arpent de 94 verges, à 19 pieds ½ de 11 pouces, 31.693.
— de 80 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 34.334.
— de 100 *id.*, 42 914.
— de 96 *id.*, 41.197.
— de 93 verges, à 19 pieds de 11 pouces, 29.768.

Cantons de Faverolles et Gueux.

Arpent de 100 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 42.914.
— de 100 verges, à 22 pieds de 11 pouces ½, 43.274.
— de 100 verges, à 22 pieds de 11 pouces ½, 46.905.
— de 108 verges, à 20 pieds de 10 pouces ½, 34.239.
— de 100 verges, à 22 pieds, 51.072.

Canton de Rilly.

Arpent de 16 boisseaux ou 96 verges, à 20 pieds de 10 pouces ½, 33.816.
— de 100 verges, *id.*, 31.703.
Jour de 16 hommées ou 160 verges, *id.*, 50.724.
Septier de 4 quartels ou 80 verges, à 22 pieds de 11 pouces, 34.311.
Arpent de 100 verges, *id.*, 42.914.
— de 100 verges, à 22 pieds, 51.072.

Canton de Verzy.

Boisseau de 6 verges ½, à 17 pieds, 4 pouc., 2.113.
Quartel de 26 ½, *id.*, 8.452.
Arpent de 106 ½, *id.*, 33 816.
— de 100 verges, à 22 pieds, 51.072.

Canton de Beaumont.

Septier de 16 boisseaux ou 106 ½ verges, à 20 pieds de 10 pouces ½, 33.826.

Canton d'Auberive.

Septier de 16 boisseaux ou 80 verges, à 20 pieds 2 pouces le pied, de 11 pouces, 28.891.
Hommée de 100 verges, à 10 pieds de 10 pouces, ½, 3.170
Journel de 160 *id.*, 50.724.

Cantons d'Ay et Epernay.

Arpent de 100 verges, à 20 pieds 3 pouc., 43.271.
Daurée de 12 ½ *id.*, 5.409.
Journel de 112 ½ *id.*, 48.679.
Fauchée de pres, de 75 *id.*, 32.456.

Canton de Louvois.

Arpent de 100 verges, à 24 pieds de 10 pouces ½, 45.652.
— de 100 verges, à 20 pieds, 3 pouces, 43.271.
— de 100 verges, à 20 pieds, 42.208.
Septier de 80 verges, à 20 pieds, 3 pouc., 34.615.

Cantons de Châtillon, Haut-Villers, Dormans et Montmort.

Arpent de 100 verges, à 20 p., 42.203.
— à 22 pieds, 51.072.

Canton de Damery.

Arpent, *idem*, 51.072.

Canton d'Ablois.

Arpent de 100 verges, à 20 pieds, 3 pouc., 43.271.
— de 100 verges, à 20 pieds, 42.208.
— de 100 verges, à 22 pieds, 51.072.
— de 100 verges, à 20 pieds, 2 pouces, 42 914.

Canton d'Avize.

Arpent de 8 dauriées ou 106 ½ verges, à 20 pieds, 45.021.
Journel de 10 dauriées ou 133 ½ *idem*, 56.285.
Arpent de 106 ½ verges, à 18 pieds, 4 pouc., 37.831.
Journel de 133 ½ *id.*, 47.288.
Arpent de 106 ½ verges, à 20 pieds, 3 pouc., 46.110.
Journel de 133 ½ *id.*, 57.691.

Cantons de Vitry-sur-Marne et Vitry en Perthois.

Journel, *Arpent*, *Fauchée*, de 6 dauriées ou 480 perches, à 10 pieds de 10 pouc., 35.173.

Canton de Bassuet.

Journel, *idem*, 35.173.
— de 7 dauriées de 80 perches, *id.*, 41.035.

Canton de Heiltz-le-Maurupt.

Journal de 300 perches, à 10 pieds, 31.656.
— de 480 perches, à 100 pouces, 35.173.

Canton de Vanault-lès-Dames.

Journal de terre et *Fauchée* de prés, *id.*, 35.173.
— de 8 dauriées ou 640 perches, 46.892.
— de 7 dauriées, 41 035.
Arpent de 100 perches, à 22 pieds, 51.072.

Canton de Charmont.

Arpent de 96 verges, de 4 perches chaque, à 125 pouces, 43.901.
— de 100 verges, de 4 perches chaque, à 120 pouces, 42.208.
— de 160 verges, de 4 perches chaque, à 100 pouces, 46.911.

Canton de Sermaise.

Journal et *Fauchée* de 80 verges, à 24 pieds de 10 pouces, 33.772.
Arpent pour les vignes, de 100 verges, *id.*, 42.613.
— pour les bois, de 120, *idem.*, 50.650.
Journal de terres et vignes, de 480 perches, à 100 pouces, 35.173.
Arpent de bois, de 500 *idem*, 36.639.

Cantons d'Etrepy et Cloyes.

Journel et *Fauchée*, de 480 perches, *id.*, 35.173.
Arpent de 100 perches, à 22 pieds, 51.072.

Canton de Thieblemont.

Arpent de 600 perches, à 10 pieds de 10 pouces, 43.967.

Canton de Hauteville.

Journel de 480 perches, *idem*, 35.173.
— et *Fauchée* de 80 cordes, à 20 pieds, 33.767.
Arpent de 100 cordes, *id.*, 42.213.

Canton de Giffaumont.

Journel et *Fauchée* de 480 perches, à 100 pouces, 35.173.
Arpent de 600 perches, *id.*, 43.967.

Canton de St.-Remy-en-Bouzemont.

Journel de 6 dauriées ou 480 perches, à 22 pieds de 10 pouces, 140.683.

Canton de St.-Ouen.

Dauriée de 80½ perches, à 100 pouces, 5.862.

Canton de Lignon.

Journel de 6 dauriées ou 480 perches, à 100 pouces, 35.173.
Arpent de 8 dauriées ou 640 *id.*, 46.899.
— de bois, de 100 perches à 22 pieds, 51.072.
— de 100 cordes ou 576 perches, à 100 pouces, 42.213.

Canton de Soudé.

Journel de 9 dauriées de 80 perches, à 8 pieds 4 pouces, 52 761.
— de 8 *idem*, 46.899.

Canton de Courdemange.

Journel de 6 dauriées, *id.*, 35.173.

Canton de Loizy.

Journel, *idem*, 35.173.
— de 9 dauriées, *idem*, 52.761.

Canton de St.-Amand.

Arpent de 8 dauriées de 80 perches, à 100 pouces, 46.899.

Cantons de Broyes, Sezanne, Baye, Montmirail, Esternay, Courgivaux, Marcilly et Barbonne.

Arpent de 100 perches, à 20 pieds, 42.208.
— de 64, *idem*, 27.013.

Canton de St.-Just et Anglure.

Arpent de 100 cordes, à 20 pieds, 42 208.
— de 640 perches ou carreaux, à 8 pieds 2 pouces, 46 030.

Cantons de Pleurs et Fère-Champenoise.

Arpent de 100 perches, à 20 pieds, 42.208.
— de 8 dauriées de 80 perches, à 8 pieds, 43.229.
— de 8 dauriées de 80 perches, à 8 pieds 2 pouces, 45.030.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Louis *Abelli*, évêque de Rhodez, né en 1603, mort à Paris en 1691. On a de lui *Medulla theologica*, in-12; *la Vie de Vincent de Paul*, in-4°; *la Tradition de l'église, touchant le culte de la Ste.-Vierge; des Méditations*, en 2 vol. *in*-12, etc., etc. — *Adalberon*, savant, archevêque de Reims, chancelier de France, et premier ministre sous Lothaire, Louis V et Hugues Capet; mort en 988. Il célébra divers conciles, où il parla en évêque zélé pour la discipline et les droits de l'église. — Edme *Aubertin*, ministre, auteur de l'*Eucharistie de l'ancienne église*; né à Châlons-sur-Marne en 1595, mort à Paris en 1652. — Charles le *Batteux*, traducteur d'*Horace*, professeur de belles-lettres et de philosophie; né à Reims en 1713, mort à Paris en 1780. On a de lui: *Cours de belles-lettres*, 5 vol. *in*-12, 1760; *Histoire des causes premières*; *Elemens de littérature*, extraits du *Cours des belles-lettres*, etc. — Pierre *Bayen*, chimiste; né à Châlons-sur-Marne en 1725, mort en nivose an 6 (1798), âgé de 72 ans. — Nicolas *Bergier*, historiographe et antiquaire; né à Reims en 1557, mort en 1623. On a de lui les *Antiquités de Reims*, 1635, *in*-4°; *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, traduite en

Digitized by Google

plusieurs langues, et réimprimée à Bruxelles en 2 vol. *in*-4°, 1729. — David *Blondel*, ministre et professeur d'histoire, de mathématiques et d'architecture; né à Châlons-sur-Marne en 1591, mort à Paris en 1655. On a de lui : *Pseudo-Isidorus* et *Turrianus Vapulantes*, à Genève, *in*-4°; *Assertio genealogiæ Franciæ*, 1655, *in-folio*; *Apologia pro sententiâ Sti.-Hieronymi de presbyteris et episcopis*; *De la primauté de l'eglise*; un *Traité sur les Sibylles*; un autre contre la *fable de la Papesse Jeanne*; des écrits de controverse. — Nicolas-Louis de la *Caille*, du diocèse de Reims, célèbre astronome et mathématicien, de l'académie des sciences, des sociétés royales de Londres, Berlin, Gottingue, et de l'institut de Bologne; mort à Paris le 21 mars 1762. On a de lui : *Elémens d'algèbre*, *de mécanique*, *d'astronomie*, *d'optique*, *de perspective*; *Fundamenta astronomiæ*; *Cœlum australe stelliferum*; *Relation du cap de Bonne-Espérance*, et *des mémoires*, parmi ceux de l'académie. — Jacques *Clément*, né à Sorbon en 1564, dominicain, assassin de Henri III. Il s'étoit introduit auprès de ce roi, sous prétexte de l'informer de choses importantes, et s'étant trouvé seul avec lui, il lui enfonça un couteau dans le bas-ventre. Henri III, en s'écriant, retira lui-même le couteau, et en frappa le meurtrier à la tête. Les seigneurs accoururent, le percèrent de mille coups; il fut ensuite traîné sur la claie, tiré à quatre chevaux et brûlé; — Charles *Coffin*, recteur de l'université de Paris, poète latin; né à Buzanci en 1676, mort à Paris en 1749. On a de lui : *Discours sur les belles-lettres*, *Harangue sur l'utilité de l'histoire*, son *Oraison funèbre*, etc. — Jean-Baptiste *Colbert*, marquis de Seignelai, ministre d'état et des finances, surnommé *le Grand*, protecteur des arts et des talens; né à Reims en 1619, mort en 1683. Il avoit épousé Marie Charron, fille du Jacques Charron, seigneur de Menars, et de Marie Begon; il en eut six fils et trois filles. — Jean-Baptiste *Deschiens de Ressons*; né à Châlons-sur-Marne, savant dans l'artillerie et l'agriculture; mort en 1735, de l'académie des sciences. On a de lui divers *Mémoires*. — René-Jacques Croissant de *Garengeot*, né à Vitry en 1688, membre de la société royale de Londres, et démonstrateur en chirurgie à Paris; auteur de l'*Anatomie des viscères*, 1742, 2 vol. *in*-12; l'*Opération de la taille*, 1730, in-12, la *Myotomie humaine*, 1750, 2 vol. *in*-12; *Traité des opérations de chirurgie*, 1749, 3 vol.; *Traité des instrumens de chirurgie*, 1727, 2 vol. *in*-12; — Gabriel-Charles de *Lattaignant*, chanoine de Reims; né dans cette ville, mort à Paris le 10 janvier 1779. C'étoit un poète gai, sans fiel et sans ironie; il choisit le genre des chansons: on a de lui un *Recueil* en 4 vol. *in*-12. — Isaac *Jaquelot*, né à Vassy, retiré en Hollande, puis en Prusse; mort en 1708. On a de lui : *Traité de l'existence de Dieu*; *De la vérité et inspiration des livres saints* : divers ouvrages contre Bayle et autres. — Louis *Lallemant*, jésuite moraliste; né à Châlons-sur-Marne, mort à Bourges en 1635. Auteur d'un *Recueil de maximes*, qu'on trouve à la fin de sa vie, 1694, *in*-12. — *Leutard*, paysan iconoclaste et détracteur des prophètes : se voyant abandonné de ses prosélytes, il se précipita dans un puits; il étoit né à Vertus, vers la fin du douzième siècle. — Louis *Levesque de Pouilly*, auteur de la *Théorie des sentimens agréables*, et littérateur estimable; né à Reims en 1692, mort en 1750. — Simon-Nicolas-Henri *Linguet*, avocat et homme de lettres, né à Reims; auteur du *Siècle d'Alexandre*, des *Annales politiques*, et d'une *Analyse des ouvrages de Voltaire*. Linguet étoit un écrivain ingénieux et piquant. Il a été décapité à Paris le 9 messidor an 2 (1er juillet 1794), âgé de 57 ans. — Jean *Mabillon*, bénédictin de la congrégation de St.-Maur, très-savant, auteur d'une *Diplomatique* et d'un *Traité des études monastiques*; né à St.-Pierre-Mont en 1632, mort dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés à Paris en 1707. On a de lui : *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, à Paris, 9 vol. *in-folio*; *Analecta de re diplomaticâ*, 2 vol. *in-fol.*; la *Liturgie gallicane*, in-4°, 1685, 1729; *Dissertations sur l'usage du pain azyme dans l'Eucharistie*, in-8°; *Museum italianum*, *OEuvres de St.-Bernard*, etc. — Abraham *Moivre*, protestant, mathématicien; né à Vitry en 1667, d'un chirurgien; mort à Londres en 1754. Son génie n'étoit pas borné seulement aux connoissances mathématiques; le goût de la belle littérature ne le quitta jamais. Il est l'auteur d'un *Traité des chances*, en anglais, 1738, *in*-8°; et d'un autre des *Rentes viagères*, 1752, *in*-8°, etc. — Claude du *Molinet*, genovefain, bibliographe et médailliste; né à Châlons-sur-Marne en 1620, mort à Paris en 1687, regretté de plusieurs illustres amis, que son savoir, autant que son caractère, lui avoient procurés. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des papes par médailles*, *depuis Martin V jusqu'à Innocent XI*; le *Cabinet de Ste.-Geneviève*; *Dissertations sur une tête d'Isis*, etc. — Robert *Nanteuil*, fameux graveur en portraits; né à Reims en 1610, mort à Paris en 1678. — Marc-Antoine *Oudinet*, professeur en droit, et médailliste; né à Reims en 1643, mort à Paris en 1712. On a de lui trois Dissertations estimées; l'une sur l'*Origine du nom de médailles*, l'autre sur les *Médailles d'Athènes et de Lacédemone*, et la troisième sur deux *Agates du cabinet du roi*. — Anselme *Pâris*, auteur d'un ouvrage sur la *Croyance des Grecs*; né à Reims. — Nicolas *Perrot*, sieur d'Ablancourt, philosophe et avocat, traducteur de beaucoup d'anciens auteurs; né à Chalons-sur-Marne en 1606, mort dans sa terre d'Ablancourt en 1664. Ses traductions sont : *Minutius Felix*; quatre *Oraisons de Cicéron*, *Tacite*, *Lucien*; *Retraite des dix mille de Xénophon*, *Adrien*; les *Commentaires de César*, *Thucydide*; l'*Histoire de Xénophon*; les *Apophtegmes des anciens*; les *Stratagèmes de Frontin*; *Histoire d'Afrique de Marmol*, Paris, 1667, 3 vol. *in*-4°. — Antoine *Pluche*, professeur de rhétorique, auteur du *Spectacle de la nature* et de l'*Histoire du ciel*, 11 vol. *in*-12; né à Reims en 1688, mort d'une attaque d'apoplexie à la Varennes-St.-Maur en 1761. — *Ransant*, médecin, antiquaire, et garde du cabinet des médailles de Louis XIV; né à Reims; il fut trouvé noyé dans le parc de Versailles en 1689. On a de lui : *Dissertations sur douze médailles des jeux séculaires de l'empereur Domitien*, Versailles, 1683, *in*-4°. — Bertrand de *Reims*, ermite dans la forêt de Parthenay et dans celle de Glacon, ensuite se disant Baudoin Ier, empereur de Constantinople; enfin pendu à Lille comme imposteur, vers 1225; il étoit né à Reims. — Cesar-Pierre *Richelet*, né en 1631, à Cheminon, mort à Paris en 1698; auteur d'un *Dictionnaire de la langue française*, 3 vol. *in-fol.*, Lyon, 1759; *Dictionnaire des rimes*, 1 vol. in-8°; *Histoire de la Floride*, écrite en espagnol par Garcias-Lasso de la Vega, traduite en français; Leyde, 1731, *in*-8°, 4 vol. avec figures. — Thierry *Ruinart*, bénédictin, historien ecclésiastique; né à Reims en 1657, mort dans l'abbaye de Hautvilliers en 1709. On a de lui : *Actes sincères des martyrs*, en latin, à Paris, *in*-4°, 1689; *Histoire de la persécution des Vandales*, etc. — François *Sabatier*, né à Châlons-sur-Marne, professeur émérite au collège de Châlons, associé de l'institut national. Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont : *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins*, 35 vol. *in*-8°; *Mœurs, usages et coutumes des anciens peuples*, 3 vol. *in*-8°. — Jacques-Louis *Strobée*, auteur latin; né à Reims, mort vers 1550. — *Tronson-du-Coudray*, né à Reims, avocat célèbre, député à la troisième législature, déporté à Cayenne le 18 fructidor an 6 (4 septembre 1798), où il est mort. — *Urbain II*, pape, qui fut aux prises avec l'anti-pape Guibert, et qui tint ce fameux concile de Clermont en Auvergne, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, dont les résultats ont été si funestes aux Français. Il mourut à Rome pour le salut de tous, le 9 juillet 1099. — Paul-François *Velly*, abbé, né près de Fismes, mort à Paris le 4 septembre 1759, ayant donné 7 vol. de l'*Histoire de France*, qui a été continuée par Villaret et Garnier. — Jean *Villement*, recteur de l'université de Paris, orateur et philosophe; né à Dormans en 1655.

MARNE (Haute-)

Ce département, formé des ci-devant Vallage et Bassigny, dépendans de l'ancienne province de Champagne, a au N. le département de la Meuse, à l'E. celui des Vosges, au S. E. celui de la Haute-Saone, au S. O. celui de la Côte-d'Or, à l'O. celui de l'Aube, au N. O. celui de la Marne.

La superficie de ce département est d'environ 1,240,580 arpens carrés ou 633,172 hectares; sa population est de 225,350. Il est composé de cinq cent cinquante-deux communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-huit cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Chaumont*. *Vassy* et *Langres* sont les siéges des sous-préfectures. Ce départ. est dans l'évêché de Dijon, et dépend de la 18e division militaire, dont le commandant réside à Dijon : il est du ressort de la cour d'appel séante à Dijon, département de la Côte-d'Or, et dans la 18e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 193 mille 313 hectares 30 ares (373 mille 719 arpens).

Les principales rivières sont : la Meuse. Voyez ce départ. et celui de l'Aube.

Les principales villes sont : *Chaumont*, *Langres*, *Bourbonne-les-Bains*, *St.-Dizier*, *Vassy*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont : Aube, Aujon, Blaise, Blaizon, Fontaine-de-la-Meuse, Meuse, Ource, Rognon, Saulx, Stond, Suize, Venelle, Vingeanne.

Forêts. Ageville, Arc, Baudres, Batis et Deshamets, Betaincourt, Chamberceau, Châteauvilain, Dancemont, Der, Fraudes, Haut-Bois, Jarnet, Joinville, Lezeville, Marc, Marnois, Mathons, Romain, St.-Remy, Saunoise, St.-Dizier.

Productions. Le territoire de ce département est fertile en blé ; certains cantons produisent d'excellens vins. La culture du lin et du chanvre y est très-soignée ; on y cultive aussi les navettes, les pois, la moutarde, le pastel. Il y a des mines de fer et des forges.

Industrie. Elle est assez étendue dans plusieurs villes principales de ce département. A Chaumont, ce sont des fabriques de droguets, de gants, de coutelleries, chandelles et blanchisserie de cire. On fabrique à St.-Dizier, de la coutellerie, des grilles, des broches ; on y fait aussi des tonneaux, des seaux, et même des bateaux. Langres est le lieu le plus renommé pour la coutellerie ; cette manufacture est une des plus considérables de la France. Il y a des filatures de coton et des papeteries : on y fabrique des droguets et des serges ; ses laines teintes sont très-recherchées et ont beaucoup de débit ; mais la branche de commerce la plus importante de ce département est le produit des forêts qui sont considérables, des mines de fer et des forges.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires dans ce département.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

Toise de 6 pieds, *dite* de roi, 1.949.
Toise de bailliage de Chaumont, de 9 pieds de 11 pouces chacune, 2.6793.
Aune de Paris, 1.188.
— de Provins, 0.8113.
— de tisserand, à St.-Dizier, 0.8203.
— *id.*, à Joinville, 0.8293.
— *id.*, à Bourbonne, 0.7933.
— *id.*, à Montsaugeon, 0.8663.
— de fabricant, au Fay-Billot, 0.8933.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Journal de terres et de vignes, et *Fauchée* de pré, à St.-Dizier, et arrondissement . . . . . } 33.172.
Journal de terre, à Vassy, et arrondissement . . . . . }
Journal de terre, *Fauchée* de pré et *Journée* de vignes, à Joinville, et arrondissement, y compris Doulaincourt . . . . . } 35.766.
Journal de terre et *Fauchée* de pré, à Montierender et communes environnantes, Ambonville, Certizières, Leschères, Bouzancourt et Cirey . . . . . }
Journal de terre et *Fauchée* de pré, de Laneuville-aux Bois et Lezeville, 18.319.
Journal de terre et pré, de Vignory, et arrondissement, 34.475.
— de Chaumont, et arrondissement, y compris Oudincourt, Ormoy et Nogent . . . . . } 32.319.
Arpent de terres et prés, de Longchamp-lès-Millières, Cletmont, Montigny, et arrondissement. . . . . }
Journal de terre, de la Ferté-sur-Aube, 26.374.
— du canton de Giey-sur-Aujon, de Langres, et arrondissemens, y compris Recey. . . . . } 25.856.
Arpent de terres, prés et bois, à Choiseul, Prés-sous-la-Fauche, et arrondissemens. . . . . }
Journal de terre (autre), canton de Giey. . . . . } 34.285.
— de terres, prés et vignes, du Fay-Billot. . . . . }
Journal de terre (autre), canton de Giey, 42.208.
Journal de terre, *Fauchée* de pré et *Journée* de vignes, à Bourbonne, Montsaugeon et Grancey, 28.73.
Arpent de bois communaux de St.-Dizier, et arrondissement. } 42.208.
Arpent de prés et vignes, et *Journée* de vignes, de Vassy et communes environnantes. . . . }
Arpent de terres, prés et bois communaux, à Bourmont, Brevannes, Huilliecourt, Petit, Sommecourt, et arrondissemens, 21.369.
Arpent de 100 perches, à 22 pieds par perche, pour les bois nationaux, et autres non compris ici, 51.072.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : François *Audin*, jésuite ; né à Vignori, au diocèse de Langres, mort à Dijon en 1752. On a de lui diverses *Poésies latines*, *dissertations*, *étymologie celtique* ; plusieurs *vies* insérées dans le recueil du P. Niceron. *Voyez* le tome 2 du *Mélange* de Jean-Bernard Michault, ancien secrétaire de l'académie de Dijon, Paris, 1754. — Elie *Blanchard*, de Langres, mort le 10 février 1756, de l'académie des inscriptions et belles-lettres. On a de lui divers *Mémoires* parmi ceux de cette académie. — Edme *Bouchardon*, célèbre sculpteur ; né à Chaumont en Bassigny en 1698. Il fut envoyé à Rome comme élève payé par le roi ; il remporta un prix à l'académie en 1722 ; il orna Paris de ses ouvrages. Voyez la liste de ses nombreuses productions dans l'*Abrégé de sa vie*, publié à Paris en 1762, *in*-12, par M. le comte de Caylus. — Edme *Boursault*, auteur dramatique et romancier ; né à Mussi-l'Evêque en 1638, mort à Montluçon en 1701. On a de lui plusieurs pièces de théâtre et d'autres ouvrages : *Esope à la cour*, *Esope à la ville* ; le *Mercure galant*, ou *la Comédie sans titre* ; la *Satyre des satyres*, en un acte ; et quelques romans. — Jean *Crassot*, professeur de philosophie ; né à Langres, mort en 1616. Il a donné *Logique*, *Physique*, etc. — François *Desportes*, né en 1661 ; habile peintre, mort à Paris en 1743. Il a laissé un fils qui joint au talent de la peinture celui de la poésie. — Denis *Diderot*, philosophe, et l'un des auteurs de l'*Encyclopédie* ; né à Langres en 1713, mort en 1784. Il est auteur d'un très-grand nombre d'ouvrages très-estimés. — François l'*Espingola*, sculpteur ; né à Joinville. — Jacques *Gathera*, né à Chaumont, mort en 1638. On a de lui : *de Vetere jure pontificio urbis Romæ*, *de Officiis Augustæ*, *de Jure manium*. — Edmond *Martenne*, bénédictin, auteur ; né à St.-Jean-de-Losne en 1654. Il se signala par des vertus et par des recherches laborieuses. On a de lui : *Commentaire latin sur la règle de St.-Benoît*, in-4°, Paris, 1690 ; *Traité sur les anciens rits ecclésiastiques touchant les sacremens*, en latin, 3 vol. *in*-4° ; *Thesaurus novus anecdotorum*, 5 vol. *in-folio* ; *Veterum scriptorum amplissima Collectio*, Paris, 9 vol. in-folio, etc., etc. — Pierre le *Moine*, né à Chaumont en Bassigny, l'an 1602, mort à Paris le 22 août 1672. Il fut jésuite ; il est principalement connu par ses vers français, recueillis en un vol. *in-folio*, 1671 ; *Poème de saint Louis* ; *Ode à Louis XIII* ; les *Entretiens poétiques* ; *Recueils de vers théologiques* ; la *Jalousie des femmes fortes*, et mille autres ouvrages. — Edmond *Richer*, né à Chaource en 1560 ; partisan de la Ligue. Il approuva, dans une thèse, l'action de Jacques Clement, et revint de son erreur ; quoiqu'il fut grand-maître du collége du cardinal Lemoine, il se déclara contre la puissance de Rome. Il publia un petit écrit intitulé : *De la puissance ecclésiastique et politique*, qui fit beaucoup de bruit, et pour lequel il fut mis en prison. On a de lui beaucoup d'autres ouvrages estimés : *Histoire des conciles généraux*, en latin, 3 vol. *in*-4° ; *De potestate ecclesiæ in rebus temporalibus*, 1692, *in*-4°, etc., etc. — Nicolas *Robert*, peintre d'histoire naturelle en miniature ; né à Langres vers 1610. Il étoit excellent dessinateur d'animaux et d'insectes ; il fit pour Gaston de France une belle suite de miniatures en ce genre ; il travailla aussi aux 319 planches de plantes de l'académie des sciences de Paris. — Julius *Sabinus*, compétiteur de Vespasien, qui le fit mourir avec son épouse Eponine et leurs deux enfans, après qu'ils eurent séjourné longtemps dans un souterrain ; né près de Langres, mort vers l'an 78.

MARNE, v. (*Seine-et Oise*), arr. de Versailles, cant. de Sèvres, à 4 k. (1 l.) de Versailles. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Sèvres.

MARNE (LA), v. (*Doubs*), arr. de Besançon, canton de Boussière, comm. de Montferrant, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Besançon. *Popul.* comp. celle de Montferrant et du Vernois, 415. *Bur. de poste* de Besançon.

MARNE (LA), rivière (*Haute-Marne*), où elle prend sa source, à 8 k. (2 l.) E. de Langres, coule à l'O., puis à l'O. p. N., passant au N. E. de Langres, arrose Rolampont, avoisine Chaumont, Vignory, Joinville ; passe à St.-Dizier, et, remontant au N. p. O., arrose Vitry-sur-Marne et Châlons, et, tournant à l'O., passe à Mareuil, s'approche d'Epernay, arrose Damerie et Dormans, traverse Château-Thierry, Nogent-l'Artaut, la Ferté-sous-Sourre ; reçoit l'Ourcq, la Therouane ; baigne les murs de Meaux, arrose Lagny, et en sor-

Digitized by Google

pentant elle vient se rendre dans la Seine à Charenton, qu'elle arrose après un cours tortueux de 41 myr. (92 l.)

Marne (la), v. (*Loire-Inférr.*), arr. de Nantes, cant. de Machecoul, à 5 kil. (1 l. ⅓) de ce lieu, 30 kil. (6 l. ⅔) de Nantes. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Machecoul.

Marneffe, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. d'Avenne, à 6 kilom. (1 l. ½) S. E. de Ciplet, 2 k. (½ l.) N. O. d'Hucorgne, 30 k. (6 l. ¼) O. p. S. de Liége. *P.* 446. *B. de p.* d'Huy.

Marnes, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, canton d'Airvault, comm. de Saint-Jouin, à 19 kilom. (4 l. ⅓) de Thouars, 7 m. (15 l. ⅓) de Niort. *Popul.* comprise celle de Saint-Jouin, 1330. *Bur. de poste* d'Airvault.

Marnesia, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 5 k. (1 l. ⅓) de ce lieu, 11 k (2 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 150. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Marnhac, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Geniez-de-Rivedolt, à 3 k. (¾ de l.) de ce lieu, 34 k. (7 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de St.-Geniez.

Marnhac, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. et commune de Monclar, à 21 k. (4 l. ¾) de Montauban, 3 k. (¾ de l.) de Monclar. *Popul.* comprise celle de Monclar et dépend. 1878. *Bur. de poste* de Montauban.

Marnheim, bourg (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, près la Prumm, à 3 kilom. (¾ de l.) S. de Kirchheim-Boland, 3 kilom. (¾ de l.) N. de Goelheim, 42 k. (9 l. ½) S. p. O. de Mayence. *Popul.* compr. les dép. 645. *Bur. de poste* de Worms.

Marnières, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Rugles, à 28 k. (6 l. ¼) de Verneuil, 37 k. (8 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Rugles.

Marnier, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. d'Angles, à 21 kil. (4 l. ¾) de St.-Pons, 10 m. (23 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 178. *Bur. de p.* de St.-Pons-de-Thomières, dép. de l'Hérault.

Marnier (le), v. (*Tarn*), arr. de Castres, canton de Brassac-de-Castelnau, à 8 k. (2 l.) E. de ce lieu. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de la Caune.

Marnoue-la-Poterie, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Ourcq, à 3 kilom. (¾ de l.) de May. *Pop.*.. *Bur. de p.* de May.

Marnoue-les-Moines, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Ourcq, comm. de Vendrest, à 4 k. (1 l.) de May, 18 k. (4 l.) de Meaux. *Popul.* comprise celle de Vendrest, 866. *Bur. de p.* de May.

Marnoz, v. (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Salins, à 7 kilom. (1 l. ⅔) d'Arbois, 38 k. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. Il y a des mines de houille non exploitées. *Popul.* 356. *Bur. de poste* de Salins.

Marol, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, canton de St.-Jean-de-Soleymieux, à 14 kil. (3 l. ¼) de Montbrison, 32 kilom. (7 l. ⅓) de Feurs. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Montbrison.

Marolettes, v. (*Sarthe*), arr. et cant. de Mamers, à 2 kil. (½ l.) de cette ville, 42 kil. (9 l. ½) du Mans. *P.* comp. celle de St.-Aubin-des-Groyce, 200. *Bur. de poste* de Mamers.

Marolle (la), v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Neung-sur-Beuvron, à 25 kil. (5 l. ½) de Romorantin, 33 k. (7 l. ½) de Blois. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de la Ferté-St.-Aubin, dép. du Loiret.

Marolles, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Seine, à 8 k. (2 l.) S. O. de Vandœuvres, 8 k. (2 l.) N. de Bar-sur-Seine, 23 k. (5 l. ⅓) S. E. de Troyes. *Pop.* 321. *Bur. de p.* de Bar-sur-Seine.

Marolles, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, à 9 kil. (2 l. ⅓) d'Ervy, 41 kilom. (9 l. ½) de Troyes. *Pop.* 468. *Bur. de poste* d'Ervy.

Marolles, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Lisieux, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 5 m. (12 l.) de Caen. *P.* 852. *Bur. de p.* de Lisieux.

Marolles, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de Thiron-de-Gardais, à 8 k. (2 l.) de Nogent, 42 k. (9 l. ½) de Chartres. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Nogent-le-Rotrou.

Marolles, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, comm. de Trancrainville, à 7 kil. (1 l. ¾) de Toury, 37 k. (8 l. ½) de Chartres. *Popul.* comprise celle de Trancrainville, 340. *Bur. de poste* de Toury.

Marolles, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. ouest de Blois, à 15 k. (3 l. ½) S. O. de Mer, 29 kilom. (6 l. ½) S. de Freteval, 6 k. (1 l. ½) N. de Blois. Il y a une carrière de pierre calcaire exploitée. *Pop.* 519. *Bur. de poste* de Blois.

Marolles, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville, 33 k. (7 l. ½) de Châlons. *Pop.* 107. *Bur. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Marolles, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Landrecie, sur la petite Helpe, à 5 k. (1 l. ¼) E. de cette ville, 5 myr. (12 l. ½) S. E. de Douay, 13 kilom. (3 l.) O. d'Avesnes. Il s'y fait un grand commerce de blés, et de fromages appelés *fromages de Marolles*. Les meilleurs se font à 4 kilom. (1 l.), et à l'orient de ce village. Il se vend à Paris quantité de ces petits fromages : le printemps et l'automne sont les meilleures saisons pour les avoir bons. *Pop.* 2132. *Bur. de poste* de Landrecie.

Marolles, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Betz, près l'Ourcq, à 18 kilom. (4 l.) de Crespy, 8 m. (17 l. ¾) de Beauvais. Il y a des tourbières. *Pop.* 472. *Bur. de poste* de la Ferté-Milon, dép. de l'Aisne.

Marolles, v. (*Sarthe*), arr. et cant. de St.-Calais, à 3 k. (¾ de l.) de ce lieu, 4 m. (10 l.) du Mans. Il y a un petit hospice pour les malades et infirmes. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de Saint-Calais.

Marolles, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, canton de Montereau-Fault-Yonne, sur la Seine, à 29 k. (6 l. ½) de Nemours, 32 k. (7 l. ⅓) de Melun. *P.* 450. *B. de p.* de Montereau-Fault-Yonne.

Marolles, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de la Ferté-Gaucher, à 18 kilom. (4 l.) de Rosoy, 4 m. (10 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 290. *B. de p.* de Coulommiers.

Marolles, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, près du Réveillon, à 14 k. (3 l. ½) de Corbeil, 32 k. (7 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 140. *Bur. de p.* de Boissy-St.-Léger.

Marolles, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Merville, à 7 kil. (1 l. ½) d'Etampes, 5 m. (11 l.) de Versailles. *Pop.* 244. *Bur. de poste* d'Etampes.

Marolles-en-Hurepoix, village (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, à 14 k. (3 l. ½) de Corbeil, 31 kilom. (7 l.) de

Digitized by Google

Versailles. *Pop.* 380. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Marolles-les-Braux, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, ch.-l. de canton, à 10 k. (2 l. ½) S. de Mamers, 29 k. (6 l. ½) N. du Mans, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Bonnetable. *Populat.* 1806. *Bur. de poste* de Mamers.

Maromme, bourg (*Seine-Inférr.*), arr. de Rouen, ch.-l. de cant., près de la riv. de Cailly, à 5 k. (1 l. ¼) de Rouen. Les habitans de cette commune sont occupés, les uns aux manufactures d'indiennes, les autres à faire des toiles de coton, qu'ils vont porter à la halle de Rouen; et les femmes à filer du coton. Il y a sur la petite rivière de Cailly un moulin et une manufacture nationale pour l'exploitation et la fabrication de la poudre. Cette rivière n'a que 6 kil. (1 l. ½) de cours; elle arrose un très-joli vallon, et fait tourner un grand nombre de moulins à tabac, à papier, à blé, et trois usines à indiennes. Il y a un laminoir, un martinet, une fenderie, et une fabrique de canons, de cuivre et de tôle. *Popul.* 1259. *Bur. de poste* de Rouen.

Maron, v. (*Indre*), arrond. de Châteauroux, cant. de St.-Vincent-d'Ardentes, à 14 kil. (3 l. ¼) de Châteauroux. Il y a des mines de fer. *Popul.* 790. *Bur. de poste* de Châteauroux.

Maron, v. (*Meurthe*), arrond. et cant. nord de Nancy, sur la Moselle, à 11 k. (2 l. ⅔) de Nancy. *P.* 738. *Bur. de poste* de Nancy.

Maroncourt, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, canton de Dompaire, sur le Madon, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Mirecourt, 23 kilom. (5 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Maronde (la), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 30 kil. (6 l. ¾) d'Amiens, 10 k. (2 l. ½) d'Aumale. *P.* 222. *B. de p.* de Poix.

Marone (la), riv. (*Cantal*), arr. et canton d'Aurillac. Sa source, au pied du Puy-Chaveroche, à 24 kil. (5 l. ½) N. E. d'Aurillac, coule à l'O., et se rend dans la Dordogne, à 2 k. (½ l.) S. d'Argentat.

Maronne (la), riv. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Renwez. Sa source, à 2 kilom. (½ l.) S. de Rémilly, coule à l'E., et se rend dans le Thin, à 3 kil. (⅔ de l.) E. de sa source.

Maroué, v. (*Côtes-du-Nord*), arrond. de St.-Brieux, canton de Lamballe, à 4 kil. (1 l.) de ce lieu, 19 k. (4 l. ¼) de St.-Brieux. *Pop.* comprise celle de St.-Trimoël, 1725. *Bur. de poste* de Lamballe.

Maroule, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Limougne, comm. de la Ramiere, à 14 k. (3 l. ½) de Villefranche, 36 k. (8 l.) de Cahors. *Pop.* compr. celle de la Ramière et dép. 998. *Bur. de p.* de Villefranche, dép. de l'Aveyron.

Marouze, v. (*Eure*), arrond. de Pont-Audemer, cant. de Bourgthéroude, comm. de Saint-Ouen-de-la-Londe, à 5 k. (1 l. ¼) de Bourgthéroude, 31 kilom. (7 l.) de Pont-Audemer. *Popul.* comp. celle de St.-Ouen-de-la-Londe, 388. *Bur. de p.* de Bourgthéroude.

Marpalu, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de Lommoye, à 6 k. (1 l. ½) de Bonnières, 15 kilom. (3 l. ½) de Mantes. *Populat.* comprise celle de Lommaye, 433. *Bur. de poste* de Bonnières.

Marpats, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Amon, à 23 kil. (5 l. ¼) de St.-Sever, 39 k. (8 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *P.* 825. *B. de p.* de St.-Sever.

Marpent, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, près la Sambre, à 21 kilom. (4 l. ¾) d'Avesnes, 7 m. (16 l.) de Douay. *Pop.* 267. *Bur. de p.* de Maubeuge.

Marpin, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Bourgthéroude, comm. de Berville, à 3 k. k. (¾ de l.) de Bourgthéroude, 23 k. (5 l. ¼) de Pont-Audemer. *Pop.* comp. celle de Berville, 452. *Bur. de p.* de Bourgthéroude.

Marpin, v. (*Jura*), arrond. de Dole, canton de Montmirey-le-Château, sur l'Oignon, à 20 k. (4 l. ½) de Dole, 7 myriam. (15 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Dole.

Marpingen, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Tholey, à 4 k. (1 l.) S. de cet endroit, 7 myr. (14 l. ¾) N. E. de Thionville, 13 k. (3 l.) E. p. N. de Betting. *Pop.* 459. *Bur. de p.* de Sarre-Libre.

Marpiré, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Vitré, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 25 k. (5 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 400. *B. de p.* de Vitré.

Marq-en-Barœul, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. sud de Turcoing, à 5 k. (1 l. ¼) de Lille, 34 kilom. (7 l. ¾) de Douay. *Pop.* 2648. *Bur. de poste* de Lille.

Marq-en-Pévèle, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Pont-à-Marq, comm. de Mérignies, à 13 k. (3 l.) de Lille, 16 k. (3 l. ¾) de Douay. *Pop.* 508. *Bur. de p.* de Lille.

Marquain, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Tournai, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de Templeuve, 4 k. (1 l.) O. de Tournai, 5 m. (10 l. ¾) O. N. O. de Mons. *Pop.*... *Bur. de poste* de Tournai.

Marquais, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Roiselle, à 9 k. (2 l. ¼) de Péronne, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* comp. celle d'Hamel, 304. *Bur. de poste* de Péronne.

Marquay, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Heuchin, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Pol, 27 k. (6 l.) d'Arras. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Saint-Pol.

Marquays, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Sarlat, à 8 k. (2 l.) N. O. de ce lieu, 38 k. (8 l. ½) S. E. de Périgueux, 13 k. (3 l.) de Montignac. *Popul.* 800. *Bur. de poste* de Sarlat.

Marque (la), v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de Castelnau-de-Médoc, à 29 kil. (6 l. ½) S. E. de Lesparre, 30 k. (6 l. ¾) N. N. O. de Bordeaux, 1 k. (⅓ de l.) S. O. du fort de Médoc. Il y a des courtiers de commerce. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Pauillac, 5e. arrondiss. maritime. *Pop.* 755. *Bur. de p.* de Castelnau-de-Médoc.

Marque (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, canton et comm. de Tonneins, à 2 k. (½ l.) de ce lieu, 14 kil. (3 l. ½) de Marmande. *P.* comp. celle de Tonneins et dépend. 7324. *Bur. de poste* de Tonneins.

Marque-en-Ostrevent, village (*Nord*), arr. de Douay, cant. de St.-Amand, à 14 kilom. (3 l. ½) de Douay. Il y a une brasserie. *P.* 261. *Bur. de poste* de Bouchain.

Marque-Rustain (la), village (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Trie, près de la Boués, à 19 k. (4 l. ¼) de Tarbes. Il y a des fabriques de cordelats. *Popul.* 114. *Bur. de poste* de Trie.

Marqueroeur, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Etrepagny, comm. d'Heudicourt, à 10 kilom. (2 l. ½) de Gisors, 18 kilom. (4 l.) du Grand-Andelys. *P.* compr. celle d'Heudicourt, 830. *Bur. de poste* de Gisors.

Marquesielle,

Marquebielle, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, à 13 kil. (3 l.) de St.-Sever, 30 kil. (6 l. ⅔) de Mont-de-Marsan. *Pop.*... *Bur. de poste* de Tartas.

Marquefave, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton de Carbonne, sur la Garonne, à 7 k. (1 l. ¾) de Rieux, 36 kilom. (8 l.) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de St.-Hippolyte, 639. *B. de p.* de Noé.

Marqueglise, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Ressons, près de la Mate, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Compiegne, 5 myriam. (11 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Compiegne.

Marquein, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, canton de Sales, à 19 k. (4 l. ¼) de Castelnaudary, 5 m. (11 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comp. celle de Lartanque, 304. *Bur. de p.* de Castelnaudary.

Marquemont, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Chaumont, près de la Troesne, à 7 k. (1 l. ¾) de Chaumont, 24 kilom. (5 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 521. *Bur. de poste* de Chaumont.

Marquenterre (le), (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Rue. C'étoit un petit pays et contrée du ci-devant comté de Ponthieu, province de Picardie, sur la mer, entre la Somme et l'Authis.

Marquény, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. d'Attigny, commune de Chuffilly, près le ruisseau de la Loire, à 8 kil. (2 l.) de Vouziers, 39 kil. (3 l. ¾) de Charleville. *Pop.* compr. celle de Chuffilly, 145. *Bur. de poste* d'Attigny.

Marquerie, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Tarbes, canton d'Auburède, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Tarbes. *P.* 153. *B. de p.* de Tarbes.

Marques, v. (*Lot*). *Voyez* St.-Clair-de-Marques.

Marques, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchatel, cant. d'Aumale, à 19 k. (4 l. ¼) de Neufchatel, 6 m. (13 l.) de Rouen. *Pop.* 224. *Bur. de poste* d'Aumale.

Marques d'honneur. Sous la monarchie, les *Armes* servoient à distinguer les familles nobles, ainsi appelées parce que d'abord elles avoient été portées sur les boucliers, *cottes-d'armes*, etc. Leur origine remontoit au temps des croisades. Les *armes* les plus simples et les moins diversifiées étoient les plus belles et les plus nobles. Les aînés des familles les portoient sans aucun mélange; les cadets les augmentoient de quelque pièce. Les trois fleurs de lis pures étoient les *armes* du roi. Il y avoit encore pour marques d'honneur des cordons bleus, rouges, noirs, et des croix. (Voyez *Chevalerie.*)

Marques d'honneur sous le gouvernement actuel, des armes pour la famille de l'Empereur, les grands dignitaires de l'empire; une croix en or pour les grands officiers de la légion d'honneur, des croix en argent pour les légionnaires.

Marquestrau, v. (*Gers*), arr. de Condom, canton de Cazaubon, à 14 k. (3 l. ¼) de Nogaro, 5 myriam. (12 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 171. *B. de p.* de Roquefort, dép. des Landes.

Marquets (les), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton d'Etrepagny, comm. de Neuvegrange, à 5 k. (1 l. ¼) de Lions-la-Forêt, 15 kil. (3 l. ¼) du Grand-Andelys. *P.* comp. celle de Neuvegrange, 626. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt.

Marquette, v. (*Nord*), arr. et cant. ouest de Lille, près de la Deule, à 4 k. (1 l.) de Lille, 34 k. (7 l. ¾) de Douay. Outre l'église paroissiale, il y avoit une célèbre abbaye de filles de Cîteaux, fondée vers l'an 1225, par Jeanne, comtesse de Flandres, et femme du comte Ferdinand. *P.* 1221. *Bur. de p.* de Lille.

Marquette-en-Ostrevant, v. (*Nord*), arr. de Douay, canton de Bouchain, à 21 kil. (4 l. ¾) de Valenciennes, 15 kilom. (3 l. ⅞) de Douay. *P.* 1304. *B. de p.* de Bouchain.

Marqueville, v. (*Landes*). *Bur. poste de* St.-Séver.

Marquigny, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Tourteron, à 16 k. (3 l. ¾) de Vouziers, 25 kil. (5 l. ¾) de Charleville. *Popul.* 284. *Bur. de poste* d'Attigny.

Marquillies, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de la Bassée, à 15 kil. (3 l. ⅞) de Lille, 25 k. (5 l. ¾) de Douay. *P.* 1022. *B. de p.* de la Bassée.

Marquion, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, ch.-l. de cant., près de la Gache, à 22 k. (5 l.) de Bapaume, 24 k. (5 l. ⅛) d'Arras. *Popul.* 452. *Bur. de poste* de Cambrai.

Marquis. Sous la monarchie, ce terme désignoit originairement un seigneur commandant la frontière. Depuis long-temps ce n'étoit plus qu'une simple qualification accordée par le souverain. Les poëtes comiques s'étoient emparés des *marquis* pour en faire des caricatures.

Marquise, bourg (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ¾) N. de Boulogne, 9 m. (21 l. ⅛) N. O. d'Arras, 19 kilom. (4 l. ¼) S. O. de Calais. Presque tous les ans les habitans de ce bourg et des hameaux avoisinant sont infectés de miasmes putrides qui s'exhalent des étangs dont le desséchement est absolument nécessaire pour arrêter la dépopulation de ce pays. On tire, dans le territoire de cette commune, un marbre brun tacheté de noir, appelé *Stingal*; un autre gris sale, mêlé de quelque peu de rouge, nommé *Linghon*; et un autre auquel on a donné le nom de *Macarné*. Il y a des carrières de pierre de taille. *P.*... *B. de p. R. de p. aux ch.*

Marquivillers, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, à 10 kil. (2 l. ½) de cette ville, 38 kilom. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Roye.

Marquixanas, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Vinça, près du Tel, à 5 k. (1 l. ¼) de Prades, 34 k. (7 l. ¾) de Perpignan. *P.* 474. *B. de p.* de Perpignan.

Marratz, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villers-Sexel, à 16 k. (3 l. ¾) de Lure, 19 kilom. (4 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Vésoul.

Marray, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, commune d'Allaines, à 11 k. (2 l. ¾) de Toury, 33 k. (7 l. ½) de Chartres. *Pop.* compr. celle d'Allaines, 456. *Bur. de p.* de Toury.

Marray, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Château-Regnault, cant. de St.-Christophe, sur la Deme, à 16 k. (3 l. ⅔) de Château-Regnault, 25 k. (5 l. ¾) de Tours. Il y a des mines de fer. *Pop.* 1006. *Bur. de poste* de Neuvy-la-Loi.

Marre, village (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Charny, près de la Meuse, à 7 k. (1 l. ¾) de Verdun, 5 m. (11 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 278. *Bur. de p.* de Verdun.

Marre, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Chatillon, comm. de Mont, à 23 k. (5 l. ¼) de Château-Chinon, 38 k. (8 l. ½) de Nevers. *Pop.* 199. *Bur. de p.* de Moulins-en-Gilbert.

Marrignieux, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Virieux-le-Grand, à 4 k. (1 l.) de Belley, 6 m. (13 l. ¼) de Bourg. *P.* 277. *B. de p.* de Belley.

Marroule, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Villefranche. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Villefranche.

Digitized by Google

Marnoz, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Gimont, comm. de Juilles, à 5 k. (1 l. ¼) de Gimont, 20 kil. (4 l. ½) d'Auch. *Pop.* compr. celle de Juilles, 832. *Bur. de p.* de Gimont.

Marny, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Mont-St.-Vincent, à 27 k. (6 l.) de Charolles, 43 k. (9 l. ⅔) de Mâcon. *Pop.* 372. *Bur. de p.* de Joncy.

Mars, v. (*Gard*), arr. et cant. du Vigan, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 7 m. (15 l. ¼) de Nîmes. On y fabrique des bas de coton. *Pop.* 289. *Bur. de poste* du Vigan.

Mars, montagne (*Doire*), montagne et col peu fréquenté, entre le val Chiusella et celui de Champorcier.

Mars, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Charlieu, sur la côte près de la Chandonet, à 18 k. (4 l.) de Roanne, 4 m. (10 l. ⅓) de Feurs. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Roanne.

Mars, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Pierre-le-Moutier, près de la Loire, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Pierre-le-Moutier, 15 kil. (3 l. ½) de Nevers. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de St.-Pierre-le-Moutier.

Mars (Petit), v. (*Loire-Infér.*). *Voy.* Petit-Mars.

Mars (la), rivière (*Cantal*), arr. de Mauriac, cant. de Salers. Sa source au pied du Puy-Marie, coule au N. E., puis au N., et se rend dans la Sumene, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Mauriac.

Mars (les), v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. d'Auzance, près du Cher, à 22 kil. (5 l.) d'Evaux, 5 m. (11 l. ½) de Guéret. *Pop.* 665. *Bur. de p.* d'Auzance.

Mars-de-Cré, v. (*Sarthe*). *Voy.* St.-Mars-sous-le-Lude.

Mars-la-Tour, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, à 22 k. (5 l.) O. de Metz, 22 k. (5 l.) S. E. d'Etain, 33 k. (7 l. ½) N. N. E. de St.-Mihel. Les ducs de Lorraine, qui s'étoient emparés de la souveraineté, la cédèrent à Louis XIV par l'article IX du traité de 1661. C'est un lieu de passage de troupes, de convois militaires et d'étape. Il y a des magasins et entrepôts de vivres et fourrages pour le service des armées. Outre l'église paroissiale, il y avoit une église collégiale que Gérard d'Avillers, grand écuyer de René II, duc de Lorraine, et seigneur de ce bourg, fonda en 1502. Il y a un sous-inspecteur des forêts et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 518. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Mars-sous-Bourcq, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Vouziers, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 42 kil. (9 l. ½) de Charleville. *Pop.* 119. *Bur. de poste* de Vouziers.

Marsa, bourg (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Quillan, sur la Rebenti, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Quillan, 13 k. (3 l.) O. de Puylaurens. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Quillan.

Marsac, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. de St.-Amand-de-Boix, près de la Charente, à 11 k. (2 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 756. *Bur. de p.* d'Angoulême.

Marsac, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. de la Valette, comm. de Charmant, à 18 k. (4 l.) d'Angoulême, 6 k. (1 l. ½) de la Valette. *Pop.* compr. celle de Charmant, 619. *Bureau de poste* d'Angoulême.

Marsac, v. (*Creuse*), arrond. de Bourganeuf, cant. de Benevent, sur l'Ardour, à 21 k. (4 l. ½) de Bourganeuf, 22 k. (5 l.) de Guéret. *Pop.* 802. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Marsac, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Périgueux, près de l'île, à 4 kilom. (1 l.) de Périgueux. Cette commune a une fontaine renommée pour les incrustations et les intermittences qu'on y remarque chaque jour. La vapeur qui en sort brûle la paille, et elle forme sur le bord des pierres spongieuses et d'une forme bizarre. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Périgueux.

Marsac, v. (*Gers*), arr. de Lectour, canton de Lavit-de-Lomagne, à 16 k. (3 l. ½) de Lectour, 39 kil. (8 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 617. *Bur. de poste* de St.-Clar-de-Lomagne.

Marsac, v. (*Landes*). *Voyez* St.-Jean-de-Marsacq.

Marsac, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. de Guémené, près de la Don, à 15 k. (3 l. ½) de Blain, 4 m. (10 l. ¼) de Nantes. *Pop.* 1135. *Bur. de poste* de Nozay.

Marsac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castelmoron, comm. de la Parade, à 5 k. (1 l. ¼) de Clairac, 24 k. (5 l. ½) de Marmande. *Pop.* compr. celle de la Parade, 1415. *Bur. de p.* de Clairac.

Marsac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Pressas, comm. de Laugnac, à 11 k. (2 l. ¾) d'Agen, 9 k. (2 l. ¼) de Pressas. *Pop.* comprise celle de Laugnac, 564. *Bur. de poste* d'Agen.

Marsac, bourg (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Ambert, sur la Dore, à 8 k. (2 l.) S. d'Ambert, 6 m. (13 l. ½) S. E. de Clermont-Ferrand, 8 k. (2 l.) N. d'Arland. On y fabrique des cuirs et de la pelleterie, des dentelles, des blondes, des rubans de fil, des lacets, des toiles et autres objets de mercerie. *Pop.* 2950. *Bur. de poste* d'Ambert.

Marsac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Vic-Bigorre, près de l'Adour, à 6 k. (1 l. ½) de Vic-Bigorre, 9 k. (2 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Vic.

Marsaglia, village (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Murazzano, sur une colline près d'un torrent qui tombe dans le Tanaro, à 19 kilom. (4 l. ¼) N. E. de Mondovi. C'est dans les plaines superbes qui entourent ce village, que Catinat remporta une célèbre victoire. *Popul.* 1030. *Bur. de poste* de Mondovi.

Marsainvilliers, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Pithiviers, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville, 4 m. (10 l.) d'Orléans. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Marsal, ville forte (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Vic, sur la Seille et dans des marais qui en rendent l'accès très-difficile, à 5 m. (11 l. ½) S. E. de Metz, 12 m. (28 l.) de Strasbourg, 39 m. (87 l.) de Paris. Long. 24. 17. lat. 48. 47. Ce fut Jacques de Lorraine, évêque de Metz, qui la fit clore de murailles et fortifier en 1240. Elle appartient à la France depuis 1663. Il y avoit un état-major, une garnison, un arsenal et un magasin d'artillerie. Cette ville n'est importante qu'à cause de ses fortifications. Il y avoit un couvent de religieuses de la Congrégation, un hospice de Capucins et un hôpital militaire. Excepté quelques petites fabriques de chapeaux et de bonneterie, cette ville n'a point d'établissement capable d'y entretenir l'aisance. Il n'y a que la troupe qui puisse la faire subsister. Marsal, autrement *Bodœtius*, Boveaux, à cause de sa situation dans un lieu aquatique, est connue depuis long-temps par ses salines qui l'avoisinent du côté d'Harancourt. Cette ville est une place de guerre de la 4e. division militaire et la résidence d'un adjudant de place. *Pop.* 850. *Bureau de poste* de Moyenvic.

Marsal, v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby, sur le Tarn, à 10 k. (2 l. ½) d'Alby, 37 k. (8 l. ½) de Castres. *Pop.* 345. *B. de p.* d'Alby.

Marsalès, v. (*Dordogne*), arr.

Digitized by Google

de Belves, cant. de Monpazier, près la source de la Couze, à 13 k. (3 l.) de Belves, 6. m. (12 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 222. *B. de poste* de Monpazier.

Marsan (le). C'étoit un petit pays qui formoit la ci-dev. partie septentrionale de la Chalosse en Gascogne. Il avoit la Chalosse propre au midi, les Landes au couchant, le Bazadois au septentrion, et le Condomois au levant. On lui donnoit 40 k. à 4 m. (9 à 10 l.) dans sa plus grande longueur, sur 36 k. (8 l.) de largeur. Il étoit arrosé par les rivières de Douze et de Midon. Le climat y est assez tempéré, cependant plus chaud que froid. On y recueille peu de froment, mais assez de seigle. La récolte en vin y est ordinairement bonne et considérable. Les fruits y ont un meilleur goût que dans la plupart des autres cantons. Les pâturages y sont excellens, et on y nourrit beaucoup de bêtes à laine, dont la toison est employée dans les manufactures du pays. Le Marsan étoit une des anciennes vicomtés mouvantes du ci-devant duché de Gascogne. Elles étoient possédées par des vicomtes propriétaires et originaires du pays. L'un d'eux, appelé *Pierre de Marsan*, fit bâtir en 1138 la ville de Mont-de-Marsan, qui étoit depuis devenue la capitale du pays. La vicomté de Marsan avoit été unie à celle du Béarn par le mariage de Gaston, septième vicomte de Béarn, avec Marthe de Matha, fille de Bozon de Matha, et de Pétronille de Marsan. Ces deux vicomtés ont passé dans la maison de Bourbon, par le mariage de Jeanne d'Albret, fille d'Henri d'Albret et de Marguerite de Valois, avec Antoine de Bourbon. De ce mariage est venu Henri IV, roi de France et de Navarre. On trouve dans les registres de la ville de Mont-de-Marsan, que Henri d'Albret vint recevoir dans cette ville, le premier octobre 1553, sa fille, qui étoit pour lors enceinte de Henri IV. Le pays de Marsan avoit toujours demeuré uni au Béarn, jusqu'à ce que ce monarque, parvenu à la couronne de France, eût séparé, par un édit de l'année 1607, le Marsan du Béarn, de manière que le pays de Marsan tint ses états, depuis cette séparation, dans la ville de Mont-de-Marsan. Tous les rois de France avoient conservé jusqu'à ce jour le privilége de ce pays, qui avoit toujours été reconnu pays d'état; il s'imposoit lui-même les anciens dons auxquels il avoit été de tous les temps abonné, et ne pouvoit supporter de nouvelles impositions que par abonnement. Il y avoit pour le Marsan, le Tursan et le Gabardan, un sénéchal qui étoit d'épée. Ce pays fait partie actuellement du département des Landes, où l'on trouve les productions, l'industrie, le commerce et tout ce qui concerne ce pays.

Marsan, v. (*Hérault*). *Voyez* St.-Etienne-de-Marsan.

Marsan, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Gimont, à 10 k. (2 l. ½) d'Auch. *P.* 472. *B. de p.* de Gimont.

Marsane (la), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues. Sa source, au pied de la montagne du Rochail, à 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Entraigues, coule à l'O., puis au S., et se rend dans la Bonne, à 1 k. (¼ de l.) O. d'Entraigues.

Marsaneix, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Pierre-de-Chignac, à 10 k. (2 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 694. *Bur. de poste* de Périgueux.

Marsangis (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, comm. de Neufmoutiers, à 5 k. (1 l. ¼) de Tournans, 20 k. (4 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Neufmoutiers, 366. *Bur. de poste* de Tournans.

Marsangy, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Anglure, à 15 k. (3 l. ½) de Sézanne, 5 m. (12 l. ½) de Châlons. *Pop.* 60. *Bur. de poste* de Sézanne.

Marsangy, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Sens, près de l'Yonne, à 9 k. (2 l. ¼) de Sens, 41 kilom. (9 l. ⅓) d'Auxerre. *Pop.* 803. *Bur. de poste* de Sens.

Marsangy, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, cant. de Lucy-le-Bois, sur la Serain, à 16 k. (3 l. ⅓) d'Avallon, 36 k. (8 l.) d'Auxerre. *Popul.* 539. *Bur. de poste* de Lucy-le-Bois.

Marsannay-la-Côte, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Dijon, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 617. *Bur. de poste* de Dijon.

Marsannay-le-Bois, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. d'Is-sur-Tille, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 610. *Bur. de poste* de Dijon.

Marsanne, bourg (*Drôme*), arr. de Montelimart, ch.-l. de cant., à 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Montelimart, 13 k. (3 l.) S. de Livron, 32 k. (7 l. ¼) S. de Valence. *Pop.* 1096. *Bur. de poste* de Montelimart.

Marsant, v. (*Deux-Sèvres*). *Voyez* St.-Marsault.

Marsas, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Donat, à 11 k. (2 l. ⅓) de Romans, 21 k. (4 l. ⅔) de Valence. *Pop.* comp. celle de Muris, 700. *Bur. de p.* de Romans.

Marsas, v. (*Gironde*), arr. de Blaye, cant. de St.-Savin, à 14 kil. (3 l. ¼) de Bourg, 30 k. (6 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* ..... *Bur.* de *poste* de St.-André-de-Cubsac.

Marsas, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères-de-Bigorre, près du Lesquedu, à 6 k. (1 l. ½) de Bagnères, 24 k. (5 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 159. *Bur. de p.* de Bagnères.

Marsat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. ouest de Riom, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville, 10 kil. (2 l. ½) de Clermont. *P.* 753. *B. de p.* de Riom.

Marsay, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de Rochefort, cant. de Surgères, à 36 k. (8 l.) de Rochefort, 42 kil. (9 l. ½) de Saintes. *Pop.* 1825. *Bur. de poste* de Surgères.

Marsay, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de l'Hermenault, à 9 k. (2 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Marsbacq, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Rhaunen, à 25 k. (5 l. ¾) O. S. O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) S. de Berncastel, 29 kil. (6 l. ½) E. N. E. de Trèves. *Pop.* 52.

Marsée, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, comm. de Tacoignères, à 6 k. (1 l. ½) d'Houdan, 34 kilom. (7 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Tacoignères, 182. *Bur. de poste* d'Houdan.

Marseigne, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. et comm. de la Jalligny, à 15 kil. (3 l. ½) de la Palisse, 1 kil. (¼ de l. de Jalligny. *P.* comp. celle de Jalligny, 597. *B. de p.* de la Palisse.

Marseilhan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Aubarède, sur l'Arros, à 15 kilom. (3 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Tarbes.

Marseillan, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 28 k. (6 l. ½) d'Auch. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Mirande.

Marseillan, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. d'Agde, près de l'étang de Thau, à 25 k. (5 l. ¼) de Béziers, 40 k. (9 l.) de Montpellier, 7 k. (1 l. ¾) d'Agde. Cette petite ville a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription ma-

Digitized by Google

ritime du quartier d'Agde, 6e arrondissement maritime. *Pop.* 3210. *Bur. de poste* d'Agde.

Marseillan-d'Astarac, village (*Gers*), arr. et cant. sud d'Auch. *Pop.* 146. *Bur. de poste* d'Auch.

Marseille, ville (*Bouches-du-Rhône*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., à 24 k. (51. ½) S. d'Aix, 8 m. (19 l.) S. E. d'Avignon, 22 kilom. (5 l.) N. O. de la Ciotat, 5 myr. (12 l.) N. O. de Toulon, 7 m. (16 l.) S. E. d'Arles, 16 m. (35 l.) O. p. S. de Nice, 74 m. (169 l.) S. p. E. de Paris. Long. 23. 2. lat. 43. 17. 45. Cette ville est partie sur le penchant d'une colline, et partie dans la plaine; c'est l'une des plus grandes et des plus belles villes maritimes de France, avec un bon port, située sur la Méditerranée, au fond d'un golfe, couvert et défendu par plusieurs îles. Elle fut bâtie 600 ans avant J. C. par les Phocéens, colonie grecque de Phocca sur la côte occidentale de l'Asie mineure. Les latins prononcoient *Massilia*, et les modernes Marseille. Cette ville a été célèbre dans l'antiquité par son gouvernement et la sagesse de ses lois, par ses alliances avec les Romains, et les guerres que ceux-ci soutinrent pour elle, par le siége long et terrible qu'en fit César. Elle fut sous la domination des empereurs jusqu'en 473 que les barbares s'en emparèrent, puis réunie à la couronne par Clotaire, fils de Clovis; elle devint ensuite une souveraineté particulière et fut soumise à des vicomtes. Le dernier de ces princes (Hugues Geoffroy), en 972, ayant laissé sa vicomté à partager entre cinq de ses fils, Marseille profita de cette circonstance pour échapper à leur domination et redevint république en 1214. Mais elle ne jouit pas long-temps de sa liberté, elle fut subjugée par les comtes de Provence en 1251. Enfin le dernier de ses souverains particuliers, Charles-le-Boiteux, la réunit, avec toute la province, à la couronne, sous Louis XII en 1482. Depuis elle a été assiégée par le connétable de Bourbon et par Charles-Quint. Mais sa vigoureuse défense les força à se retirer. Les habitans de Marseille ont conservé constamment leur caractère d'indépendance sous tous les gouvernemens possibles; et quoiqu'on ait souvent tenté de les soumettre, on n'a jamais pu les réduire au point d'en faire des esclaves: on a vu même de nos jours exécuter le projet de les asservir. Les proconsuls, membres de la Convention nationale, envoyés dans cette ville, voulurent aller plus loin; ils travaillèrent à la faire rayer du nombre des villes qui faisoient partie de la République française: en conséquence ils demandèrent au comité de salut public un arrêté ridicule qui portoit en substance: *Marseille rebelle n'a plus de nom*; et par la plus étonnante contradiction, cet arrêté, qui a eu quelque temps son effet, lui en donnoit un en la désignant sous celui de *commune sans nom*. Quoiqu'il en soit, Marseille sera toujours une des premières villes de la France.

Cette ville étoit le siége d'un évêché, d'un gouvernement de place, avec une citadelle, le fort de St.-Jean de Marseille, et le château de Notre-Dame de la Garde; ce qui faisoit quatre gouvernemens indépendans les uns des autres. Outre la cathédrale dont le chapitre étoit composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un sacristain et de neuf chanoines, on comptoit cinq paroisses, il y avoit encore trois chapitres, vingt-deux maisons religieuses d'hommes, trois abbayes de filles, treize autres couvens de religieux, dont deux abbayes, celle de St.-Victor qui étoit une des plus anciennes du monde chrétien, l'autre sous le titre des *Dames de Sion*, qui étoit de l'Ordre de saint Bernard; deux séminaires, des collèges et quatorze hôpitaux.

Le 7 prairial an 12 (27 mai 1804) la procession de la Fête-Dieu, instituée à Aix par le roi René, a eu lieu pour la première fois depuis la révolution française; cette procession singulière se fait à dix heures du soir. On y promène toutes les divinités du paganisme avec leurs attributs. Cette cérémonie attire prodigieusement d'étrangers dans la ville.

La sénéchaussée étoit composée de trois lieutenans-généraux, de deux lieutenans particuliers, de huit conseillers, d'un procureur et de deux avocats du roi: l'édit du roi de 1700 attribuoit à ces divers officiers la noblesse au premier degré. Le tribunal de l'amirauté fut créé par François 1er en 1555: celui des consuls remonte à l'année 1475.

La communauté des pêcheurs avoit un tribunal particulier, qui avoit anciennement le droit de vie et de mort. Le corps municipal étoit composé de six officiers, dont un noble, négociant ou non négociant, avoit le titre de maire; les autres avoient le titre d'échevins. Le viguier comptoit trente-six conseillers, nobles, négocians avocats, bourgeois et marchands.

La ville de Marseille avoit le droit de se garder elle-même; elle ne recevoit jamais de garnison. La chambre du commerce étoit composée de douze officiers municipaux, et de douze négocians notables qui avoient la qualité de députés, et présidés par l'intendant du commerce. Cette ville avoit une académie des belles-lettres, sciences et arts. En 1756 le roi y avoit fondé une académie de peinture et sculpture; il y avoit un hôtel des monnoies qui a été conservé.

Les places publiques et les fontaines y sont en très-grand nombre. La maison commune mérite l'attention des curieux. La salle de spectacle, bâtie depuis seize ans, est très-belle.

Le port de Marseille est un chef-d'œuvre de la nature. C'est un bassin de forme ovale, qui a plus de 1198 mètres (580 toises) de longueur, sur 312 mètres (160 toises) de largeur, et 6 à 8 m. (3 à 4 t.) de profondeur, et qui peut contenir 6 à 700 navires au moins. Il n'y a point dans toute la Méditerranée une rade et un port plus sûrs que celui de Marseille; mais il ne peut pas recevoir de vaisseaux de haut-bord.

A l'extrémité du port est l'ancien arsenal pour les galères, construit sous le ministère de Colbert. Le nouvel arsenal, fini en 1690, occupe une partie du quai de la Rive-neuve. La salle d'armes passoit pour être la plus belle de l'Europe. Le bagne établi par Louis XIV contenoit 2000 forçats, qui étoient occupés à fabriquer les draps et autres étoffes, ainsi que les toiles nécessaires pour les galères. Depuis quelques années il n'y a plus de bagne; tout est transporté à Toulon. On voit à Marseille beaucoup d'autres objets qui fixent l'attention des étrangers. A l'époque de 1793, pour punir le parti opposé au système de la Convention relativement à la journée du 31 mai, les proconsuls ordonnèrent la démolition de plusieurs monumens, dont l'église St.-Perréol nouvellement bâtie, la salle du concert, le donjon de la citadelle St.-Nicolas, ainsi que les batteries donnant sur la ville.

Les Marseillois naissent en général avec les plus heureuses dispositions pour le commerce. En 1566 Charles IX permit aux nobles Marseillois de faire le commerce en gros sous la condition qu'ils n'auroient pas bou-

Digitized by Google

tique ouverte. Cette ville fut désolée en 1720 et 1721 ; un vaisseau venu de Seyde vers le 15 juin y apporta la peste qui se répandit dans presque toute la province. Sur 100,000 habitans il en mourut plus de 60,000. M. de Belzunce, évêque, fit en faveur des habitans des prodiges de valeur.

Le climat de cette ville est extrêmement tempéré, sa situation est fort saine; on n'y éprouve des froids rigoureux que lorsque le vent du nord-ouest souffle ; on nomme en provençal ce vent le *mistral*.

Les dehors de Marseille ne présentoient jusqu'en l'an 10 (1801) que des débris : on en a fait un cours qui entoure presque toute la ville, et, à la porte, on a élevé une colonne de granit, surmontée du buste colossal du premier Consul, en marbre : sur le piédestal sont trois bas-reliefs de marbre blanc représentant les emblèmes d'agriculture, de commerce, et des trophées : Dans ce dernier, et sur un bouclier de forme antique on lit cette inscription : *A Bonaparte vainqueur et pacificateur, Marseille reconnoissante*. Sur la quatrième face on lit une inscription relative à l'érection de ce monument. Sur un plan inférieur et circulaire, est une fontaine qui est décorée de deux têtes de Méduse en marbre statuaire : le tout exécuté par le fameux Chardiny, membre du lycée de Marseille.

La promenade la plus jolie et la plus fréquentée de Marseille est celle des allées de Meillan, aujourd'hui appelée *le Champ du 10 Août*.

L'industrie des habitans consiste principalement en raffineries de sucre, fabriques d'eau-de-vie, liqueurs, chandelles, bonnets, chapeaux, alun, soufre, faïence, porcelaine, teintures, indiennes, corail, toiles, étoffes de soie, amidon, tanneries, mégisseries, fabriques d'acides sulfurique et nitrique, de sulfate de cuivre, raffinerie de sel ammoniac : ce sel vient du Levant. Parmi toutes ces fabrications il n'en est point d'aussi importante que celle du savon : c'est la plus riche que l'on connoisse ; aussi les savonneries de Marseille forment-elles une branche essentielle de l'industrie nationale. Elle tire pour cet effet les soudes, partie de France et partie de l'étranger ; ce sont celles d'Espagne, et principalement d'Alicante et de Carthagène, de la Sicile et du Levant. Ses productions territoriales sont les olives, huiles, câpres, amendes, figues et raisins. La ci-dev. Provence ne recevant pas assez de blé pour sa consommation, Marseille pourvoit abondamment à ses besoins par les grains qu'elle tire de l'Italie et du Levant. Outre les vins naturels de Provence que cette ville exporte en Italie, on y clarifie encore des vins qu'on prépare comme à Bordeaux et appelés *vins à la bordelaise*. Marseille est non-seulement la ville maritime de France qui entretient le plus de commerce avec l'extérieur, mais encore celle dont la navigation occupe le plus de bâtimens nationaux. En effet elle correspond avec toutes les différentes puissances terrestres et maritimes : les échelles du Levant, Naples et la Sicile, la Sardaigne, Gênes, la Toscane, Rome et Venise, la Suisse et Genève, l'Espagne, l'Amérique, et tout le Nord, importent et exportent réciproquement toutes les marchandises et productions industrielles: son commerce en un mot s'étend par toute l'Asie, et jusqu'aux bancs de Terre-Neuve, dont elle reçoit plusieurs cargaisons. Elle expédie au Levant, draps de Languedoc, bois de teinture, sucres, cafés, indigos, cochenille tirée de Cadix, canelle, poivre, girofle, plomb, fer, étain, fer-blanc, papier à écrire, liqueurs, sirops, fruits, mercure, tartre, vermillon. Elle exporte aussi de ses manufactures ou fabriques, étoffes de soie, velours, galons, dorure, mouchoirs de soie, toiles, bijouterie, quincaillerie, mercerie, etc. Elle reçoit de la Turquie et de l'Asie mineure, cotons en laine ou filés, laine de toute espèce, soies, gomme, cire, galles, garances, opium, poils et fils de chèvre et de chameau, peaux crues ou préparées, suifs, cuivre, tapis, couvertures et toiles. Elle reçoit de la Syrie des cotons, des soies, et de l'Egypte la soude, le café, l'encens, la myrrhe, le riz, le tamarin, le séné, etc. Il y a dans cette ville toutes sortes de courtiers pour les marchandises, la banque, les assurances et le nantissement. Toutes les monnoies d'or et d'argent y ont cours; on y voit sur-tout circuler en quantité des piastres d'Espagne, des talaris et des requins de Venise.

Le commerce de Marseille, en 1787 et 1789, occupoit seulement pour le Levant 400 bâtimens pour le royaume de Naples et la Sicile, 166 pour les états du roi de Sardaigne, 608 pour la république de Gênes, 900 pour la Toscane, 150 pour les états de Rome et de Venise, 66 pour l'Espagne : 1,070 vaisseaux.

L'enceinte du territoire de Marseille est formée par des montagnes qui se joignent à celles qui entourent la rade. Il se trouve dans l'intérieur de ces montagnes des grottes en congélations, qui méritent l'admiration des naturalistes; elles sont au nombre de trois, connues sous les noms de *Baumes de Loubière*, de *Rolland* et de *St.-Michel*. On trouve aux environs de cette ville des terres alumineuses et vitrioliques non en exploitation, et des stalactites calcaires susceptibles d'être travaillées comme l'albâtre.

Marseille est la patrie de Guillaume *Adhemar*, gentilhomme, poëte, auteur d'un *Traité des Femmes illustres*, en vers, et d'autres pièces de poésie ; mort vers 1190. — Guillaume *d'Agoult*, gentilhomme et poëte ; un des meilleurs chansonniers de son temps : mort en 1198. — Laurent *d'Arvieux*, littérateur et négociateur, né en 1635, mort en 1702. On a de lui : *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, 6 vol. *in*-12, publiés en 1735 *Voyage d'Arabie par la Roque*, 1717 *in*-12. — François *Baron*, consul de France, né en 1620, mort en 1671 à Surate, où il résida pendant douze ans comme consul, sous Colbert. — Jean-Baptiste-Nicolas *Boyer*, médecin célèbre pour les maladies contagieuses, né en 1693. Il a donné une nouvelle édition du *Codex medicamentarius, seu Pharmacopœa Parisiensis*, *in*-4°., ouvrage très-précieux pour les médecins. — Félix *Cary*, historien, né en 1696, de l'académie de cette ville. Il a donné *l'Histoire des Rois de Thrace et du Bosphore*, par les médailles, *in*-4°. — *Clusas*, médecin. Il amassa à Rome de grandes richesses, qu'il employa pour les fortifications de sa patrie. — Paul-Alexandre *Dulard*, philologue, mort en 1760 à soixante-quatre ans. On a de lui un poëme des *Grandeurs de Dieu dans les merveilles de la Nature*, *in*-12; *Œuvres diverses*, 1758, 2 vol. — Claude-Romain-Lanse *Duperret*, âgé de quarante-six ans, député à la Convention nationale, décapité le 8 brum. an 2 (31 octobre 1793.) — Honoré *Durfé*, né d'une illustre maison de Forez, l'un des beaux esprits de son temps, auteur du roman intitulé *l'Astrée*, et de quelques *Poésies*, mort en Piémont l'an 1625. — Pierre *d'Ho-*

Digitized by Google

zier, célèbre généalogiste, mort en 1660. Ses descendans se sont distingués dans les mêmes sciences. — Michel-Ange *Marin*, religieux minime, controversiste, et auteur de plusieurs bons ouvrages, né en 1697, originaire d'une famille noble. On a de lui : *Conduite de la Sœur Violet, décédée en odeur de sainteté à Avignon ; Adélaïde de Vitzburi*, ou *la Pieuse Pensionnaire ; la Parfaite Religieuse ; Virginie*, ou *la Vierge chrétienne*, romans pieux, 2 vol. *in*-12 ; *la Vie des Solitaires d'Orient*, 9 vol. *in*-12 ; *la République des Incrédules*, 5 volumes *in*-12, etc. — César-Chesnau *Dumarsais*, grammairien et philosophe, né en 1675, mort en 1756, auteur des tropes de la langue françaises. Ses Œuvres ont été réunies en 7 vol. *in*-8°. — Jules *Mascaron*, fameux prédicateur, né en 1634, mort en 1743. Ses *Oraisons funèbres* sont dignes de Bossuet et de Fléchier. — Jean-Baptiste *Mirabeau*, secrétaire perpétuel de l'académie française, traducteur du *Tasse* et de l'*Arioste*, mort en 1760, âgé de quatre-vingt six ans. — Victor *Riquetti*, marquis de *Mirabeau*, né au commencement du dix-septième siècle, mort à Argenteuil le 13 juillet 1789. Il se fit connoître par deux mémoires sur les *Etats provinciaux*, par la *Théorie de l'Impôt*, les *Élémens de la Philosophie rurale* ; mais l'ouvrage qui lui mérita de la célébrité fut son *Ami des Hommes*, ou *Traité de la Population*, 1756, *in*-4°. Mirabeau étoit le père du comte de Mirabeau, né près de Nevers. (Voyez *cette Ville.*) — Claude-Mathieu *Olivier*, biographe, célèbre avocat, et historien, né en 1701, mort en 1736. Il a publié *l'Histoire de Philippe, roi de Macédoine, et père d'Alexandre-le-Grand*, 2 volum. *in*-12 ; *Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillois, pendant la seconde guerre punique, et durant la guerre contre les Gaulois.* — Emmanuel-Claude-Joseph-Pierre *Pastoret*, né en 1756, ex-conseiller à la cour des aides de Paris, maître des requêtes, président de l'Assemblée législative pour le Conseil des Cinq-cents, membre de plusieurs académies françaises et étrangères, et de l'Institut national. On a de lui beaucoup de *Mémoires* et des *Discours* qui ont remporté des prix de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris ; *Élégies de Tibulle*, avec des notes, et les meilleures imitations qui en ont été faites en vers français, 1783, *in*-8°. *Zoroastre*, *Confucius* et *Mahomet*, comparés comme sectaires, législateurs et moralistes, 1786 ; des *Lois pénales*, 1790, etc. etc. — Simon-Joseph *de Pellegrin*, poëte français, né en 1661, mort à Paris en 1745, âgé de 84 ans. On a de lui diverses *Poésies* en grand nombre ; *Odes ; Cantiques ;* etc. — *Pétrone* ou *T. Petronius Arbiter*, homme voluptueux, et ami de Néron, qui néanmoins le fit mourir l'an 67 de l'ère vulgaire. On a de lui une satyre, partie en prose et partie en vers, ouvrage élégant, et qui se ressent de la mollesse de cet écrivain : *Ejus satyricon, editum à Petro Burmanno*, *in*-4°. — Charles *Peyssonel*, consul à Smyrne, et de l'académie des inscriptions et des belles-lettres, mort en 1757. Il est auteur d'une *Dissertation sur les Rois du Bosphore*, etc. — Charles *Plumier*, minime, mathématicien et botaniste, né en 1646, mort au port Sainte-Marie, proche Cadix, en 1716. On a de lui : *Nova plantarum americanarum genera, Parisiis*, 1703, *in*-4°. ; *Description des plantes de l'Amérique*, en latin et en français, Paris, 1693, *in-fol.* avec cent-huit planches ; *Traité des fougères de l'Amérique*, en latin et en français, Paris, 1705, *in*-f°., avec cent soixante-douze planches ; *l'Art de tourner*, 1749, *in-folio*, ouvrage très-curieux. — Pierre *Puget*, sculpteur, peintre et architecte, né en 1623. — Antoine *de la Roque*, poëte français, auteur du *Mercure* pendant vingt-trois ans, mort à Paris en 1744. — Antoine de *Ruffi*, historien et avocat, né en 1607, mort en 1689. Ayant perdu un procès faute d'avoir examiné les pièces, il fit remettre à sa partie le montant de cette perte. Ses vertus lui obtinrent une place de conseiller d'état en 1654. On a de lui une *Histoire de Marseille*, 2 vol. *in-fol.* La meilleure édition est celle de 1695. *Vie de Gaspard de Simiane*, Aix, 1655, *in*-12 ; *Histoire des Comtes de Provence*, *in-fol.*, 1655 ; *Histoire curieuse des Généraux des Galères sous le père Anselme.* — Louis-Antoine *de Ruffi*, son fils, né en 1657, mort en 1724, a donné un 3°. volum. de l'*Histoire de Marseille.* — *Témithée*, femme vertueuse, qui se tua pour éviter de trahir la foi conjugale : elle vivoit dans le quinzième siècle. — Balthasar *de Vias*, poëte latin, né en 1587, mort dans la même ville en 1667. On a de lui des pièces intitulées : *les Grâces*, ou *Charitum libri tres*, Paris, 1660, *in*-4°. ; *Silvæ Reginæ*, Paris, 1623, *in*-4°., un poëme *sur le Pape Urbain VIII*, etc. — Claudius-Marius *Victor* ou *Victorinus*, rhéteur et poëte, mort en 445, sous l'empire de Théodose le jeune et de Valentinien III. Il a donné un *Poëme sur la Genèse*, en vers ; *Epître à l'abbé Salomon contre la corruption des mœurs de son temps*, imprimée *in*-8°., 1536, 1545 et 1560, avec les *Poésies* de saint Avit de Vienne.

Marseille est le siége de la préfecture, et des tribunaux de 1re instance, de commerce, et d'une cour spéciale. Cette ville a un directeur des contributions directes, un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement des agens de change et des courtiers de commerce ; un lycée, une grande école de navigation, un musée des arts, une chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers ; une chambre de commerce, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. Il y a aussi un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger ; un hôtel des monnoies pour la fabrication des espèces marquées d'une M et d'un A entrelacés. Cette ville dépend de la huitième division militaire, qui comprend les départemens des *Bouches-du-Rhône*, des *Alpes-Marit.*, des *Basses-Alpes*, du *Var*, et de *Vaucluse* ; elle est la résidence du général commandant et du commissaire ordonnateur de la division ; d'un sous-directeur des fortifications, d'un sous-directeur de l'artillerie, de trois capitaines du génie, d'un chef d'escadron et d'un capitaine ; de quatre brigades, trois à cheval et une à pied ; de la 24e. légion de la gendarmerie. Le port de cette ville fait partie du 6e. arrondissement maritime dont le port de Toulon est chef-lieu. Il y a pour ce port un commissaire principal d'administration de cinquième classe, qui a sous ses ordres un sous-commissaire chargé des fonc-

Digitized by Google

tions de l'inscription maritime. Ce port est la résidence d'un commissaire général des relations commerciales de la république *batave*; d'un commissaire du *Danemarck*; d'un commissaire et d'un vice-commissaire d'*Espagne*; des commissaires des républiques *helvétique* ou *italienne*, *ligurienne*, de *Raguse*, et de la *Toscane*; enfin d'un commissaire général de la *Sardaigne*. Le port de Marseille renferme encore une juridiction de prud'hommes pêcheurs, qui a pour arrondissement toute l'étendue du syndicat maritime dont Marseille est le chef-lieu. Il y a aussi un lazaret. *Pop.* 96,413. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Marseille, bourg (*Oise*), arr. de Beauvais, ch.-l. de canton, sur l'Arboval et le Petit-Terrain, à 18 k. (4 l.) N. N. O. de Beauvais, 9 kil. (2 l. ¼) S. de Grandvilliers, 24 k. (5 l. ¼) O. p. S. de Breteuil. Ce bourg est bien bâti. Son séjour, embelli par de petites montagnes et le vert des prairies, est très-agréable. On y fait commerce de bas et de tannerie. *P.* 614. *B. de p.* de Beauvais.

Marseille-Verd (Col de), montagne (*Bouches-du-Rhône*), arr. et canton sud de Marseille, à 4 kil. (1 l.) S. O. de Masargues, 7 kilom. (1 l. ⅘) S. S. O. de Marseille.

Marseillette, étang (*Aude*), arrond. de Carcassonne, canton de Cappendu, à 11 k. (2 l. ¾) E. de Tresbes, 15 kil. (3 l. ½) E. de Carcassonne. Il a du N. au S. 5 k. (1 l. ⅓) de long, et de l'E. à l'O. 4 kilom. (1 l.) de large : il borde le canal.

Marseillette, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton de Peyrac, près du canal, à 15 k. (3 l. ½) de Carcassonne. *Popul.* 234. *Bur. de p.* de Carcassonne.

Marsenac, forêt (*Allier*), arr. de Gannat, cant. de St.-Pourçain et d'Escurolles, à 14 k. (3 l. ⅓) N. E. de Gannat. Elle a 9341 mètres (4800 t.) de long, sur 3511 mèt. (1800 t.) de large.

Marsenhoven, v. (*Meuse-Infér.*) *Voyez* Maersenhoven.

Marsens, v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Sauveur-de-Marsens.

Marserin, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthès, à 9 k. (2 l. ¼) d'Orthez, 30 kil. (6 l. ⅔) de Pau. *Popul.* 148. *Bur. de poste* d'Orthez.

Marsienne, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, canton d'Héron, comm. de Couthuin, à 8 k. (2 l.) d'Huy, 3 k. (¾ de l.) d'Héron. *Pop.* comp. celle de Couthuin, 1244. *Bur. de poste* d'Huy.

Marsijaye (la), riv. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Séderon. Sa source au pied de la montagne de la Clavilière, à 23 k. (5 l. ¼) de Nions, coule au N., et se rend dans l'Aigues, à 4 k. (1 l.) N. de sa source.

Marsilliaguet, forêt (*Lot*), arrondiss. de Cahors, canton de Limousse, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. de Beauregard. Elle a du N. au S. 7013 mèt. (3600 t.), et de l'E. à l'O. 2917 mèt. (1500 t.).

Marsillolle, v. (*Isère*), arr. de Saint-Marcellin, cant. de Roybon, près la Baillise, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Marcellin, 4 myr. (10 l. ⅓) de Grenoble. *Pop.* 508. *Bur. de p.* de la Côte-St.-André.

Marsillon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, sur le gave de Pau, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 21 k. (4 l. ¾) de Pau. *Pop.* 65. *Bur. de poste* d'Orthez.

Marsilly, v. (*Charente-Infér.*), arr. et cant. ouest de la Rochelle, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 7 myr. (15 l.) de Saintes. On a découvert dans ce village en 1780, en creusant un puits, plusieurs morceaux de cuivre qui dénotent une mine très-riche. *Pop.* 888. *Bur. de poste* de la Rochelle.

Marsilly, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, canton d'Anglure, sur l'Aube, à 18 k. (4 l.) S. de Sézanne, 6 m. (14 l. ½) S. O. de Châlons, 18 k. (4 l.) N. E. de Nogent-sur-Seine. Il y a des carrières de pierres de taille très-dures. *Pop.* 752. *B. de p.* d'Epernay.

Marsilly, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 8 k. (2 l.) de Metz. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Metz.

Marsinval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, comm. de Médan, à 6 k. (1 l. ½) de Poissy, 21 k. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Médan, 178. *Bur. de p.* de Poissy.

Marso, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, comm. de la Bastide-de-Lonquiés, à 2 k. (½ l.) de Ste.-Geneviève, 29 k. (6 l. ½) d'Espalion. *Pop.* comp. celle de la Bastide-de-Lonquiés, 50. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Marso, mont (*Sesia*), montagne qui sépare les départemens de la Sesia et de la Dora, à la source de l'Elvo, à 20 k. (4 l. ½) N. O. de Bielle.

Marsois, forêt (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, près de Nogent-Haute-Marne. Elle a 1945 mètres (1000 t.) de large, sur 2720 mètres (1400 t.) de long.

Marsolan, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lectour, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 34 kilom. (7 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 1260. *Bur. de poste* de Lectour.

Marson, v. (*Marne*), arr. de Châlons, ch.-l. de cant., à 13 kil. (3 l.) de Châlons. *Pop.* 441. *B. de p.* de Châlons-sur-Marne.

Marson, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Void, à 16 kil. (3 l. ¾) de Commercy, 25 k. (5 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Ligny.

Marsonnay, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 4 k. (1 l.) de ce lieu, 15 k. (3 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 69. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Marsonnaz, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Montrevel, à 14 k. (3 l. ¼) de Pont-de-Vaux, 20 kil. (4 l. ½) de Bourg. *Pop.* 1272. *Bur. de poste* de Bourg.

Marsoulas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, à 22 k. (5 l.) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l.) de Toulouse. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de St.-Martory.

Marsous, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, près du gave d'Azun, à 8 kilom. (2 l.) d'Argelès, 38 k. (8 l. ½) de Tarbes. Le pic de Pau est situé dans le territoire de cette commune : on trouve dans cette montagne de la pyrite jaune, avec gangue quartzeuse; et dans ce territoire des bancs de marbre et de schiste. *Pop.* 730. *Bur. de poste* d'Argelès.

Marspich, v. (*Moselle*), arrond. et cant. de Thionville, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 25 kilom. (5 l. ¾) de Metz. *Pop.* comp. celle de Lérange et de Kœnacher, 194. *Bur. de p.* de Thionville.

Marsac, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Villefranche, sur le Tarn, à 9 k. (2 l. ½) d'Alby, 40 k. (9 l.) de Castres. *Pop.* 402. *B. de p.* d'Alby.

Martagny, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton de Gisors, sur la Levrière, à 23 k. (5 l. ¼) du Grand-Andelys, 5 myr. (12 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Gisors.

Martainneville-sur-mer, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton d'Ault, comm. d'Allenay, près de l'Océan, à 22 k. (5 l.) d'Abbeville, 6 m. (13 l. ¼) d'Amiens. *Popul.* comp. celle d'Allenay, 1270. *Bur. de poste* d'Eu, dép. de la Seine-Inférieure.

Martaillac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, canton de Bouglon, comm. de St.-Geny, à 7 k. (1 l. ¾) de Castel-Jaloux, 15 k. (3 l. ¼) de Marmande. *Pop...* *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

Martainneville-lès-Bus, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Gamaches, à 14 kilom. (3 l. ¼) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Population* comprise celle d'Ornecourt, 413. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Martainville, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant de Pacy-sur-Eure, à 10 kil. (2 l. ¼) d'Evreux. *Population*, 45. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Martainville-près-la-Lande, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Beuzeville, à 9 k. (2 l. ¼) de Pont-Audemer, 6 m. (14 l.) d'Evreux. *Popul.* 840. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Martainville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, commune de Fains, à 25 k. (5 l. ¾) de Chartres, 3 k. (¾ de l.) de Voves. *Popul.* comprise celle de Fains, 406. *Bureau de poste* de Chartres.

Martaizé, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, canton de Montcontour, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Loudun, 4 myr. (10 l.) N. O. de Poitiers, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Montcontour. *P.* 300. *Bur. de poste* de Loudun.

Martel, ville (*Lot*), arr. de Gourdon, ch.-l. de canton, sur la Dordogne, à 31 kilom. (7 l.) E. de Sarlat, 10 kil. (2 l. ½) E. N. E. de Souillac, 24 k. (5 l. ½) O. p. N. de St.-Ceré, 6 m. (12 l. ¾) de Cahors. On y trouve des pierres calcaires et de taille. Il y a un conservateur des hypothèques. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3011. *Bur. de poste.*

Martel, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, commune de Chapelle-St.-Martin, à 10 k. (2 l. ½) du Pont-de-Beauvoisin, 19 k. (4 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Chapelle-Saint-Martin, 255. *Bur. de p.* du Pont-de-Beauvoisin.

Martel-lès-Vaux, (*Eure-et-Loir*). *Voyez* St.-Piat.

Martelange, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Fauvillers, sur la Sure, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Rambruch, 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Fauvillers, 38 k. (8 l. ¼) O. N. O. de Luxembourg. Il y a des tanneries, des ardoisières et des scieries. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 315. *Bur. de poste* d'Arlon.

Martelle, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Aldenau, à 2 k. (½ l.) N. O. d'Himmel dont il dépend, 13 k. (3 l.) N. O. d'Aldenau, 6 myriam. (13 l.) O. p. N. de Coblentz. *Pop....* *Bur. de poste* de Bonn.

Martemont, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, canton de Vézelise, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 18 k. (4 l.) de Nancy. *Pop.* 123. *Bur. de poste* de Vézelise.

Martens-Leerne, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Deynse, près de la Lys, à 3 kilom. (¾ de l.) S. E. de Nevele, 1 k. (¼ de l.) N. p. E. de Maria-Leerne, 10 k. (2 l. ½) O. p. N. de Gand. *Pop.* 526. *Bur. de p.* de cette ville.

Martens-Linde, v. (*Meuse-Inférieure*). *Voyez* St.-Mariens-Linden.

Marteville, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Vermand, sur l'Ovugnon, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Quentin, 4 m. (10 l. ¼) de Laon. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Saint-Quentin.

Marth, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, canton de St.-Wendel, sur l'Osterbach, à 9 k. (2 l. ¼) E. de St.-Wendel, 13 k. (3 l.) S. O. de Cousel, 6 myr. (13 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Marthenay, v. (*Jura*). *Voyez* St.-Pierre-sous-Vadans.

Marthes, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Omer, cant. d'Aire, à 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Omer, 5 m. (11 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 230. *Bur. de poste* d'Aire.

Marthey *ou* Marthaye, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de St.-Dizier, comm. d'Humbecourt, à 7 kil. (1 l. ¾) de Saint-Dizier, 5 m. (12 l.) de Chaumont. *Pop.* comp. celle d'Humbecourt, 415. *Bur. de poste* de St.-Dizier.

Marthod, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, canton de Faverges, près de l'Arly, à 24 kilom. (5 l. ½) d'Annecy, 29 kilom. (6 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 1093. *Bur. de p.* de Conflans.

Marthon, ville (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Montbron, sur le Bandiat, à 22 kil. (5 l.) E. S. E. d'Angoulême, 15 k. (3 l. ½) S. de la Rochefoucauld, 20 k. (4 l. ½) O. N. O. de Nontron. *Popul.* comp. celle de St.-Sauveur, 506. *Bur. de p.* de la Rochefoucauld.

Martibert, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. et comm. de Bourgthéroude, à 1 k. (¼ de l.) de ce lieu, 27 kilom. (6 l.) de Pont-Audemer. *Pop.* comp. celle de Bourgthéroude, 743. *Bur. de poste* de Bourgthéroude.

Martiel, v. (*Aveyron*), arr. et canton de Villefranche, à 8 kilom. (2 l.) de cette ville, 5 m. (11 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 718. *Bur. de poste* de Villefranche.

Martiens, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, comm. de la Molère, près du Midou, à 6 k. (1 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comp. celle de la Molère, 270. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Martignac, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, canton de Mas-d'Azil, comm. de Sieuras, à 10 k. (2 l. ½) de Mas-d'Azil, 21 kil. (4 l. ¾) de Pamiers. *Populat.* comprise celle de Sieuras, 207. *Bur. de poste* de Mas-d'Azil.

Martignac, v. (*Lot*), arr. de Cahors, canton et comm. de Puy-l'Evêque, à 27 kilom. (6 l.) de Cahors. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Cahors.

Martignargues, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Vézenobre, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Alais, 28 kilom. (6 l. ¼) de Nimes. *Pop.* 96. *Bur. de poste* d'Alais.

Martignas, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Pessac, près la Jalle, à 16 kil. (3 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Martignat, v. (*Ain*), arrond. de Nantua, canton d'Oyonnax, près de l'Ange, à 6 kil. (1 l. ½) de Nantua, 30 k. (6 l. ¾) de Bourg. Il y a une usine à scier le bois située sur une rivière. *Popul.* 637. *Bur. de poste* de Nantua.

Martignat, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, canton de Moyrans, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Claude, 33 k. (7 l. ½) de Lons-le-Saunier. *P.* 318. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Martigné, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr.

arr. de Vitré, cant. de Retiers, près de la Bruc, à 13 k. (3 l.) S. O. de la Guerche, 15 kilom. (3 l. ½) N. de Château-Briand, 41 k. (9 l. ¼) S. E. de Rennes. Il y a un fourneau et une forge de fer considérable, que l'on nomme *Martigné-Fer-Chaud*. Loin de cette forge il y en a trois autres, nommées *la Jonchère*, *Salle de Rohan*, et *la Forge neuve*. Les fers sortis de ces forges, et sur-tout de Paimpont, alimentent une branche essentielle de commerce. *Pop.* 3550. *Bur. de poste* de la Guerche.

MARTIGNÉ, v. (*Mayenne*), arr. et canton est de Mayenne, à 13 kil. (3 l.) S. de cette ville, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Laval, 20 kil. (4 l. ½) O. d'Evron. Il y a des eaux minérales ferrugineuses. C'est un pays de bois, où l'on recueille peu de grains. Une brigade de la gendarmerie à cheval y fait sa résidence. *Pop.* 2055. *Bur. de p.* de Mayenne. *Rel. de p. aux ch.*

MARTIGNÉ-BRIAND, b. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Doué, situé sur un ruisseau qui se jette dans la Villaine, à 27 k. (6 l.) O. de Saumur, 13 kil. (3 l.) S. de Briesac, 13 kil. (3 l.) N. E. de Vihiers. Il y avoit un chapitre, mais pauvre, composé d'un doyen et de six chanoines. On trouve dans son territoire des eaux minérales. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Popul.* 2060. *Bur. de p.* de Doué.

MARTIGNY, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, canton d'Aubenton, sur le Ton, à 18 k. (4 l.) de Vervins, 5 m. (11 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 715. *Bur. de poste* d'Aubenton.

MARTIGNY, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craonne, à 8 kilom. (2 l.) de Laon. *P.* 306. *B. de p.* de Laon.

MARTIGNY, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Falaise, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 32 kilom. (7 l. ¼) de Caen. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Falaise.

MARTIGNY, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de St.-Hilaire-du-Harcouet, à 13 k. (3 l.) de Mortain, 5 m. (12 l. ¼) de Coutances. *P.* 680. *Bur. de poste* de St.-Hilaire.

MARTIGNY, v. (*Orne*). *Voyez* ST.-GERMAIN-DE-MARTIGNY.

MARTIGNY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Crécy, commune de Couilly, à 4 kilom. (1 l.) de Crécy, 9 k. (2 l. ¼) de Meaux. *Pop.* comp. celle de Couilly, 729. *Bur. de p.* de Crécy.

MARTIGNY, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, sur la rivière d'Arques, à 8 kil. (2 l.) de Dieppe, 5 myriam. (11 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Dieppe.

MARTIGNY, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de la Marche, à 2 k. (½ l.) de la source de Mouzon, 6 kil. (1 l. ½) N. E. de la Marche, 4 m. (10 l. ½) O. d'Epinal, 15 kil. (3 l. ½) O. de Darney. Il y a quatre moulins à blé sur la rivière de Mouzon. *Pop.* 1073. *Bur. de p.* de la Marche.

MARTIGNY-LE-PEUPLE, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Palinges, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Charolles, 4 m. (10 l. ⅔) N. O. de Mâcon, 5 m. (10 l.) S. d'Autun. Il y a un fourneau, deux forges, et un martinet dit *de Verdac*. *P.* 1553. *Bur. de poste* de Charolles.

MARTIGNY-LES-GERBONVAUX, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Toussay, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Neufchâteau, 5 m. (12 l. ⅔) d'Epinal. *Pop.* 228. *Bur. de p.* de Neufchâteau. *Rel. de poste aux chevaux.*

MARTIGUES (LES), ville (*Bouches-du-Rhône*) arr. d'Aix, ch.-l. de cant., à 36 k. (8 l.) S. O. d'Aix, 29 k. (6 l. ½) N. O. de Marseille, 27 k. (6 l.) S. de Salon. Long. 22. 45. lat. 43. 28. Cette ville est une place maritime de la ci-devant Basse-Provence, au couchant de Marseille, entre la mer et l'étang de Berre, dans le dégorgement de cet étang appelé aussi *étang* ou *mer de Martigues*. Il y avoit à Martigues une justice, un siége d'amirauté, un grenier à sel, un entrepôt de tabac, et un bureau pour les fermes, avec une juridiction particulière à Jonquières. Les maires et lieutenans-généraux de police étoient chargés de l'administration économique de la ville. Les conseillers de l'hôtel-de-ville, les intendans de santé, les auditeurs des comptes, et les recteurs des hôpitaux étoient choisis successivement, et en partie égale, des trois villes ou tiers parties de la ville de Martigues. Vers la fin du 13e siècle Martigues portoit le nom de St.-Genes, et dépendoit, pour le spirituel, des archevêques d'Arles qui en ont eu long-temps le haut domaine. Trois petites villes ont été bâties depuis auprès de celle-là; une dans l'île, la seconde à Jonquières, en terre ferme du côté du midi, et la troisième appelée *Ferrières* du côté du septentrion. Ces deux dernières villes sont comme les fauxbourgs de Martigues, étant situées à ses deux côtés. En 1382 elle fut réunie au comté de Provence, par Louis d'Anjou; et le roi René l'érigea en vicomté et la donna à Charles Dumaine son neveu, qui la laissa par testament à François de Luxembourg son cousin, qui s'y maintint contre différens prétendans. Henri IV érigea cette vicomté en principauté en faveur de Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, qui lui en fit hommage en 1599. Enfin le maréchal de Villars l'acheta et l'eut en sa possession en 1714. Il y avoit, outre trois paroisses, deux couvens de Capucins et trois confrairies de Pénitens, les uns blancs et les autres bleus, avec chacun leur chapelle particulière.

On trouve aux environs une mine qui fournit d'assez bon fer. On fait une grande quantité de sel sur le bord de l'étang de Marignane et celui de Belmont. Ces deux étangs n'en font qu'un; ils sont très-poissonneux: il a 22 kil. (5 l.) de long depuis la tour du Bouc jusqu'à Berre, sur 8 k. (2 l.) de large. Cet étang ou golfe est navigable par-tout. On rencontre sur ses bords plusieurs villages, où vont les alléges et les barques. Les Génois viennent souvent charger du vin à Marignane, à Berre où l'on charge du sel. On trouve aux environs de Martigues du plâtre et du grès calcaire.

La ville de Martigues a un tribunal de commerce. Le port fait partie du 6e arrondissement maritime dont le port de Toulon est chef-lieu; il y a dans ce port un syndic des marins et un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime; une juridiction de prud'hommes pêcheurs qui a pour arrondissement toute l'étendue du syndicat maritime. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 6869. *Bur. de p.*

MARTILLAC, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de la Brede, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Castres.

MARTILLE, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Delme, sur un mont, près de la source du Nied, à 11 k. (2 l. ¾) de Château-Salins, 38 k. (8 l. ½) de Nancy. *Pop.* 434. *Bur. de p.* de Château-Salins.

MARTILLY, v. (*Allier*), arr. de Gannat, canton de St.-Pourçain, près de la Sioule, à 21 k. (4 l. ⅔) de Gannat, 33 k. (7 l. ½) de Moulins. *P.* 359. *B. de p.* de St.-Pourçain.

Digitized by Google

Martilly, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, commune de Straimont, sur la Straimont, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Neufchâteau, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Bertrix, 6 myr. (14 l. ½) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Straimont, 322. *Bur. de poste* d'Arlon.

Martilly-sous-Vire, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Vire, comm. de Neuville, à 1 k. (¼ de l.) de Vire. Il y a une papeterie. *Pop.* compr. celle de Neuville, 888. *B. de p.* de Vire.

Martimont, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. d'Attichy, comm. de Cuise-la-Motte, à 14 k. (3 l. ¼) de Compiègne, 4 k. (1 l.) d'Attichy. *Pop.* compr. celle de Cuise-la-Motte, 706. *Bur. de poste* de Compiègne.

Martin-Fontaine, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton et comm. de Longuyon, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 29 k. (6 l. ½) de Briey. *Pop.* compr. celle de Longuyon, 1789. *Bur. de poste* de Longuyon.

Martin-Fontaine, village (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, comm. de Joppecourt, à 15 k. (3 l. ½) de Longwy, 20 kil. (4 l. ½) de Briey. *Pop.* compr. celle de Joppecourt, 296. *Bur. de poste* de Longwy.

Martin-Moulin (la), rivière (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. duquel elle prend sa source, coule à l'O., puis au S., et vase réunir à celle des fossés Clairal au village d'Achouf dont elle prend le nom, et se rend dans l'Ourthe, à 5 kil. (1 l. ¼) O. d'Houffalize. Elle a 15 k. (3 l. ½) de cours.

Martin-Pré, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Châtel, comm. du Plessier-Huleux, à 15 k. (3 l. ½) de Soissons, 41 kilom. (9 l. ¼) de Laon. *Pop.* compr. celle du Plessier-Huleux, 275. *Bur. de poste* d'Oulchy-le-Châtel.

Martin-Rieux, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Aubenton, commune d'Any, à 23 k. (5 l. ⅓) de Vervins, 6 m. (12 l. ⅔) de Laon. *Pop.* compr. celle d'Any, 750. *Bur. de poste* d'Aubenton.

Martin-Rouse (la), riv. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, à 9 k. (2 l. ¼) N. duquel elle prend sa source, coule à l'E., puis, à l'E. N. E., et se réunit aux rivières de Guisagne et de Gilliserbach, qui forment la rivière de Viel-Salm, qui, montant au N., passe à l'O. de Viel-Salm, monte au N. N. O. en serpentant, et va se rendre dans l'Amblève, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de Stavelot. Elle a 33 k. (7 l. ½) de cours.

Martincamp, v. (*Seine-Inférr.*). On y fabrique de la poterie. *B. de p.* de Neufchâtel.

Martincourt, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, à 9 k. (2 l. ¼) de Pont-à-Mousson, 25 k. (5 l. ¾) de Nancy. *Pop.* comprise celle de St.-Jean-de-Pierre-Fort et de St.-Jean-Nanuville, 255. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Martincourt, village (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Stenay, près de la Meuse, à 13 k. (3 l.) de Montmédy, 8 m. (19 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 170. *B. de p.* de Stenay.

Martincourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Songeons, près du Therain, à 16 k. (3 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de Songeons.

Martine (la), ruiss. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Montréal. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) E. de Montréal, coule au N. et se rend dans le canal, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Martine (la), riv. (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de St.-Germain-de-Calberte. Sa source, à 16 kilom. (3 l. ¾) E. de Florac, coule à l'E. S. E., et se rend dans le Gardon, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Martineglise, v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, sur la rivière d'Eaulne, près de la forêt d'Arguis, à 4 k. (1 l.) de Dieppe, 5 m. (11 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Dieppe.

Martinet, forêt (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Toulon-sur-Arroux, à 24 k. (5 l. ½) N. p. E. de Charolles. Elle a 5062 mèt. (2600 t.) de long, sur 4673 mètres (2400 t.) de large.

Martinet, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, canton de la Motte-Achard, près du Jaunay, à 22 k. (5 l.) des Sables, 7 m. (16 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 553. *Bur. de poste* des Sables-d'Olonne.

Martinet-le-Pré, v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, près du Tacon, à 1 k. (¼ de l.) de Saint-Claude, 41 k. (9 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Martinette (la), v. (*Isère*), à 32 k. (7 l. ¼) de Grenoble. *Pop.*.... *B. de poste* de Grenoble.

Martiniana, village (*Pô*), arr. de Pignerol, sur le penchant d'une colline près du Pô, à 6 k. (1 l. ½) O. de Saluces. *Pop.* 1501.

Martinié (la), v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Lautrec, à 19 k. (4 l. ¼) de Castres. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Castres.

Martinière (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de Cintray, à 6 k. (1 l. ½) de Verneuil, 33 k. (7 l. ½) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Cintray, 661. *Bur. de poste* de Verneuil.

Martinière (la), v. (*Léman*), arr. de Genève, canton et comm. de Chêne-Thonex, à 5 k. (1 l. ¼) de Genève. *P.* compr. celle de Chêne-Thonex, 1750. *Bur. de poste* de Genève.

Martinière (la), v. (*Sarthe*). *Voyez* St.-Georges de la Couë.

Martinière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, comm. de Bièvres, à 4 k. (1 l.) de Palaiseau, 7 k. (1 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Bièvres, 1000. *Bur. de p.* de Palaiseau.

Martinière (Enclave de la), v. (*Deux-Sèvres*), arr. et canton de Melle, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 30 k. (6 l. ⅔) de Niort. *Pop.* 499. *Bur. de poste* de Melle.

Martinola, (*Marengo*), petit torrent du Piémont, qui tombe à la droite de la Bardenazza, près de Mon calvo, arr. de Voguère.

Martinpuich, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bapaume, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 28 kilom. (6 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 911. *Bur. de poste* de Bapaume.

Martins (les), v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. et comm. de Collobrières, à 16 k. (3 l. ¾) de Cuers, 33 k. (7 l. ½) de Toulon. *Pop.* compr. celle de Collobrières et dépendances, 1335. *Bur. de p.* de Cuers.

Martinsart, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, comm. du Mesnil, à 25 k. (5 l. ¾) de Péronne, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle du Mesnil, 591. *Bur. de poste* d'Albert.

Martinshoehe, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 16 k. (3 l. ¾) S. p. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) E. d'Hombourg, 9 m. (21 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* 554. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Martinstein, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Sobernheim, sur la Nahe, ruisseau, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Sobernheim, 4 k. (1 l.) E. de Kirn, 7 m. (15 l. ½)

Digitized by Google

S. de Coblentz. *Pop.* 98. *Bur. de poste* de Creutznach.

Martinvast, bourg (*Manche*), arr. de Valognes, cant. d'Octeville, près de la forêt de Cherbourg, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Cherbourg, 18 kil. (4 l.) N. O. de Valognes, 13 kilom. (3 l.) N. E. des Pieux. *Pop.* 661. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Martinvaux, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Pierre-Fontaine, comm. de Lorry, à 27 k. (6 l.) d'Ornans, 37 k. (8 l. ¼) de Besançon. *Pop.* compr. celle de Lorry, 442. *Bur. de p.* de Morteau.

Martinvelle, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Monthureux-sur-Saone, à 11 k. (2 l. ¼) de Darney, 39 k. (8 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Darney.

Martinville, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Thury-Harcourt, à 11 k. (2 l. ¾) de Falaise, 25 k. (5 l. ¾) de Caen. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Thury-Harcourt.

Martinville-sur-Ry, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Darnetal, à 14 k. (3 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Rouen.

Martis (les), v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. du Mas-Cabardes. *Pop.* compr. celle de la Prade, 851. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Martissan, v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Molières, comm. de Blanzac, à 11 k. (2 l. ¾) de Lauzerte, 21 k. (4 l. ¾) de Montauban. *Pop.* compr. celle de Blanzac, 451. *Bureau de poste* de Lauzerte.

Martissens, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurence, comm. de Rejaumont, à 9 kil. (2 l. ¼) de Fleurence, 13 k. (3 l.) de Lectour. *Pop.* compr. celle de Rejaumont, 849. *Bur. de poste* de Fleurence.

Martissère, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, à 36 k. (8 l.) de Saint-Gaudens, 5 m. (11 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Martizay, bourg (*Indre*), arr. de le Blanc, cant. de St.-Martin-de-Tournon, à 5 m. (11 l. ¼) O. de Châteauroux, 5 kilom. (1 l. ¼) S. d'Azay-le-Féron. *Pop.* 1725. *B. de poste* de le Blanc.

Martot, v. (*Eure*), arrond. de Louviers, cant. de Pont-de-l'Arche, près de la Seine, à 11 k. (2 l. ⅔) de Louviers, 31 kil. (7 l.) d'Evreux. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Pont-de-l'Arche.

Martouzin, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Beauraing, à 3 k. (¾ de l.) E. N. E. de cet endroit, 18 k. (4 l.) O. p. N. de Rochefort, 42 k. (9 l. ½) S. p. E. de Namur. *Pop.* 44. *Bur. de p.* de Givet, départ. des Ardennes.

Martragny, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Creuilly, à 8 k. (2 l.) E. p. S. de Bayeux, 18 k. (4 l.) O. N. O. de Caen, 9 kilom. (2 l. ¼) S. O. de Ranville. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Bayeux.

Martray, v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Creil, comm. de Précy-sur-Oise, à 7 k. (1 l. ¾) de Chantilly, 15 k. (3 l. ½) de Senlis. *Pop.* compr. celle de Précy, 863. *Bur. de poste* de Chantilly.

Martre (la), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Comps, à 28 k. (6 l. ¼) de Draguignan, 9 m. (20 l. ¼) de Toulon. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de Draguignan.

Martres, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cazères, près de la Garonne, à 16 k. (3 l. ¼) O. p. S. de Rieux, 6 m. (13 l.) S. O. de Toulouse, 9 k. (2 l. ¼) S. S. O. de Fousseret. On y trouve quatre faïenceries. *Pop.* 1022. *Bur. de poste.*

Martres, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Gornac, à 14 k. (3 l. ½) de Cadillac, 36 k. (8 l.) de Bordeaux. *Pop.* 194. *Bur. de p.* de Cadillac.

Martres (les), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et comm. d'Estafort, près du Gers, à 18 kilom. (4 l.) d'Agen. *Pop.* compr. celle d'Estafort, 2555. *B. de p.* d'Estafort.

Martres-d'Artiers (les), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Pont-sur-Allier, à 14 k. (3 l. ½) de Clermont. Entre ce village et la rivière, il fut trouvé, en 1756, un cercueil de pierre dans lequel étoit une bière en plomb, qui renfermoit le cadavre d'un enfant de dix à douze ans, embaumé à la manière des Egyptiens. Il étoit si bien conservé, qu'il sembloit respirer. Plusieurs savans ont affirmé que cet enfant étoit arabe. Ainsi ce corps seroit resté en terre près de 800 ans sans éprouver la moindre altération. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 649. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Martres-de-Rivière, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand de Comminges, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Gaudens, 9 m. (20 l.) de Toulouse. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Montrejeau.

Martres-de-Vayre (les), b. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Vayre, sur la Vayre, à 13 k. (3 l.) S. E. de Clermont, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Vic, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Billom. On y voit une fontaine d'eau minérale, dont l'eau très-limpide a une saveur aigrelette et vineuse. Cette fontaine est sur le chemin du Mont-d'Or à Vicle-Comte, et n'est éloignée que de 2 k. (½ l.) de cette ville : elle ne coule qu'à huit à dix pas de la rivière de l'Allier. *P.* compr. celle de Lorent, 2900. *B. de p.* de Clermont.

Martres-sur-Morges (les), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. d'Ennezat, à 9 k. (2 l. ¼) de Riom, 21 k. (4 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 866. *Bur. de p.* de Riom.

Martris, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Sernin, à 22 k. (5 l. de St.-Afrique, 4 m. (10 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de St.-Sernin.

Martrois, v. (*Côte d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, à 21 k. (4 l. ⅔) d'Arnay, 37 k. (8 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Vitteaux.

Martron, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de Jonzac, cant. de Monguyon, comm. de Boresse, à 10 k. (2 l. ½) de Montlieu, 32 k. (7 l. ¼) de Jonzac. *Pop.* compr. celle de Boresse, 178. *Bur. de poste* de Montlieu.

Martué, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Florenville, sur la Semoy, à 3 k. (¾ de l.) N. N. O. de Florenville, 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Chiny, 6 m. (14 l.) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 171. *Bur. de poste* d'Arlon.

Martyre-Trève (la), v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Ploudiry, à 2 k. (½ l.) de Ploudiry, 10 k. (2 l. ½) d'Yrvillac. *P.* 1570. *B. de poste* de Landerneau.

Marun, v. (*Gers*), arr. et canton de Lombez. *Pop.* 11. *Bur. de poste* de Lombez.

Marval, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. de St.-Mathieu, à 30 k. (6 l. ¾) de St.-Junien, 42 k. (9 l. ½) de Limoges. Il y a deux forges dites *de Ballevaud*, un fourneau et forge dits *de Lespinassie*. *Pop.* 1204. *Bur. de poste* de Chalus.

Marvaux, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, à 11 kil. (2 l. ¾) de Vouziers, 5 m. (12 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Vouziers.

Digitized by Google

Marvéé, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton et comm. de Bastogne, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Bastogne, 15 k. (3 l. ¾) O. de Wiltz, 5 m. (11 l. ½) N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Bastogne et dépend., 2314. *Bur. de poste* de Bastogne.

Marvejols, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de St.-Mamert, à 7 k. (1 l. ¾) de Sommières, 14 kilom. (3 l. ⅓) de Nîmes. *Pop.* 92. *Bur. de poste* de Calvisson.

Marvejols, v. (*Lozère*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la rivière de Coulagnes, à 18 k. (4 l.) O. p. N. de Mende, 27 k. (6 l.) E. p. N. de St.-Geniez, 29 k. (6 l. ½) S. de St.-Chely, 59 m. (134 l.) S. E. de Paris. Long. 20. 58. lat. 44. 35. Cette ville a beaucoup souffert durant les guerres civiles et de religion. Le duc de Joyeuse, commandant l'armée de Henri III, s'en rendit maître en 1586, la livra au pillage, la fit incendier et raser ses murailles jusqu'aux fondemens. Six ans après, Henri IV permit aux habitans de les rebâtir et leur procura des secours à cet effet. Aujourd'hui c'est une ville assez jolie et même très-régulière. On y fabrique des serges et étoffes légères de laine et des chapeaux. Outre les églises paroissiales, il y avoit dans cette ville une collégiale dédiée à Notre-Dame de la Cara, quatre couvens d'hommes; des Dominicains, des Cordeliers, des Augustins, des Capucins, et une communauté de Bénédictines.

La ville de Marvejols dépendoit du gouvernement général du Languedoc; c'étoit le siége d'une justice royale. Elle avoit le droit de députer aux états de la province pour le diocèse de Mende. Le petit canal de la rivière de Colanges est à l'usage des teinturiers et pour faire tourner plusieurs moulins. On trouve près de cette commune une mine d'antimoine qui n'est point exploitée. Cette ville est la patrie de Pierre *Daude*, traducteur et biographe, né en 1680, mort le 11 mai 1754, auteur de la traduction des *Réflexions de Gordon sur Tacite*, Amsterdam 1751, vol. *in*-12; et de la *Vie de Michel Cervantes*, 1740, *in*-12.

C'est la résidence d'une sous-préfecture, d'un tribunal de 1ère instance, d'un conservateur des hypothèques, d'un receveur particulier, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3300. *Bur. de poste.*

Marvejols-lès-Gardons, village (*Gard*), arr. d'Alais, canton de Ledignan, à 14 k. (3 l. ¼) d'Alais, 27 k. (6 l.) de Nîmes. *Pop.* 153. *Bur. de poste* de Ledignan.

Marvelise, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, à 27 kil. (6 l.) de Baume, 5 m. (12 l.) de Besançon. *P.* 169. *B. de p.* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Marville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. nord de Chartres, commune de St.-Lazare-de-Leves. *Pop.* compr. celle de St.-Lazare-de-Leves, 1036. *Bur. de poste* de Chartres.

Marville, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Montmédy, sur l'Othain, à 18 k. (4 l.) E. de Stenay, 31 k. (7 l.) N. de Verdun, 8 m. (18 l.) N. de Bar. Elle étoit le chef-lieu d'une ci-devant prévôté qui a appartenu partie à l'empereur comme duc de Luxembourg, et partie au duc de Lorraine comme duc de Bar. Elle a été cédée à la France par le traité de paix des Pyrénées en 1650. Il y avoit un hôtel-de-ville, un couvent de Capucins, et un autre de Bénédictines. On fabrique dans cette commune des étoffes fil et laine assez jolies qu'on appelle *droguets de Marville*, dont le débit est considérable. On y trouve aussi une foulerie, une scierie, quatre huileries et une brasserie. *P.* 996. *Bur. de poste* de Montmédy.

Marville-lès-Bois, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, canton de Châteauneuf, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Chartres. *Pop.* 500. *B. de p.* de Châteauneuf.

Marville, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de Château-Landon, comm. d'Auffer-ville, à 9 k. (2 l. ¼) de Nemours, 23 kil. (5 l. ¼) de Fontainebleau. *Pop.* compr. celle d'Auffer-ville, 515. *Bur. de poste* de Nemours.

Marville-Moutié-Brulé, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et canton de Dreux, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 27 k. (6 l.) de Chartres. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Dreux.

Marvilliers, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, comm. de St.-Barthelemy, à 7 k. (1 l. ¾) de la Ferté-Gaucher, 22 k. (5 l.) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de St.-Barthelemy, 353. *Bur. de p.* de la Ferté-Gaucher.

Marvoisin, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, canton de St.-Mihel, comm. de Xivray, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Mihel, 4 m. (10 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* compr. celle de Xivray, 319. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Mary, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Ourcq, sur la Marne, près du confluent de l'Ourcq, à 11 k. (2 l. ¾) de Meaux, 6 m. (13 l. ⅔) de Melun. *Population*, 444. *Bur. de poste* de Lizy.

Maryans, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton d'Olette, à 15 k. (3 l. ½) de Prades, 5 m. (12 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 39. *Bur. de poste* de Prades.

Marzan, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de la Roche-Bernard, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 34 kil. (7 l. ¾) de Vannes. *Pop.* 2037. *Bur. de p.* de la Roche-Bernard.

Marzelay, v. (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, comm. de la Voivre, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Dié. *Pop.* compr. celle de la Voivre, 361. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Manziats, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de St.-Bauzely, à 11 k. (2 l. ¾) de Milhaud, 39 kil. (8 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Milhaud.

Marzy, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Nevers, à 4 kil. (1 l.) de cette ville. *P.* 840. *Bur. de p.* de Nevers.

Mas (le Grand), v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, comm. de Lax, à 7 k. (1 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 13. *Bur. de poste* de Rhodez.

Mas (le), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Antraigues. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) N. d'Antraigues, coule au N. et se réunit à la Volance à Antraigues.

Mas (le), v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. et comm. de Quérigut, à 43 k. (9 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* compr. celle de Quérigut, 809. *Bur. de poste* de Tarascon.

Mas (le), ruisseau (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Monthoumet. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. de Bouisse, coule au S. E. et se rend dans l'Orbieu, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Mas (le), v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Jegun, comm. de Loubrouil, à 16 k. (3 l. ¾) d'Auch, 9 k. (2 l. ¼) de Jegun. *Pop.* compr. celle de Loubrouil, 258. *Bur. de p.* d'Auch.

Mas (le), v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Auban, près la Gironde, à 21 k. (4 l. ¾) de Grasse, 11 m. (24 l. ½) de Toulon. On voit

Digitized by Google

au Mas un très-beau filon de charbon de terre qui n'est point exploité. *Pop.* 470. *Bur. de p.* de Grasse.

Mas-Cabardes (le), b. (*Aude*), arr. de Carcassonne, ch.-l. de cant., sur la Durviel, à 18 k. (4 l.) N. de Carcassonne, 14 k. (3 l. ¼) O. N. O. de Caunes, 13 k. (3 l.) N. E. de Montolieu. Le château, qui a été construit auprès, lui a donné son nom; il en est souvent fait mention dans l'histoire des Albigeois. On assure qu'il y a des conduits souterrains depuis ce château jusqu'à Carcassonne. On voit dans cette commune plusieurs fabriques de draps, tant pour le Levant que pour l'usage du pays, et deux ateliers de teinture. Sous la montagne *noire* près de cette commune, on trouve des marcassites qui, dit-on, paroissent contenir beaucoup d'argent et du cuivre. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 607. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Mas-Chezal, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Symphorien-de-Lay, comm. de Chirassimont, à 21 k. (4 l. ¾) de Roanne, 20 kil. (4 l. ½) de Feurs. *Pop.* compr. celle de Chirassimont, 1720. *Bur. de poste* de St.-Symphorien.

Mas-Dagamas, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac, près de la Gamas, à 18 k. (4 l.) de Lodève, 30 kil. (6 l. ⅔) de Montpellier. *Pop.* 60. *B. de p.* de Gignac.

Mas-d'Agenois (le), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, ch.-l. de cant., sur la Garonne, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Marmande, 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Tonneins, 14 k. (3 l. ½) N. E. de Castel-Jaloux. *Pop.* 2493. *Bur. de poste* de Tonneins.

Mas-d'Aire, v. (*Landes*, arr. de St.-Sever, cant. et comm. d'Aire, à 2 k. (½ l.) d'Aire. On y voyoit anciennement une abbaye de Bénédictins, qui avoit été sécularisée, et la manse abbatiale unie à l'évêché d'Aire. *Pop.* compr. celle d'Aire, 3476. *Bur. de poste* d'Aire.

Mas-d'Artigues (le), v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Courtine (ci-devant St.-Denis), à 16 kilom. (3 l. ¾) de Felletin, 5 m. (12 l. ½) de Gueret. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Felletin.

Mas d'Auvignon (le), bourg (*Gers*), arr. et cant. de Lectour, à 9 k. (2 l. ⅓) de cette ville, 29 k. (6 l. ½) d'Auch. *Pop.* 574. *Bur. de poste* de Lectour.

Mas-d'Azil (le), ville (*Arriège*), arr. de Pamiers, ch.-l. de cant., sur le torrent de la Clise, qui, auprès de cette ville, passe à travers une montagne de roc vif, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de St.-Lizier, 21 k. (4 l. ⅔) O. de Pamiers, 23 k. (5 l. ½) N. O. de Foix. Cette petite ville étoit autrefois entourée de murailles; elle n'étoit habitée que par des Calvinistes dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes. Elle est entourée de montagnes assez hautes et très-fertiles. Du milieu des rues on voit par-dessus les maisons des vignobles et des paysages qui surprennent agréablement. La rivière qui baigne la ville arrive au pied d'une montagne des plus larges, dont la base est d'un roc vif et escarpé jusqu'aux deux tiers de sa hauteur. On pénètre par de petites voûtes, à la faveur de quelques flambeaux, dans l'intérieur de ce roc, et on y trouve des chambres où l'on ne peut se figurer que l'art n'ait ajouté quelque chose à la nature. Il y a un grand nombre de sièges qui tiennent au roc et qui en font partie. Du haut de la voûte pendent diverses figures arabesques et bizarres que les eaux congelées y ont produites par succession de temps, ayant pénétré par des fentes imperceptibles du rocher. On voyoit dans cette commune une abbaye commendataire de Bénédictins, sous le titre de *S. Ferréol.* On trouve des mines de houille non exploitées, et de l'albâtre. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2407. *B. de p.*

Mas-de-Bos (le), v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Albin, comm. de Firmy, à 14 kil. (3 l. ¼) de Rignac, 29 k. (6 l. ½) de Villefranche. *Pop.* compr. celle de Firmy, 1051. *B. de p.* de Rignac.

Mas-de-Durtal (le), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et canton sud de Clermont-Ferrand, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville. *P.* 82. *Bur. de poste* de Clermont.

Mas-del-Fonds, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Aubenas, à 4 kil. (1 l.) d'Aubenas. *Pop.* 246. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Mas-del-Causse, v. (*Aveyron*). *Voyez* Loumas-del-Causse.

Mas-de-l'Eglise, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons, cant. d'Olargues, comm. de Premian, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Pons, 5 k. (1 l. ¼) d'Olargues. *Pop.* compr. celle de Premian, 684. *Bur. de poste* de St.-Pons.

Mas-de-l'Hom (le), v. (*Aveyron*), à 14 k. (3 l. ¼) de Villefranche. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Villefranche.

Mas-de-Londres, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton de St.-Martin-de-Londres. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Montpellier.

Mas-de-Martin, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, comm. de Gassein, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Tropez, 40 k. (9 l.) de Draguignan. *P.* compr. celle de Gassein, ... *Bur. de poste* de St.-Tropez.

Mas-de-Mourié, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, canton de Lunas, comm. de Joncels, à 9 k. (2 l. ¼ de Lodève, 7 k. (1 l. ¾) de Lunas. *Pop.* compr. celle de Joncels, 708. *Bur. de poste* de Lodève.

Mas-des-Cours, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Cappendu, sur la Lanquete, à 10 k. (2 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Mas-de-Vaux, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de Tournon, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Annonay. *Pop.* comprise celle d'Esclassan, 656. *Bur. de poste* d'Annonay.

Mas-de-Villard (le), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et canton est de Clermont-Ferrand, commune d'Oriennes, à 3 k. (¾ de l.) de Clermont. *Pop.* 402. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Mas-d'Hevieux. *Voy.* St.-Martin-de-Vallamas.

Mas-Dieu (le), v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de St.-Martin-de-Valgagne, à 8 k. (2 l.) d'Alais, 4 m. (10 l. ½) de Nimes. *Pop.* 151. *Bur. de poste* d'Alais.

Mas-du-Soulier (le), v. (*Aveyron*). *Pop.*.... *B. de p.* de Rhodez.

Mas-Garnier (le), b. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Verdun, sur la Garonne, à 15 k. (3 l. ½) de Grenade, 38 kil. (8 l. ½) de Toulouse. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins de la congrégation de St.-Maur. *P.* 1345. *Bur. de poste* de Grizolles.

Mas-Lion, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de Châteauneuf, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Léonard. 24 k. (5 l. ½) de Limoges. *P.* 310. *Bur. de poste* de St.-Léonard.

Mas-Molène, v. (*Gard*), arr. et cant. d'Uzès, à 6 kilom. (1 l. ½) de cette ville, 27 k. (6 l.) de Nimes. *Pop.* 210. *Bur. de poste* d'Uzès.

Mas-Ste.-Puelles (le), bourg (*Aude*), arr. et cant. sud de Castel-

Digitized by Google

naudary, à 6 k. (1 l. ¼) de Castelnaudary, 40 k. (9 l.) de Carcassonne. Ce lieu du ci-devant Lauraguais étoit anciennement une petite ville qui fut assiégée en 1586 par le maréchal de Joyeuse, que l'on força à lever le siége. Elle fut brûlée et détruite en 1623, lors du passage de l'armée de Louis XIII, qui alloit faire le siége de Montpellier. St.-Pierre *Nolasque*, fondateur de l'Ordre de la Mercy, étoit né dans cette petite ville. *Pop.* 940. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Mas-Vendran (le), v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, canton de Courcouron, comm. de Lesperon, à 4 m. (10 l.) de l'Argentière, 9 k. (2 l. ¼) de Courcouron. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Langogne.

Masberg, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Maasbourg.

Masblanc, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, canton et comm. de St.-Remy, à 4 k. (1 l.) de St.-Remy, 9 k. (2 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* compr. celle de St.-Remy, 353. *Bureau de poste* de St.-Remy.

Masblanc, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. et comm. de Bédarrieux, près des rivières d'Orb et de Vernesaubles, à 4 k. (1 l.) de Bédarrieux, 34 k. (7 l. ¾) de Béziers. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Bédarrieux.

Masblette (la), riv. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de St.-Hubert, cant. de Nassogne, à 4 k. (1 l.) S. duquel elle prend sa source, coule à l'O., puis au N., retourne à l'O. se rendre dans la rivière de l'Homme sous le nom de *Masbleue*, après 11 k. (2 l. ¾) de cours.

Masbourg, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, canton de Nassogne, sur la Masblette, à 3 kilom. (¾ de l.) O. S. O. de Nassogne, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Rochefort, 5 m. (11 l. ¼) S. E. de Namur. *P.* 330. *Bur. de poste* de Marche.

Masbroeck, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voy.* Mosbruch.

Mascaïrolles, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Moncuq, comm. de Belmontet, à 15 k. (3 l. ¼) de Lauzerte, 22 k. (15 l.) de Cahors. *Pop.*..... *Bur. de p.* de Lauzerte.

Mascanvez, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Signy, à 28 k. (6 l. ⅕) de Charleville. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Launois.

Mascaras, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Montesquiou, à 14 k. (3 l. ¼) de Mirande, 31 kil. (7 l.) d'Auch. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Mirande.

Mascaras, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, à 30 k. (6 l. ¾) de Pau. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Pau.

Mascaras, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournay, à 8 k. (2 l.) de Tarbes. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Tarbes.

Mascarville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, à 23 k. (5 l. ¼) de Revel, 25 k. (5 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 234. *Bur. de p.* de Caraman.

Mascheix, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Beaulieu, à 23 kil. (5 l. ¼) de Brive, 23 k. (5 l. ¼) de Tulle. *P.* 161. *B. de p.* de Tulle.

Mascle, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. et comm. de Valderiés, à 10 k. (2 l. ½) d'Alby, 1 k. (¼ de l.) de Valderiés. *Pop.* compr. celle de Valderiés, 1273. *Bur. de p.* d'Alby.

Masclat, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Peyrac, à 10 k. (2 l. ½) de Gourdon, 43 k. (9 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 614. *Bur. de p.* de Peyrac.

Mascorette, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton d'Arthès, comm. d'Haget, à 13 k. (3 l.) d'Orthez, 30 k. (6 l. ¾) de Pau. *Pop.* compr. celle d'Haget-Aubin et Auret, 821. *Bur. de p.* d'Orthez.

Masdieu (le Grand), v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de St.-Claude, à 19 k. (4 l. ⅓) de Confolens, 40 k. (9 l.) d'Angoulême. *Pop.* 420. *Bur. de p.* de St.-Claude.

Masdieu (le Petit), v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de St.-Claude, à 14 k. (3 l. ¼) de Confolens, 43 k. (9 l. ⅓) d'Angoulême. *P.*..... *B. de p.* de St.-Claude.

Masenzèle, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Assche, à 5 kil. (1 l. ¼) O. p. S. de Merchtem, 8 k. (2 l.) E. d'Alost, 18 k. (4 l.) N. N. O. de Bruxelles. Il y a une brasserie. Le territoire de cette commune produit des grains de toute espèce; elle a des paturages et quelques bois. *Pop.* 353. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Maseyck, ville (*Meuse-Infér.*), arr. de Ruremonde, ch.-l. de cant., sur la Meuse, à 18 k. (4 l.) S. O. de Ruremonde, 38 k. (8 l. ½) N. N. O. d'Aix-la-Chapelle, 27 k. (6 l.) N. p. E. de Maëstricht. Cette ville dépendoit des ci-devant duché de Gueldres et de Juliers, et de la Campine liégeoise. La position de Maseyck est avantageuse pour le commerce. Le cardinal de Groesb, évêque de Liége, fit assiéger les habitans de cette ville, pour les punir de la protection qu'ils accordèrent à un ministre de la religion réformée. Ces malheureux se rendirent à discrétion. Ils eurent aussi beaucoup à souffrir durant les guerres du XVII^e^ siècle, notamment en 1675, époque où les Français firent sauter leurs fortifications. Outre l'église paroissiale on y voyoit des Récollets, des Capucins, des Croisiers, des Capucines, des quatre Clarisses, des Chanoinesses régulières sous la règle de saint Augustin, et un Béguinage. Il y eut une victoire considérable remportée par toute la ligne de l'armée de Sambre-et-Meuse depuis Maseyck jusqu'à Sprimont. L'ennemi perdit dans cette affaire cinq drapeaux, trente canons et soixante-dix-neuf caissons, deux mille huit cents hommes: quinze cents furent faits prisonniers. C'est la patrie de Hubert *van Eick*, peintre, né en 1366: il eut pour disciple son frère Jean Eick, plus connu sous le nom de Jean de *Bruges*. Hubert fit divers tableaux pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Il mourut en 1426. Maseyck étoit une place de guerre; elle a été supprimée par un arrêté des Consuls du 1^er^ vendémiaire an 12 (24 septembre 1803), qui a ordonné en même temps la vente des terrains et fortifications. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2205. *B. de poste.*

Masfrancou, riv. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de la Bastide-St.-Amans. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de la Bastide, coule au N. N.-E., et se rend dans la Thauré, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Masholder, v. (*Forêts*), arr., cant. et comm. de Bitbourg, à 3 k. (¾ de l.) S. de cette ville, 16 kil. (3 l. ¾) E. p. S. de Neurbourg. *Pop.* 78. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Masille, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Moulins-en-Gilbert, comm. d'Isenay, à 14 k. (3 l. ¼) de Moulins-en-Gilbert, 28 k. (6 l. ¼) de Château-Chinon. *P.* comp. celle d'Isenay, 371. *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Masina, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, à la droite de l'Orca, à 36 k. (81.) O. d'Ivrée. *Pop.* 560. *Bur. de p.* de ce lieu.

Masio, v. (*Marengo*), arrond. d'Alexandrie, dans une île formée par le Tion, à sa jonction avec le

Tanaro, à 24 k. (5 l. ¼) S. O. d'Alexandrie. *Popul.* comprise celle de Rédabue..... *Bur. de poste* d'Alexandrie.

Maslacq, b. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, près du gave de Pau, à 7 k. (1 l. ¾) d'Orthez, 31 k. (7 l.) de Pau. *Pop.* 872. *Bur. de poste* d'Orthez.

Maslay-le-Grand, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Sens, sur la Vanne, à 6 k. (1 l. ½) de Sens, 4 m. (10 l.) d'Auxerre. *Popul.* 528. *Bur. de poste* de Sens.

Maslay-le-Petit, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Sens, sur la Vanne, à 4 k. (1 l.) de Sens, 4 m. (10 l. ⅓) d'Auxerre. *Pop.* 185. *Bur. de p.* de Sens. *Relais de poste aux chev.*

Masles, v. (*Orne*), arrond. de Mortagne, canton du Theil, près de l'Huine, à 18 k. (4 l.) de Bellesme, 5 m. (11 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 1227. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

Maslives, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Bracieux, à 10 k. (2 l. ½) de Blois. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de St.-Dié-sur-Loire.

Masnau (le), v. (*Tarn*), arr. de Castres, canton de Vabre, comm. de St.-Pierre-de-Trévizy, à 13 k. (3 l.) de St.-Sernin, 31 k. (7 l.) de Castres. *Pop.* comprise celle de Saint-Pierre-de-Trévizy, 1540. *Bur. de poste* de St.-Sernin, dép. de l'Aveyron.

Masnuy-St-Jean, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens, à 4 k. (1 l.) S. E. de cet endroit, 13 k. (3 l.) O. p. N. de Roeulx, 7 k. (1 l. ¾) N. Mons. *Pop.* 819. *Bur. de poste* de Mons.

Masnuy-St.-Pierre, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, canton de Lens, à 9 kilom. (2 l. ¼) S. O. de Soignies, 11 kilom. (2 l. ¾) O. N. O. de Roeulx, 8 kilom. (2 l.) N. de Mons. *Popul.* 303. *Bur. de poste* de Mons.

Masonerie, v (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton sud de Dourdan, comm. de Clairefontaine, à 8 k. (2 l.) de Rambouillet, 25 k. (5 l. ¾) d'Etampes. *Popul.* comprise celle de Clairefontaine, 470. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Masos (les), v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Prades, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville, 37 k. (8 l. ⅓) de Perpignan. *Populat.* compr. celle de Sacristie, 403. *Bureau de poste* de Prades.

Masparraute, v. (*Basses-Pyr.*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 6 m. (13 l. ½) de Pau. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Maspie, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Lembège, à 22 k. (5 l.) de Pau. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de Pau.

Masquère (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton de St.-Lys, à 6 kilom. (1 l. ½) de Muret, 21 kilom. (4 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de St.-Lys.

Masquières, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Tournon, à 41 k. (9 l. ¼) d'Agen, 4 k. (1 l.) de Tournon, 28 kil. (6 l. ¼) de Villeneuve-d'Agen. *Populat...* *Bur. de poste* d'Agen.

Massabrac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Montesquiou, à 14 kil. (3 l. ¼) de Rieux, 43 kil. (9 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Rieux.

Massac, v. (*Aude*), arrond. de Carcassonne, cant. de Monthoumet, à 20 k. (4 l. ½) de la Grasse, 38 k. (8 l. ½) de Carcassonne. Il y a près de là des terres vitrioliques non exploitées. *Pop.* 99. *Bur. de poste* de la Grasse.

Massac, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, sur la Briou, à 25 kilom. (5 l. ⅔) de St.-Jean-d'Angely, 36 k. (8 l.) de Saintes. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Massac, v. (*Tarn*), arrond. de Lavaur, cant. de St.-Paul, à 5 kil. (1 l. ¼) de Lavaur, 31 kil. (7 l.) de Castres. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Lavaur.

Massaguel, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, canton de Dourgne, sur la Sant, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Castres. *Popul.* 481. *Bur. de poste* de Rével.

Massais, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, canton d'Argenton-le-Château, près d'Argenton, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Thouars, 8 m. (17 l. ½) de Niort. *Popul.* 612. *Bur. de poste* d'Argenton-le-Château.

Massals, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. de Vabre, à 22 kil. (5 l.) de la Caune, 37 k. (8 l. ¼) de Castres. *Pop.* compr. celle du Pujet, 130. *Bur. de poste* de St.-Sernin, dép. de l'Aveyron.

Massancy *ou* Messancy, village (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bascharage, sur la Messancy, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Rebange, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Longwy, 27 k. (6 l.) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 833. *Bur. de poste* d'Arlon.

Massane, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de Ledignan, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Alais, 28 kilom. (6 l. ⅓) de Nîmes. *Pop.* 126. *Bur. de p.* de Ledignan.

Massane, tour (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, cant. d'Argelès, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Collioure, 24 kilom. (5 l. ¼) de Céret. *Populat.....* *Bur. de poste* de Collioure.

Massane (la), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, canton d'Argelès. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) S. O. de Collioure, coule au S. O., puis au N. p. O., tourne au N. E., passe à Argelès, et va au S. E. se rendre dans la Méditerranée, à 5 k. (1 l. ⅓) N. p. E. de sa source.

Massargues, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. de Marseille, à 4 kilom. (1 l.) S. E. de cette ville, 31 k. (7 l.) S. d'Aix, 19 k. (4 l. ¼) N. O. de la Ciotat. Ce village a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Marseille, 6e arrondiss. maritime. *Popul...* *Bur. de poste* de Marseille.

Massat, ville (*Arriège*), arr. de St.-Girons, ch.-l. de canton, près de l'Arac, dans une vallée, à 22 k. (5 l.) O. S. O. de Foix, 20 kilom. (4 l. ¼) S. E. de St.-Girons, 13 kilom. (3 l.) E. de Seix, 22 kil. (5 l.) au levant d'hiver de St.-Lizier. Outre l'église paroissiale, il y avoit une église collégiale, composée de six chanoines, dont les revenus étoient très-modiques. Le territoire de Massat renferme plusieurs mines de fer : la première est située à la montagne de la Casque ou de la Cassaque, dans une gorge remontant la pente méridionale des montagnes qui bordent le vallon de Souberorte; elle a été exploitée vers l'année 1770. La seconde mine est située entre le Caichonet et la Peiregoude, à la montagne de la Ferrasse, à 1167 m. (600 t.) E. de la précédente; on l'exploitoit à la même époque. Au sud et à environ 2334 mèt. (1200 t.) de Massat, est situé le pic de Bezolles ou Puzze de Besollé. On trouve aussi une mine de fer sur la pente méridionale; mais les travaux ayant été noyés vers l'année 1778, on cessa l'exploitation. Toutes ces mines donnent du fer doux. La quatrième mine est à pareille distance S. S. E. de Massat; elle est appelée la mine *de Piuset ou*

Pouiselle : on l'exploitoit vers la même année 1778; mais un éboulement de terrain découragea les ouvriers, et interrompit les travaux qu'on avoit faits sur la pente orientale. La dernière des mines de fer de Massat est celle de Bajen, située à 3895 mèt. (2000 t.) S. O. de Massat. Cette mine est par rognons dans une pente de la montagne; c'est une mine de fer massive bleuâtre, foiblement attirable à l'aimant, et très-riche. A 2917 mèt. (1500 t.) N. O. de Massat, 20 mèt. (10 t.) au-dessus de la rive droite de la rivière d'Arac, on a fouillé vers l'année 1765, une mine de plomb et argent, qui a été abandonnée au bout de six mois. A 2 k. (½ l.) O. de Massat, on trouve des masses de marbre gris. On trouve aussi des bancs presque perpendiculaires de schiste dur, et des couches d'ardoise depuis Massat jusqu'à la forge située au pied de la montagne de Lers. A l'est de cette forge est une ardoisière. Il y a aussi une forge dans la commune de Massat, que l'on nomme la forge *de Lispartins*; elle est construite sur la rivière d'Arac, et appartient au ci-devant seigneur. Cette forge ne travaille que trois mois. On trouve encore dans cette commune une mine de plomb abondante, située au col de Boulogne. Cette ville est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 7072. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Massaussier, v. (*Charente*), arrondiss. de Cognac, canton de Salles. *Pop.* . . . *B. de p.* de Cognac.

Massay, bourg (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Vierzon, à 9 kil. (2 l. ¼) de ce lieu, 31 k. (7 l.) de Bourges. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, fondée en 738. On y voyoit une couronne de Charlemagne : elle étoit d'or, d'argent et de fer. A une petite distance de cette commune on rencontre des matières argileuses rougeâtres. Ce bourg est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 820. *Bur. de poste* de Vierzon. *Rel. de poste aux chev.*

Massazza, v. (*Sesia*), arr. de Biella, sur le chemin de Turin à Masserano, sur un petit ruisseau, à 15 kilom. (3 l. ½) S. E. de Biella. *Pop.* 392.

Masse (la), (*Loir-et-Cher*), riv. arr. de Blois. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. de Montrichard, coule à l'O., et se jette dans la Loire, à Vendôme, où elle passe.

Masse (la), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Catus, comm. de Juniers, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Cahors.

Masse-Libre, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* Chapelle-St.-Sauveur.

Massecoterie (la), (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. des Lays, à 10 k. (2 l. ½) de Rambouillet, 18 kilom. (4 l.) de Versailles. *Pop.* comp. celle des Lays, 195. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Masseilles, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Grignols, à 13 k. (3 l.) de Bazas, 6 myr. (14 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Bazas.

Masseils, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, à 23 kil. (5 l. ¼) d'Agen, 15 k. (3 l. ½) de Villeneuve-d'Agen, 8 k. (2 l.) de Penne. *Pop.*... *Bur. de poste* d'Agen.

Massel, hameau (*Pô*), arr. de Pignerol, sur le torrent et dans le val St.-Martin, à 27 kil. (6 l.) N. O. de Pignerol. *Voy.* Perrero pour la *pop.*

Masselærhof, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Witz, commune de Goesdorff, à 24 k. (5 l. ½) de Bastogne, 10 kilom. (2 l. ½) de Diekirch. *Pop.* comprise celle de Goesdorff, 494. *Bur. de poste* de Bastogne.

Massemen, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, canton de Weteren, à 3 kil. (¾ de l.) N. N. O. d'Oordeghem, 7 kilom. (1 l. ¾) N. N. E. d'Oosterzeele, 13 kilom. (3 l.) S. E. de Gand. *Pop.* 1437. *Bur. de p.* d'Alost.

Massen, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton d'Houffalize, comm. de Limmerlé, à 23 k. (5 l. ¼) de Bastogne, 5 m. (12 l.) de Neufchâteau. *P.* comp. celle de Limmerlé et dépend. 576. *Bur. de poste* de Bastogne.

Massenancourt, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, canton d'Attichy, comm. d'Autresche, à 20 k. (4 l. ½) de Soissons, 22 k. (5 l.) de Compiègne. *Pop.* comp. celle d'Autresche, 820. *Bur. de poste* de Soissons, dép. de l'Aisne.

Massène, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Semur-en-Auxois, comm. de Pont. *Popul.* comprise celle de Pont, 152. *Bur. de p.* de Semur-en-Auxois.

Massenhove, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Santhoven, près du Hanck-Beek, ruiss., à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Santhoven, 14 k. (3 l. ½) O. p. N. d'Hérenthals, 15 k. (3 l. ½) E. d'Anvers. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Lierre.

Masserac, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. de Guémené, à 25 kil. (5 l. ½) de Blain, 6 myr. (13 l. ½) de Nantes. *Populat.* 765. *Bur. de p.* de Redon, dép. de l'Ille-et-Vilaine.

Masserano, petite ville (*Sesia*), arr. de Verceil, ch.-l. de cant., sur une montagne, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Biella, 38 k. (8 l. ½) N. O. de Verceil. Long. 25. 40. lat. 45. 31. C'étoit autrefois le chef-lieu de la principauté de Masserano. Cette ville n'a rien de remarquable, et ne fait aucun commerce. *Pop.* 3531. *Bur. de p.* de Verceil.

Masserano, ci-dev. principauté (*Sesia*), arr. de Verceil. C'est une petite contrée du ci-devant Piémont: c'étoit un fief relevant de l'église du quel le seigneur le tenoit. Elle avoit 27 k. (6 l.) de long, et 13 k. (3 l.) de large. Masserano en étoit la capitale.

Masseret, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. d'Uzerche, à 13 kilom. (3 l.) de ce lieu, 37 kil. (8 l. ½) de Tulle. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comp. celle de la Mongerie, 274. *Bur. de poste* d'Uzerche. *Rel. de p. aux chev.*

Masserolles, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Masserspacherhof, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton de Wienweiller, comm. de Gundersweiler, à 1 kil. (¼ de l. O. p. S. de ce lieu, 9 kil. (2 l. ¼) N. d'Otterberg, 5 m. (12 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Gundersweiler, 208.

Masset, v. (*Gers*). *Voyez* Loumasses.

Masselube, ville (*Gers*), arr. de Mirande, ch.-l. de canton, sur le Gers, à 24 k. (5 l. ½) S. d'Auch, 27 k. (6 l.) O. de Lombez, 18 kil. (4 l.) S. E. de Mirande. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1336. *B. de poste* d'Auch.

Massey, v. (*Haute-Vienne*), à 10 kilom. (2 l. ½) de Limoges. *Bur. de poste* de cette ville. *Rel. de poste aux chev.*

Digitized by Google

Massey. *Voy.* Massay, Maxey et Macey.

Massiac, ville (*Cantal*), arr. de St.-Flour, ch.-l. de canton, près d'Arcueil, à 15 k. (3 l. ½) O. de Brioude, 27 kilom. (6 l.) N. de St.-Flour, 7 myriam. (15 l. ½) N. E. d'Aurillac. On y fabrique des toiles rousses et blanches. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1580. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Massiges, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menehould, cant. de Ville-sur-Tourbe, près de la Tourbe, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Menéhould, 38 kil. (8 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Massieu, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. et commune de St.-Geoir, à 13 k. (3 l.) du Pont-de-Beauvoisin, 18 kil. (4 l.) de la Tour-du-Pin. *Pop.* compr. celle de St.-Geoir, 3617. *Bur. de p.* du Pont-de-Beauvoisin.

Massieu, v. (*Ain*), arrond. et cant. de Trévoux, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville, 4 myr. (10 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Trévoux.

Massigniac, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Montanbœuf, à 21 k. k. (4 l. ¾) de la Rochefoucauld, 41 k. (9 l. ¼) d'Angoulême. *P.* 1090. *B. de p.* de la Rochefoucauld.

Massignieu, v. (*Ain*), arr. et canton de Belley, près du Rhône, à 5 kilom. (1 l. ½) de Belley, 6 myr. (14 l. ¼) de Bourg. *Pop.* comprise celle d'Ecrivieux, 498. *Bur. de poste* de Belley.

Massigny *ou* Massingy, village (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, à 11 kilom. (2 l. ⅔) d'Annecy, 24 kilom. (5 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Rumilly.

Massillargues, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de Sauve, à 13 kil. (3 l.) de St.-Hippolyte, 36 k. (8 l.) de Nîmes. *Popul.* comp. celle de St.-Pierre-de-Savignac et d'Arnech, 286. *Bur. de poste* d'Anduze.

Massillargues, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Lunel-la-Ville, sur la Vidourle, à 24 kil. (5 l. ½) E. p. N. de Montpellier, 4 k. (1 l.) E. S. E. de Lunel, 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Aimargues. *Pop.* 2916. *Bur. de poste* de Lunel.

Massilly, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, sur la Grosne, à 24 kilom. (5 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 355. *B. de p.* de Cluny.

Massincome, h. (*Gers*), arr. et cant. de Condom, à 8 kilom. (2 l.) de cette ville, 32 k. (7 l. ⅓) d'Auch. *P.* 157. *B. de p.* de Condom.

Massingy, v. (*Côte-d'Or*), arr. et canton de Chatillon-sur-Seine, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu, 7 m. (16 l. ½) de Dijon. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Massingy-le-Semur, v. (*Côte-d'Or*), arrond. et cant. de Semur, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 5 myr. (11 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Semur-en-Auxois.

Massingy-lès-Vitteaux, village (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Vitteaux, à 21 k. (4 l. ¾) de Semur, 36 kilom. (8 l.) de Dijon. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Vitteaux.

Massion, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Blaye, à 14 k. (3 l. ¼) de Bourg, 36 kil. (8 l.) de Bordeaux. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Blaye.

Massognes, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, canton de Mirebeau, près de la Dive, à 29 k. (6 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 234. *Bur. de p.* de Mirebeau.

Massoins, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Puget-de-Théniers, cant. du Villars, à 14 k. (3 l. ¼) de Puget, 28 k. (6 l. ¼) de Nice. Il y a deux usines à huile et à farine. *Pop.* 274. *Bur. de p.* de Pujet-de-Théniersi.

Massongy, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaines, à 2 k. (½ l.) E. p. S. de ce lieu, 10 kil. (2 l. ½) N. N. E. de Bonne, 21 k. (4 l. ¾) E. de Genève. *Popul.* 511. *Bur. de poste* de Genève.

Massonvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, comm. de Beauvilliers, à 22 k. (5 l.) de Chartres, 2 k. (½ l.) de Voves. *Popul.* comprise celle de Beauvilliers, 600. *Bur. de poste* de Chartres.

Massory *ou* Massoury, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Chatelet, commune de Fontaine-le-Port, à 9 k. (2 l. ¼) de Melun, 3 k. (¾ de l.) du Chatelet. *Pop.* comprise celle de Fontaine-le-Port, 270. *Bur. de poste* de Melun.

Massoules, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, à 25 kil. (5 l. ¾) d'Agen, 15 k. (3 l. ½) de Villeneuve-d'Agen, 6 k. (1 l. ½) de Penne. *Pop.*.... *Bur. de poste* d'Agen.

Massoulie (la), v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Requista, à 22 k. (5 l.) de Sauveterre, 23 kilom. (5 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Rhodez.

Massoult, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, canton de Laignes, comm. de Nesles, à 11 k. (2 l. ¾) de Chatillon, 7 myr. (15 l. ¼) de Dijon. *Pop.* comp. celle de Nesles, 103. *Bureau de poste* de Chatillon.

Massugos, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, canton de Pellegrue, à 23 k. (5 l. ¼) de la Réole, 5 myr. (12 l.) de Bordeaux. *Pop.* 779. *Bur. de poste* de Monségur.

Massuguies, v. (*Tarn*), arr. de Castres, canton de Vabre, à 19 kil. (4 l. ⅓) N. O. de la Caune, 32 kil. (7 l. ¼) N. E. de Castres, 10 kilom. (2 l. ½) S. O. de St.-Sernin. *Pop.* 1116. *Bureau de poste* d'Alby.

Massul, v. (*Forêts*), arrond. et cant. de Neufchâteau, commune de Longlier, à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Neufchâteau, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Chiny, 5 m. (12 l. ½) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Longlier, 285. *Bur. de p.* d'Arlon.

Massurt, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Marmande, comm. de Beaupuy, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Marmande. *Pop.* comprise celle de Beaupuy, 603. *Bur. de poste* de Marmande.

Massweiller, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Contwig, à 8 k. (2 l.) E. p. N. de ce lieu, 11 k. (2 l. ¾) E. de Deux-Ponts, 8 m. (18 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 200. *Bur. de p.* de Deux-Ponts.

Massy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, près de la Bièvre, à 14 k. (3 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 1056. *Bur. de p.* d'Antony, dép. de la Seine.

Massy, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. de Neufchâtel, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 37 k. (8 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 480. *Bur. de p.* de Neufchâtel.

Massy-sous-la-Vineuse, village (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, à 27 kilom. (6 l.) de Mâcon. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Cluny.

Mastaing, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de Bouchain, à 18 k. (4 l.) de Valenciennes, 16 k. (3 l. ¾) de Douay. *Pop.* 489. *Bur. de poste* de Bouchain.

Mastershausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, à 14 k. (3 l. ¼) E. p. N. de cet endroit, 8 k. (2 l.) N. O. de Castellaun, 40 k. (9 l.) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Trarbach.

Masthorn, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artafeld, comm. de Lichtenborn, à 6 m. (14 l. ¾) de Luxembourg, 25 k. (5 l. ¾) de Bitbourg. *Popul.* comprise celle de Lichtenborn, 347. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Mastre (la), bourg (*Ardèche*), arr. de Tournon, ch.-l. de cant., sur la Doux, à 22 k. (5 l.) O. S. O. de Tournon, 28 k. (6 l. ¼) N. de Privas, 14 k. (3 l. ⅓) N. E. du Chaylard. *Pop.* compr. celle de Recourtour et Macheville, 1500. *B. de poste* de Tournon.

Masures (Basses), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, comm. des Bréviaires, à 6 kil. (1 l. ½) de Rambouillet, 29 k. (6 l. ½) de Versailles. *Pop.* compr. celle des Bréviaires, 387. *B. de poste* de Rambouillet.

Masvaux *ou* Marmunster, ville (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) N. E. de cette ville, 4 m. (10 l.) S. O. de Colmar, 8 kilom. (2 l.) S. O. de Thann. On y trouve une manufacture de toiles de coton de différentes qualités, et un fourneau. Il y avoit une abbaye composée de douze chanoinesses. Il falloit, pour être admis dans ce chapitre, être originaire d'Alsace, et faire preuve de noblesse des côtés paternel et maternel. Le nom de *Marmunster* ne veut dire autre chose que monastère de Mazon; c'est le nom du fondateur dont le fils étoit enterré dans l'abbaye, avec une épitaphe qui donne à son père le titre de roi. On ne sait où étoit le royaume de ce personnage inconnu dans l'histoire. *Pop.* 2234. *Bur. de poste* de Béfort.

Matagne-la-Grande, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Couvin, à 4 k. (1 l.) S. O. de Rommerée, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Marienbourg, 40 k. (9 l.) N. p. O. de Mézières. Ce village dépendoit du pays de Liége. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Marienbourg.

Matagne-la-Petite, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Givet, à 10 k. (2 l. ½) O. de Charlemont, 8 kil. (2 l.) E. N. E. de Marienbourg, 42 k. (9 l. ½) N. de Mézières. *P.* 252. *B. de p.* de Givet.

Materay, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Neuilly-le-Réal, commune de Monbeugny, près de la forêt de l'Aide, à 10 k. (2 l. ½) de Moulins. *Pop.* compr. celle de Faye, 128. *B. de p.* de Moulins.

Matelan, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, comm. de Mézières, à 7 k. (1 l. ¾) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Mézières, 925. *Bur. de poste* de Mantes.

Matelles (les), ville (*Hérault*), arr. de Montpellier, chef-l. de cant., à 14 k. (3 l. ⅓) N. de cette ville, 19 k. (4 l. ¼) E. p. N. d'Aniane, 23 kil. (5 l. ¼) O. p. S. de Sommières. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Montpellier.

Matelon, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Baignes, à 14 k. (3 l. ¼) de Barbezieux, 4 m. (10 l.) d'Angoulême. *Pop.* compr. celle de Baignes, 421. *Bur. de poste* de Grole.

Matemale, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Prades, cant. de Mont-Libre, près de l'Aude, à 25 kil. (3 l. ¾) de Prades, 7 m. (14 l. ⅔) de Perpignan. *Pop.* compr. celle de Creu, 415. *B. de p.* de Mont-Libre.

Matersorn, v. (*Roër*), arrond. et cant. de Clèves, à 2 k. (½ l.) O. S. O. de cette ville, 8 k. (2 l.) N. de Goch, 10 m. (22 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 432. *B. de p.* de Clèves.

Matexey, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, à 16 k. (3 l. ¾) de Lunéville, 37 k. (8 l. ⅓) de Nancy. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Lunéville.

Matorée (la), v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton d'Audun-le-Roman, comm. de Pienne, à 11 kil. (2 l. ¾) de Briey, 9 kil. (2 l. ¼) d'Audun-le-Roman. *Pop.* compr. celle de Pienne, 127. *B. de p.* de Briey.

Matha, b. (*Charente-Inférieure*), arr. de St-Jean-d'Angely, ch.-l. de cant., sur l'Anteine, à 18 k. (4 l.) S. E. de St.-Jean-d'Angely, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Saintes, 20 k. (4 l. ½) N. de Cognac. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comprise celle de Maretay.... *B. de p.* de St.-Jean-d'Angely.

Mathault, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château, sur l'Aube, à 23 k. (5 l. ¼) de Bar, 28 k. (6 l. ⅔) de Troyes. *Pop.* compr. celle de l'Etape, 417. *Bur. de poste* de Brienne.

Mathay, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Pont-de-Roide, près du Doubs, à 27 k. (6 l.) S. de Béfort, 33 kil. (7 l. ½) N. E. de Baume-sur-le-Doubs, 13 k. (3 l.) N. de St.-Hippolyte. *Pop.* 536. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Matheisdorf, v. (*Sarre*). *Voy.* Metesdorf.

Mathématiques transcendantes (*Ecole de*). Cette école est établie par la loi du 11 floréal an 10 (1er mai 1802). Elle a trois professeurs.

Mathes (les), v. (*Charente-Inférieure*), arrond. de Marennes, cant. d'Arvert, à 11 k. (2 l. ¾) de Marennes, 40 k. (9 l.) de Saintes. *P.* 527. *B. de p.* de la Tremblade.

Mathes (les), v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant et comm. de la Linde, à 19 k. (4 l. ¼) de Bergerac 40 k. (9 l.) de Périgueux. *P.* compr. celle de la Linde, 1593. *B. de p.* de Bergerac.

Mathias, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Contz, près de la Moselle, à 3 k. (¾ de l.) N. de Contz, 2 k. (½ l.) S. de Trèves. *Pop.*, compr. les dépend., 515.

Mathieu, v. (*Calvados*). *Voyez* St.-Mathieu.

Mathi, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Circé, entre la Stura et le Sangol, dans les bois, à 24 kilom. (5 l. ½) N. O. de Turin. *Popul.* 838. *Bur. de poste* de Turin.

Mathons, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Joinville, près de la forêt de son nom, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Joinville, 34 k. (7 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 269. *Bur. de p.* de Joinville.

Mathons, forêt (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Joinville, près de Mathons. Elle a 5,356 mèt. (2,700 t.) de long, sur 2,334 à 2,917 mèt. (12 à 1,500 t.) de large.

Mathonville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Saint-Saens, à 13 k. (3 l.) de Neufchâtel, 29 k. (6 l. ½) de Rouen. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Buchy.

Matignée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Huy, à 4 k. (1 l.) N. d'Emines, 5 k. (1 l. ¼) S. O. d'Eghézée, 8 k. (2 l.) N. de Namur. *P.* 9. *B. de p.* de Namur.

Mationicourt, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont, sur la rivière d'Or ou Oromte, à 8 kil. (2 l.) de Vitry, 39 k. (8 l. ¼) de Châlons. *P.* 100. *B. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Matignole, v. (*Ardennes*), arrond. de Rocroy, cant. de Givet, comm. de Treignes, à 9 k. (3 l. ¼) de Marienbourg, 24 k. (5 l. ½) de Rocroy. *Pop.* compr. celle de Treignes, 607. *B. de p.* de Marienbourg.

Matignon, ville (*Côtes-du-Nord*), arrond. de Dinan, ch.-l. de

Digitized by Google

cant., à 22 kil. (5 l.) N. E. de Lamballe, 36 k. (8 l.) E. de St.-Brieux, 21 k. (4 l. ⅔) O. de St.-Malo. Cette petite ville est située à 4 k. (1 l.) de la mer. La petite rivière qui y passe, se jette dans une baie dont une partie se nomme le cap de Fréle, et l'autre la Pointe de St.-Cast. Cette ville est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 800. *Bur. de poste* de Plancoët.

MATIVIE (LA), v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Bretenoux, comm. de Comiac, à 16 kil. (3 l. ¾) de St.-Céré, 38 k. (8 l. ½) de Figeac. *Pop.* compr. celle de Comiac, 1167. *Bur. de poste* de St.-Céré.

MATOCK, île (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de la Teste-du-Buch, près de la Grande-Passe-du-Pilat ou Passe du Sud, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit. Elle a, du N. au S., 4 k. (1 l.) de long, sur 1 kilom. (⅓ de l.) de large.

MATON, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 19 k. (4 l. ¼) de Sedan, 36 k. (8 l.) de Charleville. Il y a une platinerie. *P.* compr. celle de Clémency, 721. *B. de poste* de Carignan.

MATOUGUES, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Coole, sur la Marne, à 9 k. (2 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

MATOUR, b. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, ch.-l. de cant., près de la Grosne, à 27 k. (6 l.) O. de Mâcon, 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Charolles, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Cluny. *Pop.* 1227. *Bur. de poste.*

MATOURNE, v. (*Var*), arrond. et cant. de Draguignan, commune de Flayole, à 8 k. (2 l.) de Draguignan. *Pop.* compr. celle de Flayole, 2950. *B. de p.* de Draguignan.

MATOURS, v. (*Vienne*). *Voyez* BONNEUIL-MATOURS.

MATRA, v. (*Golo*), arr. de Corté, cant. de Serra, à 22 k. (5 l.) de Corté, 5 myr. (11 l.) de Bastia. *Pop.* 228.

MATRINGHEN, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. de Fruges, à 30 k. (6 l. ¾) de Montreuil-sur-mer, 5 myr. (11 l. ⅔) d'Arras. *P.* 330. *B. de p.* de Fruges.

MATROY, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. et canton de Coulommiers, commune de Boissy, à 3 k. (¾ de l.) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Boissy, 800. *Bur. de poste* de Coulommiers.

MATTAFELON, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Mornay, près de l'Oignon, à 13 k. (3 l.) de Nantua, 25 k. (5 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Nantua.

MATTANCOURT, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noaille, commune d'Abbecourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Beauvais, 9 kilom. (2 l. ¼) de Noaille. *Pop.* compr. celle d'Abbecourt, 350. *B. de p.* de Beauvais.

MATTANVILLIERS, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, canton de Brézolles, à 21 kil. (4 l. ¾) de Châteauneuf, 4 m. (10 l.) de Chartres. *Pop.* 75. *Bur. de poste* de Brézolles.

MATTE, forêt (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Prades, cant. de Mont-Libre, à 2 kil. (½ l.) S. de Fromiguerë. Elle a, du N. au S., 1,945 mèt. (1,000 t.) de long, et de l'E. à l'O. 1167 à 1945 mèt. (600 à 1000 t.).

MATTES (LES), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de la Grasse. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. de Servies, coule à l'E. et se rend dans l'Orbieu, à 11 k. (2 l. ¾) E. de sa source.

MATTIE, v. (*Pô*), arr. de Suse, cant. de Bussolin, entre deux collines, à la droite de la Dora-Riparia, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Suse. *P.* 1719. *Bur. de poste* de Suse.

MATTIGNY, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Ham, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Péronne, 5 m. (11 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Ham.

MATTINCOURT, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Mirecourt, sur le Madon, à 2 k. (½ l.) de Mirecourt, 25 k. (5 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 840. *Bur. de poste* de Mirecourt.

MATTSTALL, v. (*Bas-Rhin*). *Voy.* MALENTHAL.

MATVIEL, v. (*Tarn*). *Voyez* BOISSEZON-DE-MATVIEL.

MATZ (LA), v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, sur l'Eau, à 6 k. (1 l. ½) de Lunéville, 27 k. (6 l.) de Nancy. *P.* 167. *Bur. de poste* de Lunéville.

MATZ (LE), rivière (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Lassigny. Sa source, à Canny, à 14 k. (3 l. ⅓) O. de Noyon, coule au S., puis à l'E. S. E., et se rend dans l'Oise à 8 k. (2 l.) N. N. E. de Compiègne.

MATZEN, v. (*Forêts*), arrond., cant. et comm. de Bitbourg, à 3 k. (⅓ de l.) N. E. de cette ville, 18 k. (4 l.) E. de Nourbourg, 31 kilom. (7 l.) N. E. de Diekirch. *Pop.* 208. *B. de p.* de Bitbourg.

MATZENBACH, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton de Landstuhl, près de la Glann, à 15 k. (3 l. ½) O. N. O. de Landstuhl, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Cousel, 8 myriam. (17 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 103. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

MATZENHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton de Benfelden, près de l'Ill, à 4 k. (1 l.) de Benfelden, 22 kil. (5 l.) de Strasbourg. *Pop.* 608. *B. de p.* de Benfelden.

MATZERATH, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens. *P.* 175.

MAUBACH, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Froitsheim. *Pop.* 231.

MAUBACHEL, ferme (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Baumholder, à 2 kil. (½ l.) E. p. N. de Manbachel, village dont elle dépend, 8 k. (2 l.) d'Oberstein, 5 m. (10 l. ¾) de Trèves.

MAUBEC, (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Beaumont, près de la Gimone, à 31 kil. (7 l.) de Grenade, 5 m. (11 l.) de Toulouse. *P.* 596. *B. de p.* de Beaumont-de-Lomagne.

MAUBEC, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de la Verpillière, à 31 k. (7 l.) E. de Vienne, 2 k. (½ l.) S. de Bourgoin, 5 m. (12 l. ½) N. O. de Grenoble. *Pop.* 2699. *Bur. de p.* de Bourgoin.

MAUBEC, v. (*Vaucluse*) arrond. d'Avignon, cant. de Cavaillon, à 30 k. (6 l. ½) d'Avignon. *P.* 543. *Bur. de poste* d'Avignon.

MAUBECQ, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 73. *Bur. de poste* de Pau.

MAUBELIN, forêt (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. du Levier, à 18 k. (4 l.) E. de Pontarlier, 33 k. (7 l. ½) S. de Besançon. Elle a 3,511 mèt. (1,800 t.) de long, sur autant de large.

MAUBERT-FONTAINE, ville (*Ardennes*), arr. et cant. de Rocroy, à 8 k. (2 l.) S. O. de cette ville, 24 k. (5 l. ½) O. N. O. de Mézières, 15 k. (3 l. ½) E. N. d'Aubenton. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1000. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

MAUBES (LA), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, cant. d'Aramits, à 16 k. (3 l. ⅔) O. S. O. d'Oléron. Elle a, du S. O. au N. E., 2 kil. (½ l.) de long, et 1 kil. (¼ l. de large.

Digitized by Google

Maubeuge, ville (*Nord*), arrond. d'Avesnes, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) S. de Mons, 32 kilom. (7 l. ¾) S. E. de Valenciennes, 7 m. (16 l.) S. O. de Bruxelles, 18 kil. (4 l.) N. d'Avesnes, 6 m. (14 l. ½) E. de Douay, 23 m. (52 l.) N. E. de Paris. Long. 21. 35. lat. 50 15. Cette ville étoit la capitale de la cidevant province du Hainaut, et l'une des plus fortes places du gouvernement général de la Flandre française, située sur la Sambre qui la traverse, et commence à porter bateau. C'étoit le siége d'une prévôté, et le chef-lieu d'une recette particulière. Louis XIV s'en étant rendu maître, la conserva par le traité de Nimègue, conclu en 1678. Il fit abattre ses anciennes murailles pour y faire des fortifications et des portes nouvelles, sous la direction du maréchal de Vauban, de manière qu'aujourd'hui c'est une place imposante où l'on peut mettre une forte garnison. Il y avoit un célèbre chapitre composé de 40 chanoinesses, où l'on n'admettoit que des filles de princes, comtes ou nobles de quatre générations, tant du côté paternel que maternel. On leur avoit accordé le droit de battre monnoie de plomb au coin de sainte Aldegonde, leur fondatrice, qui mourut en 684. Cette maison étoit dans son origine un monastère d'hommes fondé par sainte Aldegonde. On y voyoit aussi un couvent de Capucins, des Sœurs noires, des Béguines, des Sœurs grises, et un collége où l'on enseignoit les humanités, plusieurs chapelles et une collégiale sous l'invocation de saint Quentin; son chapitre étoit composé de 20 chanoines, ils étoient regardés comme les chapelains des chanoinesses. Il y a une manufacture d'armes à feu : on y travaille considérablement, et les armes qui en sortent sont très-estimées. On y trouve encore des fabriques de clous, et de fer battu et coulé. Il y a aussi des mines de houille non exploitées. Par suite de la victoire remportée près de Wattignies, par le général en chef Jourdan, à l'armée du Nord, les Autrichiens, battus les 25 et 26 vendémiaire an 2 (18 octobre 1793), furent contraints de lever le blocus de Maubeuge, après avoir perdu 6,000 des leurs.

Maubeuge a un sous-inspecteur des forêts; elle est une place de guerre de 3e classe de la 16e division militaire, et la résidence d'un directeur et d'un sous-directeur, des fortifications et de trois capitaines du génie. Il y a aussi un chef de brigade directeur-général, une brigade de la gendarmerie à cheval, et un directeur de la manufacture d'armes à feu. *Popul.* 4841. *Bur. de poste. Rel. de p. aux ch.*

Maubourguet, ville (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, ch.-l. de cant., sur l'Adour, à 8 k. (2 l.) N. de Vic-Bigorre, 31 k. (7 l.) O. de Mirande, 27 k. (6 l.) N. de Tarbes. *Pop.* 1300. *B. de p.* de Turbes.

Maubray, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Antoing, à 4 k. (1 l.) E. S. de cet endroit, 13 kil. (3 l.) N. N. O. de Condé, 34 k. (7 l. ¾) O. N. O. de Mons. *Pop.* 905. *Bur. de poste* de Tournai.

Maubreuil, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Conches, comm. de Mesnil-Hardrey, à 3 k. (¾ de l.) de Conches, 15 kil. (3 l. ½) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Mesnil-Hardrey, 238. *Bureau de poste* de Conches.

Maubuisson, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Damville, comm. de Nuisement, à 5 k. (1 l. ¼) de Damville, 18 k. (4 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Nuisement, 77. *Bur. de poste* de Damville.

Maubuisson, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, comm. de Saint-Ouen-l'Aumone, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville, 31 kil. (7 l.) de Paris. Il y avoit près de ce village une abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée par Blanche de Castille, reine de France, mère de saint Louis. *Pop.* comprise celle de St.-Ouen-l'Aumone, 1414. *Bur. de p.* de Pontoise.

Maucapera (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Luz, à 24 k. (5 l. ½) S. E. d'Argelès. Elle a du S. O. au N. E. 2 k. (½ l.) de long.

Maucaussade, col et montagne, (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. de Marseille, à 13 k. (3 l.) S. de Masargues.

Mauchamps, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, à 10 kilom. (2 l. ½) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Versailles. *Pop.* 166. *Bur. de p.* d'Etrechy.

Maucherenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) O. S. O. d'Alzey, 34 k. (7 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle de Sion, 567. *Bur. de poste* de Worms.

Mauchon (le), montagne (*Basses-Alpes*), arrond. de Digne, cant. de Barrême, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de cet endroit. Elle a du N. au S. 3 k. (¾ de l.)

Mauco, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 415. *B. de p.* de Mont-de-Marsan.

Maucomble, v. (*Seine-Inférr.*), arrond. de Neufchâtel, cant. de St.-Saens, à 8 k. (2 l.) de Neufchâtel, 32 k. (7 l. ¼) de Rouen. Il y a une verrerie à bouteilles. *Pop.* 554. *Bur. de poste* de St.-Saens.

Maucor, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas, à 8 k. (2 l.) de Pau. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Pau.

Maucourt, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. d'Etain, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 6 m. (31. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 236. *Bur. de poste* d'Etain.

Maucourt, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Guiscard, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Noyon, 8 m. (17 l.) de Beauvais. *Popul.* 155. *Bur. de poste* de Guiscard.

Maucourt, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Rosières, à 21 k. (4 l. ¾) de Montdidier, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* 525. *Bur. de poste* de Montdidier.

Maudach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Mutterstadt, à 2 k. (½ l.) N. E. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Manheim, 6 m. (13 l. ½) S. de Mayence. *P.* 427. *Bur. de poste* de Spire.

Maude, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant. de St.-Amand, à 18 k. (4 l.) de Valenciennes, 29 kilom. (6 l. ½) de Douay. *Popul.* 703. *Bur. de poste* de Saint-Amand.

Maude (la), rivière (*Creuse*), arrond. d'Aubusson, cant. de Gentioux. Sa source, à 2 k. (½ l.) S. p. O. de Gentioux, coule à l'O. et au N. O., en serpentant dans les montagnes, redescend au S. O, passe au N. O. de Peyrat, va à l'O. se rendre dans la plaine, à l'Artige, 4 k. (1 l.) S. O. de Saint-Léonard.

Maudétour, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 13 k. (3 l.) de Mantes, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *Popul.* 287. *B. de p.* de Magny.

Maudite, montagnes (*Léman*), dans les arr. de Thonon et de Bonneville; elles servent de limites au

Digitized by Google

ci-dev. Vallais, au dép. du Léman et à celui du Mont-Blanc ; elles ont environ 13 k. (3 l.) de long du N. au S., et sont à 6 myr. (13 à 14 l.) E. S. E. de Genève.

MAUDOGNA (LA), torrent (*Stura*). Il commence près de la Colla-Rossa, et se jette dans l'Ellero, à 4 k. (1 l.) au-dessous de Roccaforte. Son cours est de 20 k. (4 l. ½).

MAUDRES, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Verneuil, à 4 k. (1 l.) de Verneuil, 37 k. (8 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Verneuil.

MAUDUCAGE, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, comm. de Saint-Pierre-la-Garenne, à 5 k. (1 l. ¼) de Gaillon, 18 k. (4 l.) de Louviers. *Pop.* compr. celle de Saint-Pierre-la-Garenne, 390. *Bur. de poste* de Gaillon.

MAUDUIT, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, comm. de Mézières, à 4 k. (1 l.) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Mézières, 925. *Bur. de poste* de Mantes.

MAUEL, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm. *B. de p.* de Sarrebruck.

MAUFFANS, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Sellières, à 13 k. (3 l.) de Poligny, 11 kil. (2 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle de Mantry, etc., 867. *Bur. de poste* de Poligny.

MAUFFANS, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, sur le Rognon, rivière, à 7 k. (1 l. ¾) de Lure, 30 k. (6 l. ⅔) de Vésoul. Il y a des tourbières. *P.* 595. *B. de p.* de Rioz.

MAUFFLE (LA), v. (*Manche*), arr. de Saint-Lô, cant. de Saint-Clair, près de la Vire, à 7 kil. (1 l. ¾) de Saint-Lô, 29 kilom. (6 l. ½) de Coutances. *Pop.* 522. *Bur. de poste* de Saint-Lô.

MAUGARMY, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Clermont, comm. de Froidos, à 6 kil. (1 l. ½) de Clermont, 22 k. (5 l.) de Verdun, *Popul.* comprise celle de Froidos, 409. *Bur. de poste* de Clermont.

MAUGARNY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile, ci-devant Montmorency, comm. de Margency, à 3 k. (⅔ de l.) d'Emile, 14 k. (3 l. ¼) de Pontoise. *Pop.* compr. celle de Margency, 215. *Bur. de poste* d'Emile.

MAUGO, village (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de S.-Stefano-Belbo, sur le penchant d'une montagne, à 29 k. (6 l. ½) N. O. d'Acqui. *Pop.* 1816. *Bur. de poste* d'Asti.

MAUGRÉ (*Nord*), arr. de Douay, cant. sud de Valenciennes, comm. de Werchain, près de l'Escaillon, à 10 k. (2 l. ½) de Valenciennes, 30 kil. (6 l. ⅔) de Douay. *Popul.* compr. celle de Werchain, 533. *Bureau de poste* de Valenciennes.

MAUGUILLE, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-haut-Clocher, à 8 k. (2 l.) d'Abbeville, 36 kil. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Saint-Riquier, 1299. *Bur. de poste* d'Abbeville.

MAUGUIO, bourg (*Hérault*), arr. de Montpellier, chef-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) E. de Montpellier, 9 k. (2 l. ⅓) S. O. de Lunel. Situé dans une contrée fertile, sur l'étang du même nom, ce bourg avoit anciennement un port qui n'existe plus. *Pop.* 1566. *B. de p.* de Montpellier.

MAUL, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, comm. de Waxweiler, à 5 myr. (12 l.) de Luxembourg, 14 k. (3 l. ¼) de Bitbourg. *Popul.* comprise celle de Waxweiler, 850. *Bur. de poste* de Luxembourg.

MAULAC, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, cant. de Boulogne, comm. de Larogat, à 11 k. (2 l. ⅔) de Boulogne, 14 k. (3 l. ¼) de Saint-Gaudens. *Pop.* comp. celle de Larogat, 869. *Bur. de poste* de Boulogne.

MAULAIN, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Montigny, à 14 kil. (3 l. ¼) de Bourbonne, 34 k. (7 l. ¾) de Chaumont. *Popul.* 212. *B. de p.* de Montigny-source-Meuse.

MAULAIS, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, sur le Thoiret, à 5 k. (1 l. ⅓) de Thouars, 7 myr. (16 l. ¼) de Niort. *Pop.* 411. *Bur. de poste* de Thouars.

MAULAIX, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Fours, à 22 k. (5 l.) de Décize, 5 myr. (11 l. ⅓) de Nevers. *Popul.* 200. *Bur. de poste* de Décize.

MAULAN, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Ligny, près la forêt de Ligny, à 13 k. (3 l.) de Bar. *P.* 120. *B. de p.* de Ligny.

MAULAY, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Loudun, sur la Mable, à 10 k. (2 l. ½) de Loudun, 4 myr. (10 l. ¼) de Poitiers. *Popul.* 405. *Bur. de poste* de Richelieu, dép. d'Indre-et-Loire.

MAULDE, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Antoing, sur l'Escaut, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Villemeau, 6 k. (1 l. ½) N. de St.-Amant, 38 k. (8 l. ¼) O. de Mons. *Pop.* 1163. *Bur. de poste* de Tournai.

MAULDE, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Leuze, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) E. p. N. de Tournai, 34 kilom. (7 l. ¾) N. O. de Mons. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Tournai.

MAULE (LA), montagne (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Vieux-en-Salaz, à 8 k. (2 l.) S. de Vieux, 4 k. (1 l.) N. E. de Bonneville, 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Genève.

MAULEBACH, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, comm. de Cumeren, à 6 kil. (1 l. ½) de Sarrebourg, 19 k. (4 l. ¼) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Cumeren, 220.

MAULÉON, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Cazaubon, à 19 k. (4 l. ⅓) de Nogaro, 7 myr. (15 l.) d'Auch. *Pop.* 1125. *Bur. de poste* de Roquefort, dép. des Landes.

MAULÉON, ville (*Basses-Pyrén.*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 7 m. (15 l.) S. de Dax, 4 m. (10 l.) O. p. S. de Pau, 80 myr. (182 l.) S. O. de Paris. Long. 16. 46. lat. 43. 12. Cette ville, capitale du ci-dev. pays de Soule, faisoit partie de celui des Basques, province de Gascogne. Ce fut à Mauléon où les Vascons ou Basques formèrent leur premier établissement, lorsqu'ils franchirent les montagnes ; c'est-là qu'ils signalèrent leur bravoure par la victoire qu'ils remportèrent sur le duc François Arimbert, que le roi Dagobert avoit envoyé contre eux. Ce général y perdit ses troupes et la vie en 635. Cette ville est située sur la Gave ou rivière de Saison. Les anciens seigneurs remirent le château de Soule et le pays à Philippe-le-Bel, pour s'exempter de reconnoître les rois d'Angleterre en qualité de ducs de Guienne. Elle a donné naissance en 1568 à Henri *Sponde*, écrivain célèbre du XVII^e^ siècle ; il eut Henri IV pour parrain, et fut élevé dans le calvinisme par son père, secrétaire de Jeanne, reine de Navarre. Il se rendit habile dans les langues grecque et latine, dans le droit canon et le civil, et devint maître des requêtes. Dans la suite, la lecture des livres de controverse du cardinal du Perron et de Bellarmin le porta à abjurer le calvinisme et à embrasser l'état ecclésiastique. Il accompagna à Rome le cardinal de Sourdis ; il fut ensuite nommé par Louis XIII à l'évêché

Digitized by Google

de Pamiers, qu'il n'accepta que par un commandement exprès du Pape Urbain VIII. Il fit de grands biens dans son diocèse, et mourut à Toulouse en 1643. Il a abrégé et continué avec succès les *Annales* du cardinal Baronius. On trouve aux environs de cette ville une fontaine d'eau salée, d'autant plus précieuse pour le pays, qu'il tiroit le sel d'Espagne; ce qui exportoit une somme considérable de numéraire. On voit aussi près de là des pierres calcaires grises. La ville de Mauléon a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier et une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 908. *Bur. de poste.*

Mauléon, v. (*Hautes-Pyrénées*). *Voyez* Monléon-en-Barousse?

Mauléon, (*Deux-Sèvres*) *Voy.* Chatillon-sur-Sèvres.

Maulers-St.-Lucien, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Crèvecœur, à 13 k. (3 l.) de Breteuil, 13 kil. (3 l.) de Beauvais. *Pop.* 431. *Bur. de poste* de Crèvecœur.

Maulette, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, sur la Vesgre, 13 k. (3 l.) de Monfort, 37 k. (8 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 218. *B. de p.* d'Houdan.

Maulévrier, ville (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Cholet, sur la Moine, à 11 kilom. (2 l. ½) S. E. de Cholet, 5 myr. (12 l. ¼) S. d'Angers, 8 k. (2 l.) N. de Châtillon. Foulques de Néra fit bâtir cette petite ville, et la donna à un de ses chevaliers, qui prit le titre de seigneur de Maulévrier. Le château fort, quoique très-ancien, étoit remarquable par sa grandeur et sa beauté. Cette commune est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 543. *Bur. de p.* de Cholet.

Maulévrier, v. (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, cant. de Caudebec, à 3 k. (¾ de l.) de Caudebec, 30 k. (6 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Caudebec.

Mauliona (la), riv. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Génappe, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. duquel elle prend sa source, coule au N. puis à l'O. et se rend dans la Dyle à Cour-St.-Etienne, après 13 k. (3 l.) de cours.

Maulle, bourg (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, ch.-l. de cant., sur la Maudre, à 10 k. (2 l. ½) S. de Meulan, 13 kil. (3 l.) S. E. de Mantes, 14 k. (3 l. ¼) O. de Poissy. Il y a six fabriques de cuirs et mégisseries, et quatre moulins à eau. *Pop.* 1200. *Bur. de poste.*

Maulnay, forêt (*Allier*), arr. et cant. ouest de cette ville, à 6 k. (1 l. ½) de Moulins. Elle a 8,174 mèt. (4,200 t.) de long, sur 3,511 mèt. (1,800 t.) de large.

Maulne, (*Sarthe*) Il y a une verrerie. *Bur. de p.* du Lude.

Maulon, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, comm. d'Allonnes, à 18 k. (4 l.) de Chartres, 4 k. (1 l.) de Voves. *Popul.* comp. celle d'Allonnes, 350. *Bur. de poste* de Chartres.

Mault (le), v. (*Haute-Vienne*). *Voyez* St.-Martin-de-Mault.

Maumont, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, canton de Meissac, comm. de St.-Julien, à 21 k. (4 l. ⅔) de Brive, 27 k. (6 l.) de Tulle. *Popul.* comp. celle de St.-Julien, 334. *Bur. de poste* de Brive.

Maumont, v. (*Var*), arr., cant. et comm. de Draguignan, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *P.* réunie à celle de Draguignan. *B. de poste* de cette ville.

Maumus, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Miélan, à 16 k. (3 l. ¾) de Mirande, 37 k. (8 l. ¼) d'Auch. *Popul.* 150. *Bur. de poste* de Miélan.

Maumusson, pertuis (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes. Il est situé à l'embouchure de la Seudre, entre l'île d'Oléron et la pointe d'Arvert, et forme un petit bras de mer de 1 k. (⅛ de l.) large dans le lieu où sont les bancs de Gasteau et de grand et petit Barat.

Maumusson, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Lavit-de-Lomagne, à 11 kil. (2 l. ¾) de St.-Clar-de-Lomagne, 23 k. (5 l. ¼) de Lectour. *P.*... *B. de p.* de St.-Clar-de-Lomagne.

Maumusson, (*Gers*), arrond. de Mirande, canton de Plaisance, à 16 k. (3 l. ¾) de Nogaro, 5 myr. (12 l. ½) d'Auch. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Nogaro.

Maumusson, v. (*Loire-Infér.*), arr. d'Ancenis, cant. de St.-Mars-la-Jaille, à 14 k. (3 l. ¼) d'Ancenis, 4 myr. (10 l.) de Nantes. *Pop.* 965. *Bur. de poste* d'Ancenis.

Maumusson, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. de Pau, cant. de Garlin, à 27 k. (6 l.) de Pau. *Pop.* 132. *Bur. de p.* de Pau.

Maunay, v. (*Indre*), arrond. de Châteauroux, cant. d'Argenton, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Châteauroux. *Pop.* 480. *B. de p.* d'Argenton.

Maune (la), v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, comm. de Leveville-la-Chenard, à 10 k. (2 l. ½) d'Angerville, 34 k. (7 l.) de Chartres. *Pop.* comp. celle de Leveville, 389. *Bur. de poste* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Maunerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. des Lays, à 11 k. (2 l. ¾) de Rambouillet, 18 kil. (4 l.) des Lays. *Pop.* comp. celle des Lays, 195. *B. de p.* de Rambouillet.

Mauny, v. (*Seine-Inférieure*, arr. de Rouen, cant. de Ducler, dans la forêt de Mauny, à 13 k. (3 l.) de Rouen. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Bourgachard, dép. de l'Eure.

Mauny, forêt (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Maromme. Elle a 7 k. (1 l. ¾) de long, sur 2 k. (½ l.) de large.

Maupas, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. de Bouilly, à 15 kil. (3 l. ½) d'Ervy, 18 k. ((4 l.) de Troyes. *P.* 225. *B. de p.* de Troyes.

Maupas, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Cazaubon, à 14 k. (3 l. ¼) de Nogaro, 6 myr. (14 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Nogaro.

Maupas (le), ruiss. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. d'Auzon. Sa source à 9 k. (2 l. ¼) E. d'Auzon, coule à l'O, puis au N. O., et se rend dans l'Auzon, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Maupas, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, comm. de Chaumont, à 3 kil. (¾ de l.) de Frangy, 21 k. (4 l. ¾) de Genève. *Pop.* comp. celle de Chaumont, 553. *Bur. de poste* de Frangy.

Maupas, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. de Cernay, à 8 k. (2 l.) de Chevreuse, 20 k. (4 l. ½) de Versailles. *P.* comp. celle de Cernay, 400. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Maupas, anse (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Moutiers-les-Maufaits, à 7 kilom. (1 l. ⅔) S. d'Ance. Elle a environ 4 k. (1 l.) de long à l'O. de l'embouchure de la rivière du Lay.

Mauperthuis, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, sur l'Aubetin, à 10 k. (2 l. ½) de Rosoy, 38 k. (8 l. ½) de Melun. *Pop.* 395. *B. de p.* de Coulommiers.

Mauperthuis, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Lions,

Digitized by Google

comm. de Lilly, à 7 k. (1 l. ¾) de Lions-la-Forêt, 20 k. (4 l. ½) du Grand-Andelys. *P.* compr. celle de Lilly, 380. *B. de p.* de Lions-la-Forêt.

Maupertuis, v. (*Manche*), arr. de Valognes, canton de St.-Pierre-Eglise, à 10 k. (2 l. ½) de Cherbourg, 7 myr. (15 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Maupertuis, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Percy, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Lô, 21 k. (4 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 495. *B. de poste* de Thorigny.

Maupertuis (calanque de), (*Var*), arr. de Toulon, à la pointe S. O. de l'île du Levant ou du Titan, à 1 k. (⅓ de l.) de l'E. de l'île de Portcros ou de la Calanque du Tube.

Maupiel, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Nozeroy, à 22 k (5 l.) d'Arbois, 41 k. (9 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 154. *B. de p.* de Champagnole.

Maupreuoir, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. d'Availles, près du Pairon, ruisseau, à 16 k. (3 l. ¾) de Civray, 5 myr. (10 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 996. *B. de p.* de Civray.

Mauquenchy, v. (*Seine-Infer.*), arr. de Neufchatel, cant. de Forges, près de l'Andelle, à 22 k. (5 l.) de Gournay, 32 k. (7 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Forges.

Maur-la-Chaussée, (*Oise*). *Voyez* St.-Maur.

Maurage, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Rœulx, sur la Haine, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Roeulx, 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Binch, 10 k. (2 l. ½) E. de Mons. *Popul.* 168. *Bur. de poste* de Binch.

Mauras, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabaret, comm. d'Escalans, 4 myr. (10 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Popul.* comp. celle d'Escalans et dép., 450. *Bur. de poste* de Condom, dép. du Gers.

Maure, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. et comm. de Seyne, à 5 k. (1 l. ¼) de Seyne, 31 kil. (7 l.) de Digne. *Pop.* compr. celle de Seyne et dép., 2564. *Bur. de p.* de Seyne.

Maure, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, à 15 k. (3 l. ½) de Vouziers, 6 myr. (12 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Vouziers.

Maure, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon et ch.-l. de cant., à 34 k. (7 l. ½) S. O. de Rennes, 31 kil. (7 l.) E. de Ploërmel, 29 k. (6 l. ½) N. de Redon. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 3494. *B. de poste* de Plélan.

Maure, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner, à 23 k. (5 l. ¼) de Pau. *Pop.* 234. *Bur. de p.* de Vic, dép. des Hautes-Pyrénées.

Maure, montagne (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus, dans les bois qui portent son nom, à 9 k. (2 l. ½) N. N. E. de le Muid. Elle tient à la montagne de Rouit par une chaîne de rochers.

Maurecourt, v. (*Aisne*), arr. et cant. de St. Quentin, sur la Somme, à 4 k. (1 l.) de St.-Quentin, 41 k. (9 l. ¼) de Laon. *Pop.* 312. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Maurecourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, près de la Seine, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Germain-en-Laye, 22 k. (5 l.) de Versailles. *Pop.* 530. *Bureau de poste* de Pontoise.

Mauregard, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Froissy, comm. de Reuil, près de la Bresche, à 13 kil. (3 l.) de Breteuil, 14 k. (3 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* comp. celle de Reuil et Laneuville, 604. *Bur. de p.* de Beauvais.

Maureoard, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, à 23 k. (5 l. ⅓) de Meaux, 6 myr. (12 l. ⅔) de Melun. *Popul.* 319. *Bur. de poste* de Dammartin.

Maureoard, v. (*Seine et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Gometz-la-Ville, à 4 kil. (1 l.) de Limours, 13 k. (3 l.) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Gometz-la-Ville, 315. *Bur. de poste* de Limours.

Maureony, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Sissonne, à 13 kil. (3 l.) de Laon. Dans une montagne fort haute, près de ce village, on a trouvé une mine composée de parties salines, ignées, sulfureuses et huileuses. La cendre qui en provient est répandue avec succès dans les champs pour la fécondité. Vers le levant de cet endroit, est une espèce de bassin rempli de tout ce qui ressemble à un très-beau port : il est couvert de montagnes et n'a qu'une ouverture. *Pop.* 553. *Bur. de poste* de Laon.

Maureilhan, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Capestang, sur l'Aron, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Béziers, 7 m. (15 l. ¼) de Montpellier. *P.* comp. celle de Ramejan, 463. *Bureau de poste* de Béziers.

Maureillas, v. (*Pyrénées-Orientales*), arrond. et cant. de Céret, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 24 kil. (5 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 360. *B. de p.* de Céret.

Maurelle (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Ste.-Livrade, à 8 k. (2 l.) de Villeneuve-d'Agen, 16 kil. (3 l. ¾) d'Agen. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Ste.-Livrade.

Mauremont, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Villefranche, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 25 kil. (5 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 498. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauraguais.

Maurem, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, canton et comm. de St.-Pol, à 9 k. (2 l. ½) S. O. de St.-Pol, 27 k. (6 l.) S. O. de Barcelonette. Près de ce lieu on voit une roche très-haute, nommée *Chabrière*, couverte d'une matière sulfureuse : dans cette roche est un trou, au fond duquel sont deux filons de la grosseur d'un homme, d'une pierre toute remplie de paillettes métalliques d'un beau jaune d'or, et très-brillantes. Après plusieurs essais, cette pierre a fourni une chaux semblable à celle du cuivre que les habitans traitent de mine d'or. On trouve une mine de fer très-riche dans ce même rocher. A 9 kil. (2 l. ½) est une montagne nommée *Vent-Fort*, où est une mine de plomb, qui donne sept à huit liv. de plomb sur vingt-deux livres à peu près de minerai. *P.* 450. *B. de p.* de Barcelonette.

Maurenne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, canton de Florenne, à 8 kilom. (2 l.) S. O. de Bouvignes, 13 k. (3 l.) E. de Florenne, 8 k. (2 l.) S. O. de Dinant. *Pop.* 54. *Bur. de poste* de Dinant.

Maurens, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Villemblard, à 9 k. (2 l. ½) de Bergerac, 33 kil. (7 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 451. *Bur. de poste* de Bergerac.

Maurens, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de l'Isle-Jourdain, à 13 k. (3 l.) de cet endroit, 28 kil. (6 l. ½) d'Auch. *Pop.* 432. *Bur. de p.* de l'Isle-Jourdain.

Maurens, v. (*Tarn*), arrond. de Lavaur, cant. de Cuq-Toulza, à 10 k. (2 l. ½) de Lavaur, 34 kilom. (7 l. ¾) de Castres. *Pop.* comprise celle d'Escopon, 346. *Bur. de poste* de Lavaur.

Maurens-de-Juzes, v. (*Haute-*

Garonne), arr. de Villefranche, cant. de Rével, à 16 k. (3 l. ¾) de ce lieu, 32 kilom. (7 l. ½) de Toulouse. *P.* compr. celle de Mont-Calvila, 311. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauraguais.

Maurepas, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, cant. de Chevreuse, à 7 kil. (1 l. ¾) de Montfort-l'Amaury, 14 kil. (3 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 247. *Bur. de p.* de Neauphle-le-Château.

Maurepas, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Rue, comm. d'Argoules, sur l'Authie, à 27 kil. (6 l.) d'Abbeville, 6 m. (13 l. ½) d'Amiens. *P.* comprise celle d'Argoules et dépend. 812. *Bur. de poste* de Rue.

Maurepas, v. (*Somme*), arr. de Péronne, canton de Combles, à 8 k. (2 l.) de Péronne, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* 1008. *Bur. de p.* de Péronne.

Maurepas, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Claye, comm. de Mitry, à 6 k. (1 l. ½) de Claye, 20 kil. (4 l. ½) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Mitry, 1352. *Bur. de poste* de Claye.

Maures (les), h. (*Var*), arr. de Toulon, cant. et comm. d'Hyères, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 24 k. (5 l. ½) de Toulon. *Pop.* comp. celle d'Hyères.... *B. de poste* d'Hyères.

Maures (les), v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Cuers, comm. de Carnoules, à 13 k. (3 l.) de Cuers, 30 k. (6 l. ¾) de Toulon. *P.* comp. celle de Carnoules, 919. *Bur. de p.* de Cuers.

Mauressargues, v. (*Gard*), arr. d'Alais, canton de Ledignan, à 22 k. (5 l.) d'Uzès, 21 k. (4 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Ledignan.

Maurettes (les), v. (*Var*), arrond. de Grasse, cant. d'Antibes, comm. de Biot, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Antibes, 16 kilom. (3 l. ¾) de Grasse. *Pop.* comp. celle de Biot, 1000. *Bur. de poste* d'Antibes.

Maureville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Caraman, à 25 kil. (5 l. ¾) de Rével, 23 k. (5 l. ¼) de Toulouse. *Populat.* 281. *Bureau de poste* de Caraman.

Maureville-Basse, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Villefranche, cant. de Caraman, près de la Saone, à 22 k. (5 l.) de Rével, 22 k. (5 l.) de Toulouse. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Caraman.

Mauri, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de St.-Paul-de-Fenouilhet, à 28 k. (6 l. ⅓) de Perpignan. *Pop.* 598. *B. de poste* de Quillan, dép. de l'Aude.

Mauri (la), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de St.-Paul-de-Fenouilhet, à l'E. duquel elle prend sa source, coule à l'E., puis au S. E., et se rend dans la Gly, à 13 kil. (3 l.) E. S. E. de sa source.

Mauriac, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. et comm. de St.-Bauzely, à 18 k. (4 l.) de Milhaud, 4 k. (1 l.) de St.-Bauzely. *Pop.* comp. celle de ce lieu, 709. *Bur. de poste* de Milhaud.

Mauriac, v. (*Aveyron*). *Voyez* St.-Martin-de-Mauriac.

Mauriac, ville (*Cantal*), ch.-l. d'arrond. et de cant., à 33 k. (7 l. ½) N. O. d'Aurillac, 5 m. (11 l.) E. de Tulle, 6 m. (14 l. ⅓) O. N. O. de St.-Flour, 45 m. (104 l.) S. de Paris. Long. 19. 5. lat. 45. 10. Cette ville faisoit partie de la ci-devant Haute-Auvergne, près de la Dordogne et des frontières du ci-devant Limosin; elle étoit le chef-lieu d'une élection démembrée de celle de St.-Flour, et n'avoit que six paroisses. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye de Bénédictins réformés, sous le titre de *collégiale*. La justice de la ville appartenoit à l'abbaye. Le collége avoit autrefois appartenu aux jésuites : il fut un de leurs premiers établissemens en France. Guillaume Duprat, à son retour du concile de Trente, introduisit pour la première fois ces religieux, et fonda en leur faveur les colléges de Mauriac, de Billom et de Paris. Il se fait dans cette ville et dans les environs un bon commerce de bestiaux, de poulains et de chevaux, qui passent pour les meilleurs de la France. Mauriac est la patrie de Jean *Chappe d'Auteroche*, célèbre astronome, né en 1722, mort en 1768. Il fut nommé par le roi en 1760, pour aller observer en Sibérie le passage de Vénus, fixé au 6 juin 1761. Il a donné une *Relation de son Voyage* en 2 vol. *in*-4°. Cette ville est la résidence d'un sous-préfet, d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2680. *Bur. de poste.*

Mauriac, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, canton de Sauveterre, à 19 kil. (4 l. ¼) de la Réole, 4 myr. (10 l.) de Bordeaux. *Pop.* 578. *Bur. de poste* de Castillon.

Mauriac, v. (*Tarn*), arrond. et cant. de Gaillac, comm. de Senouillac, à 7 k. (1 l. ¾) de Gaillac, 5 m. (10 l. ¾) de Castres. *Pop.* comprise celle de Senouillac, 791. *Bur. de p.* de Gaillac.

Maurian, v. (*Hérault*). *Voyez* Notre-Dame-de-Maurian.

Mauriat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lambron, sur un tertre, à 16 kil. (3 l. ⅔) d'Issoire, 4 myr. (10 l.) de Clermont. *Popul.* 642. *Bur. de poste* de Pont-de-Lempde, dép. de la Haute-Loire.

Maurienne *ou* Mauriana, vallée de Savoie d'environ 9 m. (20 l.) de long. Elle avoit titre de comté. Elle s'étend jusqu'au mont Cénis, qui la sépare du Piémont. St.-Jean-de-Maurienne en étoit la capitale. Elle fait actuellement partie du département du Mont-Blanc.

Mauries, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Sever, 33 k. (7 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 220. *Bur. de poste* d'Aire.

Mauriet, bourg (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Nogaro, près de la Louzoure, à 4 k. (1 l.) de Nogaro, 5 m. (11 l. ½) d'Auch. *Popul.* 195. *B. de p.* de Nogaro.

Maurignac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Port-Ste.-Marie, comm. de Lusignan, à 11 k. (2 l. ¾) d'Agen, 7 k. (1 l. ¾) de Port-Ste.-Marie. *Pop.* comp. celle de Lusignan, 1577. *Bur. de poste* d'Agen.

Maurilhac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, canton de Lauzun, comm. de Ste.-Colombe, à 4 k. (1 l.) de Lauzun, 4 myriam. (10 l. ¼) d'Agen. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Lauzun.

Maurin (Col), (*Stura*), passage dans les Alpes-Maritimes de la vallée d'Ubaye dans celle de Maira, de Fouillouse à Chiapera, 18 k. (4 l.)

Maurines, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Chaudes-Aigues, à 18 kil. (4 l.) de St.-Flour, 5 myr. (11 l. ⅓) d'Aurillac. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Maurois, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Cateau-Cambrésis, à 20 k. (4 l. ½) de Cambrai, 43 k. (9 l. ¾) de Douay. *Pop.* 452. *Bur. de p.* de Cateau-Cambrésis.

Mauron, ville (*Morbihan*),

arr.

arr. de Ploërmel, ch.-l. de canton, à 18 kil. (4 l.) N. E. de Ploërmel, 6 myr. (13 l. ¼) N. E. de Vannes, 19 k. (4 l. ⅓) E. de la Trinité. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* comprise celle du Bois-de-la-Roche, 3500. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Maurous, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, canton de Puy-l'Evêque, à 23 k. (5 l. ¼) de Lauzerte, 31 kil. (7 l.) de Cahors. *Pop.* comprise celle de Cabanac, 946. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Mauroux, v. (*Gers*), arrond. de Lectour, canton de St.-Clar-de-Lomagne, à 10 k. (2 l. ½) de Lectour, 36 k. (8 l.) d'Auch. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de St.-Clar-de-Lomagne.

Maurov, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, canton de Chaumont, comm. de Givron, à 21 k. (4 l. ¾) de Réthel, 3 kilom. (¾ de l.) de Chaumont. *Pop...* *Bur. de poste* de Réthel.

Maurov, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, canton de Rebais, commune de Doués, à 8 k. (2 l.) de la Ferté-sous-Jouarre, 9 kilom. (2 l. ¼) de Coulommiers. *Popul.* comprise celle de Doués, 853. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Maurs, ville (*Cantal*), arrond. d'Aurillac, ch.-l. de canton, sur une montagne, près de la Rance, à 31 kil. (7 l.) S. S. O. d'Aurillac, 8 m. (18 l.) S. O. de St.-Flour, 18 k. (4 l.) N. E. de Figeac. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, qui rapportoit environ 4000 l. C'étoit le chef lieu d'une des quatre ci-dev. prévôtés qui composoient les états de la haute Auvergne; mais on ne les convoquoit que très-rarement. C'est la résidence d'unebrigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2045. *Bur. de poste.*

Maurupt, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont, à 20 kil. (4 l. ½) de Vitry, 42 kil. (9 l. ½) de Châlons. Il y a une tuilerie. *Pop.* comprise celle de Montoy, 500. *Bur. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Maury, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Naucelle, comm. de Frons, à 8 k. (2 l.) de Sauveterre, 23 k. (5 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* comp. celle de Frons, 500. *Bur. de poste* de Rhodez.

Maury (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, commune de Choisy, à 9 k. (2 l. ¼) de la Ferté-Gaucher, 8 kilom. (2 l.) de Coulommiers. *Popul.* comprise celle de Choisy, 1069. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Mausbac, v. (*Sarre*). *Voyez* Manspach.

Mausbach, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Eschweiler. *Pop.* 385.

Mauschbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Neuhornbach, près de l'Horne, à 2 k. (½ l.) S. de Neuhornbach, 6 k. (1 l. ½) E. de Médelsheim, 10 m. (23 l. ¼) S. O. de Mayence. *P.* 116. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Maushoven, v. (*Meuse-Inférieure*), *Voyez* Manshoven.

Mausigné, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Pont-Vallain, à 15 k. (3 l. ½) de la Flèche, 29 kil. (6 l. ½) du Mans. *Pop.* 2400. *Bur. de poste* du Lude.

Mausolléo, v. (*Golo*), arr. de Calvi, à 20 kilom. (4 l. ½) de cet endroit, 4 myr. (10 l.) de Bastia. *Pop.* 117.

Mauspath, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, canton d'Aldenau, comm. de Drées, à 8 kilom. (2 l.) d'Aldenau, 6 k. (1 l. ½) de Montréal, 40 kilom. (9 l.) de Coblentz. *Popul.* comprise celle de Drées et dépend. 251.

Maussac, v. (*Corrèze*), arrond. d'Ussel, canton de Meimac, sur la Luzège, à 15 kil. (3 l. ½) d'Ussel, 38 k. (8 l. ½) de Tulle. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Tulle.

Maussac, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, canton de Cazals, comm. de Gendon, à 18 k. (4 l.) de Gourdon, 21 k. (4 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 199. *Bur. de poste* de Cahors.

Maussane, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, canton de St.-Remy, à 8 k. (2 l.) de ce lieu, 14 k. (3 l. ¼) de Tarascon. *Pop...* *Bur. de p.* de St.-Remy.

Maussans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montboson, près de l'Oignon, à 23 kil. (5 l. ¼) de Vésoul. *P.* 127. *B. de p.* de Rioz.

Maussans, v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby, à 6 kil. (1 l. ½) de ce lieu, 36 k. (8 l.) de Castres. *P.* 486. *Bur. de p.* d'Alby.

Maussère, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton d'Aignan, comm. de Sabazan, à 9 k. (2 l. ¼) de Nogaro, 4 k. (1 l.) d'Aignan. *P.* comp. celle de Sabazan, 322. *Bur. de poste* de Nogaro.

Mausthurm, (*Mont-Tonnerre*). C'étoit le nom d'une tour ou château situé dans une petite île ou rocher au milieu du Rhin, au-dessous de la ville de Bingen, et du confluent de la Nahe dans le Rhin. Ce château ou plutôt cette tour est aussi appelée *la tour des rats*, parce qu'un nommé *Hotton II*, archevêque de Mayence, ayant mené une vie scandaleuse et fort contraire à celle des saints prélats ses prédécesseurs, fut, dit-on, par punition divine, dévoré par les rats dans cette tour. Il s'étoit attiré ce châtiment pour avoir, pendant une famine, fait enfermer dans une grange un grand nombre de pauvres, et les y avoir fait brûler, leur reprochant qu'ils étoient des rats qui mangeoient le pain des riches. Cette étymologie paroît fabuleuse; il semble qu'il seroit plus raisonnable de croire ceux qui disent que le nom de *Mausthurm* vient par corruption de *Mauththurm*, *Tour du péage.*

Mautreville, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. d'Yvetot, cant. de Cany, sur la Durdan, à 3 k. (¾ de l.) de Cany, 5 m. (11 l.) de Rouen. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Cany.

Mautort, v. (*Somme*), arr. et cant. sud d'Abbeville, commune de Cambron, à 4 k. (1 l.) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Cambron, 728. *Bur. de p.* d'Abbeville.

Mautour, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, à 3 k. (¾ de l.) de Guignes. *Pop...* *Bur. de poste* de Guignes.

Mautravers, v. (*Deux-Sèvres*). *Voyez* Montravers.

Mautreville, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Vernon, comm. de St.-Pierre-d'Autils, à 8 kilom. (2 l.) de Gaillon, 24 kil. (5 l. ½) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de St.-Pierre-d'Autils, 844. *Bur. de poste* de Gaillon.

Mauvage, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, canton de Gondrecourt, près de la Méholle, ruisseau, à 8 k. (2 l.) de Gondrecourt, 36 k. (8 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de Vaucouleurs.

Mauvaise (la), rivière (*Rhône*), arrond. de Villefranche, canton de Beaujeu, à 5 kilom. (1 l. ½) duquel elle prend sa source, coule au N. E. et à l'E., pour se rendre dans la Saone, à 3 kilom. (¾ de l.) N. de Toissey.

Mauvaisin, v. (*Haute-Garonne*),

Digitized by Google

arrond. de Villefranche, canton de Nailloux, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Villefranche, 29 kil. (6 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Villefranche.

Mauvans, v. (*Var*), arrond. de Grasse, canton et comm. de Saint-Vallier, à 9 kil. (2 l. ¼) de Grasse. *Pop.* comp. celle de St.-Vallier, 538. *Bur. de poste* de Grasse.

Mauverent, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Mantes, cant. de Magny, comm. d'Amenucourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Bonnières, 14 kilom. (3 l. ¼) de Mantes. *Popul.* comprise celle d'Amenucourt, 228. *Bur. de poste* de Bonnières.

Mauvers, v. (*Haute-Garonne*). *Voyez* St.-Pierre-de-Mauvers.

Mauves, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de Tournon, près du Rhône, à 3 k. (¾ de l.) de Tournon, 39 k. (8 l. ⅔) de Privas. *Pop.* 645. *Bur. de poste* de Tournon.

Mauves, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de Carquefou, près de la Loire, à 14 k. (3 l. ¼) de Nantes. Il y a une mine de charbon de terre. *P.* 500. *B. de p.* de Nantes. *Rel. de p. aux chevaux.*

Mauves, bourg (*Orne*), arr. et cant. de Mortagne, près de l'Huine, à 9 kil. (2 l. ¼) S. E. de Mortagne, 39 k. (8 l. ¾) E. d'Alençon, 8 kil. (2 l.) N. E. de Bellesme. *Pop.* 1177. *Bur. de poste* de Mortagne.

Mauvesin, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Ste.-Croix-de-Volvestre, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Girons, 41 kilom. (9 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 243. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Mauvesin, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, canton de St.-Lizier, à 23 kil. (3 l.) de St.-Girons, 8 myr. (18 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 150. *B. de p.* de St.-Girons.

Mauvesin, ville (*Gers*), arr. de Lectour, ch.-l. de canton, près du Rats, à 25 k. (5 l. ⅔) E. p. N. d'Auch, 31 kilom. (7 l.) S. E. de Lectour, 10 kilom. (2 l. ½) N. de Gimont. Cette petite ville qui faisoit autrefois partie du bas Armagnac, étoit anciennement la capitale du vicomté de Fézenzaquet, Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Population*, 1880. *Bur. de poste* de Gimont.

Mauvesin, v (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton de Gabaret, près de la Douze, à 32 k. (7 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.*... *Bureau de poste* de Roquefort.

Mauvesin, v. (*Lot-et-Garone*), arrond. de Marmande, canton de Seiches. *Pop.* 715. *Bur. de poste* de Marmande.

Mauvesin, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton de Lannemezan, à 11 k. (2 l. ¾) de Bagnères, 21 k. (4 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 239. *Bureau de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Mauvesin-de-l'Isle, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, canton de l'Isle-en-Dodon, sur la Campasse, à 36 k. (8 l.) de Saint-Gaudens, 5 m. (11 l.) de Toulouse. *Popul.* 232. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Mauvières, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, cant. de Bellabre, près de l'Anglin, à 6 k. (1 l. ½) de le Blanc, 5 m. (12 l.) de Châteauroux. Il y a une forge où il se fabrique du fer de première qualité. Cette forge est exploitée à Bellabre. *Pop.* 555. *Bur. de poste* de le Blanc.

Mauvières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et commune de Chevreuse, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 13 k. (3 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Chevreuse, 1650. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Mauville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimay, à 13 k. (3 l.) d'Arras. *Pop.* 14. *Bureau de poste* de Douay, dép. du Nord.

Mauvilly, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. d'Aignay, à 20 k. (4 l. ½) de Chatillon, (5 m.) 11 l. ⅓) de Dijon. *Populat.* comp. celle de Vulfremet, 255. *Bur. de poste* d'Aignay-le-Duc.

Mauvoisin-d'Astarac, v. (*Gers*), arr. d'Auch, canton de Saramon, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 11. *Bur. de poste* d'Auch.

Maux, v. (*Nièvre*), arrond. de Château-Chinon, cant. de Moulins-en-Gilbert, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Moulins, 5 m. (10 l. ¾) de Nevers. *Pop.* comprise celle d'Abon, 583. *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Mauzac, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de la Linde, sur la Dordogne, à 20 k. (4 l. ½) de Belvez, 37 k. (8 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* comp. celle de St.-Mesme-de-Rozan, 508. *Bur. de poste* de Bergerac.

Mauzac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Carbonne, sur la Garonne, à 9 k. (2 l. ¼) de Muret, 28 k. (6 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Noé.

Mauzan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cazères, sur la Garonne, à 15 kil. (3 l. ½) de Rieux, 6 m. (13 l.) de Toulouse. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Martres.

Mauzat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. ouest de Riom, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 11 kilom. (2 l. ¾) de Clermont. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, fondée en 681, et rétablie en 832 par Pepin, roi d'Aquitaine: elle avoit été sécularisée en 1618. On y conservoit beaucoup de reliques. *Pop.* 1052. *Bur. de poste* de Riom.

Mauzé, ville (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, ch-l. de cant., à 9 m. (21 l.) S. O. de Thouars, 22 kil. (5 l.) S. O. de Niort, 38 k. (8 l. ½) E. de la Rochelle. Les environs fournissent beaucoup de bois; on y fait commerce d'eau-de-vie, et on y fabrique des chapeaux communs. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1457. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Mauzé, bourg (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, sur un tertre, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 8 myr. (16 l. ¾) de Niort. *Pop.* 1545. *Bur. de poste* de Thouars.

Mauzens (*Dordogne*). *Voyez* Miremont.

Mauzens, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton d'Auterive, commune de Grépiac, à 4 k. (1 l.) d'Auterive, 15 kilom. (3 l. ½) de Muret. *Pop.* comp. celle de Grépiac, 467. *Bur. de poste* d'Auterive.

Mauzon, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Montanbœuf, à 19 k. (4 l. ¼) de la Rochefoucauld, 40 k. (9 l.) d'Angoulême. *Pop.* 531. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Mavés, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, canton de Mer, à 11 kil. (2 l. ⅔) de cet endroit, 18 k. (4 l.) de Blois. *Popul.* 600. *Bur. de poste* de Blois.

Mavelines, v. (*Dyle*). *Voyez* Sart-dans-Mavelines.

Mavilly, v. (*Côte-d'Or*), arr. et canton nord de Beaune, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville, 38 k. (8 l. ½) de Dijon. *P.* 319. *B. de p.* de Beaune.

Maweilerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Lautercken, commune de Ginsweiler, à 4 kil. (1 l.) de Lautercken, 11 k. (2 l ¾) d'Obersmoschel, 6 m. (13 l. ½) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Ginsweiler, et dépendances, 119.

Mawez, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, canton de Virton, commune d'Ethe, à 18 kilom. (4 l.)

Digitized by Google

d'Arlon, 32 k. (7 l. ¼) de Neufchâteau. *Pop.* comp. celle d'Ethe, 879. *Bur. de poste* d'Arlon.

Maxberg, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, comm. de Bettendorff, à 33 k. (7 l. ½) de Luxembourg, 5 k. (1 l. ¼) de Diekirch. *P.* comp. celle de Bettendorff, 679. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Maxe (*Meurthe*). *Voyez* Maixe.

Maxe (Grande et Petite), v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, comm. de Thury. *Pop.* comp. celle de Thury et dép., 279. *Bur. de p.* de Metz.

Maxent, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, canton de Plelan, à 18 k. (4 l.) de Montfort, 30 k. (6 l. ⅔) de Rennes. *Pop.* 1715. *Bur. de poste* de Plelan.

Maxeville, v. (*Meurthe*), arr. et cant. nord de Nancy, près de la Meurthe, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville. *P.* 391. *B. de p.* de Nancy.

Maxey-sur-Meuse *ou* sous Brixey, v. (*Vosges*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Coussey, à 10 k. (2 l. ½) de Neufchâteau, 6 m. (14 l.) d'Epinal. C'est la patrie de Gérard *Vinet*, chanoine de St.-Dié, poëte latin. *Pop.* 518. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Maxey-sur-Vaise, b. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vaucouleurs, à 11 k. (2 l. ⅔) de Gondrecourt, 4 m. (10 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 580. *Bur. de poste* de Vaucouleurs.

Maxilier, v. (*Léman*), à 2 k. (½ l.) d'Evian. *Pop.* . . . . . *Bur. de poste* d'Evian.

Maxilion (le), riv. (*Aveyron*), arr. et canton de St.-Afrique. Sa source, à 3 kil. (⅔ de l.) N. E. de cet endroit, coule au S. O., et se rend dans la Sorgues à St.-Afrique.

Maxilly, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Pontaillier, près de la Saone, à 30 kil. (6 l. ⅔) de Dijon. *P.* 384. *B. de p.* de Pontaillier.

Maxilly, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, à 5 kilom. (1 l. ¼) E. de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) O. p. N. de St.-Gingo, 4 m. (10 l. ¼) E. de Genève. *Pop.* 319. *Bur. de poste* d'Evian.

Maximois, hameau (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Vilett, comm. de They-sous-Montfort, à 13 kil. (3 l.) de Mirecourt, 4 kil. (1 l.) de Vilett. *Pop.* compr. celle de They-sous-Montfort, 341. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Maxou-les-Carrières, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Catus, à 9 k. (2 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Cahors.

Maxtate, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Tenquin-Gros, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Heillimer, 24 k. (5 l. ½) de Sarguemine. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de St.-Avold.

May, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, cant. de Bourguebus, à 8 k. (2 l.) de Caen. Ce lieu étoit remarquable par des restes de chaussée que l'on y voyoit, et qui, à ce que l'on assure, étoient l'ouvrage des Romains. *P.* 320. *B. de p.* de Caen.

May, pic de (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun, à 19 k. (4 l. ¼) S. S. O. d'Argelès.

May, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Ourcq, à 16 k. (3 l. ⅔) de Meaux, 7 myr. (15 l.) de Melun. *P.* 744. *B. de p.*

May, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. d'Argenteuil, comm. de Sannois, à 2 k. (½ l.) de Franconville, 21 k. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Sannois, 1500. *Bureau de poste* de Franconville.

May (le), v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craonne, commune de Moussy, à 16 kil. (3 l. ¾) de Laon, 13 kil. (3 l.) de Craonne. *Pop.* compr. celle de Moussy, 136. *Bur. de poste* de Laon.

May (le), b. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Beaupréau, à 8 kil. (2 l.) N. de Cholet, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Beaupréau, 15 k. (3 l. ¼) S. O. de Chemillé. Cette commune a souffert cruellement de la guerre de la Vendée; il n'y est resté que quatre maisons, tout le canton avoit subi le même sort. *Pop.* . . . . . *Bur. de poste* de Cholet.

May (le), hameau (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Tournans, commune de Presle, à 3 kil. (¾ de l.) de Tournans, 6 k. (1 l. ½) de Melun. *Pop.* comprise celle de Presle, 551. *Bur. de poste* de Tournans.

May (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. nord de Melun, comm. de Boissette, à 3 kil. (¾ de l.) de Melun. *Pop.* comp. celle de Boissette, 186. *Bur. de poste* de Melun.

Mayac, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, canton de Savignac-les-Eglises, sur l'Isle, à 9 k. (2 l. ¼) d'Exideuil, 21 k. (4 l. ⅔) de Périgueux. *Pop.* 577. *Bureau de poste* de Périgueux.

Mayen, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, ch.-l. de cant., au bord de la Nethe, à 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Montréal, 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Kempenich, 33 k. (7 l. ⅓) O. p. N. de Coblentz. Cette ville, appelée autrefois *Magniacum*, est dans le ci-dev. électorat de Trèves, sur les bords de la Nethe, assez près de Montréal. Elle doit sa naissance et son élévation à Henri de Frustentein, archevêque de Trèves, qui la bâtit en 1280: elle fut ensuite entourée de murs par l'archevêque Beaudouin, qui y transféra le chapitre des chanoines réguliers de Lanueche. Près de ce lieu est une source d'eau minérale que les gens du pays nomment *Sultzbronn*. On exploite des laves pour meules de moulins. *Pop.* 2200. *Bur. de poste* d'Andernach.

Mayence, ville (*Mont-Tonnerre*), ch.-lieu de dép., d'arr. et de cant., à 39 kilom. (8 l. ¾) N. p. O. de Worms, 34 kil. (7 l. ¾) S. O. de Francfort, 46 m. (105 l.) E. N. E. de Paris. Long. 26. 2. lat. 49. 54.

Cette ville, ci-devant impériale, est située sur la rive gauche du Rhin, dans le cercle du ci-devant Bas-Rhin, vis-à-vis le confluent du Mein avec ce fleuve, où il y a un pont de bateaux. C'étoit une des plus grandes et des plus belles villes d'Allemagne, et la capitale des états de l'électorat de Mayence; l'électeur y faisoit sa résidence: le Rhin baigne ses murs, et elle s'élève insensiblement de ses bords du côté de l'ouest jusqu'à la hauteur de la citadelle, d'où l'on découvre toute la ville et ses environs, qui présentent de tous côtés un aspect riant; elle forme un croissant sur les bords du Rhin, et a plus de longueur que de largeur; elle est bornée au nord par le palais ci-devant *électoral*, et au sud par la *favorite*. Quelques écrivains, amis du merveilleux, lui donnent pour fondateur un certain *Magantius*, échappé des ruines de Troie: d'autres, appuyés sur l'étymologie de *Magus*, la supposent fondée par une troupe de sorciers, chassés de Trèves vers l'an 1362. Ce qu'il y a de plus probable, c'est la tradition qui en rapporte la fondation à *Claudius-Drusus Germanicus*, beau-fils de l'empereur *Auguste*, et frère de *Tibère*, qui éleva les murs de Mayence environ dix ans avant la naissance de Jésus-Christ. Cette ville a joui long-temps de sa liberté et de plusieurs priviléges qui la rendirent florissante; mais le peuple ayant massacré, en l'an 1160,

Digitized by Google

et traîné sur un fumier l'archevêque Arnould, l'empereur Frédéric priva cette ville de ses priviléges. L'an 1462 elle fut surprise par Adolphe, comte de Nassau. En 1631 le roi de Suède, Gustave Adolphe, l'ayant prise par composition, fit bâtir le fort qui portoit son nom : les Impériaux s'en étant emparés, la rendirent peu de temps après à l'électeur. Cette ville, comme toutes celles qui par leurs richesses et leur prospérité attirent l'envie de leurs voisins, subit beaucoup de métamorphoses et retourna ensuite sous la domination de ses archevêques, qui y firent refleurir le commerce. Les Français prirent Mayence en 1792; les Prussiens la reprirent le 4 thermidor an 1er (22 juillet 1793), après un siége opiniâtre; les Français y sont rentrés le 9 nivose an 6 (31 décembre 1797). L'entrée de Mayence a quelque chose d'ennuyeux par la vue des fortifications de Cassel, dont les angles impriment à la route des mouvemens qui interceptent le coup-d'œil du voyageur. On voit près et attenant la grande rue, une fontaine magnifique d'où sort l'eau par deux conques, qui contiennent des syrènes de grandeur naturelle; les deux côtés sont ornés de deux statues, emblèmes du Rhin et du Mein. Mayence renferme un grand nombre de beaux édifices, parmi lesquels on remarque le palais de l'archevêque, la chancellerie, la maison-de-ville, l'église St.-Martin ou cathédrale, et le palais du prince, appelé *St.-Martin-Bourg*: c'est un château situé tout près du Rhin, et à l'extrémité septentrionale de la ville. Il y a plusieurs forts; celui de St.-Jacques, au midi de la ville, est le plus grand de tous; celui de St.-Alban, du même côté, est plus près du Rhin: le Haupstein à l'autre bout de la ville, est presque entièrement régulier; mais toutes ces tours ne contribuent pas beaucoup à la défense de la ville. Charlemagne fit jeter en 811 les fondemens d'un pont de bois sur le Rhin, à l'endroit où Mayence est situé. On fut dix ans à le construire. L'année même de la mort de cet empereur, ce pont fut réduit en cendres par la foudre. Le fameux pont de bateaux fut jeté sur le Rhin en 1661, sous la régence de l'électeur, Jean-Philippe de Schonborn; il fut réparé et mis à neuf par Lothaire-François de Schonborn, en 1715; il a sept cent soixante-six pas ordinaires de longueur; au delà du pont est Martinsbourg, qui faisoit une partie de la résidence de l'électorat. Outre sept églises paroissiales, il y avoit dans cette ville dix collégiales, cinq couvens d'hommes et quatre de filles; les hôpitaux sont bien entretenus; celui de St.-Roch est le plus considérable. L'hôtel du commandant est dans une situation agréable: les promenades à Mayence sont belles, les habitans sont vifs, éclairés, polis et réfléchis; le sang y est beau. Pendant l'hiver il y a beaucoup de divertissemens, des bals, publics, des comédies, des concerts, des wauxhalls; et pendant l'été on jouit de la promenade: les deux principales sont la *Favorite*, au sud de la ville, et la grande allée, du côté du nord. On ne peut disconvenir qu'une des principales causes de l'état florissant de Mayence, c'est son excellente université fondée par l'archevêque Thierry d'Isenbourg. On croit bien que l'imprimerie qui fut inventée en Allemagne, commence depuis cette époque, quoique Harlem en Hollande et Strasbourg lui disputent cette gloire. On en attribue l'invention, en 1440, à Jean Guttemberg, natif de cette ville, qui fit son essai en bois gravés d'abord, puis sculptés, ensuite sculptés et mobiles; ce qui le fit accueillir de l'électeur, qui le reçut au nombre de ses gentilshommes, et chez lequel il mourut. Les arts se plaisent où le commerce fleurit; tout le peuple heureux cultive son esprit; aussi l'université de Mayence a marché d'un pas égal avec son commerce, qui consiste principalement en manufactures de laines et coton, fabriques de toiles, serges, glaces, porcelaines; celui du vin est d'un grand rapport; les amandes, les châtaignes, les noix, le bois de noyer, sont aussi les objets d'un négoce assez considérable.

La ville de Mayence est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Malines; de la préfecture, des cours de justice criminelle et spéciale, et des tribunaux de première instance, de commerce. Il y a un directeur des contributions directes, un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement, une école centrale, une école spéciale de médecine, une école de pharmacie, une chambre de commerce, un musée des arts, une école vétérinaire, un bureau de sortie par terre pour le nord, des ouvrages d'or et d'argent pour l'étranger. Cette ville est une place de guerre de première classe, de la 26e division militaire, et la résidence d'un commandant de place, d'un adjudant de première classe, de deux adjudans de seconde classe, d'un directeur et d'un sous-directeur des fortifications, de cinq capitaines du génie, d'un directeur et d'un sous-directeur de l'artillerie, d'un chef d'escadron, d'un capitaine, et de deux brigades, l'une à cheval, l'autre à pied, de la 25e légion de la gendarmerie nationale. Il y a aussi la 5e compagnie de mineurs et sapeurs. *Pop.* 26,615. *Bur. de poste. Rel. de p. aux ch.*

Mayenheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Insisheim, sur l'Ill, à 18 k. (4 l.) de Colmar. *Pop.* 495. *Bur. de poste* d'Insisheim. *Rel. de poste aux chev.*

Mayenne, ville (*Mayenne*), ch-l. d'arr. et de cant., sur la Mayenne, à 7 m. (16 l.) N. O. du Mans, 14 m. (31 l.) N. E. de Rennes, 10 myr. (22 l.) N. d'Angers, 29 k. (6 l. ½) N. N. E. de Laval, 25 m. (57 l.) O. S. O. de Paris. Long. 17. lat. 48. 18. Cette ville étoit la capitale du ci-dev. haut Maine; c'étoit le chef-lieu d'une élection, d'une justice royale, et d'une maîtrise particulière des eaux et forêts: il y avoit un hôtel-de-ville, une maréchaussée, et un bureau des cinq grosses fermes. Mayenne étoit un gouvernement de place: Charles IX érigea cette ville en duché-pairie en 1573, en faveur de Charles de Lorraine, qui prit le titre de duc de Mayenne; ce nom n'est que trop connu dans notre histoire par sa qualité de chef de la Ligue. Le cardinal Mazarin ayant acheté ce duché, le donna, en 1661, à Charles de la Porte, duc de Mazarin, en considération du mariage contracté par ce duc avec Hortense Mancini, nièce du cardinal. La ville de Mayence étoit si considérable autrefois, et par son château et par ses fortifications, qu'on la regardoit comme imprenable. Les Anglais lui livrèrent quatre assauts en 1424, et elle ne se rendit que par composition, après s'être défendue pendant trois mois contre eux. Outre plusieurs paroisses et un hôpital, il y avoit des communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et un collége. On y fabrique des toiles extrêmement belles et de même qualité que celles de Laval. Les fabriques de siamoises, toiles de coton,

Digitized by Google

mouchoirs et fils de chaîne et de trame y sont très-estimés. Il y a aux environs deux forges activées qui répandent chacune annuellement sept cent milliers de bon fer. Les productions du territoire consistent en grains, bestiaux, bois merrains, chanvres et lin; tous ces objets de récolte et manufactures font un objet considérable de commerce.

C'est la patrie de Jacques *Babin-du-Bourg*, médecin et membre de la société de médecine de Paris, de celle de Montpellier, de la société médicale de Londres, de l'académie des sciences de Stockholm, et de la société philosophique de Philadelphie; né le 15 février 1709, mort à Paris le 15 décembre 1779. — Michel *Tronchay*, éditeur des ouvrages de *Tillemont*, et auteur de sa vie.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, et d'un tribunal de première instance; elle a un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et deux brigades de la gendarmerie nationale, l'une à cheval, l'autre à pied. *Pop.* 8288. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

MAYENNE (LA).

Ce département, formé du ci-dev. Bas Maine, tire son nom de sa principale rivière, la Mayenne, qui l'arrose du N. au S.

Il est borné au N. par les départemens du Nord et de l'Orne; à l'O. par celui d'Ille-et-Vilaine; au S. par celui de Maine-et-Loire; à l'E. par celui de la Sarthe.

La superficie de ce département est d'environ 1,016,614 arpens carrés ou 518,863 hectares; sa population est de 328,397. Il est composé de deux cent quatre-vingt-seize communes, et divisé en trois arrondissemens communaux, et vingt-sept cantons et justices de paix. La préfecture de ce départ. est à *Laval*. *Mayenne* et *Château-Gontier* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché du Mans, et dépend de la 22e division militaire, dont le commandant réside à Tours: il est du ressort de la cour d'appel séante à Angers, département de Maine-et-Loire, et dans la 6e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 25 mille 551 hectares 11 ares (50 mille 61 arpens).

Ses principales villes sont: *Mayenne*, *Laval* et *Château-Gontier*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce départ. sont: Aisne, Aron-Aversalle, Beron, Bruc, Deux-Evailles, Dinard, Ernée, Erve, Futaye, Guillain, Iain, Hière, Mayenne, Mée, Merdereau, Nouvre, Ollon, Ornette, Orthe, Oudon, Ouette, Porte, Sasée, Usure, Vicoin, Vilaine, Vaiye, Vandelle.

Forêts. Bourgon, Concise, Craon, Mayenne, Pail, Valles, etc.

Productions. La nature du sol est extrêmement variée ainsi que ses productions; il produit froment, seigle, avoines d'hiver et de Mars, orge, sarrasin, blé de Turquie, pois, fèves, haricots, et autres légumes de toute espèce; châtaignes, marrons, noix, gomme, graines de trèfle et de luzerne, qu'on estime les meilleures de France; bestiaux, porcs et moutons excellens, dont les laines sont renommées; volaille, gibier, chanvre, lin, miel, cire, marbre, pierre de la meilleure qualité, dite de *Bernay*, sable blanc propre à faire du cristal, carrières d'ardoise, bois et fer. On y cultive des mûriers pour la nourriture des vers à soie qu'on y élève. Les volailles sont excellentes; il s'en fait un commerce considérable, ainsi que d'œufs et de beurre, pour la consommation de Paris.

Industrie. Les principales manufactures sont en toileries de lin et de chanvre, en étamines toute laine, en serges. Il y a des manufactures en toiles imprimées, une autre où l'on fabrique des toiles cirées, plusieurs ateliers de teinture en grand et petit teint, des fabriques de bougran, des tanneries, des mégisseries, des gaineries; quelques papeteries, de la chaudronnerie, des faïenceries, des verreries et des manufactures de cristaux, ainsi qu'un grand nombre de forges, toutes alimentées du fer que l'on tire des mines dont ce département abonde, et qui forment ensemble un commerce considérable; les toiles de Laval sont les plus estimées, ou, pour mieux dire, Mayenne et Château-Gontier ne forment avec Laval qu'une seule et même fabrique. On en tire aussi des siamoises, des toiles de coton et des mouchoirs. La fabrication du fil est immense; elle fournit à celle de toutes les toiles du pays, et même de Laval. Il s'en exporte une grande quantité pour les chaînes des siamoises de Rouen, pour celles des siamoises de Chartres, dites de la *Porte*, et pour les chaînes des serges du Languedoc.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Toise de Paris, 1.94904.
Pied, *idem*, 0.32484.
Perche, *Corde* ou *Chaîne* de 25 pieds, 8.12097.
Perche de 22 pieds, 7.14645.
Aune de Paris, 1.18845.
— de Laval, 1.4318.
— du ci-devant seigneur, 1.2700.
— de Mayenne, 1.3130.
— de tisserand, 1.2993.
— de Gorron, *idem*.

Mesures agraires; valeur en ares.

Arpent de 100 perches, à 22 pieds par perche linéaire, 51.072.
— de 100 perches, 22 pieds par perche, 65.951.
Journal de 100 perches, à 20 pieds, 42.208.
— de 80 perches, à 25 pieds, 52.761.
— de 80 perches, à 24 pieds, 48.562.
— de 80 perches, à 22 pieds, 40.858.
Hommée de pré, de 60 perches, à 25 pieds, 39.571.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Jacques *Babin-du-Bourg*, médecin, et membre de la société de médecine de Paris, de celle de Montpellier, de la société médicale de Londres, de l'académie des sciences de Stockholm, et de la société philosophique de Philadelphie; né à Mayenne le 15 février 1709, mort à Paris le 15 décembre 1779. — Nicolas *Beaudouin*, né à Laval, chanoine de St.-Michel-de-Laval. On a de lui plusieurs dissertations estimées sur *quelques points assez délicats de la liturgie*: de l'*Education des familles préférable à celle des colléges*. — Guillaume *Bigot*, né à Laval au commencement du 16e siècle; mort à l'âge de 52 ans, fameux par sa doctrine, sous les règnes de François Ier et de Henri II, grand médecin pour son temps. Jules Scaliger et Gabriel Naudé l'appellent le premier philosophe de leur temps. — Jérôme *Davost*, né à Laval en 1558: à l'âge de 20 ans il entreprit de mettre en vers la *Jérusalem délivrée du Tasse*. — Daniel *Hay*, abbé de Chambon; né à Laval le 23 octobre 1596, mort dans la même ville, le 20 avril 1671, membre de l'académie française; il étoit aussi bon controversiste que grand mathématicien; il travailla beaucoup, mais ses ouvrages n'ont point paru. — Jean *Lefrère*, né à Laval; mort en 1583 principal du collége de Bayeux à Paris. Il a traduit la *Chronique d'Eusèbe* et l'*Histoire de Josephe*. On a encore de lui une *Histoire des troubles de son temps*. — Ambroise *Paré*, protestant, chirurgien de Charles IX; né à Laval, mort en 1592. Son talent le fit soustraire au massacre ordonné par le roi, qui le fit enfermer dans une chambre du Louvre; Paré a publié plusieurs *Traités* en français, qui parurent en 1561, à Paris. Jacques Guillemeau les traduisit en latin, et les fit imprimer la même année *in-fol.*, avec des figures. Paré fut le premier qui donna une description de la membrane commune des muscles. Il étoit cependant plus habile opérateur que profond anatomiste. — François *Pyrnud*, né à Laval, s'étoit rendu fameux par le voyage qu'il fit aux Indes orientales et au Brésil, depuis 1601 jusqu'en 1611. Il a donné une relation de son voyage qui a été imprimée plusieurs fois, avec un dictionnaire des mots principaux de la langue des îles Maldives, et une description des animaux et fruits qu'il a observés dans l'Inde. — David *Rivault*, seigneur de Flurance, auteur moral, artilleur et traducteur d'*Archimède*; né à Laval vers 1571. Il fut précepteur du roi Louis XIII; il étoit assez bien à la cour, mais il ne sut pas s'y maintenir; il eut cependant l'honneur d'accompagner jusqu'à Bayonne madame Elisabeth de France, mariée au roi d'Espagne. On a de lui des *Elemens d'artillerie*, 1603, *in-8°*; une édition d'*Archimède*, in-folio, et plusieurs autres ouvrages. — Guillaume *Ruffin*, né à Laval, jeune étudiant, mort sur la fin du 7e siècle, en odeur de sainteté, chez les jésuites de la Flèche. La mémoire de ce jeune homme est encore en vénération dans cette ville. — Dominique *Sergent*, né à Laval, jacobin; il vivoit sous Charles IX: c'étoit un homme très-profond dans la théologie scholastique et positive. —

Digitized by Google

Daniel *Tauvri*, médecin célèbre; né à Laval en 1669, mort en 1701. Il fit des progrès si rapides que dès l'âge de 18 ans, il donna au public son *Anatomie raisonnée;* et à 21, son *Traité des medicamens*, 2 volumes *in*-12. Associé à l'académie des sciences en 1699, il s'engagea contre Méri dans la fameuse dispute de la circulation du sang dans le fœtus. Il composa à cette occasion son *Traité de la génération et de la nourriture du fœtus*. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui une *Nouvelle pratique des maladies aiguës, et de toutes celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs*.

Mayenne, forêt (*Mayenne*), arr. de Mayenne, à 6 k. (1 l. ¼) O. de Mayenne. Elle a 13,626 mèt. (7000 t.) de long, sur 3895 mèt. (2000 t.) de large.

Mayenne, rivière (*Orne*). Elle a 22 k. (5 l.) de cours; prend sa source dans le pays d'Houlme, reçoit l'Aisne à gauche et la Calmont à droite, passe à Mayenne, reçoit à droite l'Ernée, passe ensuite à Laval, reçoit à gauche la Jouanne, et plus bas l'Ouette, et à droite le Vicoien. Cette rivière à Laval porte de gros bateaux.

Mayenne (la), riv. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Prez-en-Pail. Sa source, en plusieurs branches, a 5 m. (11 l.) N. p. E. de Villaine, coule à l'E. l'espace de 36 k. (8 l.), retourne au S., passe à Mayenne, à Laval, à Château-Gontier, reçoit les eaux de l'Oudon, celles du Loir et de la Sarthe, et se jette dans la Loire, à 8 k. (2 l.) S. p. O. d'Angers.

Mayent, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Havelange, à 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. d'Havelange, 19 k. (4 l. ¼) S. p. E. d'Huy, 36 k. (8 l.) E. p. S. de Namur. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Namur.

Mayet, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, ch.-l. de cant., sur le ruisseau de Bruaut, dans un pays fertile, à 13 k. (3 l.) N. O. de Château-du-Loir, 28 k. (6 l. ½) S. du Mans, *Pop.* 2800. *Bur. de poste* d'Ecomoy.

Mayet-d'Ecolle (le), v. (*Allier*), arr. et cant. de Gannat, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 4 m. (10 l. ⅓) de Moulins. *Pop.* 615. *B. de p.* de Gannat.

Mayet-de-Montagne, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, ch.-l. de cant., à 33 k. (7 l. ½) E. de Gannat, 18 k. (4 l.) E. S. E. de Cusset, 6 m. (14 l.) E. S. E. de Moulins. *P.* 1583. *Bur. de poste* de Cusset.

Mayesse, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Rochemaure, sur la Vezon, à 16 k. (3 l. ¾) de Privas. *Pop.* 784. *Bur. de p.* de la Voulte.

Maykam, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Edenkoben, à 1 k. (¼ de l.) N. E. d'Edenkoben, 5 kilom. (1 l. ¼) S. de Neustadt, 8 m. (18 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 919. *B. de poste* de Neustadt.

Maylis, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, à 11 kil. (2 l. ⅔) de St.-Sever, 27 k. (6 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comprise celle de Bos et de Paubon, 231. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Maymac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bozouls, comm. de Rodelle, à 16 k. (3 l. ¾) de Rhodez, 6 k. (1 l. ½) de Bozouls. *Pop.* comprise celle de Rodelle, 1512. *Bur. de poste* de Rhodez.

Maynal, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Cousance, à 14 k. (3 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *P.* 664. *B. de p.* de Lons-le-Saunier.

Maynet, v. (*Lot*). *Voyez* St.-Laurent-de-Maynet.

Mayntz, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Mayence.

Mayot, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, comm. de Neuleiningen, à 1 kilom. (¼ de l.) de Grunstadt, 13 k. (3 l.) de Gœlheim, 5 m. (12 l. ¼) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Neuleiningen et dépend., 392.

Mayons (les), v. (*Var*), arr. de Dragnignan, canton de Lorgues, comm. du Luc, à 11 kil. (2 l. ¾) du Luc, 27 kil. (6 l.) de Draguignan. *Popul.* compr. celle du Luc, 3060. *Bur. de poste* du Luc.

Mayot, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de la Fère, sur l'Oise, à 4 k. (1 l.) de Chauny, 23 kilom. (5 l. ¼) de Laon. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de la Fère.

Mayrac, v. (*Lot*), arrond. de Gourdon, cant. de Souillac, à 27 k. (6 l.) de St.-Céré, 5 m. (11 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 484. *Bur. de poste* de Martel.

Mayraguet, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Souillac, comm. de Pinsac, sur la Dordogne, à 28 k. (6 l. ½) de St.-Céré, 4 m. (10 l. ½) de Cahors. *Pop.* 165. *Bur. de p.* de Souillac.

Mayran, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Marcillac, comm. de Bruejols, à 6 kil. (1 l. ½) de Rignac, 16 k. (3 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* compr. celle de Bruejols, 530. *Bur. de poste* de Rignac.

Mayras, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Thueyts, à 23 k. (5 l. ¼) de Joyeuse, 25 m. (51 l. ¾) de Privas. Il s'y fabrique des serges et d'autres petites étoffes en laine du pays. Il y a des mines de houille exploitées. *P.* 2100. *B. dep.* d'Aubenas.

Mayres, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Thueyts, sur l'Ardèche, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Joyeuse, 39 k. (8 l. ¾) de Privas. Il y a une fabrique en serges et d'autres petites étoffes en laine du pays. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1800. *B. de poste* d'Aubenas.

Mayres, v. (*Isère*). *Voy.* Maire.

Mayres, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. d'Arlant, à 19 k. (4 l. ¼) d'Ambert, 7 m. (141 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 698. *B. de poste* d'Ambert.

Mayreville, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Sales, à 13 k. (3 l.) de Castelnaudary, 41 k. (9 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Mayrignac-le-Francoal, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Gramat, comm. de Rocamadour, à 22 kilom. (5 l.) de St.-Céré, 4 m. (10 l. ½) de Cahors. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Payrac.

Mayrinhagues, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Villeneuve, comm. de Ste.-Croix, à 13 k. (3 l.) de Villefranche, 3 k. (¾ de l.) de Villeneuve. *Pop.* compr. celle de Ste.-Croix, 695. *Bur. de poste* de Villefranche.

Mayronne, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Souillac, sur la Dordogne, à 25 k. (5 l. ⅔) de St. Céré, 5 m. (11 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Martel.

Mayronnes, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de la Grasse, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Carcassonne. *Pop.* 146. *Bur. de poste* de la Grasse.

Mayschos, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Ahrweiler. *Pop.* 542.

Maysel, v. (*Oise*), arrond. de Senlis, cant. de Creil, sur le Thérain, à 16 k. (3 l. ¾) de Merlon, 28 k. (6 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Creil-sur-Oise.

Maysse, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Rochemaure, à 7 k. (1 l. ¾) de Montelimar, 3 kilom. (¾ de l.) de Rochemaure, 16 kil. (3 l. ¾) de Privas. *Pop.* 784. *Bur. de poste* de Montelimar, départ. de la Drôme.

Mayweiler, ferme nationale (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton

Digitized by Google

de Cousel, comm. d'Oberalben, à 4 k. (1 l.) de Cousel, 6 k. (1 l. ½) de Baumholder, 5 m. (12 l. ¼) de Trèves. *Pop.* compr. celle d'Oberalben et dépend., 120.

MAYZEROY, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Pange, près de la Nied française, à 14 kil. (3 l. ¼) S. O. de Boulay, 15 k. (3 l. ½) E. de Metz, 24 kilom. (5 l. ½) N. O. de Mouhange. *P.* 189. *B. de p.* de Metz.

MAYZET, v. (*Calvados*). *Voyez* MAIZET.

MAZAC, v. (*Gard*), arr. d'Alais, canton de St.-Martin-de-Valgague, comm. de St.-Alban, à 4 kil. (1 l.) d'Alais, 40 kil. (9 l.) de Nîmes, 13 k. (3 l.) de St.-Ambroise. *Pop.* comp. celle de St.-Alban, 117. *Bur. de poste* d'Alais.

MAZACHE, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, commune d'Ecueilles. *Pop.* compr. celle d'Ecueilles, etc., 245. *Bur. de poste* de Limoux.

MAZAMET, v. (*Tarn*), arr. de Castres, ch.-l. de canton, près de la Thoré, à 18 kilom. (4 l.) S. E. de Castres, 10 k. (2 l. ½) S. E. de la Bruguière, 16 k. (3 l. ¾) O. S. O. d'Angles. On y trouve des eaux minérales. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 5474. *Bur. de poste.*

MAZAN, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Montpesat, sur le Vernuson, à 31 kilom. (7 l.) de Joyeuse, 40 k. (9 l.) de Privas. Il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1119. *Pop.* compr. celle de Granges, 960. *Bur. de poste* de Langogne, départ. de la Lozère.

MAZAN, b. (*Vaucluse*), arr. et cant. sud de Carpentras, sur l'Auzon, à 6 k. (1 l. ½) O. de Carpentras, 30 k. (6 l. ¾) N. O. d'Apt. Outre l'église paroissiale, on voyoit un ancien prieuré, dont le revenu étoit considérable, et qui avoit été uni à la mense épiscopale de Carpentras; un couvent de Récollets, et, aux environs, plusieurs chapelles. *P.* 3263. *Bur. de poste* de Carpentras.

MAZANGÉ, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. de Vendôme, à 8 kil. (2 l.) de cette ville, 39 k. (8 l. ½) de Blois. On y trouve de la pierre calcaire tendre. *Pop.* 810. *Bur. de poste* de Vendôme.

MAZANNE, v. (*Meuse*). *Voyez* SOUS-MAZANNE.

MAZARIN, v. (*Ardennes*). *Voyez* RETHEL.

MAZARIN, forêt (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. d'Omont, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Charleville. Elle a de l'E. à l'O. 5846 mèt. (3000 t.) et du N. au Sud 2917 mèt. (1500 t.).

MAZAUGUES, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de la Roque-Brussane, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Maximin, 24 kil. (5 l. ½) de Toulon. *Pop.* 472. *Bur. de poste* de St.-Maximin.

MAZAYES, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Rochefort, à 18 k. (4 l.) de Clermont. *Pop.* compr. celle de Chambois, 684. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

MAZÉ, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Beaufort, près de l'Auton, à 4 k. (1 l.) O. de Beaufort, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Baugé, 22 k. (5 l.) E. d'Angers. Son église paroissiale est sous l'invocation de saint Pierre. *Pop.* 3377. *B. de poste* de Beaufort.

MAZEAU (LA), rivière (*Creuse*), arr. et cant. d'Aubusson. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. E. d'Aubusson, coule au N., passe près de Peyrat, prend le nom de *Pontchaussot*, passe à Pierrefitte, prend le nom de Vouize, passe près Gouzon, tourne à l'E., et se rend dans la Tardes à Chambon.

MAZEAU, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Nestes, à 5 k. (1 l. ¼) de la Barthe, 34 k. (7 l. ¾) de Tarbes. *P.* 92. *Bur. de poste* de la Barthe.

MAZÉE, v. (*Ardennes*). *Voyez* MARÉE.

MAZEIRAS, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chambon, sur la côte près de la Tardes, à 9 k. (2 l. ¼) d'Evaux, 38 k. (8 l. ½) de Guéret. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de Chambon.

MAZÉIRAT, v. (*Creuse*), arr. de Gueret, cant. d'Ahun, à 8 k. (2 l.) de Guéret. *P.* 285. *B. de p.* d'Ahun.

MAZEIRAT-LA-BREQUEVILLE, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Langeac, à 22 k. (5 l.) de Brioude, 30 k. (6 l. ¾) du Puy. *Pop.* 595. *Bur. de poste* de Langeac.

MAZEIROLLES, v. (*Dordogne*), arr. de Belvez, cant. de Villefranche, à 11 k. (2 l. ¾) de Belvez, 6 m. (14 l.) de Périgueux. *Pop.* 428. *B. de poste* de Belvez.

MAZELEY, village (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Châtel, à 10 k. (2 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 301. *Bur. de poste* d'Epinal.

MAZENAC, v. (*Lot*). *Voyez* ST.-JEAN-DE-MAZENAC.

MAZENAY, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, canton de Couches, comm. de St.-Sernin-des-Plain, à 23 kilom. (5 l. ⅓) d'Autun, 7 m. (15 l. ⅔) de Mâcon. *Pop.* comprise celle de Cromey, 323. *Bur. de poste* de Couches.

MAZENC, v. (*Drôme*). *Voyez* CHATEAUNEUF-DE-MAZENC.

MAZENZÉLE, v. (*Dyle*). *Voyez* MASENZECLE.

MAZERAC, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Langon, comm. de Castel, à 9 k. (2 l. ¼) de Langon, 15 k. (3 l. ½) de Bazas. *Pop.* compr. celle de Castel, 1002. *Bur. de poste* de Langon.

MAZERAC, v. (*Gironde*). *Voyez* ST.-MARTIN-DE-MAZERAC.

MAZERAC, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* NOTRE-DAME-DE-MAZERAC.

MAZERAT, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Paulhaguet, près la Senouire, à 18 k. (4 l.) de Brioude, 31 k. (7 l.) du Puy. *Pop.* comprise celle d'Aurouze, 766. *Bur. de p.* de Brioude.

MAZERAT, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lambron, comm. d'Antoing, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Issoire, 32 kil. (7 l. ¼) de Clermont. *Pop.* compr. celle d'Antoing, 736. *Bur. de poste* d'Issoire.

MAZERAT, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. de St.-Jean-d'Angely, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 19 kil. (4 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

MAZERE-D'ASTARAC (LA), village (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, sur la Baise-de-Devant, à 6 k. (1 l. ½) de Mirande, 14 k. (3 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Mirande.

MAZERES, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, sur le Salat, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Gaudens, 6 m. (14 l. ½) de Toulouse. Il y a une carrière de pierre de taille exploitée. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de St.-Martory.

MAZERES, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Plaisance, comm. de Ju, près de l'Adour, à 20 k. (4 l. ½) de Nogaro, 5 m. (11 l.) d'Auch. *Pop.* 89. *Bureau de poste* de Plaisance.

MAZERES, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Langon, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Bazas, 4 m. (10 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 588. *B. de poste* de Langon.

MAZERES, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Lauzerte, comm. de St.-Paul-des-Burgues, à 9 kil. (2 l. ¼) de Lauzerte, 22 k. (5 l.) de Montauban. *Pop.* compr. celle de

St.-Paul, 370. *B. de p.* de Lauzerte.

Mazeres, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et comm. de Port-Ste-Marie, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 21 kil. (4 l. ¾) d'Agen. *Pop.* compr. celle de Port-Ste.-Marie et dépend., 3681. *B. de poste* de Port-Ste.-Marie.

Mazeres, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. ouest de Pau, près du gave de ce lieu, à 3 k. (⅔ de l.) de Pau. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Pau.

Mazeres, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Nestier, sur la Nestes, à 11 k. (2 l. ¾) de la Barthe, 43 kil. (9 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 434. *Bur. de p.* de la Barthe.

Mazeres, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. et comm. de Castelnau-de-Rivière-Basse, près l'Adour, à 22 k. (5 l.) de Vic-Bigorre, 39 k. (8 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* comprise celle de Castelnau et dépend. 1227. *Bur. de p.* de Montrejean, départ. de la Haute-Garonne.

Mazeres (la), v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Valence, à 16 k. (3 l. ¼) de Condom, 24 k. (5 l. ½) d'Auch. *Pop.* 28. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Mazeres-Campeils, v. (*Gers*), arr. d'Auch, canton de Saramon, à 14 k. (3 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 122. *Bur. de poste* d'Auch.

Mazeres-en-Foix, ville (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Saverdun, sur une petite rivière qui se jette dans l'Arriège, à 38 kilom. (8 l. ¼) E. de Rieux, 4 myr. (10 l.) S. E. de Toulouse, 32 kil. (7 l. ¼) N. de Foix. Long. 19. 17. lat. 15. 43. Cette ville n'étoit en 1257 qu'un simple village; mais Bérenger, abbé de Bolbone, en fit une ville avec la permission du comte de Foix: ils en partagèrent ensemble la justice ainsi que la seigneurie. Sa situation est si agréable que les comtes de Foix y firent bâtir un château et y fixèrent leur résidence. Les Huguenots qui s'en étoient emparés au 16e siècle, la fortifièrent si bien, qu'ils s'y maintinrent jusqu'à l'entière extinction de leur parti sous Louis XIII. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 2616. *Bur. de poste* de Saverdun.

Mazeretes, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 22 k. (5 l.) d'Auch. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Mirande.

Mazerette, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, canton de Mirepoix, comm. de Besset, à 3 k. (¾ de l.) de Mirepoix, 19 k. (4 l. ¼) de Pamiers. *Pop.* compr. celle de Besset et dépend., 100. *B. de p.* de Mirepoix.

Mazerier, v. (*Allier*), arr. et cant. de Gannat, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 5 m. (11 l. ½) de Moulins. *Pop.* 351 *B. de p.* de Gannat.

Mazerny, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Tourteron, à 24 k. (5 l. ½) de Vouziers, 20 k. (4 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 296. *Bureau de poste* de Launoy.

Mazerol (le), v. (*Gironde*), arr. de Bazas, canton de Grignols, comm. de Cauvignac, à 15 k. (3 l. ½) de Bazas, 4 k. (1 l.) de Grignols. *Pop.* compr. celle de Cauvignac, 387. *Bur. de poste* de Bazas.

Mazerole, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 11 k. (2 l. ⅔) de Besançon. *P.* 222. *Bur. de poste* de Besançon.

Mazeroles, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, à 14 k. (3 l. ¼) de Villefranche, 5 m. (11 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Villefranche.

Mazerolle, v. (*Charente-Inf.*), arr. de Saintes, cant. de Pons, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Saintes. *Pop.* comp. celle de Machesme, 407. *Bur. de poste* de Pons.

Mazerolles, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, à 15 k. (3 l. ½) de Limoux, 24 k. (5 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 398. *B. de p.* de Limoux.

Mazerolles, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix, comm. de Besset, à 3 k. (¾ de l.) de Mirepoix, 20 k. (4 l. ½) de Pamiers. *Pop.* comp. celle de Besset et dépend. 100. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Mazerolles, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Montanbœuf, à 10 k. (2 l. ½) de la Rochefoucauld, 31 k. (7 l.) d'Angoulême. *Pop.* 762. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Mazerolles, v. (*Lot-et-Gar.*), arr. de Marmande, cant. de Bouglon, comm. de Romestaing, à 14 k. (3 l. ¼) de Castel-Jaloux, 11 k. (3 l. ¼) de Marmande. *Pop.* comp. celle de Romestaing, 590. *B. de p.* de Castel-Jaloux.

Mazerolles, v. *Basses-Pyrén.*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, à 24 k. (5 l. ½ d'Orthez, 19 k. (4 l. ¼) de Pau. *Pop.* 750. *B. de p.* de Pau.

Mazerolles, v. (*Hautes-Pyrén.*), arr. de Tarbes, cant. de Trie, à 21 k. (4 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Trie.

Mazerolles, v. (*Vienne*) arr. de Montmorillon, cant. de Lussac-les-Châteaux, à 14 k. (3 l. ¼) de Montmorillon, 32 k. (7 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de Montmorillon.

Mazerulle, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, à 11 k. (2 l. ⅔) de cette ville, 15 kilom. (3 l. ½) de Nancy. *Pop.* 271. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Mazet (le), (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, comm. de la Courtele, à 19 k. (4 l. ¼) de Limoux. *P.* comp. celle de la Courtele, 176. *Bur. de poste* de Limoux.

Mazeuil, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de St.-Jean-de-Moncontour, près de la Dive, à 24 kilom. (5 l. ½) de Loudun, 31 k. (7 l.) de Poitiers. *Populat.* 359. *Bur. de p.* de Mirebeau.

Mazeula, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. de Campagne, près de la Canche, à 7 k. (1 l. ¾) de Montreuil, 7 m. (15 l.) d'Arras. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Mazière (la), (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Croc, à 21 k. (4 l. ¾) de Felletin, 5 m. (12 l. ½) de Guéret. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Felletin.

Mazière-Basse (la), v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. de Neuvic, à 18 k. (4 l.) d'Ussel, 36 k. (8 l.) de Tulle. *P.* 1055. *B. de p.* d'Ussel.

Mazières, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de St.-Claude, à 21 k. (4 l. ¾) de Confolens, 39 k. (8 l. ⅔) d'Angoulême. *Pop.* 314. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Mazières, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. de Langeais, à 6 kil. (1 l. ½) de cet endroit, 19 k. (4 l. ¼) de Tours. *Pop.* 529. *Bur. de poste* de Langeais.

Mazières, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Puy-l'Evêque, comm. de Duravel, à 13 k. (3 l.) de Fumel, 29 k. (6 l. ½) de Cahors. *Pop.* comp. celle de Duravel et dép. 5900. *B. de p.* de Fumel, dép. de Lot-et-Garonne.

Mazières, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Montflanquin, cant de Villeréal, à 13 k. (3 l.) de Montflanquin, 5 m. (11 l. ¼) d'Agen. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Montflanquin.

Mazières, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Chemillé, à 4 k. (1 l.) de Cholet, 5 m (11 l. ½) d'Angers. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Cholet.

Mazières, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St-Pol, cant. d'Aubigny-sur-Canche, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Pol,

Digitized by Google

23 k. (5 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Mazières, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Melle, sur la Beronne, à 3 k. (¾ de l.) de Melle, 25 kil. (5 l. ¾) de Niort. *Popul.* comp. celle de Charzay, 553. *Bur. de poste* de Melle.

Mazières, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, ch.-l. de cant., à 14 kil. (3 l. ¼) de Parthenay, 23 k. (5 l. ¼) de Niort. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 584. *Bur. de poste* de Parthenay.

Mazières, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Lautrec, comm. de Peyregoux, à 9 k. (2 l. ¼) de Castres, 6 k. (1 l. ½) de Lautrec. *Popul.* comp. celle de Peyregoux, 334. *Bur. de poste* de Castres.

Mazières, v. (*Tarn*), arrond. de Lavaur, cant. de Cuqtoulza, comm. de Cambon, à 13 k. (3 l.) de Lavaur, 6 kil. (1 l. ½) de Cuqtoulza. *Pop.* comp. celle de Cambon, 461. *Bur. de poste* de Lavaur.

Mazières (la), v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. d'Egurande, à 15 k. (3 l. ½) d'Ussel, 7 m. (15 l.) de Tulle. *Pop.* 415. *B. de p.* d'Ussel.

Mazières (les), v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, comm. d'Arcanhac, sur la Serène, à 9 k. (2 l. ½) de Villefranche, 40 k. (9 l.) de Rhodes. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Villefranche.

Mazille, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, près de la Grosne, à 20 kil. (4 l. ½) de Mâcon. *P.* 236. *Bur. de p.* de Cluny.

Mazingarbe, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lens, à 8 k. (2 l.) de Béthune, 21 k. (4 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 362. *Bur. de poste* de Béthune.

Mazingheim, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Cateau-Cambresis, à 30 k. (6 l. ¾) de Cambrai, 5 m. (11 l. ½ de Douay. *Popul.* 526. *Bur. de poste* de Cateau-Cambresis.

Mazinghem v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Fontes, à 20 kil. (4 l. ½) de St.-Omer, 4 m. (10 l.) d'Arras. *Pop.* 219. *Bur. de poste* d'Aire.

Mazinghem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, comm. d'Anvin, près de la Ternoise, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Pol, 41 k. (9 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comprise celle d'Anvin, 428. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Mazirac, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Marcillat, à 13 k. (3 l.) de Mont-Luçon, 7 m. (16 l.) de Moulins. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de Mont-Luçon.

Mazirot, village (*Vosges*), arr. et cant. de Mirecourt, près du Madon, à 2 k. (½ l.) de Mirecourt, 23 k. (5 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Mazis (le), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Oisemont, à 9 k. (2 l. ¼) d'Oisemont, 38 k. (8 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 112. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Mazis-Bocquet (les), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, comm. de la Feuillé, à 10 k. (2 l. ½) de Lions-la-Forêt, 28 k. (6 l. ½ de Neufchâtel. *Pop.* compr. celle de la Feuillé, 2400. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt, dép. de l'Eure.

Mazoire, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. d'Ardes, à 23 k. (5 l. ¼) d'Issoire, 4 m. (10 l.) de Clermont. *Pop.* 1189. *Bur. de poste* d'Ardes.

Mazous, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 16 k. (3 l. ¾) de Mirande, 38 k. (8 l. ½) d'Auch. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Miélan.

Mazubi, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, à 14 k. (3 l. ¼) de Quillan, 5 m. (12 l.) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de Cazolles, 348. *Bur. de poste* de Quillan.

Mazuras, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Bourganeuf, comm. de Fault-Mazuras, à 4 k. (1 l.) de Bourganeuf. *Pop.* comp. celle de Fault-Mazuras, 432. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Mazure, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Chaulnes, comm. d'Herleville, à 14 k. (3 l. ¼) de Péronne, 32 k. (7 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comp. celle d'Herleville, 360. *Bur. de poste* de Lihons.

Mazure de Combraille (la), v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. et comm. de Royerre, à 15 k. (3 l. ½) de Bourganeuf, 3 k. (¾ de l.) de Royerre. *Popul.* comp. celle de Royerre, 1568. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Mazures (les), v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Renwez, à 14 k. (3 l. ½) de Charleville. Il y a haut fourneau et forge. *Pop.* 742. *Bur. de poste* de Mézières.

Mazy, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Spy, 4 k. (1 l.) S. de Gembloux, 13 k. (3 l.) N. O. de Namur. Il y a l'établissement de *Jaumène*, un marteau, une fenderie et une tréfilerie. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Namur.

Mazy (le), v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Soignies, comm. d'Horrues, à 5 k. (1 l. ¾) de Soignies, 18 kilom. (4 l.) de Mons. *Pop.* comp. celle d'Horrues, 1900. *Bur. de poste* de Soignies.

Mazzé, bourg (*Doire*), arr. d'Ivrée, sur une hauteur entre le lac de Candia et la Dora-Baltea, à 18 k. (4 l.) S. O. d'Ivrée. *Pop.* 2644. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Mazzola, v. (*Golo*), arr. de Corté, à 15 k. (3 l. ½) de Corté, 5 m. (11 l.) de Bastia. *Pop.* 180.

Mé (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. sud de Versailles, comm. de Jouy, à 5 k. (1 l. ¼) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Jouy, 1720. *Bur. de poste de* Versailles.

Méaban, île (*Morbihan*), arr. de Vannes, à 20 k. (4 l. ½) S. O. de cette ville, 2 kil. (½ de l.) S. O. de la côte. Elle a de l'E. à l'O. 1 k. (¼ de l.) et du N. au S. 1 kil. (¼ de l.) de large; entre la côte et l'île il y a plusieurs îles et rochers, qui sont: les Baïonnettes, les Boureseaux, le Camseudec, les Bœufs, l'Helgu, les Buissons de Méaban, et le Buisson, qui est à l'O. de l'île.

Méaille, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. d'Annot, à 22 k. (5 l.) de Castellane, 32 k. (7 l. ¼ de Digne. *Pop.* 593. *Bur. de poste* de Castellane.

Méale (la), mont. (*Hautes-Alp.*), arr. et cant. d'Embrun, à 4 k. (1 l.) E. de Baratier. Elle a du N. O. au S. E. 8 k. (2 l.) de long.

Méallet, v. (*Cantal*), arr. et cant. de Mauriac, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 36 kil. (8 l.) d'Aurillac. *P.* 994. *Bur. de poste* de Mauriac.

Méan, village (*Pô*), arrond. de Pignerol, cant. de Fénestrelle, sur le chemin de Pignerol à Briançon, à la gauche du Clusone, à 24 kilom. (5 l. ½) N. O. de Pignerol. *Pop.* 580. *Bur. de poste* de Pignerol.

Méana, v. (*Pô*), arr. de Suse, cant. de Bussolin, au pied d'une colline, à 2 k. (½ l.) S. E. de Suse. *P.* 1158. *Bur. de poste* de Suse.

Méane (la), v. (*Corrèze*). *Voy.* St.-Martin-la-Méanne.

Méaroz, v. (*Isère*). *Voyez* St.-Pierre-de-Méaroz.

Méasnes, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de Bonnat, à 30 k. (6 l. ¾) de la Souterraine, 29 k.

Digitized by Google

(6 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 1338. *B. de p.* de la Châtre, dép. de l'Indre.

Méaubecq, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Buzançois, à 21 kil. (5 l.) O. S. O. de Châteauroux, 18 k. (4 l.) de Buzançois, 10 k. (2 l. ½) N. de Saint-Gaultier. *Pop*... *Bur. de poste* de Châteauroux.

Méanué, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de la Loupe, à 21 k. (4 l. ⅔) de Châteauneuf, 36 k. (8 l.) de Chartres. *Populat.* 456. *Bur. de poste* de Champrond.

Meauce, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Nevers, près de la Loire, à 13 k. (3 l.) de St.-Pierre-le-Moutier, 10 k. (2 l. ½) de Nevers. *Pop.* 220. *Bur. de p.* de St.-Pierre-le-Moutier.

Meaudre, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Villard-de-Lans, sur la côte, près du grand ruisseau, à 18 k. (4 l.) de Grenoble. *Pop.* 923. *Bur. de poste* de Grenoble.

Meaugé, riv. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Sederon. Sa source, à 6 kil. (1 l. ½) de Montbrun, coule au N. E., puis à l'E, passe à l'O. de la Chaup, et va se rendre dans le Buech, dép. des Hautes-Alpes, à 3 k. (¾ de l.) N. de Ribiers.

Meaugon (le), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de St.-Brieux, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 722. *Bur. de poste* de St.-Brieux.

Meaulne, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Cérilly, près l'Omance, à 15 k. (3 l. ½) O. de Cérilly, 5 m. (12 l.) O. de Moulins, 13 k. (3 l.) N. O. d'Hérisson. On y trouve de la terre à creuset et du grès. *P.* 849. *B. de p.* de Cérilly.

Meaulte, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, à 22 k. (5 l.) de Péronne, 28 k. (6 l. ¼) d'Amiens. *P.* 696. *B. de p.* d'Albert.

Meaulx, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Callas, comm. de Claviers, à 11 k. (2 l. ¾) de Draguignan, 8 myr. (17 l. ¼) de Toulon. *Pop.* comp. celle de Claviers, 1119. *Bur. de p.* de Draguignan.

Meaunes, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de la Roque-Brussanne, à 14 k. (3 l. ¼) de Brignoles, 19 k. (4 l. ¼) de Toulon. *Pop.* 1129. *Bur. de poste* de Brignoles.

Méautis, v. (*Manche*), arr. et cant. de Carentan, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 29 kil. (6 l. ½) de Coutances. Il y a des tourbières. *P.* 893. *Bur. de poste* de Carentan.

Meaux, v. (*Nièvre*). *Voy.* Maux.

Meaux, ville (*Seine-et-Marne*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Marne, qui la divise en deux, à 22 k. (5 l.) N. O. de Coulommiers, 31 k. (7 l.) N. de Rosoy, 36 k. (8 l.) S. E. de Senlis, 5 m. (11 l. ¼) N. N. E. de Melun, 4 m. (10 l.) E. p. N. de Paris. Long. 20. 33. lat. 48. 57. Cette ville étoit la capitale de la ci-dev. Brie champenoise, et en particulier de la ci-dev. haute-Brie champenoise, avec un évêché suffragant de Reims; c'étoit le ch.-l. d'une élection, le siége d'un présidial et d'un bailliage, d'un grenier à sel, d'une maréchaussée et gouvernement de place du gouvernement général de la Champagne. C'est une ville fort ancienne qui, comme bien d'autres, a quitté son vrai nom pour prendre celui de son peuple. Elle a conservé celui de *Meldi* jusqu'au 9e siècle; mais ce qu'on ne peut révoquer en doute, c'est la considération dont elle jouissoit sous la première race des rois de France. Chilpéric y fit emprisonner la reine Brunéhault et ses filles. Les premiers comtes de Champagne se qualifioient *comtes de Troyes* et *de Meaux*. Elle fut la première ville de France où les protestans commencèrent à prêcher; aussi ne fut-elle pas la dernière à ressentir les effets qu'entraînent à leur suite les guerres de religion. Le faubourg St.-Nicolas de Meaux est habité en partie par des protestans. Meaux faisoit partie du royaume de Neustrie. La reine Jeanne l'apporta en dot, avec le comté de Troyes, à Philippe-le-Bel, roi de France. Cette ville, voisine de celle de Paris, quoique petite, est très-agréable. Assise sur quelques grandes routes qui communiquent dans plusieurs parties de la France et dans toute l'Allemagne, elle est plus vivante par les voyageurs qui la traversent que par ses propres habitans. Située aux pieds des coteaux qui suivent le cours de la Marne, cette rivière passe sous ses murs. Il y a plusieurs promenades très-agréables, dont une sur les bords de la Marne, qui procure à cette ville un agrément dont elle fut long-temps privée. Les fossés de la ville sont comblés. On y a planté des arbres qui forment un point de vue des plus pittoresques. Meaux est pauvre en monumens publics; elle n'a que sa cathédrale que l'on puisse citer pour un chef-d'œuvre d'architecture. C'est au cardinal de Bissy que l'on est redevable de ce bel ouvrage. On compte parmi ses évêques le savant Bossuet, qui a fait tant d'honneur à la chaire épiscopale. Outre cinq églises paroissiales et un séminaire, trois abbayes, et deux hôpitaux, il y avoit plusieurs couvens ou maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe; Capucins, Cordeliers, Mathurins; des Religieuses de la Visitation et des filles de l'Ordre de saint Augustin, qui desservoient l'Hôtel-Dieu. Le chapitre de la cathédrale étoit composé de six dignitaires, d'un doyen, de deux archidiacres, d'un chantre, d'un trésorier, d'un chœur, et de trente-deux chanoines, de dix grands chapelains, de vingt-deux chapelains ordinaires et d'un corps de musique. L'église collégiale de *Saint-Saintain* étoit en même temps paroisse; son chapitre avoit douze canonicats. L'abbaye de *Chdage* étoit desservie par des chanoines réguliers de saint Augustin, de la congrégation de sainte Geneviève. L'abbaye de *St.-Faron*, évêque de la ville, fondée par lui-même en 617, sous le titre de *Ste.-Croix*, qui avoit pris depuis le nom de son fondateur, étoit occupée par des religieux de l'Ordre de saint Benoît. L'autre abbaye étoit un monastère de chanoinesses régulières de l'Ordre de saint Augustin, dédiée à *Notre-Dame*. La ville de Meaux avoit une coutume particulière. Il y a depuis plusieurs années une société d'agriculture. Le territoire des environs produit quelques vins; mais les blés, les bestiaux, les laines, et sur-tout ses fromages, appelés *fromages de Brie*, sont estimés de toute l'Europe par leur délicatesse. Tous ces objets font la richesse de son commerce. Les marchés de Meaux sont considérables par le concours des riches cultivateurs qui s'y réunissent. Il y a sur la Marne quatorze moulins à blé, continuellement en activité pour la consommation de Paris, et plusieurs tanneries. Les jardiniers du faubourg Saint-Nicolas font un grand commerce de navets et autres objets de jardinage pour la consommation de Paris. La moutarde de Meaux a quelque réputation.

Cette ville a vu naître en 1701, Jean-Sauvé *Delanoue*. Il se fit comédien à l'âge de vingt ans. On a de lui *la Princesse de Navarre*, *Zélica*, *la Coquette Corrigée*, comédie en vers, en 5 actes, 1757; *la Coquette fixée*; *Mahomet II*, tragédie,

Digitized by Google

1739, etc. — Philippe-Florent de *Puisieux*, avocat au parlement de Paris, traducteur de beaucoup de livres anglais; né en 1713, mort à Paris en 1772. Il a traduit, *Grammaire géographique de Gordon*, in-8°.; *Histoire navale d'Angleterre*, 3 vol. in-4°.; *De la Grammaire des Sciences philosophiques*; *Des élémens des sciences et des arts*, etc. Il a aussi traduit quelques romans.

La ville de Meaux est le siége d'un évêché, qui relève de l'archevêché de Paris, d'une sous-préfecture, et des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un ingénieur des ponts et chaussées, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 6860. *Bureau de poste. Rel. de poste aux chev.*

Meaux (les), v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, commune de Chérizy, à 5 kil. (1 l. ¼) de Dreux. *Pop.* comp. celle de Chérizy, 1022. *Bureau de poste* de Dreux.

Meauzac, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Castel-Sarrasin, à 11 k. (2 l. ⅔) de cette ville, 6 m. (13 l.) de Toulouse. *Pop.* 870. *Bur. de poste* de Castel-Sarrasin.

Mécaniques (*Écoles des arts mécaniques et chimiques*). Ces écoles sont au nombre de deux, conformément à la loi du 11 floréal an 10 (1er mai 1802). Il y a trois professeurs dans chacune d'elles.

Mécé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Vitré, à 14 kil. (3 l. ¼) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Rennes. *Pop.* 880. *Bur. de poste* de Vitré.

Méchant (Pic du), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 14 kilom. (3 l. ¼) O. de Vielle.

Mechelen (*Deux-Nèthes*). *Voy.* Malines.

Mechelen, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Maëstricht, cant. de Galoppe, comm. de Witem, à 10 k. (2 l. ½) d'Aix-la-Chapelle, 6 kil. (1 l. ½) de Galoppe. *Pop.* comprise celle de Witem, 2549. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle, dép. de la Roër.

Mechelen, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Maëstricht, ch.-l. de cant., à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Stockem, 3 k. (¾ de l.) N. de Recken, 9 k. (2 l. ¼) N. de Maëstricht. *Popul.* 906. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Mechenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bruhl, à 2 kilom. (½ l.) N. p. E. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Cologne, 5 m. (12 l. ½) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Cologne.

Mecher, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, à 5 kil. (1 l. ¼) O. d'Esch-sur-Sure, 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Wiltz, 41 kilom. (9 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 552. *Bur. de p.* de Bastogne.

Mechernich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zülpich. *Pop.* . . .

Mecheren, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Relling, près de la Sarre, à 15 kil. (3 l. ½) de Sarre-Libre, 5 m. (10 l. ¾) de Metz. *Pop.* 153. *B. de p.* de Sarre-Libre.

Mechmon-de-Guerre, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Catus, à 14 k. (3 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Cahors.

Mechtersheim, village (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Spire, à 6 k. (1 l. ½) S. S. O. de cette ville, 4 k. (1 l.) N. p. O. de Philipsbourg, 8 m. (17 l. ¾) S. de Mayence. *Pop.* comp. celle de Mechtersheimerhof, 234.

Mechtersheimerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Spire, comm. de Mechtersheim, à 6 kil. (1 l. ½) de Spire, 4 kil. (1 l.) de Philipsbourg, 8 m. (17 l. ¾) de Mayence. *Pop.* comp. celle de Mechtersheim, 234.

Mechy, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, à 7 kil. (1 l. ¾) de Metz. *Pop.* 181. *Bur. de p.* de Metz.

Mecis (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune de Chevannes, à 10 k. (2 l. ½) de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Chevannes, 313. *Bur. de p.* de Corbeil.

Meckel, v. (*Forêts*), arrond. et cant. de Bithourg, près de la Grossebach, à 10 k. (2 l. ½) S. de Bithourg, 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de Welsgbillich, 42 kilom. (9 l. ½) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 544. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Meckenbach, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Birckenfeld, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Nohefelden, 42 k. (9 l. ½) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 73. *Bur. de p.* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Meckenheim, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Rheinbach, sur l'Erfft, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Rheinbach, 8 k. (2 l.) O. S. O. de Bonn, 4 m. (10 l. ½) N. O. de Coblentz. *P.* 914. *B. de p.* de Bonn.

Meckkembach, v. (*Sarre*), arr de Birckenfeld, cant. de Meissenheim, à 15 kil. (3 l. ½) N. O. de ce lieu, 3 k. (¾ de l.) E. S. E. de Kyrn, 6 m. (14 l.) E. de Trèves. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Trèves.

Meckler, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, à 13 kil. (3 l.) de cet endroit, 4 m. (10 l. ¼) N. p. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Transberg, 49. *Bur. de poste* de Trèves.

Mécleuve, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, près de la forêt de Mécleuve, à 30 k. (6 l. ¾) de Morhange, 9 kil. (2 l. ⅓) de Metz. *Populat.* 217. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Mecquignies, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Bavay, à 10 k. (2 l. ½) du Quesnoy, 5 m. (11 l. ½) de Douay. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Bavay.

Mecringes, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Montmirail, sur le Petit-Morin, à 22 kil. (5 l.) de Sezanne, 6 m. (14 l. ¼) de Châlons. *P.* 195. *B. de p.* de Montmirail.

Megan (le), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. de Bagnères, coule à l'E. et se rend dans la Pique, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Médan, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, près de la Seine, à 8 kil. (2 l.) de St.-Germain, 19 kil. (4 l. ¼) de Versailles. Il y a plusieurs fours à tuiles. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Poissy.

Médard, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Conts, comm. de Mathias, à 3 kil. (¾ de l.) N. de Conts, 2 k. (½ l.) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Mathias et dép., 515. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Medavy, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mortrée, près de l'Orne, à 10 k. (2 l. ½) d'Argentan, 28 k. (6 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Mortrée.

Meddart, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. de Meissenheim, sur la Glan, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Meissenheim, 2 k. (½ l.) N. E. de Lautercken, 8 m. (17 l. ½) E. de Trèves. *Popul.* 385.

Mède (Pic de la), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 18 k. (4 l.) S. O. de cette ville. Dans le territoire de Méde on trouve de la mine de cuivre en rognons, massive, jaune, hépatique, avec vert de montagne.

Mède (la), riv. (*Vaucluse*), arr. et

Digitized by Google

cant. nord de Carpentras, à l'E. duquel elle prend sa source, coule à l'O. p. N., va à l'O., puis au S. O. se rendre dans la Bregoux, à 20 kilom. (4 l. ½) O. S. O. de sa source.

Médecine (*Ecoles spéciales de*). Il y en a une dans chacune des villes de Montpellier, Mayence, Paris, Strasbourg, Turin. On y enseigne, sur-tout dans celle de Paris, 1°. Anatomie et physiologie; 2°. Chimie médicale et pharmacie; 3°. Chimie médicale et hygiène; 4°. Pathologie externe; 5°. Pathologie interne; 6°. Histoire naturelle médicale, botanique; 7°. Médecine opérative; 8°. Clinique externe; 9°. Clinique interne; 10°. Clinique de l'école *dite* de perfectionnement; 11°. Accouchemens; 12°. Médecine légale; 13°. Doctrine d'Hippocrate, histoire des cas rares. Il y a une bibliothèque médicale, un conservateur pour la démonstration des drogues usuelles et des instrumens de chirurgie. Les artistes attachés à l'école sont, un chef des travaux anatomiques, un peintre et un modeleur chargé de modeler les pièces en cire.

Médecine navale (*Ecoles de*). Il y a une école de médecine navale dans chacun des ports de Brest, Toulon et Rochefort. Chacune de ces écoles est composée d'un premier médecin de la marine, de trois consultans, de trois premiers chirurgiens, de trois premiers pharmaciens, de quatre médecins en second, de quatre chirurgiens et de quatre pharmaciens, en second.

Medelsheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, ch.-l. de cant., à 7 kil. (1 l. ¾) O. S. O. de Neuhornbach, 18 k. (4 l.) E. p. N. de Sarguemine, 11 m. (24 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Meden *ou* Medel, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, commune de Meyrodt, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de St.-Vith, 11 k. (2 l. ¾) S. de Butgembach, 5 m. (12 l. ½) S. E. de Liége. *Pop.* comprise celle de Meyrodt, 850. *B. de p.* de Spa.

Medendorf, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 6 k. (1 l. ½) N. de cet endroit, 13 kil. (3 l.) O. S. O. de Cronenbourg, 7 m. (16 l.) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 77. *Bur. de poste* de Trèves.

Medenschid, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. et commune de Bacharach, à 6 kil. (1 l. ½) S. de cette ville, dont il dépend, 4 myr. (10 l. ¼) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* comp. celle de Bacharach et dépend., 1237. *Bur. de poste* de Bingen, dép. du Mont-Tonnerre.

Mederad, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton de Rhaunen. *Popul.* . . .

Mederie (la), riv. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Remusat. Sa source, à 14 k. (3 l. ⅓) E. p. N. de Nions, coule au N., puis à l'O., et se rend dans l'Aigues, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de sa source.

Medersheim, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Meissenheim, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) O. d'Odernheim, 8 m. (17 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Medes (la), rivière (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de St.-Tropez, coule à l'E. S. E., et se rend dans la mer dans la plage de Pampalaune, à 4 k. (1 l.) O. de sa source.

Medeyrolles, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voy.* Merdeyrolles.

Médière, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, près du Doubs, à 22 k. (5 l.) de Baume, 5 m. (11 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Médilian, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Montpellier-de-Médilian.

Médillac, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Chalais, près de la Tude, à 30 kil. (6 l. ¾) de Barbezieux, 5 myr. (10 l. ¾) d'Angoulême. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Grôle.

Medingen, (*Forêts*), arrond. et cant. sud de Luxembourg, comm. de Conteren, à 5 kil. (1 l. ⅓) E. d'Hespérange, 8 l. (2 l.) S. E. de Luxembourg, 8 k. (2 l.) N. O. de Remich. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Medis, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Saujon, à 29 k. (6 l. ½) de Saintes. *Pop.* 940. *Bur. de poste* de Saujon.

Médoc. C'étoit un pays de la ci-dev. Guienne, formant partie du ci-dev. Bordelois, et compris entre la Garonne, le Bordelois, le Bazadois, le pays de Buch et l'Océan. C'étoit un des ci-dev. archidiaconés de l'archevêché de Bordeaux. Ce pays n'est pas fort abondant, et il est sujet vers le septentrion aux inondations, sur-tout dans les hautes marées. Le Médoc est borné au septentrion et au levant par la Garonne, au midi par la petite rivière de Jale qui le sépare du reste du Bordelois, et par une ligne imaginée qui remonte en serpentant vers l'étang de la Canau, au midi duquel elle passe, et delà jusqu'à la mer de Gascogne, qui termine le Médoc au couchant. Le principal lieu est la ville de Lesparre; les autres sont: Blanquefort sur la Jale, Castelnau-de-Médoc sur la Meyris, le fort de Médoc sur la Garonne, vis-à-vis de Blaye, Cacillon, Chauneuf, et Souillac, bourg vers la pointe septentrionale du pays, où l'on pêche les fameuses huitres du Médoc, si fort estimées, suivant Ausone, qu'on les servoit à Rome sur la table des empereurs, préférablement à celles de Baye, près de Pouzoles. Toute la partie occidentale du pays est presque déserte, et couverte de bois et d'étangs; il n'est bon et bien peuplé que le long de la Garonne. Le ci-devant Médoc fait aujourd'hui partie du département de la Gironde, où l'on trouve tout ce qui concerne les productions, l'industrie, le commerce, etc. de ce pays.

Médoc, fort (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, sur la Gironde, en face de l'Ile du Pâté et de Blaye, ainsi nommé, parce qu'il est bâti sur la côte du même nom, à 13 kil. (3 l.) de Castelnau-de-Médoc, 32 k. (7 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Castelnau-de-Médoc.

Medonville, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, canton de Bulgnéville, à 15 k. (3 l. ½) de Neufchâteau, 5 m. (12 l.) d'Epinal. *Popul.* 508. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Medreac, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Montauban, à 16 k. (3 l. ¾) de Montfort, 33 k. (7 l. ½) de Rennes. *Pop.* 3278. *Bur. de poste* de Montauban.

Méé, v. (*Mayenne*), arrond. de Château-Gontier, cant. de Craon, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 31 kilom. (7 l.) de Laval. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de Craon.

Mée (la), riv. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Cossé-le-Vivien. Sa source, à 14 kilom. (3 l. ¼) N. O. de Craon, coule au S. O. et se jette dans l'Oudon, à 3 k. (¾ de l.) N. de Craon.

Mée (le), v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Cloye, à 10 k. (2 l. ½) de Château-Dun, 6 myr. (11 l. ⅔) de Chartres. *Pop.* 369. *Bur. de poste* de Château-Dun.

Digitized by Google

Mée (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. nord de Melun, près de la Seine, à 2 kil. (¼ l.) de Melun. *P.* 238. *Bur. de p.* de Melun.

Meenseel, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Glabbéeck, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de Louvain, 40 k. (9 l.) E. S. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Popul.* 121. *Bur. de poste* de Louvain.

Meer, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, canton d'Hooghstraeten, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de cet endroit, 16 kil. (3 l. ¾) S. de Breda, 34 kil. (7 l. ¾) N. N. E. d'Anvers. Il y a une fabrique d'eau-de-vie de genièvre. *Pop.* 486. *Bur. de poste* de Turnhout.

Meer, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et canton sud de Maëstricht, commune de Fall, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Maëstricht, 7 kil. (1 l. ¾) E. de Tongres. *Pop.* comp. celle de Fall, 664. *B. de p.* de Maëstricht.

Meerbecke, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Haeght, à 3 kilom. (¾ de l.) O. de cet endroit, 9 kil. (2 l. ¼) S. E. de Malines, 21 kil. (4 l. ¾) N. E. de Bruxelles. *Pop.*... *Bur. de poste* de Louvain.

Meerbeeck, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, canton de Ninove, à 2 k. (½ l.) S. p. E. de cet endroit, 15 kil. (3 l. ½) S. d'Alost, 36 kil. (8 l.) S. E. de Gand. *Popul.* 1718. *Bur. de poste* d'Alost.

Meerbeke, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Diest, commune de Beckevoort, à 6 k. (1 l. ½) de Diest, 22 k. (5 l.) de Louvain. *Pop.* comp. celle de Beckevoort, 494. *Bur. de poste* de Diest.

Meerbeke, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Louvain, à 4 k. (1 l.) N. de Leefdael, 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Louvain, 16 kilom. (3 l. ¾) E. N. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Population*, 502. *Bureau de poste* de Louvain.

Meerbekelaer, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Haeght, comm. de Bort-Meerbeke, à 13 kil. (3 l.) de Louvain, 11 kil. (2 l. ¾). *Pop.* comprise celle de Bort-Meerbeke... *Bur. de poste* de Louvain.

Meerendre, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Sommergem, près du petit canal de Houde-Caele, à 5 k. (1 l. ¼)-N. p. E. de Nevele, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Waerschoot, 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de Gand. *Pop.* 2397. *Bur. de poste* de Gand.

Meerhout, b. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. de Mol, près de la grosse Nèthe, à 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Geel, 13 k. (3 l.) E. N. E. de Westerloo, 5 myr. (10 l. ¾) E. p. S. d'Anvers. Il y a deux fabriques d'eau-de-vie de genièvre, de draps, et autres étoffes de laine. *Pop.* 2473. *Bur. de poste* de Turnhout.

Meerle, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, canton d'Hooghstraeten, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de cet endroit, 13 k. (3 l.) S. de Bréda, 39 kil. (8 l. ¾) N. N. E. d'Anvers. *P.* 1078. *B. de p.* de Turnhout.

Meersel, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, canton d'Hoogstraeten, comm. de Meerle, à 22 k. (5 l.) de Turnhout, 9 k. (2 l. ¼) d'Hoogstraeten. *Pop.* comprise celle de Meerle, 1078. *Bur. de poste* de Turnhout.

Meerssem, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, ch.-l. de cant., près de la Geule, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Fauquemont, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Rechen, 5 kil. (1 l. ¼) E. N. E. de Maëstricht. Il y avoit anciennement un château royal, dont il ne reste aucun vestige; c'est là que les enfans de Louis le Débonnaire se partagèrent, en 847, le vaste héritage de Charlemagne. *Pop.* 1772. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Mées, v. (*Landes*), arr. et cant. de Dax, près de l'Adour, à 4 kil. (1 l.) de Dax, 5 m. (12 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Dax.

Mées (les), ville (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, ch.-l. de cant., près de la Durance, à 24 k. (5 l. ½) N. O. de Riez, 22 k. (5 l.) S. p. O. de Digne. *Popul.* 1909. *Bur. de poste* de Digne.

Mées (les), v. (*Sarthe*), arr. et cant. de Mamers, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 36 k. (8 l.) du Mans. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Mamers.

Meetkercke, v. (*Lys*), arr. et canton de Bruges, sur le Blanchenberghe-vaert, riv., à 3 k. (¾ de l.) E. d'Hontave, 18 k. (4 l.) E. d'Ostende, 6 kil. (1 l. ½) O. N. O. de Bruges. *P.* 329. *B. de p.* de Bruges.

Meetshoven, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, canton et commune d'Aerschot, à 14 kil. (3 l. ½) de Louvain, 1 k. (¼ de l.) d'Aerschot. *Pop.* comp. celle d'Aerschot, 2301. *Bur. de poste* de Louvain.

Meffle, v. (*Ourthe*), arrond. de Huy, cant. d'Avenne, sur la Soile, à 6 k. (1 l. ½) O. de Ciplet, 7 kil. (1 l. ¾) S. S. O. d'Hannut, 38 kil. (8 l. ½) O. p. S. de Liége. *Pop.* 580. *Bur. de poste* de Huy.

Mégaudais, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. d'Ernée, comm. de la Pellerine, à 5 kilom. (1 l. ¼) d'Ernée, 27 kil. (6 l.) de Mayenne. *Pop.* comprise celle de la Pellerine, 438. *Bur. de poste* d'Ernée.

Megrau, port (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. des Martigues, à 9 k. (2 l. ⅓) de Marignane, 30 k. (6 l. ⅔) d'Aix.

Megremont, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. d'Ardes, comm. de Chassagne, à 13 k. (3 l.) d'Issoire, 10 k. (2 l. ½) d'Ardes. *Pop.* comprise celle de Chassagne, 575. *Bur. de poste* d'Issoire.

Megève, v. (*Léman*), ch.-l. de cant., arr. de Bonneville, près de l'Arti, ruisseau, à 16 kil. (3 l. ¾) S. S. E. de Cluses, 27 k. (6 l.) E. p. S. de Thonnes, 6 m. (13 l. ¾) S. E. de Genève. *Pop.* 2800. *Bur. de poste* de Sallanches.

Megevette, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Lullin. *Pop.* 595. *Bur. de poste* de Cluses.

Meggenich, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, à 8 k. (2 l.) E. p. N. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) O. de Munster-Eiffel, 41 kil. (9 l. ¼) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 353.

Meginan (la), rivière (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Vaugneray. Sa source, près de Polliennay, à 13 k. (3 l.) O. de Lyon, coule à l'E., puis au S., et se rend dans la Ponterlé, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Lyon.

Megnil-Lettrés, v. (*Aube*). *Voyez* Mesnillettré.

Megremesnil, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, comm. de Blanday, à 4 k. (1 l.) de Damville, 22 kil. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Blanday, 163. *Bur. de poste* de Damville.

Megremont, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Pont-de-l'Arche, commune de St.-Cyr, à 2 k. (½ l.) de Vaudreuil, 5 kilom. (1 l. ¼) de Louviers. *Pop.* comprise celle de St.-Cyr, 716. *Bur. de p.* de Vaudreuil.

Megremont, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Limay, commune de Sailly, à 9 k. (2 l. ¼) de Mantes, 7 k. (1 l. ¾) de Sailly. *Pop.* comprise celle de Sailly, 184. *Bur. de poste* de Mantes.

Mégrignac-l'Eglise, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Corrèze, à 16 k. (3 l. ¾) de Tulle. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Tulle.

Digitized by Google

MEGRIGNANE, étang (*Bouches-du-Rhône*), arrond. d'Aix, canton d'Istres, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de cet endroit; il a du N. au S. 1556 mètres (800 t.) de long, sur 389 mèt. (200 toises) de large.

MÉGRIGNY, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Méry, à 20 kil. (4 l. ½) d'Arcis, 25 kilom. (5 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 52. *Bur. de poste* de Méry-sur-Seine.

MÉGRIT, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Dinan, canton de Broons, à 6 kil. (1 l. ½) N. de cet endroit, 41 kilom. (9 l. ¼) E. S. E. de St.-Brieux, 6 kilom. (1 l. ½) S. E. de Jugon. *Pop.* 1247. *Bur. de poste* de Broons.

MÉGUISON, montagne (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Bédarrieux, à 9 k. (2 l. ⅓) N. de cette ville. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

MÉGUILLAUME, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, canton de Putange, à 23 k. (5 l. ¼) d'Argentan, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 138. *Bur. de poste* d'Argentan.

MÉHAIGNE (LA), rivière (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Huy, à 4 kil. (1 l.) O. N. O. duquel elle prend sa source, coule au N. N. E., reçoit plusieurs ruisseaux, tourne au N. E., puis à l'E., reçoit la Soile, passe au N. de Ciplet, va au S. E., puis au S., reçoit la Mozée au N. d'Hucorgne qu'elle arrose; puis, tournant au S. E., se rend dans la Meuse au N. O. de Huy. Elle a 5 kilomèt. (1 l. ¼) de cours.

MÉHAIGNE, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Huy, sur la Méhaigne, à 2 k. (½ l.) O. d'Eghezée, 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de Perwez-le-Marchez, 15 k. (3 l. ½) N. de Namur. *Pop.* 299. *Bur. de poste* de Namur.

MÉHAIGNOUL, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Namur, cant. d'Huy, à 4 k. (1 l.) N. d'Emines, 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Eghezée, 8 k. (2 l.) N. ¼ O. de Namur. *Pop.* 23. *Bur. de poste* de Namur.

MÉHARICOURT, bourg (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Rosières, à 11 kil. (2 l. ¾) de Roye, 20 kil. (4 l. ½) N. E. de Montdidier, 33 k. (7 l. ½) E. S. E. d'Amiens. Il y a des fabriques de bas et de métiers à bas. *Populat.* . . . *Bur. de poste* de Lihons.

MÉHARIN, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, cant. d'Hasparren, à 8 k. (2 l.) de St.-Palais, 6 myr. (14 l. ½) de Pau. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de St.-Palais.

MÉHERS, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de St.-Aignan, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 31 kil. (7 l.) de Blois. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de St.-Aignan.

MÉHEUDIN, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. d'Ecouché, près de l'Orne, à 4 k. (1 l.) d'Argentan, 36 k. (8 l.) d'Alençon. *Pop.* 65. *Bur. de poste* d'Argentan.

MEHLEM, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn, près du Rhin, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de Bonn, 5 kilomèt. (1 l. ¼) N. de Grind, 39 k. (8 l. ¾) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 371. *B. de p.* de Bonn.

MEHLBACH, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voy.* MALBACH.

MEHONCOURT, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bayon, à 11 k. (2 l. ¾) de Lunéville, 25 k. (5 l. ½) de Nancy. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Lunéville.

MÉHOUDIN, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de la Ferté-Macé, à 21 k. (4 l. ¾) de Domfront, 37 k. (8 l. ¼) d'Alençon. *Popul.* 268. *Bur. de poste* de Tinchebray, dép. de la Mayenne.

MÉHUN, ville (*Loiret*). *Voyez* MEUN.

MEHR, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Cronenbourg, à 4 k. (1 l.) N. E. de cet endroit, 4 kil. (1 l.) N. O. de Clèves, 10 m. (23 l.) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 221. *Bur. de poste* de Clèves.

MEHREN, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Daun, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit, 13 k. (3 l.) E. p. S. d'Hillesheim, 5 m. (12 l. ½) N. p. E. de Trèves. *P.* 344.

MEHRFELD, v. (*Forêts*), à 70 k. (16 l.) de Luxembourg. *P.*.... *Bur. de poste* de Luxembourg.

MEHRING, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Schweich, près de la Moselle, à 4 k. (1 l.) E. de Schweich, 8 k. (2 l.) S. O. de Neumagen, 13 k. (3 l.) N. E. de Trèves. *Pop.* 803.

MÉHUN-SUR-INDRE, v. (*Indre*), arrond. de Châteauroux, canton de Buzançois, à 11 k. (2 l. ¾) de Châteauroux. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Châteauroux.

MEHUN-SUR-YÈVRE, ville (*Cher*), arr. de Bourges, ch.-l. de cant., sur l'Yèvre, à 18 k. (4 l.) N. O. de Bourges, 13 k. (3 l.) S. E. de Vierzon, 18 kil. (4 l.) N. N. E. de Charost. On y voit les restes du château où Charles VII, trop bien instruit à redouter les crimes de son fils, se laissa mourir de faim dans la crainte d'être empoisonné par lui. Il ne reste plus que des débris informes de ce château jadis superbe, où les chiffres et les statues d'Agnès Sorel attestoient les plaisirs dont il fut le temple. Une chapelle abandonnée, une tour et des murs dont les décombres gissent épars à ses pieds; tels sont les déplorables restes de ce séjour de la splendeur, dont le feu du ciel hâta la destruction. Cette ville a eu des seigneurs particuliers jusqu'à la fin du 13e siècle, qu'une héritière l'apporta à Robert de Courtenay, petit-fils du roi Louis-le-Gros, et frère cadet de l'empereur de Constantinople. Amicie de Courtenay la fit passer en 1259 à Robert d'Artois, second du nom, neveu de saint Louis. Elle fut confisquée sur le petit-fils de celui-ci, Robert III, en 1332, et réunie au domaine de l'Etat. Il y avoit un chapitre composé de huit chanoines et d'un doyen. L'église est dédiée à Notre-Dame. Charles VII ordonna qu'on y enterrât ses entrailles, et y fonda quatre services aux quatre temps de l'année; il avoit encore fondé une maladrerie appelée *Lavau*, mais dont le revenu avoit été réuni à l'hôtel-dieu de Bourges, à la charge de recevoir les pauvres malades de la ville et paroisse de Mehun. La chapelle étoit à 1 k. (¼ de l.) de la ville; le chapitre de Mehun y alloit en procession le 22 juillet, jour du décès de Charles VII. Il y a un hospice et une papeterie pour le papier commun. Le commerce de cette ville consiste en blé, vins, laines, chanvres et quelques autres denrées. Les environs de cette ville sont rians. La plaine dans laquelle elle est située est très-fertile. *P.* 1519. *Bur. de poste.*

MEICHE, village (*Doubs*). *Voy.* MAICHE.

MEICHOLE (LA), montagne, (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 5 k. (1 l. ½) S. E. de Bielle. Elle a du N. au S. 1 k. (¼ de l.) de long.

MEIDELSHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voy.* MEDELSHEIM.

MEIGE, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Picquigny, à 18 k. (4 l.) d'Amiens. *Pop.* 343. *Bur. de poste* de Picquigny.

MEIGHEM, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Nevele, à 2 k. (½ l.) S. de cet endroit, 4 k. (1 l.) N. de

Deynse, 13 kil. (3 l.) S. O. de Gand. *P.* 988. *B. de p.* de Gand.

Meignane (la) v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. nord-ouest d'Angers, à 8 k. (2 l.) N. O. de cette ville, 28 k. (6 l. ¼) E. p. S. de Candé, 22 k. (5 l.) S. O. de Châteauneuf. *P.* 770. *B. de p.* d'Angers.

Meignault, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Roeulx, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de cet endroit, 8 k. (2 l.) de Soignies, 18 k. (4 l.) N. E. de Mons. *Pop.* 607. *Bur. de poste* de Mons.

Maigné, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Noyant, à 22 k. (5 l.) de Baugé, 5 m. (12 l. ½) d'Angers. Il y a des carrières d'ardoise. *Pop.* 656. *B. de p.* du Lude, dép. de la Sarthe.

Meigné, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Doué, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville, 9 kil. (2 l. ¼) de Saumur. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Doué.

Meigneux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Dannemarie, près de la source de la Vieille-Seine, à 13 kil. (3 l.) de Provins, 32 k. (7 l. ½) de Melun. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Dannemarie.

Meigneux, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 31 kil. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 547. *Bur. de poste* de Poix.

Meigneville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, comm. de Montainville, à 20 kilom. (4 l. ½) de Chartres, 7 k. (1 l. ¾) de Voves. *Pop.* comp. celle de Montainville, 529. *B. de p.* de Chartres.

Meignos, v. (*Landes*). *Voyez* St.-Médard-de-Meignos.

Meilhac, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de l'Isle-Jourdain, à 30 k. (6 l. ¾) de Montmorillon, 5 m. (11 l. ½) de Poitiers. *P.* 754. *B. de p.* de l'Isle-Jourdain.

Meilhac, v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yriex, cant. de Nexon, à 22 k. (5 l.) de St.-Yriex, 14 k. (3 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 354. *B. de poste* de Limoges.

Meilhan, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Jegun, à 8 kilom. (2 l.) d'Auch. *Pop.* 177. *Bur. de poste* d'Auch.

Meilhan, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lombez, à 38 k. (8 l. ½) de l'Isle-Jourdain, 28 kilom. (6 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 252. *Bur. de poste* d'Auch.

Meilhan, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, commune de Lure, à 9 k. (2 l. ¼) de la Réole, 6 m. (13 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* compr. celle de Lure, 905. *Bur. de poste* de la Réole.

Meilhan, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, ch.-l. de canton près de la Garonne, à 10 k. (2 l. ½) O. de Marmande, 6 m. (13 l.) N. O. d'Agen, 8 k. (2 l.) S. E. de la Réole. On y fait le commerce de blé et de bois à brûler. *Pop.* 3460. *Bur. de poste* de Marmande.

Meillac, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St.-Malo, cant. de Combourg, à 30 k. (6 l. ¾) de St.-Malo, 34 k. (7 l. ¾) de Rennes. *Pop.* 1700. *B. de poste* de Combourg.

Meillacq, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembege, près du Gros-Lees, à 23 k. (5 l. ¼) de Pau. *P.* 39. *B. de p.* de Pau.

Meillan, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Tartas, à 8 kil. (2 l.) de ce lieu, 16 k. (3 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* compr. celle de Ronsac, 948. *B. de p.* de Tartas.

Meilland, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Issoire, sur la Crouze, à 6 k. (1 l. ¼) d'Issoire, 28 kil. (6 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 460. *Bur. de poste* d'Issoire.

Meillant, bourg (*Cher*), arr. et cant. de St.-Amand-Mont-Rond, sur le ruisseau Yvernet, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Amand, 34 k. (7 l. ¾) de Bourges. On y voit deux fourneaux où se fait de la fonte pour alimenter la fonderie de canons et les forges de Charenton; elles sont situées tant à Meillant qu'à Champaugé. On trouve encore une carrière de pierre de taille et une autre de pierre meulière très-utile dans le pays. On a découvert, il y a peu d'années, une carrière de plâtre de très-bonne qualité. *P.* 980. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Meillard (le petit), v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Doulens, 36 k. (8 l.) N. d'Amiens, 6 kilom. (1 l. ½) S. E. d'Auxy-le-Château. *P.* 305. *B. de p.* de Doulens.

Meillard, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Montel-Neuve, à 21 k. (4 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 398. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Meillards, bourg (*Corrèze*), arr. de Tulle, canton d'Uzerche, sur le Dradascon, à 15 k. (3 l. ½) N. E. d'Uzerche, 32 k. (7 l. ½) N. de Tulle, 15 k. (3 l. ½) O. de Treignac. *P.* 1201. *B. de p.* d'Uzerche.

Meilleray, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, sur le Morin, à 36 k. (8 l.) de Rosoy, 6 m. (14 l.) de Melun. *Pop.* 371. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Meillerayе, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Château-Briant, canton de Moisdon, à 18 k. (4 l.) de Château-Briant, 41 k. (9 l. ¼) de Nantes. On y voyoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux qui avoit été fondée en 1132 par Alain Hamon, mais qui ne rapportoit à l'abbé que 4 à 5,000 francs de revenu. Ce village a une forge pour la fabrication du fer. *Pop.* 716. *Bur. de poste* de Château-Briant.

Meillerayе, forêt (*Loire-Inf.*), arr. de Château-Briant, canton de Moisdon. Le village partage cette forêt en deux. Elle contient 309 hectares (606 arpens).

Meillerayе (la), (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Mailleraye (la).

Meillet, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Sauvigny, près de la forêt de Messarges, à 24 kil. (5 l. ¼) de Montmarault, 19 kil. (4 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 562. *Bur. de poste* de Sauvigny.

Meillon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Pau, sur le gave de Pau, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu. *P.* 452. *Bur. de poste* de Pau.

Meillonas, bourg (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Treffort, à la source du Chevron, à 10 k. (2 l. ½) de Bourg. Il y a une manufacture considérable de faïence; celle qu'on y fabrique consiste en toutes sortes de plateries et de poteries tournées et moulées, et soufre bien le feu; on trouve encore dans le cant. plusieurs poteries de terre vernissée, qui sont établies depuis plus de 800 ans; et dans le territoire de cette commune des mines de charbon de terre. *Popul.* 1402. *Bur. de p.* de Bourg.

Meilly-sur-Rouvre, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Pouilly, à la source du ruisseau Meilly, à 9 k. (2 l. ½) d'Arnay, 37 k. (8 l. ½) de Dijon. *Pop.* 394. *Bur. de poste* d'Arnay.

Meimac, ville (*Corrèze*). *Voyez* Meymac.

Meinargue, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de St.-Maximin. *P.* 59. *P. de p.* de St.-Maximin.

Meinier, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex. *Pop.* compr. celle de Choulex, 702. *Bur. de poste* de Genève.

Meinières, v. (*Seine-Inférieure*),

arr. et cant. de Neufchâtel, près de la Béthune, à 5 k. (1 l. ¼) de Neufchâtel, 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Pop.* 666. *B. de p.* de Neufchâtel.

MEINSWEILER, v. (*Sarre*). *Voy.* MAINZWEILER.

MEIRAGUET, v. (*Lot*). *Voyez* MAYRAGUET.

MEIRANA, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, à la droite de la Bormida orientale, à 27 k. (6 l.) S. O. d'Acqui. *Pop.* 298.

MEIRANNAS, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de St.-Ambroix, sur la Ceze, à 18 kil. (4 l.) d'Alais, 5 m. (11 l. ½) de Nîmes. *P.* compr. celle de Montalet, 871. *Bur. de p.* de St.-Ambroix.

MEIRARGUES, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Peyrolles, sur la Vaulubières, à 13 k. (3 l.) d'Aix, 40 k. (9 l.) de Marseille. On y voit une fabrique de savon et une manufacture de papier. C'est la patrie de Claude *Alayon*, qui voulant profiter de la ressemblance de son nom avec celui de la maison d'Arragon, essaya de livrer Marseille aux Espagnols; mais découvert par un forçat, le duc de Guise le fit conduire à Paris où il fut décapité en 1605. Sa tête fut envoyée à Marseille pour être exposée sur une des portes de la ville. *P.* 900. *B. de p.* d'Aix.

MEIRE, v. (*Escaut*), arrond. et cant. d'Alost, près de la Meule-Beeck, rivière, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. d'Oordeghem, 5 k. (1 l. ¾) O. S. O. d'Alost, 23 k. (5 l. ¼) S. E. de Gand. *P.* 1874. *B. de p.* d'Alost.

MEIRGARITA, v. (*Doire*), arr. de Chivas, au N. E. et près de cet endroit, dans une belle plaine. *P.* 900. *Bur. de poste* de Chivas.

MEIRONNES, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. de St.-Pol, sur l'Hubaye, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Barcelonette, 6 myr. (14 l.) de Digne. Il y a dans son territoire une mine de charbon de terre si gras qu'il en distille comme d'un réservoir une liqueur bitumineuse qui est vraisemblablement le phlogistique de charbon, ou une véritable huile de pétrole. *P.*..... *Bureau de poste* de Barcelonette.

MEISNOURO, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Kilbourg, à 8 k. (2 l.) de Kilbourg, 42 kil. (9 l. ½) N. de Trèves. *Pop.* 96.

MEISENDHAL, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Bitche, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 8 m. (19 l. ½) de Metz. Il y a des verreries et usines aux environs de ce village. *Pop.* compr. celle de Schiresdal, 290. *B. de p.* de Bitche.

MEISERTHAL, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Waldfischbach, comm. de Schmalenberg, à 8 k. (2 l.) de Waldfischbach, 9 k. (2 l. ¼) de Kaiserslautern, 7 m. (15 l.) de Mayence. *Popul.* compr. celle de Schmalenberg et dépend. 289.

MEISPELT, v. (*Forêts*), arr. et canton sud de Luxembourg, comm. de Kehlen, à 7 kil. (1 l. ¾) O. de Bofferdingen, 7 kil. (1 l. ¾) S. S. O. de Mersch, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Kehlen, 1036. *Bur. de poste* de Luxembourg.

MEISSAC, ville (*Corrèze*), arr. de Brive, ch.-l. de canton, à 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Brive, 24 kilom. (5 l. ½) S. de Tulle, 6 k. (1 l. ½) E. de Turenne. On y exploite du grès rouge. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 1881. *Bur. de poste* de Brive.

MEISSEL, v. (*Var*), arrond. et canton de Draguignan, commune de Flayose, à 11 kil. (2 l. ¼) de Draguignan. *Popul.* comprise celle de Flayose et dép. 2950. *Bur. de poste* de Draguignan.

MEISSENBOURO, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Mersch, comm. d'Heffingen, à 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Mersch, 3 kil. (¼ de l.) S. O. de Feltz, 18 k. (4 l.) N. de Luxembourg. *Pop.* comp. celle d'Heffingen, 258. *Bur. de poste* de Luxembourg.

MEISSENGOTT, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Villé, sur le Milbach, à 24 kilom. (5 l. ½) de Benfelden, 4 myriam. (10 l.) de Strasbourg. *Pop.* 596. *Bur. de poste* de Schelestadt.

MEISSENHEIM, ville (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, ch.-l. de cant., à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Lautercken, 6 k. (1 l. ½) S. p. O. d'Odernheim, 8 m. (17 l. ½) E. de Trèves. Cette ville est située au milieu d'une plaine dans le ci-devant duché de Deux-Ponts, près la Lauter. Elle a dépendu de l'archevêque de Mayence. C'étoit anciennement la résidence et la sépulture des comtes palatins. Il y avoit un conseil des mines. On trouve près de cette commune une verrerie qui consomme le charbon de terre de deux mines voisines. Il y a aussi une mine de mercure, quatre forges, et deux fourneaux dits *de Nettes-Hamen*. Cette petite ville est une place de guerre de la 26e division militaire, la résidence d'un adjudant de place de 2e classe, et celle d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* comp. celle de Keddart, 1730. *Bur. de poste* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

MEISSIEZ, v. (*Isère*), arr. de Vienne, canton de Saint-Jean-de-Bournay, sur le Grand, rivière, à 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Vienne, 8 kilom. (2 l.) S. O. de St.-Jean-de-Bournay. *Pop.*... *Bur. de poste* de Vienne.

MEISTRATZHEIM, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton d'Obernai, sur l'Ergers, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Benfelden, 21 kilom. (4 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 1372. *Bur. de p.* de Strasbourg.

MEITET, v. (*Mont-Blanc*), arr. et canton sud d'Annecy, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 36 kilom. (8 l.) de Chambéry. *Pop.* 111. *Bur. de poste* d'Annecy.

MEITZBORN, v. (*Rhin-et-Mos.*) *Voyez* MAITZBORN.

MEIX (LE), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Grancey-en-Montagne, à 15 kil. (3 l. ½) d'Is-sur-Tille, 32 k. (7 l. ½) de Dijon. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Grancey.

MEIX (LA TOUR DU), (*Jura*). *Voy.* TOUR-DU-MEIX.

MEIX-DEVANT-VIRTON, village (*Forêts*), arr.t de Neufchâteau, cant. de Virton, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de ce lieu, 11 kil. (2 l. ¾) N. N. E. de Montmédy, 5 m. (11 l.) O. p. S. de Luxembourg. *P.* 573. *Bur. de p.* d'Arlon.

MEIX (GRAND et PETIT), v. (*Jura*), arr. de Dole, canton de Chaussin, à 24 k. (5 l. ½) de Dole, 30 k. (6 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Dole.

MEIX-LE-TIGE, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Bascharage, à 7 kil. (1 l. ¾) O. de Rebange, 9 kilom. (2 l. ¼) S. O. d'Arlon, 32 kil. (7 l. ¼) O. de Luxembourg. *Pop.* 328. *Bur. de p.* d'Arlon.

MEIX-ST.-EPAIN, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, canton d'Esternay, sur le grand Morin, à 5 kil. (1 l. ½) de Sézanne, 5 myr. (13 l. ½) de Châlons. *P.* 291. *B. de p.* de Sézanne.

MEIX-TIERCELIN (LE), village (*Marne*). *Voyez* METIERCELIN.

MEIZBORN, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Kirchberg,

Digitized by Google

berg, à 2 kilom. (½ l.) E. S. E. de ce lieu, 4 kilom. (1 l.) N. E. de Gemunden, 5 m. (12 l. ¼) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 59. *Bur. de poste* de Creutznach.

MEIZE (LA), v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yriex, cant. de Nexon, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Yriex, 25 k. (5 l. ⅔) de Limoges. *P.* 1540. *Bur. de poste* de St.-Yriex.

MEIZIEUX, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, ch.-l. de canton, sur un tertre, à 28 k. (6 l. ⅓) de Vienne, 8 m. (19 l. ⅓) de Grenoble, 13 kil. (3 l.) de Lyon. *Pop.* 910. *B. de p.* de Lyon, dép. du Rhône.

MÉJANES, v. (*Gard*), arrond. et canton d'Alais, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 34 k. (7 l. ¼) de Nimes. *Pop.* 230. *Bur. de poste* d'Alais.

MÉJEANNES, v. (*Gard*). *Voyez* MAJANNE.

MEKING, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Hall, commune de Leeuw-St.-Pierre, à 4 kil. (1 l.) de Hall, 11 kilom. (2 l. ¾) de Bruxelles. *Pop.* comp. celle de Leeuw-Saint-Pierre, 1994. *Bur. de poste* de Hall.

MEKENHEIM, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Spire, canton de Neustadt, à 11 k. (2 l. ¼) N. N. E. de Neustadt, 4 kilom. (1 l.) E. de Didesheim, 7 myr. (15 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 1031.

MELA, v. (*Liamone*), arr. de Sartène, cant. de Tallano, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Sartène, 36 kil. (8 l.) d'Ajaccio. *Pop.* 50.

MELAC, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Brossac, commune de Sauvignac, à 25 k. (5 l. ⅔) de Barbezieux, 5 myr. (10 l. ⅔) d'Angoulême. *Pop.* compr. celle de Sauvignac, 139. *B. de p.* de la Grole.

MÉLAGUES, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de Pont-de-Camarès, près de la Nuège, à 27 kil. (6 l.) de Saint-Afrique, 8 myr. (17 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 1302. *Bur. de p.* de St.-Afrique.

MÉLAIGO, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Michel, comm. de Valmercier, à 15 kil. (3 l. ½) de St.-Jean-de-Maurienne, 4 kilom. (1 l.) de Saint-Michel. *Popul.* comprise celle de Valmercier, 602. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

MÉLAMARE, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Lillebonne, à 19 k. (4 l. ¼) de Montivilliers, 4 m. (10 l. ½) de Rouen. *Pop.* 714. *Bur. de poste* de St.-Romain.

MELAN, v. (*Léman*), arrond. de Bonneville, cant. et commune de Taninges, à 9 k. (2 l. ¼) de Cluses, 19 k. (4 l. ¼) de Bonneville. *Pop.* comp. celle de Taninges, 2473. *Bur. de poste* de Cluses.

MÉLANFROY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, canton de Nangis, comm. de Pécy, à 8 kil. (2 l.) de Rosoy, 20 kil. (4 l. ½) de Provins. *Pop.* comp. celle de Pécy, 603. *Bur. de poste* de Rosoy.

MÉLAS, v. (*Ardèche*). *Voyez* ST.-ETIENNE-DE-MÉLAS.

MELATEN, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Wieden, à 2 kil. (½ l.) N. O. de Cologne, 10 kil. (2 l. ½) N. de Brühl, 5 m. (12 l. ¼) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *P.* comp. celle de Kriel, 10. *Bur. de poste* de Cologne.

MELAY, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Bourbonne, à 7 k. (1 l. ¾) de ce lieu, 5 m. (12 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 1206. *Bur. de p.* de Bourbonne.

MELAY, b. (*Mayenne*), arr. de Laval, ch.-l. de canton, à 21 kil. (4 l. ¾) S. E. de Laval, 21 k. (4 l. ⅔) N. O. de Sablé, 18 k. (4 l.) N. E. de Château-Gonthier. Il y a une tannerie où l'on fabrique des baudriers, et des peaux de veau et de mouton. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1274. *Bur. de poste* de Laval.

MELAY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Mélisay, à 15 kil. (3 l. ½) de Lure, 39 kil. (8 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Lure.

MELAY, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Marcigny, à 6 k. (1 l. ½) S. de ce lieu, 6 myr. (14 l. ½) O. de Mâcon, 13 k. (3 l.) O. p. N. de Charlieu. *P.* 1608. *Bur. de poste* de Marcigny.

MELAY (LE), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Darnetal, comm. de St.-Jacques-sur-Darnetal, à 9 kil. (2 l. ¼) de Rouen, 5 kil. (5 l. ¼) de Darnetal. *P.* comp. celle de St.-Jacques, 1003. *Bur. de poste* de Rouen.

MELAZZO, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, canton de Visone, sur le chemin d'Acqui à Savone, à la droite de la Bormida, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. d'Acqui. *Populat.* 1600. *Bur. de p.* d'Asti.

MELBAN, île (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, dans la Manche, à 18 k. (4 l.) de Lannion, 6 kilom. (1 l. ½) de la côte.

MELKWESEN, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, canton de Leau, à 3 kil. (¾ de l.) O. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de Tirlemont. Les productions principales consistent en froment, seigle, avoine, avec des pâturages. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Louvain.

MELDEN, v. (*Escaut*), arr. et canton d'Oudenarde, près l'Escaut, à 4 k. (1 l.) S. S. O. d'Oudenarde, 9 k. (2 l. ¼) N. N. E. d'Avelghem, 26 kil. (6 l. ½) S. p. O. de Gand. *P.* 1351. *Bur. de p.* d'Oudenarde.

MELLDERT, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, canton de Tirlemont, à 6 k. (1 l. ½) S. de Bautersen, 14 k. (3 l. ¼) S. S. E. de Louvain, 36 k. (8 l.) E. de Bruxelles. Il y a trois brasseries et une genièvrerie. Le territoire produit des grains de toute espèce, et peu de bois : les pâturages y sont bons. *Pop.* 633. *Bur. de poste* de Tirlemont.

MELDERT, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, canton d'Alost, à 7 kil. (1 l. ¾) S. de Lebbeke, 7 k. (1 l. ¾) E. d'Alost, 32 k. (7 l. ¼) S. S. E. de Gand. Il y a plusieurs brasseries de bière et de genièvre. *P.* 1523. *Bur. de poste* d'Alost.

MELDERT, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, canton d'Herck, près de la Swert-Beeck, à 7 k. (1 l. ¼) N. N. O. d'Herck, 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Beringen, 43 k. (9 l. ¾) N. O. de Maëstricht. *Pop.* 489. *Bur. de poste* de Diest, dép. de la Dyle.

MÊLE-SUR-SARTHE (LE), bourg (*Orne*), arr. d'Alençon, ch.-l. de canton, à 21 k. (4 l. ¾) E. N. E. d'Alençon, 13 kilom. (3 l.) O. de Mortagne, 18 kil. (4 l.) S. E. de Séez. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 541. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

MÉLECEY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Villers-Sexel, à 18 k. (4 l.) de Lure, 28 kilom. (6 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Vésoul.

MÉLEN, pointe (*Morbihan*), arr. de Lorient, à 10 k. (2 l. ½) S. p. O. d'Auray. Elle a au S. les roes Tréloste, et au S. E. la petite île Moucquet et la pointe Ergazec.

MÉLERAY, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Montmiral, à 14 k. (3 l. ¼) de la Ferté-Bernard, 4 m. (10 l. ½) du Mans. *Pop.* 1038. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

MÉLENSEN (LE), rivière (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, canton de Guillestre. Sa source, à 16 kilom.

Digitized by Google

(3 l. ⅔) E. p. S. de ce lieu, coule au N. O., reçoit le Cristillon, et se rend dans le Guil, à 13 k. (3 l.) N. O. de sa source.

Melesse, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de St.-Aubin-d'Aubigné, à 9 k. (2 l. ¼) de Rennes. Il y a une mine de houille non exploitée. *P.* 2500. *B. de p.* de Rennes.

Melezen, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonette, cant. et comm. de Saint-Pol, à 16 kil. (3 l. ¾) de Barcelonette, 2 kilom. (⅛ l.) de Saint-Pol. *Pop.* comprise celle de ce lieu et de ses dép., 1396. *B. de poste* de Barcelonette.

Meleret, v. (*Pô*), arr. de Suse, canton de Bardonechia, à 4 m. (10 l.) S. O. de Suse. *Popul.* 309. *Bur. de poste* de Suse.

Melges, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* St-Martin-de-Melges.

Melgren, v. (*Finistère*), arr. de Quimperlé, canton de Bannalec, à 21 k. (4 l. ¾) de Quimperlé, 22 k. (5 l.) de Quimper. Il y a deux papeteries dans les environs : on y fait de très-bonnes récoltes. *Popul.* 2133. *Bur. de poste* de Rosporden.

Méliant, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Brie-sur-Hières, comm. de Coubert, à 6 k. (1 l. ½) de Brie-sur-Hières, 13 kil. (3 l.) de Melun. *Pop.* comprise celle de Coubert, 461. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Meliard-le-Grand, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 9 k. (2 l. ¼) de Doulens, 31 kil. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Doulens.

Melich, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Heinsberg, à 13 kil. (3 l.) N. de ce lieu, 10 kil. (2 l. ½) N. O. de Wassemberg, 41 k. (9 l. ¼) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 526.

Melich, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, comm. de Kinderbeuren, à 8 kil. (2 l.) E. de Wittlich, 15 kil. (3 l. ½) de Manderscheid, 39 k. (8 l. ¾) de Trèves. *Population.* . . .

Melicocq, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Ribecourt, sur la Matz, à 8 k. (2 l.) de Compiègne, 6 m. (12 l. ½) de Beauvais. *P.* 224. *Bur. de poste* de Compiègne.

Mélicourt, v. (*Eure*), arr. de Bernay, canton de Chamblois, près de la Charentonne, à 21 k. (4 l. ¾) de Bernay, 5 m. (11 l.) d'Evreux. *Pop.* 223. *Bur. de p.* de Montreuil-l'Argile.

Melières (les), v. (*Var*), arr. de Brignoles, canton de la Roque-Brassane, commune de Garcoult, à 9 kil. (2 l. ¼) de Brignoles, 2 kil. (½ l.) de la Roque-Brassane. *Pop.* comp. celle de Garcoult, 675. *Bur. de poste* de Brignoles.

Méligny-le-Grand, village (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Void, à 9 kil. (2 l. ¼) de Commercy, 22 kilom. (5 l.) de Bar-sur-Ornain. *P.* comp. celle de Méligny-le-Petit, 355. *Bur. de poste* de Ligny.

Méligny-le-Petit, v. (*Meuse*), arrond. de Commercy, canton de Void, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Commercy, 22 k. (5 l.) de Bar-sur-Ornain. *P.* comp. celle de Méligny-le-Grand, 355. *Bur. de poste* de Ligny.

Melin, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Fléron, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. E. de Chenée, 4 k. (1 l.) O. p. N. d'Herve, 11 k. (2 l. ¾) E. p. N. de Liége. *Pop.* 525. *Bur. de p.* d'Herve.

Melin, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton de Dinant, commune de Onhaye, à 4 kil. (1 l.) de Dinant. *Pop.* comprise celle de Onhaye, 183. *Bur. de poste* de Dinant.

Melin, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Combeau-Fontaine, à 10 k. (2 l. ½) de Jussey, 28 k. (6 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Curcy.

Melinais, v. (*Sarthe*), arr. et canton de la Flèche, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 43 kilom. (9 l. ¾) du Mans. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de la Flèche.

Melincourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Vauvillers, près de la Superbe, à 20 k. (4 l. ½) de Luxeuil, 30 kilom. (6 l. ⅔) de Vésoul. *Popul.* 502. *Bur. de p.* de Vésoul.

Meling (Nider et Ober), village (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Ober et Nieder Melingen.

Melinne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Marche, cant. d'Erézée, comm. de Ny, à 13 kilom. (3 l.) de Marche, 5 k. (1 l. ¼) d'Erézée. *Pop.* comprise celle de Ny et dép., 106. *Bur. de p.* de Marche.

Melins (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de Favericux, à 8 k. (2 l.) de Mantes, 11 kilom. (2 l. ¾) de Bonnières. *Popul.* comprise celle de Favericux, 131. *B. de p.* de Mantes.

Melionec, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, canton de Corlay, à 6 k. (1 l. ½) S. de Rostrenen, 5 m. (12 l. ½) S. O. de St.-Brieux, 13 k. (3 l.) N. de Guémené. *Popul.* 946. *Bur. de poste* de Rostrenen.

Mélioreux, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Génappe, comm. de Gentines, à 18 kilom. (4 l.) de Nivelle, 8 kil. (2 l.) de Génappe. *Pop.* comp. celle de Gentines, 510. *Bur. de poste* de Génappe.

Melisey, v. (*Haute-Saone*). *Voy.* St.-Pierre-de-Mélisey.

Melisey, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, canton de St.-Vinnemer, sur le ruisseau de Mélisey, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Tonnerre, 40 kilom. (9 l.) d'Auxerre. *Pop.* 670. *Bur. de poste* de Tonnerre.

Meliac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Naucelle, à 13 kil. (3 l.) de Sauveterre, 27 kil. (6 l.) de Rhodez. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Sauveterre.

Mellac, v. (*Finistère*), arr. et cant. de Quimperlé, à 4. kil. (1 l.) de cet endroit, 39 k. (8 l. ¾) de Quimper. *Pop.* 1250. *Bur. de p.* de Quimperlé.

Mellac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton de Carbonblanc, comm. de Tresses, à 6 k. (1 l. ½) de Bordeaux et de Carbonblanc. *Popul.* comprise celle de Tresses, 680. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Mellain, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de ce lieu, 9 kil. (2 l. ¼) S. O. de Tirlemont, 38 k. (8 l. ½) E. S. E. de Bruxelles. *P.* 807. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Melland, v. (*Basses-Alpes*), arrond. et canton de Digne, à 15 k. (3 l. ½) de ce lieu. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Digne.

Mellay, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Beaupréau, canton de Chemillé, à 19 k. (4 l. ½) de Cholet, 34 k. (7 l. ¾) d'Angers. *Pop.* 946. *Bur. de poste* de Chemillé.

Melle, v. (*Escaut*), arrond. de Gand, cant. d'Oosterzeele, près de l'Escaut, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. d'Oosterzeele, 6 k. (1 l. ½) O. de Wetteren, 7 kilom. (1 l. ¾) S. S. E. de Gand. *Pop.* 1435. *Bur. de p.* d'Alost.

Mellé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. de Louvigné-du-Désert, à 14 k. (3 l. ⅓) de Fougères, 5 m. (12 l. ½) de Rennes. *Pop.* 1287. *Bur. de poste* de Saint-James, dép. de la Manche.

Melle, v. (*Jemmapes*), arr. de

Tournai, canton de Celles, à 8 k. (2 l.) S. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Tournai, 40 k. (9 l.) N. O. de Mons. *Pop.* 489. *Bur. de p.* de Tournai.

Melle, ville (*Deux-Sèvres*), ch.-l. d'arrond. et de canton, sur la Béronne, à 22 k. (5 l.) S. de Saint-Maixent, 27 kilom. (6 l.) S. E. de Niort, 39 m. (88 l.) S. O. de Paris. Cette ville, bâtie sur une colline, jouissoit d'une certaine considération. On y battoit monnoie du temps de Charles-le-Chauve. On y remarque encore une jolie promenade. Les chroniqueurs disent que la fameuse *Melusine* prit son nom de *Melle* et de *Lusignan*. L'air des environs est sain, et le site agréablement varié. Tout y vient heureusement, à l'exception de la vigne. Près de Melle on voit une tour appelée *Mellezéard*, et la fontaine de *Fontadau*, dont les eaux sulfureuses opèrent avec succès sur les maladies de la peau. Les murs de cette ville sont ruinés : elle a deux faubourgs et deux paroisses, qui avoient chacune un prieuré. Il y avoit un petit collége pour enseigner à lire, et les élémens du latin. On y fabrique des étoffes du pays, telles que droguets, serges et toiles. On y trouve aussi plusieurs tanneries; mais elles manquent d'eau dans l'été, à cause du peu de soin que l'on prend du lit de la rivière, qui nécessite de grandes réparations. Les environs renferment beaucoup de prairies artificielles. Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance : elle a un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et deux brigades de la gendarmerie, l'une à pied et l'autre à cheval. *Pop.* 1688. *Bur. de poste.*

Melle, v. (*Stura*), arrond. de Saluces, canton de Venasco, sur la rive droite de la Vraita, à 15 kil. (3 l. ½) S. O. de Saluces. *P.* 1903. *Bur. de poste* de Saluces.

Melle, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. d'Adainville, à 10 kilom. (2 l. ½) d'Houdan, 31 kilom. (7 l.) de Mantes. *P.* comp. celle d'Adainville, 361. *Bur. de poste* d'Houdan.

Mellecey, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, canton de Givry, sur un tertre, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Châlons, 6 m. (12 l. ¾) de Mâcon. Ce village est très-ancien, car on y a trouvé une statue et des traces d'un temple dédié à la Fortune, et des médailles plus modernes, qui portent d'un côté le nom de l'empereur Louis-le-Débonnaire, et de l'autre celui d'un comte de Châlons, que l'on croit avoir été Warin ou Guérin. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de Bourgneuf.

Mellendorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, comm. de Ripp. *P.* compr. celle de Ripp, 203.

Meller, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Lechnich. *P.* 200.

Melleraie, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Juvigny, à 13 k. (3 l.) de Domfront. *Pop.* 63. *Bur. de poste* de Domfront.

Melleran, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Sauzé, à 15 k. (3 l. ½) de Melle, 41 k. (9 l. ⅓) de Niort. On y entretient un haras de baudets. *Pop.* 799. *Bur. de poste* de Chef-Boutonne.

Mellerault (le), bourg (*Orne*), arr. d'Argentan, ch.-l. de cant., à 25 kil. (5 l. ¾) O. de l'Aigle, 33 kil. (7 l. ½) N. N. E. d'Alençon, 4 k. (1 l.) E. de Nonant. Il y a une manufacture de toiles, et, aux environs, une mine de fer. On y fait le commerce de bestiaux. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1204. *Bur. de poste* de Nonant.

Melleray, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. et comm. du Donjon, à 3 k. (¾ de l.) de ce lieu, 14 k. (3 l. ¼) de la Palisse. *Pop.* compr. celle du Donjon, 1436. *Bur. de poste* du Donjon.

Melleray, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, comm. d'Oinville, à 6 k. (1 l. ½) de Toury, 38 k. (8 l. ½) de Chartres. *Pop.* compr. celle d'Oinville, 627. *Bur. de poste* de Toury.

Melleray, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, canton de Bazoches-les-Gallerandes, commune d'Outarville, à 7 k. (1 l. ¾) de Toury, 16 kil. (3 l. ¾) de Pithiviers. *Pop.* compr. celle d'Outarville, 406. *Bur. de poste* de Toury, départ. d'Eure-et-Loir.

Melleray, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Lassay, à 25 k. (5 l. ⅔) de Villaine, 4 m. (10 l. ¼) de Laval. *P.* 397. *B. de p.* du Ribay.

Melleraye (la), v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Pouzauge-la-Ville, sur le Grand-Lay, à 13 kil. (3 l.) de la Châtaigneraye, 31 k. (7 l.) de Fontenay-le-Peuple. Il y a des mines de fer et une forge dans le territoire. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Pouzauge-la-Ville.

Melleroy, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, canton de Château-Renard, à 20 k. (4 l. ½) de Montargis, 8 m. (17 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 620. *B. de p.* de Châtillon-sur-Loing.

Melleroy, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Chatillon, comm. de Bassieux, à 13 k. (3 l.) de Dormans, 23 k. (5 l. ¼) de Reims. *Pop.* comprise celle de Bassieux, 230. *Bur. de poste* de Dormans.

Mellery, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton de Génappe. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 257. *Bur. de poste* de Génappe.

Melles, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, canton de St.-Béat, à 27 k. (6 l.) de St.-Gaudens, 10 myr. (22 l. ⅔) de Toulouse. On trouve une mine de cuivre et de pyrites martiales en filon, dans le territoire de ce village au-dessus du bois de Daourau, entre la montagne du même nom et celle de Saougain; une autre de même métal à la montagne de Moredets, qui est fournie de bois de hêtre et de sapin; une mine de plomb en filon à la montagne d'Atcoulassau, exploitée par les anciens, par plusieurs galeries qui sont encombrées maintenant. Le pied de cette montagne fournissoit autrefois de la mine de fer à des forges qu'il y avoit dans ce village et qui ont été détruites à cause de la mauvaise qualité du fer qu'elles fabriquoient. Les mines de fer de Taillefer, éloignées de Melles d'un kil. (¼ de l.); celles de Rombeclaire, de Soccaine et de la montagne de Crabes, fournissoient également à ces forges. Sur le sommet de cette dernière montagne on voit une bande de cristal. On trouve encore une mine de plomb au sommet de la montagne d'Ule, et une autre à celle du Combe de Ger : celle-ci tient argent et or. En 1773 il a été découvert une mine de bitume à la montagne de Raits. *P.* 807. *B. de p.* de St.-Béat.

Mellet, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Gosselies, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Fleurus, 39 k. (8 l. ¾) E. p. N. de Mons. *P.* 757. *Bur. de poste* de Charleroy.

Melleville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Eu, à 29 k. (6 l. ½) de Dieppe, 6 m. (14 l. ½) de Rouen. *Pop.* 260. *B. de p.* d'Eu.

Mellich, ferme (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Manderscheid, comm. de Nider-Keil, à 13 k. (3 l.) de Manderscheid, 27 k. (6 l.) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Nider-Keil et dépend., 130.

Digitized by Google

Mellier, v. (*Forêts*), arr. et canton de Neufchâteau, près de la Mellier, à 11 k. (2 l. ¾) O. N. O. d'Habay-la-Neuve, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Neufchâteau, 5 m. (11 l.) O. p. S. de Luxembourg. Il y a une forge. *P.* compr. celle de Thibesart et de Rentimont, 164. *B. de p.* d'Arlon.

Mellier (la), rivière (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 1 k. (¼ de l.) S. E. duquel elle prend sa source, coule au S. E., passe près Mellier dont elle prend le nom, et allant au S. se rend dans la Semoy, à (¼ de l.) O. de Rulle. Elle a 20 kil. (4 l. ½) de cours.

Mellier-Fontaine, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Monthermé, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Mézières.

Mello, bourg (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Creil-sur-Oise, sur le Thérain, qui l'arrose par diverses branches à plusieurs endroits, à 8 kil. (2 l.) O. de Creil, 13 kilom. (3 l.) S. de Clermont, 27 kil. (6 l.) S. E. de Beauvais. Elle a été autrefois fermée de murailles dont il ne reste que la porte de l'entrée du côté du midi, et quelques vestiges vers l'est à l'endroit nommé *la Poterne*. L'église, sous l'invocation de Notre-Dame, étoit ci-devant collégiale, avec quatre chanoines. Il y avoit aussi un prieuré dit de *la Madeleine*, fondé par un des seigneurs de Mello: cette église a été détruite par l'acquéreur, qui a fait une fort belle maison bourgeoise de ce prieuré. Mello étoit une ancienne baronnie qui relevoit du roi et qui appartenoit à la maison de Luxembourg. Hors la ville est un château fortifié de grosses tours, et entouré de larges et profonds fossés à sec. Il est bâti sur un roc qui est à pic du côté de la ville qu'il domine, et au pied duquel sont plusieurs maisons et la porte sur laquelle est l'ancien auditoire. Au bout d'une avenue vers le S. E. de ce château est une chapelle sous le titre de *Ste.-Anne*. Près du château et le long du chemin qui conduit à Barisseuse, on trouve des carrières souterraines très-profondes; on en tire de la pierre de taille superbe, qui égale celle de St.-Leu si elle ne la surpasse. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Creil-sur-Oise.

Meloisey, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. nord de Beaune, à 7 kilom. (1 l. ¾) de cette ville, 39 k. (8 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Beaune.

Melon, île (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Ploudalmezeau, à 23 kil. (5 l. ¼) de Brest, 10 kilom. (2 l. ½) de Ploudalmezeau. *P.*..... *Bur. de poste* de Brest.

Meloterie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de la Villeneuve-en-Chevrie, à 5 k. (1 l. ¼) de Bonnières, 13 k. (3 l.) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Villeneuve-en-Chevrie, 433. *Bur. de poste* de Bonnières.

Melouse (la), v. (*Gard*), arr. d'Alais, canton de St.-Martin-de-Valgague, à 13 kil. (3 l.) d'Alais, 5 m. (11 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 268. *Bur. de poste* d'Alais.

Melrand, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Baud, à 14 k. (3 l. ⅓) S. O. de Pontivy, 4 m. (10 l.) N. O. de Vannes, 18 kil. (4 l.) E. p. N. de Plouay. *Pop.* 2635. *Bur. de poste* de Pontivy.

Melreaux (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Vernon, comm. de Brécourt, à 7 k. (1 l. ¾) de Pacy-sur-Eure, 22 kil. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Brécourt, 31. *B. de p.* de Pacy-sur-Eure.

Melret, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Pithiviers, comm. de Pithiviers-le-Vieil, à 4 k. (1 l.) de Pithiviers. *Pop.* compr. celle de Pithiviers-le-Vieil, 765. *B. de p.* de Pithiviers.

Melreux, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erézée, près de l'Ourthe, à 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Clerhaid, 9 k. (2 l. ¼) N. N. E. de Marche, 4 m. (10 l. ¼) E. N. E. de Namur. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Marche.

Mels, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, comm. de Sindic-d'Orlhaguet, à 2 k. (¼ l.) de Ste.-Geneviève, 33 kil. (7 l. ½) d'Espalion. *Pop.* comprise celle de Sindic-d'Orlhaguet, *P*... *B. de poste* de Mur-de-Barrez.

Melsbroeck, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Vilvorde, à 3 k. (¾ de l.) E. p. S. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de St.-Stevens-woluve, 10 kil. (2 l. ½) N. E. de Bruxelles. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Melselbeck (la), riv. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Trond, à 6 k. (1 l. ½) S. duquel elle prend sa source, au village de Cortisse, coule au N. et va se rendre dans la Gette, à 2 k. (½ l.) S. d'Haelen, après 28 k. (6 l. ¼) de cours.

Melsele, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. de Beveren, à 2 k. (½ l.) N. E. de Beveren, 6 k. (1 l. ½) O. de Tête-de-Flandre, 42 k. (9 l. ½) N. E. de Gand. *Pop.* 2292. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Melsen, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. d'Oosterzeele, près de l'Escaut, à 7 kil. (1 l. ¾) O. p. N. d'Oosterzeele, 7 k. (1 l. ¾) E. de Nazareth, 10 k. (2 l. ½) S. p. O. de Gand. *P.* 434. *B. de p.* de Gand.

Meltzbach, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Moelschbach.

Meltzheim, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Moelsheim.

Meltzheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. d'Haguenau, cant. d'Hochfelden, à 20 k. (4 l. ½) d'Haguenau, 25 kil. (5 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de Saverne.

Melun, ville (*Seine-et-Marne*), ch.-l. de départ., d'arr. et de canton, sur la Seine qui la divise en trois parties, à 14 k. (3 l. ⅓) N. de Fontainebleau, 6 m. (13 l. ⅓) N. O. de Sens, 4 m. (10 l.) S. E. de Paris. Long. 20. 16. lat. 48. 33. La ville de Melun étoit un gouvernement de place, partie dans la ci-dev. Brie française et partie dans le ci-dev. Gatinois français; anciennement une vicomté, avec la seigneurie de Vaux qui en étoit voisine. Elle fut érigée en duché-pairie sous le nom de *Villars*, en 1709, en faveur de Louis-Hector de Villars. On ne sait pourquoi les habitans de cette ville croient que Paris a été bâti sur le modèle de la leur. Ce qu'il y a de singulier, c'est que la figure et la situation de ces deux villes sont parfaitement semblables. La Seine y forme une île et la divise en trois parties; l'une du côté de la Brie qui est la ville, celle de l'île qui est la cité, et celle qui est à côté du Gatinois. Robert, fils de Hugues Capet, 37e roi de France, mourut à Melun en 1031, et aussi Philippe 1er, 39e roi de France, en 1108. Cette ville a été assiégée et prise plusieurs fois par les Anglais et par le duc de Bourgogne. Les premiers la prirent par famine en 1419. Ils la conservèrent pendant dix ans; mais en 1429 les habitans, fatigués de la domination des Anglais, reçurent les troupes de Charles VII, qui, par reconnoissance de ce qu'ils se donnoient à lui, leur accorda des priviléges très-étendus. Melun a deux ponts de pierre composés de huit arches chacun. Celui que l'on appelle *le Pont aux moulins* est le plus fréquenté; mais il est incommode à cause du peu d'ouverture et de l'élévation de ses arches: le second est

Digitized by Google

appelé *le Pont aux fruits*. Outre trois églises paroissiales, il y avoit une collégiale sous le titre de *Notre-Dame*, de fondation royale, dont le chapitre étoit composé d'un chantre, de sept chanoines, et de dix-sept chapelains; l'abbaye de St.-Pierre, de l'Ordre de saint Benoît; un couvent de Carmes et un de Cordeliers. On voyoit près de Melun l'abbaye de *Notre-Dame du Barbeau*, fondée par Louis VII. La reine Alix sa femme lui fit élever dans cette église un tombeau de marbre blanc. Melun avoit une coutume particulière, sous le nom de *Coutume de Melun*. Cette ville ne renferme aucun monument remarquable. Elle a une société d'agriculture. Il y a beaucoup de carrières et de fours à chaux aux environs. Cette ville renferme des fabriques d'indiennes, des tanneries, et une verrerie sur le bord de la Seine.

Melun est la patrie de Jacques *Amyot*, grand aumônier de France, évêque d'Auxerre, mort le 6 février 1593, âgé de 79 ans, célèbre par sa traduction des *Œuvres de Plutarque*, réimprimée plusieurs fois. On a encore de lui la traduction des *Sept livres de Diodore de Sicile*, et de plusieurs tragédies grecques; la traduction des *Amours de Théagène et de Chariclée*, roman grec; les *Amours de Daphnis et Chloé*. —Edme *Mallet*, né en 1713, curé, puis professeur en théologie au collége de Navarre, et chanoine de Verdun, auteur d'un *Essai sur l'étude des belles-lettres*. — *Manuel*, procureur général de la commune de Paris, député de Paris à la Convention, décapité le 25 brumaire an 2 (29 octobre 1793).

Cette ville est le siége de la préfecture, de la cour de justice criminelle et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un directeur des contributions directes, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement, un sous-inspecteur des forêts, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Melun est une place de guerre de 3e classe de la 1re division militaire, et la résidence du commandant de la place, d'un chef d'escadron, d'un capitaine et de deux brigades de la gendarmerie nationale, l'une à pied et l'autre à cheval. *Pop.* 5500. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Melun *ou* Melin (le), rivière (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Sezanne et de la Fère-Champenoise. Sa source, à Mandement et au Petit-Morains, aux deux extrémités du marais de St.-Gond, coule à l'O. et se sépare en deux branches, dont l'une se nomme le Petit-Morains et l'autre le Melun, qui coule au N. O., passe au N. d'Orbais, au N. de Condé, et se rend avec le Semelin, dans la Marne, à 8 k. (2 l.) E. p. N. de Château-Thierry.

Melve, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de la Motte-du-Caire, à 18 kil. (4 l.) de Sisteron, 36 k. (8 l.) de Digne. *Pop.* 366. *Bur. de poste* de Sisteron.

Melvieu, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Rome-du-Tarn, comm. de Truel, à 13 k. (3 l.) de St.-Afrique, 7 kil. (1 l. ¾) de ce lieu. *Pop.* compr. celle de Truel et dépend., 317. *B. de p.* de St.-Afrique.

Melz, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-Saint-George, près de la Seine, à 10 k. (2 l. ½) de Provins, 5 m. (12 l. ½) de Melun. *Pop.* 493. *Bur. de p.* de Nogent-sur-Seine, dép. de l'Aube.

Melzelschwanderhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. et comm. d'Otterberg, à 8 kil. (2 l.) de Kaiserslautern, 9 kilom. (2 l. ¼) de Winveiler, 6 m. (14 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Otterberg et dépend., 1374.

Melzicourt, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, canton de Vienne-le-Château, près de l'Aisne, à 13 kil. (3 l.) de Ste.-Menéhould, 43 k. (9 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 37. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Membach, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Limbourg, à 4 k. (1 l.) E. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) O. S. O. d'Eupen, 29 k. (6 l. ½) E. de Liége. *Pop.* 709. *B. de p.* d'Eupen.

Membre, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, canton de Gédine, sur la Semoy, à 3 k. (¾ de l.) S. S. O. d'Orchimont, 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Bouillon, 7 m. (15 l. ¼) S. p. E. de Namur. *Pop.* 165. *Bur. de poste* de Bouillon.

Membre, v. (*Sarthe*). *Voyez* St.-Ouen-de-Mimbré.

Membres, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. et comm. de Bozouls, sur le Dourdou qui le traverse, à 18 k. (4 l.) de Rhodez. *Pop.* compr. celle de Bozouls, 2600. *Bur. de poste* de Rhodez.

Membrey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Dampierre, sur la côte, près de la Vallon, à 16 k. (3 l. ¾) de Champlitte, 31 k. (7 l.) de Vésoul. *P.* 585. *B. de p.* de Gray.

Membrolle (la), v. (*Maine-et-Loire*), arrond. et cant. nord-ouest d'Angers, à 13 kil. (3 l.) de cette ville. *Pop.* 628. *B. de p.* du Lion-d'Angers.

Membrolles, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, canton d'Ozouer-le-Marché, à 32 k. (7 l. ¼) de Mer, 4 m. (10 l. ¼) de Blois. *Pop.* 540. *Bur. de p.* de Château-Dun, départ. d'Eure-et-Loir.

Membruggen, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, canton de Looz. *Pop.* 306. *B. de p.* d'Hasselt.

Mème (la), petite riv. (*Orne*). Elle prend sa source dans l'arr. de Mortagne, et se jette dans l'Huisne, à 4 k. (1 l.) O. de la Ferté-Bernard.

Memejan (le), rivière (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Saint-Etienne-de-Lucdarés. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) E. de S. Etienne, coule à l'O. et se rend dans l'Allier, à 4 k. (1 l.) O. de St.-Etienne.

Mémenil, v. (*Vosges*), arrond. d'Epinal, cant. de Bruyères, à 7 k. (1 l. ¾) de ce lieu, 13 k. (3 l.) d'Epinal. *P.* 213. *B. de p.* de Bruyères.

Memen, v. (*Aveyron*), arr. et canton de Villefranche, à 11 kil. (2 l. ¾) de cette ville, 5 m. (12 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Villefranche. *Rel. de p. aux chev.*

Memershoffen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Soultz-sous-Forêts, à 8 k. (2 l.) de Weissembourg, 43 k. (9 l. ⅔) de Strasbourg. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Memont, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Sombernon, à 28 k. (6 l. ¼) d'Arnay, 22 k. (5 l.) de Dijon. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Sombernon.

Memont, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, comm. de Chatincourt, à 8 k. (2 l.) de Nonancourt, 9 kil. (2 l. ¼) de Dreux. *Pop.* compr. celle de Chatincourt, 450. *Bur. de poste* de Nonancourt, dép. de l'Eure.

Memoulins, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Fécamp, à 24 kil. (5 l. ½) de Montivilliers, 6 m. (12 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Fécamp.

Menades, v. (*Yonne*), arr. et

cant. d'Avallon, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville, 43 k. (9 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 172. *Bur. de p.* d'Avallon.

Ménagerie (la), h. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Versailles, situé dans le parc de Versailles. *Voy.* Versailles.

Ménagerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton d'Arpajon, comm. de Bruyères-le-Châtel, à 5 k. (1 l. ¼) d'Arpajon, 22 kil. (5 l.) de Corbeil. *P.* compr. celle de Bruyères, 566. *B. de p.* d'Arpajon.

Ménagerie (la), v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. sud de Chartres, comm. de Coudray, à 2 k. (½ l.) de Chartres. *Pop.* compr. celle de Coudray, 655. *Bur. de p.* de Chartres.

Ménagerie, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de Clairefontaine, à 8 k. (2 l.) de Rambouillet, 27 kil. (6 l.) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Clairefontaine, 470. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Ménainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de Crèche, à 10 kilom. (2 l. ½) de Rambouillet, 28 kil. (6 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Crèche, 150. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Menaleu (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton d'Iholdy, à 13 k. (3 l.) S. de St.-Palais. Elle a, du N. E. au S. O., 3 k. (⅔ de l.) de long.

Ménard, île (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. de St.-George. Cette île, formée par la Loire, près de Champtocé, est à 2 k. (½ l.) d'Ingrande, 24 kil. (5 l. ¼) d'Angers.

Ménard, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. et comm. des Herbiers, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 21 k. (4 l. ¾) de Montaigu. *Pop.* compr. celle des Herbiers, 1150. *Bur. de poste* des Herbiers.

Menarmont, v. (*Vosges*), arr. d'Épinal, cant. de Ramberviller, près de la forêt de Nossoncourt, à 7 kil. (1 l. ¾) de Ramberviller, 28 kilom. (7 l.) d'Epinal. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Ramberviller.

Ménars, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Mer, sur la Loire, à 7 k. (1 l. ¾) de Blois. *Pop.* 412. *Bur. de poste.*

Ménars-la-Ville, ville (*Loir-et-Cher*). *Voyez* Mer.

Menat, b. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, ch.-l. de cant., sur la Sioule, à 42 k. (9 l. ½) N. O. de Clermont-Ferrand, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Montaigu, 14 k. (3 l. ¼) O. d'Ebreuille. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins qui rapportoit à l'abbé 6,500 l. Près de cette abbaye est une mine de soufre et de tripoli. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* compr. celle de Neuf-Eglise, 1705. *Bur. de p.* de Montaigu.

Menaucourt, village (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, canton de Ligny, sur l'Ornain, à 20 kilom. (4 l. ¼) de Bar. *Pop.* 452. *B. de p.* de Ligny.

Menaumont, v. (*Moselle.*) *Voy.* Méraumont.

Menaux, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Lavardac, comm. de Feugarolles, à 3 k. (¾ de l.) de Port-Ste.-Marie, 11 k. (2 l. ¾) de Nérac. *P.* compr. celle de Feugarolles, 1145 *B. de p.* de Port-Ste.-Marie.

Menca, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. de Fruges, à 29 kil. (6 l. ½) de Montreuil, 5 m. (12 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Fruges.

Mencé, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. et comm. de Chatillon, à 16 k. (3 l. ¾) de Die, 3 k. (¾ de l.) de Chatillon. *Pop.* compr. celle de Chatillon, 1237. *Bur. de p.* de Die.

Menchenhoffen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Bouxweiller, sur la Moder, à 39 k. (8 l. ½) de Weissembourg, 36 k. (8 l.) de Strasbourg. *P.* 266. *B. de p.* de Saverne.

Menckelfeld, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voy.* Minkelf.

Mencunico, village (*Marengo*), arr. de Bobbio, au pied d'une montagne, sur un ruisseau qui se jette dans la Staffora, à 18 k. (4 l.) O. de Bobbio. *Pop.* 1138. *Bur. de poste* de Voguère.

Mendailles, v. (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion, sur le Lot, à 8 k. (2 l.) de St.-Geniez, 30 k. (6 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 747. *Bur. de poste* d'Espalion.

Mende, ville (*Lozère*), ch.-l. de départ., d'arr. et de cant., sur le Lot, à 7 m. (15 l.) S. O. du Puy, 12 m. (28 l.) N. E. d'Alby, 10 m. (23 l.) N. O. de Nîmes, 60 m. (135 l.) S. S. E. de Paris. Longitude 21. 9. lat. 44. 30. Cette ville étoit la capitale du Gévaudan, le siége d'un évêché, d'un bailliage, le chef-lieu d'un comté et d'une recette particulière. L'évêque de Mende avoit, il y a environ 550 ans, le droit de battre monnoie. Les évêques de ce temps-là étoient seigneurs hauts-justiciers; mais depuis 1306 ils ont partagé avec les rois de France la moitié de leur souveraineté. Cette ville n'est percée que de vilaines rues étroites et irrégulières. Il y a deux ponts sur le Lot qui communiquent à la ville, auprès de l'un desquels étoit le couvent des Capucins. Les Carmes, les Cordeliers, les Ursulines y avoient aussi chacun le leur. Ses principales beautés sont les fontaines publiques. Sa cathédrale, dédiée à la Vierge et à saint Pierre, n'est remarquable que par deux clochers, dont l'un est en effet un chef-d'œuvre de délicatesse, mais dont la cloche, qui étoit, dit-on, énorme, fut fondue durant les guerres de religion pour en faire du canon. L'évêché étoit suffragant de l'archevêché d'Alby. Le chapitre de la cathédrale étoit composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un grand-chantre et de quinze chanoines. Le bas-chœur étoit composé d'un grand nombre de chapelains. Les PP. de la Doctrine chrétienne avoient à Mende une belle maison, et tenoient le collége et le séminaire. Gabriel-Florent de Choiseuil Beaupré, évêque de cette ville, laissa à sa mort, arrivée le 7 juillet 1767, tous ses biens aux pauvres de l'hôpital de Mende, et aux nouvelles converties de son diocèse. On voyoit près de cette ville un ermitage et une chapelle, l'un et l'autre taillés dans le roc, où saint Privat, évêque, se retira lors de l'invasion de Crocus, où il passa une partie de sa vie, et où on croit qu'il fut martyrisé en 250.

On fabrique dans cette ville une quantité considérable de pièces de serges très-estimées, connues sous les noms de *cadisserie*, *serges de Mende*, *cadis de la montagne*. Ces étoffes sont en laine, et servent principalement aux doublures, aux habillemens d'hommes et de femmes, rideaux de lit, etc. A 4 k. (1 l.) au-dessus de Mende, on trouve une mine de plomb tenant argent, et, dans les environs, des mines de houille non exploitées.

La ville de Mende est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Lyon, le siége de la préfecture et des cours de justice criminelle et spéciale, d'un tribunal de première instance. Il y a un directeur des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'en-

Digitized by Google

registrement, une école centrale, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Un capitaine et deux brigades, l'une à cheval, l'autre à pied, de la 11e légion de la gendarmerie nationale y font leur résidence. *Pop.* 5500. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

. MENDI, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 4 m. (10 l. ½) de Pau. Il y a des pierres à plâtre. *Pop.* 249. *Bur. de poste* de Mauléon.

MENDIBELSA (LE), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de St.-Jean-Pied-de-Port, à 19 k. (4 l. ½) de ce lieu. Elle est à pic.

MENDIBIEU, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu, 39 k. (8 l. ¾) de Pau. *P.* 100. *B. de p.* de Mauléon.

MENDIBURU (LE), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 9 k. (2 l. ½) E. de ce lieu. Elle est à pic.

MENDIG, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* NIDERMENDIG.

MENDIONDE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Bayonne, canton d'Hasparren, à 13 kil. (3 l.) d'Ustaritz, 8 m. (17 l.) de Pau. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1513. *Bur. de poste* de Bayonne.

MENDISAHAR (LA), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 15 k. (3 l. ½) S. de ce lieu. Elle est à pic.

MENDITTE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et canton de Mauléon, sur le Gaison, à 6 k. (1 l. ½) de Mauléon, 4 m. (10 l. ½) de Pau. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Mauléon.

MENDIVE, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 23 k. (5 l. ¼) de St.-Palais, 7 m. (14 l. ½) de Pau. Il y a dans les environs de ce village des bancs de marbre gris; plus loin, jusqu'à St.-Sauveur, des bancs de schiste dur et des bancs de marbre qui se succèdent alternativement. La chapelle de Saint-Sauveur est située dans une espèce de col, où l'on rencontre des bancs de schiste grossier, et des pierres roulées qui les couvrent. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

MENDON, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Belz, à 9 kil. (2 l. ¼) N. O. d'Auray, 27 kilom. (6 l.) O. de Vannes, 19 k. (4 l. ¼) E. de Port-Libre. *Pop.* 1544. *Bur. de poste* d'Auray.

MENDORFF, v. (*Moselle*). *Voy.* NEYDORFF.

MENDONCK, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Loochristy, près du Moerbecke-Vaert, à 6 k. (1 l. ½) N. de Loochristy, 8 k. (2 l.) S. de Sas-de-Gand, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Gand. *P.* 236. *B. de p.* de Gand.

MENDOUSSE, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Pau, canton de Garlin, près du gros Lées, à 27 k. (6 l.) de Pau. *Pop.* 69. *Bur. de poste* de Pau.

MENE (LA), montagne (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, canton de Sallagousse, à 13 k. (3 l.) N. O. d'Ur. Elle a du S. O. au N. au N. E. 8 k. (2 l.) de long.

MÉNÉAC, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de la Trinité, à 21 kil. (4 l. ¾) de Josselin, 6 myr. (13 l.) de Vannes. *P.* 3207. *B. de p.* de Josselin.

MENÉ (LE), (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* ST.-GILLES-DU-MENE *ou* ST.-GILLES.

MENÉ-HOMME, v. (*Finistère*). *Voyez* STE.-MARIE-DE-MENÉ-HOMME.

MENÉPEYRE (LE), riv. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Chély-d'Aubrac. Sa source, dans le bois de Rigambal, à 20 kil. (4 l. ½) N. de St.-Geniez, coule au S. O., puis au S., reçoit le ruisseau la Poujade, et va se rendre dans le Lot, à 1 kil. (¼ de l.) E. d'Espalion.

MENERBES, bourg (*Vaucluse*), arr. d'Apt, canton de Bonieux, à 34 k. (7 l. ¾) E. S. E. d'Avignon, 8 kil. (2 l.) O. de Bonieux, 13 kil. (3 l.) E. de Cavaillon. Ce bourg est bâti sur une hauteur. On croit que c'est le lieu que *Grégoire de Tours* appelle *Machao*, où étoit le camp des Lombards, qui ravagèrent vers le sixième siècle la plus grande partie de la haute Provence et du Dauphiné, d'où ils se sauvèrent sur la nouvelle que la partie de leur armée qui étoit allée ravager le Dauphiné, avoit été défaite par le général *Muinmole*. *Pop.* 1500. *Bur. de p.* d'Avignon.

MENERIE (LA), v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Bourgthéroude, comm. de Berville, à 4 k. (1 l.) de Bourgthéroude, 23 k. (5 l. ¼) de Pont-Audemer. *Pop.* comp. celle de Berville, 452. *Bur. de poste* de Bourgthéroude.

MÉNERVAL, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. de Neufchâtel, canton de Gournay, à 8 k. (2 l.) N. de ce lieu, 42 k. (9 l. ½) E. N. E. de Rouen, 13 k. (3 l.) N. O. de Gerberoy. *Pop.* 556. *Bur. de poste* de Gournay.

MENERVILLE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, à 8 kil. (2 l.) de Mantes, 41 kilom. (9 l. ¼) de Versailles. Il y a un pressoir pour le vin qu'on y recueille. *Pop.* 141. *Bur. de p.* de Mantes.

MENESBLE, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, canton de Recey-sur-Ource, sur la côte, près de l'Ource, à 24 k. (5 l. ½) de Chatillon, 5 m. (12 l.) de Dijon. *P.* 133. *Bur. de poste* d'Aignay-le-Duc.

MENESCLE (LA), v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. d'Aubeterre, à 31 k. (7 l.) de Barbezieux, 4 m. (10 l.) d'Angoulême. *Pop.* 105. *Bur. de poste* de la Grole.

MENESSERRE, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Liernais, à 25 kil. (5 l. ¾) d'Arnay, 7 myr. (15 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 603. *Bur. de poste* de Saulieu.

MENESSIES, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, canton d'Ault, à 24 k. (5 l. ½) d'Abbeville, 6 m. (13 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 272. *B. de p.* d'Eu, dép. de la Seine-Inf.

MENESPLET, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Montpont, sur l'Isle, à 21 k. (4 l. ¾) de Mussidan, 5 m. (11 l. ½) de Périgueux. *P.* 710. *Bur. de poste* de Montpont.

MENESQUEVILLE, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Grainville, sur la Lieure, à 5 k. (1 l. ½) du Grand-Andelys, 42 kil. (9 l. ½) d'Evreux. *P.* 220. *B. de p.* d'Ecouis.

MENESTEYROL, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, canton et comm. de Montpont, à 1 k. (¼ de l.) de ce lieu, 32 kil. (7 l. ¼) de Bergerac. *Pop.* comp. celle de Montpont, 1305. *Bur. de poste* de Montpont.

MENESTREAU, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Donzy, à 24 kil. (5 l. ½) de Cosne, 5 myr. (10 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de Cosne.

MENESTREAU-EN-VILLETTE, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de la Ferté-Senneterre, à 24 k. (5 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 587. *Bur. de poste* de la Ferté-St.-Aubin.

MÉNESTRÉOL, v. (*Cher*), arr. et canton de Sancerre, près de la Loire, à 2 k. (½ l.) de Sancerre, 43 k. (9 l. ¼)

de Bourges. *Pop.* 673. *Bur. de p.* de Sancerre.

Ménestrol, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et canton est de Riom, à 2 kil. (½ l.) de cette ville, 10 kil. (2 l. ½) de Clermont. *Pop.* 445. *Bur. de poste* de Riom.

Ménestrux-en-Joux, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton de Clairvaux, à 22 kil. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Menesvillers, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Maignelay, à 21 k. (4 l. ⅔) de Clermont, 39 kil. (8 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de St.-Just.

Menet, v. (*Cantal*), arrond. de Mauriac, canton de Riom-les-Montagnes, à 22 k. (5 l.) de Mauriac, 42 kilom. (9 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 1099. *Bur. de poste* de Bort, dép. de la Corrèze.

Menet (le), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Coudray-St.-Germer, comm. de Blacourt, à 16 k. (3 l. ¾) de Beauvais, 6 k. (1 l. ½) de Coudray-St.-Germer. *P.* compr. celle de Blacourt, 503. *Bur. de poste* de Beauvais.

Menetier, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Carouge, au pied du mont Salève, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. d'Annemasse, 11 k. (2 l. ¾) O. de Bonn, 11 k. (2 l. ¾) S. S. E. de Genève. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Genève.

Menetou, bourg (*Cher*), arr. de Bourges, ch.-l. de canton, à la source de Meulon, sur la Saudre, à 18 kil. (4 l.) N. de Bourges, 7 kil. (1 l. ¾) S. d'Henrichemont, 28 k. (6 l. ¼) O. S. O. de Sancerre. Les environs de ce bourg offrent des vins en abondance, peu de blés, quelques bois, et de bons pâturages. Il y a dans son territoire des mines de fer avec des forges et des fourneaux. Le fer qu'on en tire est très-doux, et se vend à Paris sous le nom de *fer de Berri*. On y fabrique de petites serges. Le commerce des vins et des eaux-de-vie y rapporte beaucoup de numéraire. *Pop.* 2051. *Bur. de poste* de Bourges.

Ménetou-Ratel, v. (*Cher*), arrond. et cant. de Sancerre, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu, 40 kil. (9 l.) de Bourges. Il y avoit un prieuré commendataire de l'Ordre de saint Benoît. *Pop.* 980. *Bur. de poste* de Sancerre.

Menetous-Couture, v. (*Cher*), arrond. de Saint-Amand, canton de Néronde, à 24 kil. (5 l. ½) de Sancoins, 40 k. (9 l.) de Bourges. Le territoire y est fertile en blé. Il y a des mines de fer, des forges et des fourneaux pour ce fer qu'on connoît à Paris et que l'on y nomme par distinction *fer de Berri* : ce fer est très-doux. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Villequiers.

Menetous-sur-Cher, ville (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, ch.-l. de canton, à 13 k. (3 l.) S. E. de Romorantin, 5 m. (12 l.) S. E. de Blois, 15 k. (3 l. ½) O. N. O. de Vierzon, sur la rive droite du Cher. On voyoit un couvent de filles. Cette petite ville a un ancien château. On y fabrique des parchemins et de la bonneterie, qui y entretiennent un commerce assez considérable. *Popul.* 709. *Bur. de poste* de Romorantin.

Ménétréol, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, canton d'Aubigny, sur la petite Saudre, à 10 kilom. (2 l. ½) d'Aubigny, 41 kilom. (9 l. ¼) de Bourges. Il s'y fait commerce de bestiaux. *Pop.* 458. *Bur. de poste* d'Aubigny.

Ménétréol, v. (*Indre*), arr. d'Issoudun, cant. de Vatan, à 14 k. (3 l. ½) d'Issoudun, 25 k. (5 l. ¾) de Châteauroux. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de Vatan.

Ménétréolle, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, canton d'Eceuillé, à 23 k. (5 l. ½) de Chatillon, 27 kil. (6 l.) de Châteauroux. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Levroux.

Ménétreuil, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, canton de Montpont, sur la côte, près de la Sanemorte, à 9 k. (2 l. ¼) de Louhans, 36 k. (8 l.) de Mâcon. *Pop.* 819. *Bur. de poste* de Louhans.

Ménétreux-le-Pétois, village (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Flavigny, à 13 kilom. (3 l.) de Semur, 5 m. (11 l. ¼) de Dijon. *P.* 311. *B. de p.* de Bussy-le-Grand.

Ménétrier, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Vésoul, cant. de Vitrey, comm. de Betoncourt, à 18 k. (4 l.) de Jussey, 28 kilom. (6 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* comprise celle de Betoncourt, 215. *Bur. de poste* de Cintrey.

Menetru, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, à 9 k. (2 l. ¼) de Poligny, 10 k. (2 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Poligny.

Ménéville, v. (*Moselle*), arr. et canton de Thionville, commune de Gandrange, sur l'Orne, à 9 kil. (2 l. ¼) de Thionville, 16 kilom. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* comp. celle de Gandrange, 200. *Bur. de poste* de Thionville.

Meneville, v. (*Oise*). *Voyez* Mainneville.

Menevillers-Férun, village (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, commune de Moyencourt, à 21 k. (4 l. ¾) d'Amiens. *P.* comp. celle de Moyencourt et dép. 442. *Bur. de poste* de Poix.

Menesteriol, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, canton et comm. de Montpont, près l'Isle, à 16 kilom. (3 l. ¾) O. de Mucidan, 5 m. (11 l.) S. O. de Périgueux, 19 k. (4 l. ¼) N. de Ste.-Foy-la-Grande. *P.* comp. celle de Montpont, 1305. *B. de p.* de Montpont.

Menez, montagne (*Côtes-du-Nord*), arrond. de Loudéac et de Dinant, qui la divisent, à 14 kil. (3 l. ⅓) N. de Loudéac, 20 kilom. (4 l. ½) O. de Broons. Elle forme un demi-cercle qui a 18 kil. (4 l.) de diamètre. Le bourg de Collinée y est situé.

Menoa (Pointe du), (*Ille-et-Vilaine*), arrond. et canton de Saint-Malo, à 8 k. (2 l.) N. E. de ce lieu.

Mengen, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, canton de Bliescatel, à 8 k. (2 l.) S. S. O. de cet endroit, 14 k. (3 l. ½) S. E. de Sarrebruck, 8 myr. (18 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Boschen et dépend. 516.

Mengenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Wieden, au bord du Rhin, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de Cologne, 10 kilom. (2 l. ½) S. S. E. de Dormagen, 5 myriam. (12 l. ½) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 50.

Mengerschid, village (*Rhin-et-Moselle*), arr. et canton de Simmeren, sur la Grafel, ruisseau, à 6 k. (1 l. ½) S. de Simmeren, 2 kilom. (½ l.) E. p. N. de Gemunden, 6 m. (12 l. ¾) S. p. O. de Coblentz. On y exploite des ardoisières. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Creutznach.

Menglon, v. (*Drôme*), arr. de Die, canton de Chatillon, à 11 kil. (2 l. ¾) de Die, 5 m. (12 l. ¼) de Valence. Il a été découvert en 1770, dans le territoire de ce village et dans un rocher, un filon de plomb à petits grains, ayant 8 c. (3 pouces) de largeur, et de bonne qualité. *P.* 750. *Bur. de poste* de Die.

Mengué,

Mengué, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, canton d'Aurignac, commune d'Aulon, sur la Noue, à 11 kil. (2 l. ¾) de Saint-Gaudens, 6 myriam. (13 l. ¾) de Toulouse. *P.* comp. celle d'Aulon, 973. *Bur. de poste* de Martres.

Menio, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 13 k. (3 l.) de cet endroit, 31 k. (7 l.) de Trèves. *Pop.* 178.

Menigouste, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, ch.-l. de canton, à 15 kil. (3 l. ½) N. E. de Saint-Maixent, 36 kilom. (8 l.) N. E. de Niort, 15 kilom. (3 l. ½) N. O. de Lusignan. Il y a un hôpital assez bien doté. *P.* 805. *Bur. de poste* de Saint-Maixent.

Ménil, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, canton de Fumay, à 6 kil. (1 l. ½) S. de Treignes, 4 k. (1 l.) N. p. O. de Fumay, 33 k. (7 l. ½) N. p. O. de Mézières. Cette commune dépendoit du ci-devant pays de Liége. *Pop.* 232. *Bur. de poste* de Fumay.

Ménil, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, canton d'Etale, commune de Rossignol, à 24 kilom. (5 l. ½) d'Arlon, 18 kilom. (4 l.) de Neufchâteau. *Pop.* comprise celle de Rossignol, 493. *Bur. de poste* d'Arlon.

Ménil (le), v. (*Eure*). *Voyez* St.-Georges-du-Mesnil.

Menil (le), v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Florenville, commune de Martué, à 39 kilom. (8 l. ¾) d'Arlon, 16 k. (3 l. ¾) de Florenville. *Pop.* comprise celle de Martué, 171. *Bureau de poste* d'Arlon.

Ménil (le), (*Manche*). *Voyez* Saint-Martin-du-Mesnil.

Menil, v. (*Mayenne*), arr. et canton de Château-Gonthier, sur la Mayenne, à 6 kilom. (1 l. ½) de Château-Gontier, 34 k. (7 l. ¾) de Laval. *Pop.* 1430. *B. de poste* de Château-Gonthier.

Ménil, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, canton de Vieil-Salm, commune d'Arbre-Fontaine, à 38 k. (8 l. ½) de Marche, 21 kilom. (4 l. ¾) de Malmédy. *Pop.* comprise celle d'Arbre-Fontaine, 428. *Bur. de poste* de Marche, dép. de Sambre-et-Meuse.

Ménil, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton de Marche, commune d'Hampteau, à 8 kilom. (2 l.) de Marche. *Population* comprise celle d'Hampteau, 166.

Ménil, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, canton de Palaiseau, commune de Bures, à 5 k. (1 l. ¼) de Palaiseau, 10 kil. (2 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bures, 182. *Bureau de poste* de Palaiseau.

Ménil, v. (*Vosges*), arrond. d'Epinal, canton de Rambervillers, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 30 k. (6 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de Rambervillers.

Menil, v. (*Vosges*), arrond. de Mirecourt, canton de Charmes, commune d'Ervaux, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Mirecourt, 20 kilom. (4 l. ½) d'Epinal. *Pop.* comprise celle d'Ervaux, 300. *Bur. de poste* de Charmes.

Ménil, v. (*Vosges*), arrond. de Saint-Dié, cant. de Senones, à 2 k. (½ l.) S. E. de ce lieu, 10 k. (2 l. ½) N. de Saint-Dié. Il dépendoit de la principauté de Salm. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Menil (le), v. (*Seine et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, comm. d'Ambleville, à 7 k. (1 l. ¾) de Magny, 19 kilom. (4 l. ¼) de Mantes. *Pop.* comprise celle d'Ambleville, 388. *Bur. de p.* de Magny.

Menil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Limay, commune de Fontenay-Saint-Père, à 5 k. (1 l. ¼) de Mantes, 4 k. (1 l.) de Limay. *Popul.* comprise celle de Fontenay-Saint-Père, 739. *Bur. de poste* de Mantes.

Ménil-Mitry (le), v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, canton d'Haroué, à 11 k. (2 l. ¾) de Vézelise, 28 k. (6 l. ¼) de Nancy. *Popul.* 100. *Bur. de poste* de Charmes, départ. des Vosges.

Menil (Petit), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Marines, commune de Sagy, à 6 k. (1 l. ½) de Meulan, 10 k. (2 l. ½) de Pontoise. *Pop.* comprise celle de Sagy et dépend., 648. *Bur. de poste* de Meulan.

Menil (Grand), village (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Marines, comm. de Sagy, à 6 k. (1 l. ¼) de Meulan, 10 k. (2 l. ½) de Pontoise. *Pop.* comprise celle de Sagy et dépend. 648. *Bur. de poste* de Meulan.

Ménil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton et commune de Dourdan, à 1 kilom. (¼ de l.) de cette ville, 15 kilom. (3 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Dourdan, 2880. *B. de p.* de Dourdan.

Ménil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton nord de Dourdan, commune de Sermaise, à 6 k. (1 l. ½) de Dourdan, 11 kil. (2 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Sermaise, 672. *Bureau de poste* de Dourdan.

Ménil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton sud de Dourdan, comm. de Saint-Arnoult, à 8 k. (2 l.) de Dourdan, 22 kil. (5 l.) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Saint-Arnoult, 342. *B. de poste* de Dourdan.

Ménil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, commune de Marcoussis, à 3 kil. (¾ de l.) de Linas, 20 k. (4 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Marcoussis, 1354. *Bur. de poste* de Linas.

Ménil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton d'Etampes, commune d'Ormoy, à 3 kilom. (¾ de l.) d'Etampes. *Popul.* comprise celle d'Ormoy, 414. *B. de p.* d'Etampes.

Ménil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, canton de Palaiseau, commune de Villiers-le-Baccle, à 7 k. (1 l. ¾) de Chevreuse, 8 k. (2 l.) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Villiers, 222. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Ménil (le), v. (*Vosges*), arr. de Remiremont, canton de Ramonchamp, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Remiremont, 39 kilom. (8 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 1231. *Bur. de poste* de Remiremont.

Ménil (le), v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, canton de Charmes, comm. de Gircourt, à 5 k. (1 l. ¼) de Mirecourt, 24 k. (5 l. ½) d'Epinal. *P.* comprise celle de Gircourt et de Viéville, 568. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Ménil-Adelée, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de Juvigny, à 11 k. (2 l. ¾) de Mortain, 4 m. (10 l. ½) de Coutances. *P.* 490. *Bur. de poste* de Sourdeval.

Ménil-Amant, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Gavray, à 19 k. (4 l. ¼) de Coutances. *P.* 568. *Bur. de poste* de Coutances.

Ménil-Amée (le), v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, canton de Marigny, à 7 k. (1 l. ¾) de Saint-Lô, 19 k. (4 l. ¼) de Coutances. Il y a une papeterie. *Popul.* 320. *Bur. de p.* de Saint-Lô.

Ménil-Ande (le), v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, comm. de Portmort, à 13 kil. (3 l.) des

Digitized by Google

Grand-Andelys, 24 k. (5 l. ¼) d'Evreux. *P.* comp. celle de Portmort, 665. *Bur. de p.* du Grand-Andelys.

Ménil-Angot, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, canton de Saint-Jean-de-Daye, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Lô, 27 k. (6 l.) de Coutances. *P.* 215. *Bur. de poste* de Saint-Lô.

Ménil-Aubert, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Bréhal, à 10 k. (2 l. ½) de Coutances. On y trouve des mines de houille non exploitées. *Pop.* 486. *Bur. de poste* de Coutances.

Ménil-Aubourg, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Mantes, commune de Soindre, à 6 k. (1 l. ½) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Soindre, 276. *B. de p.* de Mantes.

Ménil-Aubry (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton d'Ecouen, à 5 k. (1 l. ¼) de Gonesse, 34 k. (7 l. ½) de Versailles. On y fabrique des dentelles. *P.* 651. *Bur. de poste* d'Ecouen.

Ménil-au-Chaume (le), village (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, comm. de Saint-Vigor, à 10 kilom. (2 l. ½) de Pacy-sur-Eure, 10 kil. (2 l. ½) d'Evreux. *P.* comp. celle de Saint-Vigor, 208. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Ménil-au-Val, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. d'Octeville, près de la Sève, à 6 kil. (1 l. ½) de Cherbourg, 6 m. (14 l.) de Coutances. *P.* 540. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Ménil-aux-Bois, v. (*Meuse*), arrond. de Commercy, canton de Pierrefitte, à 8 k. (2 l.) de Saint-Mihel, 22 kil. (5 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Commercy.

Ménil-Bacley (le), village (*Calvados*). *Voyez* Mesnil-Bacley (le).

Ménil-Bellanguet, v. (*Eure*), arr. cant. et comm. du Grand-Andelys, à 2 k. (½ l.) de ce lieu. *Pop.* comp. celle du Grand-Andelys, 5256. *B. de p.* du Grand-Andelys.

Ménil-Bérard, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, canton de Moulins-la-Marche, à 10 kilom. (2 l. ½) de l'Aigle, 43 k. (9 l. ¾) d'Alençon. *P.* 248. *Bur. de poste* de Moulins-la-Marche.

Ménil-Binant, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Gavray, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Coutances. *P.* 430. *B. de poste* de Coutances.

Ménil-Bœuf, v. (*Manche*), arr. de Mortain, canton d'Isigny, à 15 kil. (3 l. ½) de Mortain, 5 m. (11 l. ½) de Coutances. *P.* 46. *Bur. de poste* de Saint-Hilaire.

Ménil-Broquet, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Neufbourg, comm. de la Salle, à 4 k. (1 l.) de Neufbourg, 18 k. (4 l.) de Louviers. *Pop.* comprise celle de la Salle et dép. 76. *Bur. de poste* de Neufboug.

Ménil-Broust (le), v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Mêle-sur-Sarthe, près de la forêt de Bourse, à 11 k. (2 l. ¾) d'Alençon. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Mêle-sur-Sarthe. *Rel. de p. aux chev.*

Ménil-Bruntel (le), v. (*Somme*), arr. et cant. de Péronne, à 3 kilom. (¾ de l.) de cette ville, 5 m. (101 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 324. *Bur. de p.* de Péronne.

Ménil-Buc, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St.-Sauveur-Landelin, comm. de Moulinet, à 10 k. (2 l. ½) de Coutances. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Coutances.

Ménil-Ciboult, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Tinchebray, à 22 k. (5 l.) de Domfront, 8 m. (16 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 488. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Ménil-Cour-Moulin (le), v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, comm. de Ste.-Barbe, à 1 k. (¼ de l.) de Gaillon, 11 k. (2 l. ¾) de Louviers. *Pop.* comp. celle de Ste.-Barbe, 466. *Bur. de p.* de Gaillon.

Ménil-Cousse, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de Sacy, à 5 k. (1 l. ¼) de la Ferté-sous-Jouarre, 22 k. (5 l.) de Meaux. *P.* comp. celle de Sacy, 1019. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Ménil-de-Briouze, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Briouze, à 29 k. (6 l. ½) d'Argentan, 4 m. (10 l. ¼) d'Alençon. *Populat.* 129. *Bur. de poste* d'Argentan.

Ménil-Dré, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de la Haye-Paynel, à 14 k. (3 l. ¼) d'Avranches, 25 k. (5 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 445. *B. de poste* de la Haye-Paynel.

Ménil-Durand (le), village (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de St.-Jean-de-Daye, près de la Vire, 5 k. (1 l. ¼) de St.-Lô, 24 kil. (5 l. ½) de Coutances. Il y a des pierres calcaires. *Pop.* 481. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Ménil-Durdan (le), village (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de St.-Vallery-en-Caux, à 9 k. (2 l. ¼) de Cany, 4 myriam. (10 l. ½) de Rouen. *Pop.* 110. *B. de p.* de St.-Vallery-en-Caux.

Ménil-du-Recu, v. (*Seine-Inf.*), arr. de Rouen, cant. de Pavilly, à 13 k. (3 l.) de Caudebec, 21 kil. (4 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Barentin.

Ménil-Erreux, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, canton de Mêle-sur-Sarthe, à 11 k. (2 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 306. *Bur. de poste* d'Alençon.

Ménil-Eurry, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Marigny, près du ruisseau de Royat, à 10 kilom. (2 l. ½) de St.-Lô, 19 k. (4 l. ½) de Coutances. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Ménil-Flin, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, comm. de Flin, à 9 k. (2 l. ½) de Baccarat, 13 k. (3 l. ¼) de Lunéville. *Pop.* compr. celle de Flin, 448. *Bur. de poste* de Baccarat. *Rel. de p. aux chev.*

Ménil-Follemprise, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Bellencombre, à 10 k. (2 l. ½) de Neufchâtel, 40 k. (9 l.) de Rouen. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de St.-Saens.

Ménil-Foucoin (le), v. (*Eure*), arr. et cant. nord d'Evreux, comm. de Pithienville, à 13 k. (3 l.) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Pithienville, 88. *B. de p.* d'Evreux.

Ménil-Fouque, v. (*Seine-Inf.*), arr. de Rouen, cant. de Boos, comm. de Fresne-le-Plan, à 13 k. (3 l.) de Rouen, 6 k. (1 l. ¼) de Boos. *Pop.* comprise celle de Fresne-le-Plan, 457. *Bur. de poste* de Rouen.

Ménil-Froger, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mellerault, à 25 k. (5 l. ¾) de l'Aigle, 37 kil. (8 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Nonant.

Ménil-Froide, v. (*Eure*), arr. et cant. nord d'Evreux, comm. de Ste.-Colombe, à 5 k. (1 l. ¼) de Neufbourg, 20 k. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de Ste.-Colombe, 630. *Bureau de poste* de Neufbourg.

Ménil-Garnier, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Gavray, à 22 k. (5 l.) de Coutances. *Popul.* 731. *Bur. de poste* de Coutances.

Ménil-Gausselin, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Boos, comm. de Mesnil-Raoult, à 13 kil. (3 l.) de Rouen, 5 kil. (1 l. ¼) de Boos. *Pop.* comprise

celle de Mesnil-Raoult, 580. *Bur. de poste* de Rouen.

Ménil-Goyrot, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Fontaine-le-Dun, à 10 k. (2 l. ½) de Cany, 4 m. (10 l. ½) de Rouen. *Pop.* 74. *B. de p.* de St.-Vallery-en-Caux.

Menil-Gilbert, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de Pois, près de la Sées, à 11 k. (2 l. ¾) de Mortain, 4 m. (10 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Sourdeval.

Menil-Girault, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Méreville, comm. de Marolles, à 6 k. (1 l. ½) d'Etampes, 10 kil. (3 l. ½) de Méreville. *Pop.* comp. celle de Marolles, 244. *Bur. de poste* d'Etampes.

Ménil-Glaise, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Ecouché, près l'Orne, à 10 k. (2 l. ½) d'Argentan, 40 k. (9 l.) d'Alençon. *Pop.* 163. *Bur. de poste* d'Argentan.

Menil-Gondouin, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Putanges, à 20 k. (4 l. ½) d'Argentan, 4 m. (10 l. ½) d'Alençon. *P.* 254. *Bur. de poste* d'Argentan.

Ménil-Gonfroy (le), v. (*Orne*). *Voyez* Ste.-Croix-du-Ménil-Gontray.

Ménil-Grain, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Rouen, cant. de Boos, comm. de Mesnil-Raoult, à 15 k. (3 l. ½) de Rouen, 5 k. (1 l. ¼) de Boos. *Pop.* comp. celle de Mesnil-Raoult, 580. *Bur. de poste* de Rouen.

Ménil-Grand, v. (*Sambre-et-Meuse*). *Voy.* Grand-Ménil.

Ménil-Grand, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, comm. de Roinville, à 3 kil. (¼ de l.) de Dourdan, 13 k. (3 l.) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Roinville, 551. *B. de p.* de Dourdan.

Ménil-Crémichon (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Darnetal, comm. de St.-Martin-du-Vivier, à 5 k. (1 l. ¼) de Rouen, 3 k. (¼ de l.) de Darnetal. *Pop.* comp. celle de St.-Martin-du-Vivier, 500. *Bur. de poste* de Rouen.

Ménil-Guibert (le), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Gisors, comm. de Prouvemont, à 8 k. (2 l.) de Gisors, 20 k. (4 l. ½) du Grand-Andelys. *P.* comp. celle de Prouvemont, 85. *B. de p.* de Gisors.

Menil-Guion (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, comm. de St.-Illiers-la-Ville, à 6 k. (1 l. ½) de Bonnières, 13 k. (3 l.) de Mantes. *Pop.* comp. celle de St.-Illiers-la-Ville, 223. *Bur. de poste* de Bonnières.

Menil-Guyon (le), v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Courtomer, à 23 k. (5 l. ¼) d'Alençon. *P.* 253. *Bur. de poste* de Sées.

Menil-Herman, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Canisy, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Lô, 22 k. (5 l.) de Coutances. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Ménil-Hermet, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, canton de Putanges, près de l'Orne, à 24 kil. (5 l. ½) d'Argentan, 5 m. (12 l.) d'Alençon. *Pop.* 1086. *Bur. de poste* de Falaise, dép. du Calvados.

Ménil-Hubert, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Exmes, à 20 k. (4 l. ½) d'Argentan, 4 m. (10 l.) d'Alençon. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Nonant.

Ménil-Hubert (le), (*Orne*), arr. de Domfront, cant. d'Athis, à 33 k. (7 l. ½) de Domfront, 6 m. (13 l. ½) d'Alençon. Il y a des manufactures de basin et de toiles de coton. *P.* 1027. *B. de p.* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Menil-Hue, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Gavray, à 20 k. (4 l. ½) de Coutances. *Pop.* 495. *Bur. de poste* de Coutances.

Ménil-Imbert (le), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Vimoutiers, à 21 k. (4 l. ¾) d'Argentan, 5 m. (11 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Vimoutiers.

Ménil-Jean, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Ecouché, près l'Orne, à 14 k. (3 l. ¼) d'Argentan, 41 k. (9 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Argentan.

Menil-Josselin (la), v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Chambrois, comm. de la Trinité, sur la Charenton, à 14 k. (3 l. ¼) de Bernay, 4 m. (10 l. ½) d'Evreux. *Popul.* comp. celle de la Trinité, 194. *Bur. de poste* de Montreuil-l'Argile.

Menil-la-Tour, v. (*Meurthe*), arr. et cant. nord de Toul, sur le Terrouin, à 9 k. (2 l. ⅓) de Toul, 25 k. (5 l. ⅔) de Nancy. Il y a une tuilerie où l'on fabrique de la tuile creuse. *Pop.* 245. *Bur. de p.* de Toul.

Menil-l'Eglise, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Beaurain, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Dinant, 19 k. (4 l. ¼) O. de Rochefort, 37 kilom. (8 l. ¼) S. p. E. de Namur. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Givet, dép. des Ardennes.

Menil-l'Epinoy (le), v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Juniville, à 16 k. (3 l. ⅔) de Réthel, 5 myr. (12 l.) de Charleville. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Reims, dép. de la Marne.

Menil-les-Annelles, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Juniville, à 9 k. (2 l. ¼) de Réthel, 43 k. (9 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Réthel.

Menil-les-Bazoilles, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Vittel, comm. de Bazoilles, à 5 k. (1 l. ¼) de Mirecourt, 27 k. (6 l.) d'Epinal. *Pop.* comp. celle de Bazoilles, 270. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Ménil-le-Vicomte, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mellerault, près de la Touque, à 24 k. (5 l. ½) de l'Aigle, 39 k. (8 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 121. *Bur. de p.* de Gacé.

Menil-Lucas, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, comm. du Noyer, à 14 kil. (3 l. ¼) de Conches, 16 k. (3 l. ¾) de Bernay. *Pop.* comp. celle du Noyer et dép., 162. *Bur. de poste* de Conches.

Menil-Milon (le), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton d'Ecos, comm. de Ganis, à 8 k. (2 l.) de Vernon, 20 k. (4 l. ½) du Grand-Andelys. *Pop.* comp. celle de Ganis, 990. *Bur. de poste* de Vernon.

Menil-Montant, v. (*Seine*), arrond. de Saint-Denis, canton de Pantin, comm. de Belleville, banlieue de Paris, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Denis. *Pop.* comp. celle de Belleville, 2864. *Bur. de p.* de Paris.

Ménil-Morin (le), v. (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, comm. de Sassey, à 5 k. (1 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Sassey, 125. *Bur. de poste* d'Evreux.

Ménil-Ogre (le), v. (*Calvados*). *Voyez* St.-Ouen-du-Mesnil-Ogre.

Menil-Opac, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Tessy, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Lô, 25 k. (5 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Torigny.

Ménil-Opton, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton d'Houdan, comm. de Dannemarie, à 4 k. (1 l.) d'Houdan, 29 kil. (6 l. ½) de Mantes. *Pop.* comp. celle de Dannemarie, 80. *Bur. de poste* d'Houdan.

Ménil-Paviot, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Grainville, comm. de Periers, à 11 k. (2 l. ¾) d'Ecouis, 18 k. (4 l.) du Grand-Andelys. *Pop.* comp. celle de Periers, 690. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Digitized by Google

Menil-Péan, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Neufbourg, à 16 k. (3 l. ¾) de Louviers, 13 kil. (3 l.) d'Evreux. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Neufbourg.

Ménil-Pipart, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Nonancourt, comm. de Penlatte, à 5 k. (1 l. ¼) de Nonancourt, 27 k. (6 l.) d'Evreux. *P.* compr. celle de Penlatte, 203. *Bur. de poste* de Nonancourt.

Ménil-Pipart, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, comm. d'Ecardenville, à 4 k. (1 l.) de Neufbourg, 19 k. (4 l. ¼) de Bernay. *Pop.* comp. d'Ecardenville, 864. *Bureau de poste* de Neufbourg.

Ménil-Piquet (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, comm. de Vicq, à 5 k. (1 l. ¼) de Montfort-l'Amaury, 22 k. (5 l.) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Vicq, 185. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Ménil-Ponceau, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Nogent-Roulebois, comm. de Villemeux, à 7 k. (1 l. ¾) de Nogent-Roulebois, 8 k. (2 l.) de Dreux. *Pop.* comp. celle de Villemeux, 1260. *B. de p.* de Nogent-Roulebois.

Ménil-Racoin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, comm. de Villeneuve, à 8 k. (2 l.) d'Etampes, 7 k. (1 l. ¾) de la Ferté-Aleps. *Pop.* comp. celle de Villeneuve, 250. *Bur. de poste* d'Etampes.

Menil-Rainfray (le), v. (*Manche*), arrond. de Mortain, cant. de Juvigny, à 8 k. (2 l.) de Mortain, 5 m. (11 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Mortain.

Menil-Raoult, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Tessy, près de la Vire, à 8 k. (2 l.) de St.-Lô, 28 k. (6 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de Torigny.

Menil-Réaume, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Dieppe, cant. d'Eu, à 29 k. (6 l. ½) de Dieppe, 6 m. (14 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 249. *B. de p.* d'Eu.

Menil-Renard (le), (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. et comm. de Bonnières, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 11 kil. (2 l. ¾) de Mantes. *Popul.* comp. celle de Bonnières, 715. *Bur. de poste* de Bonnières.

Ménil-Ribaux, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Rouen, canton de Ducler, comm. d'Hénonville, à 11 k. (2 l. ¾) de Rouen, 6 k. (1 l. ½) de Ducler. *Pop.* comp. celle d'Hénonville, 740. *Bur. de poste* de Rouen.

Menil-Rogues, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Gavray, près l'Airon, à 21 k. (4 l. ¾) de Coutances. Ce village a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, 3e arr. maritime. *Pop.* 664. *Bur. de poste* de Coutances.

Menil-Rolland, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, comm. d'Orcemont, à 7 k. (1 l. ¾) de Rambouillet, 33 k. (7 l. ½) de Versailles. *Pop.* compr. celle d'Orcemont, 300. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Ménil-Rouxelin (le), village (*Manche*), arr. et cant. de Saint-Lô, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 29 k. (6 l. ½) de Coutances. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Ménil-Ruby, v. (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville, à 20 k. (4 l. ½) de Canv, 34 k. (7 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Doudeville.

Ménil-Scelleur, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Carouge, à 26 k. (5 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Carouge.

Ménil-Sevin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. de Dampierre, à 7 k. (1 l. ¾) de Trappes, 13 k. (3 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Versailles, 687. *Bureau de poste* de Trappes.

Ménil-sous-Lillebonne (le), v. (*Seine-Inférieure*), arrond. du Havre, cant. de Lillebonne, sur le Bolbec, à 13 k. (3 l.) de Caudebec, 40 k. (9 l.) de Rouen. *Popul.* 211. *Bur. de poste* de Lillebonne.

Ménil-sous-Sérans, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, comm. de Levemont, à 6 k. (1 l. ½) de Magny, 31 k. (7 l.) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Levemont, 180. *Bur. de poste* de Magny, dép. de Seine-et-Oise.

Menil-sur-Bulles, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, à 13 k. (3 l.) de Clermont, 20 kil. (4 l. ½) de Beauvais. *Popul.* 430. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Ménil-sur-Fry (le), v. (*Seine-Infér.*). *Voy.* Mesnil-lieu-Bray.

Ménil-St.-Martin (le), village (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Neuilly-en-Thel, comm. de Chambly, à 1 kil. (¼ de l.) de cet endroit, 25 k. (5 l. ¾) de Senlis. *P.* compr. celle de Chambly, 1371. *B. de p.* de Chambly.

Ménil-sur-Saux, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Motier-sur-Saux, à 18 kil. (4 l.) de Bar. *P.* 345. *Bur. de poste* de Ligny.

Ménil-Thébaut (le), village (*Manche*), arr. de Mortain, cant. d'Isigny, à 19 k. (4 l. ¼) de Mortain, 5 myr. (11 l. ½) de Coutances. *P.* 550. *B. de p.* de St.-Hilaire.

Ménil-Tove (le), v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de Juvigny, près de la Borenne, à 8 k. (2 l.) de Mortain, 5 m. (11 l. ¼) de Coutances. *P.* 740. *B. de p.* de Mortain.

Ménil-Vénéron, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. d'Aiglande, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Lô, 29 kil. (6 l. ½) de Coutances. *Popul.* 206. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Ménil-Vicomte (le), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 16 kil. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 20. *Bur. de poste* de Conches.

Menil-Vigot, v. (*Manche*), arr. de St-Lô, cant. de Marigny, près du ruisseau d'Houlbecq, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Lô, 16 k. (3 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 422. *Bur. de p.* de Periers.

Ménil-Villemant (le), village (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Gavray, à 22 k. (5 l.) de Coutances. *P.* 638. *Bur. de poste* de Coutances.

Ménil-Vilment, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Putanges, comm. de Saint-Philbert, près de l'Orne, à 29 k. (6 l. ½) d'Argentan, 6 m. (13 l.) d'Alençon. *Pop.* compr. celle de St.-Philbert, 351. *B. de p.* de Falaise.

Ménil-Vin, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, canton de Putanges, à 24 kil. (5 l. ½) d'Argentan, 5 m. (12 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 230. *B. de p.* de Falaise, dép. du Calvados.

Ménil-Voisin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Lardy, à 7 k. (1 l. ¾) d'Etréchy, 13 kilom. (3 l.) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Lardy, 670. *Bur. de p.* d'Etréchy.

Ménil-Xaintois (le), v. (*Vosges*), arr. et cant. de Mirecourt, à 11 kil. (2 l. ⅔) de cette ville, 38 kilom. (8 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 146. *B. de p.* de Mirecourt.

Ménillard, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de St.-Hilaire-du-Harcouet, à 9 k. (2 l. ¼) de Mortain, 5 m. (12 l. ¼) de Coutances.

Digitized by Google

P. 740. *Bur. de p.* de St.-Hilaire.

Menilles, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Pacy-sur-Eure, à 16 kil. (3 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 1244. *B. de p.* de Pacy-sur-Eure.

Menillot (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, comm. de St.-Denis, à 3 k. (¾ de l.) de Rebais, 8 kil. (2 l.) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de St.-Denis, 920. *B. de poste* de Rebais.

Menillot, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud de Toul, près de l'Ingressin, à 5 k. (1 l. ¼) de Toul, 28 k. (6 l. ¼) de Nancy. *P.* 254. *B. de p.* de Toul.

Menilozerne, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Ducey, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Avranches, 4 m. (10 l. ¼) de Coutances. *P.* 362. *B. de p.* d'Avranches.

Menils (les), v. (*Meurthe*), arrond. de Nancy, cant. de Pont-à-Mousson, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville, 28 k. (6 l. ¼) de Nancy. *P.* 452. *B. de p.* de Pont-à-Mousson.

Menin, ville (*Lys*), arrond. de Courtrai, ch.-l. de cant., sur la Lys, à 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Courtrai, 28 kilom. (6 l. ¼) N. O. d'Ypres, 18 k. (4 l.) N. de Lille, 5 m. (11 l. ¼) S. de Bruges, 22 m. (49 l. ½) N. p. E. de Paris. Long. 20. 44. lat. 50. 49. Cette ville dépendoit des ci-devant province et comté de Flandres, au quartier de Gand. Outre l'église paroissiale, il y avoit cinq couvens, des Capucins, des Bénédictines réformées, des Dominicaines, des sœurs *Bleuwettes* et des Hospitalières. On a long-temps admiré les fortifications de Menin. Avant l'an 1350, ce n'étoit qu'un bourg sans remparts: Louis de Crécy, comte de Flandre, en acheta la seigneurie et l'unit à son domaine; le roi Philippe II la fit fermer de murailles l'an 1575, et le baron de Montigny la fit fortifier régulièrement. Le maréchal de Turenne s'en rendit maître l'an 1658, et en 1667 les Français la prirent encore et en firent une des plus fortes places de Flandre. L'an 1685, Louis XIV y fit faire une nouvelle enceinte de murailles flanquées de huit bastions; il y fit encore bâtir un réduit, des casernes et quatre nouvelles portes, sous la direction du maréchal de Vauban. Après la bataille de Ramillies, l'armée des alliés, sous le duc de Marlborough, vint assiéger Menin. La tranchée fut ouverte le 5 août 1706, et le 22 août le marquis de Caraman, lieutenant général, qui y commandoit, fut obligé de sortir avec quatre pièces de canon et deux mortiers, et la garnison fut conduite à Douay. Le 9 floréal an 2 (29 mai 1794), l'ennemi prit position à Moëscroen après avoir repoussé les postes de notre armée. On pressoit cependant vigoureusement cette place; mais, pour l'enlever, il falloit battre l'armée ennemie, ce qui eut lieu le 10; après quoi, Clairfait ne pouvant plus porter de secours, Menin se rendit le 11 du même mois. Voici un trait qui prouve à quelles extrémités peuvent se porter des hommes irrités. La majeure partie de la garnison de Menin étoit composée d'émigrés français; dans la nuit du 10 au 11, vers une heure après minuit, ils firent une vigoureuse sortie entre la porte d'Ypres et celle de Courtrai. Au *Qui vive?* ils répondirent en français et au nom d'un bataillon français; ils égorgèrent les postes et firent des prisonniers. Un exploit aussi hardi, quoique fait par nos plus grands ennemis, mérite une place dans l'histoire. Les productions du territoire sont les grains, tabacs, lins et colzas en abondance, bêtes à cornes et chevaux très-estimés. L'industrie consiste en fabriques de toiles, linge de table, dentelle, filature de laine, toilerie, blanchisseries, et brasseries dont la bière est renommée. Il y a deux manufactures considérables de savon noir. Cette ville étoit une place de guerre; elle a été supprimée par un arrêté des Consuls du 1er vendémiaire an 12 (24 septembre 1803), qui a ordonné en même temps la vente des terrains et fortifications. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 4911. *B. de p. Rel. de poste aux chevaux.*

Mening, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Relling, comm. d'Haustadt, à 13 k. (3 l.) de Sarrelibre, 36 k. (8 l.) de Thionville. *Pop.* compr. celle d'Haustadt, 187. *Bur. de p.* de Sarre-Libre.

Meningen, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, commune d'Edingen, à 6 k. (1 l. ½) N. E. d'Echternach, 16 k. (3 l. ½) S. de Bitbourg, 36 k. (8 l.) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 58. *B. de p.* de Luxembourg.

Menjolet (le), riv. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St-Béat. Sa source à 11 kilom. 2 l. ½) E. p. S. de St.-Béat, coule au S. p. O. et se rend dans le Modan, à 2 k. (½ l.) de sa source.

Menneçy-le-Pelletier, village (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, à 6 kilom. (1 l. ½) S. de cette ville, 36 kil. (8 l.) S. E. de Versailles, 24 kil. (5 l. ½) N. E. d'Etampes. Il y a des carrières de grès propres à faire du pavé excellent, que l'on transporte à Paris par la Seine et par le canal d'Essone. On y trouve aussi de la tourbe. *P.* 1155. *Bur. de p.* de Corbeil.

Mennekrad, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens. *P.* 218.

Mennessy, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de la Fère, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Chauny, 38 k. (8 l. ½) de Laon. *P.* 201. *B. de p.* de la Fère.

Mennetout, v. (*Indre*), arrond. d'Issoudun, cant. de St.-Christophe, sur le Nahon, à 40 k. (9 l.) d'Issoudun, 4 m. (10 l. ¼) de Châteauroux. *P.* 235. *B. de p.* de Valençay.

Menneval, v. (*Eure*). *Voyez* Manneval.

Menneville, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Neufchâtel, sur l'Aisne, à 32 k. (7 l. ½) de Laon. *P.* 237. *B. de p.* de Reims, dép. de la Marne.

Menneville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Desvres, près de la forêt de Desurenes, à 18 k. (4 l.) de Boulogne-sur-mer, 8 m. (17 l. ½) d'Arras. *P.* 443. *Bur. de poste* de Samer.

Mennevrel, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Vassigny, à 30 kil. (6 l. ¾) de Vervins, 4 m. (10 l. ½) de Laon. *Pop.* 947. *Bur. de poste* de Guise.

Menningen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, à 4 k. (1 l.) S. E. de cet endroit, 13 k. (3 l.) S. O. de Wadern, 41 k. (9 l. ¼) S. de Trèves. *Pop.* compr. celle de Saarumhl, 136. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Mennolsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Saverne, à 27 kil. (6 l.) d'Haguenau, 24 k. (5 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 164. *Bur. de p.* de Saverne.

Menoge (la), riv. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) de Lullin, coule à l'O. et se rend dans l'Arve, à 19 kilom. (4 l. ¼) de sa source.

Menoires, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. d'Argentat, à 19 k. (4 l. ¼) de Tulle. *Pop.* 177. *B. de poste* d'Argentat.

Menois, v. (*Aube*), arrond. de

Troyes, cant. de Lusigny, comm. de Rouilly-St.-Loup, à 4 k. (1 l.) de Troyes. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Troyes.

Menonblet, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de la Chataigneraye, à 9 k. (2 l. ¼) de cet endroit, 31 k. (7 l. de) Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1000. *B. de p.* de la Châtaigneraye.

Menon (le), rivière (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Séderon. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. N. O. de Montbrun, coule à l'O. N. O., et se rend dans l'Ouvèze, au S. de le Buis, 13 k. (3 l.) S. E. de Nions.

Menoncourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Fontaine, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 5 myr. (12 l. ⅓) de Colmar. *Pop.* 216. *B. de p.* de Béfort.

Menonville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, canton de Voves, comm. de Villars, à 24 k. (5 l. ½) de Chartres, 8 k. (2 l.) de Voves. *P.* comp. celle de Villars, 264. *Bur. de poste* de Chartres.

Ménostey, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Rochefort, à 7 kil. (1 l. ¾) N. de Dole, 8 k. (2 l.) E. d'Auxonne, 13 kilom. (3 l.) S. de Pesmes. Dans le territoire de cette commune est une carrière qui fournit des meules de moulin. *Pop.* 582. *B. de p.* de Dole.

Menou, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Varzy, à 20 kilom. (4 l. ½) de Clamecy, 43 kilom. (9 l. ⅔) de Nevers. *Pop.* 398. *B. de poste* de Varzy.

Menouilles, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, sur la côte, près de l'Ain, à 14 kil. (3 l. ½) d'Orgelet, 32 k. (7 l. ¼) de Lons-le-Saunier. On fabrique dans ce village beaucoup de cuillers de buis dont on fait un commerce considérable. *P.* 252. *B. de p.* d'Orgelet.

Ménouval, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. de Neufchâtel, près de l'Eaulne, à 6 k. (1 l. ½) de Neufchâtel, 5 m. (11 l.) de Rouen. *Pop.* 245. *B. de p.* de Neufchâtel.

Menouveaux, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, à 15 k. (3 l. ½) de Bourmont, 20 k. (4 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Chaumont.

Menouville, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihel, comm. de Chauvoncourt, près de la Meuse, à 1 kil. (⅓ de l.) de Saint-Mihel, 31 k. (7 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* compr. celle de Chauvoncourt. *B. de p.* de St.-Mihel.

Ménouville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, sur la Sausseron, à 16 k. (3 l. ⅔) de Pontoise, 39 k. (8 l. ¾) de Versailles. *P.* 87. *B. de p.* de Pontoise.

Menoux (le), v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. d'Argenton, près la Creuse, à 5 k. (1 l. ¼) d'Argenton, 30 k. (6 l. ¾) de Châteauroux. *P.* 805. *B. de p.* d'Argenton.

Menoux, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton d'Amance, à 21 k. (4 l. ¾) de Vésoul. *P.* 534. *Bur. de poste* de Vésoul.

Menques, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Saint-Omer, cant. de Tournehem, près de la forêt de ce nom, à 11 kilomèt. (2 l. ¾) de Saint-Omer, 8 m. (16 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 170. *Bur. de poste* d'Ardres.

Menrich, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, canton de Sarrebourg, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de cette ville, 3 k. (¾ de l.) O. p. N. de Freudenbourg, 24 kil. (5 l. ½) S. p. O. de Trèves. *Pop.* 150.

Mens, bourg (*Isère*), arr. de Grenoble, ch.-l. de canton, sur la Vanne, à 42 k. (9 l. ½) S. de Grenoble, 40 kil. (9 l.) N. p. O. de Gap, 15 kil. (3 l. ½) O. de Corps. Il y a des fabriques de toile. *P.* 2009. *Bur. de poste.*

Menscheid, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Reifferscheid, à 2 k. (½ l.) S. de ce lieu, 10 kilom. (2 l. ½) N. p. O. de Prumm, 8 m. (17 l. ¾) N. de Trèves. *P.* 28. *Bur. de poste* de Trèves.

Menselen, v. (*Roër*), arr. de Clèves, canton de Xanten, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de ce lieu, 4 kil. (1 l.) E. d'Alpen, 9 m. (20 l. ½) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 444. *Bur. de poste* de Gueldres.

Mensdorf, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Grevenmacheren, sur la riv. de Sire, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Grevenmacheren, 18 k. (4 l.) O. de Sarrebourg, 13 k. (3 l.) de Luxembourg. *P.* 380. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Mensignac, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, canton de Grignols, à 13 k. (3 l.) de Périgueux. *P.* 1230. *Bur. de poste* de Périgueux.

Menskirchen, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Relling, à 14 k. (3 l. ¼) de Sarre-Libre, 37 k. (8 l. ⅕) de Metz. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Menson (le), v. (*Aveyron*), arr. et canton de Milhaud, comm. de Compeyre, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Milhaud, 5 m. (10 l. ¾) de Rhodez. *P.* comp. celle de Compeyre, 1018. *Bur. de poste* de Milhaud.

Menson (le), rivière (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Vesin. Sa source, à 5 kil. (1 l. ⅓) S. de Séverac, coule au S. O., puis au S. E., passe à Verrières, et se rend dans le Tarn, à 2 k. (½ l.) S. de Compeyre.

Mentebarte, hameau (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Saint-Jean-Pied-de-Port, comm. d'Arneguy, à 13 k. (3 l.) de Saint-Jean-Pied-de-Port, 37 k. (8 l. ¼) de Mauléon. *Popul.* comprise celle d'Arneguy, 225. *B. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Menthon, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, canton de Pont-de-Veyle, commune de Greiziat, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Chatillon, 23 k. (5 l. ¼) de Bourg. *Popul.* comprise celle de Greiziat, 150. *Bur. de poste* de Pont-de-Veyle.

Menthon, v. (*Mont-Blanc*), arrond. et canton nord d'Annecy, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 32 kil. (7 l. ¼) de Chambéry. *P.* 610. *Bur. de poste* d'Annecy.

Menthonex-sous-Clermont, v. (*Mont-Blanc*), arrond. d'Annecy, canton de Rumilly, à 18 kil. (4 l.) d'Annecy, 41 k. (9 l. ¼) de Chambéry. *P.* 512. *Bur. de p.* de Frangy, dép. du Léman.

Menthonnex-en-Bornes, village (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Reignier, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Annecy, 5 myriam. (11 l.) de Chambéry. *Pop.* 477.

Menton, ville (*Alpes-Maritimes*), arr. de Monaco, ch.-l. de canton, près de la mer, à 18 k. (4 l.) N. E. de Nice, 10 k. (2 l. ½) S. de Sospelle, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Monaco, 89 m. (205 l.) S. S. E. de Paris. Long. 25. 10. lat. 43. 45. Avec un foible château, il y avoit un couvent de Capucins et un de Cordeliers. C'est le lieu de naissance de saint *Bernard.* (*Voyez* St.-Bernard-le-Grand, mont.) Cette ville a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Nice, 6e arrondissement maritime. Il y a à Menton une juridiction de prud'hommes pêcheurs. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3060. *Bur. de p.*

Ménucourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Pontoise, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 29 k. (6 l.) de

Versailles. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Meulan.

Menue-Famille, v. (*Isère*), arr. de Vienne, canton de la Verpillière, à 21 kil. (4 l. ¾) de Vienne, 7 m. (14 l. ¾) de Grenoble. *P.* 395. *Bur. de poste* de la Verpillière.

Menuet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Meulan, comm. d'Aulnay, à 2 k. (½ l.) de Maulle, 25 kilom. (5 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comp. celle d'Aulnay, 332. *Bur. de poste* de Maulle.

Menufontaine, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. et comm. de Fauvillers, à 4 kil. (1 l.) N. de cet endroit, 18 kilom. (4 l.) S. p. O. de Bastogne, 4 m. (10 l. ½) N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Fauvillers et dép. 744. *Bur. de poste* d'Arlon.

Menugoutte, v. (*Forêts*), arr. et canton de Neufchâteau, comm. de Warmifontaine, à 36 kilom. (8 l.) d'Arlon, 5 kil. (1 l. ¼) de Neufchâteau. *Populat.* comprise celle de Warmifontaine, 229. *Bur. de poste* d'Arlon.

Menuls(les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, près de la forêt de St.-Léger, à 3 k. (¾ de l.) de Montfort, 21 k. (4 l. ¾) de Versailles. *P.* 305. *B. de poste* de Montfort.

Menus (les), v. (*Orne*), arr. de Mortagne; cant. de Longny, à 29 k. (6 l. ½) de Mortagne, 6 m. (14 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 456. *Bur. de poste* de Champrond, départem. d'Eure-et-Loir.

Menusiglio, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, sur la pente d'une montagne, près de la gauche de la Bormida occidentale, à 38 k. (8 l. ½) S. d'Albe. *Pop.* 850.

Meny, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton d'Aix, à 10 k. (2 l. ½) de Chambéry. *P.* 1415. *Bur. de poste* d'Aix.

Meollons, v. (*Basses-Alpes*), arrond. de Barcelonette, canton de Lauzel, sur l'Hubay, à 10 kilom. (2 l. ½) O. de Barcelonette, 41 kil. (9 l. ½) de Digne, 18 kil. (4 l.) S. d'Embrun. *Pop.* 1093. *Bur. de p.* de Barcelonette.

Méon, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Noyant, à 18 k. (4 l.) de Baugé, 5 myr. (11 l. ¼) d'Angers. *Pop* 650. *Bur. de poste* de Baugé.

Méorier, v. (*Var*), arrond. de Toulon, cant. et comm. d'Hyères, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) de Toulon. *Pop.* comprise celle d'Hyères.... *Bur. de poste* d'Hyères.

Mérouille, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, canton de St.-André, près du Verdon, à 11 kil. (2 l. ½) de Castellane, 27 k. (6 l.) de Digne. *Pop.* 81. *Bur. de poste* de Castellane.

Meouze (la), rivière (*Creuse*), arr. et canton d'Evaux. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. S. O. de ce lieu, coule au N., et se rend dans la Vouize, à 1 k. (⅓ de l.) O. de Chambon.

Mépieu, v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, canton de Morelet, à 21 kilom. (4 l. ½) de la Tour-du-Pin, 7 m. (15 l.) de Grenoble. *Pop.* comprise celle de Faverges, 362. *Bur. de poste* de la Tour-du-Pin.

Mépilliat, v. (*Ain*), arr. de Bourg, canton de Pont-de-Veyle, à 11 k. (2 l. ¾) de Chatillon, 28 k. (6 l. ½) de Bourg. *Pop.* 205. *Bureau de poste* de Mâcon, dép. de Saone-et-Loire.

Mépin, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de St.-Jean-de-Bournay, comm. de Savas, à 13 k. (3 l.) de Vienne, 6 myriam. (14 l. ½) de Grenoble. *P.* comp. celle de Savas... *Bur. de poste* de Vienne.

Méquignies, v. (*Nord*). *Voyez* Mecquignies.

Mer *ou* Menars-la-Ville, ville (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, ch.-l. de canton, près du ruisseau de la Tronne, à 13 k. (3 l.) S. O. de Beaugency, 18 k. (4 l.) N. E. de Blois, 16 m. (35 l.) S. S. O. de Paris, sur la rive droite de la Loire. Cette ville faisoit partie du ci-dev. marquisat de Menars, érigé en 1677. Cette seigneurie appartenoit, au moment de la révolution au marquis de Marigny. Les Calvinistes y avoient un temple avant la révocation de l'édit de Nantes. C'est la patrie du célèbre Pierre *Jurieu*, ministre protestant décrié par ses emportemens et ses chimères parmi ceux même de son parti. Le commerce de cette ville consiste en vins, eau-de-vie, tannerie et corroierie. On trouve de la tourbe dans les environs de cette ville. C'est la résid. d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 4214. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Mer (la vieille), ruiss. (*Seine*), arr. de St.-Denis. Sa source, à 3 k. (½ de l.) E. de St.-Denis, coule à l'O., et se rend dans le Crou, au N. de St.-Denis, à 3 k. (½ de l.) de sa source.

Merainville, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant de Courtenay, à 18 k. (4 l.) de Montargis, 8 m. (17 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Courtenay.

Meral, v. (*Léman*), arr. de Genève, canton de Frangy, comm. d'Eloize, à 13 k. (3 l.) de Frangy, 23 k. (5 l. ¼) de Genève. *Popul.* comp. celle d'Eloize, 270. *Bur. de poste* de Frangy.

Meral, v. (*Mayenne*), arr. de Château-Gontier, cant. de Cossé-le-Vivien, sur la côte, près de l'Oudon, à 13 k. (3 l.) de Craon, 19 kil. (4 l. ½) de Laval. *Pop.* 1296. *Bur. de poste* de Craon.

Merangle, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, comm. de la Chapelle-Forainvillier, à 11 k. (2 l. ½) d'Houdan, 8 k. (2 l.) de Dreux. *P.* comp. celle de la Chapelle-Forainvillier, 190. *Bur. de p.* d'Houdan, dép. de Seine-et-Oise.

Merantais, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. de Magny, à 5 k. (1 l. ¼) de Chevreuse, 7 k. (1 l. ¾) de Versailles, *Populat.* comp. celle de Magny, 506. *B. de p.* de Chevreuse.

Merard, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Mouy, comm. d'Angy, à 7 k. (1 l. ¾) de Clermont, 8 k. (2 l.) de Liancourt. *Pop.* comp. celle d'Angy, 447. *Bur. de poste* de Clermont.

Meras, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. du Mas-d'Azil, à 4 m. (10 l. ½) de Mirepoix, 4 m. (10 l. ½) de Tarascon. Vers la pente méridionale de la montagne de Lagueras, on voit un filon de schiste d'environ 1 mèt. (3 pieds), dans lequel la pyrite cuivreuse est dispersée. Il y a à l'entrée du trou une veine de schiste mêlé de pyrites cuivreuses de 5 à 6 centimèt. (deux pouces et demi à trois pouces. *P.* 131. *B. de p.* de Rieux, dép. de la Haute-Garonne.

Méraucourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Picquigny, comm. de Flixecourt, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 20 k. (4 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Flixecourt, 1218. *Bur. de poste* de Flixecourt.

Méraucourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 31 kil. (7 l.) d'Amiens. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Poix.

Méraumont, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 24 k. (5 l. ½) de Metz. *P.* 325. *B. de p.* de Briey.

Meraville, v. (*Eure-et-Loir.*),

arr. de Chartres, cant. de Janville, comm. de Fresnay, à 11 k. (2 l. ¾) de Toury; 31 k. (7 l.) de Chartres. *Pop.* comp. celle de Fresnay, 796. *Bur. de poste* de Toury.

Merbach, v. (*Sarre*). *Voyez* Marsbacq.

Merbes-Braine, v. (*Dyle*), à 19 k. (4 l. ¼) de Bruxelles. *Pop.*... *Bur. de poste* de Bruxelles.

Merbes-le-Château, bourg (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, et chef-l. de cant. sur la Sambre, à 14 k. (3 l. ¼) E. N. E. de Maubeuge, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Beaumont, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Mons. Tous les ouvrages du camp de Merbes furent enlevés le 23 floréal an 2 (12 mai 1794), sous la conduite du général Desjardins, qui força l'ennemi à se retirer sous le canon de Grandreng. Le soixante-huitième régiment soutint seul sur un pont, quoiqu'en butte à l'artillerie, l'attaque des Autrichiens, de beaucoup supérieurs, et conserva son poste. Le 5 prairial an 2 (24 mai 1794), le commandant Kléber remporta près de ce bourg une victoire complète après une charge générale où il y eut douze cents ennemis tués, et deux cents faits prisonniers. *P.* 960. *Bur. de poste* de Binch.

Merbes-Ste.-Marie, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Merbes-le-Château, à 4 kilom. (1 l.) N. de cet endroit, 9 kil. (2 l. ¼.) O. p. N. de Thuin, 19 k. (4 l.) E. S. E. de Mons. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Binch.

Merbes, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Faulquemont, comm. de Longeville, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Avold, 36 k. (8 l.) de Metz. *Pop.* comp. celle de Longeville, 1468. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Merbouton, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Nonancourt, comm. de Moisville, à 8 k. (2 l.) de Nonancourt, 21 k. (4 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Moisville, 242. *Bur. de poste* de Nonancourt.

Mercatel, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, à 6 k. (1 l. ½) d'Arras. *Pop.* 459. *Bur. de poste* d'Arras.

Mercenac, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de St.-Lizier, près du Salat, à 8 k. (2 l.) de St.-Girons, 5 m. (11 l.) de Tarascon. *Pop.* 484. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Mercenasco, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, sur une colline, sur l'ancien chemin d'Ivrée à Turin, à 38 k. (8 l. ½) S. O. d'Ivrée. *Pop.* 1850. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Mercennes, ham. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. d'Ecomoy, comm. de Mulsaure, à 9 k. (2 l. ¼ d'Ecomoy, 10 k. (2 l. ½) du Mans. *Pop.* comp. celle de Mulsaure, 540. *Bur. de poste* d'Ecomoy. *Rel. de poste aux chev.*

Mercens, v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Pierre-de-Messena.

Merceuil, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. sud de Beaune, sur la Genest, à 8 k. (2 l.) S. de Beaune, 4 m. (10 l.) S. S. O. de Dijon, 29 kilom. (6 l. ½) N. de Châlons. *Pop.* 873. *Bur. de poste* de Beaune.

Mercey, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Vernon, à 19 k. (4 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 103. *Bur. de poste* de Vernon.

Mercey, v. (*Orne*). *Voyez* Marcey.

Mercey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Combeau-Fontaine, comm. de Gévigney, près l'Ougeotte, à 4 k. (1 l.) de Jussey, 25 k. (5 l. ¾) de Vésoul. *Popul.* comp. celle de Gévigney, 1174. *Bur. de poste* de Jussey.

Mercey-le-Grand, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, à 22 k. (5 l.) de Besançon, 18 kil. (4 l.) N. O. de Quingey, 27 kil. (6 l.) E. d'Auxonne. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de St.-Vit.

Mercey-le-Petit, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Gendrey, à 22 k. (5 l.) de Dole, 6 m. (13 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de St.-Vit, dép. du Doubs.

Mercey-sur-Saone, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Fresne-St.-Mametz, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Gray, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. de Vésoul, 19 k. (4 l. ¼) E. S. E. de Champlitte. *Pop.* 431. *Bur. de poste* de Gray.

Merchault, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. nord de Maëstricht, comm. d'Oost, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Terbleyt, 4 k. (1 l. N. N. E. de Vise, 8 k. (2 l.) S. S. E. de Maëstricht. *Pop.* comp. celle d'Oost, 194. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Merchem, v. (*Dyle*). *Voyez* Merchtem.

Merching, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Rolling, à 16 k. (3 l. ¾) de Sarre-Libre, 5 m. (11 l. ⅔) de Metz. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Mercholtz, v. (*Forêts*). *Voyez* Merschholtz.

Merchtem, bourg (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Assche, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Termonde, 18 k. (4 l.) S. O. de Malines, (15 kil. (3 l. ½) N. N. O. de Bruxelles. Cette comm. dépendoit autrefois du duché de Brabant. Il est dans un pays plat et couvert en partie d'arbres de toute espèce. Il abonde en blé, seigle, sarrasin, avoine, orge, et peu de lin; il a quelques moulins à vent et deux à eau, cinq brasseries et deux geniévrières. *Pop.* 2730. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Mercin, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Soissons, à (¾ de l.) de cette ville, 32 k. (7 l. ¼) de Laon. Il y a un moulin à huile. *Pop.* comprise celle de Vaux, 333. *B. dep.* de Soissons.

Merck (la), riv. (*Deux-Nethes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hoogstraeten, à 9 k. (2 l. ¼) E. S. E. duquel elle prend sa source, coule au N. O., remonte au N., passe à l'E. d'Hooghstraeten, traverse Bréda, et va se rendre dans les bras du Rhin, après 38 k. (8 l. ½) de Cours.

Merckeghem, v. (*Nord*), arr. de Bergues, cant de Wormhout, à 15 k. (3 l. ½) de Bergues, 8 m. (17 l. ½) de Douay. *Pop.* 544. *Bur. de poste* de St.-Omer, dép. du Pas-de-Calais.

Merchelbeeck, v. (*Meuse-Inf.*), arr. de Maëstricht, cant. d'Oirsbeek, à 8 k. (2 l.) S. E. de Sittart, 11 k. (2 l. ¾.) N. E. de Fauquemont, 22 k. (5 l.) E. N. E. de Maëstricht. *Pop.* 563. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Mercken, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) S. de Juliers, 21 k. (4 l. ¾) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de Duren.

Merckhem, v. (*Lys*), arr. de Furnes, cant. de Dixmude, près de la Haenebeke, ruisseau, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Langhemarcq, 11 k. (2 l. ½) N. p. O. d'Ypres, 41 k. (9 l. ¼) S. S. O. de Bruges. *Pop.* 2477. *Bur. de poste* d'Ypres.

Mercier (Grange), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, comm. de Magny, à 4 k. (1 l.) de Metz. *Pop.* comp. celle de Magny, 569. *Bur. de poste* de Metz.

Mercière-au-Bois, v. (*Oise*), arr. et cant. de Compiègne, comm. de Croix-St.-Ouen, à 5 k. (1 l. ¼) de Compiègne. *Pop.* compr. celle de Croix-St.-Ouen, 600. *Bur. de poste* de Compiègne.

Mercoeur, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle,

Tulle, ch.-l. de cant., à 31 kil. (7 l.) S. E. de Tulle, 8 k. (2 l.) S. d'Argentat, 9 kil. (2 l. ¼) E. p. N. de Beaulieu, près des montagnes. C'étoit un duché qui avoit été érigé en 1569 par Charles IX en faveur de Nicolas de Lorraine. A l'époque de la révolution, le prince de Conty en étoit seigneur. On y trouve une mine de plomb non exploitée. *Pop.* 967. *Bur. de poste* d'Argentat.

Mercœur, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de la Voulte-près-Chilhac, à 13 kilom. (3 l.) de Brioude, 5 m. (11 l. ¼) du Puy. Il y a une mine d'antimoine appelée *Mercurette*, qui donne de l'antimoine pareil à celui de Hongrie. *P*... *Bur. de poste* de Brioude.

Mercoire (*ou* St.-Flour de), v. (*Lozère*), arr. et cant. de Langogne, près du Langouyroux, à 4 k. (1 l.) de Langogne, 32 k. (7 l. ¼) de Mende. Il y avoit près de ce village une abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation de Mansiade. Cette maison a été plusieurs fois brûlée par les Huguenots. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Langogne.

Mercoire, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Langogne, comm. de Luc, à 13 k. (3 l.) de Langogne, 27 k. (6 l.) de Mende. *P.* comp. celle de Luc, 834. *Bur. de p.* de Langogne.

Mercoire, forêt (*Lozère*), arr. de Marvejols, à 10 k. (2 l. ½) S. de Langogne. Elle a 9341 mètres (4800 t.) de long du N. O. au S. E., sur 5451 m. (2800 t.) de large du S. O. au N. E. Cette forêt produit des sapins d'une hauteur prodigieuse.

Mercoiras, forêt (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de St.-Etienne-les-Orgues, à l'O., et attenant St.-Etienne. Elle a du N. au S. 9731 m. (5000 t.) de long, et de l'E. à l'O. 2917 à 3500 mètres (15 à 1800 t.) de large.

Mercoyras, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Viviers, comm. de Valvinières, à 27 k. (6 l.) de Privas, 9 k. (2 l. ¼) de Viviers. *Popul.* comprise celle de Valvinières et dép., 539. *Bur. de poste* de Viviers.

Mercq-St.-Liévin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Fauquemberg, près de l'Aas, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Omer, 6 m. (13 l. ¼) d'Arras. *P.* 750. *Bur. de poste* de Fruges.

Mercuer, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. d'Aubenas, à 22 k. (5 l.) de Privas. *Pop.* 735. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Mercuez, v. (*Lot*), arrond. et cant. de Cahors, près du Lot, à 7 k. (1 l. ⅔) de Cahors. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Cahors.

Mercurey, v. (*Saone-et-Loire*) arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Givry, à 11 k. (2 l. ¾) de Châlons, 6 m. (13 ½) de Mâcon. On y voyoit un temple dédié à Mercure, d'où il tire son nom. Des médailles prouvent que ce temple a existé. On récolte dans le territoire des vins excellens. *Pop.* 460. *Bur. de poste* de Bourgneuf.

Mercurio, v. (*Golo*), arrond. de Corté, ch.-l. de cant. *Pop.*... *Bur. de poste* de Corté.

Mercurol, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Tain, sur la Burge, à 13 k. (3 l. de Romans, 15 kil. (3 l. ½) de Valence. *Pop.* 872. *Bur. de poste* de Tain.

Mercury-Gamilly, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de l'Hôpital-sous-Conflans. *Pop.* 1540. *Bur. de poste* de Conflans.

Merckem, v. (*Deux-Nèthes*), arr. et cant. est d'Anvers, près de la digue de Ferdinant, à 4 kil. (1 l.) S. p. E. d'Eeckeren, 3 k. (¾ de l.) E. de l'Escaut, 2 k. (½ l.) N. E. d'Anvers. *P.* 1093. *B. de p.* d'Anvers.

Merckplas, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hooghstraeten, à 37 k. (8 l. ¼) E. S. E. d'Hooghstraeten, 7 kil. (1 l. ¾) N. O. de Turnhout, 7 k. (1 l. ¾) N. E. d'Anvers. *Pop.* 1611. *Bur. de poste* de Turnhout.

Mercy, v. (*Allier*), arrond. de Moulins, cant. de Neuilly-le-Réal, à 19 k. (4 l. ¼) de Moulins. *P.* 346. *Bur. de poste* de Moulins.

Mercy, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Brinon-sur-Armançon, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Florentin, 27 k. (6 l.) d'Auxerre. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Brinon.

Mercy-le-Bas, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 15 k. (3 l. ½) de Longwy, 42 k. (9 l. ½) de Metz. Il y a une manufacture de draps et autres étoffes. *Pop.* 259. *B. de p.* de Longwy.

Mercy-le-Haut, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 18 k. (4 l.) de Longwy, 38 k. (8 l. ½) de Metz. *P.* compr. celle de St.-Genest, 343. *Bur. de p.* de Briey.

Mercy-le-Haut, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *P.* comp. celle de la Grange-aux-Bois, 75. *B. de p.* de Metz.

Merdaet et Molendael, forêt (*Dyle*), arrond. et cant. de Louvain, près de Bautersen et Grez qui la divisent. Elle a du N. au S. 5 m. (10 l. ¾).

Merdanson (le), riv. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Chély-d'Aubrac. Sa source dans les bois d'Aubrac, coule au S. O., et se rend dans le Lot, à 3 k. (¾ de l.) O. de St-Geniez.

Merdarel (le), riv. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Donat. Sa source, à 7 kil. (1 l. ⅔) de St.-Donat, coule au S., et se rend dans l'Herbassé, au S. E. de St.-Donat.

Merdarel (le), ruiss. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Goncelin. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Goncelin, coule au N. O., et se rend dans le Theys, à 4 k. (1 l.) N. O. de sa source.

Merdaret (le), riv. (*Isère*), arr. et cant. de St.-Marcellin. Sa source à 7 k. (1 l. ⅔) N. de St.-Marcellin, coule au S. S. E., et se rend dans la Furand, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de St.-Marcellin.

Merdarie (la), riv. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Villeneuve-de-Berg. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. E. de Villeneuve, coule à l'O., et se rend dans la Rouanel, à 4 k. (1 l.) S. de Villeneuve-de-Berg.

Merdau (le), riv. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Montagnac. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Fontès, coule au S. et se rend dans la Boyne, à 5 k. (1 l. ⅓) de sa source.

Merdausson (le), ruis. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Servian. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. O. de Servian, coule au S. E., et se rend dans l'Ene, à 4 k. (1 l.) de sa source, au S. de Servian.

Merdeau (le), ruiss. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Conques. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) O. de Conques, coule à l'E. et se rend dans la Trapel à Villegailhene, à 3 k. (¾ de l.) E. de sa source.

Merdau (le), riv. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Montréal. Sa source, à 4 kil. (1 l.) S. O. de Montréal, coule au N., passe par-dessous le canal, et va se rendre dans l'Aude, à 7 k. (1 l. ¾) N. de sa source.

Merdenson (le), mont. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Arudy, à 11 k. (2 l. ⅔) E. S. E. de cet endroit. Elle a 1 k. (¼ de l.) de diamètre.

MERDEREAU (LA), rivière (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Bays. Sa source, à 22 k. (5 l.) E. de Mayenne, coule à l'E. et va se jeter dans la Sarthe, à 7 k. (1 l. ⅓) O. N. O. de Frenay.

MERDERET (LE), ruis. (*Manche*), prend sa source dans l'arr. et le cant. de Valognes, et se jette dans la Douve, à 8 k. (2 l.) de Carentan.

MERDERIE (LA), riv. (*Var*), arr. de Grasse, cant. du Bar. Sa source, à 2 k. (¼ l.) O. de St.-Pons, coule à l'E., et se rend dans le Loup, à 2 k. (¼ l.) O. de la mer, 16 k. (3 l. ¾) E. de Grasse.

MERDEYROLLES, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de Viverois, à 18 k. (4 l.) d'Ambert, 7 m. (16 l.) de Clermont. *Pop.* 469. *Bur. de poste* d'Ambert.

MERDIRIC (LE), ruiss. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Varilhes. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Varilhes, coule au N. O., et se rend dans l'Arriège au N. E. de Varilhes, à 6 k. (1 l. ½) de sa source.

MERDOGNE, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Veyre, comm. de la Roche-Blanche, à 8 k. (2 l.) de Clermont-Ferrand. *Pop.* comprise celle de la Roche-Blanche, 1417. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

MERDORIT (LE), riv. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de St.-Peray. Sa source, à 3 k. (⅔ de l.) O. de St.-Peray, coule à l'E., et se rend dans le Mialan, à 3 k. (⅔ de l.) E. de sa source.

MERDRET (LE), ruiss. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Perreux. Sa source, à 4 k. (1 l.) E. N. E. de Roanne, coule au N. et se rend dans la Trambouzan, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Roanne.

MERDRIGNAC, b. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, chef-l. de cant. près du Livet, à 19 k. (4 l. ½) S. O. de Broons, 4 m. (10 l.) S. S. E. de St.-Brieux, 25 k. (5 l. ¾) E. de Loudéac. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1900. *Bur. de poste* de Broons.

MÉRÉ, v. (*Calvados*). *Voyez* ST.-DENIS-DE-MÉRÉ.

MERÉ. *Voyez* MEREY et MERREY.

MERE, forêt (*Eure*), arrondiss. d'Evreux, près de l'Eure, à 15 kil. (3 l. ½) E. S. E. d'Evreux. Elle a 7013 mèt. (3600 t.) de long, sur 1556 à 1750 m. (8 à 900 t.) de large.

MERE (LA), riv. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de la Châtaigneraye. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de la Châtaigneraye, coule au S. O., puis à l'O., descend au S., passe à Vouvant, et se rend dans la Vendée à Merevent, à 20 k. (4 l. ½) S. S. O. de sa source.

MERÉ, v. (*Vienne*), arrond. de Chatellerault, cant. de Plumartin, près de la Creuse, à 16 k. (3 l. ¾) de Chatellerault, 43 kil. (9 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Chatellerault.

MEREAU, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, cant. de Lury, à 6 kilom. (1 l. ½) de Vierzon, 28 k. (6 l. ¼) de Bourges. *Pop.* 494. *Bur. de poste* de Vierzon.

MÈREGLISE, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, à 28 k. (6 l. ½) de Chartres. *Pop.* 150. *Bur. de poste* d'Illiers.

MÈRE-DE-DIEU, plage et pointe (*Var*), arr. de Toulon, près des îles des Nouvettes, dans la rade d'Hyères, à 2 kil. (½ l.) N. O. de l'île et fort de Brégançon.

MEREILLAC, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* MARILLAC.

MERELESSART, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Hallencourt, à 14 k. (3 l. ¼) d'Abbeville, 33 k. (7 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 396. *Bur. de poste* d'Oisemont.

MERENS, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Tarascon, près de l'Arriège, à 4 k. (1 l.) de Tarascon. *P.* 614. *Bur. de poste* de Tarascon.

MERENS, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. d'Ax, à 30 k. (6 l. ⅔) de Tarascon. *P.* 811. *Bur. de poste* de Tarascon.

MERENS, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Jegun, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Auch. *Popul.* 135. *Bur. de poste* d'Auch.

MERENVIELLE, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Léguevin, à 23 k. (5 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Jourdain, dép. du Gers.

MEREUIL, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Serres, près du Buech, à 4 kil. (1 l.) de Serres, 34 k. (7 l. ¾) de Gap. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Serres.

MEREUSE, v. (*Isère*). *Voyez* ST.-VINCENT-DE-MEREUSE.

MÉRÉVILLE, v. (*Meurthe*), arr. et cant. ouest de Nancy, sur la Moselle, à 10 kil. (2 l. ½) de Nancy. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Nancy.

MÈREVILLE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, ch.-l. de cant., près de la Juisne, à 13 kil. (3 l.) d'Etampes, 5 myr. (12 l. ½) de Versailles. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* d'Angerville.

MEREY. *Voy.* MÉRÉ et MERREY.

MEREY, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. d'Ornans, à 7 kil. (1 l. ¾) de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 222. *Bur. de poste* d'Ornans. *Rel. de p. aux chev.*

MEREY, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy-sur-Eure, à 20 k. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

MEREY, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort, à 1 k. (⅓ de l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Versailles. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Magny.

MEREY, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Ligny-le-Châtel, à 13 k. (3 l.) de St.-Florentin, 22 k. (5 l.) d'Auxerre. *Pop.* 385. *Bur. de poste* de Chablis.

MEREZ-LES-VIELLEZ, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux, à 10 k. (2 l. ½) de Besançon. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Besançon.

MERFY, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Bourgogne, à 7 k. (1 l. ¾) de Reims, 5 myr. (11 l.) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Chinay, 635. *B. de p.* de Reims.

MERGERS (LES), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, comm. de Coulonges, à 2 kilom. (½ l.), de Damville, 15 k. (3 l. ½) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Coulonges, 286. *Bur. de poste* de Damville.

MERGEY, v. (*Aube*), arrond. et cant. de Troyes, sur le Noë-des-Bordes, à 10 k. (2 l. ½) de Troyes. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Troyes.

MERGNY, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton et commune de Paliseul, à 2 k. (½ l.) O. de cet endroit, 11 kilom. (2 l. ¾) N. de Bouillon, 8 m. (18 l. ¾) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Paliseul et dép., 672. *Bur. de p.* de Bouillon, dép. des Ardennes.

MERIA, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, près de la côte orientale de l'île, à 29 kil. (6 l. ½) de Bastia. *Pop.* 454.

MERIADEC, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. d'Auray, comm. de Plumeret, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Auray, 34 k. (7 l. ¾) de Lorient. *Pop.* compr. celle de Plumeret, 2027. *Bur. de poste* d'Auray.

MERIAL, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. de Belcaire, sur la Rebenti, à 19 kilom. (4 l. ½) de Quillan, 6 m. (12 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* comp. celle de la Fajole,

Digitized by Google

365. *Bureau de poste* de Quillan.

Meribet, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Rambert, commune de Péligieux, à 20 kilom. (4 l. ½) de Montbrison, 34 kilom. (7 l. ⅔) de Feurs. *Pop.* comprise celle de Péligieux et dép. 2308. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Mericourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 535. *Bur. de poste* de Lens.

Mericourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, sur la Seine, à 7 kil. (1 l. ¾) de Mantes, 4 m. (10 l.) de Versailles. Il y a un pressoir pour les vins qu'on y récolte. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Bonnières.

Mericourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Hornoy, à 24 k. (5 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Poix.

Mericourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Bray, à 27 kilom. (6 l.) de Péronne, 20 k. (4 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 390. *Bur. de poste* d'Albert.

Mericourt-sur-Somme, village (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Bray, sur la Somme, à 18 kilom. (4 l.) de Péronne, 27 kil. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* 400. *Bur. de poste* d'Albert.

Méridional, cap (*Var*), arr. de Toulon, au bout de l'île du Grand-Ribaud, au sud de la presqu'île de Giens.

Méridon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de Choisel, à 2 k. (½ l.) de Chevreuse, 13 kil. (3 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Choisel, 358. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Mérie, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de la Verpillière, à 3 k. (¾ de l.) de Bourgoin, 33 k. (7 l. ½) de Vienne. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Bourgoin.

Meriel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, sur l'Oise, à 8 kil. (2 l.) de Pontoise, 32 k. (7 l. ¼) de Versailles. *P.* 378. *Bur. de p.* de Pontoise.

Merifons, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Lunas, près de la Cresset, à 10 k. (2 l. ½) de Lodève, 5 myr. (10 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Merifontaine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, commune d'Aubergenville, à 5 kil. (1 l. ¼) de Maulle, 27 kil. (6 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Aubergenville, 569. *Bur. de poste* de Maulle.

Mérignac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonzac, cant. de Montlieu, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 5 myr. (12 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 592. *Bur. de poste* de Montlieu.

Mérignac, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Bourganeuf, sur le Thorion, à 4 k. (1 l.) de Bourganeuf, 24 kil. (5 l. ½) de Guéret. *Pop.* 542. *Bur. de poste* de St.-Céré.

Mérignac, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Pessac, à 5 k. (1 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* 2511. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Mérignas, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Sauveterre, à 23 k. (5 l. ¼) de la Réole, 40 k. (9 l.) de Bordeaux. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Castillon.

Mérignas, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Jarnac, sur la Guirlande, à 19 kilom. (4 l. ⅓) de Cognac, 19 k. (4 l. ⅓ d'Angoulême. *Pop.* 1111. *Bur. de poste* de Jarnac.

Merignies, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Pont-à-Marcq, à 14 k. (3 l. ¼) de Lille, 15 k. (3 l. ¼) de Douay. *Pop.* 621. *Bur. de poste* de Lille.

Merigny, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, canton de St.-Martin-de-Tournon, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de St.-Savin, 9 k. (2 l. ¼) O. de le Blanc, 6 m. (13 l. ¾) O. S. O. de Châteauroux. *Pop.* 1072. *Bur. de poste* de le Blanc.

Merioou, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Ste.-Croix-de-Volvestre, près du Volp, à 11 kil. (2 l. ¾) de St.-Girons, 43 kilom. (9 l. ¾) de Tarascon. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Merilheu, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères-de-Bigorre, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 18 kil. (4 l.) de Tarbes. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Mérillac, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, cant. de Merdrignac, à 10 kil. (2 l. ½) de Broons, 40 k. (9 l.) de St.-Brieux. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Broons.

Merinchal, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Crocq, à 25 k. (5 l. ¾) de Felletin, 5 m. (12 l. ½) de Guéret. *Pop.* 1680. *Bur. de poste* d'Auzance.

Merindol, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. du Buis, à 9 k. (2 l. ¼) de Nions, 8 m. (17 l. ¼) de Valence. *Popul.* 447. *Bur. de poste* du Buis.

Merindol, b. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Cadenet, à 21 kil. (4 l. ¾) d'Apt, 38 k. (8 l. ½) d'Avignon. Ce lieu a été fameux sous François Ier par le massacre de ses habitans, accusés d'hérésie, et par la démolition de leurs maisons. *P.* 616. *Bur. de poste* de Cadenet.

Merindolet, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. du Buis, comm. de Pierrelongue, à 4 k. (1 l.) du Buis, 13 k. (3 l.) de Nions. *Pop.* comprise celle de Pierrelongue, 196. *Bur. de poste* du Buis.

Mering, v. (*Sarre*). *Voy.* Merring.

Merinville, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton et comm. de Peyrac, à 6 kil. (1 l. ½) d'Azille, 20 k. (4 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* compr. celle de Peyrac, 1105. *Bur. de poste* d'Azille.

Mériot, v. (*Aube*). *Voy.* Plessis-Mériot.

Méritein, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, près du gave d'Oléron, à 21 k. (4 l. ⅔) d'Oléron, 32 k. (7 l. ⅓) de Pau. *P.* 386. *Bur. de p.* de Navarreins.

Merkenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Dormagen, près du Rhin, à 10 k. (2 l. ½) S. E. de Dormagen, 5 m. (11 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Cologne.

Merkershausen, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld. Il y a des forges. *Pop.* 10. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Merl, v. (*Forêts*), arr. et cant. nord de Luxembourg, près de l'Elfe, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. d'Hesperange, 16 k. (3 l. ¾) E. p. S. de Steinford, 3 k. (¾ de l.) O. N. O. de Luxembourg. *P.* 300. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Merl, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, près de la Deun, ruisseau, à 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de Zell, 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Castellaun, 39 k. (8 l. ¾) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 519. *Bur. de poste* de Bonn.

Merl, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de cette ville, 2 k. (½ l.) E. p. N. de Meckenheim, 4 myr. (10 l. ½) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 144. *Bur. de p.* de Trarbach.

Merlain, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Antoing, commune de Wez, à 5 k. (1 l. ¼) de Tournai, 3 k. (¾ de l.) d'Antoing.

Digitized by Google

Pop. compr. celle de Wez, 846. *Bur. de poste* de Tournai.

Merlan, v. (*Seine*), arrond. de St.-Denis, cant. de Pantin, comm. de Noisy-le-Sec, à 1 k. (¼ de l.) de Bondy, 8 k. (2 l.) de St.-Denis. *P.* compr. celle de Noisy-le-Sec, 1272. *Bur. de poste* de Bondy.

Merlan (le), ruisseau (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, canton de Bourgoin. Sa source, à 1 k. (⅓ de l.) E. de St.-Chef, coule à l'E., passe au S. de St.-Chef, fait tourner plusieurs moulins et se rend dans le Pont-du-Vers, à 2 k. (½ l.) N. O. de St.-Chef.

Merlan (le), plage et cap (*Var*), arr. de Toulon, à la pointe S. O. de l'île de Portcros, entre le cap de la Monnoie et les plages de Crovi.

Merlançon (la), rivière (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Gardane. Sa source, à 11 kil. (2 l. ⅔) S. O. de Gardane, coule à l'O. et se rend dans l'étang de Marignane, à 11 k. (2 l. ¾) de sa source.

Merlande, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Périgueux, comm. d'Andrivaux, à 8 k. (2 l.) de Périgueux. *Pop.* compr. celle d'Andrivaux, 378. *Bur. de poste* de Périgueux.

Merlange, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. et commune de Montereau-Fault-Yonne. On y voit une fontaine minérale dont la source est placée au bas d'un monticule; le terrain qui l'environne est formé de pierre à chaux et d'une terre liée à peu près comme la marne et la craie. On s'est servi plusieurs fois avec succès de l'eau de cette fontaine pour dégraisser et blanchir les étoffes de laine. La faculté de médecine de Paris, d'après le rapport des commissaires qu'elle a envoyés pour en faire l'analyse, a jugé que c'étoit une espèce d'eau de chaux seconde, composée par la nature même, et que l'on pouvoit regarder comme savonneuse; qu'elle ne pouvoit être que très-utile et très-avantageuse dans les cas où l'on soupçonnoit des acides dans les premières voies; qu'alors elle devenoit purgative; que de plus, en passant dans le sang, elle devoit y produire l'effet apéritif; qu'enfin elle pouvoit convenir aux tempéramens foibles, aux viscères délicats, susceptibles d'irritation, ainsi que dans les maladies des reins, de la vessie, etc. On a fait autant d'épreuves pour la garde de ces eaux que pour s'assurer de leur qualité. Elles ont été gardées plus de huit mois sans rien perdre de leur qualité. *P.* comp. celle de Montereau, 3115. *B. de p.* de Montereau.

Merlans, v. (*Var*), arr. et cant. de Brignoles, comm. de Vins, à 5 k. (1 l. ¼) de Brignoles. *Pop.* compr. celle de Vins, 482. *B. de poste* de Brignoles.

Merlans (le), ruisseau (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières, cant. d'Olonzac. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) de la Livinière, coule au S. E. et se rend dans l'Ognon, à 3 k. (⅔ de l.) de sa source.

Merlanval, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de la Chapelle, comm. de Boissy-aux-Cailles, à 7 kil. (1 l. ¾) de Malesherbes. *Pop.* compr. celle de Boissy-aux-Cailles, 368. *Bur. de poste* de Malesherbes, dép. du Loiret.

Merlas, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de St.-Geoir, à 21 k. (4 l. ¾) de la Tour-du-Pin, 29 k. (6 l. ½) de Grenoble. *P.* 934. *Bur. de p.* de Pont-de-Beauvoisin.

Merlatière (la), v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, canton des Essarts, sur la Boulogne, à 14 kil. (3 l. ¼) de la Roche-sur-Yon, 5 m. (11 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *P.* 286. *B. de p.* de la Roche-sur-Yon.

Merlaut, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, près de la Chée, à 7 k. (1 l. ⅔) de Vitry, 31 k. (7 l.) de Châlons. *Pop.* 423. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Merle, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Bonnet-le-Châtel, à 23 k. (5 l. ⅓) de Montbrison, 41 k. (9 l. ¼) de Feurs. *Pop.* compr. celle de Leniecq, 1120. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Merléac, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, cant. d'Uzel, à 15 k. (3 l. ½) de Loudéac, 28 k. (6 l. ⅓) de St.-Brieux. *Pop.* 2603. *Bur. de poste* de Quintin.

Merlebeke, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. d'Oosterzeele, près de l'Escaut, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. d'Oosterzeele, 11 k. (2 l. ¾) N. O. d'Oordeghem, 5 kil. (1 l. ¼) de Gand. *P.* 2196. *B. de p.* de Gand.

Merlemont, v. (*Ardennes*), arrond. de Rocroy, canton de Philippeville, à 3 kilom. (¼ de l.) N. p. E. de Villers-en-Fagne, 4 kilom. (1 l.) E. S. E. de Philippeville, 5 m. (11 l. ¼) N. p. O. de Mézières. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Philippeville.

Merlemont, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, comm. de Montreuil-sur-Thérain, à 8 kil. (2 l.) de Beauvais, 6 k. (1 l. ½) de Noailles. *Pop.* comp. celle de Montreuil-sur-Thérain, 122. *Bur. de p.* de Beauvais.

Merlenbach, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Forbach, à 22 k. (5 l.) de Sarguemine, 4 m. (10 l. ½) de Metz. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Forbach.

Merlene (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Castel-Sarrasin. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) E. S. E. de Castel-Sarrasin, coule au N. O. et se rend dans le Tarn, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de sa source.

Merlenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Edenkoben, à 3 k. (¾ de l.) E. de Landau, 11 k. (2 l. ¾) S. E. d'Edenkoben, 9 m. (20 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de Landau, dép. du Bas-Rhin.

Merles, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. d'Auvillar, près de l'Ayroux, à 7 kil. (1 l. ¾) de Valence, 32 kil. (7 l. ½) d'Agen. *P.* 437. *B. de p.* de St.-Nicolas-de-la-Grave, dép. de la Haute-Garonne.

Merles, village (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Damvillers, sur le Loison, à 22 k. (5 l.) d'Etain, 7 m. (16 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 357. *Bur. de p.* de Damvillers.

Merlet, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de la Motte-Chalançon, comm. du Petit-Paris, à 24 kilom. (5 l. ½) de Die, 5 m. (11 l. ⅓) de Valence. *Pop.* compr. celle du Petit-Paris, 114. *Bur. de poste* de Die.

Merlet (le), rivière (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Bourg-de-Vissac. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) S. de Bourg, coule au S. S. O. et se rend dans la Seaune, entre Montjoye et St.-Maurin.

Merlet (col du), montagne (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de St.-Etienne-de Cuines, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de St.-Etienne. Elle a, du N. au S., 15 k. (3 l. ½) de long.

Merlevenez, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Port-Liberté, à 8 kil. (2 l.) d'Hennebon, 37 kil. (8 l. ¼) de Vannes. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 953. *Bur. de p.* d'Hennebon.

Merlier (le), village (*Somme*), arr. et cant. sud d'Abbeville, comm. d'Eaucourt, sur la Somme, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Abbeville, 33 k. (7 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comp. celle d'Eaucourt, 167. *B. de p.* d'Abbeville.

Merlieux, v. (*Aisne*), arr. de

Digitized by Google

Laon, cant. d'Anizy-le-Château, à 9 k. (2 l. ¼) de Laon. *Pop.* compr. celle de Fouquerolles, 278. *Bur. de poste* de Laon.

Merlimont, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil-sur-mer, à 8 kil. (2 l.) de cette ville, 8 m. (18 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Merlines, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. d'Égurande, à 15 k. (3 l. ½) d'Ussel, 7 m. (15 l. ½) de Tulle. *P.* 350. *B. de p.* d'Ussel.

Merloch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Polch, à 3 k. (¾ de l.) S. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de Munster-Mayen, 24 k. (5 l. ½) O. de Coblentz. *Pop.* 491.

Merlou, bourg (*Oise*). *Voyez* Mello.

Merlou (la), rivière (*Rhône*), arr. de Villefranche. Sa source, près Yoingt, canton de Bois-d'Yoingt, coule à l'E., puis au N. E., et se rend dans le Morgon, à 1 k. (⅓ de l.) E. de Villefranche.

Merlusse, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Saales, comm. de Lusse, à 13 k. (3 l.) de St.-Dié, 11 k. (2 l. ¾) de St.-Dié. *P.* compr. celle de Lusse, 1159. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Mermorte, v. (*Loire-Inférr.*), à 10 k. (2 l. ½) de Machecoul. *Voyez* St.-Etienne-de-Mermorte.

Mermuth, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treis, à 14 k. (3 l. ½) E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ½) O. p. S. de Boppard, 24 k. (5 l. ½) S. S. O. de Coblentz. *P.* 97. *Bur. de poste* de Coblentz.

Mernay, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vivonne, près de la Clouère, à 18 k. (4 l.) de Lusignan, 21 k. (4 l. ⅔) de Poitiers. *P.* 818. *Bur. de poste* de Vivonne.

Mernel, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. de Maure, à 30 k. (6 l. ¾) de Redon, 32 kil. (7 l. ¼) de Rennes. *Pop.* 631. *Bur. de poste* de Pléian.

Merobert, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Courville, comm. de St.-George, à 13 k. (3 l.) de Chartres, 7 k. (1 l. ¾) de Courville. *P.* comp. celle de St.-George, 650. *Bur. de poste* de Chartres.

Mérobbe, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Mereville, comm. d'Estouches, à 13 k. (3 l.) d'Angerville, 14 k. (3 l. ¼) de Versailles. *Pop.* compr. celle d'Estouches, 166. *B. de p.* d'Angerville.

Merode, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) S. de Juliers, 20 k. (4 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 217. *Bur. de poste* de Duren.

Merole, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. d'Eupen, comm. de Walhorn, à 4 kil. (1 l.) d'Eupen, 24 k. (5 l. ½) de Malmédy. *Pop.* compr. celle de Walhorn, 706. *Bur. de poste* d'Eupen.

Meronna, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 4 k. (1 l.) de ce lieu, 14 k. (3 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 75. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Merosaglia, b. (*Golo*), arr. de Corté, cant. de Rostino, à 16 kil. (3 l. ¾) de Corté, 38 k. (8 l. ½) de Bastia. *Pop.* 436.

Merose (la), rivière (*Drôme*), arr. et cant. de Die. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) de Die, coule à l'O., puis au S. O. et se rend dans la Drôme au S. de St.-Dié.

Merou, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Montreuil-Bellay, à 14 k. (3 l. ¼) de Saumur, 5 m. (11 l. ½) d'Angers. *Pop.* 539. *Bur. de poste* de Saumur.

Mérouville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, à 9 k. (2 l. ⅓) de ce lieu, 34 kilom. (7 l. ¾) de Chartres. On y fabrique bas, bonnets, chaussons et gants. *Pop.* 451. *Bur. de p.* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Merouvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, comm. d'Imonville, à 15 k. (3 l. ½) de Toury, 31 k. (7 l.) de Chartres. *Pop.* compr. celle d'Imonville, 609. *Bur. de p.* de Toury.

Meroux, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu, 6 m. (14 l. ½) de Colmar. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Béfort.

Merpins, v. (*Charente*), arr. et canton de Cognac, près de la Charente, à 5 k. (1 l. ¼) de Cognac, 42 k. (9 l. ½) d'Angoulême. *P.* 502. *Bur. de poste* de Cognac.

Merrens, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. d'Agen, commune de Foulayronnes, à 7 k. (1 l. ¾) d'Agen. *P.*..... *Bur. de p.* d'Agen.

Merrey, v. (*Aube*), arr. et cant. de Bar-sur-Seine, près du confluent de l'Ource et de la Seine, à 1 k. (⅓ de l.) de Bar, 32 kilom. (7 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 396. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Merrey, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, à 15 kil. (3 l. ½) de Bourmont, 34 k. (7 l. ¾ de Chaumont. *Pop.* 301. *B. de p.* de Montigny-source-Meuse.

Merrhem, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden, à 1 kilom. (¼ de l.) N. O. de la commune de Nippes dont elle dépend, 5 myr. (12 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 138. *B. de p.* de Cologne.

Merris, v. (*Nord*), arr. d'Hazebrouck, cant. sud-ouest de Bailleul, à 8 k. (2 l.) d'Hazebrouck, 5 myr. (11 l.) de Douay. *Pop.* 1950. *Bur. de poste* de Bailleul.

Merry, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, à 11 kilom. (2 l. ¾) d'Argentan, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 434. *Bur. de poste* d'Argentan.

Merry-la-Vallée, v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. d'Aillant-sur-Tholon, à 21 k. (4 l. ¾) de Joigny, 18 k. (4 l.) d'Auxerre. *Pop.* 879. *Bur. de poste* de Toucy.

Merry-le-Sec, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, canton de Coulanges-la-Vineuse, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Auxerre. *Pop.* 576. *Bur. de p.* d'Auxerre.

Merry-sur-Yonne, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Courçon-sur-Yonne, à 25 k. (5 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.*..... *Bur. de p.* de Coulanges.

Mers, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. de Neuvy-St.-Sépulcre, près de la Vauvre, à 11 k. (2 l. ¾) de la Châtre, 22 k. (5 l.) de Châteauroux. *P.* 7300. *B. de p.* de la Châtre.

Mers, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, sur l'Océan, à 31 k. (7 l.) d'Abbeville, 7 m. (15 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Romeval, 406. *Bur. de p.* d'Eu, dép. de la Seine-Inférieure.

Mersbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 7 kil. (1 l. ¾) E. de cette ville, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Bacharach, 5 m. (11 l.) S. de Coblentz. *Pop.* compr. celle de Wahlb, 235. *B. de p.* de Creutznach.

Mersch, bourg (*Forêts*), arr. de Luxembourg, ch.-l. de cant., au confluent de l'Eischen, de la Mamer et de l'Elfe, à 15 k. (3 l. ½) S. de Diekirch, 22 kilom. (5 l.) O. S. O. d'Echternach, 15 k. (3 l. ½) N. de Luxembourg. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1446. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Mersch, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Juliers, à 6 kilom. (1 l. ½) N. E. de cet endroit, 1 k. (¼ de l.) S. de Titz, 30 k. (6 l. ¾)

Digitized by Google

N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 492. *Bur. de poste* de Juliers.

Merschdorf, v. (*Forêts*). *Voy.* Metzdorf.

Merscheid, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, comm. d'Heiderscheid, à 6 k. (1 l. ½) S. p. E. d'Eich-sur-Sure, 13 k. (3 l.) O. de Diekirch, 31 k. (7 l.) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle d'Heiderscheid, 378. *B. de p.* d'Arlon.

Merscheid, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Vianden, comm. de Landscheid, à 6 k. (1 l. ¼) O. de Vianden, 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Diekirch, 39 k. (8 l. ¾) N. p. O. de Luxembourg. *P.* 122. *B. de p.* de Luxembourg.

Merscheid, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Rhaunen, à 22 k. (5 l.) O. S. O. de ce lieu, 10 kilom. (2 l. ½) S. de Berncastel, 32 kil. (7 l. ¼) E. N. E. de Trèves. *P.* 285. *Bur. de poste* de Trèves.

Merschen, v. (*Meuse-Inférieure*). *Voyez* Meersem.

Merschholtz, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, comm. d'Altscheid, à 3 k. (¾ de l.) E. de Wiltz, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. d'Esch-sur-Sure, 41 k. (9 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle d'Altscheid, 240. *Bur. de poste* de Bastogne.

Merschweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de ce lieu, 8 k. (2 l.) O. de Neunkirchen, 6 myr. (13 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Merschweiller, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Launatroff, à 22 k. (5 l.) de Thionville, 43 k. (9 l. ⅔) de Metz. *P.* compr. celle de Kuntzingen, 350. *Bur. de poste* de Thionville.

Mersel, v. (*Roër*), arr. de Clèves, canton d'Horst, comm. de Vennray, à 23 k. (5 l. ¼) de Venlo, 30 kil. (6 l. ¾) de Clèves. *Pop.* compr. celle de Vennray et dépend., 2373. *Bur. de p.* de Venlo, départ. de la Meuse-Inférieure.

Mersin, v. (*Aisne*). *Voyez* Mercin.

Mersnay, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Port-sur-Saone, près de la Lantenne, à 18 k. (4 l.) de Vésoul. *P.* 486. *B. de p.* de Vésoul.

Mertelshaus, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, comm. d'Hochspeyer, à 8 kil. (2 l.) de Kaiserslautern, 14 kilom. (3 l. ¼) de Weimveiler, 7 myr. (16 l. ¼) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Hochspeyer et dépend., 926.

Merten, forêt (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Sarre-Libre. Elle a 7,103 mèt. (3,600 t.) de long, sur 2,334 mèt. (1,200 t.) de large.

Merten, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Sarre-Libre, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 39 k. (8 l. ¾) de Metz. Il y a des mines de plomb près de ce village. *P.* compr. celle de Bibling, 605. *B. de p.* de Sarre-Libre.

Mertenne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Walcourt, à 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Walcourt, 9 kil. (2 l. ¼) E. N. E. de Beaumont, 43 k. (9 l. ¾) S. O. de Namur. *Pop.* 75. *Bur. de poste* de Beaumont, départem. de Jemmapes.

Mertens-Kirchen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Betzdorff, com. de Wormeldange, à 15 k. (3 l. ½) E. S. E. de Mensdorf, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Remich, 25 k. (5 l. ¾) E. p. S. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Wormeldange, 1215. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Mertersdorf, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 4 k. (1 l.) E. S. E. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) S. de Schweich, 7 kil. (1 l. ¾) E. de Trèves. *Pop.* compr. celle de Grundhau, 190.

Mertert, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, près de la Moselle, à 4 k. (1 l.) E. N. E. de Grevenmacheren, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Trèves, 27 k. (6 l.) E. N. E. de Luxembourg. Ce village a des carrières à plâtre en exploitation. *Pop.* 878. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Mertesheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, canton de Grunstadt, près de l'Eise, à 3 kil. (¾ de l.) N. O. de Grunstadt, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Gœlheim, 5 m. (10 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 266. *B. de poste* de Worms.

Mertheim, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Brühl. *Pop.* 701.

Mertrud, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, canton de Doulevant, près du Lavivoir, ruis., à 24 k. (5 l. ½) de St.-Dizier, 39 kil. (8 l. ¾) de Chaumont, *Pop.* 560. *B. de p.* de Montierender.

Mertscheid, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 10 k. (2 l. ½) de cet endroit, 8 m. (16 l. ¾) N. N. O. de Trèves. *Pop.* 16.

Mertzen, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Hirsingen, sur la côte, près de la Largue, à 8 k. (2 l.) d'Altkirch, 6 m. (12 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 149. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Mertzenich, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. d'Hambach, 27 kil. (6 l.) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 556. *B. de poste* de Duren.

Mertzig Nider et Ober, v. (*Forêts*). *Voyez* Nider et Ober-Mertzig.

Mertzkirch, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 2 k. (½ l.) O. de Portz, dont il dépend, 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de Frendenberg, 22 k. (5 l.) S. p. O. de Trèves. *Pop.* compr. celle de Portz, 39. *Bur. de poste* de Trèves.

Mertzweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Niderbronn, sur la Zintzel, à 28 k. (6 l. ¼) de Weissembourg, 32 k. (7 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 920. *B. de poste* d'Haguenau.

Méru, bourg (*Oise*), arr. de Beauvais, ch.-l. de canton, sur le rupt de Méru, à 22 k. (5 l.) S. de Beauvais, 20 k. (4 l. ½) E. de Chaumont, 24 k. (5 l. ½) O. de Creil. Ce bourg, qui a porté autrefois le nom de ville, étoit entouré d'épaisses murailles, et défendu par un château détruit depuis peu. Méru est abîmé par les inondations fréquentes des ravins qui l'entourent. Son terrain n'est qu'un amas de cailloux et de pierres à fusil, en sorte que ses habitans seroient plongés dans la plus grande misère sans l'industrie qui les caractérise. Plus de quatre mille ouvriers y sont occupés toute l'année à fabriquer des éventails de la plus grande beauté. On porte à plus d'un million le produit de cette main-d'œuvre. On y fabrique aussi beaucoup de dentelles, qu'on envoie en Espagne. Il y a un hospice. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1717. *Bur. de poste* de Méru.

Méru (rupt de), riv. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru. Sa source, à 2 kil. (½ l.) N. de Méru, coule, au S., puis au S. E., passe à Chambly, passe à 1 k. (½ l.) de Beaumont-sur-Oise, où elle se rend dans l'Oise.

Merval, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braisne, à 27 k. (6 l.) de Soissons, 24 k. (5 l. ½)

Digitized by Google

de Laon. *P.* comp. celle de Serval, 164. *B. de poste* de Fimes, dép. de la Marne.

Merval, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, à 8 kil. (2 l.) de Gournay, 37 kil. (8 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Gournay.

Mervans, bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de St.-Germain-du-Bois, sur la Guiotte, à 16 k. (3 l. ⅔) S. E. de Verdun-sur-Saone, 20 k. (4 l. ¼) N. de Louhans, 6 m. (14 l.) N. E. de Mâcon. *Pop.* 1671. *Bur. de p.* de Verdun-sur-Saone.

Mervant, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de St.-Hilaire-sur-l'Autise, près de la Vendée, à 7 k. (1 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1090. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Mervaville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, comm. de Flin, à 7 k. (1 l. ¾) de Baccarat, 16 k. (3 l. ¾) de Lunéville. *Pop.* compr. celle de Flin, 448. *Bur. de poste* de Baccarat.

Mervelier, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont, à 10 k. (2 l. ¼) de cette comm. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Délemont.

Merviel (le), v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lavelanet. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Foix.

Mervilla, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Castanet, à 10 kil. (2 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 136. *B. de p.* de Toulouse.

Merville, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Nonancourt, comm. de Courdemanche, à 5 k. (1 l. ¼) de Nonancourt, 27 kil. (6 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Courdemanche, 401. *Bur. de poste* de Nonancourt.

Merville, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Troarn, à 15 k. (3 l. ½) de Caen. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Troarn.

Merville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. et comm. de Brézolles, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Dreux. *Pop.* compr. celle de Brézolles, 782. *Bur. de poste* de Brézolles.

Merville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Grenade, à 5 k. (1 l. ¼) de Grenade, 18 k. (4 l.) de Toulouse. *Pop.* 1125. *Bureau de poste* de Grenade-sur-Garonne.

Merville, ville (*Nord*), arrond. d'Hazebrouck, ch.-l. de canton, sur la Lys, à 20 kilomèt. (4 l. ½) S. de Cassel, 13 kil. (3 l.) S. E. d'Hazebrouck, 43 kil. (9 l. ¼) N. E. de Douay. Long. 20. 18. lat. 50. 38. Cette ville, située dans un fond, entourée de collines et de trois rivières navigables qui la traversent en tout sens, est ordinairement exposée aux inondations pendant plusieurs mois de l'année. Cette position locale a produit dans cette commune une infinité de perthuis et de canaux sur lesquels on n'a pu se dispenser de construire beaucoup de ponts grands et petits, afin de maintenir les communications nécessaires à assurer des débouchés à la forêt de Nieppe pour le transport des bois de chauffage et de construction, destinés en temps de guerre aux approvisionnemens de la marine. Outre l'église paroissiale, on y voyoit un couvent de Capucins et une communauté de Dominicains. Il y a une manufacture de velours de coton. Tous les journaliers fabriquent chez eux des toiles et des serviettes. *Populat.* 5035. *Bureau de poste.*

Merville, v. (*Seine*), arr. et cant. de St.-Denis, comm. de la Courneuve, à 3 kil. (¾ de l.) de St.-Denis. *Pop.* compr. celle de la Courneuve, 555. *Bur. de poste* de St.-Denis.

Merville-aux-Bois, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye, à 16 k. (3 l. ¾) de Montdidier, 18 kil. (4 l.) d'Amiens. *Pop.* 215. *Bur. de poste* d'Amiens.

Merviller, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Baccarat, à 13 k. (3 l.) de Blamont, 5 m. (11 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Baccarat.

Mervilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, à 3 k. (⅔ de l.) de cet endroit, 39 k. (8 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 123. *Bur. de poste* de Janville.

Merxheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Sultz, sur la Lauch, à 19 kil. (4 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 509. *Bur. de poste* d'Ensisheim.

Merxheim, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Meissenheim, à 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Meissenheim, 6 kil. (1 l. ½) E. de Kyrn, 7 m. (15 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 701. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Merxhem, v. (*Deux-Nèthes*). *Voyez* Mercxem.

Merxplas, v. (*Deux-Nèthes*), arr. et cant. d'Anvers, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville. *P...* *Bur. de poste* d'Anvers.

Merxtein, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Rolduc, à 1 k. (¼ de l.) N. de cet endroit, 8 k. (2 l.) N. d'Aix-la-Chapelle, 28 k. (6 l. ¼) E. de Maëstricht. *Pop.* 1224. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle, dép. de la Roër.

Méry, v (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. d'Attigny, comm. de Roche, sur la Loire, à 8 kil. (2 l.) de Vouziers, 36 k. (8 l.) de Charleville. *Pop.* compr. celle de Roche, 125. *B. de poste* d'Attigny.

Méry, v. (*Calvados*), arrond. de Lisieux, canton de Mezidon, sur le Laison, à 25 k. (5 l. ¾) de Pont-l'Evêque, 21 kil. (4 l. ¾) de Caen. *Popul.* comp. celle de Corbon, 554. *Bur. de p.* de Croissanville.

Méry, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Vierzon, à 7 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 36 k. (8 l.) de Bourges. *Pop.* 518. *Bur. de poste* de Vierzon.

Méry, v. (*Marne*), arrond. de Reims, canton de Ville-en-Tardenois, comm. de Prémecy, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Reims, 5 m. (10 l. ¾) de Châlons. Dans le territoire de ce village il y a une carrière à coquilles par lits pétrifiées et agatisées. *Pop.* compr. celle de Prémecy et Aubilly, 250. *Bur. de poste* de Reims.

Méry, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, canton de Maignelay, à 24 k. (5 l. ½) de Clermont, 41 k. (9 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 1053. *Bur. de p.* de Montdidier, dép. de la Somme.

Méry, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, près de la Marne, à 23 kil. (5 l. ¼) de Meaux, 6 m. (14 l.) de Melun. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Méry. *Voyez* Mairy et Merry.

Méry, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, près de l'Oise, à 6 kil. (1 l. ½) de Pontoise, 30 kil. (6 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 579. *B. de poste* de Pontoise.

Méry-ès-Bois, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. de la Chapelle-d'Angillon, à 20 k. (4 l. ½) d'Aubigny, 25 k. (5 l. ¾) de Bourges. Il s'y fait un bon commerce en bestiaux, laines, cire et chanvres. *Pop.* 800. *Bur. de poste* d'Henrichemont.

Méry-sur-Marne, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Écury-sur-

Digitized by Google

Coole, à 8 kilom. (2 l.) de Cernon. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Méry-sur-Seine, ville (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, ch.-lieu de cant., sur la Seine, à 6 m. (14 l.) S. O. de Châlons-sur-Marne, 27 kil. (6 l.) N. E. de Troyes, 19 k. (4 l. ¼) O. d'Arcis-sur-Aube. Il y avoit un prieuré d'hommes de l'Ordre de saint Benoît, dépendant de l'abbaye de Moutiers-Sinac. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1200. *Bur. de poste.*

Merven, ports (*Finistère*), arr. et cant. de Quimperlé, à 13 kil. (3 l.) E. S. O. de cette ville. Ils sont séparés tous deux par le bec et rhum de Kercecol.

Merzabben, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Waldfischbach, à 3 kil. (¾ de l.) E. de Waldfischbach, 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de Pirmasens, 8 m. (17 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. les dépendances, 262. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Merzenhausen, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Liunich, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de cet endroit, 4 kil. (1 l.) O. N. O. de Juliers, 20 k. (4 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 605. *Bur. de poste* de Juliers.

Merzenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zülpich. *P.* 109.

Merzer (le), v. (*Côt.-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Lanvollon, à 15 k. (3 l. ½) de Pontrieu, 23 k. (5 l. ¼) de St.-Brieux. *Pop.* 598. *Bur. de poste* de Guingamp.

Merzer (le), v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, canton de Guémené, comm. de Langoëlan, à 20 kilom. (4 l. ½) du Faouet, 21 k. (4 l. ¼) de Pontivy. *Pop.* comprise celle de Langoëlan, 1316. *Bur. de poste* du Faouet.

Merzey, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Mâcon, cant. de Cluny, comm. de Cortambert, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* compr. celle de Cortambert et dépend. 440. *Bur. de poste* de Cluny.

Merzheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Billighem, 14 kil. (3 l. ¼) N. p. E. de Weissembourg, 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Landau. *Pop.* 566. *Bur. de poste* de Landau.

Merzig, b. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, ch.-l. de cant., sur la Sarre, à 19 kilom. (4 l. ¼) E. de Sierck, 18 k. (4 l.) N. N. O. de Sarre-Libre, 37 k. (8 l. ¼) S. de Trèves. Le 27 germinal an 2 (17 avril 1794) l'armée de la Moselle, sous les ordres de Vincent, occupa les hauteurs de Merzig après avoir repoussé l'ennemi. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* compr. les dépend. 1832. *B. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Merzlich, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Contz, près de la Moselle, à 2 k. (½ l.) N. E. de Contz, 3 k. (¾ de l.) S. de Trèves. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Merzweiler, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, sur la Jeckerbach, à 2 k. (½ l.) N. N. O. de Grumbach, 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Meissenheim, 7 m. (15 l. ¼) E. de Trèves. *Pop.* 68. *Bur. de poste* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Mesage-de-Rau, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, comm. d'Eceuilles. *Popul.* comprise celle d'Eceuilles et dépend., 245. *Bur. de poste* de Limoux.

Mésancelle, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton de Signy-le-Grand, comm. de Thin, à 5 kil. (1 l. ¼) de Launoy, 15 k. (3 l. ½) de Mézières. *Pop.* compr. celle de Thin, 856. *B. de poste* de Launoy.

Mesandans, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, à 8 k. (2 l.) de Baume, 34 k. (7 l. ¾) de Besançon. *P.* 336. *B. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Mésangeon, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Chartres, cant. de Voves, comm. de Beauvilliers, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Chartres, 3 kilom. (¾ de l.) de Voves. *Pop.* comprise celle de Beauvilliers, 600. *Bur. de poste* de Chartres.

Mésangère (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de Dammarie, à 8 kil. (2 l.) de Verneuil, 28 k. (6 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Dammarie, 203. *Bur. de poste* de Verneuil.

Mesangleville, v. (*Seine-Inf.*), arrond. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, à 13 k. (3 l.) de Gournay, 36 k. (8 l.) de Rouen. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Gournay.

Mésanguy, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. et comm. d'Auneuil, à 10 k. (2 l. ½) de Beauvais, 2 k. (½ l.) d'Auneuil. *Pop.* compr. celle d'Auneuil, 1033. *Bur. de poste* de Beauvais.

Mesangy, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Lurcy-le-Sauvage, à 20 k. (4 l. ½) de Cérilly, 30 k. (6 ¾) de Moulins. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de St.-Pierre-le-Moutier, dép. de la Nièvre.

Mesbrecourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy-sur-Serre, près de la Serre, à 16 k. (3 l. ⅓) de Laon. *P.* 320. *B. de poste* de Laon.

Mesch, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. nord de Maëstricht. *P.* 200. *B. de poste* de Maëstricht.

Meschers, v. (*Charente-Infér.*), arr. de Saintes, cant. de Cozes, à 32 k. (7 l. ⅓) de Saintes. *P.* 1866. *Bur. de poste* de Cozes.

Mescleuve, v. (*Moselle*). *Voyez* Mégleuve.

Mescleuve (la), forêt (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 22 k. (5 l.) O. p. N. de Morhange, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Metz. Elle a 3112 mèt. (1600 t.) de long, sur environ autant de large.

Mescoules, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Cunèges, à 11 k. (2 l. ¾) de Bergerac, 5 m. (12 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Bergerac.

Mescrin, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Commercy, près de la Meuse, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Mihel, 28 k. (6 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *P.* 425. *Bur. de poste* de Saint-Mihel.

Mesenich, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Metternich.

Meserthal, v. (*Mont-Tonn.*), arr. et cant. de Kaiserslautern, comm. de Trippstadt, à 8 k. (2 l.) de Kaiserslautern, 15 kilom. (3 l. ½) de Landstuhl, 8 m. (19 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Trippstadt et dépend., 842.

Mesgnil-le-Petit, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Aube, cant. de Soulaines, près de la Brevonne, à 15 k. (3 l. ½) de Bar, 38 k. (8 l. ½) de Troyes. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Brienne.

Mesgnil-Sellières, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Piney, à 9 k. (2 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 486. *Bur. de poste* de Troyes.

Mesgnilettre, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Ramerup, à 13 k. (3 l.) d'Arcis, 22 k. (5 l.) de Troyes. *Pop.* 164. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Mésières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, près de la Seine, à 6 kil. (1 l. ½) de Mantes, 30 k. (6 l. ¼) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour les vins et les cidres qu'on y récolte. *P.* 925. *B. de p.* de Mantes.

Mésières, v. (*Seine-et-Oise*), arrond.

arrond. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, à 8 k. (2 l.) de Pontoise, 37 k. (8 l. ¼) de Versailles. *P.* 43. *Bur. de poste* de Pontoise.

Méstony, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord d'Annecy, à 18 kil. (4 l.) de cette ville, 4 m. (10 l.) de Chambéry. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Frangy, dép. du Léman.

Meslan, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. du Faouet, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 6 m. (14 l.) de Vannes. *Pop.* 1336. *B. de poste* du Faouet.

Mesland, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Herbault, à 18 k. (4 l.) de Blois. *Pop.* 466. *Bur. de poste* d'Ecures.

Meslay-le-Grenet, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, à 11 k. (2 l. ⅔) de Chartres. *P.* 300. *Bur. de poste* de Chartres.

Meslay-le-Vidame, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Bonneval, à 25 k. (5 l. ¾) de Château-Dun, 19 kilom. (4 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Bonneval.

Meslé, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. de Vendôme, près du Loir, à 3 k. (¾ de l.) de Vendôme, 31 k. (7 l.) de Blois. Il y a une manufacture d'étoffes de soie et coton. *P.* 266. *Bur. de poste* de Vendôme.

Meslée, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Thury-Harcourt, à 15 k. (3 l. ½) de Falaise, 24 k. (5 l. ½) de Caen. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de Thury-Harcourt.

Meslier (Petit), village (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, comm. de Guitrancourt, à 3 k. (¾ de l.) de Mantes, 2 k. (½ l.) de Limay. *Pop.* compr. celle de Guitrancourt et dépend., 459. *Bur. de poste* de Mantes.

Meslier (Grand), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, comm. de Guitrancourt, à 3 k. (¾ de l.) de Mantes, 2 kil. (½ l.) de Limay. *Pop.* compr. celle de Guitrancourt et dépend., 459. *B. de poste* de Mantes.

Meslière, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Blamont, sur le Glon, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Hippolyte, 7 m. (15 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 150. *B. de p.* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Meslin, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Lamballe, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 16 k. (3 l. ⅔) de St.-Brieux. *P.* 606. *Bur. de poste* de Lamballe.

Meslin, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. d'Ath, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. de Lessines, 5 kilom. (1 l. ¼) E. S. E. d'Ath, 21 kil. (4 l. ¾) N. p. O. de Mons. Il y a une brasserie. *Pop.* 1389. *Bur. de poste* d'Ath.

Meslon, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand-Montrond, cant. de Charenton, près du Cher, à 7 kilom. (1 l. ¾) de St.-Amand, 5 myr. (10 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Mesly, v. (*Seine*), arrond. de Sceaux, cant. de Charenton, comm. de Creteil, à 5 kil. (1 l. ¼) de Charenton, 11 kil. (2 l. ¾) de Sceaux. La seigneurie appartenoit à l'archevêque de Paris. Il y a une distillerie. *Pop.* comprise celle de Creteil, 946. *Bureau de poste* de Charenton.

Mesmay, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. de Quingey, sur la côte près de la Loue, à 5 k. (1 l. ¼) de Quingey, 23 kil. (5 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Quingey.

Mesmes, v. (*Gironde*), à 20 k. (4 l. ½) de Bazas. *Bur. de poste* de Bazas.

Mesmin, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, comm. de Rozières, près de la Crise, à 8 kil. (2 l.) de Soissons, 32 kil. (7 l. ¼) de Laon. *Pop.* comprise celle de Rozières et d'Ecuiry, 173. *Bur. de poste* de Soissons.

Mesmon, v. (*Doubs*), arr. de Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Russey, à 21 k. (4 l. ⅔) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l. ⅓) de Besançon. *P.* 103. *Bur. de p.* de Morteau.

Mesmont, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Novion-le-Château, à 11 k. (2 l. ⅔) de Réthel, 30 kil. (6 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de Réthel.

Mesnac, v. (*Charente*), arr. et cant. de Cognac. *Pop.* 398. *Bur. de poste* de Cognac.

Mesnay-et-Montigny, village (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. d'Arbois, près de la Cuisance, à 2 k. (½ l.) d'Arbois, 31 k. (7 l.) de Lons-le-Saunier. Il y a une papeterie. *Pop.* 1150. *Bur. de poste* d'Arbois.

Mesneux (les), v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, à 6 k. (1 l. ¼) de Reims, 41 k. (9 l. ⅓) de Châlons. *Bur. de poste* de Reims.

Mesnière (la), v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Bazoche-sur-Hoesne, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Mortagne, 28 kil. (6 l. ¼) E. N. E. d'Alençon, 14 kil. (3 l. ¼) S. de Moulins. *Popul.* comprise celle de Longpont, 926. *Bur. de poste* de Mortagne.

Mesnières, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Meinières.

Mesnil, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. de Fresne-en-Voivre, sur le Longeau, à 15 kil. (3 l. ¾) de Verdun, 4 m. (10 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 212. *B. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Mesnil (Haut), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Saint-Pol, cant. d'Auxy, à 31 kil. (7 l.) de Montreuil, 4 m. (10 l. ½) d'Arras. *Pop.* 218. *Bur. de poste* d'Auxy.

Mesnil (le), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Grainville, comm. de Verelives, à 8 kil. (2 l.) du Grand-Andelys, 41 kil. (9 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 554. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Mesnil (le), v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de St.-Florent-le-Vieil, à 6 kilom. (1 l. ½) de cet endroit, 29 kilom. (6 l. ½) d'Angers. *Popul.* 1236. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Mesnil (le), v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Avize, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Epernay, 25 k. (5 l. ⅔) de Châlons. *Popul.* 1157. *Bur. de poste* d'Epernay.

Mesnil (le), v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Ville-sur-Tourbe, à 20 k. (4 l. ½) de Ste.-Menéhould, 32 k. (7 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Mesnil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Saint-Germain-en-Laye, sur la côte qui borde la Seine et la forêt de Saint-Germain, à 4 k. (1 l.) de Saint-Germain, 14 k. (3 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de St.-Germain-en-Laye.

Mesnil (le), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, commune d'Huchenneville, à 6 kil. (1 l. ½) d'Abbeville, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Populat.* comprise celle d'Huchenneville, 660. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Mesnil (le), v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Nesle, à 16 k. (3 l. ½) de Péronne, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *P.* compr. celle du Petit-Nicaise, 346. *Bur. de p.* de Nesle.

Mesnil (le), v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, à 25 k.

(5 l. ¾) de Péronne, 31 kil. (7 l.) d'Amiens. *Popul.* comprise celle de Martensart, 591. *Bureau de poste* d'Albert.

Mesnil-Amelot (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Dammartin, à 21 k. (4 l. ¾) de Meaux, 5 m. (12 l. ¼) de Melun. *Pop.* 740. *B. de p.* de Dammartin.

Mesnil-Aubrin, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, canton de Villers-Boccage, à 33 kilom. (7 l. ¼) de Falaise, 23 k. (5 l. ¼) de Caen. *Pop.* 231. *Bur. de p.* d'Aulnay. *Rel. de p.*

Mesnil-Ausour (le), v. (*Calvados*), arrond. de Vire, canton d'Aulnay, à 19 k. (4 l. ¼) de Vire, 36 kilom. (8 l.) de Caen. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 691. *Bur. de p.* d'Aulnay.

Mesnil-Bacley (le), village (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, près de la Vic, à 18 kil. (4 l.) de Lisieux, 42 kil. (9 l. ½) de Caen. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Lisieux.

Mesnil-Benoît, v. (*Calvados*), arr. de Vire, canton de St.-Sever, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Vire, 6 myr. (13 l.) de Caen. *P.* 163. *Bur. de p.* de Vire.

Mesnil-Conteville, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Grandvilliers, à 8 k. (2 l.) de ce lieu, 27 k. (6 l.) de Beauvais. *P.* 520. *B. de p.* de Grandvilliers.

Mesnil-Cossois, v. (*Calvados*), arr. de Vire, canton de St.-Sever, à 9 kil. (2 l. ¼) de Vire, 6 myr. (13 l. ½) de Caen. *P.* 272. *B. de p.* de Vire.

Mesnil-Cressent, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton d'Ailly-le-Haut-Clocher, à 5 myr. (11 l. ½) d'Abbeville, 42 kilom. (9 l. ½) d'Amiens. *Populat.* comprise celle de Drucat, 579. *Bureau de poste* d'Abbeville.

Mesnil-David (le), v. (*Seine-Inférieure*), arrond. de Neufchâtel, canton d'Aumale, à 13 kil. (3 l.) de Neufchâtel, 5 myriam. (11 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 180. *Bur. de poste* d'Aumale.

Mesnil-Durand (le), village (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, près de la Vic, à 11 kil. (2 l. ¾) de Lisieux, 40 kil. (9 l.) de Caen. *Pop.* 343. *Bur. de p.* de Lisieux.

Mesnil-en-Arrouaise (le), v. (*Somme*), arr. de Péronne, canton de Combles, près du bois de Vaast, à 13 kil. (3 l.) de Péronne, 5 myr. (11 l.) d'Amiens. *P.* 438. *Bur. de p.* de Péronne.

Mesnil-Esnard (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Boos, à 3 k. (¾ de l.) de Rouen. Il y a quatre fabriques, tant en indiennes qu'en poterie, acide sulfurique, sulfate de cuivre, sulfate de zinc, et sulfate d'alumine. Il y a aussi une fabrique du muriate d'ammoniac, une fabrique de sel d'epsom, et un four à chaux. *P.* 1009. *Bur. de p.* de Rouen.

Mesnil-Eude (le), v. (*Calvados*), arr. et canton de Lisieux, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville, 40 kil. (9 l.) de Caen. *P.* 447. *B. de p.* de Lisieux.

Mesnil-Figuet, v. (*Eure*), arr. et cant. nord d'Evreux, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *P.* 100. *Bur. de poste* d'Evreux.

Mesnil-Frémentel, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, canton de Troarn, à 7 kil. (1 l. ½) E. de Caen, 30 k. (6 l. ¾) N. de Falaise, 6 k. (1 l. ½) de Troarn. *Pop.* 87. *Bur. de poste* de Caen.

Mesnil-Germain (le), village (*Calvados*), arr. de Lisieux, canton de Livarot, à 10 kilom. (2 l. ½) de Louviers, 42 kil. (9 l. ½) de Caen. *Pop.* 516. *Bur. de p.* de Lisieux.

Mesnil-Guillaume (le), v. (*Calvados*), arrond. et canton de Lisieux, comm. de Courtonne, près l'Orbec, à 5 k. (1 l. ½) de Lisieux, 5 m. (10 l. ¾) de Caen. *Pop.* 308. *Bureau de poste* de Lisieux.

Mesnil-Hardray, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Conches, à 23 k. (5 l. ¼) de Verneuil, 14 kil. (3 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Conches.

Mesnil-Heudin, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Oisemont, à 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* 134. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Mesnil-Huchon, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, canton de Poix, comm. de Fretemolle, à 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Popul.* comprise celle de Fretemolle et dép., 435. *Bur. de p.* de Poix.

Mesnil-Jourdain (le), village (*Eure*), arr. et canton de Louviers, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 16 kil. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Louviers.

Mesnil-la-Horgne, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Void, à 7 k. (1 l. ¾) de Commercy, 28 kil. (6 l. ½) de Bar-sur-Ornain. C'est la patrie d'Augustin *Calmet*, Bénédictin savant, né en 1672, mort abbé de Senones en 1728. Benoît XIII lui avoit offert en vain un évêché *in partibus*. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages : les principaux sont : *Commentaire littéral sur tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament*, 17 vol. *in*-4° ; *Dissertations* ; *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament* ; *Dictionnaire historique, critique et chronologique de la bible*, Paris, 1730, 4 vol. *in*-*fol.* avec figures ; *Histoire universelle, sacrée et profane*, en 15 v. *in*-4° ; *Dissertation sur les apparitions des Anges, des Démons et des Esprits, sur les Revenans, et l'Empire de Hongrie*, Paris, 1746, etc. *Pop.* 380. *Bur. de p.* de Void.

Mesnil-les-Franleu, village (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de St.-Vallery-sur-Somme, comm. de Franleu, à 11 k. (2 l. ¾) d'Abbeville, 5 myr. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Franleu, 714. *Bur. de p.* d'Abbeville.

Mesnil-les-Ochancourt (le), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton d'Ault, commune d'Ochancourt, à 15 kil. (3 l. ½) d'Abbeville, 5 myr. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle d'Ochancourt, 310. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Mesnil-les-Ruits, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, canton d'Houdain, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Béthune, 14 kil. (3 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Béthune.

Mesnil-Liberté (le), v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Ramerup, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Arcis, 24 k. (5 l. ½) de Troyes. *Pop.* 93. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Mesnil-Lieu-Bray, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, près de l'Andelle, à 15 k. (3 l. ½) de Gournay, 31 kil. (7 l.) de Rouen. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Gournay.

Mesnil-Maugé (le), v. (*Calvados*), arrond. de Lisieux, canton de Mézidon, près de la Vic, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Lisieux, 30 k. (6 l. ⅔) de Caen. *Popul.* 552. *Bur. de p.* de Croissanville.

Mesnil-Mauger, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Forges-les-Eaux, à 8 kil. (2 l.) de Neufchâtel, 40 kilom. (9 l.) de Rouen. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Forges.

Mesnil-Oury (le), *dit* la Trinité, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Livarot, près de la Vic, à 13 k. (3 l.) de Lisieux, 39 k. (8 l. ⅔)

Digitized by Google

de Caen. *Pop.* 129. *Bur. de p.* de Lisieux.

Mesnil-Patry (le), v. (*Calvados*), arrond. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 13 k. (3 l.) de Caen. *Pop.* 287. *Bur. de p.* de Tilly-sur-Seulles.

Mesnil-Raoult, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Boos, à 13 k. (3 l.) de Rouen. *Pop.* 580. *Bur. de poste* de Rouen.

Mesnil-Robert (le), village (*Calvados*), arr. de Vire, canton de St.-Sever, à 5 k. (1 l. ½) de Vire, 5 m. (12 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Vire.

Mesnil-Rousset, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Chambrois, à 23 k. (5 l. ¼) de Bernay, 4 myr. (10 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 164. *Bur. de poste* de Montreuil-l'Argile.

Mesnil-Simon (le), v. (*Calvados*), arrond. et canton de Lisieux, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Caen. *P.* 361. *Bur. de poste* de Lisieux.

Mesnil-Simon, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, à 22 k. (5 l.) de Dreux, 5 myr. (11 l. ⅓) de Chartres. *P.* 460. *B. de p.* d'Houdan, dép. de Seine-et-Oise.

Mesnil-sous-Sumières (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Ducler, près de la Seine, à 15 k. (5 l. ½) de Caudebec, 18 kil. (4 l.) de Rouen. *Pop.* 533. *B. de p.* de Rouen.

Mesnil-sous-Vienne, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton de Gisors, sur la Livrière, à 23 kilom. (5 l. ¼) du Grand-Andelys, 5 myr. (12 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 184. *Bur. de poste* de Gisors.

Mesnil-sur-Blangy, village (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, canton de Blangy, à 5 kil. (1 l. ½) de Pont-l'Evêque, 4 m. (10 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 676. *Bur. de p.* de Pont-l'Evêque.

Mesnil-sur-l'Estrée, v. (*Eure*), arr. de Verneuil, canton de Nonancourt, près de l'Aure, à 27 k. (6 l.) de Verneuil, 31 k. (7 l.) d'Evreux. Près de cet endroit est un moulin à papier. *Pop.* 243. *B. de p.* de Dreux, dép. d'Eure-et-Loir.

Mesnil-St.-Denis (le), village (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Neuilly-en-Thel, à 22 k. (5 l.) de Senlis, 31 kil. (7 l.) de Beauvais. *Pop.* 536. *Bur. de p.* de Beaumont, dép. de Seine-et-Oise.

Mesnil-St.-Denis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, à 13 kilom. (3 l.) de Versailles. Ce village est situé dans une vaste plaine. Il y a un très-beau château. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Trappes.

Mesnil-St.-Firmin, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Breteuil, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 32 k. (7 l. ¼) de Beauvais. Il y a neuf fabriques de toiles de chanvre. *Pop.* comp. celle de St.-Firmin, 223. *Bur. de poste* de Breteuil.

Mesnil-St.-Georges (le), v. (*Somme*), arr. et canton de Montdidier, à 3 kil. (¾ de l.) de cet endroit, 33 kil. (7 l. ½) d'Amiens. *P.* 191. *Bur. de p.* de Montdidier.

Mesnil-St.-Germain (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton de Longueville, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Dieppe, 4 myr. (10 l.) de Rouen. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Bellemare.

Mesnil-St.-Lauret, v. (*Aisne*), arr. et cant. de St.-Quentin, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Laon. On y exploite des terres végétales pyriteuses. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Mesnil-St.-Loup, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Marcilly-le-Hayer, à 29 k. (6 l. ½) de Nogent, 23 kilom. (5 l. ¼) de Troyes. *P.* 232. *B. de p.* d'Estissac.

Mesnil-St.-Nicaise, v. (*Somme*). *Voyez* Mesnil (le).

Mesnil-St.-Père, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Lusigny, à 19 k. (4 l. ¼) de Troyes. *P.* 313. *Bur. de p.* de Vandœuvres.

Mesnil-Théribus (le), v. (*Oise*), arrond. et canton de Beauvais, à 8 k. (2 l.) de Chaumont, 15 kil. (3 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 396. *Bur. de p.* de Chaumont-Oise.

Mesnil-Thomas, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Dreux, canton de Sénonches, à 10 kilom. (2 l. ½) de Châteauneuf, 34 kilom. (7 l. ⅔) de Chartres. *Pop.* 706. *Bur. de p.* de Châteauneuf.

Mesnil-Touffray (le), village (*Calvados*), arr. de Falaise, canton de Bretheville-sur-l'Aize, à 15 kil. (3 l. ½) de Falaise, 19 k. (4 l. ¼) Caen. *P.* 738. *B. de p.* de Caen.

Mesnil-Vallon, v. (*Aube*), arr. et cant. de Troyes, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *Pop.* 172. *Bur. de p.* de Troyes.

Mesnil-Villement (le), village (*Calvados*), arr. et cant. de Falaise, près de l'Orne, à 13 k. (3 l.) de Falaise, 37 k. (8 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Falaise.

Mesnils (les), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, comm. de Pont-à-Chaussy. *P.* compr. celle de Pont-à-Chaussy et dépend., 107. *Bur. de poste* de Metz.

Mesnin, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, comm. d'Ambrièz, à 7 k. (1 l. ¾) de Soissons, 14 k. (3 l. ¼) d'Oulchy-le-Château. *Pop.* compr. celle d'Ambrièz, 113. *B. de p.* de Soissons.

Mesnois, v. (*Jura*). *Voyez* Mainois.

Mesoutre (Grand), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Rue, commune de Vironchaux, à 22 k. (5 l.) d'Abbeville, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Populat.* comprise celle de Vironchaux, etc., 683. *Bureau de poste* de Rue.

Mespaul, v. (*Finistère*), arr. de Morlaix, canton de St.-Pol-de-Léon, à 25 k. (5 l. ¾) de Landerneau, 7 m. (15 l. ¼) de Quimper. *Pop.* 1006. *Bur. de p.* de St.-Pol-de-Léon.

Mespel, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, canton de Castelnau-de-Montmirail, comm. de la Roque, à 20 k. (4 l. ½) de Gaillac, 10 kilom. (2 l. ½) de Castelnau. *Pop.* compr. celle de la Roque, 563. *Bur. de poste* de Gaillac.

Mespelaer, v. (*Escaut*), arr. et cant. de Termonde, près du canal d'Alost à Termonde, à 11 kilom. (2 l. ¾) E. p. N. d'Oordeghem, 4 kil. (1 l.) S. p. O. de Termonde, 25 k. (5 l. ¾) E. S. E. de Gand. En 1607, un paysan trouva, à deux pieds de terre, un pot dans lequel il y avoit 1600 pièces d'or. Chaque pièce étoit de la pesanteur d'un double ducat, et de la valeur d'une pistole. C'étoient des médailles que les curieux achetèrent; l'archiduc Albert en eut un grand nombre: il y en avoit des empereurs Antonius Pius, Marc-Aurèle, et Lucius Verus. *P.* 235. *Bur. de poste* de Termonde.

Mesplede, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arthès, à 9 k. (2 l. ½) d'Orthez, 31 k. (7 l.) de Pau. *P.* 600. *B. de p.* d'Orthez.

Mesples, v. (*Allier*), arr. de Montluçon, cant. d'Huriel, à 21 k. (4 l. ¾) de Montluçon, 8 m. (17 l.) de Moulins. *Pop.* 418. *Bur. de poste* de Montluçon.

Mespuit, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Milly, à 11 k. (2 l. ¾) d'Etampes, 5 myr. (11 l. ½) de Versailles. *Pop.* 289. *Bur. de poste* d'Etampes.

Digitized by Google

Mesquer, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. de Guérande, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 7 m. (16 l. ¼) de Nantes. Il y a des marais salans. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Croisic, 4e arrondissement maritime. *Populat.* 1235. *Bureau de poste* de Guérande.

Mesrobert, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, à 10 k. (2 l. ½) d'Etampes, 4 myr. (10 l.) de Versailles. *Pop.* 478. *B. de poste* d'Etampes.

Messac, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de Jonzac, cant. de Montendre, à 11 k. (2 l. ¾) de Montlieu, 5 m. (11 l. ½) de Saintes. *Pop.* 320. *B. de poste* de Montendre.

Messac, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rédon, cant. de Bain, à 8 k. (2 l.) O. de ce lieu, 33 k. (7 l. ½) S. S. O. de Rennes, 24 k. (5 l. ½) E. p. N. de la Gacilly. *Pop.* 3700. *Bureau de poste* de Bain.

Messageries et courriers. Sous la monarchie l'établissement en étoit dû à l'Université de Paris. Cette compagnie conserva sa propriété jusqu'en 1719, qu'elle en fit cession au roi, à condition qu'elle auroit pour sa part et portion dans la ferme générale des postes le vingt-huitième effectif de l'adjudication annuelle. Une clause du traité portoit que si le roi manquoit à ses engagemens, l'Université rentreroit dans tous ses droits. Le contrat fut signé par le duc d'Orléans, régent, au nom du roi, et par Rollin, alors recteur de l'Université. Les principaux et professeurs des différens colléges partageoient entr'eux ce vingt-huitième; ils n'avoient point d'autre traitement, et ne recevoient aucune rétribution de leurs écoliers. Ainsi l'éducation publique ne coûtoit rien ni à l'Etat ni aux particuliers.

Messagers d'Etat. Sous la République les messagers d'Etat sont des fonctionnaires attachés aux premières autorités, et chargés de porter les messages, notifications et transmissions officielles que ces autorités se font respectivement. Lorsque les messagers d'Etat sont en mission, ils sont toujours précédés de deux huissiers. Il y a des messagers d'Etat du Gouvernement, du Sénat, du Corps législatif et du Tribunat.

Messaincourt, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 14 k. (3 l. ⅓) de Sedan, 32 kilom. (7 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 582. *Bur. de poste* de Carignan.

Messancy (la), rivière (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, à 3 k. (¾ de l.) S. O. duquel elle prend sa source, coule au S., arrose plusieurs villages, et va se rendre dans la Chiers, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Longwy. Elle a 14 kil. (3 l. ¼) de cours.

Messanges, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Gevret, à 21 kil. (4 l. ¼) de Dijon. *P.* 150. *Bur. de poste* de Nuits.

Messanges, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Soustons, à 25 k. (6 l. ⅔) de Dax, 7 m. (16 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 442. *Bur. de poste* du Castets.

Messarge, forêt (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Chavagnes, à 24 k. (5 l. ½) N. E. de Montmarault. Elle a 3,112 mèt. (1,600 t.) de long, sur 2,730 mèt. (1,400 t.) de large. Il y a une forge dite de *Messarge*, à 13 k. (3 l.) de Moulins. Les mines qui y fournissent sont situées à 6 k. (1 l. ½) des usines, ce qui l'expose à manquer d'eau une partie de l'année. Les forêts qui les alimentent sont à 13 k. (3 l.), et les mines de charbon à 2 k. (½ l.). Les fers qui proviennent de cette forge s'emploient pour la taillanderie et la clouterie tant dans ce département que dans celui du Puy-de-Dôme. Le fourneau de la papeterie, situé sur l'OEil, dépendant de Messarge, sert à fabriquer de la poterie de fonte: le fer en est moyen pour la bonté; les mines qui l'alimentent ne donnant qu'une extraction difficile, causent l'inactivité fréquente de cet établissement.

Messas, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Beaugency, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 19 k. (4 l. ¼) d'Orléans. Il s'y fait commerce de vin. *Pop.* 947. *Bur. de p.* de Meun-sur-Loir.

Messay, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, canton de Moncontour, à 16 k. (3 l. ¾) de Loudun, 40 k. (9 l.) de Poitiers. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Messé, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Chenay, à 29 k. (6 l. ½) de St.-Maixent, 4 m. (10 l.) de Niort. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Couhé, départ. de la Vienne.

Messein, v. (*Meurthe*), arr. et cant. ouest de Nancy, près de la Moselle, à 9 k. (2 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Nancy.

Messeix, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Bourg-Lastic, à 4 m. (10 l. ½) de Clermont. *Pop.* 1627. *Bur. de poste* de Tauves.

Messelan, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, comm. de Villiers-le-Mahieu, à 8 k. (2 l.) de Montfort-l'Amaury, 27 k. (6 l.) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Villiers-le-Mahieu, 256. *Bur. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Messelan, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, comm. de Frouville, à 13 k. (3 l.) de Pontoise, 7 k. (1 l. ¾) de l'Isle-Adam. *P.* compr. celle de Frouville, 473. *Bur. de p.* de Pontoise.

Messelbroeck, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Diest, près de la Laerbeeck, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Aerschot, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Montaigu, 4 m. (10 l.) N. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie et trois genièvreries, abondance de grains, quelques prairies et peu de bois. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Diest.

Messem, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Wieden, à 1 k. (¼ de l.) S. p. O. de Cologne, 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Brühl, 6 m. (12 l. ¾) E. d'Aix-la-Chapelle.

Messemé, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Loudun, à 7 k. (1 l. ⅔) de ce lieu, 5 m. (11 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 200. *B. de poste* de Loudun.

Messenac, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. et comm. de Salvagnac, à 13 k. (3 l.) de Rabastens, 18 k. (4 l.) de Gaillac. *Pop.* compr. celle de Salvagnac, 1159. *Bur. de poste* de Rabastens.

Messerich, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, sur la Nims, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Bitbourg, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Freylingen, 4 m. (10 l. ½) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 328. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Messery, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaines, près du Lac, à 3 k. (¾ de l.) N. de Douvaines, 13 k. (3 l.) N. p. E. de Bonne, 19 k. (4 l. ¼) E. p. N. de Genève. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Douvaines.

Messeux, v. (*Charente*), arr. et cant. de Ruffec, à 10 k. (2 l. ½) de ce lieu, 4 m. (10 l.) d'Angoulême. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Ruffec.

Messey, b. (*Orne*). *Voyez* St.-Gervais-de-Messey.

Messey-sur-Grosne, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Châlons-sur-

Saone, cant. de Buxy, à 18 k. (41.) de Châlons, 39 k. (81. ½) de Mâcon. *Pop.* 937. *Bur. de poste* de Buxy.

Messia, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 23 k. (51. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 157. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Messiat, v. (*Jura*), arr. et cant. de Lons-le-Saunier, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville. *Pop.* 335. *Bur. de p.* de Lons-le-Saunier.

Messier. Sous la monarchie c'étoit le nom qu'on donnoit aux gardes-champêtres. Leur devoir étoit d'arrêter les délinquans, et de les conduire devant le juge du lieu.

Messieurs. Sous la monarchie ce titre appartenoit spécialement aux cours souveraines, soit qu'on leur adressât la parole, soit qu'on parlât d'elles en tierces personnes. Ainsi l'on disoit, *messieurs* du parlement, *messieurs* de la chambre des comptes, ou simplement *messieurs* ont assisté à telle cérémonie, ont jugé en telle circonstance, etc.

Messigny, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Dijon, à 9 k. (2 l. ¼) N. de cette ville, 14 k. (3 l. ¼) S. O. d'Is-sur-Tille, 18 k. (4 l.) E. de St.-Seine. *Pop.* 661. *B. de p.* de Dijon.

Messimy, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, canton de St.-Trivier-sur-Mognan, près de la Saone, à 11 kil. (2 l. ¾) de Trévoux, 40 k. (9 l.) de Bourg. *Pop.* 692. *Bur. de poste* de Montmerle.

Messimy, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Vaugneray, à 13 k. (3 l.) de Lyon, 33 k. (7 l. ½) de Villefranche. *Pop.* 900. *B. de poste* de Lyon.

Messines, v. (*Lys*), arr. d'Ypres, ch.-l. de cant., à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Warneton, 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Nieukerke, 6 m. (13 l.) S. S. O. de Bruges. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* d'Ypres.

Messinge, v. (*Léman*). *Voyez* Meringes.

Messon, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. d'Estissac, à 13 kil. (3 l.) de Troyes. *Pop.* 375. *Bur. de poste* d'Estissac.

Messonville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, canton d'Illiers, comm. de St.-Loup, à 13 k. (3 l.) de Chartres, 11 k. (2 l. ¾) d'Illiers. *Pop.* compr. celle de St.-Loup, 600. *Bur. de poste* de Chartres.

Messy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de Lusancy, à 6 kilom. (1 l. ½) de la Ferté-sous-Jouarre, 22 k. (5 l.) de Meaux. *P.* compr. celle de Lusancy, 522. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Messy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Claye, à 13 k. (3 l.) de Meaux, 5 m. (11 l.) de Melun. *P.* 626. *B. de p.* de Claye.

Mesterieux, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Montségur, à 6 k. (1 l. ½) de la Réole, 5 m. (11 l. ¼) de Bordeaux. *P.* 432. *Bur. de poste* de la Réole.

Mestry, v. (*Calvados*). *Voyez* Maistry.

Mesurage. Sous la monarchie, c'étoit un droit plus ou moins considérable que les seigneurs levoient sur les blés qui se vendoient dans les marchés de leurs domaines.

MESURES ET POIDS.

Le système des mesures et poids étant d'un usage habituel et devenant une étude, nous avons dû placer dans cet ouvrage l'exposition et la nomenclature du système actuel, et le rapport qu'il y a de celui-ci à l'ancien : ce rappport est indispensable pour établir entre les nouvelles et les anciennes mesures une juste proportion de valeur numéraire, sans laquelle il ne seroit pas possible de s'entendre, ni de se faire une idée des valeurs.

La grande difficulté du nouveau système consiste principalement dans les noms donnés aux poids et mesures. Cependant ces noms sont en petit nombre et se réduisent à quatre primitifs ; savoir, le *mètre*, l'*are*, le *litre* et le *gramme*.

Ces quatre unités principales ont trois diviseurs et quatre multiples qui s'appliquent à chacune d'elles.

Les trois diviseurs sont le *déci*, le *centi* et le *milli*.

Le *déci* signifie un dixième de la chose, le *centi* un centième, et le *milli* un millième.

Les quatre multiples sont le *déca*, l'*hecto*, le *kilo* et le *myria*.

Le *déca* signifie dix fois la chose, l'*hecto* cent fois la chose, le *kilo* mille fois la chose, et le *myria* dix mille fois la chose.

On voit que quatre noms désignent tous les nouveaux poids et mesures, qu'on leur réunit au besoin les quatre multiples et les trois diviseurs, et qu'une fois qu'on s'est mis dans la tête ces onze termes, on sait tout le nouveau système des poids et mesures.

Les Tableaux suivans feront connoître les diviseurs et multiples de chacune des unités principales, et leurs rapports avec les anciennes mesures.

MESURES LINÉAIRES ET ITINERAIRES.

Le *mètre* est la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre, ou de la distance de l'équateur au pôle. Il est la mesure primitive, l'élément de toutes les mesures, et sert à déterminer les mesures linéaires, comme le faisoit ci-devant la toise.

Il remplace l'aune et la ½ toise. Il est égal à 3 pieds 0 pouces 11 lignes 44 centièmes.

DÉCAMÈTRE.

Le *décamètre* est égal à 10 mètres ; il remplace la chaîne d'arpenteur et la perche. Il équivaut à 30 pieds 9 pouces 6 lignes 11,952 cent millièmes.

DÉCIMÈTRE.

Le *décimètre* est la dixième partie du mètre : il est égal à 3 pouces 8 lignes 344 millièmes.

Digitized by Google

HECTOMÈTRE.

L'*hectomètre* est égal à 100 mètres. Il équivaut à 307 pieds 11 pouces 4 lignes 1,952 dix millièmes.

KILOMÈTRE.

Le *kilomètre* est égal à 1,000 mètres : c'est environ un quart de la lieue de poste. Il équivaut à 535 toises un tiers.

MYRIAMÈTRE.

Le *myriamètre* est égal à 10,000 mètres : il représente 2 lieues moyennes. Il équivaut à 5,353 toises un tiers.

CENTIMÈTRE.

Le *centimètre* est la centième partie du mètre. Il équivaut à 4 lignes 4,344 dix millièmes.

MILLIMÈTRE.

Le *millimètre* est la millième partie du mètre. Il équivaut à 0 lignes 44,344 cent millièmes.

MESURES DE SURFACE ET AGRAIRES.

L'*ARE* est la mesure de superficie qui sert à déterminer l'étendue des terrains, comme le faisoit ci-devant l'arpent. Il est égal à 100 mètres carrés, ou à un décamètre carré. Il équivaut à 948 pieds carrés 31 centièmes, ou 26 toises carrées environ.

HECTARE.

L'*hectare* est égal à 100 ares ; il contient 94,391 pieds carrés, et forme presque le double du grand arpent de 100 perches carrées de 22 pieds. Le rapport exact est de 49 à 25 ou 2,634 toises carrées 19 centièmes.

MYRIARE.

Le *myriare* est égal à 10 mille ares. Il équivaut à un kilomètre carré. Il est égal à 9,483,100 pieds carrés, ou 263,419 toises carrées.

DÉCIARE.

Le *déciare* est la dixième partie de l'are. Il est égal à 10 mètres carrés. Il équivaut à 94 pieds carrés 831 millièmes, ou 2 toises carrées environ.

CENTIARE.

Le *centiare* est la centième partie de l'are. Il est égal à un mètre carré. Il équivaut à 9 pieds carrés 4,831 dix millièmes.

MESURES DE SOLIDITÉ.

Le *stère* est égal au mètre cube. Il répond à 29 pieds cubes 2,027 dix millièmes. Il équivaut à peu près à un ¼ de corde et à une ½ voie de bois.

DÉCISTÈRE.

Le *décistère* est la dixième partie du stère. Il est égal à 2 pieds cubes 92,027 cent millièmes. Il remplace la solive de charpente de 3 pieds cubes.

MESURES DE CAPACITÉ.

Le *litre* est la mesure de capacité. Il est égal au décimètre cube. Il remplace la pinte de Paris, qu'il surpasse d'un vingtième. Il diffère peu du litron. Il équivaut à 50 pouces cubes 46 centièmes.

DÉCALITRE.

Le *décalitre* est égal à 10 litres. Il remplace le boisseau de Paris, et le demi-décalitre remplace le picotin. Il équivaut à 504 pouces cubiques, 6 dixièmes, ou 10 pintes ½.

HECTOLITRE.

L'*hectolitre* est égal à 100 litres. Il équivaut à 5,046 pouces cubiques ou 105 pintes.

KILOLITRE.

Le *kilolitre* est égal à 1,000 litres. Il équivaut au mètre cube. Il remplace le tonneau de mer du poids de 2,000 liv. Il est égal à 50,460 pouces cubiques ou 1,050 pintes.

DÉCILITRE.

Le *décilitre* est la dixième partie du litre. C'est à peu près l'équivalent d'un gobelet ordinaire. Il est égal à 5 pouces cubiques 46 millièmes.

CENTILITRE.

Le *centilitre* est la centième partie du litre. Il équivaut à un petit verre pour l'eau-de-vie et les liqueurs. Il est égal à 0 pouce cubique 5,0470 millièmes.

Digitized by Google

POIDS.

Le gramme est l'unité de poids. Il est égal au poids d'un centimètre cube d'eau distillée. Il pèse 18 grains 841 millièmes.

DÉCAGRAMME.

Le *décagramme* est égal à 10 grammes. Il équivaut à 2 gros 44 grains 41 centièmes.

HECTOGRAMME.

L'*hectogramme* est égal à 100 grammes. Il équivaut à 3 onces 2 gros 12 gr. 1 dixième.

KILOGRAMME.

Le *kilogramme* est égal à 1,000 grammes ; c'est le poids d'un décimètre cube d'eau distillée. Il équivaut à 2 livres 5 gros 49 grains.

MYRIAGRAMME.

Le *myriagramme* est égal à 10,000 grammes. Il équivaut à 20 livres 7 onces 58 grains.

DÉCIGRAMME.

Le *décigramme* est la dixième partie du gramme. Il équivaut à un grain 8,841 dix millièmes.

CENTIGRAMME.

Le *centigramme* est la centième partie du gramme. Il équivaut à 0 grain 18,841 cent millièmes ou environ 10 cinquante-troisièmes de grain.

MILLIGRAMME.

Le *milligramme* est la millième partie du gramme. Il équivaut à 0 grain 188,410 millionièmes ou environ un cinquante-troisième de grain.

Tableau général des rapports des mesures et poids de l'ancien système, aux mesures et poids du nouveau.

ANCIEN SYSTÈME.	NOUVEAU SYSTÈME.
La toise équivaut à	1 mètre 948 millimètres. Peu plus.
Le pied	0 324
Le pouce	0 027
La ligne	0 002
La toise carrée	3 mètres carrés. 790 millimètres. Peu plus.
Le pied	0 105
Le pouce	0 0007 dix millimètres carrés.
La toise cube	7 mètres cubes. 396 millimètres.
Le pied cube	0 034
Le pouce cube	0 00002 centième de millimètres.
L'arpent de Paris de 100 perches carrées, la perche linéaire de 18 pieds	3,436 mètres carrés. 618 millimètres carrés.
La perche carrée de 18 pieds	034 166
L'arpent de France de 100 perches carrées, la perche linéaire de 22 pieds	5,103 836
La perche carrée de 22 pieds	051 038
L'aune de Paris, de 3 pieds 7 pouces 10 lignes $\frac{1}{2}$ équivaut à	1 mètre 188 millimètres.
La pinte de Paris, de 48 pouces cubes	0 litre 951 centilitres.
Le boisseau de Paris, de 640 pouces cubes	0 268
La livre poids de marc	48,914 centigrammes.
Le marc	24,457
L'once	03,058
Le gros	00,369
Le demi-gros	00,185
Le grain	00,005

Par arrêté des Consuls, du 13 brumaire an 9 (4 novembre 1800), le système décimal des poids et mesures est définitivement mis à exécution par toute la République, à compter du 1er vendémiaire an 10 (23 septembre 1801). Mais, pour faciliter cette exécution, l'arrêté permet que les dénominations données aux *mesures* et aux *poids* soient, dans les actes publics comme dans les usages habituels, traduits par les noms français indiqués dans le tableau qui suit :

Digitized by Google

NOMS SYSTÉMATIQUES.	TRADUCTION.	VALEUR EN NOUVELLES MESURES.
MESURES ITINÉRAIRES.		
Myriamètre	*Lieue*	10,000 mètres.
Kilomètre	*Mille*	1,000 mètres.
MESURES DE LONGUEUR.		
Décamètre	*Perche*	10 mètres.
Mètre		*Unité fondamentale des poids et mesures;* la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre.
Décimètre	*Palme (le)*	Dixième de mètre.
Centimètre	*Doigt*	Centième de mètre.
Millimètre	*Trait*	Millième de mètre.
MESURES AGRAIRES.		
Hectare	*Arpent*	10,000 mètres carrés.
Are	*Perche carrée*	100 mètres carrés.
Centiare	*Mètre carré*	
MESURES DE CAPACITÉ POUR LES LIQUIDES.		
Kilolitre	*Muid*	Un mètre cube, *ou* 1,000 décimètres cubes.
Décalitre	*Velte*	10 décimètres cubes.
Litre	*Pinte*	Décimètre cube.
Décilitre	*Verre*	Dixième de décimètre.
MESURES DE CAPACITÉ POUR LES MATIÈRES SÈCHES.		
Hectolitre	*Setier*	100 décimètres cubes.
Décalitre	*Boisseau*	10 décimètres cubes.
Litre		Décimètre cube.
MESURES DE SOLIDITÉ.		
Stère		Mètre cube.
Décistère	*Solive*	Dixième du mètre cube.
POIDS.		
100 Myriagrammes	*Millier*	1,000 livres (*Poids du tonneau de mer.*)
10 Myriagrammes	*Quintal*	100 livres.
Kilogramme	*Livre*	*Poids de l'eau sous le volume du décimètre cube;* contient 10 onces.
Hectogramme	*Once*	Dixième de la livre, contient 10 gros.
Décagramme	*Gros*	Dixième de l'once, contient 10 deniers.
Gramme	*Denier*	Dixième du gros, contient 10 grains.
Décigramme	*Grain*	Dixième du denier.

La dénomination de *mètre* n'a point de synonyme dans la désignation de l'unité fondamentale des poids et mesures; aucune mesure ne peut recevoir de dénomination publique, qu'elle ne soit un multiple, ou un dividende décimal de cette unité. Le mesurage des étoffes se fait par mètre, dixième et centième de mètre. La dénomination *stère* continue d'être employée dans le mesurage du bois de chauffage, et dans la désignation des mesures de solidité : dans les mesures des bois de charpente, on peut diviser le stère en dix parties, que l'on nomme *solives*.

Digitized by Google

solives. Les dénominations énoncées dans l'état ci-dessus peuvent être écrites à côté des noms systématiques sur les mesures et les poids fabriqués avant l'arrêté du 13 brumaire an 9 (4 novembre 1800); elles peuvent être inscrites, ou seules, ou à côté des premiers noms, sur les poids et mesures qui seront fabriqués par suite. Dans tout acte public, d'achat ou de vente, de pesage et de mesurage, on peut, suivant les dispositions précédentes, se servir de l'une ou de l'autre nomenclature.

Mesves, bourg (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Pouilly, près de la Loire, à 7 k. (1 l. ¾) de la Charité, 31 k. (7 l.) de Nevers. Il y a une forge et un martinet dit *de Nevers*, où l'on fabrique du fer et de l'acier. *P.* 626. *B. de p.* de Pouilly.

Mesviller, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 39 k. (8 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Montdidier.

Mesvin, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. sud de Mons, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Pâturages, 18 k. (4 l.) N. de Maubeuge, 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Mons. *P.*.... *B. de p.* de Mons.

Mesvre, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, ch.-l. de canton, sur la Mesvrin, à 9 k. (2 l. ⅓) S. d'Autun, 8 m. (17 l.) N. O. de Mâcon, 14 k. (3 l. ¼) N. O. de Montcenis. On trouve dans les environs de cette commune du granit de couleur grise ou rougeâtre, dont sont composées les hautes collines situées entre Mesvre et Toulon. *Pop.* 567. *Bur. de poste* d'Autun.

Metabief, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, près de la Rouge-Bief, ruisseau, à 14 k. (3 l. ¼) de Pontarlier, 6 m. (13 l.) de Besançon. *P.* 239. *B. de poste* de Pontarlier.

Métairie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. et commune de Marines, à 15 k. (3 l. ½) de Pontoise, 1 k. (¼ de l.) de Marines. *Pop.* comp. celle de Marines, 1212. *Bur. de poste* de Pontoise.

Métairies (les), v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Jarnac, à 6 k. (1 l. ½) de Cognac, 4 m. (10 l.) d'Angoulême. *P.* 400. *Bur. de p.* de Jarnac.

Métairies (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de Gauville, à 3 k. (¾ de l.) de Verneuil, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Gauville, 110. *B. de poste* de Verneuil.

Métairies-de-St.-Quirin (les), (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Lorquin, à 10 k. (2 l. ½) de cet endroit. *P.* 207. *Bur. de p.* de Sarrebourg.

Métamies (les), v. (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, cant. de Mourmoiron, près de la Nesques, à 27 k. (6 l.) d'Avignon. On y trouve des mines de houille. *P.* 807. *Bur. de poste* de Carpentras.

Metenich, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, comm. de Lirschberg, près de la Sure, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. d'Echternach, 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. de Trèves. *P.* 642. *B. de poste* de Luxembourg.

Metereaux, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Senonches, comm. de Louvilliers, à 13 k. (3 l.) de Châteauneuf, 24 k. (5 l. ½) de Dreux. *Pop.* compr. celle de Louvilliers, 293. *B. de p.* de Châteauneuf.

Methenbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Annweiler, commune de Grevenhausen, à 4 k. (1 l.) d'Annweiller, 9 k. (2 l. ¼) de Landau, 8 myr. (18 l.) de Mayence. *P.* comp. celle de Grevenhausen et dépend., 338.

Metiercelin *ou* Meix-Tiercelin (le), v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Sompuis, à 15 k. (3 l. ¼) de Vitry, 36 k. (8 l.) de Châlons. *P.* 265. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Métiers (*École d'arts et*). Cette école est établie à Compiegne. L'instruction que l'on y donne a pour but de former de bons ouvriers et des chefs d'ateliers: l'établissement est en toutes ses parties sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Les élèves d'un âge au-dessous de 12 ans sont répartis pour l'enseignement en trois classes. On enseigne dans la première classe à lire, à écrire et les premiers élémens de la grammaire française; dans la seconde, on continue ces premières études, et on y joint les quatre règles de l'arithmétique, et les fractions; dans la troisième, outre les objets ci-dessus, on enseigne les premiers élémens de la géométrie et les principes du dessin. Les élèves passent ensuite à l'étude des arts et métiers. Il y a à cet effet cinq ateliers principaux établis dans l'école: 1er atelier: métiers de forgeron, limeur, ajusteur, tourneur de métaux; 2e atelier: métiers de fondeur; 3e atelier: métiers de charpentier et menuisier en bâtimens, meubles et machines: 4e atelier, métiers de tourneur en bois: 5e atelier, métiers de charron. Les élèves sont répartis dans ces ateliers d'après les goûts et les dispositions que les chefs leur reconnoissent. Le travail des ateliers est de huit heures par jour. Les élèves qui font de grands progrès ou marquent d'heureuses dispositions reçoivent ensuite un enseignement plus élevé. On continue pour eux l'étude du dessin, du lavis, des plans et machines, et on leur fait connoître l'application des principes de la mécanique à la pratique des arts. L'école est administrée et dirigée par un proviseur, un directeur des travaux, un sous-directeur, des chefs d'atelier, un garde-magasin: il y a en outre des professeurs et des maîtres pour l'enseignement dont il vient d'être parlé. Pour tous les exercices relatifs à l'étude des arts et à leur pratique, les élèves sont distribués en autant de compagnies qu'il y a de fois 27 élèves dans l'école; chaque compagnie est composée d'un sergent, de deux caporaux et de vingt-quatre élèves destinés aux mêmes métiers; elle est subdivisée en deux sections, dont chacune est composée d'un caporal et de douze élèves.

Métiers, arts (*Conservatoire des*). Cet établissement, à Paris, dans les ci-dev. abbaye et rue St.-Martin, est destiné à recevoir toutes les machines en usage dans les arts mécaniques. Sa collection en ce genre est nombreuse, et on l'augmente chaque jour. Il y a un administrateur et deux démonstrateurs attachés au conservatoire.

Metigny, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Molliens, à 27 k. (6 l.) d'Amiens. *Pop.* 136. *B. de p.* de Picquigny.

Metloch, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, près de la Sarre, à 6 k. (1 l. ½) N. de Merzig, 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de Frendenberg, 30 k. (6 l. ¾) S. de Trèves. *Popul.* 107. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, département de la Moselle.

Metloc (partie de la forêt de), (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff. Elle a 3503 mètres (1800 t.) de long, sur 2334 mèt.

Digitized by Google

(1200 t.) de large, à la frontière qui la partage.

Mètre. Voy. *Mesures et poids.*

METREAUX-BLANC (LES), village (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Vernon, comm. de Donants, à 6 kil. (1 l. ¼) de Pacy-sur-Eure, 22 k. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Donants et dépend., 321. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

METREAUX-NOIR (LES), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Vernon, comm. de Donants, à 6 k. (1 l. ½) de Pacy-sur-Eure, 22 kilom. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de Donants et dépend., 321. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

MÉTREVILLE, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, comm. d'Ailly, à 6 k. (1 l. ½) de Gaillon, 8 k. (2 l.) de Louviers. *Pop.* compr. celle d'Ailly, 1175. *Bur. de poste* de Gaillon.

MÉTRICH, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 9 k. (2 l. ½) de Thionville, 33 k. (7 l. ½) de Metz. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Thionville.

Métropolitain. Sous la monarchie les archevêques prenoient ce titre, comme chefs d'une province ecclésiastique; ils avoient en cette qualité une juridiction médiate sur les diocèses de leur province. Voyez *Archevêques.*

METS (PONT DE), v. (*Somme*), arr. et cant. d'Amiens, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 540. *Bur. de p.* d'Amiens.

METSCH, v. (*Forêts*). *Voyez* MOETSCH.

METS-ROBERT, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Chaource, sur l'Armance, à 14 kil. (3 l. ⅓) d'Ervy, 25 k. (5 l. ⅔) de Troyes. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Chaource.

METTECHOVEN, v. (*Meuse-Inférr.*), arr. d'Hasselt, cant. de Looz, près de l'Herck, à 3 k. (¾ de l.) N. N. O. de Vryheers, 4 k. (1 l.) S. O. de Looz, 28 kil. (6 l. ¼) O. p. S. de Maëstricht. *Pop.* 61. *Bur. de poste* de St.-Trond.

METTENBERG, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont, à 5 kil. (1 l. ¼) N. O. de cet endroit, 27 k. (6 l.) S. p. E. d'Altkirch, 13 kil. (3 l.) E. p. N. de Saint-Ursanne. *P.* 99. *Bur. de poste* de Délemont.

METTENDORF, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Neubourg, sur la Dins, à 3 k. (¾ de l.) N. de Freysengen, 8 k. (2 l.) E. p. N. de Vianden, 43 k. (9 l. ¾) E. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 640. *Bur. de p.* de Luxembourg.

METTENHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Bechtheim, à 2 kil. (¼ l.) N. N. E. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) S. d'Oppenheim, 29 k. (6 l. ¼) S. de Mayence. *P.* 582. *B. de p.* de Worms.

METTENICH, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, sur la Brems, rivière, à 6 k. (1 l. ¼) E. de Wadern, 6 k. (1 l. ¼) N. N. O. de Tholey, 33 k. (7 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 276. *Bur. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

METTEREN, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouck, cant. sud-ouest de Bailleul, à 10 k. (2 l. ½) d'Hazebrouck, 5 m. (11 l. ¼) de Douay. *Pop.* 2225. *B. de p.* de Bailleul.

METTERICH, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Dudeldorf, à 4 k. (1 l.) O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) E. de Bitbourg, 5 myriam. (12 l. ¼) N. N. de Luxembourg. *P.* 408. *B. de p.* de Luxembourg.

METTERNICH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, à 6 m. (14 l.) S. de Munster, 15 k. (3 l. ½) E. de Kaisersesch, 22 k. (5 l.) O. S. O. de Coblentz. *Pop.* 197. *B. de p.* de Coblentz.

METTERNICH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, sur la Moselle, à 9 k. (2 l. ½) de Zell, 3 k. (¾ de l.) O. N. O. de Beilstein, 5 m. (10 l. ¼) S. O. de Coblentz. *P.* 251. *Bur. de p.* de Trarbach.

METTERNICH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Rubenach, près de la Moselle, à 1 k. (¼ de l.) S. E. de Rubenach, 3 k. (¾ de l.) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 340.

METTERNICH, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Lechnich, près l'Erfft, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Lechnich, 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de Brühl, 5 m. (11 l. ¾) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 355. *B. de p.* de Cologne.

METTEZ, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosses, à 11 k. (2 l. ¾) N. p. E. de Florenne, 8 k. (2 l.) S. p. O. de Fosses, 22 k. (5 l.) S. O. de Namur. *Pop.* 1351. *Bur. de poste* de Dinant.

METTINGEN, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg, à 14 k. (3 l. ¼) de Sarrebourg, 8 m. (17 l. ¼) de Nancy. *P.* 2[illegible]. *Bur. de poste* de Phalsbourg.

METTRAY, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. nord de Tours, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville. *Pop.* 1017. *Bur. de poste* de Tours.

METTWEILER, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Baumholder, à 4 kilom. (1 l.) S. p. O. de ce lieu, 7 kil. (1 l. ¾) N. O. de Cousel, 5 m. (12 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

METZ, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord d'Annecy. *Pop.* 244. *Bur. de poste* d'Annecy.

METZ, forte ville (*Moselle*), chef-l. de dép., d'arr. et de cant., au confl. de la Moselle et de la Seille, à 5 m. (11 l.) de Nancy, 5 m. (12 l.) de Toul, 6 m. (14 l.) de Verdun, 6 m. (13 l. ½) S. de Luxembourg, 20 m. (45 l.) de Reims, 32 m. (72 l.) E. p. N. de Paris. Long. 23. 51. lat. 49. 7. Cette ville, très-ancienne, a été la capitale des *Médiomatrices*, peuple puissant de la Gaule belgique, qui, du temps de César, s'étendoit jusqu'au bord du Rhin. Ces peuples en ont été éloignés par les *Tribocci*, les *Nemetes* et les *Vangiones*, qui leur ont enlevé ce qui formoit les diocèses de Strasbourg, Spire et Worms, en-deçà du Rhin. Dès le 4e siècle elle a commencé à quitter son ancien nom pour prendre celui de ses peuples, *Mediomatrices*, qu'elle a conservé jusque vers le onzième siècle. On compte quatre époques mémorables de son histoire. La première est la conquête qu'en firent les Romains sous César; la seconde la soumit aux Francs sous le règne de Clovis, après la mort duquel ses quatre fils s'étant partagé ses états, elle devint la capitale du royaume d'Austrasie, qui produisit vingt-trois rois. Metz après la mort de Louis-le-Débonnaire, devint le partage de Lothaire, son fils aîné; mais, par sa position et son importance, cette ville fut convoitée par les anciens rois de France, et la maison de Saxe, qui monta sur le trône impérial en 918, éprouva toutes les horreurs d'une guerre désastreuse, jusqu'à ce qu'il fût décidé que la Lorraine feroit partie de l'Empire, à condition cependant que les Empereurs n'exerceroient pas le droit de souveraineté immédiate sur le pays qu'ils avoient conquis. C'est ce qui forme la troisième époque des grands événemens relatifs à la ville de Metz et au Pays messin.

Digitized by Google

La plus glorieuse enfin est la dernière où les habitans obtinrent de se gouverner par leurs propres lois ; mais on leur donna des comtes qui absorbèrent l'autorité de leurs magistrats. Alors cette constitution, qui date des dernières années du douzième siècle, commença à recevoir des modifications, des changemens et des restrictions, jusqu'au temps où Metz, considérée comme ancien patrimoine de la France, rentra sous son empire en 1552. Henri II, roi de France, en 1552, passant par Metz, à la tête de son armée, pour aller donner des secours aux princes d'Allemagne contre l'Empereur, mit cette ville sous sa protection ; il y établit un gouverneur. La même année l'empereur Charles-Quint vint pour assiéger cette ville avec une armée considérable ; il y fit tirer sur elle plus de dix-sept mille coups de canon ; mais il fut repoussé par le duc de Guise. Metz avoit constamment joui de ses anciennes prérogatives jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis, et cette ville est demeurée sous la protection de la France : il n'y avoit qu'un gouverneur jusqu'en 1648, où le traité de Munster réunit définitivement les villes de *Metz*, *Toul* et *Verdun* à la couronne de France. L'article LXVII de ce traité porte que la souveraine puissance sur les villes et évêchés de *Metz*, *Toul* et *Verdun*, et leurs districts, nommément sur Moyenvic, appartiendra désormais à la couronne de France, et lui sera incorporée à perpétuité et irrévocablement, en la même façon que jusqu'à présent elle avoit appartenu à l'Empire romain, conservant le droit métropolitain de l'archevêché de Trèves.

Louis XV étant parti de la Flandre en 1744 pour aller au secours de l'Alsace, qui étoit menacée par les Impériaux, passa par Metz, où il fut reçu le 4 août. Quelques jours après son arrivée il y tomba malade, et fut obligé d'y rester jusqu'au 29 septembre suivant. La ville de Metz s'est toujours maintenue dans un état florissant, malgré toutes les guerres qu'elle a soutenues, et les révolutions qu'elle a essuyées.

On entre dans cette ville par sept portes garnies de ponts-levis. Plusieurs de ces portes sont répétées deux, trois et même quatre fois, suivant les différens ouvrages de fortifications qui les défendent. On commença en 1728 à bâtir le fort de la double couronne de Moselle ; il fut achevé en 1731 sous les ordres de Belle-Isle, qui en a été gouverneur depuis 1733 jusqu'en 1762, l'an de sa mort. Metz, après Strasbourg, est la ville la mieux fortifiée de la France. Il y a de belles casernes, des magasins militaires, et tous les bâtimens nécessaires à une ville de guerre. On y remarque avec attention quelques édifices d'assez bon goût, tels que l'hôtel de la cidevant intendance, bâti en 1739 dans une île de la Moselle ; le bâtiment du Gouvernement, situé sur une grande place, plantée d'arbres, où il y a toujours un grand concours de monde, et notamment de Juifs. Metz a toujours été pour les enfans de Moïse une ville de prédilection. On a même tenu à Reims et à Metz deux conciles en leur faveur : le premier en 625, et le second en 888 ; et plusieurs diplômes des Empereurs y confirmèrent les priviléges dont ils jouissoient. Les rois de France, c'est-à-dire Henri III, Henri VI, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, dans les lettres-patentes qu'ils leur accordèrent en différens temps, font mention honorable des services qu'ils ont rendus à l'Etat en diverses occasions. D'après cela, il ne faut pas être étonné si dans le quartier qui leur est assigné on a compté jusqu'à quarante mille Juifs. Les hommes mariés y portent la barbe. La synagogue où ils se rassemblent n'a rien de remarquable.

La salle de spectacles est superbe, tant au-dedans qu'au dehors ; le fronton de cet édifice est orné de portiques de l'ordre toscan. Les rues de la ville sont bien pavées ; elles sont en général droites et passablement ouvertes, principalement les dernières construites. Les maisons y sont bien bâties. La citadelle est très-ancienne : les premiers fondemens en furent jetés en 1561, sous le règne de Charles IX ; et en 1562 M. de Vadancourt en fut nommé le premier gouverneur. Elle est située au midi et à la droite de la Moselle, qui baigne un de ses longs côtés. Au couchant, cette place forme un carré long assez régulier, fortifié de quatre bastions du chevalier de *Ville*. Le fronton du côté de la campagne a été couvert par le maréchal *Vauban*. Il y avoit dans cette citadelle une église paroissiale ; le curé étoit en même temps l'aumônier des troupes qui étoient dans la place.

Pour ce qui concernoit le gouvernement ecclésiastique de la ville de Metz, on y a tenu sept conciles ; le premier en 590 pour l'affaire de Gilles, archevêque de Reims, accusé de conspiration contre Childebert, roi de Metz ; le second en 753, en présence de Pepin, roi de France et d'Austrasie, sur la discipline ecclésiastique ; le troisième, en 835, commencé à Thionville et continué à Metz, pour le rétablissement de Louis-le-Débonnaire sur le trône impérial ; le quatrième, en 863, touchant le divorce de Théodeberge, épouse de Lothaire, roi de Lorraine ; le cinquième, en 869, pour le couronnement de Charles-le-Chauve, en qualité de roi de Lorraine ; le sixième en 888, tenu, le premier mai, sur la discipline ecclésiastique ; et le septième enfin, en 1286, sous la présidence de Jean, légat du Saint-Siége. Henri de Fenestranges, archevêque de Trèves, mourut subitement dans cette assemblée. On fixe l'époque de l'érection de l'évêché de Metz à la fin du sixième siècle, où saint Clément vint annoncer la foi de Jésus-Christ au peuple païen qui occupoit alors cette partie des Gaules. Le prélat qui occupe aujourd'hui ce siége est le quatre-vingt-seizième depuis saint Clément. L'évêché de Metz a presque toujours été rempli par des prélats d'une grande naissance. Il étoit suffragant de l'électeur de Trèves, et, en cette qualité, prince du St.-Empire. Cet évêché rapportoit plus de 200,000 livres. Le pape Alexandre VII accorda au roi Louis XIV, en 1664, un indult pour nommer aux évêchés de Metz, Toul et Verdun, tant que ce monarque vivroit, et Clément IX en donna un autre ampliatif et perpétuel le 24 mars 1668, pour accorder le privilége de nommer non seulement à ces trois évêchés, mais encore à toutes sortes de bénéfices situés dans ces diocèses. C'étoit en vertu de ces indults que le roi nommoit, non seulement à ces trois évêchés, mais encore aux abbayes et prieurés cidevant électifs qu'il renfermoit, ainsi qu'à tous autres bénéfices séculiers, canonicats, prébendes, dignités, même aux plus grandes après les pontificales, dans les églises cathédrales, et aux principales dans les collégiales, quoique jusqu'alors, dit Clément IX, *ils ont été accoutumés d'y pourvoir par élection, ou par quelque autre moyen que ce fût.* Il y avoit plusieurs chambres ecclésiastiques établies pour l'imposi-

Digitized by Google

tion de toutes les taxes sur les bénéfices du diocèse. L'évêque de Metz en étoit président né : on y jugeoit toutes les causes en première instance, et les appels se portoient directement au conseil d'État. Il y avoit, outre ces tribunaux, un bureau d'économats et régie des biens des religionnaires fugitifs ; un greffe et contrôle des biens de main-morte pour les communautés. L'église cathédrale, dédiée à saint Etienne, peut être regardée comme un des plus beaux édifices gothiques que nous ayons en France. Le chapitre de la cathédrale de Metz étoit composé de quarante-un chanoines, y compris les dignitaires ; pour le bas-chœur, de deux semi-prébendés, deux sous-chantres, deux sacristains, d'un maître de musique, huit enfans de chœur, de quatorze chantres, et de quatre vergés. Outre le chapitre de la cathédrale, on comptoit dans la ville trois collégiales et une chapelle, quatre abbayes royales d'hommes, et trois abbayes royales de filles, quinze paroisses, onze couvens et communautés d'hommes, deux séminaires, deux colléges, une société royale des sciences et des arts, les écoles chrétiennes, onze monastères ou couvens de filles, cinq hôpitaux, y compris l'hôpital royal militaire de la Ville neuve. La collégiale de *St.-Sauveur* commença à être fondée en 879 par Walla, évêque de Metz, et achevée, vers le milieu du onzième siècle, par Adalberon III, évêque de Metz ; son chapitre étoit composé de douze chanoines. La collégiale de *Saint-Thibault* a été fondée en 1159 par deux vieux ecclésiastiques de cette ville. Son chapitre avoit douze chanoines et six chantres laïcs pour le bas-chœur. La collégiale de *Saint-Pierre-le-Grand*, ou *Aux Images*, a été fondée en 359 par St.-Goëric, évêque de Metz. La chapelle de *Sainte-Rainette* a été fondée par le chapitre de la cathédrale de Metz, pour treize pauvres clercs.

Les abbayes royales d'hommes étoient *Saint-Clément*, *Saint-Arnould*, *Saint-Symphorien* et *Saint-Vincent*, toutes les quatre de l'Ordre de saint Benoît. Celle de Saint-Clément n'étoit d'abord qu'une chapelle bâtie par ce saint prélat, hors des murs de la ville, sous l'invocation de *saint Pierre-aux-Champs* ; celle de Saint-Arnould a été fondée au commencement du 3e siècle, par saint Patient, quatrième évêque de Metz ; celle de Saint-Symphorien a été fondée en 612, sous l'invocation des *saints Innocens*, par saint Papolle, évêque de Metz ; celle de St.-Vincent, fondée en 768, par Thiéry Ier, évêque de Metz. Les abbayes royales de filles étoient *Sainte-Glossinde*, *Saint-Pierre*, et *Sainte-Marie*. Celle de Sainte-Glossinde a été fondée en 590 par sainte Glossinde, fille de Vintron, comte de Champagne. Cette abbaye étoit régulière depuis 1680. On exigeoit des preuves de noblesse pour y être admis. Celle de Saint-Pierre fut fondée par Eleuthère, duc des Français. Il falloit être noble pour y être admis. L'abbaye royale de Sainte-Marie fut fondée en 984 par Adalberon, pour servir de retraite à une partie des dames du chapitre de Saint-Pierre, dont le nombre étoit alors considérable. Cette abbaye a été réunie en 1762 à celle de Saint-Pierre. Il y avoit encore des chanoines réguliers de saint Augustin, de la Congrégation, et de saint Antoine, établis à Metz dans le 12e siècle ; les chanoines réguliers de la Trinité, en 1258 ; les chanoines réguliers de saint Augustin, de la Congrégation de saint Sauveur, établis en 1783. Ils desservoient la paroisse Saint-Simon, et tenoient un collége érigé en 1755, sous le titre de *Collége royal de saint Louis*. Les Augustins ont été établis en 1255 ; les grands Carmes, en 1275 ; les petits Carmes, en 1644. Les Célestins furent fondés en 1370, par Bertrand-le-Hongre. Les Jacobins ou Dominicains étoient à Metz depuis 1221. Les Minimes furent fondés en 1602 par le cardinal de Guise. Les Récollets, en 1603, par la faveur du duc d'Epernon, gouverneur de Metz. L'Ordre des religieuses de l'*Ave Maria*, dites *Sœurs Collettes*, fut fondé en 1482 par Nicole Geoffroi, nièce du cardinal d'Alby. Les Carmélites furent établies dans cette ville en 1623 par Henri de Bourbon, évêque de Metz. Les Sainte-Claire ont commencé à s'établir en 1249, sous le pontificat d'Alexandre IV. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame en 1623 ; les Prêcheresses religieuses de l'Ordre de saint Benoît furent établies en 1270 ; les filles de la Propagation, en 1617, pour l'instruction des filles et femmes de la religion prétendue réformée, et celles nées dans la religion juive. La maison du *Refuge de Saint-Charles* fut fondée en 1703 par M. le duc de Coislin, évêque de Metz, pour servir de refuge aux personnes du sexe qui avoient été débauchées. Les religieuses de la Visitation, fondées par saint François de Sales, furent établies à Metz en 1653 ; les Ursulines, depuis 1649 ; la Doctrine chrétienne, fondée en 1712 par Pierre Goise, chanoine de Metz, pour l'éducation des jeunes personnes du sexe, et l'enseignement gratuit des pauvres filles. La *Magdeleine* étoit une abbaye de chanoinesses régulières, établie depuis 1400 : elles suivoient la règle de saint Augustin. A 2 k. (¾ l.) de Metz, il y avoit encore le monastère de Saint-Antoine de Padoue, occupé par des religieuses de l'Ordre de saint Benoît, fondé en 1635 par Mémisa, évêque de Madaure. L'hôpital Saint-Nicolas a été fondé vers la fin du 10e siècle. L'hôpital Saint-Georges a été construit en 1682, par les bienfaits et sous les ordres d'Aubusson de la Feuillade. Celui de Bon-secours a été fondé en 1691. La *Charité des bouillons* subsistoit par les quêtes générales, qui se faisoient à Pâques et à Noël : les premières dames de la ville faisoient les fonctions de *Dames de Charité*.

Le gouvernement militaire de Metz consistoit dans un gouverneur général pour les villes, pays et évêchés de Metz et Verdun ; un lieutenant général de l'évêché de Metz et du pays messin, commandant dans les évêchés et frontières du Luxembourg ; un lieutenant de roi, commandant ou gouverneur de Metz ; un major, et six aides-major. Il y avoit une compagnie d'*Archers des Bandes* à la suite de l'état-major de la ville et de la citadelle. Le gouverneur avoit une compagnie d'hallebardiers composée de vingt-quatre hommes : chacun de ces hallebardiers devoit faire le service chez le commandant de la place, pour y recevoir et délivrer tous les jours les clefs des portes de la ville. Le gouverneur avoit en outre une compagnie de vingt quatre gardes à cheval. L'école d'artillerie de Metz a été établie en 1720. Cette ville étoit le siége d'une compagnie et d'un prévôt général de la maréchaussée. La bourgeoisie de la ville de Metz formoit un corps de milice composé de quatre bataillons : elle étoit assujettie, lorsqu'il n'y avoit point ou fort peu de troupes dans la ville, à monter la garde. Il y avoit pour les intendances de Metz et

Digitized by Google

d'Alsace deux receveurs généraux et deux contrôleurs généraux des finances. Le parlement de Metz fut établi sous Louis XIII par édit du mois de janvier 1633. La grand'-chambre étoit composée de quatre présidens et de vingt-un conseillers; la chambre des enquêtes-tournelle étoit composée de trois présidens et de dix-neuf conseillers. Outre ces juges, il y avoit un nombre de conseillers d'honneur nés, savoir, les évêques des trois évêchés; les abbés de Saint-Arnould et de Gorse; le gouverneur et le commandant du gouvernement général des villes, pays et évêché de Metz et de Verdun; un conseiller d'honneur, qui étoit le maître échevin de cette ville; quatre conseillers chevaliers d'honneur, et sept conseillers honoraires, etc. Les juridictions de l'enclos du palais à Metz étoient : *le Parlement*, *la Chambre des comptes*, *la Cour des aides et monnoies*, *les Requêtes du palais*, *la Chancellerie*, *la Chambre des trésoriers de France*, *la Table de marbre et Maîtrise des eaux-et-forêts*, *le Bailliage*, *le Siége présidial*, et *la Police*. La chambre des requêtes fut établie en 1694, celle des comptes, en 1661; la table de marbre, en 1679; la maîtrise des eaux-et-forêts, en 1661; le bailliage l'a été en 1634; le présidial en 1685; la chambre de police en 1699; l'hôtel des monnoies en 1661; les officiers en juridiction des traites et fermes du roi avoient été établis en 1691; la juridiction consulaire de Metz, en 1716; la juridiction de la marque de fer, en 1727. La juridiction du bureau de l'hôtel de ville étoit composée d'un maître-échevin, de dix conseillers échevins, d'un syndic royal, d'un ancien syndic honoraire, d'un substitut, d'un secrétaire greffier en chef, de sept procureurs postulans, d'un receveur, d'un inspecteur des bâtimens, et de deux stipendiés. Il y avoit encore deux médecins, deux chirurgiens, et un apothicaire. L'office de maître échevin donnoit la noblesse, à laquelle étoit attaché le titre de *chevalier*, accordé par une ordonnance du mois de juillet 1305. Il y avoit à Metz trois ordres, composés, du bureau de l'hôtel de ville, des nobles résidans dans la ville, des députés du clergé, du bailliage et du tiers-état.

Metz renferme quelques sources d'eau salée, près du fort Belle-Croix, en allant à St.-Julien. L'industrie de Metz consiste en fabriques d'étoffes de laine, bas à l'aiguille et au métier; ratines, droguets, étamines, petites serges, gazes, mousselines unies, rayées, à carreaux et brochées; bougran, cuirs à rasoirs, ébénisterie et marqueterie, ouvrages en marbre, tanneries, ouvrages en fleurs artificielles et en plumes. Cette ville excelle dans cette partie. On y fabrique beaucoup de toiles unies et linge de table, des papiers peints, du carton, de la poudre et de l'amidon; des ouvrages de tour, tels que chaises, cannes, et instrumens à vent. Il y a aussi des fabriques de liqueurs, de confitures, et de pain-d'épice; des brasseries, etc. On y fabrique encore du sel ammoniac, et des acides nitrique et muriatique. Tous ces différens objets ont acquis beaucoup de réputation. La ville de Metz tient un rang distingué dans le commerce. Hors la ville de Metz, près du glacis de la porte des Allemands, on trouve du charbon de terre, dont on fait un grand usage dans le pays. Les carrières des environs fournissent une pierre avec laquelle on fait de la chaux aussi bonne que celle de Trèves. En 1767, M. Baumé, apothicaire à Paris, dans un de ses voyages en Lorraine, a découvert aux environs de Metz une carrière de marbre dans une chaîne de montagnes, s'étendant d'une part du côté de St.-Avold, et de l'autre faisant partie de la côte de Delme, passant par Château-Salins, et finissant au pied d. monastère de Salival, près de Moyenvic. Il y avoit de l'autre côté de la Moselle un moulin à poudre vis-à-vis le jardin de *Boufflers*: il a sauté en 1756. L'évêque de Metz avoit à 5 k. (1 l. ¼) au couchant de cette ville, dans la plaine du sablon, à 1 k. (¼ de l.) de la rive droite de la Moselle, une superbe maison de plaisance. Ce château, ainsi que les bâtimens qui l'accompagnent, est immense. Les productions du territoire consistent en froment, orge, huile, chanvre, lin, vins, eaux-de-vie, et vinaigres.

Metz est la patrie de Charles *Ancillon*, né le 29 juillet 1659, mort à Berlin le 5 juillet 1715. Il a publié un traité des *Eunuques*, sous le nom de *Collincan*, qui est l'anagramme de son nom. Ce fut à l'occasion d'un eunuque qui vouloit se marier qu'il mit au jour cet ouvrage. — Pierre-Joseph *Buch'oz*, médecin naturaliste, né le 27 janvier 1731, l'un des écrivains les plus laborieux, membre de plusieurs académies. On a de lui plus de cinquante volumes. Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur la Botanique*; *Histoire universelle du Règne végétal*, 24 v. *in-fol.*, etc. — Adam-Philippe *Custine* père, général en chef de l'armée du Nord, décapité à Paris le 29 therm. an 1er. (17 août 1793). Louis-Philippe-François *Custine*, son fils, né à Paris, adjudant-général de l'armée du Rhin, fut aussi décapité à Paris le 14 nivose an 2 (7 janvier 1794). — Jean-François *Dieudonné de Maucomble*, officier au régiment de Ségur, auteur dramatique, historien et romancier : né en 1735, mort en 1768. Il donna une tragédie bourgeoise intitulée : *Les Amans désespérés*, ou *le Comte d'Olinval*. Dieudonné fut plus connu par deux romans agréables, qui sont : *Nitophor*, anecdote babylonienne, et l'*Histoire de madame d'Erneville, écrite par elle-même*. Il est aussi l'auteur d'un bon *Abrégé de l'Histoire de Nîmes*, in-8°. — Jacob *le Duchat*, jurisconsulte et littérateur, né en 1658, mort à Berlin en 1725. On a de lui : *Aventures du baron de Fœneste*; et une édition des œuvres de *Rabelais*. — Abraham *Fabert*, maréchal de France, et gouverneur de Sedan, brave guerrier, parvenu par ses services éclatans : né en 1599. — Anutius *Foës*, savant médecin de Paris, mort en 1595. Il a donné des traductions excellentes d'*Hippocrate*, et d'autres ouvrages. — Charles *Ficux*, chevalier de *Mouchy*, de l'académie de Dijon, né en 1702, mort à Paris le 29 février 1784. On a de lui beaucoup d'ouvrages; les principaux sont : *Le Paysan parvenu*; *Mémoires d'une Fille de qualité*; *les Mille et une Faveurs*; *le Masque de Fer*; *le Mérite vengé*; *le Papillon*, ou *Lettres parisiennes*, etc. — Sébastien *Leclerc*, ingénieur-géographe, graveur et dessinateur célèbre, né en 1637, mort à Paris en 1714. Il fut ingénieur-géographe du maréchal de la Ferté, graveur ordinaire de Louis XIV, et honoré du titre de *Chevalier romain* par le pape Clément XI. Les productions de son burin auroient suffi pour lui faire un grand nom, indépendamment des productions de sa plume. Les principales sont : un *Traité de Géométrie théorique et pratique*, in-8°.; *Traité d'Architecture*; *Discours sur le*

Digitized by Google

point de Vue. — Antoine *Louis*, secrétaire perpétuel de l'académie de chirurgie de Paris, professeur et censeur royal, associé libre de plusieurs académies, né le 19 février 1723, mort le 20 mai 1792. — François *Pilatre des Rosiers*, né le 30 mars 1756. Il cultiva l'histoire naturelle et la physique avec succès. Il fut le premier avec Darlande qui tentèrent un voyage dans les airs le 25 octobre 1783; et le 25 juin 1785 il voulut en tenter un second en présence du roi de Suède et du prince Henry, à Boulogne-sur-mer. Le feu prit au ballon, et l'aréonaute avec Romain, son compagnon de voyage, furent fracassés. Pilatre des Rosiers étoit pensionnaire du roi, intendant des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle de Monsieur, frère de Louis XVI.

Metz est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Besançon; le siége de la préfecture et des cours d'appel, de justice criminelle, et des tribunaux de 1ère instance et de commerce. Il y a un directeur des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un conservateur des forêts, un receveur-général, des agens de change, et des courtiers de commerce, un bureau d'enregistrement, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un lycée, un hôpital militaire, un octroi municipal, une poudrerie, une école du génie, trois compagnies de mineurs, un hôtel des monnoies pour la fabrication des espèces marquées AA non en activité. Cette ville a encore un bureau de garantie pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque de l'or et de l'argent venant de l'étranger. Metz est une place de guerre de première classe de la troisième division militaire; elle est la résidence du général commandant et du commissaire ordonnateur de la division qui comprend les départemens de la *Moselle* et des *Forêts*. Quatre adjudans de place, un directeur et un sous-directeur des fortifications, onze capitaines du génie, deux lieutenans du génie, un directeur et un sous-directeur de l'artillerie, le chef de la 18e légion, un capitaine et une brigade de la gendarmerie à pied, y résident, ainsi que les 2e, 3e et 9e compagnies de mineurs et de sapeurs. On trouve encore dans cette ville une école des ingénieurs militaires. *Populat.* 36,878. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Metz (Grand), v. (*Jemmapes*). *Voyez* Grand-Metz.

Metz, v. (*Somme*). *Voyez* Pont-de-Metz.

Metz (la), v. (*Ardennes*). *Voy.* Lametz.

Metz-en-Couture, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Bertincourt, à 16 k. (3 l. ¾) E. de Bapaume, 32 kil. (7 l. ¼) S. E. d'Arras, 18 k. (4 l.) S. O. de Cambrai. *P.* 1165. *B. de p.* de Bapaume.

Metz-la-Montagne, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Tannay, sur un tertre, à 10 kil. (2 l. ½) de Clamecy, 6 m. (13 l.) de Nevers. *Pop.* 678. *Bur. de p.* de Tannay.

Metzange, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Thionville, commune de Valkrange, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de Thionville, 28 k. (6 l. ¼) de Metz. *Popul.* comprise celle de Valkrange, 267. *Bur. de p.* de Thionville.

Metzdorf, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, commune de Mompach, sur la Sure, à 8 k. (2 l.) S. E. d'Echternach, 9 k. (2 l. ¼) O. de Trèves, 30 kilom. (6 l. ¾) N. E. de Luxembourg. *P.* 606. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Metzdorf, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, canton de Pfalzel, à 22 kil. (5 l.) N. N. O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Dudeldorf, 23 k. (5 l. ¼) N. de Trèves. *P.* 145.

Metzenhausen, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Mezzenhausen.

Metzenich, v. (*Roër*). *Voyez* Mertzenich.

Metzenich, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Monjoie, à 20 kil. (4 l. ½) d'Aix-la-Chapelle, 7 k. (1 l. ¾) de Monjoie. *P.* 498. *B. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Metzeral, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Munster, sur la Fecht, à 22 k. (5 l.) de Colmar. Il y a aux environs de ce village une mine d'antimoine fort riche. *Pop.* 1137. *Bur. de poste* de Colmar.

Metzerhesch, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Thionville, 22 k. (5 l.) de Metz. *Pop.* 499. *Bur. de poste* de Thionville.

Metzert, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. d'Arlon, comm. d'Altort, à 5 kil. (1 l. ¼) N. p. O. d'Arlon, 15 kil. (3 l. ½) E. N. E. d'Etale, 29 k. (6 l. ½) O. N. O. de Luxembourg. *P.* 171. *B. de p.* d'Arlon.

Metzerwise *ou* Metzervise, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, ch.-l. de cant., à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 23 k. (5 l. ¼) de Metz. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Thionville.

Metzing, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, commune de Riche, sur la petite Seille, à 10 k. (2 l. ½) de Dieuze, 40 kil. (9 l.) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Riche, 248. *Bur. de poste* de Dieuze.

Metzing, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Forbach, à 8 kil. (2 l.) de Sarguemine, 6 myr. (13 l.) de Metz. *Pop.* compr. celle de Nousviller, 343. *Bur. de poste* de Forbach.

Meu (le), v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Pange, près de la Nied française, à 22 kil. (5 l.) de Morhange, 16 k. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* 664. *Bur. de p.* de Metz.

Meucon, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Grandchamp, à 6 kilom. (1 l. ½) de Vannes. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Vannes.

Meucya, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Moyrans, à 16 k. (3 l. ⅔) de St.-Claude, 23 kilom. (5 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 450. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Meudes, cap, montagne et rochers (*Var*), arr. de Toulon, à la côte orientale de l'île de Porquerolles, allant jusqu'à la pointe au N. Ces trois objets ont environ 4 kilom. (1 l.) de long.

Meudon, bourg (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Sèvres, à 8 k. (2 l.) de Versailles. La paroisse est sous l'invocation de saint Martin, et la cure étoit à la nomination de l'archevêque de Paris. L'église et la fontaine ont été bâtis sous le Grand Dauphin, père de Louis XV. François *Rabelais* a été curé à Meudon. La veuve de M. de *Louvois*, à qui appartenoit Meudon, le vendit à Louis XIV; et comme mademoiselle d'*Orléans* de *Montpensier* avoit légué au Dauphin, en 1691, sa belle maison de Choisy-sur-Seine, le roi l'échangea pour Meudon, et ce château devint maison royale. Le roi le donna au Dauphin, qui l'orna de tout ce que l'art peut ajouter aux dispositions de la nature; il y mourut le 11 avril 1711. Ce château est situé sur la cime d'un coteau, terminé par la rivière de Seine. Sa vue s'étend sur toute la ville de Paris, et sur un grand nombre de villages, dont la plupart sont embellis par des maisons de plaisance. Depuis la révolution, les objets

Digitized by Google

de luxe et tout ce qui en faisoit la magnificence n'existent plus. Il y avoit dans ce bourg un couvent de Capucins; les Chartreux y avoient une ferme appelée les *Moulineaux*, sur le bord de la Seine. On trouve des carrières qui donnent de très-belles pierres. *Pop.* 2250. *Bur. de poste* de la banlieue de Paris.

Meudon, bois national (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Sèvre, à 7 kil. (1 l. ¾) E. de Versailles. Il a de l'E. à l'O. 3,306 mèt. (1,700 tois.) de long, et du N. au S. 2,917 mèt. (1,500 toises).

Meuglicono, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur un mamelon isolé dans le val d'Orca, à 33 kil. (7 l. ½) O. d'Ivrée. *P.* 231. *B. de p.* d'Ivrée.

Meuilley, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nuits, à 23 k. (5 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Nuits.

Meulan, ville (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, ch.-l. de cant., sur la Seine, à 13 kil. (3 l.) E. de Mantes, 28 k. (6 l. ¼) N. N. E. de Versailles, 36 kil. (8 l.) N. O. de Paris. Long. 19. 32. lat. 49. 1. Meulan fut autrefois le partage d'un fils de France nommé le comte *Galleran II*, de Meulan, dont l'épouse fit construire les deux ponts. Il y a un fort séparé de la ville par un bras de la Seine; et du temps des guerres civiles, le duc de Mayenne fut obligé d'en lever le siége. Cette ville est divisée en deux parties, l'une dans l'île et l'autre sur terre ferme. Meulan avoit un bailliage et un grenier à sel. Outre son église paroissiale, il y avoit une abbaye de Bénédictins et plusieurs couvens, Récollets, Bénédictines, Annonciades. L'hôpital étoit desservi par des religieuses. Le plus bel ornement des environs de cette ville a été démoli: c'étoit l'Isle-Belle, château qui appartenoit à l'abbé Bignon, bâti dans une île de la Seine où étoit anciennement le prieuré de St.-Côme: ce séjour étoit digne de la curiosité des étrangers. Meulan a sept fabriques de cuirs, quatre moulins à eau qui fournissent Paris: on y fabrique beaucoup de bonnets qui se vendent tant à Paris que dans les environs de Meulan. On trouve aussi dans les environs des carrières de pierres de taille.

La ville de Meulan a vu naître en 1669 Jacques *Bouillard*, bénédictin, historien et éditeur du *Martyrologe* d'Usuard—Etienne-Simon *Gamache*, né en 1676, chanoine de Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, et membre de l'académie des sciences; auteur d'une *Astronomie physique*, et de plusieurs ouvrages. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 2280. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Meule-Beck (la), riv. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, canton de Sotteghem, au sud duquel elle prend sa source, coule au S. E., puis à l'E., et en recevant plusieurs ruisseaux, va se rendre dans la Dendre *ou* Dinder, après 18 k. (4 l.) de cours.

Meule-Becke (le), ruisseau (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Nederbrakel, à 5 kil. (1 l. ¼) O. duquel il prend sa source, coule à l'E. p. N., et se rend dans le Duneba, ruisseau, à 6 kil. (1 l. ½) E. p. N. de sa source.

Meulebeeck, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. d'Anderlecht, près de Bruxelles, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. d'Anderlecht. Il y a une fabrique de faïence, une de potasse, une tannerie, et une imprimerie en coton. *P.* 1380. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Meulebeke, bourg (*Lys*), arr. de Courtrai, ch.-l. de cant., à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Thielt, 15 k. (3 l. ½) N. p. E. de Courtrai, 28 k. (6 l. ¼) S. de Bruges. *Pop.* 6660. *Bur. de poste* de Courtrai.

Meulers, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, sur la rivière de Béthune, à 13 kil. (3 l.) de Dieppe, 4 m. (10 l. ½) de Rouen. On trouve aux environs de ce village une mine de charbon de terre qui n'a pas encore été exploitée. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Dieppe.

Meulette *ou* Neulette, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. de Wail, à 30 k. (6 l. ¼) de Montreuil, 43 k. (9 l. ¾) d'Arras. *Populat.* 79. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Meulin, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Matour, à 19 k. (4 l. ⅓) de Charolles, 27 k. (6 l.) de Mâcon. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Matour.

Meun *ou* Mehun, ville (*Loiret*), arr. d'Orléans, ch.-l. de canton, à 8 kilom. (2 l.) N. E. de Beaugency, 18 k. (4 l.) S. O. d'Orléans, 4 m. (10 l.) de Notre-Dame-de-Cléry. Cette ville est située sur la rive droite de la Loire: on y voyoit une collégiale dont le chapitre étoit composé de quatorze chanoines, non compris le doyen qui portoit le titre de baron. Les évêques d'Orléans, qui y avoient une superbe maison de plaisance, nommoient à toutes les places vacantes du chapitre. Méun a été plusieurs fois prise et reprise pendant les troubles et les guerres civiles, tant par les Anglais que par les Huguenots. L'ancien château fut rebâti sous le règne de Louis-le-Gros. Cette ville étoit le siége d'une justice royale. Le poisson y est excellent, et la pêche très-abondante. Elle a une papeterie où l'on fabrique toutes sortes de papiers à écrire et à impression; il y a dix-sept tanneries pour la fabrication des cuirs et peaux, six moulins à tan, cinq moulins à papier, un moulin à foulon, et douze moulins à farine. Meun est la patrie de Jean *Clopinel*, né en 1280, mort en 1364; continuateur du célèbre roman de *La Rose*. On a encore de lui une traduction du livre de *La Consolation de la philosophie*, une lettre d'*Abaillard*, un petit ouvrage sur les réponses des *Sibylles*, etc. *Pop.* 4500. *B. de p.*

Meulles, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. d'Orbec, à 20 k. (4 l. ½) de Lisieux, 5 m. (12 l. ½) de Caen. *P.* 1069. *B. de p.* d'Orbec.

Meulson, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. d'Aignay, à 21 k. (4 l. ¾) de Chatillon, 5 myr. (11 l.) de Dijon. *Pop.* 190. *Bur. de poste* d'Aignay-le-Duc.

Meun, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de la Chapelle, commune d'Achères, à 11 k. (2 l. ¾) de Fontainebleau, 3 kil. (¾ de l.) de la Chapelle. *Pop.* comprise celle d'Achères, 590. *Bur. de poste* de Fontainebleau.

Meunet-sur-Brives, v. (*Indre*), arr. et cant. sud-ouest d'Issoudun, sur la Théols, à 8 k. (2 l.) S. d'Issoudun, 20 k. (4 l. ½) E. de Châteauroux, 20 k. (4 l. ½) N. O. de Lignières. *Pop.* 324. *Bur. de p.* d'Issoudun.

Meunet-sous-Vatan, v. (*Indre*), arr. d'Issoudun, cant. de Vatan, à 18 kil. (4 l.) d'Issoudun, 32 kilom. (7 l. ⅓) de Châteauroux. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Vatan.

Meur, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzennecourt, à 9 k. (2 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Chaumont.

Meurce, v. (*Sarthe*), arrond. de Mamers, canton de Marolles, près du ruisseau d'Orlon, à 14 k. (3 l. ¼) de Frenay, 25 k. (5 l. ¾) du Mans. *Pop.* 530. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Sarthe.

Meurchin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lens, près du canal de Douay à Lille, à 19 kil. (1 l. ⅓) de Béthune, 24 k. (5 l. ½)

Digitized by Google

d'Arras. *P.* 695. *B. de p.* de Carvin.

Meurcourt *ou* Murecourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Saulx, à 11 k. (2 l. ½) de Luxeuil, 18 kil. (4 l.) de Vésoul. Il y a des tourbières aux environs. *Pop.* 763. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Meurdraquière (la), village (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Bréal, à 22 k. (5 l.) S. de Coutances, 8 k. (2 l.) S. de Cérence. *Pop.* . . . *B. de p.* de Coutances.

Meuren, v. (*Sarre*). *Voyez* Merren.

Meurger (le), v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, comm. de Choisy, à 6 kil. (1 l. ½) de la Ferté-Gaucher, 13 kil. (3 l.) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Choisy, 1069. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Meurger-de-Coute, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et canton nord de Chartres, comm. de Gaville, à 5 k. (1 l. ¼) de Chartres. *Pop.* compr. celle de Gaville, 798. *Bur. de poste* de Chartres.

Meurgers (Grand), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de St.-Arnoult, à 9 k. (2 l. ¼) de Dourdan, 23 k. (5 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de St.-Arnoult et dép., 342. *Bur. de poste* de Dourdan.

Meurgers (Petit), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de St.-Arnoult, à 9 k. (2 l. ¼) de Dourdan, 23 kil. (5 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de St.-Arnoult et dép., 342. *Bur. de poste* de Dourdan.

Meurival, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchâtel, à 24 k. (5 l. ½) de Laon. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Fismes, dép. de la Marne.

Meurs, île (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. de Plouescat, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Pol-de-Léon, 29 k. (6 l. ½) de Morlaix. *P.* . . . *Bur. de poste* de St.-Pol-de-Léon.

Meurs, v. (*Indre*), arrond. de Châteauroux, cant. de Chatillon-sur-Indre, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 42 k. (9 l. ½) de Châteauroux. *P.* 431. *B. de p.* de Chatillon-sur-Indre.

Meurs, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, commune de Baulne, à 2 k. (½ l.) de la Ferté-Aleps, 15 kil. (3 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Baulne, 278. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Meursange, bourg (*Côte-d'Or*), arr. et cant. sud de Beaune, sur la Bourgeoise, à 8 kil. (2 l.) S. E. de Beaune, 38 k. (8 l. ½) S. de Dijon, 15 k. (3 l. ½) O. de Seurre. *Pop.* 596. *Bur. de poste* de Beaune.

Meursault, bourg (*Côte-d'Or*), arr. et cant. nord de Beaune, sur la Genest, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Beaune, 4 m. (10 l.) S. O. de Dijon, 36 kilom. (8 l.) E. d'Autun. Cette commune produit d'excellens vins blancs. *P.* 237. *B. de p.* de Beaune.

MEURTHE.

Ce département, formé du ci-dev. Toulois et de la partie méridionale de la ci-devant Lorraine, a pris son nom de sa principale rivière.

Il est borné au N. par le département de la Moselle, à l'E. par celui du Bas-Rhin, au S. par celui des Vosges, à l'O. par celui de la Meuse.

La superficie de ce département est d'environ 1,232,409 arpens carrés ou 629,002 hectares; sa population est de 342,107. Il est composé de sept cent vingt-quatre communes, et divisé en cinq arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-neuf cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Nancy*. *Toul*, *Château-Salins*, *Lunéville* et *Sarrebourg*, sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Nancy, et dépend de la 4e division militaire, dont le commandant réside à Nancy: il est du ressort de la cour d'appel séante à Nancy, et dans la 21e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts de ce département est de 227 mille 36 hect. 59 ares (444 mille 821 arp.).

Ses principales rivières sont:

La *Meurthe*, qui a sa source au S. E. dans les Vosges, très-près de la source de la Moselle, remonte au N, passe à St.-Dié, à Lunéville, à Nancy, et se jette au N. O. dans la Moselle.

La *Moselle*, dont il est parlé dans le département des Vosges.

La *Seille*, qui commence à l'E. de Dieuze, coule à l'O., passe à Moyenvic, remonte par le N. O., passe près de Nomény, et va se rendre dans la Moselle à Metz.

La *Vezouze*, qui a sa source près celle de la Sarre, coule près le N. O. et l'O., passe à Blamont par le N. de Lunéville, et se rend dans la Meurthe à l'O. de cette ville.

La *Sarre*.

Les principales villes sont, *Nancy*, *Lunéville*, *Toul*, *Pont-à-Mousson*, *Château-Salins*, *Vic*, *Dieuze*, *Phalsbourg*, *Sarrebourg*, *Blamont* et *Vezclise*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce départem. sont, la Nied, Grande-Seille, Sarre, Vezouze.

Un *Canal* souterrain d'eau salée.

Etang. Celui de l'Indre.

Forêts. Antremont, Benney, Château-Salins, Fresne et Bionrourt, Jean-Fontaine, Mondon, Murderswaldt, ou bois de Milderche, Pont-à-Mousson, Vétrimont.

Deux *Forêts* nationales.

Bois nationaux, etc.

Productions. Le territoire de ce département produit du blé, du vin, du lin, du chanvre, de la navette, du bois, du fruit. On y exploite du charbon de terre. Les mines de fer et les eaux salées y sont en grand nombre.

Industrie. Elle consiste en fabriques de draps, molletons, ratines et tricots, toiles de lin et de chanvre, linge damassé, chapelleries, bonneteries, tanneries, faïenceries, papeteries; en fabriques d'alun, de sel ammoniac, d'eaux-de-vie, d'eau-forte, huiles de lin, vinaigres; d'acier, de scies, de faulx, et tout ce qui tient à la grosse taillanderie. On y fait aussi du fer-blanc, du fil de fer, de la poterie fine, de la verrerie, etc. Le commerce consiste principalement en blés, vins, clincaillerie, planches de sapin, et autres bois de charpente et de chauffage; corderies, étoffes, papiers, etc.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

La *Toise* de Lorraine, 2.8593.
— dite de France, 1.6430.
— de Vic, 2.7089.
La *Verge* du Pays messin, 2.9777.
L'*Aune* de Lorraine, 0.6[illegible]5.
— dite de Paris, 1.1820.
— de Metz, 0.6749.

Mesures agraires; valeur en ares.

Le *Jour* ou *Arpent* de Lorraine, de 250 verges, 20.4385.
— de Vic, de 320 verges, 23.449.
— de Rechicourt, de 380 verges, 27.960.
— du Pays messin, de 400 verges, 35.196.
L'*Arpent* de 100 perches, à 22 pieds, 51.072.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Lambert-Sigisbert *Adam*, sculpteur célèbre; né à Nancy en 1700, mort en 1759, membre de l'ancienne académie de St.-Luc à Rome, et de l'académie Clementine à Bologne. Il se distingua par la beauté de son ciseau: *Le triomphe de Neptune*, groupe de cinq figures, et de cinq animaux en plomb bronzé, à Versailles, et un grand nombre d'autres morceaux superbes lui ont fait beaucoup d'honneur. — Jean *Barclay*, littérateur; né à Pont-à-Mousson, mort à Rome en 1621. On a de lui: *Euphormionis Satiricon*; *Icon animorum Argenis*, etc. — François de *Bassompierre*, colonel des Suisses et maréchal de France, historien et critique; né en 1579. Le cardinal de Richelieu le fit mettre à la Bastille en 1631. Le roi lui demanda un jour quel âge il avoit; il ne se donna que 30 ans. Le roi paroissant surpris: Sire, lui répondit Bassompierre, je retranche dix années passées à la Bastille, parce que

je

je ne les ai pas employées à votre service. On a de lui *Mémoires* imprimés à Cologne en 1665, 3 vol.; *Relation de ses ambassades*, 1665 et 1668, 2 vol. *in*-12, etc. etc.—Charles-Léopold Andren de *Bilestein*, de Nancy, conseiller de commerce en Russie, qui a publié un *Essai sur la ville de Nancy; Institution militaire pour la France*, ou le *Végèce français; Essai sur les duchés de Lorraine et de Bar*, etc. — Jacques *Callot*, dessinateur et graveur en histoire; né à Nancy en 1593. Il excella dans son art: la variété, la naïveté, la vérité, l'esprit, la finesse, caractérisent son burin. Ses foires, ses supplices, ses misères de la guerre, ses sièges, ses vies, sa grande et sa petite passion, son éventail, son parterre, ses tentations de *saint Antoine*, seront admirés et recherchés tant qu'il y aura des artistes et des curieux. — Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, général des armées autrichiennes, habile et sage guerrier; né à Lunéville en 1712. En 1744 il passa le Rhin à la tête d'une armée, s'empara des lignes de Spire, de Germuntheim, de Lauterbourg et de Haguenau, et s'établit au milieu de l'Alsace. Personne ne sut mieux que lui choisir un camp, le fortifier, faire une retraite sûre et honorable; il mourut le 4 juillet 1780. — Pierre *Chompré*, auteur des dictionnaires abrégés de la *Bible* et de la *Fable*; né à Nancy en 1698, mort à Paris en 1760. On a encore de lui: *Introduction à la langue latine*, 1753, *in*-12; *Traduction des modèles de latinité*, 1774, 6 vol. *in*-12, etc., etc. — Michel *Clodion*, sculpteur; né à Nancy. — Jacques-Charles *François*, inventeur de la gravure en dessin; né à Nancy en 1717, mort à Paris en 1769. Il étoit graveur des dessins du roi. Ses principaux ouvrages sont: un Livre à dessiner; Recueil des châteaux que le roi de Pologne occupoit en Lorraine; Le corps-de-garde, d'après *Vanloo*; la Vierge d'après *Vien*; les portraits qui accompagnent l'histoire des philosophes modernes de *Saverien*; une marche de cavalerie, d'après *Parrocel*; le portrait de M. *Quesnay*, estampe unique. — Françoise d'*Issembourg d'Happoncourt de Grafigny*, femme de lettres; née à Nancy vers la fin du 17e siècle, morte à Paris en 1758, à l'âge de 64 ans. On a d'elle: *Le Mauvais exemple produit autant de vices que de vertus; Nouvelle espagnole; Lettres d'une Péruvienne*, etc. — Dominique *Laflize*, médecin à Nancy; né dans cette ville en 1736, mort en 1793. Plusieurs de ses *Mémoires* ont remporté les prix de l'académie de chirurgie de Paris. On a de lui une *Méthode nouvelle d'administrer le vif-argent dans les maladies vénériennes*.—Jean-Michel *Lang*, professeur à Altorf, savant dans les langues orientales; mort en 1731. On a de lui: *Philosophia barbara, græca*, et divers *Traités sur le mahométisme et l'Alcoran*. — Jean *Lhoste*, de Nancy, mort en 1631, savant mathématicien, dont on a divers ouvrages: il enseigna le droit et ensuite les mathématiques à Pont-à-Mousson, et fit faire les fortifications de Nancy. — Charles *Palissot*, né à Nancy en 1730, membre de plusieurs académies, et correspondant de l'Institut nat., bibliothécaire de la Bibliothèque mazarine. Ses œuvres forment 7 vol. *in*-8°. — Antoine *Pillement*, jurisconsulte; né à Pont-à-Mousson. — Nicolas et Charles *Pois*, savans médecins de Nancy, dont les ouvrages ont été réimprimés à Leyde par les soins du célèbre Boërhave, qui les regardoit comme une excellente bibliothèque de médecine. — Nicolas *Renard*, sculpteur; né à Nancy. — François *Rouot*, jurisconsulte; né à Pont-à-Mousson. — Israël *Sylvestre*, de Nancy, célèbre graveur; mort à Paris en 1691. Plusieurs de ses enfans et petits-enfans l'imitèrent.

MEURTHE, riv. (*Vosges*), arr. de St.-Dié. Elle a deux sources, l'une dans le canton de Fraize, à 18 kil. (4 l.) de St.-Dié; et l'autre dans celui de Soalles, dans les montagnes des Vosges, à 23 kil. (5 l. ⅓) de St.-Dié.

MEURTHE-FAYE (*Vosges*). *Voyez* STE.-MARGUERITE.

MEURVILLE, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Vaudœuvres, près du Landion, à 6 kil. (1 l. ½) de Bar, 41 kil. (9 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Bar-sur-Aube.

MEURZAC, v. (*Charente-Infér.*), arr. de Saintes, cant. de Gémozac, à 18 k. (4 l.) de Saintes. *Pop.* 1298. *Bur. de poste* de Cozes.

MEUSE.

Ce département, formé des ci-dev. Verdunois et Barrois, dépendans du ci-devant gouvernement de Lorraine et du Clermontois, tire son nom de sa principale rivière.

La superficie de ce département est d'environ 1,184,283 arpens carrés ou 604,439 hectares; sa population est de 275,898 individus. Il est composé de cinq cent quatre-vingt-dix-huit communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-huit cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Bar-sur-Ornain*. *Commercy*, *Montmédy* et *Verdun-sur-Meuse* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Nancy, et dépend de la 2e division militaire, dont le commandant réside à Mézières: il est du ressort de la cour d'appel séante à Nancy, département de la Meurthe, et dans la 21e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts de ce département est de 180 mille 112 hectares 98 ares (350 mille 886 arpens).

Les principales rivières sont:

La *Meuse*, qui prend sa source près des villages de Meuse et de Montigny, dans le département de la Haute-Marne.

L'*Aire*, qui commence à quelque distance à l'E. de Bar, remonte au N. et va se jeter dans l'Aisne.

L'*Ornain*, qui commence dans le département de la Haute-Marne, remonte au N., arrose Gondrecourt, Ligny, Bar-sur-Ornain, et se rend à l'O. dans la Marne.

Le *Chiers*, qui prend sa source à l'E. dans le département de la Moselle, passe à Longwy, à Longuyon, remonte au N. à Montmédy, puis se rend dans la Meuse.

Les principales villes sont: *Bar-sur-Ornain*, *Verdun*, *Clermont*, *Varennes*, *Montmédy*, *Stenay* et *St.-Mihel*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont, Aire, Aisne, Oison, Ornain.

Forêts. Ancerville, Argonne, Commercy, Dieulet, Gondrecourt, Hesse, Ligny, Mangienne, Montier-sur-Saux, Morley, St.-Dagobert, Ste.-Geneviève, Sauley, Souilly, Wepre.

Productions. La partie septentrionale est un pays montagneux qui ne rend qu'à force de culture. Le midi a aussi des montagnes et est cependant meilleur; mais en général les productions de ce département sont les mêmes que celles de celui de la Meurthe. Les coteaux qui environnent la ville de Bar-sur-Ornain produisent du vin qui le dispute à celui de Champagne. Le gibier, la volaille et le poisson y abondent.

Industrie. Elle consiste à Verdun dans l'art de fabriquer de bonnes liqueurs, confitures et sucreries; et à Bar-sur-Ornain, dans ses fabriques de toiles, de dentelles, de bonneterie, et d'excellentes confitures de groseilles. Il y a aussi une manufacture considérable d'acier, des tanneries, corroieries et chamoiseries.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Aune de Paris, 1m,8.
Pied barrois, de 10 pouces 10 lignes 6 points, 0.2944.
Pied de Lorraine, de 10 pouces 6 lignes 9 points, 0.2859.
Pied de France, 0.3248.

Mesures agraires.

La perc. lin. étant de			Noms des communes.	Valeur en ares.
12p.	0p.	0l.	Harville	0.151999.
14	0	0.	Sivry.	0.20084.
16	0	0.	Charny.	0.27018.
16	4	0.	Verdun.	0.28149.
16	8	0.	Herbeuville. . . .	0.29309.
17	0	0.	Consenvoye . . .	0.3049.
17	6	0.	Jametz.	0.3231.
17	7	2.	Goussaincourt. . .	0.3267.
17	7	3.	St.-Mihel	0.3270.
17	7	4.	Vertuzey.	0.3272.
17	8	0.	Tilly.	0.3293.
17	10	0.	Louppy-le-Grand. .	0.3355.
17	11	10.	Gondrecourt . . .	0.3413.
18	0	0.	Dagonville. . . .	0.3418.
18	1	6.	Bar-sur-Ornain . .	0.3466.
18	2	0.	Ancerville	0.3482.
18	4	0.	Boinville.	0.3546.

Digitized by Google

18 p.	7 p.	0 l.	Gouraincourt. . . .	0.3644.
18	8	0.	Doncourt.	0.3677.
18	11	0.	Boureuilles	0.3777.
19	0	0.	Clermont.	0.3810.
19	2	0.	Beauzée	0.5877.
19	3	0.	Sorcy	0.3910.
19	3	9.	Vareunes.	0.3936.
19	4	9.	Inor.	0.3944.
19	6	0.	Grandverneuil . . .	0.4013.
19	8	0.	Montfaucon.	0.4081.
19	11	3.	Longchamp.	0.4195.
20	0	0.	Montier-sur-Faux. .	0.4221.
20	2	0.	Cornieville	0.4291.
21	1	6.	Commercy	0.4709.
21	9	0.	Pierrefitte	0.4991.
22	0	0.	Marville	0.5107.

L'*Arpent* est le nom des mesures agraires commun à tout ce département, mais sa contenance n'est pas la même par-tout; elle est au contraire excessivement variée. Il contient depuis 50 perches jusqu'à 120, et la perche elle-même n'est pas moins variée, comme on le voit par le tableau ci-dessus, à tel point qu'il a paru plus convenable de donner seulement ici la valeur de la perche carrée en usage dans les communes environnantes de celles dont chaque mesure porte le nom.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Pierre du *Châtel*, *alias* Castellanus, évêque de Tulle, puis d'Orléans; prédicateur, lecteur et bibliothécaire de François Ier; né à Arc-en-Barrois, mort en 1552. Il fut un des plus savans prélats du seizième siècle. Le roi voulant l'élever aux premières dignités de l'église, fut curieux de savoir de lui s'il étoit gentilhomme. Sire, répondit le savant bel esprit, ils étoient trois frères dans l'arche de Noé; *je ne sais pas bien duquel des trois je suis sorti.* Il fut évêque de Tulle en 1539, de Mâcon en 1544, grand-aumônier de France en 1548, enfin évêque d'Orléans. On a de lui quelques ouvrages. — François de *Chevert*, né à Verdun en 1695, il mourut le 24 janvier 1769. De simple soldat il parvint à être commandeur de l'ordre de St.-Louis, chevalier de l'Aigle-blanc de Pologne, gouverneur de Givet et de Charlemont, lieutenant-général des armées du roi. Chevert, assiégé dans Prague, pressé de se rendre par la famine, par une armée considérable et par les habitans, prend des otages de la ville, les enferme dans sa maison, et met dans les caves des tonneaux de poudre, résolu de se faire sauter avec eux; par ce moyen il obtint de sortir avec les honneurs de la guerre. — Jérôme *Dubois*, peintre; né à Bar-le-Duc au commencement du 17e siècle. Il excelloit dans les grotesques, les figures bouffonnes et les fantômes. Il a peint un enfer d'une manière si vive, si vraie et si terrible, que la vue en effraie le spectateur. — Jean-François *Gerbillon*, jésuite, géomètre et auteur; né à Verdun en 1654, mort à Pékin en 1707. Il fut envoyé à la Chine en 1685; l'empereur le goûta tellement, que, trois mois après son arrivée, il eut ordre de suivre les ambassadeurs envoyés en Moscovie pour régler les limites des deux empires. Le jésuite, aidé d'un de ses confrères, aplanit toutes les difficultés, et fut le médiateur d'une paix avantageuse. L'empereur chinois, pénétré de reconnoissance, le fit revêtir de ses habits royaux, et le prit pour son maître de mathématiques et de philosophie. Il lui permit de prêcher et de faire prêcher la religion chrétienne dans ses vastes états, et voulut l'avoir toujours auprès de lui dans ses promenades, dans ses voyages, et même dans ses maladies. Il a composé des *Elémens de géométrie*, tirés d'*Euclide* et d'*Archimède*, et une *Géométrie pratique et spéculative*, etc. — Nicolas *Henri*, professeur en hébreu, éditeur de la *Bible de Vatable*; né à Verdun en 1692, mort à Paris de la chute d'un entablement, le 4 février 1752. C'étoit un homme qui à une profonde connoissance de la langue hébraïque joignoit le talent de la bien enseigner. Il savoit en outre parfaitement bien l'histoire de France. — Guillaume *Huln* ou *Huin*, cardinal et légat de Lorraine, mort à Rome en 1456. Son corps fut transporté à Etain, où il fut inhumé dans le chœur de l'église paroissiale qu'il avoit fait bâtir avec beaucoup de magnificence pour ce temps. On y voyoit son mausolée et sa statue. — *Jeanne d'Arc* ou *du Lys*, dite *la Pucelle d'Orléans*, libératrice de cette ville et de Reims; née à Dom-Remi près de Vaucouleurs, en 1412, et brûlée vive à Rouen comme sorcière, par les Anglais, en 1441. — Jean-Baptiste *Ladvocat*, bibliothécaire de Sorbonne, et professeur en hébreu; mort le 29 décembre 1765. On a de lui : *Grammaire hébraïque*; *Dictionnaire historique portatif*, etc. — Claude de *Lisle*, avocat, historien et géographe célèbre; né à Vaucouleurs en 1643. Mort à Paris en 1720, laissant quatre fils. — On a de lui : *Abrégé de l'histoire universelle*, depuis la création du monde jusques en 1714; à Paris, 7 vol. *in*-12; *Introduction à la géographie*, avec un *Traité de la Sphère*, 2 vol. *in*-12. — Léonard *Perrin*, jésuite célèbre, recteur de l'université de Pont-à-Mousson. — L. B. *Pierre de Luxembourg*, cardinal à l'âge de 18 ans, évêque de Metz; né à Ligny le 20 juillet 1369, mort à Villeneuve-lès-Avignon le 2 juillet 1387. — Jean *Richard*, avocat à Orléans, auteur d'un *Dictionnaire moral* contenant la science universelle de la chaire; né à Verdun en 1638, mort en 1719. — Henri de *Vence*, mort prévôt de la primatiale de Nancy. — Regnaut *Warin*, né à Bar-sur-Ornain en 1774. Il a donné : *Introduction philosophique à l'histoire de la révolution de* 1789, sous le titre de *Siècle de Louis XVI*, 1 vol. *in*-8°; *Vingt-cinq années de la vie de Figaro*, 2 vol.; le *Cimetière de la Madeleine*, 4 vol. *in*-12. — Jean *Wier* dit *Piscinarius*, voyageur, médecin et auteur; né à Grave en 1515. Il poussa ses voyages jusqu'en Afrique; de retour en Europe, il devint médecin du duc de Clèves, place qu'il exerça avec beaucoup de succès pendant trente ans. Son tempérament étoit si robuste que quoiqu'il passât souvent trois ou quatre jours sans boire ni manger, il n'en étoit nullement incommodé : il mourut subitement en 1588. Ses œuvres forment 1 vol. *in*-4°, Amsterdam.

Meuse, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Montigny, sur une côte près de la source de la Meuse, à 15 kil. (3 l. ⅛) de Bourbonne, 29 k. (6 l. ⅛) de Chaumont. *P.* 233. *B. de p.* de Montigny-source-Meuse.

Meuse (la), riv. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Montigny. Sa source près de la Meuse et Montigny, coule au N., passe à Verdun, Sedan, Mézières et Charleville, Dinant, Liége, Maëstricht; traverse la Gueldre; forme, avec le Rhin, l'île de Bomel, et va se jeter dans la mer au-dessous de Doldrecht.

Meuse (Fontaine de la source de la), (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Montigny, près de Pouilly.

MEUSE-INFÉRIEURE.

Ce département, formé d'une partie de la Gueldre, du pays de Liége, et des territoires de Maëstricht et de Venloo, cédés à la France par la République batave, tire son nom de la Meuse inférieure, qui, après avoir traversé les dép. de la Meuse, des Ardennes, de Sambre-et-Meuse et de l'Ourthe, le coupe du M. au N. en y entrant à peu de distance de Maëstricht. *Voyez* le département des Vosges.

Les bornes de ce département sont au N. la République batave, à l'E. le département de la Roër, au S. le département de l'Ourthe, et à l'O. le département de la Dyle.

La superficie de ce département est d'environ 741,859 arpens carrés ou 378,633 hectares; sa population est de 232,662 individus. Il est composé de trois cent neuf communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-trois cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Maëstricht*. *Hasselt* et *Ruremonde* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Liége, et dépend de la 25e division militaire, dont le commandant réside à Liége : il est du ressort de la cour d'appel séante à Liége, département de l'Ourthe, et dans la 23e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts que renferme ce département est de 19 mille 867 hectares (39 mille 120 arpens 32 perches).

Les principales rivières sont : la *Meuse*, dont il a été parlé dans le département du même nom, la *Demer*, la *Boër*, le *Secker*, etc.

Les principales villes sont : *Maëstricht*, *Ruremonde*, *Tongres*, *St.-Trond* et *Beringen*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont : Demer, Den-Dommel, Geelen, Groote-beeck, Grosse-Nèthe, Herck, Hovelsche-beeck, Kaes-beeck, Lack, Lam-beeck, Maelbeeck, Melsel-beeck, Molen-beeck, Mol-Nèthe, Neer, Neer-Itteren, Oude-Demer, Worm, Ziep.

Digitized by Google

Productions. Ce département est purement agricole : il n'y a de fertile que le vallon de la Meuse : un tiers est en bruyères; on y plante avec avantage des sapins. Les terres labourables y sont remplacées par des tourbières, des mines de charbon de terre, des mines de cuivre ou de fer, des carrières de pierre à chaux et à bâtir. La qualité ferrugineuse du sol annonce une grande abondance d'eaux minérales. On récolte néanmoins dans ce département des grains d'assez bonne qualité, sur-tout des seigles et du sarrasin, des légumes, des fruits, et de bons pâturages, dont on engraisse beaucoup de bestiaux.

Industrie. Il y a dans ce département quelques fabriques de drap, d'aiguilles et d'épingles, de dentelles, de savon, de tabac, de garance, des tanneries, des papeteries, des raffineries de sel, et des distilleries d'eau-de vie de grain.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires dans ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Pied de Notre-Dame, 0.2801.
— de Fauquemont, 0.2851.
— de Ruremonde, 0.2841.
— de Venloo, 0.2881.
— de St.-Lambert, 0.2921.
— de Roldue, 0.2941.
— de Wert, 0.2851.

Mesures agraires; valeur en ares.

Les mesures agraires de ce département portent en général le nom de *Bonnier*; on n'indiquera ici que sa contenance dans les divers cantons.

Cantons de Maëstricht, Millen, Eysden, Bilsen et Mechelen, 20 grandes verges ou 400 petites, à 16 pieds de Notre-Dame la verge linéaire, 80.452.

Cantons de Fauquemont, Herlem, Wettem, Tirsbeck et Mersen, à l'exception de Stem et Esloo, 4 journaux, 20 grandes verges ou 400 petites, à 16 pieds de Fauquemont, 83.155.

Stem et Esloo, 8.602.

Cantons de Ruremonde, Echt et Heythuysen, 20 grandes verges ou 400 petites, 82.682.

Cantons de Maëseyck, Brée, Achel, Asch, St.-Trond, Montenacken, Hers, Tongres, Herch, Hasselt et Cortessem, 20 grandes verges ou 400 petites, à 16 pieds de St.-Lambert, 87.367.

Canton de Venloo, 3 arpens, à 150 verges, 95.445.

Canton de Wert, 20 grandes verges ou 400 petites, 83.851.

Herck, Haelen, Donck, Loyer, Nuloert, Linckant et Zeclen, 20 grandes verges ou 400 petites, à 20 pieds de St.-Lambert, 136.49.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Gérard *Mercator*, cosmographe du duc de Juliers, graveur, historien et chronologiste; né à Ruremonde en 1512, mort à Duisbourg en 1594. On a de lui une chronologie : *Harmonia evangelistarum*, contre Charles Dumoulin; un traité *De creatione ac fabrica mundi*, *Tables géographiques* de Ptolémée, etc. — Hubert *Van-Eick*, peintre fameux; né à Maëseyck en 1366, mort en 1426.

Meusegrem, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Wolverthem, à 4 kilom. (1 l.) E. de Merchtem, 18 kil. (4 l.) E. p. N. d'Alost, 13 kil. (3 l.) N. p. O. de Bruxelles. *Pop.* 158. *B. de p.* de Bruxelles.

Meuselle (la), riv. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. d'Huriel. Sa source, à 20 k. (4 l. ¼) O. N. O. de Mont-Luçon, coule à l'E., et se rend dans la Magieure, à 8 k. (2 l.) N. de Mont-Luçon.

Meusnes, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de St.-Agnan, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Agnan, 37 k. (8 l. ⅓) de Blois. C'est dans cet endroit qu'on trouve d'excellentes pierres à fusil. Ces cailloux se trouvent dans la terre à 10 ou 13 mèt. (30 ou 40 pieds) de profondeur. Ce genre d'industrie occupe presque tous les habitans, hommes, femmes et enfans. L'adresse avec laquelle on taille ces cailloux est étonnante. D'un coup d'une espèce de marteau qui en petit ressemble à la pioche des tailleurs de pierre, on détache un copeau qui n'a guère plus de trois lignes d'épaisseur, et qui se termine en un tranchant vif, tel qu'on le voit, et auquel on ne touche pas. Dans ce copeau on trouve une ou deux pierres de fusil de munition ou de chasse, ou plusieurs de pistolets d'arçon ordinaires ou petits. Les femmes et les enfans sont occupés à séparer dans chacun de ces copeaux le nombre de pierres qui peuvent s'y trouver selon leur longueur, et à former le talon de la pierre. L'exploitation de ces cailloux est si considérable que dans Meusnes, près de l'église, il y a un amas de copeaux inutiles de plus de 5 à 6 mèt. (15 à 18 pieds) de haut, et de plus de 19 mèt. (60 pieds) de circonférence. On en rencontre de pareils sur tous les chemins et dans tous les hameaux. Il y a cela de singulier dans la taille des cailloux, que si on ne les exploitoit pas peu après leur extraction, on ne pourroit en régulariser la coupe, et on n'en tireroit que des pierres telles que celles dont on se sert pour les usages domestiques. *Pop.* 711. *Bur. de p.* de St.-Agnan.

Meussen, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Trond, à 1 k. (¼ l.) N. de Buvinghen, 7 k. (1 l. ¾) S. de St.-Trond, 38 k. (8 l. ¼) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de St.-Trond.

Meute (la), v. (*Seine*), arr. de Saint-Denis, cant. de Neuilly, comm. de Passy, banl. de Paris, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Denis. *Pop.* compr. celle de Passy, 3105. *Bur. de poste* de Paris.

Meutières, v. (*Cantal*), arr. et cant. nord de St.-Flour, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 5 myr. (12 l. ⅔) d'Aurillac. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Meutoulles, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de Pragelato, sur le Clusone, à 28 kilom. (6 l. ¼) N. O. de Pignerol. *Pop.* 678. *Bur. de p.* de Pignerol.

Meuvette (la), riv. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Dreux. Sa source près de la Ferté-Vidame, à 24 kil. (5 l. ½) O. de Châteauneuf, coule au N. p. E. et se jette dans l'Aure, à 4 k. (1 l.) O. de Nonancourt.

Meuvy, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, près de la Meuse, à 13 k. (3 l.) S. de Bourmont, 31 kil. (7 l.) E. de Chaumont, 18 kil. (4 l.) O. de la Manche. *Pop.* 645. *Bur. de poste* de Montigny-sur-Meuse.

Meux (le), v. (*Charente-Inférieure*), arr. et canton de Jonzac, à 22 k. (5 l.) de Pons, 41 kilom. (9 l. ¼) de Saintes. *P.* 561. *Bur. de p.* de Jonzac.

Meux (le), v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Saint-Martin-de-Meux.

Meux (le), v. (*Oise*), arrond. de Compiègne, cant. d'Etrées-St.-Denis, à 8 k. (2 l.) S. O. de Compiègne, 5 m. (11 l.) E. de Beauvais, 6 k. (1 l. ½) N. de Verberie. *P.* 952. *Bur. de p.* de Compiègne.

Meux, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Huy, à 4 k. (1 l.) N. O. d'Emines, 7 kil. (1 l. ¾) E. de Gembloux, 9 kil. (2 l. ¼) N. O. de Namur. *Pop.* 607. *Bur. de poste* de Namur.

Meuzac, v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yriex, cant. de Saint-Germain-les-Belles-Filles, à 19 k. (4 l. ¼) de Saint-Yriex, 34 kil. (7 l. ⅔) de Limoges. Il y a des forges. *Pop.* 1742. *Bur. de p.* de Pierre-Buffière.

Meuzin, riv. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Gevrey. Sa source près de Collonge, à 21 kil. (4 l. ⅔) S. O. de Dijon, coule à l'E., puis au S., et réunit ses eaux à celles de la Bourgoise, à 33 kilom. (7 l. ½) S. de Dijon.

Mévaines, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Ryes, à 10 k.

(2 l. ¼) de Bayeux, 21 k. (4 l. ¾) de Caen. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Bayeux.

Mévoisins, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Chartres, cant. de Maintenon, près de l'Eure, à 13 k. (3 l.) de Chartres. *Pop.* 262. *Bur. de p.* de Maintenon.

Mevouillon, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Séderon, à 31 k. (7 l.) de Nions, 9 m. (20 l. ½) de Valence. Ce village est situé dans un petit pays que l'on nommoit *les Baronnies*, dans la partie haute du ci-devant Dauphiné : c'étoit une des baronnies qui avoit donné un nom à ce petit pays. Il y avoit à Mevouillon une bonne forteresse, qui fut démolie en 1684 par ordre de Louis XIV, et dont il ne reste que des masures. *Pop.* 607. *Bur. de p.* de Buis.

Mevaeghies, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Chièvres, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Lens, 4 k. (1 l.) N. E. de Chièvres, 19 k. (4 l. ¼) N. p. O. de Mons. *Pop.* 485. *Bur. de poste* d'Ath.

Mewen, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde, cant. de Brée, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Peer, 34 k. (7 l. ¾) O. p. S. de Ruremonde. *Pop.* 740. *Bur. de p.* de Maseyck.

Meximieux, bourg (*Ain*), arr. de Trévoux, ch.-l. de cant., à 32 k. (7 l. ¼) N. E. de Lyon, 13 kil. (3 l.) N. E. de Montluel, 33 kil. (7 l. ½) S. de Bourg. Il y a une manufacture de chapeaux. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1561. *B. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Mexy, v. (*Moselle*), arrond. de Briey, cant. de Longwy, à 3 kil. (½ de l.) de cette ville, 5 myr. (11 l. ½) de Metz. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Longwy.

Mey, v. (*Moselle*), arrond. et cant. de Metz, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Metz.

Meya (pic de), (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, entre le lac de Gaube et celui d'Estom, à 23 k. (5 l. ¼) S. d'Argelès. Il est couvert de rochers.

Meyen, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Ruremonde, canton de Weerdt, à 16 kil. (3 l. ¾) N. E. de Weerdt, 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de Venloo, 5 m. (12 l. ½) N. N. E. de Maëstricht. *Pop.* 619. *Bur. de p.* de Ruremonde.

Meyen, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Mayen.

Meyeroth, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Saint-Vith, 10 k. (2 l. ½) S. de Butgembach, 5 m. (12 l. ½) S. E. de Liége. *Pop.* 835. *Bur. de poste* de Spa.

Meylan, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Mexin, à 19 kil. (4 l. ¼) de Nérac, 43 k. (9 l. ½) d'Agen. *P.* 176. *Bur. de p.* de Nérac.

Meylans, v. (*Isère*), arr. et cant. est de Grenoble, à 5 k. (1 l. ½) N. E. de cette ville, 21 k. (4 l. ¾) O. S. O. de Moirans. *P.* 937. *Bur. de poste* de Grenoble.

Meylars, v. (*Finistère*), arrond. de Quimper, cant. de Pontcroix, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 24 k. (5 l. ½) de Quimper. *Pop.* compr. celle de Confons en Meylans, 778. *Bur. de p.* de Pontcroix.

Meyleghem, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, canton de Maria-Hoorebeke, à 7 kil. (1 l. ¾) N. de Maria-Hoorebeke, 8 k. (2 l.) S. O. d'Oosterzeele, 16 k. (3 l. ¾) S. de Gand. *Pop.* 279. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Meylieu, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, cant. de Chazelles, près la Corrèze et la Loire, à 13 k. (3 l.) de Montbrison, 13 k. (3 l.) de Feurs. *Pop.* comprise celle de Montrond, 474. *Bur. de poste* de Chazelles.

Meymac, ville (*Corrèze*), arr. d'Ussel, ch.-l. de cant., à 42 kil. (9 l. ½) N. E. de Tulle, 13 kil. (3 l.) O. d'Ussel, 16 kil. (3 l. ¾) N. N. E. d'Egleton. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins de la congrégation de saint Maur, fondée en 1080 par Archambaud, vicomte de Comborn. On trouve dans les environs des mines de charbon de terre non exploitées. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2662. *Bur. de poste* de Tulle.

Meymans, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Bourg-du-Péage, comm. de Beauregard. *Pop.* compr. celle de Beauregard et de Saillans, 1400. *Bur. de poste* de Romans.

Meymes, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. d'Aignan, à 14 kil. (3 l. ½) de Nogaro, 37 k. (8 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 534. *Bur. de poste* de Nogaro.

Meymont, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* St.-Gervais-sous-Meymont.

Meynac, v. (*Gironde*). *Voyez* Mainac.

Meynes, v. (*Gard*), arrond. de Nimes, cant. d'Aramon, à 10 k. (2 l. ½) de Beaucaire, 16 k. (3 l. ¾) de Nimes. Près de ce village est une fontaine minérale qui porte son nom: on met les eaux de cette fontaine au nombre des remèdes rafraîchissans et sédatifs, et c'est en cette qualité qu'on les prescrit dans les affections spasmodiques. Elles sont purgatives, désobstructives et diurétiques. *Pop.* 800. *Bur. de p.* de la Foux.

Meyrac, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, comm. de Sevignacq, à 19 kil. (4 l. ¼) d'Oléron, 22 k. (5 l.) de Pau. *Pop.* comp. celle de Sevignacq, 847. *Bur. de poste* d'Oléron.

Meyral, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de St.-Cyprien, à 11 k. (2 l. ¾) de Sarlat, 42 kil. (9 l. ½) de Périgueux. Il y a une forge et martinet dits *de Bessat. Pop.* 866. *Bur. de poste* de Sarlat.

Meyrane, étang (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, canton d'Arles, à 13 k. (3 l.) S. de Fontvielle, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. d'Arles. Il a de l'E. à l'O. 3 k. (¾ de l.) de long. et du N. au S. 2 k. (½ l.) de l.

Meyrant (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. d'Ardes. *Pop.* 162. *Bur. de poste* d'Ardes.

Meyreuil, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Gardane, à 5 k. (1 l. ¼) d'Aix, 22 k. (5 l.) de Marseille. *Popul.* 876. *Bur. de poste* d'Aix.

Meyriat, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. et comm. de Brenod, à 7 k. (1 l. ¾) de Nantua, 3 kil. (¾ de l.) de Brenod. *P.* compr. celle de Brenod, 858. *B. de p.* de Nantua.

Meyriat, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, cant. de Ceyseriat, sur la Suran, à 14 k. (3 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 667. *Bur. de poste* de Bourg.

Meyrieu, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de St.-Jean-de-Bournay, à 24 k. (5 l. ½) de Vienne, 5 m. (12 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 910. *Bur. de p.* de Vienne.

Meyrieux, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, à 14 k. (3 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Chambéry.

Meyrin, v. (*Léman*), arr. et cant. ouest de Genève, à 4 kilom. (1 l.) S. p. O. de Ferney, 10 kil. (2 l. ½) O. de Versoy, 7 kilom. (1 l. ¾) N. O. de Genève. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Genève.

Digitized by Google

MEYRINHAC, v. (*Lot*). *Voyez* MAIRINAC-LENTOUR.

MEYRONNES, v. (*Basses-Alpes*). *Voyez* MEIRONNES.

MEYRUÉIS, ville (*Lozère*), arr. de Florac, ch.-l. de cant., sur la Jonte, à 30 k. (6 l. ¾) E. de Milhaud, 27 k. (6 l.) N. O. du Vigan, 38 k. (8 l. ½) S. de Mende, 64 myr. (144 l.) S. S. E. de Paris. Près de cette commune il y a trois grottes ou cavernes sur le penchant d'une colline. La première n'a rien de remarquable; mais les deux autres, qui sont plus grandes, sont très-curieuses et méritent l'attention du naturaliste. On diroit, à voir ces lieux souterrains, que les peintres et les sculpteurs ont travaillé à l'envi pour les orner. Pour peu qu'on laisse aller son imagination, on y remarque des animaux terrestres, des oiseaux, des arbres, des fleurs, des fruits, des statues, des pyramides, des colonnes, des bassins, des tasses, des demi-globes, des cylindres, etc. qui s'offrent tout naturellement à la vue. On y trouve des mines de houille non exploitées. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2032. *Bur. de poste.*

MEYS, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de St.-Symphorien-sur-Coise, à 36 k. (8 l.) de Lyon, 43 k. (9 l. ¾) de Villefranche. *Pop.* 1052. *Bur. de p.* de Chazelles, départ. de la Loire.

MEYSSE, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Wolverthem, à 3 k. (¾ de l.) O. de Grimberghen; 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Merchem, 9 k. (2 l. ¼) N. de Bruxelles. Il y a quatre brasseries et une genièvrerie dans ce village. *Pop.* réunie à Brixins-Rode et Nieuveu-Rode, 986. *Bur. de poste* de Bruxelles.

MEYWEILER, v. (*Sarre*). *Voyez* MERZWEILER.

MEZANGE, v. (*Loire-Inférieure*), arr. et cant. d'Ancenis, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 34 k. (7 l. ¾) de Nantes. *Pop.* 2057. *Bur. de p.* d'Ancenis.

MEZANGÉ, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. d'Evron, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 28 k. (6 l. ½) de Laval. Il y a un fourneau dit d'*Hermet*. *Pop.* 960. *Bur. de p.* d'Evron.

MEZANGÈRE (LA), v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Bourgthéroude, comm. de Boscherville, à 3 k. (¾ de l.) de Bourgthéroude, 27 k. (6 l.) de Pont-Audemer. *Pop.* comp. celle de Boscherville, 272. *Bur. de poste* de Bourgthéroude.

MEZANGÈRE (LA), v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, comm. de Chérizy, à 7 kil. (1 l. ¾) de Dreux. *Pop.* comp. celle de Chérizy. 1022. *Bur. de poste* de Dreux.

MEZANGÈRES (LES), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de Bourth, à 9 k. (2 l. ¼) de Verneuil, 39 k. (8 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Bourth, 1640. *Bur. de poste* de Verneuil.

MÈZE, ville (*Hérault*), arr. de Montpellier, chef-lieu de canton, sur l'étang de Thau, à 31 k. (7 l.) S. O. de Montpellier, 18 k. (4 l.) N. E. d'Agde, 10 k. (2 l. ¼) S. E. de Montagnac, 33 kil. (7 l. ½) E. p. N. de Béziers. Il y a un petit port. Les environs de Meze sont très-agréables; mais le climat y est peu sain en été. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2416. *B. de p. Rel. de poste aux chev.*

MEZEAUX, v. (*Vienne*), arr. et cant. sud de Poitiers, à 6 kilom. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Poitiers.

MEZEL, ville (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, chef-l. de canton, près de l'Asse, à 22 k. (5 l.) N. de Riez, 10 k. (2 l. ½) S. de Digne, 18 kil. (4 l.) E. des Mées. *Popul.* 792. *Bur. de poste* de Digne. *Rel. de p. aux chev.*

MÉZELS, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Vairac, à 14 k. (3 l. ½) de Peyrac, sur la Dordogne, 4 k. (1 l.) de Carennac. *Populat.* 273. *Bureau de poste* de Martel.

MEZON, mont (*Ardèche*), arr. de Tournon, à 5 m. (12 l.) O. S. O. de cette ville, 38 k. (8 l. ½) O. N. O. de Privas, 27 k. 6 l.) E. S. E. du Puy. Ce mont est fort élevé, et l'on y trouve par-tout des traces de volcans éteints à différentes époques.

MEZENS, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Rabastens, près du confluent du Tarn et de l'Agout, à 22 k. (5 l.) de Gaillac, 5 m. (11 l. ½) de Castres. *Pop.* 350. *B. de poste* de Rabastens.

MEZERAY, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Thiaucourt, comm. d'Essey, à 18 k. (4 l.) de Pont-à-Mousson, 37 k. (8 l. ½) de Nancy. *Pop.* comp. celle d'Essey, 598. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

MÉZEREY, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Malicorne, sur la Vezanne, à 14 k. (3 l. ¼) de la Flèche, 25 kil. (5 l. ¾) du Mans. *Pop.* 1621. *B. de p.* de Foulletourte.

MÉZÈRES, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Vorey, à 15 kil. (3 l. ½) du Puy. *Pop.* 300. *Bur. de poste* du Puy.

MEZERETS (LES), ham. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Condé-sur-Noireau, comm. de St.-Vigor-des-Mezerets, à 9 k. (2 l. ¼) de Condé-sur-Noireau, 24 k. (5 l. ½) de Vire. *Pop.* compr. celle de St.-Vigor, 943. *Bur. de p.* de Condé-sur-Noireau.

MEZERI (LE), riv. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de St.-Amans. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Amans, roule à l'O. S. O., et se rend dans la Truyère à l'O. de Serverette.

MÉZERIAT, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Chatillon-sur-Chalaronne, sur la Veyle, à 14 k. (3 l. ¼) de Chatillon, 14 kil. (3 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 701. *Bur. de poste* de Neuville-aux-Dames.

MÉZEROLLES, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 7 k. (1 l. ¾) de Doulens, 32 kil. (7 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Doulens.

MÉZERVILLE et BOUTÉS, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Belpech, à 14 k. (3 l. ¼) de Castelnaudary, 4 m. (10 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* compr. celle de Boutés, 337. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

MÉZES (LES) v. (*Haute-Marne*). *Voyez* PUIT-DES-MAIZES (LE).

MEZET, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Vertaison, près de l'Allier, à 7 k. (1 l. ¾) de Billom, 11 k. (2 l. ¾ de Clermont. *Pop.* 1402. *Bur. de poste* de Billom.

MEZEYRAC, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Montpezat, comm. de Mazan. *Pop.* comp. celle de Mazan et dépend., 960. *Bur. de p.* de Langogne, dép. de la Lozère.

MEZIAN, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, comm. de Beauches, à 7 k. (1 l. ¾) de Verneuil, 29 k. (6 l. ½) de Dreux. *Pop.* comp. celle de Beauches, 404. *Bur. de poste* de Verneuil, départ. de l'Eure.

MEZIARD, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, comm. de St.-Lubin-de-la-Haye, à 6 k. (1 l. ½) d'Houdan, 18 kil. (4 l.) de Dreux. *Pop.* comp. celle de St.-Lubin-de-la-Haye, 623. *Bur. de p.* d'Houdan, départ. de Seine-et-Oise.

MEZIC (LA), riv. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Dourgne. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) E. de Soreze, coule au N. p. O., et se rend dans la Sor, à 11 k. (2 l. ½) de sa source.

MEZIDON, bourg (*Calvados*), arr. de Lisieux, chef-l. de canton,

Digitized by Google

sur la Dive, à 22 k. (5 l.) N. E. de Falaise, 24 kilom. (5 l. ½) S. E. de Caen, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Crevecœur. *P.* compr. celle de Plainville, 527. *B. de p.* de Croissanville.

Mézière, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, chef.-l. de canton, à 10 k. (2 l. ½) de Bellac, 41 k. (9 l. ¼) de Limoges. *Popul.* 1231. *Bur. de poste* de Bellac.

Mezière (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. d'Hédé, à 13 k. (3 l.) de Rennes. *Pop.* 1352. *Bur. de poste* de Rennes.

Mézières, ville (*Ardennes*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., sur la Meuse, à 8 m. (17 l.) N. E. de Reims, 18 k. (4 l.) O. de Sedan, 22 m. (50 l.) N. E. de Paris. Long. 26. 23. lat. 49. 45. Cette ville étoit un gouvernement de place du ci-devant Rhéthelois en Champagne; c'est une place fortifiée de plusieurs tours, de quatre demi-lunes, de deux contregardes, de trois ouvrages à corne, et d'une redoute à la tête d'une espèce de faubourg. Cette place n'a jamais été prise. Le gouvernement de la ville et citadelle de Mézières, et celui de Charleville, ne formoient qu'un même gouvernement particulier. En 1521 cette ville fut assiégée par une puissante armée de l'empereur Charles-Quint, commandée par le comte de Nassau que Bayard, par sa courageuse résistance, força de se retirer après six semaines. Le nombre des élèves de l'école d'artillerie, qui étoit de trente, fut porté à cinquante par une ordonnance de 1762. Ils avoient rang de lieutenans en second avec 720 livres d'appointemens, et y restoient deux ans, au bout duquel temps ils étoient admis dans le corps du génie. On fabrique à Mézières des serges façon de Londres et du ci-dev. Berri, des serges drapées, des points d'Angleterre, des toiles de lin et de chanvre de toute largeur, mais seulement dans le commun. Il y a une petite fabrique de chapeaux et de bonneterie. L'objet principal est le commerce des cuirs forts. A 8 k. (2 l.) de la ville il y a une fabrique de fers à repasser, et deux forges. Outre l'église paroissiale, il y avoit une collégiale fondée sous le titre de St.-Pierre en 1176, par le comte Manassès; son chapitre étoit composé d'un doyen et de douze chanoines. On exploite dans les environs des carrières d'ardoise: elles sont tendres, friables, et s'écaillent aisément. Il y a peu d'endroits en France où les matériaux soient aussi beaux, aussi bons, aussi faciles à tirer, et aussi propres à bâtir qu'à Mézières. La chaux et le sable y sont d'une bonté extraordinaire. On trouve encore dans les environs de cette ville une espèce de pierre bleue venant par bandes de 4 mèt. (13 à 14 pieds) d'épaisseur, et qui se répandent dans toute la plaine le long de la Meuse.

La ville de Mézières est le siége de la préfecture et d'une cour de justice criminelle. Il y a un directeur des contributions directes, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement, un hôpital militaire, le bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Cette ville est une place de guerre de 4e classe de la 2e division militaire, et la résidence du général commandant et du commissaire ordonnateur de la division, qui comprend les départemens des *Ardennes*, de la *Meuse* et de la *Marne*. C'est encore la résidence d'un adjudant de place, d'un sous-directeur des fortifications, de trois capitaines du génie, d'un chef de brigade directeur de l'artillerie, d'un chef d'escadron et d'un capitaine de la 18e légion de la gendarmerie nationale. *Pop.* 3600. *Bur. de poste.*

Mézières, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretheville-sur-l'Aize, sur la côte, près de l'Oison, à 14 k. (3 l. ¼) de Falaise, 23 kil. (5 l. ¼) de Caen. *P.* 572. *Bur. de p.* de Caen.

Mézières, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton d'Ecos, près de la forêt de Vernon, à 9 k. (2 l. ¼) du Grand-Andelys, 31 kilom. (7 l.) d'Evreux. *Pop.* 453. *Bur. de poste* de Vernon.

Mézières, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et canton de Dreux, sur l'Eure, à 4 k. (1 l.) de Dreux, 32 k. (7 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 938. *Bur. de poste* de Dreux.

Mézières, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Brou, à 20 kil. (4 l. ½) de Château-Dun, 27 k. (6 l.) de Chartres. *P.* 241. *B. de poste* d'Illiers.

Mézières, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, canton de Saint-Aubin-du-Cormier, à 19 k. (4 l. ½) de Fougères, 28 kilom. (6 l. ¼) de Rennes. Il y a des tanneries pour cuirs d'empeignes. *Pop.* 1185. *Bur. de poste* de St.-Aubin-du-Cormier.

Mézières, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, canton de Bellegarde, à 7 k. (1 l. ½) de Bois-Commun, 4 m. (10 l.) d'Orléans. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Mézières, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, canton de Notre-Dame-de-Cléry, à 13 kil. (3 l.) de Beaugency, 11 kil. (2 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Meun-sur-Loire.

Mézières-en-Brenne, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, ch.-l. de canton, sur la Claize, à 19 k. (4 l. ½) S. de Chatillon-sur-Indre, 33 k. (7 l. ½) O. de Châteauroux, 27 kil. (6 l.) N. E. de le Blanc. La terre et seigneurie de Mézières fut érigée en marquisat le 15 juillet 1556, en faveur de Nicolas d'Anjou, seigneur de St.-Fargeau. Il y a une forge dans laquelle se fabrique du fer pour toute espèce d'ouvrages. Mézières est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1338. *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Indre.

Mézières, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, canton de Chévillon, à 8 k. (2 l.) N. O. de Joinville, 4 m. (10 l.) N. de Chaumont, 8 k. (2 l.) E. de Vassy. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Joinville.

Mézières, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, canton de Conlie, à 9 kilom. (2 l. ½) de Sillé-le-Guillaume, 21 k. (4 l. ½) du Mans. *Pop.* comp. celle de St.-Chéron, 1071. *Bur. de p.* de Sillé-le-Guillaume.

Mézières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, commune de Banthelu, à 3 k. (¼ de l.) de Magny, 15 kilom. (3 l. ½) de Mantes. *Populat.* comprise celle de Banthelu, 216. *Bur. de poste* de Magny.

Mezières, v. (*Seine-et-Oise*) arr. d'Etampes, canton de Milly, comm. de Buno, à 6 kil. (1 l. ½) de Milly, 22 kilom. (5 l.) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Buno, 420. *Bur. de poste* de Milly, départ. de Seine-et-Oise.

Mézières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Alops, commune de Mondeville, à 6 k. (1 l. ½) de la Ferté-Alops, 20 k. (4 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comp. celle de Mondeville, 606. *Bur. de p.* de la Ferté-Alops.

Mézières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Mérevillo, commune de la Forêt-Ste.-Croix, à 10 kil. (2 l. ½) d'Etampes, 14 kil.

Digitized by Google

(3 l. ¼) de Mèreville. *Pop.* comprise celle de la Forêt-Sainte-Croix, 210. *Bur. de poste* d'Etampes.

Mézières, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, canton de Moreuil, à 15 k. (3 l. ½) de Montdidier, 22 k. (5 l.) d'Amiens. Il y a une fabrique de bas. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Montdidier.

Mézières-sous-Ballon, village (*Sarthe*), arr. de Mamers, canton de Marolles-les-Braulx, à 18 kilom. (4 l.) de Mamers, 22 kil. (5 l.) du Mans. *Pop.* 1120. *Bur. de poste* de Bonnetable.

Mézières-sur-Amance, village (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton de la Ferté-sur-Amance, à 18 k. (4 l.) de Bourbonne, 5 myr. (10 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Mézillac, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, canton d'Entraigues, à 21 k. (4 l. ⅔) de Privas. *P.* 1072. *Bur. de p.* d'Aubenas.

Mézilles, b. (*Yonne*), arr. de Joigny, canton de Saint-Fargeau, à 9 kil. (2 l. ¼) N. E. de cet endroit, 31 k. (7 l.) S. O. d'Auxerre, 9 kil. (2 l. ¼) S. O. de Toucy. *P.* 1290. *Bur. de poste* de Toucy.

Mézin, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, ch.-l. de canton, à 14 kil. (3 l. ⅓) N. O. de Condom, 10 kilom. (2 l. ½) S. O. de Nérac, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. d'Agen. Il y a trois moulins à blé sur la rivière de Lauzone, trois autres sur celle de Gelise, un autre sur la riv. de Losse, un autre sur un ruisseau; un moulin à papier; une fabrique de cuirs dans la ville; six autres de bouchons de liége, et huit ateliers de poterie de terre grossière, près du bourg de Réaup. Mézin est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 4252. *Bur. de p.* de Nérac.

Mézinges, v. (*Léman*), arr. et canton de Thonon, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de cette ville, 25 k. (5 l. ¾) E. N. E. de Bonne, 31 k. (7 l.) E. de Genève. *Pop.* 137. *Bur. de p.* de Thonon.

Mézirey, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, canton de Delle, à 16 k. (3 l. ¾) de Béfort, 7 m. (16 l. ¼) de Colmar. *Popul.* 300. *Bur. de p.* de Delle.

Mezoargues, v. (*Bouches-du-Rhône*). *Voyez* St.-Pierre-de-Mézoargues.

Mézos, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Mimizan, à 39 k. (8 l. ⅔) de Tartas, 6 myr. (12 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 961. *Bur. de p.* de Castets.

Mezran, v. (*Aude*), arrond. et canton sud de Castelnaudary, commune de Lasbordes. *Pop.* comprise celle de Lasbordes et de la Rouquette, 598. *Bureau de poste* de Castelnaudary.

Mezy, v. (*Aisne*). *Voyez* Maizy.

Mezy, v. (*Aisne*), arrond. de Château-Thierry, canton de Condé, près de la Marne, à 7 k. (1 l. ¾) de Château-Thierry, 5 m. (11 l. ½) de Laon. On y exploite des terres végétales, pyriteuses et vitrioliques. *Pop.* compr. celle de Moulins, 287. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Mezy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, près de la Seine, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Germain, 28 kilom. (6 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Meulan.

Mezzan (Col), (*Dora*), passage du val de Chinsella à celui de Champorcier, de Chiusella à la Vacheis (val Champorcier) deux heures.

Mezzana, v. (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Tavagna, à 3 kil. (¾ de l.) S. de cet endroit, 33 kil. (7 l. ½) S. de Bastia, 33 k. (7 l. ½) S. E. de San-Fiorenzo. *Pop.* 352.

Mezzana, ville (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, ch.-l. de canton, où est situé Sarolla, à 8 kil. (2 l.) N. E. d'Ajaccio, 18 kilom. (4 l.) O. de Bastellica. *Pop.*....

Mezzana, v. (*Sesia*), arrond. de Bielle, canton de Cossato, dans les bois et les collines, à 10 k. (2 l. ½) O. de Bielle. *Pop.* 734. *Bur. de p.* de Verceil.

Mezzana-Rabaltonz, village (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, sur la rive droite du Pô, presque vis-à-vis l'embouchure du Terdopio, à 15 k. (3 l. ½) N. de Voguère. *P.* 560. *Bur. de p.* d'Alexandrie.

Mezzanino, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, en plaine, sur la droite du Pô, à 36 kil. (8 l.) N. p. E. de Voguère. *P.* 649. *Bur. de poste* de Voguère.

Mezzenhausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 3 kil. (¾ de l.) N. E. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Castellaun, 5 m. (11 l. ¾) S. p. O. de Coblentz. *P.* 82. *Bur. de poste* de Creutznach.

Mezzenile, bourg (*Pô*), arr. de Turin, canton de Lanzo, à la jonction des deux sources de la Stura, presque vis-à-vis Pessinetto, à 40 k. (9 l.) N. O. de Turin. *Popul.* 3022. *Bur. de poste* de Turin.

Mheer, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Gulloppe, à 6 kil. (1 l. ½) S. de Terbleyt, 8 k. (2 l.) E. N. E. de Vise, 9 kilom. (2 l. ¼) S. E. de Maëstricht. *Pop.* 687. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Mhère, v. (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, cant. de Corbigny, à 14 k. (3 l. ¼) de ce lieu, 6 m. (13 l. ¼) de Nevers. *Pop.* 970. *Bur. de poste* de l'Orme.

Miage (Glacier de) (*Doire*), glacière qui descend au pied des Eguilles de Trelalète, jusqu'au petit lac de Combal, dans le val Veni, dép. de la Doire.

Miagliano, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, canton de Cacciorna, sur la rive droite du Cervo, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Bielle. *Pop.* 329. *Bur. de p.* de Bielle.

Mialan (le), riv. (*Ardèche*), arr. de Tournon, canton de Vernoux. Sa source, à 6 kilom. (1 l. ½) E. de ce lieu, coule à l'E., puis au N. E., passe à l'E. de St.-Péray, où elle reçoit le ruisseau Merdorit, et se rend dans le Rhône, à 3 k. (¾ de l.) E. de Saint-Péray, en face de Valence.

Mialet, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de St.-Pardoux-la-Rivière, à 20 kilom. (4 l. ½) de Nontron, 43 kil. (9 l. ¾) de Périgueux. Il y a deux forges dites de *Lambertie*, et des carrières de grauit très-abondantes. *Pop.* 1485. *Bur. de poste* de Chalus, dép. de la Haute-Vienne.

Mialet, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, canton de Saint-Jean-du-Gard, sur le Gardon d'Anduze, à 10 kil. (2 l. ½) d'Alais, 4 myriam. (10 l. ¼) de Nîmes. Il y a une papeterie assez considérable, et aux environs une mine de houille non exploitée. *P.* 500. *B. de p.* de St.-Jean-de-Gardonnenque.

Mialet, v. (*Lot*), arrond. de Figeac, canton de la Capelle-Marival, à 9 k. (2 l. ⅓) de Figeac, 5 m. (11 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Figeac.

Mialos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr d'Orthez, cant. d'Arzac, à 30 k. (6 l. ⅔) d'Orthez, 22 kilom. (5 l.) de Pau. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de Pau.

Miandoglio, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur la rive droite d'un

Digitized by Google

ruisseau qui se jette dans le Tanaro, à 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Asti. *P.* 234.

Miange, v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, cant. de Crémieu, comm. de Choseau, à 7 k. (1 l. ¾) de Crémieu, 27 kilom. (6 l.) de la Tour-du-Pin. *Popul.* comprise celle de Choseau, 533. *Bur. de poste* de Crémieu.

Miannay, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, sur le ruisseau de Trie, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Abbeville, 4 myr. (10 l.) d'Amiens. *Popul.* comprise celle de Lambercourt, 800. *Bureau de poste* d'Abbeville.

Mianne (la), montagne (*Haute-Loire*), arrond. du Puy, canton de Vorey, à 1 kil. (¼ de l.) E. de Roche. Elle a, de l'O. S. O. au N. E., 2 k. (½ l.) de long.

Miaumont, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton de Saint-Hubert, commune de Libinbas, à 24 k. (5 l. ½) de Bouillon, 10 k. (2 l. ½) de St.-Hubert. *Pop.* compr. celle de Libinbas, 227. *Bur. de poste* de Bouillon, département des Ardennes.

Miauson (la), riv. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de la Villedieu. Sa source, près de Gissay, à 19 k. (4 l. ¼) S. de Poitiers, coule au N., et se jette dans la Clain, près de St.-Benoît, à 3 k. (¾ de l.) S. de Poitiers.

Miaunois, v. (*Oise*), arr. et cant. nord-est de Beauvais, comm. de Notre-Dame-du-Thil, à 3 kil. (¾ de l.) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Notre-Dame-du-Thil, 942. *Bur. de poste* de Beauvais.

Miavoie, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton de Dinant, commune d'Anhée, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Dinant. *Pop.* comp. celle d'Anhée, 443. *Bur. de poste* de Dinant.

Michamps, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Bastogne, comm. de Longwely, à 14 k. (3 l. ½) S. p. O. de Steinbach, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Bastogne, 5 myriam. (12 l. ½) N. N. O. de Luxembourg. *Popul.* comprise celle de Longwely, 112. *Bur. de poste* de Bastogne.

Michaulgue, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, canton de Brinon-le-Franc, à 18 k. (4 l.) de Clamecy. *Pop.*... *Bur. de poste* de Varzy.

Michel, v. (*Jura*), arrond. de Dole, canton de Salins, comm. de Marnot, à 3 k. (¾ de l.) de Salins, 31 k. (7 l.) de Marnot. *Pop.* comp. celle de ce lieu, 356. *Bur. de poste* de Salins.

Michel (*Ordre de Saint-*). Sous la monarchie, il avoit été institué par Louis XI, le 1er août 1569. Les chevaliers portoient la croix de Saint-Michel attachée à un cordon de soie noire moirée passé en écharpe de l'épaule droite au côté gauche. Le roi étoit chef et grand-maître de cet ordre. Il le conféroit à ceux qui se distinguoient dans la magistrature, le barreau, la finance, le commerce, les lettres, les sciences et les arts. L'ordre avoit pour devise ces mots : *Immensi tremor Oceani*. Quand il prit cette devise, la tradition rapportoit que toutes les fois que les ennemis de la France s'étoient approchés du mont Saint-Michel, on y avoit vu un archange exciter des tempêtes pour les en écarter. Il y avoit en janvier 1789 quatre-vingt-dix chevaliers.

Michelau, v. (*Forêts*), arr. canton et comm. de Diekirch, près de la Sure, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de cette ville, 11 kilom. (2 l. ¾) E. d'Esch-sur-Sure, 32 k. (7 l. ½) N. p. O. de Luxembourg. *Popul.* 282. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Michelbach, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Osperen, commune de Vichten, à 6 kil. (1 l. ½) N. p. E. d'Useldange, 13 k. (3 l.) S. S. E. d'Esch-sur-Sure, 24 kilom. (5 l. ½) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comp. celle de Vichten, 270. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Michelbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Thaun, près de la Dolleren, à 23 k. (5 l. ¼) de Béfort, 40 k. (9 l.) de Colmar. *Pop.* 167. *B. de p.* de Cernay.

Michelbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de cette ville, 7 kil. (1 l. ¾) N. p. E. de Kirchberg, 5 m. (11 l.) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Creutznach.

Michelbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton de Wadern, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. p. O. de ce lieu, 14 k. (3 l. ½) O. de Tholey, 36 k. (8 l.) S. S. E. de Trèves. *Pop.* comp. celle de Munchweiler, 103. *Bur. de poste* de Trèves.

Michelbach, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 3 k. (¾ de l.) S. de ce lieu, 11 kil. (2 l. ¾) E. N. E. de Schoencken, 6 m. (13 l.) N. de Trèves. *Pop.* 63. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Michelbach-le-Bas, v. (*Haut-Rhin*), arrond. d'Altkirch, cant. d'Huningue, à 18 kil. (4 l.) d'Altkirch, 5 myr. (12 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 296. *Bur. de p.* d'Huningue.

Michelbach (le haut), v. (*Haut-Rhin*), arrond. d'Altkirch, cant. d'Huningue, à 16 k. (3 l. ¾) d'Altkirch, 6 m. (12 l. ¾) de Colmar. *Populat.* 437. *Bur. de poste* d'Huningue.

Michelbeke, v. (*Escaut*), arr. d'Audenarde, canton de Maria-Hoorebeke, près de la Dueba, riv., à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Sotteghem, 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. d'Hoorebeke, 25 k. (5 l. ¾) S. de Gand. *Popul.* 796. *Bur. de poste* de Grammont.

Michelkirch, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, comm. de Berdorff, à 29 k. (6 l. ½) de Luxembourg, 5 kilom. (1 l. ¼) d'Echternach. *P.* comp. celle de Berdorff. 501. *B. de p.* de Luxembourg.

Michelsbach (la), riv. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Neverbourg, à 5 k. (1 l. ¼) E. duquel elle prend sa source, coule au S. O, et va se réunir à la Rothenbach, après 5 k. (1 l. ¼) de cours.

Micheroux, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Fléron, à 2 k. (½ l.) E. p. N. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Verviers, 10 k. (2 l. ½) de Liége. *Pop.* 121. *Bureau de poste* de Liége.

Michery, v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de Sergines, à 13 kil. (3 l.) de Seus, 6 m. (14 l.) d'Auxerre. *Pop.* 1014. *Bur. de poste* de Pont-sur-Yonne.

Micheville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, comm. de Villerupt, à 13 kilom. (3 l.) de Longwy, 25 k. (5 l. ¾) de Briey. *Pop.* comprise celle de Villerupt. 290. *Bur. de poste* de Longwy.

Mickenhoeuserhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Bechtheim, comm. de Rheindurckheim, à 4 k. (1 l.) de Bechtheim, 4 k. (1 l.) d'Herusheim, 33 kil. (7 l. ½) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Rheindurckheim et dépend. 508.

Miclot, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux, sur la Corcelle, riv., à 19 kil. (4 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Besançon.

Mictuit, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Grand-Couronne, comm. de Petit-Couronne, à 9 k. (2 l. ¼) de Rouen, 3 k. (¾ de l.)

Digitized by Google

(¾ de l.) de Grand-Couronne. *Pop.* comprise celle de Petit-Couronne, 1510. *Bur. de p.* de Rouen.

Micy-sur-Aisne, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, près de l'Aisne, à 7 kil. (1 l. ¾) de Soissons, 23 k. (5 l. ¼) de Laon. Il y a dans son territoire une mine d'un certain mica jaune qui ressemble beaucoup à de l'or, et diffèrens minéraux. *P.* 400. *B. de p.* de Soissons.

Midasols, val et riv. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. S. O. de Bagnères, coule au N. N. O., et se rend dans le Go, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Middelar, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. de Cranenbourg, près de la Meuse, à 8 k. (2 l.) S. O. de Cranenbourg, 11 k. (2 l. ¾) S. de Nimègue, 10 m. (21 l. ¾) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 185.

Middelbourg, ville (*Escaut*), arr. de Gand, cant. d'Eecloo, à 6 k. (1 l. ¼) N. N. O. de Maldegen, 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Ardenbourg, 30 k. (6 l. ¾) N. O. de Gand. Cette ville dépendoit de la partie appelée la Flandre hollandaise; elle a été cédée à la France par les Hollandais, le 27 floréal an 3 (16 mai 1795), et réunie à la France par un décret du 9 vendémiaire an 4 (2 octobre 1795). En 1444 Middelbourg n'étoit qu'une cense ou ferme. *Pierre Bladelin*, conseiller et trésorier de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, l'acheta et obtint de ce duc permission pour en faire une petite ville, qu'il fit entourer de murailles, et à qui il donna le nom de *Middelbourg*, parce que les biens venoient de l'abbaye de Middelbourg en Zélande. *Bladelin* y bâtit une nouvelle église, y fonda en 1470 un chapitre de six chanoines, et mourut en 1572 sans postérité. *Pop.* 525. *Bur. de poste* de Bruges, départ. de la Lys.

Middelward, v. (*Roër*), arr. et cant. de Clèves. *Pop.* 21.

Middelkercke, v. (*Lys*), arr. de Furnes, cant. de Nieuport, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Nieuport, 1 k. (¼ de l.) de la mer, 29 kil. (6 l. ¼) O. p. S. de Bruges. *Pop.* 584. *Bur. de poste* de Nieuport.

Miderche, v. (*Meurthe*). *Voy.* Mittersheim.

Midi (Pic du), montag. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Campan, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Bagnères.

Midou (le), riv. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Montesquiou. Sa source, à 3 kil. (¾ de l.) O. de Bassouel, coule au N. O., passe à l'E. de Nogaro, au N. E. de Monguilhem, et tournant à l'O. passe au N. de Villeneuve-de-Marsan, et se rend dans la Douze au N. de Marsan.

Midrevaux, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey, sur le Vaux, ruiss., à 5 k. (1 l. ¼) de Neufchâteau, 6 m. (14 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Midrum, v. (*Ourthe*). *Voyez* Nedrum.

Miécourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, comm. de Cornol, sur la Halle, à 7 kil. (1 l. ¾) de Porentruy. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Porentruy.

Miécret, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Havelange, à 2 k. (½ l.) S. de cet endroit, 13 k. (3 l.) N. E. de Ciney, 18 k. (4 l.) N. de Marche. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Marche.

Miéges, v. (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Nozeroy, à 24 k. (5 l. ½) d'Arbois, 39 k. (8 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Champagnole.

Miel, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach, à 3 k. (¾ de l.) N. de Rheinbach, 3 k. (¾ de l.) S. d'Heimertsheim, 5 m. (12 l.) N. O. de Coblentz. *P.* 112.

Miélan, ville (*Gers*), arr. de Mirande, ch.-l. de cant., à 11 kil. (2 l. ¾) S. O. de Mirande, 33 k. (7 l. ½) S. O. d'Auch, 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Marciac. Ce canton est riche en moutons, qui, quoique d'une petite espèce, ont une grande réputation de bonté. *Pop.* 1270. *B. de p. Rel. de p. aux ch.*

Mielle (la), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton de Ste.-Marie. Sa source, à 8 kil. (2 l.) S. O. de Ste.-Marie, coule au N. p. E., et se rend dans le Gave à Ste.-Marie, qu'elle arrose, à 8 k. (2 l.) N. de sa source.

Mielmont, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, canton de Gembloux, comm. d'Onoz, à 14 k. (3 l. ½) de Namur, 8 k. (2 l.) de Gembloux. *Pop.* comprise celle d'Onoz, 204. *Bur. de p.* de Namur.

Mienote, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. sud de Namur, à 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Wierde, 16 k. (3 l. ¾) S. p. O. d'Andenne, 18 k. (4 l.) S. E. de Namur. *Pop.* 55. *B. de p.* de Namur.

Miéraures, col *ou* montagnes (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fayence, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Fayence. Elles se joignent au col de la Croux, et ont ensemble du S. O. au N. E. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Mierdorf, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Avesne, à 6 kilom. (1 l. ½) S. O. d'Hannut, 4 kilom. (1 l.) S. E. de Jauche, 39 k. (8 l. ¾) O. de Liége. *Pop.* 258. *Bureau de poste* de Tirlemont, dép. de la Dyle.

Mierle, v. (*Roër*). *V.* Mirlo.

Miermaigne, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, canton d'Authon, à 15 k. (3 l. ½) de Nogent, 43 k. (9 l. ⅔) de Chartres. *Pop.* 864. *Bureau de poste* de Brou.

Miers (le), v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Gramat, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Céré, 5 m. (10 l. ½) de Cahors. Ce village possède des eaux minérales qui ont une saveur âcre et une odeur de fer: elles sont tout à la fois purgatives et rafraîchissantes. *P.* 1057. *B. de p.* de Payrac.

Miery, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Sellières, près de la Brenne, à 3 kil. (¾ de l.) de Poligny, 18 k. (4 l.) de Lons-le-Saunier. Il y a à Miery deux carrières de marbre. Dans l'une, le marbre est noir et a peu de coquillages dans sa consistance; dans l'autre, il est de même couleur et rempli de coquillages, particulièrement de nautiles: il se nomme le beau *coquiller*. Ces coquillages y causent différentes taches agréables. On trouve encore dans le même lieu une mine de cuivre. *P.* 490. *Bur. de p.* de Poligny.

Miesau, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Landstuhl, 16 k. (3 l. ¾) S. S. E. de Cousel, 8 myriam. (19 l.) S. O. de Mayence. *B. de p.* de Kaiserslautern.

Miescheid, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Reifferscheid, à 6 k. (1 l. ¼) S. O. de Reifferscheid, 9 kil. (2 l. ¼) N. O. de Cranenbourg, 8 m. (17 l.) N. de Trèves. *Pop.* 30.

Miesenbach, v. (*Mont-Tonnerre*,) arr. de Deux-Ponts, cant. de Landsthul, à 4 k. (1 l.) N. de Landsthul, 13 kilom. (3 l.) O. N. O. de Kaiserslautern, 7 m. (15 l. ¾) S. O. de Mayence. *Popul.* 196. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Miesenheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton d'Andernach, près de la Nette, à 2 k. (½ l.) S. d'Andernach, 6 k. (1 l. ¼) N. de Winningen, 10 k.

Digitized by Google

(2 l. ½) N. O. de Coblentz. *P.* 453.

Mietesheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Niederbronn, à 29 k. (6 l. ½) de Weissembourg, 34 k. (7 l. ¾) de Strasbourg. Près de ce lieu se trouve la mine de Tiefsegrub, avec deux puits et une galerie. Elle produit du fer en grains. *Pop.* 531. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Miette (la), riv. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchâtel, près d'Amifontaine, coule au S. p. O, passe entre le Grand et le Petit Suvincourt, et se rend dans l'Aisne, à l'O. de Gernicourt, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de sa source.

Mieuce, v. (*Orne*), arr. et cant. ouest d'Alençon, près de la Sarthe, à 6 k. (1 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 710. *Bur. de poste* d'Alençon.

Mieurle, village (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, cant. d'Hucqueliers, comm. de Becourt, à 22 k. (5 l.) de Boulogne. *P.* compr. celle de Becourt, 340. *Bur. de poste* de Samer.

Mieussy, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, canton de Taninge, à 6 k. (1 l. ½) O. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) E. de Bonneville, 7 k. (1 l. ¾) de Cluses, 36 kilom. (8 l.) S. E. de Genève. *Pop.* 1610. *Bur. de poste* de Cluses.

Mifaget, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, sur Lastares, à 25 k. (5 l. ¾) d'Oléron, 21 kil. (4 l. ¾) de Pau. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Pau.

Migé, v. (*Yonne*), arrondiss. d'Auxerre, cant. de Coulange-la-Vineuse, à 13 k. (3 l.) d'Auxerre. *Pop.* 842. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Migennes, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Joigny, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 20 k. (4 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Joigny.

Migette, village (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Amancey, comm. de Crouzet, à 11 k. (2 l. ¼) de Salins, 31 k. (7 l.) de Besançon. *Pop.* compr. celle de Crouzet, 174. *B. de p.* de Salins, dép. du Jura.

Miglos, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Tarascon, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. Le territoire de cette commune renferme plusieurs mines de plomb. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Tarascon.

Mignafand, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villers-Sexel, à 14 kil. (3 l. ½ de Lure, 30 kil. (6 l. ¾) de Vésoul. *Popul.* 118. *Bur. de poste* de Lure.

Mignalon, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de St.-Julien-l'Aars, comm. de Beauvoir, à 6 kilom. (1 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de Poitiers.

Mignard (Pont), riv. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de St.-Remy-en-Bouzemont. Sa source, à 1 k. (¼ de l.) N. de Lignon, coule au S., puis au S. O, tourne à l'O., se rend dans l'Aube, entre Arcis-sur-Aube et Rosières.

Mignaux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, comm. de Verrières, à 3 kil. (¾ de l.) d'Antoni, 11 k. (2 l. ¾) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Verrières, 1054. *B. de p.* d'Antoni, départ. de la Seine.

Mignaux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, comm. de Villaine, à 2 k. (½ l.) de Poissy, 16 k. (3 l. ¾) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Villaine, 472. *Bur. de poste* de Poissy.

Mignavillers, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villers-Sexel, à 11 kil. (2 l. ¾) de Lure, 30 kil. (6 l. ¾) de Vésoul. Il y a des tourbières. *Pop.* 330. *Bur. de p.* de Lure.

Migné, v. (*Indre*), arr. de le Blanc, cant. de St.-Gauthier, à 22 k. (5 l.) de le Blanc, 30 k. (6 l. ¾) de Châteauroux. *Pop.* 972. *Bur. de poste* de le Blanc.

Migné, village (*Vienne*), arr. et cant. nord de Poitiers, sur l'Auxance, à 5 k. (1 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 1612. *Bur. de poste* de Poitiers.

Mignerette, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Ferrières, à 11 k. (2 l. ⅖) de Montargis, 5 m. (12 l.) d'Orléans. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Montargis.

Mignières, v. (*Eure-et-Loir*). *Voyez* Minières.

Mignieres, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Ferrières, à 9 k. (2 l. ¼) de Montargis, 5 m. (12 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Montargis.

Mignon (le), riv. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Briouze. Sa source, à 24 k. (5 l. ¼) S. de Niort, coule au N. O., passe à Thorigny, à Mauzé, et se rend dans la Sèvre nantaise, à 24 k. (5 l. ½) O. de Niort.

Mignot, v. (*Gironde*). *Voyez* Hôpital-de-Mignot.

Mignotvillard, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Nozeroy, à 30 k. (6 l. ¾) E. p. S. d'Arbois, 4 m. (10 l. ¼) E. N. E. de Lons-le-Saunier, 6 k. (1 l. ½) E. de Nozeroy. Près de cette commune on tire du marbre d'un fond bleu, jaspé de gris, de blanc veiné, et d'un grain très-fin. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Champagnole.

Migny, v. (*Indre*), arr. et cant. nord-est d'Issoudun, près de l'Arnon, à 9 k. (2 l. ¼) d'Issoudun, 37 k. (8 l. ¼) de Châteauroux. *Pop.* 200. *Bur. de poste* d'Issoudun.

Migorla (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. S. O. d'Aucun, coule au S., puis à l'O., traverse le lac du même nom, et se rend dans le gave d'Azun, à 3 k. (⅘ de l.) E. de sa source.

Migoleu, lac (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. d'Aucun, à 21 k. (4 l. ⅘) d'Argelès. Il a du S. O. au N. E. 680 mèt. (350 toises) de long, et 312 mèt. (160 t.) de large.

Migré, v. (*Charente-Infér.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Lonlay, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Jean-d'Angely, 37 k. (8 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 561. *B. de p.* de St.-Jean-d'Angely.

Mignon, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Burie, à 19 k. (4 l. ⅓) de Saintes. *P.* 1246. *Bur. de poste* de Saintes.

Mihardouin, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, comm. de Mervilliers, à 8 k. (2 l.) de Toury, 38 k. (8 l. ½) de Chartres. *Pop.* comprise celle de Mervilliers, 123. *Bur. de p.* de Toury.

Mihau, île (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, dans les sables de la mer, à 10 k. (2 l. ½) O. p. N. de Lannion, près de la terre ferme. Elle a 194 mèt. (100 t.) carrés.

Miheront, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. de St.-Martin-des-Champs, à 11 k. (2 l. ¾) de Mantes, 14 k. (3 l. ¼) d'Houdan. *Pop.* comprise celle de St.-Martin-des-Champs, 392. *Bur. de poste* de Mantes.

Mihout (la), v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. nord de Chartres, comm. de Champhol. *Pop.* compr. celle de Champhol, 455. *B. de p.* de Chartres.

Mijanes, v. (*Arriège*), arr. de Foix, canton de Quérigut, sur la Sonne, à 39 k. (8 l. ¾) de Tarascon. Il y une forge située à 1 kil. (¼ de l.) au-dessus de ce village, sur la rivière du même nom. Elle est alimentée, moitié des mines de Vic-de-Sos, et l'autre moitié de celles d'Escaro, près d'Olette et de Prades, dans le département des Pyré-

Digitized by Google

nées-Orientales. Le manque d'eau et le froid empêchent cette forge de rouler plus de cinq mois de l'année. *Pop.* 462. *B. de p.* de Tarascon.

Misoux, b. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, comm. de Septmoncel, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Claude. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* comp. celle de Septmoncel, 3242. *B. de poste* de St.-Claude.

Mikenkof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, commune de Rodenbach, à 10 kilom. (2 l. ½) de Kaiserslautern, 10 kil. (2 l. ½) de Wolfstein, 8 m. (17 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Rodenbach, 199.

Miladou (le), pointe (*Var*), arr. de Toulon, à la côte septentrionale de l'île de Porteros, au N. du fort l'Estissac, entre le cap du Moulin-à-Vent et la plage de la Palu.

Milam, v. (*Nord*), arrond. de Bergues, canton de Bourbourg, à 18 k. (4 l.) de Bergues, 8 m. (18 l.) de Douay. *P.* 822. *B. de poste* de St.-Omer, dép. du Pas-de-Calais.

Milbeat, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, comm. de Romecourt. *Pop.* compr. celle de Romecourt, 54. *Bur. de p.* de Dieuze.

Milendonk, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Neersen, comm. d'Horschenbroich, à 4 k. (1 l.) de Neersen, 4 k. (1 l.) de Gladbach, 5 m. (11 l.) d'Aix-la-Chapelle. *P.* comp. celle d'Horschenbroich, 1666. *Bur. de poste* de Creveldt.

Milenhoven-Ailst, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Trond, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. de Buvinghem, 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de St.-Trond, 38 k. (8 l. ½) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de St.-Trond.

Milentrat, col (*Isère*), arr. de Grenoble, canton d'Entraigues, à 8 k. (2 l.) S. E. de Grenoble. Il est incliné du N. O. au S. E., et a environ 4 k. (1 l.) de long.

Milbrieu, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, comm. de Mantheton, à 3 k. (¾ de l.) de Damville, 15 k. (3 l. ½) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Mantheton, 325. *B. de p.* de Damville.

Milseru, v. (*Charente-Infér.*), arr. de la Rochelle, cant. de Courson, comm. de Gué-d'Alerey, à 21 k. (4 l. ⅔) de la Rochelle, 5 myr. (11 l. ¼) de Saintes. *Pop.* compr. celle de Gué-d'Alerey et de Riou, 481. *Bur. de poste* de Nuaillé.

Milesse, v. (*Sarthe*), arr. et cant. du Mans, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Mamers. *P.* 682. *Bur. de poste* du Mans.

Milgem, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. et comm. de Mol, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Geel, 18 k. (4 l.) N. N. O. de Beringen, 5 m. (10 l. ¾) E. d'Anvers. *Pop.* compr. celle de Mol..... *Bur. de poste* de Turnhout.

Milhac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagnes, à 15 k. (3 l. ½) de Sauveterre, 13 kilom. (3 l.) de Rhodez. *P.* 246. *B. de p.* de Rhodez.

Milhac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. et comm. de Lancon, à 10 kilom. (2 l. ½) de Montflanquin, 16 kil. (3 l. ¾) de Villeneuve-d'Agen. *P.* compr. celle de Lancon, 2212. *Bur. de poste* de Montflanquin.

Milhac, v. (*Vienne*). *Voyez* Meilhac.

Milhac-de-Nontron, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, canton de St.-Pardoux-la-Rivière, à 10 k. (2 l. ½) de Nontron, 32 k. (7 l. ⅔) de Périgueux. *P.* 1219. *Bur. de p.* de Nontron.

Milhac-le-Sec, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Carlus, à 14 k. (3 l. ⅓) de Sarlat, 6 myr. (14 l. ⅓) de Périgueux. *P.* 200. *Bur. de poste* de Sarlat.

Milhart, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de la Ferté-Gaucher, comm. de Marolles, à 9 k. (2 l. ¼) de la Ferté-Gaucher, 8 k. (2 l.) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Marolles, 290. *B. de p.* de la Ferté-Gaucher.

Milharié (la), v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Réalmont, à 8 k. (2 l.) d'Alby, 29 k. (6 l. ½) de Castres. *P.* 249. *B. de p.* d'Alby.

Milhars, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Vaours, sur l'Aveyron, à 27 k. (6 l.) N. de Gaillac, 4 kil. (1 l.) S. de Varen-la-Guepie, 13 k. (3 l.) N. E. de Penne. *P.* 797. *Bur. de poste* de Cordes.

Milhas, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Salès, comm. de Cumiès, près de la Guanguise, à 11 k. (2 l. ½) de Castelnaudary, 4 m. (10 l.) de Carcassonne. *Pop.* compr. celle de Cumiès, 154. *B. de poste* de Castelnaudary.

Milhas, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Requista. *Popul.* 102. *Bur. de poste* de Sauveterre.

Milhas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. et comm. d'Aspect, à 15 kil. (3 l. ½) de St.-Gaudens, 3 k. (¾ de l.) d'Aspect. *Pop.* comprise celle d'Aspect et dépend., 3492. *B. de p.* de St.-Gaudens.

Milhaud, ville (*Aveyron*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur le Tarn, à 4 m. (10 l.) N. de Lodève, 8 myr. (19 l.) N. O. de Montpellier, 5 m. (11 l.) S. E. de Rhodez, 60 myr. (136 l.) S. p. E. de Paris. Long. 20. 46. lat. 44. 10. Cette ville, située sur la rive droite du Tarn, avoit plusieurs maisons religieuses: elle étoit connue du temps de César sous le nom d'*Æmilionum*, et ce fut ce conquérant qui y fit bâtir le pont qu'on voit encore sur cette rivière. Durant les guerres de religion, elle étoit très-peuplée de Calvinistes qui la regardoient comme un de leurs plus forts remparts. Louis XIII la prit et en détruisit les fortifications. Le fruit des amandiers forme une partie des richesses de Milhaud, et le commerce que l'on en fait est important; celui des vins, troupeaux, laines, et des fromages de Roquefort qui se font dans ses environs, est également très-étendu. Il y a aussi quarante manufactures où se fabriquent les peaux blanches en chamois, cuirs, gants et chapeaux, etc. Milhaud est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. C'est la résidence d'un conservateur des hypothèques, d'un receveur particulier, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 6004. *Bur. de poste.*

Milhaud, ville (*Gard*), arr. et cant. de Nîmes, près de la Vistre, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Nîmes, 8 k. (2 l.) E. de Calvisson, 27 kil. (6 l.) O. de Beaucaire. Elle est recommandable pour ses fabriques d'eau-de-vie qui sont au nombre de dix. *P.* 1280. *B. de p.* de Nîmes.

Milhavel, v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby, à 14 kil. (3 l. ½) de cette ville, 5 m. (11 l. ⅓) de Castres. *P.* 180. *Bur. de poste* d'Alby.

Milherus (les), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Mantes, canton d'Houdan, comm. de Tilly, à 10 k. (2 l. ½) d'Houdan, 18 k. (4 l.) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Tilly, 439. *B. de p.* d'Houdan.

Miliciens. Sous la monarchie c'étoient des soldats d'infanterie dont la levée étoit forcée, et se faisoit par le tirage au sort. Il y avoit 60 mille hommes de milice; l'engagement étoit de six ans. Les roturiers de 16 à 40 ans et qui avoient plus d'un mèt. ⅔

Digitized by Google

(cinq pieds) participoient à cette effrayante loterie. Ceux qui ne se présentoient pas au jour indiqué pour le tirage, ou qui avoient usé d'artifice à l'effet de se soustraire au sort, étoient censés miliciens de droit, et, comme tels, condamnés à servir à la décharge de la paroisse. Quand il se trouvoit deux ou trois frères sujets à la milice, la loi mettoit hors de rang le second ou le troisième. Elle exemptoit de ce service les officiers de justice et de finance, ainsi que leurs enfans; les employés aux recettes et fermes du roi; les médecins, chirurgiens et apothicaires; les avocats, procureurs, notaires et huissiers; les étudians dans les universités et colléges depuis un an au moins; les commerçans et maîtres de métiers dans les villes où il y avoit maîtrise; les maîtres des postes aux lettres et aux chevaux; les laboureurs faisant valoir au moins une charrue, et, au-dessus, un de leurs fils; les valets des ecclésiastiques, officiers, gentilshommes et magistrats. Les intendans des provinces étoient chargés de faire chacun dans leur département la levée des augmentations et remplacemens ordonnés. Ils fixoient par des états de répartition le nombre d'hommes que chaque paroisse devoit fournir relativement à sa population. Leurs subdélégués présidoient au tirage. Les bataillons de milice n'étoient point en activité en temps de paix. On ne les assembloit qu'une fois par an pour les passer en revue et les exercer pendant quelques jours. Du reste chaque milicien pouvoit se retirer où bon lui sembloit, et vaquer à ses affaires. L'intérêt de l'agriculture et du commerce exigeoit cette mesure.

Militaire (*Ecole spéciale*). Cette école est établie dans le château de Fontainebleau, et destinée à enseigner à une portion des élèves sortis des lycées les élémens de l'art de la guerre. Elle est composée de 500 élèves formant un bataillon, qui y sont accoutumés au service et à la discipline militaire. Cette école est dans les attributions du ministre de la guerre.

Milizac, v. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Plabennec, à 9 kil. (2 l. ¼) de Brest, 6 myr. (14 l.) de Quimper. *Pop.* 1385. *Bur. de poste* de Brest.

Millac, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Pierre-de-Chignac, à 18 k. (4 l.) de Périgueux. Il y a une brigade de la gendarmerie à chev. *P.* 857. *B. de p.* de Périgueux.

Millac, v. (*Lot*), arr. et cant. de Gourdon. *Pop.* 329. *B. de poste* de Gourdon.

Millaguet, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. de St.-Matthieu, à 27 kil. (6 l.) de St.-Junien, 40 kil. (9 l.) de Limoges. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Chalus.

Millançay, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. de Romorantin, à 9 kil. (2 l. ¼) de cet endroit, 36 k. (8 l.) de Blois. La tradition veut que ce lieu ait pris son nom d'une partie de la milice de César, que ce conquérant y fit camper. On y voit des restes d'une forteresse qu'on assure avoir été bâtie de son temps. On y trouve une argile ductile dont on fait des briques et des tuiles. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Romorantin.

Millancourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, à 27 k. (6 l.) de Péronne, 22 k. (5 l.) d'Amiens. *P.* 402. *B. de p.* d'Albert.

Millas, bourg (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, ch.-l. de cant. sur le Tehg, à 16 k. (3 l. ¾) O. de Perpignan, 8 k. (2 l.) N. O. de Thuir, 6 kil. (1 l. ½) E. p. N. d'Ille. Elle a un pont sur la Gly, où passe la grande route. Millas avoit titre de marquisat. *Pop.* 1218. *Bur. de poste* de Perpignan.

Millau, poudrière (*Var*), arr. et cant. ouest de Toulon, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. *Bur. de p.* de Toulon.

Millaudon, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Monthoson, sur la Quenoche, à 18 kil. (4 l.) de Vésoul. *P.* compr. celle de Rubans, 156. *Bur. de poste* de Rioz.

Millaures, v. (*Pô*), arrond. de Suse, cant. de Bardonechia, dans la vallée de ce nom, sur un torrent au pied d'une montagne, à 36 k. (8 l.) E. S. O. de Suse. *Pop.* 476. *Bur. de poste* de Suse.

Millay, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, canton de Luzy, à 22 k. (5 l.) de Moulins, 7 m. (15 l.) de Nevers. *P.* 986. *B. de p* de Luzy.

Mille, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Gros, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Louvain, 28 k. (6 l. ¼) E. p. S. de Bruxelles. Le territoire abonde en grains et pâturages : il y a peu de bois. *Pop.* 103. *Bur. de poste* de Génappe.

Mille-Rocs, étang (*Arriège*), arr. de Foix, cant. d'Ax, dans une vallée, à 18 k. (4 l.) O. de cette ville.

Mille-Savatte, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. d'Athis, près de la Rouvre, à 29 kil. (6 l. ½) de Domfront, 5 m. (12 l. ¼) d'Alençon. *P.* 200. *B. de p.* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Millebosc, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Eu, dans la forêt d'Eu, à 30 kil. (6 l. ¾) de Dieppe, 7 myr. (15 l.) de Rouen. *Pop.* 367. *Bur. de poste* d'Eu.

Millefiori, (*Pô*), superbe maison de plaisance qui appartenoit aux rois de Sardaigne, dans une belle plaine, et joignant à un très-beau parc, à 6 k. (1 l. ½) S. de Turin.

Milleghem, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Santhoven, com. de Ranst, à 9 kil. (2 l. ¼) O. S. O. de Santhoven, 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Lierre, 8 k. (2 l.) E. p. S. d'Anvers. *P.* 1062. *B. de p.* d'Anvers.

Millegrand, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Cappendu, comm. de Badens, à 13 k. (3 l.) de Carcassonne, 5 k. (1 l. ¼) de Cappendu. *P.* comp. celle de Badens, 209. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Millelkurtz, v. (*Bas-Rhin*), arr. d'Haguenau, cant. de Marmoutier, comm. de Rangen, à 28 kilom. (6 l. ½) d'Haguenau, 21 k. (4 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* comp. celle de Rangen, 132. *B. de p.* de Saverne.

Millemont, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Glons, à 7 kil. (1 l. ¾) O. S. O. d'Hermalle, 13 k. (3 l.) S. E. de Tongres, 6 k. (1 l. ½) N. de Liége. *P.* 442. *B. de p.* de Liége.

Millemont, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 29 k. (6 l. ½) de Versailles. *P.* 101. *Bur. de poste* de la Queue.

Millen *ou* Melin, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Tongres, à 4 k. (1 l.) S. O. de Rymps, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Tongres, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Maëstricht. *Pop.* 606. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Millen, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Sittard, près de la Worm, à 4 k. (1 l.) E. N. E. de Sittard, 9 k. (2 l. ¼) O. d'Heinsberg, 28 k. (6 l. ¼) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 1109. *B. de p.* de Maseyck, départ. de la Meuse-Inférieure.

Millencourt, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion, à 6 k. (1 l. ½) d'Abbeville, 41 kil. (9 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 364. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Digitized by Google

Millerette (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, comm. de Corneuil, à 4 kil. (1 l.) de Damville, 14 k. (3 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Corneuil, 367. *Bur. de poste* de Damville.

Milleria, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, comm. de St.-Paul, à 6 k. (1 l. ½) d'Evian, 16 kil. (3 l. ¾) de St.-Paul. *Pop.* comp. celle de St.-Paul, 748. *Bur. de poste* d'Evian.

Millery, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Semur, près de l'Armançon, à 3 kil. (¾ de l.) de Semur, 6 m. (13 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 696. *Bur. de poste* de Semur-en-Auxois.

Millery, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant de Pont-à-Mousson, sur la Moselle, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-à-Mousson, 14 k. (3 l. ¼) de Nancy. On y trouve une fontaine d'eau minérale ferrugineuse; il y a aussi du talc dont les anciens se servoient au lieu de verre. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Millery, bourg (*Rhône*), arr. de Lyon, canton de Givors, à 13 k. (1 l.) S. de Lyon, 15 k. (3 l. ½) N. de Vienne. Ce canton est remarquable par les bons vins, dont il se fait un commerce considérable. *Pop.* 1636. *Bur. de poste* de Lyon.

Milles (les), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr., cant. et commune d'Aix, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* compr. celle d'Aix..... *Bur. de poste* d'Aix.

Millesimo, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, ch.-l. de canton, sur la rive droite de la Bormida occidentale, au pied d'une colline, à 33 k. (7 l. ½) E. de Mondovi. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Cève.

Millesse, v. (*Sarthe*), arr. et cant. du Mans, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *P.* 682. *B. de poste* du Mans.

Millevache, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. de Sournat, à 20 kil. (4 l. ½) d'Ussel, 5 myr. (10 l. ¼) de Tulle. *P.* 300. *B. de p.* de Tulle.

Milleville, v. (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *P.* 41. *B. de p.* d'Evreux.

Milleville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, canton de Goderville, à 20 kil. (4 l. ½) de Montivilliers, 5 m. (11 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 402. *Bur. de poste* de Bolbec.

Milliere (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, comm. des Menuls, à 3 k. (¾ de l.) de Montfort-l'Amaury, 22 k. (5 l.) des Menuls. *Pop.* comp. celle des Menuls, 305. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Milliers, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Lassay, à 15 k. (3 l. ½) de Coutances. *Pop.* 1223. *Bur. de poste* de Periers.

Milliers (les), v. (*Jura*), à 27 k. (6 l.) de Poligny. *P.*..... *Bur. de poste* de Poligny.

Milliers, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, à 13 kil. (3 l.) de Bourmont, 21 kil. (4 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 350. *B. de p.* de Chaumont.

Millieu, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de Beaurepaire, comm. de Montséveroux, à 11 k. (2 l. ¾) de Beaurepaire, 10 kil. (2 l. ½) de Vienne. *P.* comp. celle de Montséveroux, 306. *B. de p* de Beaurepaire.

Milligramme. Voyez *Poids et mesures.*

Millimètre. Voy *Poids et mesures.*

Milling, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. de Cranenbourg, comm. de Kekerdon, à 10 kil. (2 l. ½) de Clèves et de Cranenbourg. *P.* comp. celle de Kekerdon, 136. *Bur. de p.* de Clèves.

Millingen, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Rheinberg, et dépendant de la commune de Drup, à 2 k. (½ l.) S. de Drup, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Rheinberg, 8 m. (19 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* compr. celle de Drup, 143. *B. de p.* de Rheinberg.

Millomont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Sibret, comm. de Rechrival, à 10 kil. (2 l. ½) de Bastogne, 22 kil. (5 l.) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle de Rechrival, 108. *Bur. de p.* de Bastogne.

Millon, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Seiche, à 10 kil. (2 l. ½) de Baugé, 22 kil. (5 l.) d'Angers. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Beaufort.

Millon-Fosse, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de St.-Amand, à 13 k. (3 l.) de Valenciennes, 22 k. (5 l.) de Douay. *Pop.* 379. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Milly, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. et comm. de Gennes, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) de Saumur. *P.* comprise celle de Gennes, 1455. *Bur. de poste* de Doué.

Milly, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de St.-Hilaire-du-Harcouet, à 6 k. (1 l. ½) de Mortain, 6 m. (13 l. ¼) de Coutances. *P.* 825. *Bur. de poste* de St.-Hilaire.

Milly, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Dun, près de la Meuse, à 16 k. (3 l. ¾) de Montmédy, 7 m. (15 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. Il y a une tuilerie. *Pop.* 552. *Bur. de poste* de Dun-sur-Meuse.

Milly, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Marseille, au confluent du grand et du petit Therain, à 9 k. (2 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Beauvais.

Milly, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. nord de Mâcon, près de la File, ruiss., à 10 k. (2 l. ½) de Mâcon. *P.* 230. *B. de p.* de Mâcon.

Milly, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Chatelet, comm. de Courtry, à 6 k. (1 l. ½) de Melun. *Pop.* comp. celle de Courtry, 165. *Bur. de poste* de Melun.

Milly, ville (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, ch.-l. de cant., sur le ruisseau de l'Ecole, à 21 k. (4 l. ½) S. O. de Melun, 18 k. (4 l.) O. de Fontainebleau, 22 kilom. (5 l.) E. d'Etampes, 5 m. (11 l. ½) S. S. E. de Versailles. Il y a un ancien château où Philippe-le-Hardi logea quelques jours dans les voyages qu'il fit en Gâtinois en 1283 et 1284. L'église paroissiale étoit en même temps collégiale; elle est sous l'invocation de Notre-Dame. Le chapitre avoit été fondé par Hugues de Bouville, grand amiral de France; il étoit composé de cinq chanoines: le seigneur nommoit à tous les bénéfices. Il y a un hôtel-dieu. M. Langlois, ancien gouverneur de la ville, avoit fait cet hôpital son légataire universel. Sur les remparts de la ville étoit anciennement une église collégiale, et hors de Milly deux chapelles, qui étoient autrefois deux prieurés, St.-Laurent et St.-Éloy. On trouve beaucoup de grès à paver aux environs. Cette ville est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1640. *B. de poste.*

Milly, v. (*Deux-Sèvres*). *Voy.* St.-Jouin-de-Milly.

Milly, v. (*Yonne*), arrondiss. d'Auxerre, cant. de Chablis, près de la Serain, à 14 kilom. (3 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Chablis.

Milon-la-Chapelle, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, à 9 kil. (2 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Milschein, ferme (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, comm. de Kell, à 8 k. (2 l.)

Digitized by Google

d'Hersmeskeil, 27½k. (6 l.) de Birckenfeld, 18 kil. (4 l.) de Trèves. *Popul.* comp. celle de Kell, 442.

Mimbach, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Mumnbach.

Mimente (la), riv. (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Barré. Sa source, à 16 kil. (3 l. ⅔) E. de Florac, coule au S. O., puis à l'O., remonte au N. O., et va se rendre dans le Tarnon, à 1 k. (¼ de l.) S. de Florac.

Mimet, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Gardane, à 13 k. (3 l.) d'Aix, 16 k. (3 l. ⅔) de Marseille. *P.* 793. *B. de p.* d'Aix.

Mimeure, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. d'Arnay-sur-Arroux, à 2 k. (½ l.) d'Arnay, 4 m. (10 l.) de Dijon. *Pop.* 377. *Bur. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

Mimizan, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, ch.-l. de cant., près du courant de l'étang de Mimizan et d'Aureilhan, à 5 m. (12 l.) de Tartas, 7 m. (15 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 457. *Bur. de p.* de Liposthey.

Mimorin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, comm. de Gastin, à 8 kil. (2 l.) de Nangis, 19 k. (4 l. ¼) de Provins. *Pop.* comp. celle de Gastin, 364. *Bur. de poste* de Nangis.

Mimort, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de St.-Aignan, à 10 k. (2 l. ½) de Nogaro, 4 m. (10 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Minas, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, comm. d'Ormoye, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Etampes. *Popul.* comp. celle d'Ormoye, 414. *B. de poste* d'Etampes.

Minaucourt, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Ville-sur-Tourbe, à 15 kil. (3 l. ½) de Ste.-Menéhould, 36 kil. (8 l.) de Châlons. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Minbaste, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Pouillon, sur l'Arriguand, à 8 k. (2 l.) de Dax, 4 m. (2 l.) de Mont-de-Marsan. *P.* 1320. *Bur. de poste* de Dax.

Minden, v. (*Forêts*), arr. de Bithourg, cant. d'Echternach, comm. d'Edingen, à 3 kil. (¾ de l.) d'Echternach, 18 k. (4 l.) S. de Bitbourg, 21 k. (4 l. ¾) de Diekirch. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Minderhout, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hooghstraeten, près de la Merck, rivière, à 1 k. (¼ de l.) N. d'Hooghstraeten, 19 k. (4 l. ¼) S. de Breda, 32 kil. (7 l. ¼) N. E. d'Anvers. Il y a une fabrique d'eau-de-vie de genièvre. *Pop.* 324. *B. de p.* de Turnhout.

Minderlitoen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 34 k. (7 l. ¾) N. N. E. de Trèves. *Pop.* 145.

Mindhard, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Durkenheim, comm. de Wachenheim, à 3 kilom. (¾ de l.) de Durkenheim, 16 kil. (3 l. ¾) de Frankenthal, 6 myr. (14 l. ¼) de Mayence. *Pop.* comp. celle de Wachenheim et dép., 1661.

Mindin, fort (*Loire-Inférieure*), arr. et cant. de Paimbœuf, près de St.-Brevin, dans l'embouchure de la Loire, à 4 myr. (10 l. ½) de Nantes. *Bur. de poste* de Paimbœuf.

Minecourt, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. d'Heiltz-le-Maurapt, sur la Chée, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Vitry, 37 k. (8 l. ¼) de Châlons. *P.* 204. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Minelle (la), rivière (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Fougères. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) O. N. O. de Fougères, coule à l'O., et se rend dans le Coesnon, à 19 k. (4 l. ¼) de sa source.

Mineray (le), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de Bourth, à 9 k. (2 l. ¼) de Verneuil, 40 kil. (9 l.) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Bourth, 1640. *B. de poste* de Verneuil.

Minerets (les), v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de la Ferté-Vidame, comm. de Lamblore, à 13 k. (3 l.) de Brézolles, 32 kil. (7 l. ¼) de Dreux. *Pop.* comp. celle de Lamblore, 314. *Bur. de poste* de Brézolles.

Mines (*Ecoles pratiques des*). Il y a trois écoles pratiques des mines. La première, pour le traitement des substances minérales, est placée près de la mine de *Giromagny* (Haut-Rhin); elle appartient à la France: les élèves y commencent et y suivent l'exploitation. Le nombre de ces élèves est de vingt: dix au moins sont attachés à cette école pratique pour y suivre pendant un an, et plus, s'il le faut, l'instruction qui leur est donnée. Les autres élèves sont attachés aux inspecteurs pour les accompagner dans leurs tournées. Il y a à cette école deux professeurs, l'un, des connoissances relatives aux travaux de l'exploitation; l'autre, de docimasie et métallurgie; ils sont aidés dans leurs fonctions par des ingénieurs des mines qui leur sont adjoints, un à chaque partie. Indépendamment des élèves, il est admis à cette école dix externes âgés de quinze à vingt ans, et qui ont fait preuve de capacité et de bonne conduite; ils suivent l'instruction de l'école à leurs frais et sont renouvelés chaque année. La seconde école pratique des mines est établie à *Geislautern* (Sarre). Dans cette école on enseigne l'art de traiter les mines de fer, et d'extraire la houille, en même temps qu'on s'occupe de tout ce qui a rapport aux préparations dont les substances minérales sont susceptibles. La troisième école est établie à *Pesay* (Mont-Blanc). On fait connoître dans celle-ci tout ce qui a rapport à l'exploitation des mines de plomb, cuivre, argent, et des sources salées. L'enseignement, dans ces deux dernières écoles, est donné par trois professeurs. Le premier est chargé d'instruire les élèves dans la science pratique de l'exploitation; le second professe l'art de la mécanique et de toutes ses applications aux travaux des mines; et le troisième donne les principes chymiques et physiques nécessaires au minéralogiste. Il y a aussi un directeur à chacune des deux écoles. Dix élèves sont entretenus dans chaque école aux frais du Gouvernement; leur traitement est de 600 francs. Le conseil des mines s'occupe de tout ce qui a rapport à ces écoles, et de ce qui intéresse la partie des mines. Les professeurs et directeurs sont nommés par l'empereur sur la présentation du ministre de l'intérieur et la proposition du conseil des mines.

Mineurs et sapeurs (*Compagnies de*). Sous le gouvernement actuel, les compagnies de mineurs sont au nombre de neuf; il y a, pour chacun, deux capitaines, l'un en premier, l'autre en second, et deux lieutenans, aussi l'un en premier et l'autre en second. Ces neuf compagnies sont; savoir, la première à Turin, les 2e, 3e et 9e à Metz, la 4e à Pignerol, la 5e à Mayence, la 6e à St.-Omer, la 7e à Belle-Isle, la 8e à Bruges. Il y a une école régimentaire des mineurs et sapeurs, composée d'un chef de bataillon commandant, et d'un capitaine adjoint au commandant. Il existe cinq bataillons de sapeurs, composés chacun de 1806 hommes, y compris les officiers, formant neuf compagnies. Les chefs des cinq ba-

Digitized by Google

taillons résident ; savoir, le chef du 1er à Metz, celui du 2e à Juliers, celui du 3e à Crémone (Italie), ceux des 4e et 5e aussi à Juliers. L'école des ingénieurs militaires, sous l'autorité du ministre de la guerre, est réunie à celle des mineurs établie à Metz. L'examen pour l'admission a lieu à Paris tous les ans dans le mois de frimaire ; les élèves reçus ont la faculté d'aller sur-le-champ à Metz, ou de prendre un congé jusqu'au 1er germinal suivant, époque de l'ouverture des travaux. Ces travaux sont l'application des connoissances théoriques que les élèves prennent à l'école polytechnique. Ils ont pour objet la construction de toutes sortes d'ouvrages de fortification, de mines et contre-mines, les simulacres de siége, d'attaque et de défense, les levées de plans et les reconnoissances militaires, enfin tous les détails du service des ingénieurs dans les places et aux armées. Le nombre des élèves ne peut être au-dessus de vingt. Ils ont le grade de sous-lieutenans, et le traitement en conséquence.

Minerve, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières, canton d'Olonzac, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Pons, 9 m. (21 l. ½) de Montpellier. *P.* 250. *B. de p.* d'Azille, départ. de l'Aude.

Minfeld, b. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Kandel, sur l'Otterbach, à 14 k. (3 l. ¼) de Weissembourg, 6 myr. (14 l.) de Strasbourg. *P.* 780. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Minganp, fort (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de St.-Renan, près de la rade de Brest, à 8 k. (2 l.) de Brest, 9 k. (2 l. ¼) de St.-Renan. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Brest.

Minganor, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, à 6 kil. (1 l. ½) N. E. de Burtoncourt, 25 k. (5 l. ¾) N. E. de Metz, 25 kilom. (5 l. ¼) S. E. de Thionville. *Pop.* 146. *B. de p.* de Boulay.

Minoloux, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, canton de Gosselies, comm. de Mettet, à 10 k. (2 l. ½) de Charleroy, 4 k. (1 l.) de Gosselies. *P.* compr. celle de Mettet, 757. *Bur. de poste* de Charleroy.

Minoot, v. (*Nièvre*), arrond. de Château-Chinon, cant. de Châtillon, près de l'Aron, à 15 k. (3 l. ½) de Moulins, 37 k. (8 l. ½) de Nevers. *Pop.* 398. *Bur. de p.* de Moulins-en-Gilbert.

Minoot, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins, à 8 k. (2 l.) de Vic-Bigorre, 18 kil. (4 l.) de Tarbes. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Tarbes.

Minoval, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, à 18 k. (4 l.) de St.-Pol, 15 kilom. (3 l. ½) d'Arras. *P.* compr. celle de Villers-Châtel, 431. *Bur. de p.* d'Arras.

Minouetière (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de St.-Christophe, à 8 kilom. (2 l.) de Verneuil, 42 k. (9 l. ½) d'Evreux. *P.* compr. celle de St.-Christophe, 315. *Bur. de poste* de Verneuil.

Minheim, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, à 15 kil. (3 l. ½) S. de ce lieu, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Berncastel, 22 k. (5 l.) N. E. de Trèves. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Trèves.

Miniac, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Bécherel, à 16 k. (3 l. ⅔) de Montfort, 27 k. (6 l.) de Rennes. *Pop.* 1070. *Bur. de poste* de Bécherel.

Miniac-Morvan, b. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de St-Malo, canton de Châteauneuf, à 18 k. (4 l.) S. S. E. de St.-Malo, 5 m. (11 l.) N. de Rennes, 10 k. (2 l. ½) O. de Dol. *Populat.* 2364. *Bureau de poste* de Châteauneuf.

Minier (le), v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de St.-Bauzely, sur l'Amolon, à 15 k. (3 l. ½) de Milhaud, 40 k. (9 l.) de Rhodez. Il y a une mine de plomb non exploitée. *Pop.* 179. *Bur. de p.* de Milhaud.

Minier-d'Argent, v. (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. d'Orcier, au pied du col de Prel, à 6 kil. (1 l. ½) N. d'Orcier.

Minière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton ouest de Versailles, comm. de Guyencourt, à 4 k. (1 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Guyencourt, 548. *Bur. de poste* de Versailles.

Minières, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. sud de Chartres, à 9 k. (2 l. ⅓) de cette ville. *Pop.* 500. *Bur. de p.* de Nogent-Roulebois.

Minières (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, à 18 kil. (4 l.) de Verneuil, 19 kil. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Damville.

Minières (les), v. (*Vienne*), arr. de Civray, canton de Couhé, comm. de Payré, à 8 kil. (2 l.) de Couhé, 24 k. (5 l. ½) de Civray. *P.* compr. celle de Payré, 1013. *Bur. de p.* de Couhé. *Rel. de p. aux chev.*

Mininy-Tréguier, v. (*Côtes-du Nord*), arr. de Lannion, cant. de Tréguier. *Pop.* 1306. *Bureau de poste* de Tréguier.

Ministres et ministères de la République. Le ministère est composé de dix Ministres ; savoir, Grand-Juge ministre de la justice, Ministre des relations extérieures, Ministre de l'intérieur, Ministre des finances, Ministre du trésor public, Ministre de la guerre, Ministre de la police générale, Ministre des cultes, Directeur-Ministre de l'administration de la guerre, et Ministre de la marine.

Le Grand-Juge, ministre de la justice, a dans ses attributions 1°. tout ce qui a rapport à l'administration de la justice en matière civile et criminelle ; 2°. l'organisation des tribunaux et justices de paix, l'exercice du droit de les surveiller et de les reprendre ; 3°. le régime du notariat et les provisions des notaires ; 4°. le rapport ou compte à rendre, 5°. des questions relatives à l'ordre judiciaire qui exigent l'interprétation de la loi ; 6°. des affaires qui sont de nature à être renvoyées au Conseil d'État, le compte des observations recueillies sur les diverses parties de la législation, sur les abus qui se seroient glissés dans l'exercice de la justice, sur la discipline des tribunaux ; 7°. la réception des mémoires, jugemens et procédures qui lui sont adressés pour la cour de cassation, et leur renvoi aux cours et tribunaux respectifs ; 8°. les certificats d'amnistie à délivrer en exécution de la loi du 6 floréal an 10 (26 avril 1802) ; 9°. le rapport des recours en grâce, et l'envoi aux tribunaux des lettres de grâce et de commutation de peine ; 10°. L'ordonnance des dépenses de l'ordre judiciaire ; 11°. l'impression et l'envoi des lois, arrêtés, proclamations et instructions du Gouvernement ; 12°. le Grand-Juge a une place distinguée au Sénat et au Conseil d'État. Il préside la cour de cassation, les cours d'appel et de justice criminelle, et les tribunaux quand le Gouvernement le juge convenable.

Le Ministre des relations extérieures a dans ses attributions le maintien et l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce, la correspondance avec les ambassadeurs, ministres, résidens, agens diplomatiques et commerciaux, soit des puissances étrangères près du

Digitized by Google

Gouvernement français, soit de l'Empire français près des gouvernemens étrangers.

Le Ministre de l'intérieur a dans ses attributions la correspondance avec les préfets; les prisons, maisons d'arrêt, de justice et de réclusion, les hôpitaux civils, les dépôts de mendicité, les établissemens destinés aux sourds-muets et aux aveugles; les secours publics, établissemens de bienfaisance; la confection et l'entretien des routes, ports marchands, ponts, canaux, et autres travaux publics; les mines, minières et carrières; la navigation intérieure, le flottage, le ballage; l'agriculture, les desséchemens et défrichemens; le commerce, l'industrie, les arts, les fabriques, les manufactures, les aciéries; les primes et encouragemens, l'instruction publique, les musées et les autres collections nationales; les écoles, les fêtes nationales, les poids et mesures; la formation des tableaux de population, d'économie politique et de statistique, des produits territoriaux, des produits des pêches sur les côtes, des grandes pêches maritimes, et de la balance du commerce.

Trois conseillers d'État dépendent du Ministre de l'intérieur: l'un est chargé des ponts et chaussées, de la navigation intérieure et ports maritimes de commerce; le second est chargé de la direction et de la surveillance de toutes les parties de l'instruction publique; le troisième est chargé de tout ce qui concerne l'établissement et la perception des octrois, l'administration des communes, le budjet de leurs recettes et de leurs dépenses, et la régularisation de leur comptabilité.

Le Ministre de la police générale; la haute police de l'État, l'exécution des lois relatives à la sûreté des personnes et à la tranquillité intérieure de la République, celle des lois et arrêtés concernant l'émigration, la surveillance des étrangers qui se rendent en France, la répression de la mendicité et du vagabondage; la police des prisons, maisons d'arrêt, de justice et de réclusion; l'expédition des arrêtés de radiation définitive de la liste des émigrés; le préfet de police, les commissaires généraux et commissaires ordinaires, la gendarmerie et la garde nationale

Quatre conseillers d'État ont chacun une division du ministère de la police, et forment un conseil près du Ministre. La préfecture de police est actuellement l'une des divisions de la police générale.

Le Ministre des cultes: tout ce qui a rapport aux cultes et aux ecclésiastiques.

Le Ministre des finances a dans ses attributions la proposition et l'exécution des lois et arrêtés du Gouvernement sur l'assiette, la répartition et le recouvrement des contributions directes et sur la perception des contributions indirectes; la proposition aux places de receveurs généraux et particuliers, le règlement des soumissions des receveurs généraux des contributions directes; de l'administration de la caisse d'amortissement et de garantie, des douanes, des postes aux lettres et aux chevaux, de la loterie nationale, des monnoies, des forêts nationales, de l'enregistrement, des domaines nationaux, soit pour la conservation, soit pour la vente; les établissemens, baux, régies et entreprises qui donnent un produit au trésor public; l'expédition des ordonnances pour le paiement des pensions, le *visa* des liquidations de la dette publique, la formation du budjet général des recettes et dépenses de chaque année.

Il y a près du ministère des finances cinq conseillers d'État; un chargé de l'instruction des affaires relatives aux séquestres et partages; au passif et à l'actif des émigrés; à la liquidation des dettes de 3,000 francs et au-dessous; à l'aliénation des domaines nationaux, à la vente du mobilier national, etc.; un second conseiller d'État chargé de la liquidation de la dette publique; un troisième pour la direction du timbre et de l'enregistrement; un quatrième de l'administration générale des douanes; et un cinquième pour la direction générale des droits réunis.

Le Ministre du trésor public. (*Voy.* à l'article *Trésor public.*)

Le Ministre de la guerre a dans ses attributions la levée, l'inspection, la surveillance, la discipline, la police et le mouvement des armées de terre; le personnel et le matériel de l'artillerie et du génie; les fortifications, les places de guerre, les poudres et salpêtres; la gendarmerie nationale et d'élite pour l'avancement; la tenue, la police militaire et la comptabilité; les emplois et récompenses militaires; la solde, les indemnités, la garde des Consuls, l'admission aux invalides et les vétérans, l'école spéciale militaire. (Voyez *Auditeurs.*)

Le Directeur-Ministre de l'administration de la guerre a dans ses attributions l'administration et la comptabilité des services des vivres, des fourrages et des remontes, des hôpitaux, des invalides, de l'habillement, des lits militaires, des indemnités de logement et de fourrages, du chauffage, du gîte et geolage; des convois et transports, de la surveillance du commissaire des guerres, agens de l'administration militaire et officiers de santé. Le conseil d'administration est composé de trois conseillers d'État et d'un secrétaire général.

Le Ministre de la marine et des colonies a dans ses attributions la levée, la surveillance, la discipline et le mouvement des armées navales; les inscriptions maritimes, le travail sur les grades, les avancemens, les récompenses et les secours; la gendarmerie maritime, l'administration des ports, les arsenaux, les approvisionnemens, les magasins destinés au service de la marine; la construction, la réparation, l'entretien et l'armement des vaisseaux, navires et bâtimens de mer; les hôpitaux de la marine, les grandes pêches maritimes, la police à l'égard des marins et des équipages qui y sont employés; la correspondance avec les préfets maritimes, les commissaires des relations commerciales pour tout ce qui est relatif à l'administration de la marine; l'exécution des lois sur le régime et l'administration de toutes les colonies, dans les îles et sur le continent d'Amérique, et la côte d'Afrique et au-delà du cap de Bonne-Espérance; les approvisionnemens, les contributions, la concession des terrains, la force publique intérieure des colonies et établissemens français; les progrès de l'agriculture et du commerce, la surveillance et la direction des établissemens et comptoirs français en Asie et en Afrique.

Il y a des Auditeurs près des Ministres et du Conseil d'État; ils sont au nombre de neuf.

Quatre sont près le Grand-Juge ministre de la justice, et la section de législation du Conseil d'État;

Un près le Ministre et la section de l'intérieur;

Deux près le Ministre et la section des finances;

Et deux près le Ministre et la section de la guerre.

Les Auditeurs sont chargés en général de développer près les sections

Digitized by Google

tions du Conseil d'État les motifs, soit des propositions de lois ou règlemens faites par le Ministre, soit des avis ou décisions données par lui sur les matières qui font l'objet des rapports soumis au Gouvernement, et dont le renvoi est fait au Conseil d'État. Ils ont séance au Conseil d'État sans voix délibérative. Ils y ont la parole pour donner les explications qui leur sont demandées. Les Auditeurs près du Grand-Juge sont chargés spécialement des rapports des demandes de lettres de grâce et de commutation de peine.

Ministres d'État sous la monarchie. On entendoit par ce nom ceux que le roi avoit appelés au Conseil d'État. Ce titre s'acquéroit par le fait sans commissions ni patentes. Il ne se perdoit point lors même qu'on cessoit d'assister au Conseil. Le nombre des ministres n'étoit point fixe. Le secrétaire d'État ayant le département des affaires étrangères étoit ministre né. Les autres, ainsi que le contrôleur, ou directeur général des finances, n'avoient cette qualité que lorsqu'ils avoient entrée au Conseil d'État.

Ministres plénipotentiaires et Envoyés extraordinaires des puissances étrangères près du Gouvernement français. (Ambassadeurs.)

Il y a près du Gouvernement français des Ambassadeurs, Ministres plénipotentiaires, etc., des puissances étrangères, résidans à Paris; savoir,

Autriche, un Ambassadeur de S. M. l'Empereur, Roi de Hongrie et de Bohême.

République batave, un Ambassadeur extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de la République batave.

Grande Bretagne (en temps de paix), un Ambassadeur et Plénipotentiaire de S. M. Britannique.

Danemarck, un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Danemarck.

Bade, un Ministre plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur de Bade.

Bavière, un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur de Bavière.

Hesse-Cassel, un Ministre plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur de Hesse-Cassel.

Ratisbonne, un Ministre plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur archi-chancelier de l'Empire.

Saxe, un Ministre plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur de Saxe.

Wurtemberg, un Ministre plénipotentiaire de S. A. S. l'Électeur de Wurtemberg.

Hesse-Darmstadt, un Ministre plénipotentiaire de S. A. S. le Landgrave de Hesse-Darmstadt.

Espagne, un Ambassadeur de S. M. C. le Roi d'Espagne.

États-Unis d'Amérique, un Ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique.

République ligurienne, un Ministre plénipotentiaire de la République ligurienne.

République de Lucques, Député extraordinaire de la république de Lucques.

Malte, un Ministre plénipotentiaire de S. A. E. le Grand-Maître de Malte.

Portugal, un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. A. R. le Prince régent de Portugal.

Prusse, un Envoyé extraordinaire de S. M. le Roi de Prusse.

Rome, un Légat à *latere* du souverain Pontife.

Russie, un Ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de Russie.

Sicile, un Ambassadeur extraordinaire de S. M. le Roi de Naples et des Deux Siciles.

Suède, un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Suède.

Suisse, un Envoyé extraordinaire de la Diète helvétique.

Toscane, un Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi d'Étrurie.

Turquie, un Ambassadeur extraordinaire de la sublime Porte.

Ministres plénipotentiaires et Envoyés extraordinaires du Gouvernement français près des puissances étrangères. (Ambassadeurs.)

Le Gouvernement français a des Ambassadeurs, des Ministres plénipotentiaires, etc., près des puissances étrangères; savoir,

Autriche, un Ambassadeur près S. M. l'Empereur, Roi de Hongrie et de Bohême, et trois secrétaires d'ambassade, résidans à Vienne.

République batave, un Ambassadeur près la République batave, et deux secrétaires d'ambassade, résidans à la Haye.

Grande-Bretagne (en temps de paix), un Ambassadeur près S. M. Britannique, et trois secrétaires d'ambassade, résidans à Londres.

Danemarck, un Ministre plénipotentiaire près S. M. le Roi de Danemarck, et deux secrétaires de légation, résidans à Copenhague.

Diète de Ratisbonne, un Chargé d'affaires près la Diète générale de l'Empire, résidant à Ratisbonne.

Bade, un Ministre plénipotentiaire près S. A. S. l'Électeur de Bade.

Bavière, un Ministre plénipotentiaire près S. A. S. l'Électeur de Bavière, et un secrétaire de légation, résidans à Munich.

Hesse-Cassel, un Ministre plénipotentiaire près S. A. S. E. le Landgrave de Hesse-Cassel, et un secrétaire de légation, résidans à Hesse-Cassel.

Ratisbonne, un Ministre plénipotentiaire près S. A. S. l'Électeur, archi-chancelier de l'Empire, résidant à Ratisbonne.

Saxe, un Ministre plénipotentiaire près S. A. S. l'Électeur de Saxe, et un secrétaire de légation, résidans à Dresde.

Wurtemberg, un Ministre plénipotentiaire près S. A. S. l'Électeur de Wurtemberg, et un secrétaire de légation, résidans à Stutgard.

Salzbourg, un Ministre plénipotentiaire près S. A. S. l'Archiduc Électeur de Salzbourg, et un secrétaire de légation, résidans à Salzbourg.

Souabe, un Chargé d'affaires dans le cercle de Souabe, résidant à Carlsruhe.

Hesse-Darmstadt, un Chargé d'affaires près S. A. S. le Landgrave de Hesse-Darmstadt, résidant à Darmstadt.

Francfort, un résidant à Francfort.

Basse-Saxe, un Ministre plénipotentiaire près le cercle de Basse-Saxe, et un secrétaire de légation, résidans à Hambourg.

Espagne, un Ambassadeur près S. M. C. le Roi d'Espagne, et deux secrétaires d'ambassade, résidans à Madrid.

États-Unis d'Amérique, un Chargé d'affaires près le Président des États-Unis d'Amérique, résidant à Washington.

République ligurienne, un Ministre plénipotentiaire près de la République ligurienne, résidant à Gênes.

République de Lucques, un Chargé d'affaires résidant à Lucques.

Malte, un Ministre plénipotentiaire près le Grand-maître de l'ordre de Malte, et un secrétaire de légation.

Portugal, un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près S. A. R. le Prince régent de Portugal, et un secrétaire de légation, résidans à Lisbonne.

Digitized by Google

Prusse, un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près S. M. le Roi de Prusse, et deux secrétaires de légation, résidans à Berlin.

Rome, un Ministre plénipotentiaire près le souverain Pontife, et un secrétaire de légation, résidans à Rome.

Russie, un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près S. M. l'Empereur de Russie, et deux secrétaires de légation, résidans à Saint-Pétersbourg.

Sicile, un Ambassadeur près S. M. le Roi des deux Siciles, et un secrétaire d'ambassade, résidans à Naples.

Suède, un Ministre plénipotentiaire près S. M. le Roi de Suède, et deux secrétaires de légation, résidans à Stockholm.

Suisse, un Ministre plénipotentiaire près la République helvétique, et un secrétaire de légation, résidans à Berne.

Toscane, un Ministre plénipotentiaire près S. M. le Roi de Toscane, et un secrétaire de légation, résidans à Florence.

Turquie, un Ambassadeur près la sublime Porte, trois secrétaires d'ambassade et un secrétaire interprète.

Minkelt, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Polch, à 5 k. (1 l. ¼) E. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) E. S. E. de Mayen, 19 kil. (4 l. ¼) O. de Coblentz. *P.* compr. celle de Kerpen, 85.

Minnbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Medelsheim, près de la Blize, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de Medelsheim, 7 k. (1 l. ¾) O. de Deux-Ponts, 10 m. (22 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. les dépendances, 458. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Minorville, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domevre, à 16 k. (3 l. ⅔) de Toul, 25 k. (5 l. ¾) de Nancy. *Pop.* compr. celle de St.-Gengoult, 318. *Bur. de p.* de Toul.

Minot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Châtillon, cant. d'Aignay, à 30 kil. (6 l. ¾) S. E. de Châtillon-sur-Seine, 42 k. (9 l. ½) N. de Dijon, 40 kil. (9 l.) S. O. de Langres. *Pop.* comp. celle de Thorcy et de 24 métairies environnantes..... *Bur. de poste* d'Aignay.

Minottières, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, comm. de Galluis, à 3 k. (¼ de l.) de Montfort-l'Amaury, 27 k. (6 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Galluis, 858. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Minsenbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton de Landstuhl, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) E. p. S. de Cassel, 8 m. (17 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 196.

Minvegen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. et comm. d'Aldenau, à 22 k. (5 l.) de Bonn, 2 k. (½ l.) d'Aldenau. *Pop.* comprise celle d'Aldenau et dépend., 1350. *Bur. de poste* de Bonn.

Minversheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. d'Hochfelden, à 11 k. (2 l. ¾) d'Haguenau, 24 k. (5 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Brumath.

Minzac, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Villefranche, à 28 k. (6 l. ¼) de Mussidan, 6 m. (13 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 853. *Bur. de poste* de Monpont.

Minzier, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Frangy.

Minzingen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 10 k. (2 l. ½) S. S. O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) E. de Remich, 28 k. (6 l. ¼) S. p. O. de Trèves. *Pop.* 381. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Mioglia, village (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Dego, au fond de la vallée et à la gauche de l'Erro, à 22 k. (5 l.) S. d'Acqui. *Pop.* 1150. *Bur. de poste* de Mondovi.

Miolans, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. et comm. de St.-Pierre-d'Albigny, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* compr. celle de St.-Pierre-d'Albigny, 2640. *Bur. de poste* de St.-Pierre-d'Albigny.

Miolles, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Vabre, à 23 kil. (5 l. ¼) de la Caune, 41 k. (9 l. ½) de Castres. *Pop.* 429. *Bur. de p.* de St.-Sernin, départ. de l'Aveyron.

Mionnay, v. (*Ain*), arr. et cant. de Trévoux, près des Echeix-Marais, ancien lac, à 13 k. (3 l.) de Trévoux, 42 k. (9 l. ½) de Bourg. *Pop.* 273. *Bureau de poste* de Lyon, départ. du Rhône.

Mions, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de St.-Symphorien-d'Ozon, à 16 k. (3 l. ¾) de Vienne, 8 myr. (18 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 520. *B. de p.* de Lyon, départ. du Rhône.

Mios, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, canton d'Audenge, près de la Leyre, à 40 k. (9 l.) de Bordeaux. *Pop.* 1835. *Bur. de poste* de la Tête-de-Buch.

Miossens, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, à 20 k. (4 l. ½) de Pau. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Pau.

Miou, port (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Marseille, cant. de la Ciotat, à 1 k. (¼ de l.) O. de Cassis, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Marseille. *P.*..... *Bur. de poste* de Cassis.

Miquen (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 8 k. (2 l.) N. O. de cet endroit. Elle a, de l'E. à l'O., 2 k. (½ l.), et du N. au S., 1 k. (⅕ de l.).

Mirabeau, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. des Mées, à 13 k. (3 l.) de Digne. *Pop.* compr. celle de Beauverset, 541. *B. de p.* de Digne.

Mirabeau, v. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Pertuis, à 29 kil. (6 l. ½) d'Apt, 7 m. (16 l. ½) d'Avignon. Il y a près de ce village une caverne dont les parois sont revêtus de stalagmites. *Pop.* 555. *Bur. de poste* de Pertuis.

Mirabel, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Villeneuve-de-Berg, à 16 k. (3 l. ¾) de Privas. *P.* 534. *Bur. de poste* de Villeneuve-de-Berg.

Mirabel, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Rignac, sur la côte près de l'Aveyron, à 18 k. (4 l.) d'Albin, 25 k. (5 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Rignac.

Mirabel, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Nions, à 6 k. (1 l. ½) S. de cet endroit, 39 k. (8 l. ¾) S. E. de Montelimar, 14 k. (3 l. ½) O. de Buis. On voit sur un ruisseau quatre manufactures de soie, quelques moulins à blé, des pressoirs à huile et des foulons. *Pop.* 1580. *Bur. de poste* de Nions.

Mirabel, v. (*Drôme*), arr. de Digne, cant. nord de Crest, à 4 k. (1 l.) de ce lieu, 30 k. (6 l. ¾) de Valence. *P.* 376. *B. de p.* de Crest.

Mirabel, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Caussade, à 15 k. (3 l. ½) N. de Montauban, 36 k. (8 l.) S. de Cahors, 6 kilom. (1 l. ½) S. E. de Molières. *P.* 1911. *Bur. de p.* de Caussade.

Mirabello, village (*Marengo*), arr. de Casal, presque à la jonction des torrens de Grana et de Roalto, à 14 k. (3 l. ½) S. E. de Casal. *P.* 1515. *Bur. de poste* de Casal.

Mirabouc, fort (*Eridan*), arr. de Pignerol. Il est sur une hauteur à l'extrémité de la vallée de Lucerne;

Digitized by Google

il fut bâti pour contenir les Religionnaires vaudois, à 20 k. (4 l. ½) N. O. de Lucerne.

Miradoux, ville (*Gers*), arr. de Lectour, ch.-l. de cant., à 13 kil. (3 l.) N. E. de cette ville, 42 kilom. (9 l. ½) N. N. E. d'Auch, 10 kil. (2 l. ½) S. E. d'Estafort. Cette petite ville faisoit partie de la ci-devant Lomagne, dans le bas Armagnac. Outre l'église paroissiale, il y avoit un prieuré sous l'invocation de Ste.-Rose. *Pop.* 1566. *B. de p.* de Lectour.

Miraille, ruisseau (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅕) N. E. d'Orthez, coule au S. O. et se rend dans le gave de Pau, à 2 k. (½ l.) E. S. E. d'Orthez.

Miramas, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. de Salon, à 18 k. (4 l.) des Martigues, 41 kil. (9 l. ⅓) de Marseille. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Salon.

Mirambeau, bourg (*Charente-Inférieure*) arr. de Jonzac, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) S. de Pons, 42 k. (9 l. ½) S. de Saintes, 13 k. (3 l.) S. O. de Jonzac. Ce bourg, situé sur la grande route qui conduit de Bordeaux à Nantes, est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* compr. celle du Petit-Niort.... *B. de p. Rel. de poste aux chev.*

Mirambeau, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, à 36 k. (8 l.) de St.-Gaudens, 5 m. (11 l.) de Toulouse. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Miramont, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de St.-Gaudens, sur la Garonne, à 2 k. (½ l.) de St.-Gaudens, 8 m. (18 l. ¼) de Toulouse. *P.* 1006. *Bur. de p.* de St.-Gaudens.

Miramont, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurence, à 19 k. (4 l. ⅓) de Lectour, 16 k. (3 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 161. *Bur. de poste* de Fleurence.

Miramont, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu, 14 kil. (3 l. ¼) d'Auch. *P.* 422. *B. de p.* de Mirande.

Miramont, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Bourg-de-Visa, à 5 k. (1 l. ⅓) de Lauzerte, 39 kil. (8 l. ⅔) de Cahors. *Pop.* 670. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Miramont, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, canton de Lauzun, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de ce lieu, 5 myr. (11 l.) N. N. O. d'Agen, 5 k. (1 l. ¼) S. de la Sauvetat. *Pop.* 1019. *Bur. de poste* de Marmande.

Miramont, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Port-Sainte-Marie, à 11 k. (2 l. ¾) de Tonneins, 21 k. (4 l. ¾) d'Agen. *Pop.* 424. *Bur. de p.* d'Aiguillon.

Miran, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Valence, à 18 k. (4 l.) de Condom, 25 k. (5 l. ¼) d'Auch. *P.* 82. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Mirande, v. (*Côte-d'Or*), arr. et canton de Dijon, comm. de Quetigny, à 4 k. (1 l.) de Dijon. *Pop.* compr. celle de Quetigny, 293. *Bur. de poste* de Dijon.

Mirande, ville (*Gers*), ch.-l. d'arr. et de canton, près de la Baize, à 21 k. (4 l. ¾) S. O. d'Auch, 31 k. (7 l.) N. E. de Vic-Bigorre, 73 m. (165 l.) S. S. O. de Paris. Long. 17. 56. lat. 42. 33. Cette ville étoit autrefois capitale du comté d'Astarac. Elle n'a été bâtie que sous le règne de Philippe-le-Bel, en 1289, par Centule, 3e comte d'Astarac. C'est la patrie de Jean de *Castillon*, brave et vertueux militaire, né vers 1648. Il se distingua dans beaucoup de batailles, et fut tué au siége de Tortose. Lorsque *Castillon*, abbé de Mouchau, fut présenté à Louis XIV peu de temps après la mort de son frère, ce prince lui dit qu'il avoit perdu un de ses meilleurs officiers, et qu'il travailleroit toujours avec plaisir à l'avancement de ceux de sa maison. La ville de Mirande est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un receveur particulier et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 1655. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Mirandol, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Pampelonne, sur la Viaur, à 27 k. (6 l.) d'Alby, 6 m. (14 l. ¼) de Castres. *P.* 1666. *Bur. de poste* de Cordes.

Miranes, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-sur-Losse, à 16 kilom. (3 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Miraumont, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. d'Albert, près du ruisseau de Miraumont, à 22 k. (5 l.) N. N. de Péronne, 12 k. (3 l.) d'Albert, 38 k. (8 l. ½) N. E. d'Amiens. *P.* 910. *Bur. de p.* d'Albert.

Miraumont (le), (*Somme*), petite rivière qui prend sa source près du village de Miraumont, arrond. de Péronne, et se jette dans la Somme près de Corbie, arr. d'Amiens.

Miraval, v. (*Arriège*). *Voyez* Mireval.

Miraval, v. (*Aude*). *Voyez* Mirevail.

Miraval, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Mas-Cabardes, sur la Durviel, à 19 k. (4 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* 422. *Bur. de p* de Carcassonne.

Miraval, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, cant. de Cotignac, commune de Correns, à 8 k. (2 l.) de Brignoles, 10 k. (2 l. ½) de Cotignac. *Pop.* compr. celle de Correns, 1575. *Bur. de p.* de Brignoles.

Mirbach, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Lyssendorf, à 14 k. (3 l. ¼) N. p. O. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Kerpen, 8 m. (18 l. ¼) N. de Trèves. *P.* 30. *Bur. de poste* de Trèves.

Mirbel, village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, à 21 k. (4 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Vignory.

Miré, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Montbazon, à 19 k. (2 l. ¼) de Tours. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Tours.

Miré, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Châteauneuf, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 32 kil. (7 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 860. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Mirebalais. C'étoit un petit pays dans le ci-dev. Haut-Poitou, dont Mirebeau étoit la capitale. Ce pays fait partie actuellement du département de la Vienne.

Mirebeau, bourg (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, ch.-l. de cant., sur la Beze, à 22 k. (5 l.) N. E. de Dijon, 20 k. (4 l. ½) O. de Gray. Il y avoit une mairie et un grenier à sel. Ce bourg avoit titre de *marquisat* et appartenoit à la maison de Beaufremont. Il y a un hôpital, une forge, et un foulon pour les étoffes. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1213. *Bur. de poste.*

Mirebeau, ville (*Vienne*), arr. de Poitiers, ch.-l. de canton, près de la source de la Palu, ruisseau, et celle de la Dive, à 27 k. (6 l.) N. O. de Poitiers, 24 k. (5 l. ½) E. d'Airvault, 32 m. (71 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 59. lat. 46. 46. Cette ville étoit la capitale du petit pays que l'on nommoit *le Mirebalais*, dans la partie haute du ci-devant Poitou. Mirebeau fut bâtie, ainsi que le châ-

Digitized by Google

teau qu'on y voyoit anciennement, par Foulques Néra, comte d'Anjou. Ce château soutint un siége vigoureux en 1202, parce qu'Eléonore d'Aquitaine, veuve de Henri II, roi d'Angleterre, s'y étoit renfermée pour se dérober à la poursuite d'Artus, comte de Bretagne, son petit-fils. Ce château fut détruit au 17e siècle. Outre quatre églises paroissiales et un chapitre de chanoines, il y avoit deux prieurés, une maladerie, un couvent de Cordeliers et un autre de filles. Le canton fournit des ânes dont la petitesse et la forme très-commune démentent la réputation qu'on leur a donnée. Le mouton y réussit assez bien: on en fait quelquefois des envois assez considérables à la Rochelle, à Nantes et à Rochefort. Les productions et le commerce de cette ville consistent en blés, vins, noix, laines, et autres denrées qui, faute de communications faciles, se consomment dans le pays. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1902. *Bur. de p.*

Mirebel, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, canton de Mezidon, à 21 k. (4 l. ⅔) de Lisieux, 25 kil. (5 l. ¾) de Caen. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Croissanville.

Mirebel, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Conliége, près de la montagne de Lenta, à 13 k. (3 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 572. *B. de p.* de Lons-le Saunier.

Mirebel, bourg (*Ain*). *Voyez* Miribel.

Mirebert, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. de Mondreville, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Mantes, 15 k. (3 l. ½) d'Houdan. *Pop.* comprise celle de Mondreville, 209. *Bur. de poste* de Mantes.

Mirecourt, ville (*Vosges*), ch.-l. d'arrond. et de cant., sur le Madon, à 5 m. (21 l.) S. de Nancy, 5 m. (21 l.) S. E. de Toul, 29 k. (6 l. ¼) N. O. d'Epinal, 32 m. (73 l.) E. p. de Paris. Long. 23. 52. lat. 48. 15. Le nom de *Mirecourt* vient de ce qu'autrefois, dans les Vosges, les prêtres donnoient au soleil le nom de Mercure. On a trouvé des autels en l'honneur de ce dieu sur plusieurs montagnes voisines de cet endroit, et à l'extrémité de la fameuse muraille dont on voit encore les restes, qui, à l'instar de celle de la Cluse, entouroit un côté des Vosges. Au 15e siècle, la ville de Mirecourt appartenoit aux comtes de Vaudemont: elle étoit fortifiée et avoit un bon château, qui fut assiégé et pris par Lahire, au nom de Charles VII, roi de France. Ce château subsista jusqu'en 1670, que le maréchal de Créqui le fit démolir. Cette ville, assez mal bâtie, n'a point de monumens dignes de fixer l'attention. Outre son église paroissiale, il y avoit des Cordeliers, des Capucins, des Claristes, des filles de la Congrégation, et un bel hôpital. C'étoit le siége d'un bailliage royal, sous la coutume générale de Lorraine, d'un corps-de-ville, d'une maîtrise des eaux et forêts; le chef-lieu d'une recette des finances, d'une recette des domaines et bois, d'une subdélégation, et la résidence d'une brigade de maréchaussée. Ses environs sont assez bien cultivés. La terre y produit du bois, peu de vignes, du froment et de l'avoine en abondance, beaucoup de navette, peu de seigle et d'orge. Son commerce consiste en dentelles, vins, eaux-de-vie, et excellent mouton, mais principalement en violons, et en ces sortes d'orgues à cylindre que les montreurs de lanternes magiques font entendre dans les rues pendant la nuit. Le nombre prodigieux qui en sort des factures de Mirecourt n'en prouve pas la bonté; ils sont sans réputation parmi les virtuoses, et l'Italie, à cet égard, a conservé la prépondérance sur la France. En se promenant dans Mirecourt l'après-dîner, on croiroit que cette ville n'est habitée que par des femmes; elles sont toutes à leurs portes, occupées à faire de la dentelle sur des coussins, tandis que les hommes, dans l'intérieur des maisons, travaillent à facturer des instrumens de musique. Cette habitude donne à cette ville une physionomie particulière. Mirecourt est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de commerce et d'un de première instance; il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 4946. *B. de p. Rel. de poste aux chev.*

Mirefleur, b. (*Puy-de-Dôme*). arr. de Clermont, cant. de Vic-sur-Allier, près de l'Allier, à 13 k. (3 l.) S. E. de Clermont-Ferrand, 18 kil. (4 l.) N. d'Issoire, 8 k. (2 l.) O. S. O. de Billom. Il y a une carrière à plâtre. *P.* 1560. *Bur. de p.* de Billom.

Miregaudon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, comm. de St.-Chéron, à 10 k. (2 l. ½) d'Arpajon, 11 k. (2 l. ¾) d'Etampes. *Popul.* comprise celle de St.-Chéron, 1050. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Miremont, b. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. du Bugne, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Montignac, 28 kil. (6 l. ⅓) de Périgueux. Il y a, comme au Bugue, une grotte fort longue avec un lac spacieux; on y voit des chambres, des salles, des autels formés par les congélations, etc. Ce village renferme deux fourneaux connus sous les noms de fourneau *de la Forelie* et fourneau *de la Forge-Neuve*. *Pop.* 903. *Bur. de poste* du Bugne.

Miremont, ville (*H.-Garonne*), arr. de Muret, cant. d'Auterive, à 13 k. (3 l.) de Muret, 25 k. (5 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 1005. *B. de poste* d'Auterive.

Miremont, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, comm. d'Hauriet, à 11 k. (2 l. ⅔) de Saint-Sever, 24 k. (5 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* compr. celle d'Hauriet et dépendances, 774. *Bur. de poste* de Saint-Sever.

Miremont, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Geaune, à 28 k. (6 l. ¼) de St.-Sever, 36 k. (8 l.) de Mont-de-Marsan. *P.* 1038. *Bur. de poste* d'Aire.

Miremont, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pont-au-Mur, sur la Sioulle, à 31 k. (7 l.) de Riom, 31 kilom. (7 l.) de Clermont. Outre l'église paroissiale, il y avoit une commanderie de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem. *Popul.* 1417. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Mirepeisset, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Ginestas, près de la Cesse, à 14 k. (3 l. ¼) de Narbonne, 4 m. (10 l.) de Carcassonne. *P.* 265. *B. de poste* de Narbonne.

Mirepeix, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, sur la gave de Pau, à 15 k. (3 l. ½) de Pau. *P.* 473. *Bur. de poste* de Pau.

Mirepoix, pays qui étoit situé dans le ci-dev. haut Languedoc; la ville de Mirepoix en étoit la capitale. Il fait partie maintenant des départemens de l'Arriège et de l'Aude.

Mirepoix, ville (*Arriège*), arr. de Pamiers, ch.-l. de cant., sur le Lers, à 27 kil. (6 l.) E. N. E. de Foix, 7 myr. (16 l.) S. E. de Toulouse, 36 k. (8 l.) N. E. de Tarascon, 22 k. (5 l.) E. de Pamiers, 81 m. (183 l.) S. p. O. de Paris. Longit. 19. 32. lat. 43. 7. C'étoit une baronnie qui fut érigée en marquisat dans le 16e siècle; le seigneur assistoit toujours en qua-

Digitized by Google

lité de baron aux états du Languedoc. Cette ville, qui étoit forte, et le siége des Albigeois vers le commencement du 13e siècle, fut prise par les Croisés sur le comte de Foix. Ils la donnèrent au fameux Gui de Levy, un de leurs principaux chefs, qui prenoit la qualité de *maréchal de la foi et de l'armée des Croisés*. Les rois de France ont confirmé cette donation, et Mirepoix avoit été jusqu'à l'époque de la révolution dans cette maison. Cette ville a été érigée en évêché par le pape Jean XXII, en 1318. Raymond Athon, abbé de Saint-Sernin de Toulouse, fut le premier évêque de Mirepoix. Jacques Fournier ou Dufour, l'un de ses successeurs, fut élu pape en 1334, sous le nom de Benoît XII; quatre autres ont été cardinaux. L'église cathédrale étoit sous l'invocation de Saint-Maurice, et son chapitre avoit un prévôt, un sacristain, un théologal et douze chanoines. Outre l'église paroissiale et un hôpital, il y avoit un séminaire dirigé par des prêtres séculiers. Les terres produisent quelques denrées; on y nourrit quantité de bestiaux. On trouve dans les environs quelques mines de fer, de jayet et de houille, et on y fabrique du savon et beaucoup de peignes de buis, dont il se fait un grand débit pour l'Espagne et l'Italie. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3056. *Bur. de poste.*

Mirepoix, v. (*Gers*), arrond. et cant. nord d'Auch, à 13 k. (3 l.) de cette ville. *P.* 335. *B. de p.* d'Auch.

Mirepoix-sur-Tarn, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Villemur, près du Tarn, à 27 k. (6 l.) de Toulouse. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Grizolles.

Mirepeube (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 19 k. (4 l. ¼) S. S. O. de Bielle. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Mirepail, v. (*Aude*), arr. et cant. sud de Castelnaudary, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 32 kilom. (7 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* 571. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Mireval, v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, canton de Mirepoix, comm. du Peyrat, à 22 k. (5 l.) de Quillan, 4 m. (10 l.) de Carcassonne. *P.*..... *B. de p.* de Mirepoix.

Mirevals, b. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Frontignan, près de l'étang de Maguelonne, à 13 k. (3 l.) de Montpellier. *P.* 265. *Bureau de poste* de Montpellier.

Mirevault, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, comm. de Pécy, à 10 k. (2 l. ½) de Nangis, 18 k. (4 l.) de Provins. *Pop.* compr. celle de Pécy, 603. *Bur. de poste* de Nangis.

Mirevault, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Villers-Bocage, à 14 k. (3 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 500. *Bur. de poste* d'Amiens.

Mirfeld, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, comm. d'Amel, à 34 k. (7 l. ¾) de Verviers, 14 k. (3 l. ¼) de Malmédy. *Pop.* compr. celle d'Amel, 1415. *Bur. de poste* de Verviers.

Miribel, b. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Montluel, près du Rhône, à 7 k. (1 l. ⅘) de Montluel, 5 m. (10 l. ¾) de Bourg, 8 kil. (2 l.) de Lyon. Ce bourg avoit titre de marquisat. *Pop.* réunie à celle de Vantiat, 2077. *Bur. de poste* de Lyon, département du Rhône.

Miribel, v. (*Drôme*), arr. de Valence, canton de Romans, près de l'Herbasse, à 18 k. (4 l.) de Romans, 34 k. (7 l. ¾) de Valence. *Pop.* compr. celle d'Onay, Notre-Dame-de-Montagne, et Mont-de-Veroux, 585. *B. de p.* de Romans.

Miribel, v. (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. de Monestier-de-Clermont, près de la Gresse, à 23 k. (5 l. ⅓) de Grenoble. *Pop.* compr. celle de Château-Bernard, 650. *Bur. de poste* de Grenoble.

Miribel-près-les-Echelles, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de St.-Laurent-du-Pont, à 27 k. (6 l.) de Grenoble. *P.* 2150. *B. de poste* de Pont-de-Beauvoisin.

Miriomat, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Poncin, à 13 k. (3 l.) de St.-Rambert, 22 k. (5 l.) de Bourg. *P.* 1263. *B. de p.* de St.-Rambert.

Mirixande, b. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Loriol, près de la Tessonne, à 27 k. (6 l.) de Valence. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Loriol.

Mirlo, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. d'Horst, à 5 k. (1 l. ¼) N. d'Horst, 18 k. (4 l.) O. de Gueldres, 8 m. (17 l. ¾) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Venloo, dép. de la Meuse-Inférieure.

Miroir, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. et comm. d'Evian, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Evian. *P.* compr. celle d'Evian, 1514. *B. de p.* d'Evian.

Miroir (le), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Cuzeau, à 13 k. (3 l.) de Louhans, 4 m. (10 l. ¼) de Mâcon. *P.* 246. *Bureau de poste* de Saint-Amour, département du Jura.

Mirwart, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de St.-Hubert, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de cette ville, 13 k. (3 l.) E. p. S. de Wellin, 19 k. (4 l. ⅓) S. de Marche. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Marche.

Mischeid, v. (*Sarre*). *Voyez* Mieschеid.

Miscon, v. (*Drôme*), arrond. de Die, cant. du Luc, à 19 k. (4 l. ¼) de Die, 6 m. (13 l. ¾) de Valence. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Die.

Miscum, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. de Glabbeeck, à 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) S. de Montaigu, 4 m. (10 l. ¼) E. p. N. de Bruxelles. Ce village, qui recueille beaucoup de grains, a une brasserie. *Pop.* 261. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Misenach, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Miesenbach.

Miserat, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. d'Ecueillé, comm. de Jeumaloches, à 15 k. (3 l. ½) de Levroux, 32 kil. (7 l. ¼) de Châteauroux. *P.* compr. celle de Jeumaloches, 343. *B. de p.* de Levroux.

Miserey, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Audeux, à 6 k. (1 l. ½) de Besançon. On y trouve du spath calcaire très-varié. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Besançon.

Miserey, v. (*Eure*), arrond. et cant. sud d'Evreux, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *P.* 292. *B. de p.* d'Evreux.

Misérieu, v. (*Ain*), arr. et cant. de Trévoux, près du Pontblin, à 4 k. (1 l.) de Trévoux, 41 k. (9 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Trévoux.

Misery, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. de Nesle, à 8 kil. (2 l.) de Péronne, 43 k. (9 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 316. *Bur. de poste* de Péronne.

Misillac, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, cant. de St.-Gildas-des-Bois, à 28 kil. (6 l. ¼) de Guérande, 5 myr. (12 l. ¼) de Nantes. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 2200. *Bur. de poste* de Pont-Château.

Misson, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Sisteron, à 10 kilom. (2 l. ½) N. O. de cette ville, 37 k. (8 l. ¼) N. O. de Digne, 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Serre. *Pop.* 1206. *Bur. de poste* de Sisteron.

Missé, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, sur la Thoue, à 3 kil. (¾ de l.) de Thouars,

Digitized by Google

7 m. (16 l. ½) de Niort. *P.* 699. *Bur. de poste* de Thouars.

Missecle, v. (*Tarn*). *Voyez* Saint-Barthélemy-de-Missecle.

Missegre, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Argues, à 14 kil. (3 l. ¼) de Limoux, 23 kilom. (5 l. ¼) de Carcassonne. *P.* 187. *Bur. de poste* de Limoux.

Missery, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, près du Serain, à 22 k. (5 l.) d'Arnay, 5 m. (11 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Saulieu.

Missier (Chateau), village (*Dordogne*). *V.* Chateau-Missier.

Missiriac, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Rochefort, à 15 kilom. (3 l. ½) de cet endroit, 36 k. (8 l.) de Vannes. *Pop.* 690. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Misson, v. (*Landes*), arrond. de Dax, cant. de Pouillon, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Dax, 5 m. (11 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Popul.* 1140. *Bur. de poste* de Dax.

Missy, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Sissonne, à 14 k. (3 l. ¼) de Laon. Il y a dans son territoire des mines de cendre ou charbon de terre fossile, appelé *houille* dans le pays. *Popul.* 100. *Bur. de poste* de Laon.

Missy, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Villers-Bocage, à 15 k. (3 l. ¼) de Caen. *Pop.* 499. *Bur. de poste* de Caen.

Missy-aux-Bois, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne, à 7 k. (1 l. ⅔) de Soissons, 37 k. (8 l. ¼) de Laon. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Soissons.

Missy, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, canton de Montereau-Fault-Yonne, sur l'Yonne, à 30 k. (6 l. ¾) de Nemours, 37 k. (8 l. ¼) de Melun. *P.* 556. *B. de p.* de Montereau-Fault-Yonne.

Mitainvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, canton de Courville, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Châteauneuf, 14 k. (3 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 382. *Bur. de poste* de Courville.

Mitch, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Tenquin-Gros, comm. d'Harprich, à 10 k. (2 l. ½) de Faulquemont, 39 k. (8 l. ¼) de Sarguemine. *Popul.* compr. celle d'Harprich, 257. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Mitch, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, commune d'Obervisse, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Avold, 31 kil. (7 l.) de Metz. *Pop.* compr. celle d'Obervisse, 307. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Mitelhausbergen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton d'Oberhausbergen, à 4 k. (1 l.) de Strasbourg. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Mitelwir, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Kaisersberg, sur le Semlach, ruiss., à 8 k. (2 l.) de Colmar. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Colmar.

Mithoys, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dives, sur l'Oudon, à 21 k. (4 l. ¼) de Lisieux, 33 kil. (7 l. ½) de Caen. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de Croissanville.

Mitreuil, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Pontaillier-sur-Saone, comm. de Binges, à 10 kil. (2 l. ½) de Pontaillier, 19 kilom. (4 l. ¼) de Dijon. *Pop.* compr. celle de Binges, 532. *Bur. de poste* de Pontaillier.

Mitroix, v. (*Ardèche*). *Voyez* St.-André-de-Mitroix.

Mitry, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Claye, à 19 k. (4 l. ½) de Meaux, 5 m. (11 l. ⅓) de Melun. *Pop.* compr. celle de la Villette et d'Aulnes, 1352. *Bur. de poste* de Claye.

Mitschdorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Woerth, à 14 k. (3 l. ¼) de Weissembourg, 40 k. (9 l.) de Strasbourg. *Pop.* 167. *B. de p.* d'Haguenau.

Mittainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, à 32 k. (7 l. ¼) de Dourdan, 38 k. (8 l. ½) de Versailles. *Pop.* 500. *Bur. de poste* d'Epernon, départ. d'Eure et Loir.

Mittelbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Medelsheim, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. p. E. de Medelsheim, 4 k. (1 l.) S. p. O. de Deux-Ponts, 10 myriam. (22 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Mittelbexbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, près de la Blies, rivière, à 8 k. (2 l.) S. O. de Waldemohr, 6 k. (1 l ¾) E. de Neunkirchen, 7 m. (16 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 299. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Mittelbronne, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Phalsbourg, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 13 kil. (3 l.) de Sarrebourg. *Popul.* 509. *Bur. de poste* de Phalsbourg.

Mittelbrun, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 3 k. (¾ de l.) S. de Landstuhl, 25 kil. (5 l. ¾) S. O. de Kaiserslautern, 8 m. (17 l. ½) S. O. de Mayence. *Popul.* 179. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Mittelhambach, v. (*Mont-Tonnerre*) arr. de Spire, cant. de Neustadt, à 3 k. (¾ de l.) S. de Neustadt, 4 k. (1 l.) N. d'Edenkoben, 8 m. (18 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* comp. celle d'Unterhambach, 1010. *Bur. de poste* de Neustadt.

Mittelhausen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. d'Hochfelden, à 16 k. (3 l. ¾) d'Haguenau, 16 k. (3 l. ⅔) de Strasbourg. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Brumath.

Mittel-Muespach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferrette, à 14 k. (3 l. ¼) d'Altkirch, 6 m. (13 l. ½) de Colmar. *Pop.* 267. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Mittel-Reidenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Grumbach, 8 k. (2 l.) E. p. N. d'Oberstein, 6 m. (13 l. ¾) E. de Trèves. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Mos.

Mittelscheffelsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Brumath, à 15 kilom. (3 l. ½) d'Haguenau, 14 k. (3 l. ⅔) de Strasbourg. *P.* 147. *B. de p.* de Brumath.

Mitterscheid, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 29 kil. (6 l. ½) de Creutznach, 2 kil. (½ l.) de Simmeren. *Popul.* 191. *Bur. de poste* de Creutznach.

Mittersheim, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fénestrange, à 18 k. (4 l.) de Dieuze, 6 myr. (13 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 710. *Bur. de poste* de Dieuze.

Mittosheim, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, à 8 k. (2 l.) O. de Wadern, 27 kil. (6 l.) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 119.

Mitweilerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Rokenhausen, à 3 k. (¾ de l.) N. N. O. de cet endroit, 9 kilom. (2 l. ¼) N. N. O. de Winweiller, 5 m. (10 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.*... *B. de p.* de Kaiserslautern.

Mitzach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de St.-Amarin, près de la Thuren, à 28 k. (6 l. ½) de Béfort, 34 k. (7 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 310. *B. de p.* de Cernay.

Mivalon, (*Drôme*). *Voyez* Chateau-Neuf-d'Isère.

Digitized by Google

Mivoye (la), v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, comm. de Portmort, à 9 k. (2 l. ¼) de Vernon, 8 k. (2 l.) du Grand-Andelys. *P.* compr. celle de Portmort, 665. *Bur. de poste* de Vernon.

Mivoye (la), v. (*Seine-Infér.*), arr. de Rouen, cant. de Boos, près de la Seine, à 4 k. (1 l.) de Rouen. *Pop.* 514. *Bur. de poste* de Rouen.

Mixe, v. (*Landes*), arrond. de Dax, cant. de Castets, à 36 kil. (8 l.) de Dax, 6 m. (14 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Castets.

Mixte, pays de la ci-devant Gascogne, qui fait actuellement partie du département des Basses-Pyrénées. St.-Palais en étoit la capitale.

Mizérieux, v. (*Loire*), arrond. de Montbrison, cant. de Boen, à 22 k. (5 l.) de Montbrison. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Feurs.

Mizerine (la), riv. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Belleville. Sa source près de St.-Lager, à 5 k. (1 l. ⅓) O. de Belleville, coule à l'E. et se rend dans la Saone, à 2 k. (½ l.) S. de Belleville.

Mizerville, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roziéres, comm. de Chilly, à 22 k. (5 l.) de Montdidier, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Chilly, 382. *Bureau de poste* de Montdidier.

Mizoen, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oisans, près du Feran, à 37 k. (8 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 501. *Bur. de poste* du Bourg-d'Oisans.

Moasca, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, cant. de Nizza, près de la droite de la Nizza, à 24 k. (5 l. ½) N. O. d'Acqui. *Pop.* 320. *Bur. de poste* d'Asti.

Monecq, v. (*Manche*), arrond. de Carentan, cant. de la Haye-du-Puits, près du ruisseau de Gratchef, à 20 k. (4 l. ½) de Carentan, 25 k. (5 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 529. *Bur. de poste* de Périers.

Moca e Croce, v. (*Liamone*), arr. de Sartene, à 19 k. (4 l. ⅓) de Sartene, 24 k. (5 l. ½) d'Ajaccio. *Pop.* 509

Mocale, v. (*Golo*), arrond. de Calvi, à 8 k. (2 l.) de Calvi, 5 m. (12 l. ½) de Bastia. *Pop.* 349.

Mocquebsouris, ham. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. et comm. de Tournans, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 24 k. (5 l. ½) de Melun. *Pop.* réunie à celle de Tournans, ... *Bur. de p.* de Tournans.

Mocsouris, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. de Maulette, à 3 k. (¾ de l.) d'Houdan, 23 kilom. (5 l. ¼) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Maulette, 218. *Bur. de poste* d'Houdan.

Mocsouris, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune de St.-Remy-lès-Chevreuse, à 3 k. (¾ de l.) de Chevreuse, 11 kil. (2 l. ¾) de Versailles. *P.* compr. celle de St.-Remy, 580. *B. de p.* de Chevreuse.

Mocsouris, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, comm. de Gazeran, à 2 k. (½ l.) de Rambouillet, 30 kil. (6 l. ¾) de Versailles. *Popul.* comprise celle de Gazeran. 682. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Mocsouris, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Marcoussis, à 3 k. (¾ de l.) de Linas, 19 k. (4 l. ¼) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Marcoussis, 1354. *B. de p.* de Linas.

Modan (le), riv. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Béat. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) S. E. de St.-Béat, coule à l'O. N. O., puis à l'O. et se rend dans la Garonne, à 8 k. (2 l.) O. de sa source.

Modane, b. (*Mont-Blanc*), arr. de Maurienne, chef-l. de cant. près de l'Arc, à 25 kil. (5 l. ¾) S. E. de St.-Jean-de-Maurienne, 29 kil. (6 l. ½) S. de Moutiers, 36 k. (8 l.) S. de Briançon. Près de la grande route de Fourneaux à Modane, on voit un martinet où l'on fabrique des outils aratoires. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 902. *Bur. de poste.*

Modave, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. de Nandrin, à 5 kil. (1 l. ¼) de Strée, 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Huy, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Liége. *Pop.* 268. *B. de p.* d'Huy.

Modenbach (la), riv. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Annweiler, à 10 k. (2 l. ½) N. E. duquel elle prend sa source, coule au S. E., puis à l'E., remonte à l'E. N. E. prend le nom de Waagbach, et va se réunir à la Muhlbach ou Thiefenbach, après 29 k. (6 l. ½) de cours.

Modenbacherhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, canton d'Annweiler, commune de Ramberg, à 4 k. (1 l.) d'Annweiler, 5 k. (1 l. ¼) de Landau, 8 myr. (19 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Ramberg et dépend. 640.

Modène, v. (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, cant. de Mourmoiron, près de la Mède, à 8 k. (2 l.) de Carpentras, 31 k. (7 l. ½) d'Avignon. C'est la patrie de Louis *Riccoboni*, mort le 5 décembre 1753: on a de lui diverses comédies italiennes et autres ouvrages. *Popul.* 194. *Bur. de poste* de Carpentras.

Modenheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. et comm. de Mulhausen, annexe d'Illzach. *Pop.* compr. celle de Mulhausen.... *Bur. de poste* de Mulhausen.

Modéon, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* St.-Germain-de-Modéon.

Moder, riv. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, canton de la Petite-Pierre. Sa source dans les Vosges, près Zitersheim, passe à Ingweiller, à Haguenau, se réunit à la Zorn, à 2 k. (½ l.) de Druzenheim, où elle se jette dans le Rhin, à 24 kil. (5 l. ½) N. N. O. de Strasbourg.

Modernach, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, près de l'Errens, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Diekirch, 13 k. (3 l.) O. p. S. d'Echternach, 23 k. (5 l. ¼) N. de Luxembourg. *Pop.* 476. *Bur. de poste* de Diekirch.

Modersheim, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Norvenich, 7 k. (1 l. ¾) O. de Lechnich, 37 kilom. (8 l. ¼) E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 230. *Bur. de poste* de Cologne.

Modon (le), riv. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. d'Eceuillé. Sa source, à 23 k. (5 l. ½) E. N. E. de Chatillon, coule au N. et se rend dans le Cher, à 5 k. (1 l. ¼) E. d'Aignan.

Modrath, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Kerpen, près de l'Erft, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. de Kerpen, 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Lechenich, 38 k. (8 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 721. *Bur. de poste* de Cologne.

Moecroen, v. (*Lys*). *Voyez* Mouscron.

Moedec, v. (*Côtes-du-Nord*): *Voy.* Plounevez-Moedec.

Moehlbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Otterberg, à 3 k. (¾ de l.) O. p. N. d'Otterbach, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Wolfstein, 6 m. (13 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 180. *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

Moelan, v. (*Finistère*), arrond. de Quimperlé, cant. de Pontayen, à 8 k. (2 l.) de Quimperlé, 40 kil.

Digitized by Google

(9 l.) de Quimper. Les environs de ce village, voisins de la mer, produisent beaucoup d'orge, de seigle, de sarrasin et des cidres excellens. *Pop.* 3103. *B. de p.* de Quimperlé.

Moelsbacher, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Medelsheim, comm. de Watweiler, à 9 k. (2 l. ¼) de Medelsheim, 3 kil. (¾ de l.) de Deux-Ponts, 10 m. (22 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Watweiler et dépendances, 267.

Moelschbach, v. (*Mont-Tonn.*), arr. et cant. de Kaiserslautern, à 6 k. (1 l. ½) S. de ce lieu, 6 kilom. (1 l. ½) N. E. de Waldfischbach, 8 m. (17 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle de Moosweige, 259. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Moelsheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Pfeddersheim, à 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Pfeddersheim, 2 k. (½ l.) S. de Dalsheim, 39 k. (8 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Worms.

Moen, v. (*Lys*), arr. de Courtrai, cant. d'Avelghem, à 10 kilom. (2 l. ½) S. E. de Courtrai, 21 k. (4 l. ¾) N. de Tournai, 5 myr. (11 l. ¾) S. p. E. de Bruges. *Pop.* 2014. *Bur. de poste* de Courtrai.

Moench, village (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Mayence, cant. d'Oberingelheim, comm. d'Heidesheim, à 1 k. (¼ de l.) d'Heidesheim, 6 k. (1 l. ½) d'Oberingelheim, 7 k. (1 l. ¾) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Heidesheim et dépendances, 733.

Moenchhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Mutterstadt, comm. de Darmstadt, à 4 k. (1 l.) de Mutterstadt, 13 kilom. (3 l.) de Turkheim, 6 m. (13 l.) de Mayence. *Pop.* comp. celle de Darmstadt, 534.

Moenchwalheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oppenheim, comm. d'Hahnheim, à 13 k. (3 l.) d'Oppenheim, 9 kil. (2 l. ¼) d'Odernheim, 15 kilom. (3 l. ½) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Hahnheim, 2801.

Moens, v. (*Léman*), arrond. et cant. ouest de Genève, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de Fernex, 8 k. (2 l.) S. S. E. de Gex, 8 k. (2 l.) N. O. de Genève. *Pop.* 162. *Bur. de p.* de Genève.

Moerenbeck (la), ruiss. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Glabbeeck, à 2 kil. (½ l.) N. duquel elle prend sa source, coule au N. E., et se rend dans le Rever, ruiss., à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de sa source.

Moeres (les), v. (*Nord*), arr. de Bergues, cant. de Hondtschoote, près du canal de Furnes, à 13 kil. (3 l.) de Bergues, 8 m. (19 l. ¼) de Douay. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Dunkerque.

Moerkerke, v. (*Lys*), arr. et cant. de Bruges, près du canal de Damme, à 5 kilom. (1 l. ¼) E. de Damme, 8 kilom. (2 l.) S. S. O. de l'Ecluse, 9 kil. (2 l. ¼) N. E. de Bruges. *Pop.* 2092. *Bur. de p.* de Bruges.

Moerleyte, ruisseau (*Lys*), arr. de Bruges, canton de Thorout, à 7 k. (1 l. ¾) N. duquel il prend sa source, coule à l'O. p. N., et va se rendre dans la Bourgogne-Vaert, après 6 m. (13 l. ½) de cours.

Moentenich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Munster-Mayenfeld, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de Munster, 8 k. (2 l.) S. E. de Kayserseach, 27 k. (6 l.) S. O. de Coblentz. *Pop.* 88.

Moer (Grande), (*Lys*), arr. et cant. de Furnes, marais au S. O. de ce lieu, qui est à-peu-près partagé en deux parties, dont moitié dans le dép. de la Lys, cant. de Furnes, et l'autre dans le départ. du Nord. Il est entouré du ruisseau Couterdyck, qui tire ses eaux des saignées du marais, et va se rendre dans le canal de Dunkerque à Furnes. Ce marais a du S. O. au N. E. 7 kil. (1 l. ¾); et, du N. O. au S. E., 5 k. (1 l. ¼).

Moerbeck-Vaert, Canal de Gand à Hulst, (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Hulst. Il prend sa communication à 8 k. (2 l.) N. p. E. de Gand; il va à l'E. p. N., et remonte au N. pour aller à Hulst, où il finit. Il a 28 k. (6 l. ¼) de long.

Moerbeke, v. (*Escaut*), arrond. de Gand, cant. de Loochristy, sur le Moerbecke-Vaert, rivière, à 8 k. (2 l.) N. p. O. de Lokeren, 7 kilom. (1 l. ¾) O. p. S. de Stekène, 20 kil. (4 l. ½) N. E. de Gand. *P.* 2327. *Bur. de poste* de Grammont.

Moerbeke, v. (*Escaut*), arrond. d'Oudenarde, canton de Grammont, à 3 kil. (¾ de l.) S. S. E. de ce lieu, 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de Lessines, 40 k. (9 l.) S. p. E. de Gand. *Pop.* 857. *Bur. de poste* de Lokeren.

Moerbrugge, v. (*Lys*), arr. et canton de Bruges, commune d'Assebrouck, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Bruges. *Popul.* comprise celle d'Assebrouck, 504. *Bur. de poste* de Bruges.

Moère, v. (*Lys*), arrond. de Bruges, canton de Ghistel, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de ce lieu, 13 k. (3 l.) E. de Nieuport, 21 kil. (4 l. ¾) O. S. O. de Bruges. *Pop.* 740. *B. de p.* d'Ostende.

Moère (la), v. (*Loire-Inf.*), arr. cant. et comm. de Savenay, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de Savenay..... *Bur. de poste* de Savenay. *Rel. de poste aux chev.*

Moers, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Franckenthal, à 2 kil. (½ l.) N. p. E. de ce lieu, 9 k. (2 l. ¼) S. de Worms, 5 myr. (11 l. ¼) S. de Mayence. *P.* comp. celle des dépend. 271. *Bur. de p.* de Franckenthal.

Moers (Canal des), (*Nord*). Il tire ses eaux de l'étang de la grande Moers, traverse la petite Moers, et se divise en plusieurs branches, dont une rend dans le canal de Furnes à Bergues, et trois de ses branches vont se rendre dans un canal de Bergues à Dunkerque, et dans celui de Dunkerque à Furnes.

Moers (les), v. (*Lys*), arrond. et canton de Furnes, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Furnes.

Moerschbach, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Deux-Ponts, canton d'Hombourg, à 4 k. (1 l.) E. de ce lieu, 6 k. (1 l. ½) N. de Deux-Ponts, 8 myr. (16 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* 234.

Moerscheid, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton d'Herstein, à 3 k. (¾ de l.) O. d'Herstein, 6 k. (1 l. ½) N. d'Idar, 5 m. (11 l. ¼) E. p. N. de Trèves. Il y a des ardoiseries. *Pop.* 446.

Moerseke, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, canton d'Hamme, à 11 k. (2 l. ¾) E. S. E. de Lokeren, 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Termonde, 28 k. (6 l. ¼) E. de Gand. *Pop.* 2327. *B. de p.* de Termonde.

Moersen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Franckenthal, comm. de Mœrs, à 2 k. (½ l.) de Franckenthal, 19 kilom. (2 l. ¼) de Worms, 5 myriam. (11 l. ¼) de Mayence. *Popul.* comprise celle de Mœrs et dép. 271.

Moersfeld, v. (*Mont-Tonn.*), arrond. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, à 13 k. (3 l.) O. N. O. de cet endroit, 5 kil. (1 l. ¼) S. p. O. de Wonsheim, 37 kilom. (8 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle de Deinbacherhof, 342. *Bur. de poste* de Worms.

Moershhdorf,

MOERSHEIMDORF, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 7 kil. (1 l. ¾) O. N. O. de cette ville, 8 kil. (2 l.) E. de Beilstein, 43 kil. (9 l. ¼) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 529. *Bur. de poste* de Creutznach.

MOERSSTADT, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Spire, canton de Pfeddersheim, à 4 k. (1 l.) N. de ce lieu, 4 k. (1 l.) E. de Dalsheim, 37 kil. (8 l. ¼) S. de Mayence. *P.* 375. *Bur. de poste* de Worms.

MOERZ, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 4 kil. (1 l.) O. N. O. de cette ville, 15 kil. (3 l. ½) N. de Kirchberg, 42 k. (9 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 68. *Bur. de poste* de Coblentz.

MOERZ, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, à 1 kil. (⅓ de l.) E. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) O. du Rhin, 20 kil. (4 l. ½) O. p. S. de Coblentz. *Pop.* 71.

MOESE, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, canton de Saint-Aignan, près des marais Salans, à 10 k. (2 l. ½) de Marennes, 36 kil. (8 l.) de Saintes. *Pop.* 523. *Bur. de poste* de Rochefort.

MOESLAINS, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, canton de St.-Dizier, près de la Marne, à 4 kil. (1 l.) de Saint-Dizier, 6 myr. (13 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Saint-Dizier.

MOESTES, v. (*Corrèze*), arrond. et canton d'Ussel, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 5 myriam. (11 l. ½) de Tulle. *P.* 391. *B. de p.* d'Ussel.

MOESTROFF, v. (*Forêts*), arr. et canton de Diekirch, commune de Reisdorff, près de la Sure, à 5 kil. (1 l. ¼) E. de Diekirch, 14 kilom. (3 l. ¼) O. p. N. d'Echternach, 30 kilom. (6 l. ¾) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Reisdorff, 279. *Bur. de poste* de Luxembourg.

MOESTROFF, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Mersch, comm. de Pettingen, sur l'Alzette, à 2 kil. (½ l.) N. de Mers, 10 kil. (2 l. ½) E. d'Usseldange, 18 k. (4 l.) N. de Luxembourg. *Pop* comp. celle de Pettingen, 383. *Bur. de poste* de Luxembourg.

MOETSCH, v. (*Forêts*), arrond., canton et comm. de Bitbourg, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 19 k. (4 l. ¼) de Diekirch. *Pop.* 355. *B. de p.* de Luxembourg.

MŒURS, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Sézanne, sur le grand Morin, à 3 kil. (⅔ de l.) de Sezanne, 6 m. (12 l. ⅔) de Châlons. *P.* 180. *B. de p.* de Sézanne.

MŒURS, ville (*Roër*), arr. de Creveldt, ch.-l. de canton, à 5 kil. (1 l. ¼) O. du Rhin, 23 k. (5 l. ¼) S. E. de Gueldres, 8 kil. (2 l.) N. d'Urdingen, 7 m. (16 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. Il y a des manufactures de draps, de velours, de rubans de fil et de soie. Mœurs est une place de guerre de la 26e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place. *Popul.* 2111. *Bur. de poste.*

MŒUVRES, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Marcoing, à 10 k. (2 l. ½) de Cambrai, 23 k. (5 l. ¼) de Douay. *Pop.* 692. *Bur. de poste* de Cambrai.

MOFFANS, v. (*Haute-Saone*). *Voyez* MAUFFANS.

MOFLAINE, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* TILLOY-LÈS-MOFFLAINES.

MOGEVILLE, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, canton d'Etain, à 7 kil. (1 l. ¾) de ce lieu, 6 m. (13 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *P.* 300. *B. de p.* d'Etain.

MOGIMONT, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Bouillon, à 6 k. (1 l. ½) N. de ce lieu, 10 kilom. (2 l. ½) E. S. E. d'Orchimont, 27 k. (6 l.) E. N. E. de Mézières. *P.* 190. *Bur. de poste* de Bouillon.

MOGLIO, v. (*Doire*), arrond. de Chivas, en plaine, à 8 k. (2 l.) N. de Chivas. *P.* 194. *B. de p.* de Chivas.

MOGNARD, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de la Biole ou la Biola. *Pop.* 294. *Bur. de poste* d'Aix.

MOGNEVILLE, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Revigny, sur la Saulx, à 10 kil. (2 l. ½) de Bar. *Pop.* 830. *B. de p.* de Creil.

MOGNEVILLE, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, près de la Bresches, à 7 kil. (1 l. ¾) de Clermont, 31 k. (7 l.) de Beauvais. *Popul.* 208. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

MOGNEVILLETTE, v. (*Oise*), arr. de Clermont, canton de Liancourt, commune de Mogneville, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Creil, 6 kil. (1 l. ½) de Clermont. *Popul.* comprise celle de Mogneville, 208. *B. de p.* de Creil.

MOGUES, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 24 kil. (5 l. ½) de Sedan, 41 kil. (9 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* 355. *Bur. de p.* de Carignan.

MONA, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, canton d'Héron, près de la Messaigne, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. d'Hucorgne, 4 kilom. (1 l.) N. O. d'Huy, 29 kil. (6 l. ½) O. S. O. de Liége. *P.* 617. *B. de p.* d'Huy.

MONECOURT, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, commune de Hermes, à 13 k. (3 l.) de Clermont, 15 k. (3 l. ½) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Hermes, 679. *Bur. de poste* de Clermont.

MONIMONT, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de St.-Hubert, canton de Nassogne, comm. de Daverdesse, à 25 kil. (5 l. ¾) de Marche, 20 kil. (4 l. ½) de St.-Hubert. *Pop.* comp. celle de Daverdesse, 221. *Bur. de p.* de Marche.

MONLSTADT, v. (*Sarre*), arr. et canton de Sarrebruck, à 1 k. (½ de l.) O. N. O. de cette ville, 7 myriam. (14 l. ¾) E. p. S. de Trèves. *P.* 254. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

MONN, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, canton de Pfalzel, à 10 kil. (2 l. ½) de ce lieu, 11 k. (2 l. ¾) de Trèves. *Pop.* 120.

MONON, v. (*Ardennes*), arrond. et cant. de Mézières, sur la Vence, près de son confluent dans la Meuse, à 2 k. (½ l.) de Charleville. *P.* 340. *Bur. de poste* de Mézières.

MONON, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, canton de la Trinité, à 10 kil. (2 l. ½) de Josselin, 5 myr. (10 l. ⅔) de Vannes. *Pop.* 3020. *B. de p.* de Josselin.

MONRBACH, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, canton d'Otterberg, à 9 kil. (2 l. ¼) N. O. de ce lieu, 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Wolfstein, 6 m. (13 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

MONRBACH (LA), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. et canton de Kaiserslautern, à 5 kilom. (1 l. ¼) O. duquel elle prend sa source dans l'étang de Woog, coule à l'O., puis au N., et retourne à l'O. se rendre dans la Glan, après 18 kil. (4 l.) de cours.

MONRLAUTERN, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et canton de Kaiserslautern, à 4 k. (1 l.) N. de cette ville, 4 kil. (1 l.) S. d'Otterberg, 7 myr. (16 l. ⅓) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle des dépend. 245. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

MONUC, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Routot, com-

Digitized by Google

mune de Barneville, à 3 k. (¾ de l.) de Bourgachard, 23 kil. (5 l. ⅓) de Pont-Audemer. *Pop.* comprise celle de Barneville, 840. *Bur. de poste* de Bourgachard.

Monuville, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, canton de Ciney, à 7 kil. (1 l. ¾) E. N. E. de ce lieu, 15 kil. (3 l. ½) N. N. O. de Marche, 29 kilom. (6 l. ½) S. E. de Namur. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Marche.

Moidieu, v. (*Isère*), arrond. et canton sud de Vienne, à 10 kilom. (2 l. ½) E. de cette ville, 7 myriam. (15 l.) N. O. de Grenoble. *P.* 693. *Bur. de poste* de Vienne.

Moidon, forêt (*Jura*), arr. de Poligny, canton de Salins, à 4 kil. (1 l.) S. E. d'Arbois, 31 kil. (7 l.) N. E. de Lons-le-Saunier. Elle a 6624 mèt. (3400 t.) de long, sur 5846 mèt. (3000 t.) de large.

Moidray, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Pontorson, à 15 k. (3 l. ½) d'Avranches, 3 k. (¾ de l.) de Pontorson, 5 m. (11 l. ¾) de Coutances. *P.* 285. *B. de poste* de Pontorson.

Moignan-Buisson, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, commune de Villiers, à 9 k. (2 l. ¼) de Pontoise, 5 kil. (1 l. ¼) de l'Isle-Adam. *Pop.* comp. celle de Villiers, 355. *Bur. de poste* de Pontoise.

Moignanville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Milly, comm. de Buno, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Milly, 19 kil. (4 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Buno, 420. *Bur. de poste* de Milly.

Moigné, v. (*Ille-et-Vilaine*), arrond. de Rennes, canton de Mordelles, à 8 k. (2 l.) de Rennes. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Rennes.

Moignelle, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, canton de Fosses. *P.* 178. *B. de p.* de Namur.

Moiorenens, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Thoissey, près de la Saone, à 22 k. (5 l.) de Trévoux, 23 k. (5 l. ⅓) de Bourg. *Pop.* 1085. *Bur. de poste* de Thoissey.

Moigneville, hameau (*Loiret*), arr. et canton de Pithiviers, comm. d Guigneville, à 7 kil. (1 l. ¾) de Pithiviers. *Popul.* comprise celle de Guigneville, 550. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Moigny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, près de l'Ecole, à 22 (5 l.) d'Etampes, 3 k. (¾ de l.) de Milly, 5 m. (11 l.) de Versailles. *P.* 591. *Bur. de poste* de Milly.

Moilas, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, canton de St.-Beauzely, comm. de Pinet, à 19 k. (4 l. ¾) de Milhaud, 11 kilom. (2 l. ¾) de Saint-Beauzely. *Popul.* comprise celle de Pinet, 614. *Bur. de poste* de Milhaud.

Moince, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Verny, comm. de Louvigny, à 18 kil. (4 l.) S. de Metz. *Pop.* comprise celle de Louvigny et dépend. 834. *Bur. de poste* de Metz.

Moine (la), riv. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. E. de Chatillon, coule à l'O. N. O., passe à Maulevrier, à Chollet, à Montfaucon, et se rend dans la Sèvre Nantaise, à Clisson.

Moinbau, v. (*Oise*), arr. de Clermont, canton de Mouy, comm. d'Angy, à 9 k. (2 l. ¼) de Clermont, 1 k. (¼ de l.) de Mouy. *Pop.* comp. celle d'Angy, 447. *Bur. de poste* de Clermont.

Moinelay, v. (*Jemmapes*), arr. et canton de Charleroy, commune de Farcienne, à 11 kil. (2 l. ¾) de Charleroy. *Pop.* comp. celle de Farcienne, 879. *Bur. de poste* de Charleroy.

Moinerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, comm. de Genesville, à 6 k. (1 l. ½) de Magny, 13 kil. (3 l.) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Genesville, 405. *Bur. de poste* de Magny.

Moines. Sous la monarchie, on comprenoit sous ce terme tous ceux qui s'étoient engagés par vœu à la vie religieuse. Ils ne pouvoient s'immiscer dans le ministère ecclésiastique sans l'approbation des évêques. Chaque ordre avoit une règle particulière. Quelques moines nageoient dans l'abondance; d'autres manquoient souvent du nécessaire, et ce n'étoient pas ceux qui rendoient le moins de services à l'église. *Voy.* Clergé.

Moinet, v. (*Forêts*), arrond. et canton de Wiltz, à la source du Wiltz, à 13 kil. (3 l.) S. p. O. de Steinbach, 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de Bastogne, 5 m. (12 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* .. *Bur. de p.* de Bastogne.

Moineville, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, commune de Marquemont, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de Chaumont, 23 kilom. (5 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Marquemont, 521. *Bur. de poste* de Chaumont.

Moinfonds, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, canton de Blanzac, à 18 kil. (4 l.) d'Angoulême. *P.* 365. *Bur. de poste* de Blanzac.

Moinos, v. (*Charente-Inférr.*), arr. et canton de Jonzac, à 19 kil. (4 l. ¼) de Pons, 37 k. (8 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 432. *Bureau de poste* de Jonzac.

Moingt, bourg (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, près de l'Ecotayet, ruisseau, à 1 kil. (⅓ de l.) de Montbrison. Il y avoit trois églises: celle de saint Julien, patron du lieu, où l'on baptisoit; celle de saint Jean, où l'on faisoit quelques offices; et celle de sainte Eugénie. On voit à Moingt les restes d'un palais bâti par les Romains. On trouve dans ce bourg deux fontaines minérales. L'ancienne est un puits carré, qui a 3 m. à 3 myr. ⅓ (4 ou 5 p.) de diamètre, dont le couvercle est soutenu par quatre piliers: l'eau en est peu abondante, et ne bouillonne presque point. La nouvelle, qui est plus près de Montbrison, jette de gros bouillons. Elle est cependant presque abandonnée, parce qu'on a observé que les personnes qui en avoient bu pendant quelques jours s'en trouvoient incommodées. C'est pour cette raison qu'on s'en est tenu à l'ancienne source, dont l'eau est un peu aigrelette, et ne tire de la noix de galle presque aucune teinture. On l'ordonne pour rafraîchir et pour désopiler. On en tire par l'évaporation, un résidu grisâtre, salin et nitreux. Il y a une carrière de beau granit dur exploitée. *Populat.* 550. *Bur. de poste* de Montbrison.

Moinneville, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, sur l'Orne, à 4 k. (1 l.) de Briey, 19 kil. (4 l. ⅓) de Metz. *Pop.* comprise celle de Beaumont et de Serry, 529. *B. de p.* de Briey.

Moinville-la-Jeuslain, village (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 18 kil. (4 l.) de Chartres. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Chartres.

Moirans, ville (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, canton de Rives, sur la Morge, près de l'Isère, à 20 kil. (4 l. ½) N. O. de Grenoble, 27 k. (6 l.) N. E. de St.-Marcellin, 5 kil. (1 l. ¼) de Voison. Il y a trois moulins à farine, un à papier, deux pressoirs à huile et une taillanderie.

Digitized by Google

Son commerce consiste en chanvre, toiles, chapellerie, lames d'épée, forges à acier et martinets pour le cuivre. Cette petite ville offre des objets d'antiquités romaines. On y trouve des monumens et des ruines considérables, ce qui fait croire qu'il y avoit autrefois une ville très-grande, qui renfermoit plusieurs temples : l'un d'eux avoit été dédié au dieu Mars, surnommé *Auguste*; et l'autre, du côté de la campagne, au dieu Pan. On y voit encore d'autres objets qui prouvent que ce lieu a été habité en partie par une légion romaine, originaire de l'Afrique. Moirans est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2000. *Bur. de poste.*

Moiras, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Marmande, cant. d'Auvillard, commune de la Perche, à 10 kil. (2 l. ½) de Lauzun, 20 kil. (4 l. ½) de Marmande. *Pop.* comp. celle de la Perche, 164. *Bur. de p.* de Lauzun.

Moincy, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de St.-Hubert, près de l'Ourthe, à 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de St.-Hubert, 21 k. (4 l. ¾) O. p. S. de Bastogne, 7 myr. (15 l.) S. E. de Namur. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Bastogne, dép. des Forêts.

Moiré, v. (*Rhône*), arrond. de Villefranche, cant. de Bois-d'Yoingt, à 9 k. (2 l. ⅓) de Villefranche, 24 k. (5 l. ½) de Lyon. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de l'Arbresle.

Moiremont, v. (*Marne*), arr. et canton de Ste.-Menéhould, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville, 43 k. (9 l. ⅔) de Châlons. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, fondée dans le 9e siècle, et rétablie dans le onzième. Elle valoit à l'abbé 10,000 liv. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Moirey, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, cant. de Damvillers, à 15 k. (3 l. ½) de Verdun, 6 myr. (14 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Damvillers.

Moirèzès, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, sur un tertre, à 10 k. (2 l. ½) O. de Rhodez, 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Rignac, 21 k. (4 l. ⅔) N. E. de Sauveterre. On y fabrique des toiles et des serges. *P.* 1579. *Bur. de poste* de Rhodez.

Moirieu, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, canton de Crémieu, comm. de Ville, à 23 k. (5 l. ⅓) de la Tour-du-Pin, 7 myr. (15 l. ½) de Grenoble. *Pop.* compr. celle de Ville, 577. *B. de poste* de Crémieu.

Moiron (le), ruisseau (*Vendée*), arr. de Montaigu, canton de Poiré-sous-la-Roche-sur-Yon. Sa source à 2 k. (½ l.) S. E. d'Azenay, coule à l'O., puis au N. O., et se rend dans la Vie, à 7 k. (1 l. ⅔) O. N. O. de sa source.

Moiry, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 27 kil. (6 l.) de Sedan, 43 k. (9 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Carignan.

Mois (*Douze*) *de l'année.* Sous la monarchie l'année commençoit le premier janvier, temps où le soleil renaît en quelque sorte pour notre hémisphère. On la divisoit, comme on le fait encore, en douze mois, mais sous des noms différens. On les appeloit *janvier*, *février*, *mars*, *avril*, *mai*, *juin*, *juillet*, *août*, *septembre*, *octobre*, *novembre*, *décembre*. Le nombre des jours qui les composoient, étoit inégal. Janvier, mars, mai, juillet, août, octobre, décembre en avoient trente-un, février vingt-huit, les autres trente. Comme le cours annuel du soleil est de trois cent soixante-cinq jours six heures, tous les quatre ans on ajoutoit un jour au mois de février. L'année alors s'appeloit *bissextile*, parce que César, dans sa réforme du calendrier, ayant placé le jour ajouté immédiatement avant le 24 février, qui chez les Romains étoit le six des calendes de mars, le *sixième* des calendes se comptoit deux fois cette année.

Les mois étoient partagés en semaines de sept jours, division inexacte; les jours nommés *dimanche*, *lundi*, *mardi*, *mercredi*, *jeudi*, *vendredi*, *samedi* : c'est-à-dire, jour du Seigneur, de la Lune, de Mars, de Mercure, de Jupiter, de Vénus, du Sabbat. Le dimanche étoit consacré aux devoirs de religion: les lois défendoient toute espèce de travail. On ne pouvoit même ni labourer, ni moissonner qu'après en avoir obtenu la permission du curé; encore n'y étoit-on autorisé que hors le temps de l'*office*, qu'on avançoit au besoin. Les non catholiques et les juifs étoient obligés de se conformer à ces lois. (Pour la nouvelle division sous le gouvernement actuel, voyez *Année*).

Moisans, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, comm. de Grosrouvre, à 5 k. (1 l. ¼) de Montfort-l'Amaury, 29 k. (6 l. ½) de Versailles. *P.* comprise celle de Grosrouvre, 970. *B. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Moisan, v. (*Finistère*). *Voyez* Plouégat-Moysan.

Moisdon, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Château-Briant, ch.-l. de canton, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de ce lieu, 5 m. (11 l.) N. de Nantes, 27 k. (6 l.) O. N. O. de Candé. Il y a des forges pour la fabrication du fer. C'est la résidence de deux brigades de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1910. *Bur. de poste* de Château-Briant.

Moisenans, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* Montjaye.

Moisenay, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Châtelet, à 5 k. (1 l. ⅓) de Melun. *Pop.* 607. *Bur. de poste* de Melun.

Moisenay (Petit), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton du Châtelet, comm. de Moisenay, à 7 k. (1 l. ¾) de Melun, 7 k. (1 l. ¾) du Châtelet. *P.* compr. celle de Moisenay, 607. *B. de p.* de Melun.

Moisière (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, comm. de Blanday, à 4 kil. (1 l.) de Damville, 21 k. (4 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Blanday, 163. *Bur. de poste* de Damville.

Moislains, bourg (*Somme*), arr. et cant. de Péronne, à 5 m. (11 l.) E. d'Amiens, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Péronne. *Pop.* 1398. *Bur. de poste* de Péronne.

Moismont (Grand et Petit), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Crécy-Camerlin, comm. du Boisle, à 22 kil. (5 l.) d'Abbeville, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* compr. celle du Boisle, 484. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Moissac, v. (*Cantal*), arr. et cant. de Murat, à 9 k. (2 l. ¼) de cet endroit, 5 m. (10 l. ¾) d'Aurillac. *P.* 810. *Bur. de poste* de Murat.

Moissac, ville (*Lot*), arr. de Montauban, ch.-l. de cant., sur le Tarn, à 24 kil. (5 l. ½) O. p. N. de Montauban, 5 m. (11 l.) S. O. de Cahors, 13 k. (3 l.) de la Françoise, 18 kil. (4 l.) S. de Lauzerte. Long. 19. 2. lat. 44. 8. C'étoit le siége d'une justice royale. L'ancienneté de cette ville est reconnue. On voit, par les débris de ses murailles, qu'elle a été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Clovis en chassa les Goths, qui précédemment l'avoient ravie aux Romains. Les Normands la ravagèrent ensuite, et ses habitans s'étant unis aux Albigeois elle tomba sous le joug de Simon de Montfort. Les Anglais, à leur tour, lorsqu'ils envahirent la Guienne

Digitized by Google

y exercèrent les mêmes cruautés, et enfin les guerres de religion achevèrent sa ruine. On ne se ressouvient plus d'une abbaye célèbre qui faisoit vivre sept à huit cents religieux, et qu'on dit avoir été fondée par Clotaire II ou par Clovis. Cette abbaye n'avoit pourtant été sécularisée que vers le milieu du 17e siècle, où elle prit le titre de collégiale, composée de douze chanoines et de dix-huit semi-prébendes. Le chef du chapitre avoit conservé celui d'abbé, et jouissoit de 22,000 liv. de revenu. Outre les églises paroissiales, il y avoit un collége dirigé par les Pères de la doctrine chrétienne. Cette ville a devant elle plusieurs parties de montagnes couvertes de vignes, et une vaste campagne tapissée de verdure, qui produit quantité de fruits délicieux, et des vues charmantes. Les farines de ce pays sont destinées à l'approvisionnement de nos colonies. On y fait le commerce de blé, de vin, d'huile, de safran, laine, sel, buis et poisson. La ville de Moissac a un tribunal de commerce, un conservateur des hypothèques et un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Montauban, 5e arrondissement maritime. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 6,946. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Moissac, v. (*Var*), arr. de Barjols, cant. de Tavernes, à 16 kil. (3 l. ½) de Barjols, 6 k. (1 l. ½) d'Aups, 6 m. (13 l. ¾) de Toulon. *P.* 250. *B. de p.* d'Aups.

Moissagüel, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. du Bourg-de-Vizat, à 9 k. (2 l. ¼) de Lauzerte, 37 k. (8 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Moissanes, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de St.-Léonard, à 7 kil. (1 l. ⅔) de cet endroit, 24 k. (5 l. ½) de Limoges. *Pop.* 814. *B. de p.* de St.-Léonard.

Moissat-le-Bas, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Vertaison, commune de Moissat-le-Haut, à 2 k. (½ l.) de Salmerange, 7 k. (1 l. ¾) de Billom. *Pop.* comp. celle de Moissat-le Haut, 1421. *Bur. de poste* de Billom.

Moissat-le-Haut, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Vertaison, à 5 k. (1 l. ⅓) de Billom, 21 k. (4 l. ¾) de Clermont. *Pop.* compr. celle de Moissat-le-Bas, 1421. *B. de p.* de Billom.

Moissel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Ecouen, à 9 k. (2 l. ⅓) de Gonesse, 32 kil. (7 l. ¼) de Versailles. *P.* 345. *B. de p.* d'Ecouen. *Rel. de p. aux chev.*

Moissette, rivière (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Lezignan. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Fabresan, coule à l'E. et se rend dans l'Orbien, à 5 k. (1 l. ⅓) de sa source.

Moissey, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Montmirey-le-Château, près de la forêt de Serre, à 11 k. (2 l. ⅔) de Dole, 6 myriam. (13 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 849. *Bur. de poste* de Dole.

Moissieux, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Beaurepaire, à 18 k. (4 l.) de Vienne, 6 m. (14 l.) de Grenoble. *Pop.* 480. *B. de p.* de Beaurepaire.

Moisson, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, sur la Seine, à 5 k. (1 l. ¼) de Mantes, 5 myriam. (10 l. ¼) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour les vins qu'on y recueille. *Pop.* 801. *Bur. de poste* de Bonnières.

Moissy-Cramayel, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-la-Ville, à 10 k. (2 l. ½) de Melun. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Lieusain.

Moisville, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Nonancourt, à 21 k. (4 l. ¾) de Verneuil, 20 k. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 242. *Bur. de poste* de Nonancourt.

Moisy, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Auzoir-le-Marché, à 28 k. (6 l. ¼) de Mer, 37 kil. (8 l. ¼) de Blois. *Pop.* 480. *Bur. de p.* de Cloye, dép. d'Eure-et-Loir.

Moisy, (*Seine-et-Marne*). *Voy.* Mouy.

Moita, v. (*Golo*), arr. de Corte, cant. de Serra, à 23 k. (5 l. ¼) de Corte, 5 m. (11 l.) de Bastia. *Pop.* 502.

Moitiers (Haut), v. (*Manche*). *Voyez* Haut-Moutiers.

Moitron, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. d'Aignay, à 24 k. (5 l. ½) de Chatillon, 4 m. (10 l. ½) de Dijon. *Pop.* 212. *B. de p.* d'Aignay-le-Duc.

Moitron, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Frenay, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 29 kilom. (6 l. ½) du Mans. *Pop.* 759. *B. de p.* de Beaumont-sur-Sarthe.

Moivre, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. de Marson, sur la Moivre, et près de sa source, à 22 k. (5 l.) de Châlons. *Pop.* 216. *Bur. de p.* de Châlons-sur-Marne.

Moivron, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à 15 k. (3 l. ½) de Nancy. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Nancy.

Moiselle (la), rivière (*Vendée*), arr. de Montaigu, canton de Mortagne. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. O. de Tiffanges, coule au N. O., puis au N. N. E., et se rend dans la Sèvre Nantaise, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de sa source.

Molac, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de Questembert, à 7 k. (1 l. ¾) de Rochefort, 24 k. (5 l. ½) de Vannes. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Vannes.

Moladier, forêt (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Souvigny, à 2 k. (½ l.) S. O. de Moulins. Elle a 5,846 mèt. (3,000 t.) de long, sur 4,270 mèt. (2,200 t.) de large.

Molagny, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâteau, cant. de Gournay. *P.* 300. *B. de p.* de Gournay.

Molain, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, cant. de Wassigny. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Catelet.

Molain, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, près de la forêt de ce nom, à 7 k. (1 l. ¾) de Poligny, 25 k. (5 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *P* 303. *B. de p.* de Poligny.

Molainfaing, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, comm. de Tronquoy, à 23 kil. (5 l. ¼) de Bastogne, 5 k. (1 l. ¼) de Neufchâteau. *Pop.* comp. celle de Tronquoy, 233. *B. de p.* de Bastogne.

Molaises (Petites), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton de Lions, comm. du Tronquay, à 4 k. (1 l.) de Lions, 19 k. (4 l. ¼) du Grand-Andelys. *P.* comprise celle du Tronquay et dépend. 1471. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt.

Molaises (Grandes), village (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Lions, comm. du Tronquay, à 4 k. (1 l.) de Lions-la-Forêt, 19 k. (4 l. ¼) du Grand-Andelys. *Pop.* comp. celle du Tronquay et dépend., 1471. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt.

Molaise, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Cuisery, sur la côte, près de la Seille, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Louhans, 39 k. (8 l. ¾) de Mâcon. Il y avoit une abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux; elle fut fondée au 12e siècle par Eudes II, duc de Bourgogne. *P.* 223. *B. de p.* de Louhans.

Digitized by Google

Molaise, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Verdun-sur-Saone, à 24 k. (5 l. ½) de Châlons, 8 myr. (16 l. ¼) de Mâcon, 8 k. (2 l.) de Verdun-sur-Saone. Ce lieu a pris son nom de l'abbaye de filles qui étoit auprès. Les religieuses de ce monastère étoient de l'Ordre de Citeaux. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Saone.

Molambos, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. d'Arbois, à 7 kil. (1 l. ⅔) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 297. *B. de p.* d'Arbois.

Molandier, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Belpech, à 21 k. (4 l. ¼) de Castelnaudary, 5 m. (11 l. ⅔) de Carcassonne. *P.* compr. celle de Talebezy, 691. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Molans, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. du Buis, sur l'Ouvèze, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. du Buis, 14 k. (3 l. ¼) S. de Nions, 8 m. (18 l. ¼) S. S. E. de Valence. Il y a sur une rivière une manufacture de soie. *P.* 946. *Bur. de p.* du Buis.

Molans, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, à 15 kilom. (3 l. ½) E. de Vésoul, 9 k. (2 l. ⅓) O. p. S. de Lure, 18 k. (4 l.) S. de Luxeuil. On y trouve de la tourbe. *Pop.* 720. *Bur. de poste* de Lure.

Molar, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de l'Hôpital, commune de Verrens, à 10 kilom. (2 l. ½) de Conflans, 19 kilom. (4 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* compr. celle de Verrens, 540. *Bur. de p.* de Conflans.

Molard (le), v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Vallier. *Pop.* 71. *Bur. de p.* de St.-Vallier.

Molard (le), v. (*Loire*). *Voy.* St.-Etienne-le-Montlard.

Molardier, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Chatelard, comm. du Noyer, à 14 kil. (3 l. ¼) de Chambéry, 2 k. (½ l.) de Châtelard. *Pop.* comp. celle du Noyer, 606 *B. de p.* de Chambéry.

Molare, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, cant. de Visone, sur la rive gauche et dans la vallée de l'Orba, à 18 k. (4 l.) S. E. d'Acqui. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* d'Asti.

Molas, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, à 33 k. (7 l. ½) de St.-Gaudens, 6 m. (13 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 333. *Bur. de p.* de l'Isle-en-Dodon.

Molasses (les), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Pont-de-Beauvoisin, comm. de Gressin-le-Pin, à 9 k. (2 l. ¼) de Chambéry. *P.* comprise celle de Gressin-le-Pin, 396. *B. de p.* de Pont-de-Beauvoisin, dép. de l'Isère.

Molaunay, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Malaunay.

Molay *ou* Mollay-Bacon (le), v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, à 13 kilom. (3 l.) de Bayeux, 39 k. (8 l. ⅔) de Caen. Le châtelain de Mollay-Bâcon étoit patron présentateur de la cure, et seigneur honoraire des paroisses de Saon, Lebreuil et Bley. Il y avoit une haute justice pour ces communes. *Pop.* 640. *B. de p.* de Bayeux.

Molay, v. (*Jura*), arrond. de Dole, cant. de Chemin, près du Doubs, à 9 k. (2 l. ¼) de Dole, 40 k. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *P.* 448. *B. de p.* de Dole.

Molay, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Vitrey, sur l'Arigotte, ruisseau, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Jussey, 1 k. (¼ de l.) de Cintrey, 33 k. (7 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de Cintrey.

Molay, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Noyers, sur la Serain, à 13 k. (3 l.) de Tonnerre, 6 k. (11 l. ½) de Noyers, 29 k. (6 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Noyers.

Molaynette (la), v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Castelnau-de-Montratier, comm. de Flaugnac, à 21 k. (4 l. ¾) de Cahors. *P.* 245. *B. de p.* de Castelnau-de-Montratier.

Molé, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, cant. de Damvillers, comm. de Merles, à 7 k. (1 l. ¾) de Damvillers, 19 k. (4 l. ¼) de Montmédy. *Pop.* compr. celle de Merles, 357. *Bur. de poste* de Damvillers.

Mole (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. E. de Bagnères, coule à l'O. N. O., et se rend dans la Pique, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de sa source.

Mole (la), rivière (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mazamet. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. S. O. de Mazamet, coule au N. N. E, et se rend dans l'Arnette, à l'O. d'Haupoult.

Mole-St.-Pierre, v. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. de Marseille, cant. de la Ciotat, comm. de Cassis, à 2 kil. (½ l.) de Cassis, 18 kil. (4 l.) de Marseille. *P.* comp. celle de Cassis, 2300. *Bur. de poste* de Cassis.

Moléans, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Château-Dun, près de la Conie, à 6 k. (1 l. ¼) de Château-Dun, 37 kil. (8 l. ⅓) de Chartres. *Pop.* 282. *Bur. de p.* de Château-Dun.

Molembais-St.-Pierre, village (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Jauche, 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Landen, 4 myr. (10 l.) S. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *P.* 125. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Molême, bourg (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, près de la Laignes, à 18 k. (4 l.) N. O. de Chatillon-sur-Seine, 8 myr. (19 l. ¼) N. O. de Dijon, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Mussy. *P.* 903. *Bur. de p.* de Laignes.

Molême, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, canton de Courçon, à 30 kilom. (6 l. ⅔) de St.-Fargeau, 22 k. (5 l.) d'Auxerre. Il y avoit une célèbre abbaye commendataire de Bénédictins de la congrégation de St.-Maur, fondée en 1173 par saint Robert, religieux du monastère de la Celse. Cette abbaye valoit 20,000 l. *P.* 303. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Molenbeeck, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Diest, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de Montaigu, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Diest, 38 kilom. (9 l. ¼) E. N. E. de Bruxelles. Cette commune a une brasserie. *P.* 300. *Bur. de poste* de Diest.

Molen-Beeck (la), rivière (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Merlhen, à 7 kil. (1 l. ¼) duquel elle tire ses eaux de plusieurs étangs, coule à l'O. S. O. et va se rendre dans la Demer, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. d'Hasselt, après 20 k. (4 l. ½) de cours.

Molendael, v. (*Dyle*), arrond. et cant. de Louvain, comm. de Bierbeke, à 8 k. (2 l.) de Louvain. *P.* comp. celle de Bierbeke, 1379. *Bur. de poste* de Louvain.

Molene, île (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de St.-Renan, entre le Conquet et l'île d'Ouessant. Elle est habitée et accompagnée, sur-tout à l'E. et au S. E., d'un grand banc qui s'étend jusqu'à l'île de Triclén, à 34 k. (7 l. ¾) de Brest, 25 kil. (5 l. ¾) de St.-Renan. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Brest.

Molenes, île (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, en pleine mer, à

Digitized by Google

1 k. (⅓ de l.) de la côte, 11 kil. (2 l. ¾) O. N. O. de Lannion. Elle a du N. au S. 1 k. (⅓ de l.) de long sur ⅛ quart de large. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Lannion.

Molenslede, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Diest, comm. de Sichem, à 4 k. (1 l.) de Diest, 25 k. (5 l. ¾) de Louvain. *Popul.* comprise celle de Sichem, 1473. *Bur. de poste* de Diest.

Molère, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Lannemezan, à 13 k. (3 l.) de Bagnères, 24 k. (5 l. ⅛) de Tarbes. *Pop.* 41. *Bur. de p.* de Bagnères-de-Bigorre.

Molère (la), (*Landes*). *Voy.* Lamolère.

Molès, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, comm. de Cazères, à 23 k. (5 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Grenade-sur-l'Adour.

Molesabatte, v. (*Haute-Loire*). *Voy.* St.-Julien-Molhe Sabatte.

Molettes (les), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montmeillant. *Popul.* 459. *Bur. de poste* de Montmeillant.

Moleyres, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castel-Jaloux, comm. de Lupiac, à 3 kil. (¾ de l.) de Castel-Jaloux, 20 kil. (4 l. ⅛) de Marmande. *Pop.*.. *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

Molezon, v. (*Lozère*), arr. de Florac, cant. de Ste.-Croix, à 14 k. (3 l. ¼) de Florac, 37 k. (8 l. ⅓) de Mende. *Pop.* 521. *Bur. de poste* de Pompidour.

Molhain, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Givet, comm. de Vireux, à 10 kil. (2 l. ⅛) de Givet, 20 kil. (4 l. ⅛) de Rocroy. *Pop.* compr. celle de Vireux, 542. *Bur. de poste* de Givet.

Moliens, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Formeries, à 8 k. (2 l.) de Grandvilliers, 52 kilom. (7 l. ⅓) de Beauvais. Il y a une fabrique de bas. *Pop.* 787. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Moliens, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de la Ferté-sous-Jouarre, comm. d'Ussy, à 4 k. (1 l.) de la Ferté-sous-Jouarre, 14 k. (3 l. ¼) de Meaux. *Popul.* compr. celle d'Ussy, 751. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Moliens-aux-Bois, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Villers-Bocage, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Amiens. *P.* 544. *B. de poste* d'Amiens.

Molient-Vidame, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) O. d'Amiens, 29 kilom. (6 l. ⅛) S. S. E. d'Abbeville. *Pop.* 798. *Bur. de p.* de Picquigny.

Molière, v. (*Mayenne*), arr. et cant. de Château-Gontier, comm. de Chemazé, à 8 k. (2 l.) de Château-Gontier, 40 kil. (9 l.) de Laval. *Pop.* comprise celle de Chemazé et dép., 1575. *Bur. de poste* de Château-Gontier.

Molières, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de St.-Hilaire, sur l'Ecaunète, à 18 kil. (4 l.) de Limoux, 13 k. (3 l.) de Carcassonne. *Pop.* 106. *Bur. de p.* de Limoux.

Molières, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Cadoin, à 14 k. (3 l. ⅓) de Belvez, 43 k. (9 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 755. *Bur. de p.* de Bergerac.

Molières, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Die, à 4 k. (1 l.) de cet endroit. *Pop.* 89. *B. de p.* de Die.

Molières, v. (*Gard*), arrond. et cant. du Vigan, sur la côte, près de l'Arre, à 2 k. (⅛ l.) du Vigan, 7 m. (14 l. ⅔) de Nîmes. Il y a fabrique de bas de coton. On trouve dans les environs des mines de houille non exploitées, et du marbre gris veiné. *Pop.* 600. *Bur. de p.* du Vigan.

Molières, ville (*Lot*), arr. de Montauban, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) S. de Castelnau-de-Montratier, 19 k. (4 l. ⅓) N. de Montauban, 31 kil. (7 l.) S. de Cahors. *Pop.* 2100. *Bur. de p.* de Castelnau-de-Montratier.

Molières, v. (*Lot*), arrond. de Figeac, cant. de la Capelle-Marival, à 22 kil. (5 l.) de Figeac, 5 myr. (12 l. ⅞) de Cahors. *Pop.* 948. *Bur. de poste* de St.-Céré.

Molières (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 421. *Bur. de poste* de Limours.

Molières (les Grandes), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Chaufour, à 6 k. (1 l. ½) de Bonnières, 16 kil. (3 l. ¾) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Chaufour et dép., 170. *B. de p.* de Bonnières.

Molières (les Petites), village (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, commune de Chaufour, à 6 k. (1 l. ½) de Bonnières, 16 kil. (3 l. ¾) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Chaufour et dép., 170. *B. de p.* de Bonnières.

Molières et Maa, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Soustons, à 30 kil. (6 l. ¾) de Dax, 7 myr. (15 l. ⅞) de Mont-de-Marsan. *Pop.* compr. celle de Maa, 322. *Bur. de poste* de Castets.

Molizebar, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de St.-Aulde, à 6 kil. (1 l. ½) de la Ferté-sous-Jouarre, 22 kil. (5 l.) de Meaux. *Pop.* compr. celle de St.-Aulde, 510. *B. de p.* de la Ferté-sous-Jouarre.

Mollonbeaux, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Combles, comm. de Croix, à 13 k. (3 l.) de Péronne, 5 m. (11 l. ⅞) d'Amiens. *P.* compr. celle de Croix, 590. *Bur. de poste* de Péronne.

Molignée (la), riv. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Florenne. Elle a ses sources dans plusieurs ruisseaux, à l'E. et au N. E. de cet endroit, à 4 k. (1 l.) de distance, dont l'un monte au N. et va ensuite à l'E., et l'autre coule au N. E., puis au N. pour se réunir au premier, qui continue son cours au N., puis va à l'E. se rendre dans la Meuse, à 6 k. (1 l. ½) N. de Bouvignes. Elle a 22 k. (5 l.) de cours.

Molimart, v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* St.-Pierre-de-Maulimar.

Molinaux, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Grainville, comm. de Transières, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Ecouis, 18 k. (4 l.) du Grand-Andelys. *Pop.* compr. celle de Transières, 72. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Molinchart, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, à 5 kil. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Laon.

Molincourt, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Ecos, à 18 k. (4 l.) du Grand-Andelys, 40 kilom. (9 l.) d'Evreux. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de Tillières.

Molines, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, sur la Sevraissette, à 22 kil. (5 l.) de Gap. *Pop.* 244. *Bur. de p.* de Gap.

Molines, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, cant. d'Aiguilles, près de l'Aigue-Blanche, rivière, à 24 k. (5 l. ½) de Briançon, 6 myr. (14 l.) de Gap. *Pop.* 927. *Bur. de poste* de Mont-Lion.

Molinet, v. (*Allier*), arrond. de Moulins, cant. de Dompierre, sur la Vouzance, à 16 k. (3 l. ⅔) du Donjon, 5 m. (10 l. ⅔) de Moulins. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Digoin, dép. de Saone-et-Loire.

Molinet, v. (*Alpes-Maritimes*),

Digitized by Google

arr. de Monaco, cant. de Sospello, à 19 k. (4 l. ¼) de Menton, 27 k. (6 l.) de Nice. *Pop.* 702. *Bureau de poste* de Sospello.

Molinets (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, commune de Vertheuil, à 10 k. (2 l. ½) de Bonnières, 8 kil. (2 l.) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Vertheuil, 738. *Bur. de poste* de Bonnières.

Molinges, v. (*Jura*), arrond. et cant. de St.-Claude, sur la Bienne, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de St.-Claude, 39 kil. (8 l. ¾) S. S. E. de Lons-le-Saunier, 8 k. (2 l.) S. de Moyrans. *Pop.* 201. *Bur. de p.* de St.-Claude.

Molinghem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Norrent-Foules, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Omer, 43 k. (9 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 481. *Bur. de poste* d'Aire.

Molin-Mollette, v. (*Loire*). *Voy.* St.-Julien-Molin-Molette.

Molino de Torti, v. (*Marengo*), arrond. de Tortone, près du Pô, à 20 k. (4 l. ½) N. de cette ville. *Pop.* 984. *Bur. de poste* de Tortone.

Molinond, v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de Villeuve-sur-Vanne, près de la Vanne, à 19 k. (4 l. ¼) de Sens, 5 m. (11 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Villeneuve-sur-Vanne.

Molinot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Nolay, à 19 k. (4 l. ¼) de Beaune, 5 m. (10 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 441. *Bur. de poste* Nolay.

Molins, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château, près de l'Auzon, à 32 kil. (7 l. ¼) de Bar-sur-Aube, 28 kil. (6 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Brienne.

Molins, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. d'Avize, à 8 kil. (2 l.) d'Epernay, 32 kil. (7 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 278. *Bur. de poste* d'Epernay.

Molitard, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Château-Dun, cant. de Civry, près de la Connie, à 8 kil. (2 l.) de Château-Dun, 37 k. (8 l. ½) de Chartres. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Château-Dun.

Molitg, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. et cant. de Prades, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 42 kil. (9 l. ½) de Perpignan. Le long d'un torrent appelé le *Torrent de Riell*, près de ce village, il y a une quantité de fontaines d'eaux thermales, fort peu éloignées les unes des autres. Elles sont sulfureuses, car elles ont le goût et l'odeur d'œufs couvés : elles charrient des glaires soufrées qui s'enflamment, jettent une flamme bleuâtre, et répandent une odeur de soufre quand on les brûle après les avoir fait sécher. Ces eaux servent depuis long-temps aux gens des environs pour se baigner lorsqu'ils ont la gale, ou qu'ils sont travaillés de quelque rhumatisme ou sciatique, quoiqu'ils ne puissent le faire que d'une manière très-imparfaite et incommode, puisqu'il il n'y a jamais eu de bassin, et qu'il ne s'y trouve qu'une très-mauvaise voûte qui est près de crouler. On voyoit près de Moligt un couvent de Notre-Dame de *Corbiac*, qui fut occupé d'abord par des Servites, ensuite par des Trinitaires, et en dernier lieu, depuis 1609, par des grands Augustins. *Pop.* comprise celle de Campome, 826. *Bureau de poste* de Prades.

Moll, ville (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, ch.-l. de cant., sur la Moll-Nèthe, rivière, à 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Gheel, 22 k. (5 l.) N. de Diest, 5 m. (11 l.) E. d'Anvers. Cette ville dépendoit du marquisat du St.-Empire romain, ou marquisat d'Anvers, et dans la contrée ci-dev. appelée *la Campine*. On y trouve trois fabriques de flanelles, quatre de draps, deux de dentelles, une d'eau-de-vie de genièvre. Il y avoit autrefois une école latine sous la direction de prêtres séculiers. L'église de Moll, dédiée à saint Pierre, est assez belle ; sa tour étoit la plus haute de la Campine ; elle fut brulée par la foudre en 1766. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comprise celle de Gheel, 8079. *Bur. de poste* de Turnhout.

Mollandon, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Neuilly-lès-Langres, à 10 k. (2 l. ½) de Langres, 39 k. (8 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 398. *Bur. de poste* de Langres.

Mollau, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, canton de St.-Amarin, à 28 kil. (6 l. ¼) de Béfort, 37 kil. (8 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Cernay.

Molle, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Cusset, à 7 kilom. (1 l. ¾) de cet endroit, 5 m. (12 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 1638. *Bureau de poste* de Cusset.

Molle (la), rivière (*Gers*), arr. de Condom, canton de Nogaro. Sa source, à 3 kil. (¾ de l.) S. du Houga, coule au N., puis à l'E., et se rend dans l'Adour, à 1 k. (¼ de l.) O. de Caxères.

Molle (la), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, près de la rivière de Molle, à 32 k. (7 l. ¼) de Fréjus, 5 m. (11 l. ⅓) de Toulon. Le territoire renferme de la serpentine opaque vert foncé, mélangée de jaune et de noir. Les colonnes de l'église de la Molle en sont construites. *Pop.* 229. *Bur. de p.* de St.-Tropez.

Molle (la), rivière (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Collobrières. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. E. de cet endroit, 18 k. (4 l.) E. N. E. d'Hyères, coule à l'E., puis au N. E., reçoit la Gute, et se jette dans la mer dans le golfe de Grimaud, à 3 k. (¾ de l.) O. de St.-Tropez.

Mollènes, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Massiac, à 27 k. (6 l.) de St.-Flour, 6 m. (13 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 950. *Bur. de poste* de Massiac.

Mollegès, village (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, canton d'Orgon, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Tarascon, 7 m. (15 l.) de Marseille. *Pop.* 514. *Bur. de poste* d'Orgon.

Mollem, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. d'Assche, à 3 kil. (¾ de l.) S. de Merchtem, 13 kil. (3 l.) E. d'Alost, 13 k. (3 l.) N. N. O. de Bruxelles. Il y a deux brasseries dans cette commune. *Pop.* 597. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Mollembaix-St.-Jos, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. et comm. de Jodoigne, à 13 kil. (3 l.) de Tirlemont, 40 k. (9 l.) de Nivelle. *Pop.* comprise celle de Jodoigne, 2012. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Molleville, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Salés, à 9 k. (2 l. ¼) de Castelnaudary, 43 kil. (9 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* 146. *Bureau de poste* de Castelnaudary.

Molley-Bacon, v. (*Calvados*). *Voyez* Molay.

Mollière (la), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Rue, comm. de Queue, à 31 kil. (7 l.) d'Abbeville, 7 m. (16 l.) d'Amiens. *Pop.*... *Bur. de poste* de Rue.

Mollières, hameau (*Pô*), arr. de Suse, cant. d'Oulx, sur une colline, à la droite de la Dora Riparia, presque vis-à-vis Cesana, à 33 kil. (7 l. ½) S. O. de Suse. *Pop.* 121. *Bur. de poste* de Suse.

Mollo, v. (*Pyrénées-Orient.*). *Voyez* Pratz-de-Mollo.

Mollon, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, cant. de Meximieux, sur

le Rhône, à 18 k. (4 l.) de Montluel, 30 kilom. (6 l. ⅔) de Bourg. *Populat.* 320. *Bureau de poste* de Meximieux.

Molnay, forêt (*Allier*), arr. et cant. de Moulins, à 8 kil. (2 l.) de cette ville. Elle a 6 kil. (1 l. ½) de long, sur 4 k. (1 l.) de large.

Mol-Nèthe (la), riv. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de Peer, à 11 kil. (2 l. ¾) N. N. O. duquel elle prend sa source, coule à l'O., passe à Moll, village, dont elle prend le nom, redescend au S. O., et se rend dans la Grosse-Nèthe, au S. S. E. du bourg de Gheel, après 25 k. (5 l. ¾) de cours.

Molo, v. (*Marengo*), arrond. de Tortone, sur une montagne, dans la vallée de Borbera, à 42 kilom. (9 l. ½) de Tortone. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Tortone.

Mologne, col (*Piémont*), passage de la vallée d'Andorno dans celle de Valaise; du pied di Cavallo (val d'Andorno), à Gle (val Valaise), 8 heures.

Molomont, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, comm. de Prudmanche, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Brézolles, 18 k. (4 l.) de Dreux. *Pop.* comprise celle de Prudmanche, 480. *Bur. de poste* de Brézolles.

Molompise, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Massiac, près de l'Alagnon, à 22 k. (5 l.) de St.-Flour, 6 m. (14 l. ¼) d'Aurillac. Il y a une fabrique de toiles rousses et blanches. *Pop.* 804. *Bur. de poste* de Massiac.

Molong, v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Fermin-de-Molong.

Molosme, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Tonnerre, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 37 k. (8 l. ¼) d'Auxerre. *Populat.* 675. *Bureau de poste* de Tonnerre.

Moloy, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton d'Is-sur-Tille, sur l'Ignon, à 13 k. (3 l.) d'Is-sur-Tille, 25 k. (5 l. ¾) de Dijon. Il y a un fourneau et une forge pour fer commun. *P.* 480. *B. de p.* d'Is-sur-Tille.

Molphey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Saulieu, à 18 k. (4 l. ½) de Semur, 6 m. (14 l.) de Dijon. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Saulieu.

Molring, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Albestorff, à 10 k. (2 l. ½) de Dieuze, 5 myr. (11 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Dieuze.

Molsheim, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, ch.-l. de cant., sur la rivière de Bruch, à 19 kilom. (4 l. ¼) O. de cette ville, 3 kilom. (¾ de l.) de Mutzig, 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Werthoffen. Elle appartenoit aux évêques de Strasbourg, et étoit même regardée, au 12ᵉ siècle, comme la place la plus considérable et la plus forte de leur domaine. C'est une des plus jolies villes de ce département par la gaieté de sa situation: elle fut long-temps le séjour des chanoines de Strasbourg si vantés. Molsheim fut entièrement ruinée en 1188; elle a été depuis assiégée et brûlée, et, après avoir beaucoup souffert, elle est tombée au pouvoir de la France. Les jésuites y avoient un collége avec une belle église. On voyoit dans celle de l'hôpital le tombeau de Jean Dorpheim, suisse de nation, 66ᵉ évêque de Strasbourg. C'est lui qui agrandit la ville de Molsheim, et qui y fit bâtir un château: il y fonda aussi un hôpital en 1316. Outre l'église paroissiale, il y avoit une belle chartreuse, une église collégiale, un collége: le chapitre étoit composé d'un prévôt, d'un doyen, et de dix chanoines. Le roi avoit accordé à l'entrepreneur de la manufacture établie à Molsheim, pour la préparation et affinage des chanvres, la permission d'en établir une seconde à Saverne, pour y fabriquer des toiles fines en chanvre, exemptes des droits imposés sur les toiles qui entrent en France. Cette ville est intéressante par les boules d'acier que l'on y compose, et que mal-à-propos on nomme *boules de Nancy*, attendu que les Chartreux de Nancy n'en avoient que le dépôt. Les environs produisent beaucoup de tabac, dont il y a une fabrique. On y compte cinq blanchisseries en toiles, quatre bonneteries, un foulon à drap, des filatures de laine et coton, une fabrique de bas au métier, six brasseries, une manufacture de chandelle, une fonderie en cuivre et fer, une fabrique de ruban, laine et fil, etc., six teintureries, seize tuileries ou briqueteries, dix corderies. L'argile à potier est assez commune aux environs, et sert utilement aux quatre fabriques de poterie de cette ville. On voit tout auprès une mine assez abondante de fer en grains: on y trouve aussi du plâtre et du marbre. Il y a un sous-inspecteur des forêts, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2495. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Molsheim, canal (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton de Molsheim. Il tire ses eaux de la rivière de Bruch et de celle de Mossig, passe près Dashtein à Acheinheim, et va se réunir à l'Ill, à 3 k. (¾ de l.) de Strasbourg.

Mollifar, v. (*Golo*), arr. de Calvi, cant. de Caccia, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. E. de cet endroit, 31 k. (7 l.) E. de Calvi. *Pop.* 646.

Molunes (les), v. (*Jura*), arr. et cant. de St.-Claude, à 14 kilom. (3 l. ¼) de cette ville, 4 m. (10 l. ¼) de Lons-le-Saunier. Il y a des tourbières. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Molvange, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, à 9 k. (2 l. ¼) de Thionville, 34 k. (7 l. ¾) de Metz. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Thionville.

Molzey, v. (*Meurthe*), arr. et cant. nord de Toul, comm. d'Aingeray, près de la Moselle, à 10 k. (2 l. ½) de Toul, 14 k. (3 l. ¼) de Nancy. *Pop.* compr. celle d'Aingeray, 365. *Bur. de poste* de Toul.

Momas, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, à 27 k. (6 l.) d'Orthez, 19 kil. (4 l. ¼) de Pau. *Pop.* 575. *B. de p.* de Pau.

Mombal, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cancon, commune de Beaugeas, à 13 k. (3 l.) de Villeneuve-d'Agen, 4 k. (1 l.) de Cancon. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Mombarcaro, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Marazano, sur une très-haute colline, entre le Belbo et la Bormida, à 40 k. (9 l.) N. E. de Mondovi. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Mondovi.

Mombaruzzo, v. (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, en plaine, à la source d'un ruisseau qui coule dans la Bormida, sur le chemin d'Alexandrie à Incisa, à 20 kil. (4 l. ½) S. O. d'Alexandrie. *Pop.* 1900.

Mombasilio, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de St.-Michel, à la droite de la Monza, au pied d'une montagne, à 13 k. (3 l.) S. E. de Mondovi. *Pop.* 822. *Bur. de poste* de Mondovi.

Mombello, gros village (*Marengo*), arr. de Casal, près d'un ruisseau qui tombe dans la Stura, à 18 k. (4 l.) O. de Casal. *Pop.* 1914. *Bur. de poste* de Casal.

Mombello, v. (*Pô*), arr. de Turin, sur une haute colline, à 18 k. (4 l.) N. E. de Turin. *Pop.* 500.

Mombert,

Mombert, v. (*Gers*), arrond. et cant. sud d'Auch, à 14 k. (3 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 485. *B. de poste* d'Auch.

MombLanc, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de Samatan, à 18 k. (4 l.) de l'Isle-en-Jourdain, 39 k. (8 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 482. *Bur. de poste* de Lombez.

Mombrier, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Bourg, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 27 k. (6 l.) de Bordeaux. *Pop.* 532. *Bur. de poste* de Bourg.

Mombrun, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de Cologne, à 7 k. (1 l. ⅔) de l'Isle-Jourdain, 36 k. (8 l.) d'Auch. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

Momegnies, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, à 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Chimay, 13 kil. (3 l.) N. p. E. d'Hirson, 5 m. (11 l. ¼) S.S. E. de Mons. *P.* 1391. *Bur. de poste* de Chimay.

Momenich, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 4 k. (1 l.) de Schoenberg, 6 myriam. (131. ¾) N. N. O. de Trèves, *P.* 75.

Momeres, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. sud de Tarbes, sur l'Adour, à 6 kil. (1 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de Tarbes.

Momerstroff, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, à 3 kil. (¾ de l.) de cet endroit, 27 k. (6 l.) de Metz. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Boulay.

Momery, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Lorrès, comm. de Villemaréchal, à 10 k. (2 l. ½) de Morets, 18 k. (4 l.) de Fontainebleau. *Pop.* compr. celle de Villemaréchal, 522. *Bur. de poste* de Morets.

Momerzheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Rheinbach. *Pop.* 33.

Mommenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Brumath, près du Zorn, à 11 k. (2 l. ½) d'Haguenau, 21 k. (4 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 548. *Bur. de poste* de Brumath.

Mommernheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, canton d'Oppenheim, à 8 k. (2 l.) N. N. O. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Niederholm, 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 549. *Bur. de poste* de Mayence.

Mommiro, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. et cant. sud de Chartres, comm. de Barjonville, à 5 k. (1 l. ¼) de Chartres. *Pop.* compr. celle de Barjonville, 170. *Bur. de poste* de Chartres.

Mompach, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Echternach, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) O. de Trèves, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Mompantier, v. (*Pô*), arr. et cant. de Suse, à 2 k. (½ l.) N. de cet endroit. Ce village étoit dominé par la Brunetta, dont la Cinisca le séparoit. *P.* 1005. *B. de p.* de Suse.

Mompeironz, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur la rive droite du Curone, dans une petite plaine, à 22 k. (5 l.) S. E. de Tortone. *Pop.* 545. *Bur. de poste* de Tortone.

Momuy, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, canton d'Hagetmau, à 16 k. (3 l. ½) de St.-Sever, 32 k. (7 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* compr. celle de Lazalon, 685. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Momy, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 23 k. (5 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 371. *Bur. de poste* de Pau.

Monaccia, village (*Golo*), arr. de Corté, cant. d'Orezza, à 23 k. (5 l. ⅓) de Corté, 38 k. (8 l. ½) de Bastia. *Pop.* 386.

Monaco ou Fort-Hercule, ville (*Alpes-Maritimes*), ch.-l. d'arr. et de canton, sur un rocher qui s'étend dans la mer, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Menton, 11 k. (2 l. ½) N. E. de Nice, 4 m. (10 l. ½) S. E. de Puget-de-Théniers, 78 m. (176 l.) S. E. de Paris. Long. 25. 8. lat. 43. 44. C'est une ancienne et très-forte ville de l'Italie, le chef-lieu de la ci-dev. principauté de Monaco, qui étoit sous la protection de la France depuis 1643 : il y avoit constamment une garnison française. C'étoit un gouvernement de place, possédé par le prince de cette souveraineté, qui, en qualité de gouverneur de Monaco et de ses dépendances, jouissoit de 24,000 liv. de rente, indépendamment des revenus de la principauté, qui lui appartenoient en toute propriété comme souverain. Outre le gouverneur de Monaco, il y avoit un lieutenant de roi, un major, deux aides-major, un directeur de la police et des finances, un contrôleur, un fourrier de la garnison, etc., tous gagés par le roi. Cette ville a un port que les anciens appeloient *Port d'Hercule*, parce qu'il y avoit près de là un temple consacré à ce héros. La maison de Grimaldi, issue de Grimoald, maire du palais sous le règne de Childebert II, a possédé la principauté de Monaco. Depuis l'empire d'Othon I, il y avoit dans cette principauté Monaco, Roque-Brune, et Menton.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques et un receveur particulier. C'est une place de guerre qui dépend de la 8e division militaire. Monaco a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Nice, 6e arrond. maritime. *P.* 1201. *B. de p.*

Monaise, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de cet endroit, 2 kil. (½ l.) N. de Contz, 3 k. (¾ de l.) S. de Trèves.

Monale, v. (*Tanaro*), arrond. d'Asti, sur la pente d'une colline auprès d'un ruisseau qui tombe dans la Montafia, à 18 k. (4 l.) N. p. O. d'Asti. *Pop.* 724. *B. de p.* d'Asti.

Monam, h. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. de Combles, comm. de Hem, sur la rive droite de la Somme, à 8 k. (2 l.) de Péronne. *Popul.* compr. celle de Hem, 154. *Bur. de poste* de Péronne.

Monampteuil, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, à 9 k. (2 l. ⅓) de Laon, 4 k. (11 l.) de Chavignon. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Chavignon.

Monarchie française. C'étoit la plus ancienne de l'Europe. Pharamond l'avoit fondée en 520; elle comptoit 67 rois depuis ce prince jusqu'à Louis XVI. La couronne étoit héréditaire et indivisible. Elle appartenoit de droit à l'aîné des enfans mâles et légitimes. Les femmes et les bâtards étoient exclus du trône. Dans le cas de minorité, les reines mères pouvoient être régentes.

Monarous, île. (*Finistère*), arr. de Brest, cant. de Lesneven, à 13 kil. (3 l.) de cet endroit, 30 k. (6 l. ¾) de Brest. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Lesneven.

Monarque. (*Voyez* France).

Monars (le), riv. (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Guillestre. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de Guillestre, coule au N. et se rend dans le Rioubel, à 2 k. (½ l.) O. de Guillestre, à 5 k. (1 l. ⅓) de sa source.

Monasacao, h. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur une colline près de la frontière du duché de Plaisance,

à 38 k. (8 l. ½) S. E. de Voguère. *Pop.* 96.

Monassut *ou* Monastue, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, près du gros Lées, à 20 k. (4 l. ½) de Pau. *Pop.* 148. *Bur. de p.* de Pau.

Monastère (le), v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. d'Estaing, comm. de Coubizon, à 7 k. (1 l. ¾) d'Espalion, 4 kil. (1 l.) d'Estaing. *Pop.* compr. celle de Coubizon, 617. *Bur. de poste* d'Espalion.

Monastère (le), v. (*Aveyron*). *Voyez* Abbesse (l').

Monastères. Voyez *Clergé.*

Monastero, v. (*Pô*), arrond. de Turin, cant. de Lanzo, sur une colline près d'un ruisseau, à 20 kil. (4 l. ½) N. O. de Turin. *P.* 1397. *Bur. de p.* de Turin.

Monastero, v. (*Stura*), arr. et cant. de Mondovi, au pied d'une colline, sur un torrent qui tombe dans la Mandagna, à 6 k. (1 l. ½) S. de Mondovi. *Pop.* 1650. *Bur. de poste* de Mondovi.

Monastero, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, canton de St.-Steffano-Belbo, sur la rive gauche de la Bormida occidentale, à 6 k. (1 l. ½) O. d'Acqui. *P.* 1114. *B. de p.* d'Asti.

Monasterolo, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Lanzo, au sommet d'une colline, près de la source d'un ruisseau qui tombe dans la Chiara, à 24 k. (5 l. ½) N. O. de Turin. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Turin.

Monasterolo, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Torre, sur la pente d'une montagne près de la droite du Casotto, à 10 kil. (2 l. ½) S. E. de Mondovi. *Popul.* 300. *B. de p.* de Mondovi.

Monasterolo, v. (*Stura*), arr. de Savigliano, cant. de Cavaler-Maggiore, sur le chemin de Pignerol à Savigliano, en plaine, près d'un ruisseau, à 4 k. (1 l.) N. O. de Savigliano. *Pop.* 1355. *Bur. de poste* de Savigliano.

Monastier, b. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, ch.-l. de cant., à 14 k. (3 l. ⅓) S. E. du Puy, 25 k. (5 l. ⅔) S. d'Yssengeaux, 21 k. (4 l. ¾) N. de Pradelles, 13 k. (3 l.) de la source de la Loire. Il y avoit une célèbre abbaye de l'Ordre de saint Benoît, fondée du temps de la reine Brunehaud, vers l'an 570, par Calmier ou Calmer, duc ou gouverneur d'Auvergne. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3515. *Bur. de poste* du Puy.

Monastier (le), v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Chirac, près de la Coulagnes, à 4 k. (1 l.) de Marvejols, 19 k. (4 l. ½) de Mende. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Marvejols.

Monaville, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, comm. de Lonchamps, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Bastogne, 31 k. (7 l.) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle de Lonchamps, 436. *Bur. de poste* de Bastogne.

Monay, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Sellières, à 8 k. (2 l.) de Poligny, 18 kil. (4 l.) de Lons-le-Saunier. On voit, à quelque distance de ce lieu, une mine riche au centre de la montagne qui le domine : c'est un vrai rocher de fer. Cette carrière est ouverte dans le flanc oriental de la montagne : le fer n'y est point constitué par couches. Ce minerai est une vraie masse qui n'est pas plus dure que la pierre commune ; il fait un fer un peu aigre, et par cette raison on est obligé de le mêler avec de la mine en grain pour le rendre plus ductile. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Poligny.

Monaye, forêt (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Couptrin, sur le haut d'une montagne, à 38 k. (8 l. ½) de Mayenne, 6 kilom. (1 l. ½) de Prez-en-Pail. Elle a de l'E. à l'O. 5646 mèt. (2900 t.) et du N. au S. 1556 mèt. (800 t.).

Monbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arrondiss. de Mayence, cant. d'Oberingelheim, près du Rhin, à 11 k. (2 l. ¾) E. N. E. d'Oberingelheim, 13 k. (3 l.) de Niederhulm, 3 kil. (¾ de l.) N. O. de Mayence. *Pop.* comp. celle d'Ingelheimerove, 551. *Bur. de poste* de Mayence.

Monbadon, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Lussac, à 15 k. (3 l. ½) de Libourne, 43 kilom. (9 l. ⅔) de Bordeaux. *Pop.* 403. *Bur. de poste* de Libourne.

Monbahus, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cancon, à 18 k. (4 l.) N. de Villeneuve-d'Agen, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Lauzun, 13 k. (3 l.) E. de St.-Barthélemy. *Pop.* 1370. *Bur. de poste* de Lauzun.

Monbaldone, h. (*Tanaro*), arr. d'Albe, près de la rive droite de la Bormida, à 40 k. (9 l.) S. E. d'Albe. *Pop.* 38. *Bur. de poste* d'Asti.

Monbalen, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de la Roque-Timbaut, à 15 k. (3 l. ½) d'Agen. *Popul.* 715. *Bur. de poste* d'Agen.

Monbardon, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, près de la Gimone, à 29 k. (6 l. ½) de Mirande, 32 kilom. (7 l. ½) d'Auch. *Pop.* 277. *Bur. de poste* d'Auch.

Monbaré, fort (*Finistère*), arr. et cant. de Brest, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Bur. de poste* de Brest.

Monbarla, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Lauzerte, à 7 k. (1 l. ½) de Lauzerte, 38 k. (8 l. ½) de Cahors. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Lauzerte.

Monbatol, v. (*Dordogne*), arr. d'Exideuil, cant. de Savignac-lès-Eglises, comm. de Cubjac, sur la haute Vezère, à 15 kil. (3 l. ½) d'Exideuil, 18 k. (4 l.) de Périgueux. *Pop.* compr. celle de Cubjac, 913. *Bur. de poste* de Périgueux.

Monbazens, b. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) N. E. de Villefranche, 31 k. (7 l.) N. O. de Rhodez, 5 k. (1 l. ¼) S. d'Albin. *Pop.* 865. *Bur. de poste* de Rignac.

Monbazillac, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Cunèges, à 6 k. (1 l. ½) de Bergerac, 5 myr. (11 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 842. *Bur. de poste* de Bergerac.

Monbel, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mirepoix, à 21 k. (4 l. ¾) de Limoux, 40 k. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* compr. les dépend., 333. *B. de p.* de Mende.

Monbequi, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Grisolles, à 20 k. (4 l. ½) de Castel-Sarrasin, 36 k. (8 l.) de Toulouse. *Pop.* 404. *B. de p.* de Montech.

Monbercello, b. (*Tanaro*), arr. d'Asti, près de la droite du Tion, sur le chemin d'Asti à Nizza, à 15 k. (3 l. ½) S. E. d'Asti. *Pop.* 2535.

Monbernard, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, commune de Lilhac, sur la Save, à 22 k. (5 l.) de St.-Gaudens, 6 myr. (14 l. ½) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de Fijas, 756. *Bur. de p.* de l'Isle-en-Dodon.

Monblanc, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. d'Annot, à 21 kil. (4 l. ¾) de Castellane, 5 m. (10 l. ⅔) de Digne. *Pop.* 150. *Bur. de poste* d'Entrevaux.

Monbon, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Geniez, comm. d'Aurelle, à 4 k. (1 l.) de St.-Geniez, 18 k. (4 l.) d'Espalion. *Pop.* comprise celle d'Aurelle et dé-

Digitized by Google

pendances, 1753. *Bur. de poste* de St.-Geniez.

Monbouton, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Delle, à 19 k. (4 l. ¼) de Béfort, 8 myr. (17 l.) de Colmar. *Popul.* 168. *Bur. de poste* de Delle.

Monboyer, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Chalais, à 24 kil. (5 l. ½) de Barbezieux, 37 k. (8 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 1444. *Bur. de poste* de la Grôle.

Monbras, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vaucouleurs, à 13 kil. (3 l.) de Gondrecourt, 5 m. (11 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 53. *Bur. de poste* de Vaucouleurs.

Monbrison, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. d'Auvillars, à 8 k. (2 l.) de Valence, 33 kilom. (7 l. ½) d'Agen. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de St.-Nicolas-de-la-Grave, départ. de la Haute-Garonne.

Monbronne, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Rorbach, à 10 k. (2 l. ½) de Bitche, 8 myr. (18 l. ½) de Metz. *Pop.* 960. *Bur. de poste* de Bitche.

Monbrun, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Masseube, à 14 k. (3 l.) ¼ de Mirande, 23 kil. (5 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 47. *Bur. de poste* d'Auch.

Monbula, montagne (*Hautes-Pyrén.*), arr. et cant. d'Argelès, à 5 k. (1 l. ⅓) O. N. O. de cet endroit. Elle a de l'E. à l'O. 3 k. (¾ de l.), et du N. au S. 1 k. (⅓ de l.).

Monbusq, v. (*Lot et-Garonne*), arr., cant. et comm. d'Agen, à 2 k. (½ l.) de cet endroit. *P.* réunie à celle d'Agen. *Bureau de poste* d'Agen.

Moncabrie, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Puy-l'Evêque, comm. de Duravel, à 10 k. (2 l. ½) de Fumel, 6 k. (1 l. ½) de Puy-l'Evêque, 31 k. (7 l.) de Cahors. *Pop.* comprise celle de Duravel et dép., 5900. *Bur. de poste* de Fumel, départ. de Lot-et-Garonne.

Moncabrier, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Lanta, à 29 k. (6 l. ½) de Revel, 23 k. (5 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 360. *Bur. de p.* de Caraman.

Moncado, fort (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Hulst, près du fort Ferdinand, sur l'Escaut, vis-à-vis Axel, à 18 k. (4 l.) de Saint-Nicolas, 7 k. (1 l. ¾) d'Hulst.

Moncaglieri, ville (*Pô*), arr. de Turin, ch.-l. de cant., à 6 k. (1 l. ½) de Turin. Long. 25. 22. lat. 45. C'est une jolie petite ville sur le penchant d'une colline, sur la rive droite du Pô, avec un pont de bois. Elle est environnée de fertiles vignobles, et de jolies maisons particulières. Son château, ci-dev. royal, est grand et beau; son exposition sur le sommet de la colline lui donne une vue très-étendue. Moncaglieri avoit autrefois des murailles. *Pop.* 7300. *Bur. de poste* de Turin.

Moncalvignac, v. (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Molières, comm. de Vaserac, à 8 k. (2 l.) de Molières, 20 k. (4 l. ½) de Montauban. *Pop.* comp. celle de Vaserac, 565. *Bur. de p.* de Lauzerte.

Moncalvo, gros bourg (*Marengo*), arr. de Casal, près d'un ruisseau, d'où l'on jouit de la vue la plus étendue et la plus agréable, sur une éminence, à 22 kil. (5 l.) S. E. de Casal. *Pop.* 3445. *Bur. de poste* de Casal.

Moncalt, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. et comm. d'Entraigues, à 23 kil. (5 l. ¾) de Mur-de-Barrez, 20 k. (4 l. ½) d'Espalion, 1 k. (¼ de l.) d'Entraigues. *Pop.* comprise celle d'Entraigues et dépendances, 1400. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Moncany, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. et commune de Beaumont, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Belvez, 5 m. (11 l.) de Périgueux. *Pop.* compr. celle de Beaumont et dép., 1392. *Bur. de poste* de Monpazier.

Moncassaco, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur une colline, sur la frontière du Plaisantin, à 5 m. (11 l.) S. E. de Voguère. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Voguère.

Moncaubet, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. de Pau, cant. de Lembège, comm. de Lalongue, à 23 k. (5 l. ⅓) de Pau. *P.* compr. celle de Lalongue, 501. *Bur. de poste* de Pau.

Moncaup, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect, à 14 k. (3 l. ½) de St.-Gaudens, 9 m. (21 l.) de Toulouse. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Moncaup, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Lembège, à 32 k. (7 l. ¼) de Pau. *Pop.* 488. *Bur. de poste* de Pau.

Moncaut, b. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Nérac, à 13 k. (3 l.) de cette ville, 11 k. (2 l. ⅔) d'Agen. *Pop.* 618. *Bur. de poste* de Nérac.

Moncay, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, cant. de Beaugency, comm. de Lailly, à 7 k. (1 l. ¾) de Beaugency, 22 k. (5 l.) d'Orléans. *P.* comp. celle de Lailly, 1550. *Bur. de poste* de Beaugency.

Moncayolles, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. et cant. de Mauléon, à 5 kil. (1 l. ⅓) de cette ville, 40 k. (9 l.) de Pau. On trouve dans le territoire de ce village des pierres calcaires chargées d'empreintes d'arbrisseaux. *Pop.* 578. *B. de p.* de Mauléon.

Moncé, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Marolles, sur la côte près de la Dive, à 7 kilomètres (1 l. ¾) de Mamers, 33 k. (7 l. ½) du Mans. On trouve entre Ponthibault et Moncé, dans des couches de sable, des tubes sablonneux et ferrugineux de cinq décamètres de diamètre et plus, percés dans toute leur étendue d'un trou rond. *Pop.* 727. *Bur. de poste* de Mamers.

Moncé-en-Belin, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. d'Ecomoy, sur le Rhône, petite rivière, à 11 kil. (2 l. ¾) du Mans. *Pop.* 974. *Bur. de poste* d'Ecomoy.

Monceau, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. d'Argentat, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Tulle. *Pop.* 1454. *Bur. de poste* d'Argentat.

Monceau, v. (*Jemmapes*) arr. de Charleroy, cant. de Chimay, à 6 k. (1 l. ½) O. p. S. de Chimay, 13 k. (3 l.) S. E. de Liessies, 5 m. (11 l. ½) S. S. E. de Mons. Les Autrichiens furent mis en fuite près de ce village, le 2 messidor an 2 (20 juin 1795), sous le commandement de Kléber, Bernadotte, Poncet et Daurier. *Pop.* 250. *B. de p.* de Chimay.

Monceau, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St-Hubert, cant. de Gédinne, à 3 k. (¾ de l.) N. E. d'Orchimont, 8 k. (2 l.) S. E. de Gédinne, 30 k. (6 l. ½) S. O. de Saint-Hubert. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Bouillon, départ. des Ardennes.

Monceau, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Sennecey, à 18 k. (4 l.) de Châlons, 36 k. (8 l.) de Mâcon. *Pop.* 463. *Bur. de poste* de Sennecey.

Monceau (le), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Châtelet, comm. de Moisenay, à 8 k. (2 l.) de Melun, 7 kil. (1 l. ¾) du Châtelet. *Pop.* comprise celle de Moisenay, 607. *B. de p.* de Melun.

Monceau (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, comm. d'Emancé, à 3 k. (¾ de l.) d'Epernon, 10 k. (2 l. ½) de Rambouillet. *Popul.*

comp. celle d'Émancé, 366. *Bur. de poste* d'Epernon, départ. d'Eure-et-Loir.

Monceau-sur-Provins, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-St.-George, sur un tertre, à 18 kil. (4 l.) de Provins, 6 m. (13 l. ⅓) de Melun, 6 k. (1 l. ½) E. de Meaux. Il y avoit un château qui appartenoit au prince de Conti, avec une vaste forêt percée symétriquement, où ce prince mêloit aux plaisirs le divertissement de la chasse. Cette propriété est devenue nationale. Depuis nombre d'années le château étoit dans une espèce de dégradation. La reine Catherine de Médicis l'avoit fait bâtir en 1547. Henri IV fit refaire ce bâtiment de forme nouvelle, et le donna à la belle Gabrielle d'Estrées sa maîtresse, qui porta quelque-temps le nom de marquise de *Monceau*. Après sa mort il fut réuni au domaine. *Pop.* 337. *Bur. de p.* de Sézanne, dép. de la Marne.

Monceau-le-Waste, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Marle, à 8 k. (2 l.) de Laon. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Laon.

Monceau-sur-Oise, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, canton de Guise, à 16 kil. (3 l. ¾) de Vervins, 38 kil. (8 l. ½) de Laon. *Pop.* 420. *B. de p.* de Guise.

Monceaux, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Bayeux, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 25 kil. (5 l. ½) de Caen. *P.* 257. *B. de p.* de Bayeux.

Monceaux, v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, comm. de Courcelles, à 7 k. (1 l. ¾) du Grand-Andelys, 24 k. (5 l. ½) d'Evreux. *P.* comp. celle de Courcelles, 214. *Bur. de p.* du Grand-Andelys.

Monceaux, v. (*Forêts*), arr. et canton de Neufchâteau, comm. de Longlier, à 29 k. (6 l. ½) d'Arlon, 8 kil. (2 l.) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle de Longlier, 285. *Bur. de poste* d'Arlon.

Monceaux, v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Creil, comm. de Précy-sur-Oise, à 8 kil. (2 l.) de Chantilly, 15 k. (3 l. ½) de Senlis. *Pop.* comp. celle de Précy, 863. *Bur. de poste* de Chantilly.

Monceaux, v. (*Oise*), arr. et cant. de Compiegne, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Compiegne.

Monceaux, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Stavelot, commune de Rayer, à 13 kil. (3 l.) de Spa, 15 k. (3 l. ½) de Malmédy. *P.* compr. celle de Rayer, 378. *Bur. de poste* de Spa.

Monceaux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, comm. de Vigneux, à 5 kil. (1 l. ¼) de Villeneuve-St.-George, 10 kil. (2 l. ½) de Corbeil. *Pop.* compr. celle de Vigneux, 66. *Bur. de poste* de Villeneuve-St.-George.

Monceaux (les), v. (*Calvados*), arr. et cant. de Lisieux, à 8 kilom. (2 l.) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Caen. *P.* 143. *B. de p.* de Lisieux.

Monceaux (les), v. (*Loiret*), arr. et cant. de Pithiviers, comm. d'Etouy, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Pithiviers. *Populat.* comprise celle d'Etouy, 840. *Bureau de poste* de Pithiviers.

Monceaux (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Fontainebleau, comm. d'Avon, à 2 kilom. (½ l.) de Fontainebleau. *Pop.* comp. celle d'Avon, 1019. *B. de poste* de Fontainebleau.

Monceaux-l'Abbaye, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Formeries, à 10 kil. (2 l. ½) de Grandvilliers, 32 k. (7 l. ⅓) de Beauvais. *P.* 243. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Monceaux-le-Neuf, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, canton de Sains, à 22 k. (5 l.) de Vervins, 23 kilom. (5 l. ¼) de Laon. *Pop.* compr. celle de Faucouzy, 286. *Bur. de poste* de Marle.

Monceaux-les-Leups, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de la Fère, à 21 k. (4 l. ¾) de Chauny, 15 kilom. (3 l. ½) de Laon. *Pop.* 895. *Bur. de poste* de la Fère.

Monceaux-sur-Yonne, bourg (*Nièvre*), arr. de Clamecy, canton de Tonnay, sur l'Yonne, à 5 myr. (11 l. ⅓) N. E. de Nevers, 8 kil. (2 l.) N. de Corbigny, 18 k. (4 l.) S. E. de Clamecy. *Pop.* 411. *Bur. de poste* de Corbigny.

Moncel, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, canton de Chatillon-sur-Chalaronne, sur la Lance, près de son confluent dans l'Irance, à 15 k. (3 l. ½) de Chatillon, 8 k. (2 l.) de Bourg. *Pop.* 444. *Bur. de poste* de Bourg.

Moncel, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 20 kil. (4 l. ½) de Nancy. *Pop.* 481. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Moncel, v. (*Meurthe*), arr. et canton de Lunéville, près de la Meurthe, à 3 kilom. (¾ de l.) de Lunéville, 29 k. (6 l. ½) de Nancy. *Pop.* 66. *Bur. de poste* de Lunéville.

Moncel, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, comm. de Jarny, à 10 kil. (2 l. ½) de Briey, 22 k. (5 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Farny, de Moulinet, etc. 515. *Bur. de p.* de Metz.

Moncel, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey, près du Vair, à 8 k. (2 l.) de Neufchâteau, 6 m. (14 l.) d'Epinal. *Pop.* 926. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Moncel (le), v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. et comm. de Pont-Ste.-Maxence, à 1 kil. (¼ de l.) de ce lieu, 10 k. (2 l. ½) de Senlis. Il y avoit une abbaye de filles de l'Ordre de Sainte-Claire, fondée en 1309 sous Philippe-le-Bel, et bâtie en 1335 sous Philippe de Valois. *Popul.* comp. celle de Pont-Sainte-Maxence, 2875. *Bur. de poste* de Pont-Ste.-Maxence.

Moncel, (le), village (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Méru; comm. de Fresneau, à 9 k. (2 l. ¼) de Chaumont, 18 k. (4 l.) de Beauvais. *Pop.* comp. celle de Fresneau, 609. *Bur. de poste* de Chaumont.

Moncel, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de Jouarre, à 4 k. (1 l.) de la Ferté-sous-Jouarre, 22 k. (5 l.) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Jouarre, 2120. *B. de p.* de la Ferté-sous-Jouarre.

Moncel (le), hameau (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. et comm. de Rebais, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Rebais, 1322. *Bur. de poste* de cet endroit.

Moncel (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Limay, comm. de Fontenay-St.-Père, à 5 k. (1 l. ¼) de Mantes, 4 kil. (1 l.) de Limay. *Pop.* comp. celle de Fontenay-St.-Père, 739. *Bur. de poste* de Mantes.

Moncelets (les), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et cant. de Corbeil, comm. de Chevannes, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Corbeil. *Pop.* comp. celle de Chevannes, 313. *Bur. de poste* de Corbeil.

Moncelle (la), v. (*Ardennes*), arr. et cant. sud de Sedan, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville, 21 k. (4 l. ¾) de Charleville. Il y a une fabrique de poêles de fer. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Sedan.

Moncesson, v. (*Lot*), arr. de

Digitized by Google

Montauban, cant. de Lauzerte, commune de St.-Amans, à 5 k. (1 l. ¼) de Lauzerte, 36 kil. (8 l.) de Montauban. *Pop.* comprise celle de Saint-Amans, 334. *Bureau de poste* de Lauzerte.

Moncets, v. (*Marne*), arr. de Châlons-sur-Marne, canton de Marson, à 7 k. (1 l. ½) de Châlons. *Pop.* 196. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Moncetz, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Tiéblemont, sur la Marne, à 9 kilom. (2 l. ¾) de Vitry, 40 kil. (9 l.) de Châlons. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Moncey, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux, près de l'Oignon, à 11 kil. (2 l. ½) de Besançon. *Pop.* 225. *Bur. de p.* de Besançon.

Monchamp-le-Petit, (*Calvados*). *Voyez* Saint-Charles-de-Percy.

Moncharville, v. (*Loiret*), arr. et canton de Pithiviers, commune de Marsainvilliers, à 9 k. (2 l. ¼) de Pithiviers. *Pop.* comprise celle de Marsainvilliers, 240. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Monchat, montagne (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Rochefort, à 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Clermont.

Monchaude, v. (*Charente*), arr. et cant. de Barbezieux, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 36 k. (8 l.) d'Angoulême. *Pop.* 1016. *Bur. de poste* de Barbezieux.

Monchauvet, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Beny-Bocage, à 16 k. (3 l. ½) de Vire, 38 kilom. (8 l. ½) de Caen. *Pop.* 1078. *Bur. de poste* de Vire.

Monchauvoir, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Mormant, comm. de St.-Méry, à 5 kil. (1 l. ¼) de Guignes, 14 kil. (3 l. ¼) de Melun. *Pop.* comp. celle de St.-Méry, 530. *Bur. de poste* de Guignes.

Monchaux, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Neufchâtel, cant. de Blangis, sur la Bresle, à 27 k. (6 l.) de Neufchâtel, 7 m. (15 l. ¼) de Rouen. Il y a un moulin à papier. *Popul.* 380. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Monchaux-sur-l'Ecaillon, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. sud de Valenciennes, près de l'Ecaillon, à 8 k. (2 l.) de Valenciennes, 28 k. (6 l. ¼) de Douay. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Valenciennes.

Moncheaux. *Voyez* Moncreaux, Moucreaux et Mousseaux.

Moncheaux, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Pont-à-Marcq, près du Bois national, à 21 k. (4 l. ¾) de Lille, 10 k. (2 l. ½) de Douay. *Pop.* 752. *Bur. de p.* de Douay.

Moncheaux, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 7 kilom. (1 l. ¾) de ce lieu, 29 kil. (6 l. ½) d'Arras. *Pop.* 2118. *Bur. de poste* de Frévent.

Moncheaux, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, canton de Berlaimont, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Avesnes, 6 myr. (13 l. ½) de Douay. *Pop.* comprise celle de St.-Waast, 502. *Bur. de p.* d'Avesnes.

Monchel, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Pol, canton d'Auxy, près de la Canche, à 13 kilom. (3 l.) de St.-Pol, 40 kil. (9 l.) d'Arras. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Frévent.

Monchel, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Moyennetille, comm. d'Ercourt, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Popul.* comprise celle d'Ercourt, 285. *Bur. de p.* d'Abbeville.

Monchelet, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, canton de Gamache, comm. de Maisnières, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Abbeville, 5 m. (11 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Maisnières et dép., 602. *Bur. de p.* d'Abbeville.

Monchelle (le), v. (*Oise*), arr. et cant. nord-est de Beauvais, commune de Saveignies, à 10 k. (2 l. ½) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Saveignies, 707. *Bur. de poste* de Beauvais.

Moncheux, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, à 22 kil. (5 l.) de Morhange, 18 kil. (4 l.) de Metz. *Pop.* 266. *Bur. de poste* de Metz.

Monchicourt, v. (*Nord*), arr. de Douay, canton de St.-Amans, à 10 k. (2 l. ½) de Douay. *Pop.* 409. *Bur. de poste* de Bouchain.

Monchiet, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, canton d'Aubigny, comm. de Savy. *Pop.* comp. celle de Savy, et dép. 416. *Bur. de p.* de St.-Pol.

Monchiet, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 116. *Bur. de poste* d'Arras.

Monchy. *Voyez* Mouchy.

Monchy-au-Bois, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Beaumetz, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Bapaume, 15 kil. (3 l. ½) d'Arras. *P.* 955. *B. de p.* d'Arras.

Monchy-Breton, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Pol, cant. d'Aubigny, à 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de St.-Pol, 27 kilom. (6 l.) N. O. d'Arras, 20 kil. (4 l. ½) S. O. de Béthune. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Monchy-Cayeux, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, près de la Ternoise, à 7 kil. (1 l. ¾) de St.-Pol, 39 kil. (8 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Monchy-Humières, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, canton de Ressons, sur la Ronde, à 8 k. (2 l.) N. O. de Compiegne, 5 m. (10 l. ¾) E. de Beauvais, 22 k. (5 l.) S. O. de Noyon. On y voit un château qui appartenoit au comte de Guiche: le parc renfermoit de fort belles pièces d'eau. Il y a une manufacture de sulfate, d'alumine, de fer et d'alun. *Pop.* 728. *Bur. de p.* de Compiegne.

Monchy-la-Gache, village (*Somme*), arr. de Péronne, canton d'Ham, près du ruisseau d'Omignon, à 10 k. (2 l. ½) de Péronne, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* 1026. *Bur. de poste* de Péronne.

Monchy-le-Chatel, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, à 16 k. (3 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 183. *B. de p.* de Beauvais.

Monchy-le-Preux, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. d'Arras, cant. de Vitry, à 8 k. (2 l.) d'Arras. *Pop.* 632. *Bur. de poste* d'Arras.

Monchy-le-Preux, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Blangis, à 23 kil. (5 l. ¼) de Neufchâtel, 6 m. (14 l. ½) de Rouen. *Pop.* 36. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Monchy-sur-Eu, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton d'Eu, près de la forêt d'Eu, à 28 k. (6 l. ¼) de Dieppe, 7 m. (15 l. ¼) de Rouen. *P.* 538. *B. de p.* d'Eu.

Monchy-St.-Eloy, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, sur la Bresche, à 9 kil. (2 l. ¼) de Clermont, 31 k. (7 l.) de Beauvais. Il y a un château accompagné d'un parc. *P.* 287. *Bur. de p.* de Creil.

Monclar, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton de Merzig, commune de Mittoch, à 23 k. (5 l. ¼) de Sarre-Libre, 5 myr. (12 l.) de Sarrebruck. *Pop.* . . . *Bur. de poste*

Digitized by Google

de Sarre-Libre, départem. de la Moselle.

Moncla, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cazères, à 14 kil. (3 l. ¼) de Rieux, 6 myr. (13 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de Couts, 230. *Bur. de poste* de Martres.

Moncla, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, canton de Montesquiou, près de la Losse, à 5 k. (1 l. ¼) de Mirande, 23 kil. (5 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Mirande.

Moncla, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Pau, cant. de Garlin, à 34 kil. (7 l. ¾) de Pau. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Pau.

Monclar. *Voyez* Montclar.

Monclar, v. (*Dordogne*). *Voy.* St.-George-de-Monclar.

Monclar, ville (*Lot*), arr. de Montauban, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) E. de Montauban, 5 myr. (12 l. ½) S. p. E. de Cahors, 11 k. (2 l. ¾) O. de Puyceley. *P.* 1878. *Bur. de poste* de Montauban.

Monclar, b. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, ch.-l. de canton, à 7 kil. (1 l. ¾) O. N. O. de Villeneuve-d'Agen, 29 kil. (6 l. ½) N. d'Agen, 6 k. (1 l. ½) N. de Castel-Moran. Il y a une tannerie pour la fabrication des cuirs et peaux. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2206. *Bur. de p.* de Ste.-Livrade.

Monclaris, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Grignols, comm. de Sendets, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Bazas, 4 k. (1 l.) de Grignols. *Pop.* comp. celle de Sendets, 410. *Bur. de poste* de Bazas.

Monclin, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Novion-Porcien, à 11 k. (2 l. ¾) de Réthel, 28 kil. (6 l. ¼) de Charleville. *Pop.*... *Bur. de poste* de Réthel.

Moncontour, ville (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) S. de St.-Brieux, 13 kil. (3 l.) S. O. de Lamballe, 13 k. (3 l.) N. E. d'Uzel. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 1896. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Moncontour, ville (*Vienne*), arr. de Loudun, ch.-l. de canton, sur la Dive, à 15 k. (3 l. ½) S. S. O. de Loudun, 5 myr. (11 l.) S. de Saumur, 32 m. (72 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 35. lat. 46. 50. En 1569, Henri III, alors duc d'Anjou, y remporta une grande victoire sur les protestans. *Pop.* 600. *Bur. de poste* d'Airvault, dép. des Deux-Sèvres.

Moncorneil-Devant, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Saramon, sur le Rats, à 22 k. (5 l.) d'Auch. *Pop.* 86. *Bur. de poste* d'Auch.

Moncornet (Petit), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer, comm. de la Bosse, à 9 k. (2 l. ¼) de Chaumont, 16 kil. (3 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de la Bosse, 838. *Bur. de poste* de Chaumont.

Moncort, v. (*Mayenne*), à 8 k. (2 l.) d'Evron. Il y a des forges à fer très-estimées. *P.*.... *B. de p.* d'Evron.

Moncot, v. (*Gers*), arr. et cant. de Condom, comm. de Cassaigne, à 7 k. (1 l. ¾) de Condom, 34 kil. (7 l. ¼) d'Auch. *P.* compr. celle de Cassaigne, 365. *B. de p.* de Condom.

Moncourt, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Vic, sur une montagne, à 14 k. (3 l. ⅓) de Château-Salins, 33 k. (7 l. ½) de Nancy. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Moyenvic.

Moncourt, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Nemours, comm. de Fromonville, à 4 k. (1 l.) de Nemours, 7 kilom. (1 l. ¾) de Fontainebleau. *Pop.* compr. celle de Fromonville, 550. *Bur. de poste* de Nemours.

Moncourt (le), v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, canton de Delme, à 9 k. (2 l. ¼) de Château-Salins, 25 k. (5 l. ¾) de Nancy. *P.* 201. *B. de p.* de Château-Salins.

Moncoy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de St.-Martin, à 10 kilom. (2 l. ½) de Châlons, 6 m. (12 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Moncrabeau, bourg (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, sur la Baie, à 11 k. (2 l. ⅔) S. de Nérac, 28 kil. (6 l. ⅓) S. O. d'Agen, 8 k. (2 l.) N. de Condom. *P.* 2499. *Bur. de poste* de Nérac.

Moncrau, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. nord-ouest de Bayonne, comm. d'Anglet, à 3 k. (¾ de l.) de Bayonne. *P.* compr. celle d'Anglet, 1748. *Bur. de p.* de Bayonne.

Moncrient, v. (*Orne*). *Voyez* Moulissant.

Moncrivello, bourg (*Sesia*), arr. de Santhia, cant. de Cigliano, sur une haute colline près du canal de Santhia, à 13 k. (3 l.) O. de Santhia. *P.* 2323. *Bur. de poste* de Verceil.

Moncube, v. (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 21 kil. (4 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Moncuq, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, ch.-l. de canton, sur un mont, à 22 k. (5 l.) S. O. de Cahors, 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de Lauzerte, 15 k. (3 l. ½) E. de Montaigut. *P.* 1330. *Bur. de p.* de Lauzerte.

Moncusio, village (*Pô*), arr. de Turin, sur une petite montagne, à 40 k. (9 l.) N. O. d'Asti. *Pop.* 1450.

Moncy, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant de Tinchebray, à 16 k. (3 l. ¾) de Domfront, 7 m. (16 l. ½) d'Alençon. *P.* 930. *B. de p.* de Condé-sur-Noireau, départ. du Calvados.

Mondalavia (la), ruisseau (*Stura*). Sa source près de Morozzo, tombe dans le Tanaro, près de Narzolo. Cours, 31 k. (7 l.).

Mondanel *ou* Sancillon (la), rivière (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Belleville. Sa source, à 13 k. (3 l.) N. O. de Villefranche, coule à l'E. et se rend dans la Saone en face de Montmerle.

Mondarrain (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Bayonne, cant. d'Espelette, à 9 k. (2 l. ½) d'Ustaritz. Elle a, du N. N. E. au S. S. O., 2 k. (⅔ de l.) de long.

Mondavezan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cazères, à 13 k. (3 l.) de Rieux, 5 m. (11 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 694. *Bur. de poste* de Martres.

Mondaye, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, commune d'Inaye, à 6 kil. (1 l. ½) de Tilly-sur-Seulles, 7 k. (1 l. ¾) de Bayeux. *Pop.* compr. celle d'Inaye, 662. *Bur. de poste* de Tilly-sur-Seulles.

Mondebat, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, à 25 k. (5 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de Pau.

Mondelange, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Thionville, à 9 k. (2 l. ⅓) de cette ville, 15 k. (3 l. ½) de Metz. *P.* 150. *B. de p.* de Thionville. *Rel. de poste aux chev.*

Mondement, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Sezanne, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 5 m. (10 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Sezanne.

Mondercange, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Bettembourg, à 4 k. (1 l.) E. p. S. de Soleuvre, 4 k. (1 l.) N. d'Esch-sur-l'Alzette, 15 k. (3 l. ½) S. O. de

Luxembourg. *Pop.* 1053. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Mondescourt, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, canton de Noyon, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 8 m. (17 l.) de Beauvais. *Pop.* 356. *Bur. de poste* de Noyon.

Mondesier, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, canton de Rumilly, comm. de Massingy, à 6 k. (1 l. ¼) de Rumilly, 8 k. (2 l.) d'Annecy. *Pop.* compr. celle de Massingy, 680. *Bur. de poste* de Rumilly.

Mondesir, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Mèreville, comm. de Guillerval, à 9 k. (2 l. ¼) d'Etampes, 5 kil. (1 l. ¼) de Mèreville. *Pop.* comp. celle de Guillerval, 694. *Bur. de poste* d'Etampes. *Rel. de poste aux chev.*

Mondetour, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Magny, comm. d'Arties, à 5 k. (1 l. ¼) de Magny, 13 kil. (3 l.) de Mantes. *P.* compr. celle d'Arties, 292. *Bur. de poste* de Magny.

Mondetour, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, comm. de Sermaise, à 4 kilom. (1 l.) de Dourdan, 10 k. (2 l. ½) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Sermaise, 672. *B. de p.* de Dourdan.

Mondetours, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, comm. d'Orsay, à 5 k. (1 l. ¼) de Palaiseau, 13 k. (3 l.) de Versailles. *Pop.* compr. celle d'Orsay, 852. *Bur. de poste* de Palaiseau.

Mondeville, v. (*Calvados*), arr. et cant. nord de Caen, sur la Muancé, à 4 k. (1 l.) E. de Caen, 13 k. (3 l.) N. O. de Moult, 20 k. (4 l. ½) S. O. de Dive. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Caen.

Mondeville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Aleps, à 20 k. (4 l. ½) d'Etampes, 41 k. (9 l. ½) de Versailles. *P.* 606. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Mondigny, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Flize, à 9 k. (2 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Mézières.

Mondillan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Boulogne.

Mondion, v. (*Vienne*), arr. de Châtellerault, canton de Ligné-sur-Usseau, à 14 k. (3 l. ¼) de Châtellerault, 41 k. (9 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 284. *Bur. de p.* des Ormes.

Mondious (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. de Mareil, à 2 kil. (½ l.) de Maulle, 21 k. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Mareil, 480. *Bur. de p.* de Maulle.

Mondomer, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de l'Albenque, à 20 k. (4 l. ½) de Cahors, 6 k. (1 l. ½) S. de l'Albenque. *Pop.* 779. *Bur. de poste* de Cahors.

Mondon, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, à 9 kil. (2 l. ½) de Baume, 31 k. (7 l.) de Besançon. *Pop.* 238. *Bur. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Mondon, forêt (*Meurthe*), arr. et cant. de Lunéville. Elle a 14,000 mètres (7,200 toises) de long, sur 3,500 mètres (1,800 t.) de large.

Mondondonne en Codevilla, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur une colline près de la source d'un ruisseau qui se jette dans le Pô, à 8 k. (2 l.) S. E. de Voguère. *Pop.* 1227. *Bur. de poste* de Voguère.

Mondoneo, petit ruisseau (*Tanaro*). Il coule du N. au S. et se jette dans la Montasia, un peu au-dessous du village de ce nom.

Mondonico, village (*Marengo*), arr. de Voguère, sur la rive gauche de la rivière de Bardenezzo qui le sépare du Plaisantin, entre des collines, à 40 k. (9 l.) E. de Voguère. *Pop.* 727. *B. de p.* de Voguère.

Mondonio, village (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Castelnuova, à la droite d'un ruisseau qui se jette dans la Montafia, à 31 kil. (7 l.) N. O. d'Asti. *Pop.* 300. *B. de p.* d'Asti.

Mondonville-Ste.-Barbe, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, comm. de Moutiers, à 18 k. (4 l.) de Toury, 31 k. (7 l.) de Chartres. *Pop.* compr. celle de Moutiers, 480. *B. de p.* de Toury.

Mondorf, v. (*Forêts*). *Voyez* Monsdorff.

Mondorff, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Cattenom, à 16 k. (3 l. ½) de Thionville, 42 k. (9 l. ½) de Metz. *Pop.* compr. celle de Hommeling, Haleng, Altevisse-de-Preische, 337. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Mondoulens, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, à 13 kil. (3 l.) de Villeneuve-d'Agen, 5 k. (1 l. ¼) de Penne. *Pop.* ... *Bur. de p.* de Villeneuve-d'Agen.

Mondouille, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Sigean, commune de Villeseque, à 11 k. (2 l. de Sigean, 24 kil. (5 l. ½) de bonne. *Pop.* comprise celle de V seque, 297. *B. de poste* de Sig

Mondouville, v. (*Eure-et-Lo*, arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 19 k. (4 l. ½) de Janville, 27 kil. (6 l.) de Chartres. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Chartres.

Mondouville, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, à 14 k. (3 l. ½) de cette ville. *P.* 449. *Bur. de poste* de Toulouse.

Mondouzil, (*Haute-Garonne*). *Voyez* St.-Martial.

Mondovi, ville (*Stura*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 18 k. (4 l.) N. O. de Ceve, 7 m. (16 l.) S. E. de Turin, 28 k. (6 l. ¼) de Coni. Long. 25. 30. lat. 44. 23. Cette ville d'Italie, dans le ci-dev. Piémont, doit son origine aux anciens Liguriens. Sa situation sur le sommet d'une colline au pied de la chaine de l'Apennin, est des plus agréables. Elle est divisée en plusieurs parties, qui sont la *Prazza* où étoit la citadelle, *Carassoni*, *Breo* et *Piano della valle*. Mondovi est célèbre par la bataille décisive qui y fut livrée le 24 germinal an 4 (14 avril 1796). Philibert, duc de Savoye, y fit bâtir une bonne citadelle. Elle étoit le siége d'un évêché suffragant de Turin. Il y avoit une université, cinq paroisses, deux colléges et douze couvents. Ses environs sont fertiles en vins. On y fait commerce de laines, de couvertures fines et de cuirs. On y trouve des fabriques de draps, des imprimeries, chapellerie, filature et moulinage de soie et pelleterie.

Mondovi a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, et un conservateur des hypothèques. *Pop.* 21,557. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Mondragon, bourg (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Lautrec, sur l'Adon, à 22 k. (5 l.) de Castres. *Pop.* 385. *Bur. de poste* de Castres.

Mondrainville, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 11 k. (2 l. ¾) de Caen. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Caen. *Rel. de p. aux chev.*

Mondrans (les), v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, comm. de Laas, à 2 kil. (½ l.) d'Orthez, 39 kil. (8 l. ¼) de Pau. *Pop.* compr. celle de Laas, 430. *Bur. de poste* d'Orthez.

Mondrecourt, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triaucourt, à la source du Bunet, ruis., à

Digitized by Google

21 k. (4 l. ⅔) de Verdun, 25 kil. (5 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 86. *B. de p.* de Verdun-sur-Meuse.

Mondrepuis, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Hirson, à 18 k. (4 l.) de Vervins, 5 m. (12 l. ¼) de Laon. *Pop.* 1144. *Bur. de poste* de Vervins.

Mondreville, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, à 14 kil. (3 l. ⅓) de Nemours, 43 k. (9 l. ¾) de Melun. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Château-Landon.

Mondreville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, à 23 kil. (5 l. ¼) de Montfort, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Mantes.

Mondricourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, à 25 k. (5 l. ¾), de St.-Pol, 25 kil. (5 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 477. *Bur. de p.* de Doulens, dép. de la Somme.

Mondrone, v. (*Pô*), arrond. de Turin, cant. de Ceres, sur la gauche de la branche méridionale de la Stura, à 5 m. (11 l. ½) N. O. de Turin. *Pop.* 204. *Bur. de p.* de Turin.

Mondurandse, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Salvaignac, à 27 k. (6 l.) de Gaillac, 7 m. (15 l.) de Castres. *Pop.* 737. *Bur. de poste* de Rabastens.

Mondvert, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Vitré, à 9 k. (2 l. ¼) de Vitré, 43 k. (9 l. ¾) de Rennes. *Pop.* 351. *Bur. de p.* de Vitré.

Monegan, cap (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioules, à la pointe S. de la presqu'île où est situé le lazaret, à 6 k. (1 l. ½) S. de Toulon, entre la plage des Génois et la plage de la Coudoutière.

Moneins, ville (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, ch.-l. de cant., près de la Baise, à 18 k. (4 l.) O. de Pau, 14 k. (3 l. ¼) N. d'Oléron, 14 k. (3 l. ¼) E. de Navarreins. On trouve dans les environs des mines de plomb, de cuivre et de fer, et sur la montagne beaucoup de sapins, dont on fait des planches et des mâts de navire; le territoire est abondant en vins de la meilleure qualité. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 5400. *B. de p.* de Pau.

Monès, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieumes, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Muret, 39 kil. (8 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 113. *Bur. de p.* de Lombez, dép. du Gers.

Monesplé, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. du Fossat, près de la Leze, à 34 k. (7 l. ⅔) de Mirepoix, 31 k. (7 l.) de Tarascon. *P.* 210. *Bur. de poste* de Mas-d'Azil.

Monestie, v. (*Aude*), arr. et cant. nord de Castelnaudary, comm. de Cenne. *P.* compr. celle de Cenne, 529. *Bur. de p.* de Castelnaudary.

Monestier, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. de Chantelle, à 20 k. (4 l. ¼) de Gannat, 39 k. (8 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 589. *Bur. de p.* de St.-Pourçain.

Monestier, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de la Javie, comm. du Brusquet, à 8 kil. (2 l.) de Digne. *Pop.* compr. celle du Brusquet, 527. *Bur. de poste* de Digne.

Monestier, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Saissac, à 22 k. (5 l.) de Carcassonne. *Populat.* 97. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Monestier, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Cunège, à 15 k. (3 l. ½) de Bergerac, 6 m. (12 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 907. *Bur. de p.* de Ste.-Foy, dép. de la Gironde.

Monestier, v. (*Haute-Loire*). *Voyez* Monastier.

Monestier, ville (*Tarn*), arr. d'Alby, ch.-l. de cant., sur la Séron, à 16 kil. (3 l. ¾) N. d'Alby, 5 m. (12 l. ¼) N. de Castres, 24 kil. (5 l. ½) S. O. de Sauveterre. Il s'y fait un grand commerce de toiles, de fils, et de bestiaux. Cette ville appartenoit à l'archevêque d'Alby. *Pop.* 1243. *Bur. de poste* d'Alby.

Monestier (le), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. de St.-Amand, à 6 k. (1 l. ½) d'Ambert, 5 m. (11 l. ½) de Clermont. *Pop.* 997. *Bur. de poste* d'Ambert.

Monestier-d'Allemont, village (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Laragne, sur la Durance, à 19 k. (4 l. ½) de Serre, 22 k. (5 l.) de Gap. Dans le siècle dernier on a trouvé à Monestier-d'Allemont quantité de pièces d'or réunies; on a aussi découvert des médailles en cuivre, en bronze et en argent et des lampes sépulcrales parfaitement conservées. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Sisteron, dép. des Basses-Alpes.

Monestier-d'Ambel, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Corps, à 5 m. (11 l.) de Grenoble. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Mens.

Monestier-de-Briançon (le), v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, ch.-l. de cant., sur la Guisane, à 13 k. (3 l.) N. O. de Briançon, 5 m. (13 l.) N. E. de Gap, 6 myr. (14 l. ½) S. E. de Grenoble. Il y a deux sources d'eaux minérales chaudes, purgatives, excellentes pour guérir les obstructions, coliques d'estomac, paralysies, sciatiques, relâchemens de nerfs, et les blessures qui les affectent. Au-dessus de ces bains il y a une mine de cuivre tenant or et argent. Les habitans sont, pour la plupart, merciers, quincailliers et marchands d'estampes. Une filature de coton à mécanique et au rouet, quatre fabriques de cloux, une *id.* de toiles communes, sont les uniques objets de leur industrie. *Pop.* 2577. *Bur. de poste* de Briançon.

Monestier-de-Clermont (le) *ou* Monestier-Libre, b. (*Isère*), arr. de Grenoble, ch.-l. de cant., à 31 k. (7 l.) S. de Grenoble, 27 k. (6 l.) N. E. de Die, 5 m. (12 l.) N. O. de Gap. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 535. *B. de poste* de Grenoble.

Monestier-du-Percy, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Clelles, à 4 m. (10 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 273. *Bur. de p.* de Mens.

Monestier-en-Vaucance, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. d'Annonay, près de la Cance, à 28 k. (6 l. ½) de Tournon, 5 m. (11 l. ¾) de Privas. *Pop.* 240. *Bur. de poste* d'Annonay.

Monestier-le-Pont-Dieu, v. (*Corrèze*), arr. d'Ussel, canton de Bort, sur une montagne près du Chavanoux, à 15 k. (3 l. ½) d'Ussel, 6 m. (14 l.) de Tulle. *Pop.* 595. *Bur. de poste* de Bort.

Monestier-Merlines, village, (*Corrèze*), arr. d'Ussel, cant. d'Aigurande, à 18 k. (4 l.) d'Ussel, 7 m. (15 l. ¾) de Tulle. *Pop.* 265. *Bur. de poste* d'Ussel.

Monestrol, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Villefranche, canton de Nailloux, sur la Tanque, à 8 kil. (2 l.) de Villefranche, 34 kilom. (7 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 249. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauraguais.

Monestay, v. (*Allier*), arr. de Moulins, canton du Montel, sur la côte, près de l'Allier, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Moulins. *P.* 942. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Monetay, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Dompierre, près de l'Odde, à 8 k. (2 l.) du Donjon, 40 k. (9 l.) de Moulins. *Pop.* 616. *Bur. de poste* du Donjon.

Monetay, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien,

à 9 kil. (2 l. ½) d'Orgelet, 25 kil. (5 l. ⅝) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 153. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Monetier *ou* Monnetier, village (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Carouge, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu, 6 m. (13 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* comp. celle de Mornay, 419. *Bur. de poste* de Genève.

Monfa, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, canton de Roquecourbe, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Castres. *P.* 514. *Bur. de poste* de Castres.

Monfarville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Quettehou, à 22 kil. (5 l.) de Valognes, 7 myr. (15 l. ½) de Coutances. *Pop.* 1463. *Bur. de p.* de Valognes.

Monfaucon, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton de Rieux, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 43 kil. (9 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* comp. celle de la Trappe, 548. *Bur. de poste* de Rieux.

Monferran, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Saramon, à 18 k. (4 l.) d'Auch. *Pop.* 194. *Bur. de p.* d'Auch.

Monferrand, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, canton de Vezins. *P.* 51. *Bur. de poste* de Séverac.

Monfiquet, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, près de la forêt de Cérisy, à 19 kilom. (4 l. ½) de Bayeux, 39 k. (8 l. ¾) de Caen. *Pop.* 539. *Bur. de poste* de Balleroy.

Monflanquin, ville (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Montflanquin.

Monfly, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, comm. de Villeconin, à 7 k. (1 l. ¾) d'Etrechy, 9 k. (2 l. ½) d'Etampes. *P.* compr. celle de Villeconin, 550. *B. de p.* d'Etrechy.

Monforte, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, cant. de Mora, au sommet d'une montagne, à 10 kil. (2 l. ½) S. d'Albe. *Pop.* 1902. *Bur. de poste* d'Asti.

Monfouloun, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, canton d'Argentré, à 10 k. (2 l. ½) de Laval, 4 kil. (1 l.) E. d'Andouillé. *Pop.* 459. *Bur. de p.* de Laval.

Mongaillard, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, sur l'Arbas, à 19 kilom. (4 l. ½) de Saint-Gaudens, 8 myr. (16 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de St.-Martory.

Mongaillard, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne, près de la Save, à 18 k. (4 l.) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 187. *Bur. de p.* de Boulogne.

Mongaillard, v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Lavit-de-Lomagne, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Lectour, 40 k. (9 l.) d'Auch. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Mongaillard, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Nérac, cant. de Lavardac, à 8 k. (2 l.) de Nérac, 27 k. (6 l.) d'Agen. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Nérac.

Mongaillard, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères-de-Bigorre, sur l'Adour, à 7 k. (1 l. ⅔) de Bagnères, 11 k. (2 l. ¾) de Tarbes. Entre Mongaillard et Tarbes, le terrain est composé de pierres roulées, de schistes, de granit et de marbre. *Pop.* 871. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Mongardin, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 20 k. (4 l. ½) d'Auch. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Mirande.

Mongardino, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Roca-d'Arrazzo, sur une hauteur, à 4 kilom. (1 l.) S. d'Asti. *Pop.* 1080. *Bur. de poste* d'Asti.

Mongaroult, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Ecouché, à 7 k. (1 l. ¼) d'Argentan, 39 k. (8 l. ¾) d'Alençon. *Popul.* 372. *Bur. de p.* d'Argentan.

Mongaston, v. (*Basses-Pyr.*), arr. de Pau, canton de Montaner, comm. de Lamayon. *Pop.* comprise celle de Lamayon et dép., 713. *Bur. de poste* de Vic, dép. des Hautes-Pyrénées.

Mongauch, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de St.-Lizier, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Girons, 4 m. (10 l. ½) de Tarascon. *P.* 340. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Mongauger, v. (*Indre-et-Loire*), arrond. de Chinon, cant. de Sainte-Maure, à 24 k. (5 l. ½) de Chinon, 28 k. (6 l. ⅓) de Tours. *P.* compr. celle de St.-Epain, 2037. *Bur. de p.* de Ste.-Maure.

Mongauzy, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lombez, à 25 kil. (5 l. ⅔) de l'Isle-Jourdain, 23 kil. (5 l. ⅓) d'Auch. *P.* 99. *B. de p.* de Lombez.

Monge, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Chambéry, comm. de Bassens, à 1 kil. (¼ de l.) de Chambéry. *Popul.* comprise celle de Bassens, 285. *Bur. de poste* de Chambéry.

Mongerpond, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthod, à 22 kil. (5 l.) d'Orgelet, 38 kil. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *P.* 100. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Mongelos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, comm. d'Ainhice, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Palais, 7 m. (14 l. ¾) de Pau. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Mongenouil, v. (*Orne*). *Voyez* Chapelle-Mongenouil.

Mongenoux. *Voyez* Montgenoux.

Mongerie (la), v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, canton d'Uzerche, à 16 k. (3 l. ¾) de cette ville, 34 kil. (7 l. ⅔) de Tulle. *Pop.* comp. celle de Masseré, 274. *Bur. de poste* d'Uzerche.

Mongerville, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Chartres, canton d'Auneau, commune de Santeuil, à 19 k. (4 l. ¼) de Chartres, 10 k. (2 l. ½) d'Auneau. *Pop.* comp. celle de Santeuil, 309. *Bur. de poste* de Chartres.

Mongibaud, v. (*Corrèze*), arr. de Brives, canton de Lubersac, à 15 k. (3 l. ½) d'Uzerche, 39 kil. (8 l. ¾) de Tulle. *P.* 332. *B. de p.* d'Uzerche.

Mongie (la), v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Cunèges, sur la Dordogne, à 7 k. (1 l. ⅔) de Bergerac, 4 myriam. (10 l. ½) de Périgueux. *Pop.* comprise celle de Saint-Martin, 1668. *Bur. de p.* de Bergerac.

Mongionac, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Routot, comm. d'Hauville, à 7 kil. (1 l. ¾) de Bourgachard, 20 k. (4 l. ½) de Pont-Audemer. *Pop.* comprise celle d'Hauville, 1769. *Bur. de poste* de Bourgachard.

Mongiovetto, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, sur une montagne, près de l'Elvo, à 8 kil. (2 l.) S. O. de Bielle. *Pop.* comp. celle de Zimone, 837. *Bur. de poste* de Bielle.

Mongodefroid, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, commune de Maisoncelle, à 5 k. (1 l. ¼) de Crécy, 9 k. (2 l. ¼) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Maisoncelle, 450. *Bur. de poste* de Crécy.

Mongoin (Grand), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, comm. de St.-Cyr, à 6 kil. (1 l. ½) de la Ferté-sous-Jouarre, 10 k. (2 l. ½) de Coulom-

Digitized by Google

miers. *Pop.* compr. celle de St.-Cyr et dép., 1059. *B. de p.* de la Ferté-sous-Jouarre.

Mongoin (Petit), v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de Rebais, comm. de St.-Cyr, à 6 kil. (1 l. ½) de la Ferté-sous-Jouarre, 10 k. (2 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de St.-Cyr et dép. 1059. *Bur. de p.* de la Ferté-sous-Jouarre.

Mongon, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, canton de Blesle, comm. de Grenier-Mongon, à 4 k. (1 l.) de Massiac, 11 k. (2 l. ¾) de Brioude. *Pop.* comp. celle de Grenier-Mongon, 317. *Bur. de p.* de Massiac, dép. du Cantal.

Mongont, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, canton du Chêne-le-Populeux, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Vouziers, 30 kilom. (6 l. ⅔) de Charleville. *Popul.* comprise celle de Longwé, 268. *B. de p.* d'Attigny.

Mongoudou, v. (*Lot*), arr. de Lauzerte, cant. de Bourg-de-Visat, à 10 k. (2 l. ½) de Lauzerte, 4 m. (10 l.) de Cahors. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Lauzerte.

Monoras, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieumes, à 22 k. (5 l.) de Muret, 36 k. (8 l.) de Toulouse. *Pop.* 131. *Bur. de p.* de Muret.

Monoreux, v. (*Aube*), arr. et cant. de Troyes, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Troyes.

Monguichet, village (*Seine-et-Marne*). *Voyez* Montguichet.

Monguillem, ville (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, près du Midou, à 16 k. (3 l. ⅔) de Nogaro, 7 m. (15 l.) d'Auch. *P.* 446. *Bur. de poste* de Nogaro.

Monguyard, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, canton d'Eymet, comm. de Serres, à 18 kil. (4 l.) de Bergerac, 4 kil. (1 l.) d'Eymet. *Pop...* *Bur. de poste* de Bergerac.

Monguyon, ville (*Charente-Inférieure*), arrond. de Jonzac, ch.-l. de canton, sur le Montlieu, à 6 kil. (1 l. ½) S. E. de Montlieu, 7 myr. (15 l. ⅔) S. S. E. de Saintes. Il s'y fabrique des cuirs forts, veaux et peaux de mouton. *P.* 1450. *B. de p.* de Montlieu.

Monheurt, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Marmande, canton de Damazan, sur la Garonne, à 5 kil. (1 l. ¼) de Tonneins, 30 kilom. (6 l. ⅔) d'Agen. *Pop.* 571. *Bur. de poste* de Tonneins.

Monia, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaine, commune de Machilly, à 11 k. (2 l. ¾) de Genève, 16 kilom. (3 l. ¼) de Thonon. *Popul.* comprise celle de Machilly, 332. *Bureau de poste* de Genève.

Monible, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Moutier, à 6 k. (1 l. ½) O. de Malleray, 6 m. (13 l. ½) S. O. de Délemont, 39 k. (8 l. ¾) S. d'Altkirch, 7 k. (1 l. ¾) de Moutier. *Pop.* 81. *Bur de poste* de Délemont.

Monie, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Montereau-Fault-Yonne, commune de Laval, à 6 kilom. (1 l. ½) de Montereau, 21 kilom. (4 l. ¾) de Fontainebleau. *Pop.* comprise celle de Laval, 230. *Bur. de poste* de Montereau-Fault-Yonne.

Monies (les), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, cant. de Chevreuse, commune des Lays, à 8 k. (2 l.) de Trappes, 16 kil. (3 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle des Lays, 195. *Bur. de poste* de Trappes.

Monistrol, ville (*Haute-Loire*), arr. d'Yssengeaux, ch.-l. de canton, à 8 m. (17 l.) S. O. de Lyon, 2 k. (½ l.) de la Loire, 36 kil. (8 l.) N. E. du Puy, 40 m. (112 l.) S. S. E. de Paris. On a découvert une mine de plomb près de cette ville. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3323. *Bur. de poste.*

Monistrol-d'Allier, village (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de Saugues, sur l'Allier, à 21 kil. (4 l. ¾) du Puy. *P.* 800. *Bur. de p.* de Langeac.

Monitaux, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Ecos, comm. de Giverny, à 2 k. (½ l.) de Vernon, 19 k. (4 l. ½) du Grand-Andelys. *P.* compr. celle de Giverny, 422. *Bur. de poste* de Vernon.

Monitoires. Sous la monarchie c'étoient des lettres publiées au prône des paroisses, pour obtenir des dépositions sur quelque délit grave. Il y avoit peine d'excommunication contre ceux qui, étant instruits des faits, gardoient le silence. Les monitoires n'étoient publiés qu'avec la permission du juge séculier. Les curés ou vicaires qui s'y refusoient pouvoient y être contraints par saisie de leur bien temporel. Les monitoires, depuis long-temps, ne produisoient plus d'effet; les foudres de l'église étoient éteintes. Ce moyen avoit anciennement procuré quelques révélations utiles; mais plus souvent ils ont servi la haine.

Monjesti, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Salviac, à 19 k. (4 l. ½) de Gourdon, 19 k. (4 l. ½) de Cahors. *Pop.* 707. *Bur. de poste* de Cahors.

Monjeu, v. (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, cant. de Sault, sur les Auriars, ruiss., près de la Nesque, à 36 k. (8 l.) de Forcalquier, 7 m. (15 l. ½) de Digne. *Pop.* 881. *Bur. de poste* d'Apt.

Monjoie, (*Lozère*). *Voyez* St.-Maurice-de-Ventelon.

Monjoie, ville (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, ch.-l. de cant., avec un château, sur la Ruche, ruisseau, à 13 k. (3 l.) O. de Gemund, 19 kil. (4 l. ½) E. p. S. d'Eupen, 24 k. (5 l. ½) S. E. d'Aix-la-Chapelle. Il y a une manufacture de draps et de casimirs, et une filature de laine. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2912. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Monlaur, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 20 k. (4 l. ½) de Mirande, 33 k. (7 l. ½) d'Auch. *Pop.* 398. *Bur. de p.* de Castelnau-de-Magnoac, dép. des Hautes-Pyrénées.

Monlay, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Saulieu, à 14 k. (3 l. ½) de Semur, 6 m. (13 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Saulieu.

Monléale, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur une colline baignée par le Curone, à 13 kil. (3 l.) E. de Tortone. *P.* 898. *Bur. de p.* de Tortone.

Monledous, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Tournai, près de l'Arros, à 13 kil. (3 l.) de Tournai. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de Tarbes.

Monléon, ville (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac, à 22 kil. (5 l.) de la Barthes, 36 k. (8 l.) de Tarbes. *Pop.* comprise celle de Goraison, 1067. *B. de p.* de Castelnau-de-Magnoac.

Monléon-en-Barousse, ville (*Hautes-Pyrénées*), arrond. de Bagnères, ch.-l. de cant., sur la Lourse, à 8 kil. (2 l.) S. de Saint-Bertrand, 20 k. (4 l. ½) S. E. de la Barthe-de-Nestes, 5 m. (11 l. ½) S. E. de Tarbes. *Pop.* 610. *Bur. de*

Digitized by Google

poste de Montrejean, départ. de la Haute-Garonne.

Monlet, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. d'Alègre, à 23 k. (5 l. ¼) du Puy. *Pop.* 1324. *Bur. de poste* de ce lieu.

Monleydier, v. (*Dordogne*). *Voyez* St.-Cibar-de-Monleydier.

Monlezan, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, canton de Saint-Mamet, à 16 k. (3 l. ¾) de Sommières, 21 k. (4 l. ¾) de Nîmes. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Sommières.

Monlezun, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Nogaro, à 11 k. (2 l. ¾) de cet endroit, 6 m. (14 l.) d'Auch. *P.* 266. *B. de p.* de Nogaro.

Monlherot-les-Jallerauges, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. d'Audeux, à 22 kil. (5 l.) de Besançon. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Marnay, dép. de la Haute-Saone.

Monligeon, v. (*Orne*). *Voyez* Chapelle-Monligeon (la).

Monlliroz, v. (*Jura*), arr. de Poligny, canton et commune des Planches, à 13 k. (3 l.) de Champagnole, 30 kil. (6 l. ¾) de Poligny. *Pop.* comprise celle des Planches, 2485. *Bur. de p.* de Champagnole.

Monlon, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, commune de Bure, à 6 kil. (1 l. ½) de Palaiseau, 10 k. (2 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Bure, 182. *Bureau de poste* de Palaiseau.

Monmadelès, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac, à 14 kil. (3 l. ½) de Bergerac, 5 m. (10 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Bergerac.

Monmarès, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Villeneuve-d'Agen, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *P.*.... *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Monmedan (le), montagne (*Haute-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon, à 8 kil. (2 l.) O. p. S. de Bagnères.

Monnargues (la), rivière (*Aveyron*), arr. et cant. de St.-Afrique. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Saint-Afrique, coule au S. O.

Monnat (le), v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Milhaud, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 5 myr. (12 l.) de Rhodez. *Pop.* 105. *Bur. de p.* de Milhaud.

Monnay, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de la Ferté-Fresnel, à 22 k. (5 l.) de l'Aigle, 6 myr. (12 l. ¾) d'Alençon. *Popul.* 610. *Bur. de poste* du Sap.

Monnay, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villers-Sexel, près de l'Oignon, à 16 k. (3 l. ¾) de Lure, 20 k. (4 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 290. *Bur. de p.* de Vésoul.

Monne (la), rivière (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Rochefort. Sa source au pied du Puy de Baladou, à 25 k. (5 l. ⅔) de Clermont, coule à l'E. N. E. et se rend dans la Veyre, à la droite de St.-Amand.

Monné (la), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, à 9 k. (2 l. ½) O. p. S. de cet endroit.

Monneren, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 18 k. (4 l.) de Thionville, 30 k. (6 l. ¾) de Metz. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Thionville.

Monnerville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Mèreville, à 11 k. (2 l. ¾) d'Etampes, 5 m. (11 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 370. *Bur. de poste* d'Angerville.

Monnet, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, commune de Montigny. Il y a des mines de houille non exploitées. *Popul.* comp. celle de Montigny, 309. *Bur. de poste* de Champagnole.

Monnet-la-Ville, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, près de l'Ain, à 14 kil. (3 l. ¼) de Poligny, 19 k. (4 l. ½) de Lons-le-Saunier. *P.* comp. celle de la Maison-du-Bois, 174. *Bur. de poste* de Champagnole.

Monneteau, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Seignelay, sur l'Yonne, à 5 k. (1 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 440. *Bur. de p.* d'Auxerre.

Monneville, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, comm. de Bours, à 1 k. (¼ de l.) de St.-Pol, 31 k. (7 l.) d'Arras. *Pop.* compr. celle de Bours, 522. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Monnez, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de Belmont, sur la Rance, à 19 k. (4 l. ½) de Saint-Afrique, 7 m. (15 l.) de Rhodez. *Pop.* 302. *B. de p.* de St.-Afrique.

Monnière, v. (*Jura*), arr. et cant. de Dole, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 5 m. (11 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* compr. celle de Mont-Roland, 200. *B. de p.* de Dole.

Monnières, v. (*Loire-Inférr.*), arr. de Nantes, cant. de Clisson, sur la Sèvre nantaise, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Clisson, 18 k. (4 l.) S. E. de Nantes, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Vallet. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 2337. *Bur. de poste* de Clisson.

Monnoie. *Voyez* Monay et Monnet.

Monnoies de France et des Pays conquis, réunis ou cédés à la République française depuis l'époque de 1792 jusqu'à ce jour.

Dans le système monétaire actuel de la France, on compte par *francs* et *centimes* : avant l'établissement de ce système, on comptoit par *livres*, *sols* et *deniers*.

Antérieurement à l'introduction du nouveau système, l'appréciation des métaux précieux se faisoit en *France* ainsi qu'il suit :

Celle de leur *poids*, au moyen du *marc* divisé en 8 *onces*, de l'*once* divisée en 8 *gros*, du *gros* divisé en 3 *deniers*, et du *denier* divisé en 24 *grains* ; le *marc* contenant 4608 *grains* ;

Celle de leur *titre*, en exprimant la finesse absolue de l'*or* par la dénomination de 24 *karats* ; le *karat* se divisant en 32 parties, pour servir à la désignation de chacun des degrés inférieurs, ou de finesse relative, par une dégradation successive de cette première quantité : et de même le titre de 12 *deniers* étoit celui qui exprimoit la pureté absolue de l'*argent* ; chaque *denier de fin* se composant de 24 *grains*.

L'ancien poids romain dénommé *as*, ou la *livre*, divisé en 12 *onces*, dont chacune se divisoit en 24 *scrupules*, a été employé, à l'exclusion de tout autre poids, dans l'évaluation des métaux précieux, ainsi que dans la fabrication des monnoies de *France*, depuis le commencement de cette monarchie jusqu'au règne de *Charlemagne*.

Il paroît qu'au temps de cet empereur on connoissoit déjà dans le commerce une autre *livre* dite *poids de marc*, ou *poids des marchands*, laquelle variait suivant les localités, mais se divisoit toujours en 16 parties égales, pareillement dénommées *onces*. Ayant formé le projet d'établir l'uniformité des poids et mesures dans les pays soumis à sa domination, il ordonna que le *poids* de *marc* de *Troyes*, ainsi nommé de la ville de *Troyes* en *Champagne*, seroit substitué à tous les autres.

Si la force des habitudes auxquelles se trouvoient assujettis des peuples nombreux et peut-être peu dociles, opposa alors un obstacle puissant à l'exécution d'un dessein bien conçu, du moins la volonté du souverain ne dut-elle éprouver aucune résistance à l'égard de l'application de son système à la fabrication des monnoies de France. Ainsi de 12 *onces*, ou d'un *marc* et *demi* de ce dernier poids, il fut composé une nouvelle *livre* pour servir à la fois de mesure pondérale et d'unité numéraire : celle-ci consista dès-lors dans une pareille quantité d'*argent* au titre de 11 *deniers* et *demi*, dont on tailloit à cette époque 20 sols, ou 240 deniers.

La dénomination de *marc* appartient originairement aux langues du Nord, mais la langue gauloise ou française se l'est appropriée de bonne heure. Ce n'est qu'à l'époque où la puissance de *Charlemagne* s'étendoit sur la *Germanie* et sur l'*Espagne*

en même temps que sur la *France*, que cette dénomination a pu avoir été introduite dans les diverses parties de son empire pour servir à exprimer dans chacune d'elles une quantité semblable de 8 *onces*; et de plus ces *marcs* ont conservé dans la plupart de ces lieux le nom de *poids de Troyes* : il est donc assez évident qu'ils proviennent d'un type primitif commun, quoique leur intégrité ait été plus ou moins altérée par la suite des temps.

En conséquence du nouveau système établi en *France*, qui a pour objet de réduire à l'uniformité les mesures de toute espèce au moyen d'un type fondamental pris dans la nature, lequel soit susceptible d'être retrouvé dans tous les temps; après qu'il a été reconnu que le moyen le plus propre à étendre cette uniformité aux nations étrangères, en les engageant à adopter le même système, seroit de choisir une unité qui dans sa détermination ne renfermât rien d'arbitraire, rien de particulier à aucune nation, on a choisi le *quart* du *méridien terrestre*, compris entre le pôle boréal et l'équateur, pour remplir les fonctions de cette unité générale, naturelle et invariable.

La *dix-millionième* partie de ce quart du méridien a ensuite été prise pour servir d'unité usuelle des mesures linéaires, sous le nom de *mètre*, lequel constitue la base de toutes les autres mesures nouvelles, c'est-à-dire, celles de *surface*, de *solidité*, de *capacité* et de *poids*, enfin la base des monnoies nationales. On n'entrera ici dans des détails que sur ce qui concerne ces deux derniers objets, les autres parties de ce système étant détaillées ailleurs. Voyez *Mesures et poids*.

Chacun des multiples du *mètre*, selon l'ordre décimal, le *décamètre*, l'*hectomètre*, le *kilomètre* et le *myriamètre*; comme aussi chacun de ses sous-multiples, le *décimètre*, le *centimètre* et le *millimètre*, présentent d'autres mesures dont l'usage et les dénominations sont conservés par les nouvelles lois, notamment par celle du 18 germinal an 3 (28 mars 1795).

Du poids d'un *centimètre* cube d'eau de pluie distillée, prise à la température de la glace fondante, on a composé une autre unité fondamentale appelée *gramme*. Les mêmes lois ont encore consacré les dénominations du *gramme* ainsi que de ses divers multiples décimaux, le *décagramme*, l'*hectogramme* et le *myriagramme*; enfin celles de ses sous-multiples, le *décigramme*, le *centigramme* et le *milligramme*, pour remplacer le *poids de marc* dont il étoit précédemment fait usage.

Le kilogramme avoit d'abord été établi comme l'équivalent de 18841 *grains poids de marc*. En conséquence de cette détermination provisoire, des tableaux comparatifs des nouveaux poids de *France* avec les anciens ont été répandus et copiés dans divers ouvrages; ce qui pourroit induire dans de légères erreurs ceux qui les consulteroient : le *marc* de 8 *onces* y est présenté comme égal à 244 *grammes* et 573 *milligrammes*.

Mais l'Institut national des Sciences et des Arts ayant remis au Gouvernement, le 4 *messidor de l'an* 7 (22 juillet 1799), un étalon exécuté en platine, qui fixe la valeur des poids actuellement en usage, relativement à ceux dont l'emploi est aboli, cet étalon du *kilogramme*, qui représente 18827 $\frac{1}{10}$ *grains du poids de marc*, a été adopté définitivement par la loi du 19 *frimaire an* 8 (10 décembre 1799).

Enfin un arrêté du 13 *brumaire an* 9 (4 novembre 1800) a autorisé de traduire par des noms français les dénominations différentes des nouveaux poids et des nouvelles mesures, et à employer, comme des synonymes de ces dénominations, ces noms dont l'usage est familier au peuple. Voyez *Mesures et poids*.

On a substitué de nouvelles dénominations à celles qui étoient employées pour désigner les degrés de finesse de l'*or* et de l'*argent*. La pureté absolue de l'un comme de l'autre de ces métaux se trouve actuellement désignée par le *titre* de mille *millièmes*, c'est-à-dire par l'*unité* intégre; et les fractions de cette unité, énoncées en millièmes, servent à exprimer chacun des degrés inférieurs de pureté. *Loi du* 19 *brumaire an* 6 (9 novembre 1797).

Ainsi chaque *karat* se trouve représenté par 41 *millièmes* et $\frac{7}{9}$, ou (en employant l'approximation décimale) 41,667 —; chaque *trente-deuxième* de *karat*, par un millième et $\frac{1}{4}$, ou 1,302 +; chaque *denier* de *fin d'argent*, par 83 *millièmes* et $\frac{1}{3}$, ou 83,333 +; chaque *grain de fin*, par 3 *millièmes* et $\frac{11}{32}$, ou 3,472 +.

Plusieurs raisons ont déterminé l'usage qui a lieu dans le commerce des matières d'or et d'argent qui se fait en *France*, d'en régler les prix sur de certains titres de convention. Tandis que par le prix courant de l'*or* ce métal est toujours sous-entendu à 24 *karats*, ou à 1000 *millièmes*, le prix de l'*argent* suppose celui-ci au titre de 11 *deniers* et 10 grains, ou un peu plus de 951 *millièmes* (951,389 —).

A l'égard de l'*or*, comme les moyens d'affinage connus et employés le rendent nécessairement à l'état de plus grande pureté possible, et que susceptible d'être mis en œuvre à des titres différens il convient mieux dans cet état à chaque acheteur, qui peut l'allier ensuite selon le besoin qu'il en a, il a été jugé plus convenable d'en établir le prix sur le titre de fin absolu.

Comme l'*argent* conserve au contraire, par les procédés ordinaires de l'affinage, une portion de *cuivre*, métal qui lui est le plus communément allié, et que d'ailleurs ce qui entre d'*argent* dans le commerce provient en majeure partie de la fonte, en lingots ou en barres, de celui qui avoit déjà été mis en œuvre au titre de 11 *deniers* et 10 *grains*; on a trouvé plus simple et plus commode d'en régler le prix sur le titre effectif de ces lingots, titre auquel il se trouve propre à être employé de nouveau, et qui n'oblige l'acheteur à faire aucun frais d'affinage ni d'alliage.

Le titre de l'*or*, exprimé en karats, étant multiplié par 1000 et le produit divisé par 24; ou ce titre étant réduit en 32^{mes}, multiplié de même, et le produit divisé par 768, donnera également pour résultat le titre correspondant exprimé en *millièmes*.

Le titre de l'*argent* étant énoncé en *deniers*, si l'on en multiplie le nombre par 1000 et qu'on divise le produit par 12; ou si on réduit ce titre en *grains*, qu'on en multiplie le nombre aussi par 1000 et divise le produit par 288, on aura également pour résultat le titre correspondant en *millièmes*.

En multipliant un nombre de *millièmes* par 24, et retranchant du produit les trois derniers chiffres, on aura un nombre de *karats* qui correspondra au titre donné; et si l'on multiplie ces *millièmes* par 12 seulement, qu'on retranche de même les trois derniers chiffres, on aura un nombre correspondant de *deniers de fin*: la fraction restante des *karats* se réduira ensuite en 32^{mes}, comme celle des *deniers* en 24^{mes}, ou en *grains de fin*.

Par un édit du mois de *mars* 1554, le *titre* auquel les orfèvres de *Paris* sont tenus de fabriquer leurs ouvrages a été fixé pour l'*or* à 22 *karats*, au remède de $\frac{1}{4}$ de *karat*; et pour l'argent à 11 *deniers* et 12 *grains*, au remède de 2 grains.

La loi du 19 *brumaire* an 6 (31 octobre 1797) prescrit *trois titres* légaux pour les ouvrages d'*or*, c'est-à-dire 920,840 et 750 *millièmes*, avec tolérance de 3 *millièmes*. Elle prescrit *deux titres* seulement pour l'*argent* ouvragé, ceux de 950 et de 800 *millièmes*, avec 7 *millièmes* de tolérance.

C'est afin d'empêcher la fonte des espèces nationales par ceux qui mettent en œuvre l'*or* et l'*argent*, que de tout temps il leur a été prescrit d'employer ces métaux à de très-hauts *titres*.

Pour conduire à l'exposé du système monétaire actuel de la République, et à l'analyse de ses monnoies réelles proprement dites, nous donnons un précis général des autres systèmes qui l'ont précédé, tant dans la *France ancienne* que dans les *États* et *provinces* qui lui ont été réunis, qui fera connoître en même temps l'origine de la monnoie. Dans cette courte digression, nous ne ferons que rapporter des faits qui ont paru authentiques.

Origine de la Monnoie.

Quand les hommes furent convenus de rapporter à une mesure commune de valeur chacun des objets matériels nécessaires à la vie, propres à satisfaire les besoins ou les desirs, et dont un individu pouvoit légitimement s'attribuer la propriété, c'est-à-dire la jouissance exclusive; qu'ils eurent ensuite substitué les métaux aux diverses autres productions naturelles de la terre, pour être les signes de cette mesure commune, ils aperçurent la nécessité de déterminer des quotités fixes et invariables de ces substances, qui pussent servir de règle à ce nouveau mode d'échange : l'on inventa alors les poids et les monnoies, qui dans leur origine n'étoient qu'une même chose.

Ainsi les Egyptiens, différens peuples de l'Asie, et successivement les Grecs et les Romains, apprécièrent d'abord les valeurs métalliques comme des mesures de poids seulement; ce ne fut que très-long-temps après que l'on imagina de considérer, dans des portions de ces métaux revêtues d'empreintes quelconques, ou distinguées par des conformations particulières, une valeur abstraite de celle qui devoit résulter de leur contenu de matière : d'où nous est venue l'expression de *monnoie*, dérivée du latin *moneta*, qui signifie *avertir*.

Les premières monnoies qu'on fit circuler autrement que la balance à la main, furent les métaux les plus communs, tels que le fer et le cuivre; et les Grecs n'employèrent jamais pour désigner celles qui étoient en usage chez eux, d'autres dénominations que celles des poids qui y correspondoient. Leurs monnoies proprement dites avoient pour base commune un poids appelé *obole*, dont 6 formoient constamment la *drachme* ou *denier*. Ce nom de *drachme* signifioit aussi une *poignée*, et celui d'une *obole* une broche : en effet, les premiers signes monétaires employés par ces peuples consistoient

Digitized by Google

dans de petites verges ou broches, soit de fer, soit d'airain.

Le poids de la *drachme* varioit chez les diverses nations de la Grèce : *M. Romé-de-Lisle* en donne 14 évaluations différentes, depuis 60 jusqu'à 140 *grains*, poids de marc de *France*. Celle qu'il désigne sous le nom de *grande drachme attique*, ou *corinthienne*, étoit égale à 84 de ces *grains*, ou à 4 scrupules du poids romain. Cent *drachmes* formoient la *mine* ; 60 *mines* le *talent attique* et *cuboïque* commun ; enfin le *talent d'or* équivaloit à 10 *talens d'argent*. Cet auteur porte l'évaluation de la *drachme* en monnoies d'*argent* correspondantes à ces poids, à 18 *sols* 8 *deniers* ; M. *l'auteur* avoit auparavant évalué la même *drachme* à *une livre tournois* environ ; et ce dernier aperçu se trouvera le plus exact, si l'on a égard au titre des monnoies de *France*, et qu'on suppose les autres de l'argent le plus pur.

Lorsqu'on vint à fabriquer des espèces d'*or* et d'*argent*, ces métaux furent d'abord dégagés de toute substance étrangère par des procédés aussi industrieux que dispendieux. *Pline* fait mention des premiers alliages qui eurent lieu dans les monnoies : ils furent faits par *Livius Drusus*, tribun du peuple à *Rome*, qui mêlangea $\frac{1}{3}$ de cuivre avec $\frac{2}{3}$ d'argent. Peu de temps après, le triumvir *Antoine* fit entrer une partie de *fer* dans la monnoie d'*argent* appelée *denier* ; et celle-ci fut aussi altérée dans son poids, à différentes époques, ainsi qu'on va le voir.

Numa, deuxième roi de *Rome*, adopta une monnoie informe de *cuivre*, sans aucune empreinte, et qui ne se donnoit qu'au poids. L'unité de ce poids, ou *assipondium*, autrement dénommée *as*, *æs grave*, *libra* ou *livre*, et qui formoit la base de cette monnoie, étoit égale à 72 *grandes drachmes attiques*, à 96 *petites drachmes attiques*, ou deniers romains de 63 *grains* poids de marc de *France* chacun, enfin à 10 onces et demie de ce dernier poids.

Vers l'an 176 de *Rome*, *Servius Tullius*, sixième roi (celui, dit *Bossuet*, qui donna au peuple romain le premier goût de la liberté), fit fabriquer une véritable monnoie de *cuivre*, dont la base fut toujours la *livre* de poids. Les pièces de cette monnoie portoient l'empreinte des animaux dont elles représentoient la valeur, c'est-à-dire la figure d'un bœuf, celle d'un mouton : ainsi, du mot *pecus*, elles prirent le nom de *pecunia*.

De 30 *onces* ou de 2 $\frac{1}{2}$ *as* de *cuivre* il se composa alors une monnoie de compte appelée *sesterce* ou *sestertius*, mot formé par contraction de ces deux mots, *semi stertius*, c'est-à-dire 2 $\frac{1}{2}$; et cette dénomination de monnoie est restée en usage depuis ce temps-là.

Jusqu'en l'an 483 ou 485 de *Rome*, l'on n'y connut d'autre monnoie que celle de *cuivre*. A cette époque furent fabriquées les premières monnoies d'*argent*, et l'on appela *denier* celle du poids d'une *once* de ce métal par : la valeur de l'*argent* fut considérée alors, relativement à celle de *cuivre* :: 120 : 1 ; et 4 *sesterces*, ou 10 *livres* de ce dernier métal, équivaloient *une once* du premier.

En l'an 537, les monnoies de compte de *Rome*, de différentes dénominations, furent réduites au *sixième* de leur valeur primitive ; le *sesterce* ne représentoit que 5 *onces* de *cuivre* ; le *denier*, un *sextule* d'*argent* ou 20 *onces de cuivre* ; et l'*as monnoie*, seulement 2 *onces* de ce dernier métal : ainsi le rapport de valeur du *cuivre* à l'*argent* resta le même qu'auparavant.

En 544 le *sesterce* n'équivalut plus qu'à 4 *onces* de *cuivre*, ainsi qu'à 1 *scrupule* d'*argent* ; le *denier* ou *sextule* d'*argent* fut assimilé à 16 *onces* de *cuivre*, et le rapport de valeur entre ces deux métaux resta par conséquent :: 96 : 1.

C'est en 547 que parurent à *Rome* les premières monnoies d'or. On tailla d'abord d'*une livre* de ce métal pur 96 pièces, qui furent indistinctement dénommées *aureus*, *solidus*, *sols* (c'est-à-dire *soleils*), ou seulement *deniers d'or*, leur poids étant effectivement d'*un denier* ou de 3 *scrupules* : leur valeur étoit de 60 *sesterces* ; et comme chacun de ceux-ci représentoit *un scrupule* ou $\frac{1}{24}$ d'*once* d'*argent*, selon l'évaluation du numéraire de ce temps-là, la proportion qui marquoit la valeur relative de ces deux métaux étoit celle de 1 à 20.

Le *denier* romain fut réduit, en l'an 586, au $\frac{1}{7}$ de l'*once*, ou à 1 $\frac{1}{7}$ *denier poids d'argent* ; le *sesterce* ou $\frac{1}{4}$ de ce *denier monnoie*, équivalant à $\frac{1}{7}$ du *denier poids* du même métal, étoit représenté aussi par 2 *onces* de *cuivre*, ce qui détermina le rapport de valeur de ce dernier à l'*argent* :: 1 : 56.

Vers la fin du règne de *Néron*, ou environ l'an 820, l'établissement d'une proportion arbitraire et disconvenante entre la valeur numéraire de la monnoie d'*argent* et celle de la monnoie de *cuivre* fut cause que la monnoie de compte de *Rome* ne eut plus être considérée dans ce dernier métal. Le *denier monnoie* étoit alors exactement d'*un denier-poids* ou *huitième d'once d'argent fin* ; et la valeur du *sesterce*, proprement le *quart* de ce *denier*, étoit cependant attribuée à des pièces de monnoie de *cuivre* du poids d'*une once* : d'où résultoit la proportion de 1 à 32 seulement, pour l'expression de la valeur relative de ces métaux.

A compter de l'an 560 de *Rome*, et pendant un espace de 400 ans ou environ qui s'écoula jusqu'au règne de *Constantin*, le rapport de l'*or* à l'*argent* baissa graduellement jusqu'à 11 $\frac{1}{2}$ à 1 ; les pièces de monnoie nites *aureus*, *sols* ou *deniers* d'or, furent successivement taillées de 48, 45, 42, 40, 41 et 45 à la *livre romaine*, et chacune d'elles représentoit toujours 100 *sesterces*.

On perdra de vue les variations survenues dans le système monétaire de cet empire pendant les années de sa décadence, et on s'arrêtera, pour dernière époque, à celle où ce souverain établit de nouvelles proportions dans les monnoies, ces proportions ayant ensuite, à quelques égards, servi de base aux premières monnoies de France. Il fit frapper une monnoie d'*or* au titre de 20 $\frac{1}{2}$ *karats*, ou à $\frac{1}{2}$ du fin absolu, qui étoit à la taille de 72 pièces à la *livre*, et dénommée exclusivement *sol d'or* : celle-ci avoit cours pour 20 *deniers monnoie*, ou *sesterces*, et équivaloit 19 $\frac{1}{2}$ *deniers poids d'argent fin*, 100 *sesterces* ou *deniers* se trouvant contenus dans *une livre* de ce dernier métal : ainsi le rapport de valeur de l'argent *fin* à l'*or* au titre susdit étoit pour lors comme 1 à 14 $\frac{1}{2}$.

Lorsque les *Francs*, ou *Français*, s'établirent dans les Gaules, le poids qui leur étoit venu des *Romains* y fut conservé, ainsi que les procédés de ceux-ci dans la fabrication de leurs monnoies ; mais, quoique l'*argent* fût alors très-abondant chez l'un de ces peuples, il ne l'étoit pas également chez l'autre : en sorte que le rapport entre sa valeur et celle de l'*or* fut fixé par la loi salique :: 1 : 10, taux auquel il est demeuré pendant plus de trois siècles.

Sous le gouvernement des rois de la première race il fut constamment taillé, d'*une livre d'argent fin*, 24 pièces appelées *sols*, et pareillement 288 autres pièces appelées *deniers* ; ces *sols* pesoient 12 *scrupules* ou *une demi-once* du poids romain, et ces *deniers un scrupule* égal à 21 *grains poids de marc*. Il y eut dès-lors en *France* une monnoie de compte dénommée *livre*, divisée et subdivisée en *sols* et en *deniers tournois*, qui étoient des monnoies réelles, ainsi surnommées de la ville de *Tours* où les espèces étoient frappées : la *livre-poids d'argent* et la *livre-numéraire* étoient identiques ; de plus elles coïncidoient exactement dans leurs divisions et subdivisions respectives.

Il fut fabriqué en même temps, à l'imitation des monnoies romaines de l'empereur *Constantin*, des *sols* d'*or* à la taille de 72 à la livre ; mais ceux-ci étoient d'*or fin*, d'*un tiers* du poids des *sols d'argent*, c'est-à-dire de 4 *scrupules* ; ils équivaloient 3 $\frac{1}{2}$ de ces *sols* ou 40 *deniers-numéraire* : des *demi-sols*, et des *tiers* de *sols* d'*or* étoient fabriqués dans des proportions analogues.

Pepin établit le rapport II : I entre les valeurs relatives de l'*or* et de l'*argent*, et fit tailler la *livre* de ce dernier métal en 22 parties ou *sols*.

Charlemagne, successeur de Pepin, introduisit ensuite un nouveau système monétaire, dont la base étoit la *livre poids de marc* de *Troyes* ; elle remplaça l'ancien poids romain et l'excédoit dans la proportion de 8 à 7.

Cette nouvelle *livre* de 12 onces d'*argent fin* constitua alors la *livre-numéraire*, ou monnoie de compte de France, qui se divisoit virtuellement en 20 parties ou *sols*, chacun de ces *sols* se subdivisant en 12 autres parties que l'on continua d'appeler *deniers*. Ces *sols* et ces *deniers* étoient représentés par des pièces de monnoies réelles, semblablement dénommées, et celles-ci correspondoient aux parties analogues de la même *livre* d'*argent* dans lesquelles elle étoit divisée matériellement lorsqu'on la réduisoit à la forme monétaire.

Néanmoins comme les espèces d'*or* que cet empereur fit fabriquer étoient à 23 *karats*, que celles d'*argent* étoient à 11 $\frac{1}{2}$ *deniers* (*), les unes et les autres devoient peser en raison de l'alliage qu'elles contenoient, $\frac{1}{24}$ de plus que les quantités qui viennent d'être désignées ; chaque *denier* d'*argent* devoit contenir 28 $\frac{1}{2}$ *grains* de matière fine, ou 30 $\frac{11}{12}$ *grains* de matière alliée : aussi a-t-on depuis trouvé de ces *deniers* du poids effectif de 30 *grains* environ. Le *marc d'argent fin* étoit donc représenté par 13 *sols* 4 *deniers*, et celui d'*or fin* par 7 *livres* 6 *sols* 8 *deniers* du numéraire de cette époque.

Alors, c'est-à-dire vers la fin du 8e siècle, cette *livre-monnoie*, identique avec

(*) C'est à ces mêmes titres que la plus grande partie des monnoies de *France* ont continué d'être fabriquées jusqu'au règne de Louis XIV ; les diverses altérations qui ont eu lieu durant ce long intervalle n'ont guère été que des abus passagers.

Digitized by

la *livre-poids d'argent*, fut introduite dans le plus grand nombre des États de l'Europe. Sa valeur primitive ayant été ensuite rabaissée graduellement dans chacun de ces États, selon la politique de leurs divers souverains, cette livre y subsiste encore aujourd'hui avec ses mêmes divisions et subdivisions en *sols* et *deniers*, sous différentes valeurs qui n'ont de rapport entre elles qu'une commune origine.

Le rapport de valeur entre l'*or* et l'*argent* fut porté au *douzième*, sous *Charles-le-Chauve*, en 864, et à la première refonte des monnoies dont on ait connoissance. Aucun changement n'eut lieu d'ailleurs dans le système monétaire, non plus que dans la valeur de la *livre-numéraire*, considérée relativement à l'*argent*, jusqu'au commencement du 12e siècle et sous Philippe I.

Cette époque, c'est-à-dire l'an 1103, fut celle de la première décadence du numéraire de *France*; depuis lors, jusqu'en 1344, la valeur de la *livre-tournois* décrut jusqu'à environ *un cinquième*, et ensuite, durant le court espace de 20 ans, elle se réduisit encore jusqu'à *un huitième* de celle qu'elle avoit primitivement.

On ne suivra pas ici en détail la dépréciation ultérieure qui eut lieu dans ce numéraire jusqu'au moment où la *livre-tournois* fut remplacée par le *franc*, monnoie de la République, lorsque cette *livre* ne représentoit plus que la 83e partie de la quantité d'*argent fin* qui constituoit la valeur de la *livre* du temps de Charlemagne. On ne tiendra non plus compte des valeurs métalliques, quelquefois infiniment réduites, qu'ont pu représenter les papiers-monnoie de différentes dénominations, dont ce pays a éprouvé le fléau à deux périodes désastreuses du 18e siècle : la mémoire de la première de ces périodes semble ne s'être affoiblie de nos jours que pour préparer la portion la moins démoralisée de la génération actuelle à des souvenirs plus longs et plus cruels de la deuxième.

En 1344, sous *Philippe de Valois*, la valeur relative de l'*or* à l'*argent* étoit encore : : 12 : 1.

En 1360 furent monnoyées les premières espèces qu'on appela *francs*; elles étoient d'*or*, contenoient de matière fine *un gros* et un *grain*, et équivaloient la *livre tournois* de 20 *sols* d'alors. En 1575 il fut aussi frappé des *francs*, monnoie d'*argent* du poids de 265 grains, dont environ 220 grains de fin; et cette dernière monnoie représentoit encore la *livre numéraire* de 20 *sols* de ce temps-là. Depuis lors, jusqu'à la création, qui a eu lieu, en suite de la révolution, d'une nouvelle monnoie d'une autre valeur, et pareillement dénommée franc, cette dernière expression et celle de *livre* sont restées synonymes.

Il y eut, à compter de l'an 1060, une autre *livre* que l'on distinguoit par le nom de *livre parisis*, dont la valeur étoit précisément d'*un quart* en sus de celle de la *livre tournois*. La *livre parisis* étoit aussi divisée en 20 *sols*, chacun desquels étoit subdivisé en 12 *deniers*. L'emploi de ces dénominations distinctives, *parisis* et *tournois*, fut aboli par une ordonnance de 1667.

Louis XIII, en 1641, établit le rapport 13 ½ à 1 entre l'*or* et l'*argent*, et fixa ainsi en *France* ce rapport au taux moyen de ceux qui, en *Angleterre*, en *Allemagne*, en *Espagne* et en *Italie*, régloient alors la valeur relative de ces métaux. En 1656 *Louis XIV* éleva ce rapport à 14 $\frac{11}{16}$, et en 1685 à 15 ½. Lors de la refonte des monnoies sous le règne suivant, en 1726, il fut réduit à 14 $\frac{1}{2}$ (*); enfin la déclaration de *Louis XVI* du 30 *octobre* 1785 porta la valeur de l'*or* monnoyé à 15 ½, comparée à celle de l'*argent* considérée comme l'unité.

Le premier *écu* de *France* fut l'*écu d'or*, dit *à la Couronne*, fabriqué en 1279, sous Philippe III, successeur de saint Louis; il avoit cours pour 10 *sols parisis*, ou 12 *sols six deniers tournois*, le prix du *marc* d'*argent* étant alors à 2 *livres* 14 *sols* 7 *deniers* de cette dernière dénomination.

Les monnoies d'*Espagne* paroissent s'être introduites en *France* principalement à l'époque des guerres de la Ligue, et entr'autres les pièces dites *pistoles* ou *écus-pistolets*, dont il est parlé dans un édit de Henri III de 1577. *Louis* XIV fixa en 1652 le cours de la *pistole* d'*Espagne* à 10 *livres*; mais, lors de la refonte de 1689, cette monnoie cessa d'être admise légalement dans les paiemens : l'on a conservé cependant l'usage de cette dénomination pour exprimer une valeur numéraire de *dix livres* ou de *dix francs*, abstraite de l'idée de valeur intrinsèque quelconque.

Louis XIII fit fabriquer, en 1640, les premières pièces qui portèrent le nom de *Louis*; elles étoient de 36 ½ au *marc* d'*or*, du titre de 22 karats, et au remède de ½ de karat; elles pesoient 127 grains, ainsi que les *pistoles* d'*Espagne* qui étoient à peu près du même titre, valoient 10 *livres* (le *marc* d'*argent* étant à cette époque à 27 livres), et eurent long-temps cours à ce taux concurremment avec cette dernière monnoie.

La dénomination d'*écu* n'avoit servi jusqu'alors qu'à désigner des monnoies d'*or*. En 1641 il fut fabriqué des *louis* d'*argent*, dits *louis blancs* ou *écus blancs*, au titre de 11 *deniers* et à la taille de 8 $\frac{1}{2}$ au marc; leur valeur numéraire étoit de 3 *livres tournois*: c'est cet *écu* de 3 *livres* qui fut le premier sous-entendu dans le change de *France* avec l'*Angleterre*, la *Hollande*, etc.

En 1689 *Louis* XIV fit exécuter une refonte générale des monnoies de *France* alors existantes. De nouveaux *louis* d'*or* furent frappés, du même poids et du même titre que ceux de son prédécesseur, et ils eurent cours pour 12 *livres* 10 *sols*: les *écus* de la même fabrication étoient de 9 au *marc*, et leur taux numéraire de 3 *livres* 6 *sols*. Ce sont ces derniers *louis* et *écus* de *Louis* XIV qui ont encore cours de monnoie dans divers endroits de l'*Europe*.

Le *louis* d'*or*, connu en *Allemagne* sous la dénomination de *louis vieux*, dont la fabrication a été réglée par les édits de *décembre* 1689, de *septembre* 1701 et de *mai* 1704, sur le pied de celui de 1640, est compté pour 7 $\frac{1}{2}$ *florins courans d'Allemagne*. Le *louis blanc*, ou *écu vieux de France*, est souvent aussi assimilé, dans différentes places de cet empire, à la *rixdale d'espèce de convention*, à la *piastre d'Espagne* d'avant 1772, et à la *rixdale de Hollande*, à raison de 2 *florins* indistinctement.

Les plus anciennes monnoies qui aient cours actuellement en *France* remontent à l'année 1726 : depuis lors il y a eu une refonte des espèces d'*or*, ainsi qu'une nouvelle fabrication, d'après la déclaration du 30 octobre 1785.

Monnoies d'or.

Louis d'or, créé par l'édit du 1er *janvier* 1726, à la taille de 30 au *marc* et du titre de 22 karats; les tolérances réglées alors à 15 *grains* par *marc* sur le poids, et à 10 *trente-deuxièmes* de *karat* sur le titre : cette dernière, portée ensuite à 12 *trente-deuxièmes*, par la déclaration du 12 *février* suivant.

Ce *louis* d'or n'avoit cours d'abord que pour 20 *livres*; un arrêté du 26 *mai* de la même année établit sa valeur numéraire à 24 *livres*. Cette monnoie est presque totalement disparue de la *France*; mais on la retrouve en *Suisse* et en *Allemagne*, où elle a un cours réglé sous le nom de *louis neuf*.

Son contenu en matière pure se calcule ainsi qu'il suit :

Un marc d'*or* de 4608 grains ou 244,7529 grammes, réduit, par le remède de poids, de 15 grains à 4593 grains ou 243,9562 grammes, lesquelles dernières quantités se trouvent réduites encore, à cause du titre des *louis* que le remède de loi de $\frac{1}{32}$ met seulement à 21 $\frac{31}{32}$ *karats*, à 4138,484,375 grains ou 219,8147 grammes: celles-ci étant divisées par 30, donnent, pour le *minimum* de quantité d'*or pur* contenu dans chacun de ces *louis*, 137,94948 grains ou 7,3271157 grammes.

On ne doit pas croire, d'après ces poids et ces titres nominaux, qu'il dût exister des *louis* de cette fabrication à 22 *karats* pleins et pesant chacun $\frac{4608}{30}$ ou 153,6 grains; ce qui porteroit le *maximum* de leur contenu en matière pure à 140,8 grains ou 7,478,562 grammes; ni conclure de-là que le terme moyen du contenu de ces pièces, du fort au foible, seroit en effet de 139,37474 grains ou 7,402,865 grammes. Ce remède exorbitant d'un $\frac{1}{32}$ de *karat* n'étoit pas accordé aux directeurs des monnoies sous le rapport d'une tolérance juste et nécessaire : il n'étoit qu'un moyen grossier qu'on employoit à cette époque pour déguiser l'affoiblissement du titre des nouvelles espèces.

Ce terme moyen se calculera assez exactement, en supposant que les directeurs employoient 9 *grains* du remède de poids par *marc*, et qu'ils rendoient les *louis* effectivement au titre de 21 $\frac{31}{32}$ *karats*, comparaison faite des uns par les autres.

Alors le marc de matière alliée se trouveroit réduit de 9 *grains* ou à 4599 grains, ou 244,2749 grammes, lesquels, à 21 $\frac{31}{32}$ *karats*, feroient d'*or* pur 4,151,8672 grains ou 220,738 grammes dont $\frac{1}{30}$ équivaudroit 138,5289 grains ou 7,357,733 grammes.

La déclaration du 30 *octobre* 1785 porte que, sans rien changer au titre des *louis* d'*or*, ni aux tolérances dans leur fabrication, qui sont réglées par les ordonnances de *janvier* et de *février* 1726, il sera taillé 32 *louis* dans le *marc*, au lieu de 30; le *minimum* de matière pure que contient chacune des pièces d'*or* de cette deuxième époque consiste donc dans la $\frac{1}{32}$ partie de

(*) C'est-à-dire, à 14 $\frac{1}{2}$; mais l'exactitude très-rigoureuse n'est pas ici un point d'un grand intérêt : c'est pourquoi on ne parlera pas de quelques légères variations qui ont encore eu lieu depuis cette époque jusqu'à la suivante : par exemple, en 1723, la proportion fut établie à 14 $\frac{10}{11}$.

Digitized by Google

4138,484375 grains ou de 219,8147 grammes, c'est-à-dire dans 129,32764 grains ou 6,86721 grammes.

On évaluera le terme moyen de ce contenu, en supposant que les entrepreneurs des monnoies (dont l'industrie a dû constamment se perfectionner) ont joui, dans la fabrication des *louis* depuis 1785, de 12 *grains* par *marc* sur les 15 *grains* de remède de poids que les ordonnances leur attribuoient, et qu'ils ont livré ces mêmes *louis*, l'un portant l'autre, au titre effectif de 21 $\frac{11}{12}$ *karats*.

Dès-lors le *marc* d'*or allié* se trouvoit réduit, par le remède de poids, à 4596 gr. ou 244,1125 grammes; et son titre de 21 $\frac{11}{12}$ *karats* le rendoit équivalent à une quantité d'*or fin* de 4,147,171,875 gr. ou 220,276,137 grammes, dont $\frac{1}{9}$ donne pour l'expression du contenu d'*or fin* dans un *louis* de la dernière fabrication, 129,59912 grains ou 6,883,629 grammes.

Les *louis* d'or de chacune de ces deux fabrications ont leur multiple, dits *doubles louis*, taillés dans les mêmes proportions: depuis long-temps on avoit cessé de frapper des *demi-louis*.

Un décret de la *Conv. nat.* du 28 *therm. an* 3 (16 *août* 1795), en réglant ce qui est relatif à la fabrication des nouvelles monnoies de la *République française*, porte qu'il sera fabriqué des pièces d'*or* de *neuf* parties de ce métal pur, et d'une partie d'alliage, avec tolérance de *trois millièmes* en dedans et de *trois millièmes* en dehors sur ce dernier titre; que chaque pièce sera à la taille de *dix grammes*, avec tolérance d'*un quatre-centième* en dedans et d'*un quatre-centième* en dehors de ce poids.

Ces tolérances déterminent le *maximum* de poids de ces pièces à 10,025 grammes, et le *minimum* à 9,975 grammes; le *maximum* de leur titre à 903 *millièmes*, et le *minimum* à 897.

Le *maximum* de leur contenu d'*or pur* seroit donc de 9,052,575 grammes, le *minimum* de 8,1947575 grammes, et le terme réputé moyen de 9 grammes d'*or fin*.

La loi n'a attribué aucune valeur numéraire fixe à la pièce d'or dont on vient de présenter l'analyse; elle a entendu que cette valeur restât soumise aux variations que le commerce fait naître dans les prix de chacun de ces métaux, l'*or* et l'*argent*, considérés corrélativement. Ce rapport de valeur n'étant pas le même chez les nations circonvoisines, on a pensé que s'il étoit déterminé dans les monnoies de *France*, il pourroit en résulter des inconvéniens plus ou moins grands.

On a remarqué que les prix des matières d'*or* et d'*argent* dans le commerce à Paris établissoient, en germinal an 10 (avril 1802), le rapport de valeur entre ces deux métaux comme 14 $\frac{1}{2}$ à 1; tandis que, dans les dernières monnoies royales de *France*, ce rapport étoit de 15 $\frac{1}{2}$ environ à 1.

Voici quels étoient ces prix à l'époque du 25 germinal an 10 (15 avril 1802).

Or fin, le kilogramme, 3357 francs 50 centimes; or au titre des orfèvres, 3325 francs par kilogramme de matière fine contenue dans une quantité proportionnelle d'or allié.

Argent fin, le kilogramme, 228 francs 80 centimes; *argent* aux titres inférieurs, 224 *francs* à 222 *francs* 50 *centimes* par kilogramme de matière fine contenue dans une quantité proportionnelle d'argent allié.

Les *piastres* d'*Espagne* sont en même temps au prix extraordinairement élevé de 5 *francs* 41 *centimes*, équivalant à 5 *livres* 9 *sols* 9 *deniers* environ de l'ancien numéraire.

Monnoies d'argent.

Ecu créé par l'édit du 1er *janvier* 1726, à la taille de 8 $\frac{1}{10}$ au *marc* et au titre réputé de 11 deniers; les tolérances réglées à 36 *grains* par *marc* pour remède de poids, et à 3 *grains de fin* pour remède de loi.

Le taux numéraire de cet *écu* fut d'abord de 5 *livres*, et porté ensuite à 6 *livres* par l'arrêt du 26 mai suivant.

Le calcul de son contenu en matière pure, au *minimum*, se fait ainsi qu'il suit:

Un marc d'argent de 4608 grains ou 244,7529 grammes, réduit par le remède de poids à 4572 grains ou 242,8408 gram., ces dernières quantités réduites encore à cause du titre des écus que le remède de loi de 3 *grains* met à 10 *deniers* 21 *grains*, à 4143,375 grains ou 220,0745 grammes, constituent le contenu d'*argent fin* de 8 $\frac{1}{10}$ *écus* de 6 *livres*: ce qui donne pour chacun de ces écus, au *minimum*, 499,202 grains, ou 26,515 grammes.

Au titre de 11 *deniers* pleins et du poids de $\frac{1}{10}$ de *marc*, sans réduction, chacun de ces *ecus* contiendroit 508,916 grains, ou 27,030345 grammes.

En supposant à ces *écus* la plus grande valeur intrinsèque qu'ils pourroient avoir, il faudroit encore considérer que sur les 36 *grains* de remède de poids il y en avoit de 10 à 12 en bénéfice pour le Gouvernement; mais les entrepreneurs qui fabriquoient les monnoies pour leur propre compte avoient aussi intérêt à employer la plus grande partie possible des 24 à 26 *grains* restant: en sorte que l'on peut estimer à 6 *grains* par *marc* au-dessus du *minimum* de 4572 *grains*, le poids effectif auquel se trouvoit réduite chaque quantité de ces espèces livrée au public comme étant la représentation d'*un marc* de poids. On supposera de plus que le titre moyen de ce *marc* d'*argent*, réduit à 4578 *grains*, étoit de 10 *deniers* 21 $\frac{1}{2}$ *grains de fin*; ce qui donnera lieu au calcul suivant pour obtenir l'expression de la moyenne quantité d'*argent pur* contenu dans un *écu* de 6 *livres tournois*.

Un marc de matière alliée réduit à 4578 grains ou 243,1595 grammes, au titre de 10 deniers 21 $\frac{1}{2}$ grains de matière fine, 4156,76 grains, ou 220,7854 grammes, dont $\frac{1}{10}$ font, pour chaque *écu*, 500,8145 grains, ou 26,6007 grammes.

La législation relative à la fabrication des monnoies d'*argent* n'ayant point changé en France depuis l'année 1726 jusqu'à la révolution, on ne peut attribuer l'avantage dont jouissent sur certaines places étrangères, et particulièrement à *Londres* et à *Amsterdam*, les *écus* de 1726 sur ceux de 1771, ainsi que ces derniers sur ceux d'une fabrication plus récente, telle que celle de 1786, qu'au perfectionnement des moyens chimiques par lesquels les directeurs ou entrepreneurs des monnoies sont parvenus graduellement à s'assurer le plus grand bénéfice possible sur la tolérance des 3 *grains de fin*, qui leur étoit accordée par les ordonnances.

L'*écu* de 6 *livres* qui vient d'être analysé a aussi ses sous-multiples, représentés par d'autres pièces d'*argent* au même titre, et de la $\frac{1}{2}$, du $\frac{1}{5}$, du $\frac{1}{10}$, ainsi que du 20^{e} de sa valeur; lesquelles sont taillées dans des proportions analogues.

Il existe aussi dans la circulation, quant à présent, des pièces de 30 et de 15 *sols*, alliées dans la proportion de 8 *deniers d'argent fin* sur 4 *deniers de cuivre*. Les tolérances dans la fabrication de celles ci sont de 2 *grains de fin*, pour remède de loi, de 24 *grains* par *marc* pour les pièces de 30 *sols*, et de 36 *grains* sur celles de 15 *sols* pour remède de poids. Ces pièces sont d'ailleurs taillées d'un poids tel, que chacune renferme effectivement une quantité de matière fine proportionnelle à celle qui est contenue dans les *écus*; et les dispositions qui leur sont relatives sont réglées par les décrets de *l'Assemblée constituante*, du 11 *juillet* et du 4 *août* 1791.

La loi du 28 thermidor an 3 (15 août 1795) porte, entre autres dispositions,

Que l'unité monétaire de France sera désormais nommée *franc*, lequel sera divisé en 10 décimes, et chacun de ces derniers en 10 centimes;

Qu'il sera fabriqué des pièces d'*argent* d'*un*, de *deux* et de *cinq francs*, à la taille de 5 *grains* par chaque *franc*, dont 9 parties de ce métal pur et *une* partie d'alliage;

Que les tolérances dans cette fabrication seront de 7 *millièmes* en dedans, et de 7 *millièmes* en dehors du titre susdit, ainsi que d'un *deux centième* en dedans, et d'un *deux centième* en dehors du poids également prescrit.

Les *quintuples*, ou pièces de 5 *francs*, sont les seules pièces d'*argent* qui aient été fabriquées en exécution de la loi précitée; il n'a point été fabriqué de celles d'*un* et de *deux francs*.

Enfin une autre loi, celle du 25 *germinal* de l'an 4 (15 avril 1796), ordonne que ces pièces de 5 *francs*, frappées au coin de la République, seront reçues pour 5 *livres* 1 *sol* 3 *deniers tournois*; et elle légitime ainsi la proportion de 80 à 81 entre les valeurs relatives de la *livre* et du *franc*, considérées dans les espèces réelles d'argent qui servent de base à l'appréciation des monnoies de compte de ces dénominations respectives. On va voir tout-à-l'heure, par l'analyse plus particulière de cette dernière pièce d'*argent*, et par la comparaison exacte de son contenu en matière pure avec la quantité d'*argent pur* aussi contenue dans l'*ecu* de 6 *livres*, que cette valeur relative du *franc* de la monnoie actuelle de *France* n'a rien d'exagéré.

La pièce de 5 *francs*, à son *maximum* de poids de 25,125 grammes, et à son plus haut titre de 907 *millièmes*, peut contenir d'*argent pur* 22,788375 grammes; à son *minimum* de 24,875 grammes, et à son plus bas titre de 893 *millièmes*, elle peut ne contenir de matière pure que 22,213375 grammes; et, aux termes réputés moyens de son poids et de son titre, elle contiendroit 25 *grammes d'argent à* 900 *millièmes*, c'est-à-dire 22 *grammes* 5 *décigrammes d'argent fin*.

Puisque la valeur constitutionnelle d'*un franc*, considérée dans l'argent monnoyé actuellement en *France*, est de $\frac{9}{10}$ *grammes* 5 *décigrammes* de ce métal pur; que la valeur de la *livre tournois*, considérée dans la 6^{e} partie de l'*écu* qu'on trouve contenir d'*argent pur* 26,6007 grammes, d'après une précédente analyse, et en calculant au terme moyen des diverses fabrications depuis 1726, est de 4,43345 grammes, la comparaison de ces deux résultats donne pour la valeur de la pièce de 5 *francs*, 5 *livres* 1 *sol* 6 *deniers*, plus une très-légère fraction, à cause de ces proportions 4,43345 : 4, 5 : : 80 : 81,20009 : : 100 : 101, 50011. La loi, qui fixe la proportion de la *livre* au *franc* ayant été

Digitized by Google

réglée sur le *kilogramme provisoire*, de 18841 grains, le calcul qui produiroit assez exactement cette proportion de 80 à 81 supposeroit l'emploi de 15 *grains* du remède de poids tolere sur les *écus* au titre de 10 *deniers* 21 ½ *grains*; l'emploi de 24 *grains* du même remede, si l'on n'admettoit que leur titre de 10 *deniers* 22 *grains*, et seulement 0 *grains* ½, si l'on n'estimoit la finesse de ces *écus* qu'à 10 *deniers* 21 *grains*.

Monnoies de billon et de cuivre.

La monnoie de billon qui a cours en France est composée de pièces de *deux sols* et d'un *sol six deniers*.

Cent douze pieces de deux sols, selon le règlement de 1738, devoient peser un marc de 8 onces; mais la fabrication étoit estimée bonne lorsque cent seize pièces seulement equivaloient à ce poids.

Le titre fixé par l'ordonnance étoit de deux deniers et demi d'argent pur contre neuf deniers et demi de cuivre, et la tolérance ou remede de loi étoit réglé à quatre vingts quatrièmes de denier.

On ne peut donner aucun renseignement exact sur les pièces d'un sol six deniers; c'est une assemblage d'espèces de différens titres: la fabrication d'une partie remonte au 13e siècle, et la plus recente est du commencement du 18e.

Il y a aussi dans la circulation des pièces d'un sol, de deux liards ou d'un demi-sol, et d'un liard ou d'un quart de sol; mais ces espèces sont en entier de cuivre.

Quant à la monnoie de cuivre au type républicain, elle consiste en pièces d'*un centime*, ainsi que de 5 et de 10 *centimes*, à la taille de 2 *grammes* par *centime*, c'est-à-dire de 200 *grammes* le *franc*. Le remède de poids est de 20 pièces par kil. pour celle d'*un centime*; de 4 pièces par *kilogramme*, pour celles de 2 *centimes*; et de deux pièces également par *kilogramme*, pour celles d'*un décime*: ces tolérances sont prises moitié en dedans et moitié en dehors du poids determiné ci-dessus. Le *franc* representant 4 *grammes et demi d'argent fin*, le rapport de l'*argent au cuivre*, dans les monnoies françaises de ces deux métaux, est : : 400 : 9, ou : : 44 4/9 : 1.

En établissant ce dernier rapport de valeur intrinsèque, on fait abstraction de la petite différence qui peut resulter de l'alliage que contiennent aussi les monnoies de *cuivre de France*. Le titre de celle-ci est fixé à 98, c'est-à-dire que, sur 100 parties de ces pièces, on doit en trouver, par les méthodes analytiques, 98 de *cuivre pur* et *deux d'étain*. La chimie a jeté tant de jour sur tout ce qui est relatif aux essais, que ceux de *cuivre* se font actuellement, à la monnoie de *Paris*, avec autant d'exactitude que ceux d'*or* et d'*argent*.

Monnoies des pays réunis à la France.

BELGIQUE.

Cette partie de la *basse Germanie*, comprise précédemment dans les états héréditaires de la maison d'*Autriche*, et qui se trouve actuellement réunie à la *France*, dont elle compose cinq départemens et partie d'un sixième, renferme plusieurs places très-importantes sous le rapport de leur commerce de change. Les principales d'entre ces places sont: ANVERS, ou *Antwerpen*; BRUGES, ou *Brugge*; BRUXELLES, ou *Brussel*; et GAND, ou *Ghendt*.

Comme toutes ont conservé l'usage jusqu'à présent, tant des dénominations de monnoies de compte, que des monnoies effectives dont elles se servoient avant leur réunion à l'Empire français, aussi bien que leur ancienne méthode de stipuler le change avec les autres pays, elles sont traitées encore par la *France* comme places étrangères à ces divers égards.

Leur principale monnoie de compte, celle dans laquelle on y établit les écritures des négocians, porte le nom de *florin* ou *gulden* (par abréviation *fl.*); elle se divise en 20 *sols*, autrement dits *patars*, *stuyvers* ou *stubers* (st.), lesquels se subdivisoient chacun en 12 *deniers* ou *peningein*, mais depuis long temps ne se subdivisent plus qu'en 12 parties, ou *deniers*.

La *rixdale*, *rixdaller* ou *patagon*, est une dénomination de monnoie qu'on emploie quelquefois dans le change; elle se compose de 2 ½ *florins*, ou de 48 *sols*.

La *livre de gros*, ou *pond vlaams* (L. vls), est une autre dénomination de monnoie de compte et de change, par laquelle on entend une quantité de 6 *florins*; elle se divise et se subdivise virtuellement en 20 *sols de gros*, *escalins* ou *schellings* (*ss vls*), et 12 *deniers de gros* chacun: ces derniers dits seulement *gros* ou *groot* (*g vls.*).

La monnoie de compte de la *Belgique*, en tant qu'elle se mesure avec les monnoies réelles proprement dites, qui ont cours dans ce pays, a deux valeurs distinctes:

La première, celle de l'argent courant, qui est sous entendue dans toutes les opérations purement locales, telle qu'elle est dans la stipulation du prix des marchandises, autres que les matières d'or et d'argent, et dans le taux numeraire attribué à chaque pièce de monnoie dans le trafic journalier; les commerçans dont les affaires ne s'étendent guères au delà de la *Belgique* tiennent aussi leurs livres en *florins*, *sols et deniers*, argent courant:

La deuxieme, dite *argent de permission*, ou plus communément *argent de change*, s'entend toujours dans les stipulations du prix du change, et les négocians qui ont des relations habituelles et nécessaires avec l'étranger, tiennent leurs registres dans cette valeur, qui est plus forte que celle de l'*argent courant*, dans la proportion de 7 à 6: enfin, dans chacune de ces deux espèces en particulier, on considère le *florin*, la *rixdale* et la livre de gros, avec leurs divisions et subdivisions respectives, qui conservent entre eux les rapports de valeur relative designés ci-dessus.

Dans le commerce qu'elles font des matières précieuses, ces différentes places emploient le *marc* dit *poids de Troyes* et égal à 245,8833 grammes, de celui actuel de *France*. Ce *marc* se divise en 8 *onces*, l'*once* en 20 *estelins* ou *engels*, et l'*estelin* en 32 *as*; par conséquent 5120 de ces derniers equivalent le *marc*.

Lors des essais de l'or, la finesse absolue de ce métal s'exprime, comme autrefois en *France*, par le titre de 24 *karats* ou *karaaten*; chacun desquels se divise en 12 *grains* ou *greynen*, pour servir à l'expression des différens degrés de finesse relative. De même, dans les essais de l'argent, le titre de 12 *deniers* en exprime la finesse absolue, et le *denier* ou *pening*, se divise en 24 grains, afin d'en exprimer par ce moyen la finesse relative, ou les titres intérieurs.

Les ventes des matières d'*or* et d'*argent* se font à raison du *marc*, au titre de fin absolu, et le prix en est stipulé en *florins* et *stuyvers*, *argent de change*.

Les principales monnoies reelles qui ont actuellement cours legitime dans la *Belgique* sont celles qui suivent:

Le *souverain* ou *severin*, et le *double souverain*, monnoies d'or dont la fabrication a été réglée, par une ordonnance du 19 *septembre* 1749, à la taille de 44 9/11 des premières, ou de 22 5/11 de ces dernières pièces au *marc*, avec tolérance de ¼ d'*estelin* pour forblage ou remède de poids, et au titre de 22 *karats* ¾ de *grains*, avec tolérance de ½ de *grains* pour l'écharseté ou remède de loi; la quantité d'*or fin* contenue dans un *double souverain*, au *minimum* de sa valeur, c'est-à-dire, en supposant l'emploi de la totalité de ces remèdes, étant par conséquent de 10,158758 grammes.

La valeur numéraire de cette pièce étoit d'abord de 17 *florins* et 17 *sols*, *argent courant*; mais l'empereur Joseph II la porta à 18 *florins* 18 *sols* dans l'année 1786, afin d'établir dans le système monétaire de cette partie de ses domaines la même valeur relative de l'or à l'argent, qui lui étoit établie en *France* à cette époque. (Ce dernier taux est l'equivalent de 16 *florins* 4 *sols argent de change*.)

Le *louis d'or de France*, de la fabrication qui a commencé en 1786, lequel a cours au taux fixe de 11 *florins* 4 *sols*, en *argent de change*, ou de 13 *florins* 1 ½ *sol* en *argent courant*.

Le *ducaton*, dit *de la reine*, monnoie d'argent dont la fabrication a été réglée, par l'ordonnance precitée, à la taille de 7 7/10 au *marc*, avec tolérance d'*un estelin* pour remède de poids ou forblage, et au titre de 10 *deniers* 11 *grains et demi*, avec tolérance d'*un grain* de fin, pour remède de loi ou écharseté; la quantité d'*argent fin* contenue dans un de nos *ducatons*, à son terme moyen, c'est-à-dire, en supposant l'emploi de la moitié de chacun de ces remèdes, étant par conséquent de 2,06278 grammes;

La valeur numéraire de cette pièce, qui étoit d'abord de 3 *florins*, *argent de change*, ou de 3 *fl.* 10 *st. argent courant*, est fixée, depuis l'année 1755, à 3 *fl.* 1 *st. argent de change*, ou 3 *fl.* 11 ½ *st. argent courant*.

La *couronne*, *croon* ou *écu de Brabant*, dont la fabrication a été réglée, par une ordonnance du 19 juillet 1755, à la taille de 8 15/16 pièces au *marc* d'*argent* au même titre que les *ducatons*, avec les mêmes tolerances tant de poids que de loi; dont le contenu en matière fine, au terme moyen, est de 25,71871 grammes, et le taux numéraire de 2 *fl.* 14 *st. argent de change*, ou de 3 *fl.* 3 *st. argent courant*;

L'*escalin* ou *schelling*, et le *double escalin*, fabriqués d'après la même ordonnance, à la taille de 49 5/16 *escalins* par *marc* d'*argent* du titre de 6 *deniers* 23 *grains et demi*, remède de poids *un estelin et demi*, remède de loi *un grain et demi*; l'*escalin*, d'*un sol de gros* ou de 6 *stuyvers*, *argent de change*, qui a cours en même temps pour 7 *stuyvers argent courant*, contenant dès-lors 2,88515 grammes *d'argent fin*, au terme moyen de sa valeur;

L'écu de 6 livres de *France*, dont la fabrication a commencé en 1726 et lequel a cours, dans toute la *Belgique*, à raison de 2 *fl.* 16 *st. argent de change* ou de 3 *fl.* 5 ½ *st. argent courant*. Si cet écu est reçu avec préférence dans les paiemens, c'est moins à cause de sa valeur intrinsèque, qui est plus foible que celle des monnoies

noies du pays, proportionnément à leurs valeurs numéraires respectives, que par l'avantage dont il jouit d'avoir aussi cours legitime de monnoie dans plusieurs autres Etats.

Beaucoup d'autres monnoies, de divers pays, ont eu également cours dans celui-ci; mais, depuis un grand nombre d'années, celles de *France* des dernières fabrications sont les seules espèces étrangères qui y aient conservé une valeur numéraire.

On ne parlera pas des espèces réelles qui ne sont que des sous-multiples de celles qui viennent d'être analysées; on gardera le même silence sur diverses autres espèces, tant de *billon* que de *cuivre*, qui comptent pour peu de chose dans les paiemens des lettres-de-change: leur analyse ne présenteroit qu'un détail fastidieux et dépourvu d'intérêt.

Liége, *ville de la Westphalie.*

Dans la ville de Liége, ou *Lüttich*, (autrefois capitale des Etats du prince-évêque de *Liége*, et d'après la réunion de ces Etats à l'Empire français, chef-lieu du département de l'Ourthe), ainsi qu'à *Maëstricht*, (dans la *Gueldre* ci-devant hollandaise), et dans plusieurs endroits environnans du cercle de *Westphalie*, on comptoit par *florins* (gulden) de 20 sols (stuyvers), le *sol* de 12 *deniers* (penningen), ou de 4 liards (vertjes).

L'*écu*, ou *patagon* de *Liége*, monnoie de change, se compose de 4 *florins*; et le *schilling*, ou *escalin*, est la moitié du *florin*.

Le *patagon*, ou *thaler*, monnoie réelle d'argent à laquelle *Kruse* (d'après *Newton*) attribue un contenu en matière fine de 507,5 *as* de *Hollande*, ou 24,371 grammes, a été essayé par M. de R., qui l'a trouvé du poids de 7 *gros* 20 *grains*, ou 27,83215 grammes, et au titre de 10 ½ de deniers; ce qui fait de fin 451 ½ *grains*, ou 23,96657 grammes. Le taux numéraire de cette pièce étoit de 4 ½ *florins*, ou 8 ½ *escalins*;

Un *ducaton* de *Liége*, de 1667, a été trouvé, par le même, du poids d'*une once* 3 grains, ou 32,210674 grammes, et au titre de 11 *deniers*; faisant 556 ½ *grains*, ou 29,55395 grammes d'argent fin. Son taux numéraire étoit de 5 *florins* 5 *stuyvers*, ou 10 ½ *escalins*.

On y frappoit des *ducats* au titre de l'empire germanique; et leur taux numéraire étoit de 8 *florins* 10 *stuyvers*, ou 17 *escalins*. D'autres monnoies d'or y avoient cours à des taux proportionnels.

L'*écu* de 6 *livres* de *France* y étoit reçu à raison de 4 *florins* 17 *stuyvers*, et la *rixdale* de *Hollande* à raison de 4 *florins* 3 *stuyvers*.

Le poids employé dans cette ville pour peser les matières d'or et d'argent étoit plus fort que celui d'*Amsterdam*, de 3 *as* ou $\frac{3}{759}$ environ.

Aix-la-Chapelle, *en Westphalie.*

Dans la ville d'Aix-la-Chapelle (en allemand *Aachen*, ou *Aacken*, qui étoit ci-devant ville libre et impériale, aujourd'hui réunie à la France et chef-lieu du département de la Roër), on compte par *reichsthaler*, ou *rixdales courantes*, de 54 *marken*, ou *marcs*; le *marc* est de 6 buschen, et le busche se compose de 4 *heller*.

On y appelle *reichsthaller-species*, ou *rixdale* d'*espèce*, une autre monnoie de compte qui équivaut à 1 ½ *rthr. cour.* autrement 2 *florins d'empire*, 8 *schellings*, 12 florins d'Aix, ou 72 marcs; enfin on y appele *schlecht-thaler* une valeur de 26 marcs.

Comme ces diverses monnoies sont entendues à raison de 16 *rixdales courantes*, ou 24 *florins* le *marc* d'argent fin, poids de Cologne, il en résulte que la *rixdale d'espèce* de l'Empire (proprement dit), ou l'*ecu de convention*, vaut 1 ½ *rixdales* d'espèce, ou 2 ½ *florins d'Empire*, monnoies de compte d'*Aix-la-Chapelle*.

Les diverses monnoies réelles, qui ont cours dans cette ville, ont leurs taux spécifiés, soit en *schilling* ou *escalins*, soit en marcs: et quoique ces taux soient variables, ils sont ordinairement comme il suit, au rapport de Kruse:

Le *double souverain* d'*Autriche* et de *Brabant* y vaut	60	Escalins.
Le *ducat* de l'*Empire*	20	
Le *carolin* de l'*Empire* et le *louis* de *France*, de 1726 à 1785	41	
Le *louis* de *France*, dit *au Soleil*	43½	
Le *louis* de *France*, dit *louis vieux*	36	
L'*écu* de 6 *livres* de *France*	99	Marcs.
La *couronne* de *Brabant*	96	
L'*écu* de *convention*	87	
Le *florin* de *constitution*, dit *zweydritte-stücke*	46	
Le *florin* de *convention*, appelé aussi *zweydritte-stücke*	43	
Le *kopf-stücke*	13	
L'*escalin* de *Brabant*	10	

On fabriquoit à *Aix-la-Chapelle*, depuis 1752, une monnoie d'argent appelée *rathspræseniger*, ou *présence*, et à laquelle il étoit attribué une valeur numéraire locale de 16 *marcs*, valeur disproportionnée à la quantité de matière fixe contenue dans cette pièce monnoie. *Kruse* dit qu'elle contient 129 *as* d'argent, au titre de 9 *loths* 7 *grains* de fin, ou 75,7 *as* de *Hollande*, c'est-à-dire 3,68765 grammes de fin.

Cologne, Bonne, Coblentz, Mayence, Trèves.

Ces villes sont, dans la partie sur la rive gauche du Rhin réunie à l'Empire français, ce qui forme depuis cette réunion les départemens de la *Roër*, de *Rhin-et-Moselle*, du *Mont-Tonnerre* et de la *Sarre*.

On comptoit autrefois à *Cologne* et à *Bonn* par *thaler-species*, ou rixdales d'espèce, divisées en 80 *albus*, de 12 heller chacun; et la valeur de ces monnoies de compte étoit constituée par des *écus de convention* de l'Empire, à raison de 16 rixdales d'espèce (ou 24 *florins*) de *Cologne*, pour 10 de ces *écus*, qui représentent un *marc* d'argent fin; par des *ducats*, à 3 ½ rixdales d'espèce (5 *florins*); par des *carolins*, ou des *louis* de *France*, à 7 ½ rixdales d'espèce (11 *fl.*); par des *écus* de 6 *liv.* de *France*, à 1 ½ *rixdales d'espèce*, autrement à 146 ½ *albus*, ou le *quart* du *louis*, et par d'autres monnoies à proportion. On y appeloit *thaler* courant une valeur de 78 *albus*, ou de $\frac{12}{13}$ du *thaler* défini ci-dessus. On y appeloit *florin de roue* (*rader gulden*) le *florin courant d'Empire*, *argent de convention*, ou la moitié de l'écu de *convention* effectif; et d'autres dénominations de monnoie, d'un usage purement local, y étoient encore employées, qu'il est inutile de rapporter ici, puisqu'on ne compte plus dans cette ville qu'en argent de *France*.

On comptoit à *Trèves* et à *Coblentz*, et dans tout l'électorat de *Trèves*, par *thaler*, ou *rixdales courantes*, divisées en 54 *petermaengers*, qui correspondent précisément aux *rixdales courantes* et *marcs d'Aix-la-Chapelle*. Le *thaler-courant* de *Trèves* et le *thaler d'espèce* de *Cologne* sont encore identiques et représentés par les mêmes monnoies réelles, à des taux numéraires absolument semblables. On compte aujourd'hui dans ces deux villes comme dans le reste de la *France*.

On compte enfin à *Mayence* de la même manière qu'à *Francfort sur le Mein*, par *florins*, *kreutzers* et *deniers*, argent courant de convention de l'Empire; le *denier*, dont 4 font le *kreutzer* et 240 le *florin*, se subdivise en 2 *heller*.

Le *florin* y est encore divisé en 3 *kopf-stück*, en 15 *batz*, en 20 *kaiser-groschen*, ou en 45 *albus*; et le *thaler courant* d'Empire est un nombre proportionnel de chacune de ces monnoies.

On y distingue aussi trois valeurs différentes de la monnoie de compte: 1°. celle de l'*argent de change* qui est identique avec l'*argent courant* de l'Empire; 2°. celle dite *Munzen* qui est employée dans le commerce de marchandises, et dans laquelle l'*ecu* de *convention* d'Empire est compté pour 2 *florins* 24 *kreutzers* au lieu de 2 *florins*, le *carolin* à 11 *florins* au lieu de 9 *florins* 12 *kreutzers*, et le *louis neuf* de *France* au même taux; 3°. celle de l'*argent vieux*, qui tient le milieu entre les deux premières, et dans laquelle on compte le même *ecu d'Empire* pour 2 *florins* 12 *kreutzers*, en même temps que le *carl d'or* pour 10 *florins* 6 *kreutzers*.

Monnoie de Genève.

La ville de Genève, avec son territoire, formoit autrefois une petite république indépendante, et depuis sa réunion à la France est le chef-lieu du département du *Léman*.

Les principales monnoies de compte sont la *livre* de 20 *sols*, le *sol* de 12 *deniers*. De 3 *liv.* se compose l'écu, dénomination de monnoie de change employée dans le commerce extérieur, et qui est en même temps représenté par une pièce de monnoie réelle: l'*ecu*, la *livre*, le *sol* et le *denier*, sont surnommés *argent courant* de *Genève*, pour servir de désignation plus particulière de leur valeur.

On y emploie encore une monnoie de compte, dénommée *florin*, lequel avec ses dérivés n'est que d'un usage purement local. Ce *florin*, qui équivaut seulement 5 ½ *sols courans*, ou ¼ de la *livre courante*, se divise et se subdivise particulièrement en 12 autres *sols*, en quart de *sol*, et en *douzièmes* de ce dernier *sol* ou *deniers*, qu'il faut éviter de confondre avec les *sols* ou *deniers* ci-dessus, qui sont d'une valeur différente.

Outre les monnoies réelles de *Genève*, un grand nombre d'espèces étrangères, tant d'or que d'argent, y avoient cours de numéraire; mais depuis la réunion de cette ville à la *France*, beaucoup de ces espèces n'y sont plus considérées que comme marchandises.

Le *marc*, poids de l'or et de l'argent, est tant soit peu plus fort que le poids de même dénomination qu'on employoit en *France*; il équivaut 243,230,956 grammes; il se divise et se subdivise de la même manière que ce dernier, en 8 *onces* de 24 *deniers* chacune, le denier de 24 grains.

L'*once*, par les essais de l'or, s'y divisoit en 24 *karats*, et le *karat* en 24 ou en 32

Digitized by Google

parties; on y vendoit l'or au poids d'un karat de fin, en stipulant le prix en sols courans. Le *marc*, pour les essais de l'argent, s'y divisoit en 12 *deniers*, et le denier en 24 grains; on y vendoit l'argent au poids d'un de ces deniers en fin absolu; le prix en étoit pareillement énoncé en *sols courans* de Genève:

L'ancienne *pistole* d'or, qui a cours pour 21 *livres* 10 sols courans, étoit établie sur le pied des vieux *louis* de *France* de 1689. En l'an 1752 on établit la *pistole* de *Genève*, dont le taux numéraire est de 10 livres courantes, ou 35 *florins* du poids de 106 *grains*, ou 5,641,163 grammes d'or, au titre de 22 *karats*, et contenant par conséquent 5,171,0665 de matière pure. Pour obtenir un *minimum* comparatif de la valeur intrinsèque de cette pièce avec la valeur intrinsèque des autres monnoies du même métal, on réduira son titre à 21 $\frac{11}{12}$ *karats*: ce qui donne pour ce *minimum* 5,161,479 d'or fin. *M. de R.* a fait l'essai d'une de ces *pistoles*, qui pesoient 107 *gr.* de *France*, dont le titre étoit de 22 *karats*, et le contenu de fin 98 $\frac{1}{12}$ grains, ou 5,209,675 grammes. Il y a aussi des *doubles* et des *triples pistoles*.

On n'a point de détails relatifs à la fabrication ni au contenu de fin du *bajoir*, monnoie d'argent de cette ville, et qui a cours pour 3 *livres* 15 *sols courans*. L'*écu courant* ou *patagon* de 3 *liv. courans*, ou 10 $\frac{1}{2}$ *florins*, contient, suivant *Kruse*, 562 *as* (*de Hollande*) d'argent au titre de 10 *deniers*, faisant de fin 467,98 as ou 22,17294 grammes. Les *écus* des années 1722 et 1723, essayés à *Ratisbonne*, pesoient 553 *as*, et leur titre étoit de 10 *deniers* 2 *grains*, faisant 473 as ou 22 71401 grammes de fin. Enfin *Maie de Richebourg* a trouvé à une autre pièce de 1722, le poids de 509 *grains de France*, et le titre de 10 *deniers* 3 *gr.* faisant 423 $\frac{23}{24}$ grains ou 32,81114 grammes d'argent fixe.

Le *florin* effectif de *Genève* est une monnoie de billon: on n'entrera dans aucun détail pour ce qui le concerne, non plus que sur les autres menues espèces.

Monnoie du ci-devant Piémont, *de* Nice *et de la* Savoie.

Dans toute l'étendue de la ci-devant principauté du *Piémont*, du comte de *Nice* et du duché de *Savoie*, lorsque ces divers territoires étoient réunis sous le gouvernement du *roi de Sardaigne*, on n'avoit qu'un seul système monétaire, et on y employoit les mêmes dénominations de monnoie, lesquelles conservoient des rapports de valeurs semblables dans chacun de ces lieux: ce système n'a encore subi aucun changement à *Turin*, la seule ville de cette ci-devant souveraineté qui ait des relations en change au-dehors, et à laquelle se rapporte particulièrement ce que contient cet article.

On compte à *Turin* par *lire* ou *livre* de 20 *soldi*, chacun de ces derniers de 12 *denari piemontesi*. On appelle *florin* de *Savoie* une valeur de 12 *sols* de *Piemont*. De 4 *livres* se compose l'*écu simple*; de 6 *livres* le *ducaton*; de 7 $\frac{1}{2}$ *livres* l'*écu d'or*; de 2 *écus d'or*, ou de 3 *ducatons*, la *pistole*; enfin de 16 *livres*, ou de 4 *écus simples*, se compose le *louis d'or*. Telles sont les monnoies de compte et les monnoies de change du ci-dev. *Piémont*. Un édit du 19 février 1755 a réglé les taux numéraires respectifs de chacune des monnoies réelles, tant d'or que d'argent, et tant nationales qu'étrangères qui ont cours à *Turin*. On va désigner les mesures pondérales qui sont employées à *Turin* pour les métaux précieux, ainsi que les termes usités dans l'appréciation des titres de chacun de ces métaux.

Le *marc* dont il y est fait usage, spécialement à l'hôtel de la monnoie et par les orfèvres, équivaut à 245,93172 grammes, poids de *France*; il se divise en 8 *onces*, l'*oncia* en 24 *denari* ou *deniers*, le *denaro* en 24 *grani* ou *grains*, le *grano* en 24 *granotini* ou *granotins*.

L'*or fin* y est dit au titre de 24 *karats*, ou *carati*; le karat se divise en 24 deniers, et le denier en 24 grains. L'*argent fin* y est dit au titre de 12 *deniers* dont chacun se divise en 24 *grains* pour servir à la désignation des degrés inférieurs ou de finesse relative de ce dernier métal. Tant l'or que l'argent s'y vendent au titre du fin absolu et à l'*once*, dont le prix s'énonce en *livres* et *sols* de *Piémont*.

La *pistole d'or* nouvelle, ou d'*oppia*, de 1755, qui a cours pour 24 *livres*, doit peser 7 *deniers* 12 grains 6 *granotins*, ou 9,620,168 grammes, au titre de 21 *karats* 18 *grains*, ou 21 $\frac{3}{4}$ *karats*; ce qui donneroit 8,718,277 pour son contenu en matière pure. Comme *M. de R.*, à l'essai d'une de ces pièces, lui a trouvé ce poids et ce titre, à une différence presque imperceptible, on déduira seulement de cette dernière quantité sa 864e partie (qui équivaut à $\frac{1}{4}$ de *karat* sur le titre de cette *pistole*), pour obtenir un *minimum* comparatif, lequel se trouvera de 8,697,225 grammes. Il y a des *demi-pistoles*, des *quarts* de *pistole*, ainsi que des multiples de la *pistole*.

La *pistole* des années 1741 et 1742, qui a cours pour 18 *livres* de *Piémont*, doit peser 134 $\frac{1}{2}$ *grains*, à 1 *grain* près, c'est-à-dire au moins 7,142,851 grammes, pour être admise dans les paiemens. Elle est d'or, au même titre que la nouvelle *pistole*, et *Kruse* l'établit à 135,7 *as de Hollande*, ou 6,159,929 grammes d'or fin, dont on déduira la 261e partie (ou $\frac{1}{4}$ de *karat*); ce qui donne pour son *minimum* comparatif 6,566,673 grammes.

Une autre *pistole* de 1682 a cours pour 16 *livres* 7 *sols* 6 *deniers* de *Piémont*, pourvu qu'elle pèse 125 $\frac{1}{2}$ ou au moins 124 $\frac{1}{2}$ *grains*, c'est-à-dire 6,635,825 grammes. On prendra pour *minimum* comparatif de cette pièce 5,900,167 grammes fin, équivalent de 124 *grains* à 21 $\frac{1}{2}$ *karats* de fin, que *M. de R.* lui a trouvés à l'essai.

Le *sequin* dit à l'*annonciade*, autre pièce d'or de *Piemont*, et qui a cours pour 9 *livres* 15 *sols*, doit peser 65, ou au moins 64 *grains*, c'est-à-dire 3,41571 grammes, pour être admis. Il est réputé d'or fin; néanmoins on prendra pour *minimum* comparatif de son contenu en matière pure 3,417 grammes, équivalent de 65 *grains* de *France* à 23 $\frac{1}{2}$ *karats*, trouvés à l'essai qu'en a fait *M. de R.*

Les autres espèces d'or qui ont cours de numéraire à *Turin* ne sont réputées de bon poids qu'autant qu'elles auroient conservé, à 1 *grain* près, les poids déterminés pour chacune d'elles, et qui sont de 152 *grains* pour le *louis neuf* de *France*; de 136 pour le *louis vieux* du même pays; de 126 pour la *pistole* d'*Espagne*; et de 65 pour chacun des *sequins* d'*Italie* et des ducats de *Hollande*.

Les *écus*, dits *neufs*, ou *scudi* du *Piémont*, et qui ont cours pour 6 *livres*, doivent peser 27 *deniers* 10 *grains* 23 *granotins*, ou 35,16943 grammes; ils sont réputés au titre de 10 *deniers* 21 *grains*, que, sans rien changer à ce poids, on réduira au titre de 10 *deniers* 20 *grains*, conformément à l'essai de *M. de R.* En considérant ainsi le contenu d'argent fin de cette pièce, à son terme moyen de 31,75018 grammes, l'*écu*, le *demi*, le *quart* et le *huitième* d'*écu*, sont dans la même proportion, quant à leur valeur intrinsèque et numéraire.

Les *vieux ducatons de Savoie*, qui ont cours pour 5 *livres* 10 *sols*, doivent peser 24 *deniers* 20 *grains*, ou 31,80,265 grammes, du moins à 3 ou 4 grains près, pour être réputés de bon poids et admissibles; ils sont censés au titre de 11 *deniers* 10 *grains*. On prendra ici pour terme moyen de leurs poids 662 *as* de *Hollande*, et pour celui de leur titre 11 *deniers* 9 *grains*: ce qui donne 30,14293 grammes pour le contenu en matière pure de chacune de ces pièces.

L'*écu* des années 1733 et 1735, qui a cours pour 5 *livres*, doit peser 23 *deniers* 6 *grains* 13 *granotins*, ou 29,81008 grammes, aux conditions ci-dessus. Il contient, suivant *Kruse*, 620 as ou 29,77312 grammes d'argent, au titre de 10 *deniers* 23 *grains*, ou 564 *as* d'argent fin, qui sont égaux à 27,17997 grammes.

Un autre *écu vieux* qui a cours pour 4 *livres* 10 *sols*, doit peser 21 deniers ou 26,83911 grammes, aux mêmes conditions; étant au même titre de 10 *deniers* 23 *grains*, il doit contenir d'argent fin 24,67512 grammes.

Les autres espèces d'argent qui sont admises à *Turin*, avec cours de numéraire, doivent détailler tout au plus de 3 à 4 *grains* de poids prescrits, et qui sont de 30 *deniers* pour le *croizat* de *Gênes*; de 23 *deniers* 20 *grains* pour le *ducaton* de *Milan*, et pour le *scudo della croce* de *Venise*; de 22 *deniers* 22 *grains* pour l'*écu*, dit *neuf* de *France*; de 21 *deniers* 7 *grains* pour le *francescono* de *Toscane*; de 21 *deniers* pour la *piastre vieille* d'*Espagne*; enfin de 20 *deniers* 22 *grains* pour l'*écu vieux* de *France*.

Monnoie de Porentruy.

Le ci-dev. évêché de Bâle, ou principauté de Porentruy, réuni à la France par la loi du 23 mars 1793, a une monnoie particulière qu'émettoient ses princes-évêques.

Le droit monétaire fut accordé en 1149 par l'empereur Conrad III à l'évêque Ortlieb de Vozbourg, qui l'ayant accompagné dans la Terre-Sainte, lui avoit même sauvé la vie en combattant à ses côtes. On trouve encore quelques pièces d'argent fabriquées par Ortlieb; elles ont d'un côté, autour d'une croix, la légende CHVONRADVS REX, et de l'autre le monogramme de ce prince, avec le mot *Basilea*. Cependant les évêques, obérés de dettes, et ne jouissant que de médiocres revenus, vendirent en 1373, pour 30,000 florins, aux habitans de la ville de Bâle, où ils résidoient, la permission de battre monnoie; mais ayant quitté cette ville et transféré leur résidence à Porentruy en 1501, les évêques reprirent l'usage du droit monétaire. Leur monnoie fut alors totalement distincte de celle de la ville de Bale; elle reçut même une division et une valeur différente, tellement que c'est très-improprement qu'on a continué à appeler, jusqu'à nos jours, *monnoie de Bâle* les pièces émises par les princes-évêques de Porentruy, puisqu'ils n'avoient plus rien de commun avec les habitans de

Digitized by Google

Bâle, dont la monnoie n'eut désormais avec celle des évêques nulle ressemblance ou analogie, soit pour la forme, soit pour la valeur, quoique la ville de Bâle eût conservé sur son type la crosse épiscopale. Ce n'est donc que depuis la translation du siége épiscopal à Porentruy que les évêques firent fabriquer suffisamment de monnoie pour l'usage de ce pays. On conserve encore quelques ducats, doubles ducats, écus et demi-écus des anciens évêques; mais ils sont fort rares. Leur fabrication n'a pas été suivie, et depuis deux siècles on n'a plus vu sortir de leur coin aucune grosse pièce, parce que celles de France en tenoient lieu. La fabrication de 1754 consistoit en demi-écus, pièces de 5 batzen en argent, des batzen, des ½ batzen et des rapes en billon.

Le coin des princes-évêques a souvent varié jusqu'au 18e siècle; chacun d'eux adoptoit un type différent. Les petites pièces portoient ordinairement la figure de la Vierge et de l'enfant Jésus; les autres l'aigle de l'Empire et l'effigie de l'évêque, et au revers les armes de sa famille écartelées avec celles du pays. Cette dernière empreinte fut assez régulièrement employée par la suite; mais celle des petites pièces a toujours varié. On trouve encore très-fréquemment en circulation des kreutzers ou ½ de batzen, portant d'un côté l'image de St.-Ursanne et la petite ville de ce nom. Le saint est revêtu d'un surplis et d'une étole, tient une église dans la main droite et une palme dans la gauche: St.-Ursanne avoit été de l'Ordre de saint Benoît, aussi s'y trouve-t-il tondu comme un moine. On lit à l'entour de cette face SANCTVS VRSICINVS. On remarque au revers un double aigle impérial déployé, portant la couronne impériale au-dessus des deux têtes, avec cette légende au contour: MON. NOV. I. C. EP. BA. On observe au bas l'écusson de l'évêque entre le millésime 1717. Cette monnoie fut frappée par ordre de Jean Conrad de Reinach, prince-évêque de Porentruy depuis 1717 à 1733, avec d'autres pièces de 5 batzen, 3 batzen et une batzen ½ en argent, et d'une batzen en billon: la fabrication étoit considérable. Cette monnoie, et surtout les pièces de 3 batzen (9*d*), eut bientôt cours en France, où, après un peu de frai, elles furent reçues pour 12*s*: on en fit des envois considérables dans les provinces et à Paris, où elles courent encore aujourd'hui, et sont confondues avec les pièces de 12*s*, qu'elles égalent en grosseur et en pesanteur. Ces exportations en firent bientôt sentir la disette; elle étoit telle il y a 20 ans qu'on ne voyoit plus à Porentruy que de la monnoie de Suisse et de France. Pour remédier à cette rareté, le dernier prince, Joseph de Roggenbach, ordonna une refonte générale et une nouvelle fabrication qui fut opérée à Porentruy en 1787 et 1788. Elle consistoit en pièces de 6 batzen et 3 batzen en argent, une batzen et ½ batzen en billon. Cette fabrication, qui fut portée à 2 millions, a sur toutes les précédentes le mérite de l'exécution; le coin est d'un très-bon goût et l'aloi est pur. Les pièces d'argent portent d'un côté l'effigie du prince, avec cette légende: IOSEPHUS D. G. EPIS. BASILEENSIS, et de l'autre un double aigle impérial déployé qu'entourent ces mots: SAC. ROMAN. IMP. PRINCEPS. Les pièces de billon offrent d'un côté les armes de l'évêché et de la principauté, avec cette légende au contour, IOSEPHUS D. G. EPIS. BASIL., et de l'autre la valeur de ces pièces, et ces mots: SAC. ROM. IMP. PRINCEPS. Le millésime de ces pièces et de celles d'argent est 1787 et 1788.

La monnoie actuelle de Porentruy, nommée mal à propos monnoie de Bâle, est donc composée de pièces de 6 batzen, 3 batzen en argent, 1 batzen, ½ batzen, kreutzer ou ¼ de batzen et rapes en billon, et se compte par livres, sols et deniers. Selon le taux fixé lors de son émission la livre valoit 1ᵗᵗ 18*s* 4*d* ½ tournois (1 franc 89 c. 60 mil.) ou 48 kreutzers de Suisse et d'Allemagne. La pièce de 6 batzen valoit 10*s* du pays ou 1*s* 2*d* ½ tournois (91 c. 80 mil.), celle de 3 batzen 5*s* ou 9*d* 7*d* ½ tournois (47 c. 40 mil.), celle d'un batzen 1*s* 8*d* ou 3*s* 2*d* ½ tournois (15 c. 80 mil.), celle de ½ batzen 10*d* ou 1*s* 7*d* ½ tournois (7 c. 90 mil.), le kreutzer ou ¼ de batzen 5*d*, ou 9*d* ½ tournois (3 c. 95 mil.), et la rape 2*d* ou 3*d* ½ tournois (1 c. 58 mil.); mais depuis la réunion de Porentruy à la France son cours a subi plusieurs variations, et ce n'est que depuis l'an 6 qu'il a été définitivement fixé par une décision du ministre des finances, du 28 prairial, portant que la monnoie de Porentruy seroit reçue dans toutes les caisses publiques à un taux semblable à celui de la monnoie suisse, c'est-à-dire au dixième de perte de sa valeur nominale, ou à raison de 40 batzen pour l'écu de 6ᵗᵗ, de sorte que la valeur actuelle des pièces de 6 batzen, ou 10*s* de Porentruy est réduite à 18*s* tournois (0,88 c. 8*f* mil.), celles de 3 batzen ou 5*d* à 9*d* tournois (0,44 c. 4*f* mil.); le batzen ou 1*s* 8*d* à 3*d* (0,15 c.), les ½ batzen ou 10*d* à 1*s* 6*d* tournois (0,07 c. 5*o* mil.), le kreutzer ou ¼ de batzen à 9*d* tournois (0,03 cent. 75 milli.) la rape à 3*d* ½ (01 c. 5*o* mil.). Mais on a maintenu l'ancien cours du pays pour les transactions antérieures à la réunion, et les remboursemens des capitaux se font toujours, comme par le passé, à raison de 192ᵗᵗ de France pour 100ᵗᵗ de Porentruy, lesquelles ne valent plus aujourd'hui dans le commerce que 180ᵗᵗ tournois (177 fr. 77 cent.) Voyez *Evêché de Bâle*, PORENTRUY.

Monnoie des trois ci-devant duchés de PARME, PLAISANCE *et* GUASTALLA.

La pistole d'or de *Parme*, et celle de *Plaisance*, sont établies sur le pied des pistoles d'Espagne, mais à l'essai un peu plus foibles; elles ont cours pour 72 livres 12 sols, au numéraire de ces ci-devant duchés; le louis d'or de France, de l'année 1726 jusqu'à 1785, y vaut 95 livres, plus ou moins.

Le *ducaton* de *Parme*, ainsi que celui de *Plaisance*, sont établis sur le pied du ducaton de *Milan*, et il a cours pour 2½ livres; il y a de plus des *écus*, ou *scudi*, de 8 livres 8 sols; des *testons*, ou *testone*, de six *livres* six *sols*, fabriqués d'un contenu d'argent fin analogue à celui des *ducatons*; il y a encore des *livres courantes* effectives, qui sont des monnoies de billon.

On stipule à *Parme*, dans le commerce des grains et pour les loyers des maisons, une monnoie de compte dénommée *scudo*, et qui correspond à 7 *lire* 6 *soldi*.

La livre, poids de *Parme* répond à 32*o*,4141 grammes; elle se divise en 12 *onces* de 24 *deniers*, chacun de ces *deniers* étant composé de 24 grains.

Nous terminerons cet article en rapportant ici les dispositions de la loi du 7 *germinal an* 11 (28 avril 1803), qui ordonne la fabrication de la monnoie d'*or*, d'*argent* et de *cuivre*, qui a cours actuellement dans toute l'étendue de la République française.

Monnoie de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *conformément à la loi du 7 germinal an* 11 (28 *mars* 1803).

Les pièces de monnoies d'*argent* sont d'*un quart de franc*, d'*un demi-franc*, de *trois quarts de franc*, d'*un franc*, de *deux francs* et de *cinq francs*.

Leur titre est fixé à *neuf dixièmes* de fin et *un dixième* d'alliage.

Le poids de la pièce d'*un quart de franc* est d'*un gramme vingt-cinq centigrammes*;

Celui de la pièce d'*un demi-franc*, de *deux grammes cinq décigrammes*;

Celui de la pièce de *trois quarts de franc*, de *trois grammes soixante-quinze centigrammes*;

Celui de la pièce d'*un franc*, de *cinq grammes*;

Celui de la pièce de *deux francs*, de *dix grammes*;

Et celui de la pièce de *cinq francs*, de *vingt-cinq grammes*.

La tolérance du titre est, pour la monnoie d'*argent*, de *trois millièmes* en dehors, autant en dedans.

La tolérance de poids est, pour la pièce d'*un quart de franc*, de *dix millièmes* en dehors, autant en dedans; pour les pièces d'*un demi franc*, et de *trois quarts de franc*, de *sept millièmes* en dehors, autant en dedans; pour les pièces d'*un franc* et de *deux francs*, de *cinq millièmes* en dehors, autant en dedans; et pour les pièces de *cinq francs*, de *trois millièmes* en dehors, autant en dedans.

Les pièces d'*or* nouvellement fabriquées sont de *vingt francs* et de *quarante francs*.

Leur titre est fixé à *neuf dixièmes* de fin et *un dixième* d'alliage.

Les pièces de *vingt francs* sont à la taille de *cent cinquante-cinq pièces* au kilogramme, et les pièces de *quarante francs* à celle de *soixante-dix-sept et demie*.

La tolérance du titre de la monnoie d'*or* est fixée à *deux millièmes* en dehors, autant en dedans.

Il ne peut être exigé de ceux qui porteront les matières d'*or* ou d'*argent* à la monnoie que les frais de fabrication. Ces frais sont fixés à *neuf francs* par kilogramme d'*or*, et à *trois francs* par kilogramme d'*argent*.

Lorsque les matières sont au-dessous du titre monétaire, elles supportent les frais d'affinage ou de départ. Le montant de ces frais est calculé sur la portion desdites matières qui doit être purifiée pour élever la totalité au titre monétaire.

On a fabriqué des pièces de *cuivre* pur, de *deux centimes*, de *trois centimes* et de *cinq centimes de franc*.

Le poids des pièces de *deux centimes* est de *quatre grammes*; celui des pièces de *trois centimes*, de *six grammes*; et celui des pièces de *cinq centimes*, de *dix grammes*.

La tolérance de poids est, pour les pièces de *cuivre*, d'un *cinquantième* en dehors.

Le type des pièces de monnoie a été réglé comme il suit:

Sur une des surfaces des pièces d'*or*, d'*argent* et de *cuivre*, la tête du Premier

Digitized by Google

Consul, avec la légende : *Bonaparte, Premier Consul ;*

Sur le revers, deux branches d'olivier, au milieu desquelles est placée la valeur de la pièce ; et en dehors la légende, *République française*, avec l'année de la fabrication.

Sur les pièces d'*or* et de *cuivre*, la tête regarde la gauche du spectateur ; et sur les pièces d'argent, elle regarde la droite.

La tranche des pièces en *cinq francs* porte cette légende : *Dieu protège la France.*

Le diamètre de chaque pièce est déterminé par un réglement d'administration publique.

Depuis l'avénement de Napoléon Bonaparte à la dignité impériale, les pièces de monnoie portent d'un côté : *Napoléon, Empereur*, et de l'autre : *Republique française.*

Monnoies (*Hôtels des*). Sous la République, l'administration générale des monnoies est à Paris ; elle est composée, d'après la loi du 22 vendémiaire an 4 (14 octobre 1795), de trois administrateurs, de sept fonctionnaires généraux, savoir : un inspecteur des essais, un vérificateur, deux essayeurs, un graveur, un artiste-mécanicien et un artiste-balancier. Il y a un autre fonctionnaire pour l'affinage. L'administration des monnoies surveille, dans toute l'étendue de la République, l'exécution des lois monétaires, la fabrication des monnoies, les fonctionnaires des monnoies et l'entretien des hôtels des monnoies et ateliers monétaires. Elle vérifie le titre des monnoies, et juge le travail des directeurs de la fabrication. Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent seront échangées dans les hôtels des monnoies. Elle fait procéder en conséquence, toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'elle pourroit éprouver ; elle est chargée de la surveillance du titre des matières et ouvrages d'or et d'argent dans toute l'étendue de la République. Les hôtels des monnoies de la République, pour la fabrication des espèces, sont au nombre de seize, comme il suit :

Paris A, Perpignan Q, Bayonne L, Bordeaux K, Nantes T, Lille W, Strasbourg BB, Lyon D, Rouen B, Limoges J, Toulouse M, Marseille un M et un A entrelacés, Genève G, Bruxelles ✚, Turin U, la Rochelle H ; les autres hôtels des monnoies non en activité sont ceux de Montpellier N, Orléans R, Aix &, Metz AA et Pau vache. Il y a dans chacun des hôtels qui fabriquent les monnoies un commissaire national, un adjoint, un directeur, un contrôleur de la monnoie, un vérificateur du monnoyage, un essayeur et un graveur. La loi permet à l'Empereur d'établir, pour la fabrication de la monnoie de cuivre, et pour le temps du besoin seulement, des ateliers monétaires.

Monnoies (*Cour des*). Sous la monarchie elle siégeoit à Paris : sa juridiction s'étendoit dans tout le royaume ; elle connoissoit en toute souveraineté du travail des monnoies, des fautes, malversations et abus commis par les maîtres, gardes, tailleurs, essayeurs, monnoyeurs, ajusteurs, batteurs, tireurs d'or et d'argent, orfèvres, joailliers, mineurs, tailleurs de gravures, balanciers, fourbisseurs, horlogers, etc. Elle prononçoit en dernier ressort, tant au criminel qu'au civil, et pouvoit condamner à toute peine afflictive, même à mort.

Les particuliers qui vouloient établir des laboratoires pour la fusion des métaux devoient en obtenir la permission de la *cour des monnoies*. Cette cour étoit dépositaire de l'étalon ou poids original de France, lequel pesoit cinquante marcs, et contenoit toutes ses différentes parties.

Dans les cérémonies publiques elle avoit rang immédiatement après la cour des aides. Les présidens y portoient la robe de velours noir ; celle des conseillers et gens du roi étoit de satin. Tous ses officiers jouissoient de la noblesse au premier degré ; ils avoient en outre, comme les autres cours souveraines, droit de *committimus*, franc salé, etc.

Monnoies (*Hôtels des*). Sous la monarchie il y en avoit vingt-un dans le royaume : ces établissemens étoient à Paris, Rouen, Caen, Tours, Angers, Poitiers, la Rochelle, Limoges, Bordeaux, Dijon, Orléans, Reims, Nantes, Troyes, Amiens, Bourges, Rennes, Metz, Strasbourg, Besançon, Lille. Leur juridiction étoit subordonnée à celle de la *cour des monnoies*. Chaque hôtel étoit composé pour la régie de deux juges-gardes, un directeur, un contrôleur, un graveur et un nombre plus ou moins grand d'ajusteurs et monnoyeurs.

Monnoies des médailles. Sous la République cet établissement est au Louvre à Paris ; il a pour objet la conservation des coins qui servent aux monumens de l'histoire et des arts, de ceux qui servent à frapper ce qu'on appelle *pièces de plaisir de toutes les formes*. C'est à cet établissement que les divers corps et sociétés s'adressent pour faire frapper les différentes médailles ou jetons dont ils peuvent avoir besoin. Le public et les étrangers peuvent tous les jours voir cette collection.

Monnoury, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin, comm. du Plessis-Belleville, à 6 kil. (1 l. ¼) de Nanteuil-le-Haudouin, 16 k. (3 l. ¾) de Senlis. *Pop.* compr. celle du Plessis-Belleville, 364. *Bur. de poste* de Nanteuil-le-Haudouin.

Monnoye, bourg (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Vouvray, à 13 k. (3 l.) N. E. de Tours, 13 k. (3 l.) S. O. de Château-Renaud, 18 k. (4 l.) N. O. d'Amboise. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1132. *B. de p.* de Tours. *Rel. de p. aux chev.*

Monnoyeurs (*Faux*). Sous la monarchie, ils étoient punis de mort ; on les pendoit : anciennement on les faisoit bouillir, et cette exécution avoit lieu dans le marché aux pourceaux. Sous le gouvernement actuel ils sont également punis de mort.

Monoblet, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de la Salle, à 4 kil. (1 l.) N. de St.-Hyppolite, 42 k. (9 l. ½) O. N. O. de Nîmes, 8 k. (2 l.) S. O. d'Anduze. On y fabrique de petites étoffes de laine. *P.* 1074. *B. de p.* de St.-Hyppolite.

Monots, v. (*Doubs*). *Voyez* Cerneux-Monots.

Monoye, forêt (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, cant. de Longué, à 3 k. (¾ de l.) O. S. O. de Mouliherne. Elle a du N. au S. 7063 m. (3600 t.) de long, et 1750 mètres (900 t.) de large.

Monoye (la), plage et cap (*Var*), arr. de Toulon, à la côte occidentale de l'île de Portcros, entre la pointe méridionale de l'île de Bagneau et la plage du Merlan.

Monpalach, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. et commune de Caylus, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 33 k. (7 l. ½) de Montauban. *Pop.* comp. celle de Caylus et dépendances, 5000. *Bur. de poste* de Caylus.

Monpazier, ville (*Dordogne*), arr. de Bergerac, ch.-l. de canton, près du Drot, à 36 k. (8 l.) S. O. de Sarlat, 6 m. (13 l.) S. de Périgueux, 54 m. (122 l.) S. p. O. de Paris. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 949. *B. de p.*

Monpezir, forêt (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Aigurande, à 16 k. (3 l. ¾) S. O. de la Châtre. Elle a 1750 mèt. (900 t.) de long sur autant de large.

Monpeyroux, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Villefranche, à 28 k. (6 l. ½) de Mussidan, 6 m. (13 l. ½) de Périgueux. *Pop.* compr. celle de Saint-Claude, 631. *Bur. de poste* de Castillon, dép. de la Gironde.

Monpeyroux-de-Murat, village (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de la Guiolle, à 25 k. (5 l. ¾) de St.-Geniez, 40 k. (9 l.) de Rhodez.

Digitized by Google

Il s'y fabrique des draps du pays, noirs, bruns et gris, et des bas de laine à l'aiguille. *Pop.* compr. celle de Monpeyroux-du-Bosquet, 1585. *B. de p.* d'Espalion.

Monpeyroux-du-Bosquet, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de la Guiolle, à 25 k. (5 l. ¾) de St.-Geniez, 40 k. (9 l.) de Rhodez. Il s'y fabrique des draps de pays, blancs, bruns et gris, et des bas de laine à l'aiguille. *Pop.* comp. celle de Monpeyroux-de-Murat, 1585. *Bur. de poste* d'Espalion.

Monpezat, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de St.-Mamet, à 8 k. (2 l.) de Sommières, 15 k. (3 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Sommières.

Monpinçon, forêt (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dive. Elle a du N. au S. 3895 m. (2000 t.), et de l'E. à l'O. 2139 mèt. (1100 t.).

Monpitol, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Montastruc, à 21 k. (4 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 186. *Bur. de p.* de Toulouse.

Monplainchamps, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 2 k. (½ l.) S. p. O. de cette ville, 10 k. (2 l. ½) N. p. E. de Chiny, 6 m. (13 l.) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 215. *Bur. de poste* d'Arlon.

Monplaisant, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Belvez, à 1 k. (⅓ de l.) de cet endroit, 5 m. (11 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 404. *Bur. de p.* de Belvez.

Monplaisir, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Songeons, comm. de Villers-sur-Auchy, à 6 kilom. (1 l. ½) de Gournay, 20 k. (4 l. ½) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Villers-sur-Auchy, 385. *Bur. de p.* de Gournay, dép. de la Seine-Infér.

Monplaisir, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. d'Estrées-Saint-Denis, comm. de Jonquières, à 6 k. (1 l. ½) de Compiegne, 6 kilom. (1 l. ½) d'Estrées-St.-Denis. *P.* compr. celle de Jonquières, 651. *Bur. de poste* de Compiegne.

Monplaisir, v. (*Somme*). *Voy.* Estroye (la).

Monplonne, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. d'Ancerville, sur le Canal, rivière, à 8 k. (2 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 470. *Bur. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Monpont, bourg (*Dordogne*), arr. de Ribérac, ch.-l. de cant., près de Lisle, à 16 kil. (3 l. ¾) O. de Mussidan, 5 m. (11 l.) S. O. de Périgueux, 19 kil. (4 l. ¼) N. de Ste.-Foy-la-Grande. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* compr. celle de Menesteyrol, 1305. *Rel. de p. aux chev.*

Monpouillan, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Meilhan, à 6 kil. (1 l. ½) de Marmande, 5 m. (11 l. ½) d'Agen. *Pop.* 634. *B. de p.* de Marmande.

Monprinblanc, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Cadillac, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 34 kil. (7 l. ¾) de Bordeaux. *Popul.* 401. *Bur. de p.* de Cadillac.

Monqu, forêt (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, à 7 kilom. (1 l. ¾) E. de cette ville. Elle a 13,626 mèt. (7000 t.) de long, sur 4284 mèt. (2200 t.) de large.

Monrabe, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 177. *Bureau de poste* de Toulouse.

Monredon, v. (*Aude*), arr. et cant. de Narbonne, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 4 myr. (10 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 280. *Bur. de p.* de Narbonne.

Monregard, v. (*Haute-Loire*), arr. d'Yssengeaux, cant. de Montfaucon, à 21 kil. (4 l. ⅓) de Monistrol, 39 k. (8 l. ¾) du Puy. *P.* 1736. *Bur. de poste* d'Yssengeaux.

Monreulle, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Montaigu, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 4 myr. (10 l. ½) de Clermont. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Montaigu.

Monrion, v. (*Léman*). *Voyez* Montrions.

Monrozier, v. (*Tarn*). *Voyez* Montrosier.

Mons, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Rouillac. *Pop.* 437. *Bur. de poste* d'Aigre.

Mons, v. (*Charente-Inf.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, à 20 k. (4 l. ½) de St.-Jean-d'Angely, 24 k. (5 l. ½) de Saintes. *P.* 722. *B. de p.* de St.-Jean-d'Angely.

Mons (Petit), v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Bergerac, à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 5 m. (11 l. ¼) de Périgueux. *Popul.* 87. *B. de p.* de Bergerac.

Mons, v. (*Gard*), arr. et cant. d'Alais, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 34 k. (7 l. ¼) de Nîmes. *P.* 440. *B. de poste* d'Alais.

Mons, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Toulouse.

Mons, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. et comm. de Belin, à 4 m. (10 l. ¼) de Bordeaux, 4 m. (10 l. ½) de Bazas. *P.* compr. celle de Belin, 1280. *Bur. de p.* de Bordeaux.

Mons, v. (*Gers*), arr. et canton de Condom, comm. de Caussens, à 6 k. (1 l. ½) de Condom, 34 kil. (7 l. ¾) d'Auch. *Pop.* comprise celle de Caussens, 503. *Bur. de p.* de Condom.

Mons, v. (*Hérault.*). *Voyez* Voute (la).

Mons, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de Meizieux, comm. de Villette-d'Anthon, à 13 k. (3 l.) de Crémieu, 38 kil. (9 l. ½) de Vienne. *Pop.* compr. celle de Villette-d'Anthon, 420. *Bur. de poste* de Crémieu.

Mons, v. (*Isère*), arr. et canton nord de Vienne, comm. de Villette-Serpaize, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Vienne. *Pop.* compr. celle de Villette, 898. *Bur. de p.* de Vienne.

Mons, ville (*Jemmapes*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., sur un terrain inégal et marécageux, à 8 k. (2 l.) de St.-Ghislain, 31 k. (7 l.) N. E. de Valenciennes, 40 kil. (9 l.) E. de Tournai, 22 kil. (5 l.) N. de Maubeuge, 6 m. (14 l.) N. E. de Cambrai, 7 m. (15 l.) O. de Namur, 4 m. (10 l.) S. S. O. de Bruxelles, 25 k. (5 l. ¾) de Condé, 24 m. (55 l.) N. E. de Paris. Longitude 21. 37. lat. 30. 27. On nomme cette ville en latin *Montes Hannoniæ*, et en flamand *Berghen-in-Hanegouw*, pour la distinguer de quelques autres villes montagneuses. Elle est grande et fortifiée de remparts, avec trois fossés. La rivière de Troville, qui la sépare en deux, remplit les fossés, et ensuite se joint dans ses faubourgs avec la rivière de Haine. Il y a six portes. Entre la porte dite de Nimy et celle d'Havré, on voit deux grands étangs, qui en défendent l'accès; et les autres portes peuvent aussi être inondées. Le fort de Nimy, à 1 k. (¼ de l.) de la ville, servoit autrefois à sa défense. Mons n'étoit anciennement qu'un château que Jules César fit, dit-on, bâtir, pour en faire sa place d'armes. Ambiorix, roi des Eburons, assisté des Nerviens, y vint assiéger Quintus Cicéron, frère du célèbre orateur, qui y commandoit une légion romaine, et il y fut battu par César, 50 ans avant la naissance du Christ. Mons, par sa position avantageuse, seroit devenue une ville bien plus impor-

Digitized by Google

tante si ses conquérans lui avoient donné le temps de s'agrandir ; mais elle a été si souvent ravagée et si souvent la proie des ambitieux, qu'elle n'a jamais pu réparer ses ruines. Le 24 mai 1572, elle fut surprise par le comte de Nassau, frère de Guillaume, prince d'Orange, qui s'en empara ; le duc d'Albe la prit le 23 juillet suivant, et elle fut remise le 19 septembre au pouvoir du roi. Ce fut à Saint-Denis, près de Mons, que se donna en 1678 cette fameuse bataille de Saint-Denis, au mépris d'un traité de paix qui venoit d'être signé à Nimègue. Le prince d'Orange, qui avoit livré cette bataille au maréchal de Luxembourg, s'excusa d'une manière bien étrange devant l'envoyé du roi en Allemagne. C'étoit Gourville qui lui faisoit cette question : Pourquoi donc donner une bataille dans une pareille circonstance? Le prince d'Orange répondit : « Que, ne doutant point que » le maréchal de Luxembourg ne sût » comme lui que la paix avoit été » conclue, il avoit présumé que ce » général, n'étant plus sur ses gardes, » il seroit aisé de le vaincre par sur- » prise, et de relever, par cette vic- » toire, la gloire des alliés, qui avoit » beaucoup souffert pendant la cam- » pagne, par les avantages que M. de » Luxembourg avoit remportés sur » eux. Du reste, ajouta-t-il, je ris- » quois tout au plus de perdre dix » mille hommes : or je savois qu'à » la paix on en devoit réformer dix » mille, et il importoit assez peu » qu'ils fussent tués ou réformés. » Louis XIV prit Mons en 1691. Les alliés la reprirent en 1705 ; elle resta à la maison d'Autriche par la paix d'Utrecht. Les Français y rentrèrent encore le 10 juillet 1746. Elle retourna à la maison d'Autriche par le traité d'Aix-la-Chapelle. Les insurgens belges s'en emparèrent en novembre 1792. A la suite de la bataille de Jemmapes, les Autrichiens y rentrèrent au mois de mars 1793, et les Français le 13 messidor an 2 (2 juillet 1794). Cette ville fait, depuis cette époque, partie intégrante de la République française.

Ses principaux édifices sont le palais du ci-dev. gouvernement, celui du conseil de la province et l'hôtel-de-ville, qu'on a orné d'une tour l'an 1716. La magistrature étoit composée d'un chef et de dix échevins : il y avoit deux chambres ; l'une, du chef-lieu, et l'autre dite *du jeudi* ; on y jugeoit en dernier ressort et par arrêt pour les bourgeois ; le maire étoit à vie. Il y avoit encore deux majors de ville, officiers d'épée, qui donnoient chaque jour aux portiers les clefs de la ville ; un commissaire d'artillerie, des maîtres d'ouvrages, un tuteur d'office, divers receveurs, des huissiers, et autres bas-officiers.

La ville de Mons étoit renommée pour un illustre chapitre de chanoinesses de Sainte-Waudru, sœur de sainte Aldegonde, et fille du comte d'Albert. Ce chapitre étoit composé de trente chanoinesses, qui devoient faire preuve de noblesse avant d'y entrer. Outre six églises paroissiales, il y avoit les monastères de religion ; savoir, l'abbaye du Val-des-Écoliers de la congrégation de Sainte-Geneviève de Paris, fondée l'an 1251 par Marguerite, comtesse de Hainaut, et érigée en abbaye l'an 1617 ; les Récollets, reçus en 1276 ; les Jésuites, l'an 1567 ; les Capucins, l'an 1592 ; les Minimes, l'an 1618 ; les Dominicains, l'an 1620 ; les Prêtres de l'Oratoire, l'an 1631 ; les Carmes déchaussés, l'an 1637 ; et les Grands-Carmes, l'an 1665. Les couvens de religieuses étoient l'abbaye d'Espinlieu, de l'ordre de Cîteaux, fondée hors de la ville l'an 1216 par Béatrix, comtesse de Lens, et transférée à Mons l'an 1678 ; l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Paix, Bénédictines réformées qui y vinrent l'an 1641 ; les filles de la Visitation, l'an 1650 ; les Carmélites, en 1608 ; les Capucines, fondées l'an 1645 ; les Ursulines, en 1634. Les Clarisses s'y sont établies l'an 1581, après avoir été chassées pour la religion catholique de la ville de Delft, en Hollande ; il y avoit encore les Annonciades, dites Célestines ; les Repenties ; les Sœurs-Grises et Noires ; les Sœurs de Cantimpré, qui servoient les malades ; l'hôpital Saint-Nicolas, et les Béguines, deux colléges, un séminaire, la confrérie de la Miséricorde. Les confrères avoient un soin religieux des prisonniers ; ils ensevelissoient eux-mêmes après leur exécution les criminels condamnés à mort. Le territoire de la prévôté de Mons portoit anciennement le nom de comté, qui lui fut donné par l'Empereur Charlemagne, lorsqu'il le démembra du royaume d'Austrasie. Les environs de cette ville sont remplis de charbon de terre ou houille, dont l'exploitation produit un commerce très-étendu. Une grande partie s'exporte par la rivière de Haine, qui se jette dans l'Escaut à Condé. On trouve près de Mons une mine de plomb, et des carrières de pierres à meules de très-bonne qualité. Quant aux autres productions territoriales, elles consistent en grains, lin, chanvre, fruits, huile de colza, et généralement en toutes les productions que les ci-devant provinces de la Flandre et du Hainaut peuvent produire. Il y a dans cette ville une fabrique considérable de dentelles, dans le goût de celles de Valenciennes, dont on fait un très-grand commerce. On les vend à Paris, à Lyon, et dans les autres villes de France. Cette ville a aussi deux raffineries de sucre.

C'est la patrie de Pierre *Denys*, ouvrier en fer ; né en 1658, mort à Saint-Denis en 1733. C'est à lui que l'on doit les ornemens en fer de l'abbaye de Saint-Denis, qui font l'admiration des connoisseurs. — Roland *Lassé* ou *Orlando Lasso*, célèbre musicien, mort à Munich en 1454. On a de lui nombre de morceaux de musique en plusieurs langues.

Cette ville est le siége de la préfecture, d'une cour de justice criminelle et des tribunaux de première instance et de commerce. Elle a un directeur des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur général, un ingénieur pour le canal qui est entre Bruxelles et Charleroy, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Mons étoit une place de guerre ; elle a été supprimée par un arrêté des Consuls du premier vendémiaire an 12 (24 septembre 1803), qui a ordonné en même temps la vente des terrains et fortifications. C'est la résidence de deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval et l'autre à pied. *Pop.* 18,291. *Bur. de p.*

Mons, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, comm. de Vansy, à 3 k. (¾ de l.) de Frangy, 27 k. (6 l.) de Genève. *Pop.* compr. celle de Vansy, 259. *Bur. de poste* de Frangy.

Mons, v. (*Haute-Loire*), arrond. et cant. sud-est du Puy, commune d'Ours, à 2 k. (½ l.) du Puy. *Pop.* compr. celle d'Ours, 162. *B. de p.* du Puy.

Mons, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. d'Hollogne-aux-Pierres, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Flemalle, 8 kil. (2 l.) S. S. E. de Ke-

Digitized by Google

uexhe, 7 k. (1 l. ⅛) O. p. S. de Liége. On trouve aux environs du marbre à fond jaune, parsemé de madrepores, *Popul.* 680. *Bur. de poste* de Liége.

Mons, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Randan, sur la côte, près de la Buron, à 27 k. (6 l.) de Riom, 37 k. (8 l. ¼) de Clermont. *P.* 805. *Bur. de p.* d'Aigueperse.

Mons, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Dannemarie, à 13 k. (3 l.) de Provins, 36 k. (8 l.) de Melun. *Pop.* 507. *B. de poste* de Dannemarie.

Mons, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, comm. de Champdeuil, à 10 k. (2 l. ½) de Brie-sur-Hières, 11 k. (2 l. ¾) de Mormant. *Popul.* comprise celle de Champdeuil, 127. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Mons, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, près du confluent de l'Orge et de la Seine, à 13 k. (3 l.) de Corbeil, 23 kil. (5 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Houdan.

Mons, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, comm. de Bealcour, à 11 k. (2 l. ¾) de Doulens, 36 kil. (8 l.) d'Amiens. *P.* compr. celle de Bealcour, 293. *Bur. de p.* de Doulens.

Mons, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de St.-Vallery, à 11 k. (2 l. ¾) d'Abbeville, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Roubert, 1171. *B. de p.* de St.-Vallery-sur-Somme.

Mons, v. (*Var*), arrond. de Draguignan, cant. de Fayence, à 25 k. (5 l. ¾) de Draguignan, 9 m. (20 l.) de Toulon. Il y a deux moulins à huile et deux à blé. *P.* 1046. *Bur. de poste* de Draguignan.

Mons-en-Barœul, bourg (*Nord*), arr. et cant. nord-est de Lille, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Douay. *P.* 705. *Bur. de poste* de Lille.

Mons-en-Chalosse, h. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Soustons, comm. de St.-Geours-de-Marlanne, à 16 k. (3 l. ¾) de Dax, 8 k. (2 l.) de Soustons. *P.* compr. celle de St.-Geours, 753. *Bur. de poste* de Dax.

Mons-en-Chaussée, v. (*Somme*), arr. et cant. de Péronne, à 6 kilom. (1 l. ½) de cette ville, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 796. *Bur. de poste* de Péronne.

Mons-en-Laonnois, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de Laon, 25 kil. (5 l. ¾) E. p. S. de Chauny, 24 kil. (5 l. ½) N. E. de Soissons. *Pop.* 456. *Bur. de poste* de Laon.

Mons-en-Pévèle, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Pont-à-Marcq, à 18 k. (4 l.) de Lille, 11 k. (2 l. ¾) de Douay. *Pop.* 1361. *Bur. de p.* de Lille.

Mons-en-Ternois, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. et cant. de St.-Pol, à 6 kilom. (1 l. ½) de cette ville, 28 k. (6 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Frévent.

Monsac, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Beaumont, à 19 k. (4 l. ¼) de Bergerac, 4 m. (10 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 500. *Bur. de p.* de Bergerac.

Monsalen, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Villeneuve, à 18 kil. (4 l.) N. N. O. de Villefranche, 5 m. (12 l.) O. N. O. de Rhodez, 15 k. (3 l. ½) O. de Peyrusse. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de Villefranche.

Monsaon, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Chaumont, à 8 kil. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Chaumont.

Monsaurin, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 30 kil. (6 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 54. *Bur. de poste* de Miélan.

Monsautrel, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Tourville, comm. de Thuit-Signal, à 4 k. (1 l.) d'Elbeuf, 16 k. (3 l. ¾) de Louviers. *Pop.* compr. celle de Thuit-Signal, 935. *Bur. de p.* d'Elbeuf, dép. de la Seine-Inférieure.

Monsdorff, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Remich, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Remich, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Roedt, 15 k. (3 l. ½) S. S. E. de Luxembourg. *Pop.* 271. *B. de p.* de Luxembourg.

Monsec, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, cant. de Mareuil, sur la Belle, à 15 k. (3 l. ½) de Nontron, 31 k. (7 l.) de Périgueux. *P.* 464 *Bur. de poste* de Mareuil.

Monsegret, v. (*Orne*), arr. de Domfront, cant. de Tinchebray, près du Noireau, à 23 k. (5 l. ¾) de Domfront, 7 m. (15 l. ¾) d'Alençon. Il y a des manufactures de laine. *Pop.* 1160. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Monsénur, ville (*Gironde*), arr. de la Réole, ch.-l. de cant., sur le Drot, à 11 kil. (2 l. ¾) N. E. de la Réole, 5 m. (12 l. ½) E. p. S. de Bordeaux, 9 k. (2 l. ¼) S. de Pellegrue. C'étoit le siége d'une justice royale. *Pop.* 1571. *Bur. de poste.*

Monsegur, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Montflanquin, à 9 k. (2 l. ⅓) S. E. de cet endroit, 38 k. (8 l. ½) N. E. d'Agen, 6 k. (1 l. ½) O. de Fumel. *Pop.* 664. *Bur. de poste* de Fumel.

Monselle, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et cant. de Pontoise, comm. d'Auvers, à 6 kil. (1 l. ½) de Pontoise. *Pop.* compr. celle d'Auvers, 1754. *Bur. de poste* de Pontoise.

Monsempront, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Fumel, sur l'Allemance, à 14 k. (3 l. ½) de Montflanquin, 41 k. (9 l. ⅓) d'Agen. *Pop.* 791. *Bur. de poste* de Fumel.

Monseria, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 19 k. (4 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 83. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Monsheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. de Pfeddersheim, près de la Prymm, à 5 k. (1 l. ½) O. de Pfeddersheim, 4 k. (1 l.) S. de Dalsheim, 41 k. (9 l. ½) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Worms.

Monsireigne, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Chantonnay, près du Grand-Lay, à 20 k. (4 l. ½) de la Châtaigneraye, 33 k. (7 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *P.* 700. *B. de p.* de Pouzauges.

Monslandon, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de la Loupe, à 18 k. (4 l.) de Nogent, 34 k. (7 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Champrond. *Rel. de poste aux chev.*

Monsoulin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Ourcq, comm. de Crépoil, à 6 kil. (1 l. ½) de Lizy, 16 k. (3 l. ¾) de Meaux. *P.* compr. celle de Crépoil, 186. *Bur. de poste* de Lizy.

Monssel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. de Maulle, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 23 k. (5 l. ½) de Versailles. *P.* compr. celle de Maulle, 1200. *Bur. de poste* de Maulle.

Monsteroux, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Beaurepaire, comm. de Montseveroux, près de la Vareize, à 11 k. (2 l. ¾) de Vienne, 7 m. (15 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 306. *Bureau de poste* de Vienne.

Monstier. *Voyez* Montier.

Monstier, v. (*Puy-de-Dôme*),

Digitized by Google

arr. et cant. est de Clermont, comm. de Montferrand, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit. *Popul.* compr. celle de Clermont et Montferrand.... *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Monstreul, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Nivelle, à 2 k. (½ l.) O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ¼) E. de Braine-le-Comte, 29 kil. (6 l. ½) S. de Bruxelles. Ses productions consistent en froment, seigle, orge et avoine; beaucoup de prairies, peu de bois. *P.* 221. *Bur. de p.* de Nivelle.

Monstuejouls, v. (*Aveyron*). *Voyez* Moustuejouls.

Monsveiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Saverne, près du canal de cette ville, à 30 k. (6 l. ¾) d'Haguenau, 32 k. (7 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Saverne.

Mont (col du), (*Doire*), Col dangereux et peu fréquenté, par lequel la vallée de Tarentaise communique à celle de Grisanche; de Ste.-Foy, (*Mont-Blanc*), à Essurier (*Doire*), 3 heures.

Mont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, à 3 kil. (¾ de l.) N. p. O. de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) O. p. N. de Steinbach, 7 m. (15 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 236. *B. de poste* de Bastogne.

Mont, forêt (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Nozeroy, à 22 k. (5 l.) E. d'Arbois, 41 k. (9 l. ¼) N. E. de Lons-le-Saunier. Elle a 3500 mèt. (1800 t.) de long sur 2334 mèt. (1200 t.) de large.

Mont, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, sur la Meurthe, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Lunéville, 24 k. (5 l. ½) de Nancy. *Pop.* 257. *B. de p.* de Lunéville.

Mont, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Fresne, à 13 k. (3 l.) d'Etain, 22 k. (5 l.) de St-Mihel, 14 kil. (3 l. ½) de Verdun, 4 myr. (10 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Mont, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, cant. de Dun, à 18 k. (4 l.) de Montmédy, 8 k. (2 l.) de Stenay, 33 k. (7 l. ½) de Verdun, 7 m. (16 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 559. *Bur. de poste* de Dun.

Mont, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Pange, à 32 kilom. (7 l. ½) de Thionville, 27 kilom. (6 l.) de Sarguemine, 14 k. (3 l. ½), de Boulay, 11 k. (2 l. ¾) de Metz. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Metz.

Mont, v. (*Moselle*), arrond. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, comm. de Landres, à 23 k. (5 l. ½) S. de Longwy, 10 k. (2 l. ½) de Briey, 36 k. (8 l.) N. O. de Metz, 27 kil. (6 l.) O. p. S. de Thionville. *Pop.* comprise celle de Landres, 307. *B. de p.* de Briey.

Mont, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Chatillon, à 18 k. (4 l.) de Moulins-en-Gilbert. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Mont, v. (*Ourthe*), arr., cant. et comm. de Malmédy, à 14 k. (3 l. ½) de Spa, 4 k. (1 l.) de Malmédy. *P.* comp. celle de Malmédy.... *B. de p.* de Spa.

Mont, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, à 10 k. (2 l. ½) d'Orthez, 28 kil. (6 l. ½) de Pau. *P.* 427. *B. de p.* d'Orthez.

Mont, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères. *Pop.*.... *Bur. de poste* d'Arreau.

Mont, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Bellevue-les-Bains, à 4 kil. (1 l.) E. de cet endroit, 8 m. (19 l.) O. N. O. de Mâcon, 41 k. (9 l. ¼) de Charolles, 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Issy. *Pop.* 439. *B. de p.* de Bellevue-les-Bains.

Mont, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Cluny, comm. de Confrancon, près de la Guye, à 30 kil. (6 l. ¾) de Mâcon. *Popul.* comp. celle de Confrancon et dép., 900. *Bur. de poste* de Cluny.

Mont, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de Jouarre, à 4 k. (1 l.) de la Ferté-sous-Jouarre, 21 k. (4 l. ¾) de Meaux. *P.* compr. celle de Jouarre, 2120. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Mont (petit), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, comm. de Villiers-le-Mahieu, à 10 k. (2 l. ½) de Montfort-l'Amaury, 8 k. (2 l.) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Villiers-le-Mahieu, 256. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Mont, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 37 k. (8 l. ¼) de Mirecourt, 6 myr. (14 l.) d'Epinal. *P.* 245. *B. de p.* de Neufchâteau.

Mont, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de la Marche, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 20 kilom. (4 l. ½) de Darney, 39 k. (8 l. ¾) de Neufchâteau, 5 m. (11 l.) d'Epinal. *P.* 357. *B. de p.* de la Marche.

Mont (le), v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot. *Pop.* 128. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Mont (le), v. (*Basses-Pyrén.*) arr. de Pau, cant. de Garlin, à 34 k. (7 l. ½) de Pau. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Pau.

Mont (le), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères, à 3 k. (⅔ de l.) S. de Vielle. Elle a, du S. au N., 3 kil. (⅔ de l.) de long.

Mont (le), v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Senones, à 2 kil. (½ l.) N. du Puid, 4 k. (1 l.) N. E. de Senones. Ce village dépendoit de la principauté de Salm. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Raon-l'Etape.

Mont-au-Pretre, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Lions, comm. de Lorleau, à 3 k. (¾ de l.) de Lions-la-Forêt, 20 k. (4 l. ½) du Grand-Andelys. *Pop.* compr. celle de Lorleau, 634. *Bur. de p.* de Lions-la-Forêt.

Mont-aux-Malades, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Marommes, à 2 k. (½ l.) de Rouen. *Pop.* 625. *Bur. de poste* de Rouen.

Mont-Avernage, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Baume-sur-le-Doubs, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 31 k. (7 l.) de Besançon. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Mont-Aves, (*Hautes-Alpes*). *Voyez* St.-Pierre-Aves.

Mont-Aymont, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de la Chambre, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Jean-de-Maurienne, 39 kilom. (8 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 1437. *B. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Mont-Bel. *Voyez* Chateau.

Mont-Bel-Air. *V.* St.-Robert.

Mont-Benoit, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, ch.-l. de cant., près du Doubs, à 13 k. (3 l.) N. E. de cette ville, 42 k. (9 l. ½) S. E. de Besançon, 27 k. (6) l. d'Ornans, 5 m. (10 l. ½) de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, 13 k. (3 l.) S. O. de Morteau. Dans les premières années du 12e siècle, des chanoines réguliers de St.-Benoit s'y établirent, et quelque temps après ce prieuré fut érigé en abbaye. *P.* 113. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Mont-Bernenchon, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Lillers, à 6 k. (1 l. ½) de Saint-Venant, 6 k. (1 l. ½) de Béthune, 36 k. (8 l.) d'Arras. *Pop.* 1061. *Bur. de poste* de St.-Venant.

MONT-BLANC,

Digitized by Google

MONT-BLANC.

Ce département, formé de la Savoie, a pris son nom de la plus haute de ses montagnes; il s'étend du 45e degré 6 minutes de latitude au 46e degré 25 minutes, et en longitude du 23e degré 15 minutes au 24e degré 48 minutes.

Ses bornes sont, au N., le lac de Genève, appelé par les anciens *lac Léman;* à l'E. et au S., une masse énorme de montagnes qui le séparent des ci-dev. Valais et Piémont; à l'O., les départemens de l'Ain et de l'Isère.

La superficie de ce département est d'environ 1,254,796 arpens carrés ou 640,427 hectares; sa population est de 283,106 individus. Il est composé de quatre cent deux communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-deux cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Chambéry*. *Annecy*, *Moutiers* et *St.-Jean de Maurienne* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Chambéry, et dépend de la 7e division militaire, dont le commandant réside à Grenoble: il est du ressort de la cour d'appel séante à Grenoble, département de l'Isère, et dans la 17e conservation forestière.

L'étendue en superficie des bois et forêts de ce département est de 111 mille 481 hectares 43 ares (218 mille 419 arpens 24 perches).

Ses principales montagnes sont:

Le *Mont-Blanc*, ainsi appelé à cause de la quantité énorme de neige dont son sommet est sans cesse couvert. Cette montagne est devenue célèbre par les expériences de M. Saussure, physicien de Genève, qui a eu le courage de la monter jusqu'au sommet. Ce sommet est à 4,770 mèt. (2,450 toises) au-dessus du niveau de la Méditerranée. La température de l'air y est si différente de ce qu'elle est dans la plaine, qu'en 1787 le thermomètre y étoit à 2 degrés au-dessus de la congélation, tandis qu'à Genève il montoit à 27 degrés $\frac{1011}{1000}$ de ligne.

Le petit *St.-Bernard*, vers le S. E.

Le *mont Cénis*, au S. de la partie appelée la *Maurienne*, et que l'on traverse ordinairement pour entrer en Italie.

Les principales rivières sont:

L'*Arve*, qui commence à l'E. dans les montagnes du ci-dev. Faucigny, et coule par le N. O. pour se rendre dans le lac de Genève, par la ville de ce nom.

L'*Isère*, qui commence aussi à l'E. dans le petit St.-Bernard, coule vers l'O., et entre en France, où elle se jette dans le Rhône.

L'*Arc*, qui coule dans une vallée appelée la *Maurienne*, et qui est la plus méridionale de la Savoie; il va d'abord de l'E. à l'O., puis remonte au N. O. et se jette dans l'Isère, à quelque distance N. E. de Montmeillant.

Il y a plusieurs lacs dans ce département; les plus considérables sont:

Le lac d'*Annecy*, qui a 13 kilom. (31.) du N. au S.

Le lac du *Bourget*, au S. O. du précédent, et à peu près de même grandeur.

Le département du Mont-Blanc n'est pas fertile à cause de la grande quantité de ses montagnes, dont quelques-unes sont couvertes de bois et de glaces, les autres fournissent de bons pâturages. On recueille dans les vallées du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du chanvre, du foin; il y vient aussi du vin. Ceux qui se recueillent à Montmeillant, vers le lac de Genève, en Chantage, à Frangy, à St.-Jean-de-Maurienne, etc., sont estimés.

Ce pays est très-riche en trésors d'histoire naturelle. On trouve dans la ci-dev. Maurienne des mines de fer, de plomb, d'argent et des pyrites cuivreuses.

Dans la Savoie propre, on trouve aussi du plomb, du fer, du cuivre, de l'argent, du charbon de terre. Dans la ci-dev. Tarentaise on trouve du plomb et de l'argent. L'une de ces mines donne 64 liv. de plomb, et quelquefois jusqu'à 4 onces d'argent par quintal. Cette mine rapportoit le plus au roi de Sardaigne.

On trouve aussi dans la Tarentaise du sel gemme à St.-Maurice. A Moutiers, ce sont des eaux salines qui filtrent d'un rocher, et sont conduites à Conflans pour y être *graduées;* elles déposent beaucoup de tuf et d'ocre. Dans le ci-dev. Faucigny on trouve du plomb et du cuivre.

Les principales villes sont: *Chambéry*, *Annecy*, *Moutiers* et *St.-Jean-de-Maurienne*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont: Arc, Arly, Arve, Arves, Beveron, Borne, Clerin, Doron, Drance, Foron, Gelon, Gifre, Isère, Laisse, Menoge, Nepha, Nevachette, Sier, Usses, Verouze, Vion.

Lacs. Annecy, Genève.

Montagnes. Biolly, Chamonix ou Chamuny, Col-des-Alcombes, Col-de-la-Bastia, Col-de-la-Colombe, Col-de-Vassis, Glacières, Epine, Louze, Merlet, Mont-Alban, Mont-Blanc, Mont-Boege, Mont-de-Cornet, mont Cénis, Monts-Morgène, Mont-de-Salève, Petit St.-Bernard.

Productions. Le sol de ce département, l'abondance de ses eaux sont très-propres à l'établissement des fabriques et manufactures; il n'y a néanmoins que quatre papeteries, vingt tanneries, plusieurs fabriques de poterie, de clouterie, d'outils aratoires, et une fabrique de faïence fine.

Industrie. Le commerce se réduit à la vente ou échange de ses matières premières, qui consiste en fers bruts ou ouvrés, fromages, bétail, cuirs, peaux tannées, chanvres, produit des papeteries: les laines de ses troupeaux sont travaillées dans le département.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Le *Pied de chambre*, 0.3421.
Le *Pied Lipran*, 0.5142.
La *Toise* de 8 pieds de chambre, 2.745.
— de 7 pieds ½, *idem*, 2.543.
— de 6 pieds, *idem*, 2.059.
Le *Trabuc*, de 6 pieds Liprans, 3.095.

Mesures agraires; valeur en ares.

Le *Journal* de Savoie, de 400 toises carrées de chambre, 29.960.
— de Piémont, de 400 trabucs carrés, 8.065.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Jean de *Brogni*, né à Brogni, mort en 1426. Il fut d'abord gardien de pourceaux; mais son génie se développa; il se fit chartreux, devint évêque et ensuite cardinal. — Claude-François Millet *Chadles*, jésuite, mathématicien; né à Chambéry en 1681. Ses ouvrages forment 4 vol. *in-folio*. — *Charles-Emmanuel* dit *le Grand*, duc de Savoie, guerrier ambitieux, et protecteur des lettres; né au château de Rivoli en 1562, mort à Savillon le 26 juillet 1630. — César Vichard de *St.-Réal*, traducteur, historien et moraliste; né à Chambéry, mort dans cette même ville en 1792. On a de lui sept discours sur l'*Usage* de l'*Histoire; Histoire de la conjuration que les Espagnols formèrent en* 1618 *contre la république de Venise; Relation de l'apostasie de Genève*, etc.

MONT-BLANC, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* HUBY-ST.-LEU.

MONT-BLANC (LE), montagne (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, canton de Bourg-St.-Maurice, à 13 kilom. (31.) N. de St.-Maurice, 27 k. (61.) N. E. de Moutiers. Il est ainsi appelé à cause de la quantité énorme de neige dont son sommet est sans cesse couvert. Ce sommet est à 4790 mètres (2470 t.) au-dessus du niveau de la Méditerranée. Cette montagne, vers laquelle on se dirige pour pénétrer à Chamonix, se présente avec une majesté vrai-

Digitized by Google

ment imposante. Souvent les nuages qui sillonnent ses bases lui donnent une hauteur plus étonnante encore. On prendroit le Mont-Blanc pour un monde étranger à celui que nous habitons, tant il en paroît détaché. De ce lieu, on voit la rivière se faire jour entre deux montagnes couvertes de noirs sapins : on entrevoit sa vive lumière par-dessus les plus grands arbres, et cet éclat contraste singulièrement avec l'obscurité des bois serrés et profonds qu'il faut traverser. En suivant la grande route, on n'éprouve pas de sensations différentes : elle satisfait l'attente des voyageurs, et fait sur-tout impression sur l'esprit des femmes et sur celui des enfans, qui ne peuvent contempler ces objets magnifiques qu'avec un plaisir mêlé de crainte. Mais ce qui frappe le plus, c'est l'aspect des lits de glace qui, du haut des sommets descendant dans le bas, viennent mêler leurs prolongemens et leurs débris étranges aux riches productions de la vallée. Le plus apparent de ces amas représente les ruines d'une ville : on y voit des tours, des pyramides, des obélisques. Cette représentation n'est point une miniature renfermée dans un médiocre espace ; il est des villes qui n'en contiennent pas d'aussi vastes ; et ces tours, ces obélisques ont 26 à 32 mèt. (80 à 100 pieds). Là commencent des rochers à pic à la hauteur de 1945 m. (1000 toises). Dans leur ensemble ils forment une lisière admirablement découpée : vus séparément, ce sont autant de pyramides et d'obélisques de l'aspect le plus imposant et le plus majestueux. Le Mont-Blanc domine ces masses. Le fond de la vallée est entrecoupé par de jolis bois ; des torrens, des ruisseaux y circulent, et des vallons qui se terminent à l'Arve présentent des aspects charmans. La forme du Mont-Blanc paroît être celle d'une pyramide qui présente au sud-est une de ses faces. Cette pyramide paroît composée de grands feuillets triangulaires ou pyramidaux. Quant à la matière dont elle est composée, toute sa cime et toute la base sont indubitablement de granit : le côté du sud-ouest est cependant d'une pierre moins dure, mélangée de school, de mica, de quartz gras et de pyrites.

Mont-Cassin, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castel-Jaloux, sur un tertre, à 5 k. (1 l. ⅓) de ce lieu, 37 kilom. (8 l. ¼) d'Agen. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Castel-Jaloux.

Mont-Cauvaire, v. (*Seine-Inf.*), arr. de Rouen, cant. de Clères, à 15 k. (3 l. ¼) de Rouen, 13 k. (3 l.) de Tôtes. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Tôtes.

Mont Cavas, v. (*Isère*), arr. et cant. de la Tour-du-Pin. *Pop.*... *Bur. de poste* de la Tour-du-Pin.

Mont-Cavrel, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil-sur-mer, canton d'Etaples, à 28 k. (6 l. ¼) de Boulogne, 5 k. (1 l. ¼) de Montreuil-sur-mer, 7 m. (16 l. ¼) d'Arras. *P.* 562. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Mont Cénis, montagne entre le département du Pô. (*Voy.* Cénis.) Nous avons omis la victoire suivante à l'article Cénis.

Dans la nuit du 24 au 25 floréal an 2 (11 mai 1794), l'armée des Alpes, commandée par Dumas et Bagdelone, enleva de vive force les redoutes des Rivets, de la Ramasse et autres postes sur le mont Cénis. Les Piémontais, poursuivis à plus de 13 k. (3 l.), ne trouvèrent leur salut que dans une fuite précipitée. Les Français leur prirent toute leur artillerie, leurs équipages et leurs munitions. Il y eut grand nombre d'ennemis de tués et neuf cents faits prisonniers.

Mont-Cénis *ou* Mont-Dent, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de St.-Jean-de-Maurienne. *P.* 383. *B. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Mont-Cénis, fort (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Lans-le-Bourg. Ce fort est un poste de guerre de 4e. classe, de la 7e. division militaire, et la résidence d'un commandant de place.

Montcenis, ville (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) S. d'Autun, 8 m. (18 l.) S. O. de Dijon, 6 myr. (14 l. ½) N. O. de Mâcon. Cette ville, qui dépendoit du ci-devant duché de Bourgogne, étoit le siége d'un bailliage royal, d'une mairie, d'un grenier à sel, d'une chancellerie royale. Elle est située sur une hauteur, entre deux montagnes. Il n'y a qu'une église paroissiale ; on y voyoit un couvent de religieuses ursulines. Le commerce de cette ville consiste en bestiaux et en charbon de terre, dont la mine se trouve à 1 k. (¼ de l.) de la ville. L'exploitation en est très-facile, attendu que le charbon n'est qu'à 6 mèt. ½ environ (20 p.) de profondeur ; et à 2 kil. (½ de l.) de Montcenis, on trouve encore une usine remarquable par sa beauté ; elle fournit des canons de tous les calibres (excepté de 48), des bombes, obus de toute façon, et du lest pour les vaisseaux. Près de Montcenis et à Moray on trouve des mines de charbon de pierre qui se débite dans les villes voisines. Sur le chemin qui conduit de Montcenis à la Charbonnière, dans un ravin qui traverse une terre labourable, on trouve des aiguilles de cristal demi-transparentes, et de couleur orangée. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1066. *Bur. de poste.*

Mont-Chabres. *Voyez* Chateauneuf-de-Chabres.

Mont-Chauvet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Houdan, à 18 k. (4 l.) de Montfort, 37 k. (8 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 447. *Bur. de poste* de Mantes.

Mont-Chinac. *Voy.* St.-Agrève.

Mont-Christaud, (*Haute-Garonne*). *Voyez* St.-Christaud.

Mont-Cornu, montagne (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Mélisey, près de l'Oignon, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Lure, 4 myr. (10 l. ¼) N. E. de Vésoul.

Mont-Crux, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de Breteuil, comm. de Mory, à 8 k. (2 l.) de Breteuil, 31 k. (7 l.) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Mory, 185. *Bur. de poste* de Breteuil.

Mont-d'Arroux, v. (*Saone-et-Loire*). *V.* St.-Didier-sur-Arroux.

Mont-d'Astarac, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 24 k. (5 l. ½) S. S. E. de Mirande, 36 k. (8 l.) S. d'Auch, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Boulogne. *Pop.* 339. *Bur. de poste* de Boulogne, départ. de la Haute-Garonne.

Mont-Dauphin. (*Gers*). *Voy.* Mont-Lyon.

Mont-de-Bat, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Plaisance, à 19 k. (4 l. ½) de Nogaro, 39 k. (8 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Plaisance.

Mont-de-Bourg, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, canton d'Yerville, à 20 k. (4 l. ½) de Cany, 31 k. (7 l.) de Rouen. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Doudeville.

Mont-de-France (le). *Voyez* Chapelle du Mont-de-France.

Mont-de-Gallier, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens,

cant. de St.-Bertrand, à 14 kilom. (3 l. ¼) de St.-Gaudens, 9 myr. (21 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Montrejean.

Mont-de-Jeu (le), v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. d'Attigny, sur une côte près de l'Aisne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Vouziers, 28 kilom. (7 l.) de Charleville. *Pop.* 136. *Bur. de poste* d'Attigny.

Mont-de-Hère, bois (*Orne*), arr. de Domfront. Il a 3 k. (¾ de l.) de long, sur 2 k. (½ l.) de large.

Mont-de-Laval, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Russey, à 22 k. (5 l.) de St.-Hippolyte, 4 m. (10 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Mont-de-l'If, v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Rouen, cant. de Pavilly, à 9 k. (2 l. ¼) de Caudebec, 25 k. (5 l. ¾) de Rouen. *Popul.* 271. *Bur. de poste* d'Yvetot.

Mont-de-Marrast, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 14 k. (3 l. ½) de Mirande, 34 k. (7 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Miélan.

Mont-de-Marsan, ville (*Landes*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., à 5 m. (11 l.) N. E. de Dax, 12 m. (28 l.) S. de Bordeaux, 72 m. (162 l.) S. O. de Paris. Long. 16. 56. lat. 44. Cette ville est située dans une presque île que forment la Douze et le Midou qui se joignent au bout de cette ville dont l'origine est due à Pierre, vicomte de Marsan, qui la fit bâtir en 1138. Mont-de-Marsan étoit chef-lieu du pays de Marsan, dans la ci-devant Gascogne, le chef-lieu d'une élection et d'une subdélégation, le siége d'une sénéchaussée et d'une lieutenance de maréchaussée. L'édifice le plus remarquable étoit l'abbaye de Ste.-Claire, fondée en 1270 par Gaston de Moncade, souverain de Béarn et de Marsan. Ces religieuses furent transférées en 1275 à l'hôpital de St.-Jacques; mais les Huguenots, en 1569, effacèrent jusqu'à la trace de cet hôpital. Après cet événement elles furent reçues dans la ville, où elles n'existent plus depuis la suppression des couvens en France. C'est dans ce monastère que François Ier épousa la sœur de Charles V. Cette ville avoit aussi un couvent d'Ursulines, un autre de Cordeliers de la grande observance, et un collége de Barnabites, où l'on faisoit ses études jusqu'à la philosophie. La ville de Mont-de-Marsan est environnée de belles sources, qui, par l'abondance de leurs eaux et par le secours des petites rivières de la Douze et du Midou qui ont leur confluent près de cette ville, lui donnent l'avantage de la navigation jusqu'à Bayonne. Elle est l'entrepôt de toutes les denrées de plusieurs départemens environnans. Il y a des manufactures et fabriques de droguets en laine, de couvertures, de cuirs, et d'huile de lin. On y fait aussi le commerce de vins et de grains. Cette ville renferme des eaux minérales qui lui ont acquis autrefois beaucoup de réputation. On les voit sortir transparentes, sans nulle apparence de rocher, d'un buisson à cent pas au nord de la ville. Elles forment le long d'un grand chemin un petit ruisseau qui ne sèche jamais. Ces eaux sont fort légères, et ne pèsent par litre que 27 onces un gros. Elles contiennent une petite quantité de soufre, mais très-atténué et très-subtil, du fer et du sel neutre. C'est en raison de ces principes, qu'elles sont atténuantes, apéritives, incisives, diurétiques et quelquefois purgatives. Elles conviennent dans toutes les maladies de l'estomac et dans les obstructions du foie, etc.

Cette ville a vu naître François *le Poulchre*, homme de guerre, courtisan sous Charles IX, et auteur de plusieurs ouvrages singuliers, qui ont cependant obtenu l'approbation de Ronsard. Il vivoit en 1562.

La ville de Mont-de-Marsan est le siége de la préfecture, d'une cour de justice criminelle et d'un tribunal de première instance. Elle a un directeur des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un receveur général, un bureau d'enregistrement, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Un chef d'escadron, un capitaine et une brigade à pied de la 7e légion de la gendarmerie nationale y font leur résidence. Cette ville a encore un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Dax, 5e arrondissement maritime. *Popul.* 5681. *Bur. de poste.*

Mont-de-Piété à Paris. Le Mont-de-Piété à Paris a été établi le 9 décembre 1777 au profit des pauvres. Une division supplémentaire y a été établie. L'administration du Mont-de-Piété est composée de cinq administrateurs, d'un commissaire du Gouvernement, et d'un secrétaire-greffier. La direction générale est composée d'un directeur, d'un sous-directeur, de deux gardes-magasins, d'un caissier, d'un contrôleur de la caisse, d'un chef des vérifications et oppositions, d'un inspecteur des commissaires, et d'un premier commis de la direction. Il y a dix appréciateurs, un conseil composé de sept officiers-membres, et des commissionnaires au nombre de vingt-cinq, nommés par l'administration, et qui ont chacun un bureau dans les différens quartiers de Paris.

Mont-de-Savillon, village (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. et commune de Monthureux-sur-Saone, près de la Saone, à 10 kilom. (2 l. ½) de Darney, 41 k. (9 l. ¼) d'Epinal. *Popul.* comprise celle de Monthureux, 1203. *Bur. de poste* de Darney.

Mont-des-Chats, v. (*Nord*), arr. d'Hazebrouck, cant. sud-ouest de Bailleul, comm. de Berthen, à 7 kil. (1 l. ¾) de Bailleul, 10 kil. (2 l. ½) d'Hazebrouck. *Pop.* comp. celle de Berthen, 613. *Bur. de p.* de Bailleul.

Mont-des-Lacs (Ste.-Marie), (*Doubs*). *Voyez* Granges-Ste.-Marie.

Mont-de-Vallers, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Pierre-Fontaine, comm. de Villers-la-Combe, à 15 kilom. (3 l. ½) de Baume, 6 kil. (1 l. ½) de Pierre-Fontaine. *Popul.* comprise celle de Villers-la-Combe, 203. *Bur. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Mont-de-Véroux, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Romans, commune de Miribel, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Romans. *Pop.* comprise celle de Miribel, d'Omay, et de Notre-Dame-de-Montagne, 585. *Bur. de p.* de Romans.

Mont-de-Vougney, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, canton de Meiche, sur le mont Vougney, à 9 kilom. (2 l. ½) de Saint-Hippolyte, 5 m. (12 l.) de Besançon. *Pop.* 118. *B. de p.* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Mont-Dieu (le), v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Raucourt, comm. de Bairon, à 18 kil. (4 l.) de Sedan, 28 kil. (6 l. ½) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Bairon, 216. *B. de poste* de Sedan.

Mont-Dol, v. (*Ille-et-Vilaine*),

arr. de St.-Malo, cant. de Dol, à 2 k. (½ l.) de Dol, 5 m. (11 l. ¼) de Rennes. *P.* 1388. *Bur. de poste* de Dol.

Mont-d'Or, haute montagne (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mouthe, près du Jura, à 10 kil. (2 l. ½) S. de Pontarlier, 6 myr. (13 l. ¼) S. E. de Besançon.

Mont-d'Or, (*Léman*). *Voyez* Chapelle-d'Abondance.

Mont-d'Or, haute montagne (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Besse, à 9 kil. (2 l. ¼) O. de ce lieu. Elle est élevée de 2,038 mèt. (1,048 t.) au-dessus du niveau de la mer. Dans la partie basse de la ci-devant Auvergne cela forme un groupe énorme de montagnes. La plus élevée du groupe est celle que l'on appelle *le Puy de Sancy*; elle s'élève au-dessus du niveau de 2046 mèt. (1052 t.); elle est hérissée de tous côtés de groupes de rochers, d'aspérités nombreuses, dont la matière est volcanique; ce qui fait croire que cette montagne étoit anciennement dominée par une autre beaucoup plus considérable et plus élevée, où se trouvoit le cratère d'où sont découlées toutes les laves. Basaltes, qui forme aujourd'hui la cime de celle-ci, paroît dans un état de destruction et de décharnement universel. Ce groupe de montagnes présente un spectacle vraiment effrayant.

Mont-d'Or-les-Bains, village (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Besse, sur la Dordogne, au bas de la montagne de l'Angle, à 2 k. (½ l.) S. du groupe de montagnes du Mont-d'Or, 10 k. (2 l. ½) de Besse, 32 kil. (7 l. ¼) de Clermont. Il y a des sources d'eaux thermales et minérales qui ont une grande célébrité. Les principales sources qui coulent dans ce lieu sont au nombre de trois, qui forment trois bains. La première se nomme *bain de César*, *Petit bain* ou *bain Saint-Jean*; la deuxième est appelée *le Grand bain* ou *le bain de la Madeleine*; et la troisième est celle *des Chevaux*. Il y a une quatrième source que l'on nomme aussi *Fontaine de la Madeleine*: les eaux de cette source sont ordinairement employées en boisson. Les bains de César, qui sont les plus renommés, et dont la source est la plus abondante et la plus chaude, semblent, par leur propre dénomination, avoir été projetés du temps des Romains. Cette opinion est appuyée par l'existence des restes d'un monument antique qui porte encore le nom de *Panthéon*. La réputation de ces eaux est très-répandue: elles sont universellement reconnues par les guérisons fréquentes qu'elles opèrent. Elles sont souveraines pour les malades attaqués de phthisie, pour les pulmoniques, les asthmatiques et les paralytiques; elles guérissent les rhumatismes, la galle, les dartres, et sont utiles dans presque toutes les espèces de suppression de règles. Elles ont encore un autre avantage qui n'est pas commun, c'est celui de supporter le transport sans perdre de leur vertu. *Popul.* 656. *Bur. de poste* de Besse.

Mont-d'Origny, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Ribemont, près de l'Oise, à 15 kilom. (3 l. ½) de St.-Quentin, 32 kil. (7 l. ¼) de Laon. *Pop.* compr. celle d'Origny, 2400. *Bur. de poste* de d'Origny.

Mont-du-Saulz, (*Indre*). *Voyez* St.-Benoit-du-Saulz.

Mont-du-Val, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Revigny, comm. de Nettancourt, à 19 k. (4 l. ¼) de Bar-sur-Ornain, 5 kil. (1 l. ¼) de Revigny. *P.* comp. celle de Nettancourt, 700. *B. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Mont-Etienne, (*Haute-Loire*). *Voy.* St.-Etienne.

Mont-Frimais, (*Corrèze*). *Voy.* Ste.-Féréolle.

Mont-Gilbert, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. d'Aiguebelle, près de l'Arcq, à 25 k. (5 l. ¾) de St.-Jean-de-Maurienne, 20 k. (4 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 518. *B. de p.* d'Aiguebelle.

Mont-Giron, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers. *Pop.* 528. *B. de p.* de cette ville.

Mont-Glone, (*Maine-et-Loire*). *Voyez* St.-Florent-lès-Saumur.

Mont-Hippolyte, (*Gard*). *Voy.* St.-Hippolyte.

Mont-Javoult, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, sur un mont, à 8 k. (2 l.) S. O. de Chaumont, 32 k. (7 l. ¼) S. O. de Beauvais, 6 kil. (1 l. ½) N. de Magny. *P.* 656. *B. de p.* de Chaumont.

Mont-Joie, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de St.-Pois, à 14 kil. (3 l. ¼) de Mortain, 4 m. (10 l.) de Coutances. Il y a une carrière de granit gris ou jaunâtre en exploitation. *Pop.* 970. *Bur. de p.* de Sourdeval.

Mont-Jouvent, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 21 k. (4 l. ½) de Lons-le-Saunier. *P.* 143. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Mont-Jovi, v. (*Haute-Vienne*), arr., cant. et comm. de Limoges, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *P.* comp. celle de Limoges... *Bur. de poste* de cette ville.

Mont-l'Abbaye, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, canton de Solre-le-Château, comm. de Liessies, sur la grande Helpe, à 10 k. (2 l. ½) d'Avesnes, 8 myr. (17 l. ¼) de Dousy. *P.* comp. celle de Liessies, 759.

Mont-Laurent, v. (*Ardennes*), arr. et canton de Réthel, à 8 kil. (2 l.) de cette ville, 39 k. (8 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 633. *Bur. de poste* de Rhétel.

Mont-Lauzun, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Moncuq, sur un mont, à 6 kil. (1 l. ½) de Lauzerte, 25 k. (5 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 325. *B. de p.* de Lauzerte.

Mont-le-Ban, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Steinbach, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. d'Houffalize, 7 myriam. (15 l. ½) N. N. O. de Luxembourg. *P.* 400. *Bur. de poste* de Bastogne.

Mont-le-Blanc, (*Ille-et-Vilaine*). *Voyez* Saint-Marc-le-Blanc.

Mont-le-Bon, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Morteau, à 24 kil. (5 l. ½) de Pontarlier, 5 m. (11 l.) de Besançon. *P.* 1698. *Bur. de poste* de Morteau.

Mont-les-Etrelles, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Gray, 29 kil. (6 l. ½) de Vésoul. *P.* 73. *B. de p.* de Gy.

Mont-les-François, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, cant. de Champlitte, sur la côte, près du Saolon, à 6 kil. (1 l. ½) de Champlitte, 43 kil. (9 l. ⅔) de Vésoul. *Population*, 316. *Bur. de poste* de Champlitte.

Mont-les-Seurre, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, canton de Verdun-sur-le-Doubs, sur la côte, près du Doubs, à 28 kil. (6 l. ¼) de Châlons, 8 m. (17 l.) de Mâcon. *Populat.* 296. *B. de p.* de Seurre, départ. de la Côte-d'Or.

Mont-l'Evêque, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, sur la Nonette, à 3 kil. (¾ de l.) de Senlis, 25 myr.

(10 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 354. *B. de p.* de Senlis.

Mont-le-Vernois, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Vésoul, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *P.* 504. *B. de p.* de Vésoul.

Mont-le-Vionoble, village (*Meurthe*), arr. et cant. sud de Toul, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 27 k. (6 l.) de Nancy. *P.* 406. *B. de p.* de Toul.

Mont-Libert, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, comm. de Signy, à 31 kil. (7 l.) de Sedan, 5 m. (11 l.) de Charleville. *Pop.* compr. celle de Signy, 224. *B. de p.* de Carignan.

Mont-Louis *ou* Mont-Libre, ville (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, ch.-l. de cant., à 28 kilom. (6 l. ¼) O. p. S. de cet endroit, 7 m. (15 l.) O. p. S. de Perpignan, 31 k. (7 l.) S. E. de Dax. C'est une place forte et une citadelle bâtie en 1681 par Louis XIV, sur les plans du maréchal de Vauban. C'étoit un gouvernement de place du Roussillon, avec un état-major. Cette ville est située dans les monts Pyrénées, à la droite du col de la Perche, sur la hauteur qui domine le pont de la Fet, et qui fait la séparation des ci-dev. Cerdagne et Conflent. Mont-Libre est petit : on n'y compte que 8 rues, mais toutes bien percées et tirées au cordeau. Il y a deux petites places publiques qui sont assez régulières; les maisons y sont d'une bonne construction. La ville est séparée par une esplanade des plus vastes et des mieux disposées. Outre l'église paroissiale, il y a un hôpital militaire. Les environs de cette ville présentent des masses et des blocs énormes de granit, que les eaux ont roulés des montagnes voisines qui dominent cette ville. Au milieu de la citadelle s'élève une petite éminence composée de cette même roche; les fortifications, les casernes, la ville entière de Mont-Libre en sont bâties. Les montagnes des environs, situées dans la région supérieure, présentent également du granit. Cette ville est une place de guerre de 3e classe de la 10e division militaire, et la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place. *Pop.* 1070. *Bur. de poste.*

Mont-Linard, v. (*Cher*). *Voyez* Chapelle (la).

Mont-Liry et la Grande Montagne, (*Vosges*), arr. de Remiremont, canton de Cornimont, à 4 m. (10 l.) de Remiremont, 4 m. (10 l.) de Bruyères.

Mont-Loire, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et cant. sud de Tours, entre la Loire et le Cher, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Tours, 11 k. (2 l. ¾) O. d'Amboise, 13 k. (3 l.) N. de Cormery. Il faisoit partie de la haute Touraine, et avoit titre de marquisat. *Populat.* 2300. *Bur. de poste* de Tours.

Mont-Louis, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Lignières, à 29 k. (6 l. ½) de Château-Meillant, 32 kil. (7 l. ¼) de Bourges. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Lignières.

Mont-Louis, b. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de St.-Avertin, entre la Loire et le Cher, à 10 kil. (2 l. ½) de Tours. La plupart des maisons y sont creusées dans la montagne. On voyoit près de ce bourg l'abbaye de *Bourgmoyen*, l'une des plus anciennes de France : elle existoit du temps de saint Martin. C'est sur l'autel de son église que saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, signa en 1170 sa paix avec Henri II, roi d'Angleterre, par l'entremise du roi Louis-le-Jeune; mais cette paix ne fut pas de longue durée : Henri fit assassiner l'archevêque peu de temps après. L'église paroissiale de Mont-Louis, sous le titre de Notre-Dame de Bon-Desir, a été fondée en 1545 par les prieurs de l'abbaye de Bourgmoyen, avec six chapelains, qui prenoient la qualité de chanoines. Cette commune a vu naître Christophe *Plantin*, fameux imprimeur, instruit dans toutes les langues, et rempli d'érudition : il se retira à Anvers, où il fit paroître l'impression dans son lustre : il y mourut en 1589. *Pop.* 2300. *Bur. de poste* de Tours.

Mont-Louis, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Pantin, comm. de Charonne, banlieue de Paris, à 8 k. (2 l.) de St.-Denis. *Pop.* comp. celle de Charonne, 663. *Bur. de p.* de Paris.

Mont-Luat, v. (*Oise*). *Voyez* Rozières.

Mont-Luc, v. (*Loire-Inférieure*). *Voyez* St.-Etienne-de-Mont-Luc.

Mont-Luc, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Damazan, comm. de St.-Léger, à 1 kil. (¼ de l.) d'Aiguillon, 24 k. (5 l. ½) de Marmande. *Pop.*... *Bur. de poste* d'Aiguillon.

Mont-Luçon, ville (*Allier*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 6 m. (14 l.) S. O. de Moulins, 36 k. (8 l.) de Cérilly, 28 k. (6 l. ¼) de Montmarault, 32 m. (17 l.) S. de Paris. Long. 20. 16. lat. 46. 22. Cette ville étoit le chef-lieu d'une élection, le siége d'un bailliage, d'un grenier à sel, la résidence d'une brigade de maréchaussée. Elle est très-agréablement située sur le penchant d'un coteau qui descend jusqu'à la rivière du Cher, laquelle arrose un de ses quatre faubourgs, et coule sous un pont de pierre de cinq arches. Il y avoit, outre deux paroisses, une église collégiale, un couvent de Cordeliers, un de Capucins, un de Filles de l'Ordre de Cîteaux, un d'Ursulines : il y a un hôtel-dieu qui étoit desservi par des Sœurs Grises. Cette ville est fermée de murailles, et défendue de distance en distance par quatre tours rondes. Le territoire de Mont-Luçon est d'ailleurs abondant en pâturages : on y recueille beaucoup de grains et de fruits; on y fabrique des serges, des étamines et des crêpons, et quelques toiles pour la consommation des habitans. On vante beaucoup le veau de Mont-Luçon. Près de cette ville, sur le chemin de St.-Amand, on trouve une carrière de marbre veiné, dont les morceaux servent à faire de très-bonne chaux et de l'argile.

Cette ville est la patrie d'Antoine *Mizauld*, alias *Mizaldus*, médecin, mort en 1578 : auteur de *Phenomena, seu temporum signa*, in-8°, traduit en français sous le titre de *Miroir du temps*, 1547, *in*-8°, etc. — Pierre *Petit*, physicien et mathématicien; né en 1598, mort en 1677, à Ligny-sur-Marne : il devint par son mérite géographe du roi et intendant des fortifications de France. On a de lui des *Traités du compas de proportion, de la pesanteur et de la grandeur des métaux, de la construction et de l'usage du calibre d'artillerie*, in-8°; du *Vuide*, in-4°, etc., etc. La ville de Mont-Luçon a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 5521. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Mont-Luel, ville (*Ain*), arr. de Trévoux, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Lyon, 42 kilom. (9 l. ½) S. S. O. de Bourg, 44 m. (109 l.) S. E. de Paris. Long. 22. 43. lat. 45. 49. Cette petite ville étoit la capitale du ci-dev. Valbonne, dans la ci-devant Bresse : c'étoit un gou-

Digitized by Google

vernement de place, dépendant du ci-devant duché de Bourgogne. Elle est située au pied d'une colline, et traversée par la petite rivière de Seraine qui se partage en deux bras : on passe le plus considérable sur un pont de pierre. Outre quatre églises paroissiales, dont une fut élevée à la dignité de collégiale en 1530, il y avoit des Augustins, des Filles de Ste.-Marie, un très-petit collége et un hôpital. Cette ville avoit pour seigneur le prince de Condé, qui nommoit les juges de la châtellenie royale : c'étoit aussi le siége d'une mairie, d'un mandement, d'une douane, et d'un grenier à sel. Son territoire est très-fertile, et son principal commerce, avec la ville de Lyon, consiste en grains, en fil, en chanvre, et en pain, que les boulangers y voiturent plusieurs fois la semaine. Elle a une fabrique d'étoffe grossière appelée *sardis*. Les marchandises étrangères destinées pour Lyon passent par cette ville. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 4152. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Mont-Luel, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Brézolles, comm. de la Gadelière, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Verneuil, 27 k. (6 l.) de Dreux. *Pop.* comprise celle de la Gadelière, 371. *Bur. de poste* de Verneuil, dép. de l'Eure.

Mont-Luque, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. et comm. de Salvagnac, à 9 k. (2 l. ¼) de Rabastens, 21 k. (4 l. ¾) de Gaillac. *Pop.* comprise celle de Salvagnac, 1159. *Bur. de poste* de Rabastens.

Mont-Lure. *Voy.* St.-Etienne-les-Orgues.

Mont-Lyon, ville (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Guillestre, sur le Giel, à 9 m. (20 l. ¼) S. E. de Grenoble, 15 kil. (3 l. ½) N. E. d'Embrun, 4 m. (10 l.) E. N. E. de Gap. Cette ville autrefois appelée *Mont-Dauphin*, située sur une montagne escarpée, est très-forte, tant par sa situation que par les ouvrages de l'art. Louis XIV la fit fortifier en 1693 pour mettre le pays en sûreté de ce côté-là. Sous le rocher de Mont-Lyon sont des sources d'eaux thermales qui sont trop négligées, et qui ont cependant des propriétés qui deviendroient très-salubres si elles étoient connues. La ville de Mont-Lyon est une place de guerre de 4e classe, de la 7e division militaire, et la résidence du commandant et de l'adjudant de la place, et d'un sous-directeur des fortifications. *Pop.* 365. *Bur. de poste.*

Mont-Major *ou* Isle de St.-Pierre (*Bouches-du-Rhône*), arr. et canton d'Arles, à 4 k. (1 l.) de cette ville. Le nom de *Mont-Major* vient de ce que c'est la plus longue montagne et la plus étendue de toutes celles des environs. Il y avoit une abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Benoît, fondée par un évêque d'Arles, et rétablie depuis les Sarrasins par Childebert, fils du grand Clovis. Les lacs de la plaine ne se dégorgeant plus si librement dans le Rhône qu'autrefois, occasionnent quantité de marais, dont les eaux croupies rendent l'air mauvais en été ; ce qui faisoit que dans cette saison les moines étoient obligés d'abandonner leur couvent et de se retirer dans un hospice qu'ils avoient dans la ville d'Arles.

Mont-Martin, v. (*Isère*). *Voy.* St.-Martin-de-Vinoux.

Mont-Martin, bourg (*Manche*), arr. de Coutances, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) S. O. de cette ville, 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Villedieu, 18 k. (4 l.) N. N. E. de Granville. Il y a des fours à chaux. *Pop.* 684. *Bur. de poste* de Coutances.

Mont-Martin. *Voyez* St.-Martin-de-Ranacas.

Mont-Martin-d'Aoust (*Drôme*). *Voyez* St.-Martin-d'Aoust.

Mont-Martin (haut), village (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, comm. de Mouroux, à 3 kil. (¾ de l.) de Farmoutier, 4 kil. (1 l.) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Mouroux et dép., 1800. *Bur. de p.* de Farmoutier.

Mont-Martin-en-Craigne, b. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Carentan, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de cette ville, 32 k. (7 l. ¼) O. de Bayeux, 4 k. (1 l.) N. d'Isigny. Il y a des carrières importantes d'où l'on tire de la pierre à chaux, de la pierre de taille, et de la pierre fine appelée *marbre de Regneville*, employée par les marbriers. *Pop.* 1284. *Bur. de poste* de Carentan.

Mont-Maur, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) S. O. de cette ville, 40 k. (9 l.) O. de Châlons, 23 k. (5 l. ½) N. de Sezanne. *Pop.* 550. *Bur. de poste* d'Epernay.

Mont-Ménard (petit), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, commune de Sacy, à 4 kil. (1 l.) de la Ferté-sous-Jouarre, 23 kil. (5 l. ¼) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Sacy et dép., 1019. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Mont-Meyrant, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Chabeuil, à 13 k. (3 l.) de Valence. *Popul.* 1513. *Bur. de poste* de Valence.

Mont-Michel. *Voy.* St.-Michel.

Mont-Mirail, ville (*Marne*), arr. d'Epernay, ch.-l. de cant., sur la côte, près de la rive droite du petit Morin, à 22 k. (5 l.) S. de Château-Thierry, 5 m. (12 l.) E. de Meaux, 14 k. (4 l. ¾) N. O. de Sezanne ; 6 m. (14 l.) O. de Châlons. Cette ville avoit titre de baronnie, dans la ci-devant *Gallevèse* ou *Brie pouilleuse*, sous le ci-devant gouvernement général de Champagne. Cette commune est renommée pour toutes sortes de petits ouvrages d'acier, tels que tire-bouchons, et différens outils de chirurgiens et de dentistes. Il y a beaucoup de spath dans son territoire. C'est la patrie de J.-F.-P. de *Gondy*, cardinal de Retz, coadjuteur de Paris, et archevêque de Corinthe ; audacieux, intrigant, et historien fidèle ; né en 1614, mort à Paris en 1679, auteur des *Mémoires qui portent son nom*. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1551. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Mont-Morin, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Serres, à 4 m. (10 l.) O. p. S. de Gap, 13 kil. (3 l.) O. de Serres, 33 kil. (7 l. ½) E. p. N. de Nions. Il y a dans ce village une fabrique de chapeaux, et quarante de toiles. *Pop.* 523. *Bur. de poste* de Serres.

Mont-Noirond, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, comm. d'Indevillers, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Hippolyte, 7 m. (16 l.) de Besançon. *Pop.* comprise celle d'Indevillers et dép., 590. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Mont-Notre-Dame, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braine, à 21 k. (4 l. ¾) de Soissons, 30 k. (6 l. ¾) de Laon. Il y a une tuilerie. *P.* 440. *B. de p.* de Braine.

Mont-Olivet, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de la Ferté-Gaucher, à 39 k. (8 l. ¾) de Rosoy, 7 m. (14 l. ¼) de Melun. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Mont-Mirail, dép. de la Marne.

Mont-Pardiac, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Marciac, à

Digitized by Google

13 k. (3 l.) de Mirande, 34 kilom. (7 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Mirande.

Mont-Pascal, v. (*Mont-Blanc*), arr. et canton sud de St.-Jean-de-Maurienne, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 39 k. (8 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Mont-Pignon (*Haute-Loire*). *Voyez* St.-Vidal.

Mont-Plaire. *Voyez* St.-Genis-le-Dégoula.

Mont-Poupel, mont (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, à 3 kil. (¾ de l.) N. de cette ville, 40 kil. (9 l.) N. E. de Lons-le-Saunier; il a 3,500 mèt. (1,800 toises) de long, sur 1945 mèt. (1,000 tois.) de large. Il surpasse en hauteur tous les monts d'alentour, et peut avoir 778 mèt. (400 toises) de hauteur perpendiculaire: ses coteaux sont plantés de vignes jusqu'à 389 mèt. (200 tois.) de hauteur; des bois communs tapissent la partie qui s'élève ensuite, et des portions de rochers entièrement nus font ressortir la verdure. Ce mont conserve la neige pendant six mois de l'année.

Mont-Quentin, v. (*Somme*). *Voyez* Mont-St.-Quentin.

Mont-Quentin, village (*Haute-Loire*). *Voyez* St.-Quentin.

Mont-Quintin, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Virton, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Montmédy, 5 m. (11 l. ¼) O. p. S. de Luxembourg. *Popul.* 124. *Bur. de poste* d'Arlon.

Mont-Renard, v. (*Loiret*). *Voy.* Chateau-Renard.

Mont-Renaud, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, canton de Noyon, comm. de Larbroye, à 2 k. (½ l.) de Noyon, 20 k. (4 l. ½) de Compiegne. *Populat.* comprise celle de Larbroye, 262. *Bur. de poste* de Noyon.

Mont-Rochard, v. (*Mayenne*). *Voyez* Ste.-Gemme-la-Robert.

Mont-Rond, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, canton de Chazelles, comm. de Meylieu, près de la Loire, à 13 k. (3 l.) de Montbrison, 15 k. (3 l. ½) de Feurs. *Pop.* compr. celle de Meylieu, 474. *Bur. de poste* de Chazelles.

Mont-Rond. (*Mont-Blanc*). *Voyez* Moron.

Mont-Roty, montagne (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de St.-George, près de St.-George, à 11 kil. (2 l. ¾) S. de Pont-Audemer; elle a de l'E. à l'O. 7 kil. (1 l. ¾) de long.

Mont-Rouge. (*Hautes-Alpes*. *Voyez* Chateau-Roux.

Mont-Royal, village (*Moselle*). *Voyez* Konigsbrück.

Mont-Sabot, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Tannay, comm. de Neufontaine. *Pop.* comp. celle de Neufontaine, 870. *Bur. de poste* de Lorme.

Mont-Sabinne, mont (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Sabinne.

Mont-Salindres. *V.* St.-Cirgues.

Mont-Salins. (*Mont-Blanc*). *Voyez* Moutiers.

Mont-Saugeon, ville (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Prauthoy, sur un mont et sur la Vingeanne, à 22 k. (5 l.) S. de Langres, 13 k. (3 l.) N. E. de Selongey, 5 m. (11 l. ¼) S. de Chaumont, 2 kil. (½ l.) de Prauthoy, 4 m. (10 l.) de Bourbonne-les-Bains, 32 myr. (68 l.) S. E. de Paris. *Pop.* 43. *B. de poste* de Langres.

Mont-Saxer *ou* Sapet, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. d'Aiguebelle, à 22 k. (5 l.) de St.-Jean-de-Maurienne, 27 k. (61 l.) de Chambéry. *Pop.* 494. *B. de p.* d'Aiguebelle.

Mont-Saxonnex, v. (*Léman*), arrond. et cant. de Bonneville, près de l'Arve, à 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Bonneville, 22 kil. (5 l.) E. p. N. d'Annecy, 32 k. (7 l. ¼) S. E. de Genève. *Pop.* 1055. *Bur. de p.* de Bonneville.

Mont-Serain, bourg. (*Yonne*). *Voyez* Montreal.

Mont-Serein. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Mont-St.-Jean.

Mont-Sevelier, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont, à 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Vique, 5 k. (1 l. ¼) S. de Lauffon, 8 k. (2 l.) E. de Délemont. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Délemont.

Mont-Severoux, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de Beaurepaire, à 13 k. (3 l.) S. E. de Vienne, 7 m. (15 l.) O. N. O. de Grenoble, 31 k. (7 l.) S. O. de Bourgoin. *Pop.* 775. *Bur. de poste* de Vienne.

Mont-Soana, (*Doire*), chaine de montagnes qui s'étend du mont-Iserau jusqu'à la source de la Soana, entre les vallées d'Aoste et d'Orca. Sa principale sommité est dans la vallée de Cogne.

Mont-sous-Vaudrey, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montbarey, à 15 k. (3 l. ½) S. E. de Dole, 34 k. (7 l. ¾) N. E. de Lons-le-Saunier, 15 k. (3 l. ½) N. O. d'Arbois. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Dole. *Rel. de p. aux chev.*

Mont-Supt, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymieux, comm. de St.-Georges-Hauteville, à 8 kil. (2 l.) de Montbrison, 5 k. (1 l. ¼) de St.-Jean. *Pop.* comp. celle de St.-Georges, 683. *Bur. de poste* de Montbrison.

Mont-sur-Aixmo. (*Marne*). *Voyez* Passavant.

Mont-sur-Armançon, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* St.-Germain-les-Senailly.

Mont-sur-Brêne. (*Côte-d'Or*). *Voyez* St.-Remy.

Mont-sur-Courville, village (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Fimes, à 25 k. (5 l. ¼) de Reims, 6 m. (13 l. ½) de Châlons. *P.* 175. *B. de p.* de Fimes.

Mont-sur-Indre, v. (*Indre-et-Loire*), arrond. de Tours, cant. de Montbazon, sur l'Indre, à 13 kil. (3 l.) de Tours. *Pop.* 1102. *Bur. de poste* de Montbazon.

Mont-sur-Lison, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, comm. de Courcelle, à 9 k. (2 l. ¼) de Quingey, 16 kil. (3 l. ¾) de Besançon. *Pop.* compr. celle de Courcelle, 103. *Bur. de p.* de Quingey.

Mont-sur-Loir, v. (*Sarthe*). *Voyez* Chateau-du-Loir.

Mont-sur-Marchiennes, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Charleroy, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Marchiennes, 2 kil. (½ l.) O. S. O. de Charleroy, 34 k. (7 l. ¾) E. de Mons. Il y a une forge. *P.* 719. *Bur. de poste* de Binch.

Mont-sur-Monnet, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Crotenay, à 16 k. (3 l. ¾) de Poligny, 22 kil. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 555. *Bur. de p.* de Champagnole.

Mont-sur-Sombreffe, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, comm. de Sombreffe, à 7 kil. (1 l. ½) S. O. de Gembloux, 8 k. (2 l.) N. O. de Spy, 20 kil. (4 l. ½) N. O. de Namur. *Popul.* compr. celle de Sombreffe, 1104. *B. de poste* de Namur.

Mont-sur-St.-Germain, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Montbard. *Pop.* . . . *Bur. de p.* de Montbard.

Mont-sur-Tille, bourg (*Côte-d'Or*). *Voyez* Tille-Chatel.

Mont-sur-Tourbe. (*Marne*). *Voyez* St.-Jean-sur-Tourbe.

Mont-St.-André, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton de Perwez, à 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) S. de Jodoigne, 43 k. (9 l. ¾) E. S. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Pop.* 594. *Bur. de p.* de Génappe.

Mont-St.-Aubert. (*Jemmapes*). *Voyez* St.-Aubert.

Mont-St.-Eloy *ou* Mont-la-Liberté, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 8 kilom. (2 l.) N. O. d'Arras, 25 k. (5 l. ¾) E. de St.-Pol. Il y avoit près de ce lieu une célèbre abbaye régulière d'hommes, de l'Ordre de saint Augustin. Les chanoines portoient la soutane violette avec le rochet par dessus. *Popul.* 625. *Bur. de poste* d'Arras.

Mont-St.-Guibert, v. (*Dyle*), arrond. de Nivelle, cant. de Perwez, sur la Mauligna, à 4 k. (1 l.) N. de Vilroux, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Gembloux, 32 k. (7 l. ¼) S. S. E. de Bruxelles. *Pop.* 272. *Bur. de p.* de Génappe.

Mont-St.-Hadelin. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Fléron. *Pop.* 111. *Bur. de poste* de Liége.

Mont-St.-Jean, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, canton d'Aubenton, à 22 kil. (5 l.) de Vervins, 5 m. (11 l.) de Laon. *Popul.* 370. *B. de poste* d'Aubenton.

Mont-St.-Jean, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Honfleur, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 10 k. (2 l. ½) de Pont-l'Evêque. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Honfleur.

Mont-St.-Jean *ou* Mont-Serein, bourg (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Pouilly, à 13 kil. (3 l.) E. de Saulieu, 5 m. (11 l.) O. de Dijon, 19 k. (4 l. ½) N. N. O. d'Arnay. *Pop.* 1153. *B. de poste* de Saulieu.

Mont-St.-Jean, v. (*Lot*), arr., cant. et comm. de Gourdon, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de cet endroit..... *B. de poste* de Gourdon.

Mont-St.-Jean, v. (*Sarthe*), arrond. du Mans, cant. de Sillé-le-Guillaume, à 7 k. (1 l. ½) de Sillé, 34 k. (7 l. ¾) du Mans. *P.* 2112. *Bur. de poste* de Sillé-le-Guillaume.

Mont-St.-Jean, montagne des Vosges (*Haute-Saone*), arrond. de Lure, cant. de Champagny, près du Rahain, riv., à 20 k. (4 l. ½) E. p. N. de Lure, 4 m. (10 l. ½) E. p. N. de Vésoul.

Mont-St.-Leger, (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, cant. de Dampierre, sur la Gourgeon, à 2 k. (4 l. ¾) de Champlitte, 27 k. (6 l.) de Vésoul. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Cintrey.

Mont-St.-Martin, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. du Catelet, comm. de Gouy, à 2 k. (½ l.) du Catelet, 15 k. (3 l. ½) de St.-Quentin. *Pop.* compr. celle de Gouy, 680. *Bur. de p.* du Catelet.

Mont-St-Martin, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Braine, à 25 k. (5 l. ½) de Soissons, 31 kil. (7 l.) de Laon. *Popul.* 100. *Bur. de p.* de Fimes, dép. de la Marne.

Mont-St.-Martin, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, à 7 k. (1 l. ¾) de Vouziers, 5 m. (11 l.) de Charleville. *Pop.* 305. *B. de p.* de Vouziers.

Mont-St.-Martin, (*Isère*), arr. et cant. nord de Grenoble. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Grenoble.

Mont-Martin, v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton de Longwy, près de la Chiers, à 2 kil. (½ l.) de Longwy, 5 myr. (12 l. ½) de Metz. *Popul.* compr. celle de la Folie, 230. *Bur. de poste* de Longwy.

Mont-St.-Michel (le), ville (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Pontorson, près de l'Océan, à 11 k. (2 l. ¾) d'Avranches, 4 myr. (10 l. ¼) de Coutances. Ce lieu étoit un gouvernement de place. Il y avoit une abbaye, qui étoit en même temps château, dans une île que forment sur la grève la Guindre et l'Ardée. Le rocher sur lequel cette petite ville est située, est isolé et a environ 1 kil. (¼ de l.) de circuit. Le flux de la mer y monte deux fois en 24 heures. L'église St.-Michel fut bâtie sur ce rocher en 709, par saint Aubert, évêque d'Avranches, pour douze chanoines, et pour y entretenir le culte de saint Michel. Richard I, duc de Normandie, en chassa les chanoines à cause de leurs déréglemens, et y mit des moines de saint Benoît, auxquels il donna un abbé. Jean le Veneur, évêque de Lisieux et cardinal, en a été abbé et en prit possession en 1524. La réforme de saint Maur y avoit été introduite depuis. Il y avoit deux prisons d'état dans des souterrains sous l'église.

L'abbé de St.-Michel étoit gouverneur né de la place. Il n'y a qu'une rue dans cette ville; l'air y est malsain. *Pop.* 234. *Bureau de poste* de Pontorson.

Mont-St.-Père, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, sur la Marne, à 5 m. (11 l. ½) N. E. de Château-Thierry, 6 m. (12 l. ½) S. de Laon, 30 k. (6 l. ¾) S. E. de la Ferté-Milon. *Pop.* 474. *B. de p.* de Château-Thierry.

Mont-St.-Quentin, v. (*Somme*), arrond. et cant. de Péronne, comm. d'Allaines, à 3 k. (¾ de l.) de Péronne. A 2 k. (½ l.) de ce village il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins de la congrégation de saint Maur. *Populat.* compr. celle d'Allaines, 883. *Bur. de poste* de Péronne.

Mont-St.-Remy, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Machault, sur la Retourne, à 16 k. (3 l. ½) de Vouziers, 4 m. (10 l. ½) de Charleville. *Pop.* 84. *Bur. de poste* de Vouziers.

Mont-St.-Savin, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de St.-Savin, sur la côte, près de la Gardempe, à 16 k. (3 l. ½) de Montmorillon, 40 kil. (9 l.) de Poitiers. *Pop.* 351. *Bur. de p.* de St.-Savin.

Mont-St.-Sulpice (le), bourg (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de St.-Florentin, à 4 k. (1 l.) S. de Brinon, 8 k. (2 l.) S. O. de St.-Florentin, 18 k. (4 l.) N. d'Auxerre. *Pop.* 1155. *Bur. de p.* de Brinon.

Mont-St.-Vincent *ou* Belvedere, bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons, ch.-l. de cant., sur une montagne, à 27 k. (6 l.) N. E. de Charolles, 4 m. (10 l. ¼) N. O. de Mâcon, 14 k. (3 l. ¼) O. de St.-Gengoux. Ce bourg étoit la première des quatre baronnies du ci-devant Charolois. Il y avoit un prieuré qui dépendoit de Cluny; mais il n'y avoit plus de moines. Cette baronnie a appartenu à la maison de Vaudray. Les comtes de Charolois l'avoient réunie à leur domaine depuis plusieurs siècles. On y recueille beaucoup d'excellente laine; les eaux sont bonnes pour la teinture, et la terre à dégraisser y est commune. Cet endroit est très-propre à l'établissement d'une manufacture. *Pop.* 713. *Bur. de p.* de Joncy.

Mont-Ste.-Aldegonde, village (*Jemmapes*), arrond. de Charleroy, cant. de Binch, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Fontaine-l'Evêque, 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Binch, 20 k. (4 l. ½) E. de Mons. *P.* 366. *B. de p.* de Binch.

Mont-Ste.-Genevieve, village (*Jemmapes*),

(*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Binch, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Fontaine-l'Evêque, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Binch, 22 k. (5 l.) E. p. S. de Mons. *Pop.* 317. *Bur. de poste* de Binch.

Mont-Terrible (le), (*Haut-Rhin*), fameuse montagne, située à 5 k. (1 l. ¼) de Porentruy, entre le village de Courgenay et Cornol, sur laquelle Jules-César campa avant et après la bataille qu'il remporta sur Arioviste, roi des Germains, dans la plaine qu'elle domine, et où, quatorze ans auparavant, ce même Arioviste avoit défait les Eduens, près de la ville Rauraque d'Amagétobrie, qui occupoit la place où est située aujourd'hui celle de Porentruy.

Cette montagne, de moyenne hauteur, forme un immense bloc de rocher isolé, coupé à pic du côté du sud, et accessible à sa partie opposée, seulement, du côté de la vallée. Son sommet, sur lequel étoit placé le camp romain, est une belle plaine labourable de 3,766 perches carrées. Les traces de ce camp sont très-visibles; on peut encore en observer l'enceinte, les retranchemens, les entrées et les sorties. On croit apercevoir les restes d'un donjon à une de ses extrémités; mais on y remarque avec plus de certitude les débris de 4 bastions ou tourelles, élevés aux 4 coins, dont les pierres, liées avec un mastic très-dur, ne se séparent qu'avec peine. Vers le milieu de ce camp est un puits, dont l'ouverture a 2 mèt. (6 pieds) de diamètre, muré dans son contour interne avec de grosses pierres de taille, mais dont la profondeur se trouve maintenant réduite à 10 mèt. (30 pieds) par les décombres. On a trouvé et on trouve encore journellement sur cette montagne, et sur-tout aux lieux où furent élevés les bastions, des médailles d'argent et de cuivre portant presque toutes l'effigie de Jules-César; et chaque année les laboureurs découvrent avec le soc de leurs charrues, dans la vallée qui fut le théâtre de ces deux combats, de semblables médailles avec des débris d'armures.

Dans la partie méridionale de la montagne, on voit l'ouverture d'un souterrain, de hauteur d'homme, pratiqué à 6 m. ⅔ (20 pieds) au-dessus du sol, et qui la traverse presque entièrement; en avançant dans son intérieur, on remarque des restes de degrés taillés dans le roc, qui servoient sans doute de communication avec le sommet. Plus loin il forme une seconde branche qu'on présume avoir dû déboucher dans la plaine. La grande difficulté de pénétrer dans ces cavernes, mais sur-tout le danger imminent qu'il y auroit à en entreprendre la visite, retiennent les curieux que la célébrité du lieu attire.

On conjecture que ces murs, ces retranchemens et ces chemins couverts ont été construits lorsque, de retour de la poursuite des fuyards après sa victoire sur Arioviste, César voulant tirer parti de la position avantageuse de cette montagne, jugea convenable d'y établir une de ces places fortes, nommées *Castrum*, qui, correspondant avec différens forts qu'il se proposoit d'établir sur le Rhin, pouvoit devenir un centre de forces en état de défendre le pays, et d'arrêter désormais les irruptions des barbares d'outre-Rhin. (*V.* Porentruy, Rauracie).

La montagne du Mont-Terrible avoit donné son nom au ci-devant département de Mont-Terrible, lorsqu'il fut réuni à la République, par décret du 2 germinal an 1er (23 mars 1793), pour en former le 87e département. Mais comme la loi du 28 pluviose an 8 (15 février 1800), sur la nouvelle division du territoire français en préfectures et sous-préfectures, a incorporé en entier le département du Mont-Terrible à celui du Haut-Rhin; on a reporté à l'article *Haut-Rhin* la description statistique du ci-dev. départ. du Mont-Terrible. (*Voyez* Haut-Rhin).

MONT-TONNERRE.

Ce département tire son nom de la montagne du Mont-Tonnerre: il est composé d'une partie de l'ancien archevêché de Mayence, dont la ville étoit le chef-lieu; de la forteresse de Cassel, sur la rive droite du ci-dev. bailliage mayençois; de Niederolm, Oggersheim, Neuhanberg et Bingen; de grands bailliages du ci-devant Palatinat; savoir, Oppenheim, grande partie de celui de Creutznach; de ceux d'Alzei, Kaiserslautern, Lautercken, Neustadt et Germersheim; de plusieurs bailliages du ci-devant duché de Worms et de Spire; d'une grande partie du ci-devant duché de Deux-Ponts, et de son ex-grand bailliage; de la ville de Hombourg, et partie de son bailliage; d'une grande partie de celui de Meisenheim (cette ville exceptée); de celle d'Annweiller, et de son bailliage; d'une grande partie du pays *dit* de Nassau-Weilbourg; savoir, de tout le grand bailliage de Kirchheim-Boland; de celui d'Ingelheim; de Nassau-Sarrebruck, des ex-comtés et de toutes les terres du prince de Linange, dont Turkeim étoit le chef-lieu; de Heidesheim et Gontersblum; du bailliage de Grunstadt, qui en étoit le chef-lieu; de plusieurs bailliages du Rhingrave; de Grewieller, et des princes de la maison de Salm-Kirbourg, comme Flonheim et Woerstadt; d'une grande partie des terres de l'Ordre de Malte, et de son prieuré *dit* Closter; Hambach près de Landau; de la grande seigneurie *dite* de Landsthul, au ci-dev. comté de Sevingen; de plusieurs petites seigneuries ressortissantes de la noblesse immédiate de l'Empire; des deux villes *dites* libres et impériales de Worms et Spire; enfin de l'ex-comté de Falkeinstein, dont Winweiller étoit le chef-lieu.

La superficie de ce département et son étendue sont de 122 myriamètres carrés (277 lieues): sa population est de 342,316 individus. Il est composé de 685 communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-sept cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Mayence*. *Spire*, *Kaiserslautern* et *Deux-Ponts* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Mayence, et dépend de la 26e division militaire, dont le commandant réside à Coblentz: il est du ressort de la cour d'appel séante à Trèves, département de la Sarre, et dans la 27e conservation forestière.

Le Mont-Tonnerre, qui lui donne son nom, est la plus haute montagne du pays: elle est située dans le ci-dev. bailliage de Kirchheim-Boland, qui appartenoit à la maison de Nassau-Weillebourg, elle est en quelque sorte un mamelon des montagnes des Vosges; elle a de remarquable de ne contenir de minéraux d'aucun genre, quoique ses parties environnantes, à 8 ou 13 k. (2 ou 3 l.), en contiennent de différentes espèces, notamment des mines de mercure.

Vers l'ouest, au pied de la montagne, se trouve Kirchheim-Boland qui est à peu près le centre du département; on voit sur le plateau une ferme considérable, à 2 kil. (½ l.) de laquelle, sur la partie la plus élevée, est un roc dit *la roche du Roi*, fait pour recevoir un monument

Digitized by Google

public : ce roc est isolé au-dessus de cette montagne, qui n'est en totalité qu'une partie terreuse qui produit des bois, sur-tout des châtaigniers ; la culture des pommes de terre y réussit parfaitement, et en donne d'une qualité supérieure.

L'étendue en superficie des forêts de ce départ. est de 228,427 hectares, 46 ares (576 mille 437 arpens).

Les villes principales de ce département sont : *Mayence*, *Spire*, *Worms*, *Franckenthal*, *Kaiserslautern*, *Deux-Ponts* et *Pirmasens*.

Les *rivières* qui prennent leur source dans ce département sont : Alzeins, Ammelbach, Appel, Archembach, Breitenbach, Burgalbe *ou* Schwarzbach, Carlebach, Erbach *ou* Mosalberbach, Flonheimerbach *ou* Wiesbach, Fraisbach *ou* Welbach, Fuschbach, Geisbachlem, Glœun, Grobachel, Hahnbach, Haimbach, Hochspeirbach, Isenach, Kolbachel, Lauter, Lembach, Liss, Modenbach, Mohrbach, Moschel, Moslauter, Muhlbach *ou* Tiefenbach, Odenbach *ou* Adenbach, Primm, Rimbach, Rinsbach *ou* Moslautein, vieux Rhin de Roxheim, Schambornerthal, Schwartzbach *ou* Burgalbe, Selzbach, Speyerbach, Sultz, Tiefenbach *ou* Muhlbach, Wangbach, Wallalbe, Welbach *ou* Fraisbach, Wiesbach *ou* Flonheimbach.

Etang. Schonebergcr.

Montagnes. Brechertskopl, Bloskall, Kolemberg, Mont-Tonnerre, Oselkopf.

Forêt. Reichs.

Bois. Neustadt, etc., etc.

Mines de mercure. *Montagne de Potzberg* : Drey-Kœnigzug, Freyerville, Davidskroon, Elisabeth-Grube, Drey-Kronenzug, Neue-Hoffnung, Alt-Potzberg, Hulff-Gottes, St.-Marsins, Kaiserszug, Vogel, Acker, Sebastians-Grube, Frich-Muth, Potaschhut, St.-Pauluszing, Dahlwirs. *Montagne de Kœnisberg* : Théodors-erst-Lust, Pfœlzer-Muth, Hulff-Gottes, Christians-Gottes, Christians-Gluck, Buchenwald, St. Georges et Jacob, Danchenthal, Winckelbach, Ober-Kinsbach, Pfœlzer, Hoffnung, Wasserschleif, Gottelborn, Johannes-Ludolphinus, Ertzengel, Boredel, Carls-Ludwig-erst-Lust. *Montagne de Limberg* : Ernesti-Gluck, Forstberg, Spreit, Altegrube, Pfastenlocher, Erbstolten, Kellerberg, Carlsgrube, Spitzenberg. *Montagne de Kirchheim-Boland* : Alte-Neubusch, Hoppelberg, Nassau-Gluck, Carls-Stollen, Frich-Muth, Friederichs-Gluck. *Montagne du Landsberg* : Vertrauen-Gottes, Caroline-Backofend, Ertzengel, Hulff-Gottes, Gottesgab, Baron-Friederich, Segen-Gottes. *Montagne de Stahlberg* ; Ertzengel, St.-Philippe, Bergmanns-Hertz, Frischen-Muth, Printz-Friederich, St.-Peter, Gottesgabe, Carolina, Roswald, Stolwald, Carls-Gluck, Kutzenbach.

Mines de mercure situées isolement aux environs des mêmes montagnes : Gott-Hulftgewiss, Hoffmann, Roth et Weisham, Windfang, Bauerbach, Breitscheid, Hohlbuch, St.-Stephans-Grube, Christians-erst-Freude.

Mines de cuivre à Imschbach, au lieu de Reichingeschribe et de Hecht-Falkenstein ; *Montagne de Kochlersberg* : Inzweiler, au lieu de Wildberg.

Une batterie de cuivre à deux marteaux à St.-Lambrecht.

Forges, fourneaux et fonderies : Neustadt, la fabrique d'armes d'Obermuhle, la fabrique d'armes de Wurzmuhle. *Kaiserslautern* ; la forge de Fischereck. *Tripstadt* : une forge. *Hartenberg* : une forge, une fabrique d'armes. *Queich-Hambach* ; une fabrique d'armes. *Schœnau* : forge, poterie et moulerie. *Alteleiningen* : deux forges, un martinet de linnage. *Waldenheim* : fourneau et forge. *Eisenberg* : un fourneau et une forge. *Contzwig* : une forge et acierie. *Winweiller* : un fourneau et une forge.

Fabrique de sulfates de fer et d'alun de Coralina à Schoemborn.

Mines de houille à Imchroth, Honcken, Antonie, Hundheim, Saurberg, Nertzweiler, Odenbach, Tholbery, Ludwigsgrube, Jacob, Blochersberg, Halkrentz, Reisengrube, Rasbach, Langeheck, Reifelbach, Rœlschberg, Alsenzer, Seilhers, Tufenbach et Drostengrube.

Roches, pierres, terres et sables. *Albeerscherweiler* : granit. *Ebennbourg* : porphyre, gris, lilas, blanc, avec ses grains de quartz, transparent. *Norheim* : carrière de grès, exploitée. *Falckerstein* : porphyre très-abondant dans ce canton, jaspe fond vert, exploitée. *Wolfstein* : poudingue, porphyre. *Reicheinbach* : idem. *Ober-Stauffenbach* : *idem* employé pour les routes. *Ober-Weiler*, *Hersbach* : porphyre employé pour les routes, rougeâtre, blanchâtre. *Winweiler* : poudingues très durs, composés de pétrosilex et d'argile durcie. *Morbach*, *Niderkirch* : brèche très-curieuse, susceptible du plus beau poli, peut être regardée comme un amygdaloide. *Ober-Moschel* : carrière de marbre calcaire bleuâtre, abandonnée, peut fournir une excellente chaux. *Odenbach* : carrières de pierres meulières, exploitées. *Landsthul*, *Neustadt* : carrières immenses de grès rougeâtre, très-dur exploitées. *Reiffelbach*, *Hochstett*, *Altbamberg*, *Kirchheim-Boland*, *Winterbronn*, *Rossbach* : trapp à gros grains, avec le granit. *Heinzenhausen* : carrière de pierre meulière. *Breitfurth*, *Altheim* : plâtrière. *Rhindurckheim* : terre à tuile. *Eisenberg* : argile blanche et réfractaire.

Productions. Le territoire du Mont-Tonnerre est fertile en vins, grains de toute nature et fourrages, bien cultivé et couvert d'un nombreux bétail ; on y recueille des légumes et du fruit, du chanvre, du lin ; le miel et la cire sont également de très-bonne qualité ; le gibier, le poisson y sont très-abondant. Les cidevant bailliages de Neustadt, Deidesheim, Turckeim, Worms et Oppenheim, sont les plus renommés pour les vins ; ceux d'Alzey, Oppenheim, partie de Neustadt et de Creutznach, pour les grains ; ceux de Kaiserslautern et Deux-Ponts, pour les fourrages. Il existe également à Turkheim une saline qui rend, année commune, quinze mille quintaux de sel.

Industrie. Les principales fabriques de ce département sont à Kaiserslautern et Pirmasens, où se travaillent quelques étoffes en laine et coton ; des fabriques en drap et soieries, bonneterie, toiles, chapeaux, savon, tabac, mégisseries, tanneries, blanchisseries, papeteries, moulins à huile et a scie, des forges, des verreries : à Franckenthal une manufacture de porcelaine qui étoit précédemment au compte de l'électeur Palatin : cette manufacture fait honneur aux progrès de l'industrie européenne. Il y a des papeteries de différentes espèces dans les cantons de Neustadt, Turkheim et Annweiler. Une partie du département, située sur le cours du Rhin, de Mayence à Bingen, est couverte de vignes qui produisent des vins de différentes qualités ; il y en a qui sont fort estimés. Les bois de haute-futaie que l'on exploite dans les forêts, sont transportés en Hollande par le moyen du flottage sur le Rhin, et forment encore une source de richesses pour les habitans de cette contrée, par la facilité des exportations.

Ce département est séparé de l'Allemagne par le cours du Rhin, depuis Germersheim jusqu'à Bingen, où est le confluent de la Nahe.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur ; valeur en mètres.

Pied ancien, à Bingen et communes environnantes, 0.3041.
— d'arpentage, *ibidem*, 0.2931.
— pour le bois de chauffage, *ibid.* 0.2991.
— dit de Manheim, à Kaiserslautern, etc. 0.2783.
— dit de Nuremberg, à Durcheim, etc., 0.3051.
— ordinaire, à Neustadt, etc., 0.2771.
— dit de Nuremberg, *ibid*, 0.3041.
— ordinaire, à Oppenheim, etc., 0.2861.
— dit de Nuremberg, *ibid*, 0.3056.
— dit de Mayence, à Spire, etc., 0.2889.
— ordinaire, à Worms, etc., 0.2921.
— Rhenan, *ibid*, 0.2781.
— ordinaire, a Alzey, etc., 0.2771.
— forestier, *ibid*, 0.2921.
— décimal, *ibid*, 0.3842.
Grand Pied, à Obermoschel, etc, 0.4486.
Pied pour le bois de chauffage, *ibid*, 0.2941.
Grand Pied, à Alzens, 0.4271.
Pied pour le bois, *ibid*, 0 2871.
Grand Pied, à Obrendorff, 0.4872.
Pied pour le bois, *ibid*, 0.2851.
Pied ordinaire, à Landstuhl, etc., 0.3401.
Pied, à Annweiler, etc., 0.4472.
— à Grunstadt, etc., 0.2871.
— Ordinaire, à Neunhorbach, etc., 0.2921.
— agraire, *ibid*, 0.2781.
— ordinaire, à Franckenthal, etc., 0.2651.
— du Rhin, *ibid*, 0.2851.
— decimal, *ibid*, 0.4382.
— ordinaire, à Kirchheim-Boland, etc., 0.2901.
— à Ibersheim, même canton, 0.2811.
— d'arpentage, *ibid*, 0.2721.
— ordinaire, a Steten, même canton, 0.2961.
— décimal, à Gauersheim, même canton, 0.4842.
— ordinaire, à Bolauden, même canton, 0.2741.
— à Kriegsfeld, même canton, 0.2821.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Verge, à Spire et communes environnantes, 0.2137.
Arpent, *ibid*, 34.185.
Verge, à Franckenthal, Kaiserslautern, Deux-Ponts, et communes environnantes, 0.2383.
Arpent, *ibid*, 38.128.
Verge, à Pirmasens, etc., 0.3039.
Arpent, *ibid*, 38.899.
Verge, a Bingen, etc., 0.2199.

Digitized by Google

Arpent, *ibid*, 35.187.
Verge, à Oppenheim, etc., 0.2391.
Arpent, *ibid*, 38.204.
Verge, à Alzey, etc., 0.2344.
Arpent, *ibid*, 35.504.
Perche, à Neustadt, etc., 0.1106.
Arpent, *ibid*, 17.686.
Verge, à Worms, etc., 0.2383.
Arpent, *ibid*, 28.596.
Perche, à Edenkoben, etc., 0.3039.
Arpent, *ibid*, 38.899.
Perche, à Kirchheim-Boland, etc, 0.2154.
Arpent, *ibid*, 30.161.
— forestier, *ibid*, 34.470.

Nota. Ces mesures sont usitées non seulement dans les communes portées à chaque article de cette table, mais encore dans les communes environnantes, ce que l'on a indiqué par un *etc.*

Ce département est la patrie de Jean *Guttemberg*, né à Mayence, inventeur de l'imprimerie, d'abord en planches de bois gravées, ensuite en caractères de bois sculptés et mobiles; cette invention date de 1440: son auteur, après avoir eu des associés dont il se sépara, s'attacha à l'électeur de Mayence, Adolphe de Mayence, qui le reçut au nombre de ses gentilshommes, lui donna des appointemens et chez lequel il mourut.

Mont-Tonnerre, montagne, (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, où elle est située, à 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Kirchheim-Boland, 8 k. (2 l.) N. O. de Gœlheim, 42 k. (9 l. ½) S. de Mayence. C'est cette montagne qui a donné son nom au département.

Mont-Tramelan, (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Courtelary, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 27 k. (6 l.) de Délemont, 15 kil. (3 l. ½) de St.-Ursanne. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Courtelary.

Mont-Valérien ou Calvaire, (*Seine*), arr. et cant. de Nanterre, à 8 k. (2 l.) O. de Paris, 2 kil. (½ l.) E. de Ruel. C'est la montagne la plus élevée de celles qui environnent Paris; on l'y découvre tout entier. On croit qu'elle tire son nom d'un gaulois nommé *Valerianus Severus*. Ce lieu n'est remarquable que par la sœur Guillemette, qui, dit-on, y fit des prodiges. Henri III et Henri IV furent lui rendre visite: on ignore les motifs de ce respect pour sœur Guillemette. Mais ce qui est parfaitement connu, et du peuple des environs, et des historiens, depuis Henri II jusqu'à Louis XVI inclusivement, c'est cette longue nomenclature d'ermites qui ont succédé à sœur Guillemette, et les chapelles que ceux-ci y ont construites d'étage en étage jusqu'à la cime du mont, où ils élevèrent un calvaire, au pied duquel étoit adoré Jésus-Christ, et une église desservie par des prêtres séculiers. Toute le monde pieux ou curieux de Paris et des environs s'y rendoit en procession; observez qu'on y alloit presque toujours la nuit. Les plus coupables, chemin faisant, se donnoient la discipline ou portoient des croix sous le poids desquelles ils succomboient. Ces pélerinages ayant dégénéré en abus, le gouvernement de ce temps-là défendit ces promenades nocturnes. Alors la foule fut moins grande, et peu à peu ce lieu cessa d'être miraculeux. Cependant il ne fut point entièrement abandonné; tous les ans, deux cents petites charrettes conduisoient le peuple de Paris au Calvaire; et ces sortes de promenades avoient lieu depuis les premiers jours du printemps jusqu'aux fêtes de la Pentecôte. Plusieurs personnes pieuses se mettoient en pension chez les ermites, qui fabriquoient des bas de soie et des bas de laine, etc. Les chapelles et le calvaire ont été détruits; en sorte qu'il n'y a plus rien à voir sur cette montagne, qu'une assez jolie habitation qu'un particulier y a fait construire.

Mont-Valésien-sur-Scet, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Bourg-St.-Maurice, à 22 k. (5 l.) de Moutiers, 6 m. (14 l.) de Chambéry. *Pop.* 693. *Bur. de poste* de Moutiers.

Mont-Verdun, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Boen, près du Lignon, à 11 k. (2 l. ¾) de Montbrison. *Popul.* 500. *Bur. de poste* de Montbrison.

Mont-Verdun, v. (*Seine-Inf.*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, comm. de Beauvoir, à 9 k. (2 l. ¼) de Gournay, 31 k. (7 l.) de Neufchatel. *Popul.* comprise celle de Beauvoir, 1950. *Bur. de poste* de Gournay.

Mont-Verrier, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Saint-Jean-de-Maurienne, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 41 k. (9 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Mont-Verrier, (*Saone-et-Loire*). *Voyez* St.-Hyppolite.

Mont-Viron, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Sartilly, à 6 k. (1 l. ½) d'Avranches, 34 kilom. (7 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 289. *Bur. de poste* d'Avranches.

Monts-en-Bessin, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Villers-Boccage, à 19 k. (4 l. ½) de Caen. *P.* 625. *B. de p.* de Villers-Boccage.

Monts-les-St.-Pal, v. (*Haute-Loire*), à 9 k. (2 l. ¼ de Monistrol. *Voyez* Saint-Phal-de-Monts. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Monistrol.

Monta, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton de l'Hôpital, comm. de Gilly, à 5 k. (1 l. ¼) de Conflans, 24 kilom. (5 l. ½) de Chambéry. *Populat.* comprise celle de Gilly, 548. *Bur. de poste* de Conflans.

Monta (la), bourg, (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de S.-Damiano, sur une hauteur sur la route d'Asti à Carmagnola, à 27 k. (6 l.) S. O. d'Asti. *Pop.* 2450. *Bur. de poste* d'Asti.

Montaban, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, à 8 k. (2 l.) d'Argentan, 4 myr. (10 l.) d'Alençon. *Pop.* 610. *Bur. de poste* d'Argentan.

Montabé, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. des Molières, à 3 k. (½ de l.) de Chevreuse, 14 k. (3 l. ½) de Versailles. *Pop.* compr. celle des Molières, 421. *Bur. de poste* de Chevreuse.

Montabert, cense (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Luzigny, comm. de Montaulin, à 8 k. (2 l.) de Troyes. *P.* 110. *B. de p.* de Troyes.

Montabloux, (*Indre*). *Voyez* Saint-Gilles.

Montabon, forêt (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Givry, à 13 k. (3 l.) O. de Châlons; elle a 1945 mètres (1000 t.) de long, sur 972 à 1167 mètres, (5 à 600 t.) de large.

Montabon, v. (*Sarthe*), arr. et cant. de Château-du-Loir, sur la côte, près du lieu où le ruisseau de Prélembert se jette dans le Loir, à 2 k. (½ l.) de Château-du-Loir, 39 k. (8 l. ¾) du Mans. *Pop.* 588. *Bur. de poste* de Château-du-Loir.

Montabot, v. (*Manche*), arr. de Saint-Lô, cant. de Percy, à 20 kil. (4 l. ½) de St.-Lô, 27 kil. (6 l.) de Coutances. On y trouve du grès à pavé, gris et à grains fins. *P.* 708. *Bur. de poste* de Ville-Dieu.

Montabourlet, v. (*Dordogne*). *Voyez* Chapelle-Montabourlet (la).

Montary, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, comm. de Mortefontaine, à 13 k. (3 l.) de Louvres, 9 k. (2 l. ¼) de Senlis. *Populat.* compr. celle de Mortefontaine, 378. *Bur. de poste* de Louvres, dép. d. Seine-et-Oise.

Digitized by Google

Montaby, montagne (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus, à 13 k. (3 l.) N. E. de cet endroit. Elle a de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.) de long.

Montachet, v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant de St.-Valérien, à 19 k. (4 l. ½) de Sens, 6 m. (13 l.) d'Auxerre. *Pop.* 607. *Bur. de poste* de Cheroy.

Montacuto, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, dans la vallée du Curone, sur un ruisseau, à 4 myr. (10 l.) S. E. de Tortone. *P.* 454.

Montadet, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lombez, à 24 k. (5 l. ½) de l'Isle-Jourdain, 36 k. (8 l.) d'Auch. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Lombez.

Montadouis, montagne (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Comps, à 2 k. (½ l.) E. de cet endroit; elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Montadroit, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, à 9 k. (2 l. ¼) d'Orgelet, 28 k. (6 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 135. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Montady, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Capestang, à 7 k. (1 l. ⅔) de Béziers, 7 myr. (15 l. ½) de Montpellier. *Popul.* 163. *Bur. de poste* de Béziers.

Montafia, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, chef-l. de cant., sur une colline, entre un ruisseau et le torrent de Montasia, à 27 k. (6 l.) N. O. d'Asti. *Popul.* 738. *Bur. de poste* d'Asti.

Montagna-le-Reconduit, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Saint-Amour, à 19 kil. (4 l. ¼) d'Orgelet, 27 k. (6 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* compr. celle de Lierny, 388. *Bureau de poste* de Saint-Amour.

Montagna-le-Templier, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien, à 22 k. (5 l.) d'Orgelet, 37 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Montagnac, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Riez, à 40 k. (9 l.) de Digne. *Pop.* 710. *Bur. de poste* de Riez.

Montagnac, pointe et montagne (*Basses-Alpes*), arr. de Barcelonnette, cant. de Lauzet, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de Meolans.

Montagnac, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Thenon, à 18 k. (4 l.) d'Exideuil, 19 k. (4 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Périgueux.

Montagnac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant de Bozouls, comm. de Montrozier, à 15 k. (3 l. ¾) de Rhodez, 6 k. (1 l. ½) de Bozouls. *Pop.* compr. celle de Montrozier..... *Bur. de poste* de Rhodez.

Montagnac, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de St.-Mamet, à 18 k. (4 l.) de Sommières, 21 k. (4 l. ⅔) de Nîmes. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Ledignan.

Montagnac, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de Cologne, à 10 k. (2 l. ½) de l'Isle-Jourdain, 31 kil. (7 l.) d'Auch. *Populat.* 74. *Bur. de poste* de Gimont.

Montagnac, ville (*Hérault*), arr. de Béziers, chef-l. de cant. à 4 k. (1 l.) N. E. de Pézénas, 27 k. (6 l.) N. E. de Béziers, 33 kil. (7 l. ½) O. p. S. de Montpellier. Il s'y fait commerce de laine serges, ratines, ras et droguets. *P.* 2700. *Bur. de poste.*

Montagnac, v. (*Lot*), *Voyez* Saint-Etienne-de-Montagnac.

Montagnac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Montflanquin, à 5 kilom. (1 l. ⅓) E. de cette ville, 42 kil. (9 l. ½) N. N. E. d'Agen, 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Fumel. *Pop.* 1795. *B. de p.* de Montflanquin.

Montagnac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Nérac, à 9 k. (2 l. ⅓) E. de cette ville, 13 kil. (3 l.) O. S. O. d'Agen, 8 k. (2 l.) N. O. de la Plume. *Pop.* 1159. *Bur. de poste* de Nérac.

Montagnac-la-Crempse, bourg (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Villemblard, à 15 kil. (3 l. ½) N. p. E. de Bergerac, 27 k. (6 l.) S. S. O. de Périgueux, 15 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Mussidan. *Pop.* 1080. *Bur. de poste* de Bergerac.

Montagnac, v. (*Ain*), arr. et cant. de Bourg, sur la Reyssouse, à 5 k. (1 l. ¼) de Bourg. *Popul.* 434. *Bur. de poste* de Bourg.

Montagnan, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, comm. de Bastanous, à 10 k. (2 l. ½) de Miélan, 16 k. (3 l. ¾) de Mirande. *Population*, 70. *Bureau de poste* de Miélan.

Montagne (la), *ou* Pays de la Montagne. C'étoit un des pays compris dans la partie septentrionale de la ci-dev. Bourgogne. Il étoit borné au septent. par la ci-dev. Champagne, au levant et au midi par le ci-dev. Dijonnois, au couchant et au midi par le ci-dev. Auxerrois. On lui donnoit 7 à 8 m. (15 à 18 l.) dans sa plus grande longueur, sur environ 4 m. (10 l.) dans sa plus grande largeur. Un grand nombre de rivières y prennent leur source, entre autres la rivière de Seine qui traverse ce pays dans sa plus grande longueur. Châtillon-sur-Seine en étoit le chef lieu. Il formoit un des cinq principaux bailliages compris dans le gouvernement général militaire de la Bourgogne. Ce pays fait partie aujourd'hui du départ. de la Côte-d'Or; quelques lieux se trouvent dans le départ. de l'Aube. Sa dénomination de *Pays de la Montagne* lui vient de ce qu'il y a plus de montagnes que de plaines. Son sol produit du froment et du seigle. Il y a beaucoup de bois taillis et de haute futaie, et plusieurs mines de fer assez abondantes. On y recueille quantité de fruits. Les vins que l'on y fait sont médiocres. *Voyez* pour les productions, l'industrie, le commerce, etc. les départ. de la Côte-d'Or et de l'Aube.

Montagne, v. (*Isère*), arr. et cant. de St.-Marcellin, à 9 k. (2 l. ½) de ce lieu, 42 k. (9 l. ½) de Grenoble. Il y a deux fabriques de tuiles et de briques. *Popul.* 210. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Montagne, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin, comm. de Fresnoy, à 6 k. (1 l. ¾) de Nanteuil-le-Haudouin, 13 k. (3 l.) de Senlis. *Pop.* comp. celle de Fresnoy, 128. *Bur. de p.* de Nanteuil-le-Haudouin.

Montagne, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, canton de Molliens, à 22 k. (5 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Fayel, 375. *Bur. de poste* de Picquigny.

Montagne, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, comm. de Dorres, à 18 k. (4 l.) de Mont-Libre, 18 kil. (4 l.) de Prades. *Popul.* comprise celle de Dorres, 253. *Bur. de poste* de Mont-Libre.

Montagne, v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Cuers, commune de Pujet, à 4 k. (1 l.) de Cuers, 21 k. (4 l. ⅔) de Toulon. *Pop.* compr. celle de Pujet, 1464. *Bur. de poste* de Cuers.

Montagne (la), v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Sisteron, comm. de Feyssal, à 28 k. (6 l. ¼) de Sisteron, 29 k. (6 l. ½) de Digne. *Popul.* compr. celle de Feyssal, 555. *Bur. de poste* de Sisteron.

Digitized by Google

Montagne (la), v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Tannay, comm. d'Asnois, à 14 k. (3 l. ⅓) de Clamecy, 6 k. (1 l. ½) de Tannay, 5 myr. (10 l. ¾) de Nevers. *Pop.* compr. celle d'Asnois, 715. *Bur. de poste* de Tannay.

Montagne (la), v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Faucogney. *Pop.* 699. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Montagne (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de Mèreville, comm. de la Forêt-Ste.-Croix, à 5 k. (1 l. ¼) d'Etampes, 13 k. (3 l.) de Mèreville. *Popul.* compr. celle de la Forêt-Ste.-Croix, 210. *Bur. de poste* d'Etampes.

Montagne-a-Py, (*Marne*). *Voyez* Ste.-Marie-a-Py.

Montagne-de-l'Ayr. (*Drôme*). *Voyez* St-Laurent.

Montagne-de-St.-Georges, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Lussac, à 8 k. (2 l.) de Libourne, 37 k. (8 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 1744. *B. de p.* de Libourne.

Montagne-de-Tramelan, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. du Courtelary, à 8 k. (2 l.) de ce lieu. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de St.-Imier.

Montagne-Fleurie. *Voyez* Motte-St.-Jean (la).

Montagne-en-Ladvieu, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymieux. *Popul.* 650. *Bur. de poste* de Montbrison.

Montagne-sur-Aixme, (*Marne*). *Voyez* Ste.-Menéhould.

Montagne-sur-Automne (*Oise*). *Voyez* St.-Clément.

Montagne-sur-Aune, (*Marne*). *Voyez* St.-Mard-sur-Auve.

Montagne-sur-Marne, (*Marne*). *Voyez* Condé-sur-Marne.

Montagne-Unie, (*Côte-d'Or*), arr. et cant. sud de Beaune. *Pop...* *Bur. de poste* de Beaune.

Montagney, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, près de l'Oignon, à 14 k. (3 l. ⅓) de Baume, 36 k. (8 l.) de Besançon. Il y a des forges pour fers et boulets. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Montagney, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, cant. de Pesme, à 19 k. (4 l. ¼) de Gray, 8 kil. (2 l.) de Marnay, 5 m. (12 l.) de Vésoul. *Population*, 556. *Bur. de poste* de Marnay.

Montagnieux, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. et comm. de St.-Trivier, à 15 k. (3 l. ½) de Trévoux, 9 k. (2 l. ¼) de Châtillon-sur-Chalaronne, 3 k. (¾ de l.) de St.-Trivier. *Popul.* compr. celle de St.-Trivier et dép., 1262. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Montagnieux, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de Luis, sur le Flon, à 18 k. (4 l.) de Belley, 5 m. (11 l. ¼) de Bourg. *Popul.* 404. *Bur. de poste* de Belley.

Montagnieux, v. (*Isère*), arr. et cant. de la Tour-du-Pin, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 4 m. (10 l.) de Grenoble. *Popul.* 694. *Bur. de poste* de la Tour-du-Pin.

Montagnol, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de Pont-de-Camarès, à 18 k. (4 l.) de St.-Afrique, 6 m. (14 l. ¼) de Rhodez. *P.* 336. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Montagnole, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Chambéry, à 1 k. (⅛ de l.) de cette ville. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Chambéry.

Montagny. *Voyez* Montigny.

Montagny, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. sud de Beaune, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 39 kil. (8 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Beaune.

Montagny, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, comm. de Cranves, à 13 kil. (3 l.) de Genève, 7 k. (1 l. ¾) de Chêne-Thonex. *Pop.* comp. celle de Cranves, 641. *Bur. de poste* de Genève.

Montagny, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Perreux, à 11 k. (2 l. ¾) de Roanne, 32 k. (7 l. ¼) de Feurs. Il s'y fabrique des futaines, des mouchoirs, et on trouve dans les environs une mine de charbon de terre. *Pop.* 1650. *Bur. de poste* de Roanne.

Montagny, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Moutiers, à 13 k. (3 l.) de cet endroit, 5 m. (12 l. ½) de Chambéry. *Popul.* 639. *Bur. de poste* de Moutiers.

Montagny, v. (*Mont-Blanc*), arr. et canton sud d'Annecy. On trouve des mines de houille abondantes et de bonne qualité, aux lieux dits *Roche-Noire* et sous la *Lavanche*, à 18 k. (4 l.) de Moutiers; mais ces mines sont mal exploitées. *Pop.* 182. *Bur. de poste* d'Annecy.

Montagny, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, à 8 k. (2 l.) de ce lieu, 33 kilom. (7 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Magny, départ. de Seine-et-Oise.

Montagny, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin, à 15 k. (3 l. ½) de Crépy, 6 m. (13 l.) de Beauvais. *Popul.* compr. celle de Ste.-Félicité, 507. *B. de p.* de Nanteuil-le-Haudouin.

Montagny, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Givors, sur un mont, à 15 k. (3 l. ½) de Lyon, 41 k. (9 l. ¼) de Villefranche. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Lyon.

Montagny, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Louhans, à 4 kil. (1 l.) de ce lieu, 5 m. (11 ¾) de de Mâcon. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Louhans.

Montagny, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Buxy, à 16 k. (3 l. ⅔) de Châlons, 4 m. (10 l. ½) de Mâcon. *P.* 319. *Bur. de poste* de Buxy.

Montagny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. d'Argenteuil, à 11 k. (2 l. ½) de Saint-Germain, 22 kil. (5 l.) de Versailles. Il y a une tuilerie. *Popul.* 320. *Bur. de poste* de Franconville.

Montagny-la-Poterie, village (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, comm. de Bornel, à 6 kil. (1 l. ½) de Méru, 28 k. (6 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Bornel et dépend., 554. *Bur. de poste* de Méru.

Montagny-lès-Seurre, village (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de St.-Jean-de-Lône, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 37 kil. (8 ⅓) de Dijon. *P.* 262. *B. de p.* de Seurre.

Montagny-Prouvair, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, comm. de Bornel, à 7 k. (1 l. ¾) de Méru, 29 k. (6 l. ½) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Bornel et dépend., 554. *B. de p.* de Méru.

Montagny-sous-la-Bussière, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Matour, à 22 k. (5 l.) de Mâcon. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Matour.

Montagoudin, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, à 3 kilom. (¾ de l.) de ce lieu, 5 m. (12 l. ½) de Bordeaux. *Popul.* 359. *Bur. de poste* de la Réole.

Montagrier, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, chef-l. de canton, sur un tertre, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Bourdeille, 10 k. (2 l. ½) E. de Riberac, 21 k. (4 l. ¼) N. O. de Périgueux. *Pop.* 838. *Bur. de poste* de Riberac.

Digitized by Google

MONTAGU, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Thorigny, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Lô, 39 k. (8 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Thorigny.

MONTAGUDET, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Bourg-de-Visat, à 3 k. (¾ de l.) de Lauzerte, 36 k. (8 l.) de Cahors. *Pop.* 491. *Bur. de poste* de Lauzerte.

MONTAGUSON, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Pressas, comm. de Laugnac, à 9 kil. (2 l. ¼) de Ste.-Livrade, 13 k. (3 l.) d'Agen. *Pop.* compr. celle de Laugnac et dépend., 564. *Bur. de poste* de Ste.-Livrade.

MONTAGUT, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Varilles, à 31 k. (7 l.) de Mirepoix, 28 kilom. (6 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 637. *Bur. de poste* de St.-Girons.

MONTAGUT, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arsac, à 22 k. (5 l. d'Orthez, 31 k. (7 l.) de Pau. *Pop.* 355. *Bureau de poste* de Pau.

MONTAHUC, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de la Motte-Chalancon, comm. de Bellegarde, à 27 k. (6 l.) de Die, 7 k. (1 l. ¾) de la Motte-Chalancon. *Pop.* compr. celle de Bellegarde, 604. *Bur. de poste* de Die.

MONTAIGLE, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, à 7 k. (1 l. ¼) de ce lieu. *Pop.*... *Bur. de poste* de Dinant.

MONTAIGLIN, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Laragne, près du Buech, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Serres, 34 kil. (7 l. ⅔) de Gap. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Serres.

MONTAIGNAN-SUR-SARTHE (*Orne*). *Voyez* ST.-AIGNAN-SUR-SARTHE.

MONTAIGNE *ou* MONTAGNE, v. (*Dordogne*). *Voyez* ST.-MICHEL-DE-MONTAIGNE.

MONTAIGNY, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neuchâtel, cant. d'Argueil, près de l'Andelle, à 18 k. (4 l.) de Gournay, 29 k. (6 l. ½) de Rouen. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt, départ. de l'Eure.

MONTAIGU, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Sissonne, à 15 kil. (3 l. ¼) de Laon. On y exploite des terres végétales pyriteuses, et d'autres terres vitrioliques. *Pop.* 550. *B. de p.* de Laon.

MONTAIGU, ville (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Diest, à 22 k. (5 l.) N. E. de Louvain, 5 k. (1 l. ¼) O. de Diest, 4 m. (10 l. ½) E. N. E. de Bruxelles. Sa situation sur le haut d'une montagne l'a fait appeler *Montaigu*, et en latin *Mons acutus*; elle dépendoit du duché de Brabant. Cette ville est entourée de remparts et de fossés. L'image miraculeuse de la sainte Vierge qu'on y honore, avoit procuré à son église de riches trésors; elle étoit regardée comme une merveille des Pays-Bas. Il ne croît dans toute l'étendue de ce canton qu'un peu de blé, et en quelques endroits beaucoup de seigle, d'orge, du sarrasin et du trèfle; mais aussi les bois y sont plus multipliés que par-tout ailleurs. Celui de sapin qui s'y trouve en abondance est d'un grand rapport. C'est un objet considérable de commerce pour ses habitans. Il y a un moulin à vent, une brasserie et quatre brasseries de genièvre. *P.* 1579. *B. de p.* de Diest.

MONTAIGU, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Maintenon, comm. de Bleury, à 3 k. (¾ de l.) de Gallardon, 19 kil. (4 l. ¼) de Chartres. *P.* compr. celle de Bleury, 504. *Bur. de poste* de Gallardon.

MONTAIGU, v. (*Gard*). *Voyez* SAINT-HIPPOLYTE-DE-MONTAIGU.

MONTAIGU, v. (*Gers*), arr. et cant. d'Auch, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 248. *Bur. de poste* d'Auch.

MONTAIGU, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Conliége, à 2 k. (½ l.) de Lons-le-Saunier, sur le bord occidental du plateau des montagnes qui dominent la ville de Lons-le-Saunier. *Pop.* 738. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

MONTAIGU, (*Haute-Loire*). *Voy.* SAINT-LAURENT.

MONTAIGU, v. (*Manche*), arr. et cant. de Valognes, à 7 kilom. (1 l. ¾) de cette ville, 6 m. (13 l.) de Coutances. *Pop.* 1080. *Bur. de poste* de Valognes.

MONTAIGU, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Champeix, à 13 kil. (3 l.) d'Issoire, 22 kil. (5 l.) de Clermont. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* compr. celle de Réniat, 1273. *Bur. de poste* d'Issoire.

MONTAIGU (PIC DE), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et cant. d'Argelès, à 14 kil. (3 l. ½) E. de cet endroit. Elle a de l'O. S. O. au N. N. E. 3 k. (¾ de l.) de long: elle est couverte de rochers.

MONTAIGU, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. nord de Melun, comm. de Rubelles, à 2 kilom. (½ l.) de Melun. *Populat.* compr. celle de Rubelles, 240. *B. de p.* de Melun.

MONTAIGU, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Saint-Germain-en-Laye, comm. de Chambourcy, à 4 k. (1 l.) de Poissy, 11 k. (2 l. ¼) de Versailles. *P.* compr. celle de Chambourcy, 583. *Bur. de poste* de Poissy.

MONTAIGU, ville (*Vendée*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 7 m. (15 l. ½) N. O. de Fontenay-le-Peuple, 33 k. (7 l. ½) S. E. de Nantes, 6 myr. (14 l. ¼) N. E. des Sables-d'Olonne, 39 m. (87 l.) S. O. de Paris. On trouve dans les environs, des ateliers de distillation pour les eaux-de-vie communes. Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts et un receveur particulier. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1180. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

MONTAIGU-LE-BELAIN, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Donjon, à 19 k. (4 l. ¼) de Cusset, 33 k. (7 l. ½) de Moulins. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de St-Gérand-le-Puy.

MONTAIGU-LES-BOIS, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Gavray, à 21 k. (4 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Coutances.

MONTAIGUILLON, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Villiers-Saint-Georges, comm. de Louan, à 4 k. (1 l.) de Villenauxe, 16 k. (3 l. ¾) de Provins. *Pop.* compr. celle de Louan, 209. *Bur. de p.* de Villenauxe, dép. de l'Aube.

MONTAIGUT, b. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Donjon, à 8 k. (2 l.) S. de cet endroit, 5 m. (11 l.) S. E. de Moulins, 20 k. (4 l. ½) O. de Marcigny. *Pop.* 942. *Bur. de poste* du Donjon.

MONTAIGUT, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de Pont-de-Camarès, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Afrique, 6 myr. (13 l.) de Rhodez. On a découvert dans les environs plusieurs mines de cuivre, qui ne sont pas exploitées. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Saint-Afrique.

MONTAIGUT, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de St.-Vaulry, à 11 k. (2 l. ⅔) de Guéret. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Guéret.

MONTAIGUT, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Villeneuve-de-Marsan, à 8 k. (2 l.) de Villeneuve, 27 kil. (6 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Mont-de-Marsan.

Digitized by Google

Montaigut, ville (*Lot-et-Garonne*), arrond. d'Agen, ch.-lieu de cant., sur la Sonne, à 27 kil. (6 l.) E. S. E. de Villeneuve-d'Agen, 36 k. (8 l.) N. E. d'Agen, 6 k. (1 l. ½) S. p. N. de Roquecor. Elle a une tannerie où l'on prépare les cuirs et les peaux ; différens particuliers fabriquent des étoffes en laine. *Popul.* 3317. *Bur. de poste* d'Agen.

Montaigut, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Billom, comm. de St.-Jean-de-Glaine. *Pop.* compr. celle de St.-Jean-de-Glaine, 782. *Bur. de poste* d'Issoire.

Montaigut, ville (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Riom, ch.-l. de cant., à 24 kilom. (5 l. ½) E. d'Evaux, 22 kil. (5 l.) S. E. de Mont-Luçon, 6 m. (13 l. ½) S. O. de Moulins, 5 m. (11 l. ½) N. O. de Clermont-Ferrand, 33 m. (75 l.) S. de Paris. Cette ville est située aux deux tiers d'une montagne de forme conique, ce qui lui fait probablement donner le nom de *Montaigut*. On y fait quantité d'armes à feu. Il y a près de cette ville une mine de plomb que la difficulté de l'exploitation et le peu d'abondance du minéral ont fait abandonner. Dans le chemin de Montaigut à Gannat, près de Montaigut, on trouve abondamment le *mica membranis squamosis nitidis distincta Linnæi*. *Pop.* 1657. *Bur. de poste.*

Montaigut, v. (*Haut.-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Nestier, près du Merdau, à 9 k. (2 l. ¼) de la Barthe, 40 k. (9 l.) de Tarbes. *P.* 350. *B. de poste* de la Barthe.

Montaigut-de-Gurès, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. d'Aignan, à 21 k. (4 l. ⅔) de Nogaro, 34 k. (7 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Nogaro.

Montaigut-Savès, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lombez, à 18 kil. (4 l.) de l'Isle-Jourdain, 38 kil. (8 l. ½) d'Auch. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Lombez.

Montaillhou, v. (*Arriège*), arr. de Tarascon, cant. de Dax, à 25 kil. (5 l. ⅔) de Tarascon. On y trouve du marbre blanc panaché de rouge, de noir, et du plâtre. *Pop.* 143. *Bur. de poste* de Tarascon.

Montaillac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Duras, comm. de Bernac, à 16 k. (3 l. ¾) de Ste.-Foy, 28 k. (6 l. ¼) de Marmande. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Sainte-Foy, dép. de la Gironde.

Montaillé, v. (*Sarthe*), arr. et cant. de St.-Calais, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 38 kil. (8 l. ½) du Mans. *Pop.* 786. *Bur. de poste* de Saint-Calais.

Montailleur, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de l'Hopital, à 19 kil. (4 l. ⅔) de Chambéry. *Pop.* 743. *Bur. de poste* de Saint-Pierre-d'Albigny.

Montain, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, sur une montagne, à 5 k. (1 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Montainville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, à 27 kil. (6 l.) de Janville, 20 kil. (4 l.) ½) de Chartres. *Pop.* 529. *Bur. de poste* de Chartres.

Montainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort, à 11 kil. (2 l. ¾) de cet endroit, 21 k. (4 l. ¾) de Versailles. Il y a une papeterie. *Pop.* 540. *Bureau de poste* de Maulle.

Montaise, château (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, près de la Moselle, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Pfalzel, 2 k. (½ l.) N. de Conts, 3 k. (¾ de l.) S. de Trèves. *Pop.* compr. celle d'Euren, 355.

Montajou, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Saint-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, à 34 kilom. (7 l. ⅔) de St.-Gaudens, 11 m. (25 l. ¼) de Toulouse. On trouve dans le territoire près de ce village, sur la pente de la montagne du même nom, une mine de plomb qui a été exploitée par les habitans, mais qui est comblée maintenant. *Pop.* 58. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Luchon.

Montalba, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de la Tour, à 28 kilom. (6 l. ¼) de Perpignan. *P.* 312. *Bur. de p.* de Perpignan.

Montalba, v. (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Céret, canton d'Arles, à 6 kil. (1 l. ½) de Céret, 33 k. (7 l. ½) de Perpignan. *P.* 215. *B. de p.* d'Arles.

Montalban, fort (*Alpes-Maritimes*), dans le ci-devant comté de Nice, sur une montagne entre Nice et Villefranche, à 2 kil. (½ l.) de Nice, 2 k. (½ l.) de Villefranche. Ce fort est un poste de guerre de la 8e division militaire.

Montalban, (*Doire*), montagne et sommité des Alpes cottiennes, entre le département du Mont-Blanc et celui de la Doire, au S. E. et près du petit St.-Bernard.

Montalban (*Isère*). *Voyez* St.-Alban-de-Vaux.

Montalban, v. (*Mont-Blanc*). *Voyez* Ste.-Foi.

Montaldeo, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Castelletto-Orba, sur une colline qui domine Castelletto-Orba, à 20 kil. (4 l. ½) E. d'Acqui. *Popul.* 645. *Bur. de poste* d'Asti.

Montaldo, ville (*Marengo*), arr. de Casal, sur le revers d'une montagne, près d'un ruisseau qui tombe dans le Tanaro. *Pop.* 898.

Montaldo, v. (*Pô*), arrond. de Turin, cant. de Riva-di-Chieri, sur une colline, entre deux ruisseaux, à 10 kil. (2 l. ½) N. E. de Turin. *Pop.* 690. *Bur. de p.* de Chieri.

Montaldo, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Torre, sur une colline, à 10 k. (2 l. ½) E. d'Acqui. *P.* 829. *Bur. de p.* de Mondovi.

Montale-Ecolli, h. (*Marengo*), arr. de Tortone, près d'un ruisseau qui se jette dans la Scrivia, à 8 k. (2 l.) S. E. de Tortone. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Tortone.

Montalembert, village (*Deux-Sèvres*), arrond. de Melle, cant. de Sauzé, à 27 kil. (6 l.) de Melle, 5 m. (12 l.) de Niort. Il y a une mine de fer limoneuse. On trouve assez communément aux environs des hématites. Au défaut de vignes on y fait pousser des treilles qui fournissent un vin médiocre. Les châtaignes y abondent. *Pop.* 794. *Bur. de p.* de Sauzé.

Montalengée, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, sur le chemin d'Ivrée à Turin, sur une montagne, à 14 kilom. (3 l. ¼) S. O. d'Ivrée. *Pop.* 1206. *Bur. de poste* de Chivas.

Montalero, v. (*Marengo*), arr. de Casal, entre deux ruisseaux qui tombent dans la Stura, à 22 k. (5 l.) O. de Casal. *P.* 481. *Bur. de p.* de Casal.

Montalet, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de Saint-Ambroix, comm. de Meirannes, sur la Ceze, à 18 k. (4 l.) d'Alais, 5 m. (11 l. ½) de Nimes. *Popul.* comprise celle de Meirannes, 871. *B. de p.* de Saint-Ambroix.

Montalet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, commune de Valmondois, à 9 kil. (2 l. ¼) de Beaumont-sur-Oise, 7 kil. (1 l. ¾) de Pontoise. *P.* comprise celle de Valmondois,

Digitized by Google

374. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Oise.

Montalet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, comm. de Grisy, à 11 kil. (2 l. ¾) de Pontoise, 5 k. (1 l. ¼) de Marines. *P.* compr. celle de Grisy, 465. *B. de p.* de Pontoise.

Montalet-les-Bois, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, à 9 k. (2 l. ¼) de Mantes, 34 k. (7 l. ¾) de Versailles. Il y a deux pressoirs pour les vins et cidres qu'on y récolte. *P.* 146. *Bur. de p.* de Meulan.

Montalieu, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Touvet, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 29 k. (6 l. ½) de Grenoble. *Pop.*... *Bur. de poste* de Grenoble.

Montalto, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur une colline, à 24 k. (5 l. ½) E. de Voguère. *P.* 1102. *B. de p.* de Voguère.

Montalto, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur une belle colline, à 4 k. (1 l.) N. d'Ivrée. *P.* 1180. *B. de p.* d'Ivrée.

Montalto-Rozzo, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, cant. de Sommaria-Bosco, à la source septentrionale du Borbo, à 20 kil. (4 l. ½) N. O. d'Albe. *Populat.* 1290. *Bureau de poste* d'Asti.

Montalzat, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Montpezat, à 24 k. (5 l. ½) de Montauban, 28 k. (6 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 1320. *Bur. de poste* de Caussade.

Montamat, v. (*Cantal*). *Voyez* Cros-de-Montamat.

Montamat, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lombez, à 23 k. (5 l. ¼) de l'Isle-Jourdain, 28 k. (6 l. ⅓) d'Auch. *Popul.*..... *Bur. de poste* de Lombez.

Montambert, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Fours, à 18 k. (4 l.) de Décize, 4 m. (10 l. ⅓) de Nevers. *P.* 300. *B. de p.* de Décize.

Montambœuf, v. (*Charente*), arr. de Confolens, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) E. p. N. de la Rochefoucauld, 34 kil. (7 l. ¾) N. E. d'Angoulême, 13 k. (3 l.) de Montberon. *Pop.* 1072. *Bur. de p.* de la Rochefoucauld.

Montamel, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de St.-Germain-de-Belair, à 15 k. (3 l. ½) de Gourdon, 18 k. (4 l.) de Cahors. On y exploite de l'argile d'un blanc de lait. *Pop.* 427. *Bur. de p.* de Gourdon.

Montamet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, comm. d'Orgeval, à 6 kil. (1 l. ½) de Poissy, 18 k. (4 l.) de Versailles. *Pop.* compr. celle d'Orgeval, 1375. *Bur. de poste* de Poissy.

Montamisé, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de St.-Georges-les-Baillargeaux, à 6 kil. (1 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 738. *Bur. de p.* de Poitiers.

Montamy, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Beny-Boccage, à 18 k. (4 l.) de Vire, 38 k. (8 l. ½) de Caen. *Pop.* 250. *Bur. de p.* de Vire. *Rel. de poste aux chev.*

Montanaro, gros b. (*Doire*), arr. de Chivas, sur un ruisseau et sur le chemin d'Aglie à Chivas, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. O. de cet endroit. *Pop.* 3500.

Montanay, v. (*Ain*), arr. et cant. de Trévoux, à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 4 myr. (10 l. ¼) de Bourg. *P.* 588. *Bur. de p.* de Lyon, dép. du Rhône.

Montancy, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, canton d'Indevillers, à 16 k. (3 l. ⅔) E. p. N. de St.-Hippolyte, 8 m. (17 l.) E. p. N. de Besançon, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Porentruy. *P.* comp. celle de Bremoncourt, 230. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Montandon, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs, à 2 kil. (½ l.) de ce lieu, 6 m. (14 l.) de Besançon. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Montandré, v. (*Mont-Blanc*), arrond. et cant. sud de St.-Jean-de-Maurienne, comm. d'Hermisson, à 3 kilom. (¾ de l.) de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* compr. d'Hermisson, 449. *B. de p.* de Saint-Jean-de-Maurienne.

Montane (la), rivière (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. d'Egletons. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. O. d'Egletons, coule au S., puis au S. O., et se rend dans la Valouse, à 2 kil. (½ l.) S. de Tulle.

Montané, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 27 k. (6 l.) de Mirande, 32 kil. (7 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 67. *Bur. de poste* de Boulogne, départem. de la Haute-Garonne.

Montanel, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de St.-James, à 22 kil. (5 l.) d'Avranches, 6 myr. (13 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 721. *Bur. de poste* de St.-James.

Montaner, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, ch.-l. de cant., à 8 kil. (2 l.) de Tarbes. *P.* 809. *Bur. de p.* de Pau.

Montanera, v. (*Stura*), arr. de Savigliano, cant. de Bène, sur la rive droite de la Stura, à 15 kilom. (3 l. ½) S. E. de Savigliano. *P.* 643. *B. de p.* de Fossano.

Montange, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Chatillon, à 14 k. (3 l. ½) de Nantua, 4 m. (10 l.) de Bourg. Il y a une usine à scier le bois, située sur un ruisseau. *P.* 713. *Bur. de p.* de Chatillon-de-Michaille.

Montanglaust (Grand-), village (*Seine-et-Marne*), arr., cant. et commune de Coulommiers, à 2 kil. (½ l.) de cette ville. *P.* compr. celle de Coulommiers, 3600. *B. de poste* de Coulommiers.

Montanglaust (Petit-), village (*Seine-et-Marne*), arr., cant. et commune de Coulommiers, à 2 kil. (½ l.) de cette ville. *P.* compr. celle de Coulommiers, 3,600. *Bur. de p.* de cette ville.

Montans, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Gaillac, près du Tarn, à 3 kil. (¾ de l.) de Gaillac, 41 kil. (9 l. ¼) de Castres. *Pop.* 757. *Bur. de poste* de Gaillac.

Montant, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Conflans, comm. de Saint-Thomas, à 6 kil. (1 l. ½) de Moutiers, 15 k. (3 l. ½) de Conflans. *Pop.* comprise celle de Saint-Thomas, 299. *Bur. de poste* de Moutiers.

Montant, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers, commune de St.-Eusèbe-de-Cœur, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Moutiers. *Pop.* comp. celle de St.-Eusèbe-de-Cœur, 157. *Bur. de p.* de Moutiers.

Montapas, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Saint-Saulges, sur l'Aron, à 36 kil. (8 l.) de Nevers. *Pop.* 823. *Bur. de poste* de Nevers.

Montaquot, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, cant. de Milly, comm. de Soisy, à 8 kil. (2 l.) de Milly, 25 kil. (5 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* comp. celle de Soisy, 433. *Bur. de poste* de Milly.

Montarabe, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Saramon, près du Gers, à 9 k. (2 l. ½) d'Auch. *P.* 44. *Bur. de poste* d'Auch.

Montaragny, v. (*Mont-Blanc*), arr. et canton sud de Saint-Jean-de-Maurienne, commune du Châtel, à 5 kil. (1 l. ¼) de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* comp. celle du Châtel, 500. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Montarcenne,

Montarcenne, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, comm. de Montbavin, à 9 k. (2 l. ¼) de Laon, 4 kilom. (1 l.) d'Anizy-le-Château. *Pop.* comprise celle de Montbavin, 155. *B. de p.* de Laon.

Montarcher, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymieux, sur un tertre, à 18 k. (4 l.) de Montbrison, 37 k. (8 l. ¼) de Feurs. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Montbrison.

Montarco, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur une colline, à 31 k. (7 l.) de Voguère. *P.* 214. *Bur. de poste* de Voguère.

Montarcy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Pontoise, comm. de Pierre-Laye, dans la garenne de Bésancourt, à 4 kil. (1 l.) de Pontoise. *Pop.* comprise celle de Pierre-Laye, 637. *Bur. de p.* de Pontoise.

Montardit, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Ste.-Croix-de-Volvestre, à 9 k. (2 l. ⅓) de Saint-Girons, 42 k. (9 l. ½) de Tarascon. *Pop.* 102. *B. de p.* de St.-Girons.

Montardit, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castel-Moron, comm. de Brugnac, à 10 k. (2 l. ½) de Tonneins, 20 k. (4 l. ½) de Marmande. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Tonneins.

Montardon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas, près du Lay, à 8 kil. (2 l.) de Pau. *Pop.* 139. *Bureau de poste* de Pau.

Montaren, v. (*Gard*), arr. et cant. d'Uzès, près de la Seine, à 4 kil. (1 l.) N. O. d'Uzès, 23 kil. (5 l. ¼) N. de Nîmes, 27 kil. (6 l.) E. S. E. d'Alais. *Pop.* 514. *Bur. de poste* d'Uzès.

Montargis, ville (*Loiret*), ch.-l. d'arr. et de canton, sur le Loing et le canal de Briare, à 31 k. (7 l.) S. de Nemours, 14 m. (31 l.) N. de Nevers, 6 m. (14 l.) E. p. N. d'Orléans, 11 m. (25 l.) S. de Paris. Long. 20. 23. lat. 47. 59. Cette ville étoit capitale du ci-devant Gatinois-Orléanois. Si l'on s'en rapporte à la fable, Montargis tire son origine d'Argus, berger établi sur la montagne où est placé le château, par la jalouse Junon pour veiller sur Io sa rivale; mais il seroit absurde de lui laisser cette origine. Tout ce qu'on peut lui accorder de plus certain, l'histoire ne faisant pas mention de ses fondateurs, c'est de la faire descendre des Romains, parce qu'en effet il y a dans cette ville, ou dans ses environs, des vestiges de monumens qui en sont la preuve. Quelques ponts sur le Loing; les tours de Chenevières et le cirque qui les avoisinent; une voie militaire encore appelée maintenant le *chemin de César*; un portique enfin, enseveli sous terre, découvert en 1725, et dont le pavé présente une mosaïque précieuse, entr'autres un canard qui avale un poisson: tout cela atteste que les Romains l'ont habitée, et que cette ville a été beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui; et même, depuis trois siècles à peu près, elle a pris une forme nouvelle. Cette ville est petite mais agréable; les rues en sont larges et droites. Le château élevé qui la domine est très-grand et accompagné de plusieurs tours rondes et autres défenses. Réduite en cendres en 1527, quatre maisons seules échapperent à l'incendie. Elle avoit été assiégée auparavant en 1427 par Warwich Suffolk et Jean de la Poll, à la tête de 3000 Anglais qui furent entièrement détruits par le bâtard d'Orléans, envoyé au secours des assiégés, qui firent à cette occasion des prodiges de valeur; aussi en furent-ils récompensés par une exemption de toute espèce d'imposition. Les Anglais la reprirent par trahison en 1431, et la tinrent sous leur dépendance jusqu'en 1438. Puis après les guerres de religion, les discordes civiles mirent encore cette ville à deux doigts de sa perte, et c'est à sa fidélité pour ses rois qu'elle a dû la réparation d'une partie des maux qu'elle a soufferts. C'est à Montargis qu'on doit le premier indice de l'assassinat de Henri IV. Le père Bonnet, prieur curé, en célébrant la messe sur le grand autel de la Madeleine, trouva une lettre avec le signalement du meurtrier de ce prince. Henri IV négligea l'avis, et le crime fut consommé par Ravaillac au mois de mai 1610. Outre l'église paroissiale, Montargis avoit deux communautés religieuses d'hommes, Récollets et Barnabites; quatre de filles, des Bénédictines, des Dominicaines, des Visitandines, et des Ursulines. L'église de la Madeleine est située au milieu de la ville: c'est l'unique paroisse de Montargis; le vaisseau est admiré des étrangers: on y remarque principalement la hardiesse et la hauteur des piliers, partie ronds, partie cannelés, qui forment l'enceinte du chœur, et supportent les lambris et les voûtes collatérales. Cet ouvrage est du célèbre Ducerneau. C'étoit un prieuré de Ste.-Geneviève dépendant de l'abbaye de St.-Jean de Sens. Les Récollets s'y établirent en 1599; les Barnabites, en 1620; les religieuses de la Visitation, en 1628; les Ursulines, en 1633. Le monastère des Dominicaines, situé à quelque distance de la ville, remonte au 13e siècle. C'étoit le premier couvent de cet Ordre en France. Il fut fondé par Gauthier de Joigny, et Amicie sa femme. Montargis avoit un gouverneur et un grand bailli. Le corps de justice étoit un bailliage établi par Charles VI, un présidial créé par Louis XIII, une juridiction de police, une maîtrise particulière des eaux et forêts, un hôtel-de-ville, le chef-lieu d'une subdélégation, deux justices des canaux de Briare et de Loing, d'une capitainerie des chasses, une recette des tailles et des gabelles, une direction des aides, une maréchaussée, et un fermier du domaine. Il y a un hospice qu'on appelle *hôtel-dieu*, et un hôpital général.

Le territoire produit des vins peu estimés, excepté cependant ceux que l'on récolte sur quelques-unes des côtes d'Imilly et des collines de Château-Renard; du bois, des blés et autres grains dont elle fait un grand commerce avec Paris. On y fait de la moutarde et de la coutellerie, et on recueille dans les environs de cette ville plus de vingt milliers de laine par an. Le commerce des bestiaux y est aussi très-considérable. Il est un objet sur-tout qui mérite d'être rapporté. C'est la papeterie; non seulement elle est célèbre, mais elle est encore d'une utilité reconnue. Il y en a deux manufactures considérables, l'une située à Chalette, à 2 k. (½ l.) de la ville; et l'autre à Corgue-le-Roi, à 2 k. (½ l.) de la ville. On y fait dans toutes les deux de très-beau papier pour l'écriture et pour l'impression. On en fabrique aussi qui sont propres au lavis et aux enluminures.

La belle prairie qui fait un des principaux ornemens de sa perspective, est entourée d'eau en forme d'île; l'eau baigne les murs de cette ville, excepté le côté du château placé au couchant. Le canal de la rivière de Loing est pratiqué dans les fossés de la ville. Les eaux du Loing entretiennent le canal de ce nom, qui sont la suite et la continuation de celui de Briare: ce dernier a 40 k. (9 l.). Ce fameux ouvrage commencé en 1604 sous le règne de

Digitized by Google

Henri IV, a été achevé en 1720. Le canal de Montargis appartenoit au duc d'Orléans. Cette ville a cinq portes et cinq faubourgs. La ville de Montargis étoit le siége d'une subdélégation de l'intendance ; avant la construction du château de Fontainebleau, les rois y tinrent souvent leur cour ; les reines venoient fréquemment faire leurs couches au château de Montargis à cause de la salubrité de l'air : on appeloit cette ville *le berceau des enfans de France*. Louis XIII vint à Montargis faire une entrée solennelle, après la prise de la Rochelle, subjuguée en 1628. Louis XIV y vint recevoir en 1696 Marie Adélaïde de Savoie, épouse de Louis, duc de Bourgogne, depuis dauphin.

Cette ville avoit passé dans la maison d'Orléans en 1626, en faveur de Gaston de France, frère unique de Louis XIII. En 1627, Gaston en prit possession. Cette branche d'Orléans s'étant encore éteinte par la mort de Gaston sans enfans mâles, cette ville est revenue une seconde fois, avec le reste de l'apanage d'Orléans, à Philippe, frère de Louis XIV, et appartenoit jusqu'à l'époque de la révolution au duc d'Orléans.

La ville de Montargis avoit sa coutume particulière, qui régissoit une contrée étendue ; c'étoit l'ancienne coutume de Lorris qui gouvernoit alors un grand nombre de provinces au centre de la France : elle avoit été partagée en deux branches dont l'une étoit devenue la coutume d'Orléans, et l'autre celle de Montargis.

Cette ville est la patrie de Jeanne-Marie *Bouvières* de la *Mothe Guyon*, née en 1648, morte à Blois en 1717, fameuse quiétiste, auteur de sa vie et de plusieurs autres ouvrages. On a encore d'elle : *Discours chrétiens*; l'*Ancien* et le *Nouveau Testament* avec des explications et des réflexions; *Lettres spirituelles*, 1 vol. *in*-8°. *Des cantiques spirituels* et des *vers mystiques*, dont plusieurs sont parodiés de l'opéra, en 5 vol. — Antoine-François Lemaire, né en 1758, auteur de plusieurs ouvrages en faveur de la liberté. — Pierre *Manuel*, procureur de la commune de Paris à l'époque des massacres des 2 et 3 septembre 1792, puis député à la Convention nationale, décapité à Paris le 24 brumaire an 2 (16 octobre 1793), âgé de 42 ans.

Il y a à Montargis une sous-préfecture, un tribunal de 1ère instance, un de commerce, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 6137. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Montargis, forêt (*Loiret*), arr. et cant. de Montargis, à 1 k. (⅓ de l.) N. E. de cette ville. Elle a 7,013 mèt. (3,600 t.) de long, sur 5846 mèt. (3,000 t.) de large.

Montarlin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de Luzancy, à 4 k. (1 l.) de la Ferté-sous-Jouarre, 22 k. (5 l.) de Meaux. *P.* comprise celle de Luzancy, 522. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Montarlot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. d'Auxonne, à 18 k. (4 l.) de St.-Jean-de-Losne, 24 k. (5 l. ½) de Dijon. *Pop.* 88. *Bur. de poste* d'Auxonne.

Montarlot, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, à 25 k. (5 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 456. *Bur. de poste* de Rioz.

Montarlot, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Champlitte, sur la Salon, à 3 k. (¾ de l.) de Champlitte, 5 m. (10 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 393. *Bur. de poste* de Champlitte.

Montarlot, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de Moret, à 14 kil. (3 l. ½) de Nemours, 25 k. (5 l. ⅔) de Melun. *P.* 109. *B. de p.* de Moret.

Montarnal, v. (*Aveyron*). *Voyez* Notre-Dame-Daynes-Montarnal.

Montarnaud, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. d'Aniane, près de la Mosson, à 15 k. (3 l. ½) de Montpellier. On y trouve du marbre. *P.* 417. *B. de p.* de Montpellier.

Montaron, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Moulins-en-Gilbert, près de l'Aron, à 11 k. (2 l. ¾) de Moulins, 4 m. (10 l. ½) de Nevers. *Pop.* comprise celle de Pouligny, 540. *B. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Montarouch, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Gornac, à 14 k. (3 l. ¼) de Cadillac, 27 k. (6 l.) de Bordeaux. *Pop.* comprise celle de Targon et Toutigeac, 1111. *Bur. de poste* de Podensac.

Montarque (la), montagne (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, au sommet des Pyrénées, à 13 k. (3 l.) S. S. O. de Bagnères.

Montasia, gros ruisseau (*Tanaro*). Il prend sa source au S. près de Coconato, arrose une partie de l'arr. d'Asti et se jette dans le Borbo, à 4 k. (1 l.) au-dessous de St.-Damiano, après 40 k. (9 l.) de cours.

Montasset (le), haute montagne (*Lozère*), arr. de Marvejols, cant. de Chirac, à 8 kil. (2 l.) O. de Marvejols. Elle est inclinée de l'O. à l'E., et a environ 4 k. (1 l.) de long.

Montastruc, bourg (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) N. E. de cette ville, 19 k. (4 l. ¼) O. de Lavaur, 24 k. (5 l. ½) E. p. S. de Grenade. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 819. *Bur. de poste* de Toulouse.

Montastruc, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Sallies, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Gaudens, 8 m. (17 l. ¾) de Toulouse. *P.* 1392. *Bur. de poste* de St.-Gaudens.

Montastruc, bourg (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurence, sur le Gers, à 6 k. (1 l. ½) de Lectour, 16 k. (3 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 812. *B. de. p.* de Fleurence. *Rel. de p. aux chev.*

Montastruc, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de la Françoise. *P.* compr. celle de la Roque-Mazac, 494. *Bur. de poste* de Montauban.

Montastruc, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Monclar, à 16 k. (3 l. ¾) de Lauzun, 37 k. (8 l. ½) d'Agen. *Pop.* 865. *Bur. de poste* de Lauzun.

Montastruc, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Galan, près la Baise-Derrière, à 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Pop.* compr. celle de Lanecorbin, 294. *Bur. de p.* de Castelnau.

Montastruc-Savès, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Rieumes, à 28 k. (6 l. ¼) de Muret, 43 k. (9 l. ¾) de Toulouse. *P.* 180. *Bur. de poste* de Martres.

Montat (le), v. (*Lot*), arr. et cant. sud de Cahors, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 1400. *Bur. de p.* de Cahors.

Montataire, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Creil, près du Therain, à 10 kil. (2 l. ½) de Senlis, 32 k. (7 l. ¼) de Beauvais. *P.* 808. *Bur. de poste* de Creil-sur-Oise.

Montauban, bourg (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Séderon, à 30 k. (6 l. ¾) E. p. S. de Nions, 9 m. (20 l.) S. S. E. de Valence, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Serres.

Digitized by Google

Populat. 530. *Bur. de poste* du Buis.

Montauban, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. et comm. de Lions, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Ecouis, 18 k. (4 l.) du Grand-Andelys. *P.* compr. celle de Lions, 1800. *Bur. de p.* d'Ecouis.

Montauban, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton et comm. d'Etale, à 18 kil. (4 l.) d'Arlon, 28 kil. (6 l. ¼) de Neufchâteau. *P.* compr. celle d'Etale, 1084. *B. de p.* d'Arlon.

Montauban, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, près de la Pique, à 36 k. (8 l.) de St.-Gaudens, 12 m. (25 l. ⅔) de Toulouse. Peu au-dessous et à l'est de la maison la plus septentrionale de ce village, sur la pente orientale de la vallée, il y a un filon dont la gangue est un quartz d'environ ⅔ mèt. (18 pouc.) d'épaisseur. Ce filon n'a fourni extérieurement que de la pyrite martiale blanche, massive, attirable à l'aimant; mais par le moyen de quelques coups de poudre on a découvert de la mine de cuivre jaune, de la blende et quelques traces de galène à petits grains dans du quartz, et une mine de plomb. *Pop.* 239. *B. de p.* de Bagnères-de-Luchon.

Montauban, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, ch.-l. de cant., à 29 k. (6 l. ½) N. O. de Rennes, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Montfort, 13 k. (3 l.) S. O. de Bécherel. Il y a deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval, l'autre à pied. *Pop.* 2826. *Bur. de poste.*

Montauban, ville (*Lot*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur le Tarn, à 4 k. (1 l.) N. de Toulouse, 5 m. (11 l.) S. de Cahors, 61 m. (138 l.) S. p. O. de Paris. Long. 19. 5. lat. 44. 2. Cette ville étoit le siége d'un évêché suffragant de Toulouse, le chef-lieu d'une intendance, d'une généralité, d'une élection, d'une cour des aides, d'un bureau des finances, d'une sénéchaussée, d'un bureau d'élection, d'une juridiction consulaire. L'origine de Montauban n'est point ancienne; elle doit sa fondation à la répugnance invincible qu'avoient les habitans de Montauriol d'acquitter en la personne de leurs chastes épouses le droit de *prélibation*, droit infame que les seigneurs s'étoient arrogé sur leurs vassales, et dont les hommes ne purent long-temps supporter le joug, notamment envers des moines qui, devenus seigneurs, voulurent aussi avoir les prémices des nouvelles mariées. On tire le rideau sur cette coutume atroce. Les habitans de Montauriol s'en plaignirent au comte de Toulouse, seigneur suzerain de l'abbaye elle-même, située auprès de son château. Non seulement ils en furent écoutés; mais il proposa à ces malheureux de venir s'établir auprès de lui, et leur promit sa protection contre l'impudicité de ces religieux: au même instant le bourg de Montauriol devint désert. Le comte de Toulouse fit porter le nom de *Mons-Albanus* au bourg moderne, qui, en se corrompant ou en se francisant, a formé celui de Montauban qu'il possède aujourd'hui. Le pape, indigné de la conduite chaste du comte de Toulouse, l'excommunia; et celui-ci, pour se débarrasser de l'excommunication pudique du très-saint-père, abandonna à ces religieux la moitié de la justice et de la seigneurie de Montauban. Les évêques qui ont succédé aux abbés de ce monastère, conservèrent cet avantage et partagèrent l'autorité avec les rois de France, non sans interruption. Les Protestans ont souvent inquiété les Catholiques. D'ailleurs sous Charles IX, Henri III, et Henri IV, Montauban étoit devenu une des plus fortes places du parti protestant. En 1621 il soutint pendant trois mois un siége contre une armée commandée par Louis XIII en personne. Le fils du duc de Mayenne, fameux chef de la ligue, y fut tué; et le roi, contraint de se retirer, remit à une autrefois la conquête de cette ville. La prise de la Rochelle, les atrocités que le cardinal de Richelieu y fit commettre, l'exemple de tant de malheurs et de crimes mis en usage pour anéantir cette superbe cité, effrayèrent tellement les habitans de Montauban qu'ils rentrèrent sous l'obéissance. Louis XIII y fit son entrée en 1629, accompagné du ministre de ses vengeances catholiques, de ce fameux cardinal de Richelieu dont nous venons de parler. La paix fut jurée de part et d'autre; mais par précaution, Louis XIII introduisit dans Montauban un grand nombre de Catholiques qui furent reçus, et accueillis dans ses murs comme des compatriotes, des amis et des frères. Cette conduite généreuse ne la garantit point, soixante ans après, du fléau des dragonades sous le règne de Louis XIV, qui en fit raser les fortifications.

Quoiqu'il en soit, cette ville tant de fois dévastée ne se ressent plus aujourd'hui des maux qu'elle a soufferts; elle est belle et florissante; toutes les portes en sont d'une architecture élégante; elle est généralement bien bâtie, bien percée, et d'une extrême propreté; l'air qu'on y respire est bon et salubre. Située sur une éminence dont la pente est assez douce, elle offre une vue magnifique. Entre les deux promenades que l'on connoissoit jadis sous les noms *des Carmes* et *des Cordeliers*, s'élève une plate-forme d'où l'on découvre, quand l'atmosphère et l'horizon sont sereins, les Pyrénées, dont l'éloignement est encore à plus de 22 m. (50 l.). Ce spectacle est enchanteur. Ajoutez à cela des maisons de plaisance charmantes, éparses çà et là, ornées de jardins soignés et dessinés avec art, et dans l'intérieur de la ville des édifices de toute beauté.

Le siége épiscopal de Montauban fut érigé en 1317 par le pape Jean XXII. L'église cathédrale a été commencée en 1685, et achevée en l'année 1739. Le chapitre étoit composé d'un grand et d'un second archidiacre, d'un grand chantre, d'un doyen, d'un sacristain, d'un précenteur et de dix-sept chanoines. Le bas-chœur étoit composé de huit hebdomadaires et de cinquante prébendiers. Outre les églises paroissiales, il y avoit un grand nombre de communautés de l'un et de l'autre sexe; savoir, des Capucins, des Cordeliers, des Carmes, des Dominicains, des Augustins, des Carmélites, des Clarisses, des Ursulines, un séminaire, un collége. Il y avoit aussi une académie des belles-lettres: Montauban étoit le chef-lieu d'une généralité et la capitale de la partie du pays que l'on nommoit *le Querci*. Du 18 au 24 novembre 1766, cette ville a éprouvé un événement dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire. Les eaux du Tarn s'élevèrent à un point si considérable, qu'elles étoient montées jusqu'à 10 m. (32 pieds) au-dessus des moyennes eaux, et s'étendirent dans la campagne d'environ 2917 mèt. (1500 t.); cinq villages furent submergés, et près de 400 maisons ont croulé.

On compte à Montauban plus de cent manufactures. Les plus considérables sont celles des draps croisés qu'on appelle *cordelats*, *cadis* ou *raz*. Quatre de ces manufactures sont employées à former un double croisé dont le tissu est on ne peut plus solide. Les laines du pays, celles de

Digitized by Google

Castille, d'Arragon et de Navarre servent à la fabrication de ces étoffes. On fabrique aussi à Montauban des ratines qui, moins larges à la vérité que celles de Châteauroux, sont aussi bonnes et à meilleur marché. Entre toutes les fabriques des étoffes de soie, il y en a une particulière, c'est le *gros de Montauban*. La pièce a à peu près 1 mèt. (¾ aune ¼) de largeur, et 36 mèt. (30 aunes) de long. Les autres étoffes de soie sont des rax de St.-Cyr, des serges croisées et des satins unis. Les bas de soie qui s'y fabriquent sont un objet de commerce considérable. Il y a des teintureries où l'ont teint toutes les étoffes du pays, et toutes celles dont cette ville est l'entrepôt. Le noir à froid est très-estimé. La poudre à poudrer et l'amidon ont la même réputation. Les manufactures de carton ne sont pas aussi recommandables; mais elles sont susceptibles de s'étendre et de se perfectionner. Ce qui, sur-tout, est d'un intérêt majeur, ce sont les minoteries où l'on prépare les farines pour l'Amérique. En temps de paix, elles produisent plus de 8 millions, et occupent plus de 1500 ouvriers, tonneliers ou manœuvriers. Elle fait aussi le commerce des vins, des eaux-de-vie et des grains en grand, mais par commission avec l'Espagne, le ci-dev. Piémont, l'Italie, et avec toute la France. Celui des grains, dans les bonnes années, occasionne de grandes spéculations à Montauban, qui est au centre des contrées les plus fertiles.

La ville de Montauban a vu naître Charles *Ballet*, littérateur distingué, de l'Académie de cette ville; mort en 1771. On a de lui l'*Adoration chrétienne dans la dévotion du rosaire*; quelques pièces d'éloquence; *Les droits de la religion sur le cœur de l'homme*. —Du *Belloi*, jurisconsulte, mort vers 1600, avocat général au parlement de Toulouse. On a de lui divers ouvrages de droit. Du Belloi étoit du parti royaliste dans le temps de la ligue.—Louis de *Cahusac*, auteur dramatique, mort à Paris en 1759. On a de lui *Grigri*, in-12; *Histoire de la danse ancienne et moderne*, trois petits vol. *in*-12; *Pharamond* et *le comte de Warwick*, tragédies; *Zénéide et l'Algérien*, comédies; *les Fêtes de Polymnie*; *la Fête de l'hymen*; *Zaïs*; *Naïs*; *Zoroastre*; *la naissance d'Osiris*, et *Anacréon*, tous opéras, outre celui des *Amours de Tempé* qu'on lui attribue aussi. —Olympe de *Gouges*, veuve Aubry, auteur dramatique, née en 1755, et décapitée à Paris le 4 novembre 1793. On a d'elle: *le Mariage de Chérubin*, comédie; *l'Homme généreux*, drame: œuvres complètes, 3 vol.—Pierre *Yvon*, ministre protestant, chef des Labadistes, né au commencement du 17e siècle: il s'établit à Wielvert en Frise. Il y prêcha son troupeau, et devint sur la fin de ses jours seigneur du village. Il laissa plusieurs ouvrages remplis de son fanatisme.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, et des tribunaux de 1re instance et de commerce. Elle a un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, des courtiers de commerce, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. Montauban est le chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du 3e arrondissement. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 26,160. *Bur. de poste*. *Rel. de poste aux chev.*

Montauban, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Fresnes-lès-Montauban.

Montauban, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, commune de Vaujours, à 3 kilom. (¾ de l.) de Livry, 19 k. (4 l. ¼) de Paris. *Pop.* compr. celle de Vaujours, 554. *Bur. de poste* de Livry.

Montauban, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Combles, à 15 k. (3 l. ½) de Péronne, 37 k. (8 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 670. *Bur. de poste* d'Albert.

Montauberon, v. (*Hérault*), arr., cant. et comm. de Montpellier, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Montpellier .... *B. de p.* Montpellier.

Montaubert, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, comm. de Bondoufles, à 6 k. (1 l. ½) de Corbeil. *Pop.* compr. celle de Bondoufles, 186. *Bur. de p.* de Corbeil.

Montaucel, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Lavaur, à 9 k. (2 l. ¼) de cet endroit, 42 k. (9 l. ½) de Castres. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Lavaur.

Montaud, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Limoux.

Montaud, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac, à 16 k. (3 l. ¾) de Bergerac, 5 myriam. (11 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Bergerac.

Montaud, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Tullins, près de l'Isère, à 3 k. (¾ de l.) de St.-Quentin, 18 k. (4 l.) N. O. de Grenoble. *Pop.* .... *Bur. de p.* de Tullins.

Montaud, v. (*Loire*), arr. et cant. nord de St.-Etienne, près de la Furent, à 1 k. (¼ de l.) de St.-Etienne, 36 k. (8 l.) de Feurs. *Pop.* 1250. *B. de p.* de St.-Etienne.

Montaudain, bourg (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Landivi, sur la Futaye, à 29 k. (6 l. ¼) O. N. O. de Mayenne, 9 k. (2 l. ⅓), N. d'Ernée, 40 k. (9 l.) N. N. O. de Laval. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1425. *Bur. de poste* d'Ernée.

Montaud-de-Crieu, bourg (*Ariège*), arr. de Pamiers, cant. de Saverdun, à 22 k. (5 l.) de Mirepoix, 39 k. (8 l. ⅔) de Tarascon. *Pop.* 763. *B. de poste* de Saverdun.

Montaudet, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Muret, comm. de la Canque, à 8 k. (2 l.) de Rieux, 37 k. (8 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de la Canque, 253. *B. de poste* de Noé.

Montaudier, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Crécy, commune de la Chapelle, à 3 kilom. (¾ de l.) de Crécy, 11 k. (2 l. ¾) de Meaux. *Pop.* compr. celle de la Chapelle, 1141. *B. de p.* de Crécy.

Montaudoin, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Courville, comm. de St.-George-sur-Eure, à 11 k. (2 l. ¾) de Chartres, 7 kil. (1 l. ¾) de Courville. *Pop.* comp. celle de St.-George, 650. *Bur. de poste* de Chartres.

Montaudran, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, comm. de Quint, à 5 k. (1 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Quint, 301. *Bur. de p.* de Toulouse.

Montaudre, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Varennes, près de la forêt de Voudelle, à 23 kil. (5 l. ¼) de Cusset, 28 k. (6 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 581. *Bur. de p.* de Varennes-sur-Allier.

Montauoé, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune d'Ormoy, à 5 k. (1 l. ¼) de Corbeil. *Pop.* compr. celle d'Ormoy, 190. *Bur. de poste* de Corbeil.

Montauger (le), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Gisors, comm. de Martagny, à 14 k.

Digitized by Google

(3 l. ¼) de Gisors, 24 k. (5 l. ½) du Grand-Andelys. *P.* compr. celle de Martagny, 348. *Bur. de poste* de Gisors.

MONTAUGLAND, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton d'Emile, ci-devant Montmorenci, comm. de Bethemont, à 9 kilom. (2 l. ¼) d'Emile, 10 k. (2 l. ½) de Pontoise. *Pop.* compr. celle de Bethemont, 190. *B. de p.* d'Emile.

MONTAULAIN, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Lusigny, à 9 kil. (2 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de Troyes.

MONTAULIEU, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Nions, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 7 m. (15 l. ½) de Valence. *Pop.* 144. *B. de p.* de Nions.

MONTAUMER, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Crécy, commune de Coutevroult, à 5 k. (1 l. ¼) de Crécy, 9 k. (2 l. ¼) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Coutevroult, 472. *Bur. de poste* de Crécy.

MONTAUNES, forêt (*Hautes-Pyrénées*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Saliés, au bord de la Garonne, à 3 k. (¾ de l.) O. de Saliés. Elle a du S. O. au N. E. 4089 m. (2100 t.), et du N. O. au S. E. 778 mètres (400 toises).

MONTAURE, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Pont-de-l'Arche, près de la forêt de Pont-de-l'Arche, à 6 k. (1 l. ½) de Louviers, 23 k. (5 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 1018. *Bur. de poste* de Louviers.

MONTAURIOL, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Sales, à 10 k. (2 l. ½) de Castelnaudary, 42 k. (9 l. ½) de Carcassonne. *P.* 269. *Bur. de p.* de Castelnaudary.

MONTAURIOL, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, à 11 k. (2 l. ⅓) de cette ville. *P.* 160. *Bur. de poste* de Toulouse.

MONTAURIOL, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Castillonnès, à 9 k. (2 l. ¼) de Lauzun, 4 m. (10 l. ½) d'Agen. *Pop.* 400. *B. de poste* de Bergerac, dép. de la Dordogne.

MONTAURIOL, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Pampelonne, à 22 k. (5 l.) d'Alby. *P.*... *B. de p.* d'Alby.

MONTAUROUX, v. (*Lozère*). *Voy.* ST.-BONNET-DE-MONTAUROUX.

MONTAUROUX, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Callian, à 21 k. (4 l. ¾) de Fréjus, 8 m. (19 l. ½) de Toulon. *Pop.* compr. celle des Adrets, 1141. *B. de p.* de Grasse.

MONTAUT, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Remuzat, comm. de Laux, à 25 k. (5 l. ¾) du Buis, 19 k. (4 l. ½) de Remuzat, 34 k. (7 l. ½) de Nions. *Pop.* compr. celle de Laux, 79. *B. de poste* du Buis.

MONTAUT, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Carbonne, à 11 k. (2 l. ¾) de Muret, 31 k. (7 l.) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de St.-Léger, 583. *Bur. de p.* de Noé.

MONTAUT, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Gaudens, 7 myr. (15 l.) de Toulouse. *Pop.* 100. *B. de p.* d'Aurignac.

MONTAUT, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 13 k. (3 l.) de Mirande, 31 kil. (7 l.) d'Auch. *P.* 392. *B. de p.* de Miélan.

MONTAUT, bourg (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 730. *B. de p.* d'Auch.

MONTAUT, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Castries, à 18 k. (4 l.) de Montpellier. *Pop.* compr. celle de Montlaur, 201. *B. de p.* de Sommières, dép. du Gard.

MONTAUT, bourg (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever, à 7 k. (1 l. ½) de cette ville, 21 kil. (4 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* compr. celle de Brocas, 1148. *Bur. de poste* de St.-Sever.

MONTAUT, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Clarac, près du gave de Pau, à 23 kil. (5 l. ¼) de Pau. *Pop.* 1243. *B. de p.* de Pau.

MONTAUT-LE-JEUNE, b. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Villeréal, à 10 kilom. (2 l. ½) de Montflanquin, 4 myr. (10 l.) d'Agen. *Pop.* 1277. *Bur. de p.* de Bergerac, dép. de la Dordogne.

MONTAUT-LE-VIEIL, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Villeréal, comm. de Montaut-le-Jeune, à 30 k. (6 l. ¾) de Bergerac, 22 k. (5 l.) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.* comp. celle de Montaut-le-Jeune, 1277. *B. de p.* de Bergerac, dép. de la Dordogne.

MONTAUTOUR, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et canton de Vitré, à 9 kilom. (2 l. ⅓) de cet endroit, 41 k. (9 l. ¼) de Rennes. *P.* 380. *B. de p.* de Vitré.

MONTAUX, v. (*Var*), arrond. de Toulon, cant. de Cuers, comm. de Pierrefeu, à 10 k. (2 l. ½) de Cuers. *Popul.* comprise celle de Pierrefeu et dépend., 853. *B. de p.* de Cuers.

MONTAUZET, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Nérac, commune de Saumont, à 9 k. (2 l. ¼) de Nérac. *Pop.* comp. celle de Saumont, 508. *Bur. de p.* de Nérac.

MONTAVONT, v. (*Haut-Rhin*), arr. et canton de Délemont, comm. de Develier, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Délemont, 20 k. (4 l. ½) de Porentruy. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Délemont.

MONTAY, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Cateau-Cambresis, près de la Selle, à 23 k. (5 l. ¼) de Cambrai, 42 k. (9 l. ½) de Douay. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Cateau-Cambresis.

MONTAYN, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, canton de Verdun, à 24 k. (5 l. ½) de Grenade, 4 m. (10 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 229. *Bur. de p.* de Montech.

MONTAYRAL, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Tournon, à 3 k. (¾ de l.) de Fumel, 22 k. (5 l. ½) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.*... *B. de p.* de Fumel.

MONTAZAIS, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Civray, comm. de St.-Clémentin, à 3 k. (¾ de l.) de Civray. *P.* compr. celle de St.-Clémentin, 250. *Bur. de p.* de Civray.

MONTAZEAU, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Velines, à 25 k. (5 l. ¾) de Mussidan, 6 m. (13 l.) de Périgueux. *P.* 532. *Bur. de poste* de Ste.-Foy-sur-Dordogne, dép. de la Dordogne.

MONTAZELS, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Quillan, près de l'Aude, à 10 k. (2 l. ½) de Limoux, 31 k. (7 l.) de Carcassonne. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Quillan.

MONTAZEZE, v. (*Gard*). *Voyez* ST.-BREST.

MONTAZIE, v. (*Aveyron*). *Voy.* MOULEZIC.

MONTBAA, pic (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect, à 6 k. (1 l. ½) O. de cet endroit.

MONTBANAST, montagne (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Campagnac, à 4 k. (1 l.) N. E. de Severac. Elle a environ 4 k. (1 l.) de long; elle est inclinée de l'O. à l'E.

MONTBARBOIS, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, à 1 k. (⅓ de l.) de Boiscommun, 40 k. (9 l.) d'Orléans. *P.* 510. *B. de p.* de Boiscommun.

MONTBARREY, v. (*Jura*), arr. de Dole, ch.-l. de cant. près de la forêt de Chaux, à 13 k. (3 l.) de Dole, 39 k. (8 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *P.* 430. *Bur. de poste* de Dole.

MONTBART, ville (*Côte-d'Or*),

Digitized by Google

arr. de Semur, ch.-l. de cant., sur la Braine qui la partage en deux, à 14 k. (3 l. ⅓) N. de Semur, 6 m. (13 l.) E. d'Auxerre, 6 m. (14 l.) N. O. de Dijon. La ville de Montbart dépendoit du ci-dev. duché de Bourgogne: c'étoit le siége d'une châtellenie royale. La mairie exerçoit la justice et la police dans tout le reste de la ville. Il y avoit encore un grenier à sel et une maréchaussée. Cette ville est située au bas d'une petite montagne, au haut de laquelle on voyoit un vieux château fermé de fortes murailles, flanqué de grosses tours. Les murailles et les tours de la ville tombent en ruines. Outre l'église paroissiale, il y avoit un prieuré réuni à l'abbaye du Moutier-St.-Jean, un couvent d'Ursulines, et un collége; il y a un hôpital. On y fait des gants de peau de chien, qui ont quelque réputation. On y fabrique des draps, des droguets et de la bonneterie. On trouve aux environs des fossiles très-curieux, et des carrières de marbre bleu, rouge et jaune, dont M. de Buffon obtint la concession en 1744. C'est la patrie de George-Louis *Leclerc*, comte de Buffon, trésorier de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française, de la Société royale de Londres, des Académies d'Édimbourg, Pétersbourg, Berlin; de l'Institut de Bologne; intendant du jardin et du cabinet d'histoire naturelle du roi, aujourd'hui *jardin des plantes* et *Muséum d'histoire naturelle*. Né le 7 septembre 1707, de Benjamin *Leclerc de Buffon*, conseiller au parlement de Bourgogne, il morut à Paris le 16 avril 1788. Il fut nommé intendant du jardin du roi en 1739. Ce célèbre naturaliste et philosophe est auteur d'une *Histoire naturelle* dans laquelle il développe les trésors de la nature, qui s'est plue à lui dévoiler ses secrets. On lui doit aussi d'avoir enrichi le Jardin des plantes de Paris d'une infinité de choses jusqu'alors inconnues. — Jean-Louis-Marie *Daubenton*, né en mai 1716; il étoit médecin, professeur d'histoire naturelle au collége de France, garde et démonstrateur du Cabinet d'histoire naturelle du Jardin des plantes, ci-devant Jardin du roi, membre des Académies de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, etc.; membre de l'Institut national de France; membre du Sénat conservateur de la république française. Il étudioit la médecine pour exercer cette profession dans son pays, M. de Buffon lui proposa de rester auprès de lui pour l'aider dans les grands travaux qu'il alloit entreprendre, étant nommé, depuis un an, intendant du Jardin du roi. M. Daubenton se réunit à M. de Buffon en 1740; il fut chargé de former le cabinet d'histoire naturelle; il remplit cette tâche avec des succès et des lumières qui le placèrent au rang des premiers naturalistes. Il mourut le 10 nivose an 8 (31 décembre 1799). On a de lui la partie anatomique de l'histoire naturelle de M. de Buffon et beaucoup d'autres ouvrages. Montbart est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2170. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Montbartier, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Castel-Sarrasin, cant. de Montech, à 19 k. (4 l. ⅓) de Castel-Sarrasin, 37 k. (8 l. ⅓) de Toulouse. *Pop.* 566. *Bur. de p.* de Montech.

Montbaudry, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton et comm. de Verneuil, à 2 kil. (½ l.) de ce lieu, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Verneuil. . . . . *Bur. de p.* de Verneuil.

Montbavin, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. d'Anizy-le-Château, à 7 k. (1 l. ¾) de Laon. *Pop.* 155. *Bur. de p.* de Laon.

Montbazin, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Mèze, sur la Veine, à 5 m. (12 l. ½) de Montpellier. On y récolte des vins muscats. *Pop.* 660. *Bur. de poste* de Mèze.

Montbazon, ville (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ¾) S. de cette ville, 25 myr. (56 l.) S. O. de Paris. Long. 18. 22. lat. 47. 17. Cette ville, située sur la rive gauche de l'Indre, faisoit partie de la Basse-Touraine; elle étoit le chef-lieu d'un duché-pairie, érigé en duché en 1540, et en pairie en 1588, sous le règne de Henri III, en faveur de Louis de Rohan de Guémené. Le château, dont on ne voit plus que quelques tours ruinées, fut bâti, par le comte d'Anjou, Foulques de Néra. Dès le 16e siècle, les ducs de Montbazon n'habitoient plus ce château: ils se tenoient dans celui de Coursières, qui n'en est pas bien éloigné. Ce château renferme une église qui étoit collégiale, c'étoit le lieu où se tenoit la justice du duché. *Pop.* 800. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Montbelet, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, à 20 k. (4 l. ½) de Mâcon. *P.* compr. celle de St.-Oyen, 1350. *B. de p.* de Tournus.

Montbel, v. (*Mont-Blanc*). *Voyez* St.-Alban-de-Montbel.

Montbéliard, ville (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, ch.-l. de cant., à 27 kil. (61.) de cette ville, 8 m. (18 l.) de Colmar et de Besançon, 9 m. (99 l.) de Paris. Long. 24. 20. lat. 47. 38. Montbéliard étoit un ancien comté, composé de quarante-quatre communes, ayant 13 k. (31.) de largeur, sur 18 k. (41.) de longueur. Après avoir appartenu longtemps aux ducs de Bourgogne, il parvint en 1419 à une branche de la maison du duc de Wurtemberg. En 1617 ce petit état fut partagé entre les cinq fils du duc Frédéric; mais leur race s'étant éteinte en 1723, il retourna à la branche du duc régnant, dont le fils aîné vint établir sa résidence à Montbéliard. Ses revenus étoient d'environ 300,000 f. Il y exerçoit la souveraine puissance, mais elle étoit tempérée dans la ville par des droits et des franchises: il n'avoit pas de troupes. Une portion de ce pays étoit du cercle de Souabe, l'autre relevoit de la France. La ville de Montbéliard, avant qu'elle n'embrassât la réforme, n'étoit qu'un espèce de bourg, mais son changement de religion, opéré vers l'an 1530, l'augmenta et la peupla considérablement. Sa position, au confluent de la Hulie ou de l'Aleine et de la Rigole, vers l'extrémité d'une plaine riante et fertile coupée de vignobles, prés, champs et forêts, est aussi agréable qu'avantageuse. Ses habitans sont industrieux et actifs; une partie s'adonne à l'horlogerie, l'autre au commerce en général et aux arts mécaniques; on évalue à 10,000 le nombre de montres qui sortent annuellement de leurs mains. On y fabrique des toiles à matelas, nommées *montbéliardes*, des toiles de coton, de la bonneterie et taillanderie; cependant son commerce favorisé de la protection du souverain, jointe à sa position favorable entre l'Alsace, la Franche-Comté et la Suisse, lui avoit donné beaucoup de splendeur. Privé aujourd'hui de ces avantages, il est sensiblement déchu. La ville est bien bâtie quoiqu'un peu à l'antique. On remarque parmi ses édifices le bâtiment des halles élevé sur la place du marché, renfermant une douane, des greniers à blé et à

Digitized by Google

sel, et des magasins ; l'hôtel-de-ville ; et l'église bâtie en 1601 en pierres de taille, dont le plafond a 26 mètres (80 pieds) de longueur sur 16 mèt. (50) de largeur, et se soutient sans colonnes. Montbéliard étoit autrefois entouré de murs qui furent rasés en 1677 par Louis XIV. Le sol sur lequel la ville est bâtie est très-bas, ce qui l'expose à de fréquentes et dangereuses inondations. Elle est dominée par un château, ci-devant résidence du comte, près duquel est un parc d'une assez grande étendue et un jardin qui forme une agréable promenade. Ce château est à présent le ch.-l. de la sénatorerie de Colmar.

La ville de Montbéliard et son territoire, cédés à la France en vertu du traité de paix conclu entre la République et le duc de Wurtemberg, le 20 thermidor an 4 (7 août 1796), ratifié le 5 fructidor suivant (23 août), furent, par la loi du 11 ventose an 5, (1er mars 1797) adjoints au département du Mont-Terrible, dont ils firent partie jusqu'à l'incorporation de ce département à celui du Haut-Rhin, opérée en l'an 8 (1800). Ils sont divisés aujourd'hui en deux cantons, Montbéliard et Audincourt, compris dans l'arrondissement de Porentruy.

Cette ville a vu naître M. *Cuvier*, membre de l'Institut et professeur d'histoire naturelle ; ainsi que M. Frédéric *Duvernoy*, premier cor au conservatoire de musique. Il y a un sous-inspecteur des forêts, un bureau pour la marque d'or et d'argent, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3501. *B. de p.*

Montbéliart, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Beaumont, à 11 k. (2 l. ¾) S. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Chimay, 40 kil. (9 l.) S. S. E. de Mons. Il y a deux forges. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Charleroy.

Montbelliardot, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs cant. de Russey, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 99. *Bur. de poste* de Morteau.

Montberault, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, comm. de Vorges, à 7 k. (1 l. ¾) de Laon. *Pop.* 35. *Bur. de poste* de Laon.

Montberaut, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton de Cazères, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu. *Pop.* 571. *Bur. de poste* de Martres.

Montberneux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, comm. de St.-Germain, à 6 k. (1 l. ½) de Coulommiers, 5 k. (1 l. ¼) de Rebais. *P.* compr. celle de St.-Germain, 376. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Montberon, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Toulouse, à 13 kil. (3 l.) de cette ville. *Pop.* 235. *Bur. de poste* de Toulouse.

Montbert, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, canton de Montastruc, comm. de Garidech, à 14 k. (3 l. ¼) de Toulouse, 3 k. (¾ de l.) de Montastruc. *Pop.* compr. celle de Garidech, 275. *B. de poste* de Toulouse. *Rel. de poste aux chev.*

Montbert, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de Philbert-de-Grandlieu, près de l'Ognon, à 24 k. (5 l. ½) de Machecoul, 19 k. (4 l. ¼) de Nantes. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Machecoul.

Montbertault, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Semur, à 13 k. (3 l.) de cet endroit, 7 m. (15 l. ½) de Dijon. *P.* 394. *B. de p.* de Semur.

Montbertrand, v. (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Beny-Bocage, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Vire, 4 m. (10 l. ½) de Caen. *Pop.* 563. *Bur. de poste* de Thorigny, départ. de la Manche.

Montbetton, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Montech, à 14 k. (3 l. ¼) de Castel-Sarrasin, 5 m. (10 l. ¾) de Toulouse. *P.* 500. *B. de poste* de Montauban, départ. du Lot.

Montbeugny, v. (*Allier*), arr. de Moulins, canton de Neuilly-le-Réal, à 11 k. (2 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Moulins.

Montbizot, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Ballon, près de la Sarthe et du confluent de l'Orne, à 15 k. (3 l. ½) du Mans. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Sarthe.

Montblain, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, comm. d'Echarçon, à 6 k. (1 l. ½) de Corbeil. *Pop.* compr. celle d'Echarçon, 264. *Bur. de poste* de Corbeil.

Montblainville, village (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Varennes, sur l'Aire, à 16 k. (3 l. ⅔) de Clermont, 5 m. (12 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. Il y a deux forges qui appartenoient au prince de Condé. Ces forges consistent en une grosse forge, forgette, fourneau, fonderie et platinerie, etc. *Pop.* 671. *Bur. de poste* de Varennes.

Montblanc, v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Puget-Théniers. *Pop.* .... *Bur. de poste* d'Entrevaux, dép. des Basses-Alpes.

Montblanc, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Servian, près de la Tongue, à 14 k. (3 l. ¼) de Béziers, 4 m. (10 l. ½) de Montpellier. Il y a plusieurs moulins à huile d'olive, et des tanneries où se fabriquent des cuirs de bœufs et de vaches. *Pop.* compr. celle de Coussergues, 867. *Bur. de poste* de Pesenas.

Montbleuse, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Gray, 28 k. (6 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de Gray.

Montblin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. et comm. de la Ferté-Gaucher, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 15 k. (3 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de la Ferté-Gaucher. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Montboillon, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, à 27 k. (6 l.) de Gray, 33 k. (7 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 320. *Bur. de p.* de Gy.

Montboissier, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, canton de Cunlhac, comm. d'Auzelles, à 21 k. (4 l. ¾) d'Ambert, 8 k. (2 l.) de Cunlhac. *Pop.* compr. celle d'Auzelles, 2109. *Bur. de poste* d'Ambert.

Montboissier-les-Alluye, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Bonneval, à 4 k. (1 l.) de cet endroit. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Bonneval.

Montbolo, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, cant. d'Arles, à 6 kil. (1 l. ½) de Céret, 31 kil. (7 l.) de Perpignan. Il y a de la mine de cuivre jaune parsemée de petits cristaux, de malachites et de vert de montagne. *P.* 299. *B. de p.* d'Arles.

Montbonnot, v. (*Isère*), arr. et cant. est de Grenoble, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de ce lieu. *Popul.* 230. *Bur. de poste* de Grenoble.

Montboson, b. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) S. S. E. de cette ville, 30 k. (6 l. ¾) S. O. de Lure, 15 k. (3 l. ½) N. p. O. de Baume-sur-le-Doubs. *Populat.* 559. *Bur. de p.* de Vésoul.

Montboucher, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Bourganeuf, sur une montagne, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 28 k. (6 l. ⅓) de Guéret. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Montbouchet, v. (*Drôme*), arr.

Digitized by Google

et cant. de Montelimar, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cette ville, 42 kilom. (9 l. ½) de Valence. *Pop.* 410. *Bur. de poste* de Montelimar.

Montbout, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton de Meaux, comm. de Panchart, à 4 k. (1 l.) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Panchart, 307. *Bur. de poste* de Meaux.

Montbouy, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Chatillon-sur-Loing, sur le canal de Briare, à 11 k. (2 l. ¾) de Montargis, 7 m. (15 l.) d'Orléans. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Loing.

Montbran, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, canton d'Aspres-les-Veynes, sur l'Aigue-belle, à 19 k. (4 l. ¼) de Serres, 32 k. (7 l. ⅓) de Gap. *P.* 468. *B. de poste* d'Aspres-les-Veynes.

Montbray, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Percy, à 25 k. (5 l. ¾) de St.-Lô, 31 k. (7 l.) de Coutances. *Pop.* 1042. *Bur. de poste* de Villedieu.

Montbré, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Verzy, à 6 kilom. (1 l. ½) de Reims, 36 k. (8 l.) de Châlons. On y récolte de bons vins. *P.* compr. celle de Trois-Puits, 593. *B. de p.* de Reims.

Montbrehain, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Bohain, à 13 k. (3 l.) de St.-Quentin, 5 m. (11 l.) de Laon. *Pop.* 1481. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Montbrière (le), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Conches, comm. de Sebecourt, à 7 k. (1 l. ¾) de Conches, 22 k. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Sebecourt, 634. *Bur. de poste* de Conches.

Montbrillais, v. (*Vienne*). *Voy.* St.-Léger-de-Montbrillais.

Montbrillant, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* St.-Point.

Montbrison, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Grignan, à 27 k. (6 l.) de Montelimar, 6 m. (12 l. ¾) de Valence. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de Taulignan.

Montbrison, ville (*Loire*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Vizezy, à 7 m. (15 l.) O. de Vienne, 6 m. (14 l.) O. S. O. de Lyon, 43 m. (97 l.) S. S. E. de Paris. Long. 21. 42. lat. 45. 34. Cette ville étoit, depuis 1441, la capitale du ci-devant Forez, dans le gouvernement et la généralité de Lyon, le chef-lieu d'une élection et le siége d'une chambre domaniale, d'un bailliage, d'une sénéchaussée, d'une police, d'un corps de ville, d'une maréchaussée, d'un grenier à sel, et d'une juridiction des traites foraines. Montbrison, qui est très-mal bâtie et encore plus incommode, n'a pas toujours été la capitale du ci-devant Forez : c'étoit Feurs qui jouissoit de cette prérogative ; elle obtint cette distinction dans le 15e siècle de Charles 1er, duc de Bourbon, pour quelques services que ses habitans lui avoient rendus. Mais laissons là son antiquité : un trait historique qui concerne cette ville et qu'on ne sauroit trop propager, doit ici fixer l'attention du lecteur. Il s'agit du plus scélérat des hommes, du baron *des Adrets*, qui fut tour à tour catholique, protestant et redevint catholique. Cet homme étoit du Dauphiné. Né pour le trouble et les incendies, dans l'origine, partisan outré de la maison de Guise, il l'abandonna pour un passe-droit qu'il prétendit avoir éprouvé de la part du duc de ce nom, et se jetta dans le parti protestant, après avoir abjuré la religion catholique. Valence, Vienne, Grenoble, Lyon et plusieurs autres villes tombèrent entre ses mains. Son épouvantable barbarie à l'égard des vaincus dépassa tout ce que les tyrans des siècles avoient inventé en supplices. Ce fut en 1562 qu'après avoir ravagé toute la rive gauche du Rhône, il passa ce fleuve, pénétra dans le Forez et vint mettre le siége devant Montbrison où toutes les dispositions étoient faites pour le recevoir. Mais des Adrets dédaignant la foiblesse de cette place, crut qu'une simple sommation suffiroit pour s'en rendre maître. La réponse qu'il reçut du commandant et des citoyens révolta son caractère féroce, et dès-lors il jura la perte de tous les habitans qu'elle renfermoit, et au bout de quelques jours, malgré les travaux incroyables des assiégés, la brèche fut praticable. Il fallut bien alors songer à capituler pour éviter les malheurs attachés aux villes prises d'assaut. Des Adrets signa, avec les commissaires députés vers lui par les habitans de Montbrison, une capitulation où la conservation des jours et des propriétés étoit jurée. En conséquence les portes de la ville lui furent ouvertes, il entra à la tête de sa troupe, et craignant sans doute que ses soldats fussent moins perfides que lui, il s'empressa de leur donner le premier l'exemple de la trahison et du carnage. Une femme allaitant son enfant, est le premier objet qui s'offre à sa vue : il lui enfonce son sabre dans le sein. Aussitôt son affreuse cohorte, accoutumée à ce genre de signal, se déborde comme un torrent dans les rues. Le viol, le meurtre, le pillage, l'incendie, se disputent tout-à-coup la destruction de Montbrison. Le commandant Monteclar et les magistrats sont chargés de chaînes. Il étoit entré le matin dans Montbrison, et à midi personne n'y respiroit plus que les bourreaux et les victimes malheureuses qu'il réservoit à ses délassemens sanguinaires. Ce monstre se mit tranquillement à table au milieu des cadavres ; et là, entouré de ses satellytes, s'enivrant également et des vapeurs du vin et des exhalaisons du sang, il eut l'inconcevable impudeur de boire *au salut de Montbrison*. Après ce banquet que les Euménides auroient rougi d'éclairer, des Adrets se ménaga un spectacle ou genre de joute digne de lui. Il entre dans le château, monte avec sa suite sur la tour la plus élevée et se fait amener l'un après l'autre les prisonniers qu'il a réservés pour un supplice inconnu jusqu'alors. Là, tranquillement assis dans un fauteuil, il les forçoit l'un après l'autre à se précipiter du haut de cette tour, élevée de plus de 32 mètres (100 pieds) sur les pointes de rochers dont sa base étoit hérissée ; et calme et maître de lui, il applaudissoit à la grace avec laquelle ils faisoient ce saut périlleux. Helas ! pourquoi faut-il qu'à la honte de l'humanité, un trait de présence d'esprit aussi bizarre qu'inconcevable amène involontairement le sourire sur les lèvres au milieu de cette scène horrible ! ... Un soldat gascon arrive, reçoit l'ordre funeste, mesure de l'œil la profondeur du précipice, recule, prend du champ, s'élance et tout-à-coup s'arrête sur le bord. Il retourne froidement sur ses pas, s'élance de nouveau et s'arrête encore. Des Adrets s'impatiente, s'irrite, et joignant l'ironie à la férocité, le traite de lâche et de poltron. Le soldat se retourne et sans se déconcerter lui répond : « *Eh bien ! vous qui parlez* » *M. le baron, je vous le donne* » *en quatre* ». Cette plaisanterie lui sauva la vie, et désarma ce tyran pour un instant ; car, dans le même jour, il força ses propres enfans à se baigner dans le sang qu'il avoit fait répandre. De pareils crimes excitent une indignation d'autant plus que l'histoire assure que ce grand scélérat n'a point été puni

puni de ses crimes, et qu'il est mort de vieillesse dans son lit.

Outre quatre églises paroissiales, et un hôpital, il y avoit à Montbrison la collégiale de Notre-Dame, bâtie, au commencement du 13e siècle, par Gui IV, comte de Forez et de Nivernois. Son chapitre étoit composé de 11 chanoines, de 14 prébendiers, et de plusieurs habitués : il y avoit un couvent de Cordeliers, qui a été incendié en 1731; des Capucins; l'abbaye de Ste.-Claire, communauté de 40 professes et de 16 sœurs de quête, qui étoit dirigée par trois prêtres Récollets qui y avoient un hospice; des religieuses de la Visitation; des Hospitalières, dites *de St.-Augustin*; des Ursulines, des Prêtres de l'Oratoire, qui tenoient le collége depuis 1624, et une commanderie de Malte hors de l'enceinte de Montbrison. Cette ville a des manufactures de toiles peintes, autrement dites *indiennes*, et de papier à tenture. Cependant cette ville est pauvre; il est même impossible que le commerce y fleurisse, elle n'a point de rivière navigable. Celle du Vigez, qui y coule, n'est à proprement parler qu'un petit ruisseau. Le territoire renferme des eaux minérales; les mûriers y réussissent, et l'éducation des vers à soie y est très-avantageuse.

Montbrison est la patrie de Jacques-Joseph *Duguet*, Oratorien, professeur de théologie et de philosophie, et auteur pieux : né en 1649; mort en 1733. On a de lui : *La conduite d'une ame chrétienne*, in-18. *Traité de la prière publique et des saints mystères*, in-12. *Explication du livre de Job, etc. etc.*—Jean *Papon*, jurisconsulte, mort en 1590; auteur d'un *Recueil d'arrêts*, etc. etc.—Antoine *Verdier*, mort en 1600. Il a donné : *Bibliothèque des auteurs français*, et autres ouvrages.

Cette ville est le siége de la préfecture, d'une cour de justice criminelle, et d'un tribunal de 1re instance. Il y a un directeur des contribut. directes, un conservateur des hypothèques, un receveur-général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. C'est la résidence d'un chef d'escadron, d'un capitaine, et de deux brigades, l'une à cheval, l'autre à pied, de la 12e légion de la gendarmerie. *Pop.* 5000. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Montbron, ville (*Charente*), arr. d'Angoulême, ch.-l. de canton, à 11 kil. (2 l. ¾) S. E. de la Rochefoucauld, 27 k. (6 l.) E. d'Angoulême, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Marton. Il y a une mine de plomb, une forge et un martinet. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2668. *B. de p.* de la Rochefoucauld.

Montbrun, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, canton de Lésignan, à 27 kil. (6 l.) de Narbonne, 6 kil. (1 l. ½) de Lésignan, 27 kilom. (6 l.) de Carcassonne. *Popul.* 178. *B. de p.* de Lésignan.

Montbrun, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Séderon, à 8 k. (2 l.) N. de Sault, 32 k. (7 l. ¼) S. E. de Nions, 9 m. (21 l. ½) S. E. de Valence. *P.* 1060. *Bur. de poste.*

Montbrun, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Montgiscard, à 18 kilom. (4 l.) de Villefranche, 16 kil. (3 l. ¾) de Toulouse. *P.* 421. *Bur. de poste* de Villefranche.

Montbrun, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Montesquieu-de-Volvestre, à 15 kil. (3 l. ½) de Rieux, 5 m. (12 l. ½) de Toulouse. Il y a un moulin à eau pour les grains. On trouve aussi près de ce village une mine de houille. *Pop.* 1297. *Bur. de poste* de Rieux.

Montbrun, v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Cajare, sur le Lot, à 15 k. (3 l. ½) de Figeac, 37 kil. (8 l. ½) de Cahors. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Figeac.

Montbrun, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 754. *Bur. de poste* de Thouars.

Montbrun, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. de St.-Mathieu, comm. de Dournazat, à 28 k. (6 l. ½) de St.-Junien, 7 kil. (1 l. ¾) de Châlus, 36 kilom. (8 l.) de Limoges. *Pop.* compr. celle de Dournazat, 1560. *Bur. de poste* de Chalus.

Montbrun (le), riv. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. du Mas-d'Azil. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. du Mas-d'Azil, coule au N., puis au N. E., et se rend dans l'Arize, à Daumazan, à 8 k. (2 l.) N. E. de sa source.

Montbuisson, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. d'Aubergenville, à 5 kil. (1 l. ¼) de Maulle, 27 kil. (6 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle d'Aubergenville, 569. *Bur. de poste* de Maulle.

Montby, v. (*Doubs*), arrond. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, comm. de Gondenans, à 11 kil. (2 l. ½) de Baume-sur-le-Doubs, 40 k. (9 l.) de Besançon. *Pop.* comprise celle de Gondenans, 432. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Montcalvila, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Rével, commune de Maurens. *Populat.* comprise celle de Maurens, 311.

Montcaret, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, canton de Velines, à 32 kil. (7 l. ½) de Mussidan, 6 m. (14 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* comp. celle de Montravel, 1450. *Bur. de poste* de Castillon, départ. de la Gironde.

Montcarville, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Saint-Malo-de-Blainville, commune de Gouville, à 10 kilom. (2 l. ½) de Coutances. On prétend qu'il y a été autrefois exploité une mine de plomb. En effet on aperçoit encore quelques traces d'anciens travaux dans un petit champ, qui a conservé le nom de *Jardin de la Mine*. *Pop.* 408. *Bur. de p.* de Coutances.

Montcassin, v. (*Gers*), arr. et cant. de Mirande, près de la Baise-Devant, à 8 kil. (2 l.) de Mirande, 23 kil. (5 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 440. *Bur. de p.* de Mirande.

Montceau, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Thoissey, sur la Calomne, à 18 kil. (4 l.) de Trévoux, 36 k. (8 l.) de Bourg. *P.* 419. *Bur. de p.* de Montmerle.

Montceau, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, canton de Bligny-sur-Ouche, à 14 k. (3 l. ½) de Beaune, 40 kil. (9 l.) de Dijon. *Popul.*.... *Bur. de poste* de Beaune.

Montceau, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Bourgoin, près du ruisseau l'Enfer, à 6 kil. (1 l. ½) de la Tour-du-Pin, 5 myr. (11 l. ¾) de Grenoble. *P.* 717. *Bur. de poste* de Bourgoin.

Montceaux, v. (*Aube*), arr. de Troyes, canton de Bouilly, sur la côte, près du Lozein, à 22 k. (5 l.) d'Ervy, 16 kil. (3 l. ¾) de Troyes. *P.* 332. *Bur. de p.* de Troyes.

Montceaux, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, canton de Liancourt, à 11 k. (2 l. ½) de Clermont, 36 k.

(31.) de Beauvais. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Clermont.

MONTCEAUX, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Meaux, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville, 5 m. (11 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 512. *Bur. de poste* de Tournans.

MONTCEAUX, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et cant. de Corbeil, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 39 k. (8 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 209. *Bur. de p.* de Corbeil.

MONTCEAUX-L'ETOILE, village (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Marcigny, près de la Reconce, à 10 kil. (2 l. ½) N. de Semur, 8 k. (2 l.) N. de Marcigny, 6 m. (13 l. ½) O. de Mâcon. *P.* 519. *Bur. de poste* de Joncy.

MONTCEAUX-LE-VIEIL, village (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Ribemont, sur le Péron, à 24 k. (5 l. ½) de St.-Quentin, 22 k. (5 l.) de Laon. *Pop.* 48. *Bur. de p* d'Origny-St.-Quentin.

MONTCEL, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Aix. *Pop.* 653. *Bur. de poste* d'Aix.

MONTCEL, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Combronde, à 14 kil. (3 l. ¼) de Riom, 27 kil. (6 l.) de Clermont. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Riom.

MONTCELEUX, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, comm. de Sevran, à 3 k. (¾ de l.) de Livry, 16 kil. (3 l. ¾) de Paris. *Pop.* comprise celle de Sevran, 326. *Bur. de poste* de Livry.

MONTCEY, v. (*Haute-Saone*), arrond. et cant. de Vésoul, à 7 kil. (1 l. ⅔) de cette ville. Il y a une forge et un fourneau. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Vésoul.

MONTCHABOU, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, canton de Vizille, à 10 kil. (2 l. ½) de Grenoble. On y tire de l'ardoise. *Pop.* compr. celle de Montjean, 590. *Bur. de poste* de Vizille.

MONTCHAL, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Feurs, comm. de Panissières, à 13 kil. (3 l.) de Feurs, 32 k. (7 l. ¼) de Montbrison. *Pop.* comp. celle de Panissières, 3196. *Bur. de poste* de Feurs.

MONTCHALONS, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, à 8 kil. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Laon.

MONTCHAMPS, v. (*Cantal*), arr. et cant. nord de St.-Flour, près de l'Arcueil, à 8 kilom. (2 l.) de Saint-Flour, 6 myriam (13 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 495. *Bur. de p.* de Saint-Flour.

MONTCHAMP-LE-GRAND, village (*Calvados*), arr. de Vire, cant. de Vassy, à 13 k. (3 l.) de Vire, 41 k. (9 l. ¼) de Caen. *Pop.* 1027. *Bur. de poste* de Vire.

MONTCHARVOS, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Bourbonne, près d'une petite forêt nommée *Forêt du Roi*, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Bourbonne, 5 m. (11 l. ¼) de Chaumont. *P.* 234. *Bur. de poste* de Bourbonne.

MONTCHATON, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Montmartin, près de la mer, au confluent de la Sienne et de la Soule, à 5 k. (1 l. ¼) de Coutances. Il y a des fours à chaux. *Pop.* 874. *Bur. de poste* de Coutances.

MONTCHAUVEROT, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton de Sellières, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Poligny, 14 kil. (3 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Poligny.

MONTCHAUVIER, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton de Sellières, à 8 kil. (2 l.) de Poligny, 14 kilom. (3 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *P.* 116. *B. de p.* de Poligny.

MONTCHENU, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Donat, à 18 k. (4 l.) de Romans, 31 k. (7 l.) de Valence. *Pop.* 673. *Bur. de poste* de Romans.

MONTCHEUTIN, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, à 6 k. (1 l. ½) de Grand-Pré, 5 m. (12 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de Vouziers.

MONTCHEVREIL, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Courtomer, à 24 k. (5 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 665. *Bur. de p.* de Mêle-sur-Sarthe.

MONTCHEVREUIL, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, comm. de Fresneau, à 10 kil. (2 l. ½) de Chaumont, 16 kilom. (3 l. ¾) de Beauvais. *Popul.* comprise celle de Fresneau, 609. *Bur. de poste* de Chaumont.

MONTCHEVRIER, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Aigurande, à 21 kil. (4 l. ¾) d'Argenton, 38 kil. (8 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 920. *Bur. de poste* d'Argenton.

MONTCINDRE, (*Rhône*). *Voyez* ST.-CYR-AU-MONT-D'OR.

MONTCLAR, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Seyne, à 37 k. (8 l. ½) de Digne. *Pop.* 675. *Bur. de poste* de Seyne.

MONTCLAR, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton de Montréal, à 11 kil. (2 l. ¾) de Carcassonne. *P.* 258. *B. de p.* de Carcassonne.

MONTCLAR, v. (*Aveyron*), arr. de Saint-Afrique, cant. de Saint-Sernin, à 20 kilom. (4 l. ½) de Saint-Afrique, 43 k. (9 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de St.-Sernin.

MONTCLAR, v. (*Haute Garonne*), arr. de Villefranche, canton d'Avignonet, à 4 k. (1 l.) de Villefranche, 34 kilom. (7 l. ¾) de Toulouse. *P.* 224. *Bur. de p.* de Villefranche-de-Lauragais.

MONTCLAR, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Cazaubon, à 19 k. (4 l. ⅔) de Nogaro, 6 m. (14 l. ⅔) d'Auch. Il y a une tannerie. *P.* 266. *Bur. de poste* de Roquefort, dép. des Landes.

MONTCLARD, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. nord de Crest, à 7 k. (1 l. ¾) de ce lieu, 30 k. (6 l. ⅔) de Valence. Il y a des moulins à blé et à foulon. *Pop.* compr. celle de Vaugelas, 430. *Bur. de poste* de Crest.

MONTCLARD, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Paulhaguet, à 14 k. (3 l. ⅓) de Brioude, 36 kil. (8 l.) du Puy. *P.* 412. *Bur. de p.* de Brioude.

MONTCLÉRA, b. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Cazals, à 19 kil. (4 l. ¼) de Gourdon, 27 k. (6 l.) de Cahors. *Pop.* 698. *Bur. de p.* de Cahors.

MONTCLÉRAT, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de St.-Afrique, sur un tertre, près du Cernon, à 9 kil. (2 l. ¼) de Saint-Afrique, 5 myr. (11 l. ¾) de Rhodez. *Popul.* 660. *Bur. de p.* de St.-Afrique.

MONTCLEY, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, canton d'Audeux, à 4 k. (1 l.) N. de Récologne, 13 kil. (3 l.) N. O. de Besançon, 24 kil. (5 l. ½) N. de Quingey. Il y a une forge bien entretenue et fort suivie, située sur la rivière de l'Oignon, qui fabrique des fers pour le service de l'artillerie d'Auxonne, et pour les outils d'agriculture. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de Besançon.

MONTCLUS, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Serres, près de la Bleine, à 3 k. (⅔ de l.) de Serres, 36 k. (8 l.) de Gap. *P.* 288. *Bur. de p.* de Serres.

MONTCOMBROUX, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Donjon, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 39 kil.

Digitized by Google

(8 l. ¾) de Moulins. Il y a des mines de houille non exploitées. *P.* 455. *Bur. de poste* du Donjon.

Montcony, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. de Louhans, cant. de Beaurepaire, à 9 k. (2 l. ¼) de Louhans, 5 m. (12 l. ¾) de Mâcon. *P.* 752. *Bur. de poste* de Louhans.

Montcorbon, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, canton de Château-Renard, à 25 k. (5 l. ¾) de Montargis, 8 m. (19 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 775. *B. de p.* de Courtenay.

Montcorneil-Derrière, village (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Saramon, près du Rats, à 22 kilom. (5 l.) d'Auch. *P.* 130. *Bur. de poste* d'Auch.

Montcornet, ville (*Aisne*), arr. de Laon, ch.-l. de cant., près du confluent de l'Hurtaut dans la Serre, à 32 k. (7 l. ¼) N. E. de Laon, 18 kil. (4 l.) E. p. S. de Marle, 8 k. (2 l.) O. de Rosoy. On y fabrique des toiles, des chapeaux et des cuirs. Les étoffes de laine se vendent sur les lieux, à Reims et dans les environs. Il y a une verrerie. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1200. *Bur. de poste.*

Montcornet, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Renwez, à la source du Rupt-des-Vaches, à 9 k. (2 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 295. *B. de p.* de Mézières.

Montcoupeau, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. et comm de Montmirail, à 22 k. (5 l.) de Sézanne, 6 m. (14 l.) de Châlons. *Pop.* 166. *Bur. de poste* de Montmirail.

Montcourt, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Jussey, près de la Saone, à 11 k. (2 l. ¾) de Jussey, 38 kilom. (8 l. ½) de Vésoul. *P.* 196. *Bur. de poste* de Jussey.

Montcoutant, bourg (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, ch.-l. de canton, à 40 kil. (9 l.) S. O. de Thouars, 27 kil. (6 l.) S. E. de Chatillon-sur-Sèvre, 4 m. (10 l. ¼) N. de Niort. Ce bourg fit aux rebelles de la Vendée une vigoureuse résistance. On y fabrique des étoffes de laine. C'est la résidence de deux brigades de la gendarmerie, l'une à pied et l'autre à cheval. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de Bressuire.

Montcoux, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Arinthot, à 20 k. (4 l. ¼) d'Orgelet, 38 kil. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 145. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Montcoutoul, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Montredon, à 29 k. (6 l. ½) de la Caune, 24 k. (5 l. ½) de Castres. *Pop.* 140. *Bur. de poste* d'Alby.

Montcrépin, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, comm. de Longeperrier, à 3 k. (¾ de l.) de Dammartin, 22 k. (5 l.) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Longeperrier, 497. *Bur. de p.* de Dammartin.

Montcresson, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, canton de Chatillon-sur-Loing, sur le canal de Briare, à 11 kil. (2 l. ½) de Montargis, 7 m. (15 l.) d'Orléans. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Loing.

Montcriquet (le), ham. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Boos, comm. de Gouy, à 10 kil. (2 l. ½) de Rouen, 5 kil. (1 l. ¼) de Boos. *Popul.* comprise celle de Gouy, 387. *B. de p.* de Rouen.

Montcy-N.-D., v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Charleville, près de la Meuse, à 1 k. (¼ de l.) de Charleville. On y trouve des ardoises, de l'argile et du sable. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Mézières.

Montcy-St.-Pierre, village (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Charleville, près de la Meuse, à 1 k. (¼ de l.) de Charleville. *Pop.* 230. *Bur. de p.* de Mézières.

Montdagout, v. (*Gard*), arr. et cant. du Vigan, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 6 myriam. (14 l. ¼) de Nimes. *Pop.* 1099. *Bur. de p.* du Vigan.

Montdalazac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Marcillac, comm. de Mouret, à 16 kil. (3 l. ¾) de Rhodez, 5 kil. (1 l. ¼) de Marcillac. *Pop.* comprise celle de Mouret et dép. . . . . *Bur. de poste* de Rhodez.

Montdardier, v. (*Gard*), arr. et cant. du Vigan, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu, 6 m. (14 l.) de Nimes. Il y a des fabriques de bas de soie. *P.* 588. *B. de p.* du Vigan.

Mont-Dauphin *ou* Mont-Pelletier, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, à 40 kil. (9 l.) de Rosoy, 7 myr. (15 l.) de Melun. *Popul.* 250. *Bur. de poste* de Montmirail, dép. de la Marne.

Montdelens, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oisans, à 37 k. (8 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 902. *Bur. de poste* du Bourg-d'Oisans.

Montdidier *ou* Haut-Bois (le), v. (*Meurthe*), arrond. de Château-Salins, cant. d'Albestroff, à 14 kil. (3 l. ½) de Dieuze, 5 m. (12 l.) de Nancy. *Popul.* 126. *Bur. de poste* de Dieuze.

Montdidier, ville (*Somme*), ch.-l. d'arr. et de canton, à 34 kil. (7 l. ¾) S. E. d'Amiens, 18 kil. (4 l.) O. S. O. de Roye, 10 myr. (23 l.) N. N. E. de Paris. C'étoit une des principales villes du Santerre; le siége d'un bailliage, d'une élection, d'un grenier à sel, et d'une subdélégation. Elle est située sur une montagne, et par sa position elle a pu résister aux Espagnols lorsqu'ils l'ont attaquée. On prétend que plusieurs des rois capétiens y avoient un palais où ils tenoient leur cour. Outre cinq paroisses il y avoit des Capucins, des Clunistes réformés, des Ursulines, des Sœurs-Grises, des Dames de la Trinité pour la régie de l'hôpital général des pauvres; un hôtel-dieu, et un petit collége. La plus grande partie des habitans de cette ville est occupée à la fabrication de bas et d'étoffes faites au métier, prunelles et serges de Rome. Il s'en fait des envois à Paris, Lyon, Rouen et autres principales villes de France, et même dans les pays étrangers; on fait aussi le commerce des grains, du blé, des légumes, bestiaux, charbon de terre, etc., qui est assez étendu et donne à cette ville un air d'aisance qu'accroît encore l'industrie de ses habitans.

La ville de Montdidier est la patrie de Claude *Capperonnier*, né en 1671, mort en 1744; d'abord apprenti tanneur, puis professeur de grec en l'université de Bâle, ensuite professeur au collége royal de Paris, auteur et éditeur de plusieurs ouvrages estimés. Il vint à Paris en 1688, et se livra avec tant d'ardeur à l'étude du grec qu'on le compara à ceux de son siècle qui connoissoient le mieux cette langue. On a de lui une édition de *Quintilien*, in-fol. avec des corrections et des notes; une autre des *Anciens rhéteurs latins*, 1756, *in*-4°.; un *Traité de l'ancienne prononciation de la langue grecque; Apolog. de Sophocle; Notes sur Longin.* La mémoire de Capperonnier étoit prodigieuse, et lui tenoit lieu d'un recueil.—Jean *Capperonnier*, membre de l'Académie des inscriptions, professeur en grec au collége royal et garde de la bibliothèque du roi, éditeur des *Commentaires de César*

Digitized by Google

et des Comédies de *Plaute*; né en 1715, mort en 1774. — Jean-François *Fernel*, philosophe et mathématicien, ensuite médecin de Henri II, né en 1496, mort à Paris en 1558. Nul d'entre les modernes, depuis Galien, n'avoit mieux écrit avant lui sur la nature et la cause des maladies. Ses principaux ouvrages sont : *Medicina universa*, à Utrecht, 1656, *in*-4°; *Medici antiqui græci qui de febribus scripserunt*, Venise, 1549, *in-folio*; *Consilia medicinalia*, Francfort, 1585, *in*-8°, etc. — Antoine-Augustin *Parmentier*, né en 1737, pharmacien, membre de l'Institut national et de plusieurs académies et sociétés d'agriculture. Tous ses ouvrages sont relatifs à l'agriculture. Parmentier est l'un des écrivains les plus dévoués au bien général.

Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de commerce et un de première instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 4097. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Montdolot, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de la Ferté-Gaucher, commune de St.-Siméon, à 8 kil. (2 l.) de la Ferté-Gaucher et de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de St.-Siméon, 537. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Montdoret, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, canton de Vauviliers, sur une montagne, à 24 k. (5 l. ½) de Luxeuil, 34 k. (7 l. ⅔) de Vésoul. *P.* 397. *Bur. de poste* de Vésoul.

Montdorff, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, à 18 k. (4 l.) de Sarre-Libre, 4 m. (10 l. ½) de Metz. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Montdoubleau, ville (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, ch.-l. de cant., sur la Graisne, à 5 m. (12 l.) E. du Mans, 6 m. (13 l.) N. de Tours, 5 m. (12 l. ⅓) N. O. de Blois, 14 m. (32 l.) S. O. de Paris. Cette ville est située sur une hauteur. La seigneurie de Montdoubleau fut vendue en 1406 à Louis de Bourbon, comte de Vendôme; elle fut réunie au comté de ce nom par le roi Charles VII en 1484. Cette seigneurie étoit possédée par le comte de Montluc ou ses descendans. On divise cette ville en haute et basse; on n'y voit plus que quelques vestiges de l'ancien château. On y fabrique des serges, et quelques étoffes nommées *tourangelles*, qu'on envoie brutes à Tours où elles sont ratinées; des toiles et cotonnades, de la poterie et de la verrerie. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1648. *Bur. de poste.*

Montdragon, ville (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Bollène, à 14 k. (3 l. ¼) N. O. d'Orange, 3 k. (⅔ de l.) S. p. O. de Bollène. Cette petite ville de la ci-devant haute Provence est enclavée dans le ci-dev. Comtat Vénaissin, au pied d'une chaîne de montagnes, à 2 k. (½ l.) du Rhône, dans un territoire agréable et fertile. Elle avoit le titre de principauté, et les archevêques d'Arles, qui en étoient seigneurs, se qualifioient de princes de Montdragon. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1786. *Bur. de poste* du Pont-St.-Esprit, dép. du Gard.

Montduf, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton et commune d'Elbeuf, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville, 18 kil. (4 l.) de Rouen. *Pop.* comprise celle d'Elbeuf, 5862. *Bur. de poste* d'Elbeuf.

Monté, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, cant. de Casaconi, à 27 kil. (6 l.) de Bastia. *Pop.* 795.

Monté (le), v. (*Meurthe*), arr. et cant. ouest de Nancy, comm. de Vandœuvre, à 4 k. (1 l.) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Vandœuvre, 572. *Bur. de poste* de Nancy.

Monte-Christo, île de la mer de Toscane, entre celle de Giglio au levant, et de la Pianosa *ou* Planouse au couchant, à près de 30 milles d'Italie de la côte des Siennais au midi, et à 40 milles de l'île d'Elbe, dont elle dépend; elle dépendoit ci-devant du prince de Piombino, et faisoit partie de sa principauté. Son nom vient de ce qu'il n'y a qu'une seule montagne qui comprend toute l'île qui n'a que (5 milles) de tour. On n'y voit qu'une ou deux tours contre les corsaires, quoiqu'il y ait eu autrefois un célèbre couvent de Saint-Maximilien, où l'on comptoit quantité de religieux. *Pop.* . .

Monte-del-Sarsolo, montagne de l'Apennin, à la source du Curone; on y découvre la mer, à 31 k. (7 l.) S. O. de Bobbio, sur la frontière de la Ligurie.

Monte-Giarolo, montagne de l'Apennin, entre le département de Marengo et la Ligurie. C'est un col ou passage, à 15 kil. (3 l. ½) S. de Cremiasco.

Monte-Grande, bourg (*Sesia*), arr. de Bielle, ch.-l. de cant., sur la droite de la Vionna, à sa jonction avec l'Elve, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Bielle. On y fabrique des toiles, fil et coton, et de la toile à matelas. *Pop.* 3150. *Bur. de poste* de Bielle.

Monte-Martino, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur le penchant d'une colline, près du Curone, à 18 k. (4 l.) S. E. de Tortone. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de Tortone.

Monte-Séour, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Pierrelatte. *Pop.* 760. *B. de p.* de Pierrelatte.

Monte-Veneroso, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur une colline, à 29 kil. (6 l. ½) N. E. de Voguère. *Pop.* 230. *B. de p.* de Voguère.

Montealto, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, sur une haute colline, au bord de la Corsaglia, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Mondovi. *Pop.* 2023. *Bur. de p.* de Mondovi.

Monteau, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de Dammarie, à 7 kil. (1 l. ¾) de Verneuil, 29 k. (6 l. ½) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de Dammarie, 203. *Bur. de poste* de Verneuil.

Monteaux, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, canton d'Herbault, à 19 k. (4 l. ¼) de Blois. *Pop.* 480. *Bur. de poste* d'Ecure.

Montebello, v. (*Marengo*, arr. de Voguère, dans une plaine, sur un ruisseau qui se jette dans le Pô, et sur le chemin de Voguère à Piacenza, à 8 kil. (2 l.) E. de Voguère. *Pop.* 1267. *Bur. de poste* de Voguère.

Montebello, sommité de l'Apennin (*Tanaro*), sur la frontière de la Ligurie, d'où l'on découvre la mer, à 4 myr. (10 l.) N. O. de Genova, 6 m. (13 l.) S. d'Alexandrie.

Montebello-à-Pallenza, ham. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur une montagne, à 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Tortone. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Tortone.

Monterise, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de Signy, à 7 kil. (1 l. ¾) de la Ferté-sous-Jouarre, 13 k. (3 l.) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Signy, 517. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Monterono, v. (*Tanaro*), arr. et cant. d'Acqui, sur une colline, près de la droite de la Bojona, à 6 k. (1 l. ½) O. d'Acqui. *Pop.* 556. *Bur. de poste* d'Asti.

Montesouls, v. (*Lot*). *Voyez* St.-Sernin-de-Montesouls.

Digitized by Google

Montebourg, bourg (*Manche*), arr. de Valognes, ch.-l. de cant., près de la mer, à 6 kil. (1 l. ½) E. de Valognes, 22 kil. (5 l.) N. de Carentan, 13 kilom. (3 l.) S. O. de la Hougue. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, fondée vers la fin du onzième siècle, en l'honneur de la Vierge, par Richard et Baudouin de Rivier, père et fils, qui furent comtes de Devonshire, et seigneurs de l'île de Wigth en Angleterre. L'abbé nommoit à la cure de ce bourg. La terre et la seigneurie de Montebourg appartenoient à l'abbaye. C'étoit le siége d'une haute justice. Il y a des salines dites *de Bouillon*. *Pop.* 2134. *B. de p.*

Montenose, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur une montagne, entre deux ruisseaux, à 31 k. (7 l.) S. E. de cette ville. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Tortone.

Montecalvo, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur un coteau, près de la rivière d'Aversa, à 31 kil. (7 l.) S. E. de Voguère. *Pop.* 970. *Bur. de poste* de Voguère.

Montecastello, v. (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, sur la rive gauche du Tanaro, à 6 k. (1 l. ¼) N. E. d'Alexandrie. *Pop.* 1440.

Montech, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, ch.-l. de cant., près de la Garonne, à 10 kil. (2 l. ½) S. O. de Montauban, 43 k. (9 l. ⅔) N. N. O. de Toulouse, 13 kil. (3 l.) E. de Castel-Sarrasin. Cette ville fut assiégée et prise dans la guerre des Albigeois. C'étoit le siége d'une justice royale. C'est dans ce lieu que naquit, en 1532, Arnauld *Sarbin* dit *Ste.-Foi*, qui passoit pour l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. Il fut prédicateur de trois rois, Charles IX, Henri III et Henri IV; ce qui lui valut l'évêché de Nevers en 1578 : il mourut en 1606. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2297. *Bur. de poste.*

Montécheroux, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte, près de la montagne du Laumont, à 4 k. (1 l.) de St.-Hippolyte, 6 myr. (13 l. ½) de Besançon. *Pop.* 533. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Montechiaro, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur une colline, à la source d'un ruisseau qui tombe dans le Borbo, à 18 k. (4 l.) N. O. d'Asti, sur le chemin de Verrua. *Pop.* 1635.

Montechiaro, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Spigno, dans la vallée et sur la rive droite de la Bormida orientale, sur le chemin d'Acqui à Noli, à 18 kilom. (4 l.) S. E. d'Acqui. *P.* 650. *B. de p.* d'Asti.

Montechiaro, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, canton de Mora, sur une montagne, près de la jonction de la Réha et du Tanaro, à 18 kil. (4 l.) S. d'Albe. *P.* 336. *B. de p.* d'Asti.

Montéclain, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, comm. de Bièvre, à 6 kilom. (1 l. ½) de Palaiseau, 6 k. (1 l. ½) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Bièvre, 1000. *Bureau de poste* de Palaiseau.

Montécourt, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de St.-Simon, à 11 kil. (2 l. ⅔) de St.-Quentin, 32 k. (7 l. ¼) de Laon. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Montecouvet, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Clary, comm. de Villers-Outreau, à 10 k. (2 l. ½) de Cambrai, 5 k. (1 l. ¼) de Valincourt. *Pop.* comp. celle de Villers-Outreau, 2100. *Bur. de poste* de Cambrai.

Montecusala, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Moirans, à 16 k. (3 l. ⅔) de St.-Claude, 37 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Montedolmo, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 34 kil. (7 l. ⅔) de cette ville. *Pop.* . .

Monteforte, v. (*Marengo*), arr. de Bobbio, sur la rive gauche de la Staffora, à 33 k. (7 l. ½) de Bobbio. *Pop.* 200. *Bur. de p.* de Voguère.

Montegaone, v. (*Arriège*), arr. de Foix, canton de la Bastide-de Seron, à 22 k. (5 l.) de Tarascon. *P.* 291. *Bur. de poste* de Foix.

Montegioco, v. (*Marengo*), arr. de Tortone, sur une hauteur, près du torrent de Vigghizzolo, à 18 kil. (4 l.) S. E. de Tortone. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Tortone.

Monteglisse, v. (*Manche*), arr. de Mortain, canton et commune de Barenton, à 10 kilom. (2 l. ½) de Mortain, 6 m. (14 l. ¼) de Coutances. *Pop.* comp. celle de Barenton, 3100. *Bur. de poste* de Mortain.

Montegresso, v. (*Golo*), arr. de Calvi, ch.-l. de cant. *Pop.* . .

Montegrosso, bourg (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Castiglione, à la gauche du Tion, à 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Asti. *P.* 2500. *B. de p.* d'Asti.

Montegualdone, h. (*Marengo*), arr. de Tortone, au sommet d'une colline, à 4 k. (1 l.) S. E. de cette ville. *P.* 51. *B. de p.* de Tortone.

Montegut, v. (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons, à 4 k. (1 l.) de ce lieu, 4 m. (10 l.) de Tarascon. *P.* 131. *Bur. de p.* de Pamiers.

Montegut, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Fousseret, à 18 kilom. (4 l.) de Rieux, 5 myr. (11 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 182. *Bur. de poste* de Grenade.

Montegut, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Revel, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 41 k. (9 l. ⅓) de Toulouse. *Popul.* 350. *Bur. de poste* de Revel.

Montegut, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Miélan, à 21 k. (4 l. ¾) de Mirande, 42 k. (9 l. ½) d'Auch. *Pop.* 609. *Bur. de poste* de Miélan.

Montegut, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. et com. de Lisle, à 11 k. (2 l. ¾) de Rabastens, 7 k. (1 l. ¾) de Gaillac. *Pop.* comp. celle de Lisle, 4170. *Bur. de poste* de Rabastens.

Montegut-sur-Save, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Grenade, à 20 kil. (4 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 337. *Bur. de poste* de Grenade-sur-Garonne.

Monteil, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Royère, à 9 k. (2 l. ¼) de cet endroit, 14 kil. (3 l. ¼) de Bourganeuf. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Monteil (le), v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Cunèges, commune de Mouzu-St.-Martin, à 7 kil. (1 l. ¾) de Bergerac, 5 kil. (1 l. ¼) de Cunèges. *Pop.* comprise celle de Mouzu-St.-Martin, 1468. *Bur. de poste* de Bergerac.

Monteil-Guillaume, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Crocq, à 16 kil. (3 l. ¾) de Felletin, 5 myr. (12 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Felletin.

Monteilles, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de Mézidon, près de l'Algot, à 14 kil. (3 l. ¼) de Lisieux, 31 k. (7 l.) de Caen. *Pop.* 141. *Bur. de poste* de Croissanville.

Monteils, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, près de l'Aveyron, à 9 kil. (2 l. ¼) de Villefranche, 5 myr. (10 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* comp. celle de Floirac, 778. *Bur. de poste* de Villefranche.

Monteils, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de Vezenobre, à 8 k. (2 l.) d'Alais, 32 kil. (7 l. ¼) de Nîmes. *P.* 312. *Bur. de p.* d'Alais.

Monteils, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. nord-ouest du Puy, près de la Loire, à 3 kil. (⅔ de l.) du

Digitized by Google

Puy. *Pop.* 301. *Bur. de p.* du Puy.

Monteils, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Caussade, sur le Comte, à 25 kilom. (5 l. ⅔) de Montauban, 32 kilom. (7 l. ⅕) de Cahors. *Pop.* 928. *Bur. de poste* de Caussade.

Monteils-de-Valady, village (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac, commune de Valady, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* comprise celle de Valady, 492. *Bur. de poste* de Rhodez.

Montejson, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. nord de Crest, près de la source de l'Ozon, à 9 k. (2 l. ¼) de Crest, 15 k. (3 l. ½) de Valence. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Crest.

Montel (le), v. (*Somme*), arr. de Montdidier, canton de Roye, commune de Royéglise, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Montdidier, 4 myr. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Royéglise, 263. *Bur. de poste* de Roye.

Montel-de-Gelat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton de Pont-au-Mur, à 32 kil. (7 l. ¼) S. S. O. de Montaigu, 42 kilom. (9 l. ½) O. N. O. de Clermont-Ferrand, 13 kil. (3 l.) S. E. d'Auzance. Il y a une verrerie. *Popul.* 1250. *Bur. de poste* d'Auzance, dép. de la Creuse.

Montelarié, v. (*Tarn*), arr. de Castres, canton d'Angles, à 20 kil. (4 l. ½) de St.-Pons, 10 m. (23 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 556. *Bur. de poste* de la Caune.

Monteleger, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Valence, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 640. *B. de poste* de Valence.

Montelimar, ville (*Drôme*), chef-l. d'arr. et de cant., sur le Roubion, à 4 m. (10 l.) S. de Valence, 18 k. (4 l.) E. de Villeneuve, 62 m. (140 l.) S. E. de Paris. Long. 22. 25. lat. 44. 33. Cette ville est ancienne; elle a été habitée avant les Romains par les Cavares. En 1567 les Huguenots en chassèrent les catholiques; Bertrand de Simiane, seigneur de Gardes, la reprit à la tête des catholiques: après la bataille de Montcontour, ceux-ci soutinrent un siége, poussé avec la plus grande vigueur par l'amiral de Coligny. Les femmes se distinguèrent dans cette défense. L'une d'elles tua de sa main le comte de Ludovic, un de leurs principaux chefs, et ramena les habitans vainqueurs, après avoir laissé un bras sur le champ de bataille. On lui éleva une statue sur le rempart. La citadelle de Montelimar n'est pas regardée comme très-importante. La ville, sans être grande, est assez jolie et percée de quatre portes dirigées aux quatre points cardinaux. Le long des murs règne en dedans et en dehors une double allée qui permet même aux voitures d'en faire le tour en entier. Les dehors de cette ville sont très-variés; ce sont de vastes prairies, des bosquets riants, des côteaux chargés de vignes. Les deux petits ruisseaux, appelés le *Roubion* et le *Drabon*, arrosent les murs de Montelimar; ils descendent des montagnes, et forment souvent des torrens qui vont se jeter dans le Rhône qui n'en est qu'à 1 k. (¼ de l.). Montelimar étoit un gouvernement de place, le siége d'une sénéchaussée, d'un grenier à sel, d'un juge de douane. Outre l'église paroissiale, qui étoit en même temps collégiale, il y avoit des Cordeliers, des Capucins et des Récollets; un couvent de dames de Ste.-Marie, des Ursulines, et une confrérie de pénitens blancs qui avoient leur chapelle particulière. Il y a un hôpital, neuf moulins, tant dedans que hors la ville, qui servent à moudre de la farine, aux corroieries et aux fabriques de soie qui y sont nombreuses. On y fabrique des serges, des ratines, du blanc d'Espagne. Il y a beaucoup de tanneries et corroieries, poterie, tuilerie. La fabrique de cuirs a toujours eu une réputation très-étendue; car *Rabelais*, auteur du 16e siècle, citoit le maroquin de *Montelimar*. Les filatures de coton, de laine et de soie sont très-importantes. Le territoire produit tous les végétaux qui servent à l'usage et à la subsistance. Les oliviers y donnent des récoltes très-abondantes; les fruits à noyaux y sont en quantité et fort bons; les orangers y viennent dans les jardins en pleine terre. La récolte la plus lucrative est celle des cocons et des vers à soie.

La ville de Montelimar est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; il y a une école centrale, un receveur particulier, un conservateur des hypothèques et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 6240. *Bur. de poste. Rel. de p. aux ch.*

Montellier, bourg (*Drôme*), arr. de Valence, canton de Chabeuil, à 10 k. (2 l. ½) E. de Valence, 10 k. (2 l. ½) S. de Romans, 4 k. (1 l.) N. de Chabeuil. *Pop.* 1072. *Bur. de poste* de Valence.

Montellier (le), v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Meximieux, à 8 kil. (2 l.) de Montluel, 33 k. (7 l. ½) de Bourg. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Meximieux.

Montelon, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Avise, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Epernay, 31 k. (7 l.) de Châlons. *Pop.* 413. *Bur. de poste* d'Epernay.

Montelon, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, ch.-l. de cant., à 5 k. (1 l. ⅓) O. d'Autun, 24 k. (5 l. ½) S. E. de Château-Chinon, 8 myr. (19 l. ½) N. O. de Mâcon. *Pop.* 344. *Bur. de poste* d'Autun.

Monteloup, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Courson, à 8 k. (2 l.) de Limours, 23 k. (5 l. ¼) de Versailles. *Popul.* compr. celle de Courson, 166. *Bur. de poste* de Limours.

Montels, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de la Bastide-de-Seron. *Pop.* 401. *Bur. de poste* de Tournon.

Montels, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Sernin, à 22 k. (5 l.) de St.-Afrique, 5 m. (11 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de St.-Sernin.

Montels, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Castries, comm. de Valergues, à 5 k. (1 l. ¼) de Lunel-la-Ville, 18 k. (4 l.) de Montpellier. *Pop.* compr. celle de Valergues, 187. *Bur. de poste* de Lunel-la-Ville.

Montels, v. (*Hérault*), arr., cant. et comm. de Montpellier, à 3 kilom. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* réunie à celle de Montpellier. *Bur. de p.* de Montpellier.

Montels, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Capestang, près de l'étang de ce lieu, à 15 k. (3 l. ½) de Béziers, 8 m. (17 l. ½) de Montpellier. *P.* 46. *B. de p.* de Béziers.

Montelupo, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, cant. de Bossolasco, près de la source de la Taroira, à 10 k. (2 l. ½) S. d'Albe. *Pop.* 462. *Bur. de poste* d'Asti.

Montelus, v. (*Gard*), arrond. d'Uzès, cant. du Pont-St.-Esprit, près de la Cèze, à 18 k. (4 l.) du Pont-St.-Esprit, 5 myr. (11 l.) de Nîmes. *P.* 445. *B. de p.* de Barjac.

Montemaggiore, v. (*Golo*), arr. de Calvi, sur la Fiumo, à 8 k. (2 l.) de

Digitized by Google

Calvi, 5 m. (12 l.) de Bastia. *P.* 448.

Montemagno, bourg (*Marengo*), arr. de Casal, sur le sommet d'une haute colline, dans la plus belle exposition, à 20 k. (41 l. ½) S. de Casal. *Pop.* 2153. *Bur. de poste* de Casal.

Montemagno (le), (*Tanaro*), principale sommité de la Deiva. Elle est à 1213 mètres (623 toises) au-dessus de la mer.

Montemain, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Bonneval, près du Loir, à 19 k. (4 l. ⅓) de Château-Dun, 24 k. (5 l. ½) de Chartres. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de Bonneval.

Montemale, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Valgrane, sur une colline, près de la rive droite de la Maira, à 13 k. (3 l.) O. de Cuneo. *Pop.* 635. *Bur. de poste* de Coni.

Montenarlerbach (la), rivière, (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Trarbach, à 6 k. (1 l. ½) N. duquel elle prend sa source, coule au S. O. et se rend dans la Moselle, à 3 k. (¾ de l.) de sa source.

Montenachet, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, à 16 k. (3 l. ¾) de Thionville, 37 k. (8 l. ⅔) de Metz. *Popul.* compr. celle de Kaltveiler. 413. *Bur. de poste* de Thionville.

Montenack, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Aerschot, comm. de Rillaert, à 10 k. (2 l. ½) de Diest, 18 k. (4 l.) de Louvain. *Pop.* compr. celle de Rillaert, 1127. *Bur. de poste* de Diest.

Montenack, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Maëstricht, cant. de Tongres, comm. de Rymps, à 5 k. (1 l. ¼) de Maëstricht, 9 k. (2 l. ¼) de Tongres. *Popul.* compr. celle de Rymps, 185. *Bureau de poste* de Maëstricht.

Montenack, v. (*Meuse-Infér.*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Trond, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de Buvinghen, 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de Warem, 42 k. (9 l. ½) O. S. O. de Maëstricht. Ce village fut pris par l'armée française le 2 fructidor an 3 (20 août 1795). *Pop.* 398. *Bur. de poste* de St.-Trond.

Montenaille, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Grancey-en-montagne, comm. de Buxerotte, à 1 k. (¼ de l.) de Grancey, 40 k. (9 l.) de Dijon. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Grancey.

Montenau, v. (*Ourthe*), arr. et canton. de Malmédy, comm. de Weisme, à 23 k. (51. ¼) de Spa, 9 k. (2 l. ⅓) de Malmédy. *Pop.* compr. celle de Weisme, 2058. *B. de p.* de Spa.

Montenay, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. d'Ernée, à 3 k. (¾ de l.) d'Ernée, 27 k. (6 l.) de Laval. *P.* 2408. *B. de p.* d'Ernée.

Montendre, ville (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonzac, chef.-l. de cant., sur la route de la Rochelle à Bordeaux, à 27 k. (6 l.) N. E. de Blaye, 5 m. (12 l.) N. de Bordeaux, 13 k. (3 l.) O. N. O. de Montlieu, 5 m. (12 l. ⅓) S. p. E. de Saintes. Il y a une source d'eaux minérales très-limpides, mais qui a quelque odeur marécageuse et qui participe peu de quelque sel semblable au sel commun. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 837. *Bur. de poste.*

Montendry, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de la Rochette. *Pop.* 501. *Bureau de poste* d'Aiguebelle.

Montenescourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, canton de Beaumetz, près du Gy, à 10 kilom. (2 l. ½) d'Arras. *Pop.* 203. *Bur. de poste* d'Arras.

Monteneuf, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de Guer, à 16 k. (3 l. ¾) de Ploërmel. *Pop.* 1140. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Montenich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, à 27 k. (6 l.) de Coblentz. *Pop.* 88. *Bur. de poste* de Coblentz.

Montenis, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St.-Sauveur-Lendelin, près de la Vanlouette, à 10 k. (2 l. ½) de Coutances. *P.* 983. *Bur. de poste* de Perriers.

Montenois, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, à 28 k. (6 l. ⅓) de Baume. *Pop.* 324. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Montenois, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Molliens, comm. de St.-Aubin, à 22 k. (5 l.) d'Amiens-Vidame. *Pop.* compr. celle de St-Aubin, 450. *B. de p.* de Poix.

Montenoison, vallée. C'étoit une petite contrée dans le ci-dev. Nivernois, faisant aujourd'hui partie du dép. de la Nièvre. Montenoison en étoit le chef-lieu.

Montenoison, b. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Prémery, à 31 k. (7 l.) de la Charité, 32 k. (7 l. ¼) de Nevers. Ce bourg est situé au pied d'une montagne, sur la cime de laquelle est un château qui a donné le nom à la vallée. *Pop.* 587. *Bur. de poste* de Nevers.

Montenol, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Porentruy, cant. de St.-Ursanne, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit. *Pop.* 59. *Bur. de poste* de Porentruy.

Montenoy, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à 11 k. (2 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Nancy.

Montepeau, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, comm. de Rampillon, à 6 k. (1 l. ½) de Nangis, 15 k. (3 l. ½) de Provins. *Pop.* compr. celle de Rampillon, 416. *B. de p.* de Nangis.

Montepenoux, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Noroy, comm. de Vallerois-le-Bois, à 11 k. (2 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* compr. celle de Vallerois-le-Bois, 545. *Bur. de poste* de Vésoul.

Montepicio, v. (*Marengo*), arr. de Bobbio, à la gauche d'un torrent qui se jette dans la Staffora à Godiasco, à 4 m. (10 l.) N. O. de Bobbio. *Pop.* 142. *Bur. de poste* de Voguère.

Montepilloy, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 5 m. (11 l. ⅓) de Beauvais. *Pop.* 175. *Bur. de p.* de Senlis.

Monteplain, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Dampierre, près du Doubs, à 18 k. (4 l.) de Dole, 5 m. (12 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* compr. celle de la Plaine, 114. *Bur. de poste* de Dole.

Montepreux, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de la Fère-Champenoise, à 31 k. (7 l.) de Sézanne et de Châlons. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de la Fère-Champenoise.

Monterblanc, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. d'Elven, à 10 k. (2 l. ½) de Vannes. *Pop.* 831. *Bur. de poste* de Vannes.

Monterchianne, v. (*Indre*), arr. et cant. de Châteauroux, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *Populat.* 907. *Bur. de poste* de Châteauroux.

Monterbeau, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de St.-Porchaire, à 28 k. (6 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Saint-Porchaire.

Monterbeau, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. d'Ouzouer-sur-Loire, à 20 k. (4 l. ½) de Gien, 5 m. (11 l.) d'Orléans. *Pop.* 1018. *Bur. de poste* de Lorris.

Digitized by Google

Monterreau, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Vincennes, comm. de Rosny, banlieue de Paris, à 15 k. (3 l. ½) de Sceaux. *Pop.* compr. celle de Rosny, 693. *Bur. de poste* de Paris.

Monterreau, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. et comm. de Mèreville. *Popul.* compr. celle de Mèreville, 1400. *Bur. de poste* d'Angerville.

Monterreau-Fault-Yonne, ville (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) de Melun, 31 k. (7 l.) N. O. de Sens, 7 m. (15 l.) S. E. de Paris. Longit. 20. 32. lat. 48. 20. Cette ville étoit frontière de ce qu'on appeloit autrefois l'*Isle-de-France*, entre Sens et Melun, sur la route de Paris, au confluent de l'Yonne avec la Seine. C'étoit le siége d'un bailliage, d'un grenier à sel, et la résidence d'une maréchaussée. Cette ville est assez agréable; elle plaît aux voyageurs, autant par sa situation que par la gaieté de ses habitans. On y voit un très-beau pont sur la Seine. C'est sur ce pont que le duc de Bourgogne étant venu pour se réconcilier avec Charles VII, alors dauphin de France, fut assassiné par les officiers de ce prince en 1409. Outre l'église paroissiale, il y avoit un chapitre appellé *Notre-Dame*, composé d'un doyen et de neuf chanoines. La ville de Montereau a deux manufactures de faïence, façon anglaise; celle de M. Merlin-Hall a obtenu une médaille d'or. On exploite beaucoup d'argile pour la poterie. Cette ville est le lieu de naissance de Pierre de *Montereau*, mort en 1266; célèbre architecte qui a donné les dessins de *la Sainte-Chapelle de Paris*, de *Vincennes*, du réfectoire, du dortoir, du chapitre, de la chapelle de Notre-Dame, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. Il est enterré dans l'église de cette abbaye, représenté sur sa tombe ayant un compas et une règle à la main. Il y a dans cette ville un tribunal de commerce, un ingénieur des ponts et chaussées, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 3115. *Bur. de poste.*

Montereau-sur-le-Jard, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. et cant. nord de Melun, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 120. *B. de p.* de Melun.

Monterrey, fort (*Var*), arr. de Grasse, canton d'Antibes, dans l'île Ste.-Marguerite, à 4 kilom. (1 l.) de Cannes. *Popul.*..... *Bur. de poste* de Cannes.

Monterrey, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, ch.-l. de canton, à 9 k. (2 l. ¼) de Louhans, 5 myr. (10 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 740. *Bur. de poste* de Louhans.

Monterfil, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de Plélan, à 8 k. (2 l.) de Montfort, 22 k. (5 l.) de Rennes. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Plélan.

Monterin, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de Malestroit, à 5 k. (1 l. ⅓) de Ploërmel, 39 kil. (8 l. ¼) de Vannes. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Monterolier, v. (*Seine-Inf.*), arrond. de Neufchâtel, cant. de St.-Saens, à 13 k. (3 l.) de Neufchâtel, 29 kil. (6 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de St.-Saens.

Monterosso, v. (*Stura*), arr. de Coni, cant. de Valyrano, à la droite du torrent de Grana, à 15 k. (3 l. ¾) de Cuneo. *Popul.* 520. *B. de poste* de Coni.

Monterot-Fenard, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Mezières, à 11 k. (2 l. ¾) de Bellac, 32 k. (7 l. ⅓) de Limoges. *P.* 1116. *Bur. de poste* de Bellac.

Monterran, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Plaisance, comm. de Beaumarchés, à 7 k. (1 l. ¾) de Plaisance, 23 k. (5 l. ¼) de Mirande. *Pop.* compr. celle de Beaumarchés, 1925. *Bur. de poste* de Plaisance.

Monterrelot, v. (*Morbihan*), arr. et cant. de Ploërmel, sur l'Oust, à 5 k. (1 l. ¼) de Ploërmel, 36 kil. (8 l.) de Vannes. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Montescano, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur le penchant d'une colline, près de la rive gauche de l'Aversa, à 31 k. (7 l.) E. de Voguère. *P.* 320. *B de p.* de Voguère.

Montescot, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. est de Perpignan, à 10 k. (2 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 97. *Bur. de poste* de Perpignan.

Montesegale, v. (*Marengo*), arr. de Bobbio, à la gauche d'un torrent qui se jette dans la Staffora, à 5 m. (11 l.) N. O. de Bobbio. *Pop.* 777. *Bur. de poste* de Voguère.

Montesmard, (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, comm. de St.-Ytaire, à 16 k. (3 l. ¾) de Buxy, 36 k. (8 l.) de Mâcon. *P.* comp. celle de Buxy, 1560. *Bur. de poste* de Buxy.

Montespan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, à 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Gaudens, 8 m. (17 l.) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de Belpuech, 927. *Bur. de p.* de St.-Martory.

Montespiou, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Castres, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *P.* 107. *B. de p.* de Castres.

Montesquieu, v. (*Ariège*), arr. de St.-Girons, cant. de St.-Lizier, à 5 k. (1 l. ⅓) de St.-Girons, 39 k. (8 l. ¼) de Tarascon. Il y a des mines de houille non exploitées. *Pop.* 520. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Montesquieu, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de l'Isle-en-Dodon, sur le Larjo, à 27 k. (6 l.) de St.-Gaudens, 6 myr. (14 l.) de Toulouse. *Pop.* 177. *B. de poste* de l'Isle-en-Dodon.

Montesquieu, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Roujan, à 25 k. (5 l. ⅓) de Béziers, 5 m. (11 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Pézenas.

Montesquieu, v. (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Nérac, cant. de Lavardac, à 15 k. (3 l. ½) de Nérac, 6 k. (1 l. ½) de Port-Ste.-Marie, 14 k. (3 l. ½) d'Agen. *Pop.* 1262. *Bur. de p.* de Port-Ste.-Marie.

Montesquieu, ville (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Villefranche, à 7 k. (1 l. ½) O. p. N. de Villefranche, 27 k. (6 l.) S. S. E. de Toulouse, 31 k. (7 l.) O. p. S. de Revel. La seigneurie de cette ville, qui étoit une ancienne baronnie, avoit été partagée entre quatre seigneurs. Montesquieu députoit aux états de la province. *Pop.* 1471. *Bur. de p.* de Villefranche-de-Lauragais.

Montesquieu-de-Volvestre, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, ch.-l. de cant., sur l'Arise, dans la partie du ci-dev. Languedoc, à 6 k. (1 l. ½) S. de Rieux, 5 myr. (10 l. ⅔) S. p. O. de Toulouse, 11 k. (2 l. ⅔) E. de Cazères. Cette petite ville fut assiégée, prise, saccagée et brûlée en 1586, par le maréchal de Joyeuse. Le parlement de Toulouse fit défense de la rebâtir; et les ci-dev. états de Languedoc attribuèrent à Montgeard, village du voisinage, le droit d'entrée qu'y avoit Montesquieu. Cette dernière a été rebâtie depuis; mais il s'en faut bien qu'elle soit ce qu'elle étoit anciennement. Il y a cependant à Montesquieu 12 manufactures de draps ras et droguets, 4 moulins à eau, 4 autres à foulon, 8 tuileries, 3 briqueteries, une manufacture de poterie de terre, un atelier

atelier de salpêtre et trois fabriques de chapeaux. *Pop.* compr. celle d'Argain et de Castillon, 2670. *Bur. de poste* de Rieux.

Montesquiou, bourg (*Gers*), arr. de Mirande, ch.-l. de cant., près de la Losse, à 9 k. (2 l. ½) N. O. de Mirande, 22 kil. (5 l.) O. S. O. d'Auch, 6 kil. (1 l. ½) E. de Bassoues. Ce bourg étoit autrefois première baronnie du comté d'Armagnac. Cette baronnie donnoit à son possesseur le droit de siéger dans le chœur de la cathédrale d'Auch, en qualité *de fils* et *chanoine de l'église d'Auch*, et cela pour avoir cédé en 1226 certaines dîmes au chapitre de cette église. Arsien de Montesquiou l'avoit acquise pour lui et sa postérité en 1226. *Pop.* 1802. *B. de poste* de Mirande.

Montesquiou, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Moissac, sur un tertre, à 8 k (2 l.) de Lauserte, 37 k. (8 l. ⅓) de Cahors. *Pop.* 713. *Bur. de poste* de Moissac.

Montesquiou, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, cant. d'Argelès, à 11 k. (2 l. ¾) de Céret, 21 k. (4 l. ⅓) de Perpignan. *P.* 229. *B. de p.* de Collioure.

Montessaut, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Melisey, sur l'Oignon, à 7 k. (1 l. ¾) de Lure, 33 k. (7 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 203. *Bur. de p.* de Lure.

Montesson, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de la Ferté-sur-Amance, à 16 k. (3 l. ⅔) de Bourbonne, 5 m. (11 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Fay-Billot.

Montesson, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. d'Argenteuil, à 4 k. (1 l.) de St.-Germain, 11 k. (2 l. ⅔) de Versailles. Il y a plusieurs carrières à pierre. *Pop.* 1100. *Bur. de p.* de Chatou.

Montestruc, v. (*Gers*), arrond. d'Auch, cant. de Saramon, à 14 k. (3 l. ½) d'Auch. Il y a une tannerie. *Pop.* 92. *Bur. de p.* d'Astruc.

Montestrucq, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, à 6 k. (1 l. ½) d'Orthez, 39 kil. (8 l. ¾) de Pau. Dans le territoire de ce village on trouve une terre rouge foncée qui pourroit servir à la peinture si elle étoit broyée et préparée. On prétend avoir tiré de cette terre des fragmens de cuivre natif. *Popul.* 522. *Bur. de p.* d'Orthez.

Montestrutto, v. (*Doire*), arr. d'Ivrée, au pied d'une colline, à 8 k. (2 l.) N. d'Ivrée. *Pop.* 182. *Bur. de p.* d'Ivrée.

Montet (le), bourg (*Allier*), arr. de Moulins, ch.-l. de cant., sur un tertre, à 13 k. (3 l.) N. E. de Montmarault, 28 k. (6 l. ¼) S. O. de Moulins, 29 k. (6 l. ½) E. S. E. d'Hérisson. Dans cette commune, à 1556 mèt. (800 t.) environ de la route de Moulins à Montmarault, dans une vallée immense qui n'a pas plus de 262 mèt. (140 t.) de largeur, on trouve une mine dite *de brauds*, où les couches de houille qu'elle renferme communiquent avec celles qu'on exploite tant aux Gabliers qu'à la vallée de Fins. Quoiqu'on en ait retiré des houilles de bonne qualité, l'exploitation en a été abandonnée, parce que la disposition des couches dans cette gorge ne donne pas lieu à une exploitation complète : cependant cette mine mériteroit d'être reprise et exploitée avec plus de régularité. *Pop.* 360. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Montet (le), v. (*Lot*), arr. de Figeac, cant. de Gorzes, à 15 kil. (3 l. ½) de Figeac, 6 m. (13 l. ½) de Cahors. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Figeac.

Montet (le), v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. et comm. de Pallinges, à 4 k. (1 l.) de Perrecy, 15 k. (3 l. ½) de Charolles. Il y a des forges. *Pop.* compr. celle de Pallinges, 1071. *Bur. de poste* de Perrecy.

Montet, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Comps, comm. de la Roque-d'Esclapon, à 23 k. (5 l. ¼) de Draguignan, 8 k. (2 l.) de Comps. *Pop.* compr. celle de la Roque, 334. *B. de p.* de Draguignan.

Monteton, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Seiches, à 15 k. (3 l. ½) de Marmande, 5 m. (12 l. ½) d'Agen. *Pop.* 845. *Bur. de poste* de Marmande.

Monteys, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Villefranche, comm. de Teulet, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Alby, 4 k. (1 l.) de Villefranche. *Popul.* compr. celle de Teulet, 196. *B. de p.* d'Alby.

Monteu-Beccaria, gros village (*Marengo*), arr. de Voguère, sur un coteau, à 31 k. (7 l.) N. E. de Voguère. *Pop.* 2222. *B. de p.* de Voguère.

Monteu-du-Pô, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Cocconato, sur l'extrême frontière du départem. de l'Eridan, près du Pô, sur une hauteur, à 4 m. (10 l.) N. O. d'Asti. *Pop.* 921. *Bur. de poste* d'Asti.

Monteu-Rocco, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, cant. de Canale, près de la gauche du Borbo, à 22 kilom. (5 l.) N. O. d'Albe. *Pop.* 1900. *B. de p.* d'Asti.

Monteulot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Gevret, comm. d'Urcy. *Popul.* compr. celle d'Urcy, 239. *Bur. de p.* de Nuits.

Monteux, v. (*Drôme*). *Voyez* Beaumont-Monteux.

Monteux, bourg (*Vaucluse*), arr. et cant. sud de Carpentras, à 4 kil. (1 l.) O. p. S. de cette ville, 18 k. (4 l.) N. E. d'Avignon. Il y a un moulin à garance. *Pop.* 3245. *Bur. de poste* de Carpentras.

Montevrain, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lagny, à 13 k. (3 l.) de Meaux, 39 k. (8 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 505. *Bur. de poste* de Lagny.

Monteyer, v. (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de Gap, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville. *P.* 661. *B. de p.* de Gap.

Monteymont, v. (*Isère*). *Voyez* St.-Muris-de-Monteymont.

Monteynard, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de la Mure, près du Drac, à 25 k. (5 l. ⅔) de Grenoble, 11 k. (2 l. ¾) de la Mure. *Pop.* 289. *B. de p.* de la Mure.

Montezemolo, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Millesimo. Ce petit village est au sommet d'une montagne, à 27 kilom. (61.) S. E. de Mondovi. *Pop.* 247. *Bur. de poste* de Cève.

Montfa, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. de Mas-d'Azil, à 5 m. (10 l. ¾) de Mirepoix, 5 m. (11 l. ¼) de Tarascon. Il y a une mine de charbon et de jayet, non exploitée, à 972 m. (500 toises) au nord du château de Montfa, dans la vallée de Fondtouche, dont une des ouvertures est dans la vallée de Grangule. *P.* 300. *B. de p.* de Mas-d'Azil.

Montfaillet. *Voy.* St.-Hilaire.

Montfalcon, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Chatillon-sur-Chalaronne, sur la côte, près de la Veyle, à 15 k. (3 l. ½) de Chatillon, 11 k. (2 l. ¾) de Bourg. *P.* 701. *Bur. de poste* de Bourg.

Montfalcon, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Roybon, sur la Galaure, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Marcellin, 4 m. (10 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Montfan, v. (*Allier*), arrond. de

Digitized by Google

Gannat, cant. de St.-Pourçain, à 22 k. (5 l.) de Montmarault, 29 k. (6 l. ½) de Moulins. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Montfaucon, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Charly-sur-Marne, à 9 k. (2 l. ¼) de Château-Thierry, 7 myr. (15 l. ½) de Laon. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Montfaucon, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac, à 18 k. (4 l.) de Mussidan, 5 myr. (11 l.) de Périgueux. *Pop.* 470. *B. de p.* de Ste.-Foy, dép. de la Gironde.

Montfaucon, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Roulan-l'Eglise, sur une montagne, près du Doubs, à 4 k. (1 l.) de Besançon. *P.* 180. *B. de p.* de Besançon.

Montfaucon, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Roquemaure, sur un tertre, au bord du Rhône, à 22 kil. (5 l.) du Pont-St.-Esprit, 42 k. (9 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Roquemaure.

Montfaucon, ville (*Haute-Loire*), arr. d'Yssengeaux, ch.-l. de canton, à 16 k. (3 l. ¾) S. E. de Monistrol, 38 k. (8 l. ½) N. E. du Puy, 8 k. (2 l.) N. de Tence. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 899. *Bur. de poste* d'Yssengeaux.

Montfaucon, ville (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de la Bastide, sur le Fecau, à 14 k. (3 l. ⅓) E. S. E. de Gourdon, 29 k. (6 l. ½) N. p. E. de Cahors, 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Gramat. *Pop.* 1835. *Bur. de poste* de Gourdon.

Montfaucon, ville (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, ch.-l. de cant., sur la Moine, à 13 kil. (3 l.) E. de Clisson, 19 k. (4 l. ⅓) O. de Cholet, 6 m. (13 l. ⅓) S. O. d'Angers. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 477. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Montfaucon, ville (*Meuse*), arr. de Montmédy, ch.-l. de cant., sur une montagne, à 22 k. (5 l.) N. O. de Verdun, 22 k. (5 l.) N. de Clermont, 6 m. (13 l.) N. de Bar-sur-Ornain. Il y avoit une abbaye, fondée par saint Baldric, sous le règne de Dagobert I^er^, sous la domination des évêques de Verdun. Les chanoines étoient seigneurs de la ville. *Pop.* 994. *B. de poste* de Varennes.

Montfaucon, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Rabasteins, à 8 kil. (2 l.) de Vic-Bigorre, 24 k. (5 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 829. *Bur. de poste* de Tarbes.

Montfaucon, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Porentruy, cant. de Seignelegier, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de St.-Brais, 16 k. (3 l. ¾) S. de Porentruy, 15 k. (3 l. ½) O. de Malleray, 8 k. (2 l.) de Seignelegier. *Pop.* 451. *Bur. de poste* de Porentruy.

Montfaucon, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Pantin, commune de Belleville, banlieue de Paris, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Denis. *Pop.* compr. celle de Belleville, 2864. *Bur. de poste* de Paris.

Montfauxelles, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Monthois, à 13 k. (3 l.) de Grand-Pré, 5 m. (12 l. ½) de Charleville. *P.* 109. *B. de poste* de Vouziers.

Montfavargier, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de St.-Ursanne, à 3 k. (⅔ de l.) N. O. de St.-Brais, 10 k. (2 l. ½) S. p. E. de Porentruy, 20 k. (4 l. ½) O. p. S. de Délemont, 10 kilom. (2 l. ½) de St.-Ursanne. *Pop.* 169. *Bur. de poste* de Porentruy.

Montfavet, v. (*Vaucluse*), arr. et cant. d'Avignon, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* comprise celle d'Avignon.... *B. de p.* d'Avignon.

Mont-Félix, (*Haute-Garonne*). *Voyez* St.-Félix.

Montférat (le), pic (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus, à 30 k. (6 l. ⅔) S. d'Argelès, au sommet des Pyrénées. Il a du N. O. au S. E. 1 k. (⅔ de l.) de long.

Montferato *ou* Monferrat, contrée d'Italie, dans le ci-devant Piémont, qui avoit titre de marquisat. On le divisoit en Haut et Bas. La première de ces parties est aujourd'hui renfermée dans le dép. du Tanaro dont elle forme les arrondissemens d'Albe et d'Acqui; le bas Montferrat, qui s'étendoit au-delà du Pô, est en grande partie renfermé dans l'arrond. de Casal, sa capitale. Son nom *Mons ferax* lui vient de l'extrême fertilité des collines qui le couvrent. Le bas sur-tout est un pays délicieux.

Montfermeil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, près de la forêt de Bondy, à 13 k. (3 l.) de Gonesse, 34 kil. (7 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 721. *Bur. de poste* de Livry.

Montfermier, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Montpezat, à 23 k. (5 l. ¼) de Montauban, 25 k. (5 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Montratier.

Montfermy, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pont-Gibaud, dans une presqu'île formée par la Sioule, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Riom, 23 k. (5 l. ⅓) de Clermont. Il y a une mine de plomb: on tire de ce minéral des pierres bleues dont on fait l'émail. *Pop.* 399. *Bur. de p.* de Clermont-Ferrand.

Montfernez, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, près de l'Oignon, à 14 k. (3 l. ¼) de Baume, 37 k. (8 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 102. *B. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Montferrand, bourg (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de l'Isle-Jourdain, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de cet endroit, 32 kil. (7 l. ¼) E. p. S. d'Auch, 14 k. (3 l. ⅓) N. de Lombez. *Pop.* 920. *Bur. de p.* de l'Isle-Jourdain.

Montferrand, v. (*Aude*), arr. et cant. sud de Castelnaudary, sur un tertre, à 11 k. (2 l. ¾) de Castelnaudary, 4 m. (10 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* comprise celle de St.-Laurent, 740. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Montferrand, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Beaumont, sur la Couze, à 13 k. (3 l.) O. de Belvez, 5 m. (11 l. ½) S. de Périgueux, 6 k. (1 l. ½) N. de Monpazier. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Monpazier.

Montferrand, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Remuzat, à 24 k. (5 l. ½) de Nions, 8 myr. (17 l. ½) de Valence. *Pop.* 102. *Bur. de poste* du Buis.

Montferrand, v. (*Gironde*). *Voy.* St.-Louis-de-Montferrand.

Montferrand, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. est de Clermont, à 2 k. (½ l.) de cet endroit. Cette ville avoit un bailliage, une église collégiale, deux commanderies, l'une de l'Ordre de Malte, l'autre de saint Antoine de Viennois, et des Cordeliers. Cette petite ville a été réunie à celle de Clermont en 1731, et elles ne forment ensemble qu'une seule ville sous le nom de *Clermont-Ferrand*. Il y avoit dans cette partie de ville un couvent de Cordeliers, le plus ancien de France, ayant été établi du temps de saint François par un de ses compagnons. En 1131, cette ville faisoit partie du comté d'Auvergne: elle passa aux dauphins, et resta dans leur maison jusqu'en 1224, époque

Digitized by Google

où Catherine, dauphine, l'apporta en dot à Guichard de Beaujeu. En 1292, Louis II de Beaujeu vendit la seigneurie de Montferrand au roi Philippe le Bel, pour le prix de 600 l. de rente. Dès-lors cette ville fit partie du domaine de la couronne. A 1 k. (¼ de l.) de Montferrand, on voit une montagne ou puy (en langage du pays), que l'on nomme le *Puy de la Poix*, d'où découle, à travers le rocher, de la poix minérale. Cette montagne est, dans sa plus grande hauteur, d'environ 10 mètres (30 pieds). A 2 mètres ⅔ (une toise et demie) au-dessus du pied de cette montagne, à l'aspect du nord, est ce rocher qui est fort dur, dans lequel on voit une espèce de bassin de 65 centimèt. (2 pieds 2 pouces) de longueur sur 35 cent. (14 pouc. ⅝) de largeur, et 60 cent. (2 pieds) de profondeur. Du fond de ce bassin sort la fontaine d'eau et de poix par une ouverture de 4 centim. (2 pouces) de haut sur 10 centimèt. (5 pouces) au moins de large. C'est là le seul endroit par où l'eau coule avec la poix. A droite de cette fontaine il y a deux sources de poix toute pure, qui sont aussi à l'aspect du nord; la poix n'en coule un peu abondamment qu'en été. A 24 ou 30 mèt. (12 ou 15 toises) du Puy de la Poix, du côté du midi, on voit un autre monticule, au pied duquel on trouve encore une source de poix toute pure: elle sort de terre et a formé au-dessous un rocher de poix. Cette source est à l'aspect du midi. A 1 kil. (1500 pas) du Puy de la Poix, du côté de Montferrand, est le Puy de la Sau. Ce monticule n'a que 5 mèt. (15 pieds) de hauteur; il est absolument inculte; il n'y vient que de l'herbe fort courte et fort pâle, et seulement dans les endroits où il n'y a point de poix. Il s'en trouve cinq à six sources assez abondantes, toutes à l'aspect du midi; elles ont aussi formé un rocher de poix. Il y a deux autres petites sources au nord; mais elles ne donnent de la poix qu'au fort de l'été. Les cavernes d'une roche mêlée de bitume, dans le lieu dit *Puy de la Poix*, près de Montferrand, donnent du bitume. C'est la patrie de Jean *de Doyac*, vassal du duc de Bourbon, duquel il se rendit le délateur et l'espion auprès de Louis XI qui le fit gouverneur de l'Auvergne. Ayant continué ses attentats, il eut la langue percée et une oreille coupée au pilori de Paris, après avoir été fouetté par le bourreau: conduit ensuite dans sa patrie, on y réitéra la flagellation, et on lui coupa l'autre oreille. Il vivoit en 1484. *Pop.* compr. celle de Clermont..... *Bur. de p.* de Clermont-Ferrand.

Montferrant, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Boussière, à 9 k. (2 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* compr. celle de la Marne et du Vernois, 415. *B. de p.* de Besançon.

Montferrat, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de St.-Geoire, sur un tertre, à 14 k. (3 l. ¼) de la Tour-du-Pin, 36 k. (8 l.) de Grenoble. *Pop.* 901. *Bur. de poste* de Pont-Beauvoisin.

Montferrat, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Callas, à 9 k. (2 l. ¼) de Draguignan, 7 myr. (16 l.) de Toulon. Le plâtre blanc et gris y abonde. Il se présente avec de belles teintes roses, rouges, noires, suivant les divers états des oxides de fer qui le colorent. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Draguignan.

Montferret, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Céret, cant. d'Arles, à 14 k. (3 l. ⅓) de Céret, 40 k. (9 l.) de Perpignan. Il y a sous ce village des masses de marbre gris: les montagnes qui sont entre Montferrat et le Tech sont de granit. *Pop.* 882. *B. de p.* d'Arles.

Montferrier, bourg (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lavelanet, sur la Lectouire, à 22 k. (5 l.) S. de Mirepoix, 18 kil. (4 l.) S. E. de Foix, 10 kil. (2 l. ½) O. de Belesta. On y trouve des terres alumineuses et pyriteuses, du marbre blanc panaché de rouge et de noir, et du plâtre. *Pop.* 1178. *B. de p.* de Mirepoix.

Montferrier, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Montpellier, près d'un canal, et du Lés, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 273. *B. de p.* de Montpellier.

Montferriet, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de St.-Paul, commune de Fiac, à 5 k. (1 l. ¼) de Lavaur, 33 k. (7 l. ½) de Castres. *Pop.* comprise celle de Fiac, 801. *B. de p.* de Lavaur.

Montfey, v. (*Aube*), arr. et cant. d'Ervy, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 30 k. (6 l. ¾) de Troyes. *Pop.* 566. *B. de p.* d'Ervy.

Montfidele, v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* Brissac.

Montfiquet, v. (*Calvados*). *Voyez* Monfiquet.

Montflanquin, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, ch.-l. de cant., sur un tertre, à 13 k. (3 l.) N. d'Agen, 15 kilom. (3 l. ½) N. de Villeneuve-d'Agen, 27 k. (6 l.) E. S. E. de Lauzun, 56 m. (127 l.) S. S. O. de Paris. Alphonse fit bâtir cette ville au commencement du 13e siècle. Elle est sur une hauteur en forme de pain de sucre. Sa situation est des plus agréables; mais ses rues ne sont ni régulières, ni bien pavées. Outre son église paroissiale, il y avoit un couvent d'Augustins composé de quatre religieux. Il y a un hôpital. Les habitans n'ont de ressource que dans leur récolte. Le territoire produit de très-bon froment dont on fait d'excellente farine de minot. On y recueille aussi du vin, de bons fruits et toute espèce de menus grains. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 7218. *Bur. de poste.*

Montfleur, v. (*Isère*), arr. et cant. est de Grenoble, commune de Meylan, à 3 k. (¾ de l.) de Grenoble. *Pop.* comp. celle de Meylan, 937. *Bur. de poste* de Grenoble.

Montfleur, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien, sur un mont, à 25 k. (5 l. ¾) d'Orgelet, 39 k. (8 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 529. *B. de poste* de St.-Amour.

Montfleury, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Novalaise, comm. d'Ayn, à 5 k. (1 l. ¼) de Pont-Beauvoisin, 14 k. (3 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* comprise celle d'Ayn, 732. *Bur. de poste* de Pont-Beauvoisin, dép. de l'Isère.

Montflières, v. (*Somme*), arr. et cant. nord d'Abbeville, comm. de Bellancourt, à 5 kilom. (1 l. ¼) d'Abbeville, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *P.* compr. celle de Bellancourt, 260. *Bureau de poste* d'Abbeville.

Montflovin, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, canton de Mont-Benoît, sur le Doubs, à 10 k. (2 l. ½) de Pontarlier, 42 kil. (9 l. ½) de Besançon. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Montforget, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Marcoussis, à 3 kilom. (¾ de l.) de Linas, 19 k. (4 l. ¼) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Marcoussis, 1354. *B. de poste* de Linas.

Montformoso, h. (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Buronzo, en plaine, entre les rivières de Bastia et de Cervo, à 13 k. (3 l.) N. O. de Verceil. *P.* 130. *B. de p.* de Verceil.

Montfort ou Beauvezer-de-Lure, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Volonne, à 15 k. (3 l. ¼) de Sisteron, 21 k. (4 l. ¾) de Digne. *P.* 203. *B. de p.* de Sisteron.

Montfort, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Roquefort, sur la Boulsane, à 18 k. (4 l.) de Quillan, 5 m. (11 l. ⅝) de Carcassonne. Il y a une forge pour le fer. *Pop.* compr. celle de la Fulgeret, 700. *B. de poste* de Quillan.

Montfort, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Montbart, commune de Montigny, à 6 k. (1 l. ½) de Montbart, 9 k. (2 l. ¼) de Semur. *Pop.* compr. celle de Montigny, 651. *Bur. de poste* de Montbart.

Montfort, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Quingey, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Besançon. *Pop.* 193. *Bur. de p.* de Quingey.

Montfort, forêt (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Montfort, à 1 k. (¼ de l.) E. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) E. de Pont-Audemer. Elle a du N. au S. 8952 mèt. (4600 t.) de long, et de l'E. à l'O. 5846 mètres (3000 t.) de large.

Montfort, v. (*Forêts*), arr. et cant. sud de Luxembourg, comm. de Couteren, près de la Sire, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de Roedt, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Hesperange, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Luxembourg. On trouve des carrières à plâtre en exploitation. *P.* 178. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Montfort, ville (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Mauvesin, près de l'Orbe, à 22 k. (5 l.) S. E. de Lectour, 25 k. (5 l. ¾) N. E. d'Auch, 15 k. (3 l. ¼) N. O. de Cologne. Il y a trois tanneries. *Pop.* 1119. *Bur. de poste* de Fleurence.

Montfort, bourg (*Landes*), arr. de Dax, ch.-l. de cant., à 18 kil. (4 l.) E. de Dax, 34 k. (7 l. ⅔) S. O. de Mont-de-Marsan, 14 kil. (3 l. ¼) S. de Tartas. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 1449. *Bur. de poste* de Dax.

Montfort, v. (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever, comm. de Pargues, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Sever, 19 k. (4 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* compr. celle de Pargues, 872. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Montfort, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. de Ruremonde, à 6 k. (1 l. ½) E. de Stevensweert, 8 k. (2 l.) S. de Ruremonde, 34 kilom. (7 l. ¾) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 482. *Bur. de poste* de Maseyck.

Montfort, v. (*Mont-Blanc*), arrond. et cant. nord de Chambéry, comm. de la Mothe-Montfort, à 7 k. (1 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* compr. celle de la Mothe, 2204. *Bur. de p.* de Chambéry.

Montfort, v. (*Mont-Blanc*), arr., cant. et commune de Moutiers, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Moutiers..... *Bur. de poste* de Moutiers.

Montfort, v. (*Mont-Blanc*), arrond. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. d'Aiguebelle, comm. d'Argentine, à 7 k. (1 l. ¾) d'Aiguebelle, 22 k. (5 l.) de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* compr. celle d'Argentine, 903. *Bur. de p.* d'Aiguebelle.

Montfort, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, comm. de Duchrodth, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de cet endroit, 4 k. (1 l.) N. O. d'Obermoschel, 38 k. (8 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle de Duchrodth et dépend., 637.

Montfort, v. (*Orne*). *Voyez* St.-Evroult-de-Montfort.

Montfort, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, à 14 k. (3 l. ½) d'Orthez, 40 kil. (9 l.) de Pau. *Pop.* 255. *Bur. de p.* d'Orthez.

Montfort, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, cant. de Cotignac, près de l'Argens, à 8 k. (2 l.) de Brignoles, 42 k. (9 l. ½) de Toulon. *Pop.* 924. *Bur. de p.* de Brignoles.

Montfort, ruiss. (*Seine*), arr. et cant. de St.-Denis. Sa source, à Baubigny, à 7 k. (1 l. ⅔) S. E. de St.-Denis, coule au N. O. et passe à St.-Denis pour se rendre dans le Crou.

Montfort-l'Amaury, ville (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, chef-l. de cant., à 23 k. (5 l. ½) O. de Versailles, 40 kil. (9 l.) O. p. S. de Paris. Long. 19. 25. lat. 48. 45. C'étoit le chef-lieu d'une élection, le siége d'un bailliage royal et ducal, d'une maîtrise des eaux et forêts, d'un grenier à sel, et d'une maréchaussée. Outre l'église paroissiale, il y avoit un chapitre, sept prébendes, un couvent de Capucins, une communauté de religieuses. Il y a un hôpital. Cette ville est célèbre par les comtes qui en ont porté le nom. Elle a depuis été érigée en duché en faveur de la famille de Chevreuse. Ce titre, avant la révolution, appartenoit à la maison de Luynes. Son commerce consiste en vins, cidre, fruits, avoines, bois et bestiaux. Il y a des carrières de grès pour pavés.

C'est la patrie de Simon, comte de *Montfort*, IV^e^ du nom; il étoit seigneur de cette ville; il s'étoit signalé dans un voyage d'outre-mer, et depuis contre les Allemands et les Anglais. Lorsqu'il fut nommé, en 1209, chef de la croisade contre les Albigeois, il leur prit Béziers et Carcassonne, fit lever le siége de Castelnau, et remporta une grande victoire en 1213 sur Pierre, roi d'Arragon, sur Raimond, comte de Toulouse, sur les comtes de Foix et de Comminges. Pour l'en récompenser, le pape Innocent III et le concile général de Latran lui donnèrent en 1215 l'investiture du comté de Toulouse, dont il fit hommage au roi Philippe-Auguste. Simon de *Montfort* fut tué au siége de cette ville, en 1218, d'un coup de pierre lancée par une femme. Ainsi périt cet homme qui avoit souillé l'éclat de sa valeur par les exécutions les plus barbares. Quelques fanatiques lui donnèrent le nom de *Machabée* et de *défenseur de l'église*, mais les gens sages ne lui confirmèrent pas ce titre. La religion, dit un auteur, veut qu'on convertisse les hérétiques, mais non pas qu'on les pende et qu'on les brûle. — Amaury de *Montfort*, fils du précédent, et d'Alix de *Montmorency*, voulut continuer la guerre contre les Albigeois; mais n'ayant pas assez de forces pour résister à Raimond le jeune, comte de Toulouse, il céda à Louis VIII, roi de France, les droits qu'il avoit sur le comté de Toulouse, et sur les autres terres situées en Languedoc. Le roi saint Louis le fit connétable de France en 1231. Envoyé en Orient au secours des Chrétiens opprimés par les Turcs, il y fut pris dans un combat donné devant Gaza. Sa liberté lui fut rendue en 1241; mais il n'en jouit pas long-temps, car il mourut la même année d'un flux de sang. Amaury de *Montfort* n'avoit pas autant de génie ni autant de courage que son père; mais il fut moins cruel, et fit moins de victimes. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2400. *Bur. de poste.*

Montfort-le-Rotrou, ville (*Sarthe*), arr. du Mans, chef-lieu de cant., près de l'Huisne, à 15 k.

Digitized by Google

(3 l. ¼) E. du Mans, 6 k. (1 l. ¼) E. de Conneré, 15 k. (3 l. ¼) S. de Bonnétable. Cette ville est située à peu de distance de la rive droite de l'Huisne. On l'a ainsi nommée, parce que le château en a été bâti par le troisième fils de *Rotrou*, comte de Mortagne au Perche, fondateur de Nogent-le-Rotrou; et de plus pour la distinguer de Montfort-l'Amaury, et de beaucoup d'autres qui portent le même nom. Il y a un hospice pour les malades et les infirmes. Le territoire près du Mans est fertile. Il s'y fait un assez bon commerce de bétail. On y fabrique des toiles de lin de toutes qualités, longueurs et largeurs. *P.* 741. *B. de p.* de Conneré.

Montfort-sur-Meu *ou* la Canne, ville (*Ille-et-Vilaine*), chef-lieu d'arr. et de cant., sur le Meu, à 20 k. (4 l. ½) O. de Rennes, 31 k. (7 l.) S. E. de Broons, 37 m. (83 l.) O. de Paris. C'étoit une des villes qui députoient aux états de la ci-dev. Bretagne. Près de Montfort, sur la même rivière, il y avoit l'abbaye commendataire de *Montfort-St.-Jacques* ou *la Canne*, Ordre de St.-Augustin, fondée en 1152 par Guillaume de Montfort et Amicie sa femme. On trouve près de cette ville des eaux minérales ferrugineuses imprégnées d'un acide vitriolique, et que les médecins prescrivent comme toniques. Montfort a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 1200. *B. de p.*

Montfort-sur-Rille, bourg (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, chef-lieu de cant., à 13 k. (3 l.) S. E. de Pont-Audemer, 4 m. (10 l.) N. O. d'Evreux, 22 k. (5 l.) O. de Pont-de-l'Arche, situé sur un des bras de la Rille. Ce bourg dépendoit du Roumois, dans la ci-devant haute Normandie. Il y avoit outre l'église paroissiale un monastère de religieuses de l'Annonciade, gouverné par des Cordeliers. *Pop.* 500. *Bur. de p.* de Pont-Audemer.

Montfontin, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Darnetal, comm. de Bois-Guillaume, à 2 k. (½ l.) de Rouen, 4 k. (1 l.) de Darnetal. *Pop.* compr. celle de Bois-Guillaume, 1731. *Bur. de p.* de Rouen.

Montfranc, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Sernin, à 29 k. (6 l. ½) de St.-Afrique, 6 m. (12 l. ¾) de Rhodez. *Popul.* 260. *Bur. de poste* de St.-Sernin.

Montfranc, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Chateauneuf.

Montfreville, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 24 k. (5 l. ½) de Bayeux, 5 m. (11 l. ½) de Caen. *Pop.* 343. *Bur. de poste* d'Isigny.

Montfrin, ville (*Gard*), arr. de Nimes, cant. d'Aramont, sur le Gard, à 8 k. (2 l.) N. O. de Beaucaire, 19 k. (4 l. ½) N. E. de Nimes, 6 k. (1 l. ½) O. d'Aramont, 8 k. (2 l.) de la Foux. Outre l'église paroissiale il y avoit une commanderie de Malte, de la langue de Provence et du grand Prieuré de St.-Gilles. On y compte trois fabriques de salpêtre et deux tisseranderies. Près du confluent du Gardon, dans le Rhône, il y a une source d'eaux minérales très-estimées, et que l'on est dans l'usage de prendre dans la canicule. Elles sont froides et ont les mêmes vertus que celles de Meymes. *Pop.* 1960. *B. de poste* de la Foux.

Montfroc, (*Drôme*). *Voyez* St.-Gervais-de-Monsect.

Montfuron, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Manosque, à 14 k. (3 l. ½) de Forcalquier, 5 m. (11 l. ½) de Digne. *P.* 368. *Bur. de poste* de Manosque.

Montgaillard, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, près de la Sios, à 9 k. (2 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 605. *Bur. de p.* de Foix.

Montgaillard, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Tuchan, à 20 k. (4 l. ½) de la Grasse, 40 k. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* 138. *Bureau de poste* de la Grasse.

Montgaillard, v. (*Aude*), arr. et cant. de Limoux, comm. de Pauligne, entre le Verdeau et le Brau, à 6 k. (1 l. ½) de Limoux, 23 k. (5 l. ¼) de Carcassonne. *Popul.* compr. celle de Pauligne, 378. *Bur. de poste* de Limoux.

Montgaillard, v. (*Haute-Garonne*), arr. et cant. de Villefranche, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 29 k. (6 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 595. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauragais.

Montgaillard, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Vic-Fezensac, à 10 k. (2 l. ½) S. de cet endroit, 24 k. (5 l. ½) O. d'Auch. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Vic-Fezensac.

Montgaillard, v. (*Landes*), arr. et cant. de St.-Sever, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de cette ville, 16 k. (3 l. ¾) S. de Mont-de-Marsan, 18 k. (4 l.) E. p. N. d'Aire. *Pop.* 2500. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Montgaillard, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Salvaignac, à 24 l. (5 l. ½) de Gaillac, 6 m. (14 k.) de Castres. *Pop.* 737. *Bur. de poste* de Rabasteins.

Montgard, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. et comm. de la Ferté-Gaucher, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 16 k. (3 l. ¼) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de la Ferté-Gaucher. . . . . *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Montgardal, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. d'Alaigne, à 18 k. (4 l.) de Limoux, 29 k. (6 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Limoux.

Montgardé, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. de Nezel, à 4 k. (1 l.) de Maulle, 27 k. (6 l.) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Nezel, 421. *Bur. de poste* de Maulle.

Montgardin, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de la Batie-Neuve, à 19 k. (4 l. ½) d'Embrun, 9 kil. (2 l. ¼) de Gap. *Pop.* 346. *Bur. de poste* de Gap.

Montgardon, v. (*Manche*), arr. de Carentan, cant. de la Haye-du-Puits, à 24 k. (5 l. ½) de Carentan, 28 k. (6 l. ½) de Coutances. *Pop.* 893. *B. de p.* de Périers.

Montgarny, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, comm. de Margival, à 8 k. (2 l.) de Soissons, 10 k. (2 l. ½) de Vailly. *Pop.* comp. celle de Margival, 243. *Bur. de poste* de Soissons.

Mongarrier, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de St.-Martin-de-Bretucourt, à 7 k. (1 l. ¾) de Dourdan, 19 k. (4 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de St.-Martin-de-Bretucourt, 526. *B. de p.* de Dourdan.

Mongaudry, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Pervenchères, à 11 k. (2 l. ¼) de Bellesme, 23 k. (5 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 408. *Bur. de p.* de Mamers, départ. de la Sarthe.

Montgauguier, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Mirebeau, près de la source de la Dive, à 28 k. (6 l.) ¼ de Poitiers. *P.* 585. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Montgautier, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche-, cant. de Rochefort, à 8 k. (2 l.) N. O. de cette ville, 18 k. (4 l.) O. p. S. de

Marche, 34 k. (7 l. ¾) S. E. de Namur. *Pop.* 197. *Bureau de poste* de Marche.

Montgauzy, (*Gers*). *Voyez* Mongauzy.

Montgauzy, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville, 6 m. (13 l.) de Bordeaux. *Pop.* 618. *Bur. de poste* de la Réole.

Montgazin, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Carbonne, à 9 k. (2 l. ⅓) de Rieux, 34 k. (7 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Noé.

Montgazon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournon, comm. de Courquetaine, à 10 kil. (2 l. ½) de Brie-sur-Hières, 18 k. (4 l.) de Melun. *Pop.* comp. celle de Courquetaine, 174. *Bur. de p.* de Brie-sur-Hières.

Montgé, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Meaux, 5 m. (12 l. ½) de Melun. *Pop.* 554. *Bur. de poste* de Dammartin.

Montgeard, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Nailloux, à 9 k. (2 l. ¼) de Villefranche, 33 k. (7 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 561. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauragais.

Montgel, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Hagetmau, à 22 k. (5 l.) de St.-Sever, 37 k. (8 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Popul.* 245. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Montgelard, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Montereau-Fault-Yonne, comm. de la Grande-Paroisse, à 6 k. (1 l. ½) de Montereau, 13 k. (3 l.) de Fontainebleau. *Popul.* comprise celle de la Grande-Paroisse, 2015. *Bur. de p.* de Montereau.

Mongé-la-Tour, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Claye, comm. de Pin, à 6 kil. (1 l. ½) de Claye, 16 k. (3 l. ¾) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Pin, 377. *Bur. de poste* de Claye.

Montgellafrey, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, canton de la Chambre, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Jean-de-Maurienne, 36 k. (8 l.) de Chambéry. *Pop.* 892. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Montgenèvre, v. (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de Briançon, comm. des Prés, à 6 k. (1 l. ½) de Briançon, 7 m. (14 l. ¾) de Gap. *Pop.* 409. *B. de p.* de Briançon.

Montgenot, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Esternay, à 16 k. (3 l. ⅔) de Sezanne, 7 myr. (15 l. ½) de Châlons. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Villenauxe, dép. de l'Aube.

Montgenoux, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. du Châtelet, à 6 k. (1 l. ½)) de Château-Meillant, 5 m. (12 l.) de Bourges. *Pop.* 148. *Bur. de p.* de Château-Meillant.

Montgerain, v. (*Oise*), arrond. de Clermont, cant. de Maignelay, à 21 k. (4 l. ¾) de Clermont, 37 k. (8 l. ½) de Beauvais. *Popul.* 261. *Bur. de poste* de St.-Just.

Montgermont, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Rennes, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville. *Pop.* 393. *Bur. de poste* de Rennes.

Montgermont, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. sud de Melun, comm. de Pringy, à 8 kil. (2 l.) de Melun. *Populat.* comprise celle de Pringy, 317. *Bur. de poste* de Pont-Thierry.

Montgeron, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Boissy-St.-Léger, près de l'Yères, à 10 kil. (2 l. ½) de Corbeil, 27 k. (6 l.) de Versailles, 18 k. (4 l.) de Paris. On y remarque une maison de plaisance sur une hauteur, d'où l'on peut jouir de la plus belle vue : les jardins en sont artistement dessinés. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 851. *Bur. de poste* de Villeneuve-St.-George.

Montgeroult, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, près de la Viosne, à 7 k. (1 l. ⅔) de Pontoise, 33 k. (7 l. ½) de Versailles. *Pop.* 284. *B. de p.* de Pontoise.

Montgesoye, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, sur la Loue, à 4 k. (1 l.) d'Ornans, 21 k. (4 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 597. *Bur. de poste* d'Ornans.

Montgey, v. (*Tarn*), arrond. de Lavaur, cant. de Cuq, à 23 kil. (5 l. ¼) de Lavaur, 28 k. (6 l. ¼) de Castres. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Puylaurens.

Mongie-Malhat (la), bourg (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Jumeaux, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Issoire, 40 k. (9 l.) S. E. de Clermont-Ferrand, 4 kil. (1 l.) E. de Nonnette. *Pop.* 1142. *Bur. de poste* d'Issoire.

Montgiscard, ville (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, chef.-l. de cant., près du canal, à 20 k. (4 l. ½) S. p. E. de Toulouse, 13 k. (3 l.) O. N. O. de Villefranche, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Montesquieu. *Pop.* 964. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauragais.

Montgiscard, v. (*Basses-Pyr.*). *Voyez* Salles-Mongiscar.

Montgison, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Limay, comm. de Fontenay-St.-Père, à 6 k. (1 l. ½) de Mantes, 5 k. (1 l. ¼) de Limay. *Pop.* compr. celle de Fontenay, 739. *B. de p.* de Mantes.

Montgivray, v. (*Indre*), arr. et cant. de la Châtre, sur l'Indre, à 2 k. (½ l.) de la Châtre, 32 kil. (7 l. ⅓) de Châteauroux. On y fait commerce de vins blancs. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de la Châtre.

Mongivroult, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de Sezanne, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 5 m. (10 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 43. *Bur. de poste* de Sezanne.

Mongobert, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Villers-Cotterets, près de la forêt du même nom, à 15 k. (3 l. ½) de Soissons, 4 m. (10 l.) de Laon. Il y a un four à chaux. *Pop.* 336. *Bur. de p.* de Villers-Cotterets.

Montgommery, v. (*Orne*), à 7 k. (1 l. ¾) de Mortrée. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Mortrée.

Montgothier, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. d'Isigny, à 19 k. (4 l. ½) de Mortain, 5 myr. (11 l.) de Coutances. *Pop.* 580. *Bur. de p.* de St.-Hilaire.

Montgradail, v. (*Aude*). *Voyez* Montgardal.

Montgredian, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de St.-Ouen-d'Athée, à 9 k. (2 l. ¼) de Verneuil, 28 k. (6 l. ½) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de St.-Ouen, 155. *Bur. de poste* de Verneuil.

Montgreleix, v. (*Cantal*), arr. de Murat, cant. de Marcenat, à 25 k. (5 l. ¾) de Murat, 6 m. (12 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 408. *Bur. de poste* d'Ardes, dép. du Puy-de-Dôme.

Montgresin, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, comm. de Pontarmé, à 13 kil. (3 l.) de Louvres, 7 kil. (1 l. ¾) de Senlis. *Pop.* comprise celle de Pontarmé, 280. *Bur. de p.* de Louvres, dép. de Seine-et-Oise.

Montgriffon, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de St.-Rambert, à 5 k. (1 l. ½) de cet endroit, 30 kilom. (6 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de St.-Rambert.

Digitized by Google

Montgrolle, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Crécy, commune de la Chapelle, à 2 k. (½ l.) de Crécy, 11 k. (2 l. ¾) de Meaux. *Pop.* comprise celle de la Chapelle, 1141. *B. de p.* de Crécy.

Montgru, v. (*Aisne*). *Voyez* St.-Hilaire-Mongru.

Montguers, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Montauban, près de l'Ouvèze, à 27 k. (6 l.) de Nions, 8 m. (19 l.) de Valence. *Pop.* 223. *Bur. de poste* du Buis.

Montguichel, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de Signy, à 6 k. (1 l. ½) de la Ferté-sous-Jouarre, 13 k. (3 l.) de Meaux. *Pop.* comprise celle de Signy, 517. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Montguichel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Gonesse, comm. de Gagny, à 4 kil. (1 l.) de Chelles, 15 kil. (3 l. ½) de Paris. *Pop.* comprise celle de Gagny, 828. *Bur. de p.* de Chelles, dép. de Seine-et-Marne.

Montguillin (le), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. d'Amiens, comm. de Rainvilliers, à 4 k. (1 l.) de Beauvais, 5 k. (1 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Rainvilliers, 330. *Bur. de poste* de Beauvais.

Montguillon, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Ségré, à 9 k. (2 l. ½) de cet endroit, 32 kilom. (7 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Ségré.

Montguillon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Crécy, comm. de Coutrevroust, à 10 k. (2 l. ½) de Meaux, 5 kilom. (1 l. ¼) de Crécy. *Pop.* comprise celle de Coutrevroust, 472. *Bur. de poste* de Meaux.

Montguyon, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* Monguyon.

Montoy, montagne (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Rochefort, à 14 k. (3 l. ½) de Clermont.

Monthairon-le-Grand, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Souilly, près de la Meuse, à 10 k. (2 l. ½) de Verdun, 36 k. (8 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* comp. celle de Monthairon-le-Petit, 369. *Bur. de poste* de Verdun.

Monthairon-le-Petit, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Souilly, près de la Meuse, à 9 kil. (2 l. ½) de Verdun, 38 k. (8 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Popul.* comprise celle de Monthairon-le-Grand, 369. *Bureau de poste* de Verdun.

Monthaiville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, canton de Bonneval, à 11 kil. (2 l. ¾) de Château-Dun, 31 k. (7 l.) de Chartres. *Populat.* 167. *Bur. de poste* de Bonneval.

Monthault, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. de Romorantin, comm. de Contres, à 24 kil. (5 l. ½) de St.-Aignan, 11 k. (2 l. ¾) de Blois. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Blois.

Monthaut, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. de Louvigné-du-Désert, à 18 k. (4 l.) de Fougères, 6 m. (13 l.) de Rennes. *Pop.* 784. *Bur. de poste* de St.-James, dép. de la Manche.

Montheliant, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. et comm. de Montmirail, à 21 k. (4 l. ¾) de Sézanne, 6 m. (13 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Montmirail.

Monthélie, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. nord de Beaune, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville, 41 kilom. (9 l. ⅓) de Dijon. *P.* 237. *B. de p.* de Beaune.

Monthemé, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de la Ferté-sous-Jouarre, commune de Jouarre, à 5 kil. (1 l. ¼) de la Ferté-sous-Jouarre, 22 kil. (5 l.) de Meaux. *Pop.* comp. celle de Jouarre, 2120. *B. de p.* de la Ferté-sous-Jouarre.

Monthemel (le), v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Tourville, comm. de St.-Cyr, à 5 k. (1 l. ¼) d'Elbeuf, 10 k. (2 l. ½) de Louviers. *Pop.* compr. celle de St.-Cyr, 320. *Bur. de poste* d'Elbeuf, dép. de la Seine-Inférieure.

Monthenault, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craonne, à 8 k. (2 l.) de Laon. *P.* 171. *B. de p.* de Laon.

Montherand, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, comm. de Dammartin, à 3 k. (¾ de l.) de Crécy, 11 kilom. (2 l. ¾) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de Dammartin, 500. *Bur. de poste* de Crécy.

Montherhaupen, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Bitche, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 9 m. (20 l. ¾) de Metz. *Pop.* 419. *Bur. de poste* de Bitche.

Montherie, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzennecourt, à 19 k. (4 l. ¼) de Chaumont. *P.* 282. *B. de p.* de Chaumont.

Montherlent, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, à 11 k. (2 l. ¾) de Chaumont, 56 kilom. (13 l. ¾) de Beauvais. *Populat.* 143. *Bur. de poste* de Méru.

Montherme, v. (*Ardennes*), arr. de Charleville, ch.-l. de cant., sur la Meuse, à 13 kil. (3 l.) N. de Mézières, 11 kil. (2 l. ¾) N. de Charleville, 15 kil. (3 l. ½) E. de Rocroy. Il y a une verrerie. On trouve aux environs des carrières d'ardoise qui se transportent dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, etc. *Pop.* 1520. *Bur. de poste* de Mézières.

Montherout, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Tourville, comm. de Bec-Thomas, à 6 kil. (1 l. ½) d'Elbeuf, 13 kil. (3 l.) de Louviers. *Pop.* comprise celle de Bec-Thomas, 296. *Bur. de poste* d'Elbeuf, dép. de la Seine-Inférieure.

Monthety, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Tournans, comm. d'Ozouer-la-Ferrière, à 9 k. (2 l. ¼) de Tournans, 8 kil. (2 l.) de cet endroit. *Pop.* comprise celle d'Ozouer-la-Ferrière, 576. *Bur. de poste* de Tournans.

Monthières, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, sur le Clignon, à 9 kil. (2 l. ¼) de Château-Thierry, 5 m. (12 l. ½) de Laon. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Gandelu.

Monthieux, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Triviers, à 13 k. (3 l.) de Trévoux, 36 k. (8 l.) de Bourg. *Pop.* 386. *Bur. de poste* de Trévoux.

Monthion, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Conflans. *P.* 245. *Bur. de poste* de Conflans.

Monthion, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, sur un tertre, à 6 kil. (1 l. ½) de Meaux, 5 m. (12 l. ½) de Melun. *Pop.* 864. *Bur. de poste* de Meaux.

Monthodon, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, canton de Château-Regnault, à 8 kil. (2 l.) de cette ville, 31 kil. (7 l.) de Tours. *Pop.* 468. *B. de p.* de Château-Regnault.

Monthoiron, v. (*Vienne*), arr. de Chatellerault, cant. de Vouneuil, à 9 k. (2 l. ¼) S. de Chatellerault, 27 k. (6 l.) N. E. de Poitiers, 18 k. (4 l.) O. de la Roche-Posay. *Pop.* 271. *Bur. de p.* de Chatellerault.

Monthois, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, ch.-l. de cant., à 2 kilom. (½ l.) de cette ville, 5 m. (11 l. ½) de Charleville. *Pop.* 612. *Bur. de poste* de Vouziers.

Monthoison-le-Petit-Monthou (*Loir-et-Cher*). *Voyez* Monthou-sur-Bièvre.

Monthomet, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, canton de

Rebais, comm. de Chauffry, à 7 k. (1 l. ¾) de Coulommiers, 5 kil. (1 l. ¼) de Rebais. *Popul.* compr. celle de Chauffry, 442. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Monthon-sur-Bièvre, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, canton de Lanthenay, à 5 k. (1 l. ⅓) de Romorantin, 36 k. (8 l.) de Blois. *Pop.* 390. *B. de p.* de Romorantin.

Monthou-sur-Cher, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, canton de Montrichard, à 2 k. (½ l.) du Cher, 9 k. (2 l. ⅓) de St.-Aignan, 28 k. (6 l. ¼) de Blois. *Pop.* 801. *Bur. de poste* de Montrichard.

Monthoudon, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, canton de Marolles, à 7 kil. (1 l. ¾) de Mamers, 32 kil. (7 l. ⅓) du Mans. *Pop.* 644. *Bur. de poste* de Mamers.

Monthoumet, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, ch.-l. de canton, à 16 k. (3 l. ⅔) de la Grasse, 32 k. (7 l. ¼) de Carcassonne. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de la Grasse.

Monthoux, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. d'Annemasse, 4 k. (1 l.) O. p. N. de Bonne, 15 k. (3 l. ¼) S. E. de Genève. Ce village est sur un coteau d'une perspective douce et riante, au haut duquel est bâtie une chapelle élevée de 204 mèt. (625 p.) au-dessus du lac de Genève: la cause de la formation de cette éminence isolée est inconnue. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Genève.

Monthoux, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud d'Annecy, comm. d'Epagny, à 6 k. (1 l. ½) d'Annecy. *Pop.* comprise celle d'Epagny, 169. *Bur. de poste* d'Annecy.

Monthuchon, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de St.-Sauveur-Landelin, à 4 k. (1 l.) de Coutances. On y trouve du granit d'un brun clair, tirant sur le jaune. *Pop.* 701. *Bur. de poste* de Coutances.

Monthurel, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Condé, sur le Surmelin, à 9 k. (2 l. ⅓) de Château-Thierry, 6 m. (13 l. ⅔) de Laon. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Monthureux-sur-Saone, ville (*Vosges*), arr. de Mirecourt, ch.-l. de canton, sur la côte, près de la Saone, à 8 k. (2 l.) S. O. de Darney, 40 kil. (9 l.) S. O. d'Epinal, 13 kil. (3 l.) E. S. E. de la Marche. *Pop.* 1203. *Bur. de poste* de Darney.

Monticello, bourg (*Golo*), arr. de Calvi, à 15 k. (3 l. ½) de cette ville, 43 k. (9 l. ¾) de Bastia. *P.* 690.

Monticello, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, cant. de Guarène, près de la droite d'un ruisseau qui tombe dans le Tanaro vis-à-vis Albe, à 4 k. (1 l.) O. de cet endroit. *Pop.* 1576. *Bur. de poste* d'Asti.

Monticni, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, cant. d'Ornano, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Ajaccio, 21 k. (4 l. ¾) de Sartène. *Pop.* comprise celle de Cognocoli, 203.

Montier. *Voyez* Monstier.

Montier-en-l'Isle *ou* Motré, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château, près de l'Aube, à 4 k. (1 l.) de Bar-sur-Aube, 43 kil. (9 l. ⅔) de Troyes. *Pop.* 369. *Bur. de p.* de Bar-sur-Aube.

Montier-Notre-Dame, village (*Orne*), arr. de Domfront, cant. et comm. de Tinchebray, à 20 kilom. (4 l. ½) de Domfront, 7 m. (16 l.) d'Alençon. *Pop.* comprise celle de Tinchebray, 2961. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, département du Calvados.

Montier-sur-Saux, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) N. de Ligny, 31 k. (7 l.) S. O. de Vaucouleurs, 27 k. (6 l.) S. de Bar-sur-Ornain. Il y avoit une riche abbaye commendataire de l'Ordre de Cîteaux, qui rapportoit 25 mille liv. de rente. Il y a plusieurs forges ou fourneaux dans ce village. *Pop.* 1100. *Bur. de* de Ligny.

Montier-sur-Saulx, Reculée et Grammont, forêts (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Montier-sur-Saux, toutes trois n'en faisant qu'une. Elles ont en totalité 5846 m. (3000 tois.) de long, sur 4673 mèt. (2400 tois.) de large.

Montiéramey, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Lusigny, sur la Barse, à 19 k. (4 l. ¼) de Troyes. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins de la Congrégation de saint Vannes, fondée en 837 par Aladron, comte de Lyon. *Pop.* 631. *Bur. de poste* de Vandœuvre. *Rel. de poste aux chev.*

Montière, v. (*Somme*), arr., cant. et commune d'Amiens, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. *P.* comprise celle d'Amiens . . . . . *Bur. de poste* d'Amiens.

Montiérender, bourg (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, ch.-l. de cant., sur la Voire, rivière, à 22 k. (5 l.) de St.-Dizier, 4 m. (10 l.) de Chaumont. Outre l'église paroissiale il y avoit une célèbre abbaye du même nom, de l'Ordre de saint Benoît et de la Congrégation de saint Vannes. Son premier abbé et fondateur fut saint Bencherive, fils d'un duc d'Aquitaine, qui s'établit en 685 dans la forêt de Der, dans le palais de Puisy, que lui donna Childéric II. Ce bourg doit son origine à cette abbaye. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1800. *B. de p.*

Montiers, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Blanzac, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Angoulême. *Popul.* compr. celle de Blanzac, 1282. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Montiers, v. (*Marne*), arrond. de Vitry-sur-Marne, cant. d'Heiltz-le-Maurupt, à 29 kil. (6 l. ½) de Vitry-sur-Marne, 38 k. (8 l. ½) de Châlons. *Pop.* comp. celle d'Yonval, 105. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Montiers, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, à la source de la Ronde, à 18 k. (4 l.) de Clermont, 36 k. (8 l.) de Beauvais. *P.* 293. *Bur. de p.* de St.-Just.

Montiers, v. (*Orne*), arrond. de Mortagne, canton de Regmalard, à 24 kil. (5 l. ½) de Bellesme, 6 m. (12 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 1453. *Bur. de poste* de Regmalard.

Montiers, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, canton de Gamaches, comm. de Bouthencourt, près de la Bresle, à 24 k. (5 l. ½) d'Abbeville, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *P.* comp. celle de Bouthencourt, 563. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Montiers, v. (*Gers*), arrond. de Mirande, cant. de Masseube, à 27 k. (6 l.) de Mirande, 30 k. (6 l. ¾) d'Auch. *P.* 247. *Bur. de p.* d'Auch.

Montiglio, bourg (*Marengo*), arr. de Casal, sur une haute colline, à 40 k. (9 l.) O. de Casal. *Popul.* 2549. *Bur. de poste* de Casal.

Montignac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Conques, sur la Dourdou, à 14 k. (3 l. ¼) d'Albin, 30 k. (6 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Rhodez.

Montignac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, canton de Pons, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 19 kil. (4 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Pons.

Montignac, v. (*Dordogne*), arr. de Ribérac, canton de Montpont, près de l'Isle, à 14 kil. (3 l. ¼) de Mussidan, 4 m. (10 l.) de Périgueux. *Pop.* 153. *Bur. de p.* de Montpont.

Montignac,

Montignac, ville (*Dordogne*), arr. de Sarlat, ch.-l. de cant., sur le Vezère, à 18 kilom. (4 l.) N. de Sarlat, 8 m. (19 l.) S. de Limoges, 38 k. (8 l. ½) E. S. E. de Périgueux, 49 myr. (111 l.) S. S. O. de Paris. On y voit un superbe pont sur la Dordogne, et un château qui servoit de résidence aux comtes de Périgord. Les habitans de cette ville passent pour avoir été très-fidèles à leur roi, durant les troubles du 16e siècle. Outre les deux paroisses, il y avoit un couvent de Bénédictins. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2600. *B. de p.*

Montignac, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, canton de Gornac, à 10 k. (2 l. ½) de Cadillac, 31 kil. (7 l.) de Bordeaux. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Podensac.

Montignac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Lauzun, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 43 k. (9 l. ¾) d'Agen. *Pop.* 641. *Bur. de poste* de Lauzun.

Montignac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Seiches, à 16 k. (3 l. ¾) de Marmande, 3 k. (¾ de l.) de Seiches. *Popul.* . . . *Bur. de poste* de Marmande.

Montignac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton sud de Tarbes, à 7 kil. (1 l. ¾) de cet endroit. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Tarbes.

Montignargues, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de St.-Chaptes, à 20 k. (4 l. ½) d'Uzès, 21 k. (4 l. ¾) de Nîmes. *P.* 165. *B. de p.* de Nîmes.

Montigné, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Rouillac, à 31 k. (7 l.) de Ruffec, 27 k. (6 l.) d'Angoulême. *Popul.* 296. *Bur. de poste* de St.-Cibardeaux.

Montigné, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. et canton de Baugé, à 8 k. (2 l.) de Durtal, 13 k. (3 l.) de Baugé, 31 k. (7 l.) d'Angers. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1167. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Montigné, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Montfaucon, sur la Moine, à 18 k. (4 l.) de Jallais, 5 m. (11 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 917. *Bur. de poste* de Durtal.

Montigné-le-Brillant, village (*Mayenne*), arr. et canton est de Laval, sur la côte, près du Vicon, à 7 k. (1 l. ¾) de Laval. *Pop.* 902. *Bur. de poste* de Laval.

Montignet, v. (*Allier*), arr. et cant. de Gannat, près de l'Andelot, à 5 k. (1 l. ¼) de Gannat, 5 myr. (11 l. ⅓) de Moulins. *Popul.* 444. *Bur. de poste* de Gannat.

Montignac-sur-Charente, v. (*Charente*), arrond. d'Angoulême, cant. de St.-Amans-de-Bouex, sur la Charente, à 21 k. (4 l. ¾) de la Rochefoucauld, 15 kilom. (3 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 482. *Bur. de p.* de Mansle.

Montignies-lès-Lens, village (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens, à 3 k. (¾ de l.) E. de cet endroit, 14 kil. (3 l. ¼) N. O. de Roeulx, 11 k. (¾ de l.) N. de Mons. *Pop.* 817. *Bur. de poste* de Mons.

Montignies-sur-Roc, village (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Dour, à 6 kil. (1 l. ½) S. E. de Quiévrain, 8 kil. (2 l.) N. p. O. de Bavay, 16 k. (3 l. ¾) O. S. O. de Mons. *P.* 662. *B. de p.* de Mons.

Montignies-St-Christophe, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Merbes-le-Château, près de la riv. de Beaumont, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Merbes-le-Château, 5 kilom. (1 l. ¼) N. N. O. de Beaumont, 25 k. (5 l. ¾) S. E. de Mons. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Beaumont.

Montignies, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Porentruy, à 4 kil. (1 l.) de cette ville. *Popul.* 206. *Bur. de poste* de Porentruy.

Montigny, v. (*Aisne*), arr. de Saint-Quentin, cant. de Bohain, à 14 k. (3 l. ⅓) de St.-Quentin, 39 k. (8 l. ¾) de Laon. *Pop.* 781. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Montigny, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton d'Omont, sur la Vence, à 16 k. (3 l. ⅔) de Charleville. Ce village étoit du diocèse de Liége; il a été réuni à la France en 1770. Avant sa réunion il étoit neutre, et se trouvoit enclavé entre la France et les principautés de Liége et de Chimay. *Pop.* 247. *Bur. de p.* de Launois.

Montigny, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. d'Ervy, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 24 kil. (5 l. ½) de Troyes. *Pop.* 448. *Bur. de poste* d'Ervy.

Montigny, v. (*Calvados*), arr. de Caen, canton d'Evrecy, sur l'Ajon, à 29 k. (6 l. ½) de Falaise, 20 k. (4 l. ½) de Caen. *Popul.* 242. *Bur. de poste* de Caen.

Montigny, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. d'Henrichemont, à 14 k. (3 l. ¼) de Sancerre, 28 kil. (6 l. ½) de Bourges. *Pop.* 995. *Bur. de poste* d'Henrichemont.

Montigny, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Vernon, comm. de St.-Marcel, à 3 kil. (¾ de l.) de Vernon, 23 k. (5 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de St.-Marcel, 689. *Bur. de poste* de Vernon.

Montigny, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, canton de Brézolles, sur l'Aure, à 23 k. (5 l. ¼) de Châteauneuf, 4 m. (10 l. ½) de Chartres. Il y a un moulin à papier. *Pop.* 370. *Bur. de p.* de Tillières, dép. de l'Eure.

Montigny, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Château-Dun, canton de Cloye, sur la côte, près du Loir, à 8 k. (2 l.) de Château-Dun, 5 m. (11 l. ⅔) de Chartres. *Pop.* 534. *Bur. de poste* de Cloye.

Montigny, v. (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Champagnole, à 15 k. (3 l. ½) de Poligny, 18 kil. (4 l.) de Lons-le-Saunier. *P.* comp. celle de Monnet, 309. *Bur. de poste* de Champagnole.

Montigny, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. d'Arbois, à 2 k. (½ l.) de ce lieu, 32 k. (7 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 1087. *Bur. de p.* d'Arbois.

Montigny, v. (*Léman*), arr. de Genève, canton de Chêne-Thonex, comm. de Lucinge, à 13 k. (3 l.) de Genève, 7 kilom. (1 l. ¾) de Chêne-Thonex. *Pop.* compr. celle de Lucinge, 329. *B. de p.* de Genève.

Montigny, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, comm. de Lugrin, à 6 k. (1 l. ½) d'Evian, 15 kil. (3 l. ½) de Thonon. *Pop.* compr. celle de Lugrin, 1060. *Bur. de poste* d'Evian.

Montigny, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, canton de Bazoches-lès-Gallerandes, à 6 k. (1 l. ½) de Neuville, 28 k. (6 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 363. *B. de poste* de Neuville-aux-Bois.

Montigny, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. d'Isigny, près de l'Oir, à 13 kil. (3 l.) de Mortain, 5 m. (11 l. ½) de Coutances. *P.* 620. *Bur. de p.* de Ste-Hilaire.

Montigny, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Fismes, à 18 kil. (4 l.) de Reims, 6 m. (12 l. ¾) de Châlons. Il y a une papeterie. On y trouve aussi des tourbières. *P.* 290. *Bur. de poste* de Reims.

Montigny, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, canton de Baccarat, sur l'Emblène, à 8 kil. (2 l.) de Blamont, 5 myriam. (11 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 167. *Bur. de p.* de Blamont.

Digitized by Google

Montigny, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Dun, à 18 k. (4 l.) S. O. de Montmédy, 36 k. (8 l.) N. O. de Verdun, 25 kil (5 l. ⅔) N. p. E. de Varennes. Il y a une faïencerie où l'on fabrique de la faïence blanche et brune. On exploite aux environs une carrière de pierres de taille. *Pop.* 571. *Bur. de poste* de Dun.

Montigny, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vaucouleurs, près de la forêt du Sauley, à 11 k. (2 l. ⅔) de Gondrecourt, 41 kil. (9 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *P.* 380. *Bur. de p.* de Vaucouleurs.

Montigny, v. (*Moselle*), arr. et canton de Metz, près de la Moselle, à 3 k. (⅔ de l.) de Metz. Il y avoit une abbaye de religieuses bénédictines. *Pop.* comprise celle de Maison-Rouge, 698. *Bur. de p.* de Metz.

Montigny, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Château-Chinon, à 9 kil. (2 l. ⅓) de ce lieu, 5 m. (12 l. ⅓) de Nevers. Il y a une forge pour la fonte. *Pop.* 772. *Bur. de poste* de Château-Chinon.

Montigny, v. (*Nord*), arr. et cant. sud de Douay, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 711. *Bur. de p.* de Douay.

Montigny, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Clary, à 15 kil. (3 l. ½) de Cambrai, 39 k. (8 l. ¾) de Douay. *Pop.* 600. *Bur. de p.* de Cambrai.

Montigny, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, comm. de Russy, à 5 kil. (1 l. ¼) de Crespy, 7 m. (15 l.) de Beauvais. *P.* compr. celle de Russy, 88. *Bur. de poste* de Crespy.

Montigny, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, à 20 k. (4 l. ½) de Clermont, 32 k. (7 l. ¼) de Beauvais. Il y a une fabrique de bas de laine. *Pop.* 1013. *Bur. de p.* de St.-Just.

Montigny, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Carvin-Espinoy, à 19 k. (4 l. ¼) d'Arras. *P.* 356. *B. de p.* de Lens.

Montigny, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Vitrey, sur l'Augeotte, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Jussey, 32 kilom. (7 l. ¼) de Vésoul. *Populat.* comprise celle de Charlieux, 922. *B. de p.* de Cintrey.

Montigny, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Fresnaye, sur la côte, près de la Sarthe, à 19 kil. (4 l. ¼) de Mamers, 5 m. (11 l. ⅓) du Mans. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Mamers.

Montigny, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, cant. de Moret, sur le Loing, à 7 k. (1 l. ¾) de Nemours, 23 kilom. (5 l. ½) de Melun. *Pop.* 630. *Bur. de poste* de Moret.

Montigny, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Claye, comm. de Vignely, à 8 kil. (2 l.) de Meaux, 8 kil. (2 l.) de Claye. *Pop.* compr. celle de Vignely, 104. *Bur. de poste* de Meaux.

Montigny, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Maromme, dans la forêt de Roumares, à 6 kil. (1 l. ½) de Rouen. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Rouen.

Montigny, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Celle, sur la Belle, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Melle, 21 k. (4 l. ¾) de Niort. *P.* 256. *Bur. de poste* de Melle.

Montigny, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Cerisay, à 11 k. (2 l. ¾) de Bressuire, 5 m. (12 l. ⅓) de Niort. *P.* 483. *Bur. de poste* de Bressuire.

Montigny, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Villers-Bocage, à 14 k. (3 l. ½) d'Amiens. *P.* comp. celle de Vilaincourt, 286. *Bur. de p.* d'Albert.

Montigny, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Rue, près de l'Authie, à 28 k. (6 l. ¼) d'Abbeville, 6 m. (14 l. ½) d'Amiens. *P.* comp. celle de Nampont, 499. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer, dép. du Pas-de-Calais.

Montigny (Bas, Haut et Moyen-), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. et commune de la Ferté-Gaucher, à 2 kil. (½ l.) de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de la Ferté-Gaucher et dép., 1924. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Montigny-aux-Amognes, village (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de St.-Benin-d'Azy, à 9 kil. (2 l. ¼) de Nevers. *Pop.* 460. *Bur. de p.* de Nevers.

Montigny-aux-Jongleurs, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, à 4 k. (1 l.) S. O. de Frohen, 15 kilom. (3 l. ½) O. de Doulens, 23 kil. (5 l. ⅔) E. p. N. d'Abbeville. *Popul.* 241. *Bur. de p.* de Doulens.

Montigny-la-Cour, v. (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Sissonne, commune de Lappion, à 29 kil. (6 l. ½) de Laon, 8 kilom. (2 l.) de Sissonne. *Pop.* compr. celle de Lappion, 4000. *Bur. de poste* de Laon.

Montigny-la-Grange, village (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, commune d'Amanvillers, à 10 kil. (2 l. ½) de Metz. *Pop.* compr. celle d'Amanvillers et dép., 248. *Bur. de p.* de Metz.

Montigny-l'Allier, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, canton de Neuilly-St.-Front, sur le Clignon, à 22 k. (5 l.) de Château-Thierry, 6 m. (14 l.) de Laon. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Gandelu.

Montigny-la-Loi, v. (*Yonne*), arr. d'Auxerre, canton de Ligny-le-Château, à 15 k. (3 l. ½) de Saint-Florentin, 10 kil. (2 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 545. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Montigny-Langrain, village (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne, à 16 kil. (3 l. ¾) de Soissons, 43 kilom. (9 l. ¾) de Laon. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Soissons.

Montigny-le-Bretonneux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Versailles, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. Il y a plusieurs carrières à pierre et à moellon. *Pop.* 265. *Bur. de poste* de Trappes.

Montigny-le-Chartif, village (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de Thiron-de-Gardais, à 25 k. (5 l. ⅔) de Nogent, 31 k. (7 l.) de Chartres. *Pop.* 1450. *Bur. de poste* d'Illiers.

Montigny-le-Franc, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Marle, à 25 k. (5 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 377. *Bur. de poste* de Montcornet.

Montigny-Lencoup, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Donnemarie, sur le ruisseau de Louverte, à 21 kilom. (4 l. ⅔) de Provins, 31 kilom. (7 l. ¼) de Melun. *Pop.* 864. *Bur. de poste* de Donnemarie.

Montigny-les-Condé, village (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Condé, à 13 kilom. (3 l.) de Château-Thierry, 6 m. (14 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 171. *Bur. de p.* de Château-Thierry.

Montigny-les-Dames, village (*Haute-Saone*), arr. et canton de Vésoul, près de la Drigone, à 6 k. (1 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 552. *Bur. de poste* de Vésoul.

Montigny-les-Guesdier, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins,

Digitized by Google

canton de Bray-sur-Seine, à 20 kil. (4 l. ½) de Provins, 4 m. (10 l.) de Melun. *Pop.* 414. *Bur. de poste* de Bray-sur-Seine.

MONTIGNY-LES-TIONEUX, village (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Fontaine-l'Evêque, à 4 k. (1 l.) E. S. E. de cet endroit, 4 kil. (1 l.) S. O. de Charleroy, 32 k. (7 l. ¼) E. p. S. de Mons. Il y a une clouterie, quatre martinets et la fonderie dits de *Domerie*. On y trouve aussi de la brèche curieuse par sa dureté : elle est sujette à éclater. *Popul.* 781. *Bur. de poste* de Binch.

MONTIGNY-MONFORT, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, canton de Montbart, à 9 kil. (2 l. ¼) de Semur, 6 m. (13 l. ½) de Dijon. *Pop.* 651. *Bur. de p.* de Montbart.

MONTIGNY-SOURCE-MEUSE *ou* LE ROI, ville (*Haute-Marne*), arr. de Langres, ch.-l. de canton, à 18 k. (4 l.) N. E. de Langres, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Chaumont, 18 k. (4 l.) O. de Bourbonne-les-Bains. Ses fortifications sont en partie détruites. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 982. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

MONTIGNY-SOUS-MARLE, village (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Marle, près de la Serre, à 25 kil. (5 l. ¾) de Laon. *Pop.* 177. *Bur. de poste* de Marle.

MONTIGNY-SUR-ARMANÇON, v. (*Côte-d'Or*), arrond. et canton de Semur, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 5 myr. (12 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 161. *Bur. de poste* de Semur-en-Auxois.

MONTIGNY-SUR-AUBE, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, ch.-l. de canton, près de l'Aube, à 18 k. (4 l.) N. E. de Chatillon, 7 myr. (16 l. ½) N. de Dijon, 18 kil. (4 l.) O. d'Arc. Il y a une papeterie au milieu de la commune, et un fourneau pour la fonte, à 1 k. (¼ de l.) de ce village. *Pop.* 589. *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Seine.

MONTIGNY-SUR-CANNE, bourg (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, canton de Chatillon, à 38 kilom. (8 l. ½) E. de Nevers, 13 kil. (3 l.) S. O. de Moulins-en-Gilbert, 19 kil. (4 l. ¼) N. E. de Decize. *Pop.* 739. *Bur. de p.* de Moulins-en-Gilbert.

MONTIGNY-SUR-CHIERS, village (*Moselle*), arr. de Briey, canton de Longuyon, sur la côte, près du Chiers, à 8 kil. (2 l.) de Longwy, 5 m. (12 l. ¼) de Metz. *Pop.* 234. *B. de p.* de Longuyon.

MONTIGNY-SUR-CRÉCY, village (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Crécy-sur-Serre, à 18 kil. (4 l.) de Laon. *P.* 488. *Bur. de poste* de Laon.

MONTIGNY-SUR-MEUSE, village (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Fumay, à 18 kil. (4 l.) de Rocroy, 7 kil. (1 l. ¾) de Fumay, 31 kilom. (7 l.) de Charleville. *Pop.* . . . *B. de p.* de Fumay.

MONTIGNY-SUR-SAMBRE, village (*Jemmapes*), arrond. et canton de Charleroy, près du Châtelet, à 16 k. (3 l. ¾) de Binch. Il y a une fabrique de clous. *Pop.* 1666. *Bur. de poste* de Binch.

MONTIGNY-SUR-VINGEANNE, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Fontaine-Française, à 24 kil. (5 l. ½) E. d'Is-sur-Tille, 41 k. (9 l. ¼) N. E. de Dijon, 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Champlitte. Il y a une forge dont le fer est des plus estimés. *Popul.* 387. *Bur. de poste* de Champlitte, département de la Haute-Saone.

MONTIGNY-ST.-BARTHÉLEMY *ou* MONTIGNY-SUR-SEREIN, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, canton de Précy-sous-Thil, à 5 k. (1 l. ¼) de la Maison-Neuve, 7 kil. (1 l. ¾) de Semur, 6 myr. (13 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de la Maison-Neuve.

MONTILIMA, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Mèreville, commune d'Arancourt, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Etampes, 5 k. (1 l. ¼) de Mèreville. *Popul.* comprise celle d'Arancourt, 117. *Bur. de poste* d'Etampes.

MONTILLET, montagne (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Rochefort, à 13 k. (3 l.) S. O. de Clermont.

MONTILLIERS, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Vihiers, à 4 k. (1 l.) de ce lieu, 32 k. (7 l. ½) d'Angers. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Vihiers.

MONTILLOT, v. (*Yonne*), arr. d'Avallon, canton de Vézelay, à 14 k. (3 l. ¼) d'Avallon, 33 kil. (7 l. ½) d'Auxerre. *P.* 649. *Bur. de poste* de Vézelay.

MONTILLY, v. (*Allier*), arr. et cant. de Moulins, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 503. *Bur. de p.* de Moulins.

MONTILLY, v. (*Orne*), arr. de Domfront, canton d'Athis, près du Noireau, à 25 k. (5 l. ¾) de Domfront, 7 myr. (14 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 900. *Bur. de p.* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

MONTILS, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de Saintes, cant. de Pons, à 15 k. (3 l. ½) de Saintes. *P.* 1166. *Bur. de p.* de Pons.

MONTILS (LES), v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Contres, sur la côte, près de la Beuvron, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Blois. Ce village fait partie du pays qu'on appeloit *le Blaisois* : il est situé dans la ci-dev. province de l'Orléanais, à l'extrémité de la forêt de Chambord. C'étoit anciennement un bourg. Il y avoit un château, qui fut jadis une maison royale. On croit que Thibaut, cinquième comte de Champagne, le fit bâtir, et qu'il affranchit les habitans du bourg qui étoient serfs. Les comtes de la maison de Chatillon l'ont souvent habité depuis. Une comtesse de cette même maison fonda tout auprès un monastère de religieuses, qu'elle appela *Plaisance*, nom assez mal appliqué à un couvent de filles cloîtrées. Le monastère, le bourg et le château avoient été détruits par les Calvinistes ; on voit encore quelques ruines du château. Il paroît que ce village n'a jamais été d'une grande étendue ; mais la situation en est fort belle. Il est élevé sur le penchant d'un coteau qui regarde le midi, et au pied duquel coule la rivière de Beuvron, qui arrose des prairies fort agréables. *Populat.* 333. *Bur. de poste* de Blois.

MONTILS, v. (*Tarn*), arrond. de Gaillac, canton de Castelnau-de-Montmirail, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Gaillac, 5 m. (11 l. ¼) de Castres. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Gaillac.

MONTINGON, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Piney, près de l'Auzon, à 22 k. (5 l.) de Troyes. *Populat.* 232. *Bureau de poste* de Troyes.

MONTIPOURET, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. de Neuvy-St.-Sépulchre, à 9 k. (2 l. ½) de la Châtre, 23 k. (5 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de la Châtre.

MONTIRAT, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Cappendu, à 8 k. (2 l. de Carcassonne. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Carcassonne.

MONTIRAT, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Monestier, à 27 k. (6 l.) N. d'Alby, 18 k. (4 l.) O.

Digitized by Google

S. O. de Sauveterre, 6 m. (14 l. ½) N. de Castres. *Pop.* 1980. *Bur. de poste* de Cordes.

Montireau, v. (*Eure-et-Loir*). *Voyez* Aligre. C'est la patrie de François *Lami*, bénédictin, philosophe et charitable, mort en 1711. On a de lui un traité estimé *De la connoissance de soi-même*, 6 vol. in-12; *Nouvel athéisme renversé*, in-12, contre *Spinosa*, etc.

Montiron, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de Samatan, à 19 k. (4 l. ¼) de l'Isle-Jourdain, 22 k. (5 l.) d'Auch. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de Gimont.

Montis (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, commune d'Auvernaux, à 9 k. (2 l. ¼) de Corbeil. *Pop.* comp. celle d'Auvernaux, 150. *Bur. de poste* de Corbeil.

Montivernoux, v. (*Lozère*). *Voy.* Fage-Montivernoux (la).

Montivilliers, ville (*Seine-Inférieure*), arr. du Hâvre, ch.-lieu de cant., sur la Lézarde, à 7 myr. (15 l.) O. p. N. de Rouen, 8 k. (2 l.) N. E. du Hâvre, 14 kilom. (3 l. ¼) N. O. de Honfleur, 27 k. (6 l.) de Fécamp, 22 m. (50 l.) N. O. de Paris. Longitude 17. 58. lat. 49. 35. On comptoit dans cette ville, qui a trois faubourgs, trois églises paroissiales et une superbe abbaye de bénédictines, riche des dons de Maraton, maire du palais, et fondée par Philibert, à la fin du 7e siècle. L'abbesse exerçoit une juridiction comme épiscopale sur quinze paroisses, dont elle étoit Dame et Patrone. On fabrique et on blanchit à Montivilliers des toiles très-belles. Il y a des manufactures de dentelles et de draps de laine, deux moulins à tabac et à papier, huit tanneries, deux imprimeries, quatre corderies, trois briqueteries, trois huileries, et une brasserie. *P.* 1886. *Bur. de poste.*

Montjan, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Saint-Florent-le-Vieil, près de la Loire, à 11 k. (2 l. ¾) de Saint-Florent, 24 k. (5 l. ½) d'Angers. On trouve aux environs des mines de charbon de terre. *Pop.* 1755. *Bur. de poste* d'Ingrande.

Montjardin, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Challabre, sur la Chalabrile, à 16 k. (3 l. ¾) de Limoux, 37 kil. (8 l. ¼) de Carcassonne. On y exploite des mines de jayet. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Limoux.

Montjaux, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de St.-Beauzely, à 14 k. (3 l. ¼) de Milhaud, 38 k. (8 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 942. *Bur. de poste* de Milhaud.

Montjay, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Rozans, sur la Blasance, à 10 k. (2 l. ½) de Serres, 43 k. (9 l. ¾) de Gap. *Pop.* 837. *Bur. de poste* de Serres.

Montjay, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Pierre, près de la Seille, à 21 k. (4 l. ¾) de Louhans, 7 m. (15 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 627. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Saone.

Montjay, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Claye, commune de Vilvaudé, à 16 kilom. (3 l. ⅔) de Meaux, 42 k. (9 l. ½) de Melun. *Pop.* comp. celle de Vilvaudé, 130. *B. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Montjay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Gometz-le-Châtel, à 7 k. (1 l. ¾) de Limours, 13 k. (3 l.) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Gometz-le-Châtel, 403. *Bur. de poste* de Limours.

Montjean, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Villefagnan, à 8 kil. (2 l.) de Ruffec, 5 myr. (11 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Ruffec.

Montjean, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Vizille, comm. de Monchabout, à 9 k. (2 l. ½) de Grenoble. *Pop.* compr. celle de Montchabout, 590. *Bur. de poste* de Vizille.

Montjean, b. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Saint-Florent, à 5 k. (1 l. ¼) d'Ingrande, 22 kil. (5 l.) de Beaupréau. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Ingrande, 4e arrondissement maritime. On trouve aux environs des mines de houille. *Pop.* 1755. *Bur. de poste* d'Ingrande.

Montjean, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Loiron, à 14 k. (3 l. ½) de Laval. *Pop.* 818. *Bur. de poste* de Laval.

Montjean, v. (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Villejuif, comm. de Rungis, à 3 k. (¾ de l.) d'Antony, 5 k. (1 l. ¼) de Villejuif. *Pop.* compr. celle de Rungis, 160. *Bur. de poste* d'Antony.

Montjeu, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. d'Autun, commune de Couard, à 4 k. (1 l.) d'Autun. On trouve dans son territoire du talc en feuilles aussi larges et aussi blanches que celles des Alpes. *Popul.* compr. celle de Léonard, 137. *Bur. de poste* d'Autun.

Montjoie, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de St.-Pois, à 9 k. (2 l. ¼) de Sourdeval, 14 kil. (3 l. ¼) de Mortain. *Pop.* 970. *Bur. de poste* de Sourdeval.

Montjoire, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, sur un tertre, à 20 k. (4 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 812. *Bur. de poste* de Toulouse.

Montjoly, v. (*Ardennes*), arr., cant. et commune de Mézières, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Mézières..... *Bur. de poste* de Mézières.

Montjoly, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Damville, comm. de Roman, à 4 k. (1 l.) de Damville, 22 k. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Roman et dépend., 264. *Bur. de poste* de Damville.

Montjoly, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* St.-André-Montjoly.

Montjoux, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Dieu-le-Fit, près du Lez, à 29 k. (6 l. ½) de Montelimar, 5 m. (11 l. ½) de Valence. *Pop.* 498. *Bur. de poste* de Dieu-le-Fit.

Montjovet, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, à la gauche de la Dora-Baltea, au sud et près de St.-Germain. *Pop.* réunie à celle de St.-Germain, 1200. *B. de p.* d'Ivrée.

Montjoy, v. (*Arriège*), arr. de Saint-Girons, cant. de St. Lizier, à 2 k. (½ l.) de St.-Girons, 41 k. (9 l. ¼) de Tarascon. Entre ce village et le hameau d'Audinat, il y a trois sources d'eaux minérales dont on ordonne la boisson pour la guérison de certaines maladies de poitrine et d'estomac; elles sont bonnes aussi pour les enflures occasionnées par les vents. *P.* 1296. *B. de poste* de Saint-Girons.

Montjoy, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Monthoumet, sur l'Orbieu, à 15 k. (3 l. ½) de la Grasse, 27 k. (6 l.) de Carcassonne. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de la Grasse.

Montjoy, ville (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Valence, sur la côte, près de la Seaune, à 9 k. (2 l. ⅓) de Valence, 24 k. (5 l. ½) d'Agen. *Pop.* 817. *Bur. de poste* de Valence-d'Agen.

Digitized by Google

Montjoye, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, sur la côte, près du Doubs, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Hippolyte, 6 m. (14 l. ½) de Besançon. *P.* 107. *B. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Montjoye (la), ville (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, à 18 k. (4 l.) E. S. E. de Nérac, 16 k. (3 l. ⅔) S. S. O. d'Agen, 4 k. (1 l.) S. p. O. de la Plume. *Popul.* 684. *Bur. de poste* d'Agen.

Montjoye, v. (*Roër*). *Voyez* Monjoie.

Montjoyer, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Montelimar, commune d'Allan, à 13 k. (3 l.) de Montelimar, 5 m. (11 l. ½) de Valence. *Pop.* compr. celle d'Allan, 120. *Bur. de poste* de Montelimar.

Montjuget, montagne (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Rochefort, à 13 k. (3 l.) S. O. de Clermont. *Pop.*.....

Mont-Julien, v. (*Haute-Garonne*). *Voyez* Saint-Julien-sur-Garonne.

Montjustin, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Reillanne, à 16 k. (3 l. ⅔) de Forcalquier, 5 m. (12 l. ½) de Digne. *P.* 233. *Bur.* de *poste de* Manosque.

Montjustin, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Noroy, à 16 k. (3 l. ⅔) de Vésoul. *Pop.* compr. celle de Velolte, 413. *Bur. de poste* de Vésoul.

Montlambeau, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de Rebais, comm. de St.-Germain, à 7 k. (1 l. ¾) de Coulommiers, 4 k. (1 l.) de Rebais. *Pop.* compr. celle de St.-Germain, 376. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Montlaron (le), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, comm. de Roman, à 3 k. (¾ de l.) de Damville, 20 kilom. (4 l. ½) d'Evreux. *Popul.* compr. celle de Roman et dépendances, 264. *Bur. de poste* de Damville.

Montlaur, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, comm. d'Arabeaux, à 5 k. (1 l. ¼) de Foix, 15 k. (3 l. ½) de Tarascon. *Pop.* compr. celle d'Arabeaux, 142. *Bur. de p.* de Foix.

Montlaur, v. (*Haut.-Pyrénées*). arr. de Bagnères, cant. de Bordères, comm. d'Aranvielle, à 11 kilom. (2 l. ¾) d'Arreau, 37 k. (8 l. ¼) de Bagnères. *Pop.*..... *Bur. de poste* d'Arreau.

Montlaur, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de la Grasse, près des Mattes, ruisseau, à 6 kil. (1 l. ½) de la Grasse, 20 kilom. (4 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 565. *Bur. de poste* de la Grasse.

Montlaur, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de Belmont, sur le Dourdon, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Afrique, 6 m. (12 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Saint-Afrique.

Montlaur, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Luc, sur la côte, près de la Drôme, à 14 k. (3 l. ¼) de Die, 5 m. (12 l. ¼) de Valence. *Pop.* 237. *Bur. de poste* de Die.

Montlaur, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Villefranche, cant. de Montgiscard, à 15 kil. (3 l. ½) de Villefranche, 16 kil. (3 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 531. *Bur. de p.* de Villefranche.

Montlaur, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Castries, comm. de Montaut. *Pop.* comprise celle de ce lieu, 201. *Bur. de poste* de Lunel.

Montlaurs, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Saint-Etienne-les-Orgues, sur la côte, près du Lauzon, à 9 k. (2 l. ¼) de Forcalquier, 32 kil. (7 l. ¼) de Digne. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Montlaville, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Pont-Sainte-Maxence, commune de Verneuil, à 3 k. (¾ de l.) de Greil, 8 k. (2 l.) de Beauvais. *Pop.* comprise celle de Verneuil, 1332. *B. de p.* de Creil.

Montledier, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mazamet, commune de Pont-du-Tarn, sur le Tarn, à 19 kil. (4 l. ½) de Castres. *Pop.* compr. celle de Pont-du-Tarn, 1162. *Bur. de poste* de Mazamet.

Montlegun, v. (*Aude*), arr., cant. et comm. de Carcassonne, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de Carcassonne, 15219. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Montleiot, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Chatillon-sur-Seine, à 3 kil. (¾ de l.) de ce lieu, 7 myr. (16 l. ½) de Dijon. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Montletroit, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Colombey, à 21 k. (4 l. ¾) de Toul, 32 k. (7 l. ½) de Nancy. *Pop.* 201. *Bur. de p.* de Colombey.

Mont-Levon *ou* Mont-Libre, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Condé, près de la rivière de Dhuis, à 13 kil. (3 l.) de Château-Thierry, 7 m. (15 l.) de Laon. Il y a une manufacture de glaces. *Pop.* 471. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Montlevy, v. (*Indre*), arr. et cant. de la Châtre, à 5 k. (1 l. ⅓) de cet endroit, 39 kil. (8 l. ¾) de Châteauroux. *Pop.* 410. *Bur. de p.* de la Châtre.

Montlezun, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Marciac, à 14 k. (3 l. ½) de Mirande, 34 kil. (7 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 548. *Bur. de poste* de Mirande.

Montlhem, v. (*Haute-Garonne*). *Voyez* Notre-Dame-de-Montlhem.

Montlhéry, ville (*Seine-et-Oise*), arrond. de Corbeil, cant. d'Arpajon, à 22 kil. (5 l.) S. E. de Versailles, 15 k. (3 l. ½) O. de Corbeil, 24 k. (5 l. ½) S. de Paris. Son ancien nom est *Mons-Letherici*, corrompu dès le douzième siècle en *Mons-Leherici* ou *Leherii*. On croit qu'elle a pris ce nom de son fondateur. On sait seulement que le château fut bâti par Thibaut, surnommé *Fil-d'Etoupe*, qui étoit seigneur de Montlhéry. Les descendans de ce seigneur inquiétèrent Philippe Ier, roi de France, qui parvint à s'en rendre maître en mariant son fils Philippe de Mantes avec Elisabeth, fille du seigneur de Montlhéry. Cette ville est célèbre par les malheurs de la guerre. Louis-le-Gros, indigné de ce que le seigneur du lieu avoit eu l'audace de se révolter contre lui, fit raser le château, excepté une tour qu'on voit encore aujourd'hui. Louis l'érigea en comté, qui relevoit en plein fief de la grosse tour du Louvre. En 1292 et 1293 le comte de Hainault fut renfermé dans la tour de Montlhéry par ordre du roi Philippe-le-Bel, contre lequel il s'étoit révolté. En 1311 le même roi y fit renfermer Louis, fils aîné de Robert, comte de Flandre. C'est encore sous les murs de Montlhéry que se donna, le 16 juillet 1465, cette fameuse bataille entre Louis XI et le duc de Berry, dont les ducs de Bourgogne et de Bretagne suivoient le parti pour régner à leur tour, en se défaisant de leur patron. Le nombre des morts étoit si grand, que le soir, lorsque le duc de Charolois voulut prendre quelque nourriture, il fallut enlever plusieurs cadavres dont le champ étoit couvert, pour

Digitized by Google

laisser au duc une place suffisante. Il ne reste plus de remarquable dans cette ville que la tour, qui faisoit partie de l'ancien château et servoit à sa défense. C'étoit le chef-lieu d'un des deux doyennés de l'archidiaconé de Josas. Il y avoit une justice royale qui avoit titre de prévôté, et une châtellenie. Outre deux églises paroissiales, l'une dehors qui étoit collégiale, et l'autre dans la ville, il y avoit deux chapelles, dont l'une avoit titre de prieuré. On fait dans cette ville commerce de blé. On voit trois moulins à eau sur la rivière d'Orge. Le grès est abondant aux environs. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Linas.

Montliard, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, près de la forêt d'Orléans, à 2 k. (½ l.) de Bois-Commun, 38 k. (8 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 303. *Bur. de p.* de Bois-Commun.

Montlicherre, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Riscle, sur un mont, à 8 k. (2 l.) de Nogaro, 5 m. (12 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Nogaro.

Montlieu, ville (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonzac, ch.-l. de canton, à 5 myr. (12 l.) N. de Bordeaux, 6 myr. (14 l. ⅓) S. S. E. de Saintes, 50 m. (114 l.) S. O. de Paris. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 843. *Bur. de poste.*

Montlieu (le), v. (*Jura*), arr. de Dôle, cant. de Rochefort, commune d'Eclans, à 10 k. (2 l. ½) de Dôle, 3 k. (¾ de l.) de Rochefort. *Pop.* comp. celle d'Eclans, 520. *Bur. de p.* de Dôle.

Montlin, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, cant. de Saint-Trivier-de-Courtoux. *Pop.* 269. *Bur. de p.* de Pont-de-Vaux.

Montlivault, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et cant. est de Blois, sur la côte, près de la Loire, à 9 k. (2 l. ¼) de Blois. Il y a une carrière de pierre calcaire exploitée. *Pop.* 655. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Montloonon, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin, près de la Nonette, à 8 k. (2 l.) de Senlis, 5 myr. (12 l.) de Beauvais. *P.* 151. *B. de poste* de Senlis.

Montlong, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau, à 15 k. (3 l. ½) de Lavaur, 15 k. (3 l. ½) de la Barthe, 32 k. (7 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Castelnau.

Montlono, v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Salvy-de-Montlono.

Montloué, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Montcornet, sur le Hurtaut, à 34 kilom. (7 l. ¾) de Laon. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de Montcornet.

Montlouet, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Maintenon, à 18 k. (4 l.) de Chartres. *Pop.* 713. *B. de p.* de Gallardon.

Montmachon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Lorris, à 22 kil. (5 l.) de Nemours, 34 kil. (7 l. ¾) de Melun. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Montereau.

Montmacq, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Ribecourt, sur l'Oise, à 8 k. (2 l.) de Compiegne, 6 m. (13 l. ¼) de Beauvais. *P.* 219. *Bur. de poste* de Compiegne.

Montmagny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile, ci-devant Montmorency, à 7 k. (1 l. ⅔) de Gonesse, 25 k. (5 l. ⅔) de Versailles, 13 kil. (3 l.) de Paris. Ce village est situé dans une plaine agréable. On y voit un ancien château. *P.* 580. *Bur. de p.* d'Emile.

Montmagnerie, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Valence, comm. de Monjoy, à 13 k. (31.) de Valence-d'Agen, 27 k. (6 l.) d'Agen. *Pop.* comprise celle de Monjoy, 817. *Bur. de poste* de Valence-d'Agen.

Montmahoux, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Amancey, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Ornans, 29 kil. (6 l. ½) de Besançon. *Popul.* 241. *Bur. de poste* de Salins, départem. du Jura.

Montmain, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Seurre, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Jean-de-Losne, 31 k. (7 l.) de Dijon. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Seurre.

Montmain, v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Rouen, cant. de Boos, à 10 k. (2 l. ½) de Rouen. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Rouen.

Montmajou, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, comm. de Cier, à 29 kil. (6 l. ½) de Saint-Gaudens, 12 myriam. (26 l. ½) de Toulouse. *Pop.* comprise celle de Cier, 333. *Bureau de poste* de Saint-Béat.

Montmajour, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. d'Arles, comm. de Fontvielle, à 4 k. (1 l.) d'Arles, 29 kil. (6 l. ½) de Tarascon. *Popul.* comprise celle de Fontvielle, 1900. *B. de p.* d'Arles.

Montmalain, v. (*Jura*), arr. et cant. d'Arbois, à 6 kil. (1 l. ½) de cet endroit, 33 k. (7 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 315. *Bur. de poste* d'Arbois.

Montmalgus, v. (*Vendée*). *Voyez* Saint-Michel-de-Mont-Mercure.

Montmançon, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Pontaillier-sur-Saone, à 25 k. (5 l. ¾) de Dijon. *P.* 291. *B. de p.* de Pontaillier.

Montmandon, côte (*Ardèche*), arrond. de Tournon, cant. d'Annonay, à 2 k. (½ l.) N. O. de ce lieu. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Montmarault, ville (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, ch.-l. de cant., à 27 kil. (6 l.) E. de Mont-Luçon, 40 k. (9 l.) S. O. de Moulins, 32 m. (72 l.) S. p. E. de Paris. On fait à Montmarault un très-grand commerce de fromages et de gibier. Le territoire est fertile. A 20 k. (4 l. ½) de cette ville est la mine de *Fins*, où l'on connoît deux couches de houille principales, beaucoup mieux réglées qu'aux Gablires. La meilleure houille occupe le milieu de la couche. On croit cependant que celle qu'on néglige pourroit servir du moins aux chaufourniers. Depuis quelques années l'exploitation s'est ralentie. Cet abandon est d'autant plus fâcheux que la houille de Fins est d'une excellente qualité et convient parfaitement pour forger. Les environs de Montmarault renferment des sulfures de fer et des masses assez abondantes de granit. On en trouve beaucoup dans les coteaux qui bordent la rivière de l'Œil, sur laquelle, en 1766, on construisit un pont d'une seule arche où il entre plus de 2917 mètres (9000 pieds cubes) de cette pierre. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1285. *Bur. de p. Rel. de poste.*

Montmarcé, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mellerault, à 29 kil. (6 l. ½) de l'Aigle, 31 kil. (7 l.) d'Alençon. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Nonant.

Montmare, montagne (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Lunas, à 8 k. (2 l.) de ce lieu.

Montmarin, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Réthel, commune de Fleury, à 10 k. (2 l. ½) de Réthel, 32 k. (7 l. ¼) de Mézières. *P.* comp. celle de Fleury, 121. *Bur. de poste* d'Attigny.

Digitized by Google

Montmarlon, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, à 13 k. (3 l.) d'Arbois, 39 kil. (8 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 61. *Bur. de poste* de Salins.

Montmarquet, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton d'Hornoy, à 37 kil. (8 l. ¾) d'Amiens. *Popul.* compr. celle de Blangy et dép., 100. *Bur. de p.* d'Aumale, départ. de la Seine-Inférieure.

Montmartin, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoyes, près de la forêt de Bossican, à 18 k. (4 l.) de Bar, 36 kilom. (8 l.) de Troyes. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Vandœuvre.

Montmartin, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, à 8 k. (2 l.) de Baume-sur-le-Doubs, 32 kil. (7 l. ⅓) de Besançon. Il y a dans le territoire de cette commune une carrière de marbre brun avec des coquilles tachetées de blanc. *Pop.* 142. *B. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Montmartin, v. (*Loir-et-Cher*). *Voyez* Chapelle-Montmartin.

Montmartin, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. d'Estrées-St.-Denis, à 10 kil. (2 l. ½) de Compiegne, 43 kilom. (9 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 133. *Bur. de poste* de Compiegne.

Montmartin (Bas-), v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Coulommiers, commune de Mouroux, à 3 k. (¾ de l.) de Farmoutier, 4 k. (1 l.) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Mouroux et dép. 1800. *Bur. de poste* de Farmoutier.

Montmartre, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Neuilly, à 5 k. (1 l. ¼) de Saint-Denis, 3 kil. (¾ de l.) de Paris. C'est une montagne voisine et au nord de la ville de Paris où l'air est très-vif. Elle a été appelée *Montmartre* parce que Frédégaire la nomme *Mons Mercurii*. A la naissance du Christianisme plusieurs saints y furent martyrisés. Saint Denis y fut décollé; saint Rustique et saint Eleutère, ses compagnons, eurent le même sort. L'église dédiée au premier des trois fut détruite par les Normands vers la fin du neuvième siècle, et rétablie quelques années après. En 978 l'empereur Othon, qui faisoit dépendre le succès de ses armes d'un *alleluia*, avant d'assiéger Paris, fit camper toute son armée autour de la montagne de Montmartre; et ayant fait entonner par les clercs de l'église placée sur cette hauteur l'*alleluia* de la victoire qu'il méditoit, il ordonna à tous ses soldats de le répéter; ce qui fut exécuté, mais d'une voix si terrible que tous les quartiers de Paris l'entendirent. Soit qu'Othon eût peur, ou que Dieu l'avertît de sa mauvaise destinée, il se retira sans assiéger la ville. Les Anglais profitèrent des guerres civiles de la France au quatorzième siècle pour s'emparer d'une partie de son territoire. Montmartre étoit alors sous leur domination; et les religieuses se laissèrent corrompre au point que plusieurs évêques essayèrent, mais en vain, de les ramener à la vertu. Elles continuèrent le même genre de vie; et au 16e siècle leur réputation s'étoit tellement accrue, qu'Henri IV, assiégeant Paris, prit son quartier à Montmartre. L'abbesse le reçut très-bien: il en fut épris. La dernière abbesse de Montmartre, madame Laval de Montmorency, a été décapitée à Paris en 1793. La montagne de Montmartre est couverte de moulins; et le bas est renommé par ses abondantes carrières de plâtre, dont Paris fait une grande consommation pour ses bâtimens, et par les guinguettes, où le peuple va s'amuser les jours de fête et de dimanche. Ce village renferme des eaux minérales. On a observé, au sujet des eaux de la fontaine qui se trouve sur le coteau de la butte de Montmartre vers le nord, que ces eaux sont fort claires et assez bonnes pour boisson; mais qu'elles ont la propriété de donner une grande amertume à la viande et aux herbes ordinaires qu'on y fait cuire; au lieu que quand on se sert d'eau de pluie pour faire du bouillon avec ces mêmes légumes, il est très-bon et n'a aucune amertume; ce qui prouve très-bien que ce n'est pas la nature des herbes du lieu qui occasionne cette amertume, mais que c'est réellement la nature de l'eau. Avant la révolution, M. Valmont de Bomare, naturaliste, faisoit tous les ans avec des curieux un petit voyage dans les carrières de Montmartre. *Pop.* 1246. *Bur. de poste* de Paris.

Montmarvés, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac, à 19 k. (4 l. ⅓) de Bergerac, 5 m. (12 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 178. *B. de poste* de Bergerac.

Montmaton, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. et comm. de la Guiole, à 23 k. (5 l. ¼) d'Espalion, 3 kil. (¾ de l.) de la Guiole. *Pop.* comp. celle de ce lieu, 1833. *Bur. de poste* d'Espalion.

Montmau, pic (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun, à 16 kil. (3 l. ⅔) d'Argelès.

Montmaur, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Aspres-les-Veynes, près du rif de Lauzon, à 16 k. (3 l. ¾) de Gap. On y a découvert en 1791 un filon de charbon de terre, qui donne une flamme blanche et sans odeur sensible, laquelle s'élève à près de ⅔ de mèt. (2 pieds). *Pop.* 198. *Bur. de poste* d'Aspres-les-Veynes.

Montmaur, v. (*Aude*), arr. et cant. nord de Castelnaudary, à 11 k. (2 l. ¾) de cet endroit, 4 myr. (19 l. ⅓) de Carcassonne. *Pop.* 655. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Montmaurin, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Gaudens, 8 myr. (17 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 425. *Bur. de poste* de Boulogne.

Montmaur, v. (*Drôme*), arr. et cant. de Die, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 5 myriam. (10 l. ¾) de Valence. *Pop.* 227. *Bur. de p.* de Die.

Montmédy, ville (*Meuse*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur le Chiers, à 40 k. (9 l.) S. E. de Sedan, 8 m. (19 l.) N. de Bar, 13 k. (3 l.) E. de Stenay, 26 myr. (59 l.) N. E. de Paris. Long. 23. 5. lat. 49. 36. Cette petite ville forte faisoit partie de la ci-devant principauté de Carignan du Luxembourg français. On divise Montmédy en ville haute et ville basse; la première est sur une hauteur; et la basse, au pied de la montagne, près des marais, est coupée en plusieurs parties par la rivière. Cette ville est très-irrégulière dans son intérieur. Les rues ne sont point alignées, et la place publique est très-petite. Les Français prirent Montmédy en 1657, et la conservèrent par le traité de paix des Pyrénées. Elle n'a que quelques fabriques de chapeaux et de bonneterie. Ce ne sont que les établissemens militaires qui font subsister ses habitans. Montmédy a deux scieries où l'on scie des planches de toutes espèces, une huilerie où l'on fait de l'huile de faîne, de chénevi, de lin et de navette; une foulerie pour les étoffes, et quatre mégisseries de gants et buffles. Il y

Digitized by Google

a aux environs des carrières de très-bonne pierre de taille exploitées. On voyoit à 8 kil. (2 l.) de cette ville l'abbaye d'Orval, où vouloit se réfugier Louis XVI lorsqu'il fut arrêté à Varennes avec la reine, sa sœur et ses enfans. Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques et un receveur général. Montmédy est une place de guerre de 4e classe de la deuxième division militaire, et la résidence du commandant et de l'adjudant de place, d'un capitaine du génie, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comp. celle de Presnoy et d'Irey-les-Près, 1667. *Bur. de poste. Relais de p. aux chevaux.*

Montmégin, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Semur-en-Brionnais, comm. de Ste.-Foy, à 4 k. (1 l.) de Marcigny, 5 myriam. (12 l.) de Mâcon, 22 kilom. (5 l.) de Charolles. *Popul.* comp. celle de Sainte-Foy, 110. *Bur. de poste* de Marcigny.

Montmeillant, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Chaumont, à 2 k. (½ l.) E. de Rocquigny, 21 k. (4 l. ¾) N. de Réthel, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Charleville. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Réthel.

Montmeillant, forêt (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Chaumont, à 5 k. (1 l. ⅓) N. E. de Rocquigny. Elle a de l'E. à l'O. 3895 mèt. (2000 t.) et du N. au S. 4673 mèt. (2400 t.), et tient au S. à la grande forêt de Signy.

Montmeillant, ville (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, ch.-l. de cant., sur l'Isère, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Chambéry, 33 k. (7 l. ½) N. de Grenoble, 14 m. (32 l.) O. N. O. de Turin, 54 m. (122 l.) S. E. de Paris. Long. 23. 4. lat. 45. 32. La ville et le château de Montmeillant sont défendus par divers précipices avec cinq gros bastions revêtus et entretenus de tenailles et un puits creusé dans la montagne. C'est une des meilleures places de l'Europe. A 4 k. (1 l.) de cette ville est le fort de Barraux, bâti par le duc de Savoie en 1597. Cette ville tomba au pouvoir des Français, qui en prirent possession le 19 septembre 1792 sous la conduite du général Montesquiou. Montmeillant est une place de guerre de la septième division militaire, la résidence d'un adjudant de place et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Populat.* 985. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Montmeillant, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Dammartin, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 25 k. (5 l. ¾) de Meaux, 27 k. (6 l.) de Lagny. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Dammartin.

Montmeillant, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Fontainebleau, comm. de Samoireau, à 5 k. (1 l. ¼) de Fontainebleau. *Pop.* compr. celle de Samoireau, 195. *Bur. de poste* de Fontainebleau.

Montmejan, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, canton de Peyrelau, à 14 k. (3 l. ¼) de Milhaud, 6 m. (13 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Milhaud.

Montmel, v. (*Hérault*). *Voyez* St.-Bauzile-de-Montmel.

Montmelard, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, canton de Matour, à 22 k. (5 l.) de Cluny, 31 k. (7 l.) de Marcigny, 14 k. (3 l. ½) de Charolles, 32 kilom. (7 l. ⅓) de Mâcon. *Pop.* 1046. *Bur. de poste* de Matour.

Montmellas, v. (*Rhône*), arr. et canton de Villefranche, à 5 kil. (1 l. ⅓) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Lyon. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Villefranche-sur-Saone.

Montmelon, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de St.-Ursanne, à 1 k. (¼ de l.) E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Porentruy, 13 k. (3 l.) N. E. de Seignelegier. *Pop.* 233. *Bur. de poste* de Porentruy.

Montmenard (Grand), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de Sacy, à 4 k. (1 l.) de la Ferté-sous-Jouarre, 23 k. (5 l. ¼) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Sacy et dép., 1019. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Montmenol, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de St-Ursanne. *Voy.* Montenol.

Montmeny, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Bienne, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de ce lieu, 20 kil. (4 l. ½) S. de Délemont, 22 k. (5 l.) E. de Couletari. *P.* 298. *Bur. de poste* de Bienne.

Montmeret, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, comm. de St.-Aubin, à 1 k. (¾ de l.) de Gaillon, 14 k. (3 l. ¼) de Louviers. *P.* compr. celle de St.-Aubin, 1059. *Bur. de poste* de Gaillon.

Montmerle, b. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Thoissey, sur la rive gauche de la Saone, à 38 kil. (8 l. ½) O. S. O. de Bourg, 10 k. (2 l. ½) N. de Villefranche, 15 k. (3 l. ½) N. de Trévoux. Il y avoit un couvent de Minimes, d'où l'on découvroit les départemens du Rhône, de Saone-et-Loire, six villes, qui sont, Villefranche, Beaujeu, Belleville, Mâcon, Trévoux, et plus de 200 villages. Ce bourg avoit une Chartreuse qui fut fondée au 13e siècle par les frères de Bagé, et enrichie par la maison de Savoie et les principaux seigneurs du pays. Les Chartreux avoient une justice fort étendue sur les environs; ils avoient même joui du droit de mainmorte sur les habitans. On trouve près de ce bourg une manufacture d'indiennes. *Pop.* 1208. *B. de poste.*

Montmerrey, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Mostrée, à 9 k. (2 l. ¼) d'Argentan, 27 k. (6 l.) d'Alençon. *Pop.* 764. *Bur. de poste* de Mostrée.

Montmeyan, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de Tavernes, à 9 k. (2 l. ½) de Barjols, 6 m. (13 l. ¼) de Toulon. *Pop.* 691. *Bur. de p.* de Barjols.

Montmija, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Quérigut, comm. de Mijames, à 31 k. (7 l.) de Tarascon, 11 k. (2 l. ¼) de Quérigut, 40 k. (9 l.) de Foix. *Pop.* comprise celle de Mijames, 462. *Bur. de poste* de Tarascon.

Montmilles (les), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Nivilé, comm. de Troisserieux, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Beauvais, 8 k. (2 l.) de Nivilé. *Pop.* compr. celle de Troisserieux, 528. *Bureau de poste* de Beauvais.

Montmin, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Faverges. Il y a une mine de houille de très-bonne qualité, découverte en 1793; on en extrait annuellement dix mille quintaux de houille: on en fait usage à Annecy pour la fabrication des armes et pour une verrerie à bouteilles. *P.* 606. *B. de poste* d'Annecy.

Montmirail, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. E. de la Ferté-Bernard, 4 m. (10 l.) E. du Mans, 15 kilom. (3 l. ½) N. de Montdoubleau. Cette ville, sur une montagne près de la rive gauche de la Braye, étoit autrefois chef-lieu du Perche-Gouet. Il y avoit une église collégiale. Il y a une verrerie considérable, qui seule fournit toute

toute la ci-devant province du Perche, et en envoie à Paris une très-grande quantité. *Pop.* 771. *Bur. de poste* de la Ferté-Bernard.

MONTMIRAIL, v. (*Tarn*). *Voyez* CASTELNAU-DE-MONTMIRAIL.

MONTMIRAL, v. (*Drôme*), arr. de Valence, canton de Romans, à 14 k. (3 l. ¼) N. E. de cette ville, 30 kil. (6 l. ¾) N. E. de Valence, 13 k. (3 l.) O. de St.-Marcellin. *P.* compr. celle de St.-Martin et St.-Michel, 1600. *B. de p.* de Romans.

MONTMIRAT, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de St.-Mamet, à 13 k. (3 l.) de Sommières, 21 k. (4 l. ¾) de Nîmes. Il y a une mine de cuivre tenant un peu d'argent. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Sommières.

MONTMIRAUT, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton de la Ferté-Aleps, comm. de Cerny, à 2 kil. (½ l.) de la Ferté-Aleps, 13 kilom. (3 l.) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Cerny, 700. *B. de p.* de la Ferté-Aleps.

MONTMIREY-LA-VILLE, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montmirey-le-Château, à 14 k. (3 l. ¼) de Dole, 6 m. (13 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Dole.

MONTMIREY-LE-CHATEAU, ou LES CHARMES, v. (*Jura*), arr. de Dole, ch.-l. de cant., sur une montagne, à 14 k. (3 l. ⅓) N. de Dole, 6 m. (14 l.) N. de Lons-le-Saunier, 37 k. (8 l. ¾) O. de Besançon. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Dole.

MONTMOOIS, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, comm. de St.-Léger, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de St.-Léger, 202. *B. de p.* de Rebais.

MONTMOR. *Voy.* MONTMAUR.

MONTMORE, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Dourgne, à 18 k. (4 l.) de Castres. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Revel, dép. de la Haute-Garonne.

MONTMOREAU, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, ch.-l. de cant., sur la Tude, à 23 k. (5 l. ½) E. de Barbezieux, 28 k. (6 l. ½) S. d'Angoulême, 14 k. (3 l. ¼) N. d'Aubeterre. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 383. *Bur. de poste* d'Angoulême.

MONTMOREAU, v. (*Dordogne*). *Voy.* CHAPELLE-MONTMOREAU (LA).

MONTMORENCY, b. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château, à 27 kil. (6 l.) S. de Vitry, 40 k. (9 l.) N. E. de Troyes, 10 k. (2 l. ½) N. de Brienne. *Pop.* 455. *Bur. de poste* de Brienne.

MONTMORENCY, ville (*Seine-et-Oise*). *Voyez* EMILE.

MONTMORILLON, ville (*Vienne*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 7 m. (16 l.) N. de Limoges, 4 m. (10 l.) S. E. de Poitiers, 33 m. (75 l.) S. O. de Paris. Cette ville est séparée en deux par la Gartempe; la partie la plus ancienne, qui est du côté du levant, est beaucoup moins considérable qu'elle ne l'étoit autrefois. Le pont qui est sur la Gartempe est très-mauvais. Montmorillon étoit le siége d'un juge-prévôt, d'une sénéchaussée, et la résidence d'une maréchaussée. Outre l'église paroissiale, il y avoit une église collégiale, dont le chapitre étoit composé d'un prévôt et de quatre chanoines; des couvens considérables d'Augustins, de Cordeliers, de Récollets; il y a un hôpital, et une papeterie pour papiers communs. On engraisse aux environs des bœufs qui servent à l'approvisionnement de Paris. Montmorillon a une sous-préfecture, un tribunal de 1ère instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3121. *Bur. de p.*

MONTMORIN, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, comm. de Roman, à 4 k. (1 l.) de Damville, 22 k. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Roman et dép., 264. *Bur. de poste* de Damville.

MONTMORIN, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. de Billom, sur un mont, à 3 k. (¾ de l.) de Billom, 23 kil. (5 l. ¼) de Clermont. *P.* 1061. *B. de p.* de Billom.

MONTMOROT, village (*Côte-d'Or*), arr. de Châtillon, canton d'Aignay, comm. de Minot, à 13 k. (3 l.) d'Aignay, 33 k. (7 l. ½) de Châtillon. *P.* comp. celle de Minot et dép., 755. *Bur. de poste* d'Aignay.

MONTMOROT, v. (*Jura*), arr. et canton de Lons-le-Saunier, sur la Vaille, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 9 kil. (2 l. ¼) de Château-Chalon. On trouve dans ce village des sources d'eaux salées qui servent à la fabrication du sel. Les anciens souverains du pays les firent valoir aussi long-temps qu'ils purent, et ils furent enfin obligés de les abandonner. Au commencement du 18e siècle on les a fait revivre, en tirant parti d'un lac d'eaux salées, et en écartant les eaux douces qui s'y étoient mêlées. *P.* 1543. *B. de p.* de Lons-le-Saunier.

MONTMORS, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Marly-la-Machine, comm. de Plaisir, à 4 k. (1 l.) de Neauphle, 11 k. (2 l. ¾) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Plaisir, 1260. *B. de p.* de Neauphle.

MONTMORT, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. d'Issy-l'Evêque, à 29 kil. (6 l. ½) d'Autun, 8 m. (17 l.) de Mâcon. *Pop.* 795. *Bur. de poste* de Toulon-sur-Arroux.

MONTMORT, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, comm. des Essarts, à 10 k. (2 l. ½) de Rambouillet, 20 kilom. (4 l. ½) de Versailles. *Pop.* compr. celle des Essarts, 583. *Bur. de poste* de Rambouillet.

MONTMOTIER, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Bains, à 15 k. (3 l. ½) de Darney, 29 k. (6 l. ½) d'Epinal. *P.* 199. *B. de p.* de Bains.

MONTMOULONS, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Rabasteins, sur le Loureux, à 19 k. (4 l. ⅓) de Tarbes. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Trie.

MONTMOYEN, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Recey, sur le Digenne, ruisseau, à 21 k. (4 l. ⅔) de Châtillon, 5 myr. (11 l. ⅔) de Dijon. Il y a une forge. *Pop.* 370. *B. de p.* d'Aignay.

MONTMURAT, v. (*Aveyron*). *Voy.* ST.-SANTIN.

MONTMURAT, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Maurs, sur un mont, à 39 k. (8 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 260. *B. de p.* de Maurs.

MONTMUREAU, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, canton de Brézolles, comm. de la Mancellière, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Brézolles, 29 k. (6 l. ½) de Dreux. *Pop.* compr. celle de la Mancellière, 421. *Bur. de poste* de Brézolles.

MONTMUSSET, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton d'Houdan, comm. de Dannemarie, à 4 k. (1 l.) d'Houdan, 27 kil. (6 l.) de Mantes. *P.* compr. celle de Dannemarie, 80. *Bur. de poste* d'Houdan.

MONTMYA, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Quillan, comm. de Condons, à 6 kilom. (1 l. ½) de Quillan, 21 k. (4 l. ¼) de Limoux. *Pop.* compr. celle de Condons, 333. *Bur. de poste* de Quillan.

MONTNER, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de la Tour, près de la Petite Pasquelle, à 19 k. (4 l. ¼) de Perpignan. On trouve dans le territoire de ce village deux sources ferrugineuses, l'une au

Digitized by Google

lieu dit *Lloufa*, et l'autre au lieu dit *la Mève* : cette dernière est sur-tout très-martiale. *P.* 132. *Bur. de poste* de Perpignan.

Montneuf, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de Guer, à 15 k. (3 l. ½) de Ploërmel, 4 m. (10 l. ½) de Vannes. *Pop.* 1140. *Bur. de poste* de Ploërmel.

Montoille, v. (*Haute-Saone*), arr. et canton de Vésoul, près de la Drujone, à 3 k. (¾ de l.) de Vésoul. *Pop.* compr. celle de Vaivre, 754. *Bur. de poste* de Vésoul.

Montoillot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Sombernon, à 21 kil. (4 l. ⅔) d'Arnay, 28 kil. (6 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Sombernon.

Montoinet, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Pont-Ste.-Maxence, comm. de St.-Pierre de Pont-Pont, à 5 k. (1 l. ¼) de Pont-Ste.-Maxence, 10 k. (2 l. ½) de Senlis. *P.* compr. celle de St.-Pierre de Pont-Pont, 940. *Bur. de poste* de Pont-Ste.-Maxence.

Montoir, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, canton de Tiéblemont, à 18 k. (4 l.) de Vitry, 41 k. (9 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* comprise celle de Maurupt, 500. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Montoire, bois (*Drôme*), arr. de Valence et de Die, à 18 k. (4 l.) de Die. Il a du N. au S. 7 k. (1 l. ¾), et de l'E. à l'O. 8 k. (2 l.).

Montoire ou Querhoent, ville (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, ch.-l. de cant., sur le Loir, à 15 k. (3 l. ½) S. O. de Vendôme, 40 k. (9 l.) N. O. de Blois, 20 k. (4 l. ½) S. S. E. de St.-Calais. Montoire faisoit partie du duché de Vendôme jusqu'à l'extinction de la maison de ce nom : après avoir été vendue à différens seigneurs, elle est enfin passée à un gentilhomme breton, du nom de *Querhoent* de Coëtanfao, qui obtint des lettres-patentes pour que le nom de Montoire fût changé en celui de *Querhoent*. On y voit une fort belle place que le duc de Tallard a fait construire lorsqu'il en étoit seigneur. Outre deux églises paroissiales, il y avoit un couvent d'Augustins et une communauté de religieuses. Elle est renommée pour les toiles qu'on y fabrique. Il y a encore des fabriques de bonneterie et de serges communes, et deux tanneries pour les cuirs. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2779. *Bur. de poste.*

Montoire, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Savenay, canton de St.-Nazaire, à 21 kil. (4 l. ¾) E. de Guérande, 4 m. (10 l. ½) O. de Nantes, 7 k. (1 l. ⅓) N. de St.-Nazaire. On tire de la tourbe dans le territoire de ce village. Les marais de Montoire forment une tourbière de 22 myr. (46 l.) de circuit, exploitée depuis plus de 500 ans : on transporte ce combustible à Belle-Isle, à Nantes et jusque dans la Gironde. Ce commerce occupe une grande quantité d'ouvriers. Cette comm. a un syndic des marins ; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier du Croisic, 4e arrondissement maritime. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* compr. celle de St.-Joachim, 3119. *B. de p.* de Savenay.

Montois-la-Montagne, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) de Metz. *P.* 216. *B. de p.* de Briey.

Montolier, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. des Planches, à 8 k. (2 l.) de Poligny, 25 kil. (5 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Poligny.

Montolieu, v. (*Arriège*). *Voy.* Montoulieu.

Montolieu, ville (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. d'Alzonne, sur la Rougeanne, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Carcassonne, 20 k. (4 l. ½) E. de Castelnaudary, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Saissac. Il y a une belle manufacture de draps ; on en fabrique façon d'Elbeuf et de Sedan, et de plusieurs autres qualités propres au commerce de la Guinée, de l'Amérique et des Indes. On trouve quelques autres fabriques particulières, et deux tanneries où l'on prépare les cuirs et peaux. *Pop.* 1410. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Montolieu, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton de Ganges, près de l'Ausson, à 37 k. (8 l. ⅓) de Montpellier. *Pop.* 124. *Bur. de p.* de Ganges.

Monton. *Voyez* Montnou, et Mouton.

Monton, b. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, cant. et comm. de Veyre, sur un mont, à 13 k. (3 l.) S. de Clermont-Ferrand, 7 k. (1 l. ⅔) O. N. O. de Vic, 14 k. (3 l. ⅓) S. O. de Billom. *Pop.* compr. celle de la Landres, 3228. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Montonous, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Vabre, comm. de Massugnies, à 33 k. (7 l. ½) d'Alby, 33 k. (7 l. ½) de Castres. *P.* compr. celle de Massugnies, 1116. *Bur. de poste* d'Alby.

Monton, v. (*Allier*), arr. de Gannat, canton de St.-Pourçain, à 22 kil. (5 l.) de Gannat, 32 kilom. (7 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de St.-Pourçain.

Montorcier, v. (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, canton d'Orcier, comm. de St.-Jean-de-Montorcier, à 16 kil. (3 l. ¾) de Gap, 7 kilom. (1 l. ¾) d'Orcier. *Pop.* compr. celle de St.-Jean-de-Montorcier et dép., 843. *Bur. de poste* de Gap.

Montoral, v. (*Drôme*). Il y a des eaux minérales. *P.*... *Bur. de p.* de Die.

Montorges, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. de Couches, à 22 k. (5 l.) d'Autun, 7 m. (14 l. ⅝) de Mâcon. *Pop.* compr. celle de Comberau, 155. *B. de p.* de Couches.

Montori, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 15 k. (3 l. ½) de Mauléon, 4 m. (10 l.) de Pau. On trouve près de ce village des couches d'ardoises marneuses. Il y a aussi dans les collines qui entourent le village de Montori, des masses d'argile pétrifiée parmi les ardoises marneuses ; mais ces différentes matières n'ont pas été mêlées au point de produire la substance mixte qui compose presque tout le territoire de Montori, et qu'on appelle *marne*. *Pop.* 1100. *Bur. de poste* de Mauléon.

Montoriol, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. et cant. de Céret, sur le Réart, à 9 k. (2 l. ¼) de Céret, 20 k. (4 l. ½) de Perpignan. *P.* 103. *Bur. de p.* de Céret.

Montormel, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, à 16 k. (3 l. ¼) d'Argentan, 4 m. (10 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 240. *Bur. de poste* d'Argentan.

Montormentier, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Prauthoy, à 29 kilom. (6 l. ½) de Langres, 6 m. (13 l. ½) de Chaumont. *P.* 89. *Bur. de p.* de Langres.

Montot. *Voyez* Montaut.

Montot, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de St.-Jean-de-Losne, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 25 kil. (5 l. ¾) de Dijon. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Losne.

Montot, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Andelot, à 21 k. (4 l. ¾) de Chaumont. Il y a une forge. *Pop.* 205. *B. de poste* de Chaumont.

Montot, v. (*Haute-Saone*),

Digitized by Google

arr. de Gray, cant. de Dampierre, sur la Saolon, à 9 k. (2 l. ¼) de Champlitte, 40 k. (9 l. de Vésoul. *P.* 294. *B. de p.* de Champlitte.

Montou, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. et comm. de la Salvetat, à 36 k. (8 l.) de Rhodez, 2 k. (½ l.) de la Salvetat. *Pop.* compr. celle de ce lieu, 547. *Bur. de p.* de Rhodez.

Montoulié, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières, cant. de St.-Chinian, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Pons-de-Thomières, 8 m. (19 l.) de Montpellier. *P.* 230. *Bur. de poste* de St.-Chinian.

Montoulieu, v. (*Arriège*), arr. et cant. de Foix, à 7 k. (1 l. ⅔) de Tarascon. *P.* comp. celle de Seignaux, 516. *Bur. de poste* de Foix.

Montoulieu, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aurignac, à 21 k. (4 l. ⅔) de St.-Gaudens, 6 m. (13 l. ½) de Toulouse. *P.* 270. *B. de p.* de Martres.

Montour, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. de St.-Brice, à 11 k. (2 l. ¾) de Fougères, 4 m. (10 l. ⅓) de Rennes. Il y a des tanneries pour cuirs d'empeigne. *Pop.* 1471. *Bur. de poste* de Fougères.

Montoury, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Vallière. *P.*.... *Bur. de poste* d'Aubusson.

Montournois, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay, cant. de Pouzauges-la-Ville, à 9 kil. (2 l. ⅓) de la Châtaigneraye, 31 k. (7 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Pouzauges-la-Ville.

Montourtier, v. (*Mayenne*), arrond. de Laval, cant. de Mont-Surs, à 11 k. (2 l. ¾) de Mayenne, 22 k. (5 l.) de Laval. Il y a un fourneau à fer. *P.* 1035. *B. de p.* de Mayenne.

Montoussé, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Nestes, à 3 k. (⅔ de l.) de cet endroit, 34 k. (7 l. ⅔) de Tarbes. *P.* 478. *Bur. de p.* de Montrejean, départ. de la Haute-Garonne.

Montoussin, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Fousseret, à 15 k. (3 l. ½) de Rieux, 5 m. (11 l. ½) de Toulouse. *P.* 217. *B. de p.* de Martres.

Montoville, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Pont-à-Mousson, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville, 27 k. (6 l.) de Nancy. *Pop.* 337. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Montoy, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 6 kilom. (1 l. ½) de Metz. *Pop.* compr. celle de l'Eauvallière et la Planchette, 230. *Bur. de poste* de Metz.

Montpailloux, v. (*Loire*). *Voy.* St.-Héand.

Montpalais, v. (*Haut-Rhin*), à 8 k. (2 l.) de Porentruy. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Porentruy.

Montpaon, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, canton de Cornus, sur la côte près de la Sorgues, à 21 k. (4 l. ¾) de St.-Afrique, 6 myr. (12 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 892. *Bur. de poste* de Milhaud.

Montpazier, v. (*Dordogne*). *Voyez* Monpazier.

Montpélegri, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, canton de Rabastens, comm. de Rocquemaure, à 8 k. (2 l.) de Rabastens, 22 kilom. (5 l.) de Gaillac. *Pop.* compr. celle de Roquemaure, 543. *B. de p.* de Rabastens.

Montpellas, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Chatelard, comm. d'Aillon, à 10 k. (2 l. ½) de Chambéry, 5 kil. (1 l. ⅓) de Chatelard. *P.* compr. celle d'Aillon et dépendances, 1476. *Bur. de poste* de Chambéry.

Montpellier, ville (*Hérault*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., sur le Lés, rivière et canal, à 5 m. (11 l.) S. O. de Nimes, 8 m. (19 l. ⅓) N. E. de Narbonne, 6 m. (13 l. ½) O. S. O. d'Arles, 10 m. (22 l.) S. O. d'Orange, 80 m. (182 l.) S. p. E. de Paris. Long. 21. 55. lat. 45. 58. Cette ville, l'une des plus considérables du ci-dev. Languedoc, étoit le chef-lieu de la partie basse de cette province et de l'intendance, le siége d'un évêché suffragant de Narbonne, d'une chambre des comptes, d'une cour des aides, d'un présidial, d'une juridiction consulaire, d'un hôtel des monnoies et des trésoriers de France. C'étoit aussi un gouvernement de place avec un état-major pour la ville et la citadelle, le siége d'une des quatre lieutenances de la maréchaussée du Languedoc, avec la résidence d'une brigade, le siége d'un grenier à sel, et le chef-lieu d'un des trois départemens des gabelles du Languedoc. Il y résidoit un lieutenant des maréchaux de France.

Au 10ᵉ siècle, Montpellier n'étoit qu'un village, qui appartenoit à trois demoiselles: de-là lui vient le nom de Montpellier, *Mons puellarum*. Ce village, par sa position, devint en peu d'années une ville importante et célèbre. Avec des richesses elle eut bientôt des maîtres, et n'échappa pas à cette espèce de partage que les seigneurs féodaux firent entre eux du territoire de la France. La plupart des comtes de Montpellier ont porté le nom de *Guillaume*. Ces comtes étendirent sur elle un sceptre de fer. Guillaume VI poussa le pouvoir arbitraire jusqu'à s'emparer des richesses d'un particulier que le commerce avoit élevé, et qui, par cela même, avoit acquis une grande influence sur le reste des habitans. Ils se soulevèrent pour l'arracher à l'avidité de ce Guillaume, qu'ils chassèrent de leurs murs. Le pape Innocent II, auquel il s'adressa pour l'intéresser dans sa cause, ne put lui envoyer des troupes, parce qu'il étoit occupé à se venger du roi de Sicile, qui venoit de lui enlever une partie de ses états.

Pour servir Guillaume, il excommunia les habitans de Montpellier, qui se moquèrent des foudres du pape; mais, deux ans après, ils éprouvèrent un besoin irrésistible de messes; ils en demandèrent à l'archevêque d'Arles, qui leur en accorda, sans les raccommoder toutefois avec leur comte Guillaume. Celui-ci s'en plaignit vivement au pape; et le pape fort en colère qu'un archevêque eût délié ce que le successeur des apôtres avoit lié, ordonna au prélat, sous peine d'excommunication personnelle, d'excommunier de rechef les habitans de Montpellier, et même les habitans de la campagne. Pour cette fois ils s'en moquèrent tout-à-fait: mais Guillaume, ayant perdu sa souveraineté, appela à son secours le comte de Barcelone, son parent, et vint mettre le siége devant Montpellier, dont les habitans, après s'être défendus en désespérés, se virent contraints de recevoir enfin le joug du vainqueur. Les rois d'Arragon possédèrent ensuite cette ville par le mariage de l'héritière d'un Guillaume VIII, jusqu'à ce qu'enfin Jean, roi de Majorque, la vendit à Philippe de Valois.

Cette ville, comme toutes celles de la ci-devant province du Languedoc, a été le théâtre sanglant de plusieurs guerres de religion. On s'y est égorgé jusqu'à extinction avec une rage digne des deux partis contraires. Les huguenots s'étant emparés de la ville sous le règne de Henri III, se constituèrent en république, jusqu'en 1622. Ce fut alors qu'après avoir soutenu un siége aussi long que terrible, elle se soumit le 20 octobre à

Digitized by Google

Louis XIII qui y fit bâtir une citadelle, prétexte d'une guerre encore plus sanglante que celle qu'ils venoient de terminer, et dont la fin les obligea à laisser subsister cette citadelle, qui leur portoit ombrage.

De quelque côté que l'on arrive à Montpellier, l'œil est enchanté. A plus de 4 k. (1 l.) de circonférence, cette commune s'annonce par des maisons de campagne élégantes, des jardins délicieux, des coteaux chargés de fleurs, de vignes, d'oliviers; et on l'aperçoit s'élever elle-même en amphithéâtre, avec une majesté riante, et se présenter comme la capitale de ces nombreuses et agréables possessions, témoignages de la richesse de ses habitans. L'intérieur de Montpellier dément la beauté de tout ce qui l'entoure. Bâtie sur une colline, et accrue de siècle en siècle, sans que l'on ait pourvu à l'ordre et à l'alignement des édifices, les rues sont tantôt escarpées et tortueuses, tantôt étroites et incommodes. Il faut que le voyageur cherche les beautés de la ville qui se dérobent à ses regards dans cet amas de belles maisons incohérentes entre elles, et qui se nuisent plus qu'elles ne s'accordent pour la commodité publique; et alors il trouve des monumens que ne désavoueroient pas les plus magnifiques cités. Quant aux temples de Montpellier, il n'en est pas un seul digne d'attention, pas même la cathédrale, que, sous le règne de Louis XIII, on projeta de rebâtir, et qui ne le fut qu'en partie, à cause d'une petite jalousie survenue entre l'évêque et le cardinal de Richelieu.

Nous ne parlerons pas de l'hôtel-de-ville où s'assembloient tous les ans les ci-devant états de Languedoc. On admire le bel escalier des trésoriers de France et le palais de justice. Il y a deux belles promenades, dont l'une s'appelle l'*Esplanade*, au pied de la citadelle; l'autre, appelée le *Péron*, est située à l'arc de triomphe, bâti par les états de Languedoc en l'honneur de Louis XIV. Cette promenade est l'une des plus belles de France: au milieu est la place du Péron, où l'on voyoit avant la révolution la statue équestre en bronze de Louis XIV, fondue par Girardon. La situation de cette place est si avantageuse qu'on y jouit d'une vue des plus magnifiques; d'un côté on voit la mer, de l'autre les Pyrénées; et en face de la porte, dans un temps serein, on aperçoit la cime des Alpes. On admire encore sur cette place une fontaine dont l'eau est apportée de plus de 8 k. (2 l.), et conduite dans un aquéduc à trois rangs d'arcades, qui peut le disputer au fameux pont du Gard, ouvrage des Romains. Cet aquéduc a coûté un million à la ville de Montpellier; et les états du Languedoc, à qui cette place étoit dévolue depuis qu'ils avoient érigé la statue de Louis XIV, ont fait sur la place du Péron des embellissemens qu'on évalue à plus de douze cent mille francs, et qui la rendent une des plus belles places de l'Europe. On voit un château d'eau en face de l'arc de triomphe. En sortant par la porte du Péron, on découvre sur la droite le Jardin des plantes, un des plus beaux de France. Il fut commencé en l'an 1598. On entre à Montpellier par sept portes. Le ruisseau Merdanson passe sous plusieurs endroits de la ville par des canaux souterrains. Cette ville s'est singulièrement embellie depuis 50 ans.

En l'an 11 (1803), les habitans de Montpellier, pour rendre hommage au premier Consul, aujourd'hui empereur des Français, ont donné le nom de Bonaparte à une place sur laquelle on doit élever une statue. La gloire de la Faculté de médecine de Montpellier s'est constamment soutenue jusqu'à ce jour. L'étude de cette science commença dès l'an 1180. Guillaume, qui en étoit comte alors, accueillit un grand nombre d'excellens médecins arabes, chassés d'Espagne par les Goths. Leur doctrine fut admirée et leur école très-fréquentée.

L'Université de Montpellier, dont on a tant parlé dans tous les temps, étoit une des plus anciennes de la France. Sa réputation y attira une foule prodigieuse de jeunes gens. On en a compté, à certaines époques, jusqu'à quinze cents. Cette jeunesse eut toujours un esprit de corps et un penchant extrême à l'indiscipline, qui rendirent souvent sa turbulence extrêmement dangereuse. Ces étudians contribuèrent à plus d'une sédition; ils s'armèrent plus d'une fois contre la troupe qui étoit en garnison, et le sang coula de part et d'autre.

Cette Université étoit composée de quatre facultés, mais qui n'étoient pas unies. Chacune des quatre faisoit un corps à part. On comptoit dans le nombre des professeurs de cette faculté plusieurs papes. Clément IV, et Urbain V entr'autres, avoient été professeurs de droit à Montpellier. Le pape Martin V avoit établi une école de théologie dès l'an 1422, pour faire corps avec les autres facultés. Les leçons de cette science ayant été interrompues dans cette Université, Louis XIV les y rétablit au mois de février 1686. Il fonda aussi en 1706 une Académie royale des sciences.

Il y avoit à Montpellier un collége, dirigé par des prêtres depuis l'expulsion des Jésuites. Il y a trois hôpitaux, celui de Saint-Eloi, ceux de l'Hôpital général et des vénériens. L'hôpital du Saint-Esprit avoit été uni, par une bulle du pape, à l'ordre royal et militaire de saint Lazare.

Le siége épiscopal de Montpellier étant anciennement dans la ville de Maguelone, que Charles Martel fit détruire de fond en comble pour empêcher les Sarrasins d'y faire des descentes. L'évêque et le chapitre furent transférés à Sustantion, où ils demeurèrent jusqu'en 1095, que l'évêque Arnaud les fit revenir à Maguelone, d'où ils furent transférés à Montpellier en 1538, par le pape Paul III, sur la demande de François Ier. Le chapitre étoit composé de 24 chanoines. Outre trois églises paroissiales, il y avoit plusieurs églises ou chapelles particulières; savoir, celle de Sainte-Foi qui servoit pour la confrairie des Pénitens, et la Chapelle neuve. Il y avoit encore des Cordeliers ou Frères mineurs de l'Observance, les Pères de la Merci, les grands Carmes, les grands Augustins, les Capucins, les Récollets et les Carmes déchaussés. Les maisons de filles étoient celles des Dominicaines, dites les *Prouillanes* ou sainte Catherine, des Visitandines, des Ursulines du second couvent, dites de *saint Charles* et de la *Providence*, destinées à l'instruction des nouvelles catholiques; les religieuses de Notre-Dame du Refuge et du Bon-Pasteur. On comptoit trois confrairies; savoir, la vraie Croix, composée d'artisans et de journaliers; celle de saint Claude pour les Pénitens bleus, et celle des Pénitens blancs, composée de tous les corps de ville et des plus riches habitans. Il s'est tenu plusieurs conciles fameux dans cette ville, qui a produit plusieurs hommes illustres dans les sciences et dans les arts.

Montpellier est en possession d'une branche de commerce considérable, c'est celle du vert-de-gris, dont la fabrication est confiée aux femmes,

Digitized by

parce que, plus faciles à s'alarmer, elles apportent plus de prudence à la manutention d'une drogue que la moindre indiscrétion peut rendre si funeste ; néanmoins on voit souvent ces femmes manger leur pain sans se laver les mains. On fabrique à Montpellier, année commune, plus de 4,000 pièces de futaine ; on y fait une grande quantité d'étoffes, de draps, et de couvertures de laine ; des mousselines, des mouchoirs, des toiles de coton, des soieries et des siamoises. On y prépare des parfums : le tournesol, l'eau-forte, l'huile de vitriol, le blanc de céruse, et les cristaux de Vénus sont des objets de ses fabriques. On blanchit aussi la cire jaune, et on la rend, par sa préparation, infiniment supérieure à celle de Hollande. Les tanneries fournissent beaucoup de cuirs, soit dans l'intérieur de la France, soit en Espagne et en Italie. Le commerce des vins, des eaux-de-vie, des eaux de la reine d'Hongrie, de la canelle et autres liqueurs, des vins cuits, fruits secs, huiles d'olive, citrons, oranges, anchoix, olive, sont aussi d'une grande importance et donnent à cette ville un air d'aisance. On trouve près d'un village appelé *Salason* une carrière de marbre fond nankin. A 6 k. (1 l. ½) de cette ville, du côté de la mer, il y a une source d'eau minérale, que l'on nomme *Joncasse*, parce qu'elle coule dans un endroit où il n'y croît que du jonc.

Montpellier est la patrie de Pons-Augustin *Alletz*, mort à Paris en 1785, âgé de 82 ans. Parmi le grand nombre des ouvrages qu'il a publiés, sont : *Le précis de l'histoire sacrée ; Le bon jardinier*, ou *Almanach* de 1754 ; *Le dictionnaire portatif des conciles ; L'agronome*, ou *Dictionnaire portatif du cultivateur*, etc. — Jean-Baptiste *Artaud*, né le 26 décembre 1732. On a de lui : *La petite poste dévalisée ; L'heureuse entrevue ; L'échange raisonnable ; Le centenaire de Molière*, etc. — Jean *Aubry*, prêtre, docteur en droit, et charlatan. Il fit une étude particulière de la chimie. Décoré du titre de médecin ordinaire du roi, il a publié des ouvrages singuliers par leurs titres emphatiques : *La.... du monde*, ou *la Médecine véritable ressuscitée*. Paris, 1655, *in*-4° ; *Le triomphe de l'Archée* et *le désespoir de la médecine*, 1656, *in*-4°. Ces deux ouvrages réunis ont reparu sous ce titre : *La médecine universelle et véritable pour toutes sortes de maladies les plus désespérées*, in-4° ; *Abrégé des secrets de Raymond Lulle*, in-4°. — *Bonnier*, président de la chambre des comptes de Montpellier, membre du Conseil des Anciens, et plénipotentiaire au congrès de Rastadt, assassiné le 9 floréal an 7 (29 Avril 1779.) — Philippe de *Bornier*, jurisconsulte, né en 1634, mort dans cette ville en 1711. Il étoit lieutenant particulier au présidial de Montpellier. On a de lui : *Conférences des nouvelles ordonnances du roi Louis XII avec celles de ses prédécesseurs*, 1755, 2 vol. *in*-4° ; *Commentaire sur les conclusions de Ronchin*. — Sébastien *Bourdon*, peintre et graveur, né en 1616, mort à Paris en 1662. Il étoit directeur de l'Académie de peinture. A 27 ans il se fit un nom célèbre par son tableau du *martyre de saint Pierre*, qui étoit à Notre-Dame de Paris. Il paria qu'il peindroit dans un jour douze têtes d'après nature, de grandeur naturelle : il gagna son pari. — Jean-Jacques-Régis *Cambacérès*, savant jurisconsulte, né en octobre 1752, conseiller de la cour des aides de Montpellier. Dès l'époque de la révolution il fut procureur-syndic de district, de département, président de tribunal criminel, député à la Convention nationale et à l'Assemblée législative, ministre de la justice, membre de l'Institut national, nommé second Consul de la République française en l'an 8 (1800), et en l'an 12 (1804) archi-chancelier de l'Empire. — L'abbé *Cambacérès*, frère du précédent, ancien prédicateur du roi, nommé archevêque de Rouen et cardinal par le premier Consul. On a de lui des sermons en trois volumes, *in*-12, 1781. — Louis-Bertrand *Castel*, Jésuite, mathématicien, inventeur du clavecin oculaire, né en 1688, mort en 1757. On a de lui : *Le traité de la pesanteur universelle*, 2 vol. *in*-12, 1724 ; *Plan d'une mathématique abrégée*. Paris, 1724, *in*-4° ; *mathématique universelle*, 1728, *in*-4° ; *Le vrai système de physique générale de Newton*, 1743, *in*-4°. Il donna encore un traité intitulé : *Optique des couleurs*. Paris, 1740, *in*-12, etc. — Guy de *Caulac*, médecin et auteur, né au 14e siècle. Il a donné : *Corps de chirurgie*. Lyon, 1669, *in*-8°. Il fut médecin des papes Clément VI et Urbain V. *Caulac* donna la description de la terrible peste qui, en 1348, fit périr une partie du genre humain. — Jean-Antoine-Claude *Chaptal*, savant chimiste, membre de l'Institut national, ci-dev. ministre de l'intérieur, actuellement membre du Sénat, a publié : *Tableau analytique du cours de chimie ; Élémens de chimie*, 3 vol., et beaucoup d'autres ouvrages de chimie. — François *Chicoyneau*, médecin et auteur, né en 1672, mort en 1740, professeur et chancelier de l'Université de Montpellier. *Chirac* lui enseigna les principes de la médecine, *du Verney* et *Winslow* l'anatomie, et *Vaillant* la botanique. Chicoyneau, né avec un génie facile, délicat et pénétrant, ne pouvoit que faire des progrès sous de tels maîtres, et il justifia les espérances qu'on avoit conçues de sa jeunesse. François *Chicoyneau* fils fut désigné par le roi pour être successeur de son père : il étoit médecin, botaniste et anatomiste. — Antoine *Deidier*, médecin qui vivoit en 1723. On a de lui : *De morbis venereis*, 1723. — Antoine *Despeisses*, jurisconsulte et auteur, né en 1595, mort en 1658. Ses œuvres ont été imprimées plusieurs fois. La dernière édition est de Lyon, 1750, 3 vol. *in*-fol. — Jean-Joseph *Durand*, avocat à la cour des aides de Montpellier, et ensuite président de la même cour. Il fut décapité le 22 nivose an 3 (13 janvier 1795), âgé de 33 ans, comme Brissotin. A l'époque de la révolution, par son éloquence, sa vertu, il fut nommé cinq fois, par acclamation, maire de cette ville. — Antoine *Fizes*, né en 1690, mort dans cette ville en 1765, célèbre médecin et homme de lettres. Ses principaux ouvrages sont : *Opera medica*, 1742, *in*-4° ; *Leçons de chimie de l'Université de Montpellier*, 1750, *in*-12 ; *Tractatus de phisiologiâ*, 1749, *in*-12. Cet ouvrage a été traduit en français en 1757, *in*-12. On a encore de lui plusieurs dissertations sur diverses matières de médecine. Fizes étoit l'Hippocrate de Montpellier. — Pierre *Magnol*, docteur en médecine, de l'Académie des sciences de Paris, mort en 1715. Il a donné *Botanicum Monspelliense*, etc. On lui doit la transplantation d'un arbre de l'Amérique, appelé le *Magnala*. — Pierre-Louis *Moline*, poëte, ci-devant avocat. On a de lui : *La Louisiade*, poëme ; *Les amours champêtres*, contes ; *Ode sur la mort du dauphin ; Éloge historique de G. de Gassion*, maréchal de France, etc. — François de

Digitized by Google

la *Peyronie*, célèbre chirurgien et anatomiste, mort à Versailles en 1747, de l'Académie des sciences, de l'Institut de Bologne, et premier chirurgien du roi. On doit à ce savant l'établissement de l'Académie de chirurgie à Paris. — Henri *Pilot*, né dans cette ville, où il est mort le 27 décembre 1771, de la Société royale de Montpellier. On a de lui divers ouvrages et des Mémoires de mathématiques et de mécanique. — Jean *Raoux*, peintre d'histoire: né en cette ville en 1677, mort à Paris en 1734, membre de l'Académie. *Raoux* étoit bon coloriste : il a peint avec succès le portrait et l'histoire. — Guillaume *Rondelet*, professeur en médecine, mort en 1566 : il a donné *Traité des poissons*, et nombre d'ouvrages en médecine. Ce fut *Rondelet* qui engagea le roi à établir le théâtre de Montpellier. — Jean-Antoine *Roucher*, homme de lettres, décapité à Paris le 9 brumaire an 2 (1er novembre 1793), âgé de 48 ans, auteur des *Mois*, poëme, et d'*une correspondance avec sa fille pendant sa captivité*. — Pierre-Joseph de la Pimpie de *Solignac*, secrétaire intime du roi Stanislas, membre de diverses Académies, et secrétaire de celle de Nancy, où il est mort le 28 février 1773. On a de lui : *Histoire de Pologne*, 5 vol. *in*-12; *Éloge du roi Stanislas*; *Récréations littéraires*. — Antoine *Teissier*, historiographe, et auteur de plusieurs ouvrages : né dans cette ville en 1632, mort à Berlin en 1715. Il fut élevé dans le calvinisme, et se retira en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes. Ses principaux ouvrages sont des Éloges d'hommes savans, tirés de l'histoire du président de *Thou*, dont on a l'édition *in*-12, 4 vol., 1715; *Lettres choisies de Calvin, traduites en français*, 1702, *in*-8°., *Abrégé de l'histoire de quatre monarchies du monde de Sleidan*, 1700; *Abrégé de la vie de divers princes illustres*, 1700, *in*-12. — Raymond de *Vieussens*, médecin, mort en 1715. On a de lui : *Traité des nerfs*, et autres ouvrages.

La ville de Montpellier est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché de Toulouse, le siége de la préfecture et des cours d'appel et de justice criminelle, et de la cour spéciale, des tribunaux de 1re instance et de commerce. Il y a un directeur des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un conservateur des forêts, un receveur général et un receveur particulier, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement, un lycée, une école spéciale de médecine, une école de pharmacie, une société de médecine, une chambre de commerce, des agens de change, des courtiers de commerce, un commissaire pour la réception du salpêtre, un hôtel des monnoies pour la fabrication des espèces marquées *N*, qui n'est point en activité. Cette ville a encore le bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. Montpellier est une place de guerre de la 9e division militaire, et la résidence du général commandant et du commissaire ordonnateur de la division qui comprend les départemens de l'Hérault, de la Lozère, du Tarn, du Gard, de l'Aveyron et de l'Ardèche; c'est aussi la résidence de deux sous-directeurs des fortifications, d'un capitaine du génie, d'un chef de brigade directeur de l'artillerie, d'un capitaine, de deux brigades, l'une à cheval, l'autre à pied, de la 24e légion de la gendarmerie nationale. Il y a 3 compagnies de gardes-côtes. *Pop.* 32,897. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Montpellier-de-Médilian, v. (*Charente-Inférieure*), arrond. de Saintes, cant. de Gemozac, à 14 k. (3 l. ⅓) de Saintes. *Pop.* 786. *Bur. de poste* de Cozes.

Montpensier, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton et commune d'Aigueperse, à 2 k. (½ l.) E. d'Aigueperse, 22 k. (5 l.) de Riom. Il y avoit dans ce village, situé sur une colline et autrefois fortifié, un château avec titre de duché-pairie; il n'en reste que quelques traces. Le roi Louis VIII, dit *Cœur-de-Lion*, y mourut le 8 novembre 1226, à son retour de la Guyenne, où il venoit de combattre contre les Albigeois. Ses entrailles furent transportées à Clermont, dans l'église de l'abbaye de St.-André, et déposées dans le tombeau des dauphins d'Auvergne. La branche de Bourbon-Montpensier laissa cette terre au duc d'Orléans. Il y a une mine de bitume au dessous de Montpensier; elle dessèche les terres voisines, et fait mourir les oiseaux qui en approchent; des mines de cuivre dans la petite montagne de Couelle, aux environs du ci-devant château de Montpensier. On y voit aussi une carrière à plâtre. *Pop.* compr. celle d'Aigue-Perse, 4351. *Bur. de poste* d'Aigue-Perse.

Montperreux, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Pontarlier, près du lac de St.-Point, à 8 k. (2 l.) de Pontarlier, 5 m. (11 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 271. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Montperreux, v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Rouen, canton de Darnetal, comm. d'Isneauville, à 6 k. (1 l. ½) de Rouen, 5 k. (1 l. ¼) de Darnetal. *Pop.* comprise celle d'Isneauville, 1007. *Bur. de p.* de Rouen.

Montperroux, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, canton de Jaligny, comm. de Liernobles, à 8 kil. (2 l.) du Donjon, 18 k. (4 l.) de la Palisse. *Pop.* comprise celle de Liernobles et dép., 729. *B. de p.* du Donjon.

Montperroux, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, canton de Mêle-sur-Sarthe, à 18 kil. (4 l.) d'Alençon. *P.* 62. *B. de p.* de Mêle-sur-Sarthe.

Monpetotz, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Pontarlier, commune de la Cluse, à 5 k. (1 l. ¼) de Pontarlier. *Pop.* comprise celle de la Cluse et dép., 891. *B. de p.* de Pontarlier.

Montpeyroux, bourg (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac, à 15 k. (3 l. ¾) E. p. S. de Lodève, 31 k. (7 l.) O. de Montpellier, 6 k. (1 l. ½) O. d'Aniane. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1126, qui fut incendiée en 1745; mais elle avoit été magnifiquement rétablie depuis. *P.* 1456. *Bur. de p.* de Gignac.

Montpeyroux, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Châteldon, comm. de Puy-Guillaume, à 11 kil. (2 l. ¾) de Thiers, 4 kil. (1 l.) de Châteldon. *P.* comprise celle de Puy-Guillaume, 942. *B. de p.* de Thiers.

Montpeyroux, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Issoire, commune de Condes, sur l'Allier, à 8 kil. (2 l.) d'Issoire, 21 kilom. (4 l. ¾) de Clermont. *P.* comp. celle de Condes, 1469. *Bur. de poste* d'Issoire.

Montpezat, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Riez, à 40 k. (9 l.) de Digne. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Riez.

Montpezat, bourg (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, ch.-l. de cant., sur la Pourseille, à 27 k. (6 l.) N. de Joyeuse, 18 kilom. (4 l.) N. O. d'Aubenas, 31 k. (7 l.) O. de Privas. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 2400. *B. de p.* d'Aubenas.

Digitized by Google

Montpezat, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Sigean, comm. de Roquefort, près de la route de Perpignan à Montpellier, à 27 k. (6 l.) de la Grasse, 5 kil. (1 l. ¼) de Sigean, 20 k. (4 l. ½) de Narbonne. *Pop.* comp. celle de Roquefort, 285. *Bur. de poste* de Sigean.

Montpezat, bourg (*Gers*), arr. et cant. de Lombez, sur la côte, près du Gradou, à 27 k. (6 l.) de l'Isle-Jourdain, 42 k. (9 l. ½) d'Auch. *Pop.* 426. *Bur. de poste* de Lombez.

Montpezat, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Sauveterre, à 9 kil. (2 l. ¼) de Cadillac, 34 kil. (7 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 721. *Bur. de poste* de Cadillac.

Montpezat, ville (*Lot*), arr. de Montauban, ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) N. E. de cette ville, 9 kilom. (2 l. ¼) N. p. O. de Caussade, 23 k. (5 l. ⅓) S. de Cahors. Il y a des carrières de pierre calcaire non exploitées. *P.* 2963. *B. de p.* de Caussade.

Montpezat, b. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Pressas, à 18 k. (4 l.) E. p. S. de Tonneins, 18 kil. (4 l.) N. N. O. d'Agen, 8 k. (2 l.) de Ste.-Livrade, 13 k. (3 l.) O. S. O. de Pujols. *Pop.* 1823. *Bur. de poste* de Ste.-Livrade.

Montpezat, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, canton de Lembège, à 33 kil. (7 l. ½) de Pau. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Pau.

Montpezat-de-Collins, village (*Gard*). *Voyez* Collias.

Montpezat-Ville-Basse, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. et comm. de Montpezat, à 18 k. (4 l.) d'Aubenas, 19 k. (4 l. ¼) de l'Argentière. *Pop.* comprise celle de Montpezat, 2400. *B. de p.* d'Aubenas.

Montpinchon, v. (*Manche*), arr. de Coutances, canton de Cérisy-la-Salle, à 11 k. (2 l. ¾) de Coutances. *P.* 1851. *B. de p.* de Coutances.

Montpinçon, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dives, à 22 k. (5 l.) de Croissanville, 23 kil. (5 l. ¼) de Lisieux, 40 kil. (9 l.) de Caen. *Pop.* 292. *Bur. de p.* de Croissanville.

Montpinçon, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, comm. d'Epinay, à 21 k. (4 l. ¾) de Conches, 24 kil. (3 l. ¼) de Bernay, 37 kil. (8 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 51. *Bur. de poste* de Conches.

Montpinier, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Lautrec, à 9 kil. (2 l. ¼) de Castres. *Pop.* 248. *Bur. de poste* de Castres.

Montpollin, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et canton de Baugé, près de la source du Verdun, à 5 k. (1 l. ¼) de Baugé, 36 k. (8 l.) d'Angers. *Pop.* 204. *Bur. de poste* de Baugé.

Montpont, b. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, ch.-l. de canton, à 8 k. (2 l.) S. de cet endroit, 38 kil. (8 l. ½) N. E. de Mâcon, 13 kil. (3 l.) E. de Cuisery. *Popul.* 2184. *Bur. de poste* de Louhans.

Montpothier, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Villenauxe, à 8 k. (2 l.) de Nogent-sur-Seine, 5 myr. (11 l. ½) de Troyes. *P.* 463. *Bur. de p.* de Villenauxe.

Montprevoir, v. (*Doubs*), arr. et canton de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 5 m. (12 l. ⅓) de Besançon. *Pop.*.... *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Montrabech, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. et commune de Lésignan, sur la rivière de l'Aude, à 37 k. (8 l. ¼) de Carcassonne, 21 k. (4 l. ¾) de la Grasse, 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 18 k. (4 l.) de Narbonne. *Pop.* compr. celle de Lésignan, 1410. *Bur. de poste* de Lésignan.

Montrabot, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, canton de Thorigny, à 15 kil. (3 l. ½) de St.-Lô, 42 kil. (9 l. ½) de Coutances. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Montracol, v. (*Ain*), arr. et cant. de Bourg, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 494. *Bur. de poste* de Bourg.

Montrambert, bourg (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montmirey-le-Château, sur l'Oignon, à 19 kil. (4 l. ¼) de Dole, 6 m. (14 l. ½) de Lons-le-Saunier. Il y a une forge. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de Dole.

Montravel, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Velnes, commune de Montcaret, à 32 k. (7 l. ⅓) de Mussidan, 6 k. (1 l. ½) de Castillon, 6 m. (14 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* comp. celle de Montcaret, 1450. *Bur. de poste* de Castillon, dép. de la Gironde.

Montravers, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Cérizay, à 16 k. (3 l. ¾) de Bressuire, 6 m. (13 l. ½) de Niort. *Pop.* 503. *Bur. de poste* de Chatillon.

Montréal, v. (*Ain*), arrond. et cant. de Nantua, à 27 k. (6 l.) E. de Bourg, 4 kilom. (1 l.) N. O. de Nantua, 23 k. (5 l. ½) S. d'Arinthot. Il y a deux usines à scier le bois. *Pop.* 645. *Bur. de poste* de Nantua.

Montréal, forêt (*Ain*), arr. et cant. de Nantua, à 2 k. (½ l.) N. de cette ville. Elle a 3895 mètres (2000 tois.) de long, sur 2334 m. (1200 tois.) de large. Il y a deux usines à scier le bois, situées sur deux ruisseaux.

Montréal, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de l'Argentière, près du Roubrau, à 6 kil. (1 l. ½) de Joyeuse, 1 k. (¼ de l.) de l'Argentière, 32 k. (7 l. ⅓) de Privas. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de l'Argentière.

Montréal, ville (*Aude*), arr. de Carcassonne, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) O. de cette ville, 20 k. (4 l. ½) de Castelnaudary, 18 k. (4 l.) N. O. de Limoux, 8 k. (2 l.) E. de Fanjeaux. *Populat.* 3000. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Montréal, v. (*Dordogne*). *Voy.* Issac-de-Montréal.

Montréal, v. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Remuzat, à 13 k. (3 l.) de Nions, 5 myr. (15 l.) de Valence. *P.* 200. *B. de p.* de Nions.

Montréal, ville (*Gers*), arr. de Condom, ch.-l. de canton, sur la Lauson, à 13 kilom. (3 l.) O. de Condom, 4 myr. (10 l. ½) N. O. d'Auch, 13 k. (3 l.) N. E. d'Eauze. *Pop.* 2750. *Bur. de p.* de Condom.

Montréal, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. d'Agen, comm. de St.-Cirq, à 6 k. (1 l. ½) d'Agen. *Pop.*... *Bur. de poste* d'Agen.

Montréal, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Mayen, au bord de l'Elst, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Mayen, 13 kil. (3 l.) N. E. d'Ulmen, 33 k. (7 l. ½) O. de Coblentz. *Pop.* 419. *Bur. de poste* d'Andernach.

Montréal, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, comm. de Beauvoir, à 8 kil. (2 l.) de Gournay, 30 kilom. (6 l. ¾) de Neufchâtel. *Pop.* comprise celle de Beauvoir, 1950. *B. de p.* de Gournay.

Montréal, bourg (*Yonne*), arr. d'Avallon, canton de l'Isle-sur-le-Serein, à 11 kilom. (2 l. ⅔) N. E. d'Avallon, 4 myr. (10 l.) S. E. d'Auxerre, 22 k. (5 l.) E. p. N. de Semur. Ce bourg est situé sur la croupe d'une montagne près de la rivière de Serein. Outre son église paroissiale, il y avoit une collégiale fondée par Robert Ier, duc de Bourgogne, composée de six chanoines, et un prieuré de l'Ordre de saint Augustin. Le territoire de Montréal est partagé en montagnes et en plaines; on y récolte d'assez bon vin. Ce bourg

Digitized by Google

étoit anciennement une petite ville ; on y voit les ruines d'un château qui fut habité par la reine Brunehaut. On assure même que François Ier y vint séjourner : on montroit la tour où il logea, et sur laquelle il avoit fait graver la salamandre qui étoit sa devise. *P.* 592. *B. de p.* d'Avallon.

Montrebois (*Côte-d'Or*). *Voyez* St.-Andeux.

Montrecourt, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Solesmes, près de la Selles, à 13 k. (3 l.) du Quesnoy, 30 k. (6 l. ¾) de Douay. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Cambrai.

Montrecouture, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy, comm. de Couvron, à 13 k. (3 l.) de Laon, 7 k. (1 l. ¾) de Crécy. *Pop.* comp. celle de Couvron et dépend., 636. *Bur. de poste* de Laon.

Montredon, v. (*Aude*), arr. et cant. est de Carcassonne, commune de Berriac, à 4 k. (1 l.) de Carcassonne. *Populat.* comprise celle de Berriac, 123. *Bureau de poste* de Carcassonne.

Montredon, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Rome-du-Tarn. *Pop.* 28. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Montredon (Collet de), montagne (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. sud de Marseille, à 3 kilom. (¾ de l.) S. O. de Masargues. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

Montredon (le Gros), montagne (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. de Marseille, à 4 kil. (1 l.) S. O. de Masargues.

Montredon, v. (*Lot*), arrond. et cant. est de Figeac, à 13 kil. (3 l.) de cette ville, 6 myr. (14 l. ¼) de Cahors. *Pop.* compr. celle de Poustan, 614. *Bur. de poste* de Figeac.

Montredon, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de St.-Amand, comm. d'Aydat, sur un mont, à 13 k. (3 l.) de Clermont. *Pop.* compr. celle d'Aydat et dép., 1617. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

Montredon, v. (*Tarn*), arr. de Castres, ch.-l. de cant., à 11 kilom. (2 l. ¾) de Castres. *Pop.* compr. les dépendances, 4535. *Bur. de poste* de Castres.

Montredon-Satinelles, village (*Gard*), arr. de Nîmes, canton de Sommières, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 24 k. (5 l. ½) de Nîmes. Il y a de la terre qui contient de la magnésie non exploitée. D'après les analyses faites par MM. Vauquelin et Bérar, cent parties de cette terre en donnent vingt-deux de magnésie. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de St.-Sernin, dép. de l'Aveyron.

Montregnault, v. (*Sarthe*), arr. et cant. de Mamers, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cette ville, 37 kilom. (8 l. ¼) du Mans. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Mamers.

Montreim, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Grignols, à 10 k. (2 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 1038. *Bur. de poste* de la Massoulie.

Montrejean, ville (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, ch.-l. de cant., sur la Garonne, à 13 kil. (3 l.) O. de St.-Gaudens, 9 myr. (20 l. ½) S. O. de Toulouse, 15 k. (3 l. ½) E. de la Barthe-de-Nestes. C'étoit le siége d'une justice royale, et le chef-lieu d'une subdélégation. Il y a plusieurs tanneries de cuirs, et fabriques de bas de laine. Près d'une montagne de cette commune, on voit des affleuremens de mine de cuivre. Cette petite ville présente sous ses murs des couches de schiste gris, qui se sépare facilement par lames ; ces couches sont couvertes de pores roulées de marbre, de granit, etc. ; débris que les eaux ont transportés en même temps qu'elles creusoient de profonds ravins dans les Pyrénées. La plaine qui se trouve au sud de cette ville est pareillement formée des débris des montagnes. Les collines situées à une petite distance sud sont composées de masses de marbre gris ; elles présentent aussi quelques bancs calcaires verticaux. *Pop.* 2193. *Bur. de poste.*

Montrelais, v. (*Loire-Inférieure*), arr. d'Ancenis, canton de Varades, près de la Loire, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Ancenis, 5 m. (11 l.) de Nantes. On trouve des mines de beau charbon de terre : la plus connue dans le département se nomme mine d'*Ingrande*. Ces mines s'étendent sous la Loire dans les départemens de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire : elles fournissent, indépendamment de la marine à Brest, les verreries d'Ingrande et de Varade. *P.* 2780. *Bur. de poste* d'Ingrande.

Montrelet, v. (*Somme*), arr. de Doulens, canton de Domart, à 10 k. (2 l. ½) de Doulens, 22 k. (5 l.) d'Amiens. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Doulens.

Montremian, cap (*Var*), arr. de Toulon, à la pointe septentrionale de l'île de Bagneau, près du cap du Beau.

Montrenands, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Nozeroy, comm. de Charency, à 7 kil. (1 l. ¾) de Champagnole, 22 k. (5 l.) de Poligny. *Pop.* comp. celle de Charency, 127. *Bur. de poste* de Champagnole.

Montrenard, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Darnetal, comm. de Bois-Guillaume, à 3 kil. (¾ de l.) de Rouen, 4 k. (1 l.) de Darnetal. *Pop.* compr. celle de Bois-Guillaume, 1731. *Bur. de poste* de Rouen.

Montrequienne, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Metzerwise, à 11 k. (2 l. ¾) de Thionville, 16 k. (3 l. ⅔) de Metz. *Pop.* 153. *Bur. de poste* de Thionville.

Montrésor, ville (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, ch.-l. de cant., sur l'Indrois, à 14 kil. (3 l. ¼) E. de Loches, 4 myr. (10 l. ½) S. E. de Tours, 18 kil. (4 l.) S. O. de St.-Aignan. Outre l'église paroissiale, il y avoit une église collégiale et une chapelle qui en dépendoit. On y voit un ancien château, bâti par Foulques Néra, comte d'Anjou, et qui appartenoit au duc de St.-Aignan. Il y a plus de vingt fabricans de draps communs de ⅘ et de ⅗. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Loches.

Montretout, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de Sameron, à 5 kil. (1 l. ¼) de la Ferté-sous-Jouarre, 11 k. (2 l. ¾) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Sameron, 458. *B. de p.* de la Ferté-sous-Jouarre.

Montretout, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Sèvres, comm. de St.-Cloud, à 9 k. (2 l. ¼) de Paris, 7 k. (1 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de St.-Cloud, 2500. *Bur. de poste* de Paris.

Montreuil, v. (*Aube*), arr. de Troyes, cant. de Lusigny, comm. de Fer, à 18 kilom. (4 l.) S. E. de Troyes, 31 k. (7 l.) O. de Bar-sur-Aube, 2 k. (½ l.) de Montiéramé. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Troyes.

Montreuil, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Cambremer, à 15 kilom. (3 l. ½) de Pont-l'Evêque, 30 k. (6 l. ¾) de Caen. C'est la patrie de Louis et de Jean *Boivin* frères, et savans littérateurs, tous deux de l'académie des inscriptions et belles-lettres ; le premier mort à Paris en 1724. On trouve plusieurs de ses mémoires parmi ceux de l'académie : le second mort en 1726, professeur royal en grec, a traduit quelques pièces de *Sophocle*, d'*Aristophane*

Digitized by Google

d'*Aristophane* et d'*Homère*. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Bonneboscq.

Montreuil, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, sur l'Eure, à 4 k. (1 l.) de Dreux, 38 k. (8 l. ½) de Chartres. Il y a un moulin à tan. *Pop.* 369. *Bur. de p.* de Dreux.

Montreuil, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, canton d'Amboise, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 23 kil. (5 l. ⅓) de Tours. *Pop.* 500. *Bur. de poste* d'Amboise.

Montreuil, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, canton de Marigny, à 10 kil. (2 l. ½) de St.-Lô, 18 kil. (4 l.) de Coutances. *Pop.* 533. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Montreuil, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Vassy, sur la Blaise, à 18 kil. (4 l.) de St.-Dizier, 42 k. (9 l. ½) de Chaumont. Il y a un fourneau et trois forges. *Pop.* 117. *Bur. de poste* de Vassy.

Montreuil, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, canton du Horp, à 10 k. (2 l. ½) de Mayenne, 39 k. (8 l. ¾) de Laval. Il y a une forge où se fabrique beaucoup de fer. *Pop.* 555. *B. de poste* de Mayenne.

Montreuil, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de Trun, à 16 k. (3 l. ¾) d'Argentan, 5 myriam. (11 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 253. *Bur. de poste* d'Argentan.

Montreuil, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Loué, sur la côte, près de la Palais, à 19 k. (4 l. ¼) de Sillé, 28 k. (6 l. ¼) du Mans. *Pop.* 242. *B. de p.* de Sillé-le-Guillaume.

Montreuil (Grand et Petit), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. nord de Versailles, comm. de Viroflay, à 1 k. (¼ de l.) de Versailles, 13 k. (3 l.) de Paris. Depuis long-temps on distingue le grand et le petit Montreuil. Saint Germain, évêque de Paris, y avoit fondé une église. C'est dans le grand Montreuil qu'étoit le château seigneurial dont Pierre Craon étoit possesseur en 1392. Ce seigneur ayant voulu faire assassiner le connétable de Clisson, tous ses biens furent confisqués. Le roi donna Montreuil au duc d'Orléans, qui en fit présent aux Célestins. *Pop.* compr. celle de Viroflay, 825. *B. de p.* de Versailles.

Montreuil, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, près de l'Epte, à 21 k. (4 l. ¾) de Mantes, 5 m. (12 l.) de Versailles. Il y a un pressoir à cidre. *Pop.* compr. celle de Copières, 242. *Bur. de poste* de Magny.

Montreuil, v. (*Vendée*), arr. et cant. de Fontenay-le-Peuple, à 7 kil. (1 l. ¾) de cet endroit. *Populat.* 788. *Bureau de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Montreuil-aux-Lions, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Charly-sur-Marne, à 16 k. (3 l. ⅔) de Château-Thierry, 7 m. (15 l. ¼) de Laon. *Pop.* 909. *Bur. de poste* de Charly.

Montreuil-Belfroi, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. N. O. d'Angers, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* .... *Bur. de poste* d'Angers.

Montreuil-Bellay, ville (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, chef-l. de cant., sur la rivière de Thouet, à 5 m. (11 l.) S. S. E. d'Angers, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Saumur, 10 k. (2 l. ¼) S. E. de Doué. Elle rapporte sa fondation à Foulques Nera, comte d'Anjou; elle tient son surnom de Bellay, premier seigneur qui la possédoit. Il se nommoit Berlay, et son nom fut corrompu en celui de Bellay, fameux généalogiste. Le château renfermoit une collégiale composée de quatorze chanoines; il y avoit aussi un couvent d'Augustins; on y trouve un hôpital et une paroisse. C'étoit autrefois une ville considérable et forte, qui soutint au 12e. siècle un siége très-long contre Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou. Ce prince s'en étant emparé, en fit démolir les fortifications, au 15e. siècle: on en a seulement rétabli les murailles. C'étoit le siége d'une élection, d'une sénéchaussée, d'une maîtrise des eaux et forêts, et d'une maréchaussée. Il y a aux environs des carrières de pierre de taille. Cette commune est la patrie de René *Moreau*, professeur en médecine et chirurgie, né en 1587, mort en 1656: il a donné une édition de l'*Ecole de Salerne*, avec de bonnes observations: Paris 1625, *in*-8°. *Traité du Chocolat*, Paris 1643, *in*-4°. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1614. *Bur. de poste* de Saumur.

Montreuil-Bonnin, bourg (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Vouillé, sur la Boivre, à 11 k. (2 l. ¾) de Lusignan, 15 k. (3 l. ½) de Poitiers. On y fabriquoit anciennement considérablement de monnoie; *Popul.* 528. *B. de poste* de Lusignan.

Montreuil-des-Landes, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Vitré, à 14 k. (3 l. ¼) de cette ville, 37 k. (8 l. ¼) de Rennes. *Popul.* 400. *Bur. de poste* de Vitré.

Montreuil-en-Caux, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Tôtes, à 29 k. (6 l. ½) de Dieppe, 29 k. (6 l. ½) de Rouen. *Pop.* 614. *Bur. de poste* de Tôtes.

Montreuil-en-Ououlme, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Briouze, près de la Maire, à 19 k. (4 l. ¼) d'Argentan, 39 kilom. (8 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 469. *Bur. de poste* d'Argentan.

Montreuil-l'Argille, bourg (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Chambrois, sur la Charenton, à 29 k. (6 l. ½) S. E. de Lisieux, 18 kil. (4 l.) S. O. de Bernay, 5 m. (11 l.) O. d'Evreux. *Pop.* 910. *Bur. de poste.*

Montreuil-le-Chetif, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Fresnaye, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 32 k. (7 l. ¼) du Mans. On voit sur la petite rivière d'Orthe un fourneau, deux forges, une fenderie qui fabrique du fer de différentes espèces, et une fabrique de poêles, dite de l'*Aune*. *Pop.* 985. *Bur. de poste* de Frenay-sur-Sarthe.

Montreuil-le-Gast, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Rennes, à 15 k. (3 l. ½) de cette ville. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Rennes.

Montreuil-le-Henry, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. du Grand-Lucé, à 14 k. (3 l. ¼) de Saint-Calais, 31 k. (7 l.) du Mans. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de St.-Calais.

Montreuil-sous-Bois, ou Montreuil-aux-Pêches, bourg (*Seine*), arr. de Sceaux, cant. de Vincennes, à 7 k. (1 l. ¾) E. de Paris, 2 k. (½ l.) N. E. de Vincennes, 13 kil. (3 l.) N. E. du Bourg-de-l'Egalité. Ce bourg est très-peuplé. Les habitans ont la réputation de cultiver les arbres avec beaucoup de soin, sur-tout les pêchers dont ils retirent un produit considérable. Il croît aussi dans ses environs d'assez bon vin. Charles V étant né au bois de Vincennes le 21 Janvier 1337, fut baptisé sur les fonts de la paroisse de Montreuil, de même que *Jeanne de Bourbon* son épouse. C'est la patrie de Pierre de *Montreuil*, célèbre architecte du temps de Saint-Louis. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3763. *Bur. de poste* de Paris.

Montreuil-sur-Bresche, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Froissy, à 18 k. (4 l.) de Clermont,

Digitized by Google

15 k. (3 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 781. *Bur. de poste* de St.-Just.

Montreuil-sur-Ille, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de St.-Aubin-d'Aubigné, sur l'Ille, à 22 k. (5 l.) de Rennes. *Pop.* 816. *Bur. de poste* de Rennes.

Montreuil-sur-le-Loir, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Ségré, cant. de Briolay, à 9 k. (2 l. ⅓) de Châteauneuf, 19 kil. (4 l. ¼) d'Angers. *Pop.* 447. *Bur. de poste* d'Angers.

Montreuil-sur-Maine, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Ségré, cant. du Lion-d'Angers, à 13 kil. (3 l.) de Segré, 22 kil. (5 l.) d'Angers. *Pop.* 813. *Bur. de poste* du Lion-d'Angers.

Montreuil-sur-mer, ville (*Pas-de-Calais*), ch.-l. d'arrond. et de cant., près de la Canche, à 31 k. (7 l.) S. E. de Boulogne, 22 k. (5 l.) N. O. d'Hesdin, 8 m. (16 l. ¾) O. N. O. d'Arras, 21 m. (47 l.) N. p. O. de Paris. Long. 19. 23. lat. 50. 27. Cette ville a une citadelle et un château; elle est située sur une colline, à 13 k. (3 l.) de la mer; elle dépendoit du ci-dev. comté de Ponthieu, dans la ci-devant basse Picardie. C'est une place dont la citadelle et les autres fortifications ont été élevées sous la conduite du maréchal de Vauban. Cette ville est divisée en haute et basse par une simple muraille. C'étoit le ch.-lieu d'un gouvernement militaire, avec double état-major pour la ville et la citadelle, garnison, magasin, arsenal et artillerie. C'étoit le siége d'un bailliage, d'un hôtel-de-ville et des traites foraines. Outre six églises paroissiales, il y avoit une abbaye de Bénédictins, une de Bénédictines, des Carmes, des Capucins, des Sœurs Grises et des Sœurs de la Providence. On voyoit à quelque distance de la ville la Chartreuse de Neuville. On trouve aux environs de Montreuil de la tourbe. C'est la patrie de Denis *Lambin*, professeur en grec au collége royal, intime ami de Muret et de Ramus, commentateur de Lucrèce, de Cicéron, de Plaute et d'Horace; mort en apprenant le meurtre de Ramus, égorgé dans le massacre de la Saint-Barthelemy. Il étoit né en 1516.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de 1re. instance; il y a un conservateur des hypothèques et un receveur particulier. Montreuil est une place de guerre de la 16e division militaire, la résidence d'un commandant de place et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3216. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Montreuil-sur-Pérouse, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et canton de Vitré, sur la Pérouze, à 3 k. (¾ de l.) de Vitré, 35 k. (7 l. ½) de Rennes. *Pop.* 627. *Bur. de p.* de Vitré.

Montreuil-sur-Sarthe, v. (*Sarthe*), arr. et cant. du Mans, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 137. *Bur. de poste* du Mans.

Montreuil-sur-Therain, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Noailles, sur le Therain, à 8 kil. (2 l.) de Beauvais. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Beauvais.

Montreuil-sur-Thonnance, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Sailly, à 6 k. (1 l. ½) de Joinville, 40 k. (9 l.) de Chaumont. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Joinville.

Montreuillon, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Château-Chinon, près de l'Yonne, à 18 k. (4 l.) N. O. de Château-Chinon, 5 m. (12 l.) N. E. de Nevers, 13 k. (3 l.) S. E. de Corbigny. *Pop.* 869. *Bur. de p.* de Château-Chinon.

Montreux, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, comm. de Lesquelles, à 3 k. (¾ de l.) de Guise, 21 k. (4 l. ¾) de Vervins. *Pop.* compr. celle de Lesquelles et dépendances, 1000. *Bur. de poste* de Guise.

Montreux, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Blamont, à 6 k. (1 l. ½) de Blamont, 5 m. (12 l. ½) de Nancy. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Blamont.

Montreux-le-Jeune, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, canton de Fontaine, à 13 k. (3 l.) de Béfort, 6 m. (13 l.) de Colmar. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Béfort.

Montreux-le-Vieux, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Fontaine, près de la Suersine, à 11 k. (2 l. ¾) de Béfort, 6 myr. (12 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Béfort.

Montreux-Libre, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Fontaine, près du ruisseau Nicolas, à 11 k. (2 l. ⅔) de Béfort, 6 m. (13 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 231. *Bur. de poste* de Béfort.

Montreux-le-Sec, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Vittel, à 9 k. (2 l. ¼) de Darney, 31 k. (7 l.) d'Epinal. *Pop.* 491. *Bur. de poste* de Darney.

Montrevault, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, chef-lieu de canton, près de l'Evre, à 43 k. (9 l. ¾) S. O. d'Angers, 10 k. (2 l. ½) S. de St.-Florent-le-Vieil, 8 k. (2 l.) N. de Beaupréau. Ce bourg a des fabriques de mouchoirs et de toiles de Cholet, des flanelles et autres étoffes de laine et fil. On trouve près de Montrevault une mine de plomb dont l'exploitation a été abandonnée. Cette commune est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 492. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Montrevault-le-Petit, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. et comm. de Montrevault, à 9 k. (2 l. ¼) de Beaupréau. *Pop.* compr. celle de Montevrault, 492. *B. de p.* de Beaupréau.

Montrevel, bourg (*Ain*), arr. de Bourg, ch.-l. de cant., à 18 kil. (4 l.) N. O. de Bourg, 18 k. (4 l.) S. E. de Pont-de-Vaux, 15 k. (3 l. ½) E. de Bagé. C'étoit le plus ancien comté de la Bresse, du Bugey, et même des états de Savoie. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent d'Augustins. *Pop.* compr. celle de Cuet, 1236. *Bur. de poste* de Bourg.

Montrevel, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Virieu, à 9 kil. (2 l. ¼) de la Tour-du-Pin, 41 k. (9 l. ⅓) de Grenoble. *Pop.* compr. celle de Doissin, 1075. *Bur. de poste* de Virieu.

Montrevez, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Saint-Julien, à 14 k. (3 l. ¼) d'Orgelet, 29 k. (6 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 163. *B. de p.* de St.-Amour.

Montribois. (*Côte d'Or*). *Voy.* St.-Andeux.

Montribour, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Ville-sur-Aujon, à 20 k. (4 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Montrichard, ville (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) S. E. d'Amboise, 27 k. (6 l.) S. de Blois, 16 kilom. (3 l. ¾) N. O. de Saint-Aignan. Située sur une montagne, au pied de laquelle passe la rivière du Cher, et près d'une forêt, cette ville étoit le siége d'une justice royale et la résidence d'une maréchaussée; elle a quatre portes et autant de faubourgs; son château ainsi qu'une grosse tour

Digitized by Google

carrée, tombent en ruine. Outre deux églises paroissiales et un hôpital, il y avoit une communauté d'Ursulines. On y fabrique des toiles en grande quantité, et qui font la base de son commerce. Elle a une tannerie où l'on fabrique des cuirs de toute espèce. Le port de Montrichard est assez considérable pour le débouché des vins et des bois. Le nom de Montrichard lui vient de sa situation, qui lui donnoit la facilité *de tricher*, c'est-à-dire de faire des incursions sur ses voisins, sans que ceux-ci pussent en faire sur son territoire. Le roi Philippe-Auguste l'assiégea, et ne s'en rendit maître qu'après un long siége. Le château a été bâti par Foulques Nera, comte d'Anjou. On voyoit hors de la ville une chapelle qui appartenoit à une confrérie érigée sous le titre de *Notre-Dame du Mont-Carmel*. On trouve plusieurs demeures souterraines sous les jardins et les vignes qui avoisinent la ville. Il y a un sous-inspecteur des forêts, un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Tours, 4e arrondissement maritime. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1821. *Bur. de poste.*

Montrichard, forêt (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Montrichard, à 1 k. (¼ de l.) N. de cet endroit. Elle a 9217 mètres (4700 toises) de long, sur environ 2917 mètres (1500 toises) de large.

Montricher, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. S. de St.-Jean-de-Maurienne, près de l'Arc, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Jean-de-Maurienne, 5 myr. (11 l.) de Chambéry. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Montricoux, ville (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Negrepelisse, sur l'Aveyron, à 22 k. (5 l.) de Montauban, 4 m. (10 l.) de Cahors. Il y a une carrière de marbre noir et rouge-gris exploitée. *Pop.* 1269. *B. de p.* de Caussade.

Montrieux, (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* St.-Adrien.

Montrieux, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Neung-sur-Beuvron, à 22 k. (5 l.) de Romorantin, 30 k. (6 l. ⅔) de Blois. *Pop.* 497. *Bur. de poste* de la Ferté-St.-Aubin, dép. du Loiret.

Montrieux, v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. du Beausset, comm. de Signe, à 18 k. (4 l.) de Brignoles, 15 k. (3 l. ½) de Toulon. *Pop.* compr. celle de Signe et dépend. 2442. *Bureau de poste* de Brignoles.

Montrigaud, b. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. du Grand-Serre, près de l'Herbasse, à 22 k. (5 l.) N. p. E. de Romans, 38 k. (8 l. ½) N. p. E. de Valence, 22 k. (5 l.) O. de Vinay. On y fait le commerce de bestiaux, toiles, chanvre et fil. *Pop.* compr. celle de Charey, 1378. *Bur. de poste* de Romans.

Montriond, v. (*Léman*), arr. de Thonon, canton de Saint-Jean-d'Aulph. *Pop.* 691. *Bur. de poste* de Thonon.

Montripont, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, comm. de Trésan, à 4 k. (1 l.) de Malesherbes, 15 kil. (3 l. ½) de Pithiviers. *Popul.* comprise celle de Trésan, 94. *Bureau de poste* de Malesherbes.

Montrocq, v. (*Manche*). *Voyez* Saint.-Georges-du-Montcoq.

Montrodat, v. (*Lozère*), arr. et cant. de Marvejols, sur la côte, près du Coulagnet, à 3 k. (¾ de l.) de Marvejols, 13 kilom. (3 l.) de Mende. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Marvejols.

Montrodes, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. nord de Clermont-Ferrand, comm. d'Orcines, à 5 kilom. (1 l. ½) de Clermont. *Pop.* compr. celle d'Orcines, 1340. *Bureau de poste* de Clermont-Ferrand.

Montroeul, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Leuze, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de cet endroit, 14 k. (3 l. ½) N. E. de Tournai, 36 k. (8 l.) N. O. de Mons. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Tournai.

Montroeul, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. du Boussu, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Quiévrain, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Condé, 18 k. (4 l.) O. de Mons. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de Mons.

Montroland, v. (*Jura*), arr. et canton de Dole, commune de Monnière, à 3 k. (¾ de l.) de Dole, 5 m. (11 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* compr. celle de Monnière, 200. *Bur. de poste* de Dole.

Montrollet, v. (*Charente*), arr. et cant. sud de Confolens, à 18 k. (4 l.) de cet endroit, 7 m. (15 l. ⅓) d'Angoulême. *Pop.* 762. *Bur. de poste* de Confolens.

Montromant, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Saint-Laurent-de-Chamouset, à 24 k. (5 l. ½) de Lyon, 34 k. (7 l. ¾) de Villefranche. *P.* 50. *Bur. de p.* de Lyon.

Montron, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, à 19 k. (4 l. ⅔) de Château-Thierry, 5 m. (11 l. ⅔) de Laon. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Neuilly-St.-Front.

Montrond, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Serres, sur le Buech, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Serres, 33 k. (7 l. ½) de Gap. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Serres.

Montrond, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, comm. de Vaufrey, à 9 k. (2 l. ½) de St.-Hippolyte, 7 m. (15 l. ¾) de Besançon. *Popul.* compr. celle de Vaufrey, 283. *Bureau de poste* de Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Montrond, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Rurey, à 13 kil. (3 l.) de Quingey, 9 kil. (2 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Quingey.

Montrond, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, sur un mont à l'extrémité de la montagne de Leutte, à 9 k. (2 l. ½) de Poligny, 25 kilom. (5 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. Le sol est assez propre à l'agriculture, malgré la sécheresse qui y règne: il est coupé de forêts et de bois qui produisent des chênes et des hêtres très-avantageux à l'industrie. *Pop.* 595. *Bur. de poste* de Champagnole.

Montrond, v. (*Orne*), arrond. d'Alençon, cant. de Courtomer, à 29 k. (6 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Séez.

Montrosiers, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, canton de Vaour, près de l'Aveyron, à 27 k. (6 l.) de Gaillac, 7 m. (15 l. ½) de Castres. *Pop.* 150. *Bur. de poste* de Cordes.

Montrot, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. et comm. d'Arc-en-Barrois, à 14 k. (3 l. ½) de Ville-sur-Aujon, 22 k. (5 l.) de Chaumont. *Pop.* comprise celle d'Arc-en-Barrois et dépend., 1166. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Montrotier, ville (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de St.-Laurent-de-Chamouset, sur un mont, à 28 k. (6 l. ½) de Lyon, 30 k. (6 l. ¾) de Villefranche. C'est la patrie de Barthelemi-Joseph *Bretonnier*, jurisconsulte, né en 1656, mort à Paris en 1727. Il a donné une édition des *Œuvres de Claude-Henrys*, 2 vol. in-fol., 1708, avec des observations qui ont beaucoup perfec-

tionné cet ouvrage; *Recueil*, par ordre alphabétique, *des principales questions de droit qui se jugent diversement dans différens tribunaux du royaume*, 1 vol. *in*-12, réimprimé avec des additions, en 1736, en 2 volumes. Le chancelier d'Aguesseau, qui avoit toujours pensé à rendre la jurisprudence uniforme, l'avoit engagé à ce travail. On a encore de Bretonnier des *Mémoires* sur des affaires importantes dont il avoit été chargé. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Populat.* 1600. *Bureau de poste* de l'Arbresle.

Montroty, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Gournay, à 6 k. (1 l. ½) de Gournay, 41 k. (9 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Gournay.

Montrouge (le), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 16 k. (2 l. ⅔) S. d'Oust. Elle a du N. au S. 4 k. (1 l.) de long.

Montrouge (Grand et Petit), v. (*Seine*), arr. et cant. de Sceaux, à 4 k. (1 l.) de Bourg-Egalité, 4 k. (1 l.) de Paris. Ce village n'est pas ancien; l'église paroissiale n'y fut établie qu'au 12e siècle. On y voyoit la chapelle des frères Macchabées, où l'on conservoit une châsse remplie des reliques de ces saints; car on doit se rappeler qu'ils tiennent à l'ancien testament, et qu'à partir de cette époque jusqu'à nous, la conservation en est un peu douteuse. La paroisse de Montrouge a été bâtie en 1533. Il y a sur la route, et dépendant de ce village, une maison de retraite pour les indigens des deux sexes, qui paient une pension de 200 fr. Le nombre de lits est de cent-vingt. On exploite sur le territoire un grand nombre de carrières de pierre de taille. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 869. *Bur. de poste* de Paris.

Montrousset, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Bourgthéroude, comm. d'Angoville, à 3 k. (¾ de l.) de Bourgthéroude, 24 k. (5 l. ½) de Pont-Audemer. *Popul.* compr. celle d'Angoville, 225. *Bur. de poste* de Bourgthéroude.

Montrouveau, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Montoire, près de la forêt de Gatine, à 27 kil. (6 l.) de Vendôme, 5 m. (10 l. ⅔) de Blois. *Popul.* 273. *Bur. de poste* de Montoire.

Montroy, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de la Satrie, à 10 k. (2 l. ½) de la Rochelle, 5 m. (12 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de la Rochelle.

Montroyal (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Wittlich, à 1 k. (⅓ de l.) de Trarbach, 4 m. (10 l. ½) de Trèves. C'est une forteresse en Allemagne, sur le bord et à la gauche de la Moselle. Ce fut Louis-le-Grand qui la fit construire sur un rocher escarpé, dans la presqu'île de Trabent, vis-à-vis Trarbach. Elle fut démolie en 1698, suivant le traité de paix conclu avec l'Allemagne.

Montroyer, v. (*Haute-Marne*). *Voyez* Villars-Montroyer.

Montrozier, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Boxouls, sur l'Aveyron, à 18 k. (4 l.) de Rhodez. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Rhodez.

Montry, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Crécy, près du grand Morin, à 8 k. (2 l.) de Meaux, 41 kil. (9 l. ⅓) de Melun. *P.* 421. *B. de p.* de Lagny.

Monts, v. (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch, sur l'Eaulour, à 13 k. (3 l.) d'Auch. *Pop.* 140. *Bur. de poste* d'Auch.

Monts. *Voyez* Mons et Mont.

Monts, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Bracieux, entre la forêt de Boulogne et celle de Russy, à 8 k. (2 l.) de Blois. *P.* 1230. *Bur. de poste* de Blois.

Monts, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Méru, près de la Troesne, à 9 k. (2 l. ⅓) de Chaumont, 24 k. (5 l. ½) de Beauvais. *Populat.* 131. *Bureau de poste* de Chaumont.

Monts, b. (*Vienne*), arr. de Loudun, ch.-l. de cant., à 14 kil. (3 l. ¼) S. E. de Loudun, 40 k. (9 l.) N. de Poitiers, 18 k. (4 l.) E. de Moncontour. Les productions et le commerce consistent en blés, vins, noix, laines, et autres denrées semblables. *Pop.* 645. *Bur. de poste* de Loudun.

Monts (les), v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Beaumetz, comm. de Rivière. *Pop.* compr. celle de Rivière et dépend., 1988. *Bur. de poste* d'Arras.

Montsaigle, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Claye, comm. de Ville-Parisis, à 4 k. (1 l.) de Claye, 19 k. (4 l. ¼) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Ville-Parisis, 537. *Bur. de poste* de Claye.

Montsallier, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Banon, à 20 k. (4 l. ½) de Forcalquier, 5 m. (11 l. ⅓) de Digne. *Popul.* 334. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Montsalvy, ville (*Cantal*), arr. d'Aurillac, ch.-l. de cant., à 27 k. (6 l.) S. d'Aurillac, 6 m. (13 l. ½) S. O. de St.-Flour, 8 k. (2 l.) N. O. d'Entraigues. Béranger Ier, vicomte de Carlat, y avoit fondé en 1030 une communauté de chanoines réguliers, dont le premier dignitaire qui en avoit la prévôté, avec la qualité de seigneur temporel de cette ville, jouissoit à ce titre de 5,000 liv. de rente. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 761. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Montsalvy, v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 32 kil. (7 l. ¼) de Castres. *Pop.* 121. *Bur. de poste* d'Alby.

Montsamson, v. (*Charente-Inf.*), arr. et cant. de Marennes, comm. de Gua, à 5 k. (1 l. ¼) de Saujon, 5 k. (3 l. ¾) de Marennes. *Pop.* compr. celle de Gua, 1532. *Bur. de poste* de Saujon.

Montsaquel, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. d'Issigeac, à 14 kil. (3 l. ⅓) de Bergerac, 5 m. (11 l. ⅔) de Périgueux. *Pop.* 327. *Bur. de poste* de Bergerac.

Montsauche, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) N. N. E. de Château-Chinon, 7 m. (16 l.) E. N. E. de Nevers, 18 k. (4 l.) O. S. O. de Saulieu. *Popul.* 1147. *Bur. de poste* de Château-Chinon.

Montsauge, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Grand-Serre, comm. de Montrigaud, à 22 kilom. (5 l.) de Romans, 37 k. (8 l. ¼) de Valence. *Pop.* compr. celle de Montrigaud et dépend., 478. *Bur. de poste* de Romans.

Montsaunès, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Salies, à 18 k. (4 l.) de St.-Gaudens, 7 m. (15 l. ½) de Toulouse. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Saint-Martory.

Montsecq, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de St.-Mihel, à 13 k. (3 l.) de cet endroit, 43 k. (9 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 346. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Montsegur, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lavelanet, sur le Lers, à 19 k. (4 l. ¼) de Tarascon. *P.* 587. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Montsegur, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Pierrelatte, à 23 k. (5 l. ⅓) de Montelimar,

Digitized by Google

6 m. (14 l. ½) de Valence. *Pop.* 760. *Bur. de poste* de Pierrelatte.

Montegour, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Hagetmau, à 18 k. (4 l.) de St.-Sever, 33 k. (7 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* compr. celle de Pontaut..... *Bur. de poste* de Saint-Sever.

Montegun, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Montaner, à 32 k. (7 l. ¼) de Pau. *Pop.* 344. *Bur. de poste* de Vic, départ. des Hautes-Pyrénées.

Montelgue, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Valgorge, à 19 k. (4 l. ½) de Joyeuse, 5 m. (12 l.) de Privas. *Pop.* 700. *Bur. de poste* des Vans.

Montegret, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, canton de Lésignan, à 18 k. (4 l.) de Narbonne, 39 k. (8 l. ¾) de Carcassonne. *Pop.* 127. *Bur. de poste* de Lésignan.

Monterrin, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Nestier, à 4 k. (1 l.) de la Barthe, 33 k. (7 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 174. *Bur. de poste* de Montrejean, dép. de la Haute-Garonne.

Montesting, v. (*Marengo*), arr. de Casal, à la droite du Pô, à 38 k. (8 l. ½) O. de Casal. *Pop.* 700.

Monteugny, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, à 10 kilom. (2 l. ½) de cette ville, 5 myriam. (12 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 268. *B. de poste* de Gray.

Montgolfe, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, ch.-l. de cant., à 29 k. (6 l. ½) N. O. de Villefranche, 5 m. (12 l. ½) N. O. de Lyon, 27 k. (6 l.) O. S. O. de Mâcon. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de Beaujeu.

Montsort, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Doué, à 6 k. (1 l. ½) de Coudray, 11 k. (2 l. ¾) de Saumur. *Popul.*..... *Bureau de poste* de Doué.

Montsoreau, b. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. sud de Saumur, sur la Loire, à 8 k. (2 l.) de Saumur, 5 myr. (12 l. ⅓) d'Angers. Outre l'église paroissiale, il y avoit une collégiale fondée par Marie de Château-Briant, veuve de Jean Baron de Montsoreau. On y fait le commerce de grains. On y exploite des tufeaux avec corps marins. *Pop.* 778. *Bur. de poste* de Saumur.

Montsoult, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Ecouen, à 14 kil. (3 l. ¼) de Gonesse, 33 kil. (7 l. ½) de Versailles. *Pop.* 457. *Bur. de poste* d'Ecouen.

Montsure, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Conty, à 22 k. (5 l.) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Lesloque, 301. *Bur. de poste* de Breteuil, dép. de l'Oise.

Montsurs, b. (*Mayenne*), arr. de Laval, ch.-l. de cant., sur la Dinard, à 18 k. (4 l.) E. N. E. de Laval, 11 kilom. (2 l. ⅔) E. d'Evron, 20 kil. (4 l. ½) S. de Mayenne. Il y a un grand nombre de tisserands qui fabriquent beaucoup de toiles. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1068. *Bur. de poste* de Laval.

Montsurvent, v. (*Manche*), arr. de Coutances, canton de St.-Malo-de-la-Lande, près de la riv. d'Ay, à 8 k. (2 l.) de Coutances. *P.* 808. *Bur. de poste* de Coutances.

Montsuzain, v. (*Aube*), arr. et canton d'Arcis-sur-Aube, sur la Barbuise, à 8 k. (2 l.) S. d'Arcis-sur-Aube, 18 kilom. (4 l.) N. de Troyes, 18 kil. (4 l.) E. de Méry. *P.* 256. *B. de p.* d'Arcis-sur-Aube.

Montu-de-Garbe, village (*Marengo*), arr. de Voguère, sur une colline, à 29 k. (6 l. ½) N. E. de Voguère. *Pop.* 1368.

Montiberchiello, village (*Marengo*), arr. de Voguère, sur la droite de la Coppa, à 27 k. (6 l.) S. p. E. de Voguère. *Pop.* 257.

Montuchel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, comm. de Saulx-les-Chartreux, à 1 k. (¼ de l.) de Lonjumeau, 18 k. (4 l.) de Corbeil. *Pop.* compr. celle de Saulx-les-Chartreux, 731. *Bur. de poste* de Lonjumeau.

Montullé, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, canton de Nonancourt, comm. de St.-Germain, à 5 kil. (1 l. ¼) de Nonancourt, 31 kil. (7 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de St.-Germain, 490. *Bur. de p.* de Nonancourt.

Montursan, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de St.-Ursanne, comm. de Montmelon. *P.*... *B. de poste* de Porentruy.

Montureux, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. d'Amance, sur la Saone, à 7 k. (1 l. ⅔) de Jussey, 23 k. (5 l. ½) de Vésoul. *Popul.* 319. *Bur. de poste* de Jussey.

Montureux, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. d'Autrey, près de la Saone, à 15 k. (3 l. ½) de Champlitte, 41 k. (9 l. ½) de Vésoul. Il y a un fourneau. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Gray.

Monturbin, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, à 9 k. (2 l. ⅓) de ce lieu, 7 m. (16 l.) de Besançon. *P.* 71. *B. dep.* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Montury, v. (*Jura*), arrond. de Poligny, cant. de Nozeroy, comm. des Nans, près de la source de Langillon, à 20 k. (41 l. ½) d'Arbois, 34 k. (7 l. ¾ de Lons-le-Saunier. *Pop.* compr. celle des Nans, 326. *Bur. de poste* de Champagnole.

Montus, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. et comm. de Castelnau-de-Rivière-Basse, près du Louet, à 21 k. (4 l. ¾) de Vic-Bigorre, 39 k. (8 l. ⅔) de Tarbes. *P.* compr. celle de Castelnau-de-Rivière et dépend., 1227. *Bur. de p.* de Tarbes.

Montuzet, v. (*Gironde*), à 4 k. (1 l.) de Bordeaux. *Pop.*... *Bur. de poste* de Bordeaux.

Montuselat, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de St.-Julien-de-Chapteuil, à 19 kilom. (4 l. ⅓) du Puy. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* du Puy.

Montussaint, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Baume, 30 k. (6 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 171. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Montussan, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Carbonblanc, à 11 k. (2 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 589. *Bur. de poste* de Bordeaux.

Montvaillant, v. (*Lozère*). *Voyez* Salle Mont-Vaillant (la).

Montval, v. (*Cher*). *Voyez* St.-Georges-de-Pourieux.

Montvalaisan-sur-Bellantre, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Bourg-St.-Maurice, à 16 kil. (3 l. ¾) de Moutiers, 5 m. (12 l. ⅓) de Chambéry. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de Moutiers.

Montvalent, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Gramat, près de la Dordogne, à 22 k. (5 l.) de St.-Céré, 5 m. (11 l. ½ de Cahors. *Pop.* 860. *Bur. de poste* de Martel.

Monvalgues, (*Gard*). *Voyez* St.-Martin-de-Valvagues.

Montvalier (Pic de), montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 14 k. (3 l. ½) S. de Castillon.

Montvaudon, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Champlitte, comm. de Leffond, à 9 k. (2 l. ¼)

de Champlitte, 30 k. (6 l. ¾) de Gray. *Pop.* compr. celle de Leffond, 755. *Bur. de poste* de Champlitte. *Rel. de p. aux chev.*

Montvendre, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Chabeuil, à 11 k. (2 l. ¾) de Valence. *Pop.* 727. *Bur. de poste* de Valence.

Montverd, v. (*Lozère*). *Voyez* Pont de Montvert.

Montvert, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, canton de Roquebrou, à 23 k. (5 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 285. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Montvert, v. (*Nièvre*). *Voyez* St.-Parize-en-Very.

Montvianay, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de St.-Remy, comm. de St.-Victor, à 8 k. (2 l.) de Thiers, 4 k. (1 l.) de St.-Remy. *Pop.* comp. celle de St.-Victor... *Bur. de poste* de Thiers.

Montvicq, v. (*Allier*), arr. de Mont-Lucon, cant. de Montmarault, à 9 k. (2 l. ¼) de cet endroit, 5 m. (10 l. ¾) de Moulins. Il y a des mines de houille exploitées. *Populat.* 621. *Bureau de poste* de Montmarault.

Montviette, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dives, à 19 k. (4 l. ¼) de Lisieux, 38 k. (8 l. ¼) de Caen. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Croissanville.

Montville, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, comm. de Fronville, à 9 k. (2 l. ¼) de Marche. *Pop.* compr. celle de Fronville, 352. *Bur. de poste* de Marche.

Montville, b. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Clères, près du ruisseau de Cailly, à 13 k. (3 l.) N. de Rouen, 10 k. (2 l. ½) O. de Cailly. Cette seigneurie appartenoit à M. Bigot, conseiller au parlement de Rouen. *Popul.* 760. *Bur. de poste* de Tôtes.

Montvinet, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, comm. de Brenouille, à 4 k. (1 l.) de Pont-Ste.-Maxence, 10 k. (2 l. ½) de Clermont. *Pop.* comp. celle de Brenouille, 218. *Bur. de poste* de Pont-Ste.-Maxence.

Montvinot, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, comm. de St.-Martin-des-Champs, à 4 k. (1 l.) de la Ferté-Gaucher. *Pop.* compr. celle de St.-Martin, 433. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Montvoie, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Porentruy, cant. de St.-Ursanne, à 8 k. (2 l.) de cette comm. *Pop.* comp. celle de Valbert, 41. *Bur. de p.* de Porentruy.

Montvoisant, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Tourville, comm. de Becthomas, à 6 k. (1 l. ½) d'Elbeuf, 14 k. (3 l. ¼) de Louviers. *Pop.* compr. celle de Becthomas, 296. *B. de p.* d'Elbeuf, départ. de la Seine-Inférieure.

Monty (Grand et Petit), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, comm. de Chapelle-Rablais, à 7 k. (1 l. ¾) de Nangis, 27 k. (6 l.) de Provins. *Pop.* compr. celle de Chapelle-Rablais, 408. *Bur. de poste* de Nangis.

Monty (le), v. (*Ardennes*), arr. et cant. sud de Sedan, comm. du Chesnois, à 15 k. (3 l. ½) de Sedan, 32 kil. (7 l. ⅓) de Charleville. *P.* compr. celle du Chesnois.... *Bur. de poste* de Sedan.

Monteel, (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, à 11 k. (2 l. ¾) S. S. E. de ce lieu, 8 kil. (2 l.) O. p. S. de Berncastel, 27 k. (6 l.) N. E. de Trèves. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Trèves.

Monzen, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. d'Ambel, à 7 kil. (1 l. ¾) N. O. de Walhorn, 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Aix-la-Chapelle, 29 k. (6 l. ½) E. N. E. de Liége. *Pop.* 1247. *Bur. de p.* d'Herve.

Monzernheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Andolsheim, près du canal de Neufbrisack, à 8 k. (2 l.) de Colmar. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Colmar.

Monzey, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Bayon, près du Loro, à 19 k. (4 l. ⅓) de Lunéville, 32 k. (7 l. ¼) de Nancy. *Pop.* compr. celle de Loro, 316. *Bur. de poste* de Charmes, départ. des Vosges.

Monvalen, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Salvaignac, à 25 k. (5 l. ⅔) de Gaillac, 6 m. (13 l. ¼) de Castres. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Rabasteus.

Monviel, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cancon, à 9 k. (2 l. ⅓) de Lauzun, 41 k. (9 l. ¼) d'Agen. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Lauzun.

Monville, v. (*Loiret*), arrond. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, à 8 k. (2 l.) de Pithiviers, 4 myr. (10 l. ¼) d'Orléans. *Pop.* 45. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Monvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, comm. de Denonville, à 23 kil. (5 l. ¼) de Chartres, 7 k. (1 l. ¾) d'Auneau. *Pop.* comprise celle de Denonville, 559. *Bur. de poste* de Chartres.

Monvoisin, v. (*Orne*). *Voyez* Chapelle-Monvoisin (la).

Mony (les), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Etrépagny, comm. de Puchay, à 6 k. (1 l. ½) de Lions-la-Forêt, 13 k. (3 l.) du Grand-Andelys. *P.* comp. celle de Puchay, 900. *B. de poste* de Lions-la-Forêt.

Mony, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de St.-Ouen-l'Athée, à 9 k. (2 l. ¼) de Verneuil, 28 k. (6 l. ½) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de St.-Ouen, 155. *Bur. de poste* de Verneuil.

Monzelfeld, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Berncastel, à 3 k. (¾ de l.) S. de cet endroit, 4 kil. (1 l.) E. de Waldenz, 25 k. (5 l. ¾) N. E. de Trèves. *Pop.* 292. *Bur. de poste* de Trarbach, départ. de Rhin-et-Moselle. *Rel. de p. aux chev.*

Monzernheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Bechtheim, à 4 k. (1 l.) O. de ce lieu, 2 k. (½ l.) N. de Westoffen, 32 k. (7 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 319. *Bur. de p.* de Worms.

Monzeville, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Charny, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Clermont, 5 m. (11 l. N. E. de Bar, 13 k. (3 l.) E. de Varennes. *Pop.* 679. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Monzic (la), v. (*Dordogne*), arr. et canton de Montastruc, sur le Coudot, à 9 k. (2 l. ¼) de Bergerac, 34 k. (7 l. ⅔) de Périgueux. *Pop.* 1077. *Bur. de p.* de Bergerac.

Monzingen, bourg (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Sobernheim, près de la Nahe, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. de Sobernheim, 8 k. (2 l.) E. de Kirn, 7 m. (15 l. ¼) S. de Coblentz. *Pop.* 790. *Bur. de poste* de Creutznach.

Moor, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Cranenbourg, sur la Meuse, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de Cranenbourg, 9 kil. (2 l. ¼) S. de Nimègue, 10 m. (22 l. ¼) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 442.

Moons, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de St.-Clair, près de la rivière d'Elle, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Lô, 34 kil. (7 l. ¾) de Coutances. Il y a une mine de houille au couchant de l'église, sur la rive gauche de la rivière d'Elle. Dans le voisinage, et sur le plateau d'un

Digitized by Google

coteau, on extrait depuis long-temps, pour l'usage des potiers, de la glaise presque pure, très-tenace, et d'un bleu noirâtre; avec cette glaise on fait dans ce village de la poterie grise, quelquefois vernissée; cette poterie est cuite avec du bois dont la consommation est considérable. *Pop.* 684. *B. de p.* de St.-Lô.

Moorghem, v. (*Escaut*), arr. et cant. d'Oudenarde, à 3 k. (¾ de l.) O. p. N. de cette ville, 13 k. (3 l.) N. N. E. d'Avelghem, 16 k. (3 l. ¾) S. p. O. de Gand. *Pop.* 712. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Mooreel, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. d'Alost, à 6 kil. (1 l. ½) S. p. O. de Lebbeke, 4 k. (1 l.) E. p. N. d'Alost, 29 kil. (6 l.) E. S. E. de Gand. *Pop.* 1918. *Bur. de poste* d'Alost.

Moorslède, v. (*Lys*), arrond. d'Ypres, cant. de Passchendaele, à 10 k. (2 l. ½) E. de Langhemarcq, 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Courtrai, 38 k. (8 l. ½) S. p. O. de Bruges. *Popul.* 4929. *Bur. de poste* d'Ypres.

Moorshoven, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens. *Popul.* 178. *Bur. de poste* de Dalen.

Moortseele, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. d'Oosterzeele, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de ce lieu, 7 k. (1 l. ¾) O. d'Oordeghem, 9 k. (2 l. ¼) S. de Gand. *Pop.* 602. *B. de p.* de Gand.

Moorzèle, v. (*Escaut*), arr. de Courtrai, ch.-l. de cant., sur le ruiss. d'Heule-Beke, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Courtrai, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Menin, 38 k. (8 l. ½) S. p. O. de Bruges. *Pop.* 3650. *Bur. de poste* de Menin.

Moos, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferette, sur la petite Largue, à 13 k. (3 l.) d'Altkirch, 6 m. (14 l. ½) de Colmar. *Pop.* 280. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Moosviège, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, comm. de Malshbach, à 6 k. (1 l. ½) de Kaiserslautern, 10 k. (2 l. ½) de Waldfischbach, 8 m. (17 l.) de Mayence. *Popul.* comprise celle de Malshbach, 259.

Mopertinnheg, v. (*Meuse-Inf.*), arr. de Maëstricht, cant. de Bilsen, à 3 kil. (¾ de l.) E. p. S. de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) S. E. d'Hasselt, (6 kilom. (1 l. ½) O. p. N. de Maëstricht. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Mora, bourg (*Tanaro*), arr. d'Albe, chef-l. de cant., sur une montagne à peu de distance du Tanaro, à 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Albe. *Pop.* 2796. *Bur. de poste* d'Asti.

Morache, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Brinon-les-Allemands, à 9 k. (2 l. ½) de Corbigny, 4 m. (10 l.) de Nevers. *Pop.* 715. *Bur. de poste* de Corbigny.

Moragne, v. (*Charente-Inf.*), arr. de Rochefort, cant. de Tonnay-Charente, à 13 k. (3 l.) de Rochefort, 29 k. (6 l. ½) de Saintes. *P.* 304. *B. de p.* de Tonnay-Charente.

Moraine, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, canton de Vertus, à 22 k. (5 l.) de Sézanne, 31 kil. (7 l.) de Châlons. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de la Fère-Champenoise.

Morainville, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, à 18 k. (4 l.) de Verneuil, 22 kil. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Damville.

Morainville, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, canton de Cormeilles, à 15 k. (3 l. ½) de Pont-Audemer, 5 m. (12 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 1032. *Bur. de poste* de Pont-Audemer.

Morainville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 21 k. (4 l. ½) de Janville, 25 k. (5 l. ¾) de Chartres. *Popul.* 99. *Bur. de poste* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Morainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. de Dannemarie, à 4 kil. (1 l.) d'Houdan, 29 kilom. (6 l. ¼) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Dannemarie, 80. *B. de p.* d'Houdan.

Morainvilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, près de la forêt des Alluets, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Germain, 19 k. (4 l. ½) de Versailles. Il y a plusieurs fours à tuile. *Pop.* 595. *Bur. de poste* de Poissy.

Moraise, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, comm. de Roinville, à 3 kil. (¾ de l.) de Dourdan, 13 k. (3 l.) d'Etampes. *Popul.* comprise celle de Roinville, 551. *Bur. de poste* de Dourdan.

Moran, v. (*Indre-et-Loire*). *Voyez* Bertaudière.

Morancé, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. d'Anse, à 9 k. (2 l. ½) de Villefranche, 18 kil. (4 l.) de Lyon. *Pop.* 669. *Bur. de poste* d'Anse.

Morances, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. sud de Chartres, sur la côte, près de l'Eure, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Chartres. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Chartres.

Moranchies, v. (*Nord*), arr. et cant. ouest de Cambrai, près de l'Escaut, à 2 k. (½ l.) de Cambrai, 13 k. (3 l.) de Douay. *Pop.* 72. *Bur. de poste* de Cambrai.

Morancourt, village (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Vassy, à 9 k. (2 l. ¼) de Joinville, 37 k. (8 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de Doulevant.

Morancy, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Marle, comm. d'Agnicourt, près de la Serre, à 31 k. (7 l.) de Laon. *Pop.* comprise celle d'Agnicourt et dépendances, 403. *Bur. de poste* de Montcornet.

Morancy, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Neuilly-en-Thel, comm. de Boran, près de l'Oise, à 16 k. (3 l. ⅔) de Senlis, 34 kil. (7 l. ⅔) de Beauvais. *Popul.* 51. *Bur. de poste* de Beaumont, départ. de Seine-et-Oise.

Morand, v. (*Eure*), arrond. et cant. sud d'Evreux, comm. de Morsent, à 7 k. (1 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Morsent et dépend., 104. *Bur. de poste* d'Evreux.

Morand, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Château-Regnault, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 28 kilom. (6 l. ¼) de Tours. *Pop.* 356. *Bur. de p.* de Château-Regnault.

Morandeuil, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Pontailler-sur-Saone, sur la Beze, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Pontaillier.

Morangis, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. d'Avise, à 8 kil. (2 l.) d'Epernay, 32 k. (7 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 92. *Bur. de poste* d'Epernay.

Morangis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Longjumeau, à 20 k. (4 l. ½) de Versailles. Ce village se nommoit *Louans*. Ce changement de nom en celui de Morangis ne se fit qu'en l'année 1693, sur la demande de Jean-Jacques de *Bouillon*, qui en étoit seigneur. Cette terre fut érigée en comté. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Longjumeau.

Morangle, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Neuilly-en-Thel, à 21 k. (4 l. ¾) de Senlis, 30 k. (6 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Beaumont, départ. de Seine-et-Oise.

Moranne, b. (*Maine-et-Loire*), arr. de Ségré, cant. de Durtal, sur

la Sarthe, à 27 k. (6 l.) O. de la Flèche, 8 kil. (2 l.) N. N. E. de Châteauneuf, 32 k. (7 l. ¼) N. N. E. d'Angers. Il y a un moulin à papier commun, à 1 k. (¼ de l.) de ce bourg. Moranne a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier d'Angers, 4e arrondissement maritime. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 2267. *B. de poste* de Châteauneuf.

Morano, v. (*Sésia*), arr. de Casal, près de la rive gauche du Pô, à 6 k. (1 l. ¾) S. E. de Turin. *Pop.* 1800.

Moransengo, v. (*Tanaro*), arr. d'Asti, cant. de Cocconato, sur un joli coteau, à 42 k. (9 l. ¼) N. O. d'Asti. *Pop.* 359. *B. de p.* d'Asti.

Moranville, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. d'Etain, à 7 k. (1 l. ⅘) de cette ville, 5 m. (12 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 616. *Bur. de poste* d'Etain.

Moranvillers, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Volmunster, comm. de Rinsling, à 10 k. (2 l. ½) de Sarguemine, 9 k. (2 l. ¼) de Volmunster. *Populat.* compr. celle de Rinsling, 808. *Bur. de poste* de Sarguemine.

Moranvillers, v. (*Oise*). *Voy.* Morinvillers.

Moras, b. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Grand-Serre, à 19 k. (4 l. ¼) N. E. de St.-Vallier, 28 k. (6 l. ⅔) N. de Romans, 40 k. (9 l.) N. de Valence. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comp. celle de Valdot et d'Epinouze, 2932. *B. de p.* de Beaurepaire, départ. de l'Isère.

Moras, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de Reuil, à 3 k. (¾ de l.) de la Ferté-sous-Jouarre, 21 k. (4 l. ¾) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Reuil, 407. *Bur. de p.* de la Ferté-sous-Jouarre.

Moras-de-Voissilieu, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, canton de Cremieu, à 21 k. (4 l. ⅘) de la Tour-du-Pin, 7 m. (15 l.) de Grenoble. *P.* 314. *B. de p.* de Cremieu.

Moraux, v. (*Vienne*), arr. de Civray, cant. de Gençay, comm. de Sommières, à 13 k. (3 l.) de Couhé, 15 k. (3 l. ¼) de Civray. *Pop.* compr. celle de Sommières, *Bur. de poste* de Couhé.

Moraux, cense (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Vitry, comm. de Ranguevaux, à 9 kil. (2 l. ¼) de Briey, 22 k. (5 l.) de Metz. *Pop.* comprise celle de Ranguevaux, 630. *Bur. de p.* de Briey.

Moray, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, comm. d'Epagny, à 8 k. (2 l.) de Frangy, 16 k. (3 l. ¾) de Genève. *Popul.* compr. celle d'Epagny, 48. *Bur. de poste* de Frangy.

Morbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Rhaunen, à 20 k. (4 l. ¼) O. N. O. de cet endroit, 11 kil. (2 l. ¾) S. S. E. de Berncastel, 36 k. (8 l.) E. N. E. de Trèves. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Trèves.

Morbecque, v. (*Nord*), arrond. et cant. sud d'Hazebrouck, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 5 m. (12 l. ¼) de Douay. *Pop.* 4054. *Bur. de poste* d'Hazebrouck.

Morbello, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Visone, sur une haute colline, à 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Acqui. *Pop.* 750. *B. de p.* d'Asti.

Morbière, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Morey, à 21 k. (4 l. ⅔) de St.-Claude, 39 kil. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. Il s'y fait beaucoup d'ouvrages en mécanique, comme montres, pendules, horloges, tourne-broches, dont l'exportation a lieu dans toute l'Europe. On y exploite de la tourbe. *Pop.* 1880. *Bur. de p.* de Morey.

Morbieu (le), mont. (*Vosges*), arr. et cant. de Remiremont, à 38 k. (8 l. ½) S. E. de cette ville.

MORBIHAN.

Ce département, formé d'une partie de la ci-devant Basse-Bretagne, a pris son nom d'un grand lac, ou plutôt d'une langue qui se trouve au bord de la mer, au S. de Vannes, que l'on appelle *morbihan*, qui signifie en bas-breton *la mer*.

Ce département est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord; à l'E., par celui d'Ille-et-Vilaine; au S., par l'Océan; à l'O., par le département du Finistère.

La superficie de ce département est d'environ 1,335,670 arpens carrés ou 681,704 hectares; sa population est de 425,485. Il est composé de trois cent vingt-quatre communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-sept cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Vannes*. *Pontivy*, *Ploërmel* et *Lorient* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Vannes, et dépend de la 13e division militaire, dont le commandant réside à Rennes: il est du ressort de la cour d'appel séante à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, et dans la 5e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 19 mille 248 hectares, 68 ares (37 mille 713 arpens).

Ses principales rivières sont la *Vilaine*, qui prend sa source dans le département de la Mayenne (*voyez* ce département), et le *Blavet*, dont il a déjà été parlé.

Ses principales villes sont: *Vannes*, *Lorient*, *Pontivy* et *Ploërmel*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont: Auray, Blavet, Claye, Oust, Iritz, Scorf ou Cort, Teil.

Lacs. Grand-Lac, Morbihan.

Isles. Belair, Belleile-en-mer, Coquet, Groix, Hoat, Hoedic, Malevant ou l'isle-aux-Chevaux, Meaban, Theviec.

Ports. Guen, Madan, Maria; *idem*, Maria, Remeur.

Pointes. Baguenaud, Beniguet, Baguenet, Melen, Penelan, Roha.

Anses. Ker-Guelin, Pogeo, Poreto.

Forêts. Bourdonnaye, Camors, Lanvaux, Nouée, Painpont, Pontcallec, etc.

Productions. On récolte dans ce département des grains, blé, maïs, lin et chanvre. On y élève des bestiaux et des abeilles, dont le miel est recherché; le beurre y est excellent.

Industrie. La fabrication du sel et la pêche des sardines sont deux objets importans pour le commerce; Vannes est une ville où l'on trafique aussi beaucoup sur cette sorte de poisson qu'on y fait pêcher, saler et encaquer avec le plus grand soin. Son port sûr le Morbihan est capable de contenir plusieurs vaisseaux. On y embarque pour l'Espagne du blé et du seigle. (*Voyez* Lorient où presque toute l'industrie et le commerce non seulement de ce département aboutit, mais encore celui d'une grande partie de la France, à cause de la bonté de son port, où se fait ordinairement le retour de nos expéditions pour les Indes). Il y a des mines de plomb et de charbon de terre, etc. Le grand nombre de baies et de ports situés dans ce département facilite les habitans à faire beaucoup de commerce avec les autres départemens maritimes et avec l'étranger; il consiste particulièrement en bestiaux, beurre, grains, miel, fer, toiles, dans la pêche des sardines et des congres.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Aune, *Toise et Pied* de Paris. Voyez le département de la Seine.
Brasse de 5 pieds, 1.6242.
Gaule ou *Toise rurale*, de 8 pieds, 2.5987.
Perche des forêts, de 22 pieds, 7.1465
Chaine d'arpenteur, de 24 pieds, 7.7962.

Mesures agraires; valeur en ares.

La *Perche* de 22 pieds de côté, 0.5109.
La *Corde* de 24, *idem*, 0.6078.

La

La *Gaule* ou *Verge* de 8, *id.*, 0.06753.
Le *Seillon* de 12 verges ou gaules, 0.8104.
Le *Port* de 40 gaules, 2.7013.
Le *Cinquante* de 5 cordes, 3.039.
Le *Journal* de 80 cordes, 16 cinquante ou 60 seillons, 48.624.
Le *Journal* de 12 ports, 32.414.
Le *Journé* ou petit journal de 60 cordes, 36.465.
Arpent de 100 perches, à 22 pieds, 51.072.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Paul *Perron*, bernardin, auteur de l'*Antiquité des temps rétablie*; né à Hennebon en 1739. — Henri, duc de *Rohan*, pair de France, prince de Léon, général des Grisons, guerrier habile et grand politique, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire ancienne et moderne; né au château de Blin en 1579. Il mourut de ses blessures à la tête du régiment de Nassau en 1638, et fut enterré dans l'église de St.-Pierre de Genève. Il a laissé plusieurs ouvrages. Les principaux sont : *Les intérêts des princes*, in-12, 1666; *Le parfait capitaine*, ou *Abrégé des guerres de César*; *Traité du gouvernement des Treize Cantons*; *Recueil de quelques discours politiques sur les affaires d'Etat*, depuis 1612 jusqu'en 1629, in-8°, à Paris, etc., etc. Marguerite de *Béthune*, qu'il avoit épousée en 1605, se rendit célèbre par son courage; elle soutint Castres contre le maréchal de Thémiers en 1626, et partagea les fatigues d'un epoux dont elle captiva tous les sentimens; elle mourut à Paris le 22 octobre 1660.

Morbihan (le), grand lac (*Morbihan*), arr. et au sud-ouest de Vannes, rempli d'une quantité d'îles dont les principales sont l'Isle-aux-Moines et celle d'Ars; il a 18 k. (4 l.) de long, et du N. au S. 7 k. (1 l. ⅔) de large.

Morçan, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Brionne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Bernay, 4 m. (10 l.) d'Evreux. *Pop.* 423. *Bur. de poste* de Brionne.

Morchain, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Nesle, à 13 kil. (3 l.) de Péronne, 4 m. (10 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Gousancourt, 786. *B. de p.* de Nesle.

Morchamp *ou* Mourchans (Grandes de), v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, à 10 kil. (2 l. ½) N. de Baume-sur-le-Doubs, 34 kil. (7 l. ⅔) N. E. de Besançon. *Pop.* 59. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Morchins, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bertincourt, à 8 kil. (2 l.) de Bapaume, 22 kil. (5 l.) d'Arras. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Bapaume.

Morchipont, v. (*Nord*). *Voy.* Marchipont.

Morcier, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, comm. d'Anthy, à 3 k. (¾ de l.) de Thonon. *P.* comp. celle d'Anthy, 333. *B. de p.* de Thonon.

Morcken, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, près de l'Efft, à 7 kil. (1 l. ¾) N. p. O. de Bergheim, 8 kil. (2 l.) E. de Titz, 38 k. (8 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Cologne.

Morckhoven, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. de Westerloo, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. d'Hérenthals, 32 kil. (7 l. ¼) E. S. E. d'Anvers. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Lierre.

Morcourt, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 6 myr. (13 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 119. *Bur. de poste* de Crespy.

Morcourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Bray, près de la Somme, à 21 k. (4 l. ¾) de Péronne, 25 kil. (5 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Corbie.

Mordagne, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Caylus, à 40 k. (9 l.) de Montauban et de Cahors. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de Caylus.

Mordelle, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, ch.-l. de cant., sur le Mer, à 13 k. (3 l.) de Rennes. Il y a deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval, l'autre à pied. *Popul.* 2368. *Bur. de poste* de Rennes. *Rel. de p. aux ch.*

Moré-sur-Cure, v. (*Yonne*). *Voyez* St.-Moré.

Moreac, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Locminé, à 18 k. (4 l.) de Pontivy, 30 k. (6 l. ¾) de Vannes. *Pop.* 2259. *Bur. de poste* de Locminé.

Moreaucourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Picquigny, comm. de Flixecourt, à 21 kilom. (4 l. ¾) d'Amiens. *P.* compr. celle de Flixecourt, 1218. *B. de p.* de Flixecourt.

Moréaumont, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Chaumont, comm. de Beausseré, à 5 k. (1 l. ¼) de Gisors, 33 kil. (7 l. ½) de Beauvais. *Pop.* comp. celle de Beausseré, 58. *Bur. de poste* de Gisors, dép. de l'Eure.

Moreauvoisin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, comm. d'Emancé, à 4 kil. (1 l.) d'Epernon, 8 kilom. (2 l.) de Rambouillet. *Populat.* comp. celle d'Emancé, 366. *B. de p.* d'Epernon, dép. d'Eure-et-Loir.

Morée, bourg (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, ch.-l. de cant., près du Loir, à 18 kil. (4 l.) N. E. de Vendôme, 36 kil. (8 l.) N. de Blois, 20 k. (4 l. ½) S. de Château-Dun. Ce bourg est clos d'un mur exactement carré, et flanqué de bastions à chaque angle. On y trouve de la pierre calcaire dure. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 1012. *Bur. de poste* de Cloye, dép. d'Eure-et-Loir.

Morgohem, v. (*Escaut*). *Voyez* Moorgohem.

Moreilles, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. et comm. de Chaillé-les-Marais, à 8 k. (2 l.) de Luçon, 21 k. (4 l. ¼) de Fontenay. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* comp. celle de Chaillé, 1702. *Bur. de poste* de Luçon. *Rel. de poste aux ch.*

Morelle-Maison, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Châtenois, sur la Vraine, à 16 k. (3 l. ¾) de Neufchâteau, 40 k. (9 l.) d'Epinal. *Popul.* 204. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Morembert, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Ramerup, près du Meldenson, ruisseau, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arcis, 27 kil. (6 l.) de Troyes. *Popul.* 87. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Moremboeuf, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Villers-Cotterets, comm. de Vierzy, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Soissons, 40 kil. (9 l.) de Laon. *Pop.* comp. celle de Vierzy et de Glancy, 274. *Bur. de poste* de Soissons.

Morenhoven, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach, à 5 k. (1 l. ¼) N. de cet endroit, 2 kil. (½ l.) S. p. E. d'Heimerzheim, 5 m. (12 l. ¼) N. O. de Coblentz. *Pop.* 369.

Morens, v. (*Arriège*). *Voyez* Merens.

Moreres, v. (*Landes*), à 13 k. (3 l.) de St.-Sever. On y récolte d'excellens vins. *Pop.*..... *Bur. de poste* de St.-Sever.

Morès, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Mussy, comm. de Celles, près de l'Ource, à 3 kil. (¾ de l.) de Bar, 34 k. (7 l. ⅔) de Troyes. *P.* comp. celle de Celles, 865. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Moresnet, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. d'Aubel, à 6 kil. (1 l. ½) N. p. O. de Walhorn, 8 k. (2 l.) S. O. d'Aix-la-Chapelle, 31 k. (7 l.) E. N. E. de Liége. *Pop.* 995. *Bur. de poste* d'Herve.

Moressac, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. d'Auterive, à

21 k. (4 l. ⅗) de Rieux, 31 k. (7 l.) de Toulouse. *Pop.* 129. *Bur. de poste* d'Auterive.

Moresse, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. et cant. de Marche, comm. d'Heure, à 10 k. (2 l. ½) de Marche. *Pop.* comp. celle d'Heure et dép., 263. *Bur. de poste* de Marche.

Moret, ville (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, ch.-l. de cant., sur le Loing, à 8 kil. (2 l.) E. de Fontainebleau, 22 kil. (5 l.) S. E. de Melun, 7 m. (15 l.) S. E. de Paris. Moret étoit le siége d'un bailliage et avoit titre de comté dans le ci-devant Gâtinois français. Le château n'est presque qu'un donjon couvert d'une terrasse. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de religieuses, et un prieuré dans l'église qui se trouve dans l'un des faubourgs de la ville. Le prieuré de saint Mamers n'étoit éloigné que d'un kilom. (¼ de l.). Ceux qui étoient mordus d'un chien enragé y alloient porter leurs offrandes. On y voyoit encore la chapelle de saint Nicaise, où alloient ceux qui étoient incommodés de la toux. Plusieurs baronnies, la seigneurie et le château de Fontainebleau, relevoient du comté de Moret. On y voit de très-belles écluses construites sur le canal d'Orléans, à l'aide desquelles on transporte les bateaux à une très-grande élévation du niveau de la rivière. Les collines des environs, du côté de Fontainebleau sur-tout, sont composées de masses de grès: on y trouve aussi des pierres à chaux. *Pop.* 1500. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Moret, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. et commune de Mèreville, à 8 k. (2 l.) d'Angerville, 10 k. (2 l. ½) d'Etampes. *P.* compr. celle de Mèreville, 1400. *Bur. de poste* d'Angerville.

Moret, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, comm. d'Egly, à 4 kil. (1 l.) d'Arpajon, 21 k. (4 l. ¾) de Corbeil. *Pop.* comprise celle d'Egly, 400. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Moretel, b. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) N. de Grenoble, 13 k. (3 l.) N. de la Tour-du-Pin, 18 k. (4 l.) N. E. de Bourgoin. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 875. *Bur. de poste* de la Tour-du-Pin.

Moretel, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Goncelin, à 29 k. (6 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de Grenoble.

Moretta, ville (*Stura*), arr. de Saluces, chef-lieu de cant. Cette petite ville, assez jolie, est sur le chemin de Saluces à Turin, entre la Vraita et le Pô, à 13 k. (3 l.) N. O. de Saluces. *Pop.* 5200. *Bur. de poste* de Saluces.

Morette, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Tullins, à 18 k. (4 l.) de Saint-Marcellin, 23 k. (5 l. ⅕) de Grenoble. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Tullins.

Moreuil, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Nourreuil ou Noreuil.

Moreuil, b. (*Somme*), arr. de Montdidier, chef-lieu de cant., sur l'Avre, à 15 k. (3 l. ½) N. de Montdidier, 20 k. (4 l. ½) S. E. d'Amiens, 8 k. (2 l.) E. d'Ailly. Outre l'église paroissiale, il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, de la congrégation de saint Maur, fondée en 1109. Elle fut d'abord occupée par des religieux non réformés, auxquels on substitua ceux de la congrégation de saint Maur. On fabrique dans cette commune des bas et des clous d'épingles. On trouve dans les environs des tourbières. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Montdidier. *Rel. de poste aux chevaux.*

Morey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Gevrey, à 14 k. (3 l. ½) de Dijon. On y récolte et on y fait commerce de bon vin. *P.* 650. *Bur. de poste* de la Baraque.

Morey, b. (*Jura*), arr. de St.-Claude, ch.-l. de cant., sur l'Orbe, à 19 k. (4 l. ½) N. E. de St.-Claude, 40 k. (9 l.) E. S. E. de Lons-le-Saunier, 22 k. (5 l.) E. de Clairvaux. Cette commune est comme la métropole du commerce des montagnes, et les fortunes n'y sont point rares. Son principal commerce consiste en clous, horloges, pendules, tournebroches à poids et à ressorts, rouages en fer et en cuivre. Il y a aussi un tirage en fil d'archal, de belles tanneries, une manufacture considérable où l'on file le coton, une fabrique d'épingles et de cadrans d'émail pour les pendules et montres. On y travaille les pierreries en faux; en un mot, il n'est pas une maison dans cette commune qui ne soit atelier, manufacture ou métier. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1049. *B. de p.*, *Rel. de p. aux ch.*

Morey, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à 10 k. (2 l. ½) de Pont-à-Mousson, 15 k. (3 l. ½) de Nancy. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Morey, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Vitrey, à 18 k. (4 l.) S. O. de Jussey, 32 kilom. (7 l. ⅕) O. de Vésoul, 20 kilom. (4 l. ½) N. E. de Champlitte. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Cintrey.

Morey, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons, cant. de Givry, à 20 k. (4 l. ½) de Châlons, 6 m. (13 l.) de Mâcon. *P.* 360. *Bur. de poste* de Couches.

Morfonde, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Claye, comm. de Ville-Parisis, à 3 kilom. (¾ de l.) de Claye, 18 kil. (4 l.) de Meaux. *Pop.* compr. celle de Ville-Parisis, 537. *Bur. de poste* de Claye.

Morfontaine, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Longwy, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 4 m. (10 l. ½) de Metz. *Popul.* 382. *Bur. de poste* de Longwy.

Morgans, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Hagetmau, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Sever, 32 kilom. (7 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Morgat (Grève de), (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. de Crozon, à 1 k. (⅓ de l.) S. de Crozon. Elle a l'anse de Portalonec et la pointe de Treberon à l'E., et au S. la pointe de la Chaise. Tous les habitans de Morgat sont pilotes, marins, et pêcheurs.

Monge (la), rivière (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Voiron. Sa source, à 8 k. (2 l.) N. E. de Voiron, coule au S. O., passe à Voiron, à Moirans, et se rend dans l'Isère, à 3 k. (⅔ de l.) S. de Moirans.

Monge (la), rivière (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Riom, cant. de Manzat. Sa source au pied d'une montagne, à 13 k. (3 l.) O. de Riom, coule à l'O., puis au N. E., redescend au S. E., et se rend dans l'Allier, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Maringues, 21 k. (4 l. ⅖) E. p. N. de Riom.

Monge-Moulin, v. (*Meuse*), arr. de Verdun-sur-Meuse, cant. d'Etain, à 4 k. (1 l.) N. O. d'Etain, 6 m. (13 l. ½) N. E. de Bar-sur-Ornain, 18 k. (4 l.) N. E. de Verdun. *Pop.* 232. *Bur. de poste* d'Etain.

Morge, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, à la jonction d'un ruisseau de la Dora-Baltea, à 27 kilom. (6 l.) O. d'Aoste. *Pop.* 1130. *Bur. de poste* d'Aoste.

Morgene (les monts), (*Léman*), arr. de Thonon; cant. de St.-Jean-d'Aulph, à 9 kil. (2 l. ¼) S. du Biot. Ils ont de l'E. à l'O. 15 k. (3 l. ½) de long.

Morgenex, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, comm. de Saint-Eusebe, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Rumilly, 10 k. (2 l. ½) d'Annecy. *Pop.* compr. celle de St.-Eusebe, 336. *B. de p.* de Rumilly.

Morges, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Saint-Julien, à 13 kil. (3 l.) d'Orgelet, 28 kil. (6 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 167. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Morges (la), riv. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, où elle prend sa source, coule au N. et se rend dans le lac à St.-Gingo, à 9 k. (2 l. ¼) de sa source.

Morgine, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, canton de Samoens, comm. de Sixte, à 21 k. (4 l. ¾) de Cluses, 14 k. (3 l. ¼) de Bonneville. *Pop.* compr. celle de Sixte, 1086. *Bur. de poste* de Cluses.

Morgiou, cap (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. S. de Marseille, à 8 k. (2 l.) S. de Masargues, 13 k. (3 l.) S. de Marseille.

Morgny, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Montcornet, près de la Brune, à 40 k. (9 l.) de Laon. On y trouve des terres vitrioliques qui, brûlées, servent d'engrais. *Pop.* 353. *Bur. de poste* de Rosoy-sur-Serre.

Morgny, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Etrépagny, à 19 k. (4 l. ½) du Grand-Andelys, 5 m. (11 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 1114. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt.

Morgny, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Buchy, à 14 k. (3 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Rouen.

Morgon (la), rivière (*Allier*), arr. du Moulins, cant. du Montet. Sa source, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Montmarault, coule à l'O. et se rend dans l'Aumonce, à 14 k. (3 l. ¼) S. de Cérilly, près de Cosne.

Morgon (la), rivière (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Bois-d'Yoingt. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. de Villefranche, coule à l'E., passe à Villefranche et se rend dans la Saone à 2 k. (½ l.) E.

Morhange, ville (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Tenquin-Gros, à 13 k. (3 l.) N. de Dieuze, 40 k. (9 l.) S. E. de Metz, 36 m. (80 l.) E. de Paris, 4 myr. (10 l.) de Nanci. On entre dans la ville par deux portes. C'étoit le ch.-l. d'une très-belle terre qui avoit appartenu anciennement à la maison de Salm, et qui passa ensuite par une héritière aux Rhingraves, qui en possédoient encore la plus grande partie à l'époque de la révolution. C'étoit le siége d'un bailliage; il y a un hôpital. Au treizième siècle on y découvrit une source salée; mais les salines qu'on voulut y établir ne réussirent pas. On fait peu de commerce dans cette petite ville; les habitans sont presque tous cultivateurs. Le sol de son territoire produit d'excellens pâturages et de bon blé. Les jardins y sont fertiles en fruits et en bons légumes. *P.* 1181. *B. de p.* de Faulquemont.

Morhet, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Sibret, près de l'Eau-du-Val, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Chenogne, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Bastogne, 6 m. (12 l. ¾) N. O. de Luxembourg. *Popul.* 86. *Bur. de poste* de Bastogne.

Moriamé, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Walcourt, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Florenne, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Walcourt, 32 k. (7 l. ¼) S. O. de Namur. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de Charleroy, dép. de Jemmapes.

Moriani, v. (*Golo*), arr. de Bastia, ch.-l. de cant., au N. O. de Cervione, à 40 kil. (9 l.) de Bastia. *Pop.* . . .

Moriccio, v. (*Liamone*), arr. de Sartène, à 21 k. (4 l. ¾) de Sartène, 27 k. (6 l.) d'Ajaccio. *Pop.* compr. celle d'Argusta, 224.

Morie (la), rivière (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Mèze. Sa source, à 11 k. (2 l. ⅔) N. de Mèze, coule au S. E., puis au S. S. O. et se rend dans la Delgas, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Morienval, bourg (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, à 8 k. (2 l.) N. E. de cet endroit, 6 myr. (14 l.) E. de Beauvais, 31 k. (7 l.) O. S. O. de Soissons. *P.* 844. *B. de p.* de Crespy.

Morière, v. (*Loire-Inférieure*), *Voyez* Val-de-Morière.

Morière (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de Bourth, à 10 k. (2 l. ½) de Verneuil, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Bourth, 1640. *Bur. de poste* de Verneuil.

Morières, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibeuf, près de la Dive, à 14 k. (3 l. ¼) de Falaise, 30 k. (6 l. ¾) de Caen. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de Falaise.

Morières, v. (*Vaucluse*), arr. cant. et comm. d'Avignon, à 7 kil. (1 l. ¾) E. de cette ville, 11 kil. (2 l. ¾) O. de l'Isle. On y fait commerce de bons vins. *Pop.* compr. celle d'Avignon. . . . *B. de poste* d'Avignon.

Moriers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Bonneval, à 19 k. (4 l. ¼) de Château-Dun, 25 k. (5 l. ¼) de Chartres. *P.* 342. *B. de p.* de Bonneval.

Moriés, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de Saint-André, à 13 k. (3 l.) de Castellane, 23 k. (5 l. ¼) de Digne, 8 k. (2 l.) de Sénez. On voit dans son territoire une fontaine d'eau si salée qu'il suffit de la verser sur du drap ou sur une table pour qu'elle se congèle et se convertisse aussitôt en un sel plus piquant que celui de la mer. *Pop.* 886. *Bur. de poste* de Castellane.

Morieux, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Lamballe, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 10 k. (2 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 358. *Bur. de poste* de Lamballe.

Morigny, v. (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de Percy, à 25 kil. (5 l. ¾) de St.-Lô, 34 k. (7 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 313. *B. de poste* de Ville-Dieu.

Morigny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, près de la Juisne, à 2 k. (½ l.) d'Etampes, 40 k. (9 l.) de Versailles. Il y avoit une abbaye de religieux de l'Ordre de saint Benoît; elle a eu plusieurs abbés de la famille de Huraut de Chiverny, qui a produit le célèbre chancelier de ce nom. *Pop.* 800. *Bur. de poste* d'Etampes.

Morigny. *Voyez* Morony.

Morilière, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, comm. de l'Hosme, à 3 k. (¾ de l.) de Tillières, 20 k. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de l'Hosme, 202. *Bur. de poste* de Tillières.

Morille (la), rivière (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Beaujeu, à 4 k. (1 l.) N. E. duquel elle prend sa source, coule au S. E. et se rend dans l'Ardière, à 2 kil. (½ l.) N. E. de Belleville.

Morillon, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Samoens, près de la Giffre, à 2 k. (½ l.) S. de Samoens, 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de Cluse, 5 m. (11 l.) E. S. E. de Genève. *Pop.* 839. *Bur. de poste* de Cluses.

Morillon, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Bourbon-Lancy, cant. de Gueugnon, sur la côte, près de la Blandenin, à 15 k. (3 l. ½) de Bourbon-Lancy, 8 m. (16 l. ⅔) de Mâcon. Il y a des mines de houille. *Pop.* 88. *Bur. de poste* de Digoin.

Morimont, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Montigny-source-Meuse, comm. de Fresnoy, à 10 k. (2 l. ½) de Bourbonne-les-Bains, 22 k. (5 l.) de Langres. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1115 par Olderic d'Aigremont, seigneur de Choiseul et par Adeline sa femme. *Pop.* compr. celle de Fresnoy, 430. *Bur. de poste* de Montigny-source-Meuse.

Morin, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Grenade, à 11 k. (2 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 833. *Bur. de poste* de Grenade.

Morin (le Grand), rivière (*Marne*). Sa source, à l'O. de Sézanne, coule à l'O., passe à la Ferté, à Coulommiers et à Crécy; elle y devient navigable et va se rendre dans la Marne, à 6 k. (1 l. ½) S. de Meaux, après 9 m. (20 l.) de cours.

Morin (le Petit), rivière (*Marne*). Elle prend sa source au village nommé *le petit Morain*, coule à l'O. au pied de Montmirail, et va se rendre dans la Marne à la Ferté-sous-Jouarre, après 10 myr. (22 l.) de cours.

Morinerie (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de Bémecourt, à 13 k. (3 l.) de Verneuil, 29 k. (6 l. ½) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Bémecourt, 895. *Bur. de p.* de Verneuil.

Maringhem, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. nord de St.-Omer, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 7 m. (15 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Morinière (Grande), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Verneuil, comm. de St.-Victor, à 6 k. (1 l. ½) de Verneuil, 42 k. (9 l. ½) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Saint-Victor et dépend. 555. *Bur. de poste* de Verneuil.

Morinière (Petite), (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de St.-Victor, à 6 k. (1 l. ½) de Verneuil, 42 k. (9 l. ½) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Saint-Victor et dépend., 555. *Bur. de p.* de Verneuil.

Morintau, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. et comm. de la Ferté-sous-Jouarre, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 15 kil. (3 l. ½) de Meaux. *Popul.* compr. celle de la Ferté-sous-Jouarre.... *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Morinval, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Mouy, comm. de Heilles, à 11 k. (2 l. ¾) de Clermont, 3 k. (¾ de l.) de Mouy. *Pop.* compr. celle de Heilles et dépend. 600. *Bur. de p.* de Clermont.

Morinvillers, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Maignelay, comm. de Sains, à 4 k. (1 l.) S. de Plainville. Il y a quelques fabriques de toiles de chanvre et un moulin à huile de navette et chenevis. *Pop.* compr. celle de Sains et Caurel, 514. *Bur. de poste* de Breteuil.

Moriondo, v. (*Tanaro*), arrond. d'Asti, cant. de Riva di Chieri, sur une colline, près d'un ruisseau, à 33 k. (7 l. ½) N. O. d'Asti. *P.* 850. *Bur. de poste* de Chieri.

Morionvillers, village (*Haute-Marne*). *Voy.* Marionvillers.

Morisel, v. (*Somme*), arrond. de Montdidier, cant. de Moreuil, près de l'Avre, à 15 k. (3 l. ½) de Montdidier, 20 k. (4 l. ½) d'Amiens. Il y a des tourbières. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Montdidier.

Morival, v. (*Forêts*), arrond. et canton de Neufchâteau, comm. de Tronquay, à 36 k. (8 l.) d'Arlon, 3 kil. (¾ de l.) de Neufchâteau. *Pop.* comp. celle de Tronquay, 233. *B. de p.* d'Arlon.

Morival, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. et comm. de Moyenneville, à 18 k. (4 l.) d'Abbeville, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Moyenneville, 888. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Morivaux, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. nord de Namur, comm. de Flavinne, à 4 kil. (1 l.) de Namur. *P.* compr. celle de Flavinne, 527. *B. de p.* de Namur.

Moriville, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Chatel-sur-Moselle, à 14 k. (3 l. ⅓) de Rambervillers, 19 k. (4 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de Charmes.

Morivillers, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, à 13 k. (3 l.) de Lunéville, 31 kil. (7 l.) de Nancy. *Pop.* 310. *B. de p.* de Lunéville.

Morizécourt, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de la Marche, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 4 myr. (10 l.) d'Epinal. *Pop.* 513. *Bur. de poste* de la Marche.

Morizets, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, près du Drot, à 5 kil. (1 l. ¼) de la Réole, 4 myr. (10 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 584. *B. de poste* de la Réole.

Morlaas, ville (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) N. E. de Pau, 13 kil. (3 l.) E. de Lescar, 31 k. (7 l.) N. O. de Tarbes. Cette ville est fort ancienne: elle a été long-temps la résidence des souverains du Béarn, étant devenue la capitale de cette ci-devant province, après la destruction de l'ancienne *Bencarum*. Il y avoit autrefois dans cette ville une cour des monnoies, qui a subsisté près de 600 ans depuis l'établissement des vicomtes. On y battoit monnoie de cuivre, d'argent et d'or, sous le nom et les armes des princes de Béarn. La monnoie de Morlaas fut établie du temps des Romains; elle subsista sous les rois visigoths et sous les rois français. Elle continua sous les ducs de Gascogne, et ensuite sous les vicomtes de Béarn, avec l'approbation des princes et seigneurs voisins. L'hôtel où cette monnoie se fabriquoit, étoit le palais même et la maison seigneuriale des vicomtes, appelée la *Fourquie*. C'est ce qui fit donner à cette monnoie le nom de *Moneta Furcensis*, ou de *monnoie de la Fourquie*. Cette maison devoit être située sur une éminence hors de la ville, appelée encore à présent la *Vieille-Fourquie*. Outre l'église paroissiale on y voyoit des Dominicains et des Cordeliers; une sénéchaussée et une recette. On y fait le commerce de vins. *P.* 1686. *Bur. de poste* de Pau.

Morlac, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. du Châtelet, à 20 k. (4 l. ½) de Château-Meillant, 41 k. (9 l. ¼) de Bourges. *P.* 748. *B. de p.* de Lignières.

Morlaincourt, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Void, sur le Noytel, ruisseau, à 19 k. (4 l. ¼) de Commercy, 19 k. (4 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 152. *Bur. de p.* de Ligny.

Morlaix, ville (*Finistère*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la rivière de

Morlaix, à 5 m. (12 l.) N. E. de Brest, 8 m. (18 l.) O. de St.-Brieux, 50 m. (114 l.) O. de Paris. Long. 13. 45. lat. 48. 35. C'est la plus jolie ville et une des plus commerçantes du département. Ses principaux ornemens sont des aquéducs qui passent sous l'ancien hôtel-de-ville, vaste bâtiment construit sous Henri IV, où la municipalité tient aujourd'hui ses séances, et où l'on a placé la bibliothèque publique. Le clocher de saint Mathieu est très-beau. Le port de Morlaix est le plus commerçant du Finistère; ses quais, que l'on se propose de prolonger jusqu'à la rade, sont revêtus de pierres de taille et de granit; la mer y monte 2 fois par jour jusqu'à 4 mèt. (12 pieds) dans les basses marées, et jusqu'à 7 mèt. (21 pieds) dans les grandes. La tour de Dunn, vue de la mer et de toutes les côtes voisines, est le point qu'on attaque pour entrer dans Morlaix: elle est disposée pour recevoir un phare. La rade est grande, les bâtimens y sont à l'abri des vents; elle peut recevoir de grosses barques et des vaisseaux médiocres. Les productions employées dans le commerce d'exportation ou d'importation consistent en grains, bœufs, porcs, moutons, chevaux, lins, chanvres, bourres, miels, cires, suifs, graisses, et en toiles de différentes espèces et couleur, comme toiles à torchons, d'emballage, dites de ménage et à voiles, dont il se fait une grande exportation pour l'Espagne. Morlaix exporte à Gersey et Grenesey, eaux-de-vie, thés et toiles. Elle fournit des chevaux d'une qualité supérieure; elle entretient une grande correspondance avec les villes principales, telles que St.-Malo, Nantes, la Rochelle, Oléron, Bayonne, Bordeaux, etc.

Il y a un moulin à extraire l'huile de lin; un moulin considérable à tabac qui occupe un grand nombre d'individus, et dont le produit s'élevoit ci-devant à 1,500,000 francs. Le bâtiment qu'il occupe, construit en 1740, est immense et avantageusement placé sur les bords de la rivière, au bout du quai de Léon, où il y a quatre pompes contre les incendies. Treize tanneries sont occupées à corroyer les cuirs, veaux, génisses et vaches, peaux de mouton passées en blanc et en gris, qu'on exporte presque tous en Portugal.

Le bâtiment de l'hôpital civil de Morlaix est superbe. Outre deux églises paroissiales, on y voyoit une collégiale fondée en 1295 par Jean II, duc de Bretagne. Son chapitre étoit composé de six chanoines: on y voyoit un couvent de Capucins et un de Dominicains; c'étoit le siége d'une amirauté, d'une justice consulaire, d'une sénéchaussée et la résidence d'une maréchaussée. On exploite de la tourbe dans les environs.

La ville de Morlaix est la patrie de Jean-Victor *Moreau*, né en 1762, avocat et prévôt des écoles de droit en 1789, commandant d'un bataillon de gardes nationales du département du Finistère en 1791, nommé général de brigade à l'armée du Nord, en l'an 2 (1793), sous Pichegru, et général en chef de cette armée en l'an 3 (1794), fait général en chef de celle du Rhin en l'an 4 (1795), qu'il a commandée jusqu'à la paix de Lunéville, en l'an 9 (1801).

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, et des tribunaux de première instance et de commerce. Elle a un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, un sous-inspecteur des forêts, une école secondaire de navigation, un octroi municipal, un hôpital militaire, un capitaine du génie. Le port de cette ville fait partie du 3e arrondissement maritime, dont le port de Brest est chef-lieu. Le port de Morlaix est la résidence d'un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime; d'un syndic des marins, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 10393. *Bur. de poste.*

Morlaix, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Moutier-sur-Saux, sur la Saux, rivière, à 20 k. (4 l. ½) de Gondrecourt, 32 k. (5 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. Il y a un fourneau. *P.* 472. *Bur. de poste* de Ligny.

Morlaix (la) *ou* l'Arolac, riv. (*Finistère*), arr. de Morlaix, cant. du Ponton. Sa source en plusieurs ruisseaux au S. O. de Plougonven, coule au N., passe à Morlaix, et va se rendre dans la mer, à l'Isle du Château-du-Taureau, en face de l'Isle des Dames.

Morlancourt, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Bray, à 22 k. (5 l.) de Péronne, 24 k. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Villiers-le-Vert, 1024. *B. de p.* d'Albert.

Morlane, bourg (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, sur la côte, près du Gé, à 19 kil. (4 l. ½) d'Orthez, 28 k. (6 l. ¼) de Pau. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1000. *Bur. de p.* de Pau.

Morlange, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Thionville, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Briey, 22 k. (5 l.) de Metz. *Populat.* comprise celle de Rémélange, 492. *Bur. de poste* de Thionville.

Morlange, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, près de la Nied allemande, à 7 k. (1 l. ¾) de Boulay, 22 k. (5 l.) de Metz. *P.* 144. *B. de p.* de Boulay.

Morlanwelt, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Binch, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Fontaine-l'Evêque, 9 k. (2 l. ¼) E. S. E. de Roeulx, 22 kil. (5 l.) E. p. N. de Mons. Il y a une forge pour le fer, et des mines de houille. *Pop.* compr. celle de Marimont, 1243. *B. de p.* de Binch.

Morlaye (la), v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Creil, sur la Theve, à 11 k. (2 l. ¾) de Senlis, 40 k. (9 l.) de Beauvais. *Pop.* 409. *Bur. de poste* de Luzarches, dép. de Seine-et-Oise.

Morle (le), rivière (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Ruines. Sa source, à 18 k. (4 l.) E. de St.-Flour, coule à l'O., puis au S. E. et se rend dans la Trueyre, à 10 kil. (2 l. ½) S. E. de St.-Flour.

Morlemot, v. (*Somme*), arrond. de Péronne, cant. et comm. de Nesle, à 18 k. (4 l.) de Péronne. *P.* compr. celle de Nesle et dépendances, 1684, *Bur. de poste* de Nesle.

Morlet, v. (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, cant. d'Epinal, à 15 k. (3 l. ½) d'Autun, 8 m. (17 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 300. *Bur. de p.* de Nolay, dép. de la Côte-d'Or.

Morley (Forêt de), (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Moutier-sur-Saux. Elle a 4678 mètr. (2400 toises) de long, sur 3895 mètr. (2000 toises) de large.

Morlhe (le), v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Ruines, près du Morlhe, à 13 k. (3 l. de St.-Flour, 6 m. (14 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 138. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Morlincourt, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Noyon, sur l'Oise, à 2 k. (½ l.) de Noyon, 7 m. (15 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 246. *Bur. de poste* de Noyon.

Morlotterie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de Clairefontaine,

à 7 kil. (1 l. ¾) de Rambouillet, 27 kil. (6 l.) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Clairefontaine, 470. *B. de p.* de Rambouillet.

Morlu, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, comm. de Genesville, à 5 kil. (1 l. ¼) de Magny, 14 k. (3 l. ¼) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Genesville, 405. *B. de p.* de Magny.

Mormaison, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de Roche-Servière, à 13 k. (3 l.) de Montaigu, 7 myr. (15 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Montaigu.

Mormal, forêt (*Nord*), arr. d'Avesnes, entre Landrecie et Bavay. Elle a 18 k. (4 l.) de long sur 8 k. (2 l.) de large.

Mormant, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Montargis, près de la Vernisson, à 5 k. (1 l. ¼) de Montargis, 6 m. (13 l. ¾) d'Orléans. *P.* 160. *Bur. de poste* de Montargis.

Mormant, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Arc-en-Barrois, commune de Beugnière, à 15 k. (3 l. ¼) de Ville-sur-Aujon, 15 k. (3 l. ¼) de Chaumont. Il y avoit une commanderie de Malte. *Pop.* compr. celle de Beugnière, 305. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Mormant, b. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, ch.-l. de cant.; à 19 k. (4 l. ¼) E. N. E. de Melun, 27 k. (6 l.) N. E. de Fontainebleau, 5 m. (11 l.) S. E. de Paris. *P.* 1408. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Mormenil (la), v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, canton d'Erezée, comm. de Dochamps, à 21 k. (4 l. ¾) de Marche, 7 kilom. (1 l. ¾) d'Erezée. *Pop.* compr. celle de Dochamps, 394. *Bur. de poste* de Marche.

Mormentres, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste-Geneviève, comm. de Graissac, à 13 k. (3 l.) de Mur-de-Barrez, 29 kil. (6 l. ½) d'Espalion. *Pop.* compr. celle de Graissac.... *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Mormes, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. de Nogaro, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Nogaro, 6 m. (14 l.) d'Auch. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Nogaro.

Mormets (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, comm. de Gros-Rouvre, à 4 k. (1 l.) de Montfort-l'Amaury, 28 k. (6 l. ¼) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Gros-Rouvre, 970. *Bureau de poste* de Montfort-l'Amaury.

Mormoiron, bourg (*Vaucluse*), arr. de Carpentras, ch.-l. de cant., près de l'Auzon, à 10 k. (2 l. ½) E. de Carpentras, 22 k. (5 l.) S. E. de Vaison. Il y a de la pierre à chaux. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1586. *Bur. de poste* de Carpentras.

Mormont, v. (*Haut-Rhin*), arr. et canton de Porentruy, comm. de Courchavon, à 3 kil. (⅔ de l.) de Porentruy. *Pop.* comprise celle de Courchavon, 179. *Bur. de poste* de Porentruy.

Mormont (Basse), v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalise, comm. d'Ollomont, à 19 kil. (4 l. ¼) de Bastogne, 41 k. (9 l. ¼) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle d'Ollomont et dépendances, 331. *Bur. de poste* de Bastogne.

Mormont (Haute), v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalise, comm. d'Ollomont, à 19 kil. (4 l. ¼) de Bastogne, 40 k. (9 l.) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle d'Ollomont et dépendances, 331. *Bur. de poste* de Bastogne.

Mormont, (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erezée, à 3 kil. (¾ de l.) N. de Clerhayd, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Durbuy, 21 k. (4 l. ¾) N. E. de Marche. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Marche.

Mormter, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, canton de Xanten, près du Rhin, à 11 kil. (2 l. ¾) N. de Xanten, 6 kil. (1 l. ½) E. de Calcar, 10 m. (23 l.) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 112. *B. de p.* de Clèves.

Mornac, v. (*Charente*), arr. et cant. d'Angoulême, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 979. *Bur. de p.* d'Angoulême.

Mornac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, cant. de Royan, près de la Seuda, dans les marais salans, à 14 k. (3 l. ¼) de Marennes, 31 kil. (7 l.) de Saintes. *Pop.* 620. *Bur. de poste* de Royan.

Mornach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferette, à 13 k. (3 l.) d'Altkirch, 6 m. (14 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 423. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Mornand, v. (*Loire*), arr. et cant. de Montbrison, près de la Vizezy, à 8 k. (2 l.) de Montbrison. *P.* 454. *Bur. de poste* de Montbrison.

Mornans, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. de Bourdeaux. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Dieu-le-Fit.

Mornant, bourg (*Rhône*), arr. de Lyon, ch.-l. de cant., à 5 myr. (11 l.) E. de Montbrison, 20 kil. (4 l. ½) S. O. de Lyon, 4 k. (1 l.) N. de Bourg-St.-Andéol. Outre l'église paroissiale, il y avoit un petit séminaire fondé en 1717, dirigé par des Lazaristes; et deux écoles gratuites, dont l'une étoit tenue par des Sœurs du Tiers-Ordre de saint François, et l'autre par un laïc qui enseignoit les garçons. La majeure partie des habitans s'occupent à des manufactures de draps grossiers et de chapeaux. Il y a des mines de plomb à quelque distance de ce bourg, principalement dans les environs de St.-Martin-de-la-Plaine. Ce bourg est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2004. *Bur. de poste* de Lyon.

Mornantet (la), riv. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Mornant. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Mornant, coule à l'E. p. S., et se rend dans le Rhône, à 1 k. (¼ de l.) N. de Givors.

Mornas, ville (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Bollène, à 30 k. (6 l. ¾) N. p. O. d'Avignon, 4 k. (1 l.) S. de Mont-Dragon, 9 kilom. (2 l. ⅓) N. N. O. d'Orange. Outre son église paroissiale il y avoit des Pénitens blancs dans une chapelle richement décorée et remarquable par ses pilastres de marbre. On voit à Mornas un ancien château ruiné. *Pop.* 1472. *Bur. de poste* d'Orange. *Rel. de poste aux chev.*

Mornay, v. (*Ain*), arrond. de Nantua, ch.-l. de canton, près de l'Oignon, à 7 k. (1 l. ¾) de Nantua, 23 k. (5 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de Nantua.

Mornay, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Fontaine-Française, près de la Vingeanne, à 25 k. (5 l. ¾) d'Is-sur-Tille, 41 kil. (9 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 191. *Bur. de poste* de Champlitte, dép. de la Haute-Saone.

Mornay, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Carouge, comm. de Monnetier, à 6 kil. (1 l. ½) de Carouge, 6 myriam. (13 l. ½) de Chambéry. *Pop.* comprise celle de Monnetier, 419.

Mornay, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de St.-Bonnet-de-Joux, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Charolles, 42 kilom. (9 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 539. *Bur. de poste* de St.-Bonnet-de-Joux.

Mornay-Berri, v. (*Cher*), arr.

de St.-Amans, cant. de Néronde, à 24 k. (5 l. ½) de Sancoins, 37 k. (8 l. ¼) de Bourges. *Pop.* 489. *Bur. de poste* de Villequiers.

Mornay-sur-Allier, v. (*Cher*), arr. de Saint-Amans, cant. de Sancoins, sur la côte, près de l'Allier, à 8 kil. (2 l.) de Sancoins, 6 myr. (12 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 701. *Bur. de poste* de Sancoins.

Mornède, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, près de la source du Sausson, à 19 kil. (4 l. ¼) de Mirande, 32 k. (7 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnoac, départ. des Hautes-Pyrénées.

Mornese, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, sur la pente d'une colline, près de l'Orba, à 13 k. (3 l.) N. E. d'Acqui. *Popul.* 856. *Bur. de poste* d'Acqui.

Mornimont, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Fosses, à 6 k. (1 l. ½) N. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) S. de Gembloux, 9 kil. (2 l. ¼) O. de Namur. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Namur.

Mornimont, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. nord de Namur, comm. de Moustier, à 11 k. (2 l. ¾) de Namur. *P.* comp. celle de Moustier, 449. *Bur. de p.* de Namur.

Moroche (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, à 6 k. (1 l. ½) S. de ce lieu. Elle a du N. au S. 1 kil. (⅓ de l.) de long.

Morogue, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Buxy, à 13 k. (3 l.) de Châlons, 5 m. (11 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 686. *Bur. de poste* de Buxy.

Morogne, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Pesme, près de l'Oignon, à 22 k. (5 l.) de Gray, 5 m. (11 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 55. *Bur. de poste* de Marnay.

Morognes, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. des Aix-d'Angillon, près de la colline, à 23 kil. (5 l. ¼) de Bourges. La paroisse renfermoit deux seigneuries, qui étoient unies sous le marquisat de Maupas, et appartenoient à M. Agard, marquis du même nom. Il y a des mines d'ocre, mais dont on ne fait point usage. *Pop.* 1105. *Bur. de p.* de Bourges.

Moron *ou* Montrond, village (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de St.-Jean-de-Maurienne, à 6 kil. (1 l. ½) de ce lieu, 4 m. (10 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 433. *Bur. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Moron (le), rivière (*Gironde*), arr. de Blaye, cant. de St.-Savin, à 1 k. (⅓ de l.) E. duquel elle prend sa source, coule à l'O., puis au S. p. O., et se rend dans la Dordogne, à 16 kil. (3 l. ⅓) S. S. O. de sa source, 4 k. (1 l.) S. E. de Bourg.

Moronval, v. (*Eure-et-Loir*). *Voyez* St.-Simphorien.

Moronvilliers, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Beine, à 21 kil. (4 l. ¾) de Reims, 32 k. (7 l. ¼) de Châlons. *Popul.* comprise celle de Wadesincourt, 240. *Bur. de poste* de Reims.

Morozzo, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Rocca di Baldi, sur la Bealera di Piosso, à 9 kil. (2 l. ¼) N. O. de Mondovi. *P.* 525. *Bur. de p.* de Mondovi.

Morre, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rouland-l'Eglise, à 3 k. (⅔ de l.) de Besançon. On y exploite de la tourbe. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Besançon.

Morsain, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne, à 13 k. (3 l.) de Soissons, 34 k. (7 l. ⅔) de Laon. *P.* 550. *Bur. de poste* de Soissons.

Morsalines, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Quettehou, à 13 kil. (3 l.) de Valognes, 6 m. (13 l. ½) de Coutances. *Pop.* 488. *Bur. de p.* de St.-Vaast.

Morsan, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Longvillers, à 6 kil. (1 l. ½) de Dourdan, 20 k. (4 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Longvillers, 577. *Bur. de poste* de Dourdan.

Morsan-sur-Orge, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. de Lonjumeau, près de l'Orge, riv., à 10 k. (2 l. ½) de Corbeil, 22 k. (5 l.) de Versailles. *P.* 325. *B. de poste* de Fromenteau.

Morsan-sur-Seine, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 39 kil. (8 l. ⅔) de Versailles. *Popul.* 133. *B. de p.* de Corbeil.

Morsans, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, comm. de Villars, à 14 kil. (3 l. ½) de Bonneval, 27 kilom. (6 l.) de Chartres. *Popul.* comprise celle de Villars, 264. *Bureau de poste* de Bonneval.

Morsasco, v. (*Tanaro*), arr. d'Acqui, cant. de Visone, à la droite du torrent de ce nom, à 8 k. (2 l.) S. E. d'Acqui. *P.* 869. *B. dep.* d'Asti.

Morsbach, cense (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. de Neustadt, comm. de Weidenthal, à 15 k. (3 l. ½) de Neustadt, 15 kil. (3 l. ½) de Durkheim, 8 m. (17 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Weidenthal, 541. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Morsbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Rockenhausen, comm. de Stekweiler, à 5 kil. (1 l. ¼) de Rockenhausen, 11 k. (2 l. ¾) d'Odenbach, 4 myr. (10 l.) de Mayence. *Pop.* comp. celle de Stekweiler et dépend., 307.

Morsbach, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Forbach, à 19 k. (4 l. ½) de Sarguemine, 5 m. (11 l. ¼) de Metz. *Pop.* 461. *Bur. de poste* de Forbach.

Morsbach, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Merbach.

Morsbach, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Borcette. *Pop.* 379.

Morsbronn, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Woert, à 22 k. (5 l.) de Weissembourg, 34 k. (7 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 337. *Bur. de p.* de Haguenau.

Morschborn, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Saralbe, à 20 k. (4 l. ½) de Sarguemine, 5 m. (12 l.) de Metz. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Puttelange.

Morscheid, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton de Rhaunen, à 24 kil. (5 l. ½) S. O. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) S. de Berncastel. *P.* 54. *B. de p.* de Trèves.

Morscheid, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, canton de Pfalzel, à 10 kil. (2 l. ½) S. S. E. de ce lieu, 11 kil. (2 l. ¾) E. de Contz, 11 k. (2 l. ¾) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Trèves.

Morschenich, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 3 kil. (¾ de l.) N. E. de ce lieu, 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Hambach, 27 k. (6 l.) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 138.

Morschheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, à 2 k. (½ l.) N. p. E. de ce lieu, 4 k. (1 l.) S. p. O. d'Alzey, 37 kil. (8 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 363. *Bur. de p.* de Worms.

Morscholtz, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de ce lieu, 13 k. (3 l.) S. S. O. de Hermeskeil, 27 k. (6 l.) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 267.

Bur. de poste de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Morschweiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Cochem, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. de Georgweiler, 6 k. (1 l. ½) O. de Cochem, 4 m. (10 l.) S. O. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Georgweiler et de Buchel, 106. *Bur. de poste* de Trarbach.

Morschweiler, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Haguenau, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 28 k. (6 l. ⅓) de Strasbourg. *P.* 424. *Bur. de p.* de Haguenau.

Morschwiesen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Wehr, comm. de Weiber, à 5 kil. (1 l. ¼) de Wehr, 9 kil. (2 l. ¼) d'Andernach, 27 kil. (6 l.) de Coblentz. *Populat.* comprise celle de Weiber, 401.

Morschweiller-le-Bas, village (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Mulhausen, à 13 kilom. (3 l.) d'Altkirch, 39 kilom. (8 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 730. *Bureau de poste* d'Altkirch.

Morsdorf, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voy.* Mozrshudorf.

Morsdorferbach (la), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Castellaun, à 6 kil. (1 l. ½) S. p. O. duquel elle prend sa source, coule au N., puis au N. O., et va se rendre dans la Flaumbach, après 16 k. (3 l. ¾) de cours.

Morsent, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. d'Arjuzan, à 21 k. (4 l. ⅔) de Tartas, 34 kil. (7 l. ⅔) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 645. *Bur. de p.* de Tartas.

Morshausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treis, à 10 kil. (2 l. ½) E. de ce lieu, 13 k. (3 l.) O. de Boppard, 24 k. (5 l. ¼) S. S. O. de Coblentz. *P.* 202. *B. de p.* de Coblentz.

Morsiglia, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 32 k. (7 l. ¼) de ce lieu. *Pop.* 673.

Morsins, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Montmirail, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Sézanne, 6 m. (14 l. ¼) de Châlons. *Popul.* 210. *B. de p.* de Courgivaux.

Morslède, village (*Lys*). *Voy.* Moorslède.

Mort (le), lac (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de la Mure, à 18 k. (4 l.) S. S. E. de Grenoble. Il a 1361 mètres (700 t.) de long, sur 583 à 778 m. (3 à 400 t.) de large.

Mortagne, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, comm. de Xermaménil, à 5 k. (1 l. ¼) de Lunéville. *Pop.* comprise celle de Xermaménil, 337. *Bur. de poste* de Lunéville.

Mortagne, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. de Saint-Amand, sur l'Escaut, à 16 k. (3 l. ¾) de Valenciennes, 6 k. (1 l. ½) de St.-Amand, 30 k. (6 l. ¾) de Douay. Il y a des mines de houille non exploitées. *Popul.* 1888. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Mortagne, ville (*Orne*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 36 k. (8 l.) E. p. N. d'Alençon, 15 k. (3 l. ½) N. de Bellesme, 5 myr. (11 l.) S. E. d'Argentan, 28 kilom. (6 l. ¼) de l'Aigle, 15 myr. (34 l.) O. p. S. de Paris. Long. 18. 12. lat. 48. 31. Située sur une colline, à quelque distance des sources de l'Huisne, cette ville étoit capitale du ci-devant Perche, le chef-lieu d'une élection, le siége d'un bailliage, d'un grenier à sel avec officialité du diocèse de Séez, le siége d'une lieutenance de maréchaussée, la résidence d'une brigade et celle du grand bailli du Perche. Outre trois églises paroissiales il y avoit une collégiale, trois couvens d'hommes; savoir, Capucins, Trinitaires et Augustins. Il se fait dans cette ville un grand commerce de fil et de toile provenant de ses manufactures, serviettes, etc. On y prépare beaucoup de basanne. Les prairies des environs de Mortagne nourrissent une grande quantité de moutons excellens. Les terres y sont fertiles en blé, seigle, méteil, orge, avoine, lin, chanvre, pois, lentilles et foin d'une bonne qualité. On y recueille aussi des pommes et des poires dont on fait un cidre excellent et délicat, principale boisson du pays. A 13 kil. (3 l.) de Mortagne étoit située l'abbaye de la Trappe renommée par la vie austère de ses religieux. Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, un syndic des marins, qui dépend du syndicat de l'inscription maritime du quartier de Royan, 5e arrondissement maritime. Cette ville est la résidence de deux brigades de la gendarmerie, l'une à pied et l'autre à cheval. *Pop.* 6396. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Mortagne, ville (*Vendée*), arr. de Montaigu, ch.-l. de cant., sur la Sèvre, à 6 m. (14 l.) S. O. d'Angers, 28 k. (6 l. ¼) E. de Montaigu, 6 myr. (13 l. ½) N. de Fontenay-le-Peuple. On trouve aux abords de Mortagne une fontaine dont les eaux minérales sont assez salubres. Les moutons des environs sont très-gros, d'un très-bon goût, et donnent une laine longue, d'un volume considérable et de bonne qualité. Cette ville a une papeterie assez estimée. Son commerce consiste en toile, porcelaine, cuirs et chevaux. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 637. *Bureau de poste.*

Mortagne, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Brouvelieure, à 6 k. (1 l. ½) de Bruyères, 25 k. (5 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Bruyères.

Mortagne-la-Vieille, village (*Charente-Inférieure*), arr. de Rochefort, cant. d'Aigrefeuille, à 16 k. (3 l. ¾) de Rochefort, 20 kilom. (4 l. ½) de Surgères, 5 m. (11 l.) de Saintes, 13 k. (3 l.) de la Rochelle. *Pop.* 285. *Bur. de poste* de Surgères.

Mortagne-sur-Gironde, bourg (*Charente-Inférieure*), arrond. de Saintes, cant. de Cozes, à 32 kilom. (7 l. ¼) S. O. de Saintes, 21 kil. (4 l. ¾) S. O. de Pons, 11 kilom. (2 l. ⅔) de Cozes, 24 kilomètres (5 l. ½) S. E. de Royan. Ce bourg, situé sur la rive droite de la Gironde, avoit autrefois titre de principauté et appartenoit à la maison de Richelieu. Entre Mortagne et St.-Surin on trouve une fontaine chargée de rouille et de marcassite qui fait du feu. Une brigade de la gendarmerie à cheval y réside. *Pop.* 1349. *Bur. de poste* de St.-Genis.

Mortaigne, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton d'Hermine, comm. de Haute-Croix, à 6 kil. (1 l. ½) d'Enghien, 22 k. (5 l.) de Nivelle. *Pop.* compr. celle de Haute-Croix, 543. *Bur. de poste* d'Enghien, dép. de Jemmapes.

Mortain, ville (*Manche*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la riv. de Cance, entre des rochers, à 6 m. (13 l. ½) S. E. de Coutances, 32 k. (7 l. ¼) E. d'Avranches, 5 m. (12 l.) de St.-Lô, 26 myriam. (61 l.) O. de Paris. Long. 16. 37. lat. 48. 37. Cette petite ville étoit chef-lieu d'un comté, d'une élection de l'intendance de Caen, le siége d'un bailliage, et d'une maîtrise particulière des eaux et forêts. Il y avoit une église collégiale: on y voit un ancien château. Elle a une manufacture de dentelles de fil et de soie, une

gitized by Google

une autre *extrà muros* où l'on fabrique de la poterie de grès, toutes sortes d'ustensiles pour le ménage, et surtout beaucoup de pots à beurre. On a construit nouvellement dans la forêt près de Mortain, un fourneau pour la fonte des boulets et mobiles de guerre. Il y a près de cette ville une fontaine minérale que l'on nomme *Bourbe-rouge*. Elle tire son nom de la terre rousse, semblable à de la rouille de fer qui se trouve dans son ruisseau; son eau est limpide, et de saveur un peu ferrugineuse. Après l'évaporation qui en a été faite, il s'est trouvé autour du vaisseau un léger enduit roussâtre, de saveur saline, et au fond un autre petit enduit blanchâtre et insipide. Il y a encore une autre fontaine dans un endroit appelé *Menitoue*, dont les eaux sont en tout semblables à celles de *Bourberouge*. On y trouve aussi du grès quartzeux, à grain fin.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture, et d'un tribunal de 1re instance; il y a un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2439. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Mortcerf, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, près de la forêt de Crécy, à 11 kil. (2 l. ¾) de Rosoy, 34 k. (7 l. ¾) de Melun. On y fait commerce de sabots. *Pop.* 539. *Bur. de poste* de Faremoutier.

Morte (la), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues. *Pop.*... *Bur. de poste* de la Mure.

Morteau, bourg (*Doubs*), arr. de Pontarlier, ch.-l. de canton, près le Doubs, à 25 k. (5 l. ¾) N. E. de Pontarlier, 5 m. (10 l. ¾) S. E. de Besançon, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Mont-Benoît. Il y a deux moulins à blé, une scierie à planches de toutes espèces, un moulin à piler l'écorce pour le tan, deux petits martinets, à l'aide d'un cheval, pour les instrumens aratoires, deux tanneries pour les cuirs et peaux, quatre fonderies de cuivre où l'on fait des cloches et pompes mécaniques en cuivre, deux manufactures principales de toiles de coton, mouchoirs façon de Rouen. Ces usines sont situées sur la rivière du Doubs. On trouve des mines de charbon de terre dans les vignes. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1368. *Bur. de poste.*

Morteau, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. d'Andelot, près le Rognon, à 18 kil. (4 l.) de Chaumont. Il y a deux forges. *Pop.* 48. *Bur. de poste* de Chaumont.

Morteau (la), v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton d'Omont, comm. de Vendresse, près la Bar, à 21 kilom. (4 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* comp. celle de Vendresse, 719. *Bur. de p.* de Mézières.

Morteaux, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibœuf, sur la Dive, à 9 k. (2 l. ¼) de Falaise, 36 k. (8 l.) de Caen. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Falaise.

Mortefontaine, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, canton de Vic-sur-Aisne, à 19 k. (4 l. ¼) de Soissons, 4 m. (10 l. ¼) de Laon. *Pop.* compr. celle de Vauberon, 240. *Bur. de poste* de Villers-Cotterets.

Mortefontaine, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, canton de Noailles, à 5 k. (1 l. ¼) de Méru, 20 kil. (4 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 286. *B. de poste* de Méru.

Mortehan, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, canton de Paliseul, sur la Semoy, à 7 kilom. (1 l. ¾) S. de Bertrix, 7 m. (16 l.) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 300. *Bur. de p.* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Mortemart, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, canton du Bugne, à 23 k. (5 l. ⅓) de Montignac, 23 k. (5 l. ⅓) de Périgueux. *Pop.* 280. *Bur. de poste* du Bugne.

Mortemart, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Mézières, à 10 kil. (2 l. ½) S. S. O. de Bellac, 33 kil. (7 l. ½) N. O. de Limoges, 22 k. (5 l.) E. de Confolens. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Bellac.

Mortemer, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Lions-la-Forêt, comm. de Lisors, à 3 kil. (¾ de l.) de Lions-la-Forêt, 14 k. (3 l. ¼) du Grand-Andelys. *Pop.* comprise celle de Lisors, 535. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt.

Mortemer, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Ressons, à 23 k. (5 l. ¼) de Noyon, 4 m. (10 l. ¾) de Beauvais. Il y a un château. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Montdidier, dép. de la Somme.

Mortemer, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et canton de Neufchâtel, à la source de la rivière d'Eaulne, à 7 k. (1 l. ¾) de Neufchâtel, 5 myriam. (11 l.) de Rouen. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Citeaux, fondée au douzième siècle. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Mortemer, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarches, comm. de Noisy-sur-Oise, à 3 kil. (¾ de l.) de Beaumont-sur-Oise, 19 kil. (4 l. ¼) de Pontoise. *Pop.* comprise celle de Noisy-sur-Oise, 470. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Oise.

Mortemer, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de Lussac, sur la Dive, à 21 kil. (4 l. ¾) de Montmorillon, 22 kilom. (5 l.) de Poitiers. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Chauvigny.

Morterol, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Royerre, à 6 k. (1 l. ½) de Bourganeuf, 29 kilom. (6 l. ½) de Guéret. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Morterol, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Bessines, sur la côte près de la Seine, à 23 kilom. (5 l. ¼) E. S. E. du Dorat, 37 kil. (8 l. ½) N. de Limoges, 13 kilom. (3 l.) S. O. de la Souterraine. On trouve des masses de granit entre Morterol et Limoges; il est ordinairement gris, mais on en découvre de rouge, de jaune et de noir, près d'un pont sur lequel on passe avant d'arriver à la porte de Chante-Loube. Dans plusieurs endroits, le granit est traversé de larges veines de quartz. *Pop.* 503. *Bur. de poste. Rel. de p.*

Mortery, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Provins, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cette ville, 4 m. (10 l.) de Melun. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Provins.

Mortfontaine, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, à 9 kil. (2 l. ¼) de cette ville, 5 myr. (11 l. ½) de Beauvais. On voit dans cet endroit un château superbe, les eaux y sont en abondance; ces sources fournissent les eaux du parc de Chantilly. Ce château appartient au prince Joseph, qui en a fait un lieu enchanteur. Mortfontaine est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 378. *B. de p.* de Louvres, dép. de Seine-et-Oise. *Rel. de p. aux ch.*

Morthomiers, v. (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Charost, à 9 k. (2 l. ¼) de Bourges. *Pop.* 194. *Bur. de poste* de Bourges.

Morthomme, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Grandpré, comm. de Béau, à 4 kil. (1 l.) de Grandpré, 13 k. (3 l.) de Vouziers. *Pop.* comp. celle de Bézu, 190. *Bur. de poste* de Grandpré.

Mortier (le), v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, canton de Fan-

jeaux, comm. de Cassagne, à 14 k. (3 l. ¼) de Castelnaudary, 28 k. (6 l. ¼) de Carcassonne. *Popul.* comp. celle de Cassagne, 733. *Bur. de poste* de Castelnaudary.

Mortier, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Daelhem, à 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Visé, 8 k. (2 l.) O. p. S. d'Aubel, 13 kil. (3 l.) E. N. E. de Liége. *Pop.* 645. *Bur. de poste* d'Herve.

Mortiers, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy-sur-Serre, sur la Serre, à 14 k. (3 l. ¼) de Laon. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Laon.

Mortier, fort (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Neuf-Brisack, sur le Rhin, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 18 kil. (4 l.) de Colmar. Il consiste dans une demi-lune, entourée d'un fossé et d'un chemin couvert. Cette demi-lune a au centre un réduit percé de créneaux; sur cette demi-lune on a élevé une grande batterie qui défend le passage du Rhin. Ce fort est un poste de guerre de la 5e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place.

Mortiers, v. (*Charente-Inférr.*) arr. et cant. de Jonsac, à 27 kilom. (6 l.) de Pons, 4 m. (10 l. ¼) de Saintes. *P.* 635. *B. de p.* de Jonsac.

Mortin, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Boulay, comm. de Condé, à 6 k. (1 l. ½) de Boulay, 18 kil. (4 l.) de Metz. *P.* comprise celle de Condé, 386. *B. de p.* de Boulay.

Mortis, v. (*Hautes-Pyrénées*). *Voyez* Sarrat-de-Mortis.

Morton, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. des Trois-Moutiers, à 13 k. (3 l.) de Loudun, 7 m. (14 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Loudun.

Mortrée, ville (*Orne*), arrond. d'Argentan, ch.-l. de cant., sur la route d'Alençon à Caen, à 8 m. (17 l.) de Caen, 31 kilom. (7 l.) d'Alençon. Il y a quelques fabriques particulières de toiles. *Popul.* compr. celle de Bray et O, 1000. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Mortroux, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Daelhem, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. E. de Visé, 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. d'Aubel, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Liége. *Pop.* 320. *Bur. de poste* d'Herve.

Morts, calanque, pointe et plage (*Var*), arrond. de Toulon, cant. d'Olioules, à 11 k. (2 l. ⅔) de Toulon, entre le cap de la Cride et la plage de Portissol.

Mortsel, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Wilrick, à 3 kil. (¾ de l.) E. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Lierre, 6 k. (1 l. ½) S. E. d'Anvers. *Pop.* 709. *Bur. de poste* d'Anvers.

Mortzwiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Masvaux, à 16 k. (3 l. ¾) de Béfort, 4 myr. (10 l.) de Colmar. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Béfort.

Morval, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Julien. *Pop.* 106. *Bur. de poste* de St.-Amour.

Morval, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bapaume, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 27 kil. (6 l.) d'Arras. *Pop.* 385. *Bur. de p.* de Bapaume.

Morvant (le). Ce pays faisoit partie des ci-devant province de Nivernois et duché de Bourgogne. La plus grande partie de ce pays étoit du diocèse d'Autun, quoique du gouvernement de Nivernois. Vézelay en étoit la capitale, après laquelle il n'y avoit guère de lieu remarquable que Château-Chinon. Louis XIII échangea ce pays avec la maison de Bourbon-Condé, contre le pays de Gex et Montluel. Le territoire du ci-dev. Morvant est sec et pour la plupart stérile. Il y a cependant une côte située entre Château-Chinon et Châtillon, qui est exposée au midi, où l'on recueille de fort bon vin. Les rivières d'Yonne, Cure, Aroux et Serain y prennent leur source. On y nourrit quantité de bestiaux, et c'est en cela que consiste le principal commerce de ce pays, qui fait actuellement partie des départemens de la Nièvre et de l'Yonne. *Voyez* ces départemens pour l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne le ci-devant Morvant.

Morvaux, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, comm. de Tucquegneux, à 6 kilom. (1 l. ½) de Briey, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Tucquegneux et dép., 330. *Bur. de poste* de Briey.

Morvent, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. et comm. de Bonnières, à 2 kil. (½ l.) de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) de Mantes. *Pop.* comp. celle de Bonnières, 715. *Bur. de poste* de Bonnières.

Morvillard, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, canton de Delle, sur l'Halène, à 11 k. (2 l. ¾) de Béfort, 7 m. (15 l. ¼) de Colmar. Il y a deux forges et deux martinets. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Delle.

Morville, île (*Côtes-du-Nord*), arr. de Lannion, dans les sables de la mer, à 11 k. (2 l. ⅔) N. O. de Lannion. Elle a du N. au S. 1 k. (¼ de l.) de long, sur 2 k. (½ l.) de large. *P...* *B. de p.* de Lannion.

Morville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Maintenon, comm. d'Hanches, à 2 kil. (½ l.) d'Epernon, 20 k. (4 l. ½) de Chartres. *Pop.* comprise celle d'Hanches, 1050. *Bur. de poste* d'Epernon.

Morville, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, à 9 k. (2 l. ⅓) de Pithiviers, 43 kil. (9 l. ⅔) d'Orléans. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Morville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, canton de Briquebec, à 4 kil. (1 l.) de Valognes, 5 myr. (10 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 486. *Bur. de poste* de Valognes.

Morville, v. (*Meuse*), arr. et canton de Commercy, commune de Chonville, entre les deux forêts de Commercy, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Commercy, 24 k. (5 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* comprise celle de Chonville, 445. *Bur. de poste* de Ligny.

Morville, v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, près de l'Andelle, à 21 kil. (4 l. ¾) de Gournay, 24 k. (5 l. ½) de Rouen. *Pop.* 168. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt, dép. de l'Eure.

Morville, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville, à 14 kil. (3 l. ¼) de Neufchâteau, 5 m. (11 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Morville, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton de Dinant, commune d'Anhée, à 13 k. (3 l.) de Dinant. *Pop.* comprise celle d'Anhée, 443. *Bur. de poste* de Dinant.

Morville, v. (*Sambre-et-Meuse*), à 20 k. (4 l. ½) de Marche. *Pop...* *Bur. de poste* de Marche.

Morville (la), v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vigneulles-les-Hatton-Châtel, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Mihel, 37 kil. (8 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 274. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Morville-les-Vic, v. (*Meurthe*), arr. et canton de Château-Salins, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville, 31 k. (7 l.) de Nancy, 18 kil. (4 l.) de Nomény. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Morville-sur-Nied, village (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Nomény, à 15 k. (3 l. ½) de Châ-

teau-Salins, 34 kilom. (7 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Morville-sur-Seille, village (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Pont-à-Mousson, à 8 k. (2 l.) N. E. de cette ville, 27 kil. (6 l.) N. de Nancy, 6 kilom. (1 l. ½) N. O. de Nomény. *Pop.* 251. *Bureau de poste* de Pont-à-Mousson.

Morvillers, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Songeons, à 9 k. (2 l. ⅓) de Grandvilliers, 22 kil. (5 l.) de Beauvais. On y occupe beaucoup d'habitans à la fabrique de bas au métier. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Songeons.

Morvillers-St.-Saturnin, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *P.* 994. *B. de p.* de Poix.

Morvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, commune de Saulnières, à 11 kil. (2 l. ¾) de Dreux. *Pop.* compr. celle de Saulnières, 317. *Bur. de poste* de Châteauneuf. *Rel. de p. aux chev.*

Morvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de la Ferté, à 4 m. (10 l. ½) O. N. O. de Chartres. *Pop.* 281. *Bur. de p.* de Brézolles.

Morvilliers *ou* Lipfol-le-Grand, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, près un petit canal, sur le ruisseau du Saunel, à 13 kil. (3 l.) N. de Bourmont, 7 m. (15 l.) O. N. O. d'Epinal, 8 kilom. (2 l.) S. O. de Neufchâteau. On croit que Frédégonde y gagna une bataille sur Brunéhaut en 596 : mais on assure qu'Ebroïn, maire du palais de Neustrie y remporta une victoire sur les seigneurs du royaume d'Austrasie en 680, et que Charles IV y battit complétement Duhallier en 1641. Outre l'église paroissiale, on y voyoit un petit couvent de Récollets, un ermitage consacré à sainte Anne, et un hôpital encore plus petit que tout le reste. Beaucoup de rouliers y sont occupés à charger de la verrerie et de la faïence, et rapportent en échange des huiles, savons, eaux-de-vie, vins de Bourgogne, citrons, café, marne, cotons, etc. On trouve des mines de fer près ce village. *Pop.* 1463. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Morvilliers, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Aube, cant. de Soulaines, à 18 k. (4 l.) de cet endroit, 40 kil. (9 l.) de Troyes. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Brienne.

Mory, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Croisilles, à 6 k. (1 l. ½) de Bapaume, 16 kilom. (3 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 435. *Bur. de poste* de Bapaume.

Mory, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Claye, à 18 k. (4 l.) de Meaux, 5 m. (11 l.) de Melun. *Pop.* 99. *Bur. de poste* de Claye.

Mory, v. (*Oise*), arr. de Chaumont, canton de Breteuil, à 7 kil. (1 l. ¾) de cet endroit, 29 kilom. (6 l. ½) de Beauvais. Il y a quelques fabriques particulières de toile de chanvre, et un moulin à huile de navette et de chènevis. *Pop.* compr. celle de Monterux, 185. *Bur. de poste* de St.-Just.

Mory, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Corbeil, commune de Perray, à 1 k. (¼ de l.) de Corbeil. *Pop.* compr. celle de Perray, 194. *Bur. de poste* de Corbeil.

Morzasco, torrent (*Tanaro*). Il a sa source près de Cassinette, et tombe dans la Bormida, à 2 kilom. (½ l.) au-dessous d'Acqui. Son cours est de 18 k. (4 l.)

Monzine, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de St.-Jean-d'Aulph, à la source de la Reveron, à 4 kil. (1 l.) S. du Biot, 6 kil. (1 l. ½) O. N. O. de Notre-Dame d'Abondance, 42 k. (9 l. ½) E. S. E. de Genève. *Pop.* 1429. *Bur. de poste* de Thonon.

Mosberg, v. (*Sarre*), à 43 kil. (9 l. ¾) de Trèves. *Pop.* ..... *Bur. de poste* de Trèves.

Mosbruch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ulmen, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) O. p. S. de Montréal, 4 m. (10 l.) O. p. N. de Coblents. *Pop.* comprise celle d'Uls, 214. *Bur. de poste* d'Andernach.

Mosch, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de St.-Amarin, près de la Thuren, à 29 k. (6 l. ½) de Béfort, 33 k. (7 l. ½) de Colmar. *Populat.* comprise celle de Saint-Amarin, etc., 3672. *Bur. de p.* de Cernay.

Moschbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de St.-Amarin, comm. de Mosch, près de la Thuren, à 29 kil. (6 l. ½) de Béfort, 32 kil. (7 l. ¼) de Colmar. *Pop.* comprise celle de St.-Amarin et dép., 3672. *Bur. de poste* de Cernay.

Moschel-Landsberg, ancien château (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel. Il fut ruiné par les Français. Il y a une mine de mercure. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Moschel (la), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Rokenhausen, à 4 k. (1 l.) O. duquel elle prend sa source, coule au N. O., puis retourne au N., arrose plusieurs villages, et se rend dans l'Alzeins, à 2 k. (½ l.) N. O. d'Alzeins, après 22 kil. (5 l.) de cours.

Moscllerthal, village (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, commune de Trippstadt, à 8 k. (2 l.) de Kaiserslautern, 15 k. (3 l. ½) de Landsthul, 8 m. (19 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Trippstadt et dép., 842.

MOSELLE.

Ce département, formé des cidevant pays Messin, Luxembourg français, et d'une partie de la cidevant Lorraine, a pris son nom de sa principale rivière, qui l'arrose du N. au S.

Il est borné au N. par le Luxembourg, à l'E. par le département du Bas-Rhin, au S. par celui de la Meurthe, à l'O. par celui de la Meuse.

La superficie de ce département est d'environ 1,236,012 arpens carrés ou 630,840 hectares; sa population est de 353,788 individus. Il est composé de neuf cent cinquante-deux communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Metz*. *Briey*, *Thionville* et *Sarguemine* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Metz, et dépend de la 3e division militaire, dont le commandant réside à Metz : il est du ressort de la cour d'appel séante à Metz, et dans la 22e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts de ce département est de 174,046 hectares, 37 ares (341,000 arpens).

Les principales rivières, sont :

La *Moselle*, qui commence au S. dans les Vosges, remonte au N., reçoit à sa droite la Meurthe, passe à Pont-à-Mousson, à Metz, à Thionville, à Sierck, et va se rendre dans le Rhin à Coblentz.

Le *Giers*.

Les deux *Nied* : l'une de ces rivières commence à l'O. de Puttelange, et se nomme la *Nied allemande*;

l'autre commence au N. de Morhange, et se nomme la *Nied française* ; elles se réunissent au S. O. de Boulay, et, sous le nom de *Nied*, arrosent Bouzonville, puis se jettent dans la Sarre, au N. O. de Sarre-Libre.

La *Sarre*, commence au S. dans les Vosges, au département de la Meurthe, passe à Sarrebourg, à Fénestranges, à Sarguemine, à Sarre-Libre, et se rend dans la Moselle.

Les principales villes sont : *Metz*, *Longwy*, *Sarre-Libre*, *Thionville*, *Briey*, *Sarguemine*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont : Alzette, Bukenalb, Chiers, Crune, Dudelange, Horne, Lech, Picarit, Roue, Schwalb, Petite-Seille.

Forêts. Avold, Bibiche, Caldnoven ; *id.*, Caldnoven, Cuney, Forbach, Furst, Longeville, Merten, Mescleuve, Metlock, Remich, Remilly, Steinberg, Stokolz, Warise.

Bois. Deux nationaux.

Productions. Les terres de ce département sont fertiles. On y recueille du froment, de l'orge, du lin, du vin, des fruits de toutes espèces : il y a de belles prairies et d'excellens pâturages. On y trouve beaucoup de bois, des mines de fer et de charbon de terre très-abondantes, dont l'exploitation produit de très-grands avantages au commerce industriel des habitans.

Industrie. Elle consiste dans la fabrication d'huile, d'eau-de-vie, vinaigre. On y fait du pain d'épices, des liqueurs, des confitures sèches renommées, des gazes, des fleurs artificielles, des tabatières de carton ; il y a des manufactures de draps, de bonneteries, de toile, filature de coton, papiers peints, et de carton ; des tanneries, des faïenceries, des verreries, de la tisseranderie, de la pelleterie. On y fabrique des canons et des fusils, de l'acier, du fer-blanc, du fil de fer, des ouvrages de taillanderie, du noir de fumée ; ocre divers, potasse d'Amérique et calcinée, manganèse, sanguine, bleu de Prusse, etc.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur : valeur en mètres.

Pied de Paris, dit de roi, 0.3248.
Pied Messin, 0.2823.
— *de Lorraine*, égal à 10 pouces 6 lignes $\frac{1}{2}$ du pied de Paris, 0.2853.
Pied d'Evêché, égal à 10 pouces du pied de Paris, 1.2700.
Toise de Paris, 1.9499.
— *de Lorraine*, de 6 pieds de Lorraine, 1.7159.
— *idem*, de 10 pieds, *idem*, 2.8598.

Mesures agraires ; valeur en ares.

Canton de Metz, Antilly, Ars-Laquenexy, Augny, Gosse, Lorry-les-Metz, Maiseroy, Rozerieulle et Valières.

Le *Journal* ou *Arpent* Messin, de 400 verges, à 9 pieds 2 pouces par verge linéaire, 35.468.
Moude pour les vignes, de 50 verges, — *idem*, 4.444.

Canton d'Aumetz.

Le *Jour* pour les terres, de 400 verges, à 9 pieds, 34.184.
— de 160 verges, à 14 pieds 8 pouces, 36.314.
— de 400 verges, à 8 pieds 10 pouces, 32.934.
— de 320 verges, à 10 pieds, 33.769.
— de 300 verges, à 10 pieds 9 pouces, 36.584.
— de 320 verges, à 8 pieds 10 pouces, 26.347.
— de 320 verges, à 10 pieds 4 pouces, 36.055.
— de 300 verges, de 10 pieds 2 pouces, 34.920.
— de 400 verges, à 10 pieds 4 pouces, 44.069.
Arpent pour les bois, de 250 verges, à 8 pieds 10 pouces, 20.583.

Canton de Becking.

Le *Jour* de 250 verges, à 10 pieds, 26.380.

Canton de Betting.

Le *Jour* de 128 verges, à 13 pieds 9 pouc., 25.536.

Canton de Bistroff.

Journal de 250 verges, à 10 pieds, 26.380.
Fauchée de pré, de 150, *idem*, 15.828.

Cantons de Bitche et Breidenbach.

Jour de Lorraine, de 250 verges, à 10 pieds de Lorraine, 20.438.

Canton de Boulay.

Jour ou *Arpent de Lorraine*, id., 20.438.
— de 400 verges, à 10 pieds, 42.209.
— de 750 verges, à 10 pieds de Lorraine, 61.315.
— de 205 verges, *idem*, 16.760.
Fauchée ou *Char* pour les prés, de 187, *idem*, 15.288.
— de 188, *id.*, 15.370.

Canton de Bouzonville.

Jour pour les terres, de 250 verges, à 10 pieds 4 pouces, 28.168.
Fauchée de prés, de 180, *id.*, 20.282.

Canton de Breidenbach.

Jour de Lorraine, 20.438.
Verge pour les champs et jardins, de 10 pieds, 0.10545.

Canton de Briey.

Arpent de Lorraine pour les bois, de 250 verges, à 10 p. de Lorraine, 20.438.
Jour de terre et *Fauchée* de prés, de 300 verges, *idem*, 26.161.

Canton de Cattenom.

Arpent de France, de 100 perches, à 22 pieds, 51.072.
Journal de 160 perches, à 15 pieds 9 pouces, 41.881.
Moude pour les vignes, de 20 pieds, *id.*, 5.235.

Canton de Charency.

Le *Jour* de 320 verges, à 9 pieds 8 pouc., 31.553.

Canton de Circourt.

Le *Jour* de 320 verges, à 12 pieds de Lorraine, 31.656.

Canton de Conflans.

Le *Jour* pour les terres, de 320 verges de Lorraine, 26 161.
La *Fauchée* de 200 verges, *id.*, 16.351.
— de 220, *idem*, 17.986.
— de 225, *idem*, 18. 395.

Canton de Faulquemont.

Journal de 250 verges, à 10 pieds de Lorraine, 20.438.
Fauchée de prés, de 187, *id.*, 15.288.

Canton de Florange.

Journal de St.-Lambert, de 160 verges, à 15 pieds 9 pouces, 41.880.

Canton de Forbach.

Jour pour les terres, ou *Arpent* pour les bois, de 250 verges, à 10 pieds de Lorraine, 20.438.
Fauchée pour les prés, de 187 $\frac{1}{2}$, *idem*, 15.329.

Canton de Freymacker.

Arpent de 160 verges, à 15 pieds 9 pouces, 41.881.
Le *Jour* de 120, *idem*, 31.411.
— de 140, *idem*, 36.646.

Canton de Goin.

Jour de 400 verges messines, à 9 pieds 2 pouces, 34.466.
Canton de Gorze. *Voyez* canton de Metz.
Hommée pour les vignes, de 18 perches, à pieds 2 pouces, 1.536.

Canton de Hellimer.

Toise carrée de 9 pieds, 4 pouces de côté, 0 09186.
Jour de 250 verges, à 10 pieds de Lorraine, 20.438.
Fauchée de prés, de 188, *id.*, 15.370.

Canton de Herny.

Verge ou *Toise* carrée, mesure d'Evêché, de 10 pieds d'Evêché, 0.073254.
Jour de 250 verges, à 10 pieds de Lorraine, 20.438.

Canton de Herstroff.

Jour de 250 verges, à 10 pieds, 26.367.

Canton de Inglange.

Journal de 120 verges, à 17 pieds 6 pouc., 38.778.
— de 250 verges, à 11 pieds 11 pouces, 22.167.
— de 160 verges, à 16 pieds de St.-Lambert, 37.099.

Canton de Limberg.

Verge pour les champs et jardins, de 10 pieds, 0.10546.
Jour de Lorraine, pour les terres, de 250 verges de Lorraine, 20.438.
Canton de Longueville-les-St.-Avold.
. . . . . .

Canton de Longuyon.

Le *Jour* de 320 verges, à 9 pieds 8 pouc., 30.533.
— de 400 verges, *idem*, 39.441.

Canton de Luttange.

Jour pour les terres, de 400 verges, à

pieds 2 pouces, 35.467.
— pour les bois, de 400 verges, à 10 pieds, 42 208.
Journal de 250, *idem*, 26.380.
Jour de 290, *idem*, 30.601.
— de 300 verges, à 9 pieds 2 pouces, 26.600.
— de 400 verges, à 9 pieds 6 pouces, 38.093.
— de 140 verges, à 15 pieds, 33.239.
— de 160 chaînes, à 16 pieds 2 pouces, 44.126.
— de 160 verges, à 15 pieds 9 pouces, 41.881.

Canton de Longwy.

Jour pour les terres, de 360 perches, à 9 pieds 10 pouces, 36.732.
Fauchée pour les prés, de 180, *id.*, 18.366.

Canton de Mars-la-Tour.

Jour de 400 verges, à 9 pieds 2 pouces, 35.467.
Jour de Lorraine, de 250 verges, à 10 pieds de Lorraine, 20.438.

Canton de Morhange.

Jour de 250 verges, *idem*, 20.438.
Fauchée de prés, de 187 ½, *id.*, 15.329.
— de 148, *idem*, 12.100.
— de 124, *idem*, 10.137.

Canton de Norroy-le-Sec.

Arpent de Lorraine, pour les bois, 20.438.
Jour de terres et *Fauchée* de prés, de 320 *idem*, 26.161.

Canton d'Atranges.

Jour de 320 verges, à 9 pieds 2 pouces, 28.373.

Canton de Puttelange.

Jour de 250 verges de Heildelberg, à 10 pieds de 10 pouces, 10 lignes, 21.500.
Fauchée de prés, de 188 verges, *idem*, 16.168.

Canton de Remilly.

Verge carrée, à 9 pieds 2 pouces, 0.08866.

Canton de Rodemach.

Journal de 160 verges de St.-Lambert, à 15 pieds 9 pouces, 41.881.

Canton de Rombas.

Jour pour les terres, de 320 verges, à 9 pieds 9 lignes, 27.389.
Arpent pour les bois, de 250, *idem*, 21.398.
Fauchée pour les prés, de 240, *idem*, 20.542.
Mouée pour les vignes, de 30, *idem*, 3.424.

Canton de Rorbach.

Verge pour les champs et les jardins, de 10 pieds, 0.10547.
Jour de Lorraine, de 250 verges, à 10 pieds de Lorraine, 20.438.

Canton de St.-Avold.

Idem, 20.438.
Fauchée pour les prés, 15.714.

Canton de Sancy.

Arpent de 400 verges, à 10 pieds, 42.208.
Fauchée de prés, de 240, *id.*, 25.326.
Arpent de 320, *idem*, 33.767.
Arpent et *Fauchée* de prés de 396, 41.786.

Canton de Saralbe.

Jour de Lorraine, 20.438.
Fauchée de prés, de 187 ½, 15.329.
Journal d'Evêché, de 320 verges, à 10 pieds d'Evêché, 23.459.
Fauchée pour les prés, de 240, *idem*, 17.587.

Canton de Sarguemine.

Arpent de Lorraine, 20.438.

Canton de Sarre-Libre.

Jour de 250 verges, à 10 pieds, 26.380.

Canton de Siecck.

Jour de 250 verges, à 10 pieds lorrains, 20.438.

Canton de Solgne.

Jour de 400 verges, à 9 pieds 2 pouces, 35.467.
— et *Fauchée* de 275 verges, à 9 pieds 4 lignes, 23.650.
— de 320, à 8 pieds 2 pouces, 22.520.

Canton de Thionville.

Journal de 160 verges, à 15 pieds 9 pouces, 41.881.
Arpent forestier, 51.072.

Canton de Tholay.

Jour de 128 verges, à 10 pieds de 16 pouces 6 lignes, 25,536.

Cantons de Tunstroff et Uberhern.

Jour de 250 verges, à 10 pieds, 26,380.

Canton de Valdeloy.

Arpent lorrain, 20.438.
Journal de terre et *Fauchée* de prés de 320 verges, à 10 pieds de 10 pouces 6 lig. ¼, 26.161.

Canton de Valteviase.

Jour de 250 verges, à 10 pieds, 26.380.

Canton de Varise.

Jour de terre de 250 verges, à 9 pieds 2 pouces, 22.167.
Jour et *Fauchée* de 400 verges, *idem*, 35.467.

Canton de Villers-la-Montagne.

Jour de 320 verges, à 10 pieds de Bar, 28.383.
— de 400 *idem*, 35.467.

Canton de Vitry.

Jour de 400 verges, à 10 pieds de 10 pouces 6 lignes ½, ou à 8 pieds 9 pouces 7 lignes ½ de Paris, 32.702.
— de 320 verges, *idem*, 26.162.
— de 160 de St.-Lambert, à 15 pieds 9 pouces, 41.881.

Canton de Valmunster.

Verge de 10 pieds, 0.10547.
Jour de Lorraine, 20.438.

Canton de Vry.

Jour de Metz de 400 verges, à 9 pieds 2 pouces, 35.467.
— de 250, *idem*, 22.167.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département sont : Charles *Ancillon*, né à Metz le 29 juillet 1659, mort à Berlin le 5 juillet 1715. Sous le nom de *C. Ollincan*, qui est l'anagramme de son nom, il a donné un *Traité des Eunuques*, à l'occasion d'un eunuque qui vouloit se marier. — Pierre-Joseph *Buchoz*, médecin, naturaliste ; né à Metz le 27 janvier 1731, l'un des écrivains les plus laborieux. On a de lui plus de cinquante volumes : *Discours sur la botanique ; Histoire universelle du règne végétal*, 24 vol. *in-fol.* etc. etc. — Augustin *Calmet*, bénédictin savant ; né au Mesnil-la-Horgne en 1672, mort abbé de Senones en 1728. Benoît XIII lui offrit en vain un évêché *in partibus*. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages : *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 23 vol. *in-4°* ; *Dissertations ; Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament ; Dictionnaire historique, critique et chronologique de la Bible*, Paris 1730, 4 vol. *in-folio*, avec fig. ; *Histoire universelle sacrée et profane*, 15 vol. *in-4°* ; *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits*, et *sur les revenans et vampires de Hongrie*, Paris, 1746, *in-12*, etc., etc. — Sébastien *le Clerc*, ingénieur, géographe, graveur et dessinateur célèbre ; né à Metz en 1637, mort à Paris en 1714. Il fut ingénieur et géographe du maréchal de la Ferté, graveur ordinaire de Louis XIV, et honoré du titre de chevalier romain, par le pape Clément XI. Les productions de son burin auroient suffi pour lui faire un grand nom, indépendamment des productions de sa plume. Les principales sont : *Un Traité de géométrie théorique et pratique*, in-8° ; *Traité d'architecture*, *Discours sur le point de vue*. — Adam-Philippe *Custines*, père, né à Metz, général en chef de l'armée du Nord ; décapité à Paris le (27 août 1793) (10 thermidor an 1), âgé de 52 ans. — Louis-Philippe-François *Custines*, fils, né à Paris, adjudant-général de l'armée du Rhin ; décapité à Paris le 14 nivose an 2 (3 janv. 1794), âgé de 25 ans. — Jacob *le Duchat*, jurisconsulte et littérateur ; né à Metz en 1658, mort à Berlin en 1725. On a de lui : *Aventures du baron de Fœneste ;* une édition des *Œuvres de Rabelais*, etc. — Abraham *Fabert*, maréchal de France et gouverneur de Sedan, brave guerrier, parvenu par ses services éclatans ; né à Metz en 1599. — Charles *de Fieux*, chevalier *de Mouhy*, de l'académie de Dijon ; né à Metz en 1702, mort à Paris le 29 février 1784. On a de lui beaucoup d'ouvrages : *Le Paysan parvenu*, *Mémoires d'une fille de qualité*, *Les Mille et une faveurs*, *Le Masque de fer*, *Le Mérite vengé*, *Le Papillon*, ou *Lettres parisiennes*, etc. — Anutius *Fors* de Metz, savant médecin à Paris, mort en 1596. On a de lui des traductions excellentes d'*Hippocrate*, et autres ouvrages. — Antoine *Louis*, secrétaire perpétuel de l'académie de chirurgie de Paris, professeur et censeur royal, associé libre de plusieurs académies ; né à Metz le 13 février 1723. — Jean-François-Dieudonné *de Maucomble*, officier au régiment de Ségur, auteur dramatique, historien et romancier ; né à Metz en 1735, mort en 1768. Il donna une tragédie bourgeoise, intitulée : *Les Amans désespérés*, ou *Le Comte d'Olinval* : plus connu par deux romans agréables, *Nitophar*, anecdote babylonienne, et l'*Histoire de madame d'Erneville*, écrite par elle-même. Il est aussi

l'auteur d'un bon abrégé de l'*Histoire de Nîmes*, in-8°. — François de *Mercy*, général de l'armée du duc de Bavière, opposée au duc d'Enghien et au vicomte de Turenne. Ce vaillant et habile général mourut de ses blessures sur le champ de bataille, où il fut enterré. Né à Longwy, mort en 1645. — François *Pilastre Desrosiers*, né à Metz le 30 mars 1756. Il cultiva l'histoire naturelle et la physique avec succès : il fut le premier, avec d'Arlande, qui tenta un voyage dans les airs le 25 octobre 1783; et, le 25 juin 1785, il voulut faire un second voyage en présence du roi de Suède et du prince Henri, à Boulogne-sur-mer. Le feu prit au ballon, et l'aréonaute, avec Romain son compagnon de voyage, furent fracassés. Pilastre Desrosier étoit pensionnaire du roi, intendant des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle de *Monsieur*, frère de Louis XVI.

Moselle, rivière (*Vosges*), arr. de Remiremont, canton de Ramonchamp. Elle prend sa source dans les montagnes des Vosges.

Moselsurs, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, à 3 k. (¾ de l.) E. de Munster, 8 k. (2 l.) S. O. de Winningen, 18 kil. (4 l.) O. S. O. de Coblentz. *Pop.* 113.

Moselweis, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr., cant. et comm. de Coblentz, à 3 k. (¾ de l.) O. de cette ville, 5 m. (11 l.) de Bonn, 6 m. (14 l.) de Mayence. *Popul.* compr. celle de Coblentz.... *Bur. de poste* de Coblentz.

Mosles-sur-l'Aure, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Trévières, à 9 k. (2 l. ¼) de Bayeux, 37 k. (8 l. ¼) de Caen. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Bayeux.

Mosnac, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de Jonsac, cant. de St.-Genis, à 8 k. (2 l.) de Pons, 29 k. (6 l. ½) de Saintes. *Pop.* 721. *Bur. de poste* de St.-Genis.

Mosne, forêt (*Yonne*), arrond. de Tonnerre, cant. de St.-Vinnemer, à 13 k. (3 l.) E. de Tonnerre. Elle a 5846 mètres (3000 toises) de long, sur environ 4673 mètres (2400 toises) de large.

Mosnes, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et canton d'Amboise, près la Loire, à 14 k. (3 l. ¼) d'Amboise, 31 k. (7 l.) de Tours. *Pop.* 783. *Bur. de poste* d'Amboise.

Mosny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Brie-sur-Hières, comm. de Limoges, à 8 k. (2 l.) de Brie-sur-Hières, 9 kil. (2 l. ¼) de Melun. *Pop.* compr. celle de Limoges, 185. *Bur. de poste* de Brie-sur-Hières.

Mosny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, comm. de Baulne, à 2 k. (½ l.) de la Ferté-Aleps, 16 k. (3 l. ¾) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Baulne, 278. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Mosseau (le), rivière (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Chely. Sa source dans les bois d'Aubrac, à 15 k. (3 l. ½) N. de St-Geniez, coule au S. O. et se rend dans le Lot, à 9 k. (2 l. ¼) O. de Saint-Geniez.

Mosset, ville (*Pyrénées-Orient.*), arr. et cant. de Prades, sur la Castellane, à 8 k. (2 l.) N. O. de Prades, 4 m. (10 l. ¼) de Perpignan, 28 k. (6 l. ¼) S. S. E. de Quillan. *Pop.* 1061. *Bur. de poste* de Prades.

Mosso (le), petit torrent (*Sesia*), qui, coulant du N. au S., tombe dans la Sesia à Valle-Inferiore-di-Mosso. Son cours est de 4 k. (1 l.).

Mosso-Sainte-Marie, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, cant. de Mosso, au milieu de la vallée de Mosso, à 13 k. (3 l.) N. E. de Bielle. *Pop.* 1094, *Bur. de poste* de Verceil.

Mosson, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Chatillon-sur-Seine, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 8 myr. (16 l. ⅔) de Dijon. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Mosson (la), rivière (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton de Matelles. Sa source à 10 k. (2 l. ½) O. p. S. des Matelles, coule au S., tourne à l'E., redescend au S. et tournant à l'E. p. S. traverse le canal des Etangs, et se rend avec le Lès dans la Méditerranée, au Grau de Palavas, à 31 k. (7 l.) S. E. de sa source, près l'étang de Pérols.

Motel-St.-Georges, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Nonancourt, comm. de St.-Georges, à 5 k. (1 l. ¼) de Dreux, 31 k. (7 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de St.-Georges, 610. *Bur. de poste* de Dreux, dép. d'Eure-et-Loir.

Motetz (les), v. (*Indre-et-Loire*). *Voyez* St.-Nicolas-des-Motets.

Motey-Bezuche, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Pesme, à 16 k. (3 l. ¾) de Gray, 5 m. (11 l. ⅔) de Vésoul. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Gray.

Mothe-des-Champs (la), v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de Samatan. *Pop.* 86. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

Mothe (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Beaumont, à 33 k. (7 l. ½) de Grenade, 5 m. (12 l.) de Toulouse. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Beaumont-de-Lomagne.

Mothe (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Lauzun, comm. de Montignac, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Lauzun, 4 m. (10 l.) d'Agen. *Pop.* 482. *Bur. de poste* de Lauzun.

Mothe (la), v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. de Pont-Gibaud, comm. de Bromont. *Pop.* comprise celle de Bromont, 3656. *Bur. de poste* de Pont-Gibaud.

Mothe-Adolins (la), v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Saramon, à 21 k. (4 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 85. *Bur. de poste* d'Auch.

Mothe-aux-Aulnayes (la), v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. de Charny-sur-l'Ouanne, à 24 kilom. (5 l. ½) de Joigny, 38 k. (8 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 102. *Bur. de poste* de Joigny.

Mothe-Biganos (la), v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. d'Audenge, comm. de Biganos, à 13 k. (3 l.) de la Tête-de-Buch, 41 k. (9 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* compr. celle de Biganos, 570. *Bur. de poste* de la Tête-de-Buch.

Mothe-Cannes (la), v. (*Gers*)), arr. de Lectour, cant. de Mauvesin, à 28 k. (6 l. ⅓) de Lectour, 23 k. (5 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Gimont.

Mothe-Cap-de-rille (la), v. (*Lot*). *Voyez* Motte (la).

Mothe-Goas (la), v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurence. *Populat.* 220. *Bureau de poste* de Fleurence.

Mothe-Montravel (la), v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Velines, sur la Dordogne, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Castillon, 34 k. (7 l. ¾) S. O. de Mussidan, 7 m. (15 l.) S. O. de Périgueux. *Pop.* 1059. *B. de p.* de Castillon, dép. de la Gironde.

Mothe-Navarenque (la), v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Mollières. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Montratier.

Mothe-Noaillan (la), (*Gironde*). *Voyez* Noaillan.

Mothe-St.-Héraye (la), bourg (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, ch.-l. de canton, à 27 k. (6 l.) E. de Niort, 43 k. (9 l. ¾) S. O. de Poitiers, 8 k. (2 l.) S. E. de St.-Maixent. Ce bourg, fondé par saint

Héraye, est situé agréablement. Les habitans y sont très-industrieux et laborieux. On y trouve quelques tanneurs, des fabricans d'étoffes grossières et beaucoup de meûniers pour le service de la Rochelle, Rochefort, etc. On y récolte du vin médiocre, du sainfoin, du trèfle, de la luzerne, dont la semence s'envoie dans les départemens voisins. Aux environs de ce bourg, est une source appelée par les gens du pays *fontaine du Grelet*, dont les eaux passent pour être purgatives. On aperçoit du fer à la superficie du sol; le minéral paroît être abondant et riche. *Pop.* 2180. *Bur. de poste.*

Motherbeau, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Brou, à 23 k. (5 l. ¼) de Château-Dun, 31 k. (7 l.) de Chartres. *Pop.* 279. *Bur. de poste* de Brou.

Mothois, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Songeons, à 25 kil. (5 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 125. *Bur. de poste* de Gournay, dép. de la Seine-Inférieure.

Motref, v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. de Carhaix, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 4 myr. (10 l. ¼) de Quimper. *Pop.* 1218. *Bur. de poste* de Carhaix.

Motta (la), v. (*Sesia*), arr. de Santia, sur la rive droite du Cervo, près de sa jonction avec l'Aurostola, à 18 k. (4 l.) N. de Santia. *Pop.* 1250. *Bur. de poste* de Verceil.

Motta-de-Conti, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Stroppiana, en plaine, sur le chemin de Casal à Novara, à 13 k. (3 l.) S. de Verceil. *Pop.* 977. *Bur. de poste.*

Motte, bois (*Orne*), arr. d'Alençon. Il a 5 k. (1 l. ¼) de longueur, sur 2 k. (½ l.) de largeur.

Motte, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, sur la Thel, à 2 k. (½ l.) O. de Lebach, 13 k. (3 l.) N. E. de Sarre-Libre, 4 m. (10 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 12. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Motte (la), v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, sur la Sevraissette, à 21 k. (4 l. ⅔) de Gap. *Pop.* 407. *B. de p.* de Gap.

Motte (la), v. (*Calvados*), arr. et cant. de Lisieux, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville, 38 k. (8 l. ¼) de Caen. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Lisieux.

Motte (la), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de Loudéac, à 6 kil. (1 l. ½) de cet endroit, 32 k. (7 l. ¼) de Saint-Brieux. *Pop.* 2520. *Bur. de poste* de Loudéac.

Motte (la), v. (*Gers*), arr. de Lectour, cant. de Fleurence, à 2 k. (½ l.) de Lectour, 25 kilom. (5 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Fleurence.

Motte, lac (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oisans, au pied de la montagne des Sept-Lacs. Il a 1167 mètres (600 t.) de long, sur 778 mètres (400 t.) de large.

Motte (la), v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, canton de Tartas, à 7 k. (1 l. ⅔) de St.-Sever, 15 k. (3 l. ½) de Mont-de-Marsan. *P.* 583. *B. de poste* de St.-Sever.

Motte (la), bourg (*Haute-Loire*), arr. et cant. de Brioude, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 4 m. (10 l. ½) du Puy. *Pop.* comp. celle de Vialle, 963. *Bur. de poste* de Brioude.

Motte (la), v. (*Lot*), arr. et cant. est de Montauban, près de l'Aveyron, à 7 k. (1 l. ¾) de Montauban, 4 m. (10 l. ¼) de Cahors. *Pop.* compr. celle de Capdeville, 829. *Bur. de poste* de Montauban.

Motte (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Tournon, à 36 k. (8 l.) d'Agen, 3 k. (¾ de l.) de Tournon. *Pop....* *Bur. de poste* d'Agen.

Motte (la), bourg (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Châtelard, à 15 k. (3 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 647. *Bur. de poste* de St.-Pierre-d'Albigny.

Motte (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant de Moret, comm. de Villecerf, à 5 kil. (1 l. ¼) de Moret, 13 k. (3 l.) de Fontainebleau. *Pop.* compr. celle de Villecerf, 356. *Bur. de poste* de Moret.

Motte (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. N. de Dourdan, comm. de Boissy-sous-Saint-Yon, à 5 k. (1 l. ¼) d'Arpajon, 14 k. (3 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Boissy-sous-Saint-Yon, 890. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Motte (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, comm. de Guigneville, à 2 k. (½ l.) de la Ferté-Aleps, 14 k. (3 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Guigneville, 200. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Motte (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Mantes, comm. de Guerville, à 6 kilom. (1 l. ½) de Mantes. *Pop.* compr. celle de Guerville, 646. *B. de p.* de Mantes.

Motte (la), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, comm. de St.-Quentin, près de l'Océan, à 27 k. (6 l.) d'Abbeville, 4 kilom. (1 l.) d'Amiens. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* compr. celle de Ste-Croix et dépend. 424. *Bur. de poste* d'Eu.

Motte (la), v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Castelnau-de-Montmirail, comm. de St.-Bauzile, à 13 k. (3 l.) de Gaillac, 4 kil. (1 l.) de Castelnau. *Popul.* compr. celle de St.-Bauzile, 498. *B. de p.* de Gaillac.

Motte (la), v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Puy-Laurens, à 27 k. (6 l.) de Lavaur, 19 kilom. (4 l. ¼) de Castres. *Popul.* 170. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

Motte (la), v. (*Var*), arr. et cant. de Draguignan, près de l'Artuby, à 6 k. (1 l. ½) de Draguignan, 6 m. (14 l. ⅓) de Toulon. On y trouve de la serpentine opaque vert-foncé. *Pop.* 652. *Bur. de poste* de Draguignan.

Motte (la), v. (*Vaucluse*), arr. d'Orange, cant. de Bollène, à 38 k. (8 l. ¼) d'Avignon. *Pop.* 354. *Bur. de poste* du Pont-St.-Esprit, dép. du Gard.

Motte (la), v. (*Vienne*), arr. et cant. sud de Poitiers, comm. de Mezeaux, à 7 k. (1 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* compr. celle de Mezeaux. 325. *Bur. de poste* de Poitiers.

Motte-Achart (la), bourg (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, ch.-l. de cant., sur l'Ausance, à 21 k. (4 l. ⅔) N. E. des Sables-d'Olonne, 6 m. (14 l.) N. N. O. de la Rochelle, 14 m. (35 l.) O. de Poitiers, 7 m. (15 l. ¼) O. N. O. de Fontenay-le-Peuple. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 443. *B. de p.* des Sables-d'Olonne.

Motte-aux-Bois (la), v. (*Nord*), arr. et cant. sud d'Hazebrouck, comm. de Morbeck, à 4 k. (1 l.) d'Hazebrouck. *Pop.* compr. celle de Morbeck et dépend., 4054. *B. de p.* d'Hazebrouck.

Motte-Bayenghem (la), v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lumbres, à 13 k. (3 l.) de St.-Omer. *Pop.* . . . . *B. de poste* de St.-Omer. *Rel. de poste aux chev.*

Motte-Beuvron (la), v. (*Loir-et-Cher*), arrond. de Romorantin, chef-lieu de canton, sur le Beuvron, à 40 k. (9 l.) de Romorantin, 54 m. (12 l. ⅓) de Blois. Il y a une

brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de la Ferté-St.-Aubin, dép. du Loiret.

Motte-Brebière (la), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton d'Hornoy, près de la Somme, à 6 k. (1 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 121. *Bur. de poste* d'Amiens.

Motte-Bulzux (la), v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion, à 9 k. (2 l. ¼) d'Abbeville, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 390. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Motte-Cabannac (la), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Cadours, près de la Nades, à 21 k. (4 l. ¾) de Grenade, 39 k. (8 l. ¾) de Toulouse. *Popul.* 169. *Bur. de poste* de Beaumont-de-Lomagne.

Motte-Cassel (la), v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de St.-Germain-de-Belair, à 18 k. (4 l.) de Gourdon, 19 k. (4 l. ¼) de Cahors. *P.* 326. *B. de poste* de Gourdon.

Motte-Chalençon (la), bourg (*Drôme*), arr. de Die, ch.-l. de cant., à 31 k. (7 l.) S. de Die, 6 m. (14 l. ¼) S. E. de Valence, 23 k. (5 l. ¼) N. E. de Nions. Il y a une fabrique de ratines ordinaires. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1126. *Bur. de poste* de Die.

Motte-d'Aigues (la), v. (*Vaucluse*), arr. d'Apt, cant. de Pertuis, à 15 k. (3 l. ½) d'Apt, 6 m. (13 l. ½) d'Avignon. On trouve dans son territoire des perles jaunes et des pierres à fusil. *P.* 593. *B. de p.* de Cadenet.

Motte-d'Ancourt (la), v. (*Oise*), arr. et cant. de Clermont, comm. de Blincourt, à 11 k. (2 l. ¾) de Pont-Ste.-Maxence, 14 k. (3 l. ¼) de Clermont. *Pop.* compr. celle de Blincourt, 104. *Bureau de poste* de Pont-Ste.-Maxence.

Motte-d'Avelane (la) v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de la Mure, à 27 k. (6 l.) de Grenoble. Près de ce village et sur la rive droite de la rivière du torrent du Drac, est une fontaine minérale qui coule au pied d'un précipice, et semble sortir de dessous le Drac, torrent impétueux qui, étant cru d'un décimètre et demi (un demi-pied), la couvre de ses eaux bourbeuses, à travers desquelles on la voit néanmoins encore bouillonner sur la superficie. Ces eaux passent pour un excellent médicament externe; on les emploie en bains et en douches; on leur attribue une vertu fortifiante, résolutive, antiseptique et détersive. *Pop.* 630. *B. de p.* de la Mure.

Motte-Galaure (la), v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Vallier, sur la côte, près de la Galaure, à 21 kil. (4 l. ¾) de Romans, 30 k. (6 l. ½) de Valence. *P.* compr. celle de St.-Andial, 272. *Bur. de poste* de St.-Vallier.

Motte-du-Caire (la), v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, ch.-l. de cant., près de la Serie, à 19 kilom. (4 l. ¼) N. de Sisteron, 36 k. (8 l.) N. p. O. de Digne, 15 k. (3 l. ½) O. de Seyne. *P.* 550. *B. de poste* de Sisteron.

Motte-en-Blaisy (la), village (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Juzennecourt, près de la Blaise, à 20 kil. (4 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Chaumont.

Motte-en-Santerre (la), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton de Corbie, à 21 k. (4 l. ¾) d'Amiens. Il y a une fabrique de bas. *P.* 550. *Bur. de p.* de Corbie.

Motte-Fanjas (la), v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de St.-Jean-en-Royans, à 32 k. (7 l. ½) de Valence. *P.* 230. *B. de p.* de Romans.

Motte-Fénélon (la), v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Peyrac, à 11 kil. (2 l. ¾) N. de Gourdon, 42 k. (9 l. ½) N. de Cahors, 5 m. (12 l. ¾) de Figeac. C'est dans ce village que naquit en 1651 François Salignac de *la Motte-Fénélon*, archevêque de Cambrai, philosophe et auteur célèbre par d'excellens ouvrages. Un soir que son carrosse traversoit un pont, une vache qui passoit dans un ravin, effraya les chevaux, la voiture versa, fut fracassée, et Fénélon reçut un coup très-violent qui lui causa la mort le 7 janvier 1715, à 63 ans. Les différens écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, sortis de la plume de Fénélon, lui ont fait un nom immortel: on y voit un homme nourri de la fleur de la littérature ancienne et moderne; son style est coulant, gracieux, harmonieux. Ses principaux ouvrages sont: *les aventures de Télémaque*, ouvrage composé selon les uns, à la cour, et fruit, selon d'autres, de sa retraite dans son diocèse. *Dialogue des morts*, 2 vol. *in*-12. *Dialogues sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier*, avec une lettre sur la *rhétorique et la poésie*, 1718, *in*-12. *Direction pour la conscience du roi*, composé pour le duc de Bourgogne, brochure *in*-12 estimée. *Abrégé des vies des anciens philosophes*, in-12. *Traité de l'éducation des filles*, in-12. *Œuvres philosophiques ou démonstration de l'existence de Dieu par les preuves de la nature*, etc. On a réuni tous ses ouvrages en 9 vol. *in*-4°. *P.* 765. *Bur. de p.* de Peyrac.

Motte-Feuilleuse (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Verneuil, comm. de Piseaux, à 6 k. (1 l. ½) de Verneuil, 30 k. (6 l. ¾) d'Evreux. *P.* comp. celle de Piseaux, 130. *Bur. de poste* de Verneuil.

Motte-Feuilly (la), v. (*Indre*), arr. et cant. de la Châtre, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 43 k. (9 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de la Châtre.

Motte-Fey (la), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Villeneuve-d'Agen, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 31 k. (7 l.) d'Agen. *P.*..... *B. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Motte-Fouquet (la), v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Carrouge, près de la Gourbe, à 32 k. (7 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 555. *Bur. de poste* d'Argentan.

Motte-Gondrin (la), v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. de Montréal, à 18 k. (4 l.) de Condom, 4 myr. (10 l. ¼) d'Auch. *P.* 128. *B. de p.* de Condom.

Motte-Landeron (la), bourg (*Gironde*), arr. et canton de la Réole, à 8 k. (2 l.) E. de cet endroit, 6 m. (13 l. ½) S. E. de Bordeaux, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Marmande. *P.* 2282. *B. de p.* de la Réole. *Rel. de poste aux chevaux.*

Motte-Montfort, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Chambéry, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *P.* 2204. *Bur. de poste* de Chambéry.

Motte-Servolex, v. (*Mont-Blanc*). *Voyez* Servolex.

Motte-St.-Jean *ou* Montagne-Fleurie (la), bourg (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Digoin, à 20 kil. (4 l. ½) S. E. de Bourbon-Lancy, 7 m. (16 l.) O. S. O. de Mâcon, 25 k. (5 l. ¾) O. de Charolles. Il y a sur la rive gauche, des mines de houille très-abondantes. *Pop.* 925. *Bur. de poste* de Digoin.

Motte-St.-Martin, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de la Mure, à 27 k. (6 l.) de Grenoble. Dans le territoire de cette commune on tire du charbon de terre qu'on transporte à Grenoble. *P.* 553. *Bur. de poste* de la Mure.

Motte-Ternand (la), v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Saulieu,

lieu, sur la côte, près du Serain, à 19 k. (4 l. ¼) de Semur, 5 m. (12 l.) de Dijon. *Pop.* 535. *B. de poste* de Saulieu.

Motte-Thilly (la), v. (*Aube*), arr. et canton de Nogent-sur-Seine, près de la Seine, à 4 kil. (1 l.) de cette ville, 5 myr. (11 l. ⅓) de Troyes. *P.* 360. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Seine.

Motterra, v. (*Pô*), arrond. de Turin, sur une montagne, à 27 kil. (6 l.) O. de Turin. *Pop.* 730.

Motteren, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Seltz, à 20 kil. (4 l. ½) de Weissembourg, 5 m. (11 l.) de Strasbourg. *P.* 450. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

Motterie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, comm. de Gif, à 8 kil. (2 l.) de Chevreuse, 10 k. (2 l. ½) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Gif, 815. *B. de poste* de Chevreuse.

Motteux, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, comm. de Gratheuil, à 11 kil. (2 l. ¾) de Dreux, 8 kil. (2 l.) de St.-André, 24 k. (5 l. ½) d'Evreux. *P.* compr. celle de Gratheuil, 70. *Bur. de p.* de Dreux, dép. d'Eure-et-Loir.

Motteux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de Montereau, comm. de St.-Germain, à 3 k. (¾ de l.) de Montereau, 21 k. (4 l. ¾) de Fontainebleau. *Pop.* compr. celle de St.-Germain, 268. *Bur. de poste* de Montereau.

Motteville-Lesneval, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, canton d'Yerville, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Caudebec, 28 k. (6 l. ½) N. O. de Rouen, 6 k. (1 l. ½) d'Yvetot. *Pop.* 500. *Bur. de poste* d'Yvetot.

Motrey-sur-Saone, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, canton de Fresne-St.-Mamets, à 14 k. (3 l. ¼) de Gray, 32 k. (7 l. ¼) de Vésoul. *P.* 135. *Bur. de poste* de Gray.

Mottier, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. de la Côte-St.-André, à 37 k. (8 l. ¼) de Vienne, 41 kil. (9 l. ¼) de Grenoble. *P.* 999. *Bur. de poste* de la Côte-St.-André.

Motz, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Ruffieux, à 39 k. (8 l. ⅔) de Chambéry. *Pop.* 585. *Bur. de poste* de Seyssel, dép. de l'Ain.

Mouacourt, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud-est de Lunéville, près du Sanon, à 13 kil. (3 l.) de Lunéville, 32 k. (7 l. ⅓) de Nancy. *P.* 217. *Bur. de poste* de Lunéville.

Mouais, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Château-Briant, canton de Derval, près du Cher, à 20 kilom. (4 l. ½) de Château-Briant, 5 myr. (12 l. ½) de Nantes. *Pop.* 489. *Bur. de poste* de Derval.

Mouans, v. (*Var*), arrond. de Grasse, cant. d'Antibes, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Grasse, 10 m. (22 l. ⅔) de Toulon. *P.* 438. *B. dep.* de Grasse.

Mouaville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 13 k. (3 l.) de Briey, 28 k. (6 l. ¼) de Metz. *P.* comp. celle d'Amblemont, 245. *Bur. de poste* de Briey.

Mouazé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de St.-Aubin-d'Aubigné, à 14 kilom. (3 l. ⅓) de Rennes. *P.* 590. *B. de p.* de Rennes.

Mouberas (Tuc de), (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. d'Oust, à 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de cet endroit.

Mouros, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, canton de Cunège, à 14 k. (3 l. ¼) de Bergerac, 5 myr. (12 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Bergerac.

Moureau, v. (*Nièvre*), arr. de Nevers, canton et commune de St.-Benin-d'Azy, à 20 kil. (4 l. ¼) de Nevers. *Pop.* comprise celle de St.-Benin-d'Azy . . . . . *Bur. de poste* de Nevers.

Moureaux, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Conches, comm. de Nagel, à 4 k. (1 l.) de Conches, 16 kilom. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Nagel, 164. *Bur. de poste* de Conches.

Moureaux, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Neuilly, banlieue de Paris, à 6 kil. (1 l. ½) de St.-Denis. *Pop.* comprise celle de Montmartre, 1246. *B. de p.* de Paris.

Moureaux. *Voyez* Monceaux, Moncheaux et Mousseaux.

Mouchais, v. (*Gers*), arr. de Mirande, canton de Montesquiou, sur la Baise, à 5 kil. (1 l. ¼) de Mirande, 16 kil. (3 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 134. *Bur. de p.* de Mirande.

Mouchamp, bourg (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. des Herbiers, sur le petit Lay, à 30 k. (6 l. ⅔) S. E. de Montaigu, 40 kil. (9 l.) N. de Fontenay-le-Peuple, 18 k. (4 l.) O. de Pouzauge. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1720. *Bur. de poste* de Chantonnay.

Mouchan, v. (*Gers*), arrond. et cant. de Condom, près de la Losse, à 7 k. (1 l. ¼) de Condom, 37 kilom. (8 l. ⅓) d'Auch. *Pop.* 525. *Bur. de poste* de Condom.

Mouchard, v. (*Jura*), arr. de Poligny, canton de Villers-Farlay, à 8 k. (2 l.) d'Arbois, 39 k. (8 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 377. *Bur. de poste* de Salins. *Rel. de poste.*

Mouchard (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Duclair, comm. d'Anneville, à 18 kil. (4 l.) de Rouen, 5 k. (1 l. ¼) de Duclair. *Pop.* comp. celle d'Anneville, 540. *Bur. de poste* de Rouen.

Mouchaux, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Moyenneville, comm. de Chepy, à 13 kilom. (3 l.) d'Abbeville, 5 m. (12 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Chepy, 780. *Bureau de poste* d'Abbeville.

Mouche (la), v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de la Haye-Paynel, près de l'Ecluse, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Avranches, 29 kilom. (6 l. ½) de Coutances. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de la Haye-Paynel.

Mouchebros, v. (*Eure*). *Voyez* Muchebros.

Mouchel (le), v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Boos, comm. de Notre-Dame de Franqueville, à 8 k. (2 l.) de Rouen, 2 kil. (½ l.) de Boos. *Pop.* comp. celle de Notre-Dame de Franqueville, 480. *Bur. de poste* de Rouen.

Mouchel (le), v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, comm. d'Ayencourt, à 4 k. (1 l.) de Montdidier, 37 kil. (8 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comp. celle d'Ayencourt, 173. *Bur. de poste* de Montdidier.

Moucheron, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Avenne, commune de Ciplet, près de la Méhaigne, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de Ciplet, 5 k. (1 l. ¼) S. d'Hannut, 34 k. (7 l. ¾) O. p. S. de Liége. *Pop.* 377. *Bur. de poste* d'Huy.

Mouchetoir-Radenac-Locminée (*Morbihan*). *Voyez* Moustoir (le).

Mouchetoir-Rémungol (*Morbihan*). *Voyez* Moustoir (le).

Mouchiens, v. (*Hérault*). *Voy.* St.-Pons-de-Mouchiens.

Mouchin, v. (*Nord*), arrond. de Lille, cant. de Templeuve, à 21 k. (4 l. ¾) de Lille, 22 k. (5 l.) de Douay. On y trouve des mines de houille non exploitées. *Pop.* 1021. *Bur. de poste* d'Orchies.

Mouchy. *Voyez* Monchy.

Mouchy-la-Ville, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Mouy, comm. d'Houdainville, à 10 kilom. (2 l. ½) de Clermont, 2 k. (½ l.) de Mouy. *Pop.* compr. celle d'Hou-

dainville, 183. *Bur. de poste* de Clermont.

Mougron, v. (*Lys*), arrond. et cant. de Courtrai, à 14 k. (3 l. ¼) S. p. O. de cette ville, 6 m. (12 l. ¾) S. de Bruges, 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Belleghem. *Pop.* 3644. *Bur. de poste* de Courtrai.

Moucy. *Voyez* Moussy.

Moudan, montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton de Bordères, à 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Vielle. Sa pente du S. E. au N. O. a 1 kil. (⅓ de l.) de long. Elle est à pic.

Moudang, rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Bordères. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Vielle, coule au N. p. E., et se rend dans la Nestes-d'Aure, à 5 k. (1 l. ⅓) N. p. E. de sa source.

Moudeterie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, comm. de Lommoye, à 7 k. (1 l. ¾) de Bonnières, 15 kil. (3 l. ½) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Lommoye, 433. *Bur. de poste* de Bonnières.

Mouellou, v. (*Côtes-du-Nord*). *Voyez* Hismoellou.

Mouen, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 5 kil. (1 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Caen.

Mouere, forêt (*Indre*), arr. et cant. de la Châtre, à 11 (2 l. ¾) N. E. de cette ville. Elle a 2139 mèt. (1100 toises) de long, sur 1361 mèt. (700 tois.) de large.

Mouezon, (le), ruiss. (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. du Loroux, où il prend sa source, coule à l'O., puis au N. O., et se rend dans l'Erdre à Candé, à 13 k. (3 l.) O. N. O. de sa source.

Mouette, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de St.-André, près de la forêt d'Ivry, à 21 k. (4 l. ¾) d'Evreux. *P.* 363. *B. de p.* d'Evreux.

Mouflaines, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Etrepagny, à 9 k. (2 l. ¼) du Grand-Andelys, 39 k. (8 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Tillières.

Mouple (la), v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, commune de Louvilliers, à 5 kilom (1 l. ¼) de Dreux. *Pop.* comprise celle de Louvilliers, 161. *B. de p.* de Dreux.

Moutlers, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher, à 18 k. (4 l.) d'Abbeville, 24 k. (5 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 148. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Mouflière, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, canton d'Oisemont, à 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Popul.* 217. *Bureau de poste* d'Oisemont.

Mouffy, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, canton de Coulange-la-Vineuse, à 16 k. (3 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 244. *Bur. de poste* d'Auxerre.

Mougins, v. (*Var*), arrond. de Grasse, cant. d'Antibes, à 8 kilom. (2 l.) S. E. de Grasse, 10 myriam. (22 l. ⅔) N. E. de Toulon, 10 kil. (2 l. ¼) O. d'Antibes. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Cannes.

Mougon, v. (*Indre-et-Loire*), arrond. de Chinon, canton de l'Isle-Bouchard, près de la Vienne, à 19 k. (4 l. ¼) de Chinon, 34 k. (7 l. ⅔) de Tours. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de l'Isle-Bouchard.

Mougon, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Melle, cant. de Celle, à 14 kil. (3 l. ¼) S. O. de St.-Maixent, 13 kil. (3 l.) O. de Niort, 13 kil. (3 l.) N. de Melle. *Pop.* 996. *Bur. de poste* de Niort.

Mougousson (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne-de-Baigorry, à 28 k. (6 l. ⅓) O. p. S. de St.-Palais. Elle a du N. au S. 4 kil. (1 l.) de long.

Mougueree, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. et cant. nord-ouest de Bayonne, à 8 k. (2 l.) N. E. d'Ustaritz, 5 k. (1 l. ⅓) S. E. de Bayonne, 8 myr. (19 l. ½) O. S. O. de Pau. *Pop.* 857. *Bur. de poste* de Bayonne.

Mouhers, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. de Neuvy-St.-Sépulchre, à 16 k. (3 l. ⅔) de la Châtre, 30 k. (6 l. ½) de Châteauroux. Il y a un fourneau. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de la Châtre.

Mouhet, v. (*Indre*), arrond. du Blanc, cant. de St.-Benoît-du-Sault. Ce lieu étoit anciennement une place forte, environnée de deux petites rivières; savoir, Campelet et la rivière du Pont-Guérand. *Pop.* 980. *Bur. de poste* de St.-Benoît-du-Sault.

Mouhie, v. (*Pô*), arr. de Suse, cant. de Villar-Almèse, sur un ruisseau qui tombe dans la Dora Riparia, à 4 k. (1 l.) S. E. de Suse. *Pop.* 1380. *Bur. de poste* de Suse.

Mouhous, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Garlin, à 23 k. (5 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Pau.

Mouilhau, v. (*Hautes-Pyrén.*), arr. et cant. d'Argelès, commune de Beaucen, à 4 kil. (1 l.) d'Argelès, 31 k. (7 l.) de Tarbes. *Pop.* compr. celle de Beaucen, 379. *Bur. de poste* d'Argelès.

Mouillac, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Fronsac, à 13 k. (3 l.) de Libourne, 25 k. (5 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 147. *Bur. de poste* de Libourne.

Mouillac, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Cayeux, à 38 k. (8 l. ½) de Montauban, 27 k. (6 l.) de Cahors. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de Caussade.

Mouille (la), v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Morez, sur un mont, à 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Claude, 38 kil. (8 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 511. *Bur. de poste* de Morez.

Mouilleron, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. d'Auberive, à 25 kil. (5 l. ¾) de Langres, 5 m. (10 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Grancey, dép. de la Côte-d'Or.

Mouilleron, bourg (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de la Châtaigneraye, à 23 k. (5 l. ½) N. de Fontenay-le-Peuple, 8 k. (2 l.) O. de la Châtaigneraye, 11 k. (2 l. ⅔) S. de Pouzauge. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de la Châtaigneraye.

Mouilleron-le-Captif, village (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-sur-Yon, à 5 k. (1 l. ½) de cette ville, 6 m. (13 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de la Roche-sur-Yon.

Mouillevillers, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 6 m. (13 l. ¼) de Besançon. *P.* 61. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte.

Mouillière, v. (*Mont-Blanc*). *Voy.* Notre-Dame de Mouillière.

Mouillon (le), rivière (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Loriol. Sa source, à 3 kilom. (⅔ de l.) N. de Marmande, coule à l'O. et se rend dans le Rhône, à 7 k. (1 l. ⅓) de sa source.

Mouillonne (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Cintegabelle. Sa source, à 3 kil. (¾ de l.) O. de Gaillac, coule au N. E., puis au N. passe à l'E. de Miremon et se rend dans l'Arriège, à 15 k. (3 l. ½) N. de sa source.

Mouilly, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. de Fresne-en-Voivre, à 14 k. (3 l. ½) de Verdun, 41 k. (9 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 524. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Mouilly (la), v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Stenay, sur la Chiers, à 9 k. (2 l. ¼) de Montmédy, 9 m. (19 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Stenay.

Moulainville-la-Basse, village (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. d'Etain, à 10 k. (2 l. ½) d'Etain, 8 k. (2 l.) de Verdun. *Pop.* compr. celle de Moulainville-la-Haute, 304. *Bur. de p.* de Verdun-sur-Meuse.

Moulainville-la-Haute, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. d'Etain, à 7 k. (1 l. ¾) de Verdun, 5 m. (11 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. On exploite aux environs des carrières de pierres de taille. *Popul.* compr. celle de Moulainville-la-Basse, 304. *Bur. de p.* de Verdun-sur-Meuse.

Mouland, village (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Daelhem, sur la Berwine, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Visé, 14 kil. (3 l. ¼) S. O. de Fauquemont, 18 k. (4 l.) N. N. E. de Liége. *P.* 260. *B. de p.* de Liége.

Moularès, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Pampelonne, à 20 k. (4 l. ½) d'Alby, 5 m. (12 l.) de Castres. *Pop.* 570. *Bur. de p.* d'Alby.

Moulay, v. (*Mayenne*), arr. et cant. est de Mayenne, au confluent de l'Aron dans la Mayenne, à 3 k. (¾ de l.) de Mayenne, 24 kilom. (5 l. ½) de Laval. *Pop.* 538. *Bur. de poste* de Mayenne.

Moulayrès, v. (*Tarn*). *Voy.* Saint-Laurent-de-Moulayrès.

Moulbach, ferme (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, comm. de Nider-Keil, à 13 k. (3 l.) de Manderscheid, 27 k. (6 l.) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Nider-Keil et dépend. 130.

Moulbaix, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Chièvres, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. d'Ath, 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Chièvres, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Mons. Il y a six brasseries à genièvre. C'est la patrie de Charles de *Ver-Mander*, peintre et poëte comique, instituteur d'une académie de peinture à Harlem, né en 1549, mort en 1607. Ce fut lui qu'on chargea à Vienne de faire les arcs de triomphe pour l'entrée de l'empereur Rodolphe. On a de lui un *Traité de peinture; Vie des peintres italiens et flamands*; on a aussi de lui des comédies et beaucoup de poésies. Il a laissé dans ses ouvrages en général beaucoup de goût et de génie, mais trop peu de correction. *Pop.* 718. *B. de p.* d'Ath.

Moulceyroux, village (*Lot-et-Garonne*), arrond. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Villeréal, comm. de Tourliac, à 18 k. (4 l.) de Monflanquin, 32 k. (7 l. ¼) de Villeneuve-d'Agen. *Pop.* compr. celle de Tourliac, 372. *Bur. de poste* de Monflanquin.

Moule (le), v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Gisors, comm. de Bouchevillers, à 13 k. (3 l.) de Gisors, 25 kil. (5 l. ¾) du Grand-Andelys. *P.* compr. celle de Bouchevillers, 115. *Bur. de poste* de Gisors.

Moulenairie (la), v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. de Pampelonne, comm. de Splanques, à 24 k. (5 l. ½) d'Alby, 5 k. (1 l. ¼) de Pampelonne, *Pop.* compr. celle de Splanques, 147. *Bureau de poste* d'Alby.

Moulère (la), village (*Landes*). *Voyez* Lamolère.

Moulés, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Ganges, à 40 k. (9 l.) de Montpellier. *Pop.* 95. *Bureau de poste* de Ganges.

Moulets (les), village (*Eure-et-Loir*), arrond. de Dreux, cant. de Brézolles, comm. de la Mancellière, à 9 k. (2 l. ¼) de Brézolles, 30 k. (6 l. ¾) de Dreux. *Pop.* compr. celle de la Mancellière, 421. *Bur. de poste* de Brézolles.

Moulezic (le), v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Saint-Amant-des-Copts, à 14 k. (3 l. ⅓) de Mur-de-Barrez, 37 k. (8 l. ¼) de Rhodez. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Moulhart, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. d'Authon, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Nogent, 42 k. (9 l. ½) de Chartres. *Pop.* 311. *Bur. de poste* de Brou.

Mouliana (le), h. (*Sambre-et-Meuse*). *Voyez* Haversin.

Moulidard, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. d'Hirsac, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Angoulême. *Pop.* 950. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Moulière, forêt (*Vienne*), arrond. de Civray, canton de Saint-Georges-les-Baillargeaux, à 8 k. (2 l.) N. E. de Poitiers. Elle a 8767 mèt. (4500 toises) de long, sur 8174 mèt. (4200 toises) de large.

Moulières (les), village (*Jura*). *Voyez* Serre-les-Moulières.

Mouliets, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Pujols, près du ruisseau Romendol, à 19 k. (4 l. ½) de Libourne, 43 kil. (9 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 680. *Bur. de p.* de Castillon.

Moulière-la-Chapelle, village (*Vienne*) *V.* Chapelle-Moulière.

Moulignon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. sud de Melun, comm. de Boissise, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Melun. *P.* compr. celle de Boissise, 249. *B. de poste* de Melun.

Moulignon, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Pontoise, cant. d'Emile (ci-devant Montmorency), près de la forêt de Montmorency, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Gonesse, 25 kil. (5 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 209. *B. de poste* d'Emile.

Mouligny, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. du Châtelet, comm. de Machault, dans le bois de Champagne, à 10 k. (2 l. ½) de Fontainebleau, 18 k. (4 l.) de Melun. *Population* comprise celle de Machault, 876. *Bureau de poste* de Fontainebleau.

Moulinerne, village (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, canton de Longué, sur la Biverolles, à 13 kil. (3 l.) S. E. de Baugé, 42 k. (9 l. ½) E. d'Angers, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Longué. Il y a des fourneaux où l'on fait de la chaux de médiocre qualité. *Pop.* 1483. *Bur. de poste* de Baugé.

Moulin, ruisseau (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de Gap. Sa source, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de la Roche-des-Arnaux, coule au N. et se rend dans le Buech, à 3 kilom. (¾ de l.) N. de sa source.

Moulin, ruisseau (*Aude*), arrond. et canton de Carcassonne. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de cette ville, coule à l'O. p. N. et se rend dans l'Aude, à 3 k. (⅔ de l.) S. O de la Cité, 7 k. (1 l. ⅔) O. p. N. de sa source.

Moulin, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, canton de Baugy, près du Louatier, à 8 k. (2 l.) de Bourges. *Pop.* 383. *B. de p.* de Bourges.

Moulin (la), rivière (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, à 8 k. (2 l.) S. p. O. duquel elle prend sa source, coule au N. en serpentant, et va se rendre dans l'Ourthe, à 3 k. (¾ de l.) N. E. d'Houffalize. Elle a 10 k. (2 l. ½) de cours.

Moulin, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Stenay, à 19 k. (4 l. ¼) de Montmédy, 9 myr. (20 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *P.* 444. *Bur. de poste* de Mouzon, dép. des Ardennes.

Moulin, pointe et calanque (*Var*), arrond. de Toulon, près de l'île de

Bregançon, dans la rade d'Hyères. Elle tient au cap de Bregançon, et à la plage de la galère.

Moulin (le), hameau (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches, comm. de Vismes, à 15 k. (3 l. ½) d'Abbeville, 4 m. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Vismes, 546. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Moulin-de-Ravene (le), (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, comm. de Jœuf, sur l'Orne, à 5 k. (1 l. ¼) de Briey, 18 kil. (4 l.) de Metz. *Pop.* compr. celle de Jœuf, 161. *Bur. de poste* de Metz.

Moulin de Roche (le), (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Vitry, comm. de Clouange, près de l'Orne, à 11 k. (2 l. ¾) de Briey, 16 k. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* compr. celle de Clouange, 235. *Bur. de poste* de Briey.

Moulin-de-Vaisse, v. (*Aveyron*), arrond. de Rhodez, cant. de Rignac, comm. de Mirabel, sur l'Aveyron, à 16 k. (3 l. ¾) d'Albin, 22 kil. (5 l.) de Rhodez. *Pop.* compr. celle de Mirabel et dépendances, 207. *Bur. de poste* d'Albin.

Moulin-du-Bois, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, comm. de Monnet-la-Ville, à 6 k. (1 l. ½) de Champagnole, 15 kil. (3 l. ½) de Poligny. *Pop.* compr. celle de Monnet-la-Ville, 174. *Bur. de poste* de Champagnole.

Moulin-Joly, v. (*Seine*), arr. de Saint-Denis, canton de Nanterre, comm. de Colombe, à 5 k. (1 l. ¼) de Neuilly, 8 k. (2 l.) de St.-Denis. *Pop.* comp. celle de Colombe, 1863. *Bur. de poste* de Neuilly.

Moulin-Renaut, v. (*Orne*). Il y a forges et fourneau. *P...* *Bur. de p.* de Champrond, dép. d'Eure-et-Loir.

Moulin-sous-Touvent, village (*Oise*), arrond. de Compiegne, cant. d'Attichy, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Noyon, 7 m. (16 l.) de Beauvais. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Soissons, dép. de l'Aisne.

Moulin-Vieux (le), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues, comm. de Lavaldens, à 16 kilom. (3 l. ¾) de la Mure, 27 k. (6 l.) de Grenoble. *Pop.* compr. celle de Lavaldens, 374. *Bur. de poste* de la Mure.

Moulinaux, v. (*Seine-Infér.*), arr. de Rouen, canton de Grand-Couronne, près de la Seine et de la forêt de la Londe, à 13 k. (3 l.) de Rouen. *Pop.* 335. *B. de p.* d'Elbeuf. *Rel. de poste aux chevaux.*

Mouline (la), v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, près de l'Aveyron, à 1 k. (¼ de l.) de Rhodez. Il y a des mines de houille non exploitées. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Rhodez.

Mouline (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Montech. Sa source dans la forêt de Montech, à 4 k. (1 l.) S. E. dudit lieu, coule au N. O., passe au S. O. de Scatalens, et se rend dans la Garonne, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de sa source, 2 k. (½ l.) O. de Scatalens.

Mouline (la), ruisseau (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Baugé. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Fougères, coule au S. p. O. et se rend dans la Couasnon, à 10 k. (2 l. ½) de sa source.

Moulineaux, v. (*Calvados*), arr. de Caen, canton de Creuilly, sur la Mue, à 13 k. (3 l.) de Caen. *Pop.* 96. *Bur. de poste* de Caen.

Moulines (la), ruisseau (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Cabannes. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. E. de Cabannes, coule à l'O. S. O. et se rend dans l'Arriège, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de sa source.

Moulines, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, canton de Bretheville-sur-Laize, à 14 k. (3 l. ¼) de Falaise, 22 k. (5 l.) de Caen. *P.* 245. *B. de poste* de Caen.

Moulines, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. de St. Hilaire-du-Harcouet, à 13 k. (3 l.) de Mortain, 6 myriam. (14 l. ½) de Coutances. *Pop.* 480. *Bur. de p.* de St. Hilaire.

Moulinet, v. (*Lot et Garonne*), arr. de Villeuve-d'Agen, cant. de Cancon, à 13 k. (3 l.) de Lauzun, 38 k. (8 l. ½) d'Agen. *Pop.* 548. *Bur. de poste* de Lauzun.

Moulinet, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, com. de Jarny, à 4 k. (1 l.) N. E. de Briey. *Popular.* comprise celle de Jarny, Moncel, etc., 515. *Bur. de poste* de Metz.

Moulinet (Canal du), (*Nord*). Il communique à la Scarpe, à la Censé: il commence à 2 kilom. (½ l.) au-dessous de Douay, et se rend dans la Censé, à 1 kilom. (¼ de l.) S. d'Arleux.

Moulinet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, comm. de Millemont, à 2 k. (½ l.) de la Queue, 6 k. (1 l. ½) de Montfort-l'Amaury. *Pop.* compr. celle de Millemont, 101. *B. de p.* de la Queue.

Moulinet (le), rivière (*Ardennes*), arr. et cant. de Réthel. Sa source à la Fontaine-aux-Ormes, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Réthel, coule au N. O., puis au S. O. et se rend dans l'Aisne, à 4 k. (1 l.) O. de Réthel.

Moulinet (le), v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. d'Ouzouer-sur-Loire, à 16 k. (3 l. ¾) de Gien, 5 myr. (12 l.) d'Orléans. *P.* 204. *B. de p.* de Lorris.

Moulineux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, comm. de Chalo, à 9 k. (2 l. ½) d'Etampes, 4 m. (10 l. ½) de Versailles. *Popul.* compr. celle de Chalo, 378. *B. de p.* d'Angerville.

Moulingalant, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Corbeil, comm. de Villabé, à 3 k. (¾ de l.) de Corbeil. Il y a une manufacture de cuivre et une fabrique de toutes sortes d'ustensiles en cuivre. *Pop.* comp. celle de Villabé, 364. *Bur. de poste* de Corbeil.

Moulmot, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Tannay, à 7 kil. (1 l. ¾) de Corbigny, 6 m. (12 l. ½) de Nevers. *Pop.* 181. *Bur. de p.* de Corbigny.

Moulins, v. (*Aisne*), arrond. de Château-Thierry, cant. de Condé, comm. de Mezy, près de la Marne, sur le Surmelin, à 8 k. (2 l.) de Château-Thierry, 5 m. (12 l. ½) de Laon. *Pop.* comp. celle de Mezy, 287. *Bur. de poste* de Fimes, dép. de la Marne.

Moulins, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Craonne, à 16 kil. (3 l. ¾) de Laon. *P.* 255. *B. de p.* de Guise.

Moulins, ville (*Allier*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., sur l'Allier, à 5 m. (11 l. ½) S. de Nevers, 9 m. (20 l. ½) N. de Clermont, 30 m. (67 l.) S. p. E. de Paris. Long. 20. 59. lat. 46. 34. C'est dans le 14e siècle que commença cette ville, et cette époque est trop moderne pour que l'on puisse soupçonner que Moulins soit l'ancienne *Gergovia* que fondèrent les Boyens, peuples qui habitoient le ci-devant Bourbonnois. On prétend qu'elle tire son nom de l'ancien moulin sur l'Allier, qui subsistoit encore il y a peu d'années. On n'y fait point usage de la pierre; toutes les maisons sont construites en briques. Il ne reste que quelques ruines du château construit d'abord par Louis II, duc de Bourbonnois et comte de Forez, et achevé par François Ier. Cette ville étoit capi-

tale de la ci-devant province du Bourbonnois, le chef-lieu d'une intendance, d'une généralité, le siége d'un présidial, d'un bailliage, d'une sénéchaussée, d'une maîtrise des eaux et forêts, d'une châtellenie, d'un grenier à sel, d'une maréchaussée, d'une chambre du domaine et d'une juridiction consulaire. Moulins est au nombre des plus jolies et des plus agréables villes de la France. Cette ville est divisée en quatre parties, la vieille, la nouvelle, le faubourg des Carmes et celui d'Allier. L'église de Notre-Dame, qui est la principale, est restée imparfaite. Ce que l'on en voit annonce une de ces conceptions que l'architecture gothique enfanta. Il n'existe aujourd'hui que bien peu de ces maisons de bois qui composoient Moulins avant que le danger des incendies et la sûreté publique y eussent fait adopter la brique. Des promenades champêtres et délicieuses, sur-tout le cours de Bercy et le pont lui-même, offrent un coup-d'œil magnifique. Il est ouvert de dix arches, de 20 mèt. (10 t.) d'ouverture chaque, bordé de trotoirs nivelés dans toute sa longueur. Sa largeur est de 14 mèt. (7 t.), et son étendue de 339 m. (175 t.). De là la vue se prolonge sur une chaussée qui, pendant l'espace de plus de 4 kil. (1 l.), conserve l'alignement du pont, et ajoute encore à sa magnificence. Outre les églises paroissiales, on y voyoit une collégiale, et deux succursales. Le chapitre de Notre-Dame étoit composé de douze chanoines. On y comptoit encore des Carmes, des Augustins, des Cordeliers, des Jacobins, des Minimes, des Chartreux, des frères de la Charité, des Ursulines, des Carmélites, des filles de la Visitation de Sainte-Marie, des Bernardines, des filles de la Sainte-Croix, des hospitalières de Saint-Joseph, des Sœurs de la Croix et des Sœurs grises. La maison des Chartreux et celle de la Visitation étoient des plus belles. Cette dernière a été bâtie par madame de Montmorenci, qui s'y retira après la mort de son mari, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632. Après y avoir demeuré pendant vingt-cinq ans, elle s'y fit religieuse le 30 septembre 1657, et y mourut supérieure le 5 de juin 1666. On y admiroit le superbe mausolée qu'elle fit élever à son mari. Moulins a deux hospices : le premier, au nord, grand, spacieux, mal bâti, ayant de beaux et grands jardins, est habité par deux cents individus des deux sexes non malades, infirmes et orphelins; on y reçoit des pensionnaires à vie pour cause de folie ou imbécillité; on y porte aussi les enfans abandonnés jusqu'à ce que les nourrices viennent les y chercher. Le second hospice, appelé *Saint-Joseph*, a de grands bâtimens bien construits, où, sauf quelques réparations, on pourroit recevoir 400 malades. On y envoie les vénériens, les galeux, les femmes près d'accoucher. Il y a place pour cinquante militaires en temps de paix.

On voit aux portes de Moulins une fontaine d'eau minérale, qu'on nomme *fontaine de Bardon*, parce qu'elle est attenante à une ci-dev. chevalerie de Malte, nommée *St.-Jean de Bardon*. Les eaux de cette fontaine se déchargent dans un puits ou réservoir qu'enferme une chambre voûtée. Dès qu'on entre dans cette chambre, une odeur sulfureuse et bitumineuse saisit l'odorat : l'eau y est tiède en tout temps, mais beaucoup plus en hiver; elle est claire, d'un goût de fer et de vitriol dessous.

Les productions du territoire consistent en grains, vins, bœufs, porcs, poissons, bois, soies, et charbon de terre d'une très-bonne qualité. L'extraction s'en fait à quelques kil. (lieues) de la ville; ce qui forme une branche de commerce considérable. L'industrie consiste en ouvrages de coutellerie, forges, filature de lin et de coton. Les ouvrages de coutellerie sont généralement estimés; les ciseaux principalement sont d'une excellente qualité. Les terres des environs de Moulins sont douces et légères; elles produisent peu de froment, mais beaucoup de seigle, quelques bois taillis, très-peu de fruits : on y rencontre plusieurs petits étangs. Aux environs de Moulins sont des carrières de marbre rouge, jaune et bleu, tacheté de rouge, de noir et de gris; on y trouve aussi de l'argile. A 1 k. (¼ de l.) près Volière est une pierre à chaux, qui, étant mise dans un creuset, a donné une porcelaine que le travail pourroit perfectionner et rendre utile au pays.

La ville de Moulins a vu naître Jean *Aubery*, médecin du duc de Montpensier et auteur célèbre. Il vivoit au commencement du 17e siècle. On a de lui *Apologie de la médecine, en latin*. Paris, 1608, *in*-8°. *Antidote de l'amour*, *in*-12, 1599. — Claude de *Beauregard*, mort professeur de philosophie à Padoue en 1663. On a de lui divers ouvrages philosophiques. — Claude *Berigard*, philosophe, né en 1578, mort en 1663. Il a donné : *Circulus pisanus*, in-4°; *Dubitationes in dialogum Galilæi, pro terræ immobilitate*, 1632, *in*-4°. — Claude *Berroyer*, avocat à Paris, mort en 1735, auteur de la *Bibliothèque des coutumes*, et d'autres ouvrages de jurisprudence. — Louis de *Bourbon*, duc de Montpensier, brave capitaine, né en 1513, mort dans son château de Champigny en 1583. Il se signala dans les armées sous François Ier et Henri II. — Gilbert *Gaulmin*, poëte et littérateur, mort en 1667. Il étoit très-versé dans les langues anciennes et modernes. Il avoit plus d'esprit que d'érudition et de jugement. On a de lui des notes et des commentaires sur l'ouvrage de *Psellus*, touchant les opérations des démons, et autres ouvrages. — Antoine-Gilbert *Griffet-Labaume*, né en 1756. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages en vers et en prose : *Galathée*, comédie; *Evélina*, ou l'*Entrée d'une jeune personne dans le monde*, 2 vol.; *Les souffrances maternelles*, 4 vol. *in*-8°. — Henri *Griffet*, Jésuite, littérateur estimable, né en 1698, mort en 1775 à Bruxelles. Il a publié : *Traité de différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, Liége, 1769, *in*-12; *Sermons*, à Liége, 1767, 4 vol. *in*-8° et *in*-12; *Année chrétienne*, 18 vol. *in*-12, etc. — Louis-Hector, duc de *Villars*, né en 1653, maréchal de France, grand capitaine. Il porta fort jeune les armes. Louis XIV, pour honorer la valeur de ce jeune homme, dit un jour de lui : *il semble, dès que l'on tire quelque part, que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver*. Ses *Mémoires* sont en 3 vol.; le premier est de lui, mais les autres sont d'un continuateur. — Jean de *Lingendes*, prédicateur sous Louis XII et sous Louis XIII. Il ne craignit point d'attaquer les vices sous la pourpre et le dais. Il mourut en 1665. — Jean de *Lingendes*, poëte, mort en 1616, à la fleur de son âge, auteur d'*Elégies pour Ovide* et de *stances*. Ses œuvres forment 16 vol. *in*-12. — Claude de *Lingendes*, Jésuite, prédicateur, né en 1591, mort en 1660. Ses ouvrages sont : Sermons en latin, 3 vol. *in*-8°; *Conseils pour la conduite de la vie*;

Votivum monumentum ob urbe molensi, *Delphino oblatum*, in-4°. — Thomas *Regnaudin*, sculpteur, mort en 1706, âgé de 79 ans. On voit de lui, dans les jardins de Versailles, l'*Automne* et *Faustine*; et aux Tuileries le beau groupe représentant l'enlèvement de Cybèle par Saturne, sous la figure du temps.

La ville de Moulins est le siége de la préfecture, d'une cour de justice criminelle, et des tribunaux de 1re instance et de commerce. Elle a un directeur des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un conservateur des forêts, un receveur général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un lycée, un commissaire à ambulance pour la fabrication de la potasse. Le chef de la 13e légion, un capitaine et deux brigades, l'une à cheval et l'autre à pied, de la gendarmerie nationale, y font leur résidence. *Pop.* 13,872. *B. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Moulins, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de la Guerche, à 11 k. (2 l. ¾) de cet endroit, 25 k. (5 l. ¾) de Rennes. *Popul.* 1102. *Bur. de poste* de la Guerche.

Moulins, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Levroux, sur le ruisseau Moulins, à 24 k. (5 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 809. *Bur. de poste* de Levroux.

Moulins, v. (*Meurthe*), arr. et cant. est de Nancy, commune de Bouxières-aux-Dames, à 10 kilom. (2 l. ½) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Bouxières, 1093. *B. de p.* de Nancy.

Moulins, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, près de la Moselle, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Metz, 36 k. (8 l.) E. S. E. d'Etain, 23 kilom. (5 l. ¼) N. de Pont-à-Mousson. *P.* 411. *Bur. de poste* de Metz.

Moulins, v. (*Orne*), arr. et cant. d'Argentan, près de l'Ouay, à 4 k. (1 l.) d'Argentan, 39 k. (8 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 372. *Bur. de poste* d'Argentan.

Moulins, forêt (*Orne*), arr. de Mortagne. Elle a 3 kilom. (¾ de l.) carrés.

Moulins, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, sur la Moligné, à 6 k. (1 l. ½) N. de Bouvignes, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Dinant, 18 k. (4 l.) S. de Namur. On y voyoit une abbaye de l'Ordre de Citeaux. Sur le ruisseau de Flavion, dans son voisinage, sont plusieurs forges de fer et de cuivre, et des papeteries. *P.* 81. *B. de p.* de Dinant.

Moulins, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Chatillon-sur-Sèvre, à 27 k. (6 l.) de Bressuire, 8 m. (17 l.) de Niort. *Pop.* 499. *B. de p.* de Chatillon-sur-Sèvre.

Moulins, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de Toucy, sur l'Ouanne, à 20 k. (4 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 297. *B. de p.* de Toucy.

Moulins, v. (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Noyers, à 14 k. (3 l. ¼) de Tonnerre, 36 k. (8 l.) d'Auxerre. *Pop.* 421. *Bur. de p.* de Noyers.

Moulins (la), rivière (*Haute-Loire*), arr. d'Yssengeaux, cant. de Tence. Sa source, à 7 k. (1 l. ½) S. O. de Tence, coule au N., puis au N. E., et se rend dans le Lignon, à 8 k. (2 l.) N. N. E. de sa source.

Moulins (les), v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Verceil, comm. de Chaux, à 13 k. (3 l.) de Baume-sur-le-Doubs, 23 k. (5 l. ½) de Besançon. *Pop.* compr. celle de Chaux et dépend., 198. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Moulins (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy-sur-Eure, commune de Lorey, à 8 k. (2 l.) de Pacy-sur-Eure, 21 k. (4 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Lorey, 145. *B. de p.* de Pacy-sur-Eure.

Moulins (les), v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. de Cuers, comm. de Pierre-Feu, à 13 k. (3 l.) de Cuers, 29 k. (6 l. ½) de Toulon. *Pop.* compr. celle de Pierre-Feu, 853. *B. de poste* de Cuers.

Moulins-de-Tuoquenieux (les), v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, comm. de Tuoquenieux, à 6 k. (1 l. ½) de Briey, 29 k. (6 l. ½) de Metz. *Pop.* comp. celle de Tuoquenieux, Braban et Morvaux, 330. *B. de p.* de Briey.

Moulins-en-Gilbert, ville (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, chef-l. de cant., au pied des montagnes du ci-dev. Morvan, à 13 k. (3 l.) S. O. de Château-Chinon, 5 myr. (11 l.) E. de Nevers, 27 myr. (60 l.) S. E. de Paris. Cette ville du ci-dev. Nivernois avoit une collégiale qui étoit en même temps paroissiale, un couvent de moines de Picpus, et des religieuses ursulines. C'étoit le siége d'une justice du duc de Nevers, d'un grenier à sel, d'un maire, d'un procureur du roi du fait commun, et des échevins. On fabrique dans cette commune des draps, serges, étamines, et des toiles de toute espèce. On y fait aussi le commerce en blés et en cuirs. Les habitans de cette petite ville sont très-laborieux, et adonnés au commerce. On trouve dans les environs une carrière de marbre noir bleuâtre. Cette ville a un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, et un sous-inspecteur des forêts; un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières. Il y a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Nevers, quatrième arrondissement maritime. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2579. *Bur. de poste.*

Moulins-le-Carbonnel, village (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de St.-Paterne, à 9 k. (2 l. ½) de Frenay, 43 k. (9 l. ¾) du Mans. *Pop.* 830. *Bur. de p.* d'Alençon, dép. de l'Orne.

Moulins-la-Marche, ville (*Orne*), arr. de Mortagne, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) N. de Mortagne, 16 kil. (3 l. ¾) S. E. de l'Aigle, 23 k. (5 l. ¼) E. de Séez. C'étoit le chef-lieu d'un doyenné et d'une subdélégation. Outre l'église paroissiale et un hôpital, il y avoit un petit prieuré. On y fabrique des épingles. Une brigade de la gendarmerie y réside. *Pop.* 923. *Bur. de poste.*

Moulinveau, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, comm. de St.-Hilaire, à 4 k. (1 l.) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de St.-Hilaire, 233. *Bur. de poste* d'Etampes.

Moulis, v. (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons, sur le Lez, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Girons, 4 m. (10 l.) de Tarascon. On y trouve du marbre noir antique. *Pop.* 1977. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Moulis, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, canton de Villebrumier, sur le Tarn, à 29 k. (6 l. ½) de Castel-Sarrasin, 34 k. (7 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 189. *Bur. de poste* de Montauban, dép. du Lot.

Moulisme, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Montmorillon, près de la petite Blourde, à 11 k. (2 l. ½) de Montmorillon, 5 m. (10 l. ½) de Poitiers. *Pop.* 596. *Bur. de p.* de Montmorillon.

Moulissant, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Longny, à 16 k. (3 l. ¾) de Mortagne, 5 myriam.

(11 l. ¼) d'Alençon. *P.* 565. *Bur. de poste* de Longny.

Moulix, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, à 31 k. (7 l.) de Lesparre, 29 k. (6 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 931. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Médoc.

Moulkerich, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Rosheim, à 22 k. (5 l.) de Benfelden, 27 k. (6 l.) de Strasbourg. *Pop.* 622. *Bur. de poste* de Barr.

Moulle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. nord de St.-Omer, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 7 m. (15 l. ¾) d'Arras. On y trouve des tourbières. *Pop.* 507. *Bur. de poste* de Saint-Omer.

Moullet (le), v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de St.-Nicolas-de-la-Grave, à 39 k. (8 l. ¾) de Grenade, 6 m. (13 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 200. *B. de p.* de St.-Nicolas-de-la-Grave.

Moulon, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de Jonzac, cant. de Montendre, à 10 k. (2 l. ½) de Montlieu, 5 m. (12 l.) de Saintes. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Montendre.

Moulon, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Branne, près de la Dordogne, à 7 k. (1 l. ¾) de Libourne, 28 k. (6 l. ⅓) de Bordeaux. *Pop.* 1360. *Bur. de poste* de Libourne.

Moulon, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Bellegarde, sur un tertre, à 9 k. (2 l. ⅓) de Montargis, 5 m. (11 l. ¾) d'Orléans. *P.* 472. *B. de p.* de Montargis.

Moulon, h. (*Var*), arr. et cant. de Brignoles, comm. de Camps, à 6 k. (1 l. ½) de Brignoles. *Popul.* compr. celle de Camps, 987. *Bur. de poste* de Brignoles.

Moulons (la), rivière (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de Menetou. Sa source, à 19 k. (4 l. ¼) N. N. E. de Bourges, coule au S., et se rend dans l'Evre, près de Bourges.

Moulonette (la), v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de Ginasservis, comm. de Lavardière, à 13 k. (3 l.) de Barjols, 31 k. (7 l.) de Brignoles. *P.* compr. celle de Lavardière et dépend., 1662. *Bur. de p.* de Barjols.

Moulotte, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Fresne-en-Voivre, près du Longeau, à 14 k. (3 l. ⅓) d'Etain, 6 m. (12 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 175. *Bur. de poste* d'Etain.

Moult, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Bourguebus, sur la Muancé, à 16 k. (3 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 561. *B. de p.* de Croissanville. *Rel. de poste aux chev.*

Mounal, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Hollogne-aux-Pierres, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Kemexhe, 8 k. (2 l.) E. de Warem, 14 kil. (3 l. ¼) O. N. O. de Liége. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Liége.

Moumont (le), riv. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Beinac. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) N. de Curemont, où elle passe en descendant au S., et va au S. O. se rendre dans la Dordogne, à 5 k. (1 l. ⅓) O. de Carennac.

Moumour, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Ste-Marie-d'Oléron, sur le Vert, à 4 k. (1 l.) d'Oléron, 25 k. (5 l. ¾) de Pau. *Pop.* 914. *Bur. de poste* d'Oléron.

Moumoure, v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Salvi-de-Moumoure.

Mounac, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Châteauneuf-sur-Charente, près de la Charente, à 25 k. (5 l. ¾) de Cognac, 13 k. (3 l.) d'Angoulême. *Popul.* 382. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Mourens, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de la Mastre, comm. de St.-Basile, à 28 k. (6 l. ¼) de Tournon, 25 k. (5 l. ⅔ de Privas. *Populat.* 500. *Bur. de poste* de Chaylard.

Mounhoua (le), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. S. de S. Jean-Pied-de-Port. Elle est à pic.

Mounias, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chesne-Thonex, comm. de Jussy. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Genève.

Mounie, montagne (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Gignac, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de St. Pargoire. Elle a de l'E. à l'O. 6 kil. (1 l. ½) de long.

Mounimes, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. du Dorat, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 40 k. (9 l.) de Limoges. *Popul.* 207. *Bur. de poste* du Dorat.

Moura, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de la Barthe-de-Nethes, sur la Nethes, à 1 k. (¼ de l.) de la Barthe. *Popul.* 194. *Bur. de poste* de la Barthe.

Mourcairol, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de St.-Gervais. On voit près de ce village, dans la montagne noire, une mine de plomb non exploitée. *Pop.* 771. *Bur. de poste* de Bédarrieux.

Mourcourt, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Celles, à 7 k. (1 l. ¾) S. de cette ville, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Tournai, 43 k. (9 l. ¾) N. O. de Mons. *Popul.* 998. *Bur. de poste* de Tournai.

Moure (la), v. (*Var*), arr. de Draguignan, canton de Grimaud, comm. de St.-Martin-du-Plan-de-la-Tour, à 18 k. (4 l.) de St.-Tropez, 22 k. (5 l.) de Draguignan. *Pop.* comp. celle de St.-Martin, 1050. *Bur. de poste* de St.-Tropez.

Mourens (la), montagne (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de cet endroit. Elle a de l'E. à l'O. 5 kil. (1 l. ¼) de long.

Mourens, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Sauveterre, à 8 k. (2 l.) de Cadillac, 37 kil. (8 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Cadillac.

Mourens, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et canton de Nérac, à 10 kilom. (2 l. ½) d'Agen, 14 k. (3 l. ¼) de Nérac. *Pop...* *B. de p.* d'Agen.

Mourens, v. (*Tarn*). *Voyez* Ste.-Catherine-de-Mourens.

Mouret (le), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton d'Aiguilles, à 1 k. (¼ de l.) E. de Ville-Vieille. Elle a du N. N. O. au S. S. E. 4 k. (1 l.) de long.

Mouret, v. (*Aveyron*), arr. de de Rhodez, cant. de Marcillac, à 20 k. (4 l. ½) de Rhodez. *Pop.*..... *Bur. de poste* de Rhodez.

Mouret, v. (*Lot*), arr. et cant. ouest de Figeac. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Rhodez.

Mouret, cap et calanque (*Var*), arrondissement de Toulon, canton d'Olioules, à 13 k. (3 l.) S. O. de Toulon, entre la calanque de Lau et le cap de Notre-Dame.

Moureux, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, près de la Baise, à 18 k. (4 l. d'Orthez, 21 k. (4 l. ¾) de Pau. *Pop.* 340. *Bur. de poste* d'Orthez.

Mourex, v. (*Léman*), à 2 kil. (½ l.) de Gex. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Gex.

Mourèze, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Clermont-de-Lodève, sur la Dourbie, à 13 kil. (3 l.) de Lodève, 42 k. (9 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Mourpret, montagne (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de

Guillestre, à 14 k. (3 l. ¼) O. de St.-Clément.

Mourgon (le), riv. (*Allier*), arr. et cant. de la Palisse. Sa source, à 15 k. (3 l. ¼) N.E. de Cusset, coule au S. O., remonte au N. O, passe à St.-Germain, à 1 k. (¼ de l.) N. O. duquel elle se rend dans l'Allier.

Mourgon-le-Mort, rivière (*Allier*), arr. et cant. de la Palisse. Sa source, à 14 kil. (3 l. ¼) de Cusset, coule à l'O. N. O., et se rend dans le Mourgon, à 13 kil. (3 l.) O. N. O. de sa source.

Mourgoulion (le), riv. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Dax. Sa source, dans l'étang de l'Albe, coule à l'E. N.E., passe dans l'étang de Cottalle, dans celui de Mourgoulion, et va se rendre dans l'Arriège, à 7 k. (1 l. ¾) de sa source.

Mourgouliou, étang (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Dax, sur le ruiss. du même nom, à 8 k. (2 l.) S. O. de Dax.

Mourgues (les), v. (*Hérault*). *Voyez* St.-Geniès-de-Mourgues.

Mouribal, v. (*Tarn*). *Voyez* Ste.-Cécile-de-Mouribal.

Mourié, v. (*Hérault*), *Voyez* Mas-de-Mourié.

Mouriers, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. d'Hesdin, à 19 k. (4 l. ¼) de Montreuil, 6 m. (13 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 311. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Mouriès, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. de St.-Remy, à 11 k. (2 l. ¾) de cet endroit, 21 k. (4 l. ¾) de Tarascon. *Pop.*.... *Bur. de p.* de St. Remy.

Mourioux, v. (*Creuse*), arr. de Bourganeuf, cant. de Bénevent, sur l'Adour, à 16 k. (3 l. ¾) de Bourganeuf, 20 kilom. (4 l. ½) de Guéret. *Pop.* 1064. *Bur. de poste* de Bourganeuf.

Mourjou, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Maurs, à 29 k. (6 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 1046. *Bureau de poste* de Maurs.

Mourjouan, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Barcelonette, comm. de Fours, à 8 k. (2 l.) de Barcelonette. *Pop.* comp. celle de Fours, 470. *Bur. de poste* de Barcelonette.

Mourlaone (la), riv. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de la Tour. Sa source, à 19 k. (4 l. ¼) O. p. N. de Besse, coule à l'O., passe à Tauves, et se rend dans la Dordogne, à 34 k. (7 l. ¾) O. de Besse.

Mourmelon (le Petit), v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. de Suippe, à 20 k. (4 l. ½) de Châlons. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Mourmelon (le Grand), v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. de Suippe, à 21 k. (4 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 411. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Marne.

Mournans, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Noseroy. *Pop.* 121. *Bur. de p.* de Champagnole.

Mouron, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Grand-Pré, près de l'Aisne, à 6 k. (1 l. ½) de Grand-Pré, 5 myr. (11 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Grand-Pré.

Mouron, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Corbigny, sur la côte, près de l'Yonne, à 8 kil. (2 l.) de Corbigny, 5 m. (11 l. ¼) de Nevers. Il y a des mines de houille non exploitées. On trouve aux environs du granit et du sable quartzeux micacé. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Corbigny.

Mouron, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Rosoy, cant. de Coulommiers, sur le Morin, à 16 kilom. (3 l. ¾ de Rosoy, 42 k. (9 l. ½) de Melun. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Mourrède, v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. d'Eauze, à 18 k. (4 l.) de Condom, 30 k. (6 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Vic-sur-Losse.

Mours, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Romans, comm. de Peyrins, à 3 k. (¾ de l.) de Romans, 20 k. (4 l. ½) de Valence. *Populat.* comprise celle de Peyrins et dépend., 2599. *Bur. de poste* de Romans.

Mours, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, près de l'Oise, à 15 k. (3 l. ½) de Pontoise, 39 k. (8 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 89. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Oise.

Mourtens, v. (*Gers*), arr. et cant. de Lombez, à 23 k. (5 l. ¼) de l'Isle-en-Jourdain, 34 k. (7 l. ⅔) d'Auch. *Pop.* 67. *Bur. de poste* de Lombez.

Mourthon, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Villefranche, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville, 42 kil. (9 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 576. *Bur. de poste* de Villefranche.

Mourtroux, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de Bonat, près du Boiseferat, ruisseau, à 25 k. (5 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 752. *Bur. de poste* de la Châtre, dép. de l'Indre.

Mourvilles-Basses, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Revel, comm. de Mourvilles, à 10 k. (2 l. ½) de Villefranche-de-Lauragais, 13 k. (3 l.) de Revel. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauragais.

Mourvilles-Hautes, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Revel, à 14 k. (3 l. ¼) de ce lieu, 37 k. (8 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de Bies, 340. *Bureau de poste* de Villefranche-de-Lauragais.

Mouscaillou (la), riv. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de la Bruguière, dit *Dulac*. Sa source, à 8 kil. (2 l.) S. de la Bruguières, coule au N., tourne à l'O. p. N. et se rend dans le Sor, à 16 k. (3 l. ¾) N. O. de sa source.

Mouscardès, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Pouillon, à 20 k. (4 l. ½) de Dax, 4 m. (10 l. ⅔) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 426. *Bur. de poste* de Dax.

Mouserte (la), riv. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Crocq. Sa source, à 18 k. (4 l.) S. E. de Felletin, coule au S. E., et se rend dans la Chavagnoux, à la Roche, à 6 k. (1 l. ½) S. S. O. d'Herment.

Mouxnière, lac (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Sauxillanges, à 5 k. (1 l. ⅓) S. O. de Besse. Il a 972 mètres (500 t.) de long, sur 389 mètres (200 t.) de large.

Mousny, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, comm. d'Ortho, à 23 k. (5 l. ¼) de Marche, 10 kil. (2 l. ½) de la Roche. *Pop.* compr. celle d'Ortho, 759. *Bur. de poste* de Marche.

Mouson (la), rivière (*Puy-de-Dôme*), arrond. de Riom, cant. de Pont-au-Mur. Sa source, à 21 k. (4 l. ⅔) S. O. de Montaigu, coule au N. O. et se rend dans le Cher, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. d'Evaux, 19 kil. (4 l. ¼) O. p. S. de Montaigu.

Mousquier (Plage du Port du), (*Var*), arr. de Draguignan, à la côte du S. de la Méditerranée, entre le Cap de Colnegre et la Pointe de l'Escudette.

Moussac, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de St.-Chaptes, près du Gardon, à 16 k. (3 l. ¾) d'Uzès, 20 k. (4 l. ½) de Nîmes. *Pop.* 532. *Bur. de poste* de Ledignan.

Moussac-sur-Gartempe, village (*Vienne*), arr. et cant. de Montmorillon,

rillon, à 3 kilom. (⅔ de l.) de cet endroit, 5 m. (10 l. ⅔) de Poitiers. *P.* 224. *B. de p.* de Montmorillon.

Moussac-sur-Vienne, village (*Vienne*), arr. de Montmorillon, canton de l'Isle-Jourdain, près de la Vienne, à 21 k. (4 l. ¾) de Montmorillon, 42 k. (9 l. ½) de Poitiers. *P.* 966. *B. de p.* de l'Isle-Jourdain.

Moussages, v. (*Cantal*), arr. et cant. de Mauriac, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 34 k. (7 l. ⅓) d'Aurillac. *P.* 975. *B. de p.* de Mauriac.

Moussais, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. de Nuriel, à 22 k. (5 l.) de Mont-Luçon, 7 m. (14 l. ⅔) de Moulins. *P.* 315. *Bur. de poste* de Mont-Luçon.

Moussais, v. (*Vienne*), arr. de Châtellerault, cant. de Vouneuil, près de la Clain, à 9 k. (2 l. ¼) de Châtellerault, 21 k. (4 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de Châtellerault.

Moussan, v. (*Aude*), arr. et cant. de Narbonne, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 5 myr. (11 l.) de Carcassonne. *Pop.* 515. *Bur. de poste* de Narbonne.

Moussauroux (le), riv. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de St.-Chely-d'Aubrac. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) N. de St.-Geniez, coule au S. O. et se rend dans le Lot, à 5 k. (1 l. ¼) O. de St.-Geniez.

Moussaux, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Longny, près de la Commeauche et de la forêt de Reno, à 21 k. (2 l. ¾) de Mortagne, 4 m. (10 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de Longny.

Mousse (la), v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Thury-Harcourt, à 21 k. (4 l. ⅔) de Falaise, 29 kil. (6 l. ¼) de Caen. *Pop.* 35. *Bur. de poste* de Thury-Harcourt.

Mousté, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de la Guerche, sur l'Ardenne, à 3 k. (¾ de l.) de la Guerche, 37 kilom. (8 l. ⅓) de Rennes. *Popul.* 286. *Bur. de poste* de la Guerche.

Mousseaux, v. (*Eure*), arr. de Verneuil, cant. de Damville, sur la côte, près de l'Iton, à 19 k. (4 l. ¼) de Verneuil, 18 k. (4 l.) d'Evreux. *P.* 62. *Bur. de poste* de Damville.

Mousseaux, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de St.-André, à 19 k. (4 l. ¼) d'Evreux. *P.* 242. *B. de poste* d'Evreux.

Mousseaux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, canton de Bray-sur-Seine, sur la Seine, à 18 k. (4 l.) de Provins, 43 k. (9 l. ¾) de Melun. *Pop.* 269. *Bur. de poste* de Bray-sur-Seine.

Mousseaux. (*Seine*). *Voy.* Moncraux, Moncheaux et Moucheaux.

Mousseaux, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. et cant. de Corbeil, comm. d'Evry, à 5 k. (1 l. ¼) de Corbeil. *P.* compr. celle d'Evry, 600. *B. de poste* de Corbeil.

Mousseaux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, sur la Seine, à 7 kil. (1 l. ¾) de Mantes, 43 k. (9 l. ¾) de Versailles. Il y a un pressoir pour les vins qu'on y récolte. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Bonnières.

Mousseaux (le), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. des Lays, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Trappes, 16 k. (3 l. ¾) de Versailles. *Popul.* comprise celle des Lays, 195. *B. de p.* de Trappes.

Mousseaux (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. d'Elancourt, à 3 k. (¾ de l.) de Trappes, 11 k. (2 l. ¾) de Versailles. *Pop.* compr. celle d'Elancourt, 300. *Bur. de p.* de Trappes.

Mousseaux (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. de Jouars, à 4 k. (1 l.) de Neauphle, 16 k. (3 l. ¾) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Jouars, 1286. *Bureau de poste* de Neauphle.

Mousseil (le), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Nonancourt, comm. de Marcilly, à 6 k. (1 l. ½) de Nonancourt, 22 kilom. (5 l.) d'Evreux. Il y a un fourneau, deux forges et une fonderie. *Pop.* compr. celle de Marcilly, 1073. *B. de p.* de Nonancourt.

Mousseil, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. et comm. de Vernon, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 27 k. (6 l.) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de Vernon, 4074. *Bur. de poste* de Nonancourt.

Mousseil, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Dreux, cant. d'Anet, comm. de Sorel, à 13 k. (3 l.) de Dreux, 4 k. (1 l.) d'Anet. *Popul.* comprise celle de Sorel, 850. *Bur. de poste* de Dreux.

Mousseil (le), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, comm. d'Andresy, à 6 k. (1 l. ½) de Poissy, 21 kil. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* compr. celle d'Andresy, 1050. *Bur. de poste* de Poissy.

Mousseil-la-Chapelle, village (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac, sur un tertre, près de la Dourdon, à 21 k. (4 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 303. *P. de p.* de Rhodez.

Mousset, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, cant. de Bouilly, à 8 kil. (2 l.) de Troyes. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Troyes.

Mousset (la petite), v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Rechicourt, près du Sanon, à 9 k. (2 l. ⅓) de Blamont, 4 m. (10 l.) de Nancy. *Pop.* 419. *Bur. de poste* de Blamont.

Mousset, v. (*Vosges*), arrond. de St.-Dié, cant. de Senones, à 4 k. (1 l.) N. p. E. de ce lieu, 16 kil. (3 l. ¾) N. de St.-Dié. Ce village dépendoit de la principauté de Salm. *P.* 481. *Bur. de p.* de Raon-l'Etape.

Moussier, v. (*Jura*), arrond. de St.-Claude, cant. des Bouchoux, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Claude, 4 myr. (10 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 577. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Moussiere, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chemin, à 16 kil. (3 l. ¾) de Dole, 37 k. (8 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. Il y a des tourbières. *P.* 74. *Bur. de p.* de Dole.

Mousson, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de Pont-à-Mousson, sur une montagne, près de la Moselle, à 1 k. (⅓ de l.) de Pont-à-Mousson, 21 k. (4 l. ¾) de Nancy. Ce village étoit autrefois un bourg, avec titre de marquisat. Il y a des eaux minérales, dont la source sort du milieu de la montagne de Mousson, par des fentes ou ouvertures d'un rocher très-dur, en bouillonnant sans être chaude. Cette fontaine est entourée de murs et couverte d'un toit: elle est presque au nord de la montagne. Le terrain qui l'avoisine de toutes parts est implanté de vignes. Il n'y a aucune autre source que celle-ci dans la montagne, que l'on croit contenir des mines de fer. Ces eaux ont eu de la réputation; elles étoient autrefois très-fréquentées et très-salutaires à beaucoup de personnes. *Pop.* 200. *B. de p.* de Pont-à-Mousson.

Moussonvilliers, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, canton de Tourouvre, à 22 kil. (5 l.) de Mortagne, 6 m. (12 l. ¼) d'Alençon. *P.* 386. *B. de p.* de St.-Maurice.

Moussoulens, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. d'Alzonne, près de la Rougeanne, à 11 k. (2 l. ¾) de Carcassonne. On trouve aux environs une mine de plomb, dont cent parties de minerai contiennent 19, 5 de plomb dans lequel il y a 2 onces 1 gros et 68

grains d'argent par quintal. On a trouvé dans cent parties de cette mine quinze parties de soufre qu'elle a perdu par le grillage. La gangue est composée de silice et d'oxide de fer; son poids s'élève à environ 60 par cent de mine. *Pop.* compr. celle de Caunettes, 466. *Bur. de poste* de Carcassonne.

Moussy, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, canton de Craonne, à 16 k. (3 l. ⅔) de Laon. *Popul.* 136. *Bur. de p.* de Laon.

Moussy, v. (*Marne*), arrond. et canton d'Epernay, à 4 kilomèt. (1 l.) de cette ville, 32 k. (7 l. ⅓) de Châlons. *P.* 602. *Bur. de poste* d'Epernay.

Moussy, v. (*Nièvre*), arrond. de Cosne, cant. de Prémery, à 32 kil. (7 l. ¼) de la Charité, 32 k. (7 l. ¼) de Nevers. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Nevers.

Moussy-le-Neuf, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, à 23 kil. (5 l. ¼) de Meaux, 6 m. (13 l. ⅓) de Melun. La terre de Moussy fut érigée en comté le 4 juin 1667, en faveur de Jean le Bouteiller, de Senlis, seigneur de Moussy. Les femmes de ce village travaillent beaucoup à la dentelle. *Pop.* 744. *Bur. de p.* de Dammartin.

Moussy-le-Vieil, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, à 21 kil. (4 l. ¼) de Meaux, 6 m. (13 l.) de Melun. *Pop.* 412. *Bur. de p.* de Dammartin.

Mouste, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Thèze, comm. d'Anga, près de l'Huy-de-France, à 21 k. (4 l. ¾) de Pau. *Pop.* comp. celle d'Anga, 244. *B. de p.* de Pau.

Moustereet, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, canton de la Javie, comm. du Brusquet, à 9 k. (2 l. ¼) de Digne, 5 k. (1 l. ¼) de la Javie. *Pop.* comp. celle du Brusquet, 527. *Bur. de p.* de Digne.

Mouster, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de l'Isle-Jourdain, près de la grande Blourde, à 27 k. (6 l.) de Montmorillon, 5 m. (12 l.) de Poitiers. *P.* 905. *B. de p.* de l'Isle-Jourdain.

Moustrelin, pointe et pavillon (*Finistère*), arrondiss. de Quimper, canton de Fouesnant, à 6 kil. (1 l. ½) S. p. O. de ce lieu. Cette pointe de rochers est avancée de 2 k. (½ l.) en mer, et a au S. O. le rocher le Bœuf, au S. la Grande Borne et la Valouse, et à l'E. la roche du Corbeau, les Perdrix grises et les jumens de Becmeil.

Moustérus (le), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. et cant. de Guingamp, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 39 k. (8 l. ¾) de St.-Brieux. *Popul.* 693. *B. de p.* de Guingamp.

Moustey, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Pissos, à 6 m. (13 l. ¼) de Tartas, 5 myr. (12 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 671. *Bur. de poste* de Lhispostey.

Moustier, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Frasne, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Leuze, 18 k. (4 l.) N. E. de Tournai, 34 k. (7 l. ¾) N. N. O. de Mons. *Pop.* 1181. *Bur. de poste* de Tournai.

Moustier, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Duras, près du Drot, à 11 kil. (2 l. ¾) de Lauzun, 5 myr. (12 l. ⅓) d'Agen. *P.* 447. *Bur. de p.* de Marmande.

Moustier (le), v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, canton du Bugne, comm. de Fleurat, à 11 k. (2 l. ¾) de Montignac, 18 k. (4 l.) de Sarlat. *Pop.* compr. celle de Fleurat, 860. *Bur. de poste* de Montignac.

Moustier-Céroux, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton de Wavre, sur la Dyle, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Wavre, 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Vilroux, 27 k. (6 l.) S. E. de Bruxelles. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Génappe.

Moustier-la-Lusène (le), v. (*Corrèze*), arrond. de Tulle, cant. d'Egletons, à 30 kilom. (6 l. ¾) de Tulle. Le château de Ventadour est situé dans cette commune, sur la rive droite de la rivière. Il avoit été érigé en duché-pairie en 1589, en faveur de la maison de Lévy. Le chef-lieu de ce ci-devant duché étoit la ville d'Ussel. Ce château, principal manoir de ce duché, est une ancienne forteresse dont les brigands s'emparèrent sous le règne de Charles VI, et qui tombe maintenant en ruines. Près de ce lieu on trouve plusieurs mines de plomb. *P.* comprise celle de Ventadour, 725. *B. de p.* de Tulle.

Moustier-sur-Sambre, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. nord de Namur, à 1 kil. (¼ de l.) S. de Spy, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Chatelet, 11 kilom. (2 l. ¾) O. de Namur. *Pop.* 450. *Bur. de p.* de Namur.

Moustiers, ville (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, ch.-l. de canton, à 10 kil. (2 l. ½) E. p. N. de Ries, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Senez, 27 k. (6 l.) S. de Digne. Cette ville renfermoit un couvent de Servites. On y voit une fontaine très-abondante: ses eaux font tourner beaucoup de moulins à blé et à papier. Elles arrosent presque toute la campagne de cette ville, où l'on fabrique des laines, étoffes, cuirs et fers. Il y a trois papeteries et onze fabriques de fayence où se font diverses espèces de vaisselle de cette nature, et notamment une manufacture de porcelaine. On y peint en camayeux, en couleur, et en or. La blancheur, la beauté de l'émail, donnent la plus grande réputation aux pièces qui en sortent. Il s'en fait beaucoup d'envois en Amérique, dans le Levant, en Italie etc. *Pop.* 1913. *Bur. de poste* de Riez.

Moustiers-en-Fagne, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, canton de Trélon, près de l'Eppe, à 19 kil. (4 l. ¼) d'Avesnes, 8 m. (19 l.) de Douay. *P.* 184. *Bur. de poste* de Chimay, dép. de Jemmapes.

Moustoir (le), v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Guingamp, cant. de Maël-Carhaix, à 14 k. (3 l. ½) de Rostrenen, 6 m. (13 l. ¼) de Saint-Brieux. *Popul.* 672. *Bur. de poste* de Carhaix, départem. du Finistère.

Moustoir (le), v. (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. et commune de Châteauneuf, à 24 kilom. (5 l. ½) de Château-Lin, 31 k. (7 l.) de Quimper. *Pop.* comprise celle de Châteauneuf, 2163. *Bur. de p.* de Château-Lin.

Moustoir (le), v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Locminé, à 8 kil. (2 l.) de Pontivy, 40 kil. (9 l.) de Vannes. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Locminé.

Moustoir-Locminé (le), village (*Morbihan*), arrond. de Pontivy, cant. de Locminé, à 25 k. (5 l. ¾) de Pontivy, 23 kilom. (5 l. ¼) de Vannes. *Pop.* 1512. *Bur. de p.* de Locminé.

Moustrou, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. d'Arzac, à 22 k. (5 l.) d'Orthez, 30 k. (6 l. ¾) de Pau. *Pop.* 1101. *Bur. de poste* de Pau.

Mouteujouls, v. (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Peyrelau, sur une montagne, près du Tarn, à 14 k. (3 l. ½) de Milhaud, 5 myr. (11 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 393. *Bur. de poste* de Milhaud.

Moutaine, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, sur la Furieuse, à 8 k. (2 l.) d'Arbois, 36 k.

(8 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 42. *Bur. de poste* de Salins.

Moutardon, v. (*Charente*), arr. et cant. de Ruffec, près de la Lisonne, à 7 k. (1 l. ¾) de Ruffec, 5 m. (10 l. ¼) d'Angoulême. *P.* 621. *B. de p.* de Ruffec.

Moutaret (le), v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Allevard, à 39 k. (8 l. ¾) de Grenoble. *P.* 436. *Bur. de p.* de Barraux.

Moutech, forêt (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Montech, à 2 k. (½ l.) E. de ce lieu. Elle a, du N. au S., 7013 m. (3600 t.), et, de l'E. à l'O., 1167 à 2334 m. (1000 à 1200 t.).

Mouteils, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, canton de la Masure, comm. de Crestel, près du Doux, à 20 k. (4 l. ½) de Tournon, 30 kil. (6 l. ¾) de Privas. *Pop.* 736. *Bur. de poste* de Tournon.

Mouterre, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Loudun, à 4 kil. (1 l.) de ce lieu, 4 m. (10 l. ¼) de Poitiers. *Pop.* 550. *Bur. de p.* de Loudun.

Mouteuil, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, à 42 k. (9 l. ½) de Rosoy, 7 m. (15 l. ½) de Melun. *Pop.* 88. *Bur. de p.* de Rebais.

Mouthe, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, ch.-l. de cant., sur le Doubs, à 24 k. (5 l. ½) S. S. O. de Pontarlier, 6 myr. (13 l. ½) S. de Besançon, 14 kil. (3 l. ¼) S. E. de Nozeroy. Il y a des tourbières et des incrustations très-intéressantes. *Pop.* 879. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Mouthier, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Ornans, sur la Loue, à 11 kil. (2 l. ½) d'Ornans, 29 kil. (6 l. ½) de Besançon. Il y a une tannerie pour les cuirs. On voit aux environs des cavernes ou grottes très-curieuses par les belles congélations dont elles sont remplies. La fontaine qu'on y trouve pétrifie tout ce qu'on lui présente. *Pop.* 866. *Bur. de poste* d'Ornans.

Mouthieux (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Nangis, comm. de Jouy-le-Châtel, à 16 k. (3 l. ¾) de Provins, 14 kil. (3 l. ¼) de Nangis. *Pop.* comp. celle de Jouy-le-Châtel, 997. *Bur. de p.* de Provins.

Moutier-d'Ahun, b. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. d'Ahun, près de la Creuse, à 16 kil. (3 l. ¾) de Guéret, 1 k. (¼ de l.) d'Ahun. Au bas de la montagne sur laquelle ce bourg est bâti il y avoit une abbaye habitée par des religieux bénédictins de Cluny, fondée en 997 par Bozon II, comte de la Marche. Elle servoit de noviciat à l'ancien Ordre de Cluny. On y trouve une mine de houille non exploitée. *P.* 541. *B. de p.* d'Ahun.

Moutier, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, sur le Wagot, à 2 k. (½ l.) de Briey, 20 k. (4 l. ½) de Metz. *Pop.* 181. *Bur. de p.* de Briey.

Moutier, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Pierre, sur la côte, près de la Brène, à 28 k. (6 l. ⅓) de Louhans, 8 m. (17 l.) de Mâcon. *Pop.* 1428. *B. de p.* de Verdun-sur-Saone.

Moutier, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, commune de Bullion, à 11 k. (2 l. ¾) de Rambouillet, 24 kilom. (5 l. ½) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Bullion, 750. *Bur. de p.* de Rambouillet.

Moutier (le), lac (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton de Monestier, à 9 kil. (2 l. ⅓) de ce lieu. Il a, du N. au S., 389 mètres (200 t.) de long.

Moutier-les-Bains (le), village (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. de Cusset, comm. de Vichy, à 3 k. (¾ de l.) de Cusset, 21 k. (4 l. ⅓) de la Palisse. *Pop.* comprise celle de Vichy, 1760. *B. de p.* de Cusset.

Moutier-Malcard (le), v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de Bonat, sur le ruisseau Lanau, à 25 k. (5 l. ⅔) de Guéret. *Pop.* 1625. *B. de p.* de la Châtre, dép. de l'Indre.

Moutier-Ozeille, v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Felletin, près de la Roseille, ruiss., à 4 k. (1 l.) de Felletin, 38 kil. (8 l. ½) de Guéret. *Pop.* 1262. *Bur. de p.* de Felletin.

Moutier-St.-Jean *ou* Réome, bourg (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Montbard, à 9 k. (2 l. ⅓) N. O. de Semur, 7 m. (15 l.) N. O. de Dijon, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Montbard. Il y avoit une abbaye fondée vers l'an 510 par un solitaire nommé *Jean*, dont le père et la mère étoient morts en odeur de sainteté. Les plus illustres abbés ont été deux fils du roi Charles le Chauve, que ce monarque força l'un après l'autre de se faire moines. Le premier s'appeloit *Lothaire*, et le second *Carloman*. *Pop.* 476. *Bur. de poste* de Semur.

Moutière (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. et commune de Montfort-l'Amaury, à 1 kilom. (¼ de l.) de cet endroit, 22 kil. (5 l.) de Versailles. *Popul.* comprise celle de Montfort-l'Amaury. . . . *Bur. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Moutiers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, à 13 kil. (3 l.) de Janville, 27 kil. (6 l.) de Chartres. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Toury.

Moutiers, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. de la Guerche, sur la Seiche, à 3 k. (¾ de l.) de nes. *P.* 1216. *B. de p.* de la Guerche. la Guerche, 39 k. (8 l. ⅘) de Ren-

Moutiers, ou Mont-Salins, ville (*Mont-Blanc*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur l'Isère, à 42 kilom. (9 l. ¼) E. de Chambéry, 22 kilom. (5 l.) N. N. E. de Saint-Jean-de-Maurienne, 14 myr. (31 l.) E. de Lyon, 57 m. (129 l.) S. E. de Paris. Long. 24. 10. lat. 45. 30. Cette ville a été ainsi appelée du mot grec Μοναστηριον, qui signifie *Monasterium*, parce qu'anciennement il y avoit une fameuse église ou monastère. Il y a une saline, à laquelle l'eau salée vient de la première des deux branches de la source salée de Salins. Cette première branche a 2 mètres ⅔ (100 pouces 8 lignes) mesurée dans une pente de 2 centimètres (1 pouce) par 2 mètres (1 t.) On emploie dans cette saline des bâtimens de graduation, pour concentrer les eaux salées, c'est-à-dire pour opérer l'évaporation spontanée d'une partie du fluide aqueux; il y a quatre de ces bâtimens à cette saline. Les épines, sur lesquelles tombent les eaux salées, sont amoncelées plus lâchement que dans les bâtimens de graduation des salines du Jura et de la Meurthe. Ces épines rangées sur 2 lignes parallèles, à ⅞ m. (18 pouces) de distance l'une de l'autre, forment un massif de 9 mèt. (28 pieds) de hauteur, 33 mèt. 3 c. (10 pieds) d'épaisseur à sa base, 2 mèt. (6 pieds) à sa partie supérieure, et environ 98 mèt. (300 p.) de longueur. Chaque bâtiment de graduation est divisé en 10 arches : l'eau venant de la source est élevée par le moyen de pompes aspirantes, qu'une grande roue à eau fait mouvoir, et chaque arche a sa pompe et son réservoir particulier. L'eau qui a passé sous les épines de la première arche, est élevée du premier réservoir, et portée sur les épine de la seconde arche; on l'élève ensuite du second réservoir pour la

faire passer sur les épines de la troisième arche, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'elle les ait parcourues toutes successivement. Arrivée à la dixième arche, on la fait passer et repasser successivement sur les épines, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à 20 ou 25 degrés de l'aréomètre dont on fait usage dans ces salines; ce qui répond à 12 et demi ou 15 livres de sel par quintal d'eau salée. La sélénite ne commence à se déposer que lorsque l'eau a acquis 6 à 7 degrés de salure; elle en fournit bien peu auparavant, et elle cesse d'en donner lorsqu'elle est parvenue à 25 degrés. Les premières fois que l'eau passe sur les épines, elle répand une odeur assez désagréable.

L'eau étant parvenue au degré de salure qu'elle doit acquérir par l'évaporation spontanée, est conduite alors dans des poêles, pour être soumise à l'évaporation par l'action du feu.

Les poêles ou chaudières sont construits avec des plaques de fer battu, jointes les unes aux autres avec des clous rivés. Ces chaudières ont 8 mèt. (25 pieds) de long sur 5 mèt. 33 c. (17 pieds) de large, et 66 centim. (2 pieds) de haut : il y en a 4 dans cette saline.

Les fourneaux ont la même forme que les chaudières. Leur construction est beaucoup mieux entendue que celles des salines du Jura. Ils pompent l'air à l'extérieur par le moyen de deux canaux pratiqués à cet effet, qui s'ouvrent et se ferment à volonté, suivant le vent qui domine. Chaque fourneau a son cendrier, pratiqué immédiatement sur le foyer, lequel reste constamment fermé, et ne sert qu'à retirer les cendres. L'ouverture du foyer est éloignée de 1 mèt. 25 c. (4 pieds) de la grille, et élevée de 1 mèt. (3 pieds) du sol. Cette ouverture a 82 cent. (2 p. ½) en carré, et une porte de fer à deux battans la ferme exactement.

La grille des fourneaux est composée de saumons ou prismes triangulaires de fonte, de 3 pouces de face et de 6 m. (18 p.) de longueur, et n'est éloignée de la bouche du fourneau que de 32 c. (2 pieds et ½).

Des quatre poêles qui sont à cette saline, trois ont deux cheminées placées collatéralement; l'autre n'en a qu'une à son extrémité. Cette cheminée a une soupape ou régulateur pour ralentir ou augmenter l'activité du feu.

Toute la surface des chaudières est couverte d'un manteau de planches de sapin, qui présente la forme d'une pyramide tronquée : cette espèce de cheminée est élevée de 2 m. (6 pieds) au-dessus du sol des chaudières; elle est destinée à conduire au-dessus des bâtimens toutes les vapeurs humides.

On entretient le feu sous les chaudières pendant 5 à 6 jours, mais non pas avec le même degré d'activité. Dans les trois premiers jours on consume 32 stères (16 voies) de bois, et, dans le reste du temps, on n'en brûle plus que 24 stèr. (12 v.). Le bois qu'on y emploie est du sapin. La mesure, qu'on nomme toise dans ce pays, égale à peu près 8 stères (4 voies). Avec 56 stères (28 voies) de bois on obtient 220 quintaux de sel. L'eau jette, dans les commencemens de l'ébullition, une écume que les bouillons poussent dans les angles de la chaudière, où elle est reçue dans des vases de fer qu'on nomme *écumoirs*, et qu'on retire lorsqu'il ne se forme plus d'écume. La première vivacité du feu est continuée 28 à 34 heures, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il commence à paroître des cristaux à la surface. On diminue le feu ensuite, afin que le sel ait le temps de se former en cristaux plus gros, que l'on retire à mesure qu'ils se précipitent. Cette seconde partie du travail dure 4 jours et demi ou 5 jours (96 à 108 heures). On jette le sel dans des cônes de bois, ouverts à leurs pointes, pour que l'eau surabondante puisse s'écouler; ces cônes se nomment *couloirs*, et ne diffèrent de ceux des salures de la Meurthe que parce qu'ils sont un peu plus grands. On empêche qu'il ne se forme, à la surface des chaudières, une croûte de sel qui ralentiroit l'évaporation. Il ne reste à la fin de la chaudière qu'une incrustation, connue sous le nom de *groube*, et qu'il faut détacher à coups de marteau. Les couloirs étant remplis de sel, restent quelque temps suspendus au-dessus des chaudières. On les place ensuite à côté du trotoir des fourneaux, pour que le sel éprouve une dessiccation complète, après quoi on le porte au magasin.

Dans l'été, on suit un procédé qui économise le combustible employé dans la seconde partie de l'opération. On ne laisse pas l'eau sur le feu dans les poêles jusqu'à ce que le sel se précipite; mais lorsque, par la première action du feu, elle a acquis 35 à 40 degrés de salure, et que le sel commence à former un pellicule à la surface, on la fait écouler dans un réservoir, à l'aide d'un robinet et de chenaux de bois. Cette eau est élevée du réservoir par une machine à chapelets; elle est conduite dans des auges (ou canaux) extrêmement longues et parallèles. Au-dessous de ces auges sont suspendues des cordes verticales de 4 à 6 mèt. 66 c. (12 à 20 p.) de long. Les auges sont percées de trous de distance en distance, par lesquels l'eau salée qui y passe peut couler le long des cordes. Ces trous sont fermés par de petits robinets de bois, qu'on ouvre à volonté, pour ne laisser sortir que la quantité d'eau nécessaire. En coulant ainsi le long de la corde, l'eau s'évapore et dépose le sel qu'elle tenoit en dissolution. On continue à la laisser couler jusqu'à ce que les cordes soient couvertes d'un cylindre de sel de deux à trois pouces de diamètre. Il ne s'agit plus alors que de retirer le sel qui s'y est attaché; ce qui se fait à l'aide d'un instrument qui le brise. Cet instrument est une espèce de châssis en bois, garni de fer, qui a 33 c. (1 p.) de large et environ 2 m. (6 p.) de long. Dans le milieu de ce châssis est une autre pièce de bois, aussi armée de fer, laquelle est rendue mobile par deux boulons de fer qui entrent dans les deux petites traverses du châssis. A l'extrémité de ces boulons, et au-dehors du châssis, est fixée une espèce de bascule, laquelle, au moyen de deux cordes attachées à ses deux extrémités, imprime à la pièce de bois du milieu un mouvement alternatif de droite et de gauche, qui l'oblige à frapper avec assez de force contre les parois du châssis. Lorsqu'on veut se servir de cet instrument, on enlève les clavettes de fer qui maintiennent en place une des petites traverses du châssis : on fait ensuite passer dans l'intérieur deux rangées de cordes chargées de sel, de manière que la pièce mobile soit entre deux; on remet la traverse en place : alors, à l'aide de deux poulies, on enlève la machine jusqu'à l'extrémité supérieure des cordes; puis deux ouvriers placés à droite et à gauche, mettent la machine en mouvement au moyen des cordes attachées à la bascule. En faisant descendre la machine peu à peu, on brise ainsi le sel sur toute la longueur des cordes. Cette opération se nomme *abattue*. On fait deux

abattues par an, quelquefois trois, mais rarement; on ne peut commencer ce travail que vers la fin de prairial (milieu de juin), et on est forcé de le discontinuer vers le milieu de fructidor (fin d'août), à raison du climat de ce pays, qui est froid et humide. Chaque abattue produit 3,500 à 4,000 quintaux de sel très-blanc, et d'une excellente qualité.

Ce moyen économique d'obtenir du sel, presque sans bois, ou en n'en consommant du moins qu'une petite quantité, est jusqu'à présent particulier aux salines de ce département.

Le bâtiment de graduation a environ 80 m. (250 p.) de longueur. Il est divisé en six arches par des murs de ⅔ de m. (2 p.) d'épaisseur, revêtus de planches de sapin bien jointes, pour empêcher que l'eau salée ne les pénètre, et éviter par-là leur prompte détérioration. Chaque arche renferme 40 petits cheneaux ou auges de sapin, de 2 m. (6 p.) de long., et autant de lignes ou rangées de cordes doubles ou sans fin. Chaque rangée est composée de 25 cordes fixées perpendiculairement et parallèlement à la distance de 2 m. (3 pouc.) l'une de l'autre : il y a ainsi 2,000 cordes simples dans chaque arche, et 12,000 dans la totalité du bâtiment. L'extrémité inférieure des cordes sans fin est fixée par des chevrons de bois de sapin, d'une longueur égale à celles des petits cheneaux supérieurs. La grosseur des cordes n'excède pas 3 à 4 lignes de diamètre. Le sol du bâtiment est formé de planches de sapin, bien unies et bien jointes ensemble. Elles sont posées sur un plan un peu incliné, pour déterminer l'eau salée qui s'écoule des cordes à se rendre dans le réservoir, pour être élevée de nouveau et conduite sur les cordes. Le côté du bâtiment qui est le plus exposé à la pluie est garni de stores, faits de toile grossière. Le produit de la saline de Moutier étoit, année commune, de 17,000 quint. de sel. Dans l'état actuel ce produit peut encore s'élever à 14,000 quint. Cette saline, ainsi que les autres du département du Mont-Blanc, sont d'un grand intérêt, non seulement pour l'approvisionnement du pays et la fabrication des fromages qui sont une de ses principales richesses, mais encore sous le rapport du commerce qu'on peut faire avec les sels qui en proviennent, soit avec la Suisse, soit avec d'autres départemens de la République. Le 11 vendémiaire an 2 (2 octobre 1792) l'ennemi fut chassé de Moutiers et du territoire du Mont-Blanc par le général Kellermann.

La ville de Moutiers est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Elle a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* comp. celle de Mont-Salins 1,898. *B. de poste* de Moutiers.

Moutiers, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. d'Argenton-Château, à 18 kilomètres (4 l.) de Thouars, 7 m. (16 l.) de Niort. *P.* 667. *Bur. de p.* d'Argenton-Château.

Moutiers, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, canton du Dorat, comm. de Verneuil, à 15 kilomètres (3 l. ½) du Dorat, 6 m. (13 l. ½) de Limoges. *P.* 131. *B. de p.* du Dorat.

Moutiers, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, cant. de St.-Sauveur, sur le Loing, à 7 k. (1 l. ¾) de St.-Fargeau, 37 k. (8 l. ¼) d'Auxerre. *Pop.* 604. *B. de p.* de St.-Fargeau.

Moutiers (le), v. (*Puy-de-Dôme*), arr., canton et comm. de Thiers, près de la Durolle, à 5 m. (11 l.) N. O. de Montbrison, 38 k. (8 l. ½) E. p. N. de Clermont-Ferrand, 59 myr. (88 l.) S. de Paris. *Pop.* comp. celle de Thiers.... *Bur. de poste* de Thiers.

Moutiers (les), v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibœuf, à 13 k. (3 l.) de Falaise, 40 k. (9 l.) de Caen. *P.* 470. *B. de p.* de Falaise.

Moutiers (les), v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretheville-sur-l'Aize, à 22 k. (5 l.) de Falaise, 18 k. (4 l.) de Caen. *Pop.* 380. *Bur. de p.* de Thury-Harcourt.

Moutiers (les), v. (*Loire-Inférieure*). *Voy.* Bourg-des-Moutiers.

Moutiers (les), v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, canton de Montcoutant, à 19 k. (4 l. ¼) de Bressuire, 43 k. (9 l. ¾) de Niort. Il y a des fabriques de tiretaines croisées, chaîne de fil et trame de laine d'un demi-m. (½ aune), de droguets unis et rayés d'un demi-m. (½ aune). *Pop.* 873. *Bur. de p.* de Bressuire.

Moutiers, bourg (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, ch.-l. de canton, sur la Birse, à 13 k. (3 l.) de Délemont, 18 k. (4 l.) de Ste-Ursanne, 36 k. (8 l.) de Porentruy. C'est un bourg fort bien bâti, dominé par l'ancienne église de son chapitre, qui étoit entretenue soigneusement par les chanoines, qui résidoient à Délemont depuis la réformation: ils avoient à côté une maison de campagne assez agréable. Moutiers fut construit en 630. (*Voy.* ci-après l'art. Moutiers-Grand-Val). On fabrique à Moutiers de la poterie commune. A 1 k. (¼ de l.) de ce bourg, sur la route, on trouve une verrerie recommandable par l'excellence du verre qu'on y fabrique, et qui est due à la bonne qualité du sable et du quartz, en grains détachés, qu'on exploite dans ses environs et à Bellelay. Moutiers a un bureau d'enregistrement, un préposé aux douanes, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Populat.* 435. *Bureau de poste* de Délemont.

Moutiers-Grand-Val, *ou* Munsterthal (*Haut-Rhin*), grande vallée, dans les ci-devant évêché et principauté de Porentruy, de 36 k. (8 l.) de longueur, sur 8 à 18 kil. (2 à 4 l.) de largeur, qui n'étoit dans le 7e siècle qu'une vaste et sauvage forêt, traversée par la chaussée romaine qui passoit à *Pierre Pertuis* (*Voyez* ce mot), et comprise dans l'enceinte du pays des Rauraques. Un couvent de Bénédictins fondé en 630 y attira des habitans qui défrichèrent le canton et y construisirent des habitations. Le bourg de Moutiers, ch.-l. de cette contrée, doit son origine à ce monastère, auquel on adjoignit successivement tout le territoire dont elle étoit composée; mais, en 999, Rodolphe III, roi de Bourgogne, donna ce couvent, avec la vallée de Moutiers-Grand-Val et l'Erguel, aux évêques de Bâle, qui les ont toujours conservés depuis, et y exercèrent l'autorité civile et religieuse jusqu'en 1529, époque où ce pays ayant, ainsi que l'Erguel, embrassé la religion réformée, sous la protection de l'état de Berne, avec lequel il contracta une alliance, il se trouva dégagé de la puissance spirituelle des évêques. Le monastère de Moutiers fut, vers l'an 1100, converti en collégiale, composée de douze chanoines et d'un prévôt. Le changement de religion les contraignit d'abandonner cette antique résidence; et, après avoir séjourné quelques années à Soleure, ils vinrent, en 1571, se fixer définitivement à Délemont.

La vallée de Moutiers-Grand-Val est arrosée par la Birse, rivière très-rapide, produisant d'excellentes truites, qui prend sa source à Pierre-Pertuis, et se jette dans le Rhin près

de Bâle. Elle renferme un grand nombre de villageois et 6500 habitans parlant la langue française, mais y substituant usuellement un patois. Ils professent presque tous la religion réformée. La secte des Anabaptistes y est très-répandue. Les produits de ce pays consistent en blés, fourrages et légumes, mais en quantité inférieure aux besoins; une partie de son territoire est consacrée aux pâturages. Il s'y fait un grand commerce de bétail, planches, charbon, horlogerie, et sur-tout de poix blanche que les sapins fournissent abondamment. Il y a de plus un fourneau à fondre la mine, et une verrerie. La vallée de Moutiers-Grand-Val formoit une prévôté ou bailliage, dont le bailli résidoit à Délemont. Sa législation étoit à-peu-près la même que dans le reste de l'évêché de Bâle. Les évêques jugeoient les criminels en dernier ressort; mais il y avoit appel de leurs jugemens, en matière civile, à Vienne et à Vetzlar. Le canton de Berne, avec lequel les habitans étaient alliés depuis l'an 1486, les protégeoit dans leurs libertés spirituelles et temporelles. Les évêques de Bâle et le prévôt de Délemont avoient, dans cette vallée, le droit de collation pour les églises protestantes: mais comme on prétendit qu'ils y mettoient les ministres les plus ignorans qu'ils pouvoient trouver, les Bernois avoient réglé qu'aucun ministre n'y pourroit être établi qu'après avoir été examiné et approuvé à Berne. Tous les ans les magistrats de Berne envoyoient dans cette vallée un des membres du conseil étroit pour visiter les églises et pour mettre ordre aux abus qui pourroient se glisser dans leur administration.

Les amateurs dont les voyages ont pour but la contemplation de la nature brute, informe, horrible et majestueuse, seront pleinement satisfaits en parcourant les fameuses roches de Moutiers, dont la chaîne commence à Courendelin et finit à Court, dans une étendue de 13 kil. (3 l.). La grande variété de leurs aspects et la singularité de leurs formes sont vraiment dignes d'exercer à la fois et le pinceau du dessinateur et le génie du poëte. Dans un vallon tortueux à peine large de quelques toises, au milieu duquel roule impétueusement la Birse, a été établie une route sinueuse, étroite, raboteuse et difficile, bordée de chaque côté d'immenses masses de rochers tantôt nus, tantôt hérissés de sapins dont la cime se perd dans les nuages, et dont les branches s'entrelacent et se joignent à celles des arbres de la partie opposée. Il y a lieu de croire que ces gorges ont été ouvertes par un tremblement de terre ou par les eaux; car les rocs opposés sont de même nature, et les parties saillantes de l'un ont la même forme et la même grandeur que les parties rentrantes de l'autre. Ces rochers à pic, de plus de 97 mèt. (300 pieds) d'élévation, suspendus sur la tête du voyageur, desquels le volume effrayant le menace et semble prêt à se détacher pour l'écraser de son poids, pour se précipiter dans des abîmes, et pour donner un nouveau travail à l'infatigable activité du torrent, inspirent à l'ame un sentiment de crainte et d'horreur en même temps qu'ils lui font admirer la puissance infinie qui retient ces rochers prominens, enchaîne ces blocs disjoints, et arrête l'éboulement de ces monts entr'ouverts... Entre Moutiers et le village de Roche, on traverse la Birse sur un pont d'une seule arche, nommé le pont de *Pennes*. Le lieu où ce pont est jeté est tellement resserré par les rochers dont nous venons de parler, que le soleil ne s'y montre qu'une heure au plus. La rivière a beaucoup de peine à s'y frayer un chemin sinueux; et, pour établir la grande route, on a été obligé de prendre sur son lit le terrain que la trop grande proximité des rochers refusoit. A 25 mètres (80 pieds) au-dessus de ce pont, au milieu d'un rocher à pic, est creusée une caverne profonde de 4 mèt. (environ 12 pieds) d'élévation, dans laquelle on voit un échafaudage en bois. Les bâts prétendent qu'elle fut l'habitation de saint Germain vers le milieu du septième siècle, avant qu'il fût nommé deuxième abbé du couvent de Moutiers: mais une tradition beaucoup plus vraisemblable apprend au contraire que cette excavation fut faite en 1499, dans la guerre de Souabe, pour servir de corps-de-garde ou de poste où l'on pût arrêter l'ennemi.

La prévôté de Moutiers-Grand-Val ainsi que Bienne et l'Erguel, s'étoit pendant quatre ans soustrait à l'effet de la loi du 2 germinal an 2 (23 mars 1793), qui réunit à la France le pays de Porentruy, en invoquant mal-à-propos leur cobourgeoisie suisse; mais par ses arrêtés des 29 brumaire et 6 frimaire an 6 (20 et 27 novembre 1796), le Directoire exécutif ordonna l'adjonction définitive de toutes ces contrées au département du Mont-Terrible. La vallée de Moutiers-Grand-Val forme à présent le canton de Moutiers, arr. de Délemont, dans le département du Haut-Rhin, auquel celui du Mont-Terrible a été incorporé en l'an 8 (1799).

Moutiers-Hubert, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Lisieux, sur la Toucques, à 19 k. (4 l. ⅓) de cette ville, 5 m. (11 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Lisieux.

Moutiers-les-Maux-Faits (les), bourg (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, ch.-l. de cant., à 28 k. (6 l. ¼) E. de cet endroit, 5 m. (10 l. ¾) O. de Fontenay-le-Peuple, 21 kilom. (4 l. ¾) S. de la Roche-sur-Yon. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 435. *B. de p.* de Luçon.

Moutiers-sur-le-Lay (les), v. (*Vendée*), arrond. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Mareuil, sur le Lay, à 25 k. (5 l. ⅔) de la Roche-sur-Yon, 29 k. (6 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *P.* 729. *Bur. de p.* de St.-Hermand.

Moutignac-le-Cocq, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, canton d'Aubeterre, à 33 kil. (7 l. ½) de Barbezieux, 36 kil. (8 l.) d'Angoulême. *Pop.* 625. *Bur. de p.* de Grole.

Moutils, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, canton de la Ferté-Gaucher, à 32 k. (7 l. ¼) de Rosoy, 5 m. (13 l.) de Melun. *Pop.* 108. *Bur. de p.* de la Ferté-Gaucher.

Mouton. *V.* Monthou et Montou.

Mouton, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. de Mansle, sur le Son, à 16 k. (3 l. ⅔) de Ruffec, 28 kil. (6 l. ⅓) d'Angoulême. *Pop.* 556. *Bur. de poste* de Mansle.

Moutonne, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, canton d'Orgelet, près de la forêt de Pressilly, à 3 kil. (¾ de l.) d'Orgelet, 18 k. (4 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 205. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Moutonneau, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, canton de Mansle, près de la Charente, à 14 k. (3 l. ¼) de Ruffec, 28 k. (6 l. ½) d'Angoulême. *P.* 280. *B. de p.* de Mansle.

Moutonnerie (la), v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, comm. du Noyer, à 9 kil. (2 l. ¼) de Conches, 18 k. (4 l.) de Bernay. *Pop.* comp. celle du Noyer et dép., 162. *Bur. de p.* de Conches.

Moutonnière (la), v. (*Eure*),

arr. de Louviers, cant. de Tourville, comm. de St.-Pierre de Cercueils, à 6 k. (1 l. ½) d'Elbeuf, 16 kilom. (3 l. ¾) de Louviers. *Pop.* compr. celle de St.-Pierre de Cercueils, 342. *Bur. de poste* d'Elbeuf, départ. de la Seine-Inférieure.

MOUTONS, île (*Finistère*), arrondiss. de Quimper, à 7 kilom. (1 l. ½) S. du pavillon de Mousterlin, 6 k. (1 l. ½) N. des îles de Glenan. Elle est entourée de rochers. *P.*..... *Bur. de poste* de Concarneau.

MOUTONS, v. (*Manche*), arr. et cant. de Mortain, comm. de St.-Clément, à 7 k. (1 l. ¾) de Mortain, 6 m. (13 l. ¼) de Coutances. *P.* comp. celle de St.-Clément, 1190. *Bur. de poste* de Mortain.

MOUTONVILLERS, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton de Villers-Boccage, à 10 k. (2 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 132. *Bur. de poste* d'Amiens.

MOUTOUX, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, près de la forêt de la Fresse, à 18 k. (4 l.) d'Arbois, 32 k. (7 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Champagnole.

MOUTROT, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud de Toul, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 23 k. (5 l. ½) de Nancy. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Toul.

MOUTTE, cap et calanque (*Var*), arrondiss. de Draguignan, cant. de St.-Tropez, entre les Frères et le cap des Salins.

MOUVAUX, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. sud de Turcoing, à 8 k. (2 l.) de Lille, 37 kil. (8 l. ¼) de Douay. *P.* 1480. *B. de p.* de Turcoing.

MOUX, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Cappendu, à 25 k. (5 l. ⅔) de Carcassonne. Il y a une mine de cuivre non exploitée dans la montagne d'Alivic, près de ce lieu. *P.* 407. *B. de p.* de Lésignan. *R. de p.*

MOUX, v. (*Nièvre*), arrond. de Château-Chinon, canton de Montsauche, à 20 k. (4 l. ½) de Château-Chinon, 8 m. (17 l. ½) de Nevers. *P.* 1087. *Bur. de poste* de Saulieu, départ. de la Côte d'Or.

MOUXY, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Aix, à 11 k. (2 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 401. *Bur. de poste* d'Aix.

MOUY, ville (*Oise*), arr. de Clermont, ch.-l. de cant., sur le Thérain, à 18 k. (4 l.) S. E. de Beauvais, 8 k. (2 l.) S. O. de Clermont, 13 kil. (3 l.) N. O. de Creil. Mouy n'étoit autrefois qu'un petit village, situé au milieu d'un vallon et dominé à droite par la montagne de Mouchy, à gauche par celles d'Houdainville et d'Augy. Cette ville est entourée de naie prés. Elle a une manufacture nationale et un grand nombre de fabriques particulières d'étoffes dites de *Mouy*, molletons, demi-molletons, serges, etc. très-estimés. Cette fabrique est de la plus grande importance, et occupe un nombre considérable d'ouvriers du lieu et même des environs. Son commerce s'étend par toute la France. *Popul.* 1665. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

MOUY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine, sur la Seine, à 15 kil. (3 l. ½) de Provins, 43 k. (9 l. ⅔) de Melun. *P.* 230. *B. de p.* de Bray-sur-Seine.

MOUZA (LA), torrent (*Stura*). Il a sa source dans la chaîne de l'Apennin, qui s'étend à la gauche du Tanaro, et se jette dans la Corsaglia à Lezegno. Son cours est de 31 k. (7 l.).

MOUZA, petite vallée (*Stura*). Elle est arrosée par la Mouza. Elle a 18 k. (4 l.) de long du N. E. au S. O.

MOUZAINS, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de St.-Cyprien, près la Dordogne, à 16 k. (3 l. ¾) de Sarlat, 4 m. (10 l.) de Périgueux. *P.* 532. *Bur. de poste* du Bugue.

MOUZAIVE, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, canton de Gédinne, sur la Semoy, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. d'Orchimont, 9 k. (2 l. ½) N. N. O. de Bouillon, 7 m. (16 l.) S. p. E. de Namur. *Pop.* 80. *Bur. de p.* de Bouillon, dép. des Ardennes.

MOUZAY, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Ligueil, à 7 k. (1 l. ¾) de Loches, 37 kilom. (8 l. ⅔) de Tours. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Loches.

MOUZAY, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Stenay, près de la Meuse, à 10 k. (2 l. ½) de Montmédy, 8 m. (17 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. Il y a deux tuileries. *Pop.* comp. celle de Charmois, 1322. *Bur. de poste* de Stenay.

MOUZE, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Cappendu, sur la Bretonne, à 10 k. (2 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 171. *Bur. de poste* de Carcassonne.

MOUZEIL, v. (*Loire-Inférieure*), arr. d'Ancenis, canton de Ligné, à 10 k. (2 l. ½) d'Ancenis, 30 kil. (6 l. ¾) de Nantes. Il y a une mine de charbon de terre. *Pop.* 800. *Bur. de poste* d'Ancenis.

MOUZENS, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. de Cuq, à 20 kilom. (4 l. ½) de Lavaur, 30 k. (6 l. ¾) de Castres. *Pop.* 193. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

MOUZERAY, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, canton de Spincourt, à 14 k. (3 l. ¼) d'Etain. *Pop.* 272. *Bur. de poste* d'Etain.

MOUZEUIL, v. (*Vendée*), arr. et cant. de Fontenay-le-Peuple, à 13 k. (3 l.) de cette ville. *Populat.* 1029. *B. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

MOUZIEYS, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, canton de Villefranche, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Alby, 30 kilom. (6 l. ¾) de Castres. *Pop.* 299. *Bur. de poste* d'Alby.

MOUZIEYS, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cordes, à 22 kil. (5 l.) de Gaillac, 6 m. (13 l. ⅔) de Castres. *P.* 525. *B. de p.* de Cordes.

MOUZILLON, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de Vallet, près de la Sarguise, à 7 k. (1 l. ⅝) de Clisson, 22 kil. (5 l.) de Nantes. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Clisson.

MOUZON, ville (*Ardennes*), arr. de Sedan, ch.-l. de cant., sur la Meuse, à 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Sedan, 22 k. (5 l.) N. de Bouillon, 24 m. (54 l.) N. E. de Paris. Long. 22. 45. lat. 49. 52. Les archevêques de Reims l'ont possédée souverainement pendant plusieurs siècles, jusqu'à Charles V qui la prit en 1521. Les Espagnols la gardèrent trois ans; mais Turenne en fit la conquête sous les yeux de Louis XIV, qui en ordonna la démolition en 1671. Il y avoit une abbaye de Bénédictins, qui produisoit à l'abbé 15,000 l. de rente, et qui fut fondée en 320, par Harvé, archevêque de Reims. Il s'y est tenu deux conciles, l'un en 948, et l'autre en 995. Il y avoit un bailliage. On y fabrique beaucoup de serges, façon de Berri. Son territoire est abondant en grains et en vins, ses prairies vastes et fécondes. La forêt de Mouzon est considérable. Cette ville est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1800. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

MOUZON, rivière (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de la Marche. Sa source est à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, près de Martigny.

MOUZON (LE), rivière (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonzac, cant. de Monguyon. Sa source, à 8 kil. (2 l.) N. de cette ville, coule au S., et se rend dans le Palais, à 4 k. (1 l.) S. de Monguyon.

MOUZON-MEUSE, ville (*Vosges*). *Voyez* NEUFCHATEAU.

Moval, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu, 6 m. (14 l. ½) de Colmar. *Pop.* 63. *Bur. de p.* de Béfort.

Movelier, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Délemont, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de cette ville, 25 k. (5 l. ¾) S. O. de Bâle, 24 kil. (5 l. ½) S. d'Altkirch. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Délemont.

Movi, v. (*Léman*), arr. de Lodève, cant. de St.-Julien, comm. de Neydens, à 8 k. (2 l.) de Genève, 5 k. (1 l. ¼) de Viry. *Pop.* compr. celle de Neydens, 384. *Bur. de p.* de Genève.

Moy, v. (*Aisne*), arr. de Saint-Quentin, ch.-l. de cant., sur l'Oise, à 10 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Saint-Quentin, 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Laon, 9 kil. (2 l. ¼) N. de la Fère. *Popul.* 950. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Moyaux, b. (*Calvados*), arr. et cant. de Lisieux, à 10 k. (2 l. ½) E. N. E. de cette ville, 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Pont-l'Evêque, 5 m. (11 l. ½) E. de Caen. *P.* 1249. *Bur. de poste* de Lisieux.

Moydans, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Rozans, à 16 kil. (3 l. ¾) de Serres, 5 myr. (11 l. ¼) de Gap. *P.* 169. *B. de p.* de Serres.

Moye, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, canton de Rumilly, à 13 k. (3 l.) d'Annecy, 30 k. (6 l. ⅔) de Chambéry. *Pop.* 1011. *Bur de p.* de Rumilly.

Moyen, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Florenville, à 3 k. (¾ de l.) E. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) S. de Neufchâteau, 6 m. (14 l.) S. O. de Diekirch. *Pop.* 320. *Bur. de poste* d'Arlon.

Moyen, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Gerbeviller, sur le côte, près de l'Agne, à 13 kil. (3 l.) de Lunéville, 36 kil. (8 l.) de Nancy. On y voyoit une fameuse abbaye de Bénédictins réformés. *P.* 981. *Bur. de poste* de Lunéville.

Moyencourt, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. d'Osmoy, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Houdan, 14 kilom. (3 l. ¼) de Mantes. *Pop.* comp. celle d'Osmoy, 220. *Bur. de poste* d'Houdan.

Moyencourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Poix, à 21 kil. (4 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Menneviller, 442. *Bur. de poste* de Poix.

Moyencourt, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, canton de Roye, à 29 k. (6 l. ½) de Montdidier, 5 m. (11 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Nesle.

Moyenmont, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Rambervillier, à 6 kil. (1 l. ½) de ce lieu, 21 kil. (4 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Rambervillier.

Moyenmoutier, b. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Senones, sur le Ravodot, à 4 k. (1 l.) S. O. de Senones, 10 kil. (2 l. ½) N. de St.-Dié, 41 kil. (9 l. ¼) d'Epinal. Cette commune dépendoit de la cidevant principauté de Salm. Outre l'église paroissiale il y avoit une cidev. abbaye fondée en 671 par saint Hidulphe, premier disciple de saint Dié, et mort archevêque de Trèves. Elle a joui long-temps des droits de quasi-épiscopaux, comme celle de Saint-Dié même. Le monastère, avant sa suppression, étoit habité par des Bénédictins réformés de la congrégation de saint Vannes et de saint Hidulphe. L'église et la maison ont été rebâties par les soins de ces religieux et sont en très-bon état. On trouve près de ce bourg de la pierre à aiguiser et du cristal de roche. *Pop.* 1519. *Bur. de poste* de Raon-l'Etape.

Moyenneville, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, sur l'Aronde, à 20 k. (4 l. ½) de Clermont, 40 k. (9 l.) de Beauvais. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de St.-Just.

Moyenneville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Croisilles, à 9 k. (2 l. ¼) de Bapaume, 11 kil. (2 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 272. *Bur. de poste* d'Arras.

Moyenneville, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, ch.-l. de cant., à 6 k. (1 l. ½) O. d'Abbeville, 4 myr. (10 l.) N. E. d'Amiens, 22 kil. (5 l.) E. d'Eu. *Pop.* comprise celle de Bouillencourt, 888. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Moyenvic, ville (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Vic, sur le canal de Moyenvic, à 5 k. (1 l. ⅓) de Château-Salins, 5 m. (10 l. ¾) de Nancy. Moyenvic fut cédé à Louis XIV par le traité de Munster en 1648; et ce roi ordonna qu'on en rasât les fortifications. On y voit de magnifiques salines; mais on n'y fait point usage des sources salées du lieu, parce qu'elles sont trop peu chargées de sel: on a mieux aimé se servir de celles de Dieuze, qui sont beaucoup plus fortes. On les fait venir depuis Dieuze jusqu'aux salines de Moyenvic par des canaux de bois. Ces salines donnent 8 kilog. (17 liv.) de sel par 49 kilog. (100 liv.) d'eau. Il y a une manufacture de fayence. Un sous-inspecteur des forêts y fait sa résidence. *Pop.* 1301. *Bureau de poste. Relais de poste aux chevaux.*

Moyeuvre-la-Grande, village (*Moselle*), arr. et cant. de Thionville, sur l'Orne, à 7 k. (1 l. ¾) de Briey, 18 k. (4 l.) de Metz. On y trouve une excellente mine de fer. Les forges, les fourneaux, les platineries, les fenderies ainsi que le martinet de Moyeuvre sont les plus beaux du canton: ils sont sur un canal qui se tire de la rivière. Ce village appartenoit anciennement au maréchal de Fabert. On y fabrique des saumons pour lester les vaisseaux, du fer de clouterie et de petites balles. *Pop.* comp. celle des Froids-Culs, 1020. *Bur. de p.* de Briey.

Moyeuvre-la-Petite, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Thionville, près du Coursoy, ruisseau, à 6 kil. (1 l. ½) de Briey, 20 kil. (4 l. ½) de Metz. *Popul.* comprise celle de Corbas, 327. *Bur. de p.* de Briey.

Moyon, v. (*Manche*), arr. de Saint-Lô, cant. de Tessy, près du Marqueran, à 13 k. (3 l.) de St.-Lô, 24 k. (5 l. ½) de Coutances. *Pop.*.. *Bur. de p.* de Thorigny.

Moyrans, ville (*Jura*), arr. de St.-Claude, ch.-l. de cant., à 11 k. (2 l. ⅔) O. N. O. de St.-Claude, 30 k. (6 l. ¾) S. S. E. de Lons-le-Saunier, 13 k. (3 l.) S. S. E. d'Orgelet. A peu de distance de Moyrans il existe une mine de fer en masse, mêlée de beaucoup de pyrite sulfureuse. On assure que Moyrans fut anciennement un des faubourgs de la ville d'Autres, dont on ne voit plus guère que les ruines. Un des monumens les mieux conservés est une portion d'aquéduc appelée *Pont des arches*. Il est composé de pierres de 2 m. (6 pieds) de long et de 1 m. (3 pieds) d'épaisseur. A la droite du pont des Arches on voit les débris d'un bâtiment carré que quelques historiens prétendent avoir été un temple. *Pop.* 1150. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Moyrax, b. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de la Plume, à 7 kil. (1 l. ⅔) d'Agen. *Pop.* 822. *Bur. de p.* d'Agen.

Moyrons, v. (*Jura*), arr. et cant. de

de Lons-le-Saunier, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. Il y a des mines de houille non exploitées. *Popul.* 296. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Moutiers (les), v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de St.-Sauveur-sur-Dives, près de la Douvre, à 15 k. (3 l. ¼) de Carentan, 36 k. (8 l.) de Coutances. *Pop.* 830. *Bur. de poste* de Carentan.

Moyvillers, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. d'Estrées-Saint-Denis, à 13 k. (3 l.) de Compiegne, 40 k. (9 l.) de Beauvais. *Pop.* 489. *Bur. de poste* de Compiegne.

Mozaises, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, comm. de la Boissière, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Epernon, 14 kil. (3 l. ¼) de Rambouillet. *Pop.* comp. celle de la Boissière, 430. *Bur. de poste* d'Epernon, départem. d'Eure-et-Loir.

Mozat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. ouest de Riom, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville, 13 k. (3 l.) de Clermont-Ferrand. *Popul.* 1052. *Bur. de poste* de Riom.

Mozé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. de Pont-de-Cé, à 13 kil. (3 l.) S. d'Angers, 15 kil. (3 l. ¼) E. de Chalonne, 6 kil. (1 l. ½) O. de Brissac. *Pop.* 1620. *Bur. de poste* d'Angers.

Mozée, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Avenne, sur la Mozée, à 4 k. (1 l.) S. de Ciplet, 6 k. (1 l. ½) N. N. E. de Pointillas, 34 k. (7 l. ¾) O. p. S. de Liége. *Pop.* 193. *Bur. de poste* d'Huy.

Mozée (la), rivière (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Héron, à 3 kil. (¾ de l.) E. duquel elle prend sa source, coule au N., puis à l'E., et se rend dans la Mehaigne, au N. d'Hucorgne. Elle a 9 kil. (2 l. ¼) de cours.

Mozenne (la), riv. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonzac, cant. de Monguyon. Sa source, à 7 kil. (1 l. ⅔) O. de St.-Aigulin, coule à l'E. S. E., et se rend dans la Drune, à 2 kilom. (½ l.) S. O. de Saint-Aigulin.

Mozet, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Andenne, à 3 kil. (¾ de l.) N. E. de Wierde, 8 kil. (2 l.) S. E. d'Andenne, 8 kil. (2 l.) E. p. S. de Namur. *Pop.* comp. celle de Basseille, 172. *B. de p.* de Namur.

Mozun, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Billom, à 8 k. (2 l.) E. de cette ville, 29 k. (6 l. ½) E. S. E. de Clermont-Ferrand, 15 kilom. (3 l. ½) O. d'Oliergue. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Billom.

Muchedent, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, sur l'Argues, à 19 k. (4 l. ¼) de Dieppe, 38 k. (8 l. ½) de Rouen. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Bellemare.

Muchegros, v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 37 k. (8 l. ⅓) d'Evreux. *P.* 205. *B. de p.* d'Ecouis.

Mucidan *ou* Mussidan, ville (*Dordogne*), arr. de Ribérac, ch.-l. de cant., sur l'Isle, à 32 k. (7 l. ¼) S. O. de Périgueux, 23 kil. (5 l. ¼) N. p. E. de Bergerac, 50 m. (114 l.) S. S. O. de Paris. Les Calvinistes l'avoient fortifiée, mais tout a été détruit. On y fabrique de la fonte et du fer. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1390. *B. de poste. Rel. de poste aux ch.*

Muchlofen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Bergzabern, à 1 k. (¼ de l.) S. de Billigheim, 15 kil. (3 l. ½) N. E. de Weissembourg, 6 k. (1 l. ½) S. de Landau. *Pop.* 423. *Bur. de poste* de Landau.

Muckenhausen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Lechnich, à 10 k. (2 l. ½) E. S. E. de ce lieu, 1 k. (¼ de l.) N. d'Heimersheim, 5 m. (12 l. ¼) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 23.

Mud (le), v. (*Moselle*). *Voyez* Meu (le).

Mudaison, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Manguis, sur la Bérange, à 14 k. (3 l. ¼) de Montpellier. *Pop.* 430. *B. de p.* de Montpellier.

Mue (la), riv. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulle. Sa source, à 1 kil. (¼ de l.) S. de Cheux, coule au N., arrose Cheux, et va se rendre dans la Seule, à 5 k. (1 l. ¼) E. N. E. de Creuilly, 1 kil. (¼ de l.) E. de Banville.

Mueden, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Munster-Mayenfeld, près de la Moselle, à 8 k. (2 l.) S. de Munster, 10 kil. (2 l. ½) E. de Cochem, 30 k. (6 l. ¼) S. O. de Coblentz. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Coblentz.

Muel, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Montfort, cant. de St.-Méen, à 14 k. (3 l. ½) de Montfort, 36 kil. (8 l.) de Rennes. *Pop.* 1154. *B. de p.* de Montauban.

Muette (la), ci-devant château royal, (*Seine*). *Voyez* Boulogne, bois.

Muette (la), h. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, canton de Bazoche-lès-Gallerandes, comm. d'Autruy, à 8 k. (2 l.) d'Angerville, 16 k. (3 l. ¾) de Pithiviers. *Populat.* comprise celle d'Autruy, 800. *Bur. de p.* d'Angerville, départ. de Seine-et-Oise.

Muette (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. d'Ecquevilly, à 8 k. (2 l.) de Poissy, 21 k. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comp. celle d'Ecquevilly, 477. *Bur. de poste* de Poissy.

Muffendorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Bonn, ci-devant dans l'électorat de Cologne, vis-à-vis de la Stumpsthurm. Il y avoit une commanderie de l'Ordre Teutonique. *Pop.* 319.

Mugnard, v. (*Mont-Blanc*). *Voyez* Moonard.

Mugots (les), v. (*Alpes-Maritimes*), arr. de Pujet-Théniers. *P...* *Bur. de poste* d'Entrevaux, dép. des Basses-Alpes.

Mugron, b. (*Landes*), arr. de St.-Sever, ch.-l. de cant., à 14 kil. (3 l. ¼) O. de Saint-Sever, 25 kil. (5 l. ¼) S. O. de Mont-de-Marsan, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Tartas. Il y a un entrepôt de vin et d'eau-de-vie, dont on fait un grand commerce. Ce bourg a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Dax, 5e arr. maritime. *Pop.* 2846. *Bur. de poste* de Tartas.

Muhl (Ober-), v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Saralbe, comm. de Nelling, à 13 k. (3 l.) de Puttelange, 24 k. (5 l. ½) de Sarguemine. *Pop.* comp. celle de Nelling et dépend., 342. *B. de poste* de Puttelange.

Muhl, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de cet endroit, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Birckenfeld, 31 k. (7 l.) E. de Trèves. *Pop.* comp. celle d'Einscheid, 110. *Bureau de poste* de Sarre-Libre, départ. de la Moselle.

Muhlarehutt, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Borcette, à 11 kil. (2 l. ¾) S. E. de ce lieu, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Monjoie, 13 k. (3 l.) S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 89.

Muhlaus, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de ce lieu, 6 kil.

(1 l. ⅛) E. de Titz, 36 kil. (8 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 23.

Muhlbach (la), riv. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oberingelheim, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. duquel elle prend sa source, près du village d'Horweiler, coule à l'O., arrose Genzingen, et, montant au N., va se rendre dans la Nahe, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Bingen, après 5 k. (1 l. ¼) de cours.

Muhlbach (la) *ou* Tiefenbach, rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt, à 6 kil. (1 l. ⅛) S. O. duquel elle prend sa source, coule à l'E. p. N., prend le nom de *Tiefenbach*, et va se rendre dans le Rhin après avoir traversé Spire. Elle a 29 kilom. (6 l. ⅛) de cours.

Muhlbach, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Pirmasens, à 14 kil. (3 l. ¼) S. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) E. p. N. de Bitche, 10 m. (22 l. ⅛) S. O. de Mayence. *Pop.* 51. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Muhlbach, v. (*Mont-Tonn.*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Wolfstein, à 10 k. (2 l. ⅛) S. O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) E. de Cousel, 7 myriam. (15 l.) S. O. de Mayence. *Popul.* comprise celle de ses dépend., 328. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Muhlbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Munster, près de la Fecht, à 21 k. (4 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 714. *Bur. de poste* de Colmar.

Muhlbusch, v. (*Mont-Tonn.*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, comm. d'Ober-Bœrstadt, à 4 k. (1 l.) de Winweiler, 8 kil. (2 l.) de Gœlheim, 5 m. (11 l. ⅛) de Mayence. *Popul.* comprise celle d'Ober-Bœrstadt et dépend., 515.

Muhlenbach, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Bitche, comm. de Sturzelbronn, à 11 kil. (2 l. ¾) de Bitche, 36 k. (8 l.) de Sarguemine. *Pop.* comprise celle de Sturzelbronn, 181. *Bur. de poste* de Bitche.

Muhlesfeld, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, sur la Brems, ruisseau, à 6 kilom. (1 l. ⅛) O. p. S. de Wadern, 6 k. (1 l. ⅛) N. O. de Tholey, 33 kil. (7 l. ⅛) S. E. de Trèves. *Pop.* 121. *Bur. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Muhlhausen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Bouxweiller, sur le Rothbach, à 33 k. (7 l. ⅛) de Weissembourg, 37 k. (8 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 539. *Bur. de p.* de Saverne.

Muhlheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Rubenach, à 2 k. (⅛ l.) N. E. de cet endroit, 8 k. (2 l.) S. E. d'Andernach, 4 kil. (1 l.) N. p. O. de Coblentz. *Pop.* 588.

Muhlpf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Saint-Goar, comm. de Pfalzfeld, à 8 k. (2 l.) de St.-Goar, 8 kil. (2 l.) de Castellaun, 33 kil. (7 l. ⅛) de Coblentz. *Populat.* comprise celle de Pfalzfeld, 106.

Muhtendorf, v. (*Forêts*), arr. et cant. nord de Luxembourg, commune de Steinsel, à 8 kil. (2 l.) de Luxembourg. *Pop.* comp. celle de Steinsel et dépend., 1077. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Muickuisen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, comm. de Barrenstein, à 25 k. (5 l. ¾) de Cologne, 5 k. (1 l. ¼) d'Elsen. *Pop.* compr. celle de Barrenstein, 173. *Bur. de poste* de Cologne.

Muides, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Bracieux, près de la Loire, à 3 kil. (¾ de l.) de Mer, 16 kil. (3 l. ¾) de Blois, 3 kilom. (¾ de l.) de Saint-Dié-sur-Loire. *Pop.* 529. *Bureau de poste* de Saint-Dié-sur-Loire.

Muids, v. (*Eure*), arrond. de Louviers, cant. de Gaillon, sur la Seine, à 8 kil. (2 l.) de Louviers, 24 k. (5 l. ⅛) d'Evreux. *Pop.* 660. *Bur. de poste* du Grand-Andelys.

Muile, v. (*Somme*), arr. de Péronne, canton de Ham, à 24 kil. (5 l. ⅛) de Péronne, 5 myriam. (13 l. ⅛) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Villotte, 147. *Bur. de p.* de Ham.

Muirancourt, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Guiscard, près de la Vorse, à 6 k. (1 l. ⅛) de Noyon, 7 m. (15 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 348. *B. de p.* de Guiscard.

Muire, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, à 8 kil. (2 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 113. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Muison, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, sur la Vesle, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Reims, 5 m. (11 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Reims.

Mujoulx (les), v. (*Var*), arr. de Grasse, cant. de St.-Auban, à 25 kil. (5 l. ¾) N. de Grasse, 12 m. (25 l. ¾) de Toulon, 30 k. (6 l. ⅔) N. O. de St.-Paul. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Grasse.

Mukenwies, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Spire, canton de Neustadt, comm. d'Elmsten, à 14 k. (3 l. ¼) de Neustadt, 13 kil. (3 l.) d'Annweiler, 9 m. (20 l. ¼) de Mayence. *Popul.* comprise celle d'Elmsten et dépend., 663.

Mulazzano, bourg (*Stura*), arr. de Mondovi, ch.-l. de canton, sur une montagne, à 27 k. (6 l.) N. E. de Mondovi, 13 k. (3 l.) de Cève. *P.* 2215. *Bur. de poste* de Cève.

Mulbach, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, à 4 k. (1 l.) E. de cette ville, 28 k. (6 l. ¼) E. p. N. de Vianden, 5 m. (12 l.) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 38. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Mulbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Rosheim, près de la Bruch, à 28 k. (6 l. ¼) de Benfelden, 33 k. (7 l. ⅛) de Strasbourg. *Pop.* 389. *Bur. de p.* de Molsheim.

Mulcey, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Dieuze, près du canal souterrain de Dieuze, à 4 kil. (1 l.) de ce lieu, 37 kilom. (8 l. ⅕) de Nancy. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de Dieuze.

Muley, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Wittich, commune de Rey, près de la Moselle, à 2 k. (⅛ l.) S. de Reyl, 15 kil. (3 l. ⅛) E. de Wittlich, 41 kil. (9 l. ¼) N. E. de Trèves. *Pop.* compr. celle de Reyl et dépend., 821.

Mulfort, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, canton de Reinberg, 25 kilom. (5 l. ¾) de cet endroit. *Pop.* 753.

Mulhardhutt, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Monjoie, comm. de Roetgen, à 14 kil. (3 l. ¼) d'Aix-la-Chapelle, 13 kil. (3 l.) de Monjoie. *Pop.* compr. celle de Roetgen, 1208. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Mulhausen, ville (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, ch.-l. de cant., à 24 k. (5 l. ⅛) O. de Bâle, 15 kil. (3 l. ⅛) d'Altkirch, 13 kilom. (3 l.) d'Ensisheim, 34 k. (7 l. ¾) de Neuf-Brisack, 14 k. (3 l. ¼) de Cernay, 27 kilom. (6 l.) S. de Colmar, 36 kil. (8 l.) E. de Béfort, 40 k. (9 l.) de Porentruy. Long. 25. 7. lat. 47. 50. Cette ville, située dans une riche et fertile campagne, et dans une île formée par la rivière de l'Ill, étoit autrefois la ca-

pitale d'une petite république, composée de cette ville et des communes d'Illzach et de Modenheim, laquelle, d'après le vœu du peuple, a été réunie à la République française par la loi du 11 ventose an 6 (2 mars 1798), portant acceptation de ce vœu, et ratification du traité passé à Mulhausen et Illzach, entre le commissaire du Gouvernement français et les commissaires députés par le peuple de cette petite république, les 9 et 10 pluviose an 6 (30 et 31 janvier 1798), ledit traité ratifié par le peuple le même jour, et par le Directoire exécutif de France, le 22 du même mois.

Cette petite république, qui n'avoit qu'un très-petit territoire enclavé de toutes parts dans la France, dans le département du Haut-Rhin, étoit un entrepôt de marchandises étrangères, dont on faisoit autrefois la contrebande. Elle étoit alliée des Suisses, ou, pour mieux dire, Suisse elle-même. Il y a plusieurs manufactures de draps grossiers et de droguets. On y fabrique quantité de bas de laine, drapés au tricot, des couvertures de laine, des bas de galette et de soie au métier. On y trouve de bonnes teintures et tanneries, et une manufacture assez considérable d'indiennes. On y fabrique des papiers de tenture.

Cette ville étoit autrefois ville libre et impériale; elle est jolie, bien bâtie et ornée de beaux édifices. Elle doit son origine aux premiers empereurs d'Allemagne, et son nom aux nombreux moulins que l'on y voyoit jadis. Elle a été long-temps en butte à la tyrannie des landgraves, des avoués et des préfets d'Alsace. Les atteintes que l'on portoit à sa liberté la décidèrent enfin, en 1466, à s'allier avec *Berne* et *Soleure*, et en 1506 avec *Bâle*. Cette incorporation avec la Suisse l'a fait jouir de la paix; et depuis elle a vu sans alarmes les orages de la guerre gronder autour de ses murs, et n'oser en approcher. Elle fut, pour ainsi dire, témoin d'un triomphe de Turenne; et l'avantage qu'il remporta dans ses environs, le 29 décembre 1674, sur un corps de cavalerie autrichienne, prépara la bataille d'Enshem, dont le succès délivra l'Alsace de l'armée des alliés. Peu de villes ont plus souffert que Mulhausen, des longues querelles des empereurs et des papes.

La ville de Mulhausen est la patrie de *Lambert*, habile mathématicien et astronome, né vers 1728, mort à Berlin en 1777. Il a publié : *Traité sur les propriétés les plus remarquables de la lumière*, la Haye, 1769; *Une perspective*, Zurich, 1758; *Une photométrie*, Ausbourg, 1760; *Traité sur les orbites des comètes*, Ausbourg, 1761; *Des opuscules mathématiques*.

Cette ville a un tribunal de commerce, un sous-inspecteur des forêts et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 6628. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Mulhausen, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Kempen, près de la Niers, rivière, à 3 k. (¾ de l.) O. p. S. de Kempen, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Kackirchen, 6 m. (13 l. ¼) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 232. *B. de poste* de Creveldt.

Mulheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, sur l'Eise, à 2 k. (½ l.) N. p. E. de Grunstadt, 2 k. (½ l.) d'Asselheim, 4 m. (10 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Worms.

Mulheim, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Berncastel, sur la Moselle, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de Berncastel, 2 k. (½ l.) N. p. O. de Weldenz, 27 k. (6 l.) N. E. de Trèves. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Trèves.

Mulheim, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Blanckenheim, à 3 kil. (¾ de l.) E. p. N. de Blanckenheim, 8 myr. (18 l.) N. de Trèves. *P.* 175. *Bur. de poste* de Trarbach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Mulheim, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Zülpich, à 28 k. (6 l. ¼) de cet endroit. *Pop.* 320. *Bur. de p.* de Cologne.

Mulier, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, canton de Janville, comm. de Meronville, à 9 k. (2 l. ¼) d'Angerville, 33 k. (7 l. ½) de Chartres. *Popul.* compr. celle de Meronville, 451. *Bur. de poste* d'Angerville, départ. de Seine-et-Oise.

Mulken, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. et comm. de Tongres, à 1 k. (¼ de l.) O. de cette ville, 7 k. (1 l. ¾) E. de Looz, 18 kilom. (4 l.) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* comprise celle de Tongres, 2973. *Bureau de poste* de Tongres.

Mullem, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Cruyshautem, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Nazareth, 6 kil. (1 l. ½) N. d'Oudenarde, 19 kil. (4 l. ¼) S. p. O. de Gand. *Pop.* 643. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Mullenbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Aldenau, à 5 k. (1 l. ¼) S. de cet endroit, 8 k. (2 l.) O. de Virneburg, 24 k. (5 l. ½) d'Andernach, 4 myriam. (10 l.) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 190. *Bur. de poste* d'Andernach.

Mullenbach, v. (*Rhin-et-Mos.*), arr. de Coblentz, cant. de Kaisersesch, à 3 k. (¾ de l.) O. de ce canton, 27 kilom. (6 l.) de Bonn, 3 kilom. (¾ de l.) E. p. S. d'Ulmen, 40 k. (9 l.) O. S. O. de Coblentz. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Bonn.

Mullenborn, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, près de la riv. de Kyll, à 2 k. (½ l.) S. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Schœnecken, 6 m. (13 l. ¼) de Trèves. *Pop.* 34. *Bur. de poste* de Trèves.

Muller, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Moutiers, comm. des Avranchers, à 7 k. (1 l. ¾) de Moutiers. *Pop.* compr. celle des Avranchers, 790. *Bur. de poste* de Moutiers.

Mulo (Col du). Passage de la vallée de Maira dans celle de Stura; de Marmora à Vidadio, 18 k. (4 l.).

Mulo (Col du), (*Stura*). Passage de la vallée de St.-Etienne (Alpes-Maritimes) dans celle de Stura; du Prat à l'Argentière, 13 k. (3 l.).

Mulotière (la), (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, canton de Brézolles, comm. de Bérou, sur l'Aure, à 23 k. (5 l. ¼) de Dreux, 4 m. (10 l. ½) de Chartres. Il y a un moulin à papier. *Pop.* comprise celle de Bérou, 461. *Bureau de poste* de Tillières, département de l'Eure.

Mulpal, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de St.-Goar, comm. de Lenningen, à 20 k. (4 l. ½) de Coblentz, 13 k. (3 l.) de Simmeren. *Pop.* compr. celle de Lenningen et dépend., 120. *Bur. de poste* de Coblentz.

Mulsanne, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. d'Ecomoy, près du Rhône, petite rivière, à 10 k. (2 l. ½) du Mans. Les environs fournissent un assez beau poudingue formé de cailloux quartzeux transparens, réunis par un oxide ferrugineux. On trouve des roches entières de cette espèce

de grain roullier. *Pop.* 540. *Bur. de poste* d'Ecomoy.

Mulsans, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Mer *ou* Menars, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 11 k. (2 l. ¾) de Blois. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Mer.

Mulsent, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, à 16 k. (3 l. ⅓) de Montfort, 36 k. (8 l.) de Versailles. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Mantes.

Multzborn, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, comm. de Birgel, à 3 k. (¾ de l.) de Duren, 24 k. (5 l. ⅓) d'Aix-la-Chapelle. *P.* compr. celle de Birgel, 301. *Bur. de poste* de Duren.

Mumerken, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Maëstricht, cant. de Bilsen, comm. de Groote-Spauwen, à 6 k. (1 l. ½) S. de Bilsen, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Tongres, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Maëstricht. *Pop.* compr. celle de Groote-Spauwen, 345. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Mun, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Pouyastruc, à 16 k. (3 l. ¾) de Tarbes. *Popul.* 273. *Bur. de poste* de Trie.

Munans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant de Montbozon, comm. de Larians, près de l'Oignon, à 23 k. (5 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 58. *Bur. de poste* de Rioz.

Munch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Virnebourg. *Pop.* 90.

Munchbischheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Pfeddersheim, comm. de Gundersheim, à 10 k. (2 l. ½ de Pfeddersheim, 34 k. (7 l. ¾) de Mayence. *Pop.* comp. celle de Gundersheim et dépend., 548.

Munchhausen, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Ensisheim, près de la forêt de la Hart, à 24 k. (5 l. ½) de Colmar. *Pop.* 503. *Bur. de poste* d'Ensisheim.

Munchhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, comm. d'Hochspeyer, à 8 kil. (2 l.) de Kaiserslautern, 14 k. (3 l. ¼) de Winweiler, 7 myr. (16 l. ¼) de Mayence. *Pop.* comp. celle d'Hochspeyer et dépend., 926.

Munchschwanderhof, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. et comm. d'Otterberg, à 8 k. (2 l.) de Kaiserslautern, 9 k. (2 l. ¼) de Winweiler, 6 m. (14 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Otterberg et dépend. 1374.

Munchweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Winweiler, sur l'Alsenz, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Winweiler, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. d'Otterberg, 6 m. (12 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 50. *Bur. de p.* de Deux-Ponts.

Munchweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Pirmasens, sur la Lauter, à 4 k. (1 l.) N. E. de Pirmasens, 20 k. (4 l. ½) O. d'Annweiller, 8 m. (18 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle de Glasthaler, 261. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Munchweiler, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, comm. de Michelbach, à 5 kil. (1 l. ¼) N. de ce lieu, 3 k. (¾ de l.) S. S. O. de Wadern, 30 k. (6 l. ¾) S. S. E. de Trèves. *Pop.* comp. celle de Michelbach, 103. *B. de p.* de Sarre-Libre, départ. de la Moselle.

Munchweiler, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Marchmeyer.

Munchweiler, ville (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, sur la Glan, à 13 kil. (3 l.) N. E. de Waldemohr, 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Cousel, 7 m. (15 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 292. *Bur. de p.* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Munckswalm, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, canton de Maria-Hoorebeke, sur la Swalme, rivière, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Maria-Hoorebeke, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Sottegheim, 20 k. (4 l. ½) S. de Gand. *Pop.* 539. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Muncq-Nieurlet, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournehem, à 9 k. (2 l. ¼) de St-Omer, 7 m. (16 l.) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Meucq et Recousse, 270. *Bureau de poste* de St.-Omer.

Munde (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, canton d'Accous, à 15 k. (3 l. ½) d'Oléron. Elle a en diamètre 1 k. (¼ de l.).

Mundenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Mutterstadt, près du Rhin, à 6 k. (1 l. ½) E. S. E. de Mutteysheim, 3 k. (¾ de l.) S. O. de Manheim, 5 m. (12 l.) S. de Mayence. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Franckenthal.

Mundolsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. d'Oberhausbergen, dans une presqu'île, sur le Soduffel, à 20 k. (4 l. ½) d'Haguenau, 7 k. (1 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 324. *B. de p.* de Strasbourg.

Munein, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, près du Gave d'Oléron, à 16 kil. (3 l. ⅓) d'Orthez, 4 m. (10 l. ½) de Pau. *Popul.* 124. *Bur. de poste* d'Orthez.

Munes, v. (*Aude*), arr. de Limoux, cant. de Belcaire, comm. de Rodome, à 11 kil. (2 l. ¾) de Quillan, 29 k. (6 l. ½) de Limoux. *Pop.* compr. celle de Rodome et dép. 417. *Bur. de poste* de Quillan.

Muneville-le-Bingard, v. (*Manche*), arrond. de Coutances, canton de St.-Sauveur-Landelin, près de la rivière d'Ay, à 8 k. (2 l.) de Coutances. *Pop.* 1503. *Bur. de poste* de Coutances.

Mungersdorf, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden, à 6 k. (1 l. ½) de Cologne. *Popul.* 160. *Bur. de poste* de Cologne.

Munichhausen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Selts, sur la côte, près du Rhin, à 20 k. (4 l. ½) de Weissembourg, 5 k. (10 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

Municipal (*Conseil*). Il y a un conseil municipal dans chaque commune, composé de 10 membres dans celles dont la population n'excède pas 2500 habitans; de 20 dans celles où elle n'excède pas 5000; et de 30 dans celles où la population est plus nombreuse. Ce conseil s'assemble chaque année le 15 pluviose, peut rester assemblé quinze jours, (5 février) et être convoqué extraordinairement par ordre du préfet: il entend et peut débattre le compte des recettes et dépenses municipales, qui est rendu par le maire au sous-préfet, lequel l'arrête définitivement: règle le partage des affouages, pâtures, récoltes et fruits communs, ainsi que la répartition des travaux nécessaires à l'entretien et aux réparations des propriétés qui sont à la charge des habitans: délibère sur les besoins particuliers et locaux de la municipalité, sur les emprunts, sur les octrois ou contributions en centimes additionnels qui peuvent être nécessaires pour subvenir à ces besoins; sur les procès qu'il convient d'intenter ou de soutenir pour l'exercice et la conservation des droits communaux.

Munickdorf, v. (*Roër*). *Voyez* Mungersdorf.

Munneville-près-la-mer, v. (*Manche*), arr. de Coutances,

cant. de Bréhal, à 11 k. (2 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 790. *Bur. de poste* de Coutances.

Munnveiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Ensisheim, sur la Thuren, à 10 k. (2 l. ½) de Colmar. *Pop.* 301. *Bur. de poste* d'Ensisheim.

Muno, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Florenville, à 9 k. (2 l. ¼) O. de ce lieu, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Chiny, 7 m. (16 l.) O. p. N. de Luxembourg. Il y a des scieries et usines. *Pop.* 1030. *Bur. de poste* de Carignan, dép. des Ardennes.

Munois, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur-en-Auxois, cant. de Flavigny, comm. de Darcey. *Populat.* compr. celle de Darcey, 704. *Bur. de poste* de Flavigny.

Munot, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de la Charité, comm. de la Marche, près de la Loire, à 2 k. (½ l.) de la Charité, 21 kil. (4 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 648. *Bur. de poste* de la Charité.

Munsbach, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, comm. de Mensdorf, près de la Sire, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Mensdorf, 7 k. (1 l. ¾) N. de Roedt, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 209. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Munschwiss, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu, 6 myr. (14 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 78.

Munsdhat, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Bitche, comm. de Getterbruck, à 9 k. (2 l. ¼) de Bitche, 22 k. (5 l.) de Sarguemine. *Pop.* compr. celle de Getterbruck, 215. *Bur. de poste* de Bitche.

Munshausen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Clervaux, à 2 k. (½ l.) S. p. E. de ce lieu, 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de Wiltz, 5 m. (11 l.) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* comp. celle de Niedhausen, Ruler, Rodes, Sibenaler, Urtpelt et Fischbach, 611. *Bur. de poste* de Bastogne.

Munschecker, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, comm. de Tennuels, à 2 k. (½ l.) N. de Grevenmacheren, 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de Trèves, 23 k. (5 l. ¼) E. N. E. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Tennuels, 445. *B. de p.* de Luxembourg.

Munskirchen, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, à 23 k. (5 l. ½) de Sarre-Libre, 28 k. (6 l. ¼) de Metz, 8 k. (2 l.) O. de Bouzonville. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Munster, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Dudeldorf, à 7 k. (1 l. ⅓) O. de cet endroit, 15 kil. (3 l. ½) S. O. de Witlich, 6 m. (14 l.) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* . . . *B. de p.* de Luxembourg.

Munster, v. (*Meurthe*), arrond. de Château-Salins, cant. d'Albestroff, à 18 kil. (4 l.) de Dieuze, 6 m. (13 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de Dieuze.

Munster, ville (*Haut-Rhin*), arrond. de Colmar, et ch.-l. de cant. sur le ruisseau de Fecht, à 18 kil. (4 l.) O. de Colmar, 4 kil. (1 l.) O. p. S. de Vihr, 19 k. (4 l. ¼) N. N. O. de Sultz. Il y avoit une abbaye de l'Ordre de saint Benoît, des plus célèbres de la France, assez riche pour compter plus de douze mille cultivateurs parmi ses vassaux. Elle fut fondée dans le 7e siècle par Childeric II, fils de Clovis, augmentée et enrichie par Charlemagne et par Louis-le-Débonnaire. Il falloit faire preuves de noblesse pour y être admis : ce que l'on n'exigeoit plus des Bénédictins de la congrégation de saint Vannes, qui l'occupoient lors de la suppression des couvens.

Cette ville a une fabrique d'indienne et perse ordinaires mi-fines. Elle est composée d'environ soixante tables d'impression qui occupent trois cents ouvriers. Sur la montagne des Moines, à 4 kilom. (1 l.) de cette ville, est une mine d'antimoine qui a fourni du plomb et de l'argent : on trouve près de Munster un autre filon d'antimoine qui en a fourni aussi. On trouve encore une forge. *Population*, 2446. *Bureau de poste* de Colmar.

Munster, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Creutznach, sur la Nahe, rivière, à 3 kil. (¾ de l.) S. O. de Creutznach, 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Wolstein, 7 m. (16 l.) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 120. *B. de p.* de Creutznach.

Munster, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Budelich, sur la Moselle, à 9 k. (2 l. ¼) N. de Budelich, 2 k. (½ l.) N. de Neumagen, 25 k. (5 l. ¾) E. N. E. de Trèves. *P.* 254. *Bur. de poste* de Trèves.

Munster-Bilsen, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Bilsen, sur la Demer, à 8 k. (2 l.) S. de Ghenck, 2 kil. (½ l.) N. de Bilsen, 11 k. (2 l. ¾) O. N. O. de Maëstricht. Outre l'église paroissiale, On y voyoit un chapitre de vingt chanoinesses nobles, et de quatre chanoines. Les chanoinesses pouvoient se marier; elles avoient une abbesse qui portoit le titre de *princesse du saint Empire*. La paroisse avoit une image miraculeuse de la Vierge, qui attiroit un grand concours de monde. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Munster-Eiffel, ville (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. de Rheinbach, sur l'Erfft, à 7 kil. (11 l. ¾) O. de Rheinbach, 6 k. (1 l. ½) S. p. E. d'Euskirchen, 6 m. (13 l.) N. O. de Coblentz. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1399. *Bur. de poste* de Bonn.

Munster-Geleen, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Sittard, sur la Geleen, à 2 k. (½ l.) S. de Sittard, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Stockem, 25 k. (5 l. ¾) N. N. O. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 429. *Bur. de poste* de Maseyck, départem. de la Meuse-Inférieure.

Munster-Mayenfeld, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, ch.-l. de cant., à 18 kil. (4 l.) S. E. de Montréal, 5 k. (1 l. ¼) O. d'Alcken, 21 k. (4 l. ¾) O. S. O. de Coblentz. Cette ville se nomme en latin *Meginensis pagus*. Il est parlé de *Megenenses* dans le partage du royaume de Lothaire, fait l'an 870. Le nom vulgaire étoit *Meyland*. Il n'y a rien de particulier ni d'intéressant à dire sur cet endroit, qui a pris son nom d'une ancienne église collégiale. On voit une saline vis-à-vis la montagne de la Nahe, où on a découvert une mine de cuivre. *Popul.* 760. *Bur. de p.* de Coblentz.

Munster-sur-la-Nahe, village (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Simmeren, cant. de Stromberg, à 2 k. (½ l.) de Bingen, 14 k. (3 l. ¼) de Simmeren. *Pop.* 305. *Bur. de p.* de Bingen, dép. du Mont-Tonnerre.

Munsterapfel, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obersmoschel, sur l'Appel, à 8 k. (2 l.) E. p. S. d'Obersmoschel, 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Wonsheim, 39 kil. (8 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* 430. *B. de p.* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Munsterthal. *Voyez* Moutiers-Grandval.

Munte, v. (*Escaut*), arrond. de Gand, cant d'Oosterzeele, à 4 k. (1 l.) O. de cet endroit, 10 kilom. (2 l. ½) S. E. de Nazareth, 10 kil.

(2 l. ½) S. de Gand. *Pop.* 632. *Bur. de poste* de Gand.

Muntzhal, v. (*Moselle*). Il y a une verrerie et une manufacture de cristaux. *Bur. de poste* de Bitche.

Muntzkirch, v. (*Moselle*). *Voy.* Munskirchen.

Munz, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Juliers, à 6 k. (1 l. ½) N. de cet endroit, 5 k. l. (1 l. ¼) E. de Linnich, 27 k. (6 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 560. *Bur. de poste* de Juliers.

Mur, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) O. N. O. de Loudéac, 39 k. (8 l. ¾) S. S. O. de St.-Brieux, 14 k. (3 l. ¼) S. O. d'Uzel. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1745. *B. de p.* de Loudéac.

Mur, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Selles-sur-Cher, près de la source du ruisseau la Croisne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Romorantin, 29 kilom. (6 l. ½) de Blois. *Populat.* 731. *Bureau de poste* de Romorantin.

Mur, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sallies, comm. de Castagnede, près du gave d'Oléron, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 5 m. (12 l.) de Pau. *P.* compr. celle de Castagnede, 430. *B. de p.* d'Orthez.

Mur-de-Barrez, ville (*Aveyron*), arr. d'Espalion, ch.-l. de cant., sur une montagne, près du Beaux, à 6 m. (12 l. ¾) N. de Rhodez, 18 k. (4 l.) S. E. d'Aurillac, 40 k. (9 l.) S. O. de St.-Flour, 50 m. (114 l.) S. p. E. de Paris. Les vicomtes de Carlat y avoient autrefois un château qui fut pris par les Anglais en 1418, une église collégiale sous le titre de *St.-Thomas de Cantorbéry*, un chapitre composé de dix chanoines, un couvent de Cordeliers, et une communauté de Clarisses. Le commerce de cette ville consiste en cadis, camelots et bouracans. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 761. *Bur. de poste.*

Mura (le), v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. et comm. d'Eause, à 27 k. (6 l.) de Condom, 8 kil. (2 l.) d'Eauze. *Pop.* compr. celle d'Eauze, 3210. *B. de p.* de Condom.

Mura (le), v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. de Gabaret, comm. d'Escalans, à 4 m. (10 l.) de Mont-Marsan. *Pop.* comprise celle d'Escalans et dépendances, 450. *Bur. de poste* de Roquefort.

Muracciole, v. (*Golo*), arrond. de Corte, à 15 kil. (3 l. ½) de Corte, 7 myr. (15 l.) de Bastia. *Pop.* 326.

Muradès, v. (*Cantal*). *Voy.* St.-Thomas.

Murasson, bourg (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de Belmont, à 25 k. (5 l. ½) de St.-Afrique, 5 myr. (12 l. ½) de Rhodez. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Saint-Afrique.

Murat, v. (*Allier*), arrond. de Mont-Luçon, cant. de Montmarault, à 9 kil. (2 l. ¼) de cet endroit, 38 k. (9 l. ½) de Moulins. *P.* 484. *B. de p.* de Montmarault.

Murat, v. (*Aveyron*). *Voyez* Monpeyroux-de-Murat.

Murat, ville (*Cantal*), ch.-l. d'arr. et de cant., au pied du Cantal, sur l'Alagnon, à 20 k. (4 l. ½) N. O. de St.-Flour, 39 k. (8 l. ¾) N. E. d'Aurillac, 46 m. (106 l.) E. p. E. de Paris. C'étoit une ancienne vicomté qui appartenoit au roi. Il y avoit un bailliage, une maîtrise des eaux et forêts, une prévôté royale, et un chapitre de l'église Notre-Dame, dont les chanoines n'avoient qu'un revenu très-médiocre. Les habitans de cette ville sont presque tous chaudronniers. On y fait le commerce de draps et de dentelles, points d'Angleterre, dont on a établi des manufactures. On trouve aux environs plusieurs carrières d'ardoise. Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. C'est la résidence d'un conservateur des hypothèques, d'un receveur particulier, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1860. *B. de p.*

Murat, v. (*Corrèze*), arrond. d'Ussel, cant. de Bugeat, à 32 kil. (7 l. ¼) d'Ussel, 32 k. (7 l. ¼) de Tulle. *P.* 210. *B. de p.* de Tulle.

Murat, v. (*Creuse*), arrond. et cant. de Bourganeuf, comm. de Merignac, à 6 kilom. (1 l. ½) de Bourganeuf. *Pop.* compr. celle de Merignac, 542. *Bureau de poste* de Bourganeuf.

Murat, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, ch.-l. de cant., sur la Viau, à 13 k. (3 l.) E. de la Caune, 15 k. (3 l. ½) O. de St.-Gervais, 5 myr. (11 l. ½) E. de Castres. *Pop.* 1900. *Bur. de poste* de la Caune.

Murat, forêt de (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Aigurande, à 20 k. (4 l. ½) S. E. d'Argenton. Elle a 5056 mètres (2600 toises) de long, sur 1167 mètres (600 toises) de large.

Murat-la-Cave, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de St.-Germain, comm. de la Mothe, à 16 k. (3 l. ¾) de Gourdon, 6 k. (1 l. ½) de St.-Germain. *Pop.* comprise celle de la Mothe, 326. *B. de p.* de Gourdon.

Murat-le-Quayre, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Rochefort, près de la Dordogne, à 34 kilom. (7 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 799. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Murato, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, à 18 k. (4 l.) de cet endroit. *Pop.* 474.

Muraz (la), v. (*Léman*). *Voy.* Lamuraz.

Murbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Guebwiller, à 22 kil. (5 l.) de Colmar, 11 kil. (2 l. ¾) de Rouffach, dans la partie haute de la ci-devant province d'Alsace. On y voyoit une fameuse abbaye, fondée l'an 724 par Everard, comte ou préfet d'Alsace. Elle a été unie en 1554 à celle de Lure, dép. de la Haute-Saone. Il falloit prouver, pour y être admis, quatre degrés de noblesse tant paternels que maternels. *Pop.* 206. *Bur. de poste* de Rouffach.

Murey, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. d'Heyrieu, à 6 kilom. (1 l. ½) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Vienne. *Pop.*.... *Bur. de p.* de la Verpillière.

Mure (la), v. (*Basses-Alpes*), arr. de Castellane, cant. de Saint-André, à 15 k. (3 l. ½) de Castellane, 25 kil. (5 l. ¾) de Digne. *P.* 275. *B. de poste* de Castellane.

Mure (la), bourg (*Isère*), arr. de Grenoble, ch.-l. de cant., à 16 k. (3 l. ¾) N. O. de Corps, 32 kil. (7 l. ¼) S. de Grenoble, 10 kil. (2 l. ½) E. de Monestier-de-Clermont. On y fabrique des clous et des toiles d'emballage. On exploite aux environs des mines de houille et des tourbières, et du marbre noir veiné de blanc, qui reçoit bien le poli. Ce bourg est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2036. *Bur. de p. Rel. de p. aux chev.*

Mure (la), v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de St.-Nizier, sur l'Azergue, à 19 k. (4 l. ½) de Villefranche, 41 kilom. (9 l. ½) de Lyon. *Pop.* 864. *Bur. de poste* de Villefranche.

Mure-la-Fontaine, v. (*Isère*). *Voyez* St.-Laurent-des-Mures.

Mureaux, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, canton et commune de Damvillers, à 2 kil. (½ l.) de cet

endroit, 20 kil. (4 l. ½) de Montmédy. *P.* comp. celle de Damvillers, 779. *B. de p.* de Damvillers.

Mureaux, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, commune de Pargny-sur-Mureaux, à 7 k. (1 l. ¾) de Neufchâteau. *Pop.*.... *B. de poste* de Neufchâteau.

Mureaux (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. de Mézy, près de la Seine, à 16 k. (3 l. ⅔) de St.-Germain, 34 k. (7 l. ¾) de Versailles. *P.* 675. *B. de p.* de Meulan.

Mureil, v. (*Drôme*). *Voy.* St.-Jean-de-Mureil.

Murelet, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton de Rieumes, comm. du Pin, à 25 k. (5 l. ¼) de Muret. *P.* 22. *B. de p.* de Lombez, départ. du Gers.

Murello, v. (*Stura*), arr. de Savigliano, canton de Cavalermaggiore, près de la Stura, en plaine, à 13 k. (3 l.) N. O. de Savigliano. *P.* 1350. *B. de poste* de Savigliano.

Mures, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud d'Annecy. *Pop.* 308. *Bur. de poste* d'Annecy.

Muret, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, sur la Crise, à 11 k. (2 l. ¾) de Soissons, 34 k. (7 l. ¾) de Laon. Il y a un moulin à huile. *P.* comp. celle des Croutes, 260. *B. de poste* d'Oulchy.

Muret, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac, à 16 k. (3 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 672. *Bur. de poste* de Rhodez.

Muret, ville (*Haute-Garonne*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 6 m. (14 l.) E. S. E. d'Auch, 18 k. (4 l.) S. O. de Toulouse, 33 k. (7 l. ½) E. de Lombez, 20 k. (4 l. ½) N. N. E. de Carbonne, 82 m. (164 l.) S. p. O. de Paris. Long. 19. 5. lat. 43. 30. Cette ville, située sur la rive gauche de la Garonne, dans la partie basse du pays que l'on nommoit *le Comminges*, ci-devant Gascogne, étoit le ch.-l. d'une châtellenie et d'une subdélégation de son nom, le siége d'une justice royale et d'une maîtrise des eaux et forêts. Muret est célèbre dans l'histoire par un siége qu'elle soutint en 1213, et par une sanglante bataille qui se donna sous ses murs. Pierre II, roi d'Arragon, qui avoit pris le parti des Albigeois, aidé du comte de Toulouse, l'assiégea avec une armée de 100,000 hommes. Saint Dominique, qui étoit renfermé dans cette place avec l'évêque de Toulouse, appela à son secours Simon, comte de Montfort. Ce général trouva le moyen d'entrer dans la ville, et fit une vigoureuse sortie avec 14,000 hommes, à la tête desquels on vit, dit-on, saint Dominique, tenant un grand crucifix, et encourageant les troupes. L'armée du roi d'Arragon fut taillée en pièces, et ce prince tué dans le combat. Le bois du crucifix que tenoit saint Dominique, fut, à ce que l'on dit, percé de trois flèches, dont aucune n'atteignit le corps du Christ ni le saint. On bâtit sur le champ de bataille une chapelle, où l'on a conservé ce crucifix. Muret a une tannerie pour les cuirs, et sur la rivière de la Garonne quatre moulins à eau pour farine.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de 1re instance; elle a un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et un syndic des marins; cette ville est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Toulouse, 5e arrondissement maritime. *P.* comp. celle d'Estantens et d'Ox, 3153. *Bur. de poste.*

Muret, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Martel, près de la source de la Douce, à 27 kil. (6 l.) de St.-Céré, 6 m. (13 l. ½) de Cahors. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Martel.

Muret, v. (*Losère*). *Voy.* St.-Laurent-de-Muret.

Muret (le), v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, canton de Parentis-de-Born, comm. de Saugnac, à 6 m. (14 l. ½) de Tartas, 6 myr. (14 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comp. celle de Saugnac, 1366. *Bur. de poste* de Lhispothey.

Murette (la), v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Rives, à 27 k. (6 l.) de St.-Marcellin, 25 k. (5 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 770. *Bur. de poste* de Rives.

Murgenhausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach. *Pop.* 85.

Muriaglio, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur la Malosna, à sa jonction avec un ruisseau, à 22 k. (5 l.) S. O. d'Ivrée. *Pop.* 660. *Bureau de poste* d'Ivrée.

Murialto, v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Millesimo, sur la rive gauche de la Bormida, à 32 k. (7 l. ¼) S. E. de Mondovi. *P.* 1436. *Bur. de poste* de Ceve.

Murianette, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Domène, près de l'Isère, à 6 k. (1 l. ½) de Grenoble. *P.* 225. *B. de p.* de Grenoble.

Muriaumont, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Formerie, à 13 k. (3 l.) de Grandvilliers, 31 k. (7 l.) de Beauvais. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Muriaux, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Seignelegier, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de cet endroit, 20 k. (4 l. ½) S. de Porentruy. *Pop.* 652. *Bur. de p.* de Porentruy.

Murinais, v. (*Isère*), arr. et cant. de St.-Marcellin, près de la source du Merdaret, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Marcellin, 32 k. (7 l. ⅓) de Grenoble. Près de cette commune est une forêt appelée *la forêt de Piera*, consistant en 300 stérées. *Pop.* 467. *B. de p.* de St.-Marcellin.

Murisasco, v. (*Marengo*), arr. de Voguère, sur le revers d'une colline au bord d'un ruisseau qui se jette dans la Staffora, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Voguère. *P.* 175. *Bur. de poste* de Voguère.

Murisengo, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur le torrent de la Stura, à 31 k. (7 l.) S. O. de Casal. *P.* 1786. *Bur. de poste* de Casal.

Murlenbach, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Kilbourg, à 11 k. (2 l. ¾) N. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) E. de Schœnecken, 4 myr. (10 l.) N. de Trèves. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Trèves.

Murles, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, canton des Matelles, à 14 k. (3 l. ¼) de Montpellier. *P.* 56. *Bur. de poste* de Montpellier.

Murlin, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de la Charité, à 11 kil. (2 l. ¾) de cet endroit, 24 k. (5 l. ½) de Nevers. On voit, à 13 k. (3 l.) de la Charité, quatre forges pour fer et acier. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de la Charité.

Muro, bourg (*Golo*), arr. de Calvi, à 11 k. (2 l. ¾) de ce lieu, 5 myr. (11 l.) de Bastia. *P.* 734.

Mourol, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Besse, sur la Couse, à 24 k. (5 l. ½) S. S. O. de Clermont-Ferrand, 6 k. (1 l. ½) N. de Besse, 24 k. (5 l. ½) O. d'Issoire. *Pop.* 603. *B. de p.* de Besse.

Murols, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Barrez.

Muron, v. (*Charente-Infér.*), arr. de Rochefort, cant. de Tonnay-Charente, à 14 k. (3 l. ½) de Rochefort, 36 k. (8 l.) de Saintes. *P.* 784. *Bur. de poste* de Tonnay-Charente. *Rel. de poste aux chev.*

Murquenneville, v. (*Somme*),

arr. d'Abbeville, canton d'Hallencourt, comm. de Vaux, à 15 kil. (3 l. ½) d'Abbeville, 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Vaux, 175. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Murrange, v. (*Ourthe*), arr. et cant. de Malmédy, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Butgembach, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Cronenbourg, 20 kilom. (4 l. ½) E. de Malmédy. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Verviers.

Murs, v. (*Ain*), arr. et cant. de Belley, près du Rhône, à 13 k. (3 l.) de Belley, 7 m. (16 l. ¼) de Bourg. *Pop.* comp. celle de Gelinieux, 174. *Bur. de poste* de Belley.

Murs, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, canton de Paulhaguet, comm. de la Chapelle-Bertin, à 19 k. (4 l. ⅓) de Brioude, 30 k. (6 l. ¾) du Puy. *P.* compr. celle de la Chapelle-Bertin, 362. *Bur. de poste* de Brioude.

Murs, v. (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. de Pont-de-Cé, près de la Lubancy, à 8 k. (2 l.) d'Angers. *P.* 1078. *B. de poste* d'Angers.

Murs, v. (*Vaucluse*), arrond. d'Apt, cant. de Gordes, à 14 kil. (3 l. ½) d'Apt, 34 kil. (7 l. ¾) d'Avignon. *Pop.* 402. *Bur. de p.* d'Apt.

Murs (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, canton et comm. de Dourdan, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 15 kil. (3 l. ½) d'Etampes. *Pop.* comp. celle de Dourdan..... *Bur. de poste* de Dourdan.

Murtin, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Renwez, sur la Sormonne, à 14 kil. (3 l. ¼) de Charleville. *P.* 242. *Bur. de poste* de Mézières.

Murvaux, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Dun, près de la côte St.-Germain, à 16 k. (3 l. ¾) de Montmédy, 7 m. (15 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Dun-sur-Meuse.

Murvaux, v. (*Moselle*). *Voyez* Morvaux.

Murviel, v. (*Hérault*), arr. de Beziers, ch.-l. de cant., sur le Caulazon, à 13 kilom. (3 l.) N. O. de Béziers, 6 m. (14 l.) O. S. O. de Montpellier, 13 kil. (3 l.) O. de Servian. *Pop.* 1364. *B. de poste* de Béziers.

Murviel, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Montpellier, à 11 kilom. (2 l. ⅔) de cette ville. *Pop.* 374. *Bur. de poste* de Montpellier.

Murville, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Andenne, à 21 kil. (4 l. ¾) de Longwy, 36 k. (8 l.) de Metz. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Briey.

Murzo, v. (*Liamone*), arr. de Vico, cant. de Sorroinsu, près de la Liamone, à 2 k. (½ l.) de Vico, 31 k. (7 l.) d'Ajaccio. *Pop.* 162.

Mus, v. (*Gard*), arr. de Nîmes, cant. de Vauvert, à 9 k. (2 l. ¼) de Sommières, 16 k. (3 l. ¾) de Nîmes. Dans le territoire de cette commune, près de la ci-devant abbaye de St.-Gilles, on voit une roche molle, dont on tire les pierres appelées *bar de Mus*, enduites de lytophites, escara, mousses de mer et morceaux d'Oursins. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Calvisson.

Mus, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. et comm. de Murviel, à 13 k. (3 l.) de Béziers, 31 k. (7 l.) de St.-Pons. *P.* comp. celle de Murviel, 1364. *B. de p.* de Béziers.

Mus (le), v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, comm. de Doazit, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Sever, 27 kil. (6 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* comp. celle de Doazit et dépend., 1379. *Bur. de poste* de St.-Sever.

Musbach (Mittel-), v. (*Haut-Rhin*). *Voyez* Mittel-Murspach.

Musch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Aldenau, à 2 k. (½ l.) N. O. d'Hoffeld, 6 k. (1 l. ½) O. d'Adelnau, 5 m. (12 l.) O. p. N. de Coblentz. *P.* comp. celle d'Hoffeld et dépend., 334. *B. de p.* de Bonn.

Muscourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchâtel, à 25 kil. (5 l. ⅓) de Laon. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Fimes, dép. de la Marne.

Musculdy, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de ce lieu, 5 m. (11 l. ¼) de Pau. Il y a une veine de mine de plomb et des mines de fer près de ce village. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Mauléon.

Muse (la), rivière (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. de Vezins. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) S. O. de Séverac, coule au S., et passe à Castelmus, à Roquetaillade, et se rend dans le Tarn, à 13 k. (3 l.) O. p. S. de Milhaud.

Musée, sous la monarchie. Réunion de savans et de gens de lettres du second ordre, qui s'assembloient avec l'autorisation du Gouvernement. Court de Gebelin en étoit le fondateur. L'Académie des inscriptions se fût honorée en l'appelant parmi ses membres.

Sous la République il y a plusieurs musées.

Musée central des arts. Voyez Paris.

Musée Napoléon. Voy. Paris.

Musée des monumens français. Voyez Paris.

Musée des arts, sous la République. Un musée des arts a été établi dans chacune des villes de Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Bruxelles, Marseille, Rouen, Nantes, Dijon, Toulouse, Genève, Caen, Lille, Mayence, Rennes et Nancy. Ces musées ont été formés d'une collection de tableaux mise à la disposition de ces communes, par arrêté du Gouvernement du 14 fructidor an 9 (1er septembre 1800), et prise dans le musée central de Paris et dans le musée spécial de Versailles.

Musée des mines, sous la République. Ce musée à Paris, à l'hôtel des monnoies, est composé du cabinet que M. Sage, membre de l'Institut national, a été 45 ans à former à ses frais, pour servir à l'instruction des élèves de l'école des mines, école qu'il a fait créer en 1783, et qu'il a dirigée pendant dix ans. M. Sage s'est spécialement occupé à mettre de l'ordre dans cette collection; il a disposé circulairement à l'extérieur de l'amphithéâtre, des armoires qui renferment presque tout ce qui est connu en minéralogie. La galerie octogone qui règne au-dessus de l'amphithéâtre ellyptique renferme de grands échantillons de différens genres de minéraux. Une des galeries latérales offre une partie des mines de France, rangées par ordre de département. La nouvelle galerie transversale renferme les modèles des fourneaux et des machines employés à l'exploitation des mines. La troisième galerie est aussi destinée à contenir les mines de France, dont les essais et les produits sont renfermés dans un cabinet particulier. M. Sage a recueilli des marbres, des porphyres, des granits de France, dont il a fait faire, à ses frais, des vases et des tables qui décorent les galeries. Il y a des cours publics de chimie et de minéralogie, qui durent cinq mois. Ce musée est ouvert au public tous les jours.

Musée spécial de l'école française, sous la République. Ce musée est établi à Versailles, dans la galerie du château. On y voit réunis une quantité de tableaux peints par différens

férens maîtres très-habiles et beaucoup d'autres objets dont la collection précieuse et soignée stimule et pique la curiosité. Elle est très-propre à fortifier parmi les Français l'amour inné qu'ils ont pour les arts. Si les amateurs peuvent satisfaire leur curiosité, les savans et les artistes sont sûrs aussi de trouver des matériaux propres à développer leurs lumières et leurs talens. Il y a un cabinet d'histoire naturelle. Quoique différens morceaux en aient été tirés, sa composition actuelle et son ordonnance méritent une attention scrupuleuse. Quant à la bibliothèque, elle est précieuse et riche.

Muséum national d'histoire naturelle, ci-devant Jardin du Roi. *Voy.* PARIS.

MUSIÈGE, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, près de l'Usse, à 3 k. (¾ de l.) E. de Frangy, 4 k. (1 l.) S. E. de Chaumont, 31 k. (7 l.) S. O. de Genève. *P.* 42. *Bur. de p.* de Frangy.

MUSIGNY, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. d'Arnay-sur-Arroux, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 42 k. (9 l. ½) de Dijon. *Pop.* 154. *Bur. de poste* d'Arnay-sur-Arroux.

MUSINENS, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Chatillon, près du Rhône, à 16 k. (3 l. ¾) de Nantua, 4 m. (10 l. ½) de Bourg. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Chatillon-de-Michaille.

MUSLOCH, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Ste.-Marie-aux-Mines, comm. de Ste.-Croix, à 5 k. (1 l. ¼) de Ste.-Marie-aux-Mines, 23 k. (5 l. ¼) de Colmar. *Pop.* compr. celle de Ste.-Croix, 2121. *B. de p.* de Ste.-Marie-aux-Mines.

MUSSAC, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Chalais, commune de Serignac, sur la côte, près de la Tude, à 28 k. (6 l. ¼) de Barbezieux, 4 m. (10 l.) d'Angoulême. *Pop.* compr. celle de Serignac, 267. *Bur. de p.* de la Grole.

MUSSAIN, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. d'Hérines, comm. de Saintes, à 6 k. (1 l. ½) d'Hall, 8 k. (2 l.) d'Hérines. *Pop.* comp. celle de Saintes, 1367. *Bur. de p.* d'Hall.

MUSSAJOU (LA), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arcous, à 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. d'Oléron. Elle a de l'E. à l'O. 2 k. (½ l.) de long.

MUSSANO, v. (*Sesia*), arr. de Bielle, cant. de Graglia, sur la rive droite de l'Elvo, à 8 k. (2 l.) O. de Bielle. *Pop.* 610. *Bur. de p.* de Bielle.

MUSSBACH, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt, à 4 k. (1 l.) N. E. de cette ville, 7 m. (16 l. ½) S. S. O. de Mayence. *P.* 1002. *B. de poste* de Neustadt.

MUSSBAUM, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Sobernheim, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de cet endroit, 13 kil. (3 l.) S. O. de Stromberg, 7 m. (15 l. ½) S. de Coblentz. *Pop.* 210.

MUSSE (LA), v. (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, comm. de Berengeville, à 5 k. (1 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Berengeville, 154. *B. de p.* d'Evreux.

MUSSEM, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de St.-Omer, cant. d'Aire, comm. d'Ecques. *Pop.* compr. celle d'Ecques, 604. *Bur. de poste* d'Aire.

MUSSET, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de Grignols, comm. de Lerm, à 10 k. (2 l. ½) de Bazas, 6 kilom. (1 l. ½) de Grignols. *Pop.* compr. celle de Lerms, 783. *Bur. de poste* de Bazas.

MUSSEY, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Donjeux, à 6 k. (1 l. ½) de Joinville, 30 kil. (6 l. ¾) de Chaumont. On y fabrique de la faïence. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Joinville.

MUSSEY, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Revigny, près de l'Orne, à 7 k. (1 l. ½) de Bar. Il y a une carrière de pierres de taille exploitée. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

MUSSIAU, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. d'Auberive, à 23 k. (5 l. ½) de Langres, 4 m. (10 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 172. *B. de p.* de Grancey, dép. de la Côte-d'Or.

MUSSIDAN, ville (*Dordogne*). *Voy.* MUCIDAN.

MUSSIG-DANS-LE-RIETH, *ou* MOUSSIO, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Marckolsheim, à 16 k. (3 l. ¼) de Benfelden, 43 k. (9 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 445. *Bur. de poste* de Marckolsheim.

MUSSOIRE (LA), v. (*Orne*), arr. d'Alençon, canton de Courtomer, à 30 k. (6 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Nonant.

MUSSON, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Virton, sur la Batte, à 7 k. (1 l. (¾) S. O. de Rebange, 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Longwy, 34 k. (7 l. ¾) O. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Longwy.

MUSSOT, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Briey, comm. de Genaville, à 3 k. (¾ de l.) de Briey, 24 kil. (5 l. ½) de Metz. *Pop.* comprise celle de Genaville et Mernumont, 165. *Bur. de poste* de Briey.

MUSSY, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Boulay, 16 k. (3 l. ¾) de Metz. *Pop.* 117. *Bur. de p.* de Metz.

MUSSY, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Chaufailles, près de la Mussye, à 22 k. (5 l.) de Marcigny, 40 k. (9 l.) de Mâcon. On y trouve des mines de houille. *P.* 1470. *B. de p.* de la Clayette.

MUSSY-LA-FOSSE, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Flavigny, près de la Brenne, à 8 k. (2 l.) de Semur, 5 m. (11 l. ½) de Dijon. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Bussy.

MUSSY-LA-VILLE, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Virton, à 9 kil. (2 l. ¼) O. S. O. de Redange, 8 k. (2 l.) O. N. O. de Longwy, 38 k. (8 l. ½) O. de Luxembourg. *P.* 707. *Bur. de poste* de Longwy, dép. de la Moselle.

MUSSY-SUR-SEINE *ou* L'ÉVÊQUE, ville (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, ch.-l. de cant., sur la Seine, à 18 k. (4 l.) N. de Chatillon-sur-Seine, 18 k. (4 l.) S. de Bar-sur-Seine, 27 k. (6 l.) S. O. de la Ferté-sur-Aube. Cette petite ville du ci-devant Senonois étoit le siége d'un grenier à sel. L'évêque de Langres y avoit un château. Il y avoit une collégiale dont le chapitre étoit composé de huit chanoines : l'un d'eux étoit curé de la ville. Le territoire est couvert de vignes. C'est la patrie d'Edme *Boursault*, auteur dramatique et romancier; né en 1638, mort à Mont-Luçon en 1701. On a de lui plusieurs pièces de théâtre et d'autres ouvrages : *Esope à la cour*, *Esope à la ville*, *le Mercure galant*, ou *la Comédie sans titre*, *la Satyre des Satyres*, en un acte; avec quelques romans. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1634. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

MUSTERHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. de Goelheim, comm. de Dreisen, à 3 k. (¾ de l.) de Goelheim, 8 kil. (2 l.) de Winweiler, 4 myr. (10 l. ½) de Mayence. *Popul.* comprise celle de Dreisen, 472.

Muswеiler, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 33 k. (7 l. ½) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 341.

Mutellerie (la), v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de Cintrey, à 6 kil. (1 l. ½) de Verneuil, 33 k. (7 l. ½) d'Evreux. *Pop.* comprise celle de Cintrey, 661. *Bur. de poste* de Verneuil.

Mutigney, v. (*Jura*), arrond. de Dôle, cant. de Montmirey-le-Château, près de l'Oignon, à 21 kil. (4 l. ¾) de Dole, 7 m. (15 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 278. *Bur. de poste* de Dole.

Mutigny, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. d'Ay, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Epernay, 28 k. (6 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 97. *Bur. de poste* d'Epernay.

Mutigny, v. (*Marne*), arr. et cant. de Vitry-sur-Marne, comm. de la Chaussée, sur la Marne, à 13 k. (3 l.) de Vitry, 18 kilom. (4 l.) de Châlons. *Pop.* comprise celle de la Chaussée et dépendances, 873. *Bur. de poste* de Poiny.

Mutrecy, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretheville-sur-l'Aize, à 24 k. (5 l. ½) de Falaise, 14 k. (3 l. ¼) de Caen. *Popul.* 338. *Bur. de poste* de Thury-Harcourt.

Mutry, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. d'Ay, à 10 k. (2 l. ½) d'Epernay, 24 kil. (5 l. ½) de Châlons. *Pop.* 42. *B. de p.* d'Epernon.

Mutscheid, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach. *Pop.* compr. les dép., 814. *B. de p.* de Bonn.

Mutsch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, comm. d'Argenthal, à 2 kil. (½ l.) N. O. d'Argenthal, dont elle dépend. *Pop.* comp. celle d'Argenthal, 589.

Mutsich, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Musch.

Mutterstholtz, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Marckolsheim, près de l'Ill, à 11 k. (2 l. ¾) de Benfelden, 39 k. (8 l. ⅔) de Strasbourg. *Pop.* compr. celle de Thuwyr, 1358. *Bur. de poste* de Marckolsheim.

Mutterstadt, bourg (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Spire, 8 k. (2 l.) S. O. de Manheim, 6 myr. (14 l.) S. p. E. de Mayence. *Popnlat.* 1415. *Bur. de poste* de Spire.

Muttinghoven, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach, près de l'Erfft, à 4 kil. (1 l.) N. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) S. d'Heimertzheim, 5 myr. (12 l.) N. O. de Coblentz. *Pop.* 15. *Bur. de poste* de Bonn.

Mutzenhausen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. d'Hochfelden, à 16 k. (3 l. ¾) d'Haguenau, 21 k. (4 l. ¾) de Strasbourg. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Brumath.

Mutzenich, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Monjoie, à 6 kil. (1 l. ½) O. N. O. de cet endroit, 11 kil. (2 l. ¾) E. d'Eupen, 20 k. (4 l. ½) S. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 498.

Mutzerath, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton de Neverbourg, comm. de Kochshausen, à 5 myriam. (11 l.) de Luxembourg, 18 k. (4 l.) de Bitbourg. *Pop.* compr. celle de Kochshausen, 322. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Mutzig, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Molsheim, sur la Bruch, à 22 k. (5 l.) de Strasbourg. L'évêque de Strasbourg y avoit une très-belle maison de plaisance. Il y a une manufacture d'armes pour le compte de l'Empire. *Population* réunie à celle d'Hermolsheim, 2363. *Bur. de poste* de Molsheim.

Mutzig, v. (*Sarre*), à 7 myriam. (15 l. ½) de Trèves. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Trèves.

Munouio, étang (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Mauguio, à 1 kilom. (⅓ de l.) S. de cet endroit, près de la mer. Il a, de l'E. à l'O., 11 k. (2 l. ⅔) de long, 4 k. (1 l.) de large.

Muy (le), v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, à 15 kil. (3 l. ½) d'Arbois, 40 kil. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Salins.

Muy (le), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus, sur le Pis ou l'Artuby, à 14 k. (3 l. ¼) O. de Frèjus, 9 kil. (2 l. ¼) S. E. de Draguignan, 6 m. (14 l. ½) N. E. de Toulon. On y voit quatre moulins à huile, trois à blé, une tannerie, et trois scieries que l'eau fait mouvoir pour la fabrication des planches de sapin. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1531. *B. de p.* de Draguignan. *Rel. de p. aux chev.*

Muyderswaldt, forêt *ou* bois de Miderche (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fenestrange. Elle a 4673 mètres (2400 t.) de long sur 3895 mètres (2000 toises) de large.

Muydorge, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Crevecœur, à 15 k. (3 l. ½) de Breteuil, 11 k. (2 l. ⅔) de Beauvais. Il y a une fabrique de toile et quelques pressoirs à cidre. *Pop.* 243. *Bur. de p.* de Beauvais.

Muysen, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, canton de Vilvorde, sur la Dyle, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Semps, 2 k. (½ l.) S. E. de Malines, 21 k. (4 l. ¾) N. E. de Bruxelles. Son territoire produit du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du colzat et du lin, avec des pâturages et des bois. *Pop.* 1096. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Muzas, v. (*Ardèche*). *Voyez* Arras.

Muzelle, montagne (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. d'Entraigues; inclinée du N. O. au S. E. elle a 5 k. (1 l. ⅔) de long, et tient à la montagne de la Pisse.

Muzillac, bourg (*Morbihan*), arr. de Vannes, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) O. N. O. de la Roche-Bernard, 23 k. (5 l. ¼) E. S. E. de Vannes, 11 k. (2 l. ¾) S. de Questembert. C'est la résidence de deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval, l'autre à pied. *P.* comp. celle de Bourg-Paul, 1791. *B. de p. Relais de poste aux chevaux.*

Muzé, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Nonancourt, sur l'Avre, à 31 k. (7 l.) de Verneuil, 31 k. (7 l.) d'Evreux. *Pop.* 609. *Bur. de poste* de Dreux, dép. d'Eure-et-Loir.

Muzot, v. (*Ardèche*). *Voyez* St.-Jean-de-Muzot.

My, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Ferrière, à 2 k. (½ l.) O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Durbuy, 28 k. (6 l. ½) S. de Liége. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Liége.

Myennes, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Cosne, près de la Loire, à 4 k. (1 l.) de Cosne, 5 m. (12 l.) de Nevers. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Cosne.

Myhl, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg. *Pop.* 444.

Mylbeck, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. d'Alost, comm. de Moorsel, à 2 k. (½ l.) d'Alost, 9 k. (2 l. ¼) de Termonde. *Pop.* comprise celle de Moorsel, 1918. *Bur. de poste* d'Alost.

Mylen, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. et comm. de Lierre, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) de Malines.

Pop. comp. celle de Lierre, 9581. *Bur. de poste* de Lierre.

Myon, v. (*Doubs*), arrond. de Besançon, cant. de Quingey, sur la côte, près de la Lison, à 9 k. (2 l. ¼) de Quingey, 23 k. (5 l. ⅓) de Besançon. Il y a un martinet pour les outils d'agriculture. *Pop.* 318. *Bur. de poste* de Quingey.

Myoux, v. (*Doubs*), arr. et cant. de Pontarlier, comm. de Cluse, près du Doubs, à 3 k. (¾ de l.) de Pontarlier, 5 m. (10 l. ¼) de Besançon. *Pop.* compr. celle de Cluse, 891. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Myriagramme, Myriamètre, Myriare. Voyez *Poids et Mesures.*

N

Naast, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Soignies, près de la Senne, à 4 kil. (1 l. S. E. de Soignies, 6 kil. (1 l. ¼) N. de Roeulx, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Mons. *Pop.* 960. *Bur. de poste* de Soignies.

Nabails (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Nai, à 27 k. (6 l.) S. S. E. de Pau. Elle est ronde.

Nabat, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, sur le gave de Mauléon, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 41 k. (9 l. ¼) de Pau. *Pop.* 318. *B. de p.* de Mauléon.

Nabinaud, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. d'Aubeterre, sur la Dronne, à 36 k. (8 l.) de Barbezieux, 41 k. (9 l. ¼) d'Angoulême. *P.* 336. *B. de p.* de la Grole.

Nabirac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Domme, à 16 k. (3 l. ¾) de Sarlat, 7 m. (15 l.) de Périgueux. *Popul.* 712. *Bur. de poste* de Sarlat.

Nabouzat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Rochefort, à 14 kil. (3 l. ¼) de Clermont. *Pop.* 997. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Nabringhen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Desvres, à 18 k. (4 l.) de Boulogne, 8 m. (18 l. ½) d'Arras. *Pop.* 140. *Bur. de poste* de Samer.

Nachamp, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de St.-Jean-d'Angély, cant. de Tonnay-Boutonne, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Jean-d'Angély, 30 k. (6 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angély.

Nachtmanderscheid, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Vianden, comm. de Landscheid, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Vianden, 9 kilom. (2 l. ¼) N. p. O. de Diekirch, 39 k. (8 l. ¾) N. de Luxembourg. *Pop.* 64. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nachtsheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Virnebourg, à 2 k. (½ l.) S. p. E. de ce canton, 3 k. (⅕ de l.) N. N. O. de Montréal, 34 k. (7 l. ¾) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 140. *Bur. de p.* d'Andernach.

Nachweilerhof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Lautercken, commune de Ginsweiler, à 4 kilom. (1 l.) de Lautercken, 11 kilom. (2 l. ¾) d'Obermoschel, 6 m. (13 l. ½) de Mayence. *Pop.* comp. celle de Ginsweiler et dépend. .. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Nachweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Woerth, comm. de Froechwiler, à 18 kil. (4 l.) de Weissembourg, 40 k. (9 l.) de Strasbourg. *Pop.* 193. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Nackenheim (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Hackenheim.

Naconne, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Symphorien-de-Lay, comm. de Pradines, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Symphorien-de-Lay, 10 k. (2 l. ½) de Roanne. *Pop.* compr. celle de Pradines, 800. *B. de p.* de St.-Symphorien-de-Lay.

Nacqueville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Cherboug, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 7 myr. (16 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 610. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Nadailhac-le-Sec, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Salignac, à 19 kil. (4 l. ¼) de Montignac, 6 myr. (12 l. ⅔) de Périgueux. *P.* 794. *B. de p.* de Sarlat.

Nadaillac, v. (*Aveyron*), arr. et cant. d'Espalion, commune de Bessuejouls, à 3 k. (¾ de l.) d'Espalion. *Pop.* compr. celle de Bessuejouls, 334. *Bur. de p.* d'Espalion.

Nadaillac-le-Ruges, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de Peyrac, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Souillac, 13 kil. (3 l.) de Gourdon, 4 myr. (10 l. ¼) de Cahors. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Peyrac.

Nadaillat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. sud ouest de Clermont-Ferrand, commune de St.-Geneix-Champanelle, à 5 kil. (1 l. ¼) de Clermont. *Pop.* comp. celle de St.-Geneix et dépend., 1950. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

Nadales (la), riv. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Mont, pesat. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) S. O. de ce canton, coule au N. O. et se rend dans la Loire, à 6 kil. (1 l. ½) N. O. de sa source.

Nadalou (le), riv. (*Tarn*), arr. et cant. de Lavaur. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. de Lavaur, coule à l'O, puis à l'O. S. O., et se rend dans le Giron, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de sa source.

Nades, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. d'Ebreuil, à 19 k. (4 l. ⅔) de Gannat, 5 m. (12 l.) de Moulins. *Popul.* 518. *Bur. de poste* de Gannat.

Nades (la), riv. (*Haute-Garonne*), arr. de Grenade, cant. de Cadours. Sa source, à Cox, 3 k. (¾ de l.) N. de Cadours, coule au N. E., tourne à l'E. et se rend dans la Daire, à St.-Sernin de Rucancelle, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de sa source.

Nadilhac-le-Sec, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Lauzès, comm. de Cras, à 13 k. (3 l.) de Cahors. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de Cahors.

Nadoumont, v. (*Ourthe*). *Voyez* Audoumont.

Nadrin, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, comm. d'Ollomont, à 18 k. (4 l.) de Bastogne, 4 m. (10 l. ½) de Neufchâteau. *Pop.* comprise celle d'Ollomont, 331. *Bur. de poste* de Bastogne.

Nafraiture, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, cant. de Gédinne, à 1 k. (⅓ de l.) N. O. d'Orchimont, 7 k. (1 l. ⅔) S. de Gédinne, 34 k. (7 l. ⅔) S. O. de St.-Hubert. *Pop.* 130. *Bur. de p.* de Bouillon, départ. des Ardennes.

Naftel, v. (*Manche*), arr. de Mortain, cant. d'Isigny, à 14 kil. (3 l. ¼) de Mortain, 5 m. (12 l.) de Coutances. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de St.-Hilaire.

Nage (la), v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. d'Huriel, comm. de la Chapelaude, près de la Meu-

selle, à 10 k. (2 l. ½) de Mont-Luçon, 6 m. (14 l. ½) de Moulins. *Pop.* 240. *B. de p.* de Mont-Luçon.

Nagear (le), ruiss. (*Arriège*), arr. de Foix, canton d'Ax. Sa source, à 10 kilom. (2 l. ½) S. O. d'Ax, coule au N. E. et se rend dans l'Arriège, à 2 kilom. (½ de l.) N. O. d'Ax, 10 k. (2 l. ½) de sa source.

Nagel, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, à 21 k. (4 l. ¾) de Verneuil, 18 k. (4 l.) d'Evreux. *Pop.* 164. *Bur. de p.* de Conches.

Nagern, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, cant. et comm. d'Osperen, à 4 k. (1 l.) S. de Rambruch, 9 k. (2 l. ¾) O. d'Useldange, 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comp. celle d'Osperen et dép., 432. *B. de p.* de Diekirch.

Nages, v. (*Gard*), arr. de Nimes, cant. de Sommières, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 10 k. (2 l. ½) de Nimes. *Pop.* compr. celle de Soullongnes, 400. *B. de p.* de Calvisson.

Nages, v. (*Tarn*), arrond. de Castres, cant. de la Caune, sur la Vebres, à 7 k. (1 l. ¾) de la Caune, 4 m. (10 l.) de Castres. *Pop.* 1162. *Bur. de poste* de la Caune.

Naguille, étang (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Quérigut, à 15 k. (3 l. ½) O. de cette ville. Il a du N. au S. 1167 mèt. (600 toises) sur 389 mètres (200 t.) de large.

Nahe (la), riv. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, à 13 k. (3 l.) E. p. N. de cet endroit. Elle coule à l'E., puis au N. E., reçoit la Canelbach, la Prais, la Traun, la Sabach, Idarbach, la Lautenbach, l'Hassenbach, l'Hannebach, la Summerbach, après avoir arrosé Kirn, reçoit ensuite l'Hovbach, la Glan, passe à Ebernberg, reçoit au-dessus l'Alzens, traverse Creutznach, et montant au N. reçoit l'Appel, et va se rendre dans le Rhin à Bingen, après 9 m. (20 l.) de cours.

Nahon (le), riv. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. d'Ecueillé. Sa source, à 23 k. (5 l. ¼) E. N. E. de Châtillon, coule au N. N. E., et se rend dans la Fouzon, à 10 kil. (2 l. ½) N. N. E. de Valençay.

Nahuja, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, à 42 k. (9 l. ½) de Prades, 8 m. (18 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* 130. *Bur. de poste* de Mont-Libre.

Nailhoux, b. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) O. S. O. de cette ville, 31 k. (7 l.) S. de Toulouse, 6 k. (2 l.) N. E. de Cintegabelle. *Pop.* 1149. *Bur. de poste* de Villefranche-de-Lauragais.

Naillac, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de la Souterraine, près de la Brézentine, à 11 k. (2 l. ¾) de la Souterraine, 21 k. (4 l. ⅔) de Guéret. *Pop.* 2011. *Bur. de p.* d'Argenton, dép. de l'Indre.

Naillac, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. d'Hautefort, à 14 k. (3 l. ¼) d'Exideuil, 34 k. (7 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 1068. *Bur. de poste* d'Exideuil.

Nailly, v. (*Yonne*), arr. de Sens, cant. de Pont-sur-Yonne, à 5 kil. (1 l. ¼) de Sens, 5 myr. (12 l. ⅓) d'Auxerre. *Pop.* 979. *Bur. de poste* de Sens.

Nainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, à 11 kil. (2 l. ⅓) de cette ville, 43 kilom. (9 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 138. *Bureau de poste* de Ponthierry, dép. de Seine-et-Marne.

Naiset, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rouland-l'Eglise, à 21 k. (4 l. ¾) de Besançon. *P.* 664. *B. p.* de Besançon.

Naissac, v. (*Arriège*). *Voyez* Raissac.

Naïve (la), riv. (*Haute-Loire*), arr. d'Yssengeaux, cant. de Tence. Sa source, à 13 k. (3 l.) O. S. O. de cet endroit, coule au N. puis au N. E. et se rend dans l'Auzé, à 5 k. (1 l. ¼) de sa source.

Naives-devant-Bar, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Vavincourt, à 4 k. (1 l.) de Bar. *P.* 759. *B. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Naives-en-Blois, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Void, à 11 k. (2 l. ⅔) de Commercy, 31 k. (7 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 418. *Bur. de poste* de Void.

Naix, village (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Ligny, sur l'Ornain, à 21 k. (4 l. ¾) de Bar. C'étoit anciennement une ville célèbre et bien fortifiée : elle communiquoit à celle de Ligny par un chemin souterrain qui existe encore. Thierri, roi de Bourgogne, prit la ville de Naix en 612, sur Théodebert, roi d'Austrasie. Un chanoine régulier de l'Ordre de saint Augustin en étoit curé. Il y a trois feux de forges à deux marteaux et trente fourneaux, une fonderie et un martinet : il s'y fabrique du fer de toute espèce, obus et boulets. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Ligny.

Naizin, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Locminé, à 13 k. (3 l.) de Pontivy, 38 k. (8 l. ½) de Vannes. *Pop.* 1907. *Bur. de p.* de Locminé.

Najac, ville (*Aveyron*), arr. de Villefranche, ch.-l. de cant., sur l'Aveyron, à 18 k. (4 l.) S. p. O. de Villefranche, 5 m. (11 l. ½) O. S. O. de Rhodez, 27 k. (61.) O. de Sauveterre. C'étoit le siége d'une justice royale. Il y a dans son territoire des mines de cuivre rouge et de plomb, et des pierres ollaires. *Pop.* 2029. *B. de p.* de Villefranche.

Najeioules, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Tournon, comm. de Caziderogne, à 19 k. (4 l. ¼) de Villeneuve-d'Agen, 4 k. (1 l.) de Tournon. *P.... B. de p.* de Villeneuve-d'Agen.

Nak, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Alzey, à 4 k. (1 l.) O de ce canton, 32 kil. (7 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Worms.

Nakenheim ou Hackenheim, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Mayence, cant. de Wolfstein, à 6 k. (1 l. ½) O. de cet endroit, 3 k. (⅔ de l.) E. S. E. de Creutznach, 34 k. (7 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Nakenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oppenheim, près du Rhin, à 6 k. (1 l. ½) N. de ce canton, 8 kilom. (2 l.) de Mayence. *Pop.* 610. *Bur. de p.* de Mayence.

Nakterhof, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, com. de Neuleiningen, à 1 k. (¼ de l.) de Grunstadt, 13 k. (3 l.) de Goelheim, 5 m. (11 l. ¼) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Neuleiningen et dépendances, 392.

Nalatsé (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, à 13 k. (3 l.) S. O. de St.-Palais. Elle a du N. au S. 3 k. (¾ de l.) de long.

Nalbach, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, canton de Lebach, près de la Thel, rivière, à 9 kil. (2 l. ¼) O. S. O. de Lebach, 7 kil. (1 l. ¾) N. de Sarre-Libre, 5 m. (11 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 478. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, départ. de la Moselle.

Naleumont, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, comm. des Fossés, à 25 k. (5 l. ¾) d'Arlon, 8 k. (2 l.) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle des Fossés, 287. *Bur. de poste* d'Arlon.

Naliers, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Thuin, à 9 k. (2 l. ¼) E. de ce canton, 4 k. (1 l.) E. p. N. d'Ham-sur-Heure, 38 k. (8 l. ½) E. S. E. de Mons. *Populat.* 1190. *Bureau de poste* de Charleroy.

Nalliers, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de l'Hermenault, à 16 k. (3 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1635. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Nalliers, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de St.-Savin, près de la Gartempe, à 20 k. (4 l. ½) de Montmorillon, 39 k. (8 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 561. *Bur. de poste* de St.-Savin.

Nalzen, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Lavelanet, à 14 k. (3 l. ¼) de Tarascon. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Mirepoix.

Nambsheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Neuf-Brisack, près du Rhin, à 22 k. (5 l.) de Colmar. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Neuf-Brisack.

Nameche, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. d'Héron, au bord de la Meuse, à 8 kil. (2 l.) S. de Pointillas, 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. d'Andenne, 4 m. (10 l. ¼) S. O. de Liége. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Namur, dép. de Sambre-et-Meuse.

Namedi, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. d'Andernach, près du Rhin, à 3 kil. (¾ de l.) N. N. O. de ce lieu, 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de Breisich, 15 k. (3 l. ½) N. O. de Coblentz. Ce village est près du rivage, dans la gorge de deux montagnes couvertes de bois, à 4 k. (1 l.) d'Andernach. Les radeaux que l'on y construit pour les chantiers de la Hollande lui donnent une espèce de renommée. *Pop.* 214.

Namen, v. (*Escaut*), arr. de l'Écluse, canton d'Hulst, commune de Grauweclooster, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. d'Hulst, 7 kil. (1 l. ¾) O. p. N. du Fort-Lées, 42 k. (9 l. ½) N. N. E. de Gand. *Pop.* comp. celle de Grauweclooster, 978. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Namen, ville (*Sambre-et-Meuse*). *Voyez* Namur.

Naminne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant sud de Namur, comm. de Dave, à 6 k. (1 l. ½) de Namur. *Pop.* comp. celle de Dave, 797. *Bur. de poste* de Namur.

Nampel, v. (*Oise*), arrond. de Compiegne, cant. d'Attichy, à 13 k. (3 l.) de Noyon, 7 m. (16 l. ½) de Beauvais. *P.* 646. *B. de p.* de Noyon.

Nampcelles-la-Cour, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Vervins, près de la Brune, à 9 k. (2 l. ¼) de Vervins, 37 k. (8 l. ¼) de Laon. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Vervins.

Nampon-vers-Ponthieu, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Rue, à 28 k. (6 l. ¼) d'Abbeville, 6 m. (14 l. ½) d'Amiens. *Pop.* compr. les dépend. 499. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer, départ. du Pas-de-Calais.

Namps-au-Val, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Conti, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu. *Pop.* 376. *Bur. de poste* de Poix.

Namps-au-Mont, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Conti, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Amiens. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de Poix.

Nampteuil-la-Fosse, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, à 10 k. (2 l. ½) de Soissons, 18 k. (4 l.) de Laon. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Soissons.

Nampteuil-la-Fosse, village (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Chatillon, à 16 k. (3 l. ⅔) de Reims, 38 k. (8 l. ½) de Châlons. *Pop.* 318. *Bur. de poste* de Reims.

Nampteuil-Notre-Dame, v. (*Aisne*), arr. de Chateau-Thierry, cant. de Fère-en-Tardenois, près de l'Ourcq, à 16 k. (3 l. ⅔) de Château-Thierry, 4 m. (10 l.) de Laon. *Pop.* 104. *Bur. de poste* d'Oulchy.

Nampteuil-sous-Muret, village (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Château, sur la Crise, à 11 k. (2 l. ⅔) de Soissons, 32 k. (7 l. ¼) de Laon. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Soissons.

Nampteuil-sur-Ourcq, village (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-St.-Front, à 16 k. (3 l. ¾) de Château-Thierry, 5 m. (10 l. ¾) de Laon. *Popul.* comprise celle de Rozai-St.-Albin, 92. *B. de* de Neuilly-St.-Front.

Nampty, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Conti, à 14 k. (3 l. ½) d'Amiens. *P.* compr. celle de Coppegueule, 125. *B. de p.* d'Amiens.

Namur, ci-dev. comté. Le ci-dev. comté de Namur étoit une des 17 provinces des Pays-Bas. Cette ci-devant province n'avoit que 5 m. (12 l.) de longueur, et 4 m. (10 l.) de largeur; ce comté avoit pour bornes, au nord, le ci-dev. Brabant, dont il étoit séparé par la haute chaussée, qui est un reste des anciens chemins de l'empire romain, venant de Bavay, et conduisant vers Tongres; au couchant, il a la ci-devant province du Hainaut; au levant, la Hasbaye et le Condroz, terres du ci-devant pays de Liége; et au midi, le pays entre Sambre et Meuse. Son territoire est montueux et inégal, arrosé des rivières de la Meuse, de la Sambre, et de la Mehaigne. Il est rempli de forêts et de gibier, sur-tout dans sa partie méridionale, où est le bois de Marlagne. Il renferme quantité de mines de fer et de plomb, des carrières de toutes sortes de marbres, des fosses d'où l'on tire des pierres blanches et bleues, des ardoises, de la houille ou charbon de terre, plusieurs forges, verreries, etc. C'est en quoi consistent le principal commerce et les richesses du pays. On y admire l'industrie des habitans, qui travaillent aux mines et aux carrières, et les machines dont ils se servent pour faire écouler les eaux; nommément celle qui sert à tirer le plomb, que l'on fait mouvoir par la seule fumée; c'est une invention nouvelle. Le Namurois ou province et comté de Namur contenoit les villes de *Namur*, qui en étoit la capitale, *Charleroy*, *Charlemont*, *Marienbourg*, *Bouvigne*, *Walcourt*, et environ cent quatre-vingts bourgs ou villages. Les habitans sont ceux que Jules-César, dans ses *Commentaires*, appelle *Pleumosiens*: ils dépendoient autrefois des Advatiques, peuples de Tongres. Les auteurs des antiquités belgiques donnent une suite chronologique des marquis et comtes de Namur. On ignore le temps auquel le Namurois fut érigé de marquisat en comté; on trouve même plusieurs de ceux qui l'ont possédé autrefois, indifféremment nommés comte ou marquis de Namur. Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, ayant obtenu, le 22 janvier 1712, la souveraineté des Pays-Bas, par la cession de Philippe V, fut inauguré en personne le 17 mai suivant, comte de Namur, dans la ville capitale; mais ce prince renonça, en 1714, à toutes ses prétentions sur ce comté. Charles VI, empereur et roi d'Espagne, y fut inauguré le 8 octobre 1717. Le comte de Launoy de Clairvaux, administrateur de la province, reçut l'hommage au nom de S. M. En 1718, il s'éleva un tumulte à Malines, suscité par les porteurs de sacs, qui, joints à la populace, firent, par force, révoquer au magistrat une sentence qui étoit don-

née contr'eux. Ils pillèrent la maison de l'Ecoutelle, et braquèrent le canon contre les soldats qui voulurent arrêter ces mutins. On y envoya ensuite quelques troupes, et plusieurs des factieux ayant été emprisonnés, le grand conseil rendit sentence, le 21 août 1720, par laquelle quatre furent pendus en effigie, et plus de cent bannis. En 1746, après que Malines eût été pendant l'hiver le quartier-général des troupes alliées, qui avoient fait quelques fortifications, les généraux qui les commandoient jugèrent à propos de l'abandonner le 12 de mai. Les Français y entrèrent le même jour, après une attaque qui ne dura que trois heures. Ils y firent un capitaine et environ cinquante-cinq soldats prisonniers de guerre. Louis XV y arriva le 15 du même mois : il visita d'abord l'église métropolitaine, et il fut logé à la commanderie de Pitsembourg.

Les Français s'emparèrent de ce pays en 1792. Les Autrichiens le reprirent en 1793; en l'an 4 (1794) les Français le prirent de nouveau, et depuis cette époque, il est resté en leur pouvoir. Il forme aujourd'hui en totalité ou en partie les départemens de Sambre et Meuse, de l'Ourthe, de Jemmapes et des Ardennes. *Voyez* ces départemens pour les productions, l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne ce pays.

NAMUR, ville (*Sambre-et-Meuse*), ch.-l. de départ., d'arr. et de cant., à 5 m. (12 l. ½) O. N. O. de Liége, 5 m. (10 l. ¾) N. de Dinant, 6 myr. (13 l.) S. E. de Bruxelles, 7 m. (15 l.) E. de Mons, 26 myriam. (58 l.) N. N. E. de Paris. Long. 22. 32. latit. 50. 25. Cette ville étoit la capitale de la ci-devant province et comté de Namur, qui étoit une des dix-sept provinces des Pays-Bas; c'est une des fortes villes des Pays-Bas. Elle est située au confluent de la Sambre et de la Meuse, entre deux montagnes. Elle étoit défendue par un château très-fort, qui a été bâti long-temps avant la ville. Le château renfermoit anciennement, avec ses fortifications, autant d'étendue que la ville même; il étoit divisé en trois parties, dont l'une étoit le vieux château; on y voyoit une église dédiée à saint Pierre, autrefois collégiale; l'autre partie, plus élevée, se nommoit *Terre-Neuve*; et la troisième, étoit le *Fort d'Orange*, ou de *Coehorn*, du nom du célèbre ingénieur, qui le traça l'an 1691 par ordre de Guillaume III, roi d'Angleterre. Plusieurs forts environnoient la ville; les plus considérables étoient le fort de Meuse, le fort Guillaume et le fort Cocquelet, vers la porte de Louvain, dont les fortifications occupoient une grande étendue. Ce château et les fortifications ont été démolis en 1782 et 1784, par ordre de l'Empereur.

Louis XIV assiégea Namur en personne, le 25 mai 1692, après l'avoir fait investir par le marquis de Boufflers. Le 1er juin on ouvrit la tranchée, et la ville ne tint que six jours. On attaqua le fort d'Orange, qui se rendit le 22, et la garnison fut conduite à Gand. Les Français attaquèrent alors le vieux château, qui, n'ayant pu être secouru, se rendit. Le prince de Barbançon, gouverneur de la ville et de la province, capitula le 30 juin; la garnison fut conduite à Louvain, et le comte de Guischard fut établi gouverneur. Les Français y restèrent pendant 3 ans, et augmentèrent considérablement les ouvrages. Cependant le roi Guillaume III investit cette place le 3 juillet 1695. Le maréchal de Boufflers s'y étoit jeté la veille, avec un renfort considérable de troupes. Le siége fut un des plus meurtriers et des plus mémorables de toute cette guerre; car on y fit de part et d'autre des efforts surprenans : la garnison étoit de 14,000 hommes. Le maréchal de Villeroy commandoit une armée de 100,000 hommes pour faire diversion. Il se servit de toutes les ruses de la guerre pour combattre la petite armée du prince de Vaudemont en Flandre; mais celui-ci fit une retraite des plus belles. Villeroy prit Deinse et Dixmude par la lâcheté de leur garnison; il s'avisa même de bombarder Bruxelles, pour détourner, par ce désastre, les alliés du siége de Namur; mais rien ne rebuta les princes et les généraux qui faisoient ce siége: on donna jusqu'à trois assauts furieux en un même jour, contre la ville qui se rendit le 4 août. Ensuite, ayant continué l'attaque de tous les châteaux en même temps, ils donnèrent, le 30 août, un assaut général, qui dura depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, et ils se rendirent.

Le 26 juillet 1704, l'armée des alliés, commandée par le comte de Nasau-Owerkercke, s'approcha de cette place; mais, après y avoir jeté quantité de bombes et de boulets rouges, elle se retira sans avoir causé un grand dommage. En 1713, la paix ayant été conclue à Utrecht entre la France, l'Espagne et les Alliés, Namur fut cédée aux Etats-généraux des Provinces-Unies, pour leur servir de barrière contre la France, et l'an 1714, le comte Maffey, général des troupes bavaroises, qui occupoient auparavant la ville au nom de l'électeur, la remit aux troupes des Etats, qui y restèrent les maîtres du gouvernement militaire, à charge d'entretenir les fortifications : cependant la souveraineté et le gouvernement civil et politique étoient toujours restés à la maison d'Autriche. Les Français investirent Namur au commencement de septembre 1746, avec un corps d'armée commandé par le comte de Clermont et par le général comte de Lowendal. La tranchée fut ouverte le 12 devant la ville, qui se rendit le 19. On commença à tirer contre le château le 24, et il se rendit le 30 du même mois de septembre. Le lieutenant-général hollandais Crommelin se rendit prisonnier de guerre avec toute sa garnison. M. de Lowendal y demeura gouverneur jusqu'au 10 février 1749, que les Français évacuèrent cette place, conformément au traité de paix d'Aix-la-Chapelle; et les troupes des Etats-généraux y rentrèrent le même jour, et sur le même pied qu'auparavant. Le 28 messidor an 2 (17 juillet 1794), Namur, ainsi que sa citadelle, fut prise par l'armée française, commandée par le général Hatry; l'ennemi, dans une retraite forcée, laissa cinquante pièces de canon. Les Français firent quatre cents prisonniers, et le reste des fortifications fut entièrement rasé: elles ne présentent plus que des ruines.

Cette ville étoit autrefois le siége d'un évêché. On n'y compte que quinze évêques depuis l'érection de cet évêché, qui ne date que de 1562, jusqu'en 1779, que le comte Albert-Louis de Lichtervelde en occupa le siége jusqu'à la suppression du clergé en 1793. La cathédrale est assez belle: les ci-devant évêques et chanoines la firent démolir, ainsi que la paroisse saint Jean. En 1751 on en bâtit une nouvelle, dont le prince de Gavre, alors gouverneur de la province, posa la première pierre au nom du duc Charles de Lorraine. Outre l'église cathédrale, une collégiale, le séminaire et quatre paroisses, il y avoit

six couvens de religieux et sept autres de filles, Récollets, Capucins, Dominicains, Carmes-déchaussés, Croisiers et Jésuites; ceux-ci enseignoient les humanités. Ceux des filles étoient les Bénédictines réformées, dites de *Notre-Dame de la paix*, les Ursulines, les Carmélites, les Annonciades, les Récollettes, les Dames-Blanches, et les Sœurs-Noires. Il y a deux hôpitaux civils, l'un pour les vieillards et les enfans-trouvés; l'autre pour les malades de la commune seulement. L'église des Jésuites étoit magnifique; on y admiroit sa voûte de marbre blanc, soutenue par douze grandes colonnes de marbre rouge, comme tout le reste de l'édifice, son frontispice et ses richesses. Namur offre à l'œil des curieux et des connoisseurs un grand nombre de beautés qu'on trouveroit difficilement dans beaucoup d'autres villes. Il y avoit dans celle-ci un genre de divertissement singulier. Les habitans, montés sur des échasses d'une hauteur surprenante, partagés en deux bandes, se battoient l'un contre l'autre : les uns se nommoient *Mélans*, et le parti contraire, *Havresses*. On y trouve beaucoup de forges, six fourneaux, des batteries, une tréfilerie, un marteau, dont il sort une énorme quantité de fer que l'on débite presque entièrement dans les fabriques de clous, à Liége, Charleville et Charleroy. Mais son principal commerce consiste en cuivre, plomb, marbre dit de *Namur*, chaux et charbon de terre. Les trois premiers objets s'envoient à Liége, Maëstricht, et même jusqu'à Amsterdam; les deux autres s'embarquent sur la Meuse pour diverses destinations. La tannerie y est en grande réputation. La coutellerie, généralement estimée, est une branche de commerce considérable, ainsi que la chapellerie; on y trouve aussi quelques fabriques de tabac. Les carrières de Sanson, à 4 kilom. (1 l.) de Namur, fournissent une pierre blanchâtre, avec laquelle on pave l'intérieur des maisons; les morceaux de pierre bleue, provenant des carrières du département, sont également coupées et appareillées pour varier le carreau des appartemens. A Sanson on voit les ruines d'un château construit par Clodion, premier roi des Français, sur les débris d'un temple dédié à Mercure par les armées victorieuses de César. Ce monument et autres semblables attestent le long séjour que les Romains ont fait dans ce pays. A 4 kil. (1 l.) de Namur on voit l'hermitage de Mortagne, où étoit un superbe couvent de Carmes déchaussés, fondé en 1620 par l'archiduc Albert et l'Infante Isabelle, souverains des Pays-Bas. C'étoit le premier hermitage que ces pères aient eu dans les Pays-Bas.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés à Namur, sont Jean-Baptiste *Bouvine*, peintre habile dans les portraits et dans les sujets d'histoire. Son fils marcha sur ses traces. Ils vivoient tous deux dans le dix-septième siècle. — *Juppin*, aussi peintre célèbre, sur-tout grand paysagiste. — Jean *Nicolaï*, frère jésuite; il fut un des premiers élèves de Rubens. — Antoine *Thomas*, né en 1620, savant mathématicien; il fut envoyé par le roi de France à la cour du roi de Siam, et enseigna la géométrie à Cam-hi, alors empereur régnant de la Chine. — Gilles *Raguet*, né en 1666. On a de lui l'*Histoire sur la diplomatie de dom Mabillon*; une traduction de la *Nouvelle Atlantide de Bacon*. — Jean-François *Grosse*, né en 1697; ce fut un des plus savans canonistes des Pays-Bas. — Cornelis *Faudacq*, très-savant chirurgien. On a de lui *digressions sur les plaies*. *Traité des plaies faites par les armes à feu*.

La ville de Namur est le siége d'un évêché qui relève de Malines, de la préfecture, d'une cour de justice criminelle, d'un tribunal de première instance et de commerce. Il y a une école centrale, un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un receveur général, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Cette ville étoit une place de guerre; elle a été supprimée par un arrêté des consuls du 1er vendém. an 12 (24 septembre 1803), qui a ordonné en même temps la vente des terrains et fortifications: c'est la résidence de deux brigades de la gendarmerie, l'une à cheval et l'autre à pied. *Pop.* 15085. *B. de p. R. de p. aux chev.*

NANÇAY, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, cant. de Vierzon, à 18 k. (4 l.) de cet endroit, 33 k. (7 l. ½) de Bourges. *Pop.* 934. *Bur. de p.* de Vierzon.

NANCELLE, v. (*Saone-et-Loire*), arrond. et cant. nord de Mâcon, comm. de St.-Sorlin, à 7 k. (1 l. ½) de Mâcon. *P.* 176. *B. de p.* de Mâcon.

NANCES, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier; cant. de Bletterans, sur la côte, près de la Seille, à 11 k. (2 l. ½) de Lons-le-Saunier. *P.* 406. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

NANCES, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Novalaise, à 11 k. (2 l. ¾) de Chambéry. *P.* 359. *Bur. de poste* de Chambéry.

NANCLARD, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de St.-Amand-de-Bouex, à 18 k. (4 l.) de la Rochefoucauld, 22 k. (5 l.) d'Angoulême. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Mansle.

NANÇOIS-LE-GRAND *ou* GRAND-NANÇOIS, v. (*Meuse*), arr. et cant. de Commercy, près du Malval, ruiss., à 16 k. (3 l. ½) de Commercy, 18 k. (4 l.) de Bar-sur-Ornain. *P.* 218. *B. de p.* de Ligny.

NANÇOIS-LE-PETIT, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ormain, canton de Ligny, sur l'Ornain, à 11 k. (2 l. ¾) de Bar. *Pop.* 496. *B. de p.* de Ligny.

NANCRAS, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Saujon, sur le Monard, à 9 kil. (2 l. ¼) de Saujon, 19 kilom. (4 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Saujon.

NANCRAY, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rouland-l'Eglise, à 11 k. (2 l. ¾) E. de Besançon, 18 k. (4 l.) S. O. de Baume-sur-le-Doubs, 16 k. (3 l. ½) N. d'Ornans. *P.* 495. *B. de p.* de Besançon.

NANCRÉ, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, canton de Vailly, comm. de Jards, à 13 k. (3 l.) N. O. de Sancerre, 40 k. (9 l.) N. O. de Bourges, 22 k. (5 l.) S. E. d'Aubigny. *Pop.* compr. celle de Jards et Boucard, 1954. *Bur. de poste* de Sancerre.

NANCRÉ, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Richelieu, à 29 k. (6 l. ½) de Chinon, 13 k. (3 l.) de Richelieu, 5 myriam. (11 l. ½) de Tours. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Richelieu.

NANCRÉ, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, à 7 kil. (1 l. ½) de Bois-Commun, 36 k. (8 l.) d'Orléans. *Pop.* 896. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

NANCUISE, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, près du Valcuzon, ruisseau, à 8 kil. (2 l.) d'Orgelet, 23 k. (5 l. ½) de Lons-le-Saunier. Il y a un martinet. *Pop.* 188. *Bur. de p.* de St.-Amour.

NANCY, ville (*Meurthe*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., à 4 m. (10 l.) S. E. de Metz, 18 k. (4 l.) E. de Toul, 22 k. (5 l.) S. E. de Pont-à-Mousson, 13 m. (30 l.) S. O. de Strasbourg, 13 m. (29 l.) de Langres, 18 m. (41 l.) de Châlons-sur-Marne, 23 m. (51 l.) de Reims, 11 m. (25 l.) S. E. de Luxembourg, 32 m. (72 l.) E. de Paris. Long. 23. 51. 33. lat. 48. 41. 28. Cette ville, située dans une plaine agréable, à 1 k. (¼ de l.) du bord gauche de la Meurthe, étoit la capitale du ci-devant duché de Lorraine. Elle fut prise en 1475 par Charles, dernier duc de Bourgogne, et reprise en 1476 par le duc René, après la bataille de Morat. Charles l'assiégea de nouveau; mais il y fut tué et son armée défaite, le 5 janvier 1477. Louis XIII et le cardinal de Richelieu firent le siége de Nancy en 1633, et ils y entrèrent le 25 septembre de la même année. Louis XIV ne rendit la ville qu'en 1661, et on démolit alors toutes ses fortifications qui passoient pour les plus belles de l'Europe; et dans un voyage qu'il fit en 1673, il fit relever les fortifications de la ville vieille. Nancy se divise en ville vieille et ville neuve, autrefois séparées, maintenant réunies.

Tout ce qui compose la ville neuve est magnifique; elle fut commencée en 1541, sous le règne du grand duc Charles. Les rues et les places y sont, sur-tout, de la plus grande majesté. Rien n'est plus élégant, plus frais, plus flatteur à l'œil que cette rue appelée *la Carrière*, qu'une allée d'arbres ombrage, que des bâtimens d'architecture uniforme prolongent, qu'un arc de triomphe ouvre, que l'hôtel du gouverneur termine, et d'où l'on sort par deux colonnades dont l'une communique à la ville vieille et l'autre à une promenade, dite la *pépinière*, dont l'on chercheroit vainement ailleurs la pareille. La place que l'on nommoit *royale* est d'une beauté plus sévère. La maison commune, l'un des plus beaux édifices qui soit en France, occupe l'une des faces; les deux façades latérales, coupées dans le centre par deux rues immenses dont les extrémités aboutissent à deux portes de la ville, bâties en arc de triomphe, forment quatre pavillons carrés: l'hôtel des douanes, celui de la ci-devant intendance, celui de la comédie, et le quatrième occupé par des particuliers, composent ces deux latérales. La face opposée à la maison commune est formée de maisons uniformes, mais moins élevées, pour laisser voir, dans toute sa grace, l'arc de triomphe dont nous venons de parler qui communique à la Carrière. Quatre grilles du dessin le plus noble, accompagnées en bronze et en rocailles, ferment les quatre angles. On voyoit au milieu de cette place la statue pédestre de Louis XV; mais elle a été détruite en même temps que la royauté en France. Les casernes sont magnifiques; l'hôpital est beau. Il ne reste à Nancy pour toute défense que deux mauvaises tours appelées *citadelles*.

Cette ville avoit cour souveraine, chambre des comptes, cour des aides et des monnoies, hôtel des monnoies, chambre des consultations, justice consulaire, bailliage, grande maîtrise des eaux et forêts, hôtel-de-ville, lieutenant-général de police. C'étoit la résidence du commandant général des duchés de Lorraine et de Bar, du grand prévôt de la maréchaussée de ces provinces et de l'intendant de la généralité. On y entretenoit un état-major et une forte garnison.

Outre sept églises paroissiales, on y voyoit l'église primatiale dont l'érection fut faite en 1602, à la prière du grand duc Charles III. Dans cette église étoit le corps de saint Sigisbert III, roi d'Austrasie, l'abbaye de St.-Léopold, de l'Ordre de saint Benoît. On commença à bâtir l'église en 1701; elle fut consacrée en 1734. Les couvens et communautés pour les hommes étoient des Bénédictins, chanoines réguliers de saint Augustin, des prêtres de la congrégation de saint Maur, de l'Oratoire, des Prémontrés, Augustins, Jacobins, Cordeliers, Carmes déchaussés, Tiercelins *ou* Pénitens de Picpus, Capucins et Minimes. Les communautés de filles étoient les Dames prêcheresses ou Dominicaines, les Annonciades célestes, les Dames du St.-Sacrement, les filles de la congrégation de Notre-Dame, celles de la Visitation, les religieuses de Notre-Dame du Réfuge, les Carmélites, Tiercelines, Orphelines, Sœurs grises ou religieuses de Ste-Elisabeth, les Filles de la charité. Le collége de Nancy étoit dirigé par des séculiers; trois écoles gratuites l'étoient par les frères de l'institut des écoles chrétiennes: il y avoit une autre école pour les filles pauvres, et trois hôpitaux. Les Cordeliers avoient chez eux le mausolée du cardinal Charles de Lorraine, fait par Drouin; le tombeau de Jacques Callot. La maison ci-dev. des Missions royales, bâtie dans le faubourg de Bon-Secours, par le roi de Pologne, en 1742, est un des plus beaux bâtimens que l'on puisse voir. Ce fut le roi de Pologne qui posa la première pierre de la belle église de Notre-Dame de Bon-Secours, le 14 août 1738. La reine de Pologne y a été inhumée le 19 mars 1747; son époux lui érigea un mausolée en marbre blanc, de 10 mètres (30 pieds) de haut, sur 6 m. (18 p.) de large. *Stanislas Leczinski* mourut à Lunéville le 23 février 1766, des suites d'un accident, et fut inhumé le 4 mars dans cette même église. Le règne du roi de Pologne dans les états de Lorraine a été marqué par une foule d'établissemens utiles. La maison de force de Maréville, située à 2 k. (½ l.) de Nancy, fut abandonnée aux frères de l'Institut des écoles chrétiennes, pour y soigner ceux que le gouvernement y faisoit enfermer par lettres de cachet.

La ville de Nancy n'est pas au nombre des anciennes villes; elle n'étoit pas connue avant le 12e siècle. Les sciences et les arts se sont long-temps ressentis en Lorraine des troubles et des malheurs des guerres. Ils reprirent vigueur sous Léopold: les progrès s'en ralentirent ensuite par plusieurs causes. Le roi de Pologne vint les ranimer: il fonda à Nancy une bibliothèque publique, une société royale des sciences et belles-lettres, un collége royal de médecine, etc.

La situation de cette ville est charmante par toutes les beautés qu'elle renferme; elle abonde en choses nécessaires à la vie. Les mœurs françaises s'y sont introduites avec un luxe poussé au-delà des richesses des habitans.

La principale fontaine martiale de Lorraine est située au couchant, au pied de l'angle d'un cavalier du bastion St.-Thiébault, de la ville même de Nancy. On nomme cette fontaine, qui a été anciennement connue, *la fontaine de St.-Thiébault*, parce qu'il y avoit autrefois, à côté de sa source, une chapelle où ce saint étoit honoré. L'eau s'écoule depuis sa source par un canal en pierre de taille voûté, de la hauteur de 1 mètre (trois à quatre pieds), qui vient aboutir en partie à la fontaine, qui est au bas de l'hôtel dit *la gendarmerie*, et en partie au bas du

ruisseau

ruisseau du moulin. On y a construit un petit boug ou auge carrée en pierre de taille. L'eau de cette source est claire, brillante, fraîche et légère, d'une odeur vineuse. Lorsqu'on passe la tête sous la voûte, on y aperçoit sensiblement l'effet des exhalaisons spiritueuses de cette eau. Elle est d'une saveur plus ou moins ferrugineuse, aigrelette et astringente : elle a quelquefois un goût d'encre à écrire. Ces eaux sont souveraines pour un grand nombre de maladies. On les recommande contre les hydropisies de poitrine et les menaces d'apoplexie. Une source très-abondante, amenée du village de Boudonville, au lieu le plus éminent de la ville vieille à l'occident, distribue ses eaux dans tous les quartiers, et en arrose toutes les rues.

Le commerce industriel de Nancy consiste en quelques manufactures de draps où l'on fabrique des draps de diverses qualités, des coutils, des flanelles propres à doubler, des tricots, des molletons, espagnolettes et étamets. On y comptoit trois autres manufactures en coton, où l'on fabrique des toiles, mouchoirs et siamoises rayées; une autre manufacture de bas, et six fabriques de tabac. On y fait aussi des tapisseries, de la bonneterie, des chandelles très-estimées, du savon, des liqueurs de table. Le fer, l'alun, le suif, le bois et les marbres dont les carrières sont aux environs, les vins et menues graines sont autant de branches de commerce qui, réunies aux autres objets que l'on vient de détailler, rendent cette ville intéressante. Il y a encore une raffinerie de poudre. On trouve près de Nancy des mines de charbon de terre qui renferment une ardoise entremêlée d'un banc de charbon et d'un banc de jayet. On trouve aussi dans les environs une carrière d'ardoise appelée *ardoise de table* : c'est une pierre vitrifiable, c'est-à-dire qu'elle entre en fusion au feu, et s'y change en verre. Sur la côte Ste.-Catherine est une carrière de marbre rouge et blanc, dont on a fait le portail de l'église paroissiale de St.-Roch, qui appartenoit aux Jésuites.

La ville de Nancy est la patrie de François de *Bassompierre*, colonel des Suisses, maréchal de France, historien et critique, né en 1579. Le cardinal de Richelieu le fit mettre à la Bastille en 1631. Le roi lui demandant un jour quel âge il avoit; il ne se donna que 50 ans. Le roi paroissant surpris : *Sire*, lui répondit Bassompierre, *je retranche dix années passées à la Bastille, parce que je ne les ai pas employées à votre service.* On a de lui : *Mémoires imprimés à Cologne en* 1665, 3 vol. *Relations de ses ambassades*, estimées, 1665 et 1668. 2 vol. *in*-12, etc. — Charles Léopold Andren de *Bilistein*, conseiller de commerce en Russie; a publié un *Essai sur la ville de Nancy. Institution militaire pour la France*, ou *le Végèce français. Essai sur le duché de Lorraine et de Bar, etc.* — Jacques *Callot*, dessinateur et graveur en histoire, né en 1593. Il excella dans son art; la variété, la naïveté, la vérité, l'esprit, la finesse, caractérisent son burin; ses *foires*, ses *supplices*, ses *misères de la guerre*, ses *siéges*, ses *vies*, sa *grande* et sa *petite passion*, son *éventail*, son *parterre*, les *tentations de saint Antoine* seront admirés et recherchés tant qu'il y aura des artistes et des curieux. — Pierre *Chompré*, auteur des Dictionnaires abrégés de la Bible et de la Fable, et de plusieurs autres ouvrages; né en 1698, mort à Paris en 1760. On a de lui : *Introduction à la langue latine*, 1753, *in*-12. *Traduction des modèles de latinité*, 1774, 6 v. *in*-12, etc. etc. — Michel *Clodion*, fameux sculpteur. — Jacques-Charles *François*, inventeur de la gravure en dessin, né en 1717, mort à Paris en 1769. Il étoit graveur des dessins du roi. Ses principaux ouvrages sont : un *livre à dessiner; recueil des châteaux* que le roi de Pologne occupoit en Lorraine; le *corps-de-garde*, d'après *Vanloo*; la *Vierge*, d'après *Vien*; les *portraits* qui accompagnent l'histoire des philosophes modernes de *Saverien*; une *marche de cavalerie*, d'après *Parrocel*; le *portrait de M. Quesnay*, estampe unique. — Françoise d'Issembourg d'Happoncourt de *Graffigny*, née vers la fin du dix-septième siècle, et morte à Paris en 1758, à l'âge de 64 ans. On a d'elle : *Le mauvais exemple produit autant de vices que de vertus. Nouvelle espagnole. Lettres d'une Péruvienne*, etc. — Dominique *Laflize*, médecin à Nancy, né en 1736, mort en 1793. Plusieurs de ses mémoires ont remporté les prix de l'académie de chirurgie de Paris. On a de lui une *méthode nouvelle d'administrer le vif argent dans les maladies vénériennes.* — Jean *l'Hoste*, savant mathématicien dont on a divers ouvrages : il enseigna le Droit et ensuite les mathématiques à Pont-à-Mousson, fit faire les fortifications de Nancy, et mourut en 1631. — Charles *Palissot*, philosophe, membre de plusieurs académies et associé de l'Institut national de France, l'un des bibliothécaires de la bibliothèque des Quatre-Nations à Paris. Ses œuvres forment 7 vol. *in*-8°. Il a donné des *Commentaires* sur Corneille, et une édition des œuvres de Voltaire avec des notes. Il naquit en 1730. — Nicolas et Charles le *Pois*, savans médecins, dont les ouvrages ont été réimprimés à Leyde, par les soins du célèbre Boërrhave, qui les regardoit comme une excellente bibliothèque de la médecine. — Nicolas *Renard*, sculpteur. — Lambert-Sigisbert *Adam*, sculpteur célèbre, né en 1700, mort en 1759, membre de l'ancienne académie de St.-Luc à Rome, et de l'académie Clémentine à Bologne : il se distingua par la beauté de son ciseau. Il a laissé *Le triomphe de Neptune*, groupe de cinq figures et de cinq animaux en plomb bronzé, à Versailles; et beaucoup d'autres morceaux superbes. — Ysaël *Sylvestre*, célèbre graveur, mort à Paris en 1691. Plusieurs de ses enfans et petits-enfans l'imitèrent.

Cette ville est le siége d'un évêché qui relève de Besançon, de la préfecture, d'une cour de justice criminelle, et d'une d'appel, des tribunaux de 1ère instance et de commerce. Elle a un directeur des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un conservateur des forêts, un receveur-général, un ingénieur des ponts et chaussées, un lycée, un musée des arts, un bureau d'enregistrement, un octroi municipal, un commissaire à ambulance pour la fabrication de la potasse, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Cette ville est une place de guerre de 4e classe de la 4e division militaire; elle est la résidence du général commandant et du commissaire ordonnateur de la division qui comprend les départ. de la Meurthe et des Vosges; d'un chef d'escadron, d'un capitaine, et de deux brigades de la 19e légion de la gendarmerie nationale, l'une à cheval, l'autre à pied. *Pop.* 28,227. *B. de poste. Rel. de p.*

Nancy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de la Ferté-Gaucher, comm. de Choisy,

à 4 k. (1 l.) de la Ferté-Gaucher, 11 k. (2 l. ¾) de Coulommiers. *Pop.* compr. celle de Choisy, 1069. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

NANCY-SUR-CLUSES, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. de Cluses, près de l'Arve, à 2 k. (½ l.) S. de Cluses, 30 k. (6 l. ¾) E. d'Annecy, 42 k. (9 l. ¼) E. S. E. de Genève. *Pop.* 367. *Bur. de poste* de Cluses.

NANDAX, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Charlieu, à 9 k. (2 l. ¼) de Roanne, 40 k. (9 l.) de Feurs. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Roanne.

NANDERATH, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen. *Pop.* 5.

NANDRIN, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, ch.-l. de cant., à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Delmelle, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Strée, 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Liége. On y trouve du marbre fond gris, exploité. *Pop.* 566. *Bur. de poste* de Liége.

NANDY, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. nord de Melun, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Melun.

NANGEVILLE, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, à 15 k. (3 l. ½) de Pithiviers, 5 m. (11 l. ¾) d'Orléans. *Popul.* 1198. *Bur. de poste* de Malesherbes.

NANGIS, ville (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, ch.-l. de cant., à 14 k. (3 l. ½) S. de Rosoy, 27 k. (6 l.) E. de Melun, 6 m. (13 l. ½) S. E. de Paris, 21 k. (4 l. ½) O. de Provins. On y voit un beau château. On fait dans cette ville le commerce de bonneterie; le territoire est fertile en grains. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1840. *Bur. de poste. Relais de poste aux chevaux.*

NANGY, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Chêne-Thonex. *Pop.* 244. *Bur. de p.* de Genève.

NANNAY, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de la Charité, près de la Nièvre, à 16 k. (3 l. ½) de la Charité, 31 k. (7 l.) de Nevers. Il y a un fourneau dit *de Guichy* pour la fonte. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de la Charité.

NANNHAUSEN, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 3 k. (¾ de l.) O. de cette ville, 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Kirchberg, 5 m. (11 l. ¼) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* compr. celle de Nillweiler, 169. *B. de poste* de Creutznach.

NANS, v. (*Doubs*), arrond. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Rougemont, à 14 k. (3 l. ½) de Baume, 40 k. (9 l. de Besançon. *Pop.* 289. *Bur. de poste* de Vésoul, dép. de la Haute-Saone.

NANS, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de St.-Amour, à 22 k. (5 l.) d'Orgelet, 31 k. (7 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de St.-Amour.

NANS, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de St.-Maximin, à 10 k. (2 l. ½) S. S. O. de St.-Maximin, 29 k. (6 l. ¼) N. N. O. de Toulon, 28 k. (6 l. ¼) N. O. de Cuers. Il y a une carrière de marbre et des mines de houille. *Pop.* 744. *Bureau de poste* de Saint-Maximin.

NANS (LES), v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Noseroy, près de la source de Langillon, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Arbois, 34 k. (7 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* compr. celle de Montury, 326. *Bur. de p.* de Champagnole.

NANS-SOUS-STE.-AGNÈS, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Amancey, à 16 k. (3 l. ¾) de Quingey, 29 k. (6 l. ¼) de Besançon. Ce village a un martinet où l'on fabrique des faulx et outils pour l'agriculture, et des biscayens pour le gouvernement. *Pop.* 336. *Bur. de p.* de Salins, dép. du Jura.

NANT, ville (*Aveyron*), arr. de Milhaud, ch.-l. de cant., à 20 k. (4 l. ½) S. E. de Milhaud, 9 myr. (20 l. ½) S. E. de Rhodez, 4 myr. (10 l.) E. p. N. de St.-Afrique. On y voyoit une abbaye commendataire de Bénédictins. Cette petite ville a plusieurs fabriques de bas de coton. *Pop.* 814. *Bur. de poste.*

NANT-LE-GRAND, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Ligny, à 10 k. (2 l. ½) de Bar. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Ligny.

NANT-LE-PETIT, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, canton de Ligny, à 13 k. (3 l.) de Bar. *Pop.* 244. *Bur. de poste* de Ligny.

NANT-SUR-THIL, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Précy-sous-Thil, à 13 k. (3 l.) de Semur, 5 m. (11 l. ½) de Dijon. *Populat.* 573. *Bur. de poste* de Maison-Neuve.

NANTEAU-SUR-ESSONNE, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de la Chapelle, près de l'Huisne, à 22 k. (5 l.) de Nemours, 30 k. (6 l. ¾) de Melun. *P.* 220. *Bur. de p.* de Malesherbes, dép. du Loiret.

NANTEAU-SUR-LUNAIN, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Nemours, sur la Lunain, à 7 k. (1 l. ¾) de Nemours, 33 k. (7 l. ½) de Melun. *Popul.* 296. *Bur. de poste* de Nemours.

NANTEL, v. (*Aveyron*). *Voyez* BASTIDE-NANTEL.

NANTERRE, bourg (*Seine*), arr. de St.-Denis, ch.-l. de cant., sur la Seine, à 11 k. (2 l. ¾) O. p. N. de Paris, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de St.-Denis, 2 k. (½ l.) N. O. du Mont-Valérien. L'étymologie du nom de *Nanterre* est *Nem*, qui, en celtique, signifie *temple*, et *Tor*, qui étoit la principale divinité des Gaulois. On avoit élevé dans ce lieu à Tor un temple qui fut détruit dans le courant du 5e. siècle. Les Anglais, avant de pénétrer jusqu'aux portes de Paris, pillèrent et brûlèrent ce bourg en 1346. Geneviève, endoctrinée par saint Germain, devint sainte pendant sa vie, et ce fut à Nanterre, lieu de sa naissance, qu'elle commença à faire des miracles; elle en fit ensuite de plus grands à Paris. On prétend que par ses conseils les Parisiens prirent les armes pour s'opposer à l'invasion des barbares, sous les coups desquels ils étoient près de succomber. L'événement justifia sa prédiction; Paris ne fut point saccagé, et, depuis ce temps, sainte Geneviève fut reconnue pour la patrone de cette ville. Louis XIII vint à Nanterre, en 1630, remercier Dieu de lui avoir, par l'intercession de sainte Geneviève, accordé la guérison d'une maladie qu'il eut à Lyon; et, en 1636, la reine son épouse s'y rendit pour obtenir un héritier de la couronne; elle l'obtint, et Geneviève fut encore reconnue pour une très-grande sainte. Nanterre est renommé par ses gâteaux que l'on débite à Paris, son porc frais et salé et sa pâtisserie. On y fabrique aussi des objets de physique, tels que fourneaux, alambics, et autres ustensiles. C'est le lieu de naissance de *Henriot*, commandant de la garde nationale de Paris à l'époque du 9 thermidor an 2 (28 juillet 1794), décapité à Paris le 10 thermidor (29 juillet) même année, âgé de trente-trois ans. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1991. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

NANTES, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de la Mure, à 30 k.

(6 l. ¾) de Grenoble. *Pop.* 564. *Bur. de poste* de la Mure.

Nantes, grande ville (*Loire-Inférieure*), chef-lieu de département, d'arrond. et de canton, sur la Loire, près de son embouchure, à 9 m. (21 l.) S. O. d'Angers, 15 m. (34 l.) N. de la Rochelle, 8 myr. (18 l.) S. de Rennes, 39 m. (87 l.) O. S. O. de Paris. Long. 16. 6. lat. 47. 13. Cette ville étoit la capitale du ci-devant pays nantais, dans la partie haute de la ci-devant Bretagne. Nantes a été de tout temps appelée l'*œil de la Bretagne*, à cause de sa beauté et de la fertilité de son terrain; elle est presqu'entièrement située sur le penchant d'une colline à l'exposition du levant, et pour la plus grande partie au midi, sur la rive droite de la Loire, et traversée par l'Erdre qui se jette dans l'autre rivière à la séparation de la ville d'avec le faubourg de la Fosse; la petite rivière de Chozine s'y jette aussi dans la Loire. Les environs de Nantes sont des plus beaux; ils sont variés de vastes prairies qui s'étendent le long des trois rivières, et de coteaux chargés de vignobles et de bois considérables où le gibier abonde.

Cette ville est dans le nombre de celles qui avoient un vaisseau pour armoiries; elle avoit cela de commun avec trois des plus célèbres de l'univers, *Athènes*, *Rome* et *Paris*. Nantes est la ville la plus considérable de la ci-devant Bretagne; elle fut toujours la résidence des ducs, et, dans des temps bien postérieurs, Henri IV, en confirmant ses priviléges, la qualifia dans ses lettres patentes de capitale de la province; il est vrai que lors de leur enregistrement au parlement de Bretagne, il fut dit: *sans préjudice de la ville de Rennes*. Tous les historiens conviennent que l'origine de Nantes se perd dans l'obscurité des siècles les plus reculés. Nous dirons seulement qu'avant la conquête des Gaules, le peuple nantais formoit une communauté ou une cité assez puissante pour secourir les peuples qui osoient résister aux Romains. On remarque qu'il étoit ligué avec ceux de Vannes dans un combat naval contre Jules-César; par conséquent il connoissoit alors l'usage de la marine et le commerce de mer avec les peuples voisins. Il fut un de ceux qui défendirent leurs foyers et leur liberté avec le plus de courage, et un des derniers qui subirent le joug du vainqueur. *Saint Clair* fut le premier dans le cours du 3e. siècle qui y prêcha la morale de l'évangile. Après avoir converti les Nantais, il fut à Rennes. L'ancienne église cathédrale de Nantes a été achevée et consacrée par saint-Félix qui siégeoit l'an 559; elle étoit magnifique. Le même saint Félix sauva deux fois la ville de Nantes du pillage. Le roi Clotaire la soupçonnant complice de la révolte de son fils Chraunne, vouloit la détruire; mais ce monarque fut séduit par l'éloquence du prélat, et l'établit gouverneur de tout son diocèse. Quelque temps après, les Bretons vinrent l'assiéger, en haine de son attachement pour Clotaire; saint Félix les harangua si bien, qu'il les détermina à se retirer. Le peuple nantais l'invoquoit dans toutes les calamités publiques. Dans une irruption des Normands, de l'an 843, l'évêque de Nantes, qui s'appeloit *Goard*, fut tué au pied des autels. C'est à Nantes que Henri IV rendit en 1598 ce fameux édit qui permettoit aux protestans le libre exercice de leur religion en France, et que Louis XIV révoqua en 1685. La ville de Nantes est à peu près ronde, et la plus grande partie de ses anciens remparts a été abattue pour dégager la ville et la lier en quelque sorte avec ses faubourgs. Cette ville s'étend tous les jours. Il y avoit anciennement cinq portes. Nantes est bien pavée; il a vingt places, et plusieurs ponts sur la Loire; celui de *Pirmil* est très-beau; celui de *Brise-bois ou de Vertais* consiste en trois arches; celui qu'on nomme des *Récollets* a dix-huit arches. Le quartier de la Fosse est le plus riche, le plus étendu et le plus peuplé des faubourgs de Nantes; il est habité par les plus fameux négocians et marchands, excepté ceux qui se sont établis depuis quelques années dans l'île Feydeau. Les quais de Nantes sont superbes; le coup d'œil frappant de la Loire couverte de navires et de bateaux de toute espèce, le riant aspect d'une belle et vaste campagne qui s'élève en amphithéâtre, les îles et les prairies qui s'étendent le long du fleuve, les ponts, au bout desquels on aperçoit comme en perspective une autre ville, feront toujours l'admiration des étrangers. L'ancienne église cathédrale de Nantes dont nous avons parlé, fut détruite par les Normands; celle qui existe aujourd'hui sous l'invocation de saint Pierre, a été bâtie dans le 15e. siècle, et cependant elle est dans le goût gothique. Les plus beaux édifices modernes de cette ville sont l'hôtel-de-ville et le ci-devant palais de la chambre des comptes, l'hôtel des monnoies, l'hôtel de la bourse. L'évêché de Nantes fut érigé dans le 3e. siècle; saint Clair passe pour avoir été son premier prélat. Le chapitre de la cathédrale étoit composé de six dignitaires et de vingt prébendés; le bas-chœur étoit composé de quatre chapelains, d'un sous-chantre, d'un sous-scholastique, etc. Le chapitre de la collégiale royale de Notre-Dame avoit dix-sept chanoines. Outre seize paroisses, tant pour Nantes que pour la banlieue, il y avoit huit abbayes d'hommes; savoir, celles de Blanche-Couronne, Buzay, la Chaume, Geneston, Saint-Gildas-des-Bois, Mellenay, le Pornic et Villeneuve. Les autres communautés d'hommes étoient les Carmes, Capucins, Chartreux, Dominicains, etc. Les communautés de filles; les religieuses de sainte Claire, les Carmelites, les Bénédictines du Calvaire, les Ursulines, les religieuses de la Visitation, les Cordelières, de sainte Elisabeth, sainte Madeleine, et des religieuses pour desservir les trois hôpitaux.

La ville de Nantes étoit un gouvernement de place, le chef-lieu d'un comté et d'un département de la marine, d'une chambre des comptes, d'un bureau des finances, d'un hôtel des monnoies, d'une des quatre grandes sénéchaussées de Bretagne, d'une amirauté, d'une chambre de commerce, d'un tribunal de commerce, de trois justices des manufactures, d'une juridiction des traites, d'une maîtrise particulière des eaux et forêts, d'une chambre ecclésiastique, d'un corps de ville composé d'un maire, d'un sous-maire, de cinq échevins, d'un procureur du roi syndic, d'une juridiction pour la police, voierie et conservation des arts, maîtrises et jurandes de Nantes. Il y avoit une Université qui fut fondée par Pie II, sur la demande de François II, duc de Bretagne, et seulement trois facultés, celle de Théologie, de Médecine et des Arts; celle de Droit canon et civil avoit été transférée dans la ville de Rennes, par déclaration du roi du premier octobre

1735. Il y a à Nantes un beau jardin botanique. La faculté des Arts étoit exercée par les prêtres de l'Oratoire, qui dirigeoient le collége depuis 1625. C'étoit dans la maison des Oratoriens qu'étoit la bibliothèque publique. Les prêtres de St.-Sulpice dirigeoient les séminaires. Nantes avoit encore des écoles publiques ; une chaire d'hydrographie, une école de dessin, deux sociétés de lecture, formées en 1760 sous l'autorisation du roi. La salle de spectacle de cette ville est très-belle. On donnoit à Nantes des concerts de musique. Les hôpitaux civils et militaires sont très-beaux.

Cette ville est extrêmement commerçante ; elle correspond avec toute l'Europe marchande. Pour donner une idée du commerce de la ville de Nantes, nous distinguerons le commerce particulier de la ville, provenant de l'industrie de ses habitans, du commerce des objets étrangers, dont Nantes n'est que le dépôt. Le commerce particulier de Nantes consiste en plusieurs manufactures d'indiennes, siamoises, cotonnades, basins à poil, coutils façon de Hollande, serges en fil et coton, couvertures, toiles, basins, cordages pour la marine, faïence, filature de coton, raffineries pour les sucres, fabriques d'étoffes de soie, de liqueurs ; des tanneries, verreries à bouteilles ; fabrique de papier peint ; imprimerie, librairie ; plusieurs manufactures de ferremens pour la traite, et d'instrumens, soit en fer ou acier, pour les colonies ; blanchisseries pour la cire ; on y fabrique de l'acide sulfurique dont le produit annuel est d'environ 10,000 myriagrammes ; on y fait aussi des acides nitrique et muriatique. Son commerce étranger avant la révolution étoit considérable ; plus de cent cinquante vaisseaux du port de 50 à 400 tonneaux, appartenant aux négocians de la ville, étoient employés au commerce des côtes de Guinée, à celui des îles françaises de l'Amérique, à la pêche de la morue, et au commerce qu'on pouvoit faire avec les différentes nations qui avoisinent la France. Les bâtimens pour la Guinée y portent des eaux-de-vie, des fèves, des indiennes, autres toiles fines, des chapeaux, des armes à feu, de la poudre, du plomb, des platilles, des marmites, et toutes sortes de quincaillerie ; ils reçoivent en échange de la gomme, des dents d'éléphant et de la cire jaune. Le chargement de ceux qui vont aux îles françaises consiste en toutes sortes de choses nécessaires à la vie ; en toiles, coutils, siamoises, étoffes de soie, faïence et grès ; ils en rapportent des sucres, de l'indigo, du coton, du café, du cacao, du rocou, des sirops de sucre, des confitures, du gingembre, de la casse, du bois de gayac, du carret connu sous le nom d'*écaille de tortue*, du bois médicinal, des bois d'acajou et autres, propres à la menuiserie, des noix d'acajou et autres productions des îles. Les bâtimens destinés à la pêche de la morue vont au banc de Terre-Neuve et au cap Breton ; ils rapportent à Nantes le poisson et l'huile de leur pêche. Il entre à Nantes plus de 950 milliers de morue verte, des pêches de plusieurs autres villes ; une grande partie passe par la Loire dans différens départemens de France, et le surplus s'exporte hors de la France. Les bâtimens qui sont destinés à faire le commerce avec les états voisins portent dans le Nord des vins, des eaux-de-vie, du miel, du sucre, du café, du gingembre, de la casse, des draps et autres étoffes de laine et de soie des fabriques de France ; ils se chargent en retour de mâts, de planches, de merrain, de goudron, de chanvre, de cuivre, d'acier et de plomb ; ils portent en Espagne et en Portugal, aux îles Canaries, à Salé et autres ports de Barbarie, de la morue, des papiers, des toiles, des étoffes de soie, des dentelles d'or et d'argent, du sucre, de la mercerie et de la quincaillerie ; ils en rapportent des vins de liqueur, de l'or, de l'argent, des diamans, des laines, du coton, de l'huile, de la cochenille, de la canelle, de l'ipécacuanha, et du bois pour la teinture et les parfums. Le transport des marchandises qui se fait de Nantes à Paimbœuf et de Paimbœuf à Nantes, occupe toujours en temps de paix plus de 300 gabarres, bateaux et chaloupes.

Les Hollandais portent à Nantes de la canelle, du poivre, du girofle, des muscades, de la colle-forte, de l'amidon, du plomb, de la céruse, de la mine de plomb, du cuivre, du tabac, des pipes à fumer, des poutres, des planches, des sapins, des mâts, du goudron, des cordages, des chanvres, du fil de fer et de laiton, des cuirs de Russie, des suifs, de l'huile, du fanon de baleine, et beaucoup de quincaillerie et de mercerie ; ils prennent en retour, des vins, des eaux-de-vie, du sucre, du café, du miel, des sirops, du gingembre, de la casse, des papiers, des prunes et du sel.

Les Anglais y portent du plomb, de l'étain, de la couperose et de la quincaillerie ; ils prennent en retour, des vins, des eaux-de-vie, de l'esprit de vin, du sel, des toiles, quelques étoffes de soie des fabriques de Lyon et de Tours. Les Irlandais y portent du beurre et des chairs salées en baril, des suifs, des harengs, du saumon, des cuirs verts et tannés, et des laines ; ils prennent en retour à peu près les mêmes marchandises que les Anglais ; ils y ajoutent beaucoup de chapeaux, de galons et des dentelles d'or et d'argent. Les négocians de Nantes font un commerce particulier à Bilbao, à Saint-Sébastien, à la Corogne, et principalement sur la côte de Biscaye et de Gallice en Espagne ; mais ils n'y font passer que des petits bâtimens chargés de papier, de toiles, d'étoffes de soie, de dentelles d'or et d'argent, de sucre, de quincaillerie et mercerie, de la vaisselle de faïence ; on en rapporte des espèces, du fer, des laines, des peaux de mouton, des oranges et des citrons : tous ces objets passent dans l'intérieur de la France par la rivière de Loire. Ses productions territoriales sont le charbon de terre, le bois propre à faire des cercles, et le grès qui est très-dur ; il forme un article d'exportation, principalement pour les colonies. En temps de paix, Nantes occupe plus de trois mille matelots ou officiers mariniers. Cette ville a toujours fourni des négocians très-habiles et très-riches. Avant la révolution on y comptoit jusqu'à quinze millionnaires enrichis par le commerce.

La ville de Nantes a vu naître *Anne*, duchesse de Bretagne, reine de France, princesse douée de beaucoup d'esprit, de beauté et de vertus. — *Boffrand*, architecte, né en 1667, mort à Paris en 1755. Il a laissé un livre d'architecture ; il a fait exécuter les palais de Nancy, de Lunéville, de la Malgrange en Lorraine ; les hôtels de Craon, de Montmorency, d'Argenson, les décorations de l'hôtel de Soubise à Paris, les portes du petit Luxembourg, etc. — Jacques *Cassard*,

navigateur et corsaire, né en 1672, mort au château de Ham en 1740. — Mathurin *Veyssière de la Crose*, né en 1661, Bénédictin, qui alla apostasier à Bâle, d'où il passa à Berlin; il y fut fait bibliothécaire du roi de Prusse, et y mourut en 1739. Il a donné des *Dissertations et Entretiens sur différens sujets : Histoire du Christianisme des Indes, d'Ethiopie et d'Arménie : Vindiciæ veterum scriptorum*, in-4°. *Thesaurus Epistolicus*, 3 vol. in-4°. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. — *Menard*, homme vertueux, avocat, ensuite prêtre, né en 1650, mort en 1761 : on a de lui des poëmes. — Anne-Gabriel *Meusnier de Querlon*, littérateur, né en avril 1702, mort en avril 1780; ses travaux littéraires sont nombreux : il fit pendant cinq ans la *Gazette de France*, vingt-deux ans les *Affiches littéraires*. — René *Lepays*, sieur *de Villeneuve*, né en 1636 et mort en 1690; il publia en 1685 ses *Amitiés*, *Amours et Amourettes*; *Zélotide*, *Histoire galante*, un recueil de pièces de poésies, *Eglogues*, *Sonnets*, *Stances*.

La ville de Nantes est le siége d'un évêché qui relève de Tours, de la préfecture et d'une cour de justice criminelle, des tribunaux de première instance et de commerce. Elle a un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un directeur des contributions directes, un directeur des douanes, un payeur du trésor public, un bureau d'enregistrement, un lycée, un musée des arts, des agens de change et des courtiers de commerce, un octroi municipal, un commissaire à réunion d'entrepôt des poudres et salpêtres, un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères, une chambre de commerce, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger; un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger; un hôtel des monnoies pour la fabrication des espèces marquées T; un commissaire, un directeur de la fabrication, un contrôleur du monnoyage et un caissier. Le château de Nantes est un poste de guerre de 4e classe, de la 12e division militaire, et la résidence du général-commandant, du commissaire-ordonnateur de la division, qui comprend les départemens de la *Loire-Inférieure*, des *Deux-Sèvres*, de la *Vendée*, de la *Charente-Inférieure* et de la *Vienne*; d'un adjudant de place, d'un sous-directeur, de deux capitaines du génie, d'un sous-directeur de l'artillerie, d'un chef-d'escadron, d'un capitaine et de deux brigades, l'une à cheval, l'autre à pied, de la 5e légion de la gendarmerie nationale. Il y a quatorze compagnies de gardes-côtes, des gardes-chiourmes-canonniers. Le port de cette ville fait partie du 4e arrondissement maritime, dont le port de Lorient est le chef-lieu. Il y a pour ce port un commissaire principal d'administration, qui a sous ses ordres un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime, et un ingénieur en chef des ponts et chaussées, de 2e classe, tant pour les reconnoissances extraordinaires d'ouvrages à faire, que pour l'exécution des ouvrages projetés. Ce port est la résidence des commissaires des relations commerciales de la république batave, du Danemarck et de l'Espagne. *Pop.* 73,000. *Bur. de poste. Rel. de poste aux ch.*

Nantète, v. (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioules, comm. de Bandol, à 9 kilom. (2 l. ¼) du Beausset, 19 k. (4 l. ¼) de Toulon. *Populat.* compr. celle de Bandol et dépendances, 1217. *Bur. de poste* du Beausset.

Nanteuil, v. (*Dordogne*), arr. de Riberac, cant. de Verteil, près de la Pude, à 15 k. (3 l. ½) de Riberac, 41 k. (9 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 661. *Bur. de poste* de Mareuil.

Nanteuil, v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, canton de Thiviers, à 11 kil. (2 l. ⅔) d'Exideuil, 31 kil. (7 l.) de Périgueux. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Thiviers.

Nanteuil, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. et commune de Montrichard, à 1 kil. (¼ de l.) de cet endroit, 29 k. (6 l. ½) de Blois. *Pop.* compr. celle de Montrichard, 1821. *Bur. de poste* de Montrichard.

Nanteuil-en-Vallée, village (*Charente*), arr. et cant. de Ruffec, sur l'Argent, à 42 kil. (9 l. ½) N. d'Angoulême, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Verteuil, 9 kil. (2 l. ¼) E. de Ruffec. On y voyoit une abbaye de Bénédictins fondée par Charlemagne. *Pop.* 761. *Bur. de poste* de Ruffec.

Nanteuil-le-Haudouin, bourg (*Oise*), arr. de Senlis, ch.-l. de canton, près de la source de la Nonette, à 13 k. (3 l.) N. E. de Dammartin, 13 kil. (3 l.) S. p. O. de Crespy, 6 m. (14 l.) S. E. de Beauvais, 5 m. (11 l.) de Soissons, 4 m. (10 l.) E. de Paris. Le château de Nanteuil appartenoit au prince de Condé. Outre l'église paroissiale on y voyoit une prévôté de Bénédictins de l'Ordre de Cluny. Il y a une tuilerie. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1356. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Nanteuil-lès-Meaux, village (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Meaux, près de la Marne, à 3 kil. (¾ de l.) de Meaux, 5 m. (10 l. ⅔) de Melun. C'étoit le siége d'une prévôté royale. Outre l'église paroissiale, il y avoit un prieuré d'hommes. *Popul.* 1369. *Bur. de poste* de Meaux.

Nanteuil-sur-Aisne, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Réthel, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 42 kil. (9 l. ½) de Charleville. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Réthel.

Nanteuil-sur-Marne, village (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de la Ferté-sous-Jouarre, près de la Marne, à 24 kil. (5 l. ½) de Meaux, 6 m. (14 l. ½) de Melun. *Pop.* 414. *Bur. de poste* de la Ferté-sous-Jouarre.

Nantey, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, canton de Saint-Amour, à 20 k. (4 l. ½) d'Orgelet, 32 kilom. (7 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comprise celle d'Ecuria, 253. *Bur. de poste* de Saint-Amour.

Nantheuil, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Niort, cant. de St.-Maixent, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 24 k. (5 l. ½) de Niort. *Pop.* 894. *Bur. de poste* de St.-Maixent.

Nanthiac, v. (*Dordogne*), arrond. de Nontron, canton de la Nouaille, à 9 k. (2 l. ¼) d'Exideuil, 32 k. (7 l. ¼) de Périgueux. *Pop.* 772. *Bur. de poste* d'Exideuil.

Nanthoin, v. (*Isère*), arr. de Vienne, canton de la Côte-St.-André, à 32 kil. (7 l. ¼) de Vienne, 4 m. (10 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* 487. *Bur. de poste* de Bourgoin.

Nanthouard, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, près de la Drugeon, à 9 k. (2 l. ¼) de Gray, 39 k. (8 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 136. *Bur. de poste* de Gy.

Nantiat, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, ch.-l. de canton, à 15 kil. (3 l. ¼) de Bellac, 22 kil. (5 l.) de Limoges, 21 k. (4 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 1058. *Bur. de poste* de Bellac.

Nantillé, v. (*Charente-Inférr.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de St.-Hilaire, à 8 k. (2 l.) de Saint-Jean-d'Angely, 18 kil. (4 l.) de Saintes. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Nantillerie (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton de Bonnières, comm. de Boissy-Mauvoisin, à 11 k. (2 l. ¾) de Mantes, 9 k. (2 l. ¼) de Bonnières. *Popul.* comp. celle de Boissy, 622. *B. de p.* de Mantes.

Nantillois, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Montfaucon, à 22 k. (5 l.) de Clermont, 6 myr. (13 l. ⅓) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 372. *Bur. de poste* de Varennes.

Nantilly, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, comm. de la Chaussée, près de la Vesgre, à 19 kil. (4 l. ¼) de Dreux, 5 m. (11 l.) de Chartres. *Pop.* comprise celle de la Chaussée-d'Yvri, 407. *Bur. de poste* de Pacy, départem. de l'Eure.

Nantilly, v. (*Haute-Saone*), arrond. de Gray, cant. d'Autrey, à 18 kil. (4 l.) de Champlitte, 5 kil. (1 l. ¼) de Gray, 5 m. (11 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Gray.

Nantois, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Ligny, à 20 k. (4 l. ⅖) de Bar. On y trouve deux fourneaux, trois forges et un martinet dit *de Naix*. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Ligny.

Nanton, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Sennecey-le-Grand, près de la Grison, à 18 kil. (4 l.) de Châlons, 5 kil. (1 l. ¼) de Sennecey-le-Grand, 36 k. (8 l.) de Mâcon. *P.* 1083. *B. de p.* de Sennecey-le-Grand.

Nantouillet, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Clayé, à 6 k. (1 l. ½) de Dammartin, 13 kil. (3 l.) de Meaux, 5 myr. (11 l. ¾) de Melun. Le château de *Nantouillet* a été bâti par François Ier. On voyoit dans l'église de ce village le mausolée de trois seigneurs du nom de *Dunport*. *P.* 363. *Bur. de poste* de Dammartin.

Nantoux, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. nord de Beaune, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de cette ville, 38 k. (8 l. ⅖) de Dijon. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Beaune.

Nantua, ville (*Ain*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 8 m. (17 l.) N. E. de Lyon, 42 k. (9 l. ½) O. de Genève, 31 kil. (7 l.) E. de Bourg, 44 myr. (100 l.) S. E. de Paris. Long. 23. 18. lat. 46. 8. Cette petite ville, située entre deux montagnes, à l'extrémité d'un grand lac, doit son origine au monastère du même nom, qui étoit célèbre, et dont le prieur étoit commendataire, et, à ce titre, seigneur justicier du lieu. Les religieux de cette maison, au nombre de vingt, étoient Bénédictins de l'Ordre de Cluny. Quoique non réformés ils devoient vivre en commun sous le gouvernement d'un prieur claustral, d'après l'arrêt du conseil de 1688, qui portoit aussi que personne n'y seroit admis sans faire preuve de noblesse. Outre l'église paroissiale, qui étoit collégiale, on y voyoit un couvent de Bénédictines et un petit collége dirigé par les prêtres de la communauté de saint Joseph de Lyon. Il y a un petit hôpital. Charles II dit le-Chauve, vingt-sixième roi de France, revenant d'Italie en France, fut empoisonné par un Juif nommé *Sédécias*, son médecin, et mourut à Nantua le 6 octobre 877, âgé de cinquante ans. Il fut inhumé dans le prieuré des Bénédictines, et son tombeau étoit un objet de curiosité; mais depuis il fut transporté à St.-Denis.

On fait dans cette commune un commerce purement d'industrie, qui tient à la quantité de manufactures, fabriques et usines qu'elle renferme dans son sein. Elle a un moulin à soie servant à mouliner, sept battoirs à fabriquer le papier, cinq usines à scier, deux moulins à tan, six foulons pour fouler les draps et peaux, six fabriques de tapisseries de Bergames, six fabriques de nankin, deux fabriques de couvertures de fil et laine commune, cinq fabriques de chapeaux ordinaires, cinq fabriques de chamoiseries, vingt-quatre tanneries contenant trente-une fosses, quatre fabriques de clous de différentes grosseurs, et deux fabriques de peignes en corne. Les fromages de Nantua ont une très-grande réputation. On pêche dans le lac d'excellentes truites et en abondance.

Cette ville est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. C'est la résidence d'un conservateur des hypothèques, d'un receveur particulier et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 2788. *Bur. de poste. Rel. de poste aux ch.*

Nantua, lac (*Ain*), arrond. et cant. de Nantua. Il a 2 k. (½ l.) de long, sur 1 k. (¼ de l.) de large.

Naomé, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de St.-Hubert, cant. de Gedinne, à 11 kil. (2 l. ¾) E. p. N. d'Orchimont, 4 k. (1 l.) O. p. N. de Paliseul, 6 m. (14 l. ¼) S. p. E. de Namur. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Bouillon, départ. des Ardennes.

Naours, bourg (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Domart, à 15 k. (3 l. ½) N. d'Amiens, 13 k. (3 l.) S. de Doulens, 10 k. (2 l. ½) N. E. de Domart. *Pop.* 1475. *Bur. de p.* de Doulens.

Napale (la), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de Tardets, à 13 k. (3 l.) S. O. de Mauléon.

Napoule (la), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus, à 21 k. (4 l. ¾) de cet endroit, 41 k. (9 l. ½) de Toulon. *Pop.* comp. celle de Calliau, 1823. *Bur. de poste* de Cannes.

Napoule, golfe (*Var*), arrond. de Grasse, canton d'Antibes, à 13 k. (3 l.) S. S. E. de Grasse, entre le village de la Napoule et le cap et redoute de la Croisette. Il a 7 kil. (1 l. ¾) de large.

Napt, v. (*Ain*), arr. de Nantua, cant. de Mornay, à 9 kil. (2 l. ¼) de Nantua, 21 kilom. (4 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Nantua.

Narais (la), rivière (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. du Grand-Lucé, à 6 k. (1 l. ½) O. duquel elle prend sa source, coule au N., et va se jeter dans l'Huisne, à 11 kilom. (2 l. ¾) du Mans.

Naray, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de la Charité, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 28 kilom. (6 l. ½) de Nevers. On y voyoit une chapelle qui dépendoit de l'Ordre de Malte. On y trouve deux forges, l'une dite *de Marteau-Neuf*, et l'autre *la Grande-Ronce*. On fabrique du fer et de l'acier à 8 kil. (2 l.) de la Charité. *Popul.* 770. *Bur. de poste* de la Charité.

Narbier, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Russey, à 23 kil. (5 l. ¾) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l. ⅔) de Besançon. *P.* 198. *Bur. de poste* de Morteau.

Narbonne. C'étoit un pays dans le ci-dev. bas Languedoc, qui avoit pour

capitale la ville de Narbonne. Il fait aujourd'hui partie des départemens de l'Aude et de l'Hérault, où l'on trouve les productions, l'industrie, le commerce et tout ce qui concerne ce pays.

Narbonne, ville (*Aude*), ch.-l. d'arr. et de canton, à 32 k. (7 l. ½) E. p. N. de la Grasse, 5 m. (12 l.) E. de Carcassonne, 86 m. (205 l.) S. de Paris. Cette ville étoit un gouvernement de place dépendant du gouvernement général du Languedoc; le siége d'un archevêché, d'une justice royale et de diverses autres juridictions; le chef-lieu d'une recette particulière, d'une brigade de maréchaussée, et de plusieurs bureaux des fermes. C'étoit la résidence d'un lieutenant des maréchaux de France. Narbonne a été sous la domination des Volces-Arécomiques : l'étendue en étoit considérable. Les Romains s'en emparèrent. On y voit encore des traces de la grandeur romaine : elle est pleine d'inscriptions et de débris de monumens de la plus haute antiquité. L'amphithéâtre et le capitole, dont on aperçoit les ruines, prouvent que cette ville fut habitée par une colonie romaine, qui dictoit des lois à d'autres peuples, et qu'elle étoit très-puissante alors. Elle a eu ses bains et ses aquéducs. Le palais des rois des Visigoths, donné aux archevêques de Narbonne par les anciens rois de France, fut abattu en 1451. Un canal qu'on appelle *Robine*, formé de la rivière d'Aude, divise la ville en deux, bourg et cité, qui se joignent par un pont construit sur ce canal et couvert de maisons de part et d'autres. Cette ville est bien bâtie; elle a de belles places, mais l'air n'y est pas sain, à cause de sa situation dans un bas entre deux montagnes, et parce qu'elle est voisine de plusieurs étangs. Elle est sujette aux inondations lorsqu'il pleut plusieurs jours de suite. La ville de Narbonne fut affligée de la peste en 1585 et en 1594. Elle avoit déja été frappée du même fléau vers le milieu du quinzième siècle. Dans le seizième siècle, pendant les guerres de religion qui désolérent la France, elle se déclara pour la Ligue, et ses habitans se portèrent à divers excès. Le duc de Montmorency en fit le blocus. Elle se soumit enfin à Henri IV en 1596. Les états de la ci-devant Provence s'y sont assemblés plusieurs fois dans les 15e, 16e et 17e siècles. Narbonne a été anciennement entourée de fortes murailles, que Louis VIII fit démolir. Elles furent rétablies dans le temps des troubles et des guerres de religion tandis que le Roussillon étoit à l'Espagne. Narbonne étoit une place frontière de première ligne; mais depuis la réunion du Roussillon à la France ses fortifications devinrent inutiles et ont été négligées. Le pape Clément IV, qui avoit été archevêque de Narbonne sous le règne de saint Louis, ordonna la construction d'une nouvelle cathédrale, parce que l'ancienne avoit été plusieurs fois détruite par les Sarrasins et les Albigeois. Cet édifice, qui n'a été achevé que quatre cent-cinquante ans après, est remarquable par la hauteur de ses voûtes et la hardiesse de sa construction. Le palais du ci-dev. archevêque est une espèce de forteresse environnée de plusieurs tours carrées. Les jardins sont beaux. L'archevêque étoit à la fois primat de la province des Gaules et président né des états de Languedoc. Il jouissoit de plus de 150,000 liv. Cette métropole avoit onze suffragans; savoir, *Béziers*, *Agde*, *Carcassonne*, *Nîmes*, *Montpellier*, *Lodève*, *Uzès*, *St.-Pons*, *Aleth*, *Alais* et *Perpignan*. On assure que le proconsul *Sergius Paulus*, qui fut converti par saint Paul, a été le premier évêque de Narbonne. On admiroit dans cette église plusieurs tombeaux de marbre et un des plus anciens des rois de France de la troisième race. Le chapitre de la cathédrale étoit composé d'un prévôt, de deux archidiacres, d'un précenteur, d'un succenteur, de vingt chanoines et de soixante-six officians pour le bas chœur. Il y avoit en outre dans cette ville les églises collégiales de Saint-Paul et de Saint-Sébastien. Le chapitre de St.-Paul étoit composé d'un abbé et de douze chanoines; celui de St.-Sébastien d'un prévôt, d'un sacristain, d'un précenteur et de douze chanoines. Les communautés d'hommes étoient des Dominicains, Observantins, Carmes, Augustins, Minimes, Capucins, et des chanoines réguliers de la Sainte-Trinité. Les communautés de filles étoient des Carmélites, des Filles de l'Ordre de Cîteaux, des Religieuses de Notre-Dame, des Ursulines, des Filles de la Croix, des Sœurs-Grises, qui étoient distribuées en partie au grand hôpital pour soigner les malades, et en partie dans une maison particulière pour avoir soin des pauvres honteux. Le collége étoit dirigé par les prêtres de la Doctrine-Chrétienne. Les prêtres de la mission de St.-Lazare gouvernoient le grand et le petit séminaire. Les deux hôpitaux de Narbonne sont l'hôpital de St.-Paul pour les malades, et celui de la Charité pour les pauvres.

Le territoire produit beaucoup de blés, dont il se fait un grand commerce par le port de la Nouvelle. Il y croît peu de vin, mais en revanche on y récolte force olives, dont l'huile est excellente. Les mûriers y réussissent; et la température permet d'élever des vers à soie. Le commerce de miel et de sel est considérable à Narbonne. Ce miel est très-recherché parce qu'il croît beaucoup de thim, de romarin et d'autres plantes aromatiques dans le territoire. Il y a une fabrique de bas de laine à l'aiguille, et des tanneries de cuirs forts et de peaux légères. Le salicot, qui vient aux environs, donne une cendre propre à la fécondité des terres ainsi qu'à la fabrique du verre. Près de cette ville est une carrière de beau marbre incarnat, veiné de blanc, de violet, avec de grandes taches blanches et d'autres d'un rouge pâle mêlée de blanc.

La ville de Narbonne est la patrie de François *Bosquet*, évêque, historien, né en 1605, mort en 1676. On a de lui : *Epîtres d'Innocent III; les Vies des Papes d'Avignon*, in-8°, 1632. — Jean-Joseph *Cassanea de Mondonville*, violon, compositeur et excellent musicien, né en 1715, mort à Belleville près Paris en 1772. Ses principaux ouvrages sont : *Symphonies; Isbé*; et le *Carnaval du Parnasse*, opéra. — Marcus-Aurelius *Carus*, empereur romain, mort d'un coup de foudre en 284. — Marie-Claire-Priscille-Marguerite *de Castellan*, née en 1562, morte en 1646. Elle a composé une *Ode à la louange de Clémence Isaure*, qui mérita le prix et lui fit obtenir peu de temps après des lettres de maîtresse des Jeux Floraux.

L'ancien archevêché de cette ville est le siége de la sénatorerie de Montpellier. La ville de Narbonne a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un tribunal de commerce, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, des courtiers de commerce, un inspecteur général des ponts et chaussées, un directeur du canal du midi, et un sous-directeur des fortifications. C'est la résidence de deux brigades de

la gendarmerie, l'une à pied et l'autre à cheval. Le port de cette commune fait partie du sixième arrondissement maritime, dont le port de Toulon est chef-lieu. Il y a dans ce port un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime. Il est la résidence d'un syndic des marins. *P.* 10,000. *B. de p. Rel. de p.*

Narbonne, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Montesquiou, comm. de Bassoues, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Mirande, 9 k. (2 l. ¼) de Montesquiou. *Popul.* comprise celle de Bassoues, 1400. *B. de p.* de Mirande.

Narboz, v. (*Doubs*). *Voyez* Granges-Narboz.

Narcastet, v. (*Basses-Pyrén.*). *Voy.* St.-Ambroise-de-Narcastel.

Narce (la), v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Coucouron, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 29 k. (6 l. ½) de l'Argentière. *P.* 400. *B. de p.* d'Aubenas.

Narcy, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, canton de Chevillon, à 11 k. (2 l. ⅔) de St.-Dizier, 5 m. (11 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de St.-Dizier.

Nardon, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Nemours, cant. de Moret. *P.* 770. *Bur. de p.* de Moret.

Naresses, v. (*Lot-et-Garonne*, arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Villeréal, à 14 k. (3 l. ⅓) de Montflanquin, 5 myr. (11 l. ¾) d'Agen. *P.* 194. *Bur. de poste* de Montflanquin.

Nargis, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Ferrières, près du Loing et du canal de Briare, à 13 k. (3 l.) de Montargis, 7 myr. (15 l.) d'Orléans. *Pop.* 613. *Bur. de p.* de Château-Landon, dép. de Seine-et-Marne.

Narimont, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, comm. de l'Eglise, à 8 k. (2 l.) S. E. de Neufchâteau, 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Cluny, 5 m. (11 l.) S. E. de Luxembourg. *P.* compr. celle de l'Eglise et dépend., 57. *Bur. de p.* d'Arlon.

Narlay, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, cant. de Clairvaux, à 27 k. (6 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* compr. celle de Fresnoy, 272. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Narola (la), petit ruisseau (*Sesia*). Il est destiné, ainsi que plusieurs autres qui le forment, à l'écoulement des eaux des rizières, et se jette dans la Sesia au-dessous de Verceil.

Narosse, v. (*Landes*), arr. et cant. de Dax, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 4 m. (10 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *P.* 517. *B. de p.* de Dax.

Narp, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, près du gave de Pau, à 13 k. (3 l.) d'Orthez, 39 k. (8 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 235. *Bur. de poste* d'Orthez.

Narrosse, v. (*Côte-d'Or*). *Voy.* Santenay.

Narthoux, v. (*Tarn*), arrond. d'Alby, cant. de Monestier, à 27 k. (6 l.) d'Alby, 6 m. (14 l. ⅓) de Castres. *P.* 97. *B. de p.* de Cordes.

Narvau, cap (*Var*), arrond. de Toulon, à 3 k. (⅔ de l.) N. O. de l'île et des rocs de la Fournigue. Il tient à la plage de la Vielle et à celle de Saint-Clair.

Narzole, h. (*Stura*), arr. de Savigliano, cant. de Cherasco, près de la gauche du Tanaro, à 4 kil. (1 l.) S. de Cherasco. *Pop...* *Bur. de poste* de Cherasco.

Nasbinals, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, ch.-l. de cant., à 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Marvejols, 39 k. (8 l. ¾) O. N. O. de Mende, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de St.-Urcize. On y fabrique des serges et étoffes légères en laine. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Popul.* 1250. *B. de poste* de Marvejols.

Naziach, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Perpignan, cant. de Millas, sur un bras du Tet, à 19 k. (4 l. ⅕) de Perpignan. *Pop.* 796. *Bur. de p.* de Perpignan.

Nasino, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, cant. de Garresio, sur la rive gauche du Cento, à 40 k. (9 l.) de Cève, 6 m. (14 l.) S. de Mondovi. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Cève.

Nassandre, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, sur le Rille, à 10 k. (2 l. ½) de Bernay, 6 k. (12 l. ½) de Beaumont-le-Roger, 31 k. (7 l.) d'Evreux. *Populat.* 614. *Bureau de poste* de Beaumont-le-Roger.

Nassau, fort (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Hulst, à 18 kil. (4 l.) de St.-Nicolas, 3 k. (¾ de l.) d'Hulst, 43 k. (9 l. ¾) de l'Ecluse. *P....* *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Nasse (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de l'Isle-Adam, comm. de Valmondois, à 9 kil. (2 l. ¼) de Beaumont-sur-Oise, 8 k. (2 l.) de Pontoise. *Pop.* compr. celle de Valmondois, 374. *Bur. de p.* de Beaumont-sur-Oise.

Nassel (la), riv. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, à 4 k. (1 l.) duquel elle prend sa source, coule au N. E., puis au N., va à l'E., puis remonte au N., arrose Lechnich et se rend dans la Die-Erfft, à 2 k. (½ l.) N. de Lechnich, après 27 kilom. (6 l.) de cours.

Nassiet, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Amon, à 20 kil. (4 l. ½) de St.-Sever, 36 k. (8 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 334. *B. de poste* de St.-Sever.

Nassigny, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. d'Hérisson, près du Cher, à 18 k. (4 l.) de Mont-Luçon, 5 m. (12 l. ½) de Moulins. *Pop.* 450. *Bur. de poste* d'Hérisson.

Nassino, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton de Neverbourg, comm. de Kockshausen, à 43 k. (9 l. ¾) de Luxembourg, 18 kil. (4 l.) de Bitbourg. *Pop.* compr. celle de Kockshausen, 322. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nassogne, bourg (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, ch.-l. de cant., à la source du ruisseau de la Fosse, à 10 k. (2 l. ½) N. de St.-Hubert, 31 k. (7 l.) O. N. O. de Bastogne, 5 m. (11 l. ¼) S. E. de Namur. Il y avoit une abbaye dite de *St.-Monon*. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 801. *B. de p.* de Marche.

Nasseweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, à 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de cet endroit, 20 k. (4 l. ½) S. E. de Sarre-Libre, 7 m. (15 l. ½) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 103.

Nastringue, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Velines, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 27 k. (6 l.) de Bergerac. *Pop....* *Bur. de p.* de Ste.-Foix, dép. de la Gironde.

Natenheim, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, commune de Bickendorff, à 4 kil. (1 l.) N. de Bitbourg, 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de Neverbourg, 5 m. (11 l.) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nationale (*Assemblée*). Les états-généraux convoqués à Versailles par Louis XVI le 5 mai 1789 jusqu'au 17 juin suivant, époque à laquelle les communes se sont constituées en assemblée nationale, jusqu'au 30 septembre 1791. *Voyez* France.

Natoie,

NATOIE, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Ciney, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Dinant, 21 kil. (4 l. ¾) S. E. de Namur. *P.* 185. *B. de p.* de Namur.

NATOUSE (LA), rivière (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Tournus. Sa source, à 24 kilom. (5 l. ½) N. de Mâcon, coule au N., ensuite à l'E., et se jette dans la Saone à 4 k. (1 l.) N. de Tournus.

NATTEN-HAESDONCK, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Puers, comm. d'Hingène, près de l'Escaut, à 4 k. (1 l.) N. de Puers, 6 k. (1 l. ½) N. O. de Boom, 14 k. (3 l. ¼) S. S. O. d'Anvers. *Popul.* compr. celle d'Hingène, 2665. *B. de poste* de Malines.

NATZVILLER, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, canton de Schirmeck, dépendant autrefois de la principauté de Salm, à 4 k. (1 l.) E. p. S. de Rotteau, 16 k. (3 l. ¾) O. d'Obernheim. *Pop.* 556. *Bur. de poste* de Molsheim, dép. du Bas-Rhin.

NAUC (LE), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Callas, comm. de Château-Double, à 11 k. (2 l. ¼) de Draguignan, 9 k. (2 l. ¼) de Callas. *Pop.* compr. celle de Château-Double, 968. *Bur. de poste* de Draguignan.

NAUCELLE, bourg (*Aveyron*), arr. de Rhodez, ch.-l. de cant., à 24 k. (5 l. ½) S. O. de Rhodez, 3 k. (⅔ de l.) S. E. de Sauveterre, 24 kil. (5 l. ½) N. O. de Requista. *Pop.* 1200. *B. de p.* de Rhodez.

NAUCELLES, v. (*Cantal*), arr. et cant. sud d'Aurillac, à 3 kilom. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* 548. *Bur. de poste* d'Aurillac.

NAUCOULES, v. (*Aveyron*). *Voy.* ST.-ETIENNE-DE-NAUCOULES.

NAUD, v. (*Seine-et-Marne*). *Voyez* ST.-LOUP-DE-NAUD.

NAUDIERE (LA), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de Dammarie, à 8 k. (2 l.) de Verneuil, 28 kilom. (6 l. ¼) d'Evreux. *P.* compr. celle de Dammarie, 203. *Bur. de p.* de Verneuil.

NAUDOUIN, v. (*Charente*). *Voy.* PAIZAI-MAUDOUIN.

NAUFONS (LA), montagne (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, à la frontière, sommet des Pyrénées, à 10 kilom. (2 l. ½) S. E. de Sallagousse.

NAUHEIM, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Simmeren, cant. de Bacharach, à 1 k. (¼ de l.) O. de cet endroit, 1 k. (¼ de l.) O. de Steeg dont il dépend, 43 k. (9 l. ¾) S. p. E. de Coblentz. *P.* compr. celle de Steeg...

NAUJAL, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Beaumont, près de la Bournegue, à 28 k. (6 l. ⅓) de Belvez, 5 m. (11 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 82. *Bur. de poste* de Bergerac.

NAUJAC, v. (*Gironde*), arrond., cant. et comm. de Lesparre, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *P.* compr. celle de Lesparre, 818. *B. de p.* de Lesparre.

NAUJAN, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Branne, à 14 k. (3 l. ⅓) de Libourne, 32 k. (7 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 412. *B. de poste* de Libourne.

NAULIEU, v. (*Loire*), arrond. de Roanne, cant. de St.-Germain-Laval, à 25 k. (5 l. ½) de Roanne, 20 k. (4 l. ½) de Feurs. *Pop.* 300. *Bur. de p.* de Roanne.

NAUMBORN, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Tholey, à 8 k. (2 l.) N. E. de cet endroit, 7 m. (16 l. ¼) N. E. de Thionville, 22 k. (5 l.) N. E. de Betting. *Pop.* 297. *Bur. de p.* de Sarre-Libre.

NAUMBOURG, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton de Grumbach, comm. de Bærenbach, à 31 k. (7 l.) de Creutznach, 13 k. (3 l.) de Birckenfeld. *Pop.* comprise celle de Bærenbach, 221. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

NAUMBOURGERHOF. *Voyez* BURGERHOF.

NAUMEN (OBER), v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launstroff, comm. de Kirchnaumen, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Thionville, 38 k. (8 l. ½) de Metz. *Pop.* compr. celle de Kirchnaumen et Bouzenacher, 419. *B. de poste* de Thionville.

NAUMOUSAY, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, commune d'Hamipré, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Neufchâteau, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Chiny, 5 m. (12 l. ¼) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle d'Hamipré, 353. *B. de p.* d'Arlon.

NAUNDORFF, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Launstroff, comm. de Merschweiller, à 21 kil. (4 l. ⅔) de Thionville, 41 k. (9 l. ⅓) de Metz. *Pop.* compr. celle de Bellemacker, 503. *B. de p.* de Thionville.

NAUNHEIM, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Polch, à 6 k. (1 l. ½) S. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) O. de Munster-Mayen, 24 k. (5 l. ½) O. p. S. de Coblentz. *Pop.* 231.

NAURATH, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Budelich, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 18 k. (4 l.) E. de Trèves. *P.* 133. *B. de poste* de Trèves.

NAURATH, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Schweich, à 6 k. (1 l. ½) de Schweich, 18 k. (4 l.) de Trèves. *Pop.* 133.

NAUROY, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Beine, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Reims, 32 k. (7 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* compr. celle de Beine, 840. *Bur. de p.* de Catelet.

NAUROY-LE-VENEUR, village (*Moselle*), arr. et cant. de Metz, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *P.* compr. celles d'Aumont, Senorroi et Wasnanque, 721. *Bur. de p.* de Metz.

NAUSSAC, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, canton d'Asprières, à 11 k. (2 l. ¾) d'Albin, 43 k. (9 l. ¾) de Rhodez. *P.* 464. *B. de p.* de Rignac.

NAUSSAC, v. (*Lozère*), arr. de Mende, cant. de Langogne, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 36 k. (8 l.) de Mende. *Pop.* 340. *B. de poste* de Langogne.

NAUSSAGE, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. d'Orpierre, à 13 k. (3 l.) de Serres, 39 k. (8 l. ¾) de Gap. *Pop.* compr. celle de Benevent, 90. *Bur. de p.* de Serres.

NAUSSANNES, v. (*Dordogne*), arr. de Bergerac, cant. de Beaumont, à 22 k. (5 l.) de Bergerac, 5 m. (11 l.) de Périgueux. *P.* 590. *B. de p.* de Bergerac.

NAUSWEILER, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, sur la Glan, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Waldemohr, 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Munchweiler, 7 m. (15 l. ½) S. E. de Trèves. *P.* 129. *Bur. de p.* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

NAUTIMONT, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Etale, comm. d'Habay-la-Vieille, à 15 k. (3 l. ½) d'Arlon, 21 k. (4 l. ¾) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle d'Habay-la-Vieille, 620. *B. de p.* d'Arlon.

NAUVAY, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Marolles, près de l'Orne, à 10 k. (2 l. ½) de Mamers, 31 kil. (7 l.) du Mans. *Pop.* 193. *Bur. de p.* de Bonnetable.

NAUVE (LA), rivière (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonzac, cant. de Montguyon. Sa source, à 8 kil. (2 l.) N. p. O. de St.-Aigulin, coule au S. p. E., et se rend dans la Dronne, à 7 k. (1 l. ⅔) N. p. O. de sa source.

NAUVIALLE, v. (*Aveyron*), arr.

de Rhodez, cant. de Marcillac, près de la Dourdon, à 14 k. (3 l. ¼) d'Albin, 22 k. (5 l.) de Rhodez. *P.* 553. *Bur. de poste* de Rhodez.

Naux, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Sisteron, comm. de Chardavon, à 8 k. (2 l.) de Sisteron. Il y a une mine de plomb non exploitée. *P.* compr. celle de Chardavon, 55. *B. de p.* de Sisteron.

Naux, v. (*Loire*). *Voyez* Ste.-Marguerite-de-Naux.

Naux (les), v. (*Indre-et-Loire*). *Voyez* Chapelle-aux-Naux.

Navacelle, v. (*Gard*), arr. d'Alais, canton de St.-Ambroix, à 10 kil. (2 l. ½) S. de cet entroit, 38 k. (8 l. ½) N. p. O. de Nîmes, 13 k. (3 l.) N. E. d'Alais, 22 kil. (5 l.) N. O. d'Uzès. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de St.-Ambroix.

Navacelle, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. du Caylard, comm. de St.-Maurice, à 27 k. (6 l.) de Lodève. *Pop.* compr. celle de Saint-Maurice, 679. *Bur. de poste* de Lodève.

Navailles, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Pau, canton de Thèze, à 13 k. (3 l.) de Pau. *Pop.* compr. celle de St.-Peyraux, 768. *Bur. de poste* de Pau. *Rel. de poste aux chevaux.*

Navailles, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, comm. d'Angous, à 21 k. (4 l. ⅓) d'Oléron, 36 k. (8 l.) de Pau. *Pop.* compr. celle d'Angous, 321. *Bur. de poste* de Navarreins.

Naval (la), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, canton de Peyrac. Sa source, à 4 kil. (1 l.) N. O. de Caunes, coule au S., puis au S. E., et se rend dans l'Aude par-dessous le canal, à 19 k. (4 l. ½) S. E. de sa source.

Navales (*Constructions*). Il y a un inspecteur-général des constructions navales de la République. Il exerce ses fonctions conformément aux instructions qui lui sont données chaque année par le ministre. Il y a dans chacun des ports de Brest, Lorient, Rochefort et Toulon, un chef des constructions navales. Il a sous ses ordres les officiers du génie maritime de tout grade, employés dans son arrondissement. Il est chargé de la construction et refonte, radoub, entretien de tous bâtimens flottans, de tous les travaux à exécuter dans les divers chantiers et ateliers de la construction; des ateliers de la voilure, corderie, poulierie, tonnellerie; du transport des matières qui sont de son ressort; enfin, de la recherche et du martelage des bois de construction. Il destine les ouvriers sur les chantiers et aux ateliers, selon qu'il les juge nécessaires; il propose au préfet maritime les avancemens en grade et en solde de tous les individus qui sont sous ses ordres.

Navarre (basse), c'étoit une province de France qui faisoit partie du gouvernement militaire des ci-dev. provinces du Béarn et de la Navarre. Elle étoit bornée au midi par les Pyrénées, qui la séparoient de la Navarre espagnole; au septentrion, par les landes et le territoire d'Acqs; au levant, par le pays de Soule; et au couchant, par le pays de Labour. Ce pays de 36 k. (8 l.) de long sur 22 kil. (5 l.) de largeur, ne renfermoit que trois petites villes, qui sont St.-Palais, St.-Jean-Pied-de-Port et la Bastide-de-Clarence. Une partie de la basse Navarre étoit du diocèse d'Acqs, et l'autre de celui de Bayonne. Il n'y avoit dans ce pays aucun chapitre, ni abbaye, ni monastère; on comptoit seulement quatre prieurés-cures, dont le revenu étoit très-modique, et cent deux paroisses. Quant au gouvernement civil, la basse Navarre étoit dans le ressort du parlement de Pau. Cette province étoit divisée en sept districts, qui étoient, le pays d'Arberoue, celui de Cize, y compris la châtellenie de saint Jean, celui d'Irissary, le pays mixte, celui d'Ostabarès, la vallée de Baigorry et celle d'Ossès. Cette province a eu le même sort que le Béarn. Ses deux plus considérables rivières sont la Nive et la Bidouze. La justice se rendoit conformément aux coutumes du lieu. On les appeloit *Fors*. La Navarre étoit un pays d'états, qui étoit composé de trois ordres. Les évêques de Bayonne et d'Acqs siégeoient à la tête du clergé; savoir, celui de Bayonne, lorsque les états se tenoient à St.-Jean-Pied-de-Port, et celui d'Acqs, lorsque c'étoit à St.-Palais. Le reste du clergé étoit composé des vicaires généraux de ces deux évêques, du prêtre majeur ou curé de St.-Jean-Pied-de-Port, du prieur de la ville de St.-Palais, du prieur d'Harembels et du prieur d'Utziat. Le corps de la noblesse étoit formé de gentilshommes possédant des terres ou maisons nobles, et ayant entrée aux états. Le tiers-état étoit composé de vingt-huit députés des villes et communautés. Celui de St.-Jean-Pied-de-Port avoit seul le privilége de le présider, parce que cette ville étoit la capitale de la Navarre.

Le pays de Navarre est montueux, stérile, et les terres n'y rapportent qu'à force de soins et de travaux. Il produit peu de fruits, mais ils sont excellens. Ses habitans, d'un esprit vif et brillant, sont fort laborieux. Ils ont conservé l'usage de la langue basque qu'ils parlent communément. Le commerce qu'ils entretiennent avec l'Espagne sert beaucoup à les faire subsister. Ce pays est abondant en mines, mais il n'y a maintenant que deux établissemens d'exploitation suivie; savoir, une forge de fer, et l'exploitation des mines de cuivre. La Navarre fait aujourd'hui partie du département des Basses-Pyrénées, où l'on trouve les productions, l'industrie, le commerce et tout ce qui concerne ce pays.

Navarre. Sous la monarchie, depuis Henri IV, les rois de France ajoutoient à leur titre celui de rois de Navarre. Ce royaume avoit 36 k. (8 l.) de long sur 22 k. (5 l.) de large, et pour toute ville St.-Jean-Pied-de-Port. Les dons ordinaires que les états de ce pays faisoient au roi n'alloient pas à sept mille livres; mais ils alloucient au gouverneur sept mille sept cent quatorze livres.

Navarre, v. (*Eure*), arr. et cant. nord d'Evreux, comm. de St.-Germain-des-Angles, à 3 kilom. (¾ de l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de St.-Germain-des-Angles, 145. *Bur. de poste* d'Evreux.

Navarreins, ville (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, ch.-l. de cant., sur le gave d'Oléron, à 32 k. (7 l. ¼) O. de Pau, 19 k. (4 l. ⅓) N. O. d'Oléron. Long. 16, 50. lat. 43, 20. Cette ville est située dans une plaine fertile: le roi de Navarre, Henri d'Albret, la fit bâtir, et de son temps elle étoit regardée comme une place très-importante: on voudroit même aujourd'hui la considérer comme telle; mais le fait est qu'elle n'est point susceptible d'opposer une grande résistance. Navarreins a donné son nom à une espèce de chevaux réputés dans la cavalerie légère, mais dont la race est tout-à-fait abâtardie. Il y a des manufactures de toile. On trouve aux environs de cette ville des bancs calcaires et de grès jaune friable qui se succèdent alternativement. Navarreins est une place de guerre de 4e classe de la 11e division militaire, et la résidence d'un commandant de place, d'un sous-di-

Digitized by Google

recteur des fortifications, d'un capitaine du génie, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1863. *Bur. de poste.*

Navée (la), v. (*Gers*), arr. de Condom, cant. et comm. de Montréal, à 16 k. (3 l. ¾) de Condom, 2 k. (½ l.) de Montréal. *P.* comp. celle de Montréal et dépend., 2750. *Bur. de poste* de Condom.

Naveil, v. (*Loir-et-Cher*), arr. et canton de Vendôme, près du Loir, à 2 kil. (½ l.) de Vendôme, 32 k. (7 l. ¼) de Blois. On y trouve de la pierre calcaire tendre. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Vendôme.

Naveiry, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, comm. de Jonzier, à 9 k. (2 l. ¼) de Frangy, 15 kil. (3 l. ½) de Genève. *Pop.* comp. celle de Jonzier, 125. *Bur. de poste* de Frangy.

Navendorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Coblentz, dont il dépend, à 2 kil. (½ l.) N. de cette ville, 5 m. (11 l.) de Bonn, 6 m. (14 l.) de Mayence. *Pop.* . .

Navenne, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Vésoul, à 2 kilom. (½ l.) de cette ville. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Vésoul.

Naves, v. (*Allier*), arrond. de Gannat, cant. d'Ebreuil, à 10 kil. (2 l. ½) de Gannat, 4 m. (10 l. ½) de Moulins. *Pop.* 786. *Bur. de poste* de Gannat.

Naves, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. des Vans, sur la Bourdarie, à 1 kil. (¼ de l.) des Vans, 13 kilom. (3 l.) de Joyeuse, 5 myr. (12 l.) de Privas. *Pop.* 432. *Bur. de poste* des Vans.

Naves, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, canton de St.-Geniez, comm. d'Aurelle, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Geniez, 20 kilom. (4 l. ½) d'Espalion. *Pop.* compr. celle d'Aurelle et dép., 1753. *Bur. de poste* de St.-Geniez.

Naves, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Rhodez. *Pop.* 326. *Bur. de poste* de Rhodez.

Naves, v. (*Corrèze*), arr. et cant. nord de Tulle, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. Dans un lieu de cette commune appelé *Tintiniac*, on voit encore quelques antiquités remarquables qui prouvent d'une manière incontestable qu'il existoit en ce lieu, du temps des Romains, une ville considérable. *Pop.* 1532. *Bur. de poste* de Tulle.

Naves, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord d'Annecy, près de la Sier, à 4 k. (1 l.) d'Annecy, 37 k. (8 l. ⅔) de Chambéry. *Pop.* 281. *Bur. de poste* d'Annecy.

Naves, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Moutiers.

Naves, v. (*Nord*), arr. et cant. est de Cambrai, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 24 k. (5 l. ½) de Douay. *Pop.* 800. *Bur. de p.* de Cambrai.

Navès, v. (*Tarn*), arr. et cant. de Castres, sur la Thauré, à 3 kilom. (¾ de l.) de Castres. *Pop.* 154. *Bur. de poste* de Castres.

Navette, ham. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Firmin, comm. de St.-Maurice, à 30 kilom. (6 l. ¾) de Gap, 14 k. (3 l. ¼) de St.-Firmin. *Pop.* comprise celle de St.-Maurice, 417. *B. de p.* de Gap.

Naviglio di Santhia, canal navigable (*Sesia*). Il joint la Sesia à la Dora Baltea; il commence dans cette rivière un peu au-dessous d'Ivrée, passe à Cigliano, Santhia, St.-Germain, et tombe dans la Sesia un peu au-dessus de Verceil: il n'a pas d'écluses. Son cours est de 6 myriam. (14 l.).

Naviolio-Novo *ou* Canal neuf, (*Tanaro*). Canal navigable qui commence dans la Stura à Cuneo, suit la gauche de cette rivière en passant sous les murs de Fossano; près de Bra il tourne au N. O., passe à Carmagnola et tombe dans le Pô près de-là: il est sans écluses. Son cours est de 7 m. (16 l.)

Navilly, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de Verdun-sur-le-Doubs, près du confluent de la Guiotte dans le Doubs, à 28 kil. (6 l. ½) de Châlons, 8 myr. (16 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 677. *Bur. de poste* de Seurre, département de la Côte-d'Or.

Navois (le), v. (*Doubs*). *Voyez* Abergement (l').

Navoy (Pont du), v. (*Jura*). *Voyez* Pont-du-Navois.

Nay, v. (*Haute-Loire*). *Voyez* St.-Jean-de-Nay.

Nay, v. (*Manche*), arrond. de Coutances, cant. de Périers, près de la Sève, à 11 kil. (2 l. ¾) de Carentan, 22 k. (5 l.) de Coutances. *Pop.* 252. *Bur. de p.* de Périers.

Nay, ville (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, ch.-l. de cant., sur le gave de Pau, à 15 k. (3 l. ½) S. E. de Pau, 29 kil. (6 l. ½) E. d'Oléron, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Bruges. Les environs de Nay sont très-agréables. Cette ville étoit autrefois très-marchande; mais ayant été brûlée par le feu du ciel, son commerce demeura long-temps suspendu. Depuis grand nombre d'années, il s'est assez bien rétabli. On y trouve plusieurs manufactures de diverses étoffes de laine, de droguets, de cadis, de bonneterie, et autres. On fabrique aussi quelques chapeaux très-communs, et des bas de laine; il y a plusieurs teintureries et tanneries. On voit à quelque distance de cette ville les forges d'Asse sone et de Soubiron; le fer qu'on y travaille, quoique fort doux, n'en est pas toujours pur, parce qu'il est sorti des mines où le plomb attire les paysans qui les fouillent furtivement pour le vendre ensuite aux potiers de terre. Dans le voisinage de Nay, se trouve le château de Coarraze, où Henri IV fut élevé. Le territoire de cette ville renferme des bancs de pierres calcaires blanches. La plaine de Nay est formée des débris que les eaux ont charriés des montagnes. Cette ville est le lieu de naissance de Jacques *Abbadie*, ministre calviniste, et doyen de Killalad en Irlande, né en 1954: auteur de *la Vérité de la religion chrétienne réformée*, et de plusieurs autres ouvrages. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2262. *Bur. de poste* de Pau.

Naye (la), v. (*Meuse-Infér.*), arr. et cant. sud de Maëstricht, près de la Meuse, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Ryemps, 6 k. (1 l. ½) N. de Vise, 7 kil. (1 l. ¾) S. de Maëstricht. *Popul.* 532. *Bureau de poste* de Maëstricht.

Nayemont-les-Fosses, village (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 4 myr. (10 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 293. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Naz, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Reignier, comm. d'Aizery, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Genève, 2 kil. (½ l.) de Reignier. *Pop.* comprise celle d'Aizery, 147. *Bur. de poste* de Genève.

Naz-Dessous et Dessus, village (*Léman*), à 3 k. (¾ de l.) de Gex. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Gex.

Nazac, v. (*Lot*). *Voyez* St.-Pierre-de-Nazac.

Nazaret, v. (*Corrèze*), arr. et cant. de Brive, comm. de Jugeal, à 9 kil. (2 l. ¼) de Brive, 27 kil. (6 l.) de Tulle. *Pop.* comprise celle de Jugeal, 440. *Bur. de poste* de Brive.

Nazareth, v. (*Deux-Nèthes*),

arr. de Malines, cant. et comm. de Lierre, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 14 kil. (3 l. ½) de Malines. *Pop.* compr. celle de Lierre et dép., 9581. *Bur. de poste* de Lierre.

NAZARETH, v. (*Escaut*), arr. de Gand, ch.-l. de cant., à 13 kilom. (3 l.) N. d'Oudenarde, 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de Deinse, 13 kilom. (3 l.) S. S. O. de Gand. Ce village faisoit partie de la Flandre autrichienne, comté et pays d'Alost. *Pop.* 4575. *Bur. de poste* de Gand.

NAZARETH, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. et cant. de Nérac, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 30 k. (6 l. ½) d'Agen. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Nérac.

NAZELLES, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. d'Amboise, sur la côte, près de la Cize, à 3 kilom. (½ de l.) d'Amboise, 20 k. (4 l. ½) de Tours. *Pop.* 899. *Bur. de poste* d'Amboise.

NAZINAC, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, canton de Pierrefort, à 27 kil. (6 l.) de St.-Flour, 27 kil. (6 l.) d'Aurillac. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de St.-Flour.

NDORF (OBER-), v. (*Mont-Tonnerre*). *Voy.* OBERNDORF.

NÉ (LE), rivière (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Brossac. Sa source, à 13 kil. (3 l.) S. p. E. de Barbezieux, coule au N., reçoit l'Arce, tourne à l'O., puis au N. O., et se rend dans la Charente, à 6 k. (1 l. ½) O. de Cognac.

NÉ (LE), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun, à 13 kil. (3 l.) S. p. O. d'Argelès. Elle a du N. au S. 3 kil. (½ de l.).

NÉAC, v. (*Gironde*), arrond. de Libourne, cant. de Lussac, près de la Barbonne, à 5 kil. (1 l. ¼) de Libourne, 31 k. (7 l.) de Bordeaux. *Pop.* 546. *Bur. de p.* de Libourne.

NÉAL (LE), riv. (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon. Sa source, au pied du rocher de l'Aiguillier, coule au S., reçoit les eaux du Néal, et, allant à l'O. S. O., se rend dans la Durance, à 9 kilom. (2 l. ½) O. S. O. de sa source.

NÉANT, v. (*Mayenne*), arr. de Villaines, cant. de Jarron. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Rebay.

NÉANT, v. (*Morbihan*), arr. de Ploërmel, cant. de Mauron, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Ploërmel, 5 myr. (12 l. ½) N. E. de Vannes, 8 kil. (2 l.) S. de Mauron. *Pop.* 1480. *Bur. de poste* de Ploërmel.

NEAU, v. (*Mayenne*), arrond. de Laval, cant. d'Evron, sur la Dinard, à 5 k. (1 l. ¼) d'Evron, 23 kilom. (5 l. ½) de Laval. *Pop.* 720. *Bur. de poste* d'Evron.

NEAUFLE-ST.-MARTIN, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton de Gisors, près de l'Epte, à 22 k. (5 l.) du Grand-Andelys, 5 m. (11 l. ½) d'Evreux. Il y a une verrerie. *Pop.* 617. *Bur. de poste* de Gisors.

NEAUFLETTE, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Bonnières, à 15 kil. (3 l. ½) de Mantes, 4 m. (10 l. ¼) de Versailles. Il y a un pressoir pour les vins qu'on y recueille. *Popul.* 343. *Bur. de poste* de Mantes.

NEAUFLET-SUR-RILLE, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, près du Rille, à 21 k. (4 l. ½) de Verneuil, 34 k. (7 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 504. *Bur. de poste* de Rugles.

NÉAUPHE, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de Trun, à 13 k. (3 l.) d'Argentan, 4 m. (10 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 528. *Bur. de poste* d'Argentan.

NEAUPHE, v. (*Orne*), arrond. d'Alençon, cant. de Séez, à 18 kil. (4 l.) d'Alençon. *Pop.* 359. *Bur. de poste* de Séez.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU, bourg (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Montfort, à 16 k. (3 l. ¾) O. de Versailles, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Montfort, 32 k. (7 l. ¼) O. de Paris. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins, dont on ignore l'époque de la fondation; on sait seulement qu'en 1285 elle étoit maltrisée par l'abbé Gautier, et qu'elle rapportoit 6,000 liv. à l'abbé. *Pop.* 925. *Bur. de poste.*

NEAUPHLE-LE-VIEIL, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, sur la Mandre, à 5 k. (1 l. ¼) de Montfort-l'Amaury, 19 k. (4 l. ¼) de Versailles. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins. *Pop.* 487. *Bur. de p.* de Neauphle-le-Château.

NEAUX, v. (*Ourthe*). *Voyez* EUPEN.

NEBERT, montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Briançon, canton d'Aiguilles, à 9 kil. (2 l. ½) S. E. d'Abries. Elle est à la frontière du Piémont.

NÉBIAN, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Clermont, à 16 k. (3 l. ½) de Lodève, 36 k. (8 l.) de Montpellier. *Pop.* 753. *Bur. de p.* de Clermont-de-Lodève.

NEBIAS, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. de Quillan, à 6 kil. (1 l. ½) de cet endroit, 40 k. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Quillan.

NÉBING, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Albestorff, à 11 kil. (2 l. ½) de Dieuze, 5 myr. (11 l. ½) de Nancy. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Dieuze.

NEBLON (LA), rivière (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Marche, cant. d'Havelange, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. duquel elle prend sa source, coule au N. E., va au S. E., et remontant à l'E. N. E. se rend dans l'Ourthe, à 9 kil. (2 l. ¼) N. E. de Durbuy. Elle a 19 k. (4 l. ¼) de cours.

NÉBOUZAN. Ce ci-dev. pays faisoit partie du ci-dev. gouvernement militaire de Guienne et de Gascogne. Il étoit borné au septentrion et au levant par le Comminges, au midi par les vallées de Nestes, d'Aure et de Barousse, et au couchant par le Bigorre. Ce pays pouvoit avoir 5 à 7 myr. (12 à 15 l.) dans sa plus grande longueur, sur 36 kil. (8 l.) de largeur. Il jouissoit du titre de vicomté; relevoit de la principauté de Béarn, et faisoit partie de l'ancien domaine de Navarre et du pays d'Armagnac. St.-Gaudens en étoit le chef-lieu, et c'étoit dans cette ville que siégeoit la justice du pays. Malgré son titre de sénéchaussée, les appellations des jugemens se portoient dans tous les cas au sénéchal et siége présidial de Toulouse. Le sénéchal de Nébouzan avoit soixante-quinze liv. de gage de sa charge, cent cinquante liv. que le roi lui donnoit pour sa table, et cinq cents que le pays lui payoit pour l'ouverture des États, comme commissaire du roi. C'étoit le trésorier général de Navarre établi à Pau qui lui payoit ses appointemens sur les deniers du don annuel que le pays faisoit au roi. Le Nébouzan étoit un Pays d'Etats, et ses Etats s'assembloient tous les ans à St.-Gaudens. L'abbé de Nizas étoit le chef et président-né du clergé; le baron de la Roque étoit le chef de la noblesse; et le premier consul de St.-Gaudens étoit le chef du tiers-état. Le Nébouzan est rempli de montagnes, ce qui fait que son climat est un peu froid. L'air y est d'ailleurs fort sain. Les pâturages sont la principale production du pays. Il y a des eaux minérales à Capvert et à Barbazan. Le ci-devant district de Nébouzan renfermoit cinquante-huit paroisses. Ce ci-dev. pays fait actuellement partie du département de la

Haute-Garonne, et de celui des Hautes-Pyrénées. *Voyez* ces départemens pour les productions, l'industrie, le commerce, etc.

Necheres, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Champeix, sur la rivière de Couse, à 8 k. (2 l.) N. O. d'Issoire, 22 kil. (5 l.) S. de Clermont-Ferrand, 8 k. (2 l.) S. O. de Vic. On y trouve un amas énorme de laves qui paroît avoir été un des plus vastes récipiens des déjonctions des volcans du Mont-d'Or. *Pop.* 1251. *Bur. de poste* d'Issoire.

Nechin, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, canton de Templeuve, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de cet endroit, 4 kil. (1 l.) E. de Lannoy, 5 myr. (12 l. ¼) O. N. O. de Mons. *Pop.* 1566. *Bur. de p.* de Tournai.

Necweiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), à 36 k. (8 l.) de Creutznach. *Pop.*... *Bur. de poste* de Creutznach.

Nécy, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argentan, 5 m. (10 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 1045. *Bur. de poste* de Falaise, dép. du Calvados.

Nedai, montagne (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Castillon. Elle est à pic.

Nède, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. d'Eymoutiers, sur la Vienne, à 30 k. (6 l. ⅔) E. S. E. de St.-Léonard, 4 m. (10 l. ½). E. S. E. de Limoges, 20 k. (4 l. ½) N. de Treignac. *Pop.* 1180. *Bur. de poste* de Limoges.

Nederais, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Grez, à 5 kilom. (1 l. ¾) N. p. E. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) S. p. O. de Louvain, 28 k. (6 l. ¼) E. p. S. de Bruxelles. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Génappe.

Neder-Boullaere, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Grammont, sur la Dinder, à 1 k. (¼ de l.) N. de Grammont, 8 kil. (2 l.) S. E. de Nederbrakel, 37 kil. (8 l. ¼) S. p. E. de Gand. *Pop.* 300. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Neder-Eenaeme, v. (*Escaut*), arr. et cant. d'Oudenarde, près de l'Escaut, à 5 kil. (1 l. ¼) N. O. de Maria-Hoorebeke, 3 k. (¾ de l.) N. N. E. d'Oudenarde, 21 k. (4 l. ¾) S. de Gand. *Pop.*.... *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Neder-Ockerzeele, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Woluwe-St.-Etienne, à 3 kil. (¾ de l.) S. p. E. de Campenhout, 9 kil. (2 l. ¼) N. O. de Louvain, 18 k. (4 l.) E. N. E. de Bruxelles. *Pop.* 502. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Neder-Oeteren, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Ruremonde, cant. de Maseyck, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Brée, 6 k. (1 l. ½) O. de Maseyck, 25 k. (5 l. ¾) N. p. E. de Maëstricht. *Pop.* 917. *Bur. de poste* de Maseyck.

Neder-Weerdt, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde, cant. de Weerdt, à 5 kil. (1 l. ¼) N. N. E. de cet endroit, 19 kil. (4 l. ¼) N. O. de Ruremonde, 5 m. (10 l. ¾) N. p. E. de Maëstricht. *Pop.* 3688. *Bur. de poste* de Maseyck.

Nederbecke (la), riv. (*Lys*), arr. et cant. d'Ypres. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. E. de Langhemarck, coule au S. E., puis à l'E., remonte au N. E. et se rend dans la Lys, à 2 k. (½ l.) S. O. de Courtrai. Elle a 22 k. (5 l.) de cours.

Nederen, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Tongres, à 3 k. (¾ de l.) E. S. E. de cette ville, 13 k. (3 l.) O. p. N. de Visé, 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Maëstricht. *Popul.* 244. *Bur. de poste* de Tongres.

Nederhaeselt, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Ninove, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de cet endroit, 2 k. (½ l.) N. E. d'Aspelaer, 7 k. (1 l. ¾) S. E. d'Herzèle, 31 kil. (7 l.) S. E. de Gand. *Pop.* 754. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Nederhemmeeck, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Vilvorde, près du canal de Bruxelles aux Deux-Nèthes, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de Vilvorde, 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Grinbergbem, 6 k. (1 l. ½) N. N. E. de Bruxelles. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Nederkruchten, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Ruremonde, ch.-l. de cant., à 15 k. (3 l. ½) E. de cette ville, 27 k. (6 l.) E. p. N. de St.-Ephauswerde, 5 m. (11 l. ½) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 3522. *Bur. de poste* de Ruremonde.

Nedimont (la), riv. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Charleville. Sa source, à 4 k. (1 l.) N. de Neufmanil, coule au S., puis à l'O., et se rend dans la Meuse à Nouzon, 4 k. (1 l.) N. de Charleville.

Nedon, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Pol, 39 k. (8 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 239. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Nedonchelle, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Heuchin, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Pol, 39 k. (8 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de S. Pol.

Nedrum, v. (*Ourthe*), arr. et cant. de Malmédy, comm. de Butgembach, à 24 k. (5 l. ½) de Spa, 13 k. (3 l.) de Malmédy. *Populat.* compr. celle de Butgembach et dép., 2490. *Bur. de poste* de Spa.

Nerf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, près de la Moselle, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Zell, 8 k. (2 l.) S. O. de Beilstein, 5 m. (11 l. ½) S. O. de Coblentz. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Trarbach.

Neef, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Walcourt, sur la Tiria, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Walcourt, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Florenne, 34 k. (7 l. ¾) S. O. de Namur. *Pop.* 297. *B. de p.* de Charleroy, départ. de Jemmapes.

Neer, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. de Ruremonde, près de la Neer, à 4 k. (1 l.) N. E. d'Halen, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Venloo, 5 m. (11 l. ¼) N. N. E. de Maëstricht. *Pop.* 1113. *Bur. de poste* de Ruremonde.

Neer (la), riv. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Bilsen, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Gheneck, coule au N., puis au N. E., descend au S. E., retourne au N. E., arr. plusieurs villages, et se rend dans la Meuse, à 1 k. (¼ de l.) E. p. S. de Neer, dont elle a le nom; elle a 6 m. (13 l.) de cours.

Neer-Clabeeck, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Mechelen, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. p. E. de Brée, 11 kil. (2 l. ¾) O. de Maseyck, 27 k. (6 l.) N. de Maëstricht. *Pop.* 59. *Bur. de poste* de Maseyck.

Neer-Haren, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Mechelen, près de la Meuse, à 2 kilom. (½ l.) S. O. de Reckem, 11 kil. (2 l. ¾) E. N. E. de Bilsen, 5 k. (1 l. ¼) N. de Maëstricht. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Neer-Hespen, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Landen, près de la Gette, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Landen, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de St.-Trond, 40 k. (9 l.) O. N. O. de Liége. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Neer-Heylissem, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Tirlemont, sur la Gette, à 7 kil. (1 l. ¾).

E. p. S. d'Hougaerde, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Tirlemont, 4 m. (10 l. ¾) E. p. S. de Bruxelles. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Tirlemont.

NEER-ITTEREN (LE), rivière (*Meuse-Infér.*), arr. de Ruremonde, canton de Brée, à 6 k. (1 l. ½) S. duquel elle prend sa source, coule au N. E., passe à Op, Neeritter, et, allant à l'E., arrose Thorn, et va se rendre dans la Meuse à Wessem, dont elle baigne les murs après 25 k. (5 l. ¾) de cours.

NEER-PELT, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Ruremonde, cant. d'Achel, sur le Den-Dommel, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. d'Achel, 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. d'Hammont, 4 m. (10 l. ¼) N. p. O. de Maëstricht. *Pop.* 1032. *Bur. de poste* de Bruxelles.

NEER-SÉPON, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Maëstricht, cant. de Tongres, à 3 k. (¾ de l.) N. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Looz, 18 k. (4 l.) O. p. S. de Maestricht. *Pop.* 118. *Bur. de poste* de Tongres.

NEER-WINDEN, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Landen, à 4 k. (1 l.) N. O. de ce lieu, 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Tirlemont, 39 k. (8 l. ¼) O. N. O. de Liége. *Pop.* 378. *Bur. de poste* de Tirlemont.

NEERBUSTEL, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Glabbeeck, près de la Velpe, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Glabbeeck, 10 kilom. (2 l. ¼) E. S. E. de Louvain, 36 k. (8 l.) E. de Bruxelles. *P.* 67. *B. de p.* de Louvain.

NEERHEERS, v. (*Meuse-Infér.*), arr. d'Hasselt, cant. de Looz, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de Vryheers, 6 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Warem, 30 k. (6 l. ¾) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 51. *Bur. de poste* d'Hasselt.

NEERITTER, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Ruremonde, cant. de Maseyck, à 7 k. (1 l. ¾) N. de ce canton, 10 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Weerdt, 14 k. (3 l. ¼) O. p. S. de Ruremonde. *Pop.* 680. *Bur. de poste* de Ruremonde.

NEERLANDEN, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Landen, à 3 kil. (¾ de l.) N. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) S. de Leau, 40 k. (9 l.) N. O. de Liége. *P.* 425. *B. de p.* de Tirlemont, département de la Dyle.

NEERLINTER, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Leau, à 6 kil. (1 l. ½) O. de cette ville, 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de Tirlemont, 5 m. (10 l. ¾) E. p. N. de Bruxelles. *Pop.* 1522. *Bur. de poste* de Tirlemont.

NEERSEN, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, ch.-lieu de cant., à 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Neuss, 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Viersen, 5 m. (12 l.) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. On y fabrique des toiles et des rubans de velours. *Popul.* 608. *Bur. de poste* de Creveldt.

NEERVELP, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Tirlemont, près de la Velpe, riv., à 2 k. (½ l.) S. O. de Bautersen, 9 k. (2 l. ¼) S. S. E. de Louvain, 33 k. (7 l. ½) E. de Bruxelles. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Louvain.

NEERYSICHE, v. (*Dyle*), arr. et canton de Louvain, à 4 kil. (1 l.) S. S. E. de Leefdael, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Louvain, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Bruxelles. *Popul.* 740. *Bur. de poste* de Louvain.

NÉES (LE), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) E. p. N. d'Arudy, coule au N., passe à l'E. de Gand, et se rend dans le gave de Pau, à 3 k. (¾ de l.) O. de Pau, 21 k. (4 l. ¾) N. de sa source.

NEESWILER, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Lauterbourg, à 16 k. (3 l. ¾) de Weissembourg, 5 m. (11 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 456. *Bur. de p.* de Lauterbourg.

NEFF, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. et comm. de Bastogne, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle de Bastogne et dépend., 2314. *Bur. de poste* de Bastogne.

NEFFIEZ, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Roujan, à 23 k. (5 l. ⅓) de Béziers, 4 m. (10 l.) de Montpellier. On a ouvert dans ce village une mine qui n'est pas éloignée des endroits où il y a eu des volcans. On trouve des cristallisations assez brillantes sur les rochers situés près de Neffiez. Son territoire produit d'excellens raisins. *P.* 829. *Bur. de poste* de Pézénas.

NEEWINXEL, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. d'Haegt, comm. de Thildonck, à 6 k. (1 l. ½) de Louvain, 4 k. (1 l.) d'Haegt. *Pop.* compr. celle de Thildonck, 567. *Bur. de poste* de Louvain.

NEGOPESOU (LE), ruiss. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Vielmur. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) O. de Vielmur, coule au N., et se rend dans l'Agout, à 4 k. (1 l.) de sa source.

NEGRAT, v. (*Charente*), arr., cant. et comm. de Confolens, près de la Vienne, à 3 k. (½ de l.) de Confolens, 6 m. (13 l. ⅓) d'Angoulême. *P.* compr. celle de Confolens et dép., 2522. *B. de p.* de Confolens.

NÈGRE, port (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. de Vicdessos, à la frontière, sommet des Pyrénées, à 21 k. (4 l. ⅔) S. S. O. de Vicdessos.

NÈGRE, cap (*Var*), arr. de Toulon, cant. d'Olioulles, à 9 k. (2 l. ½) O. p. S. de Toulon, entre la plage de Sauvian et celle de la Cour-du-Curé.

NÈGRE (LA), rivière (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. d'Olette. Sa source, dans l'Etang de Nègre, à 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. d'Olette, coule au S. p. E., et se rend dans le Tet, au S. d'Olette, à 9 k. (2 l. ¼) de sa source.

NÉGREMONT, ville (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. et comm. d'Alban, à 27 k. (6 l.) d'Alby, 1 k. (⅓ de l.) d'Alban. *Pop.* comprise celle d'Alban et dép., 3078. *B. de p.* d'Alby.

NEGREPELISSE, ville (*Lot*), arr. de Montauban, chef-l. de canton, sur la rive gauche de l'Aveyron, à 14 k. (3 l. ⅓) N. E. de Montauban, 42 k. (9 l. ½) S. p. E. de Cahors, 2 k. (½ l.) O. de Bioulé. A la fin du 16e siècle et au commencement du 17e, cette ville étoit remplie de Calvinistes ; mais elle a été en partie détruite par Louis XIII, en punition de ce que les Huguenots avoient égorgé une garnison de Catholiques, qu'il y avoit mise pendant qu'il faisoit le siége de Montauban. Pierre de la Devesse, frère du pape Jean XXII, et tige de la maison de Carmain, avoit acheté cette ville du comte d'Evreux, Henri de la Tour, depuis comte de Bouillon, qui l'avoit acquise du maréchal Lavardin ; elle a été le partage du maréchal du Turenne. Son territoire produit blé, vin, chanvre, lin, etc. On y fabrique des toiles grises et rousses : les toiles rayées bleu et rouge deviennent un grand objet de commerce : la futaine y est excellente. Il y a une minoterie composée de trois blutoirs. *Pop.* 2500. *Bur. de poste* de Montauban.

NEGRES (LES), v. (*Charente*), arr. et cant. de Ruffec, comm. de Verteuil, à 6 k. (1 l. ½) de Ruffec, 36 k. (8 l.) d'Angoulême. *P.* compr. celle de Verteuil, 1110. *Bur. de poste* de Ruffec. *Rel. de poste aux chev.*

NEGRET, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de St.-Claud, sur un tertre, à 18 kil. (4 l.) de Confolens, 39 k. (8 l. ¾) d'Angoulême,

Pop..... *Bur. de p.* de St.-Claud.

Negreville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Briquebec, à 5 k. (1 l. ¼) de Valognes, 5 myr. (11 l. ¼) de Coutances. *P.* 1270. *Bur. de p.* de Valognes.

Négrignac, v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* St.-Palais-de-Négrignac *ou* Négrignac.

Négrin, v. (*Tarn*). *Voyez* St.-Amans-de-Négrin.

Negron, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. d'Amboise, sur la Loire, à 2 k. (½ l.) d'Amboise, 20 k. (4 l. ½) de Tours. *Pop.* 233. *B. de poste* d'Amboise.

Négrunde, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de Savignac-les-Eglises, à 14 k. (3 l. ¼) d'Exideuil, 21 k. (4 l. ¾) de Périgueux. *Pop.* 774. *Bur. de p.* de Périgueux.

Negrone (*Stura*), torrent qui a sa source au col Pertega, sépare ce département de la Ligurie, et tombe dans le Tanaro à 4 kilom. (1 l.) au-dessus de Pondinave: son cours est de 10 k. (2 l. ½).

Nègue (la), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. du Bourg-St.-Andéol. Sa source, à 13 kil. (3 l.) N. O. du Bourg-St.-Andéol, coule au N. E. et se rend dans l'Escoutay, 5 k. (1 l. ¼) O. de Viviers.

Negrebourg, v. (*Gers*), arr. de Lectour, canton de Fleurence, à 10 k. (2 l. ½) de Lectour, 18 kil. (4 l.) d'Auch. *Pop.* 127. *B. de p.* de Fleurence.

Nehon, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de St.-Sauveur-sur-Douvre, près de la Douvre, à 10 k. (2 l. ½) de Valognes, 42 k. (9 l. ½) de Coutances. Il s'y fait de la poterie dure, connue sous le nom de *grès*, et de la poterie ordinaire avec des argiles qui se trouvent dans le pays. *Pop.* 2104. *Bur. de poste* de Valognes.

Neheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Cochem, sur la Moselle, à 8 k. (2 l.) S. de Cochem, 11 k. (2 l. ¾) E. S. E. d'Hantheim, 5 m. (10 l. ¼) S. O. de Coblentz. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Trarbach.

Nei, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) N. O. de Rheinfels, 24 k. (5 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 85.

Neichen, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Daun, à 6 k. (1 l. ½) N. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) E. N. E. d'Hillesheim, 6 m. (14 l.) N. p. E. de Trèves. *P.* 42. *B. de p.* de Trèves.

Neidan, tour (*Léman*), arr. de Thonon, canton de Douvaine, comm. de St.-Cergue, à 13 k. (3 l.) de Genève, 7 k. (1 l. ¾) de Douvaine. *Pop.* comprise celle de St.-Cergue, 54.

Neidenbach, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, commune de Malberg, près de la Weybach, à 14 k. (3 l. ¼) N. p. E. de Bitbourg, 8 k. (2 l.) S. E. de Schoneck, 8 myr. (17 l.) N. E. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Malberg, 842. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Neidenbach, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Kilbourg, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit, 8 k. (2 l.) S. E. de Schœnecken, 39 k. (8 l. ¾) N. de Trèves. *Pop.* 70.

Neidenfels, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Neustadt, 10 k. (2 l. ½) S. S. O. de Durkheim, 8 m. (17 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Neustadt.

Neidenger, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Osperen, comm. de Redange, à 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Useldange, 13 kil. (3 l.) N. E. d'Arlon, 21 k. (4 l. ¾) N. O. de Luxembourg. *P.....* *Bur. de poste* de Diekirch.

Neidens, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Viry, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Carouge, 5 m. (12 l. ¼) de Chambéry, 8 kil. (2 l.) de Genève. *P.* 384. *B. de p.* de Genève.

Neidorf, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, comm. de Kinderbeuren, à 8 k. (2 l.) de Wittlich, 15 k. (3 l. ½) de Manderscheid, 39 k. (8 l. ¾) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Kinderbeuren et dépendances, 194.

Neipel, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Tholey, comm. de Limbach, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Betting, 5 m. (12 l. ½) N. E. de Thionville, 9 kil. (2 l. ½) O. de Tholey. *Pop.* compr. celle de Limbach, 160. *B. de p.* de Sarre-Libre.

Neisten, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich, près la Roër, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Linnich, 1 k. (¼ de l.) O. de Juliers, 21 k. (4 l. ¾) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 17.

Neive, bourg (*Tanaro*), arrond. et cant. d'Albe, sur une colline, près de la Tinella, à 8 k. (2 l.) N. E. d'Albe. *P.* 2386. *B. de p.* d'Asti.

Neliac, v. (*Aveyron*). *Voyez* Meliac.

Nelle, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. d'Oisemont, comm. de Nelette, à 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Populat.* compr. celle de Nelette et Sory, 80. *Bur. de p.* d'Oisemont

Nelle-Normandeuse, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Blangis, près de la Bresle, à 27 k. (6 l.) de Neufchâtel, 7 m. (15 l. ¼) de Rouen. Il y a une verrerie à verres de Bohême, et une manufacture de limes dite de *Roménil*. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Nellino, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Saralbe, près de l'Albe, à 24 k. (5 l. ½) de Sarguemine, 5 myr. (11 l. ¾) de Metz. *Popul.* compr. celle du Petit-Rohrbach, 342. *B. de p.* de Puttelange.

Nelut, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, comm. de la Chapelle-d'Aunainville, à 14 k. (3 l. ¼) de Gallardon, 25 k. (5 l. ¾) de Chartres. *Pop.* compr. celle de la Chapelle-d'Aunainville, 311. *Bur. de poste* de Gallardon.

Nemmenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zülpich, à 2 kil. (½ l.) E. p. N. de cette ville, 7 kil. (1 l. ¾) O. p. N. d'Euskirchen, 38 k. (8 l. ½) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 226. *B. de p.* de Cologne.

Nemours, ville (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, ch.-l. de cant., sur le Loing et le canal de Briare, à 15 k. (3 l. ½) S. de Fontainebleau, 21 m. (47 l.) de Nevers, 31 k. (7 l.) S. de Melun, 8 m. (18 l.) S. S. E. de Paris. Long. 20. 20. lat. 48. 15. Cette ville étoit la capitale du ci-devant Gâtinois français. Elle avoit titre de duché. C'étoit un gouvernement de place, le siége d'un bailliage royal, d'un grenier à sel, d'une maîtrise particulière des eaux et forêts, d'une juridiction qui connoissoit de la conservation et des droits du canal de Loing. Nemours a commencé par un château qu'on appeloit *Nemus*, bâti dans une île que forme le Loing; mais il n'étoit point entouré de murailles. Il y a quelques tours fort hautes qui servent aujourd'hui de prisons. La ville n'a pris son accroissement que lorsqu'elle fut érigée en duché. Louis VII y fonda un prieuré à son retour de Jérusalem, pour y placer la mâchoire supérieure de saint Jean, qu'il avoit obtenue de l'évêque de Sébaste. Nemours avoit anciennement ses seigneurs particuliers, et ce fut d'eux que Philippe-le-Hardi,

fils de saint Louis, l'acquit en 1276. Charles VI le donna au roi de Navarre pour l'indemniser de la perte des comtés de Champagne et d'Evreux; mais Blanche, héritière de ce roi de Navarre, et femme de Jean, prince de Castille, ayant pris le parti des Anglais en 1425, Charles VII confisqua son bien et en jouit jusqu'à sa mort. Cette possession a toujours appartenu à des princes de la maison royale jusqu'à Louis XIV, qui donna le duché de Nemours à son frère Philippe, et par suite le duc d'Orléans en eut la propriété. Cette ville est bien percée, bien bâtie et sur-tout bien pavée. Elle est fermée de murailles et entourée de fossés remplis d'eau vive que fournit la rivière de Loing. On y entre par quatre portes. Il y a de très-jolies promenades, et ses environs sont délicieux. Il y a un ancien château qui a été habité long-temps par les ducs de Nemours de la maison de Savoie. Les enfans de la sœur du roi Philippe de Valois, femme de Robert d'Artois, comte de Hainaut, furent en 1332 enfermés dans le château de Nemours, et leur mère dans la ville de Chinon. Outre la paroisse, il y avoit une abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, surnommées les *Filles de la joie*, fondée en 1230 par Philippe II, seigneur de Nemours, qui fut réunie à celle de Villiers en 1764. Les frères ermites de la forêt de Senart firent, l'an 1766, l'acquisition des bâtimens des religieuses de l'abbaye de la Joie, pour y établir une communauté pareille à celle de la forêt de Senart : un couvent de Récollets, un petit collége et un hôtel-dieu. Le commerce de cette ville consiste en blés, farines, vins, fromages que l'on transporte à Paris par la rivière de Seine; en pelleterie, chapellerie et fabrique de talons de bois. Il y a plusieurs tanneries dont le commerce est considérable; on y fabrique aussi des toiles grises.

C'est la patrie de François-Hédelin d'*Aubignac* (fils de Claude, dont on a des poésies latines et françaises), mort à Paris en 1676 : il a fait beaucoup de recherches sur le théâtre ancien; il a donné, *Pratique du Théatre*, *Térence justifié*, *etc.*

La ville de Nemours a un sous-inspecteur des forêts, un ingénieur des ponts et chaussées, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3464. *Bur. de poste. Rel. de poste aux ch.*

Nempon-St.-Firmin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil-sur-mer, près de l'Authie, à 11 kil. (2 l. ¾) de Montreuil, 8 m. (17 l.) d'Arras. *Pop.* 207. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Nenio, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Remich, à 2 kil. (½ l.) S. E. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) N. p. E. de Sierck, 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Luxembourg. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nenigan, v. (*Haute-Garonne*), arrond. de Saint-Gaudens, cant. de Boulogne, à 29 kilom. (6 l. ½) de Saint-Gaudens, 7 myr. (15 l.) de Toulouse. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de Boulogne.

Nenon, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Rochefort, près du Doubs, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Dole, 5 myriam. (11 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Popul.* 127. *Bur. de poste* de Dole.

Nentelingen, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Lauffon, à 4 k. (1 l.) de ce lieu. *P.* 122. *Bur. de poste* de Délemont.

Néon-sur-Creuse, v. (*Indre*), arr. du Blanc, cant. de St.-Martin-de-Tournon, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Angle, 16 kilom. (3 l. ⅔) du Blanc, 6 m. (13 l.) de Châteauroux. *Pop.* 828. *Bur. de poste* d'Angle, dép. de la Vienne.

Néoulles, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, cant. de la Roque-Brassane, près de l'Issolle, à 10 kilom. (2 l. ½) de Brignoles, 22 k. (5 l.) de Toulon. *Pop.* 460. *Bur. de p.* de Brignoles.

Néoux, v. (*Creuse*), arrond. et cant. d'Aubusson, à 7 kil. (1 l. ¾) de cet endroit, 41 kil. (9 l. ⅔) de Guéret. *Popul.* 1153. *Bur. de poste* d'Aubusson.

Nepha (la), riv. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, canton de Châtelard. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Châtelard, coule au N. O., puis au N. p. O., passe près de Châtelard, la Motte, Lescheraine, Alby, et se rend dans la Sier, à 31 k. (7 l.) N. N. O. de sa source.

Neppenbusch, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geilenkirchen, à 5 k. (1 l. ¼) O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) S. d'Heinsberg, 14 kil. (3 l. ½) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 58.

Nepvant, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, cant. de Stenay, à 9 k. (2 l. ¼) de Montmédy, 5 kilom. (1 l. ¼) de Stenay, 8 m. (19 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 211. *Bur. de poste* de Stenay.

Nérac, ville (*Lot-et-Garonne*), ch.-l. d'arr. et de canton, à 20 k. (4 l. ½) N. de Condom, 11 myr. (25 l.) S. E. de Bordeaux, 24 kil. (51. ½) O. S. O. d'Agen, 61 m. (138 l.) S. S. O. de Paris. Long. 17. 58. lat. 44. 10. Cette ville du ci-dev. Condomois, très-agréablement située sur la rivière de la Baise, est bien bâtie : elle est divisée en deux parties par la Baise; savoir, le grand et le petit Nérac. De tous côtés elle est entourée de collines. C'est dans le grand Nérac que se trouve le château bâti par les Anglais. Il est d'une architecture étonnante quoique gothique. Les rois de Navarre en firent long-temps leur séjour : jusqu'à Henri IV, qui y tint sa cour avec Marguerite de Valois, son épouse. Catherine de Médicis s'y rendit pour discuter avec son gendre les griefs réciproques des Protestans et des Catholiques. On y convint de la paix, mais malheureusement elle ne fut pas de longue durée. Sous le règne de Louis XIII Nérac essuya un siége terrible. Le 4 juin 1621 les ducs de Rohan et de la Force, à la tête des Calvinistes, en chassèrent tous les magistrats et tous ceux qui tenoient pour le parti royaliste, y placèrent une forte garnison et retournèrent ensuite rejoindre leur armée. Le soir même, le duc de Mayenne parut devant la place et la força à capituler. Cette ville a réparé ses pertes. On y jouit de tous les agrémens de la vie. Outre son église paroissiale, il y avoit un beau couvent de Capucins, un de Cordeliers, un autre de Doctrinaires et un monastère de Religieuses. On va du grand Nérac au petit par un pont. Le petit Nérac est situé sur des rochers; il est plus élevé que le grand. On y entre par trois portes, comme au grand Nérac. C'étoit le siége d'un présidial, qui fut érigé en 1629.

Cette ville a une manufacture de bouteilles, *extrà muros*, mais qui n'est pas en activité; dix minoteries *intrà muros*, des bonneteries, trois amidonneries dans la campagne, douze fabriques de cuirs sur les bords de la rivière de Baise, six moulins à farine sur les rivières de Baise, Losse et Galèze. C'est à Nérac que la Baise commence à être navigable, ce qui lui donne la facilité d'étendre son commerce : elle est très-marchande. Cette ville fournissoit avec Moissac les farines pour l'approvisionnement

visionnement de nos colonies. C'est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 5,300. *Bur. de poste.*

NERBEFONTAINE, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Boulay, à 5 kil. (1 l. ⅓) de ce lieu, 28 kilom. (6 l. ⅓) de Metz. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de St.-Avold.

NERBIS, v. (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. de Mugron, à 13 k. (3 l.) de St.-Sever, 23 k. (5 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Tartas.

NERBOUTON, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, commune de Rouvres, à 13 k. (3 l.) de Dreux, 4 k. (1 l.) d'Anet. *P.* comp. celle de Rouvres, 779. *Bur. de p.* de Dreux.

NERCILLAC, v. (*Charente*), arr. de Cognac, cant. de Jarnac, sur la Sonnoire, à 6 kilom. (1 l. ¼) de Cognac, 32 kilom. (7 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 571. *Bur. de poste* de Jarnac.

NERÉ, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saint-Jean-d'Angely, cant. d'Aulnay, à la source de la Nie, à 22 k. (5 l.) E. de St. Jean-d'Angely, 40 k. (9 l.) N. E. de Saintes, 9 k. (2 l. ⅓) S.E. d'Aulnay. *Pop.* 1058. *Bur. de poste* d'Aulnay.

NÈRE (LA), rivière (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. d'Henrichemont. Sa source, à 18 kil. (4 l.) S. E. d'Aubigny, coule au N. O., passe à Aubigny, et se rend dans la Grande-Saudre, à 13 k. (3 l.) N. O. d'Aubigny.

NEROT, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, commune de Thayry, à 8 kil. (2 l.) de Genève, 4 kil. (1 l.) de St.-Julien. *Pop.* comp. celle de Thayry, 484. *B. de p.* de Genève.

NERDELEN, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Daun, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 6 m. (13 l. ½) N. p. E. de Trèves. *P.* 82. *B. de p.* de Trèves.

NÈRE (LA), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) S. de Boulogne, coule à l'E. p. N., et se rend dans la Louge, à 31 k. (7 l.) de sa source.

NÈRE-NORD, montagne à pic (*Hautes-Garonne*), arr. de Saint-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, à 11 kil. (2 l. ⅔) S. O. de cet endroit.

NÈRE-SACAGONARD, lac (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon, à 11 kilom. (2 l. ¾) O. S. O. de cet endroit.

NÉRET, v. (*Indre*), arr. et cant. de la Châtre, à 11 k. (2 l. ¾) de ce lieu, 4 m. (10 l.) de Châteauroux. Dans un petit bois de cette commune, à 3 k. (¾ de l.) du ci-dev. château dit *Laval*, est une carrière remplie de belles meules de moulin: c'est un assemblage de gravier, mêlé de terre marbrée et de sable rougeâtre et ferrugineux. *Pop.* 428. *Bur. de poste* de la Châtre.

NÈRETH, v. (*Ourthe*), arrond. de Malmédy, cant. de Limbourg, commune de Baelen, à 4 k. (1 l.) d'Eupen, 23 kil. (5 l. ¼) de Malmédy. *Pop.* compr. celle de Baelen, 1676. *Bur. de poste* d'Epen.

NERGENA, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, canton de Cranenbourg, sur la Nierse, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de Cranenbourg, 4 kil. (1 l.) E. N. E. de Gennep, 9 m. (21 l. ½) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 168.

NÉRIGEAN, v. (*Gironde*), arr. de Libourne, cant. de Branne, à 8 k. (2 l.) de Libourne, 23 k. (5 l. ¼) de Bordeaux. *Pop.* 651. *Bur. de p.* de Libourne.

NÉRIGNAC, v. (*Vienne*), arr. de Montmorillon, cant. de l'Isle-Jourdain, à 18 k. (4 l.) de Montmorillon, 43 k. (9 l. ¾) de Poitiers. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain.

NÉRIS, bourg (*Allier*), arrond. et cant. de Mont-Luçon, sur le Néris, à 8 k. (2 l.) S. E. de Mont-Luçon, 6 m. (13 l. ½) S. O. de Moulins, 18 k. (4 l.) N. O. de Montaigu. Ce lieu remonte à une haute antiquité. Au dire de César, il faisoit partie de l'ancienne Gergovie. Les bains de Néris étoient fameux et très-fréquentés du temps des Romains. Ils ne le sont plus aujourd'hui. On trouve aux environs de ce bourg tout ce qui caractérise les vestiges d'une grande ville, les restes d'un amphithéâtre et de plusieurs aquéducs. En fouillant dans la terre on y a trouvé des urnes, des monnoies et des médailles romaines. Cet endroit est encore remarquable par des fontaines minérales, dont l'eau est très-claire et presque insipide quand on la boit au sortir de la source. Elle a cependant une légère odeur de soufre et un petit goût salé, sur-tout au moment où le soleil darde dessus: mais quand cette eau est refroidie, elle perd totalement l'odeur de soufre et le goût salé. On y voit trois fontaines: l'une est appelée *Grand-Puits*, la seconde *Puits-de-la-Croix*, et la troisième *Puits-Carré*. La chaleur de l'eau qui se trouve dans ces puits est très-grande. Outre ces trois sources, il y en a une quatrième beaucoup plus considérable par la grande quantité d'eau qu'elle fournit. Elle a paru pour la première fois depuis environ l'année 1750. Elle semble être de la même qualité que celle du grand puits. Toutes les eaux de ces fontaines se prennent tant en boisson qu'en bain et en douches: mais il faut beaucoup de ménagemens pour en prendre; car, dans certains tempéramens, elles échauffent trop et augmentent souvent le mal plutôt que de le diminuer. Cependant, prises extérieurement et avec précaution, elles réussissent très-bien dans les coliques d'estomac. Le dernier tremblement de terre que Lisbonne essuya, se fit sentir si violemment à Néris qu'une des sources se gonfla tout à coup et s'éleva de 133 centimètres (4 pieds) au-dessus de son niveau ordinaire. Cette secousse dégrada principalement le bain des pauvres et celui du grand puits. Aux environs de Néris est une mine de houille, dont une exploitation régulière procureroit de grands avantages, pourvu que le transport s'en fît par la rivière de l'OEil. *Pop.* 1132. *B. de p.* de Mont-Luçon.

NERMIER, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. d'Orgelet, à 4 k. (1 l.) de ce lieu, 22 k. (5 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 96. *Bur. de p.* d'Orgelet.

NERNIA, rivière (*Alpes-Maritimes*), arr. de Monaco, canton de Périnaldo. Sa source, à 16 kilom. (3 l. ⅔) N. de cet endroit, coule au S. S. O., et se rend dans la mer, à 4 k. (1 l.) E. de Vintimille, 25 k. (5 l. ⅓) S. S. O. de sa source.

NERNIER, v. (*Léman*), arr. de Thonon, canton de Douvaine, au bord du lac, à 3 kil. (¾ de l.) N. de Douvaine, 14 k. (3 l. ½) N. p. E. de Bonne, 21 k. (4 l. ¾) E. p. N. de Genève. *P.* 167. *B. de p.* de Genève.

NÉRON *ou* DIZIER, v. (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Montluel, sur la côte, près du Rhône, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Montluel, 5 m. (11 l.) de Bourg. *Pop.* 418. *B. de p.* de Lyon, dép. du Rhône.

NÉRON, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Nogent-Roule-

bois, à 19 kil. (4 l. ¼) de Dreux, 18 k. (4 l.) de Chartres. *Pop.* 440. *Bureau de poste* de Nogent-Roulebois.

Néronde, ville (*Loire*), arr. de Roanne, ch.-l. de cant., à 10 kil. (2 l. ½) N. de Feurs, 27 k. (6 l.) S. S. E. de Roanne, 4 m. (10 l. ½) O. de Lyon. Cette ville, située sur une colline escarpée, à 5 k. (1 l. ¼) de la Loire, n'a qu'une église paroissiale. C'est la patrie de Pierre *Cotton*, jésuite, confesseur d'Henri IV et de Louis XIII, prédicateur et auteur, né en 1564, mort le 19 mars 1626. On a de lui un *Traité du sacrifice de la Messe*; un ouvrage de *Controverse*; des *Sermons*, etc. Le père de Pierre Cotton étoit gouverneur de Néronde. *Popul.* 1100. *Bur. de poste* de Saint-Symphorien-de-Lay.

Néronde, bourg (*Cher*), arr. de St.-Amand, ch.-l. de canton, à 33 k. (7 l. ½) E. de Bourges, 27 k. (6 l.) O. de Nevers, 22 k. (5 l.) N. de Sancoins. *P.* 1267. *B. de p.* de Villequiers.

Néronville, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. et commune de Château-Landon, sur la Sursain, à 13 k. (3 l.) de Nemours, 43 k. (9 l. ¾) de Melun. *Pop.* comp. celle de Château-Landon, 1800. *Bur. de poste* de Château-Landon.

Nerpole, v. (*Isère*), arrond. de St.-Marcellin, cant. de Vinay, près de la Tréry, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Saint-Marcellin, 29 k. (6 l. ½) de Grenoble. *P.* 458. *Bur. de p.* de St.-Marcellin.

Nerre, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Falaise, à 7 k. (1 l. ¾) de ce lieu, 39 k. (8 l. ¼) de Caen. *Pop.* 260. *Bur. de p.* de Falaise.

Ners, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de Vézenobre, près du Gardon, à 21 k. (4 l. ¾) d'Uzès, 27 k. (6 l.) de Nîmes. *Pop.* 479. *Bur. de poste* de Ledignan.

Nersac, v. (*Charente*), arr. et cant. d'Angoulême, près de la Charente, à 7 k. (1 l. ¾) d'Angoulême. *Population*, 493. *Bureau de poste* d'Angoulême.

Nert (le), riv. (*Arriège*), arr. et cant. de St.-Girons. Sa source, à 7 kil. (1 l. ⅔) S. p. E. de Rimont, coule à l'O. N. O., puis à l'O., et se jette dans le Solat, à 11 k. (2 l. ⅔) de sa source.

Nertringen, v. (*Forêts*), arr. de Dickirch, cant. de Wiltz, commune de Winseler, à 3 k. (¾ de l.) O. N. O. de Wiltz, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. d'Esch-sur-Sure, 4 m. (10 l. ½) N. N. O. de Luxembourg. *P.* comp. celle de Winseler, 248. *Bur. de p.* de Bastogne.

Nerval (la), rivière (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Belleville. Sa source, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Villefranche, coule à l'E., et se rend dans la Mondanet, à 3 kilom. (¾ de l.) E. de Montmerle.

Nervesain, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Dampierre, près de la Gourgeon, à 24 k. (5 l. ½) de Champlitte, 25 kilom. (5 l. ⅔) de Vésoul. *Pop.* 119. *Bur. de poste* de Cintrey.

Nervieux, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Boen, à 23 k. (5 l. ¼) de Montbrison. *P.* compr. celle de Grénieux, 1000. *B. de poste* de Feurs.

Nerville, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, comm. de Presle, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Ecouen, 13 kilom. (3 l.) de Pontoise. *Popul.* comprise celle de Presle, 1268. *Bureau de poste* d'Ecouen.

Néry, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Crespy, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 5 myr. (11 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* compr. celle d'Huleux, 516. *Bur. de p.* de Verberie.

Nerweiler, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Kaiserslautern, canton de Lautercken, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de cet endroit, 14 kilom. (3 l. ¼) N. N. E. de Cusel, 7 m. (14 l. ¾) S. O. de Mayence. Il y a des mines de houille en exploitation. *P.* comp. celle des dépend., 141. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Nesde, v. (*Vienne*), arrond. de Poitiers, cant. de Vouillé, à 13 k. (3 l.) de Lusignan, 24 k. (5 l. ¼) de Poitiers. *Popul.* 255. *Bur. de p.* de Lusignan.

Nesens, v. (*Arriège*), arr. de Foix, canton de la Bastide-de-Séron, sur la Pégnère, à 22 k. (5 l.) de Tarascon. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Foix.

Nesle, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, à 3 k. (⅔ de l.) de cet endroit, 6 myr. (13 l. ¾) de Laon. *Pop.* 284. *B. de p.* de Château-Thierry.

Nesle, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. de Laignes, à 13 kil. (3 l.) de Châtillon, 7 m. (15 l. ¼) de Dijon. *Pop.* comp. celle de Massoult, 103. *Bur. de p.* de Laignes.

Nesle, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, sur le Sausseron, à 9 kil. (2 l. ¼) de Pontoise, 37 kil. (8 l. ⅓) de Versailles. *Pop.* 779. *Bur. de poste* de Pontoise.

Nesle, ville (*Somme*), arr. de Péronne, ch.-l. de cant., sur l'Ingon, à 10 kil. (2 l. ½) N. E. de Roye, 31 k. (7 l.) S. O. de Saint-Quentin, 20 k. (4 l. ½) S. de Péronne, 4 myr. (10 l. ½) E.-S. E. d'Amiens, 13 myr. (29 l.) N. p. E. de Paris. Long. 20. 34. lat. 49. 45. C'étoit le premier et le plus beau marquisat de France, tant pour son grand revenu que par le nombre prodigieux de fiefs qui en relevoient. Ce marquisat appartenoit à la maison de Mailly. Le dernier duc de Bourgogne, Charles-*le-Hardi*, après avoir pris cette ville d'assaut en 1472, y commit des cruautés inouies sous divers prétextes. Il y avoit une collégiale dédiée à Notre-Dame, quatre paroisses, une communauté de Sœurs de la Croix, un collége et un hôtel-dieu desservi par six filles de la Charité. Cette ville fournit des toiles pareilles à celles de St.-Quentin. *Pop.* 1684. *Bur. de poste.*

Nesle-en-Bray, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. de Neufchâtel, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Pop.* 220. *B. de p.* de Neufchâtel.

Nesle-la-Gibert, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, sur la côte, près de l'Hières, à 2 k. (½ l.) de Rosoy, 30 k. (6 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de Rosoy.

Nesle-la-Riposte, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Esternay, à 15 k. (3 l. ⅓) de Sézanne, 7 myr. (15 l. ⅔) de Châlons. *P.* 160. *B. de p.* de Villenauxe, dép. de l'Aube.

Nesle-l'Hôpital, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton d'Oisemont, près de la rivière de Bresle, à 43 k. (9 l. ¾) d'Amiens. *Pop.* 142. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Nesles, v. (*Aisne*), arrond. et canton de Château-Thierry, comm. de Seringes, à 22 k. (5 l.) de Château-Thierry, 40 k. (9 l.) de Laon. *Popul.* comprise celle de Seringes, 309. *Bur. de poste.*

Nesles, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Samer, à 10 k. (2 l. ½) de Boulogne, 9 myr. (19 l. ¾) d'Arras. *P.* 235. *B. de p.* de Boulogne-sur-mer.

Nesles-les-Repons, v. (*Marne*),

arr. d'Epernay, cant. de Dormans, à 18 kil. (4 l.) d'Epernay, 5 myr. (11 l.) de Châlons. *P.* 204. *B. de p.* de Dormans.

Nesmes, v. (*Indre*), arrond. du Blanc, cant. de Bellabre, à 16 kil. (3 l. ⅔) du Blanc, 5 m. (11 l. ⅓) de Châteauroux. Il y a près de ce village une forge où l'on fabrique du fer de première qualité. *Pop.* 385. *Bur. de poste* du Blanc.

Nesmy, v. (*Vendée*), arrond. des Sables-d'Olonne, cant. de Moutiers-les-Maufaits, à 9 k. (2 l. ¼) de la Roche-sur-Yon, 5 m. (10 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. *Popul.* 1006. *Bureau de poste* de la Roche-sur-Yon.

Nespède (la), v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Tournai, à 18 kilom. (4 l.) de Tarbes. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Tarbes.

Nesploy, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, canton de Bellegarde, près de la forêt d'Orléans, à 4 kil. (1 l.) de Bois-Commun, 34 k. (7 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Nespoule, v. (*Corrèze*), arr. et cant. de Brive, à 11 kil. (2 l. ¾) de cet endroit, 32 kil. (7 l. ¼) de Tulle. *Pop.* 861. *Bur. de poste* de Crissenssac.

Nessa, v. (*Golo*), arr. et canton de Calvi, à 14 kil. (3 l. ⅓) de cet endroit, 4 m. (10 l. ½) de Bastia. *Pop.* 229.

Nessenlaaren, maison de plaisance (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Pfalzel, comm. de Kurenz, à 3 kil. (¾ de l.) de Pfalzel, 3 kil. (¾ de l.) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Kurenz, 260.

Nesses, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Tallard, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Gap. *Pop.* 393. *B. de p.* de Gap.

Nessouvaux, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Fléron. Il y a une tôlerie à laminoir. *Popul.* 241. *Bur. de poste* de Liége.

Nestalas, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, sur le gave de Cautères, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Argelès, 32 kil. (7 l. ¼) de Tarbes. Dans le territoire de ce village, à la colline de Batz, on trouve une mine de plomb et de zinc. *Pop.* 503. *Bur. de poste* d'Argelès.

Nestes-d'Aure (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle. Sa source, en plusieurs rivières, au pied du sommet des Pyrénées, coule à l'E. p. N., puis au N. N. E., et se rend dans la Neste de Louron à Arreau, et forment ensemble la Neste, qui, coulant au N., passe à Sarrancolin, au S. E. de la Barthe-de-Nestes, et, coulant à l'E., se rend dans la Garonne, à 5 k. (1 l. ¼) N. de St.-Bertrand.

Nestier, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, ch.-l. de canton, près de la Nesthe, à 7 kil. (1 l. ¾) E. p. S. de la Barthe-de-Nesthes, 38 k. (8 l. ½) S. E. de Tarbes, 8 kil. (2 l.) N. O. de St.-Bertrand. *Population*, 410. *Bur. de poste* de Montrejean, départ. de la Haute-Garonne.

Nestuère, v. (*Var*), arr. de Brignoles, canton et commune de Cottignac, à 13 kil. (3 l.) de Brignoles, 3 kil. (¾ de l.) de Cottignac. *Pop.* comprise celle de Cottignac et dép., 3180. *Bur. de poste* de Brignoles.

Nétancourt, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Revigny, à 19 kilom. (4 l. ½) de Bar. *Pop.* 700. *Bureau de poste* de Bar-sur-Ornain.

Nèthen, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, canton de Grez, près de la forêt de Merdael, à 6 kilomèt. (1 l. ½) N. de Grez, 9 k. (2 l. ¼) S. de Louvain, 24 kil. (5 l. ½) E. p. N. de Bruxelles. On voyoit dans cette commune un couvent de Carmes déchaussés, nommé *le Désert de Nétène*, joignant la forêt de Merdael. Il y a deux brasseries dans ce village. Le territoire produit quelques grains, des pâturages et il renferme beaucoup d'étange et de bois. *Populat.* 691. *Bur. de poste* de Génappe.

Nèthe (la Grosse), rivière (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de Péer, à 3 k. (¾ de l.) O. duquel elle prend sa source, près d'Hechtel, coule au N., puis à l'O., va en serpentant jusqu'à Gée, au S. E. duquel elle passe, va au S. O., passe au S. E. de Westerloo, au-dessus duquel elle reçoit la Lack, suit son cours au S. O., puis remonte au N. O., va à l'O., reçoit la petite Nèthe à Lierre qu'elle arrose, redescend au S. O., reçoit la Dyle, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Malines, au village de Rumpst, et, remontant à l'O. N. O., va se rendre dans l'Escaut, à 18 kil. (4 l.) N. O. de Malines, après 10 m. (22 l. ½) de cours de l'E. à l'O.

Nèthe (la Petite-), rivière (*Deux-Nèthes*), arr. et cant. de Turnhout, à 18 k. (4 l.) E. S. E. duquel elle prend sa source, au S. de l'abbaye de Postel, en deux ruisseaux, dont l'un se nomme *la Fontaine-Sprinck-Put*. Ils se réunissent à 10 k. (2 l. ¼) O. de leur source, coulent au S. O., arrosent Hérenthals, coulent ensuite à l'O., puis redescendent au S., et vont se réunir à la grosse Nèthe, au N. E. de Lierre, après 5 myr. (11 l. ¼) de cours.

NÈTHES (deux-).

Ce département, formé d'une partie du Brabant, tire son nom de la grande et de la petite Nèthe, qui sont les deux principales rivières, et dont il vient d'être fait mention.

Les bornes de ce départem. sont au N. la République Batave, à l'E. cette République et le département de la Meuse-Inférieure, au S. le département de la Dyle, et à l'O. l'Escaut, qui le sépare du département de ce nom.

La superficie de ce département est d'environ 559,013 arpens carrés ou 285,381 hectares; sa population est de 249,376 individus. Il est composé de cent quarante-neuf communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en dix-huit cantons et vingt-une justices de paix. La préfecture de ce département est à *Anvers*. *Turnhout* et *Malines* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'archevêché de Malines, et dépend de la 24e division militaire, dont le commandant réside à Bruxelles: il est du ressort de la cour d'appel séante à Bruxelles, département de la Dyle, et dans la 24e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts de ce département est de 285 mille 311 hectares 75 ares (22 mille 813 arpens).

Les principales rivières sont, les deux *Nèthes*; la grande *Nèthe* prend sa source dans le département de la Meuse-Inférieure, la *Dyle*. *Voyez* le département du Pas-de-Calais, *Rupel*, etc.

Les principales villes sont, *Anvers*, *Turnhout*, *Malines* et *Lierre*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont: Aa, Calo, Kleyn-beeck, Merck, Petite-Nèthe, Pulleche-beeck, Vosseschyn, Wildeschen, Wympe.

Ruisseaux. Alle-beeck, Breede-beeck, Broeeck, Eh, Goorken, Groote-beeck, Groot-Schin, Hanck-beeck, Heylorp, Maelvoort, Schootensche-beeck.

Canal: Roosendaelsche.

Productions. Les productions du sol sont peu de chose; les terres, après un labour très-pénible, produisent du seigle, de l'orge, de l'avoine, du blé sarrasin, du sucrion, beaucoup de lin, des pommes de terre, des carottes, des navets.

Industrie. Outre le commerce résultant de ses productions, on distingue les dentelles qu'on y fabrique. Après Bruxelles, celles de Malines sont les plus belles, et ont plus de durée. Elles diffèrent en ce qu'on les fabrique tout d'une pièce au fuseau, mais on y emploie, comme aux dentelles de Bruxelles, différens fonds, suivant le goût du dessin, pour faire sortir les fleurs et leur donner la nuance et l'éclat qui résultent de la variété des fonds. On en fabrique beaucoup à Anvers, à Malines et à Bruxelles. La réputation dont elle jouissent nous dispense d'entrer dans de plus grands détails. On fabrique aussi des chapeaux, et de la bière excellente.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

L'*Aune* longue d'Anvers, 0.6952.
— courte, *idem*, 0.6842.
— de Malines et de Lierre, 0.6892.
— de Turnhout et Puers, 0.6922.
— à dentelles, de Turnhout, 0.6872.
Le *Pied* d'Anvers et de Turnhout, 0.2871.
— de Malines, 0.2791.
— de Lierre, 0.2881.
— de Puers, 0.2767.

Nota. Le pied se divise en 11 pouces.

La *Verge* d'Anvers, 5.7379.
— de Malines, 5.5728.
— de Lierre, 5.7619.
— de Turnhout, 5.7339.
— de Puers, 5.6261.
— de Bornhem, 5.8105.
— des Polders (comm. d'Anvers), 4.0193.

Mesures agraires; valeur en ares.

Le *Bonnier* d'Anvers, 131.696.
— de Malines, 124.182.
— de Lierre, 132.797.
— de Turnhout, 131.506.
— des Polders (commune d'Anvers), 145.396.

Nota. Le Bonnier est généralement de 400 verges carrées; il se divise en 4 journaux.

Le Bonnier des Polders se divise en 3 ghemets, de 300 verges carrées chacun.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: *Abraham*, né à Anvers en 1527, où il est mort en 1598; habile géographe et littérateur. On a de lui: *Theatrum orbis; Thesaurus geographicus*; et plusieurs autres ouvrages. — Gaspard *Barlæus*, d'Anvers, professeur de philosophie, à Amsterdam; mort en 1647. On a de lui: *Poésies latines*, *Lugduni Batavorum*, 1628; *Discours* et *Epîtres*. — Jean *Bol*, célèbre peintre en miniature et en paysages; né à Malines en 1533, mort en 1593. — Daniel *Bombery*, célèbre imprimeur; né à Anvers. — Michel *Boudewins*, médecin et auteur; né à Anvers en 1606, mort dans cette ville en 1681. Il étoit président du collége des médecins, et lecteur en chirurgie. Il a donné: *Ventilabrum medico-theologicum*, Anvers, 1666, *in*-4°. — Mathieu *Brill*, peintre en paysages; né à Anvers, mort à Rome en 1584; il excella dans le paysage. Grégoire XIII l'envoya au Vatican: son frère cadet continua les ouvrages de son frère; il se distingua, comme lui, par la vérité et l'agrément de ses paysages; il mourut à Rome en 1626. — Nicolas *de Bruyn*, graveur, qui vivoit encore au commencement du 16e siècle; né à Anvers. — Denis *Calvart*, peintre et architecte, maître du *Guide*, de l'*Albane* et du *Dominicain*; né à Anvers en 1552, mort à Bologne en 1619. Calvart possédoit toutes les sciences nécessaires ou même utiles à la peinture, l'architecture, la perspective et l'anatomie. Ses ouvrages les plus remarquables étoient à Bologne, à Rome et à Reggio. — Michel *Coignet*, mathématicien, auteur d'un *Traité de la navigation*, en français; né à Anvers, mort en 1581. — Gonzalès *Coques*, peintre d'histoire et de portraits; né à Anvers en 1618. Il se forma sur les ouvrages de Rubens et de Vandick; il devint amoureux d'une jeune flamande, avec laquelle il se sauva: on ignore dans quel pays Coques alla cacher ses talens et ses foiblesses. — Gaspard *Crayer*, peintre d'histoire et de portraits; né à Anvers, mort à Gand en 1669. Il réussit également dans l'histoire et dans le portrait: le célèbre Rubens le regardoit comme son émule. — Jean *Daens*, né à Anvers au commencement du 16e siècle. L'empereur Charles-Quint ayant accepté son dîner, à la fin du repas ce négociant brûla un billet de deux millions que lui devoit ce prince. — Gérard *Edelinck*, graveur excellent; né à Anvers en 1641, mort en 1707, dans l'hôtel des Gobelins où il avoit un logement, avec le titre de graveur ordinaire du roi, et de conseiller dans l'académie royale de peinture. Son estampe de la *Madeleine renonçant aux vanités du monde*, d'après un tableau de Lebrun, suffit pour sa réputation. — Thomas *Fiénus*, d'Anvers, médecin et professeur à Louvain; mort en 1631. On a de lui: *Tractatus de viribus imaginationis*; idem *De formatione fœtûs*, etc. — François *Flore*, peintre, surnommé le *Raphaël de la Flandre*; né à Anvers en 1520, mort en 1570. Il disoit: *le travail est ma vie, et le jeu est ma mort*. — Jean-Gaspard *Gerard*, jurisconsulte d'Anvers; mort en 1666. On a de lui plusieurs ouvrages de jurisprudence et des *Poésies* latines. — Abraham *Gorlœus*, d'Anvers; mort en 1609. Il a laissé divers ouvrages sur les *Antiquités* et les *Médailles*. — Jean-Baptiste *Graunnaye*, d'Anvers; mort en 1635. On a de lui: *Asia* et *Africa illustratæ*; *Histoire et antiquités du Brabant*, *de la Flandre*, etc., en latin. — François *Grimaudet*, conseiller au présidial d'Anvers, et bon jurisconsulte; né à Anvers en 1520, mort en 1580. On a de lui ses *OEuvres*, imprimées à Amiens, 1669, *in-folio*, consultées et citées par les jurisconsultes. — Jean *Gruter*, protestant, professeur d'histoire; né à Anvers en 1560, mort le 20 septembre 1627. Ce savant est auteur d'un *Recueil d'inscriptions*, en deux gros vol. *in-fol.*, à Heidelberg, 1601; *Lampas; seu fax artium*, hoc est *Thesaurus criticus*, 6 vol. *in*-8°; *Deliciæ poëtarum gallorum*, 3 vol. *in*-12; *italorum*, 2 vol.; *belgarum*, 3 vol.; *danorum*, 2 vol.; *hungaricorum*, 1 vol.; *scotorum*, 2 vol.; *Historiæ Augustæ scriptores*, in-fol., et *cum notis variorum*, Leyde, 1671; *Ciceronis opera cum notis*, Hambourg, 3 vol. *in-fol.*, etc. — Georges *Hufnagel*, peintre, poète allemand et latin; né à Anvers en 1545, mort en cette ville en 1600. — Jacques *Jordans*, peintre célèbre; né à Anvers en 1594, mort en 1678: il étoit disciple de Rubens. Ses principaux tableaux étoient à Anvers, et dans quelques villes de la Flandre: il étoit gendre du célèbre van Oset. — Jean *de Laet*, d'Anvers, mort en 1650. Il publia une *Histoire des Indes occidentales*, in-fol., Leyde, 1640; *Respublica Belgarum*, in-24; *De regis Hispaniæ, regnis et opibus*, in-8°, etc. — Emmanuel *de Meteren*, né à Anvers, mort à Londres en 1612. On a de lui: *Histoire des Pays-Bas, depuis Charles-Quint jusqu'à son temps*, en flamand, *in-fol.*, traduite en latin, en français et en italien, etc. — Jean *Miel*, peintre en bambochades; né à Vloenderen, près Anvers, en 1599; mort à Turin en 1664. Il a traité de grands sujets, dont il a orné plusieurs églises; son goût particulier le portoit à peindre des *paysages*, des *chasses* et des *bambochades*. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, attira dans ses états ce célèbre artiste, et l'y fixa par ses bienfaits: il le décora du cordon de l'Ordre de St.-Maurice. — Franciscus *Mile*, peintre en paysage; né à Anvers en 1644, mort à Paris en 1680. On prétend que son mérite excita la jalousie de ses confrères, et que l'un d'eux l'empoisonna. Mile étoit élève de Franck. — Balthazar *Moret*, habile imprimeur d'Anvers, petit-fils de Plantin, et disciple du savant Juste-Lypse, mort en 1641. — Louis *Nonnius*, d'Anvers, et fils d'un médecin portugais. Il publia plusieurs ouvrages savans dans la médecine et l'antiquité. — Nicolas *Pitau*, très-habile graveur; né à Anvers en 1633, mort en 1671, donna une grande idée de ses talens par la *Ste.-Famille*, qu'il grava d'après Raphaël. On remarque encore de *Pitau* plusieurs portraits qu'il grava d'après ses dessins, notamment celui de *St.-François de Sales*, revêtu du *pallium*. — Paul *Pontius*, graveur, dessinateur correct et savant; né à Anvers, mort au commencement du 18e siècle. On a de lui un grand nombre d'estampes, d'après Rubens, Vandyck et Jordans. — François *Pourbus* le père, peintre en paysage, en portraits fort ressemblans; né à Anvers, mort dans cette ville en 1580, âgé de 40 ans; il s'étoit attaché à peindre des animaux. — François *Pourbus* le fils, peintre d'histoire et de portraits, plus habile que son père; né à Anvers, mort à Paris en 1622. Le roi possédoit plusieurs de ses tableaux: on voyoit aussi au Palais-Royal le portrait en grand de *Henri IV*, peint par ce maître. Pourbus fils a surpassé son père, dont il étoit l'élève. — Elie *Putschius*, éditeur de *Salluste* et de 33 *anciens grammairiens*; né à Anvers en 1580, mort à Stade le 9 mars 1606. Il a encore donné *Hanoviæ*, 1605, *in*-4°. — Erasme *Quellyn*, peintre, après avoir été littérateur et professé la philosophie; né à Anvers en 1607, mort en 1678. Il fréquenta l'école de Rubens: ses principaux ouvrages étoient à Anvers. — Artus *Quellyn*, neveu d'Erasme, sculpteur excellent; né à Anvers. Il a fait à Anvers des morceaux de sculpture qui le font regarder comme un excellent artiste. C'est lui qui a exécuté les belles sculptures de l'Hôtel-de-ville d'Amsterdam, gravées par Hubert *Quellyn*. — Martin *Richard*, peintre; né seulement avec le bras gauche, à

zed by Google

Anvers en 1591, mort en 1636. Son frère, David *Richard*, s'appliqua aussi à la peinture, mais non pas avec autant de succès. — Théodore *Rombouts* ou *Rombouts*, peintre, rival de Rubens, qu'il n'égaloit pas; né à Anvers en 1597, mort dans cette ville en 1637. Il possédoit très-bien la partie du coloris; après avoir peint des sujets graves et majestueux, il se délassoit à représenter des assemblées de charlatans, de buveurs et de musiciens. — Pierre-Paul *Rubens*, d'Anvers, excellent peintre flamand, architecte, homme de lettres et habile négociateur; mort à Anvers en 1640. On a de lui: *Traité de la peinture*. — Alebret son fils fut savant par rapport aux médailles et aux antiquités: on publia après sa mort quelques-uns de ses ouvrages; il mourut en 1657. — Gilles *Sadeler*, graveur distingué; né à Anvers en 1570, mort à Prague en 1629, neveu et disciple de Jean Raphaël, qu'il surpassa par la correction et la sévérité de son dessin, par le goût et la netteté de ses gravures; ses talens distingués le firent désirer par l'empereur Rodolphe II, Matthias et Ferdinand II. Ses *Vestigi della antichità di Roma*, 1660, *in-fol.*, sont recherchés. — Antoine *Sauder*, d'Anvers, poëte; mort en 1664. On a de lui: *Flandria illustrata*, *Brabantia*, *sacra et profana*, etc., etc., etc. — André *Schott*, d'Anvers, savant littérateur et jésuite; mort en 1629. On a de lui nombre d'ouvrages sur l'*Histoire Romaine*, l'*Histoire d'Espagne*, de littérature, etc. — Corneille *Schut*, peintre, élève de Rubens; né à Anvers, mort à Séville en 1676. Les tableaux de Corneille Schut sont fort estimés; il en a orné plusieurs églises d'Anvers. Ce maître a gravé plusieurs sujets à l'eau forte. Il ne faut pas le confondre avec *Schut* son neveu. — Jean-François *Senault*, oratorien, prédicateur et savant auteur; né à Anvers en 1599, mort à Paris le 3 août 1672. On a de lui: *Traité de l'usage des passions*; in-4° et in-12, et traduit en anglais, en allemand, en italien et en espagnol; une *Paraphrase de Job*, in-8°; l'*Homme chrétien*, in-4°, et l'*Homme criminel*, aussi *in-4°*; *Le Monarque*, ou *les Devoirs des souverains*, in-12; *l'Panégyrique des saints*, 3 vol. *in-8°*; plusieurs *Vies des personnes illustres par leur piété*, etc. — Daniel *Seghers*, jésuite, excellent peintre de fleurs; né à Anvers en 1590, mort dans la même ville en 1660. Ses ouvrages sont précieux, sa touche étoit d'une légèreté et d'une fraîcheur singulières. — Gérard *Seghers*, peintre fort estimé; né à Anvers en 1592, mort dans la même ville en 1640. Il étoit frère de Daniel Seghers; il imita le goût de Rubens et de Vandyck. Il a peint beaucoup de sujets de dévotion; il a aussi représenté des assemblées de joueurs et de musiciens. — François *Snyders*, peintre et graveur; né à Anvers en 1587, mort dans la même ville en 1657. Il s'étoit consacré d'abord à peindre uniquement des fruits; son goût le porta à faire des animaux: personne ne l'a surpassé en ce genre. Ses *chasses*, ses *paysages*, et ses tableaux, où il a représenté des *cuisines*, sont fort estimés. Il a gravé un livre d'*animaux*. — François *Swert*, d'Anvers; mort en 1629. On a de lui: *Rerum belgicarum annales*, 1628, *in-f.* *Athenæ Belgicæ*, 1628, *in-fol.* — André *Tacquet*, jésuite, astronome et mathématicien; né à Anvers, mort en 1660. On a de lui un bon *Traité d'astronomie*. Ses ouvrages sont imprimés en 1 vol. *in-folio*, Anvers, 1669 et 1707. — *Tanchelin* ou *Tanchelme*, fanatique, né à Anvers, se disant l'époux de la *Vierge Marie*; emprisonné, il s'échappa et fut tué par un prêtre en 1125. Il prêcha publiquement dans les Pays-Bas et dans la Hollande, que les sacremens de l'église étoient des abominations; que les prêtres, les évêques et le pape même n'étoient rien, et qu'il ne falloit pas payer la dîme. — David *Teniers* dit le *vieux*, peintre fort habile; né à Anvers en 1582, mort dans la même ville en 1649, élève de Rubens; il prit pour sujet de ses tableaux des *Buveurs*, des *Chimistes* et des *Paysans*, qu'il rendoit avec beaucoup de vérité. — David *Teniers* dit le *jeune*, peintre, supérieur au précédent, qui étoit son père; né à Anvers en 1610, mort dans la même ville en 1694: Teniers le jeune jouit, de son vivant, de toute la réputation, des honneurs, et de la fortune dus à son mérite et à ses bonnes qualités. L'archiduc Léopold-Guillaume lui donna son portrait attaché à une chaîne d'or, et le fit gentilhomme de sa chambre. La reine de Suède lui donna aussi son portrait. Les sujets ordinaires de ses tableaux sont des scènes réjouissantes; il a représenté des *Buveurs* et des *Chimistes*, des *Noces* et des *Fêtes de village*, plusieurs *Tentations de saint Antoine*, des *Corps-de-garde* et des *Après-souper*. — Antoine *Vandyck*, peintre, élève de Rubens; né à Anvers en 1599; mort en 1641. Il étoit nommé le *Roi* du portrait; le tableau le plus précieux de ce célèbre peintre est une *Descente de Croix* qui étoit dans l'église de Notre-Dame d'Anvers: Charles I^er^ le fit chevalier du Bain, et lui donna son portrait enrichi de diamans. — Gérard *van Obstal*, sculpteur, excellent pour les bas-reliefs; né à Anvers en 1595, mort en 1668, dans l'exercice de la charge de recteur de l'académie de peinture et de sculpture de Paris. — Adam *van Oort*, peintre d'histoire, de portraits et paysagiste; né à Anvers en 1557, mort dans la même ville en 1641; il a peint des sujets d'*Histoire*, le *Portrait* et le *Paysage*; il étoit grand coloriste: ses tableaux sont recherchés. — Lucas *van Uden*, peintre, fameux paysagiste; né à Anvers en 1595, mort en 1660. Il donnoit beaucoup d'éclat à ses *Ciels*; les sites de ses paysages sont agréables et variés; le célèbre Rubens l'employoit souvent à peindre ses fonds et les paysages de ses tableaux. — Matthieu *Wesembec*, d'Anvers, habile jurisconsulte; mort professeur à Vittemberg en 1586. On a de lui nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont ses *Paratitles*. — Jean *Wildens*, peintre, fameux paysagiste; né à Anvers en 1600, mort en 1644. Ses paysages sont précieux; il a représenté les *Douze mois de l'année* d'une manière ingénieuse et élégante.

NETRO, v. (*Sesia*), arrond. de Bielle, cant. de Graglia, sur une montagne, près de l'Iugagno, à 10 k. (2 l. ½) O. de Bielle. *Pop.* 2000. *Bur. de poste* de Bielle.

NETTE (LA), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, canton d'Aldenau, à 4 k. (1 l.) S. S. E. duquel elle prend sa source, coule au N. E., puis à l'E.; descend au S. E., arrose plusieurs villages, passe à l'E. de Mayen, et allant à l'E., puis au N. E., va se rendre dans le Rhin au N. du pont de Neu-Wied, à 3 k. (¾ de l.) E. d'Andernach, après 6 m. (13 l.) de cours.

NETTERSHEIM, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Blanckenheim, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de cet endroit, 8 m. (19 l.) N. de Trèves. *Pop.* 254. *Bur. de p.* de Trèves.

NETTESHEIM, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Dormagen, à 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de cet endroit, 6 kil. (1 l. ½) N. E. de Bedburg, 43 k. (9 l. ¾) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1255.

NETTIENNE, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Marche, près de la rivière de Baillonville, à 9 k. (2 l. ¼) E. de Ciney, 8 kil. (2 l.) N. p. O. de Marche, 34 kil. (7 l. ¾) S. E. de Namur. *Pop.* 138. *Bur. de poste* de Marche.

NEUALTHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Medelsheim, à 3 k. (¾ de l.) N. N. O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Deux-Ponts, 10 m. (23 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

NEUBAMBERG, bourg (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Wolfstein, sur l'Appel, à 3 kil. (¾ de l.) O. de Wolfstein, 6 kil. (1 l. ½) E. p. S. de Creutznach, 30 kil. (6 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

NEUBAU, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, commune d'Hauptstuhl, près de l'étang de Scheidenburger, à 3 k. (¾ de l.) O. de Landstuhl, 20 kil. (4 l. ½) S. de Wolfstein, 8 myr. (18 l. ¾) S. O. de Mayence. *Popul.* compr. celle d'Hauptstuhl. . . . .

NEUBAU, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, comm. d'Altleingen, à 6 k. (1 l. ½) de Grunstadt, 9 kilom. (2 l. ¼) de Gœlheim, 5 m. (12 l. ½) de Mayence. *Popul.* comprise celle d'Altleingen et dép., 473.

NEUBAUHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton de Rokenhausen, comm. de Ranxweiler, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Rokenhausen, 8 k. (2 l.) d'Odenbach, 5 m. (11 l.) de Mayence. *Pop.* . .

NEUBERG, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Neuss, à 6 kilom. (1 l. ½) S. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) N. E. de Grevenbroich, 5 myr. (11 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 178.

NEUBLANCKENHEIM, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Blanckenheim, comm. de Dollendorf, à 8 m. (17 l.) de Trèves, 36 k. (8 l.) de Prumm. *Pop.* comp. celle de Dollendorf, 520. *Bur. de p.* de Trèves.

NEUBLANS, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chaussin, près de la forêt de Chausse-Moreau, à 23 kil. (5 l. ⅓) de Dole, 31 k. (7 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 536. *Bur. de poste* de Dole.

NEUBOURG, bourg (*Eure*), arr. de Louviers, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) N. O. d'Evreux, 36 k. (8 l.) S. O. de Rouen, 20 k. (4 l. ½) O. S. O. de Louviers. Situé dans une belle plaine du même nom, entre la Rille et la Seine, avec un château et un hôpital, Neubourg étoit le ch.-l. d'une sergenterie, d'une juridiction, d'un archidiaconé, et d'un doyenné. Outre son église paroissiale, il y avoit un prieuré de religieuses bénédictines. Son commerce consiste dans la fabrication et la vente de toiles de lin et coton. C'est la patrie de *Durand*, moine de Fécamp, et abbé de Troarn, au 11e siècle, conseil de Guillaume-le-Conquérant; mort en 1089; auteur d'une savante *Epître sur l'Eucharistie* contre Berenger, qui est à la suite des œuvres de l'Enfant, Paris, 1648, *in-folio*. *Pop.* 1702. *Bur. de poste.*

NEUBOURG, forêt (*Eure*), arr. de Louviers et de Bernay qui la partagent, cant. de Neubourg et de Tourville, à 1 kil. (¼ de l.) N. O. du Neubourg, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Bernay. Elle a de l'O. à l'E 7013 m. (3600 tois. de long), sur 4278 mèt. (2200 tois. de large.)

NEUBOURG *ou* NEUFBOURG (LE), v. (*Manche*), arrond. et canton de Mortain, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 6 m. (12 l. ¾) de Coutances. *P.* 381. *Bur. de poste* de Mortain.

NEUBOURG, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Lauterbourg, au confluent de la Lauter, dans le Rhin, à 19 k. (4 l. ¼) de Weissembourg, 6 m. (13 l. ¼) de Strasbourg. Il y avoit une abbaye de religieux de l'Ordre de Cîteaux, située dans la forêt d'Haguenau, et fondée en 1128 par les comtes de Lutzelbourg. Le canton renferme une mine de fer en grains rouges. *Pop.* 872. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

NEUBREITENFELDERHOF, censo (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, comm. de Juegersbourg, à 2 kil. (½ l.) de Waldemohr, 6 k. (1 l. ½) d'Hombourg, 7 m. (15 l. ½) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Juegersbourg et dép. 402.

NEUCOURT, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, à 19 k. (4 l. ½) de Pontoise, 4 m. (10 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Magny.

NEUDELANGE, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Metzerwise, comm. d'Aboncourt, sur la côte, près du Kaner, à 16 k. (3 l. ¾) de Thionville, 20 k. (4 l. ½) de Metz. *Pop.* comp. celle d'Aboncourt, 393. *Bur. de poste* de Thionville.

NEUDORF, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Soultz-sous-Forêts, comm. de Schaffhausen, à 9 k. (2 l. ¼) de Lauterbourg, 15 k. (3 l. ½) de Weissembourg. *Popul.* comp. celle de Schaffhausen, 250. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

NEUDORF, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Berncastel, sur la Moselle, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Berncastel, 3 kil. (¾ de l.) O. de Weldenz, à 27 kil. (6 l.) N. E. de Trèves. *Populat.* comprise celle de Filzen, 230.

NEUENHAGEN, v. (*Meuse-Inférr.*), arr. de Maëstricht, cant. d'Heulen, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Rolduc, 9 k. (2 l. ¼) O. S. O. de Geylenkirchen, 25 k. (5 l. ¾) E. p. N. de Maëstricht. *Pop.* 813. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle, dép. de la Roër.

NEUENHAUSEN, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, près de l'Erft, à 2 k. (½ l.) S. p. E. d'Elsen, 1 k. (¼ de l.) S. de Grevenbroich, 41 kilom. (9 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 325.

NEUENHUTTEN, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 33 k. (7 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 96.

NEUERBOURG, bourg (*Forêts*). *Voyez* NEVERBOURG.

NEUERBURG, v. (*Sarre*). *Voyez* NEVERBURG.

NEUERKIRCH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 3 kil. (¾ de l.) N. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Castellaun, 4 m. (10 l. ¼) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 137.

NEUF-BERQUIN, v. (*Nord*), arr. d'Hazebrouck, cant. de Merville, à 11 kilomètres (2 l. ¾) d'Hazebrouck, 14 kilomètres (9 l. ¾) de Douay. *Pop.* 1362. *Bur. de poste* de Merville.

NEUF-BRISACK, ville (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, ch.-l. de cant., à 3 kil. (¾ de l.) du Rhin, 7 m. (15 l.) S. de Strasbourg, 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Colmar, à 2 k. (½ l.) de la rive gauche du Rhin, 4 k. (1 l.) de Vieux-Brisack. Long. 25. 15. lat. 48. 2. Cette ville, qui est une place forte, étoit un gouvernement de place de la ci-devant haute Alsace, chef-lieu d'un bailliage et d'une prévôté royale. Cette place a été bâtie sous Louis XIV, et fortifiée par le maréchal de Vauban. Cette ville est ouverte par quatre portes diamétralement opposées, et qui, par de belles rues, dont les maisons sont d'une égale symétrie, aboutissent toutes à une grande place carrée; les plus beaux bâtimens sont les casernes et les logemens de l'état-major. Outre l'église paroissiale, on y voyoit un couvent de Récollets. Cette ville est une place de guerre de troisième classe de la cinquième division militaire, et la résidence du commandant et de l'adjudant de la place; il y a un directeur des fortifications, deux capitaines du génie, et un chef de brigade-directeur de l'artillerie. *Pop.* 1689. *Bur. de p.*

NEUF-BRISACK, canal (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar. Il commence à 2 k. (½ l.) N. de Mulhausen, prend ses eaux dans la rivière de l'Ill, passe à Ensisheim, à Neuf-Brisack; entre dans le département du Bas-Rhin, reçoit les eaux de la Plin t, ruisseau, et va se réunir à l'Ill, à 3 k. (¼ de l.) de Schelestat.

NEUF-EGLISE, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. et commune de Menat, sur la Sioule, à 42 kilom. (9 l. ½) N. O. de Clermont-Ferrand, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Montaigu, 14 k. (3 l. ½) O. d'Ebreuille. *Pop.* comp. celle de Menat, 1705. *Bur. de poste* de Montaigu.

NEUF-MAISNIL, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Bavay, à 19 k. (4 l. ¼) du Quesnoy, 6 m. (13 l. ½) de Douay. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Maubeuge.

NEUF-MAZENC (*Drôme*). *Voyez* CHATEAUNEUF-DE-MAZENC.

NEUF-MOULIN (LE), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Verny, comm. de Louvigny. *Pop.* compr. celle de Louvigny et dép., 834. *Bur. de poste* de Metz.

NEUF-VILLAGE, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. d'Albestroff, sur l'Arne, à 14 k. (3 l. ½) de Dieuze, 5 m. (11 l. ½) de Nancy. *Pop.* 110. *Bur. de p.* de Dieuze.

NEUF-VILLE, village du ci-dev. pays de Liége, (*Ardennes*), arr. de Rocroy, canton de Philippeville, à 4 kil. (1 l.) E. de Sanzeilles, 2 kil. (½ l.) S. p. O. de Philippeville, 5 m. (11 l. ¼) N. p. O. de Mézières. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Philippeville.

NEUFBOIS, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton de Villé, près du Milbach, à 20 k. (4 l. ½) de Benfelden, 43 k. (9 l. ⅔) de Strasbourg. *Pop.* 421. *Bur. de p.* de Schelestat.

NEUFBOSC, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, canton de St.-Saens, à 10 kil. (2 l. ½) de Neufchâtel, 32 k. (7 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de St.-Saens.

NEUFBOURG, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Corbeil, commune d'Evry, à 5 k. (1 l. ¼) de Corbeil. *Pop.* comp. celle d'Evry, 600. *Bur. de poste* de Corbeil.

NEUFCHATEAU, ville (*Forêts*), ch.-lieu d'arr. et de cant., à 28 k. (6 l. ¼) E. p. N. de Bouillon, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Bastogne, 6 m. (13 l. ¼) O. N. O. de Luxembourg. Cette ville dépendoit autrefois du duché de Luxembourg *ou* Luxembourg wallon. On trouve aux environs une carrière d'ardoises. Cette commune est le lieu de naissance de Dominique-François *Rivard*, célèbre professeur de philosophie, mort à Paris en 1778. On a de lui : *Elémens de mathématiques*, in 4°; *Traité de la sphère*, in-8°; *Elémens de géométrie*, etc. Neufchâteau a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 812. *Bur. de poste* d'Arlon.

NEUFCHATEAU, forêt (*Forêts*), arrond. et cant. de Neufchâteau et d'Etale, qui la partagent, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. E. de Neufchâteau, 8 k. (2 l.) O. p. N d'Habay, 9 k. (2 l. ¼) N. O. d'Etale. Elle a de l'E. à l'E. 9 k. (2 l. ¼), et du N. au S. 4 k. (1 l.).

NEUFCHATEAU, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. d'Aubel, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de cet endroit, 22 k. (5 l.) O. p. S. d'Aix-la-Chapelle, 28 k. (4 l.) N. E. de Liége. *Pop.* 800. *Bur. de poste* d'Hervé.

NEUFCHATEAU, ville (*Vosges*), ch.-l. d'arr. et de cant., au confl. de la Mouzon et de la Meuse, à 5 m. (11 l. ½) S. O. de Nancy, 38 k. (8 l. ½) S. de Toul, 6 m. (13 l. ½) O. N. O. d'Epinal, 29 m. (65 l.) E. p. S. de Paris. Long. 23. 20. lat. 48. 20. Cette ville, du ci-dev. duché de Lorraine, est jolie et très-ancienne. Elle avoit un château, où Christine de Danemarck, duchesse douairière de Lorraine, assembla les états du duché en 1545. C'étoit le siége d'un grand bailliage, d'un corps de ville, d'une maîtrise particulière des eaux et forêts, le chef-lieu d'une recette des finances, d'une recette des domaines et bois, d'une subdélégation, et d'une brigade de maréchaussée. Outre deux églises paroissiales, on y voyoit des Capucins, des Cordeliers, des Claristes, des Annonciades, des Congréganistes-Carmélites, une commanderie de l'Ordre de Malte, une autre maison de charité. Il y a un hôpital.

Le commerce de cette petite ville consiste en vins, grains, et fabriques d'ouvrages d'osier. Près de Neufchâteau, sur la rive gauche de la Meuse, dans une vallée déserte, on voyoit une abbaye commendataire de Prémontrés.

C'est la patrie de Nicolas *François* dit *de Neufchâteau*, né en 1752, avocat; lieutenant-général du présidial de Mirecourt; procureur-général du Conseil supérieur au Cap Français, député à la première Assemblée législative, juge du tribunal de cassation, membre de l'Institut national, deux fois ministre de l'intérieur, membre du Sénat conservateur. Il est auteur de beaucoup de pièces fugitives, de *Paméla*, ou *la Vertu récompensée*, comédie en cinq actes; de *dix Epis de blé au lieu d'un*, ou *la Pierre philosophale de la République française*, Paris an 3 (1795); de plusieurs ouvrages sur l'agriculture, et de pièces de vers, etc. — Les quatre frères, Paul, Christophe, Jean-Nicolas et Africain *Cachet*. Christophe fut un fameux médecin, dont les écrits ont égalé la pratique.

La ville de Neufchâteau a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2,831. *Bur. de poste. Rel. de poste aux ch.*

NEUFCHATEL, b. (*Aisne*), arr. de Laon, ch.-l. de cant., sur l'Aisne, à 19 k. (4 l. ⅓) N. de Reims, 33 k. (7 l. ½) S. E. de Laon, 5 myr. (11 l. ¾) E. de Soissons. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Reims, dép. de la Marne.

NEUFCHATEL, v. (*Doubs*), arr. de Saint-Hippolyte, cant. de Pont-de-Roide, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Hyppolite, 5 m. (12 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

NEUFCHATEL, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Samer, à 11 k. (2 l. ¾) de Boulogne, 9 m. (19 l. ⅓) d'Arras. *Pop.* 597. *Bur. de poste* de Boulogne.

NEUFCHATEL, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Frenaye, près de la forêt de Perseigne, à 8 k. (2 l.) de Mamers, 4 kil. (9 l. ¾) du Mans. *Pop.* 838. *Bur. de poste* de Mamers. *Relais de poste aux chev.*

NEUFCHATEL, ville (*Seine-Inf.*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la rivière de Béthune, à 42 k. (9 l. ½) N. E. de Rouen, 36 k. (8 l.) S. E. de Dieppe, 14 m. (31 l.) N. N. O. de Paris. Long. 19. 5. lat. 49. 45. Cette ville, agréablement située, étoit la capitale du ci-devant pays de Bray, dans la ci-devant haute Normandie. C'étoit un gouvernement de place, le chef-lieu d'une vicomté, d'une sergenterie et d'un doyenné, le siége d'une police, d'un grenier à sel, d'une élection, d'une maîtrise particulière des eaux et forêts. Outre trois églises paroissiales, il y avoit une abbaye, deux couvens de filles; savoir, l'Annonciation de la sainte Vierge, occupée par des Cordelières, et la Visitation de la sainte Vierge, un hôpital desservi par des filles de la Miséricorde. Le commerce consiste dans beaucoup de manufactures de siamoises de toutes couleurs, tanneries : on fabrique des chapeaux, des clous, et des verres de cristal. Cette dernière fabrique est très-utile aux émailleurs de Rouen. On y fabriquoit aussi des ouvrages destinés à la traite des nègres sur les côtes de Guinée. Cette ville est encore très-renommée pour ses excellens fromages, le cidre, le poiré, le beurre, etc. A quelque distance de Neufchâtel, on voit des usines et plusieurs verreries où l'on fait des bouteilles et des verres, etc. On trouve des terres alumineuses sur les montagnes des environs.

Cette ville a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 3,600. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

NEUFCHEF, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman,

à 8 k. (2 l.) de Briey, 24 k. (5 l. ½) de Metz. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de Thionville.

Neufchelles, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Betz, sur la Grinette, près de l'Ourcq, à 18 kilom. (4 l.) de Crespy, 8 m. (17 l. ¼) de Beauvais. Il y a des tourbières. *Pop.* 207. *B. de p.* de May, dép. de Seine-et-Marne.

Neuffons, v. (*Gironde*), arr. de la Réole, cant. de Monségur, à 8 k. (2 l.) de la Réole, 5 myr. (11 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 288. *Bur. de poste* de la Réole.

Neuffour (le), v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Clermont, près de la forêt d'Argonne, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Clermont, 42 k. (9 l. ½) de Bar-sur-Ornain. Il y a des verreries à bouteilles. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Clermont.

Neufolise, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Bessay, près de la forêt de Bord, à 11 k. (2 l. ½) de Moulins. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Moulins.

Neuforange, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Sarguemine, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cette ville, 7 m. (15 l. ¼) de Metz. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Sarguemine.

Neuflize-Juniville, ville (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Tagnon, sur la Retourne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Réthel, 5 m. (11 l. ⅔) de Charleville. *Pop.* 517. *Bur. de poste* de Réthel.

Neufmaison, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Signy-le-Grand, à 15 k. (3 l. ½) de Charleville. *P.* 152. *B. de p.* de Mézières.

Neufmaison, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, canton de Lens, à 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de cet endroit, 18 k. (4 l.) E. N. E. de Condé, 13 k. (3 l.) N. O. de Mons. *Pop.* 398. *Bur. de poste* d'Ath.

Neufmaison, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Chimay, comm. de Lompres, à 3 k. (¾ de l.) de Chimay, 42 kil. (9 l. ½) de Charleroy. *Pop.* comprise celle de Lompres, 137. *B. de p.* de Chimay.

Neufmaison, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Baccarat, sur la Verdierette, ruiss., à 14 kil. (3 l. ¼) de Blamont, 5 myriam. (12 l. ½) de Nancy. *Popul.* 490. *Bur. de poste* de Baccarat.

Neufmanil, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Charleville, sur le Nidimont, à 6 kilom. (1 l. ½) N. E. de Charleville, 8 k. (2 l.) N. E. de Mézières, 23 k. (5 l. ⅓) S. E. de Rorroy. *Pop.* 576. *Bur. de poste* de Mézières

Neufmarché, v. (*Seine-Inférr.*), arrondiss. de Neufchâtel, cant. de Gournay, près de l'Epte, à 6 kil. (1 l. ½) de Gournay, 4 m. (10 l. ¾) de Rouen. Outre la paroisse, il y avoit un prieuré : c'étoit le siége d'une justice royale. *Populat.* 816. *Bur. de poste* de Gournay.

Neufmoulin (le), (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, comm. de Cowan, à 13 kil. (3 l.) de Bastogne, 4 m. (10 l. ½) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle de Cowan, 132. *B. de p.* de Bastogne.

Neufmoulin, moulin (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. et comm. d'Arlon, à 2 k. (½ l.) de cette ville, 27 k. (6 l.) de Luxembourg. *Pop.* comp. celle d'Arlon., 2536. *Bur. de poste* d'Arlon.

Neufmoulin, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Lorquin, à 8 k. (2 l.) de Sarrebourg, 6 myr. (13 l.) de Nancy. *Pop.* 75. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Neufmoulin, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, comm. de Thiers, sur la Thève, à 7 k. (1 l. ¾) de Senlis, 13 k. (3 l.) de Louvres. *Pop.* compr. celle de Thiers, 222. *B. de p.* de Louvres, dép. de Seine-et-Oise.

Neufmoulin, (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion, à 5 k. (1 l. ¼) d'Abbeville, 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 253. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Neufmoutier, v. (*Lys*). *Voyez* Nieumunster.

Neufmoutiers, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, près de la forêt de Crécy, à 13 kil. (3 l.) de Rosoy, 29 kil. (6 l. ½) de Melun. *Pop.* 566. *Bur. de poste* de Tournans.

Neufmoutiers, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et cant. de Meaux, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 5 m. (11 l. ½) de Melun. Le pays est en plaines ; le territoire consiste en terre de labour. Il y a une belle maison qui représente un château. *Pop.* 585. *Bur. de poste* de Meaux.

Neufontaines, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, cant. de Tannay, à 11 k. (2 l. ¾) de Corbigny, 6 m. (13 l. ¾) de Nevers. *Pop.* compr. celle de Montsabat, 872. *Bur. de poste* de Cosne.

Neufrankeneck, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 66. *B. de p.* de Neustadt.

Neuf-Saarverden, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, à 6 myr. (14 l. ½) de Weissembourg, 20 kil. (4 l. ½) de la Petite-Pierre, 5 myr. (11 l. ¾) d'Haguenau. Cette ville et celle de Bouquenom sont réunies en une seule commune, sous le nom de *Saar-Union*, qui est chef-lieu de canton. La ville de Neuf-Saarverden est à 5 m. (11 l. ¾) O. d'Haguenau, 10 kilom. (2 l. ½) de Fenestrange, 42 kil. (9 l. ½) O. de Reisnoffen. Cette ville renferme quatre bonneteries, un foulon à draps et bonneterie, une manufacture de draps, sept de coton, siamoises et coutils, quatre brasseries, une savonnerie, un atelier de taillanderie, huit teintureries, deux tuileries et briqueteries, et une corderie. Cette ville est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* compr. celle de Bouquenom, 2950. *Bur. de poste* de Bouquenom.

Neufville (la), v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Delme, près de la forêt de Château-Salins, à 7 kil. (1 l. ¾) de cet endroit, 27 k. (6 l.) de Nancy. *Pop.* 334. *Bur. de p.* de Château-Salins.

Neufville, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Nandrin, à 7 k. (1 l. ¾) de Villers-le-Temple, 8 kil. (2 l.) S. p. O. de Lerines, 16 kilom. (3 l. ¾) N. E. d'Huy. *Pop.* . . . *Bur. de poste* d'Huy.

Neufville-en-Beaumont, village (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de St.-Sauveur-sur-Douve, à 20 k. (4 l. ½) de Valognes, 36 k. (8 l.) de Coutances. *Pop.* 175. *Bur. de poste* de Valognes.

Neuvy, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Chemillé, à 19 k. (4 l. ¼) de Saint-Florent, 31 k. (7 l.) d'Angers. *P.* 794. *Bur. de poste* de Beaupréau.

Neuvy, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Ressons, près de l'Aronde, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Compiegne, 42 k. (9 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Compiegne.

Neuvy, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Secondigny, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Parthenay, 40 k. (9 l.) de Niort. *P.* comp. celle de Bouin, 552. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Parthenay.

Neugarten, v. (*Bas-Rhin*), arr. d'Haguenau, cant. de Truchtersheim, à 25 kilom. (5 l. ⅔) d'Haguenau, 18 k. (4 l.) de Strasbourg.

bourg. *Pop.* 277. *Bur. de poste* de Strasbourg.

NEUOLISE, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. et comm. d'Huriel, près de la Magieure, à 9 k. (2 l. ¼) de Mont-Luçon, 7 myr. (15 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 1331. *Bur. de poste* de Mont-Luçon.

NEUHAUS, cense (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, comm. de Duttweiler, à 5 k. (1 l. ¼) d'Arneval, 4 k. (1 l.) de Sarrebruck, 7 m. (15 l. ¼) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Duttweiler et dépend., 393.

NEUHAUS, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 14 k. (3 l. ¼) S. S. O. de ce cant., 16 k. (3 l. ¾) E. de Sarre-Libre, 6 m. (13 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.*...

NEUHAUSEL, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Bischweiler, près du Rhin, à 22 k. (5 l.) d'Haguenau, 37 kilom. (8 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 127. *Bur. de poste* de Strasbourg.

NEUHAUSEN, v. (*Mont-Tonn.*), arrondiss. de Spire, cant. de Pfeddersheim, près de la Prymm, à 6 kil. (1 l. ½) E. p. N. de Pfeddersheim, 1 k. (¼ de l.) N. p. O. de Worms, 38 kil. (8 l. ½) S. de Mayence. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Worms.

NEUHAUSEN, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. et comm. de Sarre-Libre, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 40 k. (9 l.) de Thionville. *Pop.* compr. celle de Sarre-Libre... *Bur. de p.* de Sarre-Libre.

NEUHAUSEN, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de St.-Amarin, comm. d'Altenbach, à 32 k. (7 l. ¼) de Béfort, 30 k. (6 l. ¾) de Colmar. *Pop.* comprise celle d'Altenbach, 569. *Bur. de p.* de Thann.

NEUHAUSEN, v. (*Sarre*), à 18 k. (4 l.) de Sarrebruck. *Bur. de p.* de Sarrebruck.

NEUHEMSBACH, v. (*Mont-Ton.*), arr. de Kaiserslautern, canton de Winweiler, à 7 k. (1 l. ¾) S. de cette ville, 7 kil. (1 l. ¾) E. p. N. de Neukirchen, 6 m. (13 l. ½) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 334. *Bur. de p.* de Kaiserslautern.

NEUHEUSGEN, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Betzdorff, comm. de Schuttringen, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Luxembourg. *Popul.* compr. celle de Schuttringen, 500. *Bur. de poste* de Luxembourg.

NEUHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, comm. d'Altleingen, à 2 k. (½ l.) S. de cette comm., 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Grunstadt, 6 m. (14 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Altleingen et dépendances, 473. *Bur. de poste* de Spire.

NEUHOF, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, comm. d'Orbis, à 2 k. (½ l.) O. p. S. de cette comm., 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Kirchheim-Boland, 38 k. (8 l. ½) S. S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Orbis et dép., 297.

NEUHOF, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Otterberg, comm. de Schalodenbach, à 1 k. (¼ de l.) N. p. O. de Schalodenbach, 6 k. (1 l. ½) N. N. O. d'Otterberg, 42 k. (9 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle de Schalodenbach, 411. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

NEUHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, comm. de Dirmstein, à 5 k. (1 l. ¼) de Grunstadt, 8 k. (2 l.) de Franckenthal, 4 m. (10 l. ½) de Mayence. *P.* compr. celle de Dirmstein, 1101.

NEUHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. et comm. de Pirmasens, à 20 k. (4 l. ¼) de Bitche, 20 k. (4 l. ½) de Deux-Ponts, 9 m. (20 l.) de Mayence. *Pop.* comp. celle de Pirmasens et dép., 3205.

NEUHOF, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, comm. de Trippstadt, à 8 k. (2 l.) de Kaiserslautern, 15 k. (3 l. ½) de Landsthul, 8 m. (19 l.) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Trippstadt et dépend., 842.

NEUHOF, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Niederbronn, comm. de Dambach, à 22 k. (5 l. d'Haguenau, 22 kil. (5 l.) de Weissembourg. *P.* compr. celle de Dambach, 616. *Bur. de poste* d'Haguenau.

NEUHOF, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen. *Pop.* 112.

NEUHOF, f. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, comm. de Deiselbach, à 15 k. (3 l. ½) d'Hermeskeil, 34 k. (7 l. ¾) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Deiselbach, 243. *Bur. de poste* de Trèves.

NEUHOF, cense (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, comm. de Bibelsheim, à 13 kil. (3 l.) de Bliescastel, 6 m. (14 l. ¼) de Trèves. *P.* compr. celle de Bibelsheim, 394.

NEUHOFEN, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Mutterstadt, sur la Spirbach, à 5 kil. (1 l. ¼) S. E. de Mutterstadt, 8 k. (2 l.) S. S. O. de Manheim, 6 m. (14 l.) S. de Mayence. *P.* comp. les dép. 453.

NEUHORNBACH, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Deux-Ponts, chef.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) S. p. O. de cette ville, 24 k. (5 l. ½) S. S. E. de Bitche, 10 m. (23 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 972. *B. de p.* de Deux-Ponts.

NEUILH, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères-de-Bigorre, à 6 kil. (1 l. ½) de ce lieu, 18 kil. (4 l.) de Tarbes. *Popular.* 167. *Bur. de p.* de Bagnères-de Bigorre.

NEUIL-SOUS-LES-AUBIERS, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, canton de Chatillon-sur-Sèvre, à 13 k. (3 l.) de Bressuire, 7 myr. (15 l. ¾) de Niort. *Popul.* 1800. *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Sèvre.

NEUILLAY, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. de Buzançois, à 16 k. (3 l. ¾) de Châteauroux. *Pop.* 706. *B. de p.* de Châteauroux.

NEUILLÉ. *Voyez* NUILLÉ.

NEUILLÉ, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. nord-est de Saumur, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 41 kil. (9 l. ⅓) d'Angers. *Pop.* 772. *B. de poste* de Saumur.

NEUILLÉ-PONT-PIERRE, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, ch.-l. de canton, à 21 kilom. (4 l. ⅔) de Tours. Il y a une fabrique de draps, serges et droguets : c'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1532. *B. de p.* de Neuvy.

NEUILLY, v. (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Donjon, sur la Cresançon, à 7 k. (1 l. ⅔) du Donjon, 5 myr. (11 l. ¼) de Moulins. *Pop.* 474. *Bur. de poste* du Donjon.

NEUILLY, v. (*Calvados*), arrond. de Bayeux, cant. d'Isigny, près de l'Elle, à 29 k. (6 l. ½) de Bayeux, 5 m. (12 l. ¼) de Caen. *Pop.* 1011. *Bur. de poste* d'Isigny.

NEUILLY, forêt (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de ce lieu. Elle a du N. au S. 4867 mèt. (2500 t.), et de l'O. à l'O. 23357 mèt. (12000 t.)

NEUILLY, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, cant. d'Henrichemont, à 10 k. (2 l. ½) de Sancerre, 31 k. (7 l.) de Bourges. *Pop.* 826. *Bur. de p.* d'Henrichemont.

NEUILLY, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy, près de l'Eure, à 22 k. (5 l.) d'Evreux. *Pop.* 191. *B. de p.* de Pacy-sur-Eure.

NEUILLY, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Doulevant, à 32 k. (7 l. ¼) de St.-Dizier, 37 k.

(8 l. ⅓) de Chaumont. Il y a des mines de houille non exploitées. *Pop.* 478. *Bur. de p.* de Montierender.

Neuilly, v. (*Seine*), arrond. de Saint-Denis, chef-lieu de canton, sur la Seine, à 7 kil. (1 l. ¾) de St.-Denis, 7 k. (1 l. ¾) de Paris. Neuilly, situé près le bois de Boulogne, touche aux rives de la Seine, sur la route de St.-Germain. Ce n'étoit à la fin du 16e siècle qu'un très-petit hameau, où l'on avoit établi un bac dont le produit appartenoit aux religieux de St.-Denis. Henri IV et la reine de Médicis faillirent y perdre la vie. Cet accident fut cause qu'il ordonna de contruire en cet endroit un pont de bois. Là commença son accroissement. Plusieurs particuliers, à la faveur de ce pont, vinrent s'y établir. Mais on a remarqué que depuis la construction du nouveau pont de pierre que Louis XV fit édifier, ce village s'est encore accru d'un grand nombre de jolies maisons qui le rendent infiniment agréable. Le décintrement de ce magnifique pont fut un spectable solennel, où presque tous les habitans de Paris se rendirent le 22 septembre 1772. L'opération ne dura que cinq minutes. Le roi en fut témoin, et passa le premier dans sa voiture sur le pont de Neuilly, un des plus beaux monumens de la fin du dernier siècle. Il a été exécuté sur les dessins et par les soins de Perronnet, premier ingénieur du roi. Il a cinq arches plates, selon le modèle de Florence, et toutes d'égale grandeur : méthode de bâtir infiniment plus élégante et plus frappante que notre système d'arches de différentes dimensions. Neuilly est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2477. *Bur. de p.*

Neuilly, v. (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, cant. de Brinon-les-Allemands, sur un tertre, près du Beuvron, à 13 k. (3 l.) de Corbigny, 39 k. (8 l. ⅓) de Nevers. *P.* 490. *Bur. de poste* de Nevers.

Neuilly, v. (*Orne*), arrond. de Mortagne, cant. de Longny, à 27 k. (6 l.) E. de Mortagne, 6 myriam. (131. ¾) d'Alençon, 27 kil. (6 l.) O. de Châteauneuf. Il y a une verrerie et plusieurs tourbières. *Pop.* 842. *Bur. de poste* de Champrond, dép. d'Eure-et-Loir.

Neuilly, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Marines, à 16 k. (3 l. ⅓) de Pontoise, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *Pop.* 208. *B. de p.* de Pontoise.

Neuilly, v. (*Yonne*), arrond. de Joigny, cant. d'Aillant-sur-Tholon, à 7 k. (1 l. ¾) de Joigny, 16 kil. (3 l. ¾) d'Auxerre. *Pop.* 807. *Bur. de poste* de Bassou.

Neuilly-en-Dun-le-Roi, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Sancoins, à 11 k. (2 l. ¾) de ce lieu, 43 kilom. (9 l. ½) de Bourges. On trouve de l'ocre dans le territoire de cette commune. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Sancoins.

Neuilly-en-Thelle, v. (*Oise*), arr. de Senlis, ch.-l. de canton, à 22 kilom. (5 l.) de Senlis, 27 kil. (6 l.) de Beauvais. *Pop.* 1001. *B. de poste* de Beaumont, départem. de Seine-et-Oise.

Neuilly-le-Bisson, v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Mêle-sur-Sarthe, près de la forêt de Bourse, à 13 kilom. (3l.) d'Alençon. *P.* 363. *Bur. de p.* de Mêle-sur-Sarthe.

Neuilly-le-Brignon, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de la Haye-Descartes, près du Brignon, à 16 kil. (3 l. ¾) de Preuilly, 4 m. (10 l. ½) de Tours. *Pop.* 702. *Bur. de poste* de la Haye-Descartes.

Neuilly-le-Dieu, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Crécy, à 20 kil. (4 l. ½) d'Abbeville, 41 k. (9 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* compr. celle d'Aquet, 115. *Bur. de poste* d'Auxy, départ. du Pas-de-Calais.

Neuilly-le-Lierre, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Vouvray, près de la Brenne, à 8 kil. (2 l.) de Château-Regnault, 21 k. (4 l. ¾) de Tours. *Pop.* 486. *Bur. de poste* de Château-Regnault.

Neuilly-le-Malherbe, village (*Calvados*), arr. de Caen, canton d'Evrecy, à 16 k. (3 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 226. *B. de p.* de Caen.

Neuilly-le-Réal, v. (*Allier*), arr. de Moulins, ch.-l. de cant., sur la Sonante, à 18 k. (4 l.) S. S. E. de Moulins, 40 kil. (9 l.) N. E. de Montmarault, 31 k. (7 l.) N. O. du Donjon. *Pop.* 751. *Bur. de poste* de Moulins.

Neuilly-lès-Dijon, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. O. de Dijon, près l'Ouche, à 6 k. (1 l. ½) de Dijon. *Pop.* 173. *Bur. de poste* de Dijon.

Neuilly-le-Veudin, village (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Couptrain, près de la Mayenne, à 18 k. (4 l.) de Villaine, 6 myriam. (12 l. ¼) de Laval. *Pop.* 1264. *Bur. de poste* de Prez-en-Pail.

Neuilly-l'Evêque *ou* les Laumes, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, ch.-l. de cant., à 10 k. (2 l. ½) E. p. N. de Langres, 31 k. (7 l.) S. O. de Chaumont, 22 kil. (5 l.) O. de Bourbonne-les-Bains. *Pop.* 1039. *Bur. de p.* de Langres.

Neuilly-l'Hôpital, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion, près de la forêt de Crécy, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *Popul.* comprise celle de Nampon, 342. *B. de p.* d'Abbeville.

Neuilly-sous-Clermont, village (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Mouy, à 1 kil. (¼ de l.) de Clermont, 25 k. (5 l. ¾) de Beauvais. *P.* 302. *B. de p.* de Clermont-Oise.

Neuilly-sur-Marne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Gonesse, sur la Marne, à 15 kil. (3 l. ½) de Gonesse, 31 k. (7 l.) de Versailles. *Pop.* 581. *Bur. de p.* de Paris.

Neuilly-sur-Suize, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Chaumont, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Chaumont.

Neuilly-St.-Front, ville (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, ch.-l. de cant., à 24 kil. (5 l. ½) S. de Soissons, 9 kil. (2 l. ¼) E. de la Ferté-Milon, 5 m. (11 l. ½) S. O. de Laon, 18 k. (4 l.) N. N. O. de Château-Thierry. C'étoit un gouvernement particulier, le siége d'une prévôté. Outre deux églises paroissiales, dont l'une étoit dans le château de la ville, il y a un hôtel-dieu, dont la chapelle est sous le titre de *Notre-Dame*. On fabrique dans cette petite ville de la grosse bonneterie. Le territoire fournit beaucoup de laine, de lin et de chanvre. *P.* 1403. *B. de p.*

Neukirch, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Benfelden, comm. de Rhunau, à 7 kil. (1 l. ¾) de Benfelden, 18 k. (4 l.) de Barr. *Pop.* compr. celle de Rhunau, 1112. *B. de p.* de Benfelden.

Neukirchen, v., (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. d'Otterberg, 6 m. (14 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle de Frœnderhof, 349. *Bureau de poste* de Kaiserslautern.

Neukirchen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach, à 1 kil. (¼ de l.) S. de cet endroit, 5 kil. (1 l. ¼) O. p. S. de Meckenheim, 5 m. (11 l. ½) N. O. de Coblentz. *Pop.* compr. les dépendances, 1231. *Bur. de p.* de Bonn.

Neukirchen, v. (*Roër*), arr. de

gitized by Google

Cologne, cant. de Lechnich, près de l'Erfft, à 8 k. (2 l.) E. S. E. de Lechnich, 3 k. (¾ de l.) N. p. O. d'Heimersheim, 5 m. (11 l. ¾) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 214. *Bur. de poste* de Juliers.

Neukirchen, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Odenkirchen, à 6 k. (1 l. ½) S. de cet endroit, 8 k. (2 l.) d'Erkelens, 39 k. (8 l. ¾) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 703. *Bur. de poste* de Meurs.

Neukirchen, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Meurs, à 4 kilom. (1 l.) O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) N. O. d'Urdingen, 7 m. (15 l. ¾) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 644.

Neukirchen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de ce lieu, 8 k. (2 l.) E. d'Erkelens, 39 k. (8 l. ¾) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 632.

Neule, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonzac, cant. d'Archiac, à 13 k. (3 l.) de Pons, 6 k. (1 l. ½) de Jonzac. *P.* 280. *B. de p.* de Pons.

Neuleiningen, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. de Grunstadt, à 1 k. (¼ de l.) S. O. de ce lieu, 13 k. (3 l.) S. S. E. de Gœlheim, 5 m. (12 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* compr. les dépendances, 392. *Bur. de p.* de Worms.

Neulette, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Meulette.

Neulieu, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Chauny, à 4 kilom. (1 l.) de cet endroit, 33 k. (7 l. ½) de Laon. *P.* 115. *B. de p.* de Chauny.

Neuliat, v. (*Loire*), arr. de Roanne, canton de St.-Symphorien-de-Lay, à 18 k. (4 l.) de Roanne, 18 k. (4 l.) de Feurs. *Pop.* 1325. *Bur. de poste* de St.-Symphorien.

Neulliac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonzac, cant. d'Archiac, à 13 k. (3 l.) de Pons, 32 k. (7 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 479. *Bur. de poste* de Pons.

Neumagen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Budelich, sur la Moselle, à 7 k. (1 l. ¾) N. de Budelich, 13 k. (3 l.) S. O. de Berncastel, 22 kilom. (5 l.) E. N. E. de Trèves. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Trèves.

Neumenil, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de la Haye-du-Puits, à 21 k. (4 l. ¾) de Carentan, 30 k. (6 l. ¾) de Coutances. *P.* 350. *Bur. de poste* de Périers.

Neumuhle, moulin à eau (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Winveiler, dépendant de la commune d'Héringen, à 6 kilom. (1 l. ¼) O. de cet endroit, 1 kilom. (¼ de l.) N. p. O. d'Héringen, 36 k. (8 l.) S. O. de Mayence.

Neumunster, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton et comm. d'Ottweiler, à 22 k. (5 l.) de Sarrebruck. *Pop.* compr. celle d'Ottweiler, 146. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Neundorf, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, comm. de Crombach, à 2 k. (½ l.) S. O. de St.-Vith, 14 k. (3 l. ¼) E. p. S. de Viel-Salm, 6 m. (12 l. ¾) S. E. de Liége. *Pop.* comp. celle de Crombach et dépend., 762. *B. de poste* de Spa.

Neung, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, ch.-l. de cant., sur la Beuvron, à 20 kil. (4 l. ½) de Romorantin, 36 k. (8 l.) de Blois. *P.* 1150. *Bureau de poste* de la Ferté-St.-Aubin, dép. du Loiret.

Neunhausen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, à 6 k. (1 l. ½) S. O. d'Esch-sur-Sure, 20 k. (4 l. ½) O. de Diekirch, 37 kil. (8 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 319. *B. de p.* de Diekirch.

Neunkirch, v. (*Moselle*), arr. et cant. de Sarguemine, à 2 kilom. (½ l.) de cette ville, 7 m. (151. ½) de Metz. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Sarguemine.

Neunkirchen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Remich, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de cet endroit, 4 kil. (1 l.) S. E. de Roedt, 16 kil. (3 l. ¾) S. E. de Luxembourg. *P....* *Bur. de p.* de Luxembourg.

Neunkirchen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler, sur un tertre au pied duquel passe la Blies, à 7 k. (1 l. ¾) S. d'Ottweiler, 13 k. (3 l.) O. p. N. d'Hombourg, 6 m. (14 l. ½) S. E. de Trèves. Il y a une forge nationale, deux hauts fourneaux, quatre affineries, deux marteaux, deux martinets, et une poterie. *Pop.* comp. les dépend., 762. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Neunkirchen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Wolfstein, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Coussel, 7 m. (15 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Neunkirchen, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Daun, à 2 kil. (½ l.) O. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) E. de Gerolstein, 5 m. (12 l. ½) N. p. E. de Trèves. *P.* 150. *Bur. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Neunkirchen, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, à 15 k. (3 l. ½) E. p. N. de ce lieu, 10 kilom. (2 l. ½) N. p. O. de St.-Wendel, 38 k. (8 l. ½) E. S. E. de Trèves. *P.* 81. *B. de p.* de Trèves.

Neunkirsch, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Budelich, près de la Moselle, à 6 kil. (1 l. ½) N. de Budelich, 19 k. (4 l. ¼) E. N. E. de Trèves. *Pop.* 149.

Neuor, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. et comm. de St.-Avold, à 2 k. (½ l.) de St.-Avold, 31 k. (7 l.) de Sarguemine. *Pop.* comp. celle de St.-Avold, 2500. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Neuppotz ou Neuhaus, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Germersheim, près de la Queiche, à 5 k. (1 l. ¼) O. de Germersheim, 11 k. (2 l. ¾) E. p. S. de Landau, 8 m. (18 l. ½) S. de Mayence. *Pop.* 517. *B. de p.* de Landau, départ. du Bas-Rhin.

Neurath, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. et comm. de Bacharach, à 1 kil. (¼ de l.) S. de cet endroit, dont il dépend, 4 myr. (10 l.) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* comp. celle de Bacharach et dépend., 1237. *Bur. de poste* de Bingen, dép. du Mont-Tonnerre.

Neurath, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. p. E. de ce lieu, 3 kil. (¾ de l.) N. E. de Caster, 41 kil. (9 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 423. *Bur. de poste* de Cologne.

Neure, v. (*Allier*), arrond. de Moulins, canton de Lurcy-Lévy, à 21 k. (4 l. ⅔) de Cérilly, 34 kil. (7 l. ⅔) de Moulins. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de St.-Pierre-le-Moutier, départ. de la Nièvre.

Neurey-en-Val-St.-Eloy, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Saulx, à 15 kil. (3 l. ½) de Luxeuil, 13 k. (3 l.) de Vésoul. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Vésoul.

Neurey-les-Lademie, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Noroy-le-Bourg, à 14 k. (3 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Vésoul.

Neuroth, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton et comm. d'Artzfeld, à 5 myr. (12 l.) de Luxembourg, 20 k. (4 l. ½) de Bitbourg. *Pop.* compr. celle d'Artzfeld, 525. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Neuss ou Nuys, ville (*Roër*), arr. de Creveldt, ch.-l. de cant., sur la riv. d'Erfft, à 2 k. (½ l.) O. du Rhin, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Dus-

seldorff, 5 m. (12 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle, 41 m. (92 l.) N. E. de Paris. Long. 24. 22. lat. 51. 18. Cette ville doit son origine aux Romains qui y avoient établi un camp, qu'ils appelèrent *nova castra*. Peu à peu le camp se changea en ville ; elle est environnée de chaque côté par deux rivières. Il y avoit sur la place du marché la statue en bronze de l'empereur Frédéric III, placée au-dessus d'une fontaine ; un chapitre de dames nobles de St.-Quirin, un chapitre de chanoines réguliers, un couvent d'Axeliens, de Récollets, et un collége. Neuss, avant sa réunion à la France, étoit une ville directoriale de l'électorat de Cologne. C'est une place de guerre de la 26e division militaire, et la résidence d'un adjudant de place de première classe, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 4423. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Neustadt, ville (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, ch.-l. de cant., sur la Speyerbach, à 11 k. (2 l. ¾) N. de Landau, 21 k. (4 l. ¾) O. de Spire, 7 m. (15 l.) S. de Mayence, 42 m. (95 l.) E. p. N. de Paris. Long. 26. 50. lat. 49. 20. Il y a deux fabriques d'armes ; celle d'Obermuhle et celle de Wurzmuhle. Le 20 prairial an 4 (8 juin 1795), l'ennemi fuit devant le général Moreau, commandant l'armée de Rhin-et-Moselle, évacue Neustadt, Kaiserslautern et Spire, et perd deux cents hommes faits prisonniers. Il y a aux environs des carrières immenses de grès rougeâtre très-dur. Neustadt est une place de guerre de la 26e division militaire, la résidence d'un adjudant de place de première classe, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2875. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Neustadt, bois (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt, à l'E. de cet endroit. Il a de long environ 22 kil. (5 l.) de l'E. N. E, et 4 kil. (1 l.) dans sa plus grande largeur.

Neustadt, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Sittard, comm. de Born, à 8 k. (2 l.) de Maseyck, 36 k. (8 l.) d'Aix-la-Chapelle. *P.* compr. celle de Born, 402. *Bur. de poste* de Maseyck, départ. de la Meuse-Inférieure.

Neuvache, v. (*Hautes-Alpes*), arr. et canton de Briançon, sur le Clairet, à 13 k. (3 l.) de cette ville, 7 m. (14 l. ½) de Gap. Il y a deux filatures de coton, et une manufacture de toiles de coton, mousselines et mouchoirs. Au lieu dit *les Acles* on trouve une mine de cuivre tenant or et argent. *Pop.* 905. *Bur. de poste* de Briançon.

Neuvache (Puy de), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. et canton de Briançon, à 9 k. (2 l. ⅓) N. N. E. des Prés.

Neuve-Eglise, v. (*Cantal*), arr. et canton sud de St.-Flour, près de la Tourette, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Flour, 42 k. (9 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 2762. *B. de p.* de St.-Flour.

Neuve-Eglise, v. (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. de Messines, à 19 k. (4 l. ¼) N. O. de Lille, 15 k. (3 l. ½) S. d'Ypres, 6 m. (14 l. ½) S. S. O. de Bruges. *Pop.* 2900. *Bur. de poste* d'Ypres.

Neuve-Eglise, v. (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* Neuf-Église.

Neuve-Eglise, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Villé, à 21 k. (4 l. ¾) de Benfelden, 42 kilom. (9 l. ½) de Strasbourg. Il y a des mines de houille non exploitées. *P.* 408. *Bur. de poste* de Schelestat.

Neuve-Grange (la), (*Eure*). *Voyez* Grange (la).

Neuve-Grange (la), v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Rioz, près de l'Oignon, à 25 kilom. (5 l. ½) de Vésoul. *P.* compr. celle de Bellevaux, 208. *B. de p.* de Rioz.

Neuve-Maison, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, canton d'Hirson, sur l'Oise, à 13 kil. (3 l.) de Vervins, 5 m. (11 l. ¼) de Laon. *Pop.* 607. *Bur. de poste* de Vervins.

Neuves-Maisons (les), village (*Meurthe*), arr. et cant. ouest de Nancy, près de la Moselle, à 9 kil. (2 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 516. *Bur. de poste* de Nancy.

Neuvecolle, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. d'Evian, à 2 kil. (½ l.) E. de cet endroit, 13 k. (3 l.) N. du Biot, 43 kil. (9 l. ¾) E. de Genève. *Pop.* 438. *Bur. de poste* d'Evian.

Neuvero, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Huningue. *Pop.* 331. *Bur. de poste* d'Huningue.

Neuvelle (la), v. (*Haute-Marne*), arr. de Bourbonne, canton de Varennes, à 6 k. (1 l. ½) de Bourbonne, 4 m. (10 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 448. *Bur. de poste* de Bourbonne.

Neuvelle, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, canton de Combeaufontaine, à 15 k. (3 l. ½) de Jussey, 18 k. (4 l.) de Vésoul. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Cintrey.

Neuvelle, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Champlitte, sur une côte, près de la Saolon, à 4 k. (1 l.) de Champlitte, 4 m. (10 l.) de Vésoul. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Champlitte.

Neuvelle (la), v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Lure, sur l'Oignon, à 5 k. (1 l. ¼) de Lure, 32 k. (7 l. ¼) de Vésoul. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Lure.

Neuvelle-lès-Charité, village (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, sur la Romaine, à 18 k. (4 l.) de Vésoul. *P.* 550. *Bur. de poste* de Rioz.

Neuvelle-les-Cromary, village (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Rioz, à 27 k. (6 l.) de Vésoul. *P.* 259. *Bur. de p.* de Rioz.

Neuvelle-les-Grancey, village (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Grancey, à 20 k. (4 l. ½) d'Is-sur-Tille, 41 k. (9 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Grancey-le-Château.

Neuvelotte-sous-Amance, v. (*Meurthe*), arr. et canton est de Nancy, comm. de Velaine-sous-Amance, à 8 kilom. (2 l.) de Nancy. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Nancy.

Neuvelyre (la), bourg (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Rugles, sur le Rille, à 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Verneuil, 31 k. (7 l.) S. O. d'Evreux, 14 kilom. (3 l. ¼) N. E. de Breteuil. *Pop.* 758. *Bur. de p.* de Conches. *Rel. de poste aux chev.*

Neuveville. *Voy.* Neuville.

Neuveville (la), v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Metz. *P.* compr. celle de Gondreville et dépend., 196. *Bur. de poste* de Boulay.

Neuveville, ville (*Haut-Rhin*), arrond. de Délemont, canton de Bienne, sur la rive occidentale du lac de Bienne, dans une plaine étroite que termine une montagne assez nue, à 18 kilom. (4 l.) de Bienne, 31 kilom. (7 l.) de Sainte-Ursanne. Ses habitans s'adonnent à l'agriculture, et cultivent la vigne qui fournit un vin blanc, auquel la qualité laiteuse et salubre a donné une certaine réputation. Quelques-uns d'entr'eux sont horlogers. Neuveville est dominée par le vieux château de Schlosberg. On l'appelle aussi la *Bonneville*. Les habitans suivent la religion réformée. *Pop.* 1175. *Bur. de poste* de Bienne.

Neuveville (la), v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, canton de Raon-l'Etape, au confluent de la Meurthe et de la Plaine, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Dié, 40 kil. (9 l.) d'Epinal. *Pop.* 630. *Bur. de p.* de Raon.

Neuveville (la), v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Chatenay, à 15 k. (3 l. ½) de Neufchâteau, 43 k. (9 l. ¾) d'Epinal. *Popul.* 469. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Neuveville (la), v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, canton de Bruyères, comm. de Docelles, à 6 k. (1 l. ½) de Bruyères, 15 k. (3 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 93. *Bur. de poste* de Bruyères.

Neuveville-devant-Bayon (la), v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, à 13 kil. (3 l.) de Vezelise, 25 k. (5 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 259. *Bur. de poste* de Vezelise.

Neuveville-devant-Nancy (la), v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de St.-Nicolas, près de la Meurthe, à 5 k. (1 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 564. *Bur. de poste* de Nancy.

Neuveville-sous-Montfort (la), v. (*Vosges*), arrond. de Mirecourt, cant. de Vittel, à 11 k. (2 l. ⅔) de Mirecourt, 32 k. (7 l. ¼) d'Epinal. *P.* 241. *B. de p.* de Mirecourt.

Neuvic, v. (*Charente-Infér.*), arr. de St.-Jean-d'Angely, cant. de Matha, à 32 k. (7 l. ¼) de St.-Jean-d'Angely, 38 k. (8 l. ½) de Saintes. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de St.-Jean-d'Angely.

Neuvic, v. (*Charente-Infér.*), arr. de Jonzac, cant. de Monguyon, à 5 k. (1 l. ⅓) de Montlieu, 7 m. (15 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 745. *Bur. de poste* de St.-Cibardeaux, départ. de la Charente.

Neuvic, ville (*Corrèze*), arr. d'Ussel, ch.-l. de cant., à 18 k. (4 l.) O. de Bort, 19 k. (4 l. ¼) S. d'Ussel, 42 kil. (9 l. ½) E. p. N. de Tulle. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1665. *Bur. de poste* d'Ussel.

Neuvic, bourg (*Dordogne*), arr. de Riberac, sur l'Isle, à 10 kilom. (2 l. ½) N. E. de Mucidan, 22 k. (5 l.) S. O. de Périgueux, 6 kilom. (1 l. ½) S. O. de St.-Astier. *P.* 1738. *Bur. de p.* de la Massoulie.

Neuvic, v. (*Doubs*), arr. et cant. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 5 myr. (12 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Neuvic, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, cant. de Châteauneuf, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Léonard, 30 kil. (6 l. ¾) de Limoges. *Pop.* 1469. *Bur. de p.* de Limoges.

Neuviller, cense (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, à 1 k. (¼ de l.) E. de Sulzbach dont elle dépend, 15 k. (3 l. ½) O. N. O. de Bliescastel, 6 m. (14 l. ½) S. S. E. de Trèves. *P.* compr. celle de Sulzbach, 178.

Neuvillalais, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Conlie, près de la Longuève, à 9 k. (2 l. ¼) de Sillé, 22 k. (5 l.) du Mans. *Pop.* 1067. *Bur. de p.* de Sillé-le-Guillaume.

Neuville (la), v. *Voy.* Neuveville (la).

Neuville (la), v. (*Aisne*), arr., cant. et comm. de Laon, à 1 kilom. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de Laon..... *B. de p.* de Laon.

Neuville, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Craonne, près de la Lette, à 11 kil. (2 l. ¾) de Laon. *Pop.* 140. *B. de p.* de Laon.

Neuville, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. d'Hérisson, près de l'Œil, à 15 k. (3 l. ½) de Montmarault, 38 k. (8 l. ½) de Moulins. *Pop.* 220. *Bur. de poste* d'Hérisson.

Neuville, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Tourteron, à 10 k. (2 l. ½) de Vouziers, 31 kil. (7 l.) de Charleville. *Pop.* comprise celle de Dauy, 602. *Bur. de poste* d'Attigny.

Neuville, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Trévières, à 7 k. (1 l. ¾) de Bayeux, 34 k. (7 l. ⅔) de Caen. *P.* 31. *B. de p.* de Bayeux.

Neuville, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Vire, à 1 kil. (⅓ de l.) de cet endroit, 5 m. (11 l. ¾) de Caen. *P.* 818. *Bur. de p.* de Vire.

Neuville, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. d'Argentat, à 18 kil. (4 l.) de Tulle. *Pop.* 400. *Bur. de p.* d'Argentat.

Neuville, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, commune de Ste.-Marie, à 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Neufchâteau, 14 k. (3 l. ½) S. S. E. de St.-Hubert, 6 m. (13 l. ½) O. N. O. de Luxembourg. *P.* comp. celle de Ste.-Marie, 500. *Bureau de poste* d'Arlon.

Neuville, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, canton de Saint-Aubin-d'Aubigné, commune d'Andouille, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Rennes. *P.* comp. celle d'Andouille, 903. *Bur. de poste* de Rennes.

Neuville, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, canton de Château-Regnault, sur la Brenne, à 3 kilom. (¾ de l.) de Château-Regnault, 30 kilom. (6 l. ¾) de Tours. *Pop.* 256. *Bureau de poste* de Château-Regnault.

Neuville, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Lens, à 5 kilom. (1 l. ¼) O. p. S. de Soignies, 7 kil. (1 l. ¾) E. p. N. de Lens, 13 kil. (3 l.) N. N. E. de Mons. *P.* 1168. *Bur. de poste* de Soignies.

Neuville, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. de Segré, canton du Lion-d'Angers, commune de Grez, sur la Mayenne, à 16 k. (3 l. ¾) de Châteauneuf, 18 k. (4 l.) d'Angers. *Pop.* comp. celle de Grez, 1269. *Bur. de poste* du Lion-d'Angers.

Neuville, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, canton de Saint-Remy, sur l'Isson, à 8 k. (2 l.) de Vitry, 39 kil. (8 l. ¾) de Châlons. *Popul.* 68. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Neuville, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Delme, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) de Château-Salins. *P.* 334. *Bur. de poste* de Château-Salins.

Neuville, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, canton de Vaucouleurs, près de la Meuse, à 14 kil. (3 l. ¼) de Gondrecourt, 43 k. (9 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. Il y a une huilerie, et aux environs une carrière de pierre de taille exploitée. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Vaucouleurs.

Neuville, v. (*Nièvre*), arr. de Clamecy, canton de Brinon-les-Allemands, sur le Beuvron, à 18 k. (4 l.) de Clamecy, 43 kil. (9 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 238. *Bur. de poste* de Varzy.

Neuville, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. est du Quesnoy, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 40 kil. (9 l.) de Douay. *Pop.* 435. *Bur. de poste* du Quesnoy.

Neuville, v. (*Orne*), arrond. d'Alençon, cant. de Séez, à 27 kil. (6 l.) d'Alençon. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Séez.

Neuville, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, canton et commune de Viel-Salm, à 4 k. (1 l.) E. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) O. de Saint-Vith, 5 m. (10 l. ¾) S. E. de Liége. *Pop.* comprise celle de Viel-Salm... *Bur. de poste* de Marche, départ. de Sambre-et-Meuse.

Neuville, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont, canton de Billom,

à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 28 k. (6 l. ¼) de Clermont. *Popul.* 702. *Bur. de poste* de Billom.

Neuville, ville (*Rhône*), arr. de Lyon, ch.-l. de canton, à 13 kil. (3 l.) N. de Lyon, 8 kil. (2 l.) S. S. O. de Trévoux, 18 kil. (4 l.) O. de Montluel. Il y a dans cette ville une filature qui opère annuellement près de 198,000 kilogramm. (190,000 liv.) de coton aussi parfaitement filé que celui d'Angleterre. Elle occupe, soit à Neuville, soit aux environs, sept à huit cents femmes ou enfans, dont les gains s'élèvent à 1500 ou 20,000 fr. par mois. Les profits vont à 400,000 fr., déduction à faire des salaires d'ouvriers. Il s'y fait un grand commerce des objets résultant de fabriques de velours de coton et de soie ainsi que de rattines. Il y a une fonderie pour le cuivre; on trouve dans les environs de cette commune une terre grise très-propre à faire de la faïence. *P.* 1702. *B. de p.* de Lyon.

Neuville, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Beauraing, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) O. p. S. de Rochefort, 43 kil. (9 l. ¾) S. p. E. de Namur. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Givet, dép. des Ardennes.

Neuville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. et cant. de Dieppe, à 1 kilom. (¼ de l.) de cette ville, 5 m. (12 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 432. *Bur. de poste* de Dieppe.

Neuville, hameau (*Seine-et-Oise*), arrond. de Mantes, canton d'Houdan, comm. de Bourdonné, à 4 k. (1 l.) d'Houdan, 24 k. (5 l. ¼) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Bourdonné, 457. *Bureau de poste* d'Houdan.

Neuville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Poissy, comm. de Conflans-Ste-Honorine, à 5 k. (1 l. ¼) de Pontoise, 24 kil. (5 l. ½) de Versailles. Il y a un château. *Popul.* comprise celle de Conflans . . . . . *Bureau de poste* de Pontoise.

Neuville, bourg (*Vienne*), arr. de Poitiers, ch.-l. de canton, à 13 k. (3 l.) N. O. de Poitiers, 38 kilom. (8 l. ½) E. de Parthenay, 11 kilom. (2 l. ¾) S. de Mirebeau. *Pop.* 2465. *B. de p.* de Poitiers.

Neuville (la), v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, canton de Raucourt, à 14 kil. (3 l. ¼) de Sedan, 23 kil. (5 l. ⅓) de Charleville. *Pop.* compr. celle de Maire, 435. *Bur. de poste* de Sedan.

Neuville (la), v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Puiseaux, près de la Rimarde, à 8 k. (2 l.) de Pithiviers, 5 m. (10 l. ⅓) d'Orléans. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 360. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Neuville (la), v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, canton de Lorquin, près de la Sarre, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Sarrebourg, 6 myriam. (13 l. ⅔) de Nancy. *P.* 115. *B. de p.* de Toul.

Neuville (la), v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, canton de Stenay, près de la Viseppe, ruisseau, et de la forêt de Dieulet, à 14 k. (3 l. ¼) de Montmédy, 8 m. (18 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Stenay.

Neuville (la), v. (*Moselle*), arr. de Briey, canton et comm. de Valleroi, à 4 kil. (1 l.) S. de Briey, 1 k. (¼ de l.) de Valleroi. *Populat.* compr. celle de Valleroi et de Bellair, 519. *Bur. de p.* de Briey.

Neuville (la), v. (*Oise*), arr. de Clermont, canton de Froissy, à 13 kil. (3 l.) de Breteuil, 13 kilom. (3 l.) de Beauvais. *P.* comp. celle de Reuil et de Mauregard, 603. *Bur. de poste* de Beauvais.

Neuville-a-Bayard (la), village (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Chevillon, près de la Marne, à 13 kilom. (3 l.) de Joinville, 5 m. (11 l. ¼) de Chaumont. Il y a un fourneau et deux forges. *Pop.* 141. *Bur. de poste* de Joinville. *Rel. de p.*

Neuville-a-Remy (la), village (*Haute-Marne*), arr. et canton de Vassy, près de la source de l'Héronne, à 18 k. (4 l.) S. de St.-Dizier, 4 m. (10 l.) N. de Chaumont, 4 kil. (1 l.) S. O. de Vassy. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Vassy.

Neuville-au-Bois, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton de Saint-Hubert, à 10 k. (2 l. ½) E. S. E. de Nassogne, 9 kil. (2 l. ¼) N. E. de St.-Hubert, 6 myr. (13 l. ¾) S. E. de Namur. *Pop.* 156. *Bur. de poste* de Marche.

Neuville-au-Cornet, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et canton de Saint-Pol, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu, 29 k. (6 l. ½) d'Arras. *Pop.* 122. *Bur. de poste* de St.-Pol.

Neuville-au-Plain, v. (*Manche*), arr. de Valognes, canton de Ste-Mère-Eglise, à 15 k. (3 l. ½) de Carentan, 43 kil. (9 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Ste.-Mère-Eglise.

Neuville-au-Pont *ou* Pont-sur-Aixme (la), bourg (*Marne*), arr. et canton de Sainte-Menéhould, sur l'Aisne, à 4 kil. (1 l.) N. de Sainte-Menéhould, 40 kil. (9 l.) N. E. de Châlons, 24 k. (5 l. ½) S. de Grand-Pré. *P.* 1210. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Neuville-au-Pont (la), village (*Haute-Marne*), arrond. de Vassy, canton de St.-Dizier, sur la Marne, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Dizier, 6 m. (13 l. ¾) de Chaumont. *Pop.* 400. *Bur. de p.* de St.-Dizier.

Neuville-au-Rupt (la), village (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Void, à 5 kil. (1 l. ¼) de Commercy, 3 k. (¾ de l.) de Void, 32 k. (7 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *P.* 455. *Bur. de poste* de Void.

Neuville-aux-Bois (la), ville (*Loiret*), arr. d'Orléans, ch.-l. de canton, à 13 k. (3 l.) E. d'Arthenay, 21 kilom. (4 l. ¾) N. E. d'Orléans, 10 m. (23 l.) S. de Paris. *P.* 2006. *Bur. de poste.*

Neuville-aux-Bois, v. (*Marne*), arrond. de Ste.-Menéhould, cant. de Dammartin, à 13 k. (3 l.) de Sainte-Menéhould, 38 k. (8 l. ½) de Châlons. *P.* 400. *Bur. de poste* de Ste.-Menéhould.

Neuville-aux-Bois (la), village (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Sarthy, à 21 k. (4 l. ¾) de Joinville, 40 k. (9 l.) de Chaumont. *Pop.* 151. *Bur. de poste* de Joinville.

Neuville-aux-Bois (la), village (*Meurthe*), arr. et canton sud-est de Lunéville, près de la forêt des Chasses, à 11 k. (2 l. ¾) E. de Lunéville, 36 k. (8 l.) E. de Nancy, 14 k. (3 l. ¼) O. de Blamont. *Pop.* 439. *Bur. de poste* de Lunéville.

Neuville-aux-Bois, village (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. d'Oisemont, à 40 k. (9 l.) d'Amiens. *Pop.* 237. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Neuville-aux-Roses, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Méru, à 10 k. (2 l. ½) de Chaumont, 25 k. (5 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 512. *Bur. de p.* de Chaumont.

Neuville-aux-Joutes, village (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Signy-le-Petit, à 21 kil. (4 l. ¾) de Rocroy, 11 kil. (2 l. ¾) d'Aubenton, 39 kil. (8 l. ¼) de Charleville. Il y a deux forges et un fourneau. *Pop.* 1000. *B. de p.* d'Aubenton, dép. de l'Aisne.

Neuville-aux-Larris (la), v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Chatillon, à 22 k. (5 l.) d'Epernay,

5 m. (12 l.) de Châlons. *Pop.* 269. *Bur. de p.* de Dormans.

Neuville-aux-Loges, v. (*Loiret*). *Voyez* Neuville-aux-Bois.

Neuville-aux-Tourneurs, v. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Signy-le-Petit, à 15 k. (3 l. ½) de Rocroi, 30 k. (6 l. ¾) de Charleville. Il y a deux hauts fourneaux et une fonderie. *Pop.* 884. *Bur. de p.* de Maubert-Fontaine.

Neuville-Bernay, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Rue, près de la Maïe, à 19 k. (4 l. ¼) d'Abbeville, 6 m. (13 l.) d'Amiens. *Pop.*... *Bur. de poste* de Rue.

Neuville-Bosmont (la), village (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Marle, à 23 kil. (5 l. ¼) de Laon. *Pop.* 262. *Bur. de poste* de Marle.

Neuville-Champ-d'Oisel (la), v. (*Seine-Inférieure*), arrond. de Rouen, cant. de Boos, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 1447. *Bur. de poste* de Rouen.

Neuville-Coppegueulle (la), v. (*Somme*). *Voyez* Coupegueulle-la-Neuville.

Neuville-d'Aumont (la), v. arr. de Beauvais, canton de Noailles, à 13 kil. (3 l.) de Beauvais. *P.* 165. *Bur. de poste* de Méru.

Neuville-derrière-Foug (la), v. (*Meurthe*), arr. et cant. nord de Toul, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 28 k. (6 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 323. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Neuville-des-Vaux (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Pacy, près de la forêt de Mère, à 16 k. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Neuville-du-Bosc (la), village (*Eure*), arr. de Bernay, canton de Brionne, dans la forêt de Neufbourg, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Bernay, 31 kil. (7 l.) d'Evreux. *Pop.* 735. *B. de p.* de Brionne.

Neuville-en-Baine (la), village (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Chauny, à 7 k. (1 l. ¾) de ce lieu, 36 kil. (8 l.) de Laon. *Popul.* 273. *B. de p.* de Chauny.

Neuville-en-Bourgeonval, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Bertincourt, à 13 kil. (3 l.) de Bapaume, 31 k. (7 l.) d'Arras. *Pop.* 470. *Bur. de p.* de Bapaume.

Neuville-en-Férie, v. (*Nord*), arr. de Lille, canton nord de Turcoing, à 14 kil. (3 l. ¼) de Lille, 43 k. (9 l. ¾) de Douay. *P.* 1330. *Bur. de poste* de Turcoing.

Neuville-en-Hez, bourg (*Oise*), arr. et canton de Clermont, dans la forêt de Neuville-en-Hez, à 6 kil. (1 l. ½) de Clermont, 18 k. (4 l.) de Beauvais. C'étoit le siége d'une prévôté royale. Il y a une fabrique de lin et une filature. Les habitans fabriquent des toiles chacun chez eux et les fournissent à Beauvais et à Paris. C'est le lieu de naissance d'Adrien *Baillet*, historien, critique et littérateur, né en 1649, mort en 1706. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, notamment une *Vie des Saints*, 4 vol. *in-fol.*, 10 vol. *in-4°.* *ou* 17 v. *in-8°.* : *Jugement des Savans sur les principaux auteurs*, 9 vol. *in-12*, 1685, 1686, etc. — *Saint Louis.* Deux chartres de Louis XI et une de Henri IV exemptoient d'impositions les habitans de Neuville, en considération du berceau de saint Louis. *Pop.* 554. *Bur. de poste* de Clermont-Oise.

Neuville-en-Hez, forêt (*Oise*), arr. et canton de Clermont, à 2 kil. (½ l.) O. de cette ville. Elle a, de l'E. à l'O., 8957 mètres (4600 t.) et 5846 mèt. (3000 t.) du N. au S. On voyoit dans cette forêt un couvent de Cordeliers, nommé *Notre-Dame-de-la-Garde*, où l'on prenoit des pensionnaires : quelques-uns y étoient par lettres de cachet.

Neuville-en-Phalempin (la), v. (*Nord*), arrond. de Lille, cant. de Pont-à-Marcq, dans le bois national, à 15 k. (3 l. ½) de Lille, 6 kilom. (1 l. ½) de Carvin, 13 kil. (3 l.) de Douay. *Pop.* 337. *Bur. de poste* de Carvin, dép. du Nord.

Neuville-en-Tourne-a-Fuy (la), v. (*Ardennes*), arrond. de Réthel, cant. de Juniville, à 19 k. (4 l. ¼) de Réthel, 5 m. (12 l.) de Charleville. *P.* 775. *Bur. de poste* de Réthel.

Neuville-en-Verdunois, village (*Meuse*), arr. de St.-Mihel, cant. de Pierrefitte, à 19 kil. (4 l. ¼) de St.-Mihel, 22 k. (5 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Neuville-Housset (la), village (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Sains, à 6 k. (1 l. ½) de Marle, 13 k. (3 l.) de Vervins, 27 kil. (6 l.) de Laon. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Marle.

Neuville-Isserrières, village (*Seine-Inférieure*), arr. et canton de Neufchâtel, sur la Béthune, à 2 k. (½ l.) de Neufchâtel, 40 kil. (9 l.) de Rouen. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Neuville-la-Mare, v. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Dreux, canton de Brézolles, comm. de Chatincourt, à 11 k. (2 l. ¾) de Châteauneuf, 13 k. (3 l.) de Dreux. *Pop.* comprise celle de Chatincourt, 450. *Bur. de poste* de Châteauneuf.

Neuville-l'Archevêque, village (*Rhône*). *Voyez* Neuville.

Neuville-les-Bray (la), village (*Somme*), arr. de Péronne, canton de Bray, sur la Somme, à 13 kilom. (3 l.) de Péronne, 33 kil. (7 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 108. *Bur. de poste* d'Albert.

Neuville-les-Décize, village (*Nièvre*), arr. de Nevers, canton de Décize, à 14 kil. (3 l. ¼) de St.-Pierre-le-Moutier, 27 k. (6 l.) de Nevers. *Pop.* 418. *Bur. de poste* de Pierre-le-Moutier.

Neuville-les-Dorens (la), v. (*Aisne*), arr. de Vervins, canton de Nouvion, à 23 k. (5 l. ¼) de Vervins, 4 m. (10 l. ¾) de Laon. *Pop.* 522. *Bur. de poste* de Guise.

Neuville-lès-Leuilly, village (*Somme*), arr. d'Amiens, canton de Conty, à 14 k. (3 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 123. *Bur. de poste* d'Amiens.

Neuville-lès-Saint-Ricquier, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion, comm. de Millancourt, à 9 k. (2 l. ¼) d'Abbeville, 36 kil. (8 l.) d'Amiens. *Pop.*... *Bur. de p.* d'Abbeville.

Neuville-lès-Saint-Vallery, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Vallery-sur-Somme, près de la Somme, à 13 k. (3 l.) d'Abbeville, 5 m. (12 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 132. *Bureau de poste* de Saint-Vallery-sur-Somme.

Neuville-les-This, v. (*Ardennes*), arr. et canton de Mézières, à 9 kil. (2 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 348. *Bur. de poste* de Mézières.

Neuville-lès-Voisey, village (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de la Ferté-sur-Amance, à 9 k. (2 l. ⅓) de Bourbonne, 5 m. (12 l. ⅓) de Chaumont. *Pop.* 303. *Bur. de p.* de Bourbonne.

Neuville-lès-Wassigny (la), v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Château-Porcien, près de la Vaux, à 14 kil. (3 l. ⅓) de Réthel, 30 kil. (6 l. ¾) de Charleville. *Popul.* 202. *Bur. de poste* de Réthel.

Neuville-Messire-Garnier (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. d'Auneuil, à 10 k. (2 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Beauvais.

Neuville-Moliens (la), village (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Formerie, à 8 k. (2 l.) de Grandvilliers, 33 k. (7 l. ¼) de Beauvais. *P.* 256. *B. de p.* de Grandvilliers.

Neuville-Sire-Bernard (la), v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Moreuil, près de la rivière d'Ave, à 10 k. (2 l. ½) de Montdidier, 22 k. (5 l.) d'Amiens. *P.* 249. *Bur. de poste* de Corbie.

Neuville-sous-Corbie (la), v. (*Somme*), arr. d'Amiens, canton et comm. de Corbie, à 13 kilom. (3 l.) d'Amiens. *P.* compr. celle de Corbie et dép., 1936. *B. de p.* de Corbie.

Neuville-sous-Farceaux, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Etrepagny, à 9 k. (2 l. ¼) du Grand-Andelys, 41 kil. (9 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 76. *Bur. de p.* de Damville.

Neuville-sous-Huy, v. (*Ourthe*), arr. et cant. d'Huy, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. de Villers-le-Temple, 6 k. (1 l. ½) S. de Bodegnée, 4 k. (1 l.) N. p. E. d'Huy. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de Spa.

Neuville-sur-Ain, v. (*Ain*), arrond. de Bourg, canton de Pont-d'Ain, à 18 k. (4 l.) de Bourg, 4 k. (1 l.) de Pont-d'Ain. *Popul.* 1374. *Bur. de poste* de Pont-d'Ain.

Neuville-sur-Aroud (la), v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, à 15 k. (3 l. ½) N. E. de Clermont, 36 k. (8 l.) E. de Beauvais, 32 k. (7 l. ¼) O. de Noyon. Les Anglais s'emparèrent du fort de ce village en 1428. Cinquante-deux maisons et quatre grosses fermes ont été la proie des flammes le 14 fructidor an 6 (1er septembre 1797). Le feu prit par l'imprudence d'un particulier qui alla le soir vanner dans sa grange à la lueur d'une lampe. *Pop.* 657. *Bur. de p.* de St.-Just.

Neuville-sur-Authou, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Brionne, à 13 k. (3 l.) de Bernay, 42 kil. (9 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 512. *Bur. de poste* de Brionne.

Neuville-sur-Claville, village (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *P.* 170. *Bur. de poste* d'Evreux.

Neuville-sur-Eaulne, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinières, à 9 k. (2 l. ¼) de Neufchâtel, 5 m. (11 l.) de Rouen. *Pop.* 131. *B. de p.* de Neufchâtel.

Neuville-sur-l'Escaut, village (*Nord*), arrond. de Douay, cant. de Bouchain, à 14 k. (3 l. ½) de Valenciennes, 20 k. (4 l. ½) de Douay. *Pop.* 434. *Bur. de p.* de Bouchain.

Neuville-sur-le-Vault (la), v. (*Oise*), arr. et cant. nord-est de Beauvais, commune de Savignies, à 11 k. (2 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Savignies, 707. *Bur. de p.* de Beauvais.

Neuville-sur-Margival, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vailly, à 9 k. (2 l. ½) de Soissons, 20 k. (4 l. ½) de Laon. *P.* 168. *Bur. de p.* de Soissons.

Neuville-sur-Montreuil, b. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil-sur-mer, à 30 k. (6 l. ¾) S. S. O. de Boulogne, 8 m. (16 l. ¾) O. N. O. d'Arras, 1 k. (¼ de l.) de Montreuil. *Pop.* 783. *B. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Neuville-sur-Orne, v. (*Meuse*), arrond. de Bar-sur-Ornain, cant. de Revigny, à 9 k. (2 l. ¼) de Bar. *P.* 621. *B. de p.* de Bar-sur-Ornain.

Neuville-sur-Oudeuil (la), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Marseille, près de la forêt de Beaupré, à 10 kilom. (2 l. ½) de Grandvilliers, 16 k. (3 l. ¾) de Beauvais. *Popul.* 612. *Bur. de poste* de Crèvecœur.

Neuville-sur-Renon, bourg (*Ain*), arr. de Trévoux, cant. de Châtillon-sur-Chalaronne, sur la rivière de Renon, à 5 kil. (1 l. ¼) de Châtillon, 4 k. (1 l.) de Bourg. Il y avoit un ancien prieuré de religieuses de l'Ordre de saint Benoît. Ce monastère s'étoit insensiblement érigé en chapitre de chanoinesses, dont chacune vivoit séparément avec un petit revenu à part. Ce prieuré avoit été habité par des moines bénédictins depuis la fin du 13e siècle, jusqu'au milieu du 14e qu'il fut converti en prieuré de filles. *P.* 1023. *Bur. de p.* de Chatillon-sur-Chalaronne.

Neuville-sur-Ressons (la), v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. de Ressons, sur la Mats, à 18 kilom. (4 l.) de Noyon, 5 m. (11 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 159. *Bur. de p.* de Compiegne.

Neuville-sur-Sarthe, village (*Sarthe*), arr. et canton du Mans, près de la Sarthe, à 7 k. (1 l. ¾) du Mans. *P.* 1060. *B. de p.* du Mans.

Neuville-sur-Seine, bourg (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. de Mussy, à 7 k. (1 l. ¾) de Bar, 37 k. (8 l. ½) de Troyes. *Pop.* 939. *Bur. de p.* de Bar-sur-Seine.

Neuville-sur-Touque, village (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Gacé, à 27 kil. (6 l.) de l'Aigle, 5 m. (11 l. ¼) d'Alençon. *P.* 883. *Bur. de p.* du Sap.

Neuville-sur-Vannes, village (*Aube*), arr. de Troyes, cant. d'Estissac, à 27 kil. (6 l.) N. d'Ervy, 23 k. (5 l. ¼) O. de Troyes, 18 k. (4 l.) E. de Villeneuve-l'Archevêque. *Popul.* 322. *Bureau de poste* d'Estissac.

Neuville-St.-Amand, village (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Moy, à 4 k. (1 l.) de St.-Quentin, 36 k. (8 l.) de Laon. *P.* 270. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Neuville-St.-André, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, près de la forêt d'Ivry, à 18 k. (4 l.) d'Evreux. *Pop.* 176. *Bur. de poste* de Gisors.

Neuville-St.-Remy, v. (*Nord*), arr. et cant. ouest de Cambrai, près de l'Escaut, à 2 k. (½ l.) de Cambrai, 22 k. (5 l.) de Douay. *Pop.* 253. *Bur. de poste* de Cambray.

Neuville-St-Vaast, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. d'Arras, canton de Vimy, à 6 kilom. (1 l. ½) d'Arras. *Populat.* 1163. *Bur. de poste* d'Arras.

Neuville-Vitasse, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. sud d'Arras, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 520. *Bur. de poste* d'Arras.

Neuviller, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, sur la rive gauche de la Moselle, au pied d'une montagne, à 13 kil. (3 l.) E. de Vézelise, 22 k. (5 l.) S. de Nancy, 4 k. (1 l.) de Bayon. Ce village étoit le chef-lieu d'une grande et ancienne seigneurie qui appartenoit à d'illustres maisons, entr'autres à celle des princes de Salm. Le château qu'on y voyoit étoit beau, élevé, dans une très-belle vue, solidement bâti, et de difficile accès. Le roi Stanislas, duc de Lorraine, parut acquérir, en 1747, cette terre qu'il érigea en comté, avec les plus beaux priviléges et le ressort immédiat à la cour souveraine de Nancy. Mais bientôt après il déclara que ce comté appartenoit à la Galaisière, son chancelier, qui avoit fourni les fonds nécessaires pour cette acquisition. Le nouveau seigneur y avoit fait construire un château de meilleur goût et plus commode que l'ancien. Il avoit obtenu, en 1776, que ce comté s'appelleroit *Chaumont-sur-Moselle*. Chaumont est le nom de famille de MM. de la Galaisière. On voyoit au-dessus du village un prieuré commendataire de l'Ordre de saint Benoît, dépendant

dant de l'abbaye de St.-Vanne. *Pop.* 424. *Bur. de p.* de Vezelise.

NEUVILLER, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Baccarat, à 7 kil. (1 l. ¾) de Blamont, 5 myr. (12 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 294. *Bur. de poste* de Blamont.

NEUVILLER, ville (*Bas-Rhin*), arr. d'Haguenau, cant. de la Petite-Pierre, à 28 k. (6 l. ¼) d'Haguenau, 37 k. (8 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 1126. *Bur. de p.* de Saverne.

NEUVILLER, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, canton d'Huningue, à 23 k. (5 l. ¼) d'Altkirch, 6 m. (14 l.) de Colmar. *Pop.* 908. *Bur. de poste* d'Huningue.

NEUVILLER, v. (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, à 3 k. (¼ de l.) S. E. de Rothau, 11 k. (2 l. ¾) N. p. O. de Villé. Ce village dépendoit de la principauté de Salm. *P.* 606. *Bur. de poste* de Molsheim, départem. du Bas-Rhin.

NEUVILLER, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 8 k. (2 l.) N. O. de ce lieu, 16 k. (3 l. ¾) E. de Paliseul, 7 m. (15 l. ¼) O. N. O. de Luxembourg. *P.*..... *B. de poste* d'Arlon.

NEUVILLERS, v. (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, près de la Meurthe, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Dié, 4 m. (10 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 318. *Bur. de poste* de St.-Dié.

NEUVILLETTE, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Ribemont, près de l'Oise, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Quentin, 34 k. (7 l. ⅔) de Laon. *Pop.* 365. *Bur. de p.* d'Origny.

NEUVILLETTE, v. (*Marne*), arr. et cant. de Reims, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 4 m. (10 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Reims.

NEUVILLETTE, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Chaumont, comm. de Fleury, à 7 k. (1 l. ¾) de Chaumont, 23 kil. (5 l. ¼) de Beauvais. *P.* compr. celle de Fleury, 305. *Bur. de poste* de Chaumont.

NEUVILLETTE, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Sillé-le-Guillaume, à 10 kil. (2 l. ½) de Sillé, 31 kil. (7 l.) du Mans. *Pop.* 574. *Bur. de p.* de Sillé-le-Guillaume.

NEUVILLETTE, v. (*Seine-Infér.*), arrond. de Rouen, cant. de Boos, comm. de Mesnil-Esnard, à 5 kil. (1 l. ¼) de Rouen, 5 k. (1 l. ¼) de Boos. *Pop.* compr. celle de Mesnil-Esnard, 1009. *Bur. de poste* de Rouen.

NEUVILLETTE, v. (*Somme*), arr. et cant. de Doulens, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu, 40 k. (9 l.) d'Amiens. *P.* 620. *Bur. de poste* de Doulens.

NEUVILLETTE (LA), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de St.-André, près de la forêt d'Ivry, à 20 k. (4 l. ½) d'Evreux. *P.* 91. *B. de p.* d'Evreux.

NEUVILLEY, v. (*Jura*), arrond. et cant. de Poligny, sur la côte, près de la Grosanne, à 10 k. (2 l. ½) de Poligny, 25 k. (5 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 159. *Bur. de poste* de Poligny.

NEUVILLY, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Clermont-Meuse, près de l'Aire, à 5 kil. (1 l. ½) de Clermont, 4 m. (10 l.) de Bar-sur-Ornain. Il y a une verrerie. *P.* 696. *Bur. de poste* de Clermont.

NEUVILLY, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Cateau-Cambresis, près de la Selles, à 20 k. (4 l. ½) de Cambrai, 36 k. (8 l.) de Douay. *Pop.* 1284. *Bur. de poste* de Cateau-Cambresis.

NEUVIREUIL, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 302. *Bur. de poste* d'Arras.

NEUVISY, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, cant. de Novion, à 18 kil. (4 l.) de Réthel, 21 k. (4 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 225. *Bur. de poste* de Launoy.

NEUVY, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, cant. de Bonneval, à 22 k. (5 l.) de Château-Dun, 27 k. (6 l.) de Chartres. *Popul.* 754. *Bur. de poste* de Bonneval.

NEUVY, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de ce lieu, 34 k. (7 l. ¾) de Chartres. *Popul.* 377. *Bur. de poste* de Toury.

NEUVY, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Esternay, sur le grand Morin, à 15 k. (3 l. ½) de Sézanne, 7 m. (15 l.) de Châlons. *Pop.* 303. *B. de p.* de Sézanne.

NEUVY, bourg (*Nièvre*), arr. et cant. de Cosne, à 6 m. (14 l.) N. de Nevers, 13 kilom. (3 l.) N. de Cosne, 9 myr. (21 l.) N. O. de Moulins-en-Gilbert, 21 m. (45 l.) S. S. E. de Paris. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1220. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

NEUVY, b. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Gueugnon, sur la Blandenin, à 13 kilom. (3 l.) de Bourbon, 8 m. (17 l.) de Mâcon. On y trouve un fourneau et une forge dits *de Beauchamp*. *Pop.* 1045. *Bur. de poste* de Bellevue-les-Bains.

NEUVY, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Conlie, près de la Vesgre, à 13 kil. (3 l.) de Sillé, 20 k. (4 l. ½) du Mans. *Pop.* 487. *Bur. de poste* de Sillé-le-Guillaume.

NEUVY-EN-OUOULME, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Putange, à 15 k. (3 l. ½) d'Argentan, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 526. *Bur. de p.* de Falaise, dép. du Calvados.

NEUVY-EN-SULLIAS, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Jargeau, sur la d'Hui, à 28 k. (6 l. ¼) d'Orléans. *P.* 403. *B. de p.* d'Orléans.

NEUVY-LA-LOI *ou* NEUVY-LE-ROI, bourg (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de St.-Christophe, à 24 k. (5 l. ½) N. de Tours, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Château-du-Loir, 23 k. (5 l. ½) O. de Château-Regnaud. Ce bourg par sa construction pourroit passer pour une petite ville. C'étoit le siége d'un grenier à sel. Il y a plusieurs fabricans de laines, étamines et serges. Il se donna près de ce bourg, en 1044, une bataille entre les Angevins et les Champenois. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 1637. *Bur. de poste.*

NEUVY-LE-BARROIS, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Sancoins, près de l'Allier, à 9 k. (2 l. ½) de Sancoins, 5 m. (12 l. ½) de Bourges. *P.* 815. *B. de p.* de Sancoins.

NEUVY-LE-SAUTOUR, bourg (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. de Flogny, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de St.-Florentin, 8 k. (2 l.) O. d'Ervy, 31 k. (7 l.) N. E. d'Auxerre. *Pop.* 1352. *Bur. de poste* de St.-Florentin.

NEUVY-LES-DEUX-CLOCHERS, v. (*Cher*), arr. de Sancerre, canton d'Henrichemont, à 11 k. (2 l. ¾) de Sancerre, 31 k. (7 l.) de Bourges. *P.* 769. *B. de p.* d'Henrichemont.

NEUVY-LES-MOULINS, v. (*Allier*), arr. et cant. ouest de Moulins, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. *Pop.* 673. *B. de p.* de Moulins.

NEUVY-PAILLOUX, bourg (*Indre*), arr. et cant. sud-ouest d'Issoudun, à 13 kil. (3 l.) S. O. de cette ville, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Châteauroux, 22 k. (5 l.) S. E. de Levroux. *Pop.* 622. *Bur. de poste* d'Issoudun.

NEUVY-SUR-BEUVRON, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Bracieux, près de la Beuvron, à 20 k. (4 l. ½) de Blois. *Pop.* 476. *B. de poste* de St.-Dié-sur-Loire.

NEUVY-SUR-BARANJON, bourg (*Cher*), arr. de Bourges, cant. de

Vierzon, sur la Baranjon, à 18 k. (4 l.) N. E. de Vierzon, 29 kil. (6 l. ½) N. N. O. de Bourges, 18 k. (4 l.) N. de Mehun. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 739. *Bur. de poste* de Moulins.

Neuve-St.-Sépulchre, bourg (*Indre*), arr. de la Châtre, ch.-l. de cant., sur la Bouzane, à 22 k. (5 l.) E. d'Argenton, 13 k. (3 l.) O. de la Châtre, 27 k. (6 l.) S. de Châteauroux. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1730. *Bur. de poste* de la Châtre.

Neuweiler, v. *Voy.* Neuviller.

Neuwerweig, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel. *P.*...

Neuzinsel, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. et comm. de Bitche, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 32 k. (7 l. ¼) de Sarguemine. *Pop.* compr. celle de Bitche..., *Bur. de poste* de Bitche.

Nevachette (la), riv. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Saint-Michel. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de Valloire, coule au N. p. O., et se rend dans l'Arve, à 13 k. (3 l.) N. p. O. de sa source.

Neve (la), rivière (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, canton d'Erezée. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de Clerhaid au village de Ny, coule au S. O., puis à l'O. N. O., et se rend dans l'Ourthe, à 4 k. (1 l.) de sa source.

Nevegues, v. (*Lot*), arrond. de Montauban, cant. de Molières, comm. de la Barthe, à 6 k. (1 l. ½) de Castelnau-de-Montratier, 23 k. (5 l. ¼) de Montauban. *P.* 449. *B. de p.* de Castelnau-de-Montratier.

Nevele, bourg (*Escaut*), arr. de Gand, ch.-l. de cant., sur le petit canal Nieuwevaert, à 16 kil. (3 l. ¾) E. p. N. de Thielet, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Bruges, 11 kil. (2 l. ¾) O. p. S. de Gand. *Pop.* 2988. *Bur. de poste* d'Eecloo.

Nevendorf, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 6 m. (14 l. ¼) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 67.

Nevenhof, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Blanckenheim, comm. de Lommersdorf, à 5 kil. (1 l. ¼) de Blanckenheim, 10 kil. (2 l. ½) d'Aldenau, 8 m. (18 l.) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Lommersdorf et dépendances, 267. 40 k. (9 l.) E. de Trèves. *P.* 322. *Bur. de poste* de Trèves.

Neverbourg, bourg (*Forêts*), arr. de Bitbourg, ch.-l. de cant., sur la rivière de Dins, à 16 kilom. (3 l. ¾) O. p. N. de Bitbourg, 20 k. (4 l. ½) E. p. S. de Clervaux, 5 m. (11 l. ¼) N. p. E. de Luxembourg. Cette commune faisoit partie autrefois du duché de Luxembourg ou Luxembourg allemand. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1226. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Neverbourg, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, à 8 k. (2 l.) N. E. de cet endroit, 11 kil. (2 l. ¾) E. p. S. de Manderscheid.

Nevers, ville (*Nièvre*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., à 5 m. (11 l.) N. de Moulins, 6 m. (12 l.) de Bourges, 16 m. (35 l.) E. d'Orléans, 29 m. (65 l.) S. p. E. de Paris. Long. 20. 49. lat. 46. 59. Cette ville, bâtie sur le penchant d'une colline, à la rive droite et au confluent de la Nièvre, étoit la capitale du ci-dev. Nivernois. La Loire y passe sous un pont de pierre de vingt arches, qui rend l'entrée de la ville fort belle. L'intérieur de Nevers n'a rien de remarquable, les rues en sont fort étroites, et le terrain fort inégal; mais les environs sont fort beaux, principalement du côté de Moulins, à cause de sa belle chaussée qui conduit de ce côté là au pont de Nevers. La promenade publique, appelée le *Parc*, est très-agréable; l'ancien château des ducs de Nevers est au centre de la ville, vis-à-vis d'une grande place dont les maisons sont bâties assez régulièrement. C'étoit le chef-lieu d'un ancien duché, d'une chambre des comtes ducale, d'un bailliage, de deux maîtrises des eaux et forêts, dont une pour les forêts du roi, une autre pour celles des ducs de Nevers; le chef-lieu d'une élection. Le siége épiscopal fut établi à Nevers dans le dixième siècle, et *Rusticus* est regardé comme le premier des évêques. Les barons de Druy, Poisen, Cours-les-Barres et Givry, étoient obligés de porter l'évêque de Nevers lorsqu'il faisoit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. L'église cathédrale, dédiée autrefois à saint Gervais, et sur les derniers temps à saint Cyr, est assez belle: son chapitre étoit composé d'un doyen, d'un archidiacre, d'un trésorier, d'un grand-chantre, de l'archidiacre de Décize, d'un sacristain, d'un scholastique, et de 36 prébendés. Tous les bénéfices étoient à la nomination de l'évêque, excepté le doyenné qui étoit électif par le chapitre. Par un ancien usage, le trésorier avoit droit d'assister au chœur l'épée au côté, botté et éperonné, et l'oiseau sur le poing. Les autres chapitres de Nevers et du diocèse étoient ceux de Franay-les-Chanoines, de Premery, de Tannay, de Notre-Dame, de Saint-Pierre-le-Moutier, d'Orme et de Moulins. Il y avoit encore à Nevers trois abbayes: celle de Saint-Martin, de l'Ordre de saint Augustin, occupée par des chanoines reguliers de la congrégation de sainte Geneviève; celle de Bellevaut, qui étoit de l'Ordre des Prémontrés; celle de Notre-Dame de Nevers, qui étoit une abbaye de filles de l'Ordre de saint Benoît. On comptoit dans cette ville onze paroisses, et plusieurs maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe; un collége dirigé par des séculiers. Il y a un hôpital général, et plusieurs autres établissemens de charité. La situation de cette ville, sur les bords de la Loire, est des plus avantageuses pour le commerce. Ses principales manufactures consistent dans douze manufactures de faïence de toute espèce. C'est dans cette ville que fut établie la première faïencerie en France, par un Italien qui crut reconnoître aux environs de Nevers l'espèce de terre dont on formoit des vases en Italie; c'est à *Faenza*, ville d'Italie, que l'art de la faïence a commencé, et c'est de là que lui est venu le nom de *faïence*. La faïence de Nevers se compose de deux espèces de terre, dont l'une est appelée terre blanche ou terre fine, et l'autre est une terre jaune; la première donne la beauté et la finesse, et la seconde la solidité. L'argile qu'on emploie dans ces manufactures se trouve aux environs de la ville. La matière principale du vernis de la faïence se tire d'une carrière située près d'un hameau qu'on appelle *Mortiers*, sur les bords de la Loire; il y a plusieurs mines de fer dans les environs, et des mines de charbon de terre, clair et ressemblant au jayet. On voit encore à Nevers une verrerie à bouteilles, une fonderie de canons pour la marine, un atelier de construction où se font les affûts et caissons, plusieurs fabriques de draps et serges communs, de la toile en très-petite quantité. Les tanneries y sont assez bonnes. On fait aussi à Nevers de la coutellerie et de la quincaillerie fine, et des cordes de bon chanvre. L'acier y est très-inférieur à celui de

Digitized by Google

Rive ; il n'est bon pour aucun tranchant : on n'en peut faire que des socs de charrues. Les ouvrages que l'on y fait en émail sont très-estimés. On y fait un grand commerce de blés, vins, bois et fer. Il y a des briqueteries et tuileries.

Cette ville a vu naître Adam *Billaut*, menuisier, connu dans la république des lettres sous le nom de *Maître-Adam* : sans aucune littérature il devint poëte. Voltaire le cite comme un homme extraordinaire ; toutes ses poésies sont pleines de feu ; il est auteur de cette chanson bachique : *Aussitôt que la lumière a doré nos coteaux*. On a encore de lui : les *Chevilles*, in-4° ; le *Villebrequin*, le *Rabot*, in-12. Il est mort en 1662. — Jacques *Carpentier* de Marigny, ecclésiastique, né près de Nevers. Il entra dans les intrigues de la Fronde, fut un des principaux auteurs des plaisanteries qu'on publia contre Mazarin, et d'un tarif de la tête de ce ministre, mise à prix par le parlement, divisant la somme en différentes parties ; tant pour une oreille, tant pour un œil, et tant pour le faire eunuque. L'humeur satyrique de Marigny lui valut des coups de bâton. Il mourut en 1670. — Paul-Gaspard-Anaxagoras *Chaumette*, agent-national de la commune de Paris, sous le régne de *Robespierre*, décapité à Paris le 24 germinal an 2 (14 avril 1794), âgé de 31 ans. — Guy *Coquille*, avocat au parlement de Paris, auteur d'une institution au droit français, historien et poëte, probe et charitable, né dans le Nivernois en 1525, mort en 1603. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoires concernant la coutume du Nivernois ; Mémoires sur divers événemens du temps de la Ligue ; Mémoires touchant la réformation de l'état ecclésiastique ; Traités des libertés de l'église gallicane ;* Poésies latines, etc., etc. — Simon *Marion*, avocat-général au parlement de Paris, jurisconsulte célèbre, né en 1540, mort en 1605. On a de lui des plaidoyers qu'il fit imprimer en 1594, sous le titre d'*Actiones forenses*. — Gabriel-Victor *Riquetti*, comte de *Mirabeau*, né près de Nevers en 1749, mort à Paris le 2 avril 1791, député aux états-généraux, l'un des plus grands orateurs de son siècle. Des passions vives l'égarèrent dès les premières époques de sa vie. A vingt ans, il fut obligé de se retirer en Hollande pour se soustraire aux poursuites d'un mari irrité dont il avoit enlevé la femme. Il fit imprimer un ouvrage sur le despotisme. Renfermé depuis dans une prison d'Etat, il composa son livre contre les lettres-de-cachet, et il écrivit les lettres que Manuel, procureur de la commune de Paris, publia sous le titre de *Correspondance du comte de Mirabeau avec Sophie de Monnier*. En 1788, il publia la *Monarchie prussienne*, 4 vol. in-4°. et 8 vol. in-8°., avec un vol. in-fol. de planches et de cartes ; en 1789, la *Correspondance secrète de la cour de Berlin*, 2 vol. in-8°. La convocation des états-généraux qui eut lieu la même année, lui fournit l'occasion de développer ses principes révolutionnaires. Un fameux discours qu'il prononça à Marseille le fit nommer député du tiers-état aux états-généraux. On lit avec admiration les discours qu'il prononça à l'Assemblée nationale, et qui se trouvent dans le *Moniteur* de ce temps-là. La nouvelle de sa mort fit une grande sensation dans toute l'Europe. Il obtint une pompe funèbre comme un souverain. On lui accorda les honneurs du Panthéon ; mais il en fut retiré dès les premiers jours du règne révolutionnaire. *Voyez* Panthéon, article Paris.

Cette ville est le siége de la préfecture et d'une cour de justice criminelle, et des tribunaux de première instance et de commerce ; il y a un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur général, un ingénieur des ponts et chaussées, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Cette commune est le chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du quatrième arrondissement ; il y a aussi une école centrale, un capitaine et deux brigades de la gendarmerie nationale de la 13e légion, l'une à pied et l'autre à cheval. *Pop.* 11000. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Nevez, bourg (*Finistère*), arr. de Quimperlé, cant. de Pont-Aven, à 19 kil. (4 l. ¼) de Quimperlé, 30 kil. (6 l. ⅔) de Quimper. Ce bourg est cotoyé par la riv. de Pont-Aven. Il n'y a point de bois ; le chauffage se tire de Niron. C'est à Nevez que fut assassiné *Bernard*, homme zélé pour l'étude, et qui, dévoué par goût au métier d'instituteur, servoit de greffier et de municipal dans cette commune. On voit sur le rivage de ce bourg les restes du donjon du très-antique château de Poulgueu, dont les murs sont faits de fortes pierres de taille. Les environs de ce bourg, voisin de la mer, produisent beaucoup d'orge, seigle, sarrasin, et des cidres excellens. *Pop.* 1560. *B. de p.* de Quimperlé.

Nevian, v. (*Aude*), arr. et cant. de Narbonne, à 8 k. (2 l.) O. p. N. de cette ville, 4 m. (10 l.) O. de Carcassonne, 27 k. (6 l.) N. E. de la Grasse. *P.* 365. *B. dep.* de Narbonne.

Neviolle, v. (*Tanaro*), arr. et cant. d'Albe, presque à la source de la Claresca, à 13 k. (3 l.) N. E. d'Albe. *Pop.* 525. *Bur. de p.* d'Asti.

Néville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, canton de St.-Pierre-Eglise, près de l'Océan, à 21 kil. (4 l. ¾) de Cherbourg, 7 myriam. (16 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Valognes.

Néville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de St.-Valléry-en-Caux, à 6 k. (1 l. ½) de Cany, 5 m. (11 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 1600. *Bur. de p.* de St.-Vallery-en-Caux.

Nevoy, v. (*Loiret*), arr. et cant. de Gien, sur la côte, près de la Loire, à 4 k. (1 l.) de Gien, 5 m. (12 l. ¼) d'Orléans. *Popul.* 390. *Bur. de poste* de Gien.

Nevramont, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, comm. de St.-Médard, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. de Bertrix, 9 kilom. (2 l. ¾) N. de Chiny, 6 k. (14 l. ½) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de St-Médard et dép., 256. *Bur. de poste* d'Arlon.

Nevy, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Voiteur, près de la Seille, à 8 k. (2 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 526. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Nevy, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chaussin, près du confluent de la Cuisance et de la Louve, à 9 k. (2 l. ¼) de Dole, 37 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Dole.

Nexon, v. (*Haute-Vienne*), arr. de St.-Yriex, chef-l. de cant., à 18 k. (4 l.) S. de Limoges, 18 k. (4 l.) N. de St.-Yriex, 13 k. (3 l.) O. de Pierre-Buffière. *Pop.* 1866. *Bur. de poste* de Limoges.

Neydenorm, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, comm. de Lommersweiler, à 33 k.

(7 l. ¼) de Spa, 21 k. (4 l. ¾) de Malmédy. *Pop.* compr. celle de Lommersweiler, 568. *B. de p.* de Spa.

Neydens, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de St.-Julien, à 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Viry, 22 k. (5 l.) O. de Bonne, 10 k. (2 l. ½) S. de Genève. *Popul.* 384. *Bur. de poste* de Genève.

Neydorff *ou* Mendorff, village (*Moselle*), arr. de Thionville, canton de Bouzonville, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Sarre-Libre, 30 kilom. (6 l. ⅔) de Metz. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Neyorm, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Ninove, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de cet endroit, 8 k. (2 l.) S. E. d'Aspelaër, 38 kil. (8 l. ½) S. E. de Gand. *Pop.* 216. *Bur. de poste* d'Alost.

Neyhoffen, v. (*Bas-Rhin*), arr., cant. et comm. de Strasbourg, à 4 k. (1 l.) S. de cette ville, 23 k. (5 l. ¼) N. E. de Benfelden, 18 k. (4 l.) E. de Dachstein. *Pop.* réunie à celle de Strasbourg. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Neyrac, v. (*Aveyron*), arrond. d'Espalion, cant. d'Estaing, à 31 k. (7 l.) N. O. de St.-Géniez, 31 k. (7 l.) N. p. E. de Rhodez, 6 kil. (1 l. ½) N. d'Estaing. *Popul.* 995. *Bur. de poste* d'Espalion.

Neyrac, v. (*Gironde*). *Voyez* Begney.

Neyri, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord d'Annecy, comm. de Meuthon, à 6 k. (1 l. ½) d'Annecy. *Pop.* comp. celle de Meuthon, 620. *Bur. de poste* d'Annecy.

Neyrody, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 6 k. (1 l. ½) de ce canton, 5 m. (12 l.) N. de Trèves. *Pop.* 113.

Neyrolles, v. (*Ain*), arr. et cant. de Nantua, à 2 kil. (½ l.) de cette ville, 32 k. (7 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 295. *Bur. de poste* de Nantua.

Neyronde, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, canton de Lezoux, près de la Dore, à 6 k. (1 l. ½) de Thiers, 34 k. (7 l. ¾) de Clermont. *Pop.* 447. *Bur. de poste* de Thiers.

Nex, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Champagnole, à 18 kilom. (4 l.) de Poligny, 27 k. (6 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Champagnole.

Nezé, v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand Andelys, comm. d'Hennesis, à 8 k. (2 l.) du Grand-Andelys. *Pop.* compr. celle d'Hennesis, 706. *Bur. de poste* du Grand-Andelys.

Nezel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, sur la Mandre, à 19 k. (4 l. ¼) de St.-Germain, 27 k. (6 l.) de Versailles. *P.* 421. *B. de p.* de Maulle.

Nezen, v. (*Jura*), arr. de St.-Claude, cant. de Moyrans, à 16 k. (3 l. ⅓) de St.-Claude, 36 kil. (8 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 81. *Bur. de poste* de St.-Claude.

Nezignan-l'Evêque, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Pézenas, à 18 kil. (4 l.) de Béziers, 43 kil. (9 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 524. *Bur. de poste* de Pézenas.

Nhaux, v. (*Basses-Pyrén.*), arr. d'Orthez, cant. et comm. d'Arthez, à 13 k. (3 l.) d'Orthez, 2 k. (½ l.) d'Arthez. *Pop.* comp. celle d'Arthez, 2078. *Bur. de poste* d'Orthez.

Niac, v. (*Arriège*), arr. de Pamiers, cant. du Mas-d'Azil, comm. de Sieuras, à 13 kilom. (3 l.) du Mas-d'Azil, 22 kil. (5 l.) de Pamiers. *Pop.* compr. celle de Sieuras, 207. *Bur. de poste* du Mas-d'Azil.

Niafle, v. (*Mayenne*), arrond. de Château-Gontier, cant. de Craon, près de l'Usure, à 4 k. (1 l.) de Craon, 30 k. (6 l. ¾) de Laval. *Pop.* 443. *Bur. de poste* de Craon.

Niaioles, v. (*Ardèche*), arr. de l'Argentière, cant. de Thueyts, sur la côte, près de l'Ardèche, à 22 k. (5 l.) de Joyeuse, 24 kilom. (5 l. ½) de Privas. *Pop.* 640. *Bur. de poste* d'Aubenas.

Niards (Grands), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. d'Auneuil, comm. de Berneuil, à 8 k. (2 l.) de Beauvais, 6 k. (1 l. ½) d'Auneuil. *Pop.* comp. celle de Berneuil et dép., 764. *B. de p.* de Beauvais.

Niards (Petits), v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. d'Auneuil, comm. de Berneuil, à 9 kil. (2 l. ¼) de Beauvais, 7 k. (1 l. ¾) d'Auneuil. *Pop.* comprise celle de Berneuil et dép., 764. *Bur. de p.* de Beauvais.

Niaux, v. (*Arriège*), arr. de Foix, canton de Tarascon, près de Vic-Dessos, à 3 k. (¾ de l.) de Tarascon. Il y a une forge située sur la rivière de Vic-Dessos, presqu'à l'entrée de la vallée : elle a appartenu au ci-devant seigneur de Niaux : cette forge ne manque jamais d'eau et marche toute l'année. Elle tire toute sa mine de Vic-Dessos. On trouve du schorl noir en aiguilles dans des rochers au-dessus de Niaux, ainsi que de l'albâtre. *Pop.* 910. *B. de poste* de Tarascon.

Nibat, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, à 16 k. (3 l. ⅓) d'Abbeville, 5 m. (12 l. ½) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Saucourt, 922. *Bur. de poste* de St.-Vallery-sur-Somme.

Nibelle, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Beaune, à 4 k. (1 l.) de Bois-Commun, 33 kil. (7 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 907. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Nibelles (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, comm. du Fidelaire, à 10 k. (2 l. ½) de Conches, 27 kil. (6 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle du Fidelaire, 1800. *Bur. de poste* de Conches.

Nibles, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de la Motte-du-Caire, sur la Sasse, à 10 k. (2 l. ½) de Sisteron, 28 k. (6 l. ⅓) de Digne. Au pied du mont Hongrie est une source d'eau salée. *Pop.* 163. *Bur. de poste* de Sisteron.

Nicadex, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Chambéry, commune de Barberaz, à 3 k. (¾ de l.) de Chambéry. *Popul.* compr. celle de Barberaz, 407. *B. de p.* de Chambéry.

Nice, ci-dev. comté. Cette contrée étoit située entre le ci-devant marquisat de Saluces, le Piémont, la Méditerranée et la Provence. Elle avoit environ 8 myr. (18 l.) de long, sur 6 m. (13 l.) de large. C'est un pays fertile en vin et en huile. Le roi de Sardaigne, à qui il appartenoit, en a fait la cession à la France par le traité de paix conclu avec cette puissance en l'an 4 (1796). Ce comté forme actuellement un département de France, sous le nom des *Alpes-Maritimes*. *Voyez* ce département pour les productions, l'industrie, le commerce et tout ce qui concerne le comté de Nice.

Nice, ville (*Alpes-Maritimes*), ch.-l. de dép., d'arrond. et de cant. à 10 k. (2 l. ½) E. p. N. de l'embouchure du Var, 12 m. (27 l.) S. S. E. d'Embrun, 31 k. (7 l.) E. de Grasse, 13 m. (29 l.) E. N. E. de Marseille, 8 k. (2 l.) O. S. O. de Monaco, 10 m. (22 l.) E. N. E. de Digne, 87 m. (196 l.) S. S. E. de Paris. Long. 24. 57. lat. 43. 42. Cette belle ville, aux confins de France et d'Italie, à 2 k. (¼ l.) de l'embouchure du Var, avoit le titre de comté dans le Piémont en Italie, dont elle faisoit partie, avec une bonne citadelle ; il y avoit autrefois un évêché suffragant d'Embrun et un sénat. Les habitans se donnèrent à Amédée VII, comte de Savoie en

1383, et, depuis ce temps, elle étoit demeurée aux ducs de cette maison. François Ier l'assiégea par terre en 1543, tandis que les Turcs la pressoient du côté de la mer. Barberousse II n'ayant pu prendre la citadelle, saccagea la ville. Le maréchal de Catinat la prit en 1691; elle fut rendue au duc de Savoie en 1696. Le duc de Berwick la prit en 1706; elle fut rendue par le traité d'Utrecht; les Français la reprirent en 1744. Cette ville, très-agréablement située sur un rocher au bord de la mer, n'est plus aussi considérable qu'elle étoit autrefois. Les Français s'emparèrent de Nice le 5 vendémiaire an Ier (28 septembre 1792), ainsi que du fort Montalban que les Piémontais avoient abandonné. Le général Anselme, qui conduisoit cette expédition, s'en empara sans coup férir. On y trouva une très-forte artillerie et de grands moyens de défense, et on en a formé une partie du département des Alpes maritimes, par décrets des 12 nivose et 14 pluviose an Ier (6 janvier et 4 février 1793), que la réunion à la France a été confirmée par un traité de paix conclu entre le roi de Sardaigne et la France. Le territoire produit pour le commerce de l'huile d'olives, des limons, des oranges, soies, vins, blés, chanvres, légumes secs et frais. Nice a dans ses environs trois fabriques de savon, un moulin à soie, dix filatures de soie, huit tanneries, une fabrique de tabac, deux manufactures de papier, cent moulins à huile.

Cette ville est la patrie de Jacques *Maraldi*, savant mathématicien et astronome, de l'académie des sciences, mort à Paris en 1729. On a de lui le *catalogue* des étoiles, et divers *mémoires* parmi ceux de l'académie. — François *Alberti de Villeneuve*, auteur du nouveau dictionnaire français-italien et italien-français, composé sur les dictionnaires des académies de France et de la Crusca, et *D'ell'educazione, fisica è morale contra i princi, del signor Rousseau, etc.*

Nice est le siége d'un évêché qui relève de l'archevêché d'Aix, le siége de la préfecture, d'une cour de justice crimin. et d'une spéciale, des tribunaux de 1re instance et de commerce; il y a un directeur des contributions directes, un directeur des douanes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un receveur-général, un ingénieur en chef des ponts et chaussées, une chambre de commerce, des courtiers de commerce, des agens de change, un lycée, un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger, un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater le titre de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger; un sous-directeur des fortifications, un capitaine du génie de la 8e division militaire, un chef d'escadron, un capitaine et trois brigades, deux à cheval et une à pied, de la 23e légion de la gendarmerie nationale. Cette commune a un bagne, une juridiction de prud'hommes pêcheurs, qui a pour arrondissement toute l'étendue du syndicat maritime dont cette ville est le chef-lieu. Le port de Nice fait partie du 6e arrondissement maritime dont le port de Toulon est chef-lieu; il y a dans ce port un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime; c'est la résidence d'un syndic des marins, et des commissaires des relations commerciales du Danemarck, de l'Espagne, de la Toscane, et un commissaire général de la république ligurienne. *Pop.* 23000. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Nicey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon-sur-Seine, cant. de Laignes, près de la Vevre, ruisseau, à 19 k. (4 l. 1/3) de Chatillon, 8 m. (18 l. 1/2) de Dijon. On y trouve des tourbières. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Laignes.

Nicey, v. (*Meuse*), arr. de Commercy; cant. de Pierrefitte, sur l'Aire, à 15 k. (3 l. 1/2) de St.-Mihel, 18 k. (4 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 395. *Bur. de poste* de St.-Mihel.

Nichellino, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Moncalieri, sur un petit ruisseau, près du Sangone, à 8 k. (2 l.) S. de Turin. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Turin.

Nickenich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. d'Andernach, à 6 k. (1 l. 1/2) O. de cet endroit, 9 k. (2 l. 3/4) S. p. E. de Breisich, 20 k. (4 l. 1/2) N. O. de Coblentz. *Pop.* 554. *Bur. de poste* d'Andernach.

Nicochet, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de la Ferté-Vidame, comm. de Morvilliers, à 11 k. (2 l. 3/4) de Brézolles, 32 k. (7 l. 1/4) de Dreux. *Pop.* compr. celle de Morvilliers, 280. *B. de p.* de Brézolles.

Nicod, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, canton de Saint-Jean-d'Aulph, comm. de Foulax, à 13 k. (3 l.) de Thonon, 7 k. (1 l. 3/4) de Saint-Jean-d'Aulph. *Pop.* comp. celle de Foulax, 236. *B. de poste* de Thonon.

Nicolle, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. de Port-Sainte-Marie, sur la Garonne, à 7 kilom. (1 l. 3/4) de Tonneins, 25 k. (5 l. 3/4) d'Agen. *P.* 378. *B. de p.* d'Aiguillon.

Nicorbin, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, comm. de Villeneuve-St.-Nicolas, à 18 k. (4 l.) de Chartres, 4 k. (1 l.) de Voves. *Pop.* compr. celle de Villeneuve-St.-Nicolas. 192. *B. de poste* de Chartres.

Nicorps, v. (*Manche*), arrond. et cant. de Coutances, près de la Soule, à 2 k. (1/2 l.) de Coutances. On trouve aux environs du grès quartzeux. *Pop.* 518. *Bur. de poste* de Coutances.

Nicoubey, v. (*Lot*). *Voyez* St.-Médard-de-Nicoubey.

Nidanos, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, à 7 k. (1 l. 1/4) de Boulay, 18 k. (4 l.) de Metz. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Boulay.

Nideck, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. et comm. de St.-Avold, à 1 k. (1/4 de l.) de cet endroit, 28 k. (6 l. 1/4) de Sarguemine. *Pop.* compr. celle de St.-Avold, 2500. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Nidderen, ville (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Froitzheim, au bord de la Roër, à 5 k. (1 l. 1/4) N. d'Heimbach, 9 kilom. (2 l. 1/4) S. de Duren, 28 kilom. (6 l. 1/4) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 625.

Nider *ou* Nieder. Ce mot allemand signifie *bas* et accompagne toujours un autre nom. Il faut chercher aux lettres A. B. C. les noms accompagnés de Nider ou Nieder, qui commencent par l'une de ces trois lettres; pour les autres noms précédés de Nider ou Nieder, il faut les chercher à l'N.

Nider-Argental, (*Haut-Rhin*). *Voyez* Hagental-le-bas.

Nider-Altorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton d'Haguenau, comm. d'Ohlanghen, à 7 kil. (1 l. 3/4) d'Haguenau, 27 k. (6 l.) de Strasbourg. Il y a une mine qui a

été anciennement exploitée, que l'on trouve par fer en grains et par bancs. *Pop.* comp. celle d'Uhlweiller, 737. *Bur. de p.* d'Haguenau.

NIDER-ANWEN, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Betzdorff, à 3 kil. (¾ de l.) O. de Mensdorf, 9 kil. (2 l. ¼) N. de Roedt, 9 kil. (2 l. ¼) E. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 341. *B. de p.* de Luxembourg.

NIDER-ELTER, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. et commune d'Arlon, à 5 k. (1 l. ¼) E. S. E. de cette ville, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Rebange, 22 kil. (5 l.) O. de Luxembourg. *Populat.* comprise celle d'Arlon et dépend., 2883. *Bur. de p.* d'Arlon.

NIDER-EMBT, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) S. O. de Caster, 34 kilom. (7 l. ¾) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Cologne.

NIDER-ET-OBER-EMMELS, village (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) E. N. E. de Viel-Salm, 5 m. (11 l. ¾) S. E. de Liége. *P...* *B. de p.* de Spa.

NIDER-ENHEIM, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Bar, canton d'Obernai, sur l'Ehn, à 9 k. (2 l. ⅓) de Benfelden, 22 k. (5 l.) de Strasbourg. *P.* 1210. *B. de p.* de Strasbourg.

NIDER-ENTZEN, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Ensisheim, près de l'Ill, à 14 kil. (3 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Rouffach.

NIDER-ERENS, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton et commune de Cocheim, à 23 kil. (5 l. ¾) de Trarbach. *P.* comp. celle de Cocheim et dép. 1527. *Bur. de p.* de Trarbach.

NIDER-ESCH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Rheinbach, près de l'Erfft, à 8 kil. (2 l.) N. O. de Rheinbach, 3 kilom. (¾ de l.) E. d'Enskirchen, 6 m. (13 l. ¾) N. O. de Coblentz. *Pop.* 273. *Bureau de poste* de Bonn.

NIDER-ESCH, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ahrweiler, à 6 k. (1 l. ¼) O. p. N. de cet endroit, 3 kil. (¾ de l.) S. de Meckenheim, 4 m. (10 l. ¼) N. O. de Coblentz. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Bonn.

NIDER-ESSING, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Spire, canton d'Edenkoben, comm. de Valsheim, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Landau, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. d'Edenkoben. *Pop.* comprise celle de Valsheim et dépend., 358. *Bur. de poste* de Landau, départ. du Bas-Rhin.

NIDER-FEICKENBACH, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, canton de Grumbach, à 31 k. (7 l.) O. p. S. de Creutznach, 5 kil. (1 l. ¼) O. de Grumbach. *Pop.* .... *Bur. de poste* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

NIDER-FELL, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Boppard, sur la Moselle, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Boppard, 8 k. (2 l.) O. de Capelle, 13 k. (3 l.) S. O. de Coblentz. *Popul.* 388. *Bur. de p.* de Coblentz.

NIDER-ET-OBER-FELL, village (*Sarre*), arr. de Trèves, canton de Schweich, à 6 kil. (1 l. ½) de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) de Trèves. *Pop.* 576. *Bur. de p.* de Trèves.

NIDER-FEULEN, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, à 8 kilom. (2 l.) O. S. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Esch-sur-Sure, 28 k. (6 l. ¼) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle d'Ober-Feulen, 1271. *Bur. de p.* de Luxembourg.

NIDER-FLERSHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Pfeddersheim, à 6 kil. (1 l. ½) N. O. de cet endroit, 2 k. (½ l.) S. E. de Dalsheim, 39 k. (8 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Worms.

NIDER-FORSBACH, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Borcette. *Pop.* 164.

NIDER-GÆKELER, v. (*Forêts*), à 43 kil. (9 l. ¾) de Luxembourg. *Pop...* *Bur. de p.* de Luxembourg.

NIDER-GÉBURT, v. (*Roër*), arr. de Crévéldt, canton de Neersen. *Pop.* 203.

NIDER-GLADBACH, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Mersch, commune de Cruchten, à 19 k. (4 l. ¼) de Luxembourg, 6 k. (1 l. ½) de Mersch. *Pop.* comprise celle de Cruchten, 186. *Bureau de poste* de Luxembourg.

NIDER-GOELBACH, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. de Medelsheim, à 6 k. (1 l. ½) O. S. O. de Medelsheim, 10 kilom. (2 l. ½) E. p. N. de Sarguemine, 11 m. (24 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 261. *Bur. de p.* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

NIDER-GONDERSHAUR, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Treis, à 13 kil. (3 l.) E. p. S. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Boppard, 28 k. (6 l. ¼) S. S. O. de Coblentz. *P.* 210. *Bur. de poste* de Coblentz.

NIDER-GRÆWEILER, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton de Rokenhausen, commune d'Oberweiler, à 6 kilom. (1 l. ½) de Rokenhausen, 8 kilomèt. (2 l.) de Wonsheim, 41 kilom. (9 l. ¼) de Mayence.

NIDER-HAMBACH, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt, comm. d'Ober-Hambach, à 2 k. (½ l.) de Neustadt. *P.* comp. celle d'Ober-Hambach, 1010. *Bur. de poste* de Neustadt.

NIDER-ET-OBER-HARDT, village (*Roër*). *Voyez* HARTZ.

NIDER-HASLACH, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton de Molsheim, à 30 k. (6 l. ¾) de Strasbourg. Il y a une manufacture d'armes blanches pour le compte du gouvernement. *Pop.* 669. *Bur. de poste* de Molsheim.

NIDER-HAUSBERGEN, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton d'Oberhausbergen, à 5 k. (1 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de Strasbourg.

NIDER-HAUSEN, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton de Contwig, à 9 k. (2 l. ¼) de Deux-Ponts. *Pop.* 80. *Bureau de poste* de Deux-Ponts.

NIDER-HERCKEIM, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Colmar, canton d'Ensisheim, près de l'Ill, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Colmar. *P.* 604. *B. de p.* de Rouffach.

NIDER-HERZBACH, v. (*Sarre*). *Voyez* NIDER-WŒRRESBACH.

NIDER-HILBERSHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, commune d'Ober-Hilbersheim, à 13 k. (3 l.) de Bingen. *P.* compr. celle d'Ober-Hilsbersheim, 498. *Bur. de poste* de Bingen.

NIDER-HILBERSHEIM, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Ober-Ingelheim, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de cet endroit, 9 kil. (2 l. ¼) E. S. E. de Bingen, 21 k. (4 l. ¾) O. S. O. de Mayence. *Pop.* 270.

NIDER-HOCHSTETT, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Germersheim, comm. de Zeiskheim, sur la rivière d'Haimbach, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Landau, 10 k. (2 l. ½) O. de Germersheim. *Pop.* compr. celle de Zeiskheim et dépend., 1030. *Bur. de poste* de Landau, départ. du Bas-Rhin.

Nider-Hor, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Lorquin, à 13 kilom. (3 l.) de Sarrebourg, 4 kil. (1 l.) de Lorquin. *Popul.* 411. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Nider-Hoff, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, canton de Lorquin, sur la Sarre, à 10 kil. (2 l. ½) de Sarrebourg, 6 myriam. (13 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 411. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Nider-Hosenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Herstein, sur l'Hosenbach, ruisseau, à 2 kil. (½ l.) N. E. d'Herstein, 6 kilom. (1 l. ½) O. de Kyren, 5 m. (12 l. ½) E. p. N. de Trèves. *P.* 278. *Bur. de poste* de Trèves.

Nider-Host, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de St.-Avold, à 13 k. (3 l.) de Sarguemine, 5 m. (11 l. ½) de Metz. *P.* comprise celle d'Ober-Host, 370. *Bureau de poste* de Puttelange.

Nider-Ich, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Nider-Esch.

Nider-Jickenbach, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, canton de Grumbach, à 5 kil. (1 l. ¼) O. de cet endroit, 13 kil. (3 l.) O. S. de Meissenheim, 6 m. (14 l. ½) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 89.

Nider-Keil, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Manderscheid, à 13 k. (3 l.) de cet endroit, 27 k. (6 l.) N. p. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle des dépend., 130.

Nider-Korn, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Baschrage, comm. de Differdange, à 4 k. (1 l.) O. p. N. de Soleuvre, 8 kilom. (2 l.) E. p. N. de Longwy, 22 kilom. (5 l.) S. O. de Luxembourg. *Popul.* comprise celle de Differdange et dép. 1272. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nider-Kutsenhaussen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêts, près de la Selzbach, à 1 k. (⅓ de l.) de Weissembourg, 40 kil. (9 l.) de Strasbourg. *P.* 997. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Nider-Largue, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, canton d'Hirsingen, sur la petite Largue, à 11 kilom. (2 l. ¾) d'Altkirch, 6 m. (14 l. ⅓) de Colmar. *Pop.* 149. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Nider-Lauch, v. (*Sarre*), arr. et canton de Prumm, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de cet endroit, 2 k. (¼ l.) O. N. O. de Schœnecken, 5 myr. (11 l. ¾) N. p. O. de Trèves. *P.* 19.

Nider-Lauterbach, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, canton de Lauterbourg, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Weissembourg, 6 m. (11 l. ⅓) de Strasbourg. *Popul.* 884. *Bur. de p.* de Lauterbourg.

Nider-Lencken, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, près et dépendant de la commune d'Ober-Lencken, à 7 k. (1 l. ¾) S. de Sarrebourg, 1 kil. (¼ de l.) O. de Frendenberg, 24 k. (5 l. ½) S. p. O. de Trèves. *Pop.* . .

Nider-Luzing, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Coblentz, canton d'Andernach, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de cet endroit, 3 k. (¼ de l.) S. p. E. de Breisich, 25 k. (5 l. ¾) N. O. de Coblentz. *Popul.* comprise celle d'Ober-Luzing, 422.

Nider-Magstatt, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 13 k. (3 l.) d'Altkirch, 5 m. (11 l.) de Colmar. *Pop.* 230. *Bur. de poste* d'Huningue.

Nider-Mai, v. (*Bas-Rhin*). *Voy.* Nider-Enheim.

Nider-Melen, v. (*Sarre*), arr. et canton de Prumm, commune d'Hontheim, à 6 myr. (13 l. ½) de Trèves, 4 k. (1 l.) de Prumm. *Pop.* comprise celle d'Hontheim, 39. *Bur. de poste* de Trèves.

Nider-Mendig, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Mayen, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de cet endroit, 9 kil. (2 l. ¼) S. O. d'Andernach, 22 kilom. (5 l.) O. de Coblentz. Ce village est situé au sud du lac de Laach. On tire dans le territoire des meules de moulin. *Pop.* 723.

Nider-et-Ober-Mertzig, village (*Forêts*), arr. et canton de Diekirch, commune d'Ober-Feulen, à 9 kilom. (2 l. ¼) O. S. O. de ce lieu, 10 k. (2 l. ½) S. S. O. d'Esch-sur-Sure, 27 k. (6 l.) N. p. O. de Luxembourg. *Populat.* 460. *Bureau de poste* de Diekirch.

Nider-Moderen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Bouxwiler, près de la Moder, à 32 k. (7 l. ¼) de Weissembourg, 31 kilom. (7 l.) de Strasbourg. *Pop.* 299. *Bur. de p.* d'Haguenau.

Nider-Mohr, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, comm. d'Obermohr, à 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Landstuhl, 10 k. (2 l. ½) S. E. de Coussel, 8 m. (18 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 217.

Nider-Morschweir, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Kaysersberg, sur le Weybach, ruisseau, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Colmar. *Pop.* 817. *Bur. de poste* de Colmar.

Nider-Muesbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferette, comm. de Mittel-Muesbach, à 13 k. (3 l.) d'Altkirch, 6 m. (13 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 480. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Nider-Otrot, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton de Rosheim, à 15 k. (3 l. ½) de Benfelden, 27 kil. (6 l.) de Strasbourg. *Pop.* 733. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Nider-Otterbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. et canton de Weissembourg, commune d'Ober-Otterbach, sur l'Otterbach, à 7 kil. (1 l. ¾) de Weissembourg, 6 m. (13 l. ¼) de Strasbourg. *P.* 194. *Bureau de poste* de Weissembourg.

Nider-Pallen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Osperen, comm. de Redange, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. d'Useldange, 11 k. (2 l. ¾) N. N. E. d'Arlon, 23 k. (5 l. ¼) N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Redange, 572. *Bur. de poste* d'Arlon.

Nider-Pretscheid *ou* Pirscheid, (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, comm. de Ringhouscheid, près de la Prumm et de l'Otterbach, à 8 kil. (2 l.) N. E. de Neverbourg, 6 k. (1 l. ½) E. d'Artzfeld, 5 m. (12 l. ½) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Ringhouscheid, 411. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Nider-Ranspach, (*Haut-Rhin*). *V.* Ransbach.

Nider-Rathsamhausen, village (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Marckolsheim, comm. de Muttersholtz, sur l'Ill, à 8 k. (2 l.) de Benfelden, 40 kil. (9 l.) de Strasbourg. *Pop.* compr. celle de Muttersholtz, 1358. *Bureau de poste.* de Marckolsheim.

Nider-Roderen, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Seltz, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Weissembourg, 42 kil. (9 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 621. *B. de p.* de Lauterbourg.

Nider-Sarr, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Contz, comm. de Lampaden, à 11 k. (2 l. ¾) de Contz, 13 k. (3 l.) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Lampaden et dépendances, 216.

Nider-Schœnbach, v. (*Sarre*), arrond. de Prumm, cant. de Reiffers-cheid, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 8 m. (17 l.) N. de Trèves. *P.* 30.

Nider-et-Ober-Schyren, v.

(*Forêts*), arr. et cant. de Diekirch, comm. d'Ettelbruck, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Diekirch, 16 k. (3 l. ¾) S. E. d'Esch-sur-Sure, 24 k. (5 l. ½) N. de Luxembourg. *Pop.* 171. *Bur. de p.* de Diekirch.

Nider-Seebach, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Seltz, à 10 k. (2 l. ½) de Weissembourg, 4 myr. (10 l.) de Strasbourg. *Popul.* 546. *Bureau de poste* de Weissembourg.

Nider-Sgegen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, canton de Vianden, comm. de Koerperich, sur la Geygen, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Vianden, 8 k. (2 l.) N. E. de Diekirch, 38 k. (8 l. ½) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 701. *Bur. de poste* de Diekirch.

Nider-Sept, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Hirsingen, près de la Largue, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Altkirch, 6 m. (14 l.) de Colmar. On y a établi une forge pour les instrumens aratoires. *Pop.* 750. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Nider-Simplen, v. (*Moselle*), arrond. de Sarguemine, canton de Bitche. *P.* 260. *B. de p.* de Bitche.

Nider-Spechbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. d'Altkirch, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 4 m. (10 l. ½) de Colmar. *Pop.* 306. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Nider-Stadtfeld, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Daun, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 4 m. (10 l. ½) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 116.

Nider-Stansenbach, v. (*Mont-Tonn.*), arr. et cant. de Wolfstein, à 2 k. (½ l.) N. p. O. d'Ober-Stanfenbach dont elle dépend, à 8 k. (2 l.) de Wolfstein, 9 kil. (2 l. ¼) de Coussel, 7 m. (15 l. ¼) de Mayence. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Nider-Stedem, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, comm. de Misserig, à 5 kil. (1 l. ¼) S. de Bitbourg, 21 k. (4 l. ¾) E. de Vianden, 4 m. (10 l. ½) N. E. de Luxemboug. *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nider-Steinbach, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Dahn, à 15 k. (3 l. ½) de Weissembourg, 5 m. (11 l. ¾) de Strasbourg. Il y a aux environs des mines de plomb. *P.* 218. *B. de p.* de Weissembourg.

Nider-Steinbaun, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 11 k. (2 l. ⅔) d'Altkirch, 4 m. (10 l.) de Colmar. *Pop.* 604. *Bur. de p.* de Siérentz.

Nider-Steinzelle, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fenestrange, sur la Sarre, à 23 k. (5 l. ¼) de Dieuze, 7 myr. (14 l. ½) de Nancy. *Pop.* 611. *Bur. de poste* de Dieuze.

Nider-Sultzbach, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Saverne, cant. de Bouxviller, à 40 kilom. (9 l.) de Weissembourg, 36 k. (8 l.) de Strasbourg, 14 k. (3 l. ¼) de Saverne. *Pop.* 377. *Bur. de p.* de Saverne.

Nider-Viller, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Sarrebourg, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de cet endroit, 7 m. (15 l.) E. de Nancy, 30 k. (6 l. ¾) de Dieuze, 23 kilom. (5 l. ¼) de Blamont, 22 kilom. (5 l.) O. de Marmoutier. On voit à 4 k. (1 l.) de Nider-Viller une belle manufacture de faïence fine et commune, où l'on exécute toutes sortes d'ouvrages de service, groupes, portraits, figures, etc., qui n'intéressent pas moins par l'élégance de la forme et la correction du dessin, que par la vivacité des couleurs et les ornemens. *Pop.* 541. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Nider-Visse, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, à 6 kil. (1 l. ½) de ce lieu, 30 k. (6 l. ¾) de Metz. *Pop.* 391. *Bur. de poste* de St.-Avold.

Nider et Ober-Waldorf, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Lyssendorf, à 11 k. (2 l. ¾) N. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) N. O. de Kerpen, 8 m. (17 l. ¾) N. de Trèves. *P.* 89.

Nider-Walem, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Maria-Hoorebeke, sur la Swalme, rivière, à 6 k. (1 l. ½) N. de Maria-Hoorebeke, 10 k. (2 l. ½) S. O. d'Oosterzeele, 19 k. (4 l. ½) S. de Gand. *Pop.* 272. *B. de p.* d'Oudenarde.

Nider-Wampach, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, comm. de Longwely, à 8 k. (2 l.) E. p. N. de Bastogne, 15 kil. (3 l. ½) O. S. O. de Clervaux, 5 m. (11 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *P.* comp. celle d'Ober-Wampach, 224. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Nider-Weiler, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, comm. de Bullendorff, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Bitbourg, 31 kil. (7 l.) N. E. de Diekirch, 5 myr. (12 l.) N. E. de Luxembourg. *Pop.* 60. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nider-Weiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), cant. d'Andernach, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de cet endroit, 4 kil. (1 l.) S. de Breisich, 24 k. (5 l. ½) N. O. de Coblentz. *P.* compr. celle d'Ober-Weiler, 145.

Nider-Weiler, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, commune de Biesdorff, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Bitbourg, 5 myr. (12 l.) de Luxembourg. *Populat.* comprise celle de Bitbourg, 535. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Nider-Weydingen, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton de Neverbourg, commune d'Ober-Weydingen, à 4 kil. (1 l.) de Neverbourg, 9 kil. (2 l. ¼) de Bitbourg, 5 m. (11 l.) de Luxembourg. *Popul.* comprise celle d'Ober-Weydingen et dépend., 354. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nider-Wiltz, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, canton et commune de Wiltz, sur la Wiltz, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de ce lieu, 7 kil. (1 l. ¾) N. d'Esch-sur-Sure, 43 k. (9 l. ¾) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Wiltz, 2635. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nider et Ober-Zerf, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 11 k. (2 l. ¾) E. de ce lieu, 18 k. (4 l.) N. E. de Frendenbourg, 18 k. (4 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 364.

Nidesheim (Gros), v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Grosittesheim.

Nidesheim (Klein), v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Klei-Nittesheim.

Nidolères, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Thuir, comm. de Tresserre, sur le Tech, à 10 k. (2 l. ½) de Céret, 19 k. (4 l. ¼) de Perpignan. *Pop.* comp. celle de Tresserre, 222. *Bur. de p.* de Perpignan.

Nids, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. de Patay, à 33 k. (7 l. ½) de Neuville-aux-Bois, 5 m. (11 l. ¼) de Pithiviers, 23 kilom. (5 l. ¼) de Beaugency, 23 k. (5 l. ¼) d'Orléans. *Pop.* 156. *B. de p.* d'Orléans.

Nie (la), riv. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angely, canton d'Aulnay. Sa source, à 9 k. (2 l. ½) S. E. d'Aulnay, coule à l'E. et se rend dans la Boutonne, à 1 kilom. (½ de l.) S. E. de St.-Jean-d'Angely.

Niechenset, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, comm. de Kirkel, à 14 k. (3 l. ½) de Waldemohr, 8 k. (2 l.) d'Hombourg, 8 m. (17 l. ¼) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Kirkel et dép., 271.

Nied, rivière (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Delme. Sa source,

source, près de Martille, village, coule au S. O., remonte au N. O., reçoit plusieurs ruisseaux, entre dans le départ. de la Moselle, passe à Ancerville, tourne au N. E., redescend au S., passe près Maiszeroy, remonte au N. et ensuite au N. E., passe à Bouzonville et près Scirsberg, et se jette dans la Sarre, après environ 7 m. (18 l.) de cours.

Niedveilling, v. (*Moselle*). *Voyez* Vielling.

Niedaltroff, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Relling, sur le Nied, à 10 k. (2 l. ½) de Sarre-Libre, 39 k. (8 l. ¾) de Metz. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Bouzonville.

Nieder, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de St.-Goar. *Pop.* 154.

Nieder-Aldenau, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Aldenau, à 2 k. (½ l.) N. de ce lieu, 2 k. (½ l.) S. d'Honningen, 4 m. (10 l. ¼) O. p. S. de Coblentz. *P.* 238.

Nieder-Au, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, près de la Roër, à 2 k. (½ l.) S. p. E. de Duren, 9 k. (2 l. ¼) O. de Norvenich, 24 k. (5 l. ½) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 134.

Nieder-Casienhole, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach. *Pop.* 122.

Nieder-Drées, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Rheinbach, à 2 k. (½ l.) N. de cet endroit, 4 kil. (1 l.) S. p. O. d'Heimertzheim, 5 m. (12 l. ¼) N. O. de Coblentz. *Pop.* 257.

Nieder-Durenbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Wehr, à 3 k. (¾ de l.) N. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. de Kempenich, 32 k. (7 l. ¼) O. N. O. de Coblentz. *Pop.* 266.

Nieder-Echr, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Lyssendof, à 3 k. (3 l.) N. de cet endroit, 7 kilom. (1 l. ¾) N. N. O. de Kerpen, 8 m. (18 l.) N. de Trèves. *Pop.* 117.

Nieder-Eich, ferme (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, comm. d'Eich, à 2 k. (½ l.) de Gerolstein, 13 k. (3 l.) de Manderscheid, 5 m. (12 l. ¼) de Trèves. *Pop.* compr. celle d'Eich, 61.

Nieder-Eisenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, sur le Glann, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de Grumbach, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Coussel, 7 m. (14 l. ¾) E. p. S. de Trèves. *P.* 142. *B. de p.* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Nieder-Elvenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zulpich. *P.* 229.

Nieder-Embt, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen. *Pop.* 83.

Nieder-Ernst, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Cochem, sur la Moselle, à 2 kil. (½ l.) S. p. E. de Cochem, 10 kil. (2 l. ½) E. d'Hamtheim, 40 k. (9 l.) S. O. de Coblentz. *Pop.* comp. celle d'Oberenst, 195.

Nieder-Hardt, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Neuss, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) E. p. N. de Gladbach, 5 m. (12 l. ½) d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* compr. celle d'Ober-Hardt, 529.

Nieder-Hausen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, sur l'Appel, à 8 k. (2 l.) E. p. S. d'Obermoschel, 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. de Wonsheim, 38 k. (8 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 260.

Nieder-Hausen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Contwig, à 6 k. (1 l. ½) N. N. E. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. d'Hombourg, 8 m. (18 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 80.

Nieder-Heimbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Bacharach, près du Rhin, à 5 kil. (1 l. ¼) S. E. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) N. de Stromberg, 5 m. (11 l.) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 380.

Nieder-Hersdorf, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, sur la Nims, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Prumm, 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Malberg, 5 m. (10 l. ¾) N. p. O. de Trèves. *P.* 118. *Bur. de poste* de Trèves.

Nieder-Holzweiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Ahrweiler. *Pop.* 32.

Nieder-Hosbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Landau, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Bergzabern, 11 k. (2 l. ¼) N. E. de Weissembourg, 4 k. (1 l.) S. O. de Billighem. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Nieder-Ich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de cet endroit, 2 k. (½ l.) N. N. E. d'Ahrweiler, 42 k. (9 l. ½) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 50.

Nieder-Ingelheim, b. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Oberingelheim, à 2 k. (½ l.) N. p. O. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¼) E. de Bingen, 15 k. (3 l. ½) O. de Mayence. Quand de ce triste lieu on promène ses regards sur la campagne, et qu'on découvre le Rhingau, Mayence, le Rhin et ses riches bords, on ne s'étonne pas que le plus grand des Empereurs, Charlemagne, en ait fait son séjour favori. On ne peut se défendre d'un sentiment d'effroi en cherchant ce palais magnifique que Charles fit bâtir, que l'empereur Frédéric fit relever en 1154, lequel étoit soutenu par cent colonnes de marbre, et dont il ne reste plus que les ruines. Charles IV fit bâtir l'église qui existe encore, et qui appartenoit à la religion réformée. *Pop.* 1137.

Nieder-Kirchen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Otterberg, à 9 kil. (2 l. ¼) N. N. O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) E. de Wolfstein, 6 m. (14 l. ½) S. O. de Mayence. On trouve aux environs, de la brèche très-curieuse, qui peut être regardée comme une amygdaloïde. *Pop.* 300. *Bureau de poste* de Kaiserslautern.

Nieder-Kirchen, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Durkheim, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Frankenthal, 7 m. (15 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 539. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Nieder-Kirchen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, sur l'Osterbach, à 8 k. (2 l.) E. de St.-Wendel, 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Coussel, 6 m. (13 l.) S. E. de Trèves. *Populat.* 177. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Nieder-Klorsterch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Simmeren, 8 k. (2 l.) S. E. de Castellaun, 4 myr. (10 l.) S. p. O. de Coblentz. Cette commune dépend de celle de Klosterch. *P.* compr. celle de Klosterch, 333.

Nieder-Kostenz, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 2 k. (½ l.) O. S. O. cet endroit, 8 k. (2 l.) O. N. O. de Gemunden, 5 m. (12 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 114.

Nieder-Kyll, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Lyssendorff, près de la Kyll, ruisseau, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Lyssendorff, 2 k. (½ l.) E. p. S. de Stadtkyll, 7 m. (16 l. ¼) N. de Trèves. *Pop.* 18. *Bur. de poste* de Trèves.

Nieder-Loaschein, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 6 k. (1 l. ½) de Schoenberg, 6 m. (13 l. ¾) N. N. O. de Trèves. *P.* 30.

Nieder-Linxweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Ottweiler, sur la Blies, ruisseau, à 3 kil. (¾ de l.) N. d'Ottweiler, 5 k. (1 l. ¼) S. de St.-Wendel, 5 m. (11 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* 250.

Nieder-Losheim, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, à 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. de Merzig, 8 k. (2 l.) S. O. de Wadern, 33 k. (7 l. ½) S. p. E. de Trèves. *P.* 196.

Nieder-Lustadt, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Germersheim, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de cet endroit, 13 kil. (3 l.) E. de Landau, 8 myriam. (18 l. ¾) S. de Mayence. *Pop.* 541.

Nieder-Mennig, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Contz, à 3 kil. (¾ de l.) S. E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Sarrebourg, 5 k. (1 l. ¼) S. de Trèves. *P.* 85.

Nieder-Merz, village (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Linnich, à 10 k. (2 l. ¼) S. de cet endroit, 2 k. (½ l.) S. d'Aldenhoven, 14 k. (3 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Popul.* comprise celle d'Obermerz, 74.

Nieder-Miseau, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) de Munchweiler, 7 m. (15 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 270.

Nieder-Mœlingen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Otterberg, à 5 kil. (1 l. ¼) S. p. E. de cet endroit, 2 k. (½ l.) N. de Neukirchen, 6 m. (13 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Obermœlingen, 239.

Nieder-Mormter, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Calcar. *P.* 376.

Nieder-Moschel, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, à 2 kil. (½ l.) E. d'Obermoschel, 2 k. (½ l.) N. N. O. d'Alsenz, 40 kilom. (9 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 403.

Nieder-Œflingen, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 41 k. (9 l. ¼) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 85.

Nieder-Olm, bourg (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, ch.-l. de cant., à 7 kil. (1 l. ¾) N. O. d'Oppenheim, 9 k. (2 l. ¼) S. E. d'Ober-Ingelheim, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* 591.

Nieder-Prumm, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, à 1 k. (¼ de l.) S. S. O. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. de Schœnecken, 5 myr. (12 l. ½) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Trèves.

Nieder-Salsbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 6 kil. (1 l. ½) S. de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) E. N. E. de Sarre-Libre, 5 myr. (11 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 80.

Nieder-Saubach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 3 kil. (¾ de l.) N. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Tholey, 41 k. (9 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 102.

Nieder-Saulheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Wœrstadt, à 3 kil. (¼ de l.) N. N. E. de cet endroit, 4 k. (1 l.) S. O. de Niederolm, 16 k. (3 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 1083.

Nieder-Scheidweiler, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Manderscheid, sur l'Alf, ruisseau, à 7 kil. (1 l. ¾) E. p. S. de Manderscheid, 8 kil. (2 l.) N. p. E. de Wittlich, 41 k. (9 l. ¼) N. p. E. de Trèves. *Pop.* 105.

Nieder-Schernau, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. de Landsthul, commune de Ramstein, à 4 k. (1 l.) de Landsthul, 11 kil. (2 l. ¾) de Kaiserslautern, 8 m. (17 l. ¾) de Mayence. *Pop.* . .

Nieder-Seez, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 8 k. (2 l.) O. de cette ville, 13 k. (3 l.) N. de Remich, 20 k. (4 l. ½) S. S. O. de Trèves. *Pop.* . .

Nieder-Soetren, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 10 k. (2 l. ½) E. S. E. de cet endroit, 9 kil. (2 l. ¼) O. S. O. de Birckenfeld, 34 k. (7 l. ¾) E. S. E. de Trèves. *Pop.* compr. celle d'Ober-Sœtren, 443.

Nieder-Sohren, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) O. de Gemunden, 6 m. (13 l.) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 77.

Nieder-Spei, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, près du Rhin, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Boppard, 4 kilom. (1 l.) S. E. de Rhens, 13 k. (3 l.) S. de Coblentz. *Pop.* 177.

Nieder-Sultzbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Otterberg, sur la Lautern, à 9 k. (2 l. ¼) O. d'Otterberg, 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de Wolfstein, 6 m. (14 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* compr. celle d'Obersultzbach, 170.

Nieder-Sulzen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Pfeddersheim, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Grunstadt, 42 k. (9 l. ½) S. p. O. de Mayence. *Pop.* . . . . *Bur. de oste* de Worms.

Nieder-Thiefenbach, v. (*Sarre*), arr. et cant. d'Herstein, à 4 k. (1 l.) S. de cetendroit, 3 k. (¾ de l.) N. N. E. d'Oberstein, 5 m. (12 l. ¼) E. de Trèves. *Pop.* 89.

Nieder-Toestern, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, comm. d'Obertoestern, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Wadern, 40 kil. (9 l.) de Trèves. *Populat.* compr. celle d'Obertoestern, 196.

Nieder-Weiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 9 k. (2 l. ¼) S. O. de Kirchweiler, 14 k. (3 l. ¼) E. p. S. de Trarbach, 6 m. (13 l. ¼) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 178.

Nieder-Weinheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Woorstadt, à 4 k. (1 l.) O. de cet endroit, 6 kilom. (1 l. ½) N. E. de Wolfstein, 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* 356.

Nieder-Weis, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, comm. d'Alsdorff, à 7 k. (1 l. ½) N. E. d'Echternach, 11 k. (2 l. ¾) S. de Bitbourg, 20 k. (4 l. ½) E. de Diekirch. *Pop.* 178. *B. de p.* de Luxembourg.

Nieder-Wiesen, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Alzey, sur la Wiesbach, à 6 kil. (1 l. ½) O. d'Alzey, 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Kirchheim, 34 k. (7 l. ¾) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 337.

Nieder-Winkel, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, à 13 k. (3 l.) de cet endroit, 5 myr. (12 l. ½) N. p. E. de Trèves. *Pop.* comp. celle d'Oberwinckel, 36.

Nieder-Worresbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Herstein, à 2 k. (½ l.) S. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) N. d'Oberstein, 5 m. (12 l.) E. p. N. de Trèves. *Pop.* 451.

Nieder-Wurtzbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, sur la Telsbach, à 3 kilom. (¾ de l.) O. p. N. de Bliescastel, 13 k. (3 l.) S. O. d'Homburg, 7 m. (15 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* comp. celle de Sulbach, 330.

Nieder-Zier, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren. *Pop.* 548.

Nieder-Zissen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Wehr,

à 4 k. (1 l.) E. N. E. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) S. de Remagen, 28 k. (6 l. ¼) O. N. O. de Coblentz. *Pop.* 468.

Niedart, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Bettembourg, comm. de Dipach, à 9 kil. (2 l. ¼) de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Dipach, 765. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Niedhausen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, canton de Clervaux, comm. de Munshausen, à 3 kilom. (¾ de l.) E. S. E. de Clervaux, 11 k. (2 l. ¾) N. N. E. de Wiltz, 5 m. (11 l.) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Munshausen et dép., 611. *B. de p.* de Luxembourg.

Niefernheim, village (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Pfeddersheim, comm. de Zell, à 9 k. (2 l. ¼) de Pfeddersheim, 4 kilom. (1 l.) de Dolsheim, 32 k. (7 l. ¼) de Mayence. *Popul.* comprise celle de Zell, 740.

Niel, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Mechelen, à 8 k. (2 l.) N. E. de Ghenck, 9 k. (2 l. ¼) O. de Stockem, 18 k. (4 l.) N. p. O. de Maëstricht. *Pop.* 110. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Niel, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, canton de St.-Trond, à 3 k. (¾ de l.) S. O. de Buvinghem, 8 kil. (2 l.) O. N. O. de Warem, 40 k. (9 l.) O. S. O. de Maëstricht. *P.* 259. *B. de p.* de St.-Trond.

Niel, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Contig, près du confluent de la Nèthe, de la Dyle et de la Senne dans l'Escaut, à 4 k. (1 l.) N. O. de Boom, 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. de Contig, 14 k. (3 l. ¼) S. p. O. d'Anvers. Il y a vingt-deux briqueteries. *Pop.* 1400. *Bur. de poste* de Malines.

Niel, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Wieden, près du Rhin, à 4 kil. (1 l.) N. N. O. de Cologne, 19 kil. (4 l. ¼) E. de Bergheim, 5 m. (12 l. ½) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 149. *Bur. de poste* de Cologne.

Niel, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Cranenbourg, à 4 k. (1 l.) S. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) E. p. S. de Nimègue, 10 m. (23 l. ½) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 90. *Bur. de poste* de Clèves.

Niella, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, cant. de Bossolasco, sur la rive droite du Belbo, à 27 k. (6 l.) S. E. d'Albe. *Pop.* 620. *Bur. de poste* d'Asti.

Niella (la), v. (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Carru, sur le chemin de Ceve à Cherasco, au bord du Tanaro, à 13 kil. (3 l.) N. E. de Mondovi. *Pop.* 1612. *Bur. de poste* de Mondovi.

Nielles-lès-Ardres, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. d'Ardres, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Calais, 8 myr. (18 l. ½) d'Arras. *Pop.* 374. *Bur. de poste* d'Ardres.

Nielles-lès-Blequin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Lumbres, à 18 k. (4 l.) de St.-Omer, 7 m. (15 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de St.-Omer.

Nielles-lès-Calais, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Calais, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 9 myr. (21 l.) d'Arras. *Pop.* 132. *Bur. de poste* de Calais.

Nielles-lès-Terouenne, village (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. d'Aire, près de la Lys, à 13 k. (3 l.) de St.-Omer, 5 myr. (12 l.) d'Arras. *Popul.* 132. *Bur. de poste* d'Aire.

Niembourg, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne, cant. de Samer, comm. de Halinghem, près de la forêt de Tingry, à 14 kil. (3 l. ¼) de Boulogne, 8 m. (19 l. ¼) d'Arras. *Pop.* comprise celle de Hallinghem, 362. *Bur. de poste* de Samer.

Nieppe, v. (*Nord*), arr. d'Hazebrouck, cant. nord-est de Bailleul, à 21 k. (4 l. ¾) d'Hazebrouck, 41 k. (9 l. ¼) de Douay. *Pop.* 1330. *Bur. de poste* d'Armentières.

Nieppe, bois (*Nord*), arrond. et cant. d'Hazebrouck. Il a 8 k. (2 l.) de long sur 2 k. (½ l.) de large.

Nière, roc (*Basses-Alpes*), arrond. de Barcelonette, cant. de Meironnes, à la frontière du Piémont, à 22 kil. (5 l.) N. E. de St.-Paul.

Nierendorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Remagen. *Pop.* 196.

Nieronv, v. (*Nord*), arrond. et cant. est de Cambrai, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 28 kil. (6 l. ¼) de Douay. *Pop.* 332. *Bur. de poste* de Cambrai.

Niers (la), ruiss. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. duquel il prend sa source dans des marais, coule au N., puis au N. N. O. en suivant les marais, entoure Wachetendonck ainsi que Gueldres, tourne à l'O., puis remonte au N., passe à Wees, à Goch, à Genep, et se rend dans la Meuse à Genneperhuys, à 2 kilom. (½ l.) O. N. O. de Genep. Il a 11 m. (25 l.) de cours.

Niersbach, v. (*Forêts*), à 5 m. (12 l. ½) de Luxembourg. *Pop.* .. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nierst, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. d'Urdingen, près du Rhin, à 4 k. (1 l.) S. d'Urdingen, 7 k. (1 l. ¾) E. de Creveldt, 6 m. (14 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 217. *Bur. de poste* de Creveldt.

Nierstein, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, canton d'Oppenheim, près du Rhin, à 3 k. (¾ de l.) d'Oppenheim, 13 kil. (3 l.) S. de Mayence. *Pop.* 1254. *Bur. de poste* de Mayence.

Niersraed, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen. *Pop.* 63.

Niesbert, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. et comm. d'Eupen, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Malmédy. *Pop.* comp. celle d'Eupen. .. *Bur. de poste* d'Eupen.

Nieswiler, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Maëstricht, cant. de Rolduc, comm. de Bockholz, à 3 k. (¾ de l.) E. de Wittem, 5 kilom. (1 l. ¼) E. d'Aix-la-Chapelle, 20 k. (4 l. ½) E. S. E. de Maëstricht. *Pop.* compr. celle de Bockholz, 733. *Bur. de p.* d'Aix-la-Chapelle, dép. de la Roër.

Nieu-Capelle, bourg (*Lys*), arr. et cant. de Furnes, à 4 k. (1 l.) N. E. de Loo, 2 kil. (½ l.) N. du fort de Cnocke, 40 k. (9 l.) S. O. de Bruges. *Pop.* 493. *Bur. de poste* de Furnes.

Nieudan, v. (*Cantal*), arrond. d'Aurillac, cant. de la Roquebrou, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Aurillac. *Pop.* 229. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Nieudorf, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Obermoschel, comm. de Lettweiler, à 1 kil. (¼ de l.) N. de cet endroit, 5 kil. (1 l. ¼) O. p. N. d'Obermoschel, 4 m. (10 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* comp. celle de Lettweiler, 306.

Nieudorf, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, canton de Cronenbourg, comm. de Stefiler, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Eupen, 25 k. (5 l. ¾) de Malmédy. *Pop.* compr. celle de Stefiler, 302. *Bur. de poste* d'Eupen.

Nieuil, v. (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de St.-Claude, sur le Son, à 20 kil. (4 l. ½) de Confolens, 38 kil. (8 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 1165. *Bur. de p.* de St.-Claude.

Nieuil, v. (*Charente-Inférieure*),

arr. et cant. ouest de la Rochelle, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 7 myr. (15 l.) de Saintes. Il y a des salines et des marais salans. *Pop.* 1232. *Bur. de poste* de la Rochelle.

Nieuil-lès-Saintes, v. (*Charente-Inférieure*), arr. et cant. sud de Saintes, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 860. *Bur. de p.* de Saintes.

Nieuilh-le-Virouilh, village (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonzac, canton de Mirambeau, près de la Tarnac, à 19 k. (4 l. ½) de Pons, 39 kil. (8 l. ¾) de Saintes. *Popul.* 1222. *Bur. de p.* de Mirambeau.

Nieukercken, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. de St.-Gillis, à 4 k. (1 l.) N. N. E. de St.-Nicolas, 6 kil. (1 l. ½) O. p. S. de Beveren, 34 k. (7 l. ¾) N. E. de Gand. *Pop.* 1760. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Nieukercke, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, canton d'Oostbourg, comm. de Groede, à 8 kilom. (2 l.) N. N. O. d'Ysendyck, 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. d'Oostbourg, 38 k. (8 l. ¼) N. p. O. de Gand. *Pop.* comp. celle de Groede, 1408. *Bur. de poste* de Gand.

Nieukerque, v. (*Lys*). *Voyez* Neuve-Eglise.

Nieul, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Limoges, ch.-l. de cant., sur la côte, près de la Glane, à 13 kil. (3 l.) N. O. de Limoges, 23 kilom. (5 l. ½) S. S. E. de Bellac, 22 k. (5 l.) E. de St.-Junien. *Pop.* 656. *Bur. de poste* de Limoges.

Nieul-l'Espoir, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Villedieu, près de la Miausson, à 13 k. (3 l.) de Poitiers. *Pop.* 430. *Bur. de poste* de Poitiers.

Nieuport, ville (*Lys*), arr. de Furnes, chef-l. de cant., à 9 kil. (2 l. ¼) N. p. E. de Furnes, 14 k. (3 l. ½) N. N. O. de Dixmude, 4 k. (1 l.) E. de la mer, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. de Bruges, 13 k. (3 l.) d'Ostende, 18 k. (4 l.) de Dunkerque, 33 kil. (7 l. ½) d'Ypres, 25 myr. (57 l. ½) N. p. E. de Paris. Long. 20. 24. 56. lat. 51. 7. 41. Cette ville dépendoit des ci-devant province et comté de Flandre, dans la partie appelée Flandre maritime au quartier de Bruges. Elle n'étoit anciennement qu'un hameau, nommé *Santhoof* ou *Sandeshove*, dépendant d'une ville voisine nommée *Lombarzyde*, qui avoit aussi un port de mer: mais ce port ayant été gâté vers l'an 1200 par les sables, on fit un nouveau port à *Sandeshove*, qui changea de nom pour prendre celui de *Nieuport*, en latin *Novus portus* ou *Neoportum*. Enfin, par une métamorphose particulière, *Lombarzyde* fut changée de ville en village, et *Nieuport* de village en ville, ayant acquis toute juridiction sur l'autre, l'an 1414. On l'a depuis régulièrement fortifiée.

La rivière d'Yperlée passe à côté de cette ville, et, s'étant jointe à la rivière de Colme, forme un canal qui se jette ensuite dans la mer. Le port devenu presqu'à sec lorsque la marée s'est retirée, à son retour a plus de 4 mèt. (12 pieds) de profondeur. Sa principale défense consiste en ses écluses, qui peuvent inonder en un instant tous ses environs. Un port voisin, dit *Nieuwen-damme*, ou *Viervoet*, défend les écluses. Nieuport doit son accroissement à Philippe d'Alsace, comte de Flandres, et son établissement à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, qui la fit rebâtir en 1385, peu après qu'elle eût été brûlée et ruinée de fond en comble par les Gantois, rebelles à leur prince. La plupart des habitans s'occupent à la pêche des harengs, à faire des filets pour les pêcheurs, et des cordages pour les navires. L'air y est si malsain, que la garnison n'y peut pas rester long-temps, sans que l'on soit obligé de la changer. Il n'y a qu'une seule église dite de Notre-Dame, qui étoit autrefois paroissiale; elle est très-belle. On y voit plusieurs maisons ci-devant religieuses, un hospice dit de Notre-Dame, une maison pour quarante enfans orphelins.

Ce fut dans le voisinage de Nieuport que se donna, le 2 juillet 1600, la fameuse bataille entre l'armée de l'archiduc Albert et celle du prince Maurice de Nassau, qui faisoit, avec l'armée des états-généraux, le siége de Nieuport: l'archiduc attaqua le prince dans ses retranchemens; mais il y eut désavantage, et fut même blessé au visage. Don Francisco de Mendoza, amiral d'Arragon, don Louis de Villar, don Pedro de Mendoza, et près de mille soldats y furent faits prisonniers. Les Espagnols y perdirent cent trente étendards et drapeaux, et près de deux mille hommes restèrent sur la place. L'archiduc, quoique battu, parvint néanmoins à son but, qui étoit de faire lever le siége de Nieuport.

Depuis ce temps-là, cette ville resta sous un même maître; et c'est la seule place de toute la ci-devant Flandre qui n'avoit jamais été prise ou reprise. Les alliés firent mine, l'an 1706, de l'assiéger; mais ce ne fut qu'une feinte pour couvrir leur dessein sur Ostende. Les troupes espagnoles et françaises l'abandonnèrent l'an 1713, ensuite de la paix d'Utrecht, pour faire place aux Anglais: ceux-ci la remirent, en 1715, aux troupes de l'empereur Charles VI, son souverain. Mais enfin le général comte de Lowendal après avoir pris Ostende, vint attaquer Nieuport le 28 août 1745, qui se rendit le 5 septembre; la garnison autrichienne, de trois bataillons, fut prisonnière de guerre.

La conduite des officiers commandans déplut tellement à la cour de Vienne, que par sentence du conseil de guerre, publiée l'an 1748, les deux principaux furent dégradés de tous honneurs militaires, et plusieurs des moindres officiers condamnés à rester aux arrêts. Nieuport a été rendu aux troupes autrichiennes l'an 1749, ensuite de la paix d'Aix-la-Chapelle. Cette ville fut prise par l'armée française le 30 messidor an 2 (19 juillet 1794), commandée par le général Moreau, qui fit deux mille prisonniers, et prit soixante pièces de canon.

Outre l'église paroissiale, il y avoit plusieurs couvens, Récollets, Carmes, Chartreux, Anglais, religieuses pénitentes, une maison de Béguines, et des Sœurs Grises pour desservir l'hôpital.

La ville de Nieuport est une place de guerre de 3e classe de la 16e division militaire, et la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place. Cette commune est chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du 1er arrondissement; il y a un capitaine du génie. *Pop.* 2958. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Nieurlet, v. (*Nord*), arr. de Bergues, canton de Wormhoudt, comm. du Dezeele, à 18 k. (4 l.) de Bergues, 8 m. (16 l. ¾) de Douay. *Pop.* comp. celle du Dezeele, 1223. *Bur. de poste* de St.-Omer, départ. du Pas-de-Calais.

Nieustadt, v. (*Meuse Infér.*), arr. de Ruremonde, cant. d'Echt, à 6 k. (1 l. ½) S. de cet endroit, 5 k. (1 l. ½) S. E. de Maseyck, 18 k. (4 l.) S. p. O. de Ruremonde. *Pop.* 475. *Bur. de poste* de Ruremonde.

Nieuve-Caele, canal (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Nevele. Il commence à Nevele, et montant au N.

il va rejoindre le canal de Gand à Bruges; il a 7 k. (1 l. ¼) de long.

Nieuwbeck, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Gueldres, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de cet endroit, 4 k. (1 l.) N. N. E. de Wachtendonck, 8 m. (17 l.) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1277.

Nieuverkerken, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. d'Alost, à 8 k. (2 l.) E. S. E. d'Oordegheim, 3 k. (¾ de l.) S. O. d'Alost, 25 k. (5 l. ¼) S. E. de Gand. *Pop.* 1710. *Bur. de poste* d'Alost.

Nieuwen-Dam, fort (*Lys*), arr. et cant. de Nieuport, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 14 k. (3 l. ¼) de Furnes. *Bur. de p.* de Nieuport.

Nieuwen-Hoven, v. (*Lys*), arr. et cant. de Courtrai, comm. d'Aelbecke, à 6 k. (1 l. ½) de Courtrai. *Pop.* compr. celle d'Aelbecke, 993. *Bur. de poste* de Courtrai.

Nieuwen-Hoven, v. (*Meuse-Inf.*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Trond, comm. de Nieuwerkerke, à 5 kil. (1 l. ¼) de St.-Trond, 13 k. (3 l.) d'Hasselt. *Pop.* comprise celle de Nieuwerkerke, 961. *Bur. de poste* de St. Trond.

Nieuwenhove, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Grammont, à 7 k. (1 l. ¾) E. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. d'Aspelaer, 39 k. (8 l. ¼) S. p. E. de Gand. *P.* 379. *Bur. de poste* de Grammont.

Nieuwkerken, v. (*Meuse-Infér.*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Trond, à 5 k. (1 l. ¼) N. de ce canton, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Leau, 36 k. (8 l.) O. de Maëstricht. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de de St.-Trond.

Nieuwerkerken, v. (*Escaut*), arr. et cant. d'Oudenarde, à 6 kil. (1 l.) N. de Renaix, 5 k. (1 l. ¼) S. d'Oudenarde, 30 k. (6 l. ¾) S. p. O. de Gand. *Pop.* 2257. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Nieuwliet, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Oostbourg, dans une île formée par les eaux de l'Escaut, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. d'Oostbourg, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de l'Ecluse, 41 k. (9 l. ¼) N. N. O. de Gand. *Pop.* 473. *Bur. de poste* de Gand.

Nieuwmunster, village (*Lys*), arr. et cant. est de Bruges, à 4 k. (1 l.) N. d'Houtave, 13 k. (3 l.) N. E. d'Ostende, 11 k. (2 l. ¾ N. O. de Bruges. *P.* 218. *B. de p.* de Bruges.

Nieuwrode, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. d'Aerschot, à 4 k. (1 l.) S. de ce lieu, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Louvain, 37 kilomètres (8 l. ¼) E. N. E. de Bruxelles. Il y croît peu de grains, le territoire étant couvert de sapins. *Pop.* 418. *Bur. de poste* de Louvain.

Nieverheim, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Dormagen, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de ce canton, 8 k. (2 l.) S. S. E. de Neuss, 5 m. (11 l.) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Popul.* réunie à celle de Strasbourg, 1572. *Bur. de poste* de Neuss.

NIÈVRE.

Ce département tire son nom d'une petite rivière fort peu connue : il comprend l'ancienne province de Nivernois.

Les bornes de ce département sont au N. celui de l'Yonne, à l'E. celui de la Côte-d'Or, au S. E. celui de Saone-et-Loire, au S. celui de l'Allier, à l'O. celui du Cher.

La superficie de ce département est d'environ 1,327,221 arpens carrés ou 677,392 hectares; sa population est de 251,158 individus. Il est composé de trois cent trente-quatre communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en vingt-cinq cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Nevers*. *Cosne*, *Clamecy* et *Château-Chinon* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché d'Autun, et dépend de la 21e division militaire, dont le commandant réside à Bourges : il est du ressort de la cour d'appel séante à Bourges, département du Cher, et dans la 8e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 200 mille hectares 25 ares (293 mille 247 arpens).

Les principales rivières sont :

L'*Yonne*.

La *Loire*, dont il a été parlé, département de l'Ardèche.

L'*Allier*. *Voyez* le département de la Lozère.

La *Nièvre*, petite rivière qui commence vers le N. E. de Nevers, traverse cette ville, et se rend dans la Loire.

Les villes principales sont, *Nevers*, la *Charité*, *Château-Chinon*, *Cosne*, *Clamecy*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont : Arron, Beuvron, Bolvain, Canne, Chalot, Colatre, Cure, Deule, Doinette, Echenon, Halène, Landarge, Lichieu, Nièvre, Tournesac, Tramboulin, Rousin, Yonne, Yxeur.

Montagne. Gravelle.

Mont. Beuvray.

Forêts. Chatillon, Gravelle, Vincence.

Bois. Un national.

Productions. Le territoire de ce département produit du blé, des vins, parmi lesquels il faut distinguer les vins blancs de Pouilly, des fruits et du chanvre; les pâturages y sont excellens; des bois abondamment, des charbons, des carrières de marbre, de pierre blanche, de grès et pierre de taille; des mines de fer très-abondantes, des mines d'argent même, mais qui sont abandonnées parce que l'exploitation coûteroit plus que le produit n'en vaudroit. Les eaux minérales de St.-Parize, de Pougues ont une bonne réputation.

Industrie. Elle consiste dans ses faïenceries, verreries, fabriques de draps, de serges, toiles, gants, boutons, bijouterie, coutellerie, claincaillerie, clouterie; tirerie de fil de fer, aciérie, taillanderie, ustensiles de cuisine, armes et casques pour les troupes; fabrique d'ancres de vaisseaux, et des boulets pour la marine; il y a un grand nombre de forges et une manufacture de fer-blanc. On y travaille parfaitement bien en émaux et en verreries. La faïence de Nevers surtout est très-estimée; elle se compose de deux espèces de terre, dont l'une est appelée *terre blanche* ou *terre fine*, et l'autre est une terre jaune : la première donne la beauté et la finesse, et la seconde la solidité. Le grand nombre de forges que renferme ce département forme une branche de commerce considérable.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Aune, *Toise*, et *Pied*. *Voyez* le département de la Seine.

Perche de 18 pieds, 5.847.
— de 20, *id.*, 6.497.
— de 22, *id.*, 7.146.
— de 24, *id.*, 7.796.

Mesures agraires; valeur en ares.

Arpent de 100 perch., à 18 pieds, 34.189.
— à 20 pieds, 42.208.
— à 22, *id.*, 51.072.
— à 24, *id.*, 60.780.

Oeuvrée de vignes de 10 perch. à 18 pieds, 3.419.
— de 12, *id.*, 4.274.
— de 6½, à 20 pieds, 2.638.
— de 9½, *id.*, 3.846.
— de 10, *id.*, 4.221.
— de 6 perches à 22 pieds, 3.064.
— de 6½, *id.*, 3.192.
— de 6⅔, *id.*, 3.220.
— de 8⅓, *id.*, 4.256.
— de 9, *id.*, 4.597.
— de 10, *id.*, 5 107.
— de 12½, *id.*, 6.384.
— de 13⅓, *id.*, 6.809.
— de 16⅔, *id.*, 8.555.
— de 8 perches à 24 pieds, 4.862.
— de 10, *id.*, 6.078.
— de 12½, *id.*, 7.598.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Adam *Billaut*, ou *Maître Adam*, menuisier de Nevers; poète français, mort en 1662. On a de lui divers ouvrages, *Poesies*, *in*-4°. — Gabriel *Brottier*, homme de lettres, prêtre du diocèse de Nevers, de l'académie des inscriptions et belles lettres; né à Tanay le 5 septembre 1723, mort à Paris le 12 février 1789. Il a publié

plusieurs ouvrages : une édition des *Jardins de Rapin*, écrits en latin ; *Examen de l'apologie de M. l'abbé de Prades*, etc. — Paul-Gaspard-Anaxagoras *Chaumette*, né à Nevers ; agent national de la commune de Paris sous le règne de Robespierre, décapité à Paris le 24 germinal an 2 (13 avril 1794), âgé de 31 ans. — Guy *Coquille*, avocat au parlement de Paris, auteur d'une *Institution au droit français*, historien et poëte probe et charitable ; né à Décize en 1525, mort en 1603. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoires concernant la coutume du Nivernois ; Mémoires sur divers événemens du temps de la Ligue ; Mémoires touchant la réformation de l'état ecclésiastique ; Traités des libertés de l'Eglise gallicane ; Poésies* latines, etc. — Jacques Carpentier de *Marigny*, ecclésiastique ; il entra dans les intrigues de la Fronde, fut un des principaux auteurs des plaisanteries qu'on publia contre Mazarin, et d'*un tarif de la tête de ce ministre, mise à prix par le parlement ;* divisant la somme en différentes parties, tant pour une oreille, tant pour un œil, et tant pour le faire eunuque. L'humeur satyrique de Marigny lui valut des coups de bâton : il étoit né près de Nevers, et mourut en 1670. — Simon *Marion*, avocat-général au parlement de Paris, jurisconsulte célèbre ; né à Nevers en 1540, mort en 1605. On a de lui des plaidoyers, qu'il fit imprimer en 1594, sous le titre d'*Actiones forenses*. Catherine *Marion* sa fille, mariée à Antoine *Arnauld*, eut vingt enfans, illustres par leurs talens et par leurs vertus ; elle mourut religieuse à Port-Royal, dont sa fille Marie-Angél. *Arnauld* étoit abbesse en 1641, au milieu de ses filles ou de ses petites filles. — Le comte *de Mirabeau*, littérateur, politique, philosophe et grand orateur, député aux Etats-généraux ; né près de Nevers, mort à Paris en 1791. La convocation des Etats généraux, qui eut lieu en 1789, lui fournit l'occasion de développer ses grands principes révolutionnaires : un discours des plus énergiques, qu'il prononça à Marseille, le fit nommer député par le tiers-état. On a de lui : un ouvrage contre les *Lettres-de-cachet ; Monarchie prussienne*, 4 vol. *in*-4°, et 8 vol. *in*-8°, avec un vol. *in-fol.* de cartes et de plans, etc., etc. — Royer *de Piles*, né à Clamecy, mort en 1709. On a de lui : *Abrégé de la vie des peintres*, et autres ouvrages. — Roger, comte de Bussy, *Rabutin*, lieutenant-général des armées ; né à Epiry en 1618 : auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, de *Discours à ses enfans, sur le bon usage des adversités, et sur les divers événemens de sa vie*, in-12, à Paris, 1694 ; *Des lettres ; Histoire abrégée de Louis-le-Grand*, etc., etc.

Nièvre (la), riv. (*Nièvre*). Cette rivière a deux sources dans deux arrondissemens ; l'une, dans celui de Clamecy, à 21 kil. (4 l. ¾) S. O., et l'autre dans celui de Nevers, à 29 k. (6 l. ½) N. E., coule au S. O., passe à Prémery ; elles se réunissent à Guériguy, et se rendent dans la Loire à Nevers. C'est cette rivière qui a donné son nom à ce département.

Nièvroz, v. (*Ain*), arrond. de Trévoux, cant. de Montluel, près du Rhône, à 2 k. (½ l.) de Montluel, 4 m. (10 l.) de Bourg. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Montluel.

Niffer, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Habsheim, près du Rhin, à 23 k. (5 l. ¼) d'Altkirch, 42 k. (9 l. ½) de Colmar. *Pop.* 333. *Bur. de poste* d'Huningue.

Niffernheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Pfeddersheim, comm. de Melsheim, à 14 k. (3 l. ¼) de Worms, 41 k. (9 l. ¼) de Spire. *Pop.* comp. celle de Melsheim, 463. *Bur. de poste* de Worms.

Nigelle, v. (*Eure-et-Loir*). *Voy.* St.-Martin-de-Nigelle.

Nigremont, v. (*Creuse*). *Voy.* St.-Georges-Nigremont.

Nigresserre, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Mur-de-Barrez, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 6 m. (13 l. ¼) de Rhodez. *Pop.* 84. *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Nihernе, v. (*Indre*), arrond. et cant. de Châteauroux, près de l'Indre, à 9 k. (2 l. ¼) de Châteauroux. *P.* 960. *B. de p.* de Châteauroux.

Nijon, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 38 k. (8 l. ½) de Chaumont. *Pop.* 385. *Bur. de poste* de Bourmont.

Nil-St.-Martin, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Perwez-le-Marchez, à 9 k. (2 l. ¼) O. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) N. de Gembloux, 33 kil. (7 l. ¼) S. S. E. de Bruxelles. C'étoit une seigneurie qui ressortissoit autrefois de la mairie de Mont-St.-Guibert, du duché de Brabant. Son territoire produit des blé, seigle, orge, avoine, colza, houblon, lin et chanvre. Il y a une brasserie. *P.* 284. *B. de p.* de Génappe.

Nil-St.-Vincent, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Perwez-le-Marchez, à 1 k. (¼ de l.) S. O. de Nil-St.-Martin, 6 k. (1 l. ¼) N. E. de Vilroux, 33 k. (7 l. ½) S. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie. Le territoire est peu productif ; il est sablonneux. On trouve quelques bois. *P.* 484. *Bur. de poste* de Génappe.

Nilandt, v. (*Escaut*), arr. et cant. de Termonde, à 1 k. (¼ de l.) E. N. E. de Lebbeke, 9 k. (2 l. ¼) N. E. d'Alost, 30 k. (6 l. ¾) E. p. N. de Gand. *P.*... *Bur. de p.* de Termonde.

Nilieu-le-Chateau, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montmirey, à 21 k. (4 l. ⅘) de Dole, 7 myr. (15 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 70. *Bureau de poste* de Dole.

Nillet, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de Courteille, à 4 kil. (1 l.) de Verneuil, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Courteille, 366. *Bur. de poste* de Verneuil.

Nillweiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Simmeren, à 1 kil. (¼ de l.) S. O. de Nunnhausen dont il dépend, 4 k. (1 l.) O. p. S. de Simmeren, 5 m. (11 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Nunnhausen, 169.

Nilly, v. (*Jura*), arr. et cant. de Lons-le-Saunier, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Nils, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Thuir, comm. de Ponteilla, à 8 k. (2 l.) de Perpignan. *Pop.* compr. celle de Ponteilla, 263. *Bur. de p.* de Perpignan.

Nilvange, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 8 k. (2 l.) E. de Sancy-le-Bas, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Longwy, 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de Thionville. *Pop.* 120. *Bur. de poste* de Thionville.

Nimes, village du ci-devant pays de Liége (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Couvin, sur la rivière d'Eaunoire, à 2 k. (½ l.) S. E. de Marienbourg, 4 k. (1 l.) N. N. E. de Couvin, 39 k. (8 l. ¾) N. N. O. de Mézières. Il y a un haut fourneau connu sous le nom de *Picot*, et une tannerie pour les cuirs. *Pop.* 749. *Bur. de poste* de Marienbourg.

Nimes. Le ci-devant pays de Nimes étoit situé dans le bas Languedoc : Nimes en étoit la capitale. Ce pays fait actuellement partie des départemens du Gard et de l'Hérault. *Voy.* ces départemens pour les productions, l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne ce pays.

Nimes, ville (*Gard*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., à 24 k. (5 l. ½) S. E. d'Arles, 40 k. (9 l.) O. S. O. d'Avignon, 5 m. (11 l.) N. E. de Montpellier, 13 m. (30 l.) N. E. de Narbonne, 74 m. (168 l.) S. S. E. de Paris. Longitude 22. 1. lat. 43. 50. C'est une ancienne ville du ci-dev. bas Languedoc, située au pied des collines qui dominent sur une plaine vaste et fertile ; elle avoit déjà quatre cents ans d'existence, lors des premières conquêtes de Fabius Maximus dans les Gaules. Elle subit alors le joug des Romains. Il est présumable que dans la suite elle le secoua, puisqu'elle se trouve comprise dans les huit cent trente-sept villes dont Pompée fit la conquête, depuis les Alpes jusqu'aux extrémités de l'Es-

Digitized by Google

pagne. Dans le cinquième siècle, elle fut durant l'espace de soixante ans tour à tour la proie des Vandales et des Goths. Ces derniers parurent sous le règne d'Arcadius et d'Honorius, lorsque la décadence de l'Empire romain se prononçoit d'une manière irrévocable. Dans le sixième siècle, les Visigoths s'en emparèrent, jusqu'au huitième qu'elle fut ravagée par les Sarrasins, auxquels Pepin-le-Bref l'arracha vingt ans après. Ce nouveau conquérant y établit des vicomtes qui la gouvernèrent sous l'autorité des ducs de Septimanie. Mais l'anarchie féodale ayant ouvert à quelques hommes puissans la possibilité de s'emparer des places qu'ils n'avoient qu'en dépôt; les vicomtes de Nîmes s'en établirent propriétaires. Raymond, comte de Toulouse, en usurpa la souveraineté, et, après lui, les rois d'Arragon, jusqu'à ce qu'un de ces mêmes rois, nommé Jacques, y renonçât, par une transaction de l'an 1258, en faveur de Louis IX. Echappée à tant de ravages, Nîmes ne trouva que rarement le calme sous le gouvernement monarchique de la France; Charles VI, prince d'Orange, s'en empara. Elle éprouva toutes les crises de la longue et désastreuse guerre entre la France et l'Angleterre, jusqu'à ce que cette dernière puissance eût été totalement chassée de la Guienne: ce fut alors que le château des Arènes fut ruiné et mis dans l'état où il est aujourd'hui, et dont nous parlerons. A tant de maux se mêlèrent, même long-temps après, ceux plus épouvantables encore, des guerres de religion. Elle n'en fut pas exempte sous le règne de Louis XIV; elle s'en ressentit même encore pendant le siècle que nous venons de terminer. Ainsi, depuis la première incursion des Vandales, en 408, jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant quatorze cents ans, Nîmes souffrit tout ce que la fureur des conquérans, les opinions religieuses, et les passions des ambitieux peuvent attirer de fléaux sur une ville, d'autant plus convoitée, que sa situation et son opulence offroient plus de ressources; et elle est ainsi descendue à travers les bûchers, les échafauds, l'exil et les embrâsemens, jusqu'à la révolution, pendant laquelle même elle n'a pas toujours trouvé le repos que devoit lui promettre l'extinction de tous les préjugés et de toutes les erreurs dont elle fut la victime pendant tant de siècles.

La ville de Nîmes, comme ville moderne, n'auroit rien qui lui méritât la prééminence sur la plupart des communes du second ordre; ses édifices particuliers sont assez médiocres, ses temples peu magnifiques, ses places publiques peu régulières; mais quand on considère Nîmes antique qui semble respirer encore au milieu de la Nîmes française, alors l'admiration succède à l'indifférence, et l'idée de la puissance de l'ancienne Rome agrandit tous les objets, ressuscite les monumens mutilés que cette ville renferme, les remet chacun à leur place et la présente au voyageur, ami des arts, avec toute la majesté qui lui convient. La superbe fontaine qu'on y admire, et qui forme une rivière à sa source, étoit autrefois dans la ville, et se trouve aujourd'hui hors des murs. Elle fut détruite par les barbares, et demeura comme ensevelie sous ses ruines pendant près de treize siècles: on l'a rétablie de nos jours. Près de cette fontaine on remarque le *Temple de Diane;* quoiqu'il ne soit pas en entier, il en reste cependant assez pour le faire admirer. On en voit encore toute la symétrie, ainsi que l'autel où l'on immoloit les victimes, et celui où l'on brûloit les parfums. Il fut bâti par les Romains, mais on ignore précisément en quel temps. A l'endroit même où l'on voit les ruines de ce temple, il y avoit, avant 1560, un couvent de Bénédictines, qui fut alors détruit, et dont les religieuses se sont retirées à Beaucaire. L'amphithéâtre, qu'on appelle communement les *Arènes*, est encore presque tout entier. Il est de forme ovale, avec deux rangs d'arcades qui forment deux galeries ouvertes, posées l'une sur l'autre, de soixante arcades chacune, qui font 380 mèt. (195 t.) de circonférence; on y entre par quatre portes principales. Au milieu de l'amphithéâtre qui servoit aux combats et aux exercices, et de 33 mèt. (100 pieds) de diamètre, on voit des taureaux taillés en bas-relief, une louve allaitant Rémus et Romulus, et un combat de gladiateurs. On voit la Maison carrée, édifice qui frappe et fixe les yeux les moins connoisseurs, et qui est regardé comme le monument de l'antiquité le plus conservé, le plus beau peut-être qui soit dans toute l'Europe. Suivant l'opinion générale, c'étoit un temple élevé à la mémoire de l'impératrice Plotine, à qui l'empereur Adrien croyoit être redevable de l'empire, et qu'il avoit fait déifier. On ne connoît pas l'origine de ce qu'on appelle la *Tourmagne;* elle a 30 mèt. (15 tois.) de haut, sous une forme octogone; elle est massive depuis le bas jusqu'au milieu de son élévation, avec un degré tout à l'entour à plusieurs rampes, et située à l'endroit le plus élevé de la ville. Les uns prétendent qu'elle servoit autrefois de fanal pour éclairer les vaisseaux, qui, soit du côté d'Aigremont, soit en remontant le Rhône, s'approchoient de la ville, qui, du temps des Romains, étoit bien moins éloignée de la mer qu'elle ne l'est aujourd'hui: d'autres veulent qu'elle renferma les trésors de la colonie romaine, et ensuite ceux des rois visigoths. Il y avoit encore dans Nîmes un temple dédié à Auguste, un Champ-de-Mars, un temple à Cérès, qui étoit hors de la ville, et autour duquel on voit encore une multitude de sépultures antiques, des urnes cinéraires, des épitaphes, et d'autres inscriptions; des médailles, des pierres sculptées et gravées, et quelques statues, qui nous indiquent l'usage de différens autres édifices; tels qu'un temple à la déesse Salus, un théâtre où des histrions représentèrent des comédies, un temple d'Hercule, dont le pavé étoit en mosaïque, et plusieurs autres objets.

Le pont du Gard, qui n'est pas bien éloigné de Nîmes, est une des plus belles antiquités du monde, et l'ouvrage le plus hardi qu'on ait jamais pu imaginer. (Voyez *Pont du Gard.*) Ce pont étoit en même temps un aquéduc servant à conduire les eaux de la fontaine d'Eure depuis Uzès jusqu'à Nîmes, en les faisant passer par-dessus la rivière du Gardon, d'une montagne à l'autre, à hauteur de 49 m. (25 t.). Cet ouvrage est composé de trois rangs d'arcades à plein ceintre, les unes par-dessus les autres; l'aquéduc qui est au-dessus du troisième pont, et qui en fait le couronnement, a 1 mèt. 33 c. (4 p. de large.) et 1 m. 166 c. (5 p. de haut.) dans œuvre. On ne sauroit déterminer au juste à quel usage on faisoit servir les eaux que cet aquéduc conduisoit à Nîmes: les uns prétendent que c'étoit pour l'usage du temple de Diane; d'autres, pour donner lieu aux naumachies ou combats sur l'eau dans l'amphithéâtre; d'autres encore, pour fournir les bains, ou servir à la boisson des habitans de cette grande ville, qui passoit alors pour une seconde Rome.

Digitized

Quelques auteurs prétendent que, sous les Romains, l'enceinte de Nîmes étoit onze fois plus grande et plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui; que son circuit étoit alors de 8930 mèt. (4640 tois.); que ses murs avoient 12 mèt. (6 toises d'épaisseur) et 2 mèt. (une toise de hauteur); que ses murs étoient défendus par quatre-vingt-dix tours avec dix portes; qu'ils parcouroient sept montagnes ou collines, semblables à celles de Rome; et ces montagnes sont celles de *Tufin* ou des *Juifs*, de *Pied-Ferrié*, de *Pied-Crema*, de *Lampèze*, de la *Tournagne*, de *Cantaduc*, et celle de *Montruis* ou *Dupuirel*; que cette ville subsista dans cet état jusqu'au temps de Charles-Martel, qui fit abattre ces murs en 736, à la réserve de la partie qui est entre la tour du château et la plate-forme, et des quatre-vingt-dix tours qui défendoient les anciens. La plus grande, appelée pour cette raison la *Tournagne*, subsiste encore en partie: elle commandoit toutes les autres. On peut juger de la situation brillante de cette colonie romaine, non-seulement par les anciens monumens et le grand nombre d'inscriptions qui nous restent, mais encore par celui des médailles qu'on y a découvertes en divers temps; on en trouva tout à la fois jusqu'à cinq mille en argent dans le temps des révolutions de la province du Languedoc. Sous le duc de Rohan, en creusant un réservoir voisin d'un ancien tombeau, un seul paysan trouva dans une urne 360 liv. pesant de médailles, lorsqu'on faisoit des excavations pour déblayer et nettoyer la fontaine.

La religion chrétienne fut, suivant l'opinion commune, prêchée à Nîmes, au troisième siècle, par saint Saturnin ou Sernin, qui fut l'apôtre de Toulouse. On cite plusieurs saints qu'il convertit au christianisme; un entr'autres étoit de Nîmes même et né dans les Arènes: il s'appeloit, suivant les uns, saint Pasteur; suivant les autres, saint Castor: la cathédrale lui est dédiée. Un concile tenu dans cette ville, en 380 ou 383, est une preuve que le paganisme devoit y être détruit, ou du moins bien foible. Cependant on n'a la suite des évêques de Nîmes que depuis le sixième siècle.

Dans l'état actuel des choses, on entre dans la ville de Nîmes par neuf portes; les rues en sont assez belles, et les maisons bien bâties. La maison commune n'offre de curieux que son horloge. La citadelle, qui consiste en quatre bastions, a été bâtie en 1687 par ordre de Louis XIV, pour contenir les religionnaires; l'esplanade est une promenade hors de la ville qui est fort agréable. Il y avoit pour la ville et la citadelle de Nîmes, un gouverneur, un lieutenant de roi, un major, un aide-major, et un aumônier entretenu par le roi à la citadelle. Cette ville étoit la résidence d'un lieutenant des maréchaux de France; la maréchaussée consistoit en un lieutenant avec son tribunal, et deux brigades. Depuis l'année 1730 Nîmes a été augmentée de deux grands faubourgs qui formeroient ensemble une ville, l'un au quartier des Carmes, l'autre à celui de la Fontaine.

L'évêché de cette ville étoit suffragant de Narbonne; c'étoit le siége d'un présidial et d'une sénéchaussée; le chapitre de la cathédrale étoit composé d'un prévôt, de trois archidiacres, d'un précenteur, d'un trésorier, et de douze autres chanoines. L'église cathédrale étoit aussi paroissiale, c'étoit la paroisse de la ville: l'autre paroisse, car il n'y en avoit que deux, étoit desservie par les prêtres de la Doctrine chrétienne, qui tenoient le collége depuis la retraite des Jésuites; ils avoient aussi la direction du séminaire depuis 1668. Les autres communautés de Nîmes étoient celles des Capucins, des Carmes, des Augustins, les Hospitalières de saint Joseph, les Visitandines, les Ursulines, les Filles de la Providence, le Refuge, etc. L'hôpital général ou l'hôtel-dieu fut fondé en 1687. Il y avoit aussi une académie royale des sciences et belles-lettres, ouverte en 1682, dont les lettres de fondation ont été renouvelées en 1752.

Le territoire de Nîmes abonde en grains, en vins et en fruits délicieux. Il est presque par-tout planté de vignes, d'oliviers, et sur-tout de mûriers qui bordent les champs semés de blé. Les productions qui entrent dans le commerce de cette ville sont les soies, le kermès ou graine d'écarlatte, les graines potagères, les racines médicinales, les fleurs, les fruits, les vins, les eaux-de-vie et l'huile d'olive. Les négocians de Nîmes en rassemblent une quantité considérable des départemens méridionaux de la France et de l'étranger, et en approvisionnent ensuite les différentes fabriques de toute la France. Cette ville a plus de trois cents fabriques en soie et coton; depuis deux siècles on y fabrique des velours. Elle renferme aussi trois fabriques majeures d'indiennes et mouchoirs dits *de Cambresis*, cinquante à soixante filatures de coton, deux teintureries pour l'écarlatte, vingt chaudières pour la fabrication de l'eau-de-vie, et vingt autres pour les teintures; fabriques de bas de soie en tout genre, bas de filoselle, bourre de soie, coton et peu en laine; des étoffes de soie unies, façonnées, chinées, brochées, etc.; étoffes mélangées de soie et coton, mouchoirs unis et satinés soie et coton, imitant le Madras de toutes largeurs, et plusieurs autres étoffes.

La ville de Nîmes est la patrie de Domitius *Afer*, orateur et maître de Quintilien, parvenu au consulat par ses délations sous Caligula; né sous Néron, mort l'an 59 de Jésus-Christ. — Louis *Bourgelet*, naturaliste; né en 1678, mort à Neuchâtel en Suisse en 1742. On a de lui: *Lettres sur la formation des sels et des cristaux*, Amsterdam, 1729, *in*-12; *La Bibliothèque italique*, 16 vol. *in*-8°. Ce journal fut commencé à Genève en 1728. — J.-B. *Cotelier*, bibliographe et traducteur; né en 1629, mort à Paris en 1686: à l'âge de douze ans il expliquoit la Bible en hébreu à l'ouverture du livre; en 1667, le grand Colbert le choisit avec le célèbre Ducange pour travailler avec lui à la révision du catalogue, et aux sommaires des manuscrits grecs de la bibliothèque du roi. — Antoine *Deparcieux*, de l'académie des sciences; mort à Paris le 2 septembre 1768. On a de lui divers mémoires de mathématiques. — Jean-Pierre-Claris de *Florian*, auteur dramatique, membre de l'académie française; né en 1755 au château de Florian, mort à Sceaux près Paris, le 29 fructidor an 11 (15 septembre 1794). — Court de *Gebelin*, auteur du *Monde primitif*; né en 1725, mort à Paris en 1784. Les deux premiers vol. de son *Monde primitif* sont pleins d'érudition; il étoit apôtre du magnétisme animal, et il en fut la victime. On a encore de ce savant, *Histoire universelle de la parole*, ou *Précis de la grammaire universelle*, *in*-8°. — François *Graverol*, jurisconsulte et antiquaire; mort en 1694. On a de lui: *Observations sur les arrêts du parlement de Toulouse*; *Notices sur vingt-deux villes, chefs des diocèses de Languedoc*; *Dissertations*

sertations sur diverses médailles et inscriptions. — Jean *Michel*, poëte gascon, célèbre sur-tout par son *Poëme sur les embarras de la foire de Beauvais*, de plus de quatre mille deux cents vers.—Jean *Nicot*, auteur et ambassadeur de France à Lisbonne, d'où il apporta le tabac; mort en 1600. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : *Traité de la marine*, *Trésor de la langue française*, *tant ancienne que moderne*, ouvrage posthume. — Jean-Paul *Rabault-Saint-Etienne*, cultivateur et homme de lettres, né en 1744, député à la Convention nationale; décapité à Paris le 14 frimaire an 2 (5 décembre 1793), âgé de 50 ans. — Bernard-Joseph *Saurin*, ministre protestant; mort en 1782, membre de l'académie française. On a de lui : *Beverley*, drame, *le Joueur anglais*, *les Rivaux d'eux-mêmes*, comédie en 5 actes, *Mirza* et *Fatime*. — J. *Saurin*, mort à la Haye en 1730, a été le plus grand orateur qu'aient jamais eu les Protestans. On a de lui : *Recueil de discours*, 8 v. *in*-12; *Discours sur la Bible*, avec les belles fig. de Picard, 6 vol. *in-folio*.

Cette ville est le siége de la préfecture, d'une cour de justice criminelle, d'une cour d'appel, d'une cour spéciale, d'un tribunal de 1re instance, et de commerce; il y a un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, une école centrale, un conservateur des hypothèques, un conservateur des forêts, un receveur général, une chambre de commerce, des courtiers de commerce, des agens de change, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés. C'est la résidence d'un chef d'escadron, d'un capitaine, et de deux brigades à cheval de la 24e légion de la gendarmerie nationale. *Pop.* 35,000. *B. de p. Rel. de poste aux chev.*

Nimphe (la), riv. (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Pouancé. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de cet endroit, coule à l'E., et se rend dans la Verzée, à 8 k. (2 l.) E. de sa source.

Nimpelé, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. et comm. de Noailles, à 14 k. (3 l. ¼) de Beauvais, 2 kil. (½ l.) de Noailles. *Pop.* comprise celle de Noailles et dép., 568. *Bur. de poste* de Beauvais.

Nims (la), rivière (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, à 5 kil. (1 l. ¼) N. E. duquel elle prend sa source, coule au S. arrose Rittersdorf, et allant toujours au S., se réunit à la Prumm, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Echternach, après 5 m. (11 l.) de cours.

Nimy, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. nord de Mons, à 9 k. (2 l. ¼) S. S. O. de Lens, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Roeulx, 2 kil. (½ l.) N. p. E. de Mons. Il y a une manufacture de demi-porcelaine à l'instar de celle de Luxembourg : on y a extrait il y a peu d'années de l'alun. *Pop.* comp. celle de Maisière, 1080. *Bur. de poste* de Mons.

Ninove, ville (*Escaut*), arrond. d'Oudenarde, ch.-l. de cant., sur la Dendre, à 23 kil. (5 l. ¼) O. p. S. de Bruxelles, 18 kil. (4 l.) N. d'Enghien, 34 k. (7 l.) ¾) S. O. de Gand. Cette jolie petite ville de la ci-dev. Flandre autrichienne, pays et comté d'Alost, est située sur la Dendre. Elle étoit anciennement gouvernée par des avoués, qui, par suite, en ont usurpé la seigneurie; elle fut entourée de murailles en 1194. La maison d'Egmont, à qui elle appartenoit, l'avoit acquise des ducs de Brunswick en 1557, et ceux-ci de l'empereur Charles-Quint en 1515. Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudemont, et général des armées des Pays-Bas, la laissa pour héritage, le 14 janvier 1723, à ses nièces, l'abbesse de Remiremont en Lorraine, et la princesse douairière d'Espinoy. Pendant les dernières guerres entre les Espagnols et les Français, cette ville essuya des actes de barbarie, dont le souvenir n'est point encore effacé; elle a été souvent attaquée, pillée et dévastée. Avant sa réunion à la France; outre l'église paroissiale, on y voyoit une superbe abbaye de l'Ordre des Prémontrés, dont l'église a été rebâtie en 1718, et mérite l'attention des curieux. Il y avoit encore deux couvens, Pénitentes et Hospitalières. C'est la patrie du fameux grammairien Jean *Despautères*, qui mourut à Comines en 1520. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3021. *Bur. de poste* d'Alost.

Ninschweiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Pirmasens, à 8 kil. (2 l.) O. de cet endroit, 10 kil. (2 l.) E. de Deux-Ponts, 9 m. (19 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Nintré, v. (*Vienne*), arrond. et cant. de Châtellerault, à 7 kilom. (1 l. ¾) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Poitiers. *Pop.* 1485. *Bur. de poste* de Châtellerault.

Ninville, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Nogent, à 18 k. (4 l.) de Bourmont, 22 kil. (5 l.) de Chaumont. *Populat.* 180. *Bur. de poste* de Montigny-sur-Meuse.

Nioeuil-le-Dolent, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de la Motte-Achard, à 23 k. (5 l. ¼) des Sables-d'Olonne, 5 m. (12 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 440. *Bur. de poste* des Sables-d'Olonne.

Nioeuil-sur-l'Autise, village (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, canton de St.-Hilaire-sur-l'Autise, près de l'Autise, à 10 kil. (2 l. ½) de Fontenay-le-Peuple. Il y a quelques fabriques de toile pour les habitans du pays. *Pop.* 774. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple.

Nioiseau, v. (*Maine-et-Loire*), arrond. et canton de Segré, près de l'Oudon, à 5 k. (1 l. ¼) de Segré, 37 k. (8 l. ⅓) d'Angers. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Segré.

Niolles, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Lavardac, comm. de Bruch, à 4 kil. (1 l.) de Port-Ste.-Marie, 11 k. (2 l. ¾) de Nérac. *Pop.* comp. celle de Bruch, 1068. *B. de p.* de Port-Ste.-Marie.

Niolo, v. (*Liamone*), arr. de Vico, près de Corté, où est situé Cala-Cuccia, à 30 k. (6 l. ¾) N. p. E. de Vico, 41 kil. (9 l. ¼) N. de Sartène. *Pop.* . . .

Niolon, madrague et pêcheries faites de cables et cordages pour la pêche du ton et autres poissons (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, à 1 k. (¾ de l.) de la côte, 27 kil. (6 l.) S. O. d'Aix, 8 k. (2 l.) O. p. N. de Marseille, au S. de la batterie de Niolon.

Nion, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de Courson, comm. de St.-Martin-de-Villeneuve. *Pop.* comprise celle de St.-Martin-de-Villeneuve, 404. *Bur. de poste* de Nuaillé.

Nions, ville (*Drôme*), chef-l. d'arr. et de cant., sur l'Aigues, à 12 myr. (25 l.) S. O. de Grenoble, 18 m. (40 l.) de Lyon, 7 m. (15 l.) S. p. E. de Valence, 65 m. (147 l.) S. S. E. de Paris. Cette ville est située dans un vallon très-fertile en graine, pâturages, vins, huiles et mûriers. On y voit un pont qu'on dit être l'ouvrage des Romains. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de

Récollets, et une maison de religieuses Bénédictines, sous le titre de *saint Césaire*. On y compte six manufactures en soie, cuirs et savon, tant dans l'enceinte que sur la rivière; on y fabrique des étoffes de laine, et on y élève des vers à soie. Il y a aussi dans le territoire de cette ville des eaux minérales et des mines de houille. On croit que Nions fut fondée par les mêmes Phocéens qui s'établirent à Marseille. On y voyoit anciennement un château que les dauphins viennois habitoient souvent. Cette ville a donné naissance à une illustre héroïne, *Philis de la Tour-du-Pin de la Charce*, fille du marquis de la Charce. En 1692, l'armée du duc de Savoie étant entrée dans le Dauphiné, cette nouvelle amazone, sous les ordres de Catinat, fit prendre les armes aux communes des environs, se mit à leur tête; et après avoir repoussé les ennemis en diverses rencontres, les força de se retirer. Louis XIV lui fit une pension. La ville de Nions a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2700. *Bur. de poste.*

Niort, v. (*Aude*), arrond. de Limoux, cant. de Belcaire, sur le Rebenti, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Quillan, 5 m. (12 l. ¼) de Carcassonne. *P.* 420. *B. de p.* de Quillan.

Niort (le Petit), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Jonsac, cant. et comm. de Mirambeau, à 24 kil. (5 l. ½) de Pons, 43 kil. (9 l. ¾) de Saintes. *Pop.* comprise celle de Mirambeau, 2122. *Bur. de poste* de Mirambeau.

Niort, v. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Lassay, à 22 k. (5 l.) de Vilaine, 4 myr. (10 l.) de Laval. *P.* 1938. *B. de p.* de Ribay.

Niort, ville (*Deux-Sèvres*), ch.-l. de départ., d'arrond. et de cant., au bord de la Sèvre, sur le penchant d'une colline, à 7 m. (15 l.) S. O. de Poitiers, 6 m. (13 l.) N. E. de la Rochelle, 40 m. (89 l.) S. O. de Paris. Long. 17. 10. lat. 46. 20. Philippe-Auguste se rendit maître de Niort, et même de toute la province du Poitou en 1202, et Philippe le Long la donna en 1281 avec plusieurs autres à Charles son frère. Cette ville a été prise et saccagée par les Anglais qui l'ont eue dix-huit ans en leur puissance. Elle étoit protégée par un château formé de deux grosses tours très-hautes et réunies par un massif. Ce château subsite encore et sert de maison d'arrêt. La ville de Niort est assez grande, mais mal bâtie. Il n'y a point d'édifices qui méritent d'être cités; point de fontaines publiques, quoiqu'il y ait des sources très-pures et très-abondantes, et à bien peu de distance. On travaille à redresser les rues; on y a construit une salle de spectacle. Les halles ont été détruites pendant la guerre, ainsi que de très-belles promenades, dont on a replanté une partie. Il reste un corps de casernes pour la cavalerie. L'hôtel-de-ville étoit l'ancien palais d'Éléonore d'Aquitaine. L'hôpital général renferme deux cent quatre individus; il y avoit un hôpital militaire: on y trouve une société d'agriculture, une bibliothèque publique, une école de dessin, un jardin botanique. Niort a deux églises paroissiales, dont l'une est très-belle et d'architecture gothique. C'est un ouvrage des Anglais. On y voyoit une maison des prêtres de l'Oratoire, qui tenoient le collége, des couvens de Capucins, de Cordeliers, des Ursulines, des Cordelières, des Hospitalières. Cette ville est avantageusement située pour le commerce. La rivière de Sèvre est navigable depuis Niort jusqu'à la mer. Les principales manufactures sont les chamoiseries; on y apprête des cuirs de bœuf en chamois blanc et jaune, qu'on appelle vulgairement *buffle*, dont on fait des ceinturons et des porte-gibernes. On y prépare la majeure partie des peaux de chevreuil et de daim qui sont apportées de la Louisiane. Ces peaux servent à faire des gants et des culottes. On apprête aussi en chamois des peaux de veau, de bouc, de chèvre et de mouton; on est parvenu à donner à ces dernières la finesse des peaux de daim. Les chamoiseries de Niort rivalisent et même surpassent, dans la préparation des peaux, les chamoiseries anglaises. Il s'y fait une très-grande quantité de gants de peaux de daim, et de gants de peaux de mouton qui imitent parfaitement les premiers. On y fait piquer et façonner les gants à un prix modique, ce qui y fixe ce genre de commerce. Les gants s'envoient dans tous les départements, en Piémont, en Italie; il s'en introduit en fraude en Espagne. On y confectionne aussi une quantité de culottes de peau. Cet ouvrage de couture occupe environ sept cents femmes ou enfans. Les tanneries de Niort tannent plus de peaux de veau que de cuirs à semelles. On compte plus de quatre cents cordonniers à Niort, qui fournissent des souliers à Rochefort et à 9 myr. (20 lieues) à la ronde. Ils entreprennent les fournitures pour les troupes, et des pacotilles pour les colonies. On y fabrique des chapeaux communs, des peignes de buis et d'alizier, et en corne de bœuf. Il y a des taillandiers qui ont la réputation de faire de bons outils. Beaucoup d'ouvriers sont employés à forger des clous. On y trouve plusieurs fabriques d'étoffes communes, pinchinas croisés, pinchinas lisses, draps lisses, moletons croisés, flanelles lisses, serges croisées, kalmouks croisés, lampas noirs croisés, redins croisés ratinés, tiretaines croisées et unies, etc. On expédioit autrefois une grande quantité de ces étoffes pour la Louisiane et le Canada. On voit près de Niort deux papeteries: la plus considérable a trois cylindres qui entretiennent quatre grandes cuves; elle fournit annuellement huit à neuf mille rames de papier fin, et en fabrique peu de commun; l'autre, à mailloches, donne par an environ deux mille rames de meilleure qualité. Il y a une tuilerie, une amidonnerie, deux vinaigreries. Cette ville est renommée pour ses excellentes confitures d'angélique. Elle a aussi une fabrique de salpêtre, produisant douze milliers par an. Le commerce consiste en laine du pays. Les farines fabriquées à la Mothe-Sainte-Héraye, s'entreposent à Niort où elles s'embarquent pour l'approvisionnement de Rochefort, de la Rochelle et des îles. Les environs de Niort sont très-agréables; ils offrent des aspects d'une rare beauté. Les promenades sont délicieuses. La terre produit beaucoup de fruits et de légumes. Les jardins des environs fournissoient les premiers petits pois à la table des rois de France. On y récolte du bon fourrage, du blé, et un vin foible, qui n'a pas toujours été sans réputation. Les jardins et bosquets de la *Monjotterie* méritent d'être vus. Le propriétaire, qui est président de la société d'agriculture, a réuni tout ce que l'art et la nature peuvent offrir de plus intéressant. On trouve, aux environs de Niort, des carrières de pierre blanche, propre à la bâtisse, et se taillant au ciseau, et quelques carrières d'une espèce parti-

Digitized by Google

culière de grès, dite *pierre rousse*.

Cette ville est le lieu de naissance d'Isaac de *Beausobre*, mort à Berlin en 1738. On a de lui l'*Histoire critique du Manichéisme*, in-4°., et autres ouvrages. — Françoise d'*Aubigné*, marquise de Maintenon. Elle étoit d'une ancienne maison et petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigni, gentilhomme de la chambre de Henri IV. Elle naquit dans une des prisons de Niort où son père avoit été enfermé par ordre de la cour. Elle avoit épousé Paul Scarron, à la mort duquel elle étoit dans la plus affreuse misère et dans l'obscurité; madame de Montespan la chargea de l'éducation du duc du Maine en 1686. Elle devint ensuite l'épouse de Louis XIV. Ce fut madame de Maintenon qui fit bâtir Saint-Cyr, près le parc de Versailles. Elle mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans le 15 avril 1719. Elle a laissé des *Lettres* qui ont été imprimées après sa mort en 1756, en 9 volumes *in*-12. — Louis *Fontanes*, membre de l'Institut national, ex-professeur aux écoles centrales du département de la Seine, l'un des directeurs de l'instruction publique, président du Corps législatif, officier de la légion d'honneur. On a de lui une nouvelle traduction en vers de l'*Essai sur l'homme* de Pope. Paris, 1783, in-8°.; *le Verger*, poëme, in-8°. 1788. Poëme sur l'*Édit en faveur des non-catholiques*, qui a remporté le prix de l'Académie française en 1789, *in*-8°. *Poëme séculaire* ou *chant pour la fédération du 14 juillet* 1790, *in*-8°. *Éloge de Washington*, an 8. (1800). L'Almanach des Muses et d'autres recueils contiennent un grand nombre de ses poésies. M. Fontanes est l'un des plus purs écrivains de ce siècle.

Cette ville est le siége de la préfecture, d'une cour de justice criminelle, des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a une école centrale, un directeur des contributions directes, un bureau d'enregistrement, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur général, un ingénieur des ponts et chaussées, des courtiers de commerce. Cette ville est la résidence d'un capitaine de génie, d'un capitaine de la 5e légion de la gendarmerie nationale, et de deux brigades, une à cheval, l'autre à pied. *Pop.* 16,285. Il y a *B. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Niost, v. (*Ain*). *Voyez* Saint-Jean-de-Niost.

Niozelles, v. (*Basses-Alpes*), arr. et cant. de Forcalquier, à 4 kil. (1 l.) de Forcalquier, 37 k. (8 l. ¼) de Digne. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Nippes, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, canton de Wieden, au N. O. et attenant à Cologne, à 10 kil. (2 l. ½) N. de Brühl, 6 m. (12 l. ¾) E. p. N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.*...

Nirie (le), ruisseau (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Bois-d'Yoingt. Sa source à Frontenas, coule au S. E., puis au S., et se rend dans l'Azergues à Chatillon.

Nirm, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen. *Pop.* 124.

Nisas, v. (*Hérault*), arrond. de Béziers, canton de Montagnac, à 24 kil. (5 l. ½) de Béziers, 40 kil. (9 l.) de Montpellier. *Pop.* 540. *Bur. de poste* de Pesenas.

Nison, v. (*Finistère*), arrond. de Quimperlé, canton de Pont-Aven, à 15 k. (3 l. ½) de Quimperlé, 29 k. (6 l. ½) de Quimper. *P.* 1360. *Bur. de poste* de Quimperlé.

Nissan, bourg (*Hérault*), arr. de Béziers, canton de Capestang, à 8 k. (2 l.) de Béziers, 7 myr. (16 l.) de Montpellier. *P.* 1100. *Bur. de p.* de Béziers. *Rel. de poste aux chev.*

Nistos, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, canton de Nestier, sur le Nistos, à 9 k. (2 l. ½) de la Barthe, 41 kil. (9 l. ½) de Tarbes. *P.* compr. celle de Bise, 2100. *Bur. de poste* de Montrejean, dép. de la Haute-Garonne.

Nistos (la), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Nestier. Sa source, à 13 k. (3 l.) S. de cet endroit, coule au N. N. E., et se rend dans la Neste, entre Avertignan et Mazères, à 15 k. (3 l. ½) N. N. E. de sa source.

Nitry, v. (*Yonne*), arrond. de Tonnerre, canton de Noyers, à 21 k. (4 l. ¾) de Tonnerre, 27 kil. (6 l.) d'Auxerre. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Noyers.

Nittel, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Grevenmacheren, près de la Moselle, à 3 kil. (¾ de l.) S. de Grevenmacheren, 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Sarrebourg, 22 kilom. (5 l.) E. N. E. de Luxembourg. Outre l'église paroissiale et un primicier, il y avoit un bel hermitage, bénéfice de collation royale. *Pop.* 826. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nitting, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Lorquin, près du Rouge-Eau, à 6 kil. (1 l. ½) de Sarrebourg, 6 m. (14 l.) de Nancy. *P.* 244. *Bur. de p.* de Sarrebourg.

Nitz, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Mayen, commune de Cüremberg, à 5 k. (1 l. ¼) de Mayen, 3 k. (¾ de l.) de Mont-Réal, 31 k. (7 l.) de Coblentz. *Pop.* comprise celle de Cüremberg, 277. *Bur. de poste* de Bonn.

Nitz, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton d'Aldenau, à 2 kil. (½ l.) S. O. de Virnebourg, 9 kil. (2 l. ¼) S. E. d'Aldenau, 39 kilom. (8 l. ¾) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* compr. celle de Drees.....

Nive, v. (*Forêts*), arrondiss. de Neufchâtel, canton de Sibret, à 8 k. (2 l.) N. O. de Fauvillers, 15 kilom. (3 l. ¼) S. O. de Bastogne, 5 myr. (11 l.) N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Cobraiville et de Vaux-lès-Rozières, 520. *Bur. de p.* de Bastogne.

Nive (la), rivière (*Basses-Pyr.*), arr. de Mauléon, canton de Saint-Jean-Pied-de-Port. Sa source, dans les Pyrénées, près de la montagne de Mendisahar, à 18 k. (4 l.) S. de St.-Jean-Pied-de-Port, coule au N., passe à St.-Jean-Pied-de-Port, reçoit la Lassaineco-Erreca, l'Aire, et, coulant au N. N. O., va se rendre dans l'Adour après avoir arrosé Bayonne.

Nivau, (*Charente-Inférieure*). *Voyez* St.-Pierre-de-Surgères.

Nivelle, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant de St.-Amand, sur la rive gauche de la Scarpe, à 13 k. (3 l.) de Valenciennes, 29 kilom. (6 l. ½) de Douay. *Pop.* 922. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Nivelle (la), rivière (*Basses-Pyrénées*). Sa source, dans la partie des Pyrénées espagnoles, frontière de l'arr. de Mauléon, près du village des Aldudes, coule au N., puis au N. O., passe à St.-Jean-de-Luz, où elle se jette dans la mer.

Nivelle ou Nivelles, ville (*Dyle*), ch.-l. d'arr. et de canton, au bord de la Thienne, à 8 k. (2 l.) O. de Génappe, 18 kil. (4 l.) S. E. d'Hall, 29 k. (6 l. ½) S. de Bruxelles, 30 myr. (67 l. ½) N. E. de Paris. Long. 21. 55. lat. 50. 35. Cette ville, qui étoit autrefois considérable, est très-ancienne. C'étoit la capitale du Brabant walon. Elle fut entourée de murailles en 1220. On y fit six portes. On y comptoit onze paroisses en 1228, six en 1586 et deux seulement

Digitized by Google

en 1721. Les anciennes guerres y ont causé la ruine d'un béguinage qui renfermoit plus de mille béguines. Il y avoit un monastère fondé en 645 par Idubergue, veuve de Pépin Landen, premier duc de Brabant, et maire du palais des rois d'Austrasie, qui fut métamorphosé long-temps après en un double chapitre de 42 nobles chanoinesses et de 30 chanoines, où il falloit faire preuve, pour y entrer, de quatre degrés de noblesse. On n'y admettoit que des filles de prince et de comte; elles avoient le droit de se marier parce qu'elles ne faisoient aucun vœu. C'est à 8 kil. (2 l.) de cette ville que se donna, le 11 août 1674, une bataille sanglante entre l'armée de France celle des Hollandais et de leurs alliés, sous Guillaume, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre. Sur 60,000 hommes qui composoient ces deux armées il y a en eut 14,000 de tués. Les Français firent un grand nombre de prisonniers, enlevèrent cent drapeaux et tous les équipages de l'ennemi. Le 13 messidor an 2 (2 juillet 1794) l'armée de Beaulieu fut vigoureusement repoussée, près de Nivelles, vers Gembloux, par les troupes de la république commandées par les généraux Olivier et Marceau. Par décret de la Convention nationale en date du 19 vendémiaire an 4 (11 octobre 1795), cette ville a été réunie à la France. On y remarque ce Jean de Nivelle, si souvent cité par le peuple, et qui n'est autre chose qu'un homme de fer au haut d'une tour, sonnant les heures avec un marteau qu'il tient à la main. L'industrie des habitans de cette ville consiste dans des fabriques de dentelles, une manufacture d'étoffes de laine et une de siamoise. Il y a treize moulins à eau, qui se trouvent tant au-dedans qu'au-dehors, de la ville, dont un servant à une fabrique d'huile, et un autre à papier. Nivelle renferme neuf brasseries et neuf genièvreries. On remarque dans l'un des faubourgs une maison de campagne nommée *Fonteneau*, décorée de fontaines et de bassins de la plus grande beauté. Il y a à Nivelle une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 6537. *B. de p. R. de p.*

Nivelles, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, canton de Glons, commune de Lixhe, à 15 kilom. (3 l. ½) de Liége, 8 k. (2 l.) de Glons. *P.* comp. celle de Lixhe, 480. *Bur. de poste* de Liége.

Nivelzée, village du ci-devant pays de Liége (*Ardennes*), arr. de Rocroy, canton de Givet, à 2 kilom. (½ l.) S. p. E. de Rommerée, 7 kil. (1 l. ¾) O. p. S. de Charlemont, 40 k. (9 l.) N. de Mézières. *Pop.* 80. *Bur. de poste* de Givet.

Nivernois (le). Cette province avoit titre de duché qui formoit un des gouvernemens généraux militaires de France. Elle est bornée au septentrion par l'Orléanois et l'Auxerrois; au levant par la province de Bourgogne; au midi par le Bourbonnois, et au couchant par le Berri. Sa situation par rapport au ciel est entre le 20 deg. 32 minutes, et le 21e degré 53 min. de longit.; entre le 46 deg. 38 min., et le 47 deg. 35 min. de lat. On lui donne 8 à 9 m. (18 à 20 l.) dans sa plus grande longueur, sur 7 à 8 m. (16 à 18 l.) dans sa largeur. Cette province est divisée en plusieurs petits pays; savoir, les Vaux ou vallées de Nevers, le Donziois, les vallées d'Yonne, le Morvant, le Bazois, le pays d'entre Loire et Allier, et les vallées de Montenoison. Nevers étoit la capitale de la province. Les principales rivières qui l'arrosent sont la Loire, l'Allier, l'Yonne. Ces trois rivières sont navigables. Les autres rivières de la ci-dev. province qui en arrosent les prairies, et y font aller plusieurs moulins, sont la Nièvre, l'Arrou, l'Alaine, la Quenne, l'Audarge, l'Yseure, la Cressonne, l'Acolin, l'Abon, la Besbre, l'Aculastre, l'Aubois, la Narcy, la Guerchy, la Noain, etc. Le Nivernois n'avoit qu'un évêché, celui de Nevers et un titre d'évêché, établi à Clamecy; c'est celui de *Bethléem*: la plus grande partie de cette province étoit du diocèse de Nevers; la partie septentrionale étoit de celui d'Auxerre, et celle qui est au-delà de l'Yonne étoit de celui d'Autun.

Quant au gouvernement militaire, la province de Nivernois avoit un gouverneur général, un lieutenant général, un lieutenant de roi, et plusieurs lieutenans des maréchaux de France. Elle renfermoit plusieurs gouvernemens particuliers. Le ban du Nivernois étoit partagé en deux corps, l'un étoit composé de la noblesse du bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier, qui élisoit son commandant et ses officiers; l'autre consistoit dans la noblesse du bailliage et comté de Nevers, qui nommoit aussi son commandant et ses officiers. Ces deux corps marchoient cependant toujours ensemble, et les commandans commandoient alternativement la compagnie, ayant chacun leur jour. Il y avoit à Nevers un prévôt provincial, dont la compagnie étoit composée d'un lieutenant, d'un assesseur et de dix-sept archers. Quant à l'administration civile, le Nivernois étoit tout entier dans le ressort du parlement de Paris; il avoit sa coutume particulière. Il y avoit dans cette province deux bailliages: la sénéchaussée et le présidial étoient établis à *Saint-Pierre-le-Moutier*; l'autre bailliage étoit à Nevers, dont le ressort étoit d'une grande étendue, et dont les appellations étoient immédiatement au parlement de Paris. On comptoit vingt-quatre châtellenies qui dépendoient du duché de Nevers et qui ressortissoient à ce bailliage: c'étoient Cufy, Châteauneuf-sur-Allier, Pougues, Carchery, Chaugne, la Marche, Saint-Saulge, Décize, Gannat, Charrain, Champuer, Cercy-la-Tour, Lucy, Moulins-en-Gilbert, Liernais, Saint-Brisson, Montruillon, Chatel-Censoy, Clamecy, Metz-le-Comte, Monceaux-le-Comte, Neufontaine, Châteauneuf au Val de Bargis, Champalemand, Montenoison. Outre ces châtellenies, il y avoit deux cent cinquante autres justices subalternes. Les châtellenies du Donziois étoient: Antrain, Estaiz, Dreve, Billy, Coroul-l'Orgueilleux, Saint-Sauveur en Puisaie et le Châtel de Cosne. Pour ce qui regardoit l'administration des finances, le Nivernois étoit pour la plus grande partie de la généralité de Moulins. Il y avoit deux élections qui en dépendoient; celle de Nevers et de Château-Chinon: celle de Clamecy étoit de la généralité d'Orléans, et celle de la Charité, de celle de Bourges. Le duc de Nevers avoit une chambre des comptes pour la conservation de son domaine, établie à Nevers. Elle étoit composée d'un président, de quatre maîtres des comptes, d'un procureur général, de deux secrétaires, d'un greffier et d'un huissier. Il y avoit aussi une justice particulière des eaux et forêts, et une maîtrise ducale. La première étoit pour les forêts du roi, et l'autre pour celles du duc de Nevers. Les revenus du roi dans le Nivernois consistoient dans les tailles, les gabelles, les aides, le domaine, la ferme du tabac,

Digitized

celle des bureaux de postes, la coupe et la vente des bois, la capitation, etc. Quant aux gabelles, les greniers à sel de Saint-Pierre-le-Moutier, de Décize, de Moulins-en-Gilbert, de Saint-Saulge, de Château-Chinon, de Nevers, de Luci et de Cencoings, étoient tous de vente volontaire. Le roi n'avoit point d'autre domaine que celui de la Tour carrée de Saint-Pierre-le-Moutier avec ses dépendances, et le droit de contrôle des exploits. Le Nivernois est assez fertile en vins, en grains et en fruits, à la réserve du Morvan, qui est un pays de montagnes stériles, et qui ne rapporte pas assez de grains pour nourrir ses habitans. D'un autre côté, cette province abonde en bois, en bons pâturages et en mines de fer, qui se trouvent dans la partie qu'on appelle les *Vaux* ou *vallée de Nevers*. Les mines de charbon de terre que l'on exploite à Tianges, à 8 kil. (2 l.) de la ville de Décize, sont d'un grand rapport. Le charbon que l'on en tire est extrêmement recherché par les taillandiers et les affineurs d'Orléans. Les morceaux en paroissent couverts d'une feuille d'or ou d'argent, qui au fourneau ne donne que du soufre. La minière de charbon de terre de Chamver, à 4 kil. (1 l.) de Décize, est très-abondante : elle fournit du charbon à toutes les forges du Nivernois. Dans les environs de la ville de Nevers est une mine de charbon de terre, clair, et ressemblant à du jayet. La ci-dev. province du Nivernois a aussi des carrières de marbre. On en voit une de marbre blanc, veiné de noir, avec des espèces de morceaux détachés qui paroissent incrustés, et font bel effet. Cette dernière est dans le ci-dev. Morvand à 2 k. (½ l.) de la Roche-Milay. On trouve dans la même carrière des pierres un peu raboteuses, parsemées de veines brillantes, à peu près comme les veines de l'antimoine. A 2 kil. (½ l.) de la ville de Décize, à quelque distance de la Loire, se trouve une carrière fort remarquable de plâtre blanc, veiné de couleur de rose. Au village de Chitry, sur le bord de la rivière d'Yonne, on rencontre une mine qui a donné autrefois de l'argent, à 13 k. (3 l.) même rivière à Saint-Didier, à 3 de Clamecy, où il y a un peu d'or. Les principales mines de fer du Nivernois sont celles de Champlemy, Beaugoderie, Poiseux, Ligny, de Contre, le bois de l'Abbesse, Venille, Beaulon, le bois Mousserin, Chasty, Saint-Eloy, le bois de Fourneau, la Jarosse, les bois d'Azy, Limou, la Garde près de Saint-Pierre-le-Moutier, Mezières, Villate, les bois de Donzy et des Pivotins, Careaut et Saint-Lazare. Les forges de cette province sont pour la plupart situées sur les bords de la rivière de Nièvre; les principales sont : la forge de Mée, celle de Dompierre et Beaumont-la-Ferrière; les deux forges et la fonderie, dépendantes de la terre de Sauvage, les fabriques d'ancres pour les vaisseaux de ligne et ceux des vaisseaux marchands; la forge de Gueriny; Prémery et son fourneau; ceux de Chaillant, la Belouse, Poiseux, Guerigny, Demeure; le fourneau de Chantemerle, celui du Sauvage; la forge de Gué-d'Heuillon; celle du pont Sainttours; la forge neuve. Sur la rivière de Loire, où se joint la Nièvre, sont les forges et le fourneau de Charbonnière. Dans la paroisse de Beaumont-la-Ferrière, élection de la Charité; il y a une fabrique d'acier, la fonderie de Thiant et autres. Sur les petites rivières de Lyxeure, d'Acolin, l'Aubois, Cramain, Paranches, Beuron, Tallevanne, l'Ecolâtre, Antrin, sont situées les forges d'Imphy; celle de Vallotte; la grosse forge de Briffaut, à 15 kil. (3 l.) de Décize; la forge neuve; celles de Perray; la grande forge de Corbelins et son fourneau; celles de Sauzay, de l'Épau, l'Eminence, de Vergers; le fourneau de Chandoux; les deux forges de St.-Vincent; les trois de Ravaux, et le fourneau du même nom. La carrière de Cône-sur-Loire, et celle du ci-dev. prieuré de Saint-Réverien, à 31 kil. (7 l.) de Nevers, fournissent un grès fort dur, qui sert à ce qu'on appelle l'*ouvrage du fourneau*, qui est la partie des fourneaux la plus exposée à l'activité du feu. L'argile qui sert à faire la faïence se trouve en grande quantité aux environs de la ville de Nevers, même jusques dans ses fossés. On compte beaucoup de manufactures de faïence qui fournissent les pays voisins. Une argile blanche qui est dans les terres de Poissons et de Sermoise, à 4 k. (1 l.) de Nevers, pourroit imiter parfaitement la poterie blanche, connue sous le nom de *terre d'Angleterre*. A 8 k. (2 l.) de Décize, proche un hameau appelé Montiers, sur le bord de la Loire, il y a une carrière de sablon blanc, qui fournit aux manufactures de Nevers une des matières du vernis de leur faïence. On rencontre sur le bord de l'Allier, à 4 k. (1 l.) de Saint-Pierre-le-Moutier, une carrière de sable d'une qualité bien supérieure, et qui sert au même usage : on le transporte à Paris et à Rouen pour les manufactures de faïence. Les carrières du Vernay et de Chalhui, à 4 k. (1 l.) de Nevers, fournissent des pierres très-solides, qui renferment une grande quantité de coquilles pétrifiées. Dans les environs de la ville de Nevers, on rencontre plusieurs pétrifications, telles que des oursins formés en cœur, des moules. Les bélemnites creuses abondent sur les bords de l'Allier, vers le chemin qui conduit à St.-Pierre-le-Moutier. Les coquillages fossiles, tels que les oursins, les boucardes et les peignes, abondent aussi au Val de Bargis, à 27 kilom. (6 l.) de Nevers.

Le ci-dev. Nivernois forme le dép. de la Nièvre. Quelques communes dépendent de celui de l'Yonne. Pour les productions, l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne le Nivernois, *voyez* ces deux départemens.

Nivières (les), v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Lorgues, comm. du Luc, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 20 k. (4 l. ½) de Draguignan. *Pop.* compr. celle du Luc et dépend., 3060. *Bur. de poste* du Luc.

Nivillac, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, cant. de la Roche-Bernard, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 38 k. (8 l. ½) de Vannes. *Pop.* 2345. *Bur. de poste* de la Roche-Bernard.

Nivillers, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, ch.-l. de cant., à 6 kil. (1 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Beauvais.

Nivione, v. (*Marengo*), arr. de Bobbio, à la gauche d'un ruisseau qui se jette dans la Staffora, à 38 k. (8 l. ½) O. de Bobbio. *Popul.* 361. *Bur. de poste* de Voguère.

Nivolet, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. d'Amberieux, comm. de l'Abergement-de-Vareille, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Rambert, 32 kil. (7 l.) de Belley. *Pop.* comprise celle de l'Abergement, 532. *Bur. de poste* de St.-Rambert.

Nivolon (le) *ou* le Rival, riv. (*Isère*), arr. de Saint-Marcelin, cant. de Tullins. Sa source, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de Tullins, coule au N. O., puis à l'O., et se rend

dans les Edoches, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de Viriville. *Voy.* les Edoches.

Nixeville, v. (*Meuse*), arr. de Verdun, cant. de Souilly, à 8 k. (2 l.) de Verdun, 39 k. (8 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 354. *Bur. de p.* de Verdun-sur-Meuse.

Nizan, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Boulogne, sur la Bernesse, à 18 kil. (4 l.) de St.-Gaudens, 8 myriam. (18 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 241. *Bur. de p.* de Boulogne.

Nizan (le), v. (*Gironde*), arr. et cant. de Bazas, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 5 m. (10 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* 705. *Bur. de p.* de Bazas.

Nizas, v. (*Gers*), arrond. de Lombez, cant. de Samatan, à 14 k. (3 l. ½) de l'Isle-Jourdain. *P.* 230. *Bur. de poste* de Lombez.

Nize, v. (*Hérault*). *Voyez* Notre-Dame-de-Nize.

Nize (la), riv. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. de Lunas. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) E. de Lunas, coule à l'O., et se rend dans le Graveson à Lunas.

Nize (la), rivière (*Lozère*), arr. et cant. de Mende. Sa source, au pied de la montagne de la Lozère, coule au N. N. O., puis à l'O., et se rend dans le Bremont à 4 kil. (1 l.) S. de Mende.

Nizelle, ci-dev. abbaye (*Dyle*), arr. et cant. de Nivelle, à 8 k. (2 l.) de cet endroit. *B. de p.* de Nivelle.

Nizeran (la), rivière (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Bois-d'Oingt. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) O. de Villefranche, coule à l'E., et se rend dans la Saone, à 3 kil. (¾ de l.) de Villefranche.

Nizerolles, v. (*Allier*), arr. de Gannat, cant. de Mayet, sur la Jolan, à 14 k. (3 l. ½) de Cusset, 6 m. (13 l.) de Moulins. *Pop.* 545. *B. de poste* de Cusset.

Nizonne (la), riv. (*Dordogne*), arr. et cant. de Nontron. Sa source, à 4 k. (1 l.) S. de cet endroit, coule à l'O. jusqu'à la Rochebeaucourt où elle passe, tourne au S. O., puis au S., et va se rendre dans la Dronne, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Riberac.

Nizors, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. et commune de Boulogne, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 19 k. (4 l. ½) de St.-Gaudens. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1213. *Pop.* compr. celle de Boulogne, 1420. *B. de poste* de Boulogne.

Nizy-aux-Marais, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Sissonne, à 32 k. (7 l. ½) de Laon. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Laon.

Nizza, ville (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, ch.-l. de cant., sur la rive gauche du Belbo, à 15 kil. (3 l. ½) N. O. d'Acqui. Long. 25. 59. lat. 44. 43. Cette petite ville du Montferrat, mal bâtie et pauvre est entourée de collines assez fertiles. *Populat.* 5000. *Bur. de poste* d'Asti.

Nizza (la), torrent (*Tanaro*). Il commence au S. E. et près de Castiglione, et se jette dans le Tanaro un peu au-dessous de Nizza, après un cours de 24 k. (5 l. ½).

Noailhac *ou* Nouillac, village (*Corrèze*), arr. de Brives, cant. de Meymac, à 11 k. (2 l. ½) de Brives, 24 k. (5 l. ½) de Tulle. *Pop.* 814. *Bur. de p.* de Brives.

Noailhat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Chateldon, près de la Dore, à 9 k. (2 l. ¼) de Thiers, 32 k. (7 l. ½) de Clermont. *Pop.* 270. *B. de p.* de Thiers.

Noaillac, v. (*Gironde*), arr. et cant. de la Réole, sur la Lissos, à 7 k. (1 l. ¾) de la Réole, 6 m. (13 l.) de Bordeaux. *Popul.* 416. *B. de poste* de la Réole.

Noaillac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Penne, à 8 k. (2 l.) de Villeneuve-d'Agen, 4 kil. (1 l.) de Penne. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Noaillan *ou* la Mothe-Noaillan, v. (*Gironde*), arrond. de Bazas, cant. de Prechac, à 13 kil. (3 l.) O. p. N. de Bazas, 4 myr. (10 l.) S. S. E. de Bordeaux, 13 k. (3 l.) S. O. de Langon. *Pop.* 2177. *Bur. de poste* de Blaye.

Noaille, v. (*Vienne*), arr. de Poitiers, cant. de Villedieu, près de la Miauson, à 8 k. (2 l.) S. E. de Poitiers, 27 k. (6 l.) N. O. de Lussac-les-Chateaux, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Vivonne. On y voyoit une abbaye commendataire de Bénédictins, érigée l'an 900 par Atton, abbé de St.-Hilaire de Poitiers. *Pop.* 730. *Bur. de poste* de Poitiers.

Noaille (la), v. (*Loire*). *Voy.* St.-Pierre-la-Noaille.

Noaille (la), v. (*Gironde*). *Voyez* St.-Hilaire.

Noaille (la). *Voyez* Nouaille (la).

Noailles, bourg (*Corrèze*), arr. et cant. de Brives, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 25 k. (5 l. ¾) de Tulle. Ce bourg étoit un duché-pairie qui fut érigé en 1663 en faveur d'Anne de Noailles, premier capitaine des gardes-du-corps du roi. Le château du maréchal de ce nom est bâti sur le sommet d'une haute montagne. *Pop.* 629. *Bur. de poste* de Brives.

Noailles, bourg (*Oise*), arr. de Beauvais, ch.-l. de cant., à 13 k. (3 l.) S. E. de Beauvais, 16 kil. (3 l. ¾) S. O. de Clermont. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* compr. celle de Longvillers, 568. *Bur. de poste* de Beauvais. *Rel. de poste aux chev.*

Noailles, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, cant. de Cordes, près de la Verre, à 14 kilom. (3 l. ½) de Gaillac, 5 m. (11 l. ½) de Castres. *Pop.* 283. *B. de p.* de Cordes.

Noailly, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Haon-le-Châtel, à 11 k. (2 l. ¾) de Roanne, 5 m. (10 l. ¾) de Feurs. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Roanne.

Noalhac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Conques, à 10 k. (2 l. ½) d'Albin, 30 k. (6 l. ½) de Rhodez. *P.* 641. *B. de p.* de Rhodez.

Noalhac, v. (*Lozère*), arr. de Marvejols, canton de Fournels, à 13 k. (3 l.) de St.-Chély, 4 myr. (10 l. ½) de Mende. *Pop.* 313. *B. de p.* de St.-Chély.

Noards, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de St.-Georges-du-Vièvre, à 15 k. (3 l. ½) de Pont-Audemer, 5 m. (11 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Lieurey.

Noarin, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Orthez, commune de Castelet, à 3 k. (¾ de l.) d'Orthez, 36 k. (8 l.) de Pau. *Pop.* compr. celle de Castelet, 502. *Bur. de poste* d'Orthez.

Noblesse. Sous la monarchie, on entendoit par ce terme, pris collectivement, toutes les personnes nobles, c'est-à-dire, celles qui, par le privilége de leur naissance, ou par la concession du Prince, étoient élevées au-dessus des roturiers. En France, on distinguoit quatre classes de nobles : la première comprenoit les princes du sang; la seconde, la haute noblesse, ou la noblesse titrée; la troisième, la noblesse ordinaire, et la quatrième, les anoblis. Les nobles et les ennoblis, sans distinction, étoient exempts du droit de

franc-fief, de logement de gens de guerre, de tailles et autres subsides et subventions, suites de la taille, excepté dans les ci-dev. Dauphiné, Provence, Languedoc et quelques autres provinces, où les tailles étoient réelles et suivoient la qualité des terres. Ils étoient affranchis de toute servitude personnelle, comme de banalité de four, de moulin et de corvées. Il y avoit aussi beaucoup de coutumes qui dans les successions leur accordoient certains privilèges. Les nobles pouvoient prendre la qualité d'*écuyer* ou de *chevalier*, selon que leur noblesse étoit plus ou moins qualifiée, et ils communiquoient les mêmes qualités et les privilèges qui y étoient attachés à leurs femmes, quoique roturières, et à leurs enfans et autres descendans mâles et femelles. Ils étoient seuls capables de prendre les titres de dignités des fiefs, tels que ceux de duc, comte, vicomte, marquis et baron. Ils étoient naturellement seuls capables de posséder des fiefs. Ils avoient droit de porter l'épée, et avoient seuls celui de porter des armoiries timbrées. Ils avoient la garde-noble de leurs enfans, et dans certaines coutumes leurs successions se partageoient noblement, même pour les biens roturiers. En cas de délit, les nobles étoient exempts d'être fustigés, et s'ils méritoient la mort, on les condamnoit à être décolés, à moins que ce ne fût pour trahison, larcin, parjure, ou pour avoir corrompu des témoins, parce que l'atrocité de ces crimes leur faisoit perdre le privilége de noblesse. Les nobles pouvoient assigner leurs débiteurs nobles au tribunal du point d'honneur, qui se tenoit chez le doyen des maréchaux de France. Ils n'étoient sujets, en aucun cas, ni pour quelque crime que ce puisse, à la juridiction des prévôts des maréchaux ni des juges présidiaux en dernier ressort. En matière criminelle, lorsque leur procès étoit pendant en la tournelle, ils pouvoient demander, en tout état de cause, d'être jugés, la grand'chambre assemblée, pourvu que les opinions ne fussent pas commencées. La noblesse se perdoit par des actes de dérogeance, comme par le commerce en détail, l'exercice des arts mécaniques, excepté celui de la verrerie, par l'exploitation des fermes d'autrui, l'exercice de certaines charges dont les fonctions avoient quelque chose de *vil* et d'*abject*, comme de *sergent*, etc. La femme noble de son chef qui épousoit un roturier, rentroit dans son droit de noblesse après la mort de son mari.

En France toute noblesse n'étoit pas héréditaire; il y avoit des offices qui ne donnoient qu'une noblesse personnelle, c'est-à-dire les droits de la noblesse à celui qui les possédoit et pendant qu'il les possédoit seulement; d'autres qui donnoient commencement à la noblesse pour les descendans; mais il falloit que le père et l'aïeul eussent rempli un de ces offices pour donner la noblesse au petit-fils, sans qu'il eût été pourvu d'un office semblable; enfin il y avoit des offices qui transmettoient la noblesse au premier degré en la personne des enfans, c'étoit lorsque leur père étoit mort revêtu d'un office qui ennoblissoit ou qu'il avoit servi pendant le temps prescrit par les règlemens. Le nombre des charges qui donnoient la noblesse passoit quatre mille. En voici l'énumération: 80 charges de maîtres des requêtes; 1000 environ dans les parlemens; 900 dans les chambres des comptes et les cours des aides; 70 dans le grand conseil; 30 à la cour des monnoies; 20 au conseil provincial d'Artois; 80 au châtelet de Paris; 740 dans les bureaux des finances; 50 de grands baillis, sénéchaux, gouverneurs, et lieutenans-généraux d'épée; 900 charges de secrétaires du roi. Il y avoit en outre les offices en commission au parlement de Nancy, et au conseil souverain d'Alsace; plusieurs charges tenant en second ordre au conseil et à la chancellerie, celles aux tribunaux de la table de marbre et quelques autres, montant ensemble à plus de 200. C'étoient les offices les moins honorifiques, et les moins utiles qui multiplioient le plus les ennoblissemens, parce qu'on cherchoit communément à s'en défaire aussitôt qu'on les avoit possédés le temps nécessaire pour en transmettre les droits à ses enfans. Cette source continuelle de nouveaux nobles nuisoit au commerce, en présentant des prérogatives à la vanité, et surchargeoit les contribuables en augmentant le nombre des privilégiés. Le roi seul avoit le droit d'ennoblir, il l'exerçoit ou en conférant la qualité de chevalier, ou par des lettres, ou par des provisions de certains offices, comme ceux de conseiller au parlement, de secrétaire du roi. Les premières lettres d'ennoblissement datent de 1270: elles furent accordées par Philippe le Hardi à Raoul l'orfèvre. C'étoit rétablir les choses dans leur premier état; il y avoit égalité de condition entre les citoyens de la France sous les premières races. Cette égalité, conservée tant que les rois carlovingiens furent absolus, n'avoit été troublée que par la révolte et la violence de ceux qui avoient usurpé les seigneuries. Il ne faut pas croire que ce fut par respect pour les droits des Français que Philippe le Hardi et ses successeurs firent des ennoblissemens. Les croisades avoient épuisé leur trésor; il leur falloit de l'argent: ils vendirent aux plus riches ce qui appartenoit à tous.

Nobre (la), v. (*Cantal*), arr. de Mauriac, canton de Champs, à 30 k. (6 l. ½) de Mauriac, 5 m. (12 l. ¼) d'Aurillac. *Pop.* 1657. *B. de p.* de Bort, dép. de la Corrèze.

Nobresart, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. N. d'Habay-la-Neuve, 8 k. (2 l.) N. O. d'Arlon, 34 k. (7 l. ¾) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* 314. *Bur. de poste* d'Arlon.

Nobresart (Petit), v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Osperen, comm. de Colbach, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arlon, 34 k. (7 l. ¾) de Diekirch. *Pop.* comp. celle de Colbach, 272. *Bur. de poste* d'Arlon.

Nocario, bourg (*Golo*), arr. de Corté, canton d'Orezza, à 19 kil. (4 l. ½) de Corté, 39 k. (8 l. ½) de Bastia. *Pop.* 461.

Nocé, village (*Orne*), arr. de Mortagne, chef-l. de cant., à 8 k. (2 l.) E. de Bellesme, 4 m. (10 l.) E. d'Alençon, 8 k. (2 l.) S. O. de Regmalard. *Pop.* 1147. *Bur. de poste* de Regmalard.

Nocera, v. (*Golo*), arrond. de Corté, à 11 k. (2 l. ¾) de ce cant., 6 m. (14 l.) de Bastia. *Pop.* 343.

Nocher, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, canton de Wiltz, comm. de Cœsdorff, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. d'Esch-sur-Sure, 4 k. (1 l.) E. S. E. de Wiltz, 40 kilom. (9 l.) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* .. *Bur. de poste* de Bastogne.

Nochèze, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Paray-le-Monial, à 8 k. (2 l.) de Charolles, 5 m. (11 l. ½) de Mâcon. *Popul.* 197. *B. de p.* de Paray-le-Monial.

Nockenthal, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Birckenfeld près de

la Sœsbach, ruiss., à 10 k. (2 l. ½) N. N. E. de Birckenfeld, 5 kilom. (1 l. ¼) O. d'Oberstein, 43 kilom. (9 l. ¾) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 53. *Bur. de poste* de Trèves.

Nocle (la), v. (*Nièvre*). *Voyez* Lanocle.

Nocq, v. (*Allier*), arrond. de Mont-Luçon, cant. d'Huriel, sur la Meuselle, à 13 k. (3 l.) de Mont-Luçon, 7 m. (15 l. ½) de Moulins. *P.* 441. *Bur. de p.* de Mont-Luçon.

Nocquets (les), h. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, comm. de Jambville, à 6 k. (1 l. ½) de Meulan, 9 k. (2 l. ½) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Jambville, 391. *B. de p.* de Meulan.

Nod-sur-Seine *ou* Nod-Moulin, v. (*Côte-d'Or*), arr. et canton de Chatillon-sur-Seine, comm. d'Aisey, à 9 k. (2 l. ¼) de Chatillon-sur-Seine, 6 m. (13 l. ¾) de Dijon. On y voit un fourneau. *P.* 260. *B. de poste* de Chatillon-sur-Seine.

Nodenau (le), riv. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Zell, à 13 k. (3 l.) duquel elle prend sa source, coule à l'O. et va se rendre dans la Zeller-Bruhlbach, après 9 k. (2 l. ¼) de cours.

Nodrenoz, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, comm. d'Emines, à 13 k. (3 l.) de Tirlemont, 4 m. (10 l.) de Nivelle. *Pop.* compr. celle d'Emines, 222. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Noduwez, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Jauche, 8 k. (2 l.) O. p. S. de Landen, 4 m. (10 l. ½) E. S. E. de Bruxelles. Le territoire est varié, il produit des grains, peu de bois; il y a une brasserie. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 646. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Nods, v. (*Doubs*), arrond. de Baume, cant. de Vercel, à 14 kil. (3 l. ¼) E. d'Ornans, 29 k. (6 l. ½) S. E. de Besançon, 22 k. (5 l.) N. de Pontarlier. *Pop.* 470. *Bur. de poste* d'Ornans.

Nods, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Bienne, à 7 k. (1 l. ½) N. de Neuveville, 34. k. (7 l. ¾) S. O. de Délemont, 25 k. (5 l. ⅓) S. de Ste.-Ursanne. Ce village a été totalement consumé par le feu du ciel, le 6 fructidor de l'an 6 (24 août 1798). *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Bienne.

Noé, bourg (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Carbonne, à 8 k. (2 l.) de Rieux, 31 kilom. (7 l.) S. S. O. de Toulouse, 11 k. (2 l. ¼) S. de Muret, 4 k. (1 l.) N. O. de St.-Sulpice-de-Lezat. *Pop.* 596. *Bur. de poste.*

Noé, v. (*Yonne*), arr. et cant. de Sens, près de la Vanne, à 8 k. (2 l.) de Sens, 43 kilom. (9 l. ¾) d'Auxerre. *P.* 372. *B. de p.* de Sens.

Noé (la) v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de St.-Georges-de-Vièvre, à 9 k. (2 l. ¼) de Pont-Audemer, 5 m. (12 l.) d'Evreux. *P.* 333. *B. de p.* de Pont-Audemer.

Noé (la), v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumésnil, comm. de la Barre, à 18 k. (4 l.) de Bernay, 37 k. (8 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 305. *Bur. de poste* de Conches.

Noé, île (*Gers*). *Voyez* Isle-de-Noé.

Noé (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. de Mondreville, à 15 k. (3 l.) de Mantes, 14 k. (3 l. ¼) d'Houdan. *Pop.* comp. celle de Mondreville, 209. *Bur. de poste* de Mantes.

Noé-du-Bois (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Pacy-sur-Eure, comm. de Fains, à 1 k. (¼ de l.) de Pacy-sur-Eure, 14 k. (3 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Fains, 257. *B. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Noé-Juive (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de Charnelles, à 4 kil. (1 l.) de Verneuil. *Pop.* compr. celle de Charnelles, 220. *B. de p.* de Verneuil.

Noé-Moussard (la), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Verneuil, comm. de Charnelles, à 3 k. (¾ de l.) de Verneuil, 34 k. (7 l. ½) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Charnelles, 220. *Bur. de poste* de Verneuil.

Noé, v. (*Aube*), arr. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoyes, à 14 k. (3 l. ½) de Bar, 42 k. (9 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 425. *Bur. de poste* de Bar-sur-Seine.

Noefort, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, comm. de St.-Pathus, à 7 kil. (1 l. ¾) de Dammartin, 13 k. (3 l.) de Meaux. compr. celle de St.-Pathus, 269. *B. de p.* de Dammartin.

Noeillan, v. (*Gers*), arr. de Mirande, cant. de Masseube, à 11 k. (2 l. ½) de Mirande, 19 k. (4 l. ¼) d'Auch. *P.* 50. *B. de p.* de Mirande.

Noel (la), riv. (*Allier*), arrond. de Mont-Luçon, cant. d'Hérisson, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, coule au N. et se rend dans l'Aumonce, à 1 k. (¼ de l.) E. d'Hérisson.

Noelcerneux, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Russey, à 27 k. (6 l.) de St.-Hippolyte, 5 m. (11 l. ½) de Besançon. *P.* 183. *Bur. de poste* de Morteau.

Noel-St.-Martin *ou* Rouanne, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Pont-Ste.-Maxence, à 14 k. (3 l. ¼) de Crespy, 4 myr. (10 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 672. *Bur. de poste* de Verberie.

Noel-St.-Remy *ou* Roberval, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Pont-Ste.-Maxence, à 14 k. (3 l. ¼) de Crespy, 4 m. (10 l. ½) de Beauvais. *P.* 79. *Bur. de p.* de Verberie.

Noell, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Céret, cant. d'Arles, comm. de Mont-Bolo, à 4 k. (1 l.) d'Arles, 8 k. (2 l.) de Céret. *Pop.* compr. celle de Mont-Bolo, 299. *Bur. de poste* d'Arles.

Nollet, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Ségré, cant. de Pouancé, sur la Nimphe, à 16 k. (3 l. ⅔) de Ségré, 4 m. (10 l. ½) d'Angers. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Ségré.

Noellière, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de la Ferté-Vidame, comm. de Lamblore, à 14 k. (3 l. ¼) de Brézolles, 36 k. (8 l.) de Dreux. *Pop.* compr. celle de Lamblore, 314. *Bur. de poste* de Brézolles.

Noenchoff, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Spire, cant. de Durkheim, comm. de Friedelsheim, à 6 kilom. (1 l. ½) de Durkheim, 11 k. (2 l. ¾) de Frankenthal, 6 m. (13 l. ½) de Mayence. *Pop.* compr. celle de Friedelsheim, 429.

Noers, v. (*Moselle*), arr., cant. et comm. de Longuyon, à 2 k. (½ l.) S. de cette ville, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Longwi. *Pop.* compr. celle de Longuyon et dép., 1789. *Bur. de poste* de Longuyon.

Noertzingem, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bettembourg, comm. d'Esch-sur-l'Alzette, à 8 k. (2 l.) E. de Soleuvre, 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. d'Esch-sur-l'Alzette, 14 k. (3 l. ½) S. S. O. de Strasbourg. *P.* 36. *B. de p.* de Luxembourg.

Noës (les), (*Aube*). *Voyez* Lesnoës.

Noes (les) *ou* les Forges, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Haon-le-Chatel, à 16 k. (3 l. ¾) de Roanne, 4 m. (10 l.) de Feurs. *Pop.* 320. *B. de p.* de Roanne.

Noeux, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de Saint.-Pol, cant. d'Auxy à 39 k. (8 l. ¾) de Montreuil, 43 k.

Digitized

45 k. (9 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 407. *Bur. de poste* d'Auxy.

Noeux-lès-Béthune, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. d'Houdain, près de la Louenne, à 5 k. (1 l. ¼) de Béthune, 23 k. (5 l. ¼) d'Arras. *P.* 671. *B. dep.* de Béthune.

Noevel, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 11 k. (2 l. ¾) O. N. O. de cet endroit, 13 k. (3 l.) S. p. O. de Dudeldolf, 10 k. (2 l. ¼) N. E. de Trèves. *Pop.* 75.

Nogarede, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, cant. de Montesquieu-de-Volvestre, comm. de Massabrac, à 14 k. (3 l. ¼) de Rieux, 4 myr. (10 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* comp. celle de Massabrac, 210. *Bur. de poste* de Rieux.

Nogaret, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Rével, à 7 k. (1 l. ⅔) de cette ville, 41 k. (9 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 239. *Bur. de poste* de Rével.

Nogaret, v. (*Lozère*). *Voyez* St.-Pierre-de-Nogaret.

Nogaro, ville (*Gers*), arr. de Condom, ch.-l. de canton, sur le Nidou, à 15 kilom. (3 l. ¼) S. O. d'Eauze, 21 k. (4 l. ¾) E. d'Aire, 5 m. (11 l. ¾) O. N. O. d'Auch, 71 m. (161 l.) S. S. O. de Paris. Cette petite ville étoit capitale du ci-devant Armagnac; c'est une des cinq villes qui furent données au duc de Bouillon en échange de la principauté de Sédan. Outre l'église paroissiale, qui étoit collégiale, il y avoit un couvent de Capucins. Cette ville est célèbre par deux conciles qui s'y tinrent en 1290 et 1315. On trouve aux environs des mines de houille. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1340. *Bur. de poste.*

Nogent-l'Abbesse, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Beine, à 8 k. (2 l.) de Reims, 37 k. (8 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de Reims.

Nogent (Petit), hameau (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Mormant, comm. d'Yebles, à 1 k. (¼ de l.) de Guignes. *Pop.* compr. celle d'Yebles, 407. *Bur. de poste* de Guignes.

Nogent, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. et commune de l'Isle-Adam, à 5 k. (1 l. ¼) de Beaumont-sur-Oise, 11 k. (2 l. ¾) de Pontoise. *P.* comp. celle de l'Isle-Adam, 1309. *B. de p.* de Beaumont-sur-Oise.

Nogent-de-Phaye, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. sud de Chartres, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *P.* 720. *Bur. de poste* de Chartres.

Nogent-en-Othe, v. (*Aube*), arr. de Troyes, canton d'Aix-en-Othe, à 14 kil. (3 l. ¼) d'Ervy, 27 k. (6 l.) de Troyes. *Pop.* 223. *Bur. de poste* d'Estissac.

Nogent-Haute-Marne, ville (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, ch.-l. de cant., sur une côte près de la Treire, à 18 kil. (4 l.) N. de Langres, 18 k. (4 l.) S. E. de Chaumont, 27 k. (6 l.) S. O. de Bourmont. Il y a des fabriques considérables de coutellerie et d'aiguilles. *P.* 1821. *B. de p.* de Chaumont.

Nogent-l'Artault, v. (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, canton de Charly, sur la Marne, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Château-Thierry, 7 m. (15 l. ¼) de Laon. Il y avoit une abbaye de religieuses de l'Ordre de saint Benoit, fondée par la reine Blanche, mère de saint Louis. C'étoit en dernier lieu des religieuses de l'Ordre de sainte Claire qui habitoient ce monastère. *Pop.* 1064. *Bur. de poste* de Charly.

Nogent-le-Bas, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton et comm. de Nogent-Haute-Marne, à 18 k. (4 l.) de Chaumont, 1 kil. (¼ de l.) de Nogent-Haute-Marne. *Pop.* comp. celle de Nogent-Haute-Marne, 1821. *B. dep.* de Chaumont.

Nogent-le-Bernard, b. (*Sarthe*), arr. de Mamers, canton de Bonnetable, à 4 kil. (1 l.) S. E. de St.-Cosme, 13 kil. (3 l.) N. O. de la Ferté-Bernard, 6 k. (1 l. ¼) N. E. de Bonnetable. Il y a une manufacture de toiles. *Pop.* 2332. *Bur. de p.* de Bonnetable.

Nogent-le-Rotrou, ville (*Eure-et-Loir*), ch.-l. d'arr. et de canton, sur l'Huisne, à 6 m. (13 l.) E. S. E. d'Alençon, 7 m. (15 l.) N. E. du Mans, 5 m. (11 l. ¼) O. S. O. de Chartres, 14 myr. (32 l.) S. O. de Paris. Long. 18. 22. lat. 48. 20. Outre l'église collégiale et trois paroisses, on y voyoit un couvent de Capucins, un prieuré de Bénédictines, une communauté d'Ursulines; il y a un hôtel-dieu. On fabrique dans cette ville des étamines, serges d'Agen, droguets blancs, chenillées, grosse draperie à l'usage de la campagne, et quelques toiles ou treillis, dont l'usage le plus ordinaire est pour faire des sacs, des guêtres, etc. On y fait commerce de chanvre, charbon et foin: il y a une filature de coton et bonneterie. Il s'y fabrique des cuirs tannés. C'est la patrie de Remi *Belleau*, poëte français, mort en 1577. Ronsard l'appeloit le *peintre de la nature.*

Cette commune a une sous-préfecture, un tribunal de 1re instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 6900. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Nogent-le-Sec, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, à 22 k. (5 l.) de Verneuil, 14 k. (3 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Conches.

Nogent-lès-Montbard, village (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Montbard, sur la Brenne, à 13 k. (3 l.) de Semur, 6 m. (13 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 231. *Bur. de poste* de Montbard.

Nogent-les-Vierges, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Creil, sur la Bresche, à 11 k. (2 l. ⅔) de Senlis, 32 k. (7 l. ¼) de Beauvais. *P.* 435. *B. de poste* de Creil-sur-Oise.

Nogent-Roulebois *ou* le Roi, ville (*Eure-et-Loir*) arr. de Dreux, ch.-l. de cant., sur l'Eure, à 15 kil. (3 l. ½) S. E. de Dreux, 22 kil. (5 l.) N. de Chartres, 10 k. (2 l. ½) O. N. O. d'Epernon. Cette ville dépendoit du ci-devant pays Chartrain, dans la ci-devant province de l'Orléanois. Le château et la terre de Nogent avoient le titre de comté. C'est-là que mourut Philippe de Valois en 1350, et que la rivière d'Eure commence à porter bateau. Il en est qui prétendent qu'elle ne portoit le nom de Nogent-le-Roi, que parce qu'Isabelle de Blois l'avoit donnée à Philippe Auguste. Il y avoit de l'autre côté de la rivière d'Eure, l'abbaye de Colombs *ou* Coulons, fondée en 1028. Dans le chœur de son église on lisoit l'épitaphe de Jacques de Brezé, comte de Maulevrier, et seigneur de Nogent-le-Roi, mort en 1494, et celle de Charlotte de France, son épouse, morte en 1477, et fille naturelle du roi Charles VII, et d'Agnès Sorel. Son mari l'ayant surprise en faute, lui passa son épée au travers du corps. Pour le punir, le roi lui ôta le comté de Maulevrier, et le priva de la terre de Nogent-le-Roi; mais il fut rendu aux enfans. *P.* 1215. *Bur. de poste.*

Nogent-sous-Coucy, (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Coucy-le-Château, à 13 k. (3 l.) de Soissons. Il y avoit une abbaye commendataire de Bénédictins de la Congrégation de

Digitized

saint Maur, fondée dans le 11e siècle par Alberic, seigneur de Coucy. *P... Bur. de poste* de Coucy.

Nogent-sur-Aube, v. (*Aube*), arr. d'Arcis-sur-Aube, canton de Ramerup, près de l'Aube, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arcis, 28 k. (6 l. ¼) de Troyes. *Pop.* 657. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Nogent-sur-Eure, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, à 2 k. (½ l.) de l'Eure, 10 k. (2 l. ½) de Chartres. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Chartres.

Nogent-sur-Loir, v. (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de Château-du-Loir, près du Loir, à 3 kilom. (¾ de l.) S. S. O. de Château-du-Loir, 40 k. (9 l.) S. p. E. du Mans. 34 k. (7 l. ¾) E. de la Flèche. *Pop.* 496. *B. de p.* de Château-du-Loir.

Nogent-sur-Marne, bourg (*Seine*), arr. de Sceaux, canton de Charenton, sur la côte, près de la Marne, à 14 k. (3 l. ¼) de Sceaux, 9 k. (2 l. ½) de Paris. Bâti sur une hauteur, Nogent jouit de la plus belle vue. Il paroît que ce lieu a été beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. Chilpéric, roi de France, y eut un palais où se sont tenus plusieurs parlemens sous les rois de la première race : nombre de grands seigneurs au 14e siècle y avoient leurs hôtels ; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un bourg. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1198. *Bur. de poste* de Paris.

Nogent-sur-Seine, ville (*Aube*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur la Seine, à 40 kil. (9 l.) E. de Montereau, 5 m. (11 l.) N. O. de Troyes, 38 k. (4 l.) E. S. E. de Provins, 11 myr. (24 l.) S. E. de Paris. Long. 21. 5. lat. 48. 25. Cette ville, de la ci-dev. Champagne, est intéressante par son pont de pierre qui n'a qu'une seule arche. A quelque distance au dessus du pont, la rivière a une décharge qui forme une très-belle nappe d'eau, qui rentre un peu plus bas dans son premier lit. Les Célestins de Paris avoient reconstruit dans cet endroit le canal qui sert à la navigation ; ils étoient propriétaires du pertuis et des moulins. Cette ville étoit le siége d'un bailliage royal, d'un grenier à sel, d'une gruerie, la résidence d'une maréchaussée, et d'un bureau pour les traites foraines. L'église paroissiale est remarquable par la hauteur de sa tour. Il y avoit un couvent de Capucins, un monastère des filles de la Croix, et un collége. L'hôtel-dieu étoit administré par des sœurs de la congrégation de Nevers. On y a construit des casernes pour la cavalerie, à cause de l'abondance des fourrages que l'on y trouve. Il se fabrique à Nogent des bas de coton, toiles de fil et de coton. Les prairies forment son principal revenu et ses richesses ; le foin descend par la Seine à Paris. Auprès de cette ville étoit le Paraclet, fondé par Abailard, où ses disciples lui firent un oratoire dans lequel par la suite reposèrent ses cendres ainsi que celles d'Héloïse. Ce monastère n'offre plus aujourd'hui que des ruines. Nogent a vu naître Modeste *Vinot*, oratorien, littérateur et traducteur ; mort en 1731. On a de lui : *Dénomination d'une thèse de théologie* soutenue à Tours le 10 mai 1717.

La ville de Nogent a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3110. *Bur. de poste. Rel. de poste aux ch.*

Nogent-sur-Vernisson, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Châtillon-sur-Loing, à 13 k. (3 l.) S. de Montargis, 6 m. (14 l.) E. d'Orléans, 8 k. (2 l.) N. O. de Châtillon-sur-Loing, 13 m. (29 l.) S. S. E. de Paris. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 618. *Bureau de poste. Relais de poste aux chevaux.*

Nogentel, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Château-Thierry, à 3 kilom. (¾ de l.) de cette ville, 6 m. (14 l. ¼) de Laon. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Château-Thierry.

Noglaincourt, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, canton de Dompaire, comm. de la Viéville, à 2 kil. (½ l.) de Dompaire. *Pop.* comprise celle de la Viéville, 302. *Bur. de p.* de Mirecourt.

Nogna, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Conliége, à 9 k. (2 l. ½) de Lons-le-Saunier. *P.* 342. *Bur. de poste* de Lons-le-Saunier.

Nogue (la), rivière (*Sarthe*), arr. de St.-Calais, cant. de Bouloire. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) N. O. de St.-Calais, coule au N. O. et se réunit à la Tortue, à 19 k. (4 l. ¼) N. O. de St.-Calais.

Noguères, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, à 20 k. (4 l. ½) d'Orthez et de Pau. *P.* 166. *Bur. de poste* d'Orthez.

Noh-Bolenbach, v. (*Sarre*). *Voyez* Bollenbach.

Noham, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, cant. de Baugy, près de la Tripande, à 13 k. (3 l.) de Bourges. *Pop.* 154. *Bur. de p.* de Bourges.

Nohan, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton de Monthermé, comm. des Hautes-Rivières, à 18 k. (4 l.) de Mézières, 7 k. (1 l. ¼) de Monthermé. *Pop.* comprise celle des Hautes-Rivières et dép., 935. *Bur. de poste* de Mézières.

Nohan, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, cant. de Graçay, à 16 kil. (3 l. ⅔) de Vierzon, 39 k. (8 l. ⅔) de Bourges. On voit au milieu d'un champ voisin une pierre de 3 mèt. (9 pieds) de haut et encore plus longue, ayant 5 mèt. ½ (16 pieds) de long dans son plus grand côté. Les gens du pays, qui prétendent que ces pierres soient d'anciens tombeaux des Romains, les appellent *pierres folles*. *Pop.* 676. *Bur. de poste* de Vatan, dép. de l'Indre.

Nohanent, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. nord de Clermont-Ferrand, sur Lachau, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Pop.* 1101. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

Nohant, v. (*Indre*), arr. et cant. de la Châtre, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 30 k. (6 l. ¾) de Châteauroux. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de la Châtre.

Nohedas, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. et cant. de Prades, près de la Vail, à 9 kil. (2 l. ¼) de Prades, 5 m. (11 l.) de Perpignan. *P.* 295. *Bur. de poste* de Prades.

Nohfelden, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Baumholder, sur la Nahé, ruisseau, à 11 kilom. (2 l. ¾) O. p. S. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) S. de Birckenfeld, 41 k. (9 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 260. *B. de p.* de Trèves.

Nohen, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton de Baumholder, à 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) E. de Birckenfeld, 4 m. (10 l.) E. S. E. de Trèves. *P.* 216. *Bur. de poste* de Trèves.

Nohic, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Grizolles, à 31 k. (7 l.) de Castel-Sarrasin, 32 k. (7 l. ¼) de Toulouse. *Pop.* 278. *B. de p.* de Grizolles.

Nohn, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, canton de Launsdorff, près de la Sarre, à 24 kil. (5 l. ½) de Sarre-Libre, 5 m. (11 l. ½) de Metz, 15 kilom. (3 l. ½) N. E. de Sierck. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Thionville.

Digitized by Google

Nohn, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Boun, cant. d'Aldenau, à 9 kil. (2 l. ¼) S. O. de cet endroit, 14 k. (3 l. ½) O. de Virnebourg, 5 myr. (11 l.) O. p. N. de Coblentz. *P.* 304. *Bur. de poste* de Bonn.

Nohrbach, v. (*Bas-Rhin*). *Voy.* Rohrbach.

Nohweiler, cense, (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton de Wadern, comm. de Grettenich, à 4 k. (1 l.) de Wadern, 7 k. (1 l. ¾) de Tholey, 33 k. (7 l. ½) de Trèves. *P.* compr. celle de Grettenich, 150.

Noic, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Leguevin, comm. de Ste.-Livrade, à 6 kilom. (1 l. ½) de l'Isle-Jourdain, 20 k. (4 l. ½) de Grenade, 30 k. (6 l. ½) de Toulouse. *Pop.* compr. celle de Ste.-Livrade, 350. *Bur. de poste* de l'Isle-Jourdain, dép. du Gers.

Noidans-le-Ferroux, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, à 15 k. (3 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 667. *Bur. de poste* de Vésoul.

Noidans-lès-Vésoul, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Vésoul, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *Pop.* 689. *Bur. de poste* de Vésoul.

Noidant, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Précy-sous-Thil, à 18 k. (4 l.) de Semur, 5 myr. (10 l. ⅔) de Dijon. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de la Maison-Neuve.

Noidant-Chatenoy, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 7 kilom. (1 l. ¾) de cette ville, 40 k. (9 l.) de Chaumont. *P.* 240. *B. de p.* de Langres.

Noilhan, v. (*Gers*), arr. de Lombez, cant. de Samatan, à 14 k. (3 l. ½) de l'Isle-Jourdain, 31 k. (7 l.) d'Auch. *Popul.* 616. *Bur. de poste* de Lombez.

Noillette (la), v. (*Dordogne*), arr. d'Exideuil, cant. d'Hautefort, sur la Bause, à 13 k. (3 l.) d'Exideuil, 36 k. (8 l.) de Périgueux. *Pop.* 342. *Bur. de poste* d'Exideuil.

Noiné, v. (*Deux-Sèvres*). *Voy.* St.-Georges de Noiné.

Nointel, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, à 4 k. (1 l.) de Clermont, 30 k. (6 l. ½) de Beauvais. On y voit un beau château bâti en briques, avec un beau parc; il a appartenu à la maison de Bechamel et a été vendu à M. le duc de Bourbon peu d'années avant la révolution. *P.* 680. *B. de poste* de Clermont-Oise.

Nointel, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de l'Isle-Adam, près de la forêt de Carnelle, à 16 k. (3 l. ½) de Pontoise, 39 k. (8 l. ½) de Versailles. Le château de Nointel avoit plus de 100 arpens d'étendue; le réservoir fournit de l'eau à plus de vingt fontaines. *Pop.* 210. *B. de p.* de Beaumont-sur-Oise.

Nointot, v. (*Seine-Inf.*), arr. du Havre, cant. de Bolbec, à 19 k. (4 l. ¼) de Caudebec, 5 m. (10 l. ¾) de Rouen. *P.* 876. *B. de p.* de Bolbec.

Noir, mont, sommité des Alpes pennines, entre le dép. de la Doire et le Vallais, au N. E. près du Velan; hauteur 3130 mèt. (1609 t.).

Noir (Petit), v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Chemin, près du Doubs, à 21 k. (4 l. ¼) de Dole, 33 k. (7 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 910. *Bur. de poste* de Dole.

Noir-Hart, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Génappe, comm. de Bousval, à 7 k. (1 l. ¾) de Génappe, 15 k. (3 l. ½) de Nivelle. *Pop.* compr. celle de Bousval, 734. *Bur. de poste* de Génappe.

Noirchain, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Pâturages, à 6 k. (1 l. ½) E. de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Bavay, 6 k. (1 l. ½) S. de Mons. Il y a des mines de houille qu'on exploite. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Mons.

Noircourt, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Montcornet, sur le Hurtaut, à 36 k. (8 l.) de Laon. *Pop.* 415. *B. de p.* de Montcornet.

Noire-Bouze, forêt (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villers-Sexel, au bord de l'Oignon, à 19 k. (4 l. ¼) S. p. O. de Lure, 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Vésoul; elle a 2917 mèt. (1500 toises) de long sur 1945 à 2334 mèt. (1000 à 1200 t.) de large.

Noire-Eau (la), riv. (*Ardennes*), arr. de Rocroy, cant. de Philippeville. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) E. p. N. de Maubert-Fontaine, coule à l'O., puis au S., et se rend dans la Rièze, à 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Maubert-Fontaine.

Noire-Fontaine, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte, cant. de Pont-de-Roide, sur le Doubs, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de St-Hippolyte, 5 m. (13 l.) de Besançon. *Pop.* 96. *B. de poste* de Saint.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Noire-Table, v. (*Loire*), arr. de Montbrison, ch.-l. de cant., à 33 k. (7 l. ½) N. O. de Montbrison, 8 m. (18 l. ½) O. de Lyon. 18 k. (4 l.) E. de Thiers. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1510. *Bur. de poste.*

Noireau (le), rivière (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 10 k. (2 l. ½) duquel il prend sa source, coule au N., se réunit à la rivière de Bermchet, et va se rendre dans la rivière de l'Homme, après 5 kilom. (1 l. ¼) de cours.

Noireau (*Calvados*). *Voyez* Condé-sur-Noireau.

Noirmont, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Froissy, à 10 k. (2 l. ½) de Breteuil, 15 k. (3 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 198. *B. de p.* de Breteuil. *Rel. de poste aux chev.*

Noirepinay, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, comm. de Lesthuins, à 13 k. (3 l.) d'Angerville, 29 k. (6 l. ½) de Chartres. *Pop.* compr. celle de Lesthuins, 261. *Bur. de poste* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Noiret, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. et comm. de St.-Michel, à 11 kilom. (2 l. ¾) de St.-Jean-de-Maurienne. *P.* compr. celle de St.-Michel, 1222. *B. de p.* de St.-Jean-de-Maurienne.

Noiret, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud d'Annecy, comm. de St.-Jorioz, à 7 k. (1 l. ¾) d'Annecy. *P.* compr. celle de St.-Jorioz, 1025. *Bur. de poste* d'Annecy.

Noireux, *ou* Nouru, v. (*Saone-et-Loire*). *Voyez* Nouru.

Noireville-Ferme, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, comm. de Friville, à 20 k. (4 l. ½) d'Abbeville, 5 m. (13 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Friville, 1227. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Noirfontaine, village du ci-dev. duché de Bouillon, (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Bouillon, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) N. p. E. de Sedan, 27 k. (6 l.) E. p. N. de Mézières. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Bouillon.

Noirieu (le), rivière (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de la Chapelle. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) O. de la Chapelle, coule à l'O. et descend au S. pour se rendre dans l'Oise, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de Guise.

Noirlieu, v. (*Marne*), arr. de Ste.-Menéhould, cant. de Dammartin-sur-Yèvre, à 18 k. (4 l.) de Ste.-Menéhould, 32 k. (7 l. ½) de Châlons. *Pop.* 160. *B. de poste* de Ste-Menéhould.

Noirlac, v. (*Cher*), arr. et cant. de St.-Amand, comm. de la

Celle-Bruère, à 4 k. (1 l.) de St.-Amand, 38 k. (8 l. ¼) de Bourges. *Populat.* compr. celle de la Celle-Bruère, 537. *B. de p.* de St.-Amand.

Noirlieu, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, cant. de Bressuire, à 9 k. (2 l. ¼) de cet endroit, 7 m. (15 l.) de Niort. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Bressuire.

Noirmont, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Perwez, sur la Mauligna, à 3 k. (¾ de l.) E. S. E. de Vixour, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Gembloux, 38 k. (8 l. ¼) S. S. E. de Bruxelles. Le territoire produit des grains de toute espèce, prairies, pâturages, et quelques bois. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Génappe.

Noirmont (le), v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de Saignelegier, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de cet endroit, 36 k. (8 l.) S. de Porentruy, 9 k. (2 l. ½) N. O. de Courtelary. Les habitans de ce village travaillent, à l'horlogerie. *Pop.* 916. *Bur. de poste* de Porentruy.

Noirmoutier, ville (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, ch.-l. de cant., dans l'île de même nom, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de la côte, 18 k. (4 l.) N. O. de Beauvoir, 12 m. (28 l.) N. O. de Fontenay-le-Peuple, 33 k. (7 l. ½) O. N. O. de Challans. L'entrée de l'île est à 1 kil. (¼ de l.) de la côte. Long. 15. 24. lat. 47. C'est une place de guerre de la 12e division militaire, la résidence d'un adjudant de place et le ch.-l. d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime du 5e. arrondissement. *Pop.* compr. celle de Barbatte, 5405. *B. de p.*

Noirmoutier, île (*Vendée*). Située dans l'Océan, sur les côtes du départ. de la Vendée, ci-devant province du Poitou, cette île a une pointe vis-à-vis la ci-dev. Bretagne, et une autre en face du Poitou. Elle s'appeloit anciennement *Her* ou *Herio*; on s'est accoutumé à lui donner le nom qu'elle porte; à cause d'un couvent de Bénédictins vêtus de noir, qui fut détruit par les Normands, lors de leur première irruption au 9e siècle; l'abbaye fut réduite en un petit prieuré: cependant le monastère avoit été rétabli depuis. C'est par une espèce d'opposition, qu'on a formé de l'autre côté de l'île une abbaye de moines de Cîteaux, habillés de blanc, qu'on appeloit l'*Abbaye blanche*.

Cette île est assez étendue, mais les côtes sont difficiles à aborder, étant entourées de bancs de sable. Dans l'intérieur, il y a des marais salans et des terres de différens rapports, soit en froment, orge, fèves et quelques vignes. C'est la résidence de deux compagnies de canonniers-gardes-côtes sédentaires.

Noiron, v. (*Côte-d'Or*), arr. et canton de Chatillon-sur-Seine, à 10 k. (2 l. ½) de cet endroit, 8 m. (18 l. ½) de Dijon. *Popul.* 291. *Bur. de poste* de Mussy-sur-Seine, dép. de l'Aube.

Noiron, v. (*Haute-Saone*), arr. et canton de Gray, près de la Tenise, ruisseau, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Gray, 4 m. (10 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Gray.

Noiron-sous-Bèze, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Mirebeau, sur la Tille, à 16 kilom. (3 l. ¾) d'Is-sur-Tille, 23 k. (5 l. ⅓) de Dijon. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Noirons-lès-Cîteaux, v. (*Côte-d'Or*), arrond. de Dijon, canton de Gevret, à 14 k. (3 l. ½) de Dijon. *Pop.* 186. *Bur. de p.* de la Barnque.

Noironte, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, canton d'Andeux, à 11 k. (2 l. ½) de Besançon. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de Besançon.

Noirpalu, v. (*Manche*), arrond. d'Avranches, canton de la Haye-Paynel, à 10 kil. (2 l. ½) d'Avranches, 30 kil. (6 l. ¾) de Coutances. *P.* 147. *B. de p.* de la Haye-Paynel.

Noirterre, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Thouars, canton de Bressuire, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 6 m. (131. ¾) de Niort. *Pop.* 800. *Bur. de poste* de Bressuire.

Noirval, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, canton du Chêne, près de la Fournelle, à 9 k. (2 l. ½) de Vouziers, 36 k. (8 l.) de Charleville. *P.* 139. *Bur. de poste* de Vouziers.

Noirville, v. (*Moselle*), arr. et canton de Metz, comm. d'Ogny, à 2 kil. (½ l.) de Metz, 4 kil. (1 l.) d'Ogny. *Pop.* comprise celle d'Ogny et dépend., 719. *B. de p.* de Metz.

Noiseau, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton de Boissy-Saint-Léger, à 19 k. (4 l. ½) de Corbeil, 32 k. (7 l. ¾) de Versailles, 18 k. (4 l.) de Paris. M. *Lefèvre d'Ormesson*, président au parlement de Paris, étoit seigneur de Noiseau depuis 1754. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de Boissy-St.-Léger.

Noisemant, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton nord de Melun, comm. de Nandy, à 8 k. (2 l.) de Melun. *P.* compr. celle de Nandy, 250. *Bur. de poste* de Melun.

Noisemant, hum. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton et commune de la Ferté-sous-Jouarre, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit. *Pop.* comprise celle de la Ferté-sous-Jouarre, 3648. *B. de p.* de la Ferté-sous-Jouarre.

Noisemant, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Corbeil, commune de Champceuil, à 7 k. (1 l. ¾) de la Ferté-Aleps, 11 kil. (2 l. ¾) de Corbeil. *Populat.* comprise celle de Champceuil, 550. *Bur. de poste* de la Ferté-Aleps.

Noisemens, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Marines, commune de Bréancourt, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Pontoise, 3 k. (¾ de l.) de Marines. *P.* comp. celle de Bréancourt, 95. *Bur. de p.* de Pontoise.

Noiseux, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et canton de Marche, à 8 k. (2 l.) S. O. de Durbuy, 9 kilom. (2 l. ¼) N. N. E. de Marche, 40 k. (9 l.) E. N. E. de Namur. *Pop.* 360. *Bur. de poste* de Marche.

Noiseville, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Vigy, à 6 kil. (1 l. ½) E. p. N. de Metz, 18 kil. (4 l.) O. p. S. de Boulay, 27 kil. (6 l.) S. p. E. de Thionville. *P.* 186. *Bur. de poste* de Metz.

Noisiel, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Lagny, sur la Marne, à 22 k. (5 l.) de Meaux, 36 k. (8 l.) de Melun, 2 kil. (½ l.) de Lagny. Les prieurs de Gournay ont possédé cette seigneurie pendant cinq cents ans. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Lagny.

Noisy, v. (*Seine-et-Marne*), arr. et canton de Fontainebleau, à 19 k. (4 l. ¼) de Nemours, 30 k. (6 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 167. *Bur. de p.* de Montereau-Fault-Yonne.

Noisy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Marly, à 5 kil. (1 l. ⅓) de Versailles. Il y a un château, et une filature de coton assez productive. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de Versailles.

Noisy-le-Grand, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, canton de Gonesse, près de la Marne, à 16 k. (3 l. ¾) de Gonesse, 32 kil. (7 l.) de Versailles. La terre de Noisy a été du domaine particulier des rois de la première et de la seconde race. Ils y faisoient quelquefois leur demeure. Cette seigneurie a appartenu au duc de la Vallière. *P.* 986. *Bur. de poste* de Paris.

Digitized by Google

Noisy-le-Petit, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton de Boissy-Saint-Léger, commune de Vigneux, à 3 kil. (¾ de l.) de Villeneuve-St.-Georges, 11 k. (2 l. ¾) de Corbeil. *Pop.* comprise celle de Vigneux, 66. *B. de p.* de Villeneuve-St.-Georges.

Noisy-le-Sec, v. (*Seine*), arrond. de Saint-Denis, canton de Pantin, à 8 kil. (2 l.) de Saint-Denis, 8 k. (2 l.) de Paris. En 1707 on trouva dans la paroisse le corps d'une femme inhumée depuis près de trente ans, et dont la peau étoit seulement desséchée. Le peuple prenoit cette femme pour une sainte; on eut bien de la peine à lui persuader le contraire. *P.* 1272. *B. de p.* de Bondy.

Noisy-sur-Ecole, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Fontainebleau, canton de la Chapelle, sur l'Ecole, à 18 k. (4 l.) de Nemours, 22 kil. (5 l.) de Melun. *Pop.* 489. *Bur. de poste* de Milly, dép. de Seine-et-Oise.

Noisy-sur-Oise, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Luzarches, sur l'Oise, à 20 k. (4 l. ½) de Gonesse, 41 k. (9 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Oise.

Noix, v. (*Hérault*). *Voyez* St.-Jean-de-Noix.

Noizay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de St.-Ouen, près de la Cize, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Amboise, 15 k. (3 l. ½) de Tours. *Pop.* 1058. *Bur. de poste* d'Amboise.

Noizé, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, à 11 k. (2 l. ¾) de cette ville, 7 m. (16 l.) de Niort. Les environs produisent des vins rouges et des vins blancs d'une bonne qualité. *P.* 206. *B. de p.* de Thouars.

Noiron-le-Sec, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. d'Etrepagny, près de la source de la Bondo, à 13 kil. (3 l.) du Grand-Andelys, 4 m. (10 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 498. *B. de p.* de Tillières.

Nokère, v. (*Escaut*), arrond. de Gand, cant. de Cruyshausen, à 9 k. (2 l. ¼) S. p. O. de Nazareth, 7 k. (1 l. ⅔) N. O. d'Oudenarde, 24 k. (5 l. ½) S. O. de Gand. *Pop.* 1248. *Bur. de poste* de Peteghem.

Nolainpaing, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, commune de Montplainchamp, à 32 k. (7 l. ¼) d'Arlon, 3 kilom. (¾ de l.) de Neufchâteau. *Pop.* comp. celle de Montplainchamp, 215. *Bur. de p.* d'Arlon.

Nolay, b. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, ch.-l. de canton, à 18 kil. (4 l.) S. O. de Beaune, 5 myriam. (11 l. ½) S. O. de Dijon, 25 kilom. (5 l. ⅔) E. d'Autun. Ce bourg avoit titre de marquisat. Il est situé dans un vallon très-étroit, entre Autun et Beaune, dans le ci-devant duché de Bourgogne. Il y avoit une compagnie de chevaliers de l'Arquebuse: La fontaine dite *la Tournée* y prend sa source. Le territoire est vignoble; on y trouve du granit grisâtre. Nolay est la patrie de Carnot, né le 13 mai 1753, officier d'artillerie avant la révolution, membre de l'Assemblée législative, de la Convention nationale, du Directoire, de l'Institut national, ministre de la guerre, et aujourd'hui tribun. On a de lui beaucoup d'ouvrages sur la législation, sur la politique et sur la guerre, et notamment des plans de campagne.—Louis-Anne *La Virote*, bon physicien, médecin, né en 1725, mort en 1759. Il a traduit de l'Anglais les ouvrages suivans: *Observations sur les crises par le poulx*, de Nihell, *in*-12; *Dissertation sur la transpiration*, in-12; sur la *Chaleur*, in-12; *Découvertes philosophiques de Newton*, par Maclaurin, 1749, *in*-12; *Méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux*; *Observations microscopiques de Needham*, 1710, *in*-8°. Il a donné des *Observations sur une hydrophobie spontanée de la rage*, in-12. Ce bourg est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1988. *Bur. de poste.*

Nolay, v. (*Nièvre*), arrond. de Nevers, cant. de Pougues, à 20 kil. (4 l. ½) de Nevers. Il y a quatre forges et trois martinets du moulin *Billousse*. *Pop.* 1300. *Bur. de poste* de Nevers.

Nole, v. (*Pô*), arr. de Turin, cant. de Circé, attenant à la forêt de Circé, à la gauche de la Stura, à 36 k. (8 l.) N. O. de Turin. *P.* 1700. *Bur. de poste de* Turin.

Nolenhols, v. (*Moselle*), arr. de Metz, canton de Faulquemont, commune de Pont-de-Pierre, à 4 k. (1 l.) de Faulquemont, 32 kilom. (7 l. ¼) de Metz. *Pop.* comp. celle de Pont-de-Pierre, 786. *Bur. de p.* de Faulquemont.

Nolesveaux, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, comm. de Fays-les-Veneurs, à 3 k. (¾ de l.) S. de Paliseul, 8 kilom. (2 l.) N. de Bouillon, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Luxembourg. *P.* comp. celle de Fays, 521. *Bur. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Nolette, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, canton de Nouvion, comm. de Noyelles-sur-mer, près du ruisseau de Pontdiens, à 11 kilom. (2 l. ¾) d'Abbeville, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Popul.* comprise celle de Noyelles et dép. 590. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Noleval, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Argueil, près de l'Andelle, à 16 k. (3 l. ¾) de Gournay, 29 kilom. (6 l. ½) de Rouen. *Pop.* 370. *Bur. de poste* de Lions-la-Forêt, dép. de l'Eure.

Nolh, v. (*Creuse*), arrond. de Guéret, canton de la Souterraine, près de la Cazine, à 7 k. (1 l. ¾) de la Souterraine, 23 kil. (5 l. ¼) de Guéret. *Pop.* 725. *Bureau de poste* de la Souterraine.

Nolhac, v. (*Haute-Loire*), arr. du Puy, cant. de St.-Paulien, à 8 k. (2 l.) du Puy. *P.* 237. *Bur. de poste* du Puy.

Noliers (les), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, comm. des Lays, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Trappes, 7 kil. (1 l. ¾) de Chevreuse. *Popul.* comprise celle des Lays, 195. *B. de p.* de Trappes.

Nolins, v. (*Gers*), arrond. de Condom, cant. d'Eauze, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Condom, 39 k. (8 l. ¾) d'Auch. *Pop.* 231. *Bur. de poste* de Condom.

Nollenberg, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton de Dudeldorff, comm. de Densborn, à 7 m. (15 l. ½) de Luxembourg, 18 kilom. (4 l.) de Bitbourg. *Popul.* comprise celle de Densborn, 308. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Nolongue, hameau (*Seine-et-Marne*), arr. et canton de Coulommiers, commune d'Aulnoy, à 6 k. (1 l. ½) de Coulommiers. *P.* comp. celle d'Aulnoy, 244. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Nom-Dieu (le), v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Nérac, cant. de Francescas, à 11 kilom. (2 l. ⅔) de Nérac, 16 kil. (3 l. ¾) d'Agen. *P.* 323. *Bur. de p.* de Nérac.

Nomaglio, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur une colline, près d'un ruisseau, à 8 kil. (2 l.) N. d'Ivrée. *Pop.* 533. *Bur. de poste* d'Ivrée.

Nomain, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant. d'Orchies, à 19 kil. (4 l. ¼) de Douay. Il y a trois brasseries. *P.* 945. *B. de p.* d'Orchies.

Nomény, ville (*Meurthe*), arr. de Nancy, ch.-l. de cant., sur une côte, près de la Salle, à 22 kilom.

Digitized

(5 l.) N. de Nancy, 22 kil. (5 l.) N. E. de Salins, 13 k. (3 l.) E. de Pont-à-Mousson. Cette ville avoit titre de marquisat dans le duché de Lorraine. Les murailles de cette ville sont en partie détruites, et les ruines du château sont sur la hauteur. En 1742 on y a bâti de belles casernes au bord de la Seille, que l'on passe sur un beau pont de pierre. Outre l'église paroissiale on y voyoit une maison occupée par des Filles de la Congrégation, et une de Minimes; il y a un hôpital. Il se fait dans cette commune commerce de grains : on trouve aux environs de l'argile. *Pop.*.... *B. de p.* de Pont-à-Mousson.

Nomexcy, v. (*Vosges*), arrond. d'Epinal, cant. de Châtel-sur-Moselle, près de la Moselle, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Rambervillers, 15 kilom. (3 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Charmes.

Nommay, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, canton d'Audincourt, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 4 k. (1 l.) de Montbéliard. *Popul.* 222. *Bur. de poste* de Montbéliard.

Nommécourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, canton de Joinville, près de la forêt de ce nom, à 4 kil. (1 l.) de Joinville, 32 kil. (7 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 195. *Bur. de p.* de Joinville.

Nommeren, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Mersch, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de cet endroit, 3 kil. (¾ de l.) O. p. N. de Feltz, 20 kil. (4 l. ½) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* 438. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nompatelize, v. (*Vosges*), arr. de St.-Dié, cant. de Raon-l'Etape, à 8 k. (2 l.) de St.-Dié, 34 kilom. (7 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 353. *Bureau de poste* de St.-Dié.

Noms-Grandes, v. (*Jura*). *Voyez* Granges-de-Noms (les).

Non (le), torrent (*Pô*). Il a sa source dans une colline, à 4 kil. (1 l.) N. de Pignerole, et tombe dans le Pô presque vis-à-vis Moncagliari. Cours, 31 k. (7 l.).

Nonè-St.-Dalmas, village (*Pô*), arr. de Pignerol, ch.-l. de canton; le premier et le plus gros sur le chemin de Pignerol à Moncagliori, sur le Non, et l'autre tout près au S. O., à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Pignerol. *Pop.* 2096. *Bur. de p.* de Pignerol.

Nona (Becca di) (*Sesia*), dernière sommité remarquable de la chaîne de montagnes qui sépare les départ. de la Doire et de la Sesia; elle est à 6 k. (1 l. ½) N. de Setto Vitone, et E. de S.-Martino (Doire).

Nonac, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Montmoreau, à 14 k. (3 l. ¼) E. S. E. de Barbezieux, 28 kilom. (6 l. ⅓) S. p. O. d'Angoulême, 9 k. (2 l. ¼) O. de Montmoreau. *Pop.* 1137. *Bur. de poste* de Blanzac.

Nonac, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Montmoreau, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 18 k. (4 l.) de Barbezieux. *Pop.* 1137. *Bur. de poste* de Blanzac.

Nonains, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, comm. de Rouvres, à 13 k. (3 l.) de Dreux, 4 kil. (1 l.) d'Anet. *Pop.* comprise celle de Rouvres, 779. *Bur. de poste* de Dreux.

Nonancourt, ville (*Eure*), arr. d'Evreux, ch.-l. de cant., sur l'Arve, à 13 kil. (3 l.) O. de Dreux, 9 myr. (20 l.) O. p. S. de Paris, 9 myr. (20 l.) N. E. d'Alençon, 20 kilom. (4 l. ½) E. de Verneuil, 29 kilom. (6 l. ½) S. d'Evreux. C'étoit le siége d'un bailliage, d'un maître des eaux et forêts, et le chef-lieu d'une sergenterie. Son commerce et industrie consistent en coton, frocs, papiers, chaux, tuiles, briques et pavés. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 1328. *B. de p.*

Nonant, bourg (*Orne*), arrond. d'Argentan, cant. de Mollerault, à 4 k. (1 l.) O. de cet endroit, 18 k. (4 l.) d'Argentan, 31 k. (7 l.) N. d'Alençon. Il y a une verrerie et quelques fabriques particulières de toiles. *Pop.* 615. *Bur. de poste. Rel. de p.*

Nonaville, v. (*Charente*), arr. de Cognac, canton de Châteauneuf-sur-Charente, à 27 kilom. (6 l.) de Cognac, 22 k. (5 l.) d'Angoulême. *P.* 446. *B. de p.* de Châteauneuf.

Nonciade, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Rumilly, comm. de Marcellaz, à 5 k. (1 l. ¼) de Rumilly, 6 k. (1 l. ½) d'Annecy. *Pop.* comp. celle de Marcellaz, 777. *Bur. de poste* de Rumilly.

Noncienne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Pecqueuse, à 5 k. (1 l. ¼) de Limours, 21 kil. (4 l. ¾) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Pecqueuse, 170. *Bur. de poste* de Limours.

Noncourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Sailly, à 7 k. (1 l. ¾) de Joinville, 34 kil. (7 l. ¼) de Chaumont. Il y a deux forges et un fourneau appelé fourneau du Vieux-Noncourt. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Joinville.

Noncourt, v. (*Vosges*), arr. et cant. de Neufchâteau, près du Mouzon, à 3 k. (¾ de l.) de Neufchâteau, 6 m. (13 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 248. *Bur. de p.* de Neufchâteau.

Noneres, v. (*Landes*), arr. et cant. de Mont-de-Marsan, près de la Douze, à 3 k. (⅓ de l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 240. *Bur. de p.* de Mont-de-Marsan.

Nonette, bourg (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lembron, à 8 k. (2 l.) d'Issoire, 4 k. (1 l.) de St.-Germain-Lembron. Sur la cime d'une petite montagne que la rivière d'Allier entoure presque de tous côtés, on voit encore les ruines de l'ancien château. Il existoit sur la cime de la montagne une forteresse qui, en 1213, fut assiégée et prise par Philippe-Auguste. Long-temps après, Jean, duc d'Auvergne, y fit construire un nouveau château, qui fut démoli en 1658, par ordre du roi de ce temps. De la cime de cette montagne on jouit de la vue la plus admirable. On voit à ses pieds une infinité de bourgs, de villages, et la rivière d'Allier, dont le cours forme de longues et gracieuses sinuosités. On trouve aux environs un marbre jaune qui ne prend aucun poli. *Pop.* 696. *Bur. de poste* d'Issoire.

Nonette (la), rivière (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin, à 1 k. (¼ de l.) N. duquel elle prend sa source, coule à l'O., passe à Senlis, à Chantilly, et fournit les eaux dans tous les canaux, et se rend dans l'Oise, à 13 k. (3 l.) O. de Senlis.

Nonigny, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, canton de Lorquin, à 4 k. (1 l.) de Blamont, 5 myriam. (11 l. ¾) de Nancy. On trouve une source d'eau minérale qui coule dans un très-beau bassin entretenu proprement; on en fait usage dans les environs, et elle ne manque pas de réputation. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Blamont.

Nonnant, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Bayeux, près de la Seulle, à 5 k. (1 l. ⅓) de Bayeux, 21 kil. (4 l. ¾) de Caen. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Bayeux.

Nonnars, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. de Beaulieu, à 25 kil. (5 l. ¾) de Brive, 27 k. (6 l.) de Tulle. *P.* 971. *B. dep.* de Tulle.

Nonnenbach, v. (*Sarre*), arr.

de Prumm, cant. de Blanckenheim, à 2 k. (¼ l.) de cet endroit, 8 myr. (17 l. ¼) N. de Trèves. *Pop.* 30.

Nonnenhof, v. (*Mont-Tonnerre*). *Voyez* Liedersheimer.

Nonnen-Milien, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Trond, comm. de Gorssum, à 3 k. (¾ de l.) N. de St.-Trond, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Leau, 37 kil. (8 l. ¼) O. de Maëstricht. *Pop.* comp. celle de Gorssum, 142. *Bur. de poste* de St.-Trond.

Nonnenque, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, canton de Cornus, comm. de la Tour, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Afrique, 10 k. (2 l. ½) de Cornus. *Pop.* comp. celle de la Tour, 203. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Nonneville, v. (*Seine*), arr. de St.-Denis, cant. de Pantin, comm. de Bondy, à 5 kilom. (1 l. ¼) du Bourget, 9 k. (2 l. ¼) de St.-Denis. *Pop.* comprise celle de Bondy, 650. *Bur. de poste* du Bourget.

Nonnières (les), v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. du Chaylard, à 31 k. (7 l.) de Tournon, 23 kil. (5 l. ½) de Privas. *Pop.* 555. *Bur. de poste* du Chaylard.

Nonnweiler, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, sur la Brems, à 3 k. (¾ de l.) S. p. E. d'Hermeskeil, 13 k. (3 l. ¾) O. S. O. de Birckenfeld, 27 k. (6 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 162.

Nonsard, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Vigneulles-lès-Hatton-Châtel, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Mihel, 5 m. (10 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson, dép. de la Meurthe.

Nonsuvre, h. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, commune de Bouville, à 8 kil. (2 l.) d'Etampes, 41 k. (9 l. ¼) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Bouville, 552. *Bur. de poste* d'Etampes.

Nontron, ville (*Dordogne*), ch.l. d'arr. et de cant., sur le Baudiat, à 39 kil. (8 l. ¼) N. de Périgueux, 40 k. (9 l.) E. p. S. d'Angoulême, 6 myr. (13 l.) S. O. de Limoges, 44 myr. (100 l.) S. S. O. de Paris. C'étoit une baronnie. Le sire d'Albret y fut battu par Candale en 1488. On trouve dans les environs, sur la superficie des terres, des marcassites de plomb, et on tire ce métal très-pur à 8 k. (2 l.) de distance. Il y a aussi une mine d'argent auprès de cette ville, deux forges connues sous le nom de la *Mandaa*, et des carrières de granit très-abondantes. Elle est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; il y a un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 2356. *Bur. de poste.*

Nontronneau, v. (*Dordogne*), arr. et cant. de Nontron, à 4 kilom. (1 l.) de cet endroit, 40 k. (9 l.) de Périgueux. *Pop.* 331. *Bureau de poste* de Nontron.

Nonville, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de Nemours, près de la Lunain, à 7 k. (1 l. ⅔) de Nemours, 30 k. (6 l. ⅔) de Melun. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Nemours.

Nonville, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Monthureux-sur-Saone, à 4 kil. (1 l.) de Darney, 36 k. (8 l.) d'Epinal. *Pop.* 384. *Bur. de poste* de Darney.

Nonvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou, cant. de Thiron-de-Gardais, à 27 k. (6 l.) de Nogent-le-Rotrou, 25 k. (5 l. ¾) de Chartres. *P.* 370. *Bur. de p.* d'Illiers.

Nonza, v. (*Golo*), arr. de Bastia, au bord de la mer, à l'ouest de l'île, à 13 kil. (3 l.) N. p. O. de Bastia, 13 k. (3 l.) N. p. E. de St.-Florent, 15 kil. (3 l. ¼) S. p. O. de Luri. *Pop.* 316.

Nonzeville *ou* Nouzeville, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, canton de Bruyères, à 8 k. (2 l.) de Ramberviller, 18 kil. (4 l.) d'Epinal. *P.* 80. *Bur. de p.* de Ramberviller.

Noorbeck, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Galoppe, à 8 kil. (2 l.) E. d'Heysden, 8 kil. (2 l.) S. de Fauquemont, 10 kil. (2 l. ½) S. E. de Maëstricht. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Noorderwyck, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hérenthals, à 4 k. (1 l.) S. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Geel, 34 kil. (7 l. ¾) E. N. E. d'Anvers. *Pop.* 874. *Bur. de poste* de Lierre.

Noordschoote, v. (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. d'Everdinghe, à 7 k. (1 l. ¾) N. de cet endroit, 13 kil. (3 l.) N. N. O. d'Ypres, 4 myr. (10 l.) S. S. O. de Bruges. *Pop.* 486. *Bur. de poste* d'Ypres.

Noormans-Capelle, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Ysendyck, comm. de Schoondyck, à 6 kilom. (1 l. ½) O. N. O. d'Ysendyck, 4 k. (1 l.) E. p. N. d'Oostbourg, 33 k. (7 l. ½) N. p. E. de Gand. *Popul.* comprise celle de Schoondyck, 480. *Bur. de poste* de Gand.

Noort-Hée, ruiss. (*Lys*), arr. et cant. de Bruges. Il tire ses eaux du Blanckemberghe-vaert, riv., coule à l'O., et va se rendre dans le canal d'Ostende à Bruges, à l'O. du fort St.-Philippe. Il a de l'E. à l'O. 14 k. (3 l. ¼) de cours.

Noort-Peene, v. (*Nord*), arr. d'Hazebrouck, cant. de Cassel, près de la Peene, à 13 k. (3 l.) d'Hazebrouck, 7 m. (15 l. ¼) de Douay. *Pop.* 1183. *Bur. de poste* de Cassel.

Norante, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Barrême, près de l'Asse, à 13 kil. (3 l.) de Digne. *Pop.* comp. celle de Chaudon, 477. *Bur. de poste* de Digne.

Norath, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de St.-Goar, à 8 k. (2 l.) O. p. N. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Castellaun, 32 k. (7 l. ¼) S. de Coblentz. *Pop.* 153. *Bur. de poste* de Coblentz.

NORD (LE).

Ce département est du nombre de ceux qui tirent leur nom de leur position. Il renferme en effet au N. Dunkerque, qui est la ville la plus septentrionale de la France. Il est de forme allongée, et s'étend du N. O. au S. E.

Ses bornes sont au N. la mer; à l'E. les ci-dev. Pays-Bas autrichiens, appelés aussi quelquefois Provinces Belgiques; au S. le département de l'Aisne; à l'O. le département du Pas-de-Calais.

Ce département est formé de la ci-devant Flandre française, du Hainaut français et du Cambrésis.

La superficie de ce département est d'environ 1,133,333 arpens carrés, ou 578,435 hectares; sa population est de 774,450 individus. Il est composé de sept cent trente-deux communes, et divisé en six arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en soixante cantons ou justices de paix. La préfecture de ce département est à *Douay*. *Bergues*, *Hazebrouck*, *Lille*, *Cambrai* et *Avesnes* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Cambrai, et dépend de la 16e division militaire, dont le commandant réside à Lille: il est du ressort de la cour d'appel séante à Douay, et dans la 25e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts de ce département est de 578 mille 435 hectares (1 million 133 mille 333 arpens).

Digitized

Les principales rivières sont :

La *Lys*, qui commence dans le département du Pas-de-Calais, à l'O. d'Aire, coule à l'E., passe à Merville, à Armentières, borne le département, reçoit à sa droite la Deule, entre dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens, où elle se rend dans l'Escaut.

La *Deule* commence au S. O. de Lille, prend le nom de *Haute-Deule*, arrose les environs de Lille, prend le nom de *Basse-Deule*, et se rend dans la Lys, au N. E. d'Armentières.

La *Scarpe* commence au S. O. de Douay, arrose cette ville, passe par St.-Amand, et se rend dans l'Escaut au N. O. de Condé.

L'*Escaut* prend sa source à peu de distance du Catelet, département de l'Aisne, remonte au N., passe à Cambrai, puis par le N. E. à Valenciennes, d'où, en suivant le même cours, il entre dans les Pays-Bas, où il acquiert une très-grande largeur avant de se rendre dans la mer.

La *Sambre* prend sa source près du village de Novion, de ce département, et se jette dans la Meuse à Namur. Elle est navigable par écluses depuis Landrecy jusqu'à Maubeuge.

Les principales villes sont, *Douay*, *Valenciennes*, *Cambrai*, *Hazebrouck*, *Bergues*, *Dunkerque*, *Cassel*, *Gravelines* et *Lille*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce départem. sont, Cense, Deule, Ecrillon, Elbeke, Escaut, Grande-Helpe, Petite-Helpe, Hongneau, Lys, Piène, Roncelle, Sambre, Scarpe, Selle, Yser.

Canaux. De la Bassée, de Bergues à Dunkerque, de Bergues à Furnes, de Bergues à Watten, de Bourbourg à Dunkerque, de Colme, de Decours, de Dunkerque à Furnes, de Lens à Douay, de Lille à Douay, de Marchienne, de Mardick, de Moëres, de Moulines, de St.-Omer, de Tretaire.

Forêts. Bois-du-Four, Catelaine, Condé, Fagne-de-Frelon, Fourmies, Mormain, Nieppe, St.-Amand et Vicogne.

Bois. Haye-d'Avesnes.

Productions. Le territoire de ce département est un des meilleurs de la France. On y recueille du blé, du lin, du chanvre, du colzat, du tabac; on y élève beaucoup de gros bétail, et on y fait du beurre excellent; il y a des minières considérables situées à Anzin, Raisme, Fresnes et au Vieux-Condé, où l'on extrait annuellement cinq millions de quintaux de matières que l'on vend sur les lieux, et à si bon compte, qu'avec vingt-cinq sous on peut cuire un millier de briques et entretenir un grand foyer pendant vingt-quatre heures. Faute de navigation, Paris ne peut pas jouir des avantages qu'il retireroit de la proximité et de la nature du combustible que l'on extrait de ces mines. Il ne s'agiroit pour cela que d'exécuter le canal projeté qui doit réunir l'Escaut à l'Oise par St.-Quentin. Pour donner une idée au Gouvernement de tous les avantages qui en résulteroient, nous citerons un exemple frappant, en indiquant seulement un des articles de ces avantages, la brique.

Tous les terrains des environs de Paris sont excellens à faire des briques, conséquemment

Un mille de briques coûtera de façon.....	4 fr.	
De cuisson; savoir, achat de charbon.....	1	5.
Frêt de Valenciennes à Paris..	2	10.
TOTAL.....	7 fr.	15 s.

Ce prix comparé à 40 fr. que coûte aujourd'hui le millier de briques, démontre la nécessité d'établir ce canal, sur-tout si l'on considère l'aménagement des forêts et la sûreté de la ville de Paris, qui exige impérieusement que l'on abandonne les carrières en substituant la bâtisse en brique à celle de pierre ou de moellon. Enfin, tout réclame une navigation de Valenciennes à Paris.

Industrie. Lille tient un rang distingué dans le commerce par le grand nombre de ses manufactures répandues dans plusieurs villes de ce département; les plus considérables sont Lille, Cambrai, Douay, Dunkerque et Valenciennes. La première de ces villes fabrique des dentelles, des draps, des calmandes, des ratines, des velours façon d'Utrecht, des toiles, du papier, de la verrerie; elle a des raffineries et fabrique beaucoup d'huile de colzat. Cambrai est renommé par ses batistes et ses belles toiles de lin, dentelles, draps, cuirs, savon, brasseries. Douay fabrique des bottes, des fils à dentelles, des dentelles travaillées, des gazes, des camelots, du molleton, des huiles à brûler, des raffineries de sucre et de sel, des ouvrages en fer-blanc, couvertures de laine et de coton; il y a une fonderie de canons. Valenciennes fait des bouracans, des camelots, des dentelles extrêmement recherchées et des batistes. Enfin, à Dunkerque, fabriques de tabac, amidonneries, corderies, genièvreries, verreries, beaucoup d'eau-de-vie, etc., etc.

Valeur en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures agraires; valeur en ares.

Le *Bonnier* de Marchiennes, 1,600 verges carrées, 141.893.
— de Mortagne, 400 verges carrées, 128.735.
— de Nord-Libre, 400 verges, 121.410.
— Orchies, 1,600 verges, 153.361.
— St.-Amand, 400 verges, 122.060.
Huitelée de Anfroyprez, Bellignies, Bermeries et Quissignies, 100 verges carrées, 29.700.
— Audignies, Bavay, Bresugies, Buvignies, Mequignies et Obies, 88 ½ verges, 30.96.
— Betrechies et Flomangrie, de 80 verges carrées, 23.775.
— Honhergie, Louvigny et Taisnières, 96 verges, 28.509.
— Houdain, 96 verges, 28.509.
— St.-Vast, 96 verges, 33.432.
Journel. Avesnes, 144 verges carrées, 47.812.
— Barbençon, 144 verges, 41.377.
— Honhergies et Taisnières, 144 verges, 42.768.
— Maubeuge, 144 verges, 47.681.
— Nord-Libre, 100 verges, 30.382.
— St.-Python, 133 ⅓ verges, 28.409.
Mencaudée. Anglé-Fontaine, 99 verges, 33.062.
— Audignies, Bavay, Bresugres, Buvignies, Obies et Mequignies, 80 verges carrées, 27.858.
— Aulnoy, Querenin-aux-Havettes, Valenciennes, Villers-Cauchy, 80 verges, 22.720.
— Beaurain et Haussy, 80 verges, 26.478.
— Bousies, Croix, Forest près Landrecies, Neuville, Vendegies-aux-Bois, 99 verges, 32.542.
— Bry, Ldit, Jenlain, Maresches, Sepmeries, 80 verges, 23.345.
— Cambrai, 100 verges, 35.463.
— Territoire de Cantraine, 80 verges, 26.358.
— Territoire de Courtieu, 90 verges, 29.880.
— Escanpont, Fresnes-sur-l'Escaut, Quarouble, Queverchin, Onnoing, Tivencelle (rive gauche du Honneau), Vieux-Condé, 80 verges, 22.985.
— Hermies, 80 verges, 26.257.
— Herin, Oisy, Rouvignoy, 99 verges, 33.002.
— Hauchin, 99 verges, 38.876.
— Landrecies et Bousies, 100 verges, 39.105.
— Lecatteau, 100 verges, 38.766.
— Lequesnoy, 99 verges, 29.880.
— Maing, Querennin (au-delà des Havettes), Thiant et Verchin, 90 verges, 30.000.
— Monchaux, 80 verges, 30.000.
— Nord-Libre, 80 verges, 24.286.
— Prouvy, 100 verges, 35.073.
— Romeries, 100 verges, 35.473.
— Solesmes, 99 verges, 33.380.
— Tivencelle (rive droite du Honneau), 90 verges, 27.178.
— Trith (à gauche de l'Escaut), 100 verges, 32.772.
— *Idem* (à droite), 80 verges, 22.725.
— Vertin et Vertigneul, 99 verges, 33.382.
Mesure. Beaurepaire et Priches, 72 verges, 25.547.
— Cartignies et Fayt, 80 verg., 28.379.
— Favril, 100 verges, 42.918.
Rasière. Avesnes, 80 verges, 27.938.
— Berbières, Bernicourt, Cuincy, Flers, Lambres, Oby, Rot et Varendin, 100 verges, 42.918
— Bouchain et Donay, 5 10 verg., 45.230.

Nota. Six rasières font le muid.

Le bonnier se divise en 4 quartiers, en 4 journels ou en 5 mencaudées.

La huitelée vaut les deux tiers du journel.

On voit par les quantités différentes que donne un nombre égal de verges carrées, que les verges sont elles-mêmes de diverses grandeurs. Le tableau dressé par la commission de ce département, ne donne aucun renseignement sur la grandeur de ces verges, ni sur les mesures linéaires qui en sont les élémens.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : *Alain*, grand théologien; né à Lille, mort en 1294.—Jean *Bart*, fils d'un simple pêcheur; d'abord mousse; ensuite il passa rapidement par tous les grades, et devint commandant de diverses escadres : alors sa bravoure et sa hardiesse ne virent plus de bornes, puisqu'il commandoit en chef. Le nombre de ses actions d'éclat et de ses prises est considérable. Les Anglais, en 1692, bloquoient le port de Dunkerque avec

Digitized by Google

avec trente-deux vaisseaux de guerre ; il passa avec sept frégates et un brûlot, et leur prit de suite quatre vaisseaux richement chargés, fit une descente près New-Castel, brûla nombre de bâtimens, et rentra à Dunkerque avec plus de 500 mille écus de prises. Le contre-amiral Hydde, hollandais, s'étoit emparé d'une de nos flottes chargée de blé ; Bart l'apprend, le cherche et le rencontre à la hauteur du Texel, reconquiert cette flotte et prend Hydde avec son navire et deux autres bâtimens, quoiqu'il eût moins d'hommes et d'artillerie que les Hollandais : ce qui lui valut des lettres de noblesse, en dépit des courtisans, qui le tournèrent en ridicule pour ses manières, qui tenoient plutôt, à la vérité, à un simple matelot qu'à un officier supérieur ; mais c'étoit toujours de loin que ces jaloux de cour l'attaquoient. Il étoit né à Dunkerque en 1651, il mourut en 1702. — Jean *de Bologne*, sculpteur, élève de Michel Ange ; né à Douay, mort à Florence en 1600. Il orna la place de Florence d'un beau groupe représentant l'*Enlèvement d'une Sabine*. On a aussi de lui *le Cheval d'Henri-le-Grand*, qu'on voyoit sur le Pont-Neuf, à Paris. — Amé *Bourdon*, habile anatomiste et savant médecin ; né à Cambrai en 1638, mort dans cette même ville en 1706 ; père de douze enfans. Il fit paroître en 1678, pour l'instruction d'un fils qu'il destinoit à cette profession, ses *Tables anatomiques*, in-fol., avec sa *Description anatomique du corps humain*, in-12. — Jean *Briard*, vice-chancelier de l'université de Louvain ; auteur d'un *Traité sur la cause des indulgences*, et d'un autre *sur les loteries* ; né à Bailleul, mort en 1520. — Jérôme *Commelin*, célèbre imprimeur et annotateur d'*Heliodore* et d'*Apollodore*, célèbre par l'exactitude de ses corrections ; né à Douay, mort à Heidelberg en 1598. — Gilles *Conink*, jésuite, né à Bailleul en 1571, mort à Louvain en 1636, *Commentateur de la Somme de St.-Thomas, contenant tous les péchés que l'on peut commettre*. Cet ouvrage a été supprimé par les parlemens, lors de la chûte de sa société ; — Gautier *Dechatillon*, poëte en reputation. — Georges *Deghwet*, avocat, auteur des *Institutions du droit de la Belgique* ; imprimé en 1736. — Marc-Antoine-René *de Voyer-d'Argenson*, marquis de Paulmy, ministre d'État, membre de l'académie française, de celle des belles-lettres, et de celle des sciences, né à Valenciennes en novembre 1722, mort le 13 août 1787. On a de lui *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, en 60 vol. *in*-8° ; *Les usages des Français dans tous les âges de la monarchie* ; la *Géographie* ; l'*Histoire littéraire*, et en particulier celle du *Théâtre* : on lui doit l'idée de la *Bibliothèque des romans*. Paulmy avoit l'une des plus belles bibliothèques de France. — Pierre *Francavilla*, sculpteur, né à Cambrai. — Roland *Fréar*, né à Cambrai. Il publia *le Parallèle de l'architecture ancienne avec la moderne*. — Jean *Froissard*, né à Valenciennes, et chanoine de Chimay. Il a donné *Chroniques* ou *Histoires* en français de ce qui s'est passé depuis 1326 jusqu'en 1400. — Alexandre *Lainez*, voyageur, et poëte épicurien, soupçonné de déisme. Comme on l'administroit dans une maladie dangereuse, il s'aperçut que le prêtre avoit fait emporter ses papiers : il se mit à crier au voleur, et l'obligea de les lui rapporter. Il étoit né à Chimay en 1650, et mourut à Paris en 1710. — Balthasar *Marsi*, sculpteur ; né à Cambrai en 1620, mort en 1674, il étoit frère de Gaspard, aussi sculpteur ; mort en 1679, à 56 ans. Ils travaillèrent ensemble au bassin de *Latone*, à Versailles, où cette déesse et ses enfans sont représentés en marbre : on voit encore d'autres ouvrages qui lui font honneur. — Jean *Molinet*, chanoine de Valenciennes ; mort en 1507, laissant divers ouvrages en prose et en vers : *Dits* et *Faits* ; *Paraphrase du roman de la Rose* ; ses *Poésies* ont été réimprimées à Paris en 1723, *in*-12. — Enguerrand de *Monstrelet*, né à Cambrai. On a de lui : *Chroniques* ou *Histoire de choses mémorables arrivées de son temps*, depuis 1400 jusqu'en 1467. — Jean-Baptiste *Monoyer*, peintre en fleurs, et graveur ; né à Lille en 1635, mort à Londres en 1699. Il fut emmené dans cette ville par milord Montaupi, qui l'employa à décorer son hôtel. Antoine Monoyer son fils fut son élève et membre de l'académie. — André-Joseph *Panckoucke*, libraire à Lille, homme de lettres ; mort en 1753, âgé de 53 ans. Il est auteur des *Élémens d'astronomie*, *géographie*, à l'usage des négocians ; *Essais sur les philosophes* ; l'*Art de désopiler la rate* ; *Dictionnaire des proverbes français* ; *Etudes convenables aux jeunes demoiselles* ; *Amusemens mathématiques* ; *Manuel philosophique* ou *Précis universel des sciences*. — Jean *Patin*, peintre ; né à Valenciennes. — Marguerite *Perrette*, quiétiste outrée, brûlée en place de Grève ; née en Hainaut. — François *Raphelen*, savant littérateur, et professeur en hébreu à Leyde ; né à Lannoy en 1539, mort en 1597. On a de lui plusieurs ouvrages sur les langues orientales, etc. — François *de Salignac* de la Motte-Fénélon, mort archevêque de Cambrai en 1715. On a de lui : *Traité de l'existence de Dieu* ; *Télémaque* ; *Dialogues sur l'éloquence* ; *Dialogues des morts* ; *Abrégé de la vie des anciens philosophes*. — Ant. *Watteau*, peintre de fêtes galantes ; né à Valenciennes en 1684, mort au village de Nogent près Paris en 1721. Il étoit misanthrope et mélancolique ; cependant ses tableaux ne présentent, pour l'ordinaire, que des scènes gaies et divertissantes. — Arnould *Wion*, bénédictin, généalogiste et historien ; né à Douay en 1554. Il fut reçu aux bénédictins de sainte Justine de Padoue dits du *Mont-Cassin* ; il s'y distingua par quelques ouvrages, où les absurdités et les fables sont entassées. Les principaux sont : *La généalogie de la famille des Anices*, d'où il fit descendre saint Benoît et la maison d'Autriche ; une *Histoire des hommes illustres de son ordre*, sous le titre de *Lignum vitæ*.

Nord'Ausque, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournehem, près la rivière d'Hem, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Omer, 8 m. (17 l. ½) d'Arras. *Popul.* 310. *Bur. de poste* d'Ardres.

Nordkercke, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. d'Audruick, à 15 k. (3 l. ½) de Calais, 8 myr. (19 l.) d'Arras. *Pop.* 1004. *B. de p.* d'Ardres.

Nord-Leulenghen, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournehem, à 11 kil. (2 l. ¾) de St.-Omer, 8 m. (16 l. ⅓) d'Arras. *Popul.* 152. *Bur. de p.* d'Ardres.

Nord-Libre, (*Nord*). *Voyez* Condé.

Nord-Yevre, rivière (*Cher*), arr. de Sancerre. Sa source, à 13 kilom. (3 l.) S. de Chatillon-sur-Loing, coule au N. p. O. et se jette dans la Loire, à 1 k. (¼ de l.) O. de Gien.

Noré, v. (*Calvados*), arrond. de Caen, cant. de Tilly-sur-Seulles, à 11 k. (2 l. ¾) de Caen. *Pop.* 355. *B. de p.* de Tilly-sur-Seulles.

Nore, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Neuss, à 3 k. (¾ de l.) de ce lieu, 9 k. (2 l. ¼) N. N. E. Grevenbroich, 5 m. (11 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de Neuss.

Norges-la-Ville ou Norges-le-Haut, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. nord de Dijon, à la source de la Norgues, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Dijon. Dans cette commune sont des mines de charbon de terre. *P.* 238. *Bur. de p.* de Dijon. *Rel. de poste.*

Norheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Creutznach, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de Wolfstein, 7 m. (15 l. ½) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 221. *Bur. de poste* Creutznach.

Normandel, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Tourouvre, à 19 k. (4 l. ¼) de Mortagne, 5 myr. (11 l. ¾) d'Alençon. Il y a un fourneau. *P.* 251. *B. de p.* de St.-Maurice.

Normandie (la). C'étoit une grande, belle et l'une des plus riches provinces, avec titre de duché, et un des ci-dev. gouvernemens généraux militaires de France, au nord de la France, entre le 50e et le 48e degré de long., et le 16e et le 19e degré de latit. ; elle est bornée au midi par le Maine et le Perche, une petite partie de la Bretagne et de l'Isle-de-France ; au couchant, par l'Océan ; au septentrion, par la Manche, et au levant par la Picardie et une partie de l'Isle-de-France. Cette province avoit, dans sa plus grande largeur du levant au couchant, depuis Aumale jusqu'à l'Océan, 27 m. (60 l.) ou environ, et dans sa plus grande largeur du midi au septentrion, c'est-à-dire depuis Nonancourt jusqu'à Dieppe, ou depuis St.-James jusqu'à Cherbourg 14 m. (32 l.) ou environ, et à peu près 106 myriam. (240 l.) de circuit. La Seine est la principale rivière de toute la ci-dev. province ; ses autres rivières sont, en les prenant du levant au couchant, la Brêle, l'Yère, l'Eaune, la Béthune, autrefois la Tale, qui

Digitized by Google

à Neufchâtel prend le nom de cette ville, l'Arques, autrefois la Varenne; l'Epte, l'Andele, la Sie, selon d'autres la Seze, et qui vers sa source s'appelle Cachefetu, la Vienne, la Saone, le Cailly, qui après son confluent avec la Claire prend le nom de Bapeaume, le Dun, les rivières de Durdan, de Fécamp, de Ganseville, de Bolbec, la Lézarde, la Rille, l'Eure, l'Iton, l'Aure, la Charentonne qui prend le nom de Charenton, l'Oudon ou l'Udon ou l'Odon, la Touque, la Vic qui plus haut se nomme Viette, la Dive, la Sarthe, l'Orne, la Caune, la Baize, la Touane, le Don, la Rouvre, la Mayenne, la Varenne, la Seulle, la Mue, l'Ajou, la Drome, la Vire, la Couche l'Ardée, la Sée, la Broise, la Thau, l'Airon, le Day ou la rivière d'Ay, la Divette, la Diélette, la Douvre, les rivières de Grison, de Houllebec, de Lozon, l'Ouve, le Merderet, la Saire, la Saudre, la Sève, la Senelle, la Sinope, et quelques autres moins considérables. Un nombre de ces rivières portent bateaux.

La Normandie étoit une des plus considérables et des plus riches provinces de France, tant par sa situation sur les bords de la mer, que par sa fertilité. Son climat est en général assez tempéré, mais plus froid que chaud, et beaucoup plus humide que sec, sur-tout le long des côtes, où l'air est fort épais dans plusieurs cantons. Cette province pouvoit avoir 36 m. (80 l.) de côtes sur l'Océan, depuis Tréport au-dessous de la ville d'Eu, jusqu'à Pontorson au-dessous du mont Saint-Michel. Ses principaux ports sont Tréport, Dieppe, Saint-Vallery, Fécamp, le Havre, Honfleur, la Hougue, Cherbourg et Portbail. Rouen, Caudebec et Quillebeuf sont des ports de marée sur la Seine. Dans presque tous les cantons de la ci-dev. Normandie, le sol produit abondamment toutes sortes de grains, très-peu de vin, mais quantité de pommes et de poires, dont on fait du cidre, du poiré et de l'eau-de-vie.

Les pâturages y sont excellens et les chevaux fort estimés, on en fait un grand commerce. On y trouve des herbes propres pour la teinture, telles que la garance, le pastel et la guesde, et on y recueille beaucoup de lin et de chanvre. Il y a des manufactures de dentelles, de toiles, de draps très-estimés et autres étoffes de laine; c'est dans cette province que se fabriquent les beaux draps de Louviers et d'Elbeuf; il y a un grand nombre de forges; on y fabrique beaucoup d'ustensiles de fer et des munitions de guerre. Il y a des mines de cuivre, des mines de fer et de plomb. Il s'y fabrique aussi beaucoup de papier. Les faïenceries de Rouen et de ses environs produisoient un grand revenu à la province. Les mouchoirs de Rouen, ses toiles et sa filature de coton, ses confitures, etc. sont des objets considérables de commerce pour cette ville. (*Voy.* Rouen et les principales villes de la ci-dev. province pour le détail de leur commerce.) La ci-dev. Normandie est une des provinces qui entretient le plus de verreries. Il s'y trouve aussi des poteries de grès. Le miel jaune y est en abondance, mais il est de médiocre qualité, et inférieur à tout autre par son odeur forte et sa couleur rougeâtre, celui du Vouède faisoit autrefois un article considérable; l'indigo en empêche aujourd'hui la consommation. La rousette, chien de mer de la plus petite espèce, et dont on emploie la peau aux mêmes usages que celles du grand chien de mer, étoit une autre branche de commerce pour la Basse-Normandie; c'étoient les plus grands objets de commerce de cette province. Nous pouvons y ajouter celui de la marée qui est considérable, sur-tout à Dieppe, celui du beurre qui est fort bon dans certains cantons, celui des fromages de plusieurs lieux, celui de la volaille, celui du gros et menu bétail. On y trouve plusieurs fontaines d'eaux minérales, telles que les eaux de Forges dans le ci-devant pays de Bray; les eaux de Saint-Paul au pied de la montagne Sainte-Cathérine, près de Rouen, dans le voisinage de Saint-Paul; celles de Hebecrevon, près Saint-Lô, sur la frontière orientale du Côtentin dans la Basse-Normandie; celles de Bourberouge dans l'Avranchin, ci-devant élection de Mortain dans la Basse-Normandie, etc. La Normandie se divisoit en haute et basse. La Haute-Normandie avoit pour capitale Rouen, et comprenoit trois diocèses, Rouen, Lisieux et Evreux, qui renfermoient sept petits pays. Le diocèse de Rouen comprenoit le pays de Caux, le pays de Bray, le Vexin normand et le Roumois. Le diocèse de Lisieux comprenoit le pays d'Auge et le Lieuvin. Le diocèse d'Evreux renfermoit le pays d'Ouche. La Basse-Normandie avoit pour capitale Caen, et comprenoit quatre diocèses, celui de Sées, celui de Bayeux, celui d'Avranches et celui de Coutance, qui renfermoient aussi sept petits pays. Le diocèse de Sées comprenoit le pays des Marches et la campagne d'Alençon. Le diocèse de Bayeux comprenoit le Bessin, divisé en trois petits pays, le Bessin proprement dit, la campagne de Caen et le Bocage. Le diocèse d'Avranches comprenoit l'Avranchin, et celui de Coutances le Côtentin ou Coutentin. Il y avoit une huitième contrée dans la Basse-Normandie, c'est le pays d'Houlme, qui étoit du diocèse du Mans. La plupart de ces pays renfermoient d'autres petits cantons qui avoient leur dénomination particulière, et dont le nom étoit ordinairement annexé aux lieux de la province qui ont une même dénomination, pour servir à les distinguer. Par exemple, dans le Vexin Normand, on disoit Joui-en-Telle, Beautru-en-Telle, Saint-Lucien-en-Hex. Telle et Hex étoient deux petits cantons confondus avec le Vexin Normand. On y trouve encore les cantons d'Artie, de Chars, la Forêt de Lions. Cela suffit pour donner une idée de ces différentes subdivisions. On comptoit dans les sept diocèses 67 abbayes d'hommes, 27 abbayes de filles, 20 chapitres, et 4380 paroisses. L'archevêque de Rouen prenoit la qualité de primat de Normandie, quoiqu'il n'eût aucun archevêque pour suffragant, et ce titre ne lui donnoit d'autre prérogative que de ne point reconnoître de supérieur ecclésiastique en France, et de dépendre immédiatement du Saint-Siége. Le clergé de Normandie avoit un tribunal particulier, sous le titre de *Chambre souveraine du clergé de Normandie*. Elle étoit composée de trois conseillers au parlement, et des députés des diocèses de cette ci-devant province. Quant à l'état militaire de la Normandie, la province avoit un gouverneur général, deux lieutenans-généraux, l'un pour la Haute et l'autre pour la Basse-Normandie, un lieutenant de roi dans chacun des sept grands bailliages de la ci-devant province, et vingt lieutenans des maréchaux de France. Ce gouvernement renfermoit 29 gouvernemens particuliers, outre un gouvernement général qui étoit celui du Havre. Les gouvernemens particuliers étoient Rouen et vieux palais de Rouen, Caen, Cherbourg, Dieppe et Château, Arques, Louviers, Evreux, Bernay, Honfleur, Pont-de-l'Arche, Grandville,

Digitized by Google

Saint-Lô, Gisors, Caudebec, Lisieux, Pont-Audemer, Verneuil, Falaise, Argentan, Alençon, la Presqu'île de Basse-Normandie, Carentan, Avranches, la Hougue, l'île de Chausay, le mont Saint-Michel, Neufchâtel, Bayeux et Château, et Orbec. Le gouvernement du Havre comprenoit quatre gouvernemens particuliers; savoir, le Havre et citadelle, la tour du Havre, Montivilliers et Harfleur, Fécamp, Forts et Havre. Pour ce qui étoit de l'état civil de la Normandie, elle étoit divisée en sept grands bailliages qui ressortissoient immédiatement au parlement de Rouen: c'étoient Rouen, Caudebec, Evreux, Gisors, Caen, le Cotentin et Alençon, et chacun de ces grands bailliages en renfermoit dans son ressort un certain nombre de petits qui en avoient été démembrés. Le bailliage de Rouen comprenoit ceux de Pont-Audemer, de Pont-l'Evêque, de Pont-de-l'Arche et de Honfleur. Le bailliage de Caudebec comprenoit ceux de Montivilliers, du Havre, de Cany, d'Arques et de Neufchâtel. Le bailliage d'Evreux comprenoit ceux de Pacy, d'Orbec, de Beaumont-le-Roger, de Breteuil, de Conches et Nonancourt. Le bailliage de Gisors comprenoit ceux d'Andelys, de Lyons, de Vernon et de Charleval. Le bailliage de Caen comprenoit ceux de Falaise, de Bayeux, de Vire et de Torigny. Le bailliage du Cotentin comprenoit ceux de Saint-Lô, de Carentan, de Valognes, d'Avranches, de Mortain, de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de Périers et Cérences, et celui de Tinchebray. Le bailliage d'Alençon enfin comprenoit ceux de Domfront, d'Argentan, de Verneuil, d'Exmes, de Montreuil, séant à Bernay, et de Saint-Silvain. Pour la perception des finances la province étoit divisée en trois généralités; celles de Rouen, de Caen et d'Alençon. La généralité de Rouen étoit divisée en quatorze élections; et chacune d'elles étoit subdivisée en un certain nombre de sergenteries. Celle de Caen renfermoit neuf élections, aussi subdivisées en sergenteries. Celle d'Alençon renfermoit de même neuf élections pareillement divisées en sergenteries. La Normandie étoit une des provinces de France qui renfermoient le plus de noblesse. Il y avoit plusieurs lieux qui donnoient le titre de prince à leurs seigneurs; d'autres étoient érigés en duché-pairie, quelques-uns en duché héréditaire seulement, d'autres en comté ou vicomté, d'autres en marquisats, d'autres en baronies, et d'autres terres enfin n'étoient que de simples fiefs sans titre. Cette ci-devant province renfermoit aussi beaucoup de forêts. On trouvera la dénomination des plus considérables à l'article de chacun des pays où elles sont situées.

La Normandie faisoit anciennement partie de la Neustrie, et tire son nom des peuples du Nord qui s'y sont établis en 912. En allemand *Nordmann* signifie homme du nord. Ces peuples sortis du fond de la Norwège et du Danemarck, après avoir fait des ravages incroyables en France, aux neuvième et dixième siècles, se fixèrent dans la Normandie que Charles le Simple céda à Rollon leur chef, à titre de duché relevant de la couronne, en l'engageant à se faire chrétien, et lui donnant sa fille Giselle en mariage. Les descendans de Rollon possédèrent ce duché. Guillaume le Conquérant l'un d'eux, devint roi d'Angleterre en 1066. Depuis ce dernier, la Normandie fut plusieurs fois possédée par des princes qui étoient en même temps rois d'Angleterre et ducs de Normandie. Mais en 1205 Philippe Auguste se rendit maître de cette province, en conséquence de la sentence des pairs qui avoient condamné Jean-sans-Terre à perdre tout ce qu'il possédoit dans le royaume de France, pour le punir d'avoir assassiné Artus son neveu. La Normandie comprend en partie les départemens de la Seine-Inférieure, l'Orne, l'Eure, le Calvados et la Manche. Pour les productions, l'industrie, le commerce et tout ce qui concerne la Normandie, *voy.* ces départ.

NORMANDIE (GRANDE et PETITE), hameaux (*Oise*) arr. de Compiegne, cant. d'Estrées-St.-Denis, comm. de la Chelle, à 5 kil. (1 l. ¼) de Compiegne, 7 k. (1 l. ¾) d'Estrées-St.-Denis. *Pop.* compr. celle de la Chelle, 222. *B. de p.* de Compiegne.

NORMANDIE (LA), hameau (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rosoy, comm. de Hautefeuille, à 5 k. (1 l. ¼) de Farmoutiers, 10 k. (2 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* comp. celle de Hautefeuille, 127. *Bur. de poste* de Farmoutiers.

NORMANVILLE, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. d'Yvetot, cant. de Fauville à 10 kil. (2 l. ½) de Cany, 4 m. (10 l. ¼) de Rouen. *Popul.* 1400. *Bur. de poste* de Fauville.

NORMAR, v. (*Seine-Inférieure*) arr. de Rouen, cant. de Boos, comm. d'Amfreville, à 6 kil. (1 l. ½) de Rouen, 4 kil. (1 l.) de Boos. *Pop.* compr. celle d'Amfreville, 514. *Bur. de poste* de Rouen.

NORMÉ, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de la Fère-Champenoise, sur la Somme-Soude, à 27 k. (6 l.) de Sezanne, 29 k. (6 l. ½) de Châlons. *Pop.* 272. *B. de poste* de la Fère-Champenoise.

NORMIER, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Semur, cant. de Précy-sous-Tille, près l'Armançon, à 15 k. (3 l. ½), S. E. de Semur, 4 m. (10 l. ¼) O. de Dijon, 8 k. (2 l.) O. S. O. de Vitteaux. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de la Maison-Neuve.

NORMENVILLE, v. (*Eure*), arr. et cant. nord d'Evreux, près l'Iton, à 5 k. (1 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 164. *Bur. de poste* d'Evreux.

NOROLLES, v. (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Blangy, à 9 k. (2 l. ¾) de Pont-l'Evêque, 43 kil. (9 l. ¼) de Caen. *Pop.* 334. *Bur. de poste* de Pont-l'Evêque.

NORON, v. (*Calvados*), arrond. et cant. de Falaise, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 33 k. (7 l. ½) de Caen. *P.* 309. *Bur. de p.* de Falaise.

NORON, v. (*Calvados*), arrond. de Bayeux, cant. de Balleroy, sur la Drôme, à 7 k. (1 l. ⅔) de Bayeux, 30 k. (6 l. ⅔) de Caen. *Pop.* 299. *Bur. de poste* de Balleroy.

NOROY, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Villers-Cotterets, près l'Ourcq, à 21 k. (4 l. ¾) de Soissons, 5 m. (10 l. ¾) de Laon. *Pop.* 238. *Bur. de p.* de Neuilly-St.-Front.

NOROY, v. (*Meurthe*), arrond. de Toul, cant. de Thiaucourt, près la Moselle, à 4 k. (1 l.) de Pont-à-Mousson, 30 k. (6 l. ⅔) de Nancy. Les pierres de taille propres à bâtir sont fort renommées dans le pays. *P.* 433. *B. de p.* de Pont-à-Mousson.

NOROY, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Clermont, 20 k. (6 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 200. *Bur. de p.* de St.-Just.

NOROY, v. (*Haute-Saone*), arr. de Jussey, cant. de Vitrey, à 4 kilom. (1 l.) de Jussey, 32 k. (7 l. ¼) de Vésoul. *P.* 418. *B. de p.* de Jussey.

NOROY-LE-BOURG, v. (*Haute-Saone*), ch.-l. de cant., arr. de Vésoul, à 10 k. (2 l. ½) de ce lieu, 23 k. (5 l. ¾) S. de Luxeuil, 16 k. (3 l. ¾) O. S. O. de Lure. *P.* 1072. *B. de p.* de Vésoul.

NOROY-LE-SEC, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à

32 kil. (7 l. ¼) N. O. de Metz, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Briey, 36 k. (8 l.) N. O. de Verdun. *Pop.* compr. celle de St.-Quirin, 609. *Bur. de poste* de Briey.

Norpech, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et comm. de la Roque-Timbaut, à 16 kil. (3 l. ¾) d'Agen, 2 k. (½ l.) de la Roque-Timbaut. *P.* compr. celle de Roque-Timbaut.... *Bur. de poste* d'Agen.

Norrent-Foules, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, ch.-l. de canton, à 22 k. (5 l.) de St.-Omer, 42 k. (9 l. ½) d'Arras. *Pop.* 1001. *B. de poste* d'Aire.

Norrey, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Coulibœuf, à 13 k. (3 l.) de Falaise, 39 k. (8 l. ¾) de Caen. *P.* 338. *B. de p.* de Falaise.

Norrois, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont, sur la Marne, à 7 k. (1 l. ½) de Vitry, 38 k. (8 l. ½) de Châlons. *Popul.* 139. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Norroy-sur-Vair, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville, à 19 kil. (4 l. ⅓) de la Marche, 38 k. (8 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 391. *Bur. de p.* de la Marche.

Nort, île (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Castelnau-de-Médoc, formée par la Gironde, près le Bec-d'Ambès, à 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Bourg, 25 k. (5 l. ¾) N. de Bordeaux.

Nort, bourg (*Loire-Inférieure*), arr. de Châteaubriant, ch.-l. de cant., sur l'Erdre, à 25 kil. (5 l. ¾) N. de Nantes, 21 kil. (4 l. ½) E. de Blain, 25 kil. (5 l. ¾) O. N. O. d'Ancenis. C'est l'entrepôt des fers, charbons de terre et bois que l'on conduit à Nantes. On trouve dans son territoire une mine de charbon de terre: c'est la résidence d'une brigade la gendarmerie à pied. *Pop.* 3573. *Bur. de poste* de Nantes.

Nortershausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Boppard, à 13 k. (3 l.) O. N. O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. d'Alken, 15 k. (3 l. ½) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 42. *B. de poste* de Coblentz.

Northausen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton d'Erstein, sur l'Ill, à 10 k. (2 l. ½) de Benfelden, 25 k. (3 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 909. *Bur. de poste* de Benfelden.

Northécourt, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, cant. de Tournehem, à 13 k. (3 l.) de St.-Omer, près la forêt de Tournehem, 7 m. (16 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 301. *Bur. de p.* de St.-Omer.

Northeim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Wasselonne, à 18 k. (4 l.) de Strasbourg. *Pop.* 662. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Northen, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, à 8 k. (2 l.) S. E. de Vry, 18 kil. (4 l.) E. de Metz. *Pop.*..... *B. de poste de* Metz.

Norvenich, ville (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 10 k. (2 l. ½) E. de cette ville, 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de Lechnich, 34 k. (7 l. ¾) E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 313. *B. de poste* de Duren.

Norville (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, à 16 k. (3 l. ¾) de Corbeil, 27 k. (6 l.) de Versailles. Le château et le parc de la Norville sont d'après les dessins de le Nôtre. *Pop.* 400. *Bur. de poste* d'Arpajon.

Norville, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. du Havre, canton de Lillebonne, à 8 k. (2 l.) de Caudebec, 33 k. (7 l. ½) de Rouen. *Pop.* 689. *B. de p.* de Lillebonne.

Nos (les), v. (*Eure*), arrond. de Louviers, cant. de Gaillon, comm. de St.-Aubin, à 4 kilom. (1 l.) de Gaillon, 15 k. (3 l. ½) de Louviers. *Pop.* compr. celle de St.-Aubin, 1059. *B. de p.* de Gaillon.

Nos (les), hameau (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Chevreuse, comm. de la Verriere, à 4 k. (1 l.) de Trappes, 9 kilom. (2 l. ½) de Versailles. *Pop.* compr. celle de la Verriere, 114. *Bur. de poste* de Trappes.

Nosaye (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Nemours, comm. de Nouville, à 7 k. (1 l. ¾) de Nemours, 15 k. (3 l. ½) de Fontainebleau. *Popul.* compr. celle de Nouville, 224. *Bur. de poste* de Nemours.

Nosbaum, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Vianden, à 1 k. (¼ de l.) S. E. de Freylingen, 14 k. (3 l. ½) N. E. de Diekirch, 40 k. (9 l.) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 453. *B. de p.* de Luxembourg.

Nospelt, v. (*Forêts*), arr. et cant. sud de Luxembourg, commune de Kehlen, à 8 kil. (2 l.) E. p. N. de Steinfort, 9 k. (2 l. ¼) O. de Bofferdingen, 10 k. (2 l. ½) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Kehlen..... *Bur. de poste* de Luxembourg.

Nossegem, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, canton de Woluwe-St.-Etienne, à 14 kil. (3 l. ½) O. de Louvain, 5 m. (11 l. ¾) S. O. de Campenhout, 10 k. (2 l. ½) E. N. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Pop.* 307. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Nossoncourt, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, ch.-l. de cant., à 13 kil. (3 l.) E. de Raon, 8 k. (2 l.) N. N. E. de Ramberviller, 31 k. (7 l.) N. E. d'Epinal. *Pop.* 317. *Bur. de p.* de Ramberviller.

Nossoncourt, forêt (*Vosges*), arrond. d'Epinal, cant. de Nossoncourt. Elle a 4673 mètres (2400 t.) de long, sur 1556 mèt. (800 toises) de large.

Nostang, v. (*Morbihan*), arr. de Lorient, cant. de Pluvigner, à 8 k. (2 l.) d'Hennebon, 33 k. (7 l. ½) de Vannes. *Pop.* 1200. *Bur. de p.* d'Hennebon.

Noswendel, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, à 1 k. (¼ de l.) O. S. O. de ce lieu, 13 k. (3 l.) O. p. N. de Tholey, 29 k. (6 l. ½) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 225. *B. de p.* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Notables (*Assemblée des*), convoquée à Versailles par Louis XVI, le 22 février 1787, au nombre de 149 notables. *Voyez* France.

Notaires. Les notaires sont les fonctionnaires publics établis pour recevoir tous les actes et contrats auxquels les parties doivent ou veulent faire donner le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique, et pour en assurer la date, en conserver le dépôt, en délivrer des grosses et expéditions. Ils sont institués à vie, et sont tenus de prêter leur ministère quand ils en sont requis.

Chaque notaire doit résider dans le lieu qui lui est fixé par le Gouvernement. En cas de contravention, le notaire est considéré comme démissionnaire; en conséquence le grand-juge, ministre de la justice, après avoir pris l'avis du tribunal, peut proposer au Gouvernement le remplacement.

Les notaires exercent leurs fonctions; savoir, ceux des villes où est établie la cour d'appel, dans l'étendue du ressort de ce tribunal; ceux des villes où il n'y a qu'un tribunal de première instance, dans l'étendue du ressort de ce tribunal; ceux des autres communes, dans l'étendue du ressort du tribunal de paix.

Il est défendu à tout notaire d'instrumenter hors de son ressort, à peine d'être suspendu de ses fonctions pen

Digitized by Google

dant trois mois, d'être destitué en cas de récidive, et de tout dommages et intérêts.

Les fonctions de notaires sont incompatibles avec celles de juges, procureurs impériaux, près les cours, les tribunaux, leurs substituts, greffiers et huissiers des justices de paix, commissaires de police et commissaires aux ventes.

Le nombre des notaires pour chaque département, leur placement et résidence, sont déterminés par le Gouvernement, de manière, 1°. que dans les villes de cent mille habitans et au-dessus, il y a un notaire, et plus, par six mille habitans; 2°. que dans les autres villes, bourgs ou villages, il y a deux notaires au moins, ou cinq au plus, par chaque arrondissement de justice de paix.

Notaires au Châtelet de Paris. Sous la monarchie, ils étoient au nombre de cent treize. La finance de leur office étoit de 40,000 liv.; ils prêtoient serment entre les mains du lieutenant-civil. Leurs actes n'étoient point sujets au contrôle. Ils avoient le privilége d'en faire de toute espèce par-tout le royaume, tant en matière civile qu'en matière bénéficiale. Eux seuls pouvoient, dans la ville et les faubourgs de Paris, faire tous compromis, recevoir les sentences arbitrales, tenir registre des délibérations des syndicats et directions de créanciers, recevoir les ordres et distributions des deniers émanés de ces directions. Leurs causes soit en demandant, soit en défendant, même les causes criminelles qui concernoient leur ministère, étoient commises en première instance au Châtelet, et par appel au parlement. Ils avoient un bureau de consultation pour les affaires relatives à leurs fonctions. Les notaires de provinces avoient à peu près les mêmes prérogatives, excepté que leurs actes étoient sujets à l'enregistrement.

Notzbach, rivière (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton de Neverbourg, à 2 kil. (½ l.) O. p. S. duquel elle prend sa source, coule au S., et tourne à l'O. pour se rendre dans le Geyen, à 4 kilom. (1 l.) O. p. S. de Freylingen. Elle a 11 kil. (2 l. ¾) de cours.

Nothalden, v. (*Bas-Rhin*), arrond. et canton de Bar, près de la Schernetz, à 13 k. (3 l.) de Benfelden, 36 k. (8 l.) de Strasbourg. *Pop.* comp. celle de Zelle, 596. *Bureau de poste* de Schelestat.

Nothberg, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, canton d'Eschweiler, à 2 k. (½ l.) E. S. E. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) O. de Duren, 14 k. (3 l. ½) E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 61. *B. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Nothen, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Gemund, à 15 k. (3 l. ½) E. de cet endroit, 2 k. (½ l.) S. O. de Munster-Eifel, 5 m. (11 l.) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 199. *Bur. de p.* de Cologne.

Nothhausen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton d'Elsen, à 2 kilom. (½ l.) N. de cet endroit, 10 kilom. (2 l. ½) S. S. O. de Neuss, 43 kil. (9 l. ¾) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 226.

Nothweiler, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Deux-Ponts, canton de Pirmasens, à 22 kil. (5 l.) S. S. O. de cet endroit, 22 k. (5 l.) E. de Bitche, 10 m. (21 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* 126. *Bur. de p.* de Deux-Ponts.

Notivos, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, comm. de Bideren, à 19 k. (4 l. ¼) d'Orthez, 3 kil. (¾ de l.) de Sauveterre. *P.* comp. celle de Bideren, 93. *B. de p.* d'Orthez.

Notre-Dame, v. (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. de Briançon, comm. de Servières, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Briançon. *Pop.* comp. celle de Servières, 889. *B. de p.* de Briançon.

Notre-Dame, v. (*Jemmapes*). *Voyez* Chaussée-Notre-Dame.

Notre-Dame, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord d'Annecy, comm. de Charvouex, à 5 kilom. (1 l. ¼) d'Annecy. *Popul.* comprise celle de Charvouex, 169. *B. de p.* d'Annecy.

Notre-Dame, village (*Deux-Nèthes*). *Voyez* Wavre-Notre-Dame.

Notre-Dame, cap et calanque (*Var*), arrond. de Toulon, cant. d'Olioules, au S. et à 11 k. (2 l. ⅔) S. S. E. de Toulon.

Notre-Dame, plage (*Var*), arr. de Toulon, à la côte N. O. de l'île de Porquerolles, à l'E. du fort de l'Alicastre.

Notre-Dame-aux-Bois, village (*Dyle*), arr. de Bruxelles, canton de la Hulpe, à 4 kil. (1 l.) N. O. d'Isque, 3 k. (¼ de l.) S. de Sterene, 8 k. (2 l.) S. E. de Bruxelles. *Pop.* 95. *B. de p.* de Bruxelles.

Notre-Dame-Bondeville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Maromes, près du ruisseau de Cailly, à 6 k. (1 l. ½) de Rouen. Il y a cinq fabriques de papier auxquelles sept moulins donnent l'activité, deux moulins à blé et deux autres à tabac. *Popul.* 800. *Bur. de poste* de Rouen.

Notre-Dame-d'Abondance, v. (*Léman*). *Voy.* Abondance (Notre-Dame d').

Notre-Dame-d'Airon, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Airon (Notre-Dame d').

Notre-Dame-d'Aix, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de Frontignan, comm. de Balaruc, à 24 k. (5 l. ½) de Montpellier, 6 kilomèt. (1 l. ½) de Frontignan. *Pop.* comp. celle de Balaruc, 404. *Bur. de poste* de Montpellier.

Notre-Dame-d'Alem, village (*Haute-Garonne*) arroud., cant. et commune de Castel-Sarrasin, à 2 k. (½ l.) de cet endroit. *Pop.* comprise celle de Castel-Sarrasin... *B. de p.* de Castel-Sarrasin.

Notre-Dame-d'Alençon, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Thouarcé, à 19 k. (4 l. ⅓) de Vihiers, 21 k. (4 l. ⅔) d'Angers. *Pop.* 585. *Bur. de p.* de Brissac.

Notre-Dame-d'Aliermont, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Envermeu, à 18 kil. (4 l.) de Dieppe, 5 m. (11 l.) de Rouen. *P.* 510. *B. de p.* de Dieppe.

Notre-Dame-d'Allonne, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Barneville, près de Valognes, à 4 m. (10 l. ½) de Coutances. *P.* 506. *Bur. de poste* de Valognes.

Notre-Dame-Dalviac, village (*Aveyron*). *Voy.* Dalviac (Notre-Dame d').

Notre-Dame-d'Ambès, village (*Gironde*), arr. de Blaye, cant. de Bourg, sur la Dordogne, à 4 k. (1 l.) de Bourg, 19 kil. (4 l. ⅔) de Bordeaux. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Bordeaux, cinquième arrondiss. maritime. *Pop.* 860. *Bur. de poste* de Bourg.

Notre-Dame-d'Après, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Moulins-la-Marche, près de l'Yton, à 8 kil. (2 l.) de l'Aigle, 4 myr. (10 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 555. *Bur. de p.* de Moulins-la-Marche.

Notre-Dame-d'Asque, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Muret, canton de Carbonne, commune de Montaut, à 3 k. (¾ de l.) de Noé, 11 kilom. (2 l. ¾) de Muret. *Pop.* comp. celle de Montaut, 583. *B. de p.* de Noé.

Notre-Dame-d'Aulnay, village

Digitized by Google

arr. d'Argentan, cant. de Vimoutiers, à 25 k. (5 l. ¾) de Laigle, 6 m. (13 l. ¼) d'Alençon. *Populat.* 102. *Bur. de poste* du Sap.

Notre-Dame-de-l'Assomption, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de Barjols, comm. de Brue, à 7 k. (1 l. ¾) de Barjols, 15 k. (3 l. ½) de Brignoles. *Pop.* comprise celle de Brue, 324. *Bur. de poste* de Barjols.

Notre-Dame-d'Aulignaguet, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, canton de Lunas, commune de Ceilhes, à 13 kil. (3 l.) de Lodève, 11 kilom. (2 l. ¾) de Lunas. *Popul.* comprise celle de Ceilhes, 917. *Bur. de poste* de Lodève.

Notre-Dame-d'Aures, village (*Aveyron*), arr. de Milhaud, cant. et comm. de Sales-Curan, à 34 kil. (7 l. ¾) de Milhaud, 6 k. (1 l. ½) de Sales-Curan. *Pop.* comp. celle de Sales-Curan, 1033. *Bur. de poste* de Milhaud.

Notre-Dame-d'Avenières, v. (*Mayence*). *Voyez* Avenières.

Notre-Dame-Daynes-Montarnal, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Conques, près du Lot, à 20 k. (4 l. ½) d'Albin, 34 kilom. (7 l. ¾) de Rhodez. *Pop.* 281. *Bur. de poste* de Rhodez.

Notre-Dame-de-Beauville, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, canton de Verdun, comm. de Mauvers, à 4 k. (1 l.) de Grizolles. *Pop.* comp. celle de Mauvers, 105. *Bur. de poste* de Grizolles.

Notre-Dame-de-Bellecombe, v. (*Léman*). *Voyez* Bellecombe.

Notre-Dame-de-Benon, village (*Gironde*), arr. de Lesparre, cant. de St.-Laurent-de-Médoc, à 22 kil. (5 l.) de Lesparre, 38 k. (8 l. ½) de Bordeaux. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de St.-Laurent.

Notre-Dame-de-Bès, village (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. et comm. de St.-Amans-des-Cots, à 20 kil. (4 l. ½) de Mur-de-Barrez, 19 k. (4 l. ¼) d'Espalion. *Popul.* comprise celle de St.-Amans..... *Bur. de p.* de Mur-de-Barrez.

Notre-Dame-de-Beslon, village (*Manche*), arr. de St.-Lô, canton de Percy, à 30 k. (6 l. ¾) de Saint-Lô, 31 k. (7 l.) de Coutances. *Pop.* 794. *Bur. de poste* de Ville-Dieu.

Notre-Dame-de-Bessac, (*Ariége*). *Voyez* Bessac.

Notre-Dame-de-Bétirac, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Sernin, comm. de Combret, à 8 k. (2 l.) de St.-Sernin, 18 k. (4 l.) de St.-Afrique. *Popul.* comp. celle de Combret et dépend. 1255. *Bur. de poste* de St.-Sernin.

Notre-Dame-de-Biron, ville (*Dordogne*) arr. de Bergerac, cant. de Monpazier, à 20 k. (4 l. ½) de Belvez, 6 m. (14 l. ⅓) de Périgueux. Cette petite ville étoit une des quatre anciennes baronnies du Périgord, possédées par la maison de Goulant. Elle fut érigée en duché-pairie par Henri IV, en 1598, en faveur de Charles Gontaut, maréchal de France. *Pop.* 248. *Bur. de p.* de Monpazier.

Notre-Dame-de-Blagny, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Balleroy, sur la côte, près de l'Esque, à 19 k. (4 l. ½) de Bayeux, 43 k. (9 l. ¾) de Caen. *Pop.* 123. *Bur. de poste* de Balleroy.

Notre-Dame-de-Bliquetuit, (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Bliquetuit-Notre-Dame.

Notre-Dame-de-Boisset, v. (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de Perreux, à 6 k. (1 l. ½) de Roanne, 30 k. (6 l. ¾) de Feurs. *Pop.* 600. *Bur. de poste* de Roanne.

Notre-Dame-de-Bon-Secours, (*Meurthe*). *Voyez* Bon-Secours.

Notre-Dame-de-Bon-Voyage, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus, comm. de St.-Raphaël, à 4 k. (1 l.) de Fréjus, 27 kil. (6 l.) de Draguignan. *Pop.* comprise celle de St.-Raphaël, 409. *Bur. de poste* de Fréjus.

Notre-Dame-de-Bonheur, v. (*Gard*), arr. du Vigan, canton et commune de Valleraugue, à 11 kil. (2 l. ¾) de Meyruéis, 15 k. (3 l. ½) du Vigan. *Pop.* comp. celle de Valleraugue, 3913. *B. de p.* de Méyrueis, dép. de la Lozère.

Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, v. (*Mont-Blanc*), arrond. canton et comm. nord de St.-Jean-de-Maurienne, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit. *Pop.* comp. celle de St.-Jean-de-Maurienne... *Bur. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Notre-Dame-de-Bon-Rencontre, v. (*Lot-et-Garonne*), à 5 k. (1 l. ¼) d'Agen. *Pop...* *Bur. de poste* d'Agen.

Notre-Dame-de-Bonson, village (*Loire*). *Voy.* Bousson *ou* Bonson.

Notre-Dame-de-Boucé, v. (*Orne*). *Voyez* Boucey.

Notre-Dame-de-Brax, village (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Brax.

Notre-Dame-de-Briançon, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers, sur l'Isère, à 5 kil. (1 l. ¼) de Moutiers, 37 k. (8 l. ½) de Chambéry. *Pop.* 205. *Bur. de p.* de Moutiers.

Notre-Dame-de-Bruguières, v. (*Haute-Garonne*). *Voyez* Bruguières.

Notre-Dame-de-Brunville, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Brunville.

Notre-Dame-de-Buzançois, v. (*Indre*), arr. de Châteauroux, cant. et comm. de Buzançois, à 1 kilom. (¼ de l.) de cet endroit, 23 kilom. (5 l. ¼) de Châteauroux. *P.* comp. celle de Buzançois, 3230. *Bur. de p.* de Buzançois.

Notre-Dame-de-Ceignac, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Cassagne, comm. de Calmont, à 10 kil. (2 l. ½) de Rhodez, 9 kil. (2 l. ¼) de Cassagne. *Pop.* comprise celle de Calmont, 240. *Bur. de p.* de Rhodez.

Notre-Dame-de-Cénilly, v. (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de Cérisy-la-Salle, à 14 k. (3 l. ½) de Coutances. *Pop.* 1966. *Bur. de poste* de Coutances.

Notre-Dame-de-Chalonne, v. (*Maine-et-Loire*). *Voyez* Chalonne.

Notre-Dame-de-Chantemerle, village (*Drôme*). *Voyez* Chantemerle.

Notre-Dame-de-Charmex, (*Mont-Blanc*). *Voyez* Charmex.

Notre-Dame-de-Chassay, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de la Fresnaye, près de la Sarthe, à 18 k. (4 l.) de Mamers, 5 m. (11 l. ⅓) du Mans. *Pop.* 226. *Bur. de poste* de Mamers.

Notre-Dame-de-Clans, (*Hérault*). *Voyez* Clans.

Notre-Dame-de-Clermont, (*Vaucluse*). *Voy.* Clermont.

Notre-Dame-de-Cléry, (*Loiret*). *Voyez* Cléry.

Notre-Dame-de-Clumane, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. de Barrême, à 13 kilom. (3 l.) de Digne. *Pop.* 823. *B. de p.* de Digne.

Notre-Dame-de-Comiers, v. (*Isère*). *Voyez* Comiers (Notre-Dame de).

Notre-Dame-de-Coulouvray, v. (*Manche*). *Voyez* Coulouvray.

Notre-Dame-de-Courson, v. (*Calvados*). *Voy.* Courson (Notre-Dame de).

Notre-Dame-de-Cousignac, v. (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. et commune du Bourg-Saint-Andéol, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 37 k.

Digitized by Google

(8 l. ¼) de Privas. *Pop.* comprise celle du Bourg-St.-Andéol, 3598. *Bur. de poste* du Bourg-St.-Andéol.

Notre-Dame-de-Cresnay, v. (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Brecey, près de la Sée, à 15 k. (3 l. ½) de Mortain, 43 k. (9 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 420. *Bureau de poste* de Sourdeval.

Notre-Dame-de-Croux, village (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Pignols, à 25 kil. (5 l. ⅔) de Brioude, 38 k. (8 l. ½) du Puy. *P.* 116. *Bur. de poste* de Langeac.

Notre-Dame-de-Délivrande, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. et comm. de Douvres, à 13 kilom. (3 l.) de Caen, 2 kilom. (¼ l.) de Douvres. *Pop.* comprise celle de cet endroit, 1356. *Bur. de p.* de Caen.

Notre-Dame-de-Dominipech, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Dominipech.

Notre-Dame-de-Duris, village (*Aveyron*). *Voyez* Duris.

Notre-Dame-de-Faste, village (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. et comm. de Tuchan, à 20 kilom. (4 l. ½) de la Grasse, 43 kilom. (9 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* comp. celle de Tuchan et dépend., 572. *B. de poste* de la Grasse.

Notre-Dame-de-Fontaine, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Neuville, comm. de St.-Martin-de-Fontaine, à 9 k. (2 l. ¼) de Lyon. Dans le territoire de ce village, le long de la Saone, on voit une source pétrifiante dans un souterrain. Les stalactites, les tubulaires et le bois pétrifié, sont les choses qu'on y trouve le plus communément. *Popul.* comp. celle de St.-Martin-de-Fontaine, 2000. *Bur. de poste* de Lyon.

Notre-Dame-de-Foy, hameau (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Génappe, comm. de Loupoigne, à 1 kil. (¼ de l.) de Génappe, 8 kil. (2 l.) de Nivelle. *Popul.* comprise celle de Loupoigne, 285. *Bur. de p.* de Génappe.

Notre-Dame-de-Foy, village (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, à 5 kil. (1 l. ¼) E. de cette ville, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Ciney, 27 k. (6 l. ¼) S. S. E. de Namur. *Popul.* comprise celle de Boisseilles, 114. *B. de p.* de Dinant.

Notre-Dame-de-Franqueville, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Franqueville-Notre-Dame.

Notre-Dame-de-Frenay, v. (*Aube*). *Voyez* Fresnay.

Notre-Dame-de-Frenay, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dives, sur l'Oudon, à 22 k. (51.) S. S. O. de Lisieux, 38 k. (8 l. ½) S. E. de Caen, 8 k. (2 l.) E. de Coulibœuf. *Pop.* compr. celle de Billot, 274. *Bur. de poste* de Croissanville.

Notre-Dame-de-Fresne, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Cormeilles. *Pop.* 365. *Bur. de poste* de Condé-sur-Noireau, dép. du Calvados.

Notre-Dame-de-Garaison, v. (*Hautes-Pyrén.*), arr. de Bagnères, canton de Castelnau-de-Magnoac, comm. de Lassalles, à 10 k. (2 l. ½) de Castelnau-de-Magnoac, 33 kil. (7 l. ½) de Bagnères. *Pop.* compr. celle de Lassalles, 163. *Bur. de p.* de Castelnau-de-Magnoac.

Notre-Dame-de-Gemeaux, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Gemeaux.

Notre-Dame-de-Gouts, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voy.* Gouts.

Notre-Dame-de-Grace, village (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Gaillon, comm. de St.-Etienne-sous-Bailleul, à 6 kil. (1 l. ½) de Gaillon, 19 k. (4 l. ¼) de Louviers. *Popul.* comprise celle de St.-Etienne, 240. *Bur. de p.* de Gaillon.

Notre-Dame-de-Grace, village (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Rambert, comm. de Chambles, à 14 kilom. (3 l. ¼) de St.-Etienne, 20 k. (4 l. ½) de Montbrison. *Pop.* comp. celle de Chambles, 750. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Notre-Dame-de-Grace, village (*Saone-et-Loire*) arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, comm. de Savigny-sous-Grosne, à 15 kil. (3 l. ½) de Buxy, 33 kil. (7 l. ½) de Mâcon. *Pop.* comp. celle de Savigny, 432. *Bur. de poste* de Buxy.

Notre-Dame-de-Grace, village (*Tarn*), arr. de Gaillac, canton de Rabastens, comm. de Mezens, à 6 k. (1 l. ½) de Rabastens, 22 k. (5 l.) de Gaillac. *Pop.* comp. celle de Mezens, 350. *Bur. de poste* de Rabastens.

Notre-Dame-de-Gravenchon, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Gravenchon-Notre-Dame.

Notre-Dame-de-Grez, village (*Sarthe*). *Voyez* Grées.

Notre-Dame-de-Halle, bourg (*Dyle*). *Voy.* Halle.

Notre-Dame-de-Jarrie, village (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Vizille, comm. de Champagnier, à 4 k. (1 l.) de Vizille, 9 k. (2 l. ¼) de Grenoble. *Pop.* comprise celle de Champagnier, 371. *Bur. de poste* de Vizille.

Notre-Dame-de-Kerpors, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Paimpol, comm. de Ker-Ity, à 5 k. (1 l. ¼) de Paimpol, 31 kil. (7 l.) de St.-Brieux. *Pop.* comprise celle de Ker-Ity, 1064. *Bur. de p.* de Paimpol.

Notre-Dame-la-Bonne-Veine, h. (*Bouches-du-Rhône*), arrond. et canton sud, *extrà muros*, de Marseille, à 4 kil. (1 l.) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Marseille. . . . *Bur. de poste* de Marseille.

Notre-Dame-de-l'Assie, v. (*Deux-Sèvres*). *Voyez* Assie.

Notre-Dame-de-la-Capelle, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. d'Alban, comm. d'Ambialet, à 18 kil. (4 l.) d'Alby, 9 k. (2 l. ¼) d'Alban. *Pop.* comp. celle d'Ambialet et dépend., 2877. *Bur. de poste* d'Alby.

Notre-Dame-de-la-Crau, v. (*Var*). *Voyez* Crau (la).

Notre-Dame-de-la-Couture, v. (*Eure*), arr., cant. et comm. de Bernay, à 1 kil. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* comp. celle de Bernay... *Bur. de poste* de Bernay.

Notre-Dame-de-la-Croix, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Verdun, comm. de Mas-Garnier, à 10 k. (2 l. ½) de Grizolles, 21 kilom. (4 l. ¾) de Castel-Sarrasin. *Pop.* comprise celle du Mas-Garnier, 1345. *Bur. de p.* de Grizolles.

Notre-Dame-de-la-Douane, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. nord, *extrà muros*, de Marseille, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *Pop...* *Bur. de poste* de Marseille.

Notre-Dame-de-Ladrèche, v. (*Tarn*), arr. et cant. d'Alby, comm. de Sequestre, à 5 k. (1 l. ¼) d'Alby. *Pop.* compr. celle de Sequestre, 291. *Bur. de poste* d'Alby.

Notre-Dame-de-la-Fosse, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Locminé, à 8 k. (2 l.) de cet endroit. *B. de p.* de Locminé. *Voyez* Fosse (la).

Notre-Dame-de-la-Garde, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. sud de Marseille, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. Le fort est bâti à la cime d'un rocher presque inaccessible qui domine sur une vaste étendue de terre et de mer. *Pop.* . . *B. de poste* de Marseille.

Notre-Dame-de-la-Garde, fort (*Var*), arrond. de Toulon, canton d'Olioules, à 11 kil. (2 l. ¾) de

Digitized

Toulon. *P.*... *B. de p.* de Toulon.

Notre-Dame-de-la-Garde, v. (*Var*), arr. de Grasse, canton et comm. d'Antibes, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville, 18 k. (4 l.) de Grasse. *Pop.* comp. celle d'Antibes, 4114. *Bur. de poste* d'Antibes.

Notre-Dame-de-la-Gorge, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, cant. et commune de Chamonix, à 20 kil. (4 l. ½) de Sallanches, 42 kilom. (9 l. ½) de Bonneville. *Pop.* compr. celle de Chamonix, 1830. *Bur. de poste* de Sallanches.

Notre-Dame-Laize (*Calvados*). *Voyez* Laize-Laville.

Notre-Dame-de-la-Joye, port (*Finistère*), arrond. de Quimper, cant. de Pont-l'Abbé, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. S. O. de Plomeur. Il a au S. O. le rocher Scocdeck, à l'O. l'île Conq, et au S. la petite île Nona.

Notre-Dame-de-la-Mer, bourg (*Bouches-du-Rhône*). *Voyez* Stes.-Maries (les).

Notre-Dame-de-la-Peyre, v. (*Haute-Garonne*). *Voyez* Peyre (la).

Notre-Dame-de-la-Rivière, v. (*Gironde*). *Voy.* Rivière (la).

Notre-Dame-de Larmandie, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, canton de Vaours, comm. d'Itzac, à 8 k. (2 l.) de Cordes, 15 k. (3 l. ¼) de Gaillac. *Pop.* comprise celle d'Itzac, 383. *Bur. de poste* de Cordes.

Notre-Dame-de la-Roche-Servière, v. (*Vendée*). *Voy.* Roche-Servière.

Notre-Dame-de-la-Roque, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Fréjus, comm. du Muy, à 13 kilom. (3 l.) de Fréjus, 13 kilom. (3 l.) de Draguignan. *Pop.* comprise celle du Muy, 1542. *Bur. de poste* de Fréjus.

Notre-Dame-de-la-Roscote, v. (*Tarn*), arr. de Gaillac, canton et comm. de Salvagnac, à 8 kil. (2 l.) de Rabastens, 15 kil. (3 l. ½) de Gaillac. *Pop.* compr. celle de Salvagnac, 1159. *B. de p.* de Rabastens.

Notre-Dame-de-la-Rouvière, v. (*Gard*), arr. du Vigan, cant. de Valleraugue, près de la Vigneratte, à 9 kil. (2 l. ¼) du Vigan, 6 myr. (13 l. ¼) de Nîmes. *Pop.* 872. *Bur. de poste* du Vigan.

Notre-Dame-de-Lauzière, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Sernin, comm. de St.-Juery, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Afrique, 10 k. (2 l. ½) de St.-Sernin. *Pop.* comp. celle de St.-Juery, 301. *Bur. de p.* de St.-Afrique.

Notre-Dame-de-Laval, v. (*Aveyron*), arr. de Villefranche, cant. de Najac, comm. de Beteille, à 22 k. (5 l.) de Villefranche, 7 k. (1 l. ¾) de Najac. *Pop.* comprise celle de Beteille, 240. *Bur. de p.* de Villefranche.

Notre-Dame-de-Laval, v. (*Gard*), arr. d'Alais, cant. de St.-Martin-de-Valgagne, à 9 k. (2 l. ¼) N. d'Alais, 5 m. (11 l.) N. N. O. de Nîmes, 18 kil. (4 l.) S. S. E. de Genolhac. *P.* 1325. *B. de p.* d'Alais.

Notre-Dame-de-l'Epine, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Motier-sur-Saux, comm. de Bouchon, à 10 k. (2 l. ½) de Ligny, 18 k. (4 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* compr. celle de Bouchon, 180. *Bur. de poste* de Ligny.

Notre-Dame-de-l'Epine, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. de Marson, près de la Vesle, à 7 kil. (1 l. ¾) de Châlons. L'église mérite l'attention des connoisseurs; elle est grande et bien bâtie: son architecture est gothique, arabesque, d'après le plan fait par un architecte anglais nommé *Patrice*. Les seigneurs qui achetèrent, en 1550, ce lieu, le défendirent contre les Calvinistes, dans le temps des guerres de religion; Notre-Dame-de-l'Epine a été un des plus grands pélérinages de France; Louis XI y vint en 1472. *Pop.* 423. *Bur. de p.* de Châlons-sur-Marne.

Notre-Dame-de-l'Etanche, v. (*Vosges*). *Voyez* Etanche (l').

Notre-Dame-de-l'Etang, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. ouest de Dijon, comm. de Villars-sur-Ouche, à 11 k. (2 l. ¾) de Dijon. Ce village est situé sur une très-haute montagne, dans le ci-devant duché de Bourgogne; endroit de dévotion à la mère de Dieu, et habité par des Minimes qui y avoient un petit couvent et une jolie chapelle; ils s'y étoient établis à la faveur d'une image de la Vierge qu'on voyoit dans le bois voisin, qui passa pour miraculeuse. Les pélerins n'avoient, outre le couvent, qu'une seule maison pour se retirer en cas de mauvais temps. *Pop.* comprise celle de Villars-sur-Ouche, 371. *Bur. de poste* de Dijon.

Notre-Dame-de-Lié, village (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de Maillezay, à 14 k. (3 l. ¼) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 506. *B. de p.* de Fontenay-le-Peuple.

Notre-Dame-de-Liesse, bourg (*Aisne*), arr. de Laon, canton de Sissonne, à 13 kil. (3 l.) N. E. de Laon, 18 kil. (4 l.) S. O. de Montcornet, 14 k. (3 l. ¼) S. de Marle. Liesse doit son existence à un pélérinage en l'honneur de la Vierge, qui y est invoquée sous le nom de *Notre-Dame-de-Liesse*. On fait remonter l'origine de ce pélérinage et de la fondation de ce bourg jusqu'aux temps des croisades. On y fabrique de l'orfèvrerie. On trouve aux environs des terres vitrioliques, que les habitans brûlent, et dont ils vendent les cendres comme engrais. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1035. *Bur. de poste* de Laon.

Notre-Dame-de-Lisle ou l'Isle, v. (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, près de la Seine, à 10 kil. (2 l. ½) du Grand-Andelys, 25 k. (5 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 623. *Bur. de poste* de Vernon.

Notre-Dame-de-Livoye, village (*Manche*), arr. d'Avranches, cant. de Brecey, à 13 k. (3 l.) d'Avranches, 38 k. (8 l. ½) de Coutances. *Pop.* 233. *Bur. de poste* d'Avranches.

Notre-Dame-de-Livron, village (*Lot*), arr. de Montauban, canton de Caylus, commune de la Capelle-Livron, à 3 k. (¼ de l.) de Caylus, 43 k. (9 l. ¾) de Montauban. *Pop.* compr. celle de la Capelle-Livron et dép., 622. *Bur. de p.* de Caylus.

Notre-Dame-de-Livet, village (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. de Mézidon, à 21 k. (4 l. ¾) de Pont-l'Evêque, 31 k. (7 l.) de Caen. *P.* 173. *Bur. de p.* d'Orbec.

Notre-Dame-Delle, village (*Manche*), arr. de St.-Lô, cant. de St.-Clair, à 9 k. (2 l. ¼) de St.-Lô; 37 kil. (8 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de St.-Lô.

Notre-Dame-de-Londres, v. (*Hérault*), arr. de Montpellier, cant. de St.-Martin-de-Londres, à 25 kil. (5 l. ¾) de Montpellier. *Pop.* 310. *Bur. de poste* de Ganges.

Notre-Dame-de-Lorette, v. (*Jura*), arr. de Poligny, canton de Villers-Farlay, commune de Port-Lesney, à 10 k. (2 l. ½) de Salins, 21 kil. (4 l. ¾) de Poligny. *Pop.* comp. celle de Port-Lesney, 740. *Bur. de poste* de Salins.

Notre-Dame-de-Lorette, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. et comm. de St.-Nicolas, à 1 kilom. (¼ de l.) de cette ville, 10 kilom. (2 l. ½) de Nancy. *Pop.* comprise celle

celle de St.-Nicolas, 3200. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Notre-Dame-de-Losier, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de Vinay, comm. de l'Albenque, à 13 k. (3 l.) de St.-Marcellin, 3 k. (¾ de l.) de Vinay. *Pop.* comprise celle de l'Albenque, 1060. *Bur. de poste* de St.-Marcellin.

Notre-Dame-de-Lure, village (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, canton de St.-Etienne-les-Orgues, comm. de Cruis, à 16 k. (3 l. ¾) de Forcalquier, 5 kil. (1 l. ¼) de St.-Etienne-les-Orgues. *Pop.* comp. celle de Cruis, 470. *Bur. de poste* de Forcalquier.

Notre-Dame-de-Lusignan, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voy.* Lusignan.

Notre-Dame-de-Lussac, v. (*Lot-et-Garonne*). *Voyez* Lussac.

Notre-Dame-de-Marillais, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de St.-Florent, à 18 k. (4 l.) de Beaupréau, 1 k. (¼ de l.) de St.-Florent. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Beaupréau.

Notre-Dame-de-Morian, v. (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Bédarrieux, commune de Boussagues, à 8 k. (2 l.) de Bédarrieux, 37 kil. (8 l. ¼) de Béziers. *Popul.* comprise celle de Boussagues, 1021. *Bur. de poste* de Bédarrieux.

Notre-Dame-de-Mazerac, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Cancon, comm. de Pailloles, à 9 k. (2 l. ¼) de Villeneuve-d'Agen, 6 k. (1 l. ½) de Cancon. *Pop.*... *Bur. de poste* de Villeneuve-d'Agen.

Notre-Dame-de-Mésages, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Vizille, sur la Romanche, à 14 kil. (3 l. ¼) de Grenoble. *Popul.* 261. *Bur. de poste* de Vizille.

Notre-Dame-de-Mians, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Montmeillant, comm. des Marches, à 4 k. (1 l.) de Montmeillant, 6 kil. (1 l. ½) de Chambéry. *Pop.* comp. celle des Marches, 985. *Bur. de poste* de Montmeillant.

Notre-Dame-de-Milly, v. (*Oise*). *Voyez* Milly.

Notre-Dame-de-Mont, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Andenne, à 2 kil. (½ l.) E. N. E. de Wierde, 9 k. (2 l. ¼) S. O. d'Andenne, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Namur. *Pop.* 29. *Bur. de poste* de Namur.

Notre-Dame-de-Mont, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de Beauvoir, près de la mer, à 19 kil. (4 l. ½) de Challans, 9 kil. (2 l. ⅓) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 1831. *Bur. de poste* de Beauvoir.

Notre-Dame-de-Montagne, v. (*Drôme*), arr. de Valence, cant. de Romans. *Pop.* comprise celle de Miribel et dép., 585. *Bur. de poste* de Romans.

Notre-Dame-de-Montlhem, v. (*Haute-Garonne*). *Voy.* Guitardie.

Notre-Dame-de-Montmeillant, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Dammartin, commune de Moussy-le-Neuf, à 25 k. (5 l. ¾) de Meaux, 6 m. (14 l.) de Melun. *P.* 38. *Bur. de poste* de Dammartin.

Notre-Dame-de-Monts, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Ambert, comm. de Champetières, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Ambert. *Pop.* comprise celle de Champetières, 1381. *Bur. de poste* d'Ambert.

Notre-Dame-de-Morsent, v. (*Eure*), arr. et cant. sud d'Evreux, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* comp. celle de St.-Jean, 104. *Bur. de poste* d'Evreux.

Notre-Dame-de-Mortemer, v. (*Eure*). *Voyez* Mortemer.

Notre-Dame-de-Moullière, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Beaufort, comm. de Queige, à 9 k. (2 l. ¼) de Conflans, 23 kil. (5 l. ¼) de Moutiers. *Pop.* compr. celle de Queige, 1418. *Bur. de poste* de Conflans.

Notre-Dame-de-Nancras, v. *Voyez* Nancras.

Notre-Dame-de-Nize, village (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. et comm. de Lunas, à 8 kil. (2 l.) de Lodève, 5 m. (12 l.) de Montpellier. *Pop.* comprise celle de Lunas, 938. *Bur. de poste* de Lodève.

Notre-Dame-de-Moylniac, v. (*Tarn*), arr. de Castres, canton de Mazamet, comm. de Boissezon, à 10 kil. (2 l. ½) de Castres, 9 kil. (2 l. ¼) de Mazamet. *Pop.* comprise celle de Boissezon et dép., 3009. *Bur. de poste* de Castres.

Notre-Dame-d'Envermeuil, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Enverméu ou Envermeuil.

Notre-Dame-de-Parlages, v. (*Hérault*), arr. et cant. de Lodève, sur le ruisseau de Parlages, à 10 k. (2 l. ½) de Lodève, 42 k. (9 l. ½) de Montpellier. *Pop.* comprise celle de St.-Pierre-de-Lafage, 218. *Bur. de poste* de Lodève.

Notre-Dame-de-Pé, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. et comm. de Beauvoir, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 5 m. (12 l.) des Sables-d'Olonne. *Pop.* compr. celle de Beauvoir, 1588. *Bur. de poste* de Beauvoir.

Notre-Dame-de-Pech, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et comm. de la Roque-Timbaut, à 14 k. (3 l. ¼) d'Agen, 1 kil. (¼ de l.) de la Roque-Timbaut. *P.* comp. celle de la Roque-Timbaut, 1140. *Bur. de poste* d'Agen.

Notre-Dame-de-Pierrecize, v. (*Tarn*), arr. et canton de Lavaur, comm. de St.-Jean-de-Rives, à 6 k. (1 l. ½) de Lavaur. *Pop.* comprise celle de St.-Jean-de-Rives, 250. *Bur. de poste* de Lavaur.

Notre-Dame-de-Pionie, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. et comm. de Graulhet, à 14 k. (3 l. ½) de Lavaur, 2 k. (½ l.) de Graulhet. *Pop.* comprise celle de Graulhet et dép., 3607. *B. de p.* de Lavaur.

Notre-Dame-de-Pitié, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Cabanes, comm. d'Aslon, à 9 kil. (2 l. ¼) de Tarascon, 21 k. (4 l. ¾) de Foix. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Tarascon.

Notre-Dame-de-Plan, v. (*Isère*), arr. de St.-Marcellin, cant. de St.-Etienne-de-St.-Geoirs, à 19 kilom. (4 l. ¼) de St.-Marcellin, 30 kil. (6 l. ¼) de Grenoble. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Tullins.

Notre-Dame-de-Poulignt, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. de St.-Sever, à 9 kil. (2 l. ¼) de la Châtre, 4 m. (10 l.) de Châteauroux. *P.* 850. *B. de p.* de la Châtre.

Notre-Dame-de-Préaux, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Préaux.

Notre-Dame-de-Quelven, v. (*Morbihan*), arr. et cant. de Pontivy, comm. de Guerne, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Pontivy. *Pop.* comprise celle de Guerne, 2500. *Bur. de poste* de Pontivy.

Notre-Dame-de-Rebeux, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Rambouillet, à 22 k. (5 l.) de Dourdan, 38 k. (8 l. ½) de Versailles. *Popul.* 469. *Bur. de poste* d'Epernon, dép. d'Eure-et-Loir.

Notre-Dame-de-Rié, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. de St.-Gilles-sur-Vic, à 10 k. (2 l. ½) de Challans, 9 m. (20 l.) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de St.-Gilles-sur-Vic.

Notre-Dame-de-Rochefort, v. (*Gard*), arrond. d'Uzès, canton de Villeneuve-lès-Avignon, comm. de

Rochefort, à 9 k. (2 l. ¼) de Villeneuve-lès-Avignon. *P.* comp. celle de Rochefort.... *B. de p.* de Villeneuve.

NOTRE-DAME-DE-ROQUEFORT, v. (*Lot-et-Gar.*). *Voy.* ROQUEFORT.

NOTRE-DAME-DE-RUFFYS, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Montredon, à 14 kil. (3 l. ¼) de Castres. *P.*.... *B. de p.* de Castres.

NOTRE-DAME-DE-RUTOL, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Rome-du-Tarn, comm. de la Cazotte, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Afrique, 13 k. (3 l.) de St.-Rome-du-Tarn. *Pop.* compr. celle de la Cazotte, 303. *B. de p.* de St.-Afrique.

NOTRE-DAME-DE-SABOURNAC, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Vielmur, comm. d'Albarède, à 6 k. (1 l. ¼) de Puy-Laurens, 18 k. (4 l.) de Castres. *Pop.* compr. celle d'Albarède, 295. *Bur. de poste* de Puy-Laurens.

NOTRE-DAME-DE-SALVINIANE, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Montredon, comm. de Moncouyoul, à 20 k. (4 l. ½) d'Alby, 75 k. (5 l. ¾) de Castres. *Popul.* comp. celle de Moncouyoul, 140. *Bur. de poste* d'Alby.

NOTRE-DAME-DES-ANGES, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Gonesse, comm. de Clichy, à 1 k. (¼ de l.) de Livry, 10 k. (2 l. ½) de Gonesse. *Pop.* compr. celle de Clichy, 161. *B. de p.* de Livry.

NOTRE-DAME-DES-ANGES, v. (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de Besse, commune de Gonfaron, à 13 k. (3 l.) de Luc, 20 k. (4 l. ½) de Brignoles. *Pop.* compr. celle de Gonfaron, 1137. *B. de p.* de Luc.

NOTRE-DAME-DE-SANTÉ, village (*Var*), arr. de Brignoles, cant. de Barjols, commune de St.-Martin-des-Palières, à 13 k. (3 l.) de Barjols, 27 k. (6 l.) de Brignoles. *Pop.* comp. celle de St.-Martin, 464. *Bur. de poste* de Barjols.

NOTRE-DAME-DE-SARRANCE, v. (*Basses-Pyrén.*). *Voy.* SARRANCE.

NOTRE-DAME-DES-AUGES, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Peyruis, sur le Lauzon, à 6 k. (1 l. ½) de Forcalquier, 33 k. (7 l. ½) de Digne. *Pop.* 94. *Bur. de poste* de Forcalquier.

NOTRE-DAME-DES-CARMES, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. et comm. de Salins, à 1 k. (¼ de l.) de Salins, 16 kil. (3 l. ¾) de Poligny. *Pop.* compr. celle de Salins, 8174. *Bur. de p.* de Salins.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Balon, à 16 k. (3 l. ⅔) du Mans. *Populat.* 280. *Bureau de poste* de Beaumont-sur-Sarthe.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Maromes, près du ruisseau de Cailly, à 11 k. (2 l. ¾) de Rouen, sur le bord duquel est une manufacture de papier, et dans les environs une mécanique pour la filature du coton écru. *P.* 259. *B. de p.* de Rouen.

NOTRE-DAME-DE-SEIONE, v. (*Charente-Inf.*). *Voyez* SEIONE.

NOTRE-DAME-DE-SEMONS, v. (*Rhône*). *Voyez* SEMONS.

NOTRE-DAME-DES-GARDES, v. (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Beaupréau. *Pop.*..... *Bur. de p.* de Chemillé.

NOTRE-DAME-DES-HERBIERS, v. (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. et comm. des Herbiers, sur la Maine, à 27 k. (6 l.) de Montaigu, 5 myr. (10 l. ¾) de Fontenay-le-Peuple. *Pop.* comp. la comm. des Herbiers, 1150. *Bur. de poste* des Herbiers.

NOTRE-DAME-DES-MILLIÈRES, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de l'Hôpital, près de l'Isère, à 25 k. (5 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 685. *Bur. de poste* de Conflans.

NOTRE-DAME-DES-MISÈRES, v. (*Lot*), arr. de Montauban, cant. de Caussade, comm. de Mirabel, à 8 k. (2 l.) de Caussade, 15 k. (3 l. ½) de Montauban. *Pop.* compr. celle de Mirabel, 1911. *Bur. de poste* de Caussade.

NOTRE-DAME-DES-MONTS, h. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. et comm. de la Tête-de-Buch, à 2 k. (½ l.) de la Tête-de-Buch, 5 m. (11 l. ¾) de Bordeaux. *Pop.* compr. celle de la Tête-de-Buch, 2000. *Bur. de poste* de la Tête-de-Buch.

NOTRE-DAME-DE-SORBIÈRES, v. (*Loire*). *Voyez* SORBIER.

NOTRE-DAME-DE-SOUDÉ, v. *Marne*). *Voy.* SOUDÉ-NOTRE-DAME.

NOTRE-DAME-DES-PIERRES, v. (*Aveyron*), arr., cant. et comm. de Villefranche, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* comprise celle de Villefranche..... *Bur. de poste* de Villefranche.

NOTRE-DAME-DES-PRÉAUX, v. (*Eure*), arr. et cant. de Pont-Audemer, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 6 m. (131. ¼) d'Evreux. *Pop.* 399. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

NOTRE-DAME-DES-PRÉAUX, v. (*Eure*). *Voyez* PRÉAUX (NOTRE-DAME DES).

NOTRE-DAME-DES-PRÉS, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Castel-Jaloux, comm. de Mont-Cassin, à 7 k. (1 l. ¾) de Castel-Jaloux, 22 k. (5 l.) de Marmande. *Pop.* comp. celle de Mont-Cassin, 216. *B. de p.* de Castel-Jaloux.

NOTRE-DAME-DES-PRÉS, village (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de la Ferté-Fresnel, comm. d'Anceins, près du Charenton, à 14 k. (3 l. ¼) de l'Aigle, 6 m. (12 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* compr. celle d'Anceins, 600. *Bur. de poste* de l'Aigle.

NOTRE-DAME-DES-PUITS, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. et comm. de Nonancourt, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 27 k. (6 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Nonancourt, 1228. *Bur. de poste* de Nonancourt.

NOTRE-DAME-DES-QUARTES, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Berlaimont, commune de Pont-sur-Sambre, près de la Sambre, à 14 k. (3 l. ¼) du Quesnoy, 6 m. (12 l. ¾) de Douay. *Pop.* comprise celle de Pont-sur-Sambre, 911. *Bur. de poste* de Maubeuge.

NOTRE-DAME-DES-TROIS-EPIS, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Kaisersberg, commune de Nider-Morschwir, à 10 kil. (2 l. ½) de Colmar, 5 k. (1 l. ¼) de Kaisersberg. *Pop.* comp. celle de Nider-Morschwir, 817. *B. de p.* de Colmar.

NOTRE-DAME-DES-VAULX, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de la Mure, à 22 k. (5 l.) de Grenoble. Il y a des mines de houille non en exploitation. *Pop.* 319. *Bur. de poste* de la Mure.

NOTRE-DAME-DES-VERTUS, v. (*Dordogne*), arr. de Périgueux, cant. de St.-Pierre-de-Chignac, à 6 k. (1 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 485. *Bur. de poste* de Périgueux.

NOTRE-DAME-DES-VERTUS, v. (*Seine*). *Voyez* AUBERVILLIERS.

NOTRE-DAME-DES-VOIRONS, v. (*Léman*), arr. de Thonon, cant. de Douvaine, comm. de St.-Cergues, à 14 k. (3 l. ¼) de Genève, 15 k. (3 l. ½) de Thonon. *Pop.* comp. celle de St.-Cergues, 524. *Bur. de poste* de Genève.

NOTRE-DAME-DE-ST.-PIERRE-DE-BÉTIRAC, v. (*Aveyron*). *Voyez* BÉTIRAC.

NOTRE-DAME-DE-TALLONAY, v. (*Orne*). *Voyez* TALLONAY.

NOTRE-DAME-DE-TILLEUL, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Melbeault, près de la Touque, à 22 k. (5 l.) de l'Aigle, 40 k. (9 l.)

Digitized

d'Alençon. *Pop.* 57. *B. de p.* de Gacé.

Notre-Dame-de-Toncé, village (*Mayenne*). *Voyez* Toncé.

Notre-Dame-de-Tournay, v. (*Drôme*). *Voyez* Tournay.

Notre-Dame-de-Valaurie, h. (*Var*), arr. et cant. de Draguignan, comm. de la Motte, à 5 k. (1 l. ¼) de Draguignan. *Pop.* compr. celle de la Motte, 652. *B. de p.* de Draguignan.

Notre-Dame-de-Vane, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac, commune de Sales-la-Source, à 13 k. (3 l.) de Rhodez, 4 k. (1 l.) de Marcillac. *Pop.* comprise celle de Sales-la-Source et dép., 2150. *Bur. de poste* de Rhodez.

Notre-Dame-de-Varangeville, v. (*Seine-Inférieure*). *Voyez* Varengeville (Notre-Dame de).

Notre-Dame-de-Vaudreuil, b. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Pont-de-l'Arche, sur l'Eure, à 22 k. (5 l.) S. de Rouen, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Louviers, 27 kilom. (6 l.) N. d'Evreux. *Pop.* 723. *Bur. de poste* de Vaudreuil.

Notre-Dame-de-Velles, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de St.-Géry, comm. de Vers, sur le Lot, à 8 k. (2 l.) de Cahors. *Pop.* compr. celle de Vers, 765. *Bur. de poste* de Cahors.

Notre-Dame-de-Venoix, v. (*Calvados*). *Voyez* Venoix.

Notre-Dame-de-Vesplaux, v. (*Tarn*), arr. de Lavaur, cant. et comm. de Graulhet, à 18 k. (4 l.) de Lavaur, 3 k. (¾ de l.) de Graulhet. *Pop.* compr. celle de Graulhet et dép., 3607. *B. de p.* de Lavaur.

Notre-Dame-de-Vie, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud de Moutiers, comm. de St.-Martin-de-Belleville, à 8 kil. (2 l.) de Moutiers. *Pop.* comprise celle de St.-Martin, 2240. *Bur. de poste* de Moutiers.

Notre-Dame-d'Iort, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mazamet, comm. de Boissezon, à 16 k. (3 l. ¾) de Castres, 11 k. (2 l. ¾) de Mazamet. *Pop.* compr. celle de Boissezon, 3009. *Bur. de poste* de Castres.

Notre-Dame-d'Oé, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, cant. de Vouvray, à 7 k. (1 l. ⅔) de Tours. *Pop.* 340. *Bur. de poste* de Tours.

Notre-Dame-d'Or *ou* d'Aoust, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Moncontour, à 22 k. (5 l.) de Loudun, 37 k. (8 l. ¾) de Poitiers. *P.* 184. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Notre-Dame-Dosaygue, village. (*Aveyron*). *Voyez* Dosaygue.

Notre-Dame-d'Ourgas, village (*Hérault*), arr. de Béziers, cant. de Bédarrieux, comm. de Pezenes, à 9 k. (2 l. ¼) de Bédarrieux, 29 k. (6 l. ½) de Béziers. *Pop.* compr. celle de Pezenes, 440. *Bur. de poste* de Bédarrieux.

Notre-Dame-d'Ourtigue, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. et comm. d'Alban, à 23 k. (5 l. ¼) d'Alby, 4 k. (1 l.) d'Alban. *Pop.* compr. celle d'Alban et dép., 3078. *Bur. de poste* d'Alby.

Notre-Dame-du-Bec, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Montivilliers, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 6 m. (14 l. ½) de Rouen. *Populat.* 293. *Bureau de poste* de Montivilliers.

Notre-Dame-du-Bois, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Gacé, comm. de St.-Evroult-de-Montfort, près de la forêt de St.-Evroult et du Charenton, à 11 kilom. (2 l. ¾) de l'Aigle, 5 m. (11 l. ¼) d'Alençon. Il y a une mine de fer aux environs de ce village. *Pop.* compr. celle de St.-Evroult-de-Montfort, 902. *Bur. de poste* de Gacé.

Notre-Dame-du-Bosc, village (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de St.-Rome-du-Tarn, comm. d'Ayssène, sur le Tarn, à 37 kilom. (8 l. ¼) de Rhodez, 24 k. (5 l. ½) de Milhaud, 15 k. (3 l. ½) de St.-Afrique, 8 k. (2 l.) de St.-Rome-du-Tarn. *Pop.* compr. celle d'Ayssène, 1270. *B. de p.* de St.-Afrique.

Notre-Dame-du-Chatel, v. (*Mont-Blanc*). *Voyez* Chatel.

Notre-Dame-du-Chatelier, v. (*Orne*). *Voyez* Chatelier (le).

Notre-Dame-du-Cordon, v. (*Léman*). *Voy.* Cordon (Notre-Dame-de-).

Notre-Dame-du-Cormier, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Pacy, comm. de Martainville, à 7 k. (1 l. ¼) de Pacy-sur-Eure, 11 kil. (2 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Martainville, 45. *B. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Notre-Dame-du-Coudun, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, canton de Ressons, sur la Ronde, à 4 kil. (1 l.) N. de Compiegne, 5 m. (12 l.) E. de Beauvais, 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Noyon. *Pop.* 780. *Bur. de poste* de Compiegne.

Notre-Dame-du-Cruez, v. (*Mont-Blanc*). *Voy.* Cruet (le).

Notre-Dame-du-Gros-Bois, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Claye, comm. du Pin, à 3 kil. (¾) de l. de Claye, 18 k. (4 l.) de Meaux. *Pop.* comp. celle du Pin, 377. *B. de p.* de Claye.

Notre-Dame-Duhamel, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Chambrois, sur la Charentonne, à 24 kilom. (5 l. ¼) de Bernay, 5 m. (11 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 790. *Bur. de poste* de Montreuil-l'Argile.

Notre-Dame-du-Hamel, v. (*Oise*). *Voyez* Hamel (le).

Notre-Dame-du-Laus, village (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Tallard, comm. de Jarjaye, à 7 k. (1 l. ¾) de Gap, 9 k. (2 l. ¼) de Tallard. *P.* comp. celle de Jarjaye, 446. *Bur. de poste* de Gap.

Notre-Dame-du-Noyer, village (*Cher*), arr. de Sancerre, canton de Vailly, comm. de Jards, à 13 kilom. (3 l.) de Sancerre, 8 kil. (2 l.) de Vailly. *Pop.* comp. celle de Jards, 1954. *Bur. de poste* de Sancerre.

Notre-Dame-du-Parc, village (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. de Longueville, à 20 kilom. (4 l. ½) de Dieppe, 34 k. (7 l. ¾) de Rouen. *P.* 174. *B. de p.* de Tôtes.

Notre-Dame-du-Pé, v. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Sablé, à 11 k. (2 l. ⅔) de cet endroit, 5 m. (11 l.) du Mans. *Pop.* 352. *Bur. de poste* de Sablé.

Notre-Dame-du-Peyron, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. et comm. de Clermont, à 2 kil. (½ l.) de Clermont-de-Lodève, 14 kilom. (3 l. ¼) de Lodève. *P.* comp. celle de Clermont, 4888. *Bur. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Notre-Dame-du-Pian, v. (*Gironde*). *Voy.* Pian (le).

Notre-Dame-du-Pré, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. nord de Moutiers, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 5 m. (10 l. ⅔) de Chambéry. *Pop.* 470. *Bur. de poste* de Moutiers.

Notre-Dame-du-Prieuré, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, cant. d'Alban, comm. d'Ambialet, à 19 k. (4 l. ¼) d'Alby, 10 k. (2 l. ½) d'Alban. *P.* comp. celle d'Ambialet et dépend., 2877. *Bur. de poste* d'Alby.

Notre-Dame-du-Puy-Servier, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de la Bâtie-Neuve, comm. de Valserres, à 8 k. (2 l.) de Gap et de la Bâtie-Neuve. *Pop.* comp. celle de Valserres, 329. *B. de p.* de Gap.

Notre-Dame-du-Roc, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, canton de Naucelle, comm. de St.-Just, à 28 k. (6 l. ¼) de Rhodez, 8 k. (2 l.) de Naucelle. *Pop.* comp. celle de St.-

Just, 351. *Bur. de poste* de Rhodez.

Notre-Dame-du-Thil, v. (*Oise*), arr. et cant. nord-est de Beauvais, sur la côte, près du Grand-Thérain, à 1 k. (¼ de l.) de Beauvais. *P.* 942. *Bur. de poste* de Beauvais.

Notre-Dame-du-Touchet, v. (*Manche*), arr. et cant. de Mortain, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 6 m. (14 l. ¼) de Coutances. *Pop.* 1500. *Bur. de poste* de Mortain.

Notre-Dame-du-Val, v. (*Eure*), arr. de Pont-Audemer, cant. de Beuzeville, à 11 kil. (2 l. ¾) de Pont-Audemer, 7 m. (16 l.) d'Evreux. *P.* 247. *B. de p.* de Pont-Audemer.

Notre-Dame-du-Val, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton et comm. de Conches, à 16 k. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Conches, 2118. *Bureau de poste* de Conches.

Notre-Dame-du-Val-d'Amour, v. (*Arriège*), à 20 k. (4 l. ½) de Mirepoix. *P...* *B. de p.* de Mirepoix.

Notre-Dame-du-Val-Pineau, v. (*Sarthe*), arr. et cant. de Mamers, près de la Bienne, à 7 kil. (1 l. ¾) de Mamers, 40 k. (9 l.) du Mans. *Pop.* 98. *Bur. de poste* de Mamers.

Notre-Dame-du-Villar, v. (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Céret, cant. d'Argelès, comm. de Villelongue, à 15 kil. (3 l. ½) de Collioure, 15 k. (3 l. ½) de Céret. *P.* comp. celle de Villelongue, 278. *Bur. de poste* de Collioure.

Notre-Dame-du-Vivier, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Tournans, commune de Chaumes, à 6 k. (1 l. ½) de Guignes, 22 k. (5 l.) de Melun. *Pop.* compr. celle de Chaumes, 1627. *B. de p.* de Guignes.

Notre-Dame-Eglise, v. (*Cantal*), arr. de St.-Flour, canton et comm. de Ruines, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Flour. *Pop.* comp. celle de Ruines, 648. *Bur. de poste* de St.-Flour.

Notre-Dame-Epine, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Brionne, à 11 k. (2 l. ½) de Bernay, 43 kil. (9 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 315. *Bur. de poste* de Brionne.

Notre-Dame-Favas, v. (*Var*), arr. de Draguignan, cant. de Callas, à 10 k. (2 l. ½) de Draguignan, 8 m. (16 l. ½) de Toulon. *Pop.* 85. *Bur. de poste* de Draguignan.

Notre-Dame-la-Gaillarde, v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Cany, cant. de-Fontaine-le-Dun, à 16 k. (3 l. ¾) de Cany, 5 m. (10 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 846. *B. de p.* de St.-Valery-en-Caux.

Notre-Dame-la-Riché, v. (*Indre-et-Loire*), arr. et canton sud de Tours, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. Il y a une manufacture de papier pour tentures. *Pop.* comp. celle de Plessis-lès-Tours, 1005. *B. de poste* de Tours.

Notre-Dame-la-Vineuse, v. (*Vendée*). *Voy.* Vineuse (la).

Notre-Dame-sur-l'Eau, v. (*Orne*), arr., canton et comm. de Domfront, près de la Varenne, à 1 k. (¼ de l.) de Domfront, 6 m. (131.) d'Alençon. *Popul.* comprise celle de Domfront. . . . . *Bur. de poste* de Domfront.

Nottonville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, canton d'Orgères, sur la côte, près de la Cormie-Palue, à 14 k. (3 l. ¼) de Château-Dun, 37 kil. (8 l. ½) de Chartres. *Popul.* 547. *Bureau de poste* de Bonneval.

Notumb, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. d'Osperen, comm. de Colbach, à 8 k. (2 l.) S. p. O. de Rambruch, 9 k. (2 l. ¼) N. d'Arlon, 31 k. (7 l.) O.N.O. de Luxembourg. *Pop.* comp. celle de Colbach, 272. *Bur. de poste* d'Arlon.

Notumb, v. (*Forêts*), arrond. de Diekirch, cant. de Wiltz, comm. de Mecher, à 6 k. (1 l. ½) N. O. d'Esch-sur-Sure, 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de Wiltz, 42 k. (9 l. ½) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Mecher, 552. *Bur. de p.* de Bastogne.

Note, v. (*Indre*). *Voyez* St.-Pierre-de-Note.

Nouaille (la), v. (*Creuse*), arr. d'Aubusson, cant. de Gentioux, sur la Villeneuve, rivière, à 8 kil. (2 l.) de Felletin, 40 kil. (9 l.) de Guéret. *Pop.* 1619. *Bur. de p.* de Felletin.

Nouaille (la), v. (*Dordogne*), arr. de Nontron, ch.-l. de cant., à 8 k. (2 l.) d'Exideuil, 40 kil. (9 l.) de Périgueux. Il y a près de ce lieu, fourneau, forge et aciérie de Miremont. *Pop.* 1130. *Bureau de poste* d'Exideuil.

Nouainville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, canton d'Octeville, à 4 k. (1 l.) de Cherbourg, 7 m. (15 l.) de Coutances. *Pop.* 195. *B. de poste* de Cherbourg.

Nouan, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Montrésor, à 23 k. (5 l. ¼) de Loches, 5 myr. (12 l.) de Tours. *Pop.* 1007. *Bur. de poste* de Loches.

Nouan-le-Fuzelier ou le Fautier, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de la Motte-Beuvron, à 30 k. (6 l. ¾) de Romorantin, 5 m. (12 l.) de Blois. *Pop.* 1212. *Bur. de poste* de Salbris.

Nouans, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Bracieux, près de la Loire, à 4 k. (1 l.) de Mer, 20 k. (4 l. ½) de Blois. Dans le hameau de Cavereau dépendant de cette commune, près des bords de la Loire, il y a des carrières hautes de 16 m. 66 c. (50 pieds), et longues environ de cinq cents pas, remplies d'une pierre tendre, cassante et pleine de pores, par où une liqueur fluide et colorée filtre, ainsi que dans les fentes, et y forme des feuillages, paysages, figures d'hommes, d'animaux et de villes, appelées *Dendrietes Orléanoises*. Les habitans cassent ces pierres, les pétrissent et en font du blanc d'Espagne. *Pop.* 546. *Bur. de poste* de Beaugency, département du Loiret.

Nouans, v. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Marolles, à 15 k. (3 l. ½) de Frenay, 27 k. (6 l.) du Mans. *Pop.* 933. *Bur. de poste* de Beaumont-sur-Sarthe.

Nouart, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, canton de Buzancy, à 18 kil. (4 l.) N. E. de Grand-Pré, 38 k. (8 l. ½) S. E. de Mézières, 10 k. (2 l. ½) S. O. de Stenay. *P.* comp. celle de le Champy, 598. *Bur. de poste* de Buzancy.

Nouaye (la), v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Montfort, à 3 k. (⅔ de l.) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Rennes. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Montfort-sur-mer.

Nouatre, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de St.-Maure, sur la Vienne, à 27 k. (6 l.) de Chinon, 39 k. (8 l. ¾) de Tours. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de St.-Maure.

Noue (la), v. (*Eure*), arr. et canton sud d'Evreux, comm. d'Aulnay, à 8 k. (2 l.) d'Evreux. Il y avoit près de ce lieu une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1144 par l'impératrice Mathilde. *Pop.* compr. celle d'Aulnay, 223. *B. de p.* d'Evreux.

Noue (la), v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. nord de Chartres, commune d'Amilly, à 6 k. (1 l. ½) de Chartres. *Pop.* comp. celle d'Amilly, 390. *Bur. de poste* de Chartres.

Noue (la), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Montrejean. Sa source, à 4 kilom. (1 l.) N. de Montrejean, coule à l'E.

Digitized

p. N., redescend à l'E. S. E. et se rend dans la Garonne, à 32 kilom. (7 l. ¼) E. de sa source.

Noue (la), v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Esternay, à 8 k. (2 l.) de Sézanne, 6 m. (13 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 393. *Bur. de poste* de Sézanne.

Noue (la), v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, canton et comm. de St.-Dizier, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) de Vassy. *P.* comp. celle de St.-Dizier, 5500. *Bur. de poste* de St.-Dizier.

Noue (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de la Ferté-sous-Jouarre, comm. de St.-Jean-les-Deux-Jumeaux, à 10 k. (2 l. ½) de Meaux, 8 k. (2 l.) de la Ferté-sous-Jouarre. *P.* comp. celle de St.-Jean, 715. *B. de p.* de Meaux.

Noue (la), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, canton de Lorrès, comm. de Paley, à 10 kil. (2 l. ½) de Nemours, 20 k. (4 l. ½) de Fontainebleau. *Pop.* comp. celle de Paley, 333. *B. de p.* de Nemours.

Noue (Petite), h. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, cant. de Rebais, comm. de St.-Germain, à 6 kil. (1 l. ½) de Coulommiers, 6 k. (1 l. ½) de Rebais. *Pop.* comp. celle de St.-Germain et dép., 376. *B. de p.* de Coulommiers.

Noue (Grande), h. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, comm. de St.-Germain, à 6 k. (1 l. ½) de Coulommiers, 6 k. (1 l. ½) de Rebais. *Pop.* comp. celle de St.-Germain et dép., 376. *Bur. de poste* de Coulommiers.

Noue (la), h. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, canton d'Houdan, comm. d'Adainville, à 9 k. (2 l. ¼) d'Houdan, 31 k. (7 l.) de Mantes. *Pop.* comp. celle d'Adainville, 361. *Bur. de poste* d'Houdan.

Noue (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. des Molières, à 4 k. (1 l.) de Limours. *Popul.* comprise celle des Molières, 421. *Bur. de poste* de Limours.

Noue (la), h. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Montfort-l'Amaury, comm. de Gros-Rouvre, à 3 k. (¾ de l.) de Montfort-l'Amaury, 27 k. (6 l.) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Gros-Rouvre, 970. *B. de p.* de Montfort-l'Amaury.

Noue (la), h. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord de Dourdan, comm. de la Celle, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Rambouillet, 28 kilom. (6 l. ¼) d'Etampes. *P.* comp. celle de la Celle, 725. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Nouée (la), v. (*Morbihan*), arr. de Ploermel, cant. de Josselin, à 5 k. (1 l. ¼) N. de cet endroit, 41 k. (9 l. ¼) N. de Vannes, 14 k. (3 l. ¼) S. E. de Rohan. Il y a deux fourneaux et deux forges. *Pop.* 3124. *Bur. de poste* de Josselin.

Nouée, forêt (*Morbihan*), arr. de Ploermel, cant. de Josselin, à 5 k. (1 l. ⅓) de cet endroit, près de la Nouée, v. Elle a, de l'E. à l'O., 10700 mèt. (5400 t.), et du N. au S. 7013 mèt. (3600 t.). Elle est d'une forme triangulaire.

Noueilles, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Montgiscard, à 16 k. (3 l. ⅔) de Villefranche, 21 k. (4 l. ¾) de Toulouse. *Populat.* 211. *Bureau de poste* de Villefranche-de-Lauragais.

Nouère (la), rivière (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Rouillac. Sa source, à 2 kil. (½ l.) O. de Rouillac, coule au S. E., reçoit le Fondion et se rend dans la Charente, à 5 k. (1 l. ¼) O. d'Angoulême.

Noues (les), h. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Lorrès, comm. de Diant, à 10 kil. (2 l. ½) de Montereau, 23 kilom. (5 l. ¼) de Fontainebleau. *Pop.* comp. celle de Diant, 334. *Bur. de poste* de Montereau.

Noues (les), h. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton d'Arpajon, comm. de Vert-le-Grand, à 7 kil. (1 l. ¾) d'Arpajon, 10 k. (2 l. ½) de Corbeil. *P.* comp. celle de Vert-le-Grand, 660. *B. de poste* d'Arpajon.

Noues (les), v. (*Vendée*). *Voy.* St-Maurice-des-Noues.

Nouet, v. (*Landes*). *Voy.* St.-Martin.

Nougairols, v. (*Lot*), arr. de Gourdon, cant. de la Bastide, commune de Soulomes, à 20 k. (4 l. ½) de Gourdon, 22 k. (5 l.) de Cahors. *Pop.* 443. *B. de p.* de Gourdon.

Nougaret. *Voyez* Nogaret.

Nougaroulet, v. (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch, à 13 k. (3 l.) de cette ville. *Pop.* 431. *Bur. de poste* d'Auch.

Nougland, v. (*Mont-Blanc*), arr. et cant. sud d'Annecy, à 6 kil. (1 l. ½) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Chambéry. *Pop.* 296. *Bur. de poste* d'Annecy.

Nouhan-Berry, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chambon, comm. de Nouhan-Combrailles. *Pop.* comp. celle de Nouhan-Combrailles et Nouhan-Bourbonnois, 575. *Bur. de poste* de Chambon.

Nouhan-Bourbonnois, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chambon, comm. de Nouhan-Combrailles. *Pop.* comp. celle de Nouhan-Combrailles et de Nouhan-Berry, 575. *Bur. de poste* de Chambon.

Nouhan-Combrailles, v. (*Creuse*), arr. de Boussac, cant. de Chambon, près de la Verneigette, à 14 kilom. (3 l. ¼) d'Evaux, 42 k. (9 l. ½) de Guéret. *P.* comp. celle de Nouhan-Bourbonnois et de Nouhan-Berry, 575. *Bur. de p.* de Chambon.

Nouilhan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Vic-Bigorre, sur le Lechez, à 5 k. (1 l. ¼) de Vic-Bigorre, 21 k. (4 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 165. *Bur. de p.* de Vic.

Nouillac, v. (*Corrèze*). *Voyez* Noailhac.

Nouillompont, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, canton de Spincourt, sur l'Othain, à 16 kilom. (3 l. ⅔) d'Etain, 8 m. (16 l. ¾) de Bar-sur-Ornain. Il y a des filatures de laine et des fabriques de petits draps. *Pop.* 408. *Bur. de p.* de Longuyon, dép. de la Moselle.

Nouillons (les), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Breteuil, comm. des Baux-de-Breteuil, à 15 k. (3 l. ½) de Conches, 36 k. (8 l.) d'Evreux. *Pop.* comp. celle des Baux-de-Breteuil, 1600. *Bur. de poste* de Conches.

Nouilly, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Vigy, à 9 k. (2 l. ¼) de Metz. *P.* 274. *B. de p.* de Metz.

Nouis, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, cant. de Mézières, à 11 k. (2 l. ⅔) de Bellac, 39 k. (8 l. ⅔) de Limoges. *Pop.* 1490. *B. de p.* de Bellac.

Noulliers (les), v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angély, cant. de St.-Savinien, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Jean-d'Angely, 21 k. (4 l. ¾) de Saintes. *Pop.* 696. *Bur. de poste* de St.-Savinien.

Noumerens, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche, cant. de Revel, comm. du Falga, à 13 k. (3 l.) de Revel, 36 kil. (8 l.) de Toulouse. *Pop.* comp. celle du Falga, 199. *B. de p.* de Revel.

Nourard-le-Franc, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de St.-Just, à 13 k. (3 l.) de Clermont, 22 kil. (5 l.) de Beauvais. *Pop.* 405. *Bur. de poste* de St.-Just.

Nouray, v. (*Loir-et-Cher*), arr.

Digitized

de Vendôme, cant. de St.-Amand, à 8 k. (2 l.) de Vendôme, 25 kil. (5 l. ⅔) de Blois. *Pop.* 231. *Bur. de poste* de Vendôme.

Nourée (la), v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. de Nezel, à 5 k. (1 l. ¼) de Maulle, 28 kil. (6 l. ¼) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Nezel, 421. *Bur. de poste* de Maulle.

Noureuil, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Chauny, comm. de Viry, à 4 k. (1 l.) de Chauny, 29 k. (6 l. ½) de Laon. *Pop.* comp. celle de Viry, 1091. *Bureau de poste* de Chauny.

Noureul, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Croisilles, à 9 kil. (2 l. ¼) de Bapaume, 18 kil. (4 l.) d'Arras. On y fabrique des toiles fines et des huiles. *Pop.* 337. *Bur. de poste* de Bapaume.

Nauroy. *Voyez* Noroy.

Nouroy, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. du Castelet, à 11 k. (2 l. ¾) de St.-Quentin, 5 myr. (11 l. ½) de Laon. *Pop.* 900. *Bur. de poste* du Castelet.

Nouru, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de la Guiche, comm. de Cray, à 7 k. (1 l. ¾) de Joncy, 23 k. (5 l. ¼) de Charolles. *Pop.* comprise celle de Cray, 214. *Bur. de poste* de Joncy.

Nousse, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Montfort, à 19 kil. (4 l. ¼) de Dax, 32 k. (7 l. ⅓) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Dax.

Nousseviller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Volmunster, à 7 k. (1 l. ¾) de Bitche, 8 m. (19 l. ½) de Metz. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Forbach.

Nousseviller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Forbach, à 7 k. (1 l. ⅓) de Sarguemine, 6 m. (13 l. ½) de Metz. *P.* comp. celle de Metzing, 343. *Bur. de poste* de Forbach.

Nousty, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. est de Pau, près de la Lousse, à 13 k. (3 l.) de Pau. *Pop.* 553. *Bur. de poste* de Pau.

Nouveau-Lieu, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, cant. de St.-Nicolas, comm. de Coiviller, à 16 k. (3 l. ⅔) de Nancy. *Pop.* 50. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Nouveau-Monde (le), village (*Eure*), arr. d'Evreux, canton de Breteuil, comm. de Bénécourt, à 13 k. (3 l.) de Verneuil, 16 kil. (3 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* comp. celle de Bénécourt, 895. *Bur. de poste* de Verneuil.

Nouveau-Monde, v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumont-le-Roger, comm. de Bougy, à 10 k. (2 l. ½) de Conches, 21 k. (4 l. ¾) de Bernay. *P.* comp. celle de Bougy, 123. *Bur. de p.* de Conches.

Nouveau-Monde, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, canton de Gisors, comm. de Chauvincourt, à 10 k. (2 l. ½) de Gisors, 16 kil. (3 l. ¾) du Grand-Andelys. *Pop.* comp. celle de Chauvincourt, 200. *Bur. de poste* de Gisors.

Nouveau-Monde (le), village (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, canton de Darnetal, comm. de St.-Jacques-d'Arnetal, à 8 k. (2 l.) de Rouen. *Pop.* comp. celle de Saint-Jacques, 1003. *Bur. de p.* de Rouen.

Nouveau-St.-Agnès, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. d'Amancey, à 19 k. (4 l. ¼) de Quingey, 31 k. (7 l.) de Besançon. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Salins, dép. du Jura.

Nouvelle, v. (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. et comm. de Tuchan, sur la Camporel, à 23 kilom. (5 l. ¼) de la Grasse, 4 m. (10 l. ¼) de Tuchan. *Pop.* comp. celle de Tuchan et dépend., 572. *Bur. de poste* de la Grasse.

Nouvelle, fort (*Aude*), arr. de Narbonne, canton de Sigean, au bord de la mer, à la décharge de l'étang de Bages et de Sigean, à 7 k. (1 l. ⅔) E. de cet endroit. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Sigean.

Nouvelle, canal (*Aude*), Il tire ses eaux de l'étang de Gruissau, et va se décharger dans l'Aude. Il a 6624 mèt. (3400 t.) de long.

Nouvelle-Eglise, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Omer, canton d'Audruick, à 14 k. (3 l. ¼) E. de Calais, 9 m. (19 l. ¾) N. E. d'Arras, 8 k. (2 l.) S. O. de Gravelines. *Pop.* 328. *B. de poste* d'Ardres.

Nouvelle-France (la), village (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, comm. de Bures, à 7 k. (1 l. ¾) de Limours, 13 k. (3 l.) de Versailles. *P.* compr. celle de Bures, 182. *B. de p.* de Limours.

Nouvelles, îles (*Var*), arrond. de Toulon, cant. de Collobrières, dans la rade d'Hyères, à 13 kil. (3 l.) de ce lieu, 13 k. (3 l.) de Toulon. *Pop.*.. *B. de p.* d'Hyères.

Nouvettes, calanque et île (*Var*), arrond. de Toulon. Ces îles sont au nombre de trois, dans la rade d'Hyères, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de l'île et fort de Bregançon, entre le cap de Leaube et la pointe de la Mère-de-Dieu, 13 kil. (3 l.) S. E. d'Hyères.

Nouville, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. d'Hollogne-aux-Pierres, à 5 kil. (1 l. ¾) S. de Kemexhe, 9 k. (2 l. ¼) E. S. E. de Warem, 13 kil. (3 l.) O. de Liége. *P.* 129. *Bureau de poste* de Liége.

Nouvion, bourg (*Aisne*), arrond. de Vervins, ch.-l. de canton, à 22 k. (5 l.) N. N. O. de cet endroit, 5 m. (11 l. ½) N. de Laon, 13 kil. (3 l.) S. O. de Landrecie. On y fabrique de la dentelle. Il y a un sous-inspecteur des forêts, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 2600. *Bur. de poste* de Guise.

Nouvion, forêt (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Nouvion, à 1 kil. (⅓ de l.) de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) N. p. O. de Vervins. Elle a de l'E. à l'O. 14015 mètres (7200 toises) de long, et du N. au S. 6336 mèt. (3200 t.) de large.

Nouvion, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, ch.-l. de canton, près du ruisseau de Pontdion, à 11 kil. (2 l. ¾) d'Abbeville, 5 m. (11 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 623. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Nouvion (le), v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Bavay, comm. de Taisnières-sur-Hon, à 3 kilom. (¾ de l.) de Bavay, 21 k. (4 l. ¾) d'Avesnes. *Pop.* comprise celle de Taisnières-sur-Hon, 1065. *Bur. de poste* de Bavay.

Nouvion-le-Franc *ou* l'Abbesse, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy-sur-Serre, sur la Fère, à 21 k. (4 l. ¾) de Chauny, 19 k. (4 l. ¼) de Laon. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de la Fère.

Nouvion-le-Vineux, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 191. *Bur. de p.* de Laon.

Nouvion-sur-Meuse, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, canton de Flize, à 9 k. (2 l. ¼) de Charleville. *P.* 243. *B. de p.* de Mézières.

Nouvion-sur-Serre, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Crécy-sur-Serre, près de la Serre, à 20 kil. (4 l. ½) de Chauny, 20 k. (4 l. ½) de Laon. *Pop.* 650. *Bur. de poste* de la Fère.

Nouvoitou, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de Château-Giron, à 11 k. (2 l. ¾) de Rennes. *Pop.* 2490. *B. de p.* de Rennes.

Nouvion, v. (*Aisne*), arrond. de

Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne, à 9 k. (2 l. 1/3) de Soissons, 34 kil. (7 l. 2/3) de Laon. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Soissons.

Nout (la), v. (*Arriège*), arrond. de Pamiers, cant. du Fossat, à 37 k. (8 l. 1/3) de Mirepoix, 34 kilom. (7 l. 3/4) de Tarascon. *Pop.* 79. *Bur. de poste* de Max-d'Azil.

Noux, pic et montagne (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Quérigut, à 18 k. (4 l.) O. S. O. de cet endroit.

Noux, bois (*Cantal*), arrond. et cant. sud de St.-Flour, près des rivières de Jurol et de Trueyre, à 9 k. (2 l. 1/4) de St.-Flour. Il a de l'E. à l'O. 1361 mèt. (700 t.), et du nord au sud 972 mèt. (500 t.).

Nouzac, v. (*Lot*), arr. et cant. de Gourdon, à 5 k. (1 l. 1/4) de cet endroit, 38 k. (8 l. 1/2) de Cahors. *Pop.* 540. *Bur. de p.* de Gourdon.

Nouzerinnes, v. (*Creuse*), arr. et cant. de Boussac, à 9 k. (2 l. 1/4) de ce lieu, 31 k. (7 l.) de Guéret. *P.* 558. *B. de poste* de Boussac.

Nouzerolles, v. (*Creuse*), arr. de Guéret, cant. de Bonnat, à 25 k. (5 l. 2/3) de la Souterraine, 25 kil. (5 l. 3/4) de Guéret. *Pop.* 308. *B. de poste* de la Châtre, département de l'Indre.

Nouziers, v. (*Creuse*), arrond. de Boussac, cant. de Chatelux, à 21 k. (4 l. 3/4) de Boussac, 29 k. (6 l. 1/2) de Guéret. *Pop.* 649. *Bur. de poste* de la Châtre, dép. de l'Indre.

Nouzilly, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Tours, canton de Château-Regnault, à 13 k. (3 l.) de ce lieu, 18 k. (4 l.) de Tours. *Pop.* 1049. *Bur. de poste* de Château-Regnault.

Nouzilly, v. (*Vienne*), arr. et cant. de Loudun, comm. de Challais, à 3 k. (3/4 de l.) de Loudun, 5 m. (11 l.) de Poitiers. *Pop.* comprise celle de Challais, 776. *Bur. de poste* de Loudun.

Nouzon, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Charleville, sur la Meuse, à 4 k. (1 l.) de Charleville. *Pop.* 856. *Bur. de poste* de Mézières.

Nova, mont (*Doire*), montagne des Alpes péninnes, au nord du mont Tamar, entre les Vals, Tournanche et Chattant, hauteur 1556 mètres (800 t.). Il existe de l'une à l'autre de ces vallées un col entre le mont Nova et le Mont Tamar.

Novacelles, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, cant. d'Arlant, près de la Dolore, à 14 k. (3 l. 1/4) d'Ambert, 6 m. (13 l. 1/4) de Clermont. *Pop.* 867. *Bur. de p.* d'Ambert.

Novalaise, b. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, ch.-l. de canton, à 9 m. (23 l. 1/4) E. de cette ville, 19 kil. (4 l. 1/4) S. E. de Belley, 13 m. (30 l. 1/2) E. de la Tour-du-Pin. On voit sur la montagne de l'Epine, une mine de houille qui a été découverte en 1790, et dont le produit étoit lors de l'exploitation, de 182 quintaux. *Pop.* 1441. *Bur. de poste* de Chambéry.

Novale, v. (*Golo*), arrond. de Corté, cant. d'Alezani, à 22 kilom. (5 l.) de Corté, 4 m. (10 l. 1/2) de Bastia. *Pop.* 285.

Novalesa (la), v. (*Pô*), arr. et cant. de Suse, au pied du mont Cénis; c'est-là que finissoit la route de poste, et qu'on démontoit les voitures qui devoient passer la montagne, mais l'on vient de tailler dans le roc une route, ouvrage digne des Romains. Il est dans le site des plus tristes, à la jonction de deux petits torrens et de la Cinisca. *Pop.* 709. *Bur. de poste* de Suse.

Novalesa, (*Pô*) vallée arrosée par la Cinisca; elle s'étend du mont Cénis jusqu'à Suse. La Novalesa en est le chef-lieu.

Novareglia, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur la droite d'un torrent qui tombe dans l'Orca, à 5 m. (12 l.) O. d'Ivrée. *P.* 200. *B. de p.* d'Ivrée.

Novasca, v. (*Doire*), arrond. d'Ivrée, sur la pente d'une montagne à la gauche de l'Orca, près de sa jonction avec un ruisseau, à 5 m. (11 l. 3/4) O. d'Ivrée. *Pop.* 698. *B. de poste* d'Ivrée.

Noveglise, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. d'Etain, comm. de Neyrac, à 15 kil. (3 l. 1/2) d'Espalion, 8 k. (2 l.) d'Etain. *Pop.* comprise celle de Neyrac et dépendances, 995. *B. de p.* d'Espalion.

Novel, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. d'Evian, à 13 kilom. (3 l.) E. p. S. d'Evian, 10 kilom. (2 l. 1/2) N. de Notre-Dame-d'Abondance, 5 m. (12 l.) E. de Genève. *Popul.* 126. *Bur. de poste* d'Evian.

Novella, v. (*Golo*), arrond. de Calvi, à 27 k. (6 l.) de cet endroit, 32 k. (7 l. 1/4) de Bastia. *P.* 236.

Novello, v. (*Tanaro*), arrond. d'Albe, canton de Morra, sur la pente d'une montagne, à quelque distance du Tanaro, à 18 kil. (4 l.) S. d'Albe. *P.* 1572. *B. de p.* d'Asti.

Noves, v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, cant. de Château-Renard, à 10 kil. (2 l. 1/2) S. E. d'Avignon, 22 k. (5 l.) E. p. N. de Tarascon, 6 myr. (13 l. 1/4) N. O. d'Aix, 8 myr. (17 l.) N. N. O. de Marseille. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de St.-Remy.

Novezan, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, canton de Grignan, comm. de Rousset, à 7 k. (1 l. 3/4) de Nions, 29 k. (6 l. 1/2) de Montelimar. *Pop.* compr. celle de Rousset, 780. *Bur. de poste* de Nions.

Noviant-aux-Prés, v. (*Meurthe*), arr. de Toul, cant. de Domèvre, à 14 k. (3 l. 1/4) de Pont-à-Mousson, 28 k. (6 l. 1/4) de Nancy. *Pop.* 388. *Bur. de poste* de Pont-à-Mousson.

Noviant-aux-Prés, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, près la Moselle, à 13 k. (3 l.) de Metz. Il s'y fait commerce de planches. *Pop.* 218. *Bur. de poste* de Metz.

Noviau, f. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Berncastel, comm. de Subenborn, à 7 kil. (1 l. 3/4) de Berncastel, 29 kilom. (6 l. 1/2) N. E. de Trèves. *Pop.* compr. celle de Subenborn, 193. *Bur. de poste* de Trarbach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Novillards, v. (*Haut-Rhin*), arr. et cant. de Béfort, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 6 myr. (13 l. 1/4) de Colmar. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Béfort.

Novillars, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux. *Pop.* compr. celle de la Roche, 385. *Bur. de poste* de Besançon.

Noville, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, à 8 k. (2 l.) S. d'Houffalize, 5 kilom. (1 l. 1/3) N. p. E. de Bastogne, 6 m. (13 l.) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 668. *Bur. de poste* de Bastogne.

Noville-le-Bois, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, canton d'Huy, près du ruiss. de la Motte, à 7 k. (1 l. 3/4) E. S. E. d'Eghezée, 2 k. (1/2 l.) O. p. N. de Pointillas, 13 kil. (3 l.) N. N. E. de Namur. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Namur.

Noville-sur-Mehaigne, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Perwez, à 6 k. (1 l. 1/2) E. p. S. de ce lieu, 2 kilom. (1/2 l.) N. N. O. d'Eghezée, 5 m. (10 l. 3/4) E. S. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie dans ce village. *Pop.* 526. *Bur. de poste* de Génappe.

Novion-Porcien, v. (*Ardennes*), arr. de Réthel, chef-l. de cant., sur la Rosière, à 10 k. (2 l. 1/2) N. p. E. de Réthel, 28 k. (6 l. 1/4) S. O. de

Mézières, 24 k. (5 l. ½) S. E. de Rozoy. *P.* 993. *B. de p.* de Réthel.

Novis, v. (*Aveyron*), arrond. de Milhaud, canton de Séverac, à 5 k. (1 l. ½) de Séverac, 4 myr. (10 l.) de Rhodes. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Séverac.

Novitat-Vigueraie, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton. *P.* 85. *B. de poste* de Toulouse.

Novy, v. (*Ardennes*), arr. et cant. de Réthel, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 32 k. (7 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 577. *Bur. de poste* de Réthel.

Noyal, v. (*Côtes-du-Nord*), arr. de St.-Brieux, cant. de Lamballe, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville, 21 k. (4 l. ½) de St.-Brieux. *Pop.* 373. *Bur. de poste* de Lamballe.

Noyal, v. (*Loire-Inférr.*), arr. de Château-Briant, cant. de Rougé, à 6 k. (1 l. ½) de Château-Briant, 7 m. (14 l. ¾) de Nantes. *Popul.* 364. *B. de p.* de Château-Briant.

Noyal, b. (*Morbihan*), arr. et cant. de Pontivy, à 6 k. (1 l. ½) E. de cette ville, 4 m. (10 l. ½) N. de Vannes, 9 k. (2 l. ¼) O. de Rohan. Il y a dans le port de Noyal un syndic des marins. Ce port est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Vannes, 4e arrondissement maritime. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Pontivy.

Noyal-sur-Bazanges, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Fougères, cant. d'Antrain, à 18 k. (4 l.) de Dol, 34 k. (7 l. ½) de Rennes. *Popul.* 848. *Bur. de poste* d'Antrain.

Noyal-sur-Seiche, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. sud-ouest de Rennes, à 23 k. (5 l. ¼) de Bain, 7 k. (1 l. ¾) de Rennes. *Pop.* 1339. *Bur. de poste* de Rennes.

Noyal-sur-Vilaine, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Rennes, cant. de Château-Giron, à 10 k. (2 l. ½) E. de Rennes, 23 k. (5 l. ¼) O. de Vitré. Ce village, situé sur la rivière de la Vilaine, est connu par sa manufacture de toiles ci-dev. royales propres à faire des voiles de navires, dont la première fabrique y fut établie: elle étoit autrefois très-considérable, mais elle l'est moins aujourd'hui, depuis que l'ancien Gouvernement en a fait établir dans les principaux ports de mer, et que les Hollandais et les Anglais en ont également établi chez eux. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 3060. *B. de p.* de Rennes.

Noyal, v. (*Morbihan*), arr. de Vannes, canton de Muzillac, à 14 kil. (3 l. ¼) de la Roche-Bernard, 23 k. (5 l. ¼) de Vannes. *Pop.* 1977. *B. de p.* de Muzillac.

Noyalles, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. de Guise, sur l'Oise, à 27 k. (6 l.) de Vervins, 37 kil. (8 l. ¼) de Laon. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Guise.

Noyale, v. (*Morbihan*), arrond. et cant. est de Vannes, à 7 kil. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Vannes.

Noyans, v. (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Souvigny, à 22 k. (5 l.) de Montmarault, 19 kilom. (4 l. ¼) de Moulins. Près de la rive gauche de la rivière de Quenne est la mine de *Noyans*, dont on exploite trois couches, qu'on prétend être très-puissantes. On en évalue le produit à 66,000 quintaux. On en transporte la houille par terre jusqu'à Moulins, éloigné de la mine d'environ 15 k. (3 l. ¼). *Pop.* 739. *Bur. de poste* de Souvigny.

Noyant, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de St.-Maure, à 25 k. (5 l. ¾) de Chinon, 33 k. (7 l. ½) de Tours. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de St.-Maure.

Noyant, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Saumur, cant. de Gennes, à 11 k. (2 l. ¾ de Doué. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Doué.

Noyant, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Baugé, chef-l. de cant., à 18 kil. (4 l.) E. S. E. de Baugé, 5 m. (11 l. ½) E. d'Angers, 18 k. (4 l.) N. O. de Savigné. Il y a une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1044. *Bur. de poste* de Baugé.

Noyant-la-Gravoyère, village (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Ségré, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Ségré.

Noyaret, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de Sassenage, près de Laira, à 10 kil. (2 l. ½) de Grenoble. *P.* 615. *B. de p.* de Grenoble.

Noyant-le-Rocheux, village (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 32 k. (7 l. ½) de Chaumont, sur la Mouche, ruiss. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Langres.

Noyelle, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Crécy, comm. de Boufflers, près de l'Authie, à 22 k. (5 l.) d'Abbeville, 4 myriam. (10 l. ½) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Boufflers, 178. *Bur. de poste* d'Auxy.

Noyelle-en-Chaussée, village (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Crécy, à 15 k. (3 l. ½) d'Abbeville, 41 k. (9 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 642. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Noyelle-Godeault, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Carvin, à 22 k. (5 l.) d'Arras. *Pop.* 448. *Bur. de poste* de Douay, départ. du Nord.

Noyelle-lès-Hesdin, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. de Wail, à 31 k. (7 l.) de Montreuil, 43 k. (9 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 120. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Noyelle-lès-Vermeille, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Cambrai, à 7 k. (1 l. ¾) de Béthune, 22 k. (5 l.) d'Arras. *Pop.* 171. *Bur. de poste* de Béthune.

Noyelles-lès-Séclin, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Séclin, à 6 k. (1 l. ¼) de Lille, 23 k. (5 l. ¼) de Douay. *Pop.* 263. *Bur. de poste* de Lille.

Noyelle-sous-Bellone, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vitry, à 19 k. (4 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 354. *Bur. de poste* de Douay, départ. du Nord.

Noyelle-sous-Lens, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant de Lens, près du canal de Lens, à 18 k. (4 l.) d'Arras. *Pop.* 557. *Bur. de poste* de Lens.

Noyelle-sur-l'Escaut, village (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Marcoing, près de l'Escaut, à 5 k. (1 l. ¼) de Cambrai, 27 k. (6 l.) de Douay. *Pop.* 453. *Bur. de poste* de Cambrai.

Noyelle-sur-mer, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. de Nouvion, près du ruiss. de Pontdien, à 11 k. (2 l. ¾) d'Abbeville, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* comp. celle de Nolette et dép., 590. *Bur. de poste* d'Abbeville.

Noyelle-sur-Selle, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant de Bouchain, à 13 k. (3 l.) de Valenciennes, 23 k. (5 l. ¼) de Douay. *Popul.* 575. *Bur. de poste* de Bouchain.

Noyelle-Vion, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, à 18 k. (4 l.) de St.-Pol, 15 k. (3 l. ½) d'Arras. *Pop.* 418. *Bur. de poste* d'Arras.

Noyelles-sur-Authie, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de Montreuil, comm. de Tigny, à 13 kil. (3 l.) de Montreuil-sur-mer. *Pop.* compr. celle de Tigny, 266. *Bur. de poste* de Montreuil-sur-mer.

Noyelles-sur-Sambre, v. (*Nord*), arr.

arr. d'Avesnes, cant. de Berlaimont, près de la Grande-Helpe, à 9 kilom. (2 l. ¼) d'Avesnes, 5 m. (12 l. ¾) de Douay. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Landrecie.

Novelette-en-l'eau, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, près du Gy, à 20 kil. (4 l. ½) de St.-Pol, 11 k. (2 l. ¾) d'Arras. *P.* 135. *B. de p.* d'Arras.

Noyen, b. (*Sarthe*), arr. de la Flèche, cant. de Malicorne, sur la Sarthe, à 16 k. (3 l. ¾) de Sablé, 27 k. (6 l.) du Mans. Le territoire est fertile; on y trouve un four à chaux. *P.* 2119. *B. de p.* de Sablé.

Noyen, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine, près de la Seine, à 11 kil. (2 l. ¾) de Provins, 5 m. (11 l. ½) de Melun. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de Bray-sur-Seine.

Noyer (le), v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Bonnet, à 16 k. (3 l. ¾) de Gap. *P.* 720. *Bur. de poste* de Gap.

Noyer, col et montagne (*Hautes-Alpes*), arrond. de Gap, cant. de St.-Etienne, à 1 k. (¼ de l.) E. de cet endroit.

Noyer (le), v. (*Eure*), arr. de Bernay, cant. de Beaumesnil, à 16 k. (3 l. ⅓) de Bernay, 28 k. (6 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Conches.

Noyer (le), v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. de Chatelard, à 11 k. (2 l. ¾) de Chambéry. *Pop.* 606. *B. de poste* de Chambéry.

Noyer (le), v. (*Orne*), arr. d'Alençon, cant. de Séez, comm. de Vingt-Hanaps, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Alençon. *P.* compr. celle de Vingt-Hanaps, 200. *Bur. de p.* d'Alençon.

Noyer-Ménard (le), v. (*Orne*), arr. d'Argentan, canton de Gacé, près du Guiel, à 20 k. (4 l. ½) de l'Aigle, 5 m. (10 l. ¾) d'Alençon. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Gacé.

Noyers, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, chef-l. de cant., à 8 k. (2 l.) O. de Sisteron, 34 k. (7 l. ¾) O. p. N. de Digne, 18 k. (4 l.) N. O. des Mées. *Pop.* 1058. *Bur. de poste* de Sisteron.

Noyers, v. (*Ardennes*), arr. et cant. sud de Sedan, sur un mont, à 4 k. (1 l.) de Sedan, 20 kilom. (4 l. ½) de Charleville. *Pop.* compr. celle de Télonne, 350. *B. de poste* de Sedan.

Noyers, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Villers-Bocage, à 16 k. (3 l. ¾) de Caen. *Pop.* 916. *Bur. de poste* de Villers-Bocage.

Noyers, hameau (*Eure*), arr. et cant. du Grand-Andelys, comm. du Thuit, à 3 k. (¾ de l.) du Grand-Andelys. *Pop.* compr. celle du Thuit, 182. *B. de p.* du Grand-Andelys.

Noyers, v. (*Eure*), arr. du Grand-Andelys, cant. de Gisors, à 19 k. (4 l. ½) du Grand-Andelys, 4 m. (10 l. ⅓) d'Evreux. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de Gisors.

Noyers, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Ste.-Maure, sur la Vienne, à 28 k. (6 l. ⅓) de Chinon, 43 k. (9 l. ¾) de Tours. Il y avoit une abbaye de Bénédictins fondée en 1030. On trouve dans le territoire une mine de cuivre contenant de l'argent, et une mine de fer. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Ste-Maure.

Noyers, v. (*Léman*), arr. et cant. de Thonon, comm. d'Allinges, à 7 k. (1 l. ¾) de Thonon. *Pop.* comp. celle d'Allinges, 496. *Bur. de poste* de Thonon.

Noyers, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de St.-Aignan, sur le Cher, à 2 k. (½ l.) de St.-Aignan, 36 k. (8 l.) de Blois. Il s'y trouve des pierres et de l'argile employés au service des tuileries. *Pop.* 636. *Bur. de poste* de St.-Aignan.

Noyers, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Lorris, à 18 k. (4 l.) de Montargis, 4 m. (10 l. ¼) d'Orléans. Il y a des eaux minérales. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Lorris.

Noyers, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Clefmont, à 16 k. (3 l. ¾) de Bourmont, 27 k. (6 l.) de Chaumont. *Populat.* 311. *Bur. de poste* de Montigny-source-Meuse.

Noyers, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Vaubecourt, près du Ché, à 18 k. (4 l.) N. O. de Bar, 27 k. (6 l.) S. de Clermont, 27 k. (6 l.) S. S. E. de Ste.-Menehould. *Pop.* 467. *Bur. de poste* de Bar-sur-Ornain.

Noyers, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Forges, à 18 k. (4 l.) de Gournay, 4 m. (10 l.) de Rouen. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Forges.

Noyers, ville (*Yonne*), arr. de Tonnerre, ch.-l. de cant., sur la Serain, dans un vallon, entourée de montagnes couvertes de vignes, à 33 k. (7 l. ½) E. p. S. d'Auxerre, 18 k. (4 l.) S. de Tonnerre, 24 k. (5 l. ½) N. d'Avallon, 21 m. (47 l.) de Paris, Long. 21. 30. lat. 47. 38. Cette ville du ci-dev. duché de Bourgogne, étoit le siége d'un bailliage, d'un grenier à sel et d'une maréchaussée. C'étoit anciennement une place forte; elle fut souvent prise et reprise; elle souffrit beaucoup au 14e siècle de la part des Anglais, et au 16e de celle des huguenots et des catholiques. Le château étoit très-fort par son assiette, ses tours et ses murailles; la maison des ci-devant seigneurs de Noyers étoit très-illustre. Hugues de Noyers, évêque d'Auxerre, fit bâtir le château, et y fonda le prieuré en 1195. Cette seigneurie étoit passée par suite au prince de Condé, qui y demeuroit, où il pensa être surpris avec l'amiral Coligny et son frère d'Andelot, dans le temps des guerres de religion. Cette terre a été dans la suite dans la maison de Luynes, où elle fut apportée en dot par une fille d'un légitimé de la maison des comtes de Soissons. Outre l'église paroissiale, on voyoit à Noyers un couvent d'Ursulines, une maison de Doctrinaires, un prieuré de Bénédictins. Il y a un hôpital. Le commerce de cette ville consiste en vins, bonneterie et filature de coton.

C'est le lieu de naissance de Bénigne *Grenan*, poëte, qui mourut à Paris en 1723, âgé de 42 ans. On a de lui des *harangues* et des *poésies*. On remarque dans les unes et dans les autres un style pur et élégant. Ses vers sont en partie dans le *Selecta carmina quorumdam in universitate parisiensi professorum*, etc. Il y a à Noyers un sous-inspecteur des forêts et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1954. *Bur. de poste.*

Noyers (les), v. (*Eure-et-Loir*). *Voyez* Chapelle-du-Noyer.

Noyers-St.-Martin, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Froissy, à 8 k. (2 l.) de Breteuil, 19 kil. (4 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 586. *Bur. de poste* de Breteuil.

Noyhiac, v. (*Tarn*), arr. de Castres, cant. de Mazamet, com. de Boissezon, à 10 k. (2 l. ½) de Castres, 8 k. (2 l.) de Mazamet. *Pop.* compr. celle de Boissezon et dépend. 3009. *Bur. de p.* de Castres.

Noyon, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Neubourg, comm. de Canappeville, à 9 k. (2 l. ¼) de Louviers, 14 k. (3 l. ¼) de Neubourg. *Pop.* compr. celle de Canappeville, 872. *Bur. de poste* de Louviers.

Digitized by Google

Noyon, ville (*Oise*), arrond. de Compiegne, ch.-l. de cant., sur la Vorse, près de l'Oise, à 36 k. (8 l.) N. O. de Soissons, 6 m. (14 l.) S. E. d'Amiens, 8 m. (19 l.) de Reims, 36 k. (8 l.) de St.-Quentin, 7 m. (15 l. ¼) E. N. E. de Beauvais, 10 m. (23 l.) N. E. de Paris. Long. 20. 41. lat. 49. 34. Cette ville étoit la capitale du ci-devant Noyonnois, dans la ci-devant Haute-Picardie. C'étoit un gouvernement de place, le siége d'un évêché suffragant de Reims, le ch.-l. d'une élection, d'un bailliage, d'une maîtrise des eaux-et-forêts et d'une lieutenance de maréchaussée. Noyon est sur la pente d'une colline. Deux rivières arrosent son site et vont se perdre dans l'Oise, qui coule non loin de ses murs. Elle est bien bâtie et dans une très-belle position; les temples y sont beaux, et des fontaines la décorent. On y entre par quatre portes principales; ses rues sont bien percées, et on y respire un très-bon air. Le palais ci-devant épiscopal est fort beau; il est décoré d'une fontaine. Il y a deux jardins publics; ils sont attenans au lieu où les chevaliers de l'Arc et ceux de l'Arquebuse alloient faire leurs exercices. Mais elle a eu ses tribulations comme beaucoup d'autres villes. Elle s'est vue dans l'espace de cent ans, trois fois la proie des flammes; le feu la consuma en 1131, 1152 et 1228. Le siége épiscopal de Noyon étoit très-ancien; son érection est de l'an 531. Il y fut transféré de Vermand. Son évêque étoit le dernier des trois comtes pairs ecclésiastiques de France: au sacre et couronnement des rois, il portoit le baudrier. L'église cathédrale étoit dédiée à la sainte Vierge, et reconnoissoit pour patrons saint Médard et saint Eloi. Le chapitre avoit droit de *committimus* aux requêtes du palais. Il étoit composé de six dignitaires, de cinquante-six canonicats, tous à la collation de l'évêque; pour le bas-chœur, un corps de musique et trente-neuf chapelains. Il y avoit aussi une chapelle royale de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, qui étoit à la nomination du roi: elle avoit été fondée par Louis XI. Les enfans de chœur étoient au nombre de dix; en outre, quatre officiers appelés *marguilliers* ou *cornets d'autel*: ils étoient obligés de coucher dans l'église par quartiers. Cet évêché ne rapportoit que 40,000 livres. Outre huit églises paroissiales dans la ville, il y en avoit deux autres dans les faubourgs, deux abbayes, celle des Bénédictins de St.-Eloi, celle des Augustins de St.-Barthelemi, fondée en 1064 par Baudouin, évêque de Noyon. Les religieux de St.-Augustin tenoient le collége; le séminaire étoit régi par des prêtres de la congrégation de la mission; l'hôpital-général étoit desservi par les filles de St.-Augustin; il y avoit deux couvens de moines, Cordeliers et Capucins, et quatre de religieuses, Augustines, Ursulines, Béguines et des sœurs dites de la Sainte-Famille. Le principal commerce de Noyon consiste en blé et en avoine qu'on transporte à Paris par l'Oise et la Seine; celui des toiles et des cuirs tannés y est aussi très-considérable. Il y a une fabrique de sulfate d'alumine de fer. Le sol de Noyon est très-fertile; il produit des grains, des vins, du chanvre, du bois, du lin, et beaucoup de légumes dont on fait un grand commerce. On y fabrique des cuirs, des toiles de lin connues sous le nom de demi-Hollande, des bas de laine et de coton de très-bonne qualité. Près des Chartreux de cette ville, environ à 1 k. (¼ de l.) de la rivière d'Oise, on a découvert en 1740 une mine de charbon de terre.

Noyon est la patrie de Jean *Calvin*, ou plutôt *Cauvin*, jurisconsulte, fondateur de la secte qui porte son nom; né en 1509, mort à Genève en 1564. Il s'étoit marié à Strasbourg en 1539, dans sa trentième année, afin de donner un exemple de la liberté qu'il accordoit à ceux de sa secte, d'user d'une femme, même après avoir fait vœu de continence perpétuelle en prenant les ordres sacrés. — Bonaventure *de Fourcroi*, excellent avocat, mort en 1692. On a de lui vingt-un *Sonnets* contre le cardinal Mazarin, très-satyriques et très-médiocres, et quelques ouvrages en prose peu connus aujourd'hui. — François *de Maucroix*, littérateur et poëte, mort à Reims en 1708; on a de lui des traductions de diverses pièces de *Démosthène* et de *Platon*, du *Schisme d'Angleterre* de *Sanderus*; de *Lactance*, *de la Mort des Persécuteurs*; de *l'Abrégé chronologique de Pétau*, etc. avec diverses poésies. — Jacques *Sarrazin*, sculpteur et peintre, né en 1598, mort à Paris en 1660. Le beau groupe de *Rémus* et de *Romulus*, qui est à Versailles, est de lui, ainsi que celui des *deux Enfans qui jouent avec une chèvre*. — Pierre-Henri-Marie *Tondu*, dit *Lebrun*, âgé de trente ans, l'un des journalistes de la révolution, imprimeur à Paris, et ministre des affaires étrangères, décapité à Paris, le 7 nivose an 2 (28 décembre 1793), pour avoir été l'un des partisans de Brissot, de Roland, ministre, de Dumourier et du duc d'Orléans. Cette ville a un sous-inspecteur des forêts, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 6033. *Bur. de p. Rel. de p. aux ch.*

Noyonnois (le). C'étoit un petit pays de la ci-dev. Haute-Picardie, mais qui dépendoit du gouvernement général militaire de l'Isle-de-France. Noyon en étoit le chef-lieu; il étoit borné au septentrion par le Vermandois, au levant d'été par la Thiérache, au couchant par le Santerre, et au midi par la rivière d'Oise, qui le sépare du Soissonnois et du Valois. On lui donnoit environ 4 m. (10 l.) de longueur sur 22 k. (5 l.) dans sa plus grande largeur. Le climat y est assez tempéré, mais plus froid que chaud. Quant à ses productions, *voyez* l'art. Noyon. Ce petit pays fait actuellement partie du dép. de l'Oise.

Nozay, v. (*Aube*), arr. et cant. d'Arcis-sur-Aube, sur la Barbuise, ruisseau, à 4 kil. (1 l.) d'Arcis, 23 k. (5 l. ½) de Troyes. *Pop.* 136. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Nozay, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Château-Briant, ch.-l. de cant., à 40 k. (9 l.) N. de Nantes, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Blain, 24 kilom. (5 l. ½) S. O. de Château-Briant. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2051. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Nozay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, à 19 k. (4 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 268. *Bur. de poste* de Linas.

Nozeroles-d'Auvert, v. (*Haute-Loire*), arr. de Brioude, cant. de Pinols, à 36 k. (8 l.) de Brioude, 39 k. (8 l. ¾) du Puy. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Langeac.

Nozeroy, ville (*Jura*), arr. de Poligny, ch.-l. de cant., à 22 kil. (5 l.) S. E. de Salins, 38 kilom. (8 l. ½) E. N. E. de Lons-le-Saunier, 29 k. (6 l. ½) S. O. de Pontarlier. Cette petite ville est assez jolie, et agréablement située sur une hauteur au pied de laquelle coule la rivière d'Ain. Outre une église paroissiale, elle avoit un chapitre qui

Digitized by Google

fut fondé en 1411 par Jean de Châlons, prince d'Orange; il y avoit encore un couvent de Franciscains. On y voyoit un château qui étoit fameux pour avoir été habité par les princes de la maison de Châlons. Philibert de Châlons, prince d'Orange, un des plus grands généraux qu'ait eus l'empereur Charles-Quint, étoit né dans ce château : il fut le dernier de sa maison, et laissa tous ses biens à ses neveux, princes de la maison de Nassau, qui portèrent après lui le nom de *Princes d'Orange*, sous lequel ils se sont rendus si fameux. On voit près de cette ville un château qu'on appelle *Fort-Ste.-Anne* et que sa situation sur un roc escarpé rend imprenable. Ce sont les princes de la maison de Châlons qui le firent bâtir. La petite rivière qui côtoie cette commune fait aller un grand nombre d'usines. Elle descend par degrés du sommet d'une roche perpendiculaire de 50 mèt. (150 pieds) d'élévation, et forme en bas une nappe d'eau écumante et majestueuse, qui va se confondre dans l'Ain. Il se fait à Nozeroy un grand commerce de cuirs ouvrés, comme bottes, souliers, brodequins, pantoufles, etc. Près de là on voit une papeterie mise en activité par une source remarquable : c'est un puits naturel, en forme conique, qui s'enfonce perpendiculairement dans le terrain, qui donne environ 6 mèt. (18 pieds) cubes d'une eau très-vive, très-claire et qui ne gèle jamais.

C'est la patrie de Jean *Chappuis*, grand jurisconsulte. — Gilbert *Cousin*, qui de disciple et secrétaire du célèbre Erasme, devint par son moyen chanoine du lieu de sa naissance et l'un des plus savans hommes du 16e siècle. — Joseph *Chevassu*, curé des Rousses, vertueux et bon prédicateur, mort à St.-Claude en 1752, à 78 ans. On a de lui des *Méditations ecclésiastiques*, 6 v. in-12, 1764; *Missionnaire paroissial*, 4 vol. in-12, etc. — Jean-Nicolas *Desmeunier*, homme de lettres, membre de l'Assemblée constituante, aujourd'hui membre du Tribunat, né le 15 mars 1751. Auteur de l'*Esprit des usages et des coutumes des différens peuples. Voyage en Italie et à Malte*, etc. *Pop.* 825. *B. de p.* de Champagnole.

Nozières, v. (*Ardèche*), arr. de Tournon, cant. de Lamastre, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Tournon, 33 k. (7 l. ⅛) de Privas. *Popul.* 1040. *Bur. de poste* de Tournon.

Nozières, v. (*Cher*), arrond. et cant. de St.-Amand-Mont-Rond, à 5 k. (1 l. ¼) de St.-Amand, 39 k. (8 l. ¾) de Bourges. On découvre une mine d'argent dans cette commune au lieu dit *Puy-d'Albert*, près de la ci-dev. abbaye de Noirlac et de St.-Amand, mais elle n'est pas exploitée. *P.* 243. *B. de p.* de St.-Amand.

Nozières, v. (*Gard*), arrond. d'Alais, cant. de Ledignan, à 21 k. (4 l. ⅛) d'Uzès, 22 k. (5 l.) de Nîmes. *P.* 28. *B. de p.* de Ledignan.

Nozières, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. de Marmande, cant. de Seiche, comm. de Puymiclan, à 13 kil. (3 l.) de Marmande, 3 k. (¾ de l.) de Seiche. *P.* compr. celle de Puymiclan, 1030. *B. de p.* de Marmande.

Nuaillé, bourg (*Charente-Inférieure*), arr. de la Rochelle, cant. de Courson, à 18 k. (4 l.) de la Rochelle, 6 myr. (13 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 528. *Bur. de p. Rel. de poste aux chev.*

Nuaillé, v. (*Charente-Infér.*), arr. de St.-Jean-d'Angély, canton d'Aulnay, sur la Boutonne, à 9 k. (2 l. ⅛) de St.-Jean-d'Angély, 33 k. (7 l. ⅛) de Saintes. Nuaillé a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 309. *Bur. de p.* d'Aulnay.

Nuaillé, v. (*Maine-et-Loire*), arr. de Beaupréau, cant. de Cholet, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 18 kil. (4 l.) de Beaupréau. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Cholet.

Nuards, v. (*Nièvre*), arrond. de Clamecy, cant. de Tannay, à 14 k. (3 l. ⅛) de Corbigny, 6 m. (13 l. ⅛) de Nevers. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Corbigny.

Nubecourt, v. (*Meuse*), arr. de Bar-sur-Ornain, cant. de Triaucourt, sur l'Aire, à 23 k. (5 l. ¼) de Verdun, 25 k. (5 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. Il y a une papeterie. *Pop.* 407. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Nubord, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, canton et comm. de Dalhem, sur la Berwine, à 4 k. (1 l.) S. E. de Vise, 8 k. (2 l.) O. p. N. d'Aubel, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Liége. *Pop.* compr. celle de Dalhem, 736. *Bur. de poste* d'Herve.

Nucetto, v. (*Stura*), arrond. de Mondovi, cant. de Cève, à la gauche du Tanaro, à 4 kil. (1 l.) S. de Cève. *Pop.* 384. *B. de p.* de Cève.

Nucourt, v. (*Seine-et-Oise*). *Voyez* Neucourt.

Nuege (la), rivière (*Aveyron*), arrond. de St.-Afrique, canton de Pont-de-Camarès. Sa source, à 30 k. (6 l. ⅔) S. de St.-Afrique, coule au N. E., au N. O., puis au N., retourne au N. O., prend le nom de *Niose*, passe à Tauriac, et se rend dans le Nuejouls, à 6 k. (1 l. ⅓) S. p. O. de St.-Afrique.

Nueil-sous-Crissay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Chinon, cant. de Ste.-Maure, à 21 kil. (4 l. ¾) de Chinon, 28 k. (6 l. ¼) de Tours. Il y a quelques métiers de toiles. *Pop.* 475. *Bur. de p.* de Ste.-Maure.

Nueil-sous-Faye, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Monts, à 15 k. (3 l. ⅓) de Loudun, 4 m. (10 l.) de Poitiers. *Pop.* 414. *Bur. de poste* de Richelieu, dép. d'Indre-et-Loire.

Nueil-sous-Passavant, bourg (*Maine-et-Loire*), arr. et cant. de Vihiers, sur le Layon, à 13 kilom. (3 l.) de Vihiers, 42 k. (9 l. ⅛) d'Angers. *Pop.* 2000. *Bur. de poste* de Vihiers.

Nueil-sur-Dive, v. (*Vienne*), arrond. de Loudun, cant. des Trois-Moutiers. *Pop.* 638. *Bur. de poste* de Loudun.

Nuejol (la), v. (*Gard*), arrond. du Vigan, cant. de Trèves, à 23 k. (5 l. ⅓) du Vigan, 8 m. (19 l. ¼) de Nîmes. *P.* 932. *B. de p.* du Vigan.

Nuejols (la), v. (*Lozère*), arr. et cant. de Mende, près de la Nize, à 5 kilom. (1 l. ⅓) de Mende. On y fabrique des serges très-estimées, connues sous le nom de *serges de Mende*, *cadisseries*. Ces étoffes sont en laine et servent aux habillemens d'hommes et de femmes et aux rideaux de lit, etc. *Pop.* 501. *Bur. de poste* de Mende.

Nuejoul (le), rivière (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. de Pont-de-Camarès. Sa source dans les montagnes près Laval, à 8 kilom. (2 l.) S. E. de St.-Félix, coule à l'O., reçoit la Niose et se rend dans le Dourdon, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de Pont-de-Camarès.

Nuelle (la), v. (*Charente-Inférieure*). *Voyez* St.-Michel-de-la-Nuelle.

Nuelles, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de l'Arbresle, à 18 kil. (4 l.) de Lyon, 18 kilom. (4 l.) de Villefranche. *Pop.* 170. *Bur. de p.* de l'Arbresle.

Nuillé. *Voyez* Neuillé.

Nuillé-le-Jalais, v. (*Sarthe*), arr. du Mans, cant. de Montfort, à 21 k. (4 l. ⅔) du Mans. Il y a un

Digitized by Google

four à chaux. *Popul.* 432. *Bur. de poste* de Conneré.

Nuillé-le-Vandin (*Mayenne*). *Voyez* Neuilly-le-Veudin.

Nuillé-sur-la-Vicoin, village (*Mayenne*), arr. et cant. de Laval, à 8 kilom. (2 l.) S. de cette ville, 18 kil. (4 l.) O. N. O. de Melay, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Craon. *Pop.* 1567. *Bur. de poste* de Laval.

Nuillé-sur-Ouette, village (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Montsurs, sur la côte près l'Ouette, à 18 k. (4 l.) de Laval. *Pop.* 498. *Bur. de poste* de Laval.

Nuisement, v. (*Aube*), arrond. de Bar-sur-Seine, cant. d'Essoyes, comm. du Puy, à 14 k. (3 l. ⅓) de Bar, 33 kil. (7 l. ½) de Troyes. *Pop.* comp. celle du Puy, 410. *Bur. de poste* de Vandœuvre.

Nuisement, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Breteuil, comm. de Dammarie, à 9 k. (2 l. ¼) de Verneuil, 31 kil. (7 l.) d'Evreux. *Pop.* compr. celle de Dammarie, 203. *Bur. de poste* de Verneuil.

Nuisement, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et canton de Dreux, comm. de Vernouillet, à 3 kil. (¼ de l.) de Dreux. *Pop.* comprise celle de Vernouillet, 636. *Bur. de p.* de Dreux.

Nuisement, ferme (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont, comm. de Favresse, à 9 k. (2 l. ¼) de Vitry, 38 k. (8 l. ½) de Châlons. *Pop.* compr. celle de Favresse, 224. *B. de p.* de Châlons-sur-Marne.

Nuisement, ferme (*Haute-Marne*), arrond. de Langres, cant. d'Auberive, comm. d'Aulnoy, à 23 k. (5 l. ¼) de Ville-sur-Aujon (ci-devant Château-Vilain), 22 kil. (5 l.) de Langres. *Pop.* compr. celle d'Aulnoy, 210. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Nuisement, v. (*Seine-et-Marne*), à 7 kil. (1 l. ¾) de Malesherbes. *P...* *B. de p.* de Malesherbes, dép. du Loiret.

Nuisement (le), v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Damville, à 21 k. (4 l. ¾) de Verneuil, 20 k. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 77. *Bur. de poste* de Damville.

Nuisement-aux-Bois, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de St.-Remy-en-Bouzemont, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Vitry, 5 m. (11 l. ¼) de Châlons. *P.* 122. *B. de p.* de Montierender, dép. de la Haute-Marne.

Nuisement-sur-Coole, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. d'Ecury-sur-Coole, à 9 k. (2 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 203. *Bur. de poste* de Châlons.

Nuisy, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Anglure, à 11 kilom. (2 l. ⅔) de Sezanne, 6 m. (13 l. ⅓) de Châlons. *Pop.* 34. *Bur. de poste* de Sezanne.

Nuits, ville (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, chef-l. de canton, sur le ruisseau Muzain, à 22 k. (5 l.) S. p. O. de Dijon, 15 k. (3 l. ½) N. E. de Beaune, 35 myr. (79 l.) S. E. de Paris. Long. 22. 28. lat. 47. 10. Cette ville faisoit anciennement partie du domaine des comtes de Vergi, qui fut donné en dot à Alix de Vergi, femme d'Eudes, troisième duc de Bourgogne. C'est lui qui en 1212 donna des priviléges et le droit de commune à cette ville. Tout ce qu'on sait de son origine, c'est qu'elle a pris son nom de l'endroit où on a commencé à la bâtir, parce qu'il étoit très-peuplé de noyers. Le roi Jean permit à ses habitans de se fortifier, en 1362, à cause des guerres qui troubloient le royaume. Les ducs de Bourgogne et successivement les rois de France, jusqu'à Louis XIII, leur accordèrent un octroi pour l'entretien et les réparations de ces mêmes fortifications. Lorsque les dissensions cessèrent, elles furent totalement négligées sous Louis XIV. Elles tombèrent par vétusté, et la ville vendit à son profit toutes les places vagues des fossés et des remparts. Les acquéreurs percèrent les murs de la ville, et commencèrent à faire bâtir en 1720, et depuis cette époque on a continué jusqu'à ce jour; ce qui augmente considérablement le nombre des maisons, qui ne se portoit autrefois qu'à cent trente. En 1767, on en comptoit deux cent cinq. Nuits avoit été saccagée, pillée et détruite en grande partie en 1576 par les protestans. Le prince de Condé, qui faisoit alors la guerre aux royalistes, ayant demandé du secours à ceux d'Allemagne en obtint, et ce fut le prince Casimir qui, après avoir mis toutes les villes à contribution dans son passage, fit le siége de celle-ci, et força les habitans à capituler. Mais contre les lois de la guerre, on mit le feu aux quatre coins de la ville; deux cents personnes furent massacrées. Enfin le désastre fut tel, que sur le procès-verbal qui en fut dressé, Nuits fut exemptée d'impôts pendant plusieurs années. Ses pertes ont été réparées, et successivement elle est redevenue une des villes intéressantes. Un nombre d'édifices tant publics que religieux y ont été reconstruits, et elle est aujourd'hui très-recommandable, tant à cause de sa situation que pour son commerce en général. Les vins que produit son territoire sont préférables à tous les vins rouges de la côte de Beaune; ils ont un velouté particulier, une couleur pourprée, beaucoup de vinosité; ils sont moëlleux. La cuvée de prédilection est le clos Saint-George. (*Voyez* l'article Bourgogne pour les autres qualités de vins). On prétend que les vins de Nuits ne sont en réputation que depuis 1660 et 1680, par la guérison de Louis XIV, d'une grande foiblesse d'estomac. Il y a une papeterie, et une fonderie qui alimente les établissemens de Montcenis. On y fabrique aussi de gros draps, et autres étoffes communes, telles que droguets, serges et molletons. On y voit plusieurs teintureries.

La ville de Nuits étoit le siége d'un gouvernement particulier, le chef-lieu d'une subdélégation, d'un grenier à-sel, avec un bureau du domaine du roi. Outre l'église paroissiale qui étoit desservie par sept prêtres prébendés et chanoines de Saint-Denis, il y avoit la collégiale de St.-Denis, fondée en 1023 par Hubert Esselin, seigneur de Vergi; le chapitre de cette collégiale étoit composé d'un doyen, de seize chanoines, avec un bas-chœur; ils étoient curés primitifs de la paroisse Saint-Symphorien, unique dans la ville. Il y avoit une communauté d'Ursulines et de Capucins. Les Ursulines avoient été établies à Nuits en 1634; les Capucins en 1633. Il y a un hôpital fondé en 1695. Henri IV permit à la ville de Nuits d'avoir un jeu d'exercice à l'arquebuse. La compagnie étoit composée de vingt-huit chevaliers. A 4 kil. (1 l.) de Nuits, près du château de Vergi, on voyoit une maison de Bénédictins de Saint-Viraud. (*Voyez* Vergi.) Le territoire, indépendamment du bon vin, produit des grains et des légumes de toutes espèces. Les plantes et simples y sont les mêmes qu'à Dijon et à Beaune. Le bois à bâtir est cher à Nuits. On trouve dans les carrières des environs de la ville de très-bonnes pierres pour la taille, la maçonnerie et le pavé. Les eaux de la fontaine de Prémeau, à peu de distance de Nuits, sont excellentes: celle de la fontaine de Lure sur-tout sont un peu minérales. Dans le voisinage de Nuits, on trouve plusieurs tuileries,

Digitized by Google

où l'on cuit de la tuile ordinaire, de la tuile plombée, et des carreaux pour cheminées. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2541. *Bur. de poste. Relais de poste aux chev.*

Nuits, bourg (*Yonne*), arr. de Tonnerre, cant. d'Ancy-le-Franc, sur l'Armançon, à 23 kil. (5 l. ¼) de Tonnerre, 5 m. (11 l.) d'Auxerre. *Pop.* 294. *Bur. de poste* d'Ancy-le-Franc.

Nujons, v. (*Gironde.*), arr. de la Réole, cant. et comm. de Montségur, à 2 k. (½ l.) de Montségur, 10 k. (2 l. ½) de la Réole. *Popul.* compr. celle de Montségur, 1571. *Bureau de poste* de Montségur.

Nullemont, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. d'Aumale, à 15 k. (3 l. ½) de Neufchâtel, 5 m. (12 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 200. *Bur. de poste* d'Aumale.

Nulliac, v. (*Morbihan*), arr. de Pontivy, cant. de Cléguerec, à 6 kil. (1 l. ½) de Pontivy, 5 myr. (12 l.) de Vannes. *Pop.* 2003. *Bur. de poste* de Quimper.

Nully, v. (*Orne*). *Voyez* St.-Sulpice-de-Nully.

Nully, village (*Seine*). *Voyez* Neuilly.

Numborn, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) S. S. O. d'Ottweiler, 5 m. (11 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* 26. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Numinghem, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Ruminghem.

Nuncq, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 34 k. (7 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 402. *Bur. de poste* de Frévent.

Nundeckel, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, à 13 kil. (3 l.) de Thionville, 37 kil. (8 l. ¼) de Metz. *Pop.* 160. *Bur. de poste* de Thionville.

Nunkirchen, v. (*Moselle*). *Voy.* Menskirchen.

Nunkirchen, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, à 6 k. (1 l. ½) S. S. O. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) O. de Tholey, 31 k. (7 l.) S. S. E. de Trèves. *Pop.* 81.

Nuno, b. (*Loir-et-Cher*). *Voyez* Neung.

Nunum *ou* Numem, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. et cant. de Ruremonde, comm. d'Halen, sur la rivière de Neer, à 1 k. (¼ de l.) N. p. E. d'Halen, 6 k. (1 l. ½) N. de Ruremonde, 5 m. (10 l. ¾) N. N. E. de Maëstricht. *P.* compr. celle d'Halen, 480. *Bur. de poste* de Ruremonde.

Nunsuno, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Aldenau, à 10 k. (2 l. ½) de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) de Virnebourg, 39 kil. (8 l. ¾) de Coblentz. *Pop.* compr. ses dépendances, 458. *Bur. de p.* de Bonn.

Nuret, v. (*Indre*), arr. du Blanc, cant. de St.-Gaultier, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argenton, 24 kil. (5 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 612. *Bur. de poste* d'Argenton.

Nuret-d'Aure, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Modane, commune de St.-André, à 11 k. (2 l. ¾) de Modane, 15 kil. (3 l. ½) de St.-Jean-de-Maurienne. *Pop.* compr. celle de St.-André, 940. *Bur. de poste* de Modane.

Nurlu, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Roiselle, à 10 kil. (2 l. ½) de Péronne, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* 604. *Bur. de poste* de Péronne.

Nus, v. (*Doire*), arr. d'Aoste, sur la droite du torrent de St.-Barthélemy, à sa jonction avec la Dora-Baltea, à 9 k. (2 l. ¼) E. d'Aoste. *Pop.* 1530. *Bur. de poste* d'Aoste.

Nusnone, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Landau, à 24 k. (5 l. ½) de Weissembourg, 8 m. (17 l. ½) de Strasbourg. *P.* 937. *Bur. de poste* de Landau.

Nussbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Lautercken, à 8 k. (2 l.) E. p. S. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) N. N. E. de Wolfstein, 5 m. (12 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* comp. les dép., 263. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Nusse, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Marcillac. *P.* 496. *Bur. de poste* de Rhodez.

Nuth, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. d'Oirsbeck, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Fauquemont, 7 k. (1 l. ¾) S. de Sittart, 16 k. (3 l. ¾) N. E. de Maëstricht. *Populat.* 1189. *Bureau de poste* de Maëstricht.

Nutten, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Borcette. *Pop.* 247.

Nutterden, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Cranenbourg, à 2 k. (½ l.) E. de cet endroit, 5 kilom. (1 l. ¼) O. de Clèves, 10 m. (22 l. ½) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 187. *Bur. de poste* de Clèves.

Nuves, village (*Corrèze*). *Voyez* Naves.

Nuys, ville (*Roër*). *Voyez* Neuss.

Nuzejoules, v. (*Lot*), arr. de Cahors, cant. de Catus, à 11 kil. (2 l. ½) de Cahors. Il y a de l'argile savonneuse et grisâtre propre à faire des creusets de verrerie, exploitée. *Pop.* 369. *Bur. de poste* de Cahors.

Ny, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erezée, sur le ruisseau la Neve, à 8 k. (2 l.) O. p. S. de Clerhaid, 13 kil. (3 l.) N. E. de Marche, 5 m. (10 l. ¾) E. S. E. de Namur. *P.* 159. *B. de p.* de Marche.

Nyer, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. d'Olette, à 14 k. (3 l. ½) de Prades, 5 m. (12 l. ¼) de Perpignan, dans le pays et contrée que l'on nommoit le Conflent, qui faisoit partie du ci-devant Roussillon, situé sur les hautes montagnes, à la gauche du chemin d'Olette *ou* Mont-Louis: il est connu par ses eaux thermales sulfureuses qui font monter le thermomètre de Réaumur jusqu'au 19e degré. *P.* 303. *Bur. de poste* de Marche.

Nyer, montagne (*Pyrénées-Orientales*), arrond. de Prades, cant. d'Olette, à 8 kilom. (2 l.) S. d'Olette. Elle a du N. au S. 8 kil. (2 l.) de long, et de l'E. à l'O. 4 k. (1 l.)

Nylen, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. d'Heyst-op-Denberg, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Berlaer, 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Lierre, 19 k. (4 l. ¼) E. p. S. d'Anvers. *P.* 1113. *Bur. de poste* de Lierre.

Nyons, ville (*Drôme*). *Voyez* Nions.

Digitized

O

O, bourg (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. et comm. de Mortrée, à 13 k. (3 l.) S. E. d'Argentan, 7 k. (1 l. ¾) de Sées, 24 k. (5 l. ½) N. d'Alençon. *Pop.* comprise celle de Bray, 1000. *Bur. de p.* de Mortrée.

Obaix, v. (*Jemmapes*), arr. de Charleroy, cant. de Senelle, à 7 k. (1 l. ⅔) de cet endroit, 18 k. (4 l.) S. E. de Braine-le-Comte, 11 kilom. (2 l. ¾) N. de Charleroy. *Pop.* comp. celle de Rogignies, 632. *Bureau de poste* de Nivelle, dép. de la Dyle.

Obasine, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, canton de Beynat, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Brive, 11 k. (2 l. ¾) de Tulle. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux. *Popul.* 746. *Bur. de poste* de Brive.

Obbicht, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Ruremonde, canton de Maseyck, près de la Meuse, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Sittart, 2 k. (½ l.) E. p. N. de Stockem, 19 k. (4 l. ¼) N. p. E. de Maëstricht. *Pop.* 474. *Bur. de poste* de Maseyck.

Obenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton d'Erstein, près de l'Obenhein, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Benfelden, 23 kilom. (5 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 523. *Bur. de poste* de Benfelden.

N. B. Ober, en allemand, signifie *haut*, et accompagne toujours un autre mot. Ce sont ces mots qui doivent être précédés d'Ober, et qui commencent par l'une des trois lettres A, B et C, qu'il faut chercher. Pour les autres mots qui ne commencent pas par l'une de ces trois lettres, il faut les chercher à la lettre O, n'ayant point été francisés.

Ober-Alben, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton de Cousel, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit, 6 kil. (1 l. ½) S. E. de Baumholder, 5 m. (12 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* comp. celle de Mayweiler et d'Ober-Alberhof, 120.

Ober-Alberhof, ferme impériale (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Cousel, comm. d'Ober-Alben, à 4 k. (1 l.) de Cousel, 6 k. (1 l. ½) de Baumholder, 5 m. (12 l. ¼) de Trèves. *Pop.* compr. celle d'Ober-Alben et dépend., 120.

Ober-Arnbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton de Landstuhl, à 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) S. O. de Kaiserslautern, 8 m. (17 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 129.

Ober-Ausen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 4 k. (1 l.) N. E. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) E. de Bedburg, 42 kilom. (9 l. ½) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 381.

Ober-Betschdorff, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêts, à 13 k. (3 l.) d'Haguenau, 16 kil. (3 l. ¾) de Weissembourg. On y exploite des terres pour poterie. *Pop.* 309. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Ober-Breisich, (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Breisich (Ober).

Ober-Bronn, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Nieder-Bronn, à 15 kilom. (3 l. ½) d'Haguenau. On y exploite des terres pour poterie. *Pop.* 1425. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Ober-Bruck, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de Masvaux, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Béfort. Il y a quatre forges. *Popul.* 377. *Bur. de poste* de Béfort.

Ober-Ché, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Gerolstein, à 8 k. (2 l.) N. de Trèves. *Pop.* 63.

Ober-Clenich, (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Clénich (Ober).

Ober-Diebach, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voyez* Diebach (Ober).

Ober-Dingen, v. (*Mont-Tonn.*), arrond. de Deux-Ponts, canton de Neuhornbach.

Ober-Douwen, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, comm. de Machtumbs, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de Mensdorf, 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de Grevenmacheren, 19 kilom. (4 l. ¼) E. p. N. de Luxembourg. *Populat.* 96. *Bureau de poste* de Luxembourg.

Ober-Dorff, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, à 10 kil. (2 l. ½) de Sarre-Libre, 37 kil. (8 l. ¼) de Metz. *Pop.* comp. celle d'Odenhosten, 145. *Bur. de p.* de Sarre-Libre.

Ober-Dorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Woerst, près de la Bibersbach, à 19 k. (4 l. ¼) de Weissembourg, 38 k. (8 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* comprise celle de Spachbach, 241. *B. de p.* d'Haguenau.

Ober-Dorff, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Hirsingen, sur l'Ill, à 8 k. (2 l.) d'Altkirch, 6 myr. (13 l.) de Colmar. *Pop.* 406. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Ober-Drées, (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach, à 1 kil. (¼ de l.) N. p. O. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) S. d'Heimertzheim, 5 m. (12 l.) N. O. de Coblentz. *Pop.* 240.

Ober-Durenbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de Wehr, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit, 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Remagen, 32 k. (7 l. ¼) O. N. O. de Coblentz. *Pop.* 239.

Ober-Ecken, (*Forêts*). *Voyez* Ecken (Ober).

Ober-Eisenbach, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, canton de Grumbach, comm. de Nieder-Eisenbach, à 36 kil. (8 l.) de Creutznach, 6 kilom. (1 l. ½) S. O. de Grumbach. *Popul.* comprise celle de Nieder-Eisenbach, 142. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Ober-Elter, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton et commune d'Arlon, à 4 kil. (1 l.) S. p. E. de cette ville, 6 kil. (1 l. ½) N. E. de Rebange, 24 kilom. (5 l. ½) O. de Luxembourg. *Popul.* comprise celle d'Arlon, 2883. *Bur. de p.* d'Arlon.

Ober-Elvenich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Zülpich. *Pop.* 497.

Ober-Embt, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 6 k. (1 l. ½) O. de cet endroit, 7 kilom. (1 l. ¾) S. E. de Titz, 32 k. (7 l. ½) E. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 558. *Bur. de poste* de Cologne.

Ober-Emmel, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Contz, à 5 kil. (1 l. ½) S. E. de cet endroit, 9 kil. (2 l. ¼) N. N. E. de Sarrebourg, 7 kil. (1 l. ½) S. p. E. de Trèves. *P.* 312. *B. de p.* de Trèves.

Ober-Enheim *ou* Ober-Nay, ville (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, ch.-l. de cant., sur la rivière d'Ergée, à 13 kilom. (3 l.) N. O. de Benfelden, 24 kil. (5 l. ½) S. O. de Strasbourg, 4 kil. (1 l.) S. de

Rosheim. Cette petite ville dépendoit de la partie basse de la ci-devant province d'Alsace. Elle fut fondée vers l'an 1220, sous le règne de Frédéric II. Il y a un marteau, une fabrique de cuivre, de platines et de lumières de canon. *Pop.* 3800. *Bur. de poste* de Strasbourg. *Rel. de poste aux chev.*

Ober-Entzen, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Ensisheim, comm. de Nieder-Enlzen, près de l'Ill, à 14 kil. (3 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Rouffach.

Ober-Erens, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton et commune de Cochem, à 22 kil. (3 l.) de Trarbach. *Popul.* comp. celle de Cochem et dépend., 1527. *Bur. de poste* de Trarbach.

Ober-Ernst, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Cochem, sur la Moselle, à 3 kil. (¾ de l.) S. p. E. de Cochem, 15 k. (3 l. ¼) E. d'Hamtheim, 40 kilom. (9 l.) S. O. de Coblentz. *P.* compr. celle de Nieder-Ernst, 195.

Ober-Esch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Ahrweiler, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) S. de Meckenheim, 4 m. (10 l. ¼) N. O. de Coblentz. *Pop.* 76. *Bur. de p.* de Bonn.

Ober-Esch, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Relling, à 14 kilom. (3 l. ½) de Sarre-Libre, 41 kil. (9 l. ½) de Metz. *Pop.* 128. *Bur. de poste* de Sarre-Libre.

Ober-Essing, v. (*Mont-Tonn.*), arr. de Spire, canton d'Edenkoben, comm. de Valsheim, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Landau, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. d'Edenkoben. *Pop.* comp. celle de Valsheim et dépend., 358. *Bur. de poste* de Landau, départem. du Bas-Rhin.

Ober-Feickenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, à 31 kil. (7 l.) O. p. S. de Creutznach, 6 kilom. (1 l. ½) O. de Grumbach. *Pop.* . . . . . *Bur. de poste* de Creutznach, départ. de Rhin-et-Moselle.

Ober-Fell, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Boppard, sur la Moselle, à 11 kil. (2 l. ¼) E. p. N. de Boppard, 6 kil. (1 l. ½) E. de Munster-Eiffel, 18 k. (4 l.) S. O. de Coblentz. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Coblentz.

Ober-Feulen, v. (*Forêts*), arr. et canton de Diekirch, à 9 kilom. (2 l. ¼) O. S. O. de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) S. E. d'Esch-sur-Sure, 28 kil. (6 l. ¼) N. p. O. de Luxembourg. Il y a des pierres à chaux en exploitation. *Popul.* 190. *Bur. de poste* de Diekirch.

Ober-Floersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Pfeddersheim, à 15 k. (3 l. ¼) N. O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) O. N. O. de Westoffen, 36 k. (8 l.) S. p. O. de Mayence. *Popul.* 622. *B. de p.* de Worms.

Ober et Nieder-Forst, village (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 8 k. (2 l.) O. de cette ville, 13 kilom. (3 l.) N. p. E. de Remich, 20 k. (4 l. ½) S. S. O. de Trèves. *Pop.* 49.

Ober-Forsbach, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Borcette. *Pop.* 340.

Ober-Gebfurth, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, canton de Neersen. *Pop.* comprise celle de Nieder-Geburt, 2036.

Ober-Gelch, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, comm. de Geich. *Pop.* comp. celle de cet endroit, 236. *Bureau de poste* de Duren.

Ober-Gekeler, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. et comm. de Neverbourg, à 4 kil. (1 l.) S. de cet endroit, 16 kilom. (3 l. ¾) O. de Bitbourg, 4 m. (10 l.) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Neverbourg, 1226. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Ober-Glattbach, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, canton de Mersch, comm. de Cruchten, à 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. de Mersch, 4 k. (1 l.) O. p. S. de Feltz, 18 k. (4 l.) N. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Cruchten, 193. *B. de p.* de Luxembourg.

Ober-Golbach, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, canton de Schleyden, comm. de Call, à 3 k. (¾ de l.) S. p. O. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) E. de Schleyden, 37 k. (8 l. ¼) E. p. N. de Malmédy, 4 m. (10 l.) E. p. N. de Spa. *Pop.* comprise celle de Call et dépend., 918. *Bur. de poste* de Spa.

Ober-Gonderhausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Coblentz, cant. de Treis, à 16 kil. (3 l. ¾) E. S. E. de cet endroit, 13 k. (3 l.) O. S. O. de Boppard, 30 kil. (6 l. ¾) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Coblentz.

Ober-Grewelen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Rokenhausen, sur l'Appel, à 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Rokenhausen, 8 kil. (2 l.) N. N. E. de Wonsheim, 41 k. (9 l. ¼) S. O. de Mayence. *Pop.* 337.

Ober-Hambach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Neustadt, à 2 kilom. (½ l.) S. de cette ville, 4 kil. (1 l.) N. d'Edenkoben, 8 myr. (18 l.) S. S. O. de Mayence. *Popul.* comprise celle des dépend., 1010.

Ober-Hardt, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Neuss, près et dépendant de la comm. de Nieder-Hardt, à 9 k. (2 l. ¼) de Neuss, 10 k. (2 l. ½) de Gladbach, 5 m. (12 l.) d'Aix-la-Chapelle. *P.* compr. celle de Nieder-Hardt, 529.

Ober-Haslach, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Strasbourg, canton de Molsheim, à 31 kilom. (7 l.) de Strasbourg. *Pop.* 643. *Bur. de poste* de Molsheim.

Ober-Hausbergen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, ch.-l. de canton, à 4 k. (1 l.) N. O. de Strasbourg, 24 kilom. (5 l. ½) S. d'Haguenau, 24 k. (5 l. ½) E. p. S. de Marmoutier. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Ober-Hausen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, canton de Contwig, à 9 k. (2 l. ¼) N. E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) S. de Landstuhl, 8 m. (17 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* 96.

Ober-Hausen, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, cant. d'Ober-Moschel, sur l'Appel, à 9 k. (2 l. ¼) E. S. E. d'Ober-Moschel, 16 kil. (3 l. ¾) O. d'Alzey, 40 k. (9 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 96.

Ober-Hausen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Ober-Moschel, commune de Duchrodth, sur la Nahe, rivière, à 1 k. (¼ de l.) N. N. E. de Duchrodth, 7 k. (1 l. ¼) N. p. O. d'Ober-Moschel, 39 k. (8 l. ¾) O. S. O. de Mayence. *Pop.* comp. celle de Duchrodth, 637.

Oberhausen, h. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. et commune de Schleyden, à 42 k. (9 l. ½) de Spa, 3 k. (¾ de l.) de Schleyden, 33 k. (7 l. ½) de Malmédy. *Pop.* compr. celle de Schleyden et dép., 1359. *Bur. de poste* de Spa.

Ober-Hausen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, à 11 k. (2 l. ¾) de Weissembourg, 3 k. (¾ de l.) de Bergzabern. On y exploite de l'argile pour

Digitized

poterie. *Pop.* 409. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Ober-Hausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Kirn, à 3 kil. (¾ de l.) N. de cet endroit, 8 k. (2 l.) S. de Gemunden, 7 m. (15 l.) S. de Coblentz. *Pop.* 164.

Ober-Heembeke, v. (*Dyle*). *Voyez* Overheembeke.

Ober-Heimbach, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, canton de Bacharach, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. E. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) N. de Stromberg, 5 m. (11 l.) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 419.

Ober-Hergheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. d'Ensisheim, près de l'Ill, à 11 k. (2 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 1004. *Bur. de poste* de Rouffach.

Ober-Hersdorf, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, près de la Nims, ruisseau, à 9 k. (2 l. ¼) E. S. E. de Prumm, 11 k. (2 l. ¾) N. N. O. de Malberg, 4 m. (10 l. ½) N. p. O. de Trèves. *P.* comp. la ferme d'Anzel, 44. *Bur. de poste* de Trèves.

Ober-Hilbersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, à 15 kilom. (3 l. ¼) de Bingen. *Pop.* comprise celle de Nieder-Hilbersheim, 498. *B. de p.* de Bingen.

Ober-Hilbersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Wœrstadt, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) E. S. E. de Bingen, 21 k. (4 l. ¾) O. p. S. de Mayence. *Pop.* 572.

Ober-Heim, forêt (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. d'Ober-Nheim, à 5 k. (1 l. ¼) S. O. de cet endroit, 13 k. (3 l.) O. p. N. de Benfelden, 27 k. (6 l.) S. O. de Strasbourg. Elle a 11,377 mèt. (5,846 t.) de long, sur 5,846 mèt. (3,000 t.) de large.

Ober-Hochstett, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, canton de Germersheim, comm. de Zeiskheim, sur la rivière d'Haimbach, à 9 kil. (2 l. ¼) de Landau, 11 k. (2 l. ¾) O. de Germersheim. *Pop.* comp. celle de Zeiskheim et dépendances, 1030. *Bur. de poste* de Landau, dép. du Bas-Rhin.

Ober-Hof, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, canton de Rokenhausen, comm. de Dickirchen, à 4 k. (1 l.) de Rokenhausen, 8 k. (2 l.) d'Alzeins, 5 m. (10 l. ¾) de Mayence. *Pop.* . . .

Ober-Hoffen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton de Bischweiller, sur le Moder, à 6 kilom. (1 l. ½) d'Haguenau, 23 kilom. (5 l. ⅓) de Strasbourg. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Haguenau.

Ober-Hoffen, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Weissembourg, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 5 myr. (11 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 208. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Ober-Hoffen-Bergzabern, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Bergzabern, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) de Weissembourg. *Pop.* 251. *Bur. de poste* de Weissembourg.

Ober-Hosenbach, v. (*Sarre*), arr. de Bickenfeld, cant. d'Herstein, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit, 6 kil. (1 l. ½) O. N. O. de Kyrn, 5 myr. (12 l.) E. p. N. de Trèves. *P.* 102. *Bur. de poste* de Trèves.

Ober-Host, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de St.-Avold, comm. de Nider-Host, à 13 k. (3 l.) de Sarguemine, 5 m. (11 l. ½) de Metz. *Pop.* comp. celle de Nider-Host, 370. *B. de p.* de Puttelange.

Ober-Ingelheim, ville (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, ch.-l. de cant., près la rivière de Selz, sur une hauteur, en très-belle vue, à 13 k. (3 l.) E. de Bingen, 21 k. (4 l. ¾) O. N. O. d'Oppenheim, 14 k. (3 l. ¼) O. de Mayence, 44 m. (101 l.) E. N. E. de Paris. Long. 25. 40. lat. 56. 32. C'est la patrie de *Charlemagne* ou *Charles* Ier, fils de Pépin, roi de France et d'Allemagne, né en 742. Après la mort de son père, il eut l'Austrasie et la Neustrie; après la mort de son frère, il fut reconnu roi de toute la monarchie française: il mourut en 814, dans la 47e année de son règne et la 14e de son empire. On l'enterra à Aix-la-Chapelle. On a de lui une *Grammaire* dont on trouve des fragmens dans la polygraphie de Trithème: ses lois sur les matières tant civiles qu'ecclésiastiques sont sages. *Pop.* 1638. *Bur. de poste* de Mayence.

Ober-Jeckenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, sur la Jœkerbach, ruisseau, à 5 k. (1 l. ¼) O. p. N. de Grumbach, 14 k. (3 l. ¼) N. de Cousel, 6 m. (14 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* comp. celle de Hohenroetherhof, 79. *Bur. de p.* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Ober-Kerchen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Bascharage, comm. de Pettingen, à 6 k. (1 l. ¼) N. O. de Soleuvre, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Longwy, 19 k. (4 l. ¼) O. S. O. de Luxembourg. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Luxembourg.

Ober-Kett, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Dudeldorff. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 276. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Ober-Kirch, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Cousel, à 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) N. E. de St.-Wendel, 5 m. (12 l.) S. E. de Trèves. Il y a des carrières d'agate qui sont abandonnées depuis la révolution. *Pop.* 438. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Ober-Kirch, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, comm. de Zeven, à 10 k. (2 l. ½) de Pfalzel, 5 k. (1 l. ¼) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Zeven, 320. *Bur. de poste* de Trèves.

Ober-Kirchen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Cusel, 6 m. (13 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 115.

Ober-Kirn, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Rhaunen, à 2 k. (½ l.) N. p. E. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) S. de Kirchberg, 6 m. (12 l. ¾) E. N. E. de Trèves. *P.* 107.

Ober-Kleinich, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Rhaunen, à 13 k. (3 l.) O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) E. p. S. de Berncastel, 43 k. (9 l. ¾) E. N. E. de Trèves. *P.* 74.

Ober-Korn, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton de Bascharage, commune de Differdange, sur la Chiers, à 30 kil. (6 l. ¾) O. p. S. de Soleuvre, 9 k. (2 l. ¼) E. de Longwy, 22 k. (5 l.) S. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Differdange, 1272. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Ober-Kostenz, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 3 k. (¾ de l.) O. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) E. de Trarbach, 6 m. (12 l. ¾) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 211.

Ober-Lang, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, canton de Ferette, à la source de la Largue, à 18 kil. (4 l.) d'Altkirch, 7 m. (15 l. ⅔) de Colmar. *Pop.* 276. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Ober-Lascheid, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, à 4 kil. (1 l.) de cet endroit, 6 myr. (13 l. ¾) N. N. O. de Trèves. *P.* 68.

Ober-Lauch,

Ober-Lauch, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Schœnecken, 5 m. (11 l. ¾) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 43.

Ober-Lauterbach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Selts, à 13 kil. (3 l.) de Weissembourg, 4 m. (10 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 590. *Bur. de poste* de Lauterbourg.

Ober-Lencken, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launsdorff, à 29 kil. (6 l. ½) de Thionville. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Thionville.

Ober-Lencken, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 7 k. (1 l. ¾) S. de cet endroit, 1 k. (¼ de l.) O. de Frendenberg, 24 k. (5 l. ½) S. p. O. de Trèves. *P.* 47.

Ober-Linxweiler, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton d'Ottweiler, comm. de Nieder-Linxweiler, à 27 k. (6 l.) de Sarrebruck. *Pop.* comprise celle de Nieder-Linxweiler, 250. *B. de p.* de Sarrebruck.

Ober-Lixweiller, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, sur la Blies, ruisseau, à 2 k. (½ l.) S. de St.-Wendel, 5 k. (1 l. ¼) d'Ottweiler, 5 m. (12 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 389. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Ober-Losheim, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, canton de Merzig, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de cet endroit, 8 k. (2 l.) S. O. de Wadern, 32 k. (7 l. ¼) S. S. E. de Trèves. Il y a une scierie et une huilerie. *Pop.* comp. celle d'Ober-Simuhl, 1062.

Ober-Lustadt, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Germersheim, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) E. de Landau, 8 myr. (19 l.) S. de Mayence. *P.* 829. *B. de p.* de Spire.

Ober-Luzing, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton d'Andernach, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de cet endroit, 4 k. (1 l.) S. p. E. de Breisich, 24 k. (5 l. ½) N. O. de Coblentz. Cette commune dépend de Nider-Luzing. *P.* comp. celle de Nider-Luzing, 422.

Ober-Magstatt, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 11 k. (2 l. ¼) d'Altkirch, 5 myr. (11 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Siérentz.

Ober-Mahrenhof, cense ou ferme (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, près et dépendant de la comm. d'Ober-Mohr, à 6 k. (1 l. ½) de Landstuhl, 15 k. (3 l. ½) de Wolfstein, 8 m. (18 l.) de Mayence. *Pop.* comprise celle d'Ober-Mohr, 226.

Ober-Manderscheid, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. et commune de Blanckenheim, à 1 kilomètre (¼ de l.) de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) de Reifferscheid, 8 myr. (17 l. ½) de Trèves. *Pop.* comprise celle de Blanckenheim et dép., 306.

Ober-Mehlen, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, à 3 k. (¾ de l.) O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Schoenberg, 6 m. (13 l.) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 39.

Ober-Mendig, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Mayen, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de cet endroit, 10 kil. (2 l. ¼) N. E. de Montréal, 24 k. (5 l. ½) O. de Coblentz. Il y a des pierres de meulières. *Populat.* 672. *Bur. de poste* d'Andernach.

Ober-Mening, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Conts, à 3 kil. (¾ de l.) E. p. S. de cet endroit, 1 k. (¼ de l.) N. O. de Crettenach, dont il dépend, 5 k. (1 l. ¼) S. de Trèves. *Popul.* comprise celle de Crettenach, 161.

Ober-Merz, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Linnich, comm. de Nieder-Merz, à 1 kilom. (¼ de l.) O. de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) S. de Linnich, 13 k. (3 l.) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* comp. celle de Nider-Merz, 74.

Ober-Misau, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, à 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) S. de Munchweiler, 7 myr. (15 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* 229.

Ober-Modern, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Bouxviller, près de la Moder, à 37 k. (8 l. ¼) de Weissembourg, 33 k. (7 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 719. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Ober-Morlingen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Otterberg, à 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de cet endroit, 1 k. (¼ de l.) N. de Neukirchen, 6 m. (14 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 239.

Ober-Mohr, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) S. p. O. de Wolfstein, 8 m. (18 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 226.

Obermormter, v. (*Roër*), arr. de Clèves, cant. de Xanten, à 13 k. (3 l.) N. de cet endroit, 5 kilom. (1 l. ¼) E. p. N. de Calcar, 10 m. (22 l. ½) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 177.

Ober-Morschwiller, v. (*Haut-Rhin*), arrond. et cant. d'Altkirch, à 5 k. (1 l. ⅓) de cette ville, 5 m. (11 l.) de Colmar. *Pop.* 302. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Ober-Moschel, ville (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, ch.-l. de canton, sur la rivière de Moschel, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Creutznach, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Meissenheim, 42 kil. (9 l. ½) S. O. de Mayence, au pied d'un mont d'où l'on découvre les ruines du château de Landsberg. Il y a une carrière de marbre calcaire bleuâtre, abandonnée, et qui peut fournir une excellente chaux. *Pop.* compr. celle de Kahlforst, 670.

Ober-Muespach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Ferette, à 14 k. (3 l. ¼) d'Altkirch, 6 myr. (13 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 455. *Bur. de p.* d'Altkirch.

Ober-Munsweir, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Colmar, cant. de Wintzenheim, à 7 k. (1 l. ⅔) de Colmar. *P.* 324. *B. de p.* de Colmar.

Ober-Nay, (*Bas-Rhin*). *Voy.* Ober-Enheim.

Ober-Ndorf, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Ober-Moschel, sur l'Alsenz, à 3 kilom. (¾ de l.) S. E. d'Ober-Moschel, 1 k. (¼ de l.) S. d'Alsenz, 41 kil. (9 l. ⅓) S. O. de Mayence. *P.* 208.

Ober-Neupel, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. d'Hombourg, dépendant de Bechhofen, à 5 k. (1 l. ¼) d'Hombourg, 11 k. (2 l. ¾) de Landstuhl, 9 m. (20 l.) de Mayence. *Pop.*...

Ober-Nheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, à 6 kil. (1 l. ½) S. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) O. S. O. de Kaiserslautern, 8 m. (18 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 396.

Ober-Op, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. et comm. de Neuhornbach, à 8 k. (2 l.) de Deux-Ponts, 24 kilom. (5 l. ½) de Bitche, 10 m. (23 l.) de Mayence.

Ober-Olm, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Nieder-Olm, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de ce lieu, 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. d'Ober-Ingelheim, 6 k. (1 l. ½) S. O. de Mayence. *Pop.* 553.

Ober-Olrot, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, canton de Rosheim, à 15 k. (3 l. ½) de Benfelden, 28 k.

(6 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 596. *B. de p.* de Barr.

Ober-Otterbach, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, canton de Bergzabern, près la source de la Lotterbach, à 4 kil. (1 l.) de Bergzabern, 5 k. (1 l. ¼) de Weissembourg, 5 myr. (12 l.) de Strasbourg. *Pop.* 1279. *Bur. de p.* de Weissembourg.

Ober-Pallen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, canton d'Arlon, comm. de Guirsch, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. d'Arlon, 9 kil. (2 l. ¼) N. p. O. de Steinfort, 27 k. (6 l.) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 217. *Bur. de poste* d'Arlon.

Ober-Peyhers-Muhl, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. d'Arlon, comm. de Guirsch, à 4 k. (1 l.) d'Arlon, 23 k. (5 l. ¼) de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Guirsch, 158. *B. de p.* d'Arlon.

Ober-Preyscheid *ou* Pirscheid, v. (*Forêts*), arrond. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, comm. de Ringhouscheid, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. d'Artzfeld, 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de Neverbourg, 5 m. (12 l. ¼) N. p. E. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Ringhouscheid, 411. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Ober-Frizlh, moulin (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Reifferscheid, près et dépendant de la commune de Giescheid, à 4 k. (1 l.) de Reifferscheid, 8 kil. (2 l.) de Cranenbourg, 8 myr. (17 l. ½) de Trèves. *Popul.* comprrise celle de Giescheid, 40.

Ober-Ramsbach, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Huningue, à 14 kil. (3 l. ¼) d'Altkirch, 5 m. (12 l. ½) de Colmar. *Pop.* 340. *Bur. de p.* d'Huningue.

Ober-Rathsamhausem, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Benfelden, cant. de Marckolsheim, sur l'Ill, à 8 kilom. (2 l.) de Benfelden, 40 k. (9 l.) de Strasbourg. *Pop.*.... *Bur. de p.* de Marckolsheim.

Ober-Re, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Pau, cant. de Montaner, comm. de Pontiac, à 7 k. (1 l. ¾) de Vic, 29 kilom. (6 l. ½) de Pau. *Popul.* compr. celle de Pontiac, 188. *Bur. de poste* de Vic, département des Hautes-Pyrénées.

Ober-Reidenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, à 9 kilom. (2 l. ¼) N. O. de cet endroit, 9 kil. (2 l. ¼) E. d'Oberstein, 6 m. (13 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Ober-Reifferscheid, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Reifferscheid, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 8 m. (18 l.) N. de Trèves. *P.* 106.

Ober-Repen, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Maëstricht, cant. de Tongres, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de ce lieu, 6 k. (1 l. ½) E. de Looz, 18 kil. (4 l.) O. p. S. de Maëstricht. *Pop.* 202. *Bur. de p.* de Tongres.

Ober-Roederen, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Weissembourg, cant. de Soultz-sous-Forêts, près du Selzbach, à 13 k. (3 l.) de Weissembourg, 41 k. (9 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 1048. *B. de p.* de Weissembourg.

Ober-Saasheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Neuf-Brisack. *Pop.* 491. *Bur. de poste* de Neuf-Brisack.

Ober-Salzbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Lebach, à 5 k. (1 l. ¼) S. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Sarre-Libre, 5 m. (11 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 91. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Ober-Sarr, ferme (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Contz, comm. de Lampaden, à 11 kil. (2 l. ¾) de Contz, 13 k. (3 l.) de Trèves. *P.* compr. celle de Lampaden, 216.

Ober-Saulheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Wœrstadt, à 2 kil. (½ l.) N. p. E. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de Nieder-Olm, 18 k. (4 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 396. *Bureau de poste* de Worms.

Ober-Scheidweiler, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, canton de Manderscheid, à 7 kilom. (1 l. ¾) E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Wittlich, 41 (9 l. ¼) E. p. N. de Trèves. *P.* compr. celle de Sprinck, 65. *Bur. de poste* de Trèves.

Oberschernau, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Deux-Ponts, cant. de Landstuhl, comm. de Ramstein, à 4 k. (1 l.) de Landstuhl, 11 kil. (2 l. ¾) de Kaiserslautern, 8 myr. (18 l.) de Mayence.

Ober-Schœffolsheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, canton d'Ober-Hausbergen, près du canal de Molsheim, à 6 k. (1 l. ½) de Strasbourg. *Popul.* 727. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Oberschœnbach, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Reifferscheid, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 8 myr. (17 l.) N. de Trèves. *P.* 56.

Ober-Seebach, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, canton de Selts, à 8 kilomètres (2 l.) de Weissembourg, 4 m. (10 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 406. *Bur. de p.* de Weissembourg.

Ober-Seez, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 8 k. (2 l.) O. de cette ville, 20 kilom. (4 l. ½) S. S. O. de Trèves. *Pop.*...

Ober-Sept, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Hirsingen, sur la Largue, à 10 kil. (2 l. ½) d'Altkirch, 6 m. (14 l.) de Colmar. Il y a une forge pour la fabrique des instrumens d'agriculture. *Pop.* 320. *Bur. de p.* d'Altkirch.

Ober-Sgeigen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Vianden, comm. de Koerprich, sur la Geyen, à 6 k. (1 l. ½) O. de Freylingen, 3 kil. (¾ de l.) E. de Vianden, 39 kil. (8 l. ¾) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* comprise celle de Koerprich, 417. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Obersimpten, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Bitche. *Pop.* 113. *Bur. de p.* de Bitche.

Ober-Sœtren, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 11 kilom. (2 l. ¾) E. S. E. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) O. S. O. de Birckenfeld, 36 kil. (8 l.) E. S. E. de Trèves. *Pop.* comprise celle de Nieder-Sœtren, 443.

Ober-Spechbach, village (*Haut-Rhin*), arrondiss. et canton d'Altkirch, à 5 k. (1 l. ½) de cet endroit, 4 m. (10 l. ¼) de Colmar. *P.* 322. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Ober-Spei, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Boppard, près du Rhin, à 6 k. (1 l. ½) N. N. E. de Boppard, 15 k. (3 l. ½) S. p. E. de Coblentz. *Pop.* 363. *B. de p.* de Coblentz.

Ober-Stadtfeld, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Daun, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu, 5 m. (11 l.) N. p. E. de Trèves. *P.* 200.

Ober-Staufenbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Wolfstein, à 8 kil. (2 l.) S. O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) E. p. S. de Cousel, 7 m. (15 l. ¼) S. O. de Mayence. On trouve aux environs du poudingue et du porphyre qu'on emploie pour les routes. *P.* 217. *B. de p.* de Kaiserslautern.

Ober-Steden, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, comm. de Messerich, à 4 k. (1 l.) S. de Bitbourg, 22 k. (5 l.) E. de Vianden, 25 k. (5 l. ¾) E. p. N. de Diekirch. *Pop.* 90. *B. de p.* de Luxembourg.

Ober-Steigen, h. (*Bas-Rhin*),

Digitized

arr. de Strasbourg, cant. de Wasselonne, comm. d'Engenthal. *Pop.* comprise celle d'Engenthal, 560. *Bur. de poste* de Saverne.

Ober-Stein, ville (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Herstein, sur la Nahe, à 7 k. (1 l. ¾) S. d'Herstein, 2 kil. (½ l.) S. E. d'Idar, 5 myr. (11 l. ¾) E. de Trèves. Il y a une fabrique de tabatières, et une brigade de la gendarmerie à pied. *Pop.* 1095. *Bur. de poste* de Trèves.

Ober-Steinbach, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Bitche, à 21 k. (4 l. ¾) E. p. S. de Breidenbach, 18 kil. (4 l.) E. de Bitche. *Pop.* 649. *Bur. de poste* de Bitche.

Ober-Steinbrun, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. de Landser, à 5 kil. (1 l. ¼) d'Altkirch, 4 myr. (10 l. ¼) de Colmar, 20 k. (4. ½) d'Huningue. *Popul.* 679. *Bur. de poste* d'Huningue.

Ober-Steinsel, v. (*Meurthe*), arr. de Sarrebourg, cant. de Fénestrange, près de la Sarre, à 6 k. (1 l. ½) de Sarrebourg, 6 myr. (14 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Sarrebourg.

Ober-Steinschlos, cense (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Herstein, dépendant de la ville d'Ober-Stein, à 7 k. (1 l. ¾) d'Herstein, 6 k. (1 l. ½) d'Idar, 5 myr. (11 l. ¾) de Trèves. *P.* compr. celle d'Ober-Stein, 1095.

Ober-Stmuhl, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Merzig, dépendant de la commune de Losheim, à 7 k. (1 l. ¾) de Merzig, 8 k. (2 l.) de Wadern, 32 kil. (7 l. ¼) de Trèves. *Populat.* compr. celle de Losheim, 1062.

Ober-Streit, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Sobernheim, à 4 kil. (1 l.) N. E. de cette ville, 11 kil. (2 l. ¾) O. de Creutznach, 7 m. (15 l. ¼) S. de Coblentz. *Pop.* 95. *Bur. de p.* de Creutznach.

Ober-Sulbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Otterberg, à 10 k. (2 l. ½) O. de cette ville, 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Wolfstein, 7 m. (15 l.) S. O. de Mayence. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Ober-Sulsen, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. de Grunstadt, à 4 k. (1 l.) E. de cette ville, 5 kilom. (1 l. ¼) S. p. O. de Pfeddersheim, 4 m. (10 l. ¼) S. de Mayence. *Pop.* 275. *Bur. de poste* de Worms.

Ober-Sultzbach, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Saverne, cant. de Bouxviller, à 41 kil. (9 l. ¼) de Weissembourg, 37 k. (8 l. ½) de Strasbourg, 14 k. (3 l. ¼) de Saverne. *Pop.* 327. *Bur. de p.* de Saverne.

Ober-Tiefenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. d'Herstein, sur l'Idarbach, ruisseau, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. d'Herstein, 3 kil. (¾ de l.) N. p. O. d'Idar, 5 myr. (11 l.) E. de Trèves. *Pop.* 138.

Ober-Tino, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Forbach, comm. de Dibling, à 13 k. (3 l.) de Sarguemine, 10 kil. (2 l. ½) de Forbach. *Pop.* comprise celle de Dibling, 442. *Bur. de poste* de Sarguemine.

Ober-Toestern, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Wadern, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 40 k. (9 l.) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Nieder-Toestern, 196.

Ober-Veiller, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, cant. de Lauffon, à 28 k. (6 l. ½) de Délemont, 38 k. (8 l. ¼) de Porentruy, sur le territoire duquel il y eut un camp de 12,000 Français, pendant l'été de l'an 1er de la République (1793). *Pop.* 610. *B. de p.* d'Huningue.

Ober-Wampach, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, cant. de Wiltz, à 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de Bastogne, 14 k. (3 l. ¼) O. S. O. de Clervaux, 5 m. (11 l. ½) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 224. *Bur. de poste* de Bastogne.

Ober-Weiler, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Wolfstein, à 4 k. (1 l.) O. de cette ville, 11 k. (2 l. ¾) N. E. de Cousel, 8 m. (13 l. ¾) S. O. de Mayence. On y trouve du porphyre rougeâtre et blanchâtre qu'on emploie pour les routes. *Pop.* 218.

Ober-Weiler, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. d'Andernach, à 11 k. (2 l. ¾ de cette ville, 5 k. (1 l. ¼) S. de Breisich, 25 k. (5 l. ½) N. O. de Coblentz. Cette commune dépend de celle de Nieder-Weiler. *Pop.* comp. celle de Nieder-Weiler, 145.

Ober-Weis, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, canton de Neverbourg, sur la Prumm, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Freylingen, 7 k. (1 l. ¾) O. p. N. de Bitbourg, 4 m. (10 l. ½) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 258. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Ober-el-Nider-Wendelsheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Mayence, cant. d'Alzey, près de la Flonheimerbach, à 8 k. (2 l.) O. S. O. d'Alzey, 4 k. (1 l.) E. de Wonsheim, 31 k. (7 l.) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 556.

Ober-Werth, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. et cant. de Coblentz, auquel il est réuni, à 3 k. (¾ de l.) S. de Coblentz, 5 m. (11 l.) de Bonn, 6 m. (14 l.) de Mayence. Cette commune, située dans l'île de son nom, présente un aspect riant. Au milieu de cette île fertile et charmante étoit un couvent de religieuses Bénédictines, fondé depuis l'an 1143. *Pop...* *Bur. de poste.*

Ober-Wesel, ville (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Bacharach, au bord du Rhin, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de cette ville, 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de St.-Goard, 43 k. (9 l. ¾) S. p. E. de Coblentz. Cette ville étoit anciennement impériale, et a été ensuite dépendante du ci-dev. archevêché de Trèves. Outre les églises paroissiales il y avoit une collégiale au pied des murs de la ville, près du Rhin, et une petite chapelle ronde dans laquelle, en 1287, le jeune et innocent *Verner* fut massacré par des Juifs barbares. *Pop.* compr. les villages de Boppard et Engenh, 1753.

Ober-Veydingen, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Neverbourg, à 6 k. (1 l. ½) E. de cette ville, 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de Bitbourg, 5 m. (11 l. ½) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 354. *Bur. de poste* de Bitbourg.

Ober-Wichterich, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Zülpich, à 6 k. (1 l. ½) E. p. N. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) S. O. de Lechnich, 42 k. (9 l. ½) E. p. S. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 204.

Ober-Weissen, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Kirchheim-Boland, sur la Wiesbach, à 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. de Kirchheim-Boland, 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. d'Alzey, 37 k. (8 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 159.

Ober-Winkel, ferme (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Manderscheid, comm. de Niederswinkel, à 13 k. (3 l.) de Manderscheid, 5 m. (12 l.) de Trèves. *Pop.* compr. celle de Niederswinkel, 36.

Ober-Winter, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, près du Rhin, à 3 k. (¾ de l.) N. p. O. de cette ville, 8 k. (2 l.) S. p. E. de Bonn, 33 k. (7 l. ½) N. N. O. de Coblentz. Partie des habitans sont de la religion prétendue

due réformée, et partie de la religion catholique. Il y a des carrières de basalte en colonnes. *Pop.* 350.

Ober-Wisse, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Boulay, à 7 kilom. (1 l. ⅔) de Boulay, 31 k. (7 l.) de Metz. *P.* 307. *B. de p.* de St.-Avold.

Ober-Wurtzbach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, à 7 k. (1 l. ¾) O. de cette ville, 9 k. (2 l. ¼) E. de Sarrebruck, 7 m. (15 l. ¼) S. E. de Trèves, cant. de Daren. *Pop.* 125.

Ober-et-Nieder-Zeay, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 11 k. (2 l. ¾) de cette ville, 15 k. (3 l. ½) S. E. de Conta, 19 kilom. (4 l. ¼) S. p. E. de Trèves. *P.* 364.

Ober-Zier, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 32 k. (7 l. ½) de Duren. *Pop.* 338.

Ober-Zisen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, canton de Wehr, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de cette ville, 6 kil. (1 l. ½) S. de Remagen, 29 k. (6 l. ¼) O. N. O. de Coblentz. *Pop.* 398.

Obies-Bavisiau, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Bavay, à 9 k. (2 l. ¼) du Quesnoy, 5 m. (11 l. ½) de Douay. *P.* 757. *B. de p.* de Bavay.

Obigies, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Celles, sur l'Escaut, à 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Templeuve, 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Tournai, 5 m. (10 l. ¾) O. N. O. de Mons. *P.* 371. *B. de p.* de Tournai.

Obiat, v. (*Corrèze*), arr. de Brive, cant. d'Ayen, sur la Loyre, à 14 k. (3 l. ½) de Brive, 28 k. (6 l. ⅓) de Tulle. *P.* 876. *B. de p.* de Brive.

Oblat (l'), v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. de Frangy, comm. de Chaumont, à 1 k. (¼ de l.) de Frangy, 25 k. (5 l. ¾) de Genève. *Pop.* comp. celle de Chaumont, 453. *Bur. de poste* de Frangy.

Oblingen, v. (*Forêts*), arr. de Luxembourg, cant. de Betzdorff, comm. de Flaxweiler, sur la Sire, à 3 k. (¾ de l.) N. p. E. de Mensdorf, 7 k. (1 l. ¾) O. p. S. de Grevenmacheren, 15 k. (3 l. ½) E. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Oblinghem, v. (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Aublinghem.

Obnenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Gayspoltzheim, comm. de Fégersheim, près de l'Ill, à 10 k. (2 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* comp. celle de Fégersheim, 1029. *B. de p.* de Strasbourg.

Obourg, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. nord de Mons, près de la Haine, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Rœulx, 11 k. (2 l. ¾) O. N. O. de Binch, 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Mons. *Pop.* 467. *B. de p.* de Mons.

Obrechie, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Maubeuge, à 13 k. (3 l.) d'Avesnes, 7 m. (15 l. ½) de Douay. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Maubeuge.

Obreik, v. (*Meurthe*), arr. et cant. de Château-Salins, sur la petite Seille, à 6 k. (1 l. ½) de Château-Salins, 34 k. (7 l. ¾) de Nancy. *Pop.* 147. *B. de p.* de Château-Salins.

Obrick, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Tenquin-Gros, à 8 k. (2 l.) de Morhange, 4 m. (10 l.) de Metz. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Faulquemont.

Obrigheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Grunstadt, sur l'Eise, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de Grunstadt, 4 k. (1 l.) S. O. de Pfeddersheim, 4 m. (10 l.) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 477. *Bureau de poste* de Worms.

Obsonville, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Château-Landon, à 10 k. (2 l. ½) de Nemours, 37 k. (8 l. ¼) de Melun. *Pop.* 144. *Bur. de poste* de Nemours.

Obspringen, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg, à 28 k. (6 l. ¼) d'Heinsberg. *P.* 213.

Obterre, v. (*Aube*), arrond. et cant. d'Arcis-sur-Aube, à 11 kil. (2 l. ¾) de cette ville, 14 k. (3 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 288. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Obterre, v. (*Indre*), arr. du Blanc, cant. de Mézières, à 11 k. (2 l. ¾) de Châtillon, 5 m. (11 l. ¼) de Châteauroux. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Châtillon-sur-Indre.

Obterre, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, comm. de St.-Hilaire, à 6 k. (1 l. ½) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de St.-Hilaire, 233. *Bur. de poste* d'Etampes.

Obtevos, v. (*Isère*), arr. de la Tour-du-Pin, cant. de Crémieu, à 23 k. (5 l. ¼) de la Tour-du-Pin, 7 m. (16 l.) de Grenoble. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Crémieu.

Obtrée, v. (*Côte-d'Or*). *Voyez* Aubtrée.

Ocagnano, v. (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Casinca. *Pop.* 176.

Occaignes, v. (*Orne*), arr. et cant. d'Argentan, près de l'Ouay, à 5 k. (1 l. ¼) d'Argentan, 41 kil. (9 l. ¼) d'Alençon. *Pop.* 328. *Bur. de poste* d'Argentan.

Occana, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, près de la Prunelli, à 15 k. (3 l. ½) d'Ajaccio, 34 kil. (7 l. ¾) de Sartène. *Pop.* 354.

Occey, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Prauthoy, à 29 k. (6 l. ½) de Langres, 6 m. (13 l.) de Chaumont. *Pop.* 333. *Bur. de poste* de Sélongey, dép. de la Côte-d'Or.

Occhieppo-Inferiore, village (*Sesia*), arr. de Bielle, cant. de Graglia, sur une colline, entre un ruisseau et l'Elve, à 4 k. (1 l.) O. de Bielle. *Pop.* 1242. *Bur. de poste* de Bielle.

Occieppo-Superiore, village (*Sesia*), arr. de Bielle, cant. de Graglia, au sommet d'une colline, près de l'Elve, à 6 k. (1 l. ½) O. de Bielle. *Pop.* 1583. *Bur. de poste* de Bielle.

Occhietana, v. (*Golo*), arrond. de Calvi, à 20 k. (4 l. ½) de cette ville, 41 k. (9 l. ¼) de Bastia. *Populat.* 471.

Occi, v. (*Golo*), arr. et cant. de Calvi, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville, 5 m. (11 l. ¾) de Bastia. *Pop.* 58.

Occoche, v. (*Somme*), arr. de Doulens, cant. de Bernaville, sur l'Authie, à 5 k. (1 l. ¼) de Doulens, 31 k. (7 l.) d'Amiens. *P.* 276. *Bur. de poste* de Doulens.

Occonville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, comm. de St.-Chéron, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Gallardon, 16 kilom. (3 l. ¾) de Chartres. *Pop.* compr. celle de St.-Chéron, 307. *Bur. de poste* de Gallardon.

Ocey-les-trois-Maisons, v. (*Aube*), arr. de Nogent sur-Seine, cant. de Romilly, à 19 k. (4 l. ⅓) de Nogent, 29 k. (6 l. ½) de Troyes. *Pop.* 227. *Bur. de p.* de Nogent-sur-Seine.

Ochamps, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de St.-Hubert, près de la Lesse, à 21 k. (4 l. ¾) S. E. de Wellin, 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Paliseul, 7 m. (15 l.) S. S. E. de Namur. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Bouillon, dép. des Ardennes.

Ochaucourt, v. (*Somme*), arr. d'Abbeville, cant. d'Ault, à 15 k. (3 l. ½) d'Abbeville, 5 myr. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Mesnil, 310. *Bur. de poste* de St.-Vallery-sur-Somme.

Oche, v. (*Léman*), arrond. de Thonon, cant. d'Evian, comm. de Vacheresse, à 13 k. (3 l.) d'Evian, 21 k. (4 l. ¾) de Thonon. *Popul.*

Digitized by Google

compr. celle de Vacheresse, 626. *Bur. de poste* d'Evian.

Oches, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Buzancy, à 19 k. (4 l. ¼) de Grand-Pré, 33 kil. (7 l. ½) de Charleville. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Buzancy.

Ochey, v. (*Meurthe*), arr. et cant. sud de Toul, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 22 k. (5 l.) de Nancy. *P.* 455. *B. de p.* de Toul.

Ochias, v. (*Ain*), arrond. de Nantua, cant. de Chatillon-de-Michaille, au pied d'une grande montagne, à 14 k. (3 l. ¼) de Nantua, 43 k. (9 l. ¾) de Bourg. *Pop.* 272. *B. de p.* de Chatillon-de-Michaille.

Ochtendunch, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, cant. de Polch, sur la Nette, ruiss., à 9 k. (2 l. ¼) E. p. N. de Polch, 8 k. (2 l.) S. O. d'Andernach, 15 kil. (3 l. ½) O. p. N. de Coblentz. *Pop.* 700. *Bur. de poste* d'Andernach.

Ochtzeele, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouck, cant. de Cassel, près de la Péene, à 14 k. (3 l. ¼) d'Hazebrouck, 7 m. (15 l. ¾) de Douay, 5 k. (1 l. ¼) de Cassel. *Pop.* 509. *Bur. de poste* de Cassel.

Ocils, village (*Mont-Blanc*), arrond. de St.-Jean-de-Maurienne, canton de Saint-Michel, commune de Valoires, à 16 kilom. (3 l. ¾) de St.-Jean-de-Maurienne, 9 kilom. (2 l. ¼) de St.-Michel. *Popul.* compr. celle de Valoires, 1863. *B. de poste* de St.-Jean-de-Maurienne.

Ocimiano, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur une colline, sur la route de Casal à Alexandrie, près de la Grana, à 13 k. (3 l.) S. E. de Casal. *P.* 1650. *B. de p.* de Casal.

Ockfen, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Sarrebourg, à 5 k. (1 l. ¼) N. de cette ville, 16 kil. (3 l. ¾) S. de Trèves. *Pop.* 93.

Ockoven, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, à 6 kil. (1 l. ½) E. S. E. de cet endroit, 8 kilom. (2 l.) N. E. de Bergheim, 4 myr. (10 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle, 23 k. (5 l. ¼) de Cologne. *Pop.* 112. *Bur. de poste* de Cologne.

Ocourt, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de St.-Ursanne, près du Doubs, à 8 k. (2 l.) de Porentruy, 4 k. (1 l.) de St.-Ursanne. *Pop.* compr. celle de Lamotte, 231. *Bur. de poste* de Porentruy.

Ocquerre, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Lizy-sur-Ourcq, près de l'Ourcq, à 15 kilom. (3 l. ½) de Meaux, 6 m. (14 l. ¼) de Melun. *Pop.* 303. *Bur. de poste* de Lizy-sur-Ourcq.

Ocqueville, v. (*Seine-Infér.*), arr. d'Yvetot, cant. de Cany, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 5 m. (11 l.) de Rouen. *P.* 985. *B. de p.* de Cany.

Ocquier, v. (*Sambre-et-Meuse*). *Voyez* Hoquier.

Ocron (l'), ruisseau, (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de St.-Geniez-de-Rivedolt. Sa source, à 3 kilom. (¾ de l.) S. de St.-Geniez, coule au N. en serpentant, et se rend dans le Lot, à l'O. de St.-Geniez.

Octavion, v. (*Drôme*). *Voyez* St.-Jean-d'Octavion.

Octeville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, ch.-l. de cant., près de la Divette, à 2 k. (½ l.) de Cherbourg, 6 m. (14 l. ¾) de Coutances. Ce village renferme dans son enceinte une redoute dite *le Fort d'Octeville*. *Pop.* 1020. *B. de poste* de Cherbourg.

Octeville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. de Montivilliers, à 5 k. (1 l. ¼) de Montivilliers, 7 m. (16 l.) de Rouen. *P.* 1702. *B. de poste* de Montivilliers.

Octeville-la-Venelle, village (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Quettehou, à 9 k. (2 l. ¼) de Valognes, 6 m. (12 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 815. *B. de p.* de Montebourg.

Octon, v. (*Hérault*), arr. de Lodève, cant. ouest de Lunas, sur la Marette, à 8 k. (2 l.) S. de Lodève, 4 m. (10 l. ½) O. de Montpellier, 13 k. (3 l.) N. E. de Bédarrieux. *Pop.* 486. *B. de poste* de Clermont-de-Lodève.

Octrois municipaux et de bienfaisance. Sous la république les octrois municipaux, se perçoivent, conformément au tarif, sur les objets de consommation locale et autres, qui entrent dans la commune où ils sont établis. Les octrois municipaux et de bienfaisance sont spécialement destinés à l'acquit des dépenses locales des communes, notamment et de préférence à celles des hospices civils et secours à domicile. Les objets de consommation sur lesquels se perçoivent les droits d'octrois sont : les boissons, les liqueurs, comestibles, combustibles, bois, fourrages, matériaux, etc. etc. énoncés dans chaque tarif. Il y a des octrois établis dans presque toutes les villes, et notamment dans celles de Paris, Nantes, Poitiers, Rennes, Versailles, Châlons-sur-Marne, Bordeaux, Sedan, Dunkerque, Dieppe, Nancy, Bayonne, Troyes, Lorient, Bourg, Dijon, Charleville, Auray, Orléans, le Hâvre, Rouen, Toulouse, Morlaix, Grenoble, Genève, Saintes, Rochefort, Brest, Tours, Amiens, Beauvais, Arras, Langres, Fécamp, la Rochelle, Cambrai, Pontivy, Courtray, Reims, Metz, Lille, Calais, Fontenay-le-Peuple, Limoges, Epinal, Clermont, Lodève, Cognac, St.-Etienne (Loire), les Sables d'Olonne, Hazebrouck, Bailleul, Armentières, Turcoing, Valenciennes, St.-Amand, etc., etc.

Odalengo (Grand), v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur une montagne, à 29 k. (6 l. ½) O. de cet endroit. *Pop.* 1247. *Bur. de poste* de Casal.

Odalengo Piccolo, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur une montagne, près du torrent de Stura, à 27 k. (6 l.) O. de Casal. *Pop.* 1818. *Bur. de poste* de Casal.

Odars, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Villefranche-de-Lauragais, cant. de Montgiscard, à 18 k. (4 l.) de Villefranche-de-Lauragais, 14 k. (3 l. ½) de Toulouse. *P.* 305. *B. de poste* de Villefranche-de-Lauragais.

Odde (l'), rivière (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Donjon. Sa source, à 5 kil. (1 l. ¼) S. O. du Donjon, coule au N. E., puis au N., et se rend dans la Loire, à 20 kilom. (4 l. ½) N. du Donjon.

Ode (l'), rivière (*Arriège*), arr. de Foix, canton de Quérigut. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) O. p. N. de cet endroit, coule à l'O. et se rend dans l'Arriège, à Dax, 11 kil. (2 l. ½) O. de sa source.

Ode, v. (*Loire*). *Voyez* St.-Julien-d'Odde.

Odeigne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. d'Erezée, à 7 k. (1 l. ¾) E. S. E. de Clerhaid, 11 k. (2 l. ¾) N. N. E. de la Roche, 6 m. (13 l. ¾) E. S. E. de Namur. *P.* 386. *B. de p.* de Marche.

Odello, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, à 34 k. (7 l. ¾) de Prades, 8 myr. (16 l. ¾) de Perpignan. Il y a dans le territoire de ce village une source d'eau froide qui depuis long-temps sert à l'usage des bains que l'on nomme *les bains froids de Font-Rouzen*, et qui a fait donner le même nom à une chapelle située dans le même lieu, et renommée par le culte que les gens du ci-dev. Roussillon et de l'Espagne vont en foule y rendre

à la vierge, à laquelle elle est dédiée. *Populat.* 265. *Bur. de poste* de Mont-Libre.

Odenas, v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, canton de Belleville, près de la source du Nerval, ruisseau, à 11 k. (2 l. ¾) de Villefranche, 39 k. (8 l. ¼) de Lyon. *Populat.* 537. *Bureau de poste* de Belleville-sur-Saone.

Odenbach ou Adenbach (l'), rivière (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Otterberg, à 4 k. (1 l.) duquel elle prend sa source au village de Schelodenbach, coule au N., puis tourne à l'O., retourne au N. et va se rendre dans la Glan au S. du village de Glan-Odenbach, après 20 k. (4 l. ¼) de cours.

Odendorf, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach, à 3 k. (¾ de l.) N. de cet endroit, 4 k. (1 l.) S. p. O. d'Heimertzheim, 5 m. (12 l. ¼) N. O. de Coblentz. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Bonn.

Odenhausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Boppard, à 9 k. (2 l. ¼) O. N. O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) E. S. E. d'Alken, 15 k. (3 l. ½) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 52. *Bur. de poste* de Coblentz.

Odenhosten, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Bouzonville, comm. d'Oberdorff. *P.* comp. celle d'Odenhosten, 145. *Bur. de poste* de Sarre-Libe.

Odenkirchen, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, ch.-l. de cant, près de la Niers, à 13 k. (3 l.) O. de Neuss, 13 k. (3 l.) N. N. O. d'Elsen, 43 k. (9 l. ¾) N. N. E. d'Aix-la Chapelle. Il y a des fabriques de siamoise et soieries. *P...* *B. de p.* de Dahlem.

Oderen, v. (*Deux-Nèthes*). *Voy.* Oorderen.

Oderen, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Béfort, cant. de St.-Amárin, près de la Thuren, à 31 k. (7 l.) de Béfort, 34 k. (7 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 1164. *B. de p.* de Cernay.

Odernheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, canton d'Alzey, près de la Selzbach, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. d'Alzey, 11 k. (2 l. ¾) S. E. d'Armsheim, 27 kil. (6 l.) S. de Mayence. *Pop.* 1136. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Odert, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. de Raunen, comm. de Gutendhal, à 22 kilom. (5 l.) de Raunen, 13 k. (3 l.) de Berncastel, 52 kil. (7 l. ¼) de Trèves. *Pop.* comp. celle de Gutendhal, 220. *Bur. de poste* de Trèves.

Odet (l'), rivière (*Finistère*), arr. de Château-Lin, cant. de Châteauneuf. Sa source, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. E. de cet endroit, coule à l'O. S. O., passe à Quimper, où elle reçoit le Benaudet, et allant au S., se rend dans la mer dans l'anse de Benaudet, à 13 k. (3 l.) S. de Quimper, 40 k. (9 l.) S. O. de sa source.

Odeur, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. d'Hollogne-aux-Pierres, à 1 kil. (¼ de l.) E. p. N. de Kemexhe, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Tongres, 13 kil. (3 l.) N. O. de Liége. *Pop.* 140. *B. de p.* de Liége.

Odiffret, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Dieulefit, sur un des ruisseaux du Lez, à 33 k. (7 l. ½) de Montelimar, 5 myr. (12 l. ½) de Valence. *Pop.* comp. celle de Seyssières, 321. *Bur. de poste* de Dieulefit.

Odilienberg, v. (*Meuse-Infér.*), arr. et cant. de Ruremonde, près de la Roër, à 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. de Stevenswerd, 40 k. (9 l.) S. de Ruremonde, 39 k. (8 l. ¾) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 596. *Bur. de poste* de Ruremonde.

Odival, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Nogent-Haute-Marne, sur la Treire, à 20 k. (4 l. ½) de Chaumont. Il y a une mine de houille non exploitée. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Chaumont.

Odomez, v. (*Nord*), arrond. de Douay, cant. de Nord-Libre, ci-devant Condé, près de l'Escaut, à 10 k. (2 l. ½) de Valenciennes, 34 kilom. (7 l. ¾) de Douay. *Pop.* . . . . . *Bur. de poste* de Nord-Libre.

Odon (l'), rivière (*Calvados*), arr. de Vire, canton d'Aulnay. Sa source, à 5 kilom. (1 l. ¼) S. O. d'Aulnay, coule à l'O., au N., puis à l'E., remonte au N. p. E., reçoit l'Ajon, et va se rendre dans l'Orne à Caen qu'elle entoure; il y a un petit ruisseau qui est séparé de l'Odon, qu'on nomme le *Petit-Odon*, qui commence à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Caen, et va se réunir au Grand-Odon, à l'O. de Caen.

Odos, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et canton sud de Tarbes, sur le Jespe, canal, à 4 k. (1 l.) de Tarbes. *Pop.* 417. *B. de p.* de Tarbes.

Odratzheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Wasselonne, sur le Messig, à 19 kilom. (4 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 418. *Bur. de poste* de Molsheim.

Œconomats. Sous la monarchie, administration chargée du temporel des évêchés, abbayes et autres bénéfices de nomination royale. Pendant la vacance ce temporel appartenoit au roi. On avoit joint à cette régie celle des biens des religionnaires fugitifs. Le tiers de ces revenus avoit été affecté à l'entretien des nouveaux convertis, c'est-à-dire de ceux qui abjuroient leur religion pour embrasser le catholicisme. Il y avoit un directeur général des *œconomats*. Les comptes se rendoient à la chambre des comptes de Paris.

Oed, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Kempen, à 3 k. (¾ de l.) S. de cet endroit, 4 kil. (1 l.) O. de St.-Antoine, 6 myriam. (13 l. ¼) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1154. *Bur. de poste* de Creveldt.

Oedelem, v. (*Lys*), arrond. et cant. de Bruges, à 8 k. (2 l.) E. N. E. d'Oostcamp, 8 kil. (2 l.) S. p. E. de Damme, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Bruges. *Pop.* 2541. *Bur. de poste* de Bruges.

Oedelhoven, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. et cant. de Bonn. *Pop.* 329.

Oedingen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, canton de cet endroit. *Pop.* 94.

Oedenghien, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Lessines, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) N. N. O. d'Ath, 31 kil. (7 l.) N. N. O. de Mons. Il y a dans le hameau du Buisson, dépendant de ce village, une brasserie et une savonnerie, et dans celui de Boussai deux brasseries à genièvre. *Pop.* 1457. *Bur. de poste* d'Ath.

Oeil (l'), riv. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, canton de Montaigu, où elle prend sa source, à 4 k. (1 l.) N., coule au N., puis au N. O., remonte au N. et au N. E., et se rend dans l'Aumonce, à 8 k. (2 l.) E. d'Hérisson.

Oelghem, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Santhoven, à 5 kil. (1 l. ¼) O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) N. de Lierre, 13 k. (3 l.) E. d'Anvers. *Pop.* 508. *Bur. de p.* d'Anvers.

Oelenberg, v. (*Haut-Rhin*), arrond. de Béfort, cant. de Cernay, commune de Burnhaupt-le-Bas, à 8 k. (2 l.) de Cernay, 30 k. (6 l. ¾) de Béfort. *Popul.* comprise celle de Burnhaupt-le-Bas, 1086. *Bur. de p.* de Cernay.

Digitized by Google

Oeren, v. (*Lys*), arr. et canton de Furnes, à 6 kil. (1 l. ½) N. N. E. de Loo, 6 kil. (1 l. ½) S. S. E. de Furnes, 43 k. (9 l. ¾) S. O. de Bruges. *Popul.* 150. *Bur. de poste* de Furnes.

Oerle, village (*Roër*). *Voyez* Oirlo.

Oerminger, (*Bas-Rhin*). *Voyez* Ermingen.

Oesselghem, v. (*Lys*), arr. de Courtrai, canton d'Oostroosebecke, près de la Lys, à 9 k. (2 l. ¼) S. E. de Thielt, 16 k. (3 l. ¾) N. N. O. d'Oudenarde, 31 k. (7 l.) S. S. E. de Bruges. *Pop.* 434. *Bur. de poste* de Courtrai.

Oesterich, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Erkelens, à 11 k. (2 l. ¾) de cet endroit. *Pop.* 226.

Oestre, v. (*Aisne*), arrond., canton et comm. de St.-Quentin, à 3 k. (¾ de l.) de cette ville. *Popul.* comprise celle de Saint-Quentin . . . *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Oetingh, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Forbach, à 14 k. (3 l. ¼) de Sarguemine, 5 m. (12 l. ¼) de Metz. *Pop.* 288. *Bur. de poste* de Forbach.

Oetinghe, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton d'Herinnes, à 7 kil. (1 l. ¾) N. p. E. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) N. d'Enghien, 21 kilom. (4 l. ¾) O. S. O. de Bruxelles. On y recueille en abondance du grain, des pâturages et du bois. Il y a trois brasseries et une genièvrerie. *Pop.* 927. *Bur. de poste* d'Enghien, dép. de Jemmapes.

Oetrange, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Cattenom, à 6 k. (1 l. ½) N. O. de Thionville, 34 kil. (7 l. ½) N. de Metz, 21 kil. (4 l. ¾) N. E. de Briey. *Pop.* 608. *Bur. de poste* de Thionville.

Oetringen, v. (*Forêts*), arr. et cant. sud de Luxembourg, comm. de Conteren, sur la Sire, à 4 kil. (1 l.) N. de Roedt, 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Mendorff, 8 k. (2 l.) E. p. S. de Luxembourg. *Pop.* 115. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Oeuf *ou* Essonne, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans. Sa source, en trois branches, dans la forêt d'Orléans, coule au N. et au N. E., sort du département, passe dans celui de Seine-et-Oise, et se jette dans la Seine à Corbeil.

Oeuf, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St.-Pol, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 40 k. (9 l.) d'Arras. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Frévent.

Oeufs, île (*Morbihan*), arrond. de Vannes, cant. de Sarzeau, dans le lac du Morbihan, à 13 k. (3 l.) S. p. O. de Vannes, 4 kil. (1 l.) N. p. O. de Sarzeau.

Oeuilly, v. (*Marne*). *Voyez* Eully.

Oeuvy, v. (*Marne*). *Voyez* Euvy.

Oevel, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. de Westerloo, à 5 kil. (1 l. ¼) N. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. d'Hérenthals, 38 k. (8 l. ½) E. S. E. d'Anvers. *Pop.* 536. *Bur. de poste* de Diest, dép. de la Dyle.

Oeverich, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Remagen, à 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de cet endroit, 3 kil. (¾ de l.) N. E. d'Ahrweiler, 41 k. (9 l. ¼) N. N. O. de Coblentz. *Pop.* 154.

Oey, v. (*Meuse*), arrond. de Commercy, cant. de Void, à 15 kil. (3 l. ½) de Commercy, 20 kilom. (4 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 234. *Bur. de poste* de Ligny.

Oeyregave, v. (*Landes*), arr. d'Ax, cant. de Peyrehorade, près du confluent du gave d'Oléron et de Pau, à 19 k. (4 l. ½) d'Ax, 6 myr. (14 l.) de Mont-de-Marsan. *P.* 283. *Bur. de poste* d'Ax.

Oeyre-Luy, v. (*Landes*), arr. et cant. d'Ax, près de Luy, à 4 kil. (1 l.) d'Ax, 5 myriam. (11 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 320. *Bur. de poste* d'Ax.

Offagne, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, à 3 kilom. (¾ de l.) E. S. E. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) N. p. E. de Bouillon, 8 myr. (17 l. ½) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 383. *Bur. de poste* de Bouillon, départ. des Ardennes.

Offain, v. (*Forêts*), arrond. et cant. de Neufchâteau, comm. d'Hamipre, à 30 kil. (6 l. ¾) d'Arlon, 4 k. (1 l.) de Neufchâteau. *P.* comp. celle d'Hamipre, 353. *Bur. de p.* d'Arlon.

Offekerque, v. (*Pas-de-Calais*), arrond. de Saint-Omer, cant. d'Audruick, à 11 k. (2 l. ¾) de Calais, 9 m. (20 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 515. *Bur. de poste* d'Ardres.

Offemont, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, cant. d'Attichy, comm. de St.-Crespin, à 13 kil. (3 l.) de Compiegne, 6 k. (1 l. ½) d'Attichy. *Pop.* comprise celle de St.-Crespin, 342. *B de poste* de Compiegne.

Offemont, v. (*Haut-Rhin*), arr. et canton de Béfort, à 3 kilom. (¾ de l.) de cet endroit, 6 myriam. (13 l.) de Colmar. *Pop.* 328. *Bur. de poste* de Béfort.

Offenbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. d'Edenkoben, à 13 k. (3 l.) S. E. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) E. de Landau, 9 m. (20 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 1005. *Bur. de poste* de Landau, dép. du Bas-Rhin.

Offenbach, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton de Grumbach, sur la Glan, ruisseau, à 3 kilom. (¾ de l.) S. S. O. de Grumbach, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Cousel, 7 m. (15 l.) E. de Trèves. *Popul.* 296. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Offendorff, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Bischweiler, au bord du Rhin, à 14 kil. (3 l. ¼) d'Haguenau, 19 k. (4 l. ¼) de Strasbourg. C'étoit le chef-lieu d'une prévôté du même nom. *Pop.* 110. *Bur. de p.* de Strasbourg.

Offendorff, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Weyden, à 36 kil. (7 l. ¼) de cet endroit. *Pop.* 83.

Offenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. d'Alzey, à 4 k. (1 l.) O. p. S. de cet endroit, 5 kil. (1 l. ¼) N. de Kirchheim-Boland, 34 kil. (7 l. ¾) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 394. *Bur. de p.* de Worms.

Offenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Truchtersheim, sur le Souffel, à 9 k. (2 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* 162. *Bur. de p.* de Strasbourg.

Offices (*Vénalité des*). Sous la monarchie, les offices ne furent que des commissions sous la première et seconde races, et sous la troisième jusqu'au règne de Louis X. Ce prince en ordonna la vente, mais seulement entre les particuliers, et pour les tenir à ferme. Le roi n'en profitoit pas. Louis XII fut le premier qui tira de l'argent des offices; mais il ne mit à prix que ceux des finances. François Ier les vendit tous ouvertement. Henri III abolit la vénalité des charges de judicature, et la rétablit peu de temps après. Elle fut confirmée par Henri IV, qui garantit la propriété des offices, et les rendit héréditaires, excepté ceux de la maison du roi, moyennant un droit annuel appelé *paulette*, du nom de *Paulet*, inventeur de cette taxe. Les offices de judicature cessèrent d'être vénaux après la sup-

Digitized

pression des parlemens par le chancelier Maupeou. Ils le redevinrent sous Louis XVI qui rappela l'ancienne magistrature; ils l'étoient encore en 1789. Les officiers qui avoient vingt ans de service pouvoient, en vendant leurs charges, obtenir des lettres de vétérance pour conserver leur droit d'entrée, séance, et voix délibérative. Ceux qui s'étoient rendus indignes de continuer leurs fonctions, avoient la liberté de résigner, à moins que le délit n'emportât confiscation. La vénalité entrainoit beaucoup d'abus : mais en rendant les magistrats inamovibles, elle leur donnoit plus de force contre les entreprises de la cour. La liquidation des charges de judicature, y compris celles des greffiers, notaires, procureurs, et les offices de chancellerie, s'est élevée à quatre cent cinquante millions.

Officialité. Sous la monarchie, juridiction contentieuse d'un évêque, d'un abbé, d'un archidiacre, d'un chapitre. Le président s'appeloit *Official.* Un ecclésiastique accusé devant le juge royal avoit le droit en tout état de cause de demander son renvoi devant l'officialité, à moins qu'il ne fût question de crime de léze-majesté au premier et au second chef. Ce tribunal pouvoit condamner à l'amende et même à la prison.

L'appel comme d'abus étoit porté au parlement.

Officialité diocésaine de Paris. Ce tribunal connoissoit des oppositions aux publications des bancs de mariage, des droits et honoraires des curés et autres ecclésiastiques.

Officiers (Grands) de l'Empire. Sous le Gouvernement actuel. *Voy.*, à l'article *Constitution*, le sénatus-consulte du 28 floréal en 12.

Officiers civils (Grands) de la couronne. Sous le Gouvernement actuel. *Voyez* le supplément qui est à la fin du dernier volume. *Maison de l'Empereur et de l'Impératrice.*

Officiers (Grands) de la Légion d'honneur. Sous le Gouvernement actuel. *Voyez Légion d'honneur*, et, à l'article *Constitution*, le sénatus-consulte du 28 floréal an 12.

Officiers militaires. Sous la monarchie, il y en avoit trente-six mille de tous grades. Treize mille seulement étoient en activité de service; mais tous avoient une paie. Gecker, dans son ouvrage sur l'administration de la guerre, porte les dépenses relatives aux officiers à 46 millions 400 mille liv. Depuis le ministère du marquis de Ségur, nul ne pouvoit être officier, pas même sous-lieutenant, sans avoir fait preuve de noblesse. Il ne restoit aux roturiers d'autre distinction militaire que le grade de sergent, ou de maréchal-de-logis. Auparavant ils pouvoient du moins devenir officiers de fortune (c'étoit ainsi qu'on appeloit ceux pour qui la fortune n'avoit rien fait) et obtenir à ce titre la croix de St.-Louis.

Offies, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, canton de Solre-le-Château, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Avesnes, 7 myr. (16 l.) de Douay. *Pop.* 48. *Bur. de p.* de Solre-Libre.

Offiez, v. (*Dyle*), arrond. de Nivelle, cant. de Jodoigne, à 5 kil. (1 l. ¼) S. O. de Jauche, 18 kilom. (4 l.) S. O. de Landen, 4 myriam. (10 l. ½) S. E. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Popul.* 104. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Offignies, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Poix, à 33 kil. (7 l. ½) d'Amiens, 8 kil (2 l.) d'Aumale. *Popul.* comprise celle du Grand-Féble, 330. *Bur. de poste* d'Aumale, département de la Seine-Inférieure.

Offin-le-Grand, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Campagne, à 11 k. (2 l. ¾) de Montreuil, 6 myr. (14 l.) d'Arras. *P.* comp. celle d'Offin-le-Petit, 336. *B. de p.* d'Hesdin.

Offin-le-Petit, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Montreuil, cant. de Campagne, à 11 k. (2 l. ¾) de Montreuil. *Populat.* comprise celle d'Offin-le-Grand, 336. *Bur. de poste* d'Hesdin.

Offlange, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Montmirey, à 16 k. (3 l. ⅔) de Dole, 6 m. (14 l.) de Lons-le-Saunier. *P.* 506. *Bur. de p.* de Dole.

Offoy, v. (*Somme*), arr. de Péronne, cant. de Ham, près de la Somme, à 18 k. (4 l.) de Péronne, 5 m. (12 l.) d'Amiens. *Pop.* 296. *Bur. de poste* de Ham.

Offoy, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Grandvilliers, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 30 k. (6 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Grandvilliers.

Offranville, v. (*Seine-Inf.*), arr. de Dieppe, ch.-l. de cant., à 6 k. (1 l. ½) de Dieppe, 5 m. (11 l. ½) de Rouen. *Pop.* 1800. *Bur. de poste* de Dieppe.

Offretun, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Marquise, à 8 k. (2 l.) de Boulogne, 9 m. (21 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 107. *Bur. de poste* de Marquise.

Offroicourt, v. (*Vosges*), arr. de Mirecourt, cant. de Vittel, à 7 k. (1 l. ¾) de Mirecourt, 33 kilom. (7 l. ½) d'Epinal. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Mirecourt.

Offstein, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Pfeddersheim, près de la Lise, à 2 k. (½ l.) S. O. de Pfeddersheim, 5 kil. (1 l. ¼) N. E. de Grunstadt, 43 k. (9 l. ¾) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 520. *Bur. de poste* de Worms.

Offweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Weissembourg, cant. de Nider-Bronn, à 32 k. (7 l. ¼) de Weissembourg, 40 k. (9 l.) de Strasbourg. *Pop.* 759. *Bur. de poste* de Saverne.

Ogenne, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, à 16 k. (3 l. ⅔) d'Oléron, 28 k. (6 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Navarreins.

Oger, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Avise, à 9 kilom. (2 l. ⅓) d'Epinay, 25 k. (5 l. ¾) de Châlons. Il y a des mines de houille non exploitées. *Pop.* 586. *Bur. de poste* d'Epernay.

Ogeu, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. d'Oléron, sur l'Arrin-Gaston, à 9 k. (2 l. ¼) d'Oléron, 20 k. (4 l. ½) de Pau. On trouve aux environs de ce village des eaux minérales rafraichissantes. *P.* 1524. *Bur. de poste* d'Oléron.

Ogerviller, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, ch.-l. de cant., sur la Verdierette, à 8 k. (2 l.) S. O. de Blamont, 4 myr. (10 l.) E. S. E. de Nancy, 22 k. (5 l.) N. de Ramberviller. *Pop.* 380. *Bur. de p.* de Blamont.

Oggersheim, bourg (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Mutterstadt, à 5 k. (1 l. ¼) N. de Mutterstadt, 8 kil. (2 l.) O. de Manheim, 5 m. (12 l. ½) S. de Mayence. Ce bourg est sur la rive occidentale du Rhin; il a beaucoup souffert des guerres de Louis XIV. Ce prince détruisit la ville; elle fut rebâtie sur un plan nouveau. A l'extrémité occidentale, vers le Rhin, on voit un château de l'électeur dans le style moderne, mais mal ordonné, qui, dominant toutefois la rivière, offroit d'assez beaux points de vue; il y avoit auparavant dans les environs de superbes peupliers qui furent

furent détruits au mois de décembre 1790. Près du Rhin la route est commandée par deux forts qui contribuent beaucoup à la sûreté de cette place. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 837. *B. de p.* de Franckental. *Rel. de poste aux chev.*

Ogimont, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Frasne, comm. de Forest, à 13 k. (3 l.) de Tournai. *Pop.* compr. celle de Forest, 441. *Bur. de poste* de Tournai.

Ogliastro, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 20 k. (4 l. ½) de Bastia. *Pop.* 197.

Ognes, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Chauny, à 1 k. (⅓ de l.) de cet endroit, 31 k. (7 l.) de Laon. Il y a une manufacture de pots de terre. *Pop.* 347. *B. de p.* de Chauny.

Ognes, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. de la Fere-Champenoise, à 15 k. (3 l. ½) de Sézanne, 43 k. (9 l. ⅔) de Châlons. *Pop.* 126. *B. de p.* de la Fère-Champenoise.

Ognes, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Nanteuil-le-Haudouin, à 15 k. (3 l. ½) de Crespy, 6 m. (14 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 205. *Bur. de p.* de Nanteuil-le-Haudouin.

Ognieville, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Vezelise, près du Brenon, à 3 k. (⅔ de l.) de Vezelise, 25 kilom. (5 l. ½) de Nancy. *Pop.* 178. *Bur. de poste* de Vezelise.

Ognolle, v. (*Oise*), arr. de Compiegne, canton de Guiscard, près de la forêt de Bouvresse, à 3 k. (⅔ de l.) de Noyon, 7 m. (15 l.) de Beauvais. *P.* 496. *Bur. de poste* de Roye, dép. de la Somme.

Ognon, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, sur l'Aunette, à 5 kil. (1 l. ¼) de Senlis, 4 m. (10 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 84. *Bur. de poste* de Senlis.

Ognon (l'), rivière, (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières, cant. d'Olonzac. Sa source, à 7 k. (1 l. ½) S. S. E. de la Livinière, coule au S. S. E., passe à Olonzac, et va se rendre dans le canal, à 18 k. (4 l.) de sa source.

Ognon (l'), rivière (*Vendée*), arr. de Montaigu, cant. de la Roche-Servière, où elle prend sa source, à 15 k. (3 l. ½) S. O. de Montaigu, coule au N., tourne à l'O., et se jette dans le lac de Grand-lieu, à 11 k. (2 l. ¾) S. S. O. de Nantes, dép. de la Loire-Inférieure.

Ogny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon, cant. de Baigneux-les-Juifs, sur la Seine, à 29 k. (6 l. ¼) de Semur, 38 k. (8 l. ½) de Dijon. *Pop.* 195. *Bur. de poste* de Dijon.

Ogny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Liernais, près du Serein, à 14 k. (3 l. ¼) d'Arnay, 5 m. (11 l. ¼) de Mâcon. *Popul.* 356. *Bur. de poste* de Saulieu.

Ogny, v. (*Moselle*), arr. et cant de Metz, à 7 k. (1 l. ¾) S. de cette ville, 18 k. (4 l.) N. de Pont-à-Mousson, 18 k. (4 l.) E. de Mars-la-Tour. *Pop.* compr. les dépendances, 79. *Bur. de poste* de Metz.

Ogy, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Lessines, à 4 k. (1 l.) O. N. O. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) O. S. O. de Grammont, 34 k. (7 l. ¾) N. N. O. de Mons. *Pop.* 157. *Bur. de poste* d'Ath.

Ogy, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Pange, à 9 k. (2 l. ⅓) de Metz. *Pop.* compr. celle de Saint-Agnan et Suche, 153. *Bur. de poste* de Metz.

Oha (bas), v. (*Ourthe*). *Voyez* Basse Oha.

Ohain, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de la Hulpe, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) O. p. S. de Wavre, 19 kil. (4 l. ¼) S. S. E. de Bruxelles. Il y a dans cette commune plusieurs étangs poissonneux, trois brasseries et une genièvrerie. *Pop.* 1407. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Ohain, v. (*Nord*), arr. d'Avesnes, cant. de Trélon, à 15 kil. (3 l. ¼) d'Avesnes, 8 m. (18 l. ½) de Douay. *Pop.* 690. *Bur. de poste* d'Avesnes.

Oherville, v. (*Seine-Inférieure*), arrond. d'Yvetot, cant. d'Ourville, près de la Durdan, à 8 k. (2 l.) de Cany, 42 kil. (9 l. ½) de Rouen. *Pop.* 291. *Bur. de p.* de Doudeville.

Ohey, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Andenne, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de ce lieu, 10 k. (2 l. ½) S. E. d'Huy, 19 k. (4 l. ¼) E. p. S. de Namur. *P.* 615. *B. de p.* de Namur.

Ohlenhard, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. d'Aldenau, comm. de Wershofen. *Pop.* . . .

Ohliers, v. (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Bonn, cant. d'Ahrweiler. *Pop.* 25.

Ohlungen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. d'Haguenau, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 24 kil. (5 l. ½) de Strasbourg. *Pop.* comprise celle de Keffendorf, 416. *Bur. de poste* d'Haguenau.

Ohlweiler, v. (*Rhin-et-Moselle*) arrond. et cant. de Simmeren, sur la Simmerbach, ruisseau, à 2 k. (½ l.) S. S. O. de Simmeren, 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Kirchberg, 5 m. (11 l. ¼) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Creutanach.

Ohmbach, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. de Cousel, à 11 k. (2 l. ¾) S. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) O. du Munchweiler, 7 m. (15 l. ¼) S. E. de Trèves. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Deux-Ponts, département du Mont-Tonnerre.

Ohnenheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Marckolsheim, près de la Plint, à 22 k. (5 l.) de Benfelden, 5 myr. (11 l.) de Strasbourg. *Populat.* 569. *Bureau de poste* de Marckolsheim.

Ohrath, v. (*Roër*), arrond. de Creveld, cant. d'Erkelens. *Pop.* 267.

Ohys, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Hirson, sur l'Oise, à 11 k. (2 l. ¾) de Vervins, 5 myr. (11 l.) de Laon. Il y a une verrerie. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Vervins.

Oichlindung, v. (*Rhin-et-Moselle*). *Voy.* Ochtendunch.

Oides, v. (*Arriège*). *Voyez* St.-Martin-Doydes.

Oidweiler, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de cet endroit, 6 k. (1 l. ¼) O. d'Aldenhoven, 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 23.

Oigney, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Combeau-Fontaine, à 7 k. (1 l. ¾) de Jussey, 27 k. (6 l.) de Vésoul. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Cintrey.

Oignies, village du ci-devant pays de Liége (*Ardennes*), arrond. de Rocroy, cant. de Fumay, près de la Deluve, rivière, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. O. de Treignes, 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Fumay, 32 kil. (7 l. ¼) N. p. O. de Mézières. *Pop.* 496. *Bur. de poste* de Fumay.

Oignon, rivière (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Melisey. Elle prend sa source dans les montagnes des Vosges, près du Château-Lambert, passe à Servance, Melisey, près Vonnans, Villers-Sexel, Montboson, Marnay-le-Bourg, Pesme, et va se jeter dans la Saone, à 4 k. (1 l.) N. E. de Pontaillier, 6 myr. (14 l.) S. O. de Vésoul.

Oigny, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, canton de Villers-Cotterets, dans la forêt de cet endroit, à 22 kil. (5 l.) de Soissons, 5 myr.

(11 l. ½) de Laon. *Pop.* 302. *Bur. de poste* de Villers-Cotterets.

Oigny, v. (*Côte-d'Or*), arrond. et cant. est de Dijon, commune de Bretigny, à 16 k. (3 l. ¾) de St.-Seine, 22 k. (5 l.) de Châtillon-sur-Seine. Il y avoit une abbaye de chanoines réguliers de St.-Augustin, fondée, en 1106, par des gentilshommes. *Pop.* compr. celle de Bretigny, 217. *Bur. de p.* de St.-Seine.

Oigny, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, canton de Montdoubleau, sur la Bray, à 9 k. (2 l. ¼) de Montdoubleau, 6 m. (13 l. ¾) de Blois. *Pop.* 325. *Bur. de poste* de Montdoubleau.

Oilleville, v. (*Vosges*), arrond. et cant. de Mirecourt, à 8 k. (2 l.) de cet endroit, 36 k. (8 l.) d'Epinal. *Pop.* 487. *Bur. de p.* de Mirecourt.

Oingt, ville (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Bois-d'Oingt, sur un tertre, à 10 k. (2 l. ½) de Villefranche, 28 k. (6 l. ¼) de Lyon et de Tarare. La chapelle du vieux château sert de paroisse. Il y avoit une autre paroisse de St.-Laurent. La foudre est tombée le dimanche 26 juin 1757, à deux heures après midi, sur le clocher de cette église : elle tua six hommes dans le clocher, et terrassa deux cents personnes dans l'église. *Pop.* 458. *Bur. de poste* de l'Arbresle.

Oinville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Limay, à 9 kil. (2 l. ¼) de Mantes, 32 kil. (7 l. ¼) de Versailles. Il y a un pressoir pour les vins et cidres qu'on y récolte. *Pop.* 587. *Bur. de poste* de Meulan.

Oinville-St.-Liphard, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 40 k. (9 l.) de Chartres. Il y a une manufacture de bonneterie où se fabriquent bas, bonnets, chaussons et gants. *Pop.* 627. *Bur. de poste* de Toury.

Oirat, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. nord de Chartres, comm. d'Amilly, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Chartres. *P.* compr. celle d'Amilly, 390. *Bur. de poste* de Chartres.

Oirbeeck, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. de Tirlemont, à 3 k. (¼ de l.) N. d'Hougaerde, 3 kilom. (¾ de l.) O. p. S. de Tirlemont, 39 k. (8 l. ¾) E. p. S. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Oirières, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Cintrey, à 9 kil. (2 l. ¾) de Champlitte, 4 myriam. (10 l. ¼) de Vésoul. *P.* 518. *Bur. de poste* de Gray.

Oirlo, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, canton d'Horst, à 6 kilom. (1 l. ½) N. O. de cet endroit, 11 k. (2 l. ¾) S. de Groeningen, 8 m. (17 l. ¼) N. d'Aix-la-Chapelle. *Popul.* 271. *Bur. de poste* de Venlo, dép. de la Meuse-Inférieure.

Oirsbeeck, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Maëstricht, chef-l. de canton, à 6 kil. (1 l. ½) S. p. O. de Sittart, 16 k. (3 l. ¾) O. de Geylenkirchen, 19 k. (4 l. ¼) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 803. *Bur. de p.* de Maëstricht.

Oiry, v. (*Marne*), arr. d'Epernay, cant. d'Avise, sur la Somme-Soude, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Epernay, 24 kil. (5 l. ½) de Châlons. *Pop.* 183. *Bur. de poste* d'Epernay.

OISE (l').

Ce département a pris son nom de sa principale rivière. Il comprend plusieurs des petits pays renfermés autrefois dans l'Isle-de-France, tels que le Beauvoisis, le Valois, le Vexin-Français, etc.

La superficie de ce département est d'environ 1,139,190 arpens carrés ou 581,434 hectares; sa population est de 369,086 individus. Il est composé de sept cent quarante-sept communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente-cinq cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Beauvais*. *Clermont*, *Compiegne* et *Senlis* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché d'Amiens, et dépend de la 1re division militaire, dont le commandant réside à Paris: il est du ressort de la cour d'appel séante à Amiens, dép. de la Somme, et dépend de la 26e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 90 mille 501 hectares, 52 ares (177 mille 315 arpens).

Ses principales rivières sont :

L'*Oise* qui commence dans le département de l'Aisne, à l'endroit que l'on nomme le *Fourneau de Sologne*; elle coule vers le S. O., passe près de Compiegne, à Pont-Ste.-Maxence, à Creil, à Beaumont, à Pontoise, et se jette dans la Seine à Conflans-Ste.-Honorine.

La *Nonette* est une petite rivière qui passe près de Senlis, à Chantilly, et se rend dans l'Oise au moulin de Toutesvoies, où elle forme une jolie cascade.

La *Thérain* commence dans le département de la Seine-Inférieure, vers le S. E., passe à Gerberoy, à Beauvais, et se rend dans l'Oise, par sa droite, un peu au-dessous de Creil.

Les principales villes sont, *Beauvais*, *Noyon*, *Clermont*, *Compiegne* et *Senlis*.

Les principales rivières qui prennent leur source dans ce département sont: Arre, Aunette, Authonne, Avilon, Bresche, Bresle, Celle, Grinette, Launette, Matz, Nonette, Petit-Therain, Reveillon, Silly, Troesne, Vionne, Vorse.

Ruisseaux. Mareuil, Meru, Rhosne.

Forêts. Aigue, Beaupré, Bouvresse, Chantilly, Compiegne, Ermenonville, Hallate, Lys, Neuville-en-Haye, Pontarmé, Thel.

Productions. Excepté la vigne, le sol en est très-bon et fertile. Il produit tout ce que l'on peut attendre de la culture, blés, chanvre, lin, légumes, bois, pommes, dont on fait de très bon cidre, navette, dont on fait de bonne huile à brûler et pour les arts. La volaille y est très-bonne; il y a d'excellens pâturages: on y engraisse des bestiaux. Les moutons qu'on y élève et la laine qui en provient sont un objet considérable de commerce.

Industrie. Elle consiste en filatures de coton. On y fabrique des serges, connues sous les noms de *Blicourt*, *d'Aumale*: des tricots, des toiles façon d'indienne, des cuirs tannés, des chapeaux, du savon vert et rouge, et du salpêtre. Il y a beaucoup de blanchisseries de toiles fort renommées. C'est a Beauvais qu'est cette fameuse manufacture de tapisseries de haute-lisse, que le grand ministre Colbert y établit en 1624, et plusieurs autres fabriques où l'on fait des serges de toutes espèces, des ratines, espagnolettes ou molletons, revêches, et des flanelles aussi bonnes et à meilleur marché que celles d'Angleterre. Le rouge de garance s'y fait aussi très-bien; on n'en connoit point qui lui soit supérieur. Les étoffes qui sortent des manufactures de Beauvais ou de celles des environs se débitent dans les différens départemens de la France, dans les pays étrangers, sur-tout dans les états du ci-devant duc de Savoie et en Italie.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Toise de Paris, 1.94904.
Pied de Paris, 0.32484.
— de 11 pouces, 0.29777.

Mesures agraires; valeur en ares.

Arpent de 100 verges à 22 pieds par verge linéaire, en usage à Beauvais, Gerberoy, Clermont, Nouilles, Auneuil, Chaumont, Méru, Mouy, Bulles, Maignelay, Condun, Acy, Noyon (pour les bois seulement), Chambly et Précy-sur-Oise, 51.072.
— à Bresles, petit, 40.858.
— *idem*, grand, 45.965.
— à Breteuil et Crevecœur, 48.029.

Digitized by Google

— à Clermont, 42.917.
— *idem*, 30.901.
— à Nanteuil, 43.913.
— à Verberie et Creil, 38.304.
— à Grandvilliers, 48.962.
— à Formerie, 49.538.
— à Marseille, 48.404.
— à Attichy, 55.158.
— à Mello, 43.091.

Mine, en usage à Beauvais, Auneuil, Noailles, Mouy et Bulles, 25.536.
— à Gerberoy, 28.089.
— à Clermont et Liancourt, 25.751.
— à Maignelay, 45.965.
— à Compiegne et Grand-Frenoy, 31.554.
— à Condun, 35.497.

Journal ou *Journel*, à Pleinville, 52.072.
— à Romescamps, 49.538.
— à Carlepont, 42.965.
Faux, à Noyon, 43.322.
Sétier pour les terres, à Noyon, 37.915.
— pour les vignes, à Attichy, 4.577.
Acre, à Romescamps, 29.723.
Essein, à Attichy, 27.579.
Pichet, *ibidem* (moitié de l'essein), 13.789.
Mancault, à Compiegne, 15.776.
— à Noyon, 18.958.
Quartier, à Noyon, 9.479.
— à Condun, 8.874.
Boisseau pour les terres, à Noyon, 4.739.
— pour les prés, *ibidem*, 2,709.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont : Pierre d'*Ailly*, chancelier de l'université de Paris, confesseur et aumônier de Charles VI, qui le nomma évêque, ensuite cardinal et légat du pape; auteur d'un *Traité de la réforme de l'église*; né à Compiegne en 1350, mort à Avignon en 1419. — Adrien *Baillet*, né à la Neuville en 1649, historien, critique et littérateur: il a laissé nombre d'ouvrages, notamment une *Vie des Saints*; *Histoire des démêlés du pape Boniface VIII avec Philippe-le-Bel, roi de France*, 1718, in-12; *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie*, in-12, Paris, 1698; *Histoire de Hollande*, 4 vol., etc., etc. — Denis *Simon* de Beauvais, jurisconsulte; mort en 1731. On a de lui : *Bibliothèque des auteurs du droit*; *Supplément à l'Histoire de Beauvais*, et autres ouvrages. — Jacques de *Billy*, de Compiegne, mathématicien; mort jésuite à Dijon en 1679. On a de lui divers ouvrages de mathématique et d'astronomie. — Jean-Jacques *Bruhier d'Ablincourt*, médecin, l'un des auteurs du *Journal des savans*, né à Beauvais, mort en 1756. Il a laissé entre autres ouvrages d'excellentes *Observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme*; *Traduction de la médecine raisonnée d'Hoffman*, 1739, 9 vol. in-12; *Mémoire sur la nécessité d'un réglement général au sujet des enterremens et enfournemens*; *Caprices d'imagination*, ou *Lettres sur divers sujets*, in-12; *Traité des fièvres*, etc., etc. — Jean *Calvin* ou plutôt *Cauvin*, jurisconsulte, fondateur de la secte qui porte son nom; né à Noyon en 1509, mort à Genève en 1564. Il s'étoit marié dans sa 30e année à Strasbourg en 1539, afin de donner un exemple de la liberté qu'il accordoit à ceux de sa secte d'user d'une femme, même après avoir fait vœu de continence perpétuelle en prenant les ordres sacrés. — Odet de *Coligny*, cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouse, et évêque de Beauvais, né dans cette ville en 1515. S'étant fait Calviniste, il fut excommunié et privé de ses dignités ecclésiastiques et de ses bénéfices, par le pape Pie IV, et le Concile de Trente; ayant été décreté de prise-de-corps pour s'être trouvé à la bataille de St.-Denis, il se retira en Angleterre où un de ses domestiques l'empoisonna le 14 février 1571. — Jean-Baptiste *Dubos*, abbé, historien et négociateur, secrétaire perpétuel de l'académie française; né à Beauvais en 1670, mort à Paris en 1742. Il a laissé différens ouvrages; les principaux sont : *Reflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, 1719, in-12, 3 vol.; *Histoire des quatre Gordiens, prouvée et illustrée par les médailles*; *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, 1734, 2 vol. *in*-4°, etc. — Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, duc d'*Enghien*, fils du duc de Bourbon, né à Chantilly le 2 août 1772, avoit quitté la France en 1789, avec son père. Il a été décapité à Vincennes en l'an 12 (1804) — Bonaventure de *Fourcroi*, excellent avocat; né à Noyon, mort en 1692. On a de lui vingt-un *Sonnets* contre le cardinal Mazarin, très-satyriques et très-médiocres, et quelques ouvrages de prose peu connus aujourd'hui. — Simon *Goulard*, de Senlis, mort à Genève en 1628. On a de lui : *Mémoires de la Ligue*, et autres ouvrages. — Jacques *Grevin*, poëte français et latin, médecin et conseiller de Marguerite de France, auteur de plusieurs pièces de théâtre; né à Clermont, mort à Turin en 1570, n'ayant pas encore 32 ans. On a de lui : *Tragédies*, *Comédies* et *Pastorales*; ouvrage contre l'*Antimoine*; *Traité des veines*, in-4°; *Description du Beauvoisis*, Paris, 1558, in-8°. — Marc-Antoine *Herian*, professeur d'éloquence, et fondateur du collége de Compiegne, poëte latin, ami des arts et père des pauvres; né à Compiegne en 1652, mort dans cette même ville en 1724. On a de lui : l'*Oraison funèbre du chancelier le Tellier*, en beau latin; des pièces de poésies; *Des pensées édifiantes sur la mort*; *Le cantique de Moïse après le passage de la mer rouge*, expliqué selon les règles de la rhétorique. — Nicolas *Lenglet du Fresnoy*, d'abord théologien, ensuite géographe et politique, chargé de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande; son amour pour l'indépendance lui fit négliger le soin de sa fortune, et la liberté qu'il se donnoit d'écrire toutes ses opinions le fit emprisonner dix à douze fois à la Bastille. Enfin, à l'âge de 81 ans, il périt malheureusement, s'étant laissé tomber dans le feu en 1755. Il étoit né à Beauvais en 1674. Les principaux ouvrages de ce savant sont : un *Nouveau Testament*, en latin; le *Rationarium temporum* du savant Pétau; *Commentaire* de Dujonis; roman de la *Rose*; *Mémoires de la régence de M. le duc d'Orléans*, 1749, 5 vol. *in*-12; *Méthode pour étudier la géographie*; *Diurnal romain*; *Principes de l'histoire*, etc., etc. — Antoine *Loysel*, de Beauvais, jurisconsulte; mort en 1617. On a de lui *Règles du droit français*, et autres ouvrages. — François de *Maucroix*, de Noyon, littérateur et poëte; mort à Reims en 1708. On a de lui des traductions de diverses pièces de *Démosthènes* et de *Platon*; du *Schisme d'Angleterre*, de *Sanderus*; de *Lactance*, *de la mort des persecuteurs*; de l'*Abrégé chronologique de Pétau*, etc., avec diverses poésies. — Saint *Médard*, évêque de Noyon et de Tournai, dont il bannit l'idolâtrie; né au village de Salency, mort à Noyon en 545. Il fut enseveli au bourg de Crouï, près Soissons. Ce lieu devint alors célèbre : on y bâtit une église. — Claude-François *Mercier*, né à Compiegne en 1673, mort en l'an 8 (1800), membre de plusieurs académies, puis libraire à Paris. On a de lui les *Soirées de l'automne*, 4 vol., et beaucoup de romans. — Franç.-Ph. *Mesanguy*, né à Beauvais en 1677, mort en 1763. Auteur de l'*Abrégé de l'Histoire de l'Ancien Testament*, 10 vol. *in*-12; *Exposition de la doctrine chrétienne*, ou *Instructions sur les principales vérités de la religion*, 6 vol. *in*-12, etc. — Michel *Monteclaire*, musicien et compositeur; né près de Chaumont en 1666, mort près de St.-Denis en 1737; il fut le premier qui joua de la contre-basse dans l'orchestre de l'Opéra, instrument qui fait un si grand effet dans les chœurs, dans les airs de magiciens, etc. On a de lui une bonne méthode pour apprendre la musique; des principes pour le violon; des trio de violon; des cantates; des motets; une messe de *Requiem*. La musique des *Fêtes de l'été* est de lui, ainsi que celle du célèbre opéra de *Jephté*. — Jean-Antoine *Nollet*, professeur de physique au collége de Navarre, auteur des *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques*, et de plusieurs autres ouvrages; né à Pimbré en 1700, mort à Paris en 1770; il fut regretté du public éclairé, et de ses amis. Ses ouvrages sont, plusieurs *Mémoires*, *Leçons de physique expérimentale*, 6 vol. in-12; *Recueil de lettres sur l'électricité des corps*; l'*Art des expériences*, etc. — *Dubus* dit *Préville*, comédien excellent; né à Senlis. Il débuta le 20 septembre 1753, dans le *Légataire universel*, par le rôle de *Crispin*; dès ce moment le public reconnut les talens supérieurs qu'il a applaudis de plus en plus. — Abraham *Remi* ou *Ravaud*, poëte et professeur d'éloquence; né à Remi en 1600, mort en 1646: il professa l'éloquence au collége royal. On a de lui le *Cosmopolisme*, in-12; *Code des Français*, 2 vol. in-12; *Eloge du chancelier de l'Hôpital*. — Pierre *Restaut*, avocat au parlement et au conseil du roi, grammairien très-estimé; né à Beauvais en 1694, mort à Paris en 1764. On a de lui : *Principes généraux et raisonnés de la Grammaire française*; *Traité de l'orthographe en forme de dictionnaire*. — Nicolas-Edme *Rétif de la Bretonne*, né à Sacy en 1753, imprimeur et auteur de plus de cent vol. in-12. On a de lui : *Ecole de la jeunesse*, 1771, 4 vol.; *Lettres d'une fille à son père*, 1772, 5 vol.; *La femme dans les trois états, de fille, de femme, d'épouse et de mère*, 1773, 3 vol.; *Le ménage parisien*, 2 vol.; *Mémoire d'un homme de qualité*, 2 vol.; l'*Ecole des pères*, 3 vol.; *Le paysan perverti*, 4 vol.; *Le quadragénaire*, 2 vol.; *Le nouvel Abailard*, 4 vol.; *La vie de mon père*, 2 vol.; *Les contemporaines*, 42 vol.; *Prévention nationale*, 3 vol.; *Mimographe*, 1 vol.; *Pornographe*, 1 vol.; l'*Andrographe*, le *Gynographe* et le *Thesmographe*, 5 vol.; *Découverte australe*, par un homme volant, ou *le Dédale Français*, 4 vol.; *Dernière aventure d'un homme de quarante-cinq ans*, 2 vol.; *Les Françaises*, ou *Trente-quatre exemples choisis dans les mœurs actuelles*, 4 vol., 1786; *Les Parisiennes*, 4 vol.; *Tableau des mœurs d'un siècle philosophe*, 2 vol.; *Les nuits de Paris*, ou le *Spectateur nocturne*, 1788, 4 vol.; *Le cœur humain dévoilé*, 1796, 1 vol.; *Philosophie de M. Nicolas*, 1796, 3 vol. *in*-12. Rétif de la

Bretonne a l'esprit si fécond, que souvent il compose ses ouvrages en imprimant. — Jacques *Sarrazin*, sculpteur et peintre ; né à Noyon en 1598, mort à Paris en 1660. Le beau groupe de *Remus* et de *Romulus*, de Versailles, est de lui, ainsi que celui des *deux enfans qui jouent avec une chèvre*. — Jean-Foy *Vaillant*, voyageur, antiquaire, médailliste et auteur de plusieurs ouvrages historiques ; il avoit été captif à Alger et à Tunis ; né à Beauvais en 1632, mort en 1706. On a de lui : *Histoire des Césars ; Numismata græca ; Historia Ptolemæorum, Ægypti regum, ad fidem numismatum accommodata*, etc. — Jean de *Villiers de l'Isle-Adam*, maréchal de France, prit Pontoise, et facilita la réduction de Paris au roi Charles VII : il fut tué à Bruges dans une sédition populaire en 1437 ; né à Beauvais. — Philippe de *Villiers de l'Isle-Adam*, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1521 ; cet Ordre, sous lui, reçut de Charles-Quint l'île de Malte, dont il prit le nom ; né à Beauvais en 1464, mort en 1534, pleuré de ses chevaliers, dont il avoit été le défenseur et le père. — *Vincent de Beauvais*, savant dominicain, lecteur de saint Louis, et précepteur de ses enfans ; né à Beauvais, mort en 1264. On a de lui : *Speculum majus*, Douay, 1624, 10 tom. en 4 vol. in-fol. ; *Traité de l'éducation des princes*, etc.

Oise (l'), rivière (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Hirson, à 8 k. (2 l.) E. duquel elle prend sa source sur la frontière du départem., coule à l'O., au fourneau de Sologne, arrose Hirson, reçoit le Ton, arrose Guise, Ribemont et la Fère, reçoit à gauche la Serre, et à droite une branche du canal de communication de l'Oise à la Somme, arrose Chauny, où elle devient navigable, passe au S. de Noyon, et, allant au S., arrose Compiegne, Verberie, traverse Pont-Sainte-Maxence, Creil, Beaumont, Pontoise, et se jette dans la Seine à Conflans-Ste.-Honorine, après environ 27 myr. (60 l.) de cours.

Oise (l'), rivière (*Ardennes*), arr. de Rocroy. Sa source, à l'endroit que l'on nomme le fourneau de Sologne, coule à l'O., passe à Hirson, à Etré-au-Pont, à Guise, descend au S. O. passe à la Fère, où elle reçoit la Serre, à Chauny, passe près de Compiegne, à Pont-Ste.-Maxence, à Creil, à Beaumont, à Pontoise, et se jette dans la Seine à Conflans-Ste.-Honorine.

Oise, rivière (*Rhône*), arr. de Lyon, canton de Saint-Laurent-de-Chamouset. Sa source, près de Villecheneve, coule au S. p. O., et se rend dans la Salemieux, à 3 kil. (⅔ de l.) S. S. E. de la Panissière.

Oiseau (l'), hameau (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Chevreuse, comm. de St.-Remy, à 5 k. (1 l. ¼) de Montfort-l'Amaury, 6 k. (1 l. ½) de Versailles. *Popul.* comp. celle de St.-Remy, 506. *Bur. de poste* de Montfort-l'Amaury.

Oiselière (l'), v. (*Seine-Inf.*), arr. du Hâvre, cant. de St.-Romain, à 14 kil. (3 l. ¼) de Montivilliers, 5 m. (11 l. ½) de Rouen. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de St.-Romain.

Oisemont, bourg (*Somme*), arr. d'Amiens, ch.-l. de canton, à 38 k. (8 l. ½) O. d'Amiens, 18 k. (4 l.) S. d'Abbeville, 27 kil. (6 l.) E. S. E. d'Eu. Ce bourg, qui étoit considérable il y a quelques années, se relèvera difficilement de la perte de deux cent cinq maisons qui ont été la proie de flammes le 16 juillet 1787, et d'un autre incendie qui en a encore consumé quinze le 14 décembre de la même année. Ce terrible fléau a nui au commerce de ses habitans. Ils en faisoient une considérable en blés, laines, et en chevaux propres aux carrosses et aux coches. La quantité de brique et de chaux que l'on y fait, rendant ces matériaux moins rares, ils parviendront plus aisément à reconstruire, du moins en partie, les maisons que le feu leur a détruites. Outre l'église paroissiale et un hôtel-dieu, il y avoit une commanderie de Malte, un bailliage, une prévôté royale pour le Vimeu, un consulat, et un hôtel-de-ville, qui ne connoissoit que des affaires concernant la police. *Populat.* 1022. *Bureau de poste* d'Oisemont.

Oisenotte (l'), rivière (*Cher*), arr. de Sancerre, canton de Vailly. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) E. S. E. d'Aubigny, coule au N. N. O., et se rend dans la grande Saudre, à 8 kil. (2 l.) N. d'Aubigny, près d'Argent.

Oisilly, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, cant. de Mirebeau, près de la Vingeanne, à 22 kilom. (5 l.) d'Is-sur-Tille, 27 kil. (6 l.) de Dijon. *Pop.* 152. *Bur. de poste* de Mirebeau.

Oisly, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Contres, à 13 k. (3 l.) de St.-Aignan, 22 kil. (5 l.) de Blois. *Pop.* 197. *Bur. de poste* de Blois.

Oison (l'), rivière (*Calvados*), arr. et cant. de Falaise. Sa source, à 5 k. (1 l. ⅓) N. O. de ce lieu, coule au N. E., au N., et retourne au N. E., passe près de plusieurs villages, et, remontant au N., va se rendre dans la Dive, à 4 kilom. (1 l.) S. O. de Beuvron, 22 k. (5 l.) O. de Lisieux.

Oison (l'), rivière (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Tourville. Sa source, à 1 k. (⅓ de l.) N. p. E. de cet endroit, coule à l'E., puis au N., et se rend dans la Seine, à 8 k. (2 l.) O. du Pont-de-l'Arche.

Oison (l'), (*Pas-de-Calais*). *Voyez* Loison.

Oisseau, v. (*Mayenne*), arr. et cant. ouest de Mayenne, à 6 k. (1 l. ½) N. de cette ville, 32 kil. (7 l. ¼) N. de Laval, 21 k. (4 l. ¾) E. N. E. d'Ernée. *Pop.* 2719. *Bur. de poste* de Mayenne.

Oisseau-le-Petit, v. (*Sarthe*), arr. de Frenay, cant. de St.-Paterne, à 3 k. (¾ de l.) de Frenay, 39 kil. (8 l. ¾) du Mans. Il y a une fabrique de toiles. *Pop.* 745. *Bur. de poste* d'Alençon, dép. de l'Orne.

Oissel-la-Rivière, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. de Grand-Couronne, près de la Seine, à 10 k. (2 l. ½) de Rouen. *Pop.* 2340. *Bur. de poste* de Rouen.

Oissel-le-Noble, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, à 10 k. (2 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 78. *Bur. de poste* de Conches.

Oissery, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, canton de Dammartin, sur la côte, près de la Thérouane, à 13 kil. (3 l.) de Meaux, 6 m. (13 l. ½) de Melun. Il y a des tourbières. *Pop.* 496. *Bur. de poste* de Dammartin.

Oissy, v. (*Somme*), arrond. d'Amiens, cant. de Molliens, à 18 k. (4 l.) d'Amiens. *Pop.* 200. *Bur. de poste* de Picquigny.

Oisteaum, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, canton de Horst, commune de Venuray, à 21 kilom. (4 l. ¾) de Venlo, 8 kilom. (2 l.) de Horst. *Popul.* comprise celle de Venuray, 2373. *Bur. de poste* de Venlo, dép. de la Meuse-Inférieure.

Oisy, v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Clamecy, à 5 kil. (1 l. ¼) de cet endroit, 6 m. (13 l.) de Nevers. *Pop.* compr. celle de Paroy, 558. *Bur. de p.* de Clamecy.

Oisy, v. (*Nord*), arr. et canton sud de Valenciennes, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 25 k. (5 l. ¾) de Douay. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Valenciennes.

Oisy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Marquion, à 8 k. (2 l.) de Guise, 27 k. (6 l.) N. E. de Bapaume, 25 kil. (5 l. ¾) E. d'Arras, 10 kil. (2 l. ½) N. E.

Digitized

de Cambrai. Il y a des tourbières. *Pop.* compr. celle du Verger, 1880. *Bur. de poste* de Cambrai.

Oitana (l'), ruisseau (*Pô*). Il prend sa source à 2 k. (½ l.) O. d'Agrasca, et, se divisant en plusieurs branches, tombe dans le Pô et le Notz, entre la Loggia et Moncagliano, après 33 k. (7 l. ½) de cours.

Oizay, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Pressigny-le-Grand, comm. de Bridoré, près de l'Indre, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Loches, 5 myr. (11 l.) de Tours. *Pop.* comp. celle de Bridoré et dép. 368. *Bur. de poste* de Loches.

Oizé, v. (*Sarthe*). *Voyez* Oysé.

Oiselay, v. (*Haute-Saone*), arr. de Gray, cant. de Gy, à 25 k. (5 l. ¾) de Gray, 28 k. (6 l. ¼) de Vesoul. *Pop.* 658. *Bur. de p.* de Gy.

Oizon, v. (*Cher*), arrond. de Sancerre, canton d'Aubigny, près de l'Oisenette, à 5 kilom. (1 l. ⅕) d'Aubigny, 4 m. (10 l.) de Bourges. Il y a une fabrique de verres. *Pop.* 789. *Bur. de p.* d'Aubigny.

Oizy, v. (*Aisne*), arrond. de Vervins, cant. de Wassigny, près de la forêt d'Arrouaize, à 27 kilom. (6 l.) de Vervins, 5 myr. (11 l.) de Laon. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Guise.

Okeghem, v. (*Escaut*), arrond. d'Oudenarde, canton de Ninove, près de la Dender, rivière, à 3 kil. (¾ de l.) N. E. de Ninove, 9 kil. (2 l. ¼) S. d'Alost, 32 k. (7 l. ¼) S. E. de Gand. *Pop.* 443. *Bur. de poste* d'Alost.

Okenheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, cant. de Bingen, à 6 kilom. (1 l. ½) E. p. S. de cet endroit, 3 kil. (¾ de l.) S. de la rive gauche du Rhin, 21 k. (4 l. ¾) O. p. S. de Mayence. *Pop.* 434. *Bur. de poste* de Bingen.

Olan (l'), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de St.-Firmin, à 14 k. (3 l. ⅕) E. N. E. de cet endroit. Elle a de l'E. à l'O. 7 k. (1 l. ⅖) de long.

Olargues, ville (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières, ch.-l. de canton, sur le Jean, à 15 kilom. (3 l. ½) N. E. de Saint-Pons, 8 m. (17 l. ½) O. de Montpellier, 33 kil. (7 l. ½) N. O. de Béziers. Elle est située sur le ruisseau de Taure. Il y a trois tanneries et une fabrique de bas. On trouve aux environs des eaux minérales, des mines de houille non exploitées, et des carrières de granit dont on se sert pour bâtir. *P.* 1007. *B. de p.* de St.-Pons.

Olbier, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. de Vic-Dessos, commune de Goulier, près de la Vic-Dessos, à 13 k. (3 l.) de Tarascon. *Pop.* compr. celle de Goulier, 841. *Bur. de poste* de Tarascon.

Olbruck, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Wehr, à 2 k. (½ l.) S. O. de Nider-Durenbach, dont il dépend, 3 k. (¾ de l.) de Wehr, 5 k. (1 l. ¼) de Kempenich, 32 k. (7 l. ¼) de Coblentz. *Pop.*....

Olby, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, canton de Rochefort, près de la Couleron, à 18 k. (4 l.) O. de Clermont-Ferrand, 27 kil. (6 l.) N. de Besse, 24 kil. (5 l. ½) E. d'Herment. *Pop.* 802. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

Olcenengo, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, cant. de Quinto, en plaine, près d'un bois, à 8 k. (2 l.) N. O. de Verceil. *Pop.* 778. *Bur. de poste* de Verceil.

Oldenico, v. (*Sesia*), arr. de Verceil, canton de Quinto, sur un ruisseau, à 13 kilom. (3 l.) O. de Verceil. *Pop.* 343. *Bur. de poste* de Verceil.

Oléac-de-Bas, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Pouyastruc, à 5 kilom. (1 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 126. *Bur. de poste* de Tarbes.

Oléac-Dessus, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Tournai, à 11 k. (2 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Tarbes.

Oléani, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, à 18 k. (4 l.) de cet endroit. *Pop.* 125.

Olef, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Gemund, sur l'Olfl, ruisseau, à 2 k. (½ l.) S. de Gemund, 2 kil. (½ l.) N. p. E. de Schleyden, 37 k. (8 l. ½) E. S. E. d'Aix-la-Chapelle. Il y a une forge. *Pop.* 464. *Bur. de p.* de Cologne.

Oleirargues, v. (*Gard*). *Voy.* St.-André-d'Oleirargues.

Olemps, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez. *P.* 435. *B. de poste* de Rhodez.

Olendon, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, canton de Coulibœuf, à 8 kil. (2 l.) de Falaise, 28 kilom. (6 l. ⅔) de Caen. *P.* 340. *Bur. de poste* de Falaise.

Oléno, passage (*Piémont*). Il communique du val Valaise dans la vallée de Sesia par le val d'Oleno. De Deinla (val Valaise) à Alagna (vallée de Sesia) il y a trois heures de passage.

Oléron, île (*Charente-Inf.*). Cette île, qui est considérable, est située dans l'Océan, près de la côte de la ci-devant Saintonge, et Pays d'Aunis, vis-à-vis l'embouchure des rivières de Sendre et de Charente. Sa longueur est de 27 k. (6 l.) et sa largeur moyenne de 8 k. (2 l.). Sa capitale est la ville d'Oléron-le-Château-du-Bourg. Cette île contient six communes, qui comprennent plusieurs hameaux. Ces six communes, dont une ville et cinq bourgs, composent une population de 14,475 habitans, et forment deux cantons du départ. de la Charente-Inférieure, savoir :

CANTONS.	COMMUNES.	POP.
1°. Oléron-le-Château-du-Bourg..	Oléron-le-Château-du-Bourg.....	2,558
	Dolus.....	2,400
	Saint-Trojean.....	900
2°. Saint-Pierre..	Saint-Pierre.....	3,965
	Saint-Georges.....	3,968
	Saint-Denis.....	1,184
	TOTAL des habitans de l'île....	14,475

Le territoire de l'île d'Oléron est fertile et produit du vin et du sel. A l'extrémité occidentale de l'île, qui est la partie la plus avancée dans la mer, est la tour de Chassiron. C'est un fanal qui sert à indiquer, pendant la nuit, aux navigateurs l'entrée du pertuis d'Antioche. On y entretient toutes les nuits deux réchauds de feu très-considérables, et l'un placé au-dessus de l'autre. La double lumière qu'ils produisent sert à faire distinguer cette entrée de celle de la Gironde, éclairée par le fanal de la tour de Cordouan, qui n'en est guère éloignée, et qui ne contient qu'un seul foyer. Le pertuis d'Antioche est le passage ou entrée formée entre l'île d'Oléron et celle de Ré. En 1586, pendant les guerres de la Ligue, d'Aubigné s'empara de cette île, et en fut long-temps gouverneur. Louis XIV y a fait faire des fortifications. Son commerce consiste en vin, blé, et eau-de-vie. Il y a des marais salans en activité. C'est la résidence de quatre compagnies de canonniers gardes côtes sédentaires.

Oléron, ville (*Basses-Pyr.*), chef-l. d'arr. et de canton, sur le gave d'Oléron, à 36 kilom. (8 l.) S. de Bordeaux, 24 k. (5 l. ½) S. O. de

Digitized by Google

Pau, 80 m. (182 l.) S. O. de Paris. Long. 16. 58. lat. 43. 10. Cette ville, autrefois épiscopale, est située au confluent du gave d'Ossau et de celui d'Aspe, et bâtie de pierres calcaires. Les Romains la connoissoient sous le nom d'*Iluro*, qui peu-à-peu a été changé en *Olero* ou *Oloro*. Elle fut saccagée par les Sarrasins en 732, et entièrement ruinée quelque temps après par les Normands. *Centulle*, vicomte de Béarn, la fit rebâtir d'abord où est le bourg Sainte-Marie, et ensuite au même lieu où elle est à présent, entre les deux ruisseaux d'Ossau et d'Aspe, qui forment au bout de la ville le gave d'Oléron. Elle a eu pendant quelque temps ses vicomtes particuliers. L'évêque, à qui cet évêché rapportoit treize mille livres de rente, résidoit dans le faubourg de Ste.-Marie, où est l'église cathédrale, sous la dénomination de Notre-Dame. L'érection du siége épiscopal date du 5e siècle; son premier évêque assista au concile d'Agde, en 506, et il se qualifioit de premier baron de Béarn.

Anciennement les habitans de cette ville baignoient saint Pierre quand il ne lui plaisoit pas de leur envoyer de la pluie. Les prêtres conduisoient le peuple processionnellement au bord de l'eau. Là, on chantoit les litanies d'usage. *Sancte Petre, adjuva nos*, en étoit le refrein. Un jour saint Pierre leur échappa des mains et se laissa entraîner au courant de la rivière, qui étoit alors très-haute et très-rapide, à cause de la fonte des neiges, jusqu'à Sauveterre, éloigné de 8 k. (2 l.) d'Oléron. Il s'arrêta dans ce premier endroit, au grand contentement du peuple, qui le reconnut et lui fit fête; les bonnes gens disoient que saint Pierre, pour les en récompenser, leur accorda de la pluie abondamment, et eut soin de n'en pas faire tomber à Oléron. Alors ceux-ci, apprenant la générosité du saint envers leurs voisins de Sauveterre, reconnurent leur faute, et vinrent chercher leur idole de bois. Grande dispute pour la ravoir, et ce ne fut qu'après qu'ils eurent payé une forte somme aux prêtres de ce bourg, qui partagèrent avec ceux d'Oléron, que le saint leur fut rendu et replacé dans sa niche.

Les habitans d'Oléron sont la plupart négocians, et font presque tous le commerce d'Arragon. Le nombre des riches étoit considérable avant l'année 1694; mais le premier juin de cette même année leurs correspondans de Sarragosse furent pillés par le peuple de cette ville, qui se souleva contre eux, et les chassa après avoir enlevé tous leurs effets. Depuis cette époque le commerce d'Oléron n'a pas été aussi florissant qu'il l'avoit été jusqu'alors. Il s'y fait des cadis et des cordelats. On y voit beaucoup de teinturiers, tondeurs, presseurs et foulons: les principales couleurs sont rouge de garance, bleu de roi, racinage ou canelle fauve. Il s'y fabrique aussi des bas de laine au métier, des bonnets à la Béarnoise. Les environs possèdent deux moulins à papier et une verrerie à bouteilles de toute espèce. Tous les objets manufacturés ci-dessus forment la majeure partie du commerce de cette ville. C'est le siége d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un courtier de navire et un receveur particulier. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 5472. *B. de p.*

Oleron-le-Chateau-du-Bourg, ville (*Charente-Inférieure*), arr. de Marennes, chef-lieu de canton, à 9 k. (2 l. ¼) N. O. de cette ville, 19 k. (4 l. ½) O. p. S. de Rochefort, 4 m. (10 l. ½) O. p. N. de Saintes. Cette petite ville est l'un des chef-l. de l'île d'Oléron. C'étoit le siége d'un évêché, d'une sénéchaussée, avec une recette particulière. On y fait le commerce de sel, vins, et eaux-de-vie. Cette comm. a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime de l'île d'Oléron, 5e arr. maritime. C'est une place de guerre de 3e classe de la 12e division militaire, et la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place. *Pop.* 2558. *Bur. de poste.*

Oletta, v. (*Golo*), arr. de Bastia, à 10 k. (2 l. ½) S. O. de cette ville, 6 k. (1 l. ½) S. E. de St.-Florent, 27 k. (6 l.) N. de la Porta. *P.* 631.

Olette, ville (*Pyrénées-Orient.*), arr. de Prades, chef-l. de cant., sur le Tet, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de Villefranche, 13 k. (3 l.) S. O. de Prades, 5 m. (12 l.) O. S. O. de Perpignan. Il y a aux environs une source d'eau thermale dans la vallée d'Angarre, au-delà de la descente désignée sous le nom des *Grâces d'Olette*. L'eau de cette source charrie de la terre martiale; elle est sulfureuse: sa chaleur est si forte qu'elle fait monter l'esprit de vin au 70e degré ½ du thermomètre de Réaumur, de sorte qu'elle surpasse la chaleur absolue du corps humain d'environ 40 degrés. Cette chaleur est même assez forte pour rendre bon à être mangé en guise de soupe le pain qu'on y trempe, ne l'y laissant qu'une seconde. Cette eau prise en bains et en boisson produit de salutaires effets. Olette est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 610. *Bur. de poste* de Prades.

Olevich, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Trèves, à 1 k. (¼ de l.) de cette ville. *Pop.* 213.

Olye, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Warem, près la Jaar, à 3 k. (¾ de l.) N. N. E. de cette ville, 8 k. (2 l.) O. de Kemexhe, 21 k. (4 l. ¾) O. N. O. de Liége. *Pop.* 368. *Bur. de poste* de Liége.

Olff (l'), riv. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de Cronenbourg, à 10 k. (2 l. ½) N. N. O. duquel elle prend sa source, coule au N., tourne au N. E., puis à l'E., au S. E., remonte au N. E, arrose Schleyden, passe à Olff, dont elle a le nom, passe à l'O. de Gemund, où elle se rend dans la Roër. Elle a 30 kil. (6 l. ¾) de cours.

Olhain, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. d'Houdain, comm. de Fresnicourt, à 13 k. (3 l.) de Béthune, 20 k. (4 l. ½) d'Arras. *Pop.* comp. celle de Fresnicourt, 380. *Bur. de poste* de Béthune.

Olhal, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Riom, cant. d'Aigue-Perse, comm. d'Effiat, à 4 k. (1 l.) d'Aigue-Perse, 2 k. (½ l.) d'Effiat. *P.* comp. celle d'Effiat, 1745. *B. de p.* d'Aigue-Perse.

Olhapare (le), riv. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. d'Iholdy. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. p. O. de Larcebeau, coule au N. E. et se rend dans la Bidouze, à 6 kil. (1 l. ½) N. p. E. de sa source.

Olhaybt, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de St.-Palais, commune d'Ittorolz, à 10 k. (2 l. ½) de Mauléon, 5 m. (10 l. ⅔) de Pau. *Pop.* compr. celle d'Ittorolz, 399. *Bur. de poste* de Mauléon.

Olière, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Jumeaux, à 22 k. (5 l.) d'Issoire, 5 m. (11 l. ½) de Clermont. *Pop.* compr. celle de St.-Martin, 555. *B. de p.* d'Issoire.

Oliergue, ville (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Ambert, chef-l. de cant., sur la Dore, à 22 k. (5 l.) S. de Thiers,

Digitized

27 k. (61.) O. de Montbrison, 6 m. (13 l.) E. S. E. de Clermont-Ferrand. On y fabrique des camelots de laine, des jarretières et des rubans. *P.* 1766. *Bur. de poste* d'Ambert.

Olincourt, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Villers-Bocage, comm. de Flesselles, à 13 k. (3 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Flesselles et Xavier, 1378. *Bur. de poste* d'Amiens.

Oling, village (*Forêts*). *Voyez* Oslingen.

Olipitcherrarta (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Etienne-de-Baigorry, à 18 k. (4 l.) S. S. O. de cette ville. Elle forme la limite de la France, et est à pic.

Oliva, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, cant. de Cumiana, sur la pente d'une colline, à 10 k. (2 l. ½) N. O. de Pignerol. *Pop.* 215. *Bur. de poste* de Pignerol.

Olives (les), v. (*Bouches-du-Rhône*), arr. et cant. de Marseille, dit du centre, *extrà muros*, à 7 kil. (1 l. ¾) de Marseille. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Marseille.

Olivese, v. (*Liamone*), arr. de Sartène, près de la Taravo, à 24 k. (5 l. ¼) de Sartène, 27 kilom. (6 l.) d'Ajaccio. *Pop.* 390.

Olivet *ou* St.-Martin-d'Olivet, b. (*Loiret*), arr. d'Orléans, chef-l. de cant., sur le Loiret, à 4 k. (1 l.) S. de cette ville, 15 k. (3 l. ½) N. de la Ferté-Senneterre, 11 kilom. (2 l. ¾) E. de Notre-Dame-de-Cléry. Il y a un sous-inspecteur des Forêts. *P.* 3057. *B. de p.* d'Orléans.

Olivet, v. (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. de Loiron, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Laval. *Pop.* 1161. *Bur. de poste* de Laval.

Olivet, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, comm. de Bourdonné, à 4 k. (1 l.) d'Houdan, 27 k. (61.) de Mantes. *Pop.* comprise celle de Bourdonné et dép., 457. *Bur. de poste* d'Houdan.

Olivier, étang (*Bouches-du-Rhône*), arr. d'Aix, cant. d'Istres, au N. et attenant Istres. Il a du N. au S. 3 k. (⅔ de l.) de long, sur 3 k. (¾ de l.) de large.

Oliviers, calanque (*Var*), arr. de Toulon, à la côte S. E. de l'île du Levant *ou* Titan, entre la pointe du Titan et la calanque des Pinceaux.

Olivola, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur le torrent de Roalto, à 10 kilom. (2 l. ½) S. de Casal. *Popul.* 254. *Bur. de poste* de Casal.

Olizy, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Ville-en-Tardenois, à 23 k. (5 l. ¼) de Reims, 5 m. (11 l.) de Châlons. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Dormans.

Olizy, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, cant. de Stenay, près de la Chiers, à 10 k. (2 l. ½) de Montmédy, 9 m. (19 l. ⅔) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Stenay.

Olizy-la-Ferté, v. (*Ardennes*), arr. de Vouziers, cant. de Grand-Pré, à 6 kil. (1 l. ½) de ce lieu, 5 m. (10 l. ¾) de Charleville. *Pop.* 468. *Bur. de poste* de Grand-Pré.

Olk, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Pfalzel, à 14 k. (3 l. ¼) O. N. O. de ce lieu, 14 k. (3 l. ¼) S. O. de Dudeldorf, 13 k. (3 l.) N. O. de Trèves. *Pop.* 85.

Olkenbach, v. (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Wittlich, sur l'Alf, ruiss., à 6 k. (1 l. ½) E. N. E. de Wittlich, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Manderscheid, 38 k. (8 l. ½) N. E. de Trèves. *P.* 89. *B. de p.* de Trèves.

Ollainville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, près de la Remarde, à 18 k. (4 l.) de Corbeil, 25 k. (5 l. ¾) de Versailles. *P.* 550. *B. de p.* d'Arpajon.

Ollainville, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Chatenois, à 13 k. (3 l.) de Neufchâteau, 5 m. (10 l. ¾) d'Epinal. *Pop.* 219. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Ollans, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Marchaux. *Pop.* 104. *Bur. de poste* de Besançon.

Ollé, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Illiers, à 15 kil. (3 l. ½) de Chartres. *Pop.* 527. *Bur. de poste* de Courville.

Ollegnies, v. (*Jemmapes*), arr. de Tournai, cant. de Lessines, à 4 k. (1 l.) S. p. O. de cet endroit, 8 k. (2 l.) N. N. E. d'Ath, 28 k. (6 l. ¼) N. p. O. de Mons. *Pop.* 950. *Bur. de poste* d'Ath.

Ollen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Lechnich, à 11 k. (2 l. ¾) S. E. de cette ville, 2 k. (½ l.) d'Heimersheim, 5 m. (12 l. ¼) S. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 51.

Ollesheim, v. (*Roër*), arrond. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Duren, à 23 k. (7 l. ½) de Duren. *Populat.* compr. celle de Kauweiler, 23.

Olley, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 15 kil. (3 l. ½) de Briey, 31 k. (7 l.) de Metz. *Pop.* 339. *B. de p.* de Metz.

Olleby, v. (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de St.-Simon, sur la Somme, à 15 k. (3 l. ½) de St.-Quentin, 39 k. (8 l. ¾) de Laon. *Pop.* 220. *Bureau de poste* de Ham, départ. de la Somme.

Ollheim, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Bonn, cant. de Rheinbach, à 7 k. (1 l. ¾) N. de cette ville, 2 k. (¼ l.) S. p. O. d'Heimertzheim, 5 m. (12 l. ¼) N. O. de Coblentz. *P.* 153. *B. de p.* de Bonn.

Olliere, v. (*Var*), arrond. de Brignoles, cant. de St.-Maximin, sur un tertre, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 40 kil. (9 l.) de Toulon. *Pop.* 324. *B. de p.* de St.-Maximin.

Olliers, v. (*Meuse*), arrond. de Montmédy, cant. de Spincourt, à 16 kilom. (3 l. ¾) d'Etain, 8 m. (17 l. ¼) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 92. *Bur. de p.* d'Etain.

Olliers (les), v. (*Ardèche*). *Voyez* Alliers (les).

Olliers (les), v. (*Léman*), arr. de Bonneville, canton de la Roche. *Pop.* 348. *Bur. de p.* de Bonneville.

Olliers (les), v. (*Puy-de-Dôme*). *Voyez* St.-Jean-des-Olliers.

Ollioules *ou* Olioulles, ville (*Var*), arr. de Toulon, ch.-l. de cant., à 6 k. (1 l. ¼) O. de cette ville, 6 m. (13 l.) N. p. E. de la Seine, 33 k. (7 l. ¼) S. O. de Brignoles. Cette ville est ainsi nommée à cause de la grande quantité d'oliviers qui croissent dans son territoire. On y voit dans les haies desgrenadiers qui portent des fruits d'une grosseur considérable. *Pop.* 2910. *Bur. de poste.*

Ollomont, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, à la gauche d'un torrent qui tombe dans la Pellina, sur une montagne, à 13 kilom. (3 l.) N. d'Aoste. *Pop.* 429. *B. de p.* d'Aoste.

Ollon, v. (*Drôme*), arrond. de Nions, cant. du Buis, sur l'Aigue-Mars, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Nions, 34 k. (7 l. ¾) de Valence. *Pop.* 59. *Bur. de p.* du Buis.

Ollon (l'), rivière (*Mayenne*), arr. de Mayenne, canton de Horps. Sa source, à 9 k. (2 l. ¼) E. N. E. de Mayenne, coule à l'O. et se jette dans la Mayenne, à 3 k. (¾ de l.) N. de cet endroit.

Olloy, (*Ardennes*), village du ci-devant pays de Liége, arrond. de Rocroy, cant. de Couvin, près de la rivière d'eau noire et blanche, réunie, à 4 k. (1 l.) E. de Nimes, 9 k. (2 l. ¼) N. O. de Fumay, 39 kil. (8 l. ¾) N. p. O. de Mézières. *Pop.*

Digitized by Google

626. *Bur. de poste* de Marienbourg.

Olin, v. (*Forêts*), arrondiss. de Luxembourg, cant. d'Arlon, comm. de Steinfort, à 7 kilom. (1 l. ¾) O. p. N. de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) O. p. S. de Bofferdingen, 10 kilom. (2 l. ½) O. p. N. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Steinfort, 763. *Bur. de p.* de Luxembourg.

Olme (l'), v. (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de Boen, comm. de Cleppé, à 20 k. (4 l. ½) de Montbrison. *Pop.* comp. celle de Cleppé et dépend., 542. *B. de p.* de Feurs.

Olmen, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. de Mol, près de la Grosse-Nethe, à 11 kil. (2 l. ¾) E. p. S. de Géel, 10 k. (2 l. ½) N. p. O. de Beringen, 5 m. (12 l.) E. d'Anvers. *Pop.* 975. *Bur. de p.* de Turnhout.

Olmes, v. (*Arriège*). *Voyez* Roque-d'Olmes (la).

Olmes (les), v. (*Rhône*), arr. de Villefranche, cant. de Tarare, près de la Tardines, à 20 k. (4 l. ½) de Villefranche, 27 k. (6 l.) de Lyon. *Popul.* 254. *Bur. de p.* de Tarare.

Olmet, v. (*Hérault*), arrond. et cant. de Lodève, à 3 k. (½ de l.) de cette ville, 4 m. (10 l. ½) de Montpellier. *Pop.* 55. *B. de p.* de Lodève.

Olmet, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Compeyre, à 19 k. (4 l. ¼) de Thiers, 4 myr. (10 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* 1050. *Bur. de poste* de Thiers.

Olmeto, ville (*Liamone*), arr. de Sartene, à 10 k. (2 l. ½) de ce lieu, 23 kil. (5 l. ¼) d'Ajaccio. *Pop.* 1588.

Olmetta, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, à 2 k. (½ l.) S. O. d'Oletta, 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Bastia, 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de St.-Florent. *Pop.* 320.

Olmetta, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, à 14 k. (3 l. ¼) de cette ville. *Pop.* 384.

Olmi-è-Capella, bourg (*Golo*), arr. de Calvi, à 20 k. (4 l. ½) de cet endroit, 43 kilom. (9 l. ⅔) de Bastia. *Pop.* 498.

Olmi-è-Prunelli, v. (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Casaconi, près du Golo, à 23 k. (5 l. ⅛) de Bastia. *Pop.* 333.

Olmia, v. (*Golo*), arr. de Calvi, où est situé Calenzana, à 13 kilom. (3 l.) S. de l'Isle-Rousse, 5 myr. (12 l. ½) O. S. O. de Bastia.

Olmiccia, v. (*Liamone*), arr. de Sartène, cant. de Tallano, près de la Taravo, à 8 k. (2 l.) de Sartène, 33 k. (7 l. ½) d'Ajaccio. *Pop.* 265.

Olmieres, v. (*Lot*). *Voy.* St.-Jean-d'Olmieres.

Olmo, v. (*Golo*), arrondiss. de Bastia, cant. de Casaconi. *P.* 333.

Olmo, v. (*Tanaro*), arr. d'Albe, canton de Cortemiglia, sur le penchant d'une colline, près de la route d'Acqui à Cève, à 36 k. (8 l.) S. E. d'Albe. *P.* 213. *B. de p.* d'Asti.

Olmscheid, v. (*Forêts*), arrond. de Bitbourg, cant. d'Artzfeld, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Lichtenbourg, 8 k. (2 l.) N. O. de Neverbourg, 5 m. (11 l. ½) N. de Luxembourg. *Pop.* 132. *B. de p.* de Luxembourg.

Olmuth, v. et un moulin (*Sarre*), arr. de Trèves, cant. de Conts, à 10 k. (2 l. ½) de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) de Trèves. *Pop.* 85.

Olne, v. (*Ourthe*). *Voy.* Aulne.

Oloix, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de St.-Amand. *Pop.* compr. celle de Cournol, 999. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

Olomont, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, à 8 kil. (2 l.) O. p. N. de cette ville, 7 k. (1 l. ¾) E. de la Roche, 7 m. (15 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 331. *Bur. de p.* de Bastogne.

Olonne, bourg (*Vendée*), arr. et cant. des Sables-d'Olonne, dans des marais où la mer se répand lorsqu'elle est haute, à 4 kil. (1 l.) N. de cet endroit, 8 myr. (17 l.) O. de Fontenay-le-Peuple, 4 kilom. (1 l.) E. de la mer. Cette commune s'étend le long de la mer. On y voyoit anciennement un château qui a été démoli dans les guerres de 1689. Elle avoit été auparavant assiégée en 1570 par *Lanoue*, qui commandoit l'armée des Calvinistes, et qui l'ayant pillée, eut peine, dit-on, à emporter la grande quantité d'or et d'argent qu'il y trouva. L'histoire ajoute que s'étant embarqué avec ses troupes, les pilotes des Sables-d'Olonne le firent aborder par une fausse route en Bretagne, où il fut dévaliné par les paysans. Outre deux églises paroissiales, il y avoit un couvent de Cordeliers, un de Capucins et un de Bénédictines. Celui-ci, après avoir été ruiné, avoit été rebâti dans le 16e siècle par une dame de Nassau, qui en étoit abbesse. Les habitans sont la plupart d'habiles marins, et s'occupent à courir les mers pour leur commerce. Leur port est assez commode. On y pêche des sardines, et on y voit aborder quelques petits bâtimens de Bayonne et d'Angleterre qui y apportent du brai, de la résine et du charbon qu'ils échangent contre du sel. Les marais qu'on y a desséchés produisent beaucoup de blé, d'excellens fourrages pour les bestiaux, chevaux et mulets, dont le commerce est considérable, sur-tout en chevaux.

Le bourg d'Olonne a vu naître Jean-David *l'Olonnois*, aventurier, d'abord engagé à un habitant des îles d'Amérique, puis boucanier, ensuite flibustier, enfin commandant d'une flibuste. Privé de presque tout son monde par les Espagnols qui le blessèrent lui-même, il ne leur échappa qu'en se mettant parmi les morts. S'étant revêtu de l'habit d'un Espagnol tué dans le combat, il s'approcha de Campêche, où des esclaves lui procurèrent un canot; y en ayant joint un autre, il vint se présenter devant la Havane, dont le gouverneur envoya contre lui une frégate de dix pièces de canon. L'Olonnois s'en étant emparé, coupa la tête aux Espagnols qui la montoient, ne faisant grace qu'au dernier, pour qu'il allât dire au gouverneur qu'il espéroit lui en faire autant : mais, après d'autres exploits, il fut pris par des Indiens sauvages qui le coupèrent par quartiers, le firent rôtir et le mangèrent. Il étoit né au commencement du 17e siècle. *Pop.* 1680. *B. de p.* des Sables-d'Olonne.

Olonne, île (*Vendée*). *Voy.* Isle-d'Olonne (l').

Olonne, château (*Vendée*). *Voyez* Chateau-d'Olonne.

Olonne, havre (*Vendée*), arr. et cant. des Sables-d'Olonne, au S. d'Olonne, sur l'Océan.

Olons, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et canton sud de Châlons-sur-Saone, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cette ville, 5 m. (12 l.) de Mâcon. *Pop.* 199. *B. de p.* de Châlons-sur-Saone.

Olonzac, v. (*Aveyron*), arrond. et cant. de St.-Afrique, comm. de St.-Rome-de-Cernon, à 6 kilom. (1 l. ½) de St.-Afrique. *Pop.* comprise celle de St.-Rome-de-Cernon, 527. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Olonzac, ville (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières, ch.-l. de cant., près du canal, sur la Landraugoul, à 22 kilom. (5 l.) O. de Narbonne, 23 kil. (5 l. ¼) S. de St.-Pons, 10 myr. (22 l. ½) S. O. de Montpellier. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 900. *B. de p.* d'Azille, dép. de l'Aude.

Ols,

Ols, v. (*Aveyron*), arrond. de Villefranche, cant. de Villeneuve, comm. de Monsals, à 14 k. (3 l. ¼) de Villefranche, 5 m. (11 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.* compr. celle de Rinhodes, 330. *B. de p.* de Villefranche.

Olsberg, v. (*Sarre*), à 14 kil. (3 l. ¼) de Trèves. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Trèves.

Olschberg, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Volmunster, à 7 k. (1 l. ¾) de Bitche, 9 myr. (20 l.) de Metz. *Pop.* 162. *Bur. de poste* de Bitche.

Olsdorf, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Bitbourg, comm. de Bettingen, à 43 k. (9 l. ¾) de Luxembourg, 9 k. (2 l. ¼) de Bitbourg. *Pop.* comp. celle de Bettingen, 558. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Olsene, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Deynse, près de la Lys, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Deynse ou Peteghem, 15 k. (3 l. ½) N. O. d'Oudenarde, 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Gand. *Pop.* 1416. *Bur. de poste* de Courtrai, dép. de la Lys.

Oltingen, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkich, cant. de Férette, sur l'Ill, à 19 k. (4 l. ¼) d'Altkirch, 7 m. (14 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 678. *Bureau de poste* d'Huningue.

Oltmarsheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Habsheim, près du Rhin et de la forêt de la Hart, à 28 k. (6 l. ¼) d'Altkirch, 34 k. (7 l. ¾) de Colmar. *Pop.* 780. *Bur. de poste* d'Altkirch.

Oltzweiler, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, cant. de Grumbach, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Grumbach, 11 k. (2 l. ¼) O. de Meissenheim, 6 m. (14 l. ½) E. de Trèves. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Creutznach, dép. de Rhin-et-Moselle.

Olwisheim, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Brumath, à 15 k. (3 l. ¼) d'Haguenau, 14 k. (3 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Brumath.

Olzbrucken, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. d'Otterberg, près de la Lautern, à 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. d'Otterberg, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Wolfstein, 6 m. (14 l. ¼) S. O. de Mayence. *P.* 430. *B. de p.* de Kaiserslautern.

Olzheim, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, à 8 k. (2 l.) N. de Prumm, 9 k. (2 l. ¼) E. de Schœnecken, 6 m. (14 l.) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 139. *Bur. de poste* de Trèves.

Omagen, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. de Bergheim, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Bergheim, 6 k. (1 l. ½) S. E. de Grevenbroich, 4 m. (10 l. ¼) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 17.

Omal ou Ornal, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Warem, à 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) E. p. S. d'Hannut, 27 k. (6 l.) O. de Liége. *Pop.* 166. *Bur. de poste* d'Huy.

Omancourt, v. (*Somme*), arr. de Montdidier, cant. de Roye, à 25 k. (5 l. ¾) de Montdidier, 5 m. (11 l.) d'Amiens. *Pop.* 39. *Bur. de poste* de Nesle.

Omatre, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Oisemont, à 38 k. (8 l. ½) d'Amiens. *Pop.* 485. *Bur. de poste* d'Oisemont.

Ombach, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Waldemohr, à 6 k. (1 l. ½) N. de cet endroit, 8 k. (2 l.) O. de Munchweiler, 6 m. (13 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* . . *Bur. de poste* de Deux-Ponts, dép. du Mont-Tonnerre.

Omblemont, v. (*Moselle*). *Voy.* Amblemont.

Ombleze, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. nord de Crest, à 22 k. (5 l.) de Crest, 28 k. (6 l. ¼) de Valence. Il y a une fabrique de ratines et draperies de ⅔ et de ⅓. *Pop.* compr. celle d'Ausages, 530. *Bur. de poste* de Crest.

Ombrée, forêt (*Maine-et-Loire*), arr. de Segré, cant. de Pouancé, à 4 k. (1 l.) E. de Bouillé; elle a du N. O. au S. E. 8952 mèt. (4600 t.) de long, et 2334 mèt. (1200 t.) de large.

Ombreval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Ecouen, comm. de Daumont, à 6 k. (1 l. ½) d'Emile, ci-devant Montmorency, 16 k. (3 l. ¾) de Pontoise. *Popul.* compr. celle de Daumont, 697. *B. de p.* d'Emile.

Ombsdorff, v. (*Forêts*), arrond. de Luxembourg, cant. de Grevenmacheren, comm. de Nittel, à 5 kil. (1 l. ¼) S. S. E. de Grevenmacheren, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. de Sarrebourg, 24 k. (5 l. ½) E. N. E. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Nittel, 699. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Omécourt, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Formerie, à 8 k. (2 l.) de Grandvilliers, 27 kilom. (6 l.) de Beauvais. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Songeons.

Omelmont, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. de Vezelise, à 3 k. (⅘ de l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) de Nancy. *Pop.* 157. *Bur. de poste* de Vezelise.

Omergues (les), v. (*Basses-Alpes*), arr. de Sisteron, cant. de Noyers, à 15 k. (3 l. ½) de Sisteron, 41 k. (9 l. ¼) de Digne. *Pop.* 643. *Bur. de poste* de Sisteron.

Omermont, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Moliens, comm. de Metigny, à 15 k. (3 l. ½) de Picquigny, 28 k. (6 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Metigny, 136. *B. de p.* de Picquigny.

Omerville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. de Magny, à 16 k. (3 l. ¾) de Mantes, 5 myr. (10 l. ¾) de Versailles. Il y a un pressoir à cidre. *Pop.* 347. *Bur. de poste* de Magny.

Omery, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, canton de la Guerche, commune d'Apremont, à 10 kilom. (2 l. ½) de Sancoins, 4 m. (10 l. ¼) de St.-Amand. *Pop.* compr. celle d'Apremont, 381. *Bur. de poste* de Sancoins.

Omesheim, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, à 8 k. (2 l.) O. S. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) E. S. E. de Sarrebruck, 7 m. (15 l. ¾) S. E. de Trèves. *Pop.* compr. celle de Poutrheim, 413. *B. de p.* de Sarrebruck.

Omessa, bourg (*Golo*), arr. et cant. de Corté, à 7 k. (1 l. ¾) de ce lieu, 4 m. (10 l.) de Bastia. *P.* 649.

Omet, v. (*Gironde*), arr. de Bordeaux, cant. de Cadillac, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 31 kilom. (7 l.) de Bordeaux. *Pop.* 321. *Bur. de poste* de Cadillac.

Omeux, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. d'Audun-le-Roman, à 18 k. (4 l.) S. E. de Longwy, 18 k. (4 l.) O. p. N. de Thionville, 24 k. (5 l. ½) E. de Longuyon. *Pop.* 412. *Bur. de poste* de Longwy.

Omey, v. (*Marne*), arr. de Châlons, cant. de Marson, près de la Marne, à 15 k. (3 l. ½) de Châlons. *Pop.* 144. *B. de p.* de Pogny.

Omezée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Florenne, à 8 k. (2 l.) S. E. de ce lieu, 19 k. (4 l. ¼) S. O. de Bouvignes, 36 k. (8 l.) S. S. O. de Namur. *Pop.* 87. *Bur. de poste* de Givet, dép. des Ardennes.

Omicourt, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, cant. de Flise, sur la Bar, à 18 k. (4 l.) de Charleville. *Pop.* 168. *B. de p.* de Sedan.

Omicourt, v. (*Somme*). *Voy.* Gomiecourt.

Digitized by Google

Omissy, v. (*Aisne*), arr. et cant. de St.-Quentin, sur la Somme, à 4 k. (1 l.) de St.-Quentin, 41 kilom. (9 l. ¼) de Laon. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de St.-Quentin.

Omlex, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, sur l'Aigue-Blanque, à 13 k. (3 l.) E. d'Argelès, 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Pop.* .... *Bur. de p.* de Lourde.

Omme, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. de Clermont-Ferrand, comm. de Romagnat, à 7 k. (1 l. ½) de Clermont. *Pop.* compr. celle de Romagnat, 1491. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Ommeel, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. d'Exmes, près la Dive, à 14 k. (3 l. ¼) d'Argentan, 42 k. (9 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 204. *Bur. de poste* d'Argentan.

Ommerey, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Vic, à 16 k. (3 l. ¾) de Château-Salins, 37 k. (8 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 471. *Bur. de poste* de Moyenvic.

Ommersheim, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de Bliescastel, à 7 k. (1 l. ¾) O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) E. de Sarrebruck, 7 m. (15 l. ¾) S. E. de Trèves. *P.* 298. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Ommery, v. (*Cher*), arr. de St.-Amand, cant. de Dun-sur-Auron, sur l'Yvrette, à 23 k. (5 l. ¼) de Sancoins, 25 k. (5 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 611. *B. de poste* de Dun-sur-Auron.

Ommoy, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Trun, près de la Dive, à 11 k. (2 l. ¾) d'Argentan, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *Pop.* 392. *Bur. de poste* d'Argentan.

Omont, v. (*Ardennes*), arr. de Mézières, ch.-l. de cant., à 19 kil. (4 l. ⅔) S. de Charleville, 19 k. (4 l. ⅔) S. O. de Sedan, 9 kil. (2 l. ¼) N. de Chêne-le-Populeux. Il y a une mine de fer près de ce village. *P.* 432. *B. de p.* de Mézières.

Omonville, v. (*Eure*), arr. de Louviers, cant. de Neubourg, commune du Tremblay, à 3 k. (¾ de l.) de Neubourg, 21 k. (4 l. ¾) de Louviers. *Pop.* compr. celle du Tremblay, 340. *B. de p.* de Neubourg.

Omonville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton de Basqueville, à 23 k. (5 l. ¼) de Dieppe, 41 k. (9 l. ¼) de Rouen. *P.* 286. *B. de p. Rel. de poste aux chev.*

Omonville-la-Foliot, village (*Manche*), arr. de Coutances, cant. de la Haye-du-Puits, à 30 k. (6 l. ¾) de Carentan, 34 k. (7 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 229. *Bur. de poste* de Périers.

Omonville-la-petite, village (*Manche*), arrond. de Valognes, cant. de Beaumont, près de la mer, à 20 k. (4 l. ½) de Cherbourg, à 8 m. (17 l. ¾) de Coutances. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Cherbourg.

Omonville-la-Roque, village (*Manche*), arrond. de Valognes, cant. de Beaumont, près de l'Océan, à 18 k. (4 l.) de Cherbourg, 8 m. (17 l. ¾) de Coutances. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Cherbourg, 2e arrond. maritime. *Pop.* 580. *B. de poste* de Cherbourg.

Omonville-sur-Varenne, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, canton de St.-Saens, à la source de la rivière d'Arques, à 13 k. (3 l.) de Neufchâtel, 28 kil. (6 l. ¼) de Rouen. *Pop.* 54. *Bur. de poste* de St.-Saens.

Omoy, v. (*Cher*), arrond. de Bourges, canton de Lavet, près de l'Yvrette, à 8 k. (2 l.) de Bourges. *Pop.* 381. *B. de poste* de Bourges.

Omoy, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Neufchâtel, cant. de Londinières, près de la Béthune, à 10 kil. (2 l. ½) de Neufchâtel, 42 k. (9 l. ½) de Rouen. *Pop.* 192. *Bur. de p.* de Neufchâtel.

Omps, v. (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de St.-Mamet, à 14 k. (3 l. ½) d'Aurillac. *Pop.* 480. *Bur. de poste* d'Aurillac.

Ompuis, v. (*Loiret*), arrond. de Pithiviers, canton de Malesherbes, comm. de Morville, à 9 k. (2 l. ¼) de Pithiviers, 18 kilom. (4 l.) de Malesherbes. *P.* comprise celle de Morville, 256. *Bureau de poste* de Pithiviers.

Oms, v. (*Pyrénées-Orientales*), arrond. et cant. de Céret, à 7 kil. (1 l. ⅔) de cet endroit, 23 kilom. (5 l. ¼) de Perpignan. Le 22 germinal an 3 (11 avril 1794), le général en chef Dugommier, chassa dix mille ennemis de ce village, avec trois mille soldats de l'armée des Pyrénées-Orientales. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Céret.

On, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Rochefort, près de la Wame, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Rochefort, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Marche, 4 myr. (10 l. ¼) S. E. de Namur. *Pop.* 264. *Bur. de poste* de Marche.

Onard, v. (*Landes*), arrond. de Dax, cant. de Montfort, à 5 k. (1 l. ⅓) de Tartas, 30 k. (6 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Tartas.

Onay, v. (*Drôme*), arrond. de Valence, cant. de Romans. *Popul.* compr. celle de Mérubel et dépend., 585. *Bur. de poste* de Romans.

Onay, v. (*Jura*), arrond. de Poligny, canton de Salins, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Arbois, 40 k. (9 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 119. *Bur. de poste* de Salins.

Onay, v. (*Haute-Saone*), arr. et cant. de Gray, près de la Tenise, ruisseau, à 9 k. (2 l. ¼) de Gray, 43 k. (9 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 145. *Bur. de poste* de Gray.

Once (*f*). Voyez *Poids et mesures.*

Oncein, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. des Echelles, comm. d'Attignac, à 10 k. (2 l. ½) de Chambéry. *Pop.* comprise celle d'Attignac, 1190. *Bur. de poste* de Pont-de-Beauvoisin, dép. de l'Isère.

Oncieux, v. (*Ain*), arrond. de Belley, cant. de St.-Rambert, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 33 k. (7 l. ½) de Bourg. *Pop.* 260. *Bur. de poste* de St.-Rambert.

Oncino, v. (*Pô*), arr. de Pignerol, sur la rive droite du Pô, à sa jonction avec un ruisseau, à 29 k. (6 l. ½) S. O. de Pignerol. *P.* 900.

Oncourt, v. (*Vosges*), arrond. d'Epinal, canton de Châtel, sur l'Avière, à 9 k. (2 l. ⅓) d'Epinal. *Pop.* 101. *Bur. de poste* d'Epinal.

Oncy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Milly, près de l'Ecolle, à 24 kil. (5 l. ½) d'Etampes, 5 myriam. (12 l. ¼) de Versailles. *Pop.* 172. *Bur. de poste* de Milly.

Ondarolle, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de Saint-Jean-Pied-de-Port, commune d'Arneguy. *Pop.* compr. celle de cet endroit, 225. *Bur. de poste* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Ondayne (l'), rivière (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Saint-Genest-Malifaut. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. de St.-Etienne, coule au N. O., et se rend dans la Loire, à 10 k. (2 l. ½) de St.-Etienne.

Onde-Fontaine, v. (*Calvados*), arr. de Vire, canton d'Aulnay, près de la source de l'Odon, à 23 kilom. (5 l. ¼) de Vire, 31 k. (7 l.) de Caen. *Popul.* 916. *Bur. de poste* d'Aulnay.

Digitized by Google

ONDERVILIER *ou* UNDERVILLIER, (*Haut-Rhin*), arrond. et cant. de Délemont, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Glovellier, 14 kil. (3 l. ¼) N. de Bienne, 10 kil. (2 l. ½) S. O. de Délemont. *Pop.* 338. *Bur. de poste* de Délemont.

ONDES, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Toulouse, cant. de Fronton, sur la Garonne, à 2 kil. (½ l.) de Grenade-sur-Garonne, 23 k. (5 l. ¼) de Toulouse. *P.* 288. *Bur. de p.* de Grenade-sur-Garonne.

ONDEVILLIERS, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. de Rebais, à 36 k. (8 l.) de Rosoy, 6 m. (14 l.) de Melun. *Popul.* 207. *Bur. de poste* de Rebais.

ONDEZÈELE, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouck, cant. de Steenworde, à 13 k. (3 l.) d'Hazebrouck, 7 m. (15 l.) de Douay. *Pop.* 906. *Bur. de poste* de Cassel.

ONDRES, v. (*Basses-Alpes*), arrond. de Castellane, canton de Colmars, commune de Beauvezer, à 28 k. (6 l. ¼) de Digne, 32 k. (7 l. ¼) de Castellane. *P.* comp. celle de Beauvezer, 800. *Bur. de p.* de Digne.

ONDRES, v. (*Landes*), arrond. de Dax, cant. de St-Vincent-de-Tirosse, à 36 k. (8 l.) de Dax, 8 m. (19 l.) de Mont-de-Marsan. *P.* 450. *Bur. de poste* de Bayonne, départ. des Basses-Pyrénées. *Rel. de poste aux chev.*

ONDREVILLE, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, canton de Bazoches, comm. de Tillay-le-Gaudin, à 2 k. (½ l.) de Toury, 22 k. (5 l.) de Pithiviers. *Pop.* comprise celle de Tillay-le-Gaudin, 206. *Bureau de poste* de Toury, départ. d'Eure-et-Loir.

ONDREVILLE, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, canton de Puiseaux, près de l'Oeuf *ou* rivière d'Essonne, à 11 k. (2 l. ⅔) de Pithiviers, 5 m. (11 l.) d'Orléans. *Pop.* 850. *Bur. de poste* de Pithiviers.

ONEIX, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de Saint-Palais, à 2 k. (½ l.) de ce lieu, 5 m. (12 l. ½) de Pau. *Pop.* 124. *Bur. de poste* de St.-Palais.

ONET-LE-CHATEAU, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Rhodez, à 7 kilom. (1 l. ¾) de cette ville. *P.* 103. *Bur. de poste* de Rhodez.

ONET-L'EGLISE, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bozouls, à 7 k. (1 l. ¾) de Rhodez. *P.* 149. *B. de p.* de Rhodez.

ONEUX, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de Nouvion, à 10 k. (2 l. ½) d'Abbeville, 36 k. (8 l.) d'Amiens. *Pop.* compr. celle de Fertel, 627. *Bureau de poste* d'Abbeville.

ONEX, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Carouge, comm. de Bernex, à 2 kil. (½ l.) de cet endroit, 4 k. (1 l.) O. de Carouge, 3 kil. (¾ de l.) S. O. de Genève. *Pop.* comp. celle de Bernex et de Confignon. . . . . *Bur. de poste* de Genève.

ONFERVROUWEN, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Oostbourg, dans une île formée par les eaux de l'Escaut, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. d'Oostbourg, 6 k. (1 l. ½) N. de l'Ecluse, 40 kilom. (9 l.) N. N. E. de Gand. *Pop.* 577. *Bur. de poste* de Bruges, dép. de la Lys.

ONGLES, v. (*Basses-Alpes*), arr. de Forcalquier, cant. de Saint-Etienne-les-Orgues, à 8 kil. (2 l.) de Forcalquier, 40 kilom. (9 l.) de Digne. *Pop.* 667. *Bur. de poste* de Forcalquier.

ONGLIÈRES, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Nozeroy, à 22 k. (5 l.) d'Arbois, 37 k. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 245. *Bur. de poste* de Champagnole.

ONGNIES, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant. de Carvin, à 25 k. (5 l. ¾) de Béthune, 25 kil. (5 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 1126. *Bur. de poste* de Carvin.

ONHAIE, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, à 6 kilom. (1 l. ½) S. O. de Bouvignes, 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Dinant, 28 kil. (6 l. ¼) S. p. O. de Namur. *P.* 183. *Bur. de poste* de Dinant.

ONISEUX, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Vertus, près des marais de St.-Gond, à 34 kil. (7 l. ¾) de Châlons. *Popul.* 149. *Bur. de poste* de Vertus.

ONIVAL, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, cant. de St.-Vallery, comm. de Cayeux, près de l'Océan, à 25 k. (5 l. ¾) d'Abbeville, 6 m. (14 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise celle de Cayeux, 2300. *Bur. de p.* d'Eu, dép. de la Seine-Inférieure.

ONJON, v. (*Aube*), arrond. de Troyes, canton de Piney, à 18 kil. (4 l.) N. de Troyes, 36 k. (8 l.) N. E. de Bar-sur-Aube. *Pop.* 536. *Bur. de p.* de Troyes.

ONKERZÈLE, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Grammont, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de ce lieu, 7 k. (1 l. ¾) S. S. O. d'Aspelaer, 38 kil. (8 l. ¼) S. p. E. de Gand. *P.* 736. *Bur. de p.* de Grammont.

ONLAY, v. (*Nièvre*), arrond. de Château-Chinon, cant. de Moulins-en-Gilbert, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 6 m. (12 l. ⅔) de Nevers. *Pop.* 503. *Bur. de p.* de Moulins-en-Gilbert.

ONNAINOS, v. (*Nord*), arr. de Douay, cant. est de Valenciennes, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 37 k. (8 l. ¼) de Douay. *Pop.* 1862. *Bur. de poste* de Nord-Libre.

ONNAU, v. (*Roër*), arrond. de Cologne, cant. de Kerpen, à 3 kil. (¾ de l.) S. O. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) N. O. de Norvenich, 32 k. (7 l. ¼) E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 19.

ONNESSE, v. (*Landes*), arr. de Mont-de-Marsan, cant. d'Arjuzan, à 32 k. (7 l. ¼) de Tartas, 5 myr. (11 l.) de Mont-de-Marsan. *P.* 577. *Bur. de p.* de Castets.

ONNEZIES, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Dour, à 5 kil. (1 l. ¼) S. S. E. de Quiévrain, 14 k. (3 l. ¼) E. de Valenciennes, 19 kil. (4 l. ¼) E. S. E. de Mons. *Pop.* 272. *Bur. de poste* de Mons.

ONNION, v. (*Léman*), arrond. de Genève, cant. de Vieux-en-Salaz, au pied des monts de Faussigny, à 15 kil. (3 l. ½) E. S. E. de Vieux-en-Salaz, 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de Taninge, 36 k. (8 l.) E. S. E. de Genève. *Pop.* 690. *Bur. de p.* de Bonneville.

ONNOLAC, v. (*Arriège*), arr. de Foix, canton de Tarascon, à 3 kil. (¾ de l.) de cette ville. Dans le territoire d'Onnolac, sur les confins du village d'Ussat, on a découvert, depuis l'année 1770, plusieurs sources d'eau minérale. On y a construit six bains et deux fontaines; ils sont situés au pied d'une montagne très-élevée. Il se rend à ces bains beaucoup de malades. Les bains d'Ax et ceux d'Onnolac se prêtent un secours réciproque. Nombre de malades se préparent par les bains doux d'Onnolac, et vont continuer le traitement de leurs maladies à ceux d'Ax. D'autres au contraire commencent par les bains d'Ax, et finissent par ceux d'Onnolac. *Pop.* 284. *B. de p.* de Tarascon.

ONNOZ, v. (*Jura*), arrond. de Lons-le-Saunier, canton d'Orgelet, à 7 k. (1 l. ¾) de cet endroit, 24 k. (5 l. ½) de Lons-le-Saunier. *Popul.* 390. *Bur. de poste* d'Orgelet.

Digitized

Onoz, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. de Gembloux, sur la Ligne, à 3 k. (¾ de l.) O. p. N. de Spy, 7 kilom. (1 l. ¾) S. de Gembloux, 14 k. (3 l. ¼) O. p. N. de Namur. *Pop.* 114. *Bur. de poste* de Namur.

Onrousac, v. (*Allier*), arr. de Mont-Luçon, cant. d'Huriel, comm. de la Chapelande, à 11 kil. (2 l. ¾) de Mont-Luçon, 7 m. (14 l. ¾) de Moulins. *Pop.* 314. *Bur. de poste* de Mont-Luçon.

Ons-en-Bray, bourg (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Coudray-St.-Germer, à 10 k. (2 l. ½) O. de Beauvais, 15 kil. (3 l. ½) E. S. E. de Gournay, 18 k. (4 l.) N. de Chaumont. *Pop.* 804. *Bur. de poste* de Beauvais.

Onzes, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Chambéry, cant. d'Yenne, à 23 k. (5 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 213. *Bur. de poste* de Chambéry.

Onveville, v. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. de Doudeville, à 11 k. (2 l. ¾) de Cany, 38 kilom. (8 l. ½) de Rouen. *Pop.* 730. *Bur. de poste* de Doudeville.

Onville, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Bazoches, comm. de Guignonville, à 11 k. (2 l. ¾) de Pithiviers, 6 k. (1 l. ½) de Bazoches. *P.* comp. celle de Guignonville, 350. *Bur. de poste* de Pithiviers.

Onville, v. (*Moselle*), arr. de Metz, cant. de Gorze, près du Mad, à 19 k. (4 l. ¼) de Metz. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Metz.

Onvillers, v. (*Somme*), arr. et cant. de Montdidier, à 8 k. (2 l.) de cette ville, 42 k. (9 l. ½) d'Amiens. *Populat.* 272. *Bureau de poste* de Montdidier.

Onzain, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Herbault, près de la Landerzon, à 15 k. (3 l. ½) S. O. de Blois, 18 kil. (4 l.) N. de Montrichard, 22 k. (5 l.) E. S. E. de Château-Regnault. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Population*, 1485. *Bureau de poste* d'Ecures.

Onzay, v. (*Indre*), arr. et cant. de Châtillon, commune de Palluau, à 10 k. (2 l. ½) de Buzançois, 13 k. (3 l.) de Châtillon. *P.* compr. celle de Palluau, 1260. *Bur. de poste* de Buzançois.

Onzes, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, comm. de Caldegas, à 42 k. (9 l. ½) de Prades, 8 myriam. (18 l. ½) de Perpignan. *Popul.* compr. celle de Caldegas, 94. *Bur. de poste* de Mont-Libre.

Onzon, rivière (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de St.-Chamond. Sa source, à 10 kil. (2 l. ½) E. de St.-Etienne, coule au N., et se rend dans le Gyer, à 2 k. (½ l.) E. de St.-Chamond.

Oo, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, sur le Go, à 39 kilom. (8 l. ¾) de St.-Gaudens, 12 myr. (26 l. ¾) de Toulouse. Sur la rive gauche de la rivière d'Oo, à la montagne de Lesquières, sur la pente septentrionale, on trouve une mine de plomb et argent, exploitée ci-devant par une ancienne compagnie, et ensuite par un nouveau concessionnaire. Au N. O. du hameau des Cabannes de Nasto, en montant la même montagne, à la pente méridionale nommée *le Serat* ou *Atcherrat*, il y a une face de rocher schisteux couverte d'efflorescence cuivreuse, verte et bleue. Le schiste cuivreux est d'une exploitation très-facile, et produit un cuivre très-pur et du plomb. Près, et au nord d'Oo, il y a des bancs de marbre gris, ainsi qu'à 1 kil. (¼ de l.) au sud. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Luchon.

Oolen, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hérenthals, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de cet endroit, 9 kil. (2 l. ¼) O. de Géel, 32 kil. (7 l. ¼) E. p. S. d'Anvers. *P.* 1122. *Bur. de poste* de Lierre.

Oolsmalle, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. de Brecht, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) O. p. N. de Gierle, 22 k. (5 l.) E. N. E. d'Anvers. *Pop.* 875. *Bur. de poste* d'Anvers.

Oomberghem, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Sotteghem, à 4 k. (1 l.) O. p. N. d'Herzele, 4 k. (1 l.) N. p. E. de Sotteghem, 19 k. (4 l. ¼) S. S. E. de Gand. *Pop.* 501. *Bur. de poste* d'Alost.

Oordeghem, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. d'Alost, à 16 k. (3 l. ¾) O. S. O. de Termonde, 9 k. (2 l. ¼) N. d'Herzele, 16 kil. (3 l. ¾) S. E. de Gand. Ce village faisoit partie de la Flandre autrichienne, comté et pays d'Alost. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1416. *Bur. de poste* d'Alost.

Oorderen, v. (*Deux-Nèthes*), arr. d'Anvers, cant. d'Eekeren, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Stabroex, 2 k. (½ l.) E. de l'Escaut, 7 k. (1 l. ¾) N. N. O. d'Anvers. Il y a une fabrique de garance. *Pop.* 435. *Bur. de poste* d'Anvers.

Oos, v. (*Sarre*), arr. et cant. de Prumm, à 10 k. (2 l. ½) de Prumm, 5 m. (12 l. ¼) N. p. O. de Trèves. *Pop.* 109.

Oosnieuwkerke, v. (*Lys*), arr. d'Ypres, canton de Passchendaele, sur le Mandelbeke, à 6 k. (1 l. ½) O. N. O. de Rousselaere, 10 kilom. (2 l. ½) E. N. E. de Langhemarcq, 32 kil. (7 l. ¼) S. p. O. de Bruges. *Pop.* 3524. *Bur. de poste* de Menin.

Oost, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. et cant. nord de Maëstricht, près de la Meuse, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Terbleyt, 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Vise, 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Maëstricht. *Pop.* 194. *B. de poste* de Maëstricht.

Oosp-Cappel, v. (*Nord*), arr. de Bergues, cant. d'Hondtschoote, à 11 k. (2 l. ¾) de Bergues, 7 myr. (16 l.) de Douay. *Pop.* 351. *Bur. de poste* de Bergues.

Oost-Ecloo, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. de Capryck, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. de Waerschoot, 8 k. (2 l.) O. S. O. de Sas-de-Gand, 16 k. (3 l. ¾) N. de Gand. *P.* 1528. *Bur. de poste* de Gand.

Oost-Ham, v. (*Meuse-Infér.*), arr. d'Hasselt, cant. de Beringen, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) N. N. E. de Diest, 4 m. (10 l. ½) N. O. de Maëstricht. *Pop.* 783. *Bur. de poste* d'Hasselt.

Oost-Roozebeke, bourg (*Lys*). *Voyez* Roosbeke.

Oost-Vletteren, bourg (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. d'Elverdinghe, à 7 k. (1 l. ½) N. O. de cet endroit, 13 k. (3 l.) N. O. d'Ypres, 5 myr. (10 l. ¾) S. S. O. de Bruges. *Pop.* 1259. *Bur. de poste* d'Ypres.

Oostacker, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. d'Evergen, à 5 kilom. (1 l. ¼) O. de Loochristy, 11 kil. (2 l. ¾) E. S. E. de Waerschoot, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Gand. *Pop.* 4543. *Bur. de poste* de Gand.

Oostbourg, ville (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, ch.-l. de cant., à 6 kilom. (1 l. ½) E. p. N. de cette ville, 9 k. (2 l. ¼) O. d'Ysendyck, 37 kilom. (8 l. ¼) N. N. O. de Gand. Cette petite ville de la Flandre hollandaise, île de Cadsant, a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Sas-de-Gand. *Pop.* 793. *Bur. de poste* de Gand.

Oostcamp, v. (*Lys*), arr. et cant.

Digitized

de Bruges, à 4 kil. (1 l.) S. de cette ville, 18 k. (4 l.) N. p. O. de Thielt, 14 k. (3 l. ¼) N. N. E. de Thorout. *Pop.* 2935. *B. de poste* de Bruges.

Oostduynkerke, v. (*Lys*), arr. de Furnes, cant. de Nieuport, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de cette ville, 6 kil. (1 l. ½) N. de Furnes, 38 k. (8 l. ½) O. S. O. de Bruges. *Pop.* 643. *Bur. de poste* de Nieuport.

Oosterkerke, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Nivelle, à 3 k. (¾ de l.) S. S. O. de Tubise, 11 k. (2 l. ¾) N. N. O. de Nivelle, 23 k. (5 l. ¼) S. O. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Pop.* 244. *B. de p.* de Hall.

Oosterzéele, v. (*Escaut*), arr. de Gand, ch.-l. de cant., à 7 kil. (1 l. ¾) O. d'Oordeghem, 14 k. (3 l. ¼) E. de Nazareth, 13 k. (3 l.) S. p. E. de Gand. Ce village faisoit partie de la Flandre autrichienne, comté et pays d'Alost. *Popul.* 2740. *B. de p.* de Gand. *Rel. de p. aux ch.*

Oostkercke, v. (*Lys*), arr. et cant. de Furnes, à 4 k. (1 l.) S. de Perwise, 4 kil. (1 l.) O. p. N. de Dixmude, 37 k. (8 l. ¼) S. O. de Bruges. *P.* 212. *B. de p.* de Furnes.

Oostkerke, v. (*Lys*), arr. et cant. est de Bruges, à 4 k. (1 l.) N. N. E. de Damme, 7 k. (1 l. ¼) S. O. de l'Ecluse, 9 k. (2 l. ¼) N. E. de Bruges. *Pop.* 618. *Bur. de poste* de Bruges.

Oostrem, v. (*Dyle*), arrond. et cant. de Louvain, comm. d'Hérent, à 3 k. (¾ de l.) de Louvain. *Pop.* comprise celle d'Hérent, 1315. *Bur. de poste* de Louvain.

Oostruel, v. (*Deux-Nèthes*), arr. et cant. ouest d'Anvers, près de l'Escaut, 4 k. (1 l.) S. p. O. d'Eeckeren, 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. du fort St.-Philippe, 2 kil. (½ l.) N. O. d'Anvers. *Pop.* 84. *Bur. de poste* d'Anvers.

Ooswinckel, v. (*Escaut*), arr. de Gand, cant. de Waerschoot, à 6 k. (1 l. ½) O. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) S. S. O. de Capricke, 18 k. (4 l.) N. O. de Gand. *Pop.* 826. *Bur. de poste* de Gand.

Oostwliet, v. (*Escaut*). *Voyez* Ostuliet.

Ootegem, v. (*Lys*), arr. et cant. de Courtrai, à 10 k. (2 l. ½) E. de cette ville, 5 k. (1 l. ¼) N. p. O. d'Avelghem, 4 m. (10 l. ½) S. S. E. de Bruges. *Pop.* 1797. *Bur. de poste* de Courtrai.

Ootenhulle, v. (*Escaut*). *Voy.* Looten-Hulle.

Op (l'), rivière (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. d'Aspect. Sa source, à 8 k. (2 l.) S. O. de cet endroit, coule au N., et se rend dans le Gers après avoir reçu l'Arroussec, à l'O. de Lespian, 13 kil. (3 l.) N. de sa source.

Op-Aeren, v. (*Meuse-Infér.*), arrond. de Ruremonde, canton de Maseyck. *Pop.* 392. *Bur. de poste* de Ruremonde.

Op-Gelabbeeck, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. de Maëstricht, cant. de Méchelen, à 9 kil. (2 l. ¼) N. E. de Ghenck, 11 kil. (2 l. ¾) O. N. O. de Stockem, 22 k. (5 l.) N. p. O. de Maëstricht. *Populat.* 265. *Bur. de poste* de Maëstricht.

Op-Haren, v. (*Meuse-Infér.*), arr., cant. et comm. de Maëstricht, près de la Meuse, à 7 k. (1 l. ¾) N. O. de Terbleyt, 4 kil. (1 l.) S. de Recken, 4 kilom. (1 l.) N. de Maëstricht. *Pop.* comprise celle de cette ville..... *Bur. de poste* de Maëstricht.

Op-Hey-Lissen, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, canton de Tirlemont, comm. de Neerheylissen, près de la Gette, à 6 k. (1 l. ½) E. p. S. d'Hougaerde, 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de Tirlemont, 4 m. (10 l. ½) E. p. S. de Bruxelles. *Pop.* 847. *Bur. de p.* de Tirlemont.

Op-Hoven, v. (*Meuse-Infér.*), arrond. de Ruremonde, canton de Maseyck, à 3 k. (¾ de l.) N. de cette ville, 3 kil. (¾ de l.) O. de Stevensweerd, 29 k. (6 l. ½) N. E. de Maëstricht. *Pop.* 608. *Bur. de p.* de Maseyck.

Op-Itteren, v. (*Meuse-Infér.*), arrond. de Ruremonde, canton de Brée, sur le Neer-Itteren, à 4 kil. (1 l.) S. E. de Brée, 9 k. (2 l. ¼) O. N. O. de Maseyck, 22 k. (5 l.) N. de Maëstricht. *Pop.* 335. *Bur. de poste* de Maseyck.

Op-Leuw, v. (*Meuse-Infér.*), arr. d'Hasselt, cant. de Looz, commune de Gorsleuw, à 8 k. (2 l.) O. N. O. de Tongres, 3 k. (¼ de l.) N. E. de Looz, 20 k. (4 l. ½) O. de Maëstricht. *Pop.* comprise celle de Gorsleuw, 204. *Bur. de poste* d'Hasselt.

Op-Oeteren, v. (*Meuse-Infér.*), arrond. de Ruremonde, canton de Maseyck, à 8 kil. (2 l.) S. p. O. de Brée, 7 kil. (1 l. ¾) N. N. O. de Stockem, 23 kilom. (5 l. ¼) N. de Maëstricht. *Pop.* 497. *Bur. de poste* de Maseyck.

Opagne, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de Durbuy, à 6 k. (1 l. ½) O. p. N. de Clerhaid, 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Durbuy, 5 m. (10 l. ¾) E. S. E. de Namur. *P.* 308. *Bur. de p.* de Marche.

Opbrakel, v. (*Escaut*), arrond. d'Oudenarde, cant. de Nederbrakel, à 2 kil. (½ l.) S. O. de cet endroit, 11 kil. (2 l. ¾) S. E. d'Oudenarde, 30 k. (6 l. ¾) S. de Gand. *Pop.* 2096. *B. de p.* de Grammont.

Opdorp, v. (*Escaut*), arrond. et cant. de Termonde, à 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Lebbeke, 8 k. (2 l.) E. de Termonde, 34 kil. (7 l. ¾) E. de Gand. Il y a plusieurs brasseries à bierre et à genièvre, et autres usines de commerce. *P.* 8947. *Bur. de p.* de Termonde.

Operbach, v. (*Sarre*), à 6 m. (12 l. ½) de Trèves. *Pop.*... *Bur. de poste* de Trèves.

Operdingen, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant. de Volmunster, sur la Schwalb, à 14 k. (3 l. ¼) de Bitche, 9 m. (20 l. ½) de Metz. *Pop.* 105. *B. de p.* de Bitche.

Oprunby, v. (*Meuse-Infér.*), arrond. de Maëstricht, canton de Mechelen. *Pop.* 104. *B. de poste* de Maëstricht.

Ophain, v. (*Dyle*), arrond. et cant. de Nivelle, à 2 kil. (½ l.) S. S. E. de Braine-la-Lende, 7 kilom. (1 l. ¾) N. de Nivelle, 21 kilom. (4 l. ¾) de Bruxelles. On voyoit aux environs une abbaye d'hommes nommée *Nizelles*, de l'Ordre de Cîteaux. On trouve dans ce village deux filatures de coton et une brasserie. *Pop.* 621. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Ophasset, v. (*Escaut*), arrond. d'Oudenarde, cant. de Nederbrakel, à 5 k. (1 l. ½) O. S. O. d'Aspelaer, 8 k. (2 l.) E. de Nederbrakel, 31 k. (7 l.) S. S. E. de Gand. *Pop.* 1066. *Bur. de poste* de Grammont.

Opheers, v. (*Meuse-Infér.*), arr. d'Hasselt, canton de Looz, à 3 k. (¾ de l.) S. de Vryheers, 6 k. (1 l. ½) N. p. E. de Warem, 30 k. (6 l. ¾) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 197. *Bur. de poste* d'Hasselt.

Ophem, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Wolverthem, à 5 kil. (1 l. ½) O. de Grimberghen, 5 k. (1 l. ½) E. S. E. de Merchem, 10 kil. (2 l. ½) N. p. O. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *P.* 160. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Opheeren, v. (*Roër*), arr. de Cologne, canton de Juliers, à 8 kil. (2 l.) N. de cet endroit, 2 k. (½ l.) E. p. N. de Titz, 32 kil. (7 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 333.

Digitized

Ophoven, v. (*Meuse-Inférr.*), arrond. de Ruremonde, canton de Maseyck, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *Pop.* 280. *Bur. de poste* de Maseyck.

Ophumbeck, h. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. de Wolvertem, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Londerzeel, 8 kil. (2 l.) O. S. O. de Malines, 14 kilom. (3 l. ½) N. p. E. de Bruxelles. *Pop.* 1295. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Oplinter, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Tirlemont, à 6 k. (1 l. ½) S. S. E. de Glabbeeck, 4 k. (1 l.) E. p. N. de Tirlemont, 4 myr. (10 l. ½) E. de Bruxelles. *P.* 620. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Opol, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, canton de Rivesaltes, à 10 k. (2 l. ½) N. de cet endroit, 19 kilom. (4 l. ⅓) N. de Perpignan, 31 k. (7 l.) O. p. S. de St.-Paul-de-Fenouillet. Ce lieu étoit dominé par un château fortifié, bâti sur la montagne, mais dont il ne reste que les murailles. Au-dessous de ce château on trouve beaucoup de pétrifications sur la partie orientale de la montagne. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Perpignan.

Oppau, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Franckenthal, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de cet endroit, 4 k. (1 l.) N. N. E. d'Ogersheim, 5 myr. (12 l.) S. de Mayence. *Pop.* 879. *Bur. de poste* de Franckental.

Oppède, v. (*Vaucluse*), arrond. d'Apt, cant. de Bonnieux, à 32 k. (7 l. ½) d'Avignon. *Popul.* 1350. *Bur. de p.* d'Avignon.

Oppedette, v. (*Basses-Alpes*), arrond. de Forcalquier, canton de Reillanne, près du Calavon, à 15 k. (3 l. ½) de Forcalquier, 5 myr. (12 l. ½) de Digne. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Manosque.

Oppen, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. de Leau, comm. de Rummen, à 18 k. (4 l.) de Tirlemont, 6 k. (1 l. ½) de Leau. *Pop.* compr. celle de Rummen, 652. *B. poste* de Tirlemont.

Oppen, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Borcette. *Pop.* 51.

Oppen, v. (*Sarre*), arrond. de Sarrebruck, canton de Merzig, à 8 k. (2 l.) E. p. N. de Merzig, 10 k. (2 l. ½) S. S. O. de Wadern, 37 k. (8 l. ½) S. S. E. de Trèves. *P.* 94. *Bur. de poste* de Sarre-Libre, dép. de la Moselle.

Oppenans, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villers-Sexel, sur la Lauzen, à 13 kil. (3 l.) de Lure, 16 kil. (3 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 185. *Bur. de poste* de Vésoul.

Oppenhausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Coblentz, canton de Boppard, à 11 k. (2 l. ¾) O. p. N. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) S. E. d'Alken, 21 k. (4 l. ¾) S. S. O. de Coblentz. *Pop.* 59. *Bur. de poste* de Coblentz.

Oppenheim, ville (*Mont-Tonn.*), arr. de Mayence, ch.-l. de canton, sur une montagne, près du Rhin, à 20 k. (4 l. ½) N. de Worms, 19 k. (4 l. ¼) N. E. d'Alzey, 6 k. (1 l. ½) S. p. E. de Mayence, 44 m. (100 l.) E. N. E. de Paris. Long. 25. 15. lat. 49. Oppenheim étoit la première ville du Palatinat. Jadis elle étoit florissante; mais depuis elle a perdu de sa splendeur. En 1668 elle fut livrée aux flammes par ordre de Louis XIV. Cependant elle paroît avoir repris quelque accroissement. L'armée du Rhin, aux ordres du général Desaix, prit cette ville et mit l'ennemi en fuite le 2 brumaire an 3 (23 octobre 1794). On remarque au-dessus de la ville le château de *Landskrown*, qui présente au loin, par son élévation, le plus beau point de vue. Les faubourgs n'offrent que des vignes et des jardins plantés sur les ruines des maisons détruites. La cathédrale, qui fut une des plus belles, n'a plus que les murs de sa tour, tristes témoignages de la majesté d'une ville qui vraisemblablement aura beaucoup de peine à se relever de l'état où elle est aujourd'hui. Cette ville a été prise et reprise plusieurs fois. Les Français s'en emparèrent en 1792; les Prussiens l'occupèrent; et au mois de frimaire an 2 (décembre 1793), le duc de Brunswick y établit son quartier-général. Enfin elle est retournée en l'an 3 (1794), au pouvoir des Français. Sur le terrain que cette ville occupoit on pourroit en bâtir une qui rivaliseroit le château de Goodesberg par la richesse de la perspective, mais elle n'en auroit que la sublimité. Oppenheim a trois églises pour trois cultes différens, et deux chapitres supprimés. Les vins qu'on recueille aux environs fournissent une foible ressource à son commerce.

La ville d'Oppenheim est une place de guerre de la vingt-sixième division militaire; la résidence d'un adjudant de place et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 1674. *Bur. de poste* de Worms. *Rel. de poste aux chev.*

Oppertshausen, v. (*Rhin-et-Moselle*), arr. de Simmeren, cant. de Kirchberg, à 4 k. (1 l.) E. p. N. de cet endroit, 4 k. (1 l.) S. O. de Simmeren, 5 m. (12 l.) S. p. O. de Coblentz. *Pop.* 43. *Bur. de p.* de Creutznach.

Oppio, v. (*Var*), arrond. de Grasse, cant. du Bar, à la source de la Brague, à 4 k. (1 l.) de Grasse, 10 m. (23 l. ⅓) de Toulon. *P.* 374. *B. de p.* de Grasse.

Oppresais, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, à 7 kil. (1 l. ¾) S. O. de cet endroit, 7 kil. (1 l. ¾) N. de Perwez, 38 k. (8 l. ½) E. S. E. de Bruxelles. Il y a deux brasseries. *Pop.* 958. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Oppuers, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Malines, cant. de Puers, à 2 kil. (½ l.) S. O. de cet endroit, 16 k. (3 l. ½) O. p. N. de Malines. *Pop.* 825. *B. de p.* de Malines.

Oppum, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. d'Urdingen, comm. de Linn, à 2 k. (½ l.) d'Urdingen, 10 kil. (2 l. ½) de Meurs, 6 myr. (14 l.) d'Aix-la-Chapelle. *P.* compr. celle de Linn, 1041.

Oppy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St.-Pol, cant. d'Avesnes, commune de Baudricourt, à 15 kilom. (3 l. ½) de St.-Pol, 25 k. (5 l. ¾) d'Arras. *Popul.* comprise celle de Baudricourt, 228. *Bur. de poste* de Saint-Pol.

Oppy, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Vimy, à 15 kil. (3 l. ½) de Douay. *Popul.* 380. *Bur. de poste* de Douay, départ. du Nord.

Opvelp, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. de Tirlemont, à 4 k. (1 l.) S. S. O. de Bautersen, 9 kil. (2 l. ½) S. S. E. de Louvain, 32 k. (7 l. ½) E. de Bruxelles. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Louvain.

Opwick, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. d'Assche, à 3 kil. (¾ de l.) O. N. O. de Merchtem, 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Alost, 10 k. (2 l. ½) N. N. O. de Bruxelles. Il y a deux moulins à huile. *P.* 2471. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Or, île (*Var*), arrond. de Toulon, cant d'Hyères, à 28 kilomèt. (6 l. ½) de cet endroit. *P...* *Bur. de poste* d'Hyères.

Or (l'), rivière (*Charente*), arr. de Confolens, cant. de Cham-

Digitized

pagne-Mouton. Sa source, à 14 kil. (3 l. ¼) O. de Confolens, coule au N. O., puis à l'O., pour se rendre dans l'Argent, qui prend le nom d'*Argent-Or*, à 21 k. (4 l. ¾) O. de Confolens.

Or *ou* Olcomte (l'), rivière (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont. Sa source, dans les bois de Trois-Fontaines, à peu de distance de Trois-Fontaines, coule à l'O, passe à St.-Vrain, à Olcomte, à Goncourt, et, montant au N. O., se rend dans la Marne, à 3 kilom. (⅔ de l.) S. de Vitry-sur-Marne.

Oradour, bourg (*Cantal*), arr. de St.-Flour, cant. de Pierrefort, à 18 k. (4 l.) de St.-Flour, 39 kil. (8 l. ⅔) d'Aurillac. *Pop.* 900. *B. de poste* de Pierrefort.

Oradour, v. (*Charente*), arr. de Ruffec, cant. d'Aigre. *Pop.* 437. *Bur. de p.* d'Aigre.

Oradour-Fanois, v. (*Charente*), arr. et canton sud de Confolens, à 14 k. (3 l. ⅓) de cet endroit, 7 m. (16 l. ¼) d'Angoulême. *Pop.* 970. *Bur. de poste* de Confolens.

Oradour-sur-Glane, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, cant. de St.-Junien, sur la Glane, à 12 k. (2 l. ¾) de St.-Junien, 21 k. (4 l. ⅔) de Limoges. *Popul.* 1303. *Bur. de poste* de St.-Junien.

Oradour-sur-Vaire, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Rochechouart, canton de St.-Laurent-sur-Gorre, à 36 kil. (8 l.) S. E. de Confolens, 9 k. (2 l. ¼) S. de Rochechouart, 18 k. (4 l.) S. de St.-Junien, 33 k. (7 l. ½) O. de Limoges. *Pop.* 2564. *Bur. de poste* de Rochechouart.

Oradour-St.-Genest, v. (*Haute-Vienne*), arr. de Bellac, canton du Dorat, sur la côte, près de la Dram, à 4 k. (1 l.) du Dorat, 5 m. (11 l. ¼) de Limoges. *Pop.* 1212. *Bur. de p.* du Dorat.

Orainville, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Neufchâtel, près de la Suippe, à 37 k. (8 l. ¼) de Laon. *Pop.* 240. *Bur. de poste* de Reims, dép. de la Marne.

Oraison, bourg (*Basses-Alpes*), arr. de Digne, cant. des Mées, près de la Durance, sur la Raneure, à 11 k. (2 l. ⅔) E. de Forcalquier, 32 k. (7 l. ¼) S. p. O. de Digne, 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Manosque. Il y a une coutellerie et une manufacture de draperie, où il se fabrique des draps d'une très-bonne qualité. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1555. *Bur. de poste* de Digne.

Oramale, bourg (*Marengo*), arr. de Bobbio, sur le penchant d'un coteau, à 4 kil. (1 l.) de la droite de la Staffora, 38 k. (8 l. ½) de Bobbio. *Pop.* 3081. *Bur. de poste* de Voguère.

Orange, ci-devant principauté enclavée dans l'Etat d'Avignon, touchant seulement vers l'occident au Rhône, qui la sépare du Languedoc. Sa capitale étoit Orange, dont le mot est corrompu d'*Arausio*, et très-ancienne, étant l'une des quatre villes des peuples Cavares, comme Ptolomée le marque. Pline l'appelle *Colonia secundanorum*; et Mela marque le même nom, *secundanorum*, qu'on avoit donné à cette ville, parce qu'on y avoit établi des soldats vétérans de la seconde légion. Cette ci-devant principauté fait aujourd'hui partie du département de Vaucluse.

Orange, ville (*Vaucluse*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 22 k. (5 l.) N. d'Avignon, 10 m. (23 l.) N. E. de Montpellier, 18 m. (48 l.) S. de Lyon, 9 m. (19 l.) N. O. d'Aix, 72 m. (163 l.) S. S. E. de Paris. Long. 22. 25. lat. 44. 5. Cette ville située dans une belle plaine, et dont la petite rivière de Maine baigne les murs, étoit anciennement capitale d'une principauté de même nom, qui étoit éteinte avant la révolution. Elle étoit jointe au ci-dev. Dauphiné, enclavée dans le ci-devant comtat d'Avignon. Orange a deux genres de célébrité. Le premier tient aux Romains qui l'ont possédée, témoins ces superbes monumens qu'on retrouve par-tout où ce peuple a posé les fondemens de sa gloire et de sa renommée. Le second tient à ses évêques et à trois conciles qui s'y sont tenus en 441, 527 et 1228. Les Bourguignons et les Visigoths furent les premiers barbares qui s'emparèrent de cette ville sur les Romains. Ils en furent chassés par les rois de France de la première race, auxquels succédèrent ceux de la seconde, qui eurent à combattre les Sarrasins. La ville d'Orange étoit le siége d'un évêché et d'une juridiction royale du ressort du parlement de Grenoble. Elle avoit une université composée de quatre facultés. Outre les églises paroissiales et la cathédrale, il y avoit des couvens de Carmes, de Cordeliers, de Capucins, de Dominicains, une abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, appelée *Notre-Dame-des-Plans*, et un collége dirigé par des prêtres de la Doctrine chrétienne. Il y a un hôtel-de-ville, un hôpital, et un temple de protestans remarquable par sa forme carrée et par la hardiesse de son architecture. Cette ville ne présente aucun édifice moderne qu'on puisse admirer. Elle n'a pour les amateurs de l'antiquité que quelques ouvrages des Romains dignes de fixer leur attention; on y voit un cirque, des arènes à 20 kil. (4 l. ½) de la ville; un aquéduc et des bains publics à 10 k. (2 l. ½), et un arc de triomphe.

Dans les guerres terminées par les traités de Nimègue et de Riswick, Louis XIV s'empara d'Orange, et fit raser la citadelle. Mais ce petit pays qui n'avoit que 27 k. (6 l.) de longueur sur 13 k. (3 l.) de largeur, fut toujours restitué au prince Guillaume III, lorsque la France fut forcée de faire la paix avec lui. Le monarque étant mort sans enfans, en 1702, un prince de Nassau, stadhouder de Frise, et le roi de Prusse, se disputèrent sa succession. Louis XIV termina leur différend, par rapport à Orange, en déclarant cette souveraineté dévolue à sa couronne.

Les eaux y sont excellentes, et il y a de très-belles fontaines publiques. Les maisons y sont assez agréables et presque toutes ont des puits. Les productions du territoire d'Orange sont à peu près les mêmes que celles d'Avignon; elles consistent en soies, laines, safran, vins, eaux-de-vie, esprit-de-vin, huile, racine de garance, graine jaune pour la teinture, connue sous le nom de *grenette d'Avignon*; graine de luzerne et de trèfle, amandes, olives, truffes sèches et fraîches, et autres fruits; quintescence de lavande, de thim, d'aspic et de serpolet; miel, cire jaune, et gomme du pays. Il y a une manufacture de toiles peintes, avantageusement connues sous le nom de *toiles d'Orange*. On fabrique aussi des mouchoirs de couleur fine; des serges ou cadis, et plusieurs filatures de soie qui occupent six cents personnes. La garance se prépare aussi dans cette ville qui, à ce que l'on voit, est assez commerçante.

C'est la patrie de Joseph *Saurin*, né en 1659, mort à Paris en 1737, ministre, et mathématicien transcendant, à qui sa conversion par Bossuet valut la plus grande aisance. Saurin étoit membre de l'Académie des

Digitized

sciences ; il laissa un fils qui a soutenu son nom par plusieurs tragédies et comédies dont il a orné la scène française. Cette ville est la résidence d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. Il y a un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 7200. *Bur. de p. Rel. de p. aux ch.*

Orange (l'), ruisseau (*Calvados*), arr. de Pont-l'Evêque, cant. d'Honfleur. Sa source à Fourneville, 6 kil. (1 l. ½) S. d'Honfleur, coule au N. p. E. et se rend dans la mer, à 2 k. (½ l.) E. d'Honfleur.

Orangis, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, comm. de Ris, à 6 k. (1 l. ½) de Corbeil, 28 k. (6 l. ¼) de Versailles. *Pop.* comp. celle de Ris, 503. *Bur. de poste* de Fromenteau.

Oraa, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, près du gave d'Oléron, à 18 k. (4 l.) d'Orthez, 5 m. (12 l.) de Pau. *Pop.* comp. celle de Leu et Bus, 425. *Bur. de poste* d'Orthez.

Oratoire, h. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Salins, comm. de Chilly, à 9 k. (2 l. ¼) de Salins, 14 k. (3 l. ¼) de Poligny. *Pop.* comp. celle de Chilly, 187. *Bur. de poste* de Salins.

Orba, petite rivière (*Piémont*) ; elle prend sa source au mont Faiale, dans l'Apennin (Ligurie) et tombe dans la Bormida, à 4 k. (1 l.) au dessus d'Alexandrie. Son cours est de 10 m. (22 l.).

Orbagna, v. (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, cant. de Cousance, à 18 k. (4 l.) de Lons-le-Saunier. *Pop.* comp. celle de Crèvecœur, 352. *Bur. de p.* de Lons-le-Saunier.

Orbain, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton de Perwez, près de la source de la grosse Gette, à 4 k. (1 l.) N. O. de Perwez, 9 k. (2 l. ¼) N. N. E. de Gembloux. Il y a deux brasseries. *Pop.* 306. *Bur. de poste* de Génappe.

Orbais, ville (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Montfort, sur la Surmelin, à 24 k. (5 l. ½) S. E. de Château-Thierry, 7 m. (15 l. ½) S. de Laon, 22 k. (5 l.) S. E. d'Epernay. On y voyoit une abbaye commendataire de Bénédictins, où saint Ricul, son fondateur, fut enterré vers l'an 633. Ses reliques y étoient en grande vénération. Godescale, à qui l'on accorda le titre de savant, a été le premier de ses abbés. Près d'Orbais on voit une montagne toute remplie de souches de bois pétrifiées, dont quelques-unes sont cristallisées. Il y en a de très-grosses, et on s'en sert comme de pierres dans le pays, pour faire des murs : on en voit même plusieurs à celui du cimetière de la commune. *Pop.* 851. *B. de poste* d'Epernay.

Orban, v. (*Tarn*), arr. d'Alby, canton de Réalmont, à 9 k. (2 l. ¼) d'Alby, 30 k. (6 l. ¾) de Castres. *Pop.* 516. *Bur de poste* d'Alby.

Orbania, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr. et cant. de Prades, sur l'Epinouze, à 9 k. (2 l. ¼) de Prades, 5 m. (11 l.) de Perpignan. *P.* 359. *Bur. de poste* de Prades.

Orbania, pic (*Pyrénées-Orientales*), arrond. et cant. de Prades, à 3 k. (⅔ de l.) O. de Mosset.

Orbassano, ville (*Pô*), arr. de Turin, ch.-l. de cant. Cette petite ville autrefois fermée et dont il ne reste que quelques ruines des murailles, est sur un petit ruisseau près du Sangone sur le chemin de Turin à Pignerol, à 13 k. (3 l.) S. O. de Turin. *P.* 1700. *B. de p.* de Turin.

Orbé, v. (*Haut-Rhin*). *V.* Urbé.

Orbe (l'), rivière (*Gers*), arr. et cant. nord d'Auch. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) N. E. d'Auch, coule au N. N. E., passe à l'O. de Montfort et se rend dans le Rats à 2 kil. (½ l.) N. E. de Montfort.

Orbe (l'), rivière (*Hérault*), arr. et cant. de Lodève. Sa source, à 11 k. (2 l. ⅔) N. O. de Soubés, coule à l'O., passe à Ceilhes, descend au Sud, arrose Bedarrieux, va à l'O. S. O., redescend au S. S. E., et va se rendre dans la Méditerranée, après avoir arrosé Béziers.

Orbec, ville (*Calvados*), arr. de Lisieux, ch.-l. de cant., sur la petite rivière d'Orbec qui tombe dans la Toucques, à 19 k. (4 l. ¼) S. E. de Lisieux, 7 m. (16 l.) S. O. de Rouen, 6 m. (13 l. ½) E. S. E. de Caen. Cette petite ville du Lieuvin, dans la cidevant Haute-Normandie, avoit titre de baronnie ; c'étoit le siége d'un bailliage et d'une gruerie. Outre l'église paroissiale, on y voyoit un couvent de Capucins et un de religieuses. La seigneurie de cette ville appartenoit à la maison de Chaumont. On y fabrique des étoffes de laine ; il y a aussi des tanneries et une fabrique de chapeaux. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3500. *Bur. de p.*

Orbec (l'), rivière (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. d'Orbec, à 4 k. (1 l.) S. duquel elle prend sa source, coule au N., passe à Orbec, tourne au N. O., arrose plusieurs villages, et va se rendre dans la Toucques, à Lisieux.

Orbeil, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. d'Issoire, près de l'Allier, à 3 k. (¾ de l.) d'Issoire, 29 k. (6 l. ½) de Clermont. *P.* 771. *Bur. de poste* d'Issoire.

Orbeis, v. (*Bas-Rhin*). *Voyez* Urbeis.

Orbessan, v. (*Gers*), arr. et cant. sud d'Auch, près du Gers, à 11 k. (2 l. ½) d'Auch. *Pop.* 254. *Bur. de poste* d'Auch.

Orbetiers, v. (*Vendée*), arr. des Sables-d'Olonne, cant. et comm. de Talmont, à 5 k. (1 l. ¼) des Sables d'Olonne, 8 k. (2 l.) de Talmont. *Pop.* comp. celle de Talmont, 550. *Bur. de poste* des Sables.

Orbeval, h. (*Marne*), arr. et cant. de Ste-Menéhould, comm. de Gizaucourt, à 8 kil. (2 l.) de Ste-Menéhould. *Pop.* comp. celle de Gizaucourt, 231. *Bur. de poste* de Ste-Menéhould. *Rel. de poste.*

Orbey, b. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de la Poutroie, à 15 k. (3 l. ½) de Colmar. Il y a une manufacture d'indiennes et presses fines et demi-fines, composée de trente tables d'impression, qui occupent 100 à 150 ouvriers, et une faïencerie. *Pop.* 4380. *Bur. de p.* de Colmar.

Orbieu (l'), rivière (*Aude*), arr. de Carcassonne, cant. de Monthoumet. Sa source, à 16 k. (3 l. ¾) S. O. de Felines, coule au N., puis à l'E., tourne au N. N. E., arrose plusieurs villages, passe à la Grasse, à Fabresan, et coulant au N. E. arrose plusieurs villages, et se rend dans l'Aude, à 5 m. (12 l.) N. E. de sa source.

Orbigny, v. (*Indre-et-Loire*), arr. de Loches, cant. de Montrésor, à 21 k. (4 l. ⅔) de Loches, 4 m. (10 l. ¼) de Tours. Il y a huit à dix fabricans de drap de ¾ et ¼, de calmou et autres. *Popul.* 980. *Bur. de poste* de Loches.

Orbigny-au-Mont, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Neuilly-lès-Langres, près de la source de la Marne, à 8 k. (2 l.) de Langres, 3 4 k. (7 l. ¾) de Chaumont, *P.* 335. *B. de p.* de Langres.

Orbigny-au-Val, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Neuilly-lès-Langres, à 7 k. (1 l. ¾) de Langres, 34 k. (7 l. ¾) de Chaumont,

mont, près la source de la Marne. *Pop.* 290. *Bur. de poste* de Langres.

Orbino, étang (*Golo*), arr. de Corté, au bord de la mer, à 40 kil. (9 l.) S. O. de Corté. Il a, de l'E. à l'O., 3 kil. (¾ de l.) de long, sur 1 k. (⅓ de l.) de large.

Orbis, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Mayence, canton de Kirchheim-Boland, à la source de la Selzbach, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de Kirchheim-Boland, 6 k. (1 l. ½) O. S. O. d'Alzey, 37 k. (8 l. ¼) S. S. O. de Mayence. *Pop.* 297. *Bur. de poste* de Worms.

Orbois, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. de Caumont, à 16 k. (3 l. ¾) de Bayeux, 23 k. (5 l. ⅓) de Caen. *Pop.* 257. *Bur. de poste* de Villers-Boccage.

Orca, val (*Doire*), assez grande vallée mais peu peuplée, arrosée par l'Orca, dans les Alpes cotiennes. Elle a 40 k. (9 l.) de l'E. à l'O., depuis Ponte jusqu'au Mont-Iseran.

Orca (l'), rivière (*Doire*). Elle prend sa source au mont Iseran, dans les Alpes cotiennes, coule vers l'E. jusqu'à Ponte, tourne alors au S. E. et tombe dans le Pô, à 2 k. (½ l.) au-dessus de Chivasso. Elle charie de l'or. Son cours est de 8 m. (18 l.).

Orcamp, hameau et ferme (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Liancourt, comm. de Catenoy, à 8 k. (2 l.) de Clermont, 6 kil. (1 l. ½) de Liancourt. Il y avoit une abbaye commendataire d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1129 par un fils de Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, et cousin de Louis-le-Gros: elle valoit à son abbé plus de 30,000 l. *Pop.* comp. celle de Catenoy, 738. *Bur. de poste* de Clermont.

Orçay, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Romorantin, cant. de Salbris, à 28 kil. (6 l. ½) de Romorantin, 7 m. (15 l. ¼) de Blois. *Pop.* 276. *B. de p.* de Vierzon, dép. du Cher.

Orcemont, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, canton de Rambouillet, à 16 k. (3 l. ¾) de Dourdan, 34 k. (7 l. ¾) de Versailles. *Pop.* 300. *B. de p.* de Rambouillet.

Orcenais, v. (*Cher*), arr. et cant. de St.-Amand-Mont-Rond, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 39 k. (8 l. ¾) de Bourges. *Pop.* 330. *Bur. de poste* de St.-Amand.

Orcenne, v. (*Indre*), arr. de la Châtre, cant. d'Aigurande, à 18 k. (4 l.) S. E. d'Argenton, 38 kilom. (8 l. ½) S. de Châteauroux, 27 kil. (6 l.) O. S. O. de la Châtre. *P.* 1421. *Bur. de poste* d'Argenton.

Orcet, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Veyre, à 6 k. (1 l. ½) de Clermont. C'est la patrie de *Couthon*, président du tribunal de Clermont-Ferrand, député du Puy-de-Dôme à la première législature, puis à la Convention nationale, décapité le 10 thermidor an 2 (29 juillet 1794). Il fut l'un des proconsuls à Lyon qui ordonna en sa présence la démolition des superbes façades de la place de Bellecour. Il donna lui-même le premier coup de marteau. *P.* comp. celle des Cendres, 1202. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

Orcevaux, v. (*Haute-Marne*), arr. de Langres, cant. de Longeau, à 9 k. (2 l. ¼) de Langres. *P.* 175. *Bur. de poste* de Langres.

Orchaise, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. d'Herbault, près le ruisseau de Landezon, à 9 kilom. (2 l. ¼) de Blois. On voit, au pied de ce village, une ravine qui coule sous une roche fort longue, et qui sert de retraite à un nombre prodigieux de chauve-souris. *Pop.* 421. *Bur. de poste* de Blois.

Orchamp, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Soissons, comm. de Belleu, à 2 k. (½ l.) de Soissons. *Popul.* comp. celle de Belleu, 380. *Bur. de poste* de Soissons.

Orchamps, b. (*Jura*), arr. de Dole, cant. de Dampierre, près du Doubs, à 14 k. (3 l. ¼) N. E. de Dole, 5 m. (12 l.) N. de Lons-le-Saunier, 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Rochefort. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 715. *Bur. de poste* de Dole. *Rel. de poste.*

Orchamps-en-Vennes, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Pierre-Fontaine, à 29 k. (6 l. ½) E. d'Ornans, 40 k. (9 l.) E. S. E. de Besançon, 31 k. (7 l.) S. O. de St.-Hippolyte. *P.* 730. *B. de p.* de Morteau.

Orches, v. (*Vienne*), arr. de Châtellerault, cant. de l'Encloistre, à 21 k. (4 l. ⅔) de Châtellerault, 34 k. (7 l. ⅔) de Poitiers. *Pop.* 730. *Bur. de poste* de Châtellerault.

Orcheux, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Meaux, cant. de Dammartin, comm. d'Othis, à 2 kil. (½ l.) de Dammartin, 20 kilom. (4 l. ½) de Meaux. *Pop.* comp. celle d'Othis, 332. *Bur. de p.* de Dammartin.

Orchies, ville (*Nord*), arr. de Douay, ch.-l. de cant., à 16 kil. (3 l. ¾) N. E. de Douay, 22 kil. (5 l.) S. E. de Lille, 22 k. (5 l.) N. O. de Valenciennes. Elle dépendoit de la ci-devant Flandre wallone. Il y avoit un bailliage et un magistrat composé de sept personnes, un couvent de Capucins, et un de Sœurs-Grises. On y voit un hôpital pour les malades. On compte vingt-huit manufactures, usines et fabriques, dont le plus grand nombre est dans la ville. On y fabrique huile, bierre, genièvre, savon, poteries, pannes, carreaux, cuirs et chapeaux. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2486. *Bur. de poste. Relais de poste aux chev.*

Orchimont, b. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de St.-Hubert, chef-lieu de cant. comm. de Gédinne, à 15 k. (3 l. ½) N. O. de Bouillon, 20 k. (4 l. ½) N. E. de Mézières, 28 k. (6 l. ¼) S. p. E. de Givet, 7 m. (15 l. ½) S. de Namur. Ce bourg, anciennement nommé *Ursimont*, avoit des murailles et un château fort. Le maréchal de Chatillon prit le château en 1636, et le fit raser. C'est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts. *Pop.* 291. *Bur. de poste* de Bouillon, départ. des Ardennes.

Orcières, v. (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, chef-l. de cant., près du Drac, à 19 k. (4 l. ¼) N. N. O. de cette ville, 23 k. (5 l. ⅓) E. de Mont-Dauphin, 24 kil. (5 l. ½) N. E. de Gap. *P.* 1505. *B. de p.* de Gap.

Orcinas, v. (*Drôme*), arr. de Montelimar, cant. de Dieu-le-Fit, à 28 k. (6 l. ¼) de Montelimar, 5 m. (10 l. ⅔) de Valence. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Dieu-le-Fit.

Orcines, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. et cant. nord de Clermont-Ferrand, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Montrodes, 1340. *B. de p.* de Clermont-Ferrand.

Orcino, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, chef-lieu de canton. *Pop.*.....

Orcival, bourg (*Puy-de-Dôme*), arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Rochefort, à 22 k. (5 l.) de Clermont. On y voyoit une église collégiale, sous le titre de *Notre-Dame*: son chapitre étoit composé de douze chanoines et de six enfans-de-chœur. Orcival étoit le siége d'une châtellenie. *Pop.* 1121. *Bur. de poste* de Clermont-Ferrand.

Orco (l'), montagne (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun, cant. de Savines, à 7 k. (1 l. ½) de cette ville. Elle a de l'O. S. O. à l'E. N. E. 3 k. (¾ de l.) de long.

Orcomte, v. (*Marne*), arr. de

Vitry-sur-Marne, cant. de Thiéblemont, sur la riv. d'Or *ou* d'Olcomte, à 13 k. (3 l.) de Vitry, 42 k. (9 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 299. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Orcq, v. (*Jemmapes*), arr. et cant. de Tournai, à 7 k. (1 l. ¾) S. E. de Templeuve, 2 k. (½ l.) O. de Tournai, 4 myr. (10 l. ½) O. N. O. de Mons. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Tournai.

Orcun, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, comm. de Bédons, à 22 k. (5 l.) d'Oléron, 2 k. (½ l.) d'Accous. *P.* comp. celle de Bédons, 1013. *B. de p.* d'Oléron.

Ordac, v. (*Gers*), à 10 kilom. (2 l. ½) de Condom. *Pop.*... *Bur. de poste* de Condom.

Ordan, v. (*Gers*), arr. d'Auch, cant. de Jegun, près de la Laulone, à 10 k. (2 l. ½) d'Auch. *Pop.* 773. *Bur. de poste* d'Auch.

Ordiart, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. de Mauléon, sur l'Arangorone, à 6 k. (1 l. ½) de Mauléon, 5 myr. (11 l.) de Pau. *Pop.* 922. *Bur. de poste* de Mauléon.

Ordingen, v. (*Meuse-Inférieure*), arr. d'Hasselt, cant. de St.-Trond, à 7 k. (1 l. ¾) O. de Looz, 3 kil. (¾ de l.) O. de St.-Trond, 32 kil. (7 l. ¼) O. de Maëstricht. *Pop.* 70. *Bur. de poste* de St.-Trond.

Ordios, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, canton de Sallies, comm. de St.-Pé, à 18 k. (4 l.) de St.-Palais, 23 kil. (5 l. ½) d'Orthez. *Pop.* compr. celle de St.-Pé et dép., 331. *B. de p.* de St.-Palais.

Ordisan, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères-de-Bigorre, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 14 k. (3 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 446. *Bur. de poste* de Bagnères-de-Bigorre.

Ordon, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, près de la Nis, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Argelès, 23 kilom. (5 l. ¼) de Tarbes. *P.* 82. *B. de p.* de Lourde.

Ordonnac, v. (*Gironde*), arr. et cant. de Lesparre, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville, 6 m. (12 l. ⅔) de Bordeaux. *Pop.* 440. *Bur. de poste* de Lesparre.

Ordonnance. Sous la monarchie, c'étoit une loi faite par le prince pour régler quelque objet particulier.

Ordonnax, v. (*Ain*), arr. de Belley, cant. de l'Huis, à 14 kil. (3 l. ¼) de Belley, 4 m. (10 l. ¼) de Bourg. *P.* 273. *B. de p.* de Belley.

Ordorf, v. (*Forêts*), arrond. de Bitbourg, cant. de Dudeldorf, à 1 k. (¼ de l.) N. O. de cet endroit, 7 k. (1 l. ¾) E. p. N. de Bitbourg, 5 m. (12 l. ¾) N. N. E. de Luxembourg. *Pop.* 710. *B. de p.* de Luxembourg.

Ordre du roi (*Ban, arrière-ban*) à ses vassaux de se trouver en armes à un rendez-vous pour servir, soit en personne, soit par des représentans, suivant le revenu et la qualité de leurs fiefs. Le clergé, les officiers du Parlement de Paris, les secrétaires du roi étoient exempts de ce service. Le ban n'avoit point été convoqué depuis 1674.

Ore, v. (*Haute-Garonne*), arr. de St.-Gaudens, cant. de St.-Bertrand, près de la Garonne, à 15 kil. (3 l. ½) de St.-Gaudens, 10 myr. (21 l. ¾) de Toulouse. *Pop.* 363. *Bur. de poste* de St.-Béat.

Oreque, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville, 6 m. (14 l. ⅓) de Pau. *Pop.* 958. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Oreillan, v. (*Hérault*). *Voyez* St.-Jean-d'Oreillan.

Orel, montagne (*Drôme*). Il y a des eaux minérales que l'on croit bonnes pour les fièvres tierces. On y trouve des espèces de cristaux que l'on peut comparer aux cailloux d'Alençon.

Orella, v. (*Pyrénées-Oriental.*), arr. de Prades, cant. d'Olette, à 14 k. (3 l. ⅓) de Prades, 5 m. (12 l. ⅓) de Perpignan. *Pop.* 183. *Bur. de poste* de Prades.

Orelle, (*Mont-Blanc*). *Voyez* Aurelle.

Oren (*Doire*), passage du val Polline, dans le Valais, près du mont Fenestra.

Orendhal, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, cant de Volmunster, à 13 k. (3 l.) de Bitche, 9 m. (20 l.) de Metz. *P.* 63. *B. de p.* de Bitche.

Orennof, v. (*Forêts*), arr. de Bitbourg, cant. de Dudeldorf, comm. de Schleidweiler, à 5 m. (11 l. ¼) de Luxembourg, 11 k. (2 l. ⅔) de Bitbourg. *Populat.* compr. celle de Schleidweiler, 1466. *Bur. de poste* de Luxembourg.

Orens, lac (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 11 kil. (2 l. ¾) E. S. E. de cette ville. Il a du S. E. au N. O. 486 mèt. (250 t.) de long, et 389 mètres (200) de large.

Oresmaux, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Conty, à 14 k. (3 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* comprise la cense, 1262. *B. de p.* d'Amiens.

Oret, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant de Florenne, à 7 k. (1 l. ¾) N. de cette ville, 18 k. (4 l.) N. E. de Walcourt, 28 k. (6 l. ¼) S. O. de Namur. *Pop.* 269. *B. de poste* de Dinant.

Oreye, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Warenne, près de la Jaar, à 5 k. (1 l. ¼) N. O. de Kemexhe, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Tongres, 18 k. (4 l.) N. O. de Liége. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Liége.

Oreyte, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, sur le gave d'Oléron, à 16 k. (3 l. ¾) d'Orthez, 5 m. (10 l. ¾) de Pau. *Pop.* 81. *Bur. de poste* d'Orthez.

Orezza, v. (*Golo*), arr. de Corté, chef-l. de cant., où est sit. Pie-di-Orrezza, à 6 k. (1 l. ½) S. p. O. de Bastia, 11 k. (2 l. ¾) S. de Corté, 40 k. (9 l.) O. p. N. de Cervione. *Pop.*...

Orezza, (*Golo*), arr. de Corté, à 22 k. (5 l.) E. N. E. de cette ville, 36 k. (8 l.) S. p. O. de Bastia.

Orgau, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Castelnau-de-Magnoac, sur la Gese, à 23 k. (5 l. ⅓) de la Barthe, 33 k. (7 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 101. *Bur. de poste* de Castelnau-de-Magnoac.

Orge (l'), riv. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan. Sa source, à 7 k. (1 l. ⅔) O. de cette ville, coule à l'E. N. E., passe à Dourdan, à Arpajon *ou* Châtres, remonte au N. E., passe à l'E. de Villemoisson, à l'E. de Juvisy, et se rend dans la Seine à l'E. d'Athis, à 3 k. (⅔ de l.) S. O. de Villeneuve-St.-George.

Orgedeuil, v. (*Charente*), arr. d'Angoulême, cant. de Montbron, à 9 k. (2 l. ¼) de la Rochefoucauld, 27 kilom. (6 l.) d'Angoulême. *Pop.* compr. celle de Peyroux, 425. *Bur. de poste* de la Rochefoucauld.

Orgère, v. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 4 k. (1 l.) E. S. E. de Bertrix, 9 k. (2 l. ¼) N. p. O. de Chiny, 7 m. (15 l.) O. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 335. *Bur. de poste* d'Arlon.

Orgeix, v. (*Arriège*), arr. de Foix, sur l'Arriège, à 27 k. (6 l.) de Tarascon. Il y a une forge sur la rivière d'Orlas; elle tire la mine du cant. de Vic-de-Sos, et l'eau d'un canal qui fournit les bassins de trompes et les gros marteaux : l'eau n'y manque jamais. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Tarascon.

Digitized

Orgelet, ville (*Jura*), arr. de Lons-le-Saunier, ch.-l. de cant., à la source de la Valouze, à 11 kil. (2 l. ¾) S. O. de Clairvaux, 18 k. (4 l.) S. p. E. de Lons-le-Saunier, 41 m. (92 l.) S. E. de Paris. Cette ville dépendoit de la ci-dev. Franche-Comté, parlement et intendance de Besançon; elle étoit le siége d'un bailliage et d'une recette, dans le grand bailliage d'Aval. Outre l'église paroissiale, on y voyoit un couvent de Capucins, un de Bernardins et un de religieuses. Cette malheureuse ville fut presque réduite en cendres au mois de novembre 1752. Elle étoit place forte avant l'invention de la poudre.

On voit près d'Orgelet quelques pans de murailles, restes d'un ancien château fort. On trouve au midi de cette ville beaucoup de coquillages fossiles: les uns sont pétrifiés, les autres minéralisés en fer, dont la substance est devenue un véritable minerai. Cette commune est la résidence d'un sous-inspecteur des forêts et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2758. *Bur. de poste.*

Orgemont, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, comm. de Boissy-le-Cuté, à 4 kil. (8 l.) de la Ferté-Aleps, 11 kilom. (2 l. ¾) d'Etampes. *P.* compr. celle de Boissy-le-Cuté, 300. *Bur. de p.* de la Ferté-Aleps.

Orgent, v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Meiche, sur les rochers qui bordent la Desoubre, à 5 kil. (1 l. ½) de St.-Hippolyte, 6 m. (14 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 71. *Bur. de poste* de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs.

Orgent, v. (*Jura*), arr. d'Orgelet, cant. de St.-Amour, à 27 kil. (6 l.) d'Orgelet, 37 kil. (8 l. ¼) de Lons-le-Saunier. *Pop.*.... *Bur. de poste* de St.-Amour, dép. du Jura.

Orgères, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Château-Dun, ch.-l. de canton, à 16 kil. (3 l. ½) S. O. de Janville, 37 k. (8 l. ¼) S. S. E. de Chartres, 22 k. (5 l.) E. de Bonneval. *Pop.* 298. *Bur. de poste* de Toury.

Orgères, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. et cant. de Rennes, à 18 kilom. (4 l.) de Bain, 13 kilom. (3 l.) de Rennes. *P.* 1162. *B. de p.* de Rennes.

Orgères, v. (*Mayenne*), arr. de Villaine, cant. de Couptrin, à 23 k. (5 l. ¼) de Villaine, 7 myr. (15 l.) de Laval. *Pop.* 465. *Bur. de poste* de Prez-en-Pail.

Orgères, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Gacé, près la Touque, à 21 kil. (4 l. ¾) de l'Aigle, 42 k. (9 l. ½) d'Alençon. *P.* 537. *Bur. de poste* de Gacé.

Orgerus, v. (*Seine-et-Oise*), arrond. de Versailles, cant. de Montfort-l'Amaury, à 9 k. (2 l. ¼) de cet endroit, 30 k. (6 l. ¾) de Versailles. *P.* 736. *Bur. de poste* de la Queue.

Orges, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton de Ville-sur-Aujon, à 15 kil. (3 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 1019. *Bur. de poste* de Ville-sur-Aujon.

Orgeux, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. est de Dijon, près la Norgne, à 9 k. (2 l. ¼) de Dijon. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de Dijon.

Orgeval, v. (*Aisne*), arr. et cant. de Laon, à 8 k. (2 l.) de cette ville. *Pop.* 108. *Bur. de poste* de Laon.

Orgeval, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Poissy, à 8 k. (2 l.) de St.-Germain, 16 kil. (3 l. ¾) de Versailles. On trouve dans un pré attenant la ci-devant abbaye d'Abbecourt, près Orgeval, une fontaine minérale qui coule du midi au nord, et qui donne environ sept ou huit lignes d'eau: elle a été rétablie aux mois d'avril et de mai 1713. On y a fait une salle carrée de 4 mèt. ⅔ (14 pieds) de haut et de 6 mèt. (18 pieds) de large. On y descend par treize degrés de pierre de taille. Au milieu de cette salle est le bassin de la fontaine; il est aussi construit en pierres de taille: il est long de 1 mèt. (3 pieds), large de 0,64 (2 pieds), et profond de 0,27 (10 pouces). Il s'en trouve 0,24 (9 pouces d'eau), et un par où l'engrénage s'écoule. Au fond du bassin est une soupape pour en vider l'eau toutes les fois qu'on veut nétoyer la fontaine. On doit la connoissance de cette fontaine à M. *Ferkagus*, médecin de la ci-dev. abbaye de Poissy, qui en fit la découverte en 1708. *Pop.* 1375. *Bur. de poste* de Poissy.

Orgeville, v. (*Eure*), arrond. du Grand-Andelys, cant. de Grainville, à 14 kil. (3 l. ¼) de Louviers, 33 k. (7 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 102. *Bur. de poste* d'Ecouis.

Orgeville, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Pacy, à 10 kil. (2 l. ¼) d'Evreux. *Pop.* 134. *Bur. de poste* de Pacy-sur-Eure.

Orgibet, v. (*Ariége*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon, à 18 kil. (4 l.) de St.-Girons, 6 myr. (12 l. ⅔) de Tarascon. Dans le territoire de cette commune il y a une mine de fer qui a été exploitée autrefois. On voit encore des restes d'anciens déblais dans le terrain de Dubuq de Sempalet. Sur cette exploitation on a bâti une grange, de manière qu'on ne peut plus rien connoître des travaux. Vers l'année 1770, quelques habitans d'Orgibet ont exploité une mine près du hameau de l'Anglade, d'où ils ont tiré de la mine de cuivre jaune et verte. *Pop.* compr. celle d'Angistron, 682. *Bur. de p.* de St.-Girons.

Orgivaux (l'), hameau (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. de Beaumont, comm. de Valmondois, à 8 k. (2 l.) de Beaumont-sur-Oise et de Pontoise. *Pop.* compr. celle de Valmondois, 374. *B. de p.* de Beaumont-sur-Oise.

Orglandes, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de St.-Sauveur-sur-Douve, à 8 k. (2 l.) de Valognes, 42 kil. (9 l. ½) de Coutances. Il y d'excellente terre à foulon. *Pop.* 708. *Bur. de poste* de Valognes.

Oronac, v. (*Ardèche*), arrond. de l'Argentière, cant. de Vallon, à 24 kil. (5 l. ½) de Joyeuse, 5 m. (11 l. ⅓) de Privas. *Pop.* 361. *Bur. de poste* de Barjac, dép. du Gard.

Orgnac, v. (*Corrèze*), arrond. de Brive, cant. de Vigeois, à 14 kil. (3 l. ¼) d'Uzerche, 27 k. (6 l.) de Tulle. *Pop.* 1074. *Bur. de poste* d'Uzerche.

Orgon, ville (*Bouches-du-Rhône*), arr. de Tarascon, ch.-l. de cant., à 24 k. (5 l. ½) S. E. d'Avignon, 4 m. (10 l.) N. O. d'Aix, 5 myr. (12 l. ½) E. de Nîmes, 6 myr. (14 l.) N. N. O. de Marseille, située presque sur le bord de la Durance, au pied d'une montagne escarpée où étoit autrefois un château fort, avec un couvent d'Augustins réformés. On fait dans cette ville le commerce de toiles, étoffes et quincaillerie. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Popul.* 2000. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Orgueil, v. (*Haute-Garonne*), arr. de Castel-Sarrasin, cant. de Grisoles, près du Tarn, à 29 k. (6 l. ½) de Castel-Sarrasin, 34 k. (7 l. ⅔) de Toulouse. *Pop.* 336. *Bur. de poste* de Grisoles.

Orgues (l'), v. (*Pas-de-Calais*). *Voy.* Lorgies.

Oriaucourt, v. (*Meurthe*), arr. de Château-Salins, cant. de Delme, à 8 kil. (2 l.) de Château-Salins, 25 kil. (5 l. ¼) de Nancy. *Pop.* 114. *Bur. de p.* de Château-Salins.

Digitized by Google

Oricour, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Villers-Sexel, à 11 kil. (2 l. ¾) de Lure, 16 kil. (3 l. ¾) de Vésoul. *Pop.* 186. *Bur. de poste* de Vésoul.

Orient, forêt (*Aube*), arrond. de Troyes; une partie dans le cant. de Luxigny, et l'autre dans l'arrond. de Bar-sur-Aube, cant. de Brienne-le-Château. Elle a 10,704 mètres (5,400 toises) de long, sur 5,846 mèt. (3,000 t.) de large.

Orient (l'), ville (*Morbihan*). *Voyez* Lorient.

Orientе, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Leau, comm. de Graessem, sur la Melsellbeek, riv., à 4 k. (1 l.) N. p. E. de Leau, 7 k. (1 l. ¾) N. O. de St.-Trond, 5 m. (11 l. ½) E. p. N. de Bruxelles. *Pop.* compr. celle de Graessem, 295. *Bur. de poste* de St.-Trond, dép. de la Meuse-Inférieure.

Orignac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. de Bagnères, à 6 kil. (1 l. ½) de cet endroit, 15 kilom. (3 l. ½) de Tarbes. *Populat.* 427. *B. de p.* de Bagnères-de-Bigorre.

Origne, v. (*Gironde*), arr. de Bazas, cant. de St.-Symphorien, à 24 k. (5 l. ½) de Bazas, 40 kil. (9 l.) de Bordeaux. *Pop.* 284. *Bur. de poste* de Bazas.

Orignolle, v. (*Charente-Infér.*), arr. de Jonsac, cant. de Montlieu, à 2 k. (½ l.) de cet endroit, 7 myr. (15 l.) de Saintes. *Pop.* 944. *Bur. de poste* de Montlieu.

Origny, v. (*Aisne*), arr. de Vervins, cant. d'Hirson, sur le Ton, à 10 k. (2 l. ½) de Vervins, 5 m. (10 l. ⅔) de Laon. *Popul.* 1579. *Bur. de poste* de Vervins.

Origny, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Châtillon-sur-Seine, cant. d'Aignay, près de la Seine, à 21 kil. (4 l. ¾) de Chatillon, 9 kilom. (2 l. ¼) d'Aignay, 5 myriamèt. (11 l. ¾) de Dijon. *Pop.* compr. celle de Vaux, 468. *Bur. de poste* d'Aignay.

Origny-le-Butin, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Bellesme, à 6 k. (1 l. ½) de cet endroit, 29 k. (6 l. ½) d'Alençon. *Pop.* 424. *Bur. de poste* de Bellesme.

Origny-le-Roux, v. (*Orne*), arr. de Mortagne, cant. de Bellesme, à 4 kil. (1 l.) de Mamers, 10 kil. (2 l. ½) de Bellesme, 25 kilom. (5 l. ¾) d'Alençon. *Popul.* 618. *Bur. de poste* de Mamers, dép. de la Sarthe.

Origny-le-Sec, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Romilly, à 21 k. (4 l. ¾) de Nogent, 29 k. (6 l. ½) de Troyes. Il y a une fabrique de toiles de coton. *Pop.* 603. *Bur. de p.* de Granges.

Origny-Ste.-Benoite, bourg (*Aisne*), arr. de St.-Quentin, cant. de Ribemont, sur l'Oise, à 14 kil. (3 l. ¼) de Saint-Quentin, 31 k. (7 l.) de Laon. Il y avoit une abbaye de Bénédictins fondée en 674. *Pop.* comprise celle de Mont-l'Origny, 2400. *B. de p. Rel. de p. aux chev.*

Orin, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. de Ste.-Marie-d'Oléron, près le gave d'Oléron, à 6 k. (1 l. ½) de ce lieu, 27 kil. (6 l.) de Pau. *Pop.* 370. *Bur. de p.* d'Oléron.

Orincles, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. d'Ossun, sur le Lhez, à 11 k. (2 l. ⅔) de Tarbes. *Pop.* 550. *Bur. de poste* de Tarbes.

Orio, village (*Doire*), arr. d'Ivrée, sur une montagne, à 15 kil. (3 l. ½) N. de Chivas. *Pop.* 891. *Bur. de poste* de Chivas.

Oriol, v. (*Drôme*), arr. de Valence, canton de Saint-Jean-en-Royan, près de la Lionne, à 31 kil. (7 l.) de Valence. *Pop.* 700. *Bur. de poste* de Romans.

Oriolles, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Brossac, à 11 k. (2 l. ¾) de Barbezieux, 39 k. (8 l. ⅔) d'Angoulême. *Pop.* 385. *Bur. de poste* de la Grôle.

Orion, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, à la source du Sauquet, à 9 kilom. (2 l. ⅓) d'Orthez, 43 k. (9 l. ⅔) de Pau. *Populat.* 362. *Bureau de poste* d'Orthez.

Orion (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, à 13 k. (3 l.) S. de cet endroit. Elle est couverte de rochers et très-élevée.

Orissont, v. (*Oise*), arr. de Beauvais, cant. de Songeons, comm. de Villers-sur-Auchy, à 6 k. (1 l. ½) de Gournay, 21 k. (4 l. ¾) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Villers-sur-Auchy, 385. *Bur. de poste* de Gournay, dép. de la Seine-Infér.

Orisson, h. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Jean-Pied-de-Port, comm. d'Arneguy, à 6 k. (1 l. ½) de St.-Jean-Pied-de-Port, 32 k. (7 l. ¼) de Mauléon. *Pop.* compr. celle d'Arneguy et dép. 225. *B. de p.* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Orist, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Peyrehorade, à 11 k. (2 l. ¾) de Dax, 6 m. (17 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *Popul.* 588. *Bur. de poste* de Dax.

Orival, v. (*Dyle*), arr. et cant. de Nivelle, comm. de Bonival, à 3 k. (¾ de l.) de Nivelle. *P.* compr. celle de Bonival, 450. *Bur. de poste* de Nivelle.

Orival, v. (*Lot-et-Garonne*), arr. d'Agen, cant. et comm. de la Roque-Timbaut, à 13 k. (3 l.) d'Agen. *Pop.* compr. celle de la Roque-Timbaut et dép. 114. *B. de p.* d'Agen.

Orival, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Rouen, cant. d'Elbeuf, près de la Seine et de la forêt de Rouvrai, à 15 k. (3 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 1052. *Bur. de poste* d'Elbeuf.

Orival, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, canton de Bellencombre, près la rivière d'Arques, dans la forêt d'Eau, à 18 k. (4 l.) de Neufchâtel, 33 k. (7 l. ½) de Rouen. *Pop.* 180. *Bur. de poste* de St.-Saëns.

Orival, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. d'Hornoy-Châtelain, à 33 k. (7 l. ¼) d'Amiens. *Popul.* compr. celle de Courraux, 206. *Bur. de p.* d'Aumale, dép. de la Seine-Inf.

Orjout, v. (*Arriège*), arr. de Saint-Girons, cant. de Castillon, comm. de Bordes, à 13 k. (3 l.) de Saint-Girons, 3 k. (¾ de l.) de Bordes. *Pop.* compr. celle de Bordes, 865. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Orken, v. (*Roër*), arr. de Cologne, cant. d'Elsen, à 2 k. (½ l.) N. de cet endroit, 15 k. (3 l. ½) E. d'Erkelens, 42 k. (9 l. ½) N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 265.

Orlac, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de Saintes, cant. de Burie, près de la Charente, à 9 k. (2 l. ¼) de Saintes. *Pop.* 181. *Bur. de poste* de Saintes.

Orle (l'), rivière (*Arriège*), arr. de St.-Girons, cant. de Castillon. Sa source, à 15 k. (3 l. ½) S. de Castillon, coule au N. et se rend dans le Lez, à 9 k. (2 l. ¼) N. de sa source.

Orléanois. C'étoit une province de France, qui formoit un des grands gouvernemens généraux militaires; elle étoit située à peu près au centre de la France monarchique, entre le 19e degré 11 minutes et le 20e degré 15 minutes de longitude, et le 47e degré 30 minutes et le 48e degré 15 min. de lat. Cette province étoit bornée au septentrion par le gouvernement général de l'Isle-de-

Digitized by Google

France ; au levant par la Champagne et la Bourgogne ; au midi par la Touraine et le Berri ; au couchant par le Maine. On lui donnoit 20 m. (45 l.) de longueur, sur environ autant de largeur. Orléans en étoit la capitale. Le climat y est en général tempéré et fort sain.

Les principales rivières qui arrosent cette province sont la Loire, la Sandre, l'Eure, le Loir, le Loing, le Cosson, le Beuvron, la Juine, l'Essone, le Puits-Dardé, la Bonneheure, la Graine, l'Yerre, la Connie, la Voise, l'Ozane, et quelques autres moins considérables. Il y a deux canaux, celui d'Orléans et celui de Briare. (Voyez *Canaux* et les articles BRIARE et MONTARGIS). L'aquéduc de Maintenon, quoiqu'imparfait et abandonné, mérite aussi d'être cité. L'Orléanois étoit divisé en quatre petits pays, le Gâtinois orléanois, l'Orléanois proprement dit, le Blésois et la Beauce. Ce dernier pays renfermoit trois petites contrées, qui étoient le pays Chartrain, le Dunois et le Vendômois.

Le Gâtinois orléanois, avec lequel étoit confondu le Puysaie au midi, et une partie de la Sologne, étoit composé des villes suivantes : Montargis, capitale et gouvernement ; Etampes, gouvernement ; Gien, gouvernement ; St.-Amand, Malesherbes, Boiscommun, Bonny, Boisne, Briare, Chatillon, Château-Renard, Puiseaux, St.-Fargeau, Lorris et Cosne.

L'Orléanois proprement dit, lequel contenoit Orléans, capitale et gouvernement, Pithiviers, gouvernement ; Gergeau, gouvernement ; Beaugenci, Yenville, Suili, Méun, Notre-Dame-de-Cléri.

Le Blésois, avec lequel étoit confondue une partie de la Sologne, renfermoit Blois, capitale ; Romorantin, St.-Dié, Suevre, Mer *ou* Menars, et Chambord, gouvernement.

La Beauce, qui renfermoit : 1°. le Pays Chartrain, lequel contenoit Chartres, capitale et gouvernement ; Nogent-le-Roi, Gallardon, Maintenon, Bonneval.

2°. Le Dunois qui, outre Château-Dun, sa capitale, renfermoit Fréteval, Cloye et Marchenoir.

3°. Le Vendômois, dont Vendôme étoit la capitale et le siége du gouvernement ; ensuite Montdoubleau, Montoire, St.-Calais, Guerhoent.

On vante beaucoup les prairies des environs de Blois, et on dit que le lait que donnent les vaches que l'on y fait paître est excellent, et fournit la meilleure crême de France. Il y a aussi quelques sources d'eaux minérales dans cette ci-dev. province. Le gouvernement général militaire d'Orléanois renfermoit trois évêchés : Orléans, Chartres et Blois, un grand nombre d'églises collégiales, beaucoup d'abbayes et de maisons religieuses de l'un et l'autre sexe. Quant au gouvernement civil, cette province étoit toute entière dans le ressort du parlement de Paris ; elle étoit divisée en quatre grands bailliages et siéges présidiaux, et en trois autres bailliages moins considérables. Les bailliages avec siéges présidiaux étoient établis à Orléans, Chartres, Blois et Montargis : les trois autres bailliages étoient à Gien, Dourdan et Vendôme. L'Intendance d'Orléans étoit plus étendue que le gouvernement ; elle comprenoit l'Orléanois proprement dit, le Blésois, le Vendômois, le Perche-Gouet et le Bas-Perche, le Dunois, le Pays Chartrain, une bonne partie du Gâtinois, partie du Nivernois et du Berri, et quelques villages de l'Auxerrois. Cette généralité ou intendance étoit divisée en douze élections ; savoir, celles de Beaugency, Blois, Chartres, Château-Dun, Clamecy, Dourdan, Gien, Montargis, Orléans, Pithiviers, Romorantin et Vendôme. Il y avoit en outre cinq subdélégations particulières ; savoir, Vatan, Rambouillet, Janville, Cosne, Etampes dans la partie d'Orléans. On comptoit plus de 800,000 habitans dans cette généralité. Pour ce qui concerne le gouvernement général militaire de l'Orléanois, cette province étoit divisée en trois départemens de lieutenans généraux ; savoir, celui de l'Orléanois, Dunois et Vendômois ; celui du Blésois, et celui de la Beauce et Pays Chartrain. Il n'y avoit pour ce gouvernement que deux lieutenans de roi. Il y résidoit six lieutenans des maréchaux de France, distribués dans les villes d'Orléans, Blois, Vendôme, Chartres, etc. Les gouvernemens particuliers dépendans du gouvernement général d'Orléanois, étoient : Beaugency, Chambort, Chartres, Dourdan, Gergeau, Gien, Montargis, Orléans et Vendôme. L'Orléanois fait actuellement partie des départemens d'Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Sarthe, Seine-et-Oise, Nièvre, Yonne, où l'on trouvera tout ce qui a rapport aux productions, industrie, commerce, etc. de ce pays.

ORLÉANOIS proprement dit (l'). Ce petit pays, qui étoit à peu près au centre du ci-devant gouvernement général de l'Orléanois, étoit borné au nord par le pays Chartrain et le Gâtinois orléanois, qui le confinoit aussi au levant ; au midi il étoit borné par le Berri et par le Blésois ; et au couchant, par le Vendômois et le Dunois. Cette contrée étoit de forme circulaire : on lui donnoit environ 11 m. (24 l.) de long sur autant de large. Elle est arrosée par la Loire, le Cosson, le Beuvron, le Puis-Dardé, et le canal d'Orléans. La Juisne, l'Oeuf, la Cannie, et plusieurs autres rivières y prennent leur source. Il y a beaucoup de forêts, dont la plus considérable est la forêt d'Orléans, que l'on disoit être la plus grande de la France. (*Voyez* plus loin son article.)

Les villes de cette contrée étoient : Orléans, capitale et gouvernement, Beaugency, Pithiviers, gouvernement, Yenville, Gergeau, gouvernement ; Sulli, Méun, Cléri.

Les principales productions de ce pays consistent en blés et en vins, dont Orléans fait un grand commerce. Ce pays fait partie aujourd'hui du dép. de Loir-et-Cher et du Loiret.

ORLÉANS, ville (*Loiret*), ch.-l. de dép., d'arr. et de cant., sur la Loire, à 6 m. (13 l.) N. E. de Blois, 12 m. (26 l.) N. E. de Tours, 14 m. (31 l.) N. O. de Nevers, 7 m. (16 l.) S. E. de Chartres, 22 m. (50 l.) E. S. E. d'Angers, 32 m. (72 l.) de Nantes, 23 myr. (51 l.) de Poitiers, 12 myr. (28 l.) S. p. E. de Paris. Long. 19. 43. lat. 47. 54. Cette ville avoit titre de duché : elle étoit capitale du ci-dev. gouvernement général militaire de l'Orléanois, et en particulier de l'Orléanois proprement dit, avec un évêché suffragant de Paris. C'étoit le chef-lieu d'une intendance et d'une élection ; le siége d'un bailliage avec présidial, d'un bureau des finances, d'une chambre du domaine, avec un hôtel-de-ville, un siége de la police, un grenier à sel, une grande maîtrise des eaux et forêts, une capitainerie des chasses, un prévôt général de la maréchaussée, une lieutenance des maréchaux de France, une compagnie du guet, et une de robe-courte. Il y avoit une université, fondée par Philippe-le-Bel, un hôtel des monnoies, un tribunal de juges-consuls.

Digitized by Google

Orléans étoit un gouvernement de place, dépendant du gouvernement général de l'Orléanois.

Par la constitution monarchique de 1791, Orléans étoit le siége de la haute-cour nationale.

On fait sortir cette ville des ruines de *Genabum*, l'une des plus importantes des Gaules, et que les Romains anéantirent. Vers le 5e siecle, Attila voulut tenter, mais en vain, de s'en rendre maître : ce fut Clovis qui s'en empara après la chute de l'empire romain. Son fils Clodomir lui succéda et y fit sa résidence; Clotaire ensuite. Celui-ci mourut, et Orléans devint le partage de Gontrand, roi de Bourgogne, et successivement, par le séjour ordinaire de ses rois, elle acquit le titre de capitale. Childebert et ses successeurs, héritiers de Gontrand, la possédèrent jusqu'à Clotaire II. Mais lorsque les ducs et les comtes se rendirent indépendans des rois de Neustrie, Mérovingiens et Carlovingiens, elle tomba enfin au pouvoir de Hugues le Grand; et son fils Hugues-Capet, parvenu à la couronne, l'y réunit. Ensuite Philippe-de-Valois l'érigea en duché en faveur de Philippe son fils, et depuis Charles VI, qui donna ce duché à son frère Louis en 1291. Jusqu'à Charles VIII, Orléans a appartenu à la maison de Valois; mais Louis XII la réunit au Comaine, et Louis XIII en fit l'apanage de Gaston son frère, auquel succéda Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, qui le transmit à toute sa postérité, jusqu'à l'époque de la révolution française.

Si les conciles rendent une ville fameuse, Orléans peut se flatter d'en avoir eu de bien extraordinaires et en grande quantité; savoir, celui de 511, assemblé par Clovis, ceux de 533, 536, 538, 540, 541 et 549, concernant la discipline ecclésiastique; 552, contre les sectes des Nestoriens et Luthériens; 634 et 645, sur la foi; 766, pour faire la guerre au duc d'Aquitaine; 1017, contre deux manichéens, qui furent brûlés par ordre du roi Robert; 1222, contre d'autres hérétiques; 1227 et 1229, encore sur la discipline, et enfin en 1401, sur l'assassinat du duc d'Orléans. Ajoutez à cela le siége qu'elle soutint en 1428, et que Jeanne d'Arc, sous le règne de Charles VII, fit lever aux Anglais. Orléans est une des villes intéressantes de la France autant par la beauté de ses édifices, que par les traits historiques auxquels elle a donné lieu, et plus encore par l'étendue de son commerce.

On entre dans Orléans par six portes principales, sans compter quelques autres qui donnent sur le bord de l'eau. La plupart des rues de cette ville sont étroites, et les maisons ne sont pas dans un bel ordre, à l'exception de la grande rue qui aboutit au superbe pont construit sur la Loire. Sur l'ancien pont on voyoit, du côté de la ville, un monument de bronze appelé la *Pucelle d'Orléans*; et sur l'autre côté, vers le bord du faubourg, une croix du même métal, appelée la *Belle-Croix*. Le monument de la Pucelle, dû à la reconnoissance de Charles VII, représentoit la Ste.-Vierge aux pieds de la croix, tenant sur ses genoux le corps du Sauveur, prêt à entrer dans le tombeau; à droite et à gauche étoient les statues du roi Charles VII et de la Pucelle, armés et à genoux; le tout en bronze et de grandeur presque naturelle. Le premier Consul Bonaparte, aujourd'hui empereur des Français, a permis aux habitans d'Orléans de célébrer l'anniversaire du 8 mai 1449, jour où Jeanne d'Arc força les Anglais à lever le siége de cette ville. Cette cérémonie doit se faire à la cathédrale; l'éloge de Jeanne d'Arc doit être prononcé par un prêtre. Ce jour-là les spectacles sont *gratis*.

L'église cathédrale est une des plus belles de la France; son chapitre étoit composé de quatre-vingts chanoines y compris les dignitaires : on ne connoit pas précisément l'époque de l'érection de l'évêché d'Orléans. Outre vingt-deux églises paroissiales, il y avoit trois collégiales; savoir, St.-Aignan, St.-Pierre-Empront, et celle de St.-Pierre-le-Puellien, une abbaye de l'Ordre de saint Augustin : son église étoit en même temps paroissiale. Les communautés régulières d'hommes étoient les Augustins, Bénédictins, Capucins, Grands-Carmes, Carmes-Déchaussés, Célestins, Chartreux, Dominicains, Minimes, prêtres de l'Oratoire et des Récollets. Les communautés de filles étoient, Filles du Bon Pasteur, Filles du Calvaire, Carmélites, Nouvelles Catholiques *ou* Filles de la Croix, Filles de Cîteaux, de l'abbaye de St.-Loup, Filles de Fontevrault, de celles de saint Augustin, des Dames de sainte Euverte, des Visitandines, et des Ursulines de saint Charles. Il y avoit un collége dirigé par des prêtres séculiers, un séminaire bâti par le cardinal de Coislin, l'un de ses évêques.

La ville d'Orléans, par sa position au centre de la France, et les communications que la Loire lui donne avec les ci-dev. provinces de Languedoc, de la Provence, du Lyonnois, du Dauphiné, de l'Auvergne, de la Suisse, du Bourbonnois et du Nivernois, peut être considérée comme une ville extrêmement précieuse au commerce; et si l'on y comprend l'avantage qu'elle peut retirer des marchandises que lui fournit l'Océan, les ci-dev. Bretagne, Anjou, Saintonge, Angoumois et Poitou, et celui que lui procure le canal de Briare, près Montargis, et qui va s'unir à la Seine, on aura une idée de tous les genres de productions qu'elle renferme dans ses magasins, et des relations qu'elle a avec tous les négocians de la France, qui la regardent comme l'entrepôt universel de toutes les marchandises dont on peut avoir besoin. Ce qui tient à son sol comme à son industrie ajoute encore à sa renommée. Ses productions territoriales consistent en grains, vins très-estimés, eaux-de-vie, vinaigre, bois de construction et à brûler, safran, laines, pépinières et graines de toute espèce. Son industrie qui réunit beaucoup d'objets, consiste en un grand nombre de manufactures; savoir, une de porcelaine, une de bonneterie, une de toiles peintes, plusieurs fabriques de couvertures de laine, de bas, de serges, papiers de tenture; faïence, poterie, épingles, amidon, cendres gravelées, filatures de coton, tanneries, mégisseries, teintureries, dix-sept grandes raffineries, quatre petites, qui toutes ensemble produisent six à sept millions de sucre raffiné par an. On sait que le raffinage à Orléans passe pour être le meilleur de la France. On y trouve aussi toutes sortes d'arbres fruitiers et d'ornement, toutes sortes de plants d'arbres et d'arbustes, toutes espèces de graines potagères, à fleurs et de prairies, et une fabrique de régule d'antimoine. Il est peu d'endroits où l'on puisse se procurer ces différens objets aussi complétement et à meilleur compte. Le canal d'Orléans commence à l'endroit nommé *Port-Morand*, a un cours de près de 8 myr. (18 l.), par trente écluses; il s'unit à la rivière de Loing à Cépoi. On trouve à Saint-Marceau, l'un des faubourgs de cette ville, une source d'eau minérale ferrugineuse.

Digitized by Google

et calcaire, d'une grande utilité.

Les environs d'Orléans, et principalement le faubourg d'Olivet, sont charmans. Il y a au milieu de la rivière une île peu habitée, à laquelle on a donné le nom de la *Motte*.

Cette ville est la patrie de Jacques *Alexandre*, bénédictin, auteur d'un *Traité général sur les horloges*; né en 1654. — Abraham-Nicolas *Amelot de la Houssaye*, traducteur, commentateur et auteur de différens ouvrages; né en 1634, mort à Paris en 1706. On a de lui: *Traduction de l'Histoire du Concile de Trente*, 1686, *in*-4°; *Version de l'homme de cour*, *in*-12; celle des *Annales de Tacite*; *Histoire du Gouvernement de Venise*. — Nicolas *Bérauld*, mathématicien, et professeur de belles-lettres; mort vers 1539. On a de lui une édition des *OEuvres de Guillaume*, évêque de Paris, 1516, *in-fol.*; une de l'*Histoire naturelle de Pline*, et d'autres ouvrages. — Jacques *Bongars*, calviniste, épistolaire latin, éditeur et conseiller de Henri IV; né en 1554, mort à Paris en 1612. On a de lui une édition de *Justin*; un recueil de lettres latines. — Jacques de *Cailly*, chevalier de l'ordre de saint Michel et gentilhomme ordinaire du roi, épigrammatiste; mort vers 1674. On a de lui: *Recueil d'épigrammes*. — Pierre-Jacques *Changeux*, né en 1740. On a de lui: *Traité des extrêmes*; *Description de nouveaux baromètres à appendices*, etc. — Florent *Chrétien*, auteur tragique et philologue; né en 1541, mort en 1596. On de lui: *Tragédies*; *Traduction d'Oppien*, in-4°; des *Epigrammes grecques*, *Satires*, etc. Il fut précepteur de Henri IV. — Pierre *Daniel*, avocat d'Orléans, bibliographe et littérateur; mort à Paris en 1603. On a de lui: *Aulularia de Plaute*; des *Commentaires de Servius sur Virgile*. Sa bibliothèque fut transportée, partie à Stockholm, et partie au Vatican. — Etienne *Dolet*, imprimeur, poëte et orateur outré en tout; brûlé vif comme athée à Paris en 1546, il étoit né en 1509. On a de lui: *Commentarii linguae latinae*, 2 v. in-12, 1536-1538., *carminum* libri 4: *De officio legati*; *De re navali*, etc. — Abbon de *Fleury*, grammairien, mathématicien, poëte, rhéteur, théologien, astronome et musicien, abbé du monastère de Fleury, dont il étoit moine, réformateur de l'abbaye de la Réole en Gascogne, où il fut tué en 1004; né près Orléans. *Le recueil de ses lettres fut publié en* 1687, *in-fol.*, sur les manuscrits de Pierre Pithou. — Nicolas *Gedoyn*, jésuite, homme de lettres, membre de l'académie des belles-lettres; né en 1661, mort au château de Font-Pertuis en 1744. On a de lui: *Traduction de Quintilien*; in-4°, et en 4 vol. in-12; *Traduction de Pausanias*, 2 vol. in-4°, etc. — Germain *Haudebert*, poëte latin, mort en 1598. On a de lui: *Poëmes de Venise*, *de Rome et de Naples*, etc. — Daniel *Jousse*, jurisconsulte éclairé, auteur et commentateur; né en 1704, mort en 1778, digne émule et contemporain de Pothier, aussi simple dans ses mœurs; bon parent, ami fidèle, chrétien éclairé, magistrat intègre. Ses principaux ouvrages sont: *Coutume d'Orléans*; *Commentaires sur l'ordonnance criminelle*, in-4°, et 2 vol. *in*-12; *Commentaires sur l'ordonnance civile*; *Traité de l'administration de la justice*, 2 vol. *in*-4°, etc., etc. — Jacques de *Lalande*, professeur en droit, commentateur latin; né en 1622, mort en 1703: son savoir, son zèle, et son inclination bienfaisante, le firent surnommer le *Père du peuple*. On a de lui: *Commentaires sur la coutume d'Orléans*, in-fol., 1677; *Traité du ban et de l'arrière-ban*, in-4°, 1674, et différens ouvrages de droit en latin. — Gabriel de Normandie, comte de *Montgommery*, célèbre par sa valeur, l'un des plus grands capitaines, décapité en place de grève le 26 juin 1574: il avoit eu le malheur dans une joute, le 29 juin 1559, de crever un œil à Henri II, qui en étoit mort au bout de onze jours. Henri II défendit en mourant d'inquiéter Montgommery pour ce fait, en aucune manière. Il voyagea ensuite en Italie et ailleurs, jusqu'au temps des premières guerres civiles, qu'il revint en France; il défendit Rouen en 1562, et en 1573 Montgommery se joignit à la noblesse protestante de Normandie: Catherine de Médecis avoit mis tout en œuvre pour se saisir de sa personne. — Siméon de *Muis*, archidiacre de Soissons, et professeur d'hébreu, célèbre commentateur des pseaumes; mort en 1644. On a de lui un *Commentaire sur les pseaumes*, en latin, Paris, 1650. — Joseph-Robert *Pothier*, savant jurisconsulte; né en 1699, mort le 2 mars 1772. On a de lui nombre de *Traités de jurisprudence*, in-12; *Pandectae Justinianeae in novum ordinem digestae*, in-fol., 3 vol., et 30 vol. sur la *Jurisprudence*. Pothier étoit conseiller au présidial d'Orléans. — François *Salerne*, médecin; mort en 1760. Il a traduit: l'*Ornithologie* de Ray, 1767. Il a travaillé avec M. Arnault, aussi médecin d'Orléans, et auteur du *Manuel des Dames de la Charité*; *à la continuation de la matière médicale*, de M. Geoffroy, et il a laissé en mourant une *Histoire naturelle des oiseaux*, avec figures, imprimée à Paris, *in*-4°. — Charles de la *Saussaye*, auteur des *Annales ecclésiastiques d'Orléans*, en latin; né en 1565, mort en 1621. Il a laissé: *Annales ecclesiae Aurelianensis*, Paris, 1615. — Charles *Simonneau*, graveur excellent; né vers 1639, mort à Paris en 1728. Il fut élève de Noël Coypel, qui le perfectionna dans le dessin, et lui apprit même à manier le pinceau. Il grava en grand et en petit avec un égal succès le portrait, la figure, et des sujets d'histoire. Plusieurs vignettes de son invention peuvent aussi le mettre au rang des habiles compositeurs. — Frère Jean *Thibaut*, sculpteur. — Nicolas *Thoynard* ou *Toinard*, savant médailliste; auteur d'une *Concorde des Évangélistes*; né en 1629, mort à Paris en 1706. Les savans le consultèrent comme leur oracle, et il satisfaisoit à leurs questions, avec autant de plaisir que de sagacité. Le cardinal de Noris tira de lui de grandes lumières pour son ouvrage des *Epoques Syro-Macédouinnes*. — Geoffroy *Vallée*, auteur de la *Béatitude des chrétiens*, ou *le Fléau de la Foi*; né au commencement du seizième siècle, brûlé vif à Paris, en grève. Geoffroy Vallée étoit grand-oncle du fameux des Barreaux.

Orléans est le siége de la préfecture et des cours d'appel et de justice criminelle, des tribunaux de 1re instance et de commerce. Il y a un directeur des contributions directes, un directeur de l'enregistrement, un lycée, un conservateur des hypothèques, un conservateur des forêts, un receveur général, un ingénieur des ponts et chaussées, un inspecteur général des ponts et chaussées, un directeur des canaux d'Orléans et de Loing, un octroi municipal, des agens de change, des courtiers de commerce, un commissaire pour la réception du salpêtre, un bureau de garantie du département, pour faire l'essai et constater les titres des ou-

Digitized

vrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots qui y sont apportés. Il y a un capitaine du génie, un chef d'escadron, un capitaine et deux brigades, l'une à cheval, l'autre à pied, de la 14e légion de la gendarmerie nationale. Le port de cette ville fait partie du 4e arrondissement maritime, dont le port de Lorient est chef-lieu : il y a dans ce port un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime ; il est la résidence d'un syndic des marins. *Pop.* 50,470. *Bur. de poste. Rel. de p. aux chev.*

Orléans, canal (*Loiret*), arr. d'Orléans. Il commence sur la Loire, à 5 k. (1 l. ¼) E. de la même ville, et va au N. E., en traversant la forêt d'Orléans, se réunir au canal de Briare, à 10 k. (2 l. ½) N. de Montargis.

Orléans, forêt (*Loiret*), arr. d'Orléans, dont elle n'est éloigné que de 10 k (2 l. ½). Elle commence à 8 k. (2 l.) N. O. d'Orléans, et finit dans l'arr. de Gien, 10 k. (2 l. ½) N. de cette ville ; il y a dans son étendue plusieurs plaines où se trouvent beaucoup de villages et hameaux. Elle a 6 m. (14 l.) de long, sur 25 kil. (5 l. ⅔) dans sa plus grande largeur.

Orléat, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. de Thiers, cant. de Lezoux, à 9 k. (2 l. ¼) de Thiers, 28 k. (6 l. ⅔) de Clermont. *Pop.* 960. *Bur. de poste* de Lezoux.

Orlerx, v. (*Hautes-Pyrén.*), arr. et cant. nord de Tarbes, sur l'Alaric, canal, à 6 k. (1 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 803. *Bur. de p.* de Tarbes.

Orles, v. (*Pyrénées-Orient.*), arr., cant et comm. de Perpignan, à 4 k. (1 l.) de cette ville. *Popul.* compr. celle de Perpignan. *Bur. de poste* de Perpignan.

Orlhnac, v. (*Aveyron*), arr. et cant. de Villefranche, près l'Aveyron, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 4 m. (10 l. ¼) de Rhodez. Il y a un moulin à papier. *Pop.* 209. *Bur. de poste* de Villefranche.

Orliac, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Villefranche-de-Belvez, à 8 k. (2 l.) S. S. E. de Belvez, 6 m. (13 l. ⅓) S. de Périgueux, 14 k. (3 l. ½) E. de Montpazier. *P.* 348. *B. de p.* de Belvez.

Orliac-de-Bar, v. (*Corrèze*), arr. de Tulle, cant. de Corrèze, à 10 k. (2 l. ½) de Tulle. *Pop.* 698. *Bur. de poste* de Tulle.

Orliaguet, v. (*Aveyron*), arr. d'Espalion, cant. de Ste.-Geneviève, près de l'Argence-la-Morte, à 7 k. (1 l. ⅓) de Mur-de-Barrez, 5 m. (12 l. ⅓) de Rhodez. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Mur-de-Barrez.

Orliaguet, v. (*Dordogne*), arr. de Sarlat, cant. de Carlux, à 11 k. (2 l. ¾) de Sarlat, 6 myr. (13 l. ½) de Périgueux. *Pop.* 314. *Bur. de poste* de Sarlat.

Orliennas, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de Mornant, à 14 k. (3 l. ¼) de Lyon, 37 k. (8 l. ⅓) de Villefranche. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Lyon.

Orion (l'), riv. (*Sarthe*), arr. de Mamers, cant. de Marolles. Sa source, à 11 k. (2 l. ¾) S. O. de Mamers, coule au S., puis à l'O. et se jette dans la Sarthe, à 1 kil. (⅓ de l.) S. p. O. de Beaumont.

Orloux, v. (*Gard*), arrond. du Vigan, cant. de Quissac, à 8 kil. (2 l.) de Sauve, 38 k. (8 l. ½) du Vigan. *Populat...* *Bur. de poste* de Sauve.

Orlu, v. (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Dax, sur l'Arriège, à 29 k. (6 l. ½) de Tarascon. Il y a une forge sur la rivière d'Orlus, qui ne manque pas d'eau, et qui roule cinq à six mois de l'année. *Pop.* 427. *Bur. de poste* de Tarascon.

Orlus, v. (*Corrèze*), arrondiss. d'Ussel, cant. de Bugeat, comm. de Peyrols, à 36 k. (8 l.) de Tulle, 28 k. (6 l. ¼) d'Ussel. *Pop.* comp. celle de Peyrols, 720. *Bur. de poste* de Tulle.

Orlut, v. (*Eure-et-Loir*). *Voy.* Aulut.

Orly, v. v. (*Seine*), arrond. de Sceaux, cant. de Villejuif, à 7 k. (1 l. ¾) de Bourg-Egalité, 13 k. (3 l.) de Paris. Ce lieu est remarquable parce que le propriétaire du château étoit un des magistrats le plus éclairés et le plus vertueux de la France. C'est le président d'*Ormesson*, qui, préférant l'utile à l'agréable, a converti la plus grande partie de ses jardins en terres labourables. Il fut député à l'Assemblée constituante, ensuite bibliothécaire de la bibliothèque nationale. Il étoit né en 1751, et fut décapité à Paris le 1er floréal an II (21 avril 1794). *Pop.* 441. *Bur. de poste* de Paris.

Orly, v. (*Seine-et-Marne*), arr. Coulommiers, canton de Rebais, près le Petit-Morin, à 32 k. (7 l. ¼) de Rosoy, 6 m. (13 l. ¼) de Melun. *Pop.* 444. *Bur. de poste* de Rebais.

Ormancey, v. (*Haute-Marne*), arr. et cant. de Langres, comm. de Voisinues, à 11 k. (2 l. ¾) de Langres, 23 k. (5 l. ¼) de Chaumont, sur la Suize. *Pop.* 267. *Bur. de poste* de Langres.

Ormaret, v. (*Léman*), arr. de Bonneville, canton de Sallanches, comm. de Domancy, à 4 k. (1 l.) de Sallanches, 31 k. (7 l.) de Bonneville. *Pop.* comp. celle de Domancy, 392. *Bur. de poste* de Sallanches.

Orme (l'). (*Indre*). *Voyez* Vaudieu.

Orme (l'), (*Nièvre*). *Voyez* Lorme.

Orme (l'), h. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, comm. de Clairfontaine, à 7 k. (1 l. ¾) de Rambouillet, 29 kil. (6 l. ½) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Clairfontaine, 470. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Orme (l'), h. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de Mèreville, comm. d'Abbeville, à 9 k. (2 l. ½) d'Etampes, 24 k. (5 l. ½) de Dourdan. *Pop.* comp. celle d'Abbeville, 325. *Bur. de poste* d'Etampes.

Orme-Gras (l'), h. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Limours, comm. de Vaugrigneuse, à 6 k. (1 l. ½) de Limours, 22 k. (5 l.) de Versailles. *Pop.* compr. celle de Vaugrigneuse, 463. *Bur. de poste* de Limours.

Ormea, ville (*Stura*), arr. de Mondovi, cant. de Garresio, à 4 m. (10 l.) S. de Mondovi, 40 k. (9 l.) S. O. de Cève. Cette petite ville est triste et mal bâtie dans les Apennins, sur la rive gauche du Tanaro ; elle n'a qu'une ancienne et mauvaise muraille, et un petit fort sur une hauteur. *Pop.* 5227. *Bur. de poste* de Cève.

Ormea (Pizzo d'), (*Stura*), roche très-aigüe, qui s'élève sur une sommité de l'Apennin, à 8 k. (2 l.) N. O. d'Ormea, à la source de la Corsaglia et de l'Armela.

Ormeaux, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Coulommiers, canton de Rosoy, à 4 k. (1 l.) de ce lieu, 32 k. (7 l. ½) de Melun. *Pop.* 192. *Bur. de poste* de Rosoy.

Ormegnies, v. (*Jemmapes*), arr. de Mons, cant. de Chièvres, à 4 k. (1 l.) S. S. O. d'Ath, 4 k. (1 l.) O. p. N. de Chièvres, 21 k. (4 l. ¾) N. N. O. de Mons. Il y a une brasserie à bierre. *Pop.* 564. *Bur. de poste* d'Ath.

Ormenans, (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Montboson, près de la Linotte, à 22 k. (5 l.) de Vésoul. *P.* 195. *B. de p.* du Rios.

Ormesil, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de

de Neufchâtel, cant. d'Argueil, à 10 k. (2 l. ½) de Neufchâtel, 5 m. (11 l.) de Rouen. *Pop.* 135. *Bur. de poste* de Neufchâtel.

Ormáneil, v. (*Seine-Inférr.*), arr. de Rouen, cant. de Clères, à 21 k. (4 l. ¾) de Rouen. *Pop.* 109. *Bur. de poste* de Tôtes.

Ormes, v. (*Aube*), arrond. et cant. d'Arcis-sur-Aube, près de l'Aube, à 2 k. (½ l.) d'Arcis, 28 k. (6 l. ⅓) de Troyes. *Pop.* 309. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Ormes, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Conches, à 13 kil. (3 l.) d'Evreux. *Pop.* 436. *Bur. de poste* de Conches.

Ormes, v. (*Loiret*), arrond. et cant. de Pithiviers, comm. de Pithiviers-le-Vieil, à 4 k. (1 l.) de Pithiviers. *Pop.* comprise celle de Pithiviers-le-Vieil, 765. *Bureau de poste* de Pithiviers.

Ormes, v. (*Loiret*), arr. d'Orléans, cant. d'Ingré, à 8 k. (2 l.) d'Orléans. *Pop.* 750. *Bur. de poste* d'Orléans.

Ormes, v. (*Marne*), arr. et cant. de Reims, à 5 k. (1 l. ¼) de cette ville, 43 kil. (9 l. ¾) de Châlons. *Pop.* 256. *Bur. de poste* de Reims.

Ormes, v. (*Meurthe*), arr. de Lunéville, cant. d'Haroué, à 8 k. (2 l.) de Vezelise, 23 k. (5 l. ¼) de Nancy. *Pop.* comprise celle de Ville-sur-Madon, 393. *Bur. de poste* de Vezelise.

Ormes, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Louhans, cant. de Cuisery, près de la Saone, à 18 k. (4 l.) de Châlons, 38 k. (8 l. ½) de Mâcon. *Pop.* . . . . *Bur. de poste* de Tournus.

Ormes (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine, sur la côte, près de la Vouzie, à 11 k. (2 l. ½) de Provins, 42 k. (9 l. ½) de Melun. *Pop.* 640. *Bur. de poste* de Bray-sur-Seine.

Ormes (les), v. (*Vienne*), arr. de Loudun, cant. de Dangé, sur la Vienne, à 19 k. (4 l. ¼) de Châtellerault, 5 m. (11 l.) de Poitiers. On y voit un château bâti par le feu comte *Voyer d'Argenson*. Ce château est un vaste et bel édifice en pierre, avec deux ailes considérables pour des offices et des appartemens d'étrangers : l'entrée est par un élégant vestibule, au bout duquel se trouve le salon, pièce circulaire de marbre extrêmement brillante ; dans la salle de compagnie, il y avoit des tableaux des quatre victoires des Français dans la guerre de 1744. Cette agréable habitation a appartenu dans les derniers temps au comte d'*Argenson*. Ce village est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 421. *B. de p. Rel. de poste aux chev.*

Ormes (les), v. (*Yonne*), arr. de Joigny, cant. d'Aillant-sur-Tholon, à 18 k. (4 l.) de Joigny, 24 k. (5 l. ½) d'Auxerre. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Joigny.

Ormesson, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Fontainebleau, cant. de Nemours, à 4 k. (1 l.) de cette ville, 32 k. (7 l. ¼) de Melun. C'est la patrie d'Olivier *Lefebvre d'Ormesson*, conseiller au parl. de Paris, rapporteur du procès du surintendant Fouquet, qu'il ne voulut point immoler aux ministres, malgré leurs offres brillantes et la promesse qu'on lui faisoit de la place de chancelier : il mourut le 4 novembre 1686. — André *Lefebvre d'Ormesson*, fils du précédent. Elevé par l'abbé Fleuri, d'abord avocat du roi au Châtelet, puis conseiller au grand conseil et maître des requêtes : on lui offrit d'être contrôleur-général, ce qu'il refusa ; il finit par accepter l'intendance de Lyon, dont il soulagea les pauvres autant qu'il lui fut possible. Il étoit né en 1644, et mourut le 4 novembre 1684. — Henri-François-de-Paule *Lefebvre d'Ormesson*, fils du précédent, né en 1681 ; il mourut à Paris le 10 mai 1756, membre du conseil de la régence et plénipotentiaire pour les limites de la Lorraine. L'illustre d'Aguesseau fut exilé sous la régence. D'*Ormesson*, son beau-frère, alloit souvent partager sa solitude ; le régent, qui conservoit toujours pour d'Aguesseau son amitié, dit un jour à d'*Ormesson*, en présence de la cour, qu'il vouloit avoir l'avis de d'Aguesseau sur une affaire importante. Tout le monde trembloit d'avoir affaire à un homme disgracié : d'*Ormesson* offrit au régent, contre le gré des courtisans, de remplir cette mission. Le régent s'en aperçut, et ne put dissimuler l'estime qu'il avoit pour lui, et le mécontentement qu'il avoit de ses courtisans. — Anne-Louis-François-de-Paule *Lefebvre* d'*Ormesson*, fils du précédent. (*Voy.* Orly.) *Pop.* 100. *Bur. de poste* de Nemours.

Ormesson, hameau (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, comm. d'Aubepierre, à 2 k. (½ l.) de Mormant, 7 kilom. (1 l. ¾) de Melun. *Pop.* comprise celle d'Aubepierre, 350. *Bur. de p.* de Mormant.

Ormesson, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Pontoise, cant. d'Emile, ci-devant Montmorency, comm. de Deuil, à 4 kil. (1 l.) de St.-Denis, 19 kil. (4 l. ¼) de Pontoise. Il y a une chamoiserie. *Pop.* comprise celle de Deuil, 998. *Bur. de poste* de St.-Denis, dép. de la Seine.

Ormesson, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Corbeil, canton de Boissy-St.-Léger, à 4 kilom. (1 l.) de cet endroit. *Pop.* 188. *Bur. de poste* de Boissy-St.-Léger.

Ormesweiller, v. (*Moselle*), arr. de Sarguemine, canton de Volmunster, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Bitche, 8 myr. (18 l. ½) de Metz. *Populat.* 388. *Bur. de poste* de Bitche.

Ormeville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, comm. de Baudreville, à 9 kilom. (2 l. ¼) d'Angerville, 34 k. (7 l. ¾) de Chartres. *Pop.* comprise celle de Baudreville . . . . . *Bureau de poste* d'Angerville, départem. de Seine-et-Oise.

Ormielasse, lacs (*Basses-Pyrénées*), arrond. d'Oléron, canton d'Arudy, à 20 k. (4 l. ½) S. de Bielle. Le plus grand a 291 mètres (150 t.) de diamètre, et le petit environ 32 mèt. (16 t.).

Ormoielle, v. (*Haute-Saone*), arr. de Lure, cant. de Luxeuil, près du Breuchin, à 4 kilom. (1 l.) de Luxeuil, 23 k. (5 l. ½) de Vésoul. *Populat.* 169. *Bur. de poste* de Luxeuil.

Ormont, v. (*Meuse*), arr. de Montmédy, canton de Montfaucon, comm. d'Haumont, à 6 k. (1 l. ½) de Damvillers, 25 k. (5 l. ¾) de Montmédy. Il y a une papeterie. *Pop.* comp. celle d'Haumont, 244. *Bur. de p.* de Damvillers.

Ormont, ville (*Vosges*). *Voyez* St.-Dié.

Ormoy, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. de Nogent-Roulebois, à 15 k. (3 l. ½) de Dreux, 21 k. (4 l. ½) de Chartres. *P.* 176. *Bur. de p.* de Nogent-Roulebois.

Ormoy, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, à 13 k. (3 l.) de Chaumont. Il y a une batterie. *Pop.* 121. *Bur. de p.* de Vignory.

Ormoy, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Jussey, sur la Saone, à 9 kil. (2 l. ¼) de Jussey,

Digitized by Google

32 k. (7 l. ⅓) de Vésoul. *Pop.* 872. *B. de p.* de Jussey.

Ormoy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et canton de Corbeil, commune de Tigery, à 5 k. (1 l. ¼) de Corbeil. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Corbeil.

Ormoy, v. (*Yonne*), arrond. d'Auxerre, canton de St.-Florentin, à 13 k. (3 l.) de cet endroit, 18 k. (4 l.) d'Auxerre. *Pop.* 538. *Bur. de poste* de Brinon.

Ormoy-Esmy-les-Champs, v. (*Oise*), arr. de Senlis, canton de Crespy, à 5 k. (1 l. ¼) de ce lieu, 6 m. (13 l. ¼) de Beauvais. *P.* comp. celle de Villiers, 198. *Bur. de poste* de Crespy.

Ormoy-la-Rivière, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. d'Etampes, sur la Juisne, à 3 k. (¾ de l.) d'Etampes, 4 m. (10 l. ½) de Versailles. On trouve des tourbières aux environs. *Popul.* 414. *Bur. de poste* d'Etampes.

Ormoy-le-Davien, v. (*Oise*), arr. de Senlis, cant. de Betz, près de la forêt de Villers-Cotterets, à 6 k. (1 l. ½) de Crespy, 7 myriam. (15 l. ⅔) de Beauvais. *Popul.* 204. *Bur. de poste* de Crespy.

Ormoy-lès-Essonne, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Corbeil, sur la rivière d'Essone, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Corbeil, 36 k. (8 l.) de Versailles. Ce village étoit autrefois fermé de murs. On voit encore les restes des portes au midi et au septentrion. La seigneurie a appartenu à la maison de Villeroy. *Pop.* 190. *Bur. de poste* de Corbeil.

Ormoy-sur-Aube, ham. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Ville-sur-Aujon, à 27 kil. (6 l.) de Chaumont. *Pop.* 383. *Bur. de p.* de Ville-sur-Aujon.

Ormoye (*Eure*). *Voyez* Lormaye.

Ormoye (l'), v. (*Eure-et-Loir*), arrond. de Dreux, cant. de Nogent-Roul-bois, dans une petite île formée par l'Eure, à 16 kil. (3 l. ¾) de Dreux, 23 k. (5 l. ½) de Chartres. *Pop.* 375. *Bur. de poste* de Nogent-Roul-bois.

Ormsheimerhoff, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Franckental, comm. de Lambsheim, à 7 k. (1 l. ¾) de Franckenthal, 5 m. (12 l.) de Mayence. *P.* comp. celle de Lambsheim, 1187.

Ormunth, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, canton de Cronenbourg, commune d'Halshlag, près de la Kyll, à 5 k. (1 l. ¼) S. S. O. de Cronenbourg, 5 k. (1 l. ¼) O. S. O. de Stadt-Kyll, 7 m. (15 l. ½) E. S. E. de Liége. *Pop.*... *Bur. de poste* de Spa.

Ornacieux, v. (*Isère*), arr. de Vienne, cant. de la Côte-St.-André, près des Edoches, à 30 kil. (6 l. ⅔) de Vienne, 5 m. (10 l. ½) de Grenoble. *Pop.* 435. *Bur. de poste* de la Côte-St.-André.

Ornain (l'), rivière (*Meuse*). Elle prend sa source dans la Meuse, à 8 kil. (2 l.) S. de Gondrecourt, coule au N. O., arrose Gondrecourt, Demange-aux-Eaux, Ligny-sur-Ornain, Bar-sur-Ornain, Revigny-aux-Vaches, reçoit la Saulx, et va mêler ses eaux à celles de la Marne, à 1 kil. (¼ de l.) N. de Vitry-sur-Marne, après 8 myriam. (17 l.) de cours.

Ornano, v. (*Liamone*), arr. d'Ajaccio, ch.-l. de cant., près de Pila-Canale, à 13 kilom. (3 l.) S. E. d'Ajaccio, 18 kil. (4 l.) N. O. de Sartène. *Pop.* ....

Ornans, ville (*Doubs*), arrond. de Besançon, ch.-l. de canton, sur la Louve, à 18 k. (4 l.) S. E. de Besançon, 23 kil. (5 l. ¼) E. de Quingey, 27 k. (6 l.) N. N. O. de Pontarlier, 39 m. (88 l.) S. E. de Paris. Cette ville étoit le siége d'un bailliage particulier. Outre l'église paroissiale, il y avoit un couvent de Minimes et un d'Ursulines. On voit à Ornans plusieurs manufactures, tant en papiers que pour les cuirs, peaux et instrumens aratoires. Ces manufactures sont situées partie sur la rivière de la Louve, et partie sur un ruisseau. On trouve dans les environs des mines de fer abondantes, pour l'exploitation desquelles on a établi des forges, qui s'entretiennent principalement avec les bois de la forêt de Chaux, et un puits sujet à un reflux assez étonnant. A la suite des grandes pluies cette espèce de réservoir, extrêmement profond, déborde avec tant d'abondance, qu'il inonde la campagne voisine; et lorsque ses eaux se retirent, elles laissent sur le terrain une sorte de poisson que dans le pays on appelle *Umbres*, et qui sont inconnus par-tout ailleurs. Près de là on trouve des grottes ou cavernes ornées de superbes congellations. La fontaine qui coule dans cet endroit a la propriété de pétrifier tous les corps qu'elle mouille.

La ville d'Ornans est le lieu de naissance de Clément-Joseph *Tissot*, célèbre médecin, maître-ès-arts de l'Université de Paris. Il a publié beaucoup d'ouvrages sur la médecine. Il y a dans cette ville un sous-inspecteur des forêts, et une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 3104. *Bur. de p. Rel. de poste aux chevaux.*

Ornay, v. (*Vendée*). *Voyez* St.-André-d'Ornai.

ORNE (l').

Ce département tire son nom de sa principale rivière. Il comprend une partie de l'ancienne Basse-Normandie, et presque toute la ci-dev. province appelée le Perche, qui dépendoit du gouvernement du Maine.

Ses bornes sont, au N., le département du Calvados; au N. E., celui de l'Eure; au S. E., celui d'Eure-et-Loir; au S. ceux de la Sarthe et de la Mayenne; à l'O., celui de la Manche.

La superficie de ce département est d'environ 1,264,255 arpens carrés ou 645,254 hectares; sa population est de 397,931 individus. Il est composé de cinq cent trente-une communes, et divisé en quatre arrondissemens communaux ou sous-préfectures, et en trente-cinq cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Alençon*. *Domfront*, *Argentan* et *Mortagne* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Séez, et dépend de la 14e division militaire, dont le commandant réside à Caen: il est du ressort de la cour d'appel séante à Caen, département du Calvados, et dans la 4e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 68 mille 864 hectares 68 ares (134 mille 923 arpens).

Les principales rivières sont: l'*Orne*, la *Dive* et le *Rille*, dont il est parlé dans ce département.

L'*Huisne*, qui commence au N. O. de Bellesme, remonte au N., puis retournant vers l'E., redescendant par le S., arrose Nogent-le-Rotrou, la Ferté-Bernard, Montfort, et se rend dans la Sarthe au-dessus du Mans.

La *Sarthe*, qui commence au N. E. d'Alençon, arrose cette ville, puis Frenoy, Beaumont, le Mans, reçoit l'Huisne à gauche, l'Erve à droite, puis se réunit à la Mayenne.

Les principales villes sont: *Alençon*, *Séez*, *Mortagne*, *Argentan* et *Domfront*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont: Aure, Avre, Briante, Charenton, Dive, Eure, Gani,

Digitized by Google

Huisne, Mayenne, Même, Orne, Rille, Rouvre, Sarthe, Sarton, Toucque, Varenne, Vère ou Vire, Ure, Ytou.

Ruisseaux. Baize, Cancé, Commeauche, Don, Maire, Quenge, Thouanne, Vie.

Forêts. Andeume, Bons-Moulins, Bourse, Dieuât, Ecouves, Evroult, Getel, Gouffern, Halouze, Moulins, Perche, Reno.

Bois. Any, Mont-de-Hère, Motte.

Productions. Le sol de ce département abonde en pâturages excellens; en sorte qu'on y élève beaucoup de bestiaux, et sur-tout des chevaux. On y recueille aussi du blé et d'autres grains, des légumes, du chanvre et du lin, et quantité de pommes dont on fait du cidre. On y trouve une espèce de cristal de roche que l'on taille pour divers usages. On en faisoit autrefois une grande consommation pour les lustres et girandoles. A quelque distance d'Alençon est la mine de la *Hertre*, où, parmi des pierres à bâtir, se rencontrent des espèces de pierres brillantes connues sous le nom de *cailloux d'Alençon*, qui imitent le diamant, qu'on estimoit beaucoup, mais qui n'est plus guère en usage aujourd'hui. La mine d'ailleurs est en partie épuisée; les mines de fer y sont abondantes: il y a plusieurs sources d'eaux minérales.

Industrie. On fabrique dans ce dép. des toiles, bourgrans, et des dentelles. Ces dentelles, qui imitent les points de Venise, diffèrent de celles de Valenciennes, Malines, etc., en ce que celles-ci se font ordinairement à l'oreillet ou coussinet avec des fuseaux, au lieu que les points d'Alençon se font à la main et à l'aiguille, comme on fait un point sur la toile. Argentan est également renommé pour ses dentelles, nommées *points de France* ou d'*Argentan*. En général ce pays offre de grandes ressources au commerce. Outre la fabrication des dentelles qui est très-considérable, il y a des fabriques de serge, de coutils, basins et piqués, bonneteries, lacets de fil et de soie, des tanneries, faïenceries, verreries et papeteries. On y fait des épingles, des aiguilles à tricoter, de la petite clincaillerie.

Valeur en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur. *Voyez* le département de la Seine.

Mesures agraires; valeur en ares.

Perche carrée de 22 pieds de côté, 0.51074.
— de 20 pieds, 0.41332.
— de 21 pieds, 0.46535.
— de 21 pieds 8 pouces, 0.49525.
— de 22 pieds, à 13 pouces par pied, ou de 23 pieds 8 pouces, 0.59113.

Nota. Les mesures de ce département sont: l'*Arpent*, qui est le plus généralement de 100 perches, et dans quelques endroits de 80 seulement; le *Journal*, qui en contient 80 ou 75; et l'*Aure*, qui en contient 160.

La valeur de la perche carrée étant connue, ou aura celle d'un arpent, d'un aure ou d'un journal, en multipliant cette valeur par le nombre de perches que contient la mesure dont il s'agit; ainsi on aura la valeur d'un arpent de 80 perches carrées, à 21 pieds, en multipliant 0.46535 par 80, ce qui donnera 37.228.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Pierre *Alix*, né à Alençon en 1717, mort trésorier de l'église de Salisbury en Angleterre. On connoît de lui des *Réflexions sur l'Ancien et le Nouveau Testament; la Clef de l'épître de saint Paul aux Romains;* une traduction du *Traité de Ratramne, du corps et du sang de J.-C.*, etc. — Charles d'*Angennes*, évêque du Mans et cardinal, négociateur à Rome, où l'on croit qu'il fut empoisonné; né en 1531. Sixte-Quint lui donna le gouvernement de Corneto; il y mourut le 23 mars 1587. Ce fut sous son épiscopat que les Calvinistes prirent la ville du Mans, et pillèrent l'église cathédrale de St.-Julien. — Guillaume de *Baillou*, célèbre médecin, auteur d'un *Traité des calculs;* né vers 1538 au Perche, mort en 1616. Henri IV le nomma premier médecin du Dauphin son fils. Il argumentoit avec tant de force qu'on l'appeloit le fléau des bacheliers. On a de lui: *Concilliorum medicinalium libri duo*, à Paris, *in*-4°; ses *Œuvres* forment 4 vol. *in*-4°. — Jean *Bertaud*, poëte français, né à Condé, mort évêque de Séez en 1611. On a de lui: *Discours, Poésies*, etc. — Gilles de *Caux de Mantleber*, contrôleur des fermes, auteur de *Marius* et de *Lysimachus*, tragédies, et de quelques autres poésies; né aux Ligneries près Alençon vers 1683, mort à Bayeux en 1733. Il étoit parent de Corneille; il eut comme lui beaucoup de goût pour la poésie dramatique. — Thomas *Cormier*, historien et jurisconsulte, né à Alençon, mort vers 1600; sa femme, après 14 ans de cohabitation, fit prononcer par l'official la nullité de leur mariage, pour cause d'impuissance. Cormier n'en épousa pas moins une seconde femme, de laquelle il eut deux fils et trois filles, qui furent reconnus de ses œuvres par les juges, malgré la réclamation de ses collatéraux. On a de lui: *Histoire de Henri II*, en 5 vol., imprimée à Paris en 1584, *in*-4°; celles de *François II*, de *Charles IX*, et de *Henri III*, qui sont restées en manuscrit. Tous ces ouvrages sont en latin. *Le Code de Henri IV*, Paris, 1608, *in*-4°., etc. — Jean *Eudes*, frère du célèbre historien Mézerai, né à Rye en 1601, mort à Caen en 1680, forma son esprit et régla ses mœurs dans la congrégation de l'Oratoire, sous les yeux du cardinal de Bérulle. Eudes prêchoit assez bien pour son temps, où l'éloquence de la chaire n'avoit pas été portée si loin que dans le nôtre. Ce talent le fit rechercher, et sa congrégation y gagna beaucoup. On a de lui: *Traité de la dévotion et de l'office du cœur de la Vierge*, in-12, 1650; *le contrat de l'homme avec Dieu*, petit *in*-12; *Vie de Marie des Vallées*, manuscrite, en 3 vol. *in*-4°. — Jacques-René *Hébert*, né à Alençon, substitut de Chaumette, agent national de la commune de Paris; auteur d'un journal ordinaire, intitulé: *Le Père Duchesne*, décapité à Paris le 4 germinal an 2 (25 mars 1795), âgé de 35 ans. Il avoit épousé une religieuse, qui a aussi été décapitée à Paris. — Antoine *Hommey*, sieur de la *Bourdonnière*. On a de lui les *Aphorismes d'Hippocrate*, mis en vers grecs et latins. Jacques *Hommey* son fils, religieux Augustin réformé, est auteur de plusieurs ouvrages en latin, etc. — François *Eudes* dit *Mézerai*, d'abord poëte, ensuite officier pointeur dans l'armée de Flandre, enfin auteur de l'*Histoire de France;* né à Rye près Séez en 1610, mort le 10 juillet 1683, membre de l'Académie française, au dictionnaire de laquelle il travailla. Une des bizarreries de Mézerai étoit de ne travailler qu'à la lumière; même en plein jour au cœur de l'été; et comme s'il se fût alors persuadé qu'il n'y avoit plus de soleil au monde, il ne manquoit jamais de reconduire jusqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, ceux qui lui rendoient visite. On a de lui: *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, 1668, en 3 vol. *in* 4°; *Traité de l'origine des Français*, qui fit beaucoup d'honneur à son érudition; une continuation de l'*Histoire des Turcs*, depuis 1612 jusqu'en 1649, in-folio; *Histoire de la mère et du fils*, Amsterdam, 1730, *in*-4°, etc., etc. — *Prévost*, né à Exmes en 1729, littérateur, garde-du-corps de Stanislas. Il donna aux Italiens, en 1752, *Les Thessaliennes*, ou *Arlequin*, comédie en 3 actes; *Les trois Rivaux*, *Rosel* ou l'*Homme heureux*, *Trésor de littérature étrangère*. — Charles-François *Toustain*, bénédictin du diocèse de Séez, mort à Paris le premier juillet 1754. On a de lui: *Nouveau Traité diplomatique*, continué par son confrère René-Prosper Tassin, 5 vol. *in*-4°; et autres ouvrages.

Orne (l'), riv. navigable (*Orne*). Elle prend sa source à 4 k. (1 l.) au-dessus et à l'est de Séez, arr. d'Alençon, arrose Argentan, Ecouché, Harcourt, Caen, et se jette dans l'Océan à Oyestrehan.

Orne (l'), rivière (*Sarthe*), arr. et cant. du Mans. Sa source, près Chaufour, à 8 kilom. (2 l.) O. du Mans, coule au S. et se jette dans la Sarthe, à 3 kil. (¾ de l.) E. de la Suze, 15 k. (3 l. ¾) S. S. O. du Mans.

Orneau (l'), rivière (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, canton de Gembloux, à 7 k. (1 l. ¾) N. E. duquel elle prend sa source, coule au S. O., arrose Gembloux, et descend au S. se rendre dans la Sambre, à 1 kilom. (¼ de l.) O. de Moustier-sur-Sambre: elle a 13 kil. (3 l.) de cours.

Ornel, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. d'Etain, sur l'Orne, à 4 k. (1 l.) d'Etain, 6 m. (14 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 50. *Bur. de poste* d'Etain.

Ornes, b. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. de Charny, à 13 kil. (3 l.) N. de Verdun, 6 m. (13 l. ½) N. N. E. de Bar-sur-Ornain, 13 k. (3 l.) N. N. O. d'Etain. On y exploite de la pierre de taille. *Pop.* 989. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Orneto, b. (*Golo*), arrond. de Bastia, cant. de Tavagna, à 32 kil. (7 l. ⅓) de Bastia. *Pop.* 411.

Ornette (l'), riv. (*Mayenne*), arr. de Mayenne, cant. de Prez-en-Pail. Sa source, à 10 k. (2 l. ½) N. E. de Villaine, coule au S. E. et se jette dans la Sarthe à 13 k. (3 l.) E. de Villaine.

Ornex, v. (*Léman*), arrond. et

cant. ouest de Genève, à 2 k. (½ l.) N. O. de Fernex, 8 k. (2 l.) S. O. de Copet, 8 k. (2 l.) N. O. de Genève. *Pop.* 208. *B. de p.* de Genève.

Orneran, v. (*Gers*), arrond. et cant. sud d'Auch, sur le Gers, à 15 k. (3 l. ¼) d'Auch. *Pop.* 297. *Bur. de poste* d'Auch.

Orneson, v. (*Aude*), arr. de Narbonne, cant. de Lésignan, près l'Orbieu, à 13 kil. (3 l.) de Narbonne, 40 k. (9 l.) de Carcassonne. *Pop.* 284. *B. de poste* de Lésignan.

Ornhac, v. (*Lot*), arrond. de Cahors, cant. de Lauzès, à 21 kil. (4 l. ¾) de Cahors. *Pop.* 508. *Bur. de poste* de Cahors.

Ornon, v. (*Isère*), arrond. de Grenoble, cant. de Bourg-d'Oisans, à 25 k. (5 l. ¾) de Grenoble. Sur la montagne près de ce village, il y a une mine de plomb, qui a donné en plomb 195 ‰ pour cent, et 15 deniers d'argent. On y exploite de l'ardoise. *Pop.* 590. *Bureau de poste* de Bourg-d'Oisans.

Ornon, lac (*Isère*), arrond. de Grenoble, canton d'Entraigues, à 6 k. (1 l. ½) O. de Bourg-d'Oisans. Il a 486 m. (250 t.) de long, sur 568 m. (291 t.) de large.

Orny, v. (*Moselle*), arrond. de Metz, cant. de Verny, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Metz. *Pop.* comp. celle de Pierre-Jeux, 241. *Bur. de poste* de Metz.

Oroer, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Nivillé, à 9 k. (2 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 420. *Bur. de poste* de Beauvais.

Orognen, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Navarreins, comm. de Dognen, près du gave d'Oléron, à 15 k. (3 l. ½) de cet endroit, 30 k. (6 l. ¾) de Pau. *Pop.* 490. *Bur. de poste* de Navarreins.

Oroix, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. nord de Tarbes, à 10 k. (2 l. ½) de cette ville. *Pop.* 318. *Bur. de poste* de Tarbes.

Oron, v. (*Meurthe*), arr. de Nancy, canton de Nomény, sur la Nied, à 10 k. (2 l. ½) de Château-Salins, 34 kil. (7 l. ⅔) de Nancy. *Populat.* 366. *Bureau de poste* de Château-Salins.

Oropa (l'), torrent (*Sesia*). Il a sa source près du Mont-Garbe, et tombe dans l'Elve un peu au-dessus de Bielle. Il charie de l'or. Il a 22 k. (5 l.) de cours.

Oroux, île (*Maine-et-Loire*), arr. d'Angers, cant. de Pont-de-Cé, à 8 k. (2 l.) d'Angers. *Pop.* . . . .

Oroux, v. (*Deux-Sèvres*), arr. de Parthenay, cant. de Thenezay, à 13 k. (3 l.) de Parthenay, 5 m. (11 l. ¼) de Niort. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Parthenay.

Oroux, v. (*Oise*), arrond. de Senlis, cant. de Crespy, près de l'Anthonne, à 5 k. (1 l. ⅓) de Crespy, 6 m. (13 l.) de Beauvais. Il y a deux moulins à papier. *Pop.* comp. celle de Champlieu, 528. *Bur. de poste* de Crespy.

Orp-le-Grand, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, cant. de Jodoigne, sur la Gette, rivière, à 4 k. (1 l.) N. E. de Jauche, 7 k. (1 l. ¾) S. O. de Landen, 5 m. (11 l.) E. S. E. de Bruxelles. *P.* comp. celle d'Orp-le-Petit, 835. *B. de p.* de Tirlemont.

Orp-le-Petit, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton de Jodoigne, comm. d'Orp-le-Grand, à 13 kilom. (3 l.) de Tirlemont, 8 k. (2 l.) de Jodoigne. *Pop.* comp. celle d'Orp-le-Grand, 835. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Orphanon, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de Champeix, comm. de St.-Floret, sur la Crouze, à 10 k. (2 l. ½) d'Issoire, 24 kil. (5 l. ½) de Clermont. *Pop.* comp. celle de St.-Floret, 810. *Bureau de poste* d'Issoire.

Orphin, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, à 18 k. (4 l.) de cette ville, 36 k. (8 l.) de Versailles. *Pop.* 400. *Bur. de poste* de Rambouillet.

Orpierre, b. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, ch.-l. de cant., sur la Soyan, à 13 k. (3 l.) S. de Serres, 24 k. (5 l. ½) N. O. de Sisteron, 42 k. (9 l. ½) S. O. de Gap. Il y a dans les environs une mine de plomb non exploitée, une tannerie à basannes, sur la rivière de Lignes; et une brigade de la gendarmerie à pied. *P.* 777. *Bur. de poste* de Serres.

Orpmael, v. (*Meuse-Infér.*), arr. d'Hasselt, cant. de Looz, à 2 k. (½ l.) E. p. S. d'Heers, 5 k. (1 l. ¼) S. de Looz, 27 k. (6 l.) O. S. O. de Maëstricht. *Pop.* 270. *Bur. de poste* de St.-Trond.

Orques, v. (*Hérault*). *Voyez* St.-George-d'Orques.

Orques, v. (*Sarthe*). *Voyez* St.-Denis-d'Orques.

Orquevaux, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, canton de Saint-Blain, sur la Manoise, à 18 kilom. (4 l.) de Bourmont, 29 k. (6 l. ½) de Chaumont. Il y a un fourneau, quatre forges, deux tréfileries, et une aciérie. *Pop.* 449. *Bur. de poste* de Chaumont.

Orquigny, v. (*Marne*), arr. de Reims, cant. de Chatillon, à 13 k. (3 l.) d'Epernay, 4 m. (10 l.) de Châlons. *Pop.* 446. *Bur. de poste* d'Epernay.

Orrain, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Dijon, canton de Fontaine-Française, à 25 k. (5 l. ¾) d'Is-sur-Tille, 4 m. (10 l.) de Dijon. *Pop.* 408. *Bur. de poste* de Champlitte, départ. de la Haute-Saone.

Orres (les), v. (*Hautes-Alpes*), arr. et cant. d'Embrun, à 6 kilom. (1 l. ½) d'Embrun, 37 k. (8 l. ¼) de Gap. *Pop.* 1054. *Bur. de poste* d'Embrun.

Orrey, v. (*Côte-d'Or*), arr. de Chatillon, canton de Baigneux, sur la côte, près de la Seine, à 30 kilom. (6 l. ¾) de Semur, 40 k. (9 l.) de Dijon. *Pop.* 148. *Bur. de poste* de Bussy-le-Grand.

Orrieule, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, à 13 kil. (3 l.) d'Orthez, 43 kilom. (9 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 389. *Bur. de poste* d'Orthez.

Orrival, v. (*Charente*), arr. de Barbezieux, cant. de Chalais, à 28 k. (6 l. ⅓) de Barbezieux, 42 kilom. (9 l. ½) d'Angoulême. *Pop.* 389. *Bur. de p.* de la Grôle.

Orroir, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Renaix, à 8 kil. (2 l.) O. p. S. de cet endroit, 4 k. (1 l.) S. E. d'Avelghem, 41 kilom. (9 l. ¼) S. p. O. de Gand. *Pop.* 560. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Orrouer, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Courville, à 15 k. (3 l. ½) de Chartres. *P.* 450. *Bur. de poste* de Courville.

Orry, v. (*Oise*), arr. et cant. de Senlis, à 9 k. (2 l. ¼) de cette ville, 4 m. (10 l.) de Beauvais. *Pop.* 531. *Bur. de poste* de Louvres, dép. de Seine-et-Oise.

Ors, v. (*Nord*), arr. de Cambrai, cant. de Cateau-Cambresis, près de la Sambre, à 30 k. (6 l. ¾) de Cambrai, 5 m. (11 l.) de Douay. *Pop.* 1141. *Bur. de poste* de Cateau-Cambresis.

Orsainfaing, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. d'Etale, comm. de Rossignol, à 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. d'Etale, 16 k. (3 l. ¾) S. p. E. de Neufchâteau, 5 m. (10 l. ¾) O. p. N. de Luxembourg. *Popul.* 95. *Bur. de poste* d'Arlon.

Orsainval, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, cant. ouest du Quesnoy;

près de la Ronelle, à 3 k. (¾ de l.) du Quesnoy, 40 k. (9 l.) de Douay. On y trouve des mines de houille. *Pop.* 350. *Bur de poste* du Quesnoy.

Orsan, v. (*Gard*), arr. d'Uzès, cant. de Bagnols, à 13 k. (3 l.) du Pont-St.-Esprit, 41 k. (9 l. ⅓) de Nîmes. On y fait commerce de vins. *Populat.* 377. *Bur. de poste* de Bagnols.

Orsanco, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, à 4 k. (1 l.) de cet endroit, 6 m. (13 l.) de Pau. *Pop.* 223. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Orsane (l'), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de Pierreville. Sa source, à 2 k. (½ l.) S. de Pierreville, coule à l'E. N. E. et se rend dans la Glueyre à l'O. de St.-Sauveur-de-Montagut.

Orsans, v. (*Aude*), arr. de Castelnaudary, cant. de Fanjeaux, près de la Vixiége, à 19 k. (4 l. ¾) de Castelnaudary, 31 k. (7 l.) de Carcassonne. *Pop.* compr. celle du Carla, 318. *Bur. de poste* de Mirepoix, dép. de l'Arriége.

Orsans, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Vercel, sur la Creuse, à 11 kil. (2 l. ¾) de Baume, 27 k. (6 l.) de Besançon. *Pop.* 280. *Bur. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Orsay, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Palaiseau, sur l'Yvette, à 11 k. (2 l. ¾) de Versailles. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 852. *B. de p.* de Palaiseau.

Orsbach, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Borcette, à 4 k. (1 l.) N. de cet endroit, 2 k. (½ l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 416. *B. de p.* d'Aix-la-Chapelle.

Orsbeck, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. d'Heinsberg, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de cet endroit, 3 k. (¾ de l.) O. de Wassemberg, 31 k. (7 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 301. *Bur. de poste* de Dahlem.

Orscholtz, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Launsdorff, à 27 k. (6 l.) de Sarre-libre, 5 m. (12 l.) de Metz. *Pop.* 364. *Bur. de poste* de Thionville.

Orschweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Schelestat, à 18 k. (4 l.) de Benfelden, 4 m. (10 l. ½) de Strasbourg. *P.* 627. *Bur. de poste* de Schelestat.

Orschweir, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Guebwiller, sur le Fogelbach, à 18 k. (4 l.) de Colmar. *Pop.* 973. *Bur. de poste* de Rouffach.

Orsera, v. (*Tanaro*), arrond. d'Acqui, cant. de Visone, près d'un ruisseau qui se jette dans la Bormida, à 4 k. (1 l.) E. d'Acqui. *P.* 641. *Bur. de poste* d'Asti.

Orsfeld, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Kilbourg, à 2 k. (½ l.) E. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) N. de Dudeldorf, 32 k. (7 l. ¼) N. de Trèves. *P.* 138. *Bur. de poste* de Trèves.

Orsier, v. (*Léman*), arrond. et cant. de Thonon, à 9 k. (2 l. ¼) S. de cet endroit, 13 k. (3 l.) N. O. du Biot, 32 kil. (7 l. ¼) E. p. S. de Genève. *Pop.* 480. *Bur. de poste* de Thonon.

Orsiere, col (*Pô*), passage du val de Pragelato dans celui de Suse, de Fenestrel à la Biola, trois heures.

Orsieres (l'), v. (*Doubs*), arr. de St.-Hippolyte-sur-le-Doubs, cant. de Pont-de-Roide, comm. de Neufchâtel, à 15 k. (3 l. ½) de l'Isle-sur-le-Doubs, 8 k. (2 l.) de St.-Hippolyte. *Pop.* compr. celle de Neufchâtel, 135. *Bur. de poste* de l'Isle-sur-le-Doubs.

Orsmael, v. (*Dyle*), arr. de Louvain, cant. de Leau, sur la Geete, à 4 k. (1 l.) S. S. O. de Leau, 8 k. (2 l.) E. de Tirlemont, 5 k. (1 l. ¼) E. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Pop.* 353. *Bur. de p.* de Tirlemont.

Orso, mont (*Stura*), sommité de l'Apennin, à 4 k. (1 l.) S. E. d'Ormea. Il y a deux cols praticables.

Orsonnette, v. (*Puy-de-Dôme*), arr. d'Issoire, cant. de St.-Germain-Lembron, près de l'Allier, à 7 k. (1 l. ⅔) d'Issoire, 37 k. (8 l. ⅓) de Clermont. *Pop.* 282. *Bur. de p.* d'Issoire.

Orsonville, v. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. sud de Dourdan, à 14 k. (3 l. ¼) de cet endroit, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *Pop.* 232. *Bur. de p.* de Dourdan.

Orsoy, ville (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Rheinberg, au bord du Rhin, à 3 k. (¾ de l.) S. E. de Rheinberg, 9 k. (2 l. ½) N. p. E. de Meurs, 8 m. (19 l. ¼) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 1000. *Bur. de poste* de Rheinberg.

Ortaffa, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Perpignan, cant. de Thuir, sur la côte, près du Tech, à 13 k. (3 l.) de Perpignan. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Perpignan.

Ortale, v. (*Golo*), arrond. de Corté, cant. d'Alezani, à 23 kil. (5 l. ¾) de Corté, 4 m. (10 l. ¼) de Bastia. *Pop.* 252.

Ortexo, rivière (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. de Rosheim. Sa source dans la forêt de Barr et d'Hocwald, passe à Andlau, et va se jeter dans l'Andlau, à 6 k. (1 l. ½) N. p. O. de Benfelden.

Ortenville, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, à 22 k. (5 l.) de Marche. *Pop.* 124. *Bur. de p.* de Marche.

Orthe (la), rivière (*Mayenne*), arr. de Laval, cant. d'Evron. Sa source, à 6 k. (1 l. ½) N. E. d'Evron, coule à l'O., remonte au N. E., et se jette dans la Sarthe, à 13 kil. (3 l.) O. de Frenay.

Orthevielle, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Peyrehorade, à 19 k. (4 l. ½) de Tartas, 6 m. (14 l. ½) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 663. *Bur. de poste* de Dax.

Orthez, ville (*Basses-Pyrénées*), ch.-l. d'arr. et de cant., à 5 myr. (12 l. ½) E. de Bayonne, 18 m. (40 l.) de Bordeaux, 40 k. (9 l.) N. O. de Pau, 77 m. (175 l.) S. O. de Paris. Cette ville, située sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle coule le gave de Pau, étoit le siége d'une sénéchaussée et d'une recette. Il y avoit un collége et quatre couvens. La ville d'Orthez étoit connue au 9e siècle, sous le nom d'*Horthesium*. Elle a été jadis sous la domination des vicomtes de Dax, et fut cédée aux princes de Béarn après la conquête qu'en fit Gaston III. C'est du haut des tours du château d'Orthez que Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, faisoit précipiter dans le gave de Pau, qui coule à leurs pieds, les prêtres et les moines, pour se venger des persécutions qu'elle éprouvoit de la part de ces derniers.

C'est encore dans ce château que périt Blanche, fille de Jean, roi d'Arragon, épouse de Henri IV, roi de Castille, surnommé l'*impuissant*. Cette malheureuse princesse séparée de son époux par arrêt, se trouvoit héritière du trône de son père, mort sans enfans mâles : mais sa sœur, mariée à Gaston IV, comte de Foix, craignant que son aînée, en contractant un second hymen, ne lui ôtât l'espoir de jouir du même avantage, résolut de lui livrer la guerre. Louis XI, qui s'en mêla, remit, par le traité qu'il leur fit contracter, l'infortunée Blanche au pouvoir de ses ennemis, qui lui firent éprouver, dans l'hor-

Digitized by Google

reur d'un cachot, tout ce que des ames atroces peuvent concevoir pour abréger les jours de leur captive; et, à chaque tourment, ce couple odieux vouloit qu'elle renonçât à toutes ses prétentions: mais, fatigués de sa résistance, ils prirent enfin le parti de l'empoisonner. Cette ville a été très-florissante sous le règne des rois protestans. La reine Jeanne y avoit fondé une université protestante avec les revenus des biens des évêques et autres ecclésiastiques qu'elle avoit chassés de ses états, et rendit le Calvinisme dominant. Cette ville perdit depuis ses établissemens publics; mais elle s'en est dédommagée par son commerce et son industrie. Louis XIII lui porta les premiers coups, et Louis XIV, par son édit de Nantes, en chassa les arts, le commerce et l'industrie. Sa situation est très-avantageuse pour le commerce, et les habitans sont très-industrieux. Cette ville, qui tire son nom de la fontaine salée qu'elle possède, et qui est exploitée au profit de ses habitans, étoit l'entrepôt de Bayonne et de Pau par sa proximité avec le département des Landes. Le sel de cette fontaine est aussi remarquable par son extrême blancheur que recherché par sa qualité: on lui doit la réputation des jambons du pays, improprement appelés *jambons de Bayonne*. Il se fait un grand commerce de salaisons de porc pour Paris, les ports maritimes, l'Amérique et le Portugal. Il y a beaucoup de tanneries, de mégisseries et de teintureries. On y fabrique des étoffes de laine, flanelles, etc. Un grand nombre d'ouvriers sont employés à faire du laiton, fil de fer, et pour le cuivre. Son territoire renferme des carrières d'ardoise, une mine de charbon et de pétrole. On a découvert près d'Orthez une mine de soufre dont il a été envoyé un échantillon au conseil des mines à Paris. Cette commune a une sous-préfecture, un tribunal de 1re instance, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 6745. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Ortho, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Marche, cant. de la Roche, à 7 k. (1 l. ¾) S. p. E. de cet endroit, 16 k. (3 l. ¾) O. p. S. d'Houffalise, 7 m. (15 l.) E. S. E. de Namur. *Pop.* 817. *Bur. de poste* de Marche.

Ortiac, v. (*Hautes-Pyrénées*), arrond. et cant. d'Argelès, comm. de Villelongue, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Argelès, 33 kilom. (7 l. ½) de Tarbes. *P.* comprise celle de Villelongue, 570. *B. de poste* d'Argelès.

Ortillon, v. (*Aube*), arrond. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Rameur, près de l'Aube, à 8 kilom. (2 l.) d'Arcis, 22 kil. (5 l.) de Troyes. *Pop.* 81. *Bur. de poste* d'Arcis-sur-Aube.

Ortipario, v. (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Casaconi, à 29 k. (6 l. ½) de Bastia. *Pop.* 481.

Ortizet, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Requista, comm. de Connac, à 36 k. (8 l.) de Rhodez. *Pop.* compr. celle de Connac et dép., 258. *Bur. de poste* de Rhodez.

Orto, v. (*Golo*), arrond. de Bastia, près d'Oletta, où est situé Biguglia, à 10 kil. (2 l. ½) S. de Bastia.

Orto, v. (*Liamone*), arr. de Vico, cant. de Sorroinau, à 11 kil. (2 l. ¾) de Vico, 37 kil. (8 l. ⅓) d'Ajaccio. *Pop.* 301.

Ortoncourt, v. (*Vosges*), arr. d'Epinal, cant. de Ramberviller, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 22 k. (5 l.) d'Epinal. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Ramberviller.

Ortoules, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. de Bozoule, commune de Gages, à 14 k. (3 l. ½) de Rhodez. *P.* comp. celle de Gages et dépend., 988. *Bur. de poste* de Rhodez.

Orival, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. de Florenville, comm. de Villers, à 8 k. (2 l.) S. p. E. de Florenville, 13 kil. (3 l.) N. de Montmédy, 6 myr. (13 l.) O. de Luxembourg. Il y a un fourneau et des forges. *Pop.* 501. *B. de p.* de Montmédy, dép. de la Meuse.

Orlcourt, v. (*Somme*), arrond. d'Abbeville, canton de Gamaches, comm. de Martainville, à 14 kilom. (3 l. ¼) d'Abbeville, 4 m. (10 l.) d'Amiens. *P.* comp. celle de Martainville, 413. *B. de p.* d'Abbeville.

Orus, v. (*Arriège*), arrond. de Foix, cant. de Vic-de-Sos, à 6 kil. (1 l. ½) de Tarascon. Les montagnes aux environs sont composées de masses de granit; et, depuis ce village jusqu'au port de Tubascain, on trouve des bancs de schiste. *P.* 396. *Bur. de poste* de Tarascon.

Orval, v. (*Cher*), arr. et cant. de St.-Amand-Mont-Rond, près du Cher, à 1 kil. (⅓ de l.) de Saint-Amand, 40 kil. (9 l.) de Bourges. Ce village, situé sur la rive gauche du Cher, en face de la ville de St.-Amand, étoit autrefois un bourg considérable, qui a été brûlé en 1410 par les Anglais. Le connétable d'Albret, qui en étoit seigneur par sa femme, Marie-Henriette Sully, en fit transférer les habitans dans la place de St.-Amand, qui a été fermée de murailles en 1434. (*Voyez* St.-Amand, ch.-l. de canton de ce dép.). On trouve près du village d'Orval une terre blanche et savoneuse, bonne pour les potiers de terre; et de la pierre près du château de *Lavernay*. *Pop.* 239. *B. de poste* de St.-Amand.

Orval, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, comm. de St.-Lubin, à 3 k. (¾ de l.) d'Houdan, 16 k. (3 l. ¾) de Dreux. *Pop.* compr. celle de St.-Lubin, 623. *Bur. de poste* d'Houdan, dép. de Seine-et-Oise.

Orval, v. (*Manche*), arrond. de Coutances, cant. de Montmartin, à 4 kilom. (1 l.) de Coutances. Cette commune a un syndic des marins; elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Granville, troisième arrondissement maritime. *Pop.* 1330. *Bur. de poste* de Coutances.

Orvanne (l'), rivière (*Yonne*), arr. de Sens. Sa source, à 13 kilom. (3 l.) O. de cette ville, arrose plusieurs villages, et se rend dans le canal de Loing, à l'E. de Moret.

Orvaux, v. (*Loire-Inférieure*), arr. de Nantes, cant. de la Chapelle-sur-Erdre, à 5 kilom. (1 l. ¾) de Nantes. *Pop.* 2000. *Bur. de poste* de Nantes.

Orvaux, v. (*Eure*), arrond. d'Evreux, cant. de Conches, à 11 k. (2 l. ¾) d'Evreux. *Pop.* 116. *Bur. de poste* de Conches.

Orve, v. (*Doubs*), arrond. de Baume-sur-le-Doubs, canton de Clerval, à 14 k. (3 l. ⅓) de Baume-sur-le-Doubs, 41 kil. (9 l. ⅓) de Besançon. *Pop.* 193. *Bur. de p.* de Baume-sur-le-Doubs.

Orveau, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, à 13 kil. (3 l.) de Pithiviers, 5 myr. (11 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de Malesherbes.

Orveau-sous-Bouville, village (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. de la Ferté-Aleps, à 9 kilom. (2 l. ¼) d'Etampes, 42 k. (9 l. ½) de Versailles. *Pop.* 127. *Bur. de poste* d'Etampes.

Digitized by Google

Orvignac, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Castets, commune de St.-Julien, à 27 kil. (6 l.) de Castets, 5 m. (11 l.) de Dax. *Popul.* comp. celle de St.-Julien, 778. *Bur. de poste* de Castets.

Orville, v. (*Côte-d'Or*), arr. d'Is-sur-Tille, canton de Sélongey, sur la Venelle, à 8 k. (2 l.) d'Is-sur-Tille, 31 kil. (7 l.) de Dijon. *Pop.* 310. *Bur. de p.* de Sélongey.

Orville, v. (*Indre*), arrond. d'Issoudun, cant. de St.-Christophe, à 28 k. (6 l. ¼) d'Issoudun, 39 kil. (8 l. ⅔) de Châteauroux. *Pop.* 201. *Bur. de poste* de Valençay.

Orville, v. (*Loiret*), arrond. de Pithiviers, cant. de Puiseaux, sur l'Oeuf ou rivière d'Essone, à 15 k. (3 l. ½) de Pithiviers, 5 m. (12 l. ⅓) d'Orléans. *Pop.* 154. *Bur. de p.* de Pithiviers.

Orville, v. (*Orne*), arrond. d'Argentan, canton de Vimoutiers, près de la Touque, à 29 k. (6 l. ½) de l'Aigle, 5 m. (12 l.) d'Alençon. Il y a une mine de fer dans le territoire de ce village. *Pop.* 342. *Bur. de poste* du Sap.

Orville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. de Fouquevillers, près de l'Authie, à 31 kilom. (7 l.) d'Arras. *Pop.* comp. celle de Caumenil, 688. *Bur. de p.* de Doulens, dép. de la Somme.

Orvillers, v. (*Aube*), arr. de Nogent-sur-Seine, cant. de Romilly, à 25 k. (5 l. ⅔) de Nogent, 29 kil. (6 l. ½) de Troyes. *Pop.* 515. *Bur. de poste* de Méry-sur-Seine.

Orvillers, v. (*Oise*), arrond. de Compiegne, cant. de Ressons, à 21 kil. (4 l. ¾) de Noyon, 5 myr. (10 l. ⅔) de Beauvais. *Pop.* compr. celle de Sorel, 688. *Bur. de poste* de Noyon.

Orvilliers, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, comm. de la Chapelle-Forainvilliers, à 9 k. (2 l. ¼) d'Houdan, 10 k. (2 l. ½) de Dreux. *Pop.* compr. celle de la Chapelle-Forainvilliers, 190. *Bur. de poste* d'Houdan, dép. de Seine-et-Oise.

Orvilliers, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Provins, canton de Villiers-St.-Georges, comm. de Rupereux, à 10 kil. (2 l. ½) de Provins, 6 kil. (1 l. ½) de Villers-Saint-George. *Pop.* comp. celle de Rupereux, 114. *Bur. de p.* de Provins.

Orvilliers, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, à 16 k. (3 l. ⅔) de Montfort, 36 kil. (8 l.) de Versailles. *Pop.* 407. *Bur. de poste* d'Houdan.

Orvilliers-St.-Léonard, village (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, canton de Voves, comm. de Germignonville, à 15 kilom. (3 l. ½) de Toury, 36 kil. (8 l.) de Chartres. *Pop.* comp. celle de Germignonville, 533. *Bur. de poste* de Toury.

Orvin, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Délemont, canton de Bienne, à 3 kil. (¾ de l.) O. de cette ville, 25 k. (5 l. ¾) S. de Délemont, 10 k. (2 l. ½) E. de Courtelari. Au mois de thermidor an 9 (août 1801), ce village, qui avoit été presque réduit en cendres par un incendie en 1755, fut entièrement dévoré par les flammes. *Pop.* 500. *Bur. de poste* de Bienne.

Onx, v. (*Landes*), arr. de Dax, canton de St.-Vincent-de-Tironne, à 28 k. (6 l. ¼) de Dax, 8 m. (17 l. ¼) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 379. *Bur. de poste* de Bayonne, départ. des Basses-Pyrénées.

Onx, étang (*Landes*), arrond. de Dax, cant. du St.-Esprit, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. E. de cet endroit. Il a, du S. S. O. au N. N. E., 7 kil. (1 l. ¼) de long, sur 1 k. (¼ de l.) de large. Il se décharge dans l'ancien lit de l'Adour.

Orziaux, h. (*Seine-et-Oise*), arr. de Versailles, cant. de Meulan, comm. de Tissancourt, à 2 kilom. (½ l.) de Meulan, 29 kil. (6 l. ½) de Versailles. *Pop.* comprise celle de Tissancourt, 347. *Bureau de poste* de Meulan.

Orzon (l'), rivière (*Rhône*), arr. de Lyon, canton de St.-Symphorien, près d'Aveizes. Elle coule au S., passe à St.-Symphorien, à 1 k. (¼ de l.) S. duquel elle se rend dans la Coize.

Os, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, près de la Baise, à 16 k. (3 l. ¾) d'Orthez, 22 k. (5 l.) de Pau. *Pop.* 209. *Bur. de poste* d'Orthez.

Osann, v. (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Wittlich, à 8 kil. (2 l.) S. p. E. de cet endroit, 9 k. (2 l. ¼) O. de Berncastel, 25 kil. (5 l. ¾) N. E. de Trèves. *P.* 416. *Bur. de poste* de Trèves.

Osasco, v. (*Pô*), arrond. de Pignerol, canton de Bricherasco, entre une colline et le Clusone, à 4 k. (1 l.) de Pignerol. *Pop.* 762. *Bur. de p.* de Pignerol.

Osazio, v. (*Pô*), arrond. de Pignerol, en plaine, près du Langiate, à 27 kilom. (6 l.) E. de Pignerol. *Pop.* 1159. *Bur. de poste* de Pignerol.

Osbourg, v. (*Sarre*), arrond. de Birckenfeld, cant. d'Hermeskeil, à 13 k. (3 l.) O. N. O. de cet endroit, 9 kil. (2 l. ¼) E. S. E. de Trèves. *Pop.* 402. *Bur. de poste* de Trèves.

Oschbachermor, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, commune de Gersweiler, à 7 kilom. (1 l. ¾) d'Arneval, 7 m. (15 l. ½) de Trèves. *Pop.* compr. celle d'Arneval et dépend. 297.

Oscres, v. (*Meuse*), arrond. de Verdun, cant. de Souilly, à 15 k. (3 l. ½) de Verdun, 31 k. (7 l.) de Bar-sur-Ornain. *Pop.* 212. *Bur. de poste* de Verdun-sur-Meuse.

Osé (l'), rivière (*Cantal*), arr. d'Aurillac, cant. de Montsalvy. Sa source, à 18 k. (4 l.) S. d'Aurillac, coule au S. p. O., et se rend dans le Lot, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. de Conques.

Osegna, v. (*Doire*), arr. de Chivas, sur une colline, entre la Malosna et l'Orca, à 20 k. (4 l. ½) N. O. de Chivas. *Popul.* 1016. *Bur. de poste* de Chivas.

Oselkopf, montagne (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Kaiserslautern, à 9 kil. (2 l. ¼) S. E. de cette ville, 20 kil. (4 l. ½) O. de Neustadt.

Osly, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. de Vic-sur-Aisne, près de l'Aisne, à 7 k. (1 l. ⅔) de Soissons, 33 k. (7 l. ½) de Laon. *Pop.* compr. celle de Courtil, 210. *Bur. de poste* de Soissons.

Osmanville, v. (*Calvados*), arr. de Bayeux, cant. d'Isigny, à 28 k. (6 l. ½) de Bayeux, 5 myr. (12 l.) de Caen. *Pop.* 475. *Bur. de poste* d'Isigny.

Osmetz, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Trie. *Pop.* 210. *Bur. de poste* de Tarbes.

Osmon, h. (*Seine-et-Oise*), arr. d'Etampes, cant. nord d'Houdan, comm. de Bonnelles, à 6 kilom. (1 l. ½) de Limours, 23 k. (5 l. ½) d'Etampes. *Pop.* compr. celle de Bonnelles, 513. *Bur. de poste* de Limours.

Osmond, v. (*Orne*), arr. d'Argentan, cant. de Vimoutiers, comm. de St.-Denis-des-Ifs, à 22 k. (5 l.) d'Argentan, 5 m. (11 l.) d'Alençon. *P.* 86. *B. de p.* de Vimoutiers.

Osmoy, v. (*Eure*), arr. d'Evreux, cant. de Saint-André, à 20 kilom. (4 l. ½) d'Evreux. *Pop.* 58. *Bur. de poste* d'Evreux.

Digitized by Google

Osmoy, v. (*Seine-et-Oise*), arr. de Mantes, cant. d'Houdan, à 11 k. (2 l. ¾) de Montfort, 30 kilom. (6 l. ¾) de Versailles. Il y a une fabrique de peignes. *Pop.* 220. *Bur. de poste* de la Queue.

Osnans, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de l'Isle-sur-le-Doubs, à 13 k. (3 l.) O. de Montbéliard, 27 k. (6 l.) N. E. de Baume, 5 m. (12 l.) N. E. de Besançon. Il y a un moulin à blé, une tuilerie, une scierie pour scier les planches. Ces usines sont situées sur la rivière du Doubs, à 1 k. (¼ de l.) de ce village. *Pop.* 535. *B. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Osne-le-Val, v. (*Haute-Marne*), arr. de Vassy, cant. de Chevillon, à 7 k. (1 l. ¾) de Joinville, 43 kil. (9 l. ⅔) de Chaumont. *Pop.* 794. *Bur. de poste* de Joinville.

Osnes, v. (*Ardennes*), arr. de Sedan, cant. de Carignan, à 16 k. (3 l. ⅔) de Sedan, 3 k. (¾ de l.) de Carignan, 33 k. (7 l. ¼) de Charleville. *Pop.* 228. *Bur. de poste* de Carignan.

Osny, v. (*Seine-et-Oise*), arr. et cant. de Pontoise, sur la Viosne, à 3 k. (¾ de l.) de Pontoise, 30 k. (6 l. ⅔) de Versailles. *Pop.* 422. *Bur. de poste* de Pontoise.

Osouer-le-Doyen, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Mer, à 28 kil. (6 l. ¼) de cet endroit, 10 kil. (2 l. ½) de Cloye, 39 kil. (8 l. ⅔) de Blois. *P.* 430. *Bur. de poste* de Cloye, départem. d'Eure-et-Loir.

Osperen, v. (*Forêts*), arr. de Diekirch, ch.-l. de cant., à 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Rambruch, 6 k. (1 l. ½) O. d'Useldange, 27 kil. (6 l.) N. O. de Luxembourg. *Pop.* 517. *Bur. de poste* d'Arlon.

Ossages, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Pouillon, à 22 kil. (5 l.) de Dax, 5 m. (10 l. ¾) de Mont-de-Marsau. *Populat.* 920. *Bur. de poste* de Dax.

Ossas, v. (*Basses-Pyrénées*), arrond. de Mauléon, cant. de Tardets, à 8 k. (2 l.) de Mauléon, 4 m. (10 l. ½) de Pau. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Mauléon.

Ossau, vallée (*Basses-Pyrén.*), arr. d'Oléron. Elle est située le long du gave d'Ossau, qui prend sa source près de la Pic-du-midi, à 4 myr. (10 l.) S. p. E. d'Oléron. Elle a de long, en suivant le cours du gave, 5 myr. (12 l.), et finit à Oléron.

Osse, v. (*Doubs*), arrond. de Baume, cant. de Rouland-l'Eglise, à 14 k. (3 l. ½) de Besançon. *P.* 137. *B. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Osse, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, à 22 k. (5 l.) d'Oléron, 39 k. (8 l. ¾) de Pau. Au pont d'Osse sur le gave, près du village, on trouve des masses d'ophite qui sont entre des montagnes de marbre; on en pourroit tirer de gros blocs. A une petite distance sud de ce pont, on voit des couches de pierre calcaire qui se divise facilement par feuilles. Dans la montagne du Puy on trouve de la molybdène. *Pop.* 1054. *Bur. de poste* d'Oléron.

Ossé, v. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Vitré, cant. d'Argentré, à 19 k. (4 l. ¼) de Vitré, 18 k. (4 l.) de Rennes. *Pop.* 793. *Bur. de poste* de Rennes.

Osseoore, lac (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Castets, dans l'ancien lit de l'Adour, à 2 k. (½ l.) N. du cap Breton. Il a, du N. au S., 3 k. (⅔ de l.) de long, sur 1 k. (¼ de l.) de large.

Osseja, v. (*Pyrénées-Orientales*), arr. de Prades, cant. de Sallagousse, à 43 kil. (9 l. ¾) de Prades, 8 m. (18 l. ½) de Perpignan. *Pop.* 503. *B. de p.* de Mont-Libre.

Ossel, v. (*Dyle*), arrond. de Bruxelles, cant. d'Assche, à 7 kil. (1 l. ¾) O. S. O. de Grimberghen, 6 k. (1 l. ½) E. p. N. d'Assche, 9 k. (2 l. ¼) N. N. O. de Bruxelles. Il y a deux brasseries. *Pop.* 853. *Bur. de poste* de Bruxelles.

Osselle, v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Boussière, près du Doubs, à 16 k. (3 l. ¾) de Besançon. On y trouve des stalactites offrant des variétés très-agréables. *Pop.* 450. *Bur. de poste* de St.-Vit.

Ossembach, v. (*Moselle*). *Voy.* Costembach.

Ossembach, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Rouffach, à 14 k. (3 l. ¼) de Colmar. *Pop.* 488. *Bur. de p.* de Rouffach.

Ossen, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, à 8 k. (2 l.) d'Argelès, 21 k. (4 l. ¾) de Tarbes. *Pop.* 341. *Bur. de poste* de Lourde.

Ossenberg, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. de Rheinberg, à 4 k. (1 l.) N. p. O. de cet endroit, 6 k. (1 l. ½) E. p. S. d'Alpen, 8 myr. (19 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Rheinberg.

Ossenisse ou Ossenisse, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, canton de Hulst, à 13 k. (3 l.) N. p. O. de cet endroit, 14 k. (3 l. ¼) N. p. E. d'Axel, 42 k. (9 l. ½) N. p. E. de Gand. *Pop.* 556. *Bur. de poste* de St.-Nicolas.

Osserin, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais, sur le Soison, à 19 k. (4 l. ¼) de Mauléon, 5 m. (10 l. ¾) de Pau. *Pop.* 486. *B. de p.* de Mauléon.

Osser, vallée. Pays dans la Basse-Navarre, dans la ci-dev. Gascogne. Ses principaux lieux étoient: *Badarage*, *Ugarza*, *Eriberg*, *Ahaide*, *Horza*, *Etharce*, *Exabe*. Ce pays fait actuellement partie du département des Basses-Pyrénées, où l'on trouve les productions, l'industrie, le commerce, etc.

Osserz, vallée (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de Saint-Etienne-de-Baigorry, à 27 k. (6 l.) O. de St.-Palais, 8 m. (18 l.) O. de Pau. *Pop.* 3347. *Bur. de p.* de St.-Jean-Pied-de-Port.

Osseux, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Sauveterre, près du gave d'Oléron, à 13 k. (3 l.) d'Orthez, 38 k. (8 l. ½) de Pau. *Pop.* 174. *B. de p.* de Navarreins.

Ossimont, h. (*Pas-de-Calais*), arr. d'Arras, cant. et comm. de Bertincourt, à 10 k. (2 l. ½) de Bapaume, 29 k. (6 l. ½) d'Arras. *Pop.* comp. celle de Bertincourt, 1094. *Bur. de poste* de Bapaume.

Ossois ou Aussoix, v. (*Mont-Blanc*), arr. de St.-Jean-de-Maurienne, cant. de Modane, à 30 kil. (6 l. ¾) de St.-Jean-de-Maurienne, 7 m. (15 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 322. *Bur. de poste* de Modane.

Ossonne (l'), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Lus, à 30 k. (6 l. ⅔) S. d'Argelès. Elle a du S. S. O. au N. N. O. 4 k. (1 l.) de long, 1 k. (⅓ de l.) de large. Elle prend depuis le gave d'Ossonne jusqu'à la pic de Sedres au sommet des Pyrénées.

Ossonne (Gave), riv. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lus. Sa source, au pied de la pic de Montferrat, située au sommet des Pyrénées, près la montagne du même nom, coule à l'E., reçoit plusieurs rivières, remonte au N., prend le nom de *gave de Barrège*, passe à l'O. de Lus et va se réunir au gave de Cautères, à 7 k. (1 l. ⅔) S. p. E. d'Argelès,

d'Argelès. Ce sont tous ces gaves réunis qui forment le gave de Pau.

Ossum, v. (*Roër*), arr. de Creveldt, cant. d'Urdingen. *Pop.* 260.

Ossun, b. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, ch.-l. de canton, à 31 k. (7 l.) S. E. de Pau, 9 kilom. (2 l. ⅓) S. O. de Tarbes, 9 kilom. (2 l. ¼) N. de Lourde. La cure étoit à la nomination du commandant de Bordères, en vertu d'une donation qui en fut faite à l'Ordre des Templiers, en 1150. Auprès d'Ossun est une plaine nommée *Lanne mourine*, fameuse par la sanglante bataille qui s'y donna au commencement du 8e siècle, entre les Sarrasins et les habitans du pays. On y trouve encore, en fouillant la terre, des ossemens et des crânes dont l'épaisseur extraordinaire fait juger que ce sont les crânes des Maures qui périrent dans ce combat. (On sait que les crânes des habitans des pays chauds sont ordinairement plus épais que ceux des autres pays.) *Populat.* 1770. *Bureau de poste* de Tarbes.

Ossun-lès-Angles, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton de Lourde, à 15 k. (3 l. ¾) d'Argelès, 18 k. (4 l.) de Tarbes. *Pop.* 170. *Bur. de poste* de Lourde.

Ost, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, près du gave de Pau, à 3 k. (¾ de l.) d'Argelès, 28 k. (6 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 211. *Bur. de poste* d'Argelès.

Ostabarès. C'étoit une petite contrée, qui formoit un des six quartiers de la Basse-Navarre. Ce district renfermoit douze paroisses ou communautés, dont Ostabat étoit le principal lieu. Ce petit pays n'avoit que 18 k. (4 l.) dans sa plus grande longueur, sur environ 8 k. (2 l.) de largeur. Il est arrosé par la Bidouze, et borné au septentrion par le pays de Mixe, au midi par celui de Cize, au levant par le pays de Soule, et au couchant par celui d'Irissary, et partie de celui de Cize. Cette contrée fait aujourd'hui partie du département des Basses-Pyrénées, où l'on trouvera les productions, l'industrie, le commerce, etc.

Ostabat, b. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. d'Iholdy, près la Bidouze, à 8 k. (2 l.) de St.-Palais, 6 m. (13 l.) de Pau. *Pop.* comp. celle d'Haramb, 326. *Bur. de poste* de St.-Palais.

Ostana, v. (*Pô*), arrond. de Pignerol, au pied d'une haute montagne sur le Pô, non loin de sa source, à 27 kilom. (6 l.) S. O. de Pignerol. *Pop.* 718.

Ostein, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Soultz, commune d'Issenheim, à 6 kilom. (1 l. ½) de Rouffach, 20 k. (4 l. ½) de Colmar. *Pop.* comp. celle d'Issenheim, 931. *Bur. de poste* de Rouffach.

Ostein, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Namur, cant. d'Huy, à 3 k. (¾ de l.) N. d'Emines, 6 k. (1 l. ½) S. d'Eghézée, 8 k. (2 l.) N. de Namur. *Pop.* 11. *Bur. de p.* de Namur.

Ostel, v. (*Aisne*), arrond. de Soissons, cant. de Vailly, à 18 kil. (4 l.) de Soissons, 15 kil. (3 l. ½) de Laon. *Pop.* 250. *Bur. de p.* de Soissons.

Ostemrée, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. de Dinant, cant. de Florenne, à 11 k. (2 l. ¾) de Dinant, 15 kil. (3 l. ½) de Florenne. *Pop.* ..... *Bur. de poste* de Dinant.

Ostende, ville maritime (*Lys*), arr. de Bruges, ch.-l. de canton, à 23 k. (5 l. ¼) O. p. N. de Bruges, 14 k. (3 l. ½) N. N. E. de Nieuport, 4 m. (10 l. ½) N. E. de Dunkerque, 11 m. (23 l. ½) N. O. de Bruxelles, 31 m. (70 l.) N. E. de Paris. Long. 20 33. 13. lat. 51. 13. 55. Cette ville, située sur l'Océan, et célèbre dans l'histoire, tire son nom de sa situation orientale, qui veut dire un *port qui regarde l'Orient*. La mer lave en toute saison les remparts de la ville, qui est environnée de plusieurs forts. Il y a de très-belles écluses, tant pour décharger les eaux du canal de Bruges, que pour retenir celles de la mer; on les bâtit vers l'an 1660, et elles coûtèrent à la province environ 122,800 florins. On assure que Gobert de Steenland, étant devenu moine de l'abbaye de St.-Bertin à St.-Omer, en 814, lui donna pour dot Ostende, qui n'étoit alors qu'un petit village, avec 38 autres. Le comte Robert le Frison y fit bâtir en 1072 une église dédiée à Notre-Dame; mais elle fut engloutie par les eaux de la mer le 22 novembre 1334 avec le plus grand nombre des maisons du vieux Ostende. En 1372, les pêcheurs et les autres habitans entourèrent la ville d'une simple palissade. En 1445, Philippe-le-Bon la fit environner de murailles; il y fit construire quatre portes, et fit élargir et embellir le port, qu'on a continué de perfectionner: mais Ostende ne fut régulièrement fortifiée qu'en 1583, par le prince d'Orange, lorsqu'il étoit maître de la ville de Gand et de Bruges. Le prince de Parme la vint attaquer la même année; mais il fut obligé de se retirer. Le siége que les Hollandais y soutinrent contre l'archiduc Albert sera célèbre dans tous les siècles; il dura trois ans et trois mois. OstenDe nonIs PaCeM marque l'année 1601, que le siége commença. OstenDaM. InItIa paCis est le chronographe de l'an 1604, lorsque la ville fut prise le 14 septembre par le général Ambroise Spinola. Les Hollandais perdirent par le feu, par le fer ou par maladies, 50,000 hommes, et près de 80,000 du côté de l'archiduc. On a compté que les assiégeans tirèrent, pendant les six premiers mois du siége, 165,500 coups de canon; et en vingt mois de temps, il fut tiré 250,000 coups: les boulets pesoient depuis 30 jusqu'à 50 livres. La ville se rendit par composition, après avoir été réduite en un monceau de terre: la longueur du siége avoit donné le temps au prince d'Orange de prendre Rheinberg, Grave et l'Écluse. Les Français voulant s'en emparer par surprise le 15 juin 1648, manquèrent leur coup et se retirèrent avec perte de 1200 hommes et de plusieurs vaisseaux. Les alliés l'assiégèrent en 1706, et, le 8 juillet de la même année, la garnison française et espagnole en sortit par capitulation. Ensuite les Hollandais la cédèrent à l'empereur en vertu du traité de Barrière de 1715. Louis XV y fit son entrée le 3 septembre 1745, après treize jours d'attaque et cinq jours de bombardement qui pulvérisa presque toutes les maisons. L'hôtel-de-ville est beau: pendant le siége de 1706, il a été ruiné, ainsi que son carillon, qui étoit le plus beau du pays. Il a été rebâti en 1711. Il y avoit une communauté de prêtres de l'Oratoire, qui étoient curés de la grande église de St.-Pierre, laquelle fut brûlée l'an 1712 par la négligence d'un ouvrier: on voyoit encore des Capucins, des Sœurs noires, des religieuses Conceptionistes. Il y a un hôpital fondé en 1403.

Cette ville avoit obtenu de l'empereur Charles VI le privilége d'établir une compagnie pour le commerce de l'Inde; mais les Hollandais, et particulièrement l'Angleterre, effrayés des succès des négocians d'Ostende, s'opposèrent à cet établissement, et il fut réglé à Vienne, par le traité de 1731, que la compagnie

d'Ostende ne feroit plus le commerce des Indes Orientales, ce qui fut cause qu'en moins d'une année plus de 2500 habitans quittèrent Ostende pour aller s'établir ailleurs. Le 13 messidor an 2 (15 juillet 1794), les Français se présentèrent pour prendre Ostende; la petite garnison fut effrayée à leur aspect, s'embarqua et leur en abandonna la possession.

La ville d'Ostende a un tribunal de commerce, des agens de change, des courtiers de commerce, un entrepôt réel des marchandises et denrées étrangères; un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger. C'est une place de guerre de 3e classe de la 16e division militaire. Il y a un capitaine du génie, et une brigade de la gendarmerie à cheval. Cette commune est le chef-lieu d'un quartier du syndicat de l'inscription maritime. Le port de cette ville fait partie du premier arrondissement maritime dont le port de Dunkerque est chef-lieu; il y a pour ce port un commissaire principal d'administration qui a sous ses ordres un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime. C'est la résidence d'un commissaire des relations commerciales de la république batave, d'un commissaire et sous-commissaire d'Espagne, d'un commissaire de la Toscane: ces commissaires sont tant pour ce port que pour ceux de Bruges, Gand et Nieuport. *Pop.* 10,459. *Bur. de poste. Rel. de poste.*

Osterath, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. d'Urdingen, à 9 k. (2 l. ¼) S. S. O. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) S. p. E. de Creveldt, 6 m. (13 l.) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *P.* 98. *Bureau de poste* de Creveldt.

Osterbach, v. (*Sarre*), à 20 k. (4 l. ½) de Sarrebruck. *Pop.*... *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Osterbrucken, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. de St.-Wendel, sur l'Osterbach, ruisseau, à 9 kil. (2 l. ¼) E. N. E. de St.-Wendel, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. de Consel, 6 m. (13 l.) S. E. de Trèves. *Pop.* 75. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Osterkullerbach (la), rivière (*Rhin-et-Moselle*), arrond. de Simmeren, cant. de Castellaun, à 5 k. (1 l. ¼) E. p. S. duquel elle prend sa source, coule au S. p. O., puis au S., reçoit plusieurs ruisseaux, et se rend dans la Simmerbach à l'O. de Simmeren, après 8 k. (2 l.) de cours.

Osterraux, v. (*Léman*), arr. de Genève, cant. et comm. de Chêne, à 4 kil. (1 l.) de Genève. *Popul.* comprise celle de Chêne-Thonex et dépendances, 1750. *Bur. de poste* de Genève.

Osthausen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Barr, cant. d'Erstein, près de l'Ill, à 5 k. (1 l. ¼) de Benfelden, 22 k. (5 l.) de Strasbourg. *Pop.* 616. *B. de poste* de Benfelden.

Ostheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Colmar, cant. de Kaisersberg, près de la Feicht, à 8 kil. (2 l.) de Colmar. *Pop.* 900. *Bur. de p.* de Colmar. *Rel. de poste aux chev.*

Osthosen, cense (*Mont-Tonnerre*), arr. de Spire, cant. de Durkheim, près et dépendant de la commune de Wachenheim, à kilom. (¾ de l.) de Durkheim, 16 kilom. (3 l. ¾) de Franckenthal, 6 myr. (14 l. ¼) de Mayence. *Pop.* comprise celle de Wachenheim, 1661.

Osthoffen, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Strasbourg, cant. de Truchtersheim, près de la Mulbach, à 13 kil. (3 l.) de Strasbourg. *Pop.* 626. *B. de p.* de Strasbourg.

Ostiche, v. (*Jemmapes*), arrond. de Tournai, cant. d'Ath, à 6 kilom. (1 l. ½) O. S. O. de Lessines, 7 k. (1 l. ¾) N. d'Ath, 30 k. (6 l. ¾) N. N. O. de Mons. *Pop.* 857. *Bur. de poste* d'Ath.

Ostin, v. (*Sambre-et-Meuse*), arrond. de Namur, cant. et comm. d'Huy, à 10 k. (2 l. ½) de Namur. *Pop.* compr. celle d'Huy, 520. *Bur. de p.* de Namur.

Ostofen, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Mayence, cant. de Bechtheim, à 2 k. (½ l.) S. de cet endroit, 6 kil. (1 l. ½) E. de Westofen, 32 k. (7 l. ¼) S. de Mayence. *Pop.* 1654. *Bur. de poste* de Worms.

Ostrehoves, v. (*Nord*), arrond. d'Avesnes, canton de Maubeuge, à 18 k. (4 l.) d'Avesnes, 7 m. (15 l. ¾) de Douay. *Pop.* 39. *B. de poste* de Maubeuge.

Ostreville, v. (*Pas-de-Calais*), arr. et cant. de St-Pol, à 4 kilom. (1 l.) de cette ville, 29 k. (6 l. ½) d'Arras. *P.* 256. *B. de p.* de St.-Pol.

Ostriconi, v. (*Golo*), arr. de Calvi, où est Novella, à 10 k. (2 l. ½) E. de l'Isle-Rousse, 27 k. (6 l.) E. p. N. de Calvi. *P.*...

Ostriconi (l'), rivière (*Golo*), arr. de Bastia, cant. de Canale. Sa source, à 29 kil. (6 l. ½) S. O. de Bastia, coule au N. O., et se rend dans la mer, à 18 kil. (4 l.) N. O. de sa source, 34 k. (7 l. ¾) O. de Bastia, 10 k. (2 l. ½) E. S. E. de l'Isle-Rousse.

Ostricourt, v. (*Nord*), arr. de Lille, cant. de Pont-à-Marcq, près du bois national, à 20 k. (4 l. ½) de Lille, 8 k. (2 l.) de Douay. *Pop.* 809. *Bur. de poste* de Douay.

Ostrom, v. (*Roër*), arrond. de Creveldt, cant. de Meurs, à 5 kil. (1 l. ¼) S. E. de cet endroit, 5 k. (1 l. ¼) N. N. E. d'Urdingen, 7 m. (16 l. ½) N. N. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 137. *Bur. de poste* de Meurs.

Ostuliet, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Oostbourg, comm. de Nieuwliet, dans une île formée par les eaux de l'Escaut, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. N. O. d'Oostbourg, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de l'Ecluse, 40 k. (9 l.) N. N. O. de Gand. *P.* compr. celle de Nieuwliet, 473. *B. de p.* de Gand.

Osvaeld or Illwikersheim, v. (*Bas-Rhin*), arrond. de Strasbourg, cant. de Gayspoltzheim, près de l'Ill, à 4 kil. (1 l.) de Strasbourg. *Pop.* 584. *Bur. de poste* de Strasbourg.

Osweiller, v. (*Forêts*), arrond. de Bitbourg, cant. d'Echternach, à 3 kil. (¾ de l.) S. E. de cette ville, 13 k. (3 l.) N. de Grevenmacheren, 31 k. (7 l.) N. E. de Luxembourg. *P.* 374. *B. de p.* de Luxembourg.

Ota, v. (*Liamone*), arrond. de Vico, cant. de Sevenfuori, à 8 kil. (2 l.) de Vico, 39 kil. (8 l. ¾) d'Ajaccio. *Pop.* 512.

Othe, v. (*Moselle*), arrond. de Briey, cant. de Longuyon, à 23 k. (5 l. ¼) de Longwy, 7 m. (15 l. ¼) de Metz. *Pop.* 117. *B. de poste* de Longuyon.

Othe, forêt (*Yonne*), arrond. de Joigny, à 1 kilom. (⅓ de l.) N. de cette ville, 24 k. (5 l. ½) N. O. de St.-Florentin; elle est considérable, et a 33088 mèt. (17000 t.) de long, sur 7103 mèt. (3600 t.) de large.

Othet, v. (*Ourthe*), arrond. de Liége, cant. de Glons, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. E. de Kemexhe, 7 kil. (1 l. ¾) S. de Tongres, 9 kilom. (2 l. ¼) N. N. O. de Liége. *Pop.* 304. *Bur. de poste* de Liége.

Othis, v. (*Seine-et-Marne*), arrond. de Meaux, cant. de Dammartin, à 19 kilom. (4 l. ⅓) de Meaux, 6 m. (13 l. ½) de Melun. *Pop.* 332. *B. de p.* de Dammartin.

Otreppe, v. (*Ourthe*), arrond. d'Huy, cant. d'Avenne, près de la Mozée, à 5 kil. (1 l. ¼) S. S. E. de Ciplet, 3 kil. (¾ de l.) O. N. O.

Digitized

d'Hucorgne, 31 k. (7 l.) O. p. S. de Liége. *Pop.* 354. *B. de p.* d'Huy.

Ottange, v. (*Moselle*), arrond. de Thionville, cant. de Cattenom, à 5 k. (1 l. ¼) de Thionville, 32 k. (7 l. ⅓) de Metz, 8 k. (2 l.) O. de Rodemack. Il y a un fourneau, quatre forges, deux martinets. *Pop.* 413. *Bur. de poste* de Thionville.

Ottenbourg, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, cant. de Grez, à 6 kil. (1 l. ½) O. p. N. de cet endroit, 4 k. (1 l.) N. de Vavre, 22 k. (5 l.) E. S. E. de Bruxelles. Il y a un moulin à huile. *Popul.* 253. *Bur. de poste* de Génappe.

Ottenhausen, v. (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, cant. d'Arneval, à 2 k. (½ l.) O. de Gersweiller dont il dépend, 7 k. (1 l. ¾) O. N. O. d'Arneval, 7 m. (15 l.) S. S. E. de Trèves. *Pop.* compr. celle de Gersweiler et dépendances, 297. *Bur. de poste* de Sarrebruck.

Otterbach (l'), rivière (*Forêts*), arrond. de Bitbourg, cant. de Neverbourg, à 7 kil. (1 l. ¾) N. E. duquel elle prend sa source, coule au N. E. et se rend dans la Prumm, à 3 k. (¾ de l.) N. E. de sa source.

Otterbach, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, canton d'Otterberg, à 5 kil. (1 l. ¼) O. de cette ville, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Wolfstein, 7 myr. (14 l. ¾) S. O. de Mayence. *Pop.* 221. *Bur. de poste* de Kaiserslautern.

Otterberg, ville (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Kaiserslautern, ch.-l. de canton, à 8 kil. (2 l.) N. de cette ville, 9 kil. (2 l. ¼) S. O. de Winweiler, 6 m. (14 l.) S. S. O. de Mayence. Il y a un ancien château. Il y avoit un couvent qui a été supprimé. *P.* compr. les dépendances, 1374. *B. de poste* de Kaiserslautern.

Otterdem, v. (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. d'Alost, à 5 kil. (1 l. ¼) S. E. d'Ordeghem, 7 k. (1 l. ¾) O. d'Alost, 20 k. (4 l. ½) S. E. de Gand. *Pop.* 370. *Bur. de poste* d'Alost.

Ottersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Spire, cant. de Gersmersheim, à 7 kil. (1 l. ¾) O. de cette ville, 8 kil. (2 l.) E. p. S. de Landau, 9 m. (20 l.) de Mayence. *Pop.* 639. *Bur. de p.* de Landau, dép. du Bas-Rhin.

Ottersheim, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. de Kaiserslautern, cant. de Gœlheim, à 4 k. (1 l.) N. E. de cette ville, 5 k. (1 l. ¼) S. E. de Kirchheim-Boland, 41 k. (9 l. ¼) S. p. O. de Mayence. *Pop.* 138. *Bur. de poste* de Worms.

Otterssom, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, cant. de Cranenbourg, sur la Nierse, à 8 k. (2 l.) S. p. O. de Cranenbourg, 1 k. (¼ de l.) E. de Gennep, 9 myr. (21 l. ½) N. p. O. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 621. *B. de p.* de Clèves.

Otterstadt, v. (*Mont-Tonnerre*), arr. et cant. de Spire, à 7 kilom. (1 l. ¾) N. p. E. de cette ville, 13 k. (3 l.) S. de Manheim, 7 m. (16 l.) S. de Mayence. *Popul.* 350. *Bur. de poste* de Spire.

Otterstthal, v. (*Bas-Rhin*), arr. et cant. de Saverne, à 32 kilom. (7 l. ¼) d'Haguenau, 34 k. (7 l. ¼) de Strasbourg. *Pop.* 309. *Bur. de poste* de Saverne.

Ottersveiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Marmoutier, sur l'Haselbach, ruisseau, à 31 k. (7 l.) d'Haguenau, 31 kilom. (7 l.) de Strasbourg. *Pop.* 567. *Bur. de p.* de Saverne.

Otteweiler, v. (*Moselle*), arrond. de Sarguemine, canton de Sarralbe, comm. d'Hasembourg, à 13 kil. (3 l.) de Sarre-Union, 22 k. (5 l.) de Sarguemine. *Pop.* compr. celle d'Hasembourg, 275. *Bur. de poste* de Sarre-Union, départ. du Bas-Rhin.

Ottiglio, v. (*Marengo*), arrond. de Casal, près de la source du Roetto, et sur une haute colline, à 9 kilom. (2 l. ¼) S. E. de Casal. *Pop.* 1538. *Bur. de poste* de Casal.

Ottignies, v. (*Dyle*), arr. de Nivelle, canton de Wavre, sur la Dyle, à 6 kil. (1 l. ½) S. O. de Wavre, 7 kil. (1 l. ¾) N. p. O. de Vilroux, 27 kil. (6 l.) S. E. de Bruxelles. Il y a abondance de grains de toute espèce, prairies, pâturages et bois. *Pop.* 129. *Bur. de poste* de Génappe.

Ottmarsheim, v. (*Haut-Rhin*), arr. d'Altkirch, cant. d'Habsheim, à 14 k. (3 l. ¼) d'Ensisheim, 29 k. (6 l. ½) d'Altkirch. Ce village est situé sur la rive gauche du Rhin. On voyoit une abbaye qui étoit habitée par des chanoinesses. Pour y être reçu, il falloit faire preuve de noblesse des côtés paternel et maternel, et être originaire d'Alsace. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 780. *Bur. de poste* d'Ensisheim.

Ottonville, (*Moselle*). *Voyez* Hottonville.

Ottoshacuschen, village (*Sarre*), arrond. de Trèves, cant. de Pfalzel.

Ottosheuschen, ferme (*Sarre*), arrond. et cant. de Trèves, près et dépendant de la commune de Pallien, à 1 k. (¼ de l.) N. de Trèves, 4 k. (1 l.) O. de Pfalzel. *Pop.* comprise celle de Pallien et dépend., 136.

Ottrez, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. d'Houffalize, à 14 kil. (3 l. ¼) N. p. E. de cette ville, 13 kilom. (3 l.) N. p. O. de Steinbach, 8 m. (17 l. ¼) N. N. O. de Luxembourg. *Pop.* 95. *Bur. de poste* de Bastogne.

Ottweiller, v. (*Bas-Rhin*), arr. de Saverne, cant. de Drulingen, à 3 k. (⅓ de l.) E. de cette ville, 40 k. (9 l.) O. d'Haguenau, 11 k. (2 l. ¾) S. E. de Bouquenom. *Pop.* 194. *B. de poste* de Phalsbourg, départem. de la Meurthe.

Ottweiller, v. (*Mont-Tonnerre*), arrond. de Deux-Ponts, cant. de Contwig. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Deux-Ponts.

Ottweiler, ville (*Sarre*), arr. de Sarrebruck, chef-lieu de cant., à 18 kilom. (4 l.) N. O. d'Hombourg, 7 k. (1 l. ¾) S. de St.-Wendel, 5 m. (12 l. ½) S. E. de Trèves. Cette ville près de la Blie, dénuée de murailles, est resserrée entre des éminences; son territoire est borné par l'électorat de Trèves, et coupé de collines et de vallons, dont partie consiste en forêts et bois, et partie en champs labourés et prairies fécondes. Il y a tout auprès un ancien château et deux églises, dont l'une est pour les catholiques qui y sont assez nombreux, quoique le luthéranisme y soit dominant. On exploite dans le territoire de l'argile pour faïence. *Pop.* 1460. *Bur. de p.* de Sarrebruck.

Otzenhausen, v. (*Sarre*), arr. de Birckenfeld, canton d'Hermeskeil, à 5 kil. (1 l. ¼) S. E. de cette ville, 15 k. (3 l. ½) O. S. O. de Birckenfeld, 29 kil. (6 l. ½) S. E. de Trèves. *Pop.* 308. *Bur. de poste* de Trèves.

Ouaigne (le), v. (*Nièvre*), arr. et cant. de Clamecy, sur le Beuvron, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Clamecy, 5 m. (11 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 307. *Bur. de poste* de Clamecy.

Ouainville, v. (*Seine-Inférr.*) arr. d'Yvetot, cant. de Cany, à 3 k. (¾ de l.) de cet endroit, 5 m. (11 l.) de Rouen. *Pop.* 730. *Bur. de poste* de Cany.

Ouanne, bourg (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Courçon, à la source de l'Ouanne, à 15 k. (31. ½)

Digitized

N. O. de Coulange-sur-Yonne, 19 k. (4 l. ¼) S. O. d'Auxerre, 27 k. (6 l.) E. de St.-Fargeau. *Pop.* 1019. *B. de p.* d'Auxerre.

Ouanne (l'), rivière (*Yonne*), arr. d'Auxerre, cant. de Courçon. Sa source, près d'Ouanne, coule au N. O., entre dans le département du Loiret, et va à l'O. se réunir à la rivière de Loing, à 6 k. (1 l. ½) S. E. de Montargis, et donne ses eaux au canal de Briare.

Ouarville, bourg (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Voves, à 22 kilom. (5 l.) S. E. de Chartres, 21 kil. (4 l. ¾) N. N. O. de Janville, 11 kil. (2 l. ¾) S. d'Auneau. On y fabrique de la bonneterie et des gants. *Pop.* 769. *Bur. de poste* de Chartres.

Oubeaux (les), v. (*Calvados*). *Voyez* Aubeaux (les).

Oubeon (l'), ruisseau (*Haute-Loire*), arr. d'Yssengeaux, cant. de Montfaucon. Sa source, à 6 kil. (1 l. ½) O. de Montfaucon, coule au N., et se rend dans la Dunière, à 4 kil. (1 l.) de sa source.

Ouboucy, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bastogne, comm. de Longweily, à 7 kilom. (1 l. ¾) de Bastogne, 36 k. (8 l.) de Neufchâteau. *Pop.* compr. celle de Longweily, 112. *Bur. de poste* de Bastogne.

Oury (l'), rivière (*Rhône*). Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) N. E. de Beaujeu, coule à l'E., reçoit plusieurs ruisseaux, et se rend dans la Saone, à 9 k. (2 l. ¼) de sa source.

Ouchamps, v. (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Contres, à 18 k. (4 l.) S. de Blois. *P.* 512. *Bur. de poste* de Blois.

Ouche. C'étoit un pays dans la ci-devant Haute-Normandie; la ville d'Evreux en étoit la capitale: les autres communes principales étoient: Vernon, Pont-de-l'Arche, Louviers, Harcourt, Neubourg, Conches, Breteuil, l'Aigle, Verneuil, Nonancourt, Ivry, Pacy. Ce pays fait aujourd'hui partie des départemens de l'Eure et de l'Orne. *Voyez* ces départemens pour les productions, l'industrie, le commerce, et tout ce qui concerne le pays d'Ouche.

Ouche, v. (*Allier*), arrond. et cant. de Mont-Luçon, comm. de Prémilhat, à 5 kil. (1 l. ¼) de Mont-Luçon, 7 m. (15 l.) de Moulins. *Populat.* 135. *Bur. de poste* de Mont-Luçon.

Ouche (l'), rivière (*Côte-d'Or*), arr. de Beaune, cant. de Bligny. Sa source, près de Lusigny, à 13 k. (3 l.) O. p. S. de Beaune, coule au N., ensuite à l'E., passe à Dijon, et va se jeter dans la Saone, à 30 k. (6 l. ¾) S. E. de Dijon, 1 kilom. (⅓ de l.) S. E. de Saint-Jean-de-Losne.

Ouches, v. (*Aisne*), arrond. de Laon, cant. de Craonne, à 18 k. (4 l.) de Laon. *Pop.* 255. *Bur. de poste* de Laon.

Ouches, v. (*Indre*), arr. du Blanc, cant. de St.-Gauthier, près du Brion, ruisseau, à 18 k. (4 l.) du Blanc, 38 k. (8 l. ½) de Châteauroux. *Pop.* 298. *Bur. de poste* du Blanc.

Ouches, v. (*Loire*), arrond. et cant. de Roanne, près du ruisseau Danguis, à 7 kil. (1 l. ¾) de Roanne, 36 kil. (8 l.) de Feurs. *Pop.* 280. *B. de p.* de Roanne.

Ouches (les), v. (*Léman*). *Voyez* Houches (les).

Ouckene, v. (*Lys*), arr. d'Ypres, cant. de Hooglède, près du ruisseau Babille, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de Rousselaër, 14 k. (3 l. ¼) N. p. O. de Courtrai, 33 k. (7 l. ½) S. de Bruges. *Pop.* 1637. *Bur. de poste* de Menin.

Oud-Turnhout, v. (*Deux-Nèthes*), arr., cant. et comm. de Turnhout, à 3 k. (¾ de l.) E. de cet endroit, 21 k. (4 l. ¾) N. p. E. d'Hérenthals, 41 k. (9 l. ¼) E. p. N. d'Anvers. *Pop.* compr. celle de Turnhout.... *B. de p.* de Turnhout.

Oudales, v. (*Seine-Inférieure*), arr. du Havre, cant. d'Harfleur, près de la Seine, à 8 k. (2 l.) de Montivilliers, 6 myr. (13 l.) de Rouen. *Pop.* 236. *Bur. de poste* d'Harfleur.

Oudan (l'), rivière (*Loire*), arr. de Roanne, cant. de St.-Haon-le-Châtel. Sa source, à 13 k. (3 l.) de Roanne, coule à l'E., et se rend dans la Loire, à 2 k. (½ l.) N. E. de Roanne.

Oudan, v. (*Nièvre*). *Voyez* Houdan.

Oudard-Bolle, v. (*Oise*), arr. et cant. de Clermont, comm. d'Agnets, à 2 k. (½ l.) de Clermont. *Pop.* compr. celle d'Agnets, 1616. *Bur. de poste* de Clermont.

Oude-Capelle, v. (*Lys*), arr. et canton de Furnes, à 6 kilom. (1 l. ½) E. N. E. de Loo, 4 kil. (1 l.) N. du fort de Knocke, 38 k. (8 l. ½) S. O. de Bruges. *P.* 188. *Bur. de poste* de Furnes.

Oude-Demer (l'), riv. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Maëstricht, cant. de Mechelen, à 4 k. (1 l.) N. E. duquel elle prend sa source dans des étangs, coule au S. O., puis à l'O. N. O., et va se rendre dans la Demer, à 1 k. (¼ de l.) N. de Tongres, après 16 kil. (3 l. ¾) de cours.

Oudeghem, v. (*Escaut*), arr. et cant. de Termonde, à 13 kil. (3 l.) N. E. d'Oordeghem, 3 kil. (¾ de l.) S. O. de Termonde, 24 k. (5 l. ½) E. S. E. de Gand. Il y a plusieurs moulins, brasseries et usines pour le commerce. *Pop.* 1257. *Bur. de poste* de Termonde.

Oudenaecken, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Lennick-St.-Martin, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de cet endroit, 13 kilom. (3 l.) S. E. de Ninove, 13 kil. (3 l.) S. O. de Bruxelles. Il y a trois brasseries. *Populat.* 257. *Bureau de poste* de Bruxelles.

Oudenarde ou Audenaerde, ville (*Escaut*), ch.-l. d'arr. et de cant., sur l'Escaut, à 25 k. (51 l. ¾) E. p. N. de Courtrai, 37 k. (81 l. ¼) N. N. E. de Tournai, 5 m. (11 l. ¾) O. de Bruxelles, 25 k. (5 l. ¾) S. p. O. de Gand, 25 m. (56 l. ¼) N. N. E. de Paris. Long. 21. 11: lat. 50. 50. 40. Cette ville, située sur l'Escaut, entre Tournai et Gand, se nomme en latin *Aldenarda*. On pense qu'elle fut commencée par les Goths vers l'an 411, lorsqu'ils entrèrent dans les Gaules. Elle est dans une vallée, ayant à 2 kil. (½ lieue) de ses fossés la montagne dite *Kerselaeberg*, d'où on découvre la ville, qui a cinq portes et plusieurs beaux édifices; l'hôtel-de-ville, qui est d'une belle structure, fut bâti en 1626; une belle fontaine avec un grand bassin en fait l'ornement; les Français l'ont fait construire l'an 1670, lorsqu'ils en étoient maîtres. Oudenarde faisoit partie de la Flandre autrichienne, quartier de Gand: elle est très-bien fortifiée; l'Escaut partage ses deux paroisses. Il y avoit deux juridictions différentes: celle du magistrat étoit composée d'un grand-bailli, d'un bourgmestre, de huit échevins, et trois pensionnaires; l'autre étoit du baron de Pamèle. C'étoit anciennement une famille illustre du nom de *Paemel*, qui avoit un château fortifié pour sa demeure; en dernier lieu ce château appartenoit à la famille du baron de Rouvroy. La châtellenie d'Oudenarde

Digitized by Google

comprenoit vingt-neuf villages et plusieurs belles seigneuries.

Du temps de la révolte des Hollandais, les rebelles, après s'être rendus maîtres de cette ville, le 4 octobre 1572, massacrèrent le grand-bailli appelé *Josse de Corteville*, et noyèrent dans l'Escaut quatre curés, qui depuis ont été révérés comme martyrs. *Marguerite*, duchesse de Parme et gouvernante des Pays-Bas, y naquit en 1521, et c'est en faveur de cette naissance qu'Alexandre Farnèse son fils l'exempta du pillage, lorsqu'il la remit sous la domination d'Espagne. François de Lanoue, célèbre calviniste français, l'avoit tellement fortifiée, qu'il la nommoit la petite la *Rochelle*. En effet, les Espagnols furent trois mois à la prendre, encore ne se rendit-elle que faute de secours. Le duc d'Orleans la conquit en 1658, et ce prince la rendit au roi d'Espagne par le traité des Pyrénées : mais la guerre s'étant allumée de nouveau, les Français la reprirent en 1667. Le prince d'Orange vint l'assiéger en 1674 sans succès. Quatre ans après, le roi d'Espagne l'obtint par le traité de Nimègue. La guerre recommença, et les Français la bombardèrent si vivement, que la moitié de la ville et une grande partie des églises furent détruites dans les journées des 24 et 25 mars 1684; néanmoins ils ne purent s'en rendre maîtres. Le maréchal d'Humières et le baron de Quincy, avec un corps de troupes de 12,000 hommes, les obligèrent à lever le siége avec perte. En 1706, les Français y entrèrent triomphans; mais deux ans après, en 1708, ils y furent complétement battus par les alliés. Outre les églises paroissiales, il y avoit dans cette ville un collége des Jésuites, deux couvens d'hommes, Récollets et Capucins, et plusieurs maisons religieuses de l'autre sexe, Chanoinesses régulières de Sion et de la Madeleine, Sœurs grises et noires, les Hospitalières, et l'abbaye de Magdendal, religieuses de l'Ordre de Cîteaux. Le 15 messidor an 2 (3 juillet 1794), Oudenarde se rendit à l'armée française, commandée par le général Pichegru.

Il y a dans cette ville une manufacture de tapisserie de haute-lisse, très-célèbre et connue de toute l'Europe. On y fabrique des nankins et nankinats. Il s'y fait un grand commerce en linge. On voyoit dans ses environs deux superbes abbayes, *Cenhaeme* et *Petegem*; la première étoit sous l'archevêché de Malines, sur l'Escaut, à 4 k. (1 l.) d'Oudenarde, fondée en 1063 par Baudouin de Lille, pour des religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui faisoient, pour y entrer, preuve de noblesse : celle de Petegem étoit des religieuses de sainte Claire, sous l'évêché de Gand, fondée en 1286 par Isabelle de Namur, femme de Guy de Damproin.

C'est la patrie d'Adrien *Brawer*, peintre, né en 1608, mort à Anvers en 1640, si pauvre qu'il fallut quêter pour le faire enterrer. Il commença à peindre sur toile des fleurs, des oiseaux, et de petites figures que sa mère vendoit; il avoit souvent dispute dans les cabarets, où il passoit la plus grande partie de son temps. Il fut mis en prison, où il peignit *des soldats espagnols occupés à jouer*. Rubens, qui a fait l'éloge de ce peintre, offrit 600 florins de ce tableau, et obtint sa liberté. On voit dans tous ses tableaux des querelles de cabaret, de femmes, d'ivrognes, des soldats, des noces de village. Ses ouvrages se vendent très-cher et sont très-rares; sa touche est fort légère, ses couleurs très-bien enduites, et ses figures ont beaucoup d'expression.—Jean *Drusius* ou *Driesches*, critique sacré; né en 1550, professeur à Leyde en Hollande; il fut un des plus modérés des protestans; mort à Francker en 1616, où il étoit professeur. On a de lui : *Recueil des fragmens des Hexaples*; une *Grammaire hébraïque*, in-4°; *Traité de trois sectes de Juifs*.

Cett ville est le siége d'une sous-préfecture, d'un tribunal de première instance; il y a un conservateur des hypothèques, un sous-inspecteur des forêts, et un bureau de garantie pour faire l'essai et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que celui des lingots de ces matières qui y sont apportés. Oudenarde étoit une place de guerre; elle a été supprimée par un arrêté du 1er vendémiaire an 12 (24 septembre 1803), qui a ordonné en même temps la vente des terrains et fortifications. *Pop.* 4267. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chevaux.*

Oudensouro, bourg (*Lys*), arr. de Bruges, cant. de Ghistel, près du canal de Nieuport à Ostende, à 40 k. (9 l.) N. p. E. de Ghistel, 7 kilom. (1 l. ¾) S. E. d'Ostende, 16 kil. (3 l. ¾) O. de Bruges. *Pop.* 832. *Bur. de poste* d'Ostende.

Oudeuil, v. (*Oise*), arrond. de Beauvais, cant. de Marseille, sur le ruisseau de l'Herperie, à 14 kilom. (3 l. ½) de Grandvilliers, 13 kil. (3 l.) de Beauvais. *Pop.* 355. *Bur. de poste* de Crevecœur.

Oudincourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Vignory, à 13 k. (3 l.) de Chaumont. *Popul.* 291. *Bur. de poste* de Vignory.

Oudon (l'), rivière (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dives. Sa source, à 5 k. (1 l. ¼) S. de Notre-Dame-de-Frenay, coule au N., passe à Notre-Dame de Frenay, et tourne à l'O. se rendre dans la Dive, à 3 k. (⅔ de l.) N. de St.-Pierre-sur-Dives, 4 k. (1 l.) S. de Mézidon.

Oudon, bourg (*Loire-Inférieure*), arr. et cant. d'Ancenis, près de la Loire, à 7 k. (1 l. ¾) d'Ancenis, 24 k. (5 l. ½) de Nantes. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1492. *Bur. de poste* d'Ancenis.

Oudon (l'), rivière (*Mayenne*), où elle prend sa source, à 18 kilom. (4 l.) N. N. O. de Cossé, coule au S., arrose Cossé, Craon et Segré, et allant au S. E., se rend dans la Mayenne au S. E. du Lion-d'Angers. Elle a 8 m. (17 l.) de cours.

Oudrache, rivière (*Saone-et-Loire*), arr. d'Autun, canton de Montcenis. Sa source près de Berain-sous-Saovigne, à 27 kil. (6 l.) S. d'Autun, coule au S. S. O., et va réunir ses eaux à celles de la Bombinée, à 3 k. (⅔ de l.) N. O. de Pierray, 13 k. (3 l.) O. de Charolles.

Oudren, v. (*Moselle*), arr. de Thionville, cant. de Metzerwise, à 11 k. (2 l. ½) de Thionville, 32 k. (7 l. ¼) de Metz. *Pop.* 411. *Bur. de poste* de Thionville.

Oudry, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de Palinge, près de l'Oudrache, à 18 kil. (4 l.) de Charolles, 6 m. (13 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 643. *Bur. de poste* de Perrecy.

Ouerreux, v. (*Vosges*), arr. et cant. de St.-Dié, comm. de Laveline, à 13 kil. (3 l.) de St.-Dié. *Popul.* comp. celle de Laveline, 1358. *Bur. de poste* de St.-Dié.

Oueil, v. (*Haute Garonne*). *Voy.* St.-Paul-d'Oueil.

Oueil, vallée (*Haute-Garonne*), arrond. de Saint-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon. Cette vallée commence à 13 kil. (3 l.) N. O. de Bagnères; elle est arrosée par la ri-

Digitized by Google

vière de Leaune, et finit à 3 kilom. (⅔ de l.) O. de Bagnères.

Oueillons, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournai, à 10 k. (2 l. ½) de Tarbes. *Pop.* 182. *Bureau de poste* de Tarbes.

Ouend-le-Jeune, v. (*Somme*). *Voyez* Quend.

Ouen-sur-Iton, v. (*Orne*). *Voy.* St.-Ouen-sur-Yton.

Ouerre, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Dreux, à 8 kil. (2 l.) de cette ville, 29 k. (6 l. ½) de Chartres. *P.* 529. *Bur. de poste* de Dreux.

Ouesnan (l'), rivière (*Allier*), arr. de Moulins, canton de Montel. Sa source près de Cressanges, à 20 k. (4 l. ½) N. E. de Montmarault, coule au S. E., et se rend dans la Sioule, à 7 kil. (1 l. ¾) N. de St.-Pourçain.

Ouessan, île (*Finistère*), arr. de Brest, ch.-l. de cant., à 22 k. (5 l.) O. de la côte, 43 k. (9 l. ⅔) O. p. N. de Brest, 9 m. (20 l.) N. O. de Quimper. Cette île, située dans la partie septentrionale du ci-dev. pays de Cornouailles, appelée le *Léonois*, est la principale des sept qui forment un petit archipel que l'on voit en entrant dans la rade de Brest. Elle avoit été érigée en marquisat, l'an 1597, pour une branche de la maison de Jourdiac-Rieux. Les côtes en sont très-escarpées et de difficile abord : il y a un fanal pour éclairer les vaisseaux sur cette côte qui est dangereuse. Cette île a environ 6 k. (1 l. ½) de longueur sur 4 k. (1 l.) de largeur. Il y a deux églises et quatre petites chapelles. Les habitans s'occupent à nourrir des moutons, et à élever des chevaux, qui, quoique petits, sont très-vigoureux. On y voit un château et quelques hameaux. Cette île a une compagnie de canonniers-gardes-côtes-sédentaires et un syndic des marins. Elle est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier du Conquet, 3e arrondissement maritime. *Pop.* 1032. *B. de p.* de Brest.

Ouette (l'), rivière (*Mayenne*), arr. de Laval, canton de Montsurs. Sa source au bois de Charnie, à 20 k. (4 l. ½) E. de Laval, coule au S. O., et se rend dans la Mayenne, à 11 k. (2 l. ¾) S. de Laval.

Ouey (de la son), montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, à 5 k. (1 l. ⅓) S. de cet endroit. Elle est couverte de rochers.

Ouezy, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Bourguebus, près de la Laison, à 22 kil. (5 l.) de Caen. *P.* 346. *Bur. de p.* de Croissanville.

Ouffet, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Nandrin, à 4 k. (1 l.) S. p. E. de Delmolle, 9 k. (2 l. ¼) N. p. E. de Durby, 24 k. (5 l. ½) S. p. O. de Liége. *Pop.* 1176. *Bur. de poste* de Liége.

Ouffières, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. d'Evrecy, à 25 kil. (5 l. ¾) de Falaise, 20 k. (4 l. ½) de Caen. *Pop.* 320. *Bur. de poste* de Harcourt.

Ougé, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Vitrey, près de la source de l'Ougeotte, ruisseau, à 14 kil. (3 l. ¼) de Jussey, 39 kil. (8 l. ⅔) de Vésoul. *Pop.* 783. *Bur. de poste* de Cintrey.

Ougeotte, riv. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Vitrey. Sa source près d'Ougé, village, à 14 k. (3 l. ⅓) O. de Jussey, passe à Chauvirey-le-Châtel, Montigny, et va se jeter dans la Saone près de Monthureux, à 25 k. (5 l. ¾) N. O. de Vésoul.

Ouges, v. (*Côte-d'Or*), arr. et cant. de Dijon, à 7 k. (1 l. ¾) de cette ville. *P.* 360. *B. de p.* de Dijon.

Ougney, v. (*Jura*), arr. de Dole, cant de Gendrey, à 21 k. (4 l. ¾) de Dole, 6 m. (14 l. ⅓) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 415. *Bur. de poste* de Dole.

Ougney (les trois), v. (*Doubs*), arr. de Besançon, cant. de Roulans, sur le Doubs, à 21 k. (4 l. ¾) de Besançon. On y trouve des ocres parfaits, et des schistes inflammables. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Ougny, v. (*Nièvre*), arrond. de Château-Chinon, cant. de Chatillon, à 16 kilom. (3 l. ¾) de Château-Chinon, 43 k. (9 l. ⅔) de Nevers. *Pop.* 227. *Bur. de poste* de Moulins-en-Gilbert.

Ougrée, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Seraing, sur la Meuse, à 7 k. (1 l. ¾) E. N. E. de Ramet, 5 k. (1 l. ¼) E. de Flemalle, 5 k. (1 l. ¼) S. p. O. de Liége. *P.* 1030. *Bur. de poste* de Liége.

Ougy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Jouvence, comm. de Malay, à 31 k. (7 l.) de Mâcon. *Pop.*.... *Bur. de poste* de Bussy.

Ouhans, v. (*Doubs*), arr. de Pontarlier, cant. de Mont-Benois, à 11 k. (2 l. ¾) de Pontarlier, 32 k. (7 l. ¼) de Besançon. *Pop.* 552. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Ouhaye *ou* Ouet *ou* Houet, v. (*Sambre-et-Meuse*), arr. et cant. de Dinant, à 6 k. (1 l. ½) de cette ville. *P.* 447. *Bur. de p.* de Dinant.

Ouhinas (l'), rivière (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, cant. de St.-Palais. Sa source, à 5 kilom. (1 l. ⅓) N. E. de St.-Palais, coule au N. N. O., et se rend dans la Bidouze, à 11 k. (2 l. ¾) N. O. de sa source.

Ouilhon, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Pau, cant. de Morlaas, à 11 k. (2 l. ⅔) de Pau. *Pop.* 252. *Bur. de poste* de Pau.

Ouilloux, île (*Aude*), arr. de Narbonne, canton de Sigean, dans l'étang de Bages et de Sigean, à 4 k. (1 l.) N. de Sigean. Elle a environ 1167 mèt. (600 tois.) carrés et forme une montagne.

Ouilly, bourg (*Calvados*), arr. et canton de Falaise, à 13 k. (3 l.) O. de cette ville, 33 k. (7 l. ½) S. de Caen, 7 kil. (1 l. ¾) S. E. de Clécy. *P.* 745. *B. de p.* de Falaise.

Ouilly, v. (*Rhône*), arrond. et cant. de Villefranche, sur la Nizéran, à 1 kil. (⅓ de l.) de Villefranche, 28 k. (6 l. ¼) de Lyon. On voyoit dans cette paroisse une abbaye sécularisée, fondée en 1137 par Guichard de Beaujeu, pour des religieux de l'Ordre de saint Benoît ; mais, en 1713, le roi consentit à la suppression du titre d'abbaye, et à la sécularisation. *Pop.* 230. *Bur. de poste* de Villefranche-sur-Saone.

Ouilly-la-Rivaude, v. (*Calvados*). *Voyez* St.-Martin-d'Ouilly.

Ouilly-le-Tesson, v. (*Calvados*), arr. de Falaise, cant. de Bretheville-sur-l'Aize, près de l'Oison, à 9 k. (2 l. ⅓) de Falaise, 23 k. (5 l. ½) de Caen. *Pop.* 863. *Bur. de poste* de Caen.

Ouilly-l'Union, v. (*Calvados*), arr. et cant. de Lisieux, près de la Toucques, à 3 k. (¾ de l.) de Lisieux, 41 k. (9 l. ¼) de Caen. *Pop.* 409. *Bur. de poste* de Lisieux.

Oulagueère, montagne (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Mauléon-en-Barousse, à 10 kil. (2 l. ½) S. O. de Mauléon.

Oulchy-la-Ville, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, cant. d'Oulchy-le-Châtel, à 18 k. (4 l.) de Soissons, 43 k. (9 l. ¾) de Laon. *Pop.* 198. *Bur. de poste* d'Oulchy-le-Châtel.

Oulchy-le-Chatel, v. (*Aisne*), arr. de Soissons, ch.-l. de cant., à 29 k. (4 l. ¼) S. de cette ville, 43 k. (9 l. ¾) S. S. E. de Laon, 18 kil. (4 l.) E. de la Ferté-Milon. Ce vil-

lage a un hospice civil pour les malades et les infirmes, dont les revenus annuels se montent à 1,900 francs. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 460. *Bur. de poste. Rel. de poste aux chev.*

Oules (les), v. (*Loire*). *Voyez* St.-Bonnet-les-Oules.

Oulien (l'), rivière (*Loire*), arr. de St.-Etienne, cant. de Pellussin. Sa source au pied de la côte des Pérouses, coule à l'E. et se rend dans le Rhône, à 1 k. (⅛ de l.) S. de Condrieu.

Oulins, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Dreux, cant. d'Anet, près de la Vesgre, à 16 k. (3 l. ⅔) de Dreux, 4 m. (10 l. ⅛) de Chartres. *Pop.* 282. *Bur. de poste* de Dreux.

Oulles, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oisans, à 25 k. (5 l. ⅔) de Grenoble. Il y a une mine de cuivre située sur la montagne du Grand-Galbert : le filon est d'un ½ mèt. (18 pouc.) de large et fort sulfureux. Le quintal de cette mine rôtie n'a donné que quatre livres et demie de cuivre pur. *P.* 227. *Bur. de poste* du Bourg-d'Oisans.

Oulles (les), v. (*Gard*). *Voy.* St.-Victor-des-Oulles.

Oullins, v. (*Rhône*), arr. de Lyon, cant. de St.-Genis-Laval, près de l'Izeron, à 5 k. (1 l. ¼) de Lyon, 32 k. (7 l. ¼) de Villefranche. On extrait dans ce village de très-beau granit, qui tient du marbre rougeâtre; il est mêlé de noir et de gris sur un fond bleu-sale, et renferme des paillettes talqueuses et brillantes. *Pop.* 2000. *Bur. de p.* de Lyon.

Oulme, v. (*Charente-Inférieure*), arr. de St.-Jean-d'Angély, canton d'Aulnay, comm. de Paillé, à 4 kil. (1 l.) d'Aulnay. *P.* compris celle de Paillé, 597. *B. de p.* d'Aulnay.

Oulmes, v. (*Vendée*), arr. de Fontenay-le-Peuple, cant. de St.-Hilaire-sur-l'Autise, à 13 k. (3 l.) de Fontenay-le-Peuple. Il y a quelques fabricans de toiles pour les habitans du pays. C'est la résidence d'une brigade de la gendarmerie à cheval. *P.* 466. *Bur. de poste* de Fontenay-le-Peuple. *Rel. de poste aux chev.*

Oulon, v. (*Nièvre*), arr. de Cosne, cant. de Premery, à 29 k. (6 l. ½) de la Charité, 30 kilom. (6 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 202. *Bur. de poste* de Nevers.

Oulne, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Ninove, à 2 k. (½ l.) O. p. N. de cet endroit, 4 k. (1 l.) O. d'Aspelaër, 31 k. (7 l.) S. E. de Gand. *Pop.* 778. *B. de p.* d'Alost.

Oulx, v. (*Pô*), arr. de Suse, ch.-l. de cant., ci-dev. de la vallée de même nom, à la jonction de la Bardonechia et de la Dora-Riparia, à 24 k. (5 l. ½) S. O. de Suse. *P.* 1142. *B. de p.* de Suse.

Oumar, lac (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Vielle, à 9 k. (2 l. ½) O. p. N. de Vielle; il a du N. au S. 583 mèt. (300 t.), sur 389 mèt. (200 t.) de large.

Oumeau (l'), v. (*Charente*), arr. et cant. d'Angoulême. C'est un des faubourgs d'Angoulême. *Pop.* 867. *Bur. de poste* d'Angoulême.

Ounans, v. (*Jura*), arr. de Poligny, cant. de Villers-Farlay, sur la Louve ou Loue, à 11 k. (2 l. ¾) d'Arbois, 37 k. (8 l. ¾) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 655. *Bur. de poste* d'Arbois.

Ounoucoult (les), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, à 15 k. (3 l. ½) O. de St.-Palais. Elle a de l'O. à l'E. 3 kil. (⅔ de l.) de long.

Ounrette (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Audy, à 24 k. (5 l. ½) S. de Bielle. Elle a du N. au S. 3 k. (⅔ de l.) de long.

Ountersche (la), montagne, (*Haute-Garonne*), arrond. de St.-Gaudens, canton de Bagnères-de-Luchon, à 8 k. (2 l.) S. S. O de Bagnères. Elle a du N. au S. 1 kil. (⅔ de l.) de long.

Oupeye, v. (*Ourthe*), arr. de Liége, cant. de Glons, à 2 k. (½ l.) O. p. S. d'Hermalle, 15 k. (3 l. ½) E. S. E. de Tongres, 9 k. (2 l. ¼) N. N. E. de Liége. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Liége.

Oupia, v. (*Hérault*), arr. de St.-Pons-de-Thomières, cant. d'Olonzac, à 22 k. (5 l.) de St.-Pons, 10 m. (22 l.) de Montpellier. *Pop.* 260. *Bur. de poste* d'Azille, dép. de l'Aude.

Ouques, bourg (*Loir-et-Cher*), arr. de Blois, cant. de Marchenoir, à 18 k. (4 l.) E. de Vendôme, 27 k. (6 l.) N. de Blois, 21 k. (4 l. ¾) N. O. de Mer. *Pop.* 1200. *Bur. de poste* de Blois.

Our, v. (*Forêts*), arr. de Neufchâteau, cant. de Paliseul, comm. d'Aupont, à 6 k. (1 l. ½) N. de Paliseul, 20 k. (4 l. ½) O. S. O. de St.-Hubert, 8 m. (19 l.) N. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle d'Aupont, 269. *Bur. de poste* de Bouillon, départem. des Ardennes.

Our, v. (*Sarre*), arr. de Prumm, cant. de Schoenberg, sur l'Our, à 6 k. (1 l. ½) S. O. de Schoenberg, 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Reuland, 7 m. (14 l. ¾) N. N. O. de Trèves. *Pop.* 40.

Ource (l'), rivière (*Haute-Marne*), arr. de Langres, canton d'Auberive, à 4 k. (1 l.) O. de Grancey, dép. de la Côte-d'Or, coule au N. tourne a N. O., ensuite au N., passe à Essoyes, et se jette dans la Seine à Bar-sur-Seine.

Ourcel-Maison, v. (*Oise*), arr. de Clermont, cant. de Froissy, à 8 k. (2 l.) de Breteuil, 19 k. (4 l. ½) de Beauvais. *Pop.* 433. *Bur. de poste* de Crèvecœur.

Ourches, v. (*Drôme*), arr. de Die, cant. nord de Crest, à 8 kil. (2 l.) de cet endroit, 19 k. (4 l. ¼) de Valence. Il y a une carrière à plâtre. *Pop.* 172. *B. de p.* de Crest.

Ourches, v. (*Meuse*), arr. de Commercy, cant. de Void, près de la Meuse, à 13 k. (3 l.) de Commercy, 41 k. (9 l. ½) de Bar-sur-Ornain. *P.* 143. *B. de p.* de Void.

Ourcières, v. (*Basses-Alpes*). *Voyez* Orcières.

Ourcoulon (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, à 19 k. (4 l. ½) S. p. E. de St.-Jean-Pied-de-Port. Elle a de l'O. N. O. à l'E. S. E. 5 k. (1 l. ¼) de long.

Ourcq (l'), rivière (*Aisne*), arr. de Château-Thierry, cant. de la Fère. Sa source dans la forêt de Ris, à 18 k. (4 l.) N. E. de Château-Thierry, coule au N. O., puis à l'O., passe à la Fère, à la Ferté-Milon, passe à l'O. de Crouy, à Lisy-sur-Ourcq, et se rend dans la Marne à 1 k. (¾ de l.) S. de Lisy.

Ourden (l'), rivière (*Landes*), arr. de St.-Sever, cant. d'Aire. Sa source, à 5 k. (1 l. ½) S. O. d'Aire, coule au N., puis au N. O. et se rend dans l'Adour, à 13 k. (3 l.) de sa source.

Ourdes, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. de Mauléon-en-Barousse, près de l'Ourse, à 19 k. (4 l. ⅔) de la Barthe, 5 m. (11 l. ¼) de Tarbes. *Pop.* 216. *Bur. de poste* de Montrejeau, dép. de la Haute-Garonne.

Ourdins (l'), montagne (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Accous, à 5 k. (1 l. ½) N. N. E. de cet endroit. Elle a de l'E. à l'O. 5 kil. (1 l. ½) de long, et 1 kil. (¼ de l.) de large.

Digitized

Ourdis, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde. *P.* 73. *Bur. de poste* de Lourde.

Ourdisse, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Montfort, comm. de Sort, à 13 k. (3 l.) de Dax, 39 k. (8 l. ¾) de Mont-de-Marsan. *P.* compr. celle de Sort, 779. *Bur. de poste* de Dax.

Ourechaise, v. (*Mont-Blanc*), arr. d'Annecy, cant. de Faverges, à 23 k. (5 l. ¼) d'Annecy, 28 k. (6 l. ¼) de Chambéry. *Pop.* 236. *Bur. de poste* de Conflans.

Ouren, v. (*Ourthe*), arr. de Malmédy, cant. de St.-Vith, comm. de Reuland, à 4 k. (1 l.) S. de cet endroit, 32 k. (7 l. ¼) S. de Malmédy. *Pop.* 289. *Bur. de p.* de Spa.

Ourey, pic (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, canton d'Aucun, à 13 k. (3 l.) S. O. d'Argelès.

Ourges, v. (*Marne*), arrond. de Reims, cant. de Fismes, à 19 kil. (4 l. ⅓) de Reims, 6 m. (12 l. ¾) de Châlons. Il y a des carrières de pierre de taille. *Pop.* 205. *Bur. de poste* de Fismes.

Ourieux, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournai, près de la Bouce, à 18 k. (4 l.) de Tarbes. *P.* 175. *B. de p.* de Trie.

Ournes, v. (*Lot*), arr. et cant. est de Figeac, comm. de Lentilhac, à 7 k. (1 l. ¾) de Figeac. *Pop.* compr. celle de Lentilhac. 540. *Bur. de poste* de Figeac.

Ourouer, v. (*Cher*). *Voyez* Aurouer.

Ourouer-aux-Amognes, village (*Nièvre*), arr. de Nevers, cant. de Guérigny, à 11 k. (2 l. ¾) de Nevers. *Pop.* 637. *B. de p.* de Nevers.

Ouroux, v. (*Nièvre*), arr. de Château-Chinon, cant. de Monsauche, à 15 k. (3 l. ½) S. E. de l'Orme, 13 k. (3 l.) N. de Château-Chinon, 6 m. (14 l. ½) E. N. E. de Nevers. On y fait commerce de bois. *P.* 1937. *B. de p.* de Château-Chinon.

Ouroux, v. (*Rhône*). *Voyez* St.-Antoine-l'Ouroux.

Ouroux, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, cant. de la Clayette, à 8 k. (2 l.) de Charolles, 37 kil. (8 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 345. *Bur. de poste* de Charolles.

Ouroux, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Châlons-sur-Saone, cant. de St.-Germain-du-Plain, à 9 k. (2 l. ½) de Châlons, 5 m. (10 l. ¾) de Mâcon. *Pop.* 1856. *Bur. de poste* de Châlons-sur-Saone.

Ours (l'), rivière (*Allier*), arr. de Moulins, cant. de Souvigny. Sa source, à 21 k. (4 l. ¾) N. E. de St.-Hilaire, coule au N. E. puis au N. et se rend dans l'Allier, à 20 k. (4 l. ½) N. N. O. de Moulins.

Ours, montagne (*Hautes-Alpes*), arr. d'Embrun et de Gap qui la divisent, à 27 k. (6 l.) N. O. d'Embrun, 22 k. (5 l.) N. N. E. de Gap. Elle a de l'O. S. O. à l'E. N. E. 7 k. (1 l. ⅔). La montagne du Senard est située dessus.

Ours, étang (*Arriège*), arr. de Foix, cant. de Vic-de-Sos, à 7 kil. (1 l. ⅔) S. de cet endroit; il a env. 389 mèt. (200 t.) carrés.

Ours, v. (*Jura*), arr. de Dôle, cant. de Dampierre, près de la forêt de Chaux, à 13 k. (3 l.) de Dole, 6 m. (12 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 210. *Bur. de p.* de Dole.

Ours, v. (*Haute-Loire*), arr. et cant. sud-est du Puy, à 2 k. (½ l.) de cette ville. *Pop.* compr. celle de Mons, 162. *Bur. de poste* du Puy.

Ours, lac (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Oléron, cant. d'Arudy, à 21 k. (4 l. ¾) S. de Bielle. Il a au plus 194 mèt. (100 t.) de diamètre.

Ours-Belisle, village (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. nord de Tarbes, sur le Léchez, à 7 k. (1 l. ⅔) de Tarbes. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Tarbes.

Oursgamp, v. (*Oise*), arr. de Compiègne, cant. de Ribecourt, près de l'Oise, à 5 k. (1 l. ¼) de Noyon, 7 m. (14 l. ¼) de Beauvais. *Pop.* 45. *Bur. de poste* de Noyon.

Oursière, vallée et ruisseau (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. de St.-Laurent-du-Pont. Sa source au pied des rochers, à 4 k. (1 l.) E. p. S. de St.-Laurent, coule à l'O. S. O., et se rend dans le Guiers-Mort, à 3 k. (⅔ de l.) de sa source.

OURTHE (l').

Ce département, formé d'une partie du pays de Liége, et du ci-devant duché de Limbourg, tire son nom de la rivière d'Ourthe, qui prenant sa source dans le département des Forêts, traverse en grande partie celui de l'Ourthe du S. au N. jusqu'à Liége, où elle se perd dans la Meuse.

Ses bornes sont, au N., le département de la Meuse-Inférieure; à l'E., le département de la Roër; au S., le département des Forêts et celui de Sambre-et-Meuse; et à l'O., celui de la Dyle.

La superficie de ce département est d'environ 640,000 arpens carrés ou 324,359 hectares; sa population est de 313,876 individus. Il est composé de trois cent quatre-vingt-neuf communes, et divisé en trois arrondissemens communaux ou sous-préfectures, en trente cantons et justices de paix. La préfecture de ce département est à *Liége*. *Malmédy* et *Huy* sont les siéges des sous-préfectures. Ce département est dans l'évêché de Liége, et dépend de la 25e division militaire, dont le commandant réside à Liége: il est du ressort de la cour d'appel qui y siége, et dans la 23e conservation forestière.

L'étendue en superficie des forêts est de 86 mille 703 hectares 50 ares (160 mille 77 arpens 61 perches).

Les principales rivières sont, l'*Ourthe*, dont il a été parlé dans le département des Forêts; la *Meuse*. *Voyez* le département de ce nom.

Les principales villes sont, *Liége*, *Vise*, *Limbourg*, *Malmédy*, *Cronenbourg*, *St.-Wit*, *Huy*, *Hanaut* et *Warem*.

Les rivières qui prennent leur source dans ce département sont: Amblève, Berwine, Braunlaust, Eau-Rouge, Geule, Gilliserbach, Giteppe, Guisagne, Gulp, Heest, Jaar, Lœwerthbach, Mozee, Olff, Petite-Gette, Rucht, Seron, Soor, Ulest, Watern.

Ruisseau. Run.

Forêt. Hertogen-Wald.

Productions. Le sol de ce département n'offre pas, sur tous les points de son étendue, la même qualité ni les mêmes productions; la partie située au nord de la Demer ne consiste qu'en bruyères et landes marécageuses, et en riches pâturages où l'on nourrit un nombreux bétail. La partie au sud de la même rivière est fertile en blé et en vin; du côté du département des Forêts, le pays est couvert de montagnes et de broussailles. Il y a des forêts considérables, des mines de cuivre, de plomb et de fer, de bonnes carrières de marbre et de pierre. On y trouve des sources d'eaux minérales très-renommées, telles que celles de Spa et de Chaudfontaine.

Industrie. On y fabrique de gros draps; c'est à Limbourg, sur-tout, qu'est cette manufacture célèbre d'où l'on tire des draps fins très-estimés, dont la plus grande partie se débite dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Autriche, et dans le Levant. En général ce département offre de grandes ressources au commerce. Il y a un grand nombre de fabriques, papeteries, faïenceries, verre blanc et noir, chapeaux de paille, toiles imprimées, dentelles, cartons à presser les draps, eau-de-vie de grains, bière, savon, colle, gazes, dentelles noires, eau forte, couperose, savon noir, calamine et vert-de-gris; bijouterie, horlogerie, clouterie, armurerie, sel d'Epsom, sel ammoniac; l'alun est de la meilleure qualité; aussi tire-t-on de Liége la majeure partie de celui qui se consomme en France. Le tabac s'y prépare de toutes les façons. Outre la grande quantité de fer que le pays produit, on en tire beaucoup

entre

entre Sambre et Meuse. Les mines de charbon de terre y sont très-abondantes. Ces deux avantages réunis ont donné lieu à l'établissement d'un grand nombre de forges. La mine de calamine de la vieille montagne étoit autrefois dans le pays de Limbourg, et appartenoit à l'empereur. On occupoit à ces travaux cinquante mineurs environ, cinq laveurs, et plusieurs chefs d'artillerie. On employoit annuellement quatre-vingts cordes de bois de 48 mètres (144 pieds) cubes, deux mille bonaitres (cent voitures à deux chevaux) de charbon de bois pour la calcination, et soixante charretées de bois de construction. Il y a six moulins à battre le cuivre, qui dépendent de la compagnie des commerçans de Stabger, du département de la Roër.

Valeur en mètres des mesures de longueur, et en ares des mesures agraires de ce département.

Mesures de longueur; valeur en mètres.

Pied, dit de St.-Hubert, 0.2947.
— dit de St.-Lambert, 0.2918.
La *Jauge* de 3 pieds de St.-Hubert, 0.8843.
La *Toise* ordinaire, de 6 pieds de St.-Lambert, 1.7508.
— pour les houillères, de 7 pieds de St.-Hubert, 2.0629.
La *Verge* courte, de 16 pieds de St.-Lambert, 4.6687.
— pour les chaussées, de 20 pieds de St.-Hubert, 5.8939.
L'*Aune* de Liége, 0.6562.

Mesures agraires; valeur en ares.

La *petite Verge*, 0.2179.
La *Verge grande*, 4.5195.
Le *Journal*, 21.795.
Le *Bonnier*, 87.189.

Nota. La petite verge contient 256 pieds carrés de St.-Lambert.

La verge grande contient 20 petites verges.

Le journal vaut 5 verges grandes ou 100 petites.

Le bonnier vaut 20 verges grandes ou 400 petites.

Les hommes illustres, célèbres ou fameux, nés dans ce département, sont: Jean *Chapeauville*, chanoine et grand-pénitencier de Liége; auteur d'une *Histoire ecclésiastique de cette ville*, où il étoit né en 1551. Il mourut en 1617. — *Denys-le-Chartreux*, dit *le Docteur extatique*, auteur mystique et commentateur; né à Richelle près Liége, en 1402. Il vécut 48 ans chez les chartreux de Ruremonde, et mourut en 1471. Son attachement continuel à la contemplation lui fit donner le nom de *Docteur extatique*. Il écrivit au pape et à plusieurs princes chrétiens pour leur apprendre que la perte de l'empire d'Orient étoit un effet de la colère de Dieu justement irrité contre les fidèles. Il n'y a guère d'auteurs mystiques dont les écrits se lisent avec plus de plaisir et de fruit. Les siens ont été recueillis en 21 vol. *in-folio*, Cologne, 1549. — Henri *Dumont*, compositeur et musicien de la chapelle du roi, abbé de Silly; né près Liége en 1610: mort à Paris en 1684. Il touchoit supérieurement de l'orgue. L'abbé Dumont est le premier musicien français qui ait employé dans ses ouvrages la basse continue. Il nous reste de lui des *Motets* estimés, et cinq *Grand'messes* dans un très-beau plein-chant, appelées *Messes-Royales*. — Jean *Duvivier*, de Liége, mort à Paris en 1761; excellent graveur du roi, en médailles, de l'académie de peinture et de sculpture; son fils aîné lui a succédé. — André *Fabrice*, professeur en droit et en théologie, et prévôt d'Ottingen, homme pieux et érudit; mort en 1581, né dans un village près de Liége. On a de lui: *Harmonia confessionis Augustanæ*, Cologne, 1587, *in-folio*, etc. — Antoine *Gresnik*, compositeur de musique; né à Liége. — Corneille de la *Pierre*, alias *Cornelius à Lapide*, jésuite, commentateur, mêlant à ses recherches des légendes mal controuvées; né en 1566. Après avoir professé avec succès à Louvain et à Rome, il mourut dans cette dernière ville en 1637, âgé de 71 ans. Nous avons de lui 10 volumes de *Commentaires sur l'Ecriture-Sainte*. — Arnold de *Ville*, constructeur de la machine de Marly, dont on attribue l'invention à Rendequin-Sualein. Arnold de Ville naquit dans le pays de Liége; Rendequin mourut en 1708, âgé de 64 ans. Cette machine fut exécutée en 1687. — Jean *Wamese*, de Liége, habile jurisconsulte, et professeur à Louvain, mort en 1590. On a de lui: *Remarques curieuses sur l'un et l'autre droit*. — Jean *Warin*, né à Liége, célèbre graveur, et conducteur-général des monnoies de France; mort en 1672, lorsqu'il travailloit à l'*Histoire métallique de Louis XIV*.

Ourthe (l'), riv. (*Forêts*), arr. et cant. de Neufchâteau, à 7 k. (1 ¾) N., duquel elle prend sa source, coule au N., puis au N. E., tourne à l'O, passe à la Roche, remonte au N. O., retourne au N. E., arrose Durbuy, reçoit l'Aisne à gauche, le Neblon à droite, l'Ayvaille à gauche, et, continuant son cours très-tortueux, va se rendre dans la Meuse, au S. de Liége. Elle a 16 m. (37 l. ½) de cours.

Ourthe, v. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, canton d'Houffalise, commune de Gouvy, près de l'Ourth, à 7 k. (1 l. ¾) N. N. E. de Steinbach, 11 k. (2 l. ¾) O. p. S. de Reulan, 7 m. (15 l. ¼) N. p. O. de Luxembourg. *Pop.* compr. celle de Gouvy, 336. *Bur. de poste* de Bastogne.

Ourthe, riv. (*Forêts*), arrond. de Neufchâteau, cant. d'Houffalise, à 9 k. (2 l. ¼) duquel elle prend sa source, près du village d'Ourthe, coule à l'O. S. O., arrose Houffalize, et, tournant à l'O. en serpentant, va se rendre dans l'Ourthe, à 8 kil. (2 l.) O. d'Houffalise. Elle a 36 k. (8 l.) de cours.

Ouston, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Béthune, cant d'Houdain, à 14 k. (3 l. ¼) de Béthune, 28 k. (6 l. ¼) d'Arras. *Pop.* 273. *Bur. de poste* de Béthune.

Ourville, v. (*Manche*). *Voyez* St.-Lo-d'Ourville.

Ourville, b. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, chef-l. de cant., à 10 k. (2 l. ¼) S. de Cany, 5 myr. (11 l.) N. O. de Rouen, 18 kilom. (4 l.) E. de Fécamp. On y fabrique des toiles et du bougran pour coiffes de chapeaux, doublures d'habit, vestes, etc. *Pop.* 1152. *Bur. de poste* de Cany.

Ousse, v. (*Landes*), arrond. de Mont-de-Marsan, cant. d'Arjuzan, à 14 k. (3 l. ¼) de Tartas, 22 k. (5 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 496. *Bur. de poste* de Tartas.

Ousse, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. et cant. est de Pau, sur la Lousse, à 7 k. (1 l. ¾) de Pau. *Pop.* 392. *Bur. de poste* de Pau.

Ousse (l'), riv. (*Basses-Pyrén.*), arr. et canton est de Pau. Sa source, à 13 k. (3 l.) E. de Pau, coule au N. O. et se rend dans un petit bras du gave de Pau, à 5 k. (1 l. ⅓) N. O. de Lescar, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Pau.

Oussiat, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. et comm. de Pont-d'Ain, à 1 k. (¼ de l.) de cet endroit, 20 k. (4 l. ½) de Bourg. *Pop.* compr. celle de Pont-d'Ain, 1069. *Bur. de poste* de Pont-d'Ain.

Oussières, v. (*Jura*), arr. et cant. de Poligny, sur la côte, près de la Grosanne, à 11 k. (2 l. ¾) de Poligny, 25 k. (5 l. ⅔) de Lons-le-Saunier. *Pop.* 321. *Bur. de oste* de Poligny.

Ousson-sur-Loire, v. (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Briare, à 15 k. (3 l. ½) de Gien, 8 m. (16 l. ⅔) d'Orléans. *P.* 461. *B. dep.* de Briare.

Oussoy, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Lorris, à 11 kilom. (2 l. ¾) de Montargis, 5 m. (12 l.) d'Orléans. *P.* 644. *B. de p.* de Lorris.

Oussy, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Lugny, comm. de Cruzille, à 23 k. (5 l. ¼) de Mâcon. *P.* compr. celle de Cruzille et de Fragne, 213. *B. de poste* de Tournus.

Oust, v. (*Arriège*), arr. de St.-Girons, chef-l. de cant., près du Salat, à 13 k. (3 l.) S. p. E. de St.-Girons, 33 k. (7 l. ½) O. S. O. de Foix, 2 k. (½ l.) N. E. de Seix. Il y a une forge située sur la rivière de Garbet, à environ 2 kilomètres (½ l.) au S. E. de ce village. Cette forge disposant de l'eau à son gré, peut rouler toute l'année. On y emploie la mine de Vic-de-Sos. Il y a une autre forge sur la même ri-

vière, à 1 kil. (¼ de l.) au-dessus de la précédente. Cette forge est très-bien construite et travaille huit à neuf mois de l'année ; on y fabrique beaucoup de fer fort, et elle tire la mine de Vic-de-Sos. Les environs de ce village renferment une mine abondante de plomb tenant argent. *Pop.* 1127. *Bur. de poste* de St.-Girons.

Oust (l'), riv. (*Côtes-du-Nord*), arr. de Loudéac, cant. de Corlay, près duquel elle prend sa source, coule à l'E. S. E., puis au S. S. E., passe à Rohan, reçoit l'Allier, et se rend dans la Vilaine, à 10 kil. (2 l. ½) N. de Redon.

Oust (l'), riv. (*Ille-et-Vilaine*), arr. de Redon, cant. de Maure, à 2 kil. (½ l.) N. duquel elle prend sa source, coule au S. E., puis au S. S. O., passe à la Gacille, et, allant au S., se rend dans la Vilaine, à 1 k. (⅓ de l.) S. de Redon, 37 k. (8 l. ⅓) de sa source.

Oust (l'), petite riv. (*Morbihan*). Elle prend sa source à 8 k. (2 l.) N. O. de Rohan, coule au S. E., passe à Rohan, à Josselin, à Malestroit, et va se rendre dans la Vilaine, au S. O. de Redon, après 10 myr. (22 l.) de cours.

Oustaux (l'), rivière (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, canton de Pouyastruc. Sa source, à 2 k. (½ l.) E. d'Aubarède, coule au N. O. et se rend dans le Larros, à 3 k. (¾ de l.) N. O. de sa source.

Ouste, v. (*Somme*). *Voyez* Aouste.

Ousté, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. d'Argelès, cant. de Lourde, près de la Nès, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Argelès, 22 k. (5 l.) de Tarbes. *Pop.* 187. *Bur. de poste* de Lourde.

Oustein, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Bagnères, cant. d'Arreau, comm. de Lanson, à 5 k. (1 l. ¼) d'Arreau, 30 k. (6 l. ¾) de Bagnères. *Pop.* compr. celle de Lanson, 73. *Bur. de poste* d'Arreau.

Outarville, v. (*Loiret*), arr. de Neuville-aux-Bois, canton de Bazoches-lès-Gallerandes, à 16 k. (3 l. ⅔) de Neuville, 36 k. (8 l.) d'Orléans. *Pop.* 406. *Bur. de poste* de Toury, départ. d'Eure-et-Loir.

Outaud, v. (*Doubs*). *Voyez* Houtaud.

Outillé, v. (*Sarthe*). *Voyez* St.-Mars-d'Outillé.

Outines, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. de St.-Remy-en-Bouzemont, à 20 k. (4 l. ½) de Vitry, 5 m. (11 l. ½) de Châlons. *P.* 407. *B. de p.* de Vitry-sur-Marne.

Outrancourt, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville, sur le Vair, à 16 k. (3 l. ¾) de la Marche, 40 k. (9 l.) d'Epinal. *Pop.* 95. *Bur. de p.* de la Marche.

Outre, v. (*Aisne*), arr. de Laon, cant. de Sissonne, comm. de St.-Erme, à 18 k. (4 l.) de Laon. On y trouve des terres vitrioliques. *Pop.* comp. celle de St-Erme et Ramecourt, 127. *Bur. de poste* de Laon.

Outreau, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Boulogne-sur-mer, cant. de Samer, près de la Lianne, à 2 k. (½ l.) de Boulogne, 9 m. (20 l. ½) d'Arras. Près de là sont des carrières de grès fin, propre à faire de petits pavés de cour. *Pop.* 1408. *Bur. de poste* de Boulogne-sur-mer.

Outrebois, v. (*Oise*), arr. et cant. sud-ouest de Beauvais, comm. de Goincourt, à 3 kil. (¾ de l.) de Beauvais. *Pop.* comp. celle de Goincourt, 428. *Bur. de p.* de Beauvais.

Outrebois, v. (*Somme*), arrond. de Doulens, cant. de Bernaville, à 6 k. (1 l. ½) de Doulens, 32 k. (7 l. ¼) d'Amiens. *Pop.* 609. *Bur. de poste* de Doulens.

Outrechenet, v. (*Mont-Blanc*), arr. de Moutiers, cant. de Beaufort, comm. de Queige, à 9 k. (2 l. ¼) de Conflans, 23 kil. (5 l. ¼) de Moutiers. *Pop.* comprise celle de Queige, 1418. *B. de p.* de Conflans.

Outrefurent, v. (*Loire*), arr. et cant. est de St.-Etienne. Il y a des mines de houille. *Popul.* 3087. *Bur. de poste* de St.-Etienne.

Outrelaigue, v. (*Aveyron*), arr. de Rhodez, cant. et comm. de la Selve. *Pop.* comprise celle de la Selve, 463. *Bur. de poste* de Sauveterre.

Outrelono, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Nandrin, à 2 kil. (½ l.) S. O. de Villers-le-Temple, 8 k. (2 l.) N. p. O. de Bodegnée, 7 k. (1 l. ¾) E. d'Huy. *Pop.* 125. *Bur. de poste* d'Huy.

Outremécourt, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, à 5 k. (1 l. ¼) de cet endroit, 41 kil. (9 l. ¼) de Chaumont. *Pop.* 357. *Bur. de poste* de Bourmont.

Outremont, v. (*Haut-Rhin*), arr. de Porentruy, cant. de St.-Ursanne, comm. de Montmélon, à 8 k. (2 l.) de Porentruy. *Popul.* compr. celle de Montmélon, 200. *Bureau de poste* de Porentruy.

Outrepont, v. (*Marne*), arr. de Vitry-sur-Marne, cant. d'Heiltz-le-Maurupt, sur la Chée, à 8 kil. (2 l.) de Vitry, 32 k. (7 l. ¼) de Châlons. *Pop.* 528. *Bur. de poste* de Vitry-sur-Marne.

Outreteau, v. (*Somme*), arr. d'Amiens, cant. de Conty, comm. de Louilly, à 13 k. (3 l.) d'Amiens. *Popul.* comprise celle de Louilly, 607. *Bur. de poste* de Breteuil, départ. de l'Oise.

Outreville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, comm. de Mervilliers, à 7 k. (1 l. ¾) de Toury, 40 k. (9 l.) de Chartres. *Pop.* compr. celle de Mervilliers, 123. *Bur. de poste* de Toury.

Outrewarche, v. (*Ourthe*), à 19 k. (4 l. ¼) de Spa. *Pop.* . . . *Bur. de poste* de Spa.

Outscheidt, v. (*Forêts*). *Voyez* Houtscheid.

Outtersteene, v. (*Nord*), arr. d'Hazebrouck, cant. sud-ouest de Bailleul, commune de Merris, à 9 k. (2 l. ¼) d'Hazebrouck, 5 m. (10 l. ¾) de Douay. *Pop.* comprise celle de Merris, 1956. *Bur. de poste* de Bailleul.

Ouvans, v. (*Doubs*), arr. de Baume-sur-le-Doubs, cant. de Pierre-Fontaine, près de la montagne la Grand-Ruche, à 11 k. (2 l. ¾) de Baume, 34 k. (7 l. ¾) de Besançon. *Pop.* 198. *Bur. de poste* de Baume-sur-le-Doubs.

Ouve, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de St-Omer, cant. de Lumbres, près l'Aas, à 14 k. (3 l. ¼) de St.-Omer, 6 m. (13 l. ½) d'Arras. *P.* comp. celle de Virquin... *B. de p.* de St.-Omer.

Ouveaux (les), v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Coulommiers, cant. et comm. de la Ferté-Gaucher, à 1 kilom. (¼ de l.) de cette ville, 25 kil. (3 l. ½) de Coulommiers. *Pop.* comprise celle de la Ferté-Gaucher, 1924. *Bur. de poste* de la Ferté-Gaucher.

Ouveilhan, v. (*Aude*), arrond. de Narbonne, cant. de Ginestas, à 11 k. (2 l. ¾) de Narbonne, 5 m. (11 l. ½) de Carcassonne. *Pop.* 900. *Bur. de poste* de Narbonne.

Ouvèze (l'), riv. (*Ardèche*), arr. et cant. de Privas. Sa source, à 8 k. (2 l.) O. de Privas, coule à l'E. p. N., reçoit le Mezayon, à 1 k. (½ de l.) E. de Privas, et va se rendre dans le Rhône, à 1 k. (½ l.) N. de Baix.

Ouveze (l'), riv. (*Drôme*), arr. de Nions, cant. de Séderon. Sa source, à 3 k. (¾ de l.) E. de Montauban,

Digitized by Google

coule à l'O., passe à Montauban, descend au S., passe au Buis, retourne à l'O., passe à Vaison, et va au S. O. se rendre dans le Rhône, à 5 k. (1 l. ⅓) N. E. d'Avignon.

Ouville, v. (*Manche*), arrond. de Coutances, cant. de Cérisy-la-Salle, à 6 k. (1 l. ½) de Coutances. *Pop.* 824. *Bur. de p.* de Coutances.

Ouville, b. (*Seine-Inférieure*), arr. d'Yvetot, cant. d'Yerville, à 20 k. (4 l. ½) de Cany, 32 kil. (7 l. ¼) de Rouen. On fabrique dans ce bourg et dans les lieux circonvoisins beaucoup de toile de lin, que l'on nomme *toile brune*, sous le nom de toiles d'*Ouville*, toiles à chapeaux, toiles légères, toiles à doubler. Leur usage est pour faire des vestes de deuil, des habits pour hommes et pour femmes, etc. La Congrégation des Feuillans, qui étoit de l'Ordre de Cîteaux, y possédoit, depuis 1603, un prieuré, qui, auparavant, étoit occupé par des Chanoines réguliers de saint Augustin. *Pop.* 550. *B. de p.* de Doudeville.

Ouville, v. (*Somme*). *Voyez* Auville.

Ouville-la-Bien-Tournée, v. (*Calvados*), arr. de Lisieux, cant. de St.-Pierre-sur-Dives, près de la Dives, à 21 k. (4 l. ⅔) de Lisieux, 29 k. (6 l.) de Caen. *Pop.* 286. *Bur. de poste* de Croissanville.

Ouville-la-Rivière, v. (*Seine-Inférieure*), arr. de Dieppe, cant. d'Offranville, près de la Saanne, à 10 k. (2 l. ½) de Dieppe, 5 myr. (11 l. ¼) de Rouen. *Popul.* 422. *Bur. de poste* de Dieppe.

Ouvre-Bas, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. et comm. de Pont-de-Camarès, à 18 k. (4 l.) de St.-Afrique, 3 k. (¾ de l.) de Pont-de-Camarès. *Pop.* compr. celle de Pont-de-Camarès et dépend., 1750. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Ouvre-Haut, v. (*Aveyron*), arr. de St.-Afrique, cant. et comm. de Pont-de-Camarès, à 18 k. (4 l.) de St.-Afrique, 3 k. (¾ de l.) de Pont-de-Camarès. *P.* comp. celle de Pont-de-Camarès et dépend., 1750. *Bur. de poste* de St.-Afrique.

Ouvrouer, v. (*Loiret*), arrond. d'Orléans, cant. de Jargeau, à 21 k. (4 l. ¾) d'Orléans. *Pop.* 340. *Bur. de poste* d'Orléans.

Ouwen, v. (*Deux-Nèthes*), arr. de Turnhout, cant. d'Hérenthals, comm. de Grobbendonck, sur la Petite-Nèthe, à 7 k. (1 l. ¾) O. d'Hérenthals, 6 k. (1 l.) E. S. E. de Santhoven, 23 k. (5 l. ¼) E. p. S. d'Anvers. *Pop.* comprise celle de Grobbendonck, 60. *B. de p.* de Lierre.

Ouve (l'), v. (*Eure*). *Voyez* Louve.

Ouye (l'), v. (*Seine-et-Oise*), arrond. d'Etampes, canton sud de Dourdan, comm. de Corbreuse, à 3 k. (¾ de l.) de Dourdan, 14 kil. (3 l. ¼) d'Etampes. *Pop.* comprise celle de Corbreuse, 437. *Bur. de p.* de Dourdan.

Ouystreham, v. (*Calvados*), arr. de Caen, cant. de Douvres, près de l'Orne, à 13 k. (3 l.) de Caen. Ce village a un syndic des marins; il est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Caen, 2e arrondissement maritime. *P.* 854. *Bur. de poste* de Caen.

Ouzance (la Petite), rivière (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Donjon. Sa source, à 9 kilom. (2 l. ¼) E. de cet endroit, coule au N., et se rend dans l'Ouzance, à 13 k. (3 l.) E. p. N. du Donjon.

Ouzance, rivière (*Allier*), arr. de la Palisse, cant. du Donjon. Sa source, à 7 kil. (1 l. ¾) S. de cet endroit, coule au N. E., puis au N., et se jette dans la Loire, près de la motte St.-Jean.

Ouzée (la), riv. (*Loir-et-Cher*), arr. de Vendôme, cant. de Sélomme. Sa source, près de Ville-Romain, à 8 k. (2 l.) S. E. de Vendôme, coule au N. O., et se jette dans le Loir, à 2 k. (½ l.) E. de Vendôme.

Ouzouer-Vionolles, v. (*Vienne*), arr. de Loudun, canton de Montcontour, près de la Dive, à 11 kil. (2 l. ⅔) de Loudun, 4 m. (10 l.) de Poitiers. *Pop.* 404. *Bur. de poste* de Loudun.

Ouzilly, v. (*Vienne*), arrond. de Châtellerault, cant. de l'Encloistre, à 14 kilom. (3 l. ¼) de Châtellerault, 25 k. (5 l. ¾) de Poitiers. *P.* 756. *B. de p.* de Châtellerault.

Ouzouer-des-Champs, village (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Lorris, à 13 kilom. (3 l.) de Montargis, 6 m. (131. ¼) d'Orléans. *Pop.* 250. *Bur. de poste* de Nogent-sur-Vernisson.

Ouzouer-le-Marché, bourg (*Loir-et-Cher*), arrond. de Blois, ch.-l. de cant., à 24 k. (5 l. ½) N. de Mer, 23 kil. (5 l. ¼) S. E. de Château-Dun, 29 kil. (6 l. ½) O. d'Orléans. *Pop.* 940. *Bur. de poste* de Beaugency, dép. du Loiret.

Ouzouer-sous-Bellegarde, v. (*Loiret*), arr. de Montargis, cant. de Bellegarde, à 7 kil. (1 l. ⅔) de Bois-Commun, 42 kilom. (9 l. ½) d'Orléans. *Pop.* 350. *Bur. de poste* de Bois-Commun.

Ouzouer-sur-Loire, v. (*Loiret*), arr. de Gien, ch.-l. de canton, près de la Loire, à 14 k. (3 l. ¼) de Gien, 4 m. (10 l.) d'Orléans. *Popul.* 636. *B. de p.* de Gien.

Ouzouer-sur-Trezée, bourg (*Loiret*), arr. de Gien, cant. de Briare, sur la côte, près du canal de Briare, à 13 kil. (3 l.) E. de Gien, 7 m. (16 l.) S. E. d'Orléans, 6 k. (1 l. ½) N. E. de Briare. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 1600. *Bur. de poste* de Briare.

Ouzous, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. et cant. d'Argelès, à 3 kilom. (¾ de l.) de cette ville, 28 kilom. (6 l. ¼) de Tarbes. *P.* 316. *B. de p.* d'Argelès.

Ovanches, v. (*Haute-Saone*), arr. de Vésoul, cant. de Scey-sur-Saone, près de la Saone, à 15 kil. (3 l. ½) de Vésoul. *Pop.* 390. *Bur. de poste* de Port-sur-Saone.

Oven, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, canton de Geylenkirchen. *Pop.* compr. celle d'Hogenbroich, 135.

Oven, v. (*Roër*), arr. d'Aix-la-Chapelle, cant. de Geylenkirchen, près de la Worms, à 3 k. (¾ de l.) S. de Kogenbroich, 2 k. (½ l.) E. N. E. de Geylenkirchen, 20 kilom. (4 l. ½) N. p. E. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 43. *Bur. de poste* d'Aix-la-Chapelle.

Over-Boulaer, v. (*Escaut*), arr. d'Oudenarde, cant. de Grammont, près de la Dinder, rivière, à 2 k. (½ l.) S. O. de Grammont, 5 kil. (1 l. ¼) N. p. E. de Lessines, 39 k. (8 l. ¾) S. S. E. de Gand. *P.* 1086. *Bur. de poste* d'Oudenarde.

Over-Hespen, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, canton de Landen, sur la Gette, à 6 k. (1 l. ½) N. N. O. de Landen, 7 k. (1 l. ¾) E. de Tirlemont, 42 k. (9 l. ½) O. N. O. de Liége. *Pop.* 155. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Overheembeeck, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de Vilvorde, à 4 k. (1 l.) S. S. O. de cet endroit, 4 k. (1 l.) S. p. E. de Grimberghem, 5 k. (1 l. ¼) N. p. E. de Bruxelles. *Pop.* 174. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Over-Kruchten, v. (*Meuse-Inférieure*), arrond. de Ruremonde, cant. et comm. de Neder-Kruchten, à 4 k. (1 l.) S. E. d'Elmpt, 8 kilom

(2 l.) S. O. de Dulcken, 5 myriam. (11 l. ½) N. E. de Maëstricht. *Pop.* comprise celle de Neder-Kruchten, 3522. *B. de p.* de Ruremonde.

Overlaer, v. (*Dyle*), arrond. de Louvain, canton de Tirlemont, près de la Grande-Nette, rivière, à 2 k. (½ l.) N. N. E. d'Hougaerde, 2 kilom. (½ l.) S. O. de Tirlemont, 40 k. (9 l.) E. p. S. de Bruxelles. Il y a une brasserie. *Pop.* 283. *Bur. de poste* de Tirlemont.

Overmeere, bourg (*Escaut*), arr. de Termonde, cant. de Zèle, à 7 k. (1 l. ¾) N. p. O. de Lokeren, 9 kil. (2 l. ¼) O. de Termonde, 15 kil. (3 l. ½) E. de Gand. On y voit une fabrique de siamoises. *Pop.* 2463. *Bur. de poste* de Gand.

Over-Pelt, v. (*Meuse-Infér.*), arr. de Ruremonde, cant. d'Achel, à 7 k. (1 l. ¾) S. O. de cet endroit, 10 k. (2 l. ½) O. S. O. d'Hammon, 4 m. (10 l.) N. p. O. de Maëstricht, *Pop.* 1142. *Bur. de p.* de Maseyck.

Over-Slag, v. (*Escaut*), arr. de l'Ecluse, cant. d'Axel, à 6 kil. (1 l. ½) S. de cet endroit, 11 kil. (2 l. ¾) N. p. O. de Lokeren, 5 k. (1 l. ½) S. E. de Gand. *Pop.* 693. *Bur. de poste* de Lokeren.

Over-Winden, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Landen, à 2 k. (½ l.) O. p. N. de cet endroit, 8 k. (2 l.) E. S. E. de Tirlemont, 39 k. (8 l. ¾) O. S. O. de Liége. *P.* 350. *Bur. de poste* de Tirlemont, dép. de la Dyle.

Over-Yssche, v. (*Dyle*), arr. de Bruxelles, cant. de la Hulpe, à 6 k. (1 l. ½) N. E. de cet endroit, 8 kil. (2 l.) N. N. O. de Wavre, 14 kil. (3 l. ½) S. E. de Bruxelles. Il y a une brigade de la gendarmerie à cheval. *Pop.* 2796. *Bur. de p.* de Bruxelles.

Oviglio, b. (*Marengo*), arr. d'Alexandrie, sur la rive gauche du Belbo, à 18 k. (4 l.) S. O. d'Alexandrie. *Populat.* 2203. *Bur. de poste* d'Alexandrie.

Ovillers, v. (*Oise*). *Voy.* Mare-d'Ovillers (la).

Ovinthal, v. (*Mont-Blanc*), arr. et canton sud d'Annecy, comm. de St.-Silvestre, à 8 kilom. (2 l.) d'Annecy. *Popul.* comprise celle de St.-Silvestre, 365. *Bur. de poste* d'Annecy.

Ovugnon (l'), rivière (*Aisne*), arrond. de St.-Quentin, canton de Vermand. Sa source, à Pontru, 8 k. (2 l.) N. O. de St.-Quentin, coule au S. O., puis à l'E., et se rend dans la Somme, à 6 kil. (1 l. ½) S. de Péronne.

Ox, v. (*Haute-Garonne*), arr., cant. et comm. de Muret, près de la Louge, à 4 kil. (1 l.) de Muret, 22 k. (5 l.) de Toulouse. *P.* comp. celle de Muret et d'Etantens . . . . . *Bur. de poste* de Muret.

Oxelare, v. (*Nord*), arrond. d'Hazebrouck, cant. de Cassel, près de la Piène, à 9 kil. (2 l. ¼) d'Hazebrouck, 6 m. (14 l. ½) de Douay. *Pop.* 536. *Bur. de poste* de Cassel.

Oyace, v. (*Doire*), arrond. d'Aoste, sur un petit ruisseau qui tombe dans la Pellina, à 15 kilom. (3 l. ½) N. d'Aoste. *Pop.* 257. *Bur. de poste* d'Aoste.

Oycke, v. (*Escaut*), arrond. et cant. d'Oudenarde, à 5 k. (1 l. ¼) O. N. O. de cette ville, 9 kilom. (2 l. ½) S. de Nazareth, 24 kilom. (5 l. ½) S. p. O. de Gand. *P.* 1042. *B. de p.* d'Oudenarde.

Oye, v. (*Doubs*), arrond. et cant. de Pontarlier, près du Doubs, à 5 kilom. (1 l. ¼) de Pontarlier, 5 m. (11 l.) de Besançon. Il y a dans ce village une carrière de marbre nommé *jaspe-agate*, assez beau, d'un grain fin, et susceptible d'un poli parfait; le fond est couleur de chair, jaspé d'un rouge vif. Il y a aussi une papeterie. *Pop.* 397. *Bur. de poste* de Pontarlier.

Oye, v. (*Pas-de-Calais*), arr. de Saint-Omer, cant. d'Audruick, près de l'Oge, à 13 k. (3 l.) de Calais, 9 myr. (20 l. ¾) d'Arras. *Pop.* 1629. *B. de p.* de Gravelines, dép. du Nord.

Oye, forêt (*Haut-Rhin*), arr. et canton de Béfort, près de la Savoureuse, à 6 kilom. (1 l. ½) S. de Béfort, 6 m. (14 l.) S. O. de Colmar. Elle a 1945 mèt. (1000 t.) de long, sur 1167 mèt. (600 t.) de large.

Oyé, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Charolles, canton de Semur-en-Brionnois, à 11 k. (2 l. ¾) de Marcigny, 5 myr. (11 l. ¼) de Mâcon. *Pop.* 1050. *Bur. de p.* de la Clayette.

Oyen, v. (*Roër*), arrond. de Clèves, canton d'Horst, près de la Meuse, à 6 k. (1 l. ½) N. d'Horst, 14 k. (3 l. ½) O. de Gueldres, 8 m. (18 l.) N. d'Aix-la-Chapelle. *Pop.* 62.

Oyes, v. (*Marne*), arrond. d'Epernay, cant. de Sézanne, à 9 kil. (2 l. ½) de cette ville, 4 m. (10 l. ½) de Châlons. *Pop.* 158. *Bur. de poste* de Sézanne.

Oyeux, v. (*Isère*), arrond. de la Tour-du-Pin, cant. de Virieu, à 15 k. (3 l. ½) de la Tour-du-Pin, 32 k. (7 l. ½) de Grenoble. *P.* 807. *Bur. de poste* de Virieu.

Oyghem, v. (*Lys*), arrond. de Courtrai, canton d'Oostroosebeck, près de la Lys, à 4 k. (1 l.) N. E. d'Hulst, 10 k. (2 l. ½) N. O. de Courtrai, 36 kil. (8 l.) S. p. O. de Bruges. *Pop.* 960. *Bur. de poste* de Courtrai.

Oyhercq, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. de Mauléon, canton de Saint-Palais, à la source de la Phaire, à 8 kil. (2 l.) de Mauléon, 5 myr. (10 l. ¾) de Pau. *Pop.* 176. *B. de p.* de Mauléon.

Oynaille, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 18 k. (4 l.) de Chartres. *Pop.* 300. *Bur. de poste* de Gallardon.

Oynville-St.-Samson, v. (*Loiret*), arr. de Pithiviers, cant. de Malesherbes, comm. de Nangeville, à 8 k. (2 l.) de Malesherbes, 14 k. (3 l. ¼) de Pithiviers. *Pop.* comprise celle de Nangeville, 1198. *Bur. de poste* de Malesherbes.

Oyonnax, v. (*Ain*), arr. de Nantua, ch.-l. de canton, sur la Cersouille, à 13 kil. (3 l.) N. de Nantua, 34 kil. (7 l. ¾) E. de Bourg, 22 k. (5 l.) S. O. de Saint-Claude. Il y a deux usines à scier le bois, sur un ruisseau, et vingt fabriques de peignes de corne. *Pop.* 1099. *B. de p.* de Nantua.

Oyre, v. (*Vienne*), arrond. de Châtellerault, canton de Dangé, à 8 k. (2 l.) de Châtellerault, 39 k. (8 l. ¾) de Poitiers. *Popul.* 827. *Bur. de p.* de Châtellerault.

Oyron, v. (*Deux-Sèvres*), arr. et cant. de Thouars, à 9 k. (2 l. ½) E. de cette ville, 15 k. (3 l. ½) N. d'Airvault, 8 myr. (17 l.) N. N. E. de Niort. On voit dans ce village les restes d'un superbe château bâti par Louis XIV pour madame de Montespan. Une vaste galerie peinte à fresque, qu'il seroit possible de restaurer, représentoit les principaux traits de l'*Iliade*. La terrasse domine sur la plaine de Montcontour, où se livra, en 1569, une bataille sanglante entre les Catholiques, commandés par le duc d'Anjou, et l'armée protestante de l'amiral Coligny. Oyron possède un hôpital servant d'asile à soixante-seize individus des deux sexes, vieillards, infirmes, ou enfans indigens. Il y a beaucoup de bois dans les forêts, qui produiroient davantage si elles

Digitized

étoient soignées. On recueille aux environs d'excellens vins rouges en petite quantité, et beaucoup de blancs très-odoriférans, qui font, pour les habitans, l'objet d'un commerce considérable. *Pop.* 857. *Bur. de poste* de Thouars.

Oysé, v. (*Sarthe*), arrond. de la Flèche, cant. de Pont-Vallain, sur la Fessard, à 18 k. (4 l.) de la Flèche, 22 k. (5 l.) du Mans. C'est la patrie de Marin *Mersenne*, minime, professeur en théologie et philosophie, né en 1588, mort à Paris en 1648. On a de lui : *Questiones celebres in Genesime*, 1623, *in-fol. Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la Musique*, 2 vol. *in-fol. De sonorum naturâ, causis et effectibus*; la *Vérité des Sciences*, *in*-12., etc. *Popul.* 742. *Bureau de poste* de Foulletourte.

Oyzes (l'), rivière (*Ardèche*), arr. de Privas, cant. de St.-Pierreville. Sa source, à 8 k. (2 l.). S. p. O. de St.-Pierreville, coule au S., et se rend dans le Luol, à 5 kilom. (1 l. ¼) N. N. E. d'Aubenas.

Oyson, v. (*Loiret*), arrond. de Pithiviers, cant. de Bazoches-lès-Gallerandes, à 4 k. (1 l.) de Neuville, 27 k. (6 l.) d'Orléans. *P.* 311. *Bur. de poste* de Toury, départ. d'Eure-et-Loir.

Oysonville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. d'Auneau, à 22 k. (5 l.) de Janville, 34 kilom. (7 l. ¾) de Chartres. On y fabrique de la bonneterie et des bas drapés. *Pop.* 530. *Bur. de poste* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Oytiers, v. (*Isère*), arrond. de Vienne, cant. d'Heyrieu, près du Vega, à 12 kil. (2 l. ⅔) de Vienne, 7 m. (15 l. ¾) de Grenoble. *P.* 658. *Bur. de poste* de Vienne.

Oytreville, v. (*Eure-et-Loir*), arr. de Chartres, cant. de Janville, comm. de Dommerville, à 1 kilom. (¼ de l.) d'Angerville, 40 k. (9 l.) de Chartres. *Popul.* compr. celle de Dommerville, 351. *Bur. de poste* d'Angerville, dép. de Seine-et-Oise.

Oz, v. (*Isère*), arr. de Grenoble, cant. du Bourg-d'Oisans, à 25 kil. (5 l. ¾) de Grenoble. On y trouve des cristaux transparens d'une belle eau. *Pop.* 888. *Bur. de poste* du Bourg-d'Oisans.

Ozainvilliers, v. (*Vosges*), arr. de Neufchâteau, cant. de Bulgnéville, à 16 kil. (3 l. ¾) de Neufchâteau, 4 m. (10 l. ¼) d'Epinal. *Pop.* 288. *Bur. de poste* de Neufchâteau.

Ozan, v. (*Ain*), arr. de Bourg, cant. de Pont-de-Vaux, à 5 kilom. (1 l. ¼) de cet endroit, 32 kilom. (7 l. ¼) de Bourg. *Pop.* 494. *Bur. de poste* de Pont-de-Vaux.

Ozance (l'), rivière (*Indre*), arr. du Blanc, cant. de Mézières. Sa source, près Saunay, à 14 k. (3 l. ⅓) S. E. de Châtillon, coule au N. et se rend dans l'Indre, à 4 k. (1 l.) S. E. de Châtillon.

Ozane (l'), riv. (*Eure-et-Loir*), arr. de Nogent-le-Rotrou. Sa source, en deux branches, dont une près Authon, et l'autre à 10 k. (2 l. ¼) S. E. de Nogent-le-Rotrou, coule à l'E., passe à Brou, et se jette dans le Loir près de Bonneval, à 13 kil. (3 l.) N. de Château-Dun.

Oze, v. (*Hautes-Alpes*), arr. de Gap, cant. de Veynes, à 22 k. (5 l.) de Gap. *Pop.* 169. *Bur. de poste* de Veynes.

Ozenai, v. (*Saone-et-Loire*), arr. de Mâcon, cant. de Tournus, sur la Natouse, petite rivière, à 27 k. (6 l.) de Mâcon. *Pop.* 728. *Bur. de poste* de Tournus.

Ozeraille, v. (*Moselle*), arr. de Briey, cant. de Conflans, à 9 kil. (2 l. ⅓) de Briey, 28 k. (6 l. ¼) de Metz. *Pop.* 327. *Bur. de p.* de Briey.

Ozeux, v. (*Basses-Pyrénées*), arr. d'Orthez, cant. de Lagor, à 4 k. (1 l.) d'Orthez, 39 kil. (8 l. ¾) de Pau. *Pop.* 360. *Bur. de poste* d'Orthez.

Ozeville, v. (*Manche*), arr. de Valognes, cant. de Montebourg, à 9 k. (2 l. ¼) de Valognes, 5 myr. (11 l. ½) de Coutances. *Pop.* 380. *Bur. de poste* de Montebourg.

Oziéres, v. (*Haute-Marne*), arr. de Chaumont, cant. de Bourmont, comm. d'Huillecourt, à 7 k. (1 l. ¾) de Bourmont, 27 kilom. (6 l.) de Chaumont. *Pop.* 300. *Bur. de p.* de Bourmont.

Oziliac, v. (*Charente-Inférr.*), arr. et cant. de Jonzac, à 24 kilom. (5 l. ½) de Pons, 4 m. (10 l.) de Saintes. *Pop.* 1020. *Bur. de p.* de Jonzac.

Ozo, v. (*Ourthe*), arr. d'Huy, cant. de Ferrière, à 4 k. (1 l.) S. O. de cet endroit, 18 kil. (4 l.) O. de Basse-Bodeux, 27 k. (6 l.) S. E. d'Huy. *P.* 102. *B. de p.* de Marche, dép. de Sambre-et-Meuse.

Ozoller-le-Breuil, v. (*Eure-et-Loir*), arr. et cant. de Château-Dun, à 13 k. (3 l.) de cette ville, 5 myr. (10 l. ¾) de Chartres. *Pop.* 523. *B. de poste* de Château-Dun.

Ozolles, v. (*Saone-et-Loire*), arr. et cant. de Charolles, à 7 kil. (1 l. ¾) de cet endroit, 38 kilom. (8 l. ½) de Mâcon. *Pop.* 1158. *Bur. de poste* de Charolles.

Ozon, v. (*Ardèche*), arr. et cant. de Tournon, près du Rhône, à 11 k. (2 l. ⅔) de Tournon, 5 m. (11 l. ½) de Privas. *Pop.* 360. *Bur. de p.* de St.-Vallier, dép. de la Drôme.

Ozon, rivière, (*Isère*), arr. de Vienne, cant. d'Heyrieux. Sa source, à 1 k. (⅓ de l.) S. O. de cet endroit, coule à l'O., traverse St.-Symphorien, et se rend dans le Rhône, en descendant au S. O., à 4 k. (1 l.) S. O. de St.-Symphorien.

Ozon, v. (*Hautes-Pyrénées*), arr. de Tarbes, cant. de Tournai, près de l'Arros, à 16 k. (3 l. ⅔) de Tarbes. *Populat.* 625. *Bur. de poste* de Tarbes.

Ozon (l'), rivière (*Ardèche*), arr. et cant. de Tournon. Sa source, à 13 k. (3 l.) N. O. de Tournon, coule à l'E., et se rend dans le Rhône, à 1 k. (¼ de l.) S. E. d'Arrar, 8 kil. (2 l.) N. de Tournon.

Ozon (l'), rivière (*Loire*), arr. de Montbrison, cant. de St.-Jean-de-Soleymieux. Sa source, à 13 k. (3 l.). S. S. O. de Montbrison, coule à l'E., et se rend dans la mer, à 3 k. (¾ de l.) E. de St.-Jean-de-Soleymieux.

Ozon (l'), rivière (*Loire*), arr. de St.-Etienne, canton de Rive-de-Gier. Sa source, près St.-Christot, à 14 kil. (3 l. ⅓) N. N. E. de St.-Etienne, coule au S. O. et se rend dans la Furend, à 5 k. (1 l. ¼) N. de St.-Etienne.

Ozon (l'), rivière (*Drôme*), arr. de Die, canton nord de Crest. Sa source, à 9 k. (2 l. ⅓) N. O. de Crest, près Montoison, coule à l'O. N. O., puis au S. O., et se rend dans la Vivre, à 14 k. (3 l. ⅓) N. de Loriol.

Ozon (l'), rivière (*Vienne*), arr. de Châtellerault, cant. de Vouneuil. Sa source, à 19 k. (4 l. ⅓) S. S. E. de Châtellerault, coule au N. et se jette dans la Vienne, à 2 k. (½ l.) S. de Châtellerault.

Ozouer-la-Ferrière, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Tournans, à 25 kil. (5 l. ¾) de Melun. *Pop.* 576. *Bur. de poste* de Tournans.

Ozouer-le-Repos, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, cant. de Mormant, à 20 kilom. (4 l. ½) de Melun. *Pop.* 287. *Bur. de poste* de Mormant.

Digitized

OZOUER-LE-VOUGIS, v. (*Seine-et-Marne*), arr. de Melun, canton de Tournans, près de l'Hières, à 15 k. (3 l. ½) de Melun. *Pop.* 750. *Bur. de poste* de Guignes.

OZOURT, v. (*Landes*), arr. de Dax, cant. de Montfort, à 15 kil. (3 l. ½) de Dax, 40 kil. (9 l.) de Mont-de-Marsan. *Pop.* 241. *Bur. de poste* de Dax.

OZZANO, v. (*Marengo*), arr. de Casal, sur une colline, près de la source de la Gattolo, à 4 kil. (1 l.) S.E. de Casal. *Pop.* 930. *Bureau de poste* de Casal.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google